DÉCADENCE ET CHUTE

DE

L'EMPIRE ROMAIN,

PAR ÉDOUARD GIBBON.

TOME I.

PANTHÉON LITTÉRAIRE.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

HISTOIRE.

DÉCADENCE ET CHUTE

DE

L'EMPIRE ROMAIN,

PAR ÉDOUARD GIBBON.

TOME I.

IMPRIMERIE DE FÉLIX MALTESTE ET Cie, RUE TRAINÉE SAINT-EUSTACHE, 15 ET 17.

HISTOIRE

DE LA DÉCADENCE ET DE LA CHUTE

DE

L'EMPIRE ROMAIN,

PAR ÉDOUARD GIBBON,

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR J.-A.-C BUCHON.

TOME PREMIER.

PARIS.

A. DESREZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE SAINT-GEORGES, 11.

M DCCC XXXV.

A MONSIEUR A. THIERS,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Mon cher Thiers,

Votre Histoire de la Révolution française est un des plus importans de nos monumens littéraires. Seul des écrivains de notre histoire moderne, vous avez su fondre si ingénieusement ensemble les parties si diverses dont se compose nécessairement toute histoire des états modernes, que jamais l'attention du lecteur n'est suspendue ni refroidie.

La tâche des historiens antiques était plus facile. Les institutions humaines avaient alors plus de fixité, et leurs progrès, comme leur état présent, étaient familiers à ce petit nombre de citoyens libres auxquels était destiné cet hommage national. Quant aux institutions divines, la partie plus purement religieuse restait respectueusement voilée dans le sanctuaire. L'historien n'avait plus qu'à retracer dramatiquement la marche des faits, et qu'à nous montrer l'homme aux prises avec les événemens. Alors, l'investigation des sentimens moraux, l'habile développement des caractères et des passions des hommes, était la première étude comme la plus haute gloire de l'écrivain. Thucydide, Salluste et Tacite furent surtout de grands historiens parce qu'ils furent de profonds moralistes.

Notre société moderne a d'autres élémens. Tous sont admis à tout voir et à tout savoir, comme à tout juger. Tous les habitans du sol se sont élevés à la dignité de citoyens, et cet immense auditoire, que ne contiendrait plus une seule enceinte, comme celui auquel Hérodote soumettait ses écrits dans les jeux Olympiques, s'est encore agrandi du concours de toutes les nations étrangères; car ce n'est plus assez aujourd'hui que d'être compris et apprécié des hommes de son siècle et de son pays, on veut parler à tous les lieux comme à tous les temps, et la patrie des écrivains c'est le monde, leur stade olympique c'est la postérité.

De là l'indispensable nécessité de nouvelles formes historiques, dont l'antiquité ne saurait nous offrir aucun modèle. Toutes les institutions humaines doivent être expliquées, parce qu'elles changent; toutes les institutions religieuses scrupuleusement étudiées, parce qu'elles les modifient. Morale, sciences, lois, arts, lettres, finances, traités, guerre, tout doit trouver sa place dans une histoire moderne, et marcher en même temps que marchent les faits, pour les expliquer tous, sans jamais en arrêter la libre allure.

Voilà quelles sont les difficultés nouvelles de nos historiens, ajoutées aux difficultés qu'ont su si heureusement surmonter les historiens antiques. Ce

n'est plus assez de nous dévoiler le cœur des hommes, de dramatiser les récits, de nous montrer à nu les ressorts cachés qui mettent la société en mouvement, de faire sortir des événemens une morale féconde; il faut encore décomposer en entier le corps social et politique, nous montrer dans leur origine, leurs progrès et leur dégénération, les diverses parties qui le composent, les comparer entre elles et avec toutes les autres, et, après avoir remonté jusques aux causes, savoir en déduire rigoureusement les conséquences présentes à venir, et cela non pas seulement dans la marche générale des choses, mais dans chacune de ces choses en particulier qui peuvent retarder ou accélérer le mouvement social, depuis les résultats si bienfaisans des sciences physiques et chimiques jusqu'aux rêveries souvent perturbatrices des sciences économique et financière, depuis l'organisation de la commune jusqu'aux problèmes les plus compliqués de l'organisation politique, depuis la vapeur qui ajoute aux puissances physiques jusqu'à la presse qui multiplie les forces morales, depuis les perfectionnemens apportés dans la fabrication du fusil jusqu'aux plus immenses opérations du génie et de la tactique militaire.

Vous êtes le premier en France qui ayez su, dans un aussi vaste cadre que la révolution française, distribuer toutes les recherches avec une ingénieuse méthode. Une critique sévère peut relever sans doute dans votre ouvrage quelques erreurs de faits ou même d'appréciation de faits; ce seraient là des imperfections de détail faciles à réparer sans altérer l'harmonie de l'ensemble. Mais la méthode suivie dans la distribution de toutes les parties, la facilité avec laquelle tout se classe et tout s'ordonne à la place qui convient le mieux, sans jamais laisser l'intérêt se refroidir; mais la vivacité du récit, la clarté et le coloris du style; mais la disposition toute dramatique des événemens : voilà ce qui m'a toujours paru faire de votre Histoire de la Révolution un véritable modèle à proposer aux écrivains des annales modernes. Chacun, suivant la nature de son esprit, pourra vous reprocher telle ou telle opinion, regretter telle ou telle direction d'idées, mais tous seront forcés de convenir de l'heureuse application que doit avoir votre méthode historique dans toutes les grandes classifications de l'histoire moderne.

Les historiens anglais seuls avaient senti la nécessité de marcher dans cette voie. Robertson commence par éclaircir le terrain par une large et belle introduction. Édouard Gibbon sème çà et là quelques dissertations en forme d'introductions qu'il cherche à lier à son récit. Dans un sujet aussi obscur et aussi embarrassé que l'histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain, il n'a pas toujours su désencombrer son chemin des obstacles qui arrêtaient la marche dramatique des événemens. Tel qu'il est, cet édifice est grand, les proportions en sont nobles et les détails précieux. Je vous l'offre comme un souvenir de notre ancienne amitié.

Votre ami,
J.-A.-C. BUCHON.

Bruxelles, 10 juillet 1835.

VIE
D'ÉDOUARD GIBBON.

NÉ A PUTNEY LE 27 AVRIL 1737. — MORT LE 16 JANVIER 1794.

« Mon caractère, dit Gibbon dans ses Mémoires [1], est peu susceptible d'enthousiasme, et j'ai toujours dédaigné d'affecter celui que je n'éprouve point; mais, à une distance de vingt-cinq ans, je ne puis ni oublier ni exprimer les vives émotions qui agitèrent mon esprit à mon approche et à ma première entrée dans la *cité éternelle*. Après une nuit d'insomnie, je sortis et foulai d'un pied énorgueilli les ruines du Forum. Tous les endroits mémorables où Romulus s'arrêta, où Cicéron parla, où César tomba, étaient à la fois présens à mes yeux; et je perdis ou goûtai plusieurs jours d'ivresse avant d'être en état de passer à un examen froid et minutieux...... C'est à Rome [2], un 15 octobre 1764, rêvant, assis au milieu des ruines du Capitole, pendant qu'à mes pieds les moines chantaient vêpres dans le temple de Jupiter, que l'idée de tracer le déclin et la chute de cette ville vint pour la première fois se saisir de mon esprit. »

L'exécution de cette vaste idée employa sa vie tout entière, et l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain, qui en fut le fruit, a donné à son auteur une honorable place dans le glorieux triumvirat historique de la Grande-Bretagne.

Dès sa plus tendre jeunesse, Gibbon avait déjà dirigé toutes ses études sur les recherches historiques. Né à Putney, près de Londres, le 27 avril 1737, il fut envoyé dès l'âge de neuf ans dans les écoles publiques; mais l'école publique n'allait ni à sa santé ni à son caractère. Il obtint plus tard un meilleur guide. Il a retracé lui-même dans ses Mémoires, que je suivrai pas à pas, l'histoire du premier développement de ses pensées, sous la surveillance d'une de ses tantes.

« J'éprouve, dit-il, un plaisir mélancolique à rappeler mes obligations envers cette excellente femme, miss Catherine Porteus, la véritable mère de mon esprit autant que de ma santé. Son bon sens naturel était perfectionné par la lecture des meilleurs livres anglais, et, si sa raison était quelquefois obscurcie par des préjugés, l'hypocrisie ou l'affectation ne déguisèrent jamais ses sentimens. Sa tendresse indulgente, sa franchise, et ma curiosité naturelle qui commençait à percer, rapprochèrent bientôt la distance entre nous! Comme des amis du même âge, nous conversions librement sur toute sorte de sujets familiers ou abstraits, et son plaisir et sa récompense étaient d'observer le premier essor de mes jeunes idées. La douleur et le languissement furent souvent adoucis par l'amusement et l'instruction; et c'est à ses aimables leçons que je rapporte mon amour précoce et infatigable pour la lecture...... Le titre d'un ouvrage attirait-il mon œil, dans la bibliothèque assez passable de mon grand-père, je tirais du rayon ce livre d'un poète, d'un romancier ou d'un voyageur, et miss Porteus, livrée aux spéculations morales et religieuses, était plus disposée à encourager qu'à réprimer une curiosité au-dessus de la force d'un enfant. Je dois noter cette année, la douzième de mon âge, comme la plus favorable à la croissance de ma stature intellectuelle. »

De douze à quinze ans, son père chercha de nouveau à le soumettre au régime des écoles publiques; mais sa santé chancelante le mettait hors d'état de participer à la rudesse de la vie commune. Après avoir vainement essayé diverses écoles, son père se décida à l'envoyer, en 1752, à l'âge de quinze ans, à l'université d'Oxford.

« Mon entrée à l'université d'Oxford, dit Gibbon, forme comme une ère nouvelle dans ma vie, et, à quarante ans d'intervalle, je me rappelle mes premières émotions de satisfaction et de surprise. Dans ma quinzième année, je me sentis élevé soudainement de l'état

[1] Mémoires, t. I, p. 174.
[2] Id. id., p. 177.

d'enfant à celui d'homme. Ceux que je respectais comme mes supérieurs en âge et par leur rang classique m'accueillaient avec toutes sortes de marques de politesse et d'affection ; et le bonnet de velours et la robe de soie, qui distinguaient l'étudiant d'un rang supérieur de celui du peuple, flattèrent ma vanité[1]. Une somme honnête, plus d'argent que n'en a jamais vu un écolier, fut mise à ma disposition. et je pouvais user auprès des négocians d'Oxford d'une latitude de crédit indéfinie et dangereuse. On me mit dans les mains une clef qui me donnait la disposition d'une bibliothèque savante et nombreuse. Mon appartement, au collége de la Madeleine, était composé de trois pièces élégantes et bien meublées; et les promenades attenantes, si elles eussent été fréquentées par les disciples de Platon, auraient pu se comparer aux ombrages antiques des bords de l'Ilissus. Telle fut la brillante perspective de mon entrée à l'université d'Oxford. »

Mais cette brillante perspective tarda peu à s'évanouir. Malgré l'éducation toute tory qu'il avait reçue dans sa famille, la liberté laissée jusque là à ses études et à ses investigations le rendait peu propre à marcher dans la voie étroite d'une église établie et d'une foi orthodoxe. L'activité de son esprit fut blessée de l'indifférence des professeurs et de l'indolence des étudians. Le caractère propre de toutes ces anciennes institutions est le *statu quo*. Fondées sur les principes de l'infaillibilité, elles peuvent concevoir, mais non découvrir la vérité, et pendant que le monde s'agite autour d'elles, marchant de progrès en progrès, elles vont chercher leur appui dans le passé, et s'exposent à être immobiles dans le désert.

Gibbon a caractérisé avec un peu d'amertume tous ces défauts dans ses Mémoires. « Les écoles d'Oxford et de Cambridge, dit-il, furent fondées dans l'âge ténébreux de la fausse et barbare science, et portent encore l'empreinte des vices de leur origine. Leur discipline primitive fut adaptée à l'éducation des prêtres et des moines; l'administration en est encore dans les mains du clergé, classe d'hommes dont les manières ne se rapprochent pas de celles du monde actuel, et dont les yeux ont été éblouis plus qu'éclairés par la vive lumière de la philosophie. Les chartes des papes et des rois ont donné à la corporation légale de ces sociétés le monopole de l'instruction publique, et l'esprit des monopoleurs est étroit, paresseux et oppresseur; leur ouvrage est plus cher et vaut moins que celui d'artistes indépendans, et les découvertes, les idées nouvelles, saisies avec tant de vivacité par la concurrence de la liberté, sont reçues avec une répugnance chagrine et repoussante dans ces corporations orgueilleuses, placées au-dessus de la crainte de la rivalité et au-dessous de l'aveu de l'erreur. Il y a bien peu à espérer qu'aucune réforme s'y fasse par un acte volontaire; et elles sont tellement encroûtées de préjugés et exercées à la chicane, que la toute-puissance même du parlement échouerait dans une enquête sur l'état et les abus des deux universités[1]. L'usage des grades classiques, qui date du treizième siècle, est visiblement emprunté des corporations mécaniques, dans lesquelles un apprenti obtient, après avoir fait son temps, un témoignage de son habileté et la permission d'exercer sa mystérieuse profession. »

Les professeurs d'Oxford, tels que Gibbon les dépeint, étaient des hommes de bonne compagnie, qui jouissaient nonchalamment des dons opulens du fondateur. « Leurs jours étaient remplis par une suite d'occupations uniformes : la chapelle et la classe, le café et le salon, jusqu'à l'heure où, fatigués et contens d'eux-mêmes, ils allaient se livrer à un long sommeil. Le poids de lire, de penser et d'écrire ne pesait pas sur leur conscience, et les fleurs de la science se flétrissaient sur le sol, sans qu'eux-mêmes ni le public en retirassent aucun fruit. »

Gibbon, trouvant les différens cours publics d'alors vides d'utilité et de plaisir, chercha à s'y soustraire, et la facilité que lui offrit la négligence de ses professeurs, le détermina à renoncer complètement aux leçons de l'université, pour s'abandonner chez lui au vagabondage de ses lectures habituelles. Les historiens et les voyageurs étaient toutefois ceux qui appelaient le plus fréquemment son attention, pourvu que leurs ouvrages fussent

[1] Il y a trois classes d'étudians dans les deux universités d'Oxford et de Cambridge : les fils de pairs, qui portent une robe de soie et un gland d'or au bonnet; les étudians qui ne sont pas fils de pairs, mais qui paient leur pension : ceux-là ont aussi une robe de soie, mais sans le gland; et les boursiers, qui sont comme des parias et portent la robe de laine.

[1] Il a fallu commencer en Angleterre par une réforme parlementaire, qui rendra maintenant praticable la réforme des autres abus.

écrits ou traduits en langue anglaise. Ce fut ainsi qu'il lut les historiens grecs, romains et italiens.

« Le long intervalle de la Trinité à la Saint-Michel, continue Gibbon, rend désert le collége d'Oxford. Je passai les deux mois d'août et septembre à Buriton, chez mon père. Il est assez bizarre qu'aussitôt que j'eus quitté le collége de la Madeleine, mon goût pour les livres ait commencé à renaître ; mais ce fut le même goût aveugle, et peu formé pour l'étude de l'histoire ancienne. Étranger aux connaissances originales, sans habitude de réflexion, sans exercice de l'art d'écrire, je résolus de faire un livre ; le titre de ce premier essai, le *Siècle de Sésostris*, me fut sans doute suggéré par le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, nouveau alors, et qui faisait sensation..... Pendant mon séjour à Buriton je me livrai avec application à ma téméraire entreprise, sans que les distractions de la campagne et de la société lui nuisissent beaucoup ; et déjà le concert des applaudissemens publics retentissait à mes oreilles. La découverte de ma faiblesse fut le premier symptôme du bon goût qui se déclara en moi. A mon retour à Oxford, j'abandonnai sagement le Siècle de Sésostris; mais les feuilles informes en sont restées vingt ans au fond d'un tiroir, jusqu'à ce que, dans une revue générale de papiers, elles ont été livrées aux flammes. »

Au milieu de cette fluctuation d'études et d'idées, sans guide dans sa conduite ni dans ses croyances, l'esprit naturellement incertain de Gibbon le livra à tous les désordres d'une jeunesse oisive. L'absence de passions fortement caractérisées le préserva seule de ces grandes fautes de morale qui compromettent une vie entière ; et sans doute aussi le souvenir de ces premières années si douces passées auprès de son excellente parente fut un frein salutaire. Mais l'esprit dans son vol audacieux n'est pas réglé par des lois aussi sûres que l'est le cœur par les lois imprescriptibles de la morale; et là il n'était plus arrêté par ses premiers souvenirs.

» Dès ma plus tendre enfance, dit-il, j'avais été passionné pour les disputes de religion. Ma pauvre tante s'était souvent embarrassée dans les mystères qu'elle s'efforçait de croire; et l'élasticité de ce ressort n'avait pas entièrement cédé à la pesanteur de l'atmosphère d'Oxford. L'aiguillon aveugle de l'oisiveté m'excita à me jeter sans armure dans la carrière dangereuse de la controverse; et, à seize ans, je dévoyai de moi-même dans les erreurs de l'église de Rome. »

La lecture de l'*Examen libre* du docteur Middleton, celle de l'*Histoire des Variations des églises protestantes* de Bossuet, et *l'Exposition de la Doctrine catholique* du célèbre évêque de Meaux, portèrent le doute dans ses croyances protestantes; l'édifice chancelant de sa foi anglicane en fut complètement ébranlé, et la logique de l'histoire l'amena à reconnaître que la foi anglicane n'était pas d'une même pièce que la foi établie par les Basile et les Chrysostôme, les Augustin et les Jérôme. Dès qu'il fut convaincu par la puissante éloquence de Bossuet des fautes, des écarts, des incertitudes et des contradictions des premiers réformateurs, tels que Bossuet les lui faisait apparaître par le plus heureux mélange de raisonnemens et de narration, il en conclut avec lui que l'unité non interrompue de l'église catholique était le signe et le témoin de l'infaillible vérité ; et, ne croyant plus à l'une, il s'imagina véritablement qu'il croyait à l'autre. Dès ce moment son parti fut pris. Le doute assiégeait toujours son esprit, et il cherchait toujours à le fixer. Il sentait qu'il n'était plus protestant, et il résolut de se faire catholique. Malgré les peines sévères d'emprisonnement perpétuel, dont les lois anglaises frappaient encore le prêtre convaincu d'avoir contribué à unir un sujet anglais au siége de Rome, un prêtre accueillit son abjuration secrète.

Aussitôt que le père de Gibbon eut été informé de ce changement de religion, il s'abandonna au premier mouvement de sa colère, et divulgua un secret qui fermait désormais à son fils l'entrée des universités anglaises. Il fallut songer à de nouveaux moyens d'instruction et de répression. Gibbon fut envoyé à Lausanne, sous la tutelle d'un ministre protestant, M. Pavillard, pour y recommencer son noviciat classique et religieux. Une foi bien ardente n'avait jamais été le trait distinctif de ses croyances, et il ne paraît pas que M. Pavillard eût une bien grande peine à lui faire abjurer la nouvelle forme religieuse qu'il avait adoptée et à le rendre au culte anglican. Ils discutèrent quelque temps ensemble, et le jour de Noël 1754 la rétractation fut solennisée à Lausanne. « Dès lors, dit Gibbon en racontant cette cérémonie, et en annonçant tout haut une *pleine conviction* dont il doutait peut-être encore tout bas, je suspendis mes recherches

religieuses, acquiesçant avec une foi implicite au dogme et aux mystères adoptés par le consentement général des catholiques et des protestans. »

Pour bien apprécier la prétendue fermeté du nouveau protestantisme de Gibbon, il suffira de lire dans ses Mémoires son apologie des deux caractères de Chillingworth et de Bayle. On y retrouve un trop grand nombre de réflexions qui peuvent s'appliquer à lui-même pour ne pas croire qu'il ait songé un peu à se peindre en les peignant. J'en rapporte ici quelques passages, parce qu'ils me semblent donner l'explication de la nature de son esprit à lui-même, et que cet esprit se retrouve tout entier dans la manière dont il a traité les morceaux importans de son Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain.

Après avoir peint le savant Chillingworth s'échappant à vingt-huit ans de sa chaire d'Oxford pour aller se faire catholique à Douai, puis revenant du catholicisme au protestantisme, puis se dévoyant encore une fois « pour se fixer sur la terre plus ferme du socinianisme, » il ajoute :

« Si nous pouvions nous en rapporter à une tradition incertaine et à l'opinion vulgaire, l'inquiétude de ses recherches se calma enfin et se résolut en une philosophie indifférente. Cependant sa franchise naturelle et l'innocence de son âme étaient si bien reconnues, que cette légèreté apparente n'affecta point la réputation de Chillingworth. La fréquence de ses changemens ne procédait que d'une recherche trop candide de la vérité. Ses doutes se faisaient jour d'eux-mêmes. Il leur prêtait toute l'assistance de la force de sa raison : alors il devenait trop difficile et trop exigeant; mais, trouvant aussi peu de repos que de sûreté dans ses victoires, il rengageait aussitôt le combat par un nouvel appel à son jugement ; de sorte que, dans ses triomphes comme dans ses défaites, lui-même et lui seul était l'auteur de ses différentes conversions.»

Ce qu'il dit de Bayle est encore plus rapproché de ses propres idées :

« Calme et fier spectateur de la tempête religieuse, le philosophe de Rotterdam condamnait avec une égale autorité la persécution de Louis XIV, les maximes républicaines des calvinistes, leurs vaines prophéties, et l'intolérante bigoterie qui vint agiter quelquefois sa retraite solitaire. Passant en revue les controverses du temps, il opposa l'un à l'autre les argumens de ses adversaires. Maniant successivement les armes des catholiques et des protestans, il prouva que ni la voie de l'autorité, ni celle de l'examen, ne peut offrir à la multitude aucun témoignage certain de la vérité religieuse; et il en conclut adroitement que la coutume et l'éducation sont les seuls fondemens de toute croyance populaire. L'ancien paradoxe de Plutarque, que l'athéisme est moins pernicieux que la superstition, acquiert une vigueur incalculable, orné des couleurs de son esprit et affilé de toute la subtilité de sa logique. Son *Dictionnaire critique* est un vaste dépôt de faits et d'opinions; il y balance les fausses religions avec ses poids sceptiques, jusqu'à ce que les quantités opposées (si je puis employer le langage de l'algèbre) s'annihilent l'une l'autre. Ce pouvoir étonnant qu'il exerçait avec tant de hardiesse, de rassembler les doutes et les objections, l'avait porté à prendre plaisamment le titre de *νεφεληγερέτα Ζευς*, (Jupiter qui rassemble les nuées); et, dans une conversation avec l'ingénieux abbé, depuis cardinal de Polignac, il émit librement à découvert son pyrrhonisme universel : « Je suis bien à la lettre un protestant, lui dit Bayle, car je proteste indifféremment contre tous les systèmes et toutes les sectes. »

Lorsque Gibbon arriva à Lausanne, il ne savait pas un mot de français; mais la nécessité l'eut bientôt familiarisé avec notre langue, et, quand il quitta Lausanne en 1755, le français, dans lequel il pensait involontairement, était devenu plus familier à son oreille, à sa langue, à sa plume, que l'anglais lui-même.

Son amour pour la lecture, glacé par le séjour d'Oxford, s'était réveillé plus ardent; de nouvelles formes de style, une littérature nouvelle s'offraient à lui; la comparaison des matières et des opinions étendait ses vues et redressait ses préjugés. Il reprit, sous la tutelle du bon M. Pavillard, l'étude des langues latine et grecque, et celle du droit des gens et des nations. « C'est surtout, dit-il, dans l'étude assidue et répétée de Montesquieu que je trouvais des délices, de Montesquieu dont l'énergie de style et la hardiesse d'hypothèses ont eu la puissance de réveiller et d'exciter le génie du siècle. Mais trois ouvrages, ajoute-t-il, ont surtout contribué à former l'historien de l'empire romain. 1° Les *Lettres provinciales* de Pascal, que j'ai relues presque tous les ans avec un nouveau plaisir, m'apprirent à manier l'arme de l'ironie grave et modérée, et à l'appliquer même à la solennité des su-

jets ecclésiastiques. 2° La *Vie de Julien*, par l'abbé de La Bletterie, m'apprit comment on doit étudier l'homme et juger le temps. 3° Dans l'Histoire civile de Naples, par Giannone. j'observai avec un œil critique les progrès et l'abus du pouvoir sacerdotal et les révolutions de l'Italie dans les siècles d'obscurité. »

Des études enfin bien dirigées, une correspondance avec quelques savans du continent, un bon accueil dans les maisons les plus agréables du pays, où il eut quelquefois l'occasion de voir Voltaire jouer dans ses propres tragédies, quelques excursions en Suisse, firent couler bien rapidement les cinq années de son séjour à Lausanne. Une affection tendre, le seul amour qu'il éprouva dans sa vie, vint donner un charme nouveau à un voyage dont son père avait cru faire un exil.

« J'hésite, dit Gibbon dans ses Mémoires, dans la crainte d'un ridicule, en approchant du sujet délicat d'un ancien amour. Par ce mot je n'entends pas ces attentions polies, cette galanterie sans espérance et sans dessein, qui a pris sa source dans l'esprit de chevalerie, et s'est comme entrelacée dans le tissu des mœurs françaises. J'entends, par cette passion, ce mélange de désir, d'amitié, de tendresse, que parmi toutes les femmes une seule allume, qui la fait préférer à tout son sexe, et fait rechercher sa possession comme le suprême, l'unique bonheur de notre existence. Je n'ai point à rougir en me rappelant l'objet de mon choix; et, quoique mon amour ait été sans succès, j'ai plutôt à m'enorgueillir d'avoir été susceptible une fois d'un amour aussi pur et exalté. Les attraits personnels de mademoiselle Susanne Curchod étaient embellis par les vertus et par les talens de l'esprit. Sa fortune était médiocre, mais sa famille était respectable. Sa mère, native de France, avait préféré sa religion à son pays. La profession de son père ne contrastait point avec la modération et la philosophie de son caractère; et. dans l'obscure situation de ministre de Crassi, village placé dans les montagnes qui séparent le pays de Vaud de la Franche-Comté, livré à des fonctions pénibles, il vivait content d'un modeste salaire. Dans la solitude où il était retiré, il s'appliqua à donner une éducation littéraire, savante même, à sa fille unique. Elle surpassa ses espérances par ses progrès dans les sciences et les langues; et, dans ses courtes visites à quelques-uns de ses parens à Lausanne, l'esprit, la beauté et l'érudition de Mlle Curchod furent le sujet des applaudissemens universels. Les récits d'un tel prodige éveillèrent ma curiosité. Je la vis, et j'aimai. Je la trouvai savante sans pédanterie, animée dans la conversation, pure dans ses sentimens, et élégante dans ses manières. La première et soudaine émotion se fortifia par l'habitude et le rapprochement d'une connaissance plus familière. Elle me permit de lui faire deux ou trois visites chez son père. J'ai passé quelques jours heureux dans les montagnes de la Franche-Comté. Ses parens encouragèrent honorablement ma recherche. Dans le calme de la retraite, les légères vanités de la jeunesse n'agitant plus son cœur distrait, elle prêta l'oreille à la voix de la vérité et de la passion; et je puis me flatter de l'espérance d'avoir fait quelque impression sur un cœur vertueux. A Crassi, à Lausanne, je me livrai à l'illusion du bonheur : mais, à mon retour en Angleterre, je découvris bientôt que mon père ne voudrait jamais consentir à cette alliance, et que, sans son consentement, je serais abandonné et sans espérance. Après un combat pénible, je cédai à ma destinée. Je soupirai comme amant, j'obéis comme fils. »

Mlle Curchod, qui fit naître cette première et même cette unique passion de Gibbon, devint depuis Mme Necker, et fut la mère de Mme de Staël. Peu de femmes sans doute réunirent au même degré la beauté, l'esprit, la grâce, la noblesse de caractère qui s'assurent l'affection après l'avoir inspirée; mais les passions du cœur comme celles de l'esprit, l'amour comme la foi, furent toujours, chez Gibbon, plutôt un choix qu'un entraînement, un goût qu'une passion, une transaction qu'une conviction. Il avait renoncé au catholicisme avec la même froideur qu'il l'avait embrassé; il se sépara de Mlle Curchod en terminant une lettre, qui commençait avec deux pages fort affectueuses, suivies de deux autres fort raisonnables, par ces mots : « C'est pourquoi, mademoiselle, j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur, Édouard Gibbon; » et il put la revoir tranquillement ensuite lorsqu'elle fut à Paris dans tout son éclat, et sans que M. Necker eût à craindre, de part ni d'autre, qu'un feu mal éteint se rallumât.

Ainsi guéri de ses affections pour une foi et une femme étrangères, Gibbon revint en Angleterre en 1758. Ses habitudes, ses pensées, sa langue n'étaient plus les habitudes, les pensées, ni la langue de son pays. Le premier ouvrage qu'il publia, ouvrage commencé à Lausanne, était même écrit en langue française.

C'était l'*Essai sur l'étude de la littérature*, qui fut mieux accueilli sur le continent que dans le pays de l'auteur. Pour l'imprégner plus fortement de nouveau des usages anglais, son père le fit entrer, comme capitaine, dans un régiment de milice, où il avait lui-même le grade de major. Mais Gibbon était peu fait pour l'état militaire, et, dès que la paix eut fait licencier les milices, il reprit sa vie d'étude. Cette fois ce furent les auteurs anglais qui furent les objets de sa prédilection.

« Les compagnons favoris de mon loisir, dit-il, étaient les écrivaifis anglais postérieurs à la révolution, où on respire l'esprit de liberté et de raison. Ils me furent en outre très-utiles pour rétablir la pureté de mon langage, corrompu par le long usage d'un idiome étranger. Les conseils judicieux de M. Mallet[1], m'indiquèrent les ouvrages de Swift et d'Adison. L'esprit et la simplicité sont leurs attributs communs; mais le style de Swift est soutenu par une vigueur mâle et originale, celui d'Adison orné par les grâces modernes de l'élégance et de la douceur. L'ancien reproche qu'aucun autel anglais n'avait été élevé à la muse de l'histoire était déjà réfuté par les premiers travaux de Robertson et de Hume : l'*Histoire d'Écosse* et celle *des Stuarts*. J'aurai la présomption de dire que je n'étais pas indigne de les lire, et je ne déguiserai pas les divers sentimens que leur lecture répétée me fit éprouver. La perfection des plans, le langage nerveux, la majesté du style du docteur Robertson, m'enflammèrent de l'ambitieuse espérance d'être un jour en état de marcher sur ses traces. La philosophie calme. les inimitables beautés négligées de son ami et de son rival, me forcèrent souvent à fermer le livre avec un sentiment mêlé de délices et de désespoir. »

L'admiration pour les grands historiens anglais le préparait tout doucement à devenir leur disciple et enfin leur égal. Divers sujets historiques se présentaient à ses recherches : l'expédition de Charles VIII en Italie, qui est plutôt une introduction de grands événemens qu'un événement grand et important en lui-même; la vie de sir Philip Sidney, celle de sir Walter Raleigh; l'histoire de la liberté suisse; celle de Florence sous les Médicis. Il balança entre ces divers sujets sans s'arrêter à aucun. Il n'avait pas encore trouvé le sujet qui devait féconder les germes de son talent.

[1] Poëte anglais, auteur d'une tragédie d'Elvire.

Le succès que son *Essai sur la littérature* avait obtenus en France lui donnèrent le désir de profiter de ce moment pour aller se lier avec la brillante société littéraire qui attirait sur Paris les regards de toute l'Europe élégante. Il s'y lia avec Diderot, d'Alembert, Barthélemy, Raynal, Duclos, d'Holbach, Helvétius, et fut accueilli dans les salons hospitaliers de madame Geoffrin et du Bocage. Après l'hiver de Paris, le printemps l'appelait en Suisse; et bien recommandé partout par son parent Acton[1], il arriva sur les bords du lac de Genève au mois de mai 1763. Le séjour de Lausanne avait à chaque voyage de nouveaux charmes pour lui. Il en parla toujours avec plus de grâce que la tournure habituelle de son esprit ne semble le comporter.

« Ma société favorite, dit-il en parlant de ce voyage, avait pris, d'après l'âge de ses membres, la dénomination orgueilleuse de *Société du printemps*. Elle était composée de quinze à vingt jeunes demoiselles de bonne famille, sans être des premières de la ville. La plus âgée n'avait pas peut-être vingt ans, toutes agréables, plusieurs jolies, et deux ou trois d'une beauté parfaite. Elles s'assemblaient dans les maisons les unes des autres presque tous les jours, sans être sous la garde ni même en présence d'une mère ou d'une tante. Au milieu d'une foule de jeunes gens de toutes les nations de l'Europe, elles étaient confiées à leur seule prudence; elles riaient, chantaient, dansaient, jouaient aux cartes et même des comédies. Mais, au sein de cette gaîté insouciante, elles se respectaient elles-mêmes, et étaient respectées par les hommes. La ligne délicate entre la liberté et la décence n'était jamais franchie par un geste, un mot ou un regard; et leur innocence virginale ne fut jamais souillée par le plus léger souffle de scandale ou de soupçons. Institution singulière, témoignage de l'innocente simplicité des mœurs suisses! »

Après un séjour de près d'une année à Lausanne, il partit pour l'Italie. On a vu dans les premières lignes de cette biographie comment l'aspect de Rome dans sa majesté antique lui fit naître l'idée d'écrire son histoire, et comment la présence du moine qui chantait

[1] Un des membres de cette famille était établi à Besançon, un frère de celui-ci devint ministre du roi de Naples. Le fils du ministre est etabli en France, où il a épousé la fille du duc de Dalberg; c'est entre ses mains qu'est parvenue aujourd'hui, par héritage de parenté, une partie du patrimoine de la famille Gibbon.

vêpres dans le temple de Jupiter l'arracha à son enthousiasme d'antiquaire et lui inspira peut-être le secret désir de se venger sur l'institution en général du désappointement produit en lui par un de ses membres. Gibbon a décrit dans ses Mémoires par quels travaux il se prépara à ce grand œuvre. Les citations multipliées au bas des pages de son histoire, et surtout les faits, et leurs conséquences présentées avec habileté dans son histoire, prouvent assez les travaux consciencieux auxquels il dut se livrer.

Il ne commença la rédaction définitive de ses recherches que deux ans après son retour de Londres, et lorsque après la mort de son père il fut établi avec aisance dans sa maison et sa bibliothèque. « Au premier aperçu, dit-il, tout était obscur et douteux, jusqu'au titre de l'ouvrage, l'époque précise de la décadence et de la chute de l'empire, les limites de l'introduction, la division des chapitres et l'ordre de la narration, et je fus souvent tenté d'abandonner un travail de sept années. Le style d'un auteur doit être l'image de son esprit; mais le choix et la docilité de l'expression sont le fruit de l'exercice. Il me fallut faire bien des essais avant de pouvoir saisir le ton moyen entre celui d'une insipide chronique et d'une déclamation de rhéteur. Trois fois je refis le premier chapitre, et deux fois le second et le troisième, avant d'être passablement content de leur effet. J'avançai ensuite d'un pas plus égal et plus facile; mais il m'a fallu revenir trois fois successivement sur les XVe et XVIe chapitres [1], pour les réduire d'un gros volume qu'ils formaient à l'étendue qu'ils ont à présent. »

Le premier volume parut en février 1776. Trois éditions en furent rapidement épuisées. Les félicitations lui arrivaient de toutes parts. La plus flatteuse à ses yeux fut la lettre suivante qu'il reçut du célèbre Hume :

« Edimbourg, le 18 mars 1776. — Mon cher monsieur, pendant que je suis encore à dévorer avec autant d'avidité que d'impatience votre volume historique, je ne puis résister au besoin de laisser percer quelque chose de cette impatience, en vous remerciant de votre agréable présent, et en vous exprimant la satisfaction que votre ouvrage m'a fait éprouver. Soit que je considère la dignité de votre style, la profondeur de votre sujet ou l'étendue de votre savoir, votre livre me paraît également digne d'estime; et j'avoue que, si je n'avais pas déjà joui du bonheur de votre connaissance personnelle, un tel ouvrage, dans notre siècle, de la part d'un Anglais, m'aurait donné quelque surprise. Vous pouvez en rire; mais, comme il me paraît que nos compatriotes se sont livrés à peu près pour une génération entière à une faction barbare et absurde, et ont totalement négligé tous les beaux-arts, je ne m'attendais plus de leur part à aucune production estimable. Je suis sûr que vous aurez du plaisir, comme j'en ai moi-même, à apprendre que tous les hommes de lettres de cette ville se réunissent à admirer votre ouvrage et à désirer sa continuation avec sollicitude.

» Quand j'entendis parler de votre entreprise, il y a déjà quelque temps, j'avoue que je fus un peu curieux de voir comment vous vous tireriez du sujet de vos deux derniers chapitres. Je trouve que vous avez observé un tempérament très-prudent; mais il était impossible de traiter ce sujet de manière à ne pas donner prise à des soupçons contre vous, et vous devez vous attendre que des clameurs s'élèveront. Si quelque chose peut retarder votre succès auprès du public, c'est cela; car à tout autre égard votre ouvrage est fait pour réussir généralement; mais, parmi beaucoup d'autres signes de décadence, la superstition, qui prévaut en Angleterre, annonce la chute de la philosophie et la perte du goût; et, quoique personne ne soit plus capable de les faire revivre que vous, vous aurez probablement, à votre début, des combats à livrer.

» Je vois combien est grande votre incertitude à l'égard de l'authenticité des poëmes d'Ossian. Elle est certainement fondée. Il est étrange en effet qu'il ait pu paraître possible à quelqu'un de sensé que plus de vingt mille vers, et avec eux des faits historiques sans nombre, aient été conservés pendant cinquante générations, par la seule tradition verbale, et par la plus grossière, peut-être, de toutes les nations européennes, la plus nécessiteuse, la plus turbulente et la moins fixée. Quand une supposition est aussi contraire au sens commun, il n'y a, en sa faveur, aucun témoignage positif qui mérite jamais qu'on y ait égard. Les hommes ont une grande propension à affirmer comme témoins tout ce qui flatte leurs passions et leurs préjugés nationaux. Vous êtes donc plus qu'indulgent pour nous en hésitant sur ce sujet.

» Je dois vous dire que nous sommes tous

[1] Ceux relatifs à l'établissement du christianisme.

très-impatiens d'apprendre que votre collection de matériaux pour le second volume est complète, et que vous êtes de plus considérablement avancé dans sa composition. Je vous parle plus au nom de mes amis qu'au mien, ne devant pas m'attendre à vivre assez pour en voir la publication. Le volume qui suivra sera d'une exécution plus délicate que le précédent; mais je me fie à votre prudence pour vous démêler des difficultés, et, à tout événement, pour mépriser les clameurs des bigots : vous avez du courage. Je suis avec beaucoup d'estime, mon cher monsieur, etc. etc.

» DAVID HUME. »

Mais les premiers hommages une fois rendus, les critiques eurent leur tour. Le 15e et le 16e chapitres, qui contiennent l'histoire critique de l'établissement du christianisme, donnèrent lieu aux plus violentes attaques. « Si j'eusse cru, dit Gibbon lui-même, que la majorité des lecteurs anglais fût si passionnément attachée, ne fût-ce qu'au nom ou à l'ombre du christianisme, si j'eusse prévu la vivacité d'émotions qu'ont éprouvée ou feint d'éprouver les personnes pieuses, ou timides, ou prudentes, dont j'avais atteint la sensibilité délicate, j'aurais pu adoucir peut-être ces deux terribles chapitres, qui, sans me concilier beaucoup d'amis, devaient me faire un si grand nombre d'ennemis. Mais le trait était lancé, l'alarme sonnée; et, si la voix de nos prêtres fut âcre et bruyante, j'ai à me féliciter du moins de ce que les armes de la persécution n'étaient pas en leur pouvoir. »

Au lieu de céder à l'orage et de perdre son temps à répondre aux attaques, il prit le sage parti de poursuivre son ouvrage avec une ardeur et une persévérance plus actives; mais le 2e et le 3e volumes qui terminent la première époque, parurent cinq ans après le premier, en avril 1781, et les trois derniers volumes furent publiés douze ans après le premier, en mai 1788.

« Ce fut, dit-il, le jour, ou plutôt la nuit du 27 juin 1789 que, dans mon jardin, dans ma maison d'été, j'écrivis les dernières lignes de la dernière page. Après avoir posé ma plume, je fis plusieurs tours sous un berceau d'acacias, d'où la vue domine et s'étend sur la campagne, le lac de Genève et les montagnes. L'air était tempéré, le ciel serein; le globe argenté de la lune était réfléchi par les eaux, et toute la nature était silencieuse. Je ne dissimulerai pas ma première émotion de joie à cet instant du recouvrement de ma liberté et peut-être de l'établissement de ma réputation; mais mon orgueil fut bientôt humilié, et une mélancolie pensive s'empara de mon esprit, à l'idée que j'avais pris un congé éternel d'un vieux et agréable compagnon, et que, quelle que pût être la durée future de mon histoire, la vie présente de l'historien ne pouvait plus être longue. »

Il était alors âgé de 52 ans, et s'était retiré une troisième fois à Lausanne, pour s'y reposer des déceptions de sa carrière politique. La vie des affaires n'avait été ni longue ni glorieuse pour lui. Il n'avait ni ces émotions puissantes qui entraînent les assemblées, ni ces convictions profondes qui les soumettent. Entré au parlement un peu avant l'apparition de son premier volume, il s'était laissé entraîner dans le mouvement de la sphère ministérielle et avait été récompensé de la docilité de son vote par un emploi de huit cents livres sterling parmi les lords-commissaires du commerce et des colonies. Il avait même écrit pour le ministère un mémoire dirigé contre la France, au moment de la rupture, et auquel Beaumarchais avait répondu. La chute du ministère entraîna celle de sa place, et, réduit à sa fortune personnelle, il préféra une vie commode auprès de ses amis de Suisse. Il eut toujours à se féliciter d'avoir choisi Lausanne comme une nouvelle patrie.

Il était encore dans cette ville lorsque les orages de la révolution française y poussèrent les premiers flots de l'émigration. Une révolution qui venait porter l'agitation dans sa vie de repos n'était pas un événement avec lequel il pût sympathiser. Inoffensif pour les autres, il n'aimait à sacrifier son bonheur au bonheur de personne, et l'enthousiasme le plus désintéressé lui paraissait toujours ressembler un peu à la folie. Ses amis étaient frappés dans leurs fortunes et dans leur vie, les communications interrompues, l'avenir incertain : il y avait là de quoi ébranler une philanthropie d'une trempe plus dure que ne l'eût été celle de Gibbon. Il eût fallu, dans la situation où était Gibbon, s'élever au-dessus des maux présens de la révolution française pour contempler ses bienfaits à venir, préférer le triomphe permanent de la cause des nations en général à la tranquillité momentanée d'un pays en particulier, et l'affranchissement des hommes à son propre bien-être si court et si incertain.

Il n'était ni dans les habitudes ni dans la nature de son esprit d'en agir ainsi. Au printemps de 1793, à la nouvelle de la mort de la

femme d'un de ses amis, lord Sheffield, il se décida à braver tous les obstacles que la guerre mettait sur sa route, et il se rendit par Francfort à Londres où il arriva au mois de juin, assez souffrant des fatigues du voyage, augmentées encore par le poids de son énorme corpulence et par les tourmens d'une dangereuse maladie. Ses souffrances allèrent en croissant à Londres, et, quoiqu'il s'aveuglât lui-même sur son danger, ses amis redoutaient à chaque instant de le perdre. Une suite d'opérations chirurgicales usa le peu de forces qui lui restaient, et il mourut le 16 janvier 1794, âgé de 57 ans.

Outre son grand ouvrage de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, Gibbon a laissé quelques *fragmens historiques*, des *Mémoires sur sa vie* et un *Essai sur l'étude de la littérature* en langue française. Son ami lord Sheffield a publié ces divers morceaux, en y ajoutant une partie de sa correspondance.

Les *Mémoires*, *Lettres et Fragmens historiques* ont été traduits en français, et publiés en l'an V, en 2 vol. in-8°.

L'*Histoire de la décadence* a été traduite et publiée à différentes époques. Une partie a paru du vivant de l'auteur. Elle a été traduite d'abord par M. Le Clerc de Septchênes, puis continuée par MM. de Meunier et Cantwel. On attribue à Louis XVI une partie de la traduction de Le Clerc de Septchênes. C'est la meilleure partie de cet ouvrage fait par tant de mains.

Madame Guizot a revu cette traduction faite à tant de reprises, en corrigeant ce qu'elle avait de trop imparfait. Son édition, publiée en 1828, en 13 vol. in-8°, avec quelques notes de M. Guizot sur les XV[e] et XVI[e] chapitres de Gibbon, relatifs à l'établissement du christianisme, était la meilleure qui eût encore paru.

J'ai revu moi-même ces diverses éditions de la même traduction, en profitant des indications de madame Guizot, et en y ajoutant quelques autres corrections qui avaient pu lui échapper. Je n'ai pas cru devoir ajouter une seule note aux notes de Gibbon. C'est son travail, et non le mien, que je voulais offrir au public. J'ai voulu que l'action de l'auteur sur son lecteur restât parfaitement libre de toute influence favorable ou contraire, et j'ai fait de mon mieux pour ramener le traducteur à suivre pied à pied son original, sans le fausser ni le tronquer. Ainsi revue, la traduction reproduite ici ne peut certainement être placée à côté de l'original, mais du moins le sens et l'esprit de l'auteur y sont toujours fidèlement rendus.

Paris, 6 décembre 1835.

J.-A.-C. BUCHON.

DÉCADENCE ET CHUTE

DE L'EMPIRE ROMAIN.

PREMIÈRE ÉPOQUE

DEPUIS LE RÈGNE DE TRAJAN ET DES ANTONINS
JUSQU'A LA DESTRUCTION DE L'EMPIRE D'OCCIDENT
PAR LES GERMAINS ET LES SCYTHES.

PRÉFACE

DU PREMIER VOLUME DE L'ÉDITION ORIGINALE.

Mon intention n'est pas de m'étendre sur la variété et sur l'importance du sujet que j'ai entrepris de traiter : le mérite du choix ne servirait qu'à mettre dans un plus grand jour, et à rendre moins pardonnable la faiblesse de l'exécution. Mais, en donnant au public cette première partie de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, je crois devoir expliquer en peu de mots la nature de cet ouvrage, et marquer les limites du plan que j'ai embrassé.

On peut diviser en trois périodes les révolutions mémorables qui, dans le cours d'environ treize siècles, ont sapé l'édifice de la grandeur romaine, et l'ont enfin renversé.

I. Ce fut dans le siècle de Trajan et des Antonins que la monarchie romaine, après avoir atteint toute sa force et toute sa maturité, commença à pencher vers sa ruine. Ainsi, la première période s'étend depuis le règne de ces princes jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident par les armes des Germains et des Scythes, tige grossière des nations les plus polies de l'Europe moderne. Cette révolution extraordinaire, qui mit Rome au pouvoir des Goths, s'accomplit dans les premières années du sixième siècle.

II. La seconde période commence avec le règne de Justinien qui, par ses lois et par ses victoires, rendit à l'empire d'Orient un éclat éphémère. Elle renferme l'invasion des Lombards en Italie; la conquête de l'Asie et de l'Afrique par les Arabes, qui avaient embrassé la religion de Mahomet ; la révolte du peuple romain contre les faibles souverains de Constantinople ; et l'élévation de Charlemagne, qui en 800 fonda le second empire d'Occident, l'empire germanique.

III. La dernière et la plus longue de ces périodes contient environ six siècles et demi, depuis le renouvellement de l'empire en Occident jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, et l'extinction de la race de ces princes dégénérés, qui se paraient des vains titres de César et d'Auguste, tandis que leurs domaines étaient circonscrits dans les murailles d'une seule ville, où l'on ne conservait même aucun vestige de la langue et des mœurs des anciens Romains. Les Croisades forment une partie nécessaire du récit des événemens de cette période, considérées dans leur influence sur la ruine de l'empire grec. Il serait bien difficile aussi, en parlant de ces guerres sacrées, d'interdire à la curiosité quelques excursions dans les recherches relatives à l'état où se trouvait la ville de Rome au milieu des ténèbres et de la confusion du moyen âge.

En hasardant, peut-être avec trop de précipitation, la publication d'un ouvrage qui, à tout égard, mérite la qualification d'imparfait, je contracte, je le sens bien, l'obligation de terminer, probablement dans un second volume [1], la première de ces mémorables époques, et de donner au public l'Histoire complète de la décadence et de la chute de Rome,

[1] Gibbon, ainsi que cela arrive fréquemment, ne s'était pas fait une idée parfaitement exacte des travaux qui lui restaient à faire pour compléter son ouvrage. Le reste de la première époque, comprenant les chapitres XVII à XXXVIII, contenus dans le premier volume de cette édition, a formé deux volumes in-4° de l'édition anglaise.

depuis le siècle des Antonins jusqu'à la destruction de l'empire en Occident. Quant aux époques suivantes, quelles que puissent être mes espérances, je n'ose prendre des engagemens aussi formels. L'exécution du plan immense que j'ai tracé remplirait le long intervalle qui sépare l'Histoire ancienne de l'Histoire moderne; mais il exigerait bien des années de santé, de loisir et de persévérance.

Jam provideo animo, velut qui, proximis littori vadis inducti, mare pedibus ingrediuntur, quicquid progredior, in vastiorem me altitudinem, ac velut profundum invehi, et crescere penè opus, quod prima quæque perficiendo minui videbatur. Tit. Liv., l. XXXI, c. I.

Bentinck-Street, 1 février 1776.

ED. GIBBON.

P. S. — L'Histoire complète de la décadence et de la chute de l'Empire romain dans l'Occident, telle que je la publie aujourd'hui, me tient quitte de mes engagemens envers le public. Si l'opinion publique encourage mes efforts, peut-être me déciderai-je à continuer un ouvrage qui, quelque fatigant qu'il paraisse, est la plus agréable occupation de mes loisirs.

Bentinck-Street, 1er mars 1781.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION COMPLÈTE DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE.

Un auteur se persuade aisément que l'opinion publique ne cesse pas de se montrer favorable à ses travaux. J'ai donc pris la résolution formelle de continuer cet ouvrage jusqu'à la dernière période fixée dans mon premier plan comme dans la vie de l'empire romain, je veux dire la prise de Constantinople par les Turcs en l'année 1453. Le lecteur le plus patient, en calculant que trois volumes in-4° ont été déjà consacrés aux événemens de quatre siècles [1], éprouvera peut-être quelque effroi en considérant le long espace de neuf cents ans qui me reste à traiter. Mais mon intention n'est pas de m'étendre d'une manière aussi minutieuse sur toute la durée de l'Histoire Byzantine. Dès mes premiers pas dans cette époque, le règne de Justinien et les conquêtes des Mahométans méritent et obtiendront mon attention; et le dernier siècle de Constantinople qui comprend les croisades de l'établissement des Turcs, se lie intimement aux révolutions de l'Europe moderne. Du septième au onzième siècle, cet intervalle de ténèbres sera comblé par une narration concise des faits qui me paraîtront les plus intéressans ou les plus importans.

[1] Ces trois volumes in-4° renfermaient les trente-huit premiers chapitres, contenus en entier dans le premier volume de notre édition et formant un tout complet, puisqu'ils renferment la première époque.

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION IN-8° DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE.

Je présente aujourd'hui au public, sous un format plus commode, l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain. Quelques changemens et améliorations se sont présentés à mon esprit; mais je n'ai pas voulu faire tort à ceux qui avaient acheté les premières éditions. J'avais déjà eu occasion de connaître et de louer l'exactitude de mon imprimeur; et on m'excusera, je l'espère, si, au milieu des affaires d'un hiver fort occupé[1], j'ai préféré les plaisirs de la composition et de l'étude aux soins minutieux d'une révision d'un premier ouvrage.

20 avril 1793. Bentinck-Street.

Le soin et l'exactitude sont les seuls mérites dont puisse se glorifier une histoire, si on peut toutefois se faire un mérite de l'accomplissement d'un devoir indispensable. Il doit donc m'être permis de dire que j'ai soigneusement examiné tous les documens originaux qui

[1] Il était alors membre du parlement.

pouvaient jeter quelque lumière sur le sujet que j'ai entrepris de traiter. Si je parviens jamais à mettre à fin le plan étendu que j'ai tracé dans ma préface, je terminerai peut-être mon ouvrage par un examen critique des divers auteurs que j'ai eu à consulter. Bien qu'une semblable entreprise puisse m'exposer au reproche d'ostentation d'érudition, je n'en suis pas moins persuadé qu'elle peut être aussi agréable qu'intéressante.

Je me contenterai pour le moment d'une seule observation. Les biographes qui, sous les règnes de Dioclétien et de Constantin, ont composé ou plutôt compilé la vie des empereurs depuis Adrien jusqu'aux fils de Carus, sont communément connus sous les noms d'Ælius Spartianus, Julius Capitolinus, Ælius Lampridius, Vulcatius Gallicanus, Trebellius Pollion et Flavius Vopiscus ; mais il y a tant de confusion dans les titres des manuscrits, et tant de disputes parmi les critiques (voyez Fabricius, Bibl. lat., l. III, c. 6) sur leur nombre, leurs noms et leur part respective de collaboration, que, pour la plupart du temps, je les ai cités, sans distinction de nom propre, sous le titre général et si connu d'Histoire Augustine.

ÉD. GIBBON.

HISTOIRE

DE

LA DÉCADENCE ET DE LA CHUTE

DE L'EMPIRE ROMAIN,

PAR ÉDOUARD GIBBON.

CHAPITRE PREMIER.

Étendue et force militaire de l'Empire, dans le siècle des Antonins.

Dans le second siècle de l'ère chrétienne, Rome avait soumis à son empire les plus belles contrées de la terre, et comptait parmi ses sujets les peuples les plus civilisés. Le courage, la discipline, une réputation acquise par une longue suite de victoires, assuraient les frontières de cette immense monarchie. L'influence douce, mais puissante, des lois et des mœurs, avait insensiblement cimenté l'union de toutes les provinces : leurs habitans jouissaient et abusaient, au sein de la paix, des avantages du luxe et des richesses. On conservait cependant, avec un respect religieux, l'image d'une constitution libre. Le sénat romain possédait en apparence l'autorité souveraine, et les empereurs étaient revêtus de la puissance exécutrice. Pendant plus de quatre-vingts ans, l'administration publique fut dirigée par les talens et la vertu de Trajan, d'Adrien et des deux Antonins. Nous décrirons d'abord l'état florissant de l'empire dans cette heureuse période; nous rapporterons ensuite les circonstances les plus intéressantes qui en ont accompagné la décadence et la chute, depuis la mort de Marc Aurèle : révolution à jamais mémorable, et qui influe encore maintenant sur toutes les nations du globe.

Les principales conquêtes des Romains furent achevées dans le temps de la république. Les empereurs se contentèrent, pour la plupart, de conserver ces domaines, dont l'acquisition était le fruit de la profonde sagesse du sénat, de l'émulation active des consuls et de l'enthousiasme militaire du peuple. Les sept premiers siècles n'avaient présenté qu'une succession rapide de triomphes; mais il était réservé à l'empereur Auguste d'abandonner le projet ambitieux de subjuguer l'univers. Ce fut lui qui introduisit l'esprit de modération dans les conseils publics. Porté à la paix, autant par sa situation que par son caractère, il s'aperçut aisément que Rome, parvenue au faîte de la grandeur, avait plus à craindre qu'à espérer en ambitionnant de nouvelles conquêtes. En effet, dans la poursuite de ces guerres lointaines, l'entreprise devenait tous les jours plus difficile, le succès plus douteux, et la possession moins avantageuse. L'expérience d'Auguste vint à l'appui de ces réflexions salutaires. Au lieu de s'exposer aux flèches des Parthes, il crut faire assez pour sa gloire d'obtenir la restitution des drapeaux et des prisonniers qui avaient été enlevés à l'infortuné Crassus [1].

[1] Dion Cassius (l. LIV, p. 736), avec les notes de Reymar, qui a rassemblé tout ce que la vanité romaine nous

Ses généraux, dans les premières années de son règne, voulurent subjuguer l'Éthiopie et l'Arabie-Heureuse : ils marchèrent l'espace de trois cents lieues environ vers le midi du tropique; mais la chaleur du climat arrêta bientôt les conquérans, et protégea les faibles habitans de ces régions éloignées[1]. Le nord de l'Europe semblait être à l'abri d'une invasion; des neiges et des frimats ne pouvaient dédommager les vainqueurs de leurs dépenses et de leurs fatigues. Couverte de bois et de marais, la Germanie nourrissait dans son sein des barbares courageux, qui méprisaient la vie lorsqu'elle était séparée de la liberté. Ils parurent à la vérité se soumettre d'abord à la puissance formidable de Rome; mais ils se rétablirent bientôt dans leur indépendance. Le désespoir leur donna des forces, et ils imprimèrent dans l'esprit d'Auguste une idée terrible des vicissitudes de la fortune[2]. A la mort de ce prince, son testament fut lu publiquement dans le sénat : Auguste laissait à ses successeurs, comme la portion la plus utile de son héritage, l'avis important de resserrer l'empire dans les bornes que la nature semblait avoir elle-même tracées : à l'occident, l'océan Atlantique; le Rhin et le Danube au nord; l'Euphrate à l'orient; et, vers le midi, les sables brûlans de l'Arabie et de l'Afrique[3].

Le genre humain était redevable de son bonheur à la sagesse d'Auguste : les vices et la lâcheté de ses successeurs assurèrent encore la tranquillité de l'empire. Les premiers Césars, plongés dans la mollesse, ou engagés dans l'exercice de la tyrannie, se montraient rarement aux provinces et à la tête des armées. Jaloux de la valeur et des succès de leurs lieutenans, ils ne purent consentir à les voir jouir des honneurs du triomphe dont leur indolence les rendait indignes. La réputation militaire d'un sujet devint un attentat à la dignité impériale. Les généraux se contentaient de garder les frontières qui leur avaient été confiées : leur devoir et leur intérêt leur défendaient également d'aspirer à des conquêtes qui ne leur auraient pas été moins fatales qu'aux nations vaincues[1].

La Bretagne fut la seule province que les Romains ajoutèrent à leurs domaines dans le premier siècle de notre ère. Les empereurs crurent alors devoir plutôt marcher sur les traces de César que suivre les maximes d'Auguste. La situation d'une île voisine de la Gaule leur inspira le dessein de s'en rendre maîtres : leur avidité était encore irritée par l'espoir agréable, quoique incertain, d'y trouver des perles[2]. La Bretagne semblait être un monde séparé; ainsi cette conquête formait à peine une exception au plan généralement adopté pour le continent. Après une guerre d'environ quarante ans[3], entreprise, soutenue et terminée par les plus stupides, les plus dissolus et les plus lâches de tous les princes, une grande partie de l'île subit le joug des Romains[4]. Les différentes tribus qui compo-

a laissé à cette occasion. Le marbre d'Ancyre, sur lequel Auguste avait fait graver ses exploits, nous apprend que cet empereur força les Parthes à restituer les drapeaux de Crassus.

[1] Strabon (l. XVI, p. 780); Pline (Hist. natur. l. VI, c. 32, 35), et Dion Cassius (l. LIII, p. 723. et l. LIV, p. 734), nous ont laissé des détails très-curieux de ces guerres. Les Romains se rendirent maîtres de Mariaba ou Merab, ville de l'Arabie-Heureuse, bien connue des Orientaux (v. Abulfeda, et la Géographie nubienne, p. 52). Ils pénétrèrent, après une marche de trois jours, jusqu'au pays qui produit les épices, principal objet de leur invasion.

[2] Par le massacre de Varus et de ses trois légions. (V. le premier livre des *Annales* de Tacite, Suétone, Vie d'Auguste, c. 33, et *Velleius Paterculus*, l. II, c. 117, etc.) Auguste ne reçut pas la nouvelle de cette défaite avec toute la modération ni toute la fermeté que l'on devait naturellement attendre de son caractère..

Tacite, Annal. l. 11; Dion Cassius, l. LVI, p. 833, et le Discours d'Auguste lui-même, dans la Satire des Césars. Ce dernier ouvrage est fort éclairci par les savantes notes de son traducteur français. M. Spanheim.

[1] Germanicus, Suetonius Paulinus et Agricola furent traversés et rappelés dans le cours de leurs victoires. Corbulon fut mis à mort. Le mérite militaire, comme Tacite l'exprime admirablement, était réellement *imperatoria virtus*.

[2] César n'allègue point un pareil motif, mais Suétone en fait mention, c. 47. Au reste, les perles de la Bretagne eurent peu de valeur à raison de leur couleur obscure et livide. Tacite observe que c'était un défaut inhérent (Vie d'Agricola, c. 12). « *Ego faciliùs crediderim naturam* » *margaritis deesse, quàm nobis avaritiam.* »

[3] Sous les règnes de Claude, de Néron et de Domitien. Pomponius Mela, qui écrivait sous le premier de ces Princes, espère (l. III, c. 6), qu'à la faveur du succès des armes romaines l'île et ses sauvages habitans seront bientôt mieux connus. Il est assez amusant de lire de pareils passages au milieu de Londres.

[4] Voyez l'admirable abrégé que Tacite nous a donné

saient la nation britannique avaient un courage aveugle : passionnées pour la liberté, elles ignoraient les avantages d'une union qui pouvait seule les rendre invincibles ; ces peuples inconstans prenaient les armes avec fierté ; tout-à-coup ils les déposaient, ou n'en faisaient usage que pour s'entre-détruire. Au lieu de se liguer contre l'ennemi commun, ils combattirent séparément, et ils furent subjugués : ni la bravoure de Caractacus, ni le désespoir de Boadicea, ni le fanatisme des druïdes, ne purent soustraire leur patrie à l'esclavage. Les Bretons furent incapables de résister aux progrès constans des généraux de l'empire qui soutenaient la gloire nationale, tandis que la majesté du trône était avilie par le crime et par la bassesse. Dans le temps que le farouche Domitien, renfermé dans son palais, ressentait lui-même la terreur qu'il inspirait, ses légions, sous le commandement du vertueux Agricola, dissipaient, aux pieds des monts de Grampie, les forces réunies des Calédoniens; et ses flottes, malgré les dangers d'une navigation inconnue, déployaient autour de l'île les étendards de Rome. Déjà la Bretagne pouvait être regardée comme soumise : Agricola se proposait d'en achever la conquête, et d'assurer ses succès par la réduction de l'Irlande. Une seule légion et quelques troupes auxiliaires lui paraissaient suffisantes pour l'exécution de son dessein[1]. La possession de cette île occidentale aurait pu devenir très-avantageuse, et les Bretons auraient porté leurs chaînes avec moins de répugnance, si la vue et l'exemple de la liberté eussent été entièrement éloignés de leurs regards.

Mais le mérite supérieur d'Agricola le fit bientôt rappeler de son gouvernement de Bretagne : alors le plan de conquête, qu'il avait formé avec tant de prudence, fut pour jamais détruit. Avant son départ, Agricola pourvut à la sûreté du pays qu'il était forcé d'abandonner : il avait observé que l'île est presque divisée en deux parties inégales par deux golfes opposés : il construisit des redoutes le long de la petite langue de terre qui les sépare : cette fortification prit une forme plus régulière sous le règne d'Antonin-le-Pieux, qui y fit élever un rempart de gazon, dont les fondations étaient en pierres[1]. Cette muraille, bâtie un peu au-delà d'Edimbourg et de Glasgow, servit de limite à l'empire. Les Calédoniens conservèrent leur indépendance dans la partie septentrionale de l'île : leur pauvreté, autant que leur valeur, leur procura ce précieux avantage. Ils faisaient souvent des incursions, mais ils étaient aussitôt repoussés et punis. Cependant leur pays ne fut jamais subjugué[2] : les souverains des climats les plus rians et les plus fertiles du globe ne regardaient qu'avec mépris des montagnes exposées aux fureurs des tempêtes, des lacs couverts de brouillards épais, et des vallées incultes où l'on voyait le cerf timide fuir à l'approche d'une troupe de barbares nus et hideux[3].

Les successeurs d'Auguste étaient restés constamment attachés à ses maximes politiques : tel était, depuis sa mort, l'état des frontières de l'empire, lorsque Trajan monta sur le trône. Ce prince vertueux et rempli d'activité avait reçu l'éducation d'un soldat, et possédait les talens d'un général[4]. Le système paisible de ses prédécesseurs fut tout-à-coup interrompu par des guerres et par des conquêtes. Après un long intervalle, les légions virent enfin paraître à leur tête un empereur capable de les commander. Trajan se signala d'abord contre les Daces, nation belliqueuse qui demeurait au-delà du Danube, et qui, sous le règne de Domitien, avait insulté avec impunité la majesté de Rome[5]. A la

dans la Vie d'Agricola. Ce sujet, malgré les recherches de nos savans antiquaires, Camden et Horsley, est bien loin d'être épuisé.

[1] Les écrivains irlandais, jaloux de la gloire de leur patrie, sont extrêmement irrités à cette occasion contre Tacite et contre Agricola.

[1] Voyez *Britannia Romana*, par Horsley, l. I, c. 10.

[2] Le poëte Buchanan célèbre, avec beaucoup d'esprit et d'élégance (v. ses *Sylvæ*, v), la liberté dont les anciens Écossais ont toujours joui. Mais si le seul témoignage de Richard de Cirencester suffit pour créer une province romaine au nord de la muraille, cette indépendance se trouve renfermée dans des limites très-étroites.

[3] Voyez Appien (*in Procem.*) et les descriptions uniformes des poésies erses qui, dans toutes les hypothèses, ont été composées par un Calédonien.

[4] Voyez le panégyrique de Pline, qui paraît être appuyé sur des faits.

[5] Dion Cassius, l. LXVII.

force et à l'intrépidité des barbares, les Daces ajoutaient un mépris pour la vie, que leur inspirait une persuasion intime de la transmigration et de l'immortalité de l'âme[1]. Décébale, leur roi, n'était pas un rival indigne de Trajan : il ne désespéra de sa fortune et de celle de sa nation qu'après avoir, de l'aveu même de ses ennemis, épuisé toutes les ressources de la valeur et de la politique[2]. Cette guerre mémorable dura cinq années sans presque aucune interruption ; Trajan, qui pouvait disposer à son gré de toutes les forces de l'empire, demeura vainqueur, et soumit entièrement les barbares. La Dacie[3], qui faisait une autre exception aux préceptes d'Auguste, avait environ quatre cents lieues de circonférence : les limites naturelles de cette province étaient le Niester, le Teiss ou Tibisque, le Danube et le Pont-Euxin. On voit encore aujourd'hui les vestiges d'un chemin militaire depuis le Danube jusqu'auprès de Bender, place fameuse dans l'histoire moderne, et qui sert maintenant de frontière à l'empire Ottoman et à la Russie[4].

Trajan brûlait du désir de se faire un nom. Tant que le genre humain continuera de mettre ses destructeurs au premier rang, et d'accorder à ses bienfaiteurs un moindre tribut d'éloges, la soif de la gloire militaire sera toujours le défaut des caractères les plus élevés. Les louanges d'Alexandre, chantées par les poètes et les historiens les plus célèbres, avaient allumé dans l'âme de Trajan une émulation dangereuse. L'empereur romain entreprit, à l'exemple du roi de Macédoine, d'enchaîner les nations de l'Orient ; mais il soupirait en faisant réflexion que son âge avancé ne lui laissait pas l'espoir d'égaler la réputation du fils de Philippe[5]. Cependant les exploits de Trajan, quoique de peu de durée, furent brillans et rapides : il mit en déroute les Parthes, dégénérés et affaiblis par des guerres intestines. Il parcourut en triomphe les bords du Tigre, depuis les montagnes d'Arménie jusqu'au golfe Persique. Ce prince navigua le premier sur cette mer éloignée; et, de tous les généraux romains, il est le seul qui ait jamais joui de cet honneur : ses flottes ravagèrent les côtes de l'Arabie. Enfin, Trajan se flatta qu'il touchait déjà aux rivages de l'Inde[1]. Chaque jour le sénat étonné entendait parler de noms obscurs et de nouveaux peuples qui reconnaissaient la puissance de Rome : il ne put apprendre sans la plus grande surprise que les rois du Bosphore, de Colchos, d'Ibérie, d'Albanie, d'Oshroène, que le souverain des Parthes lui-même tenaient leurs diadèmes des mains de l'empereur; que les Mèdes et les habitans des montagnes de Carduchie avaient imploré sa protection, et que les riches contrées de l'Arménie, de la Mésopotamie et de l'Assyrie étaient réduites en provinces[2]. Ces images magnifiques disparurent à la mort de Trajan, et l'on eut tout lieu de craindre que des nations si éloignées ne secouassent le joug, puisqu'elles n'avaient plus à redouter la main puissante qui le leur avait imposé.

On rapportait que, lorsque le Capitole avait été fondé par un des anciens rois de Rome, le dieu Terme, seul parmi les divinités inférieures, avait refusé de céder sa place à Jupiter même. Ce dieu présidait aux limites, et, selon l'usage de ces temps grossiers, il était représenté sous la forme d'une pierre. Les augures avaient interprété cette obstination du dieu Terme de la manière la plus favorable : c'était, selon eux, un présage certain que les bornes de la puissance romaine ne reculeraient jamais[3]. Cette tradition s'était toujours conservée; et, comme il arrive d'ordinaire, la prédiction, pendant un grand nombre de siècles, en assura l'accomplissement. Mais, quoique le dieu Terme eût résisté à la ma-

[1] Hérodote, l. IV, c. 94; Julien dans les Césars, avec les observations de Spanheim.

[2] Pline, épit. VIII, 9.

[3] Dion Cassius, l. LXVIII, p. 1123, 1131; Julien, *in Cæsaribus*; Eutrope, VIII, 2, 6; Aurelius Victor, *in Epitom.*

[4] Voyez un mémoire de M. d'Anville, sur la province de Dacie, dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, tom. XXVIII, p. 444-468.

[5] Les sentimens de Trajan sont représentés au naturel, et d'une manière fort agréable, dans les Césars de l'empereur Julien.

[1] Eutrope et Sextus Rufus ont voulu perpétuer cette illusion. Voyez une dissertation très-ingénieuse de M. Freret, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. XXI, p. 55.

[2] Dion Cassius, l. LXVIII, et les abréviateurs

[3] Ovid. Fast. l. II, v. 667. Voyez Tite-Live et d'Halicarnasse, au règne de Tarquin.

jesté de Jupiter, il fut obligé de se soumettre à l'autorité d'Adrien[1] : cet empereur commença son règne par renoncer aux nouvelles conquêtes de Trajan. Les Parthes recouvrèrent le droit d'élire leur souverain, et les troupes romaines abandonnèrent les places où elles étaient en garnison en Arménie, en Assyrie et dans la Mésopotamie. Adrien reprit le système d'Auguste; et l'Euphrate servit de nouveau de frontière à l'empire[2]. L'envie, qui ne manque pas de censurer les actions publiques et les vues particulières des princes, s'est efforcée d'attribuer à des motifs de jalousie une conduite qui peut-être était dictée par la prudence et par la modération. Ce soupçon paraît être fondé sur le caractère singulier d'Adrien, capable tour à tour des sentimens les plus bas et les plus élevés : cependant il ne pouvait faire briller avec plus d'éclat la supériorité de son prédécesseur, qu'en s'avouant lui-même trop faible pour conserver les conquêtes de Trajan.

Le génie martial et ambitieux de l'un formait un contraste singulier avec la modération de l'autre : la tranquillité douce d'Antonin-le-Pieux ne paraîtra pas moins remarquable, si on la compare avec l'activité infatigable de son prédécesseur. La vie d'Adrien ne fût presque qu'un voyage perpétuel : ce prince aimait la guerre, cultivait les lettres et possédait les talens d'un homme d'état; il satisfit tous ses goûts en se livrant aux soins de son empire. Insensible à la différence des saisons et des climats, il marchait à pied et tête nue dans les neiges de la Calédonie et dans les plaines embrasées de la Haute-Egypte. Enfin, lorsqu'il fut sur le trône, il n'y eut pas une province qui ne fût honorée de la présence du souverain[3], au lieu qu'Antonin passa des jours paisibles dans le sein de l'Italie. Pendant les vingt-trois années que ce prince, si digne d'être aimé, tint les rênes du gouvernement, ses plus longs voyages furent de Rome à Lanuvie, où il se retirait pour goûter les douceurs de la campagne[1].

Malgré cette différence dans leur conduite personnelle, Adrien et les deux Antonins ne s'écartèrent pas du système général embrassé par Auguste. Ils persistèrent dans le projet de maintenir la dignité de l'empire, sans entreprendre d'en reculer les bornes : on vit même ces princes employer toute sorte de moyens honorables pour gagner l'amitié des barbares. Leur but était de convaincre le genre humain que Rome, renonçant à toute idée de conquête, n'était plus animée que par l'amour de l'ordre et de la justice : le succès couronna pendant quarante-trois ans cette politique respectable; et, si nous en exceptons un petit nombre d'hostilités, qui ne servaient qu'à exercer les légions répandues sur la frontière, l'univers fut en paix sous les règnes fortunés d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux[2]. Le nom romain était respecté parmi les nations de la terre les plus éloignées; souvent les barbares les plus fiers soumettaient leurs différends à la décision de l'empereur; et, selon le témoignage d'un historien contemporain, des ambassadeurs, qui étaient venus solliciter à Rome l'honneur d'être admis au rang de citoyens, s'en retournèrent sans avoir pu obtenir cette distinction[3].

La terreur des armes romaines ajoutait de la dignité à la modération des souverains, et la rendait plus respectable. Ils conservaient la paix, en se tenant perpétuellement préparés à la guerre; et, tant que l'équité dirigea leur conduite, les nations voisines s'aper-

[1] S. Augustin prend beaucoup de plaisir à rapporter cette preuve de la faiblesse du dieu Terme et de la vanité des augures. Voyez *de Civitate Dei*, IV, 29.

[2] Voyez l'Histoire Augustine, p. 5, la chronique de S. Jérôme et tous les épitomes. Il est assez singulier que cet événement mémorable ait été omis par Dion ou plutôt par Xiphilin.

[3] Dion, l. LXIX, p. 1158, Hist. Aug., p. 5, 8. Si tous les ouvrages des historiens étaient perdus, les médailles, les inscriptions et les autres monumens de ce siècle suffiraient pour nous faire connaître les voyages d'Adrien.

[1] Voyez l'Histoire Augustine et les épitomes.

[2] Il ne faut cependant pas oublier que, sous le règne d'Adrien, le fanatisme arma les Juifs, et excita une rébellion violente dans une province de l'empire. Pausanias (l. VIII, c. 43) parle de deux guerres nécessaires, terminées heureusement par les généraux d'Antonin-le-Pieux; l'une contre les Maures vagabonds qui furent chassés dans les déserts du mont Atlas; l'autre contre les Brigantes de Bretagne, qui avaient envahi la province romaine. L'Histoire Augustinine fait mention, p. 19, de ces deux guerres et de plusieurs autres hostilités.

[3] Appien d'Alexandrie, dans la préface de son Histoire des Guerres romaines.

çurent bien qu'ils étaient aussi peu disposés à les attaquer qu'à faire de nouvelles conquêtes. Marc Aurèle employa contre les Germains et les Parthes ces forces redoutables qu'Adrien et son successeur s'étaient contentés de déployer autour de leurs frontières. Les attaques des barbares émurent le ressentiment de ce prince philosophe : forcé de prendre les armes pour se défendre, Marc Aurèle remporta, avec ses généraux, plusieurs victoires signalées sur l'Euphrate et sur le Danube[1]. Examinons maintenant les établissemens militaires de l'empire romain. Il est important d'observer comment ils en ont assuré pendant si long-temps la tranquillité et les succès.

Dans les beaux âges de la république, l'usage des armes était réservé à cette classe de citoyens qui aimaient leur patrie, qui avaient un patrimoine à défendre, et qui, participant à l'établissement des lois, étaient intéressés à les faire respecter. Mais, à mesure que l'étendue des conquêtes affaiblit la liberté publique, ceux qui se destinaient à la profession des armes insensiblement l'étudièrent comme une science, et l'exercèrent comme un métier[2]. On supposait toujours que les légions, quoique souvent levées dans les provinces les plus éloignées, n'étaient formées cependant que de citoyens romains. Suivant la rigueur des lois, on y admettait seulement ceux qui jouissaient déjà du droit de bourgeoisie; et si quelquefois on enrôlait des étrangers, ce privilége leur était accordé comme la distinction de leur état, ou comme la récompense de leurs services; mais par la suite on s'attacha plus particulièrement au mérite essentiel de l'âge, de la force et de la taille militaire[3]. Dans toutes les levées de troupes, on accordait avec raison la préférence aux climats du nord sur ceux du midi : on cherchait, dans les campagnes plutôt que dans les villes, des hommes nés pour les armes : il était à présumer que les travaux pénibles des charpentiers, des forgerons et des chasseurs, donneraient plus de vigueur et de force que les occupations sédentaires qui contribuent au luxe[1]. Lorsque le droit de propriété ne fut plus un titre pour être employé dans les armées, les troupes des empereurs romains furent commandées par des officiers de naissance, élevés à la cour; mais les soldats, semblables aux troupes mercenaires de l'Europe moderne, étaient tirés de la classe la plus vile et souvent la plus corrompue.

L'ancienne vertu du patriotisme prend sa source dans la ferme conviction que notre intérêt est intimement lié à la conservation et à la prospérité de l'état dont nous sommes membres. Une telle persuasion avait rendu les légions de la république romaine presqu'invincibles; mais elle ne pouvait faire qu'une bien faible impression sur les esclaves mercenaires d'un prince despotique. Ce principe une fois détruit, on y suppléa par d'autres motifs d'une nature bien différente, mais dont la force était prodigieuse : la religion et l'honneur. Le paysan ou le citadin s'imaginait qu'en prenant les armes il exerçait une profession noble, dans laquelle son avancement et sa réputation dépendaient de son courage ; et, quoique les exploits d'un simple soldat échappent souvent à la renommée, il n'ignorait pas qu'il était en son pouvoir de couvrir de gloire ou de honte la compagnie, la légion, l'armée même dont il partageait les triomphes. A peine était-il entré au service qu'on exigeait de lui, avec la plus grande pompe, un serment solennel. Il jurait de ne jamais quitter son étendard, de soumettre sa propre volonté aux ordres de ses commandans, et de sacrifier sa vie pour la sûreté de l'empereur et de l'empire[2]. L'atta-

[1] Dion, l. LXXI, Histoire Augustine *in Marco*. Les victoires remportées sur les Parthes ont fait naître une foule de relations dont les auteurs méprisables ont été sauvés de l'oubli, et tournés en ridicule dans une satire très-ingénieuse de Lucien.

[2] Le plus pauvre soldat possédait plus de neuf cents livres (Denis d'Halicarnasse, IV, 17), somme considérable dans un temps où l'espèce était si rare, qu'une once d'argent valait 70 livres pesant d'airain. La populace, qui avait été exclue du service militaire par l'ancienne constitution, fut indifféremment admise par Marius. *Voyez* Salluste, guerre de Jugurtha, c. 91.

[3] César composa une de ses légions (nommée *alauda*, en français l'*alouette*) de Gaulois et d'étrangers, mais ce fut pendant la licence des guerres civiles; et, après ses victoires, il leur donna pour récompense le droit de citoyen romain.

[1] Voyez Végèce, *de Re militari*, l. 1, c. 2-7.

[2] Le serment de fidélité, que l'empereur exigeait des

chement des troupes romaines à leurs drapeaux leur était inspiré par l'influence réunie de la religion et de l'honneur. L'aigle dorée, qui brillait à la tête de la légion, était l'objet du culte le plus sacré : c'était se couvrir d'ignominie, et se rendre coupable de sacrilége, que d'abandonner, au moment du danger, ce signe respectable[1]. Ces motifs, qui tiraient leur force de l'imagination, étaient soutenus par des espérances plus réelles : une paye régulière, des gratifications, une récompense assurée après le temps limité du service, encourageaint les soldats à supporter les fatigues de la vie militaire[2]. D'un autre côté, la lâcheté et la désobéissance ne pouvaient échapper aux plus sévères châtimens. Les centurions avaient le droit de frapper les coupables, et les généraux de les punir de mort. Les troupes, élevées dans la discipline romaine, avaient pour maxime invariable que tout bon soldat devait beaucoup plus redouter son officier que l'ennemi. Des institutions aussi sages contribuèrent à fortifier les armées et à leur inspirer une docilité que ne purent jamais acquérir des barbares impétueux, qui ne connaissaient aucune discipline.

La valeur n'est qu'une vertu imparfaite sans la science et sans la pratique. Les Romains étaient si persuadés de cette vérité, que le nom d'une armée, dans leur langue, venait d'un mot qui signifiait exercice[3]. En effet, les exercices militaires étaient l'objet le plus important de leur discipline : soir et matin, les jeunes soldats se tenaient constamment sous les armes ; et les vétérans, malgré leur âge, malgré une connaissance profonde de leur art, répétaient tous les jours ce qu'ils avaient appris dès leur plus tendre jeunesse. Lorsque les troupes étaient en quartier d'hiver, on élevait de vastes galeries, afin que les exercices militaires ne fussent point interrompus par les rigueurs de la saison. Dans ces imitations de la guerre, on avait soin de prendre des armes deux fois plus pesantes que celles dont on se servait dans une action réelle[1]. Une description exacte des exercices des Romains n'entre point dans le plan de cet ouvrage : nous remarquerons seulement qu'ils embrassaient tout ce qui peut ajouter de la force au corps, de la souplesse aux membres et de la grâce aux mouvemens. On apprenait soigneusement aux soldats à marcher, à courir, à sauter, à nager, à porter de lourds fardeaux, à manier toute sorte d'armes offensives et défensives, à former un grand nombre d'évolutions, et à exécuter, au son de la flûte, la danse pyrrhique ou militaire[2]. Au sein de la paix, les troupes romaines se familiarisaient avec la guerre : si l'on en croit un ancien historien, qui avait combattu contre elles, l'effusion du sang était la seule différence que l'on remarquait entre un champ de bataille et un champ d'exercice[3]. Les plus habiles généraux, les empereurs même, encourageaient, par leur présence et par leur exemple, ces études militaires ; souvent Trajan et Adrien daignèrent instruire les soldats les moins expérimentés, récompenser les plus habiles, et quelquefois disputer avec eux le prix de la force ou de l'adresse[4]. Sous le règne de ces princes, la tactique fut cultivée avec succès ;

troupes, était renouvelé tous les ans le premier de janvier.

[1] Tacite appelle les aigles romaines, *bellorum deos*. Placées dans une chapelle au milieu du camp, elles étaient adorées par les soldats comme les autres divinités.

[2] Voyez Gronovius, *de Pecuniâ vetere*, l. III, p. 120, etc. L'empereur Domitien porta la paye annuelle des légionnaires à douze pièces d'or, environ deux cent quarante livres. Cette paye s'augmenta insensiblement par la suite, selon le progrès du gouvernement militaire et la richesse de l'état. Après vingt ans de service, le vétéran recevait trois mille deniers, environ deux mille trois cents livres, ou une portion de terre de la valeur de cette somme. La paye des gardes était double de celle des légionnaires, et en général les gardes jouissaient de priviléges bien plus considérables.

[3] *Exercitus, ab exercitando* : Varron, *de Linguâ latinâ*, l. IV ; Cicéron, Tuscul. l. II, 37. On pourrait donner un ouvrage bien intéressant en examinant le rapport qui existe entre la langue et les mœurs d'une nation.

[1] Végèce, l. II, et le reste de son premier livre.

[2] M. le Beau a donné des éclaircissemens sur la danse pyrrhique dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, tom. XXXV, p. 262, etc. Ce savant académicien a rassemblé, dans une suite d'excellens mémoires, tous les passages des anciens qui concernent la légion romaine.

[3] Josèphe *de Bello Judaico*, l. III, c. 5. Nous sommes redevables à cet écrivain juif de quelques détails très-curieux sur la discipline romaine.

[4] Panégyrique de Pline, c. 13 ; Vie d'Adrien dans l'Histoire Auguste.

et, tant que l'empire conserva quelque vigueur, leurs institutions militaires furent respectées comme le modèle le plus parfait de la discipline romaine.

Neuf siècles de guerre avaient insensiblement introduit plusieurs changemens dans le service, et l'avaient perfectionné. Les légions décrites par Polybe[1] et commandées par les Scipions différaient essentiellement de celles qui contribuèrent aux victoires de César, et qui firent respecter le nom d'Adrien et des Antonins. Nous rapporterons en peu de mots ce qui constituait la légion romaine[2]. L'infanterie, qui faisait la principale force[3], était divisée en dix cohortes et en cinquante-cinq compagnies, sous le commandement d'un pareil nombre de tribuns et de centurions. Le poste d'honneur et la garde de l'aigle appartenaient à la première cohorte, composée de mille cent cinq soldats, l'élite de l'armée pour la valeur et pour la fidélité. Les neuf autres cohortes en avaient chacune cinq cent cinquante-cinq; et tout le corps de l'infanterie légionnaire montait à six mille cent hommes. Leurs armes étaient uniformes et admirablement adaptées à la nature de leur service : ils portaient un casque ouvert, surmonté d'une aigrette fort élevée, une cuirasse ou une cotte de mailles et des bottines, et ils tenaient à leur bras gauche un large bouclier d'une forme ovale et concave, long de quatre pieds, large de deux et demi, fait d'un bois léger, couvert d'une peau de bœuf, et revêtu de fortes plaques de bronze. Outre un dard léger, le soldat légionnaire balançait dans sa main droite ce javelot formidable, appelé en latin *pilum*, dont la longueur était de six pieds, et qui se terminait en une pointe d'acier de dix-huit pouces, taillée en triangle[4]. Cette arme était bien inférieure à nos armes modernes, puisqu'elle ne pouvait servir qu'une seule fois, et à la distance seulement de dix ou douze pas. Cependant, lorsqu'elle était lancée par une main ferme et adroite, il n'y avait point de bouclier en état de résister à sa force; et aucune cavalerie n'osait se tenir à sa portée. A peine le Romain avait-il jeté son javelot, qu'il s'élançait avec impétuosité sur l'ennemi, l'épée à la main. Cette épée était une lame d'Espagne, courte, d'une trempe excellente, à double tranchant, et également propre à frapper et à percer : mais le soldat préférait cette dernière façon de s'en servir, persuadé qu'il était moins exposé, tandis qu'il faisait à son adversaire une blessure plus dangereuse[1]. La légion était ordinairement rangée sur huit lignes, et les files, aussi-bien que les rangs, étaient toujours à la distance de trois pieds[2]. Un corps de troupes accoutumées à conserver un pareil ordre, disposées sur un large front, et prêtes à courir avec rapidité à la charge, pouvait exécuter tout ce qu'exigeaient les événemens de la guerre et l'habileté du général. Le soldat avait un espace libre pour ses armes et pour ses divers mouvemens; et les intervalles étaient ménagés avec tant d'art, que les secours arrivaient toujours assez tôt pour soutenir les combattans épuisés[3]. La tactique des Grecs et des Macédoniens avait pour base des principes bien différens : la force de la phalange consistait en seize rangées de longues piques étroitement unies entreelles[4]. Mais la réflexion et l'expérience prouvèrent que cette masse immobile était incapable de résister à l'activité de la légion[5].

[1] Voyez, dans le sixième livre de son histoire, une digression admirable sur la discipline des Romains.

[2] Végèce, *de Re militari*, l. II, c. 4, etc. Une partie considérable de son abrégé est prise des règlemens de Trajan. La légion, telle qu'il la décrit, ne peut convenir à aucun autre siècle de l'empire romain.

[3] Végèce, *de re militari*, l. II, c. 1. Du temps de Cicéron et de César, le mot *miles* se bornait presque à l'infanterie. Dans le bas-empire et dans les siècles de chevalerie, il désigna particulièrement les gens-d'armes qui combattaient à cheval.

[4] Du temps de Polybe et de Denis d'Halicarnasse (l. V, c. 43), la pointe d'acier du *pilum* semble avoir été beaucoup plus longue. Dans le siècle où Végèce écrivait, elle fut réduite à un pied, ou même à neuf pouces. J'ai pris un milieu.

[1] Pour les armes des légionnaires, voyez Juste-Lipse, *de Militiâ romanâ*, l. III, c. 2-7.

[2] Voyez la belle comparaison de Virgile, Géorg. II, v. 279.

[3] M. Guichard, Mémoires militaires, t. I, c. 4, et Nouveaux mémoires, t. I, p. 293-311, a traité ce sujet en homme instruit et en officier.

[4] Voyez la tactique d'Arrien. Cet auteur grec, passionné pour les institutions de sa patrie, a mieux aimé décrire la phalange, qu'il connaissait seulement par les écrits des anciens, que les légions qu'il avait commandées.

[5] Polyb. l. XVII.

La cavalerie, sans laquelle la force de la légion serait restée imparfaite, était divisée en dix escadrons : le premier, comme compagnon de la première cohorte, consistait en cent trente-deux hommes, et les neuf autres chacun en soixante-six : ce qui faisait en tout, pour nous servir des expressions modernes, sept cent vingt-six chevaux. Quoique naturellement attaché à sa légion respective, chaque régiment de cavalerie en était séparé, suivant les occasions, pour être rangé en ligne, et faire partie des ailes de l'armée[1]. Sous les empereurs, la cavalerie était bien différente de ce qu'elle avait été dans son origine. Du temps de la république, elle était composée des jeunes gens les plus distingués de Rome et de l'Italie, qui, en remplissant ce service militaire, se préparaient à acquérir les dignités de sénateurs et de consuls, et s'efforçaient, par leurs exploits, de gagner les suffrages de leurs concitoyens[2]. Mais, après la révolution arrivée dans les mœurs et dans le gouvernement, les plus puissans de l'ordre équestre se consacrèrent à l'administration de la justice et à la perception des revenus publics[3]. Ceux qui embrassaient la profession des armes étaient aussitôt revêtus du commandement d'une cohorte ou d'un escadron[4]. Trajan et Adrien tirèrent leur cavalerie des mêmes provinces et de la même classe de leurs sujets qui fournissaient des hommes aux légions : on faisait venir des chevaux d'Espagne et de la Cappadoce. Au lieu de cette armure complète, dans laquelle la cavalerie des Orientaux était comme emprisonnée, les Romains portaient un casque, un bouclier ovale, de petites bottes et une cotte de maille; une javeline et une large épée étaient leurs principales armes offensives. Il paraît qu'ils avaient emprunté des barbares l'usage des lances et des massues de fer [1].

La sûreté et l'honneur de l'empire étaient confiés principalement aux légions; mais Rome, par politique, consentit à adopter tout ce qui pouvait lui être utile à la guerre. On faisait régulièrement des levées considérables dans les provinces dont les habitans n'avaient point encore mérité la distinction honorable de citoyen. Les princes et les états voisins étaient tenus au service militaire; ils ne conservaient leur liberté qu'à cette condition[2]. Il arrivait même souvent que les plus braves d'entre les barbares, transplantés tout-à-coup, par force ou par persuasion, dans des climats éloignés, faisaient servir au bien de l'empire une valeur qui aurait pu lui être funeste[3]. Tous ces différens corps étaient connus généralement sous le nom d'auxiliaires. Quoique leur nombre variât selon les temps et les circonstances, il était rarement inférieur à celui des légions[4]. Les plus courageux et les plus fidèles de ces auxiliaires étaient placés sous le commandement des préfets et des centurions, et élevés dans la discipline des Romains; mais ils retenaient, pour la plupart, les armes qu'ils avaient appris à manier dans leur patrie, dès leur plus tendre jeunesse; et, comme les auxiliaires étaient distribués sous chaque légion, les armées romaines renfermaient toutes les diverses espèces de troupes, et elles avaient l'avantage d'opposer à chaque nation la même discipline et les mêmes armes qui la rendaient formidable[5]. La légion n'était pas dépourvue de ce que l'on pourrait appeler, dans nos langues modernes, un train d'artillerie; elle avait toujours à sa suite dix machines de guerre de la première grandeur, et cinquante-cinq plus

[1] Végèce, *de Re militari*, l. II, c. 6. Son témoignage positif, qui pourrait être appuyé par des circonstances évidentes, devrait bien imposer silence à ces critiques qui refusent à la légion impériale son corps de cavalerie.

[2] Voyez Tite-Live presque partout; et spécialement XLII, 61.

[3] Pline, Hist. nat. XXXIII, 2. Le véritable sens de ce passage très-curieux a été découvert et éclairci par M. de Beaufort, Rép. Romaine, l. II, c. 2.

[4] Horace et Agricola nous en donnent un exemple. Il paraît que cette coutume était un vice dans la discipline romaine. Adrien essaya d'y remédier, en fixant l'âge qu'il fallait avoir pour être tribun.

[1] Voyez la tactique d'Arrien.

[2] Tel était en particulier l'état des Bataves. Tacite, Mœurs des Germains, c. 29.

[3] Marc-Aurèle, après avoir vaincu les Quades et les Marcomans, les obligea de lui fournir un corps de troupes considérables, qu'il envoya aussitôt en Bretagne. Dion, l. LXXI.

[4] Tacite, Annal., IV, 5. Ceux qui parlent d'un certain nombre de fantassins et de deux fois autant de chevaux, confondent les auxiliaires des empereurs avec les Italiens alliés de la république.

[5] Végèce, II, 2 Arrien, dans sa description de la marche et de la bataille contre les Alains.

petites, qui toutes lançaient, selon diverses directions, des pierres et des dards avec une violence irrésistible[1].

Le camp d'une légion romaine ressemblait à une ville fortifiée[2]. Aussitôt que l'espace était tracé, les pionniers avaient soin d'aplanir le terrain et d'écarter tous les obstacles qui auraient pu nuire à la régularité parfaite du camp. La forme en était quadrangulaire. Il est aisé d'imaginer qu'un carré, dont chaque face était d'environ deux mille pieds, suffisait pour contenir vingt mille hommes, quoique maintenant un pareil nombre de troupes présente à l'ennemi un front trois fois plus étendu. Au milieu du camp, on distinguait, par-dessus les autres tentes, le prétoire ou le quartier du général. La cavalerie, l'infanterie et les auxiliaires occupaient leurs postes respectifs. Les rues étaient larges et fort droites; et l'on ménageait de tous côtés un espace libre de deux cents pieds entre le rempart et les tentes. Le rempart était ordinairement de douze pieds de haut, défendu par de fortes palissades et entouré d'un fossé dont la largeur et la profondeur étaient de douze pieds. Les légionnaires eux-mêmes étaient seuls chargés de cet ouvrage important : la bêche et la pioche ne leur étaient pas moins familières que l'épée et le javelot. Rien ne sert peut-être mieux à prouver l'excellence de la discipline romaine. Le courage intrépide est souvent un présent de la nature; mais une activité soutenue dans l'exécution des travaux, ne peut jamais être que le fruit de l'habitude et de la pratique[3].

A peine la trompette avait-elle donné le signal du départ, que le camp était levé; et les troupes se plaçaient à leurs rangs, sans retard et sans confusion. Les légionnaires, outre leurs armes dont ils sentaient à peine le poids, étaient encore chargés de leurs instrumens de cuisine, des outils nécessaires pour les fortifications, et de provisions pour plusieurs jours[1]. Malgré un fardeau si considérable, qui accablerait la délicatesse d'un soldat moderne, les Romains étaient accoutumés à marcher d'un pas régulier, et à faire près de sept lieues en six heures[2]. A l'approche de l'ennemi, ils se débarrassaient de leur bagage, et, par des évolutions aisées et rapides, l'armée, qui marchait sur une ou sur plusieurs colonnes, se formait en ordre de bataille[3]. Les frondeurs et les archers escarmouchaient à la tête; les auxiliaires formaient la première ligne, et ils étaient soutenus par les légions : la cavalerie couvrait les flancs; enfin on plaçait derrière le corps d'armée les machines de guerre.

Tels furent les moyens dont les empereurs se servirent pour défendre leurs vastes domaines, et pour conserver l'esprit militaire dans un temps où les progrès du despotisme avaient étouffé toute autre vertu. Si nous considérons maintenant le nombre des troupes romaines, nous verrons combien il est difficile de l'apprécier avec une certaine exactitude. Il paraît cependant que la légion était un corps de douze mille cinq cents hommes, parmi lesquels on comptait six mille huit cent trente-un Romains : le reste comprenait les auxiliaires. Adrien et ses successeurs, qui n'avaient d'autre vue que de faire fleurir la paix dans leurs états, entretinrent trente de ces brigades redoutables. Ainsi, selon toute apparence, leurs forces se montaient à trois cent soixante-quinze mille hommes. Loin de se renfermer dans des villes fortifiées, qui

[1] Le chevalier Folard (dans son commentaire sur Polybe, tom. II, p. 233-290) a traité des anciennes machines avec beaucoup d'érudition et de sagacité : il les préfère même, à beaucoup d'égards, aux canons et aux mortiers que nous employons. Il faut observer que chez les Romains l'usage des machines devint plus commun à mesure que la valeur personnelle et les talens militaires disparurent dans l'empire. Lorsqu'il ne fut plus possible de trouver des hommes, il fallut bien y suppléer par des instrumens de différente espèce. V. Végèce, II, 25, et Arrien.

[2] « *Universa quæ in quoque belli genere necessaria* » *esse creduntur, secum legio debet ubique portare;* » *in quovis loco fixerit castra, armatam faciat civitatem.* » C'est par ces mots emphatiques que Végèce termine son second livre et la description de la légion.

[3] Pour la castramétation des Romains, voyez Polybe, l. VI, avec Juste Lipse, *de Militiâ romanâ;* Joseph, *de Bel. Judaïc.*, l. III, c. 5; Végèce, I, 21-25, III, 9; et Mémoires de Guichard, tom. I, c. 1.

[1] Cicéron, Tuscul. II, 37; Joseph, *de Bel. Judaïc.* l. III, 5; Frontin, IV, 1.

[2] Végèce, I, 9. Voyez Mémoires de l'Académie des inscriptions, tome XXV, p. 187.

[3] Ces évolutions sont admirablement expliquées par M. Guichard, Nouveaux mémoires, tome 1, p. 141-234.

n'étaient aux yeux des Romains que le refuge de la faiblesse et de la lâcheté, les légions restaient toujours campées sur les bords des grands fleuves ou le long des frontières des barbares. Comme elles changèrent rarement de place, nous pouvons nous former une idée de la distribution des troupes dans tout l'empire. Trois légions suffisaient pour la Bretagne. Les principales forces étaient employées sur le Rhin et le Danube, et consistaient en seize légions, distribuées de la manière suivante : deux dans la Basse-Germanie et trois dans la Haute, une dans la Rhétie, une dans le Norique, quatre dans la Pannonie, trois dans la Mœsie et deux dans la Dacie. L'Euphrate avait pour sa défense huit légions, dont six étaient placées en Syrie, et les deux autres dans la Cappadoce. Comme le siége de la guerre se trouvait bien éloigné de l'Egypte, de l'Afrique et de l'Espagne, une seule légion maintenait la tranquillité dans chacune de ces provinces. L'Italie même ne manquait pas de troupes. Environ vingt mille hommes choisis, connus sous le nom de cohortes de la ville et de gardes du palais, veillaient à la sûreté du monarque et de la capitale. Ces soldats prétoriens ont joué un si grand rôle dans les révolutions de l'empire, qu'ils sont dignes de toute notre attention : ils occuperont bientôt une place considérable dans notre histoire. Leurs armes et leurs institutions n'avaient rien qui les distinguât des légions ; seulement il paraît que leur discipline était moins rigide, et leur extérieur plus pompeux[1].

La marine des empereurs répondait peu à la grandeur de Rome; mais elle suffisait pour remplir toutes les vues du gouvernement. L'ambition des Romains ne s'étendait point au-delà du continent : ce peuple guerrier n'était pas animé de cet esprit entreprenant des Tyriens, des Carthaginois et des habitans de Marseille, qui avait porté ces hardis navigateurs à reculer les bornes du monde et à découvrir les côtes les plus éloignées. L'Océan était plutôt pour les Romains un objet de terreur que de curiosité[1]. Après la ruine de Carthage et la destruction des pirates, toute l'étendue de la Méditerranée se trouva renfermée dans leur empire. La politique des empereurs n'avait pour but que de maintenir en paix la souveraineté de cette mer, et de protéger le commerce de leurs sujets. Guidé par ces principes de modération, Auguste ordonna que l'on tiendrait toujours deux flottes équipées dans les ports les plus convenables de l'Italie, l'une à Ravenne sur la mer Adriatique, l'autre à Misène dans la baie de Naples. L'expérience semblait enfin avoir convaincu les anciens que leurs galères étaient plus propres à une vaine pompe qu'à un service réel, lorsqu'elles avaient plus de deux ou trois rangs de rames : Auguste lui-même, à la bataille d'Actium, s'était aperçu de la supériorité de ses frégates légères, appelées Liburniennes, sur les citadelles élevées et massives de son rival[2]. Ces Liburniennes lui servirent à former les deux flottes de Ravenne et de Misène, destinées à commander, l'une dans la partie orientale, l'autre dans l'occident de la Méditerranée ; et il les fit monter par un corps de plusieurs milliers d'hommes. Outre ces deux ports, où les Romains avaient établi leur principale marine, ils entretenaient encore un grand nombre de vaisseaux à Fréjus sur les côtes de Provence. Le Pont-Euxin était gardé par quarante voiles et par trois mille soldats. A toutes ces forces, il faut ajouter la flotte qui assurait la communication entre la Gaule et la Bretagne, et une infinité de bâtimens qui couvraient le Rhin et le Danube pour harasser les pays ennemis, et intercepter le passage des barbares[3]. Cette description peut nous donner une idée générale des forces de l'empire sur mer et sur terre : cependant, si nous voulons faire l'énumération de toutes les troupes employées dans les

[1] Tacite (Annal., IV, 5) nous a donné un état des légions sous Tibère, et Dion (l. LV, p. 794) sous Alexandre Sévère. J'ai tâché de prendre un juste milieu entre ces deux périodes. Voyez aussi Juste-Lipse, *de Magnitudine romand*, l. I, c. 4, 5.

[1] Les Romains essayèrent de cacher leur ignorance et leur terreur sous le voile d'un respect religieux. Voyez Tacite, Mœurs des Germains, c. 34.

[2] Plutarque, vie de Marc-Antoine; et cependant, si nous en croyons Orose, ces énormes citadelles ne s'élevaient pas de plus de dix pieds au-dessus de l'eau, VI, 19.

[3] Voyez Juste Lipse, *de Magnitudine romand*, l. I, c. 5. Les seize derniers chapitres de Végèce ont rapport à la marine

légions, les auxiliaires, les gardes du palais et la marine, nous verrons que leur nombre n'excédera pas quatre cent cinquante mille hommes. Quelque formidable que paraisse cette puissance, le dernier siècle a vu avec étonnement des forces semblables, entretenues par un monarque dont les états étaient renfermés dans une seule province de l'empire romain [1].

Nous avons essayé de développer les ressorts du gouvernement sous les règnes d'Adrien et des Antonins; tâchons maintenant de décrire avec clarté et précision ces mêmes provinces réunies autrefois sous un seul chef, et maintenant divisées en un si grand nombre d'états indépendans et ennemis les uns des autres.

Située à l'extrémité de l'empire, de l'Europe et de l'ancien monde, l'Espagne a conservé d'âge en âge ses limites naturelles : les monts Pyrénées, la Méditerranée et l'océan Atlantique. Cette grande péninsule, aujourd'hui partagée si inégalement entre deux souverains, avait été divisée par Auguste en trois provinces : la Lusitanie, la Bétique et la Taragonaise. Les Portugais habitent les mêmes contrées où les braves Lusitaniens se sont autrefois distingués par leurs exploits : leur royaume a gagné vers le nord le terrain qui lui avait été enlevé du côté de l'Orient. La Grenade et l'Andalousie ont à peu près les mêmes confins que l'ancienne Bétique; le reste de l'Espagne, la Galice, les Asturies, la Biscaye, la Navarre, le royaume de Léon, les deux Castilles, la Murcie, le royaume de Valence, la Catalogne et l'Aragon formaient la troisième province romaine : c'était en même temps la plus considérable, et on l'appelait Taragonaise, du nom de sa capitale [2]. Parmi les naturels du pays, les Celtibériens étaient les plus puissans : une opiniâtreté invincible distinguait surtout les Asturiens et les Cantabres. Sûrs de trouver un asile dans leurs montagnes, ces peuples furent les derniers qui se soumirent aux armes de Rome; et, quelques siècles après, ils secouèrent les premiers le joug des Arabes.

L'ancienne Gaule, qui comprenait tout le pays situé entre les Pyrénées, les Alpes, le Rhin et l'Océan, était beaucoup plus étendue que la France moderne. Aux domaines de cette puissante monarchie, et à l'acquisition récente qu'elle a faite de la Lorraine et de la l'Alsace, il faut encore ajouter le duché de Savoie, les cantons de la Suisse, les quatre électorats du Rhin, le pays de Liége, le Luxembourg, le Hainaut, la Flandre et le Brabant. Après la mort de César, Auguste eut égard, dans la division de la Gaule, à l'établissement des légions, au cours des rivières et aux distinctions déjà connues dans ce pays, qui renfermait plus de cent états indépendans avant que les Romains s'en fussent rendus maîtres [1]. La colonie de Narbonne donna son nom au Languedoc, à la Provence et au Dauphiné. Le gouvernement d'Aquitaine s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire. Entre ce fleuve et la Seine, était situé la Gaule celtique, qui reçut bientôt une nouvelle dénomination de la fameuse colonie de Lyon. Au-delà de la Seine était la Belgique, bornée d'abord seulement par le Rhin; mais, quelque temps après le siècle de César, les Germains, profitant de la supériorité que donne la bravoure, s'emparèrent d'une partie considérable de la Belgique. Les empereurs romains virent avec joie un événement qui flattait leur vanité; et la frontière du Rhin, qui s'étendait depuis Leyde jusqu'à Bâle, fut décorée du nom pompeux de haute et basse Germanie [2]. Telles étaient, sous les Antonins, les six provinces de la Gaule; la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Celtique ou Lyonnaise, la Belgique et les deux Germanies.

[1] Voltaire, siècle de Louis XIV, c. 19. Il ne faut cependant pas oublier que la France se ressent encore de cet effort extraordinaire.

[2] Voyez Strabon, l. II. Il est assez naturel de supposer qu'*Aragon* vient de *Taraconensis* : plusieurs auteurs modernes, qui ont écrit en latin, se servent de ces deux mots comme synonymes. Il est cependant certain que l'Aragon, petite rivière qui tombe des Pyrénées dans l'Ebre, donna d'abord son nom à une province, et ensuite à un royaume. Voyez d'Anville, géographie du moyen âge, p. 181.

[1] Cent quinze *cités* paraissent dans la notice de la Gaule : on sait que ce nom était donné, non-seulement à la ville capitale, mais encore au territoire entier de chaque état. Plutarque et Appien font monter le nombre des tribus à trois ou quatre cents.

[2] D'Anville, Notice de l'ancienne Gaule.

Nous avons déjà parlé de l'étendue et des bornes de la province romaine en Bretagne: elle renfermait toute l'Angleterre, le pays de Galles et la partie d'Ecosse qui s'étend jusqu'à Dunbarton et Edimbourg. Avant que la Bretagne eût perdu sa liberté, elle était divisée en trente tribus de barbares, dont les plus considérables étaient: les Belges à l'occident, les Brigantes au nord, les Silures au midi du pays de Galles, et les Icéniens dans les comtés de Norfolk et de Suffolk[1]. Autant qu'il est possible de s'en rapporter à la ressemblance des mœurs et des langues, il est probable que l'Espagne, la Gaule et la Bretagne avaient été peuplées par la même race de sauvages, hardis et entreprenans. Ils disputèrent souvent le champ de bataille aux Romains, et ils ne furent subjugués qu'après avoir livré une infinité de combats. Enfin, lorsque ces provinces eurent été soumises, elles formèrent la division occidentale de l'empire en Europe, qui s'étendait depuis le mur d'Antonin jusqu'aux colonnes d'Hercule, et depuis l'embouchure du Tage jusqu'aux sources du Rhin et du Danube.

Avant les conquêtes des Romains, la Lombardie ne faisait point partie de l'Italie. Des Gaulois avaient fondé une colonie puissante le long des rives du Pô, depuis le Piémont jusque dans la Romagne : ils avaient porté leurs armes et leurs noms dans les plaines bornées par les Alpes et les Apennins. Les Liguriens habitaient les rochers où s'est élevée la république de Gênes. Venise n'existait point encore; mais la partie de cet état située à l'orient de l'Adige était occupée par les Venètes[2]. Le milieu de l'Italie, qui compose maintenant le duché de Toscane et l'état Ecclésiastique, était l'ancienne patrie des Etrusques et des Ombriens. Les Etrusques, célèbres dans l'histoire des arts, furent les premiers qui adoucirent les mœurs grossières des nations voisines, et qui contribuèrent à les civiliser[3]. Le Tibre roulait ses ondes aux pieds des superbes collines de Rome; et, depuis cette rivière jusqu'aux frontières de Naples, le pays des Sabins, des Latins et des Volsques, servit, pendant plusieurs siècles, de théâtre aux victoires de la république. Ce fut dans cette contrée si renommée que les premiers consuls méritèrent des triomphes; leurs successeurs l'embellirent par la magnificence de leurs palais : maintenant on n'y aperçoit que des couvens élevés par les descendans de ces anciens héros[1]. Capoue et la Campanie possédaient le territoire immédiat de Naples. Le reste de ce royaume était habité par plusieurs nations belliqueuses; les Marses, les Samnites, les Apuliens et les Lucaniens. Enfin, les côtes de la mer étaient couvertes des colonies florissantes des Grecs. L'Istrie était au nombre des onze régions qui partageaient l'Italie du temps d'Auguste; et cette petite province se trouvait jointe au siége de la souveraineté romaine[2].

Les provinces de l'empire en Europe étaient défendues par le Rhin et le Danube. Ces deux beaux fleuves prennent leur source à une très-petite distance l'un de l'autre. Le Danube, dans un cours de plus de trois cents lieues de long, reçoit le tribut de soixante rivières navigables, et va se perdre ensuite par six embouchures dans la mer Noire, qui, malgré une pareille augmentation, porte une si petite quantité d'eau à la Méditerranée[3]. Les provinces qu'arrose le Danube étaient généralement connues sous le nom d'Illyrie ou de frontière Illyrienne[4]: c'était une pépinière de guerriers. Mais elles méritent bien que nous les considérions dans leurs principales divisions: la Rhétie, le Norique, la Pannonie, la Dalmatie, la Mœsie, la Thrace, la Macédoine et la Grèce.

La province de Rhétie, habitée autrefois par les Vindéliciens, s'étendait depuis les

[1] Histoire de Manchester, par Whitaker, vol. 1, c. 3.

[2] Les Venètes d'Italie, quoique souvent confondus avec les Gaulois, étaient probablement Illyriens d'origine. Voyez M. Freret, Mémoires de l'Académie des inscriptions, tome XVIII.

[3] Voyez Maffei, *Verona illustrata*, l. I.

[1] Le premier contraste fut observé par les anciens. (Voyez Florus, I, 11). Le second doit frapper tout voyageur moderne.

[2] Pline (Hist. nat., l. III) suit la division de l'Italie par l'empereur Auguste.

[3] Tournefort, Voyage en Grèce et en Asie mineure, lettre XVIII. Voyez M. de Buffon, Hist. nat., tom I, p. 411.

[4] Le nom d'Illyrie appartenait originairement aux côtes de la mer Adriatique. Les Romains l'étendirent par degrés, depuis les Alpes jusqu'au Pont-Euxin. Voyez *Severini Pannonia*, l. I, c. 3.

Alpes jusqu'aux rives du Danube, et depuis la source de ce fleuve jusqu'à son confluent avec l'Inn. La plus grande partie de cette contrée obéit à l'électeur de Bavière; la ville d'Augsbourg est sous la protection de l'empire d'Allemagne; les Grisons vivent en sûreté dans leurs montagnes, et le Tyrol est au rang des nombreux états qui appartiennent à la maison d'Autriche.

Toute l'étendue de pays comprise entre le Danube, l'Inn et la Save, l'Austric, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, la basse-Hongrie et l'Esclavonie, étaient connues par les anciens sous les noms de Norique et de Pannonie. Dans leur premier état d'indépendance, les fiers habitans de ces provinces étaient étroitement liés entre eux; ils restèrent fréquemment unis sous le gouvernement des Romains; et de nos jours ils sont devenus le patrimoine d'une seule famille. Leur souverain est un prince d'Allemagne, qui prend le titre d'empereur des Romains, et dont les états forment le centre et la force de la puissance autrichienne. Si nous en exceptons la Bohème, la Moravie, l'extrémité septentrionale de l'Autriche, et cette partie de la Hongrie qui est située entre le Teiss et le Danube, les autres domaines de cette puissante maison étaient renfermés dans les limites de l'empire romain.

La Dalmatie, ou Illyrie proprement dite, était ce pays long, mais étroit, qui se trouve entre la Save et la mer Adriatique. La partie maritime a conservé le même nom : c'est une province de la dépendance de Venise. On y voit aussi une faible image de la liberté, que la petite république de Raguse a conservée au milieu des barbares qui l'entourent. Dans l'intérieur, la Croatie est soumise à un gouverneur autrichien, et la Bosnie obéit à un pacha turc. Mais toutes ces régions sont sans cesse ravagées par des nations féroces, qui exercent leur brigandage au milieu des limites incertaines des puissances chrétiennes et mahométanes[1].

Le Danube prenait le nom d'Ister, après avoir reçu les eaux du Teiss et de la Save[1]. Il séparait autrefois la Mœsie de la Dacie, province conquise par Trajan, et la seule qui fût située au-delà de ce fleuve. Si nous voulons jeter les yeux sur l'état présent de ces contrées, nous trouverons, sur la rive gauche du Danube, Temeswar et la Transylvanie, annexés à la couronne de Hongrie, après un grand nombre de révolutions, tandis que les principautés de Moldavie et de Valachie reconnaissent la souveraineté de la Porte Ottomane. Sur la rive droite, la Mœsie gémit sous le despotisme des Turcs, qui se sont rendus maîtres des royaumes barbares de Servie et de Bulgarie.

Les Turcs, en donnant le nom de Romélie à la Macédoine, à la Thrace et à la Grèce, semblent reconnaître que ces contrées faisaient partie de l'empire romain. La Thrace, habitée par des nations belliqueuses, avait pris, sous les Antonins, la forme d'une province qui s'étendait depuis le mont Hœmus et le Rhodope, jusqu'au Bosphore et l'Hellespont. Malgré de nouveaux souverains et une religion nouvelle, la ville bâtie par Constantin est toujours la capitale d'une grande monarchie. La Macédoine avait retiré moins d'avantages des brillantes conquêtes d'Alexandre, que de la politique des deux Philippe. L'Épire et la Thessalie étaient sous sa dépendance. Ainsi ce royaume comprenait tout le pays situé entre la mer Égée et celle d'Ionie. Lorsque nous pensons à la réputation immortelle de Thèbes, d'Argos, de Sparte et d'Athènes, nous avons peine à nous persuader que tant de républiques si célèbres aient été confondues dans une seule province de l'empire romain. L'influence supérieure de la ligue Achéenne, dans le temps où la Grèce luttait contre la puissance de Rome, fit donner à cette province le nom d'Achaïe.

Tel était l'état de l'Europe sous les empereurs. Les provinces d'Asie, sans en excepter les conquêtes passagères de Trajan, se trouvaient toutes renfermées dans les limites de la puissance des Turcs. Mais, au lieu de sui-

[1] Un voyageur vénitien, l'abbé Fortis, nous a donné récemment une description de ces contrées obscures. Mais nous ne pouvons attendre la géographie et les antiquités de l'Illyrie occidentale que de la munificence de l'empereur, souverain de cette contrée.

[1] La Save prend sa source près des confins de l'Istrie. Les Grecs des premiers âges regardaient ce fleuve comme la principale branche du Danube.

vre les divisions arbitraires imaginées par l'ignorance et par le despotisme, prenons une route plus sûre, et en même temps plus agréable pour nous : observons les caractères ineffaçables de la nature. On apelle Asie mineure cette péninsule qui, bornée par l'Euphrate du côté de l'orient, s'avance vers l'Europe entre le Pont-Euxin et la Méditerranée. Les Romains avaient donné le titre exclusif d'Asie au pays situé à l'occident du mont Taurus et du fleuve Halis. Cette province renfermait les anciennes monarchies de Troie, de Lydie et de Phrygie, les contrées maritimes des Lyciens, des Pamphiliens et des Cariens, et les colonies grecques fondées en Ionie et non moins célèbres dans l'histoire des arts, quoiqu'elles eussent dégénéré de la gloire militaire de leurs ancêtres. Les royaumes de Pont et de Bithynie occupaient tout le nord de la péninsule, depuis Constantinople jusqu'à Trébizonde. A l'extrémité opposée, la Cilicie était bornée par les montagnes de Syrie. Les provinces intérieures, séparées de l'Asie romaine par le fleuve Halis, et de l'Arménie par l'Euphrate, avaient autrefois formé le royaume indépendant de Cappadoce. La souveraineté des empereurs s'étendait jusqu'au nord du Pont-Euxin; ces princes eurent toujours soin d'y envoyer des garnisons, et ils exigeaient des tributs des habitans de ces contrées sauvages, connues maintenant sous les noms de Budziack, de Tartarie-Crimée, de Circassie et de Mingrélie[1].

Sous les successeurs d'Alexandre, la Syrie devint le siége de l'empire des Séleucides, qui régnèrent sur toute la Haute-Asie, jusqu'à ce que la révolte des Parthes eût resserré les domaines de ces monarques entre l'Euphrate et la Méditerranée. Lorsque cette province fut soumise par les Romains, elle servit de frontière à leur empire du côté de l'orient; ses limites étaient, au nord la Cappadoce, et vers le midi l'Égypte et la mer Rouge. La Phénicie et la Palestine se trouvèrent quelquefois annexées au gouvernement de la Syrie; dans d'autres temps elles en furent séparées. La première de ces deux provinces est une suite de rochers, une lisière étroite entre la mer et les montagnes; l'autre pourrait être comparée au pays de Galles, pour son étendue et pour sa fertilité. Cependant leur nom passera d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus reculée, puisque l'Europe et le nouveau monde doivent à la Palestine leur religion, et à la Phénicie la connaissance des lettres[1]. Depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Rouge, la Syrie n'est bornée que par des sables et des déserts. La vie errante des Arabes était inséparablement liée à leur indépendance : toutes les fois qu'ils voulurent former des établissemens sur un terrain moins stérile que le reste de leurs habitations, ils devinrent aussitôt esclaves des Romains[2].

Les géographes de l'antiquité semblent avoir été incertains sur la partie du globe à laquelle appartenait l'Égypte[3]. Située dans la péninsule immense de l'Afrique, elle n'est accessible que du côté de l'Asie, dont elle a reçu la loi dans presque toutes les révolutions. Un préfet romain occupait le trône pompeux des Ptolémées; maintenant le sceptre de fer des Mameluks est entre les mains d'un pacha turc. Le Nil arrose cette contrée dans un espace de deux cents lieues, depuis le tropique du Cancer jusqu'à la Méditerranée; les inondations périodiques de ce fleuve font toute la richesse du pays, sur lequel il répand la vie et la fécondité. Cyrène, située vers l'occident, avait été d'abord une colonie grecque; elle devint ensuite une province d'Égypte : elle est aujourd'hui ensevelie dans les déserts de Barca.

De Cyrène jusqu'à l'Océan, la côte d'Afrique a plus de cinq cent cents lieues de long : elle est cependant si resserrée entre la Méditer-

[1] Voyez le Périple d'Arrien. Cet auteur avait examiné les côtes du Pont-Euxin, lorsqu'il était gouverneur de la Cappadoce.

[1] Le progrès de la religion est bien connu. L'usage des lettres s'introduisit parmi les sauvages de l'Europe, environ quinze cents ans avant Jésus-Christ, et les Européens les portèrent en Amérique, environ quinze siècles après la naissance du Sauveur.

L'alphabet phénicien fut considérablement altéré dans une période de trois mille ans, en passant par les mains des Grecs et des Romains.

[2] Dion, LXVIII, p. 1131.

[3] Selon Ptolémée, Strabon et les géographes modernes, l'isthme de Suez est la borne de l'Asie et de l'Afrique. Denis, Mela, Pline, Salluste, Hirtius et Solin, en étendant les limites de l'Asie jusqu'à la branche occidentale du Nil, ou même jusqu'au grand Catabathmus, renferment dans cette partie du monde, non-seulement l'Egypte, mais encore presque toute la Libye.

ranée et les déserts de Sahara, que sa largeur excède rarement trente lieues. C'était à la partie orientale que les Romains avaient principalement donné le nom de province d'Afrique. Avant l'arrivée des colonies phéniciennes, cette fertile contrée était habitée par les Libyens, les plus sauvages de tous les peuples de la terre : elle devint le centre d'un commerce et d'un empire très-étendus, lorsqu'elle fut gouvernée par les Carthaginois. Les faibles états de Tunis et de Tripoli se sont élevés sur les ruines de cette république fameuse. Le royaume de Massinissa et de Jugurtha est soumis à la puissance militaire des Algériens. Du temps d'Auguste, les limites de la Numidie avaient été fort resserrées, et les deux tiers au moins de cette contrée avaient pris le nom de Mauritanie-Césarienne. La véritable Mauritanie, ou la patrie des Maures, s'appelait Tingitane, de l'ancienne ville de Tingi ou Tangier : elle forme aujourd'hui le royaume de Fez. Salé, sur l'Océan, cette retraite des pirates, était la dernière ville de l'empire romain. Les connaissances géographiques des anciens s'étendaient à peine au-delà. On aperçoit encore des vestiges d'une cité romaine près de Méquinez, résidence d'un barbare que nous voulons bien appeler l'empereur de Maroc : mais il ne paraît pas que les états méridionaux de ce monarque, ni même Maroc, aient jamais été compris dans la province romaine. L'occident de l'Afrique est coupé par différentes chaînes du mont Atlas, nom rendu célèbre par les fictions des poètes[1], mais que l'on donne maintenant à l'immense océan qui roule ses eaux entre le Nouveau-Monde et l'ancien continent[2].

Après avoir parcouru toutes les provinces de l'empire romain, nous pouvons remarquer que l'Afrique est séparée de l'Espagne par un détroit de quatre lieues environ, qui sert de communication à la Méditerranée avec la mer Atlantique. Les colonnes d'Hercule, si fameuses parmi les anciens, étaient deux montagnes qui paraissent avoir été séparées avec violence dans quelque convulsion de la nature. La forteresse de Gibraltar est bâtie au pied de celle qui est située en Europe. Toute la Méditerranée, ses côtes et ses îles, étaient renfermées dans les vastes domaines de l'empire. Les Baléares, aujourd'hui Majorque et Minorque, ainsi nommées à cause de leur grandeur respective, appartiennent, l'une aux Espagnols, et l'autre à la Grande-Bretagne[1]. Il serait plus facile de déplorer le sort des Corses que de décrire leur condition actuelle. La Sardaigne et la Sicile ont été érigées en royaumes en faveur de deux princes d'Italie. Crète ou Candie, Chypre, et la plupart des îles de la Grèce ou de l'Asie, obéissent aux Turcs, tandis que le petit rocher de Malte brave toute la puissance ottomane, et est devenu à jamais célèbre sous le gouvernement d'un ordre religieux et militaire.

Cette longue énumération des provinces d'un empire dont les débris ont formé tant de royaumes si puissans, ne doit pas nous faire oublier l'ignorance ou la vanité des anciens. Éblouis par l'autorité immense, par la force irrésistible, par la modération réelle ou affectée des empereurs, ils se croyaient permis de mépriser ces contrées éloignées où les barbares jouissaient d'une heureuse indépendance; souvent même ils affectaient d'en méconnaître le nom. Insensiblement il s'accoutumèrent à confondre la monarchie romaine avec le globe de la terre[2]. Mais ces idées vagues et peu exactes ne conviennent pas à un historien moderne : guidé par des connaissances plus sûres, il est en état de présenter à ses lecteurs un tableau mieux proportionné, en leur faisant observer que l'empire avait

[1] La longue étendue, la hauteur modérée, et la pente douce du mont Atlas (Voy. les Voyages de Shaw, p. 5.) ne s'accordent pas avec l'idée d'une montagne isolée, qui cache sa tête dans les nues, et qui paraît supporter le ciel. Le pic de Ténérife, au contraire, s'élève à plus de deux mille deux cents toises au-dessus du niveau de la mer; et, comme il était fort connu des Phéniciens, peut-être a-t-il donné lieu aux fictions des poètes grecs. (Voy. Buffon, Hist. nat., tom. I, p. 312; Hist. des Voyages, tom. II.)

[2] M. de Voltaire, tom. XIV, p. 297, donne trop généreusement aux Romains les îles Canaries. Il ne paraît pas qu'elles leur aient jamais appartenu.

[1] Nous ne mentionnons pas en note les diverses mutations géographiques survenues depuis l'époque où Gibbon a écrit son histoire, notre but étant de ne reproduire ici que ce qui est de lui et ce qui doit rester, indépendamment de fréquentes variations qui peuvent se modifier encore (*Note de l'éditeur.*)

[2] Bergier, Hist. des grands chemins, l. III, c. 1, 2, 3, 4, ouvrage rempli de recherches très-utiles.

plus de six cents lieues de large depuis le mur d'Antonin et les limites septentrionales de la Dacie jusqu'au mont Atlas et jusqu'au tropique du Cancer, et qu'il s'étendait en longueur dans un espace de plus de mille lieues depuis l'Euphrate jusqu'à l'océan Occidental. Il était situé dans le plus bel endroit de la zone tempérée, entre le 24e et le 56e degré de latitude nord. Enfin il renfermait environ cent quatre-vingt mille lieues carrées, dont la plus grande partie consistait en terres fertiles et très-bien cultivées [1].

CHAPITRE II.

De l'union et de la prospérité intérieure de l'empire romain dans le siècle des Antonins.

Ce n'est pas seulement par l'étendue et par la rapidité des conquêtes que nous devons juger de la grandeur de Rome. Le souverain des déserts de la Russie donne des lois à une partie du globe bien plus considérable. Sept ans après son départ de Macédoine, Alexandre avait érigé des trophées sur les rives de l'Hyphase[2]. En moins d'un siècle, l'invincible Zingis et les princes mogols, ses successeurs, répandirent la désolation depuis la mer de la Chine jusqu'aux confins de l'Égypte et de l'Allemagne[3]. Mais la puissance de Rome portait sur une base bien plus solide. Ce superbe édifice était l'ouvrage de plusieurs siècles. Les contrées soumises à Trajan et aux Antonins étaient étroitement unies entre elles par les lois et embellies par les arts. Il pouvait arriver qu'elles souffrissent de quelque abus d'autorité; mais, en général, le principe du gouvernement était sage, simple et établi pour le bonheur des peuples. Les habitans des provinces exerçaient paisiblement le culte de leurs ancêtres; et, confondus avec les conquérans, ils jouissaient des mêmes avantages, et parcouraient d'un pas égal la carrière des honneurs.

[1] Voyez la description du globe par Templeman. Mais je ne me fie ni à l'érudition ni aux cartes de cet écrivain.

[2] Ils furent érigés entre Lahor et Déli, environ à égale distance de ces deux villes. Les conquêtes d'Alexandre dans l'Indostan se bornèrent au Punjab, contrée arrosée par les cinq grandes branches de l'Indus.

[3] Voyez M. de Guignes, Hist. des Huns, l. xv, xvi et xvii.

I. La politique du sénat et des souverains de Rome fut heureusement secondée, dans tout ce qui concernait la religion, par les lumières de quelques-uns de leurs sujets et par la superstition aveugle des autres. Les différens cultes admis dans l'empire étaient tous considérés par le peuple comme également vrais, par le philosophe comme également faux, et par le magistrat comme également utiles. Ainsi la tolérance entretenait la concorde et inspirait une indulgence réciproque.

La superstition du peuple n'était point irritée par l'aigreur théologique, ni renfermée dans les chaînes d'un système spéculatif. Fidèlement attaché aux cérémonies de son pays, le polythéiste recevait avec une foi implicite les différentes religions de la terre[1]. La crainte, la reconnaissance, la curiosité enflammaient son imagination; un songe, un présage, un accident extraordinaire, un voyage entrepris dans des régions éloignées, étaient autant de causes qui l'engageaient perpétuellement à multiplier les articles de sa foi, et à augmenter le nombre de ses dieux tutélaires. Le frêle tissu de la mythologie païenne était composé d'une foule de matériaux, différens, à la vérité, mais non mal assortis. Aussitôt que l'on avait décerné les honneurs de l'apothéose aux héros et aux sages dont la vie ou la mort avait été utile à leur patrie, il était universellement reconnu que, s'ils n'étaient pas dignes d'être adorés, ils méritaient au moins la vénération du genre humain. Partout les bois et les fleuves étaient peuplés de divinités dont l'influence était propre à chaque canton particulier; et, lorsque le Romain conjurait la colère du Tibre, il ne pouvait mépriser l'habitant de

[1] Hérodote est celui de tous les anciens qui ait le mieux décrit le véritable génie du polythéisme. Le plus excellent commentaire de ce qu'il nous a laissé sur ce sujet se trouve dans l'Histoire naturelle de la Religion, de M. Hume; et M. Bossuet, dans son Histoire Universelle, nous présente le contraste le plus frappant. On aperçoit, dans la conduite des Égyptiens, quelques faibles traces d'intolérance (voy. Juvénal, sat. xv). Les Juifs et les Chrétiens qui vécurent sous les empereurs forment une distinction bien importante, et si importante même, que nous nous proposons d'en examiner les causes dans un chapitre particulier de cet ouvrage.

l'Égypte qui, prosterné aux pieds du Nil, remerciait ce fleuve de ses bienfaits. Les puissances visibles de la nature, les planètes et les élémens étaient les mêmes dans tout l'univers : les gouverneurs invisibles du monde moral ne pouvaient être représentés que par des fictions et des allégories entièrement semblables. Toutes les vertus devinrent autant de divinités; le vice même eut ses autels. Chaque art, chaque profession reconnut parmi les habitans du ciel un protecteur dont les attributs, dans les siècles et les contrées les plus éloignés, tenaient au caractère particulier de ses adorateurs. Des intérêts et des dispositions si contraires semblaient exiger une main habile qui gouvernât dans chaque système la république des dieux. On s'aperçut combien l'existence d'un premier Être était nécessaire; et ce chef unique dut à cette conviction et à la flatterie les perfections les plus sublimes : insensiblement il fut appelé le monarque tout-puissant et le souverain créateur[1]. La différence des religions ne troublait point la paix de l'univers. Les nations n'étaient attentives qu'aux rapports qui se trouvaient entre leurs cultes. Souvent le Grec, le Romain, le Barbare venaient offrir leur encens dans les mêmes temples : malgré la diversité de leurs cérémonies, ils se persuadaient aisément que, sous des noms différens, ils invoquaient la même divinité. Les chants d'Homère embellirent la mythologie; et ce poète donna le premier une forme presque régulière au polythéisme de l'ancien monde[2].

Les philosophes de la Grèce avaient puisé leur morale dans la nature de l'homme, plutôt que dans celle de l'Être suprême. La divinité était cependant à leurs yeux l'objet d'une méditation profonde et très-importante : ils développèrent dans leurs sublimes recherches la force et la faiblesse de l'esprit humain[3]. On distinguait parmi eux quatre sectes principales. Les Stoïciens et les Platoniciens s'efforcèrent de concilier les intérêts opposés de la raison et de la piété. Ils nous ont laissé les preuves les plus sublimes de l'existence et des perfections d'une cause première; mais, comme il leur était impossible de concevoir la création de la matière, l'ouvrier, dans la philosophie de Zénon, n'est pas assez distingué de l'ouvrage. D'un autre côté, le dieu intellectuel de Platon et de ses disciples est trop idéal, et ne peut être saisi par les sens. Les opinions des épicuriens et des académiciens tenaient moins à la religion : la science modeste des uns ne leur permettait pas de prononcer; ils doutaient d'une Providence que l'ignorance positive des autres leur faisait entièrement rejeter. Quoique divisés entre eux, les sages de la Grèce s'accordaient tous à n'ajouter aucune foi aux superstitions du peuple. Ce grand principe leur servait de base commune, et ils s'empressaient de le communiquer aux jeunes élèves qui, remplis d'une noble émulation, accouraient en foule à Athènes et dans les autres contrées de l'empire où l'on cultivait les sciences. En effet, comment un philosophe aurait-il pu reconnaître l'empreinte de la divinité dans les contes puérils des poètes et dans les traditions informes de l'antiquité? Pouvait-il adorer comme dieux ces êtres vicieux qui n'auraient été sur la terre que les plus vils des mortels? Cicéron se servit des armes de la raison et de l'éloquence pour combattre les systèmes absurdes du paganisme; mais la satire de Lucien était bien plus faite pour les détruire : aussi ses traits eurent-ils plus de succès. Un écrivain répandu dans le monde ne se hasarderait pas à jeter du ridicule sur des divinités qui ne seraient pas déjà secrètement un objet de mépris aux yeux de la classe la plus éclairée de la société[1].

Malgré l'esprit d'irréligion qui s'était introduit dans le siècle des Antonins, on respectait encore l'intérêt des prêtres et la cré-

[1] Les droits, la puissance et les prétentions du souverain de l'Olympe sont très-bien décrits dans le quinzième livre de l'Iliade.

[2] Voyez pour exemple César, *de Bello Gallico*, VI, 17. Dans le cours d'un ou de deux siècles, les Gaulois eux-mêmes donnèrent à leurs divinités les noms de Mercure, Mars, Apollon, etc.

[3] L'admirable ouvrage de Cicéron sur la nature des dieux est le meilleur guide que nous puissions suivre au milieu de ces ténèbres et dans un abîme si profond. Cet écrivain représente sans déguisement et réfute avec habileté les opinions des philosophes.

[1] Je ne prétend pas assurer que, dans ce siècle irreligieux, la superstition eût perdu son empire, et que les songes, les présages, les apparitions, etc., n'inspirassent plus de terreur.

dulité du peuple. Les philosophes, dans leurs écrits et dans leurs discours, soutenaient la dignité de la raison, mais ils soumettaient en même temps leurs actions à l'empire des lois et de la coutume. Remplis d'indulgence pour ces erreurs qui excitaient leur pitié, ils pratiquaient avec soin les cérémonies de leurs ancêtres, et on les voyait fréquenter les temples des dieux; quelquefois même ils ne dédaignaient pas de jouer un rôle sur le théâtre de la superstition; et la robe d'un pontife cachait souvent un athée.

Avec de pareilles dispositions, les sages de l'antiquité étaient bien éloignés de vouloir s'engager dans aucune dispute sur les dogmes et les différens cultes du vulgaire. Ils voyaient avec la plus grande indifférence les formes variées que prenait l'erreur pour en imposer à la multitude; et ils s'approchaient avec respect des autels de ce Jupiter qu'ils méprisaient intérieurement, mais qu'on invoquait avec tant de pompe dans le Capitole, au milieu des sables de la Libye et sur la cime du mont Olympe[1].

Il est difficile d'imaginer comment l'esprit de persécution aurait pu s'introduire dans l'administration de l'empire. Les magistrats ne se laissaient point entraîner par les prestiges d'un zèle aveugle, puisqu'ils étaient eux-mêmes philosophes, et que l'école d'Athènes avait donné des lois au sénat de Rome: ils ne pouvaient être guidés ni par l'ambition ni par l'avarice dans un état où la juridiction ecclésiastique était réunie à la puissance temporelle. Les plus illustres sénateurs remplissaient les fonctions augustes du sacerdoce, et les souverains furent constamment revêtus de la dignité de grand pontife. Cette union de la religion avec le gouvernement civil entretenait l'harmonie dans tous les ordres de l'empire: les fêtes publiques avaient été instituées pour adoucir les mœurs des peuples: l'art des augures était un instrument utile dans les mains de la politique, si intéressée à établir la croyance d'une vie à venir. Le parjure devait être puni tôt ou tard par les dieux vengeurs, et il tremblait sans cesse à la vue des supplices cruels qui lui étaient réservés: cette conviction intime formait le lien le plus ferme de la société[1]. Persuadés de tous ces avantages, les Romains croyaient aussi que toutes les différentes espèces de culte ne contribuaient pas moins au bonheur de l'empire; des institutions consacrées dans chaque pays par le temps et par l'expérience leur paraissaient pouvoir seules convenir au climat et aux habitans. Il est vrai que les statues des dieux et les ornemens des temples devenaient souvent la proie de l'avarice et de la cupidité[2]. Mais les nations vaincues éprouvaient, dans l'exercice de la religion de leurs ancêtres, l'indulgence et même la protection des vainqueurs; la Gaule seule semble avoir été exceptée de cette tolérance universelle. Sous le prétexte spécieux d'abolir les sacrifices humains, Tibère et Claude détruisirent l'autorité dangereuse des druides[3]: cependant ces prêtres échappèrent à la proscription; ils subsistèrent en paix dans l'obscurité, avec leurs dieux et leurs autels, jusqu'à la destruction du paganisme[4].

Rome était sans cesse remplie d'étrangers qui se rendaient en foule de toutes les parties du monde dans cette capitale de l'empire[5], et qui tous y introduisaient les superstitions de leur patrie[6]. Chaque ville avait le droit de maintenir son ancien culte dans sa pureté: le sénat romain usait quelquefois de ce privilége commun pour opposer une digue à l'inondation de tant de cérémonies ridicules. De toutes les religions, celle des Égyptiens était la plus vile et la plus méprisable; aussi l'exercice en fut-il souvent défendu: on démolissait les temples d'Isis et de Sérapis, et leurs adorateurs étaient bannis de Rome et

[1] Socrate, Épicure, Cicéron et Plutarque ont toujours montré le plus grand respect pour la religion de leur pays. Épicure donna lui-même l'exemple, et sa dévotion fut constante. (Diogène Laërce, x, 10.)

[1] Polybe, l. vi, c. 53, 54. Juvénal se plaint (sat. xiii) que, de son temps, cette appréhension était devenue presque sans effet.

[2] Voyez le sort de Syracuse, de Tarente, d'Ambracie, de Corinthe, etc., la conduite de Verrès, dans Cicéron (act. ii, or. 44), et la pratique ordinaire des gouverneurs, dans la viiie satire de Juvénal.

[3] Suétone, Vie de Claude; Pline, Hist. nat. xxx, 1.

[4] Pelloutier, Hist. des Celtes, tom. vi, p. 230-252.

[5] Sénèque, *Consolat. ad Helviam*, p. 74, édit. de Juste-Lipse.

[6] Denis d'Halicarnasse, Antiquités romaines, l. ii.

de l'Italie[1]. Mais que peuvent les faibles efforts de la politique contre le zèle ardent du fanatisme? Bientôt les exilés reparaissaient; on voyait s'augmenter en même temps le nombre des prosélytes; les temples étaient rebâtis avec encore plus de magnificence: enfin Isis et Sérapis prirent place parmi les divinités romaines[2]. Cette indulgence n'avait rien de contraire aux anciennes maximes du gouvernement. Dans les plus beaux siècles de la république, Cybèle et Esculape avaient été invités, par des ambassades solennelles[3], à venir prendre séance dans le Capitole; et l'on avait coutume de séduire les divinités tutélaires des villes assiégées, en leur promettant des honneurs plus distingués et un rang plus illustre[4]. Insensiblement Rome devint le temple de ses sujets, et tous les dieux de l'univers eurent la liberté de résider dans cette superbe ville[5].

II. Les anciennes républiques de la Grèce crurent devoir conserver sans aucun mélange le sang de leurs premiers citoyens. Cette fausse politique renversa la fortune et hâta la ruine d'Athènes et de Lacédémone; mais le génie entreprenant de Rome sacrifia l'orgueil à l'ambition. La prudence et la gloire firent disparaître devant lui toute distinction d'esclaves, d'étrangers, d'ennemis et de barbares[6]. Partout où il put découvrir le mérite et la vertu, il s'empressa de les adopter. Dans l'époque la plus florissante de la république d'Athènes, trente mille[1] citoyens furent insensiblement réduits au nombre de vingt-un mille[2]. Rome nous présente dans son accroissement un tableau bien différent : le premier cens de Servius Tullius ne se montait qu'à quatre-vingt-trois mille hommes; ce nombre s'augmenta rapidement malgré des guerres perpétuelles, et les colonies que l'on envoyait souvent au dehors : enfin, avant la guerre sociale, on comptait quatre cent soixante-trois mille citoyens en état de porter les armes[3]. Les alliés demandèrent avec hauteur à être compris dans la distribution des honneurs et des priviléges; mais le sénat aima mieux recourir aux armes que de se déshonorer par une concession forcée. Les Samnites et les Lucaniens furent punis sévèrement de leur témérité. La république ouvrit son sein aux autres états d'Italie, à mesure qu'ils rentrèrent dans leur devoir[4] et bientôt la liberté publique fut anéantie. Dans un gouvernement démocratique, les citoyens exercent l'autorité souveraine : entre les mains d'une multitude immense, incapable de suivre la même direction, cette autorité est une source d'abus, et finit par s'évanouir. Mais, lorsque les empereurs eurent supprimé les assemblées populaires, les vainqueurs se trouvèrent confondus avec les autres nations : seulement ils tenaient le premier rang parmi les sujets. Leur accroissement, quoique rapide, n'était plus accompagné des mêmes dangers. Cependant les princes qui adoptèrent les sages maximes d'Auguste maintinrent avec le plus grand soin la dignité du nom romain, et ils furent très-réservés à accorder le titre de citoyen[5].

[1] Dans l'année de Rome 701, le temple d'Isis et de Sérapis fut démoli en vertu d'un ordre du sénat (Dion, l. XL, p. 252), et même par les mains du consul (Valère-Maxime, 1, 3). Après la mort de César, il fut rebâti aux dépens du public (Dion, XLVII, p. 581). Auguste, dans son séjour en Égypte, respecta la majesté de Sérapis (l. LI, p. 647), mais il défendit le culte des dieux égyptiens dans le *pomœrium* de Rome, et à un mille aux environs (Dion, l. LIII, p. 679; l. LIV, p. 735). Ces divinités furent cependant adorées sous son règne (Ovid., *de Art. aman.*, l. I) et sous celui de son successeur, jusqu'à ce que la justice de Tibère eût porté ce prince à quelques actes de sévérité. (Voyez Tacite, Annal. II, 85; Josèphe, Antiquit., l. XVIII, c. 3.)

[2] Tertullien, Apolog. c. 6, p. 74, édit. Haverc. Il me semble que l'on peut attribuer cet établissement à la piété de la famille Flavienne.

[3] Voyez Tite-Live, l. XI et XXIX.

[4] Macrobe, Saturnales, l. III, c. 9. Cet auteur donne une formule d'évocation.

[5] Minutius Felix, *in Octavio*, page 54; Arnobe, l. VI, p. 115.

[6] Tacite, Annal. XI, 34. *Le Monde Romain* du savant Spanheim est une histoire complète de l'admission progressive du Latium, de l'Italie et des provinces, à la liberté de Rome.

[1] Hérodote, V. 97. Ce nombre paraît considérable; on serait tenté de croire que l'auteur s'en est rapporté à des bruits populaires.

[2] Athénée, Deipnosophist., l. VI, p. 272. édit. de Casaubon; Meursius, *de Fortunâ Atticâ*, c. 4.

[3] Voyez, dans M. de Beaufort (Rép. rom., l. IV, c. 4), le nombre exact des citoyens que renfermait chaque cens.

[4] Appien, *de Bello civili*, l. I; Velleius Paterculus, l. II, c. 15, 16, 17.

[5] Mécène lui conseilla de donner, par un édit, à tous ses sujets, le titre de citoyens; mais nous soupçonnons, à

Avant que les priviléges des Romains se fussent étendus à tous les habitans de l'empire, l'Italie, bien différente des autres provinces, était le centre du gouvernement et la base la plus solide de la constitution; elle se vantait d'être le berceau ou du moins la résidence des sénateurs et des césars[1]. Les terres des Italiens étaient exemptes d'impositions, et leurs personnes de la juridiction arbitraire des gouverneurs. Formées d'après le modèle parfait de la capitale, leurs villes jouissaient de la puissance exécutrice, sous l'inspection immédiate de l'autorité souveraine. Depuis les Alpes jusqu'à l'extrémité de la Calabre, les naturels du pays naissaient tous citoyens de Rome. Ils avaient oublié leurs anciennes haines, et insensiblement ils étaient parvenus à former une grande nation, réunie par la langue, les mœurs et les institutions civiles, et digne de soutenir le poids d'un puissant empire. La république se glorifiait de cette noble politique; elle en était souvent récompensée par le mérite et par les services des enfans qu'elle avait adoptés. Si la distinction du nom romain, renfermée dans les murs de la ville, n'eût été le partage que des anciennes famille, ce nom immortel aurait été privé de ses plus riches ornemens. Mantoue est devenue célèbre par la naissance de Virgile. Horace ne sait s'il doit être appelé Lucanien ou citoyen d'Apulie. Ce fut à Padoue que le peuple romain trouva un peintre digne de faire passer à la postérité l'histoire majestueuse de ses triomphes. Les Catons étaient venus de Tuscule déployer dans la capitale toutes les vertus du patriotisme; et la petite ville d'Arpinum eut l'honneur d'avoir produit deux illustres citoyens : Marius, qui mérita après Romulus et Camille le titre glorieux de fondateur de Rome; et Cicéron, qui, arrachant sa patrie aux fureurs de Catilina, la mit en état de disputer à la Grèce la palme de l'éloquence[2].

Les provinces de l'empire, dont nous avons déjà donné la description, étaient déchues de leurs forces et privées de toute liberté. Dans la Grèce[1], en Étrurie et dans la Gaule[2], le premier soin du sénat fut de détruire des associations, qui pouvaient éclairer des sujets conquis. Il était dangereux de faire connaître à l'univers que les Romains avaient su profiter de la division de leurs ennemis, et qu'ainsi l'union pouvait arrêter le progrès de leurs armes. Souvent leur ambition prenait le masque de la générosité ou de la reconnaissance. Des souverains devaient pendant quelque temps leur sceptre à ces fausses vertus; mais, aussitôt qu'ils avaient rempli la tâche qui leur avait été imposée, de façonner au joug les nations vaincues, ils étaient précipités du trône. Les états libres qui avaient embrassé la cause de Rome, admis d'abord au rang d'alliés, furent ensuite réduits en servitude. Des ministres, nommés par le sénat et les empereurs, exerçaient une autorité absolue et sans bornes. Mais les maximes salutaires du gouvernement, qui avaient assuré la paix et la soumission de l'Italie, pénétrèrent dans les contrées les plus éloignées. L'établissement des colonies, et le titre de citoyen accordé aux sujets distingués par leur mérite et leur fidélité, multiplièrent la nation; bientôt on vit des Romains dans tout l'empire.

« Le Romain s'établit partout où il porte » les armes, » dit très-bien Sénèque[3]; et les faits aussi bien que l'expérience ont confirmé cette observation. Les habitans de l'Italie, attirés par l'attrait du plaisir et de l'intérêt, se hâtaient de jouir des fruits de la victoire. Quarante ans après la réduction de l'Asie, quatre-vingt mille Romains furent massacrés en un seul jour par les ordres du cruel Mi-

juste titre, Dion Cassius d'être l'auteur d'un conseil si bien adapté à l'esprit de son siècle, et si peu à la politique.

1 Les sénateurs étaient obligés d'avoir le tiers de leurs biens en Italie (voyez Pline, l. VI, ép. 19). Marc-Aurèle leur permit de n'en avoir que le quart. Depuis le règne de Trajan, l'Italie commença à n'être plus distinguée des autres provinces.

2 La première partie de la *Verona illustrata* du marquis de Maffei donne la description la plus claire et la plus étendue de l'état de l'Italie sous les Césars.

1 Voyez Pausanias, l. VII. Lorsque ces assemblées ne furent plus dangereuses, les Romains consentirent à en rétablir les noms.

2 César en fait souvent mention. L'abbé Dubos n'a pu réussir à prouver que les Gaulois aient continué, sous les empereurs, à tenir des assemblées (Hist. de l'Établis. de la Mon. franç., l. 1, c. 4.)

3 Sénèque, *in Consol. ad Helviam*, c. 6.

thridate [1]. Ces exilés volontaires consentaient à vivre loin de leur patrie pour se livrer au commerce, à l'agriculture et à la perception des revenus publics. Dans la suite, lorsque, sous les empereurs, les légions eurent été rendues permanentes, toutes les provinces furent remplies de soldats; les vétérans, après avoir reçu la récompense de leurs services en argent ou en terre, avaient coutume de s'établir avec leurs familles dans le pays qui avait été le théâtre de leurs exploits. Dans tout l'empire, mais principalement dans la partie occidentale, on réservait les terrains les plus fertiles et les positions les plus avantageuses pour les colonies, dont les unes étaient d'institution civile et les autres tenaient au gouvernement militaire. Dans leurs mœurs et dans l'administration intérieure, elles présentaient une image parfaite de la métropole. Elles contribuaient à faire respecter le nom romain; les habitans du pays où elles étaient situées, unis bientôt avec elles par des alliances et par les nœuds de l'amitié, ne manquaient pas d'aspirer aux mêmes honneurs et aux mêmes avantages, et ne négligeaient rien pour les obtenir [2]. Les villes municipales parvinrent insensiblement au rang et à la splendeur des colonies; sous Adrien l'on ne savait quelles étaient celles dont le sort devait être préféré [3]. Le droit de *Latium* était d'une espèce particulière : dans les villes qui jouissaient de cette faveur, les magistrats seulement prenaient, à l'expiration de leurs offices, la qualité de citoyen romain; mais, comme ils étaient annuels, les principales familles se trouvaient bientôt revêtues de cette dignité [1]. Il suffisait de porter les armes dans les légions [2], d'exercer quelque emploi civil, en un mot, de rendre service à l'état, ou de développer quelque talent personnel, pour recevoir un présent dont le prix diminuait tous les jours par la libéralité excessive des empereurs. Cependant, dans le siècle des Antonins, ce titre était accompagné d'avantages réels, quoiqu'il eût été accordé à un très-grand nombre de sujets. Il procurait au peuple le bénéfice des lois romaines, principalement dans les mariages, les successions et les testamens, et il ouvrait une carrière brillante à ceux dont les prétentions étaient secondées par la faveur et par le mérite. Les petits-fils de ces Gaulois que Jules César avait assiégés dans Alésie commandaient des légions, gouvernaient des provinces, et étaient admis dans le sénat de Rome [3]; leur ambition, au lieu de troubler la tranquillité publique, se trouvait étroitement liée à la grandeur et à la sûreté de l'état.

Les Romains n'ignoraient pas l'influence du langage sur les mœurs : aussi s'occupèrent-ils sérieusement des moyens d'étendre avec leurs armes l'usage de la langue latine [4]. Il ne resta aucune trace des différens dialectes d'Italie; l'Étrusque, le Sabin et le Venète disparurent. Les provinces de l'Orient ne furent pas aussi dociles à la voix d'un maître victorieux. L'empire se trouva ainsi partagé en deux parties entièrement différentes. Cette distinction se perdit dans l'éclat de la prospérité; mais elle devint plus sensible à mesure que les ombres de l'adversité s'abaissèrent sur l'univers romain. Les contrées de l'Occident avaient été civilisées par les même mains qui les avaient soumises.

A peine les barbares furent-ils réduits à l'obéissance, que leurs esprits, susceptibles de toutes les impressions, reçurent avec avidité les premières lueurs de la politesse et des sciences. La langue de Virgile et de Cicéron

[1] Memnon, *apud Photium*, c. 33. Valère-Maxime, IX, 2. Plutarque et Dion Cassius font monter le massacre à cent cinquante mille citoyens; mais je pense qu'un moindre nombre est plus que suffisant.

[2] Vingt-cinq colonies furent établies en Espagne (voyez Pline, Hist. nat., III, 3, 4; IV, 35), et neuf en Bretagne, parmi lesquelles Londres, Colchester, Lincoln, Chester, Gloucester et Bath, sont encore des villes considérables. (Voyez Richard de Cirecenster, p. 36; et l'Histoire de Manchester, par Whitaker, l. 1, c. 3.)

[3] Aulu-Gelle, *Noctes atticæ*, XVI, 13. L'empereur Adrien était étonné que les villes d'Utique, de Cadix et d'Italica, qui jouissaient déjà des priviléges attachés aux villes *municipales*, sollicitassent le titre de *colonies* : leur exemple fut cependant bientôt suivi, et l'empire se trouva rempli de colonies honoraires. (Voyez Spanheim, *de Usu numismat.*, dissert. XIII.)

[1] Spanheim, *Orb. rom.*, c. 8, p. 62.

[2] Aristide, *in Romæ Encomio*, t. 1, p. 218, édit. Jebb.

[3] Tacite, Annal., XI, 23, 24. Hist., IV, 74.

[4] Pline, Hist. nat., III, 5; S. Augustin, *de Civitate Dei*, XIX, 7. Juste-Lipse, *de pronunciatione linguæ latinæ*, c. 3.

fut universellement adoptée en Afrique, en Espagne, dans la Gaule, en Bretagne et dans la Pannonie[1]. Il est vrai qu'elle y perdit de sa pureté. Les paysans seuls conservèrent dans leurs montagnes de faibles vestiges des idiomes celtes et puniques[2]. L'étude et l'éducation inspirèrent, par degré, des sentimens romains aux habitans de ces contrées, qui avaient combattu pendant si long-temps pour leur liberté. Ainsi les provinces latines adoptèrent les lois et les coutumes de leurs vainqueurs; elles sollicitèrent avec plus d'ardeur et obtinrent avec plus de facilité le titre et les honneurs de citoyen romain; elles soutinrent la dignité de la république dans les armes aussi bien que dans les lettres[3]. Enfin elles produisirent dans la personne de Trajan un empereur que les Scipions n'auraient pas désavoué pour leur compatriote. La situation des Grecs était bien différente de celle des barbares. Il s'était écoulé plusieurs siècles depuis que ce peuple célèbre avait été civilisé et corrompu. Il avait trop de goût pour abandonner une langue harmonieuse, et en même temps trop de vanité pour adopter des institutions étrangères. Constamment attaché à ses préjugés, même après avoir perdu les vertus de ses ancêtres, il affectait de mépriser les mœurs grossières des Romains, dont il était forcé d'admirer la haute sagesse et de respecter la puissance supérieure[4]. Les mœurs et la langue des Grecs n'étaient pas renfermées dans les limites étroites de cette contrée, jadis si fameuse; les armes et les colonies en avaient répandu l'influence depuis la mer Adriatique jusqu'au Nil et à l'Euphrate. L'Asie était remplie de villes grecques; et des princes de Macédoine avaient été long-temps paisibles possesseurs des trônes de Syrie et d'Égypte. Ces monarques réunissaient dans leur extérieur pompeux l'élégance d'Athènes et le luxe de l'Orient; et les sujets les plus riches s'empressaient, sans sortir de leur rang, de suivre l'exemple de la cour, et de déployer une grande magnificence. Telle était la division générale de l'empire romain, relativement aux langues grecque et latine. On peut cependant renfermer dans une troisième classe les naturels de Syrie, et surtout ceux de l'Égypte. Attachés à leurs anciens dialectes, qui leur interdisaient tout commerce avec le genre humain, ils restèrent plongés dans une ignorance profonde[1]. La vie molle et efféminée des uns les exposait au mépris; la sombre férocité des autres leur attira la haine des vainqueurs[2]. Ces peuples cherchèrent rarement à se rendre dignes de la qualité éminente de citoyen romain; et l'on a remarqué qu'après la chute des Ptolémées il s'écoula plus de deux-cent trente ans avant qu'un Égyptien eût été admis dans le sénat de Rome[3].

Rome triomphante fut subjuguée par les arts de la Grèce. Cette réflexion, quoique devenue commune, n'en est pas moins juste. Ces écrivains immortels, qui font encore les délices de l'Europe savante, furent bientôt connus en Italie et dans les provinces occidentales; ils furent lus avec transport, et devinrent l'objet de l'admiration publique. Mais les occupations agréables des Romains n'avaient rien de commun avec les maximes profondes de leur politique. Quoique séduits par les chefs-d'œuvre de la Grèce, ils surent conserver la dignité de leur langue, qui seule

1 Apulée et S. Augustin répondront pour l'Afrique, Strabon pour l'Espagne et la Gaule; Tacite, dans la vie d'Agricola, pour la Bretagne, et Velléius Paterculus pour la Pannonie. A tous ces témoignages nous pouvons ajouter les inscriptions écrites en latin.

2 Le celtique fut conservé dans les montagnes du pays de Galles, de Cornouailles et de l'Armorique. Apulée reproche l'usage de la langue punique à un jeune Africain qui vivait parmi les derniers de la populace, tandis qu'il avait presque oublié le grec, et qu'il ne pouvait ou ne voulait pas parler latin (Apolog., p. 596). S. Augustin ne s'exprima que très-rarement en punique dans ses congrégations.

3 L'Espagne seule produisit Columelle, les deux Sénèque, Lucain, Martial et Quintilien.

4 Depuis Denis jusqu'à Libanius, aucun critique grec, je crois, ne fait mention de Virgile ni d'Horace. Ils paraissaient tous ignorer que les Romains eussent de bons écrivains.

1 Le lecteur curieux peut voir, dans la Bibliothèque ecclésiastique de Dupin (tome XIX, p. 1, c. 8), combien on était attentif à conserver l'usage des langues syriaque et égyptienne.

2 Voyez Juvénal, sat. III et XV; Ammien-Marcellin, XXII, 16.

3 Dion Cassius, l. LXXVII, p. 1275. Ce fut sous le règne de Septime Sévère qu'un Égyptien fut admis pour la première fois dans le sénat.

était en usage dans tout ce qui regardait l'administration civile et le gouvernement militaire[1]. Le grec et le latin exerçaient en même temps dans l'empire une juridiction séparée, l'un comme l'idiome naturel des sciences, l'autre comme le dialecte légal de toutes les transactions publiques. Ces deux langues étaient également connues de ceux qui, livrés aux affaires, cultivaient les Muses; et, parmi les sujets de Rome qui avaient reçu une éducation honnête, il était difficile d'en trouver qui ignorassent l'une et l'autre de ces langues universelles.

Tant de moyens réunis contribuèrent à resserrer les liens des différens peuples de l'empire. Ils ne formèrent plus qu'un seul corps, connu sous le nom général de la nation romaine. Mais il existait toujours au centre de toutes les provinces, et dans le sein de chaque famille, une classe d'hommes infortunés, destinés à supporter toutes les charges de la société sans en partager les avantages. Chez les anciens, même dans les états libres, les esclaves domestiques étaient exposés à toutes les rigueurs du despotisme. Les beaux âges de l'empire romain avaient été précédés par des siècles de barbarie et d'ignorance. Les esclaves étaient, pour la plupart, des captifs, que le sort des armes faisait tomber entre les mains du vainqueur, et que l'on vendait à vil prix[2]. Impatiens de briser leurs fers, ils ne respiraient que la vengeance, et déploraient sans cesse cette vie indépendante à laquelle ils avaient été accoutumés. Le désespoir leur donna souvent des armes, et leur soulèvement mit plus d'une fois la république sur le penchant de sa ruine[3]. On établit contre ces ennemis dangereux de sévères réglemens[4] et des châtimens cruels, que la nécessité seule pouvait justifier. Mais, lorsque les principales nations de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique eurent été réunies sous un seul gouvernement, on compta beaucoup moins d'étrangers parmi les esclaves; et, pour en entretenir toujours le même nombre, les Romains eurent recours à des moyens plus doux, mais moins prompts. Ils encouragèrent les mariages parmi leurs nombreux domestiques; et surtout à la campagne. Les sentimens de la nature, les liens de l'éducation, l'assurance de quelque propriété, contribuèrent à adoucir les peines de la servitude[1]. L'existence d'un esclave devint un objet plus précieux; et, quoique son bonheur tînt toujours au caractère et à la fortune de celui dont il dépendait, la crainte n'étouffait plus la voix de la pitié, et l'intérêt du maître lui dictait des sentimens plus humains. La vertu ou la politique des souverains accéléra le progrès des mœurs; et, par les édits d'Adrien et des Antonins, la protection des lois s'étendit jusqu'à la classe la plus vile de la société. Après bien des siècles, le droit de vie et de mort sur les esclaves fut enlevé aux particuliers qui en avaient si souvent abusé : il ne fut réservé qu'au magistrat. Les prisons souterraines furent détruites, et, dès qu'un esclave se plaignait d'avoir été maltraité injustement, il obtenait sa délivrance ou un maître moins cruel[2].

L'espérance, cette unique consolation des malheureux, n'était pas refusée à l'esclave romain. S'il trouvait quelque occasion de se rendre utile ou agréable, il devait naturellement s'attendre qu'après un petit nombre d'années son zèle et sa fidélité seraient récompensés par le présent inestimable de la liberté. Souvent les maîtres n'étaient portés à ces actes de générosité que par la vanité et par l'avarice; aussi les lois crurent-elles plus nécessaire de restreindre que d'encourager une libéralité prodigue et aveugle, qui aurait pu dégénérer en un abus très-dangereux[3].

[1] Valère-Maxime, l. II, c. 2, n. 2. L'empereur Claude dégrada un habile Grec, parce qu'il n'entendait pas le latin; il était probablement revêtu de quelque charge publique. (Suét., Vie de Claude, c. 16.)

[2] Dans le camp de Lucullus, on vendit un bœuf un drachme, et un esclave quatre drachmes, environ trois livres dix sous. (Plutarque, Vie de Lucullus, p. 580.)

[3] Diodore de Sicile, *in Eclog. hist.*, l. XXXIV et XXXVI; Florus, III, 19, 20.

[4] Voyez un exemple remarquable de sévérité dans Cicéron, *in Verrem*. V. 3.

[1] Gruter et les autres compilateurs rapportent un grand nombre d'inscriptions adressées par les esclaves à leurs femmes, leurs enfans, leurs compagnons, leurs maîtres, etc., et qui, selon toute apparence, sont du siècle des empereurs.

[2] Voyez l'Histoire Augustine, et une Dissertation de M. de Burigny sur les Esclaves romains, dans le XXXV[e] volume de l'Académie des Belles-Lettres.

[3] Voyez une autre Dissertation de M. de Burigny sur

Selon la jurisprudence ancienne, un esclave n'avait point de patrie; mais, dès qu'il était libre, il était admis dans la société politique dont son patron était membre. En vertu de cette maxime, la dignité de citoyen serait devenue le partage d'une vile multitude. On jugea donc à propos d'établir d'utiles exceptions; et cette distinction honorable fut accordée seulement aux esclaves qui s'en étaient rendus dignes, et qui avaient été solennellement affranchis devant le magistrat: encore n'obtenaient-ils que les droits privés des citoyens, et ils étaient rigoureusement exclus des emplois civils et du service militaire. Leurs fils étaient pareillement incapables de prendre séance dans le sénat, quels que pussent être leur mérite et leur fortune. Les traces d'une origine servile ne s'effaçaient entièrement qu'à la troisième ou quatrième génération[1]. C'est ainsi que, sans confondre les rangs, on faisait entrevoir, dans une perspective éloignée, un état libre et des honneurs à ceux que l'orgueil et le préjugé daignaient à peine mettre au rang de l'espèce humaine.

On avait proposé de donner aux esclaves un habit particulier qui les distinguât; mais on s'aperçut combien il était dangereux de leur faire connaître leur propre nombre[2]. Sans interpréter à la rigueur les mots de légions et de myriades[3], nous pouvons avancer que la proportion des esclaves regardés comme propriété était bien plus considérable que celle des domestiques, à ne considérer que ceux dont on paie le service[4]. On cultivait l'esprit des jeunes esclaves qui montraient de la disposition pour les sciences; leur prix était réglé sur leurs talens et sur leur habileté[1]. Presque tous les arts libéraux[2] et mécaniques étaient exercés dans la maison des sénateurs opulens. Les bras employés aux objets de luxe et de sensualité étaient multipliés à un point qui surpasse de beaucoup les efforts de la magnificence moderne[3]. Le marchand ou le fabricant trouvait plus d'avantage à acheter ses ouvriers qu'à les louer. Dans les campagnes, les esclaves étaient employés comme les instrumens les moins chers et les plus utiles de l'agriculture. Quelques exemples viendront à l'appui de ces observations générales, et nous donneront une idée de cette multitude de malheureux condamnés à un état si humiliant. Un triste événement fit connaître qu'un seul palais à Rome renfermait quatre cents esclaves[4]. On en comptait un pareil nombre dans une terre en Afrique, qu'une veuve, d'une condition très-peu relevée, cédait à son fils, tandis qu'elle se réservait des biens beaucoup plus considérables[5]. Sous le règne d'Auguste, un affranchi, dont la fortune avait été fort diminuée dans les guerres civiles, laissa après sa mort trois mille six cents paires de bœufs, deux cent cinquante mille têtes de menu bétail, et, ce qui était presque compté parmi les animaux, quatre mille cent seize esclaves.

Nous ne pouvons fixer, avec ce degré d'exactitude que demanderait l'importance du sujet, le nombre de ceux qui reconnaissaient les lois de Rome, citoyens, esclaves[6], ou habitans des provinces. Le dénombrement fait par l'empereur Claude, lorsqu'il exerça la fonction de censeur, était de six millions neuf cent quarante-cinq mille citoyens romains, ce qui pourrait se monter environ à

les Affranchis romains, dans le XXXVIIe volume de la même Académie.

[1] Spanheim, *Orb. rom.*, l. I, c. 16, p. 124, etc.

[2] Sénèque, de la Clémence, l. I, c. 24. L'original est beaucoup plus fort: « Quantum periculum immineret, si » servi nostri numerare nos cœpissent. »

[3] Voyez Pline (Hist. nat., l. XXXIII); et Athénée (Deipnos., l. VI, p. 272); celui-ci avance hardiment qu'il a connu plusieurs (παμπολλοι) Romains qui possédaient, non pour l'usage, mais pour l'ostentation, dix et même vingt mille esclaves.

[4] Dans Paris, on ne compte pas plus de quarante-trois mille sept cents domestiques de toute espèce; ce qui ne fait pas un douzième des habitans de cette ville. (Messange, Recherches sur la population, p. 186.)

[1] Un esclave instruit se vendait plusieurs centaines de louis. Atticus en avait toujours qu'il élevait, et auxquels il donnait lui-même des leçons. (Cornél. Nép., Vies des grands Hommes, c. 13.)

[2] La plupart des médecins romains étaient esclaves. (Voyez la Dissertation et la défense du docteur Middleton.)

[3] Pignorius, *de Servis*, fait une énumération très-longue de leurs rangs et de leurs emplois.

[4] Tacite, Annal. XIV, 43. Ils furent exécutés pour n'avoir pas prévenu le meurtre de leur maître.

[5] Apulée, *in Apolog.*, p. 548, édit. Delph.

[6] Pline, Hist. nat., l. XXXIII, 47.

vingt millions d'âmes, en comprenant les femmes et les enfans. Il est difficile de connaître la multitude des sujets d'un rang inférieur; mais, après avoir pesé avec attention tout ce qui peut entrer dans la balance, il est probable que, du temps de Claude, il existait à peu près deux fois autant de provinciaux que de citoyens de tout âge, de l'un et de l'autre sexe. Les esclaves étaient au moins égaux en nombre aux habitans libres de l'empire. Le résultat de ce calcul imparfait serait donc d'environ cent vingt millions d'âmes; population qui excède peut-être celle de l'Europe moderne[1], et qui forme la société la plus nombreuse que l'on ait jamais vue réunie sous un seul gouvernement.

La tranquillité et la paix intérieure étaient les suites naturelles de la modération des Romains et de leur politique éclairée. Si nous jetons les yeux sur les monarchies de l'Orient, nous voyons le despotisme dans le centre et l'anarchie aux extrémités; la perception des revenus ou l'administration de la justice, soutenue par la présence d'une armée. Des satrapes héréditaires, des barbares prêts à fondre sur un état languissant, des provinces portées à la rébellion, mais incapables de jouir de la liberté : tels sont les objets qui frappent nos regards. L'obéissance qui retenait les Romains était volontaire, uniforme et permanente. Les nations vaincues ne formaient plus qu'un grand peuple : elles avaient perdu l'espoir, le désir même de recouvrer leur indépendance; et elles séparaient à peine leur propre existence de celle de Rome. L'autorité des empereurs pénétrait, sans le moindre obstacle, dans toutes les parties de leurs vastes domaines; et elle était exercée sur les bords de la Tamise ou du Nil avec la même facilité que sur les rives même du Tibre. Les légions menaçaient sans cesse l'ennemi de l'état, et le magistrat civil avait rarement recours à la force militaire[1]. Dans ces jours fortunés, le prince et ses sujets employaient leur loisir et leurs richesses à l'embellissement et à la grandeur de l'empire.

Parmi les nombreux monumens d'architecture que construisirent les Romains, combien ont échappé aux recherches de l'histoire! et qu'il en est peu qui aient résisté aux ravages des temps et de la barbarie! Et cependant ces ruines majestueuses, éparses dans l'Italie et dans les provinces, prouvent assez que ces contrées ont été le siége d'un illustre et puissant empire. La grandeur et la beauté de ces superbes débris mériteraient seules toute notre attention; mais deux circonstances les rendent encore plus dignes d'attirer nos regards : la plupart de ces magnifiques ouvrages avaient été élevés par des particuliers, et tous étaient consacrés à l'utilité publique : considération importante qui unit l'histoire agréable des arts à l'histoire bien plus instructive des mœurs et de l'esprit humain.

Il est naturel d'imaginer que le plus grand nombre et les plus considérables des édifices romains ont été bâtis par les empereurs, qui pouvaient disposer de tant de bras et de trésors si immenses. « J'ai trouvé ma capitale en » briques, s'écriait Auguste, et je la laisse en » marbre à mes successeurs[2]. » L'économie de Vespasien fut la source de sa magnificence. Les ouvrages de Trajan portent l'empreinte de son génie. Les monumens publics dont Adrien orna toutes les provinces de l'empire furent exécutés, non seulement par ses ordres, mais encore sous son inspection immédiate. Ce prince était lui-même artiste, et il aimait tout ce qui peut contribuer à la

[1] Si l'on compte vingt millions d'âmes en France, vingt-deux en Allemagne, quatre en Hongrie, dix en Italie et dans les îles voisines, huit dans la Grande-Bretagne et en Irlande, huit en Espagne et en Portugal, dix ou douze dans la Russie européenne, six en Pologne, six en Grèce et en Turquie, quatre en Suède, trois en Danemarck et en Norwége, et quatre dans les Pays-Bas, le total se montera à cent cinq ou cent sept millions. (Voy. l'Histoire générale de M. de Voltaire.)

[1] Josèphe, *de Bello Judaïco*, l. II, c. 16. Le discours d'Agrippa, ou plutôt celui de l'historien, est une belle description de l'empire de Rome.

[2] Suétone, Vie d'Auguste, c. 28. Auguste bâtit à Rome le temple et la place de Mars le Vengeur; le temple de Jupiter Tonnant dans le Capitole; celui d'Apollon Palatin, avec des bibliothèques publiques; le portique et la basilique de Caius et Lucius; les portiques de Livie et d'Octavie, et le théâtre de Marcellus. L'exemple du souverain fut imité par ses ministres et par ses généraux; et son ami Agrippa a fait élever le Panthéon, un des plus beaux monumens qui nous soient restés de l'antiquité.

gloire d'un monarque. Toujours occupés du bien de l'état, les Antonins encouragèrent les arts qu'ils crurent propres à faire le bonheur de leurs sujets. Mais, si les souverains donnèrent l'exemple, ils furent bientôt imités. Les principaux citoyens ne craignirent pas de montrer qu'ils avaient assez de courage pour former les plus grands desseins, et assez de richesses pour les exécuter. Rome se vantait à peine de son Colysée, que les villes de Capoue et de Vérone[1] avaient fait élever à leurs dépens des édifices moins vastes, à la vérité, mais construits sur les mêmes dessins et avec les mêmes matériaux. L'inscription trouvée à Alcantara prouve que ce pont merveilleux avait été jeté sur le Tage aux frais de quelques états de la Lusitanie. Lorsque Pline fut nommé gouverneur de la Bithynie et du Pont, provinces qui n'étaient ni les plus riches ni les plus considérables de l'empire, les villes de son département s'efforcèrent à l'envi d'élever des monumens utiles et magnifiques qui pussent attirer la curiosité des étrangers et mériter la reconnaissance des citoyens. Il arrivait souvent que les richesses des habitans ne répondaient pas au désir qu'ils avaient de s'illustrer : il était alors du devoir d'un proconsul de suppléer à leurs moyens, de diriger leur goût, quelquefois même de modérer leur émulation. A Rome[2], et dans toutes les contrées de l'empire, les sénateurs opulens croyaient devoir contribuer à la splendeur de leur siècle et de leur patrie. Souvent l'exemple tenait lieu de goût, et faisait naître la générosité. Entre cette foule de particuliers qui se signalèrent par des monumens publics, nous distinguerons Hérode Atticus, citoyen d'Athènes, qui vivait dans le siècle des Antonins. Quel que pût être le motif de sa conduite, sa magnificence était digne des plus grands monarques.

[1] Voy. Maffei, *Verona illustrata*, l. IV, p. 68.

[2] Voyez le dixième livre des Lettres de Pline. Parmi les ouvrages entrepris aux frais des citoyens, cet auteur parle de ceux qui suivent : à Nicomédie, une nouvelle place, un aquéduc et un canal, qu'un des anciens rois avait laissé imparfait ; à Nice, un gymnase et un théâtre qui avait déjà coûté près de deux millions ; des bains à Pruse et à Claudiopolis, et un aquéduc de cinq lieues de long à l'usage de Sinope.

Lorsque la famille d'Hérode se trouva dans l'opulence, elle compta parmi ses ancêtres Cimon et Miltiade, Thésée et Cécrops, Eacus et Jupiter. Mais la postérité de tant de dieux et de héros était bien déchue de son antique grandeur. L'aïeul d'Hérode avait été livré entre les mains de la justice, et Julius Atticus son père aurait fini ses jours dans la pauvreté et le mépris, s'il n'eût pas découvert un trésor immense dans une vieille maison, seul reste de son patrimoine. Selon la loi, une partie de ces richesses appartenait à l'empereur : Atticus prévint prudemment, par un libre aveu, le zèle des délateurs. Le trône était alors occupé par Nerva, qui ne voulut rien accepter ; sa justice ne lui permettait pas de priver un de ses sujets du présent dont la fortune l'avait favorisé. L'Athénien poussa plus loin la circonspection : il représenta que le trésor était trop considérable pour lui, et qu'il ne savait comment en user. « Abuses-en donc, car il t'appartient[1], » répliqua l'empereur avec un mouvement d'impatience qui marquait la bonté de son naturel. La fortune d'Atticus se trouva bientôt après fort augmentée par un mariage avantageux : il en consacra la plus grande partie à l'utilité publique. Il avait obtenu pour son fils Hérode la préfecture des villes libres de l'Asie. Le jeune magistrat, voyant que celle de Troade manquait d'eau, reçut d'Adrien, pour la construction d'un nouvel aquéduc, trois cents myriades de drachmes, environ deux millions de livres. Mais l'exécution de l'ouvrage se monta à plus du double de l'évaluation ; et les officiers publics commençaient à murmurer, lorsque le généreux Atticus mit fin à leurs plaintes en leur demandant la permission de prendre sur lui le surplus de la dépense[2]

Attirés par de grandes récompenses, les maîtres les plus habiles de la Grèce et de l'Asie présidèrent à l'éducation du jeune Hérode. Leur élève devint bientôt un célèbre orateur ; mais il ne connut d'autre rhétorique que celle de ce siècle où l'éloquence, renfermée dans l'école, dédaignait de se

[1] Adrien fit ensuite un règlement très-équitable, qui partageait tout trésor trouvé entre le droit de la propriété et celui de la découverte. (Hist. Aug. p. 9.)

[2] Philostrate *in Vitâ Sophist.*, l. II, p. 548.

montrer au sénat ou au barreau. Il exerça le consulat dans la capitale de l'empire; mais il passa la plus grande partie de sa vie à Athènes ou dans différens palais situés aux environs de cette ville : c'était là qu'il se livrait à l'étude de la philosophie, au milieu d'une foule de sophistes qui reconnaissaient sans peine la supériorité d'un rival riche et généreux[1]. Les monumens de son goût ont disparu; quelques vestiges servent encore à faire connaître sa magnificence. Des voyageurs ont mesuré les ruines du stade qu'il avait fait bâtir à Athènes; sa longueur était de six cents pieds : il était entièrement de marbre blanc, et il pouvait contenir tout le peuple. Ce bel ouvrage fut achevé en quatre ans, lorsque Hérode était président des jeux athéniens. Il dédia à la mémoire de sa femme Regilla un théâtre dont il eût été difficile de trouver un modèle dans tout l'empire : on n'avait employé à cet édifice que du cèdre, chargé des plus précieuses sculptures. L'Odeum, destiné par le fameux Périclès à donner des concerts publics et à représenter des tragédies nouvelles, était un trophée de la victoire remportée par les arts sur la grandeur asiatique; les débris de la flotte des Perses en composaient presque toute la charpente. Ce monument avait été déjà réparé par un roi de Cappadoce; mais il était encore sur le point de tomber en ruines. Hérode lui rendit sa beauté et sa magnificence. La générosité de cet illustre citoyen n'était pas renfermée dans les murs d'Athènes : un théâtre à Corinthe, les plus riches ornemens du temple de Neptune dans l'isthme, un stade à Delphes, des bains aux Thermopyles et un aquéduc à Canarium, en Italie, ne purent épuiser ses vastes trésors. L'Épire, la Thessalie, l'Eubée, la Béotie et le Péloponèse partagèrent ses bienfaits; et les villes de l'Asie et de la Grèce, dans le transport de leur reconnaissance, élevèrent plusieurs inscriptions où Hérode Atticus était appelé leur patron et leur bienfaiteur[2].

Dans les états libres d'Athènes et de Rome, la modestie et la simplicité des maisons particulières annonçaient l'égalité des conditions, tandis que la souveraineté du peuple brillait avec éclat dans la majesté des édifices publics[1]. L'introduction des richesses et l'établissement de la monarchie n'éteignirent pas tout-à-fait cet esprit républicain. Ce fut dans les ouvrages destinés à la gloire et à l'utilité de la nation que les plus vertueux empereurs déployèrent leur magnificence. Le palais d'or de Néron avait excité à juste titre l'indignation; mais cette vaste étendue de terrain, envahie par un luxe effréné, servit bientôt à de plus nobles usages. On y admirait, sous les règnes suivans, le Colysée, les bains de Titus, le portique Claudien et les temples élevés à la déesse de la Paix et au génie de Rome[2]. Ces monumens étaient l'ouvrage des Romains; mais ils étaient remplis des chefs-d'œuvre de la Grèce en peinture et en sculpture. Les savans trouvaient dans le temple de la Paix une bibliothèque curieuse. A quelque distance était située la place de Trajan; elle était environnée d'un vaste portique, et au milieu s'élevait une colonne de marbre, haute de cent dix pieds, et qui marquait ainsi l'élévation de la montagne qu'il avait fallu couper. Cette colonne n'a rien perdu de sa beauté; on y voit encore une représentation exacte des exploits de son fondateur dans la Dacie. Le vétéran contemplait l'histoire de ses campagnes; et, séduit par l'illusion de la vanité nationale, le paisible citoyen partageait les honneurs du triomphe. Les autres parties de la capitale et toutes les provinces de l'empire se ressentaient de la magnificence publique; des amphithéâtres, des temples, des portiques, des arcs-de-triomphe, des bains et des aquéducs contribuaient à la santé de tous les habitans, servaient à l'exer-

[1] Aulu-Gelle, Nuits attiques, I, 2; IX, 2; XVIII, 10; XIX, 12. Philost., p. 564.

[2] Voy. Philost., l. II, p. 548, 566; Pausanias, l. I et VII, 10; la Vie d'Hérode dans le XXXe volume des Mémoires de l'Académie.

[1] Cette remarque est principalement appliquée à la république d'Athènes par Dicæarchus, *de Statu Græciæ*, p. 8. *Inter geographos minores*, édit. Hudson.

[2] Donatus, *de Româ veetre*, l. III, c. 4. 5, 6. Nardini, *Roma antica*, l. II, III, 12, 13; et un manuscrit qui contient une description de l'ancienne Rome par Bernard Oricellarius ou Rucellai, dont j'ai obtenu une copie de la bibliothèque du chanoine Ricardi à Florence. Pline parle de deux célèbres tableaux de Timanthe et de Protogène, placés, à ce qu'il paraît, dans le temple de la Paix. Le Laocoon fut trouvé dans les bains de Titus.

cice de leur culte, et leur procuraient en même temps une foule de plaisirs.

Arrêtons-nous sur ces vastes édifices qui renfermaient les fleuves dans leur sein : leur utilité, la hardiesse de l'entreprise et la solidité de l'exécution les mettent au rang des plus beaux monumens du génie et de la puissance de Rome. Les aquéducs de la capitale méritent à tous égards la préférence; mais le voyageur curieux qui examinerait ceux de Spolète, de Metz et de Ségovie, sans être éclairé par le flambeau de l'histoire, croirait que ces villes ont été autrefois la résidence d'un grand monarque. Les déserts de l'Asie et de l'Afrique étaient remplis de cités florissantes, qui ne devaient leur population, leur existence même, qu'à ces courans artificiels d'une eau salubre et toujours prête à fournir à leur besoins[1].

Nous avons fait l'énumération des habitans de l'empire, et nous venons de contempler le spectacle pompeux de ses ouvrages publics : nos observations paraîtront plus exactes si nous mettons sous les yeux du lecteur le nombre et la grandeur des villes. Mais, en rassemblant quelques faits, il ne faut pas oublier que la vanité des nations et la disette des langues ont fait donner indifféremment le nom vague de ville à Rome et à Laurence.

I. On prétend que l'Italie renfermait autrefois onze cent quatre-vingt-dix-sept villes : quelle qu'ait été sa population dans les temps les plus reculés[2], il n'existe aucune raison pour croire que, dans le siècle des Antonins, le nombre de ses habitans ait été moins considérable que sous le règne obscur de Romulus. Attirés par une influence supérieure, les petits états du Latium furent insensiblement compris dans la métropole de l'empire. Ces mêmes contrées, qui ont langui si long-temps sous le gouvernement faible et tyrannique des prêtres et des vice-rois, n'avaient rien perdu de leur force lorsqu'elles furent soumises aux empereurs. Elles n'avaient éprouvé alors que les malheurs plus supportables de la guerre; et, dès les premiers symptômes de décadence, elles trouvèrent des ressources prodigieuses dans l'accroissement rapide de la Gaule Cisalpine. La splendeur de Vérone paraît encore par ses ruines; et cependant Vérone était moins illustre que les villes d'Aquilée, de Padoue, de Milan ou de Ravenne.

II. Au-delà des Alpes, dans les forêts même de la Bretagne, on s'occupait des moyens de rendre l'empire florissant. York était le siége d'un gouvernement; déjà Londres s'enrichissait par le commerce : douze cents villes faisaient la gloire de la Gaule[1]. Dans les parties septentrionales, elles n'étaient, pour la plupart, sans en excepter Paris même, que la retraite sauvage d'un peuple à peine civilisé. Mais les provinces du midi imitaient l'élégance et la pompe de l'Italie[2] : Marseille, Arles, Nîmes, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Autun, Vienne, Lyon, Langres et Trèves, étaient déjà célèbres; et leur ancienne condition pourrait être comparée à leur état présent, si même ces villes n'étaient pas alors plus florissantes. L'Espagne, si brillante dans les temps qu'elle n'était qu'une simple province, est bien déchue depuis qu'elle a été érigée en monarchie. L'abus de ses forces, la superstition et la découverte de l'Amérique l'ont entièrement épuisée. Son orgueil ne serait-il pas confondu si nous lui demandions ce que sont devenues ces trois cent soixante villes dont Pline a parlé sous le règne de Vespasien[3]?

III. Trois cents villes en Afrique avaient été soumises à Carthage[4] : il n'est pas probable que ce nombre ait diminué sous l'administration des empereurs. Carthage elle-même sortit de ses cendres avec un nouvel éclat; et cette ville, aussi bien que Capoue et Corinthe, recouvra bientôt tous les

[1] Montfaucon, Antiq. expliquée, tome IV, p. 2, l. 1, c. 9. Fabretti a composé un traité fort savant sur les aquéducs de Rome.

[2] Ælien, Hist. var. l. c. IX, c. 16 : cet auteur vivait sous Alexandre Sévère. Voyez Fabricius, *Biblioth. græca*, l. IV, c. 21.

[1] Josèphe, *de Bello Judaïco*, II, 16 : ce nombre s'y trouve rapporté; peut-être ne doit-il pas être pris à la rigueur.

[2] Pline, Hist. nat. III, 5.

[3] Pline, Hist. nat., III, 3, 4; IV, 35. La liste paraît authentique et exacte. La division des provinces et la condition différente des villes sont marquées avec les plus grands détails.

[4] Strabon, Geog. l. XVII, p. 1189.

avantages qui peuvent être séparés d'une autorité indépendante.

IV. L'Orient présente le contraste le plus frappant entre la magnificence romaine et la barbarie des Turcs. Des campagnes incultes offrent de tous côtés des ruines superbes, que l'ignorance regarde comme l'ouvrage d'un pouvoir surnaturel. Ces restes précieux de l'antiquité servent maintenant d'asile au malheureux paysan et à l'Arabe vagabond. Sous les Césars, l'Asie, proprement dite, contenait seule cinq cents[1] villes riches, peuplées, comblées de tous les dons de la nature, et embellies par les arts. Onze d'entre elles se disputèrent l'honneur de dédier un temple à Tibère; et leur mérite respectif fut examiné dans le sénat de Rome[2]. Il y en eut quatre dont la proposition fut rejetée, parce qu'on ne les crut pas en état de fournir aux dépenses nécessaires pour une si grande entreprise. De ce nombre était Laodicée, dont la splendeur paraît encore dans ses ruines[3] : elle retirait des revenus immenses de la vente de ses moutons, renommés pour la finesse de leur laine; et, peu de temps avant la dispute dont nous venons de parler, un citoyen généreux lui avait laissé plus de huit millions de livres par son testament[4]. Telle était la pauvreté de Laodicée : elle peut nous faire juger des richesses des villes qui avaient obtenu la préférence, et principalement de Pergame, de Smyrne et d'Éphèse, qui se disputèrent long-temps le premier rang en Asie[5]. Les capitales de Syrie et d'Égypte étaient d'un ordre encore supérieur dans l'empire : Antioche et Alexandrie regardaient les autres villes avec dédain[1], et le cédaient à peine à la majesté de Rome elle-même.

Toutes ces villes étaient unies entre elles, et avec la capitale de l'empire, par de grands chemins qui partaient du milieu de la place de Rome, traversaient l'Italie, pénétraient dans les provinces, et ne se terminaient qu'à l'extrémité de cette vaste monarchie. Depuis le mur d'Antonin jusqu'à Jérusalem, la grande chaîne de communication s'étendait du nord-est au sud-est, dans une longueur de quatre mille quatre-vingts milles romains[2]. Toutes les routes étaient exactement divisées par des bornes milliaires; on les traçait en droite ligne d'une ville à l'autre, sans avoir égard aux droits de propriété ni aux obstacles de la nature; on perçait les montagnes; et des arches hardies bravaient l'impétuosité des fleuves les plus rapides et les plus larges[3]. Le milieu du chemin, qui s'élevait par une pente insensible au-dessus de la campagne voisine, était composé de plusieurs couches de sable, de gravier et de ciment; on se servait de lar-

[1] Josèphe, *de Bello Judaïco*, II, 16; Philostrate, Vies des Sophist., l. II, p. 548, édit. Olear.

[2] Tacite, Annal. IV, 55. J'ai pris quelque peine à consulter et à comparer les voyageurs modernes, pour connaître le sort de ces onze villes asiatiques. Sept ou huit sont entièrement détruites, Hypæpe, Tralles, Laodicée, Ilion, Halicarnasse, Milet, Éphèse, et nous pouvons ajouter Sardes. Des trois qui subsistent encore, Pergame est un bourg de deux ou trois mille habitans. Magnésie, sous le nom de Guzelhissar, est assez considérable, et Smyrne est une grande ville peuplée de cent mille âmes. Mais, à Smyrne, tandis que les Francs soutenaient le commerce, les Turcs ont ruiné les arts.

[3] Le voyage de Chandler, dans l'Asie mineure, p. 225, etc., contient une description agréable et fort exacte des ruines de Laodicée.

[4] Strabon, l. XII, p. 866. Il avait étudié à Tralles

[5] Voyez une Dissertation de M. de Boze, Mémoire de l'Académie, tome XVIII. Il existe encore un discours d'Aristide, qu'il prononça pour recommander la concorde aux villes rivales.

[1] Le nombre des Égyptiens, sans compter les habitans d'Alexandrie, se montait à sept millions et demi (Josèphe, *de Bel. Jud.*, II, 16). Sous le gouvernement militaire des Mameluks, la Syrie était supposée renfermer soixante mille villages. (Histoire de Timurbec, l. v, c. 20.)

[2] L'itinéraire suivant peut nous donner une idée de la direction de la route et de la distance entre les principales villes : 1 depuis le mur d'Antonin jusqu'à York, deux cent vingt-deux milles romains; 2 Londres, deux cent vingt-sept; 3 Rhutupiæ ou Sandwich, soixante-sept; 4 trajet jusqu'à Boulogne, quarante-cinq; 5 Reims, cent soixante-quatorze; 6 Lyon, trois cent trente; 7 Milan, trois cent vingt-quatre; 8 Rome, quatre cent vingt-six; 9 Brindes, trois cent soixante; 10 trajet jusqu'à Dirrachium, quarante; 11 Bizance, sept cent onze; 12 Ancyre, deux cent quatre-vingt-trois; 13 Tarse, trois cent un; 14 Antioche, cent quarante-un; 15 Tyr, deux cent cinquante-deux; 16 Jérusalem, cent soixante-huit; en tout quatre mille quatre-vingts milles Romains, qui font un peu plus que douze cents lieues. Voyez les itinéraires publiés par Wesselin, avec ses notes. Voyez aussi Galle et Stukeley pour la Bretagne, et M. d'Anville pour la Gaule et l'Italie.

[3] Montfaucon (Antiquité expliquée, tome IV, part 2. l. I, c. 5) a décrit les ponts de Narni, d'Alcantara, de Nîmes etc.

ges pierres pour paver; et, dans quelques endroits près de la capitale, on avait employé le marbre[1].

Telle était la construction solide des grands chemins de l'empire, qu'ils n'ont pu être détruits après un effort de quinze siècles. Ils procuraient aux habitans des provinces les plus éloignées les moyens d'entretenir une correspondance aisée; mais leur premier objet avait été de faciliter la marche des légions. Les Romains ne se croyaient entièrement maîtres d'une contrée que lorsqu'elle était devenue, dans toutes ses parties, accessible aux armes et à l'autorité du vainqueur.

Des postes régulières, établies dans les provinces, instruisaient en peu de temps le souverain de ce qui se passait dans ses vastes domaines, et portaient de tous côtés ses ordres avec promptitude[2]. On avait distribué, à la distance seulement de deux lieues, des relais, où l'on avait soin d'entretenir quarante chevaux; et l'on pouvait faire environ trente lieues par jour sur toutes les routes[3]. Pour voyager ainsi, il fallait être autorisé par l'empereur; mais, quoique ces postes n'eussent été instituées que pour le service public, on permettait quelquefois aux citoyens d'en faire usage pour leurs affaires particulières[4].

La communication n'était pas moins libre par mer; la Méditerranée se trouvait renfermée dans les provinces de l'empire; et l'Italie s'avançait en forme de promontoire au milieu de ce grand lac. En général, les côtes d'Italie ne présentent aux vaisseaux aucun abri assuré; mais l'industrie humaine avait réparé ce défaut de la nature. Le port artificiel d'Ostie, creusé par les ordres de l'empereur Claude à l'embouchure du Tibre, était un des monumens les plus utiles de la grandeur romaine[1]. Il n'était éloigné que de cinq lieues de la capitale; et, avec un vent favorable, on pouvait parvenir en sept jours aux colonnes d'Hercule, et aborder en neuf ou dix dans la ville d'Alexandrie en Égypte[2].

La politique prescrit des bornes aux empires; elle envisage leur trop grande étendue comme une source de maux. Malgré toutes ces déclamations, l'on ne peut disconvenir que la puissance de Rome n'ait été fort utile au genre humain. La même liberté de commerce répandait avec une égale profusion les vices et les avantages de la vie sociale. Dans l'antiquité la plus reculée, le globe présentait sur sa surface des parties bien différentes. L'Orient, depuis un temps immémorial, était en possession du luxe et des arts, tandis que l'Occident était habité par des barbares grossiers et belliqueux qui, ou dédaignaient l'agriculture, ou n'en avaient pas même la moindre idée. A l'abri d'un gouvernement fixe et assuré, le commerce introduisit insensiblement en Europe les productions dont la nature avait enrichi des climats plus fortunés; elles y furent cultivées avec succès; et des peuples sauvages, instruits par l'exemple des nations civilisées, profitèrent de leur industrie, et la portèrent même à une plus grande perfection. Il serait presque impossible de faire l'énumération de toutes les plantes et de tous les animaux qui furent transportés en Europe de l'Asie et de l'Égypte[3]. Nous ne parlerons que des principaux, persuadés que ce sujet peut être utile, et qu'il n'est pas indigne de la majesté de l'histoire.

I. Les fleurs, les herbes et les fruits qui croissent aujourd'hui dans nos jardins sont pour la plupart d'extraction étrangère, comme il paraît souvent par le nom qui leur a été

[1] Bergier, Histoire des grands chemins de l'empire, l. II, c. 1, 28.

[2] Procope, *in Hist. Arcana*, c. 30. Bergier, Hist. des grands chemins, l. IV. Code Théodosien, l. VIII, tit. V, vol. II, p. 506-563, avec le savant commentaire de Godefroi.

[3] Du temps de Théodose, Césarius, magistrat d'un rang élevé, se rendit en poste d'Antioche à Constantinople : il se mit en route pendant la nuit, passa le lendemain au soir en Cappadoce, à cinquante-cinq lieues d'Antioche, et arriva le sixième jour à Constantinople, vers le milieu de la journée. Le chemin était de sept cent vingt-cinq milles romains, environ deux cent vingt lieues. Voyez Libanius, *orat.* XXI; et les itinéraires, p. 572-581.

[4] Pline, quoique ministre et favori de l'empereur, fut obligé de se justifier de ce qu'il avait fait donner des chevaux de poste à sa femme pour une affaire très-pressée, l. X, let. 121, 122

[1] Bergier, Histoire des grands chemins, l. IV, c. 49.

[2] Pline, Hist. nat. XIX, 1.

[3] Selon toutes les apparences, les Grecs et les Phéniciens portèrent de nouveaux arts et des productions nouvelles dans le voisinage de Cadix et de Marseille.

conservé. La pomme était une production naturelle d'Italie ; mais, lorsque les Romains eurent connu le goût délicat de la pêche, de l'abricot, de la grenade, du citron et de l'orange, ils donnèrent le nom de pomme à tous ces nouveaux fruits, et ne les distinguèrent que par le nom du pays d'où ils avaient été transplantés.

II. Du temps d'Homère, la vigne croissait sans culture en Sicile, et vraisemblablement dans le continent voisin. Mais l'art ne l'avait pas perfectionnée ; et les habitans de ces pays, alors barbares[1], ne savaient point en extraire une liqueur agréable. Mille ans après, l'Italie pouvait se vanter de produire plus des deux tiers des vins les plus renommés, dont on comptait quatre-vingts espèces différentes[2]. Cette denrée précieuse passa bientôt dans la Gaule narbonnaise; mais, du temps de Strabon, le froid était si excessif dans le nord des Cévennes, que l'on croyait impossible d'y faire mûrir le raisin[3]; cependant cet obstacle disparut ; et il y a lieu de penser que la culture des vignes en Bourgogne est aussi ancienne que le siècle des Antonins[4].

III. Dans l'Occident l'olive était le symbole de la paix. Deux siècles après la fondation de Rome, l'Italie et l'Afrique ne connaissaient point cet excellent fruit. L'olivier fut bientôt naturalisé dans ces contrées, et enfin planté dans le centre de la Gaule et de l'Espagne. Les anciens s'imaginaient qu'il ne pouvait croître qu'à un certain degré de chaleur, et seulement dans le voisinage de la mer ; mais cette erreur fut insensiblement détruite par l'industrie et par l'expérience[5].

IV. La culture du lin passa de l'Égypte dans la Gaule, et fit la richesse de tout le pays, quoique cette plante pût appauvrir les terres particulières dans lesquelles elle était semée[1].

V. Les gazons artificiels devinrent communs dans l'Italie et dans les provinces, particulièrement la luzerne, qui tirait son nom et son origine de la Médie[2]. Des provisions assurées, d'une nourriture saine et abondante pour le bétail pendant l'hiver, multiplièrent le nombre des troupeaux, qui, de leur côté, contribuèrent à la fertilité du sol. A tous ces avantages l'on peut ajouter une attention particulière pour la pêche et pour l'exploitation des mines. Ces travaux employaient une multitude de sujets, et servaient également aux plaisirs du riche et à la subsistance du pauvre.

Columelle nous a donné, dans son excellent ouvrage, la description de l'état florissant de l'agriculture en Espagne sous le règne de Tibère ; et l'on peut observer que ces famines, qui désolaient si souvent la république dans son enfance, se firent à peine sentir lorsque Rome donna des lois à un vaste empire. S'il arrivait qu'une province éprouvât quelque disette, elle trouvait aussitôt des secours prompts dans l'abondance d'un voisin plus fortuné.

L'agriculture est la base des manufactures, puisque l'art ne peut mettre en œuvre que les productions naturelles. Chez les Romains, un peuple entier d'ouvriers industrieux était sans cessse employé à servir, de mille façons différentes, les gens riches, dans leurs habits, leurs tables, leurs maisons et leurs meubles. Les favoris de la fortune réunissaient toutes les richesses de l'élégance, de l'utilité et de la magnificence ; on voyait briller autour d'eux tout ce qui pouvait flatter leur vanité et satisfaire à leur sensualité. Ce sont ces raffinemens si connus sous le nom odieux de luxe qui ont excité, dans tous les siècles, l'indignation des moralistes. Peut-être la société serait-elle plus parfaite et plus heureuse si tous les hommes possédaient le nécessaire, et que personne

[1] Voyez Homère, Odys., l. IX, v. 358.

[2] Pline, Hist. nat., l. XIV.

[3] Strabon, Géogr., l. IV, p. 223. Le froid excessif d'un ver gaulois était presque proverbial parmi les anciens.

[4] Dans le commencement du quatrième siècle, l'orateur Eumène (Panégyr. VIII, 6, édit. Delph.) parle des vins d'Autun, qui avaient perdu de leur qualité par la vétusté ; et l'on ignorait alors entièrement le temps où les vignes étaient plantées pour la première fois dans le territoire de cette ville. M. d'Anville place le *Pagus Arebrignus* dans le district de Beaune, célèbre encore à présent pour la bonté de ses vins.

[5] Pline, Hist. natur., l. XV.

[1] Pline, Hist. nat., l. XIX.

[2] Voyez l'agréable Essai sur l'Agriculture de M. Harte, qui a rassemblé dans cet ouvrage tout ce que les anciens et les modernes ont dit de la luzerne

se jouît du superflu. Mais, dans l'état actuel, le luxe, quoique né du vice ou de la folie, paraît seul pouvoir corriger la distribution inégale des biens. L'ouvrier laborieux, l'artiste adroit ne possèdent aucune terre; mais ceux qui les ont en partage consentent à leur payer une taxe. C'est ainsi que les métiers et les arts contribuent à la perfection de l'agriculture; les propriétaires sont portés, par leur intérêt, à cultiver avec plus de soin des productions qu'ils échangent pour d'autres plaisirs. Cette réaction, dont toute société éprouve des effets particuliers, se fit sentir avec une énergie bien plus puissante dans l'univers romain. Les provinces auraient été bientôt épuisées, si les manufactures et le commerce de luxe n'eussent rendu à des sujets industrieux les richesses que leur avaient enlevées les armes et la puissance de Rome. Tant que la circulation ne s'étendit pas au-delà des limites de l'empire, elle imprima un nouveau degré d'activité à la machine politique, et ses effets, souvent utiles, ne furent jamais dangereux.

Mais rien n'est peut-être plus difficile que de renfermer le luxe dans les bornes d'un état. Les contrées les plus éloignées étaient épuisées, pour fournir de nouveaux alimens au faste et à la pompe de la capitale. Les forêts de la Scythie donnaient des fourrures précieuses. On transportait l'ambre par terre, depuis les rives de la Baltique jusqu'au Danube; et les barbares étaient étonnés du prix qu'ils recevaient en échange pour une production de si peu d'utilité [1]. Les tapis de Babylone et les autres ouvrages de l'Orient étaient fort recherchés; mais c'était avec l'Arabie et avec l'Inde que se faisait le commerce le plus considérable et le plus riche. Tous les ans, vers le solstice d'été, une flotte de cent vingt vaisseaux partait de Myos-Hormos, port d'Egypte situé sur la mer Rouge. A l'aide des moussons, elle traversait l'Océan en quarante jours : la côte de Malabar et l'île de Ceylan [1] étaient le terme ordinaire de cette navigation; et les marchands des régions de l'Asie les plus éloignées s'y rendaient pour y attendre l'arrivée des sujets de Rome. Le retour de la flotte d'Egypte était fixé au mois de décembre ou de janvier. Aussitôt ses riches cargaisons, transportées sur des chameaux depuis la mer Rouge jusqu'au Nil, descendaient ce fleuve et abordaient au port d'Alexandrie; de là elles affluaient dans la capitale de l'Empire [2].

Les objets du commerce de l'Orient étaient brillans, mais au fond de peu d'utilité. Ils consistaient en soies qui se vendaient au poids de l'or [3], en pierres précieuses, parmi lesquelles la perle tenait le premier rang après le diamant [4], et en différentes espèces d'aromates que l'on brûlait dans les temples et dans les pompes funèbres. Un profit presque incroyable dédommageait des peines et des fatigues du voyage. Mais ce commerce ne contribuait point à la prospérité de l'état; et un très-petit nombre de particuliers s'enrichissaient aux dépens de leurs concitoyens.

Comme les Arabes et les Indiens se contentaient des manufactures et des productions de leur pays; les Romains étaient obligés de donner leur argent en échange. Le sénat se plaignait que les richesses de l'état, employées à la parure des femmes, passaient sans retour entre les mains des nations étrangères et ennemies [5]. Un écrivain, connu par son exactitude, fait monter la perte à plus de seize millions de livres [6]; mais c'était le cri

[1] Tacite, *Germania*, c. 45. Pline, Hist. nat., xxxvii, 11. Celui-ci observe assez plaisamment que la mode n'avait point encore pu apprendre l'utilité de l'ambre. Néron envoya un chevalier romain sur les côtes de la mer Baltique, pour acheter une grande quantité de cette denrée précieuse.

[1] Appelée Taprobane par les Romains, et Serandib par les Arabes. Cette île fut découverte sous le règne de Claude, et devint insensiblement le principal lieu de commerce de l'Orient.

[2] Pline, Hist. nat., l. vi. Strabon, l. xvii.

[3] Histoire Aug., p. 224. Une robe de soie était regardée comme un ornement pour une femme, et comme indigne d'un homme.

[4] Les deux grandes pêches de perles étaient les mêmes qu'à présent, Ormuz et le cap Comorin. Autant que nous pouvons comparer la géographie ancienne avec la moderne, Rome tirait ses diamans de la mine de Jumelpur, dans le Bengale, dont on trouve une description au tom. ii des voyages de Tavernier, p. 281.

[5] Tacite, Ann., iii, 52 dans un discours de Tibère.

[6] Pline, Hist. nat., xii, 18. Dans un autre endroit, il calcule la moitié de cette somme; *quingenties H. S.* pour l'Inde, sans comprendre l'Arabie.

d'un esprit inquiet qui, livré à la mélancolie, croyait sans cesse voir approcher la pauvreté ; et si nous comparons la proportion qui existait entre l'or et l'argent du temps de Pline, et sous le règne de Constantin, nous trouverons à cette dernière époque le numéraire considérablement augmenté [1]. Rien ne nous porte à croire que l'or fût devenu plus rare ; il est donc évident que l'argent était plus commun. Ainsi, quelles qu'aient été les sommes exportées dans l'Arabie et dans l'Inde elles furent bien loin d'épuiser les richesses de l'empire ; et les mines fournirent toujours au commerce des ressources immenses.

Malgré le penchant qu'ont tous les hommes à vanter le passé et à se plaindre du présent, les Romains et les habitans des provinces sentaient vivement, et reconnaissaient de bonne foi, l'état heureux et tranquille dont ils jouissaient. « Ils conviennent tous, que les » vrais principes de la loi sociale, les lois, » l'agriculture, les sciences, enseignées d'a» bord dans la Grèce par les sages Athéniens, » ont pénétré dans toute la terre avec la » puissance de Rome, dont l'heureuse in» fluence sait enchaîner, par les liens d'une » langue commune et d'un gouvernement » égal, les barbares les plus féroces. Ils pro» testent que le genre humain, éclairé par » les arts, leur est redevable de son bonheur » et d'un accroissement visible : ils célèbrent » la beauté majestueuse des villes et l'aspect » riant de la campagne, ornée et cultivée » comme un jardin immense : ils chantent » ces jours de fêtes, où tant de nations ou» blient leurs anciennes animosités au milieu » des douceurs de la paix, et ne sont plus » exposées à aucun danger [2]. » Quelque doute que puisse faire naître le ton de rhéteur et l'air de déclamation que l'on aperçoit dans ces passages, ces descriptions sont entièrement conformes à la vérité historique.

Il était presque impossible que l'œil des contemporains découvrît, dans la félicité publique, des semences cachées de décadence et de destruction. Une longue paix, un gouvernement uniforme, introduisit un poison lent et secret dans toutes les parties de l'empire : les âmes perdirent cette force, cette énergie, si capables de produire de grandes choses ; le feu du génie disparut ; l'on vit même s'évanouir l'esprit militaire. Les Européens étaient braves et robustes. Les provinces de la Gaule, d'Espagne, de la Bretagne, donnaient aux légions d'excellens soldats, et constituaient la force réelle de la monarchie. Les habitans de ces provinces conservèrent toujours leur valeur personnelle ; mais bientôt ils ne furent plus animés de ces nobles sentimens qu'inspirent l'honneur national, l'amour de la liberté, la vue des dangers et l'habitude du commandement. Leurs lois et leurs gouverneurs dépendaient de la volonté du souverain ; et leur défense était confiée à une troupe de mercenaires. Les descendans de ces chefs invincibles qui avaient combattu pour leur patrie, se contentaient du rang de citoyens et de sujets ; les plus ambitieux se rendaient à la cour des empereurs ; et les provinces abandonnées, sans force et sans union, éprouvèrent enfin les suites funestes de la langueur et de l'engourdissement.

L'amour des lettres est presque inséparable de la paix et de l'opulence : elles furent cultivées sous le règne d'Adrien et des deux Antonins, princes curieux, et eux-mêmes fort instruits. Ce goût pour les sciences se répandit dans toute l'étendue de l'empire : la rhétorique était connue dans le nord de la Bretagne : les rives du Rhin et du Danube retentissaient des chants d'Homère, de Virgile ; et les plus faibles lueurs du mérite littéraire [1] étaient magnifiquement récompen-

[1] La proportion, qui était de un à dix, et à douze et demi, s'éleva jusqu'à quatorze sept cinquièmes, par une loi de Constantin. Voyez les tables d'Arbuthnot, sur les anciennes monnaies, c. v.

[2] Parmi plusieurs autres passages, voyez Pline (Hist. nat., III, 5) ; Aristides (*de urbe Roma*), et Tertullien (*de anima*, c. 30.)

[1] Hérode Atticus donna au sophiste Polémon cent quatre-vingt mille livres pour trois déclamations. Voyez Philostrate, l. I, p. 558. Les Antonins fondèrent à Athènes une école dans laquelle on entretenait des professeurs pour apprendre aux jeunes gens la grammaire, la rhétorique, la politique et les principes des quatre grandes sectes de philosophie. Les appointemens que l'on donnait à un philosophe étaient de dix mille drachmes, entre huit et neuf mille livres par an. On forma de semblables établissemens dans les autres grandes villes de l'empire. Voyez Lucien

sées : la médecine et l'astronomie ne furent pas négligées. Mais, si nous en exceptons l'inimitable Lucien, ce siècle ne produisit aucun écrivain de génie, digne d'attirer les regards de la postérité. L'autorité de Platon et d'Aristote, de Zénon et d'Epicure, était constamment suivie dans les écoles : leurs systèmes, transmis d'âge en âge par leurs disciples avec une déférence aveugle, étouffaient les efforts du génie qui auraient pu corriger les erreurs ou reculer les bornes de l'esprit humain : les beautés des poètes et des orateurs n'inspirèrent que des imitations froides et serviles, au lieu d'allumer dans l'âme du lecteur ce feu sacré dont ces hommes divins étaient embrasés; et ceux qui osaient s'écarter de ces excellens modèles perdaient bientôt de vue la route de la raison et du bon sens.

A la renaissance des lettres, le génie de l'Europe parut tout-à-coup : une imagination active et pleine de force, l'émulation nationale, une religion nouvelle, de nouvelles langues, un nouvel univers, tout l'invitait à sortir de l'engourdissement où il était enseveli ; mais, dans l'empire de Rome, les habitans des provinces, subordonnés au système uniforme d'une éducation étrangère, ne pouvaient entrer en lice avec ces anciens qui, jouissant de l'avantage d'exprimer dans leur langue naturelle la hardiesse de leurs pensées, s'étaient emparés des premiers rangs. Le nom de poète était presque oublié : les sophistes défiguraient l'éloquence : une nuée de critiques, de compilateurs et de commentateurs obscurcissait le champ des sciences ; et la corruption du goût suivit de près la décadence du génie.

Dans une période moins reculée, on vit paraître à la cour d'une reine de Syrie un homme qui, élevé en quelque sorte au-dessus de son siècle, fit revivre l'esprit de l'ancienne Athènes. Le sublime Longin observe et déplore cette dépravation qui avilissait ses contemporains, énervait leur courage et étouffait les talens. « Comme on voit, dit-il, les enfans, dont les » membres ont été trop comprimés, rester tou- » jours dans le même état de faiblesse; ainsi, » lorsque nos âmes ont été enchaînées par le » préjugé et par la servitude, elles sont inca- » pables de s'élever. Jamais elles ne connaî- » tront cette véritable grandeur si admirée » dans les anciens qui, vivant sous un gou- » vernement républicain, écrivaient avec la » même liberté qui dirigeait leurs actions[1]. »

Pour suivre cette métaphore, le genre humain éprouva de jour en jour une dégradation sensible ; et réellement l'empire romain n'était peuplé que de pygmées, lorsque les fiers géans du Nord accoururent sur la scène, et firent disparaître cette race abâtardie. Ils déployèrent une noblesse de sentimens et des vertus dont la trace était entièrement effacée; et, après une révolution de dix siècles, la liberté enfanta le goût et la science.

CHAPITRE III.

De la constitution de l'empire romain dans le siècle des Antonins.

Une monarchie, selon la définition la plus générale, est un état dans lequel une seule personne, quelque nom qu'on lui donne, est chargée de l'exécution des lois, de la direction des revenus, et du commandement des armées. Mais, à moins que des protecteurs vigilans et intrépides ne veillent à la liberté publique, l'autorité d'un magistrat aussi formidable dégénère bientôt en despotisme. Dans le siècle de la superstition, le genre humain, pour assurer ses droits, aurait pu tirer parti de l'influence du clergé; mais il existe une union si intime entre le trône et l'autel, que l'on a vu bien rarement la bannière de l'église flotter du côté du peuple : une noblesse belliqueuse et des communes inflexibles, attachées à leur propriété, prêtes à la défendre les armes à la main, et réu-

dans l'Eunuque, tom. II, p. 353, édit. Reitz. Philost., l. II, p. 566. Hist. Aug., p. 21. Dion Cassius, l. LXXI, p. 1195. Juvénal lui-même, malgré l'envie et l'humeur chagrine qui le dominent, est cependant obligé de dire :

O Juvenes : circumspicit et stimulat vos,
Materiamque sibi Ducis indulgentia quærit.
Sat. VII, 20.

[1] Longin, traité du Sublime, c. 45, p. 229, édit. Toll. Nous pouvons dire de ce grand écrivain qu'il joint l'exemple au précepte. Au lieu de proposer ses sentimens avec hardiesse, il les insinue avec la plus grande réserve; il les met dans la bouche d'un ami ; et, autant que nous en pouvons juger d'après un texte corrompu, il paraît vouloir lui-même les réfuter.

nies dans des assemblées régulières, sont la seule digue qui puisse résister aux attaques continuelles d'un prince entreprenant.

La constitution de la république romaine n'existait plus; la vaste ambition du dictateur l'avait renversée; la main cruelle du triumvir lui porta les derniers coups. Après la victoire d'Actium, le destin de l'univers dépendait de cet Octave, surnommé César en vertu de l'adoption de son oncle, et décoré ensuite du titre d'Auguste par la flatterie du sénat. Le vainqueur était à la tête de quarante-quatre légions [1], toutes composées de vétérans, fières de leurs propres forces, méprisant la faiblesse de la constitution, accoutumées, pendant vingt ans de guerre, à répandre des flots de sang et à commettre toutes sortes de violences, enfin passionnément dévouées à la maison de César, dont elles avaient déjà reçu et dont elles attendaient encore des récompenses excessives. Les provinces, long-temps opprimées par les ministres d'une république orageuse, soupiraient après le gouvernement d'un seul homme, qui fût le maître et non le complice de cette foule de petits tyrans. Le peuple de Rome, triomphant en secret de la chute de l'aristocratie, ne demandait que du pain et des spectacles, et il était séduit par la libéralité d'Auguste, qui s'empressait de satisfaire à ses désirs. Les plus riches habitans de l'Italie avaient presque tous embrassé la philosophie d'Épicure; ils jouissaient des douceurs de la paix et d'une heureuse tranquillité, sans se livrer aux idées de cette ancienne liberté si tumultueuse, dont le souvenir aurait pu troubler le songe agréable d'une vie entièrement consacrée au plaisir. Le sénat perdit sa puissance avec sa dignité. La plupart des familles nobles étaient éteintes; les républicains, dont le zèle et les talens auraient pu sauver l'état, avaient péri dans les proscriptions, ou les armes à la main. Ce sénat, si long-temps renommé pour sa sagesse, était composé de plus de mille personnes, multitude rassemblée sans choix, et qui, loin de retirer quelque lustre de leur rang, dégradaient par leur conduite la dignité dont elles se trouvaient revêtues [2].

Lorsque Auguste n'eut plus d'ennemis, il montra, par le soin qu'il prit de réformer le sénat, qu'il ne voulait pas être le tyran de sa patrie, mais qu'il aspirait à en être le père. Elu censeur avec son fidèle Agrippa, il examina la liste des sénateurs; il en chassa un petit nombre dont les vices ou l'opiniâtreté exigeaient un exemple public. Près de deux cents, à sa persuasion, prévinrent, par une retraite volontaire, la honte d'une expulsion. Il fut ordonné que l'on ne pourrait entrer dans le sénat sans posséder environ deux cent milles livres. De nouvelles familles patriciennes remplirent le vide qu'avaient occasioné les fureurs des guerres civiles. Enfin Auguste se fit nommer prince du sénat : titre honorable, que les censeurs n'avaient jamais donné qu'au citoyen le plus distingué par son crédit et par ses services [1]. Mais, tandis qu'il rétablissait la dignité de ce corps respectable, il en détruisait l'indépendance. Les principes d'une constitution libre sont perdus à jamais, lorsque l'autorité législative est créée par la puissance exécutive.

Auguste crut devoir paraître déférer aux avis d'une assemblée qu'il avait lui-même formée. Il prononça devant elle un discours étudié, où l'ambition était cachée sous le voile du patriotisme. « Il déplorait, il justifiait même » sa conduite passée; la piété filiale avait » exigé qu'il vengeât le meurtre de son père; » son humanité s'était trouvée quelquefois » obligée de céder aux lois cruelles de la nécessité; il s'était vu forcé de s'unir à d'in» dignes collègues. La république, menacée » par Antoine, lui avait défendu de la livrer » entre les mains d'un citoyen déshonoré et » d'une reine barbare. Libre maintenant de » satisfaire à la fois son devoir et son incli» nation, il rendait solennellement au sénat » et au peuple leurs anciens droits. Son seul » désir était de se mêler dans la foule de ses » concitoyens, et de partager avec eux le » bonheur dont jouissait la patrie [2]. »

[1] Orose, VI, 18.

[2] Jules-César introduisit dans le sénat des soldats, des étrangers et des barbares nouvellement conquis (Suétone, vie de César, c. 77, 80). Après sa mort, cet abus devint encore plus scandaleux.

[1] Dion Cassius, l. LIII, p. 693. Suétone, vie d'Auguste, c. 35.

[2] Dion Cassius (l. LIII, p. 698) met à cette occasion dans la bouche d'Auguste un discours prolixe et enflé. J'ai

Si Tacite avait été présent à cette séance, il n'eût appartenu qu'à ce grand écrivain d'exprimer l'agitation du sénat. Sa plume seule aurait pu décrire les sentimens cachés des uns et le zèle affecté des autres. Il était dangereux d'ajouter foi aux paroles d'Auguste; paraître douter de sa sincérité aurait pu devenir encore plus funeste. Les avantages respectifs de la monarchie et du gouvernement républicain avaient souvent été balancés. La grandeur de Rome, la corruption des mœurs, la licence des soldats faisaient pencher beaucoup d'esprits spéculatifs du côté de la monarchie; ces principes généraux d'administration se trouvaient mêlés avec les espérances et avec les craintes de chaque particulier. Au milieu de cette incertitude, la réponse des sénateurs fut unanime et décisive; ils refusèrent d'accepter la résignation d'Auguste; ils le conjurèrent de ne pas abandonner la république qu'il avait sauvée. Après une feinte résistance, l'habile tyran se soumit aux ordres du sénat. Il consentit à recevoir le gouvernement des provinces, et le commandement général des armées romaines, sous les titres si connus de proconsul et d'empereur [1]; mais il déclara qu'il n'acceptait ce pouvoir que pour dix ans. Il se flattait, disait-il, qu'avant l'expiration de ce terme les blessures faites à l'état par les discordes civiles seraient entièrement fermées, et que la république, rendue à son ancienne splendeur, n'aurait plus besoin de la présence dangereuse d'un magistrat si extraordinaire. Cette comédie fut jouée plusieurs fois pendant la vie d'Auguste; et l'on en conserva la mémoire jusqu'aux derniers âges de l'empire; les monarques perpétuels de Rome célébrèrent toujours, avec une pompe solennelle, la dixième année de leur règne [2].

Le général des armées romaines pouvait, sans enfreindre en aucune manière les principes de la constitution, recevoir et exercer une autorité presque despotique sur les soldats, sur les ennemis et sur les sujets de la république. Rome, si jalouse de sa liberté dans les premiers siècles, la sacrifiait à l'espoir des conquêtes, et à une connaissance profonde de la discipline militaire. Le dictateur ou le consul pouvait exiger de tout jeune Romain qu'il portât les armes. Ceux qui, par lâcheté ou par opiniâtreté, refusaient d'obéir, s'exposaient aux châtimens les plus sévères et les plus ignominieux. Le coupable était retranché de la liste des citoyens, ses biens confisqués, sa personne vendue pour l'esclavage [1]. Plus fort que les lois, l'engagement militaire suspendait les institutions les plus sacrées. Le général avait droit de vie et de mort dans son camp. Son autorité n'était soumise à aucune forme légale; il jugeait en dernier ressort, et l'exécution suivait de près la sentence [2]. L'autorité législative désignait l'ennemi que la république avait à combattre. Dans les occasions les plus importantes, le sénat décidait de la guerre et de la paix, et ses résolutions devaient être ratifiées solennellement par le peuple; mais, dans les régions situées à une grande distance de l'Italie, les généraux n'attendaient pas d'ordre supérieur pour déclarer la guerre à une nation; ils agissaient de la manière qui leur paraissait la plus avantageuse au bien public.

Ce n'était point sur la justice de leurs entreprises qu'ils s'appuyaient pour demander l'honneur du triomphe; le succès était leur seul titre. Ils usaient de la victoire en despotes, et ils exerçaient une autorité sans bornes, principalement lorsqu'ils n'étaient plus retenus par la présence des commissaires du sénat. Pompée, dans son gouvernement de l'Asie, récompensa les légions et les alliés de l'état, détrôna des princes, démembra des royaumes, fonda des colonies, et distribua les trésors de Mithridate. A son retour à

emprunté de Tacite et de Suétone les expressions qui pouvaient convenir à ce prince.

1 *Imperator* (d'où nous avons tiré le mot *empereur*) ne signifiait, sous la république, que *général;* et les soldats donnaient solennellement ce titre sur le champ de bataille à leur chef victorieux. Lorsque les *empereurs* romains le prenaient dans ce sens, ils le plaçaient après leur nom, et ils désignaient combien de fois ils en avaient été revêtus.

2 Dion, l. LIII, p. 703, etc.

1 Tite-Live, Epit., l. XIV. Valère Maxime, VI, 3.

2 Voyez dans le huitième livre de Tite-Live la conduite de Manlius Torquatus et de Papirius Cursor. Ils violèrent les lois de la nature et de l'humanité; mais ils assurèrent celles de la discipline militaire; et le peuple, qui abhorrait l'action, fut obligé de respecter le principe.

Rome, il obtint, par un seul acte du sénat et du peuple, la ratification générale de tout ce qu'il avait fait[1].

Tel était le pouvoir dont jouissaient légalement, ou par usurpation, les commandans des armées romaines sur les soldats et sur les ennemis de la république. Ces généraux étaient en même temps gouverneurs des provinces conquises; ils réunissaient l'autorité civile et militaire, administraient la justice, étaient chargés de la direction des finances, et exerçaient la puissance exécutive et législative de l'état.

D'après ce que nous avons déjà rapporté dans le premier chapitre de cet ouvrage, on peut se former une idée des armées et des provinces de l'empire, lorsque Auguste prit en main les rênes du gouvernement. Comme il eût été impossible à ce prince de commander en personne les légions répandues sur des frontières éloignées, il obtint, comme Pompée, la permission de confier son autorité à des lieutenans. Ces officiers paraissent avoir eu le même rang et le même pouvoir que les anciens proconsuls; mais leur commandement était subordonné et précaire; ils tenaient leur commission des mains d'un chef suprême, qui s'attribuait la gloire de leurs exploits; ils n'agissaient que sous ses auspices[2]; en un mot, ils étaient les représentans de l'empereur, seul général de la république, et dont l'autorité civile et militaire s'étendait sur tous les domaines de Rome. Le sénat avait la satisfaction de voir que les membres de leur corps jouissaient seuls de ces dignités importantes. Les lieutenans de l'empire étaient choisis parmi les anciens consulaires ou les anciens préteurs; les légions avaient à leur tête des sénateurs; et, de tous les gouvernemens de provinces, il n'y eut que la préfecture d'Egypte qui fut confiée à un chevalier romain.

Auguste venait d'être élevé au premier rang; six jours après il résolut de satisfaire, par un sacrifice aisé, la vanité des sénateurs, Il leur représenta que son pouvoir s'étendait même au-delà des bornes qu'il avait été nécessaire de tracer, pour remédier aux maux de l'état. « On ne lui avait pas permis de refu-» ser le commandement pénible des armées » et des frontières; mais il demandait en » grâce la liberté de faire passer les pro-» vinces plus tranquilles sous la douce admi-» nistration du magistrat civil. » Dans la division des provinces, Auguste consulta également son intérêt personnel et la dignité de la république. Les proconsuls nommés par le sénat, et principalement ceux de l'Asie, de la Grèce et de l'Afrique, jouissaient d'une distinction plus honorable que les lieutenans de l'empereur, qui commandaient dans la Gaule ou en Syrie. Les premiers étaient accompagnés de licteurs; ceux-ci avaient à leur suite des soldats; cependant le souverain ne perdait rien de ses droits réels; en effet, il fut ordonné par une loi que la présence de l'empereur suspendrait, dans chaque département, l'autorité ordinaire du gouverneur. Les nouvelles conquêtes devinrent une portion du domaine impérial; et l'on s'aperçut bientôt que la puissance du prince, dénomination favorite d'Auguste, était la même dans toutes les parties de l'empire.

Auguste exigea, pour cette concession imaginaire, un privilége important, qui lui livrait Rome et l'Italie. Il fut autorisé à retenir le commandement militaire, et à conserver auprès de sa personne une garde nombreuse, même en temps de paix et dans le centre de la capitale; prérogative dangereuse qui renversait les anciennes maximes. Il n'avait réellement d'autorité que sur les citoyens engagés dans le service; mais les Romains étaient si portés à l'esclavage, que

[1] Pompée obtint, par les suffrages inconsidérés, mais libres, du peuple, un commandement militaire à peine inférieur à celui d'Auguste. Parmi plusieurs actes extraordinaires d'autorité, le vainqueur de l'Asie fonda vingt-neuf villes, et distribua aux troupes soixante ou quatre-vingts millions. La ratification de ces actes souffrit des délais et quelques oppositions dans le sénat. Voyez Plutarque, Appien, Dion Cassius, et le premier livre des lettres à Atticus.

[2] Sous la république, le triomphe n'était accordé qu'au général, autorisé à prendre les auspices au nom du peuple. Par une conséquence juste, tirée de ce principe de religion et de politique, le triomphe fut réservé à l'empereur; et ses lieutenans, au milieu des emplois les plus éclatans, se contentèrent de quelques marques de distinction, qui, sous le titre de dignités triomphales, furent imaginées en leur faveur.

les magistrats, les sénateurs et l'ordre équestre s'empressèrent de prêter serment. Enfin, l'hommage de la flatterie fut converti insensiblement en une protestation de fidélité, qui se renouvelait tous les ans avec une pompe solennelle.

Auguste regardait la force militaire comme la base la plus solide du gouvernement; mais il ne pouvait se dissimuler combien un pareil instrument devait paraître odieux. Son caractère et sa politique lui firent adopter des mesures plus sages; il aima mieux régner sous les titres respectables de l'ancienne magistrature, et rassembler sur sa tête tous les rayons épars de l'autorité civile. Dans cette vue, il permit au sénat de lui donner pour sa vie le consulat [1] et la puissance tribunitienne [2].

Tous les empereurs imitèrent son exemple : les consuls avaient succédé aux premiers rois de Rome; ils représentaient la nation, avaient l'inspection sur les cérémonies de la religion, levaient et commandaient les armées, donnaient audience aux ambassadeurs étrangers, et présidaient aux assemblées du sénat et du peuple. L'administration des finances leur était confiée; et, quoiqu'il leur fût rarement possible de rendre la justice en personne, la nation voyait en eux les défenseurs suprêmes des lois, de la paix et de l'équité. Telles étaient leurs fonctions ordinaires; mais ce premier magistrat se trouvait au-dessus de toute juridiction, dès que le sénat lui enjoignait de veiller à la sûreté de la république. Alors, pour conserver la liberté, il exerçait un despotisme momentané [3].

Bien différens des consuls, les tribuns n'en imposaient point par une pompe extérieure : ils paraissaient humbles et modestes; mais leur personne était sacrée; ils avaient moins de force pour agir que pour repousser. Chargés par leur institution de défendre les opprimés, de pardonner les offenses et d'accuser les ennemis du peuple, ils pouvaient, lorsqu'ils le jugeaient à propos, arrêter d'un seul mot toute la machine du gouvernement.

Tant que la république subsista, on n'eut rien à redouter du crédit que des citoyens auraient pu retirer de ces places importantes. Elles étaient entourées de plusieurs barrières : l'autorité qu'elles donnaient expirait au bout d'un an; on élisait deux consuls; et les tribuns étaient au nombre de dix. De plus, comme les vues publiques et particulières de ces différens magistrats se trouvaient diamétralement opposées, cette diversité d'intérêts, loin de détruire la constitution, contribuait à en maintenir la balance toujours égale; mais lorsque les puissances consulaire et tribunitienne furent réunies, lorsqu'une seule personne s'en trouva revêtue pour toute sa vie, lorsque le général de l'armée devint en même temps le ministre du sénat et le représentant du peuple, il fut impossible de résister à l'autorité impériale; on eût même entrepris difficilement d'en tracer les limites.

Tant d'honneurs accumulés sur la tête d'Auguste ne contentaient point encore sa politique. Ce prince y ajouta les dignités splendides et importantes de grand-pontife et de censeur. L'une lui donnait le droit de veiller à la religion, l'autre une inspection légale sur les mœurs et sur les fortunes du peuple romain. Quel assemblage monstrueux ne devait pas former la réunion de tant de pouvoirs distincts, et jusqu'alors séparés l'un de l'autre? Mais la complaisance du sénat faisait disparaître ces imperfections; elle remplissait tous les intervalles par les concessions les plus étendues. Les empereurs étaient les premiers ministres de la républi-

[1] Ciceron (*de legibus*, III, 3) donne à la dignité consulaire le nom de *regia potestas*; et Polybe (l. VI, c. 3) observe trois pouvoirs dans la constitution romaine. Le pouvoir monarchique était représenté et exercé par les consuls.

[2] Comme la puissance tribunitienne (différente de l'emploi annuel de tribun) fut inventée pour le dictateur César (Dion, l. XLIV, page 384), elle lui fut probablement donnée comme une récompense, pour avoir si généreusement assuré par les armes les droits sacrés des tribuns et du peuple. Voy. ses Commentaires, *de Bell. civil.*, l. I.

[3] Auguste exerça le consulat pendant neuf ans sans interruption, ensuite il refusa artificieusement cette dignité aussi bien que la dictature, et, s'éloignant de Rome, il attendit que les suites funestes du tumulte et de l'esprit de faction eussent forcé le sénat à le revêtir du consulat pour toute sa vie. Ce prince et ses successeurs affectèrent cependant de cacher un titre qui pouvait leur attirer la haine de leurs sujets.

que : comme tels, ils furent dispensés de l'obligation et de la peine de plusieurs lois incommodes. Ils pouvaient convoquer le sénat, proposer dans le même jour plusieurs questions, présenter les candidats destinés aux grandes charges, étendre les limites de la ville, disposer à leur gré des revenus de l'état, faire la paix et la guerre, ratifier les traités; enfin, en vertu de la clause la plus étendue, il leur était permis d'exécuter ce qui leur paraissait être le plus avantageux à l'empire, et convenir le mieux à la majesté des lois, du gouvernement et de la religion[1].

Lorsque toutes les différentes branches de la puissance exécutive eurent été remises à un seul chef, les autres magistrats languirent dans l'obscurité. Dépouillés de leur autorité, à peine même leur laissait-on la connaissance de quelques affaires. Auguste conserva avec le plus grand soin le nom et les formes de l'ancienne administration. On élisait tous les ans, avec les cérémonies ordinaires, le même nombre de consuls, de préteurs et de tribuns[2], qui tous continuaient à exercer quelques-unes des fonctions les moins importantes de leur charge. Ces honneurs flattaient la vanité des Romains. Les empereurs même, quoique revêtus pour toute leur vie du consulat, se mettaient souvent sur les rangs pour obtenir ce titre; et ils ne dédaignaient pas de le partager avec les plus illustres d'entre leurs concitoyens[3]. Sous le règne d'Auguste, l'élection des magistrats fut souvent accompagnée des mêmes troubles auxquels elle avait été exposée dans les derniers temps de la république. Loin de laisser apercevoir le moindre signe d'impatience, ce prince dissimulé sollicitait humblement pour lui, ou pour ses amis, les suffrages du peuple, et il remplissait avec la dernière exactitude tous les devoirs d'un candidat ordinaire[1]. Mais, selon toutes les apparences, son successeur n'agit que par ses conseils, lorsqu'il transféra le droit d'élection au sénat de Rome[2]. Les assemblées du peuple furent abolies pour jamais, et les souverains n'eurent plus à redouter les caprices d'une multitude dangereuse, qui, sans rétablir la liberté, aurait pu troubler la nouvelle administration, et peut-être y porter des atteintes mortelles.

Marius et César, en se déclarant les protecteurs du peuple, avaient renversé la constitution de leur patrie : mais dès que le sénat eut été humilié, et qu'il eut perdu toute sa force, cette assemblée, composée de cinq ou six cents personnes, devint entre les mains du despotisme un instrument utile et flexible. Ce fut principalement sur la dignité du sénat, qu'Auguste et ses successeurs fondèrent leur nouvel empire; ils affectèrent, en toute occasion, d'adopter le langage et les principes des patriciens. Dans l'exercice de leur puissance, ils consultaient le souverain conseil de la nation, et ils paraissaient se conformer à ses décisions pour les grands intérêts de la paix et de la guerre. Rome, l'Italie et les provinces intérieures étaient sous le gouvernement direct du sénat. Ce tribunal décidait en dernier ressort de toutes les affaires civiles : il connaissait des prévarications commises par des hommes en place, et des délits qui concernaient la paix ou la majesté du peuple romain. Ses occupations ordinai-

[1] Voyez un fragment d'un décret du sénat, qui conférait à l'empereur Vespasien tous les pouvoirs accordés à ses prédécesseurs, Auguste, Tibère et Claude. Ce monument curieux et important se trouve dans les inscriptions de Gruter, n° CCXLI.

[2] On élisait deux consuls aux calendes de janvier; mais, dans le cours de l'année, on leur en substituait d'autres, jusqu'à ce que le nombre des consuls annuels se montât au moins à douze. On choisissait ordinairement seize ou dix-huit préteurs (Juste-Lipse, *in excurs.* D. *ad Taciti Annal.*, l. I). Je n'ai point parlé des édiles ni des questeurs. De simples magistrats, chargés de la police ou des revenus, se prêtent aisément à toutes les formes de gouvernement. Sous le règne de Néron, les tribuns possédaient légalement le droit d'*intercession*, quoiqu'il eût été dangereux d'en faire usage (Tacite, Ann., XVI, 26). Du temps de Trajan on ignorait si le tribunat était une dignité ou un nom (lettres de Pline, I, 23).

[3] Les tyrans eux-mêmes briguèrent le consulat. Les princes vertueux demandèrent cette dignité avec modération, et l'exercèrent avec exactitude. Trajan renouvela l'ancien serment, et jura devant le tribunal du consul qu'il observerait les lois (Pline, Panégyrique, c. 64).

[1] « Quoties Magistratuum comitiis interesset, tribus » cum candidatis suis circuibat; supplicabatque more so- » lemni. Ferebat et ipse suffragium in tribubus, ut unus » è populo. » Suétone, vie d'Auguste, c. 56.)

[2] « *Tum primum comitia è campo ad patres translata sunt*, » Tacite, Ann. I, 15. Le mot *primum* semble faire allusion à quelques faibles et inutiles efforts qui furent faits pour rendre au peuple le droit d'élection.

res consistaient à rendre la justice. Les causes importantes ouvraient une carrière brillante aux grands orateurs ; c'était le dernier asile où venait se réfugier l'ancien génie de l'éloquence. Comme conseil de la nation, et comme cour de justice, le sénat jouissait de prérogatives très-considérables, tandis qu'en sa qualité de corps législatif il était supposé représenter le peuple et paraissait avoir conservé les droits de la souveraineté; les lois recevaient leur sanction de ses décrets; toute puissance était dérivée de son autorité. Ce corps respectable s'assemblait régulièrement trois fois par mois, aux calendes, aux nones et aux ides. On discutait les affaires avec une honnête liberté; et les empereurs, qui se glorifiaient du titre de sénateur, prenaient séance, donnaient leur voix, et se confondaient avec leurs égaux.

Résumons en peu de mots le système du gouvernement impérial institué par Auguste, et maintenu par les princes qui connurent leurs véritables intérêts et ceux du peuple. C'était une monarchie absolue, revêtue de toutes les formes d'une république. Les souverains de ce vaste état plaçaient leur trône au milieu des nuages. Soigneux de dérober aux yeux de leurs sujets leur force irrésistible, ils faisaient profession d'être les ministres du sénat, et obéissaient aux décrets suprêmes qu'ils avaient eux-mêmes dictés [1].

La cour était formée sur le modèle de l'administration publique. Si nous en exceptons ces tyrans, qui, emportés par leurs folles passions, foulaient aux pieds toutes les lois de la nature et de l'honneur, les empereurs dédaignèrent une pompe dont l'éclat aurait pu offenser leurs concitoyens, sans rien ajouter à leur puissance réelle. Dans tous les devoirs de la société, ils semblaient oublier la supériorité de leur rang; souvent ils visitaient leurs sujets, et les invitaient à venir partager leurs plaisirs; leurs habits, leurs tables, leurs palais, n'avaient rien qui les distinguât d'un sénateur opulent; leur maison, quoique nombreuse et brillante, n'était composée que d'esclaves et d'affranchis [1]. Auguste ou Trajan auraient rougi d'employer aux services domestiques le dernier des citoyens. Que devons-nous penser, en voyant les seigneurs les plus fiers de l'Europe rechercher avec tant d'empressement l'honneur d'être admis dans l'appartement d'un monarque dont la puissance est si différente de celle des anciens souverains de Rome?

Si les empereurs peuvent être accusés d'avoir passé les bornes de la prudence et de la modestie qu'ils avaient eux-mêmes tracées, c'est lorsqu'ils ont voulu être mis au rang des dieux [2]. Ce culte impie, et dicté par une basse adulation, fut institué dans l'Asie en l'honneur des successeurs d'Alexandre. Des monarques il fut aisément transféré aux gouverneurs de cette contrée; bientôt les magistrats romains, adorés comme des divinités de la province, eurent des temples où brillait la pompe des fêtes et des sacrifices [3]. Il était bien naturel que les empereurs acceptassent ce que de simples proconsuls n'avaient pas refusé. Ces honneurs divins, rendus dans les provinces, attestaient plutôt le despotisme que la servitude de Rome; mais les nations vaincues enseignèrent à leurs maîtres l'art de la flatterie.

Le génie impérieux du premier des Césars l'engagea trop facilement à recevoir pendant sa vie une place parmi les divinités tutélaires de la république. Une démarche si dangereuse était bien éloignée du caractère modéré de son successeur; et même par la suite tous les princes, excepté Caligula et Domitien, renoncèrent à cette folle ambition. Au-

[1] Dion (l. LIII, p. 703-714) a tracé d'une main partiale une bien faible esquisse du gouvernement impérial. Pour l'éclaircir, souvent même pour le corriger, j'ai médité Tacite, examiné Suétone et consulté parmi les modernes les auteurs suivans : l'abbé de la Blèterie, Mém. de l'Acad. tom. XIX, XXI, XXIV, XXV, XXVII; Beaufort, Rép. rom. tom. I, p. 255-275; deux dissertations de Noodt et de Gronovius, *de Lege regia,* imprimées à Leyden en 1731; Gravina, *de Imperio romano,* p. 479-544 de ses opuscules; Maffei, *Verona illustrata,* part. I, p. 255, etc.

[1] Un prince faible sera toujours gouverné par ses domestiques. Le pouvoir des esclaves aggrava la honte des Romains, et les sénateurs firent leur cour à un Pallas, à un Narcisse. Il peut arriver qu'un favori moderne soit de naissance illustre.

[2] Voyez un Traité de Van-Dàle, *de Consecratione principum.* Il me serait plus aisé de copier, qu'il ne me l'a été de vérifier les citations de ce savant hollandais.

[3] Voyez une dissertation de l'abbé de Mongault, dans le premier volume de l'Académie des inscriptions.

guste, il est vrai, permit à quelques villes de lui élever des temples; mais il exigea que l'on célébrerait le culte de Rome avec celui du souverain. Il tolérait une superstition particulière dont il était l'objet [1]; tandis que, satisfait des hommages du sénat et du peuple, il laissait sagement à son successeur le soin de sa déification. De là s'introduisit, à la mort des empereurs, la coutume constante de les placer au nombre de dieux. Le sénat accordait, par un décret solennel, cet honneur aux princes dont la conduite n'avait point été celle d'un tyran; et les cérémonies de l'apothéose accompagnaient la pompe des funérailles. Cette profanation légale, mais si opposée à nos principes, n'excitait aucun murmure [2] dans un siècle où le polythéisme avait tant multiplié les objets sacrés.

Au reste, cette institution avait été dictée moins par la religion que par la politique. Ce serait dégrader les Antonins, que de mettre leurs vertus en parallèle avec les vices de Jupiter ou d'Hercule : le caractère même de César ou d'Auguste était bien supérieur à celui des divinités populaires. Ces princes d'ailleurs vivaient dans un siècle trop éclairé, et leurs actions avaient trop d'éclat, pour que l'histoire de leur vie fût mêlée de ces fables et de ces mystères qu'exige la dévotion du peuple : à peine leur divinité eut-elle été établie par les lois, qu'elle tomba dans l'oubli, sans contribuer à leur réputation, ou à la dignité de leurs successeurs.

Lorsque nous avons examiné toutes les parties qui composaient l'édifice de la puissance impériale, nous avons souvent donné le titre d'Auguste à celui qui en avait jeté les fondemens avec tant d'art : cependant il ne fut connu sous ce nom qu'après avoir mis la dernière main à son ouvrage. Né d'une famille obscure, dans la petite ville d'Aricie, il s'appelait Octave, nom souillé par tout le sang versé dans les proscriptions. Lorsqu'il eut asservi la république, il désira pouvoir effacer le souvenir de ses premières actions. Comme fils adoptif du dictateur, il avait pris le surnom glorieux de César; mais il avait trop de jugement pour imaginer qu'il serait jamais confondu avec ce grand homme, pour aspirer même à lui être comparé. L'on proposa dans le sénat de donner un nouveau titre au chef de l'état. Après une discussion sérieuse, celui d'Auguste fut choisi parmi plusieurs autres, et parut rendre d'une manière propre le caractère de paix et de modération que le tyran affectait [1].

Ainsi le nom d'Auguste était une distinction personnelle; celui de César indiquait la famille illustre qui s'était frayé un chemin au trône. Il semblait que le premier dût expirer avec le prince qui l'avait reçu : l'autre pouvait se transmettre par adoption, et passer avec les femmes dans une nouvelle branche. Néron aurait donc été le dernier prince qui eût eu le droit de réclamer une si noble extraction : cependant à sa mort ces titres se trouvaient déjà liés, par une pratique constante, avec la dignité impériale; et, depuis la chute de la république jusqu'à nos jours, ils ont été conservés par une longue suite d'empereurs romains, grecs, francs et allemands. Le monarque se réservait le nom sacré d'Auguste, tandis que ses parens étaient plus communément appelés Césars. Tel fut, au moins depuis le règne d'Adrien, le titre que l'on donna à l'héritier présomptif de la couronne.

Les égards respectueux d'Auguste pour une constitution libre qu'il avait lui-même renversée, ne peuvent être expliqués que par une connaissance approfondie du caractère de ce tyran subtil. Une tête froide, un cœur insensible, une âme timide, lui firent prendre, à l'âge de dix-neuf ans, le masque de l'hypocrisie, que jamais il ne quitta. Il signa de la même main, et probablement dans le même esprit, la mort de Cicéron et le pardon de Cinna. Ses vertus, ses vices même, étaient artificiels; son intérêt seul le

1 *Jurandasque tuum per nomen ponimus aras*, dit Horace à l'empereur lui-même; et ce poète courtisan connaissait bien la cour d'Auguste.

2 Voyez Cicéron, Philip. I, 6; Julien, *in Cæsaribus* :
Inque Deum templis jurabit Roma per umbras!
s'écrie Lucain indigné; mais cette indignation est celle d'un patriote, et non d'un dévot.

1 Dion, l. LIII, p. 710, avec les notes curieuses de Reymar.

rendit d'abord l'ennemi de la république romaine; il le porta dans la suite à en être le père[1]. Lorsque ce prince éleva le système ingénieux de l'administration impériale, ses alarmes lui dictèrent la modération qu'il affectait; il cherchait à en imposer au peuple, en lui présentant une ombre de liberté, et à tromper les armées par une image du gouvernement civil.

La mort de César se présentait sans cesse à ses yeux. Auguste avait comblé ses partisans de biens et d'honneurs; mais il se rappelait, en frémissant, que les plus intimes amis de son oncle avaient été au nombre des conspirateurs. Si la fidélité des légions le rassurait contre les efforts impuissans d'une rébellion ouverte, la vigilance des troupes pouvait-elle mettre sa personne à l'abri du poignard d'un républicain déterminé? Les Romains, qui révéraient la mémoire de Brutus[2], auraient applaudi à l'imitation de sa vertu. César avait provoqué son destin, autant par l'ostentation de sa puissance, que par sa puissance elle-même. Le consul ou le tribun pouvait régner en sûreté : le titre seul de roi fit voler les citoyens aux armes; Auguste savait que le genre humain se laisse gouverner par des noms. Il ne fut pas trompé dans son attente, lorsqu'il s'imagina que le sénat et le peuple se soumettraient à l'esclavage, s'ils pouvaient être persuadés qu'ils jouissaient toujours de leur ancienne liberté. Un sénat faible et un peuple énervé chérirent cette illusion agréable, tant qu'elle fut soutenue par la vertu ou par la prudence des successeurs d'Auguste. Ce fut un motif de défense personnelle, et non un principe de liberté, qui anima les meurtriers de Caligula, de Néron et de Domitien. Ils attaquèrent le tyran, sans diriger leur coup contre l'autorité de l'empereur.

L'histoire nous présente cependant une époque mémorable où le sénat, après un silence de soixante-dix ans, s'éleva tout-à-coup et fit de vains efforts pour réclamer des droits si long-temps oubliés. Les consuls convoquèrent cette respectable assemblée dans le Capitole, lorsque le trône devint vacant par le meurtre de Caligula : ils condamnèrent la mémoire des Césars, et donnèrent le mot de liberté au petit nombre de cohortes qui paraissaient vouloir suivre leurs étendards. Enfin, pendant quarante-huit heures, ils agirent comme les chefs indépendans d'une constitution libre; mais, tandis qu'ils délibéraient, les gardes prétoriennes avaient pris leur résolution. L'imbécile Claude était déjà dans leur camp, revêtu de la pourpre impériale, et disposé à soutenir son élection les armes à la main. Cette lueur de liberté disparut, et le sénat n'aperçut de tous côtés que les horreurs d'une servitude inévitable. Abandonnée par le peuple, menacée par les troupes, cette faible assemblée fut forcée de ratifier le choix des prétoriens, trop heureuse de pouvoir profiter d'une amnistie que Claude eut la prudence d'offrir et la générosité d'observer[1].

L'insolence des armées inspirait à l'empereur Auguste des alarmes beaucoup plus vives. Le désespoir pouvait porter les citoyens à des entreprises dangereuses; mais les soldats étaient toujours maîtres de l'exécution. Quelle devait être l'autorité de ce prince sur des hommes sans principe, auxquels il avait appris lui-même à violer toutes les lois de la société! Il avait entendu leurs clameurs séditieuses; il redoutait les momens calmes de la réflexion. Une révolution avait été achetée par des récompenses immenses : il aurait fallu les doubler pour opérer une seconde révolution. Quoique les troupes témoignassent un attachement invio-

[1] « Ensuite Octave se présenta. A voir les couleurs se » succéder sur son visage, vous l'eussiez pris pour un vrai » caméléon. Pâle d'abord, ensuite rouge, puis noir, brun, » sombre, il prenait un air serein et gracieux. » Césars de Julien, trad. de l'abbé de la Bléterie.) Cette image, que Julien emploie dans son ingénieuse fiction, est juste et agréable. Mais lorsqu'il considère ce changement de caractère comme réel, et qu'il l'attribue au pouvoir de la philosophie, il fait trop d'honneur à la philosophie et à Octave.

[2] Deux cents ans après l'établissement de la monarchie, l'empereur Marc-Aurèle vante le caractère de Brutus comme un modèle parfait de la vertu romaine.

[1] Nous ne pouvons trop regretter l'endroit de Tacite qui traitait de cet événement, et qui a été perdu. Nous sommes forcés de nous contenter des bruits populaires rapportés par Josèphe, et de la narration imparfaite de Dion et de Suétone.

lable à la maison de César, était-il possible de se fier à une multitude inconstante et capricieuse? Auguste sut tirer parti de ce qui restait encore d'idées romaines dans ces âmes fières. Il apposa le sceau des lois à la rigueur de la discipline; et, faisant briller la majesté du sénat entre l'empereur et l'armée, il osa bien exiger une obéissance qu'il prétendait lui être due comme au premier magistrat de la république [1].

Durant une période de deux cent vingt ans, qui s'écoulèrent depuis l'établissement de son système jusqu'à la mort de l'empereur Commode, l'état n'éprouva point les malheurs attachés à un gouvernement militaire; le danger était encore éloigné. Le soldat eut rarement occasion alors de connaître sa propre force et la faiblesse de l'autorité civile; découverte fatale qui, dans la suite, enfanta de si terribles maux! Caligula et Domitien furent assassinés dans leur palais par leurs domestiques. A la mort de ces princes, les secousses qui agitèrent la ville de Rome ne s'étendirent point au-delà de l'enceinte de cette capitale. A la vérité, Néron enveloppa tout l'empire dans sa ruine. Dans l'espace de dix-huit mois quatre princes furent massacrés, et le choc des armées ennemies ébranla l'univers. Mais cet orage violent, formé par la licence des soldats, fut bientôt dissipé. Les deux siècles qui suivirent la mort d'Auguste ne furent point ensanglantés par des guerres civiles, ni troublés par aucune révolution. L'empereur était élu par l'autorité du sénat et par le consentement des troupes. Les légions respectaient leur serment de fidélité; et on serait obligé de faire une recherche exacte et minutieuse des annales romaines dans ce long intervalle, pour y découvrir trois rébellions un peu considérables, étouffées au bout de quelques mois, sans même que l'on eût été obligé d'en venir au hasard d'une bataille [1].

Dans les monarchies électives, la mort du souverain est un moment de crise et de danger. Les empereurs romains, témoins de l'esprit séditieux des légions, craignirent qu'elles ne profitassent de ces momens où toute autorité est suspendue. Pour éviter un choix qui aurait pu devenir funeste à l'état, ils consentirent à se dépouiller d'une partie de leur pouvoir en faveur de l'héritier présomptif de la couronne. A la mort de ce prince, son successeur était si puissant, qu'il montait paisiblement sur le trône; à peine même l'empire s'apercevait-il qu'il changeait de maître. Ainsi l'empereur Auguste tourna ses regards vers Tibère, lorsque des pertes réitérées eurent fait évanouir des espérances plus douces. Il obtint pour ce fils adoptif la censure et le tribunat, et il l'associa par une loi formelle au commandement des armées et au gouvernement des provinces [2]. Ainsi Vespasien sut enchaîner l'âme généreuse de l'aîné de ses fils. Titus était l'idole des légions de l'Orient qui venaient d'achever sous ses ordres la conquête de la Judée. Sa puissance devenait redoutable; et, comme les passions de la jeunesse jetaient un voile sur ses vertus, on se défiait de ses projets. Loin de se livrer à de pareils soupçons, le prudent monarque posa la couronne sur la tête de son fils, et le revêtit de toute la dignité impériale. Titus, pénétré de reconnaissance, se conduisit toujours comme le ministre respectueux et fidèle d'un père si indulgent.

L'habile Vespasien prit toutes les mesures

[1] Auguste rétablit la sévérité de l'ancienne discipline. Après les guerres civiles, il ne se servit plus du nom de *camarades* en parlant à ses troupes, et il les appela simplement soldats (Suétone dans Auguste, c. 25). Voyez comment Tibère se servit du sénat pour apaiser la révolte des légions de Pannonie. (Tacite, Ann. 1).

[2] Ces mots, l'*autorité* du sénat et le *consentement* des troupes, semblent avoir été le langage consacré pour cette cérémonie (Voyez Tacite, Annal., XIII, 14).

[1] Le premier de ces rebelles fut Camillus Scribonianus, qui prit les armes en Dalmatie contre Claude, et qui fut abandonné par ses troupes en cinq jours: le second, Lucius Antonius, dans la Germanie, qui se révolta contre Domitien; et le troisième, Avidius Cassius, sous le règne de Marc-Aurèle. Les deux derniers ne se soutinrent que peu de mois, et ils furent trahis par leurs partisans. Camillus et Cassius colorèrent leur ambition du projet de rétablir la république; entreprise, disait Cassius, principalement réservée à son nom et à sa famille.

[2] Velleius Paterculus, l. II, c. 121; Suétone, vie de Tibère, c. 20.

[3] Suétone, vie de Titus, c. 6; Pline, préface de l'Histoire nat.

nécessaires pour confirmer son élévation récente et peu assurée. Depuis un siècle, le serment militaire et la fidélité des troupes avaient été consacrés au titre et à la maison de César. Quoique cette famille ne se fût soutenue que par adoption, le peuple respectait toujours dans la personne de Néron le petit-fils de Germanicus et le successeur direct de l'empereur Auguste. Les prétoriens n'avaient abandonné qu'à regret la cause du tyran : cette désertion avait excité leurs remords[1]. La chute rapide de Galba, d'Othon, de Vitellius, apprit aux armées à regarder les empereurs comme leurs créatures et comme l'instrument de leur licence. Vespasien, né dans l'obscurité, ne tirait aucun lustre de ses ancêtres : son aïeul avait été soldat; et son père possédait un emploi médiocre dans les fermes de l'état[2]. Le mérite de ce prince l'avait fait parvenir à l'empire dans un âge avancé; ses talens avaient plus de solidité que d'éclat; ses vertus mêmes étaient obscurcies par une avarice sordide. Il importait donc à l'intérêt de ce monarque de s'associer un fils dont le caractère aimable et brillant pût fixer les regards du public, faire oublier une origine obscure, et assurer à jamais la gloire des Flaviens. Sous le règne de Titus, l'univers goûta les douceurs d'une félicité passagère; et le souvenir de ce prince adorable fit supporter, pendant plus de quinze ans, les vices de son frère Domitien.

Dès que Nerva eut été revêtu de la pourpre, il s'aperçut que son grand âge le rendait incapable d'arrêter le torrent des désordres publics qui s'étaient multipliés sous la longue tyrannie de son prédécesseur. Les gens de bien respectaient sa vertu; mais les Romains dégénérés avaient besoin d'un caractère ferme, dont la justice imprimât la terreur dans le cœur des coupables. Nerva ne fut point déterminé dans son choix par des vues personnelles. Quoiqu'environné de parens, il adopta Trajan, âgé pour lors de quarante ans, et qui commandait une grande armée dans la Basse-Germanie. Ce général fut aussitôt déclaré, par le sénat, collègue et successeur du prince[1]. Les crimes et les fureurs de Néron ont été transmis à la postérité par le plus grand peintre de l'antiquité : qu'il est malheureux que nous n'ayons, pour connaître les actions brillantes de Trajan, que le récit obscur d'un abrégé ou la lumière douteuse d'un panégyrique! Il existe cependant à la gloire de ce prince un autre panégyrique que la flatterie n'a point dicté : deux cent cinquante ans environ après sa mort, le sénat, au milieu des acclamations ordinaires qui retentissaient à l'avénement d'un nouvel empereur, lui souhaita la félicité d'Auguste et la vertu de Trajan[2].

Selon toutes les apparences, un monarque qui chérissait si tendrement sa patrie dut long-temps balancer sur le choix de son successeur. Il ne pouvait se résoudre à confier la puissance souveraine à son neveu Adrien, dont le caractère singulier ne lui était pas inconnu. Mais l'artifice de l'impératrice Plotine sut fixer l'irrésolution de Trajan dans ses derniers momens. Peut-être supposa-t-elle hardiment une fausse adoption[3]. Quoi qu'il en soit, il eût été dangereux d'approfondir la vérité; ainsi Adrien fut reconnu paisiblement dans tout l'empire. Nous avons déjà parlé de la prospérité de l'état sous son règne. Ce prince encouragea les arts, réforma les lois, resserra les liens de la discipline militaire, et parcourut lui-même toutes les provinces. Son génie vaste et actif embrassait également les vues les plus étendues et les plus petits détails de l'administration; mais la vanité et la curiosité furent ses passions dominantes. Comme elles étaient sans cesse excitées par une foule d'objets différens, on aperçut tour à tour dans Adrien un prince

[1] Cette idée est souvent et fortement exprimée dans Tacite. Voyez Hist. I, 5, 16; II, 76.

[2] L'empereur Vespasien, avec son bon sens ordinaire, se moquait des généalogistes qui faisaient descendre sa famille de Flavius, fondateur de Réate (son pays natal) et l'un des compagnons d'Hercule. Suétone, vie de Vespasien, c. 12.

[1] Dion, l. LXVIII, p. 1121. Pline, Panég.

[2] *Felicior Augusto, melior Trajano.* Eutrope, VIII, 5.

[3] Dion (l. LXIX, p. 1249) regarde le tout comme une fiction, d'après l'autorité de son père, qui, étant gouverneur de la province où Trajan mourut, pouvait facilement débrouiller ce mystère. Cependant Dodwel (*Prælect.* Cambden, XVII) a soutenu qu'Adrien fut désigné sucesseur de Trajan pendant la vie de ce prince.

excellent, un sophiste ridicule et un tyran jaloux de son autorité. En général sa conduite avait pour base une modération et une équité bien recommandables. Cependant il fit mourir, dans les premiers jours de son règne, quatre sénateurs consulaires, ses ennemis personnels, et dont tout le crime était d'avoir paru dignes de la pourpre impériale. Tourmenté sur la fin de sa vie par une maladie longue et douloureuse, il devint farouche et cruel; le sénat ne savait même s'il devait le placer au rang des dieux, ou le confondre parmi les tyrans; et les honneurs rendus à sa mémoire ne furent accordés qu'aux vives sollicitations d'Antonin-le-Pieux[1].

Adrien ne consulta d'abord qu'un caprice aveugle pour le choix de son successeur. Après avoir jeté les yeux sur plusieurs citoyens d'un mérite distingué, qu'il estimait et qu'il haïssait, il adopta Elius Verus, jeune seigneur livré aux plaisirs, dont la grande beauté était une recommandation puissante auprès de l'amant d'Antinoüs[2]. Mais, tandis que l'empereur s'applaudissait de son choix, et des acclamations des soldats dont il avait obtenu le consentement par des libéralités excessives, une mort prématurée vint tout-à-coup arracher de ses bras le nouveau césar[3]. Elius Verus laissait un fils; Adrien en confia l'éducation à ses successeurs. Ce jeune prince fut adopté par Antonin-le-Pieux, et partagea dans la suite avec Marc-Aurèle la dignité impériale. Parmi tous ses vices, il possédait une seule vertu: c'était une déférence aveugle pour la sagesse de son collègue; il lui abandonna volontairement les soins pénibles du gouvernement. L'empereur philosophe ferma les yeux sur la conduite de Verus, pleura sa mort, et jeta un voile sur sa mémoire.

[1] Dion, l. LXX, p. 1171. Aurel. Victor.

[2] La déification, les médailles, les statues, les temples, les villes, les oracles et la constellation d'Antinoüs sont bien connus, et déshonorent aux yeux de la postérité la mémoire de l'empereur Adrien. Cependant nous pouvons remarquer que, des quinze premiers Césars, Claude fut le seul dont les amours n'aient pas fait rougir la nature. Pour les honneurs rendus à Antinoüs, voyez Spanheim, Commentaires sur les Césars de Julien, p. 80.

[3] Hist. Aug. p. 13. Aurel. Victor, *in Epitom.*

Adrien venait de satisfaire sa passion. Lorsque toutes ses espérances furent évanouies, il résolut de mériter la reconnaissance de la postérité, en plaçant sur le premier trône de l'univers le mérite le plus éminent; son œil pénétrant démêla facilement, dans la foule de ses sujets, un sénateur âgé de cinquante ans environ, dont toute la vie avait été irréprochable, et un jeune homme de dix-sept ans, dont la sagesse annonçait le germe des vertus qui devaient se développer dans la suite avec tant d'éclat. Le premier fut déclaré fils et successeur d'Adrien, à condition toutefois qu'il adopterait aussitôt le plus jeune. Ainsi les deux Antonins gouvernèrent le monde pendant près d'un demi-siècle, avec le même esprit de modération et de sagesse.

Antonin-le-Pieux avait deux fils[1]; mais il préférait Rome à sa famille. Après avoir donné sa fille Faustine en mariage au jeune Marcus, il engagea le sénat à lui accorder les dignités de proconsul et de tribun; enfin, toujours occupé du bien public, et incapable d'aucune jalousie, il l'associa, par un noble désintéressement, à tous les travaux de l'administration. De son côté, Marc-Aurèle respecta son bienfaiteur, le chérit comme un père, et lui obéit comme à son souverain[2]; et lorsqu'il tint seul les rênes de l'état, il s'empressa de marcher sur ses traces, et d'adopter les maximes d'un si grand prince. Ces deux règnes sont peut-être la seule période de l'histoire dans laquelle le bonheur d'un peuple immense ait été l'unique objet du gouvernement.

C'est avec raison que Titus Antonin a été nommé un second Numa. Le même zèle pour la religion, la justice et la paix, caractérisait ces deux princes; mais la situation de l'empereur ouvrait un champ bien plus vaste à ses vertus. Les soins de Numa se bornaient à empêcher les habitans grossiers de quelques villages de piller les campagnes et de détruire la récolte de leurs voisins. Antonin,

[1] Sans le secours des médailles et des inscriptions, nous ignorerions cette action d'Antonin-le-Pieux, qui fait tant d'honneur à sa mémoire.

[2] Pendant les vingt-trois années du règne d'Antonin, Marc-Aurèle ne fut que deux nuits absent du Palais, et même à deux fois différentes. Hist. Aug., p. 25.

maître de presque toute la terre, maintenait l'ordre et la tranquillité dans toutes les parties d'un état immense. Son règne a le rare avantage de ne fournir qu'un très-petit nombre de matériaux à l'histoire, ce tableau effrayant des crimes, des forfaits et des malheurs du genre humain.

Ce prince n'était pas moins admirable dans sa vie privée; il possédait toutes les qualités qui font le charme de la société; sa vertu simple et naturelle fuyait la vanité et l'affectation. Il jouissait avec modération de son rang élevé; et, au milieu des plaisirs innocens qu'il partageait avec ses concitoyens [1], la sensibilité de cette âme bienfaisante se peignait, avec une douce majesté, sur un front toujours serein.

La vertu de Marc-Aurèle Antonin paraissait plus austère et moins naturelle [2]. Elle était le fruit de l'éducation, d'une étude profonde, et d'un travail infatigable. A l'âge de douze ans il embrassa le système rigide des stoïciens, dont les préceptes lui apprirent à soumettre son corps à son esprit, à faire usage de sa raison pour enchaîner ses passions, à considérer la vertu comme le bien suprême, le vice comme le seul mal, et tous les objets extérieurs comme des choses indifférentes [3].

Les *Réflexions* de Marc-Aurèle, ouvrage composé dans le tumulte des camps, sont venues jusqu'à nous. Il est vrai que ce prince, oubliant quelquefois la modestie du sage et la dignité d'un empereur, ne dédaignait pas de donner au public des leçons de philosophie[1]; mais en général sa vie est le commentaire le plus noble qui ait jamais été fait des principes de Zénon. Sévère pour lui-même, Marc-Aurèle était rempli d'indulgence pour les faiblesses des autres; il distribuait également la justice, et se plaisait à répandre ses bienfaits sur tout le genre humain; il déplora la perte d'Avidius Cassius qui avait excité une révolte en Syrie, et dont la mort volontaire lui enlevait le plaisir de se faire un ami; il montra combien ses regrets étaient sincères, par le soin qu'il prit de modérer le zèle du sénat contre les partisans de ce traître[2]. La guerre était à ses yeux le fléau de la nature humaine; cependant, lorsque la nécessité d'une juste défense le forçait de prendre les armes, il ne craignait pas d'exposer sa personne, et de paraître à la tête des troupes. On le vit, pendant huit hivers rigoureux, camper sur les bords glacés du Danube. Tant de fatigues portèrent enfin le dernier coup à la faiblesse de sa constitution. Sa mémoire fut long-temps chère à la postérité; et, plus d'un siècle encore après sa mort, plusieurs personnes plaçaient l'image de Marc-Aurèle parmi celles de leurs dieux domestiques [3].

Quel spectacle magnifique que cet état heureux et florissant, dont la nature humaine a joui depuis la mort de Domitien jusqu'à l'avénement de Commode! Ce serait en vain que l'on chercherait une autre période semblable dans les annales du monde. Un seul monarque gouvernait alors l'étendue immense de l'empire, sous la direction immédiate de la sagesse et de la vertu. Les armées furent contenues par la main ferme de quatre empereurs successifs, dont le caractère imprimait la vénération, et qui savaient se faire obéir, sans avoir recours à des moyens violens. Les formes de l'administration furent respectées par Nerva, Trajan, Adrien et les deux Antonins, qui, loin de vouloir ren-

[1] Ce prince aimait les spectacles, et n'était point insensible aux charmes du beau sexe. Marc-Aurèle, 1, 16; Histoire Augustine, p. 20, 21; Julien, dans les Césars.

[2] Marc-Aurèle a été accusé d'hypocrisie, et ses ennemis lui ont reproché de n'avoir point eu cette simplicité qui caractérisait Antonin-le-Pieux, et même Vérus (Hist. Augustine, 6, 34). Ce soupçon nous fait voir combien les talens personnels l'emportent, aux yeux des hommes, sur les vertus sociales. Marc-Aurèle lui-même est qualifié d'hypocrite; mais le sceptique le plus outré ne dira jamais que César fut peut-être un poltron, ou Cicéron un imbécile. L'esprit et la valeur séduisent bien davantage que l'humanité et l'amour de la justice.

[3] Tacite a peint en peu de mots les principes de l'Ecole du Portique. « *Doctores sapientiæ secutus est, qui » sola bona quæ honesta, mala tantùm quæ turpia; » potentiam, nobilitatem, cæteraque extrà animum, » neque bonis, neque malis adnumerant.* » Hist. IV, 5.

[1] Avant sa seconde expédition contre les Germains, il donna, pendant trois jours, des leçons de philosophie au peuple romain. Il avait déjà joué le même rôle dans les villes de Grèce et d'Asie. Histoire Augustine, *in Cassio*, c. 3.

[2] Dion, l. LXXI, p. 1190; Hist. Aug., *in Avid. Cassio.*

[3] Hist. Aug., *in Marc. Anton.*, c. 18.

verser l'image de la liberté, se glorifiaient de n'être que les dépositaires et les ministres de la loi. De tels princes auraient été dignes de rétablir la république, si les Romains eussent été capables de goûter les avantages d'une constitution libre.

Ces monarques recueillaient sans cesse le fruit de leur travaux. Ils avaient pour récompense la pureté de leurs mœurs, l'orgueil qu'inspire la vertu, et le plaisir inexprimable qu'ils éprouvaient à la vue de la félicité générale dont ils étaient les auteurs. Cependant une réflexion juste, mais bien triste, venait obscurcir ces idées brillantes. De quelle douleur ne devaient-ils pas être pénétrés, en pensant à l'instabilité d'un bonheur qui dépendait d'un seul homme? Le moment fatal approchait peut-être où cette puissance, dont ils ne faisaient usage que pour rendre leurs sujets heureux, allait devenir un instrument terrible entre les mains d'un jeune prince emporté par ses passions, ou de quelque tyran jaloux de son autorité. Le frein idéal du sénat et des lois pouvait bien servir à développer les vertus des empereurs; mais il était trop faible pour corriger leurs vices : le despotisme trouvait dans les troupes une multitude immense de bras prêts à frapper, et dont la force paraissait irrésistible; et les mœurs des Romains étaient si corrompues, qu'il se présentait sans cesse des flatteurs empressés à applaudir aux déréglemens du souverain, et des ministres disposés à servir ses cruautés, son avarice ou ses crimes.

L'expérience avait déjà justifié ces sombres alarmes. Les fastes de l'empire sont bien précieux pour celui qui veut approfondir la nature de l'homme. Les caractères faibles et incertains que l'on trouve dans l'histoire moderne, ne nous présentent pas des peintures si fortes ni si variées. Il serait facile de découvrir, dans la conduite des empereurs romains, toutes les nuances de la vertu et du vice, la perfection la plus sublime, et la dégradation la plus basse de notre espèce. L'âge d'or de Trajan et des Antonins avait été précédé par un siècle de fer. Il serait inutile de parler des indignes successeurs d'Auguste : s'ils ont été sauvés de l'oubli, ils en sont redevables à l'excès de leurs vices et à la grandeur du théâtre sur lequel ils ont paru. Le farouche Tibère, le furieux Caligula, l'imbécile Claude, le cruel Néron, le brutal Vitellius[1], et le lâche Domitien, sont condamnés à une réputation immortelle. Pendant près de quatre-vingts ans, Rome ne respira que sous Vespasien et sous Titus. Si l'on en excepte ces deux règnes qui durèrent peu, l'empire[2], dans ce long intervalle, gémit sous les coups redoublés d'une tyrannie qui extermina les anciennes familles de la république, et qui se déclara l'ennemie de la vertu et du talent.

Tant que ces monstres tinrent les rênes de l'état, deux circonstances particulières vinrent encore aggraver la servitude des Romains, et rendirent leur position bien plus affreuse que celle des victimes de la tyrannie dans tout autre siècle et dans toute autre contrée : l'une était le souvenir de leur ancienne liberté, l'autre l'étendue de la monarchie. Ces causes produisirent la sensibilité excessive des opprimés, et l'impossibilité où ils se trouvaient d'échapper aux poursuites de l'oppresseur.

I. Lorsque la Perse était gouvernée par les descendans de Sefi, princes barbares qui faisaient leurs délices de la cruauté, et dont le divan, le lit et la table étaient tous les jours teints du sang de leurs favoris, on rapporte d'un jeune courtisan, qu'il ne sortait jamais de la présence du monarque, sans essayer si sa tête était encore sur ses épaules. Une expérience journalière justifiait le scepticisme de Rustan[3] : cependant il paraît que la vue de l'épée fatale ne troublait point son sommeil, et n'altérait en aucune manière sa tranquillité.

[1] Vitellius dépensa, pour sa table, au moins cent trente millions pendant environ sept mois. Il serait difficile d'exprimer les vices de ce prince avec dignité ou même avec décence. Tacite l'appelle un pourceau; mais c'est en substituant à ce mot grossier une très-belle image. « *At* » *Vitellius, umbraculis hortorum abditus, ut* ignava » animalia, *quibus si cibum suggeras, jacent, torpent-* » *que, præterita, instantia, futura, pari oblivione* » *dimiserat. Atque illum nemore Aricino desidem et* » *marcentem, etc.* » Tacite, Hist. III, 36, II, 95. Suétone, *in Vitel.*, c. 13. Dion, l. LXV, p. 1062.

[2] L'exécution d'Helvidius Priscus et de la vertueuse Eponine déshonorent le règne de Vespasien.

[3] Voyages de Chardin en Perse, vol. III, p. 293.

Il savait que le regard du souverain pouvait le faire rentrer dans la poussière; mais un éclat de la foudre, une maladie subite, n'étaient pas moins funestes. La sagesse ne commandait-elle pas de détourner les regards de dessus les malheurs inévitables de la vie humaine, pour se livrer entièrement aux plaisirs qui en font le charme? Rustan se glorifiait d'être appelé l'esclave du roi. Vendu peut-être par des parens obscurs dans un pays qu'il n'avait jamais connu, il avait été élevé dans la discipline sévère du sérail[1] : son nom, ses richesses, ses honneurs étaient autant de présens d'un maître qui pouvait, sans injustice, les lui retirer. L'éducation qu'il avait reçue, loin de détruire ses préjugés, les imprimait plus fortement dans son âme : la langue qu'il parlait n'avait de mot pour exprimer une constitution, que celui de monarchie absolue. Il lisait dans l'histoire de l'Orient que cette forme de gouvernement était la seule que les hommes eussent jamais connue[2]. L'Alcoran et les commentaires sacrés de ce livre divin lui enseignaient que le sultan descendait du grand prophète, et tenait son autorité du ciel même; que la patience était la première vertu d'un musulman, et qu'un sujet devait à son souverain une obéissance sans bornes.

Les Romains avaient reçu pour l'esclavage des dispositions bien différentes. Courbés sous le poids de leur corruption, asservis par la violence militaire, ils conservèrent longtemps les sentimens de leurs ancêtres; et le souvenir de cette noble liberté dont ils avaient joui paraissait ne pouvoir être entièrement effacé de leur mémoire. L'éducation d'Helvidius et de Thraséas, de Pline et de Tacite, était la même que celle de Cicéron et de Caton. Les sujets de l'empire avaient puisé dans la philosophie des Grecs, les notions les plus justes et les plus sublimes sur la dignité de la nature humaine, et sur l'origine de la société civile. L'histoire de leur pays leur inspirait une vénération profonde pour cette république dont la liberté, les vertus et les triomphes avaient été si célèbres. Pouvaient-ils ne pas frémir au récit des forfaits heureux de César et d'Auguste? Comment n'auraient-ils pas méprisé intérieurement ces tyrans, auxquels ils étaient obligés de prostituer l'encens le plus vil? Comme magistrats et comme sénateurs, ils étaient admis dans ce conseil auguste, qui avait autrefois donné des lois à l'univers, qui jouissait du privilége de confirmer les décrets du monarque, et qui faisait indignement servir sa puissance aux entreprises méprisables du despotisme. Tibère et les empereurs qui marchèrent sur ses traces cherchèrent à couvrir leurs attentats du voile de la justice. Peut-être goûtaient-ils un plaisir secret à rendre le sénat complice aussi bien que victime de leur cruauté. Le mérite n'osa plus se montrer. On voyait tous les jours les Romains les plus illustres condamnés pour des crimes imaginaires et pour des vertus réelles : leurs vils accusateurs prenaient le langage de zélés patriotes, qui auraient cité devant le tribunal de la nation un citoyen dangereux. Un service aussi important était récompensé par les richesses et par les honneurs [1]. Des juges iniques et corrompus vengeaient la majesté de la république, violée dans la personne de son premier magistrat[2] : ils vantaient surtout la clémence de ce chef suprême, dans le moment où ils redoutaient le plus les suites de sa fureur et sa cruauté inexorable[3]. Le ty-

1 L'usage d'élever des esclaves aux premières dignités de l'état est encore plus commun chez les Turcs que chez les Perses. Les misérables contrées de Géorgie et de Circassie donnent des maîtres à la plus grande partie de l'Orient.

2 Chardin prétend que les voyageurs européens ont répandu, parmi les Perses, quelques idées de la liberté et de la douceur du gouvernement de leur patrie : ils leur ont rendu un très-mauvais office.

1 Ils alléguaient l'exemple de Scipion et de Caton (Tacite, Ann., III, 66). Marcellus Eprius et Crispus Vibius gagnèrent, sous le règne de Néron, cinquante-six millions Leurs richesses, qui aggravaient leurs crimes, les protégèrent sous Vespasien. Voyez Tacite, Hist. IV, 43, *Dialog. de Orat.*, c. 8. Régulus, dont Pline-le-Jeune nous a laissé le portrait, reçut du sénat, pour une seule accusation, les ornemens consulaires et un présent d'un million trois cent soixante mille livres.

2 Le crime de lèse-majesté fut d'abord une offense de haute trahison contre le peuple romain. Comme tribuns du peuple, Auguste et Tibère appliquèrent le nom de crime de lèse-majesté aux offenses contre leurs personnes, et ils y donnèrent une extension infinie.

3 Lorsqu'Agrippine, cette vertueuse et infortunée veuve de Germanicus, eut été mise à mort, le sénat rendit des

ran regardait cette bassesse avec un juste mépris; et, loin de déguiser ses sentimens, il opposait, à l'aversion secrète qu'il inspirait, une haine ouverte pour le sénat et pour le corps entier de la nation.

II. L'Europe est maintenant partagée en différens états indépendans les uns des autres, mais cependant liés entre eux par les rapports généraux de la religion, du langage et des mœurs. Cette division est un avantage bien précieux pour la liberté du genre humain. Aujourd'hui un tyran qui voudrait fouler aux pieds les lois de son état, et dont le peuple serait trop faible pour oser lui résister, se trouverait enchaîné par une foule de liens. Le soin de sa propre gloire, l'exemple de ses égaux, les représentations de ses alliés, la crainte des puissances ennemies, tout contribuerait à le retenir; la fuite ou l'exil lui déroberait bientôt les victimes de sa violence. Après avoir franchi sans obstacles les limites étroites d'un royaume peu étendu, un sujet opprimé trouverait facilement, dans un climat plus heureux, un asile assuré, une fortune proportionnée à ses talens, la liberté d'élever la voix, peut-être même les moyens de se venger. Mais l'empire romain remplissait l'univers; et, lorsqu'il fut gouverné par un seul homme, le monde entier devint une prison affreuse, où l'ennemi du souverain était sans cesse poursuivi. L'esclave du despotisme luttait en vain contre le désespoir. Obligé de porter une chaîne dorée à la cour des empereurs, ou de traîner dans l'exil sa vie infortunée, il attendait son destin en silence à Rome, dans le sénat, sur les rochers affreux de l'île de Sériphos, ou sur les rives glacées du Danube[1]. La résistance eût été fatale, la fuite impossible. Partout une vaste étendue de terres et de mers s'opposait à son passage. Il courait à tout moment le danger inévitable d'être découvert, saisi et livré à un maître irrité. Au delà des frontières, de quelque côté qu'il tournât ses regards inquiets, il ne s'offrait à lui que le redoutable Océan, des contrées désertes, des peuples ennemis, un langage barbare, des mœurs féroces, ou enfin des rois dépendans, disposés à acheter la protection de l'empereur par le sacrifice d'un malheureux fugitif[1]. « Partout où vous serez, » disait Cicéron à Marcellus, n'oubliez pas » que vous vous trouverez également à la » portée du bras du vainqueur[2]. »

actions de grâces à Tibère pour sa clemence. Elle n'avait pas été étranglée publiquement, et son corps n'avait point été exposé avec ceux des malfaiteurs ordinaires. Voyez Tacite, Ann., VI, 25; Suétone, vie de Tibère, c. 53.

[1] Sériphos, île de la mer Égée, était un petit rocher dont on méprisait les habitans plongés dans les ténèbres de l'ignorance. Les chants d'Ovide nous ont bien fait connaître le lieu de son exil. Il paraît que ce poète reçut simplement ordre de quitter la capitale en tant de jours, et de se rendre à Tomes. Il obéit, sans être accompagné de gardes ni de geôliers.

[1] Sous le règne de Tibère, un chevalier romain entreprit de fuir chez les Parthes. Il fut arrêté dans le détroit de Sicile. Mais cet exemple parut si peu dangereux que le plus jaloux des tyrans dédaigna de punir le coupable. Tacite, Ann., VI, 14.

[2] Cicéron, *ad Familiares*, IV, 7.

[3] Voyez les reproches d'Avidius Cassius, hist. Aug., p. 45. Ce sont, il est vrai, les discours d'un rebelle; mais la faction exagère plutôt qu'elle n'invente.

CHAPITRE IV.

Cruautés, folies et meurtre de Commode. — Élection de Pertinax. — Ce prince entreprend de réformer le sénat. — Il est assassiné par les gardes prétoriennes

Marc-Aurèle, élevé dans l'école du Portique, n'y avait pas puisé toute l'austérité des stoïciens. Une douceur naturelle, qui rendait ce prince si cher à ses peuples, était peut-être le seul défaut de son caractère. Doué de qualités excellentes, il ne pouvait imaginer qu'il se trompât en se livrant aux mouvemens de son cœur Il était sans cesse entouré de ces hommes dangereux, qui savent déguiser leurs passions et étudier celles des souverains, et qui, paraissant devant lui revêtus du manteau de la philosophie, obtenaient des honneurs et des richesses en affectant de les mépriser[3]. Son indulgence excessive pour son frère, sa femme et son fils, passa les bornes de la vertu. L'exemple que donnèrent les vices de cette famille, et leurs suites funestes, firent les malheurs de l'état.

Faustine, fille d'Antonin et femme de Marc-Aurèle, ne s'est pas moins rendue célèbre par sa beauté que par ses galanteries. La grave simplicité du philosophe n'avait

point assez de charme aux yeux de l'impératrice pour fixer son inconstance, et satisfaire à la passion violente qui l'entraînait sans cesse, et qui souvent lui faisait apercevoir un mérite personnel dans le dernier de ses sujets[1]. L'amour chez les anciens était en général une divinité fort sensuelle. Une souveraine, obligée de faire l'aveu de ses sentimens, connaissait peu cette délicatesse que la distance des rangs fait évanouir. Dans tous les siècles, les préjugés ont toujours attaché l'honneur des maris à la conduite de leurs femmes; mais Marc-Aurèle paraissait insensible aux désordres de Faustine. Peut-être était-il le seul dans l'empire qui les ignorât. Il éleva plusieurs de ses amans à des emplois considérables[2]; et, pendant trente ans que dura leur union, il ne cessa de lui donner des preuves de la confiance la plus intime; enfin il eut pour elle une vénération et une tendresse qu'il conserva jusqu'au tombeau. Marc-Aurèle remercie les dieux, dans son ouvrage, de lui avoir accordé une femme si fidèle, si douce, et d'une simplicité de mœurs si admirable[3]. Le sénat la déclara déesse à sa sollicitation; elle était représentée dans ses temples avec les attributs de Junon, de Vénus et de Cérès. Les jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe avaient ordre de s'y rendre le jour de leur mariage, et d'offrir leurs vœux aux autels de cette chaste divinité[4].

Les vices monstrueux du fils ont affaibli aux yeux de la postérité l'éclat des vertus du père. On peut reprocher à Marc-Aurèle d'avoir sacrifié le bonheur de plusieurs millions d'hommes à une tendresse excessive pour Commode, et d'avoir choisi un successeur dans sa famille plutôt que dans la république. Cependant ce sage prince, aidé des soins de plusieurs hommes célèbres par leur mérite et par leur vertu, ne négligea rien pour développer le génie de Commode, étouffer ses vices naissans, et le rendre digne du trône qu'il devait un jour occuper. En général, l'éducation n'a pas assez de force pour corriger la nature; elle peut être utile à ceux qui sont nés avec d'heureuses dispositions; mais alors même elle devient presque superflue. Commode montrait un dégoût invincible pour toute sorte d'instruction; les discours frivoles d'un favori faisaient oublier en un moment les graves leçons d'un philosophe. Marc-Aurèle perdit lui-même le fruit de tous ses soins en partageant la dignité impériale avec son fils à peine hors de l'enfance. Ce père trop indulgent mourut quatre ans après; mais il vécut assez pour se repentir d'une démarche inconsidérée, qui affranchissait un jeune prince si impétueux du joug de la raison et de l'autorité. Les lois de la propriété ont été établies pour mettre des bornes à la cupidité du genre humain; mais en donnant à quelques personnes ce que le grand nombre recherche avec le plus d'ardeur, elles sont devenues la source de toutes nos dissensions. Si le désir des richesses trouble la paix intérieure de la société, quels désordres ne doit pas enfanter la soif du pouvoir? L'ambition est de toutes nos passions la plus impérieuse et la plus funeste, puisqu'elle ne connaît aucun frein, et que l'orgueil d'un seul exige la soumission de tous. Dans le tumulte des discordes civiles, les institutions sociales perdent toutes leurs forces; souvent même la nature réclame en vain ses droits. L'animosité des partis, l'orgueil de la victoire, le désespoir du succès, le souvenir des injures reçues et la crainte de nouveaux dangers enflamment l'esprit et contribuent à étouffer le cri de la pitié. De là ces scènes cruelles et ensanglantées, dont l'histoire nous offre si souvent le tableau. Mais de pareils motifs ne peuvent justifier la conduite tyrannique de l'empereur Commode qui, jouissant de tout, n'avait rien à désirer. L'heureux fils de Marc-Aurèle succéda à son père au milieu des acclamations du sénat et de l'armée. Ce jeune

[1] « *Faustinam satis constat apud Cayetam, conditiones sibi et nauticas et gladiatorias elegisse.* » Hist. Aug., p. 30. Lampride explique l'espèce de mérite dont Faustine faisait choix, et les conditions qu'elle exigeait. Hist. Aug., p. 102.

[2] Hist. Aug., p. 34.

[3] Réflexions, l. I. Le monde a souri de la crédulité de Marcus; mais madame Dacier nous assure que les maris seront toujours abusés, toutes les fois que leurs femmes le voudront bien.

[4] Dion, l. LXXI, p. 1195; hist. Aug., p. 33; Commentaire de Spanheim sur les Césars, p. 289. La déification de Faustine est le seul défaut que le satirique Julien ait pu découvrir dans le caractère de Marc-Aurèle.

prince, lorsqu'il monta sur le trône[1], n'avait autour de lui ni rival à combattre, ni ennemis à punir. Maître de la plus grande partie du globe, il devait naturellement préférer l'amour de ses sujets à leur haine, et la réputation des cinq empereurs qui l'avaient précédé, au sort ignominieux de Néron et de Domitien.

Cependant Commode n'était pas, comme on nous l'a représenté, un tigre altéré de sang, et capable, dès ses premières années, de se porter aux excès les plus cruels[2]. Il était né faible plutôt que méchant. Une simplicité et une timidité naturelle le rendirent esclave de ses courtisans, qui s'emparèrent de son esprit. Sa cruauté fut d'abord l'effet d'une impulsion étrangère; elle dégénéra bientôt en habitude, et devint enfin la passion dominante de cette âme corrompue[3].

Commode, à la mort de son père, se trouva chargé du commandement pénible d'une grande armée et de la conduite d'une guerre difficile[4]. L'on vit bientôt reparaître une foule de jeunes courtisans dont les vices avaient attiré l'indignation de Marc-Aurèle, et qui, sous le règne précédent, avaient été bannis de la cour. Ils gagnèrent la confiance du nouvel empereur, exagérèrent les fatigues et les dangers d'une campagne dans des contrées sauvages, situées au-delà du Danube, et assurèrent ce prince indolent que la terreur de son nom et les armes de ses lieutenans suffiraient pour réduire des barbares effrayés, ou pour leur imposer des conditions plus avantageuses qu'une conquête. Ils flattaient adroitement ses goûts et sa sensualité. On les entendait sans cesse comparer la tranquillité, la magnificence et les agrémens de Rome, aux tumultes d'un camp de Pannonie, où l'on ne connaissait ni le luxe, ni les plaisirs qui volent à sa suite[1]. Commode prêta l'oreille à des avis si agréables. Tandis qu'il était partagé entre sa propre inclination et le respect qu'il devait à la mémoire de son père, insensiblement l'été s'écoula; il ne fit son entrée dans Rome que l'automne suivant. Ses grâces naturelles[2], son air populaire et les vertus qu'on lui supposait lui attirèrent la bienveillance publique. La paix honorable qu'il venait d'accorder aux barbares inspirait une joie universelle[3]; l'on attribuait à l'amour de la patrie l'impatience qu'il avait montrée de revoir la capitale; et l'on pardonnait à un jeune prince de dix-neuf ans les amusemens frivoles auxquels il se livrait.

Marc-Aurèle avait laissé auprès de son fils des conseillers sages et fidèles. Commode parut d'abord les estimer et déférer à leurs avis. Pendant les trois premières années de son règne, il conserva les formes, l'esprit même de l'ancienne administration. Entouré des compagnons de ses débauches, il se livrait aux plaisirs avec la liberté que donne la puissance souveraine. Mais ses mains n'étaient point encore teintes de sang; il avait même déployé une générosité de sentimens qui pouvait faire espérer un avenir plus heureux. Peut-être se serait-il jeté dans les bras de la vertu[4]: un accident fatal décida ce caractère incertain.

L'empereur sortait un soir de son palais pour se rendre à l'amphithéâtre[5]. Comme il passait sous un portique obscur et très-étroit, un assassin fondit sur lui l'épée à la main, en criant à haute voix: « Voici ce que t'en» voie le sénat. » La menace fit manquer le coup. L'assassin fut pris; et aussitôt il révéla ses complices. Cette conspiration avait été tramée dans l'enceinte du palais. Lucilla,

1 Commode fut le premier *Porphyrogenète* (né depuis l'avénement de son père au trône). Par un raffinement de flatterie, les médailles égyptiennes datent des années de sa vie, comme si elles n'étaient pas différentes de celles de son règne. Tillemont, Histoire des empereurs, tome II, p. 752.

2 Hist. August., p. 46.

3 Dion, l. LXXII, p. 1203.

4 Selon Tertullien (Apolog. c. 25), il mourut à Sirmium; mais la situation de Vienne, *Vindobona*, où les deux Victor placent sa mort, s'accorde mieux avec les opérations de la guerre contre les Quades et les Marcomans.

1 Hérodien, l. I, p. 12.

2 Hérodien, l. I, p. 16.

3 Cette joie universelle est bien décrite par M. Wotton (d'après les médailles et les historiens). Histoire de Rome, p. 192, 193.

4 Manilius, secrétaire particulier d'Avidius Cassius, fut découvert après avoir été caché plusieurs années. L'empereur dissipa noblement l'inquiétude publique, en refusant de le voir et en brûlant ses papiers sans les ouvrir. Dion, l. LXXII, p. 1209.

5 Voyez Maffei, *degli Amphitheatri*, p. 126.

sœur de Commode, et veuve de Lucius Verus, s'indignait de n'occuper que le second rang. Jalouse de l'impératrice régnante, elle avait armé le meurtrier contre la vie de son frère. Claudius Pompeianus, son second mari, sénateur distingué par ses talens et par une fidélité inviolable, ignorait ses noirs complots. Cette femme ambitieuse n'aurait point osé les lui découvrir. Elle trouva dans la foule de ses amans des hommes perdus, déterminés à tout entreprendre, et prêts à servir les mouvemens que lui inspiraient tour à tour la fureur et l'amour. Les conspirateurs éprouvèrent les rigueurs de la justice; Lucilla fut d'abord punie par l'exil et ensuite par la mort [1].

Les paroles de l'assassin laissèrent dans l'âme de Commode des traces profondes. Ce prince, sans cesse alarmé, conçut une haine implacable contre le corps entier du sénat. Ceux qu'il avait d'abord redoutés comme des ministres importuns lui parurent tout-à-coup des ennemis secrets. Les délateurs avaient été découragés sous les règnes précédens; on les croyait presque anéantis; ils parurent de nouveau dès qu'ils s'aperçurent que l'empereur cherchait partout des crimes et des complots. Cette assemblée, que Marc-Aurèle regardait comme le grand conseil de la nation, était composée des plus vertueux Romains. Bientôt le mérite devint un crime. Le zèle des délateurs, excité par l'attrait puissant des richesses, cherchait partout de nouvelles victimes. Une vertu rigide passait pour une censure tacite de la conduite irrégulière du prince; et les services les plus éminens décelaient une supériorité dangereuse; enfin l'amitié du père suffisait pour encourir toute la haine du fils. Dans ces temps malheureux, le soupçon tenait lieu de preuve; et il suffisait d'être accusé pour être aussitôt condamné. La mort d'un sénateur entraînait la perte de tous ceux qui déploraient son sort, ou qui auraient pu le venger. Lorsqu'une fois Commode eut commencé à répandre le sang de ses sujets, son cœur devint inaccessible aux remords ou à la pitié.

[1] Dion, l. LXXII, p. 1205; Hérodien, l. I, p. 16; Histoire Aug., p. 46.

Parmi les victimes innocentes qui tombèrent sous les coups de la tyrannie, il n'y en eut pas de plus regrettées que Maximus et Condianus, de la famille Quintilienne. Leur amour fraternel a sauvé leur nom de l'oubli, et l'a rendu cher à la postérité. Leurs études, leurs occupations, leurs emplois, leurs plaisirs étaient les mêmes; jouissant tous deux d'une fortune considérable, ils ne conçurent jamais l'idée de séparer leurs intérêts. Il existe encore des fragmens d'un ouvrage qu'ils ont composé ensemble; enfin, dans toutes les actions de leur vie, leurs corps paraissaient n'être animés que par une seule âme. Les Antonins, qui chérissaient leurs vertus et se plaisaient à voir leur union, les élevèrent dans la même année à la dignité de consul. Marc-Aurèle leur donna dans la suite le gouvernement de la Grèce, et leur confia le commandement d'une armée, à la tête de laquelle ils remportèrent une victoire signalée sur les Germains. Le barbare Commode eut la générosité de leur faire subir un sort égal. Frappés du même coup, ils descendirent dans le même tombeau [1].

Après avoir porté la désolation dans le sein des premières familles de la république, le tyran tourna toute sa rage contre le principal instrument de ses fureurs. Tandis que, renfermé dans son palais, Commode nageait dans le sang ou se livrait aux plaisirs, l'administration de l'empire était entre les mains de Perennis, ministre vil et ambitieux, qui avait assassiné son prédécesseur pour en occuper la place, mais qui possédait de grands talens et beaucoup de fermeté. Il avait amassé une fortune immense par ses exactions, et en s'emparant des biens des nobles sacrifiés à son avarice. Les cohortes prétoriennes lui obéissaient comme à leur chef. Son fils, déjà connu dans la carrière des armes, commandait les légions d'Illyrie. Perennis aspirait au trône; ou, ce qui paraissait également criminel aux yeux de Commode, il pouvait y aspirer, s'il n'eût été prévenu, surpris et mis à mort.

[1] Casaubon a rassemblé, dans une note sur l'Histoire Augustine, beaucoup de particularités concernant ces illustres frères. Voyez son savant Commentaire, p. 69

La chute d'un ministre est un événement de peu d'importance dans l'histoire générale de l'empire; mais la ruine de Perennis fut accélérée par une circonstance extraordinaire, qui fit voir combien la discipline était déjà relâchée. Les légions de Bretagne, mécontentes du gouvernement de ce ministre, formèrent une ambassade de quinze cents hommes choisis, et les envoyèrent à Rome avec ordre d'exposer leurs plaintes à l'empereur. Ces députés militaires, en fomentant les divisions des prétoriens, en exagérant la force des troupes britanniques, et en alarmant le timide Commode, exigèrent et obtinrent, par la fermeté de leur conduite, la mort de Perennis[1]. L'audace d'une armée si éloignée de la capitale, et la découverte fatale qu'elle fit de la faiblesse du gouvernement, présageaient les plus terribles convulsions.

Tout annonçait une anarchie funeste: bientôt après, une légère étincelle produisit un grand incendie. Les désertions devenaient fréquentes parmi les troupes. Après avoir abandonné leurs drapeaux, les soldats, au lieu de se cacher et de fuir, infestèrent les grands chemins. Maternus, simple soldat, mais d'une hardiesse et d'une valeur extraordinaires, rassembla ces bandes de voleurs, et en composa une petite armée. Il ouvrit en même temps les prisons, invita les esclaves à briser leurs fers, et ravagea impunément les villes opulentes et sans défense de la Gaule et de l'Espagne. Les gouverneurs de ces provinces avaient été pendant longs-temps spectateurs tranquilles de ces déprédations; peut-être même en avaient-ils profité; ils sortirent enfin de leur indolence, et parurent disposés à exécuter les ordres de l'empereur. Environné de tous côtés, Maternus prévit qu'il ne pouvait échapper; le désespoir était sa dernière ressource. Il ordonne tout-à-coup aux compagnons de sa fortune de se disperser, de passer les Alpes par pelotons et sous différens déguisemens, et de se rendre dans la capitale pendant la fête tumultueuse de Cybèle[1]. Il n'aspirait à rien moins qu'à massacrer Commode et à s'emparer du trône vacant. Une pareille ambition n'est point celle d'un brigand ordinaire. Les mesures étaient si bien prises, que déjà les troupes cachées remplissaient les rues de Rome. La jalousie d'un complice découvrit cette singulière entreprise, et la fit manquer au moment que tout était prêt pour l'exécution[2].

Les princes soupçonneux donnent souvent leur confiance aux derniers de leurs sujets, dans la ferme persuasion que des hommes sans appui et tirés tout-à-coup d'un état vil, seront entièrement dévoués à la personne de leur bienfaiteur. Cléandre, successeur de Perennis, avait pris naissance en Phrygie; il était d'une nation dont le caractère vil et intraitable ne pouvait être soumis que par les traitemens les plus durs[3]. Envoyé à Rome comme esclave, il servit d'abord dans le palais impérial, et s'y rendit bientôt nécessaire à son maître en flattant ses passions. Enfin il monta rapidement au premier rang de l'empire; son influence sur l'esprit de Commode fut encore plus grande que celle de son prédécesseur. En effet, Cléandre n'avait aucun de ces talens capables d'exciter la jalousie de l'empereur, ou de lui inspirer de la méfiance. L'avarice était la passion dominante de cette âme vile, et le mobile de toutes ses actions. On vendait publiquement les dignités de consul, de patricien et de sénateur. Un citoyen sacrifiait la plus grande partie de sa fortune pour obtenir ces vains honneurs[4]. Son refus aurait été interprété comme une marque secrète de mécontentement. Dans les provinces, le ministre partageait avec les gouverneurs les dépouilles du peuple; l'administration de

[1] Dion, l. LXXII, p. 1210; Hérodien, l. I, p. 22; Hist. Aug., p. 48; Dion donne à Perennis un caractère moins odieux que ne le font les autres historiens. Sa modération est presque un gage de sa véracité.

[1] Durant la seconde guerre punique, les Romains apportèrent de l'Asie le culte de la mère des dieux. Sa fête, *Megalesia*, commençait le 4 avril, et durait six jours: les rues étaient remplies de folles processions; les spectateurs se rendaient en foule aux théâtres; et l'on admettait aux tables publiques toutes sortes de convives. L'ordre et la police étaient suspendus, et le plaisir devenait la seule occupation sérieuse de toute la ville. Voyez Ovide, *de Fastis*, l. IV, 189, etc.

[2] Hérodien, l. I, p. 23, 28.

[3] Cicéron, *pro Flacco*, c. 27.

[4] Une de ces promotions si dispendieuses donna lieu à un bon mot: on disait que Julius Solon était *exilé* dans le sénat.

la justice était vénale et arbitraire. Non-seulement un criminel opulent obtenait avec facilité la révocation de la sentence qui le condamnait, mais il pouvait aussi faire retomber la peine sur l'accusateur, les témoins et le juge, et ordonner même de leur supplice.

Dans l'espace de trois ans, Cléandre amassa des trésors immenses. On n'avait point encore vu d'affranchi posséder tant de richesses[1]. Commode, séduit par les présens magnifiques que l'habile courtisan déposait à propos au pied du trône, fermait les yeux sur sa conduite. Cléandre crut aussi pouvoir s'attirer l'amour du peuple. Il fit élever, au nom de l'empereur, des bains, des portiques et des places destinées aux exercices publics[2]. Il se flattait que les Romains, trompés par cette libéralité apparente, seraient moins touchés des scènes sanglantes qui frappaient tous les jours leurs regards; il espérait qu'ils oublieraient la mort de Byrrhus, sénateur d'un mérite éclatant, et gendre du dernier empereur; et qu'ils perdraient le souvenir de l'exécution d'Arius Antoninus, le dernier qui eût hérité du nom et de la vertu des Antonins. L'un avait eu l'imprudence de découvrir à son beau-frère le véritable caractère du favori. Le crime de l'autre était d'avoir prononcé, lorsqu'il commandait en Asie, une sentence équitable contre une des indignes créatures de Cléandre[3]. Après la chute de Perennis, Commode avait paru vouloir embrasser la vertu. On l'avait vu casser les actes les plus odieux de ce ministre, livrer sa mémoire à l'exécration publique, et attribuer à ses conseils pernicieux les fautes d'une jeunesse sans expérience. Ces heureuses dispositions ne durèrent que trente jours; et la tyrannie de Cléandre fit souvent regretter l'administration de Perennis.

La peste et la famine vinrent mettre le comble aux calamités de Rome[1]. Le premier de ces maux pouvait être imputé à la juste colère des dieux : on crut s'apercevoir que le second prenait sa source dans un monopole soutenu par les richesses et par l'autorité du ministre. On se plaignit d'abord en secret; enfin le mécontentement public éclata dans une assemblée du cirque. Le peuple quitta ses amusemens favoris, pour goûter le plaisir plus délicieux de la vengeance. Il courut en foule vers un palais situé dans un des faubourgs de la ville, où l'empereur s'était retiré. L'air retentit aussitôt de clameurs séditieuses. L'on demandait à haute voix la tête de l'ennemi public. Cléandre, qui commandait les gardes prétoriennes[2], fit sortir un corps de cavalerie pour dissiper les mutins. La multitude prit la fuite avec précipitation du côté de la ville. Plusieurs personnes restèrent sur la place; d'autres, en plus grand nombre, furent mortellement blessées. Lorsque les prétoriens s'avancèrent dans les rues, les pierres et les dards que les habitans faisaient pleuvoir du haut de leurs maisons les arrêtèrent. Les cohortes de la ville[3], jalouses depuis long-temps des prérogatives d'une troupe insolente, embrassèrent le parti du peuple. Le tumulte devint une action régulière, et fit craindre un massacre général. Enfin les prétoriens, forcés de céder au nombre, lâchèrent pied; et les flots de la populace en fureur vinrent de nouveau se briser, avec une violence redoublée, contre les portes du palais. Commode, plongé dans la débauche,

[1] Dion Cassius (l. LXXII, p. 1213,) observe qu'aucun affranchi n'avait encore possédé autant de richesses que Cléandre. La fortune de Pallas se montait cependant à plus de cinquante-six millions, *ter millies*, H. S.

[2] Dion, LXXII, p. 1213; Hérodien, l. I, p. 29; Hist. Aug., p. 52: ces bains étaient situés près de la porte Capène. Voyez Nardini, *Roma antica*, p. 79.

[3] Hist. Aug., p. 48.

[1] Hérodien, l. I, p. 28; Dion, l. LXXII, p. 1215: celui-ci prétend que, pendant long-temps, il mourut par jour à Rome deux mille personnes.

[2] « Tuncque primùm tres præfecti prætorio fuêre : inter quos » libertinus. » Quelques restes de modestie empêchèrent Cléandre de prendre le titre de préfet du prétoire, tandis qu'il en avait toute l'autorité. Les autres affranchis étant appelés selon leurs différentes fonctions, *à rationibus, ab epistolis;* Cléandre se qualifiait à *pugione*, comme chargé de défendre la personne de son maître. Saumaise et Casaubon ont fait des commentaires très-vagues sur ce passage.

[3] Οἱ τῆς πόλεως πεζοὶ στρατιῶται, Hérodien, l. I, p. 31. On ne sait si cet auteur veut parler de l'infanterie prétorienne ou des cohortes de la ville, composées de six mille hommes, mais dont le rang et la discipline ne répondaient pas à leur nombre. Ni M. de Tillemont, ni Wotton n'ont voulu décider cette question.

ignorait seul les périls qui le menaçaient. C'était s'exposer à la mort, que de lui annoncer de fâcheuses nouvelles. Ce prince aurait été victime d'une fatale sécurité, sans le courage de deux femmes de sa cour. Fadilla, sa sœur aînée, et Marcia, la plus chérie de ses concubines, se hasardèrent de paraître en sa présence. Les cheveux épars, et baignées de larmes, elles se jetèrent à ses pieds, et, animées par cette éloquence forte qu'inspire le danger, elles lui peignirent vivement la fureur du peuple, les crimes du ministre, et l'orage prêt à l'écraser sous les ruines de son palais. L'empereur effrayé sort tout-à-coup de l'ivresse du plaisir, et fait exposer la tête du ministre aux regards avides de la multitude. Ce spectacle si désiré apaisa le tumulte. Le fils de Marc-Aurèle pouvait encore gagner le cœur et la confiance de ses sujets [1].

Mais tout sentiment de vertu et d'humanité était éteint dans l'âme de Commode. Tandis qu'il laissait ainsi flotter les rênes de l'empire entre les mains d'indignes favoris, il n'estimait de la puissance souveraine que la liberté de pouvoir se livrer, sans aucune retenue, à toutes ses passions. Il passait sa vie dans un sérail rempli de trois cents femmes célèbres par leur beauté, et d'un pareil nombre de jeunes garçons de tout rang et de tout état. Lorsqu'il ne pouvait réussir par la voie de la séduction, cet indigne amant avait recours à la violence [2]. Les anciens historiens n'ont point rougi de décrire avec une certaine étendue ces scènes honteuses de prostitution, qui révoltent également la nature et la modestie; mais il serait difficile de traduire leurs passages. La décence de nos langues modernes ne nous permet pas d'exposer des peintures si fidèles. Commode employait dans les plus viles occupations les momens qui n'étaient point consacrés à la débauche. L'influence d'un siècle éclairé, et les soins vigilans de l'éducation n'avaient pu inspirer à cette âme grossière le moindre goût pour les sciences. Jusqu'alors aucun empereur romain n'avait paru tout-à-fait insensible aux plaisirs de l'imagination. Néron lui-même excellait ou affectait d'exceller dans la musique et dans la poésie; et nous serions bien loin de le condamner, si des études, qui ne devaient être pour lui qu'un délassement agréable, ne fussent point devenues une affaire sérieuse à ses yeux, et l'objet le plus vif de son ambition. Mais Commode, dès ses premières années, montra de l'aversion pour tous les arts; il ne se plaisait que dans les amusemens de la populace, les jeux du cirque et de l'amphithéâtre, les combats de gladiateurs et la chasse des bêtes sauvages. Marc-Aurèle avait placé auprès de son fils les maîtres les plus habiles dans toutes les parties des sciences. Leurs leçons inspiraient le dégoût, et étaient à peine écoutées, tandis que les Maures et les Parthes, qui enseignaient au jeune prince à lancer le javelot et à tirer l'arc, trouvaient un élève appliqué, et qui bientôt égala ses plus habiles instituteurs dans la justesse du coup d'œil et dans la dextérité de la main.

De vils courtisans, dont la fortune tenait aux vices de leurs maîtres, applaudissaient à ces talens si peu dignes d'un souverain. La voix perfide de la flatterie ne cessait de le comparer aux plus grands hommes de l'antiquité. C'était, disait-on, par des exploits de cette nature, c'était par la défaite du lion de Némée, et par la mort du sanglier d'Erimanthe, que l'Hercule des Grecs avait mérité d'être mis au rang des dieux, et s'était acquis sur la terre une réputation immortelle. On oubliait seulement d'observer que, dans l'enfance des sociétés, les plus fiers animaux souvent disputent à l'homme la possession d'un pays inculte. Alors une guerre terminée heureusement contre ces cruels ennemis est l'entreprise la plus digne d'un héros, et la plus utile au genre humain. Lorsque l'empire romain se fut élevé sur les débris de tant d'états déjà civilisés, depuis long-temps les bêtes farouches fuyaient l'aspect de l'homme, et s'étaient retirées loin des grandes habitations; il fallait traverser des déserts pour les

[1] Dion, l. LXXII, p. 1215; Hérodien, l. I, p. 32; Hist. Aug., p. 48.

[2] « Sororibus suis constupratis, ipsas concubinas suas » sub oculis suis stuprari jubebat. Nec irruentium in se » juvenum carebat infamiâ, omni parte corporis atque » ore in sexum utrumque pollutus. » Histoire Augustine, p. 47.

surprendre dans leurs retraites; et on les transportait ensuite à grands frais dans la capitale, où elles tombaient, avec une pompe solennelle, sous les coups d'un empereur. De pareils exploits ne pouvaient que déshonorer le prince, et opprimer le peuple [1]. Ces considérations échappèrent à Commode. Il saisit avidement une ressemblance glorieuse, et s'appela lui-même l'Hercule romain. Ce nom paraît encore aujourd'hui sur quelques-unes de ses médailles [2]. On voyait auprès du trône, parmi les autres marques de la souveraineté, la massue et la peau de lion. Enfin l'empereur eut des statues où il était représenté dans l'attitude et avec les attributs de ce dieu, dont il s'efforçait tous les jours, dans le cours de ses amusemens féroces, d'imiter l'adresse et le courage [3].

Enivré par ces louanges qui étouffent tout sentiment de pudeur, Commode résolut de donner au peuple romain un spectacle dont jusqu'alors quelques favoris avaient seuls été témoins dans l'enceinte du palais. Au jour fixé, la flatterie, la crainte et la curiosité attirèrent à l'amphithéâtre une multitude innombrable. D'abord on admira l'adresse merveilleuse du prince. Qu'il visât au cœur ou à la tête de l'animal, le coup était également sûr et mortel. Armé de flèches dont la pointe se terminait en forme de croissant, Commode arrêtait souvent la course rapide de l'autruche, et il coupait en deux le long cou de cet oiseau [4]. Une panthère venait d'être lâchée; déjà elle se jetait sur un criminel tremblant: aussitôt le trait vole, la bête tombe, et l'homme échappe à la mort. Cent lions remplissent à la fois l'amphithéâtre; cent dards, partis de la main assurée de Commode, les percent à mesure qu'ils parcourent l'arène. Ni la masse énorme de l'éléphant, ni la peau impénétrable du rhinocéros ne peuvent garantir ces animaux du coup fatal. L'Inde et l'Éthiopie avaient fourni les plus rares; et, de tous ceux qui parurent dans l'amphithéâtre, plusieurs n'étaient connus que par les ouvrages des peintres, et par les descriptions des naturalistes [1]. Dans tous ces jeux, on prenait toutes les précautions imaginables pour ne pas exposer la personne de l'Hercule romain, et pour le défendre de la rage de ces animaux, qui auraient pu n'avoir aucun égard pour la dignité de l'empereur ni pour la majesté du dieu [2].

Mais le dernier de la populace ne put voir sans indignation son souverain entrer en lice comme gladiateur, et se glorifier d'une profession déclarée infâme à si juste titre par les lois et par les mœurs des Romains [3]. Commode choisit l'habillement et les armes du *sécuteur*, dont le combat avec le *rétiaire* formait une des scènes les plus intéressantes dans les jeux sanglans de l'amphithéâtre. Le *sécuteur* était armé d'un casque, d'une épée et d'un bouclier. Son antagoniste, nu, tenait d'une main un filet qui lui servait à envelopper son ennemi, et de l'autre un trident pour le percer. S'il manquait le premier coup, il était forcé de fuir et d'éviter la poursuite du *sécuteur*, jusqu'à ce qu'il fût de nouveau préparé à

[1] Les lions d'Afrique, lorsqu'ils étaient pressés par la faim, infestaient avec impunité les villages ouverts et les campagnes cultivées. Ces animaux étaient réservés pour les plaisirs de l'empereur et de la capitale; et le malheureux paysan qui en tuait un, même pour sa défense, était sévèrement puni. Cette loi cruelle fut adoucie par Honorius, et annulée par Justinien. Cod. Théod., tom. v, p. 92, et Comment. Gothofred.

[2] Spanheim, *de Numismat.*, dissert. XII, tom. II, p. 493.

[3] Dion, l. LXXII, p. 1216; Hist. Aug., p. 49.

[4] Le cou de l'autruche est long de trois pieds, et composé de dix-sept vertèbres. (Buffon, Hist. Nat.)

[1] Commode tua une girafe (Dion, l. LXXII, p. 1211). Cet animal singulier, le plus grand, le plus doux, et le moins utile des quadrupèdes, ne se trouve que dans l'intérieur de l'Afrique. On n'en avait point encore vu en Europe depuis la renaissance des lettres; et M. de Buffon, en décrivant la girafe (Hist. Nat., tom. XIII), n'avait point osé la faire dessiner; mais il vient d'en donner la figure (tom. III du Supplément de l'Hist. nat.), d'après un dessin qui lui a été envoyé du cap de Bonne-Espérance; et M. Allamand, professeur d'histoire naturelle à Leyde, a placé dans le cabinet de l'université de cette ville la peau d'une girafe *empaillée*.

[2] Hérodien, l. I, p. 37; Hist. Aug., p. 50.

[3] Les princes sages et vertueux défendirent aux sénateurs et aux chevaliers d'embrasser cette indigne profession, sous peine d'infamie, ou, ce qui leur semblait encore plus redoutable, sous peine d'exil. Les tyrans au contraire employèrent, pour les déshonorer, des menaces et des récompenses. Néron fit paraître une fois sur l'arène

jeter son filet[1]. L'empereur combattit sept cent trente-cinq fois comme gladiateur. On avait soin d'inscrire ces exploits glorieux dans les fastes de l'empire; et Commode, pour mettre le comble à son infamie, retira des fonds destinés aux gladiateurs des gages si exorbitans, que le peuple romain fut soumis à de nouveaux impôts pour payer ces folles dépenses[2]. On supposera facilement que le maître du monde sortait toujours vainqueur de ces sortes de combats. Dans l'amphithéâtre, ses victoires n'étaient pas toujours sanglantes; mais lorsqu'il exerçait son adresse contre les gladiateurs, ses infortunés antagonistes recevaient souvent une blessure mortelle de la main du prince, et, près d'expirer, ils consacraient leurs derniers momens à la flatterie[3].

Commode dédaigna bientôt le nom d'Hercule; celui de Paulus, *sécuteur* célèbre, fut désormais le seul qui flattât son oreille. Il fut gravé sur des statues colossales, et répété avec des acclamations redoublées[4] par un sénat consterné, et forcé d'applaudir aux folles extravagances du prince[5]. Claudius Pompeianus, cet époux vertueux de la coupable Lucilla, osa seul soutenir la dignité de son rang. Comme père, il permit à ses fils de consulter leur sûreté en se rendant à l'amphithéâtre; comme Romain, il déclara que sa vie était entre les mains de l'empereur; mais que, pour lui, il ne pourrait jamais se résoudre à voir le fils de Marc-Aurèle prostituer ainsi sa personne et sa dignité. Malgré de si nobles sentimens, Pompeianus n'éprouva point la colère du tyran; il fut assez heureux pour conserver sa vie avec honneur[1].

Commode était parvenu au dernier degré du vice et de l'infamie. Au milieu des acclamations d'une cour avilie, il ne pouvait se dissimuler à lui-même qu'il méritait le mépris et la haine de ses sujets. Cette conviction, l'envie qu'il portait à toute espèce de mérite, des alarmes bien fondées, l'habitude de répandre le sang, qu'il avait contractée au milieu de ses plaisirs journaliers, tout irritait son caractère féroce. L'histoire nous a laissé une longue liste de consulaires sacrifiés à ses soupçons. Il recherchait avec un soin particulier ceux qui étaient assez malheureux pour avoir des relations, même éloignées, avec la famille des Antonins; il n'épargna pas les ministres des ses crimes et de ses plaisirs[2] Enfin sa cruauté lui devint funeste. Il avait versé impunément le sang des premiers citoyens de Rome; il périt dès qu'il se rendit redoutable à ses propres domestiques. Marcia, sa favorite; Eclectus, chambellan du palais, et Létus, préfet du prétoire, alarmés du sort de leurs compagnons et de leurs prédécesseurs, résolurent de prévenir leur perte, qui semblait inévitable; ils tremblaient sans cesse d'être les victimes du caprice aveugle de l'empereur, ou de l'indignation subite du peuple.

Un jour que Commode revenait de la chasse très-fatigué, Marcia profita de cette occasion pour lui présenter une coupe remplie de vin. Ce prince voulut ensuite se livrer au sommeil; mais tandis qu'il était tourmenté par la violence du poison, un jeune homme robuste, lutteur de profession, entra dans sa chambre, et l'étrangla sans résistance. Le corps fut

quarante sénateurs et soixante chevaliers. Juste-Lipse, *Saturnalia*, l. II, c. 2. Ce savant a heureusement corrigé un passage de Suétone *in Nerone*, c. 12.

[1] Juste-Lipse, l. II, c. 7, 8. Juvénal, dans la huitième satire, donne une description pittoresque de ce combat.

[2] Hist. Aug., p. 50; Dion, l. LXXII, p. 1220. L'empereur reçut pour chaque fois *decies*, H. S., environ cent quatre-vingt mille livres.

[3] Victor rapporte que Commode ne donnait à ses antagonistes qu'une lame de plomb, redoutant, selon toutes les apparences, les suites de leur désespoir.

[4] Les sénateurs furent obligés de répéter six cent vingt-six fois, *Paulus, premier des sécuteurs*.

[5] Dion, l. LXXII, p. 1221: il parle de sa propre bassesse, et du danger qu'il courut.

[1] L'intrépide Pompeianus usa cependant de quelque prudence, et il passa la plus grande partie de son temps à la campagne, donnant pour motif de sa retraite son âge avancé et la faiblesse de ses yeux. « Je ne l'ai jamais vu » dans le sénat, dit Dion, excepté pendant le peu de temps » que régna Pertinax. » Toutes ses infirmités disparurent alors subitement, et elles revinrent soudain, dès que cet excellent prince eut été massacré. Dion, l. LXXIII, p. 1227.

[2] Les préfets étaient changés tous les jours, et même presque à toute heure. Le caprice de Commode devint souvent fatal à ceux des officiers de sa maison qu'il chérissait le plus. Hist. Aug., p. 46, 51.

porté secrètement hors du palais avant qu'on eût eu le moindre soupçon dans la ville, ni même à la cour, de la mort de l'empereur.

Tel fut le destin du fils de Marc-Aurèle; et l'on vit combien il était facile de renverser du trône un tyran abhorré, qui, par un abus indigne de sa puissance, avait opprimé pendant treize ans plusieurs millions d'hommes, dont chacun en particulier avait reçu de la nature une force semblable et des talens égaux à ceux du prince [1].

Les mesures des conspirateurs furent conduites avec le sang-froid et la célérité que demandait la grandeur de l'entreprise. Résolus de placer sur le trône un empereur dont la conduite les justifiât et leur permît de jouir du fruit de leur crime, ils firent choix de Pertinax, sénateur consulaire, dont le mérite éclatant avait fait oublier l'obscurité de sa naissance, et l'avait porté aux premières dignités de l'état. Il avait commandé successivement la plupart des provinces de l'empire; et par son intégrité, par sa prudence et par une pauvreté honorable, il avait obtenu dans tous ses emplois, civils et militaires, l'estime de ses concitoyens [2]. Il était alors resté seul des amis et des ministres de Marc-Aurèle; et lorsqu'on vint l'éveiller au milieu de la nuit, pour lui apprendre que le chambellan et le préfet du prétoire l'attendaient à sa porte, il les reçut avec une ferme résignation, et les pria d'exécuter les ordres de leur maître. Quelle fut sa surprise, lorsqu'au lieu de la mort, ils lui offrirent la première couronne du monde! Pertinax refusa d'abord d'ajouter foi à leurs paroles; enfin, convaincu que le tyran n'existait plus, il accepta l'empire avec la sincère répugnance d'un homme digne de régner [1].

Les momens étaient précieux. Létus conduisit son nouvel empereur au camp des prétoriens. Il répandit en même temps dans la ville le bruit qu'une apoplexie avait enlevé subitement Commode, et que déjà le vertueux Pertinax était monté sur le trône. Les gardes apprirent avec plus d'étonnement que de joie la mort suspecte d'un prince dont ils avaient seuls éprouvé l'indulgence et les libéralités; mais les circonstances présentes, l'autorité du préfet et les clameurs du peuple les déterminèrent à dissimuler leur mécontentement. Ils acceptèrent les largesses promises par le nouvel empereur, consentirent à lui jurer fidélité; et, tenant à leurs mains des branches de laurier, ils le conduisirent avec acclamation dans l'assemblée du sénat, afin que l'autorité civile ratifiât le consentement des troupes.

La nuit était déjà fort avancée: le lendemain, qui se trouvait le premier jour de l'année, le sénat devait être convoqué de grand matin, pour assister à une cérémonie ignominieuse. En dépit de toutes les remontrances, en dépit même des prières de quelques courtisans qui conservaient encore de la prudence et de l'honneur, Commode avait résolu de passer la nuit dans une école de gladiateurs, et de venir ensuite à la tête de cette vile troupe, revêtu des mêmes habits, prendre possession du consulat. Tout-à-coup, avant la pointe du jour, les sénateurs reçoivent ordre de s'assembler dans le temple de la Concorde, où ils doivent trouver les gardes, et ratifier l'élection du nouvel empereur. Ils restèrent assis pendant quelque temps en

[1] Dion, l. LXXII, p. 1222; Hérodien, l. I, p. 43; Hist. Aug., p. 52.

[2] Pertinax était fils d'un charpentier; il naquit à Alba-Pompeia dans le Piémont. L'ordre de ses emplois, que Capitolin nous a conservé, mérite bien d'être rapporté; il nous donnera une idée des mœurs et de la forme du gouvernement dans ce siècle. I. Pertinax fut centurion. II. Préfet d'une cohorte en Syrie et en Bretagne. III. Il obtint un escadron de cavalerie dans la Mœsie. IV. Il fut commissaire pour les provisions sur la voie Émilienne. V. Il commanda la flotte du Rhin. VI. Il fut intendant de la Dacie, avec des appointemens d'environ trente-six mille livres par an. VII. Il commanda les vétérans d'une légion. VIII. Il obtint le rang de sénateur. IX. De préteur. X. Il y joignit le commandement de la première légion dans la Rhétie et le Norique. XI. Il fut consul vers l'année 175. XII. Il accompagna Marc-Aurèle en Orient. XIII. Il commanda une armée sur le Danube. XIV. Il fut légat consulaire de Mœsie. XV. De la Dacie. XVI. De Syrie. XVII. De Bretagne. XVIII. Il fut chargé des provisions publiques à Rome. XIX. Il fut proconsul d'Afrique. XX. Préfet de la Cité. Hérodien (l. I, p. 48) rend justice à son désintéressement; mais Capitolin, qui rassemblait tous les bruits populaires, l'accuse d'avoir amassé une grande fortune en se laissant corrompre.

[1] Selon Julien (dans les Césars), il fut complice de la mort de Commode

silence, ne pouvant croire un événement qu'ils auraient à peine osé espérer, et redoutant les artifices cruels de Commode : mais lorsqu'ils furent assurés de la mort du tyran, ils se livrèrent aux transports de la joie la plus vive, et laissèrent en même temps éclater toute leur indignation. Pertinax représenta modestement la médiocrité de sa naissance, et désigna plusieurs nobles sénateurs plus dignes de monter sur le trône; mais, obligé de céder aux vœux de l'assemblée et aux protestations les plus sincères d'une fidélité inviolable, il reçut tous les titres attachés à la puissance impériale.

La mémoire de Commode fut dévouée à un opprobre éternel : les voûtes du temple retentissaient des noms de tyran, de gladiateur, d'ennemi public. On ordonna tumultuairement que les dignités du dernier empereur fussent annulées, ses titres effacés des monumens publics, ses statues renversées, et que son corps fût traîné avec un crochet dans la salle des gladiateurs, pour assouvir, par ce spectacle, la fureur du peuple : les sénateurs voulaient même sévir contre des serviteurs zélés, qui avaient déjà prétendu dérober à la justice du sénat les restes de leur maître. Mais Pertinax fit rendre au fils de Marc-Aurèle des honneurs qu'il ne pouvait refuser au souvenir des vertus du père, ni aux larmes de son premier protecteur Claudius Pompeianus. Ce citoyen respectable, déplorant le sort cruel de son beau-frère, gémissait encore plus sur les crimes qui le lui avaient attiré [1].

Ces efforts d'une rage impuissante contre les mânes d'un empereur auquel le sénat, quelques heures auparavant, avait prostitué l'encens le plus vil, décelaient un esprit de vengeance plus conforme à la justice qu'à la générosité. La légitimité de ses décrets était fondée sur les principes de la constitution impériale. De tout temps les sénateurs romains avaient eu le droit incontestable de censurer, de déposer ou de punir de mort le premier magistrat de la république, lorsqu'il

[1] Capitolin nous donne les particularités de cette séance tumultueuse, dans laquelle un sénateur proposa un décret qui fut répété par les autres avec des acclamations redoublées. Hist. Aug., p. 52.

avait abusé de son autorité [1] : mais cette assemblée n'avait de force contre un tyran qu'après sa chute; c'était alors seulement qu'elle lui infligeait des peines, dont l'arme redoutable du despotisme militaire l'avait mis à l'abri pendant son règne.

Pertinax trouva un moyen bien plus noble de condamner la mémoire de son prédécesseur : il fit briller ses propres vertus auprès des vices de Commode. Le jour même de son avénement, il abandonna sa fortune particulière à son fils et à sa femme, pour leur ôter tout prétexte de solliciter des faveurs aux dépens de l'état. L'épouse de l'empereur n'eut jamais le titre d'augusta; et Pertinax craignit de corrompre la jeunesse de son fils, en l'élevant à la dignité de césar; il lui donna une éducation simple à la fois et sévère, qui, sans lui laisser apercevoir l'éclat du trône, pouvait le rendre un jour plus digne d'y monter. C'est ainsi que ce prince savait distinguer les devoirs d'un père et ceux d'un souverain. En public, sa conduite était grave, et en même temps affable. Lorsqu'il n'était que simple particulier, il avait étudié le véritable caractère des sénateurs; les plus vertueux approchèrent seuls de sa personne lorsqu'il fut sur le trône; il vivait avec eux sans orgueil et sans jalousie; il les considérait comme des amis et des compagnons, dont il avait partagé les dangers pendant la vie du tyran, et avec lesquels il désirait jouir des douceurs d'un temps plus fortuné. Souvent il les invitait à venir goûter, dans l'intérieur de son palais, des plaisirs sans faste, dont la simplicité paraissait ridicule à ceux qui regrettaient le luxe effréné de Commode [2].

Pertinax s'occupa des moyens de guérir, autant qu'il lui serait possible, les blessures profondes faites à l'état sous le dernier règne, entreprise digne d'un grand prince, mais fort dangereuse. Les victimes innocentes qui respiraient encore furent rappelées de leur exil, délivrées des horreurs de la prison, et

[1] Le sénat condamna Néron à être mis à mort, *more majorum*. Suétone, c. 49.

[2] Dion, l. LXXIII, p. 1223, parle de ces divertissemens comme un sénateur qui avait soupé avec le prince; et Capitolin (Hist. Aug., p. 58), comme un esclave qui avait reçu ses informations d'un valet de cuisine.

remises en possession de leurs biens et de leurs dignités. Loin d'être assouvie par la mort de ses ennemis, la cruauté de Commode s'étendait jusque dans le tombeau. Plusieurs sénateurs massacrés par ses ordres n'avaient point eu les honneurs de la sépulture. Leurs cendres furent déposées avec celles de leurs ancêtres : on justifia leur mémoire, et l'on n'épargna rien pour dédommager leurs familles ruinées et plongées dans l'affliction. La consolation la plus douce à leurs yeux était le supplice des délateurs, ces ennemis dangereux de la vertu, du souverain et de la patrie : cependant, même dans la poursuite de ces assassins armés du glaive de la loi, Pertinax usa d'une circonspection qui donnait tout à l'équité, et ne laissait rien à la vengeance ni aux préjugés du peuple.

Les finances de l'état exigeaient une attention particulière. Quoique l'on eût épuisé toutes les ressources de l'injustice et de l'exaction pour faire entrer les biens des sujets dans les coffres du prince, l'avidité insatiable de Commode n'avait pu suffire à son extravagance. A sa mort, il ne se trouva dans le trésor que cent quatre-vingt mille livres; somme bien modique [1] pour fournir aux dépenses ordinaires du gouvernement, et pour remplir les obligations contractées par le nouvel empereur, qui avait promis aux prétoriens des largesses considérables. Cependant, malgré son embarras, Pertinax eut la générosité de remettre au peuple les impôts onéreux, créés par son prédécesseur, et de casser toutes les demandes injustes des trésoriers de l'empire. Il déclara dans un décret du sénat, « qu'il » aimait mieux gouverner avec équité une » république pauvre, que d'acquérir des » richesses par des voies tyranniques. »

Persuadé que les véritables et les plus pures sources de l'opulence sont l'économie et l'industrie, il se trouva bientôt en état, par ces sages moyens, de satisfaire abondamment aux besoins publics. La dépense du palais fut d'abord réduite de moitié, l'empereur méprisait tous les objets de luxe; il fit vendre publiquement [1] la vaisselle d'or et d'argent, des chars d'une construction singulière, des habits brodés, des étoffes de soie, et un très-grand nombre de beaux esclaves de l'un et de l'autre sexe; il en excepta seulement, par un motif d'humanité bien recommandable, ceux qui, nés libres, avaient été arrachés d'entre les bras de leurs parens éplorés.

Tandis qu'il obligeait les indignes favoris du tyran à restituer une partie de leurs biens acquis par des voies illégitimes, il satisfaisait les véritables créanciers de l'état, et payait les arrérages accumulés des sommes accordées aux citoyens qui avaient rendu des services à leur patrie. Il rétablit la liberté du commerce; enfin il céda toutes les terres incultes de l'Italie et des provinces à ceux qui voudraient les défricher, et il les exempta en même temps de toute imposition pendant dix ans [2].

Une conduite si sage assurait à Pertinax la récompense la plus noble pour un souverain, l'amour et l'estime de son peuple. Ceux qui n'avaient point perdu le souvenir des vertus de Marc-Aurèle contemplaient avec plaisir, dans le nouvel empereur, les traits de ce brillant modèle : ils espéraient pouvoir jouir long-temps de l'heureuse influence de son administration.

Trop de zèle à réformer les abus d'un état corrompu devint fatal à Pertinax et à l'empire : l'âge et l'expérience auraient dû lui inspirer plus de ménagement. Son imprudence donna des armes à une foule d'hommes perdus et avilis, qui trouvaient leur intérêt particulier dans les désordres publics, et qui préféraient la faveur d'un tyran à l'équité inexorable de la loi [3].

Au milieu de la joie universelle, la contenance sombre et farouche des prétoriens

[1] *Decies*, H. S. Pertinax laissa, par une sage économie, à ses successeurs, un trésor de *vicies septies millies*, H. S. environ cinq cents millions. Dion, l. LXXIII, p. 1231.

[1] Outre le dessein de convertir en argent ces ornemens inutiles, Pertinax (selon Dion, l. LXXIII, p. 1229,) fut encore guidé par deux motifs secrets. Il voulait exposer en public les vices de Commode, et découvrir, par les acquéreurs, ceux qui ressemblaient le plus à ce prince.

[2] Quoique Capitolin ait rempli de plusieurs contes puériles la vie privée de Pertinax, il se joint à Dion et à Hérodien pour admirer sa conduite publique.

[3] *Leges, rem surdam, inexorabilem esse.* Tite-Live, II, 3.

laissait apercevoir leurs dispositions intérieures. Ils ne s'étaient soumis à Pertinax qu'avec répugnance; et, redoutant la sévérité de l'ancienne discipline que ce prince se disposait à rétablir, ils regrettaient la licence du dernier règne. Ces mécontentemens étaient fomentés en secret par Létus, préfet du prétoire, qui s'aperçut trop tard que l'empereur consentait à récompenser les services d'un sujet, mais qu'il ne voulait point être gouverné par un favori. Le troisième jour du règne de Pertinax, les prétoriens se saisirent d'un sénateur, dans l'intention de le mener à leur camp, et de le revêtir de la pourpre. Loin d'être éblouie à la vue de ces honneurs dangereux, la victime tremblante s'échappe des mains des soldats, et vient se réfugier aux pieds de l'empereur.

Quelque temps après, Sosius Falco, l'un des consuls de l'année, se laissa entraîner par l'ambition : jeune, sorti d'une famille ancienne et opulente, et déjà connu par son audace [1], il profita de l'absence de Pertinax pour tramer une conspiration que détruisirent tout-à-coup le retour précipité du prince et la fermeté de sa conduite. Falco allait être condamné comme un ennemi public : il fut sauvé par les instances réitérées et sincères de l'empereur, qui, malgré l'insulte faite à sa personne, conjura le sénat de ne pas permettre que le sang même d'un sénateur coupable souillât la pureté de son règne.

Le peu de succès de ces diverses entreprises ne servit qu'à enflammer la rage des prétoriens. Le vingt-huit mars, quatre-vingt-six jours seulement après la mort de Commode, une sédition générale éclata dans le camp, malgré les représentations des officiers, qui manquaient de pouvoir ou de volonté pour apaiser le tumulte.

Deux ou trois cents soldats des plus déterminés, les armes à la main et la fureur peinte dans leurs regards, marchèrent sur le midi vers le palais impérial. Les portes furent aussitôt ouvertes par ceux de leurs camarades qui montaient la garde, et par les domestiques attachés à l'ancienne cour, qui avaient déjà conspiré en secret contre la vie d'un empereur trop vertueux. A la nouvelle de leur approche, Pertinax, dédaignant de se cacher ou de recourir à la fuite, s'avance au-devant des conjurés. Il leur rappelle sa propre innocence et la sainteté de leurs sermens. Ces paroles, l'aspect vénérable du souverain et sa noble fermeté, en imposent aux séditieux. Ils se représentent toute l'horreur de leur forfait, et restent pendant quelque temps en silence. Enfin le désespoir du pardon rallume leur fureur. Un barbare, né dans le pays de Tongres [1], porte le premier coup à Pertinax, qui tombe couvert de blessures mortelles : sa tête est à l'instant coupée et portée en triomphe au bout d'une lance jusqu'au camp des prétoriens, à la vue d'un peuple affligé et rempli d'indignation. Les Romains, pénétrés de la perte de cet excellent prince, regrettaient surtout le bonheur passager d'un règne dont le souvenir devait encore augmenter le poids des malheurs qui allaient bientôt fondre sur la nation [2].

CHAPITRE V.

Les Prétoriens vendent publiquement l'empire à Didius Julien. — Clodius Albinus en Bretagne, Pescennius Niger en Syrie et Septime Sévère se déclarent contre les meurtriers de Pertinax. — Guerres civiles et victoires de Sévère sur ses trois rivaux. — Nouvelles maximes de gouvernement.

L'influence de la puissance militaire est beaucoup plus marquée dans une monarchie étendue que dans une petite société. Les plus habiles politiques ont calculé le nombre de bras que l'on peut employer au service des armes. Selon eux, un état serait bientôt

[1] Si l'on peut ajouter foi au récit de Capitolin, Falco se conduisit envers Pertinax avec la dernière indécence le jour de son avénement. Le sage empereur l'avertit seulement de sa jeunesse et de son inexpérience. Hist. Aug., p. 55.

[1] Aujourd'hui l'évêché de Liége. Ce soldat appartenait probablement à la compagnie des gardes à cheval bataves, qu'on levait, pour la plupart, dans le duché de Gueldres et dans les environs, et qui étaient distingués par leur valeur, et par la hardiesse avec laquelle, montés sur leurs chevaux, ils traversaient les fleuves les plus larges et les plus rapides. Tacite, Hist. IV, 12; Dion, l. LV, p. 797; Juste-Lipse, *de Magnitudine romanâ*, l. I, c. 4.

[2] Dion, l. LXXIII, p. 1232; Hérodien, l. II, p. 60; Hist. Aug., p. 58; Victor, *in Epitom. et in Cæsaribus;* Eutrope, VIII, 16.

épuisé, s'il laissait ainsi dans l'oisiveté plus de la centième partie des sujets qui le composent. En général, cette proportion est uniforme; mais les effets qui en résultent varient selon les différens degrés de force réelle que renferment les principes d'un gouvernement. Les avantages de la discipline et d'une tactique éclairée sont perdus, si les soldats ne forment point un seul corps, si ce corps n'est pas animé par une seule âme. Il est surtout essentiel de déterminer leur nombre. Ce n'est point avec une petite troupe que l'on peut tirer parti d'une semblable union : dans une armée trop considérable, l'harmonie nécessaire pour les grandes entreprises ne saurait subsister : l'extrême délicatesse des ressorts ne contribue pas moins que leur pesanteur excessive à détruire la puissance de la machine. Une seule réflexion suffit pour démontrer la vérité de cette remarque. En vain la nature, l'art et l'expérience donneraient à un homme une force extraordinaire, des armes excellentes et une adresse merveilleuse; malgré sa supériorité, il ne sera jamais en état de tenir perpétuellement dans la soumission une centaine de ses semblables. Le tyran d'une seule ville ou d'un domaine borné s'apercevra bientôt que cent soldats armés sont une bien faible défense contre dix mille paysans ou citoyens : mais cent mille hommes de troupes réglées et bien disciplinées commanderont avec un pouvoir despotique dix millions de sujets; et un corps de dix ou quinze mille gardes imprimera la terreur à la populace la plus nombreuse d'une capitale immense.

Tel était à peine le nombre de ces gardes prétoriennes [1], dont l'extrême licence fut une des principales causes et le premier symptôme de la décadence de l'empire. Leur institution remontait à l'empereur Auguste. Ce tyran habile, persuadé que les lois pouvaient colorer une autorité usurpée, mais que les armes seules la soutiendraient, avait formé par degrés un corps redoutable de gardes prêtes à défendre sa personne, à en imposer au sénat, et à prévenir ou étouffer les premiers mouvemens d'une rébellion. Il leur accorda une double paie et des prérogatives supérieures à celles des autres troupes. Comme leur aspect formidable pouvait à la fois alarmer et irriter le peuple romain, ce prince n'en laissa que trois cohortes dans la capitale; les autres étaient dispersées [1] en Italie dans les villes voisines. Mais, après cinquante ans de paix et de servitude, Tibère crut pouvoir tout entreprendre. Sous le prétexte spécieux de délivrer l'Italie de la charge des quartiers militaires, et d'introduire parmi les gardes une discipline plus rigoureuse, il appela le corps entier auprès de lui; démarche fatale qui décidait du sort de l'univers, et faisait disparaître jusqu'à l'ombre de la liberté. Les prétoriens restèrent toujours dans le même camp [2], que l'on avait fortifié avec le plus grand soin [3], et qui, par sa situation avantageuse, dominait sur toute la ville [4].

Des serviteurs si redoutables, toujours nécessaires au despotisme, lui deviennent souvent funestes. En introduisant les gardes du prétoire dans le palais et dans le sénat, les empereurs leur apprirent à connaître leurs propres forces et la faiblesse de l'administration. Bientôt ces soldats envisagèrent les vices de leurs maîtres avec une familiarité qui se changeait en mépris; et ils n'eurent plus pour la puissance souveraine cette vénération profonde que la distance et le mystère peuvent seuls inspirer dans un gouvernement arbitraire. Au milieu des plaisirs d'une ville opulente, leur orgueil se nourrissait du sentiment de leur force. Il eût été impossible de leur cacher que la personne du monarque, l'auto-

[1] Leur nombre était originairement de neuf ou dix mille hommes (car Dion et Tacite ne sont pas d'accord à cet égard), divisés en autant de cohortes. Vitellius le porta à seize mille; et, autant que les inscriptions peuvent nous en instruire, ce nombre, par la suite, ne fut jamais beaucoup moins considérable. Voyez Juste-Lipse, *de Magnitudine romanâ*, I, 4.

[1] Suétone, Vie d'Auguste, c. 49.

[2] Tacite, Annal., IV, 2; Suétone, vie de Tibère, c. 37; Dion Cassius, l. LVII, p. 867.

[3] Dans la guerre civile entre Vespasien et Vitellius, le camp des prétoriens fut attaqué et défendu avec toutes les machines que l'on employait au siége des villes les mieux fortifiées. Tacite, Hist. III, 84.

[4] Près des murs de la ville, sur le sommet des monts Quirinal et Viminal. Voyez Nardini, *Roma antica*, p. 174; Donato, *de Româ antiquâ*, p. 46.

rité du sénat, le trésor public et le siége de l'empire, étaient entre leurs mains. Dans la vue de les détourner de ces idées dangereuses, les princes les plus fermes et les mieux établis se trouvaient forcés de mêler les caresses aux ordres, et les récompenses aux châtimens. Il fallait flatter leur vanité, leur procurer des plaisirs, fermer les yeux sur l'irrégularité de leur conduite, et acheter leur fidélité chancelante par des libéralités excessives. Depuis l'élévation de Claude, ils exigèrent ces présens comme un droit légitime, à l'avénement de chaque nouvel empereur [1].

On s'efforça de justifier par des argumens une puissance soutenue par les armes; et l'on prétendait que, suivant les premiers principes de la constitution, le consentement des gardes était essentiellement nécessaire à la nomination d'un empereur. L'élection des consuls, des magistrats et des généraux, quoique usurpée par le sénat, avait autrefois appartenu incontestablement au peuple romain [2]. Mais qu'était devenu ce peuple si célèbre? On ne pouvait certainement pas le retrouver dans cette foule d'esclaves et d'étrangers qui remplissaient les rues de Rome, multitude avilie et aussi méprisable par sa misère que par la bassesse de ses sentimens. Les défenseurs de l'état, composés de jeunes guerriers [3] nés au sein de l'Italie, et élevés dans l'exercice des armes et de la vertu, étaient les véritables représentans du peuple, et les seuls qui eussent le droit d'élire le chef militaire de la république. Ces raisonnemens n'étaient que spécieux; il fut impossible d'y répondre, lorsque les fiers prétoriens, semblables au général gaulois, eurent rompu tout équilibre en jetant leurs épées dans la balance [1].

Ils avaient violé la sainteté du trône par le meurtre atroce de Pertinax; ils en avilirent ensuite la majesté par l'indignité de leur conduite. Le camp n'avait point de chef; ce Létus, qui avait excité la tempête, s'était dérobé prudemment à l'indignation publique. Dans cette confusion, Sulpicianus, gouverneur de la ville, que l'empereur, son beau-père, avait envoyé au camp à la première nouvelle de la sédition, s'efforçait de calmer la fureur de la multitude, lorsqu'il fut tout-à-coup interrompu par les clameurs des assassins qui portaient au bout d'une lance la tête de l'infortuné Pertinax. Quoique l'histoire nous ait accoutumés à voir l'ambition étouffer tout principe et subjuguer les autres passions, l'on a peine à concevoir que, dans ces momens d'horreur, Sulpicianus ait désiré de monter sur un trône fumant encore du sang d'un prince si recommandable, et qui lui tenait de si près. Il avait déjà fait valoir le seul argument propre à émouvoir les gardes, et il commençait à traiter de la dignité impériale; mais les plus prudens d'entre les prétoriens craignant de ne pas obtenir, dans un contrat particulier, un prix convenable pour un effet de si grande valeur, coururent sur les remparts, et annoncèrent à haute voix que l'univers romain serait adjugé dans une vente publique au dernier enchérisseur [2].

Cette proclamation ignominieuse était le comble de la licence militaire : elle répandit par toute la ville une douleur, une honte et une indignation universelle; enfin elle parvint jusqu'aux oreilles de Didius Julien, sénateur opulent, qui, sans égard pour les malheurs de l'état, se livrait aux plaisirs de la table [3].

[1] Claude, que les soldats avaient élevé à l'empire, fut le premier qui leur fit des largesses. Il leur donna à chacun *quinadena*, H. S. deux mille sept cents livres (Suétone, vie de Claude, c. 10.) Lorsque Marc-Aurèle monta paisiblement sur le trône avec son collégue Lucius-Verus, il donna à chaque prétorien *vicena*, H. S. trois mille six cents livres (Hist. Aug., p. 25; Dion, l. LXXIII, p. 1231). Adrien se plaignait que, lorsqu'il fit un césar, la promotion lui avait coûté *ter millies*, H. S. cinquante-six millions de notre monnaie.

[2] Cicéron, *de Legibus*, III, 3. Le premier livre de Tite-Live, et le second de Denis d'Halicarnasse, montrent l'autorité du peuple, même dans l'élection du roi.

[3] Les levées se faisaient originairement dans le Latium, l'Etrurie et les anciennes colonies (Tacite. Ann., IV, 5). L'empereur Othon flatte la vanité des gardes, en leur donnant les titres de *Italiæ alumni, romana verè juventus*. Tacit. Hist., I, 84.

[1] Dans le siége de Rome par les Gaulois. Voy. Tite-Live, v, 48. Plutarque, vie de Camille, p. 143.

[2] Dion, l. LXXIII, p. 1234. Hérodien, l. II, p. 63; Hist. Aug., p. 60. Quoique tous ces historiens s'accordent à dire que ce fut réellement une vente publique, Hérodien seul assure qu'elle fut proclamée comme telle par les soldats.

[3] Spartien adoucit ce qu'il y avait de plus odieux dans le caractère et l'élévation de Julien.

Sa femme, sa fille, ses affranchis et ses parasites lui persuadèrent aisément qu'il méritait le trône, et le conjurèrent de ne pas laisser échapper une occasion si favorable. Séduit par leurs représentations, le vieillard se rendit en diligence dans le camp des prétoriens, et se tint au pied du rempart pour entamer une négociation, tandis que Sulpicianus, au milieu des gardes, était toujours en traité avec eux. De fidèles émissaires passaient alternativement d'un côté à l'autre, et faisaient part à chaque candidat des offres de son rival. Déjà Sulpicianus avait promis à chaque soldat un don de cinq mille drachmes, environ trois mille six cent quatre-vingts livres, lorsque l'avide Julianus proposa tout-à-coup six mille deux cent cinquante drachmes, ou une somme de quatre mille six cents livres. Aussitôt les portes du camp s'ouvrirent devant lui; l'acquéreur fut revêtu de la pourpre, et reçut le serment de fidélité des troupes. Les soldats conservèrent en même temps assez d'humanité pour stipuler qu'il pardonnerait à Sulpicianus, et qu'il oublierait quelles avaient été ses prétentions..

Il restait aux prétoriens à remplir les conditions de leur traité avec un souverain qu'ils se donnaient et qu'ils méprisaient. Ils le placèrent au milieu de leurs rangs, l'environnèrent de tous côtés, et le conduisirent en ordre de bataille dans les rues désertes de la ville. Les sénateurs avaient été convoqués; ceux d'entre eux que Pertinax avait honorés de son amitié, ou qui haïssaient la personne de Julien, n'en crurent pas moins devoir, pour leur sûreté, approuver cette révolution, et affecter même la joie la plus vive [1]. Après avoir rempli le sénat de gens armés, Julien prononça un discours fort étendu, sur la liberté de son élection, sur ses qualités éminentes, et sur sa confiance dans l'affection de ses concitoyens. Sa harangue fut universellement applaudie; toute l'assemblée vanta son bonheur et celui de la nation, promit au prince de lui être à jamais fidèle, et le revêtit de toutes les marques de la puissance impériale [2].

Du sénat Julien se rendit au palais, suivi du même cortége. Les premiers objets qui frappèrent ses regards furent le corps sanglant de Pertinax et le repas frugal préparé pour son souper. Il regarda l'un avec indifférence, l'autre avec mépris. On lui donna une fête magnifique; et il s'amusa jusque bien avant dans la nuit à jouer aux dés et à voir les danses du célèbre Pylades. Cependant, lorsque la foule des courtisans se fut retirée, l'on observa que ce prince, laissé en proie à de terribles réflexions dans les ténèbres et dans la solitude, ne put goûter les douceurs du sommeil : il repassait probablement dans son esprit sa folle démarche, le sort de son vertueux prédécesseur, et ne se dissimulait pas combien était incertaine la possession d'un sceptre que l'argent, et non le mérite, lui avaient mis entre les mains [1].

Il avait raison de trembler. Assis sur le premier trône du monde, il se trouvait sans amis, et même sans partisans; les prétoriens rougissaient eux-mêmes d'un souverain que l'avarice seule avait créé; il n'était aucun citoyen qui n'envisageât son élévation avec horreur, et comme la dernière insulte faite à la majesté du peuple romain. Les nobles, à qui des possessions immenses et un état brillant imposaient la plus grande circonspection, dissimulaient leurs sentimens, et recevaient les égards affectés de l'empereur avec une satisfaction apparente et avec des protestations de fidélité; mais, parmi le peuple, les citoyens qui trouvaient un abri sûr dans leur nombre et dans leur obscurité donnaient un libre cours à leur ressentiment. Les rues et les places publiques de Rome retentissaient de clameurs et d'imprécations; la multitude furieuse insultait la personne de Julien, rejetait ses libéralités; et, trop faible pour entreprendre une révolution, elle appelait à grands cris les légions des frontières, et les invitait à venir venger la majesté de l'empire.

Le mécontentement public passa bientôt du centre aux extrémités de l'état. Les armées

[1] Dion Cassius, alors préteur, était ennemi personnel de Julien, l. LXXIII, p. 1235.

[2] Hist. Aug., p. 61. Nous apprenons par là une circonstance assez curieuse : un empereur, quelle que fût sa naissance, était reçu, immédiatement après son élection, au nombre des patriciens.

[1] Dion, l. LXXIII, p. 1235; Hist. Aug., p. 61. J'ai cherché à concilier les contradictions apparentes de ces historiens

de Bretagne, de Syrie et de Pannonie déplorèrent la mort de Pertinax, avec lequel elles avaient tant de fois combattu, et qui les avait si souvent menées à la victoire. Elles apprirent avec surprise, avec indignation, peut-être même avec jalousie, que les prétoriens avaient vendu publiquement l'empire; et elles refusèrent unanimement de ratifier cet indigne marché. Cette révolution entraîna la perte de Julien, et troubla la tranquillité de l'état. Clodius Albinus, Pescennius Niger et Septime Sévère, qui commandaient ces différentes armées, furent plus empressés de succéder à Pertinax que de venger sa mort. Les forces de ces trois rivaux étaient égales; ils se trouvaient chacun à la tête de trois légions et d'un corps nombreux d'auxiliaires [1]; et, quoique d'un caractère différent, ils joignaient tous à la valeur d'un soldat les talens et l'expérience d'un général.

Clodius Albinus l'emportait sur ses deux compétiteurs par la noblesse de son extraction. Il comptait parmi ses ancêtres plusieurs des citoyens les plus illustres de l'ancienne république [2]. Mais la branche dont il était descendu, persécutée par la fortune, avait été transplantée dans une province éloignée. Il est difficile de se former une idée juste de son véritable caractère. On lui reproche d'avoir caché sous le manteau d'un philosophe austère la plupart des vices qui dégradent la nature humaine [3]; mais ses accusateurs étaient des écrivains qui prostituaient leur encens à Sévère, et dont la plume vénale a défiguré les traits d'un rival infortuné. La vertu ou l'hypocrisie d'Albinus lui avait attiré l'estime et la confiance de Marc-Aurèle; et, s'il conserva la même influence sur l'esprit du fils, sa conduite prouverait seulement qu'il avait un caractère très-flexible. La faveur d'un tyran ne suppose pas toujours un défaut de mérite dans celui qui en est l'objet. Souvent le hasard, le caprice, la nécessité des affaires publiques ont porté des princes à récompenser des talens et des vertus qu'ils étaient bien éloignés eux-mêmes de posséder.

Il ne paraît pas qu'Albinus ait jamais été le ministre des cruautés de Commode, ni même le compagnon de ses débauches. Il était revêtu d'un commandement honorable loin de la capitale lorsqu'il reçut une lettre particulière de l'empereur qui lui faisait part des complots de quelques officiers mécontens, et qui l'autorisait à se déclarer défenseur du trône et successeur à l'empire en prenant le titre et la dignité de césar [1]. Le gouverneur de Bretagne refusa sagement d'accepter un honneur dangereux qui l'aurait exposé à la jalousie, et qui pouvait l'envelopper dans la ruine prochaine de Commode. Albinus employa, pour s'élever, des moyens plus nobles, ou au moins plus imposans. Sans même attendre la mort de l'empereur, il assembla ses troupes; et, après avoir déploré les maux inévitables du despotisme, il leur représenta, dans un discours éloquent, le bonheur et la gloire dont leurs ancêtres avaient joui sous le gouvernement consulaire, et déclara qu'il était fermement résolu de rendre au peuple et au sénat leur autorité légitime.

Cette harangue populaire fut reçue par les légions britanniques avec des acclamations redoublées. A Rome elle excita des applaudissemens secrets. Tranquille possesseur d'une province séparée du continent, et à la tête d'une armée moins célèbre, il est vrai, par la discipline que par le nombre et la valeur des soldats [2], le gouverneur de Bretagne brava les menaces de Commode, opposa une conduite équivoque à l'autorité de Pertinax, et leva l'étendard contre Julien dès que ce prince eut usurpé la couronne. Les convulsions de la capitale justifiaient en quelque sorte la conduite d'Albinus; il paraissait

[1] Dion, l. LXXIII, p. 1235.

[2] Les Posthumien et les Cejonien. Un citoyen de la famille posthumienne fut élevé au consulat dans la cinquième année après son institution.

[3] Spartien, dans sa compilation, fait un mélange de toutes les vertus et de tous les vices qui composent la nature humaine, et il en charge un seul individu. C'est dans cet esprit qu'ont été dessinés la plupart des portraits de l'Histoire Augustine.

[1] Hist. Aug., p. 80-84.

[2] Pertinax, qui gouvernait la Bretagne quelques années auparavant, avait été laissé pour mort dans un soulèvement des soldats. Hist. Aug., p. 54. Cependant les troupes le chérissaient, et elles le regrettèrent. « Admirantibus eam virtutem, cui irascebantur. »

n'être guidé que par l'amour de la patrie. La modestie lui défendit de prendre les titres pompeux d'Auguste et d'empereur. Il voulut peut-être imiter l'exemple de Galba, qui, dans une circonstance pareille, s'était fait appeler le lieutenant du sénat et du peuple [1].

Le mérite personnel de Pescennius Niger fit oublier sa naissance obscure, et l'éleva d'un emploi médiocre au gouvernement de la Syrie; poste important et très-lucratif, qui, dans des temps de guerre civile, pouvait lui frayer le chemin au trône. Cependant il paraissait plus fait pour briller au second rang que pour occuper le premier. Incapable de commander en chef, il aurait été le meilleur lieutenant de Sévère, qui eut dans la suite assez de grandeur d'âme pour adopter plusieurs institutions utiles d'un ennemi vaincu [2].

Niger, dans son gouvernement, gagna l'estime des troupes. Sa discipline rigide affermissait la valeur, et fixait l'obéissance des soldats. Il sut aussi, malgré la fermeté de son administration, se concilier l'amour des habitans de la province. Les voluptueux Syriens étaient surtout enchantés de l'affabilité de ses manières et du goût qu'il paraissait prendre à leurs fêtes splendides et nombreuses [3].

Dès que l'on apprit à Antioche le meurtre atroce de Pertinax, toute l'Asie se tourna vers Niger, pour l'inviter à venger la mort de ce prince, et le désigna comme son successeur au trône. Les légions de l'Orient embrassèrent sa cause. Depuis les frontières d'Éthiopie [4] jusqu'à la mer Adriatique, les provinces riches, mais désarmées, de cette partie de l'empire, se soumirent avec joie à son obéissance. Enfin les rois dont les états étaient situés au-delà du Tigre et de l'Euphrate le félicitèrent sur son élection, et lui offrirent leurs services.

[1] Suétone, Vie de Galba, c. 10.

[2] Hist. Aug., p. 76.

[3] Hérodien, l. II, p. 68. On voit, dans la Chronique de Jean Malala d'Antioche, combien ses compatriotes étaient attachés à leurs fêtes, qui satisfaisaient à la fois leur superstition et leur amour pour le plaisir.

[4] L'Hist. Augustine parle d'un roi de Thèbes en Égypte, allié et ami personnel de Niger. Si Spartien ne s'est pas trompé, ce que j'ai de la peine à croire, il a fait paraître une dynastie de princes tributaires entièrement inconnus aux historiens.

Niger, comblé tout-à-coup des biens de la fortune, n'avait point l'âme assez forte pour soutenir une révolution si subite. Il se flatta qu'il ne se présenterait aucun rival, et que son avénement au trône ne serait pas souillé par le sang des citoyens; mais, tandis qu'il s'occupait des vains honneurs du triomphe, il négligea de s'assurer de la victoire. Au lieu d'entrer en négociation avec les puissantes armées de l'Occident, dont les démarches devaient décider ou au moins balancer le destin de l'empire, au lieu de marcher sans délai à Rome, où il était attendu avec impatience [1], Niger perdit, dans les plaisirs d'Antioche, des momens précieux, dont le génie actif de Sévère profita habilement et d'une manière décisive [2].

Le pays des Pannoniens et des Dalmates, situé entre le Danube et l'extrémité de la mer Adriatique, était une des dernières conquêtes des Romains, et celle qui leur avait coûté le plus de sang. Deux cent mille de ces barbares prirent à la fois les armes pour la défense de leur liberté, alarmèrent la vieillesse d'Auguste, et exercèrent l'activité de Tibère, qui combattit contre eux à la tête de toutes les forces de l'empire [3]. Enfin la discipline et le courage des Romains l'emportèrent; les Pannoniens furent soumis. Cependant le souvenir récent de leur indépendance, le voisinage et même le mélange des tribus qui n'avaient point été conquises, peut-être aussi l'influence d'un climat où l'on prétend que la nature donne aux hommes de grands corps et peu d'intelligence [4], tout contribuait à entretenir leur férocité primitive; et, quoique ces provinces parussent être peuplées de sujets romains, on démêlait encore les traits hardis des premiers habitans de ces contrées

[1] Dion, l. LXXIII, p. 1238. Hérodien, l. II, p. 67. Un vers qui était alors dans la bouche de tout le monde semble exprimer l'opinion générale que l'on avait des trois rivaux :

Optimus est *Niger*, bonus *Afer*, pessimus *Albus*.

(Hist. Aug., p. 75.)

[2] Hérodien, l. II, p. 71.

[3] Voyez la relation de cette guerre mémorable dans Velleius Paterculus (II, 110, etc.), qui servait dans l'armée de Tibère.

[4] Telle est la réflexion d'Hérodien, l. II, p. 74. Les Autrichiens modernes admettront-ils l'influence?

barbares. Leur jeunesse belliqueuse fournissait sans cesse des recrues aux légions campées sur les bords du Danube, et qui, perpétuellement aux prises avec les Germains et avec les Sarmates, étaient regardées à juste titre comme les meilleures troupes de l'empire.

Septime Sévère commandait alors l'armée de Pannonie. Ce général, né en Afrique, avait passé par tous les grades militaires. Dans le temps qu'il parcourait lentement la carrière des honneurs, il nourrissait en secret une ambition démesurée, qui, ferme et inébranlable dans sa marche, ne fut jamais détournée ni par l'attrait du plaisir, ni par la crainte des dangers, ni par aucune passion [1]. A la première nouvelle de la mort de Pertinax, il assembla ses troupes, leur peignit avec les couleurs les plus vives le crime, l'insolence et la faiblesse des prétoriens; et il excita les légions à voler aux armes et à la vengeance. La péroraison de son discours était surtout extrêmement éloquente. Il promettait à chaque soldat une somme de neuf mille livres, présent considérable, et double de celui que le lâche Julien avait offert pour acheter l'empire [2].

Les troupes conférèrent aussitôt à leur général le nom d'Auguste, de Pertinax et d'empereur. Ce fut ainsi que Sévère parvint à ce poste élevé, où il se croyait appelé par son propre mérite et par une longue suite de songes et de présages qu'avait enfantés sa politique ou sa superstition [3]. Ce nouveau prétendant à l'empire sentit les avantages particuliers de sa situation, et il sut en profiter. Son gouvernement, qui s'étendait jusqu'aux Alpes Juliennes, lui facilitait les moyens de pénétrer en Italie.

Auguste avait dit qu'une armée pannonienne pouvait paraître en dix jours à la vue de Rome [1]. Ces paroles mémorables vinrent se présenter à l'esprit de Sévère. Par une promptitude proportionnée à la grandeur de l'entreprise, il pouvait raisonnablement espérer de venger Pertinax, de punir Julien, et de recevoir l'hommage du sénat et du peuple, comme empereur légitime, avant que ses compétiteurs, séparés de l'Italie par une immense étendue de terre et de mer, eussent été informés de ses exploits, ou même de son élection.

Pendant sa marche, il se permit à peine le repos ou la nourriture; toujours à la tête des légions, il s'insinuait dans l'amitié des soldats, paraissait honoré de leur confiance, redoublait leur activité, excitait leur courage, et animait leurs espérances; enfin il se plaisait à partager avec le moindre fantassin les fatigues de la route, tandis qu'il lui montrait toujours en perspective la grandeur des récompenses.

Le malheureux Julien s'était attendu et se croyait préparé à disputer l'empire au gouverneur de Syrie; mais, lorsqu'il apprit la marche rapide des légions invincibles de Pannonie, sa perte lui parut inévitable. L'arrivée précipitée de chaque courrier redoublait ses justes alarmes. On vint lui annoncer successivement que Sévère avait passé les Alpes, que les villes d'Italie, disposées en sa faveur, ou incapables d'arrêter ses progrès, l'avaient reçu avec des transports de joie et des protestations de fidélité; que l'importante place de Ravenne s'était rendue sans résistance, et enfin que la flotte de la mer Adriatique obéissait au vainqueur. Déjà l'ennemi n'était plus éloigné de Rome que de quatre-vingts lieues; chaque instant resserrait le cercle étroit de la vie et de l'empire du prince.

Cependant Julien entreprit de prévenir sa perte, ou du moins de la reculer. Il implora

[1] Commode, dans une lettre à Albin, dont nous avons déjà parlé, représente Sévère comme un des généraux ambitieux qui censuraient la conduite de leur prince, et qui désiraient d'en occuper la place. (Hist. Aug., p. 80.)

[2] La Pannonie était trop pauvre pour fournir tant d'argent. Cette somme fut probablement promise dans le camp, et ensuite payée dans la capitale. J'ai adopté, pour la fixer, la conjecture de Casaubon. (Voy. Hist. Aug., p. 66; Comment., p. 115.)

[3] Hérodien, l. II, p. 78. Sévère fut déclaré empereur sur les bords du Danube, soit à Carnuntum, selon Spartien (Hist. Aug., p. 65), soit à Sabaria, selon Victor. M. Hume, en supposant que la naissance et la dignité de Sévère parurent trop au-dessous de la pourpre impériale, et qu'il marcha en Italie seulement comme général, n'a pas examiné ce fait avec son exactitude ordinaire. (Essais.)

[1] Velleius Paterculus, l. II, c. 3. En partant des frontières de la Pannonie, il fallait faire une marche de soixante-six lieues pour paraître à la vue de Rome.

la foi vénale des prétoriens, remplit la capitale de vains préparatifs de guerre, tira des lignes autour des faubourgs de la ville, et se fortifia dans le palais, comme s'il eût été possible, après avoir perdu tout espoir, de défendre ces derniers retranchemens contre un ennemi victorieux. La honte et la crainte empêchèrent les prétoriens de l'abandonner; mais ils tremblaient au nom des légions pannoniennes, commandées par un général expérimenté, et accoutumées à vaincre les barbares sur les bords glacés du Danube [1]. Ils quittaient en soupirant les bains et les spectacles pour prendre des armes dont le poids les accablait, et qu'ils avaient perdu l'habitude de manier. On se flattait que l'aspect terrible des éléphans jetterait la terreur dans les armées du nord; mais ces animaux indociles ne reconnaissaient plus la main de leurs conducteurs. La populace insultait aux évolutions ridicules des soldats de marine tirés de la flotte de Misène, tandis que les sénateurs jouissaient secrètement de l'embarras et de la faiblesse du monarque [2].

Toutes les démarches de Julien décelaient ses alarmes et sa perplexité. Tantôt il exigeait du sénat que Sévère fût déclaré l'ennemi de l'état; tantôt il désirait qu'on l'associât à l'empire. Il envoyait publiquement à son rival des sénateurs consulaires, pour négocier avec lui comme ambassadeurs, tandis qu'il chargeait en particulier des assassins de lui arracher la vie. Il ordonna aux vestales et aux prêtres de sortir en pompe solennelle, revêtus de leurs habits sacerdotaux, portant devant eux les gages sacrés de la religion, et de s'avancer ainsi à la rencontre des légions pannoniennes. Il s'efforçait en même temps d'interroger ou d'apaiser les destins par des cérémonies magiques et par d'indignes sacrifices [3].

[1] Ceci n'est point une vaine figure de rhétorique; c'est une allusion à un fait rapporté par Dion (l. LXXI, p. 1181), et qui probablement arriva plus d'une fois.

[2] Dion, l. LXXIII, p. 1233. Hérodien, l. II, p. 81. Les Romains n'ont jamais paru si supérieurs dans la guerre que lorsqu'ils ont d'abord surmonté la vaine terreur qu'inspirent les éléphans, et quand ils ont ensuite dédaigné l'usage de ces animaux redoutables.

[3] Histoire Augustine, p. 62, 63.

Sévère, qui ne craignait ni ses armes ni ses conjurations, n'avait à redouter que des complots secrets. Pour éviter ce danger, il se fit accompagner, pendant toute sa route, de six cents hommes choisis, qui, toujours armés de cuirasses, ne quittaient sa personne ni jour ni nuit. Rien ne l'arrêta dans sa marche rapide. Après avoir passé sans obstacle les défilés des Apennins, il reçut dans son parti les troupes et les ambassadeurs que l'on avait envoyés pour retarder ses progrès; et il ne resta que fort peu de temps dans la ville d'Interamna, aujourd'hui Terni, située à vingt-quatre lieues de Rome. Déjà il était sûr de la victoire, mais le désespoir des prétoriens pouvait la rendre sanglante; et Sévère avait la noble ambition de vouloir monter sur le trône sans tirer l'épée [1]. Ses émissaires, répandus dans la capitale, assurèrent les gardes que, s'ils voulaient abandonner à la justice du vainqueur leur indigne souverain et les meurtriers de Pertinax, le corps entier ne serait plus jugé coupable de ce forfait.

Les prétoriens, dont la résistance n'avait pour base ni la fidélité ni l'honneur, acceptèrent avec joie des conditions si faciles à remplir. Ils se saisirent de la plus grande partie des assassins, et déclarèrent au sénat qu'ils ne défendraient pas plus long-temps la cause de Julien. Cette assemblée, convoquée par le consul, reconnut unanimement Sévère comme le seul empereur légitime, décerna des honneurs divins à Pertinax, et prononça une sentence de déposition et de mort contre son infortuné successeur.

Julien, comme un vil criminel, eut aussitôt la tête tranchée dans une salle de bains de son palais. Telle fut la fin d'un homme qui avait dépensé des trésors immenses pour monter sur un trône chancelant et orageux, qu'il occupa seulement pendant soixante-six jours [2]. L'expédition presque incroyable de Sévère, qui, dans un si court espace de temps, conduisit une armée nombreuse des rives du

[1] Victor et Eutrope, VIII, 17, parlent d'un combat qui fut livré près du pont Milvius, *ponte Mole*, et dont les meilleurs écrivains du temps ne font pas mention.

[2] Dion, l. LXXIII, p. 1240; Hérodien, l. II, p. 83. Hist. Aug., p. 63.

Danube aux bords du Tibre, prouve à la fois l'abondance des provisions produites par l'agriculture et par le commerce, la bonté des chemins, la discipline des légions, et la soumission des provinces conquises [1].

Les premiers soins de Sévère furent consacrés à la décence et à la politique. Il résolut d'abord de venger Pertinax, et de rendre à ce prince les honneurs dus à sa mémoire. Avant d'entrer dans Rome, le nouvel empereur commanda aux prétoriens d'attendre son arrivée dans une grande plaine près de la ville, et de s'y rendre sans armes, avec les habits de cérémonie dont ils étaient revêtus lorsqu'ils accompagnaient le souverain. Ces troupes hautaines, moins touchées de repentir que frappées d'une juste terreur, obéirent à ses ordres. Aussitôt un détachement de l'armée d'Illyrie forma autour d'elles une haie de piques impénétrable. La résistance ou la fuite devenait impossible; et les prétoriens attendaient leur sort en silence et dans la consternation. L'empereur, monté sur son tribunal, leur reprocha sévèrement leur perfidie et leur lâcheté, les cassa avec ignominie, les dépouilla de leurs magnifiques ornemens, et leur défendit, sous peine de mort, de paraître à la distance de trente lieues de la capitale. Pendant cette exécution, d'autres troupes avaient reçu ordre de s'emparer de leurs armes, d'occuper leur camp fortifié, et de prévenir les suites funestes de leur désespoir [2].

On célébra ensuite les funérailles de Pertinax avec toute la magnificence dont était susceptible cette triste cérémonie [3]. Le sénat rendit, avec un plaisir mêlé d'amertume, les derniers devoirs à cet excellent prince, qu'il avait chéri et qu'il regrettait encore. La sensibilité de son successeur était probablement moins sincère; il estimait les vertus de Pertinax, mais ces vertus lui auraient fermé le chemin du trône, unique objet de son ambition. Sévère prononça son oraison funèbre avec une éloquence étudiée; et, malgré la satisfaction intérieure qu'il ressentait, il parut pénétre d'une véritable douleur. Ces égards respectueux pour la mémoire de Pertinax persuadèrent à la multitude crédule que Sévère méritait seul d'occuper sa place. Cependant ce prince, convaincu que les armes, et non de vaines cérémonies, devaient assurer ses droits, quitta Rome au bout de trente jours; et, sans se laisser éblouir par l'éclat d'une victoire facile, il se disposa à combattre des rivaux plus formidables.

Sa fortune et ses talens extraordinaires ont porté un historien élégant à le comparer au premier et au plus grand des Césars [1]. Le parallèle est au moins imparfait. Où trouver dans le caractère de Sévère la supériorité éclatante, la grandeur d'âme, la générosité, la clémence de César, et surtout ce vaste génie qui savait réunir et concilier l'amour du plaisir, la soif des connaissances, et le feu de l'ambition [2]? Si ces deux princes ont quelques rapports entre eux, ce n'est que dans la célérité de leurs entreprises, et dans les guerres civiles, où ils ont été couronnés des mains de la victoire.

En moins de quatre ans [3] Sévère subjugua les provinces opulentes de l'Asie et les contrées belliqueuses de l'Occident; il vainquit deux compétiteurs habiles et renommés, et défit des troupes nombreuses, non moins aguerries et aussi bien disciplinées que ses soldats. Tous les généraux romains connais-

[1] De ces soixante-six jours, il faut d'abord en ôter seize. Pertinax fut massacré le 28 mars, et Sévère ne fut probablement élu que le 13 d'avril (voy. Hist. Aug., p. 65, et Tillemont, Hist. des Empereurs, tome III, p. 393, note 7). Il fallut bien ensuite dix jours à ce prince pour mettre son armée en mouvement. Cette marche rapide fut donc faite en quarante jours; et, comme la distance de Rome aux environs de Vienne est de deux cent soixante-six lieues, les troupes de Sévère dûrent faire chaque jour plus de six lieues sans s'arrêter.

[2] Dion, l. LXXIV, p. 1241; Hérodien, l. II, p. 84.

[3] Dion, qui assista à cette cérémonie comme sénateur, en donne une description très-pompeuse, l. LXXIV, p. 1244.

[1] Hérodien, l. III, p. 112.

[2] Quoique Lucain n'ait certainement pas intention d'exalter le caractère de César, cependant il n'est point de plus magnifique panégyrique que l'idée qu'il nous donne de ce héros dans le dixième livre de la Pharsale, où il le dépeint faisant sa cour à Cléopâtre, soutenant un siége contre toutes les forces de l'Égypte, et conversant en même temps avec les sages de cette contrée.

[3] En comptant depuis son élection, 13 avril 193, jusqu'à la mort d'Albin, 19 février 197. (Voyez la Chronologie de Tillemont.)

saient alors l'art de la fortification et les principes de la tactique. La supériorité constante de Sévère fut celle d'un artiste qui fait usage des mêmes instrumens avec plus d'adresse et d'industrie que ses rivaux. Je ne donnerai point la description exacte de toutes ces opérations militaires : comme les deux guerres civiles soutenues contre Niger et contre Albinus diffèrent très-peu dans la conduite, dans le succès et dans les suites, je rassemblerai sous un seul point de vue les circonstances les plus frappantes qui tendent à développer le caractère du vainqueur et l'état de l'empire.

Si la dissimulation et la perfidie ont été bannies du commerce ordinaire de la société, elles ne semblent pas moins indignes de la majesté du gouvernement : cependant, tolérées en quelque sorte dans le cours des affaires publiques, elles ne nous présentent pas alors la même idée de bassesse. Dans l'homme social, elles sont la preuve d'un manque de courage personnel; dans l'homme d'état, elles indiquent seulement un défaut de pouvoir. Comme il est impossible au plus grand génie de subjuguer, par sa propre force, des millions de ses semblables, le monde paraît lui accorder la permission d'employer librement, sous le nom de politique, la ruse et la finesse. Mais les artifices de Sévère ne peuvent être justifiés par les priviléges les plus étendus de la raison d'état. Ce prince ne promit que pour trahir, ne flatta que pour perdre; et, quoique, selon les circonstances, il se trouvât lié par des traités et par des sermens, sa conscience, docile à la voix de son intérêt, le dispensa toujours de remplir des obligations gênantes [1].

Si ses deux compétiteurs, réconciliés par un danger commun, se fussent avancés contre lui sans délai, peut-être Sévère aurait-il succombé sous leurs efforts réunis. S'ils l'eussent attaqué en même temps, avec des vues différentes et des armées séparées, la victoire aurait pu devenir longue et douteuse; mais, attirés dans une sécurité funeste par la modération affectée d'un ennemi subtil, et déconcertés par la rapidité de ses exploits, ils tombèrent successivement victimes de ses armes et de ses artifices.

Le général pannonien marcha d'abord contre Niger, dont il redoutait le plus la réputation et la puissance; mais, évitant toute déclaration de guerre, il supprima le nom de son antagoniste, et déclara seulement au sénat et au peuple qu'il se proposait de régler les provinces de l'Orient. En particulier, il parlait de Niger, son ancien ami, avec le plus grand intérêt; il l'appelait même son successeur au trône [1], et applaudissait hautement au dessein généreux qu'il avait formé de venger la mort de Pertinax. Il était du devoir de tout général romain de punir un vil usurpateur : ce qui pourrait le rendre criminel [2] serait de continuer à porter les armes, et de se révolter contre un empereur légitime, reconnu solennellement par le sénat. On retenait à Rome les enfans de tous les commandans de province, comme des gages de la fidélité de leurs parens [3]. Maître de la capitale, Sévère fit élever avec le plus grand soin les fils du gouverneur de Syrie, qui étaient entre ses mains; et il leur fit donner la même éducation qu'à ses propres enfans, tant que la puissance de Niger inspira de la terreur ou même du respect; mais ces infortunés furent bientôt enveloppés dans la ruine de leur père, et soustraits à la compassion publique par l'exil, ensuite par la mort [4].

Tandis que Sévère portait la guerre en Orient, il avait raison de craindre que le gouverneur de Bretagne, après avoir passé la mer et franchi les Alpes, ne vînt occuper le trône vacant, et ne lui opposât l'autorité du sénat soutenue des forces redoutables de l'Occident. La conduite équivoque d'Albinus,

[1] Hérodien. l. II, p. 85.

[1] Sévère, étant dangereusement malade, fit courir le bruit qu'il se proposait de laisser la couronne à Niger et à Albin. Comme il ne pouvait être sincère à l'égard de l'un et de l'autre, peut-être ne voulait-il que les tromper tous deux. Sévère porta cependant l'hypocrisie si loin, que, dans les mémoires de sa vie, il assure avoir eu réellement l'intention de les désigner pour ses successeurs.

[2] Histoire Augustine, p. 65.

[3] Cette pratique, imaginée par Commode, fut très-utile à Sévère, qui trouva dans la capitale les enfans des principaux partisans de ses rivaux, et qui s'en servit plus d'une fois pour intimider ses ennemis, ou pour les séduire.

[4] Hérodien, l. III, p. 96 · Hist. Aug., p. 67, 68.

qui n'avait point voulu prendre le titre d'empereur, ouvrait un champ libre à la négociation. Ce général consentit à partager l'autorité souveraine; et, malgré les sentimens de patriotisme qu'il affectait, il accepta le rang précaire de césar comme une récompense de la neutralité fatale qu'il promettait d'observer. Tant qu'Albinus parut redoutable, Sévère traita toujours avec les plus grandes marques d'estime et d'affection un homme dont il avait juré la perte; et, même dans la lettre où il lui apprend la défaite de Niger, il l'appelle son frère et son collègue; c'est au nom de sa femme Julie et de ses enfans qu'il le salue; et il le conjure de maintenir les armées et la république dans la fidélité nécessaire à leurs intérêts communs. Les messagers chargés de remettre cette lettre avaient ordre d'aborder le césar avec respect, de lui demander une audience particulière, et de lui plonger le poignard dans le sein[1]. Le complot fut découvert. Enfin le trop crédule Albinus passa sur le continent, résolu de combattre contre un rival supérieur, qui fondit sur lui à la tête d'une armée invincible, et composée des plus braves vétérans.

Les combats que Sévère eut à livrer ne répondirent point à l'importance de ses conquêtes. Deux actions, l'une près de l'Hellespont, l'autre dans les défilés étroits de la Cilicie, décidèrent du sort de Niger; et les troupes européennes conservèrent leur ascendant ordinaire sur les soldats efféminés de l'Asie[2]. La bataille de Lyon, où l'on vit combattre cent cinquante mille Romains[3], fut également fatale à Clodius Albinus. D'un côté, le courage de l'armée britannique; de l'autre, la discipline des légions de la Pannonie, tinrent long-temps la victoire incertaine, et firent plus d'une fois pencher la balance. Sévère même était sur le point de perdre à la fois sa réputation et sa vie, lorsque ce prince belliqueux rallia ses troupes, ranima leur valeur, et vainquit enfin son rival[1]. La guerre fut terminée par cette journée mémorable.

[1] Hist. Aug., p. 84. Spartien, dans sa narration, a inséré en entier cette lettre curieuse.

[2] Voyez le troisième livre d'Hérodien, et le soixante-quatorzième de Dion Cassius.

[3] Dion, l. LXXV, p. 1260.

Les discordes civiles qui ont déchiré le sein de l'Europe dans les derniers siècles furent caractérisées non seulement par une cruelle animosité, mais encore par une constance opiniâtre. Ces guerres sanglantes ont été généralement justifiées par quelque principe, ou du moins colorées par quelque prétexte de religion, de liberté ou de devoirs. Les chefs étaient des nobles indépendans, à qui la naissance et les biens donnaient une grande influence. Les soldats combattaient en hommes intéressés à la décision de la querelle. Comme l'esprit militaire et le zèle de parti enflammaient au même degré tous les membres de la société, un chef vaincu se trouvait immédiatement après sa défaite entouré de nouveaux partisans prêts à répandre leur sang dans la même cause : mais les Romains, après la chute de la république, ne combattaient que pour le choix de leur maître. Quand les vœux du peuple appelaient un candidat à l'empire, de tous ceux qui s'enrôlaient sous ses étendards, les uns le servaient par affection, d'autres par crainte, le plus grand nombre par intérêt, aucun par principe. Les légions, insensibles à la voix de l'honneur, prenaient indifféremment parti dans les guerres civiles. Des présens magnifiques et des promesses excessives pouvaient seuls les déterminer; un échec qui ôtait au général les moyens de remplir ses engagemens les relevait en même temps de leur serment de fidélité. Ces mercenaires, empressés d'abandonner une cause malheureuse, ne trouvaient de sûreté que dans une prompte désertion. Au milieu de tous ces troubles, il importait peu aux provinces au nom de qui elles fussent gouvernées ou opprimées. Entraînées par l'impulsion d'une puissance directe, dès que ce mouvement venait se briser contre une force supérieure, elles se hâtaient de recourir à la clémence du vainqueur, qui, pour acquitter des dettes exorbitantes,

[1] Dion, l. LXXV, p. 1261; Hérodien, l. III, p. 110; Hist. Aug., p. 68. La bataille se donna dans la plaine de Trévoux, à trois ou quatre lieues de Lyon. (Voy. Tillemont, tom. III, p. 406, note 18.)

sacrifiait les provinces les plus coupables à l'avarice des soldats. Dans l'immense étendue de l'empire, les villes, sans défense pour la plupart, n'offraient point d'asile aux débris d'une armée en déroute. Enfin il n'existait aucun homme, aucune famille, aucun ordre de citoyens, dont le crédit particulier eût été capable de rétablir la cause d'un parti expirant sans être soutenu de l'influence puissante du gouvernement [1].

Il ne faut cependant pas oublier une ville dont les habitans méritent, par leur attachement à l'infortuné Niger, une exception honorable. Comme Bizance servait de principale communication entre l'Europe et l'Asie, l'on avait eu soin de pourvoir à sa défense par une forte garnison et par une flotte de cinq cents voiles qui mouillait dans son port [2]. De pareils obstacles n'arrêtèrent point l'impétuosité de Sévère. Ce prince laisse ses généraux autour des murailles de la place, force le passage moins gardé de l'Hellespont; et, impatient de voler à des conquêtes plus faciles, il marche au-devant de son rival. Bizance, attaquée par une armée nombreuse et par toutes les forces navales de l'empire, soutint un siége de trois ans, et demeura fidèle au nom et à la mémoire du gouverneur de Syrie. Les soldats et les citoyens, animés d'une ardeur dont nous ignorons la cause, se battaient en furieux : plusieurs même des principaux officiers de Niger, qui désespéraient d'obtenir leur pardon, ou qui dédaignaient de le demander, s'étaient jetés dans ce dernier asile. Les fortifications passaient pour imprenables; un célèbre ingénieur, renfermé dans la place, avait employé, pour la défendre, toutes les ressources de la mécanique connue aux anciens [3]. Enfin Bizance, pressée par la famine, ouvrit ses portes; la garnison et les magistrats furent passés au fil de l'épée, les murailles démolies, les priviléges supprimés; et cette ville, qui devait être un jour la capitale de l'Orient, ne fut plus qu'une simple bourgade ouverte de tous côtés, et soumise à la juridiction insultante de Périnthe. L'historien Dion, qui avait admiré l'état florissant de Bizance, déplora ses ruines; il reproche à Sévère d'avoir, dans son ressentiment, privé le peuple romain du plus fort boulevard que la nature eût élevé contre les barbares du Pont et de l'Asie [1]. Cette observation ne fut que trop vérifiée dans le siècle suivant, lorsque les flottes des Goths couvrirent le Pont-Euxin, et pénétrèrent sans obstacle, par le canal du Bosphore, jusque dans le centre de la Méditerranée.

Albinus et Niger éprouvèrent le même sort; vaincus tous les deux, ils furent pris dans leur fuite et condamnés à perdre la vie. Leur mort n'excita ni surprise ni compassion; ils avaient risqué leurs personnes contre le hasard d'un empire; il était bien juste qu'ils subissènt la même destinée qu'ils réservaient à leur ennemi s'ils eussent été vainqueurs; et Sévère n'avait point cette supériorité arrogante qui permet à un rival de vivre dans une condition privée. Son caractère inexorable le portait à la vengeance : l'avarice le rendit encore plus cruel lorsqu'il n'eut plus rien à redouter. Les plus riches habitans des provinces, qui, sans aucune aversion pour l'heureux candidat, avaient obéi au gouverneur que la fortune leur avait donné, furent punis par la mort, par l'exil et par la confiscation de leurs biens. Sévère, après avoir dépouillé la plupart des villes de l'Asie de leurs anciennes dignités, en exigea quatre fois les sommes qu'elles avaient payées pour le service de son compétiteur [2].

Tant que ce prince eut des ennemis à combattre, sa cruauté fut, en quelque sorte, retenue par l'incertitude de l'événement et par

[1] Montesquieu, Considérations sur la Grandeur et la Décadence des Romains, c. 12.

[2] La plupart de ces vaisseaux étaient, comme on peut bien le penser, de très-petits bâtimens; on voyait cependant dans leur nombre quelques galères de deux et de trois rangs de rames.

[3] Cet ingénieur se nommait Priscus. Le vainqueur lui sauva la vie en considération de ses talens, et il le prit à son service. Pour les détails particuliers de ce siége, voyez Dion (l. LXXV, p. 1251), et Hérodien (l. III, p 95). Le chevalier Folard en a donné la description d'après son imagination. (Voyez Polybe, tom. I, p. 76.)

[1] Malgré l'autorité de Spartien et de quelques Grecs modernes, Hérodien et Dion ne nous permettent pas de douter que Bizance, plusieurs années après la mort de Sévère, ne fût en ruine.

[2] Dion, l. LXXIV, p. 1250.

sa vénération affectée pour les sénateurs. La tête sanglante d'Albinus, la lettre menaçante dont elle était accompagnée, annoncèrent aux Romains que Sévère avait pris la résolution de n'épargner aucun des partisans de son infortuné rival. Persuadé qu'il n'avait jamais eu l'affection du sénat, il avait juré à ce corps une haine éternelle; et il faisait éclater tous les jours son ressentiment en prétextant la découverte récente de quelque conspiration secrète. Il est vrai qu'il pardonna sincèrement à trente-cinq sénateurs accusés d'avoir favorisé le parti d'Albinus; il s'efforça même par la suite de les convaincre qu'il avait entièrement oublié leur crime. Mais dans le même temps il en fit périr quarante-un autres [1], dont l'histoire nous a conservé les noms. Leurs femmes, leurs enfans, leurs cliens, subirent le même supplice; et les plus nobles habitans de la Gaule et de l'Espagne furent pareillement condamnés à mort. Une justice aussi rigide, comme il plaisait à Sévère de l'appeler, était dans son opinion le seul moyen d'assurer la paix du peuple et la tranquillité du prince; et il daignait déplorer la condition d'un souverain qui pour être humain, devait nécessairement, selon lui, commencer par être cruel [2].

En général, les véritables intérêts d'un monarque absolu ne sont point séparés de ceux de son peuple. Sa grandeur réelle consiste uniquement dans le nombre, l'ordre, les richesses et la sûreté de ses sujets; et, si son cœur est sourd à la voix de la vertu, la prudence peut au moins le guider, et lui dicter la même règle de conduite. Sévère regardait l'empire de Rome comme son bien propre; il n'en fut pas plus tôt possesseur paisible, qu'il n'oublia rien pour cultiver et pour améliorer une si précieuse acquisition. Des lois salutaires, exécutées avec une fermeté inflexible, corrigèrent bientôt la plupart des abus qui, depuis la mort de Marc-Aurèle, s'étaient glissés dans toutes les parties du gouvernement. Lorsque l'empereur rendait la justice, l'attention, le discernement et l'impartialité caractérisaient ses décisions. S'il s'écartait quelquefois des principes d'une exacte équité, il faisait toujours pencher la balance en faveur du pauvre et des opprimés, moins guidé, il est vrai, par quelque sentiment d'humanité que par le penchant naturel qu'ont les princes despotiques à humilier l'orgueil des grands, et à rabaisser tous leurs sujets au niveau commun d'une dépendance absolue. Des dépenses considérables en bâtimens et en spectacles magnifiques, et surtout une distribution constante de blé et de provisions de toute espèce, furent les moyens les plus sûrs dont il se servit pour captiver l'affection du peuple romain [1].

On avait oublié les malheurs des guerres civiles; et les provinces goûtaient encore une fois les avantages de la paix et de la prospérité. Plusieurs villes, rétablies par la magnificence de Sévère, prirent le titre de colonies, et attestèrent, par des monumens publics, leur reconnaissance et leur félicité [2]. Ce prince habile, toujours suivi par la fortune, fit revivre la réputation des armes romaines [3]. Lorsqu'il monta sur le trône, la nation était déchirée par des guerres civiles et étrangères : il pouvait se vanter de lui avoir rendu son éclat, et d'avoir établi sur une base solide une paix honorable et universelle [4].

Quoique les plaies faites à l'état par les discordes intestines parussent entièrement

[1] Dion (l. LXXV, p. 1264) ne fait mention que de vingt-neuf sénateurs; mais l'Histoire Augustine, p. 69, en nomme quarante-un, parmi lesquels il y en avait six appelés Pescennius. Hérodien (l. III, p. 115) parle en général des cruautés de Sévère.

[2] Aurelius Victor.

[1] Dion, l. LXXVI, p. 1272; Hist. Aug., p. 67. Sévère célébra les jeux séculaires avec la plus grande magnificence, et il laissa dans les greniers publics une provision de blé pour sept ans, à raison de soixante mille *modii*, ou vingt mille boisseaux par jour. Je ne doute pas que les greniers de Sévère n'eussent été remplis pour un temps assez considérable; mais je suis persuadé que, d'un côté, la politique, et, de l'autre, l'admiration, ont beaucoup ajouté à la vérité.

[2] Voyez le traité de Spanheim sur les anciennes médailles et inscriptions. Consultez aussi nos savans voyageurs Spon et Wheeler, Shaw, Pocock, etc., qui, en Afrique, en Grèce et en Asie, ont trouvé plus de monumens de Sévère que d'aucun autre empereur romain.

[3] Il porta ses armes victorieuses jusqu'à Séleucie et Ctésiphon, les capitales de la monarchie des Parthes. J'aurai bientôt occasion de parler de cette guerre mémorable.

[4] *Etiam in Britannis*. Telle était l'expression juste et emphatique dont il se servait. (Hist. Aug., p. 73.)

guéries, un poison mortel attaquait les sources de la constitution. Sévère avait un caractère ferme et des talens supérieurs; mais le génie audacieux du premier des Césars, ou la politique profonde d'Auguste, auraient à peine été capables de courber l'insolence des légions victorieuses. La reconnaissance et une nécessité apparente ne permirent pas à Sévère de lire dans l'avenir, et l'engagèrent à relâcher les ressorts de la discipline militaire [1]. Il flatta la vanité des soldats, et parut s'occuper de leurs plaisirs, en leur permettant de porter des anneaux d'or, et de vivre dans les camps avec leurs femmes. Leur paie n'avait jamais été aussi forte; ils recevaient de plus des largesses extraordinaires à chaque fête publique, ou toutes les fois que l'état était menacé de quelque danger. Insensiblement ils s'accoutumèrent à exiger ces gratifications. Enflés par la prospérité, énervés par le luxe et élevés par des prérogatives dangereuses au-dessus des sujets de l'empire [2], ils furent incapables de supporter les fatigues militaires; et, sans cesse disposés à secouer le joug d'une juste subordination, ils devinrent le fléau de leur patrie. De leur côté, les officiers ne soutenaient la supériorité de leur rang que par un extérieur plus pompeux et par une profusion plus éclatante. Il existe encore une lettre de Sévère, dans laquelle ce prince se plaint amèrement de la licence de ses armées, et exhorte un de ses généraux à commencer par les tribuns eux-mêmes une réforme indispensable. En effet, comme il l'observe très-bien, un officier qui perd l'estime de ses soldats ne peut en exiger l'obéissance [3]. Si l'empereur eût suivi cette réflexion dans toute son étendue, il aurait facilement découvert que la corruption générale prenait sa source, sinon dans l'exemple du premier chef, au moins dans sa funeste indulgence.

Les prétoriens, qui avaient massacré leur maître et vendu publiquement l'empire, avaient reçu le châtiment que méritait leur trahison. Ce corps, si nécessaire et en même temps si dangereux, fut rétabli sur un nouveau modèle; et leur nombre, qui n'avait été que de dix ou douze mille hommes, se monta tout-à-coup à plus de cinquante mille [1]. Les cohortes prétoriennes n'avaient d'abord été composées que des habitans de l'Italie; lorsque les mœurs amollies de la capitale s'introduisirent par degrés dans les contrées voisines, la Macédoine, la Norique et l'Espagne furent aussi comprises dans les levées. C'était de ces différentes provinces que l'on tirait une troupe brillante, dont l'élégance convenait mieux à la pompe des cours qu'aux opérations pénibles d'une campagne. Sévère entreprit de la rendre utile; il ordonna que désormais les gardes seraient formées de l'élite des légions répandues sur les frontières. On choisissait dans leur sein les soldats les plus distingués par leur force, par leur valeur et par leur fidélité. Ce nouveau service devenait pour eux un honneur et une récompense [2]. Alors la jeunesse italienne ne fut plus élevée dans l'exercice des armes, tandis que l'aspect effrayant et les mœurs féroces de cette multitude de barbares glaçaient d'effroi les tranquilles habitans de la capitale; mais l'empereur voulait que les légions regardassent les prétoriens comme les représentans de tout l'ordre militaire; il se flattait en même temps qu'un secours toujours présent de cinquante mille hommes, supérieurs aux autres soldats par leurs armes et par leurs institutions, ferait évanouir tout espoir de rébellion, et assurerait l'empire à sa postérité.

Le commandement de ces guerriers redoutables et si chéris du souverain devint bientôt le premier poste de l'état. Comme le gouvernement était dégénéré en despotisme militaire, le préfet du prétoire, qui, dans son origine, avait été simple capitaine des gardes, fut placé à la tête, non seulement de l'armée, mais encore de la finance et même de la législation. Il représentait la personne de l'empereur, et exerçait son autorité dans toutes

[1] Hérodien, l. III, p. 115; Hist. Aug., p. 68.

[2] Sur l'insolence et sur les priviléges des soldats, on peut consulter la seizième satire que l'on a faussement attribuée à Juvénal. Le style et la nature de cet ouvrage me font croire qu'il a été composé sous le règne de Sévère ou de Caracalla.

[3] Hist. Aug., p. 73.

[1] Hérodien, l. III, p. 131.

[2] Dion, l. LXXIV, p. 1243.

les parties de l'administration. Plautien, ministre favori de Sévère, fut revêtu le premier de cette place importante, et abusa pendant plus de dix ans de la puissance qu'elle lui donnait. Enfin le mariage de sa fille avec le fils aîné de l'empereur, qui semblait devoir assurer sa fortune, devint la cause de sa perte [1]. Les intrigues du palais, en excitant tour à tour son ambition et ses craintes, menacèrent de produire une révolution. Sévère, qui chérissait toujours son ministre, se vit forcé, quoiqu'à regret, de consentir à sa mort [2]. Après la chute de Plautien, l'emploi dangereux de préfet du prétoire fut donné au savant Ulpien, jurisconsulte célèbre.

Depuis la mort d'Auguste, la forme de gouvernement établie par ce prince n'avait point été altérée. La prudence, le bon sens même, prescrivirent à ses successeurs de ne pas s'écarter de la route qu'il avait tracée, et d'avoir toujours les égards les plus respectueux pour les branches délicates de la nouvelle constitution. C'était en vertu de ces mêmes principes qu'ils avaient tous montré un zèle sincère ou une vénération affectée pour le sénat. Mais Sévère, élevé dans les camps, avait été accoutumé dans sa jeunesse à une obéissance aveugle; et, lorsqu'il fut plus avancé en âge, il ne connut d'autorité que le despotisme du commandement militaire. Son esprit fier et inflexible ne pouvait découvrir ou ne voulait pas apercevoir l'avantage de conserver, entre l'empereur et l'armée, une puissance intermédiaire, quoique fondée uniquement sur l'imagination. Il dédaignait de s'avouer le ministre d'une assemblée qui le détestait et qui tremblait à sa vue; il donnait des ordres, tandis qu'une simple requête aurait eu la même force. Sa conduite était celle d'un souverain et d'un conquérant; il affectait même d'en prendre le langage; enfin ce prince exerçait ouvertement toute l'autorité législative, aussi bien que la puissance exécutrice.

Il était aisé de triompher du sénat; une pareille victoire n'avait rien de glorieux. Tous les regards étaient fixés sur le premier magistrat, qui disposait des armes et des trésors de l'état; tous les intérêts se rapportaient à ce chef suprême. Le sénat, dont l'élection ne dépendait point du peuple, et qui n'avait aucunes troupes pour sa défense, ne s'occupait plus du bien public. Son autorité chancelante portait sur une base faible et prête à s'écrouler: le souvenir de son ancienne sagesse. La république n'existait plus; l'ombre même de ce gouvernement si beau, si sublime dans la théorie, avait entièrement disparu. On préférait la forme plus marquée et plus naturelle de la monarchie. Depuis que le droit de bourgeoisie et les honneurs attachés au nom de citoyen avaient passé aux habitans des provinces, qui n'avaient jamais connu ou qui ne se rappelaient qu'avec horreur l'administration tyrannique de leurs conquérans, le souvenir des maximes républicaines s'était insensiblement effacé. Les nations vaincues voyaient avec joie le souverain de Rome posséder, dans toute son étendue, la prérogative royale, quoique, par respect pour d'anciens préjugés, il s'abstînt du nom de roi. Cette observation n'a pas échappé aux historiens grecs [1] qui vivaient dans le siècle des Antonins. Sous le règne de Sévère, le sénat fut rempli d'orientaux qui venaient étaler dans la capitale le luxe et la politesse de leur patrie. Ces esclaves, éloquens et doués d'une imagination brillante, cachèrent la flatterie sous le voile d'un sophisme ingénieux, et réduisirent la servitude en principes. La cour les applaudissait avec transport; et le peuple les écoutait avec indifférence, lorsque, pour défendre la cause du despotisme, ils démontraient la nécessité d'une obéissance passive, ou qu'ils déploraient les malheurs inévitables qu'entraîne la liberté. Les jurisconsultes et les historiens enseignaient éga-

[1] Un des actes les plus cruels et les plus hardis de despotisme fut la castration de cent Romains libres, dont quelques-uns étaient mariés, et même pères de famille. Le ministre donna cet ordre affreux afin que sa fille, le jour de son mariage avec le jeune empereur, pût avoir à sa suite des eunuques dignes d'une reine d'Orient. (Dion, l. LXXVI, p. 1271.)

[2] Dion, l. LXXVI, p. 1274. Hérodien, l. III, p. 122-129. Le grammairien d'Alexandrie paraît, comme c'est assez l'ordinaire, connaître beaucoup mieux que le sénateur romain cette intrigue secrète, et être plus assuré du crime de Plautien.

[1] Appien *in proem.*

lement que la puissance impériale n'était point une simple délégation, mais que le sénat avait irrévocablement cédé tous ses droits au souverain. Ils répétaient que l'empereur ne devait point être subordonné aux lois; que sa volonté arbitraire s'étendait sur la vie et sur la fortune des citoyens, et qu'il pouvait disposer de l'état comme de son patrimoine [1]. Les plus habiles de ces jurisconsultes, et principalement Papinien, Paulus et Ulpien, fleurirent sous les princes de la maison de Sévère. Ce fut à cette époque que la jurisprudence romaine, liée intimement au système de la monarchie, parut avoir atteint le dernier degré de perfection et de maturité.

Les contemporains de Sévère, éblouis par l'état heureux et florissant de son règne, lui pardonnèrent les cruautés qui lui avaient frayé le chemin au trône. Leur postérité, qui éprouva les suites funestes de ses maximes et de son exemple, le regarda à juste titre comme le principal auteur de la décadence des Romains.

CHAPITRE VI.

Mort de Sévère. — Tyrannie de Caracalla. — Usurpation de Macrin. — Folies d'Élagabale. — Vertus d'Alexandre Sévère. — Licence des troupes. — État général des finances des Romains.

Les routes qui mènent à la grandeur sont escarpées et bordées de précipices. Cependant un esprit actif, en parcourant cette carrière dangereuse, trouve sans cesse un nouvel attrait dans la difficulté de l'entreprise et dans le développement de ses propres forces; mais la possession même d'un trône ne pourra jamais satisfaire un homme ambitieux. Sévère sentit bien vivement cette triste vérité. La fortune et le mérite l'avaient tiré d'un état obscur pour l'élever à la première place du monde. « J'ai été tout, s'écriait-il, et tout » a bien peu de valeur [2]. » Agité sans cesse par le soin pénible, non d'acquérir, mais de conserver un empire, courbé sous le poids de l'âge et des infirmités, peu sensible à la renommée [1], rassasié d'honneurs, il n'apercevait plus rien autour de lui qui pût fixer ses regards inquiets. Le désir de perpétuer la puissance souveraine dans sa famille devint le seul objet de son ambition; et il ne forma plus de vœux que pour la gloire de sa postérité.

Ce prince, comme presque tous les Africains, s'appliquait avec la plus grande ardeur aux vaines études de la divination et de la magie; il était profondément versé dans l'interprétation des songes et des présages, et connaissait parfaitement l'astrologie judiciaire; science qui de tout temps, excepté dans notre siècle, a conservé son empire sur l'esprit de l'homme. Sévère avait perdu sa première femme lorsqu'il commandait dans la Gaule lyonnaise [2]. Résolu de se remarier, il ne voulut s'unir qu'avec une personne dont la destinée fût heureuse. On lui dit qu'une jeune dame d'Émèse en Syrie était née sous une constellation qui présageait la royauté: aussitôt il la recherche en mariage, et obtient sa main [3]. Julie Domna (c'est ainsi qu'on la nommait) méritait tout ce que les astres pouvaient lui promettre. Elle conserva jusque dans un âge avancé les charmes de la beauté [4], et elle joignit à une imagination pleine de grâces une fermeté d'âme et une force de jugement qui sont rarement le partage de son sexe. Ses grandes qualités ne firent jamais une impression bien vive sur le caractère sombre et jaloux de son mari. Sous le règne de son fils, lorsqu'elle dirigea les principales affaires de l'empire, elle montra une prudence qui affermit l'autorité de ce jeune

[1] Dion Cassius semble n'avoir eu d'autre but, en écrivant, que de rassembler ces opinions dans un système historique. D'un autre côté, les Pandectes montrent avec quelle assiduité les jurisconsultes travaillaient pour la cause de la prérogative impériale.

[2] Hist. Aug., p. 71. « *Omnia fui et nihil expedit.* »

[1] Dion Cassius, l. LXXVI, p. 1284.

[2] Vers l'année 186. M. de Tillemont est singulièrement embarrassé pour expliquer un passage de Dion, dans lequel on voit l'impératrice Faustine, qui mourut en 175, contribuer au mariage de Sévère et de Julie (l. LXXIV, p. 1243). Ce savant compilateur ne s'est pas aperçu que Dion rapporte un songe de Sévère, et non un fait réel. Or les songes ne connaissent pas les limites du temps ni de l'espace. M. de Tillemont s'est-il imaginé que les mariages étaient consommés dans le temple de Vénus à Rome? (Histoire des Empereurs, tom. III, p. 389, note 6.)

[3] Hist. Aug., p. 65.

[4] Hist. Aug., p. 85.

prince, et une modération qui en corrigea quelquefois les folles extravagances [1]. Julie cultiva les lettres et la philosophie avec quelques succès et avec une grande réputation. Elle protégea les arts et fut l'amie de tout homme de génie [2]. Son mérite a été célébré par des écrivains qui représentent cette princesse comme un modèle accompli. La reconnaissance les a sans doute aveuglés. En effet, si nous devons ajouter foi à l'histoire, la chasteté n'était pas la vertu favorite de l'impératrice Julie [3].

Deux fils, Caracalla [4] et Géta, étaient le fruit de ce mariage, et devaient un jour gouverner l'univers. Les idées magnifiques que Sévère et ses sujets s'étaient formées en voyant s'élever ces appuis du trône furent bientôt détruites. Les enfans de l'empereur passèrent leur jeunesse dans l'indolence si ordinaire aux princes destinés à porter la couronne, et qui présument que la fortune leur tiendra lieu de mérite et d'application.

Sans talens, sans amour pour la vertu, ils conçurent l'un pour l'autre, dès leur enfance, une haine implacable. Leur aversion éclata presque dans le berceau : elle s'accrut avec l'âge, et, fomentée par des favoris intéressés à la perpétuer, elle donna naissance à des querelles plus sérieuses; enfin elle divisa le théâtre, le cirque et la cour, en deux factions, sans cesse agitées par les espérances et par les craintes de leurs chefs respectifs. L'empereur mit en œuvre tout ce que lui suggéra sa prudence pour étouffer cette animosité dans son origine. Il employa tour à tour les conseils et l'autorité : la malheureuse antipathie de ses enfans obscurcissait l'avenir brillant qui s'était offert à ses yeux, et lui faisait craindre la chute d'un trône élevé à travers mille dangers, cimenté par des flots de sang, et qui lui avait coûté tant de crimes et de fatigues. Dans la vue de tenir entre eux la balance toujours égale, il donna aux deux frères le titre d'Auguste et le nom sacré d'Antonin. Rome fut gouvernée, pour la première fois, par trois empereurs [1].

Cette distribution égale de faveur ne servit qu'à exciter le feu de la discorde : tandis que le superbe Caracalla se vantait d'être le fils aîné du souverain, Géta, plus modéré, cherchait à se concilier l'amour des soldats et du peuple. Sévère, dans la douleur d'un père affligé, prédit que le plus faible de ses enfans tomberait un jour sous les coups du plus fort, qui serait à son tour victime de ses propres vices [2].

Dans ces circonstances malheureuses, ce prince reçut avec plaisir la nouvelle d'une guerre en Bretagne et d'une invasion des habitans du nord de cette province. Quoique la vigilance de ses lieutenans eût été capable de repousser l'ennemi, il prit le parti de saisir un prétexte si honorable pour arracher ses fils au luxe de la capitale, qui énervait leur âme, et qui irritait leurs passions, et pour endurcir ces jeunes princes aux travaux de la guerre et de l'administration. Malgré son âge avancé (car il avait alors plus de soixante ans), et malgré sa goutte, qui l'obligeait de se faire porter en litière, il se rendit en personne dans cette île éloignée, accompagné de ses deux fils, de toute sa cour, et d'une armée formidable. Immédiatement après son arrivée, il passa les murailles d'Adrien et d'Antonin, et entra dans le pays ennemi, avec le projet de terminer la conquête si souvent entreprise de la Bretagne. Il pénétra jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'île sans rencontrer aucune armée; mais les embuscades des Calédoniens, qui, voltigeant sans cesse au-dessus des troupes romaines, tombaient tout-à-coup sur les flancs et sur l'arrière-garde, le froid

[1] Dion Cassius, l. LXXVII, p. 1304, 1314.

[2] Voyez une Dissertation de Ménage, à la fin de son édition de Diogène Laerce, *de Fœminis Philosophis*.

[3] Dion, l. LXXVI, p. 1285; Aurelius Victor.

[4] Il fut d'abord nommé Bassianus, comme son grand-père maternel. Pendant son règne, il prit le nom d'Antonin, sous lequel les jurisconsultes et les anciens historiens l'ont désigné. Après sa mort, ses sujets indignés lui donnèrent les sobriquets de Tarantus et de Caracalla. Le premier était le nom d'un célèbre gladiateur; l'autre venait d'une longue robe gauloise dont le fils de Sévère fit présent au peuple romain.

[1] L'exact M. de Tillemont fixe l'avénement de Caracalla à l'année 198, et l'association de Géta à l'année 208.

[2] Hérodien, l. III, p. 130; Vies de Caracalla et de Géta, dans l'Histoire Augustine.

rigoureux du climat, et les fatigues d'une marche pénible à travers les montagnes et les lacs glacés de l'Écosse, coûtèrent, dit-on, à l'empire, plus de cinquante mille hommes. Enfin les Calédoniens, épuisés par des attaques vives et réitérées, demandèrent la paix, remirent au vainqueur une partie de leurs armes, et lui cédèrent une étendue très-considérable de leur territoire. Mais leur soumission n'était qu'apparente; elle cessa avec la terreur que leur inspirait la présence de l'ennemi. Dès que les Romains se furent retirés, les barbares secouèrent le joug et recommencèrent leurs hostilités. Leur esprit indomptable enflamma le courroux de Sévère. Ce prince résolut d'envoyer une autre armée dans la Calédonie, avec l'ordre barbare de marcher contre les habitans, non pour les soumettre, mais pour les exterminer. La mort vint le surprendre tandis qu'il méditait cette cruelle exécution [1].

Cette guerre calédonienne, peu fertile en événemens remarquables, et dont les suites n'ont point été importantes, semblerait ne pas devoir mériter notre attention; mais on suppose, avec la plus grande vraisemblance, que l'invasion de Sévère tient à l'époque la plus brillante de l'histoire ou de la fable des anciens Bretons. Un auteur moderne vient de nous faire connaître les exploits et la réputation des poètes et des héros qui vivaient dans ces temps reculés. Fingal, dit-on, commandait alors les Calédoniens; il osa braver la puissance formidable de Sévère, et il remporta, sur les rives du Carum, une victoire signalée, dans laquelle *le fils du roi du monde, Caracul,* prit la fuite avec précipitation *à travers les champs de son orgueil* [2].

Les annales écossaises sont toujours couvertes de quelques nuages, que jusqu'à présent les recherches les plus ingénieuses des critiques [3] n'ont pu dissiper entièrement. Mais livrons-nous au plaisir d'imaginer que Fingal exista, et qu'Ossian a fait retentir les montagnes de ses chants harmonieux : en admettant ces suppositions séduisantes, le contraste frappant des mœurs et de la position des peuples rivaux est un spectacle intéressant pour un philosophe. Si l'on compare la vengeance implacable de Sévère avec la noblesse, la générosité de Fingal, le caractère lâche et féroce de Caracalla avec la bravoure, le génie brillant, la douce sensibilité d'Ossian; si l'on oppose à des chefs mercenaires que la crainte ou l'intérêt force à suivre les étendards de l'empire des guerriers indépendans, qui volent aux armes à la voix du roi de Morven; en un mot, si l'on contemple d'un côté la liberté, l'innocence et les vertus éclatantes des Calédoniens inspirés par la nature; de l'autre, l'esclavage, la corruption et les crimes flétrissans des Romains dégénérés, le parallèle ne sera pas à l'avantage de la nation la plus civilisée.

La santé languissante et la dernière maladie de l'empereur enflammèrent l'ambition atroce de Caracalla. Dévoré du désir de régner, déjà le fils de Sévère souffrait impatiemment que l'empire se trouvât partagé : il médita le noir projet d'abréger les jours d'un père expirant, et même il essaya d'exciter une rébellion parmi les troupes [1]. Ses intrigues furent inutiles. Le vieil empereur avait souvent blâmé l'indulgence aveugle de Marc-Aurèle, qui pouvait, par un seul acte de justice, sauver les Romains de la tyrannie de son indigne fils. Placé dans les mêmes circonstances, ce prince sentit avec quelle facilité la tendresse d'un père étouffe dans le cœur des souverains la sévérité d'un juge. Il délibérait, il menaçait, mais il ne pouvait punir; son âme s'ouvrit alors pour la première fois à la pitié, et sa sensibilité fut plus

[1] Dion, l. LXXVI, p. 1280, etc.; Hérodien, l. III, p. 132, etc.

[2] Poésies d'Ossian, vol. I, p. 131, édit. de 1765.

[3] L'opinion que le Caracul d'Ossian est le Caracalla des Romains est peut-être le seul point d'antiquité britannique sur lequel M. de Macpherson et M. Whitaker soient d'accord; et cependant cette opinion n'est pas sans difficulté. Dans la guerre de Calédonie, le fils de Sévère n'était connu que par le nom d'Antonin. N'est-il pas singulier qu'un poète écossais ait donné à ce prince un sobriquet inventé quatre ans après cette expédition, dont les Romains ont à peine fait usage de son vivant, et que les anciens historiens emploient très-rarement? (Voy. Dion, l. LXXVII, p. 1317; Hist. Aug., p. 89; Aurel. Victor; Eusèbe, *in Chron. ad ann.* 214.)

[1] Dion, l. LXXVI, p. 1282; Hist. Aug., p. 71; Aurel Victor.

fatale à l'empire que toutes les cruautés qu'on pouvait lui reprocher [1].

Le désordre de son âme irritait les douleurs de sa maladie : il souhaitait ardemment la mort; son impatience le fit descendre plus promptement au tombeau : il rendit les derniers soupirs à Yorck, dans la soixante-sixième année de sa vie, et dans la dix-huitième d'un règne brillant et heureux. Avant d'expirer, il recommanda ses fils à l'armée, et il les exhorta à vivre dans une parfaite union. Les dernières instructions de Sévère ne parvinrent pas jusqu'au cœur des jeunes princes; ils n'y firent pas même la plus légère attention; mais les troupes, fidèles à leur serment, obéirent à l'autorité d'un maître dont elles respectaient encore la cendre; elles résistèrent aux sollicitations de Caracalla, et proclamèrent les deux frères empereurs de Rome. Les nouveaux souverains laissèrent les Calédoniens en paix, retournèrent dans la capitale, où ils rendirent les honneurs divins à leur père, et furent reconnus solennellement comme monarques légitimes par le sénat, par le peuple et par les provinces. Il paraît que l'on accordait, pour le rang, quelque prééminence au frère aîné; mais ils gouvernèrent tous les deux l'empire avec un pouvoir égal et indépendant [2].

Une pareille administration aurait allumé la discorde entre deux frères qui se seraient le plus tendrement aimés; il était impossible que cette forme de gouvernement subsistât long-temps entre deux ennemis implacables, qui, remplis d'une méfiance réciproque, ne pouvaient désirer une réconciliation. On prévoyait que l'un des deux seulement pouvait régner, et que l'autre devait périr. Chacun en particulier jugeant par ses propres sentimens des desseins de son rival, usait de la plus exacte vigilance pour mettre sa vie à l'abri des attaques du poison ou de l'épée. Ils parcoururent rapidement la Gaule et l'Italie; et, pendant tout ce voyage, jamais ils ne mangèrent à la même table, ni ne dormirent sous le même toit, donnant ainsi, dans les provinces qu'ils traversaient, le spectacle odieux de l'inimitié fraternelle.

[1] Dion, l. LXXVI, p. 1283; Hist. Aug., p. 89.

[2] Dion, l. LXXVI, p. 1284; Hérodien, l. III, p. 135.

A leur arrivée dans la capitale, ils partagèrent aussitôt la vaste étendue du palais impérial [1]. Toute communication était fermée entre leurs appartemens; on avait fortifié avec soin les portes et les passages, et les sentinelles qui les gardaient se relevaient avec la même précaution que dans une ville assiégée. Les empereurs ne se voyaient qu'en public, en présence d'une mère affligée, entouré chacun d'une troupe nombreuse et toujours armée; et même, dans les grandes cérémonies, la dissimulation, si ordinaire dans les cours, cachait à peine l'animosité des deux frères [2].

Déjà cette guerre intestine déchirait l'état, lorsque l'on proposa tout-à-coup un plan qui semblait également avantageux aux deux princes. On leur représenta que, puisqu'il leur était impossible de se réconcilier, ils devaient séparer leurs intérêts et se partager l'empire. Les conditions du traité avaient été soigneusement dressées; on était convenu que Caracalla, comme l'aîné, resterait en possession de l'Europe et de l'Afrique occidentale, et qu'il abandonnerait à son frère la souveraineté de l'Asie et de l'Egypte. Géta pouvait fixer sa résidence dans la ville d'Alexandrie ou dans celle d'Antioche, qui le cédaient à peine à Rome pour la grandeur et pour l'opulence. De nombreuses armées,

[1] M. Hume s'étonne, avec raison, d'un passage d'Hérodien (l. IV, p. 139) qui représente à cette occasion le palais des empereurs comme égal en étendue au reste de Rome. Le mont Palatin, sur lequel il était bâti, avait onze ou douze mille pieds de circonférence (Voy. *Notit.* et Victor; dans la *Roma antica* de Nardini); et il ne faut pas oublier que les palais et les jardins immenses des sénateurs entouraient presque toute la ville, et que les empereurs en avaient confisqué la plus grande partie. Si Géta demeurait sur le Janicule, dans les jardins qui portèrent son nom, et si Caracalla habitait les jardins de Mécène sur le mont Esquilin, les frères rivaux étaient séparés l'un de l'autre par une distance de plusieurs milles : l'espace intermédiaire était occupé par les jardins impériaux de Salluste, de Lucullus, d'Agrippa, de Domitien, de Caius, etc. Ces jardins formaient un cercle autour de la capitale, et ils tenaient l'un à l'autre, ainsi qu'au palais, par des ponts jetés sur le Tybre, et qui traversaient les rues de Rome.

Si ce passage d'Hérodien méritait d'être expliqué, il exigerait une dissertation particulière et une carte de l'ancienne Rome.

[2] Hérodien, l. IV, p. 139.

campées des deux côtés du Bosphore de Thrace, auraient gardé les frontières des monarchies rivales; enfin, les sénateurs nés en Europe devaient reconnaître le souverain de Rome. Les pleurs de l'impératrice rompirent cette négociation, dont l'idée seule avait rempli tous les cœurs romains d'indignation et de surprise. La masse puissante d'une monarchie composée de tant de nations, était tellement cimentée par la main du temps et de la politique, qu'il fallait une force prodigieuse pour la séparer en deux parties. Les Romains avaient raison de craindre qu'une guerre civile n'en rejoignît bientôt les membres déchirés; et, si l'empire restait divisé, tout présageait la chute d'un édifice dont l'union avait été jusqu'alors la base la plus ferme et la plus solide [1].

Si le traité projeté entre les deux princes eût été conclu, le souverain de l'Europe se serait bientôt emparé de l'Asie. Mais Caracalla remporta, avec l'arme du crime, une victoire plus facile. Il parut se rendre aux supplications de sa mère, et consentit à une entrevue avec son frère dans l'appartement de l'impératrice Julie. Tandis que les empereurs s'entretenaient de réconciliation et de paix, quelques centurions, que le barbare Caracalla avait lui-même cachés, fondirent, l'épée à la main, sur l'infortuné Géta. Julie veut en vain le soustraire à leurs coups; elle se précipite au-devant des assassins, et serre tendrement son fils dans ses bras; mais tous ses efforts sont inutiles. Blessée elle-même à la main, elle est couverte du sang de Géta; et elle aperçoit le frère impitoyable de ce malheureux prince animant les meurtriers, et leur montrant lui-même l'exemple [2].

Dès que ce forfait eut été commis, Caracalla parut saisi d'horreur, et courut avec précipitation se réfugier dans le camp des prétoriens, comme dans son unique asile; il se prosterna aux pieds des statues des dieux tutélaires [3]. Les soldats entreprirent de le relever et de le consoler. Il leur apprit, dans un discours souvent interrompu, et qui peignait le trouble de son ame, qu'il avait eu le bonheur d'échapper à un danger imminent; et, après leur avoir insinué qu'il avait prévenu les desseins cruels de son ennemi, il leur déclara qu'il était résolu de vivre et de mourir avec ses fidèles prétoriens. Géta avait été le favori des troupes; mais leur regret devenait inutile et la vengeance dangereuse; d'ailleurs, elles respectaient toujours le fils de Sévère. Le mécontentement se dissipa en vains murmures; et Caracalla sut bientôt les convaincre de la justice de sa cause, en leur distribuant les immenses trésors de son père [1]. Les dispositions des soldats importaient seules à la puissance et à la sûreté du prince. Leur déclaration en sa faveur entraînait l'obéissance et la fidélité du sénat; cette assemblée docile était toujours prête à ratifier la décision de la fortune. Mais, comme Caracalla voulait apaiser les premiers mouvemens de l'indignation publique, il respecta la mémoire de son frère, et lui fit rendre les mêmes honneurs que l'on décernait aux empereurs romains [2]. La postérité, en déplorant le sort de Géta, a fermé les yeux sur ses vices. Nous ne voyons dans ce jeune prince qu'une victime innocente, sacrifiée à l'ambition de son frère, sans faire attention qu'il manquait plutôt de pouvoir que de volonté pour se porter aux mêmes excès.

Le crime de Caracalla ne demeura pas impuni. Ni les occupations, ni les plaisirs, ni la flatterie ne purent le soustraire aux remords déchirans d'une conscience coupable. Souvent le front sévère de son père et l'ombre sanglante de Géta se présentaient à son imagination troublée. Il croyait les voir sortir tout-à-coup de leurs tombeaux; il croyait en-

[1] Hérodien, l. IV, p. 144.

[2] Caracalla consacra, dans le temple de Sérapis, l'épée avec laquelle il se vantait d'avoir tué son frère Géta. Dion, l. LXXVII, p. 1307.

[3] Hérodien, l. IV, p. 147. Dans tous les camps romains, on élevait, près du quartier-général, une petite chapelle où les divinités tutélaires étaient gardées et adorées. Les aigles et les autres enseignes militaires tenaient le premier rang parmi ces divinités; institution excellente, qui affermissait la discipline par la sanction de la religion. Voyez Juste-Lipse, *de Militiâ romanâ*, IV, 5; V. 2.

[1] Hérodien, l. IV, p. 148; Dion Cassius, l. LXXVII, p. 1289.

[2] Géta fut placé parmi les dieux. « *Sit divus*, dit son » frère, *dùm non sit vivus*. » Hist. Aug., p. 91. On trouve encore sur les médailles quelques marques de la consécration de Géta.

tendre leurs reproches et les menaces effrayantes dont ils l'accablaient [1]. Ces images terribles auraient dû lui faire apercevoir toute l'horreur du vice. Les vertus de son règne auraient prouvé qu'une nécessité fatale l'avait seule rendu cruel; mais le repentir de Caracalla ne fit que le porter à exterminer tout ce qui pouvait lui rappeler son crime et le souvenir de son frère assassiné.

A son retour du sénat, il trouva dans le palais sa mère entourée de plusieurs dames respectables par leur naissance et par leur dignité, qui toutes déploraient le destin d'un prince moissonné à la fleur de son âge. L'empereur furieux les menaça de leur faire subir le même sort. Fadilla, la dernière des filles de Marc-Aurèle, mourut la première par l'ordre du tyran; et l'infortunée Julie fut obligée d'arrêter le cours de ses pleurs, d'étouffer ses soupirs, et de recevoir le meurtrier avec des marques de joie et d'approbation. On prétend que vingt mille personnes de l'un et de l'autre sexe souffrirent la mort, sous le prétexte vague qu'elles avaient été amies de Géta. L'arrêt fatal fut prononcé contre les gardes et les affranchis du prince, contre les ministres qu'il avait chargés du gouvernement de son empire, et contre les compagnons de ses débauches. Ceux qu'il avait revêtus de quelque emploi dans les armées et dans les provinces, subirent la même destinée; et avec eux périt une longue suite de cliens. Enfin, il suffisait d'avoir eu la moindre liaison avec Géta, de pleurer sa mort, de prononcer même son nom [2], pour être coupable de lèse-majesté. Un bon mot déplacé coûta la vie à Helvius Pertinax, fils du prince de ce nom [3]. Le seul crime de Thraséas Priscus fut d'être descendu d'une famille illustre, dans laquelle l'amour de la liberté semblait héréditaire [1]. Après tant de sang répandu, on n'emprunta plus la voix de la calomnie. Lorsqu'un sénateur était accusé d'être l'ennemi secret du gouvernement, l'empereur se contentait de savoir, en général, qu'il possédait quelques biens, et qu'il s'était rendu recommandable par sa vertu. Ce principe une fois établi, Caracalla en tira souvent les conséquences les plus cruelles.

L'exécution de tant de victimes innocentes avait porté la douleur dans le sein de leurs familles et de leurs amis, qui répandaient des larmes en secret. La mort de Papinien, préfet du prétoire, fut pleurée comme une calamité publique. Durant les sept dernières années du règne de Sévère, ce célèbre jurisconsulte avait occupé le premier poste de l'état, et avait guidé, par ses sages conseils, les pas de l'empereur dans les sentiers de la justice et de la modération. Sévère, qui connaissait si bien ses talens et sa vertu, le conjura, au lit de la mort, de veiller à la prospérité de l'empire, et d'entretenir l'union entre ses fils [2].

Les efforts généreux de Papinien ne servirent qu'à enflammer la haine violente que Caracalla avait déjà conçue contre le ministre de son père. Après le meurtre de Géta, le préfet reçut ordre d'employer toute la force de son éloquence pour prononcer, dans un discours étudié, l'apologie de ce forfait. Le philosophe Senèque, dans une circonstance semblable, n'avait point rougi de vendre sa plume au fils et à l'assassin d'Agrippine [3], et d'écrire au sénat en son nom. Papinien refusa d'obéir au tyran : « il est plus aisé de commettre un parricide que de le justifier. » Telle fut la noble réponse de cet illustre personnage, qui n'hésita pas entre la perte de la vie et celle de l'honneur [4]. Une vertu si intrépide, qui s'est soutenue pure et sans tache au milieu des intrigues de la cour, des affai-

[1] Dion, l. LXXVII, p. 1307.

[2] Dion, l. LXXVII, p. 1290; Hérodien, l. IV, p. 150; Dion Cassius dit (p. 1298) que les poètes comiques n'osèrent plus employer le nom de Géta dans leurs pièces, et que l'on confisquait les biens de ceux qui avaient nommé ce malheureux prince dans leurs testamens.

[3] Caracalla avait pris les noms de plusieurs nations vaincues. Comme il avait remporté quelques avantages sur les Goths ou Gètes, Pertinax remarqua que le nom de *Geticus* conviendrait parfaitement à l'empereur, après ceux de Parthicus, Allemanicus, etc. Hist. Aug., p. 89.

[1] Dion, l. LXXVII, p. 1291. Il descendait probablement d'Helvidius Priscus et de Pœtus Thraséas, ces illustres patriotes dont la vertu intrépide, mais inutile et déplacée, a été immortalisée par Tacite.

[2] On prétend que Papinien était parent de l'impératrice Julie.

[3] Tacite, Ann., XIV, 11.

[4] Hist. August., p. 88.

res les plus sérieuses et du dédale des lois, jette un éclat bien plus vif sur les cendres de Papinien, que toutes ses grandes dignités, que ses nombreux écrits, et que la réputation immortelle dont il a joui dans tous les siècles comme jurisconsulte [1].

Apres la destruction de la république, ce fut un bonheur particulier aux Romains, et une consolation pour ce peuple, dans la triste situation où il était réduit, que d'être gouverné par des princes dont les vertus étaient actives, et les vices sans énergie. Auguste, Trajan, Adrien et Marc-Aurèle visitèrent en personne la vaste étendue de leurs domaines. Partout la sagesse et la bienfaisance marchaient à leur suite. Tibère, Néron et Domitien, qui firent presque toujours leur résidence à Rome, ou dans des campagnes aux environs de cette ville, n'exercèrent leur tyrannie que contre le sénat et l'ordre équestre [2]. Caracalla déclara la guerre à l'univers entier. Douze mois environ après la mort de Géta, il quitta la capitale; et jamais il n'y retourna dans la suite. Durant les autres années de son règne, il promena sa fureur dans tout l'empire, et principalement en Orient. Chaque province devint tour à tour le théâtre de ses rapines et de ses cruautés. Les sénateurs, obligés de suivre tous ses caprices, dépensaient des sommes immenses pour lui procurer tous les jours de nouveaux divertissemens, qu'il abandonnait avec mépris à ses gardes. Ils élevaient dans chaque ville des théâtres et des palais magnifiques, que l'empereur ne daignait pas visiter, ou qu'il faisait aussitôt démolir. Les sujets les plus opulens furent ruinés par des confiscations et par des amendes, tandis que le corps entier de la nation gémissait sous le poids des impôts [3]. Au milieu de la paix, l'empereur, pour une offense très-légère, condamna généralement à la mort tous les habitans de la ville d'Alexandrie en Égypte. Posté dans un lieu sûr du temple de Sérapis, il ordonnait et contemplait, avec un plaisir barbare, le massacre de plusieurs milliers d'hommes, citoyens et étrangers, sans avoir aucun égard au nombre de ces infortunés, ni à la nature de leur faute. Il disait froidement, et il écrivit même au sénat, que, de tous les habitans de cette grande ville, ceux qui avaient péri, et ceux qui s'étaient échappés, méritaient également la mort [1].

Les sages instructions de Sévère ne firent jamais aucune impression durable sur l'âme de son fils. Avec de l'imagination et de l'éloquence, Caracalla manquait de jugement; ce prince n'avait aucun sentiment d'humanité [2]; il répétait sans cesse « qu'un souverain devait s'assurer l'affection de ses soldats, et » compter pour rien le reste de ses sujets [3]. » Dans tout le cours de son règne, il suivit constamment cette maxime dangereuse et bien digne d'un tyran. La prudence avait mis des bornes à la libéralité du père; et une autorité ferme modéra toujours son indulgence pour les troupes. Le fils ne connut d'autre politique que celle de prodiguer des trésors immenses. Son aveugle profusion entraîna la perte de l'armée et de l'empire. Les guerriers, élevés jusqu'alors dans la discipline des camps, perdirent leur vigueur dans le luxe des villes. L'augmentation excessive de la paie et des gratifications [4] épuisa la classe des ci-

[1] Au sujet de Papinien, voyez *Historia Juris romani* de Heineccius, l. 330, etc.

[2] Tibère et Domitien ne s'éloignèrent jamais des environs de Rome. Néron fit un petit voyage en Grèce. *Et laudatorum principum usus ex æquo quamvis procul agentibus. Sævi proximis ingruunt.* » Tacite, Hist. IV. 75.

[3] Dion, l. LXXVII, p. 1,294.

[1] Dion, l. LXXVII, p. 1307; Hérodien, l. IV; p. 158. Le premier représente ce massacre comme un acte de cruauté; l'autre prétend qu'on y employa aussi de la perfidie. Il paraît que les Alexandrins avaient irrité le tyran par leurs railleries, et peut-être par leurs tumultes.

[2] Dion. l. LXXVII, p. 1196.

[3] Dion, l. LXXVII, p. 1284. M. Wotton (Histoire de Rome, p. 330) croit que cette maxime fut inventée par Caracalla, et attribuée à son père.

[4] Selon Dion (l. LXXVIII, p. 1343), les présens extraordinaires que Caracalla faisait à ses troupes se montaient annuellement à soixante-dix millions de drachmes, environ cinquante-quatre millions de notre monnaie. Il existe, touchant la paie militaire, un autre passage de Dion, qui serait infiniment curieux, s'il n'était pas obscur, imparfait, et probablement corrompu. Tout ce qu'on peut y découvrir, c'est que les soldats prétoriens recevaient par an douze cent cinquante drachmes, neuf cent vingt livres (Dion, l. LXXXII, p. 1307). Sous le rège d'Auguste, ils avaient par jour deux drachmes ou deniers, sept cent vingt par an (Tacite, Annal., I, 17, Domitien, qui aug-

toyens pour enrichir l'ordre militaire. On ignorait qu'une pauvreté honorable est le seul moyen qui puisse rendre les soldats modestes dans la paix, et capables de défendre l'état en temps de guerre. Caracalla, fier et superbe au milieu de sa cour, oubliait avec ses troupes la dignité de son rang; il encourageait leur insolente familiarité, et, négligeant les devoirs essentiels d'un général, il affectait l'habillement et les manières d'un simple soldat.

Le caractère et la conduite de Caracalla ne pouvaient lui concilier ni l'amour ni l'estime de ses sujets; mais il n'eut point à redouter les dangers d'une rébellion, tant que ses vices furent utiles aux armées. Une conspiration secrète, qu'il avait allumée par sa jalousie, lui devint fatale. Deux ministres partageaient alors la préfecture du prétoire. Adventus, brave soldat, mais sans expérience, avait le département militaire. L'administration civile était entre les mains d'Opilius Macrin, qui devait cette place importante à sa réputation et à son habileté pour les affaires. La faveur dont il jouissait variait selon le caprice du tyran; et sa vie dépendait du plus léger soupçon ou de la moindre circonstance. La méchanceté ou le fanatisme inspira tout à coup un Africain qui passait pour être profondément versé dans la connaissance de l'avenir: cet homme annonça que Macrin et son fils régneraient un jour sur l'empire romain. Le bruit s'en répandit aussitôt dans les provinces; et, lorsque le prophète fut envoyé chargé de chaînes dans la capitale, il soutint en présence du préfet de la ville la vérité de sa prédiction. Ce magistrat, qui avait reçu des ordres précis de rechercher les *successeurs* de Caracalla, s'empressa de communiquer cette découverte à la cour de l'empereur, qui résidait alors en Syrie. Mais, malgré toute la diligence des courriers publics, un ami de Macrin trouva le moyen de l'avertir du danger qu'il courait. L'empereur conduisait un chariot de course lorsqu'il reçut des lettres de Rome. Il les donna sans les ouvrir à son préfet du prétoire, en lui recommandant d'expédier les affaires ordinaires, et de lui faire ensuite le rapport des plus importantes. Macrin apprit ainsi le sort dont il était menacé: résolu de détourner l'orage, il enflamma le mécontentement de quelques officiers subalternes, et se servit de la main de Martial, soldat déterminé, qui n'avait pu obtenir le grade de centurion. L'empereur était parti d'Édesse pour se rendre en pélerinage à Carrhes, dans un fameux temple de la lune: il avait à sa suite un corps de cavalerie; mais, ayant été obligé de s'arrêter un moment sur la route, comme les gardes se tenaient par respect à quelque distance de sa personne, Martial s'approcha de lui et le poignarda. L'assassin fut tué à l'instant par un archer scythe, de la garde impériale. Telle fut la fin d'un monstre dont la vie déshonora la nature humaine, et dont le règne peut nous donner une idée de la patience des Romains[1]. Les soldats reconnaissans oublièrent ses vices, ne pensèrent qu'à sa libéralité, et forcèrent les sénateurs à prostituer la majesté de leur corps et celle de la religion, en le mettant au rang des dieux.

Lorsque cet être divin vivait parmi les hommes, Alexandre-le-Grand était le seul héros qu'il jugeait digne de son admiration. Caracalla prit le nom et l'habillement du vainqueur de l'Asie, forma pour sa garde une phalange macédonienne, persécuta les disciples d'Aristote, et déploya, avec un enthousiasme puéril, le seul sentiment qui marquait quelque estime pour la gloire et pour la vertu. Charles XII, après la bataille de Nerva et la conquête de la Pologne, pouvait se vanter d'avoir égalé la bravoure et la magnanimité du fils de Philippe, quoiqu'il n'eût aucune de ses qualités aimables. Mais l'assassin de Géta, dans toutes les actions de sa vie, n'a pas la moindre ressemblance avec le héros de Macédoine; et s'il peut lui être comparé[2], ce n'est que pour avoir versé le sang d'un grand nombre de ses amis et de ceux de son père.

menta la paye des troupes d'un quart, a dû porter celle des prétoriens à neuf cent soixante drachmes (Gronovius, *de pecuniâ veteri*, l. III, c. 2). Ces augmentations successives ruinèrent l'empire; car le nombre des soldats s'accrut avec leur paye. Les prétoriens seuls, qui n'étaient d'abord que dix mille hommes, furent ensuite de cinquante mille.

[1] Dion l. LXXVIII p. 1312. Hérodien l. V p. 168.

[2] La passion de Caracalla pour Alexandre paraît encore sur les médailles du fils de Sévère. Voyez Spanheim, *de*

Après la chute de Caracalla, on n'eut point recours à l'autorité d'un sénat faible et éloigné : les troupes seules donnèrent un maître à l'univers. Le choix de l'armée fut d'abord suspendu ; et comme il ne se présentait aucun candidat dont le mérite distingué et la naissance illustre pussent fixer les regards et réunir tous les suffrages, l'empire resta sans chef pendant trois jours. L'influence marquée des gardes prétoriennes enfla les espérances de leurs commandans : déjà ces ministres redoutables se croyaient en droit d'occuper le trône dès qu'il devenait vacant. Cependant Adventus, le plus ancien des préfets, ne fut point ébloui par l'éclat d'une couronne : son âge, ses infirmités, une réputation peu éclatante, des talens médiocres, l'engagèrent à céder cet honneur dangereux à un collègue adroit et entreprenant. Quoique les troupes, trompées par la douleur affectée de Macrin, ignorassent la part qu'il avait à la mort de son maître [1], elles n'aimaient ni n'estimaient son caractère. Elles jetèrent les yeux de tous côtés pour découvrir un autre concurrent, et se déterminèrent enfin avec peine en faveur de leur préfet, séduites par des promesses d'une libéralité excessive et d'une indulgence sans bornes. Peu de temps après son avénement, Macrin donna le titre impérial à son fils, âgé seulement de douze ans, et le fit appeler Antonin, nom si cher au peuple. On espérait que la figure agréable du jeune prince, et les gratifications extraordinaires dont la cérémonie de son couronnement avait été le prétexte, pourraient gagner la faveur de l'armée, et assurer le trône chancelant du nouvel empereur.

Le sénat et les provinces avaient applaudi au choix des troupes, et s'étaient empressés de le ratifier. Il ne s'agissait pas de peser les vertus du successeur de Caracalla : la chute imprévue d'un tyran abhorré excitait partout des transports de joie et de surprise. Lorsque ces premiers mouvemens furent apaisés, le mérite de Macrin se trouva soumis à une recherche sévère, et n'échappa point à l'œil perçant de la critique. On blâma bientôt la précipitation de l'armée. Jusqu'alors l'empereur avait été tiré de l'assemblée la plus auguste de la nation. Il semblait que la puissance souveraine, qui n'était plus exercée par le corps entier du sénat, devait toujours être déléguée à l'un de ses membres. Cette maxime, soutenue par une pratique constante, paraissait être un des principes fondamentaux de la constitution. Macrin n'était pas sénateur [1]. L'élévation soudaine des préfets du prétoire rappelait encore l'état obscur d'où ils étaient sortis ; et les chevaliers avaient toujours été en possession de cette place importante, qui leur donnait une autorité arbitraire sur la vie et sur la fortune des plus illustres patriciens. On ne pouvait voir sans indignation la première couronne du monde posée sur la tête d'un homme sans naissance [2], qui ne s'était même rendu célèbre par aucun service signalé, tandis que l'empire renfermait dans son sein une foule de sénateurs illustres, descendus d'une longue suite d'aïeux, et dont la dignité personnelle pouvait relever l'éclat de la pourpre impériale. Dès que le caractère de Macrin eut été exposé aux regards avides d'une multitude irritée, il fut aisé d'y découvrir quelques vices et un grand nombre de défauts. Le choix de ses ministres lui attira souvent de justes reproches ; et le peuple, avec sa sincérité ordinaire, se plaignait à la fois de la douceur indolente et de la sévérité excessive de son souverain [3].

usu Numismat., dissert. XII. Hérodien (l. IV, p. 154) avait vu un tableau ridicule, représentant une figure qui ressemblait d'un côté à Alexandre, et de l'autre à Caracalla.

[1] Hérodien, l. IV, p. 169 ; Hist. Aug., p. 94.

[1] Dion, l. LXXXVIII, p. 1350. Elagabale reprocha à son prédécesseur d'avoir osé s'asseoir sur le trône, quoique, comme préfet du prétoire, il n'eût pas la liberté d'entrer dans le sénat, dès que le public avait ordre de se retirer. La faveur personnelle de Plautien et de Séjan les avait mis au-dessus de toutes les lois. A la vérité ils avaient été tirés de l'ordre équestre ; mais ils conservèrent la préfecture avec le rang de sénateur, et même avec le consulat.

[2] Il naquit à Césarée, dans la Numidie, et il fut d'abord employé dans la maison de Plautien, dont il fut sur le point de partager le sort malheureux. Ses ennemis ont avancé que, né dans l'esclavage, il avait exercé plusieurs professions infâmes, entre autres celle de gladiateur. La coutume de noircir l'origine et la condition d'un adversaire paraît avoir duré depuis le temps des orateurs grecs jusqu'aux savans grammairiens du dernier siècle.

[3] Dion et Hérodien parlent des vertus et des vices de Macrin avec candeur et avec impartialité. Mais l'auteur de sa vie, dans l'Histoire Augustine, paraît avoir égale-

L'ambition avait porté Macrin à un poste élevé, où il était bien difficile de se tenir ferme, et duquel l'on ne pouvait tomber, sans trouver aussitôt une mort certaine. Nourri dans l'intrigue des cours, et entièrement livré aux affaires dans les premières années de sa vie, ce prince tremblait en présence de la multitude fière et indisciplinée qu'il commandait. Il n'avait aucun talent pour la guerre; et même on doutait de son courage personnel. Son fatal secret fut découvert : on se disait dans le camp que Macrin avait conspiré contre son prédécesseur. La bassesse de l'hypocrisie ajoutait à l'atrocité du crime, et la haine vint mettre le comble au mépris. Il ne fallait, pour soulever les troupes, et pour exciter leur fureur, qu'entreprendre de rétablir l'ancienne discipline. La fortune avait placé l'empereur sur le trône dans des temps si orageux, qu'il se trouva forcé d'exercer l'office odieux et pénible de réformateur. La prodigalité de Caracalla fut la source de tous les maux qui désolèrent l'état après sa mort. S'il eût été capable de réfléchir sur les suites naturelles de sa conduite, la triste perspective des calamités qu'il léguait à ses successeurs, aurait peut-être eu de nouveaux charmes pour cet indigne tyran.

Macrin usa d'abord de la plus grande circonspection dans une réforme devenue indispensable : ses mesures paraissaient devoir fermer aisément les plaies de l'état, et rendre, d'une manière imperceptible, aux armées romaines leur première vigueur. Contraint de laisser aux anciens soldats les priviléges dangereux et la paie extravagante que leur avait donnés Caracalla, il obligea les nouveaux à se soumettre aux établissemens plus modérés de Sévère; et il les accoutuma par degrés à la modestie et à l'obéissance [1]. Une faute irréparable détruisit les effets salutaires de ce plan judicieux. Au lieu de disperser immédiatement dans différentes provinces la nombreuse armée que le dernier empereur avait assemblée en Orient, Macrin la laissa en Syrie pendant l'hiver qui suivit son avénement. Au milieu des plaisirs d'un camp où régnaient le luxe et l'oisiveté, les troupes s'aperçurent de leur nombre et de leur force redoutable, se communiquèrent leurs sujets de plainte, et soupirèrent après une autre révolution. Les vétérans, loin d'être flattés par des distinctions honorables, croyaient voir dans les premières démarches de l'empereur le commencement de ses projets de réforme. Les nouveaux soldats entraient avec une sombre répugnance dans un service devenu plus pénible, et dont les récompenses avaient été diminuées par un souverain qu'ils accusaient d'avarice : des clameurs séditieuses succédèrent aux murmures; et les soulèvemens particuliers, indices certains du mécontentement des troupes, annonçaient une rébellion générale. L'occasion s'en présenta bientôt à des esprits ainsi disposés.

L'impératrice Julie avait éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune : tirée d'un état obscur, elle n'était parvenue à la grandeur que pour sentir toute l'amertume d'un rang élevé. Elle fut condamnée à pleurer la mort de l'un de ses fils, et à gémir sur la vie de l'autre. Le sort cruel de Caracalla, qu'elle avait prévu depuis long-temps, épuisa la sensibilité d'une mère et d'une impératrice. Malgré les égards respectueux de l'usurpateur pour la veuve de Sévère, il était bien dur à une souveraine d'être réduite à la condition de sujette. Bientôt Julie mit fin, par une mort volontaire, à ses chagrins et à son humiliation [1]. Julie Mœsa, sa sœur, reçut ordre de quitter Antioche et la cour : elle se retira dans la ville d'Émèse avec une fortune immense, fruit de vingt ans de faveur. Cette princesse y vécut avec ses deux filles, Soœmias et Mammée, toutes les deux veuves, et qui n'avaient chacune qu'un fils.

Bassianus, fils de Soœmias, exerçait les fonctions augustes de grand-prêtre du soleil.

ment copié quelques-uns de ces écrivains dont la plume vénale, vendue à l'empereur Élagabale, a noirci la mémoire de ses prédécesseurs.

[1] Dion, l. LXXXIII, p. 1336. Le sens de l'auteur est aussi clair que l'intention du prince; mais M. Wotton n'a compris ni l'un ni l'autre en appliquant la distinction, non aux vétérans et aux recrues, mais aux anciennes et aux nouvelles légions. Histoire de Rome, p. 347.

[1] Dion, l. LXXVIII, p. 1330. L'abrégé de Xiphilin, quoique moins rempli de particularités, est ici plus clair que l'original.

Cet état, que la prudence ou la superstition avait fait embrasser au jeune Syrien, lui fraya le chemin au trône. Une légion campait alors près des murs d'Émèse. Les troupes, forcées de passer l'hiver sous leurs tentes, supportaient avec peine le poids de ces nouvelles fatigues, traitaient de cruauté la discipline sévère de Macrin, et brûlaient du désir de se venger. Les soldats, qui se rendaient en foule dans le temple du soleil, contemplaient avec une satisfaction mêlée de respect les grâces et la figure charmante du jeune pontife : ils crurent même reconnaître, en le voyant, les traits de Caracalla, dont ils adoraient la mémoire. L'artificieuse Mœsa s'aperçut de leur affection naissante, et sut en profiter. Ne rougissant pas de sacrifier la réputation de sa fille à la fortune de son petit-fils, elle fit courir le bruit que Bassianus avait pour père le dernier empereur. Des sommes excessives, distribuées par ses émissaires, détruisirent toute objection; et la prodigalité prouva suffisamment l'affinité, ou du moins la ressemblance de Bassianus avec Caracalla.

Le jeune Antonin (car il prit et souilla ce nom respectable), déclaré empereur par les soldats d'Émèse, résolut de faire valoir les droits de sa naissance, et invita hautement les troupes à suivre les étendarts d'un prince généreux qui avait pris les armes pour venger la mort de son père, et délivrer les troupes de l'oppression [1].

Tandis que des femmes et des eunuques conduisaient avec vigueur une entreprise concertée avec tant de prudence, Macrin flottait entre la crainte et une fausse sécurité. Il pouvait, par un mouvement décisif, étouffer la conspiration dans son enfance : l'irrésolution le retint à Antioche. Un esprit de révolte s'était emparé de toutes les troupes campées en Syrie, ou en garnison dans cette province. Plusieurs détachemens, après avoir massacré leurs officiers [1], avaient grossi le nombre des rebelles. La restitution tardive de la paye et des priviléges militaires, par laquelle Macrin espérait concilier tous les esprits, ne fut imputée qu'à la faiblesse de son caractère et de son gouvernement.

Enfin, l'empereur prit le parti de sortir d'Antioche pour aller au-devant de son rival, dont l'armée pleine de zèle devenait tous les jours plus considérable. Les troupes de Macrin, au contraire, n'avaient aucune ardeur; elles ne se présentèrent qu'avec répugnance sur le champ de bataille. Mais dans la chaleur du combat [2], les prétoriens, entraînés presque par une impulsion naturelle, soutinrent la réputation de leur valeur et de leur discipline. Déjà les rangs des révoltés étaient rompus, lorsque la mère et l'aïeule du prince de Syrie, qui, selon l'usage des Orientaux, accompagnaient l'armée dans des chars couverts, en descendirent avec précipitation, et cherchèrent, en excitant la compassion du soldat, à ranimer son courage. Antonin lui-même qui, dans tout le cours de sa vie, ne se conduisit jamais comme un homme, se montra un héros dans ce moment de crise. Il monte à cheval, rallie les fuyards, et se jette, l'épée à la main, dans le plus épais de l'ennemi; tandis que l'eunuque Gannys, dont jusqu'alors les soins du sérail et le luxe efféminé de l'Asie avaient fait l'unique occupation, déploie les talens d'un général habile et expérimenté. La victoire était encore incertaine, et Macrin aurait peut-être été vainqueur, s'il n'eût pas trahi sa propre cause en prenant honteusement la fuite. Sa lâcheté ne servit qu'à prolonger sa vie de quelques jours, et à imprimer à sa mémoire une tache qui fit oublier ses malheurs. Il est presque inutile de dire que son fils Diadumenianus fut enveloppé dans le même sort.

[1] Selon Lampride (Hist. Aug., p. 135), Alexandre Sévère vécut vingt-neuf ans trois mois et sept jours. Comme il fut tué le 19 mars 235, il faut fixer sa naissance au 12 décembre 205. Il avait alors treize ans, et son cousin environ dix-sept. Cette supputation convient mieux à l'histoire de ces deux jeunes princes que celle d'Hérodien, qui les fait de trois ans plus jeunes (l. v, p. 181). D'un autre côté, cet auteur alonge de deux années le règne d'Élagabale. On peut voir les détails de la conspiration dans Dion, l. LXXVIII, p. 1339, et dans Hérodien, l. v, p. 184.

[1] En vertu d'une proclamation funeste du prétendu Antonin, tout soldat qui apportait la tête de son officier pouvait hériter de son bien, et être revêtu de son grade militaire.

[2] Dion, l. LXXVIII, p. 1345; Hérodien, l. v, p. 186. La bataille se donna près du village d'Imma, environ à sept lieues d'Antioche.

Dès que les braves prétoriens eurent appris qu'ils répandaient leur sang pour un prince qui avait eu la bassesse de les abandonner, ils se rendirent à son compétiteur; et les soldats romains, versant des larmes de joie et de tendresse, se réunirent sous les étendards du prétendu fils de Caracalla. Antonin était le premier empereur qui fût né en Asie : l'Orient vit avec transport un de ses enfans assis sur le premier trône du monde.

Macrin avait daigné écrire au sénat pour lui faire part de quelques légers troubles, excités en Syrie par un imposteur; et aussitôt le rebelle et sa famille avaient été déclarés ennemis de l'état par un décret solennel. On promettait cependant le pardon à ceux de ses partisans abusés qui le mériteraient en retournant immédiatement à leur devoir. Vingt jours s'étaient écoulés depuis la révolte d'Antonin jusqu'à la victoire qui la couronna : durant ce court intervalle, qui décida du sort de l'univers, la capitale et les provinces, surtout celles de l'Orient, furent déchirées par les craintes et par les espérances des factions, agitées par des dissensions intestines, et souillées par une effusion inutile du sang des citoyens, puisque l'un des deux concurrens, qui remporterait la victoire en Asie, devait être le maître de l'empire.

Les lettres spécieuses dans lesquelles le jeune conquérant annonçait à un sénat toujours soumis la chute de son rival, étaient remplies de protestations de vertu, et respiraient la modération. Il se proposait de prendre pour règle invariable de sa conduite les exemples brillans d'Auguste et de Marc-Aurèle. Il appuyait surtout, avec une vaine complaisance, sur la ressemblance frappante de sa fortune avec celle d'Octave, qui, dans le même âge, avait, par ses succès, vengé la mort de son père.

En se qualifiant *Marc-Aurèle, fils d'Antonin et petit-fils de Sévère*, il réclamait tacitement les droits de sa naissance; mais il blessait la délicatesse des Romains, en prenant les titres de tribun et de proconsul, sans attendre que le sénat les lui eût solennellement conférés. Il faut attribuer cette innovation dangereuse et ce mépris pour les lois fondamentales de l'état à l'ignorance de ses courtisans de Syrie, ou au fier dédain des guerriers qui l'accompagnaient [1].

Le nouvel empereur partit de Syrie pour se rendre à Rome : comme toute son attention était dirigée vers les amusemens les plus frivoles, son voyage, sans cesse interrompu par de nouveaux plaisirs, dura plusieurs mois. Il s'arrêta d'abord à Nicomédie, où il passa l'hiver qui suivit sa victoire; et il ne fit que l'été d'après son entrée triomphale dans la capitale. Cependant, avant son arrivée, il y envoya son portrait, qui fut placé par ses ordres sur l'autel de la Victoire, dans le temple où le sénat s'assemblait. Les Romains purent dès lors se former une idée juste du prince que la fortune leur avait donné. Il était revêtu de ses habits pontificaux : sa robe d'or et de soie flottait à la mode des Phéniciens et des Mèdes. Une tiare élevée ornait sa tête; et des pierres d'un prix inestimable rehaussaient l'éclat des colliers et des nombreux bracelets dont il était couvert. On le voyait représenté avec des sourcils peints en noir; et il était facile de découvrir sur ses joues un mélange de blanc et de rouge artificiels [2]. Quelle dut être, à la vue de ce tableau, la douleur des graves patriciens! Après avoir gémi long-temps sous la sombre tyrannie de leurs concitoyens, ils avouaient en soupirant que Rome, asservie par le luxe efféminé du despotisme oriental, éprouvait le dernier degré d'avilissement.

On adorait le soleil dans la ville d'Emèse, sous le nom d'Elagabale [3], et sous la forme d'une pierre noire taillée en cône, qui, selon l'opinion vulgaire, était tombée du ciel sur ce lieu sacré. Antonin attribuait, avec quelque raison, sa grandeur à la protection de cette divinité tutélaire. Il ne s'occupa, pendant le cours de son règne, qu'à satisfaire sa reconnaissance et sa superstition. Son zèle et sa vanité l'engagèrent à établir la supériorité du culte d'Emèse sur toutes les religions de la terre : il voulait que son dieu triomphât des

[1] Dion, l. LXXIX, p. 1353.

[2] Dion, l. LXXIX, p. 1363; Hérodien, l. V, p. 189.

[3] Ce nom vient de deux mots syriaques, *ela*, dieu, et *gabal*, former : le dieu formant ou plastique, dénomination juste et même heureuse pour le soleil. Wotton, Hist. de Rome, p. 378.

autres divinités. Comme son premier pontife et comme l'un de ses plus grands favoris, il adopta lui-même le nom d'Elagabale, nom sacré qu'il préférait à tous les titres de la puissance impériale.

Dans une procession solennelle qui traversa les rues de Rome, le chemin était parsemé de poussière d'or. On avait placé la pierre noire, enchâssée dans des pierreries de la plus grande valeur, sur un char tiré par six chevaux d'une blancheur éclatante et richement caparaçonnés. Le religieux empereur tenait lui-même les rênes; et supporté par ses ministres, il se renversait en arrière, pour avoir le bonheur de jouir perpétuellement de l'auguste présence de la divinité. On n'avait rien épargné pour embellir le temple magnifique, élevé sur le mont Palatin, en l'honneur du dieu Elagabale. Au milieu des sacrifices les plus pompeux, les vins les plus recherchés coulaient sur un autel entouré des plus rares victimes, et où l'on brûlait les plus précieux aromates. De jeunes Syriennes figuraient des danses lascives au son d'une musique barbare, tandis que les premiers personnages de l'état, revêtus de longues tuniques phéniciennes, exerçaient les principales fonctions du sacerdoce avec une vénération affectée et une secrète indignation [1].

L'empereur, emporté par son zèle, entreprit de déposer dans ce temple, comme dans le centre commun de la religion romaine, les ancilles, le palladium [2] et tous les gages sacrés du culte de Numa. Une foule de divinités inférieures remplissaient des places différentes auprès du superbe dieu d'Emèse; cependant il manquait à sa cour une compagne d'un ordre supérieur qui partageât son lit. Pallas fut d'abord choisie pour être son épouse; mais on craignit que son air guerrier n'effrayât un dieu accoutumé à la mollesse efféminée de l'Orient. La lune, que les Africains adoraient sous le nom d'Astarté, parut convenir mieux au soleil. L'image de cette déesse et les riches offrandes de son temple, qu'elle donnait à son mari, furent transportées de Carthage à Rome avec la plus grande pompe; et le jour de ces noces divines fut célébré généralement dans la capitale et dans tout l'empire [1].

L'homme sensuel, qui n'est point sourd à la voix de la raison, respecte dans ses plaisirs les bornes que la nature elle-même a prescrites : la volupté lui paraît mille fois plus séduisante, lorsque, embellie par le charme de la société et par des liaisons aimables, elle vient encore se peindre à ses yeux sous les traits adoucis du goût et de l'imagination. Mais Elagabale (je parle de l'empereur de ce nom) corrompu par les prospérités, par les passions de la jeunesse et par l'éducation de son pays, se livra, sans aucune retenue, aux excès les plus honteux : bientôt le dégoût et la satiété empoisonnèrent ses plaisirs. L'art et les illusions les plus fortes qu'il peut enfanter furent appelés au secours de ce prince. Les vins les plus exquis, les mets les plus recherchés, réveillaient ses sens assoupis, tandis que les femmes s'efforçaient, par leur lubricité, de ranimer ses désirs languissans. Des raffinemens, sans cesse variés, étaient l'objet d'une étude particulière. De nouvelles expressions et de nouvelles découvertes dans cette espèce de science, la seule qui fût cultivée et encouragée par le monarque [2], signalèrent son règne, et le couvrirent d'opprobre aux yeux de la postérité. Le caprice et la prodigalité tenaient lieu de goût et d'élégance; et, lorsque Elagabale répandait avec profusion les trésors de l'état pour satisfaire à ses folles dépenses, les flatteurs élevaient jusqu'aux cieux le génie et la magnificence d'un prince qui surpassait avec tant d'éclat tous ses prédécesseurs. Il se plaisait principalement à confondre l'ordre des sai-

[1] Hérodien, l. v, p. 190.

[2] Il força le sanctuaire de Vesta, et il en emporta une statue qu'il croyait être le palladium; mais les vestales se vantèrent d'avoir, par une pieuse fraude, trompé le sacrilége en lui présentant une fausse image de la déesse. Hist. Aug. p. 103.

[1] Dion, l. LXXIX, p. 1360; Hérodien, l. v, p. 193. Les sujets de l'empire furent obligés de faire de riches présens aux nouveaux époux. Mammée, dans la suite, exigea des Romains tout ce qu'ils avaient promis pendant la vie d'Élagabale.

[2] La découverte d'un nouveau mets était magnifiquement récompensée; mais, s'il ne plaisait pas, l'inventeur était condamné à ne manger que de son plat, jusqu'à ce qu'il en eût imaginé un autre qui flattât davantage le palais de l'empereur. Hist. Aug., p. 111.

sons et des climats [1], à se jouer des sentimens et des préjugés de son peuple, et à fouler aux pieds toutes les lois de la nature et de la décence. Il épousa une vestale, qu'il avait arrachée par force du sanctuaire [2]. Le nombre de ses femmes, qui se succédaient rapidement, et la foule de concubines dont il était entouré, ne pouvaient assouvir ses passions. Le maître du monde avait pris le beau sexe pour modèle dans son habillement et dans sa conduite. Préférant la quenouille au sceptre, il déshonorait les principales dignités de l'état en les distribuant à ses nombreux amans : l'un d'eux fut même revêtu publiquement du titre et de l'autorité de mari de l'empereur, ou plutôt de l'impératrice, pour nous servir des expressions de l'infâme Elagabale [3].

Les vices et les folies de ce prince ont été probablement exagérés par l'imagination, et noircis par la calomnie [4]. Cependant bornons-nous aux scènes publiques dont tout un peuple a été témoin, et qui sont attestées par des contemporains dignes de foi. Aucun autre siècle n'en a présenté de si révoltantes, et Rome est le seul théâtre où elles aient jamais paru. Les débauches d'un sultan sont ensevelies dans l'ombre de son sérail. Des murs inaccessibles les dérobent à l'œil de la curiosité. Dans les cours européennes, l'honneur et la galanterie ont introduit des raffinemens dans le plaisir, des égards pour la décence, et du respect pour l'opinion publique. Mais dans une ville où tant de nations apportaient sans cesse des mœurs si différentes, les citoyens riches et corrompus adoptaient tous les vices que ce mélange monstrueux devait nécessairement produire ; sûrs de l'impunité, insensibles aux reproches, ils vivaient sans contrainte dans la société humble et soumise de leurs esclaves et de leurs parasites. De son côté l'empereur regardait tous ses sujets avec le même mépris ; et la puissance souveraine lui donnait les moyens de développer ses vices sans aucune retenue.

Ceux qui déshonorent le plus par leur conduite la nature humaine, ne craignent pas de condamner dans les autres les mêmes désordres qu'ils se permettent. Pour justifier cette partialité, ils sont toujours prêts à découvrir quelque légère différence dans l'âge, dans la situation, et dans le caractère. Les soldats indisciplinés qui avaient élevé sur le trône l'indigne fils de Caracalla rougissaient de ce choix ignominieux, et détournaient en frémissant leurs regards à la vue de ce monstre, pour contempler le spectacle agréable des vertus naissantes de son cousin Alexandre, fils de Mammée.

L'habile Mœsa, prévoyant que les vices d'Elagabale le précipiteraient infailliblement du trône, entreprit de donner à sa famille un appui plus assuré. Elle profita d'un moment favorable, où l'ame de l'empereur, livrée à des idées religieuses, paraissait plus susceptible de tendresse : elle lui persuada qu'il devait adopter Alexandre, et le revêtir du titre de césar, pour n'être plus détourné de ses occupations célestes par les soins de la terre. Placé au second rang, ce jeune prince s'attira bientôt l'affection du peuple, et il excita la jalousie du tyran, qui résolut de mettre fin à une comparaison odieuse, en corrompant les mœurs de son rival, ou en lui arrachant la vie. Les moyens dont il se servit furent inutiles. Ses vains projets, toujours découverts par sa folle imprudence, furent prévenus par les fidèles et vertueux serviteurs que la sage Mammée avait placés auprès de son fils. Elagabale voulut exécuter par la force ce qu'il n'avait pu obtenir par les voies détournées. Une sentence despotique, émanée de la cour, dégrada tout-à-coup Alexandre du rang et des honneurs de césar. Le sénat ne répondit aux ordres du souverain que par un profond

[1] Il ne mangeait jamais de poisson que lorsqu'il se trouvait à une grande distance de la mer : alors il en distribuait aux paysans une immense quantité des plus rares espèces, dont le transport coûtait des frais énormes.

[2] Dion, l. LXXIX, p. 1358 ; Hérodien, l. V, p. 192.

[3] Hiéroclès eut cet honneur ; mais il aurait été supplanté par un certain Zoticus, s'il n'eût pas trouvé le moyen d'affaiblir son rival par une potion. Celui-ci fut chassé honteusement du palais, lorsqu'on trouva que sa force ne répondait pas à sa réputation (Dion, l. LXXIX, p. 1363-1364). Un danseur fut nommé préfet de la cité ; un cocher, préfet de la garde ; un barbier, préfet des provisions. Voyez, sur ce qui rendait recommandables ces trois ministres et plusieurs autres officiers inférieurs, l'Hist. Aug., p. 105.

[4] Le crédule compilateur de sa vie est lui-même porté à croire que ses vices peuvent avoir été exagérés. Hist. Aug., p. 111.

silence. Dans le camp, on vit s'élever aussitôt un furieux orage. Les gardes prétoriennes jurèrent de protéger Alexandre, et de venger la majesté du trône indignement violée. Les pleurs et les promesses d'Elagabale, qui les conjurait en tremblant d'épargner sa vie, et de le laisser en possession de son cher Hiéroclès, suspendirent leur juste indignation. Ils chargèrent seulement leur préfet de veiller aux actions de l'empereur, et à la sûreté du fils de Mammée [1].

Une pareille réconciliation ne pouvait durer long-temps : il eût même été impossible au vil Elagabale de régner à des conditions si humiliantes. Il entreprit bientôt de sonder, par une épreuve dangereuse, les dispositions des troupes. Le bruit de la mort d'Alexandre excite dans le camp une rébellion; on se persuade que ce jeune prince vient d'être massacré. Sa présence seule et son autorité rétablissent le calme. L'empereur, irrité de cette nouvelle marque de mépris pour sa personne, et d'affection pour son cousin, osa livrer au supplice quelques-uns des chefs de la sédition. Cette rigueur déplacée lui coûta la vie, et entraîna la perte de sa mère et de ses favoris. Elagabale fut massacré par les prétoriens indignés. Son corps, après avoir été traîné dans toutes les rues de Rome, et déchiré par une populace en fureur, fut jeté dans le Tibre. Le sénat dévoua sa mémoire à une infamie éternelle. La postérité a ratifié ce juste décret [2].

[1] Dion, l. LXXIX, p. 1365; Hérodien, l. V, p. 195-201; Hist. Aug., p. 105. Le dernier de ces trois historiens semble avoir suivi les meilleurs auteurs dans le récit de la révolution.

[2] L'époque de la mort d'Élagabale et de l'avénement d'Alexandre a exercé l'érudition et la sagacité de Pagi, de Tillemont, de Valsecchi, de Vignoli et de Torre, évêque d'Adria. Ce point d'histoire est certainement très-obscur; mais je m'en tiens à l'autorité de Dion, dont le calcul est évident, et dont le texte ne peut être corrompu, puisque Xiphilin, Zonare et Cedrenus s'accordent tous avec lui. Élagabale régna trois ans neuf mois et quatre jours depuis sa victoire sur Macrin, et il fut tué le 10 mars 222. Mais que dirons-nous en lisant sur des médailles authentiques la cinquième année de sa puissance tribunitienne? Nous répliquerons, avec le savant Valsecchi, que l'on n'eut aucun égard à l'usurpation de Macrin, et que le fils de Caracalla data son règne de la mort de son père. Après avoir résolu cette grande difficulté, il est aisé de délier ou de couper les autres nœuds de la question.

Les prétoriens mirent ensuite Alexandre sur le trône. Ce prince tenait au même degré que son prédécesseur à la famille de Sévère, dont il prit le nom. Ses vertus et les dangers qu'il avait courus l'avaient déjà rendu cher aux Romains. Le sénat, dans les premiers mouvemens de son zèle, lui conféra, en un seul jour, tous les titres et tous les pouvoirs de la dignité impériale [1]. Alexandre, âgé seulement de dix-sept ans, joignait à une grande modestie une piété vraiment filiale; il abandonna les rênes du gouvernement à Mammée sa mère, et à son aïeule Mœsa. Celle-ci mourut bientôt après l'avénement d'Alexandre; et Mammée resta seule chargée de l'éducation de son fils, et de l'administration de l'empire.

Dans tous les siècles et dans toutes les contrées, le plus sage, ou du moins le plus fort des deux sexes, s'est emparé de la puissance suprême, tandis que les soins et les plaisirs de la vie privée ont toujours été le partage de l'autre sexe. Dans les monarchies héréditaires cependant, et surtout dans celles de l'Europe moderne, les lois de la succession et l'esprit de chevalerie nous ont accoutumés à une exception singulière. Nous voyons souvent une femme gouverner en souveraine un grand royaume, où elle n'aurait point été jugée capable de posséder le plus petit emploi civil ou militaire. Mais, comme les empereurs romains représentaient toujours les généraux et les magistrats de la république, leurs femmes et et leurs mères, quoique distinguées par le nom d'*Augusta*, ne furent jamais associées à leurs dignités personnelles. Un sceptre tenu par la main d'une femme aurait paru un phénomène inexplicable aux yeux de ces premiers Romains, qui se mariaient sans amour, ou qui n'en connaissaient ni les tendres égards, ni la délicatesse [2]. La superbe

[1] Hist. Aug., p. 114. En se conduisant avec une précipitation si peu ordinaire, le sénat avait intention de détruire les espérances des prétendans, et de prévenir les factions des armées.

[2] « Si la nature eût été assez bienfaisante pour nous » donner l'existence sans le secours des femmes, nous » serions débarrassés d'un compagnon très-importun. » C'est ainsi que s'exprima Métellus Numidicus le censeur, devant le peuple romain; et il ajouta que l'on ne devait

Agrippine voulut, il est vrai, partager les honneurs de l'empire, qu'elle avait fait passer sur la tête de son fils; mais elle s'attira la haine de tous les citoyens qui respectaient encore la dignité de Rome; et sa folle ambition échoua contre les intrigues et la fermeté de Sénèque et de Burrhus [1]. Le bon sens ou l'indifférence des successeurs de Néron les empêcha de blesser les préjugés de leurs sujets. Il était réservé à l'infâme Elagabale d'avilir la majesté du premier corps de la nation. Sous le règne de cet indigne prince, Socemias, sa mère, prenait séance auprès des consuls, et souscrivait comme les autres sénateurs aux décrets de l'assemblée législative. Mammée refusa prudemment une prérogative odieuse, et en même temps inutile. On rendit une loi solennelle, pour exclure à jamais les femmes du sénat, et pour dévouer aux divinités infernales celui qui violerait par la suite la sainteté de ce décret [2]. Mammée ne s'attachait point à une vaine image; la réalité du pouvoir était l'objet de sa mâle ambition. Elle conserva toujours sur l'esprit d'Alexandre un empire absolu; et la mère ne pouvait souffrir de rivale dans le cœur du fils. Ce prince avait épousé, de son consentement, la fille d'un patricien. Le respect qu'il devait à son beau-père, et son attachement pour la jeune impératrice, furent incompatibles avec la tendresse ou les intérêts de Mammée. Bientôt le patricien, accusé de trahison, périt du dernier supplice; et la femme d'Alexandre, après avoir été chassée ignominieusement du palais, fut reléguée en Afrique [3].

Malgré cet acte cruel de jalousie, malgré l'avarice que l'on a reprochée quelquefois à Mammée, en général son administration fut également utile à son fils et à l'empire. Le sénat lui permit de choisir seize des plus sages et des plus vertueux de ses membres, pour en composer un conseil perpétuel. Toutes les affaires publiques de quelque importance étaient discutées et décidées devant ce nouveau tribunal, qui avoit pour chef le fameux Ulpien, aussi célèbre par son respect pour les lois de Rome que par ses profondes connaissances en jurisprudence. La fermeté et la sagesse de cette aristocratie contribuèrent à rétablir l'ordre et l'autorité du gouvernement. Les vils monumens élevés sous le dernier règne au luxe étranger et à la superstition asiatique subsistaient encore au milieu de la capitale : on commença par détruire tout ce qui pouvait rappeler le caprice et la tyrannie d'Élagabale. Les nouveaux conseillers éloignèrent ensuite de l'administration publique les indignes créatures de ce prince, et leur donnèrent pour successeurs, dans chaque département, des citoyens vertueux et habiles. L'amour de la justice et la connaissance des lois servirent seuls de recommandation pour les emplois civils, et les commandemens militaires devinrent le prix de la valeur et de l'attachement à la discipline [1].

Mais le soin le plus important de Mammée et de ses sages conseillers fut de former le caractère du jeune empereur, dont les qualités personnelles devaient faire le malheur ou la félicité du genre humain. Un sol fertile produit de bons fruits presque sans culture. Alexandre était né avec les plus heureuses dispositions : doué d'un excellent jugement, il connut bientôt les avantages de la vertu, le plaisir de l'instruction et la nécessité du travail. Une douceur et une modération naturelles le mirent à l'abri des assauts dangereux des passions, et des attraits séducteurs du vice. Son respect inviolable pour sa mère, et l'estime qu'il eut toujours pour le sage Ulpien, garantirent sa jeunesse du poison de la flatterie.

considérer le mariage que comme le sacrifice d'un plaisir particulier à un devoir public. Aulu-Gelle, I, 6.

Tacite, Annal., XIII, 5.

[2] Hist. Aug., p. 102, 107.

[3] Dion, l. LXXX, p. 1369; Hérodien, l. VI, p. 206; Hist. Aug., p. 131. Selon Hérodien, le patricien était innocent. L'Histoire Augustine, sur l'autorité de Dèxippus, le condamne comme coupable d'une conspiration contre la vie d'Alexandre. Il est impossible de prononcer entre eux. Mais Dion est un témoin irréprochable de la jalousie et de la cruauté de Mammée envers la jeune impératrice, dont Alexandre déplora la cruelle destinée, sans avoir la force de s'y opposer.

[1] Hérodien, l. VI, p. 203; Hist. Aug., p. 119. Selon ce dernier historien, lorsqu'il s'agissait de faire une loi, on admettait dans le conseil des jurisconsultes habiles et des sénateurs expérimentés, qui donnaient leurs avis séparément, et dont l'opinion était mise par écrit.

L'exposition seule de ses occupations journalières nous le représente comme un prince accompli [1]; et, en observant la nuance différente des mœurs, ce beau tableau mériterait bien de servir de modèle aux souverains modernes. Alexandre se levait de grand matin; il consacrait les premiers momens du jour à des devoirs de piété, et sa chapelle intérieure était remplie des images de ces héros qui ont mérité la reconnaissance et la vénération de la postérité, par le soin qu'ils ont pris de former ou de perfectionner la nature humaine. Mais l'empereur, persuadé que les services rendus à ses semblables sont le culte le plus pur aux yeux de l'Être suprême, passait la plus grande partie de la matinée dans son conseil, où il discutait les affaires publiques, et terminait les causes particulières avec une prudence au-dessus de son âge. Les charmes de la littérature faisaient bientôt disparaître la sécheresse de ces détails. Alexandre donna toujours quelques heures au commerce des muses. Il aimait passionnément la poésie, l'histoire et la philosophie. Les ouvrages de Virgile et d'Horace, la République de Platon, et celle de Cicéron, formaient son goût, éclairaient son esprit et lui donnaient les idées les plus sublimes de l'homme et du gouvernement. Les exercices du corps succédaient à ceux de l'ame; et le prince, qui joignait à une taille avantageuse de la force et de l'activité, avait peu d'égaux dans la gymnastique. Après le bain et un léger dîner, il se livrait avec une nouvelle ardeur aux affaires du jour; et jusqu'au souper, le principal repas des Romains, il travaillait avec ses secrétaires, et répondait à cette foule de lettres, de mémoires et de placets, qui devaient être nécessairement adressés au maître du monde. La frugalité et la simplicité régnaient à sa table; et, lorsqu'il pouvait suivre librement sa propre inclination, il n'invitait qu'un petit nombre d'amis choisis, tous d'un mérite et d'une probité reconnus, et parmi lesquels Ulpien tenait le premier rang. Leur conversation, toujours modérée et instructive, était quelquefois interrompue par des lectures intéressantes, qui tenaient lieu de ces danses, de ces spectacles, et même de ces combats de gladiateurs, que l'on voyait si souvent dans les maisons des riches citoyens [1]. Simple et modeste dans ses habillemens, Alexandre avait des manières polies et affables. Tous ses sujets pouvaient entrer dans son palais à de certaines heures de la journée; mais on entendait en même temps la voix d'un héraut qui prononçait, comme dans les mystères d'Éleusis, cet avis salutaire : « Que personne » ne pénètre dans l'enceinte de ces murs sa» crés, à moins qu'il n'ait une conscience » pure et une ame sans tache [2]. »

Un genre de vie si uniforme, dont aucun instant ne pouvait être occupé par le vice ni par la folie, prouve bien mieux la sagesse et l'équité du gouvernement d'Alexandre, que tous les détails minutieux rapportés dans la compilation de son biographe Lampride. Depuis l'avénement de Commode, l'univers avait été exposé pendant quarante ans aux fureurs de quatre tyrans. A la mort d'Elagabale, il goûta les douceurs d'un calme de treize années. Les provinces, délivrées des impôts excessifs inventés par Caracalla et par son prétendu fils, goûtèrent les avantages de la paix et de la prospérité. L'expérience avait appris aux magistrats que le plus sûr et l'unique moyen d'obtenir la faveur du monarque était de mériter l'amour de ses sujets. Tandis que l'on mettait quelques bornes au luxe insolent du peuple romain, le prix des denrées et l'intérêt de l'argent diminuaient tous les jours par l'effet des soins paternels d'Alexandre, dont la sage libéralité savait, sans étouffer l'industrie, subvenir aux besoins et aux amusemens de la populace. La dignité, la liberté, l'autorité du sénat furent rétablies. Enfin, un citoyen vertueux ne redoutait plus la présence du souverain, et pouvait paraître devant lui, sans avoir à rougir à son aspect.

Le nom d'Antonin, ennobli par les vertus de Marc-Aurèle et de son prédécesseur, avait passé par adoption au jeune Vérus, et par le droit de la naissance à l'empereur Commode.

[1] Voyez sa vie dans l'Histoire Augustine. Le compilateur a rassemblé, sans aucun goût, une foule de circonstances triviales dans lesquelles on démêle un petit nombre d'anecdotes intéressantes.

[1] Voy. la XIII[e] satire de Juvénal.

[2] Hist. Aug., p. 119.

Après avoir été la distinction la plus honorable des fils de Sévère, il fut accordé à Diadumenianus, et enfin souillé par l'infamie du grand-prêtre d'Émèse. Alexandre, malgré les instances étudiées ou peut-être sincères du sénat, refusa noblement d'emprunter l'éclat de ce nom illustre, tandis que par sa conduite il s'efforçait de rétablir la gloire et le bonheur du siècle des véritables Antonins[1].

Dans l'administration civile, la sagesse de ce prince était soutenue par l'autorité. Le peuple, témoin de la félicité générale, vantait les bienfaits du monarque, et le chérissait comme un père. Il restait encore une entreprise plus grande, plus nécessaire, mais plus difficile à exécuter : la réforme de l'ordre militaire. A la faveur d'une longue impunité, les intérêts et les dispositions des soldats les avaient rendus insensibles au bonheur de l'état, et leur faisaient supporter impatiemment le frein de la discipline.

Lorsque l'empereur voulut exécuter son projet, il eut soin de paraître rempli d'affection pour l'armée, et de lui dérober les craintes qu'elle lui inspirait. La plus rigide économie dans toutes les autres branches de l'administration lui fournissait les sommes immenses qu'exigeaient la paye ordinaire et les gratifications excessives accordées aux troupes. Il les dispensa dans les marches de porter sur leurs épaules des provisions pour dix-sept jours; elles trouvaient de vastes magasins établis sur toutes les routes; et, dès qu'elles entraient en pays ennemi, elles étaient accompagnées d'une longue file de chameaux et de mulets. Comme Alexandre ne pouvait espérer de corriger le luxe des soldats, il essaya du moins de le diriger vers des objets d'une pompe guerrière, et de substituer à des ornemens inutiles de beaux chevaux, des armes magnifiques et des boucliers enrichis d'or et d'argent. Il partageait les fatigues qu'il était obligé de prescrire, visitait en personne les blessés et les malades, et tenait un registre exact des services de ses soldats, et des récompenses qu'ils avaient reçues. Enfin il montrait les plus grands égards pour un corps dont la conservation, comme il affectait de le déclarer, était si étroitement liée à celle de l'état[1]. Ce fut ainsi qu'il employa les voies les plus douces pour inspirer à ces âmes fières des idées de devoir, et pour faire revivre au moins une faible image de cette discipline à laquelle la république avait été redevable de ses succès sur tant de nations aussi belliqueuses et plus puissantes que les Romains. Mais ce sage empereur vit échouer tous ses projets. Son courage lui devint fatal; et tous ses efforts ne servirent qu'à irriter les maux qu'il se proposait de guérir.

Les prétoriens étaient sincèrement attachés au jeune Alexandre; ils l'aimaient comme un tendre pupille qu'ils avaient arraché à la fureur d'un tyran, et placé sur le trône impérial. Cet aimable prince n'avait point oublié leurs services; mais, comme la justice et la raison mettaient des bornes à sa reconnaissance, les prétoriens furent bientôt plus mécontens des vertus d'Alexandre, qu'ils ne l'avaient été des vices d'Élagabale. Le sage Ulpien, leur préfet, respectait les lois, et avait gagné l'amour des citoyens; il s'attira la haine des soldats, qui attribuèrent tous les plans de réforme à ses conseils pernicieux. Un léger accident changea leur mécontentement en fureur. Ils tournèrent leurs armes contre le peuple qui voulait défendre la vie du ministre, et Rome fut exposée pendant trois jours à toutes les horreurs d'une guerre civile.

Enfin, la vue de quelques maisons embrasées et les cris du soldat, qui menaçait de réduire la ville en cendres, effrayèrent les habitans, et les forcèrent d'abandonner, en soupirant, le vertueux Ulpien à son malheureux sort. Le préfet, poursuivi par ses propres troupes, se réfugia dans le palais impérial, et fut massacré aux pieds de son maître, qui s'efforçait en vain de le couvrir de la pourpre et d'obtenir son pardon de ces cœurs féroces.

[1] La dispute qui s'éleva à ce sujet, entre Alexandre et le sénat, se trouve extraite des registres de cette compagnie dans l'Histoire Augustine, p. 116, 117. Elle commença le 6 mars, probablement l'an 223, temps où les Romains avaient goûté pendant près de douze mois les douceurs du nouveau règne. Avant que la dénomination d'Antonin eût été offerte au prince comme un titre d'honneur, le sénat lui proposa de la prendre comme un nom de famille.

[1] L'empereur avait coutume de dire : « *Se milites magis servare quàm seipsum, quod salus publica in his esset.* » Hist. Aug., p. 130.

La faiblesse du gouvernement était si déplorable, que l'empereur ne put venger la mort de son ami et l'insulte faite à sa dignité, sans avoir recours à la patience et à la dissimulation. Épagathe, le principal chef de la sédition, ne s'éloigna de Rome que pour aller exercer en Égypte l'emploi honorable de préfet. On le fit insensiblement descendre de ce haut rang au gouvernement de Crète; et, lorsqu'enfin le temps et l'absence l'eurent effacé du souvenir des gardes, Alexandre lui fit subir la peine que méritaient ses crimes [1].

Sous le règne d'un prince juste et vertueux, les plus fidèles ministres se trouvaient exposés à une cruelle tyrannie, et couraient risque de perdre la vie, dès qu'on les soupçonnait de vouloir corriger les désordres intolérables de l'armée. L'historien Dion Cassius, qui commandait les légions de Pannonie, avait suivi les maximes de l'ancienne discipline. Les prétoriens, intéressés à soutenir la licence militaire, embrassèrent la cause de leurs frères campés sur les bords du Danube, et demandèrent la tête du réformateur. Cependant, au lieu de céder à leurs clameurs séditieuses, Alexandre montra combien il estimait les services et le mérite de Dion, en partageant avec lui le consulat, et en le défrayant, de son trésor particulier, des dépenses qu'exigeait ce vain honneur. Mais, comme on avait tout lieu de craindre que, si le nouveau magistrat paraissait en public revêtu des marques de sa dignité, cette vue ne ranimât la fureur des troupes, il quitta, à la persuasion de l'empereur, une ville où il n'exerçait qu'un pouvoir idéal, et il passa la plus grande partie de son consulat dans ses terres en Campanie [2].

La douceur du prince autorisait l'insolence des soldats. Bientôt les légions imitèrent l'exemple des gardes, et soutinrent leurs priviléges usurpés avec une opiniâtreté aussi violente. L'administration d'Alexandre luttait en vain contre la corruption de son siècle. L'Illyrie, la Mauritanie, l'Arménie, la Mésopotamie et la Germanie voyaient tous les jours se former dans leur sein de nouveaux orages. Les officiers de l'empereur étaient massacrés; on méprisait son autorité; enfin il devint lui-même la victime de l'animosité des troupes [1].

Ces caractères intraitables se soumirent cependant une fois à l'obéissance, et rentrèrent dans leur devoir. Ce fait particulier mérite d'être rapporté; il peut nous donner une idée des dispositions de l'armée. Lorsque Alexandre, dans son expédition contre les Perses, séjournait à Antioche, la punition de quelques soldats, surpris dans le bain avec des femmes, excita une révolte dans la légion à laquelle ils appartenaient. A cette nouvelle, l'empereur monte sur son tribunal; et, avec une contenance ferme à la fois et modeste, il représente à cette multitude armée sa résolution inflexible et la nécessité absolue de corriger les vices introduits par son infâme prédécesseur, et de maintenir la discipline, dont le relâchement entraînerait la ruine de l'empire. Des clameurs interrompent ces douces représentations. « Retenez vos cris, dit » aussitôt l'intrépide monarque, vous n'êtes » pas en présence du Perse, du Germain » et du Sarmate. Gardez le silence devant » votre souverain, devant votre bienfaiteur, » devant celui qui vous distribue le blé, l'ar» gent et les productions des provinces. Gar» dez le silence, sinon je ne vous donnerai » plus le nom de soldats; je ne vous appel» lerai désormais que bourgeois [2], si même » ceux qui foulent aux pieds les lois de Rome » méritent d'être rangés dans la dernière » classe du peuple. »

Ces menaces enflamment la fureur de la légion; déjà les soldats tournent leurs armes contre sa personne. « Votre courage, reprend » Alexandre d'un air encore plus fier, serait

[1] Quoique l'auteur de la vie d'Alexandre (Hist. Aug., p. 132) parle de la sédition des soldats contre Ulpien, il passe sous silence la catastrophe qui pouvait être une marque de faiblesse dans l'administration de son héros. D'après une pareille omission, nous pouvons juger de la fidélité de cet auteur et de la confiance qu'il mérite.

[2] On peut voir, dans la fin tronquée de l'Histoire de Dion (l. LXXX, p. 1371), quel fut le sort d'Ulpien, et à quels dangers Dion fut exposé.

[1] *Annotation. Reymar. ad Dion*, l. LXXX, p. 1369.

[2] Jules-César avait apaisé une sédition par le même mot *Quirites*, qui, opposé à celui de *soldats*, était un terme de mépris, et réduisait les coupables à la condition moins honorable de bourgeois. Tacite, Annal., 1, 43.

» manifesté bien plus noblement dans un » champ de bataille. Vous pouvez m'ôter la » vie : n'espérez pas m'intimider. Le glaive » de la justice punirait votre crime et vengerait ma mort. » Les cris redoublaient, lorsque l'empereur prononça à haute voix la sentence décisive. « Bourgeois, posez les armes, » et que chacun de vous se retire dans sa » demeure. »

La tempête fut à l'instant apaisée. Les soldats, consternés et couverts de honte, reconnurent la justice de leur arrêt et le pouvoir de la discipline, déposèrent leurs armes et leurs drapeaux, et se rendirent en confusion, non dans leur camp, mais dans différentes auberges de la ville. Alexandre eut le plaisir de contempler pendant trente jours leur repentir; et il ne les rétablit dans leur grade qu'après avoir puni du dernier supplice les tribuns, dont la connivence avait occasioné la révolte. La légion, pénétrée de reconnaissance, servit l'empereur, et le vengea après sa mort [1].

En général, un moment décide des résolutions de la multitude, et le caprice de la passion peut également déterminer une légion à déposer ses armes aux pieds de son maître, ou à les plonger dans son sein. Peut-être découvririons-nous les causes secrètes de l'intrépidité du prince et de l'obéissance forcée des troupes, si le fait extraordinaire dont nous venons de parler était soumis à l'examen d'un philosophe. D'un autre côté, s'il eût été rapporté par un historien judicieux, la connaissance du caractère d'Alexandre expliquerait peut-être naturellement cette action, que l'on a jugée digne de César, et lui ôterait tout son éclat. Les talens du fils de Mammée ne paraissent pas avoir été proportionnés à la difficulté de sa situation, ni la fermeté de sa conduite égale à la pureté de son ame. Ses vertus sans énergie avaient contracté, aussi bien que les vices de son prédécesseur, une teinte de faiblesse dans le climat efféminé de l'Asie, où il avait pris naissance; il est vrai qu'il rougissait d'une origine étrangère, et qu'il écoutait avec une vaine complaisance les généalogistes, qui le faisaient descendre de l'ancienne noblesse de Rome [1]. Son règne est obscurci par l'orgueil et par l'avarice de sa mère. Mammée, en exigeant de lui, lorsqu'il fut d'un âge mûr, la même obéissance qu'il lui devait dans sa plus tendre jeunesse, couvrit de ridicule son caractère et celui de son fils propre [2].

[1] Hist. Aug., p. 132.

Les fatigues de l'expédition contre les Perses irritèrent le mécontentement des troupes. Le succès malheureux de cette guerre fit perdre à l'empereur sa réputation comme général, et même comme soldat. Chaque cause préparait, chaque circonstance hâtait une révolution qui déchira l'empire, et le livra, pendant long-temps, en proie aux horreurs des guerres civiles.

La tyrannie de Commode, les discordes intestines dont sa mort fut l'origine, et les nouvelles maximes de politique introduites par les princes de la maison de Sévère, contribuèrent toutes à augmenter la puissance dangereuse de l'armée, et à effacer les faibles traces que les lois et la liberté laissaient encore dans l'âme des Romains. Nous avons tâché d'expliquer avec ordre et avec clarté les changemens qui arrivèrent dans les parties intérieures de la constitution, et qui en minèrent sourdement la base. Les caractères particuliers des empereurs, leurs lois, leurs folies, leurs victoires, leurs exploits, ne nous intéressent qu'autant que ces objets se trouvent liés à l'histoire générale de la décadence et de la chute de la monarchie. Occupés constamment de ce grand tableau, il ne nous a pas été possible de porter nos regards sur

[1] Des Metellus, Hist. Aug., p. 119. Le choix était heureux. Dans une période de douze ans, les Metellus obtinrent sept consulats et cinq triomphes. Voyez Velleius Paterculus, II, 11, et les Fastes.

[2] La vie d'Alexandre, dans l'Histoire Augustine, présente le modèle d'un prince accompli; c'est une faible copie de la Cyropédie de Xénophon. La description de son règne, telle que nous l'a donnée Hérodien, est sensée, et cadre avec l'histoire générale du siècle. Quelques-uns des traits les plus condamnables qu'elle renferme sont également rapportés dans les fragmens de Dion. Cependant la plupart de nos écrivains modernes, aveuglés par le préjugé, défigurent Hérodien, et copient servilement l'Histoire Augustine. Voyez MM. de Tillemont et Wotton. L'empereur Julien au contraire (*in cæsaribus*, p. 31) prend plaisir à peindre la faiblesse efféminée du *Syrien*, et l'avarice ridicule de sa mère.

un édit bien important d'Antonin Caracalla, qui donna le nom et les priviléges de citoyens romains à tous les sujets libres de l'empire. Cette faveur extraordinaire ne prenait cependant pas sa source dans les sentimens d'une âme généreuse. Elle fut dictée par une avarice sordide. Quelques observations sur les finances des Romains, depuis les beaux siècles de la république jusqu'au règne d'Alexandre Sévère, prouveront la vérité de cette remarque.

La ville de Veïes en Toscane ne fut prise qu'au bout de dix ans. Ce fut bien moins la force de la place que le peu d'expérience des assiégeans, qui prolongea ce siége, la première entreprise considérable des Romains. Il fallait aux troupes les plus grands encouragemens pour les engager à supporter les fatigues extraordinaires de tant de campagnes consécutives, et à passer ainsi plusieurs hivers autour d'une ville située à sept lieues environ de leurs foyers [1]. Le sénat prévint sagement les plaintes du peuple, en accordant aux soldats une paie régulière, à laquelle les citoyens contribuaient par une taxe générale établie sur les propriétés [2].

Après la prise de Veïes, pendant plus de deux cents ans, les victoires de la république augmentèrent moins les richesses que la puissance de Rome. Les états d'Italie ne payaient leurs tributs qu'en service militaire; et dans les guerres puniques les Romains entretinrent seuls à leurs frais, sur mer et sur terre, ces forces redoutables dont ils se servirent pour subjuguer leurs rivaux. Ce peuple généreux (et tel est souvent le noble enthousiasme de la liberté) portait avec joie les fardeaux les plus lourds, dans la juste confiance que ses travaux seraient bientôt magnifiquement récompensés. De si belles espérances ne furent pas trompées : en peu d'années les richesses de Syracuse, de Carthage, de la Macédoine et de l'Asie, furent apportées à Rome en triomphe. Les trésors de Persée montaient seuls à plus de quarante-cinq millions; et le peuple romain, roi de tant de nations, se trouva pour jamais délivré d'impôts [1]. Le revenu des provinces conquises parut suffisant pour les dépenses ordinaires de la guerre et du gouvernement. On déposait dans le temple de Saturne ce qui restait d'or et d'argent; et ces sommes étaient réservées pour quelque événement imprévu [2].

L'histoire n'a peut-être jamais souffert de perte si grande, ni si irréparable, que celle de ce registre curieux, légué par Auguste au sénat, et dans lequel ce prince expérimenté balançait avec précision les dépenses et les revenus de l'empire [3]. Privés de cette estimation claire et étendue, nous sommes réduits à rassembler un petit nombre de traits épars dans les ouvrages des anciens, qui se sont quelquefois écartés de la partie brillante de leur narration, pour s'attacher à des considérations plus utiles. Nous savons que les conquêtes de Pompée portèrent les tributs de l'Asie de cinquante à cent trente-cinq millions de drachmes, environ cent millions de notre monnaie [4]. Sous le faible gouvernement des Ptolémées, le revenu de l'Égypte montait à douze mille cinq cents talens; somme bien inférieure à celle que les Romains tirèrent ensuite de ce royaume par une ferme administration, et par le commerce de l'Éthiopie et de l'Inde [5].

L'Égypte devait ses richesses au commerce; celles que recelait l'ancienne Gaule étaient le fruit de la guerre et du butin. Les tributs que payaient ces deux provinces paraissent avoir été à peu près les mêmes [6]. Rome pro-

[1] Selon l'exact Denis d'Halicarnasse, la ville elle-même n'était éloignée de Rome que de cent stades, environ quatre lieues, quoique quelques postes avancés pussent s'étendre plus loin du côté de l'Étrurie. Nardini a combattu, dans un traité particulier, l'opinion reçue et l'autorité de deux papes qui plaçaient Veïes à Civita-Castellana. Ce savant croit que cette ancienne ville était située dans un petit endroit appelé Isola, à moitié chemin de Rome et du lac de Bracciano.

[2] Voyez les IVe et Ve livres de Tite-Live. Dans le cens des Romains, la propriété, la puissance et la taxe étaient également poportionnées.

[1] Pline, Hist. nat. l. XXXIII, c. 3. Cicéron, *de Officiis*, II, 22. Plutarque, Vie de Paul-Émile, p. 275.

[2] Voyez une belle description de ces trésors accumulés, dans la Pharsale de Lucain, l. III, v. 155, etc.

[3] Tacite, Annal. I, 11. Il paraît que ce registre existait du temps d'Appien.

[4] Plutarque, Vie de Pompée, p. 642.

[5] Strabon, l. XVII, p. 798.

[6] Velleius Paterculus, l. II, c. 39. Cet auteur semble donner la préférence au revenu de la Gaule.

fita bien peu de sa supériorité [1], en n'exigeant des Carthaginois vaincus que dix mille talens phéniciens [2], ou environ quatre-vingt-dix millions, et en leur accordant cinquante ans pour les payer. Cette somme ne peut, en aucune manière, être comparée avec les taxes qui furent imposées sur les terres et sur les personnes des habitans de ces mêmes contrées, lorsque les fertiles côtes de l'Afrique eurent été réduites en province [3].

Par une fatalité singulière, l'Espagne était le Mexique et le Pérou de l'ancien monde. La découverte des riches contrées de l'Occident par les Phéniciens, et la violence exercée contre les naturels du pays, forcés à s'ensevelir dans leurs mines, et à travailler pour des étrangers, présente le même tableau que l'histoire de l'Amérique espagnole [4]. Les Phéniciens ne connaissaient que les côtes de l'Espagne. L'ambition et l'avarice portèrent les Carthaginois et les Romains à pénétrer dans le cœur de cette contrée; et ils découvrirent que la terre renfermait presque partout du cuivre, de l'argent et de l'or. On parle d'une mine près de Carthagène qui rapportait par jour vingt-cinq mille drachmes d'argent, ou près de sept millions par an [5]. Les provinces d'Asturie, de Galice et de Lusitanie donnaient annuellement deux cents quintaux d'or [6].

Nous n'avons point assez de loisir, et nous manquons de matériaux, pour continuer ces recherches curieuses, et pour connaître les tributs que payaient tant d'états puissans, qui furent confondus dans l'empire romain. Nous pourrons cependant nous former quelque idée du revenu des provinces, dans le sein desquelles d'immenses richesses avaient été déposées par la nature ou amassées par l'homme, si nous portons nos regards sur des contrées arides et solitaires, où les tributs étaient levés avec la plus grande sévérité. Auguste reçut une requête des habitans de Gyare, qui le suppliaient humblement de les exempter d'un tiers de leurs impôts. Toute leur taxe ne se montait qu'à cent cinquante drachmes, environ cent douze livres; mais Gyare était une petite île, ou plutôt un roc baigné par les flots de la mer Égée, où l'on ne trouvait ni eau fraîche, ni aucune des nécessités de la vie, et qui servait de retraite à un petit nombre de malheureux pêcheurs [1].

Éclairés par la faible lumière de ces rayons épars et incertains, nous serions portés à croire : 1° qu'en admettant tous les changemens occasionés par les temps et par les circonstances, le revenu général des provinces romaines montait rarement à moins de trois cent cinquante ou de quatre cent cinquante millions [2]; 2° que cette somme considérable devait entièrement suffire à toutes les dépenses du gouvernement institué par Auguste, dont la cour ressemblait à la maison d'un sénateur particulier, et dont l'établissement militaire avait pour but de défendre les frontières de l'empire, depuis que Rome, renonçant à toute idée de conquête, ne redoutait plus aucune invasion.

Malgré ces probabilités, la dernière de ces deux conclusions est positivement contraire au langage et à la conduite d'Auguste. Il n'est point aisé de décider si ce prince voulut agir comme le père commun de l'univers, ou comme l'oppresseur de la liberté; s'il désira d'adoucir le sort des provinces, ou d'appauvrir le sénat et l'ordre équestre. Quoi qu'il en soit, à peine eut-il pris les rênes du gouvernement, qu'il affecta souvent de parler de l'insuffisance des tributs, et de la nécessité où il se trouvait de faire supporter à Rome et à l'Italie une partie des charges publiques. Il procéda d'une manière fort adroite dans

1 Les talens euboïques, phéniciens et alexandrins pesaient le double des talens attiques. Voyez Hopper, sur les poids et mesures des anciens, p. IV, c. 5. Il est probable que le même talent fut porté de Tyr à Carthage.

2 Polybe, l. XV, c. 2.

3 Appien, *in punicis*, p. 84.

4 Diodore de Sicile, l. V. Cadix fut bâti par les Phéniciens, un peu plus de mille ans avant la naissance de Jésus-Christ. Voyez Velleius Paterculus, I, 2.

5 Strabon, l. III, p. 148

6 Pline, Hist. nat., l. XXXIII, c. 3. Il parle aussi d'une mine d'argent en Dalmatie, qui fournissait par jour cinquante livres à l'État.

1 Strabon, l. X, p. 485; Tacite, Annal. III, 69, et IV, 30. Voyez dans Tournefort (Voyage au Levant, lettre VIII), une vive peinture de la misère actuelle de Gyare.

2 Juste-Lipse (*de Magnitudine Romana*, l. II, c. 3), fait monter le revenu à cent cinquante millions d'écus d'or; mais tout son ouvrage, quoique ingénieux et rempli

l'exécution de son dessein; et il examina soigneusement toutes les voies qui pouvaient le faire réussir sans le rendre odieux. L'introduction des douanes fut suivie de l'établissement d'un impôt sur les consommations; et le plan d'une imposition générale s'étendit insensiblement sur les propriétés réelles et personnelles des citoyens romains, qui, depuis plus d'un siècle et demi, avaient été exempts de toute espèce de contribution.

I. Dans un empire aussi vaste que celui de Rome, la balance naturelle de l'argent devait s'établir d'elle-même par degrés. Comme les richesses des provinces étaient attirées vers la capitale par l'action puissante de la conquête et de l'autorité souveraine, une partie de ces mêmes richesses refluait vers les provinces industrieuses, où elles étaient portées par la voie douce du commerce et des arts. Sous le règne d'Auguste et de ses successeurs, on avait mis des droits sur chaque espèce de marchandise, qui, par mille canaux différens, abordait au centre commun de l'opulence et du luxe; et quelque interprétation que l'on pût donner à la loi, la taxe tombait toujours sur l'acheteur romain, et non sur le marchand provincial [1]. Le taux de la taxe variait depuis la quarantième jusqu'à la huitième partie de la valeur des effets. Cette variation, n'en doutons point, fut dirigée par les maximes inaltérables de la politique. Les objets de luxe payaient un droit plus fort que ceux de première nécessité; et l'on favorisait plus les manufactures de l'empire que les productions de l'Arabie et de l'Inde [2]. Il était bien juste que l'on préférât l'industrie des citoyens à un commerce étranger, qui ne pouvait être avantageux à l'État. Il existe encore une liste étendue, mais imparfaite, des marchandises de l'Orient sujettes aux droits sous le règne d'Alexandre Sevère. Elles consistaient en cannelle, myrrhe, poivre et gingembre, en aromates de toute espèce, et dans une grande variété de pierres précieuses, parmi lesquelles le diamant tenait le premier rang pour le prix, et l'émeraude pour la beauté [1]. On y voyait aussi des peaux de Perse et de Babylone, des soies écrues et apprêtées, de l'ivoire, de l'ébène et des eunuques [2]. Remarquons ici que l'usage et le prix de ces esclaves efféminés suivirent les mêmes progrès que la décadence de l'empire.

II. L'impôt sur les consommations fut établi par Auguste après les guerres civiles. Ce droit, quoique extrêmement modéré, était général. Il passa rarement un pour cent; mais il comprenait tout ce que l'on achetait dans les marchés ou dans les ventes publiques; et il s'étendait depuis les acquisitions les plus considérables en terres ou en maisons, jusqu'aux plus petits objets, dont le produit ne peut devenir important que par leur nombre infini et par une consommation journalière. Une pareille taxe, qui portait sur le corps entier de la nation, excita toujours des plaintes. Un empereur, qui connaissait parfaitement les besoins et les ressources de l'État, fut obligé de déclarer par un édit public que l'entretien des armées dépendait en grande partie du produit de cet impôt [3].

III. Lorsque l'empereur Auguste eut pris le parti d'avoir toujours sur pied un corps de troupes destinées à défendre son gouvernement contre les attaques des ennemis étrangers et domestiques, il réserva des fonds particuliers pour la paie des soldats, pour les récompenses des vétérans, et pour les dépenses extraordinaires de la guerre. Les revenus immenses de l'impôt sur les consommations, quoique employés spécialement à ces objets, ne furent pas trouvés suffisans. Pour y suppléer, l'empereur imagina une nouvelle taxe de cinq pour cent sur les legs et sur les héritages. Les nobles de Rome

d'érudition, est le fruit d'une imagination très-échauffée.

1 Tacite, Annal. XIII, 31.

2 Voyez Pline (Hist. nat., l. VI, c. 23; l. XII, c. 18); il observe que les marchandises de l'Inde se vendaient à Rome cent fois leur valeur primitive. De là nous pouvons nous former quelque idée du produit des douanes, puisque cette valeur primitive se montait à plus de dix-huit millions.

1 Les anciens ignoraient l'art de tailler le diamant.

2 M. Bouchaud, dans son traité de l'Impôt chez les Romains, a transcrit cette liste, qui se trouve dans le Digeste; et il a voulu l'éclaircir par un commentaire très-prolixe.

3 Tacite, Annal. 1, 78. Deux ans après, l'empereur Tibère, qui venait de réduire le royaume de Cappadoce, diminua de moitié l'impôt sur les consommations; mais cet adoucissement ne fut pas de longue durée.

étaient beaucoup plus attachés à leurs biens qu'à leur liberté. Auguste écouta leurs murmures avec sa modération ordinaire. Il renvoya de bonne foi l'affaire au sénat, l'exhortant à trouver quelque autre expédient utile et moins odieux. Comme l'assemblée était divisée et indécise, l'empereur déclara aux sénateurs que leur opiniâtreté le forcerait à proposer une capitation et une taxe générale sur les terres; aussitôt ils souscrivirent en silence à celle qui les avait d'abord indignés [1]. Cependant l'impôt sur les legs et sur les héritages fut adouci par quelques restrictions. Il n'avait lieu que lorsque l'objet était d'une certaine valeur, comme de cinquante ou cent pièces d'or [2]; et on ne pouvait en exiger le paiement du parent le plus proche du côté du père [3]. Lorsque les droits de la nature et ceux de la pauvreté sont ainsi assurés, il est juste qu'un étranger ou un parent éloigné qui obtient un accroissement imprévu de fortune en consacre la vingtième partie à l'utilité publique [4].

Une pareille taxe, dont le produit est immense dans tout état riche, se trouvait admirablement adaptée à la situation des Romains, qui pouvaient, dans leurs testamens arbitraires, suivre la raison ou le caprice, sans être enchaînés par des substitutions et par des conventions matrimoniales. Souvent même la tendresse paternelle perdait son influence sur les rigides patriotes de la république, et sur les nobles dissolus de l'empire; et, lorsqu'un père laissait à son fils la quatrième partie de son bien, on ne pouvait former aucune plainte légale contre une semblable disposition [5]. Aussi un riche vieillard qui n'avait point d'enfans était-il un tyran domestique; son autorité croissait avec l'âge et les infirmités. Une foule de vils courtisans, parmi lesquels il comptait souvent des préteurs et des consuls, briguait ses faveurs,

[1] Dion, l. LV. p. 794; l. LVI, p. 825.

[2] La somme n'est fixée que par conjecture.

[3] Pendant plusieurs siècles que le droit romain subsista, les *cognati* ou parens du côté de la mère n'étaient point appelés à la succession. Cette loi cruelle fut insensiblement détruite par l'humanité, et enfin abolie par Justinien.

[4] Pline, Panég. c. 37.

[5] Voyez Heineccius, *Antiq. Juris Rom.*, l. II.

flattait son avarice, applaudissait à ses folies, servait ses passions, et attendait sa mort avec impatience. L'art de la complaisance et de la flatterie devint une science très-lucrative; ceux qui la professaient furent connus sous une nouvelle dénomination; et toute la ville, selon les vives descriptions de la satire, se trouva divisée en deux parties, le *gibier* et les *chasseurs* [1].

Tandis que la ruse faisait signer à la folie tant de testamens injustes et extravagans, on en voyait cependant un petit nombre dicté par une estime raisonnée et par une vertueuse reconnaissance. Cicéron, dont l'éloquence avait si souvent défendu la vie et la fortune de ses concitoyens, recueillit pour près de quatre millions de legs [2]. Il paraît que les amis de Pline-le-Jeune n'ont pas été moins généreux envers cet illustre orateur [3]. Quels que fussent les motifs du testateur, le fisc réclamait sans distinction la vingtième partie des biens légués; et dans le cours de deux ou trois générations, toutes les propriétés des sujets devaient passer insensiblement dans les coffres du prince.

Néron, dans les premières années de son règne, porté par le désir de se rendre populaire, ou peut-être entraîné par un mouvement aveugle de bienfaisance, voulut abolir les douanes et l'impôt sur les consommations. Les plus sages sénateurs applaudirent à sa générosité; mais ils le détournèrent de l'exécution d'un projet qui aurait détruit la force et les ressources de la république [4]. S'il eût été possible de réaliser cette chimère, des princes tels que Trajan et les Antonins auraient sûrement embrassé avec la plus vive ardeur l'occasion glorieuse de rendre un service si important au genre humain. Ils se contentèrent d'alléger le fardeau public, sans entreprendre de l'ôter tout à fait. La douceur et la précision de leurs lois déterminèrent la

[1] Horace, l. II, Sat. V; Pétrone, c. 116, etc. Pline, l. II, let. 20.

[2] Cicéron, Philip. II, c. 16.

[3] Voyez ses lettres. Tous ces testamens lui donnaient occasion de développer son respect pour les morts et sa justice pour les vivans. On peut voir la manière dont il se conduisit envers un fils qui avait été déshérité par sa mère (V, 1).

[4] Tacite, Annal., XIII, 50; Esprit des Lois, l. XII, c. 19.

règle et la mesure de l'impôt, et mirent tous les citoyens à l'abri des interprétations arbitraires, des réclamations injustes, et des vexations insolentes des fermiers publics [1]. Les tributs proprement dits n'étaient point affermés [2]; et il est singulier que dans tous les siècles les plus sages et les meilleurs princes aient toujours conservé la méthode dangereuse de percevoir les douanes et les principaux impôts.

Les sentimens de Caracalla n'étaient pas les mêmes que ceux des Antonins; et ce prince se trouvait réellement dans une position très-différente. Nullement occupé, ou plutôt ennemi du bien public, il ne pouvait se dispenser d'assouvir l'avidité insatiable qu'il avait lui-même allumée dans le cœur des soldats. De tous les impôts établis par Auguste, il n'en existait pas de plus étendu et dont le produit fût plus considérable que le vingtième sur les legs et sur les héritages. Comme cette taxe n'était pas particulière aux habitans de Rome ni à ceux de l'Italie, elle augmenta continuellement avec l'extension graduelle du droit de bourgeoisie.

Les nouveaux citoyens, quoique soumis également [3] aux nouveaux impôts, dont ils avaient été exempts comme sujets, se croyaient amplement dédommagés par le rang et par les priviléges qu'ils obtenaient, et par une perspective brillante d'honneurs et de fortune, qui se présentait tout-à-coup à leur ambition. Mais toute distinction fut détruite par l'édit du fils de Sévère. Loin d'être une faveur, le vain titre de citoyen devint une charge réelle imposée aux habitans des provinces. L'avide Caracalla ne se contenta pas des taxes qui avaient paru suffisantes à ses prédécesseurs. Il ajouta un vingtième à celui qu'on levait déjà sur les legs et sur les héritages. Après sa mort on rétablit l'ancienne proportion; mais, pendant son règne, toutes les parties de l'administration gémirent sous le poids de sa cruelle tyrannie [1].

Lorsque tous les habitans des provinces furent soumis aux impositions particulières des citoyens romains, ils semblaient devoir légitimement être exempts des tributs qu'ils avaient d'abord payés en qualité de sujets. Caracalla et son prétendu fils n'adoptèrent pas de pareilles maximes; ils ordonnèrent que les taxes, tant anciennes que nouvelles, seraient levées à la fois dans tous leurs domaines. Il était réservé au vertueux Alexandre de délivrer les provinces de cette oppression criante. Ce prince réduisit les tributs à la trentième partie de la somme qu'ils produisaient à son avénement [2]. Nous ignorons par quels motifs il laissa subsister de si faibles restes du mal public. Ces rameaux nuisibles, qui n'avaient point été tout-à-fait arrachés, jetèrent de nouvelles racines, s'élevèrent à une hauteur prodigieuse, et dans le siècle suivant répandirent une ombre mortelle sur l'univers romain. Il sera souvent question, dans le cours de cette histoire, de la taille, de la capitation et des contributions onéreuses de blé, de vin, d'huile et d'animaux, que l'on exigeait des provinces pour l'usage de la cour, de l'armée et de la capitale.

Tant que Rome et l'Italie furent regardées comme le centre du gouvernement, les anciens citoyens conservèrent un esprit national, que les nouveaux adoptèrent insensiblement. Les principaux commandemens de l'armée étaient donnés à des hommes qui avaient reçu de l'éducation, qui connaissaient les avantages des lois et des lettres, et qui avaient marché à pas égaux dans la carrière des honneurs, en passant par tous les grades civils et militaires [3]. C'est principalement à leur influence et à leur exemple que nous devons attribuer l'obéissance et la modestie des légions, durant les deux premiers siècles de l'empire.

[1] Voyez le Panégyrique de Pline, l'Hist. Augustine et Burman, *de Vectigal.*, *passim.*

[2] Puisque les bons princes remirent souvent plusieurs millions d'arrérages.

[3] La condition des nouveaux citoyens est très-exactement décrite par Pline (Panégyr. c. 37, 38, 39); Trajan publia une loi très-favorable pour eux.

[1] Dion, l. LXXVII, p. 1295.

[2] Celui qui était taxé à dix *aurei*, le tribut ordinaire, ne paya plus que le tiers d'un *aureus*, et Alexandre fit en conséquence frapper de nouvelles pièces d'or. Hist. Aug. p. 127, avec les Commentaires de Saumaise.

[3] Voyez l'Histoire d'Agricola, de Vespasien, de Trajan, de Sévère, de ses trois compétiteurs, et généralement de tous les hommes illustres de l'empire.

Mais lorsque Caracalla eut forcé le dernier rempart de la constitution romaine, à la distinction des rangs succéda par degrés la séparation des états. Les habitans des provinces intérieures, où l'éducation était plus cultivée, furent les seuls propres à être employés comme jurisconsultes, et à remplir les fonctions de la magistrature. La profession plus dure des armes devint le partage des paysans et des barbares nés sur les frontières, et qui, ne connaissant d'autre patrie que leur camp, ni d'autre science que celle de la guerre, méprisaient ouvertement les lois civiles, et se soumettaient à peine à la discipline militaire. Avec des mains ensanglantées, des mœurs sauvages et des dispositions féroces, ils défendirent quelquefois le trône des empereurs, et plus souvent encore ils le renversèrent.

CHAPITRE VII.

Élévation et tyrannie de Maximin. — Rébellion en Afrique et en Italie, sous l'autorité du sénat. — Guerres civiles et séditions. — Morts violentes de Maximin et de son fils, de Maxime et de Balbin, et des trois Gordiens. — Usurpation et jeux séculaires de Philippe.

De tous les gouvernemens établis parmi les hommes, une monarchie héréditaire est celui qui semble d'abord prêter le plus au ridicule. Quel spectacle en effet, à considérer vaguement les choses, que de voir, à la mort du père, la propriété d'une nation, semblable à celle d'un vil troupeau, passer à un enfant au maillot, également inconnu au genre humain et à lui-même! Peut-on le contempler sérieusement? Peut-on n'être pas étonné que les guerriers les plus braves, que les citoyens les plus habiles, renonçant à leur droit naturel, s'approchent du berceau royal les genoux ployés, et fassent à cet enfant des protestations d'une fidélité inviolable? Telles sont les couleurs sous lesquelles la satire et la déclamation peignent ce tableau : mais elles ont beau le charger; en y réfléchissant mûrement, on sent combien est respectable et utile un préjugé qui règle la succession, et qui la rend indépendante des passions humaines. On applaudit de bonne foi à tout ce qui concourt à enlever à la multitude le pouvoir dangereux et réellement idéal de se donner un chef.

Dans le silence de la retraite on peut tracer des formes de gouvernement, où le sceptre soit remis constamment entre les mains du plus digne par le suffrage libre et incorruptible de toute la société; mais l'expérience détruit ces édifices élevés par une imagination fantastique, et nous apprend que, dans un grand état, l'élection d'un monarque ne peut jamais être dévolue à la partie la plus nombreuse, ni même la plus sage du peuple. L'armée est la seule classe d'hommes suffisamment uni pour embrasser les mêmes vues, et revêtus d'une force assez grande pour les faire adopter aux autres citoyens. Mais le caractère du soldat, accoutumé à la violence et à l'esclavage, le rend incapable d'être le gardien d'une constitution légale ou même civile. La justice, l'humanité et la sagesse qu'exige la politique, lui sont trop peu connues, pour qu'il apprécie ces qualités dans les autres. La valeur obtiendra son estime, et la libéralité achètera son suffrage; mais le premier de ces deux mérites se trouve souvent dans les âmes les plus féroces; l'autre ne se développe qu'aux dépens du public; et ils peuvent tous les deux être dirigés contre le possesseur du trône par l'ambition d'un rival entreprenant.

La supériorité de la naissance, lorsqu'elle est consacrée par le temps et par l'opinion publique, est de toutes les distinctions la plus simple et la moins odieuse. Le droit reconnu enlève à la faction ses espérances; et l'assurance du pouvoir désarme la cruauté du monarque. C'est à l'établissement de ce principe, que nous sommes redevables de la succession paisible et de la douce administration de nos monarchies européennes. En Orient, où cette heureuse idée n'a point encore pénétré, un despote est souvent obligé de répandre le sang des peuples, pour se frayer un chemin au trône de ses pères. Cependant, même en Asie, la sphère des prétentions est bornée, et ne renferme que les princes de la maison régnante. Dès que l'heureux candidat a éloigné ses frères par l'épée ou par le cordon, aucun autre sujet ne lui cause la moindre inquiétude. Mais l'empire romain, après que l'au-

torité du sénat fut tombée dans le mépris, devint un théâtre de confusion. Les rois, les princes de leur sang, et même les nobles des provinces, avaient été autrefois menés en triomphe devant le char des superbes républicains. Les anciennes familles de Rome, écrasées sous la tyrannie des Césars, n'existaient plus. Ces princes avaient été enchaînés par les formes d'une république; et jamais ils n'avaient eu l'espoir de se voir renaître dans leur postérité [1] : ainsi leurs sujets ne pouvaient se former aucune idée d'une succession héréditaire. Comme la naissance ne donnait aucun droit au trône, chacun se persuada que son mérite devait l'y faire monter. L'ambition, n'étant plus retenue par le frein salutaire de la loi et du préjugé, prit un vol hardi; et le dernier des hommes pouvait espérer d'obtenir dans l'armée, par sa valeur et avec le secours de la fortune, un poste dans lequel un seul crime le mettait en état d'arracher le sceptre du monde à un maître faible et détesté. Après le meurtre d'Alexandre Sévère et l'élévation de Maximin, aucun empereur ne dut se croire en sûreté. Un paysan, un barbare pouvait aspirer à cette dignité auguste, et en même temps si dangereuse.

Trente-deux ans environ avant cette époque, l'empereur Sévère, à son retour d'une expédition en Asie, s'arrêta dans la Thrace pour célébrer, par des jeux militaires, le jour de la naissance de Géta, le plus jeune de ses fils. Les habitans du pays s'étaient assemblés en foule pour contempler leur souverain. Un jeune barbare, de taille gigantesque, sollicita vivement dans son langage grossier la permission de disputer le prix de la lutte. Comme l'orgueil des troupes aurait été humilié, si un simple paysan de Thrace eût terrassé un soldat romain, on mit d'abord le barbare aux prises avec les plus forts valets du camp. Seize d'entre eux tombèrent successivement sous ses coups : il obtint pour récompense quelques petits présens et la liberté de s'enrôler dans les troupes. Le jour suivant on le vit au milieu des nouvelles recrues, dansant et célébrant sa victoire selon l'usage de son pays. Dès qu'il s'aperçut qu'il s'était attiré l'attention de Sévère, il s'approcha du cheval de ce prince, et le suivit à pied dans une course longue et rapide, sans paraître fatigué. « Jeune homme, dit l'empereur » étonné, es-tu maintenant disposé à lutter ? » Très-volontiers, répondit le barbare »; et aussitôt il terrassa sept des plus forts soldats de l'armée. Un collier d'or fut le prix de sa vigueur et de son activité incroyables; et on le fit entrer immédiatement dans les gardes à cheval, qui accompagnaient toujours la personne du souverain [1].

Maximin, car tel était son nom, quoique né sur le territoire de l'empire, descendait d'une race de barbares. Son père était Goth, et sa mère de la nation des Alains. Leur fils déploya toujours une valeur égale à sa force ; et bientôt l'usage du monde adoucit ou plutôt déguisa sa férocité naturelle. Sous le règne de Sévère et de Caracalla, il obtint le grade de centurion, et il gagna l'estime de ces deux princes, dont le premier se connaissait si bien en mérite. La reconnaissance défendit à Maximin de servir sous l'assassin de Caracalla; et l'honneur ne lui permit pas de s'exposer aux outrages du lâche Elagabale. Il reparut à la cour à l'avénement d'Alexandre, qui lui confia un poste utile et agréable. La quatrième légion, dont il fut nommé tribun, devint bientôt, sous ses ordres, la mieux disciplinée de l'armée. Il passa successivement par tous les grades militaires [2], avec l'applaudissement général des soldats qui se plaisaient à donner à leur héros favori les noms d'Ajax et d'Hercule; et s'il n'eût point conservé dans ses manières une teinte trop forte de son origine sauvage, peut-être l'empereur aurait-il accordé sa sœur en mariage au fils d'un paysan de Thrace [3].

[1] Il n'y avait pas eu d'exemple de trois générations successives sur le trône ; seulement on avait vu trois fils gouverner l'empire après la mort de leurs pères. Malgré le divorce, les mariages des césars furent en général infructueux.

[1] Hist. Aug., p. 138

[2] Hist. Aug., p. 140; Hérodien, l. VI, p. 223; Aurel. Victor. En comparant ces auteurs, il semble que Maximin avait le commandement particulier de la cavalerie Triballienne, et la commission de discipliner les recrues de toute l'armée. Son biographe aurait dû marquer avec plus de soin ses exploits, et les différens grades par lesquels il passa.

[3] Voyez la lettre originale d'Alexandre Sévère. Hist. Aug., p. 149.

Ces faveurs, loin d'inspirer à Maximin la fidélité qu'il devait à un maitre bienfaisant, ne servirent qu'à enflammer son ambition. Il ne croyait pas sa fortune proportionnée à son mérite, tant qu'il serait obligé de reconnaître un supérieur. Quoique la sagesse ne le guidât jamais, il avait une finesse naturelle qui lui fit découvrir le mécontentement de l'armée, et qui lui donna les moyens d'en profiter pour s'élever sur les ruines de l'empereur. Il est aisé à la faction et à la calomnie de lancer des traits empoisonnés sur la conduite des meilleurs princes, et de défigurer même leurs vertus en les confondant avec leurs défauts, auxquels elles tiennent de si près.

Les troupes écoutèrent avec plaisir les émissaires de Maximin; et elles rougirent de leur patience, qui depuis treize ans les retenait honteusement dans les liens d'une discipline pénible, établie par un Syrien efféminé, qui rampait lâchement aux pieds de sa mère et du sénat. « Il est temps, s'écriaient-elles, » d'abattre ce vain fantôme de l'autorité ci- » vile, et de choisir pour prince et pour gé- » néral un véritable, soldat, nourri dans les » camps, accoutumé aux fatigues de la guerre, » capable, en un mot, de maintenir la gloire de » l'empire et d'en distribuer les trésors aux » compagnons de sa fortune. »

Une grande armée commandée par l'empereur en personne était alors rassemblée sur les rives du Rhin pour aller combattre les barbares; et l'on avait confié à Maximin le soin important de discipliner et de passer en revue les nouvelles levées. Un jour, comme il entrait dans le champ d'exercice, les troupes, excitées par un mouvement subit ou par une conspiration déjà formée, le saluèrent empereur, firent cesser ses refus obstinés par des acclamations redoublées, et se hâtèrent de consommer leur rébellion, en trempant leurs mains dans le sang d'Alexandre.

Les circonstances de la mort de ce prince sont rapportées différemment. Quelques écrivains ont prétendu qu'il rendit le dernier soupir sans avoir eu la moindre connaissance de l'ingratitude et de l'ambition de Maximin. Selon eux, l'empereur, après avoir pris un léger repas en présence de l'armée, s'était retiré pour dormir; vers la septième heure du jour, un parti de ses propres gardes pénétra dans la tente impériale, et perça de plusieurs coups ce prince vertueux et sans défiance [1].

Si nous ajoutons foi à un récit différent, mais beaucoup plus probable, Maximin fut revêtu de la pourpre par un nombreux détachement, à quelques milles de distance du quartier général; et il comptait plus sur les vœux secrets que sur une déclaration publique de la grande armée. Alexandre eut le temps de ranimer la fidélité expirante de ses troupes; mais elles levèrent l'étendart de la révolte à l'aspect de Maximin qui se déclara l'ami et le défenseur de l'ordre militaire, et qui fut aussitôt proclamé, par les légions, empereur des Romains.

Alexandre, trahi et abandonné, se retira dans sa tente pour n'être pas exposé, dans ses derniers momens, aux insultes de la multitude. Un tribun et quelques centurions l'y suivirent bientôt l'épée à la main. Au lieu de recevoir le coup fatal avec une ferme résolution, il déshonora, par des cris impuissans et par de vaines supplications, la fin de sa vie; et sa lâcheté fit succédér le mépris à la juste pitié qu'inspiraient son innocence et son malheureux sort. Sa mère Mammée, qu'il avait accusée hautement d'avoir été la cause de sa ruine par son avarice et par son orgueil, périt avec lui; et ses plus fidèles amis furent sacrifiés à la première fureur des soldats. On en réserva seulement quelques-uns pour être par la suite les victimes de la cruauté réfléchie de l'usurpateur. Ceux qui éprouvèrent les traitemens les plus doux furent dépouillés de leurs emplois et chassés ignominieusement de la cour et de l'armée [2].

Les premiers tyrans de Rome, Caligula, Néron, Commode, Caracalla étaient tous de jeunes princes sans mœurs et sans expérience [3], élevés dans la pourpre et corrompus

1 Hist. Aug., p. 135. J'ai adouci quelques-unes des circonstances les plus improbables rapportées dans sa vie: autant que l'on en peut juger d'après la narration de son malheureux biographe, le bouffon d'Alexandre entra par hasard dans la tente de ce prince pendant qu'il dormait, et il le réveilla. La crainte du châtiment l'engagea à persuader aux soldats mécontens de commettre le meurtre.

2 Hérodien, l. VI, p. 223-227.

3 Caligula, le plus âgé des quatre, n'avait que vingt-

par l'orgueil du pouvoir, par le luxe de la cour, et par la voix perfide de la flatterie. La cruauté de Maximin tenait à un principe différent; la crainte du mépris. Quoiqu'il comptât sur l'attachement des soldats, qui retrouvaient en lui les vertus dont ils faisaient profession, il ne pouvait se dissimuler que son origine obscure et barbare, que son air sauvage et que son ignorance totale des arts et des institutions de la vie sociale[1], formaient un contraste défavorable avec le caractère aimable de l'infortuné Alexandre. Il n'avait point oublié que, dans un état plus humble, il avait attendu plus d'une fois à la porte des nobles de Rome, et que souvent l'insolence des esclaves l'avait empêché de paraître devant ces fiers patriciens. Il se rappelait aussi l'amitié d'un petit nombre qui l'avait secouru dans sa pauvreté, et qui avait guidé ses premiers pas dans la carrière des honneurs. Mais ceux qui avaient dédaigné le paysan de Thrace, et ceux qui l'avaient protégé étaient coupables du même crime; ils avaient tous été témoins de son obscurité. Plusieurs furent punis de mort; et en livrant aux supplices la plupart de ses bienfaiteurs, Maximin publia en caractères de sang l'histoire ineffaçable de sa bassesse et de son ingratitude[2].

L'âme noire et féroce du tyran recevait avidement toute sorte d'impressions sinistres contre les citoyens les plus distingués par leur naissance et par leur mérite. Lorsque le cri de la trahison se faisait entendre, sa cruauté n'avait plus de bornes et devenait inexorable. On avait découvert ou imaginé une conspiration contre sa vie, et Magnus, sénateur consulaire, était nommé comme le principal auteur du complot : il fut mis à mort avec quatre mille de ses prétendus complices; et cette exécution sanglante ne fut précédée d'aucune des formes ordinaires de la justice. Une foule innombrable d'espions et de délateurs infestait l'Italie et les provinces. Sur la plus légère accusation, les premiers citoyens de l'État, qui avaient gouverné des provinces, commandé des armées, possédé le consulat et porté les ornemens du triomphe, étaient chargés de chaînes et traînés publiquement devant l'empereur. La confiscation, l'exil ou une mort simple passaient pour des exemples extraordinaires de sa douceur. Il fit enfermer dans des peaux de bêtes nouvellement égorgées plusieurs des malheureux qu'il destinait à la mort; d'autres furent déchirés par des animaux; et quelques-uns expirèrent sous des coups de massue. Pendant les trois années de son règne, il dédaigna de visiter Rome ou l'Italie. Des circonstances particulières l'avaient obligé de transporter son armée des rives du Rhin aux bords du Danube. C'était dans son camp qu'il exerçait un affreux despotisme qui, soutenu par la puissance terrible de l'épée, foulait aux pieds les lois et l'équité. Il ne souffrait auprès de lui aucun homme célèbre par une naissance illustre, par des qualités éminentes ou par des talens pour l'administration. La cour d'un empereur romain retraçait l'image de ces anciens chefs d'esclaves ou de gladiateurs, dont le souvenir inspirait encore la terreur et dont on ne se rappelait qu'en frémissant la puissance formidable[1].

Tant que la cruauté de Maximin ne frappa que des sénateurs illustres, ou même ces hardis aventuriers qui s'exposaient, à la cour ou à l'armée, aux caprices de la fortune, le peuple contempla ces scènes sanglantes avec indifférence, et peut-être avec plaisir. Mais l'avarice du tyran, irritée par les désirs insatiables des soldats, envahit enfin les propriétés publiques. Chaque ville possédait un

cinq ans lorsqu'il monta sur le trône; Caracalla en avait vingt-trois, Commode dix-neuf, et Néron seulement dix-sept.

1 Il paraît qu'il ignorait entièrement le grec, langue universellement répandue, et dont l'étude faisait une partie essentielle de l'éducation.

2 Histoire Augustine, p. 141; Hérodien, l. VII, p. 237. C'est avec une grande injustice que l'on accuse ce dernier historien d'avoir ménagé les vices de Maximin.

1 On le comparait à Spartacus et à Athénion; Hist. August. p. 141 Quelquefois cependant la femme de Maximin savait, par de sages conseils qu'elle donnait avec cette douceur si propre à son sexe, ramener le tyran dans la voie de la vérité et de l'humanité. Voyez Ammien Marcellin, l. XIV, c. 1, où il fait allusion à cette circonstance, qu'il a rapportée plus au long sous le règne de Gallien. On peut voir par les médailles que Paullina était le nom de cette impératrice bienfaisante : le titre de *Diva* nous apprend qu'elle mourut avant Maximin. (Valois, *ad loc. citat.*; Amm.; Spanheim, de U. et P. N. tom. II, p. 300).

revenu indépendant, destiné à des achats de blé pour la multitude, et aux dépenses qu'exigeaient les jeux et les spectacles : un seul acte d'autorité fit passer en un moment toutes ces richesses dans le trésor de l'empereur. Les temples furent dépouillés des offrandes en or et en argent que la superstition y avait consacrées depuis tant de siècles; et les statues élevées en l'honneur des dieux, des héros et des souverains, servirent à frapper de nouvelles espèces.

Ces ordres impies ne pouvaient être exécutés sans donner lieu à des soulèvemens et à des massacres. En plusieurs endroits, le peuple aima mieux mourir pour ses autels que de voir, dans le sein de la paix, ses villes exposées aux déprédations et à toutes les horreurs de la guerre. Les soldats eux-mêmes, qui partageaient ces dépouilles sacrées, tremblaient, en les recevant, de se rendre coupables de sacrilége. Quoique endurcis à la violence, ils redoutaient les justes reproches de leurs parens et de leurs amis. Il s'éleva dans tout l'univers un cri général d'indignation qui appelait la vengeance sur la tête de l'ennemi commun du genre humain. Enfin, un acte particulier d'oppression souleva contre lui les habitans d'une province jusqu'alors tranquille et désarmée[1].

L'intendant de l'Afrique était le digne ministre d'un maître qui regardait les amendes et les confiscations comme une des branches les plus considérables du revenu impérial. L'exécution d'une sentence inique, portée contre quelques-uns des plus riches habitans de cette contrée, les avait dépouillés de la plus grande partie de leur patrimoine. Dans cette extrémité, le désespoir leur inspira une résolution qui devait compléter ou prévenir leur ruine. Après avoir obtenu trois jours avec beaucoup de difficultés, ils profitent de ce délai pour rassembler dans leurs possessions un grand nombre d'esclaves et de paysans armés de haches et de massues, et entièrement dévoués aux ordres de leurs seigneurs. Les chefs de la conspiration, ayant été admis à l'audience de l'intendant, le frappent de leurs poignards qu'ils avaient cachés sous leurs robes. Suivis aussitôt d'une troupe tumultueuse, ils s'emparent de la petite ville de Thysdrus[1], et arborent l'étendard de la rébellion contre le maître de l'empire romain. Ils fondaient leurs espérances sur la haine générale qu'avait inspirée Maximin, et ils prirent sagement le parti d'opposer à ce tyran détesté un empereur qui se fût déjà concilié par sa vertu l'amour des peuples, et dont l'autorité sur la province donnât du poids à leur entreprise. Gordien, leur proconsul, qu'ils avaient choisi, refusa de bonne foi ce dangereux honneur. Il les conjura, les larmes aux yeux, de lui laisser terminer en paix une vie innocente, et de ne pas le forcer à tremper ses mains déjà affaiblies par l'âge dans le sang de ses concitoyens. Les menaces des rebelles le contraignirent d'accepter la pourpre impériale, seul rempart qui lui restait désormais contre la fureur de Maximin, puisque, selon les maximes d'un tyran, on mérite la mort dès que l'on a été jugé digne du trône, et que délibérer, c'est déjà se rendre coupable de rébellion[2].

La famille de Gordien était une des plus illustres du sénat de Rome. Du côté de sa mère, il descendait de l'empereur Trajan, et il remontait, par son père, aux célèbres Gracchus. Une fortune considérable le mit en état de soutenir sa naissance; et dans l'usage qu'il en fit, il déploya l'élégance de son goût et toute la bienfaisance de son âme. Le palais que le grand Pompée avait autrefois occupé dans la capitale appartenait, depuis plusieurs générations, à la famille des Gordiens[3]. On y voyait encore d'anciens trophées, et le proconsul d'Afrique l'avait orné

[1] Hérodien, l. VII p. 238; Zosime, l. 1, p. 15.

[1] Dans le fertile territoire de Byzacène, cinquante lieues au sud de Carthage. Ce fut probablement Gordien qui donna le titre de colonie à cette ville, et qui y fit bâtir un bel amphithéâtre que le temps a respecté. Voyez *Itineraria*, Wesseling, p. 50, et les Voyages de Shaw, p. 117.

[2] Hérodien, l. VII, p. 239; Hist. Aug., p. 153.

[3] Hist. Aug., p. 152; Marc-Antoine s'empara de la belle maison de Pompée, *in Carinis*. Après la mort du triumvir, elle fit partie du domaine impérial. Trajan permit aux sénateurs opulens d'acheter ces palais magnifiques, et devenus inutiles au prince (Pline, panég. c. 50). Ce fut probablement alors que le bisaïeul de Gordien fit l'acquisition de la maison de Pompée.

de plusieurs beaux tableaux. Sa maison de campagne située sur le chemin qui menait à Préneste, était fameuse par des bains d'une beauté et d'une grandeur singulières, par trois galeries magnifiques, longues de cent pieds, et par un superbe portique élevé sur cent colonnes de quatre espèces de marbre d'un grand prix[1]. Les jeux publics dont il fit la dépense semblent être au-dessus de la fortune d'un sujet. L'amphithéâtre était rempli de plusieurs centaines de bêtes sauvages et de gladiateurs[2]. Bien différent des autres magistrats qui célébraient dans Rome seulement un petit nombre de fêtes solennelles, Gordien, lorsqu'il fut édile, donna des spectacles tous les mois; et, pendant son consulat, les principales villes d'Italie se ressentirent de sa magnificence. Il fut élevé deux fois à cette dernière dignité par Caracalla et par son successeur; car il possédait le rare talent de mériter l'estime des princes vertueux, sans alarmer la jalousie des tyrans. Sa longue carrière fut partagée entre l'étude des lettres et les paisibles honneurs de Rome. Il refusa prudemment le commandement des armées et le gouvernement des provinces, jusqu'à ce qu'il eût été nommé proconsul d'Afrique par le sénat, et avec le consentement d'Alexandre[3]. Tant que ce prince vécut, l'Afrique fut heureuse sous l'administration de son digne représentant. Après l'usurpation du barbare Maximin, Gordien adoucit les maux qu'il ne pouvait prévenir. Lorsqu'il accepta malgré lui la pourpre impériale, il était âgé de plus de quatre-vingts ans. On se plaisait à contempler dans ce vieillard respectable les restes uniques et précieux du siècle fortuné des Antonins, dont il retraçait les vertus par sa conduite, et qu'il célébra dans un poème élégant en trente livres. Le fils de ce vénérable proconsul l'avait accompagné en Afrique en qualité de lieutenant. Il fut pareillement proclamé empereur par les habitans de la province. Le jeune Gordien avait des mœurs moins pures que celles de son père, mais son caractère était aussi aimable. Vingt-deux concubines reconnues et une bibliothèque de soixante-deux mille volumes attestent la diversité de ses goûts; et d'après les productions qu'il nous a laissées il paraît que les femmes et les livres étaient plutôt destinés à son usage qu'à une vaine ostentation[1]. Le peuple romain retrouvait dans ses traits l'image chérie de Scipion l'Africain, et se rappelant que sa mère était petite-fille d'Antonin-le-Pieux, il se flattait que les vertus du jeune Gordien, cachées jusqu'alors dans le luxe indolent d'une vie privée, allaient bientôt se développer sur un plus grand théâtre.

Dès que les Gordiens eurent apaisé les premiers tumultes d'une élection populaire, ils se rendirent à Carthage. Ils furent reçus avec transport par les Africains qui honoraient leurs vertus, et qui, depuis le successeur de Trajan, n'avaient jamais contemplé la majesté d'un empereur romain. Mais ces vaines démonstrations ne pouvaient ni confirmer, ni fortifier le titre des deux princes; ils se déterminèrent, par principe autant que par intérêt, à se munir de l'approbation du sénat. Une députation, composée des plus nobles de la province se rendit immédiatement dans la capitale, pour exposer et justifier la conduite de leurs compatriotes, qui, après avoir souffert si long-temps en silence, avaient enfin pris le parti de se déclarer ouvertement. Les lettres des nouveaux empereurs étaient modestes et respectueuses; ils s'excusaient sur la nécessité, qui les avait

[1] Ces quatre espèces de marbres étaient le claudien, le numidien, le carystien et le synnadien; leurs couleurs n'ont pas été assez bien décrites pour pouvoir être parfaitement distinguées. Il paraît cependant que le carystien était un vert de mer, et que le synnadien était blanc, mêlé de taches de pourpre ovales. Voyez Saumaise, *ad Hist. August.*, p. 165.

[2] Hist. Aug., p. 151, 152: Il faisait paraître quelquefois sur l'arène cinq cents couples de gladiateurs, jamais moins de cent cinquante. Il donna une fois au cirque cent chevaux siciliens et autant de la Cappadoce. Les animaux destinés pour le plaisir de la chasse étaient principalement l'ours, le sanglier, le taureau, le cerf, l'élan, l'âne sauvage, etc. Le lion et l'éléphant semblent avoir été réservés pour les empereurs.

[3] Voyez dans l'Hist. Aug., p. 152, la lettre originale, qui montre à la fois le respect d'Alexandre pour l'autorité du sénat, et son estime pour le proconsul que cette compagnie avait désigné.

[1] Le jeune Gordien eut trois ou quatre enfans de chaque concubine; ses productions littéraires, quoique moins nombreuses, ne sont pas à mépriser.

forcés d'accepter le titre impérial, et ils soumettaient leur destin à la décision suprême du sénat[1].

Cette assemblée ne balança pas sur une réponse favorable; et les sentimens ne furent point partagés. La naissance et les nobles alliances des Gordiens les liaient intimement avec les plus illustres maisons de Rome. Leur grande fortune leur avait procuré beaucoup de partisans, et leur mérite un grand nombre d'amis. Leur douce administration faisait entrevoir dans un avenir brillant, non seulement la fin des calamités qui déchiraient l'État, mais encore le rétablissement de la république. La violence militaire, qui d'abord avait forcé les sénateurs à fermer les yeux sur le meurtre du vertueux Alexandre, et à ratifier l'élection d'un barbare paysan[2], ne leur inspirait plus de terreur; elle faisait naître au contraire dans leur âme le noble dessein de réclamer les droits violés de la liberté et de l'humanité. On connaissait la haine implacable de Maximin contre le sénat. Les soumissions les plus respectueuses ne pouvaient le fléchir; l'innocence la plus réservée n'aurait point été à l'abri de ses cruels soupçons. Les sénateurs, déterminés par de pareils motifs et par le soin de leur propre sûreté, résolurent de courir le hasard d'une entreprise dont ils étaient bien sûrs d'être les premières victimes, si elle ne réussissait pas.

Ces considérations, et d'autres peut-être d'une nature plus particulière, avaient d'abord été discutées dans une conférence entre les consuls et les magistrats. Dès qu'ils eurent pris leur résolution, ils convoquèrent tous les sénateurs dans le temple de la Concorde, selon l'ancienne forme du secret[3], instituée pour réveiller leur attention, et pour cacher leurs décrets. « Pères conscrits, dit » le consul Syllanus, les Gordiens, revêtus » tous les deux d'une dignité consulaire, l'un » votre proconsul, l'autre votre lieutenant en » Afrique, viennent d'être déclarés empe» reurs avec le consentement général de cette » province. Rendons des actions de grâces, » continua-t-il courageusement, à la jeunesse » de Thysdrus; rendons des actions de grâces » à nos généreux défenseurs les fidèles habi» tans de Carthage, qui nous délivrent d'un » monstre horrible. Pourquoi m'écoutez-vous » ainsi froidement, hommes timides? Pour» quoi jetez-vous l'un sur l'autre des regards » inquiets? Pourquoi hésitez-vous? Maximin » est l'ennemi de l'État : puisse son inimitié » expirer bientôt avec lui! Puissions-nous re» cueillir long-temps les fruits de la sagesse » et de la fidélité de Gordien le père, de la » valeur et de la constance de Gordien le » fils[1]! »

La noble ardeur du consul ranima l'esprit languissant du sénat. Un décret solennel ratifia l'élection des Gordiens, déclara Maximin, son fils et tous leurs partisans, traîtres à la patrie, et offrit de grandes récompenses à ceux qui auraient le courage ou le bonheur d'en délivrer l'État.

Dans l'absence de l'empereur, un détachement de gardes prétoriennes était resté à Rome pour défendre, ou plutôt pour gouverner la capitale. Le préfet Vitalien avait signalé sa fidélité envers Maximin, par l'ardeur avec laquelle il avait exécuté et même prévenu ses ordres cruels. Sa mort seule pouvait assurer l'autorité chancelante des sénateurs, et mettre leurs personnes à l'abri de tous dangers. Avant que leur décision eût transpiré, un questeur et quelques tribuns furent chargés d'ôter la vie au préfet. Ils remplirent leur commission avec un succès égal à la hardiesse de l'entreprise; et, tenant à leurs mains le poignard ensanglanté, ils coururent dans toutes les rues de la ville, en annonçant au peuple et aux soldats la nouvelle de l'heureuse révolution. L'enthousiasme de la liberté fut secondé par des promesses de récompenses considérables en argent et en terres. On renversa les statues de Maximin;

1 Hérodien, l. VII, p. 243; Hist. Aug., p. 144.

2 « *Quod tamen patres dùm periculosum existimant,* » *inermes armato resistere approbaverunt.* » Aurelius Victor.

3 Les officiers du sénat étaient exclus, et les sénateurs remplissaient alors eux-mêmes les fonctions de greffier, etc. Nous sommes redevables à l'Histoire Augustine, p. 159, de cet exemple curieux de l'ancien usage observé sous la république.

1 Ce discours, digne d'un zélé patriote, paraît avoir été tiré des registres du sénat : il est inséré dans l'Histoire Augustine, p. 156.

et la capitale reconnut avec transport l'autorité des deux empereurs et celle du sénat [1]. Le reste de l'Italie suivit l'exemple de Rome.

Un nouvel esprit animait cette assemblée, subjuguée depuis si long-temps par la licence militaire et par un despotisme farouche. Le sénat se saisit des rênes du gouvernement, et il prit les mesures les plus sages pour venger, les armes à la main, la cause de la liberté. Dans cette foule de sénateurs consulaires qui, par leur mérite et par leurs services, avaient obtenu les faveurs d'Alexandre, il était aisé d'en trouver vingt capables de commander des armées et de conduire une guerre. Ce fut à eux que l'on confia la défense de l'Italie. On leur assigna à chacun différens départemens. Ils avaient ordre de faire de nouvelles levées, de discipliner la jeunesse italienne, et surtout de fortifier les ports et les grands chemins, dans la crainte d'une invasion. On envoya en même temps aux gouverneurs de quelques provinces plusieurs députés, choisis parmi les plus distingués du sénat et de l'ordre équestre, pour les conjurer de voler au secours de la patrie, et de rappeler aux nations les nœuds de leur ancienne amitié avec le peuple romain. Le respect que l'on eut généralement pour ces députés, et l'empressement de l'Italie et des provinces à prendre le parti du sénat, prouvent suffisamment que les sujets de Maximin étaient réduits à ce dernier état d'abattement, dans lequel un peuple a plus à craindre de l'oppression que de la résistance. Le sentiment intime de cette triste vérité inspire un degré de fureur opiniâtre qui caractérise rarement les guerres civiles qui ne sont soutenues que par les artifices de quelques chefs factieux et entreprenans [2].

Mais tandis que l'on embrassait la cause des Gordiens avec tant d'ardeur, les Gordiens eux-mêmes n'étaient plus. La faible cour de Carthage avait pris l'alarme à la nouvelle de la marche rapide de Capellianus, gouverneur de la Mauritanie, qui, suivi d'une petite bande de vétérans et d'une troupe formidable de barbares, fondit sur une province fidèle à son nouveau souverain, mais incapable de le défendre. Le jeune Gordien s'avança au-devant de l'ennemi, à la tête d'un petit nombre de gardes et d'une multitude indisciplinée, élevée dans le luxe et l'oisiveté de Carthage. Sa valeur inutile ne servit qu'à lui procurer une mort glorieuse sur le champ de bataille. Son père, qui n'avait régné que trente-six jours, mit fin à sa vie dès qu'il apprit cette défaite. Carthage sans défense ouvrit ses portes au vainqueur, et se trouva exposée à l'avidité cruelle d'un esclave qui, pour plaire à son maître, était obligé de paraître devant lui avec d'immenses trésors et les mains teintes du sang d'un grand nombre de citoyens [1].

Le sort imprévu des Gordiens remplit Rome d'une juste terreur. Le sénat, convoqué dans le temple de la Concorde, affecta de s'occuper des affaires du jour; il tremblait d'envisager les malheurs dont il était menacé. Le silence et la consternation régnaient dans toute l'assemblée, lorsqu'un sénateur du nom et de la famille de Trajan entreprit de relever le courage de ses concitoyens. Il leur représenta que depuis long-temps il n'était plus en leur pouvoir de temporiser ni d'user de réserve; que Maximin, naturellement implacable et irrité par leurs dernières démarches, s'avançait vers l'Italie, à la tête de toutes les forces de l'empire; que, pour eux, il ne leur restait d'autre alternative que d'aller dans la plaine à la rencontre de l'ennemi public, ou d'attendre tranquillement les tourmens cruels et la mort ignominieuse destinés à des rebelles malheureux. « Nous avons perdu, continua-t-il, deux excellens princes; mais, à » moins que nous ne trahissions notre propre » cause, les espérances de la république n'ont » point péri avec les Gordiens. J'aperçois ici » un grand nombre de sénateurs, dignes par » leurs vertus de monter sur le trône, et ca-

[1] Hérodien, l. VII, p. 211.

[2] Hérodien, l. VII, p. 217; l. VIII, p. 277; Hist. Aug. p. 156-158.

[1] Hérodien, l. VII, p. 254; Hist. Aug., p. 150-160. Au lieu d'un an et six mois pour le règne de Gordien, ce qui est absurde, il faut lire dans Casaubon et Panvinius, un mois et six jours. Voyez Comment., p. 193; Zosime rapporte, l. 1, p. 17, que les deux Gordiens périrent par une tempête, au milieu de leur navigation; étrange ignorance de l'histoire, ou étrange abus des métaphores!

» pables, par leurs qualités éminentes, d'en » soutenir la majesté. Élisons deux empe- » reurs, dont l'un soit chargé de la guerre » contre le tyran, tandis que l'autre restera » dans Rome pour diriger l'administration ci- » vile. Je brave volontiers l'envie, et, sans » craindre de m'exposer au danger d'une » élection, je donne ma voix en faveur de » Maxime et de Balbin. Ratifiez mon choix, » pères conscrits, ou couronnez d'autres ci- » toyens d'un mérite plus éclatant. » L'appréhension générale imposa silence à la jalousie ; et les deux candidats furent universellement reconnus. Toute l'assemblée retentit d'acclamations sincères ; et on entendit de tous côtés : « Victoire et longue vie aux em- » pereurs Maxime et Balbin ! Vous êtes heu- » reux au jugement du sénat. Puisse la répu- » blique être heureuse sous votre administra- » tion[1] ! »

Rome fondait les plus belles espérances sur la vertu et sur la réputation des nouveaux empereurs. Le genre particulier de leurs talens les rendait propres chacun aux différens départemens de la guerre et de la paix. Ils pouvaient être assis sur le même trône, sans qu'il s'élevât entre eux aucune émulation dangereuse. Orateur distingué, poète célèbre, sage magistrat, Balbin avait exercé avec intégrité et avec de justes applaudissemens la juridiction civile dans presque toutes les provinces intérieures de l'empire. Sa naissance était illustre[2], sa fortune considérable ; il avait des manières affables. Un sentiment de dignité corrigeait en lui l'amour du plaisir ; et les charmes d'une vie agréable ne le détournèrent jamais de l'application aux affaires. Maxime avait moins d'aménité dans le caractère. Sorti d'une origine obscure, il s'était élevé, par son habileté et par sa valeur, au premier emploi de l'État et de l'armée. Ses victoires sur le Sarmates et sur les Germains, l'austérité de ses mœurs et l'impartialité de ses jugemens, lorsqu'il fut préfet de la ville, lui concilièrent l'estime du peuple, dont l'aimable Balbin possédait toute l'affection. Ces deux collègues avaient été consuls ; Balbin même avait joui deux fois de cette honorable dignité ; tous les deux avaient été nommés parmi les vingt lieutenans du sénat ; et comme l'un était âgé de soixante ans, l'autre de soixante-quatorze[1], ils étaient parvenus à cette maturité que donnent l'âge et l'expérience.

Lorsque le sénat leur eut conféré les puissances consulaire et tribunitienne, le titre de pères de la patrie et la dignité de grand-pontife, Maxime et Balbin montèrent au Capitole pour rendre des actions de graces aux dieux tutélaires de Rome[2]. La solennité des sacrifices fut troublée par un soulèvement du peuple. La sévérité de Maxime était odieuse à cette multitude ; la douceur, l'humanité de Balbin ne lui en imposaient point assez. Bientôt la foule s'augmente, et les mutins entourent le temple de Jupiter, en frappant l'air de leurs cris. Ils réclament, comme un titre légitime, le droit de ratifier l'élection d'un souverain, et ils demandent, avec une modération apparente, qu'outre les deux empereurs déjà nommés par le sénat, on en choisisse un troisième dans la famille des Gordiens, comme une juste marque de reconnaissance envers ces deux princes, qui avaient sacrifié leur vie pour la république. Maxime et Balbin, à la tête des gardes de la ville et des plus jeunes de l'ordre équestre, entreprennent de se faire jour

[1] Voyez l'Histoire Augustine, p. 166, d'après les registres du sénat. La date est évidemment fausse ; mais il est aisé de réformer cette erreur, en faisant attention que l'on célébrait alors les jeux apollinaires.

[2] Il descendait de Cornelius Balbus, noble Espagnol, et fils adoptif de Théophanes, l'historien grec. Balbus obtint le droit de bourgeoisie, par la faveur de Pompée, et il dut la conservation de ce titre à l'éloquence de Cicéron (Voyez *Orat. pro Corn. Balbo*). L'amitié de César, auquel il rendit en secret d'importans services dans la guerre civile, lui procura les dignités de consul et de pontife, honneurs dont aucun étranger n'avait encore été revêtu. Le neveu de ce Balbus triompha des Garamantes. Voyez le Dictionnaire de Bayle au mot *Balbus* : ce judicieux écrivain distingue plusieurs personnages de ce nom, et il relève avec son exactitude ordinaire les méprises de ceux qui ont traité le même sujet.

[1] Zonare, l. XII, p. 622 ; mais peut-on s'en rapporter à l'autorité d'un Grec si peu instruit de l'histoire du troisième siècle, qu'il crée plusieurs empereurs imaginaires, et qu'il confond entre eux les princes qui ont réellement existé ?

[2] Hérodien, l. VII, p. 257, suppose que le sénat fut d'abord convoqué dans le Capitole, et il le fait parler avec beaucoup d'éloquence. L'Histoire Augustine, p. 116, semble beaucoup plus authentique.

à travers les rebelles : la multitude, armée de pierres et de bâtons, repousse ces princes, et les force de se réfugier dans le Capitole. Il est prudent de céder, lorsque la dispute, quelle que puisse en être l'issue, doit être fatale aux deux partis. Un enfant, âgé seulement de treize ans, petit-fils du vieux Gordien et neveu du plus jeune, fut montré au peuple avec les ornemens et le titre de césar. Cette condescendance apaisa le tumulte ; et les deux empereurs, après avoir été reconnus paisiblement dans Rome, se préparèrent à défendre l'Italie contre l'ennemi public.

Tandis qu'au milieu de la capitale et dans le sein de l'Afrique les révolutions se succédaient les unes aux autres avec une rapidité inconcevable, l'esprit de Maximin était déchiré par les passions les plus violentes. On prétend qu'il reçut, non en homme, mais en bête féroce, la nouvelle de la rébellion des Gordiens et du décret solennel rendu contre sa personne. Trop éloigné du sénat pour lui faire éprouver toute sa rage, il voulait, dans les premiers mouvemens d'une fureur aveugle, souiller ses mains du sang de son fils, de ses amis et de tous ceux qui osaient l'approcher. Il s'applaudissait à peine de la chute précipitée des Gordiens, lorsqu'il apprit que les sénateurs, renonçant à tout espoir de pardon, avaient élu de nouveau deux princes dont il ne pouvait ignorer le mérite. La vengeance était la dernière ressource de Maximin ; et les armes seules pouvaient lui procurer cette unique consolation. Il se trouvait à la tête des meilleures légions romaines, qu'Alexandre avait rassemblées de toutes les parties de l'empire. Trois campagnes heureuses contre les Sarmates et contre les Germains avaient élevé leur réputation, exercé leur discipline et augmenté même leur nombre, en les remplissant d'une foule de jeunes barbares. Maximin avait passé sa vie dans les camps ; et l'histoire ne peut lui refuser la valeur d'un soldat, ni même les talens d'un général expérimenté [1]. Il était à présumer qu'un prince de ce caractère, au lieu de laisser à la rébellion le temps de se fortifier, se transporterait sur-le-champ des rives du Danube aux bords du Tibre, et que son armée victorieuse, pleine de mépris pour le sénat, et impatiente de s'emparer des dépouilles de l'Italie, devait brûler du désir de terminer une conquête facile.

Cependant, autant que nous pouvons en juger par la chronologie obscure de cette période [1], il paraît que Maximin, retardé par les opérations de quelque guerre étrangère, ne marcha que le printemps suivant en Italie. D'après la conduite prudente de ce prince, nous sommes portés à croire que les traits farouches de son caractère ont été exagérés par l'esprit de parti ; que ses passions, quoique impétueuses, se soumettaient à la force de la raison, et que son ame barbare avait quelques étincelles du noble génie de Sylla, qui subjugua les ennemis de Rome avant de songer à venger ses injures particulières [2].

Lorsque les troupes de Maximin, qui s'avançait en bon ordre, arrivèrent au pieds des Alpes Juliennes, elles furent effrayées du silence et de la désolation qui régnaient sur les frontières d'Italie. Elles trouvèrent partout les villages déserts, les villes abandonnées. Les habitans avaient pris la fuite à leur approche, emmenant avec eux leurs troupeaux. Les provisions avaient été renfermées ou détruites, les ponts rompus ; enfin, il n'existait plus rien qui pût servir d'asile à l'ennemi, ou lui procurer des vivres. Tels avaient été les or-

[1] Dans Hérodien, l. VII, p. 249, et dans l'Histoire Auguste, nous avons trois harangues différentes de Maximin à son armée sur la rébellion d'Afrique et de Rome. M. de Tillemont a très-bien observé qu'elles ne s'accordent ni entre elles, ni avec la vérité. Hist. des Empereurs, tome III, p. 799.

[1] L'inexactitude des écrivains de ce siècle nous jette dans un grand embarras. 1° Nous savons que Maxime et Balbin furent tués durant les jeux capitolins. Hérodien, l. VIII, 285. L'autorité de Censorin (*de die natali*, c. 18) nous apprend que ces jeux furent célébrés dans l'année 238 ; mais nous ne connaissons ni le mois ni le jour. 2° Nous ne pouvons douter que Gordien n'ait été élu par le sénat le 27 mai ; mais nous sommes en peine de découvrir si ce fut la même année ou la précédente. Tillemont et Muratori, qui soutiennent les deux opinions opposées, s'appuient d'une foule d'autorités, de conjectures et de probabilités. L'un resserre la suite des faits entre ces deux époques ; l'autre l'étend au-delà, et tous deux paraissent s'écarter également de la raison et de l'histoire. Il est cependant nécessaire de choisir entre eux.

[2] Velleius Paterculus, l. II, c. 24 ; le président de Montesquieu (dans son dialogue entre Eucrate et Sylla) exprime les sentimens du dictateur d'une manière ingénieuse et même sublime.

dres des généraux du sénat, dont le sage projet était de prolonger la guerre, de ruiner l'armée de Maximin par les attaques lentes de la famine, et de consumer sa force dans le siége des principales villes d'Italie, abondamment pourvues d'hommes et de provisions.

Aquilée reçut et soutint le premier choc de l'invasion. Les courans qui tombent dans la mer Adriatique, à l'extrémité du golfe de ce nom, grossis alors par la fonte des neiges[1], opposèrent aux armes de Maximin un obstacle imprévu. Cependant il fit construire un pont avec de grosses futailles artistement liées ensemble, et, dès qu'il se fut transporté de l'autre côté du torrent, il arracha les vignes qui embellissaient les environs d'Aquilée, démolit les faubourgs, et en employa les matériaux à bâtir des tours et des machines pour attaquer la ville de tous côtés. On venait de réparer à la hâte les murailles qui étaient tombées en ruines pendant la tranquillité d'une longue paix; mais le plus ferme rempart d'Aquilée consistait dans le courage des citoyens, qui tous, loin d'être abattus, s'animaient réciproquement à la vue du danger, et tremblaient de tomber entre les mains d'un tyran implacable. Crispin et Ménophile, deux des vingt lieutenans du sénat, et qui s'étaient jetés dans la place avec un petit corps de troupes régulières, soutenaient et dirigeaient la valeur des habitans. Les troupes de Maximin furent repoussées dans plusieurs assauts, et ses machines brûlées par les assiégés. Le généreux enthousiasme des Aquiléens ne leur permettait pas de douter de la victoire; ils combattaient, persuadés que Bélinus, leur divinité tutélaire, prenait en personne la défense de ses adorateurs[1].

L'empereur Maxime, qui s'était avancé jusqu'à Ravenne pour secourir cette importante place, et pour hâter les préparatifs militaires, pesait l'événement de la guerre dans la balance exacte de la raison et de la politique. Il savait trop bien qu'une seule ville ne pouvait résister aux efforts constans d'une grande armée, et il craignait que l'ennemi, fatigué de la résistance opiniâtre des assiégés, n'abandonnât subitement un siége inutile, et ne marchât droit à Rome. Le destin de l'empire et la cause de la liberté auraient été alors remis au hasard d'une bataille; et quelle armée avait-il à opposer aux braves vétérans du Rhin et du Danube? quelques troupes nouvellement levées parmi la jeunesse italienne, remplie d'une noble ardeur, mais énervée par le luxe, et un corps de Germains auxiliaires, sur la fermeté duquel il eût été dangereux de compter dans la chaleur du combat. Au milieu de ces justes alarmes, une conspiration secrète punit les crimes de Maximin, et délivra Rome des calamités qui auraient certainement suivi la victoire d'un barbare furieux.

Jusque alors le peuple d'Aquilée n'avait point éprouvé les horreurs d'une ville assiégée. Des magasins abondamment pourvus, et plusieurs fontaines d'eau douce renfermées dans l'enceinte de la place, assuraient aux habitans des ressources inépuisables. Les soldats de Maximin, au contraire, se trouvaient exposés à la famine et à toutes les rigueurs de la saison. Partout aux environs les campagnes étaient dévastées, les fleuves souillés de sang et remplis de cadavres. Le désespoir et le découragement commençaient à s'emparer des troupes; et, comme toute communication avait été interceptée, elles se persuadèrent que l'empire entier avait em-

[1] Muratori (Ann. d'Italie, tom. II, p. 294) pense que la fonte des neiges indique plutôt le mois de juin ou de juillet que celui de février. L'opinion d'un homme qui passait sa vie entre les Alpes et les Apennins est, sans contredit, d'un grand poids; il faut cependant observer 1° que le long hiver dont Muratori tire avantage ne se trouve que dans la version latine, et que le texte grec d'Hérodien n'en fait pas mention; 2° que les pluies et le soleil auxquels les soldats de Maximin furent tour-à-tour exposés (Hérodien, l. VIII, p. 277) désignent le printemps plutôt que l'été. Ce sont ces différens courans, qui, réunis dans un seul, forment le Timave, dont Virgile nous a donné une description si poétique dans toute l'étendue du mot. Ils roulent leurs eaux à quatre lieues environ à l'est d'Aquilée. (Voyez Cluvier, *Italia antiqua*, tom. 1, p. 189, etc.)

[1] Hérodien, l. VIII, p. 272. La divinité celtique fut supposée être Apollon, et le sénat lui rendit sous ce nom des actions de grâces. On bâtit aussi un temple à Vénus-la-Chauve, pour perpétuer la gloire des femmes d'Aquilée qui, pendant le siége, avaient sacrifié leurs cheveux, et les avaient fait généreusement servir aux machines de guerre.

brassé la cause du sénat, et qu'elles étaient destinées à périr sous les murailles imprenables d'Aquilée.

Le farouche Maximin s'irritait du peu de succès de ses armes. En vain il accusait les soldats de lâcheté : loin de redouter les suites de sa cruauté, déjà l'armée avait conçu contre le tyran une haine invincible, et ne respirait que la vengeance. Enfin un parti de prétoriens, qui tremblaient pour leurs femmes et pour leurs enfans, enfermés près de Rome dans le camp d'Albe, exécutèrent la sentence du sénat. Maximin, abandonné par ses gardes, fut assassiné dans sa tente, avec le jeune César son fils, avec le préfet Anulinus et avec les ministres de sa tyrannie [1]. Leurs têtes, portées sur des piques, apprirent aux habitans d'Aquilée que le siége était fini. Aussitôt ils ouvrirent leurs portes, et les assiégeans affamés trouvèrent dans les marchés de la ville des provisions de toute espèce. Les troupes qui venaient de servir sous les étendards de Maximin jurèrent une fidélité inviolable au sénat, au peuple et à leurs légitimes empereurs Balbin et Maxime.

Tel fut le destin d'un sauvage féroce, privé de tous les sentimens qui distinguent un homme civilisé, et même un être raisonnable. Selon le portrait qui nous en est resté, le corps était parfaitement assorti à l'âme qui l'animait. La taille de Maximin excédait huit pieds; et on rapporte des exemples presque incroyables de sa force et de son appétit extraordinaires [2]. S'il eût vécu dans un siècle moins éclairé, la fable et la poésie auraient pu le représenter comme l'un de ces énormes géans, qui, revêtus d'un pouvoir surnaturel, faisaient perpétuellement la guerre au genre humain.

[1] Hérodien, l. VIII, p. 279; Hist. Aug., p. 146. Eutrope fait régner Maximin trois ans et quelques jours (l. IX, I): nous pouvons croire que le texte de cet auteur n'est pas corrompu, puisque l'original latin est épuré par la version grecque de Pæan.

[2] Huit pieds romains et un tiers. Voyez le traité de Greaves sur le pied romain. Maximin pouvait boire dans un jour une *amphora* (environ vingt-cinq pintes de vin), et manger trente ou quarante livres de viande. Il pouvait traîner une charrette chargée, casser d'un coup de poing la jambe d'un cheval, écraser des pierres dans ses mains, et déraciner de petits arbres. (Voyez sa vie dans l'Hist. Augustine.)

Il est plus aisé de concevoir que de décrire la joie universelle qui éclata dans tout l'empire à la chute du tyran. On assure que la nouvelle de sa mort parvint en trois jours d'Aquilée à Rome. Le retour de Maxime fut un triomphe. Son collègue et le jeune Gordien allèrent au-devant de lui; et les trois princes entrèrent dans la capitale, accompagnés des ambassadeurs de presque toutes les villes d'Italie, comblés des présens magnifiques de la reconnaissance et de la superstition, et salués avec des acclamations sincères par le sénat et par le peuple, qui croyaient voir l'âge d'or succéder à un siècle de fer [1].

La conduite des deux empereurs répondit à l'attente publique. Ces princes rendaient la justice en personne, et la clémence de l'un tempérait la sévérité de l'autre. Les impôts onéreux établis par Maximin sur les legs et sur les héritages furent supprimés, ou du moins modérés; et on vit paraître, de l'avis du sénat, plusieurs lois sages, publiées par les deux monarques, qui s'efforçaient d'élever une constitution civile sur les débris d'une tyrannie militaire. « Quelle récompense pouvons-nous espérer pour avoir délivré Rome d'un monstre? » demandait un jour Maxime, dans un moment de confiance et de liberté? « L'amour du sénat, du peuple et de tout le genre humain, répondit Balbin sans hésiter. » « Hélas! s'écria son collègue plus pénétrant, je redoute la haine des soldats, et les suites funestes de leur ressentiment [2]. » L'événement ne justifia que trop ses appréhensions.

Dans le temps que Maxime se préparait à défendre l'Italie contre l'ennemi commun, Balbin, qui n'avait point quitté la capitale, avait été témoin de plusieurs scènes sanglantes, et s'était trouvé engagé dans des discordes intestines. La défiance et la jalousie régnaient parmi les sénateurs; et, même dans les enceintes sacrées où ils s'assemblaient, ils portaient, ouvertement ou en secret, des armes avec eux. Au milieu de leurs délibé-

[1] Voyez, dans l'Histoire Augustine, la lettre de félicitation écrite aux deux empereurs par le consul Claudius Julianus.

[2] Hist. Aug. p. 171.

rations, deux vétérans du corps des prétoriens, excités par la curiosité, ou par un motif plus sérieux, eurent l'audace d'entrer dans le temple, et pénétrèrent jusqu'à l'autel de la Victoire. Gallicanus, personnage consulaire, Mécénas, ancien préteur, ne purent voir sans indignation cette insolence. Ils jugèrent d'abord que ces soldats étaient deux espions. Aussitôt, tirant leurs poignards, ils les firent tomber morts au pied de l'autel. Ils se présentèrent ensuite à la porte du sénat, et exhortèrent imprudemment la multitude à massacrer les gardes, comme les partisans secrets du tyran. Ceux d'entre eux qui échappèrent à la première fureur du peuple se réfugièrent dans leur camp, où ils repoussèrent les attaques réitérées des citoyens, soutenus par de nombreuses bandes de gladiateurs qui appartenaient aux plus riches de la ville. La guerre civile dura plusieurs jours; et, dans cette confusion universelle, il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre. Lorsque les canaux qui portaient de l'eau dans leur camp eurent été rompus, les prétoriens furent réduits à la dernière extrémité: ils firent, à leur tour, des sorties vigoureuses, brûlèrent beaucoup d'édifices, et massacrèrent un grand nombre d'habitans. L'empereur Balbin essaya, par de vains édits et par quelques trèves, de mettre fin à ces troubles. Mais, dans le moment que l'animosité des factions paraissait éteinte, elle se rallumait avec une nouvelle violence. Les soldats, ennemis du sénat et du peuple, méprisaient un prince qui manquait de courage et de force pour se faire respecter [1].

Après la mort du tyran, son armée formidable avait reconnu, plus par nécessité que par choix, l'autorité de Maxime, qui s'était transporté sans délai au camp devant Aquilée. Dès que ce prince eut reçu des troupes le serment de fidélité, il leur parla avec beaucoup de modération et de douceur. Au lieu de leur faire le moindre reproche sur leur conduite passée, il déplora les affreux désordres des temps, et les assura que le sénat n'oublierait jamais la générosité avec laquelle ils avaient abandonné la cause d'un indigne tyran, et étaient rentrés volontairement dans leur devoir. Les exhortations de Maxime furent appuyées de grandes largesses; et, lorsqu'il eut purifié le camp par un sacrifice solennel d'expiation, il renvoya les légions dans leurs différentes provinces, se flattant que, fidèles désormais et obéissantes, elles conserveraient sans cesse le souvenir de ses bienfaits [1]. Mais rien ne fut capable d'étouffer le ressentiment des fiers prétoriens. Lorsqu'ils accompagnèrent les empereurs dans cette journée mémorable où ces princes entrèrent à Rome au milieu des acclamations universelles, la sombre contenance des gardes annonçait qu'ils se regardaient plutôt comme l'objet du triomphe que comme associés aux honneurs de leurs souverains. Dès qu'ils furent tous assemblés dans leur camp, ceux qui avaient combattu pour Maximin, et ceux qui n'étaient point sortis de la capitale, se communiquèrent leurs sujets de plainte et leurs alarmes. Les empereurs choisis par l'armée avaient subi une mort ignominieuse; des citoyens, que le sénat avait revêtus de la pourpre, étaient assis sur le trône [2]. Les sanglans démêlés qui existaient depuis si long-temps entre les puissances civile et militaire, venaient d'être terminés par une guerre dans laquelle l'autorité civile avait remporté une victoire complète. Il ne restait plus aux soldats que d'adopter de nouvelles maximes, et de se soumettre au sénat; et, malgré la clémence dont se parait cette compagnie politique, ils devaient redouter les funestes effets d'une vengeance lente, colorée du nom de discipline, et justifiée par des prétextes spécieux de bien public. Mais leur destinée était toujours entre leurs mains; et, s'ils avaient assez de courage pour mépriser les vaines menaces d'une république impuissante, ils pouvaient convaincre l'univers que ceux qui sont maîtres des armées disposent de l'autorité de l'État.

Le sénat, en partageant la couronne, semblait n'avoir eu d'autre intention que de donner à l'empire deux chefs capables de le gouverner dans la guerre et dans la paix.

[1] Hérodien, l. VIII, p. 258.

[1] Hérodien, l. VIII, p. 213.

[2] Le sénat avait eu l'imprudence de faire cette observation; elle n'échappa point aux soldats, qui la regardèrent comme une insulte. Hist. Aug., p. 170.

Outre ce motif spécieux, il est probable que cette assemblée fut encore guidée par le désir secret d'affaiblir le despotisme du magistrat suprême. Sa politique lui réussit; mais elle lui devint fatale, et entraîna la perte des souverains. Bientôt la jalousie du pouvoir fut irritée par la différence de caractère. Maxime méprisait Balbin, comme un noble livré aux plaisirs; et celui-ci dédaignait son collègue comme un soldat obscur. Cependant jusque là leur mésintelligence était plutôt soupçonnée qu'aperçue [1]. Leurs dispositions réciproques les empêchèrent d'agir avec vigueur contre les prétoriens, leurs ennemis communs. Un jour que toute la ville assistait aux jeux capitolins, les empereurs étaient restés presque seuls dans leur palais, où ils occupaient déjà des appartemens très-éloignés l'un de l'autre. Tout-à-coup ils prennent l'alarme à l'approche d'une troupe d'assassins furieux: chacun, ignorant la situation ou les desseins de son collègue, tremble de donner ou de recevoir des secours; et ils perdent ainsi des momens précieux en frivoles débats et en récriminations inutiles. L'arrivée des gardes met fin à ces vaines disputes : ils se saisissent des empereurs du sénat, nom qu'ils leur donnaient par dérision. Ils les dépouillent de leurs manteaux de pourpre, et les traînent en triomphe dans les rues de Rome, avec le projet de leur faire subir une mort lente et cruelle. La crainte que les fidèles Germains de la garde impériale ne vinssent les arracher de leurs mains abrégea les tourmens de ces malheureux princes, dont les corps percés de mille coups furent exposés aux insultes ou à la compassion de la populace [2].

Dans l'espace de peu de mois, l'épée avait tranché les jours de six princes. Gordien, déjà revêtu du titre de césar, parut aux prétoriens le seul propre à remplir le trône vacant [3]. Ils l'emmenèrent au camp, et le saluèrent unanimement auguste et empereur. Son nom était cher au sénat et au peuple : sa tendre jeunesse promettait à la licence des troupes une longue impunité. Enfin le consentement de Rome et des provinces épargnait à la république, quoique aux dépens de sa dignité et de sa liberté, les horreurs d'une nouvelle guerre civile dans le centre de la capitale [1].

Comme le troisième Gordien mourut à l'âge de dix-neuf ans, l'histoire de sa vie, si elle nous était parvenue avec plus d'exactitude, ne renfermerait guère que les détails de son éducation et de la conduite des ministres qui trompèrent ou guidèrent tour à tour la simplicité d'un jeune prince sans expérience. Immédiatement après son élévation il tomba entre les mains des eunuques de sa mère, ces vils instrumens du luxe asiatique, et qui, depuis la mort d'Élagabale, infestaient le palais des empereurs romains. Ces malheureux, par leurs intrigues secrètes, tirèrent un voile impénétrable entre un prince innocent et des sujets opprimés. Les vertueuses dispositions de Gordien furent trompées, et à son insu les premières dignités de l'État étaient tous les jours vendues publiquement aux plus indignes citoyens. Nous ne savons pas comment l'empereur fut assez heureux pour s'affranchir de cette ignominieuse servitude, et pour placer sa confiance dans un ministre dont les sages conseils n'eurent pour objet que la gloire du souverain et le bonheur du peuple. On serait porté à croire que l'amour et les lettres valurent à Misithée la faveur de Gordien. Ce jeune prince, après avoir épousé la fille de son maître de rhétorique, éleva son beau-père aux premiers emplois de l'État. Il existe encore deux lettres admirables qu'ils s'écrivirent. Le ministre, avec cette noble fermeté que donne la vertu, félicite Gordien

[1] « *Discordiæ tacitæ, et quæ intelligerentur potiùs » quàm viderentur.* » Hist. Augustine, p. 170. Cette expression heureuse est probablement prise de quelque meilleur écrivain.

[2] Hérodien, l. VIII, p. 287, 288.

[3] « *Quia non alius erat in præsenti.* » Hist. Aug.

[1] Quinte-Curce (l. x, c. 9) félicite l'empereur du jour de ce qu'il a, par son heureux avénement, dissipé tant de troubles, fermé tant de plaies, et mis fin aux discordes qui déchiraient l'État. Après avoir pesé très-attentivement tous les mots de ce passage, je ne vois point dans toute l'histoire romaine d'époque à laquelle il puisse mieux convenir qu'à l'élévation de Gordien. En ce cas, il serait possible de déterminer le temps où Quinte-Curce a écrit. Ceux qui le placent sous les premiers césars raisonnent d'après la pureté et l'élégance de son style; mais ils ne peuvent expliquer le silence de Quintilien, qui nous a donné une liste très-exacte des historiens romains, sans faire mention de l'auteur de la vie d'Alexandre.

de ce qu'il s'est arraché à la tyrannie des eunuques, et plus encore de ce qu'il sent le prix de cet heureux affranchissement[1]. L'empereur reconnaît, avec une aimable confusion, les erreurs de sa conduite passée; et il peint avec des couleurs bien naturelles le malheur d'un monarque entouré d'une foule de vils courtisans, qui s'efforcent perpétuellement de lui dérober la vérité[2].

Misithée avait passé sa vie dans le commerce des muses, et la profession des armes lui était entièrement inconnue. Cependant ce grand homme avait un génie si universel, que, lorsqu'il fut nommé préfet du prétoire, il remplit les devoirs militaires de sa place avec autant de vigueur que d'habileté. Les Perses avaient pénétré dans la Mésopotamie, et menaçaient Antioche. Le jeune empereur, à la persuasion de son beau-père, quitta le luxe de Rome, et marcha en Orient, après avoir ouvert le temple de Janus, cérémonie autrefois si célèbre, et la dernière alors dont l'histoire fasse mention. Dès que les Perses apprirent qu'il s'approchait à la tête d'une grande armée, ils évacuèrent les villes qu'ils avaient déjà prises, et se retirèrent de l'Euphrate vers le Tigre. Gordien eut le plaisir d'annoncer au sénat les premiers succès de ses armes, qu'il attribuait, avec une modestie et une reconnaissance bien recommandables, à la sagesse de son préfet. Pendant toute cette expédition, Misithée veilla toujours à la sûreté et à la discipline de l'armée. Il prévenait les murmures dangereux des troupes en maintenant l'abondance dans le camp, en établissant dans toutes les villes frontières de vastes magasins remplis de toutes sortes de provisions[3].

[1] Hist. Aug., p. 161. D'après quelques particularités contenues dans ces deux lettres, j'imagine que les eunuques ne furent pas chassés du palais sans violence, et que le jeune Gordien se contenta d'approuver leur disgrâce sans y consentir.

[2] « *Duxit uxorem filiam Misithei, quem causa eloquentiæ dignum parenteld sud putavit, et præfectum statim fecit; post quod non puerile jam et contemptibile videbatur imperium.* »

[3] Hist. Aug., p. 162; Aurel. Victor; Porphyre, *in Vit. Plotin. ap. Fabricium, Biblioth. Græca*, l. IV, c. 36. Le philosophe Plotin accompagna l'armée, animé du désir de s'instruire et de pénétrer dans l'Inde.

La prospérité de Gordien périt avec son ministre, qui mourut d'une dysenterie. On eut de violens soupçons qu'il avait été empoisonné. Philippe, qui fut ensuite nommé préfet du prétoire, était Arabe de naissance: ainsi il avait exercé le métier de brigand dans les premières années de sa jeunesse. Son élévation suppose de l'audace et des talens. L'audace lui inspira le projet ambitieux de monter sur le trône; et il fit usage de ses talens pour perdre un maître trop indulgent. Il fit naître d'abord la disette dans le camp en interceptant tous les convois. Les soldats irrités attribuèrent cette calamité à la jeunesse et à l'incapacité du prince. Le défaut de matériaux nous empêche de décrire les complots secrets et la rébellion ouverte qui précipitèrent du trône l'infortuné Gordien. On éleva un monument à sa mémoire dans l'endroit[1] où il avait été tué, près du confluent de l'Euphrate et de la petite rivière d'Aboras[2]. L'heureux Philippe, appelé à l'empire par les soldats, trouva le sénat et les habitans des provinces disposés à confirmer son élection[3].

Nous ne pouvons nous empêcher de mettre sous les yeux du lecteur une description ingénieuse qu'un célèbre écrivain de nos jours a tracée du gouvernement militaire de l'empire romain, et dans laquelle ce grand peintre s'est peut-être trop livré à son imagination. « Ce que l'on appelait l'empire romain dans ce siècle-là était une espèce de » république irrégulière telle à peu près que » l'aristocratie[4] d'Alger[5], où la milice, qui a

[1] A six lieues environ de la petite ville de Circesium, sur la frontière des deux empires.

[2] L'inscription, qui contenait un jeu de mots fort singulier, fut effacée par ordre de Licinius, qui se disait parent de Philippe (Hist. Aug., p. 165); mais le monument que l'on avait élevé subsistait encore du temps de Julien. (Voyez Ammien Marcellin, XXIII, 5.)

[3] Aurel. Victor; Eutrope, IX, 2; Oroze, VII, 20; Ammien Marcellin, XXIII, 5; Zosime, l. 1, p. 19. Philippe était né à Bostra, et il avait alors environ quarante ans.

[4] Le terme *aristocratie* peut-il être appliqué avec quelque justesse au gouvernement d'Alger? Tout gouvernement militaire flotte entre deux extrêmes: une monarchie absolue et une farouche démocratie.

[5] La république militaire des Mamelucks, en Egypte, aurait donné à M. de Montesquieu un parallèle plus noble et plus juste. (Voyez Considérations sur la Grandeur et la Décadence des Romains, c. 16.)

» la puissance souveraine, fait et défait un
» magistrat qu'on appelle dey; et peut-être
» est-ce une règle assez générale, que le gou-
» vernement militaire est, à certains égards,
» plutôt républicain que monarchique. Que
» l'on ne dise pas que les soldats ne prenaient
» de part au gouvernement que par leur déso-
» béissance ou par leur révolte : les harangues
» que les empereurs leur faisaient ne furent-
» elles pas, à la fin, du genre de celles que les
» consuls et les tribuns avaient faites autrefois
» au peuple? Et quoique les armées n'eussent
» pas un lieu particulier pour s'assembler,
» qu'elles ne se conduisissent pas par de cer-
» taines formes, qu'elles ne fussent pas ordi-
» nairement de sang-froid, délibérant peu et
» agissant beaucoup, ne disposaient-elles pas
» en souveraines de la fortune publique? Et
» qu'était-ce qu'un empereur, que le ministre
» d'un gouvernement violent, élu pour l'utilité
» particulière des soldats?

» Quand l'armée associa à l'empire Philip-
» pe, qui était préfet du prétoire du troisième
» Gordien, celui-ci demanda qu'on lui laissât
» le commandement, et il ne put l'obtenir:
» il harangua l'armée pour que la puissance
» fût égale entre eux, et il ne l'obtint pas non
» plus : il supplia qu'on lui laissât le titre de
» césar, et on le lui refusa : il demanda d'être
» préfet du prétoire, et on rejeta ses prières :
» enfin il parla pour sa vie. L'armée, dans
» ses divers jugemens, exerçait la magistra-
» ture suprême. »

Selon l'historien dont la narration douteuse a servi de guide au président de Montesquieu, Philippe qui, pendant toute la révolution, avait gardé le silence, désirait d'abord épargner la vie de son bienfaiteur. Bientôt, refléchissant que l'innocence de ce jeune prince pouvait exciter une compassion dangereuse, il ordonna, sans égards pour ses cris et ses supplications, qu'il fût saisi, dépouillé et conduit aussitôt à la mort. La cruelle sentence fut exécutée sans délai [1].

A son retour de l'Orient, Philippe, dans la vue d'effacer le souvenir de ses crimes et de se concilier l'affection du peuple, solennisa dans la capitale les jeux séculaires avec une pompe et une magnificence éclatantes. Depuis Auguste, qui les avait institués, ou plutôt fait renaitre [1], ils avaient été célébrés sous les règnes de Claude, de Domitien et de Sévère. Ils furent alors renouvelés pour la cinquième fois, et terminèrent une période complète de mille ans, qui remontait à la fondation de la ville de Rome.

Tout ce qui caractérisait les jeux séculaires contribuait merveilleusement à inspirer aux esprits superstitieux une vénération profonde. Le long intervalle que l'on observait entre eux [2] excédait la durée de la vie humaine; et, comme aucun spectateur ne les avait jamais vus, aucun ne pouvait se flatter d'y assister une seconde fois. On offrait, durant trois nuits, sur les rives du Tibre, des sacrifices mystérieux; et l'on exécutait dans le Champ-de-Mars des danses et des concerts à la lueur d'une multitude innombrable de lampes et de flambeaux. Les esclaves et les étrangers étaient exclus des cérémonies particulières de la république. Vingt-sept jeunes gens, et autant de vierges, tous de famille noble et qui n'avaient pas perdu ceux dont ils tenaient le jour, se réunissaient en chœur, et chantaient des hymnes sacrés. Après avoir imploré les dieux propices en faveur de la génération présente, après les avoir conjurés de veiller sur les tendres reje-

[1] L'Hist. Augustine (p. 163, 164) ne peut ici se concilier avec elle-même, ni avec la vraisemblance. Comment Philippe pouvait-il condamner son prédécesseur, et cependant consacrer sa mémoire ? Comment pouvait-il faire exécuter publiquement le jeune Gordien, et cependant protester au sénat dans ses lettres qu'il n'était point coupable de sa mort ? Philippe, quoique usurpateur ambitieux, ne fut point un tyran insensé. D'ailleurs Tillemont et Muratori ont découvert des difficultés chronologiques dans cette prétendue association de Philippe à l'empire.

[1] Il serait difficile de fixer l'époque où ces jeux furent célébrés pour la dernière fois. Lorsque Boniface VIII institua les jubilés, et voulut que, comme les jeux séculaires, ils se célébrassent tous les cent ans, ce pape prétendit qu'il faisait seulement renaître une ancienne institution. (Voyez M. le Chais, Lettres sur les Jubilés.)

[2] Cet intervalle était de cent ans ou de cent dix ans ; Varron et Tite-Live ont adopté la première de ces opinions; mais la dernière est consacrée par l'autorité infaillible des sibylles. (Censorin, *de Die nat.*, c. 17.) Cependant les empereurs Claude et Philippe ne se conformèrent pas aux ordres de l'oracle.

tons qui faisaient déjà l'espoir de la république, ils leur rappelaient la foi des anciens oracles, et les suppliaient de maintenir à jamais la vertu, la félicité et l'empire du peuple romain[1]. La magnificence des spectacles donnés par Philippe éblouissait les esprits religieux : le petit nombre de ceux qui réfléchissaient méditait l'histoire de Rome, et jetait en tremblant des regards inquiets sur le destin futur de l'empire.

Dix siècles s'étaient déjà écoulés depuis que Romulus avait rassemblé, sur quelques collines près du Tibre, une petite bande de pasteurs et de brigands[2]. Durant les quatre premiers siècles, les Romains, endurcis à l'école de la pauvreté, avaient acquis les vertus de la guerre et du gouvernement. Le développement de ces vertus leur avait procuré, avec le secours de la fortune, dans le cours des trois siècles suivans, un empire absolu sur d'immenses contrées en Europe, en Asie et en Afrique. Pendant les trois cents dernières années, sous le voile d'une prospérité apparente, la décadence attaqua les principes de la constitution. Les trente-cinq tribus du peuple romain, composées de guerriers, de magistrats et de législateurs, avaient entièrement disparu dans la masse commune du genre humain. Elles étaient confondues avec des millions d'esclaves habitans des provinces, et qui avaient reçu le nom de Romain, sans adopter le génie de cette nation si célèbre. Les sentimens de liberté ne se trouvaient plus que dans des troupes mercenaires, levées parmi les sujets et les barbares des frontières, qui souvent abusaient de leur indépendance. Un Syrien, un Goth, un Arabe, accoururent à leur voix tumultueuse, montèrent sur le trône de Rome, et exercèrent un pouvoir despotique sur les conquêtes et sur la patrie des Scipions.

Les domaines de l'empire s'étendaient toujours depuis le Tigre jusqu'à l'Océan occidental, et depuis le mont Atlas jusqu'aux rives du Rhin et du Danube. Le vulgaire aveugle comparait la puissance de Philippe à celle d'Adrien ou d'Auguste. La forme était encore la même; mais le principe vivifiant n'existait plus : tout annonçait un dépérissement universel. Une longue suite d'oppressions avait épuisé et découragé l'industrie du peuple. La discipline militaire, qui seule, après l'extinction de toute autre vertu, aurait été capable de soutenir l'État, était corrompue par l'ambition ou relâchée par la faiblesse des empereurs. La force des frontières, qui avait toujours consisté dans les armes plutôt que dans les fortifications, s'écroulait insensiblement; enfin les provinces sans défense étaient exposées aux ravages, et allaient bientôt devenir la proie des barbares, qui ne tardèrent pas à s'apercevoir de la décadence de la grandeur romaine.

CHAPITRE VIII.

De l'état de la Perse après le rétablissement de cette monarchie par Artaxerxès.

Toutes les fois que Tacite abandonne son sujet pour faire paraître sur la scène les Germains ou les Parthes, il semble que la plume de ce grand écrivain, lasse de présenter au lecteur un tableau uniforme de crimes et de misères, se soulage à peindre des mœurs moins odieuses. Durant les premiers siècles qui suivirent la destruction de la république, Rome n'eut à redouter que les tyrans et les soldats, ennemis cruels qui déchiraient son sein. Les nations voisines respectaient sa puissance, et, depuis le règne d'Auguste jusqu'au temps d'Alexandre Sévère, la prospérité de l'empire ne ressentit que bien faiblement le contre-coup des révolutions qui pouvaient arriver au-delà du Rhin et de l'Euphrate. Mais lorsque l'anarchie eut confondu tous les ordres de l'État, lorsque la puissance militaire eut anéanti l'autorité du prince, les lois du sénat, et même la discipline des camps, les barbares de l'Orient et du Nord, qui avaient si long-temps menacé les frontières, attaquèrent ouvertement les provinces d'une monarchie qui s'écroulait. Leurs incursions, d'abord incommodes, devinrent bientôt des

[1] Pour se former une idée juste des jeux séculaires, il faut consulter le poëme d'Horace, et la description de Zosime, l. II, p. 167, etc.

[2] Selon le calcul reçu de Varron, Rome fut fondée 754 ans avant Jésus-Christ. Mais la chronologie de ces temps reculés est si incertaine, que sir Isaacc Newton place le même événement dans l'année 627 avant Jésus-Christ.

invasions formidables : enfin, après une longue suite de calamités réciproques, les conquérans s'établirent dans le centre de l'empire. Pour développer avec plus d'étendue la chaîne de ces grands événemens, nous commencerons par nous former une idée du caractère, des forces et des projets de ces nations, qui vengèrent la cause d'Annibal et de Mithridate.

Dans les premiers siècles dont l'histoire fasse mention, tandis que les forêts qui couvraient le sein de l'Europe servaient d'asile à quelques hordes de sauvages errans, l'Asie comptait un grand nombre de villes florissantes ; déjà elle avait vu se former de vastes empires, où régnaient le luxe, les arts et le despotisme. Les Assyriens donnèrent des lois à l'Orient[1], jusqu'à ce que le sceptre de Ninus et de Sémiramis s'échappât des mains de leurs indignes successeurs. Les Mèdes et les Babyloniens se partagèrent leurs états, et furent eux-mêmes engloutis dans la monarchie des Perses, qui se répandirent au-delà des limites de l'Asie. Un descendant de Cyrus, suivi, dit-on, de deux millions *d'hommes*, Xercès, fondit sur la Grèce. Trente mille *soldats*, sous le commandement d'Alexandre, fils de Philippe, à qui les Grecs avaient remis le soin de leur vengeance et de leur gloire, suffirent pour subjuguer la Perse. Les Séleucides s'emparèrent des conquêtes des Macédoniens en Orient. Le règne de ces princes dura peu. Environ dans le temps qu'un traité ignominieux avec Rome les forçait de céder le pays situé en deçà du mont Taurus, ils furent chassés des provinces de la haute Asie par les Parthes, peuplade obscure venue originairement de la Scythie. Ces nouveaux conquérans avaient formé un empire qui s'étendait de l'Inde aux frontières de la Syrie. Leur puissance formidable fut renversée par Ardshir ou Artaxerxès, fondateur d'une nouvelle dynastie, qui, sous le nom des Sassanides, gouverna la Perse jusqu'à l'invasion des Arabes. Cette grande révolution, dont les Romains éprouvèrent bientôt la fatale influence, arriva la quatrième année du règne d'Alexandre Sévère, deux cent vingt-six ans après la naissance de Jésus-Christ[1].

Artaxerxès avait acquis une grande réputation dans les armes. Il paraît que ses services ne furent payés que d'ingratitude, récompense ordinaire d'un mérite supérieur, et que, banni d'abord de la cour d'Artaban, dernier roi des Parthes, il fut ensuite forcé de lever l'étendard de la révolte. Son origine est à peine connue. L'obscurité de sa naissance donna lieu également à la malignité de ses ennemis et à la flatterie de ses partisans.

Les uns prétendent qu'il était le fruit illégitime du commerce d'un soldat[2] avec la femme d'un tanneur. Selon le rapport des autres, il descendait des anciens rois de Perse, quoique le temps et la fortune eussent insensiblement réduit ses ancêtres au rang de simples citoyens[3]. Artaxerxès s'empressa d'adopter cette dernière opinion. Comme héritier de la monarchie, il résolut de faire valoir les droits qui l'appelaient au trône ; et, rempli d'une noble ardeur, il forma le projet de délivrer les Perses de l'oppression sous laquelle ils gémissaient depuis plus de cinq siècles. Les Parthes furent vaincus ; trois grandes batailles décidèrent de leur sort. Dans la dernière, le roi Artaban perdit la vie, et le courage de la nation fut pour jamais anéanti[4].

[1] Un ancien chronologiste, cité par Vel. Paterculus (l. 1, c. 6), remarque que les Assyriens, les Mèdes, les Perses et les Macédoniens régnèrent en Asie mille neuf cent quatre-vingt-quinze ans, depuis l'avénement de Ninus jusqu'à la défaite d'Antiochus par les Romains. Comme le dernier de ces deux événemens arriva cent quatre-vingt-neuf ans avant Jésus-Christ, le premier peut être placé deux mille cent quatre-vingt-quatre ans avant la même époque. Les observations astronomiques, trouvées à Babylone par Alexandre, remontaient cinquante ans plus haut.

[1] Dans la cinq cent trente-huitième année de l'ère de Séleucus. (Voyez Agathias, l. II, p. 63.) Ce grand événement (tel est le peu d'exactitude des Orientaux) est avancé par Eutychius jusque dans la dixième année du règne de Commode, et reculé par Moyse de Chorène jusque sous l'empereur Philippe. Ammien Marcellin a puisé dans de bonnes sources pour l'histoire de l'Asie ; mais il copie ses matériaux si servilement, qu'il représente les Arsacides comme encore assis sur le trône des Perses dans le milieu du quatrième siècle.

[2] Le nom du tanneur était Babec, celui du soldat Sassan : d'où Artaxerxès fut surnommé Babegan, et tous les descendans de ce prince ont été appelés *Sassanides*.

[3] D'Herbelot, Bibliothèque orientale au mot *Ardshir*.

[4] Dion Cassius, l. LXXX ; Hérodien, l. VI, p. 207 ; Abulpharage Dynast., p. 80.

Après une victoire si décisive, Artaxerxès fit reconnaître solennellement son autorité dans une assemblée tenue à Balch, ville du Chorasan. Il ne voyait déjà plus d'ennemis capables de lui résister. Deux jeunes princes de la maison des Arsacides restèrent confondus parmi les satrapes obscurs et humiliés. Un troisième, plus animé par le sentiment de son ancienne grandeur que par celui d'une nécessité présente, voulut se réfugier, avec une suite nombreuse, à la cour du roi d'Arménie, lié par le sang à l'infortuné Arsacès. Cette troupe de fuyards fut surprise et arrêtée par la vigilance des Perses. Ainsi le vainqueur[1], devenu maître d'une puissante monarchie, ceignit fièrement le diadème, et prit, à l'exemple de son prédécesseur, le surnom de roi des rois. Loin de se laisser éblouir par l'éclat du trône, le nouveau monarque s'occupa des moyens de justifier le choix de sa nation. Tous les titres pompeux qu'il avait rassemblés sur sa tête ne servirent qu'à lui inspirer la noble ambition de rétablir la religion et l'empire de Cyrus, et de rendre à sa patrie son ancienne splendeur.

Durant le long esclavage de la Perse sous le joug des Macédoniens et des Parthes, les nations de l'Europe et de l'Asie avaient réciproquement adopté et corrompu les idées que la superstition avait créées dans ces deux parties du monde. A la vérité, les Arsacides embrassèrent la religion des mages; mais ils en altérèrent la pureté par un mélange d'idolâtrie étrangère. Quoique sous leur règne on révérât dans tout l'Orient la mémoire de Zoroastre, l'ancien prophète et le premier philosophe des Perses[2], l'explication du Zenda-Vesta, rempli d'expressions inintelligibles et mystérieuses[3], devenait une source perpétuelle de discussions. On vit s'élever soixante-dix sectes différentes, toutes également en butte aux traits satiriques des infidèles, qui rejetaient la mission et les miracles du prophète. Plein de respect pour le culte de ses ancêtres, Artaxerxès entreprit d'abattre l'idolâtrie, de réunir les schismes, de confondre l'incrédulité, et de soumettre les dogmes à la décision infaillible d'un conseil général. Dans cette vue, il convoqua les mages de toutes les parties de ses domaines. Ces prêtres, qui avaient langui si long-temps dans le mépris et dans l'obscurité, obéirent avec transport. A la voix du souverain, ils accoururent au nombre de quatre-vingt mille environ. Une assemblée si tumultueuse ne pouvait être guidée par la raison, ni même par l'enthousiasme : aussi fut-elle successivement réduite à quarante mille, à quatre mille, à quatre cents, à quarante et enfin à sept mages, les plus renommés pour leur piété et pour l'étendue de leurs connaissances.

Un d'entre eux, Erdaviraph, jeune, mais revêtu du caractère sacré de pontife, reçut des mains de ses frères trois coupes remplies d'un vin soporifique. Il les but, et tomba tout-à-coup dans un profond sommeil. A son réveil il fit part à la multitude crédule et au monarque de son voyage au ciel, et des conférences particulières qu'il avait eues avec la divinité. Ce témoignage surnaturel détruisit tous les doutes; les articles de la foi de Zoroastre furent fixés avec précision et d'une manière irrévocable[1]. Essayons de tracer une légère esquisse du culte des Perses; elle servira non-seulement à développer leur caractère, mais encore à répandre un nouveau jour sur les événemens importans de la guerre et de la paix, qui se sont passés entre cette nation et le peuple romain[2].

[1] Voyez Moyse de Chorène, l. II, c. 65-71.

[2] Hyde et Prideaux, composant d'après les légendes persanes et leurs propres conjectures une histoire très-agréable, prétendent que Zoroastre fut contemporain de Darius Hystaspes. Mais les écrivains grecs, qui vivaient presque dans le même siècle, s'accordent à placer l'ère de Zoroastre quelques centaines d'années ou même mille ans plus haut. Cette observation n'a pas échappé à M. Moyle, qui, à l'aide d'une critique judicieuse, a soutenu, contre le docteur Prideaux, son oncle, l'antiquité du prophète persan. (Voyez son ouvrage, vol. II.)

[3] Cet ancien idiome était appelé le *Zend*. Le langage du commentaire, *le pehlvi*, quoique beaucoup plus moderne, a cessé depuis plusieurs siècles d'être une langue vivante. Ce seul fait, s'il est authentique, garantit suffisamment l'antiquité des ouvrages apportés en Europe par M. Anquetil, et que ce savant a traduits en français.

[1] Hyde, *de Religione veterum Persarum*, c. 21.

[2] J'ai principalement tiré cette description du Zenda-Vesta de M. Anquetil, et du Sadder, qui se trouve joint au traité du docteur Hyde. Cependant, il faut l'avouer, l'obscurité étudiée d'un prophète, le style figuré des Orientaux, et l'altération qu'a pu souffrir le texte dans une

Le grand article de la religion de Zoroastre, l'article qui sert de base à tout le système, est la fameuse doctrine des deux principes : effort hardi et téméraire de la philosophie orientale, pour concilier l'existence du mal moral et physique avec les attributs d'un créateur bienfaisant qui gouverne le monde. L'origine de toutes choses, le premier être, dans lequel ou par lequel l'univers existe, est appelé chez les Perses le *temps sans bornes*. Cependant, il faut l'avouer, cette substance infinie semble plutôt un être métaphysique, une abstraction de l'esprit, qu'un objet réel, animé par le sentiment intime de sa propre existence et doué de perfections morales. Par l'opération aveugle ou par la volonté intelligente de ce temps infini, qui ne ressemble que trop au chaos des Grecs, Ormusd et Ahriman sont engendrés de toute éternité : principes secondaires, mais les seuls actifs de l'univers, possédant tous les deux le pouvoir de créer, et chacun forcé, par sa nature invariable, à exercer ce pouvoir selon des vues différentes. Le principe du bien est éternellement absorbé dans la lumière; le principe du mal, éternellement enseveli dans les ténèbres. Ormusd tira l'homme du néant, le forma capable de vertu, et remplit son superbe séjour d'une foule de matériaux sur lesquels devait s'élever l'édifice de son bonheur. Les soins vigilans de ce sage génie ramènent l'ordre constant des saisons, font mouvoir les planètes dans leurs orbites, et entretiennent l'harmonie des élémens. Mais, hélas! ses ouvrages sont exposés aux fureurs d'un rival impitoyable. Il y a long-temps que le cruel Ahriman a percé l'*œuf* d'Ormusd, ou, pour nous servir d'une expression plus simple, a violé l'harmonie de ses ouvrages. Depuis cette fatale irruption, tout est bouleversé; les particules les plus déliées du bien et du mal sont intimement mêlées entre elles, et fermentent perpétuellement. Auprès des plantes les plus salubres croissent de funestes poisons. Les déluges, les embrasemens, les tremblemens de terre attestent les combats de la nature; et l'homme est sans cesse le jouet du crime et du malheur : *ce petit monde* éprouve aussi de terribles convulsions.

traduction française ou latine, nous ont peut-être induits en erreur, et nous ont fait adopter de faux principes dans cet abrégé de la théologie des Perses.

Que les mortels se traînent en esclaves à la suite du barbare Ahriman, le fidèle Persan seul adore son ami, son protecteur, le grand Ormusd. Il combat sous sa bannière éclatante; il marche auprès de lui, dans la ferme conviction qu'au dernier jour il partagera la gloire de son triomphe. A cette époque décisive, la sagesse lumineuse de la souveraine bonté rendra la puissance d'Ormusd supérieure à la méchanceté de son rival. Désarmés et soumis, Ahriman et ceux qu'il enchaîne à son char seront précipités dans les ténèbres, et la vertu maintiendra à jamais la paix et l'harmonie de l'univers[1].

La théologie de Zoroastre parut toujours obscure aux étrangers, et même au plus grand nombre de ses disciples. Cependant les observateurs les moins pénétrans ont été frappés de la simplicité vraiment philosophique qui caractérise la religion des Perses. « Ce » peuple, dit Hérodote[2], rejette l'usage des » temples, des autels et des statues. Il mé» prise tous ces dieux faits à l'image de » l'homme, et il se rit des folles idées que » les autres nations de la terre se sont for» mées de la divinité. C'est sur la cime des » plus hautes montagnes que les Perses of» frent des sacrifices. Leur culte consiste » principalement dans des prières et dans » des hymnes sacrés. L'objet qu'ils invoquent » est cet être suprême dont l'immensité » remplit la vaste étendue des cieux. » On reconnaît dans l'historien grec le véritable esprit du polythéisme, lorsqu'il reproche en même temps aux disciples de Zoroastre d'adorer la terre, l'eau, le feu, les vents, le soleil et la lune. Mais de tout temps les Perses ont entrepris de se justifier, en expli-

[1] Aujourd'hui les Parsis (et en quelque façon le Sadder) érigent Ormusd en cause première et toute puissante, tandis qu'ils abaissent Ahriman, et le représentent comme un esprit inférieur, mais rebelle. Leur désir de plaire aux mahométans a peut-être contribué à épurer leur système théologique.

[2] Hérodote, l. I, c. 131. Mais le docteur Prideaux pense avec raison que l'usage des temples fut permis par la suite dans la religion des mages.

quant les motifs d'une conduite un peu équivoque : s'ils révéraient les élémens, et surtout le feu, la lumière et le soleil, en leur langue Mithra, c'est qu'ils les regardaient comme les symboles les plus purs, les productions les plus nobles, et les agens les plus actifs de la nature et de la puissance divine[1].

Pour faire une impression profonde et durable sur l'esprit humain, toute religion doit exercer notre obéissance, en nous prescrivant des pratiques de dévotion dont il nous soit impossible d'assigner le motif. Elle doit encore gagner notre estime, en inculquant dans notre âme des devoirs de morale analogues aux mouvemens de notre propre cœur. Zoroastre avait principalement employé le premier de ces moyens, et sa religion renfermait une portion suffisante du second. Dès que le fidèle Persan avait atteint l'âge de puberté, on lui donnait une ceinture mystérieuse, gage de la protection divine; et depuis ce moment toutes les actions de sa vie, les plus nécessaires comme les plus indifférentes, étaient également sanctifiées par des prières et par des génuflexions. Aucune circonstance particulière ne devait le dispenser de ces cérémonies ; la plus légère omission l'aurait rendu aussi coupable que s'il eût manqué à la justice, à la compassion, à la libéralité, et à tous les devoirs de la morale. D'un autre côté, ces devoirs essentiels étaient indispensablement prescrits au disciple de Zoroastre qui voulait échapper aux persécutions d'Ahriman, et qui aspirait à vivre avec Ormusd dans une éternité bienheureuse, où le degré de félicité est exactement proportionné au degré de piété et de vertu dont on a donné l'exemple sur la terre[2].

Zoroastre ne s'exprime pas toujours en prophète, quelquefois il prend le ton de législateur. C'est alors qu'il paraît s'occuper du bonheur des peuples, et qu'il développe une noblesse de sentimens et une élévation que l'on découvre rarement dans ces systèmes absurdes enfantés par une vile superstition. Le jeûne et le célibat lui semblent odieux ; il condamne ces moyens si ordinaires d'acheter la faveur divine : selon lui, il n'est point de plus grand crime que de dédaigner ainsi les dons précieux d'une providence bienfaisante. La religion des mages ordonne à l'homme d'engendrer des enfans, de planter des arbres utiles, de détruire les animaux nuisibles, d'arroser le sol aride de la Perse, et de travailler à l'œuvre de son salut en cultivant la terre. On trouve dans le Zenda-Vesta une maxime dont la sagesse doit faire oublier un grand nombre d'absurdités que ce livre renferme. « Celui qui sème des » grains avec soin et avec pureté est aussi » grand devant Ormusd que s'il avait répété » dix mille prières[1]. »

Tous les ans on célébrait au printemps une fête destinée à rappeler l'égalité primitive, et à représenter la dépendance réciproque du genre humain. Les superbes monarques de la Perse se dépouillaient de leur vaine pompe, et, environnés d'une grandeur plus véritable, ils paraissaient confondus dans la classe la plus humble, mais la plus utile, de leurs sujets. Les laboureurs étaient alors admis sans distinction à la table du roi et des satrapes : le souverain recevait leurs demandes, écoutait leurs plaintes, et conversait familièrement avec eux. « C'est à vos travaux, » leur disait-il » (et s'il ne s'exprimait pas sincèrement, il parlait au moins le langage de la vérité), « c'est à vos travaux que nous » devons notre subsistance. Nos soins paternels assurent votre tranquillité. Ainsi, » puisque nous nous sommes également nécessaires, vivons ensemble; aimons-nous » comme frères, et que la concorde règne » toujours parmi nous[2]. » Dans un État puissant et soumis au despotisme, une pareille fête devait perdre insensiblement de son importance et de sa dignité. En admettant

[1] Hyde, *de Rel. Pers.* c. 8. Malgré toutes leurs distinctions et toutes leurs protestations, qui paraissent assez sincères, leurs tyrans, les mahométans, leur ont toujours reproché d'être adorateurs idolâtres du feu.

[2] Voyez le Sadder, dont la moindre partie consiste en préceptes de morale: les cérémonies prescrites sont infinies, et la plupart ridicules. Le fidèle Persan est obligé à quinze génuflexions, prières, etc., lorsqu'il coupe ses ongles, etc., ou toutes les fois qu'il met la ceinture sacrée. (Sadder, art. 14, 50, 60.)

[1] Zenda-Vesta, tom. I, p. 224; et Précis du Système de Zoroastre, tom. III.

[2] Hyde, *de Rel. Pers.*, c. 19.

qu'elle fût devenue une représentation de théâtre, cette scène méritait bien d'avoir pour acteur un souverain, et quelquefois elle pouvait imprimer une grande leçon dans l'âme d'un jeune prince.

Si toutes les institutions de Zoroastre eussent porté l'empreinte de ce caractère élevé, son nom eût été digne d'être prononcé avec ceux de Numa et de Confucius, et ce serait à juste titre que l'on donnerait à son système tous les éloges qui lui ont été prodigués par quelques-uns de nos théologiens, et même de nos philosophes. Mais dans ses productions bizarres, fruit à la fois d'une passion aveugle et d'une raison éclairée, on reconnaît le langage de l'enthousiasme et de l'intérêt personnel. Les vérités importantes et sublimes qu'il annonce sont dégradées par un mélange de superstition méprisable et dangereuse. Les mages formaient une classe très-considérable de l'État. Nous les avons déjà vus paraître dans une assemblée au nombre de quatre-vingt mille. La discipline multipliait leurs forces, ils composaient une hiérarchie régulière répandue dans toutes les provinces de la Perse. Le principal d'entre eux résidait à Balch, où il recevait les hommages de toute la nation, comme chef visible de la religion, et comme successeur légitime de Zoroastre [1]. Ces prêtres avaient des biens immenses. Outre les terres les plus fertiles de la Médie [2], dont les Perses les voyaient jouir paisiblement, leurs revenus consistaient en une taxe générale sur les fortunes et sur l'industrie des citoyens [3]. « Il ne suffit pas, » s'écria l'avide prophète, que vos bonnes » œuvres surpassent en nombre les feuilles » des arbres, les gouttes de la pluie, les sa» bles de la mer ou les étoiles du firmament; » il faut encore, pour qu'elles vous soient » profitables, que le *destour* daigne les ap» prouver. Vous ne pouvez obtenir une pa» reille faveur qu'en payant fidèlement à ce » guide du salut la dîme de vos biens, de vos » terres, de votre argent, de tout ce que vous » possédez. Si le destour est satisfait, votre » âme évitera les tourmens de l'enfer. Vous » serez comblé d'éloges dans ce monde-ci, » et vous goûterez dans l'autre un bonheur » éternel, car les destours sont les oracles » de la divinité; rien ne leur est caché, et » ce sont eux qui délivrent tous les hom» mes [1]. »

Ces maximes importantes de respect et d'une foi implicite étaient sans doute gravées avec le plus grand soin dans l'âme tendre des jeunes Perses, puisque l'éducation appartenait aux mages, et que l'on remettait entre leurs mains les enfans même de la famille royale [2]. Les prêtres, doués d'un génie spéculatif, étudiaient et dérobaient aux yeux de la multitude les secrets de la philosophie orientale. Ils acquéraient, par des connaissances profondes, ou par un art supérieur, la réputation d'être très-habiles dans quelques sciences occultes, qui, par la suite, ont tiré des mages leur dénomination [3]. Ceux qui avaient reçu de la nature des dispositions plus actives passaient leur vie dans le monde, au milieu des intrigues des cours et du tumulte des villes. Et, tant qu'Artaxerxès tint les rênes du gouvernement, la politique ou la superstition l'engagea à se laisser diriger par les avis de l'ordre sacerdotal, dont il rétablit la dignité dans tout son éclat [4].

Le premier conseil que les mages donnèrent à ce prince était conforme au génie intolérant de leur religion [5], à la pratique

[1] Le même, c. 28. Hyde et Prideaux affectent d'appliquer à la hiérarchie des mages les termes consacrés à la hiérarchie chrétienne.

[2] Ammien Marcellin, XXIII, 6. Il nous apprend (si cependant nous pouvons croire cet auteur) deux particularités curieuses : la première, que les mages tenaient, des brahmes de l'Inde, quelques-uns de leurs dogmes les plus secrets; la seconde, que les mages étaient une tribu ou une famille aussi bien qu'un ordre.

[3] N'est-il pas surprenant que les dîmes soient d'institution divine dans la loi de Zoroastre et dans celle de Moyse? Ceux qui ne savent comment expliquer cette conformité, peuvent supposer que dans des temps moins reculés les mages ont inséré un précepte si utile dans les écrits de leur prophète.

[1] Sadder, art. 8.

[2] Platon, Alcibiade.

[3] Pline (Hist. nat., liv. XXX, c. 1) observe que les mages tenaient le genre humain sous la triple chaîne de la religion, de la médecine et de l'astronomie.

[4] Agathias, l. IV, p. 135.

[5] M. Hume, dans l'Histoire naturelle de la Religion, remarque avec sagacité que les sectes les plus épurées et les plus philosophiques sont constamment les plus intolérantes.

des anciens rois[1], et même à l'exemple de leur législateur, qui, victime du fanatisme, avait perdu la vie dans une guerre allumée par son zèle opiniâtre[2].

Artaxerxès prescrivit, par un arrêt rigoureux, l'exercice de tout culte, excepté de celui de Zoroastre. Les temples des Parthes et les statues de leurs monarques qui avaient reçu les honneurs de l'apothéose furent renversés avec ignominie[3]. On brisa facilement *l'épée d'Aristote*[4], nom que les Orientaux avaient imaginé pour désigner le polythéisme et la philosophie des Grecs. Les flammes vengeresses enveloppèrent les juifs et les chrétiens[5] les plus attachés à leurs dogmes ; elles n'épargnèrent pas même les hérétiques de la nation : la majesté d'Ormusd, qui était jaloux d'un rival, fut secondée par le despotisme d'Artaxerxès, qui ne pouvait souffrir de rebelle. Enfin, des cruautés auxquelles les prêtres ne manquaient pas d'applaudir, réduisirent bientôt les schismatiques au nombre de quatre-vingt mille[6]. Cet esprit de persécution déshonore le culte de Zoroastre; mais comme il ne produisit aucune dissension civile, il servit à resserrer les liens de la nouvelle monarchie, en rassemblant sous la même bannière tous les habitans de la Perse.

Artaxerxès, par sa valeur et par sa conduite, avait arraché le sceptre de l'Orient à la dynastie des Parthes. Lorsqu'il n'eut plus d'ennemis à combattre, il résolut d'affermir un trône ébranlé par tant de secousses, et d'établir dans ses vastes domaines une administration ferme à la fois et uniforme : entreprise plus difficile peut-être qu'une conquête. Les faibles Arsacides avaient cédé à leurs fils et à leurs frères une partie de leur autorité. Sous leur règne, les principales provinces et les grandes charges de la couronne étaient devenues des possessions héréditaires. On avait permis aux *Vitaxes*, dix-huit des plus puissans satrapes, de prendre le titre de roi. Une autorité idéale sur tant de rois vassaux flattait l'orgueil du monarque. A peine même les barbares, au milieu de leurs montagnes, et les Grecs de la haute Asie[1], dans le sein de leurs villes, connaissaient-ils le nom ou du moins la puissance d'un maître. L'empire des Parthes présentait une vive image du gouvernement féodal[2], si connu depuis en Europe.

L'activité du vainqueur ne lui permit pas de prendre de repos qu'il n'eût tout soumis. Il parcourut en personne les provinces de la Perse, à la tête d'une armée nombreuse et disciplinée. La défaite des plus fiers rebelles, et la réduction des places les plus fortes[3], répandirent la terreur de ses armes, et contribuèrent à faire recevoir paisiblement son autorité. Les chefs tombèrent victimes d'une résistance opiniâtre; leurs partisans seuls furent traités avec douceur[4]. Une soumission volontaire était récompensée par des richesses et par des honneurs. Trop prudent pour laisser aucun sujet se parer des ornemens de la royauté, Artaxerxès abolit tout pouvoir intermédiaire entre le trône et le peuple. Son royaume, à peu près aussi étendu que la Perse moderne, se trouvait resserré de tous côtés

[1] Cicéron, *de Legibus*, II, 10; ce furent les mages qui conseillèrent à Xercès de détruire les temples de la Grèce.

[2] Hyde, *de Rel. Pers.*, c. 23, 24. D'Herbelot, Bibliothèque orientale, au mot *Zerdusht*. Vie de Zoroastre, tom. II du Zenda-Vesta.

[3] Comparez Moyse de Chorène, l. II, c. 74, avec Ammien Marcellin, XXIII, 6. Je ferai usage par la suite de ces passages.

[4] Rabbi, Abraham, dans le *Tarikh schickard*, p. 108, 109.

[5] Basnage, Hist. des Juifs, liv. VIII, c. 3; Sozomène, l. II, c. 1. Manès, qui souffrit une mort ignominieuse, peut être regardé comme hérétique de la religion des mages, aussi bien que comme hérétique de la religion chrétienne.

[6] Hyde, *de Rel. Pers.*, c. 21.

[1] Ces colonies étaient extrêmement nombreuses. Séleucus Nicator fonda trente-neuf villes, qu'il appela de son nom ou de celui de ses parens. (Voyez Appien, *in Syriac.*, p. 124.) L'ère de Séleucus, toujours en usage parmi les chrétiens de l'Orient, paraît, jusque dans l'année 508, la cent quatre-vingt-seizième de Jésus-Christ, sur les médailles des villes grecques renfermées dans l'empire des Parthes. (Voyez les œuvres de Moyle, vol. 1, p. 273, etc., et M. Fréret, Mém. de l'Académie, tom. XIX.)

[2] Les Perses modernes appellent cette période la dynastie des rois des nations. (Voyez Pline, Hist. nat., VI, 25.)

[3] Eutychius (tom. I, p. 367, 371, 375) rapporte le siége de l'île de Mésène, dans le Tigre, avec des circonstances assez semblables à l'histoire de Nisus et de Scylla.

[4] Agathias, II, 174. Les princes du Segestan défendirent leur indépendance pendant quelques années. Comme les romanciers en général placent dans une période reculée les événemens de leur temps, cette histoire véritable a peut-être donné lieu aux exploits fabuleux de Rustan, prince du Segestan.

entre la mer et de grands fleuves. Il avait pour limites l'Euphrate, l'Oxus, l'Araxe, le Tigre, l'Indus, la mer Caspienne et le golfe Persique[1].

Dans le dernier siècle, ce pays pouvait contenir cinq cent cinquante-quatre villes, soixante mille villages, et environ quarante millions d'âmes. Si l'on compare l'administration des Sassanides avec le gouvernement de la maison de Sefi, l'influence politique des mages avec celle de la religion mahométane, on supposera facilement que les états d'Artaxerxès renfermaient au moins un aussi grand nombre de villes, de villages et d'habitans. Mais comme la nature n'a point creusé de ports en Perse, et que l'eau est fort rare dans les provinces de l'intérieur, les progrès du commerce et de l'agriculture ont toujours dû être très-lents chez ces peuples, qui semblent, en parlant de leur population, s'être livrés aux mouvemens ordinaires de la vanité nationale.

Dès qu'Artaxerxès eut triomphé de ses rivaux, son ambition se porta vers les états voisins, qui, durant le sommeil léthargique de ses prédécesseurs, avaient insulté avec impunité un royaume affaibli. Il remporta quelques victoires faciles sur les Scythes indisciplinés et sur les Indiens amollis; mais il trouva dans les Romains des ennemis formidables, dont les outrages réitérés l'excitaient à la vengeance, et avec lesquels il ne pouvait se mesurer sans employer les plus grands efforts.

Quarante ans de tranquillité, fruit de la valeur et de la modération, avaient succédé aux conquêtes de Trajan. L'empire, depuis l'avénement de Marc-Aurèle jusqu'au règne d'Alexandre Sévère, avait été deux fois en guerre avec les Parthes; et, quoique les Arsacides eussent alors développé toutes leurs forces contre une partie seulement des troupes romaines, les Césars furent presque toujours victorieux. A la vérité, le timide Macrin, enchaîné par une situation précaire, acheta la paix au prix de quarante millions[1]. Mais les généraux de Marc-Aurèle, l'empereur Sévère, son fils même, érigèrent en Arménie, dans la Mésopotamie et en Assyrie, plusieurs trophées. Une relation imparfaite de leurs exploits aurait interrompu le récit intéressant des révolutions qui, dans cette période, agitèrent le sein de l'empire. Comme ces événemens particuliers sont peu importans par eux-mêmes, nous ne parlerons ici que des calamités auxquelles furent souvent exposées deux des principales villes de l'Orient, Séleucie et Ctésiphon.

Séleucie, bâtie sur la rive occidentale du Tigre, à quinze lieues environ au nord de l'ancienne Babylone, était la capitale des Macédoniens dans la haute Asie[2]. Plusieurs siècles après la chute de leur empire, cette ville avait conservé le véritable caractère de ses fondateurs : on y trouvait encore les arts, le courage militaire et l'amour de la liberté, qui distinguent une colonie grecque. Un sénat, composé de trois cents nobles, gouvernait cette république indépendante. Six cent mille citoyens vivaient tranquillement à l'abri de leurs remparts; et tant que les différens ordres de l'État restèrent unis, ils n'eurent que du mépris pour la puissance des Parthes. Quelquefois l'esprit de faction portait les habitans de Séleucie à implorer le secours dangereux de l'ennemi commun, qu'ils voyaient posté presque aux portes de la ville[3].

[1] Pour l'étendue et pour la population de la Perse moderne, voy. Chardin, tom. III, c. 1, 2, 3.

On peut à peine comprendre dans la monarchie persane la côte maritime de Gédrosie ou Mekran, qui s'étend le long de l'Océan indien, depuis le cap de Jask (le promontoire Carpella) jusqu'au cap Guadel. Du temps d'Alexandre, et probablement plusieurs siècles après, ce pays n'avait pour habitans que quelques tribus de sauvages ichtyophages, qui ne possédaient aucun art, qui ne reconnaissaient aucun maître, et que d'affreux déserts séparaient d'avec le reste du monde. (Voyez Arrien, *de Reb. indicis.*) Dans le douzième siècle, la petite ville de Taiz, que M. d'Anville suppose être la Tesa de Ptolémée, fut peuplée et enrichie par le concours des marchands arabes. (Voyez Géographie nubienne, p. 58, et Géographie ancienne, tom. II, p. 283.) Dans le siècle dernier, tout le pays était divisé entre trois princes, l'un mahométan, les deux autres idolâtres, qui maintinrent leur indépendance contre les successeurs de Shaw-Abbas. (Voyages de Tavernier, part. I, l. V, p. 635.)

[1] Dion, l. XXVIII, p. 1335.

[2] Pour connaître la situation de Babylone, de Séleucie, de Ctésiphon, de Modain et de Bagdad, villes souvent confondues l'une avec l'autre, voyez une excellente dissertation de M. d'Anville, Mém. de l'académie, tom. XXX.

[3] Tacite, Ann. XI, 42. Pline, Hist. nat., VI. 26.

Les souverains des Parthes se plaisaient, comme les monarques de l'Indostan, à mener la vie pastorale des Scythes leurs ancêtres. Ils campaient ordinairement dans la plaine de Ctésiphon, sur la rive orientale du Tigre, à la distance seulement d'une lieue de Séleucie [1]. Le luxe et le despotisme attiraient autour du prince une foule innombrable, et le petit village de Ctésiphon devint insensiblement une grande ville [2]. Les Romains, sous le règne de Marc-Aurèle, pénétrèrent jusque dans ces contrées. Reçus en amis par la colonie grecque, ils attaquèrent, les armes à la main, le siége de la grandeur des Parthes. Les deux villes éprouvèrent cependant le même traitement. Les Romains flétrirent leurs lauriers [3] par le pillage de Séleucie et par le massacre de trois cent mille habitans. Cette superbe cité, qu'avait déjà épuisée le voisinage d'un rival trop puissant, succomba sous ce coup fatal. Ctésiphon seule sortit de ses ruines, et dans un espace de trente-trois ans elle avait repris assez de force pour soutenir un siége opiniâtre contre l'empereur Sévère. Elle fut néanmoins emportée d'assaut, et le roi, qui la défendait en personne, se sauva précipitamment. Cent mille captifs et de riches dépouilles récompensèrent les travaux des soldats romains [4]. Babylone, Séleucie n'existaient plus ; ainsi, malgré tant de malheurs, Ctésiphon conserva le rang d'une des plus grandes capitales de l'Asie. En été les vents rafraîchissans, qui sortent des montagnes de la Médie, rendaient le séjour d'Ecbatane plus agréable aux monarques persans; mais pendant l'hiver ils venaient jouir à Ctésiphon des douceurs d'un climat plus tempéré.

Les Romains, quoique victorieux, ne tirèrent aucun avantage réel ni durable de leurs expéditions, et jamais ils ne songèrent à conserver des conquêtes si éloignées, séparées de leur empire par de vastes déserts. L'acquisition de l'Oshroêne, moins brillante à la vérité, leur devint bien plus importante. Ce petit état renfermait la partie septentrionale et la plus fertile de la Mésopotamie, entre le Tigre et l'Euphrate. Édesse, sa capitale, avait été bâtie à sept lieues environ au-delà du premier de ces fleuves ; et les habitans, depuis Alexandre, étaient un mélange de Grecs, d'Arabes, de Syriens et d'Arméniens [1].

Les faibles monarques de ce royaume, placés entre les frontières de deux empires rivaux, paraissaient intérieurement disposés en faveur des Parthes ; mais la puissance formidable de Rome leur arracha un hommage qu'ils ne rendirent qu'à regret, comme leurs médailles l'attestent encore aujourd'hui. Les Romains crurent devoir s'assurer de leur fidélité par des gages plus certains ; après la guerre des Parthes sous Marc-Aurèle, ils construisirent des forteresses au milieu de leur pays, et ils mirent une garnison dans l'importante place de Nisibis.

Durant les troubles qui suivirent la mort de Commode, les princes de l'Oshroêne entreprirent en vain de secouer le joug. La politique ferme de Sévère sut les contenir [2], et la conduite perfide de Caracalla termina une conquête facile. Abgare, dernier roi d'Édesse, fut envoyé à Rome chargé de fers; son royaume fut réduit en province, et sa capitale honorée du rang de colonie. Ainsi, dix ans avant la chute des Parthes, les Romains

[1] C'est ce que l'on peut inférer de Strabon, l. VI, p. 743.

[2] Bernier, ce voyageur curieux qui suivit le camp d'Aureng-Zeb depuis Delhi jusqu'à Cachemire (voyez Hist. des Voyages, tom. X), décrit avec une grande exactitude cette immense ville mouvante. Les gardes à cheval consistaient en trente-cinq mille hommes, les gardes à pied en dix mille. On compta que le camp renfermait cent cinquante mille chevaux, mulets et éléphans, cinquante mille chameaux, cinquante mille bœufs, et entre trois et quatre cent mille personnes. Presque tout Delhi suivait la cour, dont la magnificence soutenait l'industrie de cette grande capitale.

[3] Dion, l. LXXI, p. 1178; Hist. Aug., p. 38 ; Eutrope, VIII, 10. Eusèbe, Chron. Quadratus (cité dans l'Histoire Augustine), entreprend d'excuser les Romains en assurant que les habitans de Séleucie s'étaient d'abord rendus coupables de trahison.

[4] Dion, l. LXXV, p. 1263; Hérodien, l. III, p. 120; Hist. Aug., p. 70.

[1] Les habitans policés d'Antioche appelaient ceux d'Édesse un mélange de barbares. Il faut cependant dire, en faveur de ceux-ci, qu'on parlait à Édesse l'araméen, le plus pur et le plus élégant des trois dialectes du syriaque. M. Bayer a tiré cette remarque (Hist. Edess., p. 5) de George de Malatie, auteur syrien.

[2] Dion, l. LXXV, p. 1248, 1249, 1250. M. Bayer a négligé ce passage important.

avaient obtenu au-delà de l'Euphrate un établissement fixe et permanent [1].

Lorsque Artaxerxès prit les armes, la gloire et la prudence auraient pu le justifier, s'il eût borné ses vues à l'acquisition ou à la défense d'une frontière utile. Mais l'ambition lui avait tracé un plan de conquête bien plus vaste; et il se persuada qu'il pouvait employer la raison, aussi bien que la force, pour soutenir ses prétentions excessives. Cyrus était le modèle qu'il se proposait d'imiter. « Ce héros, disait-il, subjugua le premier » toute l'Asie, et ses successeurs en restèrent » long-temps les maîtres. Leurs domaines » touchaient à la Propontide et à la mer » Egée. Des satrapes gouvernaient en leur » nom la Carie et l'Ionie; enfin toute l'E» gypte, jusqu'aux confins de l'Éthiopie, re» connaissait leur souveraineté [2]. Leurs » droits, ajoutait Artaxerxès, ont été suspen» dus par une longue usurpation : ils ne sont » pas détruits; et puisque ma naissance et » mon courage m'ont posé la couronne sur la » tête, tout me prescrit la loi de rétablir la » gloire et les limites de la monarchie per» sane. Que les Romains se retirent donc im» médiatement des provinces où régnaient » autrefois mes ancêtres ; qu'ils cèdent aux » Perses l'empire de l'Asie. Ils peuvent res» ter en Europe ; je consens à leur en aban» donner la jouissance. »

Quatre cents Perses, d'une beauté et d'une taille remarquables, furent chargés de ce fier message. Ils apportèrent à Rome les propositions du grand roi, titre qu'Artaxerxès affectait de prendre en parlant à Alexandre; et ils s'efforcèrent, par de superbes chevaux, par des armes magnifiques et par une suite brillante, de déployer l'orgueil et la grandeur de leur maître [3]. Une pareille ambassade était moins une offre de négociations, qu'une déclaration de guerre. Les deux monarques rassemblèrent aussitôt toutes leurs forces et prirent le parti de conduire leurs armées en personne.

Il existe encore un discours de l'empereur lui-même, qui fut prononcé à cette occasion dans le sénat. Si nous en croyons ce monument, qui semble devoir être très-authentique, la victoire d'Alexandre Sévère égala toutes celles que le fils de Philippe avait autrefois remportées sur les Perses. L'armée du grand roi était composée de cent vingt mille chevaux couverts de bardes, de dix-huit cents chariots armés de faux, et de sept cents éléphans, qui portaient des tours remplies d'archers. Les annales de l'Asie n'ont jamais présenté de description si pompeuse : à peine même les Orientaux en ont-ils imaginé de semblables dans leurs romans [1]. Malgré ce redoutable appareil, l'ennemi fut entièrement vaincu dans une grande bataille, où l'empereur romain développa tout le courage d'un soldat intrépide, et les talens d'un général expérimenté. Le grand roi prit la fuite. Un butin immense, et la conquête de la Mésopotamie, furent les fruits de cette journée mémorable. Telles sont les circonstances

[1] Depuis Oshroës, qui donna un nouveau nom au pays, jusqu'au dernier Abgare, ce royaume a duré trois cent cinquante-trois ans. (Voyez le savant ouvrage de M. Bayer, *Historia Oshroena et Edessena.*)

[2] Xenophon, dans la préface de la Cyropédie, donne une idée claire et magnifique de l'étendue de la monarchie de Cyrus. Hérodote (l. III, c. 79, etc.) entre dans une description particulière et très-curieuse des vingt grandes satrapies, dans lesquelles Darius Hystape divisa l'empire des Perses.

[3] Hérodien, VI, 209, 212.

[1] A la bataille d'Arbèle, Darius avait deux cents chariots armés de faux. Dans l'armée nombreuse de Tigrane, qui fut vaincu par Lucullus, on ne comptait que soixante et dix mille chevaux complètement armés. Antiochus mena cinquante-quatre éléphans contre les Romains. Ce prince avait une fois rassemblé cent cinquante de ces animaux, dans les guerres et dans les négociations fréquentes qu'il avait eues avec les souverains de l'Inde; mais on peut douter que le plus puissant monarque de l'Indostan ait formé sur le champ de bataille une ligne de sept cents éléphans. Au lieu de trois ou quatre mille éléphans que le grand Mogol avait, comme on le prétendait. Tavernier (voyages, part. II, l. I, p. 498), découvrit, après des recherches exactes, que ce prince en avait seulement cinq cents pour son bagage, et quatre-vingts ou quatre-vingt-dix pour le service de la guerre. Les Grecs ont varié sur le nombre de ceux que Porus mena sur le champ de bataille. Mais Quinte-Curce (VIII, 13), qui, dans cet endroit, est judicieux et modéré, se contente de quatre-vingt-cinq éléphans remarquables par leur force et par leur grandeur. Dans le royaume de Siam, où ces animaux sont le plus nombreux et le plus estimés, dix-huit éléphans paraissent suffisans pour chacune des neuf brigades dans lesquelles une armée complète est divisée. Le nombre entier, qui est de cent soixante-deux éléphans de guerre, peut quelquefois être doublé. (Hist. des Voyages, tom. IX, p. 260.)

invraisemblables d'une relation dictée, selon toutes les apparences, par la vanité du monarque, composée par de vils flatteurs, et reçue avec transport par un sénat que l'éloignement et l'esprit d'adulation réduisaient au silence [1]. Loin de penser que les armes d'Alexandre aient triomphé de la valeur des Perses, perçons au travers du nuage qui nous dérobe la vérité : peut-être tout cet éclat d'une gloire imaginaire cache-t-il quelque disgrâce réelle.

Nos soupçons sont confirmés par l'autorité d'un historien contemporain, qui honore les vertus d'Alexandre, et qui expose de bonne foi les défauts de ce prince. Il trace d'abord le plan judicieux formé pour la conduite de la guerre. Trois armées romaines devaient s'avancer par différens chemins, et envahir la Perse en même temps : mais le talent et la fortune ne secondèrent pas les opérations de la campagne, quoiqu'elles eussent été sagement concertées. Dès que la première de ces armées se fut engagée dans les plaines marécageuses de la Babylonie, vers le confluent artificiel du Tigre et de l'Euphrate [2], elle se trouva environnée de troupes supérieures en nombre, et les flèches de l'ennemi la détruisirent entièrement. La seconde armée se flattait de pouvoir pénétrer dans le cœur de la Médie. L'alliance de Chosroës, roi d'Arménie [3], lui en facilitait l'entrée, et les montagnes, dont tout le pays est couvert, la mettaient à l'abri des attaques de la cavalerie persane. Les Romains ravagèrent d'abord les provinces voisines, et leurs premiers succès semblent excuser, en quelque sorte, la vanité de l'empereur. Tout-à-coup ces braves troupes abandonnèrent imprudemment la victoire. La retraite leur devint funeste. En repassant les montagnes, les fatigues d'une route pénible et le froid rigoureux de la saison firent périr un grand nombre de soldats. Tandis que ces deux grands détachemens marchaient en Perse par les extrémités opposées, Alexandre, à la tête d'un principal corps d'armée, devait les soutenir en se portant au centre du royaume. Ce jeune prince sans expérience, dirigé par les conseils de sa mère, ou peut-être par sa propre timidité, renonça aux plus belles espérances. Après avoir passé l'été en Mésopotamie dans l'inaction, il ramena honteusement à Antioche une armée que les maladies avaient considérablement diminuée, et qu'irritait le mauvais succès de cette expédition.

La conduite d'Artaxerxès avait été bien différente. Volant avec rapidité des montagnes de la Médie aux marais de l'Euphrate, ce prince se montra partout où sa présence paraissait nécessaire; il repoussa lui-même l'ennemi; et, toujours supérieur à la fortune, il joignit à la plus grande habileté le courage le plus intrépide. Mais les combats opiniâtres qu'il eut à soutenir contre les vétérans des légions romaines lui coûtèrent l'élite de ses troupes. Ses victoires même l'avaient épuisé. L'absence d'Alexandre et la confusion qui suivit la mort de cet empereur offraient en vain une nouvelle carrière à son ambition. Loin de chasser les Romains du continent de l'Asie, comme il le prétendait, il se trouva hors d'état de leur arracher la petite province de Mésopotamie [1].

Le règne d'Artaxerxès, qui depuis la dernière défaite des Parthes, gouverna la Perse pendant quatorze ans, forme une époque mémorable dans les annales de l'Orient et même dans l'histoire de Rome. Son caractère semble avoir eu une expression forte et hardie, qui distingue généralement un conquérant d'un prince que le droit de sa naissance appelle au trône de ses pères. Les Perses respectèrent sa mémoire jusqu'à la fin de leur monarchie, et son code de lois fut toujours la base de leur administration civile et religieuse [2]. Plusieurs de ses maximes nous sont

[1] Hist. Augustine, p. 133.

[2] M. de Tillemont a déjà remarqué que la géographie d'Hérodien est en quelque sorte confuse.

[3] Moyse de Chorène (Hist. d'Arménie, l. II, c. 71) explique cette invasion de la Médie, en avançant que Chosroës, roi d'Arménie, défit Artaxerxès, et qu'il le poursuivit jusques aux confins de l'Inde. Les exploits de Chosroës ont été exagérés : ce prince agissait comme un allié dépendant des Romains.

[1] Voyez, pour le détail de cette guerre, Hérodien, l. VI, p. 209, 210. Les anciens abréviateurs et les compilateurs modernes ont aveuglément suivi l'Histoire August.

[2] Eutychius, tom. II, p. 180, publié par Pococke. Le grand Chosroës Noushirwan envoya le code d'Artaxerxès à tous ses satrapes, comme la règle invariable de leur conduite.

parvenues. Une, entre autres, prouve combien ce prince pénétrant connaissait les ressorts de la constitution. « L'autorité du monarque, » dit-il, doit être soutenue par une force mili- » taire. Cette force ne peut se maintenir que » par des impôts. Tous les impôts tombent à » la fin sur l'agriculture; et l'agriculture ne » fleurira jamais qu'à l'abri de la modération » et de la justice[1]. Ce fils d'Artaxerxès était digne de lui succéder. Sapor hérita des états de son père, et de ses idées de conquête contre les Romains; mais ces projets ambitieux, trop vastes pour les Perses, firent le malheur des deux nations, et les plongèrent dans une suite de guerres sanglantes.

A cette époque, la nation persane, depuis long-temps civilisée et corrompue, était bien loin de posséder la valeur qu'inspire l'indépendance, ni la force du corps et l'impétuosité de l'âme, qui ont livré l'empire de l'univers aux barbares du septentrion. Les principes d'une tactique éclairée, qui rendirent triomphantes Rome et la Grèce, et qui distinguent aujourd'hui les habitans de l'Europe, n'ont jamais fait de progrès considérables en Orient. Les Perses n'avaient aucune idée de ces évolutions admirables qui dirigent et animent une multitude confuse, et ils ignoraient également l'art de construire, d'assiéger ou de défendre des fortifications régulières. Ils se fiaient plus à leur nombre qu'à leur courage et qu'à leur discipline. Une victoire dispersait, aussi facilement qu'une défaite, leur infanterie, composée d'une foule de paysans peu aguerris, presque sans armes, levés à la hâte, et attirés sous les étendards par l'espoir du pillage. Le monarque et les seigneurs de sa cour transportaient dans les tentes l'orgueil et le luxe du sérail. Une suite inutile de femmes, d'eunuques, de chevaux et de chameaux, retardait les opérations militaires, et souvent, au milieu d'une campagne heureuse, l'armée persane se trouvait séparée ou détruite par une famine imprévue[2].

Mais les nobles de ce royaume conservèrent toujours, au sein de la mollesse et sous le joug du despotisme, un sentiment intime de galanterie personnelle et d'honneur national. Dès qu'ils avaient atteint l'âge de sept ans, on leur enseignait à fuir le mensonge, à tirer de l'arc et à monter à cheval. Ils excellaient surtout dans ces deux derniers arts[1]. Les jeunes gens les plus distingués étaient élevés sous les yeux du monarque; ils apprenaient leurs exercices dans l'enceinte du palais. On les accoutumait de bonne heure à la sobriété et à l'obéissance, et leurs corps, endurcis par des chasses longues et pénibles, devenaient ensuite capables de supporter les plus grandes fatigues. Dans chaque province le satrape avait à sa cour une école semblable.

Les seigneurs persans étaient tenus au service militaire, en conséquence des terres et des maisons que la bonté du roi leur accordait : tant est naturelle l'idée du gouvernement féodal. Au premier signal, ils montaient à cheval, et volaient aux armes, suivis d'une troupe brillante et remplie d'ardeur. A leur tête marchait un corps nombreux de gardes choisis avec soin parmi les esclaves les plus robustes, et les aventuriers les plus braves de l'Asie. Ces cavaliers, également redoutables par l'impétuosité du choc et par la rapidité des mouvemens, menaçaient sans cesse l'empire romain; et les habitans des provinces orientales voyaient tous les jours se former les nuages qui présageaient les malheurs et la désolation de leur patrie[2].

CHAPITRE IX.

État de la Germanie jusqu'à l'invasion des barbares sous le règne de l'empereur Dèce

Les sanglans démêlés des Perses avec Rome, et leur influence marquée sur la décadence et sur la chute de l'empire, nous ont

[1] D'Herbelot, Bibl. or., au mot *Ardshir*. Nous pouvons observer qu'après une ancienne période remplie de fables, et un long intervalle d'obscurité, les annales de Perse ont commencé, avec la dynastie des Sassanides, à prendre un air de vérité.

[2] Hérodien, VI, p. 214. Ammien Marcellin, l. XXIII, c. 6. On peut observer entre ces deux historiens quelque différence; effet naturel des changemens produits par un siècle et demi.

[1] Les Perses sont encore les cavaliers les plus habiles, et leurs chevaux les plus renommés de l'Orient.

[2] Hérodote, Xenophon, Hérodien, Ammien, Chardin,

engagés à faire connaître la religion et le gouvernement de ce peuple. Maintenant, si nous portons nos regards vers le nord du globe, nous voyons d'abord les Scythes ou Sarmates errer avec leurs chevaux, leurs troupeaux, leurs femmes et leurs enfans, dans ces plaines immenses qui s'étendent depuis la mer Caspienne jusqu'à la Vistule, depuis les confins de la Perse jusqu'à ceux de la Germanie. Mais il n'est point de nation plus digne que les Germains d'occuper une place considérable dans notre histoire. Ce sont eux qui d'abord eurent le courage de résister aux Romains, qui envahirent ensuite les domaines de ces superbes vainqueurs, et qui enfin écrasèrent leur puissance en Occident.

Des considérations plus fortes, et qui nous touchent de bien près, exigent encore toute notre attention. Les peuples les plus civilisés de l'Europe moderne sont sortis des forêts de la Germanie, et nous pourrions retrouver, dans les institutions grossières des barbares qui les habitaient alors, les principes originaux de nos lois et de nos mœurs. Tacite a fait un ouvrage exprès sur les Germains: leur état primitif, leur simplicité, leur indépendance ont été tracés par le pinceau de ce sublime écrivain, le premier qui ait appliqué la science de la philosophie à l'étude des faits. Son excellent traité, qui renferme peut-être plus d'idées que de mots, a d'abord été commenté par une foule de savans : de nos jours, il a exercé le génie et la pénétration des historiens philosophes. D'habiles auteurs ont si souvent travaillé sur cette matière, leurs recherches ont été si heureuses, que, malgré l'importance du sujet, et l'étendue dont il est susceptible, nous ne pourrons présenter au lecteur des observations nouvelles. Nous nous contenterons de lui rappeler quelques-unes des circonstances les plus intéressantes du climat, des mœurs et des institutions qui ont rendu des sauvages si redoutables à la puissance de Rome.

La Germanie, si l'on en excepte la petite province de ce nom qui avait subi le joug des Romains, renfermait le tiers de l'Europe. La Suède, le Danemark, la Norwège, la Finlande, la Livonie, la Prusse, presque toute l'Allemagne et la plus grande partie de la Pologne, étaient originairement habitées par une seule nation, partagée en différentes tribus, dont les traits, les mœurs, le langage, attestaient une origine commune, et laissaient apercevoir entre elles une ressemblance frappante. Le Rhin bornait à l'occident ces vastes contrées; et, vers le midi, les provinces Illyriennes de l'empire en étaient séparées par le Danube. Depuis ce fleuve, une chaîne de montagnes, connues sous le nom de monts Crapacks, couvrait la Germanie du côté de la Hongrie et du pays des Daces. Les Sarmates, à l'orient, paraissaient souvent confondus avec les Germains, et il serait difficile de fixer les frontières incertaines des deux peuples rivaux qui se disputaient sans cesse la possession de quelque désert. Le septentrion resta toujours inconnu aux anciens : ils n'entrevirent qu'imparfaitement un océan glacé, au-delà de la mer Baltique et de la péninsule, ou des îles [1] de la Scandinavie.

Quelques écrivains ingénieux [2] ont soupçonné que l'Europe était autrefois bien plus froide qu'elle ne l'est à présent. Les plus anciennes descriptions de la Germanie tendent singulièrement à confirmer leur théorie. Il n'est question, en parlant de cette contrée, que de neiges, de frimas et d'un hiver perpétuel. On doit peut-être avoir peu d'égards à ces expressions générales, puisque nous n'avons aucune méthode pour réduire à la mesure exacte du thermomètre les sensations ou l'éloquence d'un orateur né sous le climat fortuné de la Grèce et de l'Asie. Il existe ce-

etc, m'ont donné des éclaircissemens sur la noblesse persane. J'ai tiré de ces auteurs les détails qui m'ont paru convenir généralement à tous les siècles, ou en particulier à celui des Sassanides.

[1] Les philosophes modernes de la Suède semblent convenir que les eaux de la mer Baltique diminuent dans une proportion régulière; et ils ont calculé que cette diminution est d'environ un demi-pouce par an. Le pays bas de la Scandinavie devait être, il y a vingt siècles, couvert de la mer, tandis que les hauteurs s'élevaient au-dessus des eaux, comme autant d'îles différentes par leurs formes et par leur étendue. Telle est réellement l'idée que Mela, Pline et Tacite nous donnent des contrées baignées par la mer Baltique. Voyez dans la bibliothèque raisonnée, tom. XL et XLV, un extrait étendu de l'histoire de Suède de Dalin, composée en suédois.

[2] En particulier M. Hume, l'abbé Dubos, et M. Pelloutier, histoire des Celtes, tom. I.

pendant deux preuves incontestables, et qui, par leur nature, ne peuvent être révoquées en doute.

1° La glace arrêtait souvent le cours des deux grands fleuves qui servaient de limites à l'empire. Pendant l'hiver, le Rhin et le Danube étaient capables de soutenir les fardeaux les plus énormes. Alors les barbares, qui choisissaient ordinairement cette saison rigoureuse pour leurs incursions, transportaient, sans crainte et sans danger, sur une masse d'eau devenue immobile [1], leurs nombreuses armées, leur cavalerie et des chariots remplis de provisions de toute espèce. Les siècles modernes n'ont jamais été témoins d'un pareil phénomène.

2° Le renne, cet animal utile, dont le sauvage du Nord, condamné à vivre sous un ciel affreux, tire de si grands avantages, est d'une constitution qui supporte, qui exige même le froid le plus rigoureux. On le trouve sur le rocher de Spitzberg, à dix degrés du pôle. Il semble se plaire au milieu des neiges de la Sibérie et de la Laponie : aujourd'hui il ne peut vivre, encore moins se reproduire dans aucune contrée au sud de la mer Baltique [2]. Du temps de Jules César, le renne, aussi bien que l'élan et le taureau sauvage, existait dans la forêt Hercynienne, qui couvrait alors une partie de l'Allemagne et de la Pologne [3].

Les travaux des hommes expliquent suffisamment les causes de la diminution du froid. Ces bois immenses, qui dérobaient la terre aux rayons du soleil [4] ont été détruits. A mesure que l'on a cultivé les terres et desséché les eaux, la température du climat est devenue plus douce. Le Canada nous présente maintenant une peinture exacte de l'ancienne Germanie. Quoique située sous la même latitude que les plus belles provinces de la France et de l'Angleterre, cette partie du nouveau monde éprouve le froid le plus rigoureux. Le renne y est commun : la terre reste ensevelie sous une neige profonde et impénétrable. Le fleuve Saint-Laurent est régulièrement gelé dans un temps où les eaux de la Seine et de la Tamise sont ordinairement débarrassées des glaces [1].

On a souvent examiné l'influence du climat sur les corps et sur les esprits des Germains. Il est plus facile d'en exagérer les effets que de les déterminer avec précision. Quelques écrivains ont supposé, et ils croient pour la plupart, quoique peut-être sans aucune preuve suffisante, que le froid rigoureux du nord contribuait à la longue vie des habitans et favorisait la propagation de l'espèce; que les hommes de ces contrées étaient plus propres à la génération, et les femmes plus fécondes que dans les climats chauds ou tempérés [2].

Nous pouvons avancer avec plus d'assurance que les peuples du septentrion avaient reçu de la nature de grands corps et une vigueur inépuisable, et qu'ils avaient en général sur ceux du midi l'avantage d'une taille élevée [3]. L'air âpre de la Germanie donnait aux naturels une sorte de force plus faite pour les exercices violens que pour un travail soutenu. Il leur inspirait une intrépidité qui résultait de leurs fibres et de leur organisation particulière. En temps de guerre ces hardis enfans du Nord [4] sentaient à peine les rigueurs d'un hiver qui glaçait le courage du soldat romain. Incapables à leur tour de résister aux grandes chaleurs, ils éprouvaient pendant l'été une langueur et des maladies mortelles; et toute leur fougue se dissipait

[1] Diodore de Sicile, l. v, p. 340, édit. Wessel. Hérodien, liv. vi, p. 221. Jornandès, c. 55. Sur les rives du Danube le vin était souvent gelé, et on l'apportait à table en gros morceaux. *Frusta vini*. Ovide, *epist. ex ponto*, l. iv, 7, 9, 10; Virgile, *Georg.* l. iii, 355. Ce fait est confirmé par un observateur, soldat et philosophe, qui avait senti le froid rigoureux de la Thrace. (Voyez Xénophon, retraite des Dix Mille, l. vii, p. 560, édit. Hutchinson.)

[2] Buffon, Hist. nat., tom. xii, p. 79, 116.

[3] César, *de Bell. gall.* vi, 23, etc. Les Germains ne connaissaient pas les dernières limites de cette forêt, quoique quelques-uns d'entre eux y eussent fait plus de soixante journées de chemin.

[4] Cluvier (*Germania antiqua*, l. iii, c. 47) recherche de tous côtés les plus petits restes de la forêt Hercynienne.

[1] Charlevoix, Hist. du Canada.

[2] Olaus Rudbeck assure qu'en Suède les femmes ont dix ou douze enfans, et quelquefois vingt ou trente; mais l'autorité de Rudbeck est très-suspecte.

[3] *In hos artus, in hæc corpora, quæ miramur excrescunt.* Tacite, Germ. 3, 20. Cluvier, l. i. c. 14.

[4] Plutarque, vie de Marius. Les Cimbres s'amusaient souvent à descendre, sur leurs larges boucliers, des montagnes de neige.

sous les feux brûlans du soleil de l'Italie [1].

En parcourant la surface du globe, il n'est point de partie considérable où l'on ne découvre des habitans; et partout l'histoire se tait sur la manière dont ces pays ont d'abord été peuplés. En vain l'esprit philosophique examine soigneusement l'enfance des grandes sociétés; il n'aperçoit que des ténèbres, et notre curiosité se consume en efforts inutiles. Lorsque Tacite considère la pureté du sang des Germains et l'aspect affreux de leur patrie, il est disposé à déclarer ces barbares indigènes. Il est peut-être vrai qu'ils n'ont point tiré leur origine de quelque colonie d'étrangers unis déjà par les liens de la politique et du gouvernement [2]. Ce qui paraît le plus probable, c'est que les sauvages errans de la forêt Hercynienne, rassemblés d'abord en petit nombre, auront insensiblement formé un grand peuple connu sous le nom de nation germanique. Si l'on osait prétendre ensuite que ces sauvages fussent enfans de la terre qu'ils foulaient aux pieds, un pareil système serait condamné par la religion, et la raison ne fournirait aucune arme pour le défendre.

Ces doutes sensés sont bien opposés aux notions de la vanité nationale. Parmi les peuples qui ont adopté l'histoire de Moïse, l'arche de Noé est devenue ce que le siége de Troie avait été pour les Grecs et pour les Romains. Sur la base étroite de la vérité, l'imagination a placé l'immense colosse de la fable. Écoutez l'orgueilleux Irlandais [3] : il peut, aussi bien que le sauvage des déserts de la Tartarie [1], vous montrer dans un fils de Japhet la tige d'où sont sortis ses ancêtres. Le dernier siècle a produit une foule de savans d'une érudition profonde et d'un esprit crédule qui, guidés par la lueur incertaine des légendes, des traditions, des conjectures et des étymologies, ont conduit les enfans et les petits-fils de Noé, depuis la tour de Babel jusqu'aux extrémités de la terre. De tous ces critiques si judicieux, celui qui mérite le plus d'être remarqué, est Olaüs Rudbeck, professeur de l'université d'Upsal [2]. Ce zélé citoyen fait de son pays natal le théâtre de toutes les merveilles que la fable et l'histoire ont célébrées. Sa patrie lui paraît une contrée délicieuse, dont les anciens ne nous ont laissé qu'une idée imparfaite. C'est de la Suède que les Grecs ont tiré leur alphabet, leur astronomie, leur religion. La Suède est l'Atlantique de Platon, le pays des Hyperboréens, les îles Fortunées, le jardin des Hespérides, et même les Champs-Élysées. Un climat si favorisé de la nature ne pouvait rester long-temps désert après le déluge. En peu d'années la famille de Noé, composée d'abord de huit personnes, compte vingt mille rejetons. Alors le savant Rudbeck les sépare en petites colonies, et les disperse sur toute la terre pour en couvrir la surface. Le détachement germain ou suédois, commandé, si je ne me trompe, par Askenaz, fils de Gomer, fils de Japhet, se conduisit dans cette grande entreprise avec une activité extraordinaire. Bientôt le Nord envoie de nombreux essaims en Europe, en Asie et en Afrique; et, pour me servir de la métaphore de l'auteur, le sang se porta des extrémités au cœur de l'univers.

Mais tous ces systèmes savans d'antiquités

[1] Les Romains faisaient la guerre dans tous les climats; partout leur vigueur et leur santé se soutenaient, en grande partie, par leur discipline excellente. On peut remarquer que l'homme est le seul animal qui puisse vivre et se reproduire dans toutes les contrées, depuis l'équateur jusqu'aux pôles. Le cochon semble approcher le plus de notre espèce pour cette faculté.

[2] Tacite, Germ. 2, 3. Les Gaulois, dans leurs migrations, suivirent le cours du Danube, et se répandirent dans la Grèce et en Asie. Tacite n'a pu découvrir qu'une très-petite tribu, qui conservât quelques traces d'une origine gauloise.

[3] Selon le docteur Keating (Hist. d'Irlande, p. 13, 14), le géant Partholanus, qui était fils de Seara, fils d'Esra, fils de Sru, fils de Framant, fils de Fathaclan, fils de Magog, fils de Japhet, fils de Noé, débarqua sur la côte de Munster le 14 mai de l'année du monde 1978. Quoiqu'il réussit dans cette grande entreprise, la conduite déréglée de sa femme le rendit très-malheureux dans sa vie domestique, et l'irrita à un tel point qu'il tua un lévrier qu'elle aimait beaucoup. Selon la remarque judicieuse du savant historien, ce fut le premier exemple de fausseté et d'infidélité parmi les femmes, que l'on vit alors en Irlande.

[1] Histoire généalogique des Tartares, par Abulghazi Bahadur-Khan.

[2] Son ouvrage, qui a pour titre *Atlantica sive Manheim*, etc., est singulièrement rare. Bayle en a donné deux extraits fort curieux. (Rép. des lettres, janvier et février 1685.)

germaniques viennent se briser contre un seul fait trop bien attesté pour donner lieu au moindre doute, et d'une espèce trop décisive pour qu'il soit possible d'y répondre. Les Germains, du temps de Tacite, n'avaient point l'usage des lettres[1], connaissance précieuse qui distingue principalement un peuple civilisé d'une horde de sauvages plongés dans les ténèbres de l'ignorance, ou incapables de réflexion. Privé de ce secours artificiel, l'homme perd le souvenir ou altère la nature des idées qu'il a reçues. Bientôt les modèles s'effacent, les matériaux disparaissent, le jugement devient faible et inactif, l'imagination reste languissante; ou, si elle veut prendre l'essor, elle n'enfante que des chimères. Enfin l'âme abandonnée à elle-même méconnaît insensiblement l'exercice de ses plus nobles facultés. Pour nous convaincre de cette vérité importante, considérons l'état actuel de la société. Quelle distance immense entre l'homme instruit et le paysan entièrement privé de la connaissance des lettres! L'un, livré à des méditations sublimes, ou éclairé par les productions du génie, multiplie sa propre existence; il parcourt tout l'univers; il se transporte dans les siècles les plus éloignés. L'autre, attaché à la glèbe qui l'a vu naître, végète pendant quelques années. Son intelligence surpasse à peine l'instinct de cet animal tranquille qui partage ses travaux. On trouvera une différence encore plus grande parmi les nations que parmi les individus. N'en doutons point, sans une méthode propre à exprimer les pensées par des figures, un peuple ne conservera jamais de monumens historiques. Incapable de percer dans les sciences abstraites, jamais il ne pourra cultiver avec succès les arts utiles et agréables de la vie.

Ces arts furent entièrement inconnus aux habitans du Nord. Les Germains passaient leurs jours dans un état de pauvreté et d'ignorance, que de vains déclamateurs se sont plu à décorer du nom de vertueuse simplicité. On compte maintenant en Allemagne environ deux mille trois cents villes[1] entourées de murs. Dans une étendue de pays beaucoup plus considérable, Ptolémée n'a pu découvrir que quatre-vingt-dix places. Elles ne méritaient sûrement pas le titre pompeux que leur donne ce géographe[2]. Selon toutes les apparences, les forêts de la Germanie ne renfermaient que des fortifications grossières, élevées sans art, pour mettre les femmes, les enfans et les troupeaux à l'abri d'une invasion subite, tandis que les guerriers marchaient à la rencontre de l'ennemi[3]. Tacite rapporte comme un fait certain que de son temps ces barbares n'avaient aucunes villes[4]. Ils affectaient de mépriser les ouvrages de l'industrie romaine; toutes ces enceintes redoutables leur paraissaient plutôt une prison qu'un lieu de sûreté[5]. Leurs maisons isolées ne formaient aucun village régulier[6]. Chaque sauvage fixait ses foyers indépendans sur le terrain auquel un bois, un champ, une fontaine l'engageaient à donner la préférence. Là on n'employait ni pierres, ni briques, ni tuiles[7]. Toutes ces habitations n'étaient réel-

[1] Tacite, Germ. II, 19. *Litterarum secreta viri pariter ac feminæ ignorant.* Nous pouvons nous contenter de cette autorité décisive, sans entrer dans des disputes obscures, concernant l'antiquité des caractères runiques. Selon le savant Celsius, Suédois, qui joignit l'érudition à la philosophie, ces caractères n'étaient autre chose que les lettres romaines, avec les courbes changées en lignes droites pour la facilité de la gravure. Voyez Pelloutier, histoire des Celtes, l. II, c. 11; Dictionnaire diplomatique, tom. I, p. 223. Nous pouvons ajouter que les plus anciennes inscriptions runiques sont supposées être du troisième siècle, et que le plus ancien écrivain qui ait parlé des caractères runiques est Venantius Fortunatus (Carm. VII, 18), qui vivait vers la fin du sixième siècle.

Barbara fraxineis pingatur runa *tabellis.*

[1] Recherches philosophiques sur les Américains, tom. III, p. 228. L'auteur de cet ouvrage curieux est Allemand.

[2] Le géographe d'Alexandrie est souvent critiqué par l'exact Cluvier.

[3] Voyez César et le savant M. Whitaker, dans son Histoire de Manchester, tom. I.

[4] Tacite, Germ., 15.

[5] Lorsque les Germains ordonnèrent aux Ubiens, habitans de Cologne, de secouer le joug des Romains, et de reprendre, avec leur nouvelle liberté, leurs anciennes mœurs, ils exigèrent d'eux qu'ils démoliraient immédiatement les murailles de la colonie « Postulamus à vobis » muros coloniæ, munimenta servitii detrahatis; etiam » fera animalia, si clausa teneas, virtutis obliviscuntur. » Tacite, Hist., IV, 64.

[6] Les maisons dispersées, qui forment un village en Silésie, s'étendent sur une longueur de plusieurs milles. (Voyez Cluvier, l. I, c. 13.)

[7] Cent quarante ans après Tacite, quelques bâtimens

lement que de petites cabanes de figure circulaire, construites en bois informe, couvertes de chaume et percées vers le haut pour laisser un passage libre à la fumée. Dans l'hiver le Germain n'avait pour se garantir du froid le plus rigoureux qu'un léger manteau fait de la peau de quelque animal. Les tribus du nord portaient des fourrures, et les femmes filaient elles-mêmes une sorte de toile grossière dont elles se servaient [1]. Le gibier de toute espèce, dont les forêts étaient remplies, procurait à ces peuples une nourriture abondante et le plaisir de la chasse [2]. De nombreux troupeaux, moins remarquables il est vrai par leur beauté que leur utilité [3], formaient leurs principales richesses. Leur contrée ne produisait que du blé; on n'y voyait ni vergers, ni prairies artificielles; et comment l'agriculture se serait-elle perfectionnée dans un pays où tous les ans une nouvelle division des terres labourables causait un changement universel parmi les propriétés, et dont les habitans, pour éviter toute dispute en suivant cette coutume singulière, laissaient en friche une grande partie de leur territoire [4]?

L'argent, l'or et le fer étaient extrêmement rares en Germanie. Les naturels n'avaient ni la patience ni le talent nécessaires pour tirer du sein de la terre ces riches veines d'argent, qui depuis ont récompensé si libéralement les soins des souverains de Saxe et de Brunswick. La Suède, dont le fer est si estimé, ignorait également ses trésors. A voir les armes des Germains, on jugera facilement qu'ils avaient peu de fer, puisqu'ils ne pouvaient en employer beaucoup à l'usage qui devait paraître le plus noble aux yeux d'un peuple belliqueux. Les guerres et les traités avaient introduit quelques espèces romaines, d'argent pour la plupart, chez les nations qui habitaient les bords du Rhin et du Danube; mais les tribus les plus éloignées n'avaient aucune idée de la monnaie. Leur commerce borné consistait dans l'échange des marchandises, et de simples vases d'argile leur paraissaient aussi précieux que ces coupes d'un riche métal dont Rome avait fait présent à leurs princes et à leurs ambassadeurs [1].

Ces faits principaux instruisent mieux un esprit capable de réflexion que tout le détail minutieux d'une foule de circonstances particulières. La valeur de la monnaie a été fixée d'un consentement général pour exprimer nos besoins et nos propriétés, comme les lettres ont été inventées pour rendre nos pensées. Ces deux institutions, en augmentant la force de la nature humaine, et en donnant à nos passions une énergie plus active, ont contribué à multiplier les objets qu'elles devaient représenter. L'usage de l'or et de l'argent est en grande partie idéal; mais il serait impossible de calculer les services nombreux et importans que l'agriculture et tous les arts ont retirés du fer, lorsque ce métal a été épuré par le feu et façonné par une main adroite. En un mot, la monnaie est l'attrait le plus universel de l'industrie humaine, le fer en est l'instrument le plus puissant. Otez à un peuple ces deux moyens; qu'il ne soit ni excité par l'un, ni secondé par l'autre, il ne pourra jamais sortir de la barbarie la plus grossière [2].

Si nous contemplons un peuple sauvage, une quiétude indolente, une profonde insensibilité sur l'avenir nous paraissent former la partie dominante de son caractère. Dans un état civilisé, l'âme tend à se développer; toutes ses facultés sont perpétuellement exercées, et la grande chaîne de la dépendance mutuelle embrasse et resserre les individus. La portion la plus considérable de la société est constamment employée à des travaux utiles. Quelques-uns, placés par la fortune au-dessus de cette nécessité, peuvent cependant occuper leurs loisirs en suivant l'intérêt ou la gloire, en augmentant leurs biens, en perfectionnant

plus réguliers furent construits près les bords du Rhin et du Danube. Hérodien, l. VII, p. 234.

[1] Tacite, Germ., 17.

[2] Tacite, Germ., 5.

[3] César, *de Bel. gal.*, VI, 21.

[4] Tacite, Germ., 26. César, VI, 22.

[1] Tacite, Germ. 6.

[2] On prétend que les Mexicains et les Péruviens, sans connaître l'usage de la monnaie ou du fer, ont fait de grands progrès dans les arts. Ces arts, et les monumens qu'ils ont produits, ont été singulièrement exagérés. (Voyez les recherches sur les Américains, tom. II, p. 153, etc.)

leur intelligence, ou en se livrant aux devoirs, aux plaisirs, aux folies même de la vie sociale.

Les Germains n'avaient aucune de ces ressources. Ils abandonnaient aux vieillards, aux gens infirmes, aux femmes et aux esclaves, les détails domestiques, la culture des terres et le soin des troupeaux. Privé de tous les arts qui pouvaient remplir son loisir, le guerrier fainéant satisfaisait ces appétits sensuels qui confondent l'homme avec la brute. Il passait les jours et les nuits à manger et à dormir. Et cependant, combien la nature ne diffère-t-elle pas d'elle-même ! Selon la remarque d'un écrivain qui en avait sondé toute la profondeur, les mêmes sauvages étaient tour à tour les plus indolens et les plus impétueux de tous les hommes. Ils aimaient l'oisiveté, ils détestaient le repos [1]. Leur âme languissante, accablée de son propre poids, cherchait avidement quelque sensation nouvelle, quelque objet capable de lui donner des secousses. La guerre et ses horreurs avaient seules des charmes pour ces caractères féroces. Dès que le bruit des armes se faisait entendre, le Germain transporté sortait tout-à-coup de son engourdissement : il volait aux combats ; il se précipitait au milieu des dangers. Les violens exercices du corps et les mouvemens rapides de l'âme lui donnaient un sentiment plus vif de son existence. Dans les sombres intervalles de la paix, ces barbares buvaient immodérément, et se livraient avec excès à la passion du jeu. Ces deux occupations, dont l'une enflammait leurs désirs, et l'autre éteignait leur raison, contribuaient ainsi, par des moyens différens, à les délivrer de la peine de penser. Ils mettaient leur gloire à rester à table des journées entières. Souvent ces assemblées tumultueuses étaient souillées du sang de leurs parens et de leurs amis [2]. Ils payaient avec la plus scrupuleuse exactitude les dettes d'honneur ; car ce sont eux qui nous ont appris à désigner ainsi les dettes du jeu. L'infortuné qui dans son désespoir avait risqué sa personne et sa liberté au hasard d'un coup de dé, se soumettait patiemment à la décision du sort. Garrotté, exposé aux traitemens les plus durs, quelquefois même vendu comme esclave dans les pays étrangers, il obéissait sans murmure à un maître plus faible, mais plus heureux [1].

[1] Tacite, Germ., 15.

[2] *Id.* 22, 23.

Une bière faite sans art avec du froment ou de l'orge, liqueur forte qui pouvait en quelque sorte tenir lieu de vin, suffisait aux habitans de la Germanie pour leurs parties ordinaires de débauche. Mais ceux qui avaient goûté les vins délicieux de l'Italie et de la Gaule soupiraient après une espèce d'ivresse plus agréable. Ils ne songèrent cependant pas, comme on l'a exécuté depuis avec tant de succès, à planter des vignes sur les bords du Rhin et du Danube ; et l'industrie ne leur procura jamais de matières pour un commerce avantageux. La nation aurait rougi de devoir à un travail pénible ce qu'elle pouvait obtenir par les armes [2]. Le goût immodéré des Germains pour les liqueurs fortes les engagea souvent à envahir les régions comblées des présens si enviés de l'art ou de la nature. Le Toscan, qui livra l'Italie aux Celtes, les attira dans sa patrie en leur montrant les excellens fruits et les vins précieux que produisait un climat plus fortuné [3]. Ce fut ainsi que, durant les guerres du seizième siècle, les Allemands accoururent en France pour piller les riches coteaux de la Bourgogne et de la Champagne [4]. Chez un peuple à peine civilisé, l'ivrognerie, le plus bas, mais non le plus dangereux de nos vices, peut occasioner une bataille, une guerre ou une révolution.

Depuis Charlemagne, dix siècles de travaux ont adouci le climat et fertilisé le sol de la Germanie. Un million d'ouvriers et de laboureurs mènent à présent une vie aisée et agréable dans un pays où cent mille guerriers paresseux trouvaient à peine de quoi subsister [5]. Les Germains destinaient leurs im-

[1] *Id.* 24. Les Germains avaient peut-être tiré leurs jeux des Romains ; mais la passion du jeu est singulièremen' attachée à l'espèce humaine.

[2] Tacite, Germ. 14.

[3] Plutarque, Vie de Camille. Tite-Live, v, 33.

[4] Dubos, Hist. de la Monarchie Française, t. I, p. 193.

[5] La nation helvétienne, qui sortit du pays appelé maintenant la Suisse, contenait trois cent soixante-huit

menses forêts au plaisir de la chasse. Ils employaient en pâturage la plus grande partie de leurs terres, et ils en cultivaient une très-petite portion d'une manière fort imparfaite. Comment ne se seraient-ils pas plaints de l'aridité et de la sécheresse d'une contrée qui refusait de nourrir ses habitans? Lorsqu'une famine cruelle venait les convaincre de la nécessité des arts, ils n'avaient souvent alors d'autre ressource que d'envoyer au dehors la troisième, ou peut-être la quatrième partie de leur jeunesse[1]. Une possession et une jouissance assurées sont les liens qui attachent un peuple à sa patrie. Mais les Germains portaient avec eux ce qu'ils avaient de plus cher; et, dès qu'ils voyaient briller l'espoir d'une conquête ou d'un riche butin, ils abandonnaient la vaste solitude des bois, et marchaient aux combats avec leurs troupeaux, leurs femmes et leurs enfans. Les nombreux essaims qui sortirent, ou qui parurent sortir de la *grande fabrique des nations*, ont été multipliés par l'effroi des vaincus, et par la crédulité des siècles suivans. Des faits ainsi exagérés ont insensiblement établi une opinion que de très-habiles écrivains ont soutenue. On s'est imaginé que, du temps de César et de Tacite, le nord était infiniment plus peuplé qu'il ne l'est de nos jours[2]. Des recherches plus exactes sur les causes de la population semblent avoir convaincu les philosophes modernes de la fausseté, de l'impossibilité même de cette hypothèse. Aux noms de Mariana et de Machiavel[3], nous pouvons en opposer d'aussi respectables, ceux de Hume et de Robertson[4].

Un peuple guerrier qui n'a point de villes, qui néglige tous les arts, et qui ne connaît l'usage ni des lettres ni de la monnaie, possède cependant quelques avantages. L'éclat de la liberté fait disparaître à ses yeux les traits grossiers de la barbarie. Tels étaient les Germains : leur pauvreté assurait leur indépendance. En effet, nos possessions et nos désirs sont les chaînes les plus fortes du despotisme. « Les Suéones, dit Tacite[1], honorent les richesses : aussi sont-ils soumis à un monarque absolu. Les armes ne sont pas parmi eux, comme chez les autres peuples germaniques, entre les mains de tout le monde. Le roi les tient en dépôt sous la garde d'un homme de confiance, et cet homme n'est pas citoyen; ce n'est pas même un affranchi, c'est un esclave. Les voisins des Suéones, les Sitones, sont tombés au-dessous de la servitude; ils obéissent à une femme[2] » En faisant cette exception, Tacite reconnaît la vérité du principe général que nous avons exposé sur la théorie du gouvernement. Nous sommes seulement en peine de concevoir par quels moyens les richesses et le despotisme ont pénétré dans une partie du Nord si éloignée, et ont pu éteindre les feux dont étaient embrasées les contrées voisines des provinces romaines. Comment les ancêtres de ces Norvégiens et de ces Danois, si connus depuis par leur caractère indomptable, se sont-ils laissé enlever le sceau de la liberté germanique[3]? Quelques tribus des bords de la Baltique reconnaissaient l'autorité des rois, sans avoir abandonné les droits de

mille personnes de tout âge et de tout sexe. (César, *de Bel. gal.*, I, 29.) Aujourd'hui le nombre des habitans du pays de Vaud (petit district situé sur le bord du lac de Genève) se monte à cent douze mille cinq cent quatre-vingt-onze. (Voyez une excellente dissertation de M. Muret, dans les Mémoires de la société de Berne.)

[1] Paul Diacre, c. 1, 2, 3. Davila, Machiavel, et le reste de ceux qui ont suivi Paul Diacre, n'ont point assez connu la nature de ces migrations, lorsqu'ils les ont représentées comme des entreprises concertées et régulières.

[2] Le chevalier Temple et le président de Montesquieu s'abandonnent sur ce sujet à la vivacité ordinaire de leur imagination.

[3] Machiavel, Hist. de Florence, liv. I.; Mariana, Histoire d'Espagne, l. v, c. 1.

[4] Robertson, Hist. de Charles-Quint. Hume, Essais polit.

[1] Traduction de l'abbé de la Bletterie.

[2] Tacite, Germ. 44, 45. Freinshemius, qui a dédié son Supplément de Tite-Live à Christine, reine de Suède, croit devoir paraître très-fâché contre le Romain qui traite avec si peu de respect les reines du Nord.

[3] Ne pouvons-nous pas imaginer que la superstition enfanta le despotisme? Les descendans d'Odin, dont la race existait encore en 1060, régnèrent, dit-on, en Suède plus de mille ans. Le temple d'Upsal était l'ancien siége de la religion et de l'empire. En 1153, je trouve une loi singulière qui défendait l'usage et la profession des armes à toute personne, excepté aux gardes du roi. N'est-il pas vraisemblable que cette loi fut colorée par le prétexte de faire revivre une ancienne institution? Voy. l'histoire de Suède, par Dalin, dans la Bibliot. raisonnée, tom. XL et XLV.

l'homme [1]. Mais dans presque toute la Germanie la forme du gouvernement était une démocratie tempérée, il est vrai, et modérée moins par des lois générales et positives que par l'ascendant momentané de la naissance ou de la valeur, de l'éloquence ou de la superstition [2].

Les gouvernemens civils ne sont, dans leur première origine, que des associations volontaires formées par des motifs de défense réciproque. Pour parvenir à ce but désiré, il est absolument nécessaire que chaque individu se croie essentiellement obligé de soumettre ses opinions et ses actions particulières au jugement du plus grand nombre de ses associés. Les Germains se contentèrent de cette ébauche informe, mais hardie, de la société politique. Dès qu'un jeune homme, né de parens libres, avait atteint l'âge viril, on l'introduisait dans le conseil général de la nation ; on lui donnait solennellement la lance et le bouclier. Il prenait aussitôt place parmi ses compatriotes, et il devenait membre de la république militaire.

Les guerriers de la tribu s'assemblaient en certains temps fixes, ou dans des occasions extraordinaires. L'administration de la justice, l'élection des magistrats, et les grands intérêts de la guerre ou de la paix se décidaient par le suffrage libre de tous les citoyens. A la vérité un corps choisi des grands ou des chefs de la nation préparait quelquefois et proposait les affaires les plus importantes [3]. Les magistrats pouvaient délibérer et persuader; le peuple seul avait le droit de prononcer et d'exécuter. La promptitude et la violence caractérisaient presque toujours les résolutions des Germains. Ces barbares, qui faisaient consister la liberté à satisfaire la passion du moment, et le courage à braver les dangers, rejetaient en frémissant les conseils timides de la justice ou de la politique. Leur indignation éclatait alors par un sombre murmure. Mais lorsqu'un orateur plus populaire leur proposait de venger quelque injure, de briser même les fers du dernier des citoyens; lorsqu'il appelait ses compatriotes à la défense de l'honneur national ou à la poursuite de quelque entreprise pénible et glorieuse, un choc terrible d'épées et de boucliers exprimait les transports et les applaudissemens de toute l'assemblée. Le Germain ne se montrait jamais que couvert de ses armes, et, au milieu des délibérations les plus sérieuses, on avait tout à craindre du caprice aveugle d'une multitude féroce qu'enflammaient l'esprit de discorde et l'usage des liqueurs fortes, et toujours prêtes à soutenir par la violence des résolutions prises au sein du tumulte. Combien de fois avons-nous vu les diètes de Pologne teintes de sang, et le parti le plus nombreux forcé de céder à la faction la plus séditieuse [1]?

Lorsqu'une tribu avait à redouter quelque invasion, elle se choisissait un général. Si le danger devenait plus pressant, et qu'il menaçât l'état entier, plusieurs tribus concouraient à l'élection du même général. C'était au guerrier le plus brave que l'on confiait le soin important de mener ses compatriotes sur le champ de bataille. Il devait leur donner l'exemple plutôt que des ordres; mais cette autorité, quoique bornée, était toujours odieuse. En temps de paix les Germains ne reconnaissaient aucun chef suprême [2]. L'assemblée générale nommait cependant des *princes* pour administrer la justice ou plutôt pour accommoder les différens [3] dans leurs districts respectifs. En choisissant ces magistrats, on avait autant égard à la naissance qu'au mérite [4]. La nation leur accordait à chacun une garde et un conseil de cent personnes. Il paraît que le premier d'entre eux jouissait, pour le rang et pour les honneurs, d'une prééminence qui engagea quelquefois les Romains à les décorer du titre de roi [5].

Pour se représenter tout le système des

[1] Tacite, Germ., c. 43.

[2] *Id.*, c. 11, 12, 13, etc.

[3] Grotius change une expression de Tacite, *pertractantur*, en *prætractantur*. Cette correction est également juste et ingénieuse.

[1] Souvent, même dans l'ancien parlement d'Angleterre, les barons emportaient une question, moins par le nombre des voix que par celui de leurs suivans armés.

[2] César, *de Bel. gal.*, VI, 23.

[3] *Minuunt controversias*; expression très-heureuse de César.

[4] *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.* Tacite, Germ., 7.

[5] Cluvier Germ. ant., l. I, c. 38.

mœurs des Germains, il suffit de comparer deux branches remarquables de l'autorité de leurs princes, Ces magistrats disposaient entièrement de toutes les terres de leur district, et ils en faisaient chaque année un nouveau partage [1]. D'un autre côté, la loi leur défendait de punir de mort, d'emprisonner, de frapper même un simple citoyen [2]. Des hommes si jaloux de leurs personnes, si peu occupés de leurs propriétés, n'avaient certainement aucune idée des arts ni de l'industrie; mais ils devaient être animés par un sentiment élevé de l'honneur et de l'indépendance.

Les Germains ne connaissaient d'autres devoirs que ceux qu'ils s'étaient eux-mêmes imposés. Le soldat le plus obscur dédaignait de se soumettre à l'autorité du magistrat. « Le jeune guerrier de la naissance la plus » illustre ne rougissait pas du titre de *com-* » *pagnon*. Chaque chef renommé avait une » troupe de gens qui s'attachaient à lui et qui » le servaient. Il y avait entre eux une émula- » tion singulière pour obtenir quelque distinc- » tion auprès du prince, et une même émula- » tion entre les princes sur le nombre et la » bravoure de leurs compagnons. C'est la di- » gnité, c'est la puissance d'un chef que d'être » toujours entouré d'un essaim de jeunes » gens que l'on a choisis; c'est un ornement » dans la paix c'est un rempart dans la guerre. » On se rend célèbre dans sa nation et chez » les peuples voisins, si l'on surpasse les » autres par le nombre et par le courage » de ses compagnons; on reçoit des présens, » les ambassades viennent de toutes parts. » Souvent la réputation décide de la guerre. » Dans le combat il est honteux au prince » d'être inférieur en courage; il est honteux » à la troupe de ne point égaler la valeur du » prince. C'est une infamie éternelle de lui » avoir survécu. L'engagement le plus sacré, » c'est de le défendre. Si une cité est en paix, » les princes vont chez celles qui font la » guerre, c'est par là qu'ils conservent un » grand nombre d'amis. Ceux-ci reçoivent » d'eux le cheval du combat, et le javelot » terrible. Les repas, peu délicats, mais » grands, sont une espèce de solde pour » eux; le prince ne soutient ses libéralités » que par les guerres, par les rapines » et par les présens volontaires de ses » amis [1]. »

[1] César, VI, 22. Tacite, Germ., 26.

[2] Tacite, Germ., 7.

Cette institution, qui affaiblissait le gouvernement des différens états de la Germanie, donnait un nouveau ressort au caractère général des nations qui l'habitaient. Elle développait parmi elles le germe de toutes les vertus dont les barbares sont susceptibles. C'est du même foyer que sont sorties longtemps après la valeur, la fidélité, la courtoisie et l'hospitalité, qui distinguèrent nos anciens chevaliers. Un célèbre écrivain de nos jours aperçoit dans les dons honorables accordés par le chef à ses braves compagnons, l'origine des fiefs que les seigneurs barbares, après la conquête des provinces romaines, distribuèrent à leurs vassaux, en exigeant pareillement d'eux l'hommage et le service militaire [2]. Ces conditions cependant sont entièrement contraires aux maximes des Germains, qui aimaient à faire des présens, mais qui auraient rougi d'imposer ou d'accepter aucune obligation [3].

Dans les siècles de chevalerie, au moins si l'on en croit les vieux romanciers, tous les hommes étaient braves, toutes les femmes étaient chastes. La dernière de ces vertus, quoique bien plus difficile à acquérir et à conserver que la première, est attribuée presque sans exception aux femmes des Germains. La polygamie avait lieu seulement parmi les princes, encore ne se la permettaient-ils que pour multiplier leurs alliances. Les divorces étaient défendus par les mœurs plutôt que par les lois. On punissait l'adultère comme un crime rare et impardonnable. Ni l'exemple, ni la coutume ne pouvaient justifier la séduction [4]. Il paraît que l'âme

[1] *Id.* 13, 14. Traduction de Montesquieu, Esp. des lois, l. XXX, c. 3.

[2] Esprit des lois, l. XXX, c. 3. Au reste, l'imagination brillante de Montesquieu est corrigée par la logique exacte de M. l'abbé de Mably. Observ. sur l'hist. de France, t. I, p. 356.

[3] *Gaudent muneribus, sed nec data imputant, nec acceptis obligantur.* Tacite, Germ., 21.

[4] La femme coupable d'adultère était fouettée dans tout le village. Ni la richesse ni la beauté ne pouvaient exciter

honnête de Tacite se plaisait à contempler le contraste de la vertu des barbares avec la conduite dissolue des dames romaines ; cependant son récit renferme plusieurs circonstances frappantes, qui donnent un air de vérité ou du moins de probabilité à la chasteté et à la foi conjugale des Germains.

Les arts ont certainement mis un frein aux passions les plus violentes de la nature humaine : mais leurs progrès semblent avoir été moins favorables à la chasteté, dont le principal ennemi est la mollesse de l'âme. Les raffinemens de la vie, en répandant des charmes sur le commerce des deux sexes, en altèrent la pureté. Le physique de l'amour devient plus dangereux, lorsque le sentiment lui imprime un plus grand degré d'énergie, ou plutôt lorsqu'il le déguise. Les grâces, la politesse, l'élégance des vêtemens donnent un lustre à la beauté et enflamment les sens par la voie de l'imagination. Ces divertissemens, ces danses, ces spectacles, où les mœurs sont si peu respectées, sont autant de piéges tendus à la fragilité des femmes, et leur présentent une foule d'occasions dangereuses[1]. Heureux les sauvages grossiers qui habitaient le septentrion ! la pauvreté, la solitude et les soins pénibles de la vie domestique garantissaient leurs femmes de ces dangers. Le chaume qui laissait leurs cabanes ouvertes de tous côtés à l'œil de l'indiscrétion ou de la jalousie, était pour la fidélité conjugale un rempart plus sûr que les murs, les verroux et les ennuques d'un harem.

A cette cause on peut en ajouter une plus honorable. Les Germains avaient pour leurs femmes de l'estime et de la confiance. Ils les consultaient dans les occasions les plus importantes, et ils se plaisaient à croire que leur âme renfermait une portion de sainteté et de sagesse surnaturelles. Quelques-unes de ces interprètes du destin, telle que Velleda dans la guerre des Bataves, gouvernaient, au nom de la divinité, les plus fières nations germaniques[1] ; sans être adorées comme déesses, les autres jouissaient de la considération que méritaient les compagnes libres de soldats, et dont la cérémonie du mariage les rendait encore plus dignes, en les associant à une vie de fatigues, de travaux et de gloire[2]. Dans les grandes invasions, les camps des barbares étaient remplis d'une multitude de guerrières qui, fermes au milieu du bruit des armes, regardaient avec intrépidité le spectacle effrayant de la destruction, et les blessures honorables de leurs fils et de leurs époux[3]. Des armées en déroute ont été plus d'une fois ramenées à la victoire par le désespoir généreux des femmes, qui redoutaient bien moins la mort que la servitude. S'il ne restait plus de ressource, elles savaient se dérober à l'insolence du vainqueur[4], et elles s'immolaient avec leurs enfans sur les débris de la liberté expirante. De pareilles héroïnes ont des droits à notre admiration ; mais nous ne croirons sûrement pas qu'elles aient été aimables ni propres à inspirer de l'amour. Elles ne pouvaient imiter les vertus fortes de l'homme sans renoncer à cette douceur attrayante, dans laquelle consistent principalement le charme et la faiblesse séduisante de la femme. L'orgueil apprenait aux Germaines à étouffer tout mouvement de tendresse qui aurait porté la moindre atteinte à l'honneur, et l'honneur du sexe a toujours été la chasteté. Les sentimens et la conduite de ces respectables matrones sont à la fois une cause, un effet et une preuve du caractère général de la nation. Le courage des femmes, quoique produit par le fanatisme, ou soutenu par l'habitude, n'est qu'une image faible et imparfaite de la valeur qui distingue les hommes d'un siècle ou d'une contrée.

de compassion, ni lui procurer un second mari. Tacite, Germ., 18, 19.

[1] Ovide emploie deux cents vers à chercher les endroits les plus favorables à l'amour. Il regarde surtout le théâtre comme le lieu le plus propre à rassembler les beautés de Rome, et à leur inspirer la tendresse et la sensualité.

[1] Tacite, Hist., IV, 61, 65.

[2] Le présent de mariage était des bœufs, des chevaux et des armes. Germ., c. 18. Tacite est en quelque sorte trop fleuri en traitant ce sujet.

[3] Le changement de *exigere* en *exugere* est une excellente correction.

[4] Tacite, Germ., 7. Plutarque, vie de Marius. Les femmes des Teutons, avant de se tuer et de massacrer leurs enfans, avaient offert de se rendre, à condition qu'elles seraient reçues comme esclaves des vestales.

Le système religieux des Germains, si l'on peut donner ce nom aux opinions grossières d'une nation sauvage, avait pour principes leurs besoins, leurs craintes et leur ignorance[1]. Ils adoraient des objets visibles et les grands agens de la nature : le soleil et la lune, la terre et le feu. Ils avaient en même temps imaginé des divinités qui présidaient, selon eux, aux opérations les plus importantes de la vie humaine. Ces barbares croyaient pouvoir découvrir la volonté des êtres supérieurs par quelques pratiques ridicules de divination; et le sang des hommes, qu'ils immolaient aux pieds des autels de leurs dieux, leur paraissait l'offrande la plus précieuse et la plus agréable. On s'est trop empressé d'applaudir à leurs notions sur la divinité, qu'ils ne renfermaient pas dans l'enceinte d'un temple, et qu'ils ne représentaient sous aucune forme humaine. Rappelons-nous que les Germains n'avaient pas la moindre idée de la sculpture et qu'ils connaissaient à peine l'art de bâtir : il nous sera facile d'assigner le véritable motif d'un culte, qui venait bien moins d'une supériorité de raison que d'un manque de génie. Des bois antiques consacrés par la vénération des siècles étaient les seuls temples des Germains. Là résidait la majesté d'une puissance invisible. Ces sombres retraites, en ne présentant aucun objet distinct de crainte ou de culte réel, inspiraient un sentiment bien plus profond d'horreur religieuse[2], et l'expérience avait appris à des prêtres grossiers tous les artifices qui pouvaient maintenir et fortifier des impressions terribles, si conformes à leurs intérêts.

La même ignorance qui rend les barbares incapables de concevoir ou d'adopter l'empire utile des lois, les livre nus et sans défense aux terreurs aveugles de la superstition. Les prêtres germains profitèrent de cette disposition de leurs compatriotes, et ils exercèrent même dans les affaires temporelles une autorité que le magistrat n'aurait osé prendre.

Le fier guerrier se soumettait patiemment à la verge de la correction, lorsque la main vengeresse tombait sur lui pour exécuter, non la justice des hommes, mais l'arrêt immédiat du dieu de la guerre[1]. Souvent la puissance ecclésiastique réparait les défauts de l'administration civile. L'autorité divine intervenait constamment dans les assemblées populaires pour y maintenir l'ordre et le silence; et quelquefois elle s'occupait d'objets plus importans au bien de l'état. On faisait en certain temps une procession solennelle dans le pays de Mecklenbourg et de Poméranie. Le symbole inconnu de la déesse Herthe (la terre), couvert d'un voile épais, sortait avec pompe de l'île de Rugen, sa résidence ordinaire: placée sur un char traîné par deux génisses, elle visitait de cette manière plusieurs tribus de ses adorateurs. Pendant sa marche, les querelles étaient suspendues, les cris de guerre étouffés; le Germain belliqueux déposait ses armes ; il pouvait goûter alors les douceurs de la paix et de la tranquillité[2]. La *trêve de Dieu*, si souvent et si inutilement proclamée par le clergé du onzième siècle, ne fut qu'une imitation de cette ancienne coutume[3].

Mais la religion avait bien plus de force pour enflammer que pour modérer les passions violentes des Germains. L'intérêt et le fanatisme portaient souvent les prêtres à sanctifier les entreprises les plus audacieuses et les plus injustes, par l'approbation du ciel et par l'assurance du succès. Les étendards, tenus long-temps en dépôt dans les bois sacrés, brillaient tout-à-coup sur le champ de bataille[4]; on dévouait l'armée ennemie, avec de terribles imprécations, aux dieux de la guerre et du tonnerre[5]. Dans la religion du soldat, la lâcheté est le plus grand des crimes. Elle paraissait telle aux

[1] Tacite a traité cet obscur sujet en peu de mots, et Cluvier en cent vingt-quatre pages. Le premier aperçoit en Germanie les dieux de la Grèce et de Rome. L'autre assure positivement que, sous les emblèmes du soleil, de la lune, et du feu, ses pieux ancêtres adoraient la trinité.

[2] Le bois sacré, décrit par Lucain avec une horreur si sublime, était dans le voisinage de Marseille; mais il y en avait plusieurs de la même espèce en Germanie.

[1] Tacite, Germ., 7.

[2] *Id.*, 40.

[3] Robertson, Histoire de Charles-Quint, vol. I, note 21.

[4] Tacite, Germ., 7. Ces étendards n'étaient que des têtes d'animaux sauvages.

[5] Voyez un exemple de cette coutume, Tacite, Ann., XIII, 57.

yeux des Germains. L'homme courageux se rendait digne des faveurs et de la protection des divinités tutélaires. Le malheureux qui avait perdu son bouclier était banni à jamais de toutes les assemblées civiles et religieuses. Quelques tribus du Nord semblent avoir embrassé la doctrine de la transmigration[1]. D'autres avaient imaginé un paradis grossier où les héros s'enivrent pendent toute l'éternité[2]. Elles convenaient toutes qu'une vie passée dans les combats et qu'une mort glorieuse pouvaient seuls assurer un avenir heureux dans ce monde-ci ou dans l'autre.

L'immortalité, que la superstition présentait aux héros du Nord comme une récompense de ses vertus, lui était en quelque sorte conférée par les bardes. Cette classe d'hommes singuliers a mérité l'attention de tous ceux qui ont étudié les antiquités des Celtes, des Scandinaves et des Germains. Des recherches exactes ont fait connaître le génie et le caractère des bardes : on sait combien leurs emplois importans inspiraient de vénération pour leurs personnes. Il est plus difficile d'exprimer, de concevoir même cette fureur pour les armes, cet enthousiasme militaire qu'ils allumaient par leurs chants dans le cœur de leurs compatriotes. Chez un peuple civilisé, le goût de la poésie est plutôt un amusement de l'imagination qu'une passion de l'âme; et cependant, lorsque, dans le calme de la retraite, nous lisons les combats décrits par Homère ou par le Tasse, insensiblement la fiction nous séduit; nous ressentons quelques feux d'une ardeur martiale. Mais que peut sur un esprit tranquille le silence de l'étude? Si elle excite quelques sensations, combien seront-elles froides et amorties? C'était au moment de la bataille, c'était au milieu des fêtes de la victoire, que les Bardes célébraient les exploits des anciens héros, et qu'ils faisaient revivre les ancêtres de ces peuples belliqueux qui écoutaient avec transport des chants barbares, mais animés[1]. La poésie tendait à inspirer la soif de la gloire et le mépris de la mort; et ces passions, enflammées par le bruit des armes et par la vue des dangers, devenaient le sentiment habituel de l'habitant du Nord.

Telles étaient la situation et les mœurs des Germains. Le climat, l'ignorance de ces barbares, qui ne connaissaient ni les lettres, ni les arts ni les lois, leurs notions sur l'honneur, sur la galanterie et sur la religion, le sentiment qu'ils avaient de la liberté, leur inquiétude dans la paix, leur ardeur pour la guerre, tout contribuait à former un peuple de héros. Pourquoi, pendant les deux siècles et demi qui s'écoulèrent depuis la défaite de Varus jusqu'au règne de l'empereur Dèce, ces guerriers formidables ne se distinguèrent-ils par aucune entreprise importante? Pourquoi firent-ils à peine impression sur les faibles habitans des provinces de l'empire, asservis par le luxe et par le despotisme? Si leurs progrès furent alors arrêtés, c'est qu'ils manquaient à la fois d'armes et de discipline, et que leur fureur fut détournée par les discordes intestines, qui, durant cette période, déchirèrent le sein de leur patrie.

I. On a raison de dire que la possession du fer assure bientôt à une nation celle de l'or. Mais les Germains, également privés de ces métaux précieux, ne les durent qu'à leur courage. « Le fer n'est pas en abondance chez » ces peuples, autant qu'on en juge par » leurs armes. Peu font usage de l'épée ou » de la pertuisane. Ils ont des lances, ou fra- » mées, comme ils les appellent, dont le fer » est étroit et court, mais si bien acérées et » si maniables, qu'elles sont également pro- » pres à combattre de près ou de loin. Leur » cavalerie n'a que la lance et le bouclier.

[1] César, Diodore et Lucain paraissent attribuer cette doctrine aux Gaulois; mais M. Pelloutier (Hist. des Celtes, l. III, c. 18) travaille à réduire leurs expressions à un sens plus orthodoxe.

[2] Pour connaître cette doctrine grossière, mais attrayante, voyez la fable neuvième de l'Edda, dans la traduction curieuse de ce livre, donnée par M. Mallet. Introd. à l'Histoire du Danemarck.

[1] Tacite, Germ., 3. Diodore de Sicile, l. V. Strabon, l. IV, p. 197. On peut se rappeler le rang que Demodocus tenait à la cour du roi des Phéaciens, et l'ardeur que Tyrtée inspira aux Spartiates découragés. Cependant il est peu vraisemblable que les Grecs et les Germains fussent le même peuple. Nos antiquaires s'épargneraient beaucoup d'érudition frivole, s'ils se donnaient la peine de réfléchir que des situations semblables produiront naturellement des mœurs semblables.

» Chaque fantassin a deplus un certain nombre de javelots. Alerte, parce qu'il est sans habits, ou couvert d'une simple saye, il les pousse à une distance incroyable [1]. Ces guerriers ne se piquent d'aucune magnificence, ou plutôt ils n'en connaissent d'autre que d'embellir leurs boucliers des plus brillantes couleurs. Il est rare qu'ils aient des cuirasses. On voit à peine un ou deux casques dans toute une armée. Leurs chevaux ne sont remarquables ni par la vitesse, ni par la beauté, ni dressés à tourner en tous sens comme les nôtres [2]. » Plusieurs de leurs nations se rendirent cependant célèbres par leur cavalerie; mais, en général, la principale force des Germains consistait dans une infanterie [3] redoutable, rangée en différentes colonnes, selon la distinction des tribus et des familles. Trop impétueux pour s'accommoder des délais et pour supporter les fatigues, ces soldats à peine armés s'élançaient sur le champ de bataille sans aucun ordre, et en poussant des cris terribles. Quelquefois la fougue d'un courage naturel renversait les efforts de l'art, et triomphait de la valeur plus calme des mercenaires romains. Mais, comme les barbares jetaient tout leur feu dès le premier choc, ils ne savaient ni se rallier ni faire retraite. Un premier échec assurait leur défaite; une défaite entraînait presque toujours une destruction totale.

Lorsque nous nous rappelons l'armure complète des Romains, les exercices, la discipline et les évolutions de leurs troupes, leurs camps fortifiés et leurs machines de guerre, nous ne pouvons trop nous étonner que des sauvages nus, et sans autre secours que leur valeur, aient osé se mesurer contre des légions formidables et les différens corps d'auxiliaires qui secondaient leurs opérations. Il fallut, pour balancer les forces, que le luxe eût énervé la vigueur des Romains, et qu'un esprit de désobéissance et de sédition eût relâché cette discipline fameuse qui avait subjugué l'univers. Rome perdit elle-même de sa supériorité en recevant dans ses armées des barbares auxiliaires; démarche fatale qui leur apprit insensiblement les arts de la guerre et de la politique. Quoiqu'elle les admît en petit nombre et avec la plus grande circonspection, l'exemple de Civilis aurait dû lui apprendre qu'elle s'exposait à un danger évident, et que ses précautions n'étaient pas toujours suffisantes [1]. Durant les discordes intestines qui suivirent la mort de Néron, cet adroit et intrépide Batave, que ses ennemis ont daigné comparer avec Annibal et avec Sertorius [2], forma le noble projet de briser les fers de ses compatriotes, et de rendre leur nom célèbre. Huit cohortes dont le courage avait été éprouvé dans les guerres de Bretagne et d'Italie, se rangèrent sous son étendard. Il introduisit au sein de la Gaule une armée de Germains. A son approche, Trèves et Langres, cités importantes, furent forcées d'embrasser sa cause. Il défit les légions, détruisit leurs camps fortifiés, et employa contre les Romains les talens et la science militaire qu'il avait acquis en servant avec eux. Lorsque enfin, après une défense opiniâtre, il fut contraint de céder à la puissance de l'empire, il assura sa liberté et celle de sa patrie par un traité honorable. Les Bataves restèrent toujours en possession de l'île du Rhin [3], comme alliés, et non comme sujets de la monarchie romaine.

II. Les Germains auraient paru bien redoutables, si toutes leurs forces réunies eussent agi dans la même direction. La vaste étendue de leur contrée pouvait contenir environ un million de guerriers, puisque tous ceux qui étaient en âge de porter les armes désiraient de s'en servir. Mais cette fière

[1] *Missilia spargunt*. Tacite, Germ., 6. Soit que cet historien ait employé une expression vague, soit qu'il ait voulu dire que ces dards étaient lancés au hasard.

[2] Traduction de l'abbé de la Bletterie.

[3] C'était en quoi les Germains étaient principalement distingués des Sarmates, qui combattaient généralement à cheval.

[1] La relation de cette entreprise occupe une grande partie du quatrième et du cinquième livre de l'histoire de Tacite, qui a traité ce sujet avec plus d'éloquence que de clarté. Le chevalier Saville a observé dans sa narration plusieurs inexactitudes.

[2] Tacite, Hist., IV, 13. Comme eux il avait perdu un œil.

[3] Cette île était renfermée entre les deux anciennes branches du Rhin, telles qu'elles subsistaient avant que la face du pays eût été changée par l'art et par la nature. (Voy. Cluvier, Germ. ant., l. II c 30, 37.)

multitude, incapable de concevoir ou d'exécuter une grande entreprise, se laissait entraîner par une foule d'intérêts, souvent funestes à la gloire de la nation. La Germanie renfermait plus de quarante états indépendans, et même, dans chaque état, les différentes tribus qui le composaient ne tenaient entre elles que par de faibles liens. Ces barbares s'enflammaient aisément. Ils ne savaient pas pardonner une injure, encore moins une insulte. Dans leur colère implacable, ils ne respiraient que le sang. Les disputes qui arrivaient si fréquemment dans leurs parties tumultueuses de chasse ou de débauche suffisaient pour provoquer des nations entières. Les vassaux et les alliés d'un chef puissant partageaient ses animosités. Enlever les dépouilles d'un rival faible, ou punir le superbe, étaient autant de causes de guerre. Les plus formidables états de la Germanie affectaient d'étendre autour de leurs territoires d'immenses solitudes et des frontières dévastées. La distance qu'ils observaient entre eux et leurs voisins imprimait la terreur de leurs armes, et les mettait en quelque sorte à l'abri du danger d'une invasion subite[1].

« Les Bructères ne sont plus (c'est maintenant Tacite[2] qui parle); leur hauteur » insupportable, le désir de profiter de leurs » dépouilles, ou peut-être le ciel, protecteur » de notre empire, a réuni contre eux les peu» ples voisins[3], qui les ont chassés et dé» truits. Les dieux nous ont ménagé jusqu'au » plaisir d'être spectateurs du combat. Plus » de soixante mille hommes ont péri, non » sous l'effort des armes romaines, mais, ce » qui est plus magnifique, pour nous servir » de spectacle et d'amusement. Si les peuples » étrangers ne peuvent se résoudre à nous » aimer, puissent-ils du moins se haïr tou» jours! Dans cet état de grandeur[4] où les » destins de Rome nous ont élevés, la for» tune n'a plus rien à faire que de livrer nos » ennemis à leurs propres dissensions[1]. » Ces sentimens, moins dignes de l'humanité que du patriotisme de Tacite, expriment les maximes invariables de la politique de ses concitoyens. En combattant les barbares, une victoire n'aurait été ni utile ni glorieuse; il paraissait bien plus sûr de les diviser. Les trésors et les négociations de Rome pénétrèrent dans le cœur de la Germanie, et les empereurs employèrent avec dignité toute sorte de moyens pour séduire des peuples séparés de leurs états par le Rhin ou par le Danube, et dont l'amitié pouvait être aussi avantageuse que leur inimitié eût été fatale. On flattait la vanité des principaux chefs par des présens de peu de valeur, qu'ils recevaient comme objets de luxe, ou comme marque de distinction. Dans les guerres civiles, la faction la plus faible cherchait à se fortifier en formant des liaisons secrètes avec les gouverneurs des provinces frontières. Toutes les querelles des Germains étaient fomentées par les intrigues de Rome, tous leurs projets d'union et de bien public renversés par l'action puissante de la jalousie et de l'intérêt particulier[2].

Sous le règne de Marc-Aurèle, presque tous les Germains, des Sarmates même, entrèrent dans une conspiration générale qui glaça l'empire d'effroi. Quel motif pouvait rassembler tout-à-coup tant de nations différentes, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à celle du Danube[3]? Il nous est impossible de déterminer si ce fut la raison, la nécessité ou la passion qui les réunit. Nous devons seulement être assurés que les barbares ne furent ni attirés par l'indolence, ni provoqués par l'ambition de l'empereur romain. Une inva-

[1] César, *de Bel. gal.*, l. VI, 23.

[2] Traduction de l'abbé de la Bletterie.

[3] Nazarius, Ammien, Claudien, etc., en font mention dans le quatrième et dans le cinquième siècle comme d'une tribu de Francs. (Voy. Cluvier, Germ. ant. l. III, c. 12.)

[4] On lit communément *urgentibus;* mais le bon sens, J. Lipse, et quelques manuscrits. se déclarent pour *vergentibus.*

[1] Tacite, Germ., 33. Le dévot abbé de la Bletterie, très-irrité contre Tacite, parle du diable qui *fut homicide dès le commencement*, etc.

[2] On peut voir dans Tacite et dans Dion plusieurs traces de cette politique; et l'on peut juger, en considérant les principes de la nature humaine, qu'il en existait bien davantage.

[3] Hist. Aug., p. 31. Ammien Marcellin, l. XXXI, c. 5. Aurel. Victor. L'empereur Marc-Aurèle fut réduit à vendre les meubles magnifiques du palais, et à enrôler les esclaves et les malfaiteurs.

sion si dangereuse exigeait toute la fermeté et toute la vigilance de Marc-Aurèle. Il confia plusieurs postes importans à d'habiles généraux, et il prit en personne le commandement de ses armées dans la province du haut Danube, où sa présence paraissait plus nécessaire. Après plusieurs campagnes sanglantes, où la victoire fut souvent disputée, il détruisit les forces des barbares. Les Quades et les Marcomans [1], qui avaient donné le signal de la guerre, en furent les principales victimes. Ces peuples demeuraient sur les rives du Danube. L'empereur les força de se retirer à deux lieues au-delà de ce fleuve [2], et de lui livrer la fleur de la jeunesse, qui fut aussitôt envoyée en Bretagne, où elle pouvait servir d'otages et devenir utile comme soldats [3]. Les fréquentes rébellions des Quades et des Marcomans avaient tellement irrité Marc-Aurèle, qu'il se proposait de réduire leur pays en province. La mort l'en empêcha. Cette ligue redoutable, la seule dont l'histoire fasse mention dans les deux premiers siècles de l'empire, fut entièrement dissipée; et il n'en subsista aucune trace parmi les peuples du Nord.

Jusqu'à présent nous nous sommes bornés aux principaux traits des mœurs de la Germanie, sans essayer de décrire ou de distinguer les différentes tribus que cette contrée renfermait au temps de César, de Tacite et de Ptolémée. Nous parlerons en peu de mots de leur origine, de leur situation et de leur caractère particulier, à mesure qu'elles se présenteront dans la suite de cette histoire. Les nations modernes sont des sociétés fixes et permanentes, liées entre elles par les lois et par le gouvernement; les arts, l'agriculture, les ouvrages de l'industrie les tiennent constamment attachées à leur pays natal. Les tribus germaniques étaient des associations volontaires et mouvantes, composées de soldats, je dirais presque de sauvages. Le même territoire, exposé à un reflux perpétuel de conquêtes et de migrations, changeait plus d'une fois d'habitans dans un court espace de temps. Lorsque plusieurs communautés s'unissaient pour former un plan d'invasion ou de défense, elles donnaient un nouveau titre à leur nouvelle confédération. La dissolution d'une ancienne ligue rendait aux tribus indépendantes les dénominations qui leur étaient propres, et qu'elles avaient oubliées pendant long-temps. Un peuple vaincu adoptait souvent le nom du vainqueur. Quelquefois des flots de volontaires accouraient de tous côtés se ranger sous les étendards d'un chef renommé. Son camp devenait leur patrie; et bientôt quelque circonstance particulière servait à désigner toute la multitude. Les traits distinctifs de ces peuples féroces éprouvaient de leur part une altération perpétuelle, et ils étaient sans cesse confondus par les sujets consternés de l'empire romain [1].

Les guerres et l'administration des affaires publiques sont les principaux sujets de l'histoire. Mais le nombre des personnages qui remplissent la scène varie selon les différentes conditions du genre humain. Dans les grandes monarchies, des millions d'hommes condamnés à l'obscurité se livrent en paix à des occupations utiles. L'écrivain et le lecteur n'ont alors devant les yeux qu'une cour, une capitale, une armée régulière, et les pays qui peuvent être le théâtre de la guerre. Mais au sein des discordes civiles, chez un peuple libre et barbare, ou dans de petites républiques [2], les situations deviennent bien plus intéressantes; presque tous les membres de la société sont en action, et méritent par conséquent d'être connus. Les divisions irré-

[1] Les Marcomans, colonie qui, sortie des rives du Rhin, occupait la Bohème et la Moravie, avaient, dans des temps plus anciens, érigé une grande monarchie, et s'étaient rendus formidables sous leur roi Maroboduus. (Voyez Strabon, l. VII. Velleius Paterculus, II, 105. Tacite, An. II, 63.)

[2] M. Wotton (Hist. de Rome, p. 166) prétend qu'ils eurent ordre de se retirer dix fois plus loin. Son raisonnement est spécieux sans être décisif. Cinq milles suffisaient pour une barrière fortifiée.

[3] Dion, l. LXXI et LXXII.

[1] Voyez une excellente dissertation sur l'origine et sur les migrations des peuples dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XVIII, p. 48-71. Il est bien rare que l'antiquaire et le philosophe se trouvent si heureusement réunis.

[2] Croirions-nous qu'Athènes ne contenait que vingt-et-un mille citoyens, et Sparte trente-neuf mille seulement? (Voyez Hume et Vallace, sur la population des temps anciens et modernes.)

gulières des Germains, et l'impétuosité de leurs mouvemens éblouissent notre imagination. Il semble que leur nombre se multiplie. Cette énumération prodigieuse de rois et de guerriers, d'armées et de nations, ne doit pas nous faire oublier que les mêmes objets ont sans cesse été représentés sous des dénominations différentes, et que les dénominations les plus magnifiques ont été souvent prodiguées aux objets les moins importans.

CHAPITRE X.

Les empereurs Dèce, Gallus, Emilien, Valérien et Gallien.—Irruption générale des barbares.—Les trente tyrans.

Depuis les jeux séculaires célébrés avec tant de pompe par Philippe jusqu'à la mort de l'empereur Gallien, vingt ans de calamités désolèrent l'univers romain. Durant cette période désastreuse, dont tous les instans furent marqués par la honte et par le malheur, les provinces restèrent exposées aux invasions des barbares, et gémirent sous le despotisme des tyrans militaires; l'empire s'affaissait de tous côtés, ce grand corps semblait toucher au moment de sa ruine. La confusion des temps, et le manque de matériaux, présentent d'égales difficultés à l'historien qui voudrait mettre un ordre suivi dans sa narration. Entouré de fragmens imparfaits, toujours concis, souvent obscurs, quelquefois contradictoires, il est réduit à conférer, à comparer, à conjecturer; et, quoiqu'il ne lui soit pas permis de ranger ses conjectures dans la classe des faits, il peut suppléer, au défaut de monumens historiques, en étudiant la nature humaine et le jeu des passions, lorsque, n'étant retenues par aucun frein, elles exercent toute leur violence.

Ainsi l'on concevra, sans difficulté, que les massacres successifs de tant d'empereurs durent relâcher tous les liens entre les princes et ses sujets; que les généraux de Philippe étaient disposés à imiter l'exemple de leur maître, et que le caprice des armées, accoutumées depuis long-temps à de sanglantes révolutions, pouvait élever sur le trône le dernier des soldats. L'histoire se contente d'ajouter que la première rébellion contre l'empereur Philippe éclata parmi les légions de Mœsie, dans l'été de l'année deux cent quarante-neuf. Le choix de ces troupes séditieuses tomba sur Marinus, officier subalterne [1]. Philippe prit l'alarme. Il craignait que ces premières étincelles ne causassent un embrasement général. Déchiré par les remords d'une conscience coupable, et tremblant à la vue du danger qui le menaçait, il fit part au sénat de la révolte des légions. Le morne silence qui régna d'abord dans l'assemblée attestait la crainte, et peut-être le mécontentement général. Dèce, prenant un caractère conforme à la noblesse de son extraction, osa montrer plus de fermeté que le prince. Il parla de la conspiration comme d'un soulèvement passager et digne de mépris, et il traita Marinus de vain fantôme, qui serait détruit en peu de jours par la même inconstance qui l'avait créé. Le prompt accomplissement de la prophétie frappa l'empereur. Rempli d'une juste estime pour celui dont les conseils avaient été si utiles, il le crut seul capable de rétablir l'harmonie et la discipline dans une armée dont l'esprit tumulteux n'avait pas été entièrement dissipé après la mort du rival de Philippe. Dèce refusa long-temps d'accepter cet emploi. Il voulait faire entendre au prince combien il était dangereux de présenter un chef de mérite à des soldats animés par le ressentiment et par la crainte. L'événement justifia encore sa prédiction. Les légions de Mœsie forcèrent leur juge à devenir leur complice. Elles ne lui laissèrent que l'alternative de la mort ou de la pourpre. Après une démarche si décisive, il n'avait plus à balancer. Il mena ou fut obligé de suivre son armée jusqu'aux confins de l'Italie; tandis que Philippe, rassemblant toutes ses forces pour repousser le compétiteur redoutable qu'il avait lui-même élevé, marchait à sa rencontre. Les troupes impériales étaient supérieures en nombre [2]; mais les rebelles formaient une

[1] L'expression dont se servent Zosime et Zonare peut signifier que Marinus commandait une centurie, une cohorte, ou une légion.

[2] Il naquit à Bubalie, petit village de la Pannonie. (Eutrope, IX. Victor *in Cæsarib. et Epitome.*) Cette circon-

armée de vetérans commandés par un général habile et expérimenté. Philippe fut ou tué sur le champ de bataille ou mis à mort quelques jours après à Vérone. Les prétoriens massacrèrent dans la capitale son fils qu'il avait associé à l'empire. L'heureux Dèce, moins criminel que les usurpateurs de ce siècle, fut universellement reconnu par les provinces et par le sénat. On dit qu'immédiatement après avoir été forcé d'accepter le titre d'auguste, il avait, par un message particulier, assuré Philippe de sa fidélité et de son innocence, déclarant solennellement qu'à son arrivée en Italie il quitterait les ornemens impériaux et reprendrait le rang d'un sujet soumis. Ses protestations pouvaient être sincères; mais, dans la situation où la fortune l'avait placé, il lui aurait été difficile de recevoir ou de donner le pardon [1].

Le nouvel empereur avait à peine employé quelques mois au rétablissement de la paix et à l'administration de la justice, lorsqu'il fut tout-à-coup appelé sur les rives du Danube par des cris de guerre et par l'invasion des Goths. C'est ici la première occasion importante où l'histoire fasse mention de ce grand peuple, qui bientôt après renversa la monarchie romaine, saccagea le Capitole, et donna des lois à la Gaule, à l'Espagne et à l'Italie. Ses conquêtes en Occident ont laissé des traces si profondes, que même encore aujourd'hui on se sert, quoique fort improprement, du nom de Goths pour désigner tous les barbares grossiers et belliqueux.

Dans le commencement du sixième siècle, les Goths, maîtres de l'Italie, et devenus souverains d'un puissant empire, se livrèrent au plaisir de contempler leur ancienne gloire et l'avenir brillant qui s'offrait à leurs yeux. Tout leur désir se bornait alors à perpétuer le souvenir de leurs ancêtres, et à transmettre leurs propres exploits aux siècles futurs. Le savant Cassiodore, principal ministre de la cour de Ravenne, remplit les vœux des conquérans. Son histoire des Goths consistait en douze livres; elle est maintenant réduite à l'abrégé imparfait de Jornandès [1]. Ces écrivains ont eu l'art de passer avec rapidité sur les malheurs de la nation, de célébrer son courage, lorsqu'il était secondé par la fortune, et d'orner ses triomphes de plusieurs trophées érigés en Asie par les Scythes. Sur la foi incertaine de quelques poésies, les seules archives des barbares, ils font venir originairement les Goths de la Scandinavie [2]. Cette vaste péninsule, située à l'extrémité septentrionale de l'ancien continent, n'était pas inconnue aux conquérans de Rome. De nouveaux liens d'amitié avaient resserré les premiers nœuds du sang. On avait vu un roi scandinave descendre de son trône rustique, et se rendre à Ravenne pour y passer tranquillement le reste de ses jours au milieu d'une cour brillante [3]. Des vestiges qui ne peuvent être attribués à la vanité nationale attestent l'ancienne résidence des Goths dans les contrées au nord de la Baltique. Depuis le géographe Ptolémée, le midi de la Suède semble toujours avoir appartenu à la partie la moins entreprenante de la nation, et même aujourd'hui un pays considérable est divisé en Gothie orientale et occidentale. Depuis le neuvième siècle jusqu'au douzième, tandis que le christianisme s'avançait à pas lents dans le septentrion, les Goths et les Suédois formaient dans le même royaume deux branches différentes, et quelquefois ennemies [4]. Le dernier de ces deux noms a prévalu sans anéantir le premier. Les Suédois, assez grands par eux-mêmes pour

stance, à moins qu'elle ne soit produite par un accident, semble détruire l'opinion qui faisait remonter l'origine de ce prince aux Décius. Six cents ans d'illustration avaient ennobli cette famille; mais les Décius n'avaient d'abord été que des plébéiens d'un mérite distingué. On les voit paraître parmi les premiers qui partagèrent le consulat avec les superbes patriciens. *Plebeiæ Deciorum animæ*, etc. (Juvenal, sat. VIII, 254.) Voyez le beau discours de Décius dans Tite-Live, X, 9, 10.

[1] Zosime, l. I, p. 20; Zonare, l. XII, p. 624, édition du Louvre.

[1] Voyez les préfaces de Cassiodore et de Jornandès. Il est surprenant que la dernière ait été omise dans l'excellente édition des Écrivains gothiques donnée par Grotius.

[2] D'après l'autorité d'Ablavius, Jornandès cite quelques anciennes chroniques des Goths composées en vers. (*De reb. Geticis*, c. 4.)

[3] Jornandès, c. 3.

[4] Voyez les extraits assez étendus des ouvrages d'Adam de Brême et de Saxon le Grammairien, qui se trouvent dans les prolégomènes de Grotius. Adam de Brême écrivait en 1077, et Saxon le Grammairien vers l'année 1200.

se contenter de leur réputation dans les armes, ont toujours réclamé l'ancienne gloire des Goths. Dans un moment de ressentiment contre la cour de Rome, Charles XII fit entendre que ses troupes victorieuses n'avaient pas dégénéré de leurs braves ancêtres, dont la valeur avait autrefois subjugué la reine du monde [1].

Le célèbre temple d'Upsal subsistait encore à la fin du onzième siècle, dans cette ville, la plus considérable de celles des Goths et des Suédois. L'or enlevé par les Scandinaves dans leurs expéditions maritimes, en faisait le principal ornement; et la superstition y avait consacré, sous des formes grossières, les trois principales divinités, le dieu de la guerre, la déesse de la génération, et le dieu du tonnerre. Dans la fête générale que l'on célébrait chaque neuvième année, neuf animaux de toute espèce, sans en excepter l'espèce humaine, étaient immolés avec la plus grande cérémonie, et leurs corps ensanglantés suspendus dans le bois sacré qui tenait au temple [2]. Les seules traces qui subsistent maintenant de ce culte barbare, sont contenues dans l'Edda, système de mythologie compilé en Islande vers le treizième siècle, et que les savans de Suède et de Danemark ont étudié comme le reste le plus précieux de leurs anciennes traditions.

Malgré l'obscurité mystérieuse de l'Edda, il est facile de distinguer deux personnages célèbres confondus sous le nom d'Odin; le dieu de la guerre et le grand législateur de la Scandinavie. Celui-ci est le Mahomet du Nord. Ce fut lui qui institua une religion adaptée au climat et au peuple. Les nombreuses tribus des bords de la Baltique furent subjuguées par la valeur invincible d'Odin, par son éloquence persuasive et par sa réputation d'habile magicien. Pendant le cours d'une vie longue et heureuse, il ne s'était occupé qu'à propager sa religion. Il y mit le sceau par une mort volontaire. Redoutant les approches ignominieuses des maladies et des infirmités, il résolut d'expirer comme il convenait à un guerrier. Dans une assemblée solennelle des Suédois et des Goths, il se fit neuf blessures mortelles. « Je cours, disait-» il, en rendant le dernier soupir, préparer » le festin des héros dans le palais du dieu de » la guerre [1]. »

La patrie d'Odin est connue. On sait qu'il venait originairement d'*Asgard*. L'heureuse conformité de ce nom avec *As-bourg* ou *As-of* [2], mots dont la signification est la même, sert de base à un système historique si ingénieux, que nous souhaiterions qu'il fût vrai. On suppose qu'Odin était le chef d'une tribu de barbares qui habitaient les bords des Palus-Méotides, jusqu'à ce que la chute de Mithridate et les armes victorieuses des Romains firent trembler le Nord pour sa liberté. Odin, trop faible pour résister à un pouvoir si formidable, ne céda qu'en frémissant; forcé de quitter son pays natal, il conduisit sa tribu depuis les frontières de la Sarmatie asiatique jusqu'en Suède, avec le projet véritablement grand de former, dans des retraites inaccessibles à la servitude, une religion et un peuple qui pussent servir un jour sa vengeance immortelle, lorsque ses invincibles Goths, animés par l'enthousiasme de la gloire, sortiraient en nombreux essaims des environs du pôle pour châtier les oppresseurs du genre humain [3].

[1] Voltaire, Histoire de Charles XII, l. III. Lorsque les Autrichiens demandaient du secours à Rome contre Gustave-Adolphe, ils ne manquaient jamais de représenter ce conquérant comme le successeur direct d'Alaric. (Harte., Hist. de Gustave, vol. II, p. 123.)

[2] Voyez Adam de Brême, dans les prolégomènes de Grotius, p. 104. Le temple d'Upsal fut détruit par Ingo, roi de Suède, qui monta sur le trône en 1075; et environ quatre-vingts ans après on éleva sur ses ruines une église cathédrale. Voyez l'Histoire de Suède par Dalin, dans la Bibliot. raisonnée.

[1] Mallet, Introd. à l'Hist. de Danemark.

[2] Mallet (c. IV, p. 55) a tiré de Strabon, de Pline, de Ptolémée et d'Etienne de Byzance, les vestiges de ce peuple et de cette ville.

[3] Il est difficile d'admettre comme un fait authentique l'expédition merveilleuse d'Odin, qui pourrait fournir le sujet d'un beau poème épique, en faisant remonter à une époque si mémorable l'inimitié des Goths et des Romains. Selon le sens le plus naturel de l'Edda, et l'interprétation des plus habiles critiques, As-gard n'est point réellement une ville de la Sarmatie asiatique; c'est le nom du séjour mystérieux des dieux, c'est l'Olympe de la Scandinavie. Le prophète était supposé en descendre, lorsqu'il vint annoncer sa nouvelle religion à la nation des Goths, qui étaient déjà établis dans la partie méridionale de la Suède.

Si tant de générations successives ont été capables de conserver quelques faibles traces de l'origine des Goths, il ne faut pas demander à des barbares sans lettres un détail exact des temps et des circonstances de leurs migrations. Le passage de la Baltique était une entreprise facile et naturelle. Les habitans de la Suède avaient un nombre suffisant de vaisseaux à rames[1], et depuis Carlscroon jusqu'aux ports les plus proches de la Prusse et de la Poméranie, la distance n'est que de trente-quatre lieues environ. Du moins en remontant jusqu'à l'ère chrétienne[2], au plus tard jusqu'au siècle des Antonins[3], nous voyons les Goths établis à l'embouchure de la Vistule, et dans cette fertile province où long-temps après furent bâties les villes commerçantes de Thorn, d'Elbing, de Konisberg et de Dantzik[4]. A l'occident de ces contrées les nombreuses tribus des Vandales se répandirent le long des rives de l'Oder, et des côtes maritimes de Mecklenbourg et de la Poméranie. Une ressemblance frappante de mœurs, de traits, de religion et de langage, semble indiquer que les Vandales et les Goths étaient originairement une grande et même nation[5]. Ceux-ci paraissaient avoir été divisés en Ostrogoths, Visigoths et Gépides[6]. La distinction des Vandales fut plus fortement marquée par les noms indépendans d'Hérules, de Bourguignons, de Lombards et d'une foule d'autres petits états qui formèrent pour la plupart, dans les siècles suivans, de puissantes monarchies.

Dans le siècle des Antonins, les Goths habitaient encore la Prusse. Déjà, sous le règne d'Alexandre Sévère, leurs hostilités et leurs incursions fréquentes avaient annoncé leur voisinage aux Romains de la Dacie[1]. Cet intervalle, qui est d'environ soixante-dix ans, est donc la période où nous devons placer la seconde migration des Goths, lorsqu'ils se portèrent de la Baltique au Pont-Euxin. Mais il est impossible d'en démêler la cause au milieu des différens ressorts qui faisaient mouvoir des Barbares errans. La peste ou la famine, une victoire ou une défaite, un oracle des dieux ou l'éloquence d'un chef entreprenant, suffisaient pour les attirer dans les climats plus tempérés du midi. Outre l'influence d'une religion guerrière, leur nombre et leur intrépidité aplanissaient devant eux les plus grands dangers. Leurs boucliers ronds et leurs épées courtes les rendaient formidables, lorsqu'ils en venaient aux mains. Ils avaient des rois héréditaires, et leur obéissance donnait à leurs conseils une union et une stabilité peu communes[2]. Amala, le héros de ce siècle, le dixième aïeul de Théodoric, roi d'Italie, était digne de les commander. Ce chef illustre soutenait, par l'influence du mérite personnel, la noblesse d'une naissance qu'il tirait des *Anses* ou demi-dieux de la nation[3].

Dès que la renommée eut semé chez les Germains le bruit d'une grande entreprise, les plus braves Vandales voulurent en partager la gloire, et ils combattirent sous l'étendard des Goths[4]. Les conquérans se rendi-

1 Tacite, Germ. 44.

2 Tacite, An. II, 62. Si l'on pouvait ajouter foi aux voyages de Pythéas de Marseille, il faudrait convenir que les Goths avaient passé la mer Baltique au moins trois cents ans avant Jésus-Christ.

3 Ptolémée, l. II.

4 Par les colonies allemandes qui suivirent les armes des chevaliers teutoniques. Ces aventuriers terminèrent, dans le treizième siècle, la conquête et la conversion de la Prusse.

5 Pline (Hist. nat., IV, 14) et Procope (*in Bell. vand.*, l. I, c. 1) ont suivi la même opinion. Ces deux auteurs vivaient dans des siècles éloignés, et ils employèrent différentes voies pour chercher la vérité.

6 Les Ostrogoths et les Visigoths, ou les Goths orientaux et occidentaux, avaient été ainsi désignés, lorsqu'ils habitaient la Scandinavie. Par la suite, dans toutes leurs marches et dans tous leurs établissemens ils conservèrent avec leurs noms la même situation respective qui les leur avait fait donner. La première fois qu'ils sortirent de Suède, la colonie, dans son enfance, était contenue dans trois vaisseaux. Un de ces bâtimens, qui n'était pas si bon voilier que les deux autres, fut retardé dans sa route; et l'équipage, qui forma ensuite une grande nation, reçut le nom de Gépides ou *Traîneurs*. (Jornandès, c. 17.)

1 Voyez un fragment de Pierre Patrice, dans l'ouvrage intitulé, *Excerpta legationum;* et pour la date, voy. Tillemont (Histoire des Empereurs, tom. III, p. 346).

2 *Omnium harum gentium insigne, rotunda scuta, breves gladii, et erga reges obsequium.* (Tacite, Germ. 43.) Le commerce de l'ambre procura vraisemblablement du fer à la nation des Goths.

3 Jornandès, c. 13, 14.

4 Les Hérules et les Bourguignons sont particulièrement nommés. (Voyez l'Histoire des Germains, par Mascou, l. V.) Un passage de l'Histoire Augustine, p. 28, paraît

rent d'abord sur les rives du Prypec, rivière que les anciens ont universellement regardée comme la branche méridionale du Borysthène[1]. Ce grand fleuve, qui arrose les plaines de la Pologne et de la Russie, servit de direction aux Barbares, et leur procura pendant toute leur marche une provision constante d'eu et d'excellens pâturages pour les nombreux troupeaux qui les accompagnaient. Guidés par leur bravoure, ils pénétrèrent dans des contrées inconnues, sans songer aux puissances qui auraient pu s'opposer à leurs progrès. Les Bastarnes et les Vénèdes furent les premiers qui se présentèrent. La fleur de leur jeunesse prit parti de gré ou de force dans l'armée des Goths. Les Bastarnes occupaient le nord des monts Crapacks. L'immense contrée qui séparait ces peuples des sauvages de Finlande, était habitée ou plutôt dévastée par les Vénèdes[2]. Selon toutes les apparences, les Bastarnes, qui se distinguèrent dans la guerre de Macédoine[3] et qui formèrent ensuite ces tribus redoutables de Peucins, de Borans, de Carpiens, etc., tiraient leur origine de la Germanie. Nous sommes mieux fondés à placer dans la Sarmatie le berceau des Vénèdes qui devinrent si fameux dans le moyen-âge[4]. Mais le mélange du sang et des mœurs, sur la frontière douteuse de ces deux vastes régions, embarrasse souvent l'observateur le plus exact[5]. En s'avançant plus près du pont-Euxin, les Goths rencontrèrent des races plus pures de Sarmates, les Jaziges, les Alains et les Roxolans. Les Goths furent vraisemblablement les premiers Germains qui aperçurent les bouches du Tanaïs et du Borysthène. Il est facile de connaître ce qui distinguait particulièrement les peuples de la Germanie et de la Sarmatie. Des cabanes fixes ou des tentes mobiles, les lois du mariage qui permettaient d'épouser une ou plusieurs femmes, un habit serré ou des robes flottantes, une force militaire qui consistait principalement en infanterie ou en cavalerie; telles sont les marques caractéristiques de ces deux grandes portions du genre humain. Il ne faut pas surtout oublier l'usage des langues celtique et esclavone, dont la dernière s'est répandue par la voie des armes, des confins de l'Italie au voisinage du Japon.

Avant d'attaquer les provinces romaines, les Goths possédaient déjà l'Ukraine, pays remarquable par sa fertilité. Il est partagé presque également par le Borysthène qui reçoit des deux côtés les eaux de plusieurs rivières navigables. Cette vaste contrée renfermait en quelques endroits des bois immenses de chênes antiques et très-élevés. L'abondance du gibier et du poisson, les ruches innombrables que l'on trouvait dans les cavités des rocs ou dans le creux des vieux arbres, et qui même en ces temps grossiers formaient une branche considérable de commerce, la beauté du bétail, la température de l'air, un sol propre à toute espèce de grains, la richesse de la végétation, tout attestait la libéralité de la nature, et invitait l'industrie de l'homme[1]. Les Goths dédaignèrent ces avantages. Une vie de paresse, de pauvreté et de rapine leur parut toujours préférable.

Les hordes des Scythes, qui bordaient leurs nouveaux établissemens du côté de l'orient, ne leur offraient que le hasard incertain d'une victoire inutile. L'aspect brillant des campagnes romaines avait bien plus d'attraits pour les Goths. Les champs de la Dacie, cultivés par des habitans industrieux, pouvaient être moissonnés par un peuple guerrier. Les successeurs de Trajan consultèrent moins les véritables intérêts de l'état que de fausses idées de grandeur, lorsqu'ils conservèrent les conquêtes de ce prince au-

faire allusion à cette grande migration. La guerre des Marcomans fut occasionée en partie par la pression des tribus barbares, qui fuyaient devant les armes de barbares plus septentrionaux.

[1] D'Anville, Géographie ancienne, et la troisième partie de son incomparable carte d'Europe.

[2] Tacite, Germ. 46.

[3] Cluvier, Germ. ant, l. III, c. 43.

[4] Les Vénèdes, les *Slaves*, et les Antes, étaient trois grandes tribus du même peuple. (Jornandès, c. 24.)

[5] Tacite mérite certainement ce titre; et même son incertitude prouve l'exactitude de ses recherches.

[1] Histoire généalogique des Tartares, p. 593. M. Bell (vol. II, p. 379) traversa l'Ukraine, en voyageant de Pétersbourg à Constantinople. La face du pays représente exactement aujourd'hui ce qu'il était autrefois, puisqu'entre les mains des Cosaques il reste toujours dans un état de nature.

delà du Danube. Il est probable que leur politique affaiblit l'empire du côté de ce fleuve. La Dacie, province nouvelle et à peine soumise, n'était ni assez forte pour résister aux barbares, ni assez opulente pour assouvir leur cupidité. Tant que les rives éloignées du Niester servirent de bornes à l'empire, les fortifications du bas Danube furent gardées avec moins de précautions : ensevelis dans une fatale sécurité, les habitans de la Mœsie se persuadèrent qu'une distance trop vaste pour être franchie les mettait à l'abri de tout danger de la part des barbares. L'irruption des Goths, sous le règne de Philippe, les tira de leur funeste erreur. Le roi ou chef de cette fière nation traversa avec mépris la province de la Dacie, et passa le Niester et le Danube, sans rencontrer aucun obstacle. Les troupes romaines ne connaissaient déjà plus de discipline ; elles livrèrent à l'ennemi les places importantes qui leur avaient été confiées, et la crainte d'un juste châtiment en attira un grand nombre sous les étendards des Goths. Tous ces barbares parurent enfin devant Marcianopolis, ville bâtie par Trajan en l'honneur de sa sœur, et qui servait alors de capitale à la seconde Mœsie[1]. Les habitans se crurent trop heureux de racheter à prix d'argent leurs biens et leurs personnes; et les conquérans retournèrent dans leurs déserts, plus énorgueillis que satisfaits du premier succès de leurs armes contre un état faible, mais opulent. Dès que Dèce fut monté sur le trône, il apprit que Cniva, roi des Goths, avait passé une seconde fois le Danube avec des troupes plus nombreuses ; que ses détachemens répandaient de tous côtés la désolation en Mœsie, et que le principal corps d'armée, composé de soixante-dix mille Germains et Sarmates, pouvait se porter aux entreprises les plus audacieuses. Une invasion si formidable exigeait la présence du monarque, et le développement de toutes ses forces.

[1] Dans le seizième chapitre de Jornandès, au lieu de *secundo Mæsiam*, on peut substituer *secundam*, la seconde Mœsie, dont Marcianopolis était certainement la capitale. (Voy. Hiéroclès, *de Provinciis*, et Wesseling, *ad locum*, p. 636. *Itineraria.*) Il est étonnant qu'une faute si palpable du copiste ait échappé à la correction judicieuse de Grotius.

Dèce trouva les Goths occupés au siége de Nicopolis sur le Jatrus, un de ces monumens qui devaient perpétuer le souvenir des exploits de Trajan[1]. A son approche ils se retirèrent, mais avec le projet de voler à une conquête plus importante, et d'attaquer Philippopolis, ville de Thrace, bâtie par le père d'Alexandre, presque aux pieds du mont Hémus[2]. L'empereur les suivit par des marches forcées dans un pays difficile ; mais lorsqu'il se croyait à une distance considérable de leur arrière-garde, Cniva se tourna contre lui avec une furieuse impétuosité. Le camp des Romains fut pillé, et pour la première fois leur souverain prit la fuite devant une troupe de barbares à peine armés. Après une grande résistance, Philippopolis, privée de secours, fut emportée d'assaut. On assure que cent mille personnes perdirent la vie dans le sac de cette ville[3]. Plusieurs prisonniers de marque ajoutèrent à l'importance du butin ; et Priscus, frère du dernier empereur Philippe, ne rougit point de prendre la pourpre sous la protection des plus cruels ennemis de Rome[4]. Cependant la longueur du siége avait donné le temps à Dèce de ranimer le courage, de rétablir la discipline, et d'augmenter le nombre de ses troupes. Il intercepta différens partis des barbares qui accouraient de la Germanie pour venir partager la victoire de leurs compatriotes[5]. Des officiers d'une fidélité et d'une valeur éprouvées[6] eurent ordre de garder les passages

[1] La place est encore appelée Nicop. La petite rivière sur les bords de laquelle elle est située tombe dans le Danube. (D'Anville, Géographie ancienne, tom. I, p. 307.)

[2] Etienne de Byzance, *de urbibus*, p. 740. Wesseling, *Itineraria*, p. 136.; Zonare, par une méprise singulière, attribue la fondation de Philippopolis au prédécesseur immédiat de l'empereur Dèce

[3] Ammien, XXXI, 5.

[4] Aurel. Victor, c. 29.

[5] Les mots, *victoriæ carpicæ*, qui se trouvent sur quelques médailles de l'empereur Dèce, insinuent ces avantages.

[6] Claude, dont le règne fut par la suite si glorieux, gardait les Thermopyles avec deux cents Dardaniens, cent hommes de cavalerie pesante, et cent soixante de cavalerie légère, soixante archers crétois, et mille hommes de nouvelles troupes bien armées. (Voyez une lettre originale de l'empereur à son général, dans l'Histoire Augustine, p. 200.)

des montagnes. Les fortifications du Danube furent réparées et mises en état de défense. Enfin, le prince employa les plus grands efforts pour s'opposer aux progrès ou à la retraite des Goths. Encouragé par le retour de la fortune, il se préparait à frapper de plus grands coups, et il attendait avec inquiétude le moment de venger sa propre gloire et celle des armes romaines [1].

Dans le temps qu'il luttait contre la violence de la tempête, son esprit, calme et réfléchi au milieu du tumulte de la guerre, méditait sur les causes plus générales qui, depuis le siècle des Antonins, avaient précipité si impétueusement la décadence de la grandeur romaine. Il découvrit bientôt qu'il était impossible de replacer cette grandeur sur une base solide, sans rétablir la vertu publique, les principes fondamentaux de la constitution, les mœurs antiques de l'état, et la majesté des lois opprimée. Pour exécuter un projet si beau, mais si difficile, il résolut d'abord de faire revivre l'ancien office de censeur, magistrature importante, qui contribua beaucoup à maintenir le gouvernement [2], jusqu'à ce que usurpée par les césars, elle eût perdu son intégrité primitive, et fût tombée insensiblement en oubli [3]. Persuadé que la faveur du souverain peut donner la puissance, mais que l'estime du peuple confère seule l'autorité, Dèce abandonna le choix du censeur au suffrage libre du sénat. Les voix unanimes, ou plutôt les acclamations de l'assemblée, nommèrent Valérien, comme le plus digne de remplir cet auguste emploi. Ce vertueux citoyen, qui fut depuis revêtu de la pourpre, servait alors avec distinction dans les troupes. Dès que l'empereur eut appris son élection, il assembla dans son camp un conseil général, et, avant de donner l'investiture au nouveau censeur, il crut devoir lui rappeler la difficulté et l'importance de sa charge. « Heureux Valérien, dit le prince à » son illustre sujet, heureux d'avoir mérité » l'approbation du sénat et de la république! » Acceptez la censure et réformez les mœurs » du genre humain. Vous choisirez parmi les » sénateurs ceux qui méritent de conserver » leur rang dans cette auguste assemblée. » L'ordre équestre vous devra le rétablissement de son ancienne splendeur. En augmentant les revenus de l'état, songez à diminuer les charges publiques. Partagez en » plusieurs classes régulières la multitude » confuse des citoyens. Que la puissance militaire, les richesses, les vertus et les ressources de Rome soient l'objet constant de » votre attention. Vos décisions auront force » de lois. L'armée, le palais, les ministres de » la justice, les grands-officiers de l'empire » sont soumis à votre tribunal. Nul n'est excepté que les consuls ordinaires [1], le préfet » de la ville, le roi des sacrifices et la première des Vestales, aussi long-temps que » cette vierge conservera sa chasteté, et même » ce petit nombre, qui peut ne pas redouter » la sévérité du censeur romain, s'efforcera » de gagner son estime [2]. »

Un magistrat revêtu d'un pouvoir si étendu aurait moins été le ministre que le collègue de son maître [3]. Valérien redoutait avec raison une place qui devait l'exposer aux soupçons et à l'envie. Sa modestie parut alarmée de la grandeur du poste où on voulait le placer. Après avoir insisté sur sa propre insuffisance et sur la corruption du siècle, il représenta fort adroitement que l'office de censeur ne pouvait être séparé de la dignité impériale, et que les mains d'un sujet étaient trop faibles pour supporter l'énorme fardeau

[1] Jornandès, c. 16-18. Zosime, l. I, p. 22. Il est aisé de découvrir, dans le récit général de cette guerre, les préjugés opposés de l'auteur grec et de l'historien des Goths. Ils ne se ressemblent que par le manque d'exactitude.

[2] Montesquieu, Grandeur et Décadence des Romains, c. 8. Il parle de la nature et de l'usage de la censure avec sa sagacité ordinaire et avec une précision peu commune.

[3] Vespasien et Titus furent les derniers censeurs. (Pline, Hist. nat., VII, 49. Censorin, *de die natali*.) La modestie de Trajan ne lui permit pas d'accepter un honneur dont il était digne, et son exemple fut une loi pour les Antonins. (Voyez le panégyrique de Pline, c. 45 et 60.)

[1] Malgré cette exemption, Pompée parut cependant devant le tribunal du censeur pendant son consulat. L'occasion était à la vérité également singulière et honorable. (Plutarque, vie de Pompée, p. 630.)

[2] Voyez le discours original dans l'Histoire Augustine, p. 173, 174.

[3] C'est peut-être ce qui a trompé Zonare. Cet auteur suppose que Valérien fut alors déclaré le collègue de Dèce (l. XII, p. 625).

d'une telle administration[1]. La guerre arrêta bientôt l'exécution d'un projet spécieux, mais impraticable, et, en mettant Valérien à l'abri du danger, elle épargna au prince la honte de ne pas réussir. Un censeur peut maintenir les mœurs d'un état; il ne saura jamais les rétablir. Il est impossible que l'autorité d'un pareil magistrat soit avantageuse, qu'elle produise même aucun effet, à moins qu'il ne trouve dans le cœur du peuple un sentiment vif d'honneur et de vertu, et qu'il ne soit soutenu par un respect religieux pour l'opinion publique, et par une foule de préjugés utiles qui favorisent les mœurs nationales. Dans un temps où ces principes sont anéantis, l'office de censeur doit dégénérer en vaine représentation, ou devenir un nouvel instrument d'oppression[2] et de despotisme. Il était plus aisé de vaincre les Goths que de déraciner les vices de l'état. Quel pouvait donc être l'espoir de Dèce, puisque même dans la première de ces entreprises il perdit son armée et la vie?

Environnés des troupes romaines, les Goths se trouvaient alors exposés à des attaques continuelles. Le siége de Philippopolis leur avait coûté leurs meilleurs soldats, et le pays dévasté n'offrait plus de subsistance au reste d'une multitude de barbares indisciplinés. Dans cette extrémité ils auraient volontiers rendu leur butin et leurs prisonniers, pour avoir la permission de se retirer paisiblement; mais l'empereur se croyait sûr de la victoire, et, résolu de répandre une terreur salutaire parmi toutes les nations du Nord, il refusa d'écouter aucun accommodement. Des barbares intrépides préfèrent la mort à l'esclavage. Il fallut en venir aux mains. La bataille se donna sous les murs d'une ville obscure de la Mœsie, appelée *Forum Terebronii*[3]. L'armée des Goths était rangée sur trois lignes, et, par un effet du hasard ou d'une sage disposition, un marais couvrait le front de leur troisième ligne. Au commencement de l'action, le fils de Dèce, jeune prince de la plus belle espérance, et déjà revêtu de la pourpre, fut percé d'une flèche, et tomba mort à la vue d'un père affligé qui, rappelant sa fermeté, s'efforçait de ranimer le courage de ses troupes. « La perte d'un soldat, s'écriait-il, importe peu à la république[1]. » Le choc fut terrible; c'était le combat du désespoir contre la douleur et la rage. Enfin la première ligne des Goths fut enfoncée. La seconde, qui s'avançait pour la soutenir, eut le même sort. La troisième seulement restait entière, disposée à disputer le passage du marais que l'ennemi présomptueux eut l'imprudence de vouloir forcer. La fortune change tout-à-coup. « Tout est contre les Romains, » la profondeur du marécage, un terrain où » l'on enfonce pour peu qu'on s'arrête, où » l'on glisse quand on fait un pas; la pesanteur de la cuirasse, la hauteur des eaux, » qui ne permet pas de lancer le javelot. Au » contraire, les barbares, habitués à combattre dans les terrains marécageux, outre l'avantage de la taille, avaient encore celui » des longues piques, dont ils atteignaient de » loin[2]. Après d'inutiles efforts, l'armée romaine fut ensevelie dans ce marais, et jamais on ne put retrouver le corps de l'empereur[3]. Tel fut le destin de Dèce, âgé pour lors de cinquante ans; monarque accompli, actif dans la guerre, affable au sein de la paix[4]. Son fils aurait été digne de lui succéder. La vie et la mort de ces deux princes les ont fait comparer aux plus brillans modèles de la vertu républicaine[5].

[1]Histoire Augustine, p. 174. La réponse de l'empereur est omise.

[2] Telles que les tentatives d'Auguste, pour la réforme des mœurs. (Tacite, An. III, 24.)

[3] Tillemont (Histoire des Empereurs, tom. III, p. 598.), comme Zosime, et quelques-uns de ceux qui l'ont suivi, prennent le Danube pour le Tanaïs, et ils placent le champ de bataille dans les plaines de la Scythie.

[1] Aurelius Victor place la mort des deux Déces dans deux actions différentes; mais j'ai préféré le récit de Jornandès.

[2] J'ai hasardé de tirer de Tacite (An., I, 64) le tableau d'une action semblable entre une armée romaine et une tribu germanique.

[3] Jornandès, c. 18; Zosime, l. I, p. 22; Zonare, l. XII, p. 627; Aurel. Victor.

[4] Les Déces furent tués avant la fin de l'année 251, puisque les nouveaux princes prirent possession du consulat dans les calendes de janvier qui suivirent.

[5] L'Histoire Augustine, p. 223, leur donne une place très-honorable parmi le petit nombre de bons princes qui régnèrent entre Auguste et Dioclétien.

Ce funeste coup abattit pour quelque temps l'insolence des légions. Elles attendirent patiemment, et reçurent avec soumission le décret du sénat qui réglait la succession à l'empire. Un juste respect pour la mémoire de Dèce éleva sur le trône le seul fils qui lui survivait. Hostilien eut le titre d'empereur; mais, avec un rang égal, on donna une autorité plus réelle à Gallus, dont l'expérience et l'habileté parurent nécessaires pour guider les pas du jeune prince et pour gouverner la monarchie dans la malheureuse situation où elle était réduite [1]. Le premier soin du nouvel empereur fut de délivrer les provinces illyriennes de l'oppression cruelle d'un ennemi victorieux. Il consentit à laisser entre les mains des Goths un butin immense, fruit de leur invasion; et ce qui ajoutait à la honte de l'état, il leur abandonna un grand nombre de prisonniers d'une naissance et d'un mérite distingués. Sacrifiant tout au désir d'apaiser le ressentiment de ces fiers vainqueurs et de faciliter leur départ, il s'engagea même à leur payer tous les ans une somme considérable, à condition qu'ils n'infesteraient plus les provinces romaines [2].

Dans le siècle des Scipions, les rois qui recherchaient la protection de la république ne dédaignaient pas de recevoir des présens de peu de valeur, mais auxquels la main d'un allié puissant attachait le plus grand prix. Une chaise d'ivoire, un simple manteau de pourpre, une coupe d'argent, ou quelques pièces de cuivre [3] satisfaisaient les souverains les plus opulens de la terre. Lorsque Rome eut englouti les trésors des nations, les césars crurent qu'il était de leur grandeur, et même de leur politique d'exercer envers les alliés de l'état une libéralité constante et réglée par une sage modération. Ils secouraient la pauvreté des barbares, honoraient leur mérite, et récompensaient leur fidélité. Ces marques volontaires de bonté ne paraissaient pas arrachées par la crainte; elles venaient seulement de la générosité ou de la gratitude des Romains. Les amis et les supplians avaient des droits aux présens et aux subsides de l'empereur. Ceux qui les réclamaient comme une dette [1] essuyaient un dur refus. Mais la clause d'un paiement annuel à un ennemi vainqueur parut un tribut ignominieux. Les Romains, jusque là maîtres du monde, n'avaient point encore été accoutumés à recevoir la loi d'une troupe de barbares. Le prince qui, par une concession volontaire, avait probablement sauvé sa patrie, devint l'objet du mépris et de l'aversion générale. Hostilien avait été enlevé au milieu des ravages de la peste; on fit à Gallus un crime de sa mort [2]. Le cri de la haine imputa même la défaite de Dèce aux conseils perfides de son odieux successeur [3]. La tranquillité que Rome goûta la première année de son administration [4], servit plutôt à enflammer qu'à apaiser le mécontentement public; et, dès que le danger de la guerre eut été éloigné, on sentit plus fortement et d'une manière bien plus vive l'infamie de la paix.

Mais quel dut être le ressentiment des Romains, lorsqu'ils découvrirent qu'ils n'avaient point assuré leur repos, même au prix de leur honneur? Le fatal secret de l'opulence et de la faiblesse de l'empire avait été révélé à l'univers. De nouveaux essaims de barbares, enhardis par le succès de leurs compatriotes, et ne se croyant pas enchaînés par les mêmes traités, répandirent la désolation dans les provinces de l'Illyrie, et portèrent la terreur jusqu'aux pieds du Capitole. Un gouverneur de Pannonie et de Mœsie entreprit la défense de l'état, que paraissait abandonner le timide Gallus. Émilien rallia les

[1] *Hæc ubi patres comperere..... decernunt.* (Victor, *in Cæsaribus.*)

[2] Zonare, l. XII, p. 628.

[3] Le riche monarque d'Égypte accepta avec joie et avec reconnaissance une chaise (*sella*), une robe (*toga*), et une coupe (*patera*) d'or du poids de cinq livres (Tite-Live, XXVII, 4). *Quina millia æris*, qui valaient environ quatre cents dix livres, étaient le présent ordinaire que la république donnait aux ambassadeurs étrangers. (Tite-Live, XXXI, 9.)

[1] Voyez quelle était la fermeté d'un général romain jusque sous le règne d'Alexandre Sévère. (*Excerpta legationum*, p. 25, édition du Louvre.)

[2] Pour la peste, voyez Jornandès, c. 19; et Victor, *in Cæsaribus.*

[3] Ces accusations improbables sont rapportées par Zosime, l. I, p. 23, 24.

[4] Jornandès, c. 19. L'écrivain goth observa du moins la paix que ses compatriotes victorieux avaient jurée à Gallus.

troupes dispersées et ranima leur courage abattu, Tout-à-coup les barbares sont attaqués, mis en déroute, chassés et poursuivis au-delà du Danube. Le général victorieux distribua aux compagnons de ses exploits l'argent destiné pour le tribut, et les acclamations de l'armée le proclamèrent empereur sur le champ de bataille [1]. Gallus semblait avoir oublié les intérêts de l'état au milieu dès plaisirs de l'Italie; informé presque dans le même instant de la révolte heureuse et de la marche rapide de son ambitieux lieutenant, il s'avança au-devant de lui jusqu'aux plaines de Spolette. Lorsque les armées furent en présence, les soldats de Gallus comparèrent la conduite indigne de leur souverain avec la gloire de son rival; ils admiraient la valeur, la libéralité d'Émilien, qui offrait à tous les déserteurs une augmentation de paie considérable [2]. Le meurtre de Gallus et de son fils Volusien termina la guerre civile; le sénat donna une sanction légale aux droits de conquête. Les lettres d'Emilien, à cette assemblée, sont un mélange de modération et de vanité. Il l'assurait qu'il remettrait à sa sagesse l'administration civile, et que, content de la qualité de général, il maintiendrait la gloire de la république, et délivrerait l'empire en peu de temps des barbares de l'Orient et du Nord [3]. Son orgueil eut lieu d'être satisfait de l'applaudissement des sénateurs. Il existe encore des médailles où il est représenté avec le nom et les attributs d'Hercule le Victorieux et de Mars le Vengeur [4].

Si le nouveau monarque possédait de grands talens, il n'eut pas le temps nécessaire pour remplir ses magnifiques promesses. Il se passa moins de quatre mois entre son élévation et sa chute [5]. Gallus avait été vaincu; on vit bientôt paraître un compétiteur plus formidable que Gallus. Cet infortuné prince avait chargé Valérien, déjà revêtu du titre honorable de censeur, d'amener à son secours les légions de la Gaule et de la Germanie [1] Valérien exécuta cette commission avec zèle et fidélité; arrivé trop tard pour sauver son souverain, il résolut de le venger. La sainteté de son caractère, et, plus encore, la supériorité de son armée, imprimèrent du respect aux troupes d'Émilien, qui restaient toujours campées dans les plaines de Spolette. Ces soldats indisciplinés n'avaient jamais été dirigés par aucun principe; devenus alors incapables d'attachement personnel, ils ne balancèrent pas à tremper leurs mains dans le sang d'un prince qui venait d'être l'objet de leur choix partial. Ils commirent seuls le crime; Valérien en recueillit le fruit. A la vérité, la guerre civile porta ce sage citoyen sur le trône; mais il en monta les degrés avec une innocence rare dans ce siècle de révolutions, puisqu'il ne devait ni reconnaissance ni fidélité au souverain dont il prenait la place.

Valérien avait environ soixante ans [2] lorsqu'il commença son règne. Ce ne furent ni le caprice du peuple ni les clameurs de l'armée qui lui mirent la couronne sur la tête ; il semblait obéir à la voix unanime de l'univers romain. En parcourant successivement la carrière des honneurs, il avait mérité la faveur des princes vertueux, et il s'était montré l'ennemi des tyrans [3]. La noblesse de son extraction, la douceur et la pureté de ses mœurs, l'étendue de ses connaissances, et la grande expérience qu'il avait acquise, lui attiraient la vénération du sénat et du peuple. Si le genre humain, selon la remarque d'un ancien auteur, eût été libre de se donner un maître, son choix serait tombé sur Valérien [4]. Peut-être le mérite de cet empereur ne répondait-il pas à sa réputation ; son habileté ou du moins son courage se ressentait peut-

[1] Zosime, l. I, p. 25, 26.

[2] Victor, *in Cæsaribus*.

[3] Zonare, l. XII, pag. 628.

[4] Banduri Numismata, p. 94.

[5] Eutrope, l. IX, c. 6, dit *tertio mense*. Eusèbe ne parle pas de cet empereur.

[1] Zosime, l. I, p. 28. Eutrope et Victor placent l'armée de Valérien dans la Rhétie.

[2] Il avait environ soixante-dix ans lorsqu'il monta sur le trône, ou, comme il est plus probable, lorsqu'il mourut. (Hist. Aug., p. 173. Tillemont, Hist. des Emp., tom. III, p. 893, note 1.)

[3] *Inimicus tyrannorum*, (Hist. Aug., p. 173.) Lorsque le sénat s'éleva avec un si beau zèle contre Maximin, Valérien joua le rôle d'un véritable patriote (Hist. Aug., p. 156.)

[4] Selon la distinction de Victor, il paraît que Valérien reçut de l'armée le titre d'*imperator*, et du sénat celui d'*auguste*.

être de la langueur et du refroidissement de l'âge. La conviction de sa propre faiblesse engagea Valérien à partager le trône avec un associé plus jeune et plus actif. Les circonstances ne demandaient pas moins un général qu'un monarque, et l'expérience du censeur romain aurait dû lui désigner le collègue le plus digne par ses talens militaires de recevoir la pourpre comme la récompense de son mérite. Au lieu de faire un choix judicieux, qui, en affermissant son règne, aurait rendu sa mémoire chère à la postérité, Valérien ne consulta que les mouvemens de la tendresse ou de la vanité; il conféra les honneurs suprêmes à son fils Gallien, jeune prince dont les vices efféminés avaient été jusqu'alors cachés dans l'obscurité d'une condition privée [1]. Le père et le fils gouvernèrent ensemble l'univers durant sept ans environ. Gallien régna seul pendant huit autres années. Mais toute cette période ne présente qu'une suite non interrompue de calamités et de confusion. L'empire romain, attaqué de tous côtés, éprouva à la fois la fureur aveugle des barbares du dehors, et l'ambition cruelle des usurpateurs domestiques. Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans notre narration, nous suivrons moins la succession incertaine des dates, que la division plus naturelle des sujets. Les plus dangereux ennemis de Rome furent alors: 1° les Francs, 2° les Allemands, 3° les Goths, 4° les Perses. Sous ces dénominations générales nous comprendrons des tribus moins considérables, qui se sont aussi rendues célèbres par leurs exploits, mais dont les noms rudes et obscurs ne serviraient qu'à surcharger la mémoire et à fatiguer l'attention du lecteur.

I. Comme la postérité des Francs forme une des nations les plus grandes et les plus éclairées de l'Europe, l'érudition et le génie se sont épuisés pour découvrir l'état primitif de ses barbares ancêtres. Aux contes de la crédulité ont succédé les systèmes de l'imagination. L'esprit de recherche a scrupuleusement examiné tous les passages qui pouvaient éclaircir cette matière, il s'est porté sur tous les lieux où il a cru apercevoir de faibles traces d'une origine obscure. On a supposé que la Pannonie [1], que la Gaule, que le nord de la Germanie [2] donna naissance à cette fameuse colonie de guerriers. Enfin les critiques les plus sensés, rejetant les fausses migrations de conquérans imaginaires, ont embrassé une opinion qui, par sa simplicité même, nous paraît être la seule vraie [3]. Selon leurs savantes conjectures, les anciens habitans du Veser et du Bas-Rhin, se réunirent vers l'an deux cent quarante [4] et formèrent une nouvelle confédération sous le nom de Francs. Le Cercle de Westphalie, le Landgraviat de Hesse, les duchés de Brunswick et de Lunebourg étaient autrefois la patrie des Chauques, qui, dans leurs marais inaccessibles, défiaient les armes romaines [5], des Chérusques fiers du nom d'Arminius, des Cattes, redoutables par la force et par l'intrépidité de leur infanterie, et de plusieurs autres tribus moins puissantes et moins célèbres [6]. L'amour de la liberté était la passion dominante de ces Germains, la jouissance de cette liberté leur plus précieux trésor, et le mot qui désignait cette jouissance, l'expression la plus agréable à leur oreille. Ils méritaient, ils prirent, ils conservèrent la dénomination de Francs ou hommes libres : titre honorable qui cachait, mais qui ne détruisait pas les noms particuliers des différens peuples de la confédération [7]. Un consentement tacite et un avantage réciproque dictèrent les premières lois de l'union. L'expérience et

[1] D'après Victor et quelques médailles, M. de Tillemont (tom. III, p. 710) conclut avec raison que Gallien fut associé à l'empire vers le mois d'août de l'année 253.

[1] On a formé différens systèmes pour expliquer un passage difficile de Grégoire de Tours, l. II, c. 9.

[2] Le géographe de Ravenne, I, II, en parlant de *Mauringania*, sur les confins du Danemark, comme de l'ancienne demeure des Francs, a fait naître le système ingénieux de Leibnitz.

[3] Voyez Cluvier, Germ. ant., III, c. 20. M. Fréret, Mém. de l'Académie, tom. XVIII.

[4] Vraisemblablement sous le règne de Gordien. La circonstance particulière qui y donna lieu a été pleinement examinée par Tillemont, tom. III, p. 710, 1181.

[5] Pline, Hist. nat. XVI, 1. Les panégyristes font souvent allusion aux marais des Francs.

[6] Tacite, Germ., 30, 37.

[7] On voit paraître la plupart de ces anciens noms dans une période moins éloignée. Voyez-en des vestiges dans Cluvier, Germ. ant., l. III.

l'habitude la cimentèrent par degrés. La ligue des Francs pourrait être en quelque sorte comparée au corps helvétique, où chaque canton, retenant sa souveraineté indépendante, concourt avec les autres, dans la cause commune, sans reconnaître de chef suprême ni d'assemblée représentative [1]. Mais le principe des deux confédérations est extrêmement différent. Une paix de deux cents ans a récompensé la politique sage et vertueuse des Suisses. L'inconstance, la soif du pillage et la violation des traités les plus solennels ont déshonoré le caractère des Francs.

Depuis long-temps les Romains éprouvaient la valeur entreprenante des habitans de la basse Germanie; tout-à-coup les forces réunies de ces barbares menacèrent la Gaule d'une invasion plus formidable, et exigèrent la présence de Gallien, l'héritier et le collègue de l'empereur [2]. Tandis que ce prince et Salonin, son fils, encore enfant, déployaient dans la cour de Trèves toute la majesté du trône, les armées se signalèrent sous le commandement de Posthume; quoique cet habile général trahît par la suite la famille de Valérien, il fut toujours fidèle à la cause importante de la monarchie. Le langage perfide des panégyriques et des médailles parle obscurément d'une longue suite de victoires; des titres, des trophées attestent, si l'on peut ajouter foi à un pareil témoignage, la réputation de Posthume, qui est souvent appelé le vainqueur des Germains et le libérateur de la Gaule [3].

Mais un simple fait, le seul à la vérité dont nous ayons une connaissance certaine, renverse en quelque sorte ces monumens de la vanité et de l'adulation. Le Rhin, quoique décoré du titre de sauve garde des provinces, fut une bien faible barrière contre l'esprit de conquête qui animait les Francs. Leurs dévastations rapides s'étendirent depuis ce fleuve jusqu'aux pieds des Pyrénées. Ils franchirent bientôt ces hautes montagnes que la nature semblait leur opposer. L'Espagne n'avait jamais redouté les incursions des Germains; elle fut incapable de leur résister. Pendant douze ans, la plus grande partie du règne de Gallien, cette contrée opulente devint un théâtre de destruction, et ne présenta de tous côtés que la faiblesse aux prises avec la fureur. Tarragone, capitale florissante d'une province tranquille, fut saccagée et presque détruite [1]. Et du temps d'Orose, qui écrivait dans le cinquième siècle, de misérables cabanes, éparses au milieu des ruines d'un grand nombre de villes magnifiques, rappelaient encore la rage des barbares [2]. Lorsque le pays épuisé n'offrit plus aucune espèce de butin, les Francs s'emparèrent de quelques vaisseaux dans les ports d'Espagne [3], et passèrent en Mauritanie. Quel dut être, à la vue de ces peuples féroces, l'étonnement d'une région si éloignée? Lorsqu'ils abordèrent sur la côte d'Afrique, où l'on ne connaissait ni leur nom ni leurs mœurs, ni leurs traits, ils parurent sans doute tomber tout-à-coup d'un nouveau monde [4].

II. Au-delà de l'Elbe, dans cette partie de la Haute Saxe que l'on appelle aujourd'hui le marquisat de Lusace, il existait anciennement un bois révéré, siége formidable de la religion des Suèves. Personne n'y entrait qu'il ne fût lié; et l'on ne pouvait pénétrer dans l'enceinte sacrée sans reconnaître, par cette attitude humiliante et par des prosternemens, la présence immédiate de la divinité souveraine [5]. Le patriotisme ne contribuait pas moins que la superstition à consacrer le Sonnenwald, ou bois des Semnones [6]. Selon la créance universelle, la nation avait reçu sa

[1] Simler, *de Repub. helv., cum. notis. Fuselini.*

[2] Zosime, l. I, p. 27.

[3] M. de Brequigny (Mém. de l'Acad. tom. XXX) nous a donné une vie très-curieuse de Posthume. On a formé plusieurs fois le projet d'écrire la vie des empereurs d'après les médailles et les inscriptions; et jusqu'à présent cet ouvrage manque.

[1] Aurel. Victor, c. 33. Au lieu de *pœne direpto*, le sens et l'expression demandent *deleto*, quoique à la vérité il soit également difficile, par des raisons fort différentes, de corriger le texte des meilleurs écrivains et des plus mauvais.

[2] Du temps d'Ausone (à la fin du quatrième siècle), Ilerda ou Lerida était dans un état de ruine, suite vraisemblablement de cette invasion. (Ausone, épit. XXV, 53.)

[3] M. Valois se trompe donc lorsqu'il suppose que les Francs ont envahi l'Espagne par mer.

[4] Aurel. Victor. Eutrope, IX, 6.

[5] Tacite, Germ., 38.

[6] Cluvier, Germ. ant., III, 25.

première existence sur ce lieu sacré. Les nombreuses tribus qui se glorifiaient d'être du sang des Suèves y envoyaient en certains temps des ambassadeurs; la mémoire de leur extraction commune se perpétuait par des sacrifices humains. Les habitans des contrées intérieures de la Germanie, depuis les bords de l'Oder jusqu'à ceux du Danube, portaient le nom général de Suèves. Ces peuples étaient distingués des autres Germains par une mode particulière d'arranger leurs longs cheveux, qu'ils rassemblaient en forme de nœud sur le haut de la tête. Ils chérissaient un ornement qui faisait paraître leurs rangs plus élevés et plus terribles sur le champ de bataille [1]. Les Germains, si jaloux de la gloire militaire, reconnaissaient tous la supériorité des Suèves; ils ne croyaient pas que ce fût une disgrâce de fuir devant une nation à laquelle les dieux immortels eux-mêmes n'auraient pas résisté; c'est ainsi que s'exprimèrent les tribus des Tinctères et des Usipiens, qui marchèrent avec une grande armée au-devant du dictateur César [2].

Sous le règne de Caracalla un nombreux essaim de Suèves parut sur les rives du Mein et dans le voisinage des provinces romaines, attirés par l'espoir de trouver des vivres, du butin ou de la gloire [3]. Cette armée de volontaires, levés à la hâte, forma par degrés une grande nation; et, comme elle était composée d'une foule de tribus différentes, elle prit le nom d'Allemands (ou *All men, tous hommes* dans la langue du Nord), pour désigner à la fois leurs différentes races et leur bravoure commune [4]. Ils se rendirent bientôt formidables aux Romains par leurs incursions. Les Allemands combattaient principalement à cheval, et leur cavalerie tirait encore une nouvelle force d'un mélange d'infanterie légère, choisie parmi les jeunes guerriers les plus braves et les plus actifs, et accoutumés par de fréquens exercices à suivre les cavaliers dans les marches les plus longues, dans les chocs les plus furieux et dans les retraites les plus précipitées [1].

Ces fiers Germains, étonnés d'abord des préparatifs immenses d'Alexandre Sévère, respectèrent les armes de son successeur, barbare qui les égalait en courage et en férocité. Mais, toujours prêts à fondre sur les frontières de l'empire, ils augmentèrent le désordre général qui déchira Rome après la mort de Dèce. Les riches provinces de la Gaule éprouvèrent leur fureur, et ce peuple arracha le premier voile qui dérobait à l'univers la faible majesté de l'Italie. Un nombreux corps d'Allemands traversa le Danube, pénétra par les Alpes Rhétiennes dans les plaines de la Lombardie, s'avança jusqu'à Ravenne, et déploya ses étendards victorieux presque à la vue de la capitale [2]. Cette insulte et le danger de l'état rallumèrent dans l'esprit des sénateurs quelque étincelle de leur ancienne vertu. Les empereurs se trouvaient alors engagés dans des guerres très-éloignées. Valérien en Orient, et Gallien sur les bords du Rhin. Toutes les espérances, toutes les ressources des Romains étaient en eux-mêmes. Dans cette extrémité, le sénat prit la défense de la république; il mit en ordre de bataille les gardes prétoriennes qui avaient été laissées dans la ville; et, pour compléter leur nombre, il enrôla les plus forts et les plus zélés des plébéiens. Les Allemands, surpris de voir tout-à-coup une armée plus nombreuse que la leur, repassèrent en Germanie chargés de butin, et le timide Romain prit cette retraite pour une victoire [3].

Lorsque Gallien eut appris que les barbares avaient été forcés d'abandonner les murs de sa capitale, loin d'approuver la conduite du sénat, il craignit que son courage ne le portât un jour à délivrer Rome de la tyrannie domestique, aussi bien que des invasions étrangères. Sa lâche ingratitude

[1] *Sic Suevi à ceteris Germanis, sic Suevorum ingenui à servis separantur.* Quelle orgueilleuse distinction!

[2] César, *in Bel. gal.*, IV. 7.

[3] Victor, *in Caracalla;* Dion Cassius, l. LXVII, p. 1350.

[4] Cette étymologie (bien différente de celles qui amusent l'imagination des savans) nous a été conservée par Asinius Quadratus, historien original cité par Agathias (I, c. 5).

[1] Ce fut ainsi que les Suèves combattirent contre César; et cette manœuvre mérita l'approbation du vainqueur (*in Bel. gal.* I, 48).

[2] Histoire Augustine, p. 215, 216; Dexippus, *Excerpta legationum*, p. 8; Saint Jérôme, chron. Orose, VII, 22.

[3] Zosime, l. I, p. 34.

parut visiblement dans un édit qui défendait aux sénateurs d'exercer aucun emploi militaire, et même d'approcher du camp des légions. Mais ses alarmes n'étaient pas fondées. Les patriciens, énervés par le luxe et par les richesses, retombèrent bientôt dans leur caractère naturel. Ils acceptèrent comme une faveur cette exemption flétrissante de service, et contens, pourvu qu'on les laissât jouir de leurs théâtres, de leurs bains et de leurs maisons de campagne, ils abandonnèrent avec joie le fardeau du gouvernement aux mains des paysans et des soldats[1].

Un écrivain du Bas-Empire parle d'une autre invasion des Allemands, plus formidable, mais dont l'événement fut plus glorieux pour Rome. Trois cent mille de ces barbares furent défaits, dit-on, près de Milan, dans une bataille où Gallien combattit en personne, avec cent mille Romains seulement[2]. Cette victoire étonnante ne doit être attribuée qu'à la crédulité de l'historien, ou peut-être les exploits exagérés de quelque lieutenant de l'empereur y ont-ils donné lieu. Gallien employa des armes d'une nature bien différente pour défendre l'Italie de la fureur des Germains. Il épousa Pipa, fille d'un roi des Marcomans, tribu suève, souvent confondue avec les Allemands dans leurs guerres et dans leurs conquètes[3]; et il accorda au père, pour prix de son alliance, un établissement considérable en Pannonie. Il paraît que les charmes naturels d'une beauté sauvage fixèrent l'inconstance de l'empereur, et que les liens de la politique furent resserrés par ceux de l'amour. Mais l'orgueilleuse Rome conservait encore ses préjugés. Elle refusa le nom de mariage à l'alliance profane d'un citoyen avec une barbare, et l'épouse de Gallien ne fut jamais désignée que sous le titre flétrissant de sa concubine[4].

III. Nous avons déja tracé la marche des Goths depuis la Scandinavie, au moins depuis la Prusse jusqu'à l'embouchure du Borysthène, et nous les avons vus porter ensuite leurs armes victorieuses sur les bords du Danube. Les provinces romaines que ce fleuve séparait de leurs établissemens furent perpétuellement infestées par les Germains et par les Sarmates sous le règne de Valérien et de Gallien; mais les habitans se défendirent avec une fermeté et un bonheur extraordinaires. Les pays qui étaient le théâtre de la guerre fournissaient aux légions un secours inépuisable d'excellens soldats; parmi ces paysans d'Illyrie, il y en eut plus d'un qui, parvenus au commandement des armées, déployèrent les talens d'un général habile. Les ennemis, campés sur les bords du Danube, menaçaient sans cesse les frontières. Quoique leurs détachemens pénétrassent quelquefois jusqu'aux confins de la Macédoine et de l'Italie, les lieutenans de l'empereur arrêtaient leurs progrès, ou les coupaient dans leurs retraites[1]. Une nouvelle route vint s'offrir alors aux barbares, et l'inondation couvrit d'autres contrées. Après avoir conquis l'Ukraine, les Goths devinrent bientôt maîtres de la côte septentrionale du Pont-Euxin; cette mer baignait au midi les provinces opulentes et amollies de l'Asie-Mineure, où l'on trouvait tout ce qui pouvait attirer un conquérant, et qui n'avaient rien pour lui résister.

Les rives du Borysthène ne sont qu'à vingt lieues du passage étroit[2] qui communique à la Tartarie-Crimée, péninsule connue chez les anciens sous le nom de Chersonèse Taurique[3]. C'est sur ce rivage affreux qu'Euripide a placé la scène d'une de ses plus intéressantes tragédies[4]. L'imagination de ce poète savait embellir des plus brillantes couleurs les traditions de l'antiquité. Les sacrifices sanglans offerts à Diane, l'arrivée

[1] Aurel. Victor, *in Gallieno et Probo*. Ses plaintes respirent un grand esprit de liberté.

[2] Zonare, l. XII, p. 631.

[3] L'un des Victor l'appelle roi des Marcomans; l'autre, roi des Germains.

[4] Voy. Tillemont, Hist. des Empereurs, tom. III, p. 398, etc.

[1] Voyez les vies de Claude, d'Aurélien et de Probus, dans l'Histoire Augustine.

[2] Sa largeur est environ d'une demi-lieue. (Hist. généal. des Tartares, p. 598.)

[3] M. de Peyssonel, qui avait été consul français à Caffa: dans ses observations sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube.

[4] Euripide, dans sa tragédie d'Iphigénie en Tauride.

d'Oreste et de Pylade, le triomphe de la religion et de la vertu sur la férocité sauvage, sont l'emblème d'une vérité historique. Les Tauri, premiers habitans de la Péninsule, avaient des mœurs cruelles; elles s'adoucirent insensiblement par leur commerce avec les Grecs, qui s'établirent le long des côtes maritimes. Ces colons dégénérés, et des barbares à peine civilisés, formèrent le petit royaume du Bosphore, dont la capitale avait été bâtie sur le détroit où les eaux des Palus-Méotides tombent dans le Pont-Euxin. Libres depuis la guerre du Péloponèse [1], ils furent enfin subjugués par l'ambitieux Mithridate [2]; ils cédèrent ensuite, comme les autres sujets de ce prince, à la force des armes romaines. Après la chute de la république [3] les rois du Bosphore obéirent à l'empire; leur alliance ne lui fut point inutile. Leurs armes, leurs présens, et quelques fortifications élevées le long de l'isthme, fermèrent aux Sarmates l'entrée d'un pays qui, par sa situation particulière et par la bonté de ses ports, dominait le Pont-Euxin et l'Asie-Mineure [4]. Tant que le sceptre fut entre les mains d'une famille de rois héréditaires, ces monarques s'acquittèrent de leurs fonctions importantes avec vigilance et avec succès; des factions domestiques et les craintes ou l'intérêt des usurpateurs obscurs qui s'étaient emparés du trône vacant, introduisirent les Goths dans le centre du Bosphore. Outre l'acquisition d'un pays fertile, les conquérans obtinrent assez de vaisseaux pour transporter leurs armées sur les côtes de l'Asie [5]. Les bâtimens du Pont-Euxin étaient d'une forme singulière. On ne se servait, pour naviguer sur cette mer, que de légers bateaux plats, construits en bois seulement sans aucun mélange de fer, et sur lesquels, dès que la tempête approchait, on disposait

[1] Strabon, l. VII, p. 309. Les premiers rois du Bosphore furent alliés d'Athènes.

[2] Appien, *in Mithrid.*

[3] Ce royaume fut réduit par les armes d'Agrippa. (Orose, VI, 21; Eutrope, VII, 9.) Les Romains s'avancèrent une fois à trois journées du Tanaïs. (Tacite, An., XII, 17.)

[4] Voyez le Toxaris de Lucien, s'il est possible de croire à la sincérité et aux vertus du Scythe, qui raconte une grande guerre de sa nation contre les rois du Bosphore.

[5] Zosime, l. I. p. 38.

un petit toit incliné [1]. Tranquilles dans ces cabanes flottantes, les Goths bravaient une mer inconnue, et s'abandonnaient à des matelots, que la force seule avait contraints d'entrer au service, et dont l'adresse ne devait pas être moins suspecte que la fidélité. Mais l'espoir du butin bannissait toute idée du danger, et une intrépidité naturelle suppléait à la confiance plus raisonnable qu'inspirent la science et l'expérience. Sans doute des guerriers si audacieux murmuraient souvent contre des guides timides, qui, n'osant se livrer à la merci des flots sans les assurances les plus fortes d'un calme constant, pouvaient à peine se résoudre à perdre les côtes de vue. Telle est du moins, aujourd'hui la pratique des Turcs [2], et ces peuples ne sont vraisemblablement pas inférieurs dans l'art de la navigation aux anciens habitans du Bosphore.

La flotte des Goths laissa la Circassie à gauche, et parut d'abord vers Pytius [3], la dernière limite des provinces romaines, ville pourvue d'un bon port et défendue par une forte muraille. Ils y trouvèrent une résistance qu'ils n'attendaient pas de la faible garnison d'une forteresse éloignée. Les barbares furent repoussés; cet échec sembla diminuer la terreur de leur nom. Tous les efforts devinrent inutiles tant que la garde de cette frontière fut confiée à Successianus, officier d'un rang et d'un mérite supérieur. Mais aussitôt que Valérien l'eut élevé à un poste plus honorable et moins important, ils renouvelèrent leurs attaques, et la destruction de Pytius effaça le souvenir de leur première disgrace [4].

En suivant le contour de l'extrémité orientale du Pont-Euxin, la navigation est d'environ cent lieues [5] depuis Pytius jusqu'à Trébisonde. Les Goths se portèrent à la vue du

[1] Strabon, l. XI; Tacite, Hist., III, 47. On les appelait *camaræ*.

[2] Voyez une peinture très-naturelle de la navigation du Pont-Euxin, dans la seizième lettre de Tournefort.

[3] Arrien place la garnison frontière à Diosuras ou Sébastopolis, à quinze lieues à l'est de Pytius. De son temps la garnison du Phase ne consistait qu'en quatre cents hommes d'infanterie. (Voyez le Périple du Pont-Euxin.)

[4] Zosime, l. I, p. 30.

[5] Arrien (*in Periplo maris Eux.*, 130) dit que la distance est de deux mille six cent dix stades.

pays de Colchi, si fameux par l'expédition des Argonautes; ils entreprirent même de piller un riche temple à l'embouchure de Phase. Trébisonde, célébrée dans la retraite des dix mille comme une ancienne colonie grecque[1], devait sa splendeur et ses richesses à la magnificence de l'empereur Adrien, qui avait construit un port artificiel sur une côte où la nature n'a creusé aucun hâvre assuré[2]. La ville était grande et fort peuplée. Une double enceinte de murs semblait défier la fureur des barbares, et la garnison venait d'être renforcée de dix mille hommes. Mais quels avantages peuvent suppléer à la vigilance et à la discipline? Enervées par le luxe et ensevelies dans la débauche, les nombreuses troupes de Trébisonde dédaignaient de garder des fortifications qu'elles jugeaient imprenables. Les Goths ne tardèrent pas à découvrir l'extrême négligence des assiégés. Aussitôt ils préparent un grand amas de fascines, escaladent les murs dans le silence de la nuit, et parcourent la ville l'épée à la main. Les malheureux habitans périrent sous le fer du vainqueur, tandis que leurs lâches défenseurs se sauvèrent par les portes opposées à l'attaque. Les temples les plus sacrés et les plus beaux édifices furent enveloppés dans une destruction commune. Les Goths se trouvèrent en possession d'un butin immense. Les contrées voisines avaient déposé leurs trésors dans Trébisonde comme dans un lieu de sûreté. Les superbes dépouilles de cette ville remplirent une grande flotte qui mouillait alors dans son port; les barbares, libres de dévaster toute la province du Pont[3], emmenèrent avec eux une quantité prodigieuse de captifs. Ils enchaînèrent aux rames de leurs vaisseaux les plus robustes d'entre ces malheureuses victimes. Enfin, fiers du succès de leur première expédition navale, ils retournèrent en triomphe dans leurs nouveaux établissemens du royaume du Bosphore[4].

Lorsque les Goths se mirent une seconde fois en mer, ils rassemblèrent des forces plus considérables en hommes et en bâtimens. Mais ils prirent une route tout-à-fait différente, et, dédaignant les provinces épuisées du Pont, ils suivirent la côte occidentale de la mer Noire, passèrent devant les bouches du Borysthène, du Niester et du Danube, prirent dans leurs courses un grand nombre de bateaux de pêcheurs, et s'approchèrent du canal resserré où le Pont-Euxin verse ses eaux dans la Méditerranée, et sépare l'Europe de l'Asie. La garnison de Chalcédoine campait alors près du temple de Jupiter Urius, sur un promontoire qui commandait l'entrée du détroit. Ce petit corps de troupes était supérieur aux barbares, tant leurs invasions répondaient peu à l'effroi qu'elles inspiraient. Mais c'était en nombre seulement que les Romains surpassaient l'ennemi. Ils abandonnèrent avec précipitation leur poste avantageux, et livrèrent à la discrétion des Goths la ville de Chalcédoine, abondamment fournie d'armes et de provisions. Les conquérans, prêts à se transporter par mer ou par terre dans les provinces intérieures de l'empire, menaçaient à la fois l'Europe et l'Asie. Tandis qu'ils balançaient sur la route qu'ils devaient prendre, Nicomédie, éloignée seulement de vingt lieues du camp de Chalcédoine[1], leur fut montrée comme une conquête facile. Incapable de soutenir un siége, cette ancienne capitale des rois de Bithynie renfermait de grandes richesses. Un perfide transfuge conduisit la marche, dirigea les attaques, et partagea le butin; car les Goths avaient appris assez de politique pour récompenser le traître qu'ils détestaient. Nice, Pruse, Apamée, Cios, villes qui, rivales de Nicomédie, en avaient quelquefois imité la splendeur, eurent le même sort, et bientôt toute la Bithynie éprouva les plus cruelles calamités. Depuis long-temps les faibles habitans de l'Asie ne connaissaient plus l'usage des armes. Trois cents ans de paix avaient éloigné toute idée de danger. Les anciennes murailles tombaient en ruines, et les revenus des cités les plus opulentes servaient à la construction des bains, des temples et des théâtres[2].

[1] Xénophon, Retraite des Dix Mille, l. IV, p. 348, édit. de Hutchinson.

[2] Arrien, p. 129. L'observation générale est de Tournefort.

[3] Voyez une lettre de saint Grégoire Thaumaturge, évêque de Néo-Césarée, citée par Mascou, v, 37.

[4] Zosime, l. 1, p. 32, 33.

[1] Itiner. Hyerosolym, p. 572. Wesseling

[2] Zosime, l. I, p. 32, 33.

Lorsque Cysique résista aux efforts de Mithridate[1], on y voyait trois arsenaux remplis de blé, d'armes, de machines de guerre[2]; deux cents galères défendaient son port, et des lois sages veillaient à sa conservation. Cette place n'avait rien perdu de son état florissant; mais il ne lui restait de son ancienne force qu'une situation avantageuse dans une petite île de la Propontide, qui tenait par deux ponts seulement au continent de l'Asie. Après avoir saccagé Pruse, les Goths s'avancèrent à six lieues[3] de Cysique, avec l'intention de la détruire. Un heureux accident retarda la ruine de cette ville. La saison était pluvieuse, et les eaux du lac Apolloniates, réservoir de toutes les sources du mont Olympe, s'élevaient à une hauteur extraordinaire. La petite rivière de Rhyndacus, qui en sort, devint tout-à-coup un torrent large et rapide, qui arrêta les progrès des Goths. Ils avaient probablement laissé leur flotte à Héraclée : ce fut dans cette ville qu'ils se rendirent avec une longue suite de chariots chargés des dépouilles de la Bithynie, et ils traversèrent cette malheureuse province à la lueur des flammes de Nice et de Nicomédie, qu'ils avaient impitoyablement brûlées[4]. On parle obscurément d'un combat douteux, qui assura leur retraite[5]; mais une victoire même complète ne leur aurait été que fort peu avantageuse, puisque l'approche de l'équinoxe d'automne les avertissait de hâter leur retour. Naviguer sur le Pont-Euxin avant le mois de mai ou après celui de septembre, c'est, aux yeux des Turcs modernes, le comble de l'imprudence et de la folie[6].

Lorsque nous apprenons que la troisième flotte équipée par les Goths, dans les ports de la Chersonèse Taurique, consistait en cinq cents voiles[1], aussitôt notre imagination multiplie leurs forces, et se représente un armement formidable; mais, selon le témoignage du judicieux Strabon[2], les bâtimens de corsaires, dont les barbares du Pont et de la petite Scythie faisaient usage, ne pouvaient contenir que vingt-cinq ou trente hommes; ainsi, nous ne craindrons pas d'assurer que quinze mille guerriers au plus s'embarquèrent pour cette grande expédition. Impatiens de franchir les limites du Pont-Euxin, ils dirigèrent leur course destructive du Bosphore cimmérien à celui de Thrace. A peine avaient-ils gagné le milieu du détroit, qu'ils en furent rejetés tout-à-coup à l'entrée. Un vent favorable les porta le lendemain en peu d'heures dans la mer tranquille ou plutôt dans le lac de la Propontide. Ils s'emparèrent de la petite île de Cysique, et détruisirent cette ville célèbre depuis plusieurs siècles. De là, sortant par le passage étroit de l'Hellespont, ils tournèrent toutes ces îles répandues sur l'Archipel ou la mer Egée. Les captifs et les déserteurs durent alors leur être absolument nécessaires pour gouverner leurs vaisseaux et pour les guider, lorsqu'ils portaient la désolation sur les côtes de la Grèce et de l'Asie. Enfin ils abordèrent au Pirée, cet ancien monument de la grandeur d'Athènes, dont il était séparé par une muraille de cinq milles de long[3]. Les habitans de cette ville semblaient déterminés à une défense vigoureuse. Ils avaient essayé quelques préparatifs; et Cléodame, un des ingénieurs nommés par l'empereur pour fortifier les villes maritimes contre les Goths, avait déjà commencé à relever les murailles, qui n'avaient point été réparées depuis Sylla. Les efforts de son art furent inutiles, et les barbares devinrent maîtres de la patrie des Muses. Tandis qu'ils s'abandonnaient à tous les excès du pillage et de l'intempérance, leur flotte, qu'ils avaient laissée dans le port sous une faible garde, fut tout-à-coup attaquée par Dexippus. Ce brave citoyen s'échappa du sac d'Athènes avec l'ingénieur Cléodame,

[1] Il assiégea la place avec quatre cents galères, cent cinquante mille hommes de pied, et une nombreuse cavalerie; Voyez Plutarque, *in Lucul.*; Appien, *in Mithrid.*; Cicéron, *pro lege Manilia*, c. 8.

[2] Strabon, l. XII, p. 573.

[3] Pocock, Description de l'Orient, l. II, c. 23, 24.

[4] Zosime, l. 1, p. 33.

[5] George Syncelle rapporte une histoire inintelligible du prince *Odenat*, qui défit les Goths et qui fut tué par le prince *Odenat*.

[6] Voyages de Chardin, tom. I, p. 45. Il s'embarqua à Constantinople avec les Turcs, pour se rendre à Caffa.

[1] George Syncelle, p. 382, parle de cette expédition comme si elle eût été entreprise par les Hérules.

[2] Strabon, l. XI, p. 495.

[3] Pline, Hist. nat., III, 7.

et, rassemblant à la hâte une bande de volontaires, tant paysans que soldats, il vengea en quelque sorte les malheurs de ses compatriotes [1].

Cet exploit, quelque éclat qu'il ait pu jeter au milieu des ténèbres qui couvraient alors la gloire d'Athènes, servit plutôt à irriter qu'à subjuguer le caractère indomptable des conquérans du Nord. Un incendie général ravagea dans le même temps toute la Grèce. Thèbes et Argos, Corinthe et Sparte, ces républiques si long-temps rivales, et qui s'étaient illustrées par tant d'actions mémorables, ne purent mettre une armée en campagne, ni même défendre leurs fortifications ruinées. Le feu de la guerre se répandit par mer et par terre depuis la pointe de Sunium jusqu'à la côte occidentale de l'Epire. Déjà les Goths se montraient presque à la vue de l'Italie, lorsque l'approche d'un danger si imminent réveilla l'indolent Gallien. Sorti tout-à-coup de l'ivresse du plaisir, l'empereur prit les armes. Il paraît que sa présence réprima l'ardeur et divisa les forces de l'ennemi. Naulobatus, chef des Hérules, accepta une capitulation honorable, entra au service de Rome avec un détachement considérable de ses compatriotes, et fut revêtu des ornemens de la dignité consulaire, qui, jusque-là, n'avait jamais été profanée par la main d'un barbare [2]. Un grand nombre de Goths, dégoûtés des périls et des fatigues d'un voyage ennuyeux, s'enfonça dans la Mœsie avec le projet de gagner, par le Danube, leurs établissemens en Ukraine. L'exécution d'une entreprise si téméraire devait causer leur ruine totale : le peu d'union qui régnait entre les généraux romains procura aux barbares les moyens de s'échapper [3]. Ceux d'entre eux qui infestaient encore les terres de l'empire se retirèrent enfin sur leurs vaisseaux, et, prenant leur route à travers l'Hellespont et le Bosphore, ils ravagèrent le rivage de Troie, dont le nom, immortalisé par Homère, survivra probablement au souvenir des conquêtes d'un peuple féroce. Dès qu'ils furent en sûreté dans le bassin de la mer Noire, ils descendirent à Anchiales, ville de Thrace, bâtie au pied du mont Hœmus. Ce pays, célèbre par la salubrité de ses bains chauds, leur offrait, après tant de fatigues, un asile agréable; ils y goûtèrent pendant quelque temps les douceurs du repos. La navigation qui leur restait à faire, pour terminer leur voyage, était courte et facile [1].

Tels furent les divers événemens de cette troisième et fameuse entreprise navale. On aura peut-être de la peine à concevoir comment une armée, composée d'abord de quinze mille hommes, a pu soutenir les pertes d'une expédition si hasardeuse, et former tant de corps séparés. A mesure que le fer, les naufrages et la chaleur du climat diminuaient le nombre de ces guerriers, il était sans cesse renouvelé par des troupes de brigands et de déserteurs, qui accouraient de toutes parts pour piller les provinces de l'empire, et par une foule d'esclaves fugitifs, souvent originaires de la Germanie ou de la Sarmatie, qui saisissaient avec empressement l'occasion glorieuse de briser leurs chaînes et de se venger. Dans toutes ces guerres, la portion la plus considérable de danger et d'honneur appartient à la nation des Goths. Les annales imparfaites de ce siècle distinguent quelquefois et le plus souvent confondent les tribus qui combattirent sous leurs étendards; et, comme les flottes des barbares parurent sortir de l'embouchure du Tanaïs, on désigna fréquemment ces différens peuples réunis par le nom vague, mais plus connu, de Scythes [2].

Au milieu des calamités générales qui affligent le genre humain, la mort d'un individu, quelque grand qu'il soit, est un événe-

[1] Hist. Aug., p. 181 ; Victor, c. 33 ; Orose, VII, 42 ; Zosime, l. I, p. 35 ; Zonare, l. XII, 635; George Syncelle, p. 382. Ce n'est pas sans quelque attention que nous pouvons expliquer et concilier leurs récits imparfaits. On aperçoit toujours des traces de la partialité de Dexippus, dans la relation de ses exploits et de ceux de ses compatriotes.

[2] George Syncelle, p. 382. Ce corps d'Hérules fut pendant long-temps fidèle et fameux.

[3] Claude, qui commandait sur le Danube, avait des vues très-justes, et se conduisait avec courage. Son collègue fut jaloux de sa réputation. (Histoire Augustine, p. 181.)

[1] Jornandès, c. 20.

[2] Zosime et les autres Grecs (tel que l'auteur du *Philopatris*) donnent le nom de Scythes aux peuples que Jornandès et les auteurs latins appellent constamment du nom de Goths.

ment peu remarquable, et la destruction du plus superbe édifice semble ne devoir pas mériter la moindre attention. Nous ne pouvons cependant oublier le sort du temple de Diane à Éphèse, qui, après être sorti sept fois de ses ruines avec un nouvel éclat[1], fut enfin brûlé par les Goths dans leur troisième invasion navale. Les arts de la Grèce et les richesses de l'Asie avaient contribué à la construction de ce magnifique monument. Il s'élevait sur cent vingt colonnes d'ordre ionique. Ces colonnes, toutes d'un marbre d'un grand prix, avaient été données par des monarques religieux, et chacune avait soixante pieds de haut. Les sculptures admirables qui ornaient l'autel représentaient la naissance des divins enfants de Latone, la retraite d'Apollon après le meurtre des cyclopes, et la clémence de Bacchus qui pardonnait aux Amazones vaincues[2]. Peut-être le célèbre Praxitèle avait-il tiré ces sujets des légendes et des traditions favorites du pays. Le temple d'Éphèse n'avait que quatre cent vingt-cinq pieds de diamètre, les deux tiers environ de la longueur sur laquelle a été bâtie l'église de saint Pierre de Rome[3]. Dans les autres dimensions, il était encore plus inférieur à ce chef-d'œuvre de l'architecture moderne. Les bras spacieux d'une croix chrétienne exigent une largeur bien plus grande que les temples oblongs des païens. Les artistes les plus hardis de l'antiquité auraient été effrayés si on leur eût proposé d'élever en l'air un dôme sur les proportions du Panthéon. Au reste, le temple de Diane était admiré comme une des merveilles du monde. Les Perses, les Macédoniens et les Romains en avaient tour à tour révéré la sainteté, et augmenté la magnificence[4]. Mais les sauvages grossiers de la Baltique n'avaient aucun goût pour les arts agréables et méprisaient les terreurs idéales d'une superstition étrangère[1].

On parle à cette époque d'une autre circonstance qui serait digne d'être remarquée, si nous n'étions fondés à croire qu'elle n'a jamais existé que dans l'imagination d'un sophiste. Lorsque les Goths saccagèrent Athènes, ils rassemblèrent, dit-on, toutes les bibliothèques de cette ville et se disposèrent à livrer aux flammes tant de dépôts précieux des connaissances humaines. Ce qui les sauva du feu, ce fut cette opinion semée par un de leurs chefs : qu'il fallait laisser aux Grecs des meubles si propres à les détourner de l'exercice des armes, et à les amuser à des occupations oisives et sédentaires[2]. En admettant la vérité du fait, l'habile conseiller, quoique d'une politique plus raffinée que ses compatriotes, raisonnait comme un barbare ignorant. Chez les nations les plus puissantes et les plus civilisées, le génie s'est développé presque en même temps dans tous les genres, et le siècle des arts a généralement été le siècle de la gloire et de la vertu militaire.

IV. Les nouveaux souverains de la Perse, Artaxerxès et son fils Sapor, avaient triomphé, comme nous l'avons déjà vu, de la maison d'Arsace. Parmi tant de princes de cette ancienne famille, Chrosroès, roi d'Arménie, avait pu seul conserver la vie et l'indépendance. La force naturelle de son pays, le secours des déserteurs et des mécontens qui se rendaient perpétuellement à sa cour, l'alliance des Romains, et par-dessus tout son propre courage le rendirent invincible. Après s'être défendu avec succès durant une guerre de trente ans, il fut assassiné par les émissaires de Sapor, roi de Perse. Les satrapes d'Arménie, qui, fidèles à l'état, voulaient en assurer la gloire et la liberté, implorèrent la protection des Romains en faveur de Tiridate, l'héritier légitime de la couronne. Mais le fils de Chrosroès sortait à peine de la plus tendre enfance, les alliés étaient éloignés, et le monarque persan s'avançait vers la fron-

[1] Hist. Aug., 178; Jornandès, c. 20.

[2] Strabon, l. XIV, p. 640; Vitruve, l. I, c. 1; préface, l. VII; Tacite, Annal. III, 61; Pline, Hist. nat. XXXVI, 14.

[3] La longueur de Saint-Pierre de Rome est de huit cent quarante palmes romains, chaque palme est de huit pouces trois lignes de France. (Voyez les Mélanges de Greave, vol. I, p. 233, sur le pied romain.)

[4] Au reste la politique des Romains les engagea à resserrer les limites de l'asile, que différens priviléges avaient successivement étendu jusqu'à deux stades autour du temple. (Strabon, l. XIV, p. 641; Tacite, An. III, 60, etc.)

[1] Ils n'offraient aucun sacrifice aux dieux de la Grèce. (Voyez Lettres de saint Grégoire Thaumaturge.)

[2] Zonare, l. XII, p. 635. Une pareille anecdote convenait parfaitement au goût de Montaigne. Il en fait usage dans son agréable Essai sur le pédantisme, l. I, c. 24.

tière à la tête d'une armée formidable. Un serviteur zélé sauva le jeune Tiridate, qui devait être la ressource de sa patrie. L'Arménie, devenue province d'un grand royaume, demeura pendant plus de vingt-sept ans sous le joug des Perses [1]. Ébloui par l'éclat d'une conquête facile, et comptant sur la faiblesse ou sur les malheurs des Romains, Sapor obligea les fortes garnisons de Carrhes et de Nisibis d'évacuer ces places, et il répandit la terreur et la désolation le long des rives de l'Euphrate.

La perte d'une frontière importante, la ruine d'un allié naturel et les succès rapides de l'ambitieux Sapor affectèrent vivement Rome; elle fut également frappée de l'insulte faite à sa grandeur et du danger qui la menaçait. Valérien, persuadé que la vigilance de ses lieutenans suffisait pour garder le Rhin et le Danube, résolut, malgré son âge avancé, de marcher en personne à la défense de l'Euphrate. Lorsqu'il traversa l'Asie mineure, les entreprises navales des Goths furent suspendues, et cette province infortunée jouit alors d'un calme passager et trompeur. L'empereur passa l'Euphrate, rencontra les Perses près des murs d'Édesse, fut vaincu et fait prisonnier par Sapor. Les particularités de ce grand événement nous sont représentées d'une manière obscure et imparfaite. Cependant, éclairés par une faible lueur, nous sommes en état d'apercevoir du côté de l'empereur romain une longue suite d'imprudences, de fautes et de malheurs qu'il s'attira par sa conduite. Il avait une confiance aveugle en Macrien [2], son préfet du prétoire. Cet indigne ministre rendit son maître l'effroi des sujets opprimés et le mépris des ennemis de Rome [3]. Entraînée par les conseils faibles ou perfides de Macrien, l'armée impériale se trouva dans une situation où la valeur et la science militaire devenaient également inutiles [1]. En vain les Romains firent-ils les plus grands efforts pour s'ouvrir un chemin à travers l'armée persane; ils furent repoussés avec une perte considérable [2]. Sapor, dont les troupes supérieures en nombre tenaient le camp de l'ennemi assiégé, attendit patiemment que les horreurs de la peste et de la famine eussent assuré sa victoire. Bientôt les légions murmurèrent hautement contre Valérien et lui imputèrent les maux qu'elles éprouvaient; leurs clameurs séditieuses demandaient une prompte capitulation. On offrit aux Perses des sommes immenses pour acheter la permission de faire une retraite honteuse; mais Sapor, sûr de vaincre, refusa l'argent avec dédain, il retint même les députés, et, s'avançant en ordre jusqu'aux pieds du rempart des Romains, il insista sur une conférence personnelle avec leur monarque. Valérien fut réduit à la nécessité de commettre sa dignité et sa vie à la foi du vainqueur. L'entrevue se termina comme on devait naturellement s'y attendre; l'empereur fut mis aux fers, et les troupes consternées déposèrent leurs armes [3]. Dans ce moment de triomphe, l'orgueil et la politique engagèrent Sapor à placer sur le trône vacant de Rome un souverain dont il pût entièrement disposer. Un obscur fugitif d'Antioche, Cyriade, livré à toutes sortes de vices, fut choisi pour déshonorer la pourpre impériale. Les troupes captives obéirent aux ordres du superbe Persan, et ratifièrent, par des acclamations forcées, l'élection de leur indigne souverain [4].

L'esclave couronné s'empressa de gagner la faveur de son maître, en trahissant son pays natal. Il conduisit Sapor à la capitale de l'Orient. Les Perses traversèrent l'Euphrate, prirent le chemin de Chalcis, et leur cavalerie se porta vers Antioche avec une telle rapidité, que, si nous en croyons un historien

[1] Moyse de Chorène, l. II, c. 71, 73, 74; Zonare, l. XII, p. 628. La relation authenthique de l'auteur arménien sert à rectifier le récit confus de l'historien grec. Celui-ci parle des enfans de Tiridate, qui alors était lui-même un enfant.

[2] Hist. Aug., p. 191. Comme Macrien était ennemi des chrétiens, ils l'accusèrent de magie.

[3] Zosime, l, I, p. 33.

[1] Hist. Aug., p. 174.

[2] Victor, *in Cæsarib.*; Eutrope, IX, 7.

[3] Zosime. l. I, p. 33; Zonare, l. XII, p. 630; Pierre Patrice, *Excerpta legationum*, p. 29.

[4] Hist. Aug., p. 185; Le règne de Cyriade est placé dans cette collection avant la mort de Valérien; mais j'ai préféré une suite probable d'événemens à la chronologie douteuse d'un écrivain très-peu exact.

très-judicieux [1], cette ville fut surprise au moment où la multitude oisive assistait aux jeux du cirque. Les édifices magnifiques d'Antioche furent pillés ou détruits, et ses nombreux habitans mis à mort ou menés en captivité [2]. La fermeté du grand-prêtre d'Émèse arrêta pour un instant l'impétuosité de ce torrent qui désolait toutes les provinces de l'Asie. Revêtu de ses habits sacerdotaux, et suivi d'une troupe considérable de paysans fanatiques, armés seulement de frondes, il sauva son dieu et ses domaines des mains sacriléges des disciples de Zoroastre [3]. Ce pontife fut le seul qui résista aux Perses. Le triste aspect des ruines de Tarse, et de plusieurs autres villes, prouve que les progrès de leurs armes furent à peine interrompus par la conquête de la Syrie et de la Cilicie dont ils s'emparèrent. Les Romains ne surent pas profiter des avantages que leur offrait le mont Taurus contre un ennemi dont la principale force consistait en cavalerie, et qui aurait eu à soutenir un combat très-inégal dans les gorges étroites des montagnes. Sapor, ne trouvant aucune résistance, forma le siége de Césarée, capitale de la Cappadoce. Quoique du second rang, cette ville pouvait contenir quatre cent mille âmes. Démosthène en avait été nommé gouverneur par l'empereur; mais ce fut principalement l'amour de la patrie qui engagea ce brave officier à la défendre. Il suspendit pendant long-temps la ruine de la place. Enfin, lorsque Césarée eut succombé par la perfidie d'un médecin, Démosthène se fit jour au milieu des Perses qui avaient ordre de ne rien négliger pour s'emparer de sa personne. Tandis qu'il échappait à un ennemi qui aurait pu honorer ou punir sa valeur opiniâtre, plusieurs milliers de ses concitoyens furent enveloppés dans un massacre général. Sapor est accusé d'avoir exercé envers ses prisonniers des cruautés inouïes [4] Ces imputations ont sans doute été dictées en grande partie par l'animosité nationale. Ce sont les derniers cris de l'orgueil humilié et de la vengeance impuissante. Cependant, il faut l'avouer, le même prince qui avait déployé en Arménie la bienfaisance d'un législateur, ne se montra aux Romains qu'avec la férocité d'un conquérant. Il désespérait de pouvoir former aucun établissement permanent dans l'empire; et, occupé seulement à laisser derrière lui d'affreux déserts, il transportait dans ses états les habitans et les trésors des provinces [1].

Dans le temps que l'Asie tremblait au nom de Sapor, ce prince reçut en présent un grand nombre de chameaux chargés des marchandises les plus précieuses et les plus rares; ces richesses, dignes d'être offertes aux plus grands rois, étaient accompagnées d'une lettre noble à la fois et respectueuse de la part d'Odenat, l'un des plus illustres et des plus opulens sénateurs de Palmyre. « Quel » est cet Odenat? dit le fier vainqueur, en » faisant jeter ses présens dans l'Euphrate. » Quel est ce vil esclave, qui ose écrire si » insolemment à son maître? S'il veut conserver l'espoir d'adoucir son châtiment, » qu'il vienne se prosterner aux pieds de » notre trône, qu'il paraisse devant nous les » mains liées derrière le dos. S'il hésite, une » prompte destruction écrasera sa tête, sa » race et son pays [2]. » L'extrémité cruelle où le Palmyrénien se trouvait réduit développa les sentimens généreux que son âme renfermait. Odenat devint un héros. Il ne balança pas à se rendre devant Sapor; mais ce fut les armes à la main qu'il marcha à sa rencontre, inspirant son courage à la petite armée qu'il avait levée dans les villages de la Syrie [3] et dans les tentes du désert [4]; il voltigea autour

[1] Le témoignage décisif d'Ammien Marcellin (xxxiii, 5) fixe, sous le règne de Gallien, le sac d'Antioche, que plusieurs auteurs placent quelque temps plus haut.

[2] Zosime, l. i, p. 35.

[3] Jean Malala, tom. i, 391. Il dénature cet événement probable par quelques circonstances fabuleuses.

[4] Zonare, l. xii, 630. Les corps de ceux qui avaient été massacrés remplissaient de profondes vallées. Des troupes de prisonniers étaient conduites à l'eau comme des bêtes, et un grand nombre de ces infortunés périssaient faute de nourriture.

[1] Zozime, l. i, p. 25, assure que Sapor serait resté maître de l'Asie, s'il n'eût point préféré le butin aux conquêtes.

[2] Pierre Patrice, *Excerpta legat.*, p. 29.

[3] *Syrorum agrestium manû.* Sextus Rufus, c. 23. Selon Rufus, Victor, l'Hist. Aug. (p. 192) et plusieurs inscriptions, Odenat était un citoyen de Palmyre.

[4] Il avait une si grande considération parmi les tribus errantes, que Procope (*de Bello pers.*, l. ii, c. 5) et Jean

des Perses, les harassa dans leur retraite, s'empara d'une partie de leurs richesses; et, ce qui était infiniment plus précieux qu'aucun trésor, il enleva plusieurs des femmes du grand roi, qui fut enfin obligé de repasser l'Euphrate à la hâte, avec quelques marques de confusion [1]. Par cet exploit, Odenat jeta les fondemens de la gloire et de la fortune dont il devait jouir dans la suite. La majesté de Rome, avilie par un Persan, fut vengée par un Syrien ou un Arabe de Palmyre.

La voix de l'histoire, qui n'est souvent que l'organe de la haine ou de la flatterie, reproche à Sapor d'avoir indignement abusé des droits de la victoire. On prétend que le malheureux Valérien, chargé de fers, avec les ornemens de la pourpre impériale, fut exposé aux regards injurieux de la multitude, offrant ainsi le triste spectacle de la grandeur renversée. Toutes les fois que le monarque persan montait à cheval, il plaçait son pied sur le cou d'un empereur romain. Malgré toutes les remontrances de ses alliés, qui ne cessaient de lui rappeler les vicissitudes de la fortune, qui lui peignaient la puissance encore formidable de Rome, et qui l'exhortaient à faire de son illustre captif le gage de la paix, et non un objet d'insulte, Sapor resta toujours inflexible. Lorsque Valérien succomba sous le poids de la honte et de la douleur, sa peau, garnie de paille, et conservant une forme humaine, resta suspendue pendant plusieurs siècles dans le temple le plus célèbre de la Perse : monument de triomphe plus réel que tous ces vains trophées érigés si souvent par la vanité romaine [2].

Cette histoire est touchante, et renferme une grande morale; mais il est permis de la révoquer en doute. Les lettres encore existantes des princes de l'Orient à Sapor sont évidemment fausses [1]. D'ailleurs est-il naturel de supposer qu'un monarque, si jaloux de sa dignité, ait ainsi dégradé, même dans la personne d'un rival, la majesté des rois? Quelque traitement que l'infortuné Valérien ait éprouvé en Perse, il est du moins certain que ce prince, le premier empereur de Rome qui soit tombé entre les mains de l'ennemi, passa ses tristes jours dans une cruelle captivité.

Depuis long-temps Gallien n'avait pu supporter la censure sévère d'un père et d'un collègue. Il reçut la nouvelle de ses malheurs avec un plaisir secret, et avec une indifférence marquée. « Je savais, dit-il, que mon » père était homme; et puisqu'il s'est con» duit avec courage, je suis satisfait. » Tandis que Rome consternée déplorait le sort de son souverain, de vils courtisans applaudissaient à la dure insensibilité du fils de ce malheureux prince, et le louaient d'être parvenu à la fermeté parfaite d'un héros et d'un philosophe [2]. Il serait difficile de saisir les traits du caractère léger, variable et inconstant que Gallien développa dès que, devenu seul maître de l'empire, il ne fut retenu par aucune contrainte. La vivacité de son esprit le rendait propre à réussir dans tout ce qu'il entreprenait; et, comme il manquait de jugement, il embrassa tous les arts, excepté les seuls dignes d'un souverain, ceux de la guerre et du gouvernement. Il possédait plusieurs sciences curieuses, mais inutiles. Orateur facile, poète élégant [3], habile jardinier, excellent cuisinier, il était le plus méprisable de tous les princes. Lorsque les affaires les plus importantes de l'état exigeaient ses soins et sa présence, il s'occupait à converser avec le philosophe Plotin [4]. Le plus sou-

Malala (tom. I, p. 391) l'appellent prince des Sarrasins.

[1] Pierre Patrice, p. 25.

[2] Les auteurs chrétiens insultent aux malheurs de Valérien; les païens le plaignent. M. de Tillemont a rassemblé avec soin leurs divers témoignages, tom. III, p. 739, etc. L'histoire orientale, avant Mahomet, est si peu connue, que les Perses modernes ignorent entièrement la victoire de Sapor, événement si glorieux pour la nation. (V. la Biblioth. orientale.)

[1] Une de ces lettres est d'Artavasdes, roi d'Arménie. Comme l'Arménie était alors une province de Perse, le roi, le royaume et la lettre n'ont jamais existé.

[2] Voyez sa vie dans l'Histoire Augustine.

[3] Il existe encore une très-jolie épithalame composée par Gallien, pour le mariage de ses neveux.

> Ite, ait, o juvenes, pariter sudate medullis
> Omnibus inter vos; non murmura vestra columbæ,
> Brachia non hederæ, non vincant oscula conchæ.

[4] Il était sur le point de donner à Plotin une ville ruinée de la Campanie, pour essayer d'y réaliser la république de Platon. (Voyez la vie de Plotin, par Porphyre, dans la Bibliothèque Grecque de Fabricius, l. IV.)

vent alors il passait son temps dans la débauche ou dans des amusemens frivoles; tantôt il se préparait à être initié aux mystères de la Grèce, tantôt il sollicitait une place à l'aréopage d'Athènes. Sa magnificence prodigue insultait à la misère générale, et la pompe ridicule de ses triomphes aggravait le poids des calamités publiques [1]. On venait perpétuellement lui annoncer des invasions, des défaites et des révoltes. Ces tristes nouvelles n'excitaient en lui qu'un sourire d'indifférence. Choisissant, avec un mépris affecté, quelque production particulière d'une province perdue, il demandait froidement si Rome ne pouvait subsister sans le lin d'Égypte, ou sans les étoffes d'Arras. La vie de Gallien présente cependant de courts intervalles où ce prince, irrité par quelque injure récente, déploya tout-à-coup l'intrépidité d'un soldat, et la cruauté d'un tyran. Mais bientôt, rassasié de sang ou fatigué de la résistance, il reprenait insensiblement la mollesse naturelle et l'indolence de son caractère [2].

Dans le temps que les rênes de l'état flottaient en de si faibles mains, il n'est pas étonnant que toutes les provinces de l'empire aient vu s'élever une foule d'usurpateurs contre le fils de Valérien. Les écrivains de l'Histoire Auguste ont cru jeter plus d'intérêt dans leur récit en comparant les trente tyrans de Rome avec les trente tyrans d'Athènes. Cette idée les a probablement engagés à choisir ce nombre célèbre et plus connu [1]. Dans tous les points, le parallèle est imparfait et ridicule. Quelle ressemblance pouvons-nous apercevoir entre un conseil de trente personnes réunies pour opprimer une seule ville, et une liste incertaine de rivaux indépendans, dont l'élévation et la chute se succédaient sans aucun ordre dans l'étendue d'une vaste monarchie? Le nombre même de trente ne peut être complet qu'en comprenant parmi ces tyrans les enfans et les femmes qui furent honorés du titre impérial. Le règne de Gallien, au milieu des troubles qui le déchirèrent, produisit seulement dix-neuf prétendans au trône : Cyriade, Macrien, Baliste, Odenat et Zénobie en Orient; dans la Gaule et dans les provinces occidentales, Posthume, Lolien, Victorin et sa mère Victoria, Marius et Tetricus; en Illyrie et sur les confins du Danube, Ingenuus, Régilien et Auréole; dans le Pont [2], Saturnin; Trébellien en Isaurie; dans la Thessalie Pison; Valens en Achaïe; Émilien en Égypte et Celsus en Afrique. Les monumens de la vie et de la mort de tous ces prétendans sont ensevelis dans l'obscurité; nous ne pourrions les éclaircir qu'en entrant dans des détails dont la sécheresse rebuterait le lecteur sans lui rien apprendre d'utile. Bornons-nous donc à quelques traits généraux qui marquent fortement la condition des temps et les caractères de ces usurpateurs, et qui fassent connaître leurs prétentions, leurs motifs, leurs destinées et les suites funestes de leur rébellion [3].

On sait que les anciens employaient souvent le nom de *tyran* pour désigner ceux qui s'emparaient de l'autorité suprême par des voies illégitimes. Cette dénomination odieuse

[1] Une médaille, qui porte la tête de Gallien, a fort embarrassé les antiquaires par les mots de la légende, *Gallienæ Augustæ*, et par ceux qu'on voit sur le revers, *Ubique pax*. M. Spanheim suppose que cette médaille fut frappée par quelques ennemis de Gallien, et que c'était une satire sévère de la conduite efféminée de ce prince. Mais comme l'ironie paraît indigne de la gravité de la monnaie romaine, M. de Tillemont a tiré d'un passage de Trebellius Pollion (Hist. Aug., p. 198) une explication ingénieuse et naturelle. *Galliena* était la cousine-germaine de l'empereur; en délivrant l'Afrique de l'usurpateur Celsus, elle mérita le titre d'*Augusta*. On voit sur une médaille de la collection du cabinet du roi, une pareille inscription de *Faustina Augusta* autour de la tête de Marc-Aurèle. Pour les mots *ubique pax*, il est facile de les expliquer par la vanité de Gallien, qui aura peut-être saisi quelque calme momentané. (Voyez Nouvelles de la Répub. des Lettres, janvier 1700, p. 21-34.)

[2] Je crois que ce caractère singulier nous a été fidèlement transmis. Le règne de son successeur immédiat fut court et agité; et les historiens, qui écrivirent avant l'élévation de la famille de Constantin, ne pouvaient avoir aucune sorte d'intérêt à représenter sous de fausses couleurs le caractère de Gallien.

[1] Pollion paraît singulièrement embarrassé pour compléter le nombre.

[2] L'histoire n'a pas désigné d'une manière précise le pays où Saturnin prit la pourpre; mais il y avait un tyran dans le Pont, et l'on connaît les provinces qui furent le théâtre de la rébellion de tous les autres.

[3] Tillemont, tom. III, p. 1163, les conte d'une manière un peu différente.

n'avait alors aucun rapport avec l'abus du pouvoir. Plusieurs des prétendans qui levèrent l'étendard de la révolte contre l'empereur Gallien étaient de brillans modèles de vertu; ils possédaient presque tous beaucoup de talens et de fermeté. Leur mérite leur avait attiré la faveur de Valérien, et les avait insensiblement élevés aux premières dignités de l'état. Les généraux qui prirent le titre d'auguste avaient de grandes qualités; la conduite habile et la discipline rigide des uns, inspiraient de la vénération; on admirait la valeur et les exploits des autres; une franchise et une générosité naturelle avaient rendu plusieurs de ces chefs l'idole de leurs troupes. Ils furent souvent proclamés sur le champ de bataille après la victoire. L'armurier Marius lui-même, le moins illustre de ces candidats, se distingua par l'intrépidité de son courage, par une force de corps extraordinaire, et par l'honnêteté de ses mœurs grossières[1]. La médiocrité de la profession qu'il venait d'exercer jette, il est vrai, un air de ridicule sur son élévation soudaine; mais sa naissance ne pouvait pas être plus obscure que celle du plus grand nombre de ses rivaux, qui, nés de paysans, étaient d'abord entrés au service comme simples soldats. Dans les siècles de confusion, un génie actif trouve la place qui lui a été assignée par la nature; au milieu des troubles qu'enfante la guerre, le mérite militaire est la route qui mène à la gloire et à la grandeur. Parmi les dix-neuf tyrans, on ne voyait de sénateur que Tetricus; Pison seul était noble. Le sang de Numa coulait, après vingt-huit générations successives, dans les veines de Calphurnius Pison[2] qui, lié par les femmes aux plus illustres citoyens, avait le droit de décorer sa maison des images de Crassus et du grand Pompée[3]. Ses ancêtres avaient été constamment revêtus de tous les honneurs que la république pouvait accorder; et les Calphurniens, seuls des anciennes familles de Rome, avaient échappé à la tyrannie cruelle des Césars. Les qualités personnelles de Pison ajoutaient un nouveau lustre à sa race. L'usurpateur Valens, qui le fit périr, avouait, en se reprochant sa cruauté, qu'un ennemi même aurait dû respecter cet illustre citoyen. Qoique Pison eût perdu la vie en portant les armes contre Gallien, le sénat, avec la généreuse permission de l'empereur, décerna les ornemens du triomphe à la mémoire d'un si vertueux rebelle[1].

Les lieutenans de Valérien, sincèrement attachés à un prince qu'ils estimaient, ne pouvaient se résoudre à servir la molle indolence de son indigne fils. Le trône de l'univers romain n'était soutenu par aucun principe de fidélité, et la trahison paraissait en quelque sorte justifiée par le patriotisme. Cependant, si nous examinons attentivement la conduite de ces usurpateurs, nous verrons que la crainte en a le plus souvent été le mobile, et qu'ils ne furent pas toujours guidés seulement par l'ambition. Ils redoutaient les soupçons cruels de Gallien; le caprice violent de leurs troupes ne leur causait pas moins d'alarmes. Si la faveur dangereuse de l'armée les déclarait dignes de la pourpre, c'était autant de victimes condamnées à une mort certaine. La prudence même leur aurait conseillé de s'assurer pendant quelques instans de la jouissance de l'empire, et de tenter la fortune des armes, plutôt que d'attendre la main d'un bourreau. Lorsque les clameurs des soldats forçaient un chef à prendre les marques de l'autorité souveraine, il déplorait quelquefois sa malheureuse destinée. « Vous » avez perdu, dit Saturnin à ses troupes, le » jour de son élévation, vous avez perdu un » commandant utile, et vous avez fait un bien » malheureux empereur[2]. »

[1] Voyez le discours de Marius, dans l'Histoire Augustine, p. 197. La conformité des noms a pu seule engager Pollion à imiter Salluste.

[2] *Vos ô Pompilius sanguis!* C'est ainsi que s'exprime Horace, en s'adressant aux Pisons. (Voyez l'Art poét., v. 292, avec les notes de Dacier et de Sanadon.)

[3] Tacite, Annal., xv, 48; Hist. I, 15. Dans le premier de ces passages, on peut changer *paterna* en *materna*. Depuis Auguste jusqu'au règne d'Alexandre Sévère, chaque génération a vu un ou plusieurs Pisons revêtus du consulat. Un Pison fut jugé digne du trône par Auguste (Tacite, Annal., I, 13). Un autre fut le chef d'une conspiration formidable contre Néron. Un troisième fut adopté et déclaré césar par Galba.

[1] Hist. Aug., p. 195. Le sénat, dans un moment d'enthousiasme, semble avoir présumé de l'approbation de Gallien.

[2] Hist. Aug., p. 196.

Les révolutions sans nombre dont il avait été témoin, justifiaient ses appréhensions. Des dix-neuf tyrans qui prirent les armes sous le règne de Gallien, il n'y en a eu aucun dont la vie ait été tranquille, ou la mort naturelle. Dès qu'ils avaient été revêtus de la pourpre ensanglantée, ils inspiraient à leurs partisans les mêmes craintes ou la même ambition qui avait occasioné leur révolte. Environnés de conspirations domestiques, de séditions militaires et de guerres civiles, ils tremblaient sur le bord de l'abîme, dans lequel, après avoir éprouvé l'anxiété la plus cruelle, ils étaient tôt ou tard précipités. Ces monarques précaires recevaient cependant les honneurs dont pouvoit disposer la flatterie des armées et des provinces qui leur obéissaient. Mais leurs droits, fondés sur la rébellion, n'ont jamais pu obtenir la sanction de la loi, ni être consignés dans l'histoire. L'Italie, Rome et le sénat embrassèrent constamment la cause de Gallien, qui seul fut regardé comme le souverain de l'empire. A la vérité, ce prince ne dédaigna point de reconnaître les armes victorieuses d'Odenat, qui méritait cette honorable distinction par sa conduite respectueuse envers le fils de Valérien. Avec l'applaudissement général des Romains et le consentement de l'empereur, le sénat conféra le titre d'auguste au brave Palmyrénien; et le gouvernement de l'Orient, qu'il possédait déjà, semble lui avoir été confié d'une manière si indépendante, qu'il le laissa comme une succession particulière à son illustre veuve Zénobie[1].

Le passage rapide et continuel de la chaumière au trône, et du trône au tombeau, amuserait peut-être un philosophe indifférent, s'il était possible à un philosophe de rester indifférent au milieu des calamités générales du genre humain. L'élection de tant d'empereurs, leur puissance, leur mort devinrent également funestes à leurs sujets et à leurs partisans. Le peuple, écrasé par d'horribles exactions, leur fournissait les largesses immenses qu'ils distribuaient aux troupes pour prix de leur fatale élévation. Quelque vertueux que fût leur caractère, quelle que pût être la pureté de leurs intentions, ils se trouvaient obligés de soutenir leur usurpation par des actes fréquens de rapines et d'inhumanité. Lorsqu'ils tombaient, ils enveloppaient des armées et des provinces dans leur chute. Il existe encore un ordre affreux de Gallien à l'un de ses ministres, après la perte d'Ingenuus qui avait pris la pourpre en Illyrie. On ne peut lire, sans frémir d'horreur, la lettre de ce prince, qui joignait à la mollesse la férocité d'un tyran cruel. « Il ne suffit pas, dit-il, d'exter» miner ceux qui ont porté les armes; le » hasard de la guerre aurait pu m'être aussi » utile. Que tous les mâles, sans respect pour » l'âge, périssent, pourvu que dans l'exécu» tion des enfans et des vieillards, vous » trouviez le moyen de sauver notre réputa» tion. Plongez le fer vengeur dans le sein » de celui qui a laissé échapper une expres» sion, qui s'est permis une pensée contre » moi; *contre moi*, le fils de Valérien, le frère » et le père de tant de princes [1]. Songez » qu'Ingenuus fut empereur. Déchirez, tuez, » mettez en pièces. Je vous écris de ma pro» pre main : je voudrais vous inspirer mes » propres sentimens [2]. » Tandis que les forces de l'état se dissipaient en querelles particulières, les provinces sans défense restaient exposées aux attaques de tous les conquérans. Les plus braves usurpateurs, luttant sans cesse contre les dangers de leur situation, se trouvaient obligés de conclure des traités ignominieux avec l'ennemi commun, de lui payer des tributs oppressifs pour acheter sa neutralité ou ses services, et d'introduire des nations guerrières et indépendantes jusque dans le centre de la monarchie romaine [3].

[1] L'association du brave Palmyrénien fut l'acte le plus populaire de tout le règne de Gallien. Hist. Aug., p. 180.

[1] Gallien avait donné le titre de césar et d'auguste à son fils Salonin, tué dans la ville de Cologne par l'usurpateur Posthume. Un second fils de Gallien prit le nom et le rang de son frère aîné. Valérien, frère de Gallien, fut aussi associé à l'empire. D'autres frères, des sœurs, des neveux et des nièces de l'empereur formaient une famille royale très-nombreuse. (Voyez Tillemont, tom. III, et M. de Brequigny, dans les Mémoires de l'Académie, tom. XXXII, p. 262.)

[2] Hist. Aug., p. 188.

[3] Régilien avait quelques bandes de Roxolans à son

Tels étaient les barbares; tels les tyrans, qui, sous les règnes de Valérien et de Gallien, démembrèrent les provinces et réduisirent l'empire à un état d'abaissement et de désolation d'où il semblait ne pouvoir jamais se relever. Autant que nous l'a permis la disette des matériaux, nous avons essayé de tracer avec ordre et avec clarté les événemens généraux de cette période désastreuse. Il nous reste encore à parler des désordres de la Sicile, des tumultes d'Alexandrie et de la rébellion des Isauriens. Ces faits particuliers peuvent servir à jeter une vive lumière sur l'affreux tableau que nous venons de présenter.

I. Toutes les fois que de nombreuses troupes de brigands, multipliées par le succès et par l'impunité, osent braver publiquement les lois de leur pays, au lieu de se soustraire à la rigueur de la justice, c'est une preuve certaine que la dernière classe de la société s'aperçoit et abuse de la faiblesse du gouvernement. La situation de la Sicile la mettait à l'abri des barbares, et la province désarmée ne pouvait soutenir un usurpateur. Elle fut déchirée par de plus viles mains. Après avoir pillé cette île, autrefois florissante et toujours fertile, une troupe séditieuse de paysans et d'esclaves y régna pendant quelque temps, et rappela le souvenir de ces guerres honteuses que Rome avait eues à soutenir dans ses plus beaux jours[1]. Les dévastations, dont le laboureur était victime ou complice, ruinaient l'agriculture en Sicile; et comme les principales terres appartenaient à de riches sénateurs, qui souvent renfermaient dans une ferme le territoire d'une ancienne république, ces troubles particuliers affectèrent peut-être la capitale de l'empire plus vivement que toutes les conquêtes des Goths et des Perses.

II. La fondation d'Alexandrie, projet noble, conçu et exécuté par le fils de Philippe, était un monument de son génie. Bâtie sur un plan magnifique et régulier, cette grande ville, qui ne le cédait qu'à Rome elle-même, avait cinq lieues de circonférence[1]. On y comptait trois cent mille habitans libres, outre un nombre au moins égal d'esclaves[2]. Son port servait d'entrepôt aux riches marchandises de l'Arabie et de l'Inde, qui affluaient dans la capitale et dans les provinces de l'empire. L'oisiveté y était inconnue. Les différentes manufactures de verre, de lin et de papier employaient une quantité prodigieuse de bras. Hommes, femmes, vieillards, enfans, tous subsistaient par leur industrie. Le boiteux même ou l'aveugle ne manquait pas d'occupations convenables à son état[3]. Mais le peuple d'Alexandrie, composé de plusieurs nations, réunissait la vanité et l'inconstance des Grecs avec l'opiniâtreté et la superstition des Egyptiens. Le plus léger motif, une disette momentanée de poissons ou de lentilles, l'oubli d'un salut accoutumé, une méprise pour quelque préséance dans les bains publics, quelquefois même une dispute de religion[4], suffisait en tout temps pour exciter des orages au milieu de cette grande multitude, dont le ressentiment était furieux et implacable[5]. Lorsque la captivité de Valérien et l'indolence de son fils eurent relâché l'autorité des lois, les Alexandrines s'abandonnèrent à la rage effrénée de leurs passions. Leur malheureuse patrie devint le théâtre d'une guerre civile, qui, pendant plus de douze ans, fut à peine suspendue[6] par un petit nombre de trèves courtes et mal observées. On avait coupé toute communication entre les différens quartiers de la ville. Toutes les rues étaient teintes de sang; tous les édifices considérables avaient été convertis en autant de citadelles; enfin, le tumulte ne s'apaisa que lorsqu'une grande partie d'Alexandrie eut été entière-

service;. Posthume, un corps de Francs. Ce fut peut-être en qualité d'auxiliaires que ces derniers pénétrèrent en Espagne.

1 L'Histoire Augustine, p. 177, l'appelle *servile bellum*. (Voyez Diodore de Sicile, l. XXXIV.)

1 Pline, Hist. nat., v, 10.

2 Diodore de Sicile, l. XVII, p. 590, édit. de Wesseling.

3 Voyez une lettre très-curieuse d'Adrien dans l'Hist. Augustine, p. 245.

4 Tel que le meurtre d'un chat sacré. (Voyez Diodore de Sicile, l. I.)

5 Histoire Augustine, p. 195. Cette longue et terrible sédition fut occasionée par une dispute qui s'éleva entre un soldat et un bourgeois, au sujet d'une paire de souliers.

6 Denis, *apud Euseb.* Hist. Ecclés., vol. VII, p. 21; Ammien, XXII, 16.

ment détruite. Cent ans après, l'enceinte vaste et magnifique du Bruchion, avec ses palais et son muséum, résidence des rois et des philosophes, présentait déjà, comme aujourd'hui, une affreuse solitude[1].

III. La rébellion obscure de Trebellianus, proclamé en Isaurie, petite province de l'Asie mineure, eut des suites singulières et mémorables. Un officier de Gallien détruisit bientôt ce fantôme de roi; mais ses partisans, désespérant d'obtenir leur pardon, résolurent de se soustraire à l'obéissance, non-seulement de l'empereur, mais encore de l'empire, et ils reprirent tout-à-coup leurs mœurs sauvages, dont les traits primitifs n'avaient jamais été entièrement effacés. Ils trouvèrent une retraite inaccessible dans leurs rochers escarpés, branche de cette grande chaîne de montagnes connue sous le nom de mont Taurus. La culture de quelques vallées fertiles[2] leur procura les nécessités de la vie, et leur brigandage les objets de luxe. Situés au centre de la monarchie romaine, ils restèrent long-temps dans la barbarie. Les successeurs de Gallien, incapables de les soumettre par la force ou par la politique, élevèrent des forteresses autour de leur pays[3]. Ces précautions, qui décelaient la faiblesse de l'état, ne furent pas toujours suffisantes pour réprimer les incursions de ces ennemis domestiques. Les Isauriens, étendant par degrés leur territoire jusqu'au rivage de la mer, s'emparèrent de l'occident de la Cilicie, pays montueux, autrefois la retraite de ces hardis pirates, contre lesquels la république avait été obligée d'employer toutes ses forces sous la conduite du grand Pompée[4].

Nos préjugés lient si étroitement l'ordre de l'univers avec le destin de l'homme, que cette sombre période de l'histoire a été ornée d'inondations, de tremblemens de terre, de météores, de ténèbres surnaturelles et d'une foule de prodiges faux ou de faits exagérés[1]. Une famine longue et générale est une calamité d'un genre plus sérieux. Celle qui se fit sentir alors était une suite inévitable de la tyrannie et de l'oppression, qui, en détruisant les moissons, enlevaient les productions présentes et l'espoir d'une nouvelle récolte. La famine est presque toujours accompagnée de maladies épidémiques, effet ordinaire d'une nourriture peu abondante et malsaine. D'autres causes doivent cependant avoir contribué à la peste cruelle, qui, depuis deux cent cinquante jusqu'en deux cent soixante-cinq, ravagea sans interruption chaque province, chaque ville et presque chaque famille de l'empire romain. Pendant quelque temps on vit mourir à Rome cinq mille personnes par jour, et plusieurs villes, qui avaient échappé aux mains des barbares, furent entièrement dépeuplées[2].

Il nous est parvenu une circonstance très-curieuse, qui n'est peut-être pas inutile dans le triste calcul des calamités humaines. On conservait dans la ville d'Alexandrie un registre exact des citoyens qui avaient le droit de recevoir du blé. L'ancien nombre des personnes comprises entre les âges de quarante et de soixante-dix ans fut trouvé égal à la totalité des habitans qui, depuis l'âge de quatorze ans, jusqu'à celui de quatre-vingts, eurent part à cette distribution, après le règne de Gallien[3]. Ce fait authentique, appliqué aux meilleures tables de mortalité, prouve évidemment qu'Alexandrie avait perdu plus de la moitié de ses habitans. Si nous osions étendre l'analogie aux autres provinces, nous pourrions soupçonner que la guerre, la peste et la famine avaient emporté en peu d'années la moitié de l'espèce humaine[4].

[1] Scaliger, *animadver. ad Euseb. Chron.*, p. 258. Trois dissertations de M. Bonamy, dans les Mémoires de l'Académie, tome IX.

[2] Strabon, l. XII, p. 569.

[3] Histoire Augustine, p. 197.

[4] Voyez Cellarius, Géog. ant., tom. II, p. 137, sur les limites de l'Isaurie.

[1] Hist. Aug., p. 177.

[2] Hist. Aug. p. 177; Zosime, l. I, p. 24. Zonare; l. XII, p. 623; Eusèbe, *Chronicon;* Victor, *in Epitom;* Victor, *in Cæsar.;* Eutrope, IX, Orose, VII, 21.

[3] Eusèbe, Hist. Ecclés. VII, 21. Le fait est tiré des Lettres de Denis, qui dans le temps de ces troubles était évêque d'Alexandrie.

[4] Dans un grand nombre de paroisses, onze mille personnes ont été trouvées entre les âges de quatorze et de quatre-vingts; cinq mille trois cent soixante-cinq entre ceux de quarante et de soixante-dix. (Voy. M. de Buffon, Hist. nat., tom. II, p. 590.)

CHAPITRE XI.

Règne de Claude. — Défaite des Goths. — Victoires, triomphe et mort d'Aurélien.

Sous les règnes déplorables de Valérien et de Gallien, l'empire avait été opprimé et presque détruit par les tyrans, les soldats et les barbares. Des princes, qui tiraient leur origine des provinces martiales de l'Illyrie, le sauvèrent. Dans un espace de trente ans environ, Claude, Aurélien, Probus, Dioclétien et ses collègues triomphèrent des ennemis étrangers et domestiques de l'état, rétablirent avec la discipline la force des frontières, et méritèrent le titre glorieux de restaurateurs de l'univers romain.

Un tyran efféminé fit place à des héros. Le peuple indigné contre Gallien lui imputait tous ses malheurs; et réellement ils tiraient pour la plupart leur source des mœurs dissolues et de l'administration indolente de ce prince. Il n'avait pas même ces sentimens d'honneur qui suppléent si souvent au manque de vertu publique; et, tant que la possession de l'Italie ne lui fut pas disputée, une victoire remportée par les barbares, la perte d'une province, ou la rébellion d'un général troublèrent rarement le cours paisible de sa vie voluptueuse. Enfin une armée considérable, campée sur le haut Danube, donna la pourpre impériale à son chef Auréole, qui, dédaignant les montagnes de la Rhétie, province stérile et resserrée, passa les Alpes, s'empara de Milan, menaça Rome, et somma Gallien de venir sur le champ de bataille disputer la souveraineté de l'Italie. L'empereur, irrité de l'insulte et alarmé à la vue d'un danger si pressant, développa tout-à-coup cette vigueur cachée, qui perçait quelquefois à travers l'indolence de son caractère; et, s'arrachant au luxe du palais, il parut en armes à la tête des légions, traversa le Pô, et marcha au-devant de son compétiteur. Le nom défiguré de *Pontirole* [1], rappelle encore le souvenir d'un pont sur l'Adda, qui durant l'action dut être un objet de la plus grande importance pour les deux armées. L'usurpateur fut entièrement défait, et reçut même une blessure dangereuse. Il se sauva dans Milan, qui fut aussitôt assiégée. Le vainqueur fit dresser contre les murailles toutes les machines de guerre connues des anciens. Auréole, incapable de résister à des forces supérieures, se représentait déjà les suites funestes d'une rébellion malheureuse. Sa dernière ressource était de séduire la fidélité des assiégeans. Il répandit dans leur camp des libelles, pour exhorter les soldats à se séparer d'un indigne prince, qui sacrifiait le bonheur public à son luxe, et la vie de ses meilleurs sujets aux plus légers soupçons. Les artifices d'Auréole inspirèrent la crainte et le mécontentement aux principaux officiers de son rival. Il se forma une conspiration dans laquelle entrèrent Héraclien, préfet du prétoire, Marcien, général habile et renommé, et Cécrops, qui commandait un nombreux corps de gardes dalmates. La mort de Gallien fut résolue. Les conjurés voulaient terminer d'abord le siége de Milan; mais la vue du danger, qui redoublait à chaque instant de délai, les força de hâter l'exécution de leur entreprise audacieuse. La nuit était fort avancée, et l'empereur avait prolongé les plaisirs de la table. Tout-à-coup on vient lui annoncer qu'Auréole, à la tête de toutes ses troupes, a fait une sortie vigoureuse. Gallien, qui ne manqua jamais de courage personnel, quitte avec précipitation le lit magnifique sur lequel il était couché, et, sans se donner le temps de prendre ses armes ou d'assembler ses gardes, il monte à cheval et court à toute bride vers le lieu supposé de l'attaque. Il se trouve bientôt environné d'ennemis déclarés ou couverts: un dard, lancé au milieu de l'obscurité par une main inconnue, lui fait une blessure mortelle. Des sentimens patriotiques, qui s'élevèrent dans l'âme de Gallien quelques momens avant sa mort, l'engagèrent à nommer pour son successeur un prince digne de régner. Sa dernière volonté fut que l'on donnât les ornemens impériaux à Claude qui commandait alors un détachement dans le voisinage de Pavie. Au moins ce bruit ne tarda-t-il pas à se

[1] *Pons Aureoli*, à treize milles de Bergame, et à trente-deux de Milan. (Voyez Cluvier, Ital. ant., tom I, p. 245.) Ce fut près de cette place que se livra la bataille de Cassano, où les Français et les Autrichiens combattirent, en 1703, avec tant d'opiniâtreté. L'excellente relation du chevalier Folard, qui était présent, donne une idée très-distincte du terrain. (Voyez le Polybe de Folard, tom. III, p. 223-248.)

répandre; et les conjurés, qui étaient déjà convenus de placer Claude sur le trône, s'empressèrent d'obéir aux ordres de leur maître. La mort de Gallien parut d'abord suspecte aux troupes; elles commençaient à s'enflammer. Un présent de vingt pièces d'or, distribué à chaque soldat, détruisit leurs soupçons et apaisa leur ressentiment. L'armée ratifia l'élection et reconnut le mérite du nouveau souverain[1].

Malgré les fables inventées par la flatterie[2] pour illustrer l'origine de Claude, l'obscurité qui la couvrait en prouve suffisamment la bassesse. Il paraît seulement qu'il avait pris naissance dans une des provinces du Danube, qu'il passa sa jeunesse au milieu des armes, et que son courage et la pureté de ses mœurs lui attirèrent la faveur et la confiance de l'empereur Dèce. Le sénat et le peuple le jugeaient dès lors capable de remplir les emplois les plus importans, et reprochaient à Valérien le peu d'égards qu'il semblait avoir pour un si excellent officier, en le laissant dans le poste subalterne de tribun. L'empereur ne tarda pas à distinguer le mérite de Claude, qui fut nommé général en chef de la frontière d'Illyrie, avec le commandement de toutes les troupes de la Thrace, de la Mœsie, de la Dacie, de la Pannonie et de la Dalmatie. Valérien lui donna en même temps les appointemens de préfet d'Égypte, lui accorda le rang et les honneurs dont jouissait le proconsul d'Afrique et lui promit le consulat. Par ses victoires sur les Goths, Claude obtint du sénat l'honneur d'une statue et il excita la jalousie de Gallien qu'il méprisait. Comment un soldat aurait-il estimé un souverain si dissolu? Il est peut-être bien difficile de déguiser un juste mépris. Quelques expressions indiscrètes de Claude furent officieusement rapportées à l'empereur. La réponse de Gallien, à un officier de confiance, peint le caractère de ce prince et l'esprit du temps. « Vous » me parlez, dans votre dernière dépêche[1], » de quelques suggestions malignes qui ont » indisposé contre nous Claude notre *père* et » notre ami; rien ne pouvait me toucher plus » sérieusement que ce que vous me marquez » à ce sujet. Si vous êtes fidèle, employez toutes » sortes de moyens pour apaiser le ressenti» ment de Claude; mais conduisez votre négo» ciation avec secret, et qu'elle ne parvienne » pas à la connaissance des troupes de Dacie. » Elles sont déjà fort irritées, et leur fureur » pourrait s'augmenter. J'ai envoyé moi-même » à leur chef quelques présens; n'épargnez rien » pour les lui rendre agréables. Surtout qu'il » ne soupçonne pas que son imprudence » m'est connue. La crainte de ma colère le » porterait à des conseils désespérés[2]. »

Cette humble lettre était accompagnée de présens qu'un monarque n'a pas coutume de donner à un sujet dont il est mécontent; ils consistaient en une somme considérable, en habits magnifiques et en vaisselle d'or et d'argent. C'est ainsi que Gallien sut apaiser l'indignation et dissiper les craintes de son général d'Illyrie; et, durant le reste de son règne, l'épée formidable de Claude ne fut jamais tirée que pour défendre un maître qu'il ne pouvait estimer. A la fin, il est vrai, il accepta la pourpre teinte du sang de Gallien; mais, éloigné du camp des conjurés, il n'avait pas trempé dans leurs complots; et, quoique peut-être il applaudit à la chute du tyran, nous osons présumer qu'il n'y eut aucune part[3]. Claude avait environ cinquante-quatre ans lorsqu'il monta sur le trône.

Le siége de Milan continuait toujours; Auréole découvrit bientôt que ses artifices avaient servi seulement à élever contre lui un adversaire plus redoutable. Il essaya de proposer à Claude un traité d'alliance et de partage : « Dites-lui, répliqua l'intrépide empereur,

[1] Sur la mort de Gallien, voyez Trebellius Pollion, dans l'Histoire Aug., p. 181. Zosime, l. I, p. 37; Zonare, l. XII, p. 634; Eutrope, IX, 11; Aurel. Victor, *in Epitom.* Victor, *in Cæsar.* J'ai comparé tous ces auteurs, et j'en ai tiré parti; mais j'ai principalement suivi Aurel. Victor, qui paraît avoir eu les meilleurs mémoires.

[2] Quelques-uns le supposent bâtard du jeune Gordien. La province de Dardanie a fait croire à d'autres qu'il tirait son origine de Dardanus et des anciens rois de Troie.

[1] *Notoria*, dépêche que les empereurs recevaient, à certains temps marqués, des *frumentarii* ou agens dispersés dans les provinces. Nous pourrons en parler dans la suite.

[2] Hist. Aug., p. 208. Gallien décrit la vaisselle, les habits, etc., comme un homme qui aimait ces objets de luxe, et qui s'y connaissait.

[3] Julien (*Orat.* I, p. 6) assure que Claude obtint l'empire d'une manière juste et même sainte. Mais on peut se méfier de la partialité d'un parent.

» que de pareilles offres pouvaient être faites » à Gallien; Gallien les aurait peut-être écou- » tées patiemment; il aurait pu accepter un » collègue aussi méprisable que lui[1]. » Ce dur refus intimida les assiégés. Une dernière tentative malheureuse leur ôta toute espérance. Auréole rendit la ville et fut forcé de se livrer à la discrétion du vainqueur. L'armée le déclara digne de mort; après une faible résistance, Claude consentit à l'exécution de la sentence. Les sénateurs ne montrèrent pas moins de zèle pour leur nouveau souverain. Ils ratifièrent, peut-être avec des transports sincères, l'élection de Claude; et, comme son prédécesseur avait été leur ennemi personnel, ils exercèrent, sous le voile de la justice, une vengeance sévère contre ses amis et contre sa famille. Triste interprète des lois, le sénat eut la permission d'ordonner le châtiment des coupables; le prince se réserva le plaisir et le mérite d'obtenir, par son intercession, une amnistie générale [2].

De pareils actes de clémence pourraient paraître l'effet de l'ostentation et font moins connaître le véritable caractère de Claude qu'une circonstance, peu importante par elle-même, où ce prince sembla suivre les mouvemens de son propre cœur. Les fréquentes rébellions des provinces avaient rendu presque tous les habitans coupables de trahison; leurs biens avaient été confisqués, et souvent Gallien déploya sa libéralité en distribuant à ses officiers les dépouilles de ses sujets. A l'avénement de Claude, une vieille femme se jeta à ses pieds, lui demandant justice d'un général qui, sous le dernier empereur, avait obtenu une concession arbitraire de son patrimoine. Le général était Claude lui-même, dont la vertu n'avait pas entièrement échappé à la contagion des temps. Le reproche fit rougir le prince; mais il méritait la confiance que cette infortunée mettait dans son équité; l'aveu de sa faute fut accompagné d'une prompte restitution et de dédommagemens considérables[1].

[1] Hist. Aug., p. 203. Il se trouve quelques légères différences concernant les circonstances de la dernière défaite et de la mort d'Auréole.

[2] Aurel. Victor, *in Gallien*. Le peuple demandait hautement aux dieux que Gallien fût livré aux supplices de l'enfer. Le sénat condamna, par un décret, ses amis et ses parens à être précipités du Capitole. Un officier du revenu public, accusé de malversation, eut les yeux arrachés, tandis que l'on instruisait son procès.

Claude voulait rendre à l'empire son ancienne splendeur. Pour exécuter une entreprise si difficile, il devait d'abord rappeler parmi ses soldats un sentiment d'ordre et d'obéissance. Il leur représenta, avec l'autorité d'un ancien commandant, que le relâchement de la discipline avait introduit une foule de désordres, dont les troupes elles-mêmes commençaient enfin à sentir les effets pernicieux; qu'un peuple ruiné par l'oppression, et devenu indolent par désespoir, ne pouvait plus fournir à de nombreuses armées les objets de luxe, ni même les moyens de subsister; que le danger de chaque individu augmentait avec le despotisme de l'ordre militaire; en effet, ajoutait-il, des princes qui tremblent sur le trône sont sans cesse portés à sacrifier la vie de tout sujet suspect. L'empereur s'étendit ensuite sur les suites funestes d'un caprice violent, dont les soldats étaient les premières victimes, puisque leurs élections séditieuses avaient été si souvent suivies de guerres civiles qui détruisaient la fleur des légions moissonnées dans les combats ou dans l'abus cruel de la victoire. Il peignit des plus vives couleurs l'épuisement des finances, la désolation des provinces, la disgrâce du nom romain, et le triomphe insolent des barbares avides. « C'est contre » ces barbares, s'écriait-il, que je prétends » diriger les premiers efforts de vos armes. » Que Tetricus règne pendant quelque temps » dans les provinces occidentales, que Zénobie » même conserve la domination de l'Orient[2]. » Ces usurpateurs sont mes ennemis person- » nels. Je ne songerai jamais à venger des » injures particulières qu'après avoir sauvé » un empire prêt à s'écrouler, et dont » la ruine, si nous tardons à y porter une » main secourable, écraserait l'armée et le » peuple. »

Les diverses tribus de la Germanie et de la Sarmatie, qui combattaient sous les éten-

[1] Zonare, l. XII, p. 137.

[2] Zonare fait ici mention de Posthume; mais les registres du sénat (Hist. Aug., p. 203) prouvent que Tetricus était déjà empereur des provinces occidentales.

dards des Goths, avaient déja rassemblé un armement plus formidable qu'aucun de ceux qu'on avait vus jusque là sortir du Pont-Euxin. Sur les rives du Niester, un des grands fleuves qui se jettent dans cette mer, ces barbares construisirent une flotte de deux mille ou même de six mille voiles[1]. Ce nombre, tout incroyable qu'il paraît, n'aurait pu suffire pour transporter leur prétendue armée de trois cent vingt mille hommes. Quelle qu'ait été la force réelle des Goths, leur vigueur et le succès de leur expédition ne répondirent pas à la grandeur de leurs préparatifs. En traversant le Bosphore, leurs pilotes sans expérience furent emportés par la rapidité du courant; et, comme ils se jetaient en foule dans un canal étroit, plusieurs de leurs vaisseaux se brisèrent l'un contre l'autre, ou échouèrent sur le rivage. Les barbares firent des descentes sur différentes côtes de l'Europe et de l'Asie; mais le pays ouvert avait déjà été dévasté; et, lorsqu'ils se présentèrent devant des villes fortifiées, ils furent repoussés honteusement et avec perte. Un esprit de découragement et de division s'éleva dans la flotte. Quelques chefs dirigèrent leur course vers les îles de Crète et de Chypre; mais les principaux, suivant une route directe, débarquèrent enfin près du mont Athos, et assaillirent l'importante ville de Thessalonique, capitale de toutes les provinces de Macédoine. Leurs attaques dirigées sans art, mais avec toute la force d'un courage intrépide, furent bientôt interrompues à l'approche de Claude, qui se hâtait d'accourir sur un théâtre digne d'un prince belliqueux, avec toutes les forces qu'il avait pu rassembler. Impatiens d'en venir aux mains, les Goths lèvent leur camp, abandonnent le siége de Thessalonique, laissent leurs vaisseaux au pied du mont Athos, et se disposent à un combat dont le succès leur ouvrait l'entrée de l'Italie.

Il existe encore une lettre originale de Claude adressée au sénat et au peuple dans cette occasion mémorable. « Pères conscrits, » dit l'empereur, sachez que trois cent vingt » mille Goths ont envahi les domaines de » Rome. Si je les défais, votre gratitude » sera la récompense de mes services. Si je » succombe, n'oubliez pas que je suis le suc» cesseur de Gallien. La république entière » est fatiguée et épuisée. Nous avons à com» battre après Valérien, après Ingenuus, » Regillianus, Celsus, Lolliænus, Posthume et » mille autres, qu'un juste mépris pour Gal» lien avait forcés à se révolter. Nous man» quons de dards, de piques et de boucliers. » Les provinces les plus belliqueuses de l'em» pire, la Gaule et l'Espagne, sont entre les » mains de Tetricus. Et nous rougissons d'a» vouer que les archers d'Orient obéissent » à Zénobie. Tout ce que nous exécuterons » sera suffisamment grand[1]. » Le style ferme et mélancolique de cette lettre annonce un héros peu inquiet de sa destinée, connaissant tout le danger de sa situation, mais qui trouvait des espérances bien fondées dans les ressources de son propre génie.

L'événement surpassa son attente et celle de l'univers. Par les victoires les plus signalées il arracha l'empire aux barbares, qui le déchiraient, et il mérita de la postérité le surnom glorieux de Claude le gothique. Les relations imparfaites d'une guerre irrégulière[2] nous empêchent de décrire l'ordre et les circonstances de ses exploits; cependant, s'il nous était permis de nous servir d'une pareille expression, nous pourrions distribuer en trois actes cette fameuse tragédie. I. La bataille décisive fut livrée près de Naissus, ville de Dardanie. Les légions plièrent d'abord, accablées par le nombre et découragées par les malheurs; leur ruine paraissait inévitable, si la conduite habile de l'empereur ne leur eût ménagé un prompt secours. Un grand détachement sortant tout-à-coup des passages secrets et difficiles des montagnes, dont il s'était emparé par son ordre, attaqua subitement l'arrière-garde des Goths

[1] L'Hist. Aug. rapporte le plus petit nombre, Zonare, le plus grand. L'imagination vive de M. de Montesquieu lui a fait donner la préférence à ce dernier auteur.

[1] Trebellius Pollion, dans l'Hist. Aug., p. 204.

[2] Hist. Aug., dans Claude, Aurélien et Probus; Zosime, l. I, p. 38-42; Zonare, l. XII, p. 638; Aurel. Victor, *Epitom.*; Victor le jeune, *in Cæsar*; Eutrope, IX, 11. Eusèbe, *in Chron.*

victorieux. L'activité de Claude mit à profit cet instant favorable. Il ranima le courage de ses troupes, rétablit leurs rangs et pressa l'ennemi de toutes parts. On prétend que dans cette bataille cinquante mille hommes restèrent sur la place. De nombreux corps de barbares, retranchés derrière leurs chariots, se retirèrent, ou plutôt s'échappèrent à l'abri de cette fortification mobile. II. Nous pouvons présumer qu'un obstacle insurmontable, peut-être la fatigue ou la désobéissance des vainqueurs, empêcha Claude d'achever en un jour la destruction des Goths. La guerre se répandit dans les provinces de Mœsie, de Thrace, et de Macédoine; et les opérations de la campagne se bornèrent à une foule de marches, de surprises et d'actions particulières sur mer et sur terre. Lorsque les Romains souffraient quelque échec, leur lâcheté ou leur imprudence en était le plus souvent la cause; mais les talens supérieurs de leur souverain, la parfaite connaissance qu'il avait du pays, ses sages mesures, et son discernement dans le choix de ses officiers, assurèrent presque toujours le succès de ses armes. Tant de victoires lui procurèrent un butin immense, qui consistait principalement en troupeaux et en esclaves. Une troupe choisie de jeunes barbares fut incorporée dans les légions; les autres prisonniers furent vendus en esclavage; et le nombre des femmes captives était si considérable, que chaque soldat en eut deux ou trois pour sa part. D'où nous pouvons juger que les Goths n'avaient point envahi l'empire seulement pour le dévaster, mais qu'ils avaient aussi formé quelque projet d'établissement, puisqu'ils avaient mené leurs familles même dans une expédition navale. III. Leur flotte fut ou prise ou coulée à fond : perte irréparable qui intercepta leur retraite. Les Romains formèrent une vaste enceinte de postes distribués avec art, courageusement soutenus, et qui, se resserrant par degrés vers un centre commun, forcèrent les barbares de se réfugier dans les parties les plus inaccessibles du mont Hœmus, où ils trouvèrent un asile assuré, mais où ils eurent à peine de quoi subsister. Dans le cours d'un hiver rigoureux, durant lequel ils furent assiégés par les troupes de l'empereur, la famine, la peste, le fer et la désertion diminuèrent continuellement toute cette multitude. Au retour du printemps on ne vit paraître sous les armes qu'une petite bande de guerriers hardis et désespérés, reste de ces fiers ennemis qui s'étaient embarqués à l'embouchure du Niester.

La peste, qui avait emporté tant de barbares, devint fatale à leur vainqueur. Après deux mois d'un règne court, mais glorieux, Claude rendit les derniers soupirs à Sirmium, au milieu des pleurs et des acclamations de ses sujets. Prêt à expirer, il assembla ses principaux officiers, et leur recommanda Aurélien, un de ses généraux, comme le plus digne du trône, et comme le plus capable d'exécuter le grand projet qu'il lui avait seulement été permis d'entreprendre. Les vertus de Claude, sa valeur, son affabilité[1], sa justice et sa tempérance, son amour pour la gloire et pour la patrie, le placent au rang de ce petit nombre de princes qui honorèrent la pourpre romaine. Ses vertus cependant doivent une partie de leur célébrité au zèle particulier et à la complaisance des écrivains courtisans du siècle de Constantin, arrière-petit-fils de Crispus, le frère aîné de Claude. La voix de la flatterie apprit bientôt à répéter que les dieux, après avoir enlevé si précipitamment Claude, récompensèrent son mérite et sa piété, en perpétuant à jamais l'empire dans sa famille[2].

Malgré ces oracles, la grandeur des Flaviens (nom que prit la maison de Constance), ne brilla que plus de vingt ans après son fondateur, et même l'élévation de Claude causa la ruine de Quintilius son frère, qui n'eut point assez de courage pour descendre au rang que lui avait assigné le patriotisme du dernier empereur. Immédiatement après la mort de ce prince, Quintilius prit inconsidé-

[1] Selon Zonare (l. XII, p. 638), Claude, avant sa mort, le revêtit de la pourpre. Mais ce fait singulier n'est point confirmé par les autres historiens, qui paraissent plutôt le contredire.

[2] Voyez la vie de Claude, par Pollion, et les discours de Mamertin, d'Eumène et de Julien. Voyez aussi les Césars de Julien, p. 313. Ce n'est point l'adulation qui fait parler ainsi Julien, mais la superstition et la vanité.

rément la pourpre dans la ville d'Aquilée, où il commandait une armée considérable. Quoique son règne n'eût duré que dix-sept jours, il eut le temps d'obtenir la sanction du sénat, et de connaître l'esprit séditieux des troupes. Dès qu'il eut appris que les légions redoutables du Danube avaient conféré la puissance impériale au brave Aurélien, il succomba sous la réputation et le mérite de son rival; et, s'étant fait ouvrir les veines, il s'épargna la honte de disputer le trône avec des forces trop inégales[1].

Le plan général de cet ouvrage ne nous permet pas de rapporter les détails les plus minutieux du règne de chaque empereur, après son avénement, encore moins de décrire les diverses particularités de sa vie avant qu'il montât sur le trône. Nous nous contenterons de remarquer que le père d'Aurélien était un paysan du territoire de Sirmium, où il possédait une petite ferme qui appartenait à Aurelius, riche sénateur. Son fils, passionné pour les armes, entra au service comme simple soldat; il obtint successivement les grades de centurion, de préfet d'une légion, d'inspecteur du camp, de général ou duc d'une frontière, comme on les appelait alors; enfin, durant la guerre des Goths, il exerça l'important emploi de commandant en chef de la cavalerie. Dans ces différens postes, il se distingua par une valeur extraordinaire[2], par une discipline rigide et par des exploits éclatans. Il parvint au consulat sous le règne de Valérien, qui, en lui donnant cette illustre dignité, l'appela, selon le langage pompeux de ce siècle, le sauveur de l'Illyrie, le restaurareur de la Gaule et le rival des Scipions. A la recommandation de cet empereur, un sénateur d'un rang et d'un mérite distingués, Ulpius Crinitus, qui tirait son origine de la même source que Trajan, adopta le paysan de Pannonie, lui donna sa fille en mariage, et lui céda une fortune considérable, présent dont Aurélien était d'autant plus digne, qu'il avait toujours vécu dans une honorable pauvreté[1].

Ce prince ne régna que quatre ans et neuf mois environ; mais tous les instans de cette courte période sont remplis d'événemens mémorables. Il termina la guerre des Goths, châtia les Germains, qui avaient envahi l'Italie, retira la Gaule, l'Espagne et la Bretagne des mains de Tetricus, et détruisit la puissance orgueilleuse que Zénobie avait élevée en Orient sur les débris de l'empire affligé.

Aurélien dut cette suite non interrompue de succès à sa rigidité scrupuleuse pour la discipline. Ses règlemens militaires sont contenus dans une lettre très-concise qu'il écrivit à un de ses officiers subalternes, en lui ordonnant de les faire exécuter, s'il veut devenir tribun, ou s'il est attaché à la vie. Le jeu, la table et l'art de la divination sont sévèrement défendus. L'empereur espère que ses soldats seront modestes, sobres et laborieux; qu'ils auront soin de tenir leur armure brillante, leurs épées affilées, leurs vêtemens et leurs chevaux en état de paraître, au moindre signal, sur le champ de bataille; qu'ils observeront la frugalité et la chasteté, et qu'ils vivront paisiblement dans leurs quartiers, sans endommager les champs de blé, sans dérober même une brebis, une poule, ou une grappe de raisin, sans exiger des habitans du sel, de l'huile ou du bois. « Ce que l'état leur donne, continue l'empereur, suffit pour leur subsistance. Qu'ils enlèvent les dépouilles de l'ennemi; leurs richesses ne doivent pas être trempées des larmes de nos sujets[2]. » Un seul exemple fera connaître la rigueur et même la cruauté d'Aurélien. Un soldat avait séduit la femme de son hôte: le coupable fut

[1] Zosime, l. I, p. 42. Pollion (Hist. Aug., p. 207) lui accorde des vertus, et dit que, semblable à Pertinax, il fut, comme lui, victime de la licence des soldats. Selon Dexippus, il mourut de maladie.

[2] Theoclius (tel qu'il est cité dans l'Hist. Aug., p. 211) assure que dans un jour il tua de sa main quarante-huit Sarmates, et neuf cent cinquante dans plusieurs autres actions. Les soldats, pleins d'admiration pour cette valeur héroïque, la célébrèrent dans leurs chansons grossières, dont le refrain était *mille, mille, mille occidit*.

[1] Acholius (Ap., Hist. Aug., p. 213) décrit la cérémonie de l'adoption célébrée à Bysance en présence de l'empereur et de ses grands-officiers.

[2] Hist. Aug., p. 211. Cette lettre laconique a véritablement été écrite par un soldat; elle est remplie de phrases et d'expressions militaires, dont quelques-unes ne peuvent être entendues sans difficulté. Saumaise explique très-bien *ferramenta samiata*. Le premier de ces mots signifie toute arme offensive, et contraste très-bien avec *arma*, arme défensive. Le second signifie tranchant et bien affilé.

attaché à deux arbres, qui, fortement courbés l'un vers l'autre, déchirèrent ses membres en se redressant tout-à-coup. Quelques exécutions semblables inspirèrent un effroi salutaire : les châtimens d'Aurélien furent terribles ; mais il eut rarement occasion de punir plus d'une fois la même offense. Sa conduite donnait une sanction à ses lois, et les légions séditieuses redoutaient un chef qui, après avoir appris à obéir, était digne de commander.

A la mort de Claude, les Goths reprirent courage. L'appréhension d'une guerre civile avait écarté les troupes qui gardaient les passages du mont Hœmus et les bords du Danube. Selon toutes les apparences, les tribus des Goths et des Vandales, qui n'avaient point encore porté les armes contre l'empire, profitèrent d'une occasion si favorable, quittèrent leurs établissemens en Ukraine, traversèrent les fleuves, et se joignirent en foule à leurs compatriotes, pour piller les provinces romaines. Aurélien marcha au-devant de cette nouvelle armée. L'approche seule de la nuit mit fin à un combat sanglant et douteux [1]. Les Goths et les Romains, épuisés par les calamités sans nombre qu'ils avaient réciproquement causées et souffertes pendant une guerre de vingt ans, consentirent à un traité durable et avantageux. Les barbares le sollicitaient avec empressement; les légions, auxquelles l'empereur remit prudemment la décision de cette affaire importante, s'empressèrent de le ratifier. Les Goths promirent de fournir aux armées de Rome un corps de deux mille auxiliaires, entièrement composé de cavalerie, à condition qu'ils ne seraient pas troublés dans leur retraite, et qu'on leur accorderait, près du Danube, un marché régulier, pourvu par les soins de l'empereur, mais dont ils feraient les frais. Le traité fut observé de leur côté avec une fidélité si religieuse, qu'un parti de cinq cents hommes s'étant écarté du camp pour piller, le roi ou général des barbares fit arrêter leur chef, et le condamna, en présence de l'armée, à être percé de dards, comme une victime dévouée à la sainteté de leurs engagemens.

[1] Zosime, l. I, p. 45.

Il est assez vraisemblable que les mesures d'Aurélien contribuèrent à ces dispositions pacifiques. Ce prince avait exigé pour otages les enfans des chefs ennemis. Les fils furent élevés près de sa personne dans la profession des armes; il donna aux jeunes filles une éducation romaine; et, en les mariant à quelques-uns de ses principaux officiers, il unit insensiblement les deux nations par les liens les plus étroits et les plus chers [1].

Mais la condition la plus importante de la paix avait été plutôt sous-entendue qu'exprimée dans le traité. Aurélien retira les troupes romaines de la Dacie et abandonna tacitement cette grande province aux Goths et aux Vandales [2]. La fermeté de son jugement lui fit apercevoir les solides avantages d'une pareille concession, et lui apprit à mépriser la honte dont il semblait couvrir son règne en resserrant ainsi les frontières de l'empire. Les sujets de la Dacie quittèrent des possessions éloignées qu'ils ne pouvaient ni cultiver ni défendre, et s'établirent en-deçà du Danube. Bientôt le pays situé au midi de ce fleuve fut plus peuplé et plus florissant. Des terres que les irruptions fréquentes des barbares avaient changées en déserts, reprirent leur fertilité entre les mains d'un peuple industrieux; et une nouvelle province de Dacie conserva toujours le souvenir des conquêtes de Trajan.

L'ancienne contrée de ce nom retint cependant un nombre considérable de ces anciens habitans qui redoutaient plus l'exil que la domination des Goths [3]. Après avoir renoncé à l'obéissance de l'empire, ces Romains dégénérés continuèrent à le servir, en introduisant parmi leurs nouveaux maîtres les premiè-

[1] Dexippus (*Excerpta legat.*, p. 12) rapporte le fait sous le nom des Vandales. Aurélien fit épouser une de ces barbares à son général Bonosus, qui était capable de boire avec les Goths, et de découvrir leurs secrets. (Hist. Aug., p. 247.)

[2] Hist. Aug., p. 222; Eutrope, IX, 15; Sextus Rufus, c. 9. Lactance, *de Mortibus persecutorum*, c. 9.

[3] Les Valaques conservent encore plusieurs vestiges de la langue latine, et se sont vantés dans tous les siècles d'être descendus des Romains. Ils ne sont pas mêlés avec les barbares, dont ils sont entourés de tous côtés. (Voyez un mémoire de M. d'Anville sur l'ancienne Dacie, Mém. de l'Académie, tom. XXX.)

res notions de l'agriculture, les arts utiles et les commodités de la vie civilisée. La Dacie, devenue indépendante, fut souvent le plus ferme rempart contre les invasions des sauvages du Nord, et les rives opposées du Danube se trouvèrent insensiblement liées par des rapports de commerce et de langage. A mesure que les barbares se fixaient dans leurs nouveaux domaines, un sentiment d'intérêt les attachait à l'alliance de Rome; et l'intérêt, lorsqu'il est permanent, produit souvent une amitié sincère et utile. Les différentes tribus qui occupèrent l'ancienne Dacie formèrent insensiblement une grande nation. Les Goths conservèrent toujours parmi elles la supériorité du rang et de la gloire; tous ces peuples réunis prétendirent à l'honneur imaginaire de descendre des Scandinaves. L'heureuse ressemblance du nom de Gètes servit à la fois leur crédulité et leur vanité; ils se persuadèrent que, dans des temps très-reculés, leurs ancêtres, déjà maîtres de ces régions, avaient reçu les instructions de Zamolxis, et qu'ils avaient arrêté le progrès des armes victorieuses de Sésostris et de Darius [1].

Tandis que la conduite ferme et modérée d'Aurélien rétablissait la frontière d'Illyrie, les Allemands [2] violèrent les conditions de la paix que Gallien avait achetée, ou qui leur avait été imposée par Claude. Leur jeunesse bouillante ne respirait que la guerre; ils volèrent tout-à-coup aux armes, et parurent sur le champ de bataille avec quarante mille chevaux [3] et une infanterie double de la cavalerie [4]. Quelques villes de la Rhétie furent les premiers objets de leur avarice; mais, leur audace croissant avec le succès, leur marche rapide traça une ligne de dévastation depuis le Danube jusqu'aux rives du Pô [1].

L'empereur apprit presque en même temps l'irruption et la retraite des barbares. Aussitôt, rassemblant un corps de troupes choisies, il s'avança secrètement et avec célérité le long des lisières de la forêt Hercynienne. Les Allemands, chargés des dépouilles de l'Italie, arrivèrent au Danube sans soupçonner que, sur la rive opposée, une armée romaine, cachée dans un poste avantageux, se disposait à intercepter leur retour. Aurélien favorisa leur fatale sécurité; il laissa environ la moitié de leurs forces passer le fleuve. Leur situation et l'étonnement dont ils furent saisis lui assurèrent une victoire facile. Il poussa plus loin ses avantages. Ce prince habile, disposant ses légions en demi-cercle, leur fit traverser le Danube; alors les deux extrémités du croissant se rapprochèrent tout-à-coup vers le centre et entourèrent l'arrière-garde des Allemands. Cette manœuvre imprévue terrassa les barbares. De quelque côté qu'ils jetassent les yeux, ils n'apercevaient qu'un pays dévasté, un fleuve profond et rapide, un ennemi victorieux et implacable.

Dans cette dure extrémité, ils ne dédaignèrent plus de demander la paix. Aurélien reçut leurs ambassadeurs à la tête de son camp avec une pompe militaire qui put leur donner une idée de la grandeur et de la discipline de Rome. Les légions rangées en ordre de bataille se tenaient sous les armes dans un silence imposant. Les principaux commandans, revêtus des marques de leur dignité, entouraient à cheval le trône de l'empereur. Derrière le trône, les images sacrées du prince et de ses prédécesseurs [2], les aigles dorées et les tableaux sur lesquels étaient écrits en lettres d'or les noms et les titres honorables des légions, brillaient en l'air, élevés sur de hautes piques couvertes d'argent. Lorsque l'empereur prit séance, son maintien noble,

[1] Voyez le premier chapitre de Jornandès. Cependant les Vandales (c. 22) conservèrent peu de temps leur indépendance entre les rivières *Marisia* et *Crissia* (Maros et Kerès), qui tombent dans le Teiff.

[2] Dexippus, p. 7-12; Zosime, l. I, p. 43; Vopiscus, vie d'Aurélien dans l'Hist. Aug. Quoique ces historiens diffèrent dans les noms (*Alemanni*, *Juthungi* et *Marcomanni*), il est évident qu'ils ont voulu parler du même peuple et de la même guerre; mais il faut beaucoup de soin pour les concilier et pour les expliquer.

[3] Chanteclerc, avec son exactitude ordinaire, traduit trois cent mille. Cette interprétation est également opposée au sens et à la grammaire.

[4] On peut remarquer, comme un exemple de mauvais goût, que Dexippus applique à l'infanterie légère des Allemands les termes techniques propres seulement à la phalange des Grecs.

[1] On lit à présent dans Dexippus *Rhodanus*. C'est avec raison que M. de Valois a substitué le mot *Eridanus*.

[2] L'empereur Claude était certainement du nombre; mais nous ignorons jusqu'où s'étendait cette marque de respect. Si elle remontait à César et à l'empereur Auguste, elle devait former un spectacle bien imposant, une longue suite des maîtres du monde.

ses grâces naturelles et sa figure majestueuse[1] apprirent aux barbares à révérer la personne aussi bien que la pourpre de leur vainqueur. Les députés se prosternèrent contre terre en silence; ils eurent ordre de se relever, et on leur accorda la permission de s'exprimer par interprète. Ils déguisèrent leur perfidie, exagérèrent leurs exploits, s'étendirent sur les vicissitudes de la fortune, vantèrent les avantages de la paix; et, avec une confiance mal placée, ils demandèrent un subside considérable pour prix de l'alliance qu'ils offraient aux Romains. La réponse d'Aurélien fut sévère et impérieuse. Il traita leurs offres avec mépris et leurs demandes avec indignation. Après leur avoir reproché d'ignorer également l'art de la guerre et les lois de la paix, il les renvoya en ne leur laissant que le choix de se mettre entièrement à sa discrétion, ou d'attendre les effets terribles de son ressentiment[2]. Quoique Aurélien eût cédé à la nation des Goths une province éloignée, il savait combien il est dangereux de se fier ou de pardonner à des barbares perfides dont la puissance formidable tenait l'Italie dans des alarmes continuelles.

Il paraît qu'immédiatement après cette conférence, quelque événement imprévu exigea la présence de l'empereur en Pannonie. Il remit à ses généraux le soin de terminer la destruction des Allemands par le fer ou par l'attaque plus sûre de la famine. Combien de fois l'activité du désespoir n'a-t-elle pas triomphé de l'assurance indolente du succès! Les barbares, ne pouvant traverser le camp romain et le Danube, forcèrent les postes plus faibles ou moins soigneusement gardés, qui leur fermaient l'entrée des provinces, et ils retournèrent avec une célérité incroyable, mais par une route différente, vers les montagnes d'Italie[3]. Aurélien, qui croyait la guerre entièrement finie, apprit avec chagrin que les Allemands s'étaient échappés, et qu'ils ravageaient déjà le territoire de Milan. Les légions eurent ordre de suivre, autant qu'il était possible à ces corps pesans, la marche rapide d'un ennemi dont l'infanterie et la cavalerie s'avançaient avec une vitesse presque égale. Quelques jours après l'empereur lui-même vola au secours de l'Italie, à la tête de tous les prétoriens qui avaient servi dans les guerres d'Illyrie[1] et d'un corps choisi d'auxiliaires, parmi lesquels on voyait les otages et la cavalerie des Vandales.

Comme les troupes légères des Allemands couraient tout le pays entre les Alpes et les Apennins, la découverte, l'attaque et la poursuite de leurs nombreux détachemens exerçaient sans cesse la vigilance d'Aurélien et de ses généraux. Les opérations de la campagne ne se bornèrent cependant pas à des actions particulières. On parle de trois combats opiniâtres dans lesquels les deux armées mesurèrent leurs forces avec différens succès[2]. Le premier fut livré près de Plaisance; et les Romains essuyèrent une si grande perte, que, selon l'expression d'un auteur très-prévenu pour Aurélien, on appréhenda la dissolution prochaine de l'empire[3]. Les Allemands, qui s'étaient cachés dans des bois, tombèrent tout-à-coup, à l'approche de la nuit, sur les légions fatiguées et encore en désordre, après une longue marche. Il eût été difficile de résister à l'impétuosité du choc des barbares : le massacre fut horrible. Enfin l'empereur rallia ses troupes, et répara en quelque sorte l'honneur de ses armes par sa constance et par sa fermeté. La seconde bataille se donna près de Fano en Ombrie, tant les Germains victorieux s'étaient avancés en Italie par les voies Flaminienne et Émilienne, avec le projet de surprendre les habitans de Rome, et de saccager la maîtresse du monde! Mais Aurélien veillait à sa sûreté. Toujours attaché à la poursuite de l'ennemi, il remporta enfin une victoire complète[4] dans la plaine qui cinq cents ans auparavant avait été si fatale au frère d'Annibal[5]. Les débris

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 210.

[2] Dexippus leur fait prononcer un discours recherché et prolixe, digne d'un sophiste grec.

[3] Hist. Aug., p. 215.

[1] Dexippus, p. 12.

[2] Victor-le-Jeune, dans Aurélien.

[3] Vopiscus, Hist. Aug., p. 216.

[4] Elle nous est parvenue par une inscription trouvée à Pesaro. (Voyez Gruter, CCLXXVI, 3.)

[5] La petite rivière, ou plutôt le torrent de Métaure, a été immortalisé, en trouvant un historien tel que Tite-Live, et un poète tel qu'Horace.

de l'armée vaincue furent exterminés dans une troisième et dernière bataille près de Pavie, et l'Italie n'eut plus à redouter les incursions des Allemands.

La crainte a été le premier auteur de la superstition. Chaque nouvelle calamité force les mortels tremblans à conjurer la colère d'un ennemi invisible. Quoique l'espoir le plus assuré de la république fût dans la valeur et dans la conduite d'Aurélien, cependant, lorsqu'on attendait à chaque instant les barbares aux portes de Rome, le sénat ordonna par un décret solennel que les livres de la Sibylle fussent consultés, tant était grande la consternation générale. L'empereur lui-même, porté par un principe de religion ou de politique, approuva des mesures si salutaires. Il écrivit même au sénat pour lui reprocher sa lenteur[1]. Le prince offre dans sa lettre de fournir à tous les frais des sacrifices, et de donner tous les animaux, tous les captifs que les dieux exigeraient. Malgré ces promesses magnifiques, il ne paraît pas qu'aucune victime humaine ait expié de son sang les fautes du peuple romain. Les oracles de la Sibylle prescrivirent des cérémonies moins cruelles; elles consistaient en processions de prêtres revêtus de robes blanches, en chœurs de jeunes garçons et de vierges, en lustrations de la ville et des campagnes voisines, en sacrifices dont l'influence pût arrêter les barbares, et les empêcher de passer le terrain mystérieux où ils avaient été célébrés. Ces pratiques superstitieuses du paganisme ne furent pas inutiles au succès de la guerre. Si dans la bataille décisive de Fano les Allemands crurent voir une armée de spectres combattant pour Aurélien, les terreurs dont ils furent frappés contribuèrent réellement à la victoire de ce prince[2].

Malgré la confiance que le peuple pouvait avoir dans des remparts imaginaires, l'expérience du passé et la crainte de l'avenir l'engagèrent à construire des fortifications réelles et d'une espèce plus solide. Sous les successeurs de Romulus, les sept collines de Rome

[1] On imaginerait, dit-il, que vous êtes assemblés dans une église chrétienne, non dans le temple de tous les dieux.

[2] Vopiscus (Hist. Aug., p. 215, 216) donne un long détail de ces cérémonies, tiré des registres du sénat.

avaient été entourées d'une muraille de plus de treize milles de circonférence[1]. Cette enceinte paraît peut-être bien vaste, lorsque l'on considère la force et la population de l'état dans son enfance. Mais les premiers citoyens avaient besoin de défendre une grande étendue de pâturages et de terres labourables contre les incursions fréquentes et subites des tribus du Latium, leurs ennemis perpétuels. A mesure que la grandeur romaine s'éleva, la ville et le nombre des habitans devinrent plus considérables: insensiblement tout le terrain fut occupé; les anciens murs ne servirent plus de limites; de superbes édifices couvrirent le champ de Mars; et les faubourgs magnifiques bâtis sur toutes les avenues annonçaient la capitale de l'univers[2]. L'opinion vulgaire donnait plus de cinquante milles de circuit[3] à la nouvelle muraille commencée par Aurélien, et finie sous le règne de Probus; des observations plus exactes la réduisirent à vingt-un milles environ[4]; un pareil ouvrage, triste monument de l'opulence et de la faiblesse de la monarchie, semblait en présager la chute. Les Romains, qui dans un siècle plus fortuné confiaient aux armes des légions la sûreté des camps établis sur les frontières[5], étaient bien loin de soupçonner qu'il serait un jour nécessaire de fortifier le siége de l'empire contre les invasions des barbares[6].

[1] Pline, Hist. nat., III, 5. Pour appuyer cette observation, examinons l'état de la ville dans le temps de la république. Le mont Célien fut pendant long-temps un bois de chênes, et le mont Viminal était couvert d'osiers. Dans le quatrième siècle, le mont Aventin était une retraite solitaire sans habitation; jusqu'au règne d'Auguste, le mont Esquilin fut un terrain mal sain, destiné à enterrer les morts; et les nombreuses inégalités que les anciens remarquaient sur le mont Quirinal prouvent qu'il n'était pas couvert de bâtimens. Des sept collines, le Capitole et le mont Palatin seulement, avec les vallées adjacentes, furent la première demeure du peuple romain. Ce sujet demanderait une dissertation.

[2] *Exspatiantia tecta multas addidere urbes*. Telle est l'expression de Pline.

[3] Hist. Aug., p. 222. Juste Lipse et Isaac Vossius ont adopté avec empressement cette mesure.

[4] Voyez Nardini, *Roma ant.*, l. I, c. 8.

[5] Tacite, Hist. IV, 23.

[6] Pour la muraille d'Aurélien, voyez Vopiscus, Hist. Aug., p. 216, 222; Zosime, l. I, p. 43; Eutrope, IX, 15; Aurel. Victor, *in Aurel.*; Victor-le-Jeune, *in Aurel.*; Eusèbe, Saint-Jérôme et Idace, Chron.

La victoire de Claude et les exploits d'Aurélien faisaient espérer des jours plus heureux. Déjà Rome avait repris sa supériorité sur les nations du Nord. Il était réservé au vainqueur des Allemands de punir les tyrans domestiques, et de réunir les membres épars de l'empire. Quoiqu'il eût été reconnu par le sénat et par le peuple, les frontières de l'Italie, de l'Afrique, de l'Illyrie et de la Thrace resserraient les bornes de sa souveraineté. La Gaule, l'Espagne et la Bretagne, l'Égypte, la Syrie et l'Asie mineure obéissaient toujours à des rebelles qui, seuls de tant de prétendans, avaient échappé aux dangers de leur situation; et, pour mettre le comble à la honte de Rome, ces trônes rivaux avaient été usurpés par des femmes.

La Gaule avait vu s'élever et tomber une foule de monarques qui se succédèrent rapidement. Posthume était digne de régner sur cette province. La rigidité de sa vertu lui devint fatale. Après la chute d'un compétiteur qui avait pris la pourpre à Mayence, il refusa d'abandonner à ses troupes le pillage de la ville rebelle. Leur avarice trompée les rendit furieux [1] : ils massacrèrent Posthume dans la septième année de son règne. Une cause moins honorable précipita du trône Victorin, son collègue. Les dérèglemens de ce prince ternissaient ses qualités brillantes [2]; souvent pour satisfaire ses passions, il employait la violence sans avoir égard aux lois de la société, ou même à celles de l'amour [3]. Il périt à Cologne, victime des complots de quelques maris jaloux, dont la vengeance eût été plus excusable s'ils eussent épargné l'innocence de son fils. Après le meurtre de tant de vaillans princes, il est assez étonnant qu'une femme ait contenu pendant long-temps les fières légions de la Gaule : ce qui doit paraître encore plus singulier, c'est qu'elle était mère de l'infortuné Victorin. Les artifices et les trésors de Victoria la mirent en état de faire couronner successivement Marius et Tetricus, de tenir ces empereurs dans sa dépendance, et de régner sous leurs noms avec une mâle fermeté. Elle fit frapper à son coin des espèces d'or, d'argent et de cuivre; elle prit les titres d'*Augusta* et de mère des camps; enfin son autorité n'expira qu'avec sa vie, dont le cours fut peut-être abrégé par l'ingratitude de Tetricus [1].

Lorsque celui-ci, dirigé par les conseils de son ambitieuse bienfaitrice, monta sur le trône, il avait le gouvernement de la tranquille province d'Aquitaine; emploi convenable à son caractère et à son éducation. Devenu maître de la Gaule, de l'Espagne et de la Bretagne, il fut pendant quatre ou cinq ans l'esclave et le souverain d'une armée licencieuse, qu'il redoutait, et dont il était méprisé. La valeur et la fortune d'Aurélien firent espérer à Tetricus d'être bientôt délivré du joug qu'il portait. Ce malheureux prince osa découvrir à l'empereur sa triste situation; il le conjura de venir au secours d'un rival infortuné. Si les légions de la Gaule eussent été informées de cette correspondance secrète, elles auraient probablement immolé leur général. Il ne pouvait abandonner le sceptre de l'Occident sans commettre un acte de trahison contre lui-même. Il affecta les apparences d'une guerre civile, s'avança dans la plaine à la tête de ses troupes, les posta de la manière la plus désavantageuse, instruisit Aurélien de toutes ses résolutions, et passa de son côté au commencement de l'action avec un petit nombre d'amis choisis. Les soldats rebelles, quoique en désordre et consternés de la désertion inattendue de leur chef, se défendirent longtemps avec le courage du désespoir. Ils furent enfin taillés en pièces dans cette bataille

[1] Son compétiteur était Lollien ou Ælien, si toutefois ces noms désignaient la même personne. (Voyez Tillemont, tom. III, p. 1177.)

[2] Le caractère de ce prince par Julius Aterianus (Ap., Hist. Aug., p. 187) paraît si bien tracé, et d'une manière si impartiale, qu'il mérite d'être rapporté.

« Victorino, qui post Junium Posthumium Gallias » rexit, neminem existimo præferendum : non in virtute » Trajanum; non Antoninum in clementiâ; non in gravi- » tate Nervam; non in gubernando ærario Vespasianum; » non in censurâ totius vitæ ac severitate militari Perti- » nacem vel Severum. Sed omnia hæc libido, et cupiditas » voluptatis mulierariæ sic perdidit, ut nemo audeat vir- » tutes ejus in litteras mittere, quam constat omnium ju- » dicio meruisse puniri. »

[3] Il viola la femme d'Attitianus, agent de l'armée. (Hist. Aug., p. 186; Aurel. Victor, *in Aurel.*)

[1] Pollion lui donne une place parmi les trente tyrans. (Hist. Aug., p. 200.)

sanglante et mémorable qui se donna près de Châlons en Champagne [1]. Un nombreux corps d'auxiliaires, composé de Francs et de Bataves [2], repassa le Rhin à la persuasion du vainqueur, ou forcé par la terreur de ses armes. Leur retraite rétablit la tranquillité générale; et la puissance d'Aurélien fut respectée depuis le mur d'Antonin jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Dès le règne de Claude, la ville d'Autun, seule et sans secours, avait osé se déclarer contre les légions de la Gaule. Après avoir éprouvé pendant un siége de sept mois toutes les horreurs de la famine, elle avait été prise d'assaut et saccagée [3]. Lyon, au contraire, avait résisté avec la plus grande opiniâtreté aux armes d'Aurélien. L'histoire dit que Lyon fut puni [4]; elle ne parle pas de la récompense d'Autun. Telle est en effet la politique des guerres civiles : les injures laissent des traces profondes, on oublie les services les plus importans; la vengeance est utile, la gratitude dispendieuse.

Aurélien ne se fut pas plus tôt emparé de la personne et des provinces de Tetricus, qu'il tourna ses armes contre Zénobie, cette fameuse reine de Palmyre et de l'Orient. Dans l'Europe moderne plusieurs femmes ont soutenu glorieusement le fardeau d'un empire; et notre siècle a produit des héroïnes dignes de fixer les regards de la postérité. Mais, si nous en exceptons Sémiramis, dont les exploits paraissent si incertains, Zénobie est la seule dont le génie supérieur ait brisé le joug indigne sous lequel les mœurs et le climat de l'Asie tenaient son sexe [5]. Elle se disait descendue des anciens rois macédoniens qui régnèrent en Égypte; sa beauté égalait celle de Cléopâtre, et elle surpassait de bien loin cette princesse en valeur et en chasteté [1]. Élevée au-dessus de son sexe par ses qualités éminentes, Zénobie était encore la plus belle des femmes. Elle avait (en parlant d'une reine les moindres détails intéressent), elle avait le teint brun, les dents d'une blancheur éclatante, une voix forte et harmonieuse, et de grands yeux noirs, dont une douceur attrayante tempérait la vivacité. L'étude avait éclairé son esprit, et en avait augmenté l'énergie naturelle. Elle n'ignorait pas le latin, mais elle possédait au même degré de perfection le grec, le syriaque et la langue égyptienne. L'histoire orientale lui parut si importante, qu'elle en avait composé un abrégé pour son usage; et, guidée par le sublime Longin, elle comparait familièrement les beautés d'Homère et de Platon.

Cette femme accomplie avait épousé Odenat, qui, né dans une condition privée, était monté sur le trône de l'Orient. Elle devint bientôt l'amie et la compagne d'un héros. Odenat aimait passionnément la chasse. En temps de paix, il se plaisait à poursuivre les bêtes farouches du désert, les lions, les panthères et les ours. Zénobie se livrait avec la même ardeur à ce dangereux excercice. Endurcie à la fatigue, elle dédaigna bientôt l'usage des chars couverts. On la voyait le plus ordinairement à cheval, revêtue d'un habit militaire. Quelquefois elle marchait à pied, et faisait plusieurs milles à la tête des troupes. Les succès d'Odenat furent attribués en grande partie à la valeur et à la prudence extraordinaires de sa femme. Les victoires brillantes des deux époux sur le grand roi, qu'ils poursuivirent deux fois jusqu'aux portes de Ctésiphon, devinrent la source de leur gloire et de leur puissance. Les armées qu'ils commandaient et les provinces qu'ils avaient sauvées ne voulurent avoir pour souverains que leurs chefs invincibles. Lorsque

[1] Pollion, Hist. Aug., p. 196; Vopiscus, Hist. Aug., p. 220; les deux Victors, vie de Gallien et d'Aurélien; Eutrope, IX, 13; Eusèbe, *in Chron*. De tous ces écrivains, les deux derniers seulement, non sans de fortes raisons, placent la chute de Tetricus avant celle de Zénobie. M. de Boze (Académie des Inscriptions, tom. XXX) ne voudrait pas les suivre; et M. de Tillemont (tom. III, p. 1189) ne l'ose pas. J'ai été de meilleure foi que l'un et plus hardi que l'autre.

[2] Victor le jeune, *in Aurel*. On lit dans Eumène *Batavicæ*. Quelques critiques, sans aucune raison, voudraient changer ce mot en *Bagaudicæ*.

[3] Eumène, *in vet. Panegyr.*, IV, 8.

[4] Vopiscus, Hist. Aug., p. 246. Autun ne fut rétabli que sous le règne de Dioclétien. (Voyez Eumène, *de restaurandis Scholis*.)

[5] Presque tout ce que l'on rapporte des mœurs de Zénobie et d'Odenat est pris dans l'Histoire Augustine, où leurs vies ont été écrites par Trebellius Pollion. (Voyez p. 192, 198.)

[1] Elle ne recevait jamais les caresses de son mari que dans la vue d'avoir une postérité. Si ses espérances étaient trompées, elle faisait un nouvel essai le mois suivant.

l'infortuné Valérien tomba entre les mains des Perses, le sénat et le peuple de Rome respectèrent un étranger qui vengeait la majesté de l'empire. L'insensible Gallien lui-même consentit à partager la pourpre avec Odenat, et il lui donna le titre de collègue.

Après avoir chassé de l'Asie les Goths, qui la dévastaient, le prince palmyrénien se rendit à la ville d'Émèse en Syrie. Il avait triomphé de tous ses ennemis dans la guerre; il périt par une trahison domestique. Son amusement favori de la chasse fut la cause, ou du moins l'occasion de sa mort [1]. Mœonius, son neveu, eut l'audace de lancer sa javeline avant son oncle. Quoiqu'il en eût été repris, il se porta plusieurs fois à la même insolence. Odenat, offensé comme monarque et comme chasseur, lui ôta son cheval, marque d'ignominie parmi les barbares, et le fit mettre pendant quelque temps en prison. L'insulte fut bientôt oubliée; mais Mœonius conserva le souvenir de la punition : aidé d'un petit nombre de complices, il assassina son oncle au milieu d'une grande fête. Odenat avait eu d'une autre femme que Zénobie un fils nommé Hérode. Ce jeune prince, d'un caractère efféminé [2], éprouva le même sort que son père. Mœonius ne retira de son crime que le plaisir de la vengeance. A peine avait-il pris le titre d'Auguste, que Zénobie l'immola aux mânes de son époux [3].

Assistée des plus fidèles amis d'Odenat, cette princesse monta sur le trône, qu'elle occupa avec la plus grande habileté. Elle gouverna pendant plus de cinq ans Palmyre, la Syrie et l'Orient. L'autorité que le sénat avait accordée au vainqueur des Perses, seulement comme une distinction personnelle, expirait avec lui; mais son illustre veuve méprisait également le sénat et Gallien. Un général romain, qui avait été envoyé contre elle, fut forcé de se retirer en Europe après avoir perdu son armée et sa réputation [1]. Loin d'être dirigée par ces petits intérêts qui agitent si souvent le règne d'une femme, l'administration ferme de Zénobie avait pour base les plus sages maximes de la politique. S'il fallait pardonner, elle savait étouffer son ressentiment. Était-il nécessaire de punir? elle pouvait imposer silence à la voix de la pitié. Sa grande économie fut taxée d'avarice; cependant, lorsque l'occasion l'exigeait, elle paraissait libérale et magnifique. L'Arabie, l'Arménie et la Perse redoutaient son inimitié et recherchaient son alliance. Aux domaines de son époux, qui s'étendaient depuis l'Euphrate jusqu'aux frontières de la Bithynie, elle ajouta l'héritage de ses ancêtres, le royaume fertile et peuplé de l'Égypte. Claude rendit justice à son mérite. Il n'était pas fâché qu'elle maintînt la dignité de l'empire en Orient [2], tandis qu'il faisait la guerre à la nation des Goths. Au reste, la conduite de Zénobie paraît un peu équivoque. Il est assez probable qu'elle avait formé le dessein d'élever une monarchie indépendante. Elle mêlait aux manières affables des princes de Rome la pompe éclatante des cours de l'Asie, et elle voulut être adorée de ses sujets, comme l'avaient été les successeurs de Cyrus. Ses trois fils [3] reçurent une éducation romaine. Souvent elle les montrait aux troupes ornés de la pourpre impériale. Elle se réserva le diadème avec le titre brillant, mais douteux, de reine de l'Orient.

Telle était l'adversaire qu'Aurélien avait à combattre, et qui, malgré son sexe, devait paraître redoutable. Dès que l'empereur se fut rendu en Asie, sa présence raffermit la fidélité de la Bithynie, déjà ébranlée par les armes et par les intrigues de Zénobie [4]. S'avançant à la tête de son armée, il reçut la

[1] Hist. Aug., p. 192, 193; Zozime, l. I, p. 36; Zonare, l. XII, p. 633. Le récit de ce dernier est clair et probable, celui des autres, confus et contradictoire. Le texte de George Syncelle, s'il n'est pas corrompu, est absolument inintelligible.

[2] Odenat et Zénobie tiraient souvent des dépouilles de l'ennemi des bijoux et des pierres précieuses, qu'ils lui envoyaient; et il recevait ces présens avec un plaisir singulier.

[3] On a jeté des soupçons fort injustes sur Zénobie, comme si elle eût été complice de la mort de son mari.

[1] Hist. Aug., p. 180, 181.

[2] Voyez dans l'Hist. Aug., p. 198, le témoignage qu'Aurélien rend au mérite de cette princesse, et pour la conquête de l'Égypte, Zosime, l. I, p. 39, 40.

[3] Timolaüs, Herennianus et Vaballathus. On suppose que les deux premiers étaient déjà morts avant la guerre. Aurélien donna au dernier une petite province d'Arménie avec le titre de roi. Il existe encore plusieurs médailles de ce jeune prince. (Voyez Tillemont, tom. III, p. 1190.)

[4] Zosime, l. I, p. 44.

soumission d'Ancyre, et vint mettre le siége devant Tyane. Après une résistance opiniâtre, un perfide citoyen l'introduisit dans cette place. Aurélien, d'un caractère généreux quoique violent, livra le traître à la fureur des soldats. Un respect superstitieux porta ce prince à traiter avec douceur les compatriotes d'Apollonius le philosophe [1]. Les habitans d'Antioche, à la nouvelle de la marche des Romains, avaient déserté leur ville. L'empereur par ses édits rappela les fugitifs, et pardonna généralement à tous ceux que la nécessité avait contraints de servir la reine de Palmyre. Cette clémence inattendue gagna le cœur des Syriens; et jusqu'aux portes d'Emèse les vœux du peuple secondèrent la terreur des armes romaines [2].

Zénobie aurait été peu digne de sa réputation si elle eût souffert tranquillement que l'empereur se fût avancé jusqu'à cent milles de sa capitale. Le sort de l'Orient fut décidé dans deux grandes batailles, dont les circonstances ont entre elles un tel rapport, qu'il serait difficile de les distinguer l'une de l'autre. Nous savons seulement que la première se donna près d'Antioche [3]; la seconde, sous les murs d'Emèse [4]. Dans ces deux combats la reine de Palmyre anima ses troupes par sa présence, et confia l'exécution de ses ordres à Zabdas, général habile, déjà connu par la conquête de l'Égypte. Ses forces nombreuses consistaient pour la plupart en archers et en chevaux couverts de bardes. Les escadrons d'Aurélien, composés d'Illyriens et de Maures, ne pouvaient soutenir le choc d'un adversaire si puissamment armé. Ils prirent la fuite en désordre, ou affectèrent de se retirer avec précipitation, et engagèrent ainsi l'ennemi dans une poursuite pénible, le harassèrent par une infinité de petits combats, et enfin renversèrent cette masse de cavalerie impénétrable, mais trop lourde pour se prêter aux évolutions nécessaires. Cependant l'infanterie légère des Palmyréniens, dont les flancs venaient d'être découverts, restait exposée de tous côtés. Lorsqu'elle eut tiré toutes ses flèches, il lui fut impossible de résister à l'épée formidable des légions. Aurélien avait choisi ces troupes de vétérans, qui campaient ordinairement sur le haut Danube, et dont la valeur avait été éprouvée dans la guerre des Allemands [1]. Les Asiatiques furent incapables de leur disputer la victoire. Après la défaite d'Emèse, Zénobie ne put rassembler une troisième armée. Les nations qui lui avaient obéi ne la reconnaissaient plus pour souveraine; et le vainqueur, résolu de s'emparer de l'Égypte, avait envoyé dans cette province le plus brave de ses généraux. Palmyre était la dernière ressource de la veuve d'Odenat. Elle s'enferma dans sa capitale, fit toutes sortes de préparatifs pour une vigoureuse résistance, et, remplie d'un courage intrépide, elle déclara que son règne ne finirait qu'avec sa vie.

Dans les déserts incultes de l'Arabie, la nature a semé quelques terrains fertiles qui s'élèvent, semblables à des îles, au milieu d'un océan de sable. Le nom même de Tadmor ou Palmyre désigne, en latin et en syriaque, la multitude de palmiers qui donnent de la verdure et de l'ombre à ce climat tempéré. Les habitans y respiraient un air pur; et le sol, arrosé de plusieurs sources d'un prix inestimable, produisait des fruits et du blé. L'avantage singulier de cette place, sa situation à une distance convenable [2] de la Méditerranée et du golfe Persique la rendirent en peu de temps florissante. Elle fut bientôt fréquentée par les caravanes qui portaient aux nations de l'Europe une partie

[1] Vopiscus (Hist. Aug., p. 217) nous donne une lettre authentique d'Aurélien, et une vision douteuse de cet empereur. Apollonius de Tyane était né environ dans le même temps que Jésus-Christ. La vie d'Apollonius est écrite d'une manière si fabuleuse par ses disciples fanatiques, qu'on est en peine, d'après leur récit même, de savoir si c'était un sage ou un imposteur.

[2] Zosime, l. I, p. 46.

[3] Dans un endroit nommé *Immæ*. Eutrope, Sextus Rufus, et saint Jérôme, ne parlent que de cette dernière bataille.

[4] Vopiscus, Hist. Aug., p. 217, ne rapporte que la seconde.

[1] Zosime, l. I, p. 44-48. Le récit que cet historien fait des deux batailles est clair et circonstancié.

[2] Cette ville était à cinq cent trente-sept milles de Séleucie, et à deux cent trois de la côte la moins éloignée de la Syrie, selon le calcul de Pline, qui donne en peu de mots une excellente description de Palmyre (Hist. nat., V, 21).

considérable des marchandises précieuses de l'Inde. Insensiblement Palmyre devint une ville riche et libre. Placée entre deux grandes monarchies, qu'elle unissait en quelque sorte par les liens utiles du commerce, elle conserva son indépendance, sans songer à étendre ses domaines. Les Parthes et les Romains lui avaient permis d'observer la neutralité; elle resta soumise au dernier de ces peuples, après les conquêtes de Trajan. Réduite alors au rang subordonné, quoique honorable, de colonie, elle goûta pendant plus de cent cinquante ans les douceurs de la paix. Si l'on en croit le petit nombre d'inscriptions que le temps a épargnées, ce fut durant cette heureuse période que les Palmyréniens opulens élevèrent, sur les modèles de l'architecture grecque, ces temples, ces portiques, ces palais, dont les ruines couvrent encore une surface de plusieurs milles, et ont mérité la curiosité de nos voyageurs. Les triomphes d'Odenat et de son illustre veuve paraissent avoir jeté un nouvel éclat sur leur patrie. Palmyre voulut être la rivale de Rome. Cette folle présomption devint fatale à la capitale de l'Orient; et des siècles de prospérité furent sacrifiés à un instant de gloire[1].

Lorsqu'Aurélien traversa les déserts sablonneux qui séparaient Emèse de Palmyre, les Arabes l'inquiétèrent perpétuellement dans sa marche. Il ne lui fut pas toujours possible de défendre son armée, et surtout son bagage contre ces troupes de brigands actifs et audacieux, qui épiaient le moment de la surprise, et qui, fuyant avec rapidité, éludaient la poursuite lente des légions. Leurs courses n'étaient qu'incommodes; le siége de Palmyre offrait de bien plus grandes difficultés. Cet objet important exigeait toute l'activité d'Aurélien, qui fut blessé d'une flèche, au moment où il pressait en personne les attaques de la place. « Le peuple romain, » dit l'empereur dans une lettre originale, » parle avec mépris de la guerre que je soutiens contre une femme. Il ne connaît ni le » caractère ni la puissance de Zénobie. On » ne peut se faire aucune idée de ses immenses préparatifs. Palmyre est remplie d'une » quantité prodigieuse de dards, de pierres » et d'armes de toute espèce. Chaque partie » des murs est garnie de deux ou trois balistes; et les machines de guerre lancent » perpétuellement des feux. La crainte du » châtiment inspire à Zénobie un désespoir » qui augmente son courage. Cependant j'ai » toujours la plus grande confiance dans les » divinités tutélaires de Rome, qui jusqu'à » présent ont favorisé toutes nos entreprises[1]. » Malgré cette assurance, Aurélien doutait de la protection des dieux et de l'événement du siége. Persuadé qu'il était plus prudent d'avoir recours à une capitulation avantageuse, il offrit à la reine une retraite brillante, aux citoyens la confirmation de leurs priviléges. Ses propositions furent rejetées avec opiniâtreté; et l'insulte accompagna le refus.

Zénobie imaginait qu'en peu de temps la famine contraindrait les Romains à repasser le désert; elle se flattait aussi que les rois de l'Orient, et surtout le monarque de la Perse armeraient pour défendre un allié naturel. Ces espérances soutenaient sa fermeté; mais la persévérance et la fortune d'Aurélien surmontèrent tous les obstacles. La mort de Sapor, que l'on place à cette époque[2], mit la division dans les conseils de la Perse; et les faibles secours que l'on voulut faire entrer dans Palmyre furent aisément interceptés par les armes et par la libéralité d'Aurélien. Les sages précautions de ce prince lui assurèrent des vivres pendant le siége. Il lui venait continuellement des convois de toutes les parties de la Syrie. Enfin Probus, après avoir terminé glorieusement la conquête de l'Égypte, joignit ses troupes victorieuses à celles de l'empereur. Ce fut alors que Zénobie résolut de fuir. Elle monta le plus léger de ses dromadaires[3]; et déjà elle était par-

[1] Vers la fin du dernier siècle, quelques Anglais, qui étaient partis d'Alep, avaient découvert les ruines de Palmyre. Notre curiosité a depuis été pleinement satisfaite par MM. Wood et Dawkins. Pour l'histoire de Palmyre, on peut consulter l'excellente dissertation du docteur Halley, dans les Transactions phil., abrégé de Lowthorp, vol. III, p. 518.

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 218.

[2] J'ai tâché de tirer une date très-probable d'une chronologie très-obscure.

[3] Hist. Aug., p. 218; Zosime, l. I, p. 50. Quoique le

venue aux bords de l'Euphrate, à vingt lieues environ de Palmyre, lorsqu'arrêtée par la cavalerie légère qu'Aurélien avait envoyée à sa poursuite, elle fut amenée captive aux pieds de l'empereur. Sa capitale se rendit bientôt après. Les habitans furent traités avec une douceur qu'ils n'auraient osé espérer. Le vainqueur s'empara des chevaux, des armes, des chameaux, et d'une immense quantité d'or, d'argent, de soie et de pierres précieuses. Il laissa dans la place une garnison de six cents archers seulement; et il reprit la route d'Emèse, où il s'occupa pendant quelque temps à distribuer des punitions et des récompenses. Telle fut la fin de cette guerre mémorable, dont le succès fit rentrer sous les lois de Rome les provinces, qui, depuis la captivité de Valérien, avaient secoué le joug des Césars.

Lorsque la Reine de Syrie parut devant Aurélien, ce prince lui demanda comment elle avait eu l'audace de prendre les armes contre les empereurs de Rome. La réponse de Zénobie fut un mélange prudent de respect et de fermeté. « Parce que, dit-elle, j'aurais rougi de donner le titre d'empereur à » un Gallien, à un Auréole. C'est vous seul » que je reconnais comme mon vainqueur et » comme mon souverain[1]. » Mais la force d'esprit chez les femmes est presque toujours artificielle. Aussi est-il bien rare qu'elle se soutienne. Le courage de Zénobie l'abandonna au moment du danger. Elle ne put entendre, sans être glacée d'effroi, les clameurs des soldats qui demandaient à haute voix sa mort. Oubliant le généreux désespoir de Cléopâtre, qu'elle s'était proposée pour modèle, elle n'eut pas honte d'acheter sa grâce par le sacrifice de sa réputation et de ses amis. Ils avaient gouverné la faiblesse de son sexe: ce fut à leurs conseils qu'elle imputa le crime d'une résistance opiniâtre; ce fut sur leurs têtes qu'elle dirigea les traits de la vengeance du vainqueur. Le fameux Longin périt avec les victimes nombreuses et peut-être innocentes que la tremblante Zénobie dévouait à la mort. Le nom de ce sublime écrivain vivra plus long-temps que celui de la reine qui le trahit, ou du tyran qui le condamna. La science et le génie n'étaient pas capables d'émouvoir le cœur féroce d'un soldat ignorant; mais ils avaient servi à élever et à fortifier l'âme de Longin. Sans proférer une seule plainte, il marcha tranquillement au supplice, touché de compassion pour les malheurs de sa souveraine, et consolant lui-même ses amis affligés[1].

Après avoir soumis l'Orient, Aurélien revint en Europe. Dès qu'il eut passé le détroit qui la sépare de l'Asie, il apprit que le gouverneur et la garnison de Palmyre venaient d'être massacrés, et que les habitans avaient de nouveau levé l'étendard de la révolte. Cette nouvelle allume sa colère: il part sans hésiter, vole une seconde fois en Syrie. Sa marche précipitée jette l'épouvante dans Antioche: bientôt Palmyre éprouve tout le poids de son ressentiment. Il existe encore une lettre de ce prince, où il avoue lui-même[2] que les enfans, les femmes, les vieillards et les paysans confondus avec les rebelles, ont été enveloppés dans un massacre général. Quoiqu'il paraisse occupé principalement à rétablir un temple du soleil, il prend quelque intérêt au petit nombre des Palmyréniens qui ont échappé à la destruction de leur patrie. Il leur accorde la permission de rebâtir et d'habiter leur ville. Il est plus aisé de détruire que de réparer. Le siége du commerce, des arts et de la grandeur de Zénobie devint successivement une ville obscure, une forteresse peu importante, et enfin un misérable village. Aujourd'hui les citoyens de Palmyre, qui consistent en trente ou quarante familles, ont construit leurs chaumières dans l'enceinte spacieuse d'un temple magnifique.

La vigilance d'Aurélien l'avait fait triompher de ses plus fiers rivaux. Il ne restait plus à ce prince qu'à détruire une rébellion qui,

chameau soit une bête de charge fort lourde, le dromadaire, qui est de la même espèce, mais seulement d'une race différente, sert aux habitans de l'Asie et de l'Afrique dans toutes les occasions qui demandent de la vitesse. « Les Arabes disent que le dromadaire peut faire autant » de chemin en un jour, qu'un de leurs meilleurs che- » vaux en huit ou dix. » (M. de Buffon, Hist. nat., tom. XI, p. 222. Voyez aussi les voyages de Shaw, p. 167.)

[1] Pollion, Hist. Aug., p. 199.

[1] Vopiscus, Hist. Aug., 219; Zosime, l. I, p. 51.

[2] Hist. Aug., p. 219.

durant la révolte de Palmyre, avait éclaté sur les rives du Nil. Firmus, qui s'appelait orgueilleusement l'ami, l'allié d'Odenat et de Zénobie, n'était qu'un riche marchand d'Égypte. Le commerce qu'il avait fait dans l'Inde lui avait procuré des liaisons intimes avec les Blemmyes et les Sarrasins, qui, maîtres des bords de la mer Rouge, pouvaient pénétrer dans sa patrie et faciliter l'exécution de ses projets. Il enflamma les Égyptiens en faisant briller à leurs yeux l'espoir de la liberté; et, suivi d'une multitude furieuse, il s'empara d'Alexandrie, où il prit la pourpre impériale, frappa des monnaies, publia des édits et leva une grande armée, qu'il se vantait d'être capable d'entretenir avec la vente seule de son papier. De pareilles forces étaient bien peu redoutables. Il est presque inutile de dire que Firmus fut défait, pris, livré aux supplices et mis à mort. Le sénat et le peuple durent alors applaudir aux succès d'Aurélien. Ce prince pouvait se féliciter d'avoir, en moins de trois ans, rétabli la paix et l'harmonie dans l'univers romain[1].

Depuis la fondation de la république, aucun général n'avait été plus digne qu'Aurélien des honneurs du triomphe. Jamais triomphe ne fut célébré avec plus de faste et de magnificence[2]. On vit d'abord paraître vingt éléphans, quatre tigres royaux et plus de deux cents animaux rares tirés des différens climats du Nord, de l'Orient et du Midi. A leur suite marchaient seize cents gladiateurs dévoués aux jeux cruels de l'amphithéâtre. Les trésors de l'Asie, les armes et les drapeaux de tant de nations conquises, les meubles précieux de la reine de Palmyre avaient été disposés avec symétrie, ou arrangés confusément par un effet de l'art. Des ambassadeurs des parties de la terre les plus éloignées, de l'Ethiopie, de l'Arabie, de la Perse, de la Bactriane, de l'Inde et de la Chine, tous remarquables par la richesse ou par la singularité de leurs vêtemens, rendaient hommage à la renommée et à la puissance de l'empereur romain. Ce prince avait exposé pareillement en public les présens dont il avait été comblé, et surtout les couronnes d'or que lui avaient données un grand nombre de villes reconnaissantes. Une longue suite de captifs, Goths, Vandales, Sarmates, Allemands, Francs, Gaulois, Syriens et Egyptiens, qui s'avançaient avec une sombre contenance, attestait les victoires d'Aurélien. Chaque peuple était distingué par une inscription particulière, et l'on avait désigné sous le titre d'Amazones les dix guerrières de la nation des Goths qui avaient été prises les armes à la main[1]. Mais les spectateurs, dédaignant la foule des prisonniers, fixaient les yeux sur l'empereur Tetricus et sur la reine de l'Orient. Le premier, accompagné de son fils, qu'il avait revêtu de la dignité d'auguste, portait des chausses gauloises[2], une tunique couleur de safran et un manteau de pourpre. Zénobie, dans les fers, attirait les regards. On admirait la beauté de cette illustre captive qui paraissait en quelque sorte accablée sous le poids énorme de ses pierreries. Un esclave supportait la chaîne d'or qui entourait son col. Elle précédait à pied le char magnifique sur lequel elle avait autrefois espéré faire son entrée dans Rome. Ce char était suivi de deux autres encore plus brillans, celui d'Odenat et celui du monarque de la Perse. Le triomphateur en montait un quatrième tiré par quatre cerfs ou par quatre éléphans[3], et

[1] Voyez Vopiscus, Hist. Aug., p. 220, 242. On remarque, comme un exemple de luxe, qu'il avait des fenêtres vitrées. Il était célèbre pour sa force et pour son appétit, pour sa valeur et pour son adresse. On peut conclure de la lettre d'Aurélien que Firmus fut le dernier des rebelles et qu'ainsi Tetricus avait déjà été vaincu.

[2] Voyez la description du triomphe d'Aurélien, par Vopiscus. Il en rapporte les particularités avec l'esprit de détail qui caractérise cet auteur. Il se trouve dans cette occasion que ces particularités sont intéressantes. (Hist. Aug., p. 220.)

[1] Parmi les nations barbares, les femmes ont souvent combattu avec leurs maris. Mais il est presque impossible qu'une société d'Amazones ait jamais existé dans l'ancien continent ou dans le nouveau monde.

[2] L'usage des *braccæ*, culottes ou chausses, était toujours regardé en Italie comme une mode gauloise et barbare. Cependant les Romains commençaient à s'en rapprocher. S'envelopper les cuisses et les jambes de bandes, *fasciæ*, c'était, du temps de Pompée et d'Horace, une preuve de mollesse ou de mauvaise santé. Dans le siècle de Trajan, cet usage était réservé aux personnes riches et somptueuses. Il fut insensiblement adopté par les derniers du peuple. Voyez une note très-curieuse de Casaubon, *ad Suet.*, *in Aug.*, c. 82.

[3] Le char était, selon toutes les apparences, traîné par

qui avait appartenu à un roi goth. Les plus illustres du sénat, du peuple et de l'armée fermaient cette pompe solennelle. L'air retentissait des acclamations de la multitude, qui, frappée d'étonnement, s'abandonnait aux transports les plus vifs de la reconnaissance et d'une joie sincère. Au milieu de tous ces monumens de gloire, la vue de Tetricus inspirait aux sénateurs des sentimens bien différens. Ils ne pouvaient s'empêcher de murmurer contre le fier monarque qui livrait ainsi à l'ignominie publique la personne d'un Romain et d'un magistrat[1].

Cependant Aurélien avait de la générosité : s'il parut insulter au malheur de ses rivaux, s'il les traita d'abord avec orgueil, il exerça par la suite envers eux une clémence qui avait rarement honoré les anciennes victoires de la république. Souvent, dès que la pompe triomphale montait le Capitole, des princes, qui avaient défendu sans succès leur trône ou leur liberté, périssaient en prison par la main du bourreau. Les usurpateurs, vaincus par Aurélien, étaient coupables de trahison. Leur défaite les exposait aux rigueurs de la loi : ils passèrent leur vie dans l'opulence et dans un repos honorable. L'empereur fit présent à Zénobie d'une belle maison de campagne située à Tibur, ou à Tivoli, à vingt milles environ de la capitale. Bientôt la reine de Syrie prit les mœurs des dames romaines; et ses filles épousèrent d'illustres personnages. Sa famille existait encore au milieu du cinquième siècle[2]. Tetricus et son fils, rétablis dans leur rang et dans leur fortune, élevèrent sur le mont Célien, un palais magnifique; et, lorsqu'il fut fini, ils invitèrent leur vainqueur à souper. Aurélien fut agréablement surpris d'y voir en entrant un tableau qui représentait les aventures de ses anciens concurrens. Ils étaient peints offrant à l'empereur une couronne civique avec le sceptre de la Gaule, et recevant de ses mains la dignité sénatoriale. Le père eut dans la suite le gouvernement de la Lucanie[1]. Le prince, qui bientôt l'admit à sa conversation et à son amitié, lui demandait familièrement s'il ne valait pas mieux gouverner une province d'Italie, que de régner au-delà des Alpes. Le fils acquit une grande considération dans le sénat, et, de tous les nobles de Rome, il n'y en eut aucun qui fût plus estimé d'Aurélien et de ses successeurs[2].

La pompe triomphale dont nous venons de donner la description était si nombreuse, elle s'avançait avec une majesté si lente, qu'elle ne put arriver au Capitole avant la neuvième heure, quoiqu'elle eût commencé dès l'aube du jour; et il faisait déjà nuit lorsque l'empereur se rendit au palais. A cette cérémonie brillante succédèrent des représentations de théâtre, des jeux du cirque, des chasses de bêtes sauvages, des combats de gladiateurs et des batailles navales. On distribua de grandes largesses aux troupes et au peuple. Plusieurs institutions agréables ou utiles contribuèrent à perpétuer, au milieu de la capitale, la gloire du vainqueur. Il consacra aux dieux de Rome la plus grande partie des dépouilles de l'Orient. Sa piété fastueuse suspendit de superbes offrandes dans le Capitole et dans les autres temples. Celui du soleil seul reçut plus de quinze cents livres d'or[3]. Ce temple magnifique, bâti sur le mont Quirinal, fut dédié, bientôt après la cérémonie du triomphe, à la divinité qu'Aurélien adorait comme l'auteur de sa vie et de sa fortune. Sa mère avait rempli les fonctions de simple prêtresse dans une chapelle du soleil. L'heureux paysan avait contracté dès l'enfance les sentimens d'une dévotion particulière pour le dieu du jour. La recon-

des cerfs. Les éléphans que l'on voit sur les médailles d'Aurélien marquent seulement, selon le savant cardinal Noris, que ce prince avait soumis l'Orient.

[1] L'expression de Calphurnius (eclog. I, 50) : nullos ducet *captiva* triumphos, appliquée à Rome, renferme une allusion et une censure très-manifeste.

[2] Vopiscus, Hist. Aug., p. 199; saint Jérôme, *in Chron.*; Prosper, *in chron*; Baronius suppose que Zénobius, évêque de Florence, du temps de saint Ambroise, était de sa famille.

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 222; Eutrope, IX, 13; Victor-le-Jeune. Mais Pollion (dans l'Hist. Aug., p. 196) prétend que Tetricus fut fait *co-recteur* de toute l'Italie.

[2] Hist. Aug., p. 197.

[3] Vopiscus, Hist. Aug., p. 222; Zosime, l. I, p. 56. Il y plaça les images de Belus et du soleil, qu'il avait apportées de Palmyre. Le temple fut dédié la quatrième année de son règne (Eusèbe *in Chron.*); mais Aurélien commença certainement à le bâtir aussitôt après son avénement.

naissance fortifia la superstition, lorsque Aurélien eut parcouru si glorieusement la carrière des honneurs; lorsque, maître de l'univers, il se fut illustré par un si grand nombre de victoires[1].

Ses armes avaient abattu les ennemis étrangers et domestiques de l'empire. On prétend que sa rigueur salutaire étouffa, dans toute l'étendue de l'univers romain[2], les crimes, les factions, l'esprit de révolte, les complots pernicieux et les maux qu'entraîne un gouvernement faible et oppressif. Mais si nous examinons attentivement les progrès du mal et la lenteur de la guérison, si nous nous rappelons que les années de désordres publics surpassèrent en nombre les mois d'un règne sans cesse agité, nous ne pourrons nous persuader que, dans quelques intervalles d'une paix souvent interrompue, il ait été possible à l'empereur Aurélien d'exécuter un plan si difficile de réforme. Ses efforts même, pour rétablir la pureté de la monnaie, excitèrent un soulèvement dangereux. Ce prince se plaint de ces troubles dans une lettre particulière : « Sûrement, » dit-il, les dieux m'ont destiné à vivre dans » un état de guerre perpétuel. Un tumulte » vient d'allumer un grand incendie au milieu » de la capitale. Les ouvriers de la monnaie » se sont révoltés à l'instigation de Felicissimus, esclave auquel j'avais donné un emploi dans les finances. La sédition est » éteinte; mais elle m'a coûté sept mille soldats, l'élite de ces troupes qui campent » dans la Dacie et sur les bords du Danube[3]. » D'autres écrivains, qui parlent du même événement, le placent fort peu de temps après le triomphe de l'empereur ; ils ajoutent que le combat décisif fut livré sur le mont Célien ; que les ouvriers avaient altéré la monnaie; et que, pour rétablir le crédit public, Aurélien donna de bonnes espèces en échange

[1] Voyez dans l'Histoire Augustine, p. 210, les présages de sa fortune. Sa dévotion pour le soleil paraît dans ses lettres, sur ses médailles; et Julien en parle dans les Césars (com. de Spanheim, p. 109).

[2] Vopiscus, Hist. Aug., p. 221.

[3] Hist. Aug., p. 222. Aurélien appelle ses soldats, *Hiberi*, *Riparienses*, *Castriani* et *Dacisci*.

pour de mauvaises, que le peuple eut ordre de rapporter au trésor[1].

Si l'on voulait approfondir un événement si extraordinaire, on verrait combien, de la manière dont il est présenté, les circonstances en sont incompatibles l'une avec l'autre, et dénuées de vraisemblance. L'altération de la monnaie s'accorde très-bien, à la vérité, avec l'administration de Gallien; et, selon toutes les apparences, ceux qui avaient été employés à cette pratique odieuse redoutèrent la justice sévère d'Aurélien. Mais le crime, aussi bien que le profit, ne devait concerner qu'un petit nombre de personnes; et il est difficile de concevoir comment de pareils coupables ont pu soulever un peuple, qu'ils trompaient si indignement, contre un prince qu'ils trahissaient. On croirait plutôt qu'ils auraient partagé la haine publique avec les délateurs et les autres ministres de l'oppression. Il semble que la réformation des espèces ne devait pas être moins agréable au peuple que la destruction de plusieurs anciens comptes brûlés, par ordre de l'empereur, dans la place de Trajan[2].

Dans un siècle où les principes du commerce étaient à peine connus, on ne parvenait peut-être au but le plus désirable qu'en se servant de rigueur, et en employant des voies peu judicieuses. Mais de pareils moyens, dont l'impression ne saurait subsister longtemps, ne sont pas capables d'exciter ni d'entretenir le feu d'une guerre dangereuse. Quelquefois le redoublement d'impôts onéreux, établis sur les terres et sur les nécessités de la vie, provoque enfin ceux qui se trouvent forcés à rester dans leur patrie, ou qui ne peuvent se résoudre à l'abandonner. Il en est tout autrement d'une opération qui, par quelque expédient que ce soit, rétablit la juste valeur de la monnaie. Le bénéfice permanent efface bientôt le mal passager. La perte se partage entre une grande multitude; et, s'il est un petit nombre d'individus opulens dont la fortune éprouve une diminution sensible, ils perdent avec leurs richesses l'influence qu'elles leur procuraient.

[1] Zosime, l. I, p. 56; Eutrope, IX, 14; Aurel. Victor.

[2] Hist. Aug., p. 222; Aurel. Victor.

Peut-être Aurélien voulait-il déguiser la cause réelle de la révolte. Au reste, la réformation de la monnaie ne pouvait fournir qu'un faible prétexte à un parti considérable de mécontens. Rome, quoique privée de liberté, était en proie aux factions. Le peuple, pour lequel l'empereur, né lui-même plébéien, montrait toujours une affection particulière, vivait dans une dissension perpétuelle avec le sénat, les chevaliers et les gardes prétoriennes[1]. Il ne fallait rien moins que l'union secrète, mais ferme, de ces ordres; il fallait le concours de l'autorité du premier, des richesses du second, et des armes du troisième, pour rassembler des forces capables de se mesurer contre les légions du Danube, composées de vétérans, qui, sous la conduite d'un souverain belliqueux, avaient achevé la conquête de l'Orient et des provinces occidentales.

Quel que fût le motif ou l'objet de cette rébellion que l'histoire impute avec si peu de probabilité aux ouvriers de la monnaie, Aurélien usa de sa victoire avec la dernière rigueur[2]. Naturellement sévère, il avait conservé sous la pourpre le cœur d'un paysan et d'un soldat. Les douces émotions de la sensibilité lui étaient inconnues. La mort, les tourmens et le spectacle affligeant de l'humanité souffrante paraissaient ne lui faire aucune impression. Élevé, dès sa plus tendre jeunesse, dans l'exercice des armes, il mettait trop peu de prix à la vie d'un citoyen; et punissant, par exécution militaire, les moindres offenses, il transportait dans l'administration civile la discipline rigide des camps. Son amour pour la justice devint souvent une passion aveugle et furieuse. Toutes les fois qu'il croyait sa personne ou l'état en danger, il dédaignait les formes ordinaires, et n'observait aucune proportion entre le délit et la peine. La révolte, dont les Romains semblaient récompenser ses services, enflamma son esprit altier. Les plus nobles familles de la république, accusées ou soupçonnées d'être entrées dans ce complot dont il est si difficile de démêler la cause, éprouvèrent les effets de son ressentiment. Sa vengeance implacable fit couler des flots de sang. Un neveu même de l'empereur fut sacrifié. Les bourreaux étaient fatigués, les prisons remplies d'une foule de victimes; et le malheureux sénat déplorait la mort ou l'absence de ses plus illustres membres[1]. Cette assemblée ne se trouvait pas moins offensée de l'orgueil de l'empereur que de sa tyrannie. Trop peu éclairé ou trop fier pour se soumettre aux institutions civiles, Aurélien prétendait ne tenir sa puissance que de l'épée. Il gouvernait par droit de conquête une monarchie qu'il avait sauvée et subjuguée[2].

Ce prince, selon la remarque d'un empereur judicieux que nous verrons bientôt régner avec éclat, avait des talens plus propres au commandement d'une armée qu'au gouvernement d'un empire[3]. Aurélien, impatient de rentrer dans une carrière où la nature et l'expérience lui donnaient une si grande supériorité, prit de nouveau les armes quelques mois après son triomphe. Il lui importait d'exercer, dans quelque guerre étrangère, l'esprit inquiet des légions; et le monarque persan, fier de la honte de Valérien, bravait toujours avec impunité la majesté de la république indignement outragée. Le souverain de Rome, à la tête d'une armée moins formidable par le nombre que par la valeur et la discipline, s'était avancé jusqu'au détroit qui sépare l'Europe de l'Asie. Il éprouva que le pouvoir absolu est un faible rempart contre les efforts du désespoir. Il avait menacé de punir un de ses secrétaires accusé d'exaction, et on savait que l'empereur menaçait rarement en vain.

La dernière ressource du criminel fut d'envelopper dans son danger les principaux officiers de l'armée, ou du moins de leur

1 La discorde était déjà excitée avant qu'Aurélien revînt de l'Égypte. Voyez Vopiscus, qui cite une lettre originale. Hist. Aug., p. 224.

2 Vopiscus, Hist. Aug., p. 222; les deux Victor; Eutrope, IX, 14; Zozime (l. I, p. 43) ne parle que de trois sénateurs, et place leur mort avant la guerre d'Orient.

1 Nulla catenati feralis pompa senatûs
Carnificum lassabit opus; nec carcere pleno
Infelix raros numerabit curia Patres.

Calphurn. eclog. 1, 60.

2 Selon Victor-le-Jeune, il porta quelquefois le diadème. On lit sur ses médailles, *Deus et Dominus*.

3 Telle était l'observation de Dioclétien. (Voyez Vopiscus, Hist. Aug., p. 224.)

inspirer les mêmes alarmes. Habile à contrefaire la main de son maître, il leur montra une liste nombreuse de personnes destinées à la mort, parmi lesquelles leurs noms se trouvaient inscrits; sans soupçonner ou sans examiner la fraude, ils résolurent de prévenir l'arrêt fatal en massacrant l'empereur. Ceux d'entre les conjurés, qui, par leurs emplois, avaient le droit d'approcher de sa personne, l'attaquèrent subitement entre Byzance et Héraclée. Après une courte résistance, il périt de la main de Mucapor, général qu'il avait toujours aimé. Aurélien emporta au tombeau les regrets de l'armée et la haine du sénat. Ses exploits, ses talens, sa fortune avaient excité une admiration universelle. A sa mort, l'état perdit un réformateur utile, dont la sévérité pouvait être justifiée par la corruption générale[1].

CHAPITRE XII.

Conduite de l'armée et du Sénat, après la mort d'Aurélien. — Règnes de Tacite, de Probus, de Carus et de ses fils.

Telle était la triste condition des empereurs romains, que ces princes, quelle que pût être leur conduite, éprouvaient ordinairement la même destinée. Le plaisir ou la vertu, la douceur ou la sévérité, l'indolence ou la gloire entraînent également dans le précipice. Presque tous les règnes finissent par une catastrophe semblable : ce n'est qu'une répétition fatigante de massacres et de trahisons. Le meurtre d'Aurélien ne devint intéressant que par les événemens extraordinaires dont il fut suivi. Les légions respectaient leur chef victorieux; elles le pleurèrent et vengèrent sa mort. L'artifice de son perfide secrétaire fut découvert et puni; les conspirateurs eux-mêmes, reconnaissant l'erreur qui les avait armés contre un souverain innocent, assistèrent à ses funérailles avec un repentir sincère ou bien étudié; et ils souscrivirent à la résolution unanime de l'ordre militaire, dont les sentimens sont exprimés dans la lettre suivante[2]. « Les braves » et fortunées armées, au sénat et au peuple » de Rome. Le crime d'un seul et la méprise » de plusieurs nous ont enlevé notre dernier » empereur Aurélien : vous, dont les soins » paternels dirigent l'état, hommes respec» tables, veuillez mettre ce prince au rang » des dieux, et désigner le successeur que » vous jugerez le plus digne de la pourpre » impériale ; aucun de ceux dont le forfait ou » le malheur a causé notre perte ne régnera » sur nous. » Les sénateurs romains n'avoient point été étonnés d'apprendre qu'un empereur venait d'être assassiné dans son camp ; ils se réjouissaient en secret de la chute d'Aurélien. Mais lorsque la lettre modeste et respectueuse des légions eut été lue publiquement, elle répandit parmi eux la surprise la plus agréable. Ils prodiguèrent à la mémoire de leur dernier souverain tous les honneurs que la crainte, peut-être l'estime, pouvait arracher. Dans les transports de leur reconnaissance, ils rendirent aux fidèles armées de la république les actions de grâces que méritaient leur zèle et la haute idée qu'elles avaient de l'autorité légale du sénat pour le choix d'un empereur. Cependant malgré cet hommage flatteur, les plus prudens de l'assemblée n'osaient exposer leurs personnes et leurs dignités au caprice d'une multitude redoutable. A la vérité la force des légions était le gage de leur sincérité, puique ceux qui peuvent commander sont rarement réduits à la nécessité de dissimuler; mais quelle confiance pouvait inspirer leur conduite? Elles avaient foulé pendant quatre-vingts ans les principes fondamentaux de la constitution; devait-on croire qu'un repentir précipité effacerait tout d'un coup d'anciennes habitudes? Si les soldats retombaient dans leurs séditions accoutumées, il était à craindre que leur insolence n'avilît la majesté du sénat, et ne devînt fatale à l'objet de son choix. De pareils motifs dictèrent le décret qui renvoyait l'élection d'un nouvel empereur au suffrage de l'ordre militaire.

La contestation qui suivit est un des événemens les mieux attestés, et les plus extraordinaires de l'histoire du genre humain[1].

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 221; Zosime, l. I, p. 57. Eutrope, IX, 15; les deux Victors.

[2] Vopiscus, Hist. Aug. p. 222. Aurel. Victor parle d'une députation formelle des troupes au sénat.

[1] Vopiscus, notre autorité principale, écrivait à Rome, seize ans seulement après la mort d'Aurélien. Outre la

Les troupes, comme si elles eussent été rassasiées de l'exercice du pouvoir, conjurèrent de nouveau les sénateurs de donner à l'un d'entre eux la pourpre impériale. Le sénat persista dans son refus, l'armée dans sa demande. La proposition fut au moins trois fois offerte et rejetée de chaque côté. Tandis que la modestie opiniâtre de l'un des deux partis est déterminée à recevoir un maître des mains de l'autre, huit mois s'écoulent insensiblement : période étonnant d'une anarchie tranquille, pendant laquelle l'univers romain resta sans maître, sans usurpateur, sans révolte. Les généraux et les magistrats, nommés par Aurélien, continuèrent à exercer leurs fonctions ordinaires. Un proconsul d'Asie fut la seule personne considérable qui ne conserva point son emploi dans tout le cours de cet interrègne.

Il s'était passé un événement à peu près semblable, mais bien moins authentique, après la mort de Romulus, qui pourrait être en quelque sorte comparé à l'empereur Aurélien, si l'on examine la vie et le caractère de ces deux princes. Lorsque le fondateur de Rome disparut, le trône resta vacant pendant douze mois jusqu'à l'élection d'un philosophe sabin; et la tranquillité générale se maintint de la même manière par l'union des différens ordres de l'état; mais, du temps de Numa, l'autorité des patriciens contenait les armes du peuple, et l'équilibre de la liberté se conservait aisément dans un état vertueux et borné [1]. Rome, bien différente de ce qu'elle avait été dans son enfance, commençait à pencher vers sa ruine; tout semblait alors annoncer un interrègne orageux : la vaste étendue de l'empire, une capitale immense et tumultueuse, l'égalité servile du despotisme, une armée de quatre cent mille mercenaires, enfin l'expérience des révolutions fréquentes qui avaient déjà ébranlé la constitution. Cependant, malgré tant de motifs pour bannir l'obéissance et l'harmonie, la mémoire d'Aurélien et de sa discipline rigide réprima l'esprit séditieux des troupes, aussi bien que la fatale ambition de leurs chefs. L'élite des légions resta campée sur les rives du Bosphore, et le drapeau impérial imprima du respect aux camps moins formidables de Rome et des provinces. Un enthousiasme généreux, quoique momentané, se répandit dans l'ordre militaire. Il faut croire qu'un petit nombre de zélés patriotes entretint la nouvelle amitié du sénat et de l'armée, comme le seul moyen de rétablir la vigueur du gouvernement, et de rendre à la république son ancienne splendeur.

Le vingt-cinq septembre, huit mois environ après la mort d'Aurélien, le consul convoqua les sénateurs, et leur exposa la situation incertaine et dangereuse de l'empire. Après avoir insinué légèrement que la fidélité précaire des légions dépendait d'un seul instant, du moindre accident, il peignit avec l'éloquence la plus persuasive les périls sans nombre qui suivraient un plus long délai pour le choix d'un empereur. « Ne savons-» nous pas, ajouta-t-il, que les Germains ont » passé le Rhin, qu'ils se sont emparés des » villes les plus opulentes et les plus fortes de » la Gaule? L'ambition du roi de Perse tient » tout l'Orient dans des alarmes perpétuelles. » L'Égypte, l'Afrique et l'Illyrie sont exposées » aux armes des ennemis étrangers et do-» mestiques. Les Syriens sont à peine sou-» mis : ce peuple inconstant préférerait même » le sceptre d'une femme à la sainteté des lois » romaines. » Le consul, s'adressant alors à Tacite, le premier des sénateurs [1], lui demanda son avis sur le sujet important d'une nouvelle élection.

Si le mérite personnel pouvait nous paraître au-dessus d'une grandeur empruntée, l'extraction de Tacite serait à nos yeux plus

notoriété récente des faits il tire constamment ses matériaux des registres du sénat et des papiers originaux de la Bibliothèque Ulpienne. Zozime et Zonare paraissent aussi ignorans de ce fait, qu'ils l'étaient en général de la constitution romaine.

[1] Tite-Live, I, 17. Denis d'Halicarnasse, l. II, p. 115. Plutarque, vie de Numa, p. 60. Le premier de ces historiens rapporte ce fait comme un orateur; le second, comme un homme de loi; le troisième, comme un moraliste : et aucun d'eux probablement n'en parle sans un mélange de fables.

[1] Vopiscus (Hist. Aug., p. 227) l'appelle *primæ sententiæ consularis*, et bientôt après, *Princeps senatûs*. Il est naturel de supposer que les monarques de Rome, dédaignant cet humble titre, le cédaient au plus ancien des sénateurs.

véritablement noble que celle des souverains; il descendait de l'historien philosophe, dont les écrits immortels éclaireront la postérité la plus reculée [1]. Le sénateur Tacite était alors âgé de soixante-quinze ans [2]. Les richesses et les honneurs avaient embelli le cours de sa vie innocente; il avait été revêtu deux fois de la dignité consulaire [3]. Possesseur d'un patrimoine de cinquante ou soixante millions, il vivait honorablement et sans faste [4]. Ce respectable citoyen avait vu la république tour à tour opprimée et florissante, sous le gouvernement d'un grand nombre de souverains; la conduite de tant de princes, depuis les vaines folies d'Elagabale, jusqu'à la rigueur utile d'Aurélien, lui avait appris à se former une juste idée des devoirs, des dangers et des piéges qui entourent le trône. Il avait puisé dans les sublimes ouvrages de son aïeul, les notions les plus parfaites sur la nature humaine [5] et sur la constitution de l'état. La voix du peuple avait déjà nommé Tacite comme le plus digne de l'empire. Loin d'être flatté de ces bruits, il n'en fut pas plustôt informé, qu'il se retira dans une de ses maisons de plaisance en Campanie. Il goûtait, depuis deux mois, à Bayes, les douceurs d'une vie tranquille, lorsqu'il se trouva forcé d'obéir au consul, qui lui ordonnait de reprendre la place honorable qu'il occupait dans le sénat, et d'assister la république de ses conseils.

Dès qu'il se leva pour parler, toute l'assemblée le salua des noms d'auguste et d'empereur. « Tacite auguste, les dieux te préservent! nous te choisissons pour notre souverain. C'est à tes soins que nous confions Rome et l'univers. Accepte l'empire des mains du sénat : il est dû à ton rang, à ta conduite, à tes mœurs. » A peine le tumulte des acclamations fut-il apaisé, que Tacite voulut refuser l'honneur dangereux qu'on lui offrait si solennellement. Il parut surpris de ce qu'on choisissait son âge et ses infirmités, pour remplacer la vigueur martiale d'Aurélien. « Ces bras, pères conscrits, sont-ils propres à soutenir le poids d'une armure, à pratiquer les exercices des camps? La variété des climats, les fatigues d'une vie militaire détruiraient bientôt une constitution faible, qui ne se soutient que par les plus grands ménagemens. Mes forces épuisées me permettent à peine de remplir les devoirs d'un sénateur; me mettraient-elles en état de supporter les travaux pénibles de la guerre et du gouvernement? Pouvez-vous croire que les légions respecteront un vieillard infirme, dont les jours ont coulé à l'ombre de la paix et de la retraite? Pouvez-vous désirer que je me trouve jamais forcé de regretter l'opinion favorable de mes concitoyens [1]? »

La répugnance de Tacite, qui peut-être était sincère, fut combattue par l'opiniâtreté affectueuse du sénat. Cinq cents voix répétèrent à la fois, avec une éloquence tumultueuse, que les plus grands princes de Rome, Numa, Trajan, Adrien et les Antonins, avaient pris les rênes de l'état dans un âge très-avancé, que la république avait besoin de l'âme et non du corps, qu'elle avait fait choix d'un souverain et non d'un soldat, et que tout ce qu'elle lui demandait était de diriger par sa sagesse la valeur des légions. Ces instances pressantes, qui exprimaient confusément le vœu général, furent appuyées d'un discours plus régulier,

[1] La seule objection que l'on puisse faire à cette généalogie, est que l'historien se nommait *Cornelius*, et l'empereur *Claudius*. Mais dans le Bas-Empire les surnoms étaient extrêmement variés et incertains.

[2] Zonare, l. XII, p. 637. La chronique d'Alexandrie tombe dans une méprise évidente, lorsqu'elle donne cet âge à l'empereur Aurélien.

[3] Il avait été consul ordinaire en 273; mais il avait sûrement été *suffectus* plusieurs années auparavant, vraisemblablement sous Valérien.

[4] *Bis millies octogenties*. Vopiscus, Hist. Aug., p. 229. Sur le pied où avait été mise la monnaie, cette somme équivalait à huit cent quarante mille livres romaines d'argent, chacune valant environ soixante-dix livres tournois. Mais, dans le siècle de Tacite, la monnaie avait beaucoup perdu de son poids et de sa pureté.

[5] Après son avénement il ordonna que l'on fît tous les ans dix copies des ouvrages de Tacite, et qu'on les plaçât dans les bibliothèques publiques. Il y a long-temps que les bibliothèques romaines ont péri. La partie la plus précieuse des ouvrages de Tacite a été conservée dans un seul manuscrit, et découverte dans un monastère de Westphalie. (V. Bayle, Dictionn., article *Tacite*, et Juste-Lipse, *ad. Annal.*, II, 9.)

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 227.

prononcé par Metius Falconius, le premier des consulaires après Tacite. Falconius rappela les maux que Rome avait soufferts, lorsqu'elle avait été gouvernée par de jeunes princes, livrés à l'excès de leurs passions. Il félicita l'assemblée sur l'élection d'un sénateur vertueux et expérimenté. Enfin, avec une liberté courageuse, quoique peut-être elle eût pour principe l'intérêt personnel, il exhorta Tacite à ne pas oublier les motifs de son élévation, et à chercher un successeur non dans sa famille, mais dans l'état. Ce discours fut généralement applaudi: l'empereur élu, cédant à l'autorité de la patrie, reçut l'hommage volontaire de ses égaux. Le consentement du peuple romain et des gardes prétoriennes confirma le jugement des sénateurs [1].

L'administration de Tacite fut conforme aux principes qu'il avait adoptés. Il conserva sur le trône le même respect pour l'assemblée auguste dont il avait été membre. Persuadé qu'en elle seule résidait le pouvoir législatif, il parut ne régner que pour obéir aux lois qui en émanaient [2]. Il s'appliqua surtout à guérir les plaies cruelles que l'orgueil impérial, les discordes civiles et la violence militaire avaient faites à l'état; du moins s'efforça-t-il de rétablir l'image de l'ancien gouvernement, tel que l'avaient conservé la politique d'Auguste et les vertus de Trajan et des Antonins. Il ne sera pas inutile de rapprocher quelques-uns des droits, dont l'élection de Tacite sembla rendre au sénat la jouissance [3]. Les plus importantes prérogatives de cette assemblée furent: 1° de revêtir un de ses membres du commandement général des armées et du gouvernement des provinces frontières; 2° de donner par ses décrets de la force et de la validité aux édits du prince qu'elle approuverait; 3° de nommer les proconsuls et les présidens des provinces, et de conférer à tous les magistrats leur juridiction civile; 4° de recevoir des appels de tous les tribunaux de l'empire, par l'office intermédiaire du préfet de la ville; 5° de déterminer la liste, ou, comme on l'appelait alors, le collége des consuls: ils furent fixés à douze par année; on en élisait deux alternativement tous les deux mois, et ils soutenaient ainsi la dignité de cette ancienne charge. Les sénateurs, qui s'étaient réservé le droit de les nommer, l'exercèrent avec une liberté si indépendante qu'ils n'eurent aucun égard à une requête irrégulière de l'empereur pour son frère Florianus. « Ils connaissent bien le caractère du prince qu'ils ont » choisi! » s'écria Tacite avec le transport généreux d'un patriote. 6° A ces différentes branches d'autorité, nous pouvons ajouter quelque inspection sur les finances; puisque même sous le règne du sévère Aurélien, ils avaient pu détourner une partie des fonds destinés au service public [1].

Aussitôt après l'avénement de Tacite, des lettres circulaires furent envoyées à toutes les principales villes de l'empire, Trèves, Milan, Aquilée, Thessalonique, Corinthe, Athènes, Antioche, Alexandrie et Carthage, pour exiger d'elles le serment de fidélité et pour leur apprendre l'heureuse révolution qui venait de rendre au sénat son antique splendeur. Deux de ces lettres existent encore. Il nous est aussi parvenu des fragmens curieux de la correspondance particulière de deux sénateurs à ce sujet. On voit que, dans l'excès de leur joie, ils avaient conçu les espérances les plus magnifiques. « Sortez de votre indolence » (c'est ainsi que s'exprime l'un d'entre eux en » écrivant à son ami); arrachez-vous de votre » retraite de Bayes et de Pouzzole. Livrez-vous » à la ville, au sénat. Rome fleurit, la répu» blique entière fleurit. Rendons mille ac» tions de grâce à l'armée romaine, à une ar» mée véritablement romaine. Notre juste au» torité, cet objet de tous nos désirs, est en-

[1] Hist. Aug., p. 228. L'empereur Tacite, en parlant aux Prétoriens, les appelle *sanctissimi milites*, et en adressant la parole au peuple il lui donne le nom de *sacratissimi Quirites*.

[2] Dans tous les affranchissemens il ne passa jamais le nombre de cent Ce nombre avait été limité par la loi caninienne, établie sous Auguste, et annulée par Justinien. (V. Casaubon, *ad locum Vopisci.*)

[3] Voyez les vies de Tacite, de Florianus et de Probus dans l'Histoire Augustine. Nous pouvons être bien assurés que tout ce que le soldat donna, le sénateur l'avait déjà donné.

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 216. Le passage est très-clair; cependant Casaubon et Saumaise voudraient le corriger.

» fin rétablie. Nous recevons les appels, nous » nommons les proconsuls, nous créons les » empereurs. Ne pouvons-nous pas aussi » mettre des bornes à leur puissance?... A un » homme sage un mot suffit[1] » Ces images brillantes disparurent bientôt. Il n'était réellement pas possible que les armées et les provinces consentissent à obéir long-temps à des nobles plongés dans la mollesse et dont les bras ne connaissaient plus l'usage des armes. Ils se flattaient de pouvoir tenir les rênes du gouvernement; mais, à la première attaque on vit s'écrouler cet édifice de grandeur qui n'avait pour base que l'orgueil. L'autorité expirante du sénat répandit une lueur subite, brilla pour un moment, et fut éteinte à jamais.

Tout ce qui se passait à Rome n'était qu'une vaine représentation de théâtre. Il fallait que les décisions d'une faible assemblée fussent ratifiées par la force plus réelle des légions. Tandis que les sénateurs se laissaient éblouir par un fantôme d'ambition et de liberté, Tacite se rendit au camp de Thrace, où le préfet du prétoire le présenta aux troupes assemblées, comme le souverain qu'elles avaient demandé et que leur accordait le sénat. Dès que le préfet eut cessé de parler, l'empereur prononça un discours éloquent et convenable à sa situation. Il satisfit l'avarice des soldats en leur distribuant des sommes considérables, sous le nom de gratifications et de paie, et il sut gagner leur estime par la noble assurance que, si son grand âge ne lui permettait pas de leur donner l'exemple, ses conseils ne seraient jamais indignes d'un général, successeur du brave Aurélien[2].

Dans le temps que le dernier empereur se préparait à porter une seconde fois ses armes en Orient, il avait négocié avec les Alains, peuple scythe, qui tendait ses tentes dans le voisinage des Palus-Méotides. Séduits par des subsides, ces barbares avaient promis d'envahir la Perse avec un corps nombreux de cavalerie légère. Ils furent fidèles à leurs engagemens; mais, lorsqu'ils arrivèrent sur la frontière romaine, Aurélien n'était plus et sa mort avait au moins suspendu le projet de la guerre de Perse. Les généraux qui, durant l'interrègne n'exerçaient qu'une autorité douteuse, ne se trouvèrent point en état de recevoir ces nouveaux alliés, ni de leur résister. Les Alains, irrités d'une conduite dont les motifs leur paraissaient frivoles, accusèrent hautement les Romains de perfidie; ils eurent recours à leur propre valeur pour se venger et pour obtenir le paiement qu'on leur refusait. Comme ils marchaient avec la vitesse ordinaire des Tartares, ils se répandirent bientôt dans les provinces de Pont, de Cappadoce, de Cilicie et de Galatie. Les légions qui, des rives opposées du Bosphore, pouvaient presque apercevoir les flammes des villes et des villages embrasés, sollicitaient vivement leur général de les mener contre l'ennemi. Tacite se conduisit comme il convenait à son âge et à sa dignité. Son but était de convaincre les barbares de la bonne foi aussi bien que de la puissance de l'empire; il acquitta d'abord les engagemens que son prédécesseur avait contractés. Les Alains, pour la plupart apaisés par cette démarche, abandonnèrent leurs prisonniers et leur butin, et se retirèrent tranquillement dans leurs déserts au-delà du Phase. L'empereur en personne termina heureusement la guerre contre ceux qui refusaient la paix. Secondé par une armée de vétérans braves et expérimentés, il délivra bientôt les provinces de l'Asie des Scythes qui les dévastaient[1].

Mais la gloire et la vie de Tacite n'eurent qu'une courte durée. Ce prince avait été forcé de quitter le beau climat de la Campanie, où, loin du bruit des armes, il goûtait les douceurs de la retraite. Transplanté tout-à-coup, dans le sein de l'hiver, au pied du mont Caucase, il succomba aux fatigues de la vie militaire. Les peines du corps furent aggravées par celles de l'âme. L'enthousiasme du bien public avait suspendu pour

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 230, 232, 233. Les sénateurs célébrèrent cet heureux rétablissement par des hécatombes et par des réjouissances publiques.

[2] Hist. Aug., p. 228.

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 230; Zosime, l. I, p. 57; Zonare, l. XII, p. 637. Deux passages dans la vie de Probus, p. 236, 238, me persuadent que ces Scythes, qui envahirent le Pont, étaient Alains. Si nous pouvions croire Zosime (l. I, p. 58), Florianus les poursuivit jusqu'au Bosphore Cimmerien. Mais ce prince eut à peine assez de temps pour une expédition si longue et si difficile.

un temps les passions que l'esprit de discorde et l'intérêt personnel avaient allumées dans le cœur des soldats. Elles reprirent bientôt leur cours avec une violence redoublée, et elles excitèrent un furieux orage dans le camp, dans la tente même du vieil empereur. Son caractère doux et aimable ne servit qu'à inspirer du mépris pour sa personne. Tourmenté sans cesse par des factions qu'il ne pouvait étouffer, et par des demandes auxquelles il lui était impossible de satisfaire, il voyait disparaître les espérances magnifiques qu'il avait conçues en prenant les rênes du gouvernement. En vain s'était-il flatté de remédier aux désordres de l'état; il ne tarda pas à s'apercevoir que la licence de l'armée dédaignait le frein impuissant de la loi. Le chagrin et le désespoir de ne pas réussir dans ses projets de réforme, hâtèrent ses derniers instans. On ne sait si les soldats trempèrent leurs mains dans le sang de ce vertueux prince [1]. Il paraît certain que leur insolence fut la cause de sa mort. Il expira dans la ville de Tyanes en Cappadoce, après un règne de six mois et vingt jours seulement [2].

A peine Tacite eut-il les yeux fermés, que son frère Florianus, sans attendre le consentement du sénat, s'empara de la couronne, dont son usurpation précipitée le rendait indigne. Les camps et les provinces conservaient encore pour la constitution romaine un respect dont l'influence pouvait bien les engager à désapprouver l'ambition de Florianus, mais non les déterminer à s'y opposer. Le mécontentement se serait dissipé en vains murmures, si le général de l'Orient, le brave Probus, ne se fût pas déclaré le vengeur du sénat. Les forces des deux prétendans paraissaient fort inégales. Le chef le plus habile, à la tête des troupes efféminées de l'Égypte, pouvait-il espérer de disputer la victoire aux légions invincibles de l'Europe, qui soutenaient les armes du frère de Tacite? La fortune et l'activité de Probus surmontèrent tous les obstacles. Les intrépides vétérans de son rival, accoutumés à des climats froids, furent incapables de supporter les chaleurs étouffantes de la Cilicie, où l'été fut singulièrement malsain. Aux maladies se joignirent de fréquentes désertions qui diminuèrent leur nombre. Les passages des montagnes n'étaient que faiblement gardés. Tarse ouvrit ses portes. Enfin les soldats de Florianus, après l'avoir laissé jouir environ trois mois de la dignité impériale, délivrèrent l'état des horreurs d'une guerre civile, en sacrifiant un prince qu'ils méprisaient [1].

Les révolutions perpétuelles du trône avaient tellement effacé toute notion de droit héréditaire, que la famille d'un infortuné souverain ne donnait aucun ombrage à ses successeurs. Les enfans de Tacite et de Florianus eurent la permission de descendre dans un rang privé, et de se mêler à la masse générale des sujets. Leur pauvreté devint, il est vrai, la sauvegarde de leur innocence. Tacite, en montant sur le trône, avait consacré son ample patrimoine au service public [2]: acte spécieux de générosité, mais qui montrait évidemment l'intention qu'avait ce prince de transmettre l'empire à ses descendans. La seule consolation qu'ils goûtèrent, après leur chute, fut le souvenir de leur grandeur passée, et la perspective brillante, quoique éloignée, que leur offrait la crédulité. Une prophétie annonçait qu'au bout de mille ans, il s'élèverait un monarque du sang de Tacite, qui protégerait le sénat, rétablirait Rome, et soumettrait toute la terre [3].

Les paysans d'Illyrie avaient déjà sauvé la monarchie prête à périr, en lui donnant Claude et Aurélien. L'élévation de Probus

[1] Eutrope et Aurelius Victor disent simplement qu'il mourut; Victor-le-Jeune ajoute que ce fut d'une fièvre. Selon Zosime et Zonare, il fut tué par les soldats. Vopiscus rapporte ces différentes opinions et semble hésiter. Il est cependant bien aisé de concilier ces sentimens opposés.

[2] Selon les deux Victors, il régna exactement deux cents jours.

[1] Hist. Aug., p. 231; Zosime, l. I, p. 58, 56; Zonare, l. XII, p. 637. Aurel. Victor avance que Probus prit la pourpre en Illyrie. Une pareille opinion, quoique adoptée par un homme très-savant, jetterait cette période de l'histoire dans la plus grande confusion.

[2] Hist. Aug., p. 229.

[3] Ce héros devait envoyer des juges aux Parthes, aux Perses et aux Sarmates, un président dans la Taprobane et un proconsul dans l'île romaine que Casaubon et Saumaise supposent être le Bretagne). Une histoire, telle que la mienne (dit Vopiscus avec une juste modestie),

ajouta encore à leur gloire [1]. Plus de vingt ans avant cette époque, le mérite naissant du jeune soldat n'avait point échappé à la pénétration de Valérien, qui lui conféra le rang de tribun, quoiqu'il fût bien éloigné de l'âge prescrit par les règlemens militaires. La conduite du tribun justifia bientôt un choix si flatteur. Il remporta, sur un détachement considérable de Sarmates, une victoire complète, dans laquelle il sauva la vie à un proche parent de l'empereur. Ce fut par de pareils exploits qu'il mérita de recevoir des mains du prince les bracelets, les colliers, les épées, les drapeaux, les couronnes civiques et toutes les marques honorables destinées, par l'ancienne Rome, à récompenser la valeur triomphante. On lui confia le commandement de la troisième légion, et ensuite de la dixième. En parcourant la carrière des honneurs, Probus se montra toujours supérieur au grade qu'il occupait. L'Afrique et le Pont, le Rhin, le Danube, le Nil et l'Euphrate lui fournirent tour à tour les occasions les plus brillantes de développer son courage personnel et ses talens militaires. Aurélien lui dut la conquête de l'Égypte, et fut encore plus redevable à la fermeté héroïque avec laquelle il réprima souvent la cruauté de son maître. Tacite, qui voulait suppléer à son peu d'expérience pour la guerre par l'habileté de ses généraux, nomma Probus commandant en chef de toutes les provinces orientales, lui donna un revenu cinq fois plus considérable que les appointemens attachés à cette place, lui promit le consulat, et lui fit espérer les honneurs du triomphe. Probus avait environ quarante-quatre ans [2] lorsqu'il monta sur le trône. Il jouissait alors de toute sa réputation, de l'amour des troupes, et de cette vigueur d'esprit et de corps propre aux plus grandes entreprises.

Son mérite reconnu, et le succès de ses armes contre Florianus le laissaient sans ennemi ou sans rival. Cependant, si nous en croyons sa propre déclaration, bien loin d'avoir recherché la pourpre, il ne l'avait acceptée qu'avec la plus sincère répugnance. « Mais » il n'est déjà plus en mon pouvoir, dit-il dans » une lettre particulière, de renoncer à un » titre qui m'expose à l'envie et à tant de » dangers. Je dois continuer de jouer le rôle » que les troupes m'ont forcé de prendre [1]. » Sa lettre respectueuse au sénat respire les sentimens ou du moins le langage d'un patriote romain. « Lorsque vous avez choisi un » de vos membres, pères conscrits, pour succéder à l'empereur Aurélien, vous vous » êtes conduits conformément à votre justice » et à votre sagesse; car vous êtes les souverains légitimes de l'univers, et la puissance » que vous tenez de vos ancêtres sera transmise à votre postérité. Plût aux dieux que » Florianus, au lieu de s'emparer de la pourpre de son frère comme d'un héritage particulier, eût attendu ce que votre majesté » déciderait en sa faveur, ou pour quelqu'autre personne! Les prudentes légions l'ont » puni de sa témérité; elles m'ont offert le » titre d'auguste; mais je soumets à votre » clémence mes prétentions et mes services [2]. »

Lorsque cette lettre fut lue par le consul, les sénateurs ne purent dissimuler leur satisfaction de ce que Probus daignait solliciter si humblement un sceptre qu'il possédait déjà. Ils célébrèrent avec la plus vive reconnaissance ses vertus, ses exploits et surtout sa modération. Aussitôt un décret passé d'une voix unanime ratifia l'élection des armées de l'Orient, et conféra solennellement à leur brave chef toutes les diverses branches de la dignité impériale, les noms de césar et d'auguste, le titre de père de la patrie, le droit de proposer le même jour trois questions dans le sénat [3], l'office de souverain pontife,

ne subsistera plus dans mille ans pour exposer ou pour justifier la prédiction.

[1] Pour la vie privée de Probus, voyez Vopiscus, Hist. Aug., p. 234-237.

[2] Selon la chronique d'Alexandrie, il avait cinquante ans lorsqu'il mourut.

[1] La lettre était adressée au préfet du prétoire. Le prince lui promet, s'il se conduit bien, de le conserver dans cette charge importante. (Voyez Hist. Aug., p. 337.)

[2] Vopiscus, Hist. Aug., p. 237. La date de la lettre est assurément fausse. Au lieu de *Non. Februar*, on peut lire *Non. August*.

[3] Hist. Aug., p. 238. Il est singulier que le sénat ait traité Probus moins favorablement que Marc-Aurèle. Celui-ci avait reçu, même avant la mort d'Antonin-le-

la puissance tribunitienne et le commandement proconsulaire : forme d'investiture qui, en paraissant multiplier l'autorité du prince, exprimait la constitution de l'ancienne république. Le règne de Probus répondit à de si beaux commencemens. Il permit au sénat de diriger l'administration civile. Se regardant comme son général, il se contentait de soutenir l'honneur des armes romaines. Souvent même il déposait à ses pieds les couronnes d'or et les dépouilles des barbares, fruits de ses nombreuses victoires[1]. En flattant ainsi la vanité des sénateurs, ne devait-il pas intérieurement mépriser leur indolence et leur faiblesse? Les successeurs des Scipions semblaient n'avoir hérité que de l'orgueil de leurs ancêtres. Quoiqu'il fût à tout moment en leur pouvoir de faire révoquer l'édit flétrissant de Gallien, ils consentirent patiemment à rester exclus du service militaire. L'instant approchait où ils allaient éprouver que refuser l'épée c'est renoncer au sceptre.

La force d'Aurélien avait écrasé de tous côtés les ennemis de Rome. Après sa mort, ils parurent renaître et même se multiplier. Ils furent de nouveau vaincus par la vigueur et l'activité de Probus, qui, dans un règne de six ans[2] environ, égala les anciens héros, et rétablit l'ordre dans toute l'étendue de l'univers romain. Il assura si bien les frontières de la Rhétie, province exposée depuis longtemps à toutes les horreurs de la guerre, que l'on n'y aperçut aucune trace d'hostilité. La terreur de ses armes dispersa les Sarmates. Les tribus errantes de ces barbares, forcées d'abandonner leur butin, retournèrent dans leurs déserts. La nation des Goths rechercha l'alliance d'un prince si belliqueux[3]. Il attaqua les Isauriens dans leurs montagnes, assiégea et prit un grand nombre de leurs fortes citadelles[1], et se flatta d'avoir détruit pour jamais un ennemi domestique, dont l'indépendance insultait si cruellement à la majesté de l'empire. Les troubles excités dans la haute Égypte, par l'usurpateur Firmus, n'avaient point été tout-à-fait apaisés. Le foyer de la rébellion existait encore dans les villes de Ptolémaïs et de Coptos, soutenues par les Blemmyes. On prétend que le châtiment de ces places, et des sauvages du midi leurs auxiliaires, alarma la cour de Perse[2] et que le grand roi sollicita vainement l'amitié de l'empereur romain. Les entreprises mémorables qui distinguèrent le règne de Probus furent pour la plupart terminées par sa valeur et par sa conduite personnelles. L'historien de sa vie est étonné que, dans un si court espace de temps, un seul homme ait pu se trouver présent à tant de guerres éloignées. Ce prince confia les autres expéditions au soin de ses lieutenans, dont le choix judicieux ne doit pas moins contribuer à sa gloire. Carus, Dioclétien, Maximien, Constance, Galère, Asclepiodatus, Annibalianus et une foule d'autres chefs qui, par la suite, montèrent sur le trône, ou qui le soutinrent, avaient appris le métier des armes à l'école sévère d'Aurélien et de Probus[3].

Mais si jamais Probus mérita de la république, ce fut lorsqu'il délivra la Gaule, et prit soixante et dix places florissantes, opprimées par les barbares de la Germanie qui, depuis la mort d'Aurélien, ravageaient impunément cette grande province[4]. Au milieu de la multitude confuse de ces fiers conquérans, il n'est pas impossible de discerner trois grandes armées ou plutôt trois nations défaites par l'empereur romain. Probus chassa les Francs dans leurs marais; d'où nous pouvons inférer que la confédération, connue sous le nom glorieux d'*hommes libres*, occu-

Pieux, *jus quintæ relationis*. (Voyez Capitolin, Hist. Aug., p. 24.)

[1] Voyez la lettre respectueuse de Probus au sénat, après ses victoires sur les Germains. (Hist. Aug., p. 24.)

[2] La date et la durée du règne de Probus sont fixées avec beaucoup d'exactitude par le cardinal Noris, dans son savant ouvrage *de epochis Syro-Macedonum*, p. 96-105. Un passage d'Eusèbe lie la seconde année de Probus avec les ères de plusieurs villes de Syrie.

[3] Vopiscus, Hist. Aug., p. 239.

[1] Zosime (l. I, p. 62-65) rapporte une histoire très-longue et très-minutieuse de Lycius, voleur isaurien.

[2] Zosime, l. I, p. 65; Vopiscus, Hist. Aug., p. 239, 240. Mais il ne paraît pas vraisemblable que la défaite des sauvages d'Ethiopie pût affecter le monarque persan.

[3] Outre ces chefs bien connus, Vopiscus (Hist. Aug., p. 241) en nomme plusieurs autres dont les actions ne nous sont pas parvenues.

[4] Voyez les Césars de Julien et l'Hist. Aug., p. 238, 240, 241.

pait déjà le pays plat et maritime coupé et presque inondé par les eaux stagnantes du Rhin. Il paraît aussi que les Frisons et les Bataves avaient accédé à leur alliance. L'empereur vainquit les Bourguignons, peuple considérable de la race des Vandales. Entraînés par le désir du pillage, ils s'étaient répandus depuis les rives de l'Oder jusqu'aux bords de la Seine. Ils se crurent d'abord trop heureux d'acheter, par la restitution de tout leur butin, la permission de se retirer tranquillement; lorsqu'ils essayèrent ensuite d'éluder cet article du traité, leur punition fut prompte et terrible [1]. Mais, de tous les peuples qui envahirent la Gaule, le plus formidable était les Lygiens qui possédaient de vastes domaines sur les frontières de la Pologne et de la Silésie [2]. Parmi ces barbares les Aries tenaient le premier rang par leur nombre et par leur fierté. « Les » Aries (c'est ainsi qu'ils sont décrits dans le » style énergique de Tacite), s'étudient à » augmenter leur férocité naturelle par le » secours de l'art et du stratagème. Ils noircissent leurs boucliers, leurs corps, leurs » visages, et choisissent la nuit la plus sombre pour attaquer l'ennemi. La surprise, » l'horreur des ténèbres, le seul aspect de » cette armée épouvantable, qui semble sortir des enfers [3], glacent d'effroi les cœurs » les plus intrépides, car dans un combat les » yeux sont toujours vaincus les premiers [4]. » Cependant les armes et la discipline des Romains détruisirent facilement ces horribles fantômes. Les Lygiens furent taillés en pièces dans une action générale; et Somno, le plus renommé de leurs chefs, tomba entre les mains de Probus. Ce prudent empereur, ne voulant pas réduire de si braves ennemis au désespoir, leur accorda une capitulation honorable, et leur permit de retourner en sûreté dans leur patrie. Mais les pertes qu'ils essuyèrent dans la marche, dans la bataille et dans la retraite, anéantirent la nation. L'histoire de la Germanie ou de l'Empire ne répète plus même le nom des Lygiens. Ces victoires, qui furent le salut de la Gaule, coûtèrent, dit-on, aux ennemis quatre cent mille hommes; entreprise pénible pour les Romains, et dispendieuse pour l'empereur qui payait une pièce d'or pour chaque tête de barbare [1]. Cependant, comme la réputation des guerriers est fondée sur la destruction du genre humain, nous pouvons naturellement soupçonner que le nombre des morts fut exagéré par l'avarice des soldats, et que la vanité prodigue du prince ne se mit pas en peine d'en faire une recherche bien exacte.

Depuis l'expédition de Maximin, les généraux s'étaient bornés à une guerre défensive contre les nations germaniques, qui pressaient continuellement les frontières de l'empire. Probus, plus entreprenant, résolut de profiter de ses victoires. Intimement persuadé que les barbares ne consentiraient jamais à la paix, tant qu'ils n'éprouveraient pas dans leurs pays les calamités de la guerre, il passa le Rhin et fit briller ses aigles invincibles, sur les rives de l'Elbe et du Neckar. Sa présence étonna la Germanie épuisée par les mauvais succès de la dernière migration. Neuf des princes les plus considérables se rendirent à son camp, et se prosternèrent à ses pieds. Ils reçurent humblement les conditions qu'il lui plut de dicter. Le vainqueur exigeait qu'on lui remît exactement les dépouilles et les prisonniers enlevés aux provinces. Il obligea les magistrats à sévir contre ceux qui retiendraient quelque partie du butin. Un tribut considérable, qui consistait en blé, en troupeaux et en chevaux, les seules richesses des barbares, fut destiné à l'entretien des garnisons établies sur les limites de leur territoire. Probus avait même conçu le dessein de forcer les Germains à quitter l'usage des armes. Il voulait les engager à confier leurs différends à la justice de Rome, et leur sûreté à sa puis-

[1] Zosime, l. I, p. 62 ; l'Histoire Augustine (p. 240), suppose que les barbares furent châtiés, du consentement de leurs rois. S'il en est ainsi, la punition était partiale comme l'offense.

[2] Voyez Cluvier, Germ. Ant., l. III. Ptolémée place dans leur pays la ville de *Calisia*, probablement Calish en Silésie.

[3] *Feralis umbra*, qu'on lit dans Tacite, est sûrement une expression hardie.

[4] Tacite, Germanie, 43. Traduction de l'abbé de la Bletterie.

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 238.

sance. Ce plan magnifique aurait exigé la résidence constante d'un gouverneur impérial soutenu d'une armée nombreuse. Aussi Probus jugea-t-il plus à propos de différer l'exécution d'un si grand projet, dont l'avantage était réellement plus spécieux que solide [1]. Si la Germanie eût été réduite en province, avec des frais et des peines immenses, les Romains n'auraient eu qu'une frontière beaucoup plus étendue à défendre contre les Scythes, barbares plus redoutables par leur courage et par leur activité.

Au lieu de tenir les naturels belliqueux de la Germanie dans le rang de sujets, Probus se contenta d'élever un rempart contre leurs incursions. Le pays qui forme maintenant le cercle de Souabe était devenu désert, du temps d'Auguste, par la migration de ses anciens habitans [2]. La fertilité du sol attira bientôt une nouvelle colonie des provinces de la Gaule. Des foules d'aventuriers, d'un caractère entreprenant et d'une fortune désespérée, s'emparèrent de cette contrée, dont les états voisins se disputaient la possession; et ils reconnurent la majesté de l'empire en lui payant le dixième de leurs revenus [3]. Pour protéger ces nouveaux sujets, les Romains construisirent des postes qu'ils distribuèrent par degrés, depuis le Rhin jusqu'au Danube. Vers le règne d'Adrien, lorsqu'on imagina un pareil moyen de défense, ces postes étaient couverts, et communiquaient l'un à l'autre par un fort retranchement d'arbres et de palissades. A des remparts si informes l'empereur Probus substitua une muraille de pierres, d'une grande hauteur, fortifiée par des tours placées à des distances convenables. Elle commençait dans le voisinage de Neustadt et de Ratisbonne sur le Danube; elle s'étendait à travers des collines, des vallées, des rivières et des marais, jusqu'à Wimpfen sur le Neckar; enfin elle se terminait aux bords du Rhin, après un circuit de deux cents milles environ [1]. Cette barrière importante unissait ainsi les deux grands fleuves qui défendaient les provinces de l'Europe. Il paraît qu'elle remplissait l'espace vide par lequel les barbares, et surtout les Allemands, pouvaient pénétrer avec le plus de facilité dans le centre de l'empire. Mais l'expérience de l'univers, depuis la Chine jusque dans la Grande-Bretagne, prouve combien il est inutile de fortifier une grande étendue de pays [2]. Un ennemi actif, libre de varier l'attaque et de choisir le moment favorable, doit enfin découvrir quelqu'endroit faible ou profiter d'un instant de négligence. La force, aussi bien que l'attention de ceux qui défendent cette chaîne de fortifications, se trouve divisée; et tels sont les effets d'une terreur aveugle sur les troupes les plus fermes, qu'une ligne rompue en un seul endroit est presque aussitôt abandonnée. Le sort qu'éprouva le mur de Probus peut confirmer l'observation générale. Il fut renversé par les Allemands peu d'années après la mort de ce prince. Ses ruines éparses, que l'admiration stupide attribue universellement à la puissance du démon, ne servent maintenant qu'à exciter la surprise du paysan de Souabe.

Parmi les conditions qu'imposa l'empereur aux nations vaincues, une des plus utiles fut de fournir à l'armée romaine seize mille hommes, les plus braves et les plus robustes de leur jeunesse. Probus les dispersa dans toutes les provinces, et distribua ce renfort dangereux en petites bandes de cinquante ou soixante Germains chacune, parmi les troupes nationales. « Il est avantageux à la républi-» que, remarquait-il judicieusement, de tirer

1 Hist. Aug., p. 238, 239. Vopiscus cite une lettre de l'empereur au sénat, dans laquelle ce prince parle du projet de réduire la Germanie en province.

2 Strabon, l. VII. Selon Velléius Parterculus (II, 108); Maroboduus mena ses Marcomans en Bohême. Cluvier (Germ. Ant., III, 8) prouve qu'il partit de la Souabe.

3 Le payement du dixième fit donner à ces colons le nom de *Decumates*. (Tacite, Germ. 29.)

1 Voyez les notes de l'abbé de la Bletterie à la Germanie de Tacite, p. 183. Ce qu'il dit de la muraille est principalement tiré (comme il l'écrit lui-même) de l'ouvrage de M. Schœpflin, intitulé *Alsacia illustrata*.

2 Voyez les recherches sur les Égyptiens et les Chinois, tom. II, p. 81-102. L'auteur anonyme de cet ouvrage connaît très-bien le globe en général, et l'Allemagne en particulier. A l'égard de ce pays, il cite un ouvrage de M. Hanselman; mais il paraît confondre la muraille de Probus, bâtie contre les Allemands, avec la fortification des Mattiaces, construite dans le voisinage de Francfort contre les Cattes.

» du secours des barbares, pourvu qu'on le » sente, mais qu'on ne l'aperçoive pas[1]. » Ce secours paraissait alors nécessaire. Amollis par le luxe, les faibles habitans de l'Italie et des provinces intérieures ne pouvaient supporter le poids des armes. La nature donnait toujours aux peuples nés sur la frontière du Rhin et du Danube des âmes et des corps capables de résister aux fatigues des camps. Mais une suite perpétuelle de guerres en avait insensiblement diminué le nombre. Les mariages devenaient plus rares; l'agriculture était entièrement négligée. Ces causes, qui affectèrent les principes de la population, non-seulement détruisaient la force actuelle de ces contrées, mais étouffaient encore l'espoir des générations futures. Le sage Probus conçut le projet grand et utile de ranimer les frontières épuisées, en y introduisant de nouvelles colonies de barbares prisonniers ou fugitifs, auxquels il accorda des terres, des troupeaux, les instrumens propres à la culture, et tous les encouragemens capables de former une race de soldats pour le service de la république. Il transporta un corps considérable de Vandales dans la Grande-Bretagne, selon toutes les apparences dans la province de Cambridge[2]. L'impossibilité de s'échapper accoutuma ces nouveaux habitans à leur situation; et, dans les troubles qui, par la suite, déchirèrent le sein de cette île, ils se montrèrent les plus zélés défenseurs de l'état[3]. Un grand nombre de Francs et de Gépides se fixa sur les rives du Rhin et du Danube. Cent mille Bastarnes, chassés de leur patrie, acceptèrent avec joie un établissement dans la Thrace. Bientôt ils adoptèrent les sentimens et les mœurs des sujets romains[4]. Mais les espérances de Probus furent souvent trompées. Des barbares inquiets, élevés dans l'oisiveté, ne pouvaient se résoudre à mener une vie sédentaire; leurs bras se refusaient aux travaux lents de l'agriculture. Ils conservaient pour l'indépendance un amour indomptable. Cet esprit de liberté, luttant sans cesse contre le despotisme, les précipita dans des révoltes également fatales à eux-mêmes et aux provinces[1]. Malgré les efforts des empereurs suivans qui imitèrent la conduite de Probus, jamais ces moyens artificiels ne purent rendre à la frontière importante de la Gaule et de l'Illyrie cette ancienne vigueur qu'elle tenait de la nature.

De tous les barbares qui abandonnèrent leurs nouveaux établissemens et qui troublèrent la tranquillité publique, quelques-uns, en très-petit nombre, retournèrent dans leur pays natal. Ces fugitifs pouvaient bien errer pendant quelque temps, les armes à la main, au milieu de l'empire; mais ils succombaient à la fin sous la puissance d'un empereur belliqueux. La hardiesse heureuse d'un parti de Francs eut des suites si mémorables qu'elle ne doit pas être passée sous silence. Probus les avait établis sur la côte maritime de Pont, dans la vue de défendre cette frontière contre les incursions des Alains. Des vaisseaux qui mouillaient dans un des ports du Pont-Euxin tombèrent entre les mains des Francs. Ils résolurent aussitôt de chercher une route de l'embouchure du Phase à celle du Rhin. Les dangers d'une longue navigation sur des mers inconnues ne les effrayèrent pas. Ils passèrent aisément les détroits du Bosphore et de l'Hellespont; et, croisant le long de la Méditerranée, ils satisfirent à la fois leur vengeance et leur cupidité, en ravageant les rivages de l'Asie, de la Grèce et de l'Afrique, dont les habitans se croyaient à l'abri de toute incursion. Syracuse, ville opulente qui avait vu autrefois les flottes d'Athènes et de Carthage englouties dans son port, fut saccagée par une poignée de barbares, qui massacrèrent impitoyablement la plus grande partie des citoyens. De la Sicile les Francs s'avancèrent jusqu'aux colonnes d'Hercule, bravèrent le redoutable Océan, côtoyèrent l'Espagne et la Gaule, et, dirigeant leur course triomphante à travers

[1] Il plaça cinquante ou soixante barbares environ dans un *numerus*, comme on l'appelait alors. Nous ne connaissons pas exactement le nombre fixe de ceux qui composaient un pareil corps.

[2] La Bretagne de Cambden, Introduction, p. 136; mais il est appuyé sur une conjecture bien douteuse.

[3] Zosime, l. I, p. 62. Selon Vopiscus, un autre corps de Vandales fut moins fidèle.

[4] Hist. Aug., p. 240. Ils furent probablement chassés par les Goths. (Zosime, l. I, p. 66.)

[1] Hist. Augustine, p. 240.

la Manche, ils descendirent en sûreté sur les côtes des Frisons ou des Bataves [1], après avoir terminé si glorieusement leur voyage. L'exemple de leur succès enflamma leurs compatriotes. En leur apprenant à connaître les avantages de la mer et à en mépriser les périls, il ouvrit à ces esprits avides d'entreprises une nouvelle route aux honneurs et aux richesses.

Malgré la vigilance et l'activité de Probus, il lui était presque impossible de contenir dans l'obéissance toutes les parties de ses vastes domaines. Les barbares, qui brisèrent leurs chaînes, avaient profité de l'occasion favorable d'une guerre civile. L'empereur, avant de marcher au secours de la Gaule, avait donné le commandement de l'Orient à Saturnin. Ce général, homme de mérite et d'une grande expérience, leva l'étendard de la révolte. L'absence de son souverain, la légèreté du peuple d'Alexandrie, les sollicitations pressantes de ses amis, et ses propres alarmes, l'avaient entraîné dans cette démarche téméraire. Mais, du moment qu'il fut revêtu de la pourpre, il perdit à jamais l'espoir de conserver l'empire et même la vie. « Hélas! dit-il, la république vient de » perdre un citoyen utile. La précipitation » d'un instant a détruit plusieurs années de » service. Vous ne savez pas, continuait-il, » quels sont les maux attachés à la puissance » suprême. L'épée est sans cesse suspendue » sur notre tête, nous redoutons nos propres » gardes; nous n'osons nous fier à ceux qui » nous entourent. Il ne nous est plus permis » d'agir, ni de nous reposer à volonté. Ni » l'âge, ni le caractère, ni la conduite ne » sauraient nous garantir des traits empoisonnés de l'envie. En m'élevant sur le » trône, vous m'avez condamné à une vie de » fatigues et à une mort prématurée. La seule » consolation qui me reste est l'assurance » que je ne périrai pas seul [2]. »

La première partie de la prédiction fut vérifiée par la victoire de Probus; mais la clémence de ce prince voulut empêcher l'effet de la dernière. Il essaya même d'arracher l'infortuné Saturnin à la fureur des soldats. Rempli d'estime pour l'usurpateur, Probus avait puni, comme un vil délateur, le premier qui lui avait apporté la nouvelle de sa révolte [1]. Il exhorta plus d'une fois ce général rebelle à prendre confiance en son maître. Saturnin aurait peut-être accepté une offre si généreuse, s'il n'eût pas été retenu par l'opiniâtreté de ses partisans. Plus coupables que leur chef, ils avaient plus à redouter le ressentiment de l'empereur, et ils s'étaient formé de plus grandes espérances sur le succès de leur révolte.

A peine le calme fut-il rétabli en Orient que la rébellion de Proculus et de Bonosus excita de nouveaux troubles dans la Gaule. Ces deux officiers s'étaient rendus fameux seulement, l'un par ses exploits de galanterie [2], l'autre par le talent singulier qu'il avait de boire sans perdre la raison. Ils ne manquaient cependant pas de courage, ni de capacité; et ils soutinrent tous les deux avec dignité le caractère auguste que la crainte du châtiment les avait engagés à prendre, jusqu'à ce qu'enfin ils furent terrassés par le génie supérieur de Probus. Ce prince usa de la victoire remportée sur les rebelles avec sa modération ordinaire : il épargna la vie aussi bien que la fortune de leurs familles innocentes [3].

Ses armes avaient triomphé de tous les ennemis étrangers et domestiques de l'état. Son administration douce, mais ferme, ne contribua pas moins à rétablir la tranquillité publique. Il n'existait plus dans les provinces de barbares ennemis, d'usurpateurs, de

[1] Panégyr. Vet., v, 18; Zosime, l. I, p. 66.

[2] Vopiscus, Hist. Aug., p. 245, 246. Cet orateur infortuné avait étudié la rhétorique à Carthage, et nous sommes plus portés à croire qu'il était Maure (Zosime, l. I, p. 60) que Gaulois, comme Vopiscus l'appelle.

[1] Zonare l. XII, p. 638.

[2] On rapporte un trait fort surprenant de la prouesse de Proculus : cet officier avait pris cent vierges sarmates. Il vaut mieux l'entendre raconter dans sa langue le reste de l'histoire. « Ex his unâ nocte decem inivi : omnes tamen, quod in me erat, mulieres intra dies quindecim » reddidi. » (Vopiscus, Hist. Aug., p. 246.)

[3] Proculus, qui était natif d'Albenga, sur la côte de Gênes, arma deux mille de ses esclaves. Il avait acquis de grandes richesses; mais il les devait à ses brigandages. Par la suite sa famille avait coutume de dire, *nec latrones esse, nec principes sibi placere*. (Vopiscus, Hist. Aug., p. 247.)

brigands même, qui rappelassent le souvenir des anciennes discordes. Après de si grands exploits l'empereur se rendit à Rome, pour y célébrer sa propre gloire et la félicité générale. La pompe du triomphe, que méritait la valeur de Probus, fut dirigée avec une magnificence égale à la grandeur de sa fortune; et le peuple, après avoir admiré les trophées d'Aurélien, contemplait avec le même plaisir ceux du héros qui lui avait succédé [1]. Nous ne pouvons oublier à cette occasion le courage désespéré de quelque gladiateurs, dont près de six cents avaient été destinés aux jeux cruels de l'amphithéâtre. Quatre-vingts d'entre eux environ, frémissant d'être forcés de répandre leur sang pour l'amusement de la populace, tuèrent leurs conducteurs, sortirent avec impétuosité de l'endroit où ils étaient gardés, et remplirent les rues de la capitale de meurtres et de confusion. Après une résistance opiniâtre ils furent terrassés et mis en pièces par des troupes régulières; mais ils obtinrent du moins une mort honorable et la satisfaction d'une juste vengeance [2].

La discipline de Probus, moins cruelle que celle d'Aurélien, était observée avec la même rigidité et la même exactitude. Le vainqueur de Zénobie punissait sévèrement les désordres des soldats; Probus les prévenait, en employant constamment les légions à des travaux utiles. Lorsqu'il eut le commandement de l'Égypte, il exécuta plusieurs ouvrages considérables, qui contribuèrent à la splendeur et à l'avantage de cette riche contrée. Il perfectionna la navigation du Nil, si importante à Rome elle-même. Des temples, des ponts, des portiques et des palais furent construits par les mains des soldats, devenus tour à tour architectes, ingénieurs et cultivateurs [3]. On rapporte d'Annibal que, dans la vue de garantir ses troupes des suites funestes de l'oisiveté, il les força de planter un grand nombre d'oliviers le long des côtes de l'Afrique [4]. Guidé par le même principe, Probus exerça ses légions à couvrir de vignes les coteaux fertiles de la Gaule et de la Pannonie. Il s'efforça de mériter par ses bienfaits la reconnaissance de sa patrie, pour laquelle il conserva toujours une affection particulière. Un vaste terrain, connu sous le nom de mont Almo, et situé aux environs de Sirmium, son pays natal, ne présentait de tous côtés que des marais infects; il fut converti en riches pâturages. On parle encore d'un autre endroit entièrement défriché par ses troupes [1]. Une pareille armée formait peut-être la portion la plus brave et la plus utile des sujets Romains.

Satisfait de la droiture de ses intentions, l'homme le plus sage, en suivant un plan favori, sort souvent des bornes de la modération. Probus lui-même ne consulta point assez la patience et la disposition de ses fiers légionnaires [2]. Les périls attachés à la profession des armes semblent n'être compensés que par une vie d'oisiveté et de plaisir. Mais si les travaux du paysan aggravent perpétuellement les devoirs du guerrier, le soldat succombera sous le fardeau, ou le rejettera avec indignation. Probus lui-même enflamma, dit-on, le mécontentement des troupes. Plus occupé des intérêts du genre humain que de ceux de l'armée, il espérait vainement, et il avait eu l'imprudence de se vanter que l'établissement d'une paix perpétuelle lui épargnerait bientôt la nécessité d'avoir toujours sur pied une multitude de mercenaires dangereux [3]. Ces paroles peu réservées lui devinrent fatales. Dans un des jours les plus chauds de l'été, comme il faisait dessécher les marais de Sirmium, et qu'il pressait les travaux avec beaucoup d'ar-

[1] Hist. Aug., p. 240.

[2] Zozime, l. I, p. 66.

[3] Hist. Aug., p. 236.

[4] Aurel. Victor, *in Prob.* Mais la politique d'Annibal, dont aucun auteur plus ancien n'a parlé, ne s'accorde pas avec l'histoire de sa vie. Il quitta l'Afrique à l'âge de neuf ans; il en avait quarante-cinq lorsqu'il y retourna, et immédiatement après il perdit son armée dans la bataille décisive de Zama. (Tite-Live, XXX, 37.)

[1] Hist. Aug., p. 240; Eutrope IX, 17; Aurel. Victor, *in Prob.* Victor-le-Jeune. Ce prince révoqua la défense de Domitien, et il accorda aux Gaulois, aux Bretons et aux Pannoniens une permission générale de planter des vignes.

[2] Julien blâme avec trop de sévérité la rigueur de Probus, qui, selon lui, méritait presque sa malheureuse destinée.

[3] Vopiscus, Hist. Aug. p. 241. Il fait sur ce vain espoir un grand étalage d'éloquence.

deur, les soldats irrités jettent tout-à-coup leurs outils, prennent les armes et se révoltent. Leurs cris séditieux, la fureur peinte dans leur regards, annoncent à l'empereur le danger qui le menace. Il se réfugie dans une tour élevée, qu'il avait construite pour diriger les ouvrages [1]. La tour est à l'instant forcée, et mille épées sont plongées dans le sein de l'infortuné Probus. La rage des troupes s'apaisa dès qu'elle eut été satisfaite. Elles déplorèrent alors leur funeste précipitation, oublièrent la sévérité du prince qu'elles venaient de massacrer, et se hâtèrent d'élever un monument honorable à sa mémoire, pour perpétuer le souvenir de ses vertus et de ses victoires [2].

Après les premiers mouvemens de la douleur et du repentir, les légions proclamèrent empereur d'un consentement unanime, Carus, préfet du prétoire. Tout ce qui tient à ce prince paraît douteux et incertain. Il se glorifiait du titre de citoyen, et il affectait de comparer la pureté de son sang avec l'origine étrangère et même barbare de ses prédécesseurs. Cependant, loin d'admettre ses prétentions, ceux de ses contemporains qui ont fait le plus de recherches sur sa naissance ou sur celle de ses parens, la placent en Illyrie, dans la Gaule ou en Afrique [3]. Quoique soldat, son éducation avait été très-cultivée; quoique sénateur, il se trouvait revêtu de la première dignité de l'armée; et dans un siècle où les professions civile et militaire commençaient à être pour jamais séparées l'une de l'autre, elles se trouvaient réunies dans la personne de Carus. Malgré la justice sévère qu'il exerça contre les assassins de Probus, dont l'estime et la faveur lui avaient été si utiles, il fut soupçonné d'avoir participé à un crime qui lui frayait le chemin au trône. Il jouissait du moins, avant son avénement, d'une grande réputation de mérite et de vertu [1], mais l'austérité de son caractère dégénéra insensiblement en aigreur et en cruauté. Les historiens de sa vie sont presque disposés à le mettre au rang des tyrans de Rome [2]. Carus avait environ soixante ans lorsqu'il prit la pourpre, et ses deux fils, Carin et Numérien, étaient déjà parvenus à l'âge d'homme [3].

On vit expirer avec Probus l'autorité du sénat. A la mort de ce prince, le repentir des troupes ne les porta point aux mêmes égards qu'elles avaient eus pour la puissance civile après le meurtre d'Aurélien. Elles avaient donné la pourpre à Carus, sans attendre l'approbation du sénat. Le nouvel empereur se contenta d'annoncer, par une lettre froide et hautaine, qu'il était monté sur le trône vacant [4]. Une conduite si différente de celle de son vertueux prédécesseur ne prévenait pas en faveur du nouveau règne. Les Romains, sans pouvoir et sans liberté, eurent recours à des discours licencieux [5], seul privilége dont on ne leur eût pas ôté la jouissance. La flatterie éleva cependant la voix. Il existe encore une églogue composée à l'avénement de Carus. Quelque méprisable que soit le sujet de cette pièce, on peut la lire avec plaisir. Deux bergers, pour éviter la chaleur du midi, se retirent dans la grotte de Faune. Ils aperçoivent quelques caractères récemment tracés sur un hêtre. La divinité champêtre avait décrit en vers prophétiques la félicité promise à l'empire, sous le règne d'un si grand prince. Faune salue le héros qui, recevant sur ses épaules le poids de l'univers doit étouffer les guerres, les factions et rétablir l'innocence, et la sécurité de l'âge d'or [6].

1 *Turris ferrata.* Il paraît que cette tour était mobile et garnie de fer.

2 *Probus, et vere probus situs est: victor omnium gentium barbarum: victor etiam tyrannorum.*

3 Tout ceci cependant peut être concilié. Il était né à Narbonne, ville d'Illyrie, qu'Eutrope a confondue avec la ville plus fameuse de ce nom, située dans la Gaule. Son père pouvait être Africain, et sa mère une noble Romaine. Carus lui même fut élevé dans la capitale. (Voyez Scaliger, *Animad. ad Euseb. Chron.* p. 241.)

1 Probus avait demandé au sénat que l'on élevât à Carus, aux dépens du public, une statue équestre et un palais de marbre, comme une juste récompense de son mérite extraordinaire. (Vopiscus, Hist. Aug., 249.)

2 Vopiscus, Hist. Aug., p. 242, 249. Julien exclut l'empereur Carus et ses fils du banquet des Césars.

3 Jean Malala, tom. I, p. 401. Mais l'autorité de ce Grec ignorant est très-faible. Il fait venir ridiculement de Carus la ville de Carrhes et la Carie, province dont Homère a parlé.

4 Hist. Aug., p. 249. Carus félicite le sénat de ce qu'un de ses membres est fait empereur.

5 Hist. Aug., p. 242.

6 Voyez la première églogue de Calpurnius, dont

Selon toutes les apparences, ces peintures frivoles n'attirèrent jamais les regards d'un général élevé dans les camps, que la gloire appelait à la défense de l'empire. Carus, avec le consentement de ses légions, se préparait à exécuter le projet si long-temps suspendu de la guerre contre les Perses. Il conféra le titre de césar à ses deux fils, Carin et Numérien; et, cédant au premier une portion presque égale de l'autorité souveraine, il lui ordonna d'apaiser d'abord quelques troubles élevés dans la Gaule, ensuite de fixer sa résidence à Rome, et de prendre le commandement des provinces occidentales [1]. Une victoire mémorable, remportée sur les Sarmates, assura la tranquillité de l'Illyrie. Les barbares laissèrent seize mille hommes sur le champ de bataille; vingt mille d'entre eux furent prisonniers. Impatient de cueillir de nouveaux lauriers, le vieil empereur se mit en marche au milieu de l'hiver, traversa la Thrace et l'Asie mineure, et arriva sur les confins de la Perse avec Numérien, le plus jeune de ses fils. Ce fut là que, campé sur le sommet d'une haute montagne, il montra aux troupes l'opulence et le luxe de l'ennemi qu'elles allaient bientôt combattre.

Le successeur d'Artaxerxès, Varannes ou Bahram, avait subjugué les Segestes, une des nations les plus belliqueuses de la haute Asie [2]. Malgré cet exploit, l'approche des Romains l'alarma; il résolut d'employer la voie des négociations pour retarder leurs progrès. Ces ambassadeurs entrèrent dans le camp romain, vers le coucher du soleil, au moment où les troupes apaisaient leur faim par un repas frugal. Les Perses demandèrent à paraître en présence de Carus. Ils parcourent les rangs sans apercevoir l'empereur. On les conduisit enfin à un soldat assis sur le gazon, et qui n'avait pour marque distinctive qu'un manteau de pourpre fait d'une étoffe grossière. Un morceau de lard rance et quelques vieux pois composaient son souper. La même simplicité régna dans la conférence. Carus, ôtant un bonnet qu'il portait pour cacher sa tête chauve, assura les ambassadeurs qu'il rendrait bientôt la Perse aussi dépouillée d'arbres, que sa tête l'était de cheveux [1], si leur maître refusait de reconnaître la souveraineté de Rome. Quoi qu'il y eût peut-être de l'affectation dans cette scène, elle peut nous donner une idée des mœurs de Carus, et de la modestie sévère que les belliqueux successeurs de Gallien avaient introduite dans les camps. Les ministres du grand roi tremblèrent et se retirèrent.

Les menaces de Carus ne furent pas sans effet. Il ravagea la Mésopotamie, renversa tout ce qui s'opposait à son passage; se rendit maître de Séleucie et de Ctésiphon, places importantes qui paraissent s'être rendues sans résistance; enfin il porta ses armes victorieuses au-delà du Tygre [2]. Ce prince avait saisi le moment favorable pour une invasion. Les conseils de la Perse étaient agités par des factions domestiques. Cette monarchie avait envoyé la plus grande partie de ses forces sur les frontières de l'Inde. Rome et l'Orient reçurent avec transport la nouvelle d'un si grand succès. On se formait déjà les idées les plus magnifiques. La flatterie et l'espérance annonçaient la chute de la Perse, la conquête de l'Arabie, la soumission de l'Égypte et la tranquillité de l'empire, à jamais délivré des incursions du peuple scythe [3]. Mais le règne de Carus semblait destiné à montrer la fausseté des prédictions. La mort du vainqueur dissipa bientôt ces vains fantômes de gloire. On est fort incertain sur la manière dont ce prince périt. Ce qui nous est parvenu de plus authentique à ce sujet se trouve dans une lettre de son se-

M. de Fontenelle préfère le plan à celui du Pollion de Virgile (Voyez tom. III, p 148).

[1] Hist. Aug., p. 353; Eutrope, IX, 18; Pagi, Annal.

[2] Agathias, l. IV, p. 135. On trouve une de ses maximes dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot. « La « définition de l'humanité renferme toutes les autres » vertus. »

[1] Synesius attribue cette histoire à Carin. Il est bien plus naturel de la donner à Carus qu'à l'empereur Probus, comme l'ont fait Tillemont et Petau.

[2] Vopiscus, Hist. Aug., p. 250; Eutrope, IX, 18; les deux Victors.

[3] C'est à la victoire de Carus sur les Perses que je rapporte le dialogue du *Philopatris*, qui a été si long-temps un objet de dispute parmi les savans. Mais il faudrait une dissertation pour expliquer et pour justifier mon opinion.

crétaire au préfet de la ville. « Carus, dit-il, » notre cher empereur, était dans son lit malade, lorsqu'il s'éleva dans le camp un furieux orage. Le ciel devint si obscur que » nous ne pouvions nous distinguer ; et les » éclats continuels de la foudre nous ôtèrent » la connaissance de tout ce qui se passait » dans la confusion générale. Immédiatement après le plus violent coup de tonnerre, nous entendons crier que l'empereur » n'est plus. Il paraît que les officiers de sa » maison, dans les transports de leur douleur, » ont mis le feu à la tente impériale ; ce qui » a donné lieu au bruit que Carus avait » été tué de la foudre : mais, autant qu'il nous » a été possible d'approfondir la vérité, nous » croyons que sa mort a été l'effet naturel de » sa maladie [1]. »

Cet événement ne produisit aucun trouble. L'ambition des généraux qui auraient voulu s'emparer de la pourpre était contenue par leurs craintes respectives. Le jeune Numérien et son frère Carin, alors absens, furent universellement reconnus. Les Romains espéraient que le successeur de Carus marcherait sur les traces de son père, et qu'il porterait le fer et le feu dans les palais de Suze et d'Ecbatane [2]. Mais les légions, si redoutables par leur nombre et par leur discipline, ne purent résister aux viles terreurs de la superstition. Malgré tous les artifices que l'on employa pour déguiser les circonstances de la mort du dernier empereur, il ne fut pas possible de détruire l'opinion de la multitude, et la force de l'opinion est irrésistible. Les anciens ne regardaient qu'avec une pieuse horreur les places et les personnes frappées de la foudre, qui leur paraissaient singulièrement dévouées à la colère du ciel [3]; On parla d'un oracle qui désignait le Tygre comme la borne fatale des armes romaines. Les troupes, effrayées du sort de Carus et de leurs propres dangers, sommèrent hautement le jeune Numérien d'obéir à la volonté des dieux, et de les tirer d'un pays où elles ne pouvaient combattre que sous les plus malheureux auspices. Le faible empereur se laissa entraîner par leurs préjugés, et les Perses ne purent voir, sans étonnement, la retraite subite d'un ennemi victorieux [1].

On sut bientôt à Rome le destin du dernier empereur. Le sénat et les provinces se félicitèrent de l'avénement des fils de Carus. Ces jeunes princes cependant n'avaient point cette supériorité de naissance ou de mérite, qui seule peut rendre la possession du trône en quelque sorte naturelle. Nés dans une condition privée, ils avaient reçu l'éducation de leur état, lorsque l'élection de leur père les appela tout-à-coup au rang de prince ; sa mort, qui arriva seize mois après environ, leur assura l'héritage d'un empire immense. Pour soutenir avec modération une fortune si rapide, il eût fallu une prudence et une vertu extraordinaires; qualités dont Carin, l'aîné des deux frères, manquait entièrement. Il avait montré quelque courage dans la guerre de la Gaule [2]; mais, dès qu'il fut arrivé à Rome, il s'abandonna, sans aucune retenue, au luxe de la ville et à l'abus de l'autorité. Il était doux et cependant cruel, livré aux plaisirs, mais dénué de goût, et, quoique singulièrement susceptible de vanité, il paraissait insensible à l'estime publique. Dans le cours de quelques mois il épousa et répudia successivement neuf femmes, qu'il laissa pour la plupart enceintes, et, malgré tant d'engagemens légitimes, si souvent rompus, il trouvait le temps de satisfaire une foule d'autres passions, qui le couvraient d'opprobre et déshonoraient les premières familles de l'état. Rempli d'une haine implacable contre tous ceux qui pouvaient se rappeler son ancienne obscurité, ou désapprouver sa conduite présente, il eut la bassesse de persécuter les compagnons de son enfance, qui n'avaient point assez respecté la majesté future de l'empereur ; et les sages conseillers, que son père avait placés auprès de lui pour guider

[1] Hist. Aug. p. 250. Cependant Eutrope, Festus, Rufus, les deux Victors, saint Jérôme, Sidonius Apollinaris, George Syncelle et Zonare prétendent tous que Carus fut tué de la foudre.

[2] V. Némésien, Cynegeticon, v, 71, etc.

[3] Voyez Festus et ses commentateurs sur le mot *Scribonianum*. Les places frappées de la foudre étaient entourées d'un mur, les choses étaient enterrées avec des cérémonies mystérieuses.

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 250. Aurel. Victor semble croire à la prédiction et approuver la retraite.

[2] Némésien, Cynegeticon, v, 69. Il était contemporain, mais poëte.

sa jeunesse sans expérience, furent condamnés à l'exil ou au dernier supplice. Carin traitait les sénateurs avec fierté; il affectait de leur parler en maître, et il leur disait souvent qu'il avait intention de distribuer leurs biens à la populace de Rome. Ce fut d'entre les derniers de cette populace qu'il tira ses favoris et ses ministres. On voyait dans le palais, à la table même du prince, des chanteurs, des danseurs, des courtisanes et tout le cortége du vice et de la folie. Un huissier[1] obtint le gouvernement de la ville. A la place du préfet du prétoire, qui fut mis à mort, Carin substitua l'un des ministres de ses plaisirs les plus dissolus. Un autre qui avait les mêmes droits à sa faveur, ou qui l'avait obtenu par un moyen encore plus infâme, reçut les honneurs du consulat. Enfin, un secrétaire de confiance, très-habile dans l'art de contrefaire l'écriture, délivrait l'indolent empereur du devoir pénible de signer son nom.

Lorsque Carus entreprit la guerre de Perse, la politique et sa tendresse pour sa famille, dont il voulait assurer la fortune, l'avaient engagé à laisser entre les mains de l'aîné de ses fils les armées et les provinces d'Occident. La nouvelle qu'il reçut bientôt de la conduite de Carin lui causa les regrets les plus vifs. Pénétré de douleur et de honte, le vieil empereur ne cacha point la résolution où il était de satisfaire la république par un acte sévère de justice, d'éloigner du trône un fils indigne, qui en dégradait la majesté, et d'adopter le brave et vertueux Constance, alors gouverneur de la Dalmatie. Mais l'élévation de cet illustre général fut différée pour quelque temps, et dès que Carin fut débarrassé, par la mort de son père, du frein de la crainte ou de la décence, Rome gémit sous la tyrannie d'un monarque qui joignait à la folie d'Élagabale la cruauté de Domitien[2].

Le seul mérite que l'histoire ou la poésie ait remarqué dans l'administration de Carin fut la splendeur extraordinaire avec laquelle il célébra les jeux du cirque et de l'amphithéâtre. Plus de vingt ans après, lorsque les courtisans de Dioclétien lui représentaient la gloire et l'affection des peuples que son prédécesseur avait acquises par sa munificence, ce prince économe disait que le règne de Carin avait été en effet un règne de plaisir[1]. Au reste, cette vaine prodigalité que pouvait dédaigner la prudence de Dioclétien, excita la surprise et les transports du peuple. Les vieillards, se rappelant la pompe triomphale de Probus, celle d'Aurélien et les jeux séculaires de l'empereur Philippe, avouaient que ces fêtes brillantes étaient toutes surpassées par la magnificence du fils de Carus[2].

On peut se former une idée des spectacles de Carin, en considérant quelques particularités que l'on trouve dans l'histoire concernant les jeux donnés par ses prédécesseurs. Si nous nous bornons aux chasses des bêtes sauvages, quelque blâmable que nous paraisse la vanité du dessein, ou la cruauté de l'exécution, nous serons forcés de l'avouer : jamais, avant ni depuis les Romains, l'art n'a fait des efforts si prodigieux, jamais on n'a dépensé des sommes si excessives pour l'amusement du peuple[3]. Sous le règne de Probus, de grands arbres, transplantés au milieu du cirque avec leurs racines, formèrent une vaste forêt, qui fut tout-à-coup remplie de mille autruches, de mille daims, de mille cerfs et de mille sangliers, et tout ce gibier fut abandonné à l'impétuosité tumultueuse de la multitude. La tragédie du jour suivant consista dans un massacre de cent lions, d'autant de lionnes, de deux cents léopards et de trois cents ours[4]. Les animaux que le jeune Gordien avait destinés à son triomphe, et qui parurent aux jeux séculaires de son successeur, étaient moins remar quables par le

[1] *Cancellarius*. Ce mot, si humble dans son origine, est devenu, par un hasard singulier, le titre de la première place de l'état dans les monarchies de l'Europe. (Voyez Casaubon et Saumaise, *ad Hist. Aug.*, p. 253.)

[2] Vopiscus, Hist. Aug., p. 253, 254; Eutrope, IX, 19; Victor-le-Jeune. A la vérité le règne de Dioclétien fut si long et si florissant, qu'il a dû nuire beaucoup à la réputation de Carin.

[1] Vopiscus, Hist. Aug., p. 254. Il l'appelle Carus; mais le sens paraît d'une manière assez claire. D'ailleurs les noms du père et du fils étaient souvent confondus.

[2] Voyez Calpurnius, églog. VII, 43. Nous pouvons remarquer que les spectacles de Probus étaient encore récens, et que le poëte est secondé par l'historien.

[3] Le philosophe Montaigne (Essais, l. III, c. 6) donne une idée très-juste et très-agréable de la magnificence romaine dans ces spectacles.

[4] Vopiscus, Hist. Aug., p. 240.

nombre que par la singularité. Vingt zèbres déployèrent aux yeux du peuple romain leurs formes élégantes et la beauté de leur robe, brillante de différentes couleurs[1]. Dix élans et autant de girafes, les plus doux et les plus grands des animaux qui errent dans les plaines de la Sarmatie et dans celles de l'Éthiopie, contrastaient avec trente hyènes d'Afrique, et dix tigres de l'Inde, les créatures les plus féroces de la zone torride. La force que les plus énormes quadrupèdes ont reçue de la nature, sans être nuisible, fut admirée dans le rhinocéros, dans l'hippopotame du Nil[2] et dans une troupe majestueuse de trente-deux éléphans[3]. Tandis que la populace contemplait avec une surprise stupide ce magnifique spectacle, le naturaliste pouvait observer la figure et la propriété de tant d'espèces différentes, transportées de toutes les parties de l'ancien continent dans l'amphithéâtre de Rome. Mais cet avantage passager, que la science tirait de la folie, ne saurait certainement justifier un emploi si extravagant des richesses de l'état. Ce fut dans la première guerre punique seulement que le sénat de Rome lia prudemment les jeux de la multitude avec les intérêts de la république. Un petit nombre d'esclaves qui n'avaient pour armes que des javelines, émoussées[4], donna la chasse au milieu du cirque à une troupe considérable d'éléphans pris sur les Carthaginois. Ce divertissement utile servit à inspirer au soldat romain un juste mépris pour ces masses énormes qu'il ne craignit bientôt plus de rencontrer sur le champ de bataille.

La chasse ou l'exposition des bêtes sauvages se faisait avec une magnificence digne d'un peuple qui s'appelait le maître de l'univers; les édifices destinés à ces amusemens ne répondaient pas moins à la grandeur romaine. La postérité admire et admirera longtemps les débris majestueux de l'amphithéâtre de Titus, qui méritait bien le nom de colossal[1]. C'était un bâtiment de forme elliptique, long de cent vingt-huit pieds, large de quatre cent trente-sept, appuyé sur quatre-vingts arches, et s'élevant, par quatre ordres d'architecture, à la hauteur de cent trente-un pieds[2]. L'extérieur était revêtu de marbre, et décoré de statues. Dans le contour de la vaste enceinte qui formait l'intérieur, on avait disposé soixante ou quatre-vingt rangs de siéges, aussi de marbre, couverts de coussins, et capables de recevoir commodément plus de quatre-vingt mille spectateurs[3]. La multitude se portait en foule par soixante-quatre entrées (en latin *vomitoria*, nom propre à désigner de pareilles portes). Les issues, les passages, les escaliers avaient été si habilement construits, que chaque personne, sénateur, chevalier, ou plébéien, se rendait sans confusion à la place qui lui était destinée[4]; on n'avait rien omis de ce qui pouvait contribuer au plaisir ou à la commodité des spectateurs. Un large voile, tiré sur leurs têtes lorsque le temps l'exigeait, les garantissait du soleil et de la pluie. Le jeu des fontaines rafraîchissait continuellement l'air imprégné du

[1] Ils étaient appelés *onagri;* mais le nombre est trop petit pour qu'il ne soit question que d'ânes sauvages. Cuper (*de elephantis exercitat.*, II, 7) a prouvé, d'après Oppien, Dion et un Grec anonyme, que l'on avait vu des zèbres à Rome. Ces animaux venaient de quelqu'île de l'Océan, peut-être de Madagascar.

[2] Carin donna un hippopotame. (Voyez Calphurn., éclog. VII, 66). Auguste avait autrefois exposé trente-six crocodiles; je ne vois pas qu'il en ait paru dans les spectacles donnés depuis par ce prince. (Dion Cassius, l. LV, p. 781).

[3] Capitolin, Hist. Aug., p. 164, 165. Nous ne connaissons pas les animaux qu'il appelle *archeleontes*, quelques-uns lisent *argoleontes*, d'autres *agrioleontes*. Ces deux corrections sont ridicules.

[4] Pline, Hist. Nat., VIII, 6. Cette particularité est tirée des Annales de Pison.

[1] Voyez Maffei, *Verona illustrata*, P. IV, l. I, c. 2.

[2] Maffei, l. II, c, 2. La hauteur a été beaucoup trop exagérée par les anciens. Elle touchait presque les cieux, selon Calpurnius (éclog. VII, 23), et elle surpassait la portée de la vue de l'homme, selon Ammien Marcellin (XVI, 10). Mais que cette hauteur était peu considérable si on la compare avec celle de la grande pyramide d'Égypte, qui s'élevait à cinq cents pieds en ligne perpendiculaire!

[3] Selon les différentes copies de Victor, nous lisons soixante dix-sept mille ou quatre-vingt-sept mille spectateurs. Mais Maffei (l. II, c. 12), ne trouve place sur les siéges découverts que pour trente-quatre mille. Le reste se tenait dans les galeries couvertes du haut.

[4] Voyez Maffei, l. II, c. 5-12. Il traite un sujet si difficile avec toute la clarté possible, et en architecte aussi bien qu'en antiquaire.

parfum délicieux des aromates. Dans le centre de l'édifice l'arène, ou théâtre, parsemé du sable le plus fin, prenait successivement les formes les plus variées. Tantôt il semblait s'élever de terre comme le jardin des Hespérides; il présentait ensuite les cavernes et les rochers de Thrace; des canaux souterrains fournissaient une source d'eau inépuisable, et ce qui venait de paraître une plaine unie pouvait être tout-à-coup changé en un lac, couvert de vaisseaux armés, et rempli des monstres de la mer[1]. Les empereurs romains déployèrent leurs richesses et leur libéralité pour embellir ces scènes. Nous lisons que tous les matériaux employés à la décoration de l'amphithéâtre furent quelquefois d'or, d'argent ou d'ambre[2]; selon le poète qui décrit les jeux de Carin, sous le nom d'un berger attiré dans la capitale par leur magnificence, les filets destinés à défendre le peuple contre les bêtes sauvages étaient de fil d'or; les portiques avaient été dorés, et une superbe mosaïque[3] de pierres précieuses enrichissait les degrés de l'amphithéâtre, qui servaient à séparer les rangs de spectateurs.

Au milieu de cette pompe éclatante, l'empereur, assuré de sa fortune, jouissait des acclamations du peuple et de la flatterie des courtisans. Il écoutait avec transport les chants des poètes qui se trouvaient réduits à célébrer, au défaut d'un mérite plus essentiel, les grâces divines de sa personne [4]. Dans le même moment, mais à trois cents lieues de Rome, son frère rendait les derniers soupirs, et une révolution soudaine faisait passer entre les mains d'un étranger le sceptre de la maison de Carus [5].

[1] Calpurn., éclog. VII, 64, 73. Ces vers sont curieux, et toute l'éclogue a été d'un très-grand secours à Maffei. Calpurnius et Martial (voyez son premier livre) étaient poètes; mais lorsqu'ils ont décrit l'amphithéâtre, ils ont peint ce qu'ils voyaient, et ils voulaient parler aux sens des Romains.

[2] Voyez Pline, Hist. Nat., XXXIII, 16; XXXVII, 1.

[3] Balteus en gemmis, en insita porticus auro
Certatim radiant, etc.
Calpurn., VII.

[4] *Et Martis vultus et Apollinis esse putavi*, dit Calpurnius; mais Jean Malala, qui avait peut-être vu des portraits de Carin, dit que ce prince était petit, épais et blanc, (tome I, p. 403).

[5] Par rapport au temps où ces jeux romains furent célébrés, Scaliger, Saumaise et Cuper se sont donné bien de la peine pour embrouiller un sujet très-clair.

Les fils de Carus ne se virent jamais après la mort de leur père. Les arrangemens qu'exigeait leur nouvelle situation avaient probablement été différés jusqu'au retour de Numérien dans la capitale, où l'on avait décerné aux jeunes princes les honneurs du triomphe, pour le glorieux succès de la guerre de Perse [1]. On ne sait s'ils avaient le projet de diviser entre eux l'administration ou les provinces de l'empire; mais il est vraisemblable que leur union n'eût point été de longue durée. La jalousie du pouvoir aurait été enflammée par l'opposition des caractères. Dans le plus corrompu des siècles Carin était indigne de vivre; Numérien méritait de régner dans des temps plus heureux. Ses manières affables et ses vertus aimables lui assurèrent, dès qu'elles furent connues, l'estime et l'affection du public; il possédait les qualités brillantes de poète et d'orateur, qui honorent et qui embellissent l'état le plus humble comme le plus élevé. Les Romains applaudissaient à son éloquence, quoiqu'il eût moins pris pour modèle Cicéron que de modernes déclamateurs. Dans un siècle où, malgré la décadence du goût, la poésie conservait encore de la majesté, il disputa le prix aux plus célèbres de ses contemporains, et il resta toujours l'ami de ses rivaux : ce qui montre évidemment la bonté de son cœur ou la supériorité de son génie [2]. Mais les talens de Numérien le portaient à la contemplation; la nature ne l'avait point formé pour une vie active. Lorsque la grandeur soudaine de sa maison le força de s'arracher aux charmes de la retraite, ni son caractère ni ses études ne l'avaient rendu propre au commandement des armées. Les fatigues de la guerre de Perse détruisirent sa constitution; et ses yeux, incapables de soutenir la chaleur du climat [3], avaient contracté une faiblesse qui l'obligea, pendant une longue

[1] Némésien (Cynegeticon) paraît anticiper dans son imagination cet heureux jour.

[2] Il gagna toutes les couronnes sur Némésien, son rival dans la poésie didactique. Le sénat éleva une statue au fils de Carus avec une inscription très-équivoque : *au plus puissant des orateurs*. (Voyez Vopiscus, Hist. Aug., p. 254.)

[3] Cause plus naturelle au moins que celle dont parle

marche, de se renfermer dans la solitude et dans l'obscurité d'une tente ou d'une litière. L'administration de toutes les affaires, tant militaires que civiles, fut remise au préfet du prétoire, Arius Aper, qui, à l'importance de sa dignité, ajoutait l'honneur d'avoir Numérien pour gendre. Cet officier avait confié la garde du pavillon impérial aux plus dévoués de ses partisans; et ce fut lui qui, pendant plusieurs jours, communiqua aux troupes les ordres supposés de leur invisible souverain[1].

L'armée romaine avait quitté les bords du Tygre dès que Carus avait eu les yeux fermés; elle n'arriva qu'après huit mois d'une marche lente sur les rives du Bosphore de Thrace. Les légions s'arrêtèrent à Chalcédoine en Asie, tandis que la cour passait à Héraclée, ville d'Europe, baignée par la Propontide [2]. Tout-à-coup on parle de la mort de l'empereur, et de la présomption d'un ministre ambitieux, qui continuait à exercer le pouvoir souverain au nom d'un prince qui n'était plus. Ces bruits se répandent d'abord secrètement; bientôt ils éclatent dans tout le camp. L'impatience des soldats ne leur permet pas de rester plus long-temps incertains. Entraînés par la curiosité, ils forcent la tente impériale, où ils n'aperçoivent que le corps de Numérien [3]. L'affaiblissement graduel de sa santé aurait pu les porter à croire que sa mort était naturelle; mais le soin que l'on avait pris de la cacher parut une preuve de crime; et les mesures d'Aper pour assurer son élection devinrent la cause immédiate de sa ruine. Cependant, même dans les transports de leur rage et de leur douleur, les troupes observèrent un ordre qui montre combien la discipline avait été fermement rétablie par les belliqueux successeurs de Gallien. On tint à Chalcédoine une assemblée générale, où le préfet du prétoire fut amené chargé de fers, comme prisonnier et comme criminel. Un tribunal vacant fut érigé au milieu du camp; et les généraux formèrent, avec les tribuns, un grand conseil militaire. Ils annoncèrent bientôt à la multitude qu'ils avaient choisi Dioclétien, comte des domestiques ou gardes du palais, comme la personne la plus capable de venger un prince chéri, et de lui succéder. Le moment était précieux pour le candidat; et sa fortune pouvait en quelque sorte dépendre de la conduite qu'il allait tenir. Persuadé que l'emploi dont il avait été chargé l'exposait à quelques soupçons, Dioclétien monte sur le tribunal, tourne les yeux vers le soleil, et, en présence, de ce Dieu qui voit tout [1], il proteste solennellement de son innocence. Prenant alors le ton d'un souverain et d'un juge, il fait amener Aper au pied du tribunal: « Cet homme, » dit-il, est le meurtrier de Numérien. » Et, sans lui donner le temps d'entrer dans une justification dangereuse, il tire son épée, et la plonge dans le sein de l'infortuné préfet. Une accusation, appuyée d'une preuve si décisive, est admise sans aucune contradiction; et les troupes, avec des acclamations réitérées, reconnaissent l'autorité et la justice de l'empereur Dioclétien [2].

Avant de décrire le règne mémorable de ce prince, voyons quelle fut la destinée de l'indigne frère de Numérien. Les armes et les trésors de Carin le mettaient en état de soutenir ses droits au trône; mais ses vices personnels détruisaient tous les avantages qu'il pouvait tirer de sa naissance et de sa situation. Les plus fidèles serviteurs du père méprisaient l'incapacité du fils, et redoutaient sa cruelle arrogance. Son rival avait pour lui le cœur des peuples; le sénat même préférait un usurpateur à un tyran. Les artifices de Dioclétien entretinrent le mécontentement général. L'hiver fut employé en intrigues secrètes et en préparatifs ouverts pour

Vopiscus (Hist. Aug., p. 251.) Cet historien attribue la faiblesse de ses yeux aux pleurs qu'il ne cessa de verser sur la mort de son père.

[1] Dans la guerre de Perse, Aper fut soupçonné d'avoir eu le projet de trahir Carus. (Hist. Aug., p. 250).

[2] Nous devons à la Chronique d'Alexandrie, p. 274, la connaissance du temps et du lieu où Dioclétien fut nommé empereur.

[3] Hist. Aug., p. 251; Eutrope, IX, 18; saint Jérôme, *in Chron.* Selon ces *judicieux* écrivains, la mort de Numérien fut découverte par l'infection de son cadavre. Ne pouvait-on pas trouver d'aromates dans la maison de l'empereur ?

[1] Aurel. Victor; Eutrope, IX, 20; saint Jérôme, *in Chron.*

[2] Vopiscus, Hist. Aug., p. 252. Ce qui engagea Dioclétien à tuer *Aper* (en latin un sanglier), ce furent une prédiction et une pointe aussi ridicules que connues.

une guerre civile. Au printemps, les armées de l'Orient et de l'Occident se rencontrèrent dans les plaines de Margus, petite ville de Mœsie, non loin des rives du Danube [1]. Les troupes qui venaient de faire trembler le grand roi se trouvaient épuisées par les maladies et par les fatigues de leur dernière expédition; elles ne pouvaient disputer la victoire aux légions d'Europe, dont la force n'avait éprouvé aucune altération. Les lignes de Dioclétien furent rompues; et ce prince désespéra pendant quelque temps de la pourpre et de la vie. Mais Carin perdit, par l'infidélité de ses officiers, l'avantage que lui avait procuré la valeur de ses soldats. Un tribun dont il avait séduit la femme saisit l'occasion de se venger, et d'un seul coup il éteignit les discordes civiles dans le sang de l'adultère [2].

CHAPITRE XIII.

Règne de Dioclétien et de ses trois associés, Maximien, Galère et Constance. — Rétablissement général de l'ordre et de la tranquillité. — Guerre de Perse. — Victoire et triomphe des empereurs romains. — Nouvelle forme d'administration. — Abdication de Dioclétien et de Maximien.

Comme Dioclétien surpassa tous ses prédécesseurs par l'éclat de son règne, sa naissance fut aussi moins illustre et plus obscure. Les titres puissans du mérite et de la violence avaient souvent renversé les prérogatives idéales de la noblesse; mais il existait toujours une ligne de séparation entre les hommes libres et ceux qui vivaient dans la servitude. Les parens du prince qui succéda aux fils de Carus avaient été esclaves dans la maison d'Anulinus, sénateur romain. Le nom qui servait à distinguer Dioclétien lui venait d'une petite ville de Dalmatie, d'où sa mère tirait son origine [3]. Il paraît cependant que son père, après avoir obtenu la liberté, exerça le métier de scribe, emploi réservé communément aux personnes de son état [1]. Des oracles favorables, ou plutôt l'impulsion d'un mérite supérieur, éveillèrent l'ambition de son fils, l'engagèrent à suivre la profession des armes, et lui annoncèrent une fortune brillante. Le hasard et son propre génie contribuèrent à son élévation. Ce serait un spectacle très-curieux d'observer l'enchaînement des circonstances qui lui fournirent les moyens de remplir ses hautes destinées, et de développer aux yeux de l'univers les talens qu'il avait reçus de la nature. Dioclétien obtint successivement le gouvernement de la Mœsie, les honneurs du consulat, et le commandement important des gardes du palais. Il se distingua par son habileté dans la guerre de Perse. Enfin, après la mort de Numérien, au jugement et de l'aveu de ses rivaux, l'esclave fut déclaré le plus digne du trône impérial. La malignité du zèle religieux, qui n'a pas épargné la férocité sauvage de Maximien son collègue, s'est efforcé de jeter des soupçons sur le courage personnel de l'empereur Dioclétien [2]. Nous croirons difficilement à la lâcheté d'un soldat de fortune, qui mérita et qui sut conserver l'estime des légions, aussi bien que la faveur de tant de princes belliqueux. Cependant la calomnie ne manque pas de sagacité pour découvrir et pour attaquer le côté le plus faible. Dioclétien eut toujours le courage que son devoir ou l'occasion exigeait; mais on ne voit pas en lui cet esprit entreprenant, cette intrépidité d'un héros qui, brûlant du désir de se faire un nom, brave les dangers, dédaigne l'artifice, et force ses égaux à reconnaître sa supériorité. Des qualités moins brillantes qu'utiles; une âme forte, éclairée par l'expé-

[1] Eutrope marque sa situation avec beaucoup d'exactitude. Cette ville était entre *Mons Aureus* et *Viminiacum*. M. d'Anville (Géographie ancienne, tom. I, p. 304) place Margus à Kastolatz en Servie, un peu au-dessous de Belgrade et de Semendrie.

[2] Hist. Aug., p. 254; Eutrope, IX, 20; Aurel. Victor; Victor, *in Epit.*

[3] Eutrope, IX, 19; Victor, *in Epit.* La ville paraît avoir été nommée *Doclia*, d'une petite tribu d'Illyriens (Voyez Cellarius, Geogr. ant., tom. I, p. 393). Le premier nom de l'heureux esclave fut probablement Doclès. il l'allongea ensuite pour lui donner un son convenable à l'harmonie grecque, et il s'appela Dioclès; enfin il en fit Diocletianus (Dioclétien), qui répondait mieux à la majesté romaine. Il prit le nom patricien de Valérius, et c'est ainsi qu'Aurelius Victor a coutume de le désigner.

[1] Voyez Dacier sur la 6e satire du IIe livre d'Horace; Corn. Nepos, vie d'Eumènes, c. I.

[2] Lactance (ou l'auteur, quel qu'il soit, du petit traité *de Mortibus persecutorum*), accuse en deux endroits Dioclétien de timidité. Dans le chapitre 9, il dit de lui: « Erat in omni tumultu meticulosus et animi disjectus. »

rience et par une étude approfondie de l'humanité; de la dextérité et de l'application dans les affaires; un mélange judicieux d'économie et de libéralité, de sévérité et de douceur; une dissimulation profonde, cachée sous le voile de la franchise militaire; de la constance pour parvenir à son but; de la flexibilité pour varier ses moyens; et, par-dessus tout, le grand art de soumettre ses passions et celles des autres à l'intérêt de son ambition, et de colorer son ambition des prétextes les plus spécieux de justice et de bien public : tels sont les traits qui forment le caractère de Dioclétien. Comme Auguste, il jeta en quelque sorte les fondemens d'un nouvel empire. Semblable au fils adoptif de César, il se distingua plutôt par les talens d'homme d'état, que par ceux de guerrier; et jamais ces princes n'employèrent la force toutes les fois qu'ils pouvaient réussir par la voie de la politique.

Dioclétien usa de sa victoire avec une douceur singulière. Depuis long-temps les Romains applaudissaient à la clémence du vainqueur lorsque les peines ordinaires de mort, d'exil et de confiscation, étaient infligées avec quelque degré de modération et de justice; ils furent agréablement surpris de voir une guerre civile dont la rage ne s'étendait pas au-delà du champ de bataille. L'empereur donna sa confiance au principal ministre de la maison de Carus, Aristobule. Il respecta la vie, la fortune, la dignité de ses adversaires; et même les serviteurs de Carin [1] conservèrent pour la plupart leurs emplois. La prudence contribua vraisemblablement à l'humanité de l'artificieux Dalmate. Parmi tous ces officiers, les uns avaient acheté sa faveur par une trahison secrète; il estimait dans les autres les sentimens de fidélité et de reconnaissance qu'ils avaient montrés pour un maître infortuné. Aurélien, Probus et Carus, princes habiles, avaient placé dans les différens départemens de l'état et de l'armée des sujets d'un mérite reconnu, dont l'éloignement serait devenu nuisible au service public, sans servir à l'intérêt du prince. Au reste, une pareille conduite donnait à l'univers romain les plus magnifiques espérances. L'empereur eut soin de fortifier ces impressions favorables en déclarant que, de toutes les vertus de ses prédécesseurs, il se proposait surtout d'imiter la philosophie de Marc-Aurèle [1].

La première action considérable de son règne semblait un garant de sa modération et de sa sincérité. Il prit pour collègue Maximien, et il lui accorda d'abord le titre de césar, ensuite celui d'auguste [2]. Marc-Aurèle avait déjà donné un pareil exemple; mais, en couronnant un jeune prince livré à ses passions, il avait sacrifié le bonheur de l'état pour acquitter une dette de reconnaissance particulière. Les motifs de Dioclétien et l'objet de son choix furent d'une nature entièrement différente. En associant un ami, un compagnon d'armes aux travaux du gouvernement, il pourvoyait à la défense de l'Orient et des provinces occidentales, lorsque la république serait menacée de quelque danger. Maximien, né paysan comme Aurélien, n'avait eu aucune éducation. Sans lettres [3], sans égard pour les lois, la rusticité de ses manières décela toujours, dans le rang le plus élevé, la bassesse de son extraction. Il ne connaissait d'autre science que celle de la guerre. Il s'était distingué pendant plusieurs années de service sur toutes les frontières de l'empire; et quoique ses talens militaires le rendissent plus propre à obéir qu'à commander, quoique peut-être il n'eut

[1] Dans cet éloge, Aurelius Victor paraît censurer avec raison, quoique d'une manière indirecte, la cruauté de Constance. On voit, par les Fastes, qu'Aristobule resta préfet de la ville, et qu'il finit avec Dioclétien le consulat qu'il avait commencé avec Carin.

[1] Aurelius Victor appelle Dioclétien *parentem potius quam dominum*. (Voyez Hist. Aug., p. 30.)

[2] Les critiques modernes ne s'accordent pas sur le temps où Maximien reçut les honneurs de césar et d'auguste; et cette question a donné lieu à un grand nombre de disputes savantes. J'ai suivi M. de Tillemont (Hist. des Empereurs, tom. 4, p. 500-505), qui a pesé les difficultés et les différentes raisons avec l'exactitude scrupuleuse qui lui est propre.

[3] Dans un discours prononcé devant lui (Paneg. vet., II, 8), Mamertin doute si son héros, en imitant la conduite d'Annibal et de Scipion, a jamais entendu prononcer leurs noms; d'où nous pouvons conclure que Maximien ambitionnait plus la réputation de soldat que celle d'homme de lettres. C'est ainsi que l'on peut souvent tirer la vérité du langage même de la flatterie.

jamais l'habileté d'un général consommé, sa valeur, sa fermeté et son expérience le mirent en état d'exécuter les entreprises les plus difficiles. Ses vices même ne furent pas inutiles à son bienfaiteur. Insensible à la pitié, prêt à se porter aux actions les plus violentes, sans en redouter les suites, Maximien était toujours l'instrument des cruautés que son rusé collègue savait à la fois suggérer et désavouer. Dès qu'un sacrifice sanglant avait été offert à la nécessité ou à la vengeance, Dioclétien, par une prudente intercession, sauvait le petit nombre de ceux qu'il n'avait jamais eu intention de punir. Il reprenait avec douceur la sévérité de son impitoyable associé; et il jouissait de l'amour des peuples, qui ne cessaient de comparer à l'âge d'or et au siècle de fer des maximes de gouvernement si opposées.

Malgré la différence des caractères, les deux empereurs conservèrent sur le trône l'amitié qu'ils avaient contractée dans une condition privée. Maximien, dont l'esprit altier et turbulent lui devint par la suite si fatal et troubla la tranquillité publique, était accoutumé à respecter le génie de Dioclétien, qui avait sur lui l'ascendant de la raison sur la brutalité [1]. La superstition ou l'orgueil engagèrent ces princes à prendre les titres, l'un de Jovius, l'autre d'Herculius. Tandis que la sagesse clairvoyante de Jupiter (tel était le langage des vils orateurs de ce siècle), imprimait le mouvement à l'univers, le bras invincible d'Hercule purgeait la terre des monstres et des tyrans [2].

Mais la toute-puissance de Jovius et d'Herculius n'était pas capable de supporter le fardeau de l'administration publique. Le sage Dioclétien découvrit que l'empire, assailli de tous côtés par les barbares, exigeait de tous

1 Lactance, *de Mort. persec.*, c. 8; Aurel. Victor. Comme parmi les panégyriques nous trouvons des discours prononcés à la louange de Maximien, et d'autres qui flattent ses adversaires à ses dépens, ce contraste sert à nous donner quelque connaissance de ce prince.

2 Voyez le second et le troisième panégyrique, et particulièrement III, 3, 10, 14. Mais il serait ennuyeux de copier les expressions diffuses et affectées de cette fausse éloquence. Au sujet des titres, voy. Aurel. Victor, Lactance, *de Mort. persec.*, c. 52; Spanheim, *de Usu numismatum*, etc., dissert. XII, 8.

côtés la présence d'une armée et d'un empereur. Il prit donc la résolution de diviser encore une fois cette masse énorme de pouvoir, et de donner, avec le titre inférieur de césar, une portion égale d'autorité souveraine à deux généraux d'un mérite reconnu [1]. Son choix tomba sur Galère, dont le nom d'Armentarius rappelait l'état de pâtre qu'il avait d'abord exercé, et sur Constance, nommé Chlore [2], par allusion à la pâleur de son teint. En décrivant la patrie, l'extraction et les mœurs d'Herculius, nous avons déjà fait connaître Galère, qui fut souvent, et avec raison, appelé Maximien le jeune, quoique dans plusieurs occasions il ait montré plus de talens et de vertus que le prince de ce nom. L'origine de Constance était moins obscure que celle de ses collègues. Eutrope, son père, tenait un rang considérable parmi les nobles de Dardanie; et sa mère était nièce de l'empereur Claude [3]. Quoique Constance eût passé sa jeunesse dans les armes, il avait un caractère doux et aimable. Depuis longtemps la voix du peuple le jugeait digne du rang qu'il avait enfin obtenu. Pour resserrer les liens de la politique par ceux de l'union domestique, les empereurs adoptèrent les césars, et leur donnèrent leurs filles en mariage [4], après les avoir forcés de répudier leurs femmes. Dioclétien fut père de Galère, Maximien de Constance. Ces quatre princes se distribuèrent entre eux la vaste étendue de l'empire romain. La défense de la Gaule, de l'Espagne [5] et de la Bretagne, fut confiée à

1 Aurel. Victor; Victor, *in Epit.*; Eutrope, IX, 22; Lactance, *de Mort. persec.*, c. 8; saint Jérôme, *in Chron.*

2 C'est seulement parmi les Grecs modernes que M. de Tillemont a découvert ce surnom de *Chlore*. Le moindre degré remarquable de *pâleur* semble ne pouvoir s'allier avec la *rougeur* dont il est question dans les panégyriques (v. 19).

3 Julien, petit-fils de Constance, se glorifie de tirer son origine des Mœsiens belliqueux. (Misopogon, p. 348.) Les Dardaniens habitaient sur la lisière de la Mœsie.

4 Galère épousa Valérie, fille de Dioclétien. Pour parler avec exactitude, Théodora, femme de Constance, était fille seulement de la femme de Maximien. (Spanheim, dissert. XI, 2.)

5 Cette division s'accorde avec celle des quatre préfectures. Il y a cependant quelque raison de douter si l'Espagne n'était pas une province de Maximien. (Voyez Tillemont, tom. IV, p. 517.)

Constance. Galère resta campé sur les rives du Danube, pour veiller à la sûreté des provinces d'Illyrie. L'Italie et l'Afrique formèrent le département de Maximien. Dioclétien se réserva la Thrace, l'Égypte et les contrées opulentes de l'Asie. Chacun régnait en souverain dans les provinces qui lui avaient été assignées; mais leur puissance réunie s'étendait sur tout l'empire. Ils se tenaient tous préparés à voler au secours d'un collègue, ou à l'aider de leurs conseils. Les césars, dans le poste élevé qu'ils occupaient, révéraient la majesté des empereurs; et les trois princes qui devaient leur fortune à Dioclétien conservèrent toujours le souvenir de ses bienfaits, et lui restèrent invariablement attachés. La jalousie du pouvoir n'altérait point une union si parfaite. On comparait cet accord singulier à un chœur de musique, dont la main habile du premier artiste règle et entretient l'harmonie [1].

L'élection des deux césars n'eut lieu que six ans environ après l'association de Maximien. Dans cet intervalle, il se passa plusieurs événemens mémorables; mais, pour mettre de la clarté dans notre narration, nous avons préféré décrire d'abord la forme la plus parfaite du gouvernement établi par Dioclétien, et rapporter ensuite les actions de son règne, en suivant plutôt l'ordre naturel des faits que les dates d'une chronologie fort incertaine.

Le premier exploit de Maximien, dont les monumens imparfaits de ce siècle ne parlent qu'en peu de mots, mérite, par sa singularité, de trouver place dans une histoire destinée à peindre les mœurs du genre humain. Il délivra la Gaule des paysans qui, sous le nom de *Bagaudes* [2], désolaient cette province ; ce soulèvement général peut être comparé à ceux qui dans le quatorzième siècle déchirèrent le sein de la France et de l'Angleterre [3]. Plusieurs des institutions que nous avons coutume de rapporter au système féodal paraissent venir originairement des barbares celtes. Lorsque César subjugua les Gaulois, cette grande nation se trouvait déjà divisée en trois ordres : le clergé, la noblesse et le peuple. Le premier gouvernait par la superstition, le second par les armes; le troisième, entièrement oublié, n'avait aucune influence dans les conseils publics. Des plébéiens, accablés de dettes ou exposés à des injures continuelles, devaient naturellement implorer la protection de quelque chef puissant, qui disposât de leurs personnes et de leurs propriétés avec une autorité semblable à celle qu'un maître exerçait sur ses esclaves [1] parmi les Grecs et les Romains. La plus grande partie de la nation, insensiblement réduite en esclavage, et condamnée à des travaux perpétuels dans les terres des nobles, éprouva la servitude de la glèbe, et gémit sous le poids réel des chaînes, ou sous le joug puissant et non moins cruel des lois. Durant les troubles qui agitèrent la Gaule depuis le règne de Gallien jusqu'à celui de Dioclétien, la condition de ces paysans esclaves avait été singulièrement misérable; ils subirent à la fois la tyrannie de leurs maîtres, des barbares, des soldats et des officiers du fisc [2].

Ces vexations les jetèrent enfin dans le désespoir. De tous côtés ils se soulevèrent en foule, armés des instrumens de leur profession, et guidés par une fureur capable de tout renverser. Le laboureur devint un fantassin. Les bergers montèrent à cheval. Les villages abandonnés, les villes ouvertes furent livrées aux flammes; et les paysans commirent autant de ravages que le plus terrible ennemi [3]. Ils réclamaient les droits naturels de l'homme; mais ils réclamaient ces droits avec la cruauté la plus farouche. Les nobles gaulois, redoutant à juste titre leur vengeance, cherchèrent un abri dans les villes fortifiées, et quittèrent des campagnes qui ne présen-

[1] Julien, *in Cæsarib.*, p. 315. Notes de Spanheim à la traduction française, p. 122.

[2] Le nom général de *Bagaudes*, pour signifier rebelles, fut employé en Gaule jusque dans le cinquième siècle. Quelques-uns le tirent du mot celtique *Bagad*, assemblée tumultueuse. (Scaliger, *ad Euseb.*; Ducange, Glossaire.)

[3] Chronique de Froissard, vol. 1, p. 375 et suiv. de la 2e édit. de Boissart donnée par J.-A.-C. Buchon. La naïveté de cette histoire est perdue dans nos meilleurs ouvrages modernes.

[1] César *de Bel Gal.* VI, 13. Orgetorix, de la nation helvétienne, pouvait armer pour sa défense un corps de dix mille esclaves.

[2] Eumène convient de leur oppression et de leur misère (Panégyr. VI, 8). *Gallias efferatas injuriis.*

[3] Panegyr. vet. II, 4. Aurel. Victor.

taient plus qu'un théâtre affreux de confusion et d'anarchie. Les paysans régnèrent sans obstacle. Deux de leurs chefs eurent même la folie et la témérité de prendre les ornemens impériaux [1]. Leur puissance expira bientôt à l'approche des légions. L'union et la discipline obtinrent une victoire facile sur une multitude confuse et licencieuse [2]. On punit sévèrement les paysans qui furent trouvés les armes à la main. Les autres effrayés retournèrent à leurs habitations; et leurs efforts, inutiles pour la liberté, ne servirent qu'à appesantir leurs chaînes. Le cours des passions humaines est si impétueux et en même temps si uniforme, que, malgré la disette des matériaux, nous aurions pu décrire les particularités de cette guerre. Mais nous ne sommes pas disposés à croire que les principaux chefs de la révolte, Ælianus et Amandus, aient ét échrétiens [3], ni que leur rébellion, ainsi qu'ilarriva du temps de Luther, ait été occasionée par l'abus des principes bienfaisans du christianisme, qui tendent à établir la liberté naturelle de l'homme.

Maximien n'eut pas plus tôt arraché la Gaule aux paysans de cette province, que l'usurpation de Carausius lui enleva la Bretagne. Depuis l'heureuse témérité des Francs sous le règne de Probus, leurs hardis compatriotes avaient construit de légers brigantins, et ravageaient continuellement les contrées voisines baignées par l'Océan [4]. Pour repousser leurs incursions, il parut nécessaire de créer une marine; ce sage projet fut exécuté avec vigueur et avec prudence. L'empereur fit équiper une flotte à Gessoriacum ou Boulogne, situé sur le détroit qui séparait la Gaule de la Bretagne. Il en confia le commandement à Carausius, Menapien de la plus basse origine [5], qui avait long-temps signalé son habileté comme pilote, et son courage comme soldat. L'intégrité du nouvel amiral ne répondit pas à ses talens. Lorsque les pirates de la Germanie sortaient de leurs ports, il favorisait leur passage; mais il avait soin d'intercepter leur retour, dans la vue de s'approprier une partie considérable des dépouilles qu'ils avaient enlevées. Les richesses que Carausius amassa par ce moyen parurent avec raison la preuve de son crime. Déjà Maximien avait ordonné sa mort. Le rusé Ménapien avait prévu l'orage; il sut se dérober à la sévérité de son maître. Les officiers de la flotte, séduits par la libéralité de leur commandant, lui étaient entièrement dévoués. Sûr de n'être point inquiété par les barbares, il partit de Boulogne pour se rendre en Bretagne, gagna la légion et les auxiliaires qui défendaient l'île; et, prenant fièrement avec la pourpre impériale le titre d'auguste, il défia la justice et les armes du souverain qu'il insultait [1].

Lorsque la Bretagne eut été démembrée de l'empire, son importance fut plus vivement sentie, et sa perte sincèrement déplorée. Les Romains célébrèrent et exagérèrent peut-être l'étendue de cette île florissante, pourvue de tous côtés de ports commodes, la température du climat et la fertilité du sol, également propre à produire des vignes ou du blé, les minéraux précieux dont le pays est rempli, ses riches pâturages couverts de troupeaux innombrables, et ses bois où l'on n'avait point à redouter la bête sauvage ni le serpent venimeux. Ils regrettaient surtout le revenu considérable de la Bretagne, et ils avouaient qu'une pareille province méritait bien de devenir le siége d'un royaume indépendant [2].

[1] Ælianus et Amandus. Nous avons les médailles qu'ils ont fait frapper. (Goltzius, *in thes. R. A.*, p. 117, 121.)

[2] *Levibus prœliis domuit.* (Eutrope, IX, 20.)

[3] A la vérité, ce fait est appuyé sur une faible autorité, la vie de saint Babolin, qui est probablement du septième siècle. (Voyez Duchesne, *Scriptores rer. francicar.*, t. I, p. 662.)

[4] Aurel. Victor les appelle Germains. Eutrope (IX, 21) leur donne le nom de Saxons; mais Eutrope vivait dans le siècle suivant et paraît avoir employé le langage de son temps.

[5] Les trois expressions d'Eutrope, d'Aurelius Victor et d'Eumène, « *vilissimè natus* » « *Bataviæ alumnus* » et « *Menapiæ civis* », nous font connaître d'une manière fort incertaine la naissance de Carausius. Le docteur Stukely cependant (Hist. de Carausius, p. 62) prétend qu'il était né à Saint-David, et qu'il était prince du sang royal de Bretagne. Il en a trouvé la première idée dans Richard de Cirecenster, p. 44.

[1] La Bretagne alors était garantie par sa situation, et elle n'était que faiblement gardée. (Panegyr., V, 12.)

[2] Paneg., vet. V, II; VII, 9. Eumène voudrait élever la gloire du héros (Constance) en vantant l'importance de la conquête. Malgré notre louable partialité pour notre pays natal, il est dificile de concevoir qu'au commencement du

Elle fut, pendant sept ans, entre les mains de Carausius ; et, durant cet intervalle, la fortune favorisa une rébellion soutenue par le courage et par l'habileté. Le souverain de la Bretagne défendait les frontières de ses domaines contre les Calédoniens du nord ; il attirait du continent un grand nombre d'excellens artistes. Plusieurs médailles qui nous sont parvenues attestent encore son goût et son opulence. Né sur les confins de la patrie des Francs, il rechercha l'amitié de ce peuple formidable, en imitant leur habillement et leurs manières ; il enrôla les plus braves de leur jeunesse dans les troupes de terre et de mer ; et, pour reconnaître les services que lui procurait une alliance si utile, il leur enseigna la science dangereuse de l'art militaire et de la navigation. Carausius resta toujours en possession de Boulogne et de son territoire. Ses flottes triomphantes couvraient le détroit, commandaient les bouches du Rhin et de la Seine, ravageaient les côtes de l'Océan, et répandaient la terreur de son nom au-delà des colonnes d'Hercule. Sous son administration, la Bretagne, destinée à posséder l'empire des mers, avait déjà pris son rang naturel de puissance maritime, qui devait un jour la rendre si respectable [1].

En s'emparant de la flotte de Boulogne, Carausius enlevait à l'empereur les moyens de le poursuivre et de se venger. Lorsqu'après un temps considérable et des travaux immenses on mit en mer une flotte [2], les troupes impériales, qui n'avaient jamais porté les armes sur cet élément, furent bientôt défaites par les matelots expérimentés de l'usurpateur. Cet effort inutile produisit un traité de paix. Dioclétien et son collègue, qui redoutaient avec raison l'esprit entreprenant de Carausius, lui cédèrent la souveraineté de la Bretagne, et admirent, quoique avec répugnance, un sujet rebelle aux honneurs de la pourpre [1].

Mais l'adoption des césars rendit une nouvelle vigueur aux armes romaines. Tandis que Maximien assurait par sa présence les frontières du Rhin, son brave associé Constance prit la conduite de la guerre de Bretagne. Sa première entreprise fut le siége de l'importante place de Boulogne. Une immense jetée, qui fermait l'entrée du port, ne laissait aucun espoir de secours. La ville se rendit après une résistance opiniâtre ; et la plupart des vaisseaux de Carausius tombèrent entre les mains des assiégeans. Constance se disposa ensuite à la conquête de la Bretagne. Pendant les trois années qui furent employées à la construction d'une flotte, il s'assura des côtes de la Gaule, envahit le pays des Francs, et priva l'usurpateur de l'assistance de ces puissans alliés.

Les préparatifs n'étaient point encore terminés, lorsque Constance apprit la mort du tyran. Cet événement parut un présage certain des victoires du césar. Les amis de Carausius imitèrent l'exemple de trahison qu'il avait donné ; il fut tué par Allectus, son premier ministre, qui hérita de sa puissance et de ses dangers. Mais l'assassin n'avait pas assez de talens pour exercer l'autorité souveraine, ou pour surmonter les obstacles. Il contemplait avec effroi les rives opposées du continent, déjà couvertes d'armes, de troupes et de vaisseaux. En effet, Constance avait prudemment divisé ses forces, afin de diviser pareillement l'attention et la résistance de l'ennemi. Enfin, l'attaque fut faite par la principale escadre, qui, sous le commandement du préfet Asclépiodotus, officier d'un mérite distingué, avait été assemblée à l'embouchure de la Seine. L'art de la navigation était alors

quatrième siècle l'Angleterre méritât tous ces éloges. Un siècle et demi avant cette époque, les revenus de cette île avaient à peine suffi pour l'entretien des troupes qui y étaient en garnison. (Voyez Appien, *in Præm.*)

[1] Comme il nous est parvenu un grand nombre de médailles frappées par Carausius, cet usurpateur est devenu l'objet favori de la curiosité des antiquaires ; les moindres particularités de sa vie et de ses actions ont été recherchées avec le soin le plus exact. Le docteur Stukely, en particulier, a consacré un volume considérable à l'histoire de l'empereur breton. J'ai fait usage de ses matériaux et j'ai rejeté la plupart de ses conjectures imaginaires.

[2] Lorsque Mamertin prononça son premier panégyrique, les préparatifs de Maximien, pour son expédition navale, étaient achevés, et l'orateur annonçait une victoire certaine. Son silence, dans le second panégyrique, aurait pu seul nous apprendre que l'expédition n'avait pas réussi.

[1] Aurel. Victor, Eutrope et les médailles (*Pax Augg*), nous font connaître cette réconciliation momentanée. Mais je me garderai bien de rapporter les articles du traité, comme l'a fait le docteur Stukely, dans son histoire métallique de Carausius, p. 86, etc.

si imparfait, que les orateurs ont célébré le courage intrépide des Romains, qui osèrent mettre à la voile un jour d'orage et avec le vent de côté. Le temps concourut au succès de leur entreprise. A la faveur d'un brouillard épais, ils échappèrent à la flotte placée par Allectus à l'île de Wight, pour observer leurs mouvemens, descendirent en sûreté sur la côte occidentale, et montrèrent aux Bretons que la supériorité des forces navales ne défendrait pas toujours leur patrie d'une invasion étrangère. A peine Asclépiodotus fut-il débarqué qu'il brûla ses vaisseaux, et, comme la fortune seconda son expédition, cette action héroïque fut universellement admirée. L'usurpateur attendait aux environs de Londres l'attaque formidable de Constance, qui commandait en personne la flotte de Boulogne. Mais la descente d'un nouvel ennemi demandait la présence d'Allectus dans la partie occidentale de l'île. Sa marche fut si précipitée, qu'il parut devant le préfet avec un petit nombre de troupes harassées et découragées. Le combat fut bientôt terminé par la défaite totale et par la mort d'Allectus. Une seule bataille, comme il est souvent arrivé, décida du sort de cette île importante. Lorsque Constance débarqua snr la côte de Kent, il la trouva couverte de sujets soumis. Le rivage retentissait des acclamations unanimes des habitans. Les vertus du vainqueur nous portent à croire que leur joie fut sincère ; ils se félicitaient d'une révolution qui, après dix ans, réunissait la Bretagne à la monarchie romaine[1].

L'île n'avait plus à redouter que des ennemis domestiques. Tant que les gouverneurs conservèrent leur fidélité, et les troupes leur discipline, les incursions des Écossais ou des Irlandais n'altérèrent jamais sensiblement la tranquillité de la province. La paix du continent et la défense des grands fleuves, qui servaient de limites à l'empire, étaient des objets beaucoup plus difficiles et d'une plus grande importance. La politique de Dioclétien, qui dirigeait les conseils de ses associés, pourvut à la sûreté de l'état en semant la discorde parmi les barbares, et en augmentant les fortifications des frontières romaines. En Orient, il traça une ligne de camps depuis l'Égypte jusqu'aux domaines des Perses. Chaque camp fut rempli d'un certain nombre de troupes stationnaires, commandées par leurs officiers respectifs, et fournies de toutes sortes d'armes qu'elles tiraient des arsenaux nouvellement établis dans les villes d'Antioche, d'Emese et de Damas[1]. L'empereur ne prit pas moins de précautions contre la valeur si souvent éprouvée des barbares de l'Europe. De l'embouchure du Rhin à celle du Danube, les anciens camps, les villes et les citadelles furent réparées avec soin, et on construisit de nouvelles forteresses dans les lieux les plus exposés. La plus exacte vigilance fut introduite parmi les garnisons des frontières. Enfin, on n'oublia rien pour assurer et pour mettre à l'abri de toute insulte cette longue chaîne de fortifications[2]. Une barrière si respectable fut rarement forcée, et les nations ennemies, contenues de toutes parts, tournèrent souvent leur rage les unes contre les autres. Les Goths, les Vandales, les Gépides, les Bourguignons, les Allemands, détruisaient leur propre force par de cruelles hostilités ; quel que fût le vainqueur, le vaincu était un ennemi de Rome. Les sujets de Dioclétien jouissaient de ce spectacle sanglant, et ils voyaient avec joie les barbares exposés, seuls alors à toutes les horreurs de la guerre civile[3].

Malgré la politique de Dioclétien, il ne lui fut pas toujours possible de maintenir une paix constante, pendant un règne de vingt ans, le long des frontières de ses vastes domaines. Quelquefois les barbares suspendaient leurs animosités domestiques. La vi-

[1] Au sujet de la soumission de la Bretagne, Aurel. Victor et Eutrope nous fournissent quelques lumières.

[1] Jean Malala *in Chron. Antioch.*, t. 1, p. 408, 409.

[2] Zosime, l. I, p. 3. Cet historien partial semble célébrer la vigilance de Dioclétien dans la vue de mettre au jour la négligence de Constantin. Voici cependant les expressions d'un orateur : « Nam quid ego alarum et cohortium » castra percenseam, toto Rheni, et Istri, et Euphratis » limite restituta. » (Paneg. vet., IV, 18.)

[3] « Ruunt omnes in sanguinem suum populi, quibus » non contigit esse Romanis, obstinatæque feritatis pœ- » nas nunc sponte persolvunt. » (Panegyr. vet. III, 16). Mamertin explique le fait par l'exemple de presque toutes les nations du monde.

gilance des garnisons cédait quelquefois à l'adresse ou à la force. Lorsque les provinces étaient envahies, Dioclétien se conduisait avec cette dignité calme qu'il affecta toujours, ou qu'il possédait réellement. Se réservant pour les occasions dignes de sa présence, il n'exposait jamais sa personne ni sa réputation à d'inutiles dangers. Après avoir employé tous les moyens que dictait la prudence pour assurer ses succès, il usait avec ostentation de sa victoire. Dans les guerres plus difficiles et dont l'issue paraissait plus douteuse, il se servait du bras de Maximien, et ce soldat fidèle attribuait modestement ses exploits aux sages conseils et à l'heureuse influence de son bienfaiteur. Mais, après l'élection des deux césars, les empereurs, préférant un théâtre moins agité, confièrent à leurs fils adoptifs la défense du Rhin et du Danube. Le vigilant Galère ne fut jamais réduit à la nécessité de combattre les barbares sur le territoire de l'empire [1]. Constance, si connu par sa bravoure et par son activité, délivra la Gaule d'une terrible invasion des Allemands. Vainqueur à Vindonesse et à Langres, où il courut un grand danger, il développa les talens d'un général habile. Comme il traversait le pays avec une faible escorte, il se trouva tout-à-coup environné d'une troupe d'ennemis supérieurs en nombre, et ce ne fut qu'avec peine qu'il gagna Langres. Les habitans, dans la consternation générale, refusèrent d'ouvrir leurs portes, et le prince blessé fut tiré par une corde au-dessus des murs. A cette nouvelle, les troupes romaines volèrent de toutes parts à son secours : avant la fin de la journée, Constance satisfit à la fois sa vengeance et son honneur par le meurtre de six mille Allemands [2]. Les monumens de ce siècle nous feraient peut-être connaître plusieurs autres victoires remportées sur les Germains et sur les Sarmates ; mais la description de ces exploits exigerait des recherches dont l'ennui ne saurait être compensé par le plaisir ni par l'instruction.

[1] Il se plaint non avec une vérité bien exacte, *jam fluxisse annos quindecim in quibus in Illiryco, ad ripam Danubii relegatus, cum gentibus barbaris luctaret* (Lactance, *de Mort. persec.*, c. 18).

[2] Dans le texte grec d'Eusèbe, on lit six mille. J'ai préféré ce nombre à celui de soixante mille, qui se trouve dans saint Jérôme, Orose, Eutrope et son traducteur grec Pæan.

Dioclétien et ses collègues suivirent, pour la dispersion des vaincus, la conduite qu'avait adoptée l'empereur Probus. Les barbares captifs, échangeant la mort contre l'esclavage, furent distribués parmi les habitans des provinces, et fixés dans les pays que les calamités de la guerre avaient dépeuplés. Dans la Gaule, les territoires d'Amiens, de Beauvais, de Cambray, de Trèves, de Langres et de Troyes sont particulièrement spécifiés [1]. Ces esclaves furent employés utilement à garder les troupeaux et à cultiver les campagnes. Ils n'avaient la permission de porter les armes que lorsqu'on jugeait à propos de les faire entrer au service militaire. Les barbares qui sollicitaient la protection de Rome obtinrent des terres à des conditions moins serviles. Les empereurs accordèrent un établissement à différentes colonies de Carpiens, de Bastarnes et de Sarmates, et ils eurent l'imprudence de les laisser en quelque sorte retenir leurs mœurs et leur indépendance naturelle [2]. Cependant les campagnes prirent bientôt un aspect riant. Quel triomphe pour les habitans des provinces de voir les sauvages du Nord, si long-temps un objet de terreur, défricher leurs terres, mener leurs troupeaux dans les marchés publics, et contribuer par leurs travaux à l'abondance générale ! Ils félicitaient leur maître d'un accroissement si utile de sujets et de soldats ; mais ils ne réfléchissaient pas que l'empire nourrissait dans son sein une foule d'ennemis secrets, dont les uns étaient devenus insolens par la faveur, tandis que l'oppression pouvait précipiter les autres dans un désespoir funeste [3].

[1] Panegyr. vet., VII, 21.

[2] Les Sarmates avaient dans le voisinage de Trèves un établissement que ces barbares fainéans paraissent avoir abandonné. Ausone en parle dans son poème sur la Moselle.

> Unde iter ingrediens nemorosa per avia solum,
> Et nulla humani spectans vestigia cultus.
> . . . .
> Arvaque Sauromatum, nuper metata colonis.

Il y avait une ville de Carpi dans la basse Mœsie.

[3] Voyez les félicitations d'Eumène, écrites en style de rhéteur (Panegyr., VII, 9).

Pendant que les césars exerçaient leur valeur sur les rives du Rhin et du Danube, l'Afrique exigeait la présence des empereurs. Du Nil au mont Atlas tout était en armes. Cinq nations maures[1], sorties de leurs déserts, avaient réuni leurs forces pour envahir des provinces tranquilles. Julien avait pris la pourpre à Carthage[2], Achillée dans Alexandrie. Les Blemmyes même renouvelaient ou plutôt continuaient leurs hostilités dans la Haute-Égypte. Il reste à peine quelques détails des exploits de Maximien dans l'occident de l'Afrique. Il paraît, par l'événement, que les progrès de ses armes furent rapides et décisifs, qu'il vainquit les plus fiers barbares de la Mauritanie, et qu'il les força de descendre de leurs montagnes, dont la force inaccessible leur inspirait une confiance aveugle, et les accoutumait à une vie de rapine et de violence[3]. De son côté, Dioclétien ouvrit la campagne en Égypte par le siége d'Alexandrie. Lorsqu'il eut occupé les aquéducs destinés à porter les eaux du Nil dans toutes les parties de cette ville immense[4] et qu'il eut mis son camp en état de résister aux sorties des assiégés, il pressa les attaques avec précaution et vigueur. Après un siége de huit mois, Alexandrie, ruinée par le fer et par le feu, implora la clémence du vainqueur; mais elle éprouva toute sa sévérité. Plusieurs milliers de citoyens furent massacrés, et presque tous les coupables en Égypte subirent la peine de mort, ou du moins de l'exil[5]. Le sort de Busiris et de Coptos fut encore plus déplorable que celui d'Alexandrie. Les armes et l'ordre sévère de Dioclétien détruisirent entièrement ces villes[6], la première fameuse par son antiquité, l'autre enrichie par le passage des marchandises de l'Inde.

Le caractère de la nation égyptienne, insensible à la douceur, mais extrêmement susceptible de crainte, peut seul justifier cette rigueur excessive. Les séditions d'Alexandrie avaient souvent altéré la tranquillité de Rome elle-même, qui tirait sa subsistance des fertiles contrées arrosées par le Nil. Depuis l'usurpation de Firmus, la Haute-Égypte, en proie à des factions continuelles, avait embrassé l'alliance des sauvages de l'Éthiopie. Les Blemmyes, répandus entre l'île de Meroé et la mer Rouge, étaient en très-petit nombre. Sans inclination pour la guerre, ils se servaient d'armes grossières et peu redoutables [1]. Cependant, au milieu des désordres publics, ces peuples, que l'antiquité choquée de la difformité de leur figure avait presque exclus de l'espèce humaine, osèrent se mettre au nombre des ennemis de Rome [2]. Tels étaient les indignes alliés des rebelles de l'Égypte; et leurs incursions incommodes pouvaient troubler le repos de la province, pendant que l'état se trouvait engagé dans des guerres plus sérieuses. Dans la vue d'opposer aux Blemmyes un adversaire convenable, Dioclétien engagea les Nobates, ou peuples de Nubie, à quitter leurs anciennes habitations dans les déserts de la Libye, et il leur céda un pays considérable, mais inutile, situé au-delà de Syène et des cataractes du Nil, en exigeant d'eux qu'ils respectassent et défendissent à jamais la frontière de l'empire. Le traité subsista long-temps; et, jusqu'à ce que l'établissement du christianisme eût introduit des notions plus rigides de culte religieux, on ratifiait tous les ans ce traité par un sacrifice solennel offert dans l'île d'Elephantine, où les Romains et les barbares se rassemblaient pour adorer les mêmes puissances visibles ou invisibles de l'univers [3].

[1] Scaliger (*animad. ad Euseb.* p. 243) décide à sa manière ordinaire que les *quinque gentiani*, ou cinq nations africaines, étaient les cinq grandes villes, la pentapole de la faible province de Cyrène.

[2] Après sa défaite, Julien se perça d'un poignard, et se jeta aussitôt dans les flammes. (Victor, *in Epit.*)

[3] *Tu ferocissimos Mauritaniæ populos inaccessis montium jugis, et naturali munitione fidentes, expugnasti, recepisti, transtulisti.* (Paneg. vet., VI, 8.)

[4] Voyez la description d'Alexandrie dans Hirtius (*de Bel. Alex.*, c. 5).

[5] Eutrope, IX, 24; Orose, VII, 25; Jean Malala, *in Chron. ant.* p. 409, 410. Cependant, Eumène nous assure que l'Égypte fut pacifiée par la clémence de Dioclétien.

[6] Eusèbe (*in Chron.*) place leur destruction quelques années plus tôt et dans un temps où l'Égypte elle-même était révoltée contre les Romains.

[1] Strabon, l. XVII, p. 1, 172; Pomp. Mela, l. 1, c. 4. Ses mots sont curieux. « Intra, si credere libet, vix homines, » magisque semiferi; AEgipanes, et Blemmyes, et Satyri. »

[2] *Ausus sese inserere fortunæ, et provocare arma romana.*

[3] Voyez Procop., *de Bel. pers.*, l. I, c. 19.

Dans le temps que Dioclétien punissait les crimes de l'Égypte, il assurait le repos et le bonheur futur de cette province par plusieurs sages règlemens qui furent confirmés et perfectionnés sous le règne de ses successeurs [1]. Un édit très-remarquable de ce prince, loin de paraître l'effet d'une tyrannie jalouse, doit être applaudi comme un acte de prudence et d'humanité. « On rechercha soigneusement » par ses ordres tous les anciens livres qui » traitaient de l'art admirable de faire de l'or » et de l'argent. Dioclétien les livra sans pitié » aux flammes, craignant, comme on nous » l'assure, que l'opulence des Égyptiens ne » leur inspirât l'audace de se révolter contre » l'empire [2]. » Mais s'il eût été convaincu de la réalité de ce secret inestimable, au lieu de l'ensevelir dans un éternel oubli, il s'en serait servi pour augmenter les revenus publics. Il est bien plus vraisemblable que ce prince sensé connaissait l'extravagance de ces prétentions magnifiques, et qu'il voulut préserver la raison et la fortune de ses sujets d'une occupation funeste. On peut remarquer que ces ouvrages anciens, attribués si libéralement à Pythagore, à Salomon ou au fameux Hermès, avaient été composés par des adeptes plus modernes, qui en imposaient à la multitude en prenant ces noms illustres. Les Grecs ne s'attachèrent ni à l'abus ni à l'usage de la chimie. Dans ce recueil immense, où Pline a consigné les découvertes, les arts et les erreurs de l'esprit humain, il n'est point parlé de la transmutation des métaux. La persécution de Dioclétien est le premier événement authentique dans l'histoire de l'alchimie. La conquête de l'Égypte par les Arabes répandit cette vaine science sur tout le globe. Née de la cupidité, l'alchimie fut étudiée à la Chine comme en Europe, avec la même ardeur et avec un succès égal. L'ignorance du moyen âge favorisait toute espèce de chimère. La renaissance des lettres ouvrit de nouvelles espérances à la crédulité, et lui fournit des moyens plus spécieux. Enfin la philosophie, aidée de l'expérience, a banni l'étude de l'alchimie; et le siècle présent, quoique avide de richesses, se contente de les chercher par les voies moins merveilleuses du commerce et de l'industrie [1].

La réduction de l'Égypte fut suivie de la guerre de Perse. La fortune avait réservé au règne de Dioclétien la gloire de vaincre cette puissante nation, et de forcer les successeurs d'Artaxerxès à reconnaître la supériorité de l'empire romain.

Nous avons déjà dit que les armes et la perfidie des Perses avaient subjugué l'Arménie, et qu'après l'assassinat de Cosroès, Tiridate son fils, encore enfant, sauvé par des amis fidèles, avait été élevé sous la protection des empereurs. Tiridate tira de son exil des avantages qu'il n'aurait jamais pu se procurer sur le trône de ses pères. Il apprit de bonne heure à connaître l'adversité, le genre humain et la discipline romaine. Ce prince signala sa jeunesse par des actions de bravoure; il déploya une force et une adresse peu communes dans tous les exercices militaires, et même dans les combats moins glorieux des jeux olympiques [2]. Ces qualités furent mieux employées à la défense de son bienfaiteur Licinius [3]. Cet officier, dans la sédition qui causa la mort de Probus, avait couru les plus grands dangers. Le soldats furieux étaient sur le point de forcer sa tente; le bras seul du prince d'Arménie les arrêta. La reconnaissance de Tiridate contribua bientôt après à son rétablissemeut. Licinius avait

[1] Il fixa la distribution publique du blé à deux millions de *medimmi*, environ trois millions deux cent mille boisseaux. (Chronicon Paschale, p. 276; Procope, Hist. arcan., c. 26).

[2] Jean d'Antioche, *in Excerp.*; Val., p. 834.; Suidas, Dioclétien.

[1] Voyez une petite Histoire et une Réfutation de l'alchimie, dans les ouvrages du compilateur-philosophe la Mothe-le-Vayer, t. I, p. 327-353.

[2] Voyez l'éducation et la force de Tiridate dans l'histoire d'Arménie, de Moyse de Chorène, l. II, c. 76. Il pouvait saisir deux taureaux sauvages par les cornes qu'il brisait de ses mains.

[3] Si nous nous en rapportions à Victor-le-Jeune, Licinius qui, selon lui, était seulement âgé de soixante ans, en 323, pourrait à peine être la même personne que le protecteur de Tiridate. Mais une meilleure autorité (Eusèbe, Hist. ecclés., l. X, c. 8) nous apprend que Licinius avait alors atteint le dernier période de la vieillesse. Seize ans avant il est représenté avec des cheveux gris et comme contemporain de Galère. (Voyez Lactance, c. 32. Licinius était né probablement vers l'année 250.)

toujours été l'ami et le compagnon de Galère; et le mérite de celui-ci, long-temps avant qu'il parvînt au rang de césar, lui avait attiré l'estime de Dioclétien. La troisième année du règne de cet empereur, Tiridate obtint l'investiture du royaume d'Arménie. Cette démarche, fondée sur la justice, ne semblait pas moins avantageuse à l'intérêt de Rome. Il était temps d'arracher à la domination des Perses une contrée importante, qui, depuis le règne de Néron, avait toujours été gouvernée sous la protection de l'empire par la branche cadette de la maison des Arsacides [1].

Lorsque Tiridate parut sur les frontières de l'Arménie, il fut reçu avec des protestations sincères de joie et de fidélité. Durant vingt-six ans, ce royaume avait éprouvé les malheurs réels et imaginaires des contrées soumises à un joug étranger. Les monarques persans avaient orné leur nouvelle conquête de bâtimens magnifiques; mais le peuple contemplait avec horreur ces monumens élevés à ses frais, et qui attestaient la servitude de la patrie. L'appréhension d'une révolte avait inspiré les précautions les plus rigoureuses. L'insulte aggravait l'oppression, et le vainqueur, chargé de la haine publique, prenait, pour en prévenir l'effet, toutes les mesures qui pouvaient la rendre encore plus implacable. Nous avons déjà remarqué l'esprit intolérant de la religion des mages. Les statues des souverains de l'Arménie placés au rang des dieux, et les images sacrées du soleil et de la lune furent mises en pièces par le zèle des Perses. Ils érigèrent sur la cime du mont Bagavan [2] un autel où brûla le feu perpétuel d'Ormusd. Une nation irritée par tant d'injures devait naturellement armer avec ardeur pour la défense de sa liberté, de sa religion et de la souveraineté de ses monarques héréditaires. Le torrent renversa tous les obstacles; et les Perses, incapables de résister à son impétuosité, prirent la fuite avec précipitation. Les nobles d'Arménie accoururent sous les étendards de Tiridate, tous vantant leurs mérites passés, offrant leurs services pour l'avenir, et demandant au nouveau roi les honneurs et les récompenses qu'on leur avait dédaigneusement refusés sous un gouvernement étranger [1]. On nomma, pour commander l'armée, Artavasdès, fils de ce sénateur fidèle qui avait sauvé Tiridate dans son enfance, et dont la famille avait été victime de cette action généreuse. Le frère d'Artavasdès obtint le gouvernement d'une province. Un des premiers grades militaires fut donné au satrape Otas, homme d'un courage et d'une tempérance singulière. Il présenta au roi sa sœur [2] et un trésor considérable, qui, renfermé dans une citadelle, avait échappé à l'avidité des Perses. Parmi les seigneurs d'Arménie parut un allié, dont la destinée est trop remarquable pour être passée sous silence. Il se nommait Mamgo, et il avait pris naissance en Scythie. Fort peu d'années auparavant, la horde qui lui obéissait campait sur les confins de l'empire chinois [3], qui s'étendait alors jusqu'au voisinage de la Sogdiane [4]. Ayant encouru la disgrâce de son maître, Mamgo, suivi de ses partisans, se retira sur les rives de l'Oxus, et

[1] Voyez Dion Cassius, l. LXII et LXIII.

[2] Moyse de Chorène, Hist. d'Arménie, l. II, c. 74. Les statues avaient été érigées par Valarsaces qui régnait en Arménie environ cent trente ans avant J.-C.; il fut le premier roi de la famille d'Arsace. (voyez Moyse, Hist. d'Arménie, l. II, 2, 3). Justin (XLI, 5) et Ammien Marcellin (XXIII, 6) ont parlé de la déification des Arsacides.

[1] La noblesse d'Arménie était nombreuse et puissante. Moyse parle de plusieurs familles qui se distinguèrent sous le règne de Valarsaces (l. II, 7), et qui subsistaient encore de son temps, vers le milieu du cinquième siècle. Voyez la préface de ses éditeurs.

[2] Elle s'appelait Chosoiduchta, et elle n'avait point l'*os patulum*, comme les autres femmes. (Hist. d'Arm., l. II, c. 19). Je n'entends pas cette expression.

[3] Dans l'Histoire d'Arménie (l. II, 78), aussi bien que dans la géographie (p. 367), la Chine est appelée *Zenia* ou *Zenastan*. Ce pays est caractérisé par la production de la soie, par l'opulence des habitans et par leur amour pour la paix, en quoi ils surpassent toutes les autres nations de la terre.

[4] Vou-Ti, le premier empereur de la septième dynastie, qui régnait alors en Chine, avait des relations politiques avec Fergana, province de la Sogdiane, et l'on prétend qu'il reçut une ambassade romaine. (Hist. des Huns, t. I, p. 38). Dans ces siècles les Chinois tenaient une garnison à Kashgar; et, du temps de Trajan, un de leurs généraux s'avança jusqu'à la mer Caspienne. Au sujet des liaisons de la Chine avec les contrées occidentales, on peut voir un mémoire très-curieux de M. de Guignes, dans l'Académie des Inscriptions (t. XXXII, p. 355).

implora la protection de Sapor. L'empereur chinois réclama le fugitif, en alléguant les droits de souveraineté. Les lois de l'hospitalité furent respectées par le monarque persan, qui, pour éviter une guerre, promit, après quelque difficulté, de bannir Mamgo à l'extrémité de l'Occident, « punition, disait-il, non moins terrible que la mort même. » L'Arménie fut choisie pour le lieu de l'exil, et on assigna aux Scythes un territoire considérable où ils pussent nourrir leurs troupeaux, et transporter leurs tentes d'une place à l'autre, selon les différentes saisons de l'année. Ils eurent ordre de repousser l'invasion de Tiridate; mais leur chef, après avoir pesé les obligations et les injures qu'il avait reçues du monarque persan, résolut d'abandonner son parti. Le prince arménien, qui connaissait le mérite et la puissance d'un pareil allié, traita Mamgo avec distinction; et, en l'admettant à sa confiance, il acquit un brave et fidèle serviteur, qui contribua très-efficacement à le faire remonter sur le trône de ses ancêtres [1].

La fortune sembla favoriser pendant quelque temps la valeur entreprenante de Tiridate. Non-seulement il chassa de l'Arménie les ennemis de sa famille et de son peuple; mais encore, animé du désir de se venger, il porta ses armes ou du moins fit des incursions dans le cœur de l'Assyrie. L'historien qui a sauvé de l'oubli le nom de Tiridate célèbre, avec l'enthousiasme national, sa valeur personnelle; et, suivant le véritable esprit des romans orientaux, il décrit les géans et les éléphans qui tombèrent sous son bras invincible. D'autres monumens nous apprennent que le prince arménien dut une partie de ses avantages aux troubles qui déchirèrent la monarchie persane. Des frères rivaux se disputaient alors le trône. Hormuz, après avoir employé toutes les ressources, implora le secours dangereux des barbares qui habitaient les bords de la mer Caspienne [2]. Au reste, la guerre civile fut bientôt terminée, soit par la défaite d'un parti, soit par un accommodement; et Narsès, universellement reconnu roi de Perse, tourna toutes ses forces contre l'ennemi étranger. La victoire ne pouvait être disputée; la valeur du héros fut incapable de résister à la puissance du monarque. Tiridate, obligé de descendre une seconde fois du trône d'Arménie, vint encore se réfugier à la cour des empereurs. Narsès rétablit bientôt son autorité dans la province rebelle; et, se plaignant hautement de la protection accordée par les Romains à des séditieux et à des fugitifs, il médita la conquête de l'Orient [1].

Ni la prudence ni l'honneur ne permettait aux souverains de Rome d'abandonner la cause du roi d'Arménie. La guerre de Perse fut résolue. Dioclétien, toujours ferme dans sa conduite, fixa sa résidence à Antioche, d'où il préparait et dirigeait les opérations militaires [2]. Le commandement des légions fut confié à l'intrépide valeur de Galère, qui, pour cet objet important, se transporta des rives du Danube à celles de l'Euphrate. Les armées se rencontrèrent bientôt dans les plaines de la Mésopotamie, et se livrèrent deux combats où les succès furent douteux et balancés. La troisième bataille fut plus décisive. Les troupes romaines essuyèrent une défaite totale, attribuée généralement à la témérité de Galère, qui osa attaquer avec un petit corps de troupes l'armée innombrable des Perses [3]. Mais on peut trouver une autre cause de cet échec, si l'on considère le pays qui fut le théâtre de cette action. Le même terrain, où Galère fut vaincu, avait

[1] Hist. d'Arménie, l. II, c. 81.

[2] *Ipsos Persas ipsumque regem ascitis Saccis, et Russis et Gellis, petit. frater Ormies.* (Panégyr. vet. III, 1). Les Saces étaient une nation de Scythes vagabonds qui campaient vers les sources de l'Oxus et du Jaxartes. Les Gelli étaient les habitans du Ghilan le long de la mer Caspienne. Ce furent eux qui, sous le nom de Dilemites, infestèrent si long-temps la monarchie persane. (Voyez d'Herbelot, Bibliot. orientale).

[1] Moyse de Chorène passe sous silence cette seconde révolution que j'ai été obligé de tirer d'un passage d'Ammien Marcellin (l. XXIII). Lactance parle de l'ambition de Narsès. « Concitatus domesticis exemplis avi sui Sapo» ris ad occupandum Orientem magnis copiis inhiabat. » (*De Mort. pers.*, c. 9.)

[2] Nous pouvons croire sans difficulté que Lactance attribue à la timidité la conduite de Dioclétien. Julien, dans son discours, dit que ce prince resta avec toutes les forces de l'empire : expression très-hyperbolique.

[3] Nos cinq abréviateurs, Eutrope, Festus, les deux

été célèbre par la mort de Crassus et par le massacre de dix légions. C'était une plaine de plus de vingt lieues, qui, s'étendant depuis les hauteurs de Carrhes jusqu'à l'Euphrate, présentait une surface unie et stérile de déserts sablonneux, sans éminence, sans arbre, sans aucune source d'eau fraîche[1]. L'infanterie pesante des Romains, accablée par la chaleur et cruellement tourmentée de la soif, ne pouvait espérer vaincre, ni rompre ses rangs, sans s'exposer aux plus grands périls. Dans cette extrémité, elle fut successivement environnée de troupes supérieures en nombre, harassée par les évolutions rapides de la cavalerie des barbares, et détruite par leurs flèches redoutables. Le roi d'Arménie avait signalé sa valeur sur le champ de bataille, et s'était couvert de gloire au milieu des malheurs publics. Il fut poursuivi jusqu'aux bords de l'Euphrate. Son cheval était blessé, et il ne paraissait pas pouvoir échapper à son ennemi victorieux. Aussitôt Tiridate embrasse le seul parti qui lui reste à prendre : il met pied à terre, et s'élance dans le fleuve. Son armure était pesante, l'Euphrate très-profond, et il avait en cet endroit au moins quatre cents toises de large[2]. Cependant la force et l'ardeur du prince le servirent si heureusement, qu'il arriva en sûreté sur la rive opposée[3]. Pour le général romain, nous ignorons comment il se sauva. Lorsqu'il retourna dans la ville d'Antioche, Dioclétien le reçut, non avec la tendresse d'un ami et d'un collègue, mais avec l'indignation d'un souverain irrité. Revêtu de la pourpre, et humilié par le souvenir de sa faute et de son malheur, le plus orgueilleux des hommes fut obligé de suivre à pied le char de l'empereur l'espace d'un mille environ, et de montrer devant toute la cour le spectacle de sa disgrâce[1].

Dès que Dioclétien eut satifait son ressentiment particulier, et qu'il eut soutenu la majesté de la puissance impériale, ce prince, touché de la soumission du césar, lui permit de réparer son honneur et celui des armes romaines. Aux troupes efféminées de l'Asie, qui avaient probablement été employées dans la première expédition, on substitua des vétérans et de nouvelles levées tirées des frontières de l'Illyrie ; et le prince prit à son service un corps considérable de Goths auxiliaires[2]. Galère repassa l'Euphrate à la tête d'une armée choisie de vingt-cinq mille hommes ; mais, au lieu d'exposer ses légions dans les plaines découvertes de la Mésopotamie, il s'ouvrit une route à travers les montagnes de l'Arménie, dont les habitans embrassèrent sa cause. les Romains se trouvaient dans une contrée aussi favorable aux opérations de l'infanterie que nuisible aux mouvemens de la cavalerie[3]. L'adversité avait affermi leur discipline ; tandis que les barbares, enflés de leur succès, étaient devenus si négligens, qu'au moment où ils s'y attendaient le moins, ils furent surpris par l'activité de Galère. Ce prince, accompagné seulement de deux cavaliers, avait examiné lui-même secrètement l'état et la position de leur camp. Il le fit attaquer au milieu de la nuit. Une pareille surprise était presque toujours fatale aux soldats perses. « Ils liaient leurs chevaux, et leur mettaient des entraves aux » pieds, pour les empêcher de s'échapper. » En cas d'alarme, le Persan avait son cheval à brider, sa housse à poser et sa cuirasse à mettre, avant d'être en état de » combattre[4]. » L'impétuosité de Galère porta le désordre et le découragement parmi les barbares. Une faible résistance fut suivie

Victor et Orose, rapportent tous cette dernière et grande bataille ; mais Orose est le seul qui parle des deux premières.

[1] On voit une belle description de la nature du pays dans Plutarque, Vie de Crassus, et dans Xénophon, au 1er livre de la Retraite des Dix Mille.

[2] Voyez la dissertation de Forster, dans le second volume de la traduction de la Retraite des Dix Mille, par Spelman.

[3] Hist. d'Arménie, l. II, c. 76. Au lieu de rapporter cet exploit de Tiridate à une défaite imaginaire, je l'ai transféré à la défaite réelle de Galère.

[1] Ammien Marcellin, l. XIV. Entre les mains d'Eutrope (IX, 24), de Festus (c. 25), et d'Orose (VII, 25), le mille augmente aisément de *plusieurs* milles.

[2] Aurel. Victor ; Jornandès, *de Reb. geticis*, c. 21.

[3] Aurel. Victor dit : *per Armeniam in hostes contendit, quæ ferme sola, seu facilior vincendi via est.* Galère suivit la conduite de Trajan et l'idée de Jules-César.

[4] Xénophon, Retraite des Dix Mille, l. III. C'est pour cette raison que la cavalerie persane campait à soixante stades de l'ennemi.

d'un horrible carnage. Au milieu de la confusion générale, le monarque blessé (car Narsès commandait ses armées en personne) prit la fuite vers les déserts de la Médie. Le vainqueur trouva des richesses immenses dans la tente magnifique de ce prince, et dans celle des Satrapes. On rapporte un trait curieux, qui prouve quelle était l'ignorance rustique mais martiale des légions, et combien elles connaissaient peu les élégantes superfluités de la vie. Une bourse faite d'une peau luisante, et remplie de perles, tomba entre les mains d'un simple soldat. Il garda soigneusement la bourse, mais il jeta ce qu'elle contenait, jugeant que ce qui ne servait à aucun usage ne pouvait être d'aucun prix[1]. La perte principale de Narsès lui était d'une nature infiniment plus sensible. Plusieurs de ses femmes, ses sœurs, ses enfans, qui accompagnaient l'armée, avaient été pris dans la déroute. Mais, quoique le caractère de Galère eût en général peu de rapport avec celui d'Alexandre, le césar, après sa victoire, imita la conduite du héros macédonien envers la famille de Darius. Les femmes et les enfans de Narsès furent mis à l'abri de toute violence, menés en lieu de sûreté, et traités avec le respect et les tendres égards qu'un ennemi généreux devait à leur âge, à leur sexe et à leur dignité [2].

Dans le temps que l'Asie attendait avec inquiétude la décision de la fortune, Dioclétien, ayant levé en Syrie une forte armée d'observation, déployait, à quelque distance du théâtre de la guerre, les ressources de la puissance romaine, et se réservait pour les événemens importans. A la nouvelle de la victoire remportée sur les Perses, il s'avança sur la frontière, dans la vue de modérer par sa présence et par ses conseils l'orgueil de Galère.

Les princes romains se virent à Nisibe, où ils se donnèrent toutes les marques, l'un de respect, l'autre d'estime. Ce fut dans cette ville qu'ils reçurent bientôt après l'ambassadeur du grand roi [1]. La force ou du moins l'ambition de Narsès avait été abattue par sa dernière défaite. La paix lui parut le seul moyen d'arrêter le progrès des armes romaines. Il députa Arphaban, qui possédait sa faveur et sa confiance, pour négocier un traité, ou plutôt pour recevoir les conditions qu'il plairait au vainqueur d'imposer. Arphaban commença par exprimer combien son maître était reconnaissant du traitement généreux qu'éprouvait sa famille : il demanda ensuite la liberté de ces illustres captifs. Il célébra la valeur de Galère, sans dégrader la réputation de Narsès, et il ne rougit pas d'avouer la supériorité du césar victorieux sur un monarque qui surpassait, par l'éclat de sa gloire, tous les princes de sa race. Malgré la justice de la cause des Perses, il était chargé de soumettre les différends actuels à la décision des empereurs romains, persuadé qu'au milieu de leur prospérité, ces princes n'oublieraient pas les vicissitudes de la fortune. Arphaban termina son discours par une allégorie dans le goût oriental. « Les monarchies » persane et romaine, dit-il, sont les lumiè- » res de l'univers, qui va rester imparfait et » mutilé si l'on arrache un de ses yeux. »

« Il convient bien aux Persans, répliqua » Galère dans un transport de rage, il con- » vient bien à ces cruels ennemis de s'étendre » sur les vicissitudes de la fortune, et de » nous étaler froidement des préceptes de » vertu; qu'ils se rappellent leur modération » envers l'infortuné Valérien. Après avoir » vaincu ce prince par trahison, ils l'ont traité » avec indignité; ils l'ont retenu jusqu'au » dernier moment de sa vie dans une hon- » teuse captivité, et après sa mort ils ont ex- » posé son corps à une ignominie perpé- » tuelle. » Prenant ensuite un ton plus adouci, Galère insinua que la pratique des Romains n'avait jamais été de fouler aux pieds un ennemi vaincu; que dans la circonstance pré-

[1] Ce trait est rapporté par Ammien, l. XXII. Au lieu de *saccum*, quelques-uns lisent *scutum*.

[2] Les Perses avouèrent la supériorité des Romains dans la morale aussi bien que dans les armes (Eutrope, IX, 24). Mais ce respect et cette gratitude d'un ennemi se trouvent rarement dans sa propre relation.

[1] Les détails de cette négociation sont tirés des fragmens de Pierre Patrice, dans les *Excerpta legationum*, publiés dans la collection Bysantine. Pierre vivait sous Justinien; mais il est évident, par la nature de ses matériaux, qu'ils sont pris des écrivains les plus authentiques et les plus respectables.

sente ils consulteraient plutôt leur dignité que le désir de se venger des Perses. En congédiant Arphaban, il lui fit espérer que Narsès apprendrait bientôt à quelles conditions il obtiendrait de la clémence des empereurs une paix durable et la liberté de sa famille. On peut découvrir dans cette conférence les passions violentes de Galère, aussi bien que sa déférence pour l'autorité et pour la sagesse supérieure de Dioclétien. Le premier de ces princes aspirait à la conquête de l'Orient; il avait même proposé de réduire la Perse en province. L'autre plus prudent, qui avait adopté la politique modérée d'Auguste et des Antonins, saisit l'occasion favorable de terminer une guerre heureuse par une paix honorable et utile [1].

Pour remplir leur promesse, les empereurs envoyèrent à la cour de Narsès Sicorius Probus, un de leurs secrétaires, qui lui communiqua leur dernière résolution. Comme ministre de paix, il fut reçu avec la plus grande politesse et avec les marques de la plus sincère amitié; mais, sous prétexte de lui accorder un repos nécessaire après un si long voyage, on remit son audience de jour en jour; et il fut obligé de suivre le roi dans plusieurs marches très-lentes. Il fut enfin admis en présence de ce monarque, près de l'Asprudus, rivière de la Médie. Quoique Narsès désirât sincèrement la paix, le motif secret de ce prince, dans un pareil délai, avait été de rassembler des forces qui le missent en état de négocier avec plus de dignité, et de rétablir en quelque sorte l'équilibre. Trois personnes seulement assistèrent à cette conférence importante, le ministre Arphaban, le capitaine des gardes et un officier qui avait commandé sur les frontières d'Arménie [2]. La première proposition de l'ambassadeur romain n'est pas maintenant de nature à être bien entendue. Il demandait que Nisibe fût l'entrepôt des marchandises des deux empires. On conçoit facilement l'intention des princes romains, qui voulaient augmenter leurs revenus en mettant quelques droits sur le commerce; mais comme Nisibe leur appartenait, et qu'ils pouvaient régler l'importation et l'exportation, de pareils droits semblaient devoir être plutôt l'objet d'une loi intérieure que d'un traité étranger. Pour leur donner toute la force nécessaire, on exigeait peut-être du roi de Perse quelques conditions, qui lui parurent si contraires à son intérêt ou à sa dignité, qu'il ne put se résoudre à les accepter. Cet article était le seul auquel il refusait de consentir; aussi les empereurs n'insistèrent-ils pas davantage; ils laissèrent le commerce prendre son cours naturel, ou ils se contentèrent des droits qu'ils étaient maîtres d'établir.

Dès que cette difficulté eut été levée, une paix solennelle fut conclue et ratifiée entre les deux nations. Les conditions d'un traité, si glorieux pour l'empire et devenu si nécessaire aux Perses, méritent une attention d'autant plus particulière, que l'histoire de Rome présente rarement de pareils actes : en effet, la plupart de ses guerres ont été terminées par une conquête absolue, ou entreprises contre des barbares qui ignoraient l'usage des lettres.

I. L'Aboras, appelé l'Araxe dans Xénophon, fut fixé comme la limite des deux monarchies [1]. Cette rivière, qui prend sa source près du Tigre, recevait à quelques milles au-dessous de Nisibe les eaux du Mygdonius; elle passait ensuite sous les murs de Singara et tombait dans l'Euphrate à Circesium, ville frontière que Dioclétien avait singulièrement fortifiée [2]. La Mésopotamie, si longtemps disputée, fut cédée à l'empire; et par le traité les Perses renoncèrent à toutes prétentions sur cette grande contrée. II. Ils abandonnèrent aux Romains cinq provinces

[1] « Adeo victor (dit Aurelius) ut ni Valerius, cujus » nutu omnia gerebantur, abnuisset, romani fasces in » provinciam novam ferrentur. Verum pars terrarum tamen nobis utilior quæsita. »

[2] Il avait été gouverneur de Sumium (Pierre Patrice, *Excerpta leg.*, p. 30). Cette province, qui paraît être indiquée dans le récit de Moyse de Chorène (*Géogr.*, p. 360), était située à l'orient du mont Ararat.

[1] Par une erreur du géographe Ptolémée, la position de Singara est transportée de l'Aboras au Tygre, ce qui a peut-être occasioné la méprise de Pierre, qui assigne la dernière rivière comme la limite de l'empire, au lieu de la première. La ligne de la frontière romaine traversait le cours du Tygre; mais elle ne le suivit jamais.

[2] Procope, *de Ædificiis*, l. II, c. 6.

au-delà du Tigre [1], qui formaient une barrière très-utile, et dont la force naturelle fut bientôt augmentée par l'art et par la science militaire. Quatre d'entre elles, l'Intiline, la Zabdicène, l'Arzanène et la Moxoène, noms peu connus, n'avaient point une grande étendue; mais, à l'orient du Tigre, l'empire acquit le pays montueux et considérable de Carduène, l'ancienne patrie des Carduques, qui, placés dans le centre du despotisme de l'Asie, conservèrent pendant plusieurs siècles leur indépendance. Les dix mille Grecs traversèrent leur contrée après dix jours d'une marche pénible ou plutôt d'un combat perpétuel. Le chef de cette fameuse entreprise avoue, dans son admirable relation, que ses concitoyens eurent plus à souffrir des flèches des Carduques que de toutes les forces du grand roi [2]. La postérité de ces barbares, les Curdes, qui ont conservé presqu'en entier le nom et les mœurs de leurs ancêtres, vivent indépendans sous la protection du sultan des Turcs. III. Il est presque inutile de dire que Tiridate, ce fidèle allié de Rome, occupa le trône de ses pères. Les empereurs soutinrent et assurèrent d'une manière irrévocable leurs droits de souveraineté sur l'Arménie. Les limites de ce royaume s'étendirent jusqu'à la forteresse de Sintha dans la Médie. Une pareille augmentation de domaine était moins un acte de libéralité que de justice. Des cinq provinces au-delà du Tygre, dont nous avons déjà parlé, les Parthes en avaient démembré quatre de la couronne d'Arménie [3]. Les Romains, lorsqu'elles leur furent cédées, obligèrent l'usurpateur à donner l'Atropatène en dédommagement à leur allié. La ville principale de cette grande et fertile contrée fut souvent honorée de la présence du monarque arménien : et comme cette place, dont la situation est peut-être la même que celle de Tauris, porta quelquefois le nom d'Ecbatane, Tiridate y fit construire des édifices et des fortifications sur le modèle de la superbe capitale des Mèdes [1]. IV. L'Ibérie, pays inculte, avait pour habitans des peuples grossiers et sauvages; mais ils étaient accoutumés à porter les armes, et ils séparaient l'empire d'avec des barbares plus féroces et plus formidables. Maîtres des défilés étroits du mont Caucase, les Ibériens pouvaient à leur gré admettre ou exclure les tribus errantes des Sarmates, toutes les fois qu'entraînées par l'esprit de rapine elles voulaient pénétrer dans les climats opulens du midi [2]. La nomination des rois d'Ibérie, que les monarques persans cédaient aux empereurs, contribua beaucoup à la force et à la sûreté de la puissance romaine en Asie [3]. L'Orient goûta pendant quarante années les douceurs d'une tranquillité profonde; le traité conclu entre les deux monarchies rivales fut régulièrement observé jusqu'à la mort de Tiridate. A cette époque le gouvernement de l'univers se trouva entre les mains d'une nouvelle génération, dirigée par des intérêts opposés et par des passions différentes. Ce fut alors que le petit-fils de Narsès entreprit une guerre longue et mémorable contre les princes de la maison de Constantin.

L'empire venait d'être délivré des tyrans et des barbares. Cet ouvrage difficile avait été entièrement achevé par une succession

[1] Tous les auteurs conviennent que la Zabdicène, l'Arzanène et la Carduène furent au nombre des provinces cédées; mais, au lieu des deux autres, Pierre (*Excerpta leg.*, p. 30) ajoute la Rehimène et la Sophène. J'ai préféré Ammien (l. XXV, 7), parce qu'on peut prouver que la Sophène ne fut jamais entre les mains des Perses avant le règne de Dioclétien, ni après celui de Jovien. Au défaut de cartes exactes, telles que celles de M. d'Anville, presque tous les modernes, avec Tillemont et Valois à leur tête, ont prétendu que les cinq provinces étaient situées au-delà du Tygre par rapport à la Perse et non à l'empire romain.

[2] Xénophon, Retraite des Dix Mille, l. IV. Leurs arcs avaient trois coudées de long, leurs flèches deux. Ils roulaient des pierres dont chacune aurait pu faire la charge d'un chariot. Les Grecs trouvèrent un grand nombre de villages dans cette contrée barbare.

[3] Selon Eutrope (VI, 9, tel que le porte le texte des meilleurs manuscrits), la ville de Tigranocerte était dans l'Arzanène. On pourrait retrouver, quoique assez imparfaitement, le nom et la position des trois autres.

[1] Comparez Hérodote (l. I, c. 97) avec Moyse de Chorène (Hist. d'Arm., l. II, c. 84) et la carte d'Arménie donnée par ses éditeurs.

[2] *Hiberi, locorum potentes, Caspiâ viâ Sarmatam in Armenios raptim effundunt.* Tacite, Ann., VI, 34. (Voy. Strabon, Geog., l. XI, 764.)

[3] Pierre Patrice (*Excerpta leg.*, p. 30) est le seul écrivain qui parle de l'article du traité concernant l'Ibérie.

de paysans d'Illyrie. Dès que Dioclétien fut entré dans la vingtième année de son règne, il se rendit à Rome pour y célébrer, par la pompe d'un triomphe, cette ère fameuse et le succès de ses armes [1]. Maximien, qui l'égalait en pouvoir, partagea seul la gloire de cette journée. Les deux césars avaient combattu et remporté des victoires; mais le mérite de leurs exploits fut attribué, selon la rigueur des anciennes maximes, aux auspices heureux de leurs pères et de leurs empereurs [2]. Le triomphe de Dioclétien et de Maximien, moins magnifique peut-être que ceux d'Aurélien et de Probus, brillait de l'éclat d'une renommée et d'une fortune supérieures. L'Afrique et la Bretagne, le Rhin, le Danube et le Nil fournissaient de superbes trophées; mais ce qui faisait le plus bel ornement de cette fête, c'était une victoire remportée sur les Perses, et suivie d'une conquête importante. On portait devant le char impérial les représentations des rivières, des montagnes et des provinces. Les images des femmes, des sœurs et des enfans [3] du grand roi formaient un spectacle nouveau, et flattaient la vanité du peuple. Une considération d'une espèce moins brillante rend ce triomphe remarquable aux yeux de la postérité. C'est le dernier qu'ait jamais vu Rome. Bientôt après les empereurs cessèrent de vaincre, et Rome cessa d'être la capitale de l'empire.

Le terrain, sur lequel Rome fut bâtie avait été consacré par d'anciennes cérémonies et par une foule de miracles. La présence de quelque dieu ou la mémoire de quelque héros semblait animer toutes les parties de la ville; et le sceptre de l'univers avait été promis au Capitole [4]. Le citoyen sentait et reconnaissait l'empire de cette agréable illusion, qui lui venait de ses ancêtres, et qui, fortifiée par l'éducation, était en quelque sorte soutenue par l'opinion de l'utilité politique. La forme du gouvernement et le siége de l'empire semblaient inséparables; et l'on ne croyait pas pouvoir transporter l'un sans anéantir l'autre [1]. Mais la souveraineté de la capitale se perdit insensiblement dans l'étendue de la conquête. Les provinces s'élevèrent au même niveau; et les nations vaincues acquirent le nom et les priviléges de Romains, sans adopter leurs préjugés. Cependant les restes de l'ancienne constitution et la force de l'habitude maintinrent pendant long-temps la dignité de Rome. Les empereurs, quoique nés en Afrique, ou en Illyrie, respectaient leur nouvelle patrie, comme le siége de leur grandeur et comme le centre de leurs vastes domaines. Ils ne l'abandonnaient que lorsque la guerre exigeait leur présence sur les frontières. Dioclétien et Maximien furent les premiers princes, qui, en temps de paix, fixèrent leur résidence ordinaire dans les provinces. Leur conduite, quel qu'en ait été le motif particulier, pouvait être justifiée par des vues spécieuses de politique. L'empereur de l'Occident tenait ordinairement sa cour à Milan, dont la situation au pied des Alpes le mettait bien plus à portée de veiller aux mouvemens des barbares de la Germanie, que s'il eût fixé son séjour à Rome. Milan eut bientôt la splendeur d'une ville impériale; ses maisons étaient aussi nombreuses et aussi bien bâties; le même goût et la même politesse régnaient parmi les habitans. Un cirque, un palais, un théâtre, une cour des monnaies, des bains, qui portaient le nom de Maximien leur fondateur, des portiques ornés de statues, une double enceinte de murs, tout contribuait à la beauté de la nouvelle capitale, qui ne paraissait pas

[1] Eusèbe, *in Chron.*; Pagi, *ad annum*. Jusqu'à la découverte du traité *de Mort. pers.*, il n'était pas certain que le triomphe et les vicennales eussent été célébrés en même temps.

[2] Pendant le temps des vicennales, Galère paraît avoir gardé son poste sur le Danube. (Voyez Lactance, *de Motr. pers.*, c. 38.)

[3] Eutrope (IX, 27) parle de cette famille comme si elle eût fait partie du triomphe; mais les *personnes* avaient été rendues à Narsès, on ne pouvait donc exposer que leurs *images*.

[4] On voit dans Tite-Live (V, 51-55), un discours de Camille, rempli d'éloquence et de sensibilité, que ce grand homme prononça pour s'opposer au projet de transporter à Véies le siége du gouvernement.

[1] On reproche à Jules-César d'avoir voulu transférer l'empire dans la ville d'Illium ou dans celle d'Alexandrie. Selon la conjecture ingénieuse de Le Fèvre et de Dacier, la troisième ode du troisième livre d'Horace a été composée pour détourner Auguste de l'exécution d'un semblable dessein.

éclipsée par la proximité de l'ancienne[1]. Dioclétien voulut aussi que le lieu de sa résidence égalât la majesté de Rome. Il employa son loisir et les richesses de l'Orient à décorer Nicomédie, qui, placée sur les bords de l'Asie et de l'Europe, se trouvait à une distance presque égale de l'Euphrate et du Danube. En peu d'années Nicomédie s'éleva par les soins du monarque, et aux dépens du peuple, à un degré de magnificence qui semblait avoir exigé des siècles de travaux. Elle ne le cédait qu'aux villes de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche pour l'étendue et pour la population[2]. La vie de Dioclétien et de Maximien fut perpétuellement agitée; ils en passèrent la plus grande partie dans les camps ou dans des marches longues et fréquentes; mais toutes les fois que les affaires publiques leur permettaient de prendre du repos, ils se retiraient avec plaisir à Milan et à Nicomédie, leurs résidences favorites. Jusqu'au moment où Dioclétien célébra son triomphe, dans la vingtième année de son règne, il est fort douteux qu'il ait jamais visité l'ancienne capitale de l'empire; et même dans cette circonstance mémorable il n'y resta pas plus de deux mois. On croyait qu'il paraîtrait devant le sénat avec les marques de la dignité consulaire; mais, piqué de l'insolente familiarité du peuple, il quitta Rome avec précipitation treize jours avant cette cérémonie[3].

Le dégoût qu'il montra pour Rome et pour la licence de ses habitans ne fut point l'effet d'un caprice momentané; toutes ses démarches étaient le résultat de la politique la plus artificieuse. Ce prince habile avait adopté un nouveau système d'administration, qui fut entièrement exécuté dans la suite par la famille de Constantin. Comme le sénat conservait religieusement l'image de l'ancien gouvernement, Dioclétien résolut d'enlever à cet ordre le peu de pouvoir et de considération qui lui restait. Rappelons-nous quelles furent la grandeur passagère et les espérances ambitieuses des sénateurs, huit ans environ avant l'avénement de ce monarque. Tant que l'enthousiasme subsista, quelques nobles eurent l'imprudence de déployer leur zèle pour la cause de la liberté; et, lorsque les successeurs de Probus eurent abandonné le parti de la république, ces fiers patriciens furent incapables de déguiser un ressentiment qu'il ne leur était pas possible de satisfaire. Comme souverain de l'Italie, Maximien fut chargé d'anéantir cet esprit d'indépendance, plus incommode que dangereux. Une pareille commission convenait parfaitement au caractère cruel de ce prince. Les plus illustres du sénat, que Dioclétien affectait toujours d'estimer, furent enveloppés, par son impitoyable collègue, dans une proscription générale. Accusés de complots imaginaires, la possession d'une belle maison de campagne ou d'une terre bien cultivée les rendait évidemment coupables[1]. Les prétoriens, qui avaient opprimé si long-temps la majesté de Rome, commençaient à la protéger. Ces troupes hautaines, voyant que leur puissance, autrefois si formidable, leur échappait, crurent devoir réunir leurs forces avec l'autorité du sénat. Dioclétien, par de sages mesures, diminua insensiblement le nombre des prétoriens, abolit leurs privilèges[2] et leur substitua deux fidèles légions d'Illyrie, qui, sous les nouveaux titres de

[1] Voyez Aurélius Victor, qui parle aussi des bâtimens élevés par Maximien à Carthage, probablement durant la guerre des Maures. Nous rapporterons quelques vers d'Ausone, *de Clar. urb.*, v.

> Et Mediolani mira omnia : copia rerum,
> Innumeræ cultæque domus; facunda virorum
> Ingenia, et mores læti, tum duplice muro
> Amplificata loci species; populique voluptas
> Circus; et inclusi moles cuneata Theatri
> Templa, Palatinæque arces, opulensque Moneta
> Et regio *Herculei* celebris sub honore lavacri.
> Cunctaque marmoreis ornata peristyla signis;
> Mæniaque in valli formam circumdata labro,
> Omnia quæ magnis operum velut æmula formis
> Excellunt : neque juncta premit vicinia Romæ.

[2] Lactance, *de Mort. pers.*, c. 17; Libanius, *orat.* VIII, p. 203.

[3] Lactance, *de Mort. pers.*, c. 17; Ammien-Marcellin dit, dans une occasion semblable, que *dicacitas plebis* n'est point fort agréable à une oreille impériale. (Voyez l. XVI, c. 10.)

[1] Lactance accuse Maximien d'avoir détruit *fictis criminationibus lumina senatus* (*de Mort. Pers.*, c. 8). Aurel. Victor parle d'une manière très-douteuse de la bonne foi de Dioclétien envers ses amis.

[2] *Truncatæ vires urbis, imminuto prætoriarum cohortium atque in armis vulgi numero.* (Aurel. Victor.) Selon Lactance (c. 26) ce fut Galère qui poursuivit le même plan.

joviens et d'herculiens, firent le service des gardes impériales[1].

Mais le coup le plus terrible que Dioclétien et Maximien portèrent au sénat fut la révolution secrète que leur longue absence devait nécessairement amener. Tant que les empereurs résidèrent à Rome, cette assemblée, souvent opprimée, ne pouvait être négligée. Les successeurs d'Auguste établirent toutes les lois que leur dictait leur sagesse ou leur caprice; mais ces lois avaient été ratifiées par la sanction du sénat, dont les délibérations et les décrets présentaient toujours l'image de l'ancienne liberté. Les sages monarques qui respectèrent les préjugés du peuple romain furent en quelque sorte obligés de prendre le langage et la conduite convenables au général et au premier magistrat de la république. Dans les camps et dans les provinces ils déployèrent la dignité de souverain. Dès qu'ils eurent fixé leur résidence loin de la capitale, ils abandonnèrent à jamais la dissimulation qu'Auguste avait recommandée à ses successeurs. En exerçant la puissance exécutrice et législative de l'état, le prince prenait l'avis de ses ministres, au lieu de consulter le grand conseil de la nation. Le nom du sénat fut cependant cité avec honneur jusqu'à la destruction totale de l'empire. Ses membres jouissaient de plusieurs distinctions honorables qui flattaient leur vanité[2]. Mais on laissa respectueusement tomber dans l'oubli l'assemblée auguste qui, pendant si long-temps, avait d'abord été la source et ensuite l'instrument de la grandeur romaine. Le sénat, n'ayant plus de liaison avec la nouvelle constitution ni avec la cour impériale, resta sur le mont Capitolin comme un monument vénérable mais inutile d'antiquité.

Lorsque les souverains de Rome eurent perdu de vue le sénat et leur ancienne capitale, ils oublièrent aisément l'origine et la nature du pouvoir qui leur était confié. Les emplois civils de consul, de proconsul, de censeur et de tribun, dont la réunion avait formé l'autorité des princes, rappelaient encore au peuple l'ancienne république. Ces titres modestes disparurent[1]; et si le souverain se fit toujours appeler empereur ou *imperator*, ce mot fut pris dans un sens nouveau et plus relevé. Au lieu de signifier le général des armées romaines, il désigna le maître de l'univers. Au nom d'empereur, dont l'origine tenait aux institutions militaires, on en joignit un autre qui marquait davantage l'esprit de servitude. La dénomination de seigneur ou *dominus* exprimait originairement, non l'autorité d'un prince sur ses sujets, ni celle d'un commandant sur ses soldats, mais le pouvoir arbitraire d'un maître sur des esclaves domestiques[2]. Considéré sous ce vil aspect, les premiers césars rejetèrent ce titre avec horreur. Leur résistance devint insensiblement plus faible et le nom moins odieux. Enfin la formule *de notre seigneur* ou *empereur* fut non-seulement adoptée par la flatterie, mais encore régulièrement admise dans les lois et dans les monumens publics. Ces expressions pompeuses devaient satisfaire la vanité la plus excessive; et si les successeurs de Dioclétien refusèrent le nom de roi, ce fut moins l'effet de leur modération que de leur délicatesse. Parmi les peuples qui parlaient latin (et cette langue était celle du gouvernement dans tout l'empire), le titre d'empereur, particulièrement réservé aux monarques de Rome, imprimait plus de vénération que celui de roi. Ces princes auraient été forcés de partager ce dernier nom avec une foule de chefs bar-

1 C'étaient de vieilles troupes campées en Illyrie; et, selon l'ancien établissement, chaque corps consistait en six mille hommes. Ils avaient acquis beaucoup de réputation par l'usage des *plumbatæ* ou dards chargés de plomb. Chaque soldat en portait cinq qu'il lançait à une distance considérable avec autant de force que d'adresse. (Voy. Végèce, I, 17.)

2 Voyez le code Théodosien (l. VI, tit. 2), avec le commentaire de Godefroi.

1 Voyez la douzième dissertation dans l'excellent ouvrage de Spanheim, *de Usu numismatum*. A l'aide des médailles, des inscriptions et des historiens, il examine chaque titre séparément, et il le suit depuis Auguste jusqu'au moment où il disparaît.

2 Pline (Panégyr. c. 2, 55, etc.) parle avec horreur de *dominus*, comme synonyme de tyran, et comme opposé à prince, et le même Pline donne régulièrement ce titre (dans le dixième livre de ses lettres) au vertueux Trajan, son ami plutôt que son maître. Cette étrange expression embarrasse les commentateurs qui expliquent et les traducteurs qui peuvent écrire

bares, et ils n'auraient pu le tirer que de Romulus ou de Tarquin. Mais l'Orient avait des principes bien différens. Dès les premiers âges dont l'histoire fasse mention, les souverains de l'Asie avaient été nommés en grec *basileus* ou roi; et puisque cette dénomination désignait dans ces contrées le rang le plus élevé, les habitans s'en servirent bientôt dans les humbles requêtes qu'ils portaient aux pieds du trône romain [1]. Les attributs même, ou du moins les titres de la divinité, furent usurpés par Dioclétien et par Maximien, qui les transmirent aux princes chrétiens leurs successeurs [2]. Au reste ces expressions extravagantes perdirent leur impiété en perdant leur signification primitive. Dès qu'une fois l'oreille est accoutumée au son, un pareil langage n'excite que l'indifférence, et est reçu comme une protestation vague quoique outrée de respect.

Depuis le temps d'Auguste jusqu'au règne de Dioclétien, les Romains n'avaient eu pour leurs princes que les égards dus aux simples magistrats. L'empereur conversait familièrement avec ses concitoyens. Un manteau de pourpre le distinguait principalement des sénateurs, dont la toge était bordée d'une large bande, aussi de pourpre, et des chevaliers qui en portaient une plus étroite sur leurs habits. L'orgueil ou plutôt la politique engagea Dioclétien à introduire dans sa cour la magnificence des monarques persans [3]. Il osa ceindre le diadème, cette marque odieuse de la royauté dont les Romains avaient reproché l'usage à Caligula comme l'acte de la plus insigne folie. Le diadème était un large bandeau blanc et brodé de perles qui entourait la tête de l'empereur. Dioclétien et ses successeurs portèrent de superbes robes d'or et de soie, et l'on ne vit qu'avec indignation leurs souliers même couverts de pierres précieuses. De nouvelles formes et de nouvelles cérémonies rendaient tous les jours l'accès de leurs personnes sacrées plus difficile. Les officiers domestiques placés dans différens postes (appelés alors *écoles*) gardaient avec la plus grande précaution les avenues du palais. Les appartemens intérieurs étaient confiés à la vigilance des eunuques, dont le nombre et l'influence augmentant sans cesse marquaient visiblement les progrès du despotisme. Lorsqu'un sujet obtenait enfin la permission de paraître en présence de l'empereur, il était obligé, quel que fût son rang, de se prosterner contre terre, et d'adorer, selon la coutume des Orientaux, la divinité de son seigneur et maître [1]. Dioclétien avait l'esprit éclairé avant de monter sur le trône. Dans le cours d'un long règne ce prince avait appris à se connaître, et il avait apprécié les hommes. Il est difficile de croire qu'en substituant les manières de la Perse à celles de Rome, il ait été dirigé par un motif aussi bas que la vanité. Il se flattait qu'une ostentation de splendeur et de luxe subjuguerait l'imagination de la multitude; que le monarque serait moins exposé à la licence grossière des soldats et du peuple, tant qu'il se déroberait aux regards publics, et que l'habitude de la soumission produirait insensiblement des sentimens de respect. Semblable à la modestie affectée d'Auguste, le faste de Dioclétien fut une représentation de théâtre. Mais il faut l'avouer, de ces deux comédies la première renfermait plus de noblesse et de véritable grandeur que la dernière : l'une avait pour but de cacher et l'autre de développer le pouvoir immense que les empereurs exerçaient sur leurs vastes domaines.

L'ostentation avait été le premier principe du système de Dioclétien; la division en fut le second. Il divisa l'empire, les provinces et toutes les branches de l'administration civile et militaire. Il multiplia les roues de la machine politique, et si ses opérations furent moins rapides, elles devinrent plus sûres. Tous les avantages et tous les défauts que l'on

[1] Synesius, *de Regno*, édit. de Petau, p. 15. Je dois cette citation à l'abbé de la Bletterie.

[2] Voyez Van-Dale, *de Consecratione*, p. 354, etc. Les empereurs avaient coutume de faire mention (dans le préambule des lois) de leur *divinité*, *sacrée majesté*, *divins oracles*, etc. Selon M. de Tillemont, Grégoire de Nazianze se plaint très-amèrement d'une pareille profanation, surtout lorsqu'un empereur arien emploie ces titres.

[3] Voyez Spanheim, *de Usu numism.*, *dissert.* XII.

[1] Aurel. Victor.; Eutrope, IX, 26. Il paraît, d'après les panégyristes, que les Romains s'accoutumèrent bientôt au nom et à la cérémonie de l'adoration.

a pu remarquer dans le nouveau système doivent être attribués en grande partie à son premier inventeur. Mais comme ce plan d'administration fut perfectionné par degrés, et qu'il ne fut achevé que sous les princes suivans, nous examinerons l'édifice lorsque nous serons arrivés au temps où il fut entièrement terminé[1]. Réservant donc pour le règne de Constantin une description plus exacte du nouvel empire, nous nous contenterons de tracer les traits principaux et caractéristiques du tableau dessiné par la main de Dioclétien. Ce prince avait associé trois collègues au pouvoir suprême. Persuadé que les talens d'un seul homme ne suffisaient pas pour défendre de si vastes domaines, il ne considéra pas seulement l'administration réunie de quatre souverains comme un expédient momentané; Dioclétien en fit une loi fondamentale de la constitution. Il décida que les deux premiers princes seraient distingués par le diadème et par le titre d'*auguste;* qu'ils choisiraient, selon les mouvemens de leur affection ou de leur estime, deux collègues subordonnés qui les aideraient à supporter le poids du gouvernement; et que les *césars*, élevés à leur tour à la première dignité, fourniraient une succession non interrompue d'empereurs. La monarchie fut divisée en quatre parties. Les départemens honorables de l'Orient et de l'Italie jouissaient de la présence des augustes. La garde pénible du Rhin et du Danube était confiée aux césars. Les quatre souverains disposaient de la force des légions, et le désespoir de vaincre successivement quatre rivaux formidables devait intimider l'ambition d'un général entreprenant. Dans le gouvernement civil, les empereurs étaient supposés exercer en commun le pouvoir indivisible de la monarchie. Les édits signés de leurs noms avaient force de loi dans toutes les provinces, et paraissaient émanés de leurs conseils et de leur autorité. Malgré toutes ces précautions, on vit se dissoudre par degrés l'union politique de l'univers romain, et il s'introduisit un principe de division, qui, dans le cours d'un petit nombre d'années, causa la séparation perpétuelle des empires d'Orient et d'Occident.

Le système de Dioclétien renfermait un autre inconvénient très-essentiel, qui, même à présent, n'est pas indigne de notre attention. Un établissement plus dispendieux entraîna nécessairement une augmentation de taxes et l'oppression du peuple. Au lieu de la suite modeste d'esclaves et d'affranchis dont s'était contentée la noble simplicité d'Auguste et de Trajan, trois ou quatre cours magnifiques furent établies dans les différentes parties de l'empire. Les princes romains cherchaient à se surpasser par leur somptuosité, et à éclipser le faste du monarque persan. Le nombre des magistrats, des ministres et des officiers, qui remplissaient les charges de l'état, n'avait jamais été si considérable, et (si nous pouvons emprunter l'expression vive d'un auteur contemporain), « lorsque la proportion de ceux qui recevaient excéda la proportion de ceux qui contribuaient, les provinces furent opprimées par le poids des tributs[1]. » Depuis cette époque jusqu'à la ruine de l'empire, il serait aisé de former une suite de clameurs et de plaintes; chaque écrivain, suivant sa religion ou sa situation, choisit Dioclétien, Constantin, Valens ou Théodose pour l'objet de ses invectives. Mais ils s'accordent tous à représenter l'état accablé sous le fardeau des impositions publiques, principalement de la capitation et de la taxe sur les terres. D'après cette conformité, un historien impartial, obligé de tirer la vérité de la satire aussi bien que du panégyrique, sera disposé à partager le blâme entre tous ces princes; il attribuera leurs exactions bien moins à leurs vices personnels qu'au système uniforme de leur gouvernement. A la vérité, Dioclétien est l'auteur de ce système; mais pendant son règne le mal naissant fut contenu dans les bornes de la discrétion et de la modération, et, s'il mérite le reproche d'avoir donné un exemple pernicieux, il ne saurait être accusé d'avoir

[1] Les innovations introduites par Dioclétien so principalement déduites, 1° de quelques passages de Lactance très-expressifs; 2° des nouvelles charges de plusieurs espèces, qui, dans le code Théodosien, paraissent déèj établies dans le commencement du règne de Constantin.

[1] Lactance, *de Mort. pers.*, c. 7.

opprimé ses sujets[1]. On peut ajouter que ses revenus furent administrés avec une prudente économie; et lorsqu'il avait fourni à toutes les dépenses nécessaires, il déposait toujours dans le trésor impérial des sommes considérables, pour pouvoir satisfaire une sage libéralité ou les besoins imprévus de l'état.

Ce fut la vingt-unième année de son règne que Dioclétien exécuta le projet de descendre du trône : résolution mémorable, plus digne d'Antonin ou de Marc-Aurèle, que d'un prince qui, dans l'acquisition et dans l'exercice du pouvoir suprême, n'avait jamais pratiqué les leçons de la philosophie. Dioclétien eut la gloire de donner le premier à l'univers un exemple[2] que les monarques imitèrent rarement dans la suite. Le parallèle de Charles-Quint vient ici se présenter naturellement à notre esprit, non-seulement depuis que la plume éloquente d'un historien moderne a rendu ce nom plus célèbre, mais encore lorsque l'on considère la ressemblance frappante du caractère de ces deux princes, dont l'habileté politique surpassa les talens militaires, et dont les vertus spécieuses furent moins l'effet de la nature que celui de l'art. L'abdication de Charles paraît avoir été déterminée par les vicissitudes de la fortune. Le chagrin de voir échouer ses projets favoris lui fit prendre le parti de résigner une puissance qu'il ne trouvait pas proportionnée à son ambition. Le règne de Dioclétien, au contraire, avait été marqué par des succès continuels. Ce ne fut vraisemblablement qu'après avoir triomphé de tous ses ennemis, et accompli tous ses désirs, qu'il s'occupa sérieusement de quitter l'empire. Ni Charles-Quint ni Dioclétien n'avaient atteint un âge bien avancé, lorsqu'ils descendirent du trône, puisque l'un n'avait encore que cinquante-cinq ans, et l'autre cinquante-neuf seulement. Mais la vie active de ces princes, leurs guerres, leurs voyages, les soins de la royauté et leur application aux affaires, avaient affaibli leur constitution; ils ressentaient déjà les infirmités d'une vieillesse prématurée[1].

Malgré la rigueur de l'hiver pluvieux et très-froid, Dioclétien quitta l'Italie fort peu de temps après la cérémonie de son triomphe. Il prit sa route par la province de l'Illyrie pour se rendre en Orient. L'inclémence de la saison et les fatigues du voyage lui causèrent bientôt une maladie de langueur. Quoiqu'il ne marchât qu'à petites journées et qu'il fût porté dans une litière fermée, son état devint sérieux et très-alarmant lorsqu'il arriva vers la fin de l'été à Nicomédie. Il ne sortit point de son palais durant tout l'hiver. Le danger de ce prince inspirait un intérêt général et sincère; mais le peuple ne pouvait juger des variations de sa santé que par la consternation ou par la joie peintes tour à tour sur le visage des courtisans. Le bruit se répandit pendant quelque temps qu'il avait rendu le dernier soupir. L'opinion générale était qu'on cachait sa mort pour prévenir les troubles en l'absence de César Galère. A la fin, cependant, Dioclétien parut encore une fois en public le premier mars, mais si pâle et si exténué qu'on pouvait à peine le reconnaître. Il était temps de finir le combat pénible qu'il avait soutenu pendant plus d'une année pour accorder le soin de sa conservation avec les devoirs de son rang. Sa santé exigeait qu'il suspendît ses travaux; sa dignité lui imposait la loi de veiller du sein de la maladie à l'administration d'un grand empire. Il résolut de finir ses jours dans un repos honorable, de placer sa gloire hors de la portée des traits de la fortune, et de laisser le théâtre du monde à des princes plus jeunes et plus actifs[2].

[1] *Indicta lex nova, quæ sane illorum temporum modestia tolerabilis, in perniciem processit.* Aurel. Victor, qui a traité le caractère de Dioclétien avec bon sens, quoique en mauvais latin.

[2] « Solus omnium, post conditum romanum imperium, qui ex tanto fastigio sponte ad privatæ vitæ statum civilitatemque remearet. » (Eutrope, IX, 18.)

[1] Les particularités du voyage et de la maladie sont prises de Lactance (c. 17), qui peut *quelquefois* servir d'autorité pour les faits publics, quoique très-rarement pour les anecdotes particulières.

[2] Cette abdication, qui a été si diversement interprétée, est attribuée par Aurel. Victor à deux causes, dont la première est le mépris de Dioclétien pour l'ambition; la seconde, son appréhension des troubles qui menaçaient l'état. Un des panégyristes (VI, 9) parle de l'âge et des infirmités de Dioclétien comme de la cause naturelle de sa retraite.

La cérémonie de son abdication fut célébrée dans une grande plaine, à trois milles environ de Nicomédie, où les soldats et le peuple s'étaient assemblés. L'empereur, monté sur un tribunal élevé, leur déclara son intention dans un discours rempli de raison et de noblesse. Dès qu'il eut ôté le manteau de pourpre, il se déroba aux regards de la multitude frappée d'étonnement, et traversant la ville dans un chariot couvert, il prit aussitôt la route de Salone, sa patrie, qu'il avait choisie pour sa retraite. Le même jour, qui était le premier mai[1], Maximien, comme il en avait été convenu, résigna la dignité impériale dans la ville de Milan.

Ce fut au milieu de son triomphe que Dioclétien forma le projet d'abdiquer le gouvernement. Voulant dès lors s'assurer de l'obéissance de Maximien, il en avait exigé une assurance générale qu'il soumettrait toutes ses actions à l'autorité de son bienfaiteur, ou une promesse particulière qu'il descendrait du trône au premier signal, et lorsqu'on lui en donnerait l'exemple. Un pareil engagement, quoique confirmé par un serment solennel devant l'autel de Jupiter Capitolin[2], n'aurait point eu assez de force pour contenir le caractère violent d'un prince dont la passion était l'amour du pouvoir, et qui ne désirait ni de mener une vie tranquille, ni d'immortaliser son nom. Mais, incapable de surmonter tout-à-coup l'ascendant qu'un collègue plus sage avait pris sur lui pendant vingt années, il céda, quoique avec peine, à ses ordres, et il se retira, immédiatement après son abdication, dans une maison de campagne en Lucanie, où il eût été presque impossible à cet esprit turbulent de trouver aucune tranquillité durable.

Dioclétien, qui de l'esclavage était monté sur le trône, passa les neuf dernières années de sa vie dans une condition privée. La raison lui avait conseillé de renoncer aux grandeurs; le contentement semble l'avoir accompagné

[1] Les difficultés et les méprises sur les dates de l'année et du jour de l'abdication de Dioclétien sont parfaitement éclaircies par Tillemont (Hist. des Empereurs, tom. IV, p. 525, note 19), et par Pagi, *ad annum*.

[2] Voyez *Panegyr. vet.*, VI, 9. Le discours fut prononcé après que Maximien eut repris la pourpre.

dans sa retraite. Il s'attira jusqu'au dernier moment la vénération des princes entre les mains desquels il avait remis le sceptre de l'univers[1]. Il est rare qu'un homme, chargé pendant long-temps de la direction des affaires publiques, se soit formé l'habitude de converser avec lui-même. Lorsqu'il a perdu le pouvoir, son principal regret est le manque d'occupation. La dévotion et les lettres, qui offrent tant de ressources dans la solitude, ne pouvaient fixer l'attention de Dioclétien; mais il avait conservé, ou du moins il reprit bientôt du goût pour les plaisirs les plus purs et les plus naturels. Il passait son temps à bâtir, à planter et à cultiver son jardin; ces amusemens innocens occupaient suffisamment son loisir. Sa réponse à Maximien est devenue célèbre. Ce vieillard inquiet le sollicitait de reprendre les rênes du gouvernement. Dioclétien rejeta cette proposition avec un sourire de pitié. « Oh! que ne peut-il voir, » s'écria-t-il, les légumes que j'ai plantés de » mes mains à Salone! il ne me presserait » plus d'abandonner la jouissance du bon» heur pour courir après un vain fantôme de » pouvoir[2]. » Dans ses entretiens familiers, il avouait fréquemment que de tous les arts le plus difficile est celui de régner; et il avait coutume de s'exprimer sur ce sujet avec une chaleur que l'expérience seule peut donner. « Qu'il arrive souvent, disait-il, que l'intérêt » de quatre ou cinq ministres les porte à se » concerter pour tromper leur maître! Sé» paré du genre humain par son rang élevé, » la vérité ne peut trouver accès auprès de » lui. Il est réduit à voir par les yeux de ses » courtisans; il n'entend que leurs fausses » représentations. Le souverain confère les » dignités les plus importantes au vice et à » la faiblesse; il dédaigne le talent et la » vertu. C'est par ces indignes moyens, ajou» tait-il, que les princes les meilleurs et les

[1] Eumène en fait le plus bel éloge. « At enim divinum » illum virum, qui primus imperium et participavit et » posuit, consilii et facti sui non pœnitet; nec amisisse se » putat quod sponte transcripsit. Felix beatusque vere » quem vestra, tantorum principum, colunt obsequia » privatum. » (*Panegyr. vet.*, VII, 15.)

[2] C'est à Victor-le-Jeune que nous devons ce mot fameux. Eutrope parle du fait d'une manière plus générale.

» plus sages sont vendus à la corruption vé-
» nale du petit nombre qui les entoure [1]. »

Une juste appréciation des grandeurs et l'assurance d'une réputation immortelle nous rendent plus chers les plaisirs de la solitude; mais l'empereur romain avait joué sur la scène du monde un rôle trop important pour qu'il lui fût possible de goûter sans mélange les douceurs et la sécurité d'une condition privée. Quoique tranquille dans le port, il voyait s'élever de toutes parts de violens orages : pouvait-il ne pas être sensible aux suites funestes de ces troubles? La crainte, le chagrin et l'inquiétude le poursuivirent quelquefois dans sa retraite. Les malheurs de sa femme et de sa fille blessèrent cruellement sa tendresse, ou du moins son orgueil. Enfin des affronts que Constantin et Licinius auraient dû épargner au père de tant d'empereurs, au premier auteur de leur fortune, répandirent l'amertume sur les derniers momens de Dioclétien.

On a prétendu, quoique sans aucune preuve certaine, qu'il se déroba prudemment à leur persécution par une mort volontaire [2].

Avant de perdre entièrement de vue le tableau de la vie et du caractère de ce prince, jetons nos regards sur le lieu de sa retraite. Salone, capitale de la Dalmatie, son pays natal, était, selon la mesure des grands chemins de l'empire, à deux cents milles romains d'Aquilée et des confins d'Italie, et à deux cent soixante et dix environ de Sirmium, résidence ordinaire des empereurs lorsqu'ils visitaient la frontière d'Illyrie [3]. Un misérable village conserve encore le nom de Salone; mais jusqu'au seizième siècle les restes d'un théâtre et des débris d'arches rompues et de colonnes de marbre attestaient l'ancienne splendeur de cette place [1]. Ce fut à six ou sept milles de la ville que Dioclétien construisit un palais magnifique. La grandeur de l'ouvrage doit nous faire juger combien il avait médité long-temps le projet d'abdiquer l'empire. L'attachement de ce prince pour sa patrie ne pouvait pas seul le déterminer au choix d'un terrain, où se trouvait réuni tout ce qui servait au luxe et à la santé. « Le sol est sec
» et fertile, l'air est pur et salubre. Quoique
» extrêmement chaud durant l'été, le pays
» éprouve rarement ces vapeurs étouffantes
» et nuisibles que les vents amènent sur la
» côte de l'Istrie et dans quelques parties de
» l'Italie. Les superbes vues du palais ne
» contribuent pas moins que la beauté du
» climat à rendre ce séjour agréable. Du côté
» de l'occident on découvre le fertile rivage
» qui s'étend le long du golfe Adriatique. Les
» petites îles dont cette partie de la mer est
» semée lui donnent l'air d'un grand lac. Au
» nord du bâtiment est située la baie qui me-
» nait à l'ancienne ville de Salone. La con-
» trée que l'on aperçoit au-delà forme un
» heureux contraste avec l'étendue d'eau plus
» considérable que la mer Adriatique présente
» à l'orient et au midi. La vue est terminée
» vers le nord par de hautes montagnes pla-
» cées à une distance convenable, et couvertes
» en quelques endroits de vignes, de bois et
» de villages [2]. »

Quoique Constantin, par un motif facile à pénétrer, affecte de mépriser le palais de Dioclétien [3], cependant un de ses successeurs,

[1] Hist. Aug., p. 223, 224. Vopiscus avait appris de son père cette conversation.

[2] Victor-le-Jeune parle légèrement de ce bruit. Mais, comme Dioclétien s'était déclaré contre un parti puissant et triomphant, sa mémoire a été chargée de toutes sortes de crimes et de malheurs. On a prétendu qu'il était mort enragé, qu'il avait été condamné comme criminel par le sénat de Rome, etc.

[3] Voyez les Itinéraires, p. 269, 272, édit. de Wesseling.

[1] L'abbé de Fortis, dans son Voyage en Dalmatie, p. 43 (imprimé à Venise en 1774, deux petits vol. in-4°), cite une description manuscrite des antiquités de Salone, composée par Giambattista Giustiniani, vers le milieu du seizième siècle.

[2] Adam, Antiquités du palais de Dioclétien à Spalatro, p. 6. Nous pouvons ajouter une circonstance ou deux, tirées du voyage de l'abbé de Fortis. L'Hyader, petite rivière dont parle Lucain, produit des truites excellentes, qui, selon la remarque d'un écrivain très-judicieux, moine peut-être, déterminèrent Dioclétien pour le choix de sa retraite. (Fortis, p. 45). Le même auteur (p. 38) remarque que l'on voit renaître à Spalatro le goût de l'agriculture, et qu'une société vient d'établir une ferme près de la ville, pour y faire des expériences.

[3] Constantin, *Orat. ad cœtum sanct.*, c. 25. Dans ce discours, l'empereur ou l'évêque, qui le composa pour

qui ne pouvait le voir que dans un état de décadence, en parle avec la plus grande admiration [1]. Ce palais renfermait un espace de neuf à dix acres. Il était de forme quadrangulaire et flanqué de seize tours. Deux des côtés avaient près de cinq cent soixante pieds de long, et les autres six cent cinquante-cinq environ. Tout l'édifice avait été construit de pierres de taille tirées des carrières voisines de Trau ou Tragutium, et presque aussi belles que le marbre. Quatre rues, qui se coupaient à angles droits, divisaient les différentes parties de ce vaste bâtiment. L'appartement principal s'annnonçait par une entrée magnifique, que l'on appelle encore la porte dorée. Le vestibule menait à un péristyle de colonnes de granit, où l'on voyait d'un côté le temple carré d'Esculape, et de l'autre le temple octogone de Jupiter. Dioclétien adorait le dernier de ces dieux comme l'auteur de sa fortune, et le premier comme le protecteur de sa santé. En comparant les descriptions de ce palais avec les préceptes de Vitruve, il paraît que les différentes parties de l'édifice, les bains, la chambre à coucher, le vestibule, la basilique, les salles cysicène, égyptienne et corinthienne, ont été représentées avec quelque degré de précision ou du moins de probabilité. Les formes étaient variées, les proportions justes; mais il existait dans la construction particulière deux défauts que les notions modernes, sur le goût et sur les dispositions intérieures, rendent bien frappans. Ces salles magnifiques n'avaient ni fenêtres, ni cheminées. Elles recevaient le jour d'en haut (car le bâtiment semble n'avoir eu qu'un étage), et des tuyaux placés le long des murs servaient à les échauffer. Les principaux appartemens étaient appuyés, vers le sud-ouest, d'un portique long de cinq cent dix-sept pieds, et qui devait former une superbe promenade, lorsque les beautés de la vue se trouvaient jointes à celles de la peinture et de la sculpture.

Si ce magnifique édifice eût été construit dans un pays solitaire, il aurait été exposé au ravage du temps; mais peut-être serait-il échappé à l'industrie destructive de l'homme. Ses débris ont servi à bâtir le village d'Aspalathe [1], et long-temps après la ville de Spalatro. La porte dorée conduit maintenant dans le marché public. Saint-Jean-Baptiste a usurpé les honneurs d'Esculape, et le temple de Jupiter est converti en église cathédrale, sous l'invocation de la Vierge. Nous sommes principalement redevables de la description du palais de Dioclétien à un artiste anglais de notre siècle, qu'une curiosité bien louable a transporté dans le cœur de la Dalmatie [2]. Cependant nous avons lieu de croire que ses dessins et ses gravures ont, en quelque sorte, flatté les objets qu'il avait intention de représenter. Un voyageur plus moderne et très-judicieux nous assure que les ruines majestueuses de Spalatro n'attestent pas moins la décadence des arts que la grandeur romaine sous le règne de Dioclétien [3]. Si l'architecture avait alors perdu de sa noblesse, nous devons naturellement imaginer que la peinture et la sculpture se ressentaient encore plus de la corruption du siècle. L'architecture est subordonnée à quelques règles générales et même mécaniques. La sculpture et la peinture surtout se proposent d'imiter non-seulement les formes de la nature, mais encore les caractères et les passions de l'esprit humain. Dans ces arts sublimes, la dextérité de la main est de peu de secours; il faut, pour enfanter des chefs-d'œuvre, que l'imagination anime l'artiste, et que son pinceau soit guidé par le goût le plus correct et par l'observation la plus exacte.

Il est presque inutile de remarquer que les discordes civiles de l'empire, la licence des soldats, les incursions des barbares, et les progrès du despotisme ne favorisèrent en au-

lui, affecte de rapporter la fin malheureuse de tous les persécuteurs de l'Église.'

1 Constant. Porphyr., *de Statu imper.*, p. 86.

1 D'Anville, Géog. anc., tom. 1, p. 162.

2 Messieurs Adam et Clerisseau, accompagnés de deux dessinateurs, visitèrent Spalatro au mois de juillet 1757. Le magnifique ouvrage que leur voyage a produit a été publié à Londres sept ans après.

3 Je rapporterai le passage de l'abbé de Fortis.

« E' bastevolmente nota agli amatori dell' architettura » e dell' antichità, l'opera del signor Adams, che ha » donato molto a que' superbi vestigi coll' abituale » eleganza del suo toccalapis e del bulino. In generale la » rozzezza del scalpello, e'l cativo gusto del secolo vi ga» reggiano colla magnificenza del fabricato. » (Voyez le Voyage en Dalmatie, p. 40.)

cune façon le génie, ni même la littérature. Les paysans d'Illyrie, qui montèrent successivement sur le trône, rétablirent la monarchie sans rétablir les sciences. Leur éducation militaire ne tendait pas à leur inspirer l'amour des lettres. L'esprit même de ce Dioclétien, si actif, si propre aux affaires, n'avait point été cultivé par l'étude ni par la méditation. L'usage de la jurisprudence et de la médecine est si universel, l'exercice de ces professions est si avantageux, qu'elles seront toujours embrassées par un nombre suffisant de personnes assez instruites et douées de quelques talens. Mais cette période paraît n'avoir produit, dans ces deux arts, aucun maître célèbre dont les ouvrage méritent d'être étudiés. La poésie ne faisait plus entendre sa voix ; l'histoire était réduite à des abrégés secs et informes, également dénués d'agrémens et d'instruction. L'éloquence enchaînée à la cour du monarque avait perdu sa force et sa dignité. Entourés d'orateurs corrompus, les empereurs n'encourageaient que les arts, qui pouvaient satisfaire leur orgueil ou justifier leurs excès [1].

Ce siècle si funeste aux sciences est cependant marqué par l'élévation et par les progrès rapides des nouveaux platoniciens. L'école d'Alexandrie imposa silence à celle d'Athènes. Les anciennes sectes s'enrôlèrent sous les étendards de quelques enthousiastes, dont les opinions étaient plus goûtées, et qui appuyaient leur système par une nouvelle méthode et par l'austérité de leurs mœurs. Plusieurs de ces philosophes, Ammonius, Plotin, Ammelius et Porphyre [2], étaient des hommes singulièrement appliqués et absorbés dans de profondes méditations. Mais, comme ils ne connurent point le véritable objet de la philosophie, leurs travaux servirent bien moins à perfectionner qu'à corrompre l'esprit humain. Ils négligèrent la morale, les mathématiques et l'étude de la nature, les seules connaissances qui conviennent à notre situation et à nos facultés. Les nouveaux platoniciens s'épuisaient en disputes de mots sur la métaphysique. Occupés à découvrir les secrets du monde invisible, ils s'appliquaient à concilier Platon avec Aristote sur des matières aussi peu connues de ces philosophes que du reste des mortels ; et, tandis qu'ils consumaient leur raison dans des recherches sublimes, mais abstraites, leur esprit se nourrissait de toutes les chimères de l'imagination. Ils prétendaient posséder l'art de dégager l'âme de sa prison corporelle ; ils se vantaient d'avoir un commerce familier avec les esprits et avec les démons ; et, par une révolution, bien étrange, l'étude de la philosophie était devenue l'étude de la magie. Les anciens sages avaient méprisé la superstition du peuple : après avoir déguisé un culte si extravagant sous le voile léger de l'allégorie, les disciples de Plotin et de Pophyre s'en montrèrent les plus zélés défenseurs. Comme ils s'accordaient avec les chrétiens sur quelques points mystérieux de la foi, ils attaquèrent les autres parties de leur système théologique avec toute la fureur des guerres civiles. Les nouveaux platoniciens méritent à peine d'occuper une place dans l'histoire des sciences ; on les voit très-souvent paraître dans celle le l'église.

CHAPITRE XIV.

Troubles après l'abdication de Dioclétien. — Mort de Constance. — Élévation de Constantin et de Maxence. — Six empereurs dans le même temps. — Mort de Maximien et de Galère. — Victoires de Constantin sur Maxence et sur Licinius. — Réunion de l'empire sous l'autorité de Constantin.

Le système d'administration qu'avait établi Dioclétien perdit son équilibre dès qu'il ne fut plus soutenu par la main ferme et adroite du fondateur. Ce système exigeait un mélange si heureux de talens et de caractères différens,

[1] L'orateur Eumène fut secrétaire des empereurs Maximien et Constance, et professeur de rhétorique dans le collége d'Autun. Ses appointemens étaient de six cent mille sesterces, qui, selon la moindre estimation de ce siècle, devaient valoir plus de soixante-dix mille livres. Il demanda généreusement la permission d'employer ce revenu à rebâtir le collége. (Voyez son discours, *de restaur. Scholis.*) Cet ouvrage, quoiqu'il ne soit pas exempt de vanité, peut lui faire pardonner ses panégyriques.

[2] Porphyre mourut vers le temps de l'abdication de l'empereur Dioclétien. La vie de son maître Plotin, qu'il composa, donne l'idée la plus complète du génie de la secte et de ceux qui la composaient. Ce morceau précieux se trouve dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, tom. IV, p. 88-148.

qu'il eût été difficile de les rassembler de nouveau. Pouvait-on se flatter de voir encore une fois deux empereurs sans jalousie, deux césars sans ambition, et quatre princes indépendans animés du même esprit, et invariablement attachés à l'intérêt général? L'abdication de Dioclétien et de Maximien fut suivie de dix-huit ans de confusion et de discorde; cinq guerres civiles déchirèrent le sein de l'empire; et si, pendant ces temps malheureux, le calme sembla quelquefois succéder aux orages, ces tristes intervalles furent moins un état de repos qu'une suspension d'armes entre des monarques ennemis, qui, s'observant mutuellement avec l'œil de la crainte et de la haine, s'efforçaient d'accroître leur puissance aux dépens de leurs sujets.

Dès que Dioclétien et Maximien eurent quitté la pourpre, en vertu des règles de la nouvelle constitution, le poste qu'ils avaient occupé fut rempli par les deux césars. Constance et Galère prirent aussitôt le titre d'auguste [1]. Le droit de préséance et les honneurs dus à l'ancienneté du rang furent accordés au premier de ces princes. Il gouverna, sous une nouvelle dénomination, son ancien département, la Gaule, l'Espagne et la Bretagne. L'administration de ces vastes provinces suffisait pour exercer ses talens, et pour satisfaire son ambition. La modération, la douceur et la tempérance caractérisaient principalement cet aimable souverain; et ses heureux sujets avaient souvent occasion d'opposer les vertus de leur maître aux passions violentes de Maximien, et même à la conduite artificieuse de Dioclétien [2]. Au lieu d'imiter le faste et la magnificence asiatique qu'ils avaient introduits dans leurs cours, Constance conserva la modestie d'un prince romain. Il disait avec sincérité que son plus grand trésor était dans le cœur de ses peuples, et qu'il pouvait compter sur leur libéralité et sur leur reconnaissance, toutes les fois que la dignité du trône et que le danger de l'état exigeaient quelque secours extraordinaire [1]. Les habitans de la Gaule, de l'Espagne et de la Bretagne, frappés de son mérite et du bonheur dont ils jouissaient, jetaient des regards tremblans sur la santé languissante de leur souverain, et ils envisageaient avec inquiétude l'âge encore tendre des enfans qu'il avait eus de son second mariage avec la fille de Maximien.

Les qualités de Constance formaient un contraste frappant avec les dispositions féroces de son collègue. Galère avait des droits à l'estime de ses sujets; il daigna rarement mériter leur affection. Sa réputation dans les armes, et surtout le succès brillant de la guerre de Perse, avaient enorgueilli son esprit naturellement altier, et qui ne pouvait souffrir de supérieur ni même d'égal. S'il était possible de croire le témoignage suspect d'un écrivain rempli de préjugés, nous aurions attribué l'abdication de Dioclétien aux menaces de Galère, et il nous eût été facile de rapporter les particularités d'une conversation secrète entre ces deux princes, dans laquelle le premier montra autant de faiblesse que l'autre développa d'ingratitude et d'arrogance [2]. Mais un examen impartial du caractère et de la conduite de Dioclétien suffit pour détruire ces anecdotes obscures. Quelles qu'aient pu être les intentions de ce prince, s'il eût eu à redouter la violence de Galère, sa prudence lui aurait donné les moyens de

[1] M. de Montesquieu (Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, c. 17) suppose, d'après l'autorité d'Orose et d'Eusèbe, que dans cette occasion l'empire fut *réellement* divisé pour la première fois en deux parties. Cependant il serait difficile de découvrir en quoi le plan de Galère différait de celui de Dioclétien.

[2] *Hic, non modo amabilis, sed etiam venerabilis Gallis fuit, præcipue quod Diocletiani suspectam prudentiam, et Maximiani sanguinariam violentiam imperio ejus evaserat.* (Eutrope., *Breviar.*, x, 1.)

[1] « Divitiis provincialium (mel. *provinciarum*) ac » privatorum studens, fisci commoda non admodùm affec» tans; ducensque meliùs publicas opes à privatis haberi, » quàm intrà unum claustrum reservari. » (*Id. ibid*). Il portait la pratique de cette maxime si loin que toutes les fois qu'il donnait un repas il était obligé d'emprunter de la vaisselle.

[2] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 18. Quand les particularités de cette conversation se rapprocheraient davantage de la bienséance et de la vérité, on pourrait toujours demander comment elles sont parvenues à la connaissance d'un rhéteur obscur. Mais il y a beaucoup d'historiens qui nous rappellent ce mot admirable du grand Condé au cardinal de Retz : « Ces coquins nous font parler et agir » comme ils auraient fait eux-mêmes à notre place. »

prévenir un débat ignominieux; et, comme il avait tenu le sceptre avec éclat, il serait descendu du trône sans rien perdre de sa gloire.

Lorsque Galère et Constance eurent été élevés au rang d'*auguste*, le nouveau système du gouvernement impérial exigeait deux autres *césars*. Dioclétien désirait sincèrement se retirer du monde : regardant Galère qui avait épousé sa fille comme l'appui le plus ferme de sa famille et de l'empire, il consentit sans peine à lui laisser le soin brillant et dangereux d'une nomination si importante. On ne consulta pour ce choix ni l'intérêt ni l'inclination des princes d'Occident. Ils avaient chacun un fils qui était parvenu à l'âge d'homme; et l'on devait naturellement espérer que leurs enfans seraient revêtus de la pourpre. Mais la modération de Constance l'empêchait de faire valoir ses droits par les armes; et la vengeance impuissante de Maximien n'était plus à craindre. Les deux césars, élus par Galère, convenaient bien mieux à ses vues ambitieuses : leur principale recommandation consistait dans leur peu de mérite et de considération personnels. L'un d'eux, fils d'une sœur de Galère, se nommait Daza, ou, comme on l'appela dans la suite, Maximin. Jeune, sans expérience, ses manières et son langage décelaient toujours l'éducation rustique qu'il avait reçue. Quel fut son étonnement et celui de tout l'empire, lorsqu'après avoir reçu la pourpre des mains de Dioclétien, il fut élevé à la dignité de césar, et qu'on lui confia le commandement suprême de l'Égypte et de la Syrie[1]! Dans le même instant, Sévère, sujet fidèle, habile dans les affaires, quoique livré aux plaisirs, se rendit à Milan, où Maximien lui remit en soupirant les ornemens de césar et la possession de l'Italie et de l'Afrique[2]. Selon les formes de la constitution, Sévère reconnut la souveraineté de l'empire d'Occident; mais il suivit aveuglément les ordres de son bienfaiteur Galère, qui, se réservant les provinces situées entre les confins de l'Italie et ceux de la Syrie, établit une autorité ferme et absolue sur les trois quarts de l'empire. Persuadé que la mort de Constance le rendrait bientôt seul maître de l'univers romain, Galère avait déjà, dit-on, réglé la succession des princes qui devaient régner dans la suite; et il comptait passer tranquillement le reste de ses jours dans la retraite, lorsqu'il aurait terminé un règne glorieux de vingt années [1].

Mais, en moins de dix-huit mois, deux révolutions inattendues détruisirent ses vastes projets. L'espoir qu'avait Galère de réunir à ses domaines les provinces occidentales fut renversé par l'élévation de Constantin; et bientôt la révolte heureuse de Maxence lui enleva l'Italie et l'Afrique.

I. La réputation de Constantin a rendu intéressantes aux yeux de la postérité les plus petites particularités de sa vie et de ses actions. Le lieu de sa naissance et la condition de sa mère Hélène sont devenus un sujet de dispute, non seulement parmi les savans, mais encore parmi les nations. Malgré la tradition récente qui donne pour père à Hélène un roi breton, nous sommes forcés d'avouer qu'elle était fille d'un aubergiste [2]. D'un autre côté, nous pouvons défendre la légitimité de son mariage contre ceux qui l'appellent la concubine de Constance [3]. Constantin-le-Grand naquit, selon toute apparence, à Naissus,

[1] « Sublatus nuper à pecoribus et sylvis (Lactance, *de Mort. persec.*, c. 19), statim scutarius, continuo protector, mox tribunus, postridiè cæsar, accepit Orientem. » Aurelius Victor lui donne trop libéralement toute la portion de Dioclétien.

[2] Son exactitude et sa fidélité sont reconnues, même par Lactance (*de Mort. persec.*, c. 18).

[1] Au reste, ces projets ne sont appuyés que sur l'autorité très-suspecte de Lactance (*de Mort. persec.*, c. 20).

[2] Cette tradition, inconnue aux contemporains de Constantin, et fabriquée dans la poussière des cloîtres, fut embellie par Geoffroy de Monmouth, et par les écrivains du douzième siècle; elle a été défendue, dans le dernier siècle, par nos antiquaires, et elle est sérieusement rapportée dans la volumineuse Histoire d'Angleterre, compilée par M. Carte (vol. I, p. 147). Il transporte cependant le royaume de Coïl, ce prétendu père d'Hélène, du comté d'Essex à la muraille d'Antonin.

[3] Eutrope (X, 2) indique en peu de mots la vérité, et ce qui a donné lieu à l'erreur. « *Ex obscuriori matrimonio*, ejus filius. » Zosime (l. II, p. 78) a saisi avec empressement l'opinion la plus défavorable; il a été suivi par Orose (VII, 25), à l'autorité duquel il est assez singulier que M. de Tillemont, auteur infatigable, mais partial, n'ait pas fait attention. En insistant sur le divorce de Constance, Dioclétien reconnaissait la légitimité du mariage d'Hélène.

ville de la Dacie [1]. Il n'est pas étonnant que dans une province, et au sein d'une famille distinguée seulement par la profession des armes, il n'ait point cultivé son esprit, et qu'il ait montré, dès ses premières années, peu de goût pour les sciences [2]. Il avait environ dix-huit ans lorsque son père fut nommé césar; mais cet heureux événement fut accompagné du divorce de sa mère, et l'éclat d'une alliance impériale réduisit le fils d'Hélène à un état de disgrâce et d'humiliation. Au lieu de suivre Constance en Occident, il resta au service de Dioclétien. L'Égypte et la Perse furent le théâtre de ses exploits; et il s'éleva, par degrés, au rang honorable de tribun de la première classe. Constantin avait la taille grande et l'air majestueux : adroit dans tous les exercices du corps, intrépide dans la guerre, affable dans la paix, il s'accoutuma de bonne heure à déguiser ses passions. La prudence tempérait le feu de sa jeunesse; et, au moment où l'ambition agissait le plus fortement sur son âme, il se montrait froid et insensible à l'attrait du plaisir. La faveur du peuple et des soldats, qui le déclaraient digne du rang de césar, ne servirent qu'à enflammer la jalousie inquiète de Galère; et quoique ce prince n'osât point employer ouvertement la violence, un monarque absolu manque rarement de moyens pour se venger d'une manière sûre et secrète [1]. Chaque instant augmentait le danger de Constantin et l'inquiétude de son père, qui, dans toutes ses lettres, marquait le désir le plus vif d'embrasser son fils. La politique de Galère lui suggéra pendant quelque temps des excuses et des motifs de délai; mais il ne lui était plus possible de rejeter une demande si naturelle de son associé, sans maintenir son refus par les armes. Enfin, après bien des difficultés, Constantin eut la permission de partir, et sa diligence incroyable déconcerta les mesures [2] que l'on pouvait avoir prises pour intercepter un voyage dont les suites devaient être si importantes. Quittant le palais de Nicomédie pendant la nuit, il traversa en poste la Bithynie, la Thrace, la Dacie, la Pannonie, l'Italie et la Gaule, au milieu des acclamations du peuple; et il se rendit au port de Boulogne, précisément lorsque son père se préparait à passer en Bretagne [3].

L'expédition de Constance dans cette île, et une victoire facile qu'il remporta sur les barbares de la Calédonie, furent les derniers exploits de son règne. Il expira dans le palais impérial d'York, près de quatorze ans et demi après qu'il eut été revêtu de la dignité de césar. Il n'avait joui que quinze mois du rang d'auguste. Sa mort fut suivie immédiatement de l'élévation de Constantin.

[1] Il y a trois opinions sur le lieu de la naissance de Constantin. I. Les antiquaires anglais avaient coutume de s'arrêter avec transport sur ces mots de son panégyriste: *Britannias illic oriendo nobiles fecisti*; mais ce passage célèbre peut s'appliquer aussi bien à l'avénement de Constantin qu'à sa naissance. II. Quelques Grecs modernes ont fait naître ce prince à Drepanum, ville située sur le golfe de Nicomédie (Cellarius, tom. p. II, 174), que Constantin honora du nom d'Hélénopolis, et que Justinien embellit de superbes édifices (Procope, *de ædif.* V, 2). A la vérité, il est assez probable que le père d'Hélène tenait une auberge à Drepanum, et que Constance put y loger lorsqu'il revint de son ambassade en Perse, sous le règne d'Aurélien. Mais, dans la vie errante d'un soldat, le lieu de son mariage et celui de la naissance de ses enfans ont très-peu de rapport l'un avec l'autre. III. La prétention de Naissus est fondée sur l'autorité d'un auteur anonyme dont l'ouvrage a été publié à la fin de l'histoire d'Ammien, p. 710, et qui travaillait en général sur de très-bons matériaux. Cette troisième opinion est aussi confirmée par Julius Firmicus (*de Astrologiâ*, l. I, c. 4), qui florissait sous le règne de Constantin. On a élevé quelques doutes sur la pureté du texte de Firmicus et sur la manière d'entendre ce passage; mais ce texte est appuyé sur les meilleurs manuscrits; et, quant à la manière dont il faut l'entendre, cette interprétation a été habilement défendue par Juste-Lipse (*de Magnitudine rom.* l. IV, c. II, et supplément.)

[2] *Litteris minus instructus* (Anonyme, *ad Ammianum*, p. 10).

[1] Galère, ou peut-être son propre courage, l'exposa à de grands périls: il terrassa, dans un combat singulier, un Sarmate (Anonym., p. 710) et un lion monstrueux. (Voyez Praxagoras, *apud Photium*, p. 63). Praxagoras, philosophe athénien, avait écrit une vie de Constantin en deux livres, qui sont maintenant perdus. Il était contemporain de ce prince.

[2] Zosime, l. II, p. 78, 79; Lactance, *de Mort. persec.*, c. 24. Le premier rapporte une histoire très-ridicule : il prétend que Constantin fit couper les jarrets à tous les chevaux dont il s'était servi. Une exécution si sanglante n'aurait point empêché qu'on ne le poursuivît; et elle aurait certainement donné des soupçons qui auraient pu l'arrêter dans son voyage.

[3] Anonym. p. 710; Panegyr. V. et VII, 4. Mais Zosime, (l. II, p. 79), Eusèbe (*de vitâ Constant.*, l. I, c. 21), et Lactance (*in Mort. persec.*, c. 24), supposent avec moins de fondement qu'il trouva son père au lit de la mort.

Les idées de succession et d'héritage sont si familières qu'elles paraissent presqu'à tous les hommes fondées non-seulement sur la raison, mais encore sur la nature elle-même. Notre imagination appplique facilement au gouvernement des états les principes adoptés pour les propriétés particulières; et toutes les fois qu'un père vertueux laisse après lui un fils dont le mérite semble justifier l'estime du peuple ou même ses espérances, l'influence réunie du préjugé et de l'affection agit avec une force irrésistible. L'élite des armées d'Occident avait suivi Constance en Bretagne. Aux troupes nationales se trouvait joint un corps nombreux d'Allemands, qui obéissaient à Crocus, un de leurs chefs héréditaires [1]. Les partisans de Constantin inspirèrent avec soin aux légions une haute idée de leur importance, et ils ne manquèrent pas de les assurer que l'Espagne, la Gaule et la Bretagne approuveraient leur élection. Ils demandaient aux soldats s'ils pouvaient balancer un moment entre l'honneur de placer à leur tête le digne fils d'un prince qui leur avait été si cher, et la honte d'attendre patiemment l'arrivée de quelque étranger obscur, que le souverain de l'Asie daignerait accorder aux armées et aux provinces de l'Occident. Tout le camp retentissait des éloges de Constantin; on ne cessait de répéter que la gratitude et la générosité tenaient une place distinguée parmi ses autres vertus. Ce prince artificieux eut soin de ne se montrer aux troupes que lorsqu'elles furent disposées à le saluer des noms d'auguste et d'empereur. Le trône était l'objet de ses désirs, et le seul asile où il pût être en sûreté, quand même il eût été moins dirigé par l'ambition. Connaissant le caractère et les sentimens de Galère, il savait assez que, s'il voulait vivre, il devait se déterminer à régner. La résistance convenable et même opiniâtre qu'il crut devoir affecter [2] servait à justifier son usurpation, et il ne céda aux acclamations de l'armée qu'après avoir expliqué sa conduite dans une lettre qu'il envoya aussitôt à l'empereur d'Orient. Constantin lui apprend qu'il a eu le malheur de perdre son père; il expose modestement ses droits naturels à la succession de Constance; et il déplore en termes bien respectueux la violence affectueuse de ses troupes, qui ne lui a pas permis de solliciter la pourpre impériale d'une manière régulière et conforme à la constitution. Les premiers mouvemens de Galère furent ceux de la surprise, du chagrin et de la fureur; et, comme il savait rarement commander à ses passions, il menaça hautement le député de le livrer aux flammes avec la lettre insolente qu'il avait apportée. Mais son ressentiment s'apaisa par degrés. Lorsqu'il eut réfléchi sur le hasard incertain de la guerre; lorsqu'il eut pesé le caractère et les forces de son compétiteur, il consentit à profiter de l'accommodement honorable que lui offrait la prudence de Constantin. Sans condamner ou sans ratifier le choix de l'armée de Bretagne, Galère reconnut le fils de son ancien collègue pour souverain des provinces situées au-delà des Alpes; mais il lui accorda seulement le titre de césar, et il ne lui donna que le quatrième rang parmi les princes romains: ce fut son favori Sévère qui remplit le poste vacant d'auguste. L'harmonie de l'empire parut toujours subsister; et Constantin, qui possédait déjà la substance de l'autorité suprême, attendit patiemment l'occasion d'en obtenir les honneurs.

Constance avait eu, de son second mariage, six enfans, trois fils et trois filles [1]. Leur extraction impériale semblait devoir être préférée à la naissance plus obscure du fils d'Hélène. Mais Constantin, âgé pour lors de trente-deux ans, avait atteint toute la vigueur de l'esprit et du corps, dans un temps où l'aîné de ses frères ne pouvait avoir plus de treize ans. L'empereur, en mourant [2], avait reconnu

[1] « Cunctis qui aderant annitentibus, sed præcipue » Croco (*alii Eroco*) Alamannorum rege, auxilii gratia » Constantium comitato, imperium capit. » (Victor-le-Jeune, c. 41). C'est peut-être le premier exemple d'un roi barbare qui ait servi dans l'armée romaine avec un corps indépendant de ses propres sujets. Cet usage devint familier; il finit par être fatal.

[2] Eumène, son panégyriste (VII, 8) ose assurer, en présence de Constantin, qu'il donna des éperons à son cheval, et qu'il essaya, mais en vain, d'échapper à ses soldats.

[1] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 25. Eumène (VII, 8) décrit toutes ces circonstances en style de rhéteur.

[2] Il est naturel d'imaginer, et Eusèbe insinue que Con-

et ratifié les droits que la supériorité de mérite donnait à l'aîné de tous ses fils; c'était à lui que Constance avait légué le soin de la sûreté aussi bien que de la grandeur de sa famille; et il l'avait conjuré de prendre, à l'égard des enfans de Théodora, les sentimens et l'autorité d'un père. Leur excellente éducation, leurs mariages avantageux, la vie qu'ils menèrent tranquillement au milieu des honneurs, et les premières dignités de l'état, dont ils furent revêtus, attestent la tendresse fraternelle de Constantin. D'un autre côté, ces princes, naturellement doux et portés à la reconnaissance, se soumirent sans peine à l'ascendant de son génie et de sa fortune [1].

II. Les vues de Galère sur les provinces de la Gaule venaient d'être détruites : à peine cet esprit altier avait-il reconnu la nécessité de céder aux circonstances, que la perte imprévue de l'Italie blessa son orgueil et son autorité par un endroit encore plus sensible. La longue absence des empereurs avait rempli Rome de mécontentement et d'indignation. Le peuple avait enfin découvert que la préférence donnée aux villes de Milan et de Nicomédie ne devait point être attribuée à l'inclination particulière de Dioclétien, mais à la forme constante du gouvernement qu'il avait institué. En vain ses successeurs, peu de mois après son abdication, avaient-ils élevé, au nom de ce prince, ces bains magnifiques dont la vaste enceinte renferme aujourd'hui un si grand nombre d'églises et de couvens [2], et dont les ruines ont servi de matériaux à tant d'édifices modernes : les murmures impatiens des Romains éclatèrent tout-à-coup dans ces retraites tranquilles, siége du luxe et de la mollesse. Le bruit se répandit insensiblement que l'on viendrait bientôt leur redemander les sommes employées à la construction de ces bâtimens. Vers le même temps, l'avarice de Galère, ou peut-être les besoins de l'état, l'avaient engagé à faire une perquisition exacte et rigoureuse des propriétés de ses sujets, pour établir une taxe générale sur leurs terres et sur leurs personnes. Il paraît que leurs biens réels furent soumis au plus sévère examen; et, dans la vue d'obtenir une déclaration sincère de leurs richesses, on appliquait à la question, sans aucun égard, les personnes soupçonnées de les avoir cachées [1]. Les priviléges qui avaient élevé l'Italie au-dessus des autres provinces furent oubliés. Déjà les officiers du fisc s'occupaient du dénombrement du peuple romain, et ils commençaient à établir la proportion des nouvelles taxes.

Lorsque même l'esprit de liberté a été entièrement éteint, les sujets les plus accoutumés au joug ont osé quelquefois défendre leurs propriétés contre une usurpation dont il n'y avait point encore eu d'exemple. Mais ici l'insulte aggrava l'injure, et le sentiment de l'intérêt particulier fut réveillé par celui de l'honneur national. La conquête de la Macédoine, comme nous l'avons déjà remarqué avait délivré les Romains du poids des impositions personnelles. Depuis près de cinq ans, ils jouissaient de cette exemption. Quoique, durant cette époque, ils eussent éprouvé toutes les formes du despotisme, ils ne purent supporter l'insolence d'un paysan de l'Illyrie, qui, du fond de sa résidence en Asie, osait mettre Rome au rang des villes tributaires de son empire. Ces premiers mouvemens de fureur furent encouragés par l'autorité du sénat, ou du moins par la connivence de cette assemblée. Les faibles restes des gardes prétoriennes, qui avaient raison de

stance, en mourant, nomma Constantin pour son successeur. Ce choix paraît confirmé par l'autorité la plus incontestable, le témoignage réuni de Lactance (*de Mort. persec.*, c. 24) et de Libanius (*Orat.* I), d'Eusèbe (*in vitâ Constant.*, l. I, c. 18, 21) et de Julien (*Orat.* I).

[1] Des trois sœurs de Constantin, Constantia épousa l'empereur Licinius; Anastasie, le césar Bassian, et Eutropie, le consul Népotien. Ses trois frères étaient Dalmatius, Jules-Constance, et Annibalien, dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

[2] Voyez Gruter, Inscript., p. 178. Les six princes sont tous nommés : Dioclétien et Maximien, comme les plus anciens augustes, et comme pères des empereurs. Ils dédient conjointement ce magnifique édifice pour l'usage de *leurs chers* Romains. Les architectes ont dessiné les ruines de ces thermes; et les antiquaires, particulièrement Donatus et Nardini, ont déterminé le terrain qu'ils occupaient. Une des grandes salles est maintenant l'église des Chartreux; et même un des logemens du portier s'est trouvé assez vaste pour former une autre église qui appartient aux Feuillans.

[1] Voyez Lactance, *de Mort. persec.*, c. 26, 31.

craindre une entière dissolution, saisirent avidement un prétexte si honorable de tirer l'épée : ces braves soldats se déclarèrent prêts à défendre leur patrie opprimée. Tous les citoyens désiraient, bientôt ils espérèrent chasser de l'Italie les tyrans étrangers, et remettre le sceptre entre les mains d'un prince qui, par le lieu de sa résidence et par ses maximes de gouvernement, méritât encore une fois le titre d'empereur romain. Le nom et la situation de Maxence déterminèrent en sa faveur l'enthousiasme du peuple.

Maxence, fils de l'empereur Maximien, avait épousé la fille de Galère. Ce mariage et sa naissance semblaient lui frayer le chemin du trône; mais le titre de césar lui avait été refusé : ses vices et son incapacité lui firent donner la même exclusion que Constantin avait méritée par une supériorité dangereuse de talent. Galère préférait des associés qui ne pussent ni déshonorer le choix de leur bienfaiteur, ni résister à ses ordres. Un obscur étranger fut donc nommé souverain d'Italie; et le fils du dernier empereur, forcé de descendre au rang de sujet, se retira dans une maison de campagne à quelques milles de la capitale. Les sombres passions de son âme, la honte, l'agitation et la rage furent enflammées par l'envie lorsqu'il apprit les succès de Constantin. Le mécontentement public ranima bientôt les espérances de Maxence. On lui persuada facilement d'unir ses injures et ses prétentions personnelles avec la cause du peuple romain. Deux tribuns des gardes prétoriennes et un intendant des provisions furent l'âme du complot; et, comme tous les esprits concouraient au même but, l'événement ne paraissait ni douteux ni difficile. Les gardes massacrèrent le préfet de la ville et un petit nombre de magistrats qui restaient attachés à Sévère. Maxence, revêtu de la pourpre, fut déclaré, au milieu des applaudissemens du sénat et du peuple, protecteur de la dignité et de la liberté romaines. On ne sait si Maximien avait été informé de la conspiration avant qu'elle éclatât; mais, dès que l'étendard de la révolte eut été arboré dans la capitale, le vieil empereur sortit tout-à-coup de la retraite où l'autorité de Dioclétien l'avait condamné à mener tristement une vie solitaire. Lorsque Maximien parut de nouveau sur la scène, il cacha son ambition sous le voile de la tendresse paternelle. A la sollicitation de son fils et du sénat, il voulut bien reprendre la pourpre. Son ancienne dignité, son expérience, sa réputation dans les armes ajoutaient de l'éclat et de la force au parti de Maxence [1].

L'empereur Sévère, pour suivre l'avis ou plutôt les ordres de son collègue, se rendit en toute hâte à Rome, persuadé que la promptitude inattendue de ses mesures dissiperait facilement le tumulte d'une populace timide, dirigée par un jeune efféminé. Mais, à son arrivée, il trouva les portes de la ville fermées, les murs couverts d'hommes et de machines de guerre, et les rebelles commandés par un chef expérimenté. Les troupes même de l'empereur manquaient de courage ou d'affection. Un détachement considérable de Maures, attirés par la promesse d'une grande récompense, passa du côté de l'ennemi; et s'il est vrai que ces barbares eussent été levés par Maximien dans son expédition en Afrique, ils préférèrent les sentimens naturels de la gratitude aux liens artificiels de l'obéissance. Le préfet du prétoire, Anulinus, se déclara pour Maxence, et il entraîna avec lui la plus grande partie de ses soldats accoutumés à recevoir ses ordres. Rome, selon l'expression d'un orateur, rappela ses armées; et l'infortuné Sévère, sans force et sans conseil, se retira ou plutôt s'enfuit avec précipitation à Ravenne. Il pouvait y être pendant quelque temps en sûreté. Les marais qui environnaient cette ville suffisaient pour empêcher l'approche de l'armée d'Italie; et les fortifications de la place étaient capables de résister à ses attaques. La mer, que Sévère tenait avec une flotte puissante, assurait ses approvisionnemens et ouvrait l'entrée du port aux légions d'Illyrie et des provinces orientales, qui, au retour du printemps, auraient marché à son secours. Maxi-

[1] Le sixième Panégyrique présente la conduite de Maximien sous le jour le plus favorable; et l'expression équivoque d'Aurélius Victor, *retractante diù*, peut également signifier qu'il trama la conjuration, ou qu'il s'y opposa. (Voyez Zosime, l. II, p. 79, et Lactance, *de Mort. persec.*, c. 26.)

mien, qui conduisait le siége en personne, redoutait les suites d'une entreprise qui pouvait consumer son temps et son armée. Persuadé qu'il n'avait rien à espérer de la force ni de la famine, il eut recours à des moyens qui convenaient bien moins à son caractère qu'à celui de son ancien collègue; et ce ne fut pas tant contre les murs de Ravenne que contre l'esprit de Sévère qu'il dirigea ses attaques. La trahison que ce malheureux prince avait éprouvée le disposait à douter de la sincérité de ses plus fidèles amis. Les émissaires de Maximien persuadèrent facilement à Sévère qu'il se tramait un complot pour livrer la ville; et, lui peignant les malheurs auxquels il s'exposait en se remettant à la discrétion d'un vainqueur irrité, ils le déterminèrent à recevoir la foi d'une capitulation honorable. Il fut traité d'abord avec humanité et avec respect. Maximien mena l'empereur captif à Rome, et lui donna l'assurance la plus solennelle que sa vie était en sûreté, puisqu'il avait abandonné la pourpre. Mais Sévère ne put obtenir qu'une mort douce et les honneurs funèbres réservés aux empereurs. Lorsque la sentence lui fut signifiée, on le laissa maître de la manière de l'exécuter. Il se fit ouvrir les veines à l'exemple des anciens. Dès qu'il eut rendu les derniers soupirs, son corps fut porté au tombeau qui avait été construit pour la famille de Gallien [1].

Quoique le caractère de Maxence et celui de Constantin eussent très-peu de rapport l'un avec l'autre, leur situation et leur intérêt étaient les mêmes; et la prudence exigeait qu'ils réunissent leurs forces contre l'ennemi commun. L'infatigable Maximien, quoique d'un rang supérieur, et malgré son âge avancé, passa les Alpes, sollicita une entrevue personnelle avec le souverain de la Gaule, et lui offrit sa fille Fausta, comme le gage de la nouvelle alliance. Le mariage fut célébré dans la ville d'Arles avec une magnificence extraordinaire, et l'ancien collègue de Dioclétien, reprenant les droits d'un empereur d'Occident, conféra le titre d'auguste à son gendre et à son allié. En recevant cette dignité des mains de son beau-père, Constantin paraissait embrasser la cause de Rome et du sénat; mais il ne s'exprima que d'une manière équivoque; et les secours qu'il fournit furent lents et incapables de faire pencher la balance. Il observait avec attention les démarches des souverains de l'Italie et de l'empereur d'Orient, qui allaient bientôt mesurer leurs forces; et il se préparait à consulter dans la suite sa sûreté et son ambition [1].

Une guerre si importante exigeait la présence et les talens de Galère. A la tête d'une armée formidable rassemblée dans l'Illyrie et dans les provinces orientales, il entra en Italie, résolu de venger la mort de Sévère et de châtier les Romains rebelles, ou, comme s'exprimait ce barbare, avec le projet d'écraser le sénat et de massacrer le peuple. Mais l'habile Maximien avait formé un plan judicieux de défense. Son rival trouva toutes les places fortifiées, inaccessibles et remplies d'ennemis; et quoiqu'il eût pénétré jusqu'à Narni, à soixante milles de Rome, sa domination en Italie ne s'étendait pas au-delà des limites étroites de son camp. A la vue des obstacles qui naissaient de toutes parts, le superbe Galère daigna le premier parler de réconciliation. Il envoya deux de ses principaux officiers aux souverains de Rome pour leur offrir une entrevue. Ces députés assurèrent Maxence qu'il avait tout à espérer d'un prince qui avait pour lui les sentimens et la tendresse d'un père, et qu'il devait bien plus compter sur sa générosité que sur le hasard incertain de la guerre [2]. La proposition de l'empereur d'Orient fut rejetée avec fermeté, et sa perfide amitié refusée avec mé-

[1] Les circonstances de cette guerre et la mort de Sévère sont rapportées très-diversement et d'une manière fort incertaine dans nos anciens fragmens. (Voyez Tillemont, Histoire des Empereurs, tom. IX, part. I, p. 555.) J'ai tâché d'en tirer une narration conséquente et vraisemblable.

[1] Le sixième Panégyrique fut prononcé pour célébrer l'élévation de Constantin; mais le prudent orateur évite de parler de Galère ou de Maxence. Il ne se permet qu'une légère allusion à la majesté de Rome, et aux troubles qui l'agitèrent.

[2] Voyez, au sujet de cette négociation, les fragmens d'un historien anonyme, que M. de Valois a publiés à la fin de son édition d'Ammien-Marcellin, p. 711. Ces fragmens nous ont fourni plusieurs anecdotes curieuses, et, à ce qu'il paraît, authentiques.

pris. Il s'aperçut bientôt que s'il ne se déterminait à la retraite, il avait tout lieu d'appréhender le sort de Sévère. Pour hâter la ruine d'un tyran abhorré, les Romains prodiguaient ces mêmes richesses qu'ils n'avaient pas voulu livrer à son avidité. Le nom de Maximien, la conduite populaire de son fils, des sommes considérables distribuées en secret, et la promesse de récompenses encore plus magnifiques, réprimèrent l'ardeur des légions d'Illyrie et corrompirent leur fidélité. Enfin, lorsque Galère donna le signal du départ, il fut forcé d'avoir recours aux supplications et aux plus vives instances pour engager ses vétérans à ne pas déserter un étendard qui les avait menés tant de fois à l'honneur et à la victoire. Un auteur contemporain attribue le peu de succès de cette expédition à deux autres causes ; mais elles ne sont point de nature à pouvoir être raisonnablement adoptées. Galère, dit-on, s'était formé une idée fort imparfaite de la grandeur de Rome. Comme il jugeait de cette ville par celles de l'Orient qu'il connaissait, il ne se trouva pas en état d'entreprendre le siége de l'immense capitale de l'empire. Mais l'étendue d'une place ne sert qu'à la rendre plus accessible à l'ennemi. Depuis long-temps Rome était accoutumée à se soumettre dès qu'un vainqueur s'approchait de ses murs, et les faibles efforts d'un peuple animé par un enthousiasme passager se seraient bientôt brisés contre la discipline et la valeur des légions. On prétend aussi que les soldats eux-mêmes furent frappés d'horreur et de remords, et que ces enfans de la république, pleins de respect pour leur ancienne mère, refusèrent d'en violer la sainteté [1]. Il est bien difficile de concilier cette extrême délicatesse avec les suites cruelles des anciennes guerres civiles. Lorsqu'on se rappelle avec quelle facilité l'esprit de parti et l'habitude de l'obéissance militaire avaient armé les citoyens contre Rome et les avaient rendus les ennemis les plus implacables, que doit-on penser d'une foule d'étrangers et de barbares qui, avant de porter la guerre en Italie, n'avaient jamais aperçu cette contrée ? S'ils n'eussent pas été retenus par des motifs plus intéressés, leur réponse à Galère eût été celle des vétérans de César : « Si tu désires nous mener sur les rives du » Tibre, nous sommes prêts à tracer ton » camp. Quels que soient les murs que tu » veuilles renverser, tu peux disposer de nos » bras : ils auront bientôt fait mouvoir les » machines. Nous ne balancerons pas ; la » ville dévouée à ta colère fût-elle Rome » elle-même. » Ce sont, il est vrai, les expressions d'un poète ; mais ce poète avait étudié attentivement l'histoire, et on lui a même reproché de n'avoir point osé s'en écarter [1].

Les soldats de Galère donnèrent une bien triste preuve de leurs dispositions par les ravages qu'ils commirent dans leur retraite. Le meurtre, le pillage, la licence la plus effrénée marquèrent partout les traces de leur passage. Ils enlevèrent les troupeaux des Italiens ; ils réduisirent les villages en cendres ; enfin ils s'efforcèrent de détruire le pays qu'il ne leur avait pas été possible de subjuguer. Pendant toute la marche, Maxence harcela leur arrière-garde ; il évita sagement une action générale avec ces vétérans braves et désespérés. Son père avait entrepris un second voyage en Gaule, dans l'espoir d'engager Constantin, qui avait levé une armée sur la frontière, à poursuivre l'ennemi et à compléter la victoire. Mais la prudence, et non le ressentiment, dirigeait toutes les actions de Constantin. Il persista dans la sage résolution de maintenir une balance égale de pouvoir entre les divers souverains de l'empire. Il ne haïssait déjà plus Galère, depuis que ce prince entreprenant avait cessé d'être un objet de terreur [2].

L'âme de Galère, quoique susceptible des

[1] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 28. La première de ces raisons est probablement prise de Virgile, lorsqu'il fait dire à un de ses bergers :

Illam ego huic nostræ similem, Melibæe, putavi, etc.

Lactance aime ces allusions poétiques.

[1] Castra super Tusci si ponere Tybridis undas (*jubeas*).
Hesperios audax veniam metator in agros.
Tu, quoscumque voles in planum effundere muros,
His aries actus disperget saxa lacertis ;
Illa licet penitus tolli quam jusseris urbem,
Roma sit.

Lucain, Phars., I, 38.

[2] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 27; Zosime, l. II, p. 82. Celui-ci fait entendre que Constantin, dans son entrevue avec Maximien, avait promis de déclarer la guerre à Galère.

passions les plus violentes, n'était point insensible aux charmes d'une amitié sincère et durable. Licinius, qui avait à peu près les mêmes inclinations et le même caractère, paraît avoir toujours eu son estime et sa tendresse. Leur intimité avait peut-être commencé dans les temps plus heureux de leur jeunesse et de leur obscurité. L'indépendance et les dangers de la vie militaire avaient cimenté cette première union ; et ils avaient parcouru d'un pas presque égal la carrière des honneurs attachés à la profession des armes. Galère, dès qu'il eut été revêtu de la dignité impériale, forma probablement le dessein d'élever son compagnon au même rang. Dans le peu de temps que dura sa prospérité, il ne crut pas le titre de césar digne de l'âge et du mérite de Licinius, et il lui destinait la place de Constance avec l'empire de l'Occident. Lorsque l'empereur se préparait à marcher en Italie, il envoya son ami sur le Danube pour garder cette frontière importante. Aussitôt après cette malheureuse expédition, Licinius monta sur le trône vacant par la mort de Sévère, et il obtint le gouvernement immédiat des provinces de l'Illyrie [1]. Dès que la nouvelle de son élévation fut parvenue en Orient, Maximin, qui régnait sur l'Egypte et sur la Syrie, ou plutôt qui opprimait ces contrées, ne put dissimuler sa jalousie et son mécontentement. Dédaignant le nom inférieur de césar, il exigea hautement celui d'auguste ; et Galère, après avoir employé inutilement les prières et les raisons les plus fortes, souscrivit à sa demande [2]. L'univers romain fut gouverné pour la première et pour la dernière fois par six empereurs. En Occident, Constantin et Maxence affectaient de respecter leur père Maximien. Licinius et Maximin, en Orient, avaient une considération plus réelle pour Galère leur bienfaiteur. L'opposition d'intérêt et le souvenir récent d'une guerre cruelle divisèrent l'empire en deux grandes puissances ennemies; mais leurs craintes respectives produisirent une tranquillité apparente et même une feinte réconciliation, jusqu'à ce que la mort des deux plus anciens souverains, de Maximien et surtout de Galère, donnât une nouvelle direction aux vues et aux passions ambitieuses des princes qui leur survécurent.

Lorsque Maximien avait, malgré sa répugnance, abdiqué l'empire, les vils orateurs de ce siècle applaudirent à sa modération philosophique. Ils le remercièrent de son généreux patriotisme, lorsque son ambition alluma ou du moins attisa le feu de la guerre, et, loin de vanter alors son amour pour le repos et pour la solitude, ils lui prouvèrent qu'il n'avait pu, sans injustice, abandonner l'administration des affaires publiques [1]. Mais il eût été impossible que l'harmonie subsistât long-temps entre Maximien et son fils, tant qu'ils seraient assis sur le même trône. Maxence, qui se regardait comme souverain de l'Italie légitimement élu par le sénat et par le peuple romain, ne pouvait supporter les prétentions arrogantes de son père. D'un autre côté, Maximien déclarait que son nom et ses talens avaient seuls établi sur le trône un jeune prince téméraire et sans expérience. Une cause si importante fut plaidée devant les gardes prétoriennes. Ces troupes, qui redoutaient la sévérité du vieil empereur, embrassèrent le parti de Maxence [2]. On respecta toutefois la vie et la liberté de Maximien, qui se retira en Illyrie, affectant de déplorer son ancienne conduite et méditant en secret de nouveaux complots. Mais Galère, qui connaissait son caractère turbulent, le força bientôt

[1] M. de Tillemont (Hist. des Emp., tom. IV, part. I, p. 559) a prouvé que Licinius, sans passer par le rang intermédiaire de césar, fut déclaré auguste le II novembre de l'année 307, après que Galère fut revenu de l'Italie.

[2] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 32. Lorsque Galère éleva Licinius à la même dignité que lui, et qu'il le déclara auguste, il crut pouvoir satisfaire son jeune collègue en imaginant pour Constantin et pour *Maximin* (et non *Maxence*, Voyez Baluze, p. 81), le nouveau titre de *fils des augustes ;* mais Maximin lui apprit qu'il avait déjà été salué auguste par l'armée ; Galère fut obligé de reconnaître ce prince, aussi bien que Constantin, comme associés égaux à la dignité impériale.

[1] Voyez Panegyr. vet., VI, 9. *Audi doloris nostri liberam vocem*, etc. Tout le passage est dicté par la flatterie la plus adroite, et exprimé avec une éloquence facile et agréable.

[2] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 28 ; Zosime, l. II, p. 82. On fit courir le bruit que Maxence était le fils de quelque Syrien obscur, et que la femme de Maximien l'avait substitué à son propre enfant. (Voyez Aurelius Victor ; Anonyme ; Val. et Panegyr. vet., IX, 3, 4.)

de quitter ses domaines, et le dernier asile du malheureux fugitif fut la cour de Constantin[1]. Ce prince artificieux eut pour son beau-père les plus grands égards, et l'impératrice Fausta le reçut avec toutes les marques de la tendresse filiale. Maximien, pour éloigner tout soupçon, résigna une seconde fois la pourpre[2], protestant qu'il était enfin convaincu de la vanité des grandeurs et de l'ambition. S'il eût suivi constamment ce dessein, il aurait pu finir ses jours avec moins de dignité, il est vrai, que dans sa première retraite, mais du moins il aurait encore goûté les douceurs d'un repos honorable. La vue du trône qui frappait ses regards lui rappela le poste brillant d'où il était tombé, et, par un effort désespéré, il résolut de régner ou de périr. Une incursion des Francs avait obligé Constantin de se rendre sur les bords du Rhin. Il n'avait avec lui qu'une partie de son armée : le reste de ses troupes occupait les provinces méridionales de la Gaule, qui se trouvaient exposées aux entreprises de l'empereur d'Italie, et l'on avait déposé dans la ville d'Arles un trésor considérable. Tout-à-coup le bruit se répand que Constantin a perdu la vie dans son expédition. Maximien, qui avait inventé cette fausse nouvelle, ou qui y avait ajouté foi trop légèrement, monte sur le trône sans hésiter, s'empare du trésor, et, le dispersant avec sa profusion ordinaire parmi les soldats, il leur remet devant les yeux ses exploits et son ancienne dignité. Il paraît même qu'il s'efforça d'attirer à son parti son fils Maxence; mais il n'avait point encore pu terminer cette négociation, ni affermi son autorité, lorsque la célérité de Constantin renversa toutes ses espérances. Ce prince n'est pas plus tôt informé de l'ingratitude et de la perfidie de son beau-père, qu'il vole avec une diligence incroyable des bords du Rhin à ceux de la Saône. Il s'embarque à Châlons sur cette dernière rivière. Arrivé à Lyon, il s'abandonne au cours rapide du Rhône et paraît aux portes d'Arles avec des forces supérieures à celles de son ennemi. Maximien eut à peine le temps de se réfugier dans la ville voisine de Marseille. La petite langue de terre qui joignait cette place au continent était fortifiée, et la mer pouvait favoriser la fuite de Maximien ou l'entrée des secours de son fils, si Maxence avait intention d'envahir la Gaule sous le prétexte honorable de défendre un père malheureux et outragé. Prévoyant les suites fatales d'un délai, Constantin ordonna l'assaut; mais les échelles se trouvèrent trop courtes, et l'empereur d'Occident aurait pu se trouver arrêté devant Marseille aussi long-temps que le premier des Césars. La garnison elle-même mit fin à ce siége : les soldats, ne pouvant se dissimuler leur faute et les dangers qui les menaçaient, achetèrent leur pardon en livrant la ville et la personne de Maximien. Une sentence irrévocable de mort fut prononcée en secret contre l'usurpateur. Il obtint seulement la grâce qu'il avait accordée à Sévère, et on publia qu'opprimé par les remords d'une conscience tant de fois coupable il s'était étranglé de ses propres mains. Lorsqu'il eut perdu l'assistance de Dioclétien, et qu'il eut dédaigné les avis modérés de ce sage collègue, il ne vécut que pour troubler l'état et pour éprouver une suite de disgrâces personnelles. Enfin, après trois ans de calamités, sa vie active fut terminée par une mort ignominieuse. Ce prince méritait sa destinée; mais nous applaudirions davantage à l'humanité de Constantin s'il eût épargné un vieillard dont il avait épousé la fille, et qui avait été le bienfaiteur de son père. Dans cette triste scène, il paraît que Fausta sacrifia les sentimens de la nature au devoir conjugal[1].

Les dernières années de Galère furent moins honteuses et moins infortunées. Quoi-

[1] *Ab urbe pulsum, ab Italia fugatum, ab Illyrico repudiatum, tuis provinciis, tuis copiis, tuo palatio recepisti.* (Eumen., Paneg. vet., VII, 14.)

[2] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 29. Cependant lorsque Maximien eut résigné la pourpre, Constantin lui conserva toujours la pompe et les honneurs de la dignité impériale, et dans toutes les occasions publiques il donnait la droite à son beau-père. (Panegyr. vet., VII, 15.)

[1] Zosime, l. II, p. 82; Eumen., Paneg. vet., VII, 16-21. Le dernier de ces auteurs a, sans contredit, exposé toute l'affaire dans le jour le plus favorable à son souverain. Cependant, d'après même sa narration partiale, on peut conclure que la clémence répétée de Constantin, et les trahisons réitérées de Maximien, telles qu'elles ont été décrites par Lactance (*de Mort. persec.*, c. 29, 30) et copiées par les modernes, sont dépourvues de tout fondement historique.

qu'il eût rempli avec plus de gloire le poste subordonné de césar que le rang suprême d'auguste, il conserva jusqu'à l'instant de sa mort la première place parmi les princes de l'empire romain : il vécut encore quatre ans environ après sa retraite d'Italie, et, renonçant sagement à ses projets de monarchie universelle, il ne songea plus qu'à mener une vie agréable. On le vit même alors s'occuper de travaux utiles à ses sujets; il fit écouler dans le Danube le superflu des eaux du lac Pelson, et couper les forêts immenses qui l'entouraient : ouvrage important qui rendait à la Pannonie une grande étendue de terres labourables[1]. Ce prince, victime des excès auxquels il s'était livré, mourut des suites d'une maladie longue et cruelle. Son corps, couvert d'ulcères et prodigieusement enflé, ne présentait qu'une masse informe ; il en sortait une multitude innombrable de ces insectes qui ont donné leur nom à un mal affreux [2]. Mais comme Galère avait offensé un parti zélé et très-puissant parmi ses sujets, ses souffrances, loin d'exciter leur compassion, leur ont paru l'effet visible de la justice divine[3]. Il n'eut pas plus tôt rendu les derniers soupirs dans son palais de Nicomédie, que les deux princes dont il avait été le bienfaiteur commencèrent à rassembler leurs forces, dans l'intention de se disputer ou de diviser entre eux les états qui lui avaient appartenu. On les engagea cependant à renoncer au premier de ces projets, et à se contenter du second. Les provinces d'Asie tombèrent en partage à Maximin, celles d'Europe augmentèrent les domaines de Licinius. L'Hellespont et le Bosphore de Thrace formèrent leurs limites respectives, et les rives de ces détroits, qui se trouvaient dans le centre de l'empire romain, furent couvertes de soldats, d'armes et de fortifications. Après la mort de Maximien et de Galère, l'empire ne fut plus gouverné que par quatre empereurs. Un intérêt commun unit bientôt Constantin et Licinius; Maximin et Maxence conclurent entre eux une secrète alliance. Leurs sujets infortunés attendaient avec effroi les suites funestes d'une dissension devenue inévitable, depuis que ces souverains n'étaient plus retenus par la crainte ou par le respect que leurs inspirait Galère[1].

Parmi cette foule de crimes et de malheurs enfantés par les passions des princes romains, on éprouve quelque plaisir en voyant une seule action qui peut être attribuée à leur vertu. Constantin, dans la sixième année de son règne, visita la ville d'Autun, et remit généreusement les arrérages du tribut. Il réduisit en même temps la proportion des contribuables. On comptait vingt mille personnes sujettes à la capitation. Ce nombre fut fixé à dix-huit mille[2]; cependant cette faveur même est la preuve la plus incontestable de la misère publique. Cette taxe était si oppressive, soit en elle-même, soit dans la manière de la percevoir, que le désespoir diminuait un revenu dont l'exaction s'efforçait d'augmenter la masse. Une grande partie du territoire d'Autun restait sans culture : une foule d'habitans aimait mieux vivre dans l'exil et renoncer à la protection des lois que de supporter les charges de la société civile. Le bienfaisant empereur, en soulageant les peines de ses sujets par cet acte particulier de libéralité, laissa vraisemblablement subsister les autres maux qu'avaient

[1] Aurelius Victor, c. 40. Mais ce lac était dans la haute Pannonie, près des confins du Norique; et la province de Valeria (nom que la femme de Galère donna au pays desséché) était certainement située entre la Drave et le Danube (Sextus Rufus, c. 9). Je croirais donc que Victor a confondu le lac Pelson avec les marais Volocéens, ou, comme on les appelle aujourd'hui, le lac Sabaton. Ce lac est au centre de la province de Valeria. Sa longueur est de douze milles de Hongrie (environ vingt-quatre lieues), et il peut en avoir deux de large. (Voyez Severini *Pannonia*, l. I, c. 9.)

[2] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 33; Eusèbe, l. VIII, c. 16, décrivent les symptômes et les progrès de sa maladie avec une exactitude singulière, et avec un plaisir manifeste.

[3] S'il est encore des hommes qui (semblables au docteur Jortin, Remarques sur l'Histoire Eclésiastique, vol. II, p. 306-356) se plaisent à rapporter la mort merveilleuse des persécuteurs, je les exhorte à lire un passage admirable de Grotius (Hist., l. VII, p. 332) concernant la dernière maladie de Philippe II, roi d'Espagne.

[1] Voyez Eusèbe, l. IX, 6, 10; Lactance *de Mort persec.*, c. 36. Zosime est moins exact; il confond évidemment Maximien avec Maximin.

[2] Voyez le huitième Panégyrique, dans lequel Eumène déploie, en présence de Constantin, les calamités et la reconnaissance de la ville d'Autun.

introduits ses maximes générales d'administration. Mais ces maximes mêmes étaient moins l'effet de son choix que celui de la nécessité; et si nous en exceptons la mort de Maximien, le règne de Constantin dans la Gaule paraît avoir été le temps le plus innocent et même le plus vertueux de sa vie. Sa présence mettait les provinces à l'abri des incursions des barbares, qui redoutaient ou qui avaient éprouvé sa valeur intrépide. Après une victoire signalée sur les Francs et sur les Allemands, plusieurs de leurs princes furent exposés par son ordre aux bêtes sauvages dans l'amphithéâtre de Trèves; et le peuple, témoin de ce traitement envers de si illustres captifs, semble n'avoir rien aperçu dans un pareil spectacle qui blessât les droits des nations ni ceux de l'humanité [1].

Les vices de Maxence répandirent un nouvel éclat sur les vertus de Constantin. Tandis que les provinces de la Gaule goûtaient tout le bonheur dont leur condition paraissait alors susceptible, l'Italie et l'Afrique gémissaient sous le despotisme d'un tyran aussi méprisable qu'il était odieux. A la vérité, le zèle de la faction et de la flatterie a trop souvent sacrifié la réputation des vaincus à la gloire de leurs heureux rivaux; mais les écrivains mêmes qui ont révélé avec le plus de plaisir et de liberté les fautes de Constantin, conviennent unanimement que Maxence était cruel, avide et plongé dans la débauche [2]. Il avait eu le bonheur d'apaiser une légère rébellion en Afrique. Le gouverneur et un petit nombre de partisans avaient seuls été coupables: la province entière porta la peine de leurs crimes. Toute l'étendue de cette fertile contrée, et les villes florissantes de Cirtha et de Carthage furent dévastées par le fer et par le feu. L'abus de la victoire fut suivi de l'abus des lois et de la justice; une armée formidable d'espions et de délateurs envahit l'Afrique. Les riches et les nobles furent aisément convaincus d'avoir des liaisons avec les rebelles, et ceux d'entre eux que l'empereur daigna traiter avec clémence, furent punis seulement par la confiscation de leurs biens [1]. Une victoire si éclatante fut célébrée par un triomphe magnifique. Maxence exposa aux yeux du peuple les dépouilles et les captifs d'une province romaine. L'état de la capitale ne méritait pas moins de compassion que celui de l'Afrique. Les richesses de Rome fournissaient un fonds inépuisable aux folles dépenses et à la prodigalité du monarque; et les ministres de ses finances connaissaient parfaitement l'art de piller les sujets. Ce fut sous son règne que l'on inventa la méthode d'exiger des sénateurs un don gratuit. Comme la somme s'augmenta insensiblement, les prétextes que l'on imagina pour la lever, tels qu'une victoire, une naissance, un mariage, ou le consulat du prince, furent multipliées dans la même proportion [2]. Maxence nourrissait contre le sénat la même haine invétérée qui avait le plus caractérisé les anciens tyrans de Rome. Ce cœur ingrat ne pouvait être sensible à la fidélité généreuse qui l'avait élevé sur le trône et qui l'avait soutenu contre tous ses ennemis. La vie des sénateurs était exposée à ses cruels soupçons; et, pour assouvir ses infâmes désirs, il portait le déshonneur dans le sein des plus illustres familles [3]. On peut croire qu'un amant revêtu de la pourpre se trouvait rarement réduit à soupirer en vain; mais, toutes les fois que la persuasion n'avait aucun effet, il avait recours à la violence. L'histoire nous a conservé l'exemple mémorable d'une femme de grande naissance qui conserva sa chasteté par une mort volontaire. Les soldats furent la seule classe d'hommes

[1] Eutrope, x, 3; Panégyr. vet., vii, 10, 11, 12. Un grand nombre de jeunes Francs fut aussi exposé à cette mort cruelle et ignominieuse.

[2] Julien exclut Maxence du banquet des césars, et il parle de ce prince avec mépris. Zosime (l. ii, p. 85) l'accuse aussi de toute sorte de cruautés et de débauches.

[1] Zosime, l, ii, p. 83-85; Aurelius Victor.

[2] Le passage d'Aurelius Victor doit être lu de la manière suivante: « Primus instituto pessimo *munerum* » specie, patres *oratoresque* pecuniam conferre prodi- » genti sibi cogeret. »

[3] Panégyr. vet., ix, 3; Eusèbe, Hist. Eccl., viii, 14, et Vie de Constantin, i, 33, 34; Rufin, c. 17. Cette vertueuse Romaine qui se poignarda pour se soustraire à la violence de Maxence était chrétienne, et femme du préfet de la ville. Elle se nommait Sophronie. Les casuistes n'ont pas encore décidé si, dans de pareilles occasions, le suicide peut être justifié.

que Maxence parut respecter, ou dont il s'empressa de gagner l'affection. Il remplit Rome et l'Italie de troupes dont il favorisa secrètement la licence : sûres de l'impunité, elles avaient la liberté de piller, de massacrer même le peuple [1]; et elles se livraient aux mêmes excès que leur maître. Maxence donnait souvent à ses satellites la superbe maison de campagne ou la belle femme d'un sénateur. Un prince de ce caractère, également incapable de gouverner dans la guerre et dans la paix, pouvait bien acheter l'appui des légions; mais il ne lui aurait pas été possible d'obtenir leur estime. Cependant son orgueil égalait ses autres vices. Tandis que, éloigné du bruit des armes, il passait honteusement sa vie dans l'enceinte de son palais ou dans les jardins de Salluste, on l'entendait répéter que lui seul était empereur; que les autres princes n'étaient que ses lieutenans; et qu'il leur avait confié la garde des provinces frontières, afin de pouvoir goûter sans interruption les plaisirs et les agrémens de la capitale. Durant les six années de son règne, Rome, qui avait si long-temps regretté l'absence de son maître, frémissait à l'aspect de cet indigne monarque [2].

Quelle que pût être l'horreur de Constantin pour la conduite de Maxence, quelque compassion que lui inspirât le sort des Romains, de pareils motifs ne l'auraient probablement pas engagé à prendre les armes. Ce fut le tyran lui-même qui attira la guerre dans ses états : il eut la témérité de provoquer un adversaire formidable, dont jusqu'alors l'ambition avait été plutôt retenue par des considérations de prudence que par des principes de justice [3]. Après la mort de Maximien, ses titres, selon l'usage reçu, avaient été effacés et ses statues renversées avec ignominie. Son fils, qui l'avait persécuté et abandonné pendant qu'il vivait, affecta les plus tendres égards pour sa mémoire, et il ordonna que l'on fît le même traitement à toutes les statues élevées en Italie et en Afrique en l'honneur de Constantin. Ce sage prince, qui désirait sincèrement éviter une guerre dont il connaissait l'importance et les difficultés, dissimula d'abord l'insulte; il employa la voie plus douce des négociations, jusqu'à ce qu'enfin, convaincu des dispositions ennemies et des projets ambitieux de l'empereur d'Italie, il crut nécessaire d'armer pour sa défense. Maxence avouait ouvertement ses prétentions à la monarchie de l'Occident. Une grande armée, levée par ses ordres, se préparait déjà à envahir les provinces de la Gaule du côté de la Rhétie; et quoiqu'il n'eût aucun secours à espérer de Licinius, il se flattait que les légions d'Illyrie, séduites par ses présens et par ses promesses, abandonneraient l'étendard de leur maître, et viendraient se mettre au rang de ses sujets et de ses soldats [1]. Constantin n'hésita pas plus long-temps : il avait délibéré avec circonspection; il agit avec vigueur. Le sénat et le peuple de Rome lui avaient envoyé des ambassadeurs pour le conjurer de les délivrer d'un cruel tyran; il leur donna une audience particulière; et, sans écouter les représentations timides de son conseil, il résolut de prévenir son adversaire, et de porter la guerre dans le cœur de l'Italie [2].

[1] *Prætorianis cædem vulgi quondam annueret:* telle est l'expression vague d'Aurelius Victor. Voyez une description plus particulière, quoique différente à certains égards, d'un tumulte et d'un massacre arrivés à Rome dans Eusèbe (l. VIII, c. 14) et dans Zosime (l. II, p. 84).

[2] Voyez dans les Panégyriques (IX, 14) une peinture vive de l'indolence et du vain orgueil de Maxence. L'orateur remarque dans un autre endroit que le tyran, pour enrichir ses satellites, avait prodigué les trésors que Rome avait accumulés dans un espace de mille soixante ans : *redemptis ad civile latrocinium manibus ingesserat.*

[3] Après la victoire de Constantin, on convenait généralement que, quand ce prince n'aurait eu en vue que de délivrer la république d'un tyran abhorré, un pareil motif aurait, en tout temps, justifié son expédition en Italie. (Eusèbe, Vie de Constantin, l. I, c. 26; Panegyr. vet., IX, 2.)

[1] Zosime, l. II, p. 84, 85; Nazarius, Paneg., X, 7-13.

[2] Voyez Paneg. vet., IX, 2. « Omnibus fere tuis comi- » tibus et ducibus non solum tacite mussantibus, sed » etiam apertè timentibus, contra consilia hominum, » contra haruspicum monita, ipse per temet liberandæ » urbis tempus venisse sentires. » Zonare (l. XIII), et Cedrenus (*in Compend. Hist.*, p. 270) sont les seuls qui parlent de cette ambassade des Romains; mais ces Grecs modernes étaient à portée de consulter plusieurs ouvrages qui depuis ont été perdus, et parmi lesquels nous pouvons compter la vie de Constantin par Praxagoras, philosophe athénien. Photius (p. 63) a fait un extrait assez court de cet ouvrage.

Si l'entreprise paraissait glorieuse, elle ne présentait pas moins de dangers. Le malheureux succès des deux premières invasions suffisait pour inspirer les plus sérieuses alarmes. Dans ces deux guerres, les vétérans, qui respectaient le nom de Maximien, avaient embrassé la cause de son fils. L'honneur et l'intérêt ne leur permettaient pas alors de penser à une seconde désertion. Maxence, qui regardait les prétoriens comme le plus ferme rempart de son trône, en avait augmenté le nombre selon leur premier établissement. Ces soldats composaient, avec les autres Italiens qui étaient entrés au service, un corps formidable de quatre-vingt mille hommes. Quarante mille Maures et Carthaginois avaient été levés depuis la réduction de l'Afrique. La Sicile même envoya des troupes. Enfin l'armée de Maxence se montait à cent soixante-dix mille fantassins et dix-huit mille chevaux. Les richesses de l'Italie fournissaient aux dépenses de la guerre, et les provinces voisines furent épuisées pour former d'immenses magasins de blé et de provisions de toute espèce. Les forces réunies de Constantin ne consistaient que dans quatre-vingt-dix mille hommes de pied et huit mille de cavalerie [1]. Comme durant l'absence de l'empereur la défense du Rhin exigeait une attention extraordinaire, il ne pouvait mener en Italie plus de la moitié de ses troupes, à moins qu'il ne sacrifiât la sûreté publique à ses querelles particulières [2]. A la tête de quarante mille soldats environ, il ne craignit pas de se mesurer avec un rival suivi d'une armée au moins quatre fois supérieure en nombre; mais depuis long-temps les Italiens, éloignés de tout danger, vivaient au sein de la mollesse, et avaient été énervés par le luxe. Accoutumés aux bains délicieux et aux théâtres de Rome, ils ne se traînaient qu'avec peine sur le champ de bataille. Parmi ces troupes on voyait surtout des vétérans qui avaient presque oublié l'usage des armes, et de nouvelles levées qui n'avaient jamais su les manier. Les légions de la Gaule, endurcies aux fatigues de la guerre, défendaient, depuis plusieurs années, les frontières de l'empire contre les barbares du Nord; et ce service pénible, en exerçant leur valeur, avait affermi leur discipline. On observait entre les chefs la même différence que parmi les armées. Le caprice et la flatterie avaient d'abord inspiré à Maxence des idées de conquête. Bientôt ces espérances ambitieuses cédèrent à l'habitude du plaisir et à la conviction de son inexpérience. L'âme de Constantin attendait l'occasion de déployer son intrépidité : nourri dans les camps, il savait agir, et il avait appris l'art de commander.

Lorsqu'Annibal passa de la Gaule en Italie, il fut obligé de chercher d'abord, ensuite de s'ouvrir un chemin à travers des montagnes habitées par des peuples barbares, qui n'avaient jamais accordé le passage à une armée régulière [1]. Les Alpes étaient alors gardées par la nature; de nos jours l'art les a fortifiées. Des citadelles, construites avec autant d'habileté que de peines et de dépenses, commandent toutes les avenues qui conduisent à la plaine, et rendent, du côté de la France, l'Italie presque inaccessible aux ennemis du roi de Sardaigne [2]. Mais, avant que l'on eût pris ces précautions, les généraux qui ont voulu tenter le passage ont rarement éprouvé de la difficulté ou de la résistance. Dans le siècle de Constantin, les paysans des

[1] Zosime (l. II, p. 86) nous donne ces détails curieux sur les forces respectives des deux rivaux : il ne parle point de leurs armées navales. On assure cependant (Paneg. vet., IX, 25) que la guerre fut portée sur mer aussi bien que sur terre, et que la flotte de Constantin s'empara de la Sardaigne, de la Corse et des ports de l'Italie.

[2] Panég. vet., IX, 3. Il n'est pas surprenant que l'orateur diminue le nombre des troupes avec lesquelles son souverain acheva la conquête de l'Italie; mais il paraît en quelque sorte singulier qu'il ne fasse pas monter l'armée du tyran à plus de cent mille hommes.

[1] Les trois principaux passages des Alpes, entre la Gaule et l'Italie, sont ceux du mont Saint-Bernard, du mont Cenis et du mont Genèvre. La tradition et une ressemblance de noms (*Alpes Penninæ*) avaient fait croire qu'Annibal avait pris dans sa marche le premier de ces passages. (Voyez Simler, *de Alpibus*.) Le chevalier Folard (Polybe, tome IV) et M. d'Anville conduisent le général cathaginois par le mont Genèvre. Mais, malgré l'autorité d'un officier expérimenté et d'un savant géographe, les prétentions du mont Cenis sont soutenues d'une manière spécieuse, pour ne pas dire convaincante, par M. Grosley, Observations sur l'Italie, tom. I, p. 40, etc.

[2] La Brunette, près de Suze, Demont, Exiles, Fenestrelles, Coni, etc.

montagnes avaient perdu leur rudesse, et ils étaient devenus des sujets obéissans. Le pays abondait en provisions; et de superbes chemins tracés sur les Alpes, monumens étonnans de la grandeur romaine, ouvraient plusieurs communications entre la Gaule et l'Italie [1]. Constantin préféra la route des Alpes-Cottiennes, aujourd'hui le mont Cenis, et il conduisit ses troupes avec une diligence si active, qu'il descendit dans la plaine de Piémont, avant que la cour de Maxence eût reçu aucune nouvelle certaine de son départ des bords du Rhin. La ville de Suze cependant, située au pied du mont Cenis, était entourée de murs, et renfermait une garnison assez nombreuse pour arrêter les progrès du conquérant. L'impatience des troupes de Constantin dédaigna les formes ennuyeuses d'un siége. Le jour même qu'elles parurent devant Suze, elles mirent le feu aux portes, appliquèrent des échelles à la muraille, et, montant à l'assaut au milieu d'une grêle de pierres et de flèches, elles entrèrent dans la ville l'épée à la main, et taillèrent en pièces la plus grande partie de ceux qui la défendaient. Constantin fit éteindre les flammes; et les restes de Suze furent préservés, par ses soins, d'une destruction totale. A quarante milles environ de cette place, de plus grands travaux l'attendaient. Les lieutenans de Maxence avaient assemblé dans les plaines de Turin un nombreux corps d'Italiens. La principale force de cette armée consistait en une espèce de cavalerie pesante, que les Romains, depuis la décadence de leur discipline, avaient empruntée des nations de l'Orient. Les chevaux, aussi bien que les hommes, étaient revêtus d'une armure complète, dont les joints s'adaptaient merveilleusement aux mouvemens du corps. Une pareille cavalerie avait un aspect formidable; il paraissait impossible de résister à son choc; et comme alors les généraux l'avaient disposée en colonne compacte ou coin, qui présentait une pointe aiguë, et dont les flancs se prolongeaient à une grande profondeur, ils espéraient pouvoir renverser facilement et écraser l'armée de Constantin. Peut-être leur projet aurait-il réussi, si leur adversaire expérimenté n'avait point embrassé le même plan de défense que l'empereur Aurélien avait suivi dans une circonstance semblable. Les évolutions habiles de Constantin divisèrent et harassèrent cette masse de cavalerie; les troupes de Maxence prirent la fuite avec confusion vers Turin, dont elles trouvèrent les portes fermées; aussi en échappa-t-il très-peu à l'épée du vainqueur. Par ce service signalé, Turin mérita la clémence et même la faveur du conquérant. Il fit son entrée dans le palais impérial de Milan; et, depuis les Alpes jusqu'aux rives du Pô, presque toutes les villes d'Italie, non-seulement reconnurent l'autorité de Constantin, mais elles embrassèrent avec ardeur le parti de ce prince [1].

Les voies Émilienne et Flaminienne conduisaient de Milan à Rome par une route facile de quatre cent milles environ; mais, quoique Constantin brûlât d'impatience de combattre le tyran, il tourna prudemment ses armes contre une autre armée d'Italiens, qui, par leur force et par leur position, pouvaient arrêter ses progrès et intercepter sa retraite, si la fortune ne favorisait pas son entreprise. Ruricius Pompeianus, général d'un courage et d'un mérite distingués, avait sous son commandement la ville de Vérone et toutes les troupes de la province de Vénétie. Dès qu'il eut été informé que Constantin marchait à sa rencontre, il envoya contre lui un détachement considérable de cavalerie, qui fut défait dans une action près de Brescia, et que les légions de la Gaule poursuivirent jusqu'aux portes de Vérone. La nécessité, l'importance et les difficultés du siége [2] de cette place frappèrent à la fois l'esprit péné-

[1] Voyez Ammien Marcellin, xv, 10. La description qu'il donne des routes percées à travers les Alpes est claire, agréable et exacte.

[1] Zosime, ainsi qu'Eusèbe, se transporte tout-à-coup du passage des Alpes au combat décisif qui se donna près de Rome. Il faut avoir recours aux Panégyriques pour connaître les actions intermédiaires de Constantin.

[2] Le marquis Maffei a examiné le siége et la bataille de Vérone avec ce degré d'attention et d'exactitude que méritait une action mémorable arrivée dans son pays natal; les fortifications de cette ville, construites par Galien, étaient moins étendues que ne le sont aujourd'hui les murs, et l'amphithéâtre n'était pas renfermé dans leur enceinte. (Voyez *Verona illustrata*, part. I, p. 142, 150.)

trant de Constantin[2]. On ne pouvait approcher des murs que par une péninsule étroite à l'occident de la ville. Les trois autres côtés étaient défendus par l'Adige, rivière profonde, qui couvrait la province de Vénétie, d'où les assiégés tiraient un secours inépuisable d'hommes et de provisions. Ce ne fut pas sans peine que Constantin trouva moyen de passer la rivière. Après plusieurs tentatives inutiles, il franchit le torrent dans un endroit où il était moins impétueux, à quelque distance au-dessus de la ville. Alors il entoura Vérone de fortes lignes, conduisit ses attaques avec une vigueur mêlée de prudence, et repoussa une sortie désespérée de Pompeianus. Cet habile général, lorsqu'il eut mis en usage tous les moyens de défense que la force de la place ou celle de la garnison pouvait fournir, s'échappa secrètement de Vérone, moins inquiet de son propre sort que de la sûreté publique. Il rassembla bientôt, avec une diligence incroyable, assez de troupes pour combattre Constantin dans la plaine, ou pour l'attaquer s'il persistait à rester dans ses lignes. L'empereur, attentif aux mouvemens d'un ennemi si redoutable, et informé de son approche, laisse une partie de ses légions continuer les opérations du siége, et, suivi des troupes sur la valeur et sur la fidélité desquelles il comptait le plus, il s'avance en personne au-devant du général de Maxence. L'armée de la Gaule avait d'abord été rangée sur deux lignes égales, selon les principes généraux de la tactique; mais leur chef expérimenté, voyant que le nombre des Italiens excédait de beaucoup celui de ses soldats, change tout-à-coup ses dispositions; il diminue sa seconde ligne, et donne à la première une étendue aussi considérable que le front des ennemis. De pareilles évolutions, que des vétérans seuls peuvent exécuter sans confusion au moment du danger, sont presque toujours décisives; cependant, comme le combat commença vers la fin du jour, et qu'il fut disputé durant toute la nuit avec une grande opiniâtreté, l'habileté des généraux devint moins nécessaire que le courage des soldats. Les premiers rayons du soleil éclairèrent la victoire de Constantin; il aperçut la plaine couverte de plusieurs milliers d'Italiens vaincus. Leur général Pompeianus fut trouvé parmi les morts. Vérone se rendit aussitôt à discrétion, et la garnison fut faite prisonnière de guerre[1]. Lorsque les officiers de l'armée victorieuse félicitèrent leur maître sur cet important succès, ils mêlèrent à leurs louanges quelques-uns de ces reproches qui ne sauraient blesser les monarques les plus jaloux : ils représentèrent à Constantin que, non content de remplir tous les devoirs d'un commandant, il avait exposé sa personne avec une bravoure dont l'excès dégénérait presque en témérité, et ils le conjurèrent d'avoir désormais plus d'égards à sa propre conservation, et de penser que de sa vie dépendait la sûreté de Rome et de l'empire[2].

Tandis que Constantin signalait sa valeur et sa conduite sur le champ de bataille, le souverain de l'Italie paraissait insensible aux calamités et aux périls d'une guerre civile qui déchirait le sein de ses états. Le plaisir était la seule occupation de Maxence. Cachant ou affectant de cacher au public le mauvais succès de ses armes[3], il s'abandonnait à une vaine confiance qui éloignait le remède du mal, sans éloigner le mal lui-même[4]. Plongé dans une fatale sécurité, les progrès rapides de ses ennemis[5] furent à peine capables de l'en tirer. Il se flattait que sa réputation de générosité, et que la majesté du nom romain, qui l'avaient déjà délivré de deux invasions, dissiperaient avec la même facilité l'armée rebelle de la Gaule. Les officiers habiles et expérimentés qui avaient servi sous les éten-

[1] Ils manquaient de chaînes pour un si grand nombre de captifs, et tout le conseil se trouvait dans un grand embarras; mais l'ingénieux vainqueur imagina l'heureux expédient d'en forger avec les épées des vaincus. (Paneg. vet., IX, II.)

[2] Panég. vet., IX, 10.

[3] *Litteras calamitatum suarum indices supprimebat.* (Paneg. vet., IX, 15.)

[4] *Remedia malorum potiùs quàm mala differebat.* Telle est l'expression fine dont Tacite se sert pour blâmer l'indolence stupide de Vitellius.

[5] Le marquis Maffei a rendu extrêmement probable l'opinion que Constantin était encore à Vérone le 1er septembre de l'année 312, et que l'ère mémorable des indictions a commencé lorsque ce prince se fut emparé de la Gaule Cisalpine.

dards de Maximien furent enfin forcés d'apprendre à son indigne fils le danger imminent où il se trouvait réduit : s'exprimant avec une liberté qui l'étonna, et qui seule pouvait le convaincre, ils lui représentèrent la nécessité de prévenir sa ruine en développant avec vigueur les forces qui lui restaient. Les ressources de Maxence en hommes et en argent étaient encore considérables. Les prétoriens sentaient combien leur intérêt et leur sûreté se trouvaient fortement liés à la cause de leur maître. On assembla bientôt une nouvelle armée, plus nombreuse que celles qui avaient été ensevelies dans les champs de Turin et de Vérone. L'empereur ne paraissait pas disposé à prendre le commandement de ses troupes. Il redoutait un combat dangereux, qui devait décider de sa fortune; et, comme la crainte est ordinairement superstitieuse, il écoutait avec une sombre inquiétude le rapport des augures et des présages qui semblaient menacer sa vie et son empire. Enfin, la honte lui tint lieu de courage, et le força de paraître sur le champ de bataille. Ce lâche tyran ne put supporter le mépris du peuple romain : partout le cirque retentissait des clameurs de l'indignation. La multitude assiégeait tumultueusement les portes du palais, accusant la lâcheté d'un prince indolent, et célébrant le courage héroïque de son rival[1]. Maxence, avant de quitter Rome, consulta les livres Sibyllins. Si les gardiens de ces anciens oracles ignoraient les secrets du destin, ils connaissaient parfaitement les arts de ce monde : ils rendirent une réponse très-prudente, qui pouvait s'adapter à l'événement et sauver leur réputation, quel que fût le sort des armes[2].

On a comparé la célérité de la marche de Constantin à la conquête rapide de l'Italie par le premier des Césars : ce parallèle flatteur est assez conforme à la vérité de l'histoire, puisque entre la reddition de Vérone et la fin décisive de la guerre il ne s'écoula que cinquante-huit jours. Constantin avait toujour appréhendé que le tyran ne suivît les conseils de la crainte, et peut-être de la prudence, et qu'au lieu d'exposer ses dernières espérances au risque d'une action générale, il ne s'enfermât dans Rome : d'amples magasins auraient alors rassuré Maxence contre les dangers de la famine ; et comme la situation de Constantin ne souffrait aucun délai, il se serait peut-être vu réduit à la triste nécessité de détruire par le fer et par le feu la ville impériale, cette récompense de ses travaux, et dont la délivrance avait été le motif, ou plutôt en effet le prétexte de la guerre civile[1].

Ce fut avec un plaisir égal à sa surprise, qu'étant arrivé dans un lieu appelé *Saxa Rubra*, à neuf milles environ de Rome[2], il aperçut Maxence et ses troupes disposées à livrer bataille[3]. Le large front de cette armée remplissait une plaine très-spacieuse, et ses lignes profondes s'étendaient jusqu'au bord du Tibre, qui couvrait l'arrière-garde, et qui lui coupait la retraite. On assure, et nous pouvons le croire, que Constantin rangea ses légions avec une habileté consommée, et qu'il choisit pour lui-même le poste du danger et de l'honneur. Distingué par l'éclat de ses armes, il chargea en personne la cavalerie de son rival. Cette attaque terrible détermina la fortune de cette journée mémorable. La cavalerie de Maxence consistait principalement en une troupe légère de Maures et de Numides, et en cuirassiers dont l'armure pesante arrêtait tous les mouvemens. Elle fut obligée de céder à l'impétuosité des cavaliers gaulois, qui, plus fermes que les Africains, surpassaient en activité les autres escadrons. La dé-

1 Voyez Panegyr. vet., XI, 16; Lactance, *de Mort. pers.*, c. 44.

2 *Illo die hostem Romanorum esse periturum.* Le prince vaincu devenait immédiatement l'ennemi de Rome.

1 Voyez Panegyr. vet., IX, 16, X, 27. Le premier de ces orateurs parle avec exagération des amas de blé que Maxence avait tirés de l'Afrique et des îles ; et cependant, s'il est vrai qu'il y eut une disette, comme le dit Eusèbe (vie de Const., l. I, c. 36), il faut que les greniers de l'empereur n'aient été ouverts que pour les soldats.

2 « Maxentius........ tandem urbe in *Saxa Rubra* » millia ferme novem ægerrime progressus ». Aurelius Victor. (Voyez Cellarius, Geogr. antiq. tom. I, p. 463.) *Saxa Rubra* était situé près du Cremera, petit ruisseau devenu célèbre par la valeur et par la mort glorieuse des trois cents Fabius.

3 Le poste que Maxence avait occupé et la disposition de son armée, dont le Tibre couvrait l'arrière-garde, sont décrits avec beaucoup de clarté par les deux panégyristes (IX, 16; X, 28).

faite des deux ailes laissait à découvert les flancs de l'infanterie. Les Italiens indisciplinés abandonnèrent avec joie les drapeaux d'un tyran qu'ils avaient toujours détesté, et qu'ils ne redoutaient plus. Les prétoriens, persuadés que la grandeur de leur offense les rendait indignes de pardon, combattaient animés par la vengeance et par le désespoir. Malgré leurs efforts réitérés, ces braves vétérans ne purent rappeler la victoire ; ils obtinrent cependant une mort honorable, et l'on observa que leurs corps couvraient le même terrain qui avait été occupé par leurs rangs[1]. La confusion devint alors générale. Incapables de se rallier, les soldats de Maxence, poursuivis par un ennemi implacable, se précipitaient par milliers dans les eaux profondes et rapides du Tibre. L'empereur lui-même voulut se sauver dans la ville par le pont Milvius; mais la multitude des fuyards, qui se pressaient en foule sur cet étroit passage, le fit tomber dans le fleuve, où, embarrassé du poids de ses armes, il fut aussitôt noyé[2]. Le lendemain on eut peine à trouver son corps qui avait été très-enfoncé dans le limon du Tibre. La vue de sa tête, élevée au haut d'une pique, assura le peuple de sa délivrance. A ce spectacle, les Romains reçurent, avec les acclamations de la fidélité et de la reconnaissance, l'heureux Constantin, qui avait ainsi terminé, par ses talens et par sa valeur, l'entreprise la plus éclatante de sa vie[3].

Si la clémence de ce prince après sa victoire ne mérite point d'éloges, on ne saurait non plus lui reprocher une rigueur excessive[1]. Il fit aux vaincus le même traitement que sa personne et sa famille auraient éprouvé s'il eût été défait. Les deux fils de Maxence furent mis à mort, et l'on détruisit soigneusement toute sa race. Il était naturel que les plus fidèles serviteurs du tyran partageassent sa destinée, comme ils avaient partagé sa prospérité et ses crimes; mais lorsque les Romains demandèrent à haute voix un plus grand nombre de victimes, l'empereur sut résister avec force et avec humanité à ces clameurs serviles, dictées par la flatterie aussi bien que par le ressentiment. Les délateurs furent punis et découragés. Ceux qu'une injuste tyrannie avait condamnés à l'exil reparurent dans leur patrie, et leurs biens leur furent rendus. Une amnistie générale tranquillisa l'esprit des habitans, et fixa leurs propriétés en Italie en en Afrique[2]. La première fois que Constantin honora le sénat de sa présence, il exposa, dans un discours modeste, ses services et ses exploits : il déclara qu'il avait pour cette illustre compagnie le respect le plus sincère, et il lui promit de rétablir sa première dignité et ses anciennes prérogatives. Ces protestations vagues furent payées des vains titres d'honneur dont le sénat pouvait encore disposer : sans oser ratifier l'autorité de Constantin, il lui assigna, par un décret solennel, le premier rang entre les trois *augustes* qui gouvernaient l'univers romain[3]. On institua des jeux et des fêtes pour perpétuer le souvenir de cette victoire célèbre, et plusieurs édifices, élevés aux dépens de Maxence, fu-

[1] *Exceptis latrocinii illius primis auctoribus, qui desperata venia locum quem pugnæ sumpserant texère corporibus.* (Paneg. vet., IX, 17.)

[2] Il se répandit bientôt un bruit très-ridicule ; on disait que Maxence, qui n'avait pris aucune précaution pour sa retraite, avait imaginé un piége fort adroit pour détruire l'armée du vainqueur ; mais que le pont de bois, que l'on devait détacher à l'approche de Constantin, s'écroula malheureusement sous le poids des fuyards italiens. M. Tillemont (Hist. des Emp., t. IV, part. I, p. 576) examine très-sérieusement si, malgré l'absurdité de cette opinion, le témoignage de Zosime et d'Eusèbe doit l'emporter sur le silence de Lactance, de Nazarius et de l'auteur anonyme, mais contemporain, qui a composé le neuvième panégyrique.

[3] (Zosime, l. II, p. 86-88) et les deux panégyriques dont le premier fut prononcé peu de mois après, donnent l'idée la plus claire de cette grande bataille. Lactance, Eusèbe, et même les Epitomes fournissent quelques détails utiles.

[1] Zosime, l'ennemi de Constantin, convient (l. II, p. 88) qu'un petit nombre seulement des amis de Maxence fut mis à mort; mais nous pouvons remarquer le passage expressif de Nazarius (Paneg. vet., X, 6) *omnibus qui labefactare statum ejus poterant cum stirpe deletis.* L'autre orateur (Paneg. vet., IX, 20 21) se contente de remarquer que Constantin, lorsqu'il entra dans Rome, n'imita point les cruels massacres de Cinna, de Marius et de Sylla.

[2] Voyez les deux panégyriques, et, dans le code Théodosien, les lois des années 312 et 313.

[3] Paneg. vet., IX, 20. Lactance, *de Mort. pers.*, c. 44. Maximin, qui était incontestablement le plus ancien des césars, prétendait avec quelque apparence de raison au premier rang parmi les augustes.

rent dédiés à son heureux rival. L'arc de triomphe de Constantin est encore maintenant une triste preuve de la décadence des arts et un témoignage singulier de la plus basse vanité. Comme il n'était pas possible de trouver dans la capitale de l'empire un sculpteur capable de décorer ce monument public, l'arc de Trajan, sans aucun respect pour la mémoire d'un si grand prince ou pour les règles de la convenance, fut dépouillé de ses plus beaux ornemens. On n'eut point égard à la différence des temps et des personnes, des actions et des caractères; les Parthes captifs paraissent prosternés aux pieds d'un monarque qui n'a jamais eu la moindre relation avec ce peuple, et les antiquaires curieux peuvent encore apercevoir la tête de Trajan sur les trophées de Constantin. Les nouveaux ornemens qu'il fallut ajouter aux anciennes sculptures, pour en remplir les vides, sont exécutés de la manière la plus informe et la plus grossière[1].

La vengeance, aussi bien que la politique, exigeait l'entière abolition des prétoriens. Ces troupes hautaines, dont Maxence avait rétabli et même augmenté le nombre et les priviléges, furent pour jamais cassées par Constantin. On détruisit leur camp fortifié, et le reste des prétoriens qui avaient échappé à la fureur du combat fut dispersé parmi les légions, et relégué sur les frontières de l'empire, où ces guerriers pouvaient être utiles sans devenir encore dangereux[2] En supprimant les troupes qui avaient leur poste à Rome, Constantin porta le coup fatal à la dignité du sénat et du peuple. La capitale désarmée resta exposée sans protection à la négligence et aux insultes d'un maître éloigné. Nous pouvons observer que, dans ce dernier effort des Romains pour conserver leur liberté expirante, l'appréhension d'un tribut les avait d'abord engagés à placer Maxence sur le trône. Ce prince ayant exigé du sénat ce tribut sous le nom de don gratuit, ils implorèrent alors l'assistance du souverain des Gaules. Constantin vainquit le tyran, et convertit le don gratuit en taxe perpétuelle. Les sénateurs, suivant leurs facultés, dont ils furent forcés de donner une déclaration, furent partagés en différentes classes; les plus opulens payaient annuellement huit livres d'or. On en exigea quatre de la seconde classe, et deux de la dernière : ceux qui, par leur pauvreté, méritaient une exemption, furent cependant taxés à sept pièces d'or. Outre les membres de cette assemblée, leurs fils, leurs descendans, leurs parens même jouissaient des vains priviléges attachés à la dignité de sénateur, et ils en supportaient les charges onéreuses. On ne s'étonnera plus que Constantin ait pris tant de soin pour augmenter le nombre des personnes comprises dans une classe si utile[1]. Après la défaite de Maxence le victorieux empereur ne resta que deux ou trois mois à Rome. Il retourna deux fois dans cette capitale pendant le reste de sa vie, pour célébrer les fêtes solennelles de la dixième et de la vingtième année de son règne. Constantin, presque toujours en action, s'occupait à exercer ses soldats et à examiner l'état des provinces. Trèves, Milan, Aquilée, Sirmium, Naïssus et Thessalonique devinrent tour à tour le lieu de sa résidence, jusqu'à ce qu'il eût bâti une NOUVELLE ROME sur les confins de l'Europe et de l'Asie[2].

Avant de marcher en Italie, il s'était assuré de l'amitié ou du moins de la neutralité de

[1] « Adhuc cuncta opera quæ magnifice construxerat, » urbis fanum, atque basilicam, Flavii meritis patres sa» cravere. » (Aurelius Victor.) A l'égard de ce vol des trophées de Trajan, voyez Flaminius Vacca, *apud Montfaucon, Diarium italicum*, p. 150, et l'Antiquité expliquée, tom. IV, p. 171.

[2] « Prætoriæ legiones ac subsidia factionibus aptoria » quàm urbi Romæ, sublata penitùs; simul arma atque » usus indumenti militaris. » (Aurelius Victor.) Zosime (l. II, p. 89) parle de ce fait comme historien; et il est très-pompeusement célébré dans le neuvième Panégyrique.

[1] « Ex omnibus provinciis optimates viros curiæ tuæ » pigneraveris; ut senatûs dignitas.... ex totius orbis » flore consisteret. » (Nazarius, Panegyr. vet., x, 35.) Le mot *pigneraveris* pourrait presque paraître avoir été magnement choisi. Au sujet de l'impôt sur les sénateurs, voyez Zosime (l. II, p. 115), au second titre du sixième livre du code Théodosien avec le commentaire de Godefroy, et les Mémoires de l'Académie des Inscriptions (tom. XXVIII, p. 726).

[2] Le code Théodosien commence maintenant à nous faire connaître les voyages des empereurs; mais les dates des lieux et des temps ont été souvent altérées par la négligence des copistes.

Licinius, souverain des provinces Illyriennes. Constantin avait promis à ce prince sa sœur Constantia; mais la célébration du mariage avait été différée jusqu'à ce que la guerre eût été terminée. L'entrevue des deux empereurs à Milan, lieu désigné pour cette cérémonie, semblait devoir réunir à jamais leurs intérêts et leurs familles[1]. Au milieu de la joie publique, ils furent tout-à-coup obligés de se séparer. Constantin, à la nouvelle d'une incursion des Francs, vola sur les rives du Rhin; et l'approche du souverain de l'Orient, qui s'avançait les armes à la main, força Licinius de marcher en personne à sa rencontre. Maximin avait été l'allié secret de Maxence: sans être découragé par le sort funeste de ce tyran, il résolut de tenter la fortune d'une guerre civile. De la Syrie, il se transporta, dans le fort de l'hiver, sur les frontières de la Bithynie. La saison était rigoureuse; un grand nombre d'hommes et de chevaux périrent dans la neige; et, comme les pluies abondantes avaient rompu les chemins, Maximin fut obligé de laisser derrière lui une partie considérable du gros bagage, qui ne pouvait suivre la rapidité de ses marches forcées. Par cet effort extraordinaire de diligence, il parvint au rivage du Bosphore de Thrace avec une armée harassée, mais formidable, sans que les lieutenans de Licinius eussent été informés de son approche. Bizance ouvrit ses portes à Maximin, après onze jours de résistance. Ce prince fut arrêté quelque temps au siége d'Héraclée. Dès qu'il se fut emparé de cette ville, il fut étonné d'apprendre que Licinius campait à la distance de dix-huit milles seulement. Après une négociation infructueuse, dans laquelle les deux empereurs s'efforcèrent chacun de corrompre la fidélité de leurs partisans respectifs, ils eurent recours aux armes. Le souverain de l'Asie commandait une armée de plus de soixante-dix mille hommes, composée de vétérans bien disciplinés. Licinius, qui n'avait environ que trente mille Illyriens, fut d'abord accablé par la supériorité du nombre. Ses talens militaires et la fermeté de ses troupes rétablirent le combat; il remporta une victoire décisive. La diligence incroyable de Maximin dans sa fuite est beaucoup plus célébrée que sa valeur sur le champ de bataille. Vingt-quatre heures après, on le vit pâle, tremblant et dépouillé de ses ornemens impériaux, à Nicomédie, ville éloignée de cent soixante milles de la place où il avait été défait. Les richesses de l'Asie n'avaient cependant pas encore été épuisées; et, quoique l'élite des vétérans de Maximin eût péri dans la dernière action, il pouvait encore, avec du temps, lever de nombreuses troupes dans la Syrie et dans l'Égypte. Mais il ne survécut que trois ou quatre mois à son infortune. Sa mort, arrivée à Tarse, a été diversement attribuée, au désespoir, au poison et à la justice divine. Comme Maximin manquait également de talens et de vertus, il ne fut regretté ni du peuple ni des soldats. Les provinces de l'Orient, délivrées des terreurs d'une guerre civile, reconnurent avec joie l'autorité de Licinius [1].

L'empereur vaincu laissait deux enfans, un fils de huit ans et une fille de sept ans environ. L'innocence d'un âge si tendre pouvait inspirer de la compassion; mais la compassion de Licinius était une bien faible ressource, et elle ne l'empêcha pas d'éteindre le nom et la mémoire de son adversaire. La mort du fils de Sévère est encore moins excusable, puisque ni la vengeance ni la politique ne le condamnaient à périr. Le vainqueur n'avait point à se plaindre du père de l'infortuné Sévérien; on avait déjà oublié le règne court et obscur de Sévère dans une partie de l'empire fort éloignée. Mais l'exécution de Candidianus est un acte de la cruauté et de l'ingratitude la plus noire. Il était fils naturel de Galère, l'ami et le bienfaiteur de Licinius; le père, en mourant, l'avait jugé

[1] Zosime (l. II, p. 89) remarque que Constantin avait promis, avant la guerre, sa sœur à Licinius. Selon Victor-le-Jeune, Dioclétien fut invité aux noces; mais ce prince, s'étant excusé sur son âge et sur ses infirmités, reçut une seconde lettre où on lui reprochait sa partialité prétendue pour Maxence et pour Maximin.

[1] Zosime rapporte la défaite et la mort de Maximin comme des événemens naturels; mais Lactance (*de Mort. Persec.*, c. 45-50) les attribue à l'interposition miraculeuse du ciel; et il s'étend beaucoup sur ce sujet. Licinius était alors un des protecteurs de l'église.

trop jeune pour soutenir le poids du diadème. Il espérait que, sous la protection de princes qu'il avait lui-même revêtus de la pourpre impériale, son fils mènerait une vie tranquille et honorable. Candidianus avait alors près de vingt ans. L'éclat de sa naissance, quoiqu'elle ne fût soutenue ni par le mérite ni par l'ambition, suffit pour enflammer la jalousie de Licinius [1]. A ces victimes innocentes et illustres de sa tyrannie, nous pouvons ajouter la femme et la fille de Dioclétien. Ce prince, en donnant à Galère le titre de césar, lui avait accordé en mariage sa fille Valérie, dont les aventures funestes pourraient devenir le sujet d'une tragédie fort intéressante. Elle avait rempli et même surpassé les devoirs d'une femme. Comme elle n'avait point d'enfans, elle voulut bien adopter le fils illégitime de son mari, et elle eut constamment pour l'infortuné Candidianus la tendresse et les soins d'une véritable mère. Lorsque Galère eut rendu les derniers soupirs, les biens immenses de sa veuve irritèrent l'avarice de son successeur Maximin, et les attraits de sa personne excitèrent les désirs de ce prince [2]. Il était alors marié; mais les lois romaines permettaient le divorce, et les passions violentes du tyran demandaient une prompte décision. La réponse de Valérie fut celle qui convenait à la fille et à la veuve d'un souverain. Elle y mêla seulement la prudence que sa malheureuse situation la forçait à observer. « Si » l'honneur, dit-elle, permettait à une femme » de mon rang et de mon caractère de penser » à un second mariage, la décence me défen» drait au moins d'écouter la proposition du » prince, dans un temps où les cendres de » mon mari, son bienfaiteur, ne sont pas » encore refroidies. Voyez ces vêtemens lu» gubres : ils expriment la douleur dans la» quelle mon âme est plongée. Mais quelle » confiance, ajouta-t-elle avec fermeté, puis» je avoir aux protestations d'un homme dont » la cruelle inconstance est capable de répu» dier une épouse tendre et fidèle [1]? » A ce refus, l'amour de Maximin se changea en fureur : comme il avait toujours à sa disposition des témoins et des juges, il ne lui fut pas difficile de cacher son ressentiment sous le voile d'une procédure légale, et d'attaquer la réputation, aussi bien que la tranquillité de Valérie. Les biens de cette malheureuse princesse furent confisqués ; ses eunuques, ses domestiques livrés aux plus cruels supplices. Enfin plusieurs dames vertueuses et respectables, qu'elle avait honorées de son amitié, souffrirent la mort sur une fausse accusation d'adultère. L'impératrice elle-même et sa mère Prisca furent condamnées à vivre en exil dans un village situé au milieu des déserts de la Syrie. Traînées ignominieusement de ville en ville, elles exposèrent ainsi leur honte et leur misère à ces mêmes provinces de l'Orient, qui pendant trente ans avaient respecté leur dignité auguste. Dioclétien fit plusieurs tentatives inutiles pour adoucir le sort de sa fille; il demandait que Valérie eût la permission de venir partager sa retraite de Salone, et fermer les yeux d'un père affligé [2] : « C'était, disait-il à Maximin, la seule grâce qu'il attendait d'un prince auquel il avait donné la pourpre impériale. » Dioclétien conjurait, mais il ne pouvait plus menacer : ses prières furent reçues avec froideur et avec dédain. Le fier tyran paraissait prendre plaisir à traiter Dioclétien en suppliant et sa fille en criminelle. La mort de Maximin semblait annoncer aux impératrices un changement favorable dans leur fortune. Les discordes civiles relâchèrent la vigilance de leurs gardes; elles trouvèrent moyen de s'échapper

[1] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 50. Aurélius Victor parle en peu de mots de la différence avec laquelle Licinius et Constantin usèrent de la victoire.

[2] Maximin satisfaisait ses appétits sensuels aux dépens de ses sujets; ses eunuques, qui enlevaient les femmes et les vierges, examinaient avec une curiosité scrupuleuse leurs charmes les plus secrets, de peur que quelque partie de leur corps ne fût pas trouvée digne des embrassemens du prince. La réserve et le dédain étaient regardés comme des crimes de trahison; et le tyran faisait noyer celles qui refusaient de se rendre à ses désirs. Il introduisit insensiblement une coutume que personne ne se marierait sans la permission de l'empereur, *ut ipse in omnibus nuptiis prægustator esset.* (Lactance, *de Mort. persec.*, c. 38.)

[1] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 39.

[2] Enfin Dioclétien envoya *cognatum suum*, *quemdam militarem ac potentem virum*, pour intercéder en faveur de sa fille (Lactance, *de Mort. persec.*, c. 41). Nous ne connaissons point assez l'histoire de ce temps pour nommer la personne qui fut employée.

du lieu de leur exil, et de se rendre, quoique avec précaution, et déguisées, à la cour de Licinius. La conduite de ce prince dans les premiers jours de son règne, et la réception honorable qu'il fit au jeune Candidianus, inspirèrent à Valérie une satisfaction secrète : elle crut que désormais ses jours et ceux de son fils adoptif ne seraient plus mêlés d'amertume. A ces espérances flatteuses succédèrent bientôt la surprise et l'horreur, et les exécutions qui ensanglantèrent le palais de Nicomédie apprirent à l'impératrice que le trône de Maximin était occupé par un tyran encore plus barbare. Valérie pourvut à sa sûreté par la fuite, et, toujours accompagnée de sa mère Prisca, elle erra pendant plus de quinze mois dans les provinces de l'empire [1], revêtues toutes les deux de l'habillement le plus commun. Elles furent enfin découvertes à Thessalonique; et, comme la sentence de mort avait déjà été prononcée, elles eurent aussitôt la tête tranchée, et leurs corps furent jetés dans la mer. Le peuple contemplait avec effroi et avec étonnement ce triste spectacle; mais les terreurs d'une garde militaire étouffèrent sa douleur et son indignation. Telle fut la cruelle destinée de la femme et de la fille de Dioclétien. Nous déplorons leurs infortunes; nous ne pouvons découvrir leurs crimes; et, quelque juste idée que l'on se forme de la cruauté de Licinius, il paraît toujours surprenant qu'il ne se soit pas contenté d'assurer sa vengeance d'une manière plus secrète et plus décente [2].

L'univers romain se trouvait alors divisé entre Constantin et Licinius; le premier gouvernait l'Occident, l'autre donnait des lois aux provinces orientales. On devait peut-être espérer que les vainqueurs, fatigués des guerres civiles et liés entre eux par une alliance publique aussi bien que particulière, renonceraient à tout projet d'ambition, ou du moins qu'ils en suspendraient l'exécution; cependant douze mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de Maximin, que les princes victorieux tournèrent leurs armes l'un contre l'autre. Le génie, les succès, l'esprit entreprenant de Constantin semblent le désigner comme le premier auteur de la rupture ; mais le caractère perfide de Licinius justifie les soupçons les moins favorables. A la faible lueur que l'histoire jette sur cet événement [1], on aperçoit une conspiration tramée par ses artifices contre l'autorité de son collègue. Constantin venait de donner sa sœur Anastasie en mariage à Bassian, homme d'une grande fortune et d'une naissance illustre, et il avait élevé son beau-frère au rang de césar. Selon le système du gouvernement institué par Dioclétien, l'Italie, et peut-être l'Afrique, devait former le département du nouveau prince dans l'empire; mais l'accomplissement de la promesse souffrit tant de délais, ou fut accompagné de conditions si peu avantageuses, que la fidélité de Bassian fut plutôt ébranlée qu'affermie par la distinction honorable qu'il avait obtenue. Licinius avait ratifié son élection. Ce prince artificieux trouva bientôt, par ses émissaires, le moyen d'entretenir une correspondance secrète et dangereuse avec le nouveau césar, d'irriter ses mécontentemens, et de le porter au projet téméraire d'arracher par la violence ce qu'il attendait en vain de la justice de l'empereur. Mais le vigilant Constantin découvrit le complot, avant que toutes les mesures eussent été prises pour l'exécuter. Aussitôt, renonçant solennellement à l'alliance de Bassian, il le dépouilla de la pourpre et lui infligea la peine que méritaient sa trahison et son ingratitude. Lorsqu'on vint demander à Licinius la restitution des criminels qui avaient cherché un asile dans ses états, son refus altier confirma les soupçons que l'on avait déjà de sa perfidie;

[1] « Valeria quoque per varias provincias quindecim » mensibus plebeio cultu pervagata. » (Lactance, *de Mort. persec.*, c. 51.) On ne sait si les quinze mois doivent être comptés du moment de son exil ou de celui de son évasion. L'expression de *pervagata* semble nous déterminer pour le dernier sens. Mais alors il faudrait supposer que le traité de Lactance a été composé après la première guerre civile entre Licinius et Constantin. (Voyez Cuper, p. 254.)

[2] *Ita illis pudicitia et conditio exitio fuit.* Lactance, *de Mort. persec.*, c. 51.) Il rapporte les malheurs de la femme et de la fille de Dioclétien, si injustement maltraitées, avec un mélange bien naturel de pitié et de satisfaction.

[1] Le lecteur qui aura la curiosité de consulter le fragment de Valois, p. 713, m'accusera peut-être d'avoir donné une paraphrase hardie et trop libre; mais en l'examinant avec attention, il reconnaîtra que mon interprétation est à la fois probable et conséquente.

et les indignités commises à Æmone, sur les frontières de l'Italie, contre les statues de Constantin devinrent le signal de la discorde entre les deux princes [1].

La première bataille se livra près de Cibalis, ville de Panonnie, située sur la Save, à cinquante milles au-dessus de Sirmium [2]. Les forces peu considérables que ces deux puissans monarques avaient rassemblées dans une occasion si importante, donnent lieu de croire que l'un fut provoqué subitement et l'autre surpris tout-à-coup. Le souverain de l'Orient n'avait que trente-cinq mille hommes; vingt mille soldats composaient toute l'armée de l'empereur d'Occident. L'infériorité du nombre fut réparée toutefois par l'avantage du terrain. Posté dans un défilé large environ d'un demi-mille, entre une colline escarpée et un marais profond, Constantin attendait l'ennemi avec assurance, et il repoussa son premier choc. Résolu de profiter de cet avantage, il descendit dans la plaine; mais les vétérans d'Illyrie se rallièrent sous les étendards d'un chef qui avait appris le métier des armes à l'école de Probus et de Dioclétien. Des deux côtés les armes de trait furent bientôt épuisées; les armées rivales, animées d'un même courage, s'élancèrent avec impétuosité l'une contre l'autre, et se battirent à coups de lance et d'épée. Le combat douteux avait déjà duré depuis la pointe du jour jusqu'aux approches de la nuit, lorsque l'aile droite que commandait Constantin détermina la victoire par une attaque vigoureuse. Une sage retraite sauva le reste des troupes de Licinius. Mais dès que ce prince eut connu sa perte, qui se montait à plus de vingt mille hommes, il ne se crut pas en sureté pendant la nuit devant un adversaire actif et victorieux : abandonnant son camp et ses magasins, il marcha secrètement et avec diligence à la tête de la plus grande partie de sa cavalerie, et il se trouva bientôt hors de tout danger. Sa célérité fut le salut de sa femme, de son fils et de ses trésors qu'il avait laissés dans Sirmium. Licinius traversa cette ville; et, après avoir rompu le pont sur la Save, il se hâta de lever une nouvelle armée dans la Dacie et en Thrace. Tandis qu'il fuyait, il accorda le titre précaire de césar à Valens, un de ses généraux, qui commandait sur la frontière d'Illyrie [1].

La plaine de Mardie, dans la Thrace, fut le théâtre d'une seconde bataille aussi opiniâtre et non moins sanglante que la première. Les troupes des deux partis déployèrent une valeur et une discipline égales; et la victoire fut encore une fois fixée par l'habileté supérieure de Constantin. Ce prince avait envoyé un corps de cinq mille hommes s'emparer d'une hauteur avantageuse, d'où, pendant la chaleur de l'action, ils tombèrent sur l'arrière-garde de l'ennemi et en firent un grand carnage. Cependant les légions de Licinius, présentant un double front, conservèrent toujours le terrain, jusqu'à ce que la nuit mît fin au combat, et favorisât leur retraite vers les montagnes de Macédoine [2]. La perte de deux batailles et de ses plus braves vétérans força l'esprit altier de Licinius à demander la paix. Mistrianus, son ambassadeur, admis à l'audience de Constantin, s'étendit sur ces maximes générales de modération et d'humanité si familières à l'éloquence des vaincus. Il représenta, dans les termes les plus insinuans, que l'issue de la guerre était encore douteuse, et que ses calamités inévitables entraîneraient la ruine des deux partis. « Licinius et Valens, mes » maîtres, dit-il en finissant, m'autorisent à

1 La position d'Æmone, aujourd'hui Laybach, dans la Carniole (d'Anville, Géog. anc., tom. I, p. 187), peut fournir une conjecture. Comme elle est située au nord-est des Alpes Juliennes, une place si importante devint naturellement un objet de dispute entre le souverain de l'Italie et celui de l'Illyrie.

2 Cibalis ou Cibalæ (dont le nom est encore conservé dans les ruines obscures de Swilei) était à cinquante milles environs de Sirmium, capitale de l'Illyrie, et à cent milles de Taurunum, ou Belgrade, ville située au confluent de la Save et du Danube. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres (tom. XXVIII) un excellent mémoire de de M. d'Anville, où il fait très-bien connaître les villes et les garnisons que les Romains avaient sur ces deux fleuves.

1 Zosime (l. II, p. 90, 91) donne un détail très-circonstancié de cette bataille; mais les descriptions de Zosime sont plutôt d'un rhéteur que d'un militaire.

2 Zosime, l. II, p. 92, 93; l'Anonyme de Valois, p. 713. Les Épitomes fournissent quelques faits; mais ils confondent souvent les deux guerres entre Licinius et Constantin.

» proposer une paix solide et honorable. » Au nom de Valens, Constantin ne put retenir son mépris et son indignation. « Nous ne » sommes pas venus, répliqua-t-il fièrement, des bords de l'Océan occidental, » nous n'avons pas parcourru d'immenses » contrées en livrant tant de combats, en » remportant un si grand nombre de victoi- » res, pour couronner un vil esclave, après » avoir puni un parent ingrat. L'abdication » de Valens est le premier article du traité. » La nécessité contraignit d'accepter cette condition humiliante. Après un règne de quelques jours, Valens perdit la pourpre et la vie[1]. Dès que cet obstacle eut été levé, la tranquillité de l'univers fut bientôt rétablie. Si les défaites successives de Licinius avaient épuisé ses forces, elles avaient développé son courage et ses talens. Sa situation était presque désespérée; mais les efforts du désespoir sont souvent formidables. La prudence de Constantin préférait un avantage considérable et certain au hasard douteux d'une troisième bataille. Il consentit à laisser son rival, ou comme il appelait de nouveau Licinius, son ami et son frère, en possession de la Thrace, de l'Asie-Mineure, de la Syrie et de l'Egypte. Mais les provinces de la Pannonie, de la Dalmatie, de la Dacie, de la Macédoine et de la Grèce, furent cédées à l'empereur d'Occident, et les états de Constantin s'étendirent depuis les confins de la Calédonie jusqu'à l'extrémité du Péloponèse. Il fut stipulé par le même traité que les trois jeunes princes, fils des empereurs, seraient désignés successeurs de leurs pères. Crispus et le jeune Constantin furent bientôt après déclarés césars en Occident. Dans l'Orient, le jeune Licinius parvint à la même dignité. Cette double portion d'honneurs, que le vainqueur réunissait dans sa famille, montrait la supériorité de ses armes et de sa puissance[2].

La réconciliation de Constantin et de Licinius, quoique envenimée par le ressentiment et par la jalousie, par le souvenir des injures récentes et par l'appréhension de nouveaux dangers, maintint cependant durant plus de huit années la tranquillité de l'univers romain. Comme vers cette époque commence une suite très-régulière des lois impériales, il ne serait pas difficile de rapporter les règlemens civils qui employèrent les loisirs de Constantin. Mais ses institutions les plus importantes se trouvent étroitement liées au nouveau système de politique et de religion, qui ne fut parfaitement établi que dans les derniers temps et dans les années paisibles de son règne. Plusieurs de ses lois, en tant qu'elles concernent les droits et les propriétés des individus et la pratique du barreau, doivent être plus proprement rapportées à la jurisprudence particulière qu'à l'administration publique de l'empire, et il publia un grand nombre d'édits dont la nature tient tellement aux lieux et aux circonstances, qu'ils ne sont pas dignes de trouver place dans une histoire générale. On peut cependant tirer de la foule deux lois qui méritent d'être connues, l'une par son importance, l'autre pour sa singularité : la première respire la plus grande humanité; la sévérité excessive de la seconde la rend très-remarquable.

I. La pratique horrible et si familière aux anciens, d'exposer ou de faire mourir les enfans nouveau-nés, devenait tous les jours plus fréquente, spécialement en Italie. C'était l'effet de la misère; et la misère avait surtout pour principe le poids intolérable des impositions, et les voies aussi injustes que cruelles employées par les officiers du fisc contre leurs débiteurs insolvables. Les sujets les plus pauvres ou les moins indus-

[1] Pierre Patrice, *Excerp. legat.* p. 27. Si l'on pense qne γαμϐρος signifie plutôt gendre que parent, on peut conjecturer que Constantin, prenant le nom de père et en remplissant les devoirs, avait adopté les autres enfans que Constance avait eus de Théodora. Mais, dans les meilleurs écrivains, γαμϐρος signifie tantôt un mari, tantôt un beau-père et quelquefois un parent en général. (Voyez Spanheim, *observat. ad Julian. orat.* I, p. 72.)

[2] Zosime, l. II, p. 93; l'Anonyme de Valois, p. 713; Eutrope, x, 5; Aurelius Victor.; Eusèbe, *in Chron.*; Sozomène, l. I, c. 2. Quatre de ces écrivains assurent que la promotion des césars fut un des articles du traité. Il est cependant certain que le jeune Constantin et le fils de Licinius n'étaient pas encore nés, et il est très-vraisemblable que la promotion se fit le premier mars de l'année 317. Il avait probablement été stipulé dans le traité que l'empereur d'Occident pourrait créer deux césars et l'empereur d'Orient un seulement. Mais chacun d'eux se réservait le choix des personnes.

trieux, loin de voir avec plaisir augmenter leurs familles, croyaient suivre les mouvemens d'une véritable tendresse en arrachant à leurs enfans le présent funeste d'une vie condamnée aux peines, et en les délivrant des calamités qu'ils ne pouvaient eux-mêmes supporter. L'humanité de Constantin, excitée peut-être par quelques exemples nouveaux et frappans de désespoir, engagea ce prince à publier un édit dans toutes les villes de l'Italie, ensuite de l'Afrique. En vertu de ce règlement, on devait donner un secours immédiat et suffisant à ceux qui présenteraient devant le magistrat les enfans que leur pauvreté ne leur permettrait pas d'élever. Mais la promesse était trop magnifique, et les moyens de la remplir avaient été fixés d'une manière trop vague pour produire aucun avantage général ou permanent [1]. La loi, malgré les éloges qu'elle mérite, servit moins à soulager qu'à développer la misère publique. Ce monument authentique peut aujourd'hui contredire et confondre de vils orateurs qui chérissaient trop leur situation pour exposer devant un souverain généreux le tableau des vices et des malheurs sous lesquels son peuple gémissait [2].

II. Les lois de Constantin contre le rapt marquent bien peu d'indulgence pour une des faiblesses les plus pardonnables de la nature humaine, puisque, sous la dénomination de ce crime, on comprit non-seulement la violence brutale qui arrachait à sa famille une femme libre avant l'âge de vingt-cinq ans, mais encore la douce séduction qui pouvait la déterminer à quitter la maison paternelle. « Le ravisseur heureux est puni de mort; et, » si la mort simple n'est pas proportionnée à » l'énormité de son crime, il est ou brûlé vif » ou déchiré en pièces par les bêtes sauva» ges au milieu de l'amphithéâtre. Si la » vierge déclare qu'elle a été enlevée de » son propre consentement, loin de sauver » son amant par cet aveu, elle s'expose à par» tager son sort. Les parens de la fille infor» tunée ou coupable sont obligés de poursui» vre en justice le ravisseur : si, cédant aux » mouvemens de la nature, ils ferment les » yeux sur l'insulte, et qu'ils réparent par un » mariage l'honneur de leur famille, ils sont » eux-mêmes condamnés à l'exil, et leurs » biens sont confisqués. Les esclaves de l'un » ou de l'autre sexe, convaincus d'avoir fa» vorisé le rapt ou la séduction, sont brûlés » vifs, ou expirent dans ce supplice ingénieux » qui consiste à leur verser dans la bouche » du plomb fondu. Comme le crime est d'une » espèce publique, l'accusation en est per» mise même aux étrangers. L'instruction du » procès n'est point limitée à un certain » nombre d'années; et les suites de la sen» tence s'étendent jusqu'au fruit innocent d'une » union si contraire aux lois [1]. » Mais, toutes les fois que l'offense inspire moins d'horreur que la punition, la rigueur de la loi pénale est forcée de céder aux mouvemens naturels imprimés dans le cœur de l'homme. Les articles les plus odieux de cet édit furent adoucis ou annulés sous les règnes suivans [2]. Constantin lui-même tempéra souvent par des actes particuliers de clémence l'esprit cruel de ses institutions générales; et telle était l'humeur singulière de ce prince, qu'il se montrait aussi indulgent, aussi négligent même dans l'exécution de ses lois, qu'il avait paru sévère et même cruel en les publiant. Il serait à peine possible de découvrir un symptôme plus marqué de faiblesse, soit dans le caractère de l'empereur, soit dans la constitution du gouvernement [3].

L'administration civile fut quelquefois in-

[1] Code Théodosien, l. XI, tit. 27, tom. IV, p. 188, avec les observations de Godefroy. (Voyez aussi l. V, tit. 7-8.)

[2] *Omnia foris placita, domi prospera, annonæ ubertate, fructuum copia*, etc. (Panegyr. vet., X, 38). Ce discours de Nazarius fut prononcé le jour des *quinquennales* des césars, le premier mars de l'année 321.

[1] Voyez l'édit de Constantin adressé au peuple de Rome, dans le code Théodosien, l. IX, tit. 24, tom. III, p. 189.

[2] Son fils assigne de bonne foi la véritable raison qui a fait modifier cette loi : *ne sub specie atrocioris judicii aliqua in ulciscendo crimine dilatio nasceretur*. (Cod. Theod. tom. III, p. 193).

[3] Eusèbe (vie de Constantin l. II, c. 1.) ne craint pas d'assurer que, sous le règne de son héros, l'épée de la justice resta immobile entre les mains des magistrats. Eusèbe lui-même (l. IV, c. 29, 54) et le code Théodosien nous apprennent que l'on ne fut redevable de cette douceur excessive ni au manque de crimes atroces, ni au défaut de lois pénales.

terrompue par des expéditions militaires entreprises pour la défense de l'empire. Crispus, jeune prince de la plus belle espérance, qui avait reçu, avec le titre de césar, le commandement du Rhin, signala sa valeur et sa conduite dans plusieurs victoires sur les Francs et sur les Allemands. Il apprit aux barbares de cette frontière à redouter le fils aîné de Constantin et le petit-fils de Constance [1]. L'empereur s'était réservé le département plus important et bien plus difficile du Danube. Les Goths, qui, sous les règnes de Claude et d'Aurélien, avaient senti le poids des armes romaines, respectèrent la puissance de l'empire, même au milieu des discordes intestines qui le déchirèrent après la mort de ces princes. Mais cinquante ans de paix avaient alors réparé les forces de cette nation belliqueuse. Il s'était élevé une nouvelle génération qui ne se ressouvenait plus des malheurs des anciens temps. Les Sarmates des Palus-Méotides suivirent les étendards des Goths, comme sujets ou comme alliés; et ces barbares réunis fondirent tout-à-coup sur les provinces Illyriennes. Campona, Margus et Bononia paraissent avoir été le théâtre de plusieurs siéges et de plusieurs combats [2] mémorables. Quoique Constantin trouvât une résistance opiniâtre, il vint à bout de terrasser ces redoutables adversaires; et les Goths achetèrent la permission de se retirer honteusement, en rendant le butin qu'ils avaient pris. Cet avantage ne satisfaisait pas l'indignation de l'empereur. Il résolut de repousser et de châtier des barbares insolens qui avaient osé envahir le territoire de Rome. Il passa le Danube avec ses légions sur le pont construit par Trajan; il pénétra dans les retraites les plus inaccessibles de la Dacie [3]; et, lorsqu'il eut laissé des traces d'une vengeance sévère, il consentit à donner la paix au peuple suppliant des Goths, à condition qu'ils lui fourniraient un corps de quarante mille soldats toutes les fois qu'il l'exigerait [1]. De pareils exploits honorent sans doute ce prince et furent utiles à l'empire; mais on doute qu'ils puissent justifier une assertion exagérée d'Eusèbe. Cet auteur prétend que les armes victorieuses de Constantin subjuguèrent TOUTE LA SCYTHIE, pays immense, divisé en tant de nations de noms si différens et de mœurs si sauvages, et que les bornes de la monarchie romaine furent reculées jusqu'aux extrémités du septentrion [2].

Parvenu à ce haut point de gloire, il eût été difficile à Constantin de souffrir que l'empire fût plus long-temps partagé. Plein de confiance dans la supériorité de son génie et de sa puissance militaire, il se détermina, sans avoir eu à se plaindre d'aucune insulte, à précipiter du trône un collègue dont l'âge avancé et les vices odieux semblaient rendre la destruction facile [3]. Mais, à l'approche du danger, le vieil empereur trompa l'attente de ses amis aussi bien que de ses adversaires. Rappelant tout-à-coup cette bravoure et ces talens qui lui avaient mérité l'amitié de Galère et la pourpre impériale, il se prépara au combat, assembla les forces de l'Orient, et remplit bientôt de ses troupes les plaines d'Andrinople, tandis que ses vaisseaux couvraient l'Hellespont. Son armée consistait

[1] Nazarius, Paneg. vet., x. Quelques médailles représentent la victoire de Crispus sur les Allemands.

[2] Voyez Zosime (l. II, p. 93, 94), quoique la narration de cet historien ne soit ni claire ni conséquente. Le panégyrique d'Optatien (c. 23) parle d'une alliance des Sarmates avec les Carpiens et les Gètes, et il désigne les différens champs de bataille. On suppose que les jeux sarmates, célébrés dans le mois de novembre, tiraient leur origine du succès de cette guerre.

[3] Dans les Césars de Julien (p. 329, comment. de Spanheim, p. 252) Constantin se vante d'avoir réuni à l'empire la province (la Dacie) que Trajan avait subjuguée. Mais Silenus donne à entendre que les lauriers de Constantin ressemblaient aux fleurs du jardin d'Adonis, qui se fanaient et se flétrissaient presque aussitôt qu'elles étaient épanouies.

[1] Jornandès, *de rebus Geticis*, c. 21. Je ne sais s'il est possible de s'en rapporter entièrement à cet écrivain. Une pareille alliance a un air bien moderne, et elle ne s'accorde guère avec les maximes adoptées dans le commencement du quatrième siècle.

[2] Eusèbe, vie de Constantin, l. I, c. 8. Au reste, ce passage est pris d'une déclamation générale sur la grandeur de Constantin, et il n'est point tiré d'une histoire particulière de la guerre de ce prince avec les Goths.

[3] Constantinus tamen, vir ingens, et omnia efficere » nitens quæ animo præparasset, simul principatum to» tius orbis affectans, Licinio bellum intulit.» (Eutrope, x, 5; Zosime, l. II, p. 89.) Les raisons qu'ils ont assignées pour la première guerre civile peuvent s'appliquer avec plus de justesse à la seconde.

en cent cinquante mille fantassins et quinze mille cavaliers. Comme cette cavalerie avait principalement été tirée de la Phrygie et de la Cappadoce, on peut se former une idée plus favorable de la beauté des chevaux que du courage et de l'habileté de ceux qui les montaient. Trois cent cinquante galères à trois rangs de rames composaient la flotte. L'Égypte et la côte adjacente de l'Afrique en avaient fourni cent trente. Cent dix de ces bâtimens venaient des ports de la Phénicie et de l'île de Chypre. Enfin les contrées maritimes de la Bithynie, de l'Ionie et de la Carie avaient été forcées de donner les cent dix autres.

Constantin assigna le rendez-vous de ses troupes à Thessalonique. Elles se montaient à plus de cent vingt mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie [1]. Leur chef contemplait avec plaisir leur air martial; et son armée, quoique inférieure en nombre à celle de son rival, renfermait plus de soldats. Les légions de Constantin avaient été levées dans les provinces belliqueuses de l'Europe. Leur discipline avait été éprouvée; leurs anciennes victoires enflaient leurs espérances; et elles avaient dans leur sein une foule de vétérans qui, après dix-sept campagnes glorieuses sous le même général, se préparaient à mériter une retraite honorable par un dernier effort de courage [2]. Mais sur mer les préparatifs de Constantin ne pouvaient en aucune façon être comparés à ceux de Licinius. Les villes maritimes de la Grèce avaient envoyé chacune au célèbre port du Pirée les hommes et les bâtimens qu'elles pouvaient fournir; et toutes ces forces réunies ne formaient que deux cents petits vaisseaux : armement très-faible, si on l'oppose à ces flottes formidables équipées et entretenues par la république d'Athènes durant la guerre du Péloponèse [3]. Depuis que l'Italie avait cessé d'être le siége du gouvernement, les établissemens formés dans les ports de Misène et de Ravenne avaient été insensiblement négligés; et comme la marine de l'empire était soutenue par le commerce plutôt que par la guerre, il devait naturellement se trouver un bien plus grand nombre de matelots et de bâtimens dans les provinces industrieuses de l'Égypte et de l'Asie. On est seulement étonné que l'empereur d'Orient, dont les forces navales étaient si considérables, ait négligé de porter la guerre dans le centre des états de son rival.

Au lieu d'embrasser une résolution si active, qui aurait pu changer toute la face de la guerre, le prudent Licinius attendit l'ennemi près d'Andrinople; et le soin avec lequel il fortifia son camp décélait assez ses inquiétudes. Après avoir quitté Thessalonique, Constantin s'avançait vers cette partie de la Thrace, lorsqu'il fut tout-à-coup arrêté par l'Hèbre, fleuve large et rapide; et il aperçut les nombreuses troupes de Licinius, qui, postées sur la pente d'une montagne, s'étendaient depuis le fleuve jusqu'à la ville. Plusieurs jours se passèrent en escarmouches à quelque distance des deux armées. Enfin l'intrépidité de Constantin surmonta les difficultés du passage et de l'attaque. Ce serait ici le lieu de rapporter un exploit prodigieux de ce prince. Quoiqu'il ne s'en trouve peut-être aucun dans la poésie ou dans les romans qui puisse y être comparé, cependant il a été célébré, non par un de ces vils orateurs vendus à sa fortune, mais par un historien le plus cruel ennemi de sa gloire. On assure que le vaillant empereur se jeta dans l'Hèbre, accompagné seulement de douze cavaliers, et que, par la force ou la terreur de son bras invincible, il renversa, massacra et mit en pièces un détachement de cent cinquante hommes. La crédulité l'a emporté tellement sur la passion dans l'esprit de Zozime, qu'au lieu de s'attacher aux événemens les plus

[1] Zosime, l. II, p. 94, 95.

[2] Constantin avait les plus grands égards pour les priviléges de ses *compagnons vétérans* (*conveterani*), comme il commençait alors à les appeler, et il cherchait à leur procurer toutes sortes d'agrémens. (Voyez le code Théodosien, l. VII, tit. 20, tom. II, p. 419, 429.)

[3] Dans le temps que les Athéniens possédaient l'empire de la mer, leur flotte consistait en trois cents galères à trois rangs de rames, et dans la suite en quatre cents, toutes complètement armées et en état de servir sur-le-champ. L'arsenal du port de Pirée avait coûté à la république mille talens, environ cinq millions de livres. (Voyez Thucydide, *de Bel. pelopon.*, l. II, c. 13, et Meursius, *de Fortuna attica*, c. 19.)

importans de cette fameuse bataille, il paraît avoir choisi et embelli les plus merveilleux. La valeur et le péril de Constantin sont attestés par une blessure légère qu'il reçut à la cuisse. Mais nous pouvons découvrir, même dans une narration imparfaite et dans un texte peut-être corrompu, que la victoire ne fut pas moins due à la conduite du général qu'à la bravoure du héros. Il assembla d'abord des matériaux, comme s'il eût eu dessein de jeter un pont sur le fleuve; et, tandis que les ennemis étaient occupés de ces préparatifs, il envoya un corps de cinq mille archers s'emparer d'un bois épais qui couvrait leur arrière-garde. Licinius, déconcerté par des manœuvres si habiles, sortit avec regret de son poste avantageux pour combattre dans la plaine sur un terrain uni, où la victoire ne fut plus disputée. Les vétérans expérimentés de l'Occident taillèrent facilement en pièces cette multitude confuse de nouvelles levées. Il périt, dit-on, trente-quatre mille hommes. Le soir même le camp fortifié de Licinius fut pris d'assaut, et la plus grande partie des fuyards qui avaient gagné les montagnes se rendit le lendemain à la discrétion du vainqueur. Son rival, incapable désormais de tenir la campagne, s'enferma dans les murs de Bysance[1].

Constantin mit aussitôt le siége devant cette ville. Une pareille entreprise exigeait de grands travaux, et le succès pouvait en paraître fort incertain. Dans les dernières guerres civiles, les fortifications d'une place si importante, regardée avec raison comme la clef de l'Europe et de l'Asie, avaient été réparées et augmentées, et, tant que Licinius restait maître de la mer, la garnison avait bien moins à craindre de la famine que l'armée des assiégeans. Les commandans de la flotte de Constantin eurent ordre de se rendre auprès de lui, et il leur ordonna de forcer le passage de l'Hellespont, puisque les vaisseaux de Licinius, au lieu de chercher et de détruire un ennemi plus faible, demeuraient dans l'inaction et continuaient à occuper un détroit où la supériorité du nombre était si peu utile et si peu avantageuse. Crispus, fils aîné de Constantin, fut chargé de cette entreprise hardie. Il l'exécuta si heureusement et avec tant de courage, qu'il mérita l'estime de son père, et qu'il excita probablement sa jalousie. Le combat dura deux jours. A l'approche de la nuit, les deux flottes, après une perte considérable et réciproque, se retirèrent, l'une en Europe, l'autre du côté de l'Asie. Le second jour il s'éleva vers le midi un vent du sud[1], qui, soufflant avec violence, poussa les vaisseaux de Crispus contre ceux de l'ennemi. Ce prince profita par son habile intrépidité de cet heureux hasard, et il remporta bientôt une victoire complète. Cent trente bâtimens furent coulés à fond, cinq mille hommes perdirent la vie; et Amandus, l'amiral de la flotte asiatique, ne parvint qu'avec la plus grande difficulté aux rivages de Chalcédoine. Dès que l'Hellespont fut libre, un grand convoi arriva au camp de Constantin, qui avait déjà avancé les opérations du siége. Après avoir construit un rempart de terre égal en hauteur aux fortifications de Bysance, il posa sur cette terrasse des machines de toute espèce, et de hautes tours d'où ses soldats lançaient aux assiégés des dards et des pierres énormes, et les béliers avaient ébranlé les murs en plusieurs endroits. Si Licinius persistait à se défendre plus longtemps, il s'exposait à être enseveli sous les ruines de la ville. Avant d'être entièrement bloqué, il passa prudemment avec ses trésors à Chalcédoine en Asie, et, n'ayant pas perdu le désir d'associer des compagnons à l'espoir et aux dangers de sa fortune, il donna le titre de césar à Martinianus, qui remplissait un des emplois les plus importans de son empire[2].

[1] Zosime, l. II, p. 95, 96. Cette grande bataille est décrite dans le fragment de Valois (p. 714) d'une manière claire, quoique concise. « Licinius vero circum Hadrianopolin maximo exercitu latera ardui montis impleverat: illuc toto agmine Constantinus inflexit. Cum bellum terra marique traheretur, quamvis per arduum suis nitentibus, attamen, disciplina militari, et felicitate, Constantinus Licinii confusum et sine ordine agentem vicit exercitum; leviter femore sauciatus. »

[1] Zosime, l. II, p. 97, 98. Le courant sort toujours de l'Hellespont; et, lorsque le vent du nord souffle, aucun vaisseau ne peut tenter le passage. Un vent du midi rend la force du courant presque imperceptible. (Voyez le Voyage de Tournefort au Levant, let. XI.)

[2] Aurelius Victor; Zosime, l. II, p. 98. Selon ce dernier

Telles étaient les ressources et les talens de Licinius, qu'après tant de défaites réitérées, il assembla en Bithynie une nouvelle armée de cinquante ou soixante mille hommes, pendant que Constantin exerçait son activité au siége de Bysance. Le vigilant empereur ne crut cependant pas devoir négliger les derniers efforts de son rival. Une partie considérable de l'armée victorieuse passa le Bosphore dans de petits bâtimens; et, bientôt après l'arrivée de ces troupes, la bataille décisive se donna sur les hauteurs de Chrysopolis, aujourd'hui Scutari. Les soldats de Licinius, quoique nouvellement levés, mal armés, et plus mal disciplinés, résistèrent au vainqueur avec un courage inutile, mais animé par le désespoir, jusqu'à ce que la défaite totale et le massacre de vingt-cinq mille hommes déterminèrent à jamais le sort de leur chef [1]. Il se rendit à Nicomédie, moins dans l'espoir de se défendre que dans la vue de gagner du temps pour négocier. Constantia, femme de Licinius et sœur de Constantin, sollicita son frère en faveur de son mari; elle obtint plutôt de la politique que de la compassion du vainqueur la promesse solennelle, confirmée par un serment, que Licinius, après s'être dépouillé de la pourpre, et après avoir sacrifié Martinianus, aurait la permission de passer le reste de ses jours dans un repos honorable. La conduite de Constantia et ses liaisons avec les deux princes rivaux rappellent naturellement le souvenir de cette vertueuse Romaine, sœur d'Auguste et femme de Marc-Antoine. Mais les idées des hommes étaient changées, et l'on ne pensait plus que ce fût une tache de survivre à son honneur et à sa liberté. Licinius n'eut point honte de demander et d'accepter le pardon de ses fautes. Il se prosterna devant son *seigneur* et *maître*; il mit à ses pieds son manteau de pourpre, et, lorsqu'il eut été relevé de terre avec une pitié insultante, il fut admis au banquet impérial. On l'envoya aussitôt à Thessalonique, qu'on avait choisi pour le lieu de sa retraite [1]. Il fut bientôt condamné à mourir. On ne sait si les soldats avaient demandé qu'il périt, ou s'il fut exécuté en vertu d'un décret du sénat. Le despotisme ne manque jamais de prétextes pour frapper ses victimes. Licinius fut accusé de tramer une conspiration ou d'entretenir une correspondance criminelle avec les barbares. Mais, comme il ne fut jamais convaincu ni par sa conduite, ni par aucune preuve légale, sa faiblesse doit faire présumer qu'il était innocent [2]. La mémoire de ce malheureux prince fut dévouée à une infamie perpétuelle. On renversa ses statues avec ignominie; et, par un édit précipité, dont les suites parurent si funestes qu'il fut presque aussitôt modifié, on annula toutes les lois et toutes les procédures judiciaires de son règne [3]. Cette victoire de Constantin réunit de nouveau les membres épars de l'univers romain sous l'autorité d'un seul monarque, trente-sept ans après que Dioclétien eut partagé avec Maximin, son associé, sa puissance et ses provinces.

Les degrés successifs de l'élévation de Constantin, depuis sa première élection dans la ville d'York jusqu'à l'abdication de Licinius à Nicomédie, ont été représentés avec quelque détail et avec précision, non-seulement parce que ces événemens sont en eux-mêmes fort intéressans et de la plus grande importance, mais encore parce qu'ils ont contribué à la décadence de l'empire, par tout le sang et par les richesses immenses qui furent alors prodigués, et par l'accrois-

historien, Martinianus était *magister officiorum* (il se sert en grec de ces deux mots latins); quelques médailles semblent indiquer que, pendant le peu de temps qu'il régna, il reçut le titre d'auguste.

[1] Eusèbe (vie de Constantin, l. II, c. 16, 17) attribue cette victoire décisive aux ferventes prières de l'empereur. Le fragment de Valois (p. 714) parle d'un corps de Goths auxiliaires, commandés par leur chef Aliquaca, qui combattirent pour le parti de Licinius.

[1] Zosime, l. II, p. 102; Victor-le-Jeune, *in Epitom.*; L'Anonyme de Valois, p. 714.

[2] *Contra religionem sacramenti Thessalonicæ privatus occisus est.* Eutrope, x, 6, et son témoignage est confirmé par saint Jérôme (*in Chron.*) aussi bien que par Zosime, l. II, p. 102. Il n'y a que l'Anonyme de Valois qui parle des soldats, et Zonare est le seul qui ait recours à l'assistance du sénat. Eusèbe glisse prudemment sur ce fait délicat. Mais un siècle après Sozomène ose soutenir que Licinius fut coupable de trahison.

[3] Voyez le code Théodosien, l. XV, tit. 15, tom. V, p. 404, 405. Les édits de Constantin décèlent un degré de passion et de précipitation indignes du caractère d'un législateur.

sement perpétuel des taxes aussi bien que des forces militaires. La fondation de Constantinople et l'établissement de la religion chrétienne sont les suites immédiates et à jamais mémorables de cette révolution.

CHAPITRE XV.

Progrès de la religion chrétienne. — Sentimens, mœurs, nombre et condition des premiers chrétiens.

Un examen impartial, mais raisonné, des progrès et de l'établissement du christianisme, peut être regardé comme une partie très-essentielle de l'histoire de l'empire romain. Tandis que ce grand corps est attaqué de tous côtés par la violence ouverte, et que des principes cachés de décadence en altèrent sourdement la constitution, une religion humble et pure jette sans effort des racines dans l'esprit des hommes, croît au milieu du silence et de l'obscurité, tire de l'opposition une nouvelle vigueur, et arbore enfin sur les ruines du Capitole la bannière triomphante de la croix. Son influence ne se borne pas à la durée ni aux limites de l'empire; après une révolution de treize ou quatorze siècles, cette religion est encore celle des nations de l'Europe qui ont surpassé tous les autres peuples de l'univers dans les arts, dans les sciences, aussi bien que dans les armes: le zèle et l'industrie des Européens ont porté le christianisme sur les rivages de l'Asie et de l'Afrique les plus éloignés; et, par le moyen de leurs colonies, il a été fermement établi depuis le Chili jusqu'au Canada, dans un monde inconnu aux anciens.

Un pareil examen serait sans doute utile et intéressant; mais il se présente ici deux difficultés particulières. Les monumens suspects et imparfaits de l'histoire ecclésiastique nous mettent rarement en état d'écarter les nuages épais qui couvrent le berceau du christianisme. D'un autre côté, la grande loi d'impartialité nous oblige trop souvent de révéler les imperfections des chrétiens, qui, sans être inspirés, prêchèrent ou embrassèrent l'évangile. Aux yeux d'un observateur peu attentif, leurs fautes sembleront peut-être jeter une ombre sur la foi qu'ils professaient; mais le scandale du vrai fidèle et le triomphe imaginaire de l'impie cesseront dès qu'ils se rappelleront, non-seulement *par qui*, mais encore *à qui* la révélation divine a été donnée. Le théologien peut se livrer au plaisir de représenter la religion descendant du ciel dans tout l'éclat de sa gloire et environnée de sa pureté primitive. Une tâche plus triste est imposée à l'historien: il doit découvrir le mélange inévitable d'erreur et de corruption que la foi a reçu parmi des êtres faibles et dégénérés.

La curiosité nous porte à vouloir démêler les moyens qui ont assuré les succès étonnans du christianisme sur les religions établies alors dans l'univers: il est facile de la satisfaire par une réponse naturelle et décisive. Sans doute cette victoire est due à l'évidence convaincante de la doctrine elle-même et à la providence invariable de son grand auteur. Mais ne sait-on pas que la raison et la vérité trouvent rarement un accueil favorable parmi les hommes? Et, puisque la sagesse de la Providence daigne souvent employer nos passions, et les circonstances générales où se trouve le genre humain, comme des instrumens propres à l'exécution de ses vues, il peut aussi nous être permis de demander, avec toute la soumission convenable, non pas quelle fut la cause première des progrès rapides de l'église chrétienne, mais quelles en ont été les causes secondes. Les cinq suivantes paraîtront peut-être avoir le plus contribué à son établissement, et l'avoir favorisé de la manière la plus efficace. I. Le zèle inflexible, et, s'il nous est permis de le dire, intolérant des chrétiens, zèle tiré, il est vrai, de la religion juive, mais dégagé de cet esprit étroit et insociable, qui, loin d'inviter les gentils à embrasser la loi de Moïse, les en avait détournés. II. La doctrine d'une vie future, perfectionnée et accompagnée de tout ce qui pouvait donner du poids et de la force à cette vérité importante. III. Le don des miracles attribué à l'église primitive. IV. La morale pure et austère des fidèles. V. L'union et la discipline de la république chrétienne, qui forma par degrés, dans le sein de l'empire romain, un état libre, dont la force devenait de jour en jour plus considérable.

I. Nous avons déjà décrit l'harmonie religieuse de l'ancien monde, et la facilité avec laquelle tant de nations si différentes, et même ennemies, avaient adopté, ou du moins respecté les superstitions les unes des autres. Un seul peuple refusa de souscrire à cet accord universel du genre humain. Les Juifs, qui, sous la domination des Assyriens et des Perses, avaient langui pendant plusieurs siècles au rang des plus vils esclaves [1], sortirent tout-à-coup de l'obscurité, lorsqu'ils furent soumis aux successeurs d'Alexandre; et, comme leur nombre s'augmenta avec une rapidité étonnante en Orient, et dans la suite en Occident, ils excitèrent bientôt la surprise et la curiosité des autres nations [2]. Leur opiniâtreté invincible à conserver leurs cérémonies particulières et leurs mœurs insociables, semblait indiquer une espèce d'hommes qui professaient hardiment ou qui déguisaient à peine une haine implacable contre le reste du genre humain [3]. Ni la violence d'Antiochus, ni les artifices d'Hérode, ni l'exemple des nations circonvoisines, ne purent jamais engager les Juifs à joindre aux institutions de Moïse la mythologie élégante des Grecs [4]. Les Romains, attachés aux maximes d'une tolérance universelle, protégèrent une superstition qu'ils méprisaient [5]. Auguste, si rempli de condescendance envers tous les sujets de son empire, daigna ordonner que l'on offrît des prières pour la prospérité de son règne dans le temple de Jérusalem [1]; tandis que le dernier des enfans d'Abraham serait devenu un objet d'horreur à ses propres yeux, et se serait attiré l'exécration de ses frères s'il eût rendu le même hommage au Jupiter du Capitole. La modération des vainqueurs ne fut pas capable d'apaiser la jalousie d'un peuple dont les alarmes et le scandale redoublaient à la vue des enseignes du paganisme, qui devaient nécessairement s'introduire dans une province romaine [2]. En vain Caligula voulut-il placer sa statue dans le temple de Jérusalem : ce projet insensé fut détruit par la résolution unanime des habitans, qui redoutaient bien moins la mort qu'une profanation si impie [3]. Leur attachement à la loi de Moïse égalait leur aversion pour tout culte étranger. Le zèle et la dévotion, qui étaient resserrés dans des bornes étroites, se soulevèrent avec la force et quelquefois avec l'impétuosité d'un torrent.

Cette persévérance inflexible, qui paraissait si odieuse ou si ridicule à l'ancien monde, prend un caractère plus auguste depuis que la Providence a daigné nous révéler l'histoire mystérieuse du peuple choisi; mais le respect et même le scrupule avec lesquels les Juifs du second temple conservèrent les institutions de Moïse paraîtront encore plus étonnans, si l'on compare cet attachement avec l'incrédulité opiniâtre de leurs ancêtres. Lorsque la loi fut donnée sur le mont Sinaï au milieu des éclats de la foudre; lorsque les flots de l'Océan devinrent immobiles, et

[1] *Dum Assyrios penes, Medosque, et Persas Oriens fuit, despectissima pars servientium.* (Tac., Hist., v., 8.) Hérodote, qui visita l'Asie lorsqu'elle obéissait au dernier de ces peuples, parle, en peu de mots, des Syriens de la Palestine, qui, selon leur propre aveu, avaient tiré de l'Égypte la pratique de la circoncision.

[2] Diodore de Sicile, l. XL; Dion Cassius, l. XXXVII, p. 121; Tac. Hist. v, 1-9; Justin, XXXVI, 2, 3.

[3] Tradidit arcano quodcumque volumine Moses,
Non monstrare vias eadem nisi sacra colenti
Quæsitum ad fontem solos deducere verpas.

On ne trouve point précisément cette loi dans ce que nous avons des ouvrages de Moïse; mais le sage, l'humain Maimonide enseigne ouvertement que, si un idolâtre tombe dans l'eau, un Juif ne doit point l'empêcher de mourir. (Voy. Basnage, Hist. des Juifs, l. VI, c. 28.)

[4] Il parut, pendant quelque temps, parmi eux une secte dans laquelle on pouvait remarquer une sorte de conformité entre les dogmes des deux religions. Ces Juifs furent appelés Hérodiens, du nom d'Hérode dont l'autorité et l'exemple les avaient entraînés. Mais leur nombre était si peu considérable, et la durée de cette secte fut si courte, que Josèphe ne l'a pas jugée digne de son attention. (Voyez Prideaux, vol. II, p. 285.)

[5] Cicéron, *pro Flacco*, c. 23.

[1] Philon, *de Legatione*. Auguste fonda un sacrifice perpétuel. Il ne désapprouva cependant point le peu d'égards que Caïus, son petit-fils, marqua pour le temple de Jérusalem. (Voyez Suétone, vie d'Auguste, c. 93, et les notes de Casaubon sur ce passage.)

[2] Voyez en particulier Josèphe, Antiq. XVII, 6; XVIII, 6, et *de Bel. judaïco*, I, 33, et II, 9.

[3] *Jussi à Caïo Cæsare effigiem ejus in templo locare, arma potius sumpsere.* (Tac. Hist. v. 9). Philon et Josèphe donnent, avec beaucoup de détails, mais en style de rhéteur, une description de ce fait, qui embarrassa extrêmement le gouverneur de la Syrie. La première fois que l'on fit cette proposition idolâtre, le roi Agrippa se trouva mal, et il ne revint de son évanouissement que le troisième jour.

que les corps célestes suspendirent leur cours, pour favoriser les expéditions des Israélites; lorsque enfin des récompenses ou des punitions temporelles furent les suites immédiates de leur piété ou de leur désobéissance, ils se révoltèrent sans cesse contre la majesté visible de leur roi divin; ils placèrent les idoles des nations étrangères dans le sanctuaire de Jéhovah; enfin ils imitèrent toutes les cérémonies fantastiques pratiquées sous les tentes des Arabes ou dans les villes de la Phénicie [1]. A mesure que le ciel, justement irrité, retira sa protection à des ingrats, leur foi acquit un nouveau degré de vigueur et de pureté. Les contemporains de Moïse et de Josué avaient contemplé avec indifférence les miracles les plus étonnans : dans un temps moins reculé, tandis que les Juifs gémissaient sous le poids des calamités les plus cruelles, ils furent frappés de la vérité de ces mêmes prodiges; leur croyance les préserva de la contagion universelle de l'idolâtrie; et, ce qui est entièrement contraire à la marche générale de l'esprit humain, ce peuple singulier semble avoir cru plus fermement et avec plus de promptitude les traditions de ses premiers pères que le témoignage de ses propres sens [2].

La religion juive renfermait tout ce qui pouvait servir à sa défense; mais elle n'était point destinée à faire des conquêtes; et probablement le nombre des prosélytes ne surpassa jamais beaucoup celui des apostats. Les promesses divines avaient été originairement faites à une seule famille; c'était à elle qu'avait été prescrite la pratique distinctive de la circoncision. Lorsque la postérité d'Abraham eut multiplié comme les sables de la mer, la Divinité, qui lui avait dicté de sa bouche un système de lois et de cérémonies, se déclara le Dieu propre et en quelque sorte national d'Israël; et elle parut toujours extrêmement jalouse de séparer son peuple favori d'avec le reste des hommes. La conquête de la terre de Chanaan fut accompagnée de tant de circonstances merveilleuses et d'une si grande effusion de sang, que les Juifs restèrent dans un état d'inimitié irréconciliable avec tous leurs voisins. Les vainqueurs avaient reçu ordre d'exterminer quelques-unes des tribus les plus idolâtres : les faiblesses de l'humanité les empêchèrent rarement d'exécuter la volonté de l'Être-Suprême. Les mariages et les alliances avec les autres nations ne leur étaient pas permis; ils ne pouvaient recevoir les étrangers dans leur congrégation; et cette défense, quelquefois perpétuelle, s'étendait presque toujours à la troisième, à la septième ou même à la dixième génération. L'obligation de prêcher la foi de Moïse n'avait jamais été prescrite comme un précepte de la loi; et les Juifs ne pensèrent point à s'imposer volontairement un pareil devoir. Lorsqu'il s'agissait d'admettre de nouveaux citoyens, ce peuple insociable suivait plutôt l'orgueilleuse vanité des Grecs que la politique généreuse des Romains. Les descendans d'Abraham, fiers de l'opinion qu'ils avaient seuls hérité de l'alliance, craignaient de diminuer la valeur de leur patrimoine en le partageant trop facilement avec les étangers de la terre. Une plus grande communication avec le genre humain étendit leurs connaissances sans corriger leurs préjugés; et toutes les fois que le Dieu d'Israël acquérait de nouveaux adorateurs, il en était bien plus redevable à l'humeur inconstante du polythéisme qu'au zèle actif de ses propres missionnaires [1]. La religion de Moïse semble avoir été instituée pour une contrée particulière, aussi bien que pour une seule nation. Si les Juifs eussent exécuté rigoureusement le précepte qui ordonnait à tous les mâles de se présenter trois fois dans l'année devant Jéhovah, il leur eût été impossible de se répandre au-delà de la terre promise [2]. A

[1] Au sujet de l'énumération des divinités syriennes et arabes, on peut observer que Milton a renfermé dans cent trente vers, d'une grande beauté, les deux traités considérables et remplis d'érudition que Selden a composés sur cette matière obscure.

[2] Usquequo detrahet mihi populus iste ? quousque non » *credent* mihi, in omnibus *signis* quæ feci coram eis? » (Nomb., XIV, II.) il serait facile, mais il serait peu convenable de justifier, par tout le récit de Moïse, les reproches de la Divinité.

[1] Tout ce qui a rapport aux prosélytes juifs a été traité avec beaucoup d'habileté par Basnage. (Hist. des Juifs, l. VI, c. 6, 7.)

[2] Voyez Exode, XXIV, 23; Deuter., XVI, 16; les commentateurs, et une note très-remarquable dans l'Histoire Universelle, vol. I, p. 603, édit. in-folio.

la vérité, la destruction du temple de Jérusalem leva cet obstacle; mais la plus grande partie de la religion mosaïque fut enveloppée dans ses ruines. Les païens avaient été étonnés pendant long-temps du bruit étrange qui s'était répandu, que cet édifice ne renfermait qu'un sanctuaire vide [1]. Lorsque la nation juive eut été dispersée, ils furent en peine de découvrir quel pouvait être l'objet, quels pouvaient être les instrumens d'un culte qui manquait de temples et d'autels, de prêtres et de sacrifices. Cependant les Juifs, dans l'état même d'abaissement où ils avaient été réduits, ne renoncèrent pas à des priviléges exclusifs, et qui flattaient leur orgueil : loin de rechercher la société des étrangers, ils l'évitèrent soigneusement, et ils observèrent alors avec une rigueur inflexible les articles de la loi qu'il était en leur pouvoir de pratiquer. Des distinctions particulières de jours, d'alimens, et une foule d'observances frivoles, quoique pénibles, combattaient trop ouvertement les coutumes et les préjugés des autres peuples pour ne pas exciter leur dégoût et leur aversion. La circoncision, pratique douloureuse, quelquefois même accompagnée de danger, était seule capable d'éteindre la ferveur du prosélyte [2], au moment où il se présentait à la porte de la synagogue.

Ce fut dans ces conjonctures que le christianisme parut sur la terre, armé de toute la force de la loi mosaïque, et débarrassé du poids de ses fers. Le nouveau système prescrivait, aussi formellement que l'ancien, un zèle exclusif pour la vérité de la religion et de l'unité de Dieu. Tout ce que la révélation apprit alors aux hommes concernant la nature et les desseins de l'Être-Suprême, servit à augmenter leur vénération pour cette doctrine mystérieuse. L'autorité divine de Moïse et des prophètes fut admise, et même établie comme la base la plus solide du christianisme. Depuis le commencement du monde, une suite non interrompue de prédictions avait annoncé et préparé la venue si désirée du Sauveur : il est vrai que, pour se conformer aux idées grossières des Juifs, le Messie avait plus souvent été représenté sous la forme d'un roi et d'un conquérant que sous celle d'un prophète, d'un martyr et du fils de Dieu. Par son sacrifice expiatoire, les sacrifices imparfaits du temple furent à la fois consommés et abolis. A la loi ancienne qui consistait seulement en types et en figures, succéda un culte pur, spirituel, également adapté à tous les climats et à tous les états du genre humain. On substitua à l'initiation par le sang l'initiation par l'eau. La faveur divine, au lieu de n'être accordée qu'à la postérité d'Abraham, fut universellement promise à l'homme libre et à l'esclave, au Grec et au Barbare, au Juif et au Gentil.

Les membres de l'église chrétienne jouissaient toujours, sans partage, de tous les priviléges qui, en élevant le prosélyte jusqu'au ciel, pouvaient exalter sa dévotion, assurer son bonheur, ou même satisfaire cet orgueil secret qui, sous l'apparence de la dévotion, s'insinue dans le cœur humain. Mais en même temps on permit à tous les hommes, on les sollicita même d'accepter une distinction glorieuse que non-seulement on leur offrait comme une faveur, mais qu'ils étaient forcés d'accepter comme une obligation. Le devoir le plus sacré d'un nouveau converti fut de communiquer à ses amis et à ses parens le trésor inestimable qu'il avait reçu, et de les prévenir des suites funestes d'un refus qui serait sévèrement puni, comme une désobéissance criminelle à la volonté d'un Dieu bienfaisant, il est vrai, mais dont la toute-puissance était redoutable.

Ce ne fut pas sans peine que l'église secoua le joug de la synagogue ; et cet affranchissement exigea un temps assez long. Les Juifs convertis reconnaissaient, dans la personne de Jésus, le Messie annoncé par les anciens oracles; ils le respectaient comme un divin prophète qui avait enseigné la religion et la vertu ; mais ils restèrent opiniâtrément

[1] Lorsque Pompée, usant ou abusant du droit de conquête, entra dans le saint des saints, on observa, avec étonnement, *nulla intus Deûm effigie, vacuam sedem et inania arcana.* (Tacite, Hist. v, 9.) C'était un bruit populaire, en parlant des Juifs, que

Nil præter nubes et cœli numen adorant.

[2] Un prosélyte, samaritain ou égyptien, était obligé de subir une seconde espèce de circoncision. On peut voir dans Basnage (Hist. des Juifs, l. vi, c. 6) l'indifférence opiniâtre des Talmudistes au sujet de la conversion des étrangers.

attachés aux cérémonies de leurs ancêtres, et ils voulurent les faire adopter aux gentils, qui augmentaient continuellement le nombre des fidèles. Les chrétiens judaïsans semblent avoir trouvé des argumens assez plausibles dans l'origine céleste de la loi mosaïque et dans les perfections immuables de son grand Auteur. « Si l'Être, disaient-ils, qui est le » même dans toute l'éternité, avait eu des» sein d'abolir ces rites sacrés qui ont servi » à distinguer son peuple choisi, ce second » acte de sa volonté aurait été annoncé d'une » manière aussi claire et aussi solennelle que » le premier. La religion de Moïse, au lieu » de ses déclarations fréquentes qui en sup» posent ou qui en assurent la perpétuité, » aurait été représentée comme un plan pro» visionnel, destiné à subsister seulement » jusqu'à ce que le Messie fût venu montrer » aux hommes une forme plus parfaite de » foi et de culte [1]. Le Messie lui-même et ses » disciples, qui conversèrent avec lui sur la » terre, loin d'autoriser, par leur exemple, » les plus petites observances de la loi mo» saïque [2], auraient publié à l'univers que ces » cérémonies, désormais inutiles, étaient dé» truites, et ils n'auraient pas souffert que le » christianisme restât, pendant plusieurs an» nées, obscurément confondu parmi les » sectes de l'église juive. » Il paraît que l'on employa de pareils argumens pour défendre la cause expirante de la loi de Moïse; mais la sagacité des saints interprètes a suffisamment expliqué le langage mystérieux de l'Ancien-Testament, et la conduite équivoque des prédicateurs apostoliques. Il fallait développer par degrés le système de l'Évangile : il fallait user de la plus grande réserve et des ménagemens les plus délicats, en prononçant une sentence de condamnation si contraire aux inclinations et aux préjugés des Juifs convertis.

L'histoire de l'église de Jérusalem fournit une preuve frappante de la nécessité de ces précautions, et de l'impression profonde que la religion juive avait faite sur l'esprit de ses sectateurs. Les quinze premiers évêques de Jérusalem furent tous des Juifs circoncis, et la congrégation à laquelle ils présidaient unissait la loi de Moïse avec la doctrine de Jésus-Christ [3]. La tradition primitive d'une église, fondée quarante jours seulement après la mort du Sauveur, et gouvernée pendant presque autant d'années, sous l'inspection immédiate des apôtres, devait naturellement être reçue comme le modèle de la foi orthodoxe [4]. Les églises éloignées avaient souvent recours à l'autorité respectable de leur mère, dont elles s'empressaient de soulager les besoins par de généreuses contributions d'aumônes. Mais, lorsque des sociétés nombreuses et opulentes eurent été établies dans les grandes villes de l'empire, Antioche, Alexandrie, Éphèse, Corinthe et Rome, on vit insensiblement diminuer la vénération que Jérusalem avait inspirée à toutes les colonies chrétiennes. Les juifs convertis, ou, comme on les appela dans la suite, les Nazaréens, qui avaient jeté les fondemens de l'église, se trouvèrent bientôt accablés par la multitude des prosélytes, qui, de toutes les différentes religions du polythéisme, accouraient en foule se ranger sous la bannière de Jésus-Christ; et les Gentils, autorisés par leur apôtre particulier à rejeter le fardeau insupportable des cérémonies mosaïques, voulurent aussi refuser à leurs frères plus scrupuleux la même tolérance qu'ils avaient d'abord humblement sollicitée pour eux-mêmes. Les Nazaréens ressentirent vivement la ruine de la ville, du temple et de la religion publique du peuple Juif. En effet, quoiqu'ils eussent renoncé à la

[1] Ces argumens sont présentés avec beaucoup de sagacité par le Juif Orobio et réfutés avec la même sagacité et avec candeur par le chrétien Limborch. Voyez *Amica Collatio* (ouvrage qui mérite bien ce nom), ou relation de la dispute qui s'éleva entre eux.

[2] « Jésus...... circumcisus erat; cibis utebatur judaï» cis, vestitu simili; purgatos scabie mittebat ad sacer» dotes; paschata et alios dies festos religiose observabat : » si quos sanavit sabbato, ostendit non tantum ex lege, » sed et excerptis sententiis, talia opera sabbato non in» terdicta. » Grotius, *de Verit. rel.*; Christ. l. v, c. 7. Peu après (c. 12.) il s'étend sur la condescendance des apôtres.

[3] *Pene omnes Christum. Deum sub legis observatione credebant.* (Sulpice Sévère, II, 31. V. Eusèbe, Hist. Ecclésiast., l. IV, c. 5.)

[4] Mosheim, *de rebus Christianis antè Constantinum magnum*, p. 153. Dans cet excellent ouvrage, que j'aurai souvent occasion de citer, il traite de l'état de l'église primitive, avec bien plus d'étendue qu'il n'a été à portée de le faire dans son histoire générale.

foi de leurs ancêtres, ils tenaient toujours intimement, par leurs mœurs, à des compatriotes impies, dont les malheurs, attribués par les païens au mépris de l'Être-Suprême, étaient, à bien plus juste titre, aux yeux des chrétiens, l'effet de la colère d'un Dieu vengeur. Après la destruction de Jérusalem, les Nazaréens se retirèrent au-delà du Jourdain, dans la petite ville de Pella, où cette ancienne église languit, durant plus de soixante ans, dans la solitude et dans l'obscurité[1]. Ils avaient toujours la consolation de faire souvent de pieuses visites à la *Cité Sainte;* et ils se nourrissaient de l'espoir qu'ils seraient un jour rendus à ces demeures chéries que la religion et la nature leur avaient appris à aimer et à respecter. Mais enfin, sous le règne d'Adrien, le fanatisme désespéré des Juifs remplit la mesure de leurs calamités, et les Romains, indignés des rébellions réitérées de ce peuple, usèrent avec rigueur des droits de la victoire. L'empereur bâtit une nouvelle ville sur le mont Sion[2]; il lui donna le nom d'*Œlia Capitolina*, lui accorda les priviléges d'une colonie, et, décernant les châtimens les plus sévères contre tout Juif qui oserait approcher de son enceinte, il y mit en garnison une cohorte romaine pour assurer l'exécution de ses ordres. Les Nazaréens ne pouvaient échapper que par une seule voie à la proscription générale. La force de la vérité fut alors secourue de l'influence des avantages temporels. Ils élurent pour leur évêque Marcus, prélat de la race des Gentils, et qui tirait probablement son origine de l'Italie ou de quelques provinces latines. A sa persuasion, la plus grande partie de la secte abandonna la loi de Moïse, qu'elle avait suivie constamment pendant plus d'un siècle. En sacrifiant ainsi leurs coutumes et leurs préjugés, les Nazaréens obtinrent l'entrée libre de la colonie d'Adrien, et ils cimentèrent plus fermement leur union avec l'église catholique[1].

Lorsque le nom et les honneurs de l'église de Jérusalem eurent été rétablis sur le mont Sion, on accusa de schisme et d'hérésie les restes obscurs des Nazaréens, qui avaient refusé d'accompagner leur évêque latin. Ils conservèrent toujours leur première habitation de Pella, d'où ils se répandirent dans les villages situés aux environs de Damas, et ils formèrent une petite église à Bœrée, aujourd'hui Alep en Syrie[2]. Le nom de Nazaréen parut trop honorable pour ces Juifs chrétiens; ils furent bientôt appelés Ébionites[3], terme de mépris, qui marquait la pauvreté prétendue de leur esprit aussi bien que de leur condition. Peu d'années après le retour de l'église de Jésusalem, il s'éleva une question qui devint un sujet de doute et de controverse : il s'agissait de décider si un homme qui reconnaissait sincèrement Jésus comme le Messie, mais qui persistait toujours à observer la loi de Moïse, pouvait espérer d'être sauvé. L'humanité de Justin le martyr le faisait pencher pour l'affirmative, et, quoiqu'il s'exprimât avec la défiance la plus réservée, il osa prononcer en faveur de ces chrétiens imparfaits, pourvu qu'ils se contentas-

[1] Eusèbe; l. III, c. 6; Le Clerc, Histoire Ecclésiastique, p. 605. Durant cette absence momentanée, l'évêque et l'église de Pella retinrent toujours le titre de Jérusalem. C'est ainsi que les pontifes romains résidèrent pendant soixante-dix ans à Avignon, et que les patriarches d'Alexandrie ont transféré depuis long-temps leur siége épiscopal au Caire.

[2] Dion Cassius, l. LXIX; Ariston de Pella (apud Eusèb., l. IV, c. 6) atteste que l'on interdit aux Juifs l'entrée de Jérusalem; et il en est parlé dans plusieurs écrivains ecclésiastiques. Quelques-uns d'entre eux cependant se sont trop empressés d'étendre cette défense à tout le pays de la Palestine.

[1] Eusèbe, l. IV, c. 6; Sulpice Sévère, II, 31. En comparant les narrations peu satisfaisantes de ces deux auteurs, Mosheim (p. 327, etc.) a tracé une description très-claire des circonstances et des motifs de cette révolution.

[2] Le Clerc (Hist. Ecclésiast., p. 477, 535) paraît avoir tiré d'Eusèbe, de saint Jérôme, de saint Épiphane, et de quelques autres écrivains, toutes les circonstances principales qui ont rapport aux Nazaréens ou Ébionites. La nature de leurs opinions les divisa bientôt en deux sectes, l'une plus rigide, l'autre plus douce. Il y a du moins quelques raisons de conjecturer que les parens de Jésus-Christ restèrent attachés au dernier parti, qui était le plus modéré.

[3] Quelques écrivains se sont plu à créer un Ébion, auteur imaginaire du nom et de la secte des Ébionites. Mais nous pouvons bien plus compter sur le savant Eusèbe que sur le véhément Tertullien, ou sur le crédule Epiphane. Selon Le Clerc, le mot hébreu *Ebjonim* peut être traduit en latin par celui de *pauperes*. (V. Hist. Ecclésiast., p. 477.)

tassent de pratiquer les cérémonies de Moïse, sans prétendre que l'usage dût en être général ou nécessaire. Mais, lorsqu'on pressa saint Justin de déclarer le sentiment de l'église, il avoua que plusieurs chrétiens orthodoxes non-seulement privaient leurs frères judaïsans de l'espoir du salut, mais encore que, dans les devoirs ordinaires de l'amitié, de l'hospitalité et de la vie civile, ils refusaient d'avoir avec eux aucune communication[1]. L'opinion la plus rigoureuse l'emporta sur la plus douce, comme on devait naturellement s'y attendre, et les disciples de Moïse furent à jamais séparés de ceux de Jésus-Christ. Les malheureux Ébionites, rejetés d'une religion comme apostats, et de l'autre comme hérétiques, se trouvèrent forcés de prendre un caractère plus décidé; et quoiqu'on puisse apercevoir jusque dans le quatrième siècle quelques traces de cette ancienne secte, elle se perdit insensiblement dans la synagogue, ou dans l'église[2].

Tandis que l'église orthodoxe gardait un juste milieu entre une vénération excessive et un mépris déplacé pour la loi de Moïse, les divers hérétiques prenaient les extrêmes opposés, et ils s'égaraient également en suivant les routes de l'erreur et de l'extravagance. La vérité reconnue de la religion juive avait persuadé aux Ébionites qu'elle ne pouvait jamais être abolie; ses imperfections prétendues donnèrent naissance à l'opinion non moins téméraire des Gnostiques, qu'elle n'avait jamais été instituée par la sagesse de Dieu. Il est contre l'autorité de Moïse et des prophètes quelques objections qui séduisent trop facilement le sceptique, quoiqu'elles n'aient pour principe que l'ignorance où nous sommes de l'antiquité reculée, et la faiblesse de notre esprit, incapable de se former une idée juste de l'économie divine. C'était sur ces objections que s'appuyait la vaine science des Gnostiques[1], et qu'ils insistaient vivement. Ennemis, pour la plupart, des plaisirs des sens, ces hérétiques censuraient avec aigreur la polygamie des patriarches, les galanteries de David et le sérail de Salomon. Comment concilier, disaient-ils, la conquête de la terre de Canaan, et la destruction d'un peuple sans défiance, avec les notions communes de la justice et de l'humanité? Lorsqu'ils jetaient ensuite les yeux sur la liste sanguinaire de meurtres, d'exécutions et de massacres qui souillent, presque à chaque page, les annales des Juifs, ils reconnaissaient que les barbares de la Palestine n'avaient point eu plus de compassion pour leurs amis et pour leurs compatriotes que pour leurs ennemis idolâtres[2]. Passant ensuite des sectateurs de la loi à la loi elle-même, ils prétendaient qu'une religion qui consistait seulement en sacrifices sanglans, en cérémonies puériles, et dont toutes les punitions et toutes les récompenses étaient temporelles, ne pouvait ni inspirer l'amour de la vertu, ni réprimer l'impétuosité des passions. Les Gnostiques s'efforçaient de jeter du ridicule sur la narration de l'écrivain sacré lorsqu'il décrit la création du monde et la chute de l'homme; ils traitaient avec une dérision profane le repos de la Divinité après six jours de travail, la côte d'Adam, le jardin d'Éden, les arbres de la vie et de la science, le serpent parlant, le fruit défendu et la condamnation éternelle prononcée contre le genre humain pour l'of-

[1] Voyez le curieux dialogue de saint Justin le martyr avec le juif Tryphon. La conférence qu'ils eurent entre eux se tint à Ephèse, sous le règne d'Antonin-le-Pieux, vingt ans environ après le retour de l'église de Pella dans la ville de Jérusalem. Consultez, pour cette date, la note de l'exact Tillemont. (Mém. Ecclésiast., tom. II, p. 511.)

[2] De tous les systèmes de christianisme, celui de l'Abyssinie est le seul qui tienne encore aux rites mosaïques. (Geddes, Histoire de l'Église d'Éthiopie, et dissertations de Le Grand sur la relation du P. Lobo). L'eunuque de la reine Candace peut faire naître quelques soupçons; mais, comme on nous assure (Socrate, I, 19; Sozomène, II, 24; Ludolphe, p. 281) que les Éthiopiens ne furent convertis que dans le quatrième siècle, il est plus raisonnable de croire qu'ils observèrent le sabbat, et qu'ils eurent aussi des mets défendus, en imitation des Juifs, qui, dans un temps très-reculé, étaient établis des deux côtés de la mer Rouge. Les plus anciens Éthiopiens ont pratiqué la circoncision par des motifs de santé et de propreté, qui semblent expliqués dans les Recherches philosophiques sur les Américains, tom. II, p. 117.

[1] Beausobre (Histoire du Manichéisme, l. I, c. 3) a rendu compte, avec la plus savante impartialité, de leurs objections, et particulièrement de celles de Faustus, l'adversaire de saint Augustin.

[2] *Apud ipsos fides obstinata, misericordia in promptu. Adversus omnes alios hostile odium.* (Tac. Hist., v, 4.) Certainement Tacite a vu les Juifs d'un œil trop favorable. La lecture de Josèphe aurait pu détruire l'antithèse.

fense légère de ses premiers pères [1]. Les Gnostiques osaient bien représenter le Dieu d'Israël comme un être sujet à l'erreur et à la passion, capricieux dans sa faveur, implacable dans sa vengeance, bassement jaloux de son culte religieux, n'accordant ses bienfaits qu'à un seul peuple, et n'étendant point sa providence au-delà de cette vie passagère. Ils ne pouvaient apercevoir, dans une pareille description, aucun des traits qui caractérisent le père commun, le maître tout-puissant de l'univers [2]. Ils convenaient que la religion du peuple juif était, en quelque sorte, moins criminelle que l'idolâtrie des autres nations; mais leur doctrine avait pour base la mission de Jésus-Christ. Ils enseignaient qu'il devait être adoré comme la première et la plus brillante émanation de la Divinité, et qu'il avait paru sur la terre pour corriger les différentes erreurs des hommes, et pour révéler un nouveau système de vérité et de perfection. Par une condescendance très-singulière, les plus savans pères de l'église ont eu l'imprudence d'admettre les sophismes de cette secte. Avouant que le sens littéral des divines écritures répugne à tous les principes de la raison et de la foi, ils se croient en sûreté et invulnérables derrière le large voile de l'allégorie, qu'ils ont soin d'étendre sur la partie la plus délicate du système de Moïse [3].

On a prétendu que la pureté primitive de l'église n'avait jamais été violée par le schisme ni par l'hérésie, avant le règne de Trajan ou d'Adrien, cent ans environ après la mort de Jésus-Christ [4]. Remarquons plutôt que, durant cette période, les disciples du Messie donnèrent à la foi et à la pratique une étendue que ne se permirent jamais de lui donner les fidèles des siècles suivans. Insensiblement les limites de la communion furent resserrées, le parti dominant exerça son autorité spirituelle avec plus de rigueur, et on exigea des membres les plus respectables qu'ils renonçassent à leurs opinions particulières. La plupart d'entre eux n'en devinrent que plus hardis à soutenir leurs sentimens, à suivre des principes erronés, et à lever ouvertement l'étendard de la révolte contre l'unité de l'église. Les Gnostiques se distinguèrent surtout par leur politesse, par leur savoir et par leur opulence. L'orgueil leur fit prendre la dénomination générale de Gnostiques ou *illuminés*, qui exprimait une supériorité de connaissance : peut-être aussi ce nom leur fut-il donné ironiquement par des adversaires envieux. Cette secte, composée presque toute de familles païennes, paraît avoir eu principalement pour fondateurs des habitans de la Syrie ou de l'Égypte, contrées où la chaleur du climat dispose et l'esprit et le corps à la dévotion contemplative. Les Gnostiques mêlaient à la foi de Jésus-Christ plusieurs dogmes sublimes, mais obscurs, tirés de la philosophie orientale, et même de la religion de Zoroastre, concernant l'éternité de la matière, l'existence de deux principes et la hiérarchie mystérieuse du monde invisible [1]. Dès qu'ils se furent élancés dans ce vaste abîme, ils prirent pour guide une imagination désordonnée; et, comme les sentiers de l'erreur sont variés et infinis, les Gnostiques se trouvèrent imperceptiblement divisés en plus de cinquante sectes particulières [2], dont les principales paraissent avoir été les Basilidiens, les Valentiniens, les Marcionites, et, dans un temps moins reculé, les Manichéens. Chacune de ces sectes pouvait se vanter d'avoir ses évê-

[1] Le docteur Burnet (*Archæologia*, l. II, c. 7) a discuté les premiers chapitres de la Genèse avec trop d'esprit et de liberté.

[2] Les Gnostiques les plus modérés considéraient Jehovah comme un être d'une nature mixte entre Dieu et le démon. D'autres le confondaient avec le mauvais principe. Voyez le second siècle de l'Histoire générale de Mosheim. Cet auteur expose d'une manière distincte, quoique concise, les opinions étranges qu'ils s'étaient formées sur ce sujet.

[3] Voyez Beausobre, (Histoire du Manichéisme, l. I, c. 4.) Origène et saint Augustin étaient du nombre des allégoristes.

[4] Hégésippe, apud Euseb., l. III, 32; IV, 22; Clément d'Alexandrie, Stromat., VII, 17.

[1] En décrivant les Gnostiques du second et du troisième siècle, Mosheim est ingénieux et de bonne foi; Le Clerc, un peu lourd, mais exact; Beausobre est presque toujours un apologiste; et il est bien à craindre que les premiers pères de l'église ne soient très-souvent des calomniateurs.

[2] Voyez les catalogues de saint Irénée et de saint Épiphane. Il faut avouer aussi que ces écrivains étaient portés à multiplier le nombre des sectes qui s'opposaient à l'*unité* de l'église.

ques et ses congrégations, ses docteurs et ses martyrs[1]. Au lieu de quatre évangiles adoptés par l'église, les hérétiques produisaient une foule d'histoires, dans lesquelles ils avaient adapté à leurs doctrines respectives[2] les actions et les discours de Jésus-Christ. Le succès des Gnostiques fut rapide et devint fort étendu[3]. Ils couvrirent l'Asie et l'Égypte, s'établirent à Rome et pénétrèrent quelquefois dans les provinces de l'Occident. Ils s'élevèrent, pour la plupart, dans le second siècle; le troisième fut l'époque de leur splendeur; ils furent entièrement terrassés, dans le quatrième ou dans le cinquième, par l'influence supérieure de quelques nouvelles controverses, et par l'ascendant de la puissance dominante. Quoiqu'ils troublassent sans cesse la paix de l'église, et qu'ils en avilissent souvent la dignité, ils contribuèrent plus à favoriser qu'à retarder les progrès du christianisme. Les païens convertis, dont les objections les plus fortes étaient contre la loi de Moïse, pouvaient être admis dans le sein de plusieurs sociétés chrétiennes qui n'exigeaient pas de leur esprit, encore rempli de préjugés, la croyance d'une révélation antérieure; et, à la fin, l'église profita des conquêtes de ses ennemis les plus invétérés[4].

Au reste, quelle que pût être entre les orthodoxes, les Ébionites et les Gnostiques, la différence d'opinion concernant la Divinité ou l'obligation de la loi de Moïse, un zèle exclusif les animait tous également, et ils avaient pour l'idolâtrie la même horreur qui avait distingué les Juifs parmi les autres nations de l'ancien monde. Le philosophe, qui ne voyait dans le système du polythéisme, qu'un mélange ridicule de fraude et d'erreur, pouvait librement sourire de pitié sous le masque de la dévotion, sans craindre que le mépris ou la complaisance ne l'exposât au ressentiment de quelque puissance invisible, ou plutôt, selon lui, imaginaire. Mais les premiers chrétiens envisageaient avec bien plus d'effroi, et sous un jour beaucoup plus odieux, la religion du paganisme. Les fidèles et les hérétiques s'accordaient à regarder les démons comme les auteurs, les patrons et les objets de l'idolâtrie[1]. « Les esprits rebelles, » qui avaient été dégradés de l'état d'ange, et » précipités dans le gouffre infernal, avaient » toujours la permission d'errer sur la terre, » de tourmenter le corps des pécheurs, et de » séduire leurs âmes. Les démons s'aperçu- » rent bientôt et ils abusèrent du penchant » naturel de l'homme à la dévotion; et, dé- » tournant adroitement les mortels de l'ado- » ration qu'ils devaient à leur Créateur, ils » usurpèrent la place et les honneurs de » l'Être-Suprême. Le succès de leurs artifices » détestables satisfit à la fois leur vanité et » leur vengeance; et ils goûtèrent la seule » consolation dont ils pouvaient être suscepti- » bles, l'espoir d'envelopper l'espèce humaine » dans leur crime et dans leur misère. » On disait, ou du moins on s'imaginait qu'ils s'étaient partagé entre eux les rôles les plus importans du polythéisme : l'un de ces démons prenant le nom et les attributs de Jupiter, l'autre d'Esculape, un troisième de Vénus, et un quatrième peut-être d'Apollon[2].

[1] Eusèbe, l. IV, c. 15. Voyez dans Bayle, à l'article *Marcion*, un détail curieux d'une dispute sur ce sujet. Il semblerait que quelques-uns des Gnostiques (les Basilidiens) évitaient et même refusaient l'honneur du martyre. Leurs raisons étaient singulières et abstruses. (V. Mosheim, p. 359.)

[2] Voyez un passage très-remarquable d'Origène (proem. ad Lucan.) Cet infatigable écrivain, qui avait passé sa vie dans l'étude de l'Écriture Sainte, en appuie l'authenticité sur l'autorité inspirée de l'église. Il était impossible que les Gnostiques pussent recevoir les évangiles que nous avons maintenant, et dont plusieurs passages (particulièrement la résurrection de Jésus-Christ) attaquent directement leurs dogmes favoris, et pouvaient paraître avoir été dirigés contre eux à dessein. Il est donc, en quelque sorte, singulier que saint Ignace (*Epist. ad Smyrn. Patr. Apostol.*, tom. II, p. 34) ait préféré employer une tradition vague et douteuse, au lieu d'avoir recours au témoignage certain des évangélistes.

[3] *Habent apes favos; habent ecclesias et Marcionitæ.* Telle est l'expression forte de Tertullien, que je suis obligé de citer de mémoire. Du temps de saint Épiphane (advers. hæreses, p. 302), les Marcionites étaient très-nombreux en Italie, en Syrie, en Égypte, en Arabie et dans la Perse.

[4] Saint Augustin est un exemple mémorable de ce passage, qui mène, par degrés, de la raison à la foi. Il fut durant plusieurs années engagé dans la secte des Manichéens.

[1] Le sentiment unanime de l'église primitive est très-clairement expliqué par saint Justin le martyr. (Apolog. Major, par Athenagoras, legat., c. 22, etc., et par Lactance, Institut. divin., II, 14-19.)

[2] Tertullien (Apolog., c. 23.) allègue la confession des

On ajoutait que leur longue expérience et leur nature aérienne les mettaient en état de remplir ces différens caractères avec une adresse et avec une dignité convenables. Cachés dans les temples, ils avaient institué les fêtes et les sacrifices ; ils avaient inventé les fables : les oracles étaient rendus par ces esprits infernaux, et il leur avait souvent été permis de faire des miracles. Les chrétiens, qui, par l'interposition des démons, pouvaient expliquer si facilement toutes les apparences surnaturelles, admettaient sans peine et même avec empressement les fictions les plus extravagantes de la mythologie païenne. Mais, en ajoutant foi à ces fictions, le chrétien ne les envisageait qu'avec horreur. La plus petite marque de respect pour le culte national eût été à ses yeux un hommage direct rendu aux esprit infernaux, et un acte de rébellion contre la majesté de Dieu.

Par une suite de cette opinion, le devoir le plus essentiel, mais en même temps le plus pénible d'un chrétien, était de se conserver pur au milieu d'un monde corrompu, et de ne pas se souiller par la pratique de l'idolâtrie. La religion des anciens peuples ne consistait pas simplement en une doctrine spéculative, professée dans les écoles ou prêchée dans les temples. Les divinités et les rites innombrables du polythéisme étaient étroitement liés à tous les détails de la vie publique ou privée : les plaisirs, les affaires rappelaient à chaque instant ces cérémonies ; et il eût été presque impossible de ne les pas observer sans fuir en même temps tout commerce avec les hommes, et sans renoncer aux devoirs et aux amusemens de la société[1]. Les actes les plus solennels de la guerre et de la paix étaient toujours préparés ou conclus par des sacrifices, auxquels le magistrat, le sénateur et le soldat ne pouvaient se dispenser de présider ou de participer[2]. Les spectacles publics formaient une partie essentielle de la dévotion riante des païens. Ils se persuadaient que leurs divinités acceptaient avec reconnaissance ces jeux que le prince et le peuple célébraient dans les fêtes instituées en leur honneur[1]. Le fidèle, qui fuyait avec une pieuse horreur les abominations du cirque ou du théâtre, se trouvait dans chaque repas exposé à des embûches infernales, toutes les fois que ses amis, invoquant les dieux propices, versaient des libations[2], et formaient des vœux pour leur bonheur réciproque. Lorsque l'épouse, enlevée d'entre les bras de ses parens, franchissait avec une répugnance affectée le seuil de sa nouvelle demeure[3], accompagnée de tout le cortége de l'hymen ; lorsque la pompe funèbre s'avançait lentement vers le bûcher[4]. Au milieu de ces cérémonies intéressantes, le chrétien, dans la crainte de se rendre coupable de sacrilége, se trouvait forcé d'abandonner les personnes qu'il chérissait le plus. Toutes les professions, tous les métiers qui contribuaient à former ou à décorer les idoles, étaient déclarés infectés du poison de l'idolâtrie[5], sentence sévère, puisqu'elle dévouait

démons eux-mêmes, toutes les fois qu'ils étaient tourmentés par les exorcistes chrétiens.

[1] Tertullien a écrit un traité fort sévère contre l'idolâtrie, pour précautionner ses frères contre le danger où ils étaient à chaque instant de commettre ce crime. *Recogita sylvam et quantæ latitant spinæ.* (De Dololatriâ, c. 10.)

[2] Le sénat romain s'assemblait toujours dans un temple ou dans un lieu consacré (Aulu-Gelle, XIV, 7). Avant de s'occuper d'affaires, chaque sénateur était obligé de verser du vin, et de brûler de l'encens sur l'autel. (Suétone, vie d'Auguste, c. 35.)

[1] Voyez Tertullien, *de Spectaculis.* Ce réformateur rigide n'a pas plus d'indulgence pour une tragédie d'Euripide que pour un combat de gladiateurs. C'est surtout l'habillement des acteurs qui le choque. En se servant de brodequins élevés, ces impies s'efforcent d'ajouter une coudée à leur taille. (c. 23.)

[2] On peut voir, dans tous les auteurs de l'antiquité, que les anciens avaient coutume de terminer leurs repas par des libations. Socrate et Sénèque, dans leurs derniers momens, firent une application de cet usage. « Postquam stagnum calidæ aquæ introiit, respergens proximos servorum, addita voce, libare se liquorem illum Jovi liberatori. » (Tacite, Annal., XV, 64.)

[3] Voyez l'hymne élégant, mais idolâtre, que Catulle composa à l'occasion des noces de Manlius et de Julie. *O hymene, hymenæe Io! quis huic deo compararier ausit?*

[4] Virgile, en chantant la mort de Misène et de Pallas, a décrit avec exactitude les funérailles des anciens ; les éclaircissemens donnés par son commentateur Servius ne contribuent pas moins à faire connaître ces cérémonies. Le bûcher lui-même était un autel ; le sang des victimes servait d'aliment aux flammes ; et tous les assistans étaient arrosés de l'eau lustrale.

[5] Tertullien, *de Idololâtriâ*, c. II.

aux tourmens éternels cette portion si considérable de la société qui exerce les arts libéraux et mécaniques. Si nous jetons les yeux sur les restes innombrables de l'antiquité, outre les images des dieux et les instrumens sacrés de leur culte, nous voyons que les maisons, les habits et les meubles des païens devaient leurs plus riches ornemens aux formes élégantes et aux fictions agréables, consacrées par l'imagination des Grecs [1]. C'était aussi dans cette source impure que la musique, la peinture, l'éloquence et la poésie avaient puisé leurs plus grandes beautés. Dans le langage des pères de l'église, Apollon et les Muses sont les organes de l'esprit infernal; Homère et Virgile en sont les principaux ministres; et cette mythologie brillante qui remplit, qui anime les productions de leur génie, est destinée à célébrer la gloire des démons. La langue même de la Grèce et de Rome abondait en expressions familières, mais impies, que l'imprudent chrétien pouvait entendre avec trop de patience, ou prononcer trop légèrement [2].

Les tentations dangereuses, qui se tenaient de tous côtés en embuscade pour surprendre le fidèle, l'attaquaient les jours de fêtes publiques avec une violence redoublée. Ces institutions augustes avaient été disposées et arrangées, dans l'année, avec tant d'art, que la superstition prenait toujours le masque du plaisir, et souvent celui de la vertu [3]. Chez les Romains, les fêtes les plus sacrées avaient pour objet de célébrer les calendes de janvier, en prononçant solennellement des vœux pour la félicité publique et pour le bonheur des citoyens; de rappeler le souvenir des morts, et d'attirer les regards des dieux sur la génération présente; de poser les bornes invariables des propriétés; de saluer, au retour du printemps, les puissances vivifiantes, qui répandent la fécondité; de perpétuer ces deux ères mémorables de Rome, la fondation de la ville, et celle de la république; et de rétablir, durant la licence bienfaisante des saturnales, l'égalité primitive du genre humain. Quelle devait être l'horreur des chrétiens pour ces cérémonies impies, puisque dans des occasions moins alarmantes ils montraient une délicatesse si scrupuleuse? Aux jours d'allégresse publique, les anciens avaient coutume d'orner leurs portes de lampes et de branches de laurier, et de ceindre leurs têtes de guirlandes de fleurs. Cet usage innocent, qui formait un spectacle agréable, pouvait être toléré comme une institution purement civile; mais il arrivait malheureusement que les portes se trouvaient sous la protection des dieux pénates, que le laurier était consacré à l'amant de Daphné, et que ces guirlandes de fleurs, quoique souvent le symbole de la joie ou de la tristesse, avaient été dédiées dans leur première origine au service de la superstition. Les chrétiens qui se déterminaient à suivre les coutumes de la patrie et les ordres du magistrat éprouvaient de terribles agitations : en proie aux plus sombres alarmes, ils redoutaient les reproches de leur conscience, les censures de l'église, et les dénonciations de la vengeance divine [1].

Tels étaient les soins pénibles qu'il fallait prendre pour garantir la pureté de l'Évangile du souffle empoisonné de l'idolâtrie. Les partisans de l'ancienne religion observaient avec indifférence les rites publics ou particuliers qu'ils tenaient de l'éducation et de l'habitude; mais toutes les fois que ces cérémonies superstitieuses se présentaient, elles

[1] Voyez partout l'antiquité de Montfaucon. Le revers même des monnaies grecques et romaines tenait souvent à l'idolâtrie. Ici, il est vrai, les scrupules des chrétiens étaient balancés par une passion plus forte.

[2] Tertullien, *de Idololatriâ*, c. 20, 21, 22. Si un ami païen (peut-être lorsqu'on éternuait) se servait de l'expression familière: *Jupiter vous bénisse*, le chrétien était obligé de protester contre la divinité de Jupiter.

[3] Voyez l'ouvrage le plus travaillé d'Ovide, ses Fastes, qui sont restés imparfaits; il n'a fini que les six premiers mois de l'année. La compilation de Macrobe est appelée *Saturnalia;* mais c'est une petite partie du premier livre seulement, qui a quelque rapport à ce titre.

[1] Tertullien a composé un ouvrage pour défendre ou plutôt pour célébrer l'action téméraire d'un soldat chrétien qui, en jetant sa couronne de laurier, avait exposé sa personne et celle de ses frères au danger le plus imminent. Comme il parle des *empereurs* (Sévère et Caracalla), il est évident, malgré M. de Tillemont, que Tertullien composa son traité *de Coronâ* long-temps avant qu'il eût adopté les erreurs des Montanistes. (Voyez Mem. Ecclésiast., tom. III. p. 384.)

fournissaient aux chrétiens une occasion de s'opposer avec force aux anciennes erreurs, et de déclarer leurs sentimens. Ces protestations fréquentes affermissaient leur attachement à la foi; et, à mesure que leur zèle s'augmentait, ils combattaient avec une plus grande ardeur, et avec des succès plus marqués, dans cette guerre sainte, qu'ils avaient entreprise contre l'empire des démons.

II. Les écrits de Cicéron [1] peignent des couleurs les plus vives l'ignorance, les erreurs et l'incertitude des anciens philosophes au sujet de l'immortalité de l'âme. Lorsqu'ils voulaient armer leurs disciples contre la crainte de la mort, ils leur inculquaient la vérité de cette opinion si simple, mais si affligeante, que le coup fatal de notre dissolution nous délivre des calamités de la vie, et que ceux qui ont peu de temps à exister ont aussi peu de temps à souffrir. Rome et la Grèce renfermaient cependant un petit nombre de sages qui avaient conçu une idée plus relevée, et, à certains égards, plus juste de la nature humaine, quoique dans leurs sublimes recherches leur raison ait souvent pris pour guide leur imagination, et que leur imagination ait été dirigée par leur vanité. Lorsqu'ils contemplaient avec complaisance l'étendue de leur puissance intellectuelle; lorsque dans les spéculations les plus profondes, ou dans les études les plus importantes, ils exerçaient les diverses facultés de la mémoire, de l'imagination et du jugement; lorsqu'enfin ils méditaient sur cet amour de la gloire qui nous transporte dans les siècles futurs bien au-delà des limites de la mort et du tombeau, ils rougissaient d'être confondus avec les brutes, et ils ne pouvaient se résoudre à supposer qu'un être, dont la dignité leur inspirait l'admiration la plus vive, fût réduit à une petite portion de terre, et à une durée de quelques années. Pour appuyer des sentimens si favorables à l'excellence de notre espèce, ils appelèrent à leur secours la science, ou plutôt le langage de la métaphysique. Ils découvrirent bientôt que, comme aucune des propriétés de la matière ne peut s'appliquer aux opérations de l'esprit, l'âme devait être une substance différente du corps, pure, simple et spirituelle, incapable de dissolution, et susceptible d'un degré plus parfait de bonheur et de vertu, après être sortie de sa prison corporelle. Les philosophes qui marchèrent sur les traces de Platon tirèrent de ces principes nobles et spécieux une conclusion qu'il eût été très-difficile de justifier; puisque, non contens d'établir l'immortalité de l'âme, ils prétendaient prouver son éternité antérieure, et qu'ils penchaient à la regarder comme une portion de cet esprit infini, existant par lui-même, qui remplit et soutient l'univers [1]. Un système si incompréhensible, si élevé au-dessus des sens et de l'expérience de tous les hommes, pouvait amuser les loisirs d'un philosophe; peut-être aussi, dans le silence de la solitude, cette doctrine consolante offrait-elle quelquefois un rayon d'espoir à la vertu accablée. Mais l'impression faible qui avait été communiquée dans les écoles se perdait bientôt au milieu du tumulte et des agitations de la vie active. Nous connaissons assez les actions, les caractères et les motifs des personnages éminens qui fleurirent du temps de Cicéron et des premiers césars, pour être assurés que leur conduite dans cette vie ne fut jamais dirigée par aucune conviction sérieuse des punitions et des récompenses d'un état futur. Au barreau et dans le sénat de Rome, les orateurs les plus habiles ne craignaient pas d'offenser leurs auditeurs en représentant cette doctrine comme une opinion vaine et extravagante, que rejetait avec mépris tout homme dont l'esprit avait été cultivé par l'éducation [2].

Puisque la philosophie, malgré les efforts les plus sublimes, ne peut parvenir qu'à tracer faiblement le désir, l'espérance, ou tout

[1] En particulier, le premier livre des Tusculanes, le traité de la Vieillesse et le songe de Scipion, contiennent, dans le plus beau langage, tout ce que la philosophie des Grecs ou le bon sens des Romains pouvait suggérer sur ce sujet obscur, mais important.

[1] La préexistence de l'âme, en tant au moins que cette doctrine est compatible avec la religion, fut adoptée par plusieurs des pères de l'église grecque et latine. (Voy. Beausobre, Hist. du Manichéisme, l. VI, c. 4.)

[2] Voyez Cicéron *pro Cluent.*, c. 61. César ap. Sallust., *de Bel. Catil.*, c. 50; Juvénal, sat. II, 149.

Esse aliquos manes, et subterranea regna,

. . . .

Nec pueri credunt, nisi qui nondum ære lavantur.

au plus la probabilité d'une vie à venir, il n'appartient donc qu'à la révélation divine de fixer l'existence, et de décrire l'état de ce pays invisible, destiné à recevoir les âmes des hommes après leur séparation d'avec les corps. Mais il est facile d'apercevoir dans les religions de la Grèce et de Rome plusieurs défauts inhérens, qui les rendaient incapables d'entreprendre une tâche si difficile. 1° Le système général de la mythologie ancienne ne portait sur aucune preuve solide, et les plus sages d'entre les païens avaient déjà secoué l'autorité qu'elle avait usurpée. 2° La description des régions infernales avait été abandonnée aux peintres et aux poètes; et leur imagination les peuplait d'un si grand nombre de fantômes et de monstres, elle distribuait les punitions et les récompenses avec si peu d'équité, qu'une vérité auguste, la plus faite pour le cœur de l'homme, avait été insensiblement opprimée et dégradée par le mélange absurde des fictions les plus grossières [1]. 3° A peine les polythéistes les plus religieux de la Grèce et de Rome envisageaient-ils la doctrine d'un état futur comme un article fondamental de foi. La providence des dieux avait plutôt rapport aux sociétés publiques qu'aux individus; et elle se développait principalement sur le théâtre visible du monde présent. Les vœux particuliers, offerts devant les autels de Jupiter ou d'Apollon, exprimaient le désir inquiet de leurs adorateurs pour la félicité temporelle, et marquaient en même temps leur ignorance ou leur insensibilité concernant une vie à venir [2]. La vérité importante de l'immortalité de l'âme fut annoncée avec plus de soin et avec plus de succès dans l'Inde, en Assyrie, en Égypte et dans la Gaule; et, puisque ce n'est point dans une supériorité de connaissances parmi ces barbares que nous pouvons trouver la raison d'une différence si sensible, il faut l'attribuer à l'influence d'un ordre de prêtres établis dans ces contrées, et qui employaient les motifs de vertu comme des instrumens d'ambition [1].

On se serait naturellement attendu qu'un principe si essentiel à la religion aurait été révélé dans les termes les plus clairs au peuple choisi de la Palestine, et qu'il aurait pu être confié en toute sûreté à la race sacerdotale d'Aaron. Il est de notre devoir d'adorer les décrets mystérieux de la Providence [2], lorsque nous voyons la doctrine de l'immortalité de l'âme omise dans la loi mosaïque. Les prophètes l'annoncèrent obscurément; et, durant la longue période qui s'écoula entre la servitude chez les Égyptiens et la captivité de Babylone, les espérances aussi bien que les craintes des Juifs paraissent avoir été resserrées dans le cercle étroit de la vie présente [3]. Après que Cyrus eut permis à la nation exilée de retourner dans la terre promise, et qu'Esdras eut rétabli les anciens monumens de la religion, deux sectes célèbres, les Saducéens et les Pharisiens, s'élevèrent insensiblement à Jérusalem [4]. Les premiers, qui formaient la classe la plus

[1] Le onzième livre de l'Odyssée donne une description sombre et contradictoire des régions infernales. Pindare et Virgile ont embelli le tableau; mais ces poètes mêmes, quoique plus corrects que leur grand modèle, sont tombés dans des inconséquences bien étranges. (Voyez Bayle, Réponses aux questions d'un Provincial, part. III, c. 22.)

[2] Voyez la seizième épître du premier livre d'Horace, la treizième satire de Juvénal, et la seconde satire de Perse. Ces discours populaires expriment le sentiment et le langage de la multitude.

[1] Si nous nous bornons aux Gaulois, nous pouvons remarquer qu'ils confiaient, non-seulement leurs vies, mais leur argent même, à l'assurance d'un autre monde. « Vetus ille mos Gallorum occurrit (dit Valère Maxime, l. II, c. 6, p. 10) quos memoriâ proditum est, pecunias mutuas, quæ his apud inferos redderentur, dare solitos. » La même coutume est insinuée plus obscurément par Mela (l. III, c. 2). Il est presque inutile d'ajouter que les profits du commerce étaient exactement proportionnés au crédit du marchand, et que les druides tiraient de leur profession sacrée un caractère de solvabilité, auquel toute autre classe d'hommes n'aurait peut-être point été en état de prétendre.

[2] L'auteur de la divine légation de Moïse donne une raison très-curieuse de cette omission; et il rétorque très-ingénieusement, contre les incrédules, les argumens qu'ils en tirent.

[3] Voyez Le Clerc (Prolegom. à l'Hist, Ecclésiast., c. I, sect. 8). Son autorité paraît avoir d'autant plus de poids, qu'il a fait un commentaire savant et judicieux sur les livres de l'Ancien Testament.

[4] Josèphe, Antiq., l. XIII, c. 10, *de Bel. judaïco*, II, 8. Selon l'interprétation la plus naturelle des paroles de cet auteur, les Saducéens n'admettaient que le Pentateuque. Mais il a plu à quelques critiques modernes d'ajouter les prophéties aux livres sacrés que cette secte reconnaissait, et de supposer qu'elle se contentait de rejeter les traditions des Pharisiens. (Voyez Le Clerc sur)

opulente et la plus distinguée de l'état, s'attachaient avec rigueur au sens littéral de la loi de Moïse, et ils rejetaient pieusement l'immortalité de l'âme ; opinion qui n'avait point été consignée dans le livre divin qu'ils révéraient comme la seule règle de leur foi. A l'autorité des Écritures, les Pharisiens ajoutaient celle de la tradition, et, sous le nom de tradition, ils comprenaient plusieurs dogmes spéculatifs tirés de la philosophie ou de la religion des Orientaux. Les doctrines du destin ou de la prédestination des anges et des esprits, et d'un état futur de récompenses et de punitions, étaient au nombre de ces nouveaux articles de leur croyance. Comme les Pharisiens, par l'austérité de leurs mœurs, avaient attiré dans leur parti le corps de la nation juive, l'immortalité de l'âme devint l'opinion dominante de la synagogue, sous le règne des princes et des pontifes asmonéens. L'humeur des Juifs n'était pas capable de se contenter de cet acquiescement froid et languissant, qui aurait pu satisfaire l'esprit d'un polythéiste ; Dès qu'ils eurent admis l'idée d'une vie à venir, ils l'embrassèrent avec tout le zèle qui avait toujours caractérisé la nation. Au reste, leur zèle n'ajoutait rien à l'évidence ni à la probabilité de cette doctrine ; et il était encore nécessaire que le dogme de la vie et de l'immortalité, qui avait été dicté par la nature, approuvé par la raison, et que la superstition avait adopté, reçût de l'autorité et de l'exemple de Jésus-Christ la sanction de vérité divine.

Lorsque la promesse d'un bonheur éternel fut offerte aux hommes, il n'est pas étonnant qu'une proposition si avantageuse ait été acceptée par un grand nombre de personnes de toutes les religions, de tous les états, et de toutes les provinces de l'empire romain. Les premiers chrétiens avaient pour leur existence présente un mépris, et ils attendaient l'immortalité avec une confiance dont la foi douteuse et imparfaite des siècles modernes ne saurait donner qu'une bien faible idée. Dans l'église primitive, l'influence de la vérité tirait une force prodigieuse d'une opinion respectable par son utilité et par son ancienneté, mais qui n'a pas été justifiée par l'expérience. On croyait universellement que la fin du monde et le royaume des cieux étaient sur le point d'arriver. L'approche de ce merveilleux événement avait été prédit par les apôtres ; leurs plus anciens disciples en avaient conservé la tradition ; et ceux qui expliquaient littéralement les paroles de Jésus-Christ lui-même déclaraient que le Fils de l'Homme allait bientôt paraître dans les nuages, et qu'il descendrait de nouveau sur la terre avec tout l'éclat de sa gloire avant l'extinction totale de cette génération, qui avait été témoin de son humble état dans ce monde, et qui pouvait attester les calamités des Juifs sous Vespasien et sous l'empereur Adrien. Une révolution de dix-sept siècles nous a appris à ne pas trop presser le langage mystérieux des prophéties et de l'Apocalypse ; mais cette erreur, tant que les sages décrets de la Providence ont permis qu'elle subsistât dans l'église, produisit les effets les plus salutaires sur la foi et sur la conduite des chrétiens qui vivaient dans l'attente auguste de ce moment où le globe lui-même et toutes les différentes races des mortels trembleraient à l'aspect de leur divin juge [1].

L'ancienne doctrine des Millenaires, qui eut tant de partisans, tenait intimement à la seconde venue du Messie. Comme les ouvrages de la création avaient été finis en six jours, leur état actuel était fixé à six mille ans [2], selon une tradition attribuée au prophète Élie. Par la même analogie on prétendait qu'à cette longue période, alors presque accomplie [3], de travaux et de disputes,

tions des Pharisiens. Le docteur Jortin raisonne d'après cette hypothèse, dans ses remarques sur l'Histoire Ecclésiastique, vol. II, p. 103.

1 Cette attente était fondée sur le vingt-quatrième chapitre de saint Matthieu, et sur la première épître de saint Paul aux Thessaloniciens. Érasme lève la difficulté à l'aide de l'allégorie et de la métaphore. Le savant Grotius ose insinuer que, pour de sages vues, la pieuse erreur s'introduisit dans le monde par une permission de la Providence.

2 Voyez la Théorie sacrée de Burnet, part. III, c. 5. On peut faire remonter cette tradition jusqu'à l'auteur de l'épître de saint Barnabé, qui écrivait dans le premier siècle, et qui paraît avoir été un de ces chrétiens judaïsans.

3 L'église primitive d'Antioche compte près de six mille ans depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Jules Africain, Lactance et l'église grecque ont réduit ce nombre à cinq mille cinq cents. Eusèbe se

succéderait un joyeux sabbat de dix siècles, et que Jésus-Christ, suivi de la milice triomphante des saints et des élus échappés à la mort, ou miraculeusement rappelés à la vie, règnerait sur la terre jusqu'au temps désigné pour la dernière et générale résurrection. Cet espoir flattait tellement l'esprit des fidèles, que la *nouvelle Jérusalem*, siége de ce royaume de félicité, fut bientôt ornée de toutes les peintures les plus séduisantes de l'imagination. Dans ce séjour délicieux, où les habitans devaient conserver leurs sens et toutes les qualités de la nature humaine, un bonheur qui aurait consisté seulement dans des plaisirs purs et spirituels aurait paru trop raffiné. Le jardin d'Éden et les amusemens de la vie pastorale ne convenaient plus au progrès que la société avait fait sous l'empire romain. Une ville fut donc bâtie, brillante d'or et de pierres précieuses : partout aux environs la terre produisait d'elle-même avec une abondance surnaturelle; la vigne croissait sans culture, et le peuple heureux et innocent jouissait de tous ces biens, sans être retenu par aucune de ces lois jalouses qui distribuent si inégalement les propriétés [1].

Depuis saint Justin le martyr [2], et saint Irénée, qui avait conversé familièrement avec les disciples immédiats des apôtres, jusqu'à Lactance, précepteur du fils de Constantin [3], tous les pères de l'église ont eu soin d'annoncer ce millenaire : l'assurance qu'ils en ont donnée, et leur déclaration authentique prouvent que, de leur temps, les chrétiens avaient embrassé ce système d'un consentement presque général; et il paraît si bien adapté aux désirs et aux notions du genre humain, qu'il a dû contribuer beaucoup aux progrès de la religion chrétienne. Mais, lorsque l'édifice de l'église eut été presque entièrement achevé, on mit de côté les instrumens qui avaient servi à sa construction. La doctrine du règne de Jésus-Christ sur la terre, traitée d'abord d'allégorie profonde, parut par degrés incertaine et inutile; elle fut enfin rejetée comme l'invention absurde de l'hérésie et du fanatisme [1] : une prophétie mystérieuse, qui forme encore une partie du canon sacré, mais que l'on croyait favorable à l'opinion présente, n'échappa qu'avec peine à la sentence de l'église [2].

Tandis qu'on promettait aux disciples de Jésus-Christ le bonheur et la gloire d'un règne temporel, les calamités les plus terribles étaient dénoncées contre un monde incrédule. L'édification de la nouvelle Jérusalem devait être accompagnée de la destruction de la

contente de cinq mille deux cents années. Ces calculs étaient appuyés sur la version des Septante, qui fut universellement reçue durant les six premiers siècles. L'autorité de la Vulgate et du texte hébreu a déterminé les modernes, tant protestans que catholiques, à préférer une période de quatre mille ans environ, quoique, en étudiant l'antiquité profane, ils se trouvent souvent resserrés dans d'étroites limites.

[1] Une fausse interprétation d'Isaïe, de Daniel et de l'Apocalypse, a fait imaginer la plupart de ces tableaux. On peut trouver une des descriptions les plus grossières dans saint Irénée (l. v, p. 455), disciple de Papias, qui avait vu l'apôtre saint Jean.

[2] Voyez le second dialogue de saint Justin avec Tryphon, et le septième livre de Lactance. Puisque le fait n'est pas contesté, il n'est pas nécessaire de citer tous les pères intermédiaires. Cependant le lecteur curieux peut consulter Daillé (*de Usu patrum*, l. II, c. 4.)

[3] Que saint Justin et ses frères orthodoxes avaient ajouté foi à la doctrine du millenaire, c'est ce qui est prouvé de la manière la plus claire et la plus solennelle (*Dialog. cum Tryph. Jud.*, p. 177, 178, *édit. Benedict.*). Si, dans le commencement de cet important passage, on aperçoit quelque chose qui ait l'apparence de l'inconséquence, nous pouvons en accuser, selon que nous jugerons à propos, soit l'auteur, soit ses copistes.

[1] Dupin (Biblioth. Ecclésiast., tom. I, p. 223; tom. II, p. 366), et Mosheim, 720, quoique le dernier de ces savans théologiens ne soit pas ici tout-à-fait impartial.

[2] Dans le concile de Laodicée (vers l'an 360) l'Apocalypse fut tacitement exclue des canons sacrés par les mêmes églises de l'Asie auxquelles elle est adressée; et les plaintes de Sulpice-Sévère nous apprennent que leur sentence avait été ratifiée par le plus grand nombre des chrétiens de son temps. Pourquoi donc l'Apocalypse est-elle maintenant si généralement reçue par les églises grecque, romaine et protestante? On peut en donner les raisons suivantes : 1° Les Grecs furent subjugués par l'autorité d'un imposteur qui, dans le sixième siècle, prit le caractère de Denis l'Aréopagite; 2° la crainte bien fondée que les grammairiens ne devinssent plus importans que les théologiens engagea les Pères du concile de Trente à poser le sceau de leur infaillibilité sur tous les livres de l'Écriture renfermés dans la Vulgate latine, et heureusement l'Apocalypse se trouva du nombre (Frà Paolo, Hist. du concile de Trente, l. II); 3° l'avantage qu'avaient les protestans de tourner ces prophéties mystérieuses contre le siége de Rome leur inspira une vénération extraordinaire pour un allié si utile. (Voyez les discours ingénieux et élégans de l'évêque de Litchfield sur ce sujet, qui paraissait peu susceptible d'ornemens.)

Babylone mystique; et, tant que les princes qui régnèrent avant Constantin persistèrent dans la profession de l'idolâtrie, le nom de Babylone fut appliqué à la ville et à l'empire de Rome. Tous les maux que les causes physiques et morales peuvent produire pour affliger une nation florissante avaient été annoncés. Les discordes intestines, l'invasion des plus féroces barbares accourus des extrémités du Nord, la peste et la famine, les comètes et les éclipses, les tremblemens de terre et les inondations, tout présageait une révolution terrible[1]. Ces signes effrayans n'étaient que les avant-coureurs de la grande catastrophe. L'instant fatal approchait où la patrie des Scipions et des Césars serait consumée par une flamme descendue du ciel, où la ville des sept collines, ses palais, ses temples et ses arcs-de-triomphe seraient bientôt ensevelis dans un lac immense de feu et de bitume; et le monde, qui avait déjà péri par l'eau, devait éprouver une destruction plus prompte par le feu. Ce qui pouvait apporter quelque consolation à la vanité des Romains, c'est que le dernier période de leur empire serait celui de l'univers entier.

Dans l'opinion d'un incendie général, la foi des chrétiens se rapportait fort heureusement à la tradition de l'Orient, à la philosophie des stoïciens et à l'analogie de la nature. Le pays même où la religion plaçait l'origine et la principale scène de la conflagration avait été singulièrement disposé par la nature pour ce grand événement. Il renfermait dans son sein de profondes cavernes, des lits de soufre et de nombreux volcans, que l'Etna, le Vésuve et les iles de Lipari représentent d'une manière très-imparfaite. Aux yeux mêmes du sceptique le plus calme et le plus intrépide, l'opinion que le système présent de l'univers serait détruit par le feu paraissait extrêmement probable. Le chrétien, qui fondait bien moins sa croyance sur les argumens trompeurs de la raison que sur l'autorité de la tradition et sur l'interprétation de l'Écriture, attendait avec terreur et avec confiance cette destruction totale, persuadé qu'elle allait bientôt arriver; et, comme cette idée solennelle remplissait perpétuellement son esprit, tous les désastres qui tombaient sur l'empire lui paraissaient autant de symptômes infaillibles de la décadence d'un monde expirant[1].

La réprobation contre les païens les plus sages et les plus vertueux, dont le crime était d'ignorer ou de ne pas croire la vérité divine, semble blesser la raison et l'humanité de notre siècle[2]. Mais l'église primitive, dont la foi portait sur une base bien plus ferme, livrait sans balancer aux supplices éternels la partie la plus considérable de l'espèce humaine. On pouvait se permettre une espérance charitable en faveur de Socrate ou de quelques autres sages de l'antiquité qui avaient consulté la lumière de la raison avant qu'on eût vu briller celle de l'Évangile[3]; mais on assurait unanimement que les idolâtres, qui depuis la naissance ou la mort de Jésus-Christ, avaient opiniâtrément persisté dans le culte des démons, ne méritaient ni ne pouvaient attendre de pardon de la justice d'un Dieu irrité. Ces sentimens rigides, qui avaient été inconnus à l'ancien monde, répandirent de l'amertume dans un système d'amour et d'harmonie. Souvent la différence des religions rompait les nœuds du sang et de l'amitié. Les fidèles, qui gémissaient dans

[1] Lactance (Institut. div., VII, 15, etc.) parle de cet affreux avenir avec beaucoup de feu et d'éloquence.

[1] Sur ce sujet tout lecteur de goût lira avec plaisir la troisième partie de la théorie sacrée de Burnet. Cet auteur mêle ensemble la philosophie, l'Écriture et la tradition; il en compose un système magnifique; et, dans la description qu'il en donne, il déploie une force d'imagination qui ne le cède pas à celle de Milton lui-même.

[2] Et cependant, quelque puisse être le langage des individus, c'est encore la doctrine publique de toutes les églises chrétiennes. L'église anglicane même ne peut refuser d'admettre les conclusions que l'on doit nécessairement tirer du huitième et du dix-huitième de ses articles. Les jansénistes, qui ont étudié avec tant de soin les ouvrages des Pères, maintiennent ce sentiment avec un zèle remarquable; et le savant M. de Tillemont ne parle jamais de la mort d'un vertueux empereur sans prononcer sa damnation. Zuingle est peut-être le seul chef de parti qui ait adopté une opinion plus modérée, et il n'a pas moins scandalisé les luthériens que les catholiques. (Voy. Bossuet, Hist. des Variations, l. II, c. 19-22.)

[3] Saint Justin et saint Clément d'Alexandrie conviennent que quelques-uns des philosophes furent instruits par le *Logos*; confondant la double signification de ce mot, qui exprime la raison humaine et le Verbe divin.

ce monde sous la puissance tyrannique des païens, s'abandonnaient quelquefois à leur ressentiment; et, trompés par des mouvemens d'orgueil spirituel, ils se plaisaient à comparer leur triomphe futur avec les tourmens réservés à leurs ennemis. « Vous aimez les spectacles, s'écrie le violent Tertullien : attendez le plus grand de tous les spectacles, le jugement dernier, jugement universel de l'univers. Oh! combien j'admirerai, combien je rirai, combien je me réjouirai, combien je triompherai, lorsque je contemplerai tant de superbes monarques et de dieux imaginaires, poussant d'affreux gémissemens dans le plus profond de l'abîme; tant de magistrats, qui persécutaient le nom du Seigneur, liquéfiés dans des fournaises mille fois plus ardentes que celles où ils ont précipité les chrétiens; tant de sages philosophes rugissant au milieu des flammes avec les disciples qu'ils ont séduits; tant de poètes célèbres tremblans devant le tribunal, non de Minos, mais de Jésus-Christ; tant d'acteurs tragiques élevant la voix avec bien plus de force pour exprimer leurs propres douleurs; tant de danseurs.....! » Mais l'humanité nous force de tirer un voile sur le reste de cette description révoltante, dans laquelle règne une grande affectation d'esprit et toute la violence d'un zèle outré [1].

Sans doute, parmi les premiers chrétiens, il y en avait un grand nombre dont le caractère convenait mieux à la douceur et à la charité de leur profession. Plusieurs d'entre eux ressentaient une compassion sincère à la vue des dangers de leurs amis et de leurs compatriotes, et, animés d'une ardeur bienfaisante, ils s'efforçaient de les arracher à une perte inévitable. Le polythéiste indifférent, qui se trouvait tout-à-coup assailli par des terreurs imprévues, dont ses prêtres et ses philosophes ne pouvaient le garantir, était souvent effrayé et subjugué par la menace d'un supplice éternel. Ses alarmes aidaient au progrès de sa foi et de sa raison, et, s'il parvenait à soupçonner une fois que la religion chrétienne pouvait bien être véritable, il devenait facile de lui persuader qu'il n'avait point de parti plus sage ni plus prudent à embrasser.

III. Les dons surnaturels que le chrétien avait, dit-on, reçus, même durant sa vie, devaient, en l'élevant au-dessus des autres hommes, le consoler de leurs injustices, et contribuer à convaincre les infidèles. Outre les prodiges passagers qui s'opéraient quelquefois par l'interposition immédiate de Dieu, lorsque, pour le service de la religion, il suspendait les lois de la nature, l'église chrétienne, depuis le temps des apôtres et de leurs premiers disciples [1], a réclamé une succession non interrompue de miracles, tels que le don des langues, des visions et des prophéties, le pouvoir de chasser les démons, de guérir les malades et de ressusciter les morts. La connaissance des langues étrangères fut souvent accordée aux contemporains de saint Irénée; quoique saint Irénée lui-même, en prêchant l'Évangile aux natifs de la Gaule [2], se soit trouvé obligé de lutter contre les difficultés d'un dialecte barbare. L'inspiration divine se communiquait par des visions, soit pendant le sommeil, soit quand on était éveillé. Les fidèles de tout rang, de tout état, les femmes et les vieillards, les enfans aussi bien que les évêques, avaient également part à cette faveur. Lorsque leurs âmes pieuses avaient été suffisamment préparées par les prières, les jeûnes et les veilles, à recevoir l'impulsion extraordinaire, ils entraient tout-à-coup dans un saint transport, et, ravis en extase, ils racontaient

[1] Tertullien, *de Spectaculis*, c. 30. Pour donner une idée du degré d'autorité qu'avait acquise le zélé Africain, il suffit de rapporter le témoignage de saint Cyprien, le docteur et le guide de toutes les églises occidentales. (Voy. Pruden., Hymn. XIII, 100.) Toutes les fois qu'il s'appliquait à son étude journalière des écrits de Tertullien, il avait coutume de dire : *Da mihi magistrum*. « Donnez-moi le maître. » (Saint Jérôme, *de Viris illust.*, p. 53.)

[1] Malgré les subterfuges du docteur Middleton, il est impossible de ne pas reconnaître les traces frappantes de visions et d'inspiration que l'on peut trouver dans les Pères apostoliques.

[2] Saint Irénée, *advers. hæret. poem.*, p. 3. Le docteur Middleton (*Free inquiry*, p. 96, etc.) observe que, comme cette prétention, parmi toutes les autres, était la plus difficile à soutenir par l'art, ce fut celle à laquelle on renonça le plus tôt. Cette observation convient à son hypothèse.

ce qui leur avait été inspiré, n'étant que l'instrument de l'Esprit Saint, comme la flûte est l'organe de celui qui en tire des sons [1]. Nous pouvons ajouter que ces visions avaient principalement pour objet de dévoiler l'histoire future de l'église, ou d'en régler l'administration présente. L'expulsion des démons que l'on contraignait d'abandonner le corps de ces malheureuses personnes qu'ils avaient eu la permission de tourmenter, était le triomphe ordinaire, mais en même temps le plus signalé, de la foi, et les anciens apologistes ne cessent de répéter qu'une pareille victoire est la preuve la plus convaincante de la vérité du christianisme. Cette cérémonie imposante se passait communément en public devant un grand nombre de spectateurs. Le patient était délivré par le pouvoir ou par l'adresse de l'exorciste, et l'on entendait le démon vaincu avouer que, sous le nom d'un faux dieu du paganisme, il avait usurpé pendant long-temps l'adoration du genre humain [1]. Mais la guérison miraculeuse des maladies les plus invétérées, et même surnaturelles, ne causera plus de surprise, si l'on se rappelle que du temps de saint Irénée, vers la fin du second siècle, la résurrection des morts ne paraissait point un événement extraordinaire [4]; que, dans les occasions nécessaires, les longs jeûnes et les supplications réunies de tous les fidèles du lieu suffisaient souvent pour opérer ce miracle, et que les personnes ainsi rendues aux prières de leurs frères avaient vécu plusieurs années parmi eux [3]. Dans une période où la foi pouvait se vanter d'avoir remporté tant de victoires étonnantes sur la mort, il est difficile d'expliquer le scepticisme de ces philosophes qui rejetaient ou qui osaient tourner en ridicule la doctrine de la résurrection. Un Gerc d'une naissance distinguée, défendant le parti de l'erreur contre Théophile, évêque d'Antioche, réduisit toute la dispute à un seul point, à la vérité très-important. Il promit que, si on pouvait lui montrer une seule personne qui eût été tirée du sein des morts, il embrasserait aussitôt la religion chrétienne. Il est assez singulier que le prélat de la première église de l'Orient, malgré son zèle pour la conversion de son ami, n'ait pas jugé à propos d'accepter ce défi simple et raisonnable [1].

Les miracles de l'église primitive, après avoir obtenu la sanction des temps, ont été dernièrement attaqués dans un ouvrage [2] rempli de recherches curieuses, mais hardies, et qui, malgré l'accueil favorable qu'il a reçu du public, paraît avoir excité un scandale général parmi les théologiens de toutes les églises de l'Europe [3]. En hasardant notre sentiment sur cette matière, nous serons bien moins déterminés par quelques argumens particuliers que par notre manière de voir et de réfléchir, et surtout par le degré d'évidence que nous avons coutume d'exiger quand il s'agit de prouver un événement miraculeux. Le devoir d'un historien ne l'oblige pas de s'ériger en juge, de son autorité privée, dans une controverse si délicate et d'une telle importance. D'un autre côté, malgré les obstacles qui se présentent de toutes parts, il est forcé d'adopter une théorie qui puisse concilier l'intérêt de la religion avec celui de la raison; il doit faire une application convenable de cette théorie, et tracer avec précision les limites de cette période fortunée, exempte de fraude et d'erreur, dans laquelle nous sommes disposés à reconnaître le sceau d'une puissance surnaturelle. Depuis le premier des pères jusqu'au dernier des papes, il se présente une succession

1 Athenagoras *in legatione;* Justin, le martyr, *Cohort. ad Gentes.;* Tertullien, *advers. Marcion*, l. IV. Ces descriptions ne sont pas très-différentes de la fureur prophétique, pour laquelle Cicéron (*de Divinatione*, II, 54) montre si peu de respect.

2 Tertullien (Apolog., c. 23) donne hardiment un défi aux magistrats païens. De tous les miracles primitifs, le pouvoir d'exorciser est le seul auquel les protestans aient jamais prétendu.

3 Saint Irénée (*advers hæret.*, l. II, 56, 57; l. V, c. 6). M. Dodwell (*Dissertat. ad Ireneum*, II, 42) conclut que le second siècle a été encore plus fertile en miracles que le premier.

1 Théophile, *ad Autolycum*, l. II, p. 77.

2 Le docteur Middleton donna son introduction en 1747; deux ans après, il publia son *Free inquiry;* et, avant sa mort, qui arriva en 1750, il avait préparé une défense de cet ouvrage contre ses nombreux adversaires.

3 L'université d'Oxford conféra des degrés à ceux qui le combattirent. L'indignation de Mosheim (p. 221) peut nous faire connaître les sentimens des ministres luthériens.

non interrompue d'évêques, de saints, de martyrs et de miracles, et en même temps les progrès de la superstition ont été si suivis et si imperceptibles, que nous ne savons dans quel anneau particulier la chaîne de la tradition doit être rompue. Chaque siècle atteste authentiquement les événemens merveilleux qui l'ont distingué, et son témoignage ne paraît d'abord ni moins puissant, ni moins respectable que celui de la génération précédente, jusqu'à ce que nous soyons insensiblement parvenus à nous contredire, si, dans le huitième ou le douzième siècle, nous refusons au vénérable Bède et à saint Bernard le même degré de confiance que nous avons accordé si libéralement dans le second à saint Justin et à saint Irénée[1]. Si la vérité de quelques-uns de ces miracles est appréciée par leur utilité apparente, chaque siècle avait des incrédules à convaincre, des hérétiques à réfuter et des nations idolâtres à convertir. Il a toujours été possible de produire des motifs suffisans pour justifier l'interposition du ciel. Et cependant, puisqu'on ne peut admettre de révélation sans être persuadé de la réalité des miracles, et que, de l'aveu de tout homme raisonnable, cette puissance surnaturelle a cessé, il a donc évidemment existé quelque période où le don des miracles a été enlevé subitement ou par degrés à l'église chrétienne. Quelle qu'ait été l'époque choisie pour un pareil dessein, que cette révolution soit arrivée à la mort des apôtres, à la conversion de l'empire romain ou à l'extinction de l'hérésie arienne[2], l'insensibilité des chrétiens qui vécurent alors excitera toujours avec raison notre surprise. Ils conservèrent toujours leurs prétentions après avoir perdu leur pouvoir. La crédulité exerça les fonctions de la foi; il fut permis au fanatisme de prendre le langage de l'inspiration, et les effets du hasard ou les prestiges de l'imposture furent attribués à des causes divines. L'expérience récente des véritables miracles aurait dû faire connaître à l'univers chrétien les voies de la Providence, et, si nous pouvons employer une expression très-imparfaite, habituer les yeux des fidèles à la manière du grand artiste. Si de nos jours le peintre le plus habile de l'Italie avait l'audace de décorer ses faibles copies des noms de Raphaël ou du Corrège, cette fraude insolente serait bientôt découverte, et elle exciterait la plus vive indignation.

Quelque opinion que l'on puisse avoir des miracles de l'église primitive, depuis le temps des apôtres, cette docilité de caractère, que l'on remarque parmi les chrétiens du second et du troisième siècle, procura quelques avantages à la cause de la vérité et de la religion. Aujourd'hui un scepticisme caché et même involontaire s'attache aux dispositions les plus religieuses. Le sentiment que l'on éprouve en admettant les vérités surnaturelles est bien moins une croyance active qu'un acquiescement froid et passif. Accoutumés depuis long-temps à observer et à respecter l'ordre invariable de la nature, notre raison, ou du moins notre imagination, n'est pas suffisamment préparée à soutenir l'action visible de la Divinité. Mais, à la naissance du christianisme, le genre humain se trouvait dans une situation extrêmement différente. Les plus curieux ou les plus crédules d'entre les païens se déterminaient souvent à entrer dans une société qui se vantait de jouir du don des miracles. Les premiers chrétiens marchaient perpétuellement sur un terrain mystique; et l'habitude de croire aux événemens les plus extraordinaires exerçait leur esprit. Ils sentaient ou ils se figuraient qu'assaillis de tous côtés par les démons, ils étaient sans cesse rassurés par les visions célestes, instruits par les prophéties, et miraculeusement délivrés des dangers, des maladies, de la mort même, par les supplications de l'église. Les prodiges réels ou imaginaires dont ils se croyaient si souvent les objets, les instrumens, ou les spectateurs, les disposaient fort

[1] Il est est assez singulier que saint Bernard, fondateur de Clairvaux, rapporte tant de miracles de son ami, saint Malachie, et qu'il ne fasse aucune mention de ses propres miracles, que cependant ses compagnons et ses disciples ont pris soin à leur tour de célébrer. Dans toute la suite de l'histoire ecclésiastique, existe-t-il un seul exemple d'un saint qui se dise doué du don des miracles?

[2] La conversion de Constantin est l'époque qui est le plus communément fixée par les protestans. Les théologiens les plus raisonnables ne sont pas disposés à admettre les miracles du quatrième siècle, tandis que les plus crédules ne veulent pas rejeter ceux du cinquième.

heureusement à recevoir avec la même facilité, mais avec bien plus de raison, les merveilles authentiques de l'Évangile : ainsi les miracles qui n'excédaient pas la mesure de leur expérience ne leur permettaient pas de douter de la vérité de ces mystères, qui, de leur propre aveu, surpassaient les limites de leur intelligence. C'est cette conviction intime des vérités surnaturelles que l'on a tant célébrée sous le nom de foi; l'heureux état d'une âme sur laquelle elles avaient fait une impression profonde paraissait le gage le plus assuré de la faveur divine et de la félicité future, et on le recommandait comme le premier et peut-être comme le seul mérite d'un chrétien. Selon les docteurs les plus rigides, les vertus morales, qui peuvent être également pratiquées par les infidèles, ne sont d'aucune valeur ni d'aucune efficacité dans l'œuvre de notre justification.

IV. Mais, dans les premiers siècles de l'église, le chrétien démontrait sa foi par ses vertus; et l'on avait raison de supposer que la persuasion divine, dont l'effet est d'éclairer ou de subjuguer l'intelligence, doit en même temps purifier le cœur du fidèle et diriger ses actions. Les plus anciens apologistes du christianisme, lorsqu'ils justifient l'innocence de leurs frères, et les écrivains d'un siècle moins reculé, qui célèbrent la sainteté de leurs ancêtres, représentent avec les couleurs les plus vives la réformation des mœurs que la prédication de l'Évangile opéra parmi les hommes. Comme mon intention est de remarquer seulement les causes humaines qui ont secondé l'influence de la révélation, j'exposerai légèrement deux motifs qui ont pu naturellement rendre la vie des premiers chrétiens plus pure et plus austère que celle de leurs contemporains idolâtres, ou de leurs successeurs dégénérés : l'un était le repentir de ses fautes passées, l'autre le noble désir qu'il avait de soutenir la réputation de la société où il avait été reçu.

Les chrétiens ont été autrefois accusés d'attirer dans leur parti les plus grands scélérats. S'il faut en croire des imputations suggérées par l'ignorance, ou par la malignité des païens, le coupable, dès qu'il éprouvait quelques remords, se déterminait aisément à laver dans les eaux du baptême des crimes pour lesquels les temples des dieux refusaient d'accorder aucune expiation. Mais ce reproche, exposé dans son véritable jour, honore autant l'église qu'il a contribué à augmenter le nombre des fidèles[1]. Les apologistes du christianisme peuvent avouer sans rougir que la plupart des saints les plus éminens ont été avant leur baptême les plus scandaleux des pécheurs. Les personnes qui dans le monde avaient suivi, quoique d'une manière très-imparfaite, les lois de la bienveillance et de l'honnêteté se contentaient de l'opinion de leur propre droiture; et la satisfaction calme qu'elles éprouvaient les rendait bien moins susceptibles de ces émotions soudaines de honte, de douleur et d'effroi qui ont enfanté tant de conversions merveilleuses. Guidés par l'exemple de leur divin maître, les missionnaires de l'Évangile s'adressaient aux hommes, et surtout aux femmes, qui, accablés du poids de leurs vices, en ressentaient souvent les effets. Comme ces prosélytes passaient tout-à-coup du péché et de la superstition à l'espérance glorieuse de l'immortalité, ils prenaient le parti de se consacrer non-seulement à l'exercice des vertus, mais encore à une vie de pénitence. Le désir de la perfection devenait la passion dominante de leur âme; et, si la raison n'embrasse qu'une froide médiocrité, on sait avec quelle rapidité, avec quelle violence, nos passions nous font franchir l'espace qui se trouve entre les extrémités les plus opposées.

Lorsque les nouveaux convertis avaient été enrôlés parmi les fidèles et admis aux sacremens de l'église, une autre considération d'une espèce moins relevée, mais pure cependant et respectable, les empêchait de retomber dans leurs désordres passés. Toute société particulière qui s'est séparée du grand corps de la nation ou de la religion à laquelle elle appartenait excite aussitôt une attention et une jalousie universelles. C'est surtout quand elle est composée d'un très-petit nombre de personnes que leurs vertus ou leurs

[1] Les imputations de Celsius et de Julien, et la défense des Pères, sont exposées avec beaucoup d'impartialité par Spanheim, dans son Commentaire sur les Césars de Julien, p. 468.

vices peuvent influer sur le caractère général de la société. Chaque membre est obligé de veiller avec la plus exacte vigilance sur sa propre conduite et sur celle de ses frères, puisque devant s'attendre à partager la commune disgrâce, il espère participer à la réputation commune. Lorsque les chrétiens de Bithynie furent traduits devant le tribunal de Pline-le-Jeune, ils affirmèrent au proconsul que, loin d'entrer dans aucune conspiration contraire aux lois de l'état, ils s'engageaient tous, par une obligation solennelle, à ne commettre aucun de ces crimes qui troublent la paix publique et particulière de la société, tels que le vol, le brigandage, l'adultère, le parjure et la fraude[1]. Cent ans après, environ, Tertullien pouvait se vanter, avec un noble orgueil, qu'excepté pour la cause de la religion, on avait vu périr très-peu de chrétiens par la main du bourreau[2]. Leur vie sérieuse et retirée, entièrement éloignée du luxe et des plaisirs du siècle, les endurcissait à la chasteté, à la tempérance, à l'économie, à la sobriété et à toutes les vertus domestiques. Comme la plus grande partie d'entre eux exerçait quelque métier ou quelque profession, il leur importait d'agir avec la bonne foi la plus évidente, et avec la plus scrupuleuse intégrité, pour éloigner tous les soupçons que les profanes sont trop disposés à concevoir contre les apparences de la sainteté. Le mépris du monde entretenait perpétuellement les fidèles dans des sentimens de patience, de douceur et d'humilité. Plus on les persécutait, plus ils s'attachaient les uns aux autres. Leur charité mutuelle et leur confiance généreuse n'ont point échappé aux regards des infidèles, et leurs amis perfides n'en ont que trop souvent abusé[3].

Ce qui doit donner une haute idée de la morale des premiers chrétiens, c'est que leurs fautes mêmes, ou plutôt leurs erreurs, venaient d'un excès de vertu. Les évêques et les docteurs de l'église, dont le témoignage atteste et dont l'autorité pouvait diriger la foi, non moins que les principes et même la pratique de leurs contemporains, avaient étudié les Écritures avec moins de sagacité que de dévotion; ils prenaient souvent dans le sens le plus littéral ces préceptes rigides, enseignés par Jésus-Christ et par les apôtres, et que, dans la suite, des commentateurs prudens ont expliqués d'une manière moins stricte et plus figurative. Animés du désir d'élever la perfection de l'Évangile au-dessus de la sagesse de la philosophie, les Pères ont porté dans leur zèle les devoirs de la mortification de soi-même, de la pureté et de la patience, à une hauteur où il nous est à peine possible d'atteindre, et bien moins encore de nous soutenir, dans notre état présent de faiblesse et de corruption. Une doctrine si extraordinaire et si sublime ne pouvait manquer d'attirer la vénération du peuple; mais elle n'était nullement propre à gagner le suffrage de ces philosophes mondains qui, dans le cours de cette vie passagère, consultaient les mouvemens de la nature et l'intérêt de la société[1].

Dans les caractères les plus vertueux et les plus honnêtes, il est facile de démêler deux penchans bien naturels : l'amour du plaisir et l'amour de l'action. Si l'amour du plaisir est épuré par l'art et par la science, s'il est embelli par les charmes de la société, et qu'il soit corrigé par les justes égards qu'exigent la tempérance, la santé et la réputation, il produit la plus grande partie du bonheur que l'on puisse goûter dans la vie privée. L'amour de l'action est un principe d'une espèce plus forte, et dont les effets ne sont pas si certains; souvent il mène à la colère, à l'ambition, à la vengeance; mais, lorsqu'il est dirigé par un sentiment d'honnêteté et de bienfaisance, il enfante toutes les vertus; et, si ces vertus sont accompagnées de talens capables de les développer, une famille, un état ou un empire devra sa sûreté et sa prospérité au courage indomptable d'un seul homme. Nous pouvons donc attribuer à l'amour du plaisir la plupart des qualités ai-

[1] Lettres de Pline, x, 97.

[2] Tertullien, Apolog., c. 44. Il ajoute cependant, en paraissant hésiter : *aut si aliud jam non christianus*.

[3] Le philosophe Peregrin, dont la vie et la mort ont été décrites par Lucien d'une manière si agréable, abusa pendant long-temps de la simplicité crédule des chrétiens de l'Asie.

[1] Voyez un traité fort judicieux de Barbeyrac sur la morale des Pères.

mables ; à l'amour de l'action, la plupart des qualités respectables et utiles. Un caractère sur lequel ces deux puissans mobiles agiraient de concert et dans une juste proportion , semblerait constituer l'idée la plus parfaite de la nature humaine. L'âme insensible et inactive, que l'on ne supposerait dirigée par aucun de ces principes , serait unanimement rejetée de la société, comme incapable de procurer aucun bonheur à l'individu, ou aucun avantage public au monde. Mais ce n'était pas dans ce monde que les premiers chrétiens désiraient se rendre agréables ou utiles.

L'homme dont l'esprit a été cultivé par l'éducation peut, dans ses momens de loisir, acquérir de nouvelles connaissances, exercer sa raison ou son imagination , et se livrer sans défiance à toute la vivacité d'une conversation enjouée. Les Pères, cependant, avaient en horreur des occupations si contraires à la sévérité de leur conduite, ou ils ne les permettaient qu'avec la plus grande réserve. Ils méprisaient toutes les connaissances qu'ils jugeaient inutiles à l'œuvre du salut, et les discours frivoles leur paraissaient un abus criminel du don de la parole. Dans notre façon actuelle d'exister, le corps est si étroitement uni avec l'âme, qu'il est de notre intérêt de jouir avec innocence et avec modération des plaisirs dont ce fidèle compagnon est susceptible. Nos dévots prédécesseurs raisonnaient bien différemment : s'efforçant en vain d'imiter la perfection des anges, ils dédaignaient ou affectaient de dédaigner toute espèce de délices terrestres et corporelles[1]. Nos sens servent, les uns à notre conservation, les autres à notre subsistance ; et il en est qui nous ont été donnés pour nous instruire. A envisager leur nécessité, il eût été impossible d'en condamner l'usage. L'abus seul était criminel ; et la première sensation du plaisir avait été désignée comme le premier instant de cet abus. Le candidat qui aspirait au ciel, en se dépouillant de toute sensibilité, apprenait non-seulement à résister aux attraits grossiers du goût et de l'odorat, mais encore à fermer l'oreille à la profane harmonie des sons, et à contempler avec indifférence les productions les plus achevées de l'art humain. Des habits élégans, de superbes maisons, des meubles magnifiques étaient supposés réunir le double crime de l'orgueil et de la sensualité. Un extérieur simple, un air mortifié convenaient mieux au fidèle qui, certain de ses péchés, doutait de son salut. En condamnant le luxe, les Pères sont extrêmement minutieux et entrent dans les plus petits détails[1]; parmi les divers articles qui excitent leur pieuse indignation, on peut compter les faux cheveux, les habits de toute espèce de couleur, excepté le blanc, les instrumens de musique, les vases d'or et d'argent, les oreillers de duvet (puisque Jacob reposa sa tête sur une pierre), du pain blanc, des vins étrangers, les salutations publiques, l'usage des bains chauds, et celui de se faire la barbe, pratique qui, selon l'expression de Tertullien, est un mensonge contre notre propre face , et une tentative impie pour perfectionner les ouvrages du Créateur[2]. Lorsque le christianisme s'introduisit parmi les personnes distinguées par leur opulence et par la politesse de leurs mœurs, l'observation de ces lois singulières fut laissée, comme elle le serait à présent, à un petit nombre qui ambitionnait une sainteté supérieure. Mais les derniers rangs de la société se font un mérite de mépriser la pompe et les plaisirs que leur a refusés la fortune. Une pareille affectation leur est toujours facile, et en même temps agréable. La vertu des premiers chrétiens, semblable à celle des premiers citoyens de la république romaine, fut très-souvent gardée par leur pauvreté et par leur ignorance.

La chaste sévérité des Pères dans tout ce qui avait rapport au commerce des deux sexes venait du même principe : leur horreur pour toutes les voluptés qui pouvaient satisfaire les appétits sensuels de l'homme, et dégrader sa nature spirituelle. Ils aimaient à croire que si Adam eût persévéré dans son

[1] Lactance, Instit. divin., l. VI, c. 20, 21, 22.

[1] Voyez un ouvrage de saint Clément d'Alexandrie, intitulé *le Pédagogue*, et qui contient les élémens de morale enseignés dans la plus célèbre école des chrétiens.

[2] Tertullien, *de Spectaculis*, c. 23; Saint Clément d'Alexandrie, *Pedag.*, l. III, c. 8.

obéissance au Créateur, il aurait toujours vécu dans un état de pureté virginale; et qu'alors quelque forme plus pure de génération aurait peuplé le paradis d'êtres innocens et immortels[1]. L'usage du mariage fut permis, après sa chute, à sa postérité, seulement comme un expédient nécessaire pour perpétuer l'espèce humaine et comme un frein toutefois imparfait contre la licence naturelle de nos désirs. L'embarras des casuistes orthodoxes, sur ce sujet intéressant, décèle la perplexité d'un législateur qui ne voudrait point approuver une institution qu'il est forcé de tolérer[2]. L'énumération des lois bizarres et minutieuses dont ils avaient entouré le lit nuptial arracherait un sourire au jeune époux et ferait rougir la vierge modeste. Ils prétendaient unanimement qu'un premier engagement répondait à toutes les fins de la nature et de la société. Le lien sensuel prit un caractère plus relevé; il fut comparé à l'union mystique de Jésus-Christ avec son église; et on déclara qu'il ne pouvait être dissous ni par le divorce ni par la mort. Un second mariage fut flétri du nom d'adultère légal; et les chrétiens, coupables d'une offense si scandaleuse contre la pureté évangélique, furent bientôt exclus des honneurs et même des aumônes de l'église[3]. Dès que le désir eut été interprété comme un crime, et le mariage toléré comme un défaut, selon les mêmes principes, le célibat devint l'état qui approchait le plus de la perfection divine. Ce fut avec la plus grande difficulté que l'ancienne Rome put soutenir l'institution de six vestales[4]. L'église primitive se trouva tout-à-coup remplie d'une foule de personnes de l'un et de l'autre sexe qui se dévouaient à une chasteté perpétuelle[1]. Nous pouvons compter le savant Origène parmi le petit nombre de ceux qui crurent plus prudent de désarmer le tentateur[2]. Quelques-uns paraissaient insensibles aux attaques de la chair; d'autres les soutenaient sans être vaincus. Dédaignant une fuite ignominieuse, les vierges nées sous le climat brûlant de l'Afrique ne craignaient pas de se mesurer avec l'ennemi, et bravaient les plus grands dangers; elles permettaient aux diacres et aux prêtres de partager leur lit, et elles se glorifiaient d'une vertu qui échappait à tous les feux de l'impureté. Mais la nature insultée revendiquait souvent ses droits; et cette nouvelle espèce de martyre ne servit qu'à introduire un nouveau scandale dans l'église[3]. Parmi les chrétiens ascétiques (nom qu'ils tirèrent bientôt de leur exercice pénible), on en voyait cependant plusieurs qui, moins présomptueux, eurent probablement plus de succès.

L'orgueil spirituel suppléait aux plaisirs sensuels, et en compensait la perte. La multitude même des païens appréciait le mérite du sacrifice par sa difficulté apparente; et c'est pour célébrer les louanges des chastes épouses de Jésus-Christ, que les Pères ont versé les flots impétueux d'une éloquence souvent peu naturelle[4]. Telles sont les premières traces des principes et des institutions de la vie monastique qui, dans les siècles

[1] Beausobre (Hist. critique du Manichéisme, l. VII, c.3). Saint Justin, saint Grégoire de Nysse, saint Augustin, etc. sont fortement portés pour cette opinion.

[2] Quelques-uns des Gnostiques étaient plus conséquens; ils rejetaient l'usage du mariage.

[3] Voyez une chaîne de traditions depuis saint Justin-le-Martyr jusqu'à saint Jérôme, dans la morale des Pères, c. IV, 6-26.

[4] Voyez une dissertation très-curieuse sur les vestales, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, (tom. II, p. 161-227). Malgré les honneurs et les récompenses, que l'on accordait à ces vierges, il était difficile d'en trouver un nombre suffisant; et la crainte de la mort la plus horrible ne pouvait pas toujours réprimer leur incontinence.

[1] *Cupiditatem procreandi aut unam scimus aut nullam.* (Minutius Fœlix, c. 31; Saint Justin, *Apolog. Maj.*; Athenagoras, *in Legat.*, c. 28; Tertullien, *de Cultu fœm.*, l. II.)

[2] Eusèbe, l. VI, 8. Avant que la réputation d'Origène eût excité l'envie et la persécution, cette action extraordinaire fut plutôt admirée que blâmée. Comme c'était en général sa pratique d'allégoriser l'Écriture, il est malheureux que, dans cette occasion seulement, il ait pris le sens littéral.

[3] Saint Cyprien, let. 4, et Dodwell, dissertat. cyprianic., III. Long-temps après, on a imputé au fondateur de l'abbaye de Fontevrault quelque chose de pareil à cette entreprise téméraire. Bayle amuse ses lecteurs sur ce sujet délicat.

[4] Dupin (Bibliothèq. Ecclésiast., tom. I, p. 195) donne un détail particulier du dialogue des dix vierges, tel qu'il a été composé par Méthodius, évêque de Tyr. Les louanges de la virginité sont excessives.

suivans, ont contre-balancé tous les avantages temporels du christianisme [1].

Les chrétiens ne fuyaient pas moins les affaires que les plaisirs de ce monde. Ils ne savaient comment concilier la défense de nos personnes et de nos propriétés avec la doctrine patiente qui prescrit le pardon illimité des injures reçues, et qui ordonne de solliciter de nouvelles insultes. Leur simplicité s'offensait de l'usage des sermens, de la pompe de la magistrature et de la contention de la vie publique. Dans l'ignorance où ils étaient des choses humaines, ils ne pouvaient se persuader qu'il fût légitimement permis de verser par le glaive de la justice ou par l'épée de la guerre le sang de ses semblables, même lorsque les forfaits des scélérats, ou les attaques de l'ennemi menaçaient la paix et la sûreté de toute la société [2]. Si, dans la constitution des juifs, les prophètes inspirés, et les rois qui avaient reçu l'onction sacrée, avaient employé toutes les forces de la nation, ils n'avaient obtenu l'approbation du ciel que parce qu'ils vivaient sous une loi moins parfaite. Les chrétiens sentaient et avouaient que de pareilles institutions pouvaient être nécessaires dans le système présent du monde, et ils se soumettaient sans répugnance à l'autorité d'un maître idolâtre. Mais, en inculquant des maximes d'obéissance passive, ils refusaient d'agir dans l'administration civile ou dans la défense militaire de l'empire. On pouvait avoir quelque indulgence pour ceux qui, avant leur conversion, s'étaient déjà trouvés engagés dans ces occupations violentes et sanguinaires [3]; mais les chrétiens avaient à remplir un devoir plus sacré; il ne leur était pas permis d'exercer les fonctions de soldats, de magistrats, ou de princes [1]. Cette négligence indolente ou même criminelle pour le bien public, les exposait au mépris et aux reproches des païens. On demandait aux partisans de la nouvelle secte quel serait le destin de l'empire assailli par les barbares, si tous les sujets adoptaient des sentimens si pusillanimes [2]. A cette question insultante, les apologistes du christianisme répondaient en mots obscurs et équivoques. Tranquilles dans l'attente qu'avant la conversion totale du genre humain, la guerre, le gouvernement, l'empire romain, le monde lui-même ne seraient plus, ils ne voulaient pas révéler aux idolâtres cette cause secrète de leur sécurité. On peut encore observer ici que la situation des premiers chrétiens se rapportait fort heureusement à leurs scrupules religieux, et que leur aversion pour une vie active contribuait plutôt à les exempter de servir l'état ou l'armée, qu'à les exclure des honneurs civils et militaires.

V. Mais l'esprit humain, quelque élevé, ou quelque déprimé qu'il puisse être par un enthousiasme passager, reprend par degrés son niveau naturel, et se remet sous l'empire des passions qui semblent le mieux adaptées à sa condition présente. Les premiers chrétiens étaient morts aux affaires et aux plaisirs du monde; mais cet amour de l'action qu'ils avaient reçu de la nature, et dont la trace n'avait jamais pu être entièrement effacée, reparut bientôt et trouva de nouveaux alimens dans le gouvernement de l'église. Une société séparée, qui attaquait la religion dominante de l'empire, était obligée d'adopter quelque forme de police intérieure, et de créer un nombre suffisant de ministres, chargés non seulement des fonctions spirituelles, mais encore de la direction temporelle de la république chrétienne. La sûreté de cette société, son honneur, son agrandissement produisirent, même dans les âmes les plus reli-

1 Les Ascétiques, dès le second siècle, faisaient publiquement profession de mortifier leur corps et de s'abtenir de l'usage de la chair et du vin. (Mosheim, p. 310).

2 Voyez la morale des Pères. Les mêmes principes de patience ont été renouvelés, depuis la réforme, par les Sociniens, par les Anabaptistes modernes et par les Quakers. Barclay, l'apologiste des Quakers, s'est servi, pour défendre ses frères, de l'autorité des premiers chrétiens (p. 542-549).

3 Tertullien, Apolog., c. 21 *de Idololatria*, c. 17, 18; Origène *contra Celsum*, l. v, p. 253, l. vii, p. 348, l. viii, p. 423-428.

1 Tertullien (*de Corona militis*, c. ii) leur suggéra l'expédient de déserter. Ce conseil, s'il eût été généralement connu, n'aurait pas été très-propre à concilier aux chrétiens la faveur des empereurs.

2 Autant que nous en pouvons juger d'après les fragmens de la représentation d'Origène (l. viii, p. 423), il paraît que Celsus, son adversaire, avait insisté sur cette objection avec beaucoup de force et de bonne foi.

gieuses, un esprit de patriotisme semblable à celui qui enflammait les premiers Romains pour leur patrie, et quelquefois les fidèles ne furent pas plus délicats sur le choix des moyens qui pouvaient conduire à un but si durable. Lorsqu'ils sollicitaient pour eux ou pour leurs amis les dignités de l'église, ils déguisaient leur ambition sous le prétexte spécieux de consacrer à l'utilité générale le pouvoir et la considération que, dans cette vue seulement, il était de leur devoir de rechercher. En exerçant leurs fonctions, ils avaient souvent occasion de dévoiler les erreurs de l'hérésie ou les artifices de la faction; de s'opposer aux desseins des frères perfides, de les dévouer à l'opprobre qu'ils méritaient, et de les chasser du sein d'une société dont ils s'efforçaient de troubler la paix et le bonheur. On enseignait aux guides spirituels du christianisme à joindre la prudence du serpent à l'innocence de la colombe. Mais à mesure que l'habitude du commandement rendit leur conduite plus raffinée, insensiblement leurs mœurs se corrompirent. Dans l'église, aussi bien que dans le monde, ceux qui occupèrent quelque poste considérable se distinguèrent par leur éloquence et par leur fermeté, par la connaissance des hommes et par leur habileté dans les affaires. Tandis qu'ils dérobaient aux autres et qu'ils se cachaient peut-être à eux-mêmes les motifs secrets de leurs actions, ils retombaient trop souvent dans toutes les passions turbulentes de la vie active, auxquelles le mélange du zèle religieux imprimait un nouveau degré d'opiniâtreté et d'aigreur.

Le gouvernement de l'église a souvent été un objet aussi bien qu'un instrument de dispute. Les docteurs de Rome, de Paris, d'Oxford et de Genève, perpétuellement divisés entre eux, se sont tous efforcés de réduire le modèle primitif et apostolique[1] aux systèmes respectifs de leur propre administration. Le petit nombre de ceux qui ont cherché à s'instruire avec plus de bonne foi et d'impartialité, pensent[1] que les apôtres évitèrent de s'ériger en législateurs, et qu'ils aimèrent mieux endurer quelques scandales et quelques divisions particulières, que d'ôter aux chrétiens des âges futurs la liberté de varier les formes du gouvernement ecclésiastique, selon les changemens des temps et des circonstances. La pratique de Jérusalem, d'Éphèse et de Corinthe, peut nous donner une idée du plan d'administration qui fut adopté, de leur consentement, pour l'usage des fidèles des premiers siècles. Les sociétés établies alors dans l'empire romain n'étaient unies entre elles que par les liens de la foi et de la charité. L'indépendanco et l'égalité formaient la base de leur constitution intérieure. Pour suppléer au manque de discipline et au défaut de connaissances humaines, on avait recours à l'assistance des *prophètes*[2]; tout chrétien, sans distinction d'âge, de sexe, ou de talens naturels, avait droit de remplir cette fonction sacrée; et toutes les fois qu'il sentait l'impulsion divine, il répandait les effusions du saint-esprit devant l'assemblée des fidèles. Mais souvent ces prophètes de l'église primitive abusèrent, ou ne firent pas une application juste de ces dons extraordinaires. Ils les déployaient mal à propos; leur présomption troubla plus d'une fois le service de l'assemblée; enfin, entraînés par l'orgueil ou par un faux zèle, ils introduisirent, particulièrement dans l'église apostolique de Corinthe, une foule de désordres funestes[3]. Comme l'institution des prophètes devint inutile, et même pernicieuse, leur pouvoir fut retiré et leur office aboli. On ne confia les fonctions publiques de la religion qu'aux ministres établis de l'église, les *évêques* et les *prêtres*: dénominations qui, dans leur première origine, paraissent avoir désigné la même dignité et le même ordre de personnes. Le nom de prêtre exprimait leur âge, ou plutôt leur gravité et leur sa-

[1] Le parti aristocratique, en France aussi bien qu'en Angleterre, a maintenu avec vigueur l'origine divine des évêques. Mais les prêtres calvinistes ne pouvaient souffrir un supérieur, et le pontife romain refusait de reconnaître un égal (V. Frà Paolo.)

[1] Dans l'histoire de la hiérarchie chrétienne, j'ai presque toujours suivi l'exact et savant Mosheim.

[2] Pour les prophètes de l'église primitive, voyez Mosheim, *Dissertationes ad Hist. Ecclesiast. pertinentes*, tom. II, p. 132-208.

[3] Voyez les épîtres de saint Paul et de saint Clément aux Corinthiens.

gesse; le titre d'évêque marquait leur inspection sur la foi et sur les mœurs des chrétiens, commis à leurs soins paternels. Dans le premier âge du christianisme, ces *prêtres épiscopaux*, dont le nombre était plus ou moins grand, en proportion du nombre respectif des fidèles, gouvernaient chaque congrégation d'un commun accord et avec la même autorité[1].

Mais l'égalité la plus parfaite exige la main d'un magistrat supérieur qui la maintienne, et l'ordre nécessaire dans les délibérations publiques crée bientôt un président, qui est au moins chargé de recueillir les voix de l'assemblée et d'en exécuter les résolutions. Les premiers chrétiens, persuadés que des élections annuelles, ou faites seulement quand l'occasion l'exigerait, troubleraient souvent la tranquillité publique, se déterminèrent à former une magistrature perpétuelle et honorable, et à choisir parmi les prêtres le plus renommé par sa sainteté et par sa sagesse, pour remplir durant sa vie les devoirs de gouverneur ecclésiastique. Ce fut alors que le titre pompeux d'évêque commença à s'élever au-dessus de l'humble titre de prêtre. Tandis que le dernier de ces noms continuait à distinguer les membres de chaque sénat chrétien, l'autre exprimait la dignité de son nouveau président[2]. Les avantages de cette forme de gouvernement épiscopal, qui fut vraisemblablement institué avant la fin du premier siècle[3], parurent si frappans et d'une telle importance pour la grandeur future et pour la paix présente du christianisme, qu'il fut adopté sans délai par toutes les sociétés déjà répandues dans l'empire. Dès les premiers temps, il avait acquis la sanction de l'antiquité[1]; aujourd'hui les églises les plus puissantes, tant de l'Orient que de l'Occident, le révèrent encore comme un établissement primitif, et même divin[2]. Il est inutile d'observer que les prêtres humbles et pieux, qui furent d'abord revêtus de l'autorité épiscopale, ne possédaient sûrement pas, et qu'ils auraient probablement rejeté le pouvoir et la pompe qui environnent maintenant la tiare du pontife romain, ou la mitre d'un prélat allemand. Mais il est facile de tracer en peu de mots les limites étroites de leur juridiction, qui, principalement spirituelle dans son origine, était quelquefois aussi temporelle[3]. Elle avait pour objet l'administration des sacremens et la discipline de l'église; l'inspection générale sur les cérémonies religieuses, qui, devenant de jour en jour plus variées, se multipliaient imperceptiblement; la consécration des ministres ecclésiastiques auxquels l'évêque assignait leurs fonctions respectives; la direction des fonds de la communauté et la décision de tous les différens que les fidèles ne voulaient pas porter au tribunal d'un juge idolâtre. Pendant un espace de temps assez court, l'évêque prenait l'avis des autres prêtres, et il n'exerçait ses pouvoirs que du consentement et avec l'approbation de l'assemblée des chrétiens. On le regardait alors comme le premier d'entre ses égaux, et comme le serviteur honorable d'un peuple libre. Toutes les fois que, par sa mort, le siége épiscopal devenait vacant, un nouveau président, tiré du collége des prêtres, était élu par le suffrage libre de la congrégation entière, dont chaque membre se

[1] Hooker, *Ecclesiastical Polity*, l. VII.

[2] Voyez saint Jérôme *ad Titum*, c. I, et *epist.* 85 (dans l'édition des Bénédictins, 101), et l'apologie travaillée de Blondel *pro sententiis Hieronymi*. L'ancien état de l'évêque et des prêtres d'Alexandrie, tel que l'a décrit saint Jérôme, se trouve confirmé d'une manière remarquable par le patriarche Eutychius (Annal., tom. I, p. 330, vers. Pocock), dont je ne saurais rejeter le témoignage, en dépit de toutes les objections du savant Pearson dans ses *Vindiciæ Ignatianæ*., part. I, c. 11.

[3] Voyez l'introduction de l'Apocalypse. Les évêques, sous le nom d'anges, étaient déjà établis dans sept villes de l'Asie. Et cependant l'épître de saint Clément (laquelle est probablement d'aussi ancienne date) ne nous fait découvrir aucune trace d'épiscopat, soit à Corinthe, soit à Rome.

[1] *Nulla ecclesia sine episcopo*, a été un fait aussi bien qu'une maxime depuis le temps de Tertullien et de saint Irénée.

[2] Après avoir passé les difficultés du premier siècle, nous trouvons le gouvernement épiscopal universellement établi, jusqu'à ce qu'il ait été interrompu par le génie républicain des réformateurs suisses et allemands.

[3] Voyez Mosheim, premier et second siècles. Saint Ignace (*ad Smyrnæos*, c. 3. etc.) aime à relever la dignité épiscopale. Le Clerc (Hist. Ecclésiast., p. 569) censure brusquement sa conduite. Mosheim, guidé par une critique plus saine (p. 161), soupçonne que même les petites épîtres ont été corrompues.

croyait revêtu d'un caractère sacré et sacerdotal[1].

Telles furent la douceur et l'égalité avec lesquelles les chrétiens se gouvernèrent pendant plus de cent ans après la mort des apôtres. Chaque société formait en elle-même une république séparée et indépendante, et quoique les plus éloignés de ces petits états entretinssent par lettres et par députés un commerce mutuel qui servait à cimenter leur union, les différentes parties du monde chrétien ne reconnaissaient point encore d'autorité suprême, ni d'assemblée législative. A mesure que le nombre des fidèles s'augmenta, ils s'aperçurent combien il leur serait avantageux de lier plus étroitement leurs intérêts et leurs desseins. Vers la fin du second siècle, les églises de la Grèce et de l'Asie adoptèrent l'institution utile des synodes provinciaux, et l'on peut supposer qu'en formant un conseil représentatif, ils prirent pour modèle les établissemens célèbres de leur pays, les amphyctions, la ligue achéenne, ou les assemblées des villes d'Ionie. Les évêques des églises indépendantes avaient coutume, et furent bientôt obligés par une loi, de se rendre dans la capitale de la province, aux époques fixées du printemps et de l'automne. Ils prenaient dans leurs délibérations l'avis d'un petit nombre de prêtres distingués, et ils se trouvaient contenus par la présence de la multitude qui les écoutait[2]. Leurs décrets, qui furent appelés canons, réglaient tous les points importans de la foi et de la discipline; l'on devait naturellement s'imaginer que le saint-esprit verserait ses dons en abondance sur l'assemblée unie des représentans du peuple chrétien. L'institution des synodes convenait si bien à l'ambition particulière et à l'intérêt public qu'en peu d'années elle fut reçue dans tout l'empire. Les conciles provinciaux, par le moyen d'une correspondance régulière, se communiquaient et approuvaient mutuellement leurs actes respectifs. L'église catholique prit bientôt la forme, et acquit toute la force d'une grande république confédérée[1].

Comme l'usage des conciles abolit insensiblement l'autorité législative des églises particulières, les évêques, par leurs liaisons, obtinrent une portion plus considérable de puissance exécutrice et arbitraire. Réunis entre eux par leurs intérêts communs, ils furent en état d'attaquer avec vigueur les droits originaux de leur clergé et de leur peuple. Les prélats du huitième siècle changèrent imperceptiblement le langage de l'exhortation en celui du commandement, jetèrent les semences de leurs usurpations futures, et suppléèrent au défaut de la force et de la raison par des allégories tirées de l'Écriture sainte, et par des déclamations de rhéteur. « L'unité et le pouvoir de l'église, » répétaient-ils souvent, sont représentés dans » l'*office épiscopal*, dont chaque membre » possède une portion égale et indivisible[2]. » Que les princes et les magistrats vantent » leurs droits à un domaine terrestre et pas- » sager; l'autorité épiscopale seule est déri- » vée de Dieu; elle s'étend sur ce monde-ci » et sur l'autre. Les évêques sont les vice- » gérans de Jésus-Christ, les successeurs des » apôtres, et les substituts mystiques du » grand-prêtre de la loi mosaïque. »

Leur privilége exclusif de conférer les ordres sacerdotaux envahissait la liberté des élections qui appartenaient au clergé et au peuple, et si, dans l'administration de l'église, ils suivaient quelquefois l'avis des prêtres, ou le désir des fidèles, ils avaient le plus grand soin de se faire un mérite d'une pareille condescendance. Les évêques reconnaissaient l'autorité suprême qui résidait dans l'assemblée de leurs frères; mais chacun d'eux,

[1] *Nonne et laici sacerdotes sumus?* (Tertullien, *Exhortat. ad castitat.*, c. 7.) Comme le cœur humain est toujours le même, plusieurs des observations que M. Hume a faites sur l'enthousiasme (Essais, vol. p. 76, in-4°), peuvent s'appliquer même aux inspirations réelles.

[2] *Acta concil. Carthag. apud Cyprian.* (Edit. Fell., p. 158.) Ce concile fut composé de quatre-vingt-sept évêques des provinces de Mauritanie, de Numidie et d'Afrique; quelques prêtres et quelques diacres assistèrent à l'assemblée; *præsente plebis maximâ parte.*

[1] *Aguntur præterea per Græcias illas, certis in locis concilia*, etc. (Tertullien, *de Jejuniis*, c. 13.) l'Africain en parle comme d'une institution récente et étrangère. La manière dont les églises chrétiennes se sont unies est fort habilement expliquée par Mosheim (p. 164-70).

[2] Saint Cyprien dans son fameux traité *de Unitate ecclesiæ*, p. 75-86.

dans le gouvernement de son diocèse particulier, exigeait de son *troupeau* la même obéissance implicite, que si cette métaphore favorite avait été littéralement juste, et que le *berger* eût été d'une espèce supérieure[1] ! Une pareille autorité cependant ne fut point établie sans quelques efforts d'un côté, et sans quelque résistance de l'autre. En plusieurs endroits, le clergé inférieur, animé par le zèle ou par l'intérêt, soutint avec chaleur la constitution démocratique ; mais son patriotisme reçut les dénominations odieuses de faction et de schisme, et le parti épiscopal fut redevable de ses progrès rapides aux travaux de plusieurs prélats actifs, qui, semblables à Cyprien de Carthage, savaient concilier les artifices de l'homme d'état le plus ambitieux avec les vertus chrétiennes les mieux adaptées au caractère d'un saint et d'un martyr[2].

Les mêmes causes qui avaient d'abord détruit l'égalité des prêtres introduisirent, parmi les évêques, une prééminence pour le rang, et de là une supériorité de juridiction. Toutes les fois que, dans le printemps et dans l'automne, ils se trouvaient rassemblés en synode provincial, la différence de réputation et de mérite personnel se faisait sensiblement remarquer parmi les membres du concile. L'éloquence et la sagesse d'un petit nombre gouvernaient alors toute la multitude ; mais l'ordre des délibérations publiques demandait une distinction plus régulière et moins odieuse. L'office de président perpétuel dans le concile de chaque province fut conféré aux évêques de la capitale ; et ces prélats entreprenans, décorés des titres brillans de primats et de métropolitains, se préparèrent secrètement à usurper sur les autres évêques la même autorité que ceux-ci venaient d'enlever au collége des prêtres[1]. Les métropolitains eux-mêmes se disputèrent bientôt la supériorité du rang et du pouvoir. Chacun d'eux affectait de déployer, dans les termes les plus pompeux, les avantages et les honneurs temporels de la ville à laquelle il présidait, le nombre et l'opulence des chrétiens soumis à ses soins paternels, les saints et les martyrs qui s'étaient élevés parmi eux ; et, remontant jusqu'à l'apôtre ou au disciple qui avait fondé son église, il insistait sur la pureté avec laquelle la tradition de la foi, transmise par une suite non interrompue d'évêques orthodoxes, avait été conservée dans son sein[2]. Toutes les raisons de supériorité soit civile, soit ecclésiastique, faisaient naturellement prévoir que Rome devait s'attirer le respect des provinces, et qu'elle exigerait bientôt leur obéissance. La société des fidèles, dans cette ville, était proportionnée à la capitale de l'empire. Son église était la plus grande, la plus nombreuse, et, par rapport à l'Occident, la plus ancienne de tous les établissemens chrétiens, dont la plupart avaient été formés par les travaux religieux des missionnaires de Rome. Les plus hautes prétentions d'Antioche, d'Ephèse ou de Corinthe, se bornaient à reconnaître un seul apôtre pour fondateur. Rome seule se vantait que les rives du Tibre avaient reçu un nouvel éclat par la prédication et par le martyre des deux plus grands apôtres[3]. Son évêque avait soin de réclamer l'héritage de toutes les prérogatives que l'on attribuait à la personne ou à la dignité de saint Pierre[4]. Les prélats de l'Italie

[1] Nous pouvons en appeler à toute la conduite de saint Cyprien, à sa doctrine, à ses épîtres. Le Clerc, dans une vie abrégée de ce prélat (Bibliothèque Universelle, tom. XII, p. 207-378), le montre à découvert avec beaucoup de liberté et d'exactitude.

[2] *Si Novatus, Felicissimus*, etc., que l'évêque de Carthage chassa de son église, n'étaient point les plus détestables des scélérats, il faut que le zèle de saint Cyprien l'ait emporté quelquefois sur sa véracité. On voit une relation très-juste de ces querelles obscures dans Mosheim (p. 497-512).

[1] Mosheim, p. 269, 574 ; Dupin, *Antiquæ eccles. disciplin.*, p. 19, 20.

[2] Tertullien, dans un traité particulier, a fait valoir contre les hérétiques le droit de prescription, qui était soutenu par les églises apostoliques.

[3] La plupart des anciens rapportent que saint Pierre vint à Rome (V. Eusèbe, II, 25) ; tous les catholiques le prétendent, et quelques protestans en conviennent. (Voyez Pearson et Dodwell *de Succes. episcop. roman.*) Mais ce voyage a été fortement attaqué par Spanheim (*Miscellanea sacra*, III, 3). Selon le père Hardouin, les moines du treizième siècle, qui composèrent l'Énéide, représentèrent saint Pierre sous le caractère allégorique du héros troyen.

[4] C'est en français seulement que la fameuse allusion au nom de saint Pierre est exacte. « Tu es *Pierre*, et sur cette *pierre*.... » Cette allusion n'est pas tout-à-fait

et des provinces consentaient à lui accorder une primatie d'ordre et d'association (c'était avec cette précision qu'ils s'exprimaient) dans l'aristocratie chrétienne[1]. Mais le pouvoir d'un monarque fut rejeté avec horreur, et le génie entreprenant de Rome, qui voulait soumettre toute la terre à sa puissance spirituelle, éprouva en Afrique et en Asie une résistance, que, dans des siècles plus reculés, leurs habitans n'avaient point opposée à sa domination temporelle. Saint Cyprien, qui gouvernait avec l'autorité la plus absolue l'église de Carthage et les synodes provinciaux, s'éleva avec vigueur et avec succès contre l'ambition du pontife romain. Ce zélé patriote eut l'art de lier sa propre cause à celle des évêques d'Orient, et, comme Annibal, il chercha de nouveaux alliés dans le cœur de l'Asie[2]. Si cette guerre punique fut soutenue sans aucune effusion de sang, ce fut bien moins l'effet de la modération que de la faiblesse des prélats rivaux. Les invectives, les excommunications étaient leurs seules armes, et, tant que subsista leur inimitié, ils les lancèrent les uns contre les autres avec une fureur égale, et avec une égale dévotion. La dure nécessité de condamner la mémoire d'un pape, ou celle d'un saint et d'un martyr, nous embarrasse aujourd'hui, lorsque nous voulons rapporter les particularités d'une dispute dans laquelle les défenseurs de la religion se laissèrent entraîner par ces passions que l'on voit éclater dans le camp ou dans le sénat[3].

Les progrès de l'autorité ecclésiastique donnèrent naissance à cette distinction remarquable de laïques et de clergé, qui avait été inconnue aux Grecs et aux Romains[4]. Sous le premier de ces noms, on comprenait le corps du peuple chrétien; le second, selon la signification du mot, désignait la portion choisie qui, séparée de la multitude, se consacrait au service de la religion : classe d'hommes à jamais célèbre, qui a fourni les personnages les plus importans à l'histoire moderne, quoiqu'ils n'en soient pas toujours les plus édifians. Leurs hostilités réciproques troublèrent plus d'une fois la paix de l'église dans son enfance; mais leur zèle et leur activité se réunissaient pour la cause commune; et l'amour du pouvoir, qui, sous les déguisemens les plus trompeurs, se glissait dans le sein des prélats et des martyrs, les animait du désir d'augmenter le nombre de leurs sujets, et d'agrandir les bornes de l'empire chrétien. Ils n'avaient aucune force temporelle; et pendant long-temps ils furent découragés et opprimés, plutôt que soutenus par le magistrat civil. Mais alors même ils acquirent et ils employèrent dans leur propre société les deux plus puissans ressorts du gouvernement, les récompenses et les punitions; le premier venait de la pieuse libéralité des fidèles, l'autre de leurs appréhensions religieuses.

I. La communauté des biens, qui avait séduit l'imagination de Platon[1], et qui subsistait en quelque façon parmi la secte austère des Esséniens[2], fut adoptée durant quelque temps par l'église primitive. La ferveur des premiers prosélytes les porta d'abord à vendre ces possessions mondaines qu'ils méprisaient, à en venir déposer le prix aux pieds des apôtres, et à se contenter d'avoir une part égale dans la distribution commune[3]. Les progrès du christianisme relâchèrent et abolirent par degrés une institution généreuse, qui,

juste en grec, en latin, en italien, etc., et elle est absolument inintelligible dans les langues dérivées de l'allemand.

[1] Saint Irénée, *advers. Hæreses*, III, 3. (Tertullien *de Præscript.*, c. 36) et saint Cyprien (*Epistol.*, 27, 55, 71, 75), Le Clerc (Hist. Ecclésiast., p. 764) et Mosheim (p. 258, 578) travaillent à expliquer ces passages; mais le style vague et déclamatoire des Pères paraît souvent favorable aux prétentions de Rome.

[2] Voyez l'épître véhémente de Firmilien, évêque de Césarée, à Etienne, évêque de Rome. (*Apud Cyprian, Epist.* l. 75.)

[3] Il s'agissait de savoir si l'on devait rebaptiser les hérétiques. Concernant cette dispute, voyez les épîtres de saint Cyprien et le septième livre d'Eusèbe.

[4] Pour l'origine de ces mots, voyez Mosheim (p. 141), Spanheim (Hist. Ecclésiast., p. 633). La distinction de *clerus* et *laicus* était établie avant le temps de Tertullien.

[1] La communauté instituée par Platon est plus parfaite que celle que Morus a imaginée pour son Utopie. La communauté des femmes et celle des biens temporels peuvent être regardées comme des parties inséparables du même système.

[2] Josèphe, Antiquit., XVIII, 2; Philon, *de Vitâ contemplativ.*

[3] Voyez les Actes des Apôtres, c. 2, 4, 5. avec le commentaire de Grotius. Mosheim, dans une dissertation particulière, attaque l'opinion commune avec des argumens très-peu concluans.

entre des mains moins pures que celles des apôtres, se serait bientôt corrompue : on pouvait craindre que l'intérêt naturel à l'homme ne se réveillât tout-à-coup, et n'abusât de ces dépôts sacrés. On permit aux nouveaux convertis de garder leur patrimoine, de recevoir les legs et les héritages, et d'augmenter leurs biens particuliers par toutes les voies légitimes du commerce et de l'industrie. Au lieu d'un sacrifice absolu, les ministres de l'Évangile acceptèrent une portion modérée; et dans les assemblées qui se tenaient toutes les semaines, ou tous les mois, chaque fidèle, selon les besoins de la congrégation, et selon la mesure de ses richesses et de sa piété, remettait volontairement son offrande dans le trésor de la congrégation [1]. On ne refusait aucun présent, quelque peu considérable qu'il fût; mais on enseignait avec soin que, dans l'article des dîmes, la loi de Moïse était toujours d'obligation divine, et que puisque, sous une discipline moins parfaite, les Juifs avaient reçu ordre de donner la dixième partie de tout ce qu'ils possédaient, il convenait aux disciples de Jésus-Christ de se distinguer par une plus grande libéralité [2], et d'acquérir quelque mérite en se détachant d'un trésor superflu qui devait bientôt périr avec le monde lui-même [3]. Il n'est pas nécessaire de remarquer que le revenu incertain et si peu assuré de chaque église particulière, variait en raison de la pauvreté ou de l'opulence des fidèles, selon qu'ils étaient dispersés dans d'obscurs villages, ou rassemblés dans les grandes villes de l'empire. Du temps de l'empereur Décius, les magistrats se persuadaient que les chrétiens avaient des richesses considérables; que, dans leur culte religieux, ils se servaient de vases d'or et d'argent; et que plusieurs de leurs prosélytes avaient vendu leurs terres et leurs maisons pour augmenter les fonds publics de la société, aux dépens, à la vérité, de leurs malheureux enfans, qui se trouvaient réduits à la mendicité parce que leurs pères avaient été des saints [1]. En général, il faut se méfier des soupçons formés par des étrangers et par des ennemis : ici cependant ils sont colorés de preuves spécieuses et probables, et ils semblent justifiés par les deux faits suivans, qui, seuls de tous ceux dont nous avons connaissance, parlent de sommes précises, ou peuvent nous donner des idées distinctes. Sous le règne de l'empereur Decius, l'évêque de Carthage tira tout-à-coup d'une société moins opulente que celle de Rome cent mille sesterces, environ vingt mille livres, dès sa première invitation aux fidèles, pour les engager à racheter leurs frères de Numidie, qui avaient été emmenés captifs par les barbares du désert [2]. Cent ans auparavant, une somme de deux cent mille sesterces avait été présentée en un seul don à l'église romaine, par un étranger du Pont qui demandait à fixer sa résidence dans la capitale [3]. Ces offrandes, pour la plupart, consistaient en argent; les chrétiens n'avaient

[1] Saint Justin le martyr, Apolog. major, c. 89; Tertullien, apologet. c. 39.

[2] Saint Irénée, *advers. Hæres.*, l. IV, c. 27, 34; Origène *in. Num. hom.*, II; saint Cyprien *de Unitat. eccles.*; *Constitut. apostol.*, l. II, c. 34, 35, avec les notes de Cotelier. Les constitutions ecclésiastiques établissent ce prétexte comme de droit divin, en déclarant que les prêtres sont autant au-dessus des rois que l'âme est au-dessus du corps. Parmi les objets sur lesquels on levait la dîme, elles comptent le blé, le vin, l'huile et la laine. (Voyez sur ce sujet intéressant, Prideaux, Histoire des Dîmes, et Frà Prolo, *delle Materie beneficiarie* : deux écrivains d'un caractère très-différent.)

[3] La même opinion, qui prévalut vers l'année 1000, produisit des effets semblables. Dans la plupart des donations, le motif est exprimé : *appropinquante mundi fine*. (Voyez Mosheim, Histoire générale de l'Église, vol. I, p. 457.)

[1] Tum summa cura est fratribus,
(Ut sermo testatur loquax)
Offerre, fundis venditis,
Sestertiorum millia.
Addicta avorum prædia
Fœdis sub auctionibus,
Successor exhæres gemit
Sanctis egens parentibus.
Hæc occulantur abditis
Ecclesiarum in angulis :
Et summa pietas creditur
Nudare dulces liberos.

Prudentius, περὶ Στεφάνων, hym., t. II.

Dans cette occasion, la conduite du diacre Laurent prouve seulement l'usage convenable que l'on faisait des richesses de l'église romaine; elles étaient sans doute très-considérables. Mais Frà Paolo (c. 3) paraît exagérer, lorsqu'il suppose que ce fut l'avarice des successeurs de Commode, ou celle de leurs préfets du prétoire, qui porta ces princes à persécuter les chrétiens.

[2] Saint Cyprien, *epistol.*, 62.

[3] Tertullien, *de Præscriptione*, c. 30.

ni le désir ni le pouvoir de se charger d'une acquisition un peu considérable en terres. Il avait été décidé par plusieurs lois, publiées dans le même esprit que nos règlemens concernant les gens de main-morte, que l'on ne pourrait donner ni léguer à une société formant corps, dans l'état, aucun bien réel, sans un privilége spécial ou sans une dispense particulière du sénat ou de l'empereur [1]. Les souverains de Rome furent rarement disposés à favoriser une secte qui, après avoir été l'objet de leur mépris, avait enfin excité leur jalousie et leur crainte. Cependant, un fait, arrivé sous le règne d'Alexandre Sévère, prouve que ces règlemens furent quelquefois éludés ou suspendus, et que les chrétiens eurent la permission de réclamer et de posséder une pièce de terre située dans les limites de Rome elle-même [2]. Les progrès du christianisme et les discordes civiles de l'empire contribuèrent à tempérer la sévérité des lois, et avant la fin du troisième siècle plusieurs terres considérables appartenaient aux églises opulentes de Rome, de Milan, de Carthage, d'Antioche, d'Alexandrie, et des autres grandes villes de l'Italie et des provinces.

L'évêque était l'intendant naturel de l'église : il disposait du trésor public à sa volonté et sans être obligé de rendre compte. Ne laissant aux prêtres que leurs fonctions spirituelles, il confiait seulement à l'ordre plus subordonné des diacres la direction et la distribution du revenu ecclésiastique [3]. Si nous pouvons ajouter foi aux déclamations véhémentes de saint Cyprien, l'Afrique ne renfermait qu'un trop grand nombre de prélats qui, en exerçant leur emploi, violaient tous les préceptes non-seulement de la perfection évangélique, mais encore de la morale. Quelques-uns de ces perfides intendans dissipaient les richesses de l'église pour satisfaire

1 Dioclétien donna un rescrit qui n'est qu'une déclaration de l'ancienne loi : « Collegium, si nullo speciali privilegio subnixum sit, hæreditatem capere non posse dubium non est. » Fra Paolo (c. 4) pense que ces règlemens avaient été très-négligés depuis le règne de Valérien.

2 Histoire Augustine, p. 131. Le terrain avait été public ; il était alors disputé entre la société des chrétiens et celle des bouchers.

3 Constitut. Apostol., II, 35.

à leurs plaisirs sensuels; d'autres les faisaient indignement servir à leur profit particulier, à des marchés frauduleux, et à des usures exorbitantes [1]. Mais tant que les contributions du peuple chrétien furent libres et volontaires, l'abus de leur confiance ne pouvait être bien fréquent ; les usages auxquels on consacrait généralement leur libéralité honoraient la société religieuse. L'évêque et son clergé avaient une part convenable pour leur entretien. On réservait une somme suffisante pour les dépenses qu'exigeait le culte religieux, dont les repas de charité, les *agapes*, comme on les appelait alors, constituaient la partie la plus brillante et la plus essentielle. Le reste était le patrimoine sacré des pauvres. On s'en remettait à la discrétion de l'évêque qui ouvrait le trésor de l'église pour soutenir les veuves, les orphelins, les boiteux, les malades et les vieillards de la communauté; pour soulager les étrangers et les pèlerins, et pour adoucir les maux des prisonniers et des captifs, surtout lorsque leurs souffrances avaient été occasionées par un attachement ferme à la cause de la religion [2]. Un commerce généreux de charité unissait les provinces les plus éloignées ; et de petites congrégations trouvaient des ressources abondantes dans les aumônes des sociétés plus opulentes qui subvenaient avec joie aux besoins de leurs frères [3]. Cette noble institution, qui avait moins d'égard au mérite qu'à la misère de l'objet, contribua beaucoup aux progrès du christianisme. Les païens, qu'animait un sentiment d'humanité, rendaient justice à la bienfaisance de la nouvelle secte, tandis qu'ils en méprisaient la doctrine [4]. La vue d'un secours immédiat et d'une protection assurée attirait dans son sein charitable une foule de malheureux que la négligence des hommes aurait

1 Saint Cyprien *de Lapsis*, p. 89, *epistol*. 65. L'accusation est confirmée par le dix-neuvième et par le vingtième canon du concile d'Elvire.

2 Voyez les apologies de saint Justin, de Tertullien, etc.

3 Denis de Corinthe (*ap. Eusèb.*, l. IV, c. 23) célèbre avec reconnaissance les richesses des Romains, et leur générosité envers leurs frères les plus éloignés.

4 Voyez Lucien, *in Peregrin.* Julien (lettre 49) semble mortifié de ce que la charité des fidèles maintient non-seulement les pauvres de leur religion, mais encore ceux des païens.

laissés en proie aux horreurs de la pauvreté, des maladies et de la vieillesse. On peut croire aussi que la plupart des enfans, exposés au moment de leur naissance, selon la pratique inhumaine de ces temps, furent souvent sauvés, baptisés, élevés et entretenus par la piété des chrétiens et aux dépens du trésor public[1].

II. Toute société a le droit incontestable d'exclure de sa communion et de ne plus admettre à la participation de ses avantages, ceux de ses membres qui rejettent ou qui violent les règlemens établis d'un consentement général. En exerçant ce pouvoir, l'église chrétienne dirigea principalement ses censures contre les pécheurs scandaleux, et surtout contre les personnes coupables de meurtre, de fraude et d'incontinence; contre les auteurs ou les sectateurs de quelque opinion hérétique condamnée par le jugement de l'ordre épiscopal, et contre ces infortunés qui, de leur propre mouvement, ou même, cédant à la force, s'étaient souillés, après leur baptême, par quelque acte de culte rendu aux idoles. L'excommunication influait sur le spirituel aussi bien que sur le temporel. Le chrétien qui l'avait encourue était privé de toute portion dans la distribution des offrandes. Il voyait se briser tous les liens de l'amitié religieuse et particulière. Les personnes qu'il estimait le plus, et dont il avait été le plus tendrement aimé, ne l'envisageaient qu'avec horreur comme un objet profane; et tant que l'excommunication pouvait imprimer sur son caractère une marque flétrissante, presque tout le monde le fuyait : on se méfiait généralement d'un homme qui avait été chassé d'une société respectable. Quelque triste, quelque pénible que la situation de ces malheureux exilés pût être en elle-même, leurs appréhensions, comme il est assez ordinaire, surpassaient de bien loin leurs souffrances. Les avantages de la communion chrétienne étaient ceux de la vie éternelle; et les excommuniés ne pouvaient effacer de leur esprit l'idée terrible que ces gouverneurs ecclésiastiques, qui avaient prononcé leur sentence de condamnation, avaient reçu des mains de la divinité les clefs de l'enfer et du paradis. Les hérétiques, soutenus peut-être par la conscience de leurs intentions et par l'espérance flatteuse qu'ils avaient seuls découvert le véritable chemin du salut, s'efforçaient, il est vrai, de recouvrer dans leurs assemblées séparées ces avantages spirituels et temporels qu'ils ne retiraient plus de la grande société des chrétiens; mais tous ceux qui n'avaient succombé qu'avec peine sous les efforts du vice ou de l'idolâtrie sentaient l'état d'abaissement où ils étaient tombés; et, tremblant sur leur sort, ils désiraient être rendus à la communion des fidèles.

Au sujet du traitement qu'il fallait infliger à ces pénitens, deux sentimens opposés, l'un de justice, l'autre de compassion, divisèrent l'Église primitive. Les casuistes les plus rigides et les plus inflexibles, leur refusaient à jamais et sans exception, la dernière même des places dans la communauté sainte qu'ils avaient déshonorée ou abandonnée, et, les livrant aux remords d'une conscience coupable, ils ne leur laissaient qu'un faible rayon d'espoir, en leur insinuant que la contrition de leur vie et de leur mort pourrait être acceptée par l'Être suprême[1]. Mais les personsonnages les plus purs et les plus respectables de l'église chrétienne[2] adoptèrent une opinion plus douce dans la théorie aussi bien que dans la pratique. Les portes de la réconciliation et du ciel furent rarement fermées au pécheur touché de repentir; mais on institua une forme sévère et solennelle de discipline qui servait à expier son crime, et dont l'appareil imposant pût en même temps empêcher les spectateurs d'imiter son exemple. Humilié par une confession publique, macéré par les jeûnes, couvert d'un sac, le pénitent se tenait prosterné à l'entrée de

[1] Telle a été du moins, dans de pareilles circonstances, la louable conduite des missionnaires modernes. On expose tous les ans dans les rues de Pekin plus de trois mille enfans nouveau-nés. (Voyez Le Comte, Mém. sur la Chine, et les recherches sur les Chinois et les Égyptiens, tom. 1, p. 61.)

[1] Les Montanistes et les Novatiens, qui tenaient à cette opinion avec la plus grande rigueur et la plus ferme opiniâtreté, se trouvèrent enfin eux-mêmes au nombre des hérétiques excommuniés. (Voyez le savant Mosheim, qui a traité ce sujet avec beaucoup d'étendue, second et troisième siècles.)

[2] Denys, *ap. Euseb.*, IV, 23; saint Cyprien, *de Lapsis*.

l'assemblée. Là, il implorait, les larmes aux yeux, le pardon de ses offenses, et il sollicitait les prières des fidèles[1]; si la faute était très-grave, des années entières de pénitence ne paraissaient pas une satisfaction proportionnée à la justice divine. Le pécheur, l'hérétique ou l'apostat n'était admis de nouveau dans le sein de l'église, qu'après avoir passé par des épreuves lentes et pénibles. On réservait cependant la sentence d'excommunication perpétuelle pour les crimes énormes, et surtout pour les rechutes inexcusables de ces pénitens, qui, après avoir déjà éprouvé la clémence de leurs supérieurs ecclésiastiques, en avaient abusé. Les évêques, maîtres absolus de la discipline chrétienne, l'exerçaient diversement selon les circonstances du crime, ou selon le nombre des coupables. Les conciles d'Ancyre et d'Elvire furent tenus à peu près dans le même temps, le premier en Galatie, l'autre en Espagne; mais l'esprit de leurs canons respectifs, qui existent encore aujourd'hui, semble bien différent. Le Galate qui, après son baptême, avait plus d'une fois sacrifié aux idoles, obtenait son pardon par une pénitence de sept ans; et, s'il avait séduit quelques-uns de ses frères, on ajoutait seulement trois années de plus au terme de son exil. Le malheureux Espagnol, au contraire, qui avait commis la même offense, ne pouvait espérer de réconciliation, même à l'article de la mort. Son idolâtrie se trouve placée à la tête d'une liste de dix-sept autres crimes contre lesquels est prononcée une sentence non moins terrible. La calomnie envers un évêque, un prêtre ou même un diacre, était au nombre de ceux que rien ne pouvait expier[2].

Un mélange heureux de libéralité et de rigueur, une sage dispensation de punitions et de récompenses, conformément aux maximes de la politique, aussi bien que de la justice, constituaient la force de l'église sur la terre. Les évêques, dont le soin paternel s'étendait sur le gouvernement des deux mondes, sentaient l'importance de ces prérogatives; ils prétendaient n'être animés que du désir d'entretenir l'ordre et la paix; et, cachant leur ambition sous ce noble prétexte, ils souffraient avec peine qu'un rival partageât l'exercice d'une discipline si nécessaire pour prévenir la désertion des troupes qui s'étaient enrôlées sous la bannière de la croix, et dont le nombre devenait de jour en jour plus considérable. Les déclamations impérieuses de saint Cyprien nous porteraient naturellement à supposer que la doctrine de l'excommunication et de la pénitence formait la partie la plus essentielle de la religion et que les disciples de Jésus-Christ couraient moins de dangers, en négligeant d'observer les devoirs de la morale, que s'ils eussent méprisé les censures et l'autorité de leurs évêques. Tantôt nous imaginerions entendre la voix de Moïse, lorsqu'il commandait à la terre de s'ouvrir, et d'engloutir dans des flammes dévorantes la race impie qui résistait au sacerdoce d'Aaron; tantôt nous croirions voir un consul romain soutenant la majesté de la république, et déclarant sa résolution inflexible de faire exécuter les lois dans toute leur rigueur. « Si l'on souffre impunément » de pareilles irrégularités (c'est ainsi que » l'évêque de Carthage blâme la douceur de » son collègue) c'en est fait de la *vigueur épi-* » *scopale* [1]; c'en est fait de la puissance su- » blime et divine qui gouverne l'église; c'en » est fait même du christianisme. » Saint Cyprien avait renoncé à ces honneurs temporels, que probablement il n'aurait jamais obtenus; mais l'acquisition d'une autorité si absolue sur les consciences et sur les esprits d'une congrégation, toute obscure, toute méprisable qu'elle paraît aux yeux du monde, satisfait plus véritablement l'orgueil du cœur humain, que la possession du pouvoir le plus despotique, auquel la force des armes et le droit de conquête obligent un peuple de se soumettre.

[1] Cave, Christianisme primitif, part. III, c. 5. Les admirateurs de l'antiquité regrettent la perte de cette pénitence publique.

[2] Voyez dans Dupin (Bibliot. ecclés., tom. II, p. 304-313) une exposition courte, mais raisonnée des canons de ces conciles qui furent tenus dans les premiers momens de tranquillité après la persécution de Dioclétien. Cette persécution avait été bien moins sévère en Espagne qu'en Galatie: différence qui peut, en quelque sorte, expliquer le contraste des règlemens établis dans ces provinces.

[1] Saint Cyprien, *epist.* 69.

Dans le cours de cet examen important, quoique peut-être trop diffus, j'ai essayé de développer les causes secondes qui ont si efficacement assisté la vérité de la religion chrétienne. Si, parmi ces causes, nous avons aperçu quelques ornemens artificiels, quelques circonstances étrangères, ou quelque mélange d'erreur et de passion, il n'est pas étonnant que les hommes aient été si vivement affectés par des motifs conformes à leur nature imparfaite. Un zèle exclusif, l'attente immédiate d'un autre monde, le don prétendu des miracles, la pratique d'une vertu rigide, et la constitution de l'église primitive, telles sont les causes qui ont assuré les succès du christianisme dans l'empire romain. Les chrétiens durent à la première cette valeur invincible qui dédaignait de capituler avec l'ennemi dont ils avaient juré la perte. Les trois suivantes fournirent à leur valeur les armes les plus formidables. La dernière enfin affermit leur courage par l'union, dirigea leurs armes, et donna à leurs efforts cette impétuosité invincible qui a souvent rendu une petite bande de volontaires désespérés et bien disciplinés victorieuse d'une multitude confuse, indifférente sur l'issue d'une guerre dont elle ignore le sujet. Dans les différentes religions du polythéisme, quelques fanatiques errans de l'Égypte et de la Syrie, occupés à surprendre la superstition crédule de la populace, formaient peut-être le seul ordre de prêtres [1] qui tirassent toute leur existence, toute leur considération de l'état sacerdotal, et qui fussent sensiblement touchés d'un intérêt personnel pour la sûreté ou pour la prospérité de leurs divinités tutélaires. Les ministres du polythéisme, à Rome et dans les principales provinces, étaient, pour la plupart, des citoyens d'une naissance illustre et d'une fortune honnête; ils acceptaient, comme une distinction honorable, l'office de grand-prêtre dans un temple célèbre ou dans quelque sacrifice public. Souvent ils solennisaient les jeux sacrés [2] à leurs propres dépens, et ils célébraient avec une froide indifférence les anciennes cérémonies, selon les lois et la coutume de leur patrie. Comme ils étaient livrés aux occupations ordinaires de la vie, il arrivait rarement que l'esprit ecclésiastique ou un sentiment d'intérêt animât leur zèle et leur dévotion. Bornés à leurs villes et à leurs temples respectifs, ils n'avaient entre eux aucun rapport de gouvernement ou de discipline; et ces magistrats civils, en reconnaissant la juridiction suprême du sénat, du collége des pontifes et de l'empereur, se contentaient de la tâche facile qui leur avait été imposée, de maintenir la paix et la dignité du culte établi dans l'état. Nous avons déjà remarqué combien les sentimens religieux du polythéiste étaient variés, incertains et peu assurés ; ils étaient abandonnés presque sans réserve aux opérations naturelles de son imagination superstitieuse. Les circonstances particulières de sa situation ou de sa vie déterminaient l'objet aussi bien que le degré de sa dévotion, et tant qu'il prostituait ainsi son encens à une foule innombrable de dieux, il était à peine possible que son cœur pût être susceptible d'une passion bien vive ou bien sincère pour quelqu'une de ces divinités.

Lorsque le christianisme parut sur la terre, ces impressions faibles et imparfaites avaient été insensiblement effacées. La raison humaine qui, abandonnée sans secours à sa propre force, est incapable de concevoir les mystères de la foi, avait déjà remporté une victoire facile sur les folies du paganisme. Quand Tertullien ou Lactance voulurent en démontrer l'extravagance ou la fausseté, ils furent obligés d'emprunter l'éloquence de Cicéron, ou la plaisanterie de Lucien. Le septicisme répandu dans ces écrits n'avait point influé seulement sur l'esprit des lecteurs; il se trouvait une infinité d'autres personnes imbues des mêmes principes. L'incrédulité

[1] Les artifices, les mœurs et les vices des prêtres de la déesse syrienne sont très-agréablement décrits par Apulée, dans le huitième livre de ses Métamorphoses.

[2] L'office d'Asiarque était de cette espèce. Il en est fait souvent mention dans Aristide, dans les inscriptions, etc. Cette dignité était annuelle et élective. Il n'y avait que le plus vain des citoyens qui pût désirer cet honneur, le plus opulent seul pouvait en supporter la dépense. Voyez dans les *Patres apostol.* (tom. II, p. 200) avec quelle indifférence Philippe l'asiarque se conduisit dans le martyre de saint Polycarpe. Il y avait aussi des bithyniarques, des lyciarques, etc.

avait gagné la plus grande partie de la société, depuis le philosophe jusqu'à l'homme livré aux plaisirs et aux affaires; depuis le noble jusqu'au plébéien; depuis le maître jusqu'à l'esclave domestique qui assistait à ses repas, et qui écoutait avec plaisir la conversation libre des convives. En public, tous ces philosophes affectaient de traiter avec vénération et avec décence les institutions religieuses de leur patrie; mais leur mépris intérieur perçait à travers le voile léger dont ils savaient à peine se couvrir. Le peuple même, lorsqu'il voyait ses divinités rejetées et tournées en ridicule par ceux dont il avait coutume de respecter le rang et les talens, se formait des doutes et des soupçons sur la vérité de la doctrine qu'il avait adoptée avec la foi la plus implicite. La destruction des anciens préjugés laissa une portion très-nombreuse du genre humain dans une situation pénible et accablante. Un état de scepticisme et de suspension peut amuser quelques spéculatifs; mais la pratique de la superstition est si naturelle à la multitude, que, lorsque le charme est rompu, elle regrette toujours la perte d'une illusion agréable. L'amour que les hommes ont si généralement pour le merveilleux et pour les choses surnaturelles, la curiosité qui les porte à connaître l'avenir, leur penchant invincible à étendre leurs espérances et leurs craintes bien au-delà des bornes du monde visible, furent les principales causes qui favorisèrent l'établissement du polythéisme. La nécessité de croire agit si fortement sur le vulgaire, que la chute d'un système de mythologie est ordinairement suivie de l'adoption de quelque autre superstition. Des divinités formées sur un modèle plus nouveau et plus conforme au goût du siècle auraient peut-être bientôt occupé les temples abandonnés d'Apollon et de Jupiter, si, dans ce moment décisif, la sagesse de la Providence n'eût pas envoyé sur la terre une révélation pure et sainte, propre à inspirer l'estime et la conviction la plus raisonnable, et ornée en même temps de tout ce qui pouvait exciter la curiosité, l'étonnement et la vénération des peuples. Dans la disposition où ils se trouvaient alors, dégagés presque entièrement de leurs préjugés artificiels, mais également susceptibles et avides d'un attachement religieux, un objet bien moins digne de leur culte aurait suffi pour remplir le vide de leur cœur et pour satisfaire l'ardeur inquiète de leurs passions. Si l'on veut suivre cette réflexion dans toute son étendue, loin de s'étonner des progrès rapides du christianisme, on sera peut-être surpris que ses succès n'aient pas encore été plus rapides et encore plus universels.

On a observé, avec vérité et avec justesse, que les conquêtes de Rome préparèrent et facilitèrent celles du christianisme. Dans le second chapitre de cet ouvrage, nous avons essayé d'expliquer comment les nations les plus civilisées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique furent réunies sous la domination d'un seul souverain, et se trouvèrent insensiblement liées entre elles par les rapports les plus intimes des lois, des mœurs et du langage. Les Juifs de la Palestine, qui avaient attendu avec une ferme confiance un libérateur temporel, parurent si insensibles aux miracles du divin prophète, que l'on ne crut pas nécessaire de publier, ou du moins de conserver aucun Évangile hébreu [1]. Les histoires authentiques de la vie et des actions de Jésus-Christ furent composées en grec, à une distance considérable de Jérusalem, et après que le nombre des païens convertis eut été extrêmement multiplié [2]. Dès que ces histoires eurent été traduites en latin, elles furent à la portée de tous les sujets de Rome, excepté seulement des paysans de la Syrie et de l'Égypte, en faveur desquels on fit dans la suite des versions particulières. Les grands chemins, qui avaient été construits pour l'usage des légions, ouvraient aux missionnaires de l'Évangile une route facile depuis Damas jusqu'à Corinthe, depuis les confins de l'Italie jusqu'aux extrémités de l'Espagne et de

[1] Les Pères prétendaient presque unanimement, mais les critiques modernes ne sont pas disposés à le croire, que saint Matthieu composa un évangile hébreu dont il ne reste que la traduction grecque. Il paraît cependant dangereux de rejeter le témoignage des Pères.

[2] Sous les règnes de Néron et de Domitien, et dans les villes d'Alexandrie, d'Antioche, de Rome et d'Éphèse. (Voyez *Mill. Prolegomena ad Novum Testament*, et la grande et belle collection donnée par le docteur Lardner, vol. XV.)

la Bretagne; et les conquérans spirituels ne rencontrèrent aucun de ces obstacles qui retardent ordinairement, ou qui empêchent l'introduction d'une religion étrangère dans un pays éloigné. Tout nous porte à croire que la foi avait été prêchée dans chaque province et dans toutes les grandes villes de l'empire avant les règnes de Dioclétien et de Constantin. Mais l'établissement des différentes congrégations, le nombre des fidèles qui les composaient, et leur proportion avec la multitude des idolâtres, sont maintenant ensevelis dans l'obscurité, ou déguisés par la fiction et par la déclamation. Nous allons cependant rassembler les circonstances imparfaites qui nous sont parvenues touchant l'accroissement du nom chrétien en Asie et dans la Grèce, en Égypte, en Italie et dans l'Occident; nous les rapporterons sans négliger les acquisitions réelles ou imaginaires de la foi au-delà des limites de l'empire romain.

Les riches provinces qui s'étendent de l'Euphrate à la mer d'Ionie furent le principal théâtre sur lequel l'apôtre des Gentils déploya son zèle et sa piété. Les semences de l'Évangile, qu'il avait jetées dans un sol fertile, furent recueillies avec soin par ses disciples; et il paraît que, durant les deux premiers siècles, ces contrées renfermaient le corps le plus considérable de chrétiens. Parmi les sociétés établies en Syrie, il n'en existait pas de plus ancienne ni de plus illustre que celle de Damas, de Berée ou Alep et d'Antioche. L'introduction de l'Apocalypse a décrit et immortalisé les sept églises de l'Asie, Éphèse, Smyrne, Pergame, Thyatire [1], Sardes, Laodicée et Philadelphie; et leurs colonies se répandirent bientôt dans ce pays si peuplé. Dès les premiers temps, les îles de Crète et de Chypre, les provinces de Thrace et de Macédoine, avaient favorablement accueilli la nouvelle religion; bientôt les villes de Corinthe, de Sparte et d'Athènes [2] virent s'élever dans leur sein des républiques chrétiennes. Comme la fondation des églises grecques et asiatiques remonte à une époque très-reculée, elles eurent tout le temps nécessaire pour leur accroissement et pour leur multiplication; et même les essaims de Gnostiques et d'autres hérétiques, qui en sortirent, servent à montrer l'état florissant de l'église orthodoxe, puisque la dénomination d'hérétique a toujours été appliquée au parti le moins nombreux. A ces témoignages rendus par les fidèles, nous pouvons ajouter l'aveu, les plaintes et les alarmes des Gentils eux-mêmes. Lucien, écrivain philosophe qui avait étudié les hommes et qui a peint leurs mœurs avec les couleurs les plus vives, nous apprend que le Pont, son pays natal, était rempli, sous le règne de Commode, d'épicuriens et de *chrétiens* [1]. Quatre-vingts ans après la naissance de Jésus-Christ [2], l'humanité de Pline l'engage à déplorer la grandeur du mal, qu'il s'est en vain efforcé de déraciner. Dans cette lettre curieuse, adressée à l'empereur Trajan, il assure que les temples sont presque déserts, que les victimes sacrées trouvent à peine des acheteurs, et que la superstition non-seulement a infecté les villes, mais qu'elle s'est aussi répandue dans les villages et dans les campagnes du Pont et de la Bithynie [3].

Sans vouloir peser avec une exactitude scrupuleuse les expressions et les motifs des écrivains qui ont célébré ou déploré les progrès du christianisme, nous observerons en général que l'on ne trouve rien dans leurs ouvrages, qui puisse nous donner une idée

[1] Les Alogiens (saint Épiphane, *de Hæres.*, 51) attaquaient la vérité de l'Apocalypse, parce que l'église de Thyatire n'était pas encore fondée. Saint Épiphane, qui convient du fait, se débarrasse de la difficulté par la supposition ingénieuse que saint Jean écrivait avec l'esprit de prophétie. (Voyez Abauzit, discours sur l'Apocalypse.)

[2] Les épîtres de saint Ignace et de Denys (*ap. Euseb.*, IV, 23) désignent un grand nombre d'églises dans la Grèce et en Asie. Celle d'Athènes semble avoir été une des moins florissantes.

[1] Lucien, *in Alexandro*, c. 25. Le christianisme cependant doit avoir été répandu très-inégalement dans le Pont, puisqu'au milieu du troisième siècle il n'y avait pas plus de dix-sept fidèles dans le diocèse étendu de Néo-Césarée. (Voyez M. de Tillemont, Mém. ecclésiast., tom. IV, p. 675.) Cette particularité est tirée de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse, qui étaient eux-mêmes natifs de Cappadoce.

[2] Selon les anciens, Jésus-Christ souffrit la mort sous le consulat des deux Géminus, en l'année 29 de notre ère. Pline (selon Pagi) fut envoyé en Bithynie dans l'année 110.

[3] Lettres de Pline, X, 97.

juste du véritable nombre des fidèles de ces provinces. Cependant il nous est heureusement parvenu une circonstance qui semble jeter un plus grand jour sur ce sujet obscur, mais intéressant. Sous le règne de Théodose, après que le christianisme eut brillé, pendant plus de soixante ans, de l'éclat de la faveur impériale, l'ancienne et illustre église d'Antioche consistait en cent mille habitans, dont trois mille étaient soutenus par les aumônes publiques [1]. La splendeur et la dignité de la reine de l'Orient, la population connue de Césarée, de Séleucie et d'Alexandrie, et la perte de 250 mille personnes qui périrent dans le tremblement de terre dont Antioche fut affligée du temps de Justin-l'Ancien [2], sont autant de preuves convaincantes que cette dernière ville renfermait au moins cinq cent mille habitans, et que les chrétiens, quoique extrêmement multipliés par l'autorité et par le zèle, n'en formaient pas plus de la cinquième partie. Combien la proportion sera-t-elle différente, si l'on compare l'église persécutée avec l'église triomphante, l'Occident avec l'Orient, des villages obscurs avec des villes peuplées, et des contrées nouvellement converties avec le lieu où les fidèles ont reçu, pour la première fois, le nom de chrétiens ! Cependant, il ne faut pas le dissimuler, saint Chrysostôme, à qui nous devons la connaissance d'un fait si précieux, avance, dans un autre passage, que la multitude des fidèles surpassait même le nombre des Juifs et des païens [3]. Mais la solution de cette difficulté apparente est facile et se présente naturellement : l'éloquent prédicateur met en parallèle la constitution civile et ecclésiastique d'Antioche ; il oppose aux chrétiens qui ont acquis le ciel par le baptême, les citoyens qui avaient le droit de partager la libéralité publique : la première liste comprenait les esclaves, les étrangers et les enfans ; ils étaient exclus de la seconde.

[1] *Sanct. Chrysostom. opera*, tom. VII, p. 658, 810, édit. Savil.

[2] Jean Malala, tom. II, p. 144. Il tire la même conclusion par rapport à la population d'Antioche.

[3] Saint Chrysostôme, t. I, p. 592. Je dois ces passages, mais non l'induction que j'en tire, au savant docteur Lardner. (*Credibility of the Gospel history*, vol. XII, p. 370.)

Le commerce étendu d'Alexandrie et sa situation près de la Palestine facilitèrent l'introduction du christianisme dans cette ville ; la nouvelle religion fut d'abord embrassée par un grand nombre de Thérapeutes ou Esséniens du lac Maréotis, secte juive qui avait beaucoup perdu de son respect pour les cérémonies mosaïques. La vie austère des Esséniens, leurs jeûnes et leurs excommunications, la communauté de biens, le goût du célibat, et la chaleur, non la pureté de leur foi, offraient déjà une vive image de la discipline primitive [1]. C'est dans l'école d'Alexandrie que la théologie chrétienne semble avoir pris une forme régulière et scientifique ; et lorsque Adrien visita l'Égypte il trouva une église, composée de Juifs et de Grecs, assez importante pour attirer l'attention de ce prince curieux [2]. Mais pendant long-temps les progrès du christianisme ne s'étendirent pas au-delà des limites d'une seule ville, qui était elle-même une colonie étrangère ; et, jusque vers la fin du second siècle, les prédécesseurs de Démétrius ont été les seuls prélats de l'église égyptienne. Trois évêques furent consacrés par la main de Démétrius ; Héraclas, son successeur, en porta le nombre jusqu'à vingt [3].

Les naturels du pays, peuple distingué par une farouche inflexibilité de caractère [4], re-

[1] Basnage (Histoire des Juifs, l. II, c. 20, 21, 22, 23) a examiné, avec la critique la plus exacte, le curieux traité de Philon, qui décrit les Thérapeutes. En prouvant qu'il fut composé dès le temps d'Auguste, Basnage a démontré, en dépit d'Eusèbe (l. II, c. 17) et d'une foule de catholiques modernes, que les Thérapeutes n'étaient ni chrétiens ni moines. Il reste encore probable qu'après avoir changé de nom, ils conservèrent leurs mœurs, qu'ils adoptèrent quelques nouveaux articles de foi, et qu'ils devinrent insensiblement les fondateurs des ascétiques égyptiens.

[2] Voyez une lettre d'Adrien dans l'Histoire Augustine, p. 245.

[3] Pour la succession des évêques d'Alexandrie, voyez l'histoire de Renaudot, p. 24, etc. Cette particularité curieuse est conservée par le patriarche Eutychius (Annal., tom. 1, p. 334, vers. Pocock), et l'évidence intérieure de ce fait suffirait seule pour répondre à toutes les objections qui ont été avancées par l'évêque Pearson, dans les *Vindiciæ ignatianæ*.

[4] Ammien Marcellin, XXII, 16.

çurent la nouvelle doctrine avec froideur et avec répugnance ; du temps même d'Origène, il était rare de trouver un Égyptien qui eût surmonté ses anciens préjugés en faveur des animaux sacrés de sa patrie[1]. Dès que le christianisme monta sur le trône, le zèle des barbares obéit à l'impulsion dominante. Les villes de l'Égypte furent remplies d'évêques, et les déserts de la Thébaïde peuplés d'ermites.

Les étrangers et les habitans des provinces affluaient sans cesse dans la vaste enceinte de Rome. Tout ce qui était singulier ou odieux, coupable ou suspect, pouvait espérer, à la faveur de l'obscurité, d'éluder la vigilance des lois. Dans ce concours perpétuel de tant de nations, un ministre de la vérité ou du mensonge, le fondateur d'une association criminelle, ou d'une société vertueuse, trouvait facilement les moyens d'augmenter le nombre de ses disciples ou de ses complices. Selon Tacite, les chrétiens de Rome, lors de la persécution momentanée de Néron, composaient déjà une très-grande multitude[2] : et le langage de ce grand historien est presque semblable à celui de Tite-Live, lorsque celui-ci rapporte l'introduction et l'abolition des cérémonies de Bacchus. Après que les bacchanales eurent réveillé la sévérité du sénat, on craignit pareillement qu'une très-grande multitude, et pour ainsi dire un peuple entier n'eût été initié dans ces horribles mystères. Des recherches plus exactes montrèrent bientôt que les coupables n'excédaient pas sept mille : nombre à la vérité effrayant quand on le considère comme l'objet de la justice publique[3]. C'est avec la même modification que nous devons interpréter les expressions vagues de Tacite, et en premier lieu de Pline, lorsque ces deux auteurs parlent avec exagération de cette foule de fanatiques séduits, qui avaient abandonné le culte des dieux. L'église de Rome était sans doute la première et la plus

1 Origène *contra Celsum*, l. I, p. 40.

2 *Ingens multitudo :* telle est l'expression de Tacite, XV, 44.

3 Tite-Live, XXXIX, 13, 15, 16, 17. Rien ne pouvait excéder l'horreur et la consternation du sénat, lorsqu'il découvrit les bacchanales dont la licence effrénée est décrite et peut-être exagérée par Tite-Live.

nombreuse de l'empire, et nous avons encore un registre très-authentique, qui atteste l'état de la religion dans cette ville, vers le milieu du troisième siècle, après une paix de trente-huit ans. A cette époque, le clergé était composé d'un évêque, de quarante-six prêtres, de sept diacres, d'autant de sous-diacres, de quarante-deux acolytes, et de cinquante lecteurs, exorcistes et portiers. Le nombre des veuves, des malades et des pauvres soutenus par les offrandes publiques, se montait à quinze cents[1]. La raison, aussi bien que l'exemple d'Antioche, nous porte à croire que Rome renfermait environ cinquante mille chrétiens. On ne saurait fixer avec exactitude la population de cette immense capitale ; mais le calcul le plus modéré ne la réduira certainement pas à moins d'un million d'habitans dont les fidèles pouvaient former tout au plus la vingtième partie[2].

Les provinces occidentales paraissent avoir tiré la connaissance du christianisme de la même source qui leur avait porté le langage, les sentimens et les mœurs de Rome. Dans cette révolution bien plus importante, l'Afrique et la Gaule suivirent insensiblement l'exemple de la capitale. Cependant, malgré plusieurs causes favorables qui pouvaient engager les missionnaires romains à visiter leurs provinces, il s'était écoulé plus d'un siècle lorsqu'ils passèrent la mer ou les Alpes[3] ; et l'on ne peut apercevoir dans ces vastes contrées aucune trace sensible de foi et de persécution avant le règne des Antonins[4]. Les progrès lents du christianisme

1 Eusèbe, l. VI, c. 43. Le traducteur latin, M. de Valois, a jugé à propos de réduire le nombre des prêtres à quarante-quatre.

2 Cette proportion des prêtres et des pauvres au reste du peuple a été d'abord établie par Burnet (voyages en Italie, p. 168) et approuvée par Moyle (v. II, p. 151). Ils ne connaissaient ni l'un ni l'autre ce passage de saint Chrysostôme par lequel leur conjecture est presque changée en fait.

3 *Serius trans Alpes, religione Dei suscepta.* Sulpice Sévère, l. II. (Voyez Eusèbe, v. I ; Tillemont, Mém. ecclésiast., tom. II, p. 316.) Selon les Donatistes, dont l'assertion est confirmée par l'aveu tacite de saint Augustin, l'Afrique fut la dernière province qui reçut l'Évangile. (Tillemont, Mém. ecclésiast., tom. I, 754.)

4 *Tum primum intra Gallias martyria visa.* (Sulpice Sévère, l. II.) Ce sont les fameux martyrs de Lyon. Au

sous le climat froid de la Gaule sont bien différens de l'ardeur avec laquelle la prédication de l'Évangile fut reçue au milieu des sables brûlans de l'Afrique. La société des fidèles, dans cette dernière province, devint bientôt un des principaux membres de l'église primitive. Ils envoyaient des évêques dans les plus petites villes, et très-souvent dans les villages les plus obscurs; cette pratique augmenta la splendeur et l'importance de leurs communautés religieuses, qui, durant le cours du troisième siècle, furent animées par le zèle de Tertullien, dirigées par les talens de saint Cyprien, et ornées par l'éloquence du célèbre Lactance. D'un autre côté, si nous jetons les yeux sur la Gaule, nous ne voyons, sous Marc-Aurèle, que les congrégations faibles et unies de Lyon et de Vienne. On assure même que, jusqu'au règne de l'empereur Dèce, quelques églises éparses dans les villes d'Arles, de Narbonne, de Toulouse, de Limoges, de Clermont, de Tours et de Paris, se soutenaient seulement par la dévotion d'un petit nombre de fidèles [1]. Le silence, il est vrai, convient bien à la dévotion; mais comme il est rarement compatible avec le zèle, on peut juger de l'état languissant et déplorable du christianisme dans les provinces qui avaient abandonné le celtique pour le latin, puisque, durant les trois premiers siècles, elles ne produisirent aucun écrivain ecclésiastique. De la Gaule, contrée florissante qui l'emportait, par la supériorité du rang et par ses succès dans les lettres, sur tous les pays situés en-deçà des Alpes, la lumière de l'Évangile réfléchit plus faiblement dans l'Espagne et dans la Bretagne; et, s'il faut croire les assertions véhémentes de Tertullien, ces provinces avaient déjà été éclairées des premiers rayons de la foi, lorsqu'il adressa son Apologétique aux magistrats de l'empereur Sévère [1]. Mais il ne nous est resté, sur l'origine des églises occidentales de l'Europe, que des monumens obscurs et imparfaits; et, si nous voulions rapporter l'époque et les circonstances de leur fondation, pour suppléer au silence de l'antiquité, nous serions forcés d'avoir recours à ces légendes que l'avarice ou la superstition dicta longtemps après à des moines fainéans dans la solitude de leurs cloîtres [2]. Parmi toutes ces fictions sacrées, les aventures romanesques de l'apôtre saint Jacques méritent seules, par leur extravagance singulière, que l'on en fasse mention. Un pêcheur paisible du lac de Génézareth est transformé en valeureux chevalier; à la tête de la cavalerie espagnole, il charge les Maures dans plusieurs batailles. Les plus graves historiens ont célébré ses exploits. La châsse miraculeuse de Compostelle a développé sa puissance; et le tribunal terrible de l'inquisition, assisté de l'épée d'un ordre militaire, suffit pour éloigner toutes les objections d'une critique profane [3].

Les progrès du christianisme ne furent pas bornés à l'empire romain; et, selon les premiers Pères, qui expliquent les faits par les prophéties, la nouvelle religion, un siècle après la mort de son divin auteur, avait déjà visité toutes les parties du globe: « J'en » atteste, s'écrie Justin-le-Martyr, les diffé» rens peuples de la terre, Grecs, barbares » ou de toute autre race d'hommes; quelles » que soient leurs dénominations ou leurs » mœurs distinctives; quelle que puisse être » leur ignorance des arts ou de l'agriculture; » soit qu'ils habitent sous des tentes, soit » qu'errans au milieu des déserts ils trans-

sujet de l'Afrique, voyez Tertullien. (*Ad Scapulam*, c.3.) On imagine que les martyrs scyllitains furent les premiers (*acta sincera*, Ruinart, p. 34). Un des adversaires d'Apulée paraît avoir été chrétien. (Apolog., p. 496, 497 édit. Delph.)

[1] « Raræ in aliquibus civitatibus ecclesiæ, paucorum christianorum devotione, resurgerent. » *Acta sincera*, p. 130; Grégoire de Tours, l. I, c. 28. Mosheim, 207, 449. Il y a quelque raison de croire que, dans le commencement du quatrième siècle, les diocèses étendus de Liége, de Trèves et de Cologne, formaient un seul évêché, qui avait été fondé très-récemment. (Voyez Mémoires de Tillemont, tom. VI, part. 1, p. 43, 411.)

[1] La date de l'Apologétique de Tertullien est fixée, dans une dissertation de Mosheim, à l'année 198.

[2] Dans le quinzième siècle, il y avait peu de personnes qui eussent l'inclination ou le courage de mettre en doute si Joseph d'Arimathie fonda le monastère de Clastenburg, et si saint Denis l'Aréopagite préféra le séjour de Paris à celui d'Athènes.

[3] L'étonnante métamorphose fut achevée dans le neuvième siècle. Voyez Mariana (Hist. d'Espagne, l. VII., c. 13, tom. I, p. 285), qui, en tout sens, imite Tite-Live et la critique honnête de la légende de saint Jacques, par le docteur Geddes (Mélanges, vol. II, p. 221.)

» portent leurs demeures dans des chariots » couverts. Il n'existe point de nation chez » laquelle on n'ait offert, au nom de Jésus- » Christ, des prières au père et au créateur » de toutes choses [1]. » Cette exagération pompeuse, que, même à présent, il serait bien difficile de concilier avec l'état réel du genre humain, doit être regardée comme la saillie d'un écrivain pieux, mais peu exact, qui réglait sa croyance sur ses désirs. Mais ni la croyance ni le désir des Pères ne sauraient altérer la vérité de l'histoire; il sera toujours incontestable que les barbares de la Scythie et de la Germanie, qui renversèrent la monarchie romaine, étaient plongés dans les ténèbres du paganisme, et que même en Ibérie, en Arménie et en Éthiopie, la religion n'eut des succès marqués que quand le sceptre fut entre les mains d'un empereur orthodoxe [2]. Avant cette époque, la guerre ou le commerce pouvait bien avoir répandu une connaissance imparfaite de l'Évangile parmi les tribus de la Calédonie [3] et parmi celles qui demeuraient sur les bords du Rhin, du Danube et de l'Euphrate [4]. Au-delà du dernier de ces fleuves, Édesse se distingua dès les premiers temps, par un attachement ferme à la foi [5]. Les principes du christianisme passèrent aisément d'Édesse, dans les villes grecques et syriennes qui obéissaient aux successeurs d'Artaxerxès; mais il paraît qu'ils ne firent jamais une impression profonde sur l'esprit des Perses, dont le système religieux, ouvrage d'un ordre de prêtres bien disciplinés, avait été construit avec beaucoup plus d'art et de solidité que la mythologie incertaine de la Grèce et de Rome [1].

En jetant les yeux sur ce tableau fidèle, quoique imparfait, des progrès du christianisme, il paraîtra peut-être probable que d'un côté la crainte, et de l'autre la dévotion ont singulièrement exagéré le nombre des prosélytes. Selon le témoignage irréprochable d'Origène [2], la multitude des fidèles était fort peu considérable, comparée à celle des idolâtres; mais, comme on ne nous a laissé aucun monument certain, il est impossible de fixer avec précision, et il serait même très-difficile de déterminer par conjecture le véritable nombre des premiers chrétiens. Le calcul le plus favorable cependant qu'on puisse tirer des exemples d'Antioche et de Rome, ne nous permet pas de supposer que, de tous les sujets de l'empire, il s'en soit enrôlé plus de la vingtième partie sous la bannière de la croix avant la conversion importante de Constantin. Mais la nature de leur foi, de leur zèle et de leur union semblait les multiplier, et les mêmes causes qui contribuèrent à leur accroissement futur, servirent à rendre leur force actuelle plus apparente et plus formidable.

Dans toute société civile, tandis que les richesses, les honneurs et la science sont le partage d'un petit nombre de personnes, le corps du peuple est condamné à l'obscurité, à l'ignorance et à la pauvreté. La religion chrétienne, qui s'adressait à tous les hommes, devait tirer beaucoup plus de prosélytes des derniers rangs que des classes supérieures

[1] Saint Justin-le-Martyr; *Dialog. cum Tryphon.*, p. 341; saint Irenée, *advers. Hæres.*, l. I, c. 10. Tertullien, *advers. Jud.*, c. 7. Voyez Mosheim, p. 203.

[2] Voyez le quatrième siècle de l'Histoire de l'Église de Mosheim. On peut trouver dans Moïse de Chorène plusieurs circonstances, à la vérité très-confuses, qui ont rapport à la conversion de l'Ibérie et de l'Arménie, (l. II, c. 78-89).

[3] Selon Tertullien, la foi chrétienne avait pénétré dans des parties de la Bretagne inaccessibles aux armes romaines. Environ un siècle après, Ossian, fils de Fingal, disputa, dit-on, dans un âge très-avancé, avec un des missionnaires étrangers; et la dispute existe encore en vers et en langue erse. (Voyez la dissertation de M. Macpherson sur l'antiquité des poésies d'Ossian, p. 10.)

[4] Les Goths, qui ravagèrent l'Asie sous le règne de Gallien, emmenèrent avec eux un grand nombre de captifs dont la plupart étaient chrétiens et devinrent des missionnaires. (Voyez Tillemont, Mém. ecclésiast. tom. IV, p. 44).

[5] La légende d'Abgare, toute fabuleuse qu'elle est, prouve, d'une manière décisive, que la plus grande partie des habitans d'Édesse avaient embrassé la religion chrétienne plusieurs années avant qu'Eusèbe écrivît son histoire. Au contraire, leurs rivaux, les citoyens de Carrhes, restèrent attachés à la cause du paganisme jusque dans le sixième siècle.

[1] Selon Bardesanes (*ap. Euseb.*, *Præpar. evangel.*) il y avait quelques chrétiens en Perse avant la fin du second siècle. Du temps de Constantin (voyez sa lettre à Sapor, *vita*, l. IV, c. 13), ils formaient une église florissante. (Voyez Beausobre, Histoire critique du Manich., tom. I, p. 180, et la *Bibliotheca Orientalis*, d'Assemani.)

[2] Origène, contra Celsum., l. VIII, p. 424.

de la société. Cette circonstance simple et naturelle a été représentée sous un jour très-odieux, et les moyens de défense employés par les apologistes de la foi, ne semblent pas aussi forts que les attaques de leurs adversaires. On a prétendu que la nouvelle secte était presque entièrement composée de la plus vile populace, de paysans et d'ouvriers, de femmes et d'enfans, de mendians et surtout d'esclaves, dont elle se servait quelquefois pour s'introduire dans les maisons nobles et opulentes auxquelles ils appartenaient. Ces prédicateurs obscurs (telles étaient les imputations injustes de la malignité), qui paraissent si muets en public, ne sont occupés en particulier qu'à parler et à dogmatiser; évitant avec précaution la rencontre des philosophes, ils s'attachent à une multitude grossière et ignorante, et ils s'insinuent dans l'esprit de ceux que l'âge, le sexe, ou l'éducation a surtout disposés à recevoir l'impression des terreurs superstitieuses[1].

Les couleurs sombres et les contours forcés de ce portrait, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait dénué de vraisemblance, décèlent le pinceau d'un ennemi. A mesure que l'humble foi de Jésus-Christ se répandit dans le monde, elle fut embrassée par plusieurs personnes qui jouissaient de la considération attachée aux talens ou aux richesses. Aristide, qui adressa une apologie éloquente à l'empereur Adrien, était un philosophe d'Athènes[2]. Justin-le-Martyr avait cherché la vérité dans les écoles de Zénon, d'Aristote, de Pythagore et de Platon, avant le moment heureux où il fut abordé par le vieillard, ou plutôt par l'ange, qui l'encouragea tout-à-coup à étudier les prophéties des Juifs[3]. Saint Clément d'Alexandrie avait acquis beaucoup de connaissances en grec, et Tertullien dans la langue latine. Jules Africain et Origène avaient embrassé presque toutes les sciences connues de leur temps, et, quoique le style de saint Cyprien soit très-différent de celui de Lactance, on croit s'apercevoir que ces deux écrivains avaient enseigné publiquement la rhétorique. L'étude même de la philosophie s'introduisit enfin parmi les chrétiens; mais elle ne produisit pas toujours les effets les plus salutaires, et les lettres enfantèrent aussi souvent l'hérésie que la dévotion. Ce que l'on disait des sectateurs d'Artémon peut s'appliquer, avec une égale justesse, aux différentes sectes qui s'élevèrent contre les successeurs des apôtres. « Ils osent altérer les » saintes Écritures; ils osent abandonner » l'ancienne règle de la foi, et former leurs » opinions sur les préceptes subtils de la logique. Ils négligent la science de l'église » pour l'étude de la géométrie, et ils perdent » le ciel de vue, tandis qu'ils sont occupés à » mesurer la terre. Euclide est perpétuellement dans leurs mains; Aristote et Théophraste sont les objets de leur admiration; » et les ouvrages de Galien leur inspirent une » vénération extraordinaire. L'abus des arts » et des sciences des Gentils est la source » de leurs erreurs; ils corrompent la simplicité de l'Évangile, en y mêlant les raffinemens de la raison humaine[1]. »

On ne peut pas dire non plus que les avantages de la naissance ou de la fortune aient toujours été séparés de la profession du christianisme. Plusieurs citoyens romains furent amenés devant le tribunal de Pline; et il découvrit bientôt que dans la Bithynie une foule de personnes de *tout état*, avaient abandonné la religion de leurs ancêtres[2]. Ce témoignage, qui ne peut être suspect, est ici d'un plus grand poids que le défi téméraire de Tertullien, lorsqu'il excite à la fois les craintes et l'humanité du proconsul d'Afrique, en l'assurant que, s'il persiste dans ses cruelles intentions, il doit décimer Carthage; qu'il trouvera parmi les coupables plusieurs personnes de son rang, des sénateurs et des

[1] Minucius Felix, c. 8, avec les notes de Wower; Celsus *ap. Origen.*, l. III, p. 138; 142; Julien, *ap. Cyril.*, l. VI, p. 206, édit. Spanheim.

[2] Eusèbe, Hist. Ecclésiast., IV, 3; saint Jérôme, ép. 83.

[3] L'histoire est agréablement contée dans les dialogues de saint Justin. Tillemont (Mém. Ecclésiast., t. II, p. 334) qui la rapporte d'après lui, est sûr que le vieillard était un ange déguisé.

[1] Eusèbe, V, 28. On peut espérer que les hérétiques seuls donnèrent lieu à ce reproche de Celsus, (*ap. Origen.*, l. II, p. 77) que les chrétiens étaient perpétuellement occupés à corriger et à altérer leurs évangiles.

[2] Pline, lettres X, 97. « Fuerunt alii similis amentiæ, » cives romani... Multi enim omnis ætatis, *omnis ordinis*, utriusque sexûs, etiam vocantur in periculum et » vocabuntur. »

dames de la plus noble extraction, et qu'il sera forcé de punir les amis et les parens de ses amis les plus intimes[1]. Il paraît cependant qu'environ quarante ans après, l'empereur Valérien ne doutait pas de la vérité d'une pareille assertion, puisque, dans un de ses rescrits, il suppose évidemment que des sénateurs, des chevaliers romains et des femmes de qualité avaient embrassé la secte des chrétiens[2]. L'église continua toujours à augmenter sa grandeur extérieure, à mesure qu'elle perdait de sa pureté intérieure; et, sous le règne de Dioclétien, le palais, les tribunaux, l'armée même recélaient une multitude de chrétiens qui s'efforçaient de concilier les intérêts du monde présent avec ceux d'une vie future.

Cependant ces exceptions sont en trop petit nombre; elles ont eu lieu dans des temps trop éloignés de la naissance du christianisme pour détruire entièrement l'imputation d'ignorance et d'obscurité que l'on a reprochées avec tant d'arrogance aux premiers fidèles. Au lieu de faire servir à notre défense des fictions inventées dans un âge postérieur, il sera plus prudent de convertir l'occasion du scandale en sujet d'édification. Des réflexions sérieuses nous apprendront que les apôtres eux-mêmes furent choisis par la Providence, au milieu des pêcheurs de Galilée, et que plus nous abaissons la condition temporelle des premiers chrétiens, plus nous aurons raison d'admirer leur mérite et leurs succès. Il nous importe, surtout, de ne pas oublier que le royaume des cieux a été promis aux pauvres d'esprit, et que les âmes affligées par les calamités et par le mépris du genre humain écoutent avec transport la promesse divine d'un bonheur éternel; tandis qu'au contraire les heureux du siècle se contentent de la possession de ce monde, et que les sages, livrés à leurs doutes, ou entraînés dans des disputes inutiles, abusent d'une vaine supériorité de raison et de savoir.

Sans des réflexions si consolantes, nous gémirions sur le sort de quelques personnages illustres, qui nous auraient semblé mériter le plus de recevoir le présent céleste. Les noms de Sénèque, des deux Pline, de Tacite, de Plutarque, de Galien, de l'esclave Epictète, et de l'empereur Marc-Aurèle, honorent le siècle où ils ont fleuri; et leurs caractères élèvent la dignité de la nature humaine. Soit dans la vie active, soit dans la vie contemplative, ils remplirent avec gloire leurs postes respectifs; leur jugement excellent fut perfectionné par l'étude. La philosophie avait dégagé leur esprit des préjugés de la superstition, et ils passèrent leurs jours dans la poursuite de la vérité et dans la pratique de la vertu. Cependant (ce qui ne cause pas moins de surprise que de douleur) tous ces sages négligèrent ou rejetèrent la perfection de la doctrine chrétienne. Leur langage ou leur silence montre également combien ils avaient de mépris pour la secte naissante qui, de leur temps, s'était répandue dans l'empire romain. Ceux d'entre eux qui ont daigné parler des chrétiens les regardent seulement comme des enthousiastes opiniâtres et pervertis, qui exigeaient une soumission implicite à leurs dogmes mystérieux, sans pouvoir produire un seul argument capable de satisfaire un homme sensé et instruit[1].

Il est au moins douteux qu'aucun de ces philosophes ait jamais lu les apologies multipliées que les premiers chrétiens ont publiées en leur faveur et pour la défense de leur religion. Mais on voit avec peine qu'une pareille cause n'ait pas été soutenue par des défenseurs plus habiles. Ils exposent avec un esprit et une éloquence superflus l'extravagance du polythéisme; ils cherchent à émouvoir notre compassion en développant l'innocence et les maux de leurs frères maltraités; mais, lorsqu'ils veulent démontrer l'origine céleste du christianisme, ils insistent bien plus fortement sur les prédictions qui ont annoncé le Messie, que sur les miracles qui ont accompagné sa venue. Leur argument favori peut

[1] Tertullien *ad Scapulam*. Cependant, malgré même ses déclamations outrées, il se borne à un *dixième* de Carthage.

[2] Saint Cyprien, Epist. 79.

[1] Le docteur Lardner, dans son premier et dans son second volume des témoignages juifs et païens, rassemble et éclaircit ceux de Pline-le-Jeune, de Tacite, de Gallien, de Marc-Aurèle, et peut-être d'Epictète (car il est douteux que ce dernier philosophe ait voulu parler des chrétiens). Sénèque, Pline-l'Ancien, et Plutarque, ont entièrement passé sous silence la nouvelle religion.

édifier un chrétien, ou convertir un Juif, puisque l'un et l'autre reconnaissent l'autorité de ces prophéties, et qu'ils sont obligés de les étudier avec vénération et avec piété, pour en trouver le sens et l'accomplissement. Mais cette manière de raisonner perd beaucoup de sa force et de son influence, dès qu'il s'agit de convaincre ceux qui ne comprennent ni ne respectent les institutions de Moïse et le style prophétique[1]. Entre les mains peu habiles de Justin-le-Martyr et des apologistes suivans, l'esprit sublime des oracles hébreux s'évapore en types éloignés, en pensées remplies d'affectation et en froides allégories. Leur authenticité même devait paraître suspecte à un païen peu éclairé, lorsque, sous les noms d'Orphée, d'Hermès et des Sibylles[2], on le forçait de recevoir de pieuses impostures comme des vérités célestes. Ce mélange de fraude et de sophisme, que l'on adoptait pour appuyer la révélation, nous rappelle trop souvent la conduite peu judicieuse de ces poètes qui chargent leurs héros invulnérables du poids inutile d'une armure embarrassante et fragile.

Mais comment expliquer ou excuser l'indifférence profonde des païens et des philosophes à la vue de ces témoignages que le Tout-Puissant présentait, non à leur raison, mais à leurs sens? Durant le siècle de Jésus-Christ, de ses apôtres, et de leurs premiers disciples, la doctrine qu'ils prêchaient fut confirmée par une foule innombrable de prodiges. Le boiteux marchait, l'aveugle voyait, le malade recouvrait la santé, les morts sortaient de leurs tombeaux, les démons étaient chassés, et la nature suspendait perpétuellement ses lois en faveur de l'église. Mais les sages de la Grèce et de Rome détournèrent leurs regards de ce spectacle auguste. Livrés à l'étude ou aux occupations ordinaires de la vie, ils ne paraissent pas avoir remarqué aucune altération dans le gouvernement physique ou moral de l'univers. Sous le règne de Tibère, toute la terre[1], ou du moins une province célèbre de l'empire romain[2], fut enveloppée pendant trois heures dans des ténèbres surnaturelles. Cet événement miraculeux, si propre à exciter la surprise, la curiosité et la dévotion du genre humain, a été passé sous silence, dans un siècle fécond en historiens célèbres, et où l'on cultivait les sciences avec succès[3]. Il arriva du temps de Sénèque et de Pline l'ancien, qui ont dû éprouver les effets immédiats de ce prodige ou en être des premiers informés. Ces deux philosophes ont, chacun dans un ouvrage plein de recherches, parlé de tous les grands phénomènes de la nature, des tremblemens de terre, des météores, des comètes et des éclipses, que leur infatigable curiosité pouvait rassembler[4]; ils ont omis l'un et l'autre le plus grand phénomène dont l'homme ait jamais été témoin depuis la création du globe. Pline consacre un chapitre particulier[5] aux éclipses d'une nature extraordinaire, et dont la durée avait été peu commune; mais il se contente de décrire ce défaut singulier de lumière, que l'on remarqua après la mort de César, lorsque, durant plus d'une année, l'orbe du soleil parut pâle

1 Si la fameuse prophétie des soixante-dix semaines avait été alléguée à un philosophe romain, n'aurait-il pas répondu comme Cicéron: « Quæ tandem ista auguratio » est, annorum potiùs quam aut mensium aut dierum? » (*De divinatione*, II, 30). Remarquez avec quelle irrévérence Lucien (in Alexandro, c, 14) et son ami Celsus (*ap. Origen.*, l. VII, p. 327), parlent des prophètes hébreux.

2 Les philosophes, qui se moquaient des plus anciennes prédictions des Sibylles, auraient facilement découvert les tromperies juives et chrétiennes, que les Pères, depuis saint Justin-le-Martyr jusqu'à Lactance, ont citées d'un air si triomphant. Lorsque les vers sibyllins eurent rempli leur tâche, ils furent abandonnés comme l'avait été le système des millenaires. La Sibylle chrétienne avait malheureusement fixé la ruine de Rome pour l'année 195. A. U. C. 948.

1 Les Pères rangés rangés en ordre de bataille, comme ils le sont, par D. Calmet (Dissertations sur la Bible, tom. III, p. 295-308), paraissent couvrir toute la terre de ténèbres; en quoi ils sont suivis par la plupart des modernes.

2 Origène (*ad Matth.* c. 27), et un petit nombre de critiques modernes, Beze, Le Clerc, Lardner, etc., ne voudraient point étendre ces ténèbres au-delà des limites de la Judée.

3 On a sagement abandonné aujourd'hui le passage célèbre de Phlegon. Lorsque Tertullien dit aux païens: il est parlé du prodige *in arcanis* (non pas *archivis*) *vestris* (*Apolog.* c. 21) il en appelle probablement aux vers sibyllins, qui le rapportent exactement dans les termes de l'évangile.

4 Sénèque, Quæst. natur., l. 1, 15; VI, 1; VII, 17; Pline, Hist. nat., l. II.

5 Pline, Hist. natur., II, 30.

et sans éclat. Ce temps d'obscurité, qui ne peut certainement être comparé avec les ténèbres surnaturelles de la Passion, avait déjà été célébré par la plupart des poètes [1] et des historiens de ce siècle mémorable [2].

CHAPITRE XVI.

Conduite du gouvernement romain envers les chrétiens, depuis le règne de Néron, jusqu'à celui de Constantin.

Lorsque nous considérons la pureté de la religion chrétienne, la sainteté de sa morale, la vie innocente et austère du plus grand nombre de ceux qui, durant les premiers siècles, embrassèrent la foi de l'Évangile, nous devrions naturellement supposer qu'une doctrine si bienfaisante aurait été reçue, même par un monde idolâtre, avec tout le respect qu'elle méritait; que les personnes les plus distinguées par leurs connaissances et par la politesse de leurs mœurs auraient bien pu tourner en ridicule les miracles de la nouvelle secte, mais qu'elles en auraient estimé les vertus; que, loin de la persécuter, les magistrats auraient protégé une classe d'hommes qui rendaient une obéissance passive aux lois, quoiqu'ils se refusassent aux soins actifs de la guerre et du gouvernement. D'un autre côté, si l'on se rappelle la tolérance universelle du polythéisme, invariablement soutenue par la croyance du peuple, par l'incrédulité des philosophes et par la politique du sénat et des empereurs romains, il est difficile de découvrir quelle nouvelle offense les chrétiens avaient commise; quelle nouvelle injure avait aigri la douce indifférence de l'antiquité, et avait pu provoquer les princes romains, jusqu'alors insensibles à la vue de toutes les formes variées de la religion qui subsistait en paix sous leur gouvernement modéré; quels nouveaux motifs enfin les porta tout-à-coup à infliger des châtimens cruels à quelques-uns de leurs sujets qui avaient adopté une forme singulière, mais innocente, de foi et de culte.

La politique religieuse de l'ancien monde semble avoir pris un caractère plus sévère et plus intolérant pour s'opposer aux progrès du christianisme. Quatre-vingts ans environ après la mort de Jésus-Christ, ses disciples innocens furent condamnés à mort par la sentence d'un proconsul humain et philosophe, et en vertu des lois d'un empereur distingué par la sagesse et par la justice de son administration générale. Les apologies qui furent souvent adressées aux successeurs de Trajan sont remplies des plaintes les plus touchantes : elles peignent le sort infortuné des chrétiens, qui, obéissant aux mouvemens de leur conscience, sollicitaient la permission d'exercer librement leur religion, et qui seuls, parmi les sujets de l'empire romain, se trouvaient exclus des avantages communs de leur sage gouvernement. On a rapporté avec soin la mort de quelques martyrs éminens; et, depuis que le christianisme a été revêtu du pouvoir suprême, les gouverneurs de l'église ne se sont pas moins appliqués à développer la cruauté de leurs adversaires idolâtres, qu'à imiter leur conduite. Notre intention, dans ce chapitre, est de séparer, s'il est possible, un petit nombre de faits authentiques et intéressans d'une masse informe de fictions et d'erreurs, et d'exposer avec ordre et avec clarté les causes, l'étendue, la durée et les circonstances les plus importantes des persécutions que les premiers chrétiens ont souffertes.

Opprimés par la crainte, animés par le ressentiment, et peut-être échauffés par l'enthousiasme, les sectateurs d'une religion persécutée sont rarement dans une disposition d'esprit capable d'examiner tranquillement ou d'apprécier de bonne foi les motifs de leurs ennemis, puisque ces motifs échappent souvent à l'œil pénétrant et impartial de ceux que la distance met à l'abri des flammes de la persécution. On a expliqué d'une manière probable la conduite des empereurs envers les premiers chrétiens; et la raison

[1] Virgile, Georg., I, 466; Tibulle, l. I, Eleg. V, vers. 75; Ovide, métamorph., XV, 782; Lucain, Pharsale, I, 540. Le dernier de ces poètes place ce prodige avant la guerre civile.

[2] Voyez une lettre publique de M. Antoine, dans les antiquités de Josèphe, XIV, 12; Plutarque, vie de César, p. 471; Appien, *Bel civil.*, l. IV; Dion Cassius, l. XLV, p. 431; Jules *Obsequens*, c. 128. Son petit traité est un extrait des prodiges de Tite-Live.

qui en a été donnée paraît d'autant plus spécieuse, qu'elle est tirée de la nature du polythéisme. Nous avons déjà observé que l'harmonie religieuse de l'ancien monde était principalement soutenue par la déférence implicite que les nations de l'antiquité consentaient d'avoir pour leurs cérémonies et pour leurs traditions respectives. On devait donc s'attendre qu'elles s'uniraient avec une juste indignation contre une secte ou un peuple qui se séparerait de la communion du genre humain, et qui, prétendant posséder seul la science divine, traiterait orgueilleusement d'idolâtre et d'impie toute forme de culte différente du sien. Le droit de tolérance était fondé sur une indulgence mutuelle. On ne pouvait plus le réclamer, dès que l'on refusait le tribut accoutumé. Comme les Juifs, et les Juifs seuls, persistèrent opiniâtrément à ne point payer ce tribut, considérons le traitement qu'ils éprouvèrent de la part des magistrats de l'empire : un pareil examen pourra servir à expliquer jusqu'à quel point ces principes sont justifiés par les faits ; et nous découvrirons peut-être en même temps les véritables causes de la persécution faite au christianisme.

Sans répéter ce que l'on a déjà dit de la vénération des princes et des gouverneurs romains pour le temple de Jérusalem, nous observerons seulement que la destruction du temple et de la ville fut accompagnée et suivie de toutes les circonstances capables d'aigrir l'esprit des conquérans, et d'autoriser la persécution religieuse par les argumens les plus spécieux de justice, de politique et de sûreté publique. Depuis le règne de Néron jusqu'à celui d'Antonin-le-Pieux, les Juifs montrèrent, pour la domination de Rome, une impatience qui les précipita dans de fréquentes révoltes, et qui produisit souvent les plus furieux massacres. L'humanité est révoltée au récit des cruautés horribles qu'ils commirent dans les villes d'Égypte, de Chypre et de Cyrène, où, sous le voile d'une amitié perfide, ils abusèrent de la confiance des habitans [1] ; et nous sommes tentés d'applaudir à la vengeance sévère que les armes des légions tirèrent d'une race de fanatiques qu'une superstition barbare et crédule semblait rendre les ennemis implacables, non seulement du gouvernement de Rome, mais encore de tout le genre humain [1]. L'enthousiasme des Juifs avait pour base l'opinion que la loi leur défendait de payer des taxes à un maître idolâtre ; et ils avaient puisé dans leurs anciens oracles la promesse flatteuse qu'il s'élèverait bientôt un messie conquérant, envoyé pour briser leurs chaînes, et pour donner aux favoris du ciel l'empire de la terre. Ce fut en s'annonçant comme le libérateur si long-temps attendu, et en exhortant tous les descendans d'Abraham à soutenir l'espoir d'Israël, que le fameux Barchochebas trouva le moyen de rassembler une armée formidable, avec laquelle il résista pendant deux ans à la puissance de l'empereur Adrien [2].

Malgré tant d'insultes réitérées, le ressentiment des princes romains ne s'étendit point au-delà de leurs victoires ; et leurs alarmes se dissipèrent avec la guerre et les dangers. L'indulgence générale du polythéisme, et la douceur naturelle d'Antonin-le-Pieux, rendirent aux Juifs leurs anciens priviléges. Ils obtinrent encore une fois la liberté de circoncire leurs enfans. On leur imposa seulement la condition facile de ne jamais conférer à un prosélyte étranger cette marque distinctive de la race hébraïque [3]. Les restes nombreux

[1] Dans Cyrène, ils massacrèrent deux cent-vingt mille Grecs, deux cent-quarante mille dans l'île de Chypre, et en Égypte une très-grande multitude d'habitans. La plupart de ces malheureuses victimes furent sciés en deux, conformément à l'exemple que David avait autorisé par sa conduite. Les Juifs victorieux dévoraient les membres, léchaient le sang, et entrelaçaient les entrailles autour de leurs corps en forme de ceinture. (Voyez Dion Cassius, l. LXVIII, p. 1145.)

[1] Sans parler des faits bien connus, rapportés par Josèphe, on peut voir dans Dion (l. LXIX, p. 1162) que, durant la guerre d'Adrien, cinq cent quatre-vingt mille Juifs périrent par l'épée, outre une multitude innombrable, qui fut emportée par la famine, par les maladies et par le feu.

[2] Pour la secte des Zélateurs, voyez Basnage, Hist. des Juifs, l. I, c. 17 ; pour le caractère du Messie selon les Rabbins, l. V, c. II, 12, 13 ; pour les actions de Barchochebas, l. VII, c. 12.

[3] C'est à Modestinus, jurisconsulte romain (l. VI *Regular.*) que nous devons une connaissance distincte de l'édit d'Antonin. (Voyez Casaubon Histoire Auguste, p. 27.)

de ce peuple, quoique toujours exclus de l'enceinte de Jérusalem, eurent la permission de former et d'entretenir des établissemens considérables en Italie et dans les provinces, d'acquérir le droit de bourgeoisie romaine, de jouir des honneurs municipaux, et de pouvoir en même temps être exempts des charges pénibles et dispendieuses de la société. La modération ou le mépris des Romains donna une sanction légale à la forme d'administration ecclésiastique qui fut instituée par la secte vaincue. Le patriarche, qui avait fixé sa résidence à Tibériade, nommait les ministres et les apôtres inférieurs; il exerçait une juridiction domestique; et ses frères dispersés lui donnaient une contribution annuelle [1]. De nouvelles synagogues furent souvent élevées dans les principales villes de l'empire. Enfin on observait publiquement et avec la plus grande solennité les sabbats, les jeûnes et les fêtes qui avaient été ordonnés par la loi de Moïse ou prescrits par les traditions des rabbins [2]. Un traitement si doux apaisa par degrés la fierté des Juifs. Ils ne se laissèrent plus entraîner par de vaines prédictions; et, renonçant à toute idée de conquêtes, ils se conduisirent en sujets paisibles et industrieux. La haine qu'ils nourrissaient contre le genre humain, au lieu de les porter à des actes de cruauté et de violence, se déploya d'une manière moins dangereuse. Ils saisirent avidement toutes les occasions de tromper les idolâtres dans le commerce; et ils prononcèrent en secret des imprécations équivoques contre le superbe royaume d'Edom [3].

Puisque les Juifs, qui rejetaient avec horreur les divinités adorées par leurs souverains et par les autres sujets de l'empire, jouissaient cependant du libre exercice de leur religion insociable, il a donc existé quelque autre cause qui exposait les disciples de Jésus-Christ à des rigueurs que n'éprouvait pas la postérité d'Abraham. La différence qui se trouvait entre eux est simple et facile à saisir; mais, aux yeux de l'antiquité, elle paraissait de la plus grande importance. Les Juifs étaient une *nation*, les chrétiens une *secte;* et l'on croyait que, si tout corps politique est obligé de respecter les cérémonies de ses voisins, il est de son devoir de conserver celles de ses ancêtres. La voix des oracles, les préceptes des philosophes, et l'autorité des lois concouraient unanimement à fortifier cette obligation nationale. Les prétentions hautaines des Juifs, qui vantaient leur sainteté supérieure, pouvaient porter les polythéistes à les regarder comme une race odieuse et impure. En dédaignant de se mêler avec les autres peuples, les descendans d'Abraham pouvaient s'attirer leur mépris. Les lois de Moïse pouvaient être, pour la plupart, frivoles ou absurdes; cependant, puisque durant plusieurs siècles elles avaient été reçues par une grande société, ceux qui les pratiquaient alléguaient pour leur justification l'exemple du genre humain; et l'on convenait universellement qu'ils avaient le droit d'exercer un culte qu'il ne leur aurait pas été possible de négliger sans être criminels. Mais ce principe, qui devenait la sauvegarde de la synagogue des Juifs, ne pouvait servir à protéger ni à favoriser l'église primitive. Les chrétiens, en embrassant la foi de l'Évangile, étaient supposés coupables d'un crime impardonnable et inouï. Ils rompaient les liens sacrés de la coutume et de l'éducation; ils violaient les institutions religieuses de leur pays; et ils méprisaient orgueilleusement tout ce que leurs ancêtres avaient cru comme vrai, avaient révéré comme sacré. Une pareille apostasie (si l'on peut se servir de cette expression) ne tenait pas seulement à quelque objet ou à quelque lieu particulier: en effet, le pieux déserteur qui fuyait les temples de l'Égypte ou de la Syrie aurait également dédaigné de chercher un asile dans

[1] Voyez Basnage, Histoire des Juifs, l. III, c. 2, 3. La dignité de patriarche fut supprimée par Théodose-le-Jeune.

[2] Il suffit de parler du purim, ou fête que les Juifs avaient instituée en memoire de ce qu'ils avaient été délivrés de la rage d'Aman. Jusqu'au règne de Théodore, ils célébrèrent cette fête avec une joie insolente et avec une licence tumultueuse. (Basnage, Hist., des Juifs, l. VI, c. 17; l. XIII, c. 6).

[3] Selon le faux Josèphe, Tsephon, petit-fils d'Esaü, conduisit en Italie l'armée d'Enée, roi de Carthage. Une autre colonie d'Iduméens, fuyant l'épée de David, se réfugia sur les terres de Romulus. C'est par ces raisons, ou par d'autres d'une égale force, que les Juifs ont appliqué le nom d'Edom à l'empire romain.

ceux d'Athènes ou de Carthage. Tout chrétien rejetait avec mépris les superstitions de sa famille, de sa ville, de sa province. Le corps entier des chrétiens refusait unanimement de reconnaître les dieux de Rome, de l'empire et de l'univers. En vain le fidèle opprimé réclamait-il les droits inaliénables que tout homme a de disposer de sa conscience et de son jugement particulier : sa situation pouvait bien exciter la pitié, mais ses argumens ne touchèrent jamais l'esprit des philosophes ou des polythéistes de l'univers païen. Ils ne concevaient pas que l'on balançât à se conformer au culte établi; et de pareils scrupules ne leur causaient pas moins d'étonnement, que si l'on eût conçu une soudaine horreur pour les mœurs, l'habillement et le langage de la patrie [1].

A la surprise des païens succéda bientôt le ressentiment et les plus pieux des hommes furent exposés aux imputations injustes, mais dangereuses de l'impiété. La malignité et le préjugé se réunirent pour représenter les chrétiens comme une société d'athées, qui avaient osé attaquer la constitution religieuse de l'empire, et dont l'audace méritait que le magistrat civil sévît contre eux selon toute la rigueur des lois. Ils s'étaient séparés (et ils se glorifiaient dans un pareil aveu) de toutes les superstitions que le génie inventif du polythéisme avait adoptées dans les différentes parties du globe; mais on ne voyait pas aussi évidemment quelle divinité ou quelle forme de culte ils avaient substitué aux dieux et aux temples de l'antiquité. L'idée pure et sublime qu'ils avaient de l'Être-Suprême, échappait à l'intelligence grossière du peuple. La multitude des païens ne pouvait concevoir un Dieu spirituel et unique qui n'était représenté sous aucune figure corporelle ni sous aucun symbole visible, et que l'on n'adorait point avec la pompe ordinaire des libations et des fêtes, des autels et des sacrifices [1]. La raison ou la vanité engageait les sages de la Grèce et de Rome, qui avaient élevé leur esprit à la contemplation de l'existence et des attributs d'une cause première, à réserver pour eux-mêmes et pour leurs disciples choisis, le privilége de cette dévotion philosophique [2]. Ils étaient bien loin d'admettre les préjugés du genre humain comme la règle de la vérité; mais ils croyaient que ces préjugés tenaient à la disposition primitive de notre nature, et, selon eux, toute forme de foi et de culte qui, faite pour le peuple, prétend n'avoir pas besoin de l'assistance des sens, doit, à mesure qu'elle s'éloigne de la superstition, devenir incapable de restreindre les écarts de l'imagination et les visions du fanatisme. Le coup d'œil d'indifférence que les gens d'esprit et les savans daignaient jeter sur la révélation chrétienne, ne servait qu'à les confirmer dans leur opinion précipitée; ils se persuadaient que ce principe d'unité divine, qui aurait pu leur inspirer de la vénération, se trouvait dégradé par l'enthousiasme extravagant des nouveaux sectaires, et anéanti par leurs rêveries chimériques. Dans un célèbre dialogue attribué à Lucien, on affecte de tourner en ridicule et de traiter avec mépris le dogme mystérieux de la Trinité. Cet ouvrage prouve combien l'auteur connaissait peu la faiblesse de la raison humaine et la nature impénétrable des perfections divines [3].

[1] D'après les argumens de Celsus, qui ont été exposés et réfutés par Origène (l. v, p. 247-259), on peut apercevoir clairement la distinction qui fut faite entre le *peuple* juif et la *secte* chrétienne. Voyez dans le dialogue de Minucius Félix (c. 5, 6) une description exacte et assez élégante des sentimens du peuple, par rapport à la désertion du culte établi.

[1] « Cur nullas aras habent? templa nulla? nulla nota » simulacra?... Unde autem, vel quis ille, aut ubi, Deus » unicus, solitarius, destitutus? » Minucius (Félix, c. 10). L'interlocuteur païen va jusqu'à faire une distinction en faveur des Juifs, qui avaient autrefois un temple, des autels, des victimes, etc.

[2] Il est difficile, dit Platon, de s'élever à la connaissance du vrai Dieu, et il est dangereux de publier cette découverte. Voyez la théologie des Philosophes par l'abbé d'Olivet dans sa traduction de la Nature des Dieux, tom. I, p. 275.

[3] L'auteur de Philopatris parle perpétuellement des chrétiens comme d'une société d'enthousiastes visionnaires, *δαιμονιοι, αιθεριοι, αιθροβατουντες, αεροβατουντες*, etc. Il y a un passage où il fait évidemment allusion à la vision dans laquelle saint Paul fut transporté au troisième ciel. Dans un autre endroit Triephon qui fait le personnage d'un chrétien, après s'être moqué des dieux du paganisme, propose un serment mystérieux :

Ὑψιμεδοντα Θεον, μεγαν, αμβροτον, ουρανιωνα,
Υἱον πατρος, πνευμα εκ πατρος εκπορευομενον
Ἑν εκ τριων, και εξ ενος τρια.

Il aurait paru moins surprenant que le fondateur du christianisme eût été non-seulement révéré par ses disciples comme un sage et comme un prophète, mais encore adoré comme un Dieu. Les polythéistes étaient disposés à recevoir tout article de foi qui semblait se rapprocher de la mythologie du peuple, quelque éloignée ou quelque imparfaite que fût la ressemblance. Les légendes de Bacchus, d'Hercule et d'Esculape les avaient en quelque façon préparés à voir paraître le fils de Dieu sous une forme humaine [1]; mais ils s'étonnaient que les chrétiens abandonnassent les temples de ces anciens héros, qui, dans l'enfance du monde, avaient inventé les arts, établi des lois et vaincu les monstres, ou les tyrans de la terre, et qu'ils eussent choisi pour l'objet exclusif de leur culte religieux un prédicateur obscur qui, dans un siècle moderne et chez un peuple barbare, avait été victime de la méchanceté de ses compatriotes ou de la jalousie du gouvernement romain. La multitude des idolâtres, sensible seulement aux avantages temporels, rejetait le présent inestimable de la vie et de l'immortalité que Jésus de Nazareth offrait au genre humain. Ces hommes charnels le voyaient sans renommée, sans empire, sans succès, et ils ne pensaient pas que de pareilles privations fussent compensées par sa constance et par sa douceur au milieu des maux cruels qu'il avait soufferts volontairement, par sa bienveillance universelle, et par la simplicité sublime de ses actions et de son caractère; et tandis qu'ils refusaient de reconnaître son triomphe étonnant sur les puissances des ténèbres et du tombeau, ils représentaient avec de fausses couleurs, ou avec dérision, la naissance équivoque, la vie errante et la mort ignominieuse du divin auteur de la vraie religion [2].

Un chrétien, en préférant ainsi ses sentimens particuliers à sa religion nationale, commettait un crime personnel, qu'aggravaient l'union et le nombre des coupables. On sait, et nous avons déjà dit, que toute association entre les sujets de l'empire alarmait la politique de Rome : toujours défiante, toujours prête à concevoir de la jalousie, elle n'accordait qu'avec la plus grande réserve des priviléges aux sociétés particulières, même à celles qui avaient été formées dans les vues les moins nuisibles et les plus avantageuses [1]. Les assemblées religieuses des chrétiens qui s'étaient séparés du culte public, parurent bien moins innocentes. Illégales dans leur principe, elles pouvaient avoir des suites très-dangereuses; et les empereurs ne croyaient pas violer les lois de la justice, lorsque, dans la vue d'entretenir la paix de l'état, ils défendaient ces assemblées secrètes, et quelquefois nocturnes [2]. La pieuse désobéissance des chrétiens faisait paraître leur conduite, et peut-être leurs desseins, sous un jour beaucoup plus sérieux et bien plus criminel. Les souverains de Rome, qu'une prompte soumission aurait pu désarmer, crurent leur honneur intéressé à l'exécution de leurs ordres; et ils essayèrent plus d'une fois de subjuguer, par des châtimens rigoureux, cet esprit indépendant qui reconnaissait hautement une autorité supérieure à celle du magistrat. L'étendue et la durée de cette conspiration spirituelle semblait la rendre de jour en jour plus digne d'attirer les regards du prince. Nous avons déjà remarqué que le zèle actif et triomphant des chrétiens s'était insensiblement répandu dans toutes les provinces et dans presque toutes les villes de

Αριθμεειν με διδασκεις (telle est la réponse profane de Critias) *και ορκος η αριθμηλικη; ουκ οιδα γὰρ τι λεγεις· εν τρια, τρια εν!*

[1] Selon saint Justin-le-Martyr (*Apolog. major*, c. 70-85), le démon, qui avait acquis quelque connaissance imparfaite des prophéties, se serait à dessein revêtu de cette ressemblance, qui pouvait empêcher, quoique par des moyens différens, et le peuple et les philosophes d'embrasser la foi de Jésus-Christ.

[2] Dans le premier et dans le second livre d'Origène, Celsus parle, avec l'irrévérence la plus impie, de la naissance et du caractère de notre Sauveur. L'orateur Libanius loue Porphyre et Julien de ce qu'ils ont réfuté les extravagances d'une secte qui donnait, à un homme mort de la Palestine, les noms de Dieu et de fils de Dieu. (Socrate, Hist. Ecclésiast., III, 23.)

[1] Trajan refusa d'établir à Nicomédie une communauté de cent cinquante pompiers pour l'usage de la ville. Ce prince avait de la répugnance pour toute espèce d'association. Lettres de Pline, x, 42, 43.

[2] Pline, étant proconsul, avait publié un édit général contre les assemblées illégitimes. La prudence engagea les chrétiens à suspendre leurs agapes; mais il ne leur était pas possible d'interrompre l'exercice du culte public.

l'empire. Les nouveaux convertis paraissaient renoncer à leur patrie et à leur famille, afin de s'unir par des liens indissolubles à un corps particulier, qui prenait partout un caractère différent de celui du genre humain. Leur aspect sombre et austère, leur horreur pour les affaires et pour les plaisirs de la vie, leurs prédictions fréquentes des calamités qui menaçaient l'univers [1], causaient la plus vive inquiétude; les païens craignaient qu'il ne s'élevât du sein de la nouvelle secte quelque danger d'autant plus alarmant, qu'elle était plus obscure. « Quelle que puisse être leur conduite, dit Pline en parlant des chrétiens, leur opiniâtreté inflexible paraît mériter d'être punie [2]. »

Les précautions avec lesquelles les disciples de Jésus-Christ remplissaient les devoirs de la religion avaient d'abord été dictées par la nécessité et par la crainte; ce fut ensuite par choix qu'ils les employèrent. En imitant le secret auguste qui régnait dans les mystères d'Eleusis, les fidèles se flattèrent de rendre leurs institutions sacrées plus respectables aux yeux du monde païen [3]. Mais l'événement, comme il est souvent arrivé dans les opérations d'une politique subtile, trompa leurs vœux et leur attente. On conclut qu'ils cachaient seulement ce qu'ils auraient rougi de montrer. Leur fausse prudence donna lieu à des contes horribles, inventés par la malignité, et que la crédulité soupçonneuse s'empressa d'adopter. On peignait les chrétiens comme les plus scélérats de tous les hommes, qui pratiquaient, dans leur sombres retraites, toutes les abominations que peut enfanter un esprit corrompu, et qui, pour obtenir la faveur de leur Dieu inconnu, sacrifiaient toutes les vertus morales. Plusieurs même prétendaient déclarer ou rapporter les cérémonies de cette secte abhorrée. « Un enfant nouveau-né, entièrement couvert de farine est présenté, disaient-ils, comme quelque symbole mystique d'initiation, au couteau du prosélyte qui, sans connaître la malheureuse victime de son erreur, lui porte un grand nombre de blessures secrètes et mortelles. Aussitôt que le crime est consommé, les sectaires boivent le sang, et dans leurs transports furieux ils déchirent les membres palpitans. Tous également coupables du même forfait, ils s'engagent mutuellement à un secret éternel. A ce sacrifice inhumain, » ajoutait-on avec la même assurance, « succède un festin digne de cette horrible scène, et dans lequel l'intempérance excite la débauche la plus révoltante. Au moment désigné, les lumières sont tout-à-coup éteintes; la honte est bannie, la nature oubliée; et selon les effets du hasard, les ténèbres de la nuit sont souillées par le commerce incestueux des frères et des sœurs, des mères et de leurs fils [1]. »

Mais la lecture des anciennes apologies ne laissera pas même le plus léger soupçon dans l'esprit d'un adversaire de bonne foi. Les chrétiens, avec la sécurité intrépide de l'innocence, appelaient de ces bruits vagues et populaires à l'équité des magistrats. Ils avouaient que, si l'on peut prouver les crimes qui leur sont imputés par la calomnie, ils méritent les plus sévères punitions. Ils provoquent le châtiment, ils défient la preuve. Ils avancent en même temps, avec autant de raison que de vérité, que l'accusation n'est pas moins dépourvue de probabilité que dénuée d'évidence. Ils insistent sur la sainteté et sur la pureté de l'Évangile, qui souvent met un frein aux plaisirs les plus légitimes. « Peut-on croire sérieusement, s'écrient-ils, que ces divins préceptes ordonnent la prati-

[1] Comme les prophéties concernant l'Ante-Christ, la conflagration prochaine, etc., irritaient les païens qu'elles ne convertissaient pas, les fidèles n'en parlaient qu'avec précaution et avec réserve; et les Montanistes furent blâmés pour avoir divulgué trop librement ce dangereux secret. (V. Mosheim, p. 413.)

[2] *Neque enim dubitabam*, (telles sont les expressions de Pline) *quodcumque esset quod faterentur, pervicaciam certè et inflexibilem obstinationem debere puniri.*

[3] Voyez l'Histoire Ecclésiastique de Mosheim, vol. I, p. 101, et Spanheim, remarques sur les Césars de Julien p. 468, etc.

[1] Voyez saint Justin-le-Martyr, Apolog. I, 35. 11, 14; Athenagoras, *in Légation*, c. 27; Tertullien, Apolog. c. 7, 8, 9; Minucius Felix, c. 9, 10, 30, 31. Le dernier de ces écrivains rapporte l'accusation d'une manière très-élégante et très-circonstanciée. La réponse de Tertullien est la plus hardie et la plus vigoureuse.

que des crimes les plus atroces; qu'une grande société consente à se déshonorer aux yeux de ses propres membres, et qu'une foule de personnes de tout état, de tout âge, de tout sexe, devenues tout-à-coup insensibles à la crainte de la mort ou de l'infamie, osent violer ces principes que la nature et que l'éducation ont imprimés si profondément dans leurs âmes[1]? » Il eût été impossible de répondre à cette justification, et rien ne pouvait en affaiblir la force ou en détruire l'effet, que la conduite peu judicieuse des apologistes eux-mêmes, qui trahissaient la cause commune de la religion, pour satisfaire leur haine contre les ennemis domestiques de l'église. Tantôt ils insinuaient faiblement, tantôt ils soutenaient à haute voix que les Marcionites, les Carpocratiens et les autres sectes de Gnostiques, célébraient réellement les mêmes sacrifices sanglans, les mêmes fêtes incestueuses, si faussement attribués aux vrais fidèles; cependant tous ces hérésiarques, quoiqu'égarés dans les sentiers de l'erreur, pensaient toujours en hommes, et se gouvernaient selon les préceptes du christianisme[2]. Les schismatiques faisaient retomber de pareilles accusations sur l'église, dont ils avaient abandonné la communion[3]; et l'on reconnaissait de tous côtés que la licence la plus scandaleuse régnait parmi un grand nombre de ceux qui affectaient le nom de chrétiens. Un magistrat idolâtre, qui n'avait ni le loisir ni le talent nécessaires pour discerner la nuance presque imperceptible entre la foi orthodoxe et la dépravation hérétique, pouvait aisément imaginer qu'une animosité mutuelle leur avait arraché l'aveu d'un crime commun. Heureusement pour le repos, ou du moins pour l'honneur des premiers fidèles, les magistrats se conduisirent quelquefois avec une prudence et une modération rarement compatibles avec le zèle religieux; et le résultat impartial de leurs recherches fut que les sectaires qui avaient abandonné le culte établi, leur paraissaient sincères dans leur croyance et irréprochables dans leurs mœurs, quoique d'un autre côté, par l'excès et par l'absurdité de leur superstition, ils pussent encourir toute la rigueur des lois[1].

L'histoire, qui entreprend de rapporter les événemens passés pour l'instruction des siècles futurs, serait indigne de cet emploi honorable, si elle s'abaissait à plaider la cause des tyrans ou à justifier les maximes de la persécution. Cependant, il faut l'avouer, la conduite des empereurs, qui parurent les moins favorables à l'église primitive, n'est certainement pas aussi criminelle que celle des souverains modernes, qui ont employé l'arme de la terreur et de la violence contre les opinions religieuses d'une partie de leurs sujets. Un Charles-Quint ou un Louis XIV pouvaient puiser dans leurs réflexions, ou même dans leur propre cœur, une juste idée des droits de la conscience, de l'obligation de la foi et de l'innocence de l'erreur; mais les princes et les magistrats de l'ancienne Rome ne connaissaient point les principes qui inspiraient et qui autorisaient l'opiniâtreté inflexible des chrétiens dans la cause de la vérité; et ils n'apercevaient en eux-mêmes aucun motif qui les eût portés à refuser une soumission légale, et pour ainsi dire naturelle, aux institutions sacrées de la patrie. La même raison qui rend leur conduite moins odieuse, contribua, selon toutes les apparences, à ralentir

[1] Dans la persécution de Lyon, quelques esclaves païens furent forcés, par la crainte de la torture, d'accuser leurs maîtres chrétiens. Les fidèles de l'église de Lyon, en écrivant à leurs frères d'Asie, parlent de ces horribles accusations, avec toute l'indignation et tout le mépris qu'elles méritent (Eusèbe, Hist. Ecclés. v. I).

[2] Voyez saint Justin-le-Martyr, *Apol.* I, 35; saint Irénée, *advers. Hæres.* I, 24; Clément d'Alexandrie, *Stromat.* l. III, p. 438; Eusèbe, IV, 8. Nous serions forcés d'entrer dans des détails ennuyeux et dégoûtans, si nous voulions rapporter tout ce que les écrivains des temps suivans ont imaginé, tout ce que saint Epiphane a adopté, tout ce que M. de Tillemont a copié. M. de Beausobre (Hist. du Manichéisme, l. IX, c. 8, 9) a exposé avec beaucoup de force les moyens détournés et artificieux qu'ont employés saint Augustin et le pape Léon I.

[3] Lorsque Tertullien devint montaniste, il diffama la morale de l'église, qu'il avait si courageusement défendue. « Sed majoris est Agape, quia per hanc adolescentes » tui cum sororibus dormiunt, appendices scilicet gulæ » lascivia et luxuria. » *De Jejuniis*, c. 17. Le trente-cinquième canon du concile d'Elvire prend des mesures contre les scandales qui souillaient trop souvent les veilles de l'église, et qui déshonoraient le nom chrétien aux yeux des incrédules.

[1] Tertullien (Apologét., c. 2) s'étend sur ce témoignage public et honorable de Pline avec beaucoup de raison et avec quelque déclamation.

la rigueur de leurs persécutions. Comme ils étaient animés, non par le zèle furieux des dévots, mais par la politique modérée des législateurs, le mépris dut souvent relâcher, et l'humanité suspendre l'exécution des lois qu'ils avaient établies contre les disciples humbles et obscurs de Jésus-Christ. Si l'on considère en général le caractère et les motifs des empereurs, on conclura naturellement : 1° qu'il dut s'écouler un temps considérable avant que la nouvelle secte leur parût un objet digne de l'attention du gouvernement ; 2° qu'ils agirent avec précaution et avec répugnance, quand il fut question de condamner ceux de leurs sujets qui avaient été accusés d'un crime si extraordinaire ; 3° qu'ils furent modérés en infligeant des punitions ; 4° que l'église goûta plusieurs intervalles de paix et de tranquillité. Quoique les auteurs païens, qui ont traité l'histoire de leurs temps avec le plus d'étendue et avec les plus grands détails, aient montré une extrême indifférence pour les affaires des chrétiens [1], nous pouvons encore appuyer chacune de ces suppositions probables par des faits authentiques.

I. La sagesse de la providence jeta sur le berceau de l'église un voile mystérieux, qui servit non-seulement à défendre les chrétiens de la malignité d'un monde idolâtre, mais encore à les dérober aux yeux des profanes, jusqu'à ce qu'ils eussent été multipliés, et que leur foi fût parvenue à sa maturité. Les cérémonies de Moïse ne furent abolies que lentement et par degrés. Tant qu'elles subsistèrent, les chrétiens trouvèrent un moyen sûr et innocent d'échapper aux regards de leurs ennemis. Les plus anciens prosélytes de l'Évangile, presque tous de la race d'Abraham, étaient distingués par la marque particulière de la circoncision. Ils offrirent leurs vœux dans le temple de Jérusalem, jusqu'à la ruine totale de cette ville ; et ils reçurent alors la loi et les écrits des prophètes comme les inspirations véritables de la divinité. Les païens convertis, qui, par une adoption spirituelle, avaient été associés à l'espérance d'Israël, furent aussi confondus avec les Juifs [1] ; et comme les polythéistes faisaient moins d'attention aux articles de foi qu'au culte extérieur, la nouvelle secte, qui cachait avec soin, ou qui n'annonçait que faiblement sa grandeur et son ambition futures, profita de la tolérance universelle que les Romains accordaient depuis long-temps à un peuple ancien et célèbre de leur empire. Peut-être les Juifs, plus jaloux de leur foi et animés d'un zèle plus violent, ne tardèrent-ils pas à s'apercevoir que leurs frères nazaréens se séparaient de plus en plus de la synagogue. Ils auraient volontiers éteint cette hérésie dangereuse dans le sang de ceux qui l'avaient embrassée ; mais les décrets du ciel avaient déjà désarmé leur haine ; on leur avait enlevé l'administration de la justice criminelle ; et, quoiqu'ils se portassent quelquefois à la sédition, il ne leur était pas facile d'inspirer à l'esprit calme d'un magistrat romain l'aigreur de leur zèle et de leurs préjugés. Les gouverneurs des provinces prêtaient l'oreille à toutes les accusations qui pouvaient concerner la sûreté publique ; mais dès qu'ils eurent appris qu'il s'agissait de mots, non de faits, et que l'on disputait seulement sur l'interprétation des lois et des prophéties juives, une discussion sérieuse des différences obscures qui pouvaient s'élever au milieu d'un peuple barbare et superstitieux leur parut indigne de la majesté de Rome. L'ignorance et le mépris protégèrent l'innocence des premiers chrétiens ; et le tribunal des magistrats idolâtres devint souvent leur asile le plus assuré contre la fureur de la synagogue [2]. Si nous adoptions les traditions d'une antiquité trop crédule, nous pourrions rapporter les longs voyages, les aventures merveilleuses et les différens genres de mort des douze apôtres ; mais des recherches plus exactes nous engagent à douter qu'il ait

[1] Dans les mélanges qui forment la compilation connue sous le nom de l'Histoire Augustine, dont une partie fut composée sous le règne de Constantin, on ne trouve pas six lignes qui regardent les chrétiens. Et le minutieux Xiphilin n'a point découvert leur nom dans la grande histoire de Dion Cassius.

[1] Un passage obscur de Suétone (vie de Claude, c. 25.) pourrait prouver combien les Juifs et les chrétiens de Rome étaient singulièrement confondus les uns avec les autres.

[2] Voyez, dans le dix-huitième et dans le vingt-cinquième chapitre des Actes des apôtres, la conduite de Gallion, proconsul d'Achaïe, et celle de Festus, procurateur de la Judée.

jamais été permis aux personnes qui avaient vu les miracles de Jésus-Christ d'aller, hors de la Palestine, sceller de leur sang la vérité de leur témoignage[1]. Si l'on considère le terme ordinaire de la vie humaine, on présumera naturellement que la plupart n'existaient plus lors de la guerre furieuse allumée par le mécontentement des Juifs, et qui ne fut terminée que par la ruine de Jérusalem. Durant le long intervalle qui s'écoula entre la mort de Jésus-Christ et cette rébellion mémorable, nous ne découvrons aucune trace de l'intolérance des Romains, si ce n'est dans cette persécution subite, momentanée, mais cruelle, de Néron, que souffrirent les chrétiens de Rome, trente-cinq ans après le premier de ces grands événemens, et deux ans seulement avant le second. Le caractère de l'historien philosophe qui nous a transmis la connaissance de ce fait singulier, suffirait seul pour le rendre digne de toute notre attention.

Dans la dixième année du règne de Néron, le feu ravagea la capitale de l'empire avec une fureur dont il n'y avait point encore eu d'exemple [2]. Les monumens des arts de la Grèce et des exploits du peuple romain, les trophées des guerres puniques et les dépouilles de la Gaule, les temples les plus sacrés et les plus superbes palais furent enveloppés dans une destruction commune. Des quatorze quartiers dans lesquels Rome était divisée, quatre seulement restèrent entiers; trois furent détruits de fond en comble; et les sept autres, qui avaient été en proie aux flammes, ne présentèrent qu'un triste spectacle de ruine et de désolation. La vigilance du gouvernement semble n'avoir négligé aucun des moyens qui pouvaient apporter quelque consolation au milieu d'une calamité si terrible. Les jardins du prince furent ouverts à la multitude infortunée; des bâtimens construits à la hâte lui servirent d'asile, et l'on distribua en abondance du blé et des provisions à un prix très-modéré [1]. Il paraît que la police la plus sage dicta les édits qui réglaient la disposition des rues et la construction des maisons particulières; et, comme il arrive ordinairement dans un siècle de prospérité, l'Incendie de Rome produisit en peu d'années une nouvelle ville, plus régulière et plus belle que la première. Mais toute la prudence de Néron, et toute l'humanité qu'il affecta, ne purent le mettre à l'abri du soupçon public : il n'était point de crime que l'on ne pût imputer à l'assassin de sa femme et de sa mère; et le prince qui avait prostitué sa personne et sa dignité sur le théâtre, paraissait capable de la folie la plus extravagante. On accusait hautement l'empereur d'avoir mis le feu à sa capitale; et comme les histoires les plus incroyables sont celles qui conviennent le mieux à un peuple en fureur, on avançait sérieusement, et on croyait avec une ferme assurance, que Néron, jouissant d'un désastre qu'il avait causé, s'amusait dans ce moment cruel à chanter sur sa lyre la destruction de l'ancienne Troie [2]. Pour détourner un soupçon que toute la puissance du despotisme n'aurait point été en état d'étouffer, l'empereur prit le parti de substituer à sa place de prétendus criminels. « Dans cette vue, continue Tacite, il fit périr, » par les plus cruels supplices, des hommes » détestés à cause de leurs infamies, nommés » vulgairement chrétiens. Christ, de qui vient » leur nom, avait été puni de mort sous Ti- » bère par l'intendant Ponce-Pilate [3]. Cette

[1] Du temps de Tertullien et de saint Clément d'Alexandrie, la couronne du martyre était donnée seulement à saint Pierre, à saint Paul et à saint Jacques. Dans la suite, les Grecs l'accordèrent insensiblement à tous les autres apôtres; et l'on choisit prudemment pour le théâtre de leurs prédications et de leurs souffrances, quelque contrée éloignée, située au-delà des limites de l'empire romain. (Voyez Mosheim, p. 81, et Tillemont, Mémoir. Ecclésiast., tom. I, part. 3.)

[2] Tacite, Annal. XX, 38-44; Suétone, vie de Néron, c. 38; Dion Cassius, l. LXII, p. 1014; Orose, VII, 7.

[1] Le prix du blé (probablement du *modius*) fut réduit à *terni nummi*; ce qui pourrait faire environ quarante-deux sous le boisseau.

[2] Nous pouvons remarquer que Tacite parle de ce bruit avec une défiance et une hésitation très-convenables. Suétone, au contraire, s'empresse de le rapporter; et Dion le confirme solennellement.

[3] Ce témoignage est seul suffisant pour montrer l'anachronisme des Juifs qui placent près d'un siècle trop tôt la naissance de Jésus-Christ (Basnage, Hist. des Juifs, l. V, c. 14, 15). Josèphe nous apprend (Antiquités, XVIII, 3) que Ponce-Pilate fut procurateur de la Judée dans les dix dernières années de Tibère. A. D. 27-37. Pour ce qui est du temps particulier de la mort de Jésus Christ, une très-ancienne tradition la fixe au 25 mars de l'année 29, sous le consulat des deux Geminus. (Tertullien, *advers.*

» pernicieuse superstition, réprimée pour un » temps, reprenait vigueur, non seulement » dans la Judée, source du mal, mais à » Rome, où vient aboutir et se multiplier tout » ce que les passions inventent d'ailleurs d'in- » fâme et de cruel. On arrêta d'abord des gens » qui s'avouaient coupables, et sur leur dé- » position, une multitude de chrétiens, que » l'on convainquit moins d'avoir brûlé Rome, » que de haïr le genre humain[1]. On joignit les » insultes aux supplices : les uns, enveloppés » de peaux de bêtes féroces, furent dévorés » par des chiens ; d'autres attachés en croix; » plusieurs brûlés vifs: on allumait leurs corps, » sur le déclin du jour, pour servir de flam- » beaux. Néron prêta ses jardins à ce spec- » tacle, auquel il ajouta les jeux du cirque, » mêlé parmi la populace en habit de cocher, » ou conduisant lui-même un char. Ainsi, » quoique les chrétiens fussent des scélérats » dignes des plus rigoureux châtimens, on » ne pouvait s'empêcher de les plaindre, » parce qu'ils n'étaient pas immolés à l'utilité » publique, mais à la cruauté d'un seul[2]. » Ceux qui contemplent d'un œil curieux les révolutions du genre humain peuvent remarquer que les jardins et le cirque de Néron sur le Vatican, qui furent arrosés du sang des premiers chrétiens, sont devenus bien plus fameux par le triomphe de la religion persécutée, et par l'abus qu'elle a fait de ses victoires. Sur le même terrain[1], les pontifes chrétiens ont élevé, dans la suite, un temple qui surpasse de beaucoup les antiques monumens de la gloire du Capitole. Ce sont eux qui, tirant d'un humble pêcheur de Galilée leurs prétentions à la monarchie universelle, ont succédé au trône des césars; et qui, après avoir donné des lois aux conquérans barbares de Rome, ont étendu leur juridiction spirituelle, depuis les côtes de la mer Glaciale jusqu'aux rivages de l'océan Pacifique.

Avant de perdre entièrement de vue la persécution de Néron, nous croyons devoir ajouter un petit nombre de remarques qui pourront servir à lever les difficultés dont est rempli le récit de cet événement, et à jeter quelque lumière sur l'histoire postérieure de l'église.

1° Le scepticisme le plus hardi est forcé de respecter la vérité et l'intégrité de ce passage célèbre de Tacite. La vérité en est attestée par le témoignage de Suétone. Cet auteur exact et soigneux parle des châtimens que Néron décerna contre les chrétiens, secte d'hommes qui avaient embrassé une superstition nouvelle et malfaisante[2]. La pureté du texte de Tacite se trouve garantie par la conformité des plus anciens manuscrits, par le caractère inimitable de ce grand écrivain, par sa réputation, qui préserva ses ouvrages des interpolations d'une pieuse fraude, et par la substance de sa narration, où il accuse les chrétiens des crimes les plus atroces, sans donner à entendre que le don des miracles, ou même l'art de la magie, les élevât au-dessus des autres hommes[3].

Judæos., c. 8.) Cette date, qui est adoptée par Pagi, le cardinal Norris et Le Clerc, semble au moins aussi probable que l'ère vulgaire que l'on place (par je ne sais quelles conjectures) quatre années plus tard.

[1] *Odio humani generis convicti*. Ces mots peuvent signifier ou la haine du genre humain contre les chrétiens, ou la haine des chrétiens contre le genre humain. J'ai préféré le dernier sens, comme le plus conforme au style de Tacite et à l'erreur populaire, dont un précepte de l'Evangile (Voyez saint Luc, XIV, 26) avait peut-être été l'occasion innocente. Mon interprétation est justifiée par l'autorité de Juste-Lipse ; des traducteurs de Tacite italiens, français et anglais; de Mosheim (p. 102); de Le Clerc (Hist. ecclésiast., 427) ; du docteur Lardner (Témoignages, vol. I, 345) ; et de l'évêque de Gloucester (Divine légation, vol. III, p. 38.) Mais comme le mot *convicti* ne se joint pas fort bien avec le reste de la phrase, Jacques Gronovius a préféré de lire *conjuncti;* ce qui est autorisé par le précieux manuscrit de Florence.

[2] Tacite, Annal. XV, 44. *La traduction est du père Dotteville.*

[1] Nardini, *Roma antica*, p. 387; Donatus, *de Româ antiquâ*, l. p. 449.

[2] Suétone, vie de Néron, c. 16. Quelques ingénieux commentateurs ont rendu l'épithète de *malefica* par *magique*; mais Mosheim la regarde seulement, à bien plus juste titre, comme synonyme du mot de Tacite *exitiabilis*.

[3] Le passage concernant Jésus-Christ, qui fut inséré dans le texte de Josèphe entre le temps d'Origène et celui d'Eusèbe, peut fournir un exemple de falsification peu commune. L'accomplissement des prophéties, les vertus de Jésus-Christ, ses miracles et sa résurrection sont distinctement rapportés. Josèphe reconnaît qu'il était le Messie; et il ne sait s'il doit l'appeler un homme. S'il pouvait rester encore quelque doute sur ce célèbre passage, le lecteur peut examiner les objections frappantes de Le Fèvre (Havercamp., Josèphe, tom. II, p. 267-273), les savantes ré-

2° Quoique vraisemblablement Tacite fût né quelques années avant l'incendie de Rome [1], il ne pouvait connaître que par la lecture et par la conversation un fait arrivé dans son enfance. Avant de se montrer en public, il attendit tranquillement que son génie fût parvenu à toute sa maturité ; et il avait plus de quarante ans, lorsqu'un tendre respect pour la mémoire du vertueux Agricola lui dicta la première de ces productions historiques qui feront les délices et l'instruction de la postérité la plus reculée. Dès qu'il eut essayé ses forces dans la vie de son beau-père et dans la description de la Germanie, il conçut et il exécuta enfin un ouvrage plus difficile, l'histoire de Rome en trente livres, depuis la chute de Néron jusqu'à l'avénement de Nerva : l'administration du dernier de ces princes ramenait un âge de justice et de prospérité, dont Tacite réservait le tableau pour l'occupation de sa vieillesse [2]. Mais lorsqu'il eut envisagé son sujet de plus près, jugeant peut-être qu'il était à la fois plus honorable et moins dangereux de décrire les vices des tyrans qui n'existaient plus, que de célébrer les vertus d'un prince vivant, il aima mieux rapporter en forme d'annales les actions des quatre premiers successeurs d'Auguste. Rassembler les événemens qui se sont passés durant une période de quatre-vingts ans, les disposer, les peindre dans un ouvrage immortel, dont chaque sentence renferme les observations les plus profondes et les images les plus brillantes, c'était une entreprise qui devait suffire pour exercer le génie de Tacite lui-même, pendant la plus grande partie de sa vie. Dans les dernières années du règne de Trajan, tandis que le monarque victorieux étendait la puissance de Rome au-delà de ses anciennes limites, l'historien décrivait, dans le second et dans le quatrième livre de ses annales, la tyrannie de Tibère [1] ; et l'empereur Adrien monta probablement sur le trône avant que Tacite, selon la marche de son ouvrage, pût parler de l'incendie de Rome, et de la cruauté de Néron envers les malheureux chrétiens. A soixante ans de distance, l'annaliste se trouvait forcé d'adopter les relations des contemporains ; mais le philosophe, en exposant l'origine, les progrès et le caractère de la nouvelle secte, devait naturellement se conformer moins aux idées du siècle de Néron, qu'aux notions ou aux préjugés du temps d'Adrien. 3° Tacite laisse très-souvent à la curiosité ou à la pénétration du lecteur, le soin de suppléer à ses pensées, et à ces circonstances intermédiaires que, dans son style concis, il juge à propos de supprimer. Il nous est donc permis d'imaginer quelque cause probable qui ait produit l'animosité de Néron contre les chrétiens, que leur obscurité et leur innocence semblaient devoir mettre à l'abri de son indignation, et même soustraire à ses regards. Les Juifs qui, opprimés dans leur propre patrie, formaient un peuple nombreux au milieu de la capitale, paraissaient bien plus exposés aux soupçons de l'empereur et de ses sujets. On pouvait croire qu'une nation vaincue, déjà connue par son horreur pour le joug romain, avait eu recours à ce moyen atroce dans la vue de satisfaire sa vengeance implacable. Mais les Juifs avaient de puissans défenseurs dans le palais, et même dans le cœur du tyran. La belle Poppée, sa femme et sa maîtresse, et un comédien de la race d'Abraham, qui avait gagné sa faveur, avaient déjà intercédé pour des sujets persécutés [2]. Il fallait offrir en leur place d'autres victimes ; et l'on pouvait facilement insinuer que l'incendie de Rome ne devait pas être attribué aux véritables israélites, mais qu'il s'était élevé parmi eux une secte nouvelle et dangereuse de *Galiléens*, capables des crimes les plus horribles. Sous le nom de *Galiléens*, on

ponses de Daubuz (p. 187-232), et l'excellente réplique (Bibliothèque ancien. et mod. tom. VII, p. 237-288) d'un critique anonyme, qui est, je crois, le savant abbé de Longuerue.

[1] Voyez la vie de Tacite par Juste-Lipse et par l'abbé de la Bletterie, le diction. de Bayle à l'article *Tacite*, et la Bibliothèque latine de Fabricius, tom. II, p. 386, édit. Ernest.

[2] « Principatum Divi Nervæ et imperium Trajani, uberiorem securioremque materiam senectuti seposui. » Tacite, Hist. I.

[1] Voyez Tacite, Annal. II ; 61, IV, 4.

[2] Le nom du comédien était Aliturus. C'était par le même canal qu'environ deux ans auparavant, Josèphe (*de vita sua*, c. 3) avait obtenu le pardon et la liberté de quelques prêtres juifs qui étaient prisonniers à Rome.

confondait deux classes d'hommes bien différentes et entièrement opposées l'une à l'autre dans leurs mœurs et dans leurs principes : les disciples qui avaient embrassé la foi de Jésus de Nazareth [1], et les enthousiastes qui avaient suivi l'étendard de Judas le Gaulonite [2]. Les premiers étaient les amis, les autres les ennemis du genre humain ; et s'il se trouvait entre eux quelque ressemblance, elle consistait dans la même constance opiniâtre, qui les rendait insensibles aux supplices et à la mort, quand il s'agissait de défendre leur cause. Les partisans de Judas, qui avaient soufflé le feu de la rébellion parmi leurs compatriotes, furent bientôt ensevelis sous les ruines de Jérusalem, tandis que les disciples de Jésus-Christ, après avoir reçu le nom plus célèbre de chrétiens, se répandirent dans toutes les parties de l'empire. Quoi de plus naturel, que du temps d'Adrien, Tacite ait rapporté exclusivement à ces mêmes chrétiens, un crime et une punition qu'il aurait pu attribuer, avec bien plus de vérité et de justice, à une secte dont la mémoire odieuse avait été presque anéantie ? 4° Quelque opinion que l'on puisse se former de cette conjecture (car nous ne donnons que comme une conjecture ce que nous venons d'avancer), il est évident que la cause et les effets de la persécution de Néron ne s'étendirent pas au-delà de l'enceinte de Rome [3]. Les dogmes religieux des Galiléens ou des chrétiens ne furent alors ni punis ni même recherchés. Et comme l'idée de leurs souffrances se trouva liée pendant long-temps à celle de la cruauté et de l'injustice, la modération porta les princes suivans à épargner une secte opprimée par un tyran qui avait coutume de tourner sa fureur contre la vertu et contre l'innocence.

Il est assez singulier que le feu de la guerre ait consumé, presque dans le même temps, le temple de Jérusalem et le Capitole de Rome [1]. Il ne serait pas moins extraordinaire qu'un vainqueur insolent eût détourné le tribut consacré par la dévotion à l'entretien du premier de ces édifices sacrés, et qu'il l'eût employé à la construction et à l'ornement du second [2]. Les empereurs établirent une capitation générale sur le peuple juif ; et, quoique chaque individu payât une très-petite somme, l'usage que l'on faisait du produit de cette taxe, et la sévérité avec laquelle elle était levée, parurent une oppression intolérable [3]. Puisque les officiers du fisc comprenaient dans leurs réclamations injustes plusieurs personnes qui n'étaient ni du sang ni de la religion des Juifs, les chrétiens, qui avaient été cachés à l'ombre de la synagogue, ne purent alors échapper à la sévérité de ces vexations. Evitant avec soin tout ce qui portait le caractère de l'idolâtrie, leur conscience ne leur permettait pas de contribuer à la gloire du démon, que l'on adorait sous le nom de Jupiter-Capitolin. Comme il existait encore parmi les chrétiens un parti nombreux, quoique diminuant sans cesse, qui suivait toujours la loi de Moïse, en vain s'efforçaient-ils de déguiser leur origine :

[1] Le savant docteur Lardner (Témoignages juifs et païens, vol. II, 102, 103) a prouvé que le nom de Galiléens fut donné très-anciennement aux chrétiens et que ce fut peut-être leur dénomination primitive.

[2] Josèphe, Antiq. XVIII, 1, 2; Tillemont, Ruine des Juifs, p. 742. Les fils de Judas furent crucifiés du temps de Claude. Après la prise de Jérusalem, Éléazar, son petit-fils, défendit un château très-fort avec neuf cent soixante de ses compagnons les plus désespérés. Lorsque le bélier eut fait une brèche ils massacrèrent leurs femmes et leurs enfans, et ils se percèrent enfin eux-mêmes. Ils périrent tous jusqu'au dernier homme.

[3] Voyez Dodwell, *Paucitat. mart.*, l. XIII. L'inscription espagnole dans Gruter (p. 238, n° 9) est évidemment fausse et reconnue telle. Elle est de l'invention du fameux imposteur, Cyriaque d'Ancône, qui voulait flatter l'orgueil et les préjugés des Espagnols (Voyez Ferreras, Histoire d'Espagne, tom. I, p. 192.)

[1] Le Capitole fut brûlé, durant la guerre civile entre Vitellius et Vespasien, le dix-neuf décembre de l'année 69, le dix août 70; le temple de Jérusalem fut détruit par les mains des Juifs eux-mêmes, plutôt que par celles des Romains.

[2] Le nouveau Capitole fut dédié par Domitien. (Suétone, vie de Domitien, c. 5; Plutarque, vie de Publicola, tome I, p. 230, édit. Bryan.) Il en coûta, seulement pour le dorer, douze mille talens, environ cinquante-sept millions. Martial prétendait (l. IX, épigram. 3) que, si l'empereur eût voulu retirer son argent, Jupiter lui-même, quand il aurait mis tout l'Olympe en vente, n'aurait point été capable de payer deux sous par livre.

[3] Au sujet du tribut, voyez Dion Cassius, l. LXVI, p. 1082, avec les notes de Reimar; Spanheim, de *Usu numism.*, tom. II. p. 571, et Basnage, Hist. des juifs, l. VII, c. 2.

la marque de la circoncision [1] prouvait d'une manière décisive qu'ils étaient juifs; et les magistrats romains n'avaient point assez de loisir pour examiner la différence de leurs dogmes religieux. Au milieu des chrétiens qui furent amenés devant le tribunal de l'empereur, ou, ce qui semble plus probable, devant celui du procurateur de la Judée, on vit paraître deux personnes distinguées par une naissance plus véritablement noble que celle des plus grands monarques; ces accusés étaient les petits-fils de l'apôtre saint Jude, qui était lui-même frère de Jésus-Christ [2]. Leur droit naturel au trône de David, aurait pu leur attirer le respect du peuple, et exciter la jalousie du gouverneur; mais la bassesse de leur extérieur et la simplicité de leurs réponses, lui persuadèrent bientôt qu'ils n'avaient ni le désir, ni le pouvoir de troubler la paix de l'empire. Ils avouèrent de bonne foi qu'ils descendaient des anciens rois de la Palestine, et qu'ils étaient proches parens du Messie; mais, renonçant à toutes vues temporelles, il déclarèrent que le royaume dont ils attendaient pieusement la possession, était d'une nature purement spirituelle et angélique. Lorsqu'on les interrogea sur leur fortune et sur leurs occupations, ils montrèrent leurs mains endurcies par des travaux journaliers, et ils protestèrent qu'ils tiraient toute leur subsistance de la culture d'une ferme qui, située près du village de Cocaba, avait environ vingt-quatre acres d'étendue [3], et dont le produit se montait à neuf mille dragmes, environ sept mille livres. Les petits-fils de saint Jude furent renvoyés avec compassion et avec mépris [1].

L'obscurité de la maison de David pouvait la mettre à l'abri des soupçons d'un tyran; mais le lâche Domitien, toujours prêt à répandre le sang des Romains, qu'il craignait, qu'il haissait, ou qu'il estimait, fut alarmé de la grandeur de sa propre famille. Des deux fils de Flavius Sabinus [2] son oncle, l'aîné fut bientôt convaincu d'avoir eu l'intention de conspirer; le plus jeune, nommé Flavius Clémens, dut sa sûreté à son manque de courage et de talens [3]. L'empereur accorda pendant long-temps sa faveur et sa protection à un parent si peu dangereux. Après lui avoir fait épouser sa propre nièce, Domitilla, il désigna pour ses successeurs au trône, les enfans nés de ce mariage. Leur père fut revêtu du consulat; mais Clémens avait à peine fini le terme de sa magistrature annuelle, que, sur un léger prétexte, il fut condamné et exécuté. Domitilla fut reléguée dans une île déserte sur la côte de Campanie [4]; et l'on décerna la peine de confiscation ou de mort contre plusieurs personnes enveloppées dans la même accusation. Le crime qu'on leur reprochait, était celui d'*athéisme* et de *mœurs judaïques* [5]; association singulière d'idées, qui

[1] Suétone (vie de Domitien, c. 12) avait vu un vieillard de quatre-vingt-dix ans, examiné publiquement devant le tribunal de l'intendant. C'est ce que Martial appelle *mentula tributis damnata.*

[2] Cette dénomination fut d'abord prise dans le sens le plus ordinaire, et l'on supposa que les frères de Jésus-Christ étaient les enfans légitimes de Joseph et de Marie. Un respect religieux pour la virginité de la mère de Dieu suggéra aux Gnostiques, et dans la suite aux Grecs orthodoxes, l'expédient de donner une seconde femme à saint Joseph. Les Latins (depuis le temps de saint Jérôme) ont encore été plus loin, prétendant que saint Joseph garda toujours le célibat; ils ont avancé que saint Jude, aussi bien que saint Simon et saint Jacques, qui étaient appelés les frères de Jésus-Christ, étaient seulement ses cousins germains, et ils ont justifié cette nouvelle interprétation par plusieurs exemples semblables. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., tom. I, part. 3, et Beausobre, Hist. critique du Manichéisme, l. II, c. 2.)

[3] Trente-neuf πλεθρα carrés, de cent pieds chacun, ce qui serait à peine neuf acres, en prenant cette mesure à la rigueur. Mais la probabilité des circonstances, la pratique des autres écrivains grecs et l'autorité de M. de Valois m'a porté à croire qu'il faut entendre ici par πλεθρον le *jugerum* des Romains.

[1] Eusèbe, III, 20. Cette histoire est prise d'Hégésippe.

[2] Voyez la mort et le caractère de Sabinus dans Tacite (Hist. III, 74, 75). Sabinus était le frère aîné; et, jusqu'à l'avénement de Vespasien, on l'avait regardé comme le principal appui de la famille Flavienne.

[3] « Flavium Clementem patruelem suum *contentissimæ inertiæ*. . . . . . ex tenuissima suspicione interemit. » (Suétone, vie de Domitien, c. 15.)

[4] L'île de Pandataria selon Dion. Bruttius Præsens (*ap. Euseb.*, III, 18) bannit cette princesse dans celle de Pontia, qui n'en était pas très-éloignée; cette différence et une méprise, ou d'Eusèbe ou de ses copistes, ont fait imaginer qu'il avait existé deux Domitilla, l'une femme, l'autre nièce de Clémens. Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. II, p. 224.)

[5] Dion, l. LXII, p. 1112. Si le Bruttius Præsens, dont il a vraisemblablement tiré cette relation, est celui auquel Pline a écrit (lettre VII, 3), on peut le regarder comme un auteur contemporain.

ne peuvent être appliquées, avec quelque justesse, qu'aux chrétiens, puisqu'ils n'ont été connus que d'une manière obscure et imparfaite par les magistrats et par les écrivains de ce siècle. Sur la foi d'une interprétation si probable, l'église, trop empressée d'admettre les soupçons d'un tyran comme une preuve du crime honorable des accusés, a placé Clémens et Domitilla parmi ses premiers martyrs, et la cruauté de Domitien a été flétrie du nom de seconde persécution; mais cette persécution, si on peut l'appeler ainsi, ne fut pas de longue durée. Peu de mois après la mort de Clémens et le bannissement de sa femme, Etienne, un des affranchis de Domitilla, qui avait gagné la faveur de sa maîtresse, mais qui n'en avait sûrement pas embrassé la foi, assassina l'empereur dans son palais [1]. Le sénat condamna la mémoire de Domitien; ses actes furent annulés, les exilés rappelés; sous l'administration douce de Nerva, les personnes innocentes furent rendues à leur rang et à leur fortune, et même les plus coupables obtinrent leur pardon ou échappèrent à la rigueur de la justice [2].

II. Dix ans après environ, sous le règne de Trajan, Pline-le-Jeune fut nommé par ce prince, son maître et son ami, gouverneur de la Bithynie et du Pont. Pline se trouva bientôt dans un grand embarras, lorsqu'il fut question de déterminer quelle loi, quelle règle d'équité il devait suivre en exerçant des fonctions qui répugnaient à son humanité. Il n'avait jamais vu de procédure légale contre les chrétiens, dont il paraît que le nom seul lui était connu; il n'avait pas la moindre idée de la nature de leur crime, de la méthode de les convaincre, ni du genre de punition qu'ils méritaient : dans cette incertitude, il eut recours à son oracle ordinaire, la sagesse de Trajan. En envoyant à ce prince une description fidèle, et à certains égards favorable, de la nouvelle superstition, il le conjure de daigner résoudre ses doutes et éclairer son ignorance [3]. Pline avait passé sa vie avec les muses et au milieu des affaires du monde. Dès l'âge de dix-neuf ans, il avait plaidé avec distinction devant les tribunaux de Rome [1]. Devenu ensuite membre du sénat, et revêtu de la dignité de consul, il avait formé de nombreuses liaisons avec des hommes de tout état, dans l'Italie et dans les provinces. Cette ignorance dont il parle, peut donc nous donner des éclaircissemens utiles. Nous ne craindrons pas d'avancer que, lorsqu'il accepta le gouvernement de la Bithynie, il n'existait aucune loi générale, aucun décret porté par le sénat contre les chrétiens; que ni Trajan, ni aucun de ses vertueux prédécesseurs, dont les édits avaient été reçus dans la jurisprudence civile et criminelle, n'avaient déclaré publiquement leurs intentions au sujet de la nouvelle secte; et que, malgré les procédures faites contre les chrétiens, il n'y avait point encore eu de décision assez respectable ni assez authentique pour servir de modèle à un magistrat romain.

La réponse de Trajan, à laquelle, dans les siècles suivans, les chrétiens en ont souvent appelé, renferme tous les égards pour la justice et pour l'humanité, qui pouvaient se concilier avec les notions fausses de ce prince sur l'administration religieuse [2]. Au lieu de déployer le zèle implacable d'un inquisiteur avide de découvrir les plus légères traces de l'hérésie, et de se glorifier dans le nombre de ses victimes, l'empereur prend bien plus de soin de protéger l'innocence que d'empêcher le coupable de s'échapper. Il reconnaît combien il est difficile de former un plan général; mais il établit deux règlemens utiles, qui furent souvent l'appui et la consolation des chrétiens opprimés. Quoiqu'il

[1] Suétone, vie de Domitien, c. 17; Philostrate, vie d'Apollonius, l. VIII.

[2] Dion, l. LXVIII, p. 1118; Pline, let. IV, 22.

[3] Pline, let. X, 97. Le savant Mosheim, en parlant de Pline, (p. 147, 232), donne les plus grands éloges à sa modération et à son impartialité. Malgré les soupçons du docteur Lardner (V. Témoignages, v. II, p. 46) je ne puis découvrir aucune bigoterie dans le langage ou dans la conduite de Pline.

[1] Pline, let. V., 8. Il plaida sa première cause en 81, l'année d'après la fameuse éruption du mont Vésuve, dans lequelle son oncle perdit la vie.

[2] Pline, let. X, 98. Tertulien (Apolog., c. 5) regarde ce rescrit comme un adoucissement des anciennes lois pénales : « Quas Trajanus ex parte frustratus est; » et cependant Tertullien, dans un autre endroit de son Apologétique montre l'inconséquence qu'il y avait à défendre les recherches et à prescrire des punitions.

ordonne aux magistrats de punir tout homme convaincu selon les lois, par une sorte de contradiction digne de son humanité, il leur défend de faire aucune perquisition contre ceux que l'on pouvait soupçonner de ce crime. Il ne leur est pas permis de recevoir toute espèce de dénonciation. L'empereur rejette les délations anonymes, comme trop opposées à l'équité de son gouvernement; et pour convaincre les personnes auxquelles on impute le crime de christianisme, il exige expressément le témoignage positif d'un accusateur qui parle ouvertement, et qui se montre en public. Ceux qui jouaient un rôle si odieux étaient vraisemblablement obligés de motiver leurs soupçons, de spécifier, relativement au temps et au lieu, les assemblées secrètes que leurs adversaires chrétiens avaient fréquentées, et de rapporter un grand nombre de circonstances que la jalousie la plus vigilante dérobait à l'œil du profane. S'ils réussissaient dans leur poursuite, ils s'attiraient la haine d'un parti considérable et actif, ils s'exposaient aux reproches de ceux qui avaient de bons sentimens, et ils se couvraient de l'opprobre attaché, dans tous les siècles et dans tous les pays, au caractère de délateur. Si au contraire ils n'apportaient pas des preuves suffisantes, ils encouraient la peine sévère, et peut-être capitale, décernée, en vertu d'une loi de l'empereur Adrien, contre ceux qui attribuaient faussement à leurs concitoyens le crime de christianisme. La violence de l'animosité personnelle ou superstitieuse pouvait quelquefois l'emporter sur la crainte plus naturelle du danger et de l'infamie; mais on ne croira sûrement pas que les sujets idolâtres de l'empire romain aient formé légèrement ou fréquemment des accusations dont ils avaient si peu à espérer[1].

Les moyens que l'on employait pour éluder la prudence des lois, prouvent assez combien elles déconcertaient les projets pernicieux de la malignité particulière, ou d'un zèle allumé par la superstition. Dans une assemblée tumultueuse, la crainte et la honte, qui agissent si puissamment sur l'esprit des individus, perdent la plus grande partie de leur influence. Le dévot chrétien, selon qu'il désirait ou qu'il appréhendait d'obtenir la couronne du martyr, attendait avec impatience ou avec terreur le retour des fêtes ou des jeux publics, que l'on célébrait en certains temps fixes. Dans ces occasions, les habitans des grandes villes de l'empire se rendaient en foule au cirque ou au théâtre. Là, tous les objets qui frappaient leurs regards, toutes les cérémonies auxquelles ils assistaient, contribuaient à enflammer leur dévotion et à étouffer leur humanité. Tandis que de nombreux spectateurs, couronnés de guirlandes, parfumés d'encens, purifiés par le sang des victimes, et environnés des autels et des statues de leurs divinités tutélaires, se livraient aux plaisirs qu'ils regardaient comme une partie essentielle de leur culte religieux, ils se rappelaient que les chrétiens seuls avaient en horreur les dieux du genre humain, et que, par leur absence ou par leur sombre aspect au milieu de ces fêtes solennelles, ils semblaient insulter à la félicité publique, ou ne l'envisager qu'avec peine. Si l'empire avait été affligé de quelque calamité récente, d'une peste, d'une famine ou d'une guerre malheureuse; si le Tibre avait débordé, ou que le Nil ne se fût point élevé au-dessus de ses rives; si la terre avait tremblé, si l'ordre des saisons avait été interrompu les païens superstitieux se persuadaient que les crimes et l'impiété des chrétiens, qu'épargnait la douceur excessive du gouvernement, avaient enfin provoqué la justice divine. Ce n'était point parmi une populace turbulente et irritée qu'il eût été possible d'observer les formes d'une procédure légale; ce n'était point dans un amphithéâtre teint du sang des bêtes sauvages et des gladiateurs, que la voix de la pitié aurait pu se faire entendre. Les clameurs impatientes de la multitude dénonçaient les chrétiens comme les ennemis des dieux et des hommes : elle les condamnait aux supplices les plus cruels; et, poussant la licence jusqu'à désigner par

[1] Eusèbe (Hist. Ecclés., l. IV, c. 9, a conservé l'édit d'Adrien. Il nous en a aussi donné un (c. 13) qui est encore plus favorable, sous le nom d'Antonin; l'authenticité de ce second édit n'est pas si universellement reconnue. La seconde Apologie de Justin renferme quelques particularités curieuses relatives aux accusations des chrétiens.

leur nom les principaux chefs de la nouvelle secte, elle exigeait impérieusement qu'ils fussent aussitôt saisis et jetés aux lions [1]. Les gouverneurs et les magistrats des provinces, qui présidaient aux spectacles publics, étaient assez portés à satisfaire les désirs du peuple et à en apaiser la rage par le sacrifice d'un petit nombre de victimes odieuses; mais la sagesse des empereurs mit l'église à l'abri de ces cris tumultueux et de ces accusations irrégulières, qu'ils jugeaient indignes de la fermeté et de la justice de leur administration. Les édits d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux, déclarèrent expressément que la voix de la multitude ne serait jamais admise comme preuve légale, pour convaincre ou pour punir ces personnes infortunées, qui avaient embrassé le culte enthousiaste des chrétiens [2].

III. Le châtiment n'était pas une suite inévitable de la conviction; et quoique le crime eût été clairement prouvé par les témoins ou même par la confession volontaire du coupable, on lui laissait toujours l'alternative de la vie ou de la mort. Ce qui excitait l'indignation du magistrat, c'était moins l'offense passée que la résistance actuelle. On pardonnait facilement à ceux qui étaient touchés de repentir; et, s'ils consentaient à jeter quelques grains d'encens sur l'autel, ils se retiraient en sûreté et en recevant des applaudissemens. On croyait qu'un juge humain devait chercher à détromper plutôt qu'à punir ces enthousiastes aveugles. Prenant un ton différent selon l'âge, le sexe ou la situation des prisonniers, il daignait souvent exposer à leurs yeux tout ce que la vie avait de plus agréable, tout ce que la mort avait de plus terrible; souvent il les sollicitait, il les conjurait même d'avoir quelque compassion pour leurs personnes, pour leurs familles et pour leurs amis [3]. Si les menaces et les exhortations n'avaient aucun effet, ils avaient recours à la violence : les fouets, les tortures venaient suppléer au défaut d'argumens; et l'on employait les supplices les plus cruels pour subjuguer une opiniâtreté si inflexible, et, selon les païens, si criminelle. Les anciens apologistes du christianisme ont censuré avec autant de rigueur que de vérité la conduite irrégulière de leurs persécuteurs, qui, contre tout principe de justice, faisaient usage de la question pour arracher, non l'aveu, mais la dénégation du crime qui était l'objet de leurs recherches [1]. Les moines des siècles suivans, qui, dans leurs solitudes paisibles prenaient plaisir à diversifier la mort et les souffrances des premiers martyrs, ont souvent inventé des tourmens d'une espèce des plus raffinées et des plus ingénieuses. Il leur a plu, entre autres, de supposer que les magistrats romains, foulant aux pieds toute considération de vertu morale et de décence publique, s'efforçaient de séduire ceux qu'ils ne pouvaient vaincre, et que l'on exerçait par leurs ordres la violence la plus brutale contre les personnes qui avaient résisté à la séduction. Des femmes que la religion avait préparées à mépriser la mort, subissaient quelquefois une épreuve plus dangereuse, et elles se trouvaient réduites à la nécessité de décider si elles mettaient leur foi à un plus haut prix que leur chasteté. Le juge les livrait aux embrassemens impurs de quelques jeunes gens; et il exhortait solennellement ces ministres de sa violence, à faire les efforts les plus courageux pour maintenir l'honneur de Vénus contre une vierge impie qui refusait de brûler de l'encens sur ses autels. Au reste ils ne parvenaient presque jamais à leur but; et l'interposition de quelque miracle venait à propos délivrer les chastes épouses de Jésus-Christ de la honte d'une défaite même involontaire. Il ne faut pas négliger d'observer que les mémoires les plus anciens et les plus authentiques de l'église sont rarement défigurés

[1] Voyez Tertullien, Apolog., c. 40. On trouve, dans les actes du martyre de saint Polycarpe, une vive peinture de ces tumultes qui étaient ordinairement fomentés par la méchanceté des Juifs.

[2] Ces règlemens sont insérés dans les édits d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux, dont nous avons parlé ci-dessus. (V. l'apologie de Meliton; *ap. Euseb.*, l. IV, c. 26.)

[3] Voyez le rescrit de Trajan et la conduite de Pline. Les actes les plus authentiques des martyrs sont remplis de ces exhortations.

[1] En particulier, voyez Tertullien (Apolog., c. 2, 3.) et Lactance (inst. divin., V, 9). Leurs raisonnemens sont presque les mêmes; mais il est facile d'apercevoir que l'un de ces apologistes avait été jurisconsulte, et l'autre rhéteur.

par des fictions si folles et si indécentes [1].

C'est par une méprise bien naturelle que l'on a si peu respecté la vérité et la vraisemblance dans la description des premiers martyrs. Les écrivains ecclésiastiques du quatrième et du cinquième siècle, animés d'un zèle implacable et inflexible contre les hérétiques ou les idolâtres de leur temps, ont supposé que les magistrats de Rome avaient été dirigés par les mêmes sentimens. Parmi ceux qui étaient revêtus de quelques dignités dans l'empire, on en voyait peut-être quelques-uns qui avaient adopté les préjugés de la populace. La cruauté des autres pouvait être aigrie par des motifs d'avarice ou de ressentiment personnel [2]; mais on ne saurait en douter, et les déclarations que la reconnaissance a dictées aux premiers chrétiens en sont un garant sûr, les magistrats qui exerçaient dans les provinces l'autorité de l'empereur ou du sénat, et auxquels seuls on avait confié le droit de vie et de mort, se conduisirent en général comme des hommes qui joignaient à une excellente éducation des mœurs honnêtes, qui respectaient les règles de la justice et qui avaient étudié les préceptes de la philosophie. La plupart refusaient le rôle odieux de persécuteur; souvent ils rejetaient les accusations avec mépris, ou ils suggéraient aux chrétiens les moyens d'éluder la sévérité des lois [3]. Toutes les fois qu'on leur remettait un pouvoir illimité [4], ils s'en servaient moins pour opprimer l'église, que pour la protéger et pour la secourir dans

[1] Voyez deux exemples de cette espèce de torture dans les *Acta sincera martyrum*, publiés par Ruinart, p. 160,399. Saint Jérôme, dans sa légende de saint Paul l'hermite, rapporte une étrange histoire d'un jeune homme que l'on avait enchaîné nu sur un lit de fleurs, et qui était aux assauts d'une courtisane aussi belle que voluptueuse. Il réprima la tentation en se mordant la langue.

[2] Claudius Herminianus, gouverneur de la Cappadoce, irrité de la conversion de sa femme, traita les chrétiens avec une sévérité extraordinaire. (Tertullien, *ad Scapulam*, c. 3.)

[3] Tertullien, dans sa lettre au gouverneur d'Afrique, parle de plusieurs exemples remarquables d'indulgence et de douceur, qui étaient venus à sa connaissance.

[4] *Neque enim in universum aliquid quod quasi certam formam habeat, constituti potest:* ces paroles de Trajan donnaient un pouvoir très-étendu aux gouverneurs des provinces.

son affliction. Ils étaient bien éloignés de condamner tous les chrétiens accusés devant leur tribunal, et de punir du dernier supplice tous ceux qui avaient été convaincus d'un attachement opiniâtre à la nouvelle superstition. Se contentant d'infliger des châtimens plus doux, tels que les emprisonnemens, l'exil ou l'esclavage dans les mines [1], ils laissaient aux victimes infortunées de leur justice quelque raison d'espérer qu'un événement heureux, l'élévation, le mariage ou le triomphe d'un empereur, les rendrait peut-être bientôt, en vertu d'un pardon général, à leur premier état. Ceux que le magistrat dévouait immédiatement à la mort semblent avoir été tirés des rangs les plus opposés; ces martyrs étaient ou des évêques et des prêtres, les personnages les plus distingués par leur rang et par leur influence, et dont l'exemple pouvait imprimer la terreur à toute la secte [2], ou bien on sacrifiait les derniers et les plus vils d'entre les chrétiens, et particulièrement des esclaves dont on estimait peu la vie, et dont les anciens contemplaient les maux avec trop d'indifférence [3]. Le savant Origène, qui avait étudié et qui connaissait par expérience l'histoire de l'église, déclare, dans les termes les plus formels, qu'il existait un très-petit nombre de martyrs [4]. Son

[1] *In metalla damnamur, in insulas relegamur.* Tertullien, apolog., c. 12. Les mines de Numidie renfermaient neuf évêques avec un nombre proportionné d'ecclésiastiques et de fidèles de leurs diocèses. Saint Cyprien les loue et les console dans un épître qu'il leur adresse. (Voyez saint Cyprien, *Epistol.*, 76, 77.)

[2] Quoique nous ne puissions admettre avec une entière confiance les épîtres et les actes de saint Ignace (on les trouve dans le second volume des Pères apostoliques) cependant nous pouvons citer cet évêque d'Antioche, comme un de ces martyrs exemplaires. Il fut envoyé, chargé de chaînes, à Rome, pour y être donné publiquement en spectacle; et, lorsqu'il arriva à Troas, il reçut la nouvelle agréable que la persécution d'Antioche était déjà finie.

[3] Parmi les martyrs de Lyon (Eusèbe, l. v, c. I.) l'esclave Blandine est remarquable par les tourmens inouïs qu'on lui fit subir. Des cinq martyrs qui ont été tant célébrés dans les actes de sainte Félicité et de sainte Perpétue, deux étaient esclaves, et il y en avait deux autres d'une très-basse condition.

[4] Origène, *advers. Celsum*, l. III, 116: ses mots méritent d'être transcrits.
Ολιγοι κατα καιρυς, και σφοδρα ευαριθμητοι περι τῶν Χριστιανῶν θεοσεβειας τεθνηκασι.

autorité suffirait seule pour détruire cette armée innombrable de confesseurs dont les reliques, tirées pour la plupart des catacombes de Rome, ont rempli tant d'églises [1], et dont les aventures merveilleuses ont été le sujet de tant de romans sacrés [2]. Mais l'assertion générale d'Origène est expliquée et confirmée par le témoignage particulier de saint Denis, son ami, qui, dans la ville immense d'Alexandrie, et du temps de la persécution rigoureuse de l'empereur Décius, compte seulement dix hommes et sept femmes exécutés pour avoir professé la religion chrétienne [3].

Pendant cette même persécution, le zélé, l'éloquent, l'ambitieux Cyprien gouvernait l'église, non-seulement de Carthage, mais encore de l'Afrique; il avait toutes les qualités qui pouvaient lui attirer le respect des fidèles, ou exciter les soupçons et le ressentiment des magistrats païens. Le caractère de ce saint prélat, et le poste qu'il occupait, semblaient le montrer à l'envie comme la victime la plus digne de tomber sous ses coups [1]. Cependant l'histoire de la vie de saint Cyprien prouve assez que notre imagination a exagéré la situation périlleuse dans laquelle se trouvait un évêque chrétien, et que, s'il était exposé à des dangers, l'ambition en courait de plus grands dans la poursuite des honneurs temporels. Quatre empereurs romains avec leurs familles, leurs amis et leurs partisans, furent massacrés dans l'espace de dix années, pendant lesquelles saint Cyprien guida, par son autorité et par son éloquence, les conseils de l'église de Carthage. Ce fut la troisième année seulement de son administration qu'il eut lieu de redouter les édits sévères de Décius, la vigilance des magistrats, et les clameurs de la multitude. Le peuple demandait à grands cris que saint Cyprien, ce chef des chrétiens, fût déchiré par les lions. La prudence lui conseillait de se mettre à couvert pendant quelque temps : la voix de la prudence fut écoutée. Il se retira dans une solitude obscure, d'où il pouvait entretenir une correspondance suivie avec le clergé et avec le peuple de Carthage; et, se dérobant à la fureur de la tempête jusqu'à ce qu'elle fût dissipée, il conserva sa vie, sans abandonner sa réputation ou son pouvoir. Malgré toutes ses précautions, il ne put éviter les reproches de ses ennemis personnels, qui insultaient à sa conduite, ni la censure des chrétiens plus rigides qui la déploraient. On l'accusa d'avoir manqué lâchement, et par une désertion criminelle, aux devoirs les plus sacrés [2]. Saint Cyprien allégua, pour sa justification, la juste nécessité de se réserver pour les besoins futurs de l'église, l'exemple de plusieurs saints évêques [3], et les avertissemens divins,

[1] Si nous nous rappelons que *tous* les plébéiens de Rome n'étaient pas chrétiens, et que tous les chrétiens n'étaient pas des saints et des martyrs, nous pourrons juger des honneurs religieux que méritent les os ou les urnes qui ont été tirés indifféremment des cimetières publics. Après dix siècles d'un commerce libre et ouvert, quelques soupçons se sont élevés parmi les catholiques les plus instruis. Ils exigent maintenant pour preuve de sainteté et de martyre les lettres B. M., une fiole remplie de liqueur rouge, que l'on suppose être du sang, ou la figure d'un palmier. Mais les deux premiers signes sont de peu de poids; et, à l'égard du dernier, les critiques ont remarqué : 1° que ce que l'on appelle la figure d'un palmier, pourrait bien être celle d'un cyprès. Peut-être aussi n'est-ce qu'une de ces figures dont on se servait dans les inscriptions des tombeaux, pour orner une virgule. 2° Que le palmier était le symbole de la victoire chez les païens. 3° Que parmi les chrétiens, il était l'emblème, non-seulement du martyre, mais en général d'une résurrection glorieuse. Voyez la lettre du P. Mabillon sur le culte des saints inconnus, et Muratori *sopra le antichità italiane*, dissertat. LVIII.

[2] Pour donner une idée de ces légendes, nous nous bornerons aux dix mille soldats chrétiens, crucifiés dans un seul jour, sur le mont Ararat, par ordre de Trajan ou d'Adrien. (Voyez Baronius *ad Martyrologium romanum;* Tillemont, Mém. Ecclésiast., tom. II, part. II, p. 438; et Geddes, Mélang., vol. II, p. 203.) L'abréviation de MIL., qui peut signifier ou *soldats* ou *mille*, a occasionné, dit-on, quelques méprises extraordinaires.

[3] Denis, *ap. Euseb.*, VI, c. 45. Un de ces dix-sept fut aussi accusé de vol.

[1] Les lettres de saint Cyprien sont une peinture originale et très-curieuse de l'*homme* et des *temps*. Voyez aussi les deux vies de saint Cyprien composées avec une égale exactitude, quoiqu'avec des vues très-différentes; l'une par Le Clerc (Bibliothéq. univers., tom. XII, pag. 208-377) l'autre par Tillemont (Mém. ecclés., tom. IV. part. I, p. 76-459).

[2] Voyez la lettre polie, mais sévère, écrite par le clergé de Rome à l'évêque de Carthage (Saint Cyprien, *Epist*. 8, 9). Pontius met tout en œuvre et prend les plus grands soins pour justifier son maître contre la censure générale.

[3] En particulier, l'exemple de Denis d'Alexandrie et de

qui lui avaient souvent été communiqués, comme il le déclare lui-même, dans des visions et dans des extases [1]. Mais sa meilleure apologie est la fermeté avec laquelle, huit ans après, il souffrit la mort, en défendant la cause de la religion. L'histoire authentique de son martyr a été écrite avec une sincérité et une impartialité peu ordinaires : nous en rapporterons les circonstances les plus intéressantes, persuadés qu'elles donneront les plus grands éclaircissemens sur l'esprit et sur la forme des persécutions des Romains [2].

Lorsque Valérien était consul pour la troisième fois, et Galien pour la quatrième, saint Cyprien eut ordre de se rendre dans la chambre du conseil privé de Paternus, proconsul d'Afrique. Ce magistrat lui fit part du mandement impérial qu'il venait de recevoir [3], et par lequel il était enjoint à tous ceux qui avaient abandonné la religion romaine, de réprendre immédiatement la pratique des cérémonies de leurs ancêtres. Saint Cyprien répliqua qu'il était chrétien et évêque, et qu'il resterait attaché au culte du Dieu véritable et unique, qu'il priait tous les jours pour la sûreté et pour la prospérité des deux empereurs ses légitimes souverains. Il réclama avec une confiance modeste, le privilége de citoyen, en refusant de répondre à quelques questions captieuses, et même illégales, que le proconsul lui avait proposées. Saint Cyprien fut condamné au bannissement, comme coupable de désobéissance. On le mena sans délai à Curubis, ville libre et maritime de la Zeugitane, agréablement située dans un terrain fertile, et à quarante milles environ de Carthage [1]. L'évêque exilé jouit de toutes les commodités de la vie et de la conscience de la vertu. Sa réputation était répandue en Afrique et en Italie. On publia une relation de sa conduite pour l'édification du monde chrétien [2] et sa solitude fut souvent interrompue par les lettres, les visites et les félicitations des fidèles. A l'arrivée d'un nouveau proconsul dans la province, la fortune parut, pendant quelque temps, encore plus favorable à saint Cyprien; il fut rappelé de l'exil, et, quoiqu'on ne lui permit pas d'abord de retourner à Carthage, les jardins qu'il possédait aux environs de cette capitale, lui furent assignés pour le lieu de sa résidence [3].

Enfin précisément une année [4] après que saint Cyprien avait comparu pour la première fois devant le magistrat, Galère Maxime, proconsul d'Afrique, reçut l'ordonnance impériale pour procéder à l'exécution de ceux qui prêchaient la religion chrétienne. L'évêque de Carthage savait qu'il serait immolé des premiers, et la fragilité de la nature humaine le portait à se dérober, par une fuite secrète, au danger et à l'honneur du martyre; mais, rappelant bientôt la fermeté qui convenait à son caractère, il retourna dans ses jardins, où il attendit patiemment les ministres de la mort. Deux officiers de rang, qui avaient été

saint Grégoire-le-Taumaturge de Néo-Césarée. (Voyez Eusèbe. Hist. ecclés., l. VI, c. 40, et Mémoires de Tillemont, tom. IV, part. II, p. 685.)

[1] V. saint Cyprien. *épist.* 16, et sa vie par Pontius.

[2] Nous avons une vie originale de saint Cyprien, faite par le diacre Pontius, qui l'accompagna dans son exil, et qui assista à sa mort. Nous possédons aussi les anciens actes proconsulaires de son martyre. Ces deux relations s'accordent l'une avec l'autre, et elles paraissent toutes les deux vraisemblables; et, ce qui est en quelque sorte remarquable, elles ne sont défigurées par aucune circonstance miraculeuse.

[3] Il semblereit que l'on avait envoyé, dans le même temps, des ordres circulaires à tous les gouverneurs. Denis (ap. Eusèb., l. VII, c. II.) rapporte, presque de la même manière, l'histoire de son bannissement, lorsqu'il fut obligé de sortir d'Alexandrie. Mais comme il échappa et qu'il survécut à la persécution, nous devons le trouver plus ou moins heureux que saint Cyprien.

[1] Voyez Pline, Hist. nat., v. 3. Cellarius Géograp. ancien, p. 111, p. 96. Voyages de Shaw, p. 90; et pour le pays adjacent (qui est terminé par le cap Bone ou promontoire de Mercure), voyez l'Afrique de Marmol, tom. II, p. 574. Il existe des restes d'un aquéduc, près de Curubis, ou Curbis, changé aujourd'hui en Gurbes; et le docteur Shaw connaît une inscription où cette ville est nommée *Colonia Fulvia*. Le diacre Pontius (vie de saint Cyprien, c. 12) l'appelle : « Apricum et competentem locum, hospitium pro voluntate secretum, et » quicquid apponi eis antè promissum est, qui regnum » et justitiam Dei quærunt. »

[2] Voyez saint Cyprien, *épist.* 77, édit. Fell.

[3] Lorsque saint Cyprien s'était converti, il avait vendu ses jardins pour le soutien des pauvres. La bonté de Dieu (probablement la libéralité de quelques amis chrétiens) les lui rendit. (Voyez Pontius, c. 15).

[4] Quand saint Cyprien, douze mois auparavant, fut envoyé en exil, il songea qu'il serait mis à mort le jour suivant. L'événement a obligé d'expliquer ce mot de jour, et de lui faire signifier une année. (Pontius, c. 12).

chargés de cette commission, placèrent saint Cyprien au milieu d'eux sur un char; et, comme le proconsul avait alors d'autres occupations, ils le conduisirent, non en prison, mais dans une maison particulière de Carthage, qui appartenait à l'un d'entre eux. On servit un repas élégant à l'évêque, et ses amis eurent la permission de jouir encore une fois de sa société, tandis que les rues étaient remplies d'une multitude de chrétiens inquiets et alarmés du sort prochain de leur père spirituel[1]. Le matin, il parut devant le tribunal du proconsul, qui, après s'être informé du nom et de la situation de saint Cyprien, lui ordonna de sacrifier aux dieux, et l'avertit de réfléchir sur les suites de sa désobéissance. Le refus de saint Cyprien fut ferme et décisif, et le magistrat, lorsqu'il eut pris l'avis de son conseil, prononça, quoique avec répugnance, la sentence de mort; elle était conçue en ces termes : « Que Thascius Cyprianus soit immédiatement décapité, comme l'ennemi des dieux de Rome, et comme chef d'une association criminelle, qu'il a entraînée dans une résistance sacrilége aux lois des très-sacrés empereurs Valérien et Gallien[2]. » Le genre de son supplice était le plus doux et le moins douloureux que l'on pouvait infliger à une personne convaincue d'un crime capital; et l'on n'employa point la question pour forcer l'évêque de Carthage à renoncer à ses principes ou à découvrir ses complices.

Dès que la sentence eut été proclamée, les chrétiens, qui s'étaient assemblés en foule devant les portes du palais, s'écrièrent tous : *Nous mourrons avec lui*. Les effusions généreuses de leur zèle et de leur affection, ne leur devinrent point funestes, et ne furent d'aucune utilité à saint Cyprien. Il fut mené sans résistance, sans insulte, sous une escorte de tribuns et de centurions, dans une plaine vaste et unie, située près de la ville, et qui était déjà remplie d'un grand nombre de spectateurs. On avait permis aux diacres et aux prêtres d'accompagner leur saint évêque; ils lui aidèrent à défaire le haut de sa robe, et ils étendirent des linges sur la terre pour recevoir les gouttes précieuses de son sang. Lorsque le martyr leur eut commandé de donner au bourreau vingt pièces d'or, il se couvrit le visage avec ses mains, et d'un seul coup la tête fut séparée.

Son corps resta, durant quelques heures, exposé à la curiosité des Gentils; mais on l'enleva pendant la nuit, et il fut transporté en pompe, et au milieu d'une illumination brillante, au cimetière des chrétiens. Les funérailles de saint Cyprien furent célébrées publiquement, sans aucune opposition de la part des magistrats. Ceux d'entre les fidèles qui avaient rendu ces derniers honneurs à sa personne et à sa mémoire ne furent ni recherchés ni punis. Il est singulier que, de tous les évêques qui étaient en si grand nombre dans la province d'Afrique, saint Cyprien ait été le premier jugé digne d'obtenir la couronne du martyre[1].

Il avait le choix de mourir martyr ou de vivre apostat; mais de ce choix dépendait l'alternative de l'honneur ou de l'infamie. Quand nous pourrions même supposer que l'évêque de Carthage eût employé la profession de la foi chrétienne comme l'instrument de son avarice ou de son ambition, il lui importait toujours de soutenir le rôle qu'il avait pris[2], et, s'il possédait le moindre degré de courage, il devait s'exposer aux plus cruels tourmens plutôt que d'échanger, par un seul acte, la réputation d'une vie entière contre l'horreur de ses frères chrétiens, et contre le mépris du monde idolâtre. Mais, si le zèle de saint Cyprien avait pour base la conviction

[1] Pontius (c. 15) avoue que saint Cyprien, avec lequel il soupa, passa la nuit *custodia delicata*. L'évêque exerça un dernier acte de juridiction très-convenable, en ordonnant, fort à propos, que les jeunes femmes qui veillaient dans la rue au milieu de la foule ne restassent point exposées pendant la nuit aux dangers et aux tentations. (Act. procons., c .2.)

[2] Voyez la sentence originale dans les Actes, c. 4, et dans Pontius, c. 17. Celui-ci la rend d'une manière plus déclamatoire.

[1] Pontius, c. 19. M. de Tillemont (Mém. ecclés., tom. IV, part. I, p. 450, note 50) est fâché de voir assurer si positivement qu'il n'y ait point eu un seul évêque parmi les martyrs des premiers siècles.

[2] Quelque opinion que l'on puisse se former du caractère ou des principes de Thomas Becket, nous devons avouer qu'il souffrit la mort avec une constance digne des premiers martyrs. (Voyez l'Histoire de Henri II, par Mylord Littleton, vol. II, p. 592, etc.)

sincère de la vérité des dogmes qu'il prêchait, loin de contempler avec effroi la couronne du martyre, il la regardait sans doute comme l'objet de ses désirs.

Les déclamations vagues, quoique éloquentes, des Pères, ne nous présentent aucune idée distincte, et il serait difficile d'assigner le degré de gloire et de bonheur immortels qu'ils promettaient avec assurance aux personnes assez heureuses pour répandre leur sang dans la cause de la religion [1]. Ils avaient soin d'inculquer que le feu du martyre tenait lieu de tout, et qu'il expiait tous les péchés; que, bien différens des chrétiens ordinaires, dont les âmes sont obligées de subir une purification lente et pénible, les confesseurs triomphans entraient immédiatement dans le séjour du bonheur éternel, où, jouissant de la société des patriarches, des apôtres et des prophètes, ils régnaient avec Jésus-Christ, et assistaient au jugement universel du genre humain. L'assurance d'une réputation durable sur la terre, motif si propre à flatter la vanité de l'homme, animait souvent le courage des martyrs. Les honneurs que Rome ou Athènes accordait aux citoyens morts pour la patrie n'étaient que de froides démonstrations, que de vaines marques de respect, si on leur oppose la gratitude, la dévotion ardente avec laquelle l'église primitive célébrait les glorieux champions de l'Évangile. On faisait tous les ans commémoration de leurs vertus et de leurs souffrances, et cette cérémonie, d'abord sacrée, fut convertie, dans la suite, en culte religieux. Il arrivait fréquemment que les magistrats païens ne punissaient pas du dernier supplice ceux qui avaient confessé publiquement la foi; après être sortis de leurs prisons, ces chrétiens obtenaient les honneurs que méritaient leur martyre imparfait et leur généreuse résolution. Les femmes les plus pieuses sollicitaient la permission d'appliquer leurs bouches sur les fers qu'ils avaient portés, sur les blessures qu'ils avaient reçues. Leurs personnes étaient réputées sacrées, leurs décisions admises avec déférence. Ils n'abusèrent que trop souvent, par leur orgueil spirituel et par leurs mœurs licencieuses, de la prééminence qu'ils devaient à leur zèle et à leur intrépidité [1]. En développant le mérite exalté des martyrs, de pareilles distinctions décèlent le petit nombre de ceux qui souffrirent et qui moururent pour la profession du christianisme.

Aujourd'hui que l'enthousiasme a fait place à une circonspection réservée, au lieu d'admirer la ferveur des anciens fidèles, on serait plutôt disposé à la critiquer; mais il nous paraît encore plus facile de l'admirer que de l'imiter. Les chrétiens, selon l'expression vive de Sulpice-Sévère, désiraient le martyre avec plus d'ardeur que ses contemporains ne sollicitaient un évêché [2]. Les épîtres que saint Ignace composa lorsque, chargé de chaînes, il traversait les villes de l'Asie, respirent les sentimens les plus opposés aux sensations ordinaires de l'homme. Il dédaigne la pitié des Romains; il les conjure instamment de ne point le priver par leur intercession de la couronne du martyre quand il sera exposé dans l'amphithéâtre; et il déclare que son intention est d'irriter et de provoquer les bêtes sauvages qui pourraient être l'instrument de sa mort [3]. On rapporte plusieurs traits de courage de quelques martyrs, qui exécutèrent réellement ce que saint Ignace avait résolu, qui irritèrent la fureur des lions, qui, exhortant les bourreaux à se hâter, s'élancèrent avec joie dans les flammes allumées pour les consumer, et qui donnèrent des

[1] Voyez en particulier le traité de saint Cyprien *de Lapsis*, 87-98, édit. Fell. L'érudition de Dodwell (*Dissertat. Cyprian*, XII, XIII) et la sagacité de Midleton (*free inquiry*, p. 162, etc.) ne nous laissent rien à désirer concernant le mérite, les honneurs et les motifs des martyrs.

[1] Saint Cyprien, épist. 5, 6, 7, 22, 24, et le traité *de Unitate ecclesiæ*. Le nombre des prétendus martyrs a été fort multiplié, par la coutume, qui s'introduisit, de donner aux confesseurs ce nom honorable.

[2] *Certatim gloriosa in certamina ruebatur; multique avidius tum martyria gloriosis motibus quærebantur, quam nunc episcopatus pravis ambitionibus appetuntur.* (Sulpice Sévère, l. II). Il aurait pu omettre le mot *nunc*.

[3] Voyez *epist. ad Roman.* c. 4, 5, *ap. Patres Apostol.*, tom. II, p. 27. Il entrait dans le système de l'évêque Pearson (voyez *Vindiciæ Ignatianæ*, part. II, c. 9) de justifier les sentimens de saint Ignace par une foule d'exemples et d'autorités.

marques de plaisir et de satisfaction au milieu des tourmens les plus cruels. On vit souvent le zèle impatient des chrétiens forcer les barrières que le gouvernement avait posées pour la sûreté de l'église. Ils suppléaient par leurs déclarations volontaires, au manque d'accusations; ils troublaient, sans ménagement, le service public du paganisme[1], et, se précipitant en foule autour du tribunal des magistrats, ils les sommaient de prononcer la sentence de condamnation, et de leur infliger les peines décernées par la loi. Une conduite si remarquable ne pouvait échapper à l'attention des anciens philosophes; mais il paraît qu'elle leur inspira bien moins d'admiration que d'étonnement. Incapables de concevoir les motifs qui transportaient quelquefois le courage des fidèles au-delà des bornes de la prudence ou de la raison, ils attribuaient ce désir de la mort à un résultat étrange de désespoir obstiné, d'insensibilité stupide ou de frénésie superstitieuse[2]. « Malheureux! s'écriait le proconsul Antonin en parlant aux chrétiens d'Asie, malheureux! puisque vous êtes si las de la vie, vous est-il si difficile de trouver des cordes et des précipices[3]? » Il était (comme l'a remarqué un pieux et savant historien) fort réservé à punir des coupables qui n'avaient d'accusateurs qu'eux-mêmes, les lois impériales n'ayant point encore pourvu à un cas si extraordinaire. Se bornant donc à condamner un petit nombre, pour servir d'exemple aux autres chrétiens, il renvoyait la multitude avec indignation et avec mépris[4]. Malgré ce dédain réel ou affecté, la constance intrépide des fidèles produisit les effets les plus salutaires sur les esprits que la nature ou la grâce avait heureusement disposés à recevoir les vérités de la religion. Dans ces spectacles affligeans, il se trouvait beaucoup de Gentils qui éprouvaient de la compassion, qui admiraient et qui étaient convertis. L'enthousiasme généreux se communiquait du martyr aux spectateurs, et, comme on l'a souvent remarqué, le sang des martyrs devint la semence de l'église.

Mais, quoique la dévotion eût causé cette fièvre de l'âme, et que l'éloquence cherchât toujours à l'entretenir, les espérances et les craintes plus naturelles du cœur humain, l'amour de la vie, l'appréhension de la douleur, l'horreur de la dissolution, reprirent insensiblement leurs droits. Les sages directeurs de l'église se trouvaient obligés de restreindre l'ardeur indiscrète des chrétiens, et de se méfier d'une constance qui les abandonnait trop souvent au moment du danger[1]. A mesure que les fidèles renoncèrent aux mortifications, et que leur vie devint moins austère, ils se montrèrent de jour en jour plus insensibles à l'honneur du martyre. Les soldats de Jésus-Christ, au lieu de se distinguer par des actes volontaires d'héroïsme, abandonnaient fréquemment leurs postes, et fuyaient avec confusion devant un ennemi auquel il eût été de leur devoir de résister. Il y avait cependant, pour échapper aux flammes de la persécution, trois moyens qui n'étaient pas tous également condamnables. Le premier, en effet, avait été déclaré innocent; le second, dont l'espèce paraissait plus incertaine, était au moins une offense vénielle; mais, en suivant le troisième, on se rendait coupable d'une apostasie criminelle et directe.

I. Un inquisiteur moderne serait bien étonné d'apprendre que, chez les Romains, toutes les fois que l'on dénonçait aux magistrats une personne de la secte des chrétiens, on communiquait les charges à l'accusé, et qu'on lui laissait toujours un temps convena-

[1] L'histoire de Polyeucte, qui a fourni au grand Corneille le sujet d'une belle tragédie, est un des exemples les plus célèbres de ce zèle outré, quoiqu'il ne soit peut-être pas des plus authentiques. Il faut observer que le soixantième canon du concile d'Elvire refuse le titre de martyr à ceux qui s'exposaient à la mort en détruisant publiquement les idoles.

[2] Voyez Épictète, l. IV, c. 7 (quoique l'on doute qu'il fasse allusion aux chrétiens) Marc-Aurèle *de Rebus suis*, l. XI, c. 3; Lucien, *in Peregrin.*

[3] Tertullien, *ad Scapulam*, c. 5. Les savans sont divisés entre trois personnes du même nom, qui toutes ont été proconsuls d'Asie. Je suis porté à croire qu'il est ici question d'Antonin-le-Pieux, qui fut empereur dans la suite, et qui pouvait avoir gouverné l'Asie sous le règne de Trajan.

[4] Mosheim *de Rebus Christ. ante Constant.*, p. 23.

[1] Voyez l'épître de l'église de Smyrne, *ap. Euseb.*, Hist. ecclés., l. IV, c. 15.

ble pour arranger ses affaires domestiques, et pour répondre au crime qui lui avait été imputé [1]. S'il doutait de sa propre constance, un pareil délai lui procurait la facilité de conserver sa vie et son honneur par la fuite, de se cacher dans quelque retraite obscure ou dans quelque province éloignée, et d'attendre patiemment le retour de la paix et de la tranquillité. Des démarches si conformes à la raison furent bientôt autorisées par l'avis et par l'exemple des plus saints prélats; et il paraît qu'elles furent généralement approuvées, excepté par les montanistes, qu'un attachement strict et opiniâtre à la rigueur de l'ancienne discipline jeta enfin dans l'hérésie [2]. II. Les gouverneurs des provinces, dont l'avarice l'emportait sur le zèle, avaient coutume de vendre des certificats (ou *libelles*, comme on les appelait alors). Ces certificats attestaient que les personnes qui y étaient nommées s'étaient soumises aux lois, et qu'elles avaient sacrifié aux divinités romaines. En produisant ces fausses déclarations, les chrétiens opulens et timides pouvaient imposer silence aux délateurs, et concilier, en quelque sorte, leur sûreté avec leur religion. Une légère pénitence expiait la faute de cette dissimulation profane [3]. III. Dans toutes les persécutions, il y eut un grand nombre d'indignes chrétiens qui désavouèrent ou abandonnèrent publiquement leur religion, et qui confirmèrent la sincérité de leur abjuration par quelque acte légal, soit en brûlant de l'encens, soit en offrant des sacrifices. Parmi ces apostats, les uns avaient cédé à la première menace ou à la première exhortation des magistrats. La patience des autres n'avait pu être subjuguée que par la lenteur et par le redoublement des supplices. Ceux-ci ne s'avançaient qu'en tremblant; l'épouvante peinte dans leurs regards décelait leurs remords intérieurs, tandis que ceux-là marchaient avec confiance et avec joie aux autels des dieux [1]. Mais le déguisement que la crainte avait forcé de prendre, tombait avec le danger. Dès que la rigueur de la persécution se ralentissait, les portes de l'église étaient assaillies d'une multitude de pénitens qui détestaient leur soumission sacrilége, et qui sollicitaient, avec une égale ardeur, mais avec des succès différens, la permission de rentrer dans le sein de la société des fidèles [2].

IV. Malgré les règles générales établies pour le jugement et pour la punition des chrétiens dans un gouvernement étendu et arbitraire, leur sort devait toujours dépendre, en grande partie, de leur propre conduite, des circonstances des temps, et du caractère des principaux chefs et des administrateurs subordonnés qui les gouvernaient. Le zèle pouvait quelquefois provoquer la fureur superstitieuse des païens. La prudence pouvait quelquefois aussi détourner ou apaiser l'orage. Une foule de motifs différens portait les gouverneurs des provinces à user de toute la rigueur des lois, ou à se relâcher dans leur exécution. Le plus puissant de ces motifs était leur empressement à se conformer, non-seulement aux édits publics, mais en coreaux intentions secrètes de l'empereur,

[1] Dans la seconde apologie de saint Justin, on trouve un exemple particulier et très-curieux d'un pareil délai donné par la loi. La même indulgence fut accordée aux chrétiens accusés dans la persécution de l'empereur Dèce; et saint Cyprien (*de Lapsis*) en parle positivement : *dies negantibus præstitutus*.

[2] Tertullien regarde la fuite, dans un temps de persécution, comme une apostasie imparfaite, mais très-criminelle, comme une tentative impie pour éluder la volonté de Dieu, etc., etc. Il a écrit, sur ce sujet (voyez p. 536-544, édit. Rigalt.) un traité qui est rempli du fanatisme le plus extravagant, et des déclamations les plus ridicules. Il est cependant asssez singulier que Tertullien n'ait pas souffert lui-même le martyre.

[3] Les *libellatici*, qui sont principalement connus par les écrits de saint Cyprien, sont décrits avec la dernière précision dans le commentaire étendu de Mosheim, p. 483-489.

[1] Pline, lettres x, 97. Denis d'Alexandrie, *ap. Euseb.*, l. VI, c. 41. « Ad prima statim verba minantis inimici » maximus fratrum numerus fidem suam prodidit : nec » prostratus persecutionis impetu, sed voluntario lapsu » se ipsum prostravit.» (OEuvres de saint Cyprien, p. 89.) Parmi les déserteurs, il y avait plusieurs prêtres, et même des évêques.

[2] C'est dans cette occasion que saint Cyprien composa son traité *de Lapsis* et plusieurs de ses épîtres. La controverse concernant le traitement qu'il fallait infliger aux apostats pénitens, ne se trouve point parmi les chrétiens du siècle précédent. En attribuerons-nous la cause à la supériorité de leur foi et de leur courage? ou bien ne serait-ce pas parce que nous avons une connaissance moins parfaite de leur histoire?

dont un seul coup d'œil suffisait pour allumer ou pour éteindre les flammes de la persécution. Toutes les fois que l'on exerça quelques actes de sévérité dans les diverses parties de l'empire, les premiers chrétiens déplorèrent, et peut-être exagérèrent leurs propres souffrances. Mais le nombre célèbre des *dix* persécutions a été fixé par les écrivains ecclésiastiques du cinquième siècle, qui voyaient, d'une manière plus distincte, l'état florissant ou malheureux de l'église depuis Néron jusqu'à Dioclétien. Les parallèles ingénieux des *dix* plaies de l'Égypte et des *dix* cornes de l'Apocalypse leur donnèrent la première idée de ce calcul : en appliquant à la vérité de l'histoire la croyance qu'exigent les prophéties, ils eurent soin de choisir les règnes qui avaient en effet été les plus funestes à la cause du christianisme [1]. Mais ces persécutions passagères servirent seulement à ranimer le zèle des fidèles, et à rétablir leur discipline ; et les momens de rigueur excessive furent compensés par de plus longs intervalles de paix et de sécurité. L'indifférence de quelques princes, et l'indulgence de plusieurs autres, permirent aux chrétiens d'exercer leur culte, à la faveur d'une tolérance publique, quoiquelle ne fût peut-être pas autorisée par la loi.

L'apologétique de Tertullien renferme deux exemples très-anciens, très-singuliers, et en même temps très-suspects, de la clémence des empereurs : ce sont les édits de Tibère et de Marc-Aurèle, publiés non-seulement pour protéger l'innocence des chrétiens, mais encore pour annoncer ces miracles surprenans, qui attestaient la vérité de leur doctrine. Le premier de ces exemples est accompagné de quelques difficultés capables d'embarrasser un esprit sceptique [2]. Il faudrait supposer que Ponce-Pilate informa l'empereur de la sentence de mort injustement prononcée par lui-même contre une personne innocente et qui paraissait revêtue d'un caractère divin; que, sans avoir le mérite du martyre, il en courut le danger; que Tibère, connu par son mépris affecté pour toute espèce de religion, conçut aussitôt le dessein de placer le messie des Juifs parmi les dieux de Rome; qu'un sénat composé d'esclaves osa désobéir aux ordres de son maître; que Tibère, au lieu de s'offenser d'un pareil refus, se contenta de protéger les chrétiens contre la sévérité des lois, plusieurs années avant que ces lois eussent été portées, avant que l'église eût pris un nom particulier, ou qu'elle eût acquis quelque consistance. Enfin nous serions forcés de croire que le souvenir de ce fait extraordinaire aurait été conservé dans des registres publics et très-authentiques, qui auraient échappé aux recherches des historiens de la Grèce et de Rome, et qu'ils auraient été connus seulement d'un chrétien d'Afrique, qui composa son apologétique cent soixante ans après la mort de Tibère. On prétend aussi que l'édit de Marc-Aurèle fut l'effet de la dévotion et de la gratitude de ce prince pour sa délivrance miraculeuse dans la guerre des Marcomans. La situation déplorable des légions, la pluie qui tomba si à propos, la grêle, les éclairs et le tonnerre, l'effroi et la défaite des barbares, ont été célébrés par la plume éloquente de plusieurs auteurs païens. S'il se trouvait des chrétiens dans l'armée, il était bien naturel qu'ils attachassent quelque mérite aux prières ferventes qu'ils avaient offertes, à l'instant du danger, pour leur propre conservation, et pour la sûreté publique. Mais les monumens d'airain et de marbre, les médailles des empereurs, et la colonne Antonine, nous assurent aussi que ni le prince ni le peuple ne furent touchés de ce service signalé, puisqu'ils attribuèrent leur salut à la providence de Jupiter et à l'interposition de Mercure. Dans tout le cours de son règne, Marc-Aurèle méprisa les chrétiens comme philosophe, et il les punit comme souverain [1].

[1] Voyez Mosheim, p. 97. Sulpice Sévère est le premier qui ait imaginé ce nombre, quoiqu'il paraisse vouloir réserver la dixième et la plus grande persécution pour la venue de l'Ante-Christ.

[2] Saint Justin est le premier qui ait fait mention du témoignage rendu par Ponce-Pilate. Les embellissemens successifs que cette histoire a reçus, en passant par les mains de Tertullien, d'Eusèbe, de saint Épiphane, de saint Chrysostôme, d'Orose, de Grégoire de Tours, et des auteurs qui ont donné les différentes éditions des actes de Pilate, sont très-ingénument représentés par don Calmet., Dissert. sur l'Écriture, tom. III, p. 651, etc.

[1] Sur ce miracle, que l'on appelle communément le

Par une fatalité singulière, les maux qu'ils avaient endurés sous le gouvernement d'un prince vertueux cessèrent tout-à-coup à l'avénement d'un tyran; et, comme ils avaient seuls éprouvé l'injustice de Marc-Aurèle, ils furent seuls protégés par la douceur de Commode. La célèbre Marcia, qui tenait le premier rang parmi ses concubines, et qui conspira contre les jours de son amant, avait conçu une affection particulière pour l'église opprimée; et, quoiqu'il ne lui eût pas été possible de concilier la pratique du vice avec les préceptes de l'Évangile, elle pouvait se flatter qu'elle expierait les faiblesses de son sexe et de sa profession en se déclarant patronne des chrétiens [1]. Sous la protection favorable de Marcia, ils passèrent en sûreté les treize années d'une tyrannie cruelle; et, lorsque l'empire eut été établi dans la maison de Sévère, ils formèrent avec la nouvelle cour des liaisons particulières, mais plus honorables. On avait persuadé à l'empereur que, dans une maladie dangereuse, il avait tiré quelque secours, soit physique, soit spirituel, de l'huile sainte dont il avait été oint par un de ses esclaves. Il traita toujours avec une distinction particulière plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe qui avaient embrassé la nouvelle religion. La nourrice et le précepteur de Caracalla étaient chrétiens; et, si ce jeune prince montra jamais quelque sentiment d'humanité, ce fut dans une circonstance qui, quoique peu intéressante en elle-même, avait rapport à la cause du christianisme [2]. Sous le règne de Sévère, la fureur de la populace fut réprimée, et la rigueur des anciennes lois suspendue pendant quelque temps. Les gouverneurs des provinces se contentèrent d'un présent annuel, que les églises de leurs districts leur donnaient, comme le prix ou comme la récompense de leur modération [1]. La dispute qui s'éleva au sujet du temps précis où l'on devrait célébrer la fête de Pâques arma les évêques de l'Italie et de l'Asie les uns contre les autres; et il ne se passa point d'événement plus important dans cette période de repos et de tranquillité [2]. Enfin la paix de l'église ne fut interrompue que lorsque le nombre, sans cesse augmentant, des prosélytes, eut attiré l'attention de Sévère et irrité l'esprit de ce prince. Dans la vue d'arrêter les progrès du christianisme, il publia un édit, qui, selon les intentions du prince, ne devait concerner que les nouveaux convertis, mais qui ne pouvait être rigoureusement exécuté sans affecter les plus zélés de leurs prédicateurs et de leurs missionnaires. Il est facile de découvrir, dans cette persécution, adoucie, le génie indulgent de Rome et du polythéisme, qui admettait si promptement toute espèce d'excuse en faveur de ceux qui pratiquaient les cérémonies religieuses de leurs ancêtres [3].

Mais les lois que Sévère avait établies expirèrent bientôt avec l'autorité de cet empereur. Les chrétiens, après cet orage passager, jouirent d'un calme de trente-huit ans [4]. Jusqu'à cette époque ils avaient ordinairement tenu leurs assemblées dans des maisons particulières et dans des lieux retirés. Il leur fut alors permis d'élever et de consacrer des édifices convenables pour célébrer leur culte religieux [5], de faire, à Rome même, des acqui-

miracle de la Légion fulminante, voyez l'excellente critique de M. Moyle, vol. II, p. 81-390.

[1] Dion Cassius, ou plutôt son abréviateur Xiphilin, l. LXXII, p. 1206. M. Moyle (p. 266) a représenté l'état de l'église sous le règne de Commode.

[2] Comparez la vie de Caracalla, dans l'Histoire August., avec la lettre de Tertullien à Scapula. Le docteur Jortin (Remarques sur l'Hist. ecclésias., vol. II, p. 5, etc.), en examinant l'effet de l'huile sainte sur la maladie de Sévère, a le plus vif désir de convertir en miracle la guérison de ce prince.

[1] Tertullien, *de Fuga*, c. 13. Le présent fut fait durant la fête des Saturnales; est Tertullien voit avec peine que la société des fidèles est confondue avec les professions les plus infâmes, qui achetaient la connivence du gouvernement.

[2] Eusèbe, l. V, c. 23, 24; Mosheim, p. 435-447.

[3] « Judæos fieri sub gravi pœna vetuit. Idem etiam de » christianis sanxit. » (Histoire Augustine, p. 70.)

Sulpice Sévère, l. II, p. 384. Ce calcul (en y faisant une seule exception) est confirmé par l'Histoire d'Eusèbe et par les écrits de saint Cyprien.

[4] L'antiquité des églises des chrétiens a été discutée par Tillemont (Mém. ecclésiast., tom. III, part. II, p. 68-72, et par M. Moyle, vol. I, p. 378-398). Ce fut du temps d'Alexandre Sévère, selon M. de Tillemont, et, suivant M. Moyle, sous Gallien, que les premières églises furent construites, pendant la paix que les fidèles goûtèrent durant le règne de ces deux princes.

sitions destinées à l'usage de leur société, de nommer publiquement leurs ministres ecclésiastiques; et ils se conduisirent, dans ces élections, d'une manière si exemplaire, qu'ils méritèrent le respect des Gentils [1]. Durant ce long repos, l'église obtint de la considération. Les règnes de ces princes, qui tiraient leur origine des provinces asiatiques, furent les plus favorables aux chrétiens. Les personnages éminens de la secte, au lieu d'être réduits à la nécessité d'implorer la protection d'une esclave ou d'une concubine, furent admis dans le palais, revêtus du caractère honorable de prêtres et de philosophes, et leur doctrine mystérieuse, qui avait déjà été répandue parmi le peuple, attira insensiblement la curiosité des souverains. Lorsque l'impératrice Mammée passa par Antioche, elle parut désirer de s'entretenir avec le célèbre Origène, dont tout l'Orient vantait la piété et les connaissances. Origène se rendit à une invitation si flatteuse; et, quoiqu'il ne dût pas espérer de pouvoir convertir une femme rusée et ambitieuse, ses exhortations éloquentes furent écoutées avec plaisir; et Mammée le renvoya honorablement dans sa retraite en Palestine [2]. Alexandre adopta les sentimens de sa mère; et la dévotion philosophique de ce prince se manifesta par un respect singulier, mais peu judicieux, pour la religion chrétienne. Il plaça dans sa chapelle domestique les statues d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonius et de Jésus-Christ, qu'il regardait comme les plus vénérables de ces sages qui avaient appris aux hommes à rendre leur hommage à la divinité suprême et universelle [3]. Une foi et un culte plus purs furent professés et pratiqués ouvertement dans son palais. Ce fut peut-être alors pour la première fois que l'on vit des évêques à la cour. Après la mort d'Alexandre, lorsque le barbare Maximin faisait tomber sa rage sur les serviteurs et sur les favoris de son infortuné bienfaiteur, un grand nombre de chrétiens de tout rang et de tout sexe se trouva enveloppé dans le massacre tumultueux qui, pour cette raison, a été appelé, fort improprement, du nom de persécution [1].

Malgré l'humeur cruelle du tyran, les effets de sa haine contre les chrétiens furent circonscrits dans des limites étroites, et n'eurent qu'une courte durée. Le pieux Origène, qui avait été proscrit comme une victime dévouée à la mort, était encore destiné à porter la vérité de l'Évangile à l'oreille des rois [2]. Il adressa plusieurs lettres édifiantes à Philippe, à la femme et à la mère de cet empereur; et, dès que ce prince, né dans le voisinage de la Palestine, eut usurpé le trône, les chrétiens acquirent un ami et un protecteur. La faveur déclarée de Philippe, sa partialité même envers les sectateurs de la nouvelle religion, et le respect qu'il eut constamment pour les ministres de l'église, donnent un air de vraisemblance aux soupçons que l'on avait formés de son temps. On conjecturait que l'empereur lui-même avait embrassé la foi [3]. C'est aussi ce qui a fait

[1] Voyez l'Hist. Aug., p. 130. L'empereur Alexandre adopta leur méthode d'exposer publiquement le nom de ceux qui se présentaient pour être revêtus de quelque emploi. Il est vrai que l'on attribue aussi à la nation juive l'honneur de cette coutume.

[2] Eusèbe, Hist. ecclésiast., l. VI, c. 21, saint Jérôme de *Scrip. eccles.*, c. 54. Mammée fut appelée une femme sainte et pieuse par les chrétiens et par les païens. Elle n'avait donc pas mérité que les premiers lui donnassent ce titre honorable.

[3] Voyez l'Histoire Aug., p. 123. Il paraît que Mosheim raffine beaucoup trop sur la religion particulière d'Alexandre. Le dessein qu'il avait de bâtir un temple public à Jésus-Christ (Hist. Aug., p. 129), et l'objection que l'on fit à ce prince ou à l'empereur Adrien, dans une circonstance semblable, paraissent n'avoir d'autre fondement qu'un conte dénué de vraisemblance, inventé par les chrétiens, et adopté par un historien crédule du siècle de Constantin.

[1] Eusèbe, l. VI, c. 28. On peut présumer que les succès du christianisme avaient irrité les païens, dont la dévotion augmentait de jour en jour. Dion Cassius, qui écrivait sous le premier règne, voulait, selon toutes les apparences, que son maître profitât des conseils de persécution qu'il place dans un meilleur siècle, et qu'il met dans la bouche du favori d'Auguste. Concernant ce discours de Mécène, ou plutôt de Dion, je puis renvoyer à l'opinion impartiale que j'ai moi-même adoptée (note 25 du second chapitre de cet ouvrage) et à l'abbé de la Bletterie (Mém. de l'Académie, tom. XXIV, p. 303, tom. XXV, p. 432.)

[2] Orose (l. VII, c. 19) prétend qu'Origène était l'objet de la haine de Maximin; et Firmilianus, qui, dans le même siècle, était un évêque de Cappadoce, restreint cette persécution, et nous en donne une idée juste (*ap. Cyprian.*, *épist.* 75.)

[3] Ce que nous trouvons dans une épître de Denis d'Alexandrie (*ap. Euseb.*, l. VII, c. 10) concernant ces prin-

imaginer dans la suite, la fable qu'il avait été purifié par la confession et par la pénitence, du crime dont il s'était rendu coupable en faisant périr l'innocent Gordien [1]. Avec le changement de maître, la chute de Philippe amena un nouveau système de gouvernement, si oppressif pour les chrétiens, que leur condition antérieure, depuis le temps de Domitien, paraissait un état parfait de liberté et de sécurité, lorsqu'on le comparait avec le traitement rigoureux qu'ils éprouvèrent pendant le peu d'années du règne de l'empereur Décius [2]. Les vertus de ce prince ne nous permettent pas d'imaginer qu'il ait été animé par un esprit de vengeance contre les favoris de son prédécesseur. Il est plus raisonnable de croire qu'avec le projet de rétablir en général les mœurs romaines, il voulait délivrer l'empire de ce qu'il appelait une superstition nouvelle et criminelle. Les évêques des villes les plus considérables furent enlevés à leurs troupeaux par l'exil ou par la mort. La vigilance des magistrats empêcha, durant seize mois, le clergé de Rome, de procéder à une nouvelle élection : les chrétiens disaient que l'empereur souffrirait plus patiemment un compétiteur pour la pourpre qu'un évêque dans sa capitale [3]. S'il était possible de supposer que la pénétration de Décius avait aperçu l'orgueil sous le manteau de l'humilité, ou qu'il avait entrevu la domination temporelle, que les prétentions de l'autorité spirituelle pouvaient insensiblement former, il paraîtrait moins surprenant que ce prince considérât les successeurs de saint Pierre comme les rivaux les plus formidables des successeurs d'Auguste.

L'administration de Valérien eut un caractère de légèreté et d'inconstance peu digne de la gravité du *censeur romain*. Au commencement de son règne, il surpassa en clémence les princes qui avaient été soupçonnés d'attachement à la foi chrétienne. Dans les trois dernières années et demie, écoutant les insinuations d'un ministre livré aux superstitions de l'Égypte, il adopta les maximes de son prédécesseur [1], et il en imita la sévérité. L'avénement de Gallien, en augmentant les calamités de l'empire, rendit la paix à l'église. Les chrétiens obtinrent le libre exercice de leur religion, par un édit adressé aux évêques, et conçu en termes qui semblaient reconnaître leur état et leur caractère public [2]. Sans être formellement annulées, les anciennes lois tombèrent en oubli; et, si l'on en excepte quelques intentions, attribuées à l'empereur Aurélien [3], qui auraient pu être funestes à l'église, les chrétiens jouirent, pendant plus de quarante ans, d'une prospérité bien plus dangereuse pour leur vertu que les épreuves les plus cruelles de la persécution.

L'histoire de Paul de Samosate, qui remplissait le siége métropolitain d'Antioche, tandis que l'Orient était entre les mains d'Odenat et de Zénobie, peut servir à faire connaître la condition et l'esprit des temps. Les richesses de ce prélat prouvaient suffisam-

ces, que l'on supposait publiquement être chrétiens, se rapporte évidemment à Philippe et à sa famille : ce témoignage d'un contemporain prouve qu'un pareil bruit avait prévalu ; mais l'évêque égyptien, qui vivait dans l'obscurité et à quelque distance de la cour de Rome, s'exprime sur la vérité de ce fait avec une réserve convenable. Les épîtres d'Origène, qui existaient encore du temps d'Eusèbe (voyez l. VI, c. 36) auraient très-probablement décidé cette question, plus curieuse qu'importante.

[1] Eusèbe, l. VI, c. 34. Cette histoire, comme c'est l'ordinaire, a été embellie par les écrivains des siècles suivans, et réfutée avec une érudition très-superflue, par Frédéric Spanheim. (*Opera varia*, tom. II, p. 400).

[2] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 3, 4. Après avoir célébré la félicité et les progrès de l'église sous une longue suite de bons princes, il ajoute : *Extitit post annos plurimos, execrabile animal, Decius, qui vexaret ecclesiam.*

[3] Eusèb., l. VI, c. 39 ; saint Cyprien, *epist.* 55. Le siége de Rome resta vacant depuis le 20 janvier 250, jour du martyre de saint Fabien, jusqu'à l'élection de Cornille, le 4 juin 251. Décius avait probablement alors quitté Rome puisqu'il fut tué avant la fin de cette année.

[1] Eusèbe, l. VII, c. 10; Mosheim, p. 548, a montré très-clairement que le préfet Macrien, et l'égyptien *Magus*, étaient une seule et même personne.

[2] Eusèbe (l. II, c. 13) nous donne une traduction grecque de cet édit latin, qui paraît avoir été très-concis. Par un autre édit, Gallien ordonna que les *cimetières* fussent rendus au chrétiens.

[3] Eusèbe, l. VII, c. 30; Lactance de M. P., c. 6; saint Jérôme, Chron., pag. 177; Orose, l. VII, c. 23. Leur langage est en général si ambigu et si incorrect, que nous ne sommes point en état de déterminer quelles étaient les intentions d'Aurélien, avant qu'il fût assassiné. La plupart des modernes (excepté Dodwell, dissert. Cyprian. XI, 74) ont saisi cette occasion pour gagner un petit nombre de martyrs extraordinaires.

ment combien il était coupable, puisqu'elles ne lui venaient point de l'héritage de ses ancêtres, et qu'il ne les avait point acquises par une honnête industrie. Mais Paul regardait le service de l'église comme une profession très-lucrative [1]. Tout était vénal dans sa juridiction ecclésiastique. Il tirait de fréquentes contributions des fidèles les plus opulens; et il s'appropriait une partie considérable du revenu public. Son orgueil et son luxe avaient rendu la religion chrétienne odieuse aux gentils. La chambre du conseil et le trône de ce fier métropolitain, sa magnificence lorsqu'il paraissait en public, la foule de supplians qui briguaient un de ses regards, la multitude de lettres et de placets auxquels il dictait ses réponses, et le tourbillon des affaires qui l'entraînaient sans cesse, convenaient bien mieux à l'état d'un magistrat civil [2], qu'à l'humilité d'un évêque de l'église primitive. Quand il haranguait le peuple du haut de la chaire de vérité, il affectait le style figuré et les gestes peu naturels d'un sophiste de l'Asie, pendant que les voûtes de la cathédrale retentissaient des acclamations les plus extravagantes à la louange de son éloquence divine. Arrogant, rigide, inexorable envers ceux qui résistaient à son pouvoir, ou qui refusaient de flatter sa vanité, le prélat d'Antioche relâchait la discipline de l'église en faveur de son clergé, et il lui en prodiguait les trésors. Les prêtres qui lui étaient soumis avaient la permission d'imiter leur chef, en satisfaisant tous les appétits sensuels; car Paul se livrait sans scrupule aux plaisirs de la table, et il avait reçu dans le palais épiscopal deux jeunes femmes d'une grande beauté, qui lui servaient ordinairement de compagnes dans ses momens de loisir [1].

Malgré ces vices scandaleux, si Paul de Samosate eût conservé la pureté de la foi orthodoxe, son règne sur la capitale de la Syrie n'aurait été terminé qu'avec sa vie; et, s'il se fût élevé par hasard une persécution, un effort de courage l'aurait peut-être placé au rang des saints et des martyrs. Mais il avait eu l'imprudence d'adopter quelques erreurs subtiles et délicates concernant la doctrine de la Trinité : son opiniâtreté à les soutenir excita l'indignation et le zèle des églises orientales [2]. De l'Égypte au Pont-Euxin, les évêques furent en armes et se donnèrent les plus grands mouvemens. On tint plusieurs conciles; on publia des réfutations ; les excommunications ne furent pas épargnées : après des explications équivoques, tour à tour acceptées et rejetées, après des traités violés presque aussitôt que conclus, Paul de Samosate fut enfin dégradé de son caractère épiscopal, par une sentence de soixante-dix ou quatre-vingts évêques, qui s'assemblèrent à ce sujet dans la ville d'Antioche, et qui, sans consulter les droits du clergé ou du peuple, nommèrent un successeur de leur propre autorité. L'irrégularité manifeste de cette procédure augmenta le nombre des mécontens; et comme Paul, qui n'ignorait pas les intrigues de cour, avait su se rendre agréable à Zénobie, il se maintint, pendant plus de quatre ans, en possession de son palais et de sa dignité épiscopale. La victoire d'Aurélien changea la face de l'Orient. Les deux partis, qui se donnaient les noms de schismatiques et d'hérétiques, eurent ordre ou permission de plaider leur cause devant le tribunal du vainqueur. Ce procès public et

[1] Paul aimait mieux le titre de *Ducenarius* que celui d'évêque. Le *Ducenarius* était un intendant de l'empereur, ainsi appelé de ses appointemens, qui se montaient à deux cents sesterces, environ trente-six mille livres. (Voyez, Saumaise et l'Histoire Augustine, p. 124.) Quelques critiques supposent que l'évêque d'Antioche obtint effectivement cet emploi de Zénobie. D'autres regardent seulement cette dénomination comme une expression figurée, pour désigner le faste et l'insolence du prélat.

[2] La simonie n'était point inconnue dans ce siècle; et le clergé achetait quelquefois ce qu'il avait intention de vendre. Il paraît qu'une riche dame nommée Lucilla fit l'acquisition de l'évêché de Carthage pour Majorin, un de ses serviteurs. Le prix fut de quatre cents *folles* (*Monum. antiquit. ad calcem Optati*, p. 263). Chaque *follis* contenait cent vingt-cinq pièces d'argent; et toute la somme pouvait valoir environ deux mille quatre cents livres sterling.

[1] Si l'on voulait diminuer les vices de Paul, il faudrait supposer que les évêques assemblés de l'Orient se portèrent aux plus odieuses calomnies, et qu'ils les publièrent dans des lettres circulaires, adressées à toutes les églises de l'empire (*ap. Euseb.*, VII, c. 30).

[2] Son hérésie (semblable à celle de Noetus et de Sabellius dans le même siècle) tendait à confondre la distinction mystérieuse des personnes divines. (Voyez Mosheim, p. 702, etc.)

très-singulier fournit une preuve convaincante que l'existence, les propriétés, les priviléges et la police intérieure des chrétiens, étaient reconnus, sinon par les lois, du moins par les magistrats de l'empire. Comme païen et comme soldat, on ne devait pas s'attendre qu'Aurélien entreprît de discuter les sentimens de Paul et de ses adversaires, et de déterminer ceux qui étaient le plus conformes à la vérité de la foi orthodoxe. Cependant sa décision fut fondée sur les principes généraux de la raison et de l'équité. Les évêques de l'Italie lui paraissaient les juges les plus intègres et les plus respectables parmi les chrétiens. Dès qu'il eut appris qu'ils avaient unanimement approuvé la sentence du concile, il suivit leur avis; et Paul fut bientôt obligé, par son ordre, d'abandonner des possessions temporelles attachées à une dignité dont, au jugement de ses frères, il avait été justement dépouillé. Mais, en applaudissant à la justice d'Aurélien, il ne faut pas négliger d'observer sa politique : pour rendre à la capitale sa supériorité sur toutes les parties de l'empire, et pour cimenter la dépendance des provinces, il n'épargnait aucun des moyens qui pouvaient enchaîner l'intérêt ou les préjugés de tous ses sujets [1].

Au milieu des révolutions fréquentes de l'empire, les chrétiens fleurirent toujours dans un état de paix et de prospérité; et malgré cette ère fameuse de martyrs, qui commence à l'avénement de Dioclétien [2], le nouveau système d'administration établi et maintenu par la sagesse de ce prince fut, pendant plus de dix-huit ans, très-favorable au christianisme. Le gouvernement semblait avoir alors adopté les principes les plus doux et les plus étendus de tolérance. A la vérité, l'esprit de Dioclétien lui-même était moins propre aux recherches spéculatives qu'aux travaux actifs de la guerre et du gouvernement. Sa prudence le rendait l'ennemi de toute grande innovation ; et quoique son caractère ne fût pas très-susceptible de zèle ni d'enthousiasme, il eut toujours un respect habituel pour les anciennes divinités de l'empire. Mais le loisir dont jouissaient les deux impératrices, Prisca sa femme et sa fille Valérie, leur permit de recevoir, avec plus d'attention et de déférence, les vérités du christianisme, auquel, dans tous les siècles, la dévotion des femmes a rendu des services si importans [1]. Les principaux eunuques, Lucien [2] et Dorothée, Gorgonius et André, qui, accompagnaient la personne de Dioclétien, possédaient sa faveur et gouvernaient sa maison, protégèrent par leur influence puissante la foi qu'ils avaient embrassée. Leur exemple fut imité par un grand nombre des officiers les plus considérables du palais, qui, dans leurs postes respectifs, avaient soin des ornemens, des habits, des bijoux, des meubles et même du trésor particulier; et, quoiqu'ils fussent quelquefois obligés de suivre l'empereur lorsqu'il allait sacrifier dans le temple [3], ils jouissaient, avec leurs femmes, leurs enfans et leurs esclaves, du libre exercice de la religion chrétienne. Dioclétien et ses collègues conféraient souvent les emplois les plus importans à ceux qui ne dissimulaient pas leur horreur pour le culte des dieux, mais qui avaient développé des talens propres au service de l'état. Les évêques tenaient un rang considérable dans les provinces où ils étaient placés. Le peuple et les magistrats eux-mêmes les traitaient avec distinction et avec respect. Presque dans chaque ville les églises ne pouvaient déjà plus contenir la multitude des prosélytes, dont le nombre se multipliait tous les jours. On érigea des édifices plus

[1] Eusèbe, Hist. Ecclés., l. VII, c. 30. C'est à lui que nous sommes entièrement redevables de l'histoire curieuse de Paul de Samosate.

[2] L'ère des martyrs, qui est encore en usage parmi les Cophtes et les Abyssiniens, doit être comptée depuis le 29 août de l'année 284, puisque l'année égyptienne commence dix-neuf jours plus tôt que l'avénement de Dioclétien. (Voyez la dissertation préliminaire à l'Art de vérifier les dates.)

[1] L'expression de Lactance (*de M. p.*, c. 15), *sacrificio pollui coegit*, suppose qu'elles avaient été auparavant converties à la foi; mais elle ne paraît pas justifier cette assertion de Mosheim (p. 912), qu'elles avaient été baptisées en particulier.

[2] M. de Tillemont (Mém. Ecclésiast., tom. V, part. I, p. 11, 12) a tiré du *Spicileg.* de Dom. Luc d'Acheri une instruction très-curieuse, que l'évêque Theonas composa pour l'usage de Lucien. (Voyez la nouvelle édition, Paris, 1723, tom. III, p. 297.) Ce morceau paraît n'être qu'une traduction latine; et, quoique je ne sache pas où il a été pris, il est certainement authentique.

[3] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 10.

magnifiques et plus vastes pour célébrer le culte public des fidèles. La corruption des mœurs et des principes, dont Eusèbe se plaint avec tant de force [1], peut être considérée non-seulement comme une suite, mais encore comme une preuve de la liberté dont les chrétiens jouissaient et abusaient sous le règne de Dioclétien. La prospérité avait relâché les liens de la discipline. La fraude, l'envie, la méchanceté régnaient dans toutes les congrégations. Les prêtres aspiraient à la dignité épiscopale, qui devenait de jour en jour un objet plus digne de leur ambition. Les évêques, qui se disputaient les uns aux autres la prééminence ecclésiastique, paraissaient, par leurs actions, vouloir usurper dans l'église une puissance temporelle et tyrannique; et la foi vive qui distinguait toujours les chrétiens des gentils brillait bien moins dans leur conduite que dans leurs écrits sur des matières de controverse.

Malgré un calme apparent, un observateur attentif pouvait discerner quelques avant-coureurs de l'orage qui menaçait l'église : elle allait bientôt éprouver une persécution plus violente que toutes celles qui jusqu'alors avaient déchiré son sein. Le zèle et les progrès rapides du christianisme tirèrent les polythéistes de leur profond assoupissement; ils songèrent à défendre la cause de ces divinités que la coutume et l'éducation leur avaient appris à respecter. Les outrages réciproquement reçus dans le cours d'une guerre religieuse, qui avait déjà duré plus de deux cents ans, irritaient l'animosité des différens partis. Les païens s'indignaient de la témérité d'une secte nouvelle et obscure, qui osait accuser les hommes d'erreur, et dévouer leurs ancêtres à des peines éternelles. L'habitude de justifier la mythologie païenne contre les invectives d'un ennemi implacable, leur avait inspiré quelques sentimens de foi et de vénération pour un système qu'ils avaient été accoutumés à considérer avec la plus grande indifférence. Les pouvoirs surnaturels dont l'église prétendait avoir la jouissance excitaient à la fois la terreur et l'emulation. Les partisans de la religion établie se retranchèrent derrière une semblable fortification de prodiges. Ils inventèrent de nouvelles formes de sacrifices, d'expiation et d'initiation [1]; et, s'efforçant de ranimer le crédit expirant de leurs oracles [2], ils écoutèrent avec une crédulité avide tout imposteur qui flattait leurs préjugés par des contes merveilleux [3]. Les deux partis semblaient reconnaître la vérité des miracles proclamée par leurs adversaires; et, en se contentant de les attribuer, soit à l'art de la magie, soit à la puissance des démons, ils concouraient réciproquement à établir et à étendre le règne de la superstition [4]. La philosophie, qui en est l'ennemi le plus dangereux, devint le plus puissant de ses alliés. Les bosquets de l'Académie, les jardins d'Épicure, et même le Portique des stoïciens furent presque abandonnés, comme autant d'écoles différentes de septicisme ou d'impiété [5]; et plusieurs parmi

[1] Eusèbe, Hist. Ecclés., l. VIII, c. I. Ceux qui consulteront l'original ne m'accuseront pas de charger le tableau. Eusèbe avait environ seize ans lorsque Dioclétien monta sur le trône.

[1] Nous pouvons citer, parmi un grand nombre d'exemples, le culte mystérieux de Mythras et les Tauroboles, sacrifices qui devinrent à la mode sous le règne des Antonins. (Voyez une dissertation de M. de Boze, dans les Mém. de l'Académie, tome II, p. 443.) Le roman d'Apulée n'est pas moins rempli de dévotion que de satire.'

[2] L'imposteur Alexandre recommandait très-fortement l'oracle de Trophonius à Mallos, et ceux d'Apollon à Claros et à Milet. (Lucien, tom. II, p. 236, édit. Reitz.) Le dernier de ces oracles, dont l'histoire singulière fournirait une disgression très-curieuse, fut consulté par Dioclétien, avant qu'il publiât ses édits de persécution. (Lactance, *de Mort. persec.*, c. II.)

[3] Outre les anciennes histoires de Pythagore et d'Aristée, on a souvent opposé aux miracles de Jésus-Christ les guérisons opérées devant l'autel d'Esculape, et les fables que l'on raconte d'Apollonius de Thyane; quoique je convienne avec le docteur Lardner (v. ses Témoignages, vol. III, p. 252, 352) que Philostrate n'eut point une pareille intention quand il composa la vie d'Apollonius.

[4] On ne saurait trop regretter que les Pères de l'église, en reconnaissant que le paganisme renfermait des choses surnaturelles ou infernales, comme ils le croyaient, aient détruit, de leurs propres mains, le grand avantage que, sans cet aveu, nous aurions pu retirer des concessions importantes de nos adversaires.

[5] Julien (p. 301, édit. Spanheim) témoigne une pieuse joie de ce que la providence des dieux a éteint ces sectes impies des Pyrrhoniens et des Épicuriens, et de ce qu'elle a détruit la plus grande partie de leurs livres, qui ont été très-nombreux, puisque Épicure lui-même avait composé trois cents volumes. (Voyez Diogène Laërce, l. X, c. 26.)

les Romains désirèrent que les écrits de Cicéron fussent condamnés et supprimés par l'autorité du sénat [1]. La secte dominante des nouveaux platoniciens crut devoir s'unir avec les prêtres, que peut-être elle méprisait, contre les chrétiens qu'elle avait raison de redouter. Ces philosophes si répandus s'attachèrent à tirer des fictions de la poésie grecque la sagesse allégorique; ils instituèrent des rites mystérieux de dévotion à l'usage de leurs disciples choisis; et, recommandant le culte des anciens dieux, qu'ils appelaient les emblèmes ou les ministres de la divinité suprême, ils composèrent avec le plus grand soin, contre la foi de l'Évangile, plusieurs traités [2], qui depuis ont été livrés aux flammes par la prudence des empereurs orthodoxes [3].

Quoique la politique de Dioclétien et l'humanité de Constance les portassent à ne point s'éloigner des maximes d'une tolérance universelle, on découvrit bientôt que leurs associés, Maximien et Galère, nourrissaient une haine implacable contre le nom et le culte des chrétiens. L'esprit de ces deux derniers princes n'avait jamais été éclairé par la science; l'éducation n'avait point adouci leur caractère. Ils devaient leur grandeur à leur épée; et lorsqu'ils furent parvenus au plus haut point de leur gloire, ils conservèrent toujours les préjugés superstitieux des paysans et des soldats. Dans l'administration générale des provinces, ils obéissaient aux lois que leurs bienfaiteurs avaient établies; mais ils eurent souvent occasion d'exercer, dans l'enceinte de leurs camps et de leurs palais une persécution secrète [1], à laquelle le zèle imprudent des chrétiens fournissait quelquefois les prétextes les plus spécieux. Maximilien, jeune paysan de la province d'Afrique, fut puni du dernier supplice. Son père l'avait présenté au magistrat, comme ayant pour le service des armes toutes les qualités que la loi exigeait. Mais Maximilien persista opiniâtrément à déclarer que sa conscience ne lui permettait pas d'embrasser la profession de soldat [2]. On trouverait peu de gouvernemens qui laissassent impunie l'action de Marcellus, centurion. Un jour de fête publique, cet officier, après avoir jeté son baudrier, son épée et les marques de sa dignité, s'écria hautement qu'il n'obéirait qu'à Jésus-Christ, roi éternel, et qu'il renonçait pour jamais à des armes indignes d'un chrétien et au service d'un maître idolâtre. Les soldats, dès qu'ils furent revenus de leur étonnement, s'assurèrent de la personne de Marcellus. Il fut examiné dans la ville de Tingis, par le président de cette partie de la Mauritanie; et convaincu par son propre aveu, il fut condamné et décapité pour crime de désertion [3]. Il s'agit bien moins ici de persécution religieuse que de loi militaire ou même civile; mais des exemples de cette nature aliénaient l'esprit des empereurs, justifiaient la cruauté de Galère, qui cassa un grand grand nombre d'officiers chrétiens, et ils au-

[1] « Cumque alios audiam mussitare indignanter, et » dicere oportere statui per senatum, aboleantur ut hæc » scripta, quibus christiana religio comprobetur, et ve» tustatis opprimatur auctoritas. » Arnobe, *adversus gentes*, l. III, p. 103, 104. Il ajoute avec beaucoup de justesse : « Erroris convincite Ciceronem.... nam intercipere » scripta, et publicatam velle submergere lectionem, » non est Deum defendere, sed veritatis testificationem » timere. »

[2] Lactance (Instit. divin., l. V, c. 2, 3) parle avec beaucoup de chaleur et de clarté de deux de ces philosophes qui combattaient la foi. Le grand traité de Porphyre, contre les chrétiens, était en trente livres : il fut composé en Sicile vers l'année 270.

[3] Voyez Socrate, Hist. Ecclés., l. I, c. 9, et le code Théodosien, l. I, tit. I, l. 3.

[1] Eusèbe, l. VIII, c. 4, 17. Il limite le nombre des martyrs militaires par une expression remarquable (σπαιως τουτῶν εἰς πυ και δευτερος) dont aucun traducteur, ni latin, ni français, n'a rendu l'énergie. Malgré l'autorité d'Eusèbe, et le silence de Lactance, de saint Ambroise, de Sulpice Sévère, d'Orose, etc., on a longtemps cru que la légion Thébaine, composée de six mille chrétiens, souffrit le martyre par ordre de Maximien, dans la vallée des Alpes Pennines. L'histoire en fut publiée pour la première fois vers le milieu du cinquième siècle par Eucher, évêque de Lyon, qui la tenait de certaines personnes, qui la tenaient d'Isaac, évêque de Genève, qui la tenait, dit-on, de Théodore évêque d'Octodurum. L'abbaye de saint Maurice, qui subsiste encore, est un riche monument de la crédulité de Sigismond, roi de Bourgogne. (Voyez une excellente dissertation dans le trente-sixième volume de la Bibliothèque raisonnée, p. 427-454.)

[2] Voyez les *Acta sincera*, p. 299. La relation de son martyre et de celui de Marcellus ont tous les caractères de la vérité et de l'authenticité.

[3] *Acta sincera*, p. 302.

torisaient l'opinion qu'une secte d'enthousiastes, dont les principes étaient si contraires au bien public, devait rester inutile dans l'empire, ou devenir bientôt dangereuse.

Lorsque le succès de la guerre de Perse eut élevé les espérances et la réputation de Galère, il passa un hiver avec Dioclétien dans le palais de Nicomédie, et le sort du christianisme fut l'objet de leurs délibérations secrètes [1]. L'empereur expérimenté penchait toujours pour la douceur; et, quoiqu'il fût prêt à consentir que l'on forçât les chrétiens à quitter leurs emplois à la cour et à l'armée, il représentait dans les termes les plus forts, combien il serait cruel et dangereux de verser le sang de ces fanatiques aveugles. Enfin, Galère lui arracha la permission de convoquer un conseil, composé des personnes les plus distinguées par le rang qu'elles occupaient dans les départemens civils et militaires de l'état. Cette importante question fut agitée en leur présence, et ces courtisans ambitieux s'aperçurent aisément qu'il fallait seconder, par leur éloquence, la violence importune du césar. On peut présumer qu'ils insistèrent sur tous les points capables d'intéresser l'orgueil, la piété, ou les craintes de leur maître, et de le déterminer à la destruction du christianisme. Ils lui remontrèrent peut-être qu'après avoir délivré l'empire de tous ses ennemis, il ne pouvait se vanter d'avoir terminé ce glorieux ouvrage tant qu'il laisserait un peuple indépendant subsister et se multiplier dans le cœur des provinces. « Les chrétiens (tel était l'argument spécieux dont ils pouvaient se servir), ont renoncé aux divinités et aux institutions de Rome. Ils ont formé une république distincte, qu'il est encore possible de détruire, avant qu'elle ait acquis aucune force militaire; mais elle se gouverne déjà par ses propres lois et par ses magistrats; déjà elle possède un trésor public; et toutes ses parties sont intimement liées entre elles par ces assemblées fréquentes d'évêques, dont les congrégations nombreuses et opulentes reçoivent les décrets avec une obéissance implicite. » On pourrait croire que de pareils argumens firent impression sur l'esprit de Dioclétien, et qu'ils l'engagèrent, malgré sa répugnance, à suivre un nouveau système de persécution. Mais, quelles que soient nos conjectures, il n'est pas en notre pouvoir de rapporter les intrigues secrètes du palais, les vues et les haines particulières, la jalousie des femmes et des ennuques, et tous ces motifs frivoles, mais décisifs, qui influent si souvent sur le destin des empires et dans les conseils des plus sages monarques [1].

Les empereurs signifièrent enfin leur volonté aux chrétiens, qui, durant tout le cours de cet hiver fatal, avaient attendu avec la plus cruelle inquiétude le résultat de tant de délibérations secrètes. Le 23 février, jour où l'on célébrait la fête des Terminales [2], fut désigné, soit à dessein, soit par un effet du hasard, pour mettre des bornes aux progrès du christianisme. Le préfet du prétoire [3] suivi de plusieurs généraux, tribuns et officiers du fisc, se rendit de très-grand matin à la principale église de Nicomédie, située sur une hauteur, dans le quartier le plus peuplé et le plus magnifique de la ville. A l'instant les portes furent enfoncées en leur présence; ils se précipitèrent dans le sanctuaire; mais ils cherchèrent en vain quelque objet visible de culte, et ils ne purent que livrer aux flammes les livres des saintes écritures. Les ministres de Dioclétien étaient suivis d'une troupe nombreuse de gardes et de pioniers, qui marchaient en ordre de bataille, et qui étaient pourvus de tous les instrumens dont on

[1] *De Mort. persec.*, c. II. Lactance, ou l'auteur, quel qu'il soit, de ce petit traité, demeurait alors à Nicomédie. Mais on conçoit difficilement comment il a pu se procurer une connaissance si exacte de ce qui se passait dans le cabinet des princes.

[1] La seule circonstance que nous pouvons découvrir est la dévotion et la jalousie de la mère de Galère; elle était, selon Lactance, *Deorum montium cultrix; mulier admodum superstitiosa*. Elle avait beaucoup d'influence sur l'esprit de son fils, et elle était choquée du peu d'égards que lui témoignaient quelques-uns de ses officiers chrétiens.

[2] Le culte et la fête du dieu Terme sont agréablement décrits par M. de Boze. (Mémoires de l'Académie, tom. I, p. 50.)

[3] Dans le seul manuscrit que nous ayons de Lactance, on lit *profectus*; mais la raison et l'autorité de tous les critiques nous permettent, au lieu de ce mot, qui détruit le sens du passage, de substituer *præfectus*.

se servait pour détruire les villes fortifiées. Après un travail de quelques heures, un édifice sacré, dont le faîte s'élevait au-dessus du palais impérial, et qui avait excité si longtemps l'envie et l'indignation des gentils, fut détruit de fond en comble [1].

On publia le lendemain l'édit général de persécution [2]. Galère voulait que toutes les personnes qui refuseraient de sacrifier aux dieux fussent brûlées vives. Quoique Dioclétien, toujours éloigné de répandre le sang, eût modéré la fureur de son collègue, les châtimens infligés aux chrétiens paraîtront déjà assez rigoureux. Il fut ordonné que leurs églises seraient entièrement démolies dans toutes les provinces de l'empire, et on décerna la peine de mort contre ceux qui oseraient tenir des assemblées secrètes pour exercer leur culte religieux. Les philosophes, qui ne rougirent point alors de diriger le zèle aveugle de la superstition, avaient étudié soigneusement la nature et le génie de la religion chrétienne ; ils savaient que les dogmes spéculatifs de la foi étaient censés contenus dans les écrits des prophètes, des évangélistes et des apôtres : ce fut probablement à leur instigation que l'on voulut obliger les évêques et les prêtres à remettre leurs livres sacrés entre les mains des magistrats, qui avaient ordre, sous les peines les plus sévères, de les brûler solennellement en public. Par le même édit, toutes les propriétés de l'église furent à la fois confisquées, et ses biens furent ou vendus à l'encan, ou réunis au domaine impérial, ou donnés aux villes et aux communautés, ou enfin accordés aux sollicitations des courtisans avides. Après avoir pris des mesures si efficaces pour abolir le culte des chrétiens, et pour dissoudre leur gouvernement, on crut nécessaire d'imposer les charges les plus intolérables aux opiniâtres qui persisteraient toujours à rejeter la religion de la nature, de Rome et de leurs ancêtres. Les personnes d'une naissance illustre furent déclarées incapables de posséder aucune dignité ou aucun emploi ; les esclaves furent privés pour jamais de l'espoir de la liberté ; et le corps entier du peuple fut exclu de la protection des lois. On autorisa les juges à recevoir et à décider toute action intentée contre un chrétien ; mais les chrétiens n'avaient pas la permission de se plaindre des injures qu'ils avaient souffertes. Ainsi ces infortunés se trouvaient exposés à la sévérité de la justice publique, sans pouvoir en partager les avantages. Cette nouvelle espèce de martyre, si pénible et si lent, si obscur et si ignominieux, était peut-être le moyen le plus propre de lasser la constance des fidèles ; et l'on ne peut douter que les passions et l'intérêt des hommes ne fussent disposés dans cette occasion à seconder les vues des empereurs. Mais certainement la politique d'un gouvernement sage intervint quelquefois en faveur des chrétiens opprimés, et les princes romains ne pouvaient éloigner entièrement la crainte du châtiment, ni favoriser tous les actes de fraude et de violence, sans exposer leur propre autorité et le reste de leurs sujets aux plus grands dangers [1].

Cet édit avait à peine été affiché dans le lieu le plus apparent de Nicomédie, qu'un chrétien le mit aussitôt en pièces ; et il marqua en même temps, par les invectives les plus sanglantes, le mépris et l'horreur qu'il avait pour des souverains si impies et si tyranniques. Suivant les lois les moins rigoureuses, son offense était un crime de haute trahison et méritait la mort ; et, s'il est vrai que ce fût un homme de rang et de naissance, ces circonstances ne pouvaient servir qu'à le rendre plus coupable. Il fut brûlé vif, ou plutôt grillé par un feu lent. Ses bourreaux, empressés de venger l'injure personnelle faite aux empereurs, épuisèrent sur son corps tous les raffinemens de la cruauté ; mais ils ne furent ni capables de subjuguer sa patience, ni d'altérer la fermeté inébranlable et le sourire insultant qu'il conserva toujours au milieu des agonies les plus douloureuses. Les chrétiens,

[1] Lactance (*de Mort. persec.*, c. 12) fait une peinture très-vive de la destruction de l'église.

[2] Mosheim (p. 922-926) a puisé dans différens passages de Lactance et d'Eusèbe une notion très-juste et très-exacte de cet édit, quoiqu'il veuille quelquefois raffiner, et qu'il donne dans des conjectures.

[1] Plusieurs siècles après, Édouard I employa avec beaucoup de succès le même genre de persécution contre le clergé d'Angleterre. (Voyez Hume, Hist. d'Angleterre, vol. I, p. 300. La dernière édition in-4°.)

quoiqu'ils avouassent que sa conduite n'avait point été strictement conforme aux lois de la prudence, admirèrent la ferveur divine de son zèle; et les louanges excessives qu'ils prodiguèrent à la mémoire de leur héros et de leur martyr laissèrent dans l'esprit de Dioclétien une impression profonde de terreur et de haine [1].

Ses craintes redoublèrent bientôt à la vue du danger auquel il n'échappa qu'avec peine. Dans l'espace de quinze jours le feu prit deux fois au palais de Nicomédie; et, quoique ces deux fois on l'éteignît avant qu'il eût causé quelque dommage considérable, ce renouvellement singulier du même accident parut avec raison une preuve évidente qu'il n'avait point été l'effet du hasard ou de la négligence. Le soupçon tombait naturellement sur les chrétiens. On insinua, non sans quelque degré de probabilité, que ces fanatiques, animés par le désespoir, irrités par leurs souffrances, et redoutant de nouvelles calamités, avaient conspiré, avec leurs frères les eunuques du palais, contre la vie des deux empereurs, qu'ils détestaient comme les ennemis irréconciliables de l'église de Dieu. La jalousie et le ressentiment s'emparèrent de tous les esprits, et particulièrement de celui de Dioclétien. Plusieurs personnes distinguées par les emplois qu'elles avaient occupés, ou par la faveur dont elles avaient joui, furent jetées en prison. On employa toute sorte de tourmens; et la cour, aussi bien que la ville, fut souillée de plusieurs exécutions sanglantes [2]. Mais, puisqu'il ne fut pas possible d'arracher aucun éclaircissement sur ce complot ténébreux, nous devons présumer que les chrétiens en furent innocens, ou admirer leur résolution. Peu de jours après, Galère sortit avec précipitation de Nicomédie, déclarant que s'il différait plus long-temps de quitter un lieu si funeste, il tomberait bientôt victime de la rage des chrétiens. Les historiens ecclésiastiques, qui nous ont seuls laissé des notions partiales et imparfaites sur cette persécution, ne savent comment expliquer les craintes et le danger des empereurs. Deux de ces écrivains, un prince et un rhéteur, avaient été témoins de l'incendie de Nicomédie: l'un l'attribue à la foudre et à la colère divine; l'autre assure qu'il fut allumé par la méchanceté de Galère lui-même [1].

L'édit contre les chrétiens devait avoir force de loi dans tout l'empire. Dioclétien et Galère, quoiqu'ils n'eussent pas besoin du consentement des princes d'Occident, étaient persuadés qu'ils l'approuveraient. Il nous semblerait donc, selon nos idées d'administration, que les gouverneurs de toutes les provinces auraient dû recevoir des instructions secrètes pour publier le même jour cette déclaration de guerre dans leurs départemens respectifs. On imaginerait du moins que les grands chemins et les postes établis sur toutes les routes auraient donné aux empereurs la facilité de transmettre leurs ordres avec la plus grande diligence, depuis le palais de Nicomédie jusqu'aux extrémités du monde romain. N'est-il pas étonnant que cinquante jours se soient passés avant que l'édit eût été publié en Syrie, et qu'il n'ait été signifié que quatre mois après environ aux villes de l'Afrique [2]. Ce délai venait peut-être du caractère réservé de Dioclétien, qui, souscrivant avec peine à la persécution, voulait en faire l'épreuve sous ses yeux, avant de donner entrée aux désordres et au mécontentement qu'un pareil acte devait nécessairement produire dans les provinces éloignées. A la vérité on défendit d'abord aux magistrats de répandre le sang; mais on leur permit, on leur recommanda même d'employer toute autre voie de rigueur. Les chrétiens, quoique prêts à résigner les

[1] Lactance l'appelle seulement *quidam, etsi non recte magno tamen animo*, etc., c. 12. Eusèbe (l. VIII, c. 5) lui donne des dignités. Ni l'un ni l'autre n'ont daigné rapporter son nom; mais les Grecs célèbrent sa mémoire sous celui de Jean. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclésiast., tom. V, part. II, p. 320.)

[2] Lactance, *de Mort. persec.*, c. 13, 14. *Potentissimi quondam Eunuchi necati, per quos palatium et ipse constabat.* Eusèbe (l. VIII, c. 6) parle des cruelles exécutions des eunuques Gorgonius et Dorothée, et d'Anthimius, évêque de Nicomédie. Ces deux écrivains décrivent d'une manière vague, mais pathétique, les scènes horribles qui se passèrent en présence même des empereurs.

[1] Voyez Lactance, Eusèbe et Constantin *ad Cœtum sanctorum*, c. 25. Eusèbe avoue qu'il ignore la cause de l'incendie.

[2] Tillemont, Mém. Ecclésiast., tome V, part. I, p. 43.

ornemens de leurs églises, ne pouvaient se résoudre à interrompre leurs assemblées religieuses, ni à livrer aux flammes leurs livres sacrés. La pieuse opiniâtreté de saint Félix, évêque d'Afrique, paraît avoir embarrassé les ministres subordonnés du gouvernement. L'intendant de la ville l'envoya chargé de fers au proconsul; celui-ci l'adressa au préfet du prétoire de l'Italie; et saint Félix, qui dans ses réponses dédaignait même d'avoir recours à des subterfuges, fut enfin décapité à Vénuse en Lucanie, ville célèbre par la naissance d'Horace[1]. Cet exemple, et peut-être quelque rescrit impérial qui en fut la suite, paraissait autoriser les gouverneurs des provinces à punir de mort les chrétiens qui refuseraient de donner leurs livres sacrés. Plusieurs fidèles embrassèrent sans doute une occasion si favorable d'obtenir la couronne du martyr; mais il y en eut aussi beaucoup qui rachetèrent ignominieusement leur vie en découvrant les saintes écritures, et en les remettant aux mains des idolâtres. Un grand nombre même d'évêques et de prêtres mérita, par cette condescendance criminelle, le surnom de *Traditeurs;* et leur offense, qui avait d'abord causé beaucoup de scandale dans l'église d'Afrique, enfanta par la suite une foule de discordes[2].

Les exemplaires et les versions de l'Écriture avaient déja été si multipliés dans l'empire, que la plus sévère inquisition ne pouvait avoir aucune suite fatale; et même le sacrifice des livres que l'on conservait dans chaque congrégation pour l'usage public ne pouvait s'opérer que par la perfidie de quelque indigne chrétien. Mais l'autorité du gouvernement, et les travaux des gentils parvinrent facilement à détruire les églises. Dans quelques provinces cependant les magistrats se contentèrent de fermer les places destinées au culte de la religion; dans d'autres ils se conformèrent plus strictement à la teneur de l'édit, et, après avoir enlevé les portes, les bancs et la chaire, qu'ils brûlaient, comme si c'eût été un bûcher funéraire, ils démolissaient entièrement le reste de l'édifice[1]. Ce serait peut-être ici le lieu de placer une histoire très-remarquable, dont les circonstances ont été rapportées si diversement et avec tant d'improbabilité, qu'elle sert plutôt à exciter notre curiosité qu'à la satisfaire. Dans une petite ville de Phrygie, dont on nous a laissé ignorer le nom aussi bien que la situation, les magistrats et le corps entier du peuple avaient, à ce qu'il paraîtrait, embrassé la foi chrétienne. Comme le gouverneur de la province pouvait appréhender quelque résistance, il se fit accompagner d'un nombreux détachement de légionnaires. A leur approche, les citoyens se retirèrent dans l'église, avec la résolution ou de défendre par les armes cet édifice sacré, ou de s'ensevelir sous ses ruines. Ils rejetèrent avec indignation l'avis et la permission qu'on leur donna de se retirer. Enfin les soldats, irrités d'un refus si opiniâtre, mirent le feu de tous côtés au bâtiment, et un grand nombre de Phrygiens, consumés avec leurs femmes et leurs enfans, perdit la vie dans cette espèce extraordinaire de martyre[2].

Quelques légers troubles qui s'élevèrent en Syrie et sur les frontières d'Arménie, et qui furent étouffés presque aussitôt qu'excités, donnèrent de nouvelles armes aux ennemis de l'église. Ils profitèrent d'un prétexte si plausible pour insinuer que ces dissensions

[1] Voyez les *Acta sincera*, de Ruinart, p. 353. Les actes de Félix de Thibara, ou Tibiur, paraissent bien moins corrompus que dans les autres éditions, qui fournissent un modèle frappant de la licence des légendaires.

[2] Voyez le premier livre d'Optat de Milève contre les Donatistes, à Paris, 1700, édit. de Dupin. Cet évêque vivait sous le règne de Valens.

[1] Les anciens monumens, publiés à la fin d'Optat, p. 261, etc., décrivent, avec le plus grand détail, la manière de procéder des gouverneurs dans la destruction des églises. Ils faisaient un inventaire très-exact des vases, etc., qu'ils y trouvaient. Celui de l'église de Cirta, en Numidie, existe encore. Les effets qui y sont contenus sont deux calices d'or, et six d'argent; six urnes, un vase, sept lampes, le tout aussi d'argent; outre une grande quantité d'habits et d'ustensiles de cuivre.

[2] Lactance (Instit. divin., v, II) ne parle que de la ruine du conventicule, qui fut brûlé avec tous les assistans. Eusèbe (VIII, II) étend cette calamité à toute la ville; et il parle d'une opération qui ressemble beaucoup à un siége régulier. Son ancien traducteur latin, Rufin, ajoute la circonstance importante que l'on avait permis aux habitans de se retirer. Comme la Phrygie touchait aux confins de l'Isaurie, il est possible que le caractère indomptable des barbares indépendans qui habitaient cette dernière province ait contribué à ce malheur.

avaient été fomentées en secret par les intrigues des évêques, qui avaient déjà oublié leurs protestations fastueuses d'obéissance passive et illimitée[1]. Le ressentiment ou la crainte transporta enfin Dioclétien au-delà des bornes de la modération qu'il s'était toujours prescrite, et il déclara dans une suite d'édits cruels son intention d'abolir le nom chrétien. Le premier de ces édits enjoignait aux gouverneurs des provinces de faire arrêter tous les ecclésiastiques; et les prisons destinées aux plus vils criminels furent remplies d'une multitude d'évêques, de prêtres, de diacres, de lecteurs et d'exorcistes. En vertu d'un second édit, le magistrat eut ordre d'employer tous les moyens de sévérité qui pouvaient les faire renoncer à leur superstition odieuse, et les ramener au culte des dieux. Cette rigueur s'étendit, par un troisième édit, au corps entier des chrétiens, qui se trouvèrent exposés à une persécution générale et violente[2]. Au lieu de ces restrictions salutaires qui avaient exigé le témoignage direct et solennel d'un accusateur, il devenait du devoir aussi bien que de l'intérêt des officiers impériaux de découvrir, de poursuivre, de condamner aux supplices les plus coupables d'entre les fidèles. On décerna des peines terribles contre ceux qui oseraient dérober un proscrit à la juste colère des dieux et des empereurs. Cependant, malgré la sévérité de cette loi, le courage vertueux de plusieurs païens, qui cachèrent leurs parens et leurs amis, est une preuve honorable que la rage de la superstition n'avait pas éteint dans leur âme les sentimens de la nature ou de l'humanité[1].

Dioclétien n'eut pas plus tôt publié ses édits contre les chrétiens, que ce prince, comme s'il eût voulu remettre en d'autres mains l'ouvrage de la persécution, résigna la pourpre impériale. Le caractère aussi bien que la situation de ses collègues et de ses successeurs les porta, tantôt à presser, tantôt à suspendre l'exécution de ces lois rigoureuses. Pour nous former une idée juste et distincte de cette période importante de l'histoire ecclésiastique, il est nécessaire de considérer séparément l'état du christianisme dans les différentes parties de l'empire durant les dix années qui s'écoulèrent entre les premiers édits de Dioclétien, et le temps où la paix fut enfin rendue à l'église.

Le caractère doux et affable de Constance répugnait à tout ce qui pouvait opprimer quelques-uns de ses sujets. Les principales charges de son palais étaient exercées par des chrétiens. Il chérissait leurs personnes; il estimait leur fidélité, et il n'avait aucune aversion pour leurs principes religieux. Mais tant que ce prince resta dans le rang subordonné de césar, il ne lui fut pas possible de rejeter ouvertement les édits de Dioclétien, ni de désobéir aux commandemens de Maximien. L'autorité de Constance adoucit cependant les maux qu'il détestait et qui excitaient sa compassion. Il consentit avec peine à la destruction des églises; mais il ne craignit pas de protéger les chrétiens contre la fureur de la populace, et contre la rigueur des lois. Les provinces de la Gaule, et vraisemblablement celles de Bretagne, furent redevables de la tranquillité dont elles jouirent à la douce interposition de leur souverain[2]. Mais Datien, président ou gouverneur d'Espagne, aima mieux, par zèle ou par politique, exécuter les édits publics de l'empereur, que de comprendre les intentions secrètes de Constance. On ne saurait douter que, sous son

[1] Eusèbe, l. VIII, c. 6. M. de Valois pense, non sans quelque probabilité, avoir trouvé la rébellion de Syrie dans un discours de Libanius; et il croit que ce fut une entreprise téméraire du tribun Eugène, qui, avec cinq cents hommes seulement, s'était emparé d'Antioche, et qui pouvait espérer d'attirer les chrétiens dans son parti par la promesse d'une tolérance religieuse. D'après Eusèbe (l. IX, c. 8) et d'après Moïse de Chorène (Hist. d'Arménie, l. II, c. 77, etc.), on peut conclure que le christianisme était déjà introduit en Arménie.

[2] Voyez Mosheim, p. 938. Le texte d'Eusèbe montre clairement que les gouverneurs, dont les pouvoirs avaient été augmentés et non pas restreints par les nouvelles lois, pouvaient punir de mort les chrétiens les plus opiniâtres pour donner un exemple à leurs frères.

[1] Athanase, p. 833; *ap.* Tillemont, Mém. Ecclés., tom. V, part. I, p. 90.

[2] Eusèbe, l. VIII, c. 13; Lactance, *de Mort. persec.*, c. 15; selon Dodwell (dissert. Cyprian, XI, 75) ces deux auteurs ne s'accordent point l'un avec l'autre. Mais le premier parle évidemment de Constance dans le poste de César, et le second du même prince lorsqu'il fut parvenu au rang d'auguste.

administration, l'Espagne n'eût été teinte du sang d'un petit nombre de martyrs[1]. L'élévation de Constance à la dignité suprême et indépendante d'auguste donna un libre champ à l'exercice de ses vertus, et la brièveté de son règne ne l'empêcha pas d'établir un système de tolérance dont il laissa le précepte et l'exemple à Constantin, son heureux fils, qui, à peine monté sur le trône, se déclara le protecteur de l'église, et a mérité d'être appelé le premier empereur qui ait professé publiquement et qui ait établi la religion chrétienne. Les motifs de sa conversion, qui peuvent être diversement attribués à la dévotion, à la vertu, à la politique ou aux remords, et les progrès de la révolution qui, sous l'influence puissante de ce prince et de ses fils, ont rendu le christianisme la religion dominante de l'empire romain, formeront dans la suite de cette histoire un chapitre très-intéressant et de la plus grande importance. Il nous suffit maintenant de remarquer que chaque victoire de Constantin apportait quelque secours ou quelque avantage à l'église.

Les provinces de l'Italie et de l'Afrique éprouvèrent une persécution courte, mais violente. Maximien haïssait depuis long-temps les chrétiens, et il se plaisait à des actes de sang et de violence : il exécuta rigoureusement et avec joie les édits de son collègue. Pendant l'automne de la première année de la persécution, les deux empereurs se rendirent à Rome pour célébrer leur triomphe. Il paraît que plusieurs lois oppressives furent le résultat de leurs délibérations secrètes, et la présence des souverains anima la vigilance des magistrats. Lorsque Dioclétien eut abdiqué le sceptre, l'Italie et l'Afrique, gouvernées au nom de Sévère, furent laissées, sans défense, en proie au ressentiment implacable de Galère leur maître. Parmi les martyrs de Rome, Adanétus mérite de fixer les regards de la postérité. Descendu d'une famille très-noble d'Italie, il avait passé successivement par toutes les dignités du palais, et il avait obtenu l'emploi important de trésorier des domaines particuliers. Ce qui rend Adanétus plus remarquable, c'est qu'il paraît avoir été la seule personne de rang et de naissance qui ait souffert la mort pendant tout le cours de cette persécution générale[1].

La révolte de Maxence rendit tout-à-coup la paix aux églises de l'Italie et de l'Afrique, et le même tyran qui opprimait toutes les autres classes de sujets se montra juste, humain et même partial envers les chrétiens affligés. Il comptait sur leur reconnaissance et sur leur affection, et il présumait naturellement que les maux dont ils avaient été accablés, et les dangers qu'ils avaient encore à craindre de son implacable ennemi, lui assureraient la fidélité d'un parti déjà considérable par le nombre et par l'opulence de ses membres[2]. La conduite même de Maxence envers les évêques de Rome et de Carthage, peut être regardée comme une preuve de sa tolérance, puisque les princes les plus orthodoxes auraient vraisemblablement adopté les mêmes mesures à l'égard du clergé de leurs états. Marcel, le premier de ces prélats, avait mis la capitale en combustion par une pénitence sévère, imposée à un grand nombre de chrétiens, qui, durant la dernière persécution, avaient abjuré ou dissimulé leur foi. La rage de la discorde enfanta des séditions fréquentes et cruelles. Les fidèles trempèrent leurs mains dans le sang les uns des autres ; enfin l'exil de Marcel, qui semble avoir eu moins de prudence que de zèle, parut, après tant d'agitations, le seul moyen capable de rendre la paix à l'église de Rome[3]. La con-

[1] Datien est cité dans les inscriptions de Gruter, pour avoir déterminé les limites des territoires de *Pax Julia* et d'*Ebora*, villes situées toutes les deux dans la partie méridionale de la Lusitanie. Si l'on fait réflexion que ces deux places sont dans le voisinage du cap Saint-Vincent, on sera porté à croire que le célèbre diacre de ce nom, qui endura le martyre, n'était point de Sarragosse ni de Valence, comme l'ont prétendu Prudence et quelques autres. (Voyez l'histoire pompeuse de ses souffrances, dans les Mémoires de Tillemont, tom. v, part, II, p. 58-85.) Quelques critiques pensent que le département de Constance, comme césar, ne renfermait pas l'Espagne, et que cette province fut toujours gouvernée sous la juridiction immédiate de Maximien.

[1] Eusèbe, l. VIII, c. II; Gruter, Inscript. p. 1171, no 18. Rufin s'est trompé sur l'emploi d'Adanétus, aussi bien que sur le lieu de son martyre.

[2] Eusèbe, l. VIII, c. 14. Mais, comme Maxence fut vaincu par Constantin, il entrait dans les vues de Lactance de placer sa mort parmi celles des persécuteurs.

[3] On peut voir l'épitaphe de Marcel dans Gruter (Inscrip., p. 1172, no 3): elle contient tout ce que nous sa-

duite de Mensurius, évêque de Carthage, semble avoir été plus répréhensible. Un diacre de cette ville avait publié un libelle contre l'empereur. Le coupable se réfugia dans le palais épiscopal : quoique ce ne fût pas tout-à-fait le temps de réclamer les immunités ecclésiastiques, l'évêque refusa de le livrer aux officiers de la justice. Une résistance si contraire aux lois méritait d'être punie : Mensurius fut mandé à la cour : au lieu de le condamner à mort ou au bannissement, on lui accorda, après un court examen, la permission de retourner à son diocèse [1]. Telle était la condition heureuse des chrétiens soumis à Maxence, que lorsqu'ils désiraient se procurer le corps de quelques martyrs, ils se trouvaient obligés de les acheter dans les provinces de l'Orient les plus éloignées. On rapporte une histoire d'Aglaé, dame romaine, qui descendait d'une famille consulaire, et dont les biens étaient si considérables, que, pour les diriger, elle avait besoin de soixante-treize intendans. Boniface, l'un d'entre eux, avait gagné les bonnes grâces de sa maîtresse, et comme Aglaé mêlait l'amour à la dévotion, on prétend qu'elle l'admit à partager son lit. Elle voulait avoir quelques reliques sacrées de l'Orient, et sa fortune la mettait en état de satisfaire ses pieux désirs. Elle confia à son amant une somme d'or considérable et une grande quantité d'aromates, et Boniface, accompagné de douze hommes à cheval, et de trois chariots couverts, entreprit un pélerinage éloigné, jusqu'à la ville de Tarse en Cilicie [2].

L'humeur sanguinaire de Galère, le premier et le principal auteur de la persécution, le rendait redoutable aux chrétiens qu'un sort malheureux avait placés dans les limites de ses états. Il est à croire que plusieurs personnes d'un rang médiocre, et qui n'étaient retenues ni par les chaînes de l'opulence, ni par celles de la pauvreté, désertèrent leur pays natal et cherchèrent un asile dans les climats moins orageux de l'Occident. Tant que Galère ne commanda qu'aux armées et aux provinces de l'Illyrie, il ne lui fut pas facile de trouver ni de faire un nombre considérable de martyrs, dans une province belliqueuse où les missionnaires de l'Évangile avaient été reçus avec plus de froideur et de répugnance que dans aucune autre partie de l'empire [1]. Mais lorsque Galère eut obtenu la puissance suprême et le gouvernement de l'Orient, il put se livrer à l'ardeur de son zèle et satisfaire toute sa cruauté, non-seulement dans les provinces de Thrace et d'Asie, qui reconnaissaient son autorité immédiate, mais encore dans celles de la Syrie, de la Palestine et de l'Égypte, où Maximin satisfaisait sa propre inclination, en obéissant rigoureusement aux ordres violens de son bienfaiteur [2]. Les traverses que Galère essuya souvent dans l'exécution de ses projets ambitieux, l'expérience de six années de persécution, et les réflexions salutaires qu'une maladie lente et douloureuse fit naître dans son esprit, le convainquirent que les plus violens efforts du despotisme ne suffisaient pas pour extirper tout un peuple, ou pour subjuguer ses préjugés religieux. Comme il désirait réparer les maux qu'il avait causés, on publia, par ses ordres, au nom de Galère, de Licinius et de Constantin, un édit, qui, après une énuméra-

vons de son histoire. Plusieurs critiques ont supposé que Marcellin et Marcel, dont les noms se suivent dans la liste des papes, étaient deux personnes différentes; mais le savant abbé de Longuerue était persuadé que c'était le même pape.

> Veridicus rector, lapsis quia crimina flere
> Prædixit miseris, fuit omnibus hostis amarus;
> Hinc furor, hinc odium; sequitur discordia, lites,
> Seditio, cædes; solvuntur fœdera pacis.
> Crimen ob alterius, Christum qui in pace negavit
> Finibus expulsus patriæ est feritate tyranni.
> Hæc breviter Damasus voluit comperta referre:
> Marcelli populus meritum cognoscere posset.

Nous pouvons remarquer que Damase fut fait évêque de Rome en 366.

1 Optat, contre les Donatistes, l. I, c. 17, 18.

2 Les actes de la passion de saint Boniface, qui sont remplis de miracles et de déclamation, ont été publiés, en grec et en latin, par Ruinart p. 283-291, d'après l'autorité de manuscrits très-anciens.

1 Durant les quatre premiers siècles, on trouve peu de traces d'évêques ou d'évêchés dans l'Illyrie occidentale. On s'est imaginé que le primat de Milan étendait sa juridiction sur Sirmium, capitale de cette grande province. (Voyez la Géographie sacrée de Charles de Saint-Paul, p. 68-76, avec les observations de Lucas Holsterius.)

2 Le huitième livre d'Eusèbe, aussi bien que le supplément concernant les martyrs de la Palestine, traitent principalement de la persécution de Galère et de Maximin. Les plaintes générales par lesquelles Lactance commence le cinquième livre de ses Institutions divines font allusion à la cruauté de ces princes.

tion flatteuse des titres impériaux, était conçu en ces termes :

« Parmi les soins importans dont nous » sommes occupés pour l'utilité et pour la » conservation de l'état, nous nous étions » proposé de rétablir l'ordre et de corriger » tous les abus contraires aux anciennes lois » et à la discipline publique des Romains. » Nous avions principalement intention de » ramener dans les voies de la raison et de » la nature les chrétiens aveuglés, qui » avaient abandonné la religion et les céré- » monies de leurs ancêtres, et qui, mépri- » sant audacieusement les pratiques de l'an- » tiquité, avaient inventé des lois et des » opinions extravagantes, sans autre règle » que leur fantaisie, et avaient formé diverses » sociétés dans les différentes provinces de » notre empire. Comme les édits que nous » avons publiés pour maintenir le culte des » Dieux ont exposé plusieurs chrétiens aux » périls et aux calamités ; comme quelques- » uns d'entre eux ont souffert la mort, et que » d'autres, en bien plus grand nombre, qui » persistent toujours dans leurs folles im- » piétés, se trouvent privés de *tout* exercice » public de religion, nous sommes disposés » à étendre jusque sur ces malheureux les » effets de notre clémence ordinaire. Nous » leur permettons donc de professer libre- » ment leur doctrine particulière, et de s'as- » sembler dans leurs conventicules sans » crainte et sans danger, pourvu qu'ils con- » servent toujours le respect dû aux lois et » au gouvernement établi. Nous ferons savoir » notre volonté par un autre rescrit aux » juges et aux magistrats ; et nous espérons » que notre indulgence engagera les chré- » tiens à offrir leurs prières à la divinité qu'ils » adorent, pour notre sûreté et pour notre » prospérité, pour leur propre conservation » et pour celle de la république [1]. » Ce n'est point ordinairement dans le langage des édits et des manifestes qu'il faut chercher le caractère réel ou les motifs secrets des princes. Mais puisque ce sont ici les expressions d'un empereur mourant, sa situation pourrait être admise comme un garant de sa sincérité.

Lorsqu'il souscrivit cet édit de tolérance, il était bien persuadé que Licinius remplirait avec empressement les désirs d'un ami et d'un bienfaiteur, et que toute mesure prise en faveur du christianisme obtiendrait l'approbation de Constantin. Mais Galère n'avait point voulu insérer dans le préambule le nom de Maximin, dont le consentement était de la plus grande importance, et qui succéda, peu de jours après, au commandement des provinces de l'Asie. Dans les six premiers mois de son nouveau règne, Maximin affecta cependant d'adopter les conseils prudens de son prédécesseur; et quoiqu'il ne daignât point assurer, par un édit public, la tranquillité de l'église, Sabinus, son préfet du prétoire, adressa aux gouverneurs et aux magistrats des provinces une lettre circulaire, dans laquelle, s'étendant sur la clémence impériale, et reconnaissant l'opiniâtreté invincible des chrétiens, il enjoignait aux officiers de justice de cesser les poursuites inutiles et de fermer les yeux sur les assemblées secrètes de ces enthousiastes. En vertu de ces ordres, on mit en liberté un grand nombre de chrétiens qui avaient été détenus dans les prisons ou condamnés aux mines. Les confesseurs retournèrent dans leur patrie, chantant des cantiques de victoire; et ceux qui avaient cédé à la violence de la tempête sollicitèrent avec des larmes de pénitence la permission de rentrer dans le sein de l'église [1].

Mais ce calme trompeur fut de courte durée; il n'était pas possible que les chrétiens de l'Orient prissent aucune confiance dans le caractère de leur souverain. La cruauté et la superstition dominaient dans l'âme de Maximin : la première de ces deux passions lui suggéra des moyens de persécution; l'autre lui en désigna les objets. L'empereur, livré aux cérémonies du paganisme et à l'étude de la magie, ajoutait la plus grande foi aux oracles. Les prophètes ou les philosophes, qu'il respectait comme les favoris du ciel, furent souvent élevés au gouvernement des

[1] Eusèbe, l. VIII, c. 17, a traduit en grec cet édit mémorable, et Lactance (*de M. p.*, c. 34) nous en a donné l'original latin. Ces deux écrivains ne paraissent pas avoir remarqué combien il contredit ouvertement tout ce qu'ils viennent d'avancer, avec tant d'assurance, touchant les remords et le repentir de Galère.

[1] Eusèbe, l. IX, c. 1. Il rapporte la lettre du préfet.

provinces, et admis dans ses plus secrets conseils. Ils lui persuadèrent aisément que les chrétiens avaient été redevables de leur victoire à leur discipline régulière, et que la faiblesse du polythéisme venait principalement d'un manque d'union et de subordination parmi les ministres des Dieux. On institua donc un nouveau système de gouvernement religieux, qui fut manifestement copié sur l'administration de l'église. Dans toutes les grandes villes de l'empire, les temples furent réparés et embellis par ordre de Maximin; les prêtres chargés du culte des différentes divinités furent soumis à l'autorité d'un pontife supérieur, créé pour s'opposer à l'évêque, et pour soutenir la cause du paganisme. Ces pontifes reconnaissaient à leur tour la suprématie des métropolitains ou grands-prêtres de la province, qui agissaient comme les vice-gérans immédiats de l'empereur lui-même. Ils portaient une robe blanche pour marque de leur dignité; et on avait soin de choisir ces nouveaux prélats dans les familles les plus nobles et les plus opulentes. Par l'influence des magistrats et de l'ordre sacerdotal, le prince obtint de plusieurs villes, et particulièrement de Nicomédie, d'Antioche et de Tyr, un grand nombre de requêtes respectueuses, où les intentions bien connues de la cour étaient adroitement représentées comme le sentiment général des peuples. Les habitans sollicitaient l'empereur de consulter les lois de la justice, plutôt que les mouvemens de sa clémence; ils exprimaient leur horreur pour les chrétiens; et ils suppliaient humblement que ces sectaires impies fussent au moins exclus des limites de leur territoire respectif. La réponse de Maximin à la requête qui lui avait été adressée par les citoyens de Tyr existe encore. Il loue leur zèle et leur dévotion dans les termes les plus magnifiques; il s'étend sur l'impiété opiniâtre des chrétiens; et la facilité avec laquelle il consent à les bannir prouve qu'il se regardait plutôt comme recevant que comme accordant une faveur. Il donna aux prêtres aussi bien qu'aux magistrats le pouvoir d'exécuter dans toute leur rigueur ses édits, qui furent gravés sur des tables d'airain; et, quoiqu'on leur recommandât de ne point répandre le sang, les chrétiens rebelles éprouvèrent les châtimens les plus cruels et les plus ignominieux [1].

Les fidèles de l'Asie avaient tout à redouter d'un monarque superstitieux, qui préparait ses actes de violence avec une politique si réfléchie. Mais à peine quelques mois s'étaient-ils écoulés, que les édits publiés par les deux empereur d'Occident obligèrent Maximin de suspendre l'exécution de ses projets. La guerre civile qu'il entreprit avec tant de témérité contre Licinius exigeait toute son attention. Enfin la défaite et la mort de Maximin délivrèrent bientôt l'église du dernier et du plus implacable de ses ennemis [2].

Dans cet exposé général de la persécution que les édits de Dioclétien avaient d'abord autorisée, j'ai omis à dessein la description des souffrances particulières et de la mort des martyrs. Il m'aurait été facile de tirer de l'histoire d'Eusèbe, des déclamations de Lactance, et des plus anciens actes, une longue suite de tableaux affreux et révoltans. J'aurais pu parler avec étendue des chevalets et des fouets, des crochets de fer, des lits embrasés, et de toute cette diversité de tourmens que le fer et le feu, que les bêtes sauvages et des bourreaux plus sauvages encore peuvent faire subir au corps humain. Ces tristes scènes auraient pu être animées par une foule de visions et de miracles destinés à retarder la mort des martyrs, à célébrer leur triomphe, ou à découvrir les reliques des saints canonisés. Mais je ne peux déterminer ce que je dois transcrire, aussi long-temps que j'ignore ce que je dois croire. Un des plus graves auteurs de l'histoire ecclésiastique, Eusèbe lui-même avoue de bonne foi qu'il a rapporté tout ce qui pouvait ajouter à la gloire de l'église, et qu'il a supprimé tout ce qui pouvait tendre à la déshonorer[3]. Une pareille déclaration nous

[1] Eusèbe, l. VIII, c. 14, l. IX, c. 2-8; Lactance, *de M. p.*, c. 36. Ces écrivains s'accordent à représenter les artifices de Maximin; mais le premier rapporte l'exécution de plusieurs martyrs, tandis que le dernier affirme positivement : *occidi servos Dei vetuit.*

[2] Peu de jours avant sa mort, il publia un édit fort étendu de tolérance, dans lequel il impute toute la rigueur que les chrétiens ont éprouvée aux gouverneurs et aux juges qui n'avaient pas bien compris ses intentions. (Voyez l'édit dans Eusèbe, l. IX, c. 10.)

[3] Telle est l'induction que l'on peut tirer de deux pas-

porte naturellement à soupçonner qu'un écrivain qui a violé si ouvertement une des deux lois fondamentales de l'histoire, n'a pas observé l'autre avec beaucoup d'exactitude; et ce soupçon acquerra de nouvelles forces, si l'on considère le caractère d'Eusèbe, qui avait moins de crédulité, et qui connaissait mieux la cour que la plupart de ses contemporains. Dans quelques occasions particulières, lorsque le magistrat avait été irrité par des motifs de haine ou d'intérêt personnel; lorsque le zèle faisait oublier aux martyrs les règles de la prudence, et peut-être de la décence; lorsqu'il les portait à renverser les autels, à charger les empereurs d'imprécations, ou à frapper le juge quand il était assis sur son tribunal, vraisemblablement alors on épuisait sur ces victimes dévouées tous les tourmens que pouvait inventer la cruauté, ou que la constance pouvait souffrir[1]. Deux circonstances cependant, qui ont été rapportées sans dessein, donnent lieu de croire qu'en général le traitement des chrétiens livrés à la justice n'a pas été aussi rigoureux qu'on l'imagine communément. I. Les confesseurs condamnés aux mines avaient, par un effet de l'humanité ou de la négligence de leurs gardes, la permission de bâtir des chapelles et de professer librement leur religion dans le fond de ces tristes demeures[2]. II. Les évêques étaient obligés de réprimer, et de censurer le zèle emporté de ceux qui se jetaient volontairement entre les mains des magistrats. Parmi ces chrétiens, les uns, perdus de dettes et accablés sous le poids de la pauvreté, cherchaient dans leur désespoir à terminer, par une mort glorieuse, une existence misérable, les autres se flattaient qu'un emprisonnement de peu de durée expierait les péchés de leur vie entière. Il y en avait enfin, qui, dirigés par des vues bien moins honorables, espéraient tirer une subsistance abondante, et peut-être un profit considérable des aumônes que la charité des fidèles accordait aux prisonniers[1]. Lorsque l'église eut triomphé de tous ses ennemis, l'intérêt et la vanité des chrétiens qui avaient été persécutés, les engagèrent à exagérer le mérite de leurs souffrances respectives. Une distance commode de temps ou de lieu ouvrit un champ vaste à la fiction; et les exemples fréquens, que l'on pouvait citer, de saints martyrs, dont les blessures avaient été guéries tout-à-coup, dont la force avait été renouvelée, et dont les membres perdus avaient été miraculeusement rétablis, suffirent pour lever toute difficulté, et pour détruire toute objection. Les légendes les plus extravagantes, dès qu'elles contribuaient à l'honneur de l'église furent reçues avec applaudissement par la multitude crédule, soutenues par le pouvoir du clergé, et attestées par le témoignage suspect de l'histoire ecclésiastique.

Un orateur adroit sait exagérer ou adoucir si facilement des descriptions vagues d'emprisonnement et d'exil, de souffrances et de tourmens, que nous sommes naturellement portés à rechercher des traits plus marqués, et plus difficiles à altérer. Il est donc à propos d'examiner le nombre des personnes qui périrent victimes des édits de Dioclétien, et de ses associés et successeurs. Les légendaires des temps moins reculés, parlent de villes détruites, d'armées entières moissonnées à la fois par la rage aveugle de la persécution. Des écrivains plus anciens se contentent de répandre, sans ordre et avec profusion, des invectives pathétiques; et ils ne daignent pas fixer le nombre de ceux qui

sages remarquables dans Eusèbe. (l. VIII, c. 2, et *de Mart. Palest.* c. 12.) La prudence de l'historien a exposé son caractère au blâme et au soupçon. Personne n'ignorait qu'il avait été mis lui-même en prison, et on insinuait qu'il avait acheté sa liberté par quelques lâches complaisances. On lui en fit le reproche durant sa vie et même en sa présence au concile de Tyr. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. VIII, part. I, p. 67.)

[1] La relation ancienne et peut-être authentique des souffrances de Tarachus et de ses compagnons (*Acta sincera*, Ruinart, p. 419-448) est remplie d'expressions fortes, dictées par le ressentiment et par le mépris, et qui ne pouvaient manquer d'irriter le magistrat. La conduite d'Ædesius envers Hiéroclès, préfet d'Egypte, fut encore plus extraordinaire: λογοις τε και εργοις τον δικαστην. . . . . περιβαλων. (Eusèbe, *de Mart. Palest.* c. 5)

[2] Eusèbe, *de Mart. Palest.*, c. 13.

[1] Saint Augustin, *Collat. Carthag. Dei*, III, c. 13, *ap.* Tillemont, Mém. Ecclés., tom. V, part. I, p. 46. La controverse avec les Donatistes a jeté quelque jour sur l'histoire de l'église d'Afrique, quoique peut-être de pareils éclaircissemens se ressentent de l'esprit de parti.

eurent le bonheur de sceller de leur sang la croyance de l'Évangile. Cependant l'histoire d'Eusèbe nous apprend qu'il n'y eut que neuf évêques punis de mort ; et l'on voit par son énumération particulière des martyrs de la Palestine, que quatre-vingt-deux chrétiens seulement, eurent droit à cette dénomination honorable[1]. Comme nous ne connaissons pas le degré de zèle et de courage qui régnait alors parmi les évêques, il ne nous est pas possible de tirer aucune induction utile du premier de ces faits; mais le dernier peut servir à justifier une conclusion très-importante et très-probable. Selon la distribution des provinces romaines, il paraît que la Palestine formait la sixième partie de l'empire d'Orient[2], et puisqu'il y eut des gouverneurs, qui, par une clémence réelle ou affectée, s'abstinrent de tremper leurs mains dans le sang des fidèles[3], il est raisonnable de croire que le pays où le christianisme avait pris naissance, produisit au moins la seizième partie des martyrs qui souffrirent la mort dans les états de Galère et de Maximin. Le tout se montera donc environ à quinze cents; et si l'on divise ce nombre par les dix années de la persécution, le résultat donnera cent-cinquante martyrs par an. Si l'on applique la même proportion aux provinces de l'Italie, de l'Afrique, et peut-être de l'Espagne, dans lesquelles, au bout de deux ou trois ans, la rigueur des lois pénales fut ou suspendue ou abolie, la multitude des chrétiens, condamnés à mort, par une sentence juridique, dans toute l'étendue de l'empire romain, sera réduite à un peu moins de deux mille personnes; et puisque du temps de Dioclétien les chrétiens étaient certainement plus nombreux, et leurs ennemis plus irrités qu'ils ne l'avaient jamais été, dans toute autre persécution antérieure, ce calcul probable et modéré peut apprendre à se former une idée juste du nombre des saints et des martyrs, qui, dans les anciens temps, ont sacrifié leur vie pour répandre dans le monde la lumière de l'Évangile.

Nous terminerons ce chapitre par une vérité triste, que, malgré notre répugnance, nous sommes forcés de reconnaître, c'est que, même en admettant, sans hésiter ou sans faire aucun examen, tout ce que l'histoire a rapporté, tout ce que la dévotion a inventé au sujet des martyrs, on doit encore l'avouer, les chrétiens, dans le cours de leurs dissensions intestines, se sont causé les uns aux autres de bien plus grands maux que ne leur en avait fait éprouver le zèle des païens. Durant les siècles d'ignorance, qui suivirent la destruction de l'empire romain en Occident, les évêques de la ville impériale étendirent leur domination sur les laïques, aussi bien que sur le clergé de l'église latine. L'édifice de la superstition qu'ils avaient élevé, et qui aurait pu défier long-temps les faibles efforts de la raison, fut enfin attaqué par une foule de fanatiques audacieux, qui, depuis le douzième siècle, jusqu'au seizième, pri-

[1] Eusèbe, *de Mart. Palest.*, c. 13. Il termine sa narration en nous assurant que tels furent les martyres endurés en Palestine durant *tout* le cours de la persécution. Le cinquième chapitre de son huitième livre, qui traite de la province de Thébaïde en Égypte, pourrait paraître contredire le calcul modéré que nous avons adopté; mais il ne servira qu'à nous faire admirer les ménagemens adroits de l'historien. Choisissant pour la scène de la cruauté la plus inouïe le pays de l'empire le plus éloigné et le plus isolé, il rapporte que, dans la Thébaïde, il y eut souvent depuis dix jusqu'à cent personnes qui souffrirent le martyre le même jour. Mais lorsqu'ensuite il parle de son voyage en Égypte, son langage devient insensiblement plus circonspect et plus modéré. Au lieu d'un nombre considérable et en même temps défini, il parle de beaucoup de chrétiens (πλεῖους), et il emploie avec le plus grand art deux mots équivoques (ἱστορήσαμεν, et ὑπομείναντας), qui peuvent signifier ou qu'il avait vu, ou qu'il avait entendu, et qui expriment soit l'attente, soit l'exécution du châtiment. S'étant ainsi procuré un moyen sûr de se mettre à couvert, il laisse le passage équivoque à ses lecteurs et à ses traducteurs, imaginant bien que leur piété les engagerait à préférer le sens le plus favorable. Il y avait peut-être quelque malice dans cette remarque de Théodore Metochita, que tous ceux qui, comme Eusèbe, avaient conversé avec les Égyptiens, se plaisaient à écrire dans un style obscur et embarrassé. (Voyez Valois, *ad loc.*)

[2] Lorsque la Palestine fut divisée en trois provinces, la préfecture de l'Orient en contenait quarante-huit. Comme les anciennes distinctions de nations étaient depuis longtemps abolies, les Romains partagèrent les provinces selon la proportion générale de leur étendue et de leur opulence.

[3] « Ut gloriari possint nullum se innocentium peremisse, nam et ipse audivi aliquos gloriantes, quia administratio sua, in hâc parte, fuerit incruenta. » Lactance, *Institut.*, *divin.*, v, II.

rent, pour en imposer au peuple, le rôle de réformateurs. L'église de Rome défendit, par la violence, l'empire qu'elle avait acquis par la fraude. Des proscriptions, des guerres, des massacres et l'institution du saint office, défigurèrent bientôt un système de bienfaisance et de paix; et comme les réformateurs étaient animés par l'amour de la liberté civile, aussi bien que de la liberté religieuse, les princes catholiques lièrent leurs propres intérêts à ceux du clergé, et ils secondèrent, par le fer et par le feu, les terreurs des armes spirituelles. Dans les Pays-Bas seuls, plus de cent mille des sujets de Charles-Quint souffrirent, dit-on, par la main du bourreau. Ce nombre extraordinaire est consigné dans les ouvrages de Grotius [1], homme de génie, célèbre par l'étendue de ses connaissances, qui conserva sa modération au milieu des fureurs des sectes ennemies, et qui composa les annales de son siècle et de sa patrie dans un temps où l'invention de l'imprimerie avait facilité les moyens de s'instruire, et augmentait le danger d'être découvert lorsqu'on s'éloignait de la vérité. Si nous étions obligés de nous soumettre à l'autorité de Grotius, il faudrait convenir que le nombre des protestans, exécutés dans une seule province et sous un seul règne, surpassa de beaucoup celui des premiers martyrs, qui, pendant une période de trois cents ans, et dans la vaste étendue de la monarchie romaine, avaient subi le dernier supplice. Mais si l'improbabilité du fait l'emportait sur son témoignage, si Grotius était convaincu d'avoir exagéré le mérite et les souffrances des réformés [2], ne serions-nous pas en droit de demander quelle confiance on peut avoir dans les monumens douteux et imparfaits de la crédulité ancienne, et jusqu'à quel point il est possible d'ajouter foi au récit d'un évêque courtisan, et d'un déclamateur passionné, qui, sous la protection de Constantin, jouissaient du privilége exclusif de décrire les persécutions faites aux chrétiens par les compétiteurs vaincus, ou par les prédécesseurs méprisés du souverain dont ils possédaient la faveur?

[1] Grotius, Annal. *de rebus Belgicis*, l. I, p. 12, édit. fol.

[2] Frà-Paolo (Histoire du concile de Trente, l. III) réduit le nombre des martyrs des Pays-Bas à cinquante mille. En savoir et en modération, Frà-Paolo ne le cédait pas à Grotius. La priorité de temps donne au témoignage du premier quelque avantage, qu'il perd d'un autre côté par la distance qui sépare Venise des Pays-Bas.

CHAPITRE XVII.

Fondation de Constantinpole. Système politique de Constantin et de ses successeurs. De la Discipline militaire. De la Cour et des Finances.

L'infortuné Licinius fut le dernier rival qui combattit la puissance de Constantin, et le dernier captif qui servit d'ornement à son triomphe. Après un règne heureux et tranquille, pendant lequel le conquérant avait donné à ses peuples une capitale, une politique, et une religion nouvelles, il légua la possession de l'empire à sa famille, et les innovations qu'il avait établies furent adoptées et conservées par une longue suite de générations. Le siècle de Constantin-le-Grand et de sa postérité fut fécond en événemens mémorables; mais l'historien se perdrait dans leur nombre et dans leur variété, s'il ne séparait pas avec soin ceux qui n'ont ensemble d'autre rapport que celui de l'ordre des temps. Il décrira les institutions politiques qui donnèrent de la force et de la stabilité à l'empire, avant d'entrer dans le détail des guerres et des révolutions qui en hâtèrent le déclin. Il adoptera la division inconnue aux anciens, d'affaires civiles et d'affaires ecclésiastiques. Enfin, la victoire des chrétiens et leur discorde intestine présenteront tour à tour des scènes d'horreur et des traits de grandeur dignes d'admiration.

Après la défaite et l'abdication de Licinius, son rival victorieux posa les fondemens d'une ville destinée à devenir un jour la maîtresse de l'Orient, et à survivre à l'empire et à la religion de son fondateur. Les motifs, soit d'orgueil, soit de politique, qui avaient engagé Dioclétien à s'éloigner le premier de la capitale de l'empire, acquirent un nouveau poids par l'exemple de ses successeurs et par quarante années d'habitude. Rome fut insensiblement confondue avec les villes conquises, qui avaient long-temps reconnu leur dépendance et sa supériorité; et la patrie des césars n'inspirait que de l'indifférence à un prince

guerrier, né sur les rives du Danube, élevé dans les cours ou dans les armées d'Asie, et revêtu de la pourpre par les légions de la Bretagne. Les Italiens, qui avaient regardé Constantin comme leur libérateur, obéirent servilement aux édits qu'il avait quelquefois la condescendance d'adresser au sénat et au peuple romain; mais ils eurent rarement l'honneur de posséder leur souverain. Pendant la vigueur de son âge, Constantin, selon les différens besoins de la paix ou de la guerre, visitait successivement les provinces de ses vastes états, avec l'appareil imposant de sa dignité, ou volait avec célérité dans celles où sa présences était nécessaire, et se tenait toujours en état de défense contre ses ennemis particuliers et contre ceux de l'empire. Mais, comme il atteignit en même temps le faîte de la prospérité et le déclin de sa vie, il conçut alors le dessein de fixer dans une résidence moins variable la force et la majesté du trône. Dans le choix d'une situation avantageuse, il préféra les confins de l'Europe et de l'Asie, pour en imposer, avec une puissante armée, aux barbares qui habitaient entre le Danube et le Tanaïs, et pour éclairer de plus près la conduite du roi de Perse, qui supportait impatiemment les entraves d'un traité ignominieux. Telles étaient les vues de Dioclétien quand il avait choisi et embelli le séjour de Nicomédie. Mais la mémoire de Dioclétien était justement odieuse au protecteur de l'église, et Constantin n'était pas insensible à l'ambition de fonder une ville qui pût perpétuer la gloire de son nom. Pendant les dernières opérations de la guerre contre Licinius, il avait eu souvent l'occasion d'admirer, comme capitaine et comme homme d'état, l'incomparable position de Byzance, et d'observer combien la nature, en la mettant à l'abri d'une attaque étrangère, lui avait prodigué de moyens pour faciliter et encourager un commerce immense. Plusieurs siècles avant Constantin, un des plus judicieux écrivains de l'antiquité[1] avait décrit les avantages de sa situation, qui avait donné l'empire des mers à une faible colonie échappée de la Grèce, et en avait fait une république indépendante et florissante[1].

[1] Polybe, l. IV, p. 423, édit. de Casaubon. Il observe que les incursions des sauvages, habitans de la Thrace, troublèrent souvent la paix et resserrèrent quelquefois l'étendue des domaines des Byzantins.

Si nous examinons Bysance d'après l'étendue qu'elle acquit avec le nom de ville impériale, nous pouvons nous la représenter comme un triangle inégal. L'angle obtus qui s'avance vers l'orient et vers les rives de l'Asie est battu par les vagues du Bosphore de Thrace. Le nord de la ville est borné par le port, et le sud est baigné par la Propontide ou la mer de Marmara. La base du triangle regarde l'occident, et termine le continent de l'Europe.

Le canal tortueux à travers lequel les eaux du Pont-Euxin s'écoulent avec une constante rapidité vers la mer Méditerranée reçut le nom de Bosphore, aussi célèbre dans l'histoire que dans les fables de l'antiquité[2]. Une foule de temples et d'autels expiatoires, profusément épars sur ses rochers et sur ses bords, attestent les horreurs, l'ignorance et la dévotion des navigateurs de la Grèce, qui, à l'exemple des Argonautes, déploraient les dangers de l'innavigable Euxin. La tradition a long-temps conservé la mémoire du palais de Phinée, infecté par les harpies[3], et celle du règne d'Amicus le Sylvain, qui proposa le combat du ceste au fils de Léda[4]. Le détroit

[1] Le navigateur Byzas, qu'on appelait le fils de Neptune, fonda la ville de Byzance 656 ans avant l'ère chrétienne. Ses compagnons étaient originaires d'Argos et de Mégare. Byzance fut ensuite rebâtie et fortifiée par le général lacédémonien Pausanias. (Voyez Scaliger, *Animadvers. ad Euseb.*, p. 81; Ducange, Constantinopolis, l. I, part. I, c. 15, 16.) Quant aux guerres des Byzantins contre Philippe, les Gaulois et les rois de Bithynie, on ne peut accorder sa confiance qu'aux anciens écrivains qui vécurent avant que la grandeur de la ville impériale eût donné lieu à la flatterie et aux fictions.

[2] Le Bosphore a été décrit fort en détail par Denys de Byzance, qui vécut au temps de Domitien (Hudson Géograph. min., t. 3) et par Gilles ou Gyllius, voyageur français du seizième siècle. Tournefort (lettre XV) a profité de l'érudition de Gyllius, et il y ajoute des remarques qu'il a faites lui-même.

[3] Le Clerc (Bibliothèque universelle, t. I, p. 148) suppose que les harpies n'étaient que des sauterelles, et il n'y a guère de conjectures plus heureuses. Le nom de ces insectes, dans la langue syriaque et phénicienne, leur vol bruyant, la mauvaise odeur et la dévastation qu'elles produisent, et le vent du nord qui les chasse dans la mer, rendent sa conjecture très-vraisemblable.

[4] Amycus résidait en Asie entre les vieux châteaux et

du Bosphore est terminé par les rochers de Cianée, qui, selon les poètes, flottaient autrefois sur les eaux, et avaient été destinés par les dieux à défendre l'entrée de l'Euxin contre la curiosité des profanes[1]. Depuis les rochers de Cianée, qui sont à la pointe du port de Byzance, la longueur sinueuse du Bosphore se prolonge l'espace d'environ six milles[2], et sa largeur la plus ordinaire peut se calculer à peu près à un mille et demi. Les nouveaux forts d'Europe et d'Asie sont construits sur les deux continens et sur les fondemens des deux temples célèbres de Sérapis et de Jupiter Urius. Les anciens châteaux, ouvrage des empereurs grecs, défendent la partie la plus étroite du canal, dans un endroit où les bancs de la rive opposée ne sont qu'à cinq cents pas de distance l'un de l'autre. Ces citadelles furent rétablies et fortifiées par Mahomet II, quand il médita le siége de Constantinople[3]. L'empereur ottoman ignorait que, près de deux mille ans avant lui, Darius avait choisi la même position pour lier ensemble les deux continens par un pont de bateaux[4]. A peu de distance des anciens châteaux, on découvre la petite ville de Chrysopolis ou Scutari, qu'on peut regarder comme le faubourg de Constantinople, du côté de l'Asie. Le Bosphore, en se jetant dans la mer de Marmara, passe entre Byzance et Chalcédoine. La dernière de ces villes fut bâtie par les Grecs, quelques années avant l'autre; et l'aveuglement de ses fondateurs a été tourné en ridicule (par une expression de mépris qui a passé en proverbe[1]), pour avoir négligé la précieuse position de la côte opposée. Le port de Constantinople, qu'on peut regarder comme un bras du Bosphore, fut connu très-anciennement sous le nom de la corne d'or. La courbe qu'il décrit a à peu près la figure du bois d'un cerf, ou de la corne d'un bœuf[2]. L'épithète d'or fait allusion aux richesses que tous les vents amènent des pays les plus éloignés dans le port vaste et sûr de Constantinople. La petite rivière de Lycus verse constamment une quantité d'eau douce qui en nettoie le fond, et qui invite les différens poissons à s'y réfugier dans le temps du frai. Comme le flux et le reflux sont peu sensibles dans ces mers, la profondeur invariable des eaux permet, dans tous les temps, de décharger les marchandises sur le quai, sans le secours de bateaux, et on a vu en quelques endroits les plus gros vaisseaux rester à flot, tandis que leur proue était appuyée contre les maisons[3]. De la bouche du Lycus à l'entrée du port, ce bras du Bosphore a plus de sept milles de longueur. L'entrée a environ cinq cents toises de largeur. On y tendait, dans le besoin, une forte chaîne de fer qui en défendait l'entrée aux flottes ennemies[4]. Entre le Bosphore et l'Hellespont, les

les châteaux neufs, dans un lieu appelé *Laurus insana*. Phinée résidait en Europe, près du village de Mauromole, ou de la mer Noire. (Voyez Gyllius, de Bosph., l. II, c. XXIII. Tournefort, lettre XV.)

[1] Plusieurs rochers terminés en pointe, alternativement couverts et abandonnés par les vagues, occasionnaient cette méprise. On y voit aujourd'hui deux petites îles : il y en a une près de chacune des côtes. La colonne de Pompée distingue celle d'Europe.

[2] Les anciens l'évaluaient à cent vingt stades ou quinze milles romains. Ils ne comptaient que depuis les châteaux *neufs*; mais ils étendaient le détroit jusqu'à la ville de Chalcédoine.

[3] Ducas, Hist. c. XXXIV; Leunclavius, *Hist. Turcica Musulmanica*, l. XV, p. 577. Sous l'empire grec, ces châteaux servaient de prisons d'état, et on leur donnait le nom effrayant de *Léthé* ou *Tours d'oubli*.

[4] Darius grava sur deux colonnes de marbre, en lettres grecques et assyriennes, les noms des peuples auxquels il donnait des lois, et l'immense tableau de ses forces de mer et de terre. Les Byzantins transportèrent ensuite ces colonnes dans leur ville, et ils les employèrent aux autels de leurs divinités tutélaires. (Hérodot., l. IV, c. 87.)

[1] *Namque artissimo inter Europam Asiamque divortio Byzantium in extremâ Europâ posuêre Græci, quibus, Pythium Apollinem consulentibus ubi conderent urbem, redditum oraculum est, quærerent sedem* cœcorum *terris adversam. Eâ ambage, Chalce* donii *monstrabantur, quod priores illuc advecti, prævisâ locorum utilitate pejora legissent.* (Tacite, Annales, XII, 62.)

[2] Strabon, l. X, p. 492. La plupart des andouillers sont maintenant brisés, ou, pour parler d'une manière moins figurée, la plupart des recoins du havre sont comblés. (V Gyllius, *de Bosphoro Thracio*, l. I, c. 5.)

[3] *Procopius, de Ædificiis*, l. I, c. 5. Les voyageurs modernes confirment sa description. (Voyez Thévenot, part. I l. I, c. 15; Tournefort, lettre XII; Niebuhr, Voyage d'Arabie, p. 22.)

[4] Voyez Ducange, C. P., l. I, part. I, c. 16, et ses observations sur Ville-Hardouin, p. 289. La chaîne se prolongeait depuis Acropolis, près du moderne Kiosk, jusqu'à la tour de Galata, et elle était soutenue de distance en distance par de grandes piles de bois.

côtes de l'Europe et de l'Asie entourent, en se retirant, la mer de Marmara, connue des anciens sous le nom de Propontide. La navigation, depuis la sortie du Bosphore jusqu'à l'entrée de la Propontide, est d'environ cent vingt milles. Ceux qui dirigent leur course à l'occident, en traversant la mer de Marmara, peuvent suivre les côtes escarpées de la Thrace et de la Bithynie, sans jamais perdre de vue la cime orgueilleuse de l'Olympe, toujours couverte de neige[1]. Ils laissent à leur gauche un golfe au fond duquel était située la ville de Nicomédie, où Dioclétien avait fixé sa résidence impériale, et ils dépassent les petites îles de Cizique et de Proconnèse, avant de jeter l'ancre à Gallipoli, où la mer, qui sépare l'Europe de l'Asie, se rétrécit de nouveau et forme un canal étroit.

Les navigateurs qui ont examiné avec le plus d'intelligence et de soin la forme et l'étendue de l'Hellespont lui donnent environ soixante milles de cours sinueux, et ils évaluent à peu près à trois milles la largeur de ce célèbre détroit[2]. La partie la plus étroite du canal se trouve au nord des anciens forts ottomans, entre les villes de Cestus et d'Abydus : ce fut là que l'aventurier Léandre brava le danger, et passa la mer à la nage, pour voler dans les bras de la tendre Héro[3]. Ce fut dans ce même endroit où les bancs des deux rives sont au plus à cinq cents pas

[1] Thévenot (Voyages au Levant, part. I, l. I, c. 14) ne compte que cent vingt-cinq mille Grecs. Belon (Observations, l. II, c. 1) décrit très-bien la Propontide; mais il se contente de dire vaguement qu'il faut un jour et une nuit de navigation pour la traverser. Sandys (Voyages, p. 21) indique cent cinquante stades pour la longueur et pour la largeur, et on ne peut supposer qu'une faute d'impression dans le texte de ce voyageur judicieux.

[2] Voyez une dissertation admirable sur l'Hellespont ou les Dardanelles, par M. d'Anville dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXVIII, p. 318-346. Au reste, cet habile géographe aime trop à supposer des mesures nouvelles et peut-être imaginaires, afin de rendre les écrivains de l'antiquité aussi exacts que lui. Les stades qu'emploie Hérodote dans la description de l'Euxin, du Bosphore, etc. (l. IV, c. 85), devaient être tous de la même espèce, et il paraît impossible d'accorder ses calculs entre eux ou avec la vérité.

[3] La distance entre Cestus et Abydus était de trente stades. M. Mahudel a fait voir l'invraisemblance du conte de Héro et Léandre; mais M. de la Nauze le défend d'après les poëtes et les médailles. (Voyez Académie des Inscriptions, tom. VII; Histoire, p. 74; Mém, p. 240.)

l'un de l'autre, que Xerxès plaça cet incroyable pont de bateaux, pour faire passer en Europe cent soixante-dix myriades de barbares[1]. Une mer resserrée dans des limites si étroites ne semble guère mériter l'épithète de *vaste*, qu'Homère et Orphée donnent souvent à l'Hellespont. Mais nos idées de grandeur sont d'une nature relative; le voyageur, et surtout le poëte qui naviguait sur l'Hellespont, oubliait insensiblement la mer, en suivant ses détours, et en contemplant avec admiration le spectacle pittoresque qui termine de tous côtés cette riante perspective. Son imagination séduite lui peignait ce détroit fameux avec tous les attributs d'une rivière majestueuse, qui coulait rapidement entre des côteaux délicieux, et versait enfin ses eaux par une vaste embouchure dans la mer Égée ou l'Archipel[2]. L'ancienne Troie[3], située sur une éminence au pied du mont Ida, avait négligé l'entrée de l'Hellespont, qui reçoit à peine quelques eaux des fameux ruisseaux du Simoïs et du Scamandre. Le camp des Grecs occupait un espace de douze milles, le long du rivage, entre le promontoire de Sigée et celui de Rhète ; et les flancs de leur armée étaient défendus par les chefs les plus courageux, qui combattaient sous les drapeaux d'Agamemnon. Le premier de ces promontoires était occupé par Achille et ses invincibles Myrmidons. Le dédaigneux Ajax occupait l'autre. Quand Ajax eut fait le sacri-

[1] Voyez le septième livre d'Hérodote qui élève en cet endroit de son ouvrage un beau trophée à sa gloire et à celle de son pays. Le dénombrement de l'armée de Xerxès paraît avoir été fait avec assez d'exactitude. Mais la vanité des Perses, et ensuite la vanité des Grecs, furent intéressées à exagérer l'armement et la victoire. Je doute beaucoup que, dans une invasion, les assaillans aient jamais surpassé en nombre la population totale de la contrée où ils portaient les armes.

[2] Voyez *Wood's Observations on Homer*, p. 320. J'ai du plaisir à tirer cette remarque d'un auteur qui, en général, semble avoir trompé l'attente du public, comme critique, et encore plus comme voyageur. Il avait parcouru les bords de l'Hellespont; il avait lu Strabon, et il aurait dû consulter les itinéraires romains. Comment a-t-il pu confondre Ilium et *Alexandria Troas* (Observations, p. 340, 341), deux villes placées à seize milles de distance?

[3] Démétrius de Scepsis a écrit soixante livres sur trente lignes du catalogue d'Homère. Le treizième livre de Strabon suffit à notre curiosité.

fice de sa vie aux prétentions déçues de sa vanité, on éleva son monument dans l'endroit où il avait défendu la flotte contre la colère de Jupiter et d'Hector; et les habitans de la ville de Rhète, que l'on commençait à bâtir, lui accordèrent les honneurs divins [1]. Constantin, avant de donner à la situation de Bysance la préférence qu'elle méritait, avait eu dessein de placer le siége de l'empire sur ce terrain fameux, d'où les Romains prétendaient tirer leur fabuleuse origine. Il choisit, pour bâtir sa nouvelle capitale, la vaste plaine qui s'étend au-dessous de l'ancienne Troie jusqu'au promontoire de Rhète, où reposent les cendres de l'orgueilleux Ajax; et, quoique cette entreprise ait été bientôt abandonnée, les restes imposans des tours et des murs imparfaits frappèrent long-temps les yeux et l'attention des navigateurs [2].

Ce tableau succinct doit avoir mis le lecteur en état d'apprécier la position avantageuse de Constantinople. La nature semble l'avoir formée pour être la capitale et le centre d'un grand empire. Située au quarante-unième degré de latitude, la ville impériale dominait, du haut de ses sept collines [3] sur les rives de l'Europe et de l'Asie. Le climat était sain et tempéré, le sol fertile, le port vaste et sûr. Le seul endroit susceptible d'être attaqué du côté du continent était d'une petite étendue et d'une défense facile. Le Bosphore et l'Hellespont sont les deux portes de Constantinople, et le prince qui était le maître de ces deux passages pouvait toujours les fermer aux flottes des ennemis, et les ouvrir à celles du commerce. La politique de Constantin sauva les provinces de l'Orient. Les barbares de l'Euxin, qui, dans le siècle précédent, avaient conduit leurs flottes jusqu'au centre de la Méditerranée, furent arrêtés par cette barrière insurmontable, et renoncèrent bientôt à leur brigandage. Lorsque les portes du Bosphore et de l'Hellespont étaient fermées, la capitale n'en souffrait point. Les denrées de nécessité, et les jouissances du luxe et de l'opulence, se trouvaient en abondance dans sa spacieuse enceinte. Les côtes maritimes de la Thrace et de la Bithynie, qui languissent sous le glaive du despotisme ottoman, présentent encore une riche perspective de vignes, de jardins et de terres fertiles et cultivées, et la Propontide a toujours été renommée par la quantité inépuisable de ses poissons délicieux : ils s'y rendent régulièrement tous les ans dans la même saison, et on peut en pêcher abondamment sans adresse et presque sans peine [1]. Quand le passage des détroits était ouvert au commerce, toutes les richesses de la nature et de l'art s'y rendaient du nord et du sud, par l'Euxin et par la Méditerranée. Tout ce que les forêts de la Germanie et de la Scythie pouvaient rassembler d'industrie jusqu'aux sources du Tanaïs et du Borysthène, tout ce que l'art de l'Europe et de l'Asie produisait, les blés de l'Égypte, les pierres précieuses et les épices des parties les plus reculées de l'Inde, étaient amenés par les vents jusque dans le port de Constantinople, qui attira pendant plusieurs siècles le commerce du monde entier [2].

Le spectacle de la beauté, de la sûreté et de la richesse réunies dans ce coin de la terre, suffirait pour justifier le choix de Constantin. Mais, comme on avait imaginé dans tous les temps d'attribuer l'origine des gran-

[1] Strabon, l. XIII, p. 595. Homère (v. l'Il., IX, 220) décrit très-nettement la disposition des vaisseaux retirés sur la grève, ainsi que les postes d'Ajax et d'Achille.

[2] Zosime, l. II, p. 105; Sozomène, l. II, c. 3; Théophanes, p. 18; Nicephoras Callistus, l. VII, p. 48; Zonaras, tom. II, l. XIII, p. 6. Zosime place la nouvelle ville entre Ilium et Alexandrie; mais cela peut s'expliquer par la grande étendue de sa circonférence. Cedrenus (p. 283) assure qu'avant la fondation de Constantinople, on voulait établir le siége de l'empire à Thessalonique; et Zonaras dit qu'on voulait l'établir à Sardique. Ils supposent l'un et l'autre, avec peu de vraisemblance, que, si un prodige n'eût pas arrêté l'empereur, il aurait commis la faute des *aveugles* chalcédoniens.

[3] *Pocock's*, *Description of the East*, vol. II, part. II, p. 127. Son plan des sept collines a de la netteté et de l'exactitude. Il est rare que ce voyageur soit aussi satisfaisant.

[1] Voyez Belon, Observations, c. 72-76. La pelamide, espèce de thon, était le plus célèbre de tous ces poissons. Polybe, Strabon et Tacite disent que les bénéfices de la pêche formaient le principal revenu de Constantinople.

[2] Voyez l'éloquente description de Busbequius, *epist.* I, p. 64. *Est in Europâ, habet in conspectu Asiam, Ægyptum, Africamque à dextrâ: Quæ tametsi contiguæ non sunt, maris tamen navigandique commoditate, veluti junguntur. A sinistrâ vero, pontus est Euxinus*, etc.

des villes [1] à quelque prodige fabuleux, pour la rendre plus respectable, l'empereur voulut persuader que sa résolution lui avait été dictée moins par les conseils incertains de la politique humaine que par les infaillibles décrets de la divine sagesse. Dans une de ses lois, il a pris soin d'instruire la postérité que c'était par l'ordre exprès de Dieu qu'il avait posé les inébranlables fondemens de Constantinople[2]; et, quoiqu'il n'ait pas jugé à propos de raconter de quelle manière la céleste inspiration s'était communiquée à son esprit, l'ingénuité de plusieurs écrivains a libéralement suppléé à son modeste silence. Ils ont donné un détail intéressant de la vision que Constantin eut pendant son sommeil dans l'enceinte de Byzance. Le génie tutélaire de la ville, sous la figure d'une vieille matrone affaissée par le poids de l'âge et des infirmités, fut tout-à-coup changé en une jeune fille fraîche et brillante, que l'empereur revêtit lui-même des ornemens de la dignité impériale[3]. Le monarque s'éveilla, interpréta le songe mystérieux, et obéit sans hésiter à la volonté du ciel. Le jour où une ville, ou bien une colonie prenait naissance était célébré chez les Romains avec toutes les cérémonies que peut inventer une superstition qui prodigue les merveilles [4]. Constantin aurait dû peut-être négliger des pratiques qui semblaient tenir du paganisme; mais il avait à cœur de laisser une profonde impression d'espérance et de vénération dans l'esprit des spectateurs. L'empereur, à pied et une lance à la main, conduisait solennellement la procession, et dirigeait le sillon destiné à former l'enceinte de la capitale; il le fit continuer si long-temps, que les spectateurs en furent étonnés. Quelques-uns lui ayant observé qu'il avait déjà excédé les plus vastes dimensions d'une grande ville : J'avancerai, répondit Constantin, jusqu'à ce que le guide invisible qui marche devant moi juge à propos de m'arrêter[1]. Je ne chercherai point à deviner l'intention ou les motifs de ce pieux conducteur, et je me bornerai modestement à décrire l'étendue et les limites de Constantinople[2].

Dans l'état où la ville est aujourd'hui, le palais et les jardins du sérail occupent le promontoire oriental, la première des sept collines, et renferment environ cent cinquante acres, mesure d'Angleterre. Le siége de la jalousie et du despotisme ottoman est posé sur les fondations d'une république des Grecs; mais on peut supposer que les Byzantins furent tentés, par la commodité du port, d'étendre leurs habitations de ce côté au-delà des limites modernes du sérail. Les nouveaux murs de Constantin commençaient au port, et joignaient la Propontide à travers le diamètre élargi d'un triangle, à la distance de quinze stades de l'ancienne fortification; et avec la cité de Byzance, on renferma cinq des sept collines. A l'approche de Constantinople, elles paraissent s'élever symétriquement, l'une au dessus de l'autre, et présentent un spectacle enchanteur [3]. Environ cent ans après la mort du fondateur, les nouveaux bâtimens furent continués, d'un côté jusqu'au port, et de l'autre le long de la Propontide. Ils couvraient déjà la pointe étroite de la

[1] *Datur hæc venia antiquitati, ut miscendo humana divinis primordia urbium augustiora faciat.* (Tite-Live, Proëm.)

[2] On trouve dans une de ses lois : *Pro commoditate urbis quam æterno nomine, jubente Deo, donavimus.* (Cod. Theodos., l. XIII, tit. 5, leg. 7.)

[3] Les Grecs, Théophanes, Cedrenus et l'auteur de la Chronique d'Alexandrie ne s'expriment que d'une manière vague et générale. Si l'on veut trouver de plus grands détails sur cette vision, il faut recourir aux auteurs latins : à Guillaume de Malmesbury, par exemple. (Voyez Ducange, C. P., l. I, p. 24, 25.)

[4] Voyez Plutarque, *in Romul.*, t. I, p. 49, édition de Bryan. Entre autres cérémonies, on creusait un grand trou qu'on remplissait de terre. Chacun des émigrans en apportait une poignée du lieu de sa naissance, et il adoptait ainsi sa nouvelle patrie.

[1] Philostorgius, l. II, c. 9. Cet incident est tiré d'un écrivain suspect; mais il est analogue au caractère de Constantin, et vraisemblable.

[2] Voyez, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions (tom. XXXV, p. 747-758), une Dissertation de M. d'Anville sur l'étendue de Constantinople. Le plan inséré dans l'*Imperium orientale* de Banduri lui paraît le plus complet; mais, par suite d'observations très-judicieuses, il réduit la proportion extravagante de l'échelle, et il fixe la circonférence de la ville à environ 7800 toises de France, au lieu de 9500.

[3] Codinus. *Antiquitat. Const.* p. 12. Il indique l'église de saint Antoine comme la borne du côté du havre. Ducange (l. IV, c. 6) en parle; mais j'ai essayé vainement de découvrir le lieu précis où elle était située.

sixième colline, et le large sommet de la septième. La nécessité de défendre les faubourgs contre les invasions fréquentes des barbares engagea le dernier des Théodoses à entourer sa capitale d'une enceinte de murs solides et uniformes [1]. Du promontoire oriental à la porte d'or, la plus grande longueur de Constantinople était de trois milles romains [2]; la circonférence était de dix à onze, et la surface peut être calculée comme égale à deux milles acres anglais. On ne peut excuser la crédulité et les exagérations des voyageurs modernes, qui comprennent quelquefois dans les limites de Constantinople les villages de la rive européenne, et même ceux de la côte asiatique [3]. Mais les faubourgs de Péra et de Galata, quoique situés au delà du port, peuvent être regardés comme faisant partie de la ville [4]; et cette augmentation peut, en quelque façon, justifier un historien de Bysance, qui donne à cette ville, où il est né, seize milles grecs ou quatorze milles romains de circonférence [5]. Cette étendue paraît assez digne d'une résidence impériale; cependant Constantinople le cède à cet égard à Babylone, à Thèbes [1], à l'ancienne Rome, à Londres, et même à Paris [2].

Le maître du monde romain, qui aspirait à élever un monument éternel à la gloire et à la prospérité de son règne, pouvait y employer les richesses, les travaux et tout ce qu'il restait encore de génie à ses nombreux et dociles sujets. On peut se faire une idée de la dépense qu'a entraînée la construction de Constantinople par celle des murs, des portiques et des aquéducs, dont les frais se montèrent à deux millions cinq cent mille louis [3]. Les forêts qui couvraient les rives de l'Euxin, et les fameuses carrières de marbre blanc qui se trouvaient dans la petite île de Proconnèse, fournirent une quantité inépuisable de matériaux, qu'un court trajet de mer transportait sans peine dans le port de Byzance [4]. Une multitude de manœuvres et d'ouvriers hâtaient, par leurs travaux assidus, la fin de cette entreprise. Mais l'impatience de Constantin l'éclaira bientôt sur l'insuffisance du nombre et du génie de ses architectes pour l'exécution de ses desseins; il ordonna aux magistrats des provinces les plus éloignées de former des écoles, de payer des professeurs, et d'engager, par l'espoir des récom-

[1] La nouvelle muraille de Théodose fut construite en l'année 413. Elle fut renversée par un tremblement de terre en 447, et rebâtie dans l'espace de trois mois, par la diligence du préfet Cyrus. Le faubourg des *Blachernæ* fut renfermé dans la ville, sous le règne d'Héraclius. (Ducange, Const., l. I, c. 10, 11.)

[2] La *Notitia* détermine cette mesure à 14075 pieds. Il est raisonnable de supposer qu'il s'agit ici de pieds grecs dont M. d'Anville a fixé la proportion avec beaucoup de sagacité. Il compare les cent quatre-vingts pieds avec les soixante-dix-huit coudées hashémites, que différens écrivains donnent à la hauteur de Sainte-Sophie. Chacune de ces coudées équivaut à vingt-sept pouces de France.

[3] L'exact Thévenot (l. I, c. 15) fit en une heure trois quarts le tour de deux des côtés du triangle, depuis le kiosk du sérail jusqu'aux Sept Tours. D'Anville examine avec soin et adopte avec confiance ce témoignage décisif, qui donne une circonférence de dix ou douze milles. Le calcul extravagant de trente-quatre ou trente milles, sans y comprendre Scutari, que fait Tournefort (lettre XI), offre une contradiction étrange avec sa justesse et sa raison ordinaires.

[4] Le quartier des *Sycæ*, ou figuiers, était le treizième, et Justinien l'embellit beaucoup. On l'a nommé depuis *Péra* et *Galata*. L'étymologie de la première dénomination est fort claire; celle de la seconde est inconnue. (V. Ducange, Const., l. I, c. 22, et Gyllius de Bysant., l. IV, c. 10.)

[5] C'est le calcul des cent onze stades convertis en milles grecs modernes, chacun de sept stades, ou six cent soixante et quelquefois seulement six cents toises de France. (Voyez d'Anville, Mesures itinéraires, p. 53.)

[1] Quand on a fixé les anciens textes qui indiquent l'étendue de Babylone et de Thèbes, quand on a réduit les exagérations et déterminé les mesures, on trouve que la circonférence de ces villes fameuses était de vingt-cinq ou trente milles, étendue vaste, mais non pas incroyable. (Comparez le Mémoire de d'Anville, dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, t. XXVIII, p. 235, avec sa Description de l'Égypte, p. 201, 202.)

[2] Si on divise Constantinople et Paris en carrés égaux de cinquante-une toises de France, la première ville contiendra huit cent cinquante et la seconde onze cents soixante de ces carrés.

[3] Six cents centenaires ou soixante mille livres pesant d'or, dit Codinus (*Antiquit. Const.*, p. 11); ce méprisable auteur n'aurait point connu cette manière de compter si ancienne s'il ne l'eût pas tirée d'une source plus pure.

[4] Consultez Tournefort, lettre seizième, sur les forêts de la mer Noire et sur les carrières de marbre de l'île de Proconnèse. (Voyez Strabon, l. XIII, p. 588.) Les carrières avaient déjà fourni les matériaux des magnifiques bâtimens de Cyzique.

penses et des priviléges, les jeunes gens qui avaient reçu une éducation distinguée [1], à se livrer à l'étude et à la pratique de l'architecture. Les constructions de la nouvelle ville furent exécutées par des ouvriers tels que le règne de Constantin pouvait les fournir; mais elles furent décorées par la main des artistes les plus célèbres du siècle de Périclès et d'Alexandre. Le pouvoir d'un empereur romain n'allait pas jusqu'à ranimer le génie de Phidias et de Lysippe; mais les immortelles productions qu'ils avaient léguées à la postérité furent livrées sans défense à l'orgueilleuse avidité du despote. Par ses ordres, les villes de la Grèce et de l'Asie furent dépouillées de leurs plus riches ornemens [2]. Les trophées des guerres mémorables, les objets de la vénération religieuse, les statues les plus précieuses des dieux et des héros, des sages et des poètes de l'antiquité, contribuèrent à l'embellissement de la superbe Constantinople, et donnèrent lieu à la réflexion de l'historien *Cedrenus* [3]. Il observe avec une espèce d'enthousiasme qu'il ne manquait plus que l'âme et le génie des hommes illustres que ces admirables monumens représentaient; mais ce n'est ni dans la ville de Constantin, ni dans un empire sur le déclin, qu'il faut chercher le génie d'Homère et de Démosthène.

Pendant le siége de Byzance, la tente du conquérant avait été placée sur le sommet de la seconde colline; et, pour perpétuer le souvenir de sa victoire, il fit de cet emplacement le principal *Forum* [4]. Il semble avoir été construit sur une forme circulaire, ou plutôt elliptique; les deux entrées qui se faisaient face formaient deux arcs-de-triomphe; les portiques qui l'environnaient de tous côtés étaient chargés de statues. Au milieu du *Forum* s'élevait une colonne très-haute, dont le fragment mutilé est aujourd'hui dégradé par la triviale dénomination de *Pilier brûlé*. La base de cette colonne était un piédestal de marbre blanc, de vingt pieds d'élévation. Elle était composée de dix blocs de porphyre, chacune de dix pieds de hauteur, et de trente-trois de circonférence [1]. La statue colossale d'Apollon était placée sur le sommet de la colonne, à cent vingt pieds de terre. Elle était de bronze, et avait été apportée d'Athènes, ou d'une ville de Phrygie. On prétendait qu'elle était l'ouvrage de Phidias. L'artiste avait représenté le dieu du jour, ou, comme on l'a supposé depuis, Constantin lui-même, avec un sceptre dans la main droite, le globe du monde dans la gauche, et une couronne de rayons étincelans sur sa tête [2]. Le cirque ou hippodrome était un bâtiment magnifique; il avait environ quatre cents pas de longueur, et cent pas de largeur [3]. L'espace qui séparait les deux bornes était rempli d'obélisques et de statues; et l'on y remarque encore un singulier monument de l'antiquité; les corps de trois serpens entrelacés forment un pilier de cuivre. Leur triple tête soutenait autrefois le trépied d'or qui fut consacré dans le temple de Delphes par les Grecs après la défaite de Xerxès et leur victoire [4]. Il y a déjà long-temps que l'hippodrome a été défiguré par les mains

[1] Voyez le Code Théodos., l. XIII, tit. 4, leg. 1. Cette loi est datée de 334; elle fut adressée au préfet d'Italie, dont la juridiction s'étendait sur l'Afrique. Le commentaire de Godefroi, sur le titre entier, mérite d'être consulté.

[2] *Constantinopolis dedicatur, pene omnium urbium nuditate.* Hieronym. Chroni., p. 181. (Voyez Codinus, p. 8, 9.) L'auteur des *Antiquit. Const.*, l. III (*apud Banduri, Imp. Ori.*, tom. I, p. 41), indique Rome, la Sicile, Antioche, Athènes et beaucoup d'autres villes. Il y a lieu de croire que les provinces de la Grèce et de l'Asie-Mineure donnèrent le plus riche butin.

[3] Hist. Compend., p. 369. Il décrit la statue ou plutôt le buste d'Homère avec beaucoup de goût; et on voit clairement qu'il imitait le style d'un âge plus heureux.

[4] Zosime, l. II, p. 106; Chroniq. Alexandrin., vel Paschal, p. 284; Ducange, Const., l. I, c. 24. Le dernier de ces écrivains paraît confondre le Forum de Constantin avec l'*Augusteum* ou cour du Palais. Je ne suis pas sûr d'avoir bien distingué ce qui appartient à l'un et à l'autre.

[1] C'est Pococke qui donne la meilleure description de cette colonne. (*Description of the East*, vol. II, part. II, p. 131.) Mais ce qu'il en dit est confus et peu satisfaisant sur plusieurs points.

[2] Ducange, Constant., l. I, c. XXIV, p. 76, et ses Notes *ad Alexiad.*, p. 382. La statue de Constantin et d'Apollon fut renversée sous le règne d'Alexis Comnène.

[3] Tournefort (lettre XII) dit que l'Atméidan a quatre cents pas de longueur. S'il veut parler de pas géométriques de cinq pieds chacun, c'est trois cents toises de longueur, c'est-à-dire environ quarante toises de plus que le grand cirque de Rome. (Voyez d'Anville, Mesures itinéraires, p. 33.)

[4] Des témoignages sans nombre se présentent ici. (Voy.

barbares des conquérans turcs. Sous la dénomination équivalente d'*Atméidan*, il sert aujourd'hui d'emplacement pour exercer les chevaux. Du trône d'où l'empereur voyait les jeux du cirque, un escalier tournant [1] le conduisait au palais. Ce magnifique édifice le cédait à peine au palais de Rome; avec les cours, les jardins et les portiques qui en dépendaient, il couvrait une étendue considérable de terrain, sur les bords de la Propontide, entre l'hippodrome et l'église de Sainte-Sophie [2]. On pourrait aussi faire la description et l'éloge des bains. Ils conservèrent le nom de *Zeuxippe*, quoique la libéralité de Constantin les eût enrichis de superbes colonnes de marbres de toute espèce et de plus de soixante statues de bronze [3]; mais le but que l'auteur de cette histoire s'est proposé ne lui permet pas de décrire minutieusement les bâtimens et les différens quartiers de la ville. Il suffira de dire que tout ce qui peut contribuer à la magnificence et à la majesté d'une vaste capitale, et aux jouissances de ses riches habitans, se trouvait en abondance à Constantinople. Une description qui fut faite cent ans après sa fondation en donne le détail suivant : le Capitole, une école pour les sciences, un cirque, deux théâtres, huit bains publics, et cent cinquante-trois bains particuliers, cinquante-deux portiques, cinq greniers publics, huit aquéducs ou réservoirs d'eau, quatre grandes salles ou cours de justice où le sénat s'assemblait, quatorze églises, quatorze palais, et quatre mille trois cent quatre-vingt-huit maisons que leur grandeur et leur magnificence distinguaient des habitations du peuple [1].

La population de cette ville chérie fut, après sa fondation, l'objet de la plus sérieuse attention de son fondateur. Dans l'obscurité des temps postérieurs à la translation de l'empire, les suites prochaines et éloignées de cet événement mémorable furent étrangement altérées et confondues par la vanité des Grecs et par la crédulité des Latins [2]. On assura et on crut que toutes les familles nobles de Rome, le sénat et l'ordre équestre, avec le nombre prodigieux de gens qui leur appartenaient, avaient suivi leur empereur sur les bords de la Propontide; qu'il n'était resté à Rome qu'une race ignoble d'étrangers et de plébéiens, et que les terres d'Italie, dont on a fait

Banduri ad Antiquit. Constant., p. 668. Gyllius de Bysance, l. II, c. 13. 1° La consécration du trépied et de la colonne dans le temple de Delphes peut se prouver par Hérodote et Pausanias. 2° Le païen Zosime convient avec les trois historiens ecclésiastiques, Eusèbe, Socrate et Sozomène, que les ornemens sacrés du temple de Delphes furent transportés à Constantinople par ordre de l'empereur; et il indique en particulier les serpens en forme de colonne de l'hippodrome. 3° Tous les voyageurs européens qui ont examiné Constantinople, depuis Buon del Monte jusqu'à Pococke, l'indiquent dans le même endroit, et presque de la même manière. Les différences qu'on remarque dans leur description sont une suite du dégât qu'ont fait les Turcs. Mahomet II lui donna un coup de sa hache de bataille, et il brisa la mâchoire inférieure de l'un des serpens. (Thévenot, l. I, c. 17.)

[1] Le nom latin *Cochlæa* fut adopté par les Grecs, et on le trouve très-souvent dans l'Histoire Bysantine. (Ducange, Constant., l. II, c. I, p. 104.)

[2] Trois points topographiques indiquent la situation du palais : 1° l'escalier qui établissait la communication avec l'hippodrome ou l'*Atméidan;* 2° un petit pont artificiel sur la Propontide, d'où l'on montait aisément aux jardins du palais par une rampe de marbre blanc; 3° l'*Augusteum*, cour spacieuse, dont un des côtés était occupé par le devant du palais, et un second par l'église de Sainte-Sophie.

[3] Zeuxippus était une épithète de Jupiter, et ces bains faisaient partie de l'ancienne Bysance. Ducange n'a pas senti combien il est difficile de déterminer leur véritable position. Les historiens semblent les réunir à Sainte-Sophie et au palais; mais, dans le plan original qu'a donné Banduri, ils se trouvent de l'autre côté de la ville, près du havre. Quant à leur beauté, voyez Chron. Pascal., p. 285, et Gyllius, de Byzant., l. II, c. 7. Christodorus (Antiquit. Constant., l. VII) composa des inscriptions en vers pour chacune de ces statues. Il était Thébain par son talent ainsi que par sa naissance.

[1] Voyez la *Notitia*. Rome ne comptait que 1780 grandes maisons; mais le mot *domus* devait signifier un très-bel édifice. Les écrivains ne disent pas qu'il y eût des *Insulæ* à Constantinople. L'ancienne capitale renfermait 424 rues, et la nouvelle 322.

[2] Luitprand, *Legatio ad imp. Nicephorum*, p. 153. Les Grecs modernes ont défiguré d'une manière étrange les antiquités de Constantinople. On doit excuser les erreurs des écrivains turcs ou arabes; mais il est étonnant que les Grecs, pouvant étudier les monumens authentiques conservés dans leur langue, aient préféré la fiction à la vérité, et d'incertaines traditions aux témoignages de l'histoire. Une seule page de Codinus offre douze erreurs impardonnables : la réconciliation de Sévère et de Niger, le mariage de leurs enfans, le siége de Bysance par les Macédoniens, l'invasion des Gaulois qui rappela Sévère à Rome, les soixante ans qui s'écoulèrent de sa mort à la fondation de Constantinople, etc.

long-temps après des jardins, restèrent sans cultivateurs et sans habitans [1]. Dans le cours de cette histoire, de pareilles exagérations seront réduites à leur juste valeur. Cependant, comme l'on ne peut attribuer l'accroissement de Constantinople à l'augmentation générale du genre humain ou de l'industrie, il faut bien que cette colonie se soit élevée et enrichie aux dépens des autres villes de l'empire. Il est probable que l'empereur invita les riches sénateurs de Rome et des provinces orientales à venir habiter l'endroit fortuné qu'il avait choisi pour en faire sa propre résidence. Les invitations d'un maître sont difficiles à distinguer de ses ordres, et l'empereur y ajoutait des libéralités qui obtenaient une obéissance prompte et volontaire. Il fit présent à ses favoris des palais qu'il avait fait bâtir dans les différens quartiers de la ville; il leur donna des terres et des pensions pour soutenir leur rang [2]; et il aliéna les domaines du Pont et de l'Asie, pour leur assurer des fortunes héréditaires, sous la légère redevance d'avoir leur principal domicile dans la capitale [3]. Ces encouragemens et ces récompenses devinrent bientôt superflus; et ils furent supprimés peu à peu. Une grande partie du revenu public est toujours dépensée dans la résidence du gouvernement, par le prince, par ses ministres, par les officiers de justice, et par les officiers et les domestiques du palais. Les plus riches habitans des provinces y sont attirés par les motifs puissans de l'intérêt et du devoir, de la curiosité et des plaisirs.

[1] Montesquieu, Grandeur et décadence des Romains, c. 17.

[2] *Themist. Orat.* 3, p. 40; Édit. Hardouin. Sozomènes, l. II, c. 3; Zosime, l. 2, p. 107; *Anonym. Valesian.*, p. 715. Si on peut ajouter foi à Codin (p. 10), Constantin bâtit des maisons pour les sénateurs, exactement sur le modèle de leurs palais de Rome, et il leur ménagea ainsi le plaisir d'une surprise agréable; mais son récit est plein de fictions et d'incohérences.

[3] La loi par laquelle Théodose-le-Jeune changea, en 438, cet arrangement, se trouve parmi les Novelles de cet empereur, à la fin du Code Théodosien, t. 6, nov. 12. M. de Tillemont (Hist. des Empereurs, t. 4, p. 371) s'est évidemment mépris sur la nature de ces domaines: on acceptait avec reconnaissance une condition qu'on aurait jugée vexatoire si elle eût porté sur des propriétés particulières, et non sur des domaines accordés par l'empereur.

Une troisième classe encore plus nombreuse s'y forme insensiblement; celle des domestiques, des ouvriers, et des marchands, qui tirent leur subsistance de leurs propres travaux et des besoins ou de la fantaisie de leurs supérieurs. En moins d'un siècle, Constantinople le disputait à Rome même, pour les richesses et pour la population. De nouveaux rangs de maisons entassées les unes sur les autres, sans égard pour la santé, ou pour la commodité des habitans, ne formaient plus que des rues trop étroites pour la foule d'hommes, de chevaux et de voitures. L'enceinte devint insuffisante pour contenir l'accroissement du peuple; et les bâtimens qu'on poussa des deux côtés jusqu'à la mer auraient seuls composé une grande ville [1].

Les distributions fréquentes et régulières de vin et d'huile, de blé ou de pain, d'argent ou de denrées, avaient presque dispensé du travail les citoyens les plus pauvres de Rome. La magnificence des premiers Césars fut en quelque façon imitée par le fondateur de Constantinople [2]; mais, quoique sa libéralité ait excité les applaudissemens du peuple, elle n'a pas obtenu ceux de la postérité. Une nation de législateurs et de conquérans pouvait réclamer ses droits aux moissons de l'Afrique, qu'elle avait achetées au prix de son sang; et Auguste se conduisit prudemment en faisant perdre aux Romains le souvenir de la liberté, dans les fêtes et dans l'abondance. Mais la prodigalité de Constantin ne pouvait avoir pour excuse ni son propre intérêt, ni celui du public. Le tribut annuel de blés, imposé sur l'Égypte en faveur de sa nouvelle capitale, était répandu sur une populace paresseuse et insolente, aux dépens

[1] Gyllius de Byzance, l. I, c. 3, a recueilli et lié les passages de Zosime, d'Eunapius, de Sozomène et d'Agathias, qui ont rapport à l'accroissement des édifices et de la population de Constantinople. Sidonius Apollinaris (*in Panegyriq. Anthom.*, t. 6, p. 290, édition Sirmond) décrit les moles qu'on éleva dans la mer: on les construisit avec cette fameuse pouzzolane qui se durcit à l'eau.

[2] Sozomène, l. II, c. 3; Philostorg, l. II, c. 9; *Codin. Antiquitat. Constant.*, p. 8. Un passage de Socrate (l. II, c. 13) donne lieu de croire que l'empereur accordait chaque jour à la ville huit myriades de σιτυ, qu'on peut traduire avec Valois, par *modii*, de blé, ou appliquer au nombre de pains que le prince faisait distribuer.

des cultivateurs d'une province industrieuse [1]. Cet empereur fit encore quelques autres règlemens moins blâmables, mais peu dignes d'attention. Il divisa Constantinople en quatorze quartiers [2], honora le conseil public du nom de *sénat* [3], accorda aux habitans les priviléges des Italiens [4], et décora la nouvelle ville du nom de *colonie* et de *fille aînée de l'ancienne Rome*. Celle-ci conserva la supériorité légale et reconnue que méritaient son rang et le souvenir de son ancienne grandeur [5]. Comme Constantin pressait les constructions avec l'impatience d'un amant, les murs, les portiques, et les principaux édifices furent achevés en peu d'années, ou, selon d'autres, en peu de mois [6]. Mais cette diligence extraordinaire paraîtra moins incroyable, quand on saura qu'un grand nombre de bâtimens furent finis si à la hâte et si imparfaitement, qu'on eut beaucoup de peine à les empêcher de s'écrouler, sous le règne suivant [1]. Pendant qu'ils avaient encore la vigueur et l'éclat de la jeunesse, l'empereur se préparait à célébrer la dédicace de sa nouvelle ville [2].

On peut aisément supposer les jeux et les largesses qui couronnèrent la pompe de cette fête mémorable. Mais une cérémonie singulière, et qui fut plus durable, mérite quelque attention. A chaque anniversaire de la fondation, la statue de Constantin, encadrée par ses ordres dans un bois doré, était portée sur un char de triomphe, tenant dans sa main droite une petite image du génie de la ville. Les gardes, dans leur plus riche appareil, portaient des flambeaux de cire blanche, et accompagnaient cette procession solennelle dans sa marche à travers l'Hippodrome. Quand elle arrivait vis-à-vis du trône, l'empereur régnant se levait, saluait avec l'air du respect et de la reconnaissance, et adorait la mémoire de son prédécesseur [3]. A la fête de la dédicace, un édit, gravé sur

[1] Voyez le Code Théodosien, l. XIII et XIV; et Code Justinien, Édit. 12, t. 2, p. 648, édit. Genèv. Voyez aussi la belle plainte de Rome, dans le poème de Claudien, *de Bello Gildonico*, vers 46-64.

> *Cum subiit par Roma mihi, divisaque sumsit*
> *Æquales aurora togas; Ægyptia rura*
> *In partem cessère novam.*

[2] Le Code de Justinien parle des quartiers de Constantinople, et la *Notitia* du jeune Théodose en fait la description; mais, les quatre derniers n'étant pas renfermés dans les murs de Constantin, on ne sait si cette division de la ville fut l'ouvrage du fondateur.

[3] *Senatum constituit secundi ordinis. Claros vocavit.* (*Anonym. Valesius*, p. 715.) Les sénateurs de l'ancienne Rome étaient encore appelés *clarissimi*. Voyez une note curieuse de Valois sur Ammien-Marcellin (XXII, 9). Il paraît, d'après la onzième lettre de Julien, que l'emploi de sénateur était regardé come un fardeau plutôt que comme un honneur; mais l'abbé de la Bletterie (Vie de Jovien, t. 2, p. 371) a fait voir que cette épître ne peut avoir rapport à Constantinople. Au lieu du célèbre nom de Βυζαντιοις, ne peut-on pas lire le vieux nom de Βισανθηνοις? Bysanthe ou Rhœdestus, aujourd'hui Rhodosto, était une petite ville maritime de la Thrace. (Voyez *Stephan. Byzant. de Urbibus*, p. 225, et Cellarius, Geog. t. I, p. 849.)

[4] Code Théodosien, l. XIV, 13. Le commentaire de Godefroy (t. 5, 220) est long et confus, et il n'est pas aisé de dire ce que pouvait être le *jus italicum*, après qu'on eut donné à tout l'empire le droit de cité.

[5] Julien (*Orat.* I, p. 8) dit que Constantinople était aussi supérieure à toutes les autres villes, qu'elle était inférieure à Rome. Son savant commentateur (Spanheim, p. 75 et 76) justifie ces expressions par divers rapprochemens avec les auteurs contemporains. Zosime, ainsi que Socrate et Sozomène, vécurent après que la division de l'empire entre les deux fils de Théodose eut établi une parfaite *égalité* entre l'ancienne et la nouvelle capitale.

[6] Codinus (*Antiquitat.*, p. 8) assure que les fondemens de Constantinople furent jetés l'an du monde 5837 (A. D. 329), le 26 septembre, et que la dédicace de la ville se fit le 11 mai 5838 (A. D. 330). Il lie ces dates à plusieurs époques remarquables; mais elles se contredisent. L'autorité de cet écrivain a peu de poids, et l'intervalle qu'il assigne doit paraître insuffisant. Julien (*Orat.* I, p. 8) en donne un de dix années; et Spanheim s'efforce d'en prouver l'exactitude (p. 69-75), à l'aide de deux passages de Themistius (*Orat.* IV, p. 58) et de Philostorgius (l. II, c. 9). Selon ce calcul, les fondemens furent jetés en 324, et la dédicace de la ville eut lieu en 334. Les critiques modernes ne sont pas d'accord sur ce point de chronologie, et Tillemont (Hist. des Empereurs, t. 4, p. 619-625) discute très-bien leurs diverses opinions.

[1] Themistius, *Orat.*, III, p. 47; Zosime, l. II, p. 108. Constantin lui-même laisse assez voir son impatience dans une de ses lois (Code Théodos., l. XV, tit. 1).

[2] Cedrenus et Zonaras, plus religieux que clairvoyans, nous assurent que Constantinople fut consacrée à la *Vierge, mère de Dieu*, comme si, à cette époque, on eût pensé de la même manière que de leur temps.

[3] La chronique d'Alexandrie (p. 285), donne la description la plus ancienne et la plus complète de cette cérémonie extraordinaire. Tillemont et les autres amis de Constantin, blessés de l'air de paganisme, qui semble indigne d'un prince chrétien, pouvaient la regarder comme douteuse; mais ils ne devaient pas la passer sous silence.

une colonne de marbre, donnait à Constantinople le nom de *seconde* ou *nouvelle Rome*[1]. Mais le nom de Constantinople[2] a prévalu sur cette honorable épithète, et, après une révolution de quatorze siècles, elle perpétue encore la renommée de Constantin[3].

La fondation d'une nouvelle capitale se trouve nécessairement liée avec l'établissement d'une pareille administration civile et militaire. La connaissance du système compliqué de la politique introduite par Dioclétien, suivi par Constantin, et perfectionné par ses premiers successeurs, offrira non-seulement à l'imagination le tableau intéressant d'un grand empire, mais elle aidera en même temps à découvrir les causes secrètes de son déclin rapide. La recherche de quelques institutions remarquables nous entraînera souvent à des temps plus éloignés de l'histoire romaine, et nous ramènera quelquefois à des époques plus récentes; mais nous la renfermerons presque toujours dans les cent trente années qui se sont écoulées depuis l'avénement de Constantin jusqu'à la publication du code de Théodose[4]. C'est dans ce code et dans la *Notitia* de l'Orient et de l'Occident[5] que nous avons puisé le plus grand nombre de nos remarques, et les détails les plus authentiques sur l'état de cet empire. Ces éclaircissemens retarderont un peu la marche de l'histoire; mais cette suspension ne déplaira qu'aux lecteurs superficiels qui ignorent combien la connaissance des lois et des mœurs est importante, et qui ne repaissent leur avide curiosité que des intrigues passagères d'une cour, ou de l'issue d'une bataille.

Le sage orgueil des Romains, content de la réalité du pouvoir, abandonnait à la vanité de l'Orient les formes et les cérémonies de la représentation[1]; mais, quand ils eurent perdu jusqu'à l'écorce des vertus dont leur ancienne liberté avait été la source, la simplicité de leurs manières disparut insensiblement, et les Romains s'abaissèrent jusqu'à imiter la fastueuse affectation des courtisans de l'Asie. Les distinctions du mérite personnel, son influence si brillante dans une république, si faible et si obscure dans une monarchie, furent abolies par le despotisme des empereurs. Tous les rangs, toutes les dignités furent asservis à une subordination sévère, depuis l'esclave titré, assis sur les degrés du trône, jusqu'aux plus vils instrumens du pouvoir arbitraire. Cette multitude de serviteurs abjects étaient intéressés à maintenir le nouveau gouvernement, dans la crainte qu'une révolution ne détruisît leurs espérances, et ne leur enlevât le prix de leurs services. Dans cette *divine hiérarchie*, c'est le titre qu'on lui donne souvent, chaque rang était marqué avec la plus scrupuleuse exactitude, et chaque dignité était asservie à une quantité de vaines cérémonies, dont il fallait faire son étude, et qu'on ne pouvait négliger sans commettre un sacrilége[2]. La pureté de

[1] Sozomène, l. II, c. 2; Ducange, C. P., l. I, c. 6. *Velut ipsius Romæ filiam;* c'est l'expression de saint Augustin, *de Civit. Dei*, l. V, c. 15.

[2] Eutrope, l. X, c. 8; Julien, *Orat.*, I, p. 8; Ducange, C. P., l. I, c. 5. Le nom de Constantinople se trouve sur les médailles de Constantin.

[3] L'ingénieux Fontenelle (Dialogue des Morts, XII) se moque de la vanité de l'ambition humaine, et paraît triompher de ce que la dénomination vulgaire d'Istambol (mot composé par les Turcs de trois mots grecs, εις την πολιν) ne transmet plus le nom immortel de Constantin. Mais le nom primitif est encore employé, 1° par les nations de l'Europe; 2° par les Grecs modernes; 3° par les Arabes, dont les écrits sont répandus sur la vaste étendue de leurs conquêtes en Asie et en Afrique. (Voyez d'Herbelot, Bibliothèque Orientale, p. 275); 4° par les plus éclairés des Turcs, et par l'empereur lui-même dans ses ordonnances publiques. (Histoire de l'Empire otoman, par Cantemir, p. 51.)

[4] Le Code Théodosien fut promulgué A. D. 438. Voyez les Prolégomènes de Godefroy, c. I, p. 185.

[5] Pancirole, dans son Commentaire, qu'il a travaillé avec soin, donne à la *Notitia* presque la même date qu'au Code Théodosien; mais ses preuves, ou plutôt ses conjectures, sont extrêmement faibles. Je serais plus disposé à placer l'époque de cet utile ouvrage entre la division finale de l'empire (A. D. 395) et l'invasion finale de la Gaule par les barbares (A. D. 47). Voyez l'Histoire des anciens peuples de l'Europe, t. 7, p. 40.

[1] *Scilicet externæ superbiæ sueto, non inerat notitia nostri* (peut-être *nostræ*), *apud quos vis imperii valet, inania transmittuntur.* (Tacite, Annales XV, 31.) Les lettres de Cicéron, de Pline et de Symmaque, montrent bien la gradation du style de la liberté et de la simplicité, à celui des formes et de la servitude.

[2] L'empereur Gratien, après avoir confirmé une loi sur la préséance, publiée par Valentinien, père *de sa divinité*, continue ainsi: *Si quis igitur indebitum sibi locum usurpaverit, nulla se ignoratione defendat, sit-*

la langue latine, se corrompit, en adoptant une profusion d'épithètes enfantées par la vanité des uns et par la bassesse des autres. Cicéron ne les aurait point comprises, et Auguste les aurait rejetées avec indignation. L'empereur lui-même traitait insidieusement les principaux officiers de l'empire de *votre sincérité*, *votre gravité*, *votre éminence*, *votre sublime grandeur, votre illustre et magnifique altesse*[1].

Les codicilles ou patentes de leur office étaient blasonnés et chargés d'emblèmes qui en expliquaient les fonctions et la dignité; on y voyait le portrait de l'empereur régnant, un char de triomphe, le registre des édits placé sur une table couverte d'un riche tapis et éclairée de quatre flambeaux, la figure allégorique des provinces qu'ils gouvernaient, les noms et les étendards des troupes qu'ils commandaient. Quelques-unes de ces enseignes officielles étaient exposées à la vue dans leurs salles d'audience; d'autres précédaient la pompe de leur marche, quand ils paraissaient en public; enfin, dans toutes les circonstances, leur magnificence et celle de leur suite nombreuse, servaient à inspirer le plus profond respect pour les représentans de la suprême majesté. Un observateur philosophe aurait pu regarder le système du gouvernement romain comme un magnifique théâtre rempli d'acteurs, qui, jouant différens rôles, répétaient les discours et imitaient les passions des personnages qu'ils représentaient[2].

Toutes les magistratures assez importantes pour être inscrites dans l'état général de l'empire, furent divisées en trois classes. 1° Les illustres; 2° les *spectabiles* ou respectables; 3° les *clarissimi*, qu'on peut rendre par le mot *honorables*. Dans les temps de la simplicité romaine, on ne se servait de la dernière épithète, *honorable*, que comme d'une expression vague de déférence; mais elle devint à la fin le titre particulier de tous les membres du sénat[1]. et par conséquent de tous ceux qu'on en tirait pour gouverner les provinces. Dans des temps postérieurs, on accorda le rang de *respectables* à la vanité de ceux qui, par leur place, prétendaient à une distinction supérieure à celle d'un simple sénateur; mais on n'appelait *illustres* que quelques personnages éminens auxquels les deux ordres inférieurs devaient du respect et de l'obéissance: 1° aux consuls et aux patriciens; 2° aux préfets du prétoire, et aux préfets de Rome et de Constantinople; 3° aux commandans généraux de la cavalerie et de l'infanterie; 4° aux sept ministres du palais, dont les fonctions sacrées étaient de servir la personne de l'empereur[2]. Parmi ces *illustres* magistrats, qui étaient égaux par leur rang, l'ancienneté était un titre pour posséder plusieurs dignités[3]; et, par le moyen d'un codicille ou brevet d'honneur, les empereurs, qui aimaient à répandre des faveurs, pouvaient quelquefois satisfaire la vanité des courtisans[4].

Tant que les consuls romains furent les premiers magistrats d'un pays libre, ils durent leur pouvoir légitime au choix du peuple, et, tant que les empereurs consentirent à déguiser leur despotisme, les consuls continuèrent d'être élus par les suffrages réels ou apparens du sénat. Depuis le règne de Dioclétien, ces vestiges de liberté furent abolis, et les heureux candidats qui recevaient les honneurs annuels du consulat, affectaient de déplorer l'humiliation de leurs prédécesseurs. Les Cicéron et les Caton avaient été obligés de solliciter les suffrages des plébéiens, de s'assujettir aux formes dispendieuses d'une élection populaire, et de s'exposer à la honte

que planè sacrilegii reus, qui divina præcepta neglexerit. (Cod. Théodos., l. vi, tit. 5, loi. 2.)

[1] Consultez la *Notitia dignitatum*, à la fin du Code Théodosien, t. 6. p. 316.

[2] *Pancirolus ad notitiam utriusque imperii*, p. 39. Mais ses explications sont obscures, et il ne distingue pas assez les symboles en effigie, et les emblèmes effectifs des emplois.

[1] *Clarissimus* est le titre ordinaire et légal du sénateur, dans les Pandectes qu'on peut rapporter aux règnes des Antonins.

[2] Pancirole, p. 12-17. Je n'ai pas indiqué les deux titres inférieurs de *perfectissimus* et d'*egregius*, qu'on donnait à plusieurs personnes qui n'avaient pas le rang de sénateurs.

[3] Code Théodos., l. vi, t. 6. Les règles de la préséance furent déterminées par les empereurs avec l'exactitude la plus minutieuse, et les commentateurs les ont éclaircies avec la même prolixité.

[4] Cod. Théodos., l. vi, tit. 22.

d'un refus public; et eux se félicitaient de vivre dans un siècle et sous un gouvernement où un prince juste et éclairé distribuait les récompenses au mérite et à la vertu[1]. Dans une lettre que l'empereur écrivait aux deux consuls, après leur élection, il leur déclarait qu'ils n'avaient été nommés que par sa seule autorité[2]. Il faisait graver leur nom et leur portrait sur des tablettes d'ivoire, qu'il envoyait dans toutes les provinces, et dont il faisait des présens aux villes, aux magistrats, au sénat et au peuple[3]. Leur inauguration se faisait dans le palais impérial, et, pendant une révolution de cent vingt années, Rome fut constamment privée de la présence de ses anciens magistrats[4], Le matin du 1er janvier, les consuls prenaient les marques de leur dignité. Ils portaient une robe de pourpre brodée en soie et en or, et quelquefois ornée de brillans[5]. Ils étaient suivis, dans cette cérémonie, par les principaux officiers civils et militaires en habit de sénateur, et des licteurs[6] portaient devant eux les inutiles faisceaux et les haches si respectées dans les premiers temps. La procession[1] allait du palais au *Forum*, principal marché de la ville. Là, les consuls montaient sur le tribunal, s'asséyaient dans une chaire curule construite comme les anciennes, et exerçaient un acte de leur autorité, en affranchissant un esclave qu'on leur amenait exprès. Cette cérémonie était destinée à rappeler l'action célèbre de l'ancien Brutus, l'auteur de la liberté et du consulat, quand il déclara citoyen romain le fidèle Vindex qui avait révélé la conspiration des Tarquins[2]. La fête publique continuait plusieurs jours dans les grandes villes; à Rome, par habitude; à Constantinople, par imitation; à Carthage, à Antioche et à Alexandrie, par goût pour ces plaisirs et ces spectacles, qu'inspirait l'abondance[3]. Dans les deux capitales, les jeux du théâtre, du cirque et de l'amphithéâtre[4] coûtaient quatre mille livres d'or, environ cent soixante mille livres sterlings. Quand cette dépense surpassait les facultés ou la libéralité des deux magistrats, le trésor impérial y suppléait[5]. Dès que les consuls avaient rempli ces devoirs d'usage, ils pouvaient rentrer dans l'obscurité de la vie privée, et jouir tout le reste de l'année du spectacle de leur oisive grandeur. Ils ne présidaient plus aux conseils de la nation; ils ne se mêlaient plus

[1] Ausone (*in gratiarum actione*) se traîne lâchement sur cet indigne sujet, que Mamertin (Panegyr. Vet., IV, 16, 19) developpe avec un peu plus de liberté et de bonne foi.

[2] *Cum de consulibus in annum creandis solus mecum volutarem..... te consulem et designavi et declaravi, et priorem nuncupavi.* Ce sont quelques-unes des expressions de l'empereur Gratien dans sa lettre au poète Ausone, qui avait été son précepteur.

[3] Immanesque. . . . . . dentes
Qui secti ferro in tabulas auroque micantes
Inscripti rutilum, celato consule, nomen,
Per proceres et vulgus eant.
Claud., in 2 Cons., Stilicon. 456.

Montfaucon a donné la figure de plusieurs de ces tablettes ou dyptiques. (Voyez Supplément à l'Antiquité expliquée, t. 3, p. 220.)

[4] Consule lætatur post plurima sæcula viso
Pallanteus apex: agnoscunt rostra curules
Auditas quondam proavis: desuetaque cingit
Regius auratis fora fascibus ulpia Lictor.
Claudian., in IV *Cons., Honorii*, 643.

Du règne de Carus au sixième consulat de Honorius, il y eut un intervalle de cent vingt ans, durant lequel les empereurs furent toujours absens de Rome, le premier de janvier. (Voyez la Chronologie de Tillemont, t. 4 et 5.)

[5] Voyez Claudien, in Cons. Prob. et Olybr., 178, etc. et in IV Cons. Honorii, 585, etc.; mais dans le dernier passage, il n'est pas aisé de séparer les ornemens de l'empereur de ceux du consul. Ausone reçut de la liberalité de Gratien une *vestis palmata*, ou robe de cérémonie, où l'on avait brodé la figure de l'empereur Constance.

[6] Cernis et armorum proceres legumque potentes:
Patricios sumunt habitus; et more Gabino
Discolor incedit legio, positisque parumper
Bellorum signis, sequitur vexilla quirini.
Lictori cedunt aquilæ, ridetque togatus
Miles, et in mediis effulget curia castris.
Claud. in IV *Cons. Honorii*, 5.
Strictasque procul radiare secures.
In Cons. Prol. 229.

[1] Voyez Valerius *ad Amm. Marc.*, l. XXII, c. 7.

[2] Auspice mox læto sonuit clamore tribunal,
Te fastos ineunte quater; solemnia ludit
Omnia libertas: deductum vindice morem
Lex servat, famulusque jugo laxatus herili
Ducitur, et grato remeat securior ictu.
Claudian., in VI *Cons. Honorii*, 611.

[3] « Celebrant quidem solemnes istos dies, omnes utique, urbes quæ sub legibus agunt; et Roma de more, et Constantinopolis de imitatione, et Antiochia pro luxu, et discincta Carthago, et domus fluminis Alexandria, sed Treviri principis beneficio. »
Auson., in grat. actione.

[4] Claudien (in Cons. Mall. Theodori, 279-331) décrit avec de l'imagination et de la vivacité les divers jeux du cirque, du théâtre et de l'amphithéâtre, que donna le nouveau consul. Les sanguinaires combats des gladiateurs étaient déjà défendus.

[5] Procopius, *in Hist. arcana*, c. 26.

ni de la paix, ni de la guerre. Leurs talens n'étaient plus d'aucune utilité, à moins qu'ils ne possédassent quelque autre emploi plus effectif; et leur nom ne servait guère qu'à indiquer la date de l'année où ils s'étaient assis sur le siége des Marius et des Cicéron. On conserva cependant un grand respect pour ce nom sans autorité, même dans les derniers temps de la servitude romaine. Il flattait encore autant et peut-être plus la vanité, qu'un autre titre avec plus de pouvoir : celui de consul fut constamment le principal objet de l'ambition, et la récompense la plus estimée de la fidélité et de la vertu. Les empereurs eux-mêmes, qui méprisaient l'ombre illusoire de la république, croyaient ajouter à leur majesté et à la vénération du peuple, toutes les fois qu'ils se faisaient nommer consuls [1].

La distinction la plus orgueilleuse qui ait jamais existé chez une nation, entre la noblesse et le peuple, est sans doute celle des patriciens et de plébéiens, telle qu'elle fut établie dans les premiers temps de la république. Les richesses et les honneurs, les dignités de l'état et les cérémonies de la religion étaient presque exclusivement entre les mains des premiers, qui, conservant la pureté de leur race avec une jalousie insultante [2], tenaient leurs cliens dans le plus humiliant vasselage. Mais ces distinctions, si incompatibles avec le génie d'un peuple libre, furent anéanties après de longs débats, par les efforts constans des tribuns. Des plébéiens actifs et industrieux virent le succès couronner leurs travaux; ils acquirent des richesses, aspirèrent aux honneurs, méritèrent des triomphes, contractèrent des alliances, et devinrent, après quelques générations, aussi vains et aussi arrogans que les anciens nobles [1]. D'un autre côté, les premières familles patriciennes, dont le nombre ne fut jamais augmenté, tant que la république subsista, s'éteignirent, ou par le cours ordinaire de la nature, ou par les ravages des guerres civiles et étrangères; ou bien elles disparurent, faute de mérite et de fortune, et se mêlèrent insensiblement à la masse du peuple [2]. Il en restait peu qui pussent faire remonter clairement leur origine aux premiers temps de Rome, ou même à l'enfance de la république, lorsque César et Auguste, Claude et Vespasien, firent d'une partie des sénateurs un grand nombre de nouvelles familles patriciennes, dans l'espoir de perpétuer cet ordre qu'on regardait encore comme sacré [3]. Mais ces nouvelles créations, dans lesquelles la famille régnante était toujours comprise, s'anéantissaient rapidement par la fureur des tyrans, par les fréquentes révolutions, par le changement des mœurs, et par le mélange des nations étrangères [4]. Le projet de former un

[1] *In consulatu honos sine labore suscipitur* (Mamertin, in Panegyr. Vat. XI, 2). Cette idée exagérée du consulat est tirée d'un discours (3, p. 107) prononcé par Julien, dans la cour servile de Constance. Voyez l'abbé de la Bletterie (Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. 24, p. 289.), qui se plaît à suivre les traces de l'ancienne constitution, et qui les trouve quelquefois dans son imagination fertile.

[2] La loi des Douze Tables défendait les mariages des patriciens et des plébéiens, et le cours uniforme de la nature humaine peut attester que l'usage survécut à la loi. Voyez dans Tite-Live (l. IV, 1-6) l'orgueil des anciennes familles, et la dignité de l'homme réclamée par le tribun Canuleius contre le consul.

[1] Voyez le tableau animé que trace Salluste (*in Bello Jug.*) de l'orgueil des nobles, et même du vertueux Metellus, qui ne pouvait se familiariser avec l'idée que les honneurs du consulat devaient être accordés au mérite obscur de Marius, son lieutenant (c. 64). Deux cents années auparavant, la race des Metellus eux-mêmes était confondue parmi les plébéiens de Rome, et l'étymologie de leur nom de Cæcilius donne lieu de croire que ces nobles hautains tiraient leur origine d'un vivandier.

[2] L'an de Rome 800, il restait un très-petit nombre, non-seulement des anciennes familles patriciennes, mais de celles qui avaient été créées par César et par Auguste (Tacite, Annales XI, 25). La famille de Scaurus (branche de la famille patricienne des Æmilius) se trouvait dans un tel état d'abaissement, que le père, après avoir été marchand de charbon, ne laissa à son fils que dix esclaves et un peu moins de trois cents livres sterlings (Valère Maxime, l. IV, c. 4, n° 11. Aurelius Victor *in Scauro*). Le mérite du fils rendit quelque lustre à cette famille.

[3] Tacite, Annales XI, 25; Dion Cassius, l. 52, p. 693. Les vertus d'Agricola, qui fut créé patricien par l'empereur Vespasien, honorèrent cet ordre antique; mais ses ancêtres n'étaient que dans la classe des chevaliers.

[4] Cet anéantissement serait presque impossible, si, comme Casaubon le fait dire à Aurelius Victor (*ad Suet in Cæs.*, c. 42. Voyez Hist. Aug., p. 203, et Casaubon, Comment., 220), Vespasien eut créé mille familles patriciennes en un jour; mais ce nombre extravagant excède même celui de l'ordre entier des sénateurs, à moins qu'on n'y comprenne tous les chevaliers romains qui avaient la permission de porter le laticlave.

corps de noblesse qui pût contenir l'autorité du monarque, dont il fait la sûreté, ne convenait ni au caractère ni à la politique de Constantin; mais, quand il se le serait sérieusement proposé, il eût peut-être été au-dessus de sa puissance de ratifier, par une loi arbitraire, une institution qui ne peut attendre sa sanction que de l'opinion et du temps. Il fit revivre, à la vérité, le titre de *patriciens;* mais, comme une distinction personnelle, et non héréditaire. Ils ne cédaient qu'à la supériorité passagère des consuls, et jouissaient de la prééminence sur tous les grands-officiers de l'état, et de leur entrée libre chez le prince, dans tous les temps. Ce rang honorable était accordé à vie, et ordinairement à des ministres et à des favoris qui avaient blanchi dans la cour impériale. Ainsi la véritable étymologie du mot fut corrompue par l'ignorance et par la flatterie, et les patriciens de Constantin furent respectés comme les pères adoptifs de l'empereur et de la république[1].

Le sort des préfets du prétoire fut bien différent de celui des consuls et des patriciens. Ces derniers virent leur ancienne grandeur se changer en un vain titre. Les premiers au contraire, s'élevant par degrés du rang le plus modeste, s'emparèrent à la fin de l'administration civile et militaire du monde romain. Depuis le règne de Sévère jusqu'à celui de Dioclétien, les gardes et le palais, les lois et les finances, les armées et les provinces, furent confiés à leur surintendance; et, comme les visirs de l'Orient, ils tenaient d'une main le sceau, et de l'autre l'étendard de l'empire. L'ambition des préfets, toujours formidable, et quelquefois fatale à leur maître, était soutenue par la force des bandes prétoriennes: mais quand Dioclétien eut affaibli ces troupes audacieuses, et que Constantin les eut tout-à-fait supprimées, les préfets ne furent point entraînés dans leur chute; mais ils devinrent des ministres utiles et obéissans. Quand ils ne répondirent plus de la vie et de la sûreté de l'empereur, ils abandonnèrent la juridiction qu'ils avaient réclamée et exercée jusqu'alors sur les départemens du palais. Constantin leur ôta tout commandement militaire, dès qu'ils eurent cessé de conduire et de commander à la guerre l'élite des troupes romaines. D'après le plan de gouvernement institué par Dioclétien, les quatre princes avaient chacun leur préfet du prétoire. Constantin, ayant réuni sous sa puissance la totalité de l'empire, continua à nommer quatre préfets, et leur confia les mêmes provinces que leurs prédécesseurs avaient gouvernées. Le préfet de l'Orient étendait sa vaste juridiction sur les trois parties du globe qui obéissaient aux Romains, depuis les cataractes du Nil jusqu'aux bords du Phase, et depuis les montagnes de la Thrace jusqu'aux frontières de la Perse. Un autre commandait aux importantes provinces de Pannonie, de Dacie, de Macédoine et de la Grèce, jadis confiées au préfet d'Illyrie. Le pouvoir du préfet d'Italie n'était pas restreint à cette province; il s'étendait sur toute la Rhétie, jusqu'aux bords du Danube, sur les îles de la Méditerranée, et sur la partie de l'Afrique qui est située entre les confins de Cyrène et ceux de la Tingitane. Le préfet des Gaules comprenait sous cette dénomination générale les provinces voisines de la Grande-Bretagne et de l'Espagne, et on lui obéissait depuis le mur d'Antonin jusqu'au fort du mont Atlas[1],

Quand on eut ôté le commandement militaire aux préfets du prétoire, les fonctions civiles qu'ils exercèrent sur tant de nations soumises suffisaient pour satisfaire l'ambition et occuper les talens des ministres les plus consommés. Ils avaient la suprême administration de la justice et des finances; et ces deux objets comprennent, en temps de paix, presque tous les devoirs respectifs du souverain et de ses peuples: des souverains, pour protéger les citoyens qui obéissent aux lois; et des peuples, pour contribuer, à raison de leur fortune, aux dépenses indispensables

[1] Zosime, l. II, p. 118, et Godefroy, *ad Cod. Theodos.*, l. VI, tit. 6.

[1] Zosime, l. II, p. 109, 110. Heureusement que nous avons le détail satisfaisant de la division du pouvoir et des provinces des préfets du prétoire. Sans ce guide, nous serions souvent embarrassés, au milieu des nombreux détails du Code et des explications minutieuses de la *Notitia*.

de l'état. Les monnaies, les grands chemins, les postes, les greniers publics, les manufactures, tout ce qui pouvait intéresser la sûreté ou la prospérité publique, était administré par les préfets du prétoire. Comme représentans immédiats de la majesté impériale, ils étaient autorisés à expliquer, à augmenter, et à modifier, au besoin, les règlemens généraux par leurs interprétations. Ils veillaient sur la conduite des gouverneurs des provinces; ils déplaçaient les négligens, et punissaient les coupables. Dans les affaires de quelque importance, soit civiles ou criminelles, on pouvait appeler de toutes les juridictions inférieures au tribunal du préfet; et sa sentence était définitive. Les empereurs refusaient de recevoir aucune plainte contre des hommes auxquels ils accordaient une confiance si illimitée [1]; leurs appointemens répondaient à leur dignité [2]; et, si l'avarice était leur passion dominante, ils avaient de fréquentes occasions de la satisfaire par d'abondantes moissons de présens, par des taxes, et par d'autres manœuvres coupables et arbitraires. Quoique les empereurs n'eussent plus rien à craindre de l'ambition de leurs préfets, ils n'en avaient pas moins l'attention de contre-balancer le pouvoir de cette grande charge par la brièveté et l'incertitude de sa durée [3].

Rome et Constantinople, à raison de leur importance, furent les seules villes sur lesquelles les préfets du prétoire n'eurent aucune autorité. L'expérience avait démontré que la marche ordinaire des lois était trop lente pour conserver l'ordre et la tranquillité dans des villes d'une si vaste étendue, et elle avait fourni à la politique d'Auguste un prétexte pour établir à Rome un magistrat qui contînt une populace licencieuse et turbulente, par la terreur d'un pouvoir et de châtimens arbitraires [1]. Valerius Messala fut décoré le premier du titre de *préfet de Rome*, afin que la réputation dont il jouissait diminuât ce que ses fonctions avaient d'odieux. Mais ce citoyen distingué [2] ne les exerça que peu de jours; et il déclara, en quittant sa place, comme il convenait à l'ami de Brutus, qu'on ne lui ferait jamais accepter une administration incompatible avec la liberté publique [3]. A mesure que le sentiment de cette liberté s'éteignit, on devint plus jaloux de l'autorité; et le préfet, qui avait semblé d'abord n'être destiné qu'à contenir par la crainte les esclaves et les gens sans aveu, fut autorisé à étendre sa juridiction civile et criminelle sur l'ordre équestre, et sur les familles nobles de Rome.

Les préteurs, qu'on choisissait tous les ans pour juger d'après les lois et l'équité, ne purent disputer long-temps la possession du *forum* à un magistrat puissant et permanent, qui avait l'oreille et la confiance du prince. Leurs tribunaux furent déserts; et leur nom-

[1] Voyez une loi de Constantin lui-même. *A præfectis autem prætorio provocare non sinimus*. Cod. Justin, l. VII, tit. 62. Leg. 19. Charisius, jurisconsulte du temps de Constantin (Heinecc. *Hist. Juris Romani*, p. 349), qui reconnaît cette loi pour un principe fondamental de jurisprudence, compare les préfets du prétoire aux maîtres de la cavalerie des anciens dictateurs. (Pandect., l. I, tit. 11.)

[2] Lorsque Justinien, au milieu de l'épuisement de l'empire, institua un préfet du prétoire pour l'Afrique, il lui accorda un salaire de cent livres d'or. (Code Justinien, l. I, tit. 21, loi, I).

[3] Sur cette dignité, ainsi que sur les autres de l'empire, il suffit de renvoyer aux commentaires étendus de Pancirole et de Godefroy, qui ont recueilli avec soin et disposé avec exactitude et avec ordre, tous les matériaux tirés de la loi et de l'histoire. Le docteur Holwell (*History of the World*, vol. 2, p. 24-77) a fait, d'après ces auteurs, un précis très-net de l'état de l'empire romain.

[1] Tacite, Ann. VI, 11; Eusèbe, *in Chron.*, p. 155; Dion Cassius sur le discours de Mécenas (l. VII, p. 675), décrit les prérogatives du préfet de la ville, telles qu'elles subsistaient de son temps.

[2] Le mérite de Messala était encore au-dessus de sa réputation. Dans sa première jeunesse, il fut recommandé par Cicéron a l'amitié de Brutus. Il suivit l'étendard de la république jusqu'à sa destruction aux champs de Philippe. Il accepta ensuite, et il mérita la faveur du plus modéré des conquérans, et dans la cour d'Auguste il montra toujours la noblesse de son caractère et son amour de la liberté. Son triomphe fut justifié par la conquête de l'Aquitaine. En qualité d'orateur, il disputa la palme de l'éloquence à Cicéron lui-même. Il cultiva toutes les muses, et il fut le protecteur de tous les hommes de génie. Il passait ses soirées à converser philosophiquement avec Horace; à table, il se plaçait entre Délie et Tibulle, et il amusait ses loisirs en encourageant les talens poétiques que montrait le jeune Ovide.

[3] *Incivilem esse potestatem contestans*, dit le traducteur d'Eusèbe. Tacite exprime d'une autre manière la même idée: *Quasi nescius exercendi*.

bre, qui avait varié de douze à dix-huit [1], fut insensiblement réduit à deux ou trois, dont les fonctions se bornèrent à la dispendieuse nécessité de donner des fêtes au peuple [2]. Quand la dignité de consul ne fut plus qu'un vain simulacre, qui paraissait rarement dans la ville, les préfets prirent leurs places dans le sénat, et furent bientôt regardés comme les présidens de cette auguste assemblée. Il leur venait des appels de pays éloignés de cent milles; et l'on reconnut, comme un principe de jurisprudence, qu'ils étaient les chefs de toute autorité municipale [3]. Le gouverneur de Rome avait, pour l'aider dans l'administration de ses travaux pénibles, quinze officiers, dont les uns avaient été ses égaux, et les autres ses supérieurs. Les principaux départemens étaient relatifs à une nombreuse garde, établie pour veiller à la sûreté contre les vols, les incendies, et les désordres nocturnes; à la distribution que l'on faisait au peuple de grains et de denrées; au soin du port, des aquéducs, des égouts, du lit et de la navigation du Tibre; à l'inspection des marchés, des théâtres et des travaux publics et particuliers. Leur vigilance était chargée des trois principaux objets d'une police régulière : la sûreté, l'abondance et la propreté. Le gouvernement, pour prouver son attention à conserver la magnificence et les ornemens de la capitale, payait un inspecteur particulier pour les statues : il était le gardien de ces êtres inanimés, qui, d'après le calcul extravagant d'un ancien écrivain, n'étaient guère inférieurs en nombre aux habitans qui vivaient à Rome. Trente ans après la fondation de Constantinople, on y créa un magistrat de la même espèce; et il eut les mêmes fonctions. On établit une parfaite égalité entre les deux préfets municipaux, et entre les quatre du prétoire [1]. Ceux qui dans la hiérarchie impériale étaient distingués par le titre de *respectables* formèrent une classe intermédiaire entre les *illustres* préfets et les *honorables* magistrats des provinces. Les proconsuls de l'Asie, de l'Achaïe et de l'Afrique, réclamèrent la préséance dans cette classe : on l'accorda au souvenir de leur ancienne dignité; et l'appel de leurs tribunaux à ceux des préfets fut la seule marque qui resta de leur infériorité [2]. Le gouvernement civil de l'empire fut distribué en treize grands diocèses, qui contenaient chacun l'étendue d'un grand royaume. Le premier de ces diocèses était régi par le comte de l'Orient; et nous pouvons donner une idée de l'importance et du nombre de ses fonctions, en observant qu'il avait sous ses ordres six cents appariteurs, qui composaient ce que l'on appelle aujourd'hui *secrétaires, messagers* ou *commis* [3]. La place de préfet augustal de l'Égypte ne fut plus occupée par un chevalier romain; mais on conserva son emploi, et l'on continua au gouverneur les pouvoirs extraordinaires que la situation de la province et le génie des habitans rendaient indispensables. Les onze autres diocèses de l'Asie, du Pont, de la Thrace, de la Macédoine, de la Dace, et de la Pannonie ou Illyrie occidentale, d'Italie et d'Afrique, des Gaules et de la Grande-Bretagne, furent gouvernés par des vicaires ou vice-préfets [4]. Leur nom explique suffisam-

[1] Voyez Lipsius, *Excursus* D. *Ad.* 1, *lib. Tacit. Ann.*

[2] *Heineccii Element. Juris civilis secund. ordinem Pandect.*, t. 1, p. 70. Voyez aussi Spanheim *de Usu numismatum*, t. 2, Dissert. x, p. 119. L'an 450, Marcien déclara par une loi que trois citoyens seraient créés chaque année préteurs de Constantinople, au choix du sénat, mais avec son consentement. (Cod. Just., l. 1, tit. 39, leg. 2.)

[3] *Quidquid igitur intra urbem admittatur, ad P. U. videtur pertinere; sed et si quid intra centesimum milliarium.* Ulpien. in Pandect., l. 1, tit. 3, n° 1. Il se met ensuite à décrire les diverses fonctions du préfet, auquel le Code Justinien (l. 1, tit. 39, leg. 3) attribue la prééminence et le commandement de tous les magistrats de la ville, *sine injuria ac detrimento honoris alieni.*

[1] Outre nos guides ordinaires, Felix Cantelorius a écrit un traité particulier, *de Præfecto urbis;* et on trouve dans le quatorzième livre du Code Théodosien plusieurs détails curieux sur la police de Rome et de Constantinople.

[2] Eunapius assure que le proconsul d'Asie était indépendant du préfet; ce qu'il ne faut adopter toutefois qu'avec quelque modification. Il est sûr qu'il n'était point soumis à la juridiction du vice-préfet. (Pancirolus, p. 61.)

[3] Le proconsul d'Afrique avait quatre cents appariteurs, et le trésor ou la province leur payait à tous de gros salaires. (Voyez Panciro!., p. 26, et le Code Justin., l. xii, tit. 56, 57.)

[4] En Italie, on trouvait aussi le *Vicaire de Rome.* On a beaucoup disputé pour savoir si sa juridiction s'étendait à cent milles de Rome, ou si elle comprenait les dix provinces méridionales de la ville.

ment leur rang et l'infériorité de leur place. On peut ajouter que les lieutenans-généraux des armées romaines, les comtes militaires et les ducs, dont on aura occasion de parler, eurent le rang et le titre de *respectables*.

Comme l'esprit de jalousie et de vanité prévalait dans les conseils de l'empereur, on mit la plus grande attention à diviser le pouvoir et à multiplier les titres. Les vastes pays que les conquérans romains avaient réunis sous une administration simple et uniforme furent si impitoyablement morcelés, qu'à la fin l'empire se trouva distribué en cent seize provinces, chacune desquelles était cruellement rançonnée pour les frais de son gouvernement particulier. Trois furent régies par des proconsuls, trente-sept par des consulaires, cinq par des correcteurs, et soixante-onze par des présidens. Les dénominations de ces magistrats étaient différentes ; leur rang se trouvait classé ; les marques de leur dignité ne se ressemblaient point ; et leur situation devenait plus ou moins agréable et avantageuse, d'après des circonstances accidentelles. Mais ils étaient tous, en exceptant les proconsuls, compris dans la classe des *honorables*, amovibles à la volonté du prince, et en possession d'administrer la justice et les finances de leur district sous l'autorité des préfets et de leurs députés. Les énormes volumes du code et des Pandectes [1] nous fourniraient de grands détails sur le système du gouvernement des provinces ; mais l'historien se bornera au choix de deux précautions singulières, destinées à restreindre l'abus de l'autorité. 1° Pour conserver l'ordre et la paix, les gouverneurs des provinces étaient armés du glaive de la justice ; ils infligeaient des punitions corporelles, et jugeaient à mort dans les crimes capitaux. Mais ils ne pouvaient pas accorder au criminel le choix du genre de son supplice, ni prononcer la moindre sentence d'exil. Ces prérogatives étaient réservées aux préfets, qui ordonnaient seuls la ruineuse amende de cinquante livres d'or. Les vice-gérans n'avaient le droit

[1] Le recueil des ouvrages du célèbre Ulpien offre un traité en dix livres sur l'office de proconsul, dont les devoirs en plusieurs points essentiels étaient les mêmes que ceux d'un gouverneur de province.

de condamner qu'à quelques onces [1]. Cette distinction, qui paraît accorder une grande autorité, et en refuser une moindre, était infiniment plus sujette à des abus. Les passions d'un magistrat provincial pouvaient lui faire commettre des actes d'oppression, qui n'attaquaient que la fortune ou la liberté des citoyens, quoique, par un motif de prudence ou d'humanité, il fût incapable de verser le sang innocent. On doit aussi considérer que l'exil, les fortes amendes, ou le choix d'une mort douce, ne regardaient guère que les citoyens riches ou les nobles. De cette manière, les personnes les plus exposées au ressentiment ou à l'avidité d'un magistrat de province se trouvaient à l'abri de sa persécution obscure, et s'adressaient au tribunal plus auguste et plus impartial du préfet. 2° Comme on sentait que l'intégrité d'un juge pouvait être corrompue par son intérêt ou par ses liaisons, des règlemens les plus sévères excluaient du gouvernement de la province où l'on était né, à moins d'une dispense particulière de l'empereur [2] ; et il était expressément défendu aux gouverneurs et à leurs fils de contracter des mariages avec des familles de leur arrondissement [3], ou d'acheter des esclaves, des terres ou des maisons dans l'étendue de leur juridiction [4]. Malgré ces précautions rigoureuses, Constantin, après trente-cinq ans de règne, déplore en-

[1] Les présidens et les consulaires pouvaient imposer une amende de deux onces ; les vice-préfets, de trois ; les proconsuls, le comte de l'Orient et le préfet d'Égypte, de six. (Voyez Heinec., *Jur. civil.*, t. I, p. 75 ; Pandect., l. XLVIII, 19, no 8 ; Cod. Justin., l. I, tit. 54, leg. 4-6.)

[2] *Ut nulli patriæ suæ administratio, sine speciali principis permissu, permittatur.* (Cod. Justin., l. I, tit. 41.) L'empereur Marcus, après la rébellion de Cassius, établit le premier cette loi. (Dion Cassius, LXXI.) On observe ce règlement à la Chine avec la même rigueur et avec le même effet.

[3] Pandect., l. XXIII, tit. 2, no 38, 57, 63.

[4] *In jure continetur, ne quis in administratione constitutus aliquid compararet.* (Cod. Théodos., l. VIII, tit. 15, leg. I.) Cette maxime de la loi commune fut confirmée par une suite d'édits (voyez le reste du titre) depuis Constantin jusqu'à Justin. Ils n'exceptent que des habits et des provisions de cette prohibition, qui s'étendait aux derniers officiers du gouverneur. Ils donnent cinq ans pour rentrer dans la chose vendue, et ils déclarent ensuite qu'après une information elle tombera au trésor.

core l'administration vénale et oppressive de la justice, et se plaint avec indignation de ce que les juges vendent eux-mêmes ou font vendre publiquement leurs audiences, leur travail, leurs délais, et leurs sentences. La répétition de lois et de menaces impuissantes prouve la durée, et sans doute l'impunité de ces désordres [1].

Comme les magistrats civils étaient pris parmi les jurisconsultes, les célèbres Institutes de Justinien s'adressent à la jeunesse de ses états qui se dévouait à l'étude de la jurisprudence romaine; et le souverain daigne animer leur zèle en promettant de récompenser leur intelligence et leurs talens par des charges dans le gouvernement [2]. Les élémens de cette science lucrative étaient enseignés dans toutes les grandes villes de l'Orient et de l'Occident; mais l'école la plus fameuse était celle de Béryte [3], sur la côte de Phénicie. Elle fleurit pendant plus de trois siècles après Alexandre Sévère, qui fut probablement l'auteur d'une institution si avantageuse à son pays natal. Après un cours régulier d'instruction qui durait cinq ans, les étudians se dispersaient dans les provinces, pour y chercher la fortune et les honneurs; et ils ne pouvaient guère manquer d'occupation dans un grand empire déjà corrompu par une multiplicité de lois, d'arts, et de vices. Le tribunal du préfet du prétoire de l'Orient employait seul cent cinquante avocats, desquels soixante-quatre jouissaient de priviléges particuliers. On en choisissait deux tous les ans, auxquels on donnait pour appointemens soixante livres d'or, pour plaider les causes du trésor. Pour premier essai, on les faisait servir d'assesseurs aux magistrats dans quelques occasions, et on leur faisait souvent occuper ensuite le tribunal devant lequel ils avaient plaidé. Ils obtenaient le gouvernement d'une province, et par leur mérite, leur réputation, ou la faveur, ils arrivaient successivement aux dignités illustres de l'état [1].

On ne pouvait guère espérer que des hommes accoutumés, dans la pratique du barreau, à regarder le raisonnement comme l'arme de la dispute, et à interpréter les lois au gré de leur intérêt, se dépouillassent de cet esprit dangereux et méprisable en passant à l'administration publique. Il y a eu sans doute dans les temps anciens et modernes des avocats qui ont honoré leur profession, en remplissant les postes les plus importans avec autant de sagesse que d'intégrité; mais dans le déclin de la jurisprudence romaine, la promotion ordinaire des hommes de lois ne pouvait produire que honte et désordre. La noble et séduisante éloquence avait été long-temps le patrimoine particulier de la noblesse; mais elle s'était corrompue dans la bouche des affranchis et des plébéiens [2], qui

[1] *Cessent rapaces jam nunc officialium manus; cessent, inquam, nam, si moniti non cessaverint, gladiis præcidentur*, etc. (Cod. Théodos., l. I, tit. 7, leg. I.) Zénon ordonna à tous les gouverneurs de rester dans les provinces cinquante jours après l'expiration de leur office, pour y répondre à toutes les accusations. (Cod. Justin., l. II, tit. 49, l. I.)

[2] *Summâ igitur ope et alacri studio has leges nostras accipite; et vosmetipsos sic eruditos ostendite, ut spes vos pulcherrima foveat; toto legitime opere perfecto, posse etiam rempublicam nostram in partibus ejus vobis credendis gubernari.* (Justinien, *in Proem. Institutionem.*)

[3] La splendeur de l'école de Béryte, qui conserva en Orient la langue et la jurisprudence des Romains, paraît s'être maintenue depuis le troisième jusqu'au milieu du sixième siècle. (Heinec., *Jur. rom. Hist.*, p. 351-356.)

[1] J'ai indiqué à une époque antérieure les emplois civils et militaires qu'obtint successivement Pertinax, et je vais parler ici des honneurs civils qu'on accorda par degrés à Mallius Théodore. 1° Il se distingua par son éloquence, lorsqu'il plaidait à la cour du préfet du prétoire; 2° il gouverna une des provinces de l'Afrique en qualité de président ou de consulaire et il mérita une statue d'airain; 3° il fut nommé vicaire ou vice-préfet de la Macédoine; 4° questeur; 5° comte des sacrées largesses; 6° préfet prétorien des Gaules, et même alors il pouvait passer encore pour un jeune homme; 7° après une retraite, peut-être une disgrâce de plusieurs années, que Mallius (que des critiques confondent avec le poëte Manilius, voyez Fabricius, Biblioth. lat. *edit. Ernesti*, t. I, c. 18, p. 501) employa à l'étude de la philosophie grecque, on le fit préfet du prétoire de l'Italie, l'an 397; 8° il exerçait encore cette grande charge, lorsqu'il fut nommé consul pour l'Occident, en 399; et souvent les fastes ne rappellent que son nom, à cause de l'infamie de son collègue, l'eunuque Eutropius; 9° en 408, Mallius fut nommé une seconde fois préfet du prétoire en Italie. Le vénal Claudien fait lui-même entrevoir, dans son Panégyrique, le mérite de Mallius Théodore, qui, par un rare bonheur, fut l'intime ami de Symmaque et de saint Augustin. (Voyez Tillemont, Histoire des Empereurs, t. 5, p. 1110-1114.)

[2] Mamertinus, *in Panegyr. Vet.*, XI, 20; Austerius, *apud Photium*, p. 1500.

en faisaient un trafic sordide et funeste. Quelques-uns d'eux ne cherchaient à faire des liaisons que pour fomenter la discorde dans les familles. Ils encourageaient les procès, et se préparaient d'amples moissons à eux et à leurs confrères. D'autres, enfermés dans leurs retraites impures, n'alimentaient leur gravité magistrale qu'en fournissant à de riches cliens les moyens d'obscurcir la vérité la plus évidente par les subtilités de la chicane, et de soutenir les plus injustes prétentions. Les plus distingués des avocats étaient ceux qui faisaient retentir le *Forum* de leur voix glapissante et de leur verbeuse rhétorique. Aussi indifférens pour leur réputation que pour la justice, on les peint la plupart comme des guides infidèles, qui consommaient la ruine de leurs cliens par des dépenses inutiles et des délais concertés. Les procès étaient interminables, et les malheureux plaideurs les abandonnaient quand leur patience et leur fortune étaient à bout [1].

Dans le système politique d'Auguste, les gouverneurs des provinces impériales étaient investis de tous les pouvoirs de la souveraineté. Ministres de la paix et de la guerre, eux seuls accordaient les récompenses, et infligeaient les punitions. Ils portaient, sur le tribunal, la robe civile du magistrat, et une armure complète à la tête des légions [2]. L'influence des richesses, l'autorité de la loi, et le commandement militaire, concouraient à rendre leur pouvoir absolu; et quand ils étaient tentés de renoncer à l'obéissance, la province fidèle qui se trouvait enveloppée dans leur révolte s'apercevait à peine d'aucun changement dans son administration. Depuis le règne de Commode jusqu'à celui de Constantin, plus de cent gouverneurs ont levé, avec différens succès, l'étendard de la rébellion; et, quoique l'ombrageuse cruauté de leur maître ait sacrifié beaucoup d'innocens, il est possible qu'elle ait aussi prévenu des desseins criminels [1].

Pour ôter à ces formidables serviteurs tout moyen d'alarmer le prince, ou de troubler la tranquillité publique, Constantin résolut de séparer le service militaire de l'administration publique, et de faire une profession distinguée et permanente de ce qui n'avait été jusque là qu'une fonction passagère; il créa deux maîtres généraux, l'un pour la cavalerie, l'autre pour l'infanterie, et leur donna, sur les armées de l'empire, toute l'autorité qu'avaient exercée les préfets du prétoire. Quoique chacun de ces *illustres* officiers fût plus particulièrement chargé de veiller à la discipline des troupes qui étaient sous ses ordres immédiats, il commandait également, à la guerre, tous les corps, soit à pied, ou à cheval, qui composaient son armée [2]. Le nombre de ces maîtres fut bientôt doublé par la séparation de l'Orient et de l'Occident; et ils eurent chacun, pour département, avec un titre et un rang égal, une des quatre importantes frontières du Rhin, du haut et du Bas-Danube, et de l'Euphrate. La défense de l'empire romain fut à la fin confiée à huit maîtres généraux de cavalerie et d'infanterie. Ils eurent sous leurs ordres trente-cinq commandans militaires attachés aux provinces; trois dans la Grande-Bretagne, six dans les Gaules, un en Espagne, un en Italie, cinq sur le haut, et quatre sur le Bas-Danube, huit en Asie, trois en Égypte, et quatre en Afrique. Les titres de *comtes* et de *ducs* [3], qui leur étaient particuliers, ont, dans

1 Le passage d'Ammien (l. XXX, c. 4), qui peint les mœurs des gens de loi de son temps, est curieux : il offre un mélange bizarre de sens commun, de fausse rhétorique, et de satire poussée jusqu'à l'extravagance. Godefroy (*Prolegomen. ad Cod. Théod.*, c. I, p. 185) articule les mêmes plaintes et rapporte des faits authentiques. Dans le quatrième siècle, les livres de la loi auraient fourni la charge d'un grand nombre de chameaux. (Eunapius, *in Vit. Edesi*, p. 72.)

2 La vie d'Agricola, et surtout aux ch. 20, 21, en fournit un bel exemple. Le lieutenant de la Bretagne était revêtu du pouvoir que Cicéron, proconsul de la Cilicie, avait exercé au nom du sénat et du peuple.

1 L'abbé Dubos, qui a examiné avec exactitude (Hist. de la Monarchie française, t. I, p. 41-100, édit. 1742), les institutions d'Auguste et de Constantin, observe que, si Otton eût été mis à mort la veille de sa conspiration, il paraîtrait dans l'histoire aussi innocent que Corbulo.

2 Zosime, l. II, p. 110. Avant la fin du règne de Constance, les *Magistri militum* étaient déjà au nombre de quatre. (Voyez Valesius, *ad Amnian.*, l. XVI, c. 7).

3 Quoique l'histoire et les codes parlent souvent des comtes et des ducs militaires, on doit recourir à la *Notitia*, si on veut avoir une connaissance exacte de leur nombre et de leur département. Quant à l'institution, au rang, aux priviléges des comtes en général, voyez Cod. Théodos., l. VI, tit. 12-20, avec les commentaires de Godefroy.

nos langues modernes, un sens si différent que je crains d'exposer à des erreurs en en faisant usage. Au reste, on doit se rappeler que la seconde de ces dénominations n'est qu'une corruption du nom latin que l'on donnait indistinctement à tous les chefs militaires. Ces commandans de provinces étaient par conséquent connus sous le nom de *ducs*. Dix seulement obtinrent celui de *comtes* ou *comites* : titre d'honneur, ou plutôt de faveur, récemment inventé à la cour de Constantin. Un baudrier d'or était la marque distinctive de la dignité de *comte* et de *duc*. On leur faisait, en outre de leurs appointemens, une forte pension, pour qu'ils entretinssent cent quatre-vingt-dix valets et cent cinquante-huit chevaux. Il leur était expressément défendu de se mêler d'aucune affaire relative à la justice ou aux deniers publics; mais leur autorité sur les troupes qu'ils commandaient était tout-à-fait indépendante des magistrats.

Constantin introduisit la balance délicate de l'autorité civile et militaire, à peu près dans le même temps qu'il donna une sanction légale à l'ordre ecclésiastique. L'émulation, et quelquefois la discorde qui régnait entre deux professions si incompatibles d'humeur et d'intérêt, produisit de bons et de mauvais effets. On ne pouvait guère présumer que le général et le gouverneur civil d'une province s'uniraient pour souffler la discorde, ou pour y maintenir la paix. Tandis que l'un négligeait d'offrir les secours que l'autre ne daignait pas demander, les troupes restaient souvent sans ordres et sans subsistance; la sûreté publique était trahie, et les sujets, abandonnés de leurs défenseurs, étaient exposés aux incursions des barbares. Le partage de l'administration qu'avait fait Constantin assura la tranquillité du monarque; mais il relâcha le nerf de l'état.

On a blâmé avec raison Constantin d'une autre innovation qui corrompit la discipline militaire, et précipita la ruine de l'empire. Les dix-neuf ans qui précédèrent sa dernière victoire sur Licinius avaient été un temps de licence et de guerre civile. Les rivaux qui se disputaient l'empire avaient retiré la plus forte partie de leurs armées des grandes frontières, sur les confins de leurs états respectifs. Les principales villes étaient remplies de soldats qui regardaient leurs concitoyens comme leurs plus implacables ennemis. Quand la fin de la guerre civile eut rendu les garnisons intérieures inutiles, l'empereur n'eut pas assez de sagesse ou de fermeté pour ramener la discipline sévère de Dioclétien, et supprimer la fatale indulgence à laquelle le militaire avait pris goût par habitude et croyait presque avoir droit. Depuis le règne de Constantin, il y avait une distinction d'opinion, même une distinction légale, entre les troupes palatines [1], que l'on nommait improprement les troupes de la cour, et celles qui gardaient les frontières. Les premières, fières de la supériorité de leur solde et de leurs priviléges, passaient tranquillement leur vie au centre de l'empire, à moins d'une guerre extraordinaire; et les villes les plus riches étaient obérées par les frais de leur subsistance. Les soldats perdaient insensiblement l'esprit de leur état, et prenaient tous les vices de l'oisiveté; ou ils s'avilissaient par une industrie basse et sordide, ou bien ils s'énervaient le corps et l'âme par les bains et par les spectacles. Ils négligèrent bientôt les exercices militaires pour se livrer à la parure et à la bonne chère; et, tandis qu'ils étaient la terreur de leurs concitoyens, ils trembaient à la vue des barbares [2]:

La chaîne de fortifications que Dioclétien et ses collègues avaient tendue sur les bords des grandes rivières, n'était ni entretenue avec le même soin ni défendue avec le même courage. Les troupes, connues sous le nom de *gardes des frontières*, auraient pu suffire à une défense ordinaire, mais elles étaient découragées par d'humiliantes réflexions. Tandis qu'elles étaient exposées, toute l'année, aux travaux et aux dangers d'une guerre

[1] Zosime, l. II, p. 3. Les historiens, les lois, et la *Notitia*, indiquent d'une manière très-obscure les deux classes des troupes romaines. On peut consulter cependant le *Paratitlon*, ou extrait étendu que Godefroy a tiré du septième livre *de Re militari*, du Code Théodos., l. VII, tit. I, leg. 18; l. VIII, tit. 1, leg. 10.

[2] *Ferox erat in suos miles et rapax, ignavus vero in hostes et fractus.* (Ammian., l. XXII, c. 4.) Il observe qu'ils aimaient les lits de duvet et les maisons de marbre, et que leurs coupes avaient plus de pesanteur que leurs épées.

continuelle, elles n'obtenaient que les deux tiers de la paie et des émolumens qu'on prodiguait aux troupes de cour. Les bandes, les légions mêmes, qui jouissaient à peu près du même sort que ces indignes favoris, se trouvaient dégradées par le titre d'honneur qu'on accordait aux autres. Ce fut en vain que Constantin menaça des plus cruels châtimens ceux des frontières qui abandonneraient leurs drapeaux, qui favoriseraient les incursions des barbares, ou qui partageraient dans leur brigandage[1]. Le désordre qui suit les démarches imprudentes se corrige rarement par une injuste sévérité, et, quoiqu'une suite de princes aient fait chacun, dans leur temps, leur possible pour recruter et ranimer les garnisons des frontières, jusqu'au dernier moment de sa dissolution, l'empire a souffert de la blessure mortelle que lui avait faite l'imprudente faiblesse de Constantin.

La même politique timide qui sépare tout ce qui est uni, qui abaisse tout ce qui est respecté, qui craint toute autorité active, et qui n'attend de la docilité que de la faiblesse, semble avoir été le système de plusieurs monarques, et particulièrement celui de Constantin. L'orgueil martial des légions, dont les camps victorieux avaient été si souvent le foyer de la révolte, se nourrissait du souvenir de leurs anciens exploits, et du sentiment de leurs forces présentes. Tant qu'elles conservèrent leur ancienne composition de six mille hommes, elles se soutinrent sous le règne de Dioclétien, et chacune d'elles fut un objet respectable dans l'histoire militaire de l'empire romain. Peu d'années après, leurs corps nombreux furent réduits à très-peu de chose; et, quand sept légions, avec quelques auxiliaires, défendirent la ville d'Amida contre les Perses, toute la garnison avec les habitans des deux sexes, et les paysans qui avaient déserté la campagne, n'excédaient pas le nombre de vingt mille[2].

[1] Cod. Théodos., l. VII, tit. 11, leg. 1, tit. 12, leg. 1. (Voyez Holwell, *History of the World*, vol. 2, p. 19.) Ce savant historien, qui n'est pas assez connu, tâche de justifier le caractère et la politique de Constantin.

[2] Ammian, l. XIX, c. 2. Il remarque (c. 5) que les sorties désespérées de deux légions de la Gaule produisirent l'effet d'un peu d'eau qu'on jette sur un grand incendie.

D'après ce fait, et d'autres qui le confirment, il y a lieu de croire que la constitution des troupes légionnaires, à laquelle elles doivent en partie leur valeur et leur discipline, fut changée par Constantin, et que les bandes d'infanterie romaine qui en retinrent le nom et les honneurs n'étaient plus composées que de mille à quinze cents hommes[1]. On pouvait aisément arrêter les complots de ces détachemens séparés, que le sentiment de leur faiblesse particulière rendait timides et incertains; et les successeurs de Constantin pouvaient satisfaire leur vanité par le plaisir illusoire de commander à cent trente-trois légions inscrites sur l'état de leur nombreuse armée. Le reste de leurs troupes était divisé, l'infanterie en cohortes, et la cavalerie en escadrons: leurs armes, leurs noms et leurs enseignes tendaient à inspirer la terreur, et à faire distinguer les différentes nations qui marchaient sous les drapeaux de l'empire. Il ne restait plus rien de cette simplicité sévère, qui, dans les siècles brillans de victoire et de liberté, distinguait une armée romaine de ce ramas immense et confus de soldats dont un monarque d'Asie marchait environné[2].

Un dénombrement particulier, tiré de la *Notitia*, pourrait occuper l'attention d'un amateur de l'antiquité. Mais l'historien se contentera d'observer que les garnisons placées sur les frontières de l'empire montaient à cinq cent quatre-vingt-trois; et que, sous les successeurs de Constantin, les forces totales de l'établissement militaire étaient composées de six cent quarante-cinq mille soldats[3]. Dans les siècles précédens, cet effort aurait surpassé les besoins de l'empire; dans les suivans, il surpassa ses facultés.

Dans chaque espèce de gouvernement, dif-

[1] Pancirolus, *ad Notitiam*, p. 96. Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, t. 25, p. 481.

[2] *Romana acies unius prope formæ erat et hominum et armorum genere. — Regia acies, varia magis multis gentibus dissimilitudine armorum auxiliorumque erat.* (Tite-Live, l. XXXVII, c. 39, 40.) Flaminius, avant une bataille, avait comparé l'armée d'Antiochus à un souper, où l'habileté d'un cuisinier diversifie l'apprêt de la chair d'un vil animal. (Voyez la vie de Flaminius dans Plutarque).

[3] Agathias, l. 5, p. 157, édit. du Louvre.

férens motifs servent à recruter les armées. Chez les barbares, le goût de la guerre; chez une nation libre, le devoir et l'amour de la patrie; dans une monarchie, le sentiment de l'honneur; mais les timides et voluptueux habitans d'un empire sur le déclin ne sont attirés au service que par l'espoir du profit, et n'y sont retenus que par la crainte des châtimens. Les ressources du trésor romain furent épuisées par l'augmentation de la paie, par des gratifications multipliées, par l'invention de nouveaux émolumens, et par de nouveaux priviléges qui pussent compenser aux yeux d'un jeune villageois les fatigues et les dangers de la vie militaire. Cependant, quoiqu'on fût devenu moins exigeant sur la taille[1], quoiqu'on fermât les yeux sur l'admission des esclaves, ces tolérances ne suffirent pas; les troupes ne furent recrutées qu'imparfaitement, et les empereurs furent obligés d'avoir recours aux moyens de contrainte. Les terres qu'on donnait d'abord aux vétérans, en toute franchise, comme une récompense de leur valeur, ne leur furent accordées que sous une condition qui fut sans doute la source des redevances féodales; leurs fils n'en héritaient plus, à moins qu'ils ne se dévouassent à prendre le métier des armes, dès que leur âge le leur permettrait. Leur lâche refus était puni par la perte de l'honneur, de la fortune, et même de la vie[2]; mais, comme les fils des vétérans étaient loin de suffire aux besoins du service, on fit de fréquentes levées dans les provinces. Chaque propriétaire fut obligé de prendre les armes, ou de payer un substitut, ou de se racheter par le paiement d'une amende considérable.

[1] Valentinien (Cod. Théodos., l. VII, tit. 13, leg. 3) fixe la stature d'un soldat à cinq pieds sept pouces, c'est-à-dire à cinq pieds quatre pouces et demi-mesure d'Angleterre (le pied d'Angleterre est plus petit que celui de France). — Elle avait été autrefois de cinq pieds dix pouces, et dans les plus beaux corps de six pieds romains. *Sed tunc erat amplior multitudo et plures sequebantur militiam armatam.* (Vegetius, *de Re militari*, l. I, c. 5.)

[2] Voyez les deux titres *de Veteranis* et *de Filiis Veteranorum*, dans le septième livre du Code Théodosien. L'âge où l'on exigeait d'eux le service militaire variait de vingt-cinq à seize ans. Si les fils des vétérans se présentaient avec un cheval, ils avaient le droit de servir dans la cavalerie Deux chevaux leur donnaient des priviléges importans.

Le rachat, qu'on réduisit à quarante-deux pièces d'or, nous donne une idée du prix exorbitant que se vendait un soldat, et de la répugnance avec laquelle le gouvernement accordait une dispense[1].

Les Romains abâtardis avaient une telle horreur pour la profession de soldat, que, pour en être dispensés, plusieurs jeunes hommes de l'Italie et des provinces se coupaient les doigts de la main droite, et cet abominable expédient fut d'un usage assez commun, pour nécessiter la sévérité des lois[2], et un nom particulier dans la langue latine[3].

L'admission des barbares dans les armées devint de jour en jour plus commune, plus nécessaire et plus funeste. Les plus hardis des Scythes, des Goths et des Germains, qui aimaient la guerre, trouvant plus de profit à défendre qu'à ravager les provinces, s'enrôlaient, non-seulement parmi les auxiliaires de leur nation; ils étaient encore reçus dans les légions, et parmi les plus distinguées des troupes palatines. Admis familièrement chez les citoyens, ils apprenaient à mépriser leurs mœurs, et à imiter leurs arts; ils secouèrent le respect que l'orgueil des Romains n'avait dû qu'à leur ignorance, et ils acquirent la

[1] Code Théodos., l. VII, tit. 13, leg. 7. Selon l'historien Socrate (Voyez Godefroy, *ad loc.*), l'empereur Valens exigeait quelquefois quatre-vingts pièces d'or pour un soldat de recrue. La loi suivante énonce très-obscurément que les esclaves ne seront pas admis *inter optimas lectissimorum militum turmas*.

[2] La personne et la propriété d'un chevalier romain qui avait mutilé ses deux fils furent vendues à l'encan par ordre d'Auguste (Suétone, *in Aug.*, c. 27). La modération de cet habile usurpateur prouve que l'esprit du temps justifiait sa sévérité. Ammien distingue les Italiens efféminés des robustes Gaulois (l. XV, c. 12). Cependant, quinze années après, Valentinien, dans une loi adressée au préfet de la Gaule, crut devoir ordonner de brûler vifs ces lâches déserteurs (Code Théodosien, l. VII, tit. 13, leg. 5). Leur nombre en Illyrie était si considérable, que la province se plaignait de ne pouvoir y faire de recrues (Id. Leg. 10).

[3] On les appelait *Murci*. *Murcidus* est employé par Plaute et Festus pour désigner un homme paresseux et lâche, qui, selon Arnobe et saint Augustin, était sous la protection immédiate de la déesse *Murcia*. Les auteurs latins du moyen âge se servent du mot *Murcare*, comme synonyme de *Mutilare*, d'après ce trait singulier de lâcheté. (Voyez Lindenbrogius et Valesius, *ad Ammian. Marcellin.*, l. XV, c. 12)

possession des avantages qui soutenaient encore la grandeur expirante de leurs anciens maîtres. Les soldats barbares qui montraient des talens militaires arrivaient aux postes les plus importans, sans exception. Les noms de tribuns, de comtes, de ducs et même de généraux, annoncent une origine étrangère qu'ils ne consentirent pas à déguiser. On leur confiait souvent la conduite d'une guerre contre leurs compatriotes, et, quoique la plupart préférassent les liens de la fidélité à ceux du sang, quelques-uns cependant furent ingrats, ou du moins soupçonnés d'entretenir une correspondance criminelle avec les ennemis, de les favoriser dans leurs incursions, et de les épargner dans leur retraite.

Le fils de Constantin laissait gouverner son palais et ses camps par une faction puissante de Francs, dont tous les membres avaient une liaison ferme et suivie entre eux et avec leurs compatriotes, et qui regardaient un affront fait à un des leurs comme une insulte nationale[1]. Lorsque le tyran Caligula fut soupçonné de vouloir donner la robe de consul à un candidat d'une espèce très-extraordinaire, le sacrilége aurait excité presque autant de surprise, quand, au lieu d'un cheval, le chef le plus noble de la Germanie ou de la Bretagne aurait été l'objet de son choix. La révolution de trois siècles avait fait un changement si considérable dans les préjugés du peuple, que Constantin fut approuvé des Romains, lorsqu'il donna l'exemple à ses successeurs d'accorder les honneurs du consulat aux barbares qui méritaient par leurs talens et leurs services d'être classés dans le nombre des Romains les plus distingués[2]. Mais, comme ces audacieux vétérans, qui avaient été élevés dans l'ignorance et dans le mépris des lois, n'étaient jamais admis à exercer aucun emploi civil, l'essor de l'esprit humain était arrêté par l'irréconciliable séparation des talens et des professions. Ces citoyens accomplis des républiques grecques et romaines, dont le génie brillait également au barreau, dans le sénat, dans les camps et dans les écoles, apprenaient à écrire, parler et agir avec la même habileté.

IV. Indépendamment des magistrats et des généraux qui exerçaient loin de la cour l'autorité qu'on leur avait donnée sur les provinces ou sur les armées, l'empereur accordait le rang d'*illustres* à sept de ses plus intimes serviteurs, auxquels il confiait la sûreté de sa personne, celle de ses conseils et de ses trésors. 1° L'intérieur du palais était gouverné par un eunuque favori, qu'on nommait *præpositus* ou *préfet de la chambre sacrée*, où le prince reposait. Son devoir était d'accompagner l'empereur dans ses conseils et dans ses parties de plaisir, d'être toujours près de sa personne, et de lui rendre tous les menus services dont la majesté royale peut seule faire la gloire et dissimuler la petitesse. Sous un prince digne de régner, le grand-chambellan, car nous pouvons le nommer ainsi, n'était qu'un serviteur utile et modeste; mais, sous un prince faible, la confiance est toujours la suite de la familiarité, et la complaisance donne bientôt au serviteur adroit un ascendant qu'un mérite distingué et une austère vertu parviennent rarement à obtenir. Les petits-fils dégénérés du grand Théodose, invisibles à la nation, et méprisés des ennemis, élevaient le préfet de leur chambre au-dessus de tous les ministres du palais[1], et son substitut même, chef de cette pompeuse suite d'esclaves qui gardaient leur maître, avait le pas sur les *respectables* proconsuls de la Grèce et de l'Asie. La juridiction du chambellan s'étendait sur les comtes ou sur-intendans chargés des deux emplois importans de la table et de la garde-robe du prince[2]. 2° La

[1] *Malarichus, adhibitis Francis, quorum eâ tempestate in palatio multitudo florebat, erectius jam loquebatur tumultuabaturque.* (Ammien Marcellin, l. xv, c. 5.)

[2] *Barbaros omnium primus ad usque fasces auxerat et trabes consulares.* Ammien, (l. xx, c. 10), Eusèbe (*in vitâ Constantini*, l. I, c. 7) et Aurelius Victor semblent confirmer cette assertion; mais je ne trouve pas le nom d'un seul barbare dans les trente-deux Fastes consulaires du règne de Constantin. Je croirais donc que ce prince accorda aux barbares les ornemens plutôt que l'emploi de consul.

[1] Cod. Théodos., l. VI, tit. 8.

[2] Par une singulière métaphore empruntée du caractère guerrier des premiers empereurs, l'intendant de leur maison se nommait le comte de leur camp (*comes castrensis*). Cassiodore représentait sérieusement au prince que sa réputation et celle de l'empire dépendaient de l'opi-

principale administration des affaires publiques fut confiée à l'intelligence et à l'activité du maître des offices[1], suprême magistrat du palais, il inspectait la discipline des écoles civiles et militaires, et recevait des appels de toutes les provinces de l'empire, dans les affaires qui concernaient la multitude de citoyens privilégiés qui, comme valets de la cour, avaient pour eux et pour leurs familles le droit de décliner la juridiction des autres tribunaux. Quatre *scrinia*, ou bureaux, dont ce ministre d'état était le chef, conduisaient la correspondance du prince avec ses sujets. Le premier bureau s'occupait des mémoires, le second des lettres, le troisième des demandes, et le quatrième des ordres et des expéditions de toute espèce. Il y avait, à la tête de chacun, un sous-chef, de l'ordre des *respectables*, et le nombre total des commis montait à cent quarante-huit : on les tirait ordinairement du barreau, à raison des extraits et des rapports qu'ils avaient souvent l'occasion de faire dans l'exercice de leurs fonctions. Par une condescendance qui, dans les siècles précédens, aurait paru indigne de la majesté romaine, il y eut un secrétaire particulier pour la langue grecque, et l'on paya des interprètes pour recevoir les [illegible]ssadeurs des barbares; mai[illegible] département [illegible] affaires étrangères, qui [illegible] une partie si essentielle de la politique moderne, intéressait [illegible] grand-[illegible] s'occupait plus sérieusement [illegible] p[illegible] et des arsenaux de l'empire, de[illegible]pagnies d'ouvriers, placés dans [illegible]tre villes, quinze à l'Orient et d[illegible]ccident, qui fabriquaient continuellement des armes offensives et défensives [illegible]s machines de guerre que l'on déposai[illegible] les arsenaux pour les distribuer aux [illegible] dans l'occasion. 3° [illegible] cours de neuf siècles, l'office de questeur avait essuyé de singuliers changemens. Dans l'enfance de Rome, le peuple choisissait, tous les ans, deux magistrats inférieurs pour remplacer les consuls dans l'administration délicate et dangereuse des deniers publics[1]. Chaque proconsul ou préteur, soit qu'il eût un commandement militaire ou provincial, avait pour assesseur un de ces officiers. A mesure que les conquêtes étendirent l'empire, les deux questeurs furent multipliés au nombre de quatre, de huit, de vingt et enfin de quarante[2]. Les citoyens de la première classe sollicitaient un emploi qui leur donnait l'entrée du sénat, et l'espoir fondé d'obtenir les dignités de la république. Tant qu'Auguste affecta de maintenir la liberté des élections, il se réserva le droit de présenter, on pourrait dire de nommer, un certain nombre de candidats, et il choisissait ordinairement un de ces jeunes gens de distinction, pour lire dans le sénat ses oraisons et ses épîtres[3]. L'usage d'Auguste fut imité par ses successeurs; ils firent de cette fonction particulière un office permanent, et le questeur qui en fut revêtu survécut, sous un nom et un titre plus brillans, à la suppression de ses anciens et inutiles confrères[4]. Comme

[illegible]

nion qu'auraient les ambassadeurs étrangers de la profusion et de la magnificence de la table royale. (*Variar.*, l. VI, *epist.*. 9.)

[1] Gutherius (*de Officiis domus Augustæ*, l. II, c. 20, l. 3) a très-bien expliqué les fonctions du maître des offices, et la constitution des *scrinia* qui dépendaient de lui. Mais, d'après des autorités douteuses, il essaie vainement de faire remonter à l'époque des Antonins, ou à celle de Néron, l'origine d'un magistrat qu'on ne trouve pas dans l'histoire avant le règne de Constantin.

[1] Tacite (Annales, XI, 22) dit que les premiers questeurs furent élus par le peuple, soixante-quatre ans après la fondation de la république; mais il croit que long-temps avant cette époque les consuls et même les rois les nommaient chaque année. D'autres écrivains contestent ce point obscur d'antiquité.

[2] Tacite (*ibid.*) semble dire qu'il n'y eut jamais plus de vingt questeurs; et Dion (l. XLIII, p. 374) insinue que, si le dictateur César en créa une fois quarante, ce ne fut que pour payer avec plus de facilité une immense dette de services; mais que son augmentation du nombre des préteurs subsista sous les règnes suivans.

[3] Suéton, *in August.*, c. 65, et Torrent., *ad loc.*; Dion Cassius, p. 355.

[4] La jeunesse et l'inexpérience des questeurs, qui, à trente-cinq ans, arrivaient à cet emploi important (Lips., *Excurs. ad Tacit.*, l. III, D.) engagèrent Auguste à leur ôter l'administration du trésor. Claude le leur rendit; mais Néron les supprima tout-à-fait (Tacite, Annales, XXII, 29; Suéton. *in Aug.*, c. 36; *in Claud.*, c. 24; Dion, p. 696, 361, etc.; Pline, *epist.*, X, 20, et *alibi*). Dans les provinces du département de l'empire, les *procurateurs*, ou, comme on les appela ensuite, les *nationales*, remplaçaient très-utilement les questeurs (Dion Cassius, p. 707; Tacite, *in vit. Agric.*, c. 15; Hist. Aug., p. 130); mais on trouve, jusqu'au règne de Marc-Aurèle une suite de questeurs dans les provinces du sénat. (Voyez les Inscrip-

les oraisons qu'il composait au nom de l'empereur [1] acquéraient la force, et, à la longue, la forme d'ordonnances absolues, il était devenu le représentant du pouvoir législatif, l'oracle du conseil et la source de toute la jurisprudence. On l'invitait quelquefois à siéger dans le consistoire impérial, avec les préfets du prétoire et les grands-maîtres; c'était à lui que les juges inférieurs s'adressaient pour décider les questions douteuses. Comme il ne s'occupait pas du détail des affaires ordinaires, il employait son loisir et ses talens à exercer ce style d'éloquence admirable, qui, malgré la corruption du goût et du langage, conserve encore la majesté des lois romaines [2]. On peut comparer, à quelques égards, l'office de questeur impérial à la charge moderne de chancelier; mais l'usage du grand sceau, dont l'invention paraît appartenir à l'ignorance des barbares, ne fut jamais introduit dans les actes publics des empereurs. 4° Le titre extraordinaire de *comte des largesses* fut donné au trésorier général du revenu, dans l'intention de persuader peut-être que chaque paiement était un don volontaire de l'empereur. Les forces de l'imagination la plus vigoureuse et la plus étendue ne suffiraient pas pour concevoir les détails presque infinis de la dépense annuelle et journalière qu'entraînent les administrations civiles et militaires d'un grand empire. La comptabilité seule occupait plusieurs centaines de commis, distribués en sept différentes classes, très-adroitement combinées pour se contrôler réciproquement. Le nombre de ces agens tendait toujours à s'augmenter, et l'on fut obligé plusieurs fois de renvoyer d'inutiles surnuméraires, qui avaient déserté les honorables travaux de la campagne pour se livrer avec arde[illegible] la partie lucrative des finances [1]. Vi[illegible]f receveurs provinciaux, dont dix-huit [illegible]ient le titre de *comtes*, correspondaient avec [illegible] trésorier. Sa juridiction s'étendait sur les mines d'où l'on extrait les métaux précieux, et sur les établissemens où ils étaient convertis en monnaie courante, et déposés pour le service de l'état. Le commerce de l'empire avec l'étranger était conduit par ce ministre; il dirigeait aussi les manufactures de toile et d'étoffes de laine, dans lesquelles les opérations successives de filature, de tissu et de teinture étaient exécutées principalement par des femmes de condition servile, pour l'usage du palais et des soldats. On comptait vingt-six de ces établissemens dans l'Occident, où les arts étaient plus récemment introduits, et l'on doit en supposer un plus grand nombre dans les provinces industrieuses de l'Orient [2]. 5° Outre le revenu public qu'un monarque absolu peut lever et dépenser à son gré, les empe[illegible]urs p[illegible]édaient une propriété très-consi[illegible]able, [illegible] quali[illegible] citoyens les plus opulen[illegible] E[illegible] administrée par le *comte* ou le [illegible]sorier du revenu particulier. Une partie prove[illegible] doute des anciens domaines des rois [illegible] républiques subjuguées et de ce qu'y avaie[illegible] [illegible]outé successivement les différens m[illegible] de l'empire; mais le principal [illegible] revenu venait de la source odieuse et [illegible]pure des confiscation, et des proscr[illegible]. [illegible] domaines de l'empereur [illegible]dus [illegible]s toutes les provinces [illegible] [illegible]itanie jusques à la Grande-Bret[illegible]. Ce prince fut tenté [illegible] la richesse et [illegible] fertilité du sol [illegible] [illegible]doce d'y ac-

tions de Gruter, les lettres de Pline, et un fait décisif dans l'Hist. Aug., p. 64.) Ulpien nous apprend (Pandect., l. I, tit. 13) que, sous le gouvernement de la maison de Sévère, leur administration dans les provinces fut supprimée, et qu'au milieu des troubles qui suivirent, les élections annuelles ou triennales des questeurs durent cesser.

[1] *Cùm patris nomine et epistolas ipse dictaret, et edicta conscriberet etiam quæstoris vice.* (Suet., *in tit.* c. 6.) Cet office dut acquérir un nouvel éclat, puisque l'héritier présomptif de l'empire l'exerça quelquefois. Trajan donna la même commission à Adrien, son questeur et son cousin. (Voyez Dodwell, *Prælection. Cambden*, X, XI, p. 362, 394.)

[2] . . . . Terris edicta daturus;
Supplicibus responsa; — oracula regis
Eloquio crevere tuo; nec dignius unquam
Majestas meminit sese Romana locutam.

Claudien, *in Consulat. Mall. Theodos.*, 33. (Voyez aussi Symmaque, *Epist.*, X, 17; et Cassiodore, *Variar.*, V, 5).

[1] Cod. Théodos., l. [illegible] tit. 30; Code Justinien, l. XII, tit. 24.

[2] La partie de la *Notitia* [illegible] de l'Orient est très-défectueuse sur les dépar[illegible] deux comtes du trésor. On peut observer [illegible] y avait [illegible]isse du trésor à L[illegible]es, et un *gynecéum* ou une ma[illegible] à Winchester. Mais la Bretagne ne fut pas jugée [illegible] une fabrique de monnaie ou d'un arsenal. La Gaule seule avait trois fabriques de monnaie, et huit arsenaux.

quérir les plus belles possessions[1], et Constantin ou ses successeurs saisirent l'occasion de couvrir leur avidité du masque d'un zèle religieux. Ils supprimèrent le riche temple de Comana, où le grand-prêtre de la déesse de la guerre faisait une dépense égale à celle d'un souverain. Ils s'approprièrent les terres habitées par six mille sujets ou esclaves de la divinité et de ses ministres[2]; les hommes n'étaient pas les plus précieux habitans de cette contrée. Les plaines qui s'étendent du pied du mont Argée aux bords de la rivière de Sarus nourrissent une race de chevaux estimés dans l'ancien monde, supérieurs à tous les autres par la beauté de leur structure et par leur incomparable vitesse. Ces superbes animaux étaient destinés au service du palais et des jeux impériaux[3]. La loi qui les déclarait sacrés défendait sévèrement de les souiller, en les vendant à des particuliers. Les domaines de la Cappadoce étaient assez importans pour exiger l'inspection d'un *comte*[4]; on plaça des officiers d'un rang inférieur dans ceux du reste de l'empire; les représentans des trésoriers publics et particuliers conservèrent l'exercice indépendant de leurs emplois, et furent protégés dans toutes les occasions contre l'autorité des magistrats de la province[5]. 6, 7. Les bandes choisies de cavalerie et d'infanterie qui gardaient la personne de l'empereur, prenaient les ordres des *comtes des domestiques*. Cette garde consistait en trois mille cinq cents hommes, partagés en sept *écoles* ou *troupes*, chacune de cinq cents, et les Arméniens étaient, en Orient, presque les seuls en possession de ce service honorable. Lorsque, dans les cérémonies publiques, on les rangeait dans les cours et dans les portiques du palais, leur haute stature, leur discipline silencieuse, et leurs magnifiques armes brillantes d'or et d'argent, présentaient un spectacle digne de la grandeur romaine[1]. On tirait de ces sept écoles deux compagnies choisies, moitié à pied, moitié à cheval, desquelles on formait *les protecteurs*; l'ambition des meilleurs soldats se bornait à obtenir une place dans cette troupe d'élite. Ils montaient la garde dans les appartemens intérieurs, et c'étaient eux que leur maître chargeait d'exécuter, dans les provinces, les ordres qui demandaient du courage et de la célérité[2]. *Les comtes des domestiques* avaient succédé aux *préfets du prétoire*, et, du service du palais, ils aspirèrent, comme eux, au commandement des armées.

La communication entre la cour et les provinces fut facilitée par les constructions des routes et l'institution des postes. Deux ou trois cents agens ou messagers furent employés, sous les ordres du grand-maître, à annoncer aux provinces les noms des consuls de l'année, et les victoires des empereurs. Ayant pris peu à peu la coupable habitude de rapporter à la cour tout ce qu'ils pouvaient observer de la conduite des magistrats et des particuliers, ils furent regardés comme *les yeux*, les espions du prince[3], et le fléau des citoyens. Les craintes et les soupçons d'un règne faible les multiplièrent jusqu'au nombre incroyable de dix mille. Ils méprisèrent les fréquentes admonitions des lois, ils exercèrent dans la régie des postes les exactions les plus odieuses et les vexations les plus insolentes. Ces espions de cour, qui avaient

[1] Cod. Théodos., l. VI, tit. 30, loi 2, et Godefroy, *ad loc.*

[2] Strabon, Géographie, l. XII, p. 809. L'autre temple de Comana, dans le Pont, était une colonie de celui de Cappadoce, l. XII, p. 825. Le président de Brosses (Voy. son Salluste, t. 2, p. 21) conjecture que la déesse adorée dans les deux temples de Comana était Beltis, la Vénus de l'Orient, la déesse de la génération, qui serait ainsi tout-à-fait différente de la déesse de la guerre.

[3] Cod. Theodos., l. X, tit. 6, *de Grege dominico*. Godefroy a recueilli tous les passages de l'antiquité relatifs aux chevaux de Cappadoce. Une des plus belles races, la Palmatienne, fut confisquée sur un rebelle, dont les domaines étaient placés à environ seize milles de Thyana, près du grand chemin de Constantinople à Antioche.

[4] Justinien (novell., 30) soumit la province du comte de Cappadoce à l'autorité immédiate de l'eunuque favori qui présidait à la chambre *sacrée*.

[5] Cod. Théodos., l. VI, tit. 30, loi. 4, etc.

[1] Pancirolus, p. 102-136. L'imposant appareil de ces domestiques militaires est décrit dans le poème latin de Corippus, *De laudibus Justiniani*, l. III, 157-179. P. 419, 420 de l'Appendix, Hist. Byzantin., Rom. 1777.

[2] Ammien Marcellin, qui servit tant d'années, n'obtint que le rang de *protecteur*. Les dix premiers de ces honorables soldats avaient le titre de *clarissimi*.

[3] Xénophon, Cyropédie, l. VIII; Brisson, de Regno Persico, l. I. n° 190, p. 264. Les empereurs adoptèrent avec plaisir cette métaphore, qui venait de la Perse.

une correspondance exacte avec le palais, furent encouragés, par des faveurs et des récompenses, à veiller attentivement sur tout ce qui pourrait tendre ou ressembler à des complots, d'après des symptômes faibles et sourds de mécontentement, et de dispositions à une révolte ouverte. Ils couvraient du masque révéré du zèle les faux rapports qu'ils faisaient par négligence ou par perfidie, et lançaient impunément leurs traits perfides dans le sein du criminel ou de l'innocent qui s'était attiré leur haine, ou qui avait refusé d'acheter leur silence. Un habitant des provinces les plus éloignées était exposé à la crainte et au danger d'être traîné sous le poids des chaînes jusqu'à Milan ou à Constantinople, pour y défendre sa vie contre les accusations insidieuses de ces délateurs privilégiés. L'administration adopta ces cruels moyens, qu'une extrême nécessité pourrait seule rendre moins abominables; elle suppléa aux défauts de preuves par des tortures dignes des tyrans qui les ont inventées [1].

La trompeuse et féroce invention de la torture criminelle fut reçue, mais non pas approuvée par la jurisprudence des Romains. Ils en firent usage sur des esclaves, dont ces fiers républicains pesaient rarement l'infortune dans la balance de la justice et de l'humanité. Mais ils ne consentirent jamais à violer la personne sacrée d'un citoyen, à moins que la preuve du crime ne fût évidente [2]. Les annales de la tyrannie, depuis le règne de Tibère jusqu'à celui de Domitien, détaillent les supplices d'un grand nombre de victimes innocentes. Mais aussi long-temps que la nation eut un faible souvenir de sa gloire et de sa liberté, un Romain fut jusqu'à la mort à l'abri d'une torture ignominieuse [3]. Les magistrats des provinces ne suivirent ni les usages de la capitale, ni les maximes des gens de loi; ils trouvèrent l'usage de la question établi, non-seulement chez les esclaves de la tyrannie orientale, mais aussi chez les Macédoniens, qui n'obéissaient point à un despote, chez les Rhodiens, et même chez les sages Athéniens, qui avaient soutenu et vengé souvent les droits de l'homme et de l'humanité [1].

Cet odieux usage les excita à demander et peut-être à usurper le pouvoir arbitraire d'arracher des accusés, vagabonds et plébéiens, l'aveu de leurs crimes par les tourmens; ils confondirent ensuite peu à peu les distinctions de rang, et ils dédaignèrent les priviléges des citoyens de Rome. Les sujets, effrayés sur ce point, sollicitaient, et le souverain avait soin d'accorder des exemptions spéciales qui approuvaient tacitement, et même qui autorisaient l'usage de la torture. Tous les hommes de la classe des *illustres* ou des *honorables*, les évêques et leurs prêtres, les professeurs des arts libéraux, les soldats et leurs familles, les officiers municipaux et leur postérité jusqu'à la troisième génération, et tous les enfans au-dessous de l'âge de puberté, n'y étaient point soumis [2]. Mais il s'introduisit une maxime fatale dans la nouvelle jurisprudence de l'empire : le cas de trahison, qui comprenait toute espèce de délit que la subtilité des gens de loi pouvait déduire d'une *intention hostile* envers le prince ou la république [3], suspendait tous les priviléges et réduisait toutes les conditions au même niveau d'ignominie. Du moment où

[1] Voyez sur les *agentes in rebus*, Ammien, l. XV, c. 3, l. XVI, c. 5; l. XXII, c. 7; avec les Notes curieuses de Valois. Cod. Théodos., l. VI, tit. 27, 28, 29. De tous les traits rassemblés par Godefroy, dans son commentaire, le plus remarquable est celui de Libanius, dans son discours sur la mort de Julien.

[2] Les Pandectes (l. XLVIII, tit. 18) indiquent les opinions des plus célèbres jurisconsultes sur la torture. Ils la bornent rigoureusement aux esclaves, et Ulpien lui-même avoue que *res est fragilis et periculosa et quæ veritatem fallat*.

[3] Lors de la conspiration de Pison, Epicharis (libertina mulier) fut seule mise à la torture. Les autres conjurés furent *intacti tormentis*. Il serait superflu d'ajouter un exemple plus faible, et il serait difficile d'en trouver un plus fort. (Tacite, Annales, XV, 57.)

[1] *Dicendum........ de institutis Atheniensium, Rhodiorum, doctissimorum hominum, apud quos etiam (id quod acerbissimum est) liberi, civesque torquentur* (Cicéron, Partitions oratoires, c. 34.) L'histoire de Philotas nous instruit de l'usage des Macédoniens. (Diod. de Sicile, l. XVII, p. 604. Quinte-Curce, l. V, c. 11.)

[2] Heineccius (*Elementa Juris civilis*, part. 7, p. 81) a fait le tableau de ces exemptions.

[3] Cette définition du sage Ulpien (Pandectes, l. XLVIII, tit. 4) paraît avoir été adoptée dans la cour de Caracalla plutôt que dans celle d'Alexandre Sévère. (Voyez les Codes de Théodosien et de Justinien, *ad legem juliam majestatis*.)

l'on mit la sûreté de l'empereur au-dessus de toutes les considérations de la justice et de l'humanité, on soumit aux plus cruelles tortures les vieillards et les enfans; et les citoyens principaux du monde romain avaient toujours à craindre qu'un vil délateur ne les dénonçât comme complices, et même comme témoins, d'un crime peut-être imaginaire [1].

Quelque terribles que ces maux puissent nous paraître, ils ne tombaient que sur un petit nombre de sujets romains, dont les dangers étaient, en quelque façon, compensés par les avantages de la nature ou de la fortune qui les exposait à la jalousie du monarque. Ces millions d'habitans obscurs d'un grand empire ont moins à craindre de la cruauté que de l'avarice de leur maître. Leur humble bonheur n'est troublé que par l'excès des impositions, qui, passant légèrement sur les citoyens opulens, tombent, en doublant de poids et de vitesse, sur la classe faible et indigente de la société. Un philosophe ingénieux [2] a calculé la mesure universelle des taxes publiques, par les degrés de servitude et de liberté, et il établit comme une règle invariable de la nature, qu'on peut lever des tributs plus forts en proportion de la liberté des sujets, et qu'on est forcé de les modérer à mesure que la servitude augmente; mais l'histoire de l'empire romain ne confirme pas la vérité de cette réflexion, par le reproche qu'elle fait à ses empereurs d'avoir en même temps dépouillé le sénat de son autorité, et les provinces de leurs richesses. Sans abolir les droits sur les marchandises, que l'acquéreur acquitte comme un tribut volontaire dont il peut se dispenser, Constantin et ses successeurs préférèrent une taxe simple et directe, plus conforme au génie d'un gouvernement arbitraire [3].

Le nom et l'usage des *indictions* [1], dont on se sert pour fixer la chronologie du moyen-âge, sont tirés d'une coutume relative aux tributs romains [2]. L'empereur signait de sa main, et en caractères de couleur pourpre, l'édit solennel, ou *indiction*, qu'on exposait publiquement dans la principale ville de chaque diocèse, pendant les deux mois de juillet et d'août. Par une liaison d'idées très-naturelle, le nom d'*indiction* fut donné à la mesure du tribut qu'il ordonnait, et au temps de l'année fixé pour le paiement. Cette estimation générale des subsides était proportionnée aux besoins réels de l'état, et à ceux qui n'étaient qu'imaginaires. Toutes les fois que la dépense excédait la recette, ou que la recette rendait moins qu'elle n'avait été évaluée, on y ajoutait un supplément de taxe, sous le nom de *superindiction*; et les préfets du prétoire jouissaient de tous les attributs de la souveraineté, dans certaines occasions où il leur était permis de pourvoir, selon leurs prévisions, aux besoins extraordinaires et imprévus du service de l'état. L'exécution de ces lois, dont il serait trop fastidieux de suivre les détails, consistait en deux opérations distinctes; 1° à réduire l'imposition générale en particulière, et à fixer la somme que devaient payer chaque province, chaque ville, et enfin chaque sujet de l'empire romain; 2° à recueillir les différentes impositions, et à les verser dans les coffres de l'empereur. Mais comme le compte était toujours ouvert entre le prince et le sujet, et que la nouvelle demande venait avant que la précédente fût entièrement acquittée, la lourde machine des finances était, pendant toute l'année, dans les mêmes mains. Tout ce qu'il y avait d'important et d'honorable dans cette administra-

[1] Arcadius Charisius est le premier des jurisconsultes cités dans les Pandectes qui ait osé justifier l'usage universel de la torture dans tous les cas de trahison; mais plusieurs lois des successeurs de Constantin donnent de la force à cette maxime de tyrannie, qu'Ammien admet avec effroi (l. XIX, c. 12). (Voyez le Code Théodos., l. IX, tit. 35. *In majestatis crimine omnibus æqua est conditio.*)

[2] Montesquieu, Esprit des Lois, l. XIII, c. 12.

[3] M. Hume (Essais, vol. I, p. 389) fait des remarques peu exactes sur ce point.

[1] La cour de Rome se sert encore aujourd'hui du cycle des indictions, dont l'origine remonte au règne de Constance, ou peut-être à celui de son père Constantin; mais elle a eu raison de fixer le commencement de l'année au premier janvier. (Voyez l'Art de vérifier les dates, p. 11, et le Dictionnaire raisonné de la Diplomatique, t. 2, p. 25, deux traités exacts que nous devons aux Bénédictins.)

[2] Les vingt-huit premiers titres du onzième livre du Code Théodosien sont pleins de règlemens détaillés sur le sujet important des tributs; mais ils supposent une connaissance des principes fondamentaux admis dans l'empire, plus nette que nous ne pouvons l'acquérir aujourd'hui.

tion était confié à la sagesse des préfets et de leurs représentans provinciaux. Une foule d'officiers d'un rang inférieur réclamait ces fonctions lucratives; les uns dépendaient du trésorier, les autres du gouverneur de la province; et, dans les inévitables conflits d'une juridiction incertaine, ils trouvaient tous de fréquentes occasions de se disputer les dépouilles du peuple. Les emplois pénibles, qui ne pouvaient procurer à leurs possesseurs que la haine du peuple, les reproches et les dangers, étaient donnés à des décurions, dont les communautés des villes étaient composées, et que la sévérité des lois impériales avait condamnés à soutenir le poids de la société publique [1]. Toutes les terres de l'état, sans excepter le patrimoine de l'empereur, étaient assujetties à la taxe ordinaire, et chaque nouveau propriétaire était tenu des dettes de l'ancien. Un cens et un cadastre exact auraient été [2] le seul moyen équitable de fixer ce que chaque citoyen devait pour sa contribution au service public; et il paraît que, depuis la trop fameuse époque des *indictions*, cette opération se répétait tous les quinze ans. Des inspecteurs envoyés dans les provinces arpentaient toutes les terres. On stipulait dans les registres l'espèce de la culture, comme pré, vigne, ou bois; et l'on faisait une estimation de la valeur moyenne, d'après le revenu de cinq ans. On comptait les esclaves, les chevaux, les bêtes à corne, etc. Les propriétaires étaient contraints de déclarer tout ce qu'ils possédaient, et d'affirmer par serment la vérité de leur déclaration; on faisait les recherches les plus minutieuses, et la moindre prévarication était punie comme un crime capital, qui joignait le sacrilége à la trahison [3]. Une forte partie du tribut devait être payée en espèces, et on ne recevait que la monnaie d'or [1]. Le surplus était levé d'une manière encore plus vexatoire. Le produit des différentes terres ou cultures, comme le vin, l'huile, le blé, le bois, ou le fer, devait être conduit dans les magasins impériaux par les propriétaires, ou au moins à leurs frais. Les commissaires du trésor étaient souvent forcés de faire de très-gros achats, malgré le produit de l'indiction; il leur était expressément défendu d'accorder la moindre remise sur l'impôt en nature, ou d'en accepter même la valeur en argent. Cette méthode peut servir à recueillir, dans une petite communauté naissante, des dons presque volontaires; mais susceptible à la fois de beaucoup d'abus d'une part, et de beaucoup de rigueur de l'autre, elle expose, dans un gouvernement despotique et corrompu, à une guerre continuelle, entre la fraude et l'oppression [2]. La culture des provinces romaines fut détruite peu à peu, et les progrès du despotisme, qui tend toujours à sa propre ruine, obligèrent souvent l'empereur à se faire un mérite, de remettre à ses sujets des dettes ou des tributs qu'il leur était impossible de payer. Dans la nouvelle division de l'Italie, l'heureuse et fertile province de la Campanie s'étendait entre la mer et l'Apennin, depuis le Tibre jusqu'au *Silare*. Elle avait été le théâtre des premières victoires romaines, et un grand nombre de citoyens y jouissaient de retraites délicieuses. Environ soixante ans après la mort de Constantin, on

[1] Le titre sur les Décurions (l. XII, tit. 1) est le plus étendu de tous ceux du Code Théodosien. Il ne contient pas moins de cent quatre-vingt-douze lois, qui ont pour but de déterminer les devoirs et les priviléges de cette classe utile de citoyens.

[2] *Habemus enim et hominum numerum qui delati sunt, et agrûm modum.* Eumenius, *in Panegyr. Vet.*, VIII, 6. (Voyez Cod. Théodos., l. XIII, tit. 10 et 11, avec le Commentaire de Godefroy.)

[3] *Si quis sacrilega vitam falce succiderit, aut feracium ramorum fœtus hebetaverit, quod declinet fidem censuum, et mentiatur callide paupertatis ingenium, mox detectus, capitale subibit exitium, et bona ejus in fisci jura migrabunt.* (Cod. Theodos., l. XIII, tit. 11, loi I.) Quoique cette loi ait été rendue obscure à dessein, elle prouve assez clairement la rigueur des inquisitions et la disproportion de la peine.

[1] L'étonnement de Pline aurait cessé. *Equidem miror P. R. victis gentibus argentum semper imperitasse, non aurum.* (Hist. Nat., XXXIII, 15.)

[2] On adopta quelques expédiens (Voyez Cod. Theodos., l. XI, tit. 2, *ad Cod Justiniam.*, l. X, tit. 27, loi 1, 2, 3) pour empêcher les magistrats d'abuser de leur autorité, lorsqu'ils exigeraient ou qu'ils achèteraient du blé; mais ceux qui avaient assez de lumières pour lire les oraisons de Cicéron contre Verrès (33 *de frumento*) pouvaient connaître les divers abus de l'autorité, relativement au poids, au prix, à la qualité et aux transports des grains; et, dans tous les cas, la cupidité d'un gouverneur qui ne savait pas lire suppléait à l'ignorance du peuple et de l'exemple antérieur.

fut obligé, d'après une nouvelle inspection, faite avec soin sur les lieux, d'exempter de tout tribut trois cent trente mille acres de terres incultes et désertes. On ne peut attribuer cette affreuse désolation qu'à la mauvaise administration des empereurs romains, dans un temps où les barbares n'avaient point encore pu pénétrer en Italie [1].

La répartition semblait réunir, soit à dessein, soit par hasard, les formes d'une taxe territoriale à celle d'une capitation [2]. Les comptes qu'envoyait chaque ville ou chaque district spécifiaient le nombre des sujets tributaires, et le montant des impositions publiques. On divisait la somme totale par le nombre des têtes; on disait communément que telle province contenait tant de têtes de tribut, et que chaque tête payait telle somme. Cette opinion n'était pas reçue du peuple seulement, mais elle était admise dans le calcul fiscal. La valeur de ce tribut personnel a sans doute varié avec les circonstances. Mais on a conservé la mémoire d'un fait curieux et d'autant plus frappant, qu'il s'agit d'une des riches provinces de l'empire, aujourd'hui le plus puissant royaume de l'Europe. Les ministres de Constantin avaient épuisé les richesses de la Gaule, en exigeant vingt-six pièces d'or pour le tribut de chaque habitant. Mais la politique humaine de son successeur réduisit à sept pièces [3] cette énorme capitation. En prenant un terme moyen entre la plus grande vexation et une indulgence passagère, on peut évaluer le tribut ordinaire d'un Gaulois à sept pièces d'or, ou neuf livres sterling [4]; mais ce calcul, ou plutôt les faits sur lesquels il est appuyé, offrent à la réflexion deux difficultés; on sera surpris et de l'égalité et de l'énormité de cette capitation. En essayant d'en donner la raison, peut-être jetterai-je quelque lumière sur l'état où étaient alors les finances de cet empire à son déclin.

1° Il est évident que l'inégalité de fortune parmi les hommes est l'effet de l'immuable constitution de la nature humaine, et que tant qu'elle subsistera, une taxe générale qui serait imposée indistinctement sur tous les habitans d'un royaume, et ne donnerait au souverain qu'un faible revenu, priverait un grand nombre de ses sujets de subsistance. La théorie de la capitation romaine a pu être fondée sur ce calcul d'égalité; mais, dans la pratique, l'injustice disparaissait, parce que l'imposition était levée comme réelle, et non pas comme personnelle. Plusieurs pauvres citoyens réunis ne formaient qu'une tête, ou une part de la taxe, tandis qu'un riche propriétaire représentait, à raison de sa fortune, plusieurs de ces têtes imaginaires. Dans une requête poétique, adressée à un des derniers et des plus vertueux empereurs romains qui aient régné sur les Gaules, Sidonius Apollinaris personnifie sa part du tribut sous la figure d'un triple monstre, le Géryon de la fable; et il supplie le nouvel Hercule de lui sauver la vie en lui abattant trois têtes [1]. La fortune de Sidonius était sans

[1] Cod. Theodos., l. XI, tit. 28, loi 2, publiée le 24 mars. A. D. 395, par l'empereur Honorius, deux mois après la mort de son père Théodose. Il parle de 528,042 arpens romains, que j'ai réduits à la mesure d'Angleterre. Le *jugerum* contenait 28,800 pieds carrés.

[2] Godefroy (Cod. Théodos., t. 6, p. 11) montre de l'érudition et de la justesse dans ses remarques sur la capitation; mais, en expliquant le *caput* comme une portion ou mesure de la propriété, il exclut d'une manière trop absolue l'idée d'une taxe personnelle.

[3] *Quid profuerit* (*Julianus*) *anhelantibus extrema penuria Gallis, hinc maxime claret, quod primitus eas partes et ingressus, pro capitibus singulis tributi nomine vicenos quinos aureos reperit flagitari; discedens vero septenos tantùm munera universa complentes.* (Ammien, l. XVI, c. 5.)

[4] Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une somme d'argent sous Constantin et ses successeurs, on peut recourir à l'excellent discours de M. Greaves sur le *Denarius*. On y trouvera la preuve des principes suivans: 1° que la livre romaine, ancienne et moderne, contenant 5,256 grains, poids de Troie, est d'environ un douzième moindre que la livre anglaise, qui contient 5,760 des mêmes grains; 2° que la livre d'or, antérieurement divisée en quarante-huit *aurei*, donnait alors à la monnaie soixante-douze pièces qui étaient plus petites, mais qui avaient la même dénomination; 3° que cinq de ces *aurei* étaient l'équivalent égal d'une livre d'argent, et qu'ainsi la livre d'or s'échangeait contre quatre livres huit onces d'argent, poids de Rome, ou contre environ treize livres, poids d'Angleterre; 4° que la livre d'argent, poids d'Angleterre, donne soixante-deux schellings à la fabrication. On peut, d'après ces élémens, évaluer à quarante livres sterling la livre d'or romaine qu'on emploie ordinairement pour compter les grandes sommes, et par-là déterminer le cours de l'once à un peu plus de cinq schellings.

[1] Geryones nos esse puta, monstrumque tributum,

de[illegible] [illegible]-dessus de celle d'un [illegible] ou d[illegible] mais, pour s[illegible] allégor[illegible] il au-rait [illegible]lu qu'il peignît [illegible] nobles de la Gaule sous la forme de l'[illegible] qui dévastait toute une province, et dévorait, en un jour, la subtance de cent familles.

On ne peut raisonnablément croire que la somme de neuf livres sterlings [illegible] été la mesure proportionnelle de la capitation des Gaules, et l'on en sentira mieux l'impossibilité, si l'on examine le rapport de ce même pays aujourd'hui riche, industrieux, et affectionné à son monarque. Il est impossible de porter les taxes de la France au-dessus de dix-huit millions sterlings, qui doivent être répartis entre vingt-quatre millions d'habitans. Sept millions d'entre eux, soit pères, frères ou maris, acquittent le tribut du reste, composé de femmes et d'enfans. La contribution de chacun de ces sept millions d'individus n'excède guères cinquante shellings d'Angleterre, ou environ cinquante-six livres tournois; et cette somme est presque quatre fois au-dessous de celle que payait annuellement un Gaulois. Cette différence vient beaucoup plus du changement qu'a éprouvé la civilisation de la France, que de la rareté ou de l'abondance relative des espèces d'or et d'argent. Dans un pays où la liberté est l'apanage de tous les sujets, la masse totale des impôts sur la propriété ou sur les consommations peut être répartie sur tous les sujets; mais la plus grande partie des terres de la Gaule et des autres provinces romaines étaient cultivées par des esclaves, ou par des paysans dont l'état précaire n'était qu'un esclavage mitigé [1]. Les pauvres travaillaient pour [illegible]es et vivaient à leurs dépens; et comme l'on n'inscrivait sur le rôle des impositions que ceux qui avaient une certaine propriété, le petit nombre des contribuables explique et justifie ce qui paraissait injuste dans le taux de leur impôt. On sentira mieux la vérité de cette observation, à l'aide d'un exemple. Les Æduens, une des tribus les plus puissantes et les plus civilisées de la Gaule, occupaient les deux diocèses [1] de Nevers et d'Autun, dont la population monte aujourd'hui à plus de cinq cent mille habitans; et en y joignant le territoire [2] de Châlons et de Mâcon, qui y était probablement compris, alors on trouve huit cent mille âmes. Sous le règne de Constantin, les Æduens n'étaient compris dans les rôles que pour trente-cinq mille têtes de capitation, et sept mille étaient exempts de tout tribut, parce qu'ils étaient hors d'état d'en payer [3].

Ces remarques paraissent justifier l'opinion d'un ingénieux historien [4], qui prétend que l'empire n'avait pas plus de cinq cent mille têtes ou contribuables inscrits sur les registres du fisc. Et si dans l'administration ordinaire du gouvernement, les paiemens annuels pouvaient être calculés à quatre millions et demi sterlings, environ quatre-vingt-huit millions tournois, il s'en suit que, quoique la part de chaque citoyen fût des trois quarts plus forte

[illegible]

Hic capite[illegible], ut vivam, tu mihi [illegible].

Sidonius [illegible], *carm.*, XIII.

D'après la réputation du père Syrmond, je m'attendais à trouver une note plus satisfaisante (p. 144), sur ce passage remarquable. Les mots [illegible] *suadente* [illegible] annoncent l'embarras du commentateur.

[1] Cod. Theodos., l. v, tit. 9, 10 et 11; Cod. Justinien., l. XI, tit. [illegible] *appellantur qui conditionem debent genitali* [illegible] *agriculturam sub dominio possessorum*. (Augustin, *de Civ. Dei*, l. x, c. 1.)

[1] L'ancienne juridiction d'Autun (*Augustodunum*), en Bourgogne, comprenait le territoire adjacent de Nevers (*Noviodunum.*) (Voyez d'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, p. 491.) Le diocèse d'Autun est aujourd'hui composé de 610, et celui de Nevers de 160 paroisses. Le relevé des registres de onze années sur 476 paroisses de la même province de Bourgogne, calculé d'après la proportion modérée de 1 à 25 (V. Messance, Recherches sur la population, p. 142), nous autorise à donner un nombre moyen de 656 personnes à chaque paroisse; et, si on multiplie ce nombre par 770, nombre des paroisses des diocèses de Nevers et d'Autun, on trouvera 505,120 habitans sur l'étendue de pays qu'habitaient autrefois les Æduens.

[2] La population des diocèses de Châlons (*Cabillonum*) et de Mâcon (*Matisco*) paraît être de 301,750 habitans, puisque l'un a 200 et l'autre 260 paroisses. Des raisons très-spécieuses autorisent cette addition. 1° Châlons et Mâcon se trouvaient incontestablement dans la juridiction primitive des Æduens (Voyez d'Anville, Notice, p. 187-443); 2° la *Notitia* de la Gaule les indique non pas comme *civitates*, mais comme *castra*; 3° ils ne devinrent le siége de deux évêques qu'au cinquième et au sixième siècle. Au reste, un passage d'Eumenius (*Panegyr. vet.*, VIII, 7) vous arrête avec force, lorsque vous voulez étendre le district des Æduens, sous le règne de Constantin, le long des belles rives de la Saône.

[3] Eumenius, *in Panegyr. vet.*, VIII, 11.

[4] L'abbé Dubos, Histoire critique de la Monarchie Française, t. I, p. 121.

qu'aujourd'hui, la Gaule, comme province romaine, ne payait cependant qu'un quart de ce que la France paie de nos jours. Les exactions de Constance portèrent les tributs à sept millions sterlings, ou cent cinquante-qnatre millions tournois; ils furent réduits à deux millions sterlings, ou quarante-quatre millions tournois, par la sagesse ou l'humanité de Julien.

Mais comme une nombreuse et opulente classe de citoyens se trouvaient exempts d'une taxe ou capitation qui ne frappait que sur les propriétaires des terres, les empereurs, qui voulaient aussi partager les richesses dont l'art et le travail est la source, et qui ne consistent qu'en argent comptant, imposèrent personnellement tous ceux de leurs sujets qui s'occupaient du commerce [1]. Ils accordèrent à la vérité quelques exemptions à ceux qui vendaient le produit de leurs propres domaines, et quelques faveurs à la profession des arts libéraux; mais toute autre espèce de commerce ou d'industrie fut traitée rigoureusement par les lois. L'honorable marchand d'Alexandrie qui rapportait dans l'empire les diamans et les épices de l'Inde, le vil usurier qui tirait de son argent un revenu ignominieux, l'ingénieux manufacturier, l'adroit mécanicien, et jusqu'au plus obscur détaillant d'un village écarté, tous étaient obligés de donner, aux préposés du fisc, connaissance de leur recette et de leur profit; et le souverain d'un grand empire consentait à partager le gain honteux des infâmes professions qu'il tolérait. Comme on ne levait que tous les quatre ans la taxe assise sur l'industrie, on la nommait la contribution lustrale. On peut lire les lamentations de l'historien Zosime [2], sur l'approche de la fatale période, annoncée par les terreurs et par les larmes des citoyens, qui se trouvaient souvent forcés d'user des ressources les plus humiliantes pour se procurer la somme qu'on extorquait à leur misère par la crainte des châtimens. Le témoignage de Zosime peut, à la vérité, paraître suspect; mais la nature de ce tribut suffit pour démontrer que sa répartition devait être arbitraire, et sa perception rigoureuse. Les richesses secrètes du commerce, et les profits précaires du travail et de l'art ne sont susceptibles que d'une estimation modérée, qui est rarement désavantageuse à l'état. Le commerçant ne pouvant offrir pour caution de son paiement des terres et des récoltes à saisir, toute sa solvabilité consiste dans sa personne; et l'on ne peut guère le contraindre que par des punitions corporelles [1]. Les cruautés que l'on exerçait sur les débiteurs insolvables, sont attestées par Constantin lui-même dans un édit respectable, où il proscrit l'usage du fouet et des tortures, et accorde une prison spacieuse et aérée pour le lieu de la détention.

Ces taxes générales étaient imposées et perçues par l'autorité absolue des empereurs, mais les offrandes accidentelles des couronnes d'or conservèrent toujours le nom et l'apparence de dons volontaires. C'était une ancienne coutume chez les alliés qui devaient ou leur délivrance ou leur sûreté aux armées romaines, même dans les villes de l'Italie qui admiraient les vertus de leurs généraux, d'enrichir la pompe de leur triomphe par le don volontaire d'une couronne d'or que l'on plaçait, après la cérémonie, dans le temple de Jupiter, comme un monument durable qui rappelait à la postérité le souvenir de la victoire et celui du vainqueur. Ce zèle et l'adulation en multiplièrent bientôt le nombre, et en augmentèrent le poids. Le triomphe de César fut orné de deux mille huit cent vingt-deux couronnes d'or massif, dont le poids montait à vingt mille quatre cents livres d'or. Le prudent dictateur fit fondre immédiatement ce trésor, convaincu que ses soldats en tireraient plus d'usage que les dieux. Son exemple fut suivi par ses successeurs, et l'on convint de convertir ces magnifiques ornemens en une somme d'argent, au coin de l'empire [2]. L'offrande libre fut à la fin exigée comme une dette de rigueur; et, au lieu de la

[1] Voyez le Code Théodos., l. XIII, tit. 1 et 4.

[2] Zosime, l. II, p. 115. Il paraît y avoir autant de passion et de prévention dans le reproche de Zosime que dans la défense laborieuse de la mémoire de Constantin, par le zélé docteur Holwell (*History of the World*, vol. 2, p. 20).

[1] Cod. Théodos., l. XI, tit. 7 loi 3.

[2] Voyez Lipsius, *de Magnitudine romana*, l. II, c. 9. L'Espagne tarragonaise offrit à l'empereur Claude une couronne qui pesait sept cents livres, et la Gaule lui en

restreindre aux cérémonies d'un triomphe, on la demandait aux différentes provinces et aux villes de l'empire, toutes les fois que le monarque daignait annoncer ou son avénement, ou son consulat, ou la naissance d'un prince, ou la création d'un césar, ou une victoire sur les barbares, ou enfin quelque autre événement réel ou imaginaire qu'il jugeait propre à être inscrit dans les annales de son règne. Le don particulier du sénat romain était fixé par l'usage à seize cents livres d'or, environ soixante-quatre mille livres sterlings, ou à peu près seize cent mille livres tournois. Les citoyens opprimés se félicitaient de l'indulgence avec laquelle le souverain daignait accepter ce faible témoignage de leur reconnaissance et de leur fidélité [1].

Un peuple enflammé par l'orgueil, ou aigri par le malheur, est rarement susceptible de juger sainement sa propre situation. Les sujets de Constantin n'apercevaient ni le déclin du génie, ni celui de la vertu, qui les rendait si différens de leurs ancêtres. Mais ils sentaient douloureusement les vexations de la tyrannie, le relâchement de la discipline, et l'augmentation énorme des impositions. L'historien impartial, en reconnaissant la justice de leurs plaintes, remarque avec plaisir quelques précautions prises alors pour adoucir leur esclavage. L'irruption menaçante des barbares qui détruisirent les fondemens de la grandeur romaine était encore arrêtée ou repoussée sur les frontières. Les sciences et les arts étaient cultivés, et les habitans d'une grande partie du globe jouissaient des plaisirs séduisans de la société. La forme, la pompe et les dépenses de l'administration civile contribuaient à contenir la licence des soldats; et quoique les lois fussent souvent ou violées par le despotisme, ou corrompues par l'artifice, les sages principes de la jurisprudence romaine maintinrent un fonds d'ordre et d'équité, inconnus aux gouvernemens absolus de l'Occident. Les droits de l'homme étaient encore protégés par la religion et par la philosophie; et l'antique nom de liberté, qui n'alarmait plus les successeurs d'Auguste, pouvait encore leur rappeler que tous leurs sujets n'étaient pas des esclaves ou des barbares [1].

offrit une seconde qui en pesait neuf cents. J'ai suivi la correction raisonnable de Lipsius.

[1] Cod. Théodos., l. XII, tit. 13. Les sénateurs passaient pour affranchis de l'*aurum coronarium*, mais l'*auri oblatio*, qu'on exigeait d'eux, était précisément de la même nature.

CHAPITRE XVIII.

Caractère de Constantin. — Guerre des Goths. — Mort de Constantin. — Partage de l'empire entre ses trois fils. — Mort tragique de Constantin le jeune et de Constance. — Usurpation de Magnence. — Guerre civile; victoire de Constance.

Le caractère d'un prince qui déplaça le siége de l'empire, et qui introduisit de si importantes innovations dans la constitution civile et religieuse de son pays a fixé l'attention et partagé l'opinion de la postérité. La reconnaissance des chrétiens a décoré le libérateur de l'église de tous les attributs d'un héros, et même d'un saint. La haine d'un parti opposé a représenté Constantin comme le plus abominable des tyrans qui aient déshonoré la pourpre impériale par leurs vices et par leurs cruautés. Les mêmes passions se sont perpétuées chez les générations suivantes; et le caractère de cet empereur est encore aujourd'hui l'objet de l'admiration des uns, et de la satire des autres. En rapprochant sans partialité les défauts avoués par ses plus zélés partisans, et les vertus que ses plus implacables ennemis ne peuvent lui refuser, nous pourrions peut-être nous flatter de tracer le véritable portrait de cet homme extraordinaire, avec la candeur et la vérité qui conviennent à l'histoire [2]; mais en cherchant à fondre ensemble des couleurs si contraires, et à allier des qualités si opposées, nous ne présenterions qu'une figure mons-

[1] Le grand Théodose, dans les conseils judicieux qu'il donne à son fils (Claudien, *in quartum Consulatum Honorii*, 214, etc.), distingue l'état d'un prince romain de celui d'un monarque des Parthes. L'un avait besoin de mérite, et la naissance pouvait suffire à l'autre.

[2] On ne se trompera point sur Constantin, en croyant tout le mal qu'en dit Eusèbe, et tout le bien qu'en dit Zosime. (Fleury, Hist. Eccles., t. III, p. 233.) Eusèbe et Zosime) sont aux deux extrémités de la flatterie et de l'invective. On ne trouve les nuances intermédiaires que dans les écrivains dont le zèle religieux est tempéré par leur caractère ou par leur position.

trueuse et inexplicable, si nous ne prenions soin de l'exposer dans son vrai jour, en séparant attentivement les diverses périodes de sa vie.

La nature avait orné la personne et l'esprit de Constantin de ses dons les plus précieux. Sa taille était haute, sa contenance majestueuse, son maintien gracieux. Il faisait admirer sa force et son agilité dans tous ses exercices; et depuis sa plus tendre jeunesse jusqu'à l'âge le plus avancé, il conserva la vigueur de son tempérament par la régularité de ses mœurs et par sa frugalité. Il déposait avec plaisir la fatigante majesté du prince, pour se livrer, comme ami, aux charmes d'une conversation familière; et quoiqu'il lui échappât quelquefois des traits de raillerie peu convenables à sa dignité, il gagnait le cœur de tous ceux qui l'approchaient par sa courtoisie et par son urbanité. On l'accuse d'avoir trahi l'amitié. Cependant il a prouvé, en différentes occasions de sa vie, qu'il n'était pas incapable d'un attachement vif et durable. Une éducation négligée ne l'empêcha pas d'estimer le savoir, et d'accorder sa protection aux sciences et aux arts. Il était d'une activité infatigable dans les affaires. Une partie de son temps était employée à la lecture et à la méditation; l'autre à écrire, à donner audience aux ambassadeurs, et à recevoir les plaintes de ses sujets. Ceux qui se sont élevés le plus vivement contre sa conduite ne peuvent nier qu'il ne conçût avec grandeur et qu'il n'exécutât avec fermeté les desseins les plus hardis, sans être arrêté ni par les préjugés de l'éducation, ni par les clameurs du peuple. A la guerre, il faisait des héros de tous ses soldats, en se montrant lui-même soldat intrépide et général expérimenté; il dut moins à la fortune qu'à ses talens les victoires signalées qu'il remporta contre ses ennemis et contre ceux de l'état. Il cherchait la gloire comme la récompense, peut-être comme le motif de ses travaux. L'ambition qui, depuis l'instant où il fut revêtu de la pourpre à York, parut toujours être sa passion dominante, peut être justifiée par le danger de sa situation, par le caractère de ses rivaux, par le sentiment de sa supériorité, et par l'espoir de rendre la paix à l'empire. Dans les guerres civiles contre Maxence et contre Licinius, il avait pour lui les vœux du peuple, qui comparait les vices effrontés de ces tyrans aux règles de justice et de modération qui semblaient toujours diriger l'administration de Constantin [1].

Telle est l'opinion que Constantin aurait pu transmettre à la postérité s'il eût trouvé la mort sur les bords du Tibre, ou dans les plaines d'Andrinople. Mais la fin de sa vie, dit un auteur de son siècle, le dégrada du rang qu'il avait acquis parmi les plus respectables souverains de l'empire romain[2]. Dans la vie d'Auguste, nous voyons le tyran de la république devenir par degrés le père de la patrie et l'honneur de l'humanité. Dans celle de Constantin, nous voyons le héros, qui avait été long-temps l'idole de ses sujets et la terreur de ses ennemis, se changer en monarque despotique et barbare, et, se corrompant par ses succès, donner, après ses victoires, un libre cours aux vices que jusqu'alors il avait dissimulés. La paix générale qu'il maintint pendant les quatorze dernières années de son règne fut plutôt une période de fausse grandeur, qu'un temps de véritable prospérité; et sa vieillesse fut avilie par l'avarice et par la prodigalité, vices opposés qui marchent quelquefois ensemble.

Les trésors immenses trouvés dans les palais de Maxence et de Licinius furent follement prodigués; et les différentes innovations qu'introduisit le conquérant multiplièrent les dépenses. Les bâtimens, les fêtes, la pompe de la cour, exigeaient des ressources puissantes et continuelles, que l'empereur ne pouvait se procurer qu'en opprimant le

[1] Les vertus de Constantin sont attestées par Eutrope et le jeune Victor, deux païens de bonne foi, qui écrivirent après l'extinction de sa famille. Zosime lui-même et l'empereur Julien reconnaissaient son courage personnel et ses exploits militaires.

[2] Voyez Eutrope, x, 6. *In primo imperii tempore optimis principibus, ultimo mediis comparandus.* L'ancienne version grecque de Pæanius (édit. de Havercamp, p. 697) me porte à croire qu'Eutrope avait dit *vix mediis*, et que les copistes ont supprimé à dessein ce monosyllabe offensant. Aurelius Victor exprime l'opinion générale par un proverbe qu'on répétait souvent alors, et qui est obscur pour nous: TRACHALA *decem annis præstantissimus; duodecim sequentibus* LATRO; *decem novissimis* PUPILLUS, *ob immodicas profusiones.*

peuple [1]. Ses indignes favoris, enrichis par son aveugle libéralité, usurpaient avec impunité le privilége de piller et d'insulter les citoyens [2]. Les ornemens de sa parure et l'affectation de ses manières le rendirent, sur la fin de sa vie, l'objet du mépris général; la magnificence asiatique que Dioclétien avait adoptée prit un air d'afféterie dans la personne de Constantin. On le représente avec de faux cheveux de différentes couleurs, soigneusement arrangés par les coiffeurs les plus renommés de son temps. Il portait un diadème d'une forme nouvelle et plus coûteuse, des colliers et des bracelets enrichis de perles et de brillans; il était vêtu d'une robe de soie flottante, et artistement brodée en fleurs d'or. Sous cet appareil, qu'on pardonnerait difficilement à la jeunesse extravagante d'Éliogabale, nous chercherions en vain la sagesse d'un vieux monarque et la simplicité d'un vétéran romain [3]. Son âme, corrompue par la fortune, ne s'élevait plus à ce sentiment de grandeur qui dédaigne le soupçon et qui ose pardonner. Les maximes de l'odieuse politique qu'on enseigne dans les écoles peuvent peut-être excuser la mort de Maximien et de Licinius; mais le récit impartial des exécutions, ou plutôt des meurtres qui souillèrent les dernières années de Constantin, donnera au lecteur judicieux l'idée d'un prince qui sacrifiait sans peine à ses passions ou à ses intérêts les lois de la justice et les mouvemens de la nature. Les succès qui avaient accompagné Constantin dans ses expéditions guerrières le suivirent dans le sein de sa famille et de sa vie domestique. Ceux de ses prédécesseurs qui avaient eu le règne le plus long et le plus prospère, Auguste, Trajan et Dioclétien, n'avaient point laissé de postérité, et les révolutions fréquentes n'avaient permis à aucune des familles impériales de s'étendre et de multiplier à l'ombre du diadème. Mais la race royale de Flavien, ennoblie par Claude, se perpétua pendant plusieurs générations, et Constantin lui-même ne tirait que de son auguste père son droit aux honneurs héréditaires qu'il transmit à ses enfans. Cet empereur avait été marié deux fois : Minervina, l'objet obscur mais légitime de son attachement pendant sa jeunesse [1], ne lui avait laissé qu'un fils, qui fut nommé Crispus. Il eut de Fausta, fille de Maximien, trois filles et trois fils, connus sous le nom de Constantin, Constantius et Constans. Les frères indolens du grand Constantin, Julius-Constantius, Dalmatius et Annibalianus [2], jouirent du rang le plus honorable, et de la fortune qui convenait aux frères d'un empereur romain : le plus jeune des trois vécut ignoré, et mourut sans postérité. Ses deux aînés épousèrent des filles de riches sénateurs, et multiplièrent les branches de la famille impériale. Gallus et Julien furent par la suite les plus illustres des enfans de Julius-Constantius le *Patricien*. Les deux fils de Dalmatius, qui furent décorés du vain titre de *censeurs*, furent appelés Dalmatius et Annibalianus. Les deux sœurs du grand Constantin, Anastasia et Eutropia, furent mariées à Optatus et à Nepotianus, sénateurs consulaires et de familles patriciennes. Sa troisième sœur, Constantia, fut remarquable par sa haute fortune, et par les mal-

[1] Julien, *Orat.* I, p. 8 (ce discours flatteur fut prononcé devant le fils de Constantin), et Césars, p. 335; Zosime, p. 114, 115. Les magniques bâtimens de Constantinople, etc., peuvent être cités comme une preuve incontestable de la profusion de celui qui les éleva.

[2] L'impartial Ammien mérite toute notre confiance. *Proximorum fauces aperuit primus omnium Constantinus* (l. XVI, c. 8). Eusèbe lui-même convient de cet abus (*Vit. Constantin.*, l. IV, c. 29, 54), et quelques-unes des lois impériales en indiquent faiblement le remède. (Voyez les notes, pages 370 et 371 dans le chapitre précédent.)

[3] Julien s'efforce, dans les Césars, de couvrir son oncle de ridicule. Son témoignage, suspect en lui-même, est confirmé toutefois par le savant Spanheim, d'après les médailles. (Voyez Commentaire, p. 156, 299, 357, 459.) Eusèbe (*Orat.*, c. 3) veut justifier cette sottise en disant que Constantin s'habillait pour le public. Si on admet cette raison, le petit-maître le plus ridicule ne manquera jamais d'excuse.

[1] Zosime et Zonaras nous montrent dans Minervina la concubine de Constantin; mais Ducange a rétabli l'honneur de cette femme, en citant un passage décisif de l'un des panégyriques : *Ab ipso fine pueritiæ, te matrimonii legibus dedisti.*

[2] Ducange (*Familiæ Byzantinæ*, p. 44) lui donne, après Zonaras, le nom de Constantin. Il n'est pas vraisemblable que ce fût en effet son nom, puisque le frère aîné le portait déjà. Celui d'Annibalianus se trouve dans la Chronique de Pascal, et Tillemont l'emploie (*Hist. des empereurs*, t. IV, p. 527.)

heurs dont cette fortune fut suivie. Elle resta veuve de Licinius; elle en avait un fils, auquel, à force de prières, elle conserva quelque temps la vie, le titre de césar, et un espoir précaire à la succession de son père. Outre les femmes et les alliés de la maison Flavienne, onze ou douze mâles auxquels l'usage des cours modernes donnerait le titre de *princes du sang*, semblaient destinés, par l'ordre de leur naissance, à hériter du trône de Constantin, ou à en être l'appui; mais en moins de trente ans, cette nombreuse et fertile race fut réduite à Constance et à Julien, qui avaient seuls survécu à une suite de crimes et de calamités.

Crispus, le fils aîné de Constantin, et l'héritier présomptif de l'empire, est représenté par les écrivains exempts de partialité, comme un jeune prince de la plus grande espérance. Le soin de son éducation ou de ses études fut confié à Lactance, le plus éloquent des chrétiens. Un tel précepteur était bien propre à former le goût, et à développer les vertus de son illustre disciple [1]. A l'âge de dix-sept ans, Crispus fut nommé césar, et on lui confia le gouvernement des Gaules, où les invasions des Germains lui donnèrent de bonne heure les occasions de signaler ses talens militaires. Dans la guerre civile qui éclata bientôt, le père et le fils partagèrent le commandement; et j'ai déjà célébré dans cette histoire la valeur et l'intelligence que le dernier fit paraître, en forçant le détroit de l'Hellespont que la flotte supérieure de Licinius défendit avec tant d'obstination. Cette victoire navale entraîna la fortune et termina la guerre. Les joyeuses acclamations du peuple d'Orient unirent le nom de Crispus à celui de son auguste père. On se félicitait de voir Constantin vainqueur, et d'avoir un empereur doué de toutes les vertus; on célébrait son digne fils, le bien-aimé du ciel, et la vivante image des perfections de son père. Les peuples rendent rarement hommage au mérite reconnu du prince régnant; la voix de la louange est couverte par l'injustice et les murmures des mécontens; mais ils se plaisent à attendre le bonheur public et particulier des vertus naissantes de l'héritier de leur souverain [1].

Ce dangereux enthousiasme excita l'attention de Constantin. Comme père et comme empereur, il ne voulait point souffrir d'égal. Au lieu de gagner la confiance de son fils en lui accordant la sienne, au lieu d'assurer sa fidélité par les respectables liens de la reconnaissance, il résolut d'arrêter son essor et de prévenir les suites de son ambition. Crispus eut bientôt à se plaindre de ce que son frère, encore enfant, gouvernait, avec le titre de césar, le vaste département des Gaules [2], tandis qu'oubliant son âge et ses services récens et distingués, l'empereur le privait du rang d'auguste, et le tenait enchaîné dans l'oisive inutilité de sa cour. Exposé, sans crédit et sans autorité, à toutes les calomnies dont il plaisait à ses ennemis de le noircir, il est assez probable que le jeune prince n'eut pas toujours la sagesse de contenir son ressentiment, et on ne doit pas douter qu'il ne fût entouré d'un nombre de courtisans toujours prêts à l'irriter, et très-capables de le trahir. L'édit qui fut publié vers ce temps-là par Constantin annonce qu'il croyait ou feignait de croire à une conspiration formée contre sa personne et contre l'empire. Il invite les citoyens de toutes les classes, en leur promettant des honneurs et des récompenses, à accuser sans exception les magistrats, les ministres, et jusqu'à ses plus intimes favoris. Après avoir donné sa parole royale qu'il entendra lui-même les dépositions, et qu'il se chargera du soin de la vengeance, il finit par

[1] Jérom., *in Chron.* La pauvreté de Lactance annonce que le philosophe fut désintéressé, ou que son protecteur fut insensible. Voyez Tillemont (Mém. ecclésiast., t. VI, part. I, p. 345; Dupin, Bibliothèque Ecclésiastique, t. I, p. 205; *Lardner's Credibility of the Gospel History*, part. II, vol. 7 p. 66.)

[1] Eusèbe, Hist. ecclésiast., l. X, c. 9; Eutrope (X, 6) l'appelle *Egregium virum*, et Julien (*Orat.*, I) fait clairement allusion aux exploits de Crispus durant la guerre civile. (Voyez Spanheim, Comment., p. 92.)

[2] Comparez Idatius et la Chronique de Pascal avec Ammien (l. XIV, c. 5). L'année où Constance fut créé césar paraît avoir été fixée d'une manière plus exacte par les deux chronologistes; mais l'historien, qui vivait dans sa cour ne pouvait ignorer le *jour* de l'anniversaire. Quant à la nomination du nouveau césar au commandement des provinces de la Gaule, voyez Julien, *Orat.* I, p. 12; Godefroy, *Chronol. Legum*, p. 26, et Blondel, de la primauté de l'église, p. 1183.

prier l'Être suprême de protéger l'empereur, et de détourner les dangers qui menacent l'empire [1].

Les avides délateurs qui s'empressèrent d'obéir à cette invitation étaient trop initiés dans les mystères de la cour, pour ne pas choisir les coupables parmi les créatures et les amis de Crispus. L'empereur tint religieusement la parole qu'il avait donnée, d'en tirer une prompte et sanguinaire vengeance. Sa politique l'engagea cependant à conserver l'extérieur de la confiance et de l'amitié avec Crispus, qu'il commençait à regarder comme son plus dangereux ennemi. On frappa les médailles ordinaires; elles exprimaient les vœux pour le règne long et prospère du jeune césar [2], et ceux qui ignoraient les secrets du palais admiraient ses vertus et respectaient sa gloire. Un poète exilé, qui sollicitait son rappel, invoquait avec une égale vénération la majesté du père et celle de son digne fils[3]. On était alors au moment de célébrer l'auguste cérémonie de la vingtième année du règne glorieux de Constantin, et l'empereur se transporta avec toute sa cour de Nicomédie à Rome, où l'on avait fait les plus superbes préparatifs pour sa réception. Tout annonçait le bonheur et la joie publique; et le voile de la dissimulation couvrit un moment les projets sanguinaires de la vengeance [4]. L'empereur, oubliant à la fois la tendresse d'un père et l'équité d'un juge, fit arrêter, au milieu de la fête, l'infortuné Crispus. L'information fut courte et secrète [5]; et, comme on crut devoir cacher au peuple romain le sort du jeune prince, on l'envoya, sous une forte garde, à Pole en Istrie, où, peu de temps après, il perdit la vie. Les uns assurent qu'il fut décapité, et d'autres croient qu'il périt par le poison [1]. Licinius César, jeune prince du plus aimable caractère, fut enveloppé dans la ruine de Crispus [2]. La sombre jalousie de Constantin ne fut émue ni des prières ni des larmes de sa sœur favorite, qui demanda grâce inutilement pour un fils dont tout le crime était d'avoir eu pour père Licinius. Sa malheureuse mère ne lui survécut pas long-temps. L'histoire de ces princes infortunés, la nature et la preuve de leur crime, les formalités de leur jugement, et le genre de leur mort, furent ensevelis dans la plus mystérieuse obscurité; et l'évêque partial qui a célébré, dans un savant ouvrage, les vertus et la piété de son héros, a eu soin de passer sous silence ces tragiques événemens [3]. Un mépris si marqué pour l'opinion publique imprime une tache ineffaçable sur la mémoire de Constantin, et rappelle au souvenir la conduite opposée d'un des plus grands monarques de ce siècle. Le czar Pierre, quoique despotique et tout-puissant, crut devoir soumettre au jugement de la Russie, de l'Europe entière, et de la postérité, les raisons qui le déterminèrent à souscrire la condamnation d'un fils criminel, ou du moins indigne de lui [4].

L'innocence de Crispus était si généralement reconnue, que les Grecs modernes, qui

[1] Cod. Théodos. l. IX, tit. 4. Godefroy suspecte les motifs secrets de cette loi. (Comment., t. III, p. 9.)

[2] Ducange, Fam. Byzant,, p. 28; Tillemont, tom. IV, p. 610.

[3] Ce poète s'appelait Porphyrius Optatianus. La date de ce panégyrique, écrit en plats acrostiches, selon le goût du siècle, est déterminée par Scaliger (*ad Euseb.*, p. 250), par Tillemont (t. IV, p. 607), et Fabricius (Biblioth. lat., l. IV, c. 1).

[4] Zosime, l. II, p. 103; Godefroy, *Chron. Leg.*, p. 28.

[5] Ακριτως, *sans formes judiciaires*. Telle est l'expression énergique et vraisemblablement très-juste de Suidas. Victor l'aîné, qui écrivit sous le règne suivant, s'énonce avec précaution : *Natu grandior incertum qua causa, patris judicio, occidisset*. Si on consulte les écrivains postérieurs, Eutrope, le jeune Victor, Orose, Jérôme, Zosime, Philostorgius et Grégoire de Tours, on verra que leur assurance s'accroît à mesure que les moyens d'instruction diminuent; remarque qu'on a souvent occasion de faire dans les recherches historiques.

[1] Ammien (l. XIV, c. 2) emploie l'expression générale *peremptum*. Codin. (p. 34) dit que le jeune prince fut décapité; mais Sidonius Appollinaris (*epist* V, 8) lui fait administrer un poison froid, peut-être pour que ce genre de mort formât une antithèse avec le bain chaudde Fausta.

[2] *Sororis filium, commodæ indolis juvenem*. (Eutrope, X, 6.) Ne peut-on pas conjecturer que Crispus avait épousé Hélène, fille de l'empereur Licinius, et que Constantin accorda un pardon général, lors de l'heureuse délivrance de la princesse, en 322? Voyez Ducange, (Famil. Byzant., p. 47), et la loi (l. IX, tit. 37) du Code Théodosien, qui a si fort embarrassé les interprètes. (Godefroy, t. III, p. 267).

[3] Voyez la Vie de Constantin, surtout au l. II, c. 19, 20. Deux cents cinquante ans après, Evagrius (l. III, c. 41) tirait, du silence d'Eusèbe, un vain argument contre la réalité du fait.

[2] Histoire de Pierre-le-Grand, par Voltaire, part. II, c. 10.

révèrent la mémoire de leur fondateur, sont forcés de pallier un parricide qu'ils n'osent pas excuser. Ils prétendent qu'aussitôt que Constantin eut découvert la perfidie qui avait trompé sa crédulité, il publia sa faute et son repentir; qu'il porta le deuil pendant quarante jours, durant lesquels il s'abstint du bain et de toutes les commodités de la vie; et qu'enfin, pour servir d'instruction à la postérité, il fit élever une statue d'or qui représentait Crispus avec cette inscription : *A mon fils que j'ai injustement condamné* [1]. Ce conte moral et intéressant aurait besoin d'autorités plus respectables pour obtenir confiance. Mais, si nous consultons les écrivains plus anciens et plus véridiques, ils nous apprendront que le repentir de Constantin ne s'est manifesté que par le meurtre et par la vengeance, et qu'il expia la mort d'un fils innocent par le supplice d'une épouse peut-être criminelle. Ils accusent Fausta du malheur de son beau-fils. Sa haine implacable, ou plutôt son amour dédaigné renouvela dans le palais de Constantin l'ancienne et tragique histoire de Phèdre et Hippolyte [2]. Comme la fille de Minos, la fille de Maximien accusa Crispus d'avoir voulu attenter à la chasteté de la femme de son père, et elle obtint aisément du jaloux empereur une sentence de mort contre un jeune prince qu'elle regardait avec raison comme le plus formidable rival de ses enfans. Hélène, mère de Constantin, quoique fort âgée, vécut assez pour voir venger la mort de Crispus son petit-fils. On découvrit bientôt, ou l'on prétendit avoir découvert que Fausta se livrait à une familiarité criminelle avec un esclave appartenant aux écuries impériales [3]. Son supplice suivit de près l'accusation; on l'étouffa dans un bain poussé à un degré de chaleur auquel il était impossible qu'elle résistât [1]. Le lecteur croira peut-être que le souvenir d'une union de vingt ans, et l'honneur des héritiers du trône, auraient pu adoucir en faveur de leur mère l'extrême rigueur de Constantin, et le décider à permettre que sa criminelle épouse expiât sa faute dans une prison; mais cet événement n'est point assez constaté, pour mériter qu'on en recherche les circonstances ou qu'on en examine l'équité. Les accusateurs et les défenseurs de Constantin ont également négligé deux oraisons prononcées sous le règne suivant. La première célèbre la beauté, la vertu et le bonheur de l'impératrice Fausta, fille, femme, épouse et mère de tant de princes [2]; la seconde assure, en termes précis, que la mère du jeune Constantin, qui fut tué trois ans après la mort de son père, vécut pour pleurer la perte de son fils [3]. Malgré le témoignage positif de différens auteurs sacrés et profanes, on trouve encore quelques motifs de croire ou du moins de soupçonner que l'impératrice a échappé à la cruauté de son mari. Le meurtre d'un fils et d'un neveu, le massacre d'un grand nombre d'amis respectables et peut-être innocens [4], qui furent enveloppés dans leur proscription, suffirent pour justifier le ressentiment du peuple romain, et les vers injurieux qui furent affichés à la porte du palais. Ils comparaient ensemble les deux règnes fastueux et sanglans de Néron et de Constantin [5].

1 Afin de prouver que cette statue fut élevée par Constantin et enlevée ensuite par les Ariens, Codinus se crée tout-à-coup (p. 34) deux témoins, Hippolyte et le jeune Hérodote, et il en appelle avec effronterie à leurs écrits qui n'ont jamais existé.

2 Zosime, l. II, p. 103, peut être regardé comme un auteur contemporain. L'esprit des modernes, aidé de quelques mots échappés aux anciens, a éclairé et perfectionné son obscure et imparfaite narration.

3 Philostorgius, l. II, c. 4. Zosime (l. II, p. 104, 116) impute à Constantin la mort de deux femmes, de l'innocente Fausta et d'une épouse adultère qui fut la mère de ses trois successeurs. Selon Jérôme, trois ou quatre années s'écoulèrent entre la mort de Crispus et celle de Fausta. Victor l'aîné se tait prudemment.

1 Si Fausta fut mise à mort, il est raisonnable de croire qu'elle fut exécutée dans l'intérieur du palais. L'orateur Chrysostôme donne carrière à son imagination; il expose l'impératrice nue sur une montagne déserte, et il la fait dévorer par des bêtes sauvages.

2 Julien (*Orat.* I) semble l'appeler la mère de Crispus; elle a pu prendre ce titre par adoption : du moins on ne la regardait pas comme son ennemi mortel. Julien compare la fortune de Fausta avec celle de Parysatis, reine de Perse. Un Romain l'aurait comparée plus naturellement à la seconde Agrippine.

» Et moi qui, sur le trône, ai suivi mes ancêtres;
» Moi, fille, femme, sœur et mère de vos maîtres. »

3 Monod. *in Constantin., Jun.*, c. 4, *ad calcem Eutrop.* édit. de Havercamp. L'orateur l'appelle la plus sainte et la plus pieuse des reines.

4 Interfecit numerosos amicos (Eutrop. VX, 6).

5 Saturni aurea secula quis requirat?
Sunt hæc gemmea, sed neroniana.

Sidon Apollinar, l. 8.

Il est assez singulier qu'on attribue ces vers non pas à

La mort de Crispus semblait assurer l'empire aux trois fils de Fausta, dont nous avons déjà parlé sous les noms de Constantin, de Constantius et de Constans. Ces jeunes princes furent successivement revêtus du titre de césar, et les dates de leur promotion peuvent être fixées à la dixième, vingtième et trentième année du règne de leur père[1]. Quoique cette conduite tendît à multiplier les maîtres futurs du monde romain, la tendresse paternelle pourrait ici servir d'excuse; mais il n'est pas aussi aisé d'expliquer les motifs de l'empereur, quand il exposa la tranquillité de ses peuples, et la sûreté de ses propres enfans, par l'inutile élévation de ses neveux Dalmatius et Annibalianus. Le premier obtint le titre de césar, et l'égalité avec ses cousins, et Constantin créa, en faveur de l'autre, la nouvelle et singulière dénomination de *nobilissime*[2] à laquelle il joignit la flatteuse distinction d'une robe tissue de pourpre et d'or. Parmi tous les princes de l'empire, Annibalianus fut seul distingué par le titre de roi; nom que les sujets de Tibère auraient détesté, comme la plus cruelle insulte que pût leur faire le caprice d'un orgueilleux tyran. L'usage de ce titre, odieux sous le règne de Constantin, est un fait inexplicable et isolé, auquel il est difficile de croire, malgré les autorités réunies des médailles impériales et des écrivains contemporains[3].

Tout l'empire prenait le plus grand intérêt à l'éducation de cinq princes reconnus pour les successeurs de Constantin. On les prépara, par les exercices du corps, aux fatigues de la guerre et aux devoirs d'une vie active. Ceux qui ont eu l'occasion de parler de l'éducation et des talens de Constantin, le représentent comme très-habile dans les arts gymnastiques de la course et du saut, très-adroit à se servir d'un arc, à manier un cheval et toutes les armes usitées pour la cavalerie et pour l'infanterie[1]. On donna les mêmes soins, mais peut-être avec moins de succès, à la culture de l'esprit des fils et des neveux de Constantin[2]. Les plus célèbres professeurs de la foi chrétienne, de la philosophie grecque et de la jurisprudence romaine, furent appelés par la libéralité de l'empereur, qui se réserva la tâche importante d'instruire ces jeunes princes dans l'art de connaître et de gouverner les hommes. Mais le génie du grand Constantin avait été formé par l'expérience, par l'adversité et par le commerce familier d'une vie privée. Les dangers auxquels il avait été long-temps exposé dans la cour de Galère lui avaient appris à vaincre ses passions, à lutter contre celles de ses égaux, et à n'attendre sa sûreté présente et sa grandeur future que de sa prudence et de la fermeté de sa conduite. Ses successeurs avaient le désavantage d'être nés et élevés sous la pourpre impériale. Toujours environnés d'un cortége de flatteurs, ils passaient leur jeunesse dans les jouissances du luxe et dans l'attente du trône, et comme les objets les plus inégaux de la nature, vus d'un endroit fort élevé, ne présentent à l'œil qu'une surface égale et unie, ainsi la dignité de ces princes les tenait à une trop grande distance du reste des hommes, pour qu'ils pussent découvrir la différence de leurs caractères. L'indulgence de Constantin les admit, dès leur tendre jeunesse, à partager l'administration de l'empire; mais ils s'instruisaient dans l'art de régner aux dépens d'un peuple dont en leur

un obscur faiseur de libelles, ou à un patriote trompé dans ses espérances, mais à Ablavius, premier ministre et favori de l'empereur. On peut remarquer que l'humanité, ainsi que la superstition, dictait les imprécations du peuple romain. (Zosime, l. II, p. 105.)

[1] Eusèbe, *Orat. in Constantin.*, c. 3. Ces dates sont assez exactes pour justifier l'orateur.

[2] Zosime, l. II, p. 117. Sous les prédécesseurs de Constantin, le mot de *Nobilissimus* était une épithète vague, plutôt qu'un titre légal et déterminé.

[3] *Adstruunt nummi veteres ac singulares.* Spanheim, *de Usu numismatum, dissertat.* XII, vol. 2, p. 357. Ammien parle de ce roi des Romains (l. XIV, c. 1, et Valois, *ad loc.*). Le fragment de Valois l'appelle le roi des rois; et la Chronique de Pascal (p. 286), qui emploie le mot Ῥῆγα acquiert le poids d'un témoignage latin.

[1] Julien (*Orat.* I, p. 11; *Orat.* II, p. 53) donne des éloges à son habileté dans les exercices de la guerre; et Ammien (l. XXI, c. 16) en convient.

[2] Eusèbe. *in Vit. Constantini,* l. IV, c. 51; Julien, *Orat.* I, p. 11-16, avec le savant commentaire de Spanheim; Libanius, *Orat.* III, p. 109. Constance etudiait avec ardeur; mais la pesanteur de son imagination l'empêcha de réussir dans l'art de la poésie, et même dans celui de la rhétorique.

donnait le gouvernement. Le jeune Constantin tenait sa cour dans les Gaules ; son frère Constantius avait échangé cet ancien patrimoine de son père pour les contrées plus riches et moins exposées de l'Orient. L'Italie, l'Illyrie occidentale, l'Afrique, obéissaient à Constans, le troisième des fils et le représentant du grand Constantin. On plaça Dalmatius sur les frontières de la Gothie, à laquelle on joignit le gouvernement de la Thrace, de la Grèce et de la Macédoine. La ville de Césarée fut choisie pour la résidence d'Annibalianus, et les provinces du Pont, de la Cappadoce et de la Petite-Arménie, composèrent l'étendue de son nouveau royaume. Chacun de ces princes eut un revenu fixe et convenable, un nombre de gardes, de légions et d'auxiliaires proportionné à leur dignité et à la défense de leur département. Constantin leur avait donné pour ministres et pour généraux des hommes sur la fidélité desquels il pouvait compter, et qu'il connaissait capables d'aider et même de conduire ces jeunes souverains dans l'exercice de l'autorité qui leur était confiée. Il en augmentait insensiblement l'étendue, en proportion de leur âge et de leur expérience. Mais il se réservait à lui seul le titre d'auguste ; et, tandis qu'il montrait les césars aux armées et aux provinces, il maintenait également toutes les parties de l'empire dans l'obéissance supérieure qu'elles devaient à leur chef[1]. La tranquillité des quatorze dernières années de son règne fut à peine interrompue par la méprisable rébellion de l'île de Chypre[2], et la part que la politique de Constantin crut devoir prendre à la guerre des Goths et des Sarmates.

Parmi les diverses branches de la race humaine, les Sarmates semblent former une espèce particulière qui réunit les mœurs et les usages des barbares de l'Asie à la figure et à la couleur des anciens habitans de l'Europe. Selon les différentes conjonctures de la paix ou de la guerre, des alliances ou des conquêtes, les Sarmates étaient resserrés sur les bords du Tanaïs, ou s'étendaient sur les immenses plaines qui séparent le Tanaïs du Volga[1]. Le soin de leurs troupeaux, la chasse et la guerre, ou plutôt le brigandage, dirigeaient leurs courses vagabondes. Les camps ou les villes ambulantes qui servaient de retraite à leurs femmes et à leurs enfans, n'étaient composées que de vastes chariots, tirés par des bœufs, et couverts en forme de tentes. Leurs forces militaires ne consistaient qu'en cavalerie; et l'habitude que chaque cavalier avait de conduire en main un ou deux chevaux de remonte, leur facilitait les moyens de fondre à l'imprévu sur des ennemis éloignés, et d'éviter leur poursuite par la rapidité de leur retraite[2].

Leur grossière industrie avait suppléé à l'usage du fer dont ils manquaient, par l'invention d'une cuirasse qui résistait à l'épée et au javelot. Elle était faite de corne de cheval, coupée en tranches minces et unies, posées avec soin les unes sur les autres, et cousue entre deux étoffes qu'ils portaient sous leur vêtement[3]. Les armes offensives des Sarmates consistaient en un court poignard, une longue lance, un arc fort pesant et un carquois rempli de flèches. Ils étaient réduits à la nécessité de se servir d'os de poissons pour faire les tranchans et les pointes de leurs armes. L'usage de les tremper dans une liqueur venimeuse, qui rendait les blessures mortelles, prouve assez leur barbare ignorance. Un peuple qui aurait eu quelque sentiment d'hu-

[1] Eusèbe (l. IV, c. 51, 52), qui veut exalter l'autorité et la gloire de Constantin, assure qu'il fit le partage de l'empire romain, comme un citoyen aurait fait le partage de son patrimoine. On peut tirer d'Eutrope, des deux Victors et du fragment de Valois, la division qu'il établit pour les provinces.

[2] Calocerus, le chef obscur de cette rébellion, ou plutôt de cette émeute, fut pris par la vigilance de Dalmatius, et brûlé vif au milieu du marché de Tarse. Voyez Victor l'aîné, la Chronique de Jérôme, et les traditions incertaines rapportées par Théophane et Cedrenus.

[1] Cellarius a recueilli les opinions des anciens sur la Sarmatie d'Europe et d'Asie; et M. d'Anville les a appliquées à la géographie moderne, avec la sagacité et l'exactitude qui distinguent toujours cet excellent écrivain.

[2] Ammien, l. XVII, c. 12. Les Sarmates coupaient leurs chevaux afin de prévenir les accidens que pouvaient occasioner les passions bruyantes et invincibles des mâles.

[3] Pausanias, l. I, p. 50, édit. de Khun. Ce voyageur, avide de connaissances, a examiné avec soin une cuirasse de Sarmate, qu'on conservait dans le temple d'Esculape à Athènes.

manité aurait abhorré cette pratique odieuse, et une nation instruite dans l'art de la guerre aurait méprisé cette ressource impuissante [1], Lorsque ces sauvages sortaient de leur désert pour se livrer au pillage, leur longue barbe, leurs cheveux hérissés, la fourrure dont ils étaient couverts depuis la tête jusqu'aux pieds, et le maintien farouche qui annonçait la férocité de leur âme, inspiraient l'horreur et l'épouvante aux habitans civilisés des provinces romaines.

Le tendre Ovide, après une jeunesse passée dans les jouissances du luxe et de la renommée, fut exilé, sans espoir de retour, sur les bords glacés du Danube, et exposé presque sans défense, à la fureur de ces monstres du désert. Dans ses lamentations pathétiques et quelquefois trop efféminées [2], il donne une excellente description de l'habillement, des mœurs, des armes et des incursions des Gètes et des Sarmates, qui avaient fait ensemble une alliance de brigandage et de destruction. L'histoire nous donne lieu de penser que ces Sarmates étaient les descendans des Jazyges, la tribu la plus nombreuse et la plus guerrière de cette nation. L'avidité du butin et de l'abondance leur fit chercher un établissement fixe sur les frontières de l'empire. Peu de temps après le règne d'Auguste, ils obligèrent les Daces, qui vivaient de la pêche sur les bords de la rivière de Theiss ou Tibiscus, de se retirer sur les hauteurs, et d'abandonner à leurs bandes victorieuses, les plaines fertiles de la Haute-Hongrie, bornées par le Danube et les montagnes de Carpath, aujourd'hui mont Crapacs [1]. Dans cette position avantageuse, ils guettaient ou suspendaient le moment de leurs attaques, selon qu'ils étaient ou irrités par quelque injure, ou apaisés par des présens. Ils acquirent peu à peu l'usage d'armes plus meurtrières ; et, quoique les Sarmates n'illustrassent pas leur nom par des exploits mémorables, ils secouraient souvent d'un corps nombreux d'excellente cavalerie les Goths et les Germains, leurs voisins à l'orient et à l'occident [2]. Mais, quand ils eurent reçu parmi eux un grand nombre de Vandales fugitifs, que les Goths avaient chassés devant eux, ils choisirent un roi de cette nation, et de l'illustre race des Astingi, qui avait habité sur les rives de l'Océan occidental [3].

Ces motifs d'inimitié envenimèrent sans doute les contestations, qui ne peuvent manquer de s'élever souvent sur les frontières entre deux nations guerrières et indépendantes. Les princes vandales furent excités par la crainte et par la vengeance, et les rois des Goths aspirèrent à étendre leur domination depuis l'Euxin jusques aux confins de la Germanie. Les eaux du Maros, petite rivière qui se jette dans celle de Theiss, furent souvent teintes du sang des barbares. Après avoir éprouvé la supériorité du nombre et des forces de leurs adversaires, les Sarmates implorèrent le secours du monarque romain,

1 Aspicis et mitti sub adunco toxica ferro,
Et telum causas mortis habere duas.
Ovid. ex Ponto, *l.* IV, *epist.* VII, *v.* 7.

Voyez dans les Recherches sur les Américains, t. II, p. 236-271, une dissertation très-curieuse sur les flèches empoisonnées. On tirait communément le poison du règne végétal ; mais celui qu'employaient les Scythes paraît avoir été tiré de la vipère et mêlé de sang humain. L'usage des armes empoisonnées, qui s'est répandu dans les deux mondes, n'a jamais garanti une tribu sauvage contre un ennemi discipliné.

2 Les neuf livres de Lettres en vers qu'Ovide composa durant les sept premières années de son exil ont un autre mérite que celui de l'élégance et de la poésie. Elles offrent un tableau du cœur de l'homme dans des circonstances peu communes, et elles contiennent des observations curieuses qu'Ovide, le seul de tous les Romains, avait eu occasion de faire. Tout ce qui peut jeter du jour sur l'histoire des barbares a été recueilli par le comte du Buat, dont les recherches ont beaucoup d'exactitude. (Histoire ancienne des peuples de l'Europe, tom. IV, c. 36, p. 186-317.)

1 Les Sarmates Jazyges étaient établis sur les bords du Pathissus ou Tibiscus, lorsque Pline (l'an 79) publia son Histoire Naturelle (voyez le livre IV, c. 25). Il paraît qu'au temps de Strabon et d'Ovide, soixante ou soixante-dix années auparavant, ils se trouvaient au-delà du pays des Gètes, le long de la côte de l'Euxin.

2 *Principes Sarmatorum Jazygum penes quos civitatis regimen.... Plebem quoque et vim equitum quâ solâ valent, offerebant.* (Tacite, Hist. III, 5.) Il parle de ce qu'on avait vu dans la guerre civile entre Vitellius et Vespasien.

3 Cette hypothèse d'un roi vandale donnant des lois à des Sarmates paraît indispensable pour concilier le Goth Jornandès avec les auteurs latins et grecs qui ont écrit l'histoire de Constantin. On peut remarquer qu'Isidore, qui vivait en Espagne sous la domination des Goths, leur donne pour ennemis, non les Vandales, mais les Sarmates. (Voyez sa Chronique, dans Grotius, p. 709.)

qui voyait avec plaisir les discordes des deux nations, mais à qui les succès des Goths donnaient de l'inquiétude. Dès que Constantin se fut déclaré en faveur du plus faible, le présomptueux Araric, roi des Goths, au lieu d'attendre l'attaque des légions romaines, passa hardiment le Danube, et répandit dans toute la province de Mœsie la terreur et la dévastation. Pour repousser l'invasion de ces hôtes destructeurs, le vieil empereur parut lui-même dans la plaine; mais en cette occasion son intelligence ou sa fortune trahit la gloire qu'il avait acquise dans tant de guerres civiles et étrangères. Il eut la mortification de voir fuir ses troupes devant une poignée de barbares, qui les poursuivirent jusques à l'entrée de leur camp, et les obligèrent à chercher leur sûreté dans une fuite prompte et ignominieuse. L'heureuse issue d'une seconde bataille rétablit l'honneur des armes romaines : après un combat long et opiniâtre, l'art et la discipline l'emportèrent sur les efforts irréguliers de la valeur. L'armée des Goths, rompue, abandonna en désordre le champ de bataille, la province dévastée, et le passage du Danube; et, quoique le fils aîné de Constantin eût tenu dans cette journée la place de son père, on attribua aux heureux conseils de l'empereur tout le mérite et l'honneur de la victoire.

Il sut au moins en tirer avantage par ses négociations avec les peuples guerriers de la Chersonnèse[1], dont la capitale, située sur la côte occidentale de la Crimée, conservait quelques vestiges d'une colonie grecque. Elle était gouvernée par un magistrat perpétuel, aidé d'un conseil de sénateurs qu'on appelait avec emphase les pères de la cité. Les habitans de la Chersonnèse étaient irrités contre les Goths par le souvenir des guerres qu'ils avaient soutenues dans le siècle précédent contre les usurpateurs de leur pays avec des forces inégales. Liés avec les Romains par les avantages d'un commerce d'échange, ils recevaient des provinces d'Asie des blés et des ouvrages de manufactures, et les payaient avec le produit de leur sol, qui consistait en cire, en sel et en cuirs. Dociles à la réquisition de Constantin, ils préparèrent, sous la conduite de leur magistrat Diogène, une nombreuse armée, dont la principale force consistait en chariots de guerre et en arbalétriers. Leur marche prompte et leur attaque intrépide partagèrent l'attention des Goths, et facilitèrent les opérations des généraux de l'empire. Les Goths, vaincus de tous les côtés, furent chassés dans les montagnes. On fait monter à cent mille le nombre de ceux qui périrent de faim et de froid dans le cours d'une seule campagne. La paix fut enfin accordée à leurs humbles supplications. Araric donna son fils aîné pour otage, et Constantin essaya de prouver aux chefs, en les comblant d'honneurs et de récompenses, que l'alliance des Romains valait mieux que leur inimitié. Plus magnifique encore dans les preuves qu'il donna de sa reconnaissance aux fidèles Chersonnites, il flatta l'orgueil de la nation par des décorations brillantes et presque royales dont il revêtit leur magistrat et ses successeurs. Leurs vaisseaux de commerce furent exempts de tous droits dans les ports de la mer Noire, et on leur accorda un subside régulier de fer, de blé, d'huile, et de tout ce qui peut être utile dans les temps de paix ou de guerre. Mais on jugea que les Sarmates étaient suffisamment récompensés par leur délivrance du danger pressant qui les menaçait; et l'empereur, poussant peut-être trop loin l'économie, déduisit une partie des frais de la guerre de la gratification qu'on avait coutume d'accorder à cette nation turbulente.

Irrités de ce mépris apparent, les Sarmates oublièrent, avec la légèreté ordinaire aux barbares, le service qu'on venait de leur rendre, et les dangers qui les menaçaient encore. De nouvelles incursions sur le territoire de l'empire décidèrent Constantin à les

[1] Je dois me justifier d'avoir employé sans scrupule le témoignage de Constantin Porphyrogénète, et tout ce qui a rapport aux guerres et aux négociations des Chersonnites. Je sais que c'était un Grec du dixième siècle, et que ce qu'il dit des anciens événemens est souvent confus et fabuleux; mais sa narration est ici bien liée et vraisemblable, et il n'est pas difficile de concevoir qu'un empereur a pu consulter des monumens secrets qui ont échappé aux recherches des autres historiens. Quant à la position et à l'histoire de Cherson, voyez Peyssonnel, des Peuples barbares qui ont habité les bords du Danube, c. 16, p. 84-90.

abandonner à leurs propres forces; et il ne s'opposa plus à l'ambition de Gerberic, capitaine renommé, qui était monté sur le trône des Goths. Wisumar, roi vandale, quoique seul et sans secours, défendait son royaume avec un courage intrépide; une bataille décisive lui enleva la victoire avec la vie, et moissonna la fleur de la jeunesse sarmatienne. Ce qui restait de la nation prit le parti désespéré d'armer tous les esclaves, composés d'une race hardie de pâtres et de chasseurs. A l'aide de ce ramas confus de troupes indisciplinées, ils vengèrent leur défaite, et chassèrent les usurpateurs de leurs confins. Mais ils s'aperçurent bientôt qu'ils n'avaient fait que changer d'ennemis, et qu'ils s'en étaient donné un plus dangereux et plus implacable que celui dont il les avait délivrés. Se rappelant avec fureur leur ancienne servitude, et s'animant par la gloire qu'ils venaient d'acquérir, les esclaves, sous le nom de Limigantes, prétendirent à la possession du pays qu'ils avaient sauvé, et l'usurpèrent. Leurs maîtres, trop faibles pour s'opposer aux fureurs d'une populace effrénée, préférèrent l'exil à la tyrannie de leurs esclaves. Quelques Sarmates fugitifs sollicitèrent une protection moins ignominieuse sous les drapeaux de la nation qu'ils avaient repoussée. Un nombre plus considérable se retira derrière les montagnes de Carpath, chez les Quadi, leurs alliés germains, et ils furent admis, sans difficulté, à partager le superflu des terres incultes et inutiles. Mais la plus grande partie de cette malheureuse nation tourna les yeux vers les provinces romaines. Implorant l'indulgence et la protection de l'empereur, ils promirent solennellement, comme sujets en temps de paix, et comme soldats à la guerre, la plus inviolable fidélité à l'empire, s'il daignait les recevoir dans son sein. D'après les maximes adoptées par Probus et par ses successeurs, on n'hésita point à recevoir les offres des barbares; et on partagea une quantité suffisante des terres des provinces de Pannonie, de Thrace, de Macédoine et d'Italie, entre trois cent mille Sarmates fugitifs[1].

En châtiant l'orgueil des Goths et en acceptant l'hommage d'une nation suppliante, Constantin assura la gloire de l'empire romain, et les ambassadeurs de l'Éthiopie, de la Perse et des pays les plus reculés de l'Inde le félicitèrent sur la paix et sur la prospérité de son règne[1]. En effet, si l'on comptait la mort du fils aîné de l'empereur, de son neveu, et peut-être de sa femme, au nombre des faveurs de la fortune, effectivement il a joui d'un cours continuel de félicité publique et personnelle jusqu'à la trentième année de son règne; avantage qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait eu depuis l'heureux Auguste. Constantin survécut environ dix mois à cette pompeuse cérémonie, et à l'âge de soixante-six ans, après une courte indisposition, il termina sa mémorable vie au palais d'Aquyrion, dans les faubourgs de Nicomédie, où il s'était retiré à cause de la salubrité de l'air, et dans l'espérance de ranimer ses forces épuisées par le trop fréquent usage des bains chauds. Les excessives démonstrations de douleur, ou du moins de deuil public, surpassèrent tout ce qui avait eu lieu jusques alors en pareille occasion. Malgré les réclamations du sénat et du peuple de l'ancienne Rome, le corps du défunt empereur fut transporté, selon ses ordres, dans la ville destinée à perpétuer le nom et la mémoire de son fondateur. Orné de vains symboles de la grandeur, revêtu de la pourpre et du diadème, on le

[1] Les guerres des Goths et des Sarmates sont racontées d'une manière si imparfaite et avec tant de lacunes, que j'ai été obligé de comparer les écrivains cités à la fin de cette note, qui s'appuient, se corrigent et s'éclairent mutuellement. Ceux qui prendront la même peine auront le droit de critiquer mon récit. (Voyez Ammien, l. XVII, c. 12; Anonyme de Valois, p. 715; Eutrope, X, 7; Sextus Rufus, *de Provinciis*, c. 26; Julien, *Orat.* I, p. 9, et le Commentaire de Spanheim, p. 94; Jérôme, *in Chron.;* Eusèbe, *in vit. Constantin.*, l. IV, c. 6; Socrate, l. I, c. 18; Sozomène, l. I, c. 8; Zosime, l. II, p. 108; Jornandès, *de Rebus Geticis* c. 22; Isidor., *in Chron.*, p. 709; *in Hist. Gothorum Grotii*; Constantin Porphyrogénète, *de Administratione imperii*, c. 53, p. 208, édit. de Meursius.

[1] Eusèbe (*in vit. Constantin.*, l. IV, c. 50) fait trois remarques sur ces Indiens: 1° ils venaient des côtes de l'Océan oriental, ce qui peut s'appliquer à la côte de la Chine et à celle de Coromandel; 2° ils offrirent à Constantin des pierres précieuses et des animaux inconnus; 3° ils assurèrent que leurs rois avaient élevé des statues pour représenter la majesté suprême de Constantin.

déposa sur un lit d'or, dans un des appartemens du palais, qu'on avait, à cette occasion, meublé et illuminé somptueusement. Les cérémonies de la cour furent strictement observées; chaque jour, à des heures fixes, les grands officiers de l'état, de l'armée et du palais, s'agenouillaient auprès de leur souverain, et lui offraient gravement leur respectueux hommage, comme s'il eût été encore vivant. Des raisons de politique firent continuer pendant quelque temps cette représentation théâtrale, et l'ingénieuse adulation ne laissa point passer l'occasion de dire que Constantin avait régné après sa mort par une faveur particulière de la Providence, dont il était le seul exemple[1].

Mais ce prétendu règne n'était qu'une comédie; et l'on s'aperçut bientôt que le plus absolu des monarques fait rarement respecter ses volontés dès que ses peuples n'ont plus rien à espérer de sa faveur, ou à craindre de son ressentiment. Les ministres et les généraux qui avaient plié le genou devant les restes inanimés de leur souverain s'occupaient secrètement des moyens d'exclure ses neveux Dalmatius et Hannibalianus de la part qu'il leur avait assignée dans la succession de l'empire. Nous n'avons qu'une connaissance trop imparfaite de la cour de Constantin pour pénétrer les motifs réels qui déterminèrent les chefs de cette conspiration; à moins qu'on ne les suppose animés d'un esprit de jalousie et de vengeance contre le préfet Ablavius, favori orgueilleux, qui avait long-temps dirigé les conseils et abusé de la confiance du dernier empereur. Mais on conçoit aisément les argumens qu'ils durent employer pour obtenir le concours du peuple et de l'armée. Ils en trouvèrent dont ils pouvaient se servir avec autant de décence que de vérité, dans la supériorité de rang due aux enfans de Constantin, dans le danger de multiplier les souverains, et dans les malheurs dont la république était menacée par la discorde inévitable de tant de princes rivaux, qui n'étaient point liés par la sympathie de l'affection fraternelle. Cette intrigue, conduite avec persévérance, fut tenue secrète jusqu'au moment où l'armée déclara, d'une voix unanime, qu'elle ne souffrirait pour souverain dans l'empire que les fils de leur dernier empereur[1].

Le jeune Dalmatius, auquel on s'accorde à donner une bonne partie des talens du grand Constantin, était lié avec ses cousins autant par l'amitié que par l'intérêt. Il ne semble pas qu'il ait pris en cette occasion aucune mesure pour soutenir par les armes les droits que lui et son auguste frère tenaient de la libéralité de leur oncle. Étourdis et accablés par les cris d'une populace en fureur, ils ne pensèrent ni à faire résistance, ni à s'échapper des mains de leurs implacables ennemis. Leur sort demeura incertain jusques à l'arrivée de Constance, le second fils et peut-être le plus favorisé de Constantin[2].

La voix de l'empereur mourant avait recommandé le soin de ses funérailles à la piété de Constance; et ce prince, par la proximité de sa résidence, pouvait aisément prévenir l'arrivée de ses frères, dont l'un était en Italie, et l'autre dans les Gaules. Quand il eut pris possession du palais de Constantinople, son premier soin fut de tranquilliser ses cousins en se rendant caution de leur sûreté par un serment solennel, et le second fut de trouver un prétexte spécieux qui pût l'autoriser à y manquer. La perfidie vint au secours de la cruauté, et le plus odieux mensonge fut attesté par l'homme le plus vénérable par la sainteté de son ministère. Constance reçut un funeste rouleau des mains de l'évêque de Nicomédie, et le

[1] *Funus relatum in urbem sui nominis, quod sane P. R. ægerrime tulit.* (Aurelius Victor.) Constantin avait préparé un magnifique tombeau pour lui dans l'église des Saints-Apôtres. (Eusèbe, l. IV, c. 60.) Le meilleur récit, et presque le seul que nous ayons de la maladie, de la mort et des funérailles de Constantin, se trouve dans le quatrième livre de sa vie par Eusèbe.

[1] Eusèbe (l. IV, c. 6) termine son récit par ce témoignage de la fidélité des troupes, et il a soin de taire le massacre qui suivit.

[2] Eutropius (X, 9) a fait un portrait avantageux, mais en peu de mots, de Dalmatius. *Dalmatius Cæsar prosperrimâ indole, neque patruo ab similis, haud multo post, oppressus est factione militari.* Jérôme et la Chronique d'Alexandrie indiquent la troisième année du César, qui ne commença qu'au 18 ou au 24 septembre A. D. 337; il assure que ces factions militaires durèrent plus de quatre mois.

prélat affirma qu'il contenait les dernières volontés de son père. L'empereur y annonçait le soupçon d'avoir été empoisonné par ses frères; il conjurait ses fils de venger sa mort, et de pourvoir à leur propre sûreté par le châtiment des coupables [1]. Les raisons que ces malheureux princes alléguèrent pour défendre leur honneur et leur vie contre une accusation aussi peu croyable ne furent point écoutées. Les clameurs des soldats leur imposèrent silence, et ils furent à la fois leurs ennemis, leurs juges et leurs bourreaux. Les lois et toutes les formalités de la justice furent continuellement violées dans le massacre général, qui enveloppa les deux oncles de Constance et sept de ses cousins, dont les plus illustres étaient Dalmatius et Hannibalianus, le patricien Optatus, qui avait épousé la sœur du dernier empereur, et le préfet Ablavius, qui, par sa puissance et par ses richesses, avait conçu l'espoir d'obtenir la pourpre. Nous pourrions ajouter, si nous voulions augmenter l'horreur de cette scène sanglante, que Constance avait épousé lui-même la fille de son oncle Julius, et qu'il avait donné sa sœur en mariage à Hannibalianus. Ces alliances, que la politique de Constantin, indifférente pour le préjugé du peuple, avait formées entre les différentes branches de la maison impériale, prouvent seulement que ces princes étaient aussi insensibles à l'affection conjugale qu'ils étaient sourds à la voix du sang et aux supplications d'une jeunesse innocente [2]. D'une si nombreuse famille, Gallus et Julien, les deux plus jeunes enfans de Julius Constantius, échappèrent seuls aux féroces assassins. On les sauva, dans l'espérance que la fureur se ralentirait quand elle serait rassasiée de carnage. L'empereur Constance, qui, pendant l'absence de ses frères, se trouvait chargé du crime et du reproche, fit paraître, dans quelques occasions, un remords faible et passager des cruautés que les perfides conseils de ses ministres et la violence irrésistible des soldats avaient arrachées à sa crédule jeunesse [1].

Le massacre de la race Flavienne fut suivi d'une nouvelle division des provinces, ratifiée dans une entrevue des trois frères. Constantin, l'aîné des Césars, obtint, avec une certaine prééminence de rang, la possession de la nouvelle capitale qui portait son nom et celui de son père. La Thrace et les contrées de l'Orient furent le patrimoine de Constance, et Constans fut reconnu légitime souverain de l'Italie, de l'Afrique, et de l'Illyrie occidentale. L'armée souscrivit à ce partage, et, après quelques délais, les trois princes daignèrent recevoir du sénat romain le titre d'Auguste. Quand ils prirent en main les rênes du gouvernement, l'aîné était âgé de vingt-et-un ans, le second de vingt, et le troisième de dix-huit [2].

Tandis que les nations belliqueuses de l'Europe suivaient les étendards de son frère, Constance, à la tête des troupes efféminées de l'Asie, était chargé de tout le poids de la

[1] J'ai rapporté cette singulière anecdote d'après Philostorgius, (l. II, c. 16.) Mais, si Constantin et ses adhérens firent jamais valoir un pareil prétexte, ils y renoncèrent avec mépris dès qu'il eut rempli leur dessein immédiat. Athanase (tom. I, p. 856), parle du serment qu'avait fait Constance de protéger la sûreté de ses parens.

[2] *Conjugia sobrinarum diu ignorata, tempore addito percrebuisse.* (Tacite, Annales XII, 6 et Lipsius, *ad loc.*) La révocation de l'ancienne loi et un usage de cinq cents années ne suffirent pas pour détruire les préjugés des Romains, qui regardaient toujours un mariage entre les cousins-germains comme une espèce d'inceste (August., *de Civitate Dei*, XV, 6); et Julien, que la superstition et le ressentiment rendaient partial, donne à ces alliances la qualification ignominieuse de *γαμων τε ου γαμων*, (*Orat.* VII, p. 228). La jurisprudence canonique a depuis ranimé et renforcé cette prohibition, sans pouvoir l'introduire dans la loi civile et la loi commune de l'Europe. (Voyez, sur ces mariages, *Taylor's civil Law*, p. 331; Bronuer., *de Jure Connub.*, l. II, c. 12; Héricourt, des Lois ecclésiastiques, part. III, c. 5; Fleury, Institutions du droit canonique, t. I, p. 334, Paris, 1767; et Fra Paolo, *Istoria del Concilio Trident.*, l. VIII.)

[1] Julien (*Ad. S. P. Q. Athen.*, p. 270) reproche à Constance, son cousin, le massacre dans lequel il manqua de perdre la vie. Athanase, qui, par des raisons très-différentes, avait autant d'inimitié pour Constance (t. I, p. 856), confirme cette assertion. Zosime se réunit à eux dans cette accusation; mais les trois abréviateurs, Eutrope et les deux Victors, disent: « *Sinente potius* » *quam jubente.* » . . . « *Incertum quo suasore.* » . . . . » *Vi militum.* ».

[2] Eusèbe, *in Vit. Constantin.*, l. IV, c. 69. Zosime, l. II, p. 117; (Idat., *in Chron.* Voyez deux notes de Tillemont; Histoire des empereurs, t. IV, p. 1086-1091.) La Chronique d'Alexandrie fait seule mention du règne du frère aîné à Constantinople.

guerre de Perse. A la mort de Constantin, le trône était occupé par Sapor, fils d'Hormouz ou Hormisdas, et petit-fils de Narsès, qui, après la victoire de Galère, avait reconnu la supériorité des Romains. Quoique Sapor fût dans la trentième année de son règne, il était encore dans toute la vigueur de la jeunesse; un fait assez singulier avait rendu la date de son avénement antérieure à celle de sa naissance. La femme d'Hormouz était enceinte quand son mari mourut, et l'incertitude de l'événement et du sexe de l'enfant qui devait naître excitait les ambitieuses espérances des princes de la maison de Sassan; mais les mages firent à la fois cesser leurs prétentions et les craintes de la guerre civile dont on était menacé, en assurant que la veuve d'Hormouz était enceinte et accoucherait heureusement d'un fils. Dociles à la voix de la superstition, les Persans préparèrent sans différer la cérémonie du couronnement. La reine parut publiquement dans son palais, couchée sur un lit magnifique; le diadème fut placé sur l'endroit où l'on supposait le futur héritier d'Artaxerxès, et les satrapes prosternés adorèrent la majesté invisible de leur imperceptible souverain [1]. Si l'on peut ajouter foi à ce conte surprenant, qui paraît moins incroyable d'après les mœurs de la nation et la durée extraordinaire de ce règne, nous serons forcés d'admirer également le bonheur et le génie du roi Sapor. Élevé dans l'enceinte solitaire d'un harem, le jeune prince sentit l'importance d'exercer la vigueur de son corps et celle de son esprit, et il fut digne, par son mérite personnel, d'un trône sur lequel on l'avait assis avant qu'il pût connaître les devoirs et les dangers du pouvoir absolu. Sa minorité fut exposée aux calamités presque inévitables d'une discorde intestine; sa capitale fut surprise et pillée par Thaïr, puissant roi d'Yémen ou d'Arabie; et la majesté de la famille royale fut dégradée par la captivité d'une princesse, sœur du dernier roi. Mais aussitôt que Sapor eut atteint l'âge de virilité, le présomptueux Thaïr, sa nation et son royaume succombèrent sous le premier effort du jeune guerrier, qui profita si habilement de sa victoire, que, par un judicieux mélange de clémence et de rigueur, il obtint de la crainte et de la reconnaissance des Arabes le surnom de Doulacnaf ou protecteur de la nation [1].

Le monarque persan, dont ses ennemis reconnaissaient les talens politiques et militaires, avait la haute ambition de venger la honte de ses ancêtres, et d'arracher aux Romains les cinq provinces situées au-delà du Tigre. La brillante renommée de Constantin, et les forces réelles ou apparentes de ses états, suspendirent l'entreprise; et, tandis que sa conduite irrégulière excitait le ressentiment de la cour impériale, il parvenait à le calmer par des négociations artificieuses. La mort de Constantin fut le signal de la guerre [2]; et l'état de négligence dans lequel étaient les frontières de Syrie et de Mésopotamie semblait promettre aux Persans de riches dépouilles et une conquête facile. Les massacres du palais avaient répandu l'esprit de licence et de sédition parmi les troupes de l'Orient, qui n'étaient plus retenues que par une obéissance d'habitude pour leur vieux commandant. Constance eut la prudence de retourner sur les bords de l'Euphrate aussitôt après son entrevue avec ses frères en Pannonie, et les légions rentrèrent peu à peu dans le devoir; mais Sapor avait profité du moment d'anarchie pour former le siége de Nisibis, et s'emparer des plus importantes places de la Mésopotamie [3]. En Arménie, le fameux Tiridate jouissait depuis long-temps de la paix et de la gloire que méritaient sa valeur et sa fidélité pour les Romains. Sa solide alliance avec Con-

[1] Agathias, qui vivait au sixième siècle, rapporte cette histoire (IV, p. 135, édit. du Louvre). Il l'a tirée de quelques extraits des Chroniques de Perse, que l'interprète Sergius s'était procurés et avait traduits durant son ambassade à cette cour. Shikard (Tarikh, p. 116) et d'Herbelot (Bibliothèq. orientale, p. 763, parlent aussi du couronnement de la mère de Sapor.

[1] D'Herbelot, Bibliothèque orientale, p. 764.

[2] Sextus Rufus (c. 26), qui, dans cette occasion, n'est pas une autorité méprisable, assure que les Persans demandèrent en vain la paix, et que Constantin se préparait à marcher contre eux. Mais le témoignage d'Eusèbe, qui a plus de poids, nous oblige à admettre les préliminaires, sinon la ratification du traité. (Voyez Tillemont, Hist. des Empereurs, t. IV, p. 420.)

[3] Julien, *Orat.* I, p. 20.

stantin lui avait procuré un avantage infiniment préférable au succès de ses armes. La conversion de Tiridate ajoutait le nom de saint à celui de héros, et la foi chrétienne, prêchée et établie depuis l'Euphrate jusqu'aux rives de la mer Caspienne, attachait l'Arménie à l'empire par le double lien de la politique et de la religion. Mais la tranquillité publique était troublée par quelques nobles Arméniens qui refusaient, encore d'abandonner leurs dieux et leurs femmes. Cette faction turbulente insultait à la caducité du monarque, et attendait impatiemment l'heure de sa mort. Il cessa de vivre après un règne de cinquante-six ans, et la fortune du royaume d'Arménie fut ensevelie avec Tiridate. Son légitime héritier fut banni; les prêtres chrétiens furent ou immolés ou chassés de leurs églises; les barbares tribus d'Albanie furent appelées; et les deux plus puissans gouverneurs, usurpant les signes de la royauté, implorèrent l'assistance de Sapor, ouvrirent les portes de leurs villes, et reçurent des garnisons persanes. Le parti chrétien, sous la conduite de l'archevêque d'Artaxata, successeur immédiat de saint Grégoire l'Illuminé, eut recours à la piété de Constance. Après des désordres qui durèrent trois ans, Antiochus, un des officiers de l'empire, exécuta avec succès la commission qui lui fut confiée, de remettre Chosroès, fils de Tiridate, sur le trône de ses pères, de distribuer des honneurs et des récompenses aux fidèles serviteurs de la maison d'Arsace, et de publier une amnistie générale, qui fut acceptée par la plus grande partie des satrapes rebelles. Mais les Romains tirèrent plus d'honneur que d'avantage de cette révolution. Chosroès, prince d'une petite taille, avait le corps faible et l'esprit pusillanime; incapable de supporter les fatigues de la guerre, et détestant la société, il quitta sa capitale, et se retira dans un palais qu'il bâtit au milieu d'un bocage épais et solitaire, où il récréait sa méprisable apathie par toutes les différentes espèces de chasse, tantôt avec des chiens, et tantôt avec des oiseaux. Pour s'en ménager le loisir, il accepta les conditions de paix qu'il plut à Sapor de lui imposer; et, consentant à payer un tribut annuel, il lui restitua la riche province d'Atropatène, que la valeur de Tiridate et les armes victorieuses de Galère avaient annexée à la monarchie arménienne[1].

Pendant la longue durée du règne de Constance, les provinces de l'Orient eurent beaucoup à souffrir de la guerre contre les Persans. Les incursions des troupes légères semaient le ravage et la terreur au-delà du Tigre et de l'Euphrate, des portes de Ctésiphon à celles d'Antioche. Les Arabes du désert étaient chargés de ce service actif. Divisés d'intérêts et d'affections, quelques-uns de leurs chefs indépendans tenaient pour le parti de Sapor, et d'autres avaient engagé à l'empereur leur douteuse fidélité[2]. Les opérations de guerre plus sérieuses et plus importantes furent conduites avec une égale vigueur, et les armées persanes et romaines disputèrent le terrain dans onze journées sanglantes, presque toujours défavorables aux Romains[3]. Constance commanda deux fois en personne, et à la bataille de Singara la valeur indocile de ses soldats donna une victoire presque complète et décisive à son

[1] Julien, *Orat.* I, p. 20, 21; Moïse de Chorène, l. II, c. 89, l. III, c. 1-9, p. 226-240. L'accord parfait qu'on remarque entre les mots vagues de l'orateur contemporain, et le récit détaillé de l'historien national, jettent du jour sur les passages concis de l'orateur et ajoutent du poids aux détails de l'historien. Il faut remarquer, à l'avantage de Moïse, qu'on trouve le nom d'Antiochus, peu d'années auparavant, dans la liste de ceux qui exerçaient un emploi civil d'un rang inférieur. (Voyez Godefroy, Cod. Théodos., t. VI, p. 350.)

[2] Ammien (XIV, 4) fait une description animée de la vie errante de ces voleurs arabes qu'on trouvait des confins de l'Arabie aux cataractes du Nil. Les aventures de Malchus, racontées par Jérôme d'une manière si agréable, font croire que ces voleurs infestaient le grand chemin entre Bérée et Édesse. (V. Jérôme, tom. I, p. 256).

[3] Eutrope (X, 10) nous donne une idée générale de la guerre: *A Persis enim multa et gravia perpessus, sæpex captis oppidis, obsessis urbibus, cæsis mercitibus, nullumque ei contra Saporem prosperum prælium fuit, nisi quod apud Singaram*, etc. Cette assertion impartiale se trouve confirmée par quelques mots d'Ammien, de Rufus et de Jérôme. Les deux premiers discours de Julieni et le troisième de Libanus présentent un tableau plus flatteur; mais la rétractation de ces deux orateurs, après la mort de Constance, avilit leur caractère et celui de l'empereur, en même temps qu'elle rétablit la vérité. Spanheim a été prodigue d'érudition dans son Commentaire sur le premier discours de Julien. (Voy. aussi les observations judicieuses de Tillemont, Hist. des Empereurs, tom. IV, p. 656.)

ennemi. Les troupes qui occupaient Singara se retirèrent à l'approche de Sapor. Ce monarque passa le Tigre sur trois ponts, et campa près du village de Hilleh dans une position avantageuse. Ses nombreux pionniers l'environnèrent, en un seul jour, d'un fossé et d'un rempart. Lorsque ses innombrables soldats étaient rangés en bataille, ils couvraient les bords de la rivière, les hauteurs voisines, et toute l'étendue d'une plaine de douze milles qui séparait les deux armées. Elles désiraient le combat avec une ardeur égale; mais, après une légère résistance, les barbares prirent la fuite en désordre, soit qu'ils ne pussent pas soutenir le choc des Romains, ou dans l'intention de fatiguer les pesantes légions, qui, accablées par la soif et par la chaleur, les poursuivirent dans la plaine, et défirent entièrement un corps de cavalerie armé de toutes pièces, posté devant la porte du camp pour protéger la retraite. Constance, entraîné lui-même dans la poursuite, tâchait inutilement d'arrêter l'impétuosité de ses soldats, en leur représentant les dangers de la nuit qui approchait, et la certitude de compléter leur succès au point du jour. Se fiant plus à leur propre valeur qu'à l'expérience ou à l'habileté de leur chef, ils imposèrent silence par leurs clameurs à ses sages remontrances, s'élancèrent dans le fossé, et se répandirent dans les tentes pour y réparer leurs forces épuisées et jouir du fruit de leurs travaux. Mais le prudent Sapor guettait le moment de la victoire. Son armée, dont la plus grande partie, secrètement postée sur les hauteurs, était restée spectatrice du combat, s'avança en silence à la faveur de l'obscurité; et ses archers persans, guidés par la clarté du camp, lancèrent une grêle de traits sur cette foule errante et désarmée. Les historiens [1] avouent qu'il y eut un grand carnage de Romains, et que le reste des légions fugitives n'échappa qu'en s'exposant à des peines et à des fatigues intolérables. Les panégyristes même conviennent que la gloire de l'empereur fut obscurcie par la désobéissance de ses soldats; et ils tirent le voile sur les détails de cette retraite humiliante. Cependant un de ces orateurs mercenaires, jaloux de sauver la renommée de Constance, raconte avec la plus froide indifférence une action si barbare, qu'au jugement de la postérité elle doit imprimer sur l'empereur une tache infiniment plus honteuse que celle de sa défaite. Le fils de Sapor qui était l'héritier de sa couronne, avait été pris dans le camp des Perses. Ce jeune infortuné, qui aurait obtenu la compassion de l'ennemi le plus sauvage, fut fustigé, mis à la torture, et publiquement exécuté par les barbares Romains [1].

Quelques avantages que Sapor eût obtenus par neuf victoires consécutives, qui avaient répandu chez les nations la renommée de sa valeur et de ses talens militaires, il ne pouvait cependant espérer de réussir dans ses desseins, tandis que les Romains conserveraient les deux villes fortifiées de la Mésopotamie, et surtout l'ancienne et forte cité de Nisibis. Dans l'espace de douze ans, Nisibis, regardée avec raison, depuis le temps de Lucullus, comme le boulevard de l'Orient, soutint trois siéges mémorables contre toutes les forces de Sapor; et le monarque humilié, après avoir inutilement renouvelé ses attaques pendant soixante, quatre-vingts, et cent jours, fut contraint de se retirer trois fois avec perte et ignominie [2]. Cette ville vaste et peuplée était située à deux journées du Tigre, dans le milieu d'une plaine agréable et fertile, au pied du mont Masius. Un fossé profond défendait sa triple enceinte construite en briques [3], et le courage indomptable des citoyens secondait la résistance intrépide du

[1] *Acerrimâ nocturnâ concertatione pugnatum est, nostrorum copiis ingenti strage confossis.* (Ammien, XVIII, 5. Voyez aussi Eutrope, X, 10, et S. Rufus, c. 27.)

[1] Libanius, *Orat.* III, p. 133; et Julien, *Orat.* I, p. 24; et le Commentaire de Spanheim, p. 179.

[2] Voyez Julien, *Orat.* I, p. 27; *Orat.* II, p. 62, etc. avec le Commentaire de Spanheim, p. 188-202, qui éclaircit les détails et fixe l'époque des trois siéges de Nisibis. Tillemont (Hist. des Empereurs, t. IV, p. 668, 671, 674) examine aussi les dates de ces siéges. Zosime (l. III, p. 151) et la Chronique d'Alexandrie, p. 290, ajoutent quelques faits sur ces différens points.

[3] Salluste, Fragment LXXXIV, édit. de de Brosses, et Plutarque, *in Lucull.*, t. III, p. 184. Nisibis n'a plus aujourd'hui que cent cinquante maisons. Ses terres marécageuses produisent du riz, et ses fertiles prairies, jusqu'à Mosul et jusqu'au Tigre, sont couvertes de ruines de villes et de villages. (Voyez Niebuhr, Voyages, t. II, p. 300-309.)

comte Lucilianus et de la garnison. Les habitans de Nisibis étaient animés par les exhortations de leur évêque [1], endurcis à la fatigue des armes par l'habitude du danger, et persuadés que l'intention de Sapor était de les emmener captifs dans quelque pays éloigné, et de repeupler leur ville d'une colonie de Persans. L'issue des deux premiers siéges avait augmenté leur confiance, et irrité l'orgueil du grand roi, qui, avec toutes les forces réunies de la Perse et de l'Inde, s'avançait une troisième fois pour attaquer Nisibis. L'intelligence supérieure des Romains rendait inutiles toutes les machines ordinaires, inventées pour battre ou pour saper les murs ; et bien des jours s'étaient passés sans succès, quand Sapor prit une résolution digne d'un monarque oriental, qui croit que jusqu'aux élémens doivent obéir à ses ordres. Dans la saison où les neiges de l'Arménie commencent régulièrement à fondre tous les ans, la rivière de Migdonius, qui sépare la ville de Nisibis de la plaine, forme, comme le Nil [2], une inondation sur les terres adjacentes. A force de travaux, les Persans arrêtèrent le cours de la rivière au-dessous de la ville ; et de solides montagnes de terre furent élevées pour retenir de tous côtés les eaux. Sur ce lac artificiel, une flotte de vaisseaux armés, chargée de soldats et de machines qui lançaient des pierres du poids de cinq cents livres, s'avança en ordre de bataille, et combattit presque de plain-pied les troupes qui défendaient les remparts. La force irrésistible des eaux fut alternativement fatale aux deux partis. Le mur, ne pouvant soutenir un poids qui augmentait à chaque instant, fut renversé, et présenta une énorme brèche de cent cinquante pieds de longueur Les Persans furent aussitôt appelés à l'assaut et l'issue de cette journée devait décider du destin de Nisibis. La cavalerie, pesamment armée, qui conduisait la tête de la colonne, s'embourba dans le limon des terres délayées, et un grand nombre furent engloutis dans des trous recouverts par les eaux. Les éléphans, furieux de leurs blessures, augmentaient le désordre, et écrasaient sous leurs pieds des milliers d'archers persans. Le grand roi, qui, de la hauteur où l'on avait placé son trône, contemplait avec indignation le mauvais succès de son entreprise, fit à regret donner le signal de la retraite, et suspendit l'attaque jusqu'au lendemain. Mais les vigilans citoyens profitèrent avec activité des ombres de la nuit, et le lever de l'aurore découvrit un nouveau mur déjà haut de six pieds, qu'ils continuaient à élever pour remplir la brèche. Trompé dans son espérance, Sapor ne perdit point courage ; et, malgré la perte de vingt mille hommes, il continua le siége de Nisibis avec une obstination qui ne pouvait céder qu'à la nécessité de défendre les provinces orientales de la Perse contre la formidable invasion des Massagètes [1]. Alarmé de cette nouvelle, il abandonna le siége précipitamment, et courut avec rapidité des bords du Tigre à ceux de l'Oxus. Les embarras et le danger d'une guerre contre les Scythes l'engagèrent bientôt à conclure ou du moins à observer une trève avec l'empereur. Elle fut également agréable à l'un et à l'autre de ces monarques. Constance fut sérieusement occupé, après la mort de ses deux frères, des révolutions de l'Occident et d'une guerre civile, qui demandaient et semblaient surpasser les plus vigoureux efforts de ses forces réunies.

Trois ans s'étaient à peine écoulés depuis le partage de l'empire, et déjà les fils de Constantin, inhabiles à gouverner leurs vastes états, semblaient impatiens de prouver qu'ils ne suffisaient point à leur ambition. L'aîné de ces princes se plaignit qu'il n'avait pas assez profité du meurtre de ses cousins, et qu'on

[1] Les miracles que Théodoret (l. II, c. 30) attribue à saint Jacques, évêque d'Édesse, se firent du moins pour une digne cause, la défense de son pays. Il parut sur les murs sous la figure d'un empereur romain. Il envoya des millions de cousins qui piquèrent les éléphans et mirent en déroute l'armée du nouveau Sennachérib.

[2] Julien, *Orat.*, I, p. 27. Quoique Niebuhr (t. II, p. 307) donne une étendue considérable au Mygdonius, sur lequel il vit un pont de *douze* arches, il est difficile cependant d'imaginer qu'il a eu raison de comparer cette petite rivière à un grand fleuve. Il y a plusieurs détails obscurs et presque inintelligibles dans ces immenses travaux sur le lit du Mygdonius.

[1] C'est Zonaras (t. II, l. XIII, p. II) qui raconte cette invasion des Massagètes, laquelle est bien d'accord avec la série générale des événemens que l'Histoire interrompue d'Ammien fait entrevoir d'une manière obscure.

avait fait de leurs dépouilles une répartition inégale ; il ne réclamait rien de Constance, qui avait à ses yeux le mérite de l'exécution ; mais il exigeait de Constans la cession des provinces d'Afrique, comme un équivalent des riches contrées de Grèce et de Macédoine, qu'il avait obtenues à la mort de Dalmatius. Irrité du peu de sincérité d'une longue et inutile négociation, Constantin suivit les conseils de ses favoris, qui tâchaient de lui persuader que son honneur et son intérêt lui défendaient également d'abandonner cette réclamation. A la tête d'un mélange confus de soldats tumultuairement assemblés, il fondit sur les états de Constans, et fit tomber sur les environs d'Aquilée les premiers effets de son ressentiment. Les mesures de Constans, qui résidait alors en Dacie, furent dirigées avec plus de sagesse et d'intelligence. Ayant appris l'invasion de son frère, il détacha un corps choisi et discipliné de troupes illyriennes, qu'il se proposait de suivre lui-même avec le reste de ses forces. Mais la conduite de ses lieutenans termina cette querelle dénaturée. En feignant artificieusement de fuir devant Constantin, ils l'attirèrent dans une embuscade au milieu d'un bois. Le jeune prince, mal accompagné, fut surpris, environné, et paya de sa tête sa fatale imprudence. Quand on eut retiré son corps des eaux bourbeuses de l'Alsa, on le déposa dans un sépulcre impérial ; mais ses provinces reconnurent le vainqueur pour maître, et firent le serment de fidélité à Constans, qui, refusant de partager ses nouvelles acquisitions avec son frère, posséda sans contestation plus des deux tiers de l'empire romain [1]. La punition de son forfait fut suspendue pendant dix ans, et la mort de son frère fut vengée par la main ignoble d'un serviteur perfide.

La mauvaise administration des trois princes, les vices et les faiblesses qui leur firent perdre l'estime et l'affection des peuples, étaient visiblement une suite du système pernicieux introduit par Constantin. L'inapplication et l'incapacité de Constans rendaient ridicule et insupportable l'orgueil que lui donnaient des succès qu'il n'avait pas mérités. Sa partialité pour quelques captifs germains, qui n'avaient d'autre mérite que les grâces de leur figure, était un sujet de scandale et de mécontentement [1]. Magnence, soldat ambitieux, d'extraction barbare, fut encouragé par le cri public à soutenir l'honneur du nom romain [2]. Les bandes choisies des Joviens et des Herculiens tenaient toujours la place d'honneur dans le camp impérial. L'amitié de Marcellinus, comte des largesses sacrées, suppléait libéralement aux moyens de séduction. On vint à bout de persuader aux soldats que la république les sommait de briser les liens d'une servitude héréditaire, et de récompenser, par le choix d'un prince actif et vigilant, les mêmes vertus qui, de l'état de citoyen, avaient élevé les ancêtres du méprisable Constans sur le trône du monde. Quand on crut avoir suffisamment préparé les esprits, Marcellinus, sous le prétexte de célébrer le jour de la naissance de son fils, donna une fête magnifique aux personnages les plus distingués de la cour des Gaules, qui résidait alors à Autun. Le repas somptueux fut prolongé avec adresse bien avant dans la nuit, et les convives, livrés à une confiance dangereuse, se permettaient les propos les plus coupables et les plus offensans : tout d'un coup les portes s'ouvrirent avec fracas ; et Magnence, qui s'était retiré depuis quelques instans, rentra revêtu de la pourpre et

[1] Les historiens racontent avec beaucoup d'embarras et de contradictions les causes et les effets de cette guerre civile. J'ai suivi principalement Zonaras et le jeune Victor. La *Monodie* (*Ad calcem Eutrop.*, édit. de Havercamp) prononcée à la mort de Constantin aurait pu être instructive, mais la prudence et le mauvais goût ont jeté l'orateur dans de vagues déclamations.

[1] *Quarum* (*gentium*) *obsides pretio quæsitos pueros venustiores, quod cultius habuerat, libidine hujusmodi arsisse pro certo habetur.* Si les goûts dépravés de Constance n'avaient pas été publics, Victor l'aîné, qui exerçait un emploi considérable sous le règne de son frère, ne se serait pas exprimé d'une manière si positive.

[2] Julien, *Orat.* I, et II; Zosime, l. III, p. 134; Victor, *in Epitome*. Il y a lieu de croire que Magnence avait reçu le jour au milieu d'une de ces colonies de barbares établies par Constance Chlore dans la Gaule. (Voyez son histoire, p. 144.) Sa conduite nous rappelle le patriote comte de Leicester, le fameux Simon de Montfort, qui vint à bout de persuader au bas peuple d'Angleterre que lui, Français de naissance, avait pris les armes pour les délivrer des favoris étrangers.

du diadème. Les conspirateurs se levèrent à l'instant, et le saluèrent sous les noms d'auguste et d'empereur. La surprise, la frayeur, l'ivresse, les espérances ambitieuses, et l'ignorance du reste de l'assemblée, contribuèrent à rendre l'acclamation unanime. Les gardes se hâtèrent de prêter le serment de fidélité. On ferma les portes de la ville, et, avant le retour de l'aurore, Magnence se trouva maître des troupes, du trésor, du palais, et de la ville d'Autun. Il eut même quelque espérance de se rendre maître de la personne de Constans avant qu'il fût informé de la révolution. Ce prince s'amusait, à son ordinaire, à courir la chasse dans la forêt voisine, ou prenait peut-être quelque plaisir plus coupable ou plus honteux; mais la renommée aux cent bouches l'avait averti; il eut le temps de fuir, et c'était sa seule ressource, puisque la désertion de ses troupes et l'infidélité de ses sujets ne lui laissaient aucun moyen de résistance. Avant d'avoir pu atteindre à un port d'Espagne, où il se proposait de s'embarquer [1], il fut arrêté auprès d'Héléna aux pieds des Pyrénées, par un parti de cavalerie légère, dont le commandant, sans respect pour la sainteté d'un temple, exécuta sa commission en assassinant le fils de Constantin [2].

Aussitôt que la mort de Constans eut affermi cette facile et importante révolution, l'exemple de la cour d'Autun fut suivi par toutes les provinces de l'Occident. Les deux grandes préfectures des Gaules et d'Italie reconnurent l'autorité de Magnence, et l'usurpateur s'occupa du soin d'amasser par toutes sortes d'exactions un trésor qui pût suffire aux immenses libéralités qu'il avait promises, et aux frais d'une guerre civile. Les contrées guerrières de l'Illyrie depuis le Danube jusqu'à l'extrémité de la Grèce, obéissaient depuis long-temps à Vétranion, vieux général qui avait su plaire aux soldats par la simplicité de ses manières, et dont l'expérience et les services militaires avaient obtenu quelque considération [1]. Affectionné par habitude, par devoir et par reconnaissance à la maison de Constantin, il donna sur-le-champ les plus fortes assurances au seul fils qui restait de son ancien maître, qu'il exposerait avec une invariable fidélité sa personne et ses troupes pour l'aider à prendre de l'usurpateur de la Gaule une juste et sévère vengeance. Mais ses légions furent plus séduites qu'irritées par l'exemple des Gaulois; leur commandant manqua bientôt de fidélité ou de fermeté, et son ambition s'autorisa de l'approbation de la princesse Constantina. Cette femme ambitieuse et cruelle, qui avait obtenu du grand Constantin son père le titre d'auguste, plaça de ses propres mains le diadème sur la tête du général d'Illyrie, et semblait attendre de sa victoire l'accomplissement des espérances qu'elle avait perdues par la mort d'Annibalianus. Mais ce fut peut-être sans l'aveu de Constantina que le nouvel empereur fit une alliance honteuse, quoique nécessaire, avec l'usurpateur de l'Occident, dont la pourpre avait été teinte si récemment du sang de son frère [2].

Des événemens de cette importance, et qui menaçaient si sérieusement l'honneur et la sûreté de la maison impériale, rappelèrent les armées de Constance de la guerre de Perse, où elles avaient perdu beaucoup de leur réputation. Laissant à ses lieutenans le soin des provinces orientales, qu'il confia bientôt après à son cousin Gallus, il marcha vers l'Europe, agité par la crainte et par l'espérance, par la douleur et par l'indignation. Arrivé à Héraclée en Thrace, il donna audience aux ambassadeurs de Magnence et de Vétranion. Le premier auteur de la conspi-

[1] Cette ancienne ville avait été florissante sous le nom d'Illibéris (Pomponius Mela, II, 5); Constantin lui rendit de l'éclat et lui donna le nom de sa mère. Héléna (elle est encore appelée Elna) devint le siége d'un évêque, qui, long-temps après, transféra sa résidence à Perpignan, capitale du Roussillon. (Voyez d'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, p. 380; Longuerue, Description de la France, p. 223, et le Marca Hispanica, l. I, c. 2.)

[2] Zosime, l. II, p. 119, 120; Zonaras, tom. II, l. XIII, p. 13, et les abréviateurs.

[1] Eutrope (X, 10) fait le portrait de Vétranion avec plus de modération et vraisemblablement avec plus de justesse que l'un ou l'autre des Victors. Vétranion était né d'une famille obscure, dans les cantons sauvages de la Mésie, et son éducation fut si négligée, qu'il apprit à lire lorsqu'il fut dans les emplois.

[2] La conduite incertaine et variable de Vétranion est décrite par Julien, dans son premier Discours, et exposée avec exactitude par Spanheim, qui discute la position et la conduite de Constantina.

ration, Marcellinus, qui avait en quelque façon donné la pourpre à son nouveau maître, se chargea insolemment de cette dangereuse commission, et ses trois collègues furent choisis parmi les personnages les plus illustres de l'état et de l'armée : on leur recommanda d'adoucir Constance sur le passé, et de l'épouvanter sur l'avenir. Ils étaient autorisés à lui offrir l'alliance et l'amitié des princes d'Occident, à cimenter leur union par un double mariage de Constance avec la sœur de Magnence, et de Magnence avec l'ambitieuse Constantina, et à reconnaître, par un traité, la prééminence de l'empereur d'Orient. Dans le cas où son orgueil, ou une délicatesse mal placée, lui ferait refuser des conditions, si équitables, les députés avaient ordre de lui représenter qu'il courrait inévitablement à sa ruine s'il provoquait le ressentiment des souverains de l'Occident, et les obligeait à employer contre lui leur valeur, leurs talens militaires et les légions qui avaient fait triompher tant de fois le grand Constantin. Ces propositions, appuyées de tels argumens, méritaient une attention sérieuse, et Constance différa sa réponse jusqu'au lendemain. Après avoir réfléchi aux moyens de justifier dans l'opinion du peuple les horreurs d'une guerre civile, il tint le discours suivant à son conseil, qui l'entendit avec une crédulité réelle ou affectée.

« Cette nuit, l'ombre du grand Constantin » m'est apparue : il tenait embrassé le corps » sanglant de mon frère ; j'ai reconnu sa voix, » elle criait vengeance : mon père m'a dé» fendu de désespérer de la république, et » m'a promis que les armes couronneraient » la justice de ma cause d'un prompt succès » et d'une gloire immortelle. »

L'autorité de cette vision, ou plutôt celle du prince qui la racontait, fit taire les doutes et cesser les négociations. Les conditions ignominieuses de la paix furent rejetées avec mépris ; on renvoya un des ambassadeurs après lui avoir fait une réponse fière et dédaigneuse ; les trois autres furent mis aux fers comme indignes de jouir de leurs priviléges, et les puissances rivales se préparèrent à une guerre implacable[1].

[1] Voyez Pierre le Patricien, dans les *Excerpta Legationum*, p. 27.

Telle fut la conduite, et tel était peut-être le devoir du frère de Constans vis-à-vis de l'usurpateur des Gaules. Le caractère et la situation de Vétranion admettaient plus de ménagemens ; la politique de l'empereur d'Orient s'occupa de désunir ses ennemis, et de priver les rebelles des forces de l'Illyrie. Il réussit aisément à tromper la franchise et la simplicité de Vétranion, qui, obéissant alternativement à la voix de l'honneur et de l'intérêt, avait mis à découvert la faiblesse de son caractère, et s'était insensiblement engagé dans le piége d'une négociation artificieuse. Constance le reconnut pour son collègue légitime et son égal, à condition qu'il renoncerait à la honteuse alliance de Magnence, et qu'il choisirait un endroit sur les frontières de leurs provinces respectives, où ils pussent assurer leur amitié dans une entrevue par un serment de fidélité mutuelle, et régler les opérations de la guerre civile. En conséquence de cet arrangement, Vétranion s'avança vers la ville de Sardica[1], à la tête de vingt mille chevaux, et d'un corps d'infanterie plus nombreux. Ces forces étaient si supérieures à celles de Constance que l'empereur d'Illyrie semblait avoir à sa disposition la fortune et la vie de son rival, qui, comptant sur le succès de ses sourdes négociations, avait séduit les troupes et miné le trône de Vétranion. Les chefs, qui avaient secrètement embrassé le parti de Constance, préparaient en sa faveur un spectacle propre à éveiller et à enflammer les passions de la multitude[2]. Les deux armées unies s'assemblèrent dans une vaste plaine à la proximité de la ville ; on éleva dans le centre, selon les lois de l'ancienne discipline, un tribunal ou plutôt un échafaud, d'où les empereurs avaient coutume de haranguer leurs troupes dans les occasions solennelles ou importantes. Les Romains et les barbares, régulièrement rangés, l'épée nue à

[1] Zonaras, t. II, l. XIII, p. 16. La position de Sardique, près de la ville moderne de Sophia, paraît plus propre à cette entrevue que Naissus et Sirmium, où elle est placée par Jérôme, Socrate et Sozomène.

[2] Voyez les deux premiers Discours de Julien, surtout p. 31 ; et Zosime, l. II, p. 122. La narration de l'historien, qui est nette, éclaircit les descriptions diffuses et vagues de l'orateur.

la main, ou la lance en arrêt, les escadrons de cavalerie et les cohortes d'infanterie distingués par la variété de leurs armes et de leurs enseignes, formaient un cercle immense autour du tribunal; tous gardaient un silence attentif, interrompu quelquefois par un cri général d'applaudissement. Les deux empereurs furent appelés pour expliquer la situation des affaires publiques, en présence de cette formidable assemblée. On accorda la préséance du rang à la naissance royale de Constance, et, quoique peu versé dans l'art de la rhétorique, il mit dans son discours de la fermeté, de l'adresse et de l'éloquence. La première partie ne semblait attaquer que le tyran des Gaules; mais, après avoir déploré le meurtre de Constans, il insinua que son frère avait seul le droit de réclamer sa succession, et, s'étendant avec complaisance sur les actions glorieuses de la race impériale, il rappela aux soldats la valeur, les triomphes et la libéralité du grand Constantin, dont les fils avaient reçu leur serment de fidélité, qu'ils n'avaient rompu que par la séduction de ses plus intimes favoris. Les officiers qui environnaient le tribunal, instruits du rôle qu'ils devaient jouer dans cette scène extraordinaire, parurent entraînés par le pouvoir irrésistible de la justice et de l'éloquence, et ils saluèrent l'empereur Constance comme leur légitime souverain. Leur exemple entraîna les soldats: le sentiment du repentir réveilla celui de la fidélité; il se répandit dans tous les rangs, et bientôt la plaine de Sardica retentit de l'acclamation unanime de: « Meurent les usurpateurs! vive le fils » de Constantin! ce n'est que sous ses drapeaux que nous voulons combattre et » vaincre ou mourir. » Le cri universel, les gestes menaçans et le cliquetis des armes subjuguèrent le courage étonné de Vétranion, qui contemplait dans un silence stupide la défection de son armée. Au lieu d'avoir recours au dernier refuge d'un généreux désespoir, il se soumit docilement à son sort, et, se dépouillant du diadème à la vue des deux armées, il se prosterna aux pieds de son vainqueur. Constance usa de la victoire avec une prudente modération, et, relevant lui-même le vénérable suppliant qu'il affectait d'appeler du doux nom de père, il lui prêta la main pour descendre du trône. La ville de Prura fut assignée pour retraite au monarque détrôné, qui y vécut six ans dans l'opulence et dans la tranquillité. Il se félicitait souvent des bontés de Constance, et conseillait à son bienfaiteur, avec une aimable simplicité, de quitter le sceptre du monde, et de chercher le bonheur dans une obscurité paisible, qui pouvait seule la procurer[1].

La conduite de Constance dans cette occasion mémorable fut célébrée avec une apparence de justice, et ses courtisans comparèrent les discours étudiés de Périclès et de Démosthène, adressés à la populace d'Athènes, avec l'éloquence victorieuse qui avait persuadé à une multitude armée d'abandonner et de déposer l'objet de son propre choix[2]. L'entreprise de Magnence était plus dangereuse; la victoire seule pouvait en décider. L'usurpateur s'avançait, par des marches rapides, à la tête d'une armée nombreuse, composée d'Espagnols, de Gaulois, de Francs, de Saxons, de provinciaux, dout on recrutait les légions, et de barbares qu'on regardait comme les plus formidables ennemis de la république. Les plaines fertiles[3] de la Basse-Pannonie, entre la Drave, la Save et le Danube, offraient un vaste théâtre; mais les opérations de la guerre civile languirent pendant les mois de l'été, par l'intelligence ou par la timidité des combattans[4]. Constance

[1] Le jeune Victor appelle emphatiquement l'exil de Vétranion *voluptarium otium*. Socrate (l. II, c. 28) atteste la correspondance avec l'empereur, et son récit semble prouver que Vétranion était en effet *prope ad stultitiam simplicissimus*.

[2] *Eum Constantius .... facundiæ vi dejectum imperio in privatum otium removit. Quæ gloria, post natum imperium, soli processit eloquio, clementiâque*, etc. Aurelius Victor, Julien et Themistius (*Orat.* III et IV) chargent cet exploit de toute l'enluminure de leur rhétorique.

[3] Busbèque (p. 112) traversa la Basse-Hongrie et l'Esclavonie dans un temps où les hostilités réciproques des Turcs et des chrétiens avaient rendu ces deux contrées presque désertes. Toutefois il parle avec admiration de l'indomptable fertilité du sol; il remarque que l'herbe y était assez haute pour soustraire à la vue un chariot chargé. (Voyez aussi les Voyages de Browne, dans la Collection de Harris, vol. II, p. 762, etc.)

[4] Zosime raconte longuement la guerre et les négocia-

avait annoncé son intention de décider la querelle dans les plaines de Cibalis, dont le nom animerait ses troupes par le souvenir de la victoire de Constantin son père, remportée sur le même terrain. Cependant les fortifications inattaquables dont son camp était environné annonçaient plus l'envie d'éviter que de chercher la bataille. L'objet de Magnence était d'obliger son adversaire, par la ruse ou par la force, à quitter cette position avantageuse, et il y employa les différentes marches, évolutions et stratagèmes que la connaissance de l'art militaire pouvait suggérer à un officier expérimenté. Il emporta d'assaut l'importante ville de Sirmium, qui était située derrière le camp, essaya de forcer un passage au- dessus de la Save pour entrer dans les provinces orientales de l'Illyrie, et tailla en pièces un gros détachement qu'il avait attiré dans les défilés d'Adarne. Pendant presque tout l'été, l'usurpateur des Gaules fut le maître de la campagne. Les troupes de Constance étaient harassées et découragées; il avait perdu leur confiance, et son orgueil descendit à solliciter un traité de paix qui aurait assuré à l'assassin de Constans la souveraineté des provinces au-delà des Alpes. Philippe, l'ambassadeur impérial, appuya ces propositions de toute son éloquence: le conseil et l'armée de Magnence consentaient à les accepter; mais le présomptueux empereur, méprisant les conseils de ses amis, fit retenir Philippe en captivité, ou du moins en otage, tandis qu'il envoyait un officier reprocher à Constance la faiblesse de son règne, et lui offrir un pardon insultant, s'il quittait sans hésiter la pourpre et l'empire. Sa réponse fut qu'il mettait sa confiance dans la justice de sa cause, et dans un Dieu vengeur. Il sentait si vivement le danger de sa situation, qu'il n'osa pas se venger sur l'insolent envoyé de Magnence de la détention de son ambassadeur. La négociation de Philippe ne fut pas cependant inutile, puisqu'il engagea Silvanus le Franc, général d'une réputation distinguée, à déserter avec un corps considérable de cavalerie, peu de jours avant la bataille de Mursa.

La ville de Mursa ou Essek, célèbre dans les temps modernes par un pont de bateaux de cinq milles de longueur sur la rivière de la Drave et sur les marais adjacens [1], avait toujours été considérée comme une place importante dans les guerres de Hongrie. Magnence, dirigeant sa marche sur Mursa, fit mettre le feu aux portes, et, par un assaut précipité, essaya d'escalader les murs. La vigilante garnison éteignit les flammes. L'approche de Constance ne lui laissa pas le temps de continuer le siége, et l'empereur détruisit bientôt l'obstacle qui gênait seul les mouvemens de son armée, en forçant un corps de troupes qui avait pris poste sur une hauteur voisine en forme d'amphithéâtre. Le champ de bataille qui environnait Mursa était une plaine unie et aride. L'armée de Constance s'y rangea en bataille; elle avait à sa droite la Drave, et sa gauche, soit à raison de l'ordre de bataille ou de sa supériorité en cavalerie, dépassait de beaucoup la droite des ennemis [2]. Les deux armées restèrent impatiemment une partie de la matinée sous les armes, et le fils de Constantin, après avoir animé ses soldats par un discours éloquent, se retira dans une église à quelque distance du champ de bataille, et remit à ses généraux la conduite de cette journée décisive [3]. Ils se montrèrent dignes de sa confiance par leur valeur et par leurs savantes manœuvres. Ils engagèrent sagement l'action par la gauche, et, avançant une aile entière de cavalerie sur une ligne oblique, ils la tournèrent

tions (l. II, p. 123-130); mais, comme il n'annonce pas des connaissances bien sûres de l'art militaire ni de la politique, il faut examiner son récit avec soin, et ne l'admettre qu'avec précaution.

[1] Ce pont remarquable, qui est flanqué de tours, et qui repose sur de grandes piles de bois, fut construit, A. D. 1566, par le sultan Soliman, pour faciliter la marche de ses troupes en Hongrie. (Voyez les Voyages de Browne, et la Géographie de Busching, vol. 2, p. 90.)

[2] Julien (*Orat.* I, p. 36) décrit nettement, mais en peu de mots, cette position et les évolutions subséquentes.

[3] Sulpicius Severus, l. II, p. 405. L'empereur passa la journée en prière avec l'arien Valens, évêque de Mursa, qui gagna sa confiance en prédisant le succès de la bataille. M. de Tillemont (Histoire des Empereurs, t. 4, p. 1110) remarque, avec raison, le silence de Justinien sur la valeur personnelle de Constance à la bataille de Mursa. Le silence de la flatterie équivaut quelquefois au témoignage le plus positif.

précipitamment sur le flanc droit de l'ennemi, qui n'était point préparé à soutenir l'impétuosité de leur attaque. Mais les Romains de l'Occident se rallièrent bientôt par l'habitude de la discipline, et les barbares de la Germanie soutinrent la réputation de leur intrépidité nationale. L'affaire devint générale, se soutint avec des succès variés, et finit à peine avec le jour. On accorde à la cavalerie l'honneur de la victoire éclatante que Constance remporta. Ses cuirassiers sont représentés comme autant de colonnes d'acier massif; leurs armures brillantes éblouissaient les légions, et ils rompaient leurs cohortes serrées avec des lances d'une énorme pesanteur. Dès que les légions furent en désordre, la cavalerie légère pénétra dans leurs rangs, le sabre à la main, et acheva la déroute. Tandis que les gigantesques Germains se trouvaient exposés presque nus à la dextérité des archers orientaux, des troupes entières de ces barbares se jetaient, de douleur et de désespoir, dans le cours large et rapide de la Drave[1].

On fait monter le nombre des morts à cinquante-quatre mille. La perte des vainqueurs fut supérieure à celle des vaincus[2]. Cette circonstance prouve l'acharnement du combat, et justifie l'observation d'un ancien écrivain, qui prétend que la bataille de Mursa avait énervé les forces de l'empire par la perte d'une armée de vétérans, susceptible de défendre les frontières et d'y ajouter de nouvelles conquêtes[3]. Malgré les serviles invectives d'un méprisable orateur, on ne trouve aucun motif de croire que Magnence ait déserté ses drapeaux dès le commencement de la bataille. Il paraît, au contraire, qu'il s'acquitta de son devoir comme capitaine et comme soldat jusqu'au moment où son camp fut au pouvoir des ennemis. Pensant alors à sa sûreté personnelle, il se dépouilla de ses ornemens impériaux, et ce ne fut pas sans peine qu'il échappa aux détachemens de cavalerie légère qui le poursuivirent depuis les bords de la Drave jusqu'aux pieds des Alpes[1].

L'approche de l'hiver fournit à l'indolence de Constance des prétextes spécieux de discontinuer la guerre jusqu'au printemps. Magnence avait fixé sa résidence dans la ville d'Aquilée, et paraissait résolu à disputer le passage des montagnes et des marais qui défendaient l'approche du pays vénitien; il n'aurait pas même quitté l'Italie, après que les impériaux s'étaient déjà emparés par une marche secrète d'une forteresse située sur les Alpes, si sa cause eût été soutenue par la faveur du peuple[2]. Mais le souvenir des cruautés que ses ministres avaient exercées après la malheureuse révolte de Népotien imprimait un sentiment de haine et d'horreur dans l'âme des Romains. Ce jeune imprudent, fils de la princesse Eutropia, et neveu de Constantin, avait vu avec indignation un barbare usurper le sceptre de l'Occident. Suivi d'une troupe d'esclaves et de gladiateurs, il se rendit aisément le maître de la faible garde qui faisait la police à Rome pendant la paix. Il reçut l'hommage du sénat, prit le titre d'Auguste, et le porta pendant un règne précaire et tu-

[1] Julien, *Orat.* I, p. 36, 37; et *Orat.* II, p. 59, 60; Zonaras, t. 2, l. XIII, p. 17; Zosime, l. II, p. 130-133. Le dernier de ces écrivains donne des éloges à la dextérité de l'archer Ménélas, qui lançait trois flèches en même temps; avantage, qui, dans son ignorance de l'art militaire, lui paraît avoir contribué beaucoup à la victoire de Constance.

[2] Zonaras dit que Constance perdit trente mille hommes, sur les quatre-vingts qui composaient son armée, et que Magnence en perdit vingt-quatre mille sur trente-six. Les autres détails de sa narration paraissent probables et authentiques; mais l'auteur ou les copistes doivent s'être trompés sur le nombre des troupes du tyran. Magnence avait rassemblé toutes les forces de l'Occident, les Romains et les barbares, et il en avait formé une armée redoutable qu'on ne peut estimer à moins de cent mille hommes. (Julien, *Orat.* I, p. 34, 35.)

[3] *Ingentes R. I. vires ea dimicatione consumptæ sunt, ad quælibet bella externa idoneæ, quæ multum triumphorum possent, securitatisque conferre.* (Eutrope, X, 13.) Le jeune Victor s'exprime de la même manière.

[1] On doit préférer ici le témoignage non suspect de Zosime et de Zonaras aux assertions flatteuses de Julien. Magnence a un caractère singulier sous la plume du jeune Victor: *Sermonis acer, animi tumidi, et immodice timidus; artifex tenax ad occultandam audaciæ specie formidinem.* Mais sa conduite lors de la bataille de Mursa fut-elle l'effet de la nature, ou celui de l'art? J'adopterais la seconde explication.

[2] Julien, *Orat.* I, p. 38, 39. Au reste, en cet endroit, ainsi que dans le Discours II, p. 97, il laisse entrevoir la disposition générale du sénat, du peuple et des soldats de l'Italie, en faveur de l'empereur.

multueux qui ne dura que vingt-huit jours. La marche de quelques troupes régulières mit fin à ses espérances; la révolte fut éteinte dans le sang de Népotien, de sa mère Eutropia, et de tous ses partisans. On étendit même la proscription sur tous ceux qui avaient contracté la moindre alliance avec la famille de Constantin[1]. Mais, dès que Constance, après la bataille de Mursa, devint le maître de la côte maritime de la Dalmatie, une troupe d'illustres exilés, qui avaient équipé une flotte dans un port de la mer Adriatique, vinrent chercher protection et vengeance dans le camp du vainqueur. Ce fut par la secrète intelligence qu'ils entretinrent avec leurs concitoyens, que Rome et les villes d'Italie déployèrent sur leurs murs l'étendard impérial de Constance. Les vétérans, enrichis par les libéralités du père, signalèrent leur reconnaissance et leur fidélité pour le fils. La cavalerie, les légions et les auxiliaires d'Italie renouvelèrent leur serment d'obéissance à Constance; et l'usurpateur, alarmé par la désertion générale, fut forcé de se retirer dans les Gaules, au delà des Alpes, avec le petit nombre de troupes qui lui restaient fidèles.

Les détachemens qui reçurent ordre d'arrêter Magnence se conduisirent avec la négligence trop ordinaire dans le succès; ils lui fournirent l'occasion de faire face à ceux qui le suivaient, et de satisfaire sa fureur par le carnage d'une victoire inutile[2].

L'orgueilleux Magnence, partout malheureux et partout abandonné, fut forcé de demander la paix et de la demander en vain. Il envoya d'abord un sénateur dont les talens avaient obtenu sa confiance, et ensuite plusieurs évêques. L'offre qu'il faisait de

[1] Victor l'aîné décrit en termes pathétiques la malheureuse position de Rome: « *Cujus stolidum ingenium » adeo P. R. patribusque exitio fuit, uti passim do- » mus, foræ, viæ, templaque, cruore cadaveribus- » que opplerentur bustorum modo.* » Athanase (t. I, p. 677) déplore le sort de plusieurs illustres victimes; et Julien (*Orat.*, II, p. 58) charge d'imprécations la cruauté de Marcellinus, l'implacable ennemi de la maison de Constantin.

[2] Zosime, l. II, p. 133; Victor, *in Epitome*. Les panégyristes de Constance oublient, avec leur bonne foi ordinaire, de faire mention de cette défaite.

quitter la pourpre et de dévouer les restes de sa vie au service de l'empereur, lui faisait espérer que ces prélats lui obtiendraient une réponse plus favorable. Mais quoique Constance se réconciliât facilement avec ceux qui avaient levé l'étendard de la rébellion[1], il déclara son inflexible résolution de punir un perfide assassin qu'il allait accabler de tous côtés par l'effort de ses armes victorieuses. Une flotte impériale prit aisément possession de l'Afrique et de l'Espagne, rassura la fidélité chancelante des nations moresques, et débarqua des forces considérables qui passèrent les Pyrénées et s'approchèrent de Lyon, où Magnence trouva son dernier refuge et la mort[2]. Dans cette extrémité, l'usurpateur, naturellement ennemi de la clémence, fut obligé d'employer tous les genres d'oppression dans les Gaules, pour se procurer des ressources[3]. Mais la patience des peuples était épuisée; et Trèves, le siége du gouvernement prétorien, donna le signal de la révolte en fermant ses portes à Decentius que son frère avait élevé au rang de césar ou d'auguste[4]. De Trèves, Decentius fut obligé de se retirer à Sens, où il fut enveloppé par une armée de Germains que les artifices de Constance avaient intéressée aux dissensions des Romains[5]. Dans le même

[1] Zonaras, t. II, l. XIII, p. 17. Julien s'arrête, en plusieurs endroits des deux Discours sur la clémence de Constance envers des rebelles.

[2] Zosime, l. II, p. 133; Julien, *Orat.* I, p. 40; II, p. 74.

[3] Ammien, XV, 6; Zosime, l. II, p. 113. Julien, qui (*Orat.* I, p. 40) déclame contre les cruels effets du désespoir du tyran, parle (*Orat.* I, p. 34) des édits vexatoires que lui dictèrent ses besoins ou son avarice. On obligea les sujets à acheter les domaines de l'empire, espèce de propriété incertaine et dangereuse, qui, dans une révolution, pouvait être présentée comme un crime de trahison.

[4] Les médailles de Magnence célèbrent les victoires des *deux* augustes et du césar. Le césar étoit un autre frère appelé Desiderius. (Voyez Tillemont, Hist. des Empereurs, t. IV, p. 577).

[5] Julien, *Orat.* I, p. 40; II, p. 74; et Spanheim, p. 263. Le Commentaire de ce dernier jette du jour sur les opérations de la guerre civile. *Mons Seleuci* était une petite place dans les Alpes Cottiennes, à peu de milles de Vapineum ou de Gap, ville épiscopale du Dauphiné. (Voyez d'Anville, Notice de la Gaule, p. 464; et Longuerue, Description de la France, p. 327.)

temps, les troupes impériales forcèrent les passages des Alpes Cottiennes, et le combat sanglant du mont Séleucus ne laissa plus d'espérance au parti de Magnence[1]. Il n'avait plus d'armée à opposer, ses gardes paraissaient prêts à l'abandonner; et, quand il paraissait en public, on le saluait d'un « vive l'empereur Constance! » Convaincu que l'on réussirait à mériter le pardon et des récompenses par le sacrifice du principal coupable, il trompa leur attente, et, tombant sur sa propre épée[2], il évita du moins des tortures et une mort ignominieuse, dont la vengeance aurait joui sous le masque de la piété fraternelle. Marcellinus, premier auteur de la conspiration, avait péri à la bataille de Mursa[3], et l'exécution du reste des chefs assura la tranquillité publique. On fit une recherche sévère de tous ceux qui avaient pris part à la révolte, ou volontairement ou par nécessité. Paul, surnommé Catena en raison de ses talens barbares dans l'exercice juridique de la tyrannie, fut chargé de découvrir les restes obscurs de la conspiration dans la province éloignée de Bretagne. On fit passer l'honorable indignation de Martin, vice-préfet de l'île, pour une preuve complète de son crime, et cet estimable gouverneur fut forcé de plonger dans son propre sein l'épée dont il avait frappé dans sa colère le ministre des vengeances impériales. Les citoyens les plus innocens furent exposés à l'exil, à la confiscation, aux tortures et à la mort; et, comme la timidité est toujours barbare, l'âme de Constance fut inaccessible à la pitié[4].

1 Zosime, l. II, p. 134; Libanius, *Orat.* X, p. 268, 269. Le dernier accuse d'un ton véhément cette politique cruelle et personnelle de Constance.

2 Julien, *Orat.* I, p. 40; Zosime, l. II, p. 134; Socrate, l. II, c. 32; Sozomène, l. IV, c. 7. Le jeune Victor décrit ainsi la mort du tyran: *Transfosso latere, ut erat vasti corporis, vulnere naribusque ex ore cruorem effundens, expiravit.* Si nous pouvons ajouter foi à Zonaras, le tyran, avant d'expirer, eut le plaisir d'assassiner de sa propre main sa mère et son frère Desiderius.

3 Julien (*Orat.* I, p. 58, 59) paraît embarrassé de dire s'il s'infligea lui-même le châtiment de ses crimes, s'il se noya dans la Drave, ou si les démons vengeurs le portèrent du champ de bataille au lieu où il devait subir des tourmens éternels.

4 Ammien, XIV, 5; XXI, 16.

CHAPITRE XIX.

Constance seul empereur. — Élévation et mort de Gallus. — Danger et élévation de Julien. — Guerre contre les Perses et contre les Sarmates. — Victoires de Julien dans les Gaules.

Les provinces divisées de l'empire furent réunies par la victoire de Constance; mais comme ce prince faible n'avait de talens personnels ni pour la paix ni pour la guerre, comme il craignait ses généraux et se méfiait de ses ministres, le succès de ses armes ne servit qu'à établir l'autorité des eunuques sur le monde romain. Ces êtres disgraciés, ancienne production du despotisme[1] et de la jalousie orientale, furent introduits en Grèce et à Rome par la contagion du luxe asiatique[2]. Ce luxe s'augmenta rapidement, et les eunuques, qui au temps d'Auguste avaient été abhorrés comme le cortége monstrueux d'une reine d'Egypte[3], s'introduisirent insensiblement dans les maisons des matrones, des sénateurs, et même des empereurs[4]. Restreints par les sévères édits de Domitien et de Nerva[5], chéris de l'orgueilleux Dioclé-

1 Ammien (l. XIV, c. 6) prétend que l'origine de l'opération pratiquée sur les eunuques remonte au règne de Sémiramis, qui inventa cette pratique odieuse plus de dix-neuf cents ans avant la naissance de Jésus-Christ. L'usage des eunuques a été connu en Egypte et en Asie dans l'antiquité la plus reculée. On en parle dans la loi de Moïse. (Deutéronome, XXIII, 1). (Voyez Goguet, Origine des Lois, etc., part. I, l. I, c. 3.

2 Eunuchum porro dixit velle te;
Quia solæ utuntur his reginæ.
Térence, Eunuch., acte I, *scène* 2.

Cette comédie est traduite de Ménandre, et l'original doit avoir paru peu après les conquêtes orientales d'Alexandre.

3 Miles spadonibus
Servire rugosis potest.
Horace, Carmen, V, 9; *et Dacier, ad loc.*

Par le mot *spado*, les Romains exprimaient fortement leur horreur de cette espèce mutilée. Le nom d'eunuque, adopté par les Grecs prévalut insensiblement; il choquait moins l'oreille, et présentait un sens plus obscur.

4 Il suffira de citer Poside, affranchi et eunuque de Claude, auquel l'empereur prostitua les récompenses les plus honorables de la valeur militaire. (Voyez Suétone, *in Claudio*, c. 28). Poside dépensa une grande partie de ses richesses en bâtimens.

Ut spado vincebat Capitolia nostra
Posides.
Juvénal, Sat. XIV.

5 *Castrari mares vetuit.* Suétone, *in Domitiano*, c 7. (Voyez Dion Cassius, l. LXVII, p. 1107; l. LXVIII, p. 1119.)

tien, réduits à un état obscur par la prudence de Constantin [1], ils se multiplièrent dans les palais de ses fils, acquirent peu à peu la connaissance et enfin la direction des conseils les plus secrets de Constance. Le mépris et l'aversion qu'on a toujours eus pour cette espèce dégradée semble les avoir rendus aussi incapables qu'on les en supposait de toute action noble, et de tout sentiment d'honneur et de générosité [2]; mais les eunuques étaient instruits dans l'art de l'intrigue et de l'adulation; et ils gouvernaient alternativement Constance par ses terreurs, par son indolence et par sa vanité [3]. Tandis qu'il contemplait dans un miroir trompeur l'apparence illusoire de la prospérité publique, sa nonchalance leur permettait d'intercepter les plaintes des provinces opprimées, d'accumuler d'immenses trésors par la vente de la justice et des honneurs, d'avilir les plus importantes dignités par l'élévation des hommes obscurs qui achetaient d'eux les moyens d'oppression [4], et de satisfaire leur ressentiment contre quelques âmes fermes qui refusaient courageusement de faire leur cour à des esclaves. Le plus distingué d'entre eux était l'eunuque Eusèbe, qui dirigeait si despotiquement l'empereur et son palais, qu'un écrivain impartial disait, par forme de raillerie, que Constance avait quelque crédit auprès de son impérieux favori [1]. Ce fut par ses intrigues artificieuses que Constance souscrivit la sentence de l'infortuné Gallus, et ajouta ce crime à la longue liste de meurtres qui avaient déjà déshonoré la maison de Constantin.

Lorsque les deux neveux de Constantin, Gallus et Julien, furent sauvés de la fureur des soldats, le premier avait environ douze ans, et Julien en avait à peu près six. Comme l'aîné passait pour être d'une santé faible et valétudinaire, ils obtinrent moins difficilement de la feinte pitié de Constance une existence obscure et précaire [2]. Différentes villes de l'Ionie et de la Bithynie furent successivement choisies pour le lieu de leur résidence, ou plutôt de leur exil, pendant le temps de leur éducation. Mais dès que leur âge fut susceptible d'éveiller la jalouse inquiétude de l'empereur, il les renferma dans la forteresse de Macellum, près de la ville de Césarée. La conduite qu'il tint avec eux pendant une captivité de six ans fut tantôt celle d'un gardien vigilant, et tantôt celle d'un tyran soupçonneux [3]. Leur prison était

[1] Il y a un passage dans l'Histoire Augustine (p. 137) dans lequel Lampridius, en louant Alexandre Sévère et Constantin d'avoir mis des bornes à la tyrannie des eunuques, déplore les malheurs dont ils ont été cause sous d'autres règnes. *Huc accedit quod eunuchos nec in consiliis, nec in ministeriis habuit, qui soli principes perdunt, dum ex more gentium aut regum Persarum volunt vivere; qui a populo etiam amicissimum semovent; qui internuntii sunt, aliud quam respondetur referentes; claudentes principem suum, et agentes ante omnia, ne quid sciat.*

[2] Xénophon (*Cyropædia*, l. VIII, p. 440) a détaillé les motifs qui engagèrent Cyrus à confier la garde de sa personne à des eunuques. Il avait remarqué que la même mutilation pratiquée sur les animaux les rendait plus dociles sans diminuer leur force ou même leur courage, et il s'imagina qu'une espèce bâtarde, séparée de tout le reste du genre humain, serait plus inviolablement attachée à son bienfaiteur. Mais une longue expérience a démenti le jugement de Cyrus. Il peut se trouver quelques exemples bien rares d'eunuques qui se sont distingués par leur talent, par leur valeur et par leur fidélité; mais en examinant l'Histoire générale de la Perse, de l'Inde et de la Chine, on remarque que la puissance des eunuques annonçait toujours le déclin et la chute de chaque dynastie.

[3] Voyez Ammien-Marcellin, l. XXI, c. 16; l. XXII, c. 4. Tout le cours de cette histoire impartiale sert à justifier les invectives de Mamertin, de Libanius, et de Julien lui-même, qui ont déclamé contre les vices de la cour de Constance.

[4] Aurelius Victor blâme la négligence que son souverain a mise dans le choix de ses gouverneurs de province et des généraux de ses armées, et finit son histoire par une observation très-hardie, qu'il est moins dangereux, sous un règne faible, d'attaquer la personne du monarque que celle de ses ministres.

« *Uti vero absolvam brevi, ut imperatore ipso clarius ita apparitorum plerisque magis atrox nihil.* »

[1] *Apud quem (si verè dici debeat) multùm Constantius potuit.* (Ammien, l. XVIII, c. 4).

[2] Grégoire de Naziance (*Orat.* III, p. 90) reproche à l'Apostat son ingratitude pour Mark, évêque d'Aréthuse, qui avait aidé à lui sauver la vie; et nous apprenons, quoique d'une autorité moins respectable (Tillemont, Hist. des Empereurs, t. IV, p. 916), que Julien fut caché dans le sanctuaire d'une église.

[3] L'histoire la plus authentique de l'éducation et des aventures de Julien est contenue dans une épître ou manifeste qu'il adressa lui-même au sénat et au peuple d'Athènes.—Libanius (*Orat. parentalis*), du côté des païens, et Socrate (l. III, c. 1), du côté des chrétiens, ont conservé différentes circonstances fort intéressantes.

un ancien palais que les rois de Cappadoce avaient habité. La situation était riante, les bâtimens vastes et somptueux. Ils firent leurs études et tous leurs exercices sous la conduite des maîtres les plus célèbres; et la nombreuse suite ou garde qui composait la maison des neveux de Constantin n'était pas indigne de leur naissance; mais ils ne pouvaient pas se dissimuler que leur fortune et leur vie dépendaient du tyran qui les privait de la liberté, qui les tenait éloignés de tous ceux auxquels ils auraient pu accorder leur estime ou leur confiance, et les destinait sans doute à passer une vie obscure avec des esclaves dévoués à ses ordres. Les embarras de l'état obligèrent cependant l'empereur, ou plutôt les eunuques, à revêtir Gallus du titre de césar dans la vingt-cinquième année de son âge; et ils cimentèrent cette alliance politique en lui faisant épouser la princesse Constantina. Après la cérémonie d'une entrevue, dans laquelle les deux princes firent le serment mutuel de ne jamais rien entreprendre au préjudice l'un de l'autre, ils se retirèrent chacun dans leur résidence; Constance continua sa marche vers l'Occident, et Gallus se fixa dans la ville d'Antioche, d'où, avec une autorité subordonnée, il gouverna les cinq grands diocèses de la préfecture orientale [1]. Dans cet heureux changement de fortune, il n'oublia pas son frère Julien, qui obtint les honneurs de son rang, la liberté, et la restitution d'un ample patrimoine [2].

Les historiens les plus indulgens pour la mémoire de Gallus, et Julien lui-même, qui désirait tirer un voile sur les faiblesses de son frère, avouent que ce césar était incapable de régner. Transporté d'une prison sur un trône, il n'avait ni génie, ni application, ni docilité, pour compenser le défaut de théorie et d'expérience. La solitude et l'adversité avaient plus aigri que corrigé son caractère sombre et violent; et le souvenir de ce qu'il avait souffert endurcissait son âme au lieu de la disposer à la compassion. Les violens accès de sa fureur extravagante furent souvent funestes à ceux qui approchaient de sa personne ou qui dépendaient de son autorité [1]. Constantina, son épouse, que l'on dépeint non pas comme une femme, mais comme une furie toujours altérée de sang humain [2], au lieu d'employer l'influence qu'elle avait sur Gallus pour le contenir dans les bornes de la prudence et de l'humanité, irritait sans cesse la férocité de ses passions. Quoiqu'elle eût renoncé aux vertus de son sexe, elle en conservait la vanité. Un bijou propre à la parure lui parut l'équivalent du meurtre d'un innocent de la première distinction [3]. Gallus, de son côté, manifestait quelquefois sa cruauté par des exécutions sanglantes et arbitraires sur le peuple et sur les soldats. Quelquefois il la déguisait sous le masque trompeur des formalités de la justice. Les endroits publics et les maisons des particuliers étaient assiégés par une troupe d'espions et de délateurs; et le césar lui-même, déguisé sous un habit plébéien, s'abaissait à jouer ce rôle odieux et méprisable. Tous les appartemens du palais étaient ornés d'instrumens de mort et de torture, et la capitale de Syrie était dans la consternation. S'avouant sans doute qu'il était aussi haï qu'il était peu digne de régner, le prince de l'Orient choi-

[1] Relativement à la promotion de Gallus, voyez Idatius, Zosime, et les deux Victors. Selon Philostorgius (l. IV, c. 1), Théophile, évêque arien, fut témoin, et, en quelque façon, garant de cet engagement solennel. Il soutint ce caractère avec fermeté; mais Tillemont (Hist. des Empereurs, t. IV, p. 1120) croit qu'il n'est point du tout probable qu'un hérétique ait eu de si grandes vertus.

[2] Julien eut d'abord la liberté de suivre ses études à Constantinople; mais la réputation qu'il acquit excita bientôt la jalousie de Constance, et on conseilla au jeune prince de se retirer dans les contrées moins brillantes de l'Ionie ou de la Bithynie.

[1] Voyez Julien, ad S. P. Q. A., p. 271; Jérôme *in Chron.*; Aurelius Victor.; Eutrope, X, 14. Je copierai les expressions littérales d'Eutrope qui a écrit son abrégé environ quinze ans après la mort de Gallus, lorsqu'il n'existait plus aucun motif de louer ou de blâmer son caractère: «*Multis incivilibus gestis Gallus cæsar.... vir* » *naturâ ferox, et ad tyrannidem pronior, si suo* » *jure imperare licuisset.* »

[2] *Megæra quidem mortalis, inflammatrix sævientis assidua, humani cruoris avida*, etc. (Ammien Marcellin, l. XIV, c. 1.) La sincérité d'Ammien ne lui permet pas de déguiser les faits ou les caractères; mais son goût pour les ornemens lui faisait souvent hasarder des expressions véhémentes et peu naturelles.

[3] Il se nommait Clematius d'Alexandrie, et tout son crime fut de ne pas vouloir satisfaire les désirs de sa belle-mère, qui sollicita sa mort par un dépit amoureux. (Ammien, l. XIV, c. 1.)

sissait ses victimes parmi les provinciaux accusés de quelque trahison imaginaire, et parmi ses propres courtisans qu'il soupçonnait, avec plus de raison, d'irriter contre lui, par leur correspondance secrète, le timide et soupçonneux Constance. Mais il ne réfléchissait pas qu'en se faisant détester des peuples, il perdait sa seule ressource; tandis qu'il fournissait à la haine de ses ennemis les armes de la vérité, et à l'empereur un prétexte équitable de le priver de la pourpre et de la vie [1].

Aussi long-temps que la guerre civile suspendit l'événement qui devait fixer le sort du monde romain, Constance feignit d'ignorer la conduite de Gallus et les atrocités de sa faible administration. La découverte de quelques assassins que le tyran des Gaules avait envoyés secrètement à Antioche, servit à persuader au public que l'empereur et le césar étaient unis d'intérêt et poursuivis par les mêmes ennemis [2]. Mais, dès que Constance eut obtenu la victoire, son collègue subordonné cessa de lui être utile, et de lui paraître formidable. On examina sévèrement sa conduite; on pesa chacune de ses actions, et il fut résolu de lui ôter la pourpre, ou de l'éloigner au moins de la molle oisiveté de l'Asie, en l'exposant aux fatigues et aux dangers de la guerre en Germanie. La mort de Théophile, consulaire de Syrie, qui avait été massacré dans un moment de disette, par le peuple d'Antioche, de connivence avec Gallus, ou plutôt par son instigation, fut représentée non-seulement comme un trait de barbarie, mais comme une insulte dangereuse pour la majesté suprême de Constance. Deux ministres d'un rang illustre, Domitien, préfet oriental, et Montius, questeur du palais, reçurent la commission de visiter les provinces d'Orient, et d'en réformer l'administration. On leur recommanda de se conduire respectueusement avec Gallus, et de l'engager, par la persuasion, à céder aux désirs de son frère et son collègue. La témérité du préfet dérangea ces mesures prudentes, et hâta en même temps sa propre ruine et celle de son ennemi. En arrivant à Antioche, Domitien passa dédaigneusement devant les portes du palais, et, sous le léger prétexte d'une indisposition, resta plusieurs jours enfermé, pour composer un mémoire sanglant, qu'il fit passer à la cour impériale. Cédant enfin aux pressantes sollicitations de Gallus, le préfet consentit à prendre sa place dans le conseil; mais sa première démarche fut de signifier avec arrogance au césar un ordre de partir sur-le-champ pour l'Italie, et une insolente menace de punir lui-même la résistance ou le délai, en suspendant le paiement de sa maison. Le neveu et la fille de Constantin pouvaient difficilement souffrir de la part d'un sujet un tel acte de violence. Enflammés de colère, ils firent arrêter par leurs gardes le préfet Domitien. L'affaire était encore susceptible d'accommodement; mais il devint impraticable par l'imprudence de Montius, dont le fougueux caractère avait terni en plus d'une occasion les talens et l'expérience [1]. Le questeur témoigna sa surprise à Gallus, dans les termes les plus offensans, de ce qu'étant à peine autorisé à déposer un magistrat municipal, il avait la hardiesse de faire arrêter un préfet du prétoire, et, ayant assemblé tous les officiers civils et militaires, il leur ordonna, au nom du souverain, de défendre la personne et la dignité de ses représentans. Cette dangereuse déclaration de guerre força l'impatient Gallus d'adopter les ressources les plus violentes. Il fit prendre les armes à ses gardes, assembla le peuple d'Antioche, et leur confia le soin de sa vengeance et de sa sûreté. Ses ordres furent cruellement suivis; la populace saisit le préfet et le questeur, et, après

[1] Voyez dans Ammien (l. XIV, c. 2, p. 7) un ample détail des cruautés de Gallus. Son frère Julien (p. 272) insinue qu'il s'était formé secrètement une conspiration contre lui; et Zozime nomme (l. II, p. 135) les personnages qui avaient conspiré : un ministre d'un rang distingué, et deux agens obscurs qui cherchaient à faire fortune.

[2] Zonaras, l. XIII, t. II, p. 17, 18. Les assassins avaient séduit un grand nombre de légionnaires; mais leur dessein fut découvert et révélé par une vieille femme, dans la cabane de laquelle ils s'étaient retirés.

[1] Dans le texte d'Ammien, nous lisons, *asper quidem, sed ad lenitatem propensior* ; ce qui constitue une phrase contradictoire et ridicule. A l'aide d'un vieux manuscrit, Valerius a rectifié la première de ces fautes, et nous apercevons un rayon de lumière par la substitution du mot *vafer*. Si nous hasardons de changer *lenitatem* en *levitatem*, cette mutation d'une seule lettre rend tout le passage clair et conséquent.

leur avoir lié les jambes avec des cordes, les traîna dans les rues en accablant de coups et d'injures ces malheureuses victimes, dont elle précipita les corps morts et défigurés dans le fleuve de l'Oronte [1].

Après s'être porté à cette extrémité, quels que fussent les desseins de Gallus, ce n'était que sur un champ de bataille qu'il pouvait espérer défendre son innocence avec succès. Mais l'âme de ce prince était un mélange de faiblesse et de violence. Au lieu de prendre le titre d'auguste, et de s'assurer des troupes et des trésors de l'Orient, il se laissa tromper par l'artificieuse tranquillité de Constance, qui, lui laissant le faste illusoire de sa cour, rappela les vieilles légions des provinces d'Asie. Comme il pouvait être encore dangereux d'arrêter Gallus dans sa capitale, on se servit avec succès du moyen lent et sûr de la dissimulation. Constance lui écrivait souvent, et l'exhortait, par des expressions de confiance et d'amitié, à remplir les devoirs de son rang; à décharger son collègue d'une partie des soins publics, et à protéger l'Orient par sa présence, par ses conseils et par ses armes. Tant d'injures réciproques auraient dû éveiller les craintes et les soupçons de Gallus; mais il avait négligé les occasions de la fuite et de la résistance, et il s'était laissé séduire par les discours flatteurs de Scudilo, tribun militaire, qui, sous l'apparente franchise d'un soldat, cachait l'adresse perfide d'un courtisan. Gallus comptait sur le crédit de son épouse Constantina, dont la mort, fatale dans la circonstance présente, consomma la ruine de son mari, ruine vers laquelle les impétueuses passions de cette princesse l'avaient précipité [2].

Après un long délai, le prince partit avec inquiétude pour la cour impériale. Depuis Antioche jusqu'à Adrianople, il traversa la vaste étendue de ses états avec une suite nombreuse et brillante. Pour cacher ses craintes aux peuples et se les dissimuler peut-être à lui-même, il fit célébrer les jeux du cirque à Constantinople. La marche des affaires pendant son voyage aurait dû l'avertir du danger dont il était menacé. Dans les villes principales de son passage, il trouvait des ministres de confiance envoyés exprès pour se saisir de l'administration, observer tous ses mouvemens, et prévenir les excès de violence auxquels on craignait qu'il ne se livrât dans son désespoir. Les députés chargés de s'emparer du gouvernement des provinces le saluaient froidement à son passage, quelquefois même avec l'air du dédain et on éloignait soigneusement, avant son arrivée, les troupes qui se trouvaient placées sur sa route, de peur qu'elles ne fussent tentées de lui offrir leurs services [1]. Gallus, ayant obtenu la liberté de se reposer pendant quelques jours à Adrianople, y reçut un mandat d'un style dur et absolu, qui lui ordonnait de laisser dans cette ville sa nombreuse escorte, et de se hâter d'arriver avec dix chariots de poste au plus à Milan, où était alors la résidence impériale. Dans cette course rapide, le respect dû au frère et au collègue de Constance se changea en une insolente familiarité. Gallus, qui apercevait, à la contenance de ses serviteurs, qu'ils se regardaient déjà comme ses gardes, et qu'ils seraient peut-être dans peu ses bourreaux, commençait à s'accuser d'imprudence, et ne pensait pas sans remords à la conduite inhumaine qui lui avait attiré son infortune. On cessa toute dissimulation à Petovio en Pannonie; il fut conduit à un palais dans les faubourgs. Le général Barbation, suivi d'une troupe de soldats choisis, aussi inaccessibles aux récompenses qu'à la pitié, attendait l'arrivée de son illustre victime. On l'arrêta au commencement de la nuit, et, après l'avoir ignominieusement dépouillé des ornemens de césar, on le transporta à Pola en Istrie, dans la prison qui avait été si

[1] Au lieu d'être obligé de puiser çà et là dans des fragmens imparfaits, nous avons à présent le secours de l'histoire suivie d'Ammien, et nous pouvons renvoyer aux septième et neuvième chapitres de son quatorzième livre. Cependant Philostorgius, quoique un peu partial en faveur de Gallus, ne doit pas être tout-à-fait rejeté.

[2] Elle avait précédé son mari; mais elle mourut en route d'un accès de fièvre, dans une petite ville de Bithynie, nommée *Cœnum Gallicanum*.

[1] Les légions de Thèbes, qui étaient en quartier à Adrianople, envoyèrent une députation à Gallus pour lui offrir leurs services. (Ammien, l. XIV, c. 11.) La *Notitia* (f. 6, 20, 38, édit. Labb.) fait mention de trois légions thébaines. Le zèle de M. de Voltaire pour la destruction d'une légende méprisable, quoique célèbre, l'a engagé à nier, sans la moindre autorité, l'existence d'une légion thébaine dans les armées romaines. (Voyez les Œuvres de Voltaire, t. XV, p. 414, quatrième édition.)

récemment teinte du sang royal. Sa terreur fut bientôt augmentée par l'apparition de son implacable ennemi, l'eunuque Eusèbe, qui, en présence d'un notaire et d'un tribun, commença son interrogatoire relativement à l'administration de l'Orient. Le césar, succombant sous le poids du crime et de la honte, confessa toutes les actions et tous les desseins criminels dont il était accusé. En les imputant aux conseils de la princesse son épouse, il augmenta l'indignation de Constance, qui lut lui-même la minute de son procès criminel. L'empereur, convaincu que sa propre sûreté était incompatible avec la vie de son cousin, signa sa sentence de mort; et le neveu de Constantin, les mains liées derrière le dos, fut décollé dans sa prison, comme un vil malfaiteur [1]. Ceux qui sont portés à excuser la cruauté de Constance assurent qu'il se repentit promptement, et qu'il révoqua l'ordre sanglant, mais que les eunuques retinrent le courrier chargé de la grâce. Ils redoutaient le caractère emporté de Gallus, et désiraient réunir sous leur autorité les provinces opulentes de l'Orient [2].

De toute la nombreuse postérité de Constance Chlore, il ne restait que Julien, après l'empereur régnant. Le malheur de sa naissance royale l'avait enveloppé dans la disgrâce de Gallus. De sa retraite dans l'heureuse contrée de l'Ionie, on le conduisit, sous une sorte de garde, à la cour de Milan où il languit environ sept mois, dans l'attente affreuse d'un supplice pareil à ceux qu'il voyait infliger tous les jours aux amis et aux adhérens de sa famille. Ses regards, ses gestes, et jusqu'à son silence, étaient examinés avec l'œil vigilant de la plus maligne curiosité. Il était sans cesse assiégé par des ennemis qu'il n'avait point offensés et par des artifices qui lui étaient inconnus [1]. Mais à l'école de l'adversité, Julien acquit peu à peu du courage et de la discrétion. Il défendit son honneur et sa vie en évitant les piéges adroits des eunuques, qui mettaient tout en œuvre pour lui faire trahir ses sentimens. Renfermant avec soin son ressentiment et sa douleur, il ne s'avilissait point à flatter le tyran, par l'approbation de sa cruauté. Julien attribue dévotement sa délivrance miraculeuse à la protection des dieux, qui avaient excepté son innocence de la sentence de destruction prononcée par leur justice contre la maison impie de Constantin [2]. Le moyen victorieux dont la Providence s'est servie, est, dit-il, la ferme et généreuse amitié d'Eusebia [3], princesse aussi distinguée par son mérite que par sa beauté. Ce fut par son intercession que l'empereur consentit à voir Julien. Il plaida sa cause avec une noble assurance, et il fut écouté favorablement. L'indulgence d'Eusebia prévalut dans le conseil, malgré les efforts des eunuques. Ils tâchaient de démontrer qu'il était dangereux de laisser un vengeur du sang de Gallus, et, craignant l'effet d'une seconde entrevue, ils engagèrent Julien à se retirer dans les environs de Milan, jusqu'au moment où l'empereur lui assigna la ville d'Athènes pour le lieu honorable de son exil. Il avait montré, dès sa tendre jeunesse, un goût ou plutôt une vive passion pour la langue, les mœurs, la science, et pour la religion des Grecs, et il obéit avec plaisir à un ordre si conforme à ses désirs. Loin du tumulte des

[1] Voyez le récit complet du voyage et de la mort de Gallus, dans Ammien (l. XIX, c. 11). Julien se plaint que son frère a été exécuté sans avoir été jugé. Il tâche de justifier ou du moins d'excuser ses vengeances cruelles exercées contre ses ennemis ; mais il semble convenir qu'on aurait pu le priver de la pourpre avec justice.

[2] Philostorgius, l. IV. c. 1; Zonaras, l. XIII, t. II, p. 19. Mais le premier était partial en faveur d'un monarque arien, et l'autre transcrivait sans choix et sans discernement tout ce qu'il trouvait dans les écrits des anciens.

[1] Voyez Ammien-Marcellin (l. XV, c. 1, 3, 8). Julien lui-même, dans son épître aux Athéniens, fait un tableau frappant de son propre danger et de ses sentimens. Il montre cependant du penchant à exagérer ce qu'il a souffert, en insinuant, quoique en termes obscurs, que ses malheurs durèrent une année entière ; ce qu'il est impossible de concilier avec la vérité de la chronologie.

[2] Julien a décrit les crimes et les malheurs de la famille de Constantin dans une fable allégorique, bien imaginée, et rendue avec grâce. Elle se trouve à la fin de la septième oraison, d'où elle a été détachée et traduite par l'abbé de la Bletterie (Vie de Jovien, t. 2, p. 385-408).

[3] Elle était née à Thessalonique en Macédoine, d'une famille noble, fille et sœur de consuls. Elle épousa l'empereur, dans l'année 352, dans un temps de faction. Les historiens de tous les partis rendent justice à son mérite. (Voyez les témoignages rassemblés par Tillemont, Hist. des Empereurs, t. IV, p. 750-754.)

armes et de la perfidie des cours, il passa six mois au milieu des bocages de l'Académie, et dans la conversation familière des philosophes du siècle, qui travaillèrent à cultiver le génie, à exciter la vanité, et à enflammer la dévotion de leur auguste élève. Julien conserva inviolablement pour Athènes la tendresse qu'une âme généreuse éprouve toujours, au souvenir de l'endroit où elle a vu naître et briller les premiers rayons de son génie. La douceur et l'affabilité qu'il tenait de la nature, et que sa situation lui imposait, lui gagnaient l'amitié des étrangers et des citoyens qui conversaient avec lui. Quelques-un de ses compagnons d'étude le voyaient peut-être moins favorablement; mais Julien acquit dans les écoles d'Athènes une estime générale pour ses talens et pour ses vertus, et il jouit bientôt, dans tout le monde romain, de cette honorable réputation [1].

Tandis que dans la retraite Julien employait son temps à s'instruire, l'impératrice, résolue d'achever sa généreuse entreprise, n'oubliait pas le soin de sa fortune. Par la mort du dernier césar, Constance se trouvait chargé seul du commandement, et il se sentait accablé du poids de ce vaste et puissant empire. Des foules de barbares dévastaient les Gaules, et les Sarmates ne respectaient plus la barrière du Danube. L'impunité avait augmenté l'audace d'une troupe de sauvages isauriens. Ces brigands descendaient de leurs montagnes escarpées pour ravager le pays voisin; et ils avaient eu l'insolence d'assiéger, mais sans succès, l'importante ville de Séleucia, défendue par trois légions. D'un autre côté, le roi de Perse donnait en même temps des inquiétudes plus sérieuses; enorgueilli par ses victoires, il menaçait de nouveau les provinces de l'Asie, et la présence de l'empereur devenait également indispensable sur les frontières orientales et sur les confins de l'Occident. Pour la première fois, Constance reconnut sincèrement que des soins si variés et si étendus étaient au-dessus de ses forces [1]. En vain la voix de ses flatteurs voulut se faire entendre, et lui persuader que ses vertus, son courage, et son expérience aidée de la faveur du ciel, pouvaient encore suffire à tout; il se rendit à l'avis d'Eusebia, qui satisfaisait son indolence sans blesser sa vanité. S'apercevant que le souvenir de Gallus donnait des craintes à l'empereur, cette princesse lui présentait avec adresse les caractères opposés des deux frères, qu'on avait comparés, dès leur enfance, à ceux de Titus et de Domitien [2]. Elle accoutumait son mari à considérer Julien comme un jeune prince sans ambition, dont la pourpre assurerait la reconnaissance et la fidélité, et dont les talents, susceptibles de remplir avec honneur une place au second rang soulageraient l'empereur d'une infinité de soins, sans jamais rivaliser avec lui, pour la gloire ou le commandement. L'ascendant de l'impératrice l'emporta sur la longue et secrète opposition des eunuques favoris, et il fut résolu que Julien irait, avec le titre de césar, gouverner au-delà des Alpes, dès qu'on aurait célébré son mariage avec la princesse Hélène, sœur de Constance [3]. Quoique l'ordre qui le rappelait à la cour fût sans doute accompagné de quelque avertissement sur sa prochaine grandeur, Julien prit le peuple d'Athènes pour témoin de sa douleur sincère et des larmes qu'il répandit quand on l'arracha, malgré lui, de sa retraite chérie [4]. Il craignait pour sa vie, pour sa gloire, et même sa vertu. Toute sa confiance était dans la persuasion que Minerve dirigeait sans

[1] Libanius et Grégoire de Naziance ont épuisé l'art et la force de leur éloquence pour représenter Julien comme le premier des héros ou le plus odieux des tyrans. Grégoire fut son condisciple à Athènes, et les vices qu'il lui reproche si amèrement se réduisent à quelques imperfections corporelles, et à quelques singularités dans ses manières et dans sa façon de parler. Il proteste cependant qu'il prévit dès ce temps-là tous les malheurs de l'église et de l'empire. (Grégoire de Naziance, *Orat.* IV, p. 121, 122.)

[1] *Succumbere tot necessitatibus, tamque crebris unum se quod nunquam fecerat aperte demonstrans.* (Ammien, l. XV, c. 8). Il rapporte dans leurs propres termes les assurances flatteuses des courtisans.

[2] *Tantum a temperatis moribus Juliani differens fratris, quantum inter Vespasiani filios fuit, Domitianum et Titum.* (Ammien, l. XIV, c. 11.) Les épreuves et l'éducation des deux frères eurent une si grande ressemblance, qu'elles fournissent un exemple frappant de la différence des caractères.

[3] Ammien, l. XV, c. 8; Zosime, l. III, p. 137, 138.

[4] Julien, *ad* S. P. Q. A., 275, 276; Libanius, *Orat.* X, p. 268. Julien ne céda point que les dieux ne lui eussent fait connaître leur volonté par des visions et des présages. Sa piété lui défendit alors de leur résister.

cesse sa conduite, et qu'il était sous la direction immédiate d'une légion d'anges invisibles, que cette déesse lui avait expédiée du soleil et de la lune. Il n'approcha pas sans horreur du palais de Milan; et son indignation fut visible quand il reçut les respects perfides et serviles des assassins de sa famille. Eusebia était enchantée d'avoir réussi dans son projet généreux. L'embrassant avec la tendresse d'une sœur, elle tâcha, par les caresses les plus flatteuses, de bannir ses craintes, et de le réconcilier avec sa fortune. Mais la cérémonie de lui raser sa longue barbe, et son maintien emprunté quand il fallut troquer le manteau d'un philosophe grec pour l'habit militaire d'un prince romain, amusèrent pendant quelques jours la légèreté de la cour impériale [1].

Les empereurs du siècle de Constantin ne daignaient plus consulter le sénat sur le choix d'un collègue; mais ils avaient soin de faire ratifier la nomination par l'armée. Dans cette occasion solennelle, les gardes et toutes les troupes qui étaient aux environs de Milan parurent sous les armes; Constance monta sur son tribunal, tenant par la main son cousin Julien, qui accomplissait ce jour-là sa vingt-cinquième année [2]. Dans un discours bien conçu et débité avec dignité, l'empereur représenta les différens dangers qui menaçaient la prospérité de la république, la nécessité de nommer un césar pour gouverner et défendre l'Occident, et son intention de récompenser par la pourpre, s'ils y consentaient, les vertus qu'annonçait le neveu de Constantin. Des soldats témoignèrent leur approbation par un murmure respectueux; ils contemplaient l'air mâle de Julien, et ils observaient avec plaisir la modeste rougeur qui tempérait le feu de ses regards. Dès que la cérémonie de son investiture fut terminée, Constance s'adressant à lui du ton d'autorité que son âge et son rang lui donnaient le droit de prendre, l'exhorta à mériter par son courage et par ses vertus ce titre immortel et sacré, et lui donna les plus fortes assurances d'une amitié à laquelle ni le temps ni l'éloignement ne porteraient jamais atteinte. Après ce discours, les soldats frappèrent de leurs boucliers sur leurs genoux en signe d'applaudissement [1], et les officiers qui entouraient le tribunal exprimèrent avec une décente retenue leur estime pour le représentant de Constance.

Les deux princes retournèrent au palais dans le même char, et pendant le cours de cette lente procession, Julien se répétait à lui-même un vers d'Homère, qui pouvait également s'appliquer à ses craintes et à sa fortune [2]. Les vingt-quatre jours qu'il passa dans le palais de Milan après son investure, et les premiers mois de son règne dans les Gaules, furent accompagnés d'une fastueuse, mais sévère captivité. Les honneurs qu'il avait acquis ne compensaient pas la perte de sa liberté [3]. On ne lui laissa que quatre de ses anciens domestiques: deux pages, son médecin, et son bibliothécaire; ce dernier était le gardien d'une précieuse collection de livres reçus en présent de l'impératrice, aussi attentive à satisfaire les inclinations de son ami, qu'à défendre ses intérêts. Au lieu de ses fidèles serviteurs, sa maison fut composée convenablement à sa dignité de césar, mais remplie d'une foule d'esclaves dénués et peut-être incapables d'attachement pour leur nouveau

[1] Julien raconte lui-même (p. 274), d'une manière assez plaisante, les circonstances de cette métamorphose, ses regards baissés, et son maintien embarrassé, lorsqu'il se trouva transporté dans un monde nouveau, où chaque objet lui paraissait dangereux ou du moins étranger.

[2] Voyez Ammien-Marcellin, l. XV, c. 8; Zosime, l. III, p. 139; Aurelius Victor; Victor-le-Jeune, *in Epitom.*; Eutrope, X, 14.

[1] *Militares omnes horrendo fragore scuta genibus illidentes, quod est prosperitatis indicium plenum; nam contra cùm hastis clypei feriuntur, iræ documentum est et doloris.* . . . . Ammien ajoute par une subtile distinction: *Eumque, ut potiori reverentiâ servaretur nec supra modum laudabunt, nec infra quam decebat.*

[2] Ελλαβε πορφυρεος θανατος και μοιρα κραταιη.

Le mot pourpre, dont Homère fait usage comme d'une épithète vague, mais qui en servait souvent à la mort, fut appliqué très-justement, par Julien, aux objets de ses craintes et des dangers qu'il redoutait.

[3] Il raconte de la manière la plus pathétique (p. 277) le danger de sa nouvelle situation. Cependant sa table était servie avec tant de luxe et de profusion que le jeune Philosophe la rejeta avec dédain. *Quum legeret libellum assidue, quem Constantius ut privignum ad studia mittens, manu sua conscripserat, prælicenter disponens quid in convivio Cæsaris impendi deberet, Phasianum, et vulvam et sumen exigi vetuit et inferri.* (Ammien-Marcellin, l. XVI, c. 5.)

maître, auquel ils étaient, pour la plupart, ou inconnus ou suspects. Son défaut d'expérience pouvait exiger un conseil composé d'hommes sages et intelligens; mais l'étiquette minutieuse qui réglait le service de sa table, et la distribution de ses heures, convenaient plus à un adolescent encore sous la discipline de ses instituteurs, quà un prince auquel on confiait la conduite d'une guerre importante. Aspirait-il à mériter l'estime des peuples? il était arrêté par la crainte de déplaire au souverain. Les fruits de son mariage lui furent enlevés par la jalousie barbare d'Eusebia[1] elle-même, qui, en cette seule occasion, parut oublier la sensibilité de son sexe et sa générosité naturelle. Le souvenir de son père et de ses frères avertissait Julien de son propre danger, et ses craintes étaient encore augmentées par l'injuste et récente condamnation de Sylvanus. Pendant l'été qui avait précédé son élévation, le général Sylvanus, choisi pour délivrer les Gaules de l'invasion des barbares, eut bientôt lieu de s'apercevoir que ses plus dangereux ennemis étaient restés à la cour impériale. Un délateur adroitement perfide, soutenu par plusieurs des principaux ministres, ayant obtenu de lui quelques lettres de recommandation, en effaça tout, excepté la signature, et remplit à son gré le parchemin de desseins et de complots criminels. La vigilance et le courage des amis du général firent bientôt découvrir la fraude. Un conseil, composé d'officiers civils et militaires, reconnut publiquement l'innocence de Sylvanus, en présence de l'empereur. Mais la découverte arriva trop tard; le bruit de la calomnie et la saisie de ses biens excitèrent l'indignation du chef, et, dans l'excès de sa colère, il s'était porté à la révolte dont on l'avait si injustement accusé. Sylvanus prit la pourpre auprès de Cologne, à la tête de son armée. Sa puissance active menaçait d'envahir l'Italie et d'assiéger Milan. Dans cette circonstance, Ursinicus, général du même rang, regagna par trahison la faveur qu'il avait perdue par d'éminens services rendus dans l'Orient. Feignant d'avoir éprouvé une injustice semblable à celle qu'on avait faite à Sylvanus et de partager son ressentiment, il se hâta de le joindre avec quelques cavaliers, et de trahir son crédule ami. Après un règne de vingt-huit jours, Sylvanus fut assassiné, et les soldats qui avaient suivi sans réflexion l'exemple de leur commandant rentrèrent dans l'obéissance. Les flatteurs de Constance célébrèrent la sagesse et le bonheur du prince qui venait d'éteindre une guerre civile sans verser le sang de ses sujets[1].

La défense des frontières rhétiennes, et la persécution de la foi catholique, retinrent Constance en Italie plus de dix-huit mois après le départ de Julien. Avant de retourner dans l'Orient, l'empereur satisfit son orgueil et sa vanité, en visitant l'ancienne capitale[2]. Il alla de Milan à Rome par les voies Æmilienne et Flaminienne; mais, quand il en fut à quarante milles, ce prince, qui n'avait jamais vaincu un ennemi étranger, imita la pompe et tous les attributs d'une marche triomphale; son cortége fastueux était composé de tous les ministres de ses plaisirs; et, quoique en pleine paix, il était environné de nombreux escadrons de ses gardes et de ses cuirassiers. Leurs étendards de soie, chargés de dragons en bosses d'or, flottaient autour de l'empereur. Constance était assis seul dans un char très-élevé, incrusté d'or et de

[1] Si nous nous rappelons que Constantin, père d'Hélène, mourut environ dix-huit ans avant, dans un âge très-avancé, il paraîtra probable que la fille, quoique vierge, n'était pas fort jeune au moment de son mariage. Elle accoucha bientôt d'un fils, qui mourut immédiatement après être venu au monde. *Quod obstetrix, corrupta mercede, mox natum, præsecto plus quàm convenerat umbilico, necavit.* Elle accompagna l'empereur et l'impératrice dans leur voyage à Rome, et la dernière, ... *quæsitum venenum bibere per fraudem illexit, ut quotiescunque concepisset, immaturum abjiceret partum.* (Ammien, l. XVI, c. 10.) Nos médecins décideront si un tel poison existe. Quant à moi, j'incline à croire que la méchanceté du public imputait des accidens naturels aux crimes supposés de l'impératrice Eusebia.

[1] Ammien (XV, 5) était parfaitement informé de la conduite et du sort de Sylvanus. Il fut lui-même un de ceux qui suivirent Ursinicus dans sa dangereuse entreprise.

[2] Relativement aux particularités de la visite que Constance fit à Rome, voyez Ammien (l. XVI, c. 10). Nous ajouterons seulement que Themistius fut nommé député de Constantinople, et qu'il composa sa quatrième oraison à l'occasion de cette cérémonie.

diamans, et affectait un maintien fier et raide, qui ressemblait à l'immobilité d'une statue, excepté lorsqu'il baissait le tête pour passer sous les portes des villes. Les eunuques avaient introduit dans le palais impérial la sévère discipline persane, et l'empereur s'y était si bien conformé, que, pendant une marche lente, par une chaleur insupportable, on ne le vit jamais porter ses mains à son visage, ni même tourner ses yeux à droite ou à gauche. Les magistrats et le sénat de Rome reçurent l'empereur, qui examina avec beaucoup d'attention les différentes dignités de la république, et les portraits consulaires des familles distinguées. Les rues étaient bordées d'un peuple immense; des acclamations répétées annonçaient la joie de posséder la personne sacrée du souverain après en avoir été privé pendant trente-deux ans. Constance parut étonné de se voir entouré en un instant d'une si nombreuse multitude. Le fils de Constantin fut logé dans l'ancien palais d'Auguste. Il présida le sénat, harangua le peuple dans la tribune de Cicéron, assista aux jeux du cirque avec complaisance, et accepta les couronnes d'or et les panégyriques présentés par les députés des villes principales. Il n'y resta que trente jours, qui furent employés à visiter les superbes monumens répandus sur les sept collines, et dans les vallées qui les séparent. Il admira l'imposante majesté du Capitole, la vaste étendue des bains de Caracalla et de Dioclétien, la sévère simplicité du Panthéon, la massive grandeur de l'amphithéâtre de Titus, l'architecture élégante du théâtre de Pompée et du temple de la Paix, et par dessus tout la magnificence du Forum et la colonne de Trajan, avouant que la renommée, si sujette à inventer et à amplifier, ne vantait point assez la métropole du monde. Le voyageur qui a contemplé les ruines de l'ancienne Rome, peut concevoir une idée imparfaite de l'impression que la vue de ces monumens devait faire éprouver, quand ils élevaient leurs têtes superbes dans toute la splendeur de leur première beauté.

Constance fut si satisfait de ce voyage, qu'il eut l'ambition de faire aux Romains un présent qui perpétuât le souvenir de sa reconnaissance et de sa générosité. Sa première idée fut d'imiter la statue équestre et colossale qu'il avait vue dans le Forum de Trajan; mais, quand il eut mûrement pesé les difficultés de l'exécution [1], il préféra embellir la ville par le don d'un obélisque d'Égypte. Dans les siècles reculés, mais déjà policés, qui semblent avoir précédé l'invention de l'alphabet, les anciens souverains d'Égypte avaient élevé un grand nombre de ces obélisques dans les villes de Thèbes et d'Héliopolis. Ils espéraient sans doute que la simplicité de leur structure et la dureté de leur substance les mettraient à l'abri des injures du temps et de la violence [2]. Plusieurs de ces étonnantes colonnes avaient été transportées à Rome par Auguste et par ses successeurs, comme les monumens les plus durables de leur puissance et de leur victoire [3]. Mais il restait un de ces obélisques, qui, soit qu'il parût plus respectable, ou plus difficile à transporter, avait échappé long-temps à l'orgueilleuse avidité des conquérans. Constantin, le destinant à embellir sa nouvelle cité [4], le fit déplacer de dessus son piédestal qui était posé devant le temple du soleil à Héliopolis, et descendre sur le Nil jusqu'à Alexandrie. La mort de Constantin suspendit l'exécution de ce projet, et son fils résolut de faire présent de cet obélisque à l'ancienne capitale de l'em-

[1] Hormisdas, prince fugitif de la Perse, fit remarquer à l'empereur que, s'il faisait construire un pareil cheval, il lui fallait aussi une semblable écurie, faisant allusion au Forum de Trajan. On rapporte un autre bon mot d'Hormisdas. La seule chose qui lui avait déplu, disait-il, c'était de voir que les hommes mouraient à Rome tout comme ailleurs. Si nous adoptons dans le texte d'Ammien (*displicuisse*, au lieu de *placuisse*), nous pouvons regarder cette plaisanterie comme un reproche qu'il faisait aux Romains de leur vanité. Le sens contraire serait la pensée d'un misanthrope.

[2] Lorsque Germanicus visita les anciens monumens de Thèbes, le plus ancien des prêtres lui expliqua le sens des hiéroglyphes. (Tacit. Annal., II, c. 60.) Mais il paraît probable qu'avant l'invention de l'alphabet ces signes arbitraires ou naturels servaient de caractères aux Égyptiens. (Voyez Warburton, Législation divine de Moïse, t. III, p. 69, 243.)

[3] Voyez Pline, Histoire natur., l. XXXVI, c. 14, 15.

[4] Ammien-Marcellin, l. XVII, c. 4. Il donne une interprétation grecque des hiéroglyphes, et Lindenbrogius, son commentateur, ajoute une inscription latine, qui, en vingt vers du siècle de Constance, contient une histoire abrégée de l'obélisque.

pire. On construisit un vaisseau d'une grandeur et d'une force convenables pour transporter des bords du Nil à ceux du Tibre cette masse énorme de granit, d'environ cent quinze pieds de longueur. L'obélisque de Constance fut débarqué à peu près à une lieue de la ville et élevé, à force d'art et de travail, dans le grand cirque de Rome [1].

Constance apprit une nouvelle alarmante, qui lui fit quitter Rome avec précipitation, Les provinces d'Illyrie étaient dans le danger le plus pressant. Les embarras de la guerre civile, la destruction de la fleur des légions à la bataille funeste de Mursa, avaient exposé ces contrées presque sans défense aux courses de la cavalerie légère des barbares, et particulièrement aux incursions des Quadi, nation puissante et féroce de Germanie, qui, depuis son alliance avec les Sarmates fugitifs, semblait s'être formée dans la manière de combattre et dans la discipline militaire [2]. Les garnisons de la frontière ne suffisaient pas pour les arrêter; et l'indolent monarque fut enfin obligé de rappeler des extrémités de ses états l'élite des troupes palatines, et de se mettre lui-même à leur tête. Cette guerre l'occupa sérieusement pendant une campagne entière, durant l'automne qui la précéda, et le printemps dont elle fut suivie. L'empereur passa le Danube sur un pont de bateaux, tailla en pièces tout ce qui se présenta devant lui, pénétra dans le cœur du pays des Quadi, et leur rendit avec usure les maux dont ils avaient affligé les provinces romaines. Les barbares épouvantés furent bientôt forcés de demander la paix. En réparation du passé, ils offrirent la restitutiou de tous leurs prisonuiers, et les plus distingués de leur nation pour otages et pour garans de leur conduite à l'avenir. La réception favorable et flatteuse qu'obtinrent les plus distingués de leurs chefs encouragea les plus timides ou les plus obstinés à suivre leur exemple : le camp impérial fut rempli d'une foule de princes et d'ambassadeurs des tribus les plus éloignées qui occupaient les plaines de la petite Pologne, et qui auraient pu se croire en sûreté derrière la chaîne escarpée des montagnes carpathiennes. En faisant la loi aux barbares qui habitaient au-delà du Danube, Constance parut sensible au malheur des Sarmates, qui, chassés de leur pays par leurs esclaves révoltés, s'étaient réfugiés chez les Quadi, dont ils avaient considérablement augmenté la puissance. L'empereur, embrassant un système de politique prudente et généreuse, tira les Sarmates de cet état de dépendance humiliante. Par un traité séparé, il les rétablit en corps de nation, amie, et alliée de la républiquc, sous le gouvernement d'un monarque, en déclarant qu'il avait résolu de soutenir la justice de leur cause, et d'assurer la paix de leurs provinces par la destruction ou du moins par le bannissement des Limigantes, qui conservaient tous les vices et toute la bassesse de leur méprisable origine. L'exécution de ce dessein offrit moins de gloire que de difficultés. Le territoire des Limigantes était défendu du côté des Romains par le Danube, et par le Theiss du côté des barbares. Le terrain marécageux qui séparait ces deux rivières en était fréquemment inondé ; il présentait un désert dangereux et inabordable à ceux qui n'en connaissaient pas les sentiers et les forteresses inaccessibles. A l'approche de Constance, les Limigantes eurent alternativement recours aux supplications, aux armes, et à la perfidie. Il rejeta les premières, et après avoir éventé leurs stratagèmes grossiers, il repoussa les efforts irréguliers de leur valeur par une conduite prudente et courageuse. Une des plus guerrières de leurs tribus s'était fixée dans une petite île au confluent du Theiss et du Danube. Elle avait consenti à passer la rivière, sous le prétexte d'une conférence amicale, pendant laquelle ils se proposaient de se saisir de l'empereur, qu'ils ne soupçonnaient pas d'être sur ses gardes. Mais les traîtres furent victimes de leur entreprise ; environnés de toutes parts, écrasés par les chevaux de la cavalerie, hachés par les légions, et

[1] Voyez *Donat.*, *Roma antiqua*, l. III, c. 14; l. IV, c. 12, et la dissertation savante, quoique obscure, de Bargæus sur les obélisques insérée dans le quatrième volume de Grævius (Antiquités Romaines, p. 1897-1936). Cette dissertation est dédiée au pape Sixte-Quint, qui éleva l'obélisque de Saint-Jean de Latran.

[2] Les événemens de la guerre des Sarmates et des Quades sont racontés par Ammien (XVI, 10; XVII, 12, 13; XVI, 31.)

dédaignant de demander quartier, ils périrent les armes à la main, et conservèrent jusqu'au dernier soupir leur maintien farouche et leur air de férocité. Après cette expédition, un corps considérable de Romains passa sur la rive opposée du Danube. Les Taifalæ, tribu des Goths qui s'étaient engagés au service de l'empire, entourèrent les Limigantes de l'autre côté de la rivière du Theiss. Leurs anciens maîtres, encouragés par l'espoir de la vengeance, gravirent les montagnes et pénétrèrent dans le cœur du pays qui leur avait appartenu. Un incendie général fit découvrir les huttes des barbares, et le soldat combattit avec intrépidité sur un terrain marécageux, où l'on courait à chaque pas le danger d'être englouti. Les plus braves des Limigantes avaient résolu de se défendre jusqu'à la mort; mais l'autorité des vieillards fit prévaloir un avis moins violent. Une foule de supplians se rendirent au camp des Romains, suivis de leurs femmes et de leurs enfans, pour apprendre de la bouche de l'empereur le sort qu'il leur réservait. Après avoir fait l'éloge de sa propre clémence, qui le portait à pardonner à leurs crimes multiplié et à sauver les restes d'une nation coupable, Constance leur assigna pour exil un pays éloigné, où ils auraient pu jouir d'un repos honorable. Les Limigantes obéirent avec répugnance. Mais, avant d'avoir atteint à cette nouvelle patrie, ils revinrent sur les bords du Danube, déplorèrent le malheur de leur situation, et conjurèrent l'empereur, en lui jurant une fidélité à toute épreuve, de leur accorder une habitation tranquille dans quelque canton d'une province romaine. Constance, oubliant les preuves récentes de leur perfidie, écouta ses flatteurs, qui s'empressèrent de lui représenter l'avantage qu'il tirerait d'une colonie de soldats, dans un temps où les sujets de l'empire accordaient plus facilement des contributions d'argent que des services militaires. On permit aux Limigantes de passer le Danube, et l'empereur leur donna audience dans une vaste plaine près la ville moderne de Buda. Ils entourèrent son tribunal, et tandis qu'ils semblaient écouter avec respect un discours rempli de douceur et de dignité, un des barbares, lançant en l'air une de ses sandales, cria d'une voix terrible: Marha, Marha! cri de guerre et d'alerte, qui fut le signal de la plus horrible confusion. Les barbares s'élancèrent avec violence pour enlever l'empereur. Ils pillèrent son trône et son lit d'or; mais la courageuse fidélité de ses gardes, qui reçurent la mort à ses pieds, lui donna le temps d'échapper de cette sanglante mêlée, et de s'éloigner rapidement sur un de ses meilleurs coursiers. Le nombre et la discipline des Romains tirèrent une prompte vengeance de cette odieuse trahison; le combat ne fut terminé que par l'extinction du nom et de la nation des Limigantes. On remit les Sarmates errans en possession de leurs anciennes terres. Constance espérait que la reconnaissance les rendrait à l'avenir plus fidèles à leur bienfaiteur; il avait remarqué la taille majestueuse et la docilité de Zizaïs, un de leurs chefs les plus distingués, et il le fit roi des Sarmates. Zizaïs prouva, par son inviolable attachement pour l'empereur, qu'il était digne de son choix; et Constance, après ce succès, fut surnommé le sarmatique, aux acclamations de son armée victorieuse[1].

Tandis que l'empereur romain et le monarque persan défendaient à mille lieues l'un de l'autre les limites de leurs états contre les barbares des rives du Danube et de l'Oxus, leurs confins intermédiaires étaient exposés aux vicissitudes d'une guerre languissante et d'une trêve précaire. Deux des ministres orientaux de Constance, le préfet du prétoire Musonien, dont la duplicité ternissait les talens, et Cassien, duc de Mésopotamie, vétéran intrépide, entamèrent secrètement une négociation avec Tamsapor[2]. Ces ouvertures de paix, traduites en langue persane, et rédigées dans le style flatteur et servile de l'Asie, furent portées dans le camp du grand roi, qui résolut de faire savoir aux Romains, par un ambassadeur, les conditions qu'il daignait leur accorder. Narsès, qu'il revêtit de ce caractère, reçut toutes sortes d'honneurs

1 *Genti Sarmatarum magno decori considens apud eos regem dedit.* (Aurelius Victor.) Dans une pompeuse oraison prononcée par Constance lui-même, il célèbre ses propres exploits avec beaucoup d'orgueil et un peu de vérité.

2 Ammien, XVI, 9.

dans le cours de son voyage depuis Antioche jusqu'à Constantinople. Arrivé à Sirmium après une longue route, il reçut sa première audience, et développa le voile de soie qui couvrait la lettre hautaine de son orgueilleux souverain. Sapor, roi des rois, frère du soleil et de la lune, félicitait son frère Constance césar de ce qu'il avait puisé de la sagesse dans l'adversité. Comme légitime successeur de Darius Hystapes, Sapor assurait que la rivière de Strymon en Macédoine était l'ancienne et véritable borne de son empire; mais que, par un excès de modération, il se contenterait des provinces d'Arménie et de Mésopotamie, qu'on avait frauduleusement enlevées à ses ancêtres, ajoutant que, sans cette restitution, il était impossible d'établir une paix solide entre les deux empires, et que si son ambassadeur ne rapportait pas une réponse satisfaisante, il était préparé à soutenir, dès le printemps suivant, la justice de sa cause par la force de ses armes invincibles. Narsès, doué du caractère le plus affable et le plus conciliant, tâcha d'adoucir, autant que son devoir le lui permettait, la hauteur de cette proposition [1]. Le conseil impérial, après avoir mûrement pesé le style et le contenu de la lettre, renvoya l'ambassadeur avec la réponse suivante. « Quoique Constance pût légitimement désavouer des ministres qui avaient entamé une négociation sans ses ordres, il se prêtait à conclure un traité juste et honorable. Mais il regardait comme indécent et ridicule de proposer au victorieux possesseur de tout l'empire romain des conditions qu'il avait rejetées avec indignation, dans un temps où sa puissance se renfermait dans les limites étroites de l'Orient. » Le sort des armes était sans doute incertain; mais Sapor ne devait pas oublier que, si les Romains avaient perdu quelques batailles dans le cours de leurs nombreuses guerres, ils les avaient cependant terminées toutes par la victoire. Peu de jours après le départ de Narsès, on envoya trois ambassadeurs à la cour de Sapor, qui était déjà revenu de son expédition de Syrie dans sa résidence ordinaire de Ctésiphon. Un comte, un notaire et un orateur furent chargés de cette importante commission; et Constance, qui désirait secrètement la conclusion de la paix, espéra que le rang du premier, l'adresse du second et l'éloquence du troisième [1] obtiendraient de Sapor un adoucissement à ses prétentions. Mais leur négociation échoua par l'influence d'Antoninus, sujet romain [2]. Forcé de fuir de la Syrie, il avait été admis dans les conseils de Sapor, et même à sa table royale, où, selon l'usage des Persans, il discutait les affaires les plus importantes [3]. L'adroit réfugié se ménageait la faveur de son nouveau maître, et satisfaisait en même temps sa propre vengeance. Il pressait Sapor de profiter du moment où l'élite des troupes palatines était occupée avec l'empereur à combattre sur les bords du Danube, et où les provinces épuisées de l'Orient offraient une conquête facile à ses nombreuses armées de Persans, et aux redoutables barbares avec lesquels il venait de faire des alliances. Les ambassadeurs romains se retirèrent sans succès, et ceux qui leur succédèrent, quoique d'un rang supérieur, furent mis en prison et menacés de perdre la vie ou de la passer dans un douloureux exil.

L'historien militaire [4], chargé d'observer

1 Ammien (XVII, 5) transcrit cette lettre hautaine. Themistius (Oraison IV, p. 57, edit. Petav.) fait mention de l'enveloppe de soie. Idatius et Zonaras parlent du voyage de l'ambassadeur, et Pierre le Patricien rend compte de sa conduite conciliante *in Excerpt. Legat.*, p. 28.

1 Ammien, XVII, 5; et *Valesius, ad loc.* Le sophiste ou philosophe (dans ce siècle, ces deux noms étaient synonymes), le sophiste était Eustache de Cappadoce, disciple de Jamblique, et ami de saint Basile. Eunape (*in Vit. Edesii*, p. 44-47) attribue à l'ambassadeur philosophe la gloire d'avoir enchanté le roi barbare par les charmes persuasifs de l'éloquence et de la raison. (Voyez Tillemont, Hist. des Empereurs, t. IV, p. 828-1132.)

2 Ammien, XVIII, 5, 6, 8. La conduite décente et respectueuse d'Antoninus vis-à-vis du général romain le présente dans un jour très-favorable, et Ammien lui-même ne peut s'empêcher de parler du traître avec estime et compassion.

3 Cette anecdote, telle qu'elle est rapportée par Ammien, sert à prouver la véracité d'Hérodote (l. I, c. 133) et la constance des Perses à conserver leurs usages. Dans tous les siècles les Perses ont été adonnés à l'intempérance et à la débauche, et les vices de Shiraz ont toujours triomphé des lois de Mahomet. (Brisson, *de Regno Pers.*, l. II, p. 462-472); et Chardin, Voyages en Perse, t. III, p. 90.)

4 Ammien, l. XVIII, 6, 7, 8, 10.

lui-même l'armée des Persans, tandis qu'ils construisaient un pont de bateaux sur le Tigre, monta sur une colline, d'où il contempla toute la plaine d'Assyrie, couverte de soldats, d'armes et de chevaux, et Sapor à leur tête, vêtu d'un habit de pourpre éclatant. A sa gauche, la place d'honneur chez les Orientaux, Grumbates, roi des Chionites, présentait le maintien austère d'un guerrier vénérable par ses années, et célèbre par ses exploits. A la droite de Sapor, le roi d'Albanie conduisait la nombreuse bande qu'il avait amenée des rives de la mer Caspienne. Les satrapes et les généraux étaient placés selon leur rang, et, outre la foule immense de femmes et d'esclaves qui suit toujours les armées orientales, on comptait plus de cent mille combattans effectifs, tous exercés à la fatigue, et choisis parmi les plus braves nations de l'Asie. Le transfuge romain qui dirigeait en grande partie le conseil de Sapor, lui avait recommandé sagement de ne pas perdre la belle saison à entreprendre des siéges longs et difficiles, mais de marcher vers l'Euphrate, et de s'emparer sans délai de la faible et opulente capitale de Syrie. A peine entrés dans les plaines de Mésopotamie, les Perses s'aperçurent qu'on avait pris toutes les précautions propres à retarder leurs progrès et à déconcerter leurs desseins. Les habitans et leurs troupeaux étaient retirés dans des forteresses; les fourrages verts avaient été brûlés sur pied; des pieux serrés et pointus défendaient les gués des rivières; on avait garni la rive opposée de machines de guerre, et la crue périodique des eaux de l'Euphrate ne permettait point aux barbares de tenter le passage sur le pont de Thapsaque. L'intelligent Antoninus changea son plan d'opérations, et conduisit l'armée par un long détour, mais à travers des territoires fertiles, vers la source de l'Euphrate, où le peu de profondeur de ses eaux offre un passage facile. Sapor eut la prudence de ne point s'arrêter devant Nisibis; mais, en passant sous les murs d'Amida, il voulut essayer si la garnison, intimidée par sa présence, ne se rendrait pas à discrétion. Un trait qui, lancé au hasard, vint effleurer son diadème, le convainquit de son erreur; et le monarque indigné n'écouta plus qu'avec impatience l'avis de ses ministres, qui le conjuraient de ne pas sacrifier à son ressentiment tout le succès de ses armes et de son ambition. Le lendemain, Grumbates s'avança sous la porte de la ville avec un corps de troupes choisies, et somma la garnison de se rendre à l'instant, si elle voulait éviter la vengeance éclatante de l'injure qu'elle avait eu la sacrilége audace de faire au souverain des Persans. On répondit à cette proposition par une grêle de traits, et un javelot lancé d'une baliste traversa le cœur du fils unique de Grumbates, jeune prince également remarquable par sa valeur et par sa beauté. Le fils du roi des Chionites fut inhumé avec toutes les cérémonies d'usage chez cette nation; et Sapor adoucit un peu la douleur du vieux guerrier, en lui jurant que la ville d'Amida, réduite en cendres avant qu'ils la quittassent, servirait à expier la mort et à perpétuer la mémoire de son fils.

L'ancienne ville d'Amid ou Amida [1], qu'on appelle quelquefois Diarbekir [2], du nom de la province, est située avantageusement dans une plaine fertile arrosée par le cours naturel du Tigre, et par des canaux artificiels qui forment un demi-cercle autour de la partie orientale de la ville. L'empereur Constance lui avait récemment accordé l'honneur de porter son nom, et l'avait fortifiée de nouveaux murs, défendus par un grand nombre de tours. L'arsenal était muni de toutes les machines de guerre propres à la défense, et sept légions composaient la garnison, quand la place fut investie par les armées de Sapor [3].

[1] Pour la description d'Amida, voyez d'Herbelot (Bibliothèque orientale, p. 108); Histoire de Timur-Bec, par Cherefeddin Ali, l. III, c. 41; Ahmed Arabsiades, t. I, p. 331, c. 43; Voyages de Tavernier, t. I, p. 301; Voyages d'Otter, t. II, p. 273; et les Voyages de Niebuhr, t. II, p. 324-328. Le dernier de ces voyageurs, Danois savant et exact, a donné le plan d'Amida, qui éclaire les opérations du siége.

[2] Diarbekir, que les Turcs nomment Amid ou Kara Amid, dans leurs écrits, contient plus de seize mille maisons. Elle est la résidence d'un pacha à trois queues. L'épithète de Kara vient de la couleur noire d'une pierre particulière dont les murs d'Amida ont été très-anciennement construits.

[3] Les opérations du siége d'Amida sont décrites dans le plus grand détail par Ammien (XIX, 1-9) qui combattit

Ce prince fondait son premier et principal espoir dans un assaut général. Les différentes nations qui suivaient ses drapeaux prirent leurs postes; la nation des Vertæ au midi, au nord les Albanais, à l'orient les Chionites, impatiens de venger la mort de leur prince, et à l'occident les Ségestans, guerriers intrépides, dont le front de bataille était couvert d'une ligne formidable d'éléphans [1]. Les Persans secondaient leurs efforts, et les animaient à braver le danger. Sapor lui-même, sans égards pour son rang, hasardait sa propre vie avec toute l'impétuosité d'un jeune soldat. Après un combat opiniâtre, les barbares furent repoussés. Ils revinrent à la charge, et le carnage fut affreux; mais les Romains les forcèrent encore à se retirer. Deux légions rebelles, qui avaient été reléguées sur les frontières de l'Orient, se signalèrent par une sortie, et pénétrèrent, à la faveur de la nuit, dans le camp des Persans. Pendant une de ces attaques meurtrières et inutiles, Amida fut trahi par un déserteur qui indiqua aux barbares un escalier secret, taillé dans le creux d'un rocher sur le bord du Tigre. Soixante-dix archers de la garde royale montèrent en silence au troisième étage d'une tour très-élevée qui commandait sur un précipice, et y attachèrent l'étendard royal, signal de confiance pour les assaillans et de désespoir pour les assiégés. Si cette petite troupe avait pu se maintenir dans son poste quelques instans de plus, peut-être auraient-ils assuré la réduction de la place par le sacrifice généreux de leur vie. Après avoir essayé sans succès les assauts et les stratagèmes, Sapor eut recours aux opérations plus lentes, mais plus sûres, d'un siége régulier, dont les travaux furent dirigés par des déserteurs romains. On ouvrit la tranchée à une distance convenable, et les soldats destinés à ce service s'avancèrent, couverts de fortes claies, pour remplir le fossé et saper le mur dans ses fondemens. Des tours de bois, posées sur des roues, s'avancèrent, et mirent les soldats en état de combattre à une hauteur égale avec ceux qui défendaient les remparts. Tout ce que le courage et l'art pouvaient exécuter fut employé à la défense d'Amida, et le feu des Romains détruisit souvent les ouvrages de Sapor; mais les ressources d'une ville assiégée ne sont pas inépuisables. Les Persans réparaient leurs pertes, et serraient de près la place; les béliers firent une large brèche, et la garnison, réduite et épuisée, ne put résister à l'impétuosité d'un nouvel assaut. Les soldats, les citoyens, leurs femmes et leurs enfans, enfin tous ceux qui n'eurent pas le temps de fuir par la porte opposée, furent inhumainement égorgés par les vainqueurs.

Mais la ruine d'Amida sauva les provinces romaines. Quand les premiers transports que donne la victoire furent calmés, Sapor dut réfléchir avec regret que, pour châtier une cité indocile, il avait perdu l'élite de ses troupes et la saison la plus favorable pour les conquêtes [1]. Un siége de soixante-treize jours lui enlevait trente mille de ses vétérans tombés sous les murs d'Amida. Trompé dans son espoir, le monarque retourna dans sa capitale en cachant son repentir sous un

pour sa défense, et s'échappa avec peine, quand la ville fut emportée d'assaut par les Persans.

[1] Les Albanais sont trop bien connus pour exiger une description; les Ségestans habitaient un pays plat et vaste, qui porte encore leur leur nom, au sud du Khorasan, et à l'occident de l'Indostan. (Voyez *Geographia Nubiensis*, p. 133; d'Herbelot, Bibliothèque orientale, p. 797.) Nonobstant la victoire vantée de Bahram (t. I, p. 410), les Ségestans furent connus plus de quatre-vingts après pour une nation libre et alliée de la Perse. Nous ignorons où habitaient les Vertes et les Chionites; mais j'inclinerais à croire que ces deux nations, ou au moins la dernière, occupaient les confins de l'Inde et de la Scythie. (Voyez Ammien, XVI, 9.)

[1] Ammien a marqué la chronologie de cette année par trois signes qui ne quadrent parfaitement ni l'un avec l'autre, ni avec le cours de l'histoire. 1° Le blé était mûr lorsque Sapor fit l'invasion de la Mésopotamie: « *cum jam stipula flavente turgerent.* » Cette circonstance dans la latitude d'Alep nous rejetterait au mois d'avril ou de mai. (Voyez les observations d'Harmer sur l'écriture, v. I, p. 41; les Voyages de Shaw, p. 335, édit. in-4°.) 2° Les progrès de Sapor furent arrêtés par le débordement de l'Euphrate, qui arrive ordinairement dans les mois de juillet ou d'août. (Pline, Hist. nat., V. XXI; *Viaggi di Pietro della Valle*, t. I, p. 696.) 3° Quand Sapor se fut rendu maître d'Amida, après un siége de soixante-treize jours, l'automne était fort avancée: « *Autumno præcipiti hædorumque improbo sidere exorto.* » Pour concilier ces contradictions frappantes, il faut supposer quelque délai du roi de Perse, quelques inexactitudes de l'historien, ou quelque désordre extraordinaire dans les saisons.

extérieur triomphant. Il est plus que probable qu'une guerre qui avait présenté des obstacles et des dangers inattendus dégoûta l'inconstance de ses alliés barbares, et que le roi âgé des Chionites, après avoir savouré le plaisir de la vengeance, s'empressa de quitter le pays funeste où il avait perdu le soutien de sa vieillesse et l'espoir de sa famille et de sa nation. Les forces et le courage de l'armée avec laquelle Sapor était entré en campagne l'année précédente ne pouvaient plus remplir ses vues ambitieuses. Au lieu d'entreprendre la conquête de l'Orient, il fallut se contenter de réduire deux villes fortifiées de la Mésopotamie, Singara et Bezabde [1], situées l'une dans le milieu d'un désert de sable, et l'autre sur une petite péninsule entourée presque de tous côtés par le fleuve rapide et profond du Tigre. Cinq légions, du nombre de celles que Constantin avait réduites à moitié, furent faites prisonnières, et envoyées en captivité sur les confins les plus reculés de la Perse. Après avoir démantelé Singara, le conquérant quitta cette ville éloignée et solitaire. Mais il répara soigneusement les fortifications de Bezabde, la pourvut abondamment de tous les moyens de défense, et mit dans cette place importante une garnison ou colonie de vétérans, dans l'honneur et la fidélité desquels il avait la plus grande confiance. Vers la fin de la campagne, il reçut un échec en essayant d'enlever Virtha ou Técrit, ville forte des Arabes indépendans, qui passa pour imprenable jusqu'au règne de Tamerlan [2].

La défense de l'Orient contre les armées de Sapor exigeait un général expérimenté, et aurait donné suffisamment d'occupation à ses talens militaires. C'était un bonheur pour l'état que cette province se trouvât confiée, dans cette circonstance, au brave Ursinicus, qui méritait la confiance des peuples et des soldats. Mais, au moment du danger [3], les intrigues des eunuques firent rappeler Ursinicus, et le commandement militaire de l'Orient fut donné, par la même influence, à Sabinien, riche et rusé vétéran qui avait atteint aux infirmités de la vieillesse sans en acquérir l'expérience. Un second ordre émané de ces mêmes conseils, présidés par des esclaves jaloux et inconstans, renvoya Ursinicus sur la frontière de Mésopotamie, et le condamna aux travaux d'une guerre dont les honneurs étaient réservés pour son indigne rival. Sabinien plaça ses troupes sous les murs d'Édesse. Tandis qu'il récréait son indolence par la vaine parade d'exercices militaires, et qu'il faisait danser les soldats au son des flageolets, l'ancien général de l'Orient défendait seul la province par ses talens et par son activité. Mais, lorsque Ursinicus présentait un plan vigoureux d'opérations, quand il proposa de tourner les montagnes avec un corps de cavalerie et de troupes légères pour enlever les convois des ennemis, fatiguer par des attaques la vaste étendue de leurs lignes, et secourir la ville d'Amida, le commandant, timide et envieux, répondait qu'il avait des ordres positifs de ne point exposer les troupes. Amida fut prise. Ceux de ses braves défenseurs qui échappèrent au fer des barbares tombèrent, dans le camp des Romains, sous celui des bourreaux; et Ursinicus même fut puni par la perte de son rang militaire, après avoir été accusé, par une information partiale, des fautes de Sabinien. Mais le général injustement condamné osa dire à l'empereur que, si de pareilles maximes continuaient à prévaloir dans les conseils, toute sa puissance suffirait difficilement à chasser les ennemis des provinces orientales, et Constance éprouva bientôt la vérité de cette prédiction. Lorsque l'empereur eut subjugué ou pacifié les barbares du Danube, il avança par des marches lentes vers l'Orient, et, après avoir douloureusement contemplé les ruines encore fumantes d'Amida, il forma le siége de Bezabde avec une armée puissante. L'effort

[1] Ammien (xx, 6, 7) fait le récit de ces siéges.

[2] Pour l'identité de Virtha et de Técrit, voyez d'Anville (Géographie ancienne, t. II, p. 201). Pour le siége de ce château par Timur Beg ou Tamerlan, voyez Cherereddin (l. III, c. 33). Le biographe persan exagère le mérite et la difficulté de cette expédition, qui délivra les caravanes de Bagdad d'une troupe formidable de voleurs.

[3] Ammien (XVIII, 5, 6; XIX, 3; XX, 2) parle du mérite et de la disgrâce d'Ursinicus avec la circonspection qui convient à un soldat relativement à son général. On peut le soupçonner d'un peu de partialité; mais son récit paraît assez probable.

des plus énormes béliers fut employé contre ses murs, et la place fut réduite à la dernière extrémité : mais la garnison, patiente et intrépide, ne pensait point à capituler ; elle se défendit jusqu'au moment où l'approche de la saison pluvieuse obligea l'empereur à lever le siége et à se retirer honteusement dans ses quartiers d'hiver à Antioche[1]. La vanité de Constance et le zèle de ses courtisans cherchaient en vain, dans la guerre de Perse, un événement qui pût flatter l'empereur, tandis que Julien, à qui il avait confié les Gaules, était comblé d'honneur par le récit simple et naïf de ses exploits.

Dans l'aveugle acharnement de la discorde civile, Constance avait abandonné aux barbares de la Germanie les contrées de la Gaule qui obéissaient encore à son rival. Un nombreux essaim de Francs et d'Allemands furent invités à passer le Rhin, par des présens, des promesses, l'espoir du pillage, et le don de toutes les terres qu'ils pourraient envahir[2]. Mais l'empereur, qui, dans un embarras momentané, avait eu l'imprudence d'attirer ces hôtes destructeurs, sentit bientôt combien il était difficile de faire renoncer des alliés si dangereux à des contrées dont ils connaissaient la richesse. Indifférens à la qualification de révolte ou de loyauté, ces voleurs indisciplinés traitaient comme leurs ennemis naturels tous les sujets de l'empire dont ils convoitaient les possessions. Quarante-cinq villes florissantes, Tongres, Cologne, Trèves, Worms, Spire, Strasbourg, et un grand nombre d'autres villes et villages, furent ravagées et la plupart réduites en cendres. Les barbares de la Germanie, fidèles aux usages de leurs ancêtres, ne se renfermaient jamais entre des murs, qu'ils nommaient avec horreur des sépulcres et des prisons. Ils habitaient les bords des rivières du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, et ne connaissaient d'autres fortifications dans les momens du danger que des arbres qu'ils coupaient et croisaient les uns sur les autres dans les routes qu'ils voulaient fermer. Les Allemands s'étaient fixés dans l'Alsace et dans la Lorraine ; les Francs occupaient l'île des Bataves et tout le Brabant, connu alors sous le nom de Toxandrie[1], et qu'on peut regarder comme le berceau de la monarchie française[2]. Des sources du Rhin jusqu'à son embouchure, les conquêtes des Germains s'étendaient à quarante milles vers l'occident de cette rivière ; mais les pays qu'ils avaient dévastés étaient trois fois plus étendus que leurs conquêtes. Jusqu'à une distance beaucoup plus éloignée, toutes les villes ouvertes des Gaulois étaient désertes, et les habitans, renfermés dans les villes fortes, ne pouvaient plus recueillir de grains que sur les terres encloses dans l'enceinte de leurs murs. Les légions, sans paie et sans vivres, sans armes et sans discipline, tremblaient à l'approche et même au seul nom des barbares.

Ce fut dans ces temps malheureux qu'on choisit un jeune prince sans expérience pour délivrer et gouverner les provinces de la Gaule ; ou plutôt, comme Julien le dit lui-même, pour représenter la vaine image de la grandeur impériale. Son éducation scolastique et solitaire l'avait beaucoup plus fami-

[1] Ammien (xx, 11). *Omisso vano incepto, hiematurus Antiochiæ redit in Syriam ærumnosam, perpessus et ulcerum sed et atrocia, diuque deflenda.* C'est ainsi que Jacques Gronovius a rétabli un passage obscur ; et il pense que cette seule correction aurait mérité une nouvelle édition de son auteur, dont on peut à présent deviner le sens. J'espérais trouver quelques nouveaux éclaircissemens dans les recherches récentes du savant Ernestus (*Lipsiæ*, 1773).

[2] On peut trouver dans les ouvrages de Julien (*Orat. ad S. P. Q. Athen.*, p. 277) les ravages des Germains et la détresse des Gaules. (Dans Ammien, xv, 11 ; Libanius, *Orat.* x ; Zosime, l. III, p. 140 ; Sozomène, l. III, c. 1.)

[1] Ammien (xvi, 8). Ce nom semble dérivé de la Toxandrie de Pline, et on le trouve fréquemment répété dans les histoires du moyen âge. La Toxandrie était un pays de bois et de marais, qui s'étendait depuis les environs de Tongres jusqu'au confluent du Vahal et du Rhin. (Voyez Valesius, *Notit. Galliar.*, p. 558.)

[2] Le paradoxe du père Daniel, qui prétendait que les Francs n'avaient jamais obtenu d'établissement fixe sur ce côté-ci du Rhin avant le règne de Clovis, est réfuté très-savamment et avec beaucoup de bon sens par M. Biet, qui a démontré, par une chaîne de preuves évidentes, que les Francs ont possédé sans interruption la Toxandrie pendant cent trente ans avant l'avénement de Clovis. La dissertation de M. Biet a été couronnée par l'Académie de Soissons en 1736, et semble avoir obtenu une juste préférence sur le Discours de son célèbre concurrent, l'abbé le Bœuf, antiquaire dont le nom exprime assez heureusement les talens.

liarisé avec les livres qu'avec les armes, avec les auteurs de l'antiquité qu'avec les mœurs des hommes de son siècle. Il ignorait parfaitement l'art destructeur de la guerre et la science insidieuse du gouvernement. Quand il répétait gauchement quelque exercice militaire, qu'il ne pouvait pas se dispenser d'apprendre, il s'écriait en soupirant : « O Platon ! Platon ! quelle occupation pour un philosophe ! » Cependant cette philosophie spéculative, méprisée de presque tous les hommes livrés aux affaires, avait rempli l'imagination de Julien des exemples les plus respectables, et son âme des préceptes les plus généreux. Elle y avait empreint l'amour de la vertu, le désir de la gloire, et le mépris de la mort. L'habitude de la tempérance et de la frugalité, si recommandées dans les écoles, sont bien plus essentielles encore dans la discipline sévère d'un camp. Julien ne prenait de nourriture et de sommeil que ce qu'exigeaient les besoins de la nature. Rejetant avec dédain les mets délicats destinés pour sa table, il satisfaisait son appétit avec la ration grossière que recevait le moindre des soldats. Dans la Gaule, durant l'hiver le plus rigoureux, il ne souffrait jamais qu'on allumât du feu dans la chambre où il couchait. Après avoir donné quelques instans au repos, il se levait souvent au milieu de la nuit de dessus un tapis étendu sur le plancher, soit pour une dépêche pressée, soit pour visiter ses rondes, ou pour ménager un moment à ses études favorites [1]. Les préceptes de cette éloquence, qu'il appliquait précédemment à des sujets de pure imagination, furent employés plus utilement à exciter ou à calmer les passions d'une multitude armée ; et, quoique plus familiarisé, dès sa jeunesse, aux beautés du langage des Grecs, par la littérature et par la conversation, il avait cependant acquis une connaissance suffisante de la langue latine [2]. Julien n'ayant jamais été destiné à occuper ni la place de juge, ni celle de législateur, il est probable qu'il s'était peu attaché à l'étude de la jurisprudence romaine ; mais ses études philosophiques lui avaient donné un respect inflexible pour la justice, la connaissance des principes généraux d'évidence et d'équité, et la faculté de démêler avec patience les questions les plus embarrassantes. Le succès de ses desseins politiques et de ses opérations militaires dépendait des circonstances et du génie de ceux auxquels il avait affaire. L'homme instruit qui manque d'expérience est souvent embarrassé dans l'application de la meilleure théorie ; mais il acquit cette science indispensable par la vigueur active de son propre génie, et par la sage expérience de Salluste, qui s'attacha tendrement à un prince si digne d'être aimé. Cet officier, distingué par son mérite et par son rang, joignait à une intégrité incorruptible l'heureux talent d'ôter à la vérité ce qu'elle avait de désagréable, sans jamais la déguiser [1].

Dès que Julien eut revêtu la pourpre à Milan, on l'envoya dans la Gaule avec une faible suite de trois cent soixante soldats. Dans l'hiver qu'il passa désagréablement à Vienne, au milieu des ministres que Constance avait chargés de diriger la conduite de son neveu, il apprit le siége et la délivrance d'Autun. Cette ville ancienne et vaste, dont les murs étaient en ruines et la garnison sans courage, fut sauvée par l'intrépidité de quelques vétérans qui reprirent les armes pour défendre leurs foyers. En partant d'Autun pour traverser les provinces gauloises, Julien saisit la première occasion de signaler son courage. A la tête d'un petit corps d'archers et de ca-

[1] La vie privée de Julien dans la Gaule, et la discipline sévère à laquelle il s'assujétit, sont décrites par Ammien (XVI, 5), qui lui prodigue ses louanges, et par Julien lui-même qui affecte de ridiculiser (Misopogon, p. 240) une conduite qui, dans un prince de la maison de Constantin, a droit de surprendre.

[2] *Aderat latinæ quoque differenti sufficiens sermo.* (Ammien, XVI, 5.) Mais Julien, élevé dans les écoles de la Grèce, ne regarda jamais le langage des Romains que comme un idiome vulgaire et étranger, dont il pourrait être obligé de se servir en certaines occasions.

[1] Nous ignorons la place qu'occupait alors cet excellent ministre, à qui Julien donna depuis la préfecture de la Gaule. La jalousie de l'empereur rappela bientôt Salluste ; et nous pouvons encore lire un discours assez bien fait, mais pédantesque (p. 240-252), dans lequel Julien déplore la perte d'un ami si précieux, auquel il se reconnaît redevable de sa réputation. (Voyez la Bletterie, préface de la Vie de Jovien, p. 20.)

valerie pesante, il choisit de deux routes la plus courte mais la plus dangereuse, et, tantôt en évitant, tantôt en repoussant les barbares qui étaient maîtres de la campagne, il se rendit sans accident au camp près de Reims, où les troupes avaient ordre de s'assembler. La présence du jeune prince ranima le courage expirant des soldats, et ils marchèrent de Reims à la poursuite de l'ennemi, avec une confiance qui pensa leur être fatale. Les Allemands, qui connaissaient parfaitement le pays, rassemblèrent leurs forces dispersées, et, profitant d'une nuit obscure et pluvieuse, ils attaquèrent avec impétuosité l'arrière-garde des Romains. Avant d'avoir pu réparer le désordre inévitable dans cette surprise, Julien perdit deux légions, qui furent taillées en pièces, et il apprit par sa propre expérience que, dans l'art de la guerre, la vigilance et la conception sont deux préceptes importans. Une seconde action plus heureuse rétablit l'honneur de ses armes; mais, comme l'agilité des barbares les mettait à l'abri de la poursuite, sa victoire ne fut ni sanglante ni décisive. Il s'avança cependant jusqu'aux bords du Rhin, et réfléchit, en contemplant les ruines de Cologne, sur les malheurs et sur les dangers de la guerre. A l'approche de l'hiver, il se retira mécontent de la cour, de son armée et de ses propres succès[1]. La puissance de l'ennemi n'était point ébranlée. A peine Julien avait-il séparé ses troupes et pris ses quartiers à Sens, dans le centre de la Gaule, qu'il fut environné et assiégé par une multitude de Germains. Réduit, dans cette extrémité, aux ressources de son propre génie, il suppléa, par sa prudente intrépidité, à la faiblesse de la ville et de la garnison; et les barbares se retirèrent irrités de leur peu de succès, après trente jours d'efforts inutiles.

La satisfaction intérieure que Julien éprouvait de ne devoir sa délivrance qu'à son épée était empoisonné par la douleur de se voir abandonné et trahi de ceux qui, obligés par les lois de l'honneur et de la fidélité à le défendre, méditaient peut-être secrètement sa destruction. Marcellus, maître général de la cavalerie dans les Gaules, interprétait à la rigueur les ordres de la cour. Indifférent à la dangereuse situation de Julien, il avait défendu aux troupes qu'il commandait de donner aucun secours à la ville de Sens. Si le césar eût souffert en silence une insulte si dangereuse, sa personne et son autorité seraient devenues l'objet du mépris général; et, si cette action criminelle n'eût pas été punie, l'empereur aurait confirmé par là les soupçons que sa conduite passée, envers les princes de la maison Flavienne, n'avait que trop autorisés. On rappela Marcellus[1], et le commandement de la cavalerie fut donné à Sévère, qui joignait la valeur et l'expérience à la fidélité. Modeste et respectueux dans les conseils, actif et zélé dans l'exécution, il céda sans peine à Julien l'autorité supérieure que l'impératrice Eusebia lui fit enfin obtenir sur les armées de la Gaule[2]. On adopta pour la campagne suivante un plan sage d'opérations. Julien lui-même, à la tête du reste des vétérans et de quelques nouvelles levées que la cour avait permises, pénétra hardiment dans les retraites des Germains. Il rétablit avec soin les fortifications de Saverne, dont la position avantageuse pouvait également arrêter les incursions et la retraite de l'ennemi. D'un autre côté, Barbation, général d'infanterie, s'avançait de Milan avec une armée de trente mille hommes; et, après avoir passé les montagnes, se préparait à jeter un pont sur le Rhin aux environs de *Bâle*. On devait s'attendre que les Allemands, serrés des deux côtés par les armés romaines, seraient bientôt forcés d'évacuer les provinces de la Gaule et s'empresseraient de marcher au secours de leur pays natal; mais l'espoir de la campagne fut perdu par l'incapacité, la jalousie, ou par les instructions mystérieuses de Barbation,

[1] Ammien (XVI, 2, 3) paraît plus content de sa première campagne que Julien lui-même, qui avoue naïvement qu'il n'a rien exécuté d'intéressant, et qu'il a été forcé de fuir devant les ennemis.

[1] Ammien (XVI, 7.) Libanius parle plutôt avantageusement des talens militaires de Marcellus (*Orat.* X, p. 272), et Julien fait entendre que l'empereur ne l'aurait pas rappelé si facilement, s'il n'y avait pas eu à la cour d'autres griefs contre lui, p. 278.

[2] *Severus, non discors, non arrogans, sed longâ militiæ frugalitate compertus; et eum recte præeuntem secuturus, ut ductorem morigerus miles.* (Ammien, XVI, 11; Zosime, l. III, p. 140.)

qui se comporta comme s'il eût été l'ennemi du césar et l'allié secret des barbares. On peut attribuer à son manque d'intelligence militaire, la facilité avec laquelle il laissa passer et repasser une troupe de bandits, presque devant les portes de son camp. Mais la perfidie qui lui fit brûler un grand nombre de bateaux et toutes ses provisions superflues, dont l'armée des Gaules avait le plus grand besoin, est une preuve évidente de ses criminelles intentions. Les Germains méprisèrent un ennemi qui n'osait pas les attaquer, et la retraite ignominieuse de Barbation priva Julien d'un secours sur lequel il avait compté. Il se vit abandonné à lui-même dans une position où il ne pouvait rester sans danger, et dont il était difficile de sortir sans honte [1].

Les Allemands, délivrés de la crainte d'une invasion, se préparèrent à châtier le jeune Romain, qui prétendait leur disputer la possession d'un pays auquel ils avaient droit par des traités, suites de la conquête. Ils employèrent trois jours et trois nuits à faire passer le Rhin à leur armée. Le féroce Chnodomar, secouant l'énorme lance dont il s'était victorieusement servi contre le frère de Magnence, conduisait l'avant-garde des barbares, et modérait, par son expérience, l'ardeur martiale qu'il inspirait par son intrépidité[2]. Il était suivi de six autres rois, de dix princes d'extraction royale, d'une nombreuse troupe de vaillante noblesse, et de trente-cinq mille des plus braves soldats de la Germanie. La confiance qu'ils avaient en leurs propres forces fut augmentée par la trahison d'un déserteur, qui déclara que le césar occupait, avec une faible armée de treize mille hommes, un poste à environ vingt milles de leur camp de Strasbourg. Avec ces forces si inférieures, Julien résolut de chercher et d'attaquer les barbares. Le hasard d'une action générale lui parut préférable à celui d'une multiplicité de combats, qui minaient sa petite armée sans rendre aucun service aux provinces qu'il voulait délivrer. Les Romains marchèrent serrés sur deux colonnes, la cavalerie à droite, et l'infanterie à gauche. Le jour était si avancé quand ils aperçurent les ennemis, que Julien proposa de différer la bataille jusqu'au lendemain, et de réparer par la nourriture et le repos les forces épuisées des soldats. Cédant néanmoins ensuite avec répugnance à leurs clameurs et à l'avis de son conseil, il exhorta ses troupes à justifier par leur valeur l'indocilité de leur impatience, qui, s'ils étaient vaincus, passerait pour de l'imprudence et de la présomption. Les trompettes sonnèrent; le cri de guerre fit retentir la plaine, et les deux armées s'élancèrent l'une contre l'autre avec une égale impétuosité. Le césar, qui conduisait lui-même l'aile droite, avait mis sa confiance dans l'adresse de ses archers et dans la force massive de ses cuirassiers; mais ses rangs furent rompus par un mélange confus de cavalerie et d'infanterie légère, et il eut la douleur de voir fuir six cents de ses meilleurs cuirassiers[1]. Julien, oubliant le soin de sa propre vie, se jeta au devant d'eux, et en leur rappelant leur ancienne gloire, en leur peignant l'infamie dont ils allaient se couvrir, il parvint à les rallier et à les ramener contre les ennemis victorieux. Le combat entre les deux lignes d'infanterie était sanglant et obstiné. Les Germains avaient la supériorité de la force et de la taille, les Romains celle de la discipline et du sang-froid; mais, comme les barbares, qui combattaient sous les drapeaux de l'empire réunissaient tous ces avantages, leurs formidables efforts, dirigés par un chef habile, décidèrent le succès de la journée. Les Romains perdirent quatre tribuns et deux cent quarante-trois soldats dans la mémorable bataille de Strasbourg, si glo-

1 Relativement à la jonction projetée de Barbation avec Julien, et à la retraite de ce général, voyez Ammien (XVI, 113, *Orat.*, p. 273).

2 Ammien (XVI, 12) décrit avec son éloquence ampoulée la figure et le caractère de Chnodomar. *Audax et fidens ingenti robore lacertorum, ubi ardor prœlii sperabatur immanis, equo spumante, sublimior, erectus in jaculum formidandæ vastitatis, armorumque nitore conspicuus: antea strenuus et miles, et utilis præter cæteros ductor.... Dicentium cæsarem superavit æquo marte congressus.*

1 Après la bataille, Julien essaya de rétablir l'ancienne discipline dans toute sa rigueur, en exposant les fugitifs aux risées du camp, habillés en femmes. Ces troupes réparèrent leur faute et leur honneur dans la campagne suivante. (Zosime, l. III, p. 142.)

rieuse pour le jeune césar[1]; et si heureuse pour les provinces opprimées. Six mille Allemands perdirent la vie, sans compter ceux qui furent noyés dans le Rhin, ou percés de dards tandis qu'ils tâchaient de le passer à la nage[2]. Chnodomar lui-même fut entouré et pris avec trois de ses braves compagnons d'armes qui avaient fait vœu de partager le sort de leur chef, et de ne pas lui survivre. Julien le reçut militairement, en présence d'un conseil composé de ses officiers; et, lui montrant une pitié généreuse, il dissimula le mépris intérieur que lui donnait la basse soumission de son captif. Au lieu de donner le roi vaincu des Allemands en spectacle aux villes de la Gaule, le jeune césar fit un respectueux hommage à l'empereur de ce trophée de sa victoire. Chnodomar reçut un traitement honorable; mais l'impatient barbare ne survécut pas longtemps à sa défaite, à sa captivité et à son exil[3].

Lorsque Julien eut repoussé les Allemands des provinces du Haut-Rhin, il tourna ses armes contre les Francs, situés plus près de l'Océan, sur les confins de la Gaule et de la Germanie, que leur nombre et plus encore leur valeur intrépide faisaient considérer comme les plus formidables des barbares[4]. Quoique très-adonnés au pillage, ils aimaient encore mieux la guerre; ils la regardaient comme l'honneur et la félicité suprême du genre humain. Leurs âmes et leurs corps étaient si parfaitement endurcis par une activité continuelle, que, selon la vive expression d'un orateur, les neiges de l'hiver avaient autant de charmes pour eux que les fleurs du printemps. Dans le mois de décembre qui suivit la bataille de Strasbourg, Julien attaqua six cents guerriers de cette nation, qui s'étaient jetés dans deux châteaux sur la Meuse[1]. Au milieu de cette dure saison, ils soutinrent avec une constance indomptable un siége de cinquante-quatre jours. Épuisés par la faim, et convaincus que la vigilance avec laquelle l'ennemi rompait les glaces de la rivière ne leur laissait aucun espoir de s'échapper, les Francs consentirent, pour la première fois, à se dispenser de l'ancienne loi, qui leur ordonnait de vaincre ou de mourir. Julien envoya immédiatement ses captifs à la cour de Constance; l'empereur les accepta comme un présent précieux[2], et les incorpora dans l'élite des gardes de son palais. La résistance opiniâtre de cette poignée de Francs fit prévoir à Julien les difficultés de l'expédition qu'il se proposait d'entreprendre au commencement du printemps contre le corps entier de la nation. Sa rapide diligence surprit et déconcerta l'activité des barbares; ordonnant à ses soldats de s'approvisionner de biscuit pour vingt jours, il planta ses tentes auprès de Tongres, tandis que les ennemis le croyaient encore dans ses quartiers de Paris, dans l'attente des convois qui arrivaient lentement de l'Aquitaine. Sans donner aux Francs le temps de se réunir ni de délibérer, il étendit sagement ses légions depuis Cologne jusqu'à l'Océan; et, par la terreur autant que par le succès de ses armes, il réduisit bientôt les tribus suppliantes à implorer la

[1] Julien lui-même (*ad S. P. Q. Athen.*, p. 279) parle de la bataille de Strasbourg avec la modestie d'un homme de mérite : Εμαχεσαμην ουκ απλεως, και εις υμας αφικετο ἡ τοιαυτη μαχη.

Zosime la compare à la victoire d'Alexandre sur Darius, et cependant nous n'avons pu découvrir aucune de ces circonstances qui attestent le génie militaire d'un général, et qui fixent l'attention de la postérité sur la conduite et le succès d'une bataille.

[2] Ammien (XVI, 12). Libanius augmente de deux mille le nombre des morts (*Orat.* X, p. 274); mais ces faibles différences sont peu de chose en comparaison de soixante mille barbares que Zosime sacrifie à la gloire de son héros (l. III, p. 141). Nous pourrions accuser de cette extravagance la négligence des copistes, si cet historien crédule ou partial n'avait pas converti l'armée des Allemands, qui n'était que de trente-cinq mille combattans, en une multitude innombrable de barbares. Πληθος απειρον βαρβαρων. Nous serions coupables, après cette découverte, de donner trop légèrement notre confiance à de semblables récits.

[3] Ammien, XVI, 12; Libanius, *Orat.* X, p. 276.

[4] Libanius (*Orat.* III, p. 157) fait un portrait frappant des mœurs des Francs.

[1] Ammien, XVII, 2; Libanius *Orat.* X, p. 278. L'orateur grec, en interprétant mal un passage de Julien, représente les Francs comme une troupe de mille combattans; et, comme il avait la tête remplie de la guerre du Péloponnèse, il les compare aux Lacédémoniens qui furent assiégés et pris dans l'île de Sphacterie.

[2] Julien, *ad S. P. Q. Athen.*, p. 280; Libanius, *Orat.* X, p. 278. Selon l'expression de Libanius, l'empereur, δωρα ωνομαζε, ce que la Bletterie (Vie de Julien, p. 118) regarde comme un aveu naïf, et Valesius (*ad Amniam.*, XVII, 2) comme un détour pour obscurcir la vérité. Dom Bouquet (Historien de France, t. I, p. 733), en substituant un mot, évite la difficulté en changeant le sens du passage.

clémence et à subir la loi de leur vainqueur. Les Chamaves se retirèrent docilement dans leurs anciennes habitations au-delà du Rhin; mais les Saliens conservèrent leur nouvel établissement de Toxandrie, comme sujets et auxiliaires de l'empire romain [1]. Le traité fut ratifié par des sermens solennels, et on nomma des inspecteurs pour résider parmi les Francs, et faire exécuter strictement les conditions. On rapporte une anecdote intéressante par elle-même, et qui ne dément pas le caractère que l'on donne à Julien. Il arrangea et conduisit ingénieusement jusqu'à la fin cette espèce de tragédie. Quand les Chamaves demandèrent la paix, il exigea le fils de leur roi pour otage, comme le seul qui pût mériter sa confiance. Un silence lugubre, interrompu par des larmes et de longs gémissemens, peignit d'une manière expressive l'embarras et la douleur des barbares. Leur chef, vénérable par ses cheveux blancs, déplora dans un discours pathétique sa perte personnelle, qui devenait une calamité publique. Tandis que les Chamaves restaient prosternés aux pieds du trône, le jeune prince captif, dont ils pleuraient la mort, parut devant eux. Dès que les transports bruyans de la joie furent assez apaisés pour qu'on pût s'entendre, le césar leur tint le discours suivant : « Contemplez le prince » qui faisait couler vos larmes, c'est par votre » faute que vous l'aviez perdu; Dieu et les » Romains vous le rendent. Je le garderai, » j'élèverai sa jeunesse, plutôt comme un mo» nument de ma propre vertu que comme » un gage de votre sincérité. Si vous violez » la foi que vous m'avez jurée, les armes de » la république vengeront votre perfidie sur » les coupables, et non pas sur l'innocent. » Les barbares se retirèrent pénétrés de reconnaissance et d'admiration [2].

Ce n'était pas assez pour Julien d'avoir chassé des Gaules les barbares de la Germanie, il aspirait à imiter ou à surpasser les premiers et les plus illustres des empereurs. A leur exemple, il composa ses commentaires de la guerre Gallique [1]. César a raconté avec orgueil la manière dont il passa deux fois le Rhin. Julien pouvait se vanter qu'avant de prendre le titre d'auguste il avait conduit les aigles romaines au-delà de ce fleuve, dans trois expéditions également couronnées de succès [2]. La consternation des Germains, après la bataille de Strasbourg, encouragea sa première tentative; et la répugnance des troupes céda bientôt à l'éloquence persuasive de leur commandant, qui partageait les fatigues et les dangers qu'il imposait à ses soldats. Les villages des deux côtés du Mein, abondamment approvisionnés de grains et de troupeaux, essuyèrent tous les maux qui accompagnent l'invasion d'une armée. Les principales maisons, construites avec quelque imitation de l'élégance romaine furent la proie des flammes; et le césar, avança hardiment l'espace de dix milles; mais il fut arrêté par une forêt sombre et impénétrable, minée de passages souterrains qui menaçaient à chaque pas l'assaillant d'embûches secrètes, et la terre était déjà couverte de neige. Julien, après avoir réparé un ancien château bâti par Trajan, accorda une trève de dix mois aux barbares consternés. A l'expiration de la trève, Julien entreprit une seconde expédition au-delà du Rhin, pour humilier l'orgueil de Surmar et d'Hortaire, deux rois qui avaient combattu à la bataille de Strasbourg. Ils s'étaient engagés à rendre tous les prisonniers romains qui existaient encore; et le césar s'étant procuré dans les villes et dans les villages de la Gaule une liste exacte des habitans qu'ils avaient perdus, découvrait toutes les tentatives qu'on faisait pour le tromper,

[1] Ammien, XVII, 8; Zosime, l. III, p. 146-150. Son récit est obscurci par un mélange de fables; et Julien (*ad S. P. Q*). Il dit : *ὑπεδεξάμην μὲν μοῖραν τοῦ Σαλίων ἔθνους, Χαμάβους δὲ ἐξήλασα*. Cette différence sert à confirmer que les Francs Saliens obtinrent la permission de conserver leur établissement dans la Toxandrie.

[2] Eunape (*in Excerpt. Legationum*, p. 15, 17) raconte cette histoire intéressante, que Zosime a abrégée, et il l'orne de toute l'amplification d'un rhéteur grec; mais le silence de Libanius, d'Ammien et de Julien lui-même, rend ce récit fort douteux.

[1] Libanius, ami de Julien, donne clairement à entendre (*Orat.* IV, p. 178) que son héros a écrit une histoire de ses campagnes dans la Gaule; mais Zosime (l. III, p. 140) paraît n'avoir puisé sa relation que dans les Oraisons (λόγοι) et dans les Épîtres de Julien. Le discours adressé aux Athéniens contient un récit exact de la guerre contre les Germains.

[2] Voyez Ammien, XVII, 1, 10; XVIII 2; et Zosime, l. III, p. 144.; Julien, *ad S. P. Q. Athen.*, p. 280.

avec une promptitude et une facilité qui lui donnèrent presque la réputation d'être doué d'une intelligence surnaturelle. Sa troisième expédition fut encore plus brillante et plus utile que les deux précédentes. Les Germains avaient rassemblé toutes leurs forces, et longeaient les bords opposésde la rivière, dans le dessein de détruire le pont, et de s'opposer au passage des Romains; mais ce sage plan de défense fut déconcerté par une savante diversion. Trois cents soldats armés à la légère, distribués dans quarante petits bateaux, descendirent la rivière en silence, et eurent ordre de débarquer à une petite distance des postes de l'ennemi. Ils l'exécutèrent avec tant d'audace et de célérité, que les chefs des barbares, plongés dans la sécurité de l'ivresse, furent sur le point d'être surpris au retour d'une fête nocturne. Sans répéter les horreurs monotones et affligeantes du carnage et de la dévastation, il suffira de dire que Julien dicta ses conditions de paix à six des plus puissans rois des Allemands. On permit à trois d'entre eux de contempler la sévère discipline et la pompe martiale d'un camp romain. Suivi de vingt mille captifs délivrés de leurs chaînes, le césar repassa le Rhin, après avoir terminé une guerre dont le succès a été comparé aux célèbres victoires remportées sur les Cimbres et sur les Carthaginois.

Dès que Julien, par sa valeur et par son intelligence, eut assuré un intervalle de paix, il occupa son loisir d'un ouvrage plus satisfaisant pour son humanité et sa philosophie. Les villes de la Gaule dévastées par les barbares furent promptement réparées. Julien fit reconstruire et fortifier sept postes importans entre Mayence et l'embouchure du Rhin[1]. Les Germains vaincus s'étaient soumis à la juste et humiliante condition de préparer et de transporter les matériaux. Le zèle actif de Julien pressa l'ouvrage; et tel était l'esprit qu'il avait répandu parmi ses troupes, que les auxiliaires, renonçant à l'exemption des travaux, entreprenaient les plus fatigans avec ardeur, et les exécutaient avec autant d'activité que les soldats romains. Les soins du jeune césar ne se bornèrent point à la sûreté des peuples et des garnisons; il fallut encore pouvoir à leur subsistance. La désertion des uns et la révolte des autres auraient été la suite funeste et inévitable d'une famine. La culture des provinces gauloises avait été interrompue par les calamités de la guerre; mais les soins paternels de Julien firent suppléer l'abondance de l'île voisine à la disette du continent. Six cents barques, construites dans la forêt des Ardennes, revinrent plusieurs fois des côtes de la Grande-Bretagne chargées de grains, et les distribuèrent dans les villes et les forteresses situées sur les bords du Rhin[1]. Les victoires de Julien rendaient à la navigation la sûreté que Constance avait offert d'acheter par le tribut annuel et honteux de deux mille livres d'argent. L'avarice de l'empereur refusait à ses soldats les sommes que sa lâche timidité accordait aux barbares; et Julien eut besoin de toute son adresse et de toute sa fermeté quand il ouvrit la campagne avec une armée qui, pendant les deux dernières campagnes n'avait reçu ni paie ni gratification[2]. Le soin du bonheur et de la paix de ses sujets réglait ou semblait régler l'administration de Julien[3]. Il s'occupait, pendant ses quartiers d'hiver, du gouvernement civil, et affectait de préférer aux fonctions de général celles de magistrat. En entrant en campagne, il remit

[1] Ammien, XVIII, 2; Libanius, *Orat.* X, p. 279, 280. De ces sept postes, quatre sont aujourd'hui des villes assez considérables, Bingen, Andernach, Bonn, et Nuyss. Les trois autres, Tricesimæ, Quadriburgium, et Castra Herculis ou Héraclée, ne subsistent plus; mais il y a lieu de croire que, sur le terrain de Quadriburgium, les Hollandais ont construit le fort de *Schenk*, dont le nom blessait si violemment l'oreille délicate de Boileau. (Voyez d'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, p. 183; Boileau, épître IV et les notes.)

[1] Nous pouvons en croire Julien lui-même (*Orat. ad S. P. R. Athen.*, p. 280). Il fait un récit très-circonstancié de cette expédition. Zosime ajoute deux cents vaisseaux de plus (l. III, p. 145). En évaluant le port de chacun des six cents vaisseaux à soixante-dix tonneaux, ils pouvaient en exporter quarante-deux mille. (Voyez les poids et mesures d'Arbuthnot, p. 237.) Le pays qui pouvait supporter une pareille exportation, devait avoir atteint à un haut degré de culture.

[2] Les troupes se mutinèrent au moment où elles allaient passer le Rhin pour la seconde fois. (Ammien, XVII, 9.)

[3] Ammian. XVI, 5; XVIII, 1; Mamertius, *in Panegyr. Vet.*, XI, 4.

aux gouverneurs des provinces les causes publiques et particulières qui avaient été portées à son tribunal; mais, à son retour, il examina soigneusement toutes leurs procédures, adoucit la rigueur de la loi, et prononça son jugement sur la conduite des juges. Supérieur à la faiblesse des hommes vertueux, dont le zèle ardent pour la justice est trop souvent poussé jusqu'à l'indiscrétion, il réprima par une réponse pleine de sagesse et de dignité, la chaleur d'un avocat qui accusait de concussion le président de la province narbonnaise : *S'il ne faut que nier*, s'écria Delphidius avec véhémence, *qui jamais sera trouvé coupable? Et s'il suffit d'affirmer*, répondit Julien, *qui jamais sera déclaré innocent?*

Dans l'administration générale de la paix et de la guerre, l'intérêt du souverain et celui de ses peuples est ordinairement le même; mais Constance se serait cru violemment offensé, si les vertus de Julien eussent privé de la moindre partie du tribut qu'il arrachait à une province épuisée. Le prince qui portait les ornemens de la royauté, pouvait quelquefois prétendre à corriger l'insolente avidité des agens inférieurs, à éclairer leurs artifices, à introduire une répartition et une collecte plus égale et plus facile; mais, d'après les sentimens de Constance, l'administration des finances était bien plus sûrement remise entre les mains de Florentius, préfet du prétoire des Gaules, tyran efféminé, également incapable de remords et de compassion. Ce ministre orgueilleux se plaignait hautement de la réclamation la plus modeste, tandis que Julien se reprochait à lui-même la faiblesse de son opposition. Le césar avait rejeté avec horreur l'édit d'une taxe extraordinaire, pour laquelle le préfet lui avait demandé sa signature; et le tableau frappant de la misère publique, qu'il avait été forcé de faire pour justifier son refus, offensa la cour de Constance. On lira sans doute avec plaisir les sentimens de Julien, exprimés avec chaleur et liberté dans sa lettre adressée à un de ses intimes amis. Après lui avoir exposé sa conduite, il continue en ces termes : « Etait-il possible à un disciple d'Aris» tote et de Platon de se conduire autrement? » Pouvais-je abandonner les malheureux » sujets confiés à mes soins? N'étais-je pas » obligé de les protéger contre ces voleurs » impitoyables? Un tribun qui déserte de son » poste est puni de mort et privé des hon» neurs de la sépulture. Comment oserais-je » prononcer sa sentence, si au moment du » danger je négligeais un devoir plus sacré » et plus important? Dieu m'a placé dans ce » poste élevé; sa providence sera mon guide » et mon soutien. Si je suis condamné à » souffrir, je trouverai ma consolation dans » la pureté de ma conscience. Plût au ciel » que j'eusse encore un conseiller comme » Salluste! Si on juge à propos de m'envoyer » un successeur, je me soumettrai sans re» gret; et j'aime mieux faire le bien à mes » risques pendant quelques instans, que » d'être long-temps coupable avec impu» nité [1]. » L'autorité précaire et dépendante de Julien faisait briller ses vertus et cachait ses défauts. Le jeune héros qui soutenait dans la Gaule le trône de Constance, n'était pas autorisé à réformer les vices du gouvernement; mais il avait le courage de soulager ou de plaindre le malheur des peuples. La paix ou même la conquête de la Germanie ne pouvait pas lui donner un espoir raisonnable d'assurer la tranquillité publique, à moins qu'il ne parvînt à ranimer l'esprit martial des Romains, ou à policer les nations sauvages, et à introduire chez elles les arts et l'industrie. Cependant les victoires de Julien suspendirent un peu les invasions des barbares, et retardèrent la chute de l'empire d'Occident. Il rétablit la paix et la sécurité dans les villes de la Gaule qui étaient depuis si long-temps déchirées par les discordes civiles, par les barbares, et par la tyrannie. On vit renaître l'esprit d'industrie avec l'espoir de la jouissance. L'agriculture, les manufactures et le commerce florissaient sous la protection des lois, et les charges municipales furent remplies par des hommes utiles

[1] Ammien, XVII, 3; *Julian. Epist.* XV, édit. Spanheim. Une telle conduite justifie presque l'éloge de Mamertius. *Ita illi anni spatia divisa sunt, ut aut barbaros domitet, aut civibus jura restituat; perpetuum professus, aut contra hostem, aut contra vitia, certamen.*

et respectables. La jeunesse ne rejetait plus le mariage, et les ménages n'étaient plus désunis par la crainte d'une postérité. Les fêtes publiques et particulières se célébraient avec la pompe ordinaire, et la libre circulation des provinces présentait l'image du bonheur national[1]. Une âme comme celle de Julien devait jouir délicieusement de la prospérité dont il était l'auteur; mais il avait une affection particulière pour la ville de Paris[2], où, durant l'hiver, il faisait sa résidence. Cette superbe capitale, qui comprend aujourd'hui un terrain immense sur les deux rives de la Seine, n'occupait alors qu'une petite île au milieu de la rivière qui fournissait une eau pure et salutaire à ses habitans. La Seine baignait le pied des murs, et on ne pouvait entrer dans la ville que par deux ponts de bois. Une épaisse forêt couvrait le nord de la rivière; mais le sud, qui porte aujourd'hui le nom de Quartier Latin, fut insensiblement bâti et orné d'un palais, d'un amphithéâtre, d'un aqueduc, de bains, et d'un champ de Mars pour exercer les troupes. La rigueur du climat était tempérée par le voisinage de l'Océan; et, avec quelques précautions que l'expérience avait enseignées, la vigne et les figuiers s'y cultivaient avec succès. Dans quelques hivers, la Seine glaçait profondément, et les énormes morceaux de glace qui flottaient sur ses eaux auraient pu être comparés par un Asiatique aux blocs de marbre blanc que l'on tirait des carrières de la Phrygie. La licence et la corruption d'Antioche rappelèrent au souvenir de Julien les mœurs simples et austères de sa chère Lutèce[3], où les théâtres et leurs spectacles étaient inconnus et méprisés. Il comparait avec indignation les Syriens efféminés, à l'honnête et brave rusticité des Gaulois, auxquels il ne connaissait d'autre vice que l'intempérance, qu'il était tenté de leur pardonner[1]. Si Julien revenait aujourd'hui dans la capitale de la France, il y trouverait des hommes savans et des génies capables d'entendre et d'instruire un disciple des Grecs. Il excuserait sans doute les vives et gracieuses folies d'une nation dont les jouissances du luxe n'ont jamais énervé l'esprit martial; et il serait forcé d'applaudir à la perfection de cet art précieux qui adoucit, épure et embellit le commerce de la société.

[1]Libanius, *Orat. Parental. in Imper. Julian.*, c. 38, *in Fabricii Græc. Bibliothec.*, t. VII, p. 263, 264.

[2] Voyez Julien, *in Misopogon*, p. 340, 341. L'ancienne situation de Paris est décrite par Henri Valesius (*ad Ammian*, XX, 4), par son frère Adrien Valesius, ou de Valois, et par M. d'Anville, dans leurs Notices sur l'ancienne Gaule; par l'abbé de Longuerue, Description de la France, t. I, p. 12, 13; et par M. Bonami, dans les mémoires de l'académie des Inscriptions, XV, p. 656-691.

[3] Την φιλην Λευκετιαν, Julien, *in Misopogon*, p. 340. Leucetia ou Lutetia, était l'ancien nom de la cité qui, dans le quatrième siècle, prit celui de *Parisii*.

[1] Julien, *in Misopogon*. p. 359, 360.

CHAPITRE XX.

Motifs, progrès, et effets de la conversion de Constantin. Établissement et constitution de l'Église chrétienne ou catholique.

L'établissement public de la foi chrétienne peut être regardé comme une de ces importantes révolutions qui excitent la curiosité la plus vive, et qui offrent la plus utile instruction. Les victoires et la politique de Constantin n'intéressent plus l'état de l'Europe, mais une portion considérable du globe conserve les impressions qu'elle a reçues par la conversion de cet empereur; et ses institutions ecclésiastiques sont encore liées, par une chaîne indissoluble, aux opinions, aux passions et aux intérêts de la génération présente.

En réfléchissant sur un sujet que l'on peut discuter avec impartialité, mais qu'on ne peut examiner avec indifférence, il s'élève d'abord une difficulté d'une espèce singulière; celle de fixer l'époque réelle et précise de la conversion de Constantin. L'éloquent Lactance, au milieu de la cour impériale[2], paraît impatient d'annoncer à l'univers le glorieux exemple du souverain des Gaules, qui, dès

[2] La date des Institutions divines de Lactance a été savamment discutée; on a proposé des difficultés et des solutions et imaginé l'expédient de deux éditions originales, l'une publiée durant la persécution de Dioclétien, et l'autre pendant la persécution de Licinius. (Voyez Dufrénoi, Préface, p. 5; Tillemont, Mém. ecclésiast., t. VI, p. 465-470; Lardner, ses Probabilités, part. II, t. VII, p. 78-86.) Quant à moi, je suis presque convaincu que Lactance a dédié ses institutions au souverain de la Gaule, dans le temps où Galère, Maxime et même Licinius persécutèrent les chrétiens, c'est-à-dire entre l'année 306 et 311.

les premiers jours de son règne, reconnut et adora la majesté du seul et vrai Dieu[1]. Le savant Eusèbe attribue la foi de Constantin au signe miraculeux qu'il aperçut dans le ciel, lorsqu'il préparait son expédition d'Italie[2]. L'historien Zosime assure malicieusement que l'empereur avait trempé ses mains dans le sang de son fils aîné, avant de renoncer aux Dieux de Rome et de ses ancêtres[3]. Constantin a donné lieu lui-même, par sa conduite, aux doutes que font naître ces différentes autorités. Selon la rigueur du langage ecclésiastique, le premier des empereurs chrétiens ne mérita ce nom qu'au moment de sa mort, puisque ce fut dans sa dernière maladie que, comme cathécumène, il reçut l'imposition des mains[4], et qu'on l'admit ensuite au nombre des fidèles par la cérémonie d'un baptême initiatoire[5]. On doit accorder à la foi de Constantin un sens plus vague et moins complet, et ce n'est que par la plus sévère exactitude que l'on peut donner une juste idée des gradations lentes et imperceptibles qui ont conduit le monarque à se déclarer le protecteur, et enfin le prosélyte de l'église. Il lui fallut du temps pour renoncer aux habitudes et aux préjugés de son éducation, pour reconnaître la toute-puissance divine du Christ, et pour comprendre que la vérité de sa révélation était incompatible avec le culte des dieux. La peine qu'il eut sans doute à vaincre ses propres sentimens lui apprit à préparer avec circonspection le changement du culte national. Pendant tout le cours de son règne, la foi chrétienne se multiplia dans une progression modérée; mais elle fut quelquefois passagèrement arrêtée par des circonstances politiques, par la prudence, et quelquefois peut-être par le caprice du souverain. Il permettait à ses différens ministres d'annoncer ses ordres dans le style qui convenait le mieux à leurs principes[1], et il balançait avec art la crainte et l'espoir de ses sujets, en publiant dans la même année deux édits, dont l'un recommandait d'observer religieusement le dimanche[2], et l'autre réglait les cérémonies qu'il fallait observer en consultant les aruspices[3]. Aussi long-temps que cette importante révolution restait incertaine, les chrétiens et les païens examinaient la conduite de Constantin avec une inquiète attention mais avec des dispositions bien différentes : les uns, par un mouvement de zèle et de vanité, exagéraient les preuves de sa faveur et l'évidence de sa foi; les autres, au contraire, jusqu'au moment où leurs craintes se changèrent en haine et en désespoir, tâchaient de cacher au public,

[1] Lactance, Divin. Institut., l. I, VII, 27. Le premier et le plus important de ces passages est omis à la vérité dans vingt-huit manuscrits; mais il se trouve dans dix-neuf. Si nous balançons l'autorité respective de ces manuscrits, nous pouvons citer en faveur du passage un manuscrit de neuf cents ans, qui est dans la bibliothèque du roi de France; mais ce même passage ne se trouve point dans le manuscrit correct de Bologne, que le père Montfaucon suppose écrit dans le sixième ou septième siècle (*Diarium Italic.*, p. 409). La plupart des éditeurs, excepté Isæus, y ont reconnu le style de Lactance. (Voyez Lactance, édit. Dufrénoi, t. I, p. 596.)

[2] Euseb., *in Vit. Constant.*, l. I, c. 27-32.

[3] Zosim., l. II, p. 104.

[4] On observait toujours cette cérémonie en faisant un catéchumène (Voyez les Antiquités de Bingham, l. X, c. 1, p. 419; Dom Chardon, Hist. des Sacremens, tom. I, p. 62); et Constantin s'y soumit pour la première fois immédiatement avant son baptême et sa mort. (Euseb., in *Vit. Constant.*, l. IV, c. 61.) D'après la liaison de ces deux faits, Valesius (*ad loc. Euseb.*) tire une conclusion que Tillemont admet avec répugnance (Hist. des empereurs, t. IV, p. 628), et Mosheim la réfute par des argumens très-faibles, p. 968.

[5] Euseb. *in Vit. Constant.*, l. IV, c. 61, 62, 63. La légende du baptême de Constantin à Rome, treize ans avant sa mort, a été fabriquée dans le huitième siècle, pour servir de motif à sa *donation*. Tel a été le progrès graduel des lumières qu'une histoire que le cardinal Baronius n'a pas eu honte d'affirmer (Annal. ecclesiast., A. D. 324, nº 43 49), passe aujourd'hui pour peu certaine, même à Rome. (Voyez les Antiquités chrétiennes, t. II, p. 232). Cet ouvrage a été publié à Rome avec six approbations, dans l'année 1741, par le père Mamachi, savant dominicain.

[1] Le questeur qui a rédigé la loi du Code Théodosien, fait dire à son maître avec indifférence : *Hominibus supradictæ religionis* (l. XVI, l. II, leg. 1). Le ministre des affaires ecclésiastiques écrivait d'un style plus respectueux et plus dévot : της ενθεσμου και αγιωτατης καθολικης θρησκειας; *le légal et très-saint culte catholique*. (Voyez Eusèbe, Hist. ecclésiast., l. X, c.)

[2] Cod. Théodos., l. II, tit. VIII, leg. 1. Cod. de Justinien, l. III, tit. XII, leg. 3. Constantin appelle le jour du Seigneur, *dies Solis*. Ce nom ne pouvait pas blesser l'oreille de ses sujets païens.

[3] Cod. Théod., l. XVI, tit. X, leg. 1. Godefroi, en qualité de commentateur, tâche (t. VI, p. 257) d'excuser Constantin; mais Baronius, plus zélé (Annal. ecclésiast., A. D. 321, nº 18), blâme sa conduite avec aigreur.

et de se dissimuler à eux-mêmes que les dieux de Rome ne pouvaient plus compter le chef de l'empire au nombre de leurs adorateurs. Chacun d'eux, se livrant à ses passions et à ses préjugés différens, fixait la profession de foi de Constantin à la plus brillante ou à la plus honteuse époque de son règne.

Quelques indices que les discours ou les actions de Constantin aient pu donner de sa piété chrétienne, il n'en persévéra pas moins jusqu'à l'âge d'environ quarante ans dans la pratique de l'ancienne religion[1]; et cette conduite qui, dans la cour de Nicomédie, pouvait être motivée par ses craintes, doit être regardée comme la volonté libre ou politique du souverain des Gaules. Il rétablit les temples des dieux, et les enrichit de ses libéralités. Les médailles frappées dans ses monnaies impériales étaient toujours empreintes des figures et des attributs de Jupiter et d'Apollon, d'Hercule et de Mars, et sa piété filiale augmenta le conseil de l'Olympe par l'apothéose de son père Constance[2]. Mais Constantin avait une dévotion particulière pour le génie du soleil, l'Apollon de la mythologie grecque et romaine. Il aimait à se voir représenter avec les symboles du dieu de la lumière et de la poésie. Les flèches redoutables de cette divinité, le feu de ses regards, sa couronne de lauriers, sa beauté immortelle et toutes ses perfections semblaient le désigner pour le protecteur d'un jeune héros. Les autels d'Apollon furent souvent couverts des magnifiques offrandes de Constantin. La multitude crédule se laissait persuader que l'empereur avait eu l'honneur de contempler la majesté visible de leur dieu tutélaire, et qu'il en avait reçu l'heureux présage d'un règne long et victorieux. On adorait universellement le soleil comme le guide et le protecteur invincible de Constantin, et les païens pouvaient raisonnablement croire que le dieu, irrité contre son favori, ferait éclater sa vengeance sur son ingratitude et son impiété[1].

Tant que Constantin n'eut dans les Gaules qu'un pouvoir limité, ses sujets chrétiens furent protégés par l'autorité, et peut-être par les lois d'un prince qui laissait sagement aux dieux le soin de venger leur injure. Si nous pouvons en croire Constantin lui-même, il avait été témoin avec indignation des horribles cruautés que les soldats romains exerçaient sur des citoyens dont la religion faisait tout le crime[2]. Dans l'Orient et dans l'Occident, il avait été à même de connaître les différens effets de l'indulgence et de la sévérité. L'exemple de Galère, son implacable ennemi, lui rendait la dernière plus odieuse, et il était invité à la première par l'autorité de son père, qui, au moment de la mort, lui en avait recommandé l'imitation. Le fils de Constance suspendit immédiatement, ou annula les édits de persécution; tous ceux qui s'étaient déjà déclarés membres de l'église obtinrent le libre exercice de leurs cérémonies religieuses; et ils eurent bientôt lieu de compter également sur la faveur et sur la justice de leur souverain, qui commençait à sentir secrètement un respect sincère pour le nom de Christ et pour le Dieu des chrétiens[3].

Environ cinq mois après la conquête de l'Italie, l'empereur fit de ses sentimens une déclaration solennelle et authentique, par le fameux édit de Milan, qui rendit la paix à l'église catholique. Dans l'entrevue des deux princes de l'Occident, Constantin, par l'ascendant

[1] Théodore (l. I, c. 18) insinue qu'Hélène fit élever son fils dans la religion chrétienne; mais nous pouvons certifier, d'après l'autorité d'Eusèbe (*in Vit. Const.*, l. III, c. 47) qu'Hélène elle-même n'eut connaissance du christianisme que par les soins de Constantin.

[2] Voyez les médailles de Constantin dans Ducange et Banduri. Comme peu de villes avaient conservé le privilége de battre monnaie, presque toutes les médailles sortaient de la monnaie qui était immédiatement sous l'autorité impériale.

[1] Le Panégyrique d'Eumène (VII, *inter Panegyr. Vet.*) qui fut prononcé peu de mois avant la guerre d'Italie, est une preuve évidente de la superstition païenne de Constantin, et de sa vénération particulière pour Apollon ou le Soleil. Julien y fait allusion, *Orat.* VII, p. 28, ἀπολιπόντα. (Voy. les Commentaire de Spanheim sur les Césars, p. 317.)

[2] Constantin., *Orat. ad Sanctos*, c. 25; mais il serait facile de prouver que le traducteur grec a amplifié le sens de l'original latin; et l'empereur, dans sa vieillesse, pouvait se rappeler la persécution de Dioclétien avec une horreur plus vive qu'il ne l'avait sentie, lorsqu'il était jeune et professait encore le paganisme.

[3] Voyez Eusèb., Hist. ecclésiast., l. VIII, 13; l. IX, 9; et dans la Vie de Constant., l. I, c. 16, 17. Lactanc., Divin. Inst., l. I, Cæcilius, *de Mort. persecut.*, c. 25.

de sa puissance et de son génie, obtint l'approbation de Licinius ; leurs noms et leur autorité réunis désarmèrent la fureur de Maximien; et, après la mort du tyran de l'Orient, l'édit de Milan fut reconnu pour loi fondamentale dans tout le monde romain [1]. La sagesse des deux empereurs opéra la restitution des droits civils et religieux dont on avait si injustement privé les chrétiens. On ordonna que sans discussion, sans délais et sans frais, ils seraient remis en pleine possession de leurs églises, et des terres qui avaient été confisquées. Cette injonction rigoureuse fut adoucie par la promesse d'indemniser, sur le trésor impérial, ceux qui auraient payé la valeur de leurs acquisitions. Les sages règlemens relatifs à la future tranquillité des fidèles sont fondés sur les principes d'une vaste et égale tolérance, et cette égalité devait être regardée, par une secte faible et nouvelle, comme une distinction avantageuse et honorable. Les deux empereurs déclarent à l'univers, qu'ils accordent aux chrétiens et à tous autres la liberté de suivre et de professer la religion qu'ils préfèrent, que leur cœur leur dicte, ou qu'ils trouvent plus conforme à leur inclination. Ils expliquent soigneusement tous les mots susceptibles d'ambiguité, rejettent toute exception, et ordonnent aux gouverneurs des provinces de se conformer strictement au sens clair et simple de l'édit, par lequel ils prétendent établir et assurer, sans aucune restriction, les droits de la liberté religieuse. On trouve dans l'ordonnance le détail des puissans motifs de cette tolérance universelle, le désir bienfaisant de rendre le peuple heureux et tranquille, et le pieux espoir d'apaiser par cette conduite et de rendre propice le Dieu qui siége dans le ciel. Les empereurs déclarent avec reconnaissance qu'ils en ont déjà reçu les plus précieux bienfaits, et espèrent qu'il continuera d'assurer, par sa protection, la prospérité du prince et des sujets de l'empire. Ces expressions vagues de piété donnent lieu à trois suppositions, qui, quoique d'une nature différente, ne sont pas incompatibles. L'esprit de Constantin flottait peut-être encore entre la religion païenne et celle des chrétiens. En suivant les complaisantes opinions du polythéisme, il pouvait reconnaître le Dieu des chrétiens pour une des divinités qui composaient la hiérachie céleste, ou il croyait peut-être, comme certains philosophes amis de l'humanité, que, malgré la différence des noms, des idées et des cérémonies, tous les hommes adressent également leur hommage au père et au créateur unique de l'univers [1].

Mais les conseils des princes ont plus ordinairement en vue des avantages temporels que des considérations abstraites sur des vérités spéculatives ; et l'on peut raisonnablement croire que l'estime de Constantin pour la morale chrétienne, et la persuasion où il était que la propagation de l'Évangile encouragerait l'exercice de toutes les vertus, servirent beaucoup à augmenter la faveur qu'il accordait à ses prosélytes. Quelque liberté qu'un monarque absolu puisse réclamer pour lui même et pour ses passions, il est évidemment de son intérêt d'inspirer à tous ses sujets une respectueuse obéissance pour les lois naturelles et pour les engagemens civils de la société. Mais l'influence des meilleures lois est faible et précaire; elles donnent rarement la vertu; elles n'arrêtent pas toujours le vice. Leur autorité ne peut ni empêcher, ni même punir tout ce qu'elles condamnent. Les législateurs de l'antiquité avaient appelé le secours de l'éducation et de l'opinion; mais tous les principes qui ont maintenu la grandeur et la pureté de Sparte et de Rome, s'étaient anéantis depuis longtemps dans la décadence d'un empire despotique. La philosophie exerçait encore son doux empire sur les esprits ; mais la cause de

[1] Cæcilius (*de Mort. persecut.*, c. 48) a suivi l'original latin, et Eusèbe (Hist. ecclés., l. x, c. 5) a donné une traduction grecque de cet édit perpétuel qui renvoie à des règlemens provisoires.

[1] Un panégyrique de Constantin, prononcé sept ou huit mois après l'édit de Milan (Voyez Gothofred., *Chronolog. Legum*, p. 7, et Tillemont, Hist. des empereurs, tom. IV, p. 246), se sert de l'expression suivante et remarquable : « *Summe rerum sator, cujus tot nomina » sunt quot linguas gentium esse voluisti, quem » enim te ipse dici velis, scire non possumus.* » (*Paneg. Vet.* IX, 26.) En rendant compte des progrès de Constantin dans la foi chrétienne, Mosheim (p. 971, etc.) est ingénieux, subtil et prolixe.

la vertu tirait un faible secours de la superstition des païens. Dans ces circonstances décourageantes, un sage magistrat pouvait voir avec plaisir les progrès d'une religion qui répandait parmi les peuples une morale pure et bienfaisante, et qui recommandait aux hommes de tous les états l'exactitude dans leurs devoirs, comme la volonté d'un Dieu qui distribuaient aux hommes vertueux des récompenses infinies, et qui punirait les méchans par des supplices éternels. L'histoire des Grecs et des Romains ne pouvait pas apprendre à l'univers à quel point la révélation divine influerait sur la réforme des mœurs nationales; et le zèle de l'éloquent Lactance devait naturellement obtenir la confiance de Constantin. Cet habile apologiste paraissait convaincu, et osait assurer à son souverain, que l'établissement de la foi chrétienne ramènerait l'innocence et la félicité du premier âge; que le culte du vrai Dieu anéantirait les guerres et les discussions parmi ceux qui se regarderaient tous comme descendans du même père; que toutes les passions corrompues, tous les désirs impurs, tous les vices enfin disparaîtraient à la lecture de l'Evangile; et que les magistrats n'auraient plus besoin du glaive de la justicc chez un peuple dont l'équité, la piété, la modération, et une tendresse fraternelle, dirigeraient tous les sentimens [1].

L'obéissance passive qui porte humblement le joug de l'autorité, et qui se soumet sans résistance à l'oppression, parut sans doute à un monarque absolu la plus utile et la plus estimable des vertus évangéliques [2]. Les premiers chrétiens ne croyaient pas que l'institution primitive du gouvernement civil eût été fondée sur le consentement des peuples. Ils attribuaient son origine aux décrets de la Providence. Quoique l'empereur régnant eût usurpé le sceptre par le meurtre et par la perfidie, il prit immédiatement le titre sacré de lieutenant de la divinité. Il ne devait compte qu'à elle de l'abus de sa puissance; et ses sujets se trouvaient indissolublement liés, par leur serment de fidélité, à un tyran qui avait violé les lois sociales et celles de la nature. Les humbles chrétiens étaient envoyés dans ce monde comme des brebis au milieu des loups; et puisqu'il leur était défendu d'employer la violence, même pour la défense de leur religion, il leur était encore moins permis de répandre le sang humain pour la conservation de vains priviléges, ou pour les misérables possessions d'une vie transitoire. Fidèles à la doctrine de l'apôtre qui prêchait, pendant le règne de Néron, une soumission aveugle, les chrétiens des trois premiers siècles ne tachèrent la pureté de leur conscience, ni par des révoltes, ni par des conspirations, et ils souffrirent les plus cruelles persécutions sans essayer de s'en défendre en prenant les armes, ou de l'éviter en fuyant dans des climats éloignés et moins barbares [1]. On a fait une comparaison odieuse, de la conduite opposée à celle des premiers chrétiens, qu'on tenue les protestans [2] de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, quand ils ont défendu avec intrépidité leur liberté civile et religieuse. Loin de mériter des reproches, peut-être devrait-on quelques louanges à nos braves et judicieux ancêtres, pour avoir senti les premiers que la religion ne peut anéantir les droits inaliénables de la nature humaine [3]. On pourrait aussi attribuer la patience de la primitive église, autant à sa faiblesse qu'à sa vertu. Une secte composée de plébéiens timides, sans chefs, sans armes et sans place

[1] Voyez l'élégante description de Lactance (Divin. Institut., v. 8). Il est beaucoup plus clair et affirmatif qu'il ne convient à la discussion d'un prophète.

[2] Le système politique des chrétiens est expliqué par Grotius (*de Jure belli et pacis*, l. 1, c. 3, 4). Grotius était républicain et exilé; mais la douceur de son caractère le disposait à se soumettre à l'autorité établie.

[1] Tertullian. Apolog., c. 32, 34, 35, 36. *Tamen nunquam Albiniani, nec Nigriani, vel Cassiani, inveniri potuerunt christiani. Ad Scapulam*, c. 2. Si cette assertion est strictement vraie, elle exclut les chrétiens de ce siècle de tous les emplois civils et militaires, qui étaient susceptibles de forcer à prendre une part active au service de leurs gouverneurs respectifs. (Voyez les ouvrages de Moyle, vol. II, p. 349.)

[2] Bossuet (Hist. des variations des églises protestantes, t. III, p. 210-258; et Bayle, t. p. 620.) Je nomme Bayle parce qu'il est certainement l'auteur de l'Avis aux réfugiés. Consultez le Dict. crit. de Chauffepié, t. I, part. II, p. 145.

[3] Buchanan est le premier ou au moins le plus célèbre des réformateurs qui ait justifié la théorie de la résistance. (Voyez son Dialogue, *de Jure regni apud Scotos*., tom. II, p. 28-34, édit. fol. Ruddiman.

forte, aurait été inévitablement détruite, si elle eut hasardé de faire une imprudente et inutile résistance contre le maître des légions romaines. Mais les chrétiens, soit qu'ils cherchassent à calmer la colère de Dioclétien, ou à obtenir la faveur de Constantin, pouvaient avancer, avec la confiance que donne la vérité, qu'ils avaient été fidèles pendant trois siècles aux principes d'une aveugle et invariable soumission. Ils pouvaient ajouter que le trône des Césars aurait été inébranlable, si tous leurs sujets eussent appris, en recevant la foi chrétienne, à tout endurer sans résistance.

Ceux qui rapportent tout à la Providence regardent généralement les princes et les tyrans comme envoyés du ciel exprès pour conduire ou pour châtier les nations. Mais l'histoire sacrée prouve, par un grand nombre d'exemples fameux, que la divinité a souvent interposé son autorité d'une manière plus immédiate en faveur de son peuple chéri. Elle a confié le sceptre et l'épée dans les mains de Moïse, de Josué, de Gédéon, de David et des Machabées; les vertus de ces héros furent ou le motif, ou l'effet de la faveur divine. Leurs victoires doivent achever la délivrance ou le triomphe de l'église. Si les juges d'Israël étaient des magistrats passagers, les rois de Juda tiraient de l'onction royale et de leurs ancêtres un droit héréditaire et indélébile, qui ne pouvait être effacé ni par leurs propres vices, ni par le caprice de leurs sujets. Cette même Providence qui n'était plus circonscrite dans les limites étroites de la Judée, pouvait choisir Constantin et sa famille pour les protecteurs du monde chrétien; et le dévot Lactance annonce d'un ton prophétique la gloire future de son règne long et universel[1]. Galère et Maxime, Licinius et Maxence partagèrent avec le favori du ciel les provinces de l'empire; les morts tragiques de Galère et de Maxime satisfirent bientôt la haine et les espérances des chrétiens. Les succès de Constantin contre Licinius et Maxence le débarrassèrent de deux puissans compétiteurs qui retardaient le triomphe du second David, et sa cause pouvait avoir besoin du secours particulier de la Providence. Les vices du tyran des Romains dégradaient la pourpre et la nature humaine; et, quoique les chrétiens obtinssent sa faveur, ils n'en étaient pas moins victimes, avec le reste de ses sujets, de son extravagante et capricieuse cruauté. La conduite de Licinius découvrit promptement la répugnance avec laquelle il avait adopté les règlemens sages et pacifiques de l'édit de Milan. Il défendit dans ses états la convocation des synodes provinciaux; il renvoya ignominieusement tous ses officiers qui professaient la foi chrétienne; et, quoiqu'il évitât le crime ou plutôt le danger d'une persécution générale, ses vexations particulières n'en rendaient pas moins odieuse l'infraction d'un engagement solennel et volontaire[1]. Tandis que l'Orient, selon l'expression d'Eusèbe, était enveloppé dans les ombres de l'obscurité infernale, les rayons brillans de la lumière céleste éclairaient et échauffaient les heureuses contrées de l'Occident. La piété de Constantin légitimait tous ses succès, et l'usage qu'il fit de la victoire démontra facilement aux chrétiens que leur héros était conduit et protégé par le Dieu des armées. La conquête de l'Italie fut suivie d'un édit général de tolérance; et dès que la défaite de Licinius eut donné à Constantin la souveraineté entière de l'empire, il exhorta tous ses sujets, par des lettres circulaires, à recevoir les divines vérités de la foi chrétienne[2]. La persuasion où étaient les chrétiens, que la gloire de Constantin servait d'instrument aux décrets de la Providence, imprimait dans leur imagination deux idées qui servaient également à faire réussir la prophétie. Leur fidélité active épuisait en sa faveur toutes les ressources de l'industrie humaine, et ils étaient intimement convaincus que le ciel seconderait leurs efforts par un secours miraculeux. Les ennemis de Constantin attribuent son alliance avec l'église ca-

[1] Lactance (Divin. Institut., l. I). Eusèbe, dans son Histoire, dans sa Vie et dans ses Harangues, tâche continuellement de prouver le droit divin de Constantin à l'empire.

[1] Nous n'avons qu'une connaissance imparfaite de la persécution de Licinius, tirée d'Eusèbe. (Hist. ecclésiast., l. X, c. 8; *Vit. Constantin.*, l. I, c. 49-56; l. II, c. 1, 2); Aurelius Victor parle en général de sa cruauté.

[2] Euseb., *in Vit. Constant.*, l. II, c. 24, 42, 48, 60.

tholique à des motifs intéressés, parce qu'elle a semblé contribuer au succès de son ambition. Au commencement du quatrième siècle, les chrétiens composaient encore une bien faible population relativement à la population de tout l'empire; mais parmi des peuples dégénérés, qui regardaient la chute ou l'élévation d'un nouveau maître avec l'indifférence des esclaves, le courage et l'union d'un parti religieux pouvait contribuer aux succès du chef auquel ils sacrifiaient leurs personnes et leurs fortunes par principe de conscience [1]. Constantin avait appris, par l'exemple de son père, à estimer et à récompenser le mérite des chrétiens, et, dans la distribution des offices publics, il avait l'avantage d'affermir son gouvernement par le choix de ministres et de généraux qui méritaient toute sa confiance. L'influence de missionnaires si distingués devait multiplier les prosélytes de la nouvelle doctrine à la cour et dans les armées. Les barbares de la Germanie, dont la principale partie des légions était formée, suivaient sans résistance et presque sans examen la religion de leur commandant; et on peut raisonnablement supposer que quand ces légions passèrent les Alpes, un grand nombre de soldats avaient déjà consacré leur épée au service du Christ et de Constantin [2]. L'exemple et le zèle de la religion diminuèrent insensiblement l'horreur que les chrétiens avaient si long-temps conservée pour le meurtre et les combats. Dans les conciles qui s'assemblèrent sous la protection de Constantin, les évêques ratifièrent par leur autorité l'obligation du serment militaire, et infligèrent la peine d'excommunication aux soldats qui quittaient leurs armes durant la paix de l'église [1]. En même temps que Constantin augmentait dans ses états le nombre et le zèle de ses fidèles partisans, il se procurait une faction puissante dans les provinces qui obéissaient encore à ses rivaux. Une méfiance et un mécontentement secrets se répandaient parmi les sujets chrétiens de Maxence et de Licinius; et le ressentiment de ce dernier qu'il ne chercha point à cacher, ne servit qu'à augmenter leur attachement pour son compétiteur. La correspondance régulière qu'entretenaient les évêques des provinces les plus éloignées, leur donnait la facilité de se communiquer leurs désirs et leurs desseins, et de faire passer sans danger des avis utiles ou des contributions pieuses à Constantin, qui avait déclaré publiquement qu'il ne prenait les armes que pour la liberté de l'église [2].

L'enthousiasme des troupes, que l'empereur partageait peut-être, animait leur courage et satisfaisait leur conscience. Elles marchaient au combat, convaincues que ce Dieu qui avait ouvert un passage aux Israélites à travers les eaux du Jourdain, qui avait fait tomber les murs de Jéricho au son des trompettes de Josué, déploierait sa puissance et sa majesté visible en faveur de Constantin. L'histoire ecclésiastique affirme que ces espérances furent justifiées par un miracle admirable, auquel on attribue unanimement la conversion du premier empereur chrétien. La cause réelle ou imaginaire de cet événement demande et mérite toute l'attention de la postérité, et je tâcherai d'apprécier impartialement la fameuse vision de Constantin, en

[1] Au commencement du dernier siècle, les papistes de l'Angleterre ne composaient qu'une trentième partie de la nation et les protestans de la France ne formaient que la quinzième partie des habitans de ce royaume; et cependant ce nombre peu considérable en imposait aux deux nations et faisait redouter sa puissance et son courage. (Voyez les relations que Bentivoglio, alors nonce à Bruxelles, et depuis cardinal, a envoyées à Rome. (*Relazione*, t. II, p. 211-241.) Bentivoglio était curieux et bien informé; mais il est un peu partial.

[2] Cette indifférence des Germains se manifeste dans l'histoire de la conversion de toutes leurs tribus. Les légions de Constantin étaient recrutées de Germains (Zosime, l. II, p. 86) et la cour de son père avait été remplie de chrétiens. (Voyez le premier livre de la Vie de Constantin, par Eusèbe.)

[1] *De his qui arma projiciunt in* pace, *placuit eos abstinere à communione.* (*Concil. Arelat.* canon III.) Les plus savans critiques rapportent ces mots *à la paix de l'église.*

[2] Eusèbe considère toujours la seconde guerre civile contre Licinius, comme une guerre de religion ou une croisade. D'après l'invitation du tyran, quelques officiers chrétiens rentrèrent dans le service militaire et encoururent la censure du concile de Nicée (douzième canon du concile de Nicée), si l'on peut s'en rapporter à cette interprétation particulière, au lieu du sens obscur et général des traducteurs grecs Balsamon, Zonaras et Alexis Aristhène. (Voyez Beveridge, *Pandect. ecclesiast. Græc*, p. 72; t. II, p. 78. Annotation.)

considérant l'un après l'autre l'étendard, le songe et le signe céleste; en séparant l'historique, le naturel et le merveilleux de cette histoire extraordinaire.

1. L'instrument des supplices que l'on n'infligeait qu'aux esclaves et aux étrangers devint un objet d'horreur pour les citoyens de Rome, et l'idée d'une croix était inséparablement liée à celle de crime, de torture et d'ignominie [1]. L'empereur, sans doute par un motif de piété, abolit dans ses états le supplice que le Sauveur du monde avait daigné souffrir [2]. Mais Constantin était parvenu à vaincre les préjugés de sa propre éducation, et à mépriser ceux de ses sujets, quand il fit élever au milieu de Rome sa statue portant une croix dans la main droite, avec une inscription qui attribuait sa victoire et la délivrance de Rome à la vertu de ce signe salutaire, véritable symbole de la force et de la valeur [3]. L'empereur sanctifia, par ce même symbole, les armes de ses soldats. La croix brillait sur leurs casques. Elle était gravée sur leurs boucliers et brochée sur leurs étendards. Les emblèmes sacrés dont l'empereur se décorait lui-même n'étaient distingués que par le fini du travail et par la richesse des ornemens [4]. Le principal étendard qui attestait le triomphe de la croix était connu sous la dénomination de *labarum* [1], nom obscur et fameux, dont on a cherché vainement l'étymologie dans toutes les langues du monde. Le labarum est dépeint comme une longue pique croisée par une plus courte qui formait la croix [2]. Sur l'étoffe de soie qui pendait de la traverse, on voyait la représentation de l'empereur et celle de ses fils richement travaillées. La tête de la pique était surmontée d'une couronne d'or qui renfermait le monogramme mystérieux de la croix et les lettres initiales du nom de Christ [3]. Cinquante gardes d'une valeur et d'une fidélité éprouvée veillaient à la sûreté du labarum; ils jouissaient d'une forte paie dans ce poste de distinction, et des événemens heureux servirent à persuader que les gardes du labarum étaient invulnérables dans l'exercice de leurs fonctions. La seconde guerre civile apprit à Licinius à connaître et à craindre l'influence de cet étendard sacré, dont la vue avait animé les soldats de Constantin d'un enthousiasme invincible au moment du danger, et frappé en même temps les légions opposées d'épouvante [4]. Ceux des empereurs chrétiens qui respectèrent l'exem-

[1] *Nomen ipsum crucis absit non modo à corpore civium romanorum, sed etiam à cogitatione, oculis, auribus.* (Cic., *pro Rabirio*, c. 5.) Les écrivains du christianisme, Justin, Minutius Félix, Tertullien, Jérôme et Maxime de Turin, ont fait avec assez de succès des recherches sur la figure ou la forme de la croix qu'ils ont prétendu rencontrer dans les objets de la nature et de l'art, dans l'intersection de l'équateur et du méridien, dans la figure humaine, dans un oiseau qui vole, dans un homme qui nage, dans un mât de vaisseau, une vergue, une charrue et dans un étendard, etc. (Voyez Lipsius, *de Cruce*, l. I, c. 9.)

[2] Voyez Aurelius Victor, qui regarde cette loi comme une preuve de la piété de Constantin. Un édit si honorable pour le christianisme méritait de tenir une place dans le Code de Théodose, au lieu d'être cité d'une manière indirecte, qui semble résulter de la comparaison des cinquième et dix-huitième titres du neuvième livre.

[3] Eusèbe, *in Vit. Constant.*, l. I, c. 40. Cette statue, ou du moins la croix et l'inscription, peuvent être attribuées avec plus de probabilité à la seconde ou même à la troisième visite que Constantin fit à Rome, immédiatement après la défaite de Maxence. L'esprit des sénateurs et celui du peuple n'étaient pas encore suffisamment disposés à recevoir un pareil monument.

[4] Agnoscas regina libens mea signa necesse est,
In quibus effigies crucis aut gemmata refulget,
Aut longis solido ex auro præfertur in hastis.
Hoc signo invictus, transmissis Alpibus ultor
Servitium solvit miserabile Constantinus
. . . .
Christus purpureum gemmanti textus in auro
Scripserat; ardebat summis crux addita cristis.

(Prudent. *in Symmachum*, l. II, 464-486.)

[1] L'origine et le sens du mot *labarum* ou *laborum* qu'emploient Grégoire de Naziance, Ambroise et Prudence, sont encore inconnus, malgré les efforts qu'on a faits inutilement pour lui extraire une étymologie du latin, du grec, de l'espagnol, de la langue celtique, teutonique, illyrique, arménienne, etc., etc. (Voyez Ducange, *in Gloss. Med. et Infim. Latinicat. sub voce Labarum*; et Godefroy *ad Cod. Theodos.*, t. II, p. 143.)

[2] Eusèbe, *in Vit. Constant.*, l. I, 30. Baronius (Annal. ecclésiast. A. D. 31e, n° 26) a gravé une représentation de la croix.

[3] *Transversa X littera, summo capite circumflexo, Christum in scutis notat.* Cæcilius (de M. P., c. 44). Cuper (*ad M. P. in edit. Lactant*, t. II, p. 500), et Baron. (A. D. 312, n° 25), ont gravé, d'après les anciens monumens, plusieurs figures de monogrammes qui devinrent très à la mode dans le monde chrétien.

[4] Euseb. *in Vit. Constant.*, l. II, c. 7, 8, 9. Il parle du labarum comme existant avant l'expédition d'Italie; mais son récit semble indiquer qu'il ne parut à la tête de

ple de Constantin déployèrent l'étendard sacré de la croix dans toutes les expéditions militaires ; mais quand les successeurs dégénérés de Théodose cessèrent de paraître en personne à la tête de leurs armées, le labarum fut déposé dans le palais de Constantinople comme une relique vénerable mais inutile[1]. Les médailles de la famille Flavienne attestent encore les honneurs qu'on lui rendait. Leur pieuse reconnaissance a décoré du nom du Christ tous les symboles des Romains. Les brillantes épithètes de sûreté de la république, gloire des armées, restauration du bonheur public, sont également appliquées aux trophées religieux et militaires. Il existe encore une médaille de l'empereur Constance, où l'étendard du labarum est accompagné de ces paroles mémorables, PAR CE SIGNE TU VAINCRAS[2].

II. Dans les dangers et dans les calamités, les chrétiens avaient coutume de fortifier leur corps et leur esprit par le signe de la croix. Cette pratique leur était familière dans les cérémonies de l'église, et dans toutes les occasions particulières de la vie. Ils s'en servaient comme d'un préservatif infaillible pour éloigner toutes les espèces de maux spirituels ou temporels[3]. L'autorité de l'église suffisait pour justifier la dévotion de Constantin, qui, par des gradations prudentes, reconnut la vérité, et adopta les symboles de la foi chrétienne. Mais le témoignage d'un auteur contemporain donne à la piété de cet empereur un motif plus sublime et plus admirable, dans un traité destiné à défendre la cause de la religion. Il affirme, avec la plus parfaite confiance, que, dans la nuit qui précéda la dernière bataille contre Maxence, Constantin reçut dans un songe l'ordre de peindre le signe céleste de Dieu, le sacré monogramme du Christ, sur le bouclier de ses soldats, et que sa pieuse obéissance aux commandemens du ciel fut récompensée par une victoire décisive. Quelques réflexions pourraient faire soupçonner de manque de discernement ou de véracité un orateur dont la plume s'était dévouée, par zèle ou par intérêt, au service de la faction dominante[1]. Il paraît qu'il a publié son ouvrage sur la mort des persécuteurs de l'église à Nicomédie, environ trois ans après la victoire de Constantin. Mais la distance de plus de trois cents lieues, et l'intervalle de trois ans, peuvent avoir donné lieu aux inventions d'une foule de déclamateurs, avidement reçues par une crédulité partiale, et approuvées tacitement par l'empereur, qui écoutait peut-être avec complaisance un conte dont le merveilleux ajoutait à sa gloire et servait ses desseins. Le même auteur prétend que Licinius, qui dissimulait encore son animosité contre les chrétiens, eut sa part de la vision. Un ange lui présenta une formule de prière, qui fut répétée par toute l'armée avant d'engager le combat contre Maximin. La fréquente répétition de miracles irrite l'esprit, quand elle ne subjugue pas la raison[2]. On peut expli-

armées que plus de dix ans après, lorsque Constantin se déclara l'ennemi de Licinius et le libérateur de l'église.

[1] Voyez Cod. Théodos., l. VI, tit. 25; Sozomen., l. I, c. 2; Théophan., *Chronoph.*, p. 11. Théophanes vivait vers la fin du huitième siècle, près de cinq cents ans après Constantin. Les Grecs modernes ne furent point disposés à déployer sur le champ de bataille l'étendard de l'empire et du christianisme. Quelque disposés qu'ils fussent à fonder leur défense sur toutes sortes d'idées superstitieuses, la promesse de la victoire leur aurait paru une fiction trop hardie.

[2] L'abbé du Voisin (p. 103, etc.) parle de différentes médailles et cite une Dissertation sur ce sujet du père Grainville, jésuite.

[3] Tertullien, *de Corond*, c. 3; Athanase, t. I, p. 101. Le savant jésuite Petau (*Dogmata Theolog*, l. XV, c. 9, 10) a rassemblé beaucoup de passages semblables sur les vertus de la croix, qui ont fort embarrassé les argumentateurs protestans du dernier siècle.

[1] Cæcilius, (*de M. P.*, c. 44). Il paraît certain que cette déclamation historique a été composée et publiée lorsque Licinius, souverain de l'Orient, jouissait encore de l'amitié de Constantin et de la faveur des chrétiens. Tout lecteur instruit doit apercevoir que le style est fort différent et fort au-dessous de celui de Lactance, et tel est le jugement de Le Clerc et de Lardner (Bibliothèque ancienne et moderne, t. III, p. 438; Vérité de l'Évangile, etc., part. II, vol. VII, p. 94). Les partisans de Lactance ont produit trois argumens du titre de ce livre, et sous les noms de Donatus et de Cæcilius. (Voyez le père Lestocq, t. II, p. 46-60.) Chacune de ces preuves est en elle-même faible et défectueuse; mais leur ensemble est d'un grand poids. J'ai souvent flotté dans mon opinion, je suivrai docilement l'exemple de Colbert M. S., et j'appellerai l'auteur, quel qu'il soit, Cæcilius.

[2] Cæcilius, *de Mort. persec.*, c. 46. Voltaire paraît fondé dans son observation (OEuvres, t. XIV, p. 307), lorsqu'il attribue aux succès de Constantin la renommée de

quer naturellement le songe de Constantin par sa politique ou par son enthousiasme. A la veille d'un jour qui devait décider du destin de l'empire, si sa vive inquiétude fut suspendue par quelques instans d'un sommeil agité, il n'est pas étonnant que la forme vénérable du Christ, et les symboles connus de sa religion, se soient présentés à l'imagination tourmentée d'un prince qui révérait le nom et implorait peut-être en secret le secours du Dieu des chrétiens.

Un politique habile pouvait également se servir d'un stratagème militaire, d'une de ces fraudes pieuses que Philippe et Sertorius avaient employées avec adresse et succès [1]. Toutes les nations de l'antiquité admettaient l'origine surnaturelle des songes, et une grande partie de l'armée gauloise était déjà disposée à placer sa confiance dans le signe salutaire de la religion chrétienne. L'événement pouvait seul contredire la vision secrète de Constantin, et le héros intrépide qui avait passé les Alpes et l'Apennin était capable de réfléchir avec sang-froid aux suites d'une défaite sous les murs de Rome. La plus vive allégresse s'empara du peuple et du sénat. Ils se félicitaient également d'avoir échappé à un tyran détesté; mais, en avouant que la victoire de Constantin surpassait le pouvoir des mortels, ils n'osèrent pas insinuer que l'empereur en était redevable au secours des dieux. L'arc triomphal qui fut élevé environ trois ans après, annonce en termes obscurs que Constantin avait sauvé Rome par la grandeur de son propre courage, et par une secrète impulsion de la divinité [1]. L'orateur païen, qui le premier avait saisi l'occasion de célébrer les hautes vertus du conquérant, suppose que l'empereur était admis seul à un commerce intime et familier avec l'Etre suprême, que le reste des humains était confié au soin des divinités inférieures. Il donne, par ce moyen, aux sujets un motif plausible pour se défendre respectueusement d'embrasser la nouvelle religion [2].

III. Le philosophe qui examine avec un doute tranquille les songes et les présages, les miracles et les prodiges des profanes, et même ceux de l'histoire ecclésiastique, conclura probablement que, si la fraude a quelquefois trompé les yeux des spectateurs, le bon sens des lecteurs a été bien plus souvent insulté par les fictions des écrivains qui ont attribué inconsidérément à l'action immédiate de la divinité tous les événemens ou les accidens qui semblaient s'éloigner du cours ordinaire de la nature. La multitude épouvantée a souvent donné la forme et la couleur, le mouvement et la voix aux météores qui flottaient extraordinairement dans les airs [3]. Nazaire et Eusèbe sont les deux plus célèbres orateurs qui aient essayé d'immortaliser dans leurs panégyriques adroits les vertus de Constantin [4]. Neuf ans après sa victoire, Nazaire a décrit une armée de guerriers célestes, qui semblaient tomber des cieux. Il remarque leur beauté, leur courage, leur taille gigantesque, les étincelles brillantes qui sortaient de leurs armures divines, l'indulgence qu'ils avaient de se laisser voir par les mortels, et de leur parler; enfin la déclaration qu'ils avaient faite du secours qu'ils apportaient du

son labarum, et sa supériorité sur l'ange de Licinius. Cependant l'apparition de cet ange est adoptée par Pagi, Tillemont, Fleuri, etc., qui paraissent jaloux de multiplier les miracles.

[1] Outre ces exemples très-connus, Tollius (Préface de Boileau, traduction de Longin) a découvert une vision d'Antigone, qui affirma à ses troupes qu'il avait vu un pentagone (le symbole de la sûreté) avec ces mots: « Par ceci tu obtiendras la victoire; » mais Tollius est inexcusable de n'avoir pas cité son autorité; et sa réputation en morale, aussi bien qu'en littérature, n'est point exempte de reproche. (Voyez Chauffepié, Dictionnaire critique, t. 4, p. 460.) En outre du silence de Diodore, de Plutarque, de Justin, etc., on peut remarquer que Polyænus, qui a rassemblé dix-neuf stratagèmes militaires d'Antigone dans un chapitre séparé (l. IV, c. 6), ne parle point du tout de cette vision.

[1] *Instinctu Divinitatis, mentis magnitudine.* Tout voyageur curieux peut encore voir l'inscription de l'arc de triomphe de Constantin, copiée par Baronius, Gruter, etc., etc.

[2] *Habes profecto aliquid cum illa mente divina secretum; quæ delegata nostra Diis minoribus cura uni se tibi dignatur ostendere.* (*Panegyr. Vet.*, IX, 2.)

[3] M. Fréret (Mém. de l'Acad. des Inscrip. t. IV, p. 411-437) explique par des causes physiques un grand nombre des prodiges de l'antiquité; et Fabricius, ridiculisé par les deux partis, essaie en vain de placer la croix céleste de Constantin parmi les taches ou cercles du soleil. (*Bibliot. Græc.*, t. VI, p. 8-29.)

[4] Nazarius (*inter Panegyr. Vet.*, X, 14, 15). Il est inutile de nommer les auteurs modernes qui ont adopté sans discernement les idées païennes de Nazaire.

ciel au grand Constantin. L'orateur païen, en parlant aux Gaulois, les cite eux-mêmes comme témoins de ce prodige, et semble espérer qu'un événement si récent et si public forcera les incrédules à croire aux anciennes apparitions[1]. La fable pieuse d'Eusèbe, mieux inventée et plus éloquemment écrite, parut vingt-six ans après le songe dont il veut établir la vérité. Il raconte que Constantin, étant en marche à la tête de son armée, vit de ses propres yeux, dans les airs, le signe lumineux de la croix, accompagné de cette légende : *par ce signe tu vaincras.* Cette surprenante apparition surprit les soldats et l'empereur lui-même, qui était encore incertain dans le choix d'une religion. Mais la vision de la nuit suivante fit succéder une foi sincère à son étonnement. Le Christ lui apparut; et, déployant le même signe céleste qu'il avait vu dans les cieux, il daigna dire à Constantin de représenter la croix sur un étendard, et de marcher avec confiance à la victoire contre Maxence et contre tous ses ennemis[2]. Le savant évêque de Césarée paraît sentir que la tardive découverte de cette anecdote merveilleuse pourrait trouver des incrédules parmi les plus dévots de ses lecteurs. Cependant, au lieu de rassembler et de rapporter les témoignages de tant de personnes qui avaient été les témoins oculaires de ce miracle, et qui existaient encore, au lieu de fixer les dates précises de temps et de lieu qui peuvent également servir à éclairer le mensonge et la vérité[3], Eusèbe se contente d'assurer, après la mort de Constantin, que cet empereur lui avait certifié, par le serment le plus authentique, la vérité de cet événement extraordinaire[1]. La prudente reconnaissance du docte évêque ne lui permet pas de soupçonner la véracité de son victorieux souverain; mais il donne clairement à entendre que toute autre autorité lui aurait paru insuffisante pour constater un fait aussi miraculeux. Ce motif de confiance devait naturellement disparaître avec la puissance de la famille flavienne; et ce signe céleste, que les infidèles auraient pu mépriser[2] fut négligé par les chrétiens du siècle qui suivit la conversion de Constantin[3]. Mais les églises catholiques de l'Orient et de l'Occident ont adopté un prodige qui favorise ou semble favoriser le culte de la croix. La vision de Constantin conserva une place distinguée dans la légende des superstitions, jusqu'au moment où l'esprit éclairé de la critique osa réduire la gloire et éclaircir la véracité du premier empereur chrétien[4].

Les protestans et les philosophes de ce siècle seront disposés à croire qu'au sujet de sa conversion, Constantin soutint une fourberie préméditée par un parjure solennel. Ils n'hésiteront point à prononcer que ses desseins ambitieux le guidèrent seuls dans le choix d'une religion; et, que, selon l'expression d'un poète profane[5], il fit servir les au-

1 Les apparitions de Castor et Pollux, et particulièrement pour annoncer la victoire des Macédoniens, sont attestées par les historiens et par des monumens publics. (Voyez Cicéron, *de Naturâ deorum*, I, 2, III, 5, 6; Florus, II, 12; Valère Maxime, l. I, c. 8, n° 1.) Cependant la plupart des miracles les plus récens sont omis et niés indirectement par Tite-Live (XLV, V).

2 Eusèbe, l. I, c. 28, 29, 30. Le silence de ce même Eusèbe, dans son Histoire Ecclésiastique, a fait une profonde impression à ceux des partisans des miracles qui ne sont pas tout-à-fait aveugles.

3 Le récit de Constantin semble indiquer qu'il aperçut la croix dans le ciel avant de passer les Alpes, lorsqu'il poursuivait Maxence. La vanité patriotique a placé la scène à Trèves, à Besançon, etc., etc. (Voyez Tillemont, Hist. des Empereurs, t. IV, p. 573.)

1 Le pieux Tillemont (Mém. Ecclésiast., t. VII, p. 1317). rejette en soupirant les actes d'Artemius, vétéran et martyr, qui atteste que ses propres yeux ont été témoins de la vision de Constantin.

2 Gelasius Cysic., *in Act. Concil. Nicen.*, l. I, c. 4.

3 Les partisans de la vision ne peuvent pas produire en sa faveur un seul témoignage des Pères du quatrième et cinquième siècle, qui ont célébré le triomphe de l'église et de Constantin dans tous leurs écrits volumineux. Comme ces vénérables personnages n'avaient aucune antipathie pour les miracles, nous pouvons soupçonner qu'aucun d'eux n'eut connaissance de la vie de Constantin par Eusèbe, et ce soupçon est confirmé par l'ignorance de Jérôme.

4 Godefroy fut le premier qui, dans l'année 1643 (*Not. ad Philostorgium*, l. I, c. 6, p. 16), osa montrer du doute sur un miracle défendu avec un zèle égal par le cardinal Baronius et par les centuriateurs de Magdebourg. Depuis ce moment, plusieurs critiques protestans ont incliné vers le doute et la méfiance. M. Chauffepié a présenté des objections d'une grande force. (Diction. crit., t. VI, p. 6-11); et dans l'année 1774, l'abbé du Voisin, docteur en Sorbonne, a publié une apologie dont on ne peut trop louer l'érudition et la modération.

5 Lors Constantin dit ces propre paroles :
« J'ai renversé le culte des idoles;

tels de marche-pied au trône de l'empire. Ce jugement hardi et absolu n'est pas justifié par la connaissance que nous avons du cœur humain, du caractère de Constantin, et de la foi chrétienne. Dans les temps de ferveur religieuse, on observe communément que les plus habiles politiques éprouvent une partie de l'enthousiasme qu'ils tâchent d'inspirer. Les personnages les plus pieux et les plus orthodoxes ont eu souvent la dangereuse imprudence de soutenir la cause de la vérité par la ruse et par le mensonge. L'intérêt personnel qui dirige nos actions influe aussi sur nos sentimens; et les motifs d'avantages temporels qui déterminaient Constantin dans sa conduite publique devaient le disposer insensiblement à embrasser une religion favorable à sa gloire et à sa fortune. Il aimait à se croire envoyé du ciel pour régner sur la terre; cette idée flattait sa vanité; le succès de ses armes avait prouvé son titre divin au trône, et ce titre était fondé sur la vérité de la révélation chrétienne. Comme on voit souvent germer la vertu au milieu des applaudissemens précoces qui l'ont fait naître, de même la piété apparente de Constantin, en supposant qu'elle ne fût d'abord qu'apparente, peut avoir pris de profondes racines dans son cœur, et s'être changée en une dévotion fervente et sincère. Les évêques et les prédicateurs de la secte nouvelle, dont les mœurs et le costume semblaient peu propres à l'ornement d'une cour, étaient admis à la table de l'empereur. Ils l'accompagnaient dans ses expéditions; et les païens attribuaient l'ascendant que l'un d'entre eux, Égyptien [1] ou Espagnol, acquit sur l'esprit de Constantin, à l'effet de la magie [1]. Ce prince vivait dans la familiarité la plus intime avec Lactance, qui avait orné de toute l'éloquence de Cicéron les préceptes de l'Évangile [2], et avec Eusèbe, qui a consacré l'érudition et la philosophie des Grecs au service de la religion [3]. Sans cesse avec leur souverain dont ils avaient évalué la pénétration, ces habiles maîtres de controverse pouvaient guetter l'instant favorable, et employer à la persuasion des argumens convenables à son caractère et proportionnés à son intelligence. La conversion de Constantin contribua beaucoup sans doute à la propagation de la foi; mais ce souverain, distingué par la pourpre, ne surpassait ni en discernement, ni en vertu, des milliers de ses sujets qui avaient embrassé de bonne foi la doctrine chrétienne; et il n'est point du tout incroyable qu'un soldat ignorant ait adopté une opinion fondée sur les preuves qui, dans un siècle plus éclairé, ont satisfait et subjugué la raison d'un Grotius, d'un Locke, et d'un Pascal. Occupé tout le jour du soin de son empire, Constantin employait ou affectait d'employer une partie de la nuit à lire les saintes Ecritures et à composer des discours théologiques, qu'il prononçait ensuite devant des assemblées nombreuses, dont l'approbation et les applaudissemens étaient toujours unanimes. Dans un très-long discours qui existe encore, l'auguste prédicateur s'étend sur les différentes preuves de la sainte religion; mais il appuie avec une complaisance particulière sur les vers de la sibylle [4], et sur la quatrième églo-

> Sur les débris de leurs temples fumans,
> Au Dieu du Ciel j'ai prodigué l'encens.
> Mais tous mes soins pour sa grandeur suprême
> N'eurent jamais d'autre objet que moi-même, etc. »

Ce poëme peut être lu avec plaisir; mais la décence défend de le nommer.

[1] Ce favori était sans doute le grand Osius, évêque de Cordova, qui préféra le soin pastoral de toute l'église à celui d'un diocèse particulier. Athanase (t. I, p. 703) peint magnifiquement son caractère, quoique d'une manière concise. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclésiast., t. VII, p. 524-561.) Osius fut accusé, peut-être injustement, de s'être retiré de la cour avec une grande fortune.

[1] Voyez Eusèbe, *in Vit. Constant.*, *passim*, et Zosime, l. II, p. 104.

[2] La loi de Lactance était plus morale que mystérieuse. « *Erat pene rudis*, dit l'orthodoxe Bull, *disciplinæ* » *christianæ, et in rhetoricâ melius quàm in theolo-* » *gia versatus.* » (*Defensio Fidei Nicen.*, sect. 2, c. 14.)

[3] Fabricius a rassemblé avec son activité ordinaire une liste de trois ou quatre cents auteurs cités dans la Préparation Évangélique d'Eusèbe. (Voyez *Bibliot. Græc.*, l. V, c. 4, t. VI, p. 37-56.)

[4] Voyez Constant., *Orat ad Sanctos*, c. 19-20. Il se fonde principalement sur un acrostiche mystérieux, composé dans le sixième siècle après le déluge, par la sibylle Erythræe, et traduit en latin par Cicéron. Les lettres initiales des trente-quatre vers grecs forment cette sentence prophétique : JÉSUS-CHRIST, FILS DE DIEU, SAUVEUR DU MONDE.

gue de Virgile [1]. Quarante ans avant la naissance de Jésus-Christ, le chantre de Mantoue, comme s'il eût été inspiré par la main céleste d'Isaïe, avait célébré avec toute la pompe de la métaphore orientale le retour de la Vierge, la chute du serpent, la naissance prochaine d'un enfant divin, né du grand Jupiter, qui effacerait les crimes des mortels, et gouvernerait en paix l'Univers avec les vertus de son père. Il avait annoncé la naissance et la propagation d'une race céleste qui repeuplerait le monde entier, et ramènerait l'innocence et les félicités de l'âge d'or. Le poète ignorait peut-être le sens mystérieux de ses sublimes prédictions, qu'on a ignoblement appliquées au fils nouvellement né d'un sénateur ou d'un triumvir [2]. Mais si l'interprétation plus brillante et vraiment plus plausible de la quatrième églogue a contribué à la conversion de Constantin, Virgile mérite d'obtenir un rang distingué parmi les plus habiles missionnaires de l'Évangile [3].

On cachait aux étrangers, et même aux catéchumènes, les mystères imposans du culte et de la foi des chrétiens, avec une circonspection qui excitait leur étonnement et leur curiosité [4]. Mais les règles de discipline sévère, que la prudence des évêques avait introduites, furent relâchées par la même prudence, en faveur d'un prosélyte couronné, qu'il était important d'attirer dans le sein de l'église; et Constantin jouissait au moins, par une permission tacite, de tous les priviléges attachés au christianisme, avant d'avoir contracté aucune des obligations du chrétien. Au lieu de quitter l'église quand la voix du diacre avertissait la multitude profane qu'elle devait se retirer, il priait avec les fidèles, disputait avec les évêques sur les sujets les plus sublimes et les plus abstraits de la théologie, célébrait les cérémonies sacrées de la veille de Pâques, et, ne se contentant pas de participer aux mystères de la foi chrétienne, il se déclarait en quelque façon le prêtre et le pontife de ses autels [1]. L'orgueil de Constantin exigeait sans doute cette distinction extraordinaire, et les services qu'il avait rendus aux chrétiens le méritaient peut-être. Une sévérité mal placée aurait pu ralentir les progrès de sa conversion, et si les portes de l'église n'eussent pas été ouvertes au prince qui avait déserté les autels des dieux, le souverain de l'empire aurait été privé de l'exercice de tous les cultes religieux. Dans son dernier voyage à Rome, il déclama avec une pieuse véhémence contre le culte des faux dieux, et renonça publiquement aux superstitions de ses ancêtres, en refusant de conduire la procession militaire de l'ordre équestre, et d'offrir des vœux à Jupiter Capitolin [2]. Long-temps avant son baptême et sa mort, il avait annoncé à l'univers que jamais à l'avenir sa personne sacrée n'entrerait dans un temple de l'idolâtrie, et qu'il défendait même qu'on y plaçât son portrait. Il fit en même temps distribuer dans toutes les provinces de l'empire des médailles et des peintures où il était représenté dans la posture humble et suppliante de la dévotion chrétienne [3].

On ne peut pas aisément expliquer ou excuser l'orgueil qui fit refuser à Constantin la qualité de catéchumène; mais on explique aisément le retard de son baptême par les maximes et la pratique ecclésiatiques de l'antiquité. Les évêques administraient réguliè-

[1] Dans sa paraphrase de Virgile, l'empereur ajoute fréquemment au sens littéral du texte latin. (Voyez Blondel, des Sybilles, l. I, c. 14, 15, 16.)

[2] Les différentes réclamations d'un fils aîné et d'un second fils de Pollion, de Julie, de Drusus, de Marcellus, sont incompatibles avec la chronologie, l'histoire, et le bon sens de Virgile.

[3] Voyez Lowth, *in sacrâ poesi Hebræorum Prælect.* XXI, p. 289-293. Dans l'examen de la quatrième Eglogue, le respectable évêque de Londres a déployé une érudition, un goût, une candeur, et un enthousiasme modéré qui exalte son imagination sans aveugler son jugement.

[4] La distinction entre le culte public et secret du service divin, *missa catechumenorum*, et *missa fidelium*, et le voile mystérieux que la piété ou la politique avait jeté sur la dernière, se trouve judicieusement expliquée par Thiers (Exposition du Saint sacrement, l. I, c. 8-12, p. 59-91). Mais comme, relativement à ce sujet, on peut raisonnablement se méfier des papistes, un lecteur protestant s'en rapportera plus volontiers au savant Bingham. (Antiquités, l. X, c. 5.)

[1] Voyez Eusèbe (*in Vit. Constant.*, l. IV, c. 15-32), et toute la teneur du sermon de Constantin. La foi et la dévotion de l'empereur ont fourni à Baronius un argument en faveur de son baptême anticipé.

[2] Zosime, l. II, p. 105.

[3] Euseb., *in Vit. Constant.*, l. IV, c. 15, 16.

rement eux-mêmes le sacrement de baptême [1], avec l'assistance de leur clergé, dans la cathédrale de leur diocèse, durant les cinquante jours qui séparent la fête de Pâques de celle de la Pentecôte; et cette sainte saison faisait entrer un grand nombre d'enfans et de personnes adultes dans le giron de l'église. La discrétion des parens suspendait souvent le baptême de leurs enfans jusqu'au moment où ils étaient en état d'apprécier les obligations que ce sacrement leur imposait; la sévérité des évêques exigeait un noviciat de deux ou trois ans des nouveaux convertis, et les catéchumènes eux-mêmes, par différens motifs temporels ou spirituels, s'empressaient rarement d'acquérir la perfection du caractère sacré de chrétien. Le sacrement du baptême assurait l'expiation absolue de tous les péchés; il réintégrait les âmes dans leur pureté primitive, et leur donnait un droit certain aux promesses d'une éternelle félicité. Parmi les prosélytes de la foi chrétienne, un grand nombre regardait comme très-imprudent de précipiter un secours salutaire qu'on ne pouvait recevoir qu'une fois, et de perdre un privilége inestimable qu'il était impossible de recouvrer. Au moyen de ce retard, ils se livraient sans inquiétude aux plaisirs de ce monde et à la voix de leurs passions [2].

[1] Dom Chardon (Hist. des Sacremens, t. I, p. 3-405) explique très au long la théorie et la pratique de l'antiquité relativement au sacrement de baptême. (Dom Martenus, *de Ritibus ecclesiæ antiquis*, t. I; et Bingham, dans le dixième et onzième livre de ses Antiquités chrétiennes.) On peut observer une circonstance dans laquelle les églises modernes diffèrent essentiellement de la coutume ancienne. Le sacrement de baptême était immédiatement suivi de la confirmation et de la sainte communion, même lorsqu'on l'administrait à des enfans.

[2] Les Pères de l'église qui ont blâmé ce délai, ne niaient pas cependant l'efficacité du baptême au lit de la mort. La rhétorique ingénieuse de Chrysostôme ne put trouver que trois argumens contre la prudence des chrétiens qui différaient leur baptême: 1° que nous devons aimer et pratiquer la vertu par amour pour elle, et non pas pour en obtenir la récompense; 2° que la mort peut nous surprendre au moment où nous n'avons aucune possibilité de nous procurer le baptême; 3° que, quoique placés dans le ciel, nous n'y occuperons qu'une place très-inférieure à celle qu'occuperont ceux qui auront passé leur vie dans l'exercice de la piété et des vertus. (Chrysostôme, *in Epist. ad Hebræos, Hamil.* 13, *apud* Chardon, Hist. des Sacremens, t. I, p. 49). Je crois que ce délai du baptême, quoique la source des abus les plus pernicieux, n'a jamais été condamné par aucun concile général ou provincial, ni par aucune déclaration authentique de l'église. Le zèle des évêques s'est enflammé pour des objets beaucoup moins importans.

La sublime théorie de l'Évangile avait fait moins d'impression sur le cœur de Constantin que sur son esprit; il poursuivit le grand objet de son ambition à travers les sentiers obscurs et sanglans de la guerre et de la politique, et, après ses victoires, il abusa sans modération de sa puissance. Loin de faire éclater la supériorité de ses vertus chrétiennes sur l'héroïsme imparfait de Trajan et des Antonins, Constantin perdit, dans la maturité de son âge, la réputation qu'il avait acquise dans sa jeunesse. Plus il s'instruisait dans la connaissance des saintes vérités, moins il pratiquait les vertus qu'elles recommandent, et dans la même année on le vit assembler le concile de Nicée, et ordonner le supplice, ou plutôt le meurtre de son fils. Cette date seule suffit pour réfuter les malignes et fausses réflexions de Zosime [1], qui affirme qu'après la mort de Crispus les remords de son père acceptèrent des ministres de l'Évangile l'expiation qu'il avait en vain sollicitée des pontifes du paganisme. Lorsque Crispus mourut, l'empereur ne pouvait plus hésiter dans le choix d'une religion; il ne pouvait plus ignorer l'infaillibilité du remède que l'église possédait, quoiqu'il eût différé de s'en servir jusqu'au moment où l'approche de la mort le mit à l'abri de la tentation et du danger d'une rechute. Les évêques qu'il appela auprès de lui pendant sa dernière maladie, furent édifiés de la ferveur avec laquelle il demanda et reçut le sacrement du baptême, du serment qu'il fit d'être jusqu'à sa mort un disciple fidèle du Christ, et de l'humilité pieuse avec laquelle il refusa de reprendre la pourpre et les ornemens royaux, après avoir revêtu la robe blanche d'un néophyte. L'exemple et la réputation de Constantin firent prévaloir l'usage de retarder la cérémonie du baptême [2]. Les tyrans qui vinrent après lui

[1] Zosime, l. II, p. 104. Cette insigne fausseté mérita et lui fit éprouver le mépris et les invectives de tous les écrivains ecclésiastiques, excepté le cardinal Baronius (A. D. 324, n° 15-28), qui eut occasion d'employer l'infidèle contre Eusèbe l'arien.

[2] Eusèbe (l. IV, c. 61, 62, 63) annonce avec la plus

s'accoutumèrent à penser que le sang des innocens qu'ils auraient versé, que tous les crimes qu'ils auraient commis durant un long règne, seraient expiés par les saintes eaux de la régénération : ainsi l'abus de la religion détruisait les bienfaits de sa morale et les fondemens de sa vertu.

La reconnaissance de l'église a excusé les faiblesses et préconisé les vertus de son généreux protecteur, qui a placé la foi chrétienne sur le trône du monde romain; et les Grecs, qui célèbrent la fête de ce saint empereur, prononcent rarement le nom de Constantin sans y ajouter le titre *d'égal aux apôtres* [1]. Cette comparaison paraîtrait impie et ridicule, si elle avait en vue la réputation et les vertus de ces divins missionnaires; mais, si ce parallèle ne fait allusion qu'au nombre de leurs victoires évangéliques, le succès de Constantin en ce genre a peut-être égalé ceux des apôtres. Ses édits de tolérance firent disparaître les dangers temporels qui retardaient le progrès de la catholicité, et les ministres actifs de la foi chrétienne furent autorisés et encouragés à employer en sa faveur tous les argumens qui pouvaient subjuguer la raison ou exciter la piété. La balance égale entre les deux religions ne dura qu'un instant; l'œil perçant de l'avarice et de l'ambition découvrit bientôt que la pratique de la religion chrétienne contribuait autant au bonheur du présent qu'à celui de l'avenir [2]. La soif des richesses et des honneurs, l'approbation de l'empereur, son exemple et ses exhortations répandirent rapidement le zèle et la conviction parmi la foule avide et vénale qui assiégeait constamment son palais. On récompensa par des priviléges municipaux et par des dons considérables les villes qui signalaient leur zèle par la destruction volontaire de leurs temples; et la nouvelle capitale de l'Orient s'enorgueillissait de ce que Constantinople n'avait jamais été profanée par le culte des idoles [1]. Partout les dernières classes de la société se conduisent à l'imitation des grands, et la conversion des citoyens distingués par leur naissance, par leurs richesses ou par leur puissance, fut bientôt imitée par celle de tous les êtres dépendans, qui craignaient de perdre ou qui voulaient obtenir [2]. Le salut du peuple s'achetait à bon marché, s'il est vrai que dans une année douze mille hommes et un nombre proportionné de femmes et d'enfans furent baptisés à Rome, et qu'il n'en coûta qu'une robe blanche et vingt pièces d'or pour chaque converti [3]. La puissante influence de Constantin n'était pas circonscrite dans les limites étroites de sa vie ou de ses états. L'éducation qu'il donnait à ses fils ou à ses neveux semblait devoir assurer à l'empire une race de princes dont la foi serait d'autant plus vive et sincère, qu'ils en avaient reçu les principes dès leur plus tendre jeunesse. Le commerce et la guerre répandaient la connaissance de l'Évangile au-delà des provinces romaines; et les barbares qui avaient dédaigné une secte proscrite et humiliée, respectèrent une religion adoptée par le plus puissant monarque du monde et par les

grande confiance le salut et la béatitude éternelle de Constantin.

[1] Voyez Tillemont, Hist. des Empereurs, t. IV, p. 429. Les Grecs, les Russes, et, dans des temps plus éloignés, les Latins eux-mêmes se sont empressés de placer le nom de Constantin dans le catalogue des saints.

[2] Voyez le troisième et le quatrième livre de sa vie. Il avait coutume de dire que, soit que la foi du Christ fût prêchée du cœur ou seulement des lèvres, il s'en réjouirait toujours. (L. III, c. 58.)

[1] Tillemont (Hist. des Empereurs, t. IV, p. 374-616) a défendu avec esprit et avec force la pureté de Constantinople contre quelques insinuations malignes du païen Zosime.

[2] L'auteur de l'Histoire politique et philosophiques des deux Indes (t. I, p. 9) condamne une loi de Constantin, qui donnait la liberté à tous les esclaves qui embrassaient le christianisme. L'empereur publia effectivement une loi qui défendait aux Juifs de circoncire, et peut-être de garder aucun esclave chrétien. (Voyez Eusèbe, *in Vit. Constant.*, l. IV, c. 27, et le Cod. Theodos., l. XVI, tit. 9, avec les Commentaires de Godefroy, t. VI, p. 247.) Mais cette exception ne regardait que les Juifs, et la généralité des esclaves qui appartenaient ou à des chrétiens ou à des païens ne changeaient point d'état en changeant de religion. J'ignore par quelle autorité l'abbé Raynal a été induit en erreur, et le manque total de notes et de citations est un défaut impardonnable de son intéressant ouvrage.

[3] Voyez *Acta sancti Silvestri.*; l'Hist. Ecclésiast.; Nicéphor. Callist., l. VIII, c. 34, *ap Baronium;* Annal. Ecclésiast., A. D. 324, n° 67, 74. Ces autorités ne sont pas bien respectables; mais les circonstances sont si probables en elles-même, que le savant Docteur Howell (Hist. du Monde, vol. III, p. 14) n'a pas hésité à les adopter.

peuples les plus civilisés [1]. Les Goths et les Germains qui s'enrôlaient sous les drapeaux de l'empire révéraient la croix qui brillait à la tête des légions, et ils répandaient parmi leurs féroces compatriotes des principes de religion et d'humanité. Les rois d'Ibérie et d'Arménie adoraient le Dieu de leur protecteur. Leurs sujets, qui ont invariablement conservé le nom de chrétiens, formèrent bientôt une alliance perpétuelle et sacrée avec les catholiques romains. On accusa les chrétiens de la Perse d'avoir sacrifié, pendant la guerre, les intérêts de leur pays à ceux de leur religion; mais, tant que la paix subsista entre les deux empires, la persécution des mages fut toujours arrêtée par l'interposition de Constantin [2]. La lumière de l'Évangile brillait sur les côtes des Indes. Les colonies de Juifs qui avaient pénétré dans l'Arabie et dans l'Éthiopie [3] s'opposaient aux progrès de la foi chrétienne; mais la connaissance de la révélation mosaïque facilitait en quelque façon les travaux des missionnaires; et l'Abyssinie révère encore la mémoire de Frumentius, qui dévoua sa vie, du temps de Constantin, à la conversion de ces pays éloignés. Sous le règne de Constance, son fils Théophile [4], Indien d'extraction, reçut la double dignité d'évêque et d'ambassadeur. Il s'embarqua sur la mer Rouge avec deux cents chevaux de la meilleure race de Cappadoce, que l'empereur envoyait au prince des Sabéens et des Homérites. Théophile était chargé de beaucoup d'autres présens utiles et curieux, au moyen desquels on espérait exciter l'admiration et se concilier l'amitié des barbares. Le nouvel évêque fit avec succès, pendant plusieurs années, des visites pastorales aux églises de la zone torride [1].

Les empereurs romains déployèrent leur puissance irrésistible dans le changement de la religion nationale. La terreur qu'inspiraient des armées formidables réduisit au silence les faibles murmures des païens, et il y avait lieu de croire que la soumission volontaire des ecclésiastiques et du peuple chrétien serait la suite de leurs principes et de leur reconnaissance. Les Romains avaient adopté depuis long-temps, comme une maxime fondamentale de leur constitution, que tous les citoyens, quels que fussent leur rang et leurs dignités, devaient également obéir aux lois, et que les soins et la police de la religion appartenaient aux magistrats civils. Il ne fut pas aisé de persuader à Constantin et à ses successeurs qu'ils avaient cédé, par leur conversion, une partie des prérogatives impériales, et qu'il ne dépendait plus d'eux de faire la loi à une religion qu'ils avaient protégée, établie et professée. Les empereurs continuèrent à exercer leur juridiction suprême sur l'ordre ecclésiastique; et le seizième livre du code de Théodose détaille, sous un grand nombre de titres, l'autorité qu'ils exerçaient sur l'église catholique.

Les Grecs et les Romains libres n'avaient jamais connu la distinction entre la puissance spirituelle et temporelle [2]; mais elle fut introduite et confirmée par l'établissement légal de la religion chrétienne. La dignité de su-

[1] Les écrivains ecclésiastiques ont célébré la conversion des barbares sous le règne de Constantin. (Voy. Sozom., l. II, c. 6; et Théodoret, l. I, c. 23, 24.) Mais Rufin, le traducteur latin d'Eusèbe, doit être considéré comme une autorité respectable. Il a tiré son rapport d'un des compagnons de l'apôtre d'Éthiopie, et de Bacusius, prince ibérien, et en même temps comte des domestiques. Le père Mamachi a donné une ample compilation des progrès du christianisme dans les premier et second volumes de son grand et défectueux ouvrage.

[2] Voyez dans Eusèbe (*in Vit. Constant.*, l. IV, c. 9) la lettre pressante et pathétique de Constantin en faveur de ses frères chrétiens de la Perse.

[3] Voyez Basnage, Hist. des Juifs, t. VII, p. 182; t. VIII, p. 333; t. IX, p. 810. L'activité infatigable de cet écrivain poursuit les Juifs jusqu'à l'extrémité du globe.

[4] Théophile avait été donné, pendant son enfance, en otage par les habitans de l'île de Diva, ses compatriotes, et avait été instruit par les Romains dans les sciences et dans la foi chrétienne. Les Maldives, dont Malé ou Diva est probablement la capitale, forment un amas de 1900 ou 2000 petites îles dans l'océan indien. Les anciens ne connurent qu'imparfaitement les Maldives; mais elles sont décrites dans deux voyageurs mahométans du neuvième siècle, publiés par Renaudot. (*Geograph. nubiensis*, p. 30, 31; D'Herbelot, Bibliothèque Orientale, p. 704; Hist. générale des Voyages, t. VIII.)

[1] Philostorgius, l. III, c. 4, 5, 6, avec les Observations du savant Godefroy. Le récit historique fait bientôt place à des recherches sur la situation géographique du Paradis, sur des monstres extraordinaires, etc., etc.

[2] Voyez l'Épître d'Osius, *ap. Athanasium*, vol. I,

prême pontife, toujours exercée depuis Numa jusqu'à Auguste par les plus illustres des sénateurs, fut enfin unie à la couronne impériale. Le premier magistrat remplissait lui-même les fonctions sacerdotales toutes les fois que la superstition ou la politique le rendaient nécessaire [1]; et il n'existait, ni à Rome, ni dans les provinces, aucun ordre de prêtres qui réclamât un caractère plus sacré que celui des simples citoyens, ou qui prétendit à une communication plus intime avec les dieux. Mais dans l'église chrétienne, qui confie le service des autels à une succession de ministres consacrés, le souverain, dont le rang spirituel est moins vénérable que celui du moindre diacre, se trouvait placé hors du sanctuaire et confondu avec le peuple des fidèles [2]. On pouvait regarder l'empereur comme le père de ses sujets; mais il devait un respect et une obéissance filiale au père de l'église; et la vénération que Constantin n'avait pu refuser aux vertus des saints et des confesseurs fut bientôt exigée comme un droit, par la vanité de l'ordre épiscopal [3]. La sourde animosité qui régnait entre les juridictions ecclésiastiques et civiles embarrassait le gouvernement romain. Les empereurs craignaient de se rendre odieux et coupables en attaquant des priviléges sacrés. La distinction des laïques et du clergé avait eu lieu chez beaucoup de nations anciennes. Les prêtres des Indes, de la Perse, de l'Assyrie, de la Judée, de l'Éthiopie, de l'Égypte et de la Gaule, prétendaient tous tirer d'une origine céleste leur puissance et leurs possessions temporelles, et ces respectables institutions s'étaient insensiblement adaptées aux mœurs et au gouvernement de ces différens peuples [1]. Mais la discipline de la primitive église était fondée sur une résistance dédaigneuse à l'autorité civile. Les chrétiens avaient été obligés d'élire leurs propres magistrats, de lever et de distribuer un revenu particulier, et de faire, pour régler la police intérieure de leur république, un code de lois ratifié par le consentement du peuple et par une pratique de trois cents ans. Lorsque Constantin embrassa la foi des chrétiens, il sembla contracter une alliance perpétuelle avec une société indépendante, et les priviléges accordés ou confirmés par cet empereur et par ses successeurs furent acceptés, non pas comme des grâces précaires de la cour, mais comme les droits justes et inaliénables de l'ordre ecclésiastique.

L'église catholique était gouvernée par la juridiction spirituelle et légale de dix-huit cents évêques [2], dont mille étaient répandus dans la Grèce, et huit cents dans le pays latin. L'étendue et les bornes de leurs différens diocèses dépendirent d'abord du succès des missionnaires, et variaient relativement à leurs succès, au zèle des peuples, et à la propagation de l'Evangile. On construisit des

p. 840. La remontrance publique qu'il fut forcé d'adresser au fils contenait les mêmes principes de gouvernement civil et ecclésiastique qu'il avait secrètement tâché d'inspirer à son père.

1 M. de la Bastie (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XV, p. 38-61) a prouvé, avec évidence, qu'Auguste et ses successeurs ont exercé en personne toutes les fonctions sacrées de suprême pontife ou grand-prêtre de l'empire romain.

2 Une habitude contraire commençait déjà à s'introduire dans l'église de Constantinople; mais le sévère Ambroise ordonna à Théodose de se retirer du sanctuaire, et lui fit sentir la différence d'un monarque à un prêtre. (Voyez Théodoret, l. V, c. 18.)

3 A la table de l'empereur Maxime, Martin, évêque de Tours, reçut la coupe de celui qui la présentait, et la remit à un prêtre dont il était accompagné, avant de permettre qu'elle passât dans les mains de l'empereur. L'impératrice servit Martin à table. (Sulpice Sévère, *in Vit. Sancti Martini*, c. 23, et le Dialogue II, 7.) Cependant on ne sait si ces honneurs extraordinaires étaient rendus à la qualité de saint ou à celle d'évêque. On peut trouver dans les Antiquités de Bingham (l. II, c. 9) et dans Vales. (*ad Theodorius*, l. IV, c. 6) les distinctions accordées aux évêques. (Voyez le cérémonial que Léonce, évêque de Tripoli, exigea de l'impératrice; Tillemont, Hist. des Empereurs, t. IV, p. 754; *Patres Apostol.*, t. II, p. 179.)

1 Plutarque nous apprend, dans son traité d'Isis et d'Osiris, qu'on initiait les rois d'Égypte, aussitôt après leur élection, dans l'ordre sacerdotal, lorsqu'ils n'étaient pas prêtres.

2 Le catalogue original et les anciens écrivains ne fixent point leur nombre, et les listes partielles des églises de l'Orient sont relativement très-modernes. La patiente activité de Charles de Sancto Paolo, de Luc Holstenius, et de Bingham, a laborieusement recherché tous les siéges épiscopaux de l'église catholique, qui comprenait presque tout l'empire romain. Le neuvième livre des Antiquités chrétiennes est une carte très-exacte de géographie ecclésiastique.

églises épiscopales sur les rives du Nil, sur les côtes d'Afrique, dans le proconsulat de l'Asie, et dans toutes les provinces orientales de l'Italie. Les évêques de la Gaule, de la Thrace et du Pont gouvernaient un vaste territoire, et envoyaient leurs suffragans dans les campagnes pour remplir les fonctions subordonnées du devoir pastoral [1]. Un diocèse chrétien pouvait comprendre toute une province, ou être réduit à un village; mais tous les évêques avaient un rang égal et indélébile. Ils étaient tous censés successeurs des apôtres; le peuple et les lois leur accordaient à tous les mêmes priviléges. Tandis que Constantin séparait par politique les professions civiles et militaires, il souffrait la naissance d'un ordre perpétuel de ministres ecclésiastiques, toujours respectables, et souvent dangereux. On peut considérer leurs principales immunités sous les sept chefs suivans : 1. élection du peuple; 2. ordination du clergé; 3. propriétés; 4. juridiction civile; 5. censures spirituelles; 6. prédication publique; 7. privilége d'assemblées législatives.

La liberté des élections subsista longtemps après l'établissement de la foi chrétienne [2]; et les sujets de Rome jouissaient, dans l'église, du privilége, qu'ils avaient perdu dans la république, de choisir les magistrats auxquels ils s'engageaient à obéir. Aussitôt après la mort d'un évêque, le métropolitain donnait à un de ses suffragans la commission d'administrer le diocèse vacant, et de préparer, dans un temps limité, la future élection. Le droit de suffrage appartenait au clergé inférieur, qui était à portée de reconnaître le mérite des candidats, aux sénateurs ou nobles de la ville, à tous ceux qui avaient un rang ou une propriété, et enfin à tout le corps du peuple, qui accourait en foule, au jour de la cérémonie, de l'extrémité du diocèse [1], et imposait quelquefois silence, par ses tumultueuses acclamations, à la voix de la raison et aux lois de la discipline. Il pouvait bien fixer par hasard son choix sur le plus digne des concurrens, sur un ancien curé, sur un moine pieux, ou sur un prêtre séculier, recommandable par ses vertus. Mais, en général, la chaire épiscopale était plus recherchée pour les avantages dont elle faisait jouir dans ce monde que comme une dignité spirituelle. Les vues intéressées des passions les plus méprisables, les artifices de la dissimulation, de la perfidie, de la corruption, et jusqu'aux violences ouvertes et sanglantes qui avaient déshonoré les élections des républiques de la Grèce et de Rome, servirent trop souvent à élever les successeurs des humbles apôtres. Tandis qu'un candidat vantait le rang de ses aïeux, un autre tâchait de séduire ses juges en leur offrant les délices d'une table somptueusement servie. Un troisième, plus coupable, promettait de partager les dépouilles de l'église avec les complices de ses espérances sacriléges [2]. Les lois ecclésiastiques et civiles s'occupaient de concert à réprimer ces désordres en excluant la populace du droit de suffrage; et les canons de l'ancienne discipline arrêtèrent en partie le caprice aveugle des électeurs, en fixant l'âge et le rang des candidats. L'autorité des évêques de la province, qui s'assemblaient dans l'église vacante pour consacrer le choix du peuple, servit à modérer leur emportement et à éclairer leurs erreurs. Les évêques pouvaient refuser l'ordination à un candidat qu'ils en

[1] Au sujet des évêques de campagne ou *Chorepiscopi*, qui votaient dans les synodes et conféraient les ordres inférieurs, voyez Thomassin (Discipline de l'Église, t. III, p. 447, etc.), et Chardon (Histoire des Sacremens, t. I, p. 396, etc.). On n'en entend point parler avant le quatrième siècle; et ce caractère équivoque, qui avait excité la jalousie des prélats, fut aboli avant la fin du dixième siècle dans l'Orient et dans l'Occident.

[2] Thomassin (Discipline de l'Église, t. II, l. II, c. 1-8, p. 673-721) a détaillé longuement les élections des évêques, durant les cinq premiers siècles, dans l'Orient et dans l'Occident; mais il se montre très-partial en faveur de l'aristocratie épiscopale. Bingham (l. IV, c. 2) fait preuve de modération; et Chardon (Histoire des Sacremens, t. IV, p. 108-128) est très-clair et très-concis.

[1] *Incredibilis multitudo, non solùm ex eo oppido* (Tours), *sed etiam ex vicinis urbibus ad suffragia ferenda convenerat*, etc. (Sulpice Sévère, *in Vit. Martin.*, c. 7.) Le concile de Laodicée (canon, 13) défend le tumulte et les attroupemens; et Justinien réserve le droit d'élection à la seule noblesse. (Novell. CXXIII, 1.)

[2] Les Épîtres de Sidonius Apollinaris (IV, 25; VII, 5-9) détaillent quelques scandales de l'église de la Gaule; et la Gaule était moins policée et beaucoup moins corrompue que les provinces de l'Orient.

jugeaient indigne, et la fureur des factions opposées acceptait quelquefois leur médiation. La soumission et la résistance du peuple et du clergé, dans plusieurs occasions, donnèrent lieu à des précautions qui peu à peu se changèrent en usage et en lois positives, dans différentes provinces [1]. Mais ce fut partout une loi fondamentale de la police religieuse, qu'un évêque ne pouvait pas prendre possession d'une chaire chrétienne sans avoir été agréé par les membres de cette église. Les empereurs, comme protecteurs de la tranquillité publique, comme premiers citoyens de Rome et de Constantinople, avaient sans doute une grande influence quand ils désignaient quelqu'un au choix d'un métropolitain; mais ces monarques absolus respectaient la liberté des élections ecclésiastiques; et, tandis qu'ils distribuaient et reprenaient à leur gré les dignités civiles et militaires, ils souffraient que les suffrages libres du peuple nommassent dix-huit cents magistrats perpétuels à des emplois importans [2]. Il paraissait juste que ces magistrats n'eussent pas la liberté de quitter des postes honorables dont on ne pouvait les priver. La sagesse des conciles essaya, sans beaucoup de succès, à les forcer de résider dans leurs diocèses, et à les empêcher d'en changer. Mais les passions qui avaient nécessité les précautions les rendirent insuffisantes. Les reproches que des prélats irrités lancèrent l'un contre l'autre avec véhémence ne servirent qu'à publier leurs fautes réciproques et leurs mutuelles imprudences.

II. Les évêques étaient seuls en possession de la génération spirituelle; et ce privilége compensait en quelque façon les privations du célibat [3], qui fut d'abord recommandé comme une vertu, ensuite comme un devoir, et enfin imposé comme une obligation absolue. Les religions de l'antiquité, qui ont établi un ordre de prêtres distinct des autres citoyens, dévouaient une race sacrée, une tribu ou une famille au service perpétuel des dieux [1]. De telles institutions étaient plutôt destinées à une possession tranquille qu'au zèle ardent de la conquête spirituelle. Les enfans des prêtres, plongés dans une orgueilleuse indolence, jouissaient de leur saint héritage avec sécurité; et la turbulente ardeur de l'enthousiasme s'éteignait dans les douces jouissances de la vie domestique. Mais le sanctuaire de l'église chrétienne s'ouvrait à tous les candidats ambitieux qui aspiraient aux récompenses du ciel, ou à des possessions dans ce monde. Les emplois du clergé étaient exercés, comme ceux de l'armée et de la magistrature, par des hommes qui se sentaient appelés, par leurs talens et par leurs dispositions, à l'état ecclésiastique, ou qui avaient été choisis par un évêque intelligent, comme propres à étendre la gloire et les succès de la foi catholique. Jusqu'au moment où les abus furent réprimés par la prudence des lois, les évêques [2] jouirent du droit de contraindre les opiniâtres et de défendre les op-

[1] Un compromis avait lieu quelquefois, soit au moyen d'une loi ou par le consentement des évêques et du peuple: l'un des deux partis choisissait trois candidats, et l'autre avait le droit de nommer celui des trois auquel il donnait la préférence.

[2] Tous les exemples cités par Thomassin (Discipline de l'Église, t. II, l. II, c. VI, p. 704-714) paraissent des actes d'autorité extraordinaires, ou plutôt d'oppression. La nomination de l'évêque d'Alexandrie fut confirmée d'une manière plus régulière. (Philostorgius, Histoire Ecclésiastique, l. II, 11.)

[3] Le célibat du clergé, durant les cinq ou six premiers siècles, est un objet de discipline, et en même temps de controverse, qui a été examiné soigneusement. (Voyez Thomassin, Discipline de l'Église, t. I, l. II, c. 60; l. XI, p. 886-902; et les Antiquités de Bingham, l. IV, c. 5.) Chacun de ces critiques savans expose une moitié de la vérité, et cache l'autre.

[1] Diodore de Sicile atteste et approuve la succession héréditaire de la prêtrise chez les Égyptiens, les Chaldéens et les Indiens (l. I, p. 84; l. II, p. 142-153, édit. Wesseling.). Ammien parle des mages comme d'une famille très-nombreuse : « *Per sæcula multa ad præsens una eademque prosapia multitudo creata, deorum cultibus dedicata*, XXIII, 6. » Ausonius célèbre les priviléges des druides (*de Professorib. Burdigal.*, IV); mais la remarque de César (VI, 13) semble indiquer qu'il restait dans la hiérarchie celtique une porte ouverte au choix et à l'émulation.

[2] Le sujet de la vocation, de l'ordination, de l'obédience, etc. du clergé, est laborieusement discuté par Thomassin (Discipl. de l'Église, t. II, p. 1-83), et par Bingham dans le quatrième livre de ses Antiquités, principalement dans les quatre, six et septième chapitres. Quand le frère de saint Jérôme fut ordonné en Chypre, les diacres lui tinrent la bouche fermée, de peur qu'il ne fit une protestation qui aurait rendu nulle la sainte cérémonie.

primés. On obtenait pour sa vie les priviléges les plus avantageux de la société civile, par la seule imposition de leurs mains. Les empereurs avaient exempté le corps entier du clergé, plus nombreux peut-être que celui des légions, de tout service public ou particulier, des offices municipaux, et de toutes les taxes ou contributions personnelles qui écrasaient leurs concitoyens. Les devoirs de leur sainte profession étaient censés remplir suffisamment toutes leurs obligations envers la république [1]. Chaque évêque acquérait un droit indestructible et absolu à l'éternelle obéissance des prêtres qu'il avait ordonnés. Le clergé d'une église épiscopale et des paroisses dépendantes formait une société régulière et permanente, et les cathédrales de Constantinople [2] et de Carthage [3] entretenaient un établissement particulier de cinq cents ministres ecclésiastiques. Leur rang [4] et leur nombre furent multipliés par la superstition des temps; elle introduisit dans l'église les cérémonies fastueuses des Juifs et des païens. Une longue suite de prêtres, de diacres, de sous-diacres, d'acolytes, d'exorcistes, de lecteurs, de chantres et de portiers, contribuèrent, dans leurs différens postes, à augmenter la pompe et l'harmonie du culte religieux. On accorda le nom de clerc et ses priviléges à des confréries pieuses qui aidaient dévotement au soutien du trône ecclésiastique [1]. Six cents parabolani, ou aventuriers, visitaient les malades d'Alexandrie; onze cents *copiatæ* ou fossoyeurs enterraient les morts à Constantinople, et les nuées de moines qui s'élevaient des bords du Nil couvraient et obscurcissaient la surface du monde chrétien.

III. L'édit de Milan assura un revenu et la paix à l'église [2]. Les chrétiens ne recouvrèrent pas seulement les terres et les maisons que les lois du persécuteur Dioclétien leur avaient arrachées, mais ils acquirent un droit légal à toutes les possessions dont ils ne jouissaient encore que par l'indulgence du magistrat. Aussitôt que l'empereur et l'empire eurent embrassé la religion chrétienne, il parut juste de donner une existence décente et honorable au clergé national. Le paiement d'une taxe annuelle aurait pu délivrer le peuple des tributs abondans et abusifs que la superstition impose à ses prosélytes. Mais les dépenses et les besoins de l'église augmentaient avec sa prospérité; l'ordre ecclésiastique recevait toujours les oblations volontaires des fidèles, et réclamait peut-être des dons qui l'enrichissaient. Huit ans après l'édit de Milan, Constantin permit à tous ses sujets de léguer leur fortune à la sainte église catholique [3]; et leur dévote libéralité, qui avait été retenue pendant leur vie par le luxe ou par l'avarice, se livrait, au moment de leur mort, à l'excès de la prodigalité. Les chrétiens opulens étaient encouragés par l'exemple de leur souverain. Un monarque absolu qui est riche sans patrimoine peut

[1] La charte des immunités que le clergé obtint des empereurs chrétiens se trouve au seizième livre du Code de Théodose. Il est expliqué avec assez de bonne foi par Godefroy, dont les préjugés opposés de docteur et de protestant tenaient l'opinion en balance.

[2] Justinien, Novelles, CIII. Soixante prêtres, cent diacres, quarante diaconesses, quatre-vingt-dix sous-diacres, cent dix lecteurs, vingt-cinq chantres et cent gardes des portes; en tout cinq cent vingt-cinq. Ce nombre modeste fut fixé par l'empereur pour décharger l'église des dettes qu'un établissement beaucoup plus nombreux lui avait fait contracter.

[3] *Universus clerus ecclesiæ carthaginiensis... fere quingenti vel amplius; inter quos quam plurimi erant lectores infantuli.* (Victor Vitensis, *de Persecut. Vandal.*, v, 9, p. 78, édit. Ruinart.) Ce reste d'un état plus florissant subsista même sous l'oppression des Vandales.

[4] Le nombre de sept ordres a été fixé dans l'église latine exclusivement à la dignité d'évêque; mais les quatre rangs inférieurs, ou les ordres mineurs, sont réduits aujourd'hui à un vain nom, à des titres inutiles.

[1] Voyez Cod. Théodos., l. XVI, tit. II, loi 42, 4. Les Commentaires de Godefroy et l'Histoire ecclésiastique d'Alexandrie montrent le danger de ces pieuses institutions, qui troublèrent souvent la tranquillité de cette capitale turbulente.

[2] L'édit de Milan (*de M. P.*, c. 48) reconnaît qu'il existait une propriété en terres: *Ad jus corporis eorum, id est ecclesiarum, non hominum singulorum pertinentia.* Une déclaration si authentique du magistrat suprême doit avoir été reçue dans tous les tribunaux comme une maxime de loi civile.

[3] *Habeat unusquisque licentiam sanctissimo catholicæ (ecclesiæ) venerabilique concilio decedens bonorum quod optavit relinquere.* (Cod. Théodos., l. XVI, tit. II, loi 4.) Cette loi fut publiée à Rome (A. D. 321) dans un temps où Constantin pouvait prévoir une guerre avec l'empereur de l'Orient.

être charitable sans mérite; et Constantin crut trop aisément qu'il obtiendrait la faveur du ciel en faisant subsister l'oisiveté aux dépens de l'industrie, et en répandant parmi les saints les richesses de ses états. Le même messager qui porta la tête de Maxence en Afrique fut chargé, par l'empereur, d'une lettre pour Cécilien, évêque de Carthage. Le monarque lui annonce qu'il a donné ordre aux trésoriers de la province de lui payer trois mille *folles*, ou environ dix-huit mille livres sterling, et de lui fournir le surplus dont il pourrait avoir besoin pour secourir les églises d'Afrique, de Numidie, et de Mauritanie[1]. La libéralité de Constantin croissait dans une juste proportion avec sa ferveur et avec ses vices. Il fit faire au clergé de toutes les villes une distribution régulière de grains, pour suppléer aux fonds de la charité ecclésiastique, et les personnes des deux sexes qui embrassaient la vie monastique devinrent les favoris particuliers de leur souverain. Les temples chrétiens d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem, de Constantinople, etc., attestaient la fastueuse piété d'un prince qui ambitionnait, dans le déclin de son âge, d'égaler les plus superbes monumens de l'antiquité[2]. La forme simple et oblongue de ces pieux édifices était souvent ornée d'un dôme, ou s'étendait par deux bras en forme de croix. On se servait presque toujours des cèdres du Liban pour les bois de charpente, et de tuiles ou quelquefois de cuivre doré pour la couverture; les colonnes, les murs et le pavé étaient incrustés d'une superbe variété des marbres les plus rares; l'argent, l'or et les diamans brillaient en profusion sur les autels; et cette magnificence avait pour base solide une vaste propriété de terres inaliénables. Dans l'espace de deux siècles, depuis le règne de Constantin jusqu'à celui de Justinien, les dix-huits cents églises de l'empire romain s'enrichirent des dons multipliés, et toujours inaliénables, du prince et de ses sujets. On peut évaluer à six cents livres sterling, ou environ quinze mille francs, le revenu des évêques placés à une distance égale de l'opulence et de la pauvreté[1]; mais ce revenu augmenta insensiblement en proportion de la puissance et des richesses des villes qu'ils gouvernaient. On trouve dans un registre authentique, mais imparfait[2], le détail des maisons, boutiques, jardins, et fermes situées dans les provinces d'Italie, d'Afrique et d'Orient, qui dépendaient des trois basiliques de Rome, Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Jean-de-Latran. Elles produisaient, outre une réserve d'huile, de toile, de papier et d'aromates, un revenu net de vingt-deux mille pièces d'or, environ douze mille livres sterling, ou à peu près trois cent mille francs. Dans le siècle de Justinien, les évêques ne possédaient plus et ne méritaient plus peut-être de posséder la confiance aveugle des citoyens et du clergé. On divisa les revevenus ecclésiastiques de chaque diocèse en quatre parts: la première pour l'évêque, la seconde pour le clergé inférieur, la troisième pour les pauvres, la dernière pour les dépenses du culte public; et les abus furent souvent et sévèrement réprimés[3]. Le patri-

[1] Eusèbe (Hist. Ecclésiast., l. x, 6, *in Vit. Constant.*, l. IV, c. 28). Il s'étend avec satisfaction, et plusieurs fois, sur la libéralité de son héros, que l'évêque avait eu occasion de connaître et d'éprouver personnellement.

[2] Eusèbe, Hist. Ecclesiast., l. x, c. II, 3, 4. L'évêque de Césarée, qui étudiait et flattait le goût de son maître, prononça publiquement une description curieuse de l'église de Jérusalem (*in Vit. Const.*, l. IV, c. 46). Elle n'existe plus, mais il a inséré, dans la Vie de Constantin (l. III, c. 36), un état abrégé de l'architecture et des ornemens. Il fait aussi mention de l'église des Saints-Apôtres à Constantinople (l. IV, c. 5).

[1] Voyez Justinien, Novell., CXXIII, 3. Il ne parle ni du revenu des patriarches, ni de celui de plus riches prélats. La plus haute évaluation du revenu d'un évêché est portée à trente livres d'or, et la plus basse à deux livres, la moyenne serait à peu près seize livres; mais toutes ces évaluations sont fort au-dessous de la valeur réelle.

[2] Voyez Baronius (Annal. Ecclésiast. A. D. 324, n° 58, 65, 70, 71). Tous les actes qui sortent du Vatican sont justement suspects. Cependant ces registres ont un air d'antiquité et d'authenticité; et il est évident que, s'ils ont été forgés, ce fut dans un temps où l'avidité des papes se contentait de petites possessions et n'ambitionnait pas encore un royaume.

[3] Voyez Thomassin (Discipline de l'Église, t. III, l. II, c. XIII, XIV, XV, p. 689-706). Il paraît que la division légale du revenu ecclésiastique n'était pas encore établie du temps d'Ambroise et de Chrysostôme. Simplicius et Gelase, successivement évêques de Rome à la fin du cinquième siècle, en parlent dans leurs lettres pastorales comme d'une loi générale déjà confirmée par l'usage dans l'Italie.

moine de l'église était encore assujetti à toutes les impositions publiques [1]. Le clergé de Rome, d'Alexandrie et de Thessalonique obtenait quelques exemptions de faveur; mais le fils de Constantin repoussa la tentative prématurée du concile de Rimini, qui tendait à obtenir pour tous les biens ecclésiastiques une franchise entière et universelle [2].

IV. Le clergé latin, dont le tribunal s'est élevé sur les ruines de la loi civile et générale, a modestement reconnu comme un don de Constantin [3] la juridiction indépendante, qui fut le fruit du temps, du hasard, et de l'industrie. Mais les ecclésiastiques jouirent bientôt légalement, par la libéralité des empereurs chrétiens, de priviléges honorables qui assuraient et ennoblissaient les fonctions sacerdotales [4].

1° Sous un gouvernement despotique, les seuls évêques obtinrent et conservèrent le privilége inestimable de n'être jugés que par leurs pairs; même dans une accusation capitale, un synode de leurs confrères les déclarait innocens ou coupables. Un tribunal ainsi composé devait être favorable ou même partial pour l'ordre ecclésiastique, à moins qu'il ne fût enflammé par un ressentiment personnel, ou par la discorde religieuse. Mais Constantin semblait convaincu qu'une impunité secrète était moins dangereuse qu'un scandale public [1]; et le concile de Nicée fut édifié de lui entendre déclarer publiquement que, s'il trouvait un évêque en adultère, il couvrirait le saint pécheur de son manteau impérial. 2° La juridiction domestique des évêques servait également de privilége et de frein à l'ordre ecclésiastique, dont les procès civils se terminaient sans la participation du juge séculier. Leurs fautes légères n'entraînaient ni un jugement ni une punition publique, et les évêques les traitaient avec la prudente sévérité d'un père qui corrige l'inexpérience de son fils. Mais, lorsqu'un membre du clergé se rendait coupable d'un crime qu'on ne pouvait pas suffisamment expier en le dégradant de son ordre, le magistrat tirait le glaive de la justice, sans aucun égard pour les impunités ecclésiastiques. 3° La décision des juges avait la sanction de la loi, et les juges exécutaient sans appel et sans délai les décrets épiscopaux, dont la validité dépendait encore du consentement des deux parties. La conversion des magistrats et de tout l'empire diminua sans doute peu à peu les craintes et les scrupules des chrétiens; mais ils s'adressaient toujours de préférence au tribunal de l'évêque, dont ils respectaient l'intelligence et l'intégrité. Le vénérable Austin se plaignait avec complaisance d'être sans cesse interrompu dans ses fonctions spirituelles par des ci-

[1] Ambroise, le plus zélé protecteur des priviléges ecclésiastiques, se soumit sans murmure à payer ta taxe des terres. *Si tributum petit imperator, non negamus agri ecclesiæ solvunt tributum; solvimus quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo: tributum Cæsaris est, non negatur.* » Baronius tâche de présenter ce tribut comme un don volontaire plutôt que comme un devoir (Annal. Ecclesiast. A. D. 387); mais l'intention, ou du moins les expressions sont expliquées plus naïvement par Thomassin (Discipline de l'Église, t. III, l. I. c. XXXIV, p. 268).

[2] *In Ariminense synodo super ecclesiarum et clericorum privilegiis tractatu habito, usque eo dispositio progressa est, ut juga quæ viderentur ad ecclesiam pertinere a publica functione cessarent inquietudine desistente: quod nostra videtur dudum sanctio repulsisse.* (Cod. Théodos., l. XVI, tit. II, loi 15.) Si le synode de Rimini eût emporté cet article, une pratique si méritoire aurait pu expier quelques hérésies spéculatives.

[3] Eusèbe (*in Vit. Constant.*, l. IV, c. 27) et Sozomène (I, c. 9) nous assurent que Constantin étendit et confirma la juridiction épiscopale; mais la fausseté du fameux édit qui ne fut jamais inséré clairement dans le Code de Théodose (voyez t. VI, p. 303) est démontrée par Godefroy avec évidence. Il est étonnant que M. de Montesquieu, jurisconsulte autant que philosophe, ait cité cet édit de Constantin (Esprit des lois, l. XXIX, c. 16) sans marquer le plus léger soupçon.

[4] La question de la juridiction ecclésiastique a été obscurcie par la passion, le préjugé et l'intérêt personnel. Les deux livres les plus impartiaux qui me soient tombés dans les mains sont les Instituts de la loi canonique, par l'abbé de Fleury, et l'Histoire civile de Naples, par Giannone. Leur patrie a contribué à leur modération autant que leur caractère. Fleury, ecclésiastique français, respectait d'autorité des parlemens; et Giannone, jurisconsulte italien, redoutait le pouvoir de l'église. Je dois faire observer ici que, comme les propositions générales que j'avance sont le résultat d'un grand nombre de faits particuliers et peu sûrs, je me trouve forcé de renvoyer le lecteur à ceux des auteurs modernes qui ont traité ce sujet clairement, ou de multiplier les notes de cet ouvrage au point de le rendre fatigant et désagréable.

[1] Tillemont a recueilli chez Rufin, Théodoret, et les sentimens et les expressions de Constantin. (Mém. Ecclés. t. III, p. 740-750.)

toyens qui remettaient à son jugement la possession de leur or, de leurs terres et de leurs troupeaux. 4° Le privilége ancien des sanctuaires fut transféré aux églises chrétiennes, et la pieuse libéralité du second Théodose l'étendit à toute l'enceinte du terrain consacré[1]. Les fugitifs et même les criminels pouvaient implorer la justice ou la miséricorde de la divinité ou de ses ministres ; la rigueur du despotisme se trouvait suspendue par l'interposition de l'église, et la puissante médiation des évêques pouvait défendre la fortune et la vie des plus illustres citoyens.

V. L'évêque était le censeur perpétuel des mœurs de son peuple chrétien. La discipline de pénitence formait un système de jurisprudence canonique[2], qui définissait avec soin les devoirs publics et particuliers de la confession, les règles de l'évidence, les degrés des fautes, et la mesure des punitions. Le pontife chrétien aurait mal rempli la tâche de cette censure spirituelle si, en punissant les fautes obscures de la multitude, il eût respecté les vices brillans et les crimes destructeurs du magistrat ; mais il n'était pas facile de blâmer la conduite du magistrat sans inculper en même temps l'administrateur du gouvernement civil. Des considérations de religion ou de fidélité, de respect ou de crainte, mettaient la personne sacrée des empereurs à l'abri du zèle et du ressentiment des évêques ; mais les prélats censuraient et excommuniaient hardiment les tyrans subordonnés qui n'étaient point décorés de la pourpre. Saint Athanase excommunia un ministre de l'Égypte, il prononça contre lui l'interdit du feu et de l'eau. Ce droit fut solennellement transmis à l'église de Cappadoce[1]. Sous le règne du second Théodose, l'éloquent et illustre Synèse, un des descendans d'Hercule[2], remplit le siége épiscopal de Ptolémaïs, près des ruines de l'ancienne Cyrène[3], et le prélat philosophe soutint avec dignité un caractère qu'il avait revêtu avec répugnance[4]. Il vainquit le monstre de Libye, le président Andronicus, qui, abusant de l'autorité d'une charge vénale, et inventant chaque jour de nouvelles tortures et de nouveaux moyens d'exaction, aggravait le crime de l'oppression par celui du sacrilége[5]. Après avoir inutile-

[1] Voyez Cod. Théodos., l. 45, tit. vi, loi 4. Dans les ouvrages de Frà-Paolo (t. iv, p. 192, etc.), on trouve un excellent discours sur l'origine, les droits, les limites et les abus des sanctuaires. Il remarque judicieusement que l'ancienne Grèce contenait quinze ou vingt *asiles* ou sanctuaires, et que ce nombre se trouverait aujourd'hui dans l'enceinte d'une seule ville d'Italie.

[2] La jurisprudence de la pénitence fut successivement perfectionnée par les canons des conciles ; mais il restait encore beaucoup de cas à la décision des évêques. A l'exemple du préteur romain, ils publièrent dans chaque circonstance les règles de discipline qu'ils se proposaient d'observer. Parmi les épîtres canoniques du quatrième siècle, celles du grand Basile sont les plus célèbres. Elles sont insérées dans les Pandectes de Beveridge (t. ii, p. 47-151), et traduites par Chardon (Hist. des Sacremens, t. iv, p. 219-277).

[1] Basile, *Epist.* 47, dans Baronius (Annal. Ecclesiast., A. D. 370, n° 91), qui raconte ce fait exprès, dit-il, pour prouver aux gouverneurs qu'ils n'étaient point à l'abri d'une sentence d'excommunication. Selon lui, le monarque lui-même pouvait être atteint par les foudres du Vatican, et ce cardinal raisonne beaucoup plus conséquemment que les jurisconsultes et les théologiens de l'église gallicane.

[2] La longue suite de ses ancêtres jusqu'à Eurysthènes, le premier roi dorique de Sparte, et le cinquième descendant d'Hercule, était inscrite sur les registres de Cyrène, colonie lacédémonienne (Synèse, *Epist.* lvii, p. 197, *edit. Petav.*). L'histoire du monde entier ne présente point un second exemple d'une si illustre filiation de dix-sept cents ans, sans compter les ancêtres d'Hercule.

[3] Synèse (*de Regno*, p. 2) déplore pathétiquement l'état obscur et malheureux dans lequel Cyrène est réduite. Πολις Ελληνις, παλαιον ονομα και σεμνον, και εν ωδη μυρια των παλαι σοφων. Νυν πενης και κατηφης, και μεγα ερειπιον. Ptolémaïs, nouvelle cité, à quatre-vingt-deux milles à l'occident de Cyrène, obtint les honneurs métropolitains de la Haute-Libye, qui furent transférés depuis à Sozuse. (Voyez Wesseling., *Itinerar.*, p. 67, 68, 732 ; Cellarius, Géograph., t. ii, part. ii, p. 72-74 ; Charles à Sancto Paolo, *Geograph. sacra*, p. 273 ; d'Anville, Géographie ancienne, t. iii, p. 43, 44 ; Mém. de l'Acad. des Inscript., xxxvii, p. 363-391.)

[4] Synèse avait représenté combien il était peu propre à l'épiscopat (*Epist.*, c. v, p. 246-250). Il aimait les sciences et les plaisirs profanes, ne pouvait supporter les privations du célibat, avait une foi fort incertaine, en conséquence de laquelle il n'était pas convaincu et voulait conserver au moins le droit de cultiver chez lui la philosophie. Théophile, primat d'Égypte, qui connaissait le mérite de Synèse, accepta cette convention extraordinaire. (Voyez Vie de Synèse, dans Tillemont, Mém. Ecclésiast., t. xii, p. 409-554.)

[5] Lisez les invectives de Synèse (*Epist.* lvii, p. 191-201). La promotion d'Andronique était illégale, puisqu'il était né à Bérénice, dans la province où il commandait. Les instrumens de torture sont soigneusement détaillés : les πιεστηριον, ou presses, les δακτυληθρα, les ποδοστραβη, les

ment essayé de corriger le magistrat par des remontrances pieuses et modérées, Synèse lança la dernière sentence de la justice ecclésiastique[1], qui dévoue Andronicus, ses complices et leurs familles, à la haine de la terre et du ciel. Les pécheurs impénitens, plus cruels que Phalaris ou Sennacherib, plus destructeurs que la guerre, la peste ou une nuée de sauterelles, sont privés du nom et des priviléges du chrétien, de la participation aux sacremens, et de l'espoir du paradis. L'évêque exhorte le clergé, les magistrats et le peuple, à cesser toute société avec les ennemis du Christ, à les exclure de leurs tables et de leurs maisons, à leur refuser tous les besoins de la vie et tous les honneurs de la sépulture. L'église de Ptolémaïs, si peu considérable qu'elle puisse paraître, écrit à toutes les églises du monde, ses sœurs, que les profanes qui ne recevraient pas ses décrets avec une soumission respectueuse partageraient le crime et le châtiment d'Andronicus et de ses imitateurs impies. Un compte adroitement rendu à la cour de Bysance ajouta aux terreurs spirituelles, et le président épouvanté implora la miséricorde de l'église. Le descendant d'Hercule eut la satisfaction de relever de terre un tyran prosterné[2]. De tels principes, de pareils exemples préparaient insensiblement l'orgueil des pontifes à fouler aux pieds les plus fiers des souverains.

VI. Le pouvoir de l'éloquence, ou acquise, ou inspirée par la nature, s'est fait sentir dans tous les gouvernemens populaires; elle anime l'âme la plus froide, et la plus saine raison est ébranlée par la communication rapide de l'impulsion générale. Chaque auditeur est agité par ses propres passions et par celles de la multitude qui l'environne. Lorsque la liberté civile fut totalement détruite, les démagogues d'Athènes et les tribuns de Rome furent du même coup réduits au silence. L'usage de la prédication, qui constitue une partie de la dévotion chrétienne, ne s'était point introduit dans les temples de l'antiquité, et les oreilles délicates des monarques n'avaient pas encore été frappées par le son choquant de l'éloquence populaire, quand les chaires de l'empire se trouvèrent occupées par de pieux orateurs qui jouissaient de plusieurs avantages inconnus à leurs prédécesseurs profanes[1]. Les argumens des tribuns ne restaient pas sans réponses; d'habiles antagonistes avaient la liberté de se faire entendre, et combattaient à armes égales. La cause de la justice et de la vérité pouvait conserver son équilibre entre les efforts opposés des différens partis. L'évêque, ou le simple prêtre auquel il délègue avec précaution les pouvoirs de prêcher, harangue, sans crainte d'une réplique ou même d'une interruption, une multitude soumise, dont l'esprit a été préparé et subjugué par les cérémonies révérées de la religion. Telle était la subordination sévère de l'église catholique, qu'un primat de Rome ou d'Alexandrie pouvait faire retentir en un instant des mêmes paroles toutes les chaires d'Égypte ou d'Italie[2]. Le dessein de cette institution était louable sans doute; mais les effets ne furent pas toujours salutaires. Les prédicateurs recommandaient la pratique des devoirs de la société; mais ils exaltaient la perfection de la vertu monastique, aussi pénible à l'individu qu'inutile au genre humain. Leurs charitables exhortations tendaient visiblement à donner au clergé le droit de disposer de la fortune des fidèles opulens, sous prétexte de soulager l'indigence. Les plus sublimes représentations des lois divines et de ses attributs étaient défigurées par un mé-

ῥινολαβίς, les ὠτάγρα, et les χειλοστρόφιον, qui pressaient ou étendaient les doigts, les pieds, le nez, les oreilles et les lèvres des victimes.

[1] La sentence d'excommunication est écrite en style classique ou de rhétoricien (Syrène, *Epist.* 58, p. 201-203). L'usage injuste de comprendre des familles entières dans les interdits fut poussé jusqu'à envelopper une ville ou une nation entière.

[2] Voyez Synèse, *Epist.* XLVII, 186-187; *Epist.* LXXII, p. 230-231.

[1] Voyez Thomassin, Discipline de l'Église, t. II, l. III, c. LXXXIII, p. 1761-1770; et les Antiquités de Bingham, vol. I, l. XIV, c. IV, p. 688-717. La prédication était considérée comme la fonction la plus importante de l'épiscopat; mais on la confiait quelquefois à de simples prêtres, tels que Chrysostôme et Augustin.

[2] La reine Élisabeth se servait de ce moyen, quand elle avait envie de disposer l'esprit du peuple en faveur de quelque innovation dans le gouvernement. Ces dangereuses trompettes donnèrent bien de l'embarras à son successeur, dont le fils fut leur victime. (Voyez la Vie d'Hélène, par l'archevêque Laud, p. 153.)

lange de subtilités métaphysiques, de cérémonies puériles et de miracles fabuleux; et ils appuyaient avec le zèle le plus ardent sur le pieux mérite d'obéir aux ministres de l'église, et de détester saintement tous ses adversaires. Lorsque la tranquillité publique fut troublée par le schisme et l'hérésie, ils firent éclater la trompette de la discorde ou peut-être de la sédition. Le mystère régnait dans leurs assemblées; ils se livraient aux plus violentes invectives, et sortant en foule des temples d'Antioche et d'Alexandrie, ils donnaient ou recevaient le martyre avec une égale fureur. La corruption du langage et du goût se faisait fortement sentir dans les déclarations véhémentes des évêques latins; mais les discours éloquens de Grégoire et de Chrysostôme ont été comparés aux plus sublimes modèles de l'Attique ou du moins de l'Asie[1].

VII. Les représentans de la république chrétienne s'assemblaient régulièrement tous les ans dans le printemps et dans l'automne, et ces synodes répandaient l'esprit de la discipline et de la législation ecclésiastiques dans les cent vingt provinces qui composaient le monde romain [2]. L'archevêque ou métropolitain était autorisé par les lois à faire comparaître les évêques suffragans de son diocèse, à examiner leur conduite, à la censurer ou à l'approuver, à défendre leurs droits, et à peser le mérite des candidats que le peuple et le clergé avaient choisis pour occuper les siéges vacans du collége épiscopal. Les primats de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche, de Carthage, et ensuite de Constantinople, qui exerçaient une juridiction étendue, assemblaient tous les évêques dépendans de leur diocèse; mais l'empereur seul avait le droit de convoquer extraordinairement les conciles généraux. Quand les affaires de l'église l'exigeaient, le souverain ajournait les évêques de toutes les provinces. On leur payait la dépense de leur voyage, et les postes impériales recevaient un ordre de leur fournir les chevaux qui leur seraient nécessaires. Dans les premiers temps, où Constantin était plutôt le protecteur que le prosélyte de l'église chrétienne, il fit juger les débats religieux de l'Afrique par le concile d'Arles, dans lequel les évêques d'York, de Trèves, de Carthage et de Milan vinrent, comme amis et comme frères, discuter ensemble, dans leur langue nationale, les intérêts généraux de l'église Latine ou occidentale [1]. Onze ans après, il se tint une assemblée plus nombreuse à Nycée en Bythinie, pour anéantir, par une sentence définitive, les questions subtiles qu'on avait élevées en Égypte au sujet de la sainte Trinité. Trois cent dix-huit évêques se rendirent aux ordres de l'empereur; et on fait monter à deux mille quarante-huit le nombre des ecclésiastiques de tous les rangs, de tous les ordres et de toutes les dénominations qui s'y trouvèrent [2]. Les séances continuèrent pendant deux mois, et l'empereur les honora souvent de sa présence. Il laissait ses gardes à la porte, et s'asseyait, avec la permission du concile, sur un petit tabouret au milieu de la salle. Constantin écoutait avec patience, et parlait avec modestie; et, tout en dirigeant les opinions, il protestait humblement que les successeurs des apôtres étaient les maîtres, qu'il ne voulait être que leur ministre, et ne prétendait point à juger des prêtres que Dieu avait établis pour régner sur la terre et lui donner des lois [3]. Un si profond respect de la part d'un monarque absolu

[1] Ces orateurs modestes reconnaissaient humblement qu'ils n'avaient point le don des miracles, et qu'ils tâchaient d'y suppléer par l'art de l'éloquence.

[2] Le concile de Nicée, dans les quatrième, cinquième, sixième et septième canons, a fait quelques règlemens relativement aux synodes, aux métropolitains et aux primats. L'intérêt personnel a successivement falsifié et défiguré les canons de ce concile. Les églises *Suburbicariennes*, assignées (par Rufin) à l'évêque de Rome, ont été l'objet d'une controverse violente. (Voyez Sirmond., *Opera*, t. IV, p. 1-238.)

[1] Nous n'avons que quarante-sept signatures épiscopales; mais Ado, dont l'autorité n'est pas, à la vérité, bien respectable, compte six cents évêques au concile d'Arles. (Tillemont, Mém. Ecclésiast., t. VI, p. 422.)

[2] Voyez Tillemont, t. VI, p. 915; et Beausobre (Hist. du Manichéisme, t. I, p. 529). Le nom d'évêque donné par Eutychius aux deux mille quarante-huit ecclésiastiques (Annal., t. I, p. 440, vers. Pocock) s'étend fort au-delà des limites d'une ordination orthodoxe ou même épiscopale.

[3] Voyez Eusèbe (*in Vit. Constant.*, l. III, c. 6-21; Tillemont, Mém. Ecclésiast., t. VI, p. 669-759.

pour un petit nombre de ses sujets faibles et désarmés ne peut se comparer qu'à la vénération qu'avaient pour le sénat les princes romains qui adoptaient la politique d'Auguste. En considérant les étranges vicissitudes des choses humaines, un spectateur philosophe aurait pu, dans la révolution d'un demi-siècle, comparer Trajan dans le sénat de Rome à Constantin dans le concile de Nicée. Les pères du Capitole et ceux de l'église avaient également dégénéré des vertus de leurs prédécesseurs; mais, comme les évêques étaient plus profondément enracinés dans l'opinion publique, ils soutinrent leur dignité avec plus de décence, et s'opposèrent quelquefois avec vigueur aux volontés de leur souverain. Le laps du temps et les progrès de la superstition ont fait oublier les faiblesses, l'ignorance et les passions qui déshonoraient ces synodes ecclésiastiques; et le monde catholique s'est unanimement soumis [1] aux décrets infaillibles des conciles généraux [2].

CHAPITRE XXI.

Persécution des Hérétiques. Schisme des Donatistes. Secte des Ariens. Troubles de l'Église sous Constantin et ses fils. Tolérance du Paganisme.

La reconnaissance du clergé a publié les vertus et consacré la mémoire d'un prince qui a cimenté la puissance ecclésiastique en favorisant toutes ses entreprises. Constantin peut être regardé comme le fondateur et le défenseur de l'église; il lui a donné la paix et la sûreté, il l'a comblée de richesses et d'honneurs; enfin la défense de la foi devint le premier devoir du magistrat. L'édit de Milan, ou la grande charte de tolérance, avait assuré à tous les sujets de l'empire romain la liberté de choisir une religion et de la professer publiquement. Mais ils ne jouirent pas long-temps de ce privilége inestimable. Le zèle de Constantin le fit bientôt changer de maximes, et le triomphe de la foi chrétienne fut terni par la persécution de toutes les autres religions. Constantin se persuada facilement que la ridicule obstination des hérétiques qui prétendaient discuter ses opinions et résister à ses volontés ne méritait point d'indulgence, et qu'un peu de sévérité serait un bienfait, si elle pouvait leur éviter des tourmens éternels. L'empereur commença par exclure tous les ministres ou prédicateurs des religions orthodoxes des récompenses et des priviléges qu'il accordait libéralement au clergé chrétien. Mais, comme il eût été possible que ces sectes subsistassent quoique disgraciées du prince, la conquête de l'Orient fut immédiatement suivie d'un édit qui ordonna leur totale destruction [1]. Après un préambule plein d'expressions violentes, Constantin défend les assemblées des hérétiques et confisque toutes leurs propriétés au profit du fisc et de l'église catholique. Il paraît que cette sévérité était tombée principalement sur les disciples de Paul de Samosate, sur les Donatistes de Phrygie, dont l'enthousiasme et les prédictions ne s'étaient point ralentis, sur les novateurs qui rejetaient l'efficacité temporelle du repentir, sur les Marcionites et les Valentiniens, dont les dogmes avaient été insensiblement adoptés par tous les gnostiques de l'Égypte et de l'Asie, et peut-être sur les Manichéens, qui apportaient nouvellement de la Perse un système de théologie plus séduisante [2]. On suivit avec ardeur et avec succès le projet d'anéantir le nom, ou du moins d'arrêter les

[1] *Sancimus igitur vicem legum obtinere quæ à quatuor sanctis conciliis.... expositæ sunt aut firmatæ. Prædictarum enim quatuor synodorum dogmata sicut sanctas scripturas et regulas sicut leges observamus.* (Justinien, Novell. CXXXI.) Beveridge (*ad Pandect. Proleg.*, p. 2) remarque que les empereurs n'ont jamais fait de loi en matière ecclésiastique; et Giannone, au contraire, remarque que les empereurs donnaient la sanction légale aux canons des conciles. (*Istoria civile di Napoli*, t. I, p. 136.)

[2] Voyez l'article *Concile* dans l'Encyclopédie, t. III, p. 668-679, édit. de Lucques. Le docteur Bouchaud a discuté, d'après les principes de l'église gallicane, les principales questions relatives à la forme et à la constitution des conciles provinciaux et nationaux. Les éditeurs (voyez Préface, p. 16) ont raison de vanter cet article, l'un des meilleurs de leur immense compilation.

[1] Euseb., *in Vit. Constant*, l. III, c. 63, 64, 65, 66.

[2] Après avoir comparé les opinions de Tillemont, de Beausobre, de Lardner, etc., je suis convaincu que la secte de Manès ne se propagea pas même en Perse avant l'année 270. Il est étonnant qu'une hérésie philosophique et étrangère ait pénétré si rapidement dans les provinces d'Afrique. Cependant, il est difficile de rejeter l'édit de Dioclétien contre les Manichéens. On peut le trouver dans Baronius (Annal. Ecclés., A. D. 287).

progrès de l'hérésie. Les mêmes supplices que Dioclétien avait infligés aux catholiques servirent à châtier les sectaires, et cette façon de convertir fut approuvée par les évêques qui avaient si éloquemment réclamé les droits de l'humanité pendant la persécution de leur église. On peut cependant juger, d'après deux circonstances qui eurent lieu alors, que Constantin ne se laissait pas entièrement aveugler par son zèle. Avant de condamner les Manichéens et les sectes qui en dépendaient, il fit examiner avec le plus grand soin leurs préceptes religieux, et, se méfiant, selon toute apparence, de ses conseillers ecclésiastiques, il chargea de cette commission délicate un magistrat civil, dont l'intelligence et la modération avaient mérité son estime, et dont les dispositions intrigantes et vénales lui étaient probablement inconnues [1]. L'empereur, ayant été convaincu qu'il avait injustement proscrit la foi orthodoxe et la morale pure des Novatiens, qui différaient de l'église dans quelques articles de discipline peu essentiels au salut, les exempta, par un édit particulier, des peines de la loi générale [2]. Il leur permit de bâtir une église à Constantinople, honora les miracles de leurs saints, invita l'évêque Acésius au concile de Nicée, et le plaisanta d'une manière obligeante sur la rigidité de sa doctrine [3].

Les plaintes et les accusations mutuelles dont le trône de Constantin fut assailli, dès que la mort de Maxence eut soumis l'Afrique à son autorité, étaient peu propres à édifier un prosélyte incertain. Il apprit avec étonnement que les provinces de ce vaste pays, depuis les confins de Cyrène jusqu'aux colonnes d'Hercule, étaient déchirées par des dissensions religieuses [1]. Cette discorde venait d'une double élection dans l'église de Carthage, considérée, par son rang et par ses richesses, comme le second siége ecclésiastique de l'Occident. On avait nommé deux primats d'Afrique, Cécilien et Majorin. Depuis la mort du dernier, sa place était occupée par Donat, dont les talens supérieurs et les vertus apparentes appuyaient fortement les prétentions. L'avantage que Cécilien aurait pu tirer d'une première nomination disparaissait par la précipitation indécente, ou au moins illégale, avec laquelle on l'avait élu, sans attendre l'arrivée des évêques de Numidie. L'autorité de ces évêques, qui, au nombre de soixante-dix, condamnèrent Cécilien et consacrèrent Majorin, se trouve aussi affaiblie par la mauvaise réputation d'une partie de ces prélats, par des intrigues de femmes, des marchés sacriléges, et par des violences qu'on reproche à ce concile de Numidie [2]. Les évêques des deux factions soutenaient avec un égal emportement que leurs adversaires avaient perdu tous leurs droits, et s'étaient publiquement déshonorés en livrant les saintes écritures aux officiers de Dioclétien. Leurs reproches réciproques et l'histoire de cette négociation obscure don-

[1] *Constantinus enim, cum limatius superstitionum quæreret sectas, Manichæorum et similium*, etc., etc. (Ammien, XV, 15.) Strategius, à qui cette commission valut le surnom de Musonien, était chrétien de la secte d'Arius. Il fut employé en qualité de comte au concile de Sardica. Libanius fait l'éloge de sa douceur et de sa prudence (Vales., *ad locum Ammian.*)

[2] Cod. Théodos., l. XVI, tit. 5, loi 2. Comme la loi générale n'est point insérée dans le Code de Théodose, il est probable que dans l'année 438 les sectes qui avaient été condamnées étaient éteintes.

[3] Sozomen., l. I, c. 22; Socrate, l. I, c. 10. Ces historiens ont été soupçonnés, sans aucun motif, à ce qu'il me semble, d'être attachés à la doctrine des Novatiens. L'empereur dit à l'évêque Acèse: Faites une échelle pour vous, et montez tout seul au ciel. Presque toutes les sectes chrétiennes ont emprunté tour à tour l'échelle d'Acèse.

[1] Les meilleurs matériaux, relativement à cette partie de l'histoire ecclésiastique, se trouvent dans l'édition d'Optatus Milevitanus, publiée à Paris, en 1700, par M. Dupin, qui l'a enrichie de notes critiques, de discussions géographiques, d'actes authentiques, et d'un abrégé exact de toute cette controverse. M. de Tillemont a rempli la plus grande partie d'un de ses volumes de l'Histoire des donatistes (t. VI, part. I), et je lui suis redevable d'une ample collection des passages de saint Augustin, relativement aux hérétiques.

[2] *Schisma igitur illo tempore confusæ mulieris iracundia peperit; ambitus nutrivit; avaritia roboravit.* (Optat., l. I, c. 19.) Le langage de Purpurius est celui d'un frénétique furieux. *Dicitur te necasse filios sororis tuæ duos. Purpurius respondit: Putas me terreri à te..... Occidi, et occido eos qui contra me faciunt.* (*Acta Concil. Cirtensis, ad calc. Optat.*, p. 274.) Lorsque Cécilien fut invité à une assemblée d'évêques, Purpurius dit à ses confrères ou plutôt à ses complices: Qu'il vienne ici recevoir l'imposition de nos mains, et nous lui casserons la tête en forme de pénitence. (*Optat.*, l. I, c. 19.)

nent lieu de croire que la persécution récente avait envenimé leur zèle sans réformer leurs mœurs. Cette église divisée n'était plus susceptible d'un jugement impartial. On discuta successivement la cause des cinq tribunaux formés par le choix de l'empereur, et les chicanes durèrent plus de trois ans, depuis le premier appel jusqu'au jugement définitif. La recherche sévère que firent le substitut du préteur et le proconsul d'Asie, le rapport des deux évêques visiteurs qu'on avait envoyés à Carthage, les décrets des conciles d'Arles et de Rome, et le jugement suprême de Constantin dans le consistoire furent tous en faveur de Cécilien. Les chefs du clergé et les magistrats civils le reconnurent unanimement pour le véritable et légitime primat de l'Afrique. On mit ses évêques suffragans en possession des honneurs et des revenus de l'église, et Constantin crut user de modération en exilant les principaux adhérens de Donat. On peut présumer, par l'attention avec laquelle leur cause fut examinée, que les lois de l'équité présidèrent au jugement. Il est possible aussi que, comme les prélats le prétendirent, Osius, favori de l'empereur, ait abusé de son influence sur son maître, en trompant sa crédulité. Au reste, si une injustice de cette espèce eût terminé une dispute dangereuse, on pourrait la classer parmi les inconvéniens attachés à une administration arbitraire, dont la postérité ne tient aucun compte, parce qu'ils n'influent point sur sa prospérité.

Cet événement, qui paraît à peine digne d'une place dans l'histoire, fut la source d'un schisme qui dura plus de trois siècles dans la province d'Afrique, et qui ne fut anéanti qu'avec la religion chrétienne, dans laquelle il avait pris naissance. Les Donatistes, enflammés de l'enthousiasme du fanatisme et de la liberté, refusèrent d'obéir aux usurpateurs dont ils rejetaient l'élection et l'autorité spirituelle. Exclus de la société civile et religieuse, ils excommunièrent audacieusement tous ceux qui embrassaient le parti de Cécilien, ou qui avaient reçu de lui l'ordination. Ils assuraient avec une joie insultante que la succession apostolique était interrompue; que tous les évêques de l'Europe et de l'Asie étaient vicieux et schismatiques, et que les prérogatives de l'église catholique n'appartenaient plus qu'au petit nombre de fidèles africains qui seuls avaient conservé la pureté de leurs préceptes et de leur discipline. A cette théorie sévère, ils joignirent les pratiques les plus violentes. Tous les prosélytes qui leur venaient, même des provinces les plus reculées de l'Orient, recevaient une seconde fois le baptême et l'ordination[1]. Les Donatistes regardaient ces sacremens comme nuls lorsqu'ils avaient été administrés par des hérétiques ou des schismatiques, dans lesquels ils comprenaient tous ceux qui n'étaient pas de leur parti. Ils assujétissaient les évêques, les jeunes filles, et même les enfans, à une pénitence publique, avant de les admettre à la communion des Donatistes. S'ils obtenaient une église occupée précédemment par leurs adversaires, ils la purifiaient avec autant de soin qu'un temple souillé par le culte des idoles. On lavait le pavé, on grattait les murs, et l'on brûlait l'autel, ordinairement construit en bois. On fondait les vases sacrés, et les saintes hosties étaient jetées avec horreur et mépris; enfin ils n'omettaient aucune des cérémonies ignominieuses qui devaient enflammer et perpétuer l'animosité des factions religieuses[2]. Malgré cette aversion irréconciliable, les disciples des deux parties, répandus dans toutes les villes de l'Afrique, se rencontraient souvent et se trouvaient confondus ensemble dans la société. Ils conservaient le même extérieur, le même langage, le même zèle, le même culte et la même doctrine. Proscrits par les chefs de l'église et du gouvernement civil, les donatistes conservaient la supériorité du nombre dans quelques provinces, particulièrement en Numidie; et quatre cents évêques reconnaissaient l'autorité de leur

[1] Les conciles d'Arles, de Nicée et de Trente confirmèrent la pratique sage et modérée de l'église de Rome. Les Donatistes toutefois eurent l'avantage de maintenir le sentiment de Cyprien et d'une grande partie de l'église primitive. Vincentius Lirinensis (p. 332, ap. Tillemont, Mém. Ecclésiast., t. VI, p. 138) a expliqué pourquoi les donatistes brûlent dans les enfers, tandis que saint Cyprien est dans le ciel avec Jésus-Christ.

[2] Voyez le sixième livre d'Optatus Milevitanus, p. 91-100.

primat. Mais leur invincible obstination les désunissait quelquefois, et l'église schismatique était déchirée par des dissensions intestines. Le quart des évêques donatistes suivait la discipline des Maximinianistes. Les autres étaient littéralement fidèles aux lois austères de leur fondateur; ils s'anathématisaient mutuellement; et petite secte à peine connue sous le nom de Rogatiens affirmait avec assurance que, si le Christ descendait du ciel pour juger les humains, il ne reconnaîtrait la pureté de sa doctrine que dans quelques misérables villages de la Mauritanie césarienne [1].

Le schisme des Donatistes fut renfermé dans l'Afrique. Mais les opinions des Trinitaires se répandirent successivement dans tout le monde chrétien. La source du premier fut une querelle occasionée par l'abus de la liberté; et le système mystérieux des Trinitaires prit naissance dans l'abus de la philosophie. Depuis le siècle de Constantin jusqu'à celui de Clovis et de Théodoric, les Romains et les barbares se livrèrent avec fureur aux disputes théologiques de l'arianisme; et l'historien, en s'éloignant respectueusement du voile qui couvre le sanctuaire, peut se permettre de jeter un coup d'œil sur les progrès de la raison, de la foi, des erreurs et des passions, depuis l'école de Platon jusqu'au déclin et à la chute de l'empire.

Le génie de Platon, éclairé par ses propres méditations ou par la tradition des prêtres de l'Égypte [2], avait essayé de découvrir la nature mystérieuse de la divinité. Quand il eut élevé ses pensées jusqu'à la contemplation sublime d'un être existant par lui-même, le créateur et le moteur évident de l'univers, le philosophe athénien ne put concevoir comment la simple unité de son essence pouvait admettre la variété infinie d'idées distinctes et successives qui composent l'ensemble du monde intellectuel, comment un être purement immatériel avait pu exécuter ce plan admirable, débrouiller le chaos et créer l'univers. Dans la vaine espérance de vaincre des difficultés qui accableront toujours la faiblesse de l'esprit humain, Platon a pu considérer la nature divine sous les trois différentes modifications: de la première cause, de la raison ou *Logos*, et de l'âme ou de l'esprit de l'univers. Son imagination poétique personnifia et anima ces abstractions métaphysiques, et il représenta dans son système les trois principes originaux comme trois dieux unis étroitement l'un à l'autre par une génération mystérieuse. Il considéra particulièrement le *Logos* sous la dénomination plus intelligible de fils du père éternel, créateur et conservateur de l'univers. Telle était, selon toutes les apparences, la doctrine secrète que l'on enseignait furtivement dans les jardins de l'Académie. Et, si l'on en croit les disciples plus modernes de Platon, une étude et une application assidue de trente années suffisaient à peine pour acquérir la parfaite connaissance de cette doctrine [1].

Les victoires des Macédoniens avaient répandu dans l'Égypte et dans l'Asie le langage et l'érudition des Grecs, et le système théologique de Platon, peut-être perfectionné, s'enseignait avec moins de réserve dans l'école d'Alexandrie [2]. Sous la protection des Ptolomées, une nombreuse colonie de Juifs

[1] Tillemont, Mém. Ecclésiast., t. VI, part. I, p. 253. Il plaisante sur leur cruauté partiale. Tillemont a beaucoup de vénération pour saint Augustin, le grand docteur du système de la prédestination.

[2] *Plato Egyptum peragravit, ut à sacerdotibus barbaris numeros et cœlestia acciperet.* (Cic., *de Finibus*, V. 25.) Les Égyptiens conservaient peut-être encore la tradition des décrets des patriarches. Josèphe a persuadé à plusieurs Pères de l'église que Platon avait tiré des Juifs une grande partie de ses connaissances. Mais on ne peut guère concilier cette opinion avec l'obscurité et l'insociabilité du peuple juif, dont les écritures ne furent accessibles à la curiosité des Grecs que plus de cent ans après la mort de Platon. (Voyez Marsham, Canon. Chronique, p. 144; Le Clerc, *Epist. critic.* VII, p. 177 194.)

[1] Les modernes que j'ai pris pour guides dans la connaissance du système de Platon sont Cudworth (Système intellectuel, p. 568-620); Basnage (Hist. des Juifs, l. IV, p. 53-86); Le Clerc (*Epist. crit.*, VII, p. 194-209), et Brucker (Hist. Philosoph., t. I, p. 675-706). Comme leur érudition était égale, et leur intention différente, un observateur attentif peut tirer quelques lumières de leurs disputes, et regarder comme constans les faits dont ils conviennent unanimement.

[2] Brucker, Hist. Philosop., t. I, p. 1349-1357. L'école d'Alexandrie est célébrée par Strabon (l. XVII) et par Ammien (XXII, 6).

s'était fixée dans la nouvelle capitale [1]. Tandis que le corps de cette nation pratiquait ses anciennes cérémonies, et s'occupait d'un commerce lucratif, quelques Hébreux d'un génie plus élevé se livraient à la contemplation religieuse et philosophique [2]. Ils étudièrent et embrassèrent avec ardeur le système théologique du philosophe d'Athènes; mais leur orgueil national aurait été offensé s'ils eussent reconnu Platon pour leur maître, et ils donnèrent audacieusement ses préceptes pour une ancienne tradition de leurs ancêtres. Un siècle avant la naissance de Jésus-Christ, les Juifs d'Alexandrie publièrent un traité de philosophie, dans lequel on reconnaît aisément le style et les préceptes de l'école platonicienne; et il fut unanimement reçu comme un ouvrage inspiré à la sagesse de Salomon [3]. On trouve le même mélange de la foi mosaïque et de la philosophie des Grecs dans les œuvres de Philon, que ce philosophe composa en grande partie sous le règne d'Auguste [4]. L'âme matérielle de l'univers [5] pouvait offenser la piété des Hébreux; mais ils faisaient du *Logos* le Jéhovah de Moïse et des patriarches; et le fils de Dieu fut envoyé sur la terre pour

[1] Josèphe, Antiquit., l. XII, c. I, 3; Basnage, Hist. des Juifs, l. VII, c. 7.

[2] Relativement à l'origine de la philosophie juive, voyez Eusèbe (*Præparat. Evangel.*, 8, 9, 10). Philon prétend que les Thérapeutes étudiaient la philosophie; et Brucker a prouvé (Hist. Philosoph., t. II, p. 787) qu'ils donnaient la préférence à celle de Platon.

[3] Voyez Calmet, Dissertations sur la Bible, t. II, p. 277. Plusieurs des Pères de l'église ont reçu le livre de la Sagesse de Salomon comme un ouvrage de ce monarque; et, quoique rejeté par les protestans, faute d'un original hébreu, il a obtenu, avec le reste de la Vulgate, la sanction du concile de Trente.

[4] Le Clerc (Épître Critique, 8, p. 211-228) a prouvé, d'une manière victorieuse, le platonisme de Philon. Basnage (Hist. des Juifs, l. IV, c. 5) a démontré clairement que les œuvres théologiques de Philon furent composées avant la mort et très-probablement avant la naissance de Jésus-Christ. Dans ce temps d'obscurité, les connaissances de Philon sont plus étonnantes que ses erreurs. (*Bull. Defens. Fid. Nicen.*, f. I, c. I, p. 12)

[5] *Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.*

En outre de cette âme matérielle, Cudworth a découvert (p. 562) dans Amelius, Porphyre, Plotin, et, selon lui, dans Platon lui-même, une âme spirituelle, supérieure, *upercosmienne*, de l'univers; mais Brucker, Basnage et Le Clerc prétendent que cette double âme est une nouvelle invention des derniers Platonistes.

s'y occuper de choses qui paraissent incompatibles avec la nature et les attributs du moteur universel [1]. L'éloquence de Platon, le nom de Salomon, l'autorité de l'école d'Alexandrie ne suffisaient point pour établir la vérité d'une doctrine mystérieuse qui séduisait l'esprit, mais qui révoltait la raison. Un apôtre ou un prophète inspiré par la divinité pouvait seul exercer un empire légitime sur la foi du genre humain; et la théologie de Platon aurait toujours été confondue avec les visions philosophiques de l'Académie, du Portique et du Lycée, si le nom et les attributs du *Logos* n'avaient pas été confirmés par la plume sainte du dernier et du plus sublime des évangélistes [2]. Sous le règne de Nerva, la révélation chrétienne apprit à l'univers étonné que le *Logos*, qui était de toute éternité avec Dieu, qui était Dieu lui-même, qui avait créé toutes choses, et pour qui tout avait été fait, s'était incarné dans la personne de Jésus de Nazareth; qu'il était né d'une vierge, et avait souffert la mort sur une croix. Outre le dessein général de donner une base perpétuelle aux divins honneurs du Christ, les plus anciens et les plus respectables des écrivains ecclésiastiques conviennent que le théologien évangélique avait particulièrement l'intention de réfuter les deux hérésies opposées qui troublaient la paix de la primitive église [3]. 1° La foi des ébionites [4], et peut-être

[1] *Petav. Dogmata Theologica*, t. II, l. VIII, c. 2, p. 791; *Bull. Defens. Fid. Nicen.*, f. I, c. I, p. 8, 13. Tant que les Ariens n'abusèrent point de cette opinion, elle fut adoptée dans la théologie chrétienne. Tertullien (*advers. Praxeam*, c. 16) contient un passage remarquable. Après avoir fait contraster avec beaucoup d'indiscrétion la nature de Dieu et les actions de Jéhovah, il conclut: *Scilicet ut hæ de Filio Dei non credenda fuisse, si non scripta essent; fortassè non credenda de Patre, licet scripta.*

[2] Les Platonistes admiraient le commencement de l'évangile de saint Jean, comme contenant une copie exacte de leurs principes. (Augustin., *de Civitat. Dei*, X, 29; Amelius, *apud Cyril. advers.* Julian, l. VIII, p. 283.) Mais dans les troisième et quatrième siècles, les Platonistes d'Alexandrie ont pu perfectionner leur trinité par l'étude de la théologie chrétienne.

[3] Voyez Beausobre, Hist. critiq. du Manichéisme, t. I, p. 377. L'évangile selon saint Jean est supposé avoir été publié environ soixante-dix ans après la mort de Jésus-Christ.

[4] Mosheim (p. 331) et Le Clerc (Hist. Eoclés., p. 535)

celle des Nazaréens [1], était ignorante et imparfaite. Ils révéraient Jésus comme le plus grand des prophètes, doué d'une puissance et d'une vertu surnaturelles. Ils attribuaient à sa personne et à son règne futur toutes les prédictions des oracles hébreux qui annoncent le règne spirituel et éternel du messie [2]. Quelques-uns d'eux admettaient qu'il était né d'une vierge; mais ils rejetaient avec obstination l'existence précédente, et les perfections divines du *Logos* ou fils de Dieu, qui sont définies si clairement dans l'évangile de saint Jean. Environ cinquante ans après, les Ébionites, dont le martyr Justin a relevé les erreurs avec moins de sévérité qu'ils ne paraissaient le mériter [3], ne composaient qu'une très-faible partie du peuple chrétien. 2° Les Gnostiques, connus sous la dénomination de *Docètes*, donnaient dans l'excès contraire. Ils reconnaissaient la nature divine du Christ, et ne croyaient point à sa nature humaine. Élevés dans l'école de Platon, accoutumés à l'idée sublime du *Logos*, ils concevaient aisément que la plus pure émanation de la divinité pouvait prendre la forme et l'apparence d'un mortel [4]; mais ils prétendaient que les imperfections de la matière étaient incompatibles avec la pureté d'une substance céleste. Tandis que le sang du Christ fumait encore sur le Calvaire, les Docètes inventaient des hypothèses impies et extravagantes : ils publiaient qu'au lieu d'être sorti du sein d'une vierge [1], Jésus était descendu sur les bords du Jourdain sous la forme d'un homme fait, qu'il avait fasciné la vue de ses disciples, et que les bourreaux de Pilate avaient épuisé leur impuissante fureur sur un fantôme qui sembla mourir sur la croix et sortir trois jours après du séjour des morts [2].

La sanction divine qu'un apôtre avait donnée au principe fondamental de la théologie de Platon encouragea les savans prosélytes du second et du troisième siècle à étudier les écrits du sage d'Athènes, qui avait prédit d'une manière si merveilleuse une des plus étonnantes découvertes de la révélation chrétienne. Le nom respectable de Platon servait également aux orthodoxes [3] et aux hérétiques pour défendre l'erreur et la vérité [4]. L'autorité d'habiles commentateurs et la science de la dialectique furent employées à tirer de ses opinions une longue suite de conséquences, et à suppléer au silence discret des écrivains

expliquent clairement les sentimens des Ébionites. Les critiques attribuent à un de ces sectaires les Clémentines publiées par les Pères apostoliques.

[1] Les Polémiques de Staunch, et Bull (*Judicium Eccles. Catholic.*, c. 2), insistent sur l'orthodoxie des Nazaréens, qui paraît moins pure et moins certaine aux yeux de Mosheim (p. 330).

[2] L'obscurité et les souffrances de Jésus ont toujours été le grand argument des Juifs. « *Deus...... contrariis coloribus Messiam depinxerat ; futurus erat rex, judex, pastor*, etc. » (Limborch et Orobio Amica, *Collat.*, p. 8, 19, 53, 76, 192, 234.) Cette objection a été détruite par les chrétiens, qui ont élevé leurs yeux vers un royaume spirituel et éternel.

[3] Julien Martyr, *Dialog. cum Tryphonte*, p. 143, 144. (Voyez Le Clerc, Hist. Ecclés., p. 615.) Bull et Grabe, son éditeur (*Judicium Eccles. Cathol.*, c. 7, et l'Appendix) essaient de défigurer les sentimens ou les paroles de Justin; mais leur correction du texte a été rejetée de l'édition des Bénédictins.

[4] Les Ariens reprochent au parti orthodoxe d'avoir pris leurs sentimens sur la trinité des Valentiniens et des Marcionites. (Voyez Beausobre, Hist. du Manichéisme, l. III, c. 5, 7.)

[1] *Non dignum est credere Deum, et Deum Christum...... Non dignum est ut tanta majestas per sordes et squalores mulieris transire credatur.* Les Gnostiques assuraient l'impureté de la matière et du mariage; et ils étaient scandalisés des interprétations des Pères et d'Augustin lui-même. (Voyez Beausobre, t. II, p. 523).

[2] *Apostolis adhuc in sæculo superstitibus apud Judæam Christi sanguine recente, et phantasma corpus Domini asserebatur.* Cotelier pense (*Patres Apostol.*, t. II, p. 24) que ceux qui refusent de croire que les *Docètes* parurent du temps des apôtres peuvent aussi nier qu'il fait jour à midi. Ces Docètes, qui formaient un parti considérable parmi les Gnostiques, étaient ainsi appelés, parce qu'ils prétendaient que le corps de Jésus-Christ n'en avait eu que l'apparence.

[3] On peut trouver dans de La Motte le Vayer (t. V, p. 135, édit. 1757), et dans Basnage (Hist. des Juifs, t. IV, p. 29-79, etc.), des preuves, du respect que les chrétiens avaient pour la personne de Platon et pour sa doctrine.

[4] *Doleo bonâ fide Platonem omnium hæreticorum condimentarium factum.* (Tertullien, *de Animâ*, c. 23; Pétau (Dogm. Theolog., t. III, Proleg. 2) prouve que ce reproche était général. Beausobre (t. I, l. III, c. 9, 10) a présenté les erreurs des Gnostiques comme une conséquence des principes de Platon; et, comme dans l'école d'Alexandrie ces principes se trouvaient mélangés avec la philosophie orientale (Brucker, t. I, p. 1356), le sentiment de Beausobre peut se réconcilier avec l'opinion de Mosheim (Hist. générale de l'Église, vol. I, p. 37).

sacrés. On agita dans les écoles philosophiques et chrétiennes d'Alexandrie les grandes et subtiles questions relatives à la nature, la génération, la distinction, et à l'égalité des trois divines personnes de la mystérieuse Trinité [1]. L'avide curiosité travaillait avec ardeur à découvrir les secrets les plus profonds, et l'orgueil des professeurs et de leurs disciples se contentait d'une science de mots pour expliquer ce qu'ils ne concevaient pas. Mais les plus savans théologiens de la chrétienté, le grand Athanase lui-même, avoue ingénument [2] que, quand il se fatiguait l'esprit à méditer sur la divinité du *Logos*, ses vains et pénibles efforts s'anéantissaient sans en percer l'obscurité; que, plus il réfléchissait, moins il comprenait, et que, plus il écrivait, moins il se trouvait en état d'exprimer ses idées. Dans cette recherche, nous sommes forcés à chaque pas de sentir et d'avouer la disproportion immense qui existe entre l'objet et les bornes de l'intelligence humaine. Nous pouvons bien acquérir quelques notions séparées du temps, de l'espace et de la matière, qui sont étroitement liées à toutes les perceptions de nos connaissances expérimentales; mais, lorsque nous prétendons raisonner sur une substance infinie ou sur une génération spirituelle, après avoir tiré quelques conclusions justes d'une idée négative, nous retombons dans l'obscurité, dans l'incertitude, et dans des contrariétés inévitables. Comme ces difficultés naissent de la nature du sujet, elles accablent également le philosophe et le théologien; mais nous observerons deux circonstances essentielles et particulières qui distinguent la doctrine catholique des opinions de l'école platonique.

I. Une société choisie de philosophes, dont l'éducation avait éveillé la curiosité, pouvait méditer en silence et discuter paisiblement dans les jardins d'Athènes, ou dans la bibliothèque d'Alexandrie, les questions abstraites de la métaphysique. Une théorie qui ne pouvait ni convaincre les Platoniciens ni animer leurs passions, n'était considérée qu'avec la plus froide indifférence par les gens oisifs, par les hommes occupés, et même par le petit nombre de ceux qui se livraient à l'étude [1]. Mais, lorsque la révélation eut fait du *Logos* un article de foi, dès qu'il devint l'objet de l'espoir et du culte des chrétiens, les prosélytes de ce système mystérieux se multiplièrent rapidement dans toutes les provinces de l'empire romain. Les personnes qui, par leur âge, leur sexe ou leurs occupations, étaient le moins capables de juger, celles même qui n'avaient aucune habitude des méditations abstraites, aspiraient à approfondir l'essence de la nature divine : et Tertullien [2] se glorifie avec emphase de ce qu'un artisan chrétien avec la seule instruction de son état, peut répondre sans hésiter à des questions qui auraient embarrassé tous les sages de la Grèce. Quand il s'agit de sujets si éloignés de notre portée, la différence de l'homme du génie le plus sublime à l'homme le plus borné doit être considérée comme infiniment petite. On en pourrait toutefois calculer les degrés par ceux de l'obstination et de la suffisance dogmatiques. Au lieu de n'agiter ces questions que dans les momens d'oisiveté, on les regarda comme la plus sérieuse affaire de cette vie, et comme une préparation indispensable pour la vie à venir. Une théologie à laquelle il était important de croire, dont on ne pouvait douter sans impiété, et qu'il était même dangereux de ne pas bien comprendre, devint le sujet familier des méditations et des conversations du peuple. Le zèle ardent de la dévotion enflamma la froide indifférence de la philosophie, et les métaphores du langage usité servirent à corrompre le jugement et à trom-

[1] Théophile, évêque d'Antioche, fut le premier qui employa le mot *Trieda, Trinité*. Ce terme abstrait, qui était déjà familier dans les écoles de la philosophie, doit avoir été introduit dans la théologie des chrétiens postérieurement au milieu du second siècle.

[2] Athanase, t. I, p. 808. Ses expressions sont infiniment énergiques; et, comme il écrivait à des moines, rien ne l'obligeait à affecter un langage raisonnable.

[1] Nous pourrions espérer de trouver la Trinité théologique de Platon dans un traité qui prétend expliquer les opinions des anciens philosophes relativement à la nature des dieux; mais Cicéron avoue naïvement que, quoiqu'il ait traduit le Timée, il n'a jamais pu comprendre ce dialogue mystérieux. (Voyez *Hieronym. Præf. ad* l. XII, *in Isaïam*, t. V, p. 154.)

[2] Tertullien (*in Apolog.*, c. 46). Voyez Bayle, dans son Dictionnaire, au mot *Simonide*. Ses remarques sur la présomption de Tertullien sont profondes et intéressantes.

per l'expérience. Les chrétiens, quoique abhorrant la mythologie impure des Grecs [1], raisonnaient cependant d'après l'analogie ordinaire d'un père à son fils. La qualité de fils semblait nécessiter une soumission perpétuelle envers l'auteur volontaire de son existence [2]. Mais, comme l'acte de la génération est supposé, dans le sens le plus métaphysique et le plus abstrait, transmettre tous les avantages d'une nature égale [3], ils n'osaient point fixer de bornes au pouvoir ou à l'existence du fils d'un père éternel et tout-puissant. Les chrétiens de Bythinie déclarèrent devant le tribunal de Pline, quatre-vingts ans après la mort de Jésus-Christ, qu'ils l'invoquaient comme Dieu; et les différentes sectes qui prennent la dénomination de ses disciples [4] ont perpétué ses honneurs divins dans tous les siècles et dans tous les pays. Leur tendre respect pour la mémoire du Christ, et l'horreur qu'ils ressentaient pour le culte d'un être créé, leur auraient fait adopter la divinité égale et absolue du *Logos*, s'ils n'eussent pas été retenus par la crainte de violer l'unité et la suprématie du père du Christ et de l'univers. On peut remarquer, dans les ouvrages des célèbres théologiens qui ont écrit vers la fin du siècle apostolique et avant la controverse arienne, l'incertitude et la perplexité des chrétiens dans le choix de ces deux opinions. Les orthodoxes et les hérétiques réclamaient, avec une confiance égale, l'autorité de ces écrivains; et les critiques les plus judicieux ont avoué que, si ces docteurs avaient été assez heureux pour découvrir les vérités de la foi chrétienne, ils avaient eu aussi le tort d'exprimer leurs sentimens en termes vagues, énigmatiques et quelquefois contradictoires [1].

II. La dévotion des individus fut la première différence qui distingua les chrétiens des Platonistes; la seconde vint de l'autorité de l'église. Les disciples de la philosophie soutenaient leurs droits à la liberté intellectuelle, et leur respect pour les sentimens de leurs maîtres était un tribut volontaire qu'ils offraient à la supériorité du génie. Mais les chrétiens formaient une société nombreuse et disciplinée. Leurs lois et leurs magistrats exerçaient une juridiction sévère sur les pensées des fidèles. On fixa leur imagination flottante par des symboles et par des confessions de foi [2]. Les jugemens particuliers furent soumis aux décisions des synodes généraux. Les théologiens n'eurent d'autorité que relativement à leur rang ecclésiastique; et les évêques, successeurs des apôtres, infligeaient les censures de l'église à ceux qui s'écartaient de la foi orthodoxe. Mais, dans un siècle de controverse religieuse, la contrainte ajoute une nouvelle force à l'activité de l'imagination, et des motifs d'ambition ou d'avarice animaient quelquefois le zèle ou l'obstination d'un esprit rebelle. Un argument métaphysique devenait la cause ou le prétexte d'une contestation politique. Les subtilités de l'école platonicienne servaient d'étendard aux factions populaires, et l'aigreur de la dispute exagérait la distance qui séparait les opinions respectives. Tandis que les hérésies obscures de Praxeas et Sabelius s'efforçaient de

[1] Lactance, IV, 8. Cependant la *Probole*, ou *Prolatio*, que les ecclésiastiques les plus orthodoxes empruntaient sans scrupule des Valentiniens, et qu'ils ornaient de la comparaison d'une fontaine ou d'une source, du soleil et de ses rayons, etc., ou ne signifiait rien, ou favorisait l'idée matérielle de la génération divine. (Voyez Beausobre, t. I, l. III, c. 7, p. 548.)

[2] Plusieurs des premiers écrivains ont avoué franchement que le Fils devait son existence à la volonté du Père. (Voyez Clarke, *Écriture, Trinité*, p. 280-287.) D'un autre côté, Athanase et ses disciples ne semblent point disposés à croire ce qu'ils craignent de nier. Les théologiens se tirent de cette difficulté par la distinction de deux volontés, l'une précédente et l'autre concomitante. (Pétau, *Dogm. Theolog.*, t. II, l. VI, c. 8, p. 587-603.)

[3] Voyez Pétau., *Dogm. Theolog.*, t. II, l. II, c. 10, p. 159.

[4] *Carmenque Christo quasi Deo dicere secum invicem.* (Plin., *Epistol.*, X, 97.) Le sens de *Deus*, Θεος, *Elohim* dans l'ancienne langue, est soigneusement examiné par Le Clerc (*Ars Critica*, p. 150-166); et le Socinien Emlyn défend avec force la pratique d'adorer l'homme parfaitement vertueux. (Voyez son Traité, p. 29, 36, 51, 145.)

[1] Voyez d'Aillé *de Usu Patrum*; et Le Clerc, Biblioth. univers., t. 10, p. 409. L'immense ouvrage du père Pétau sur la Trinité (*Dogm. Theolog.*, t. II) a été composé dans l'intention de décrier la foi des Pères opposés au concile de Nicée. C'est du moins l'effet qu'il a produit, et la savante défense de l'évêque Bull n'a pu en effacer l'impression.

[2] Les symboles les plus anciens ont été rédigés avec beaucoup d'ambiguité. Voyez Bull (*Judicium Eccles. Cathol.*), qui tâche d'empêcher Episcopius de tirer parti de cette observation.

confondre le père avec le fils [1], les orthodoxes étaient excusables d'adhérer plus particulièrement et plus strictement à la distinction qu'à l'égalité des personnes divines; mais, lorsque la chaleur de la controverse fut calmée, et que les églises de Rome, d'Afrique et d'Égypte, ne craignirent plus les progrès des Sabelliens, les opinions théologiques prirent un cours plus fixe et plus tranquille vers l'autre extrémité; et les docteurs les plus orthodoxes se permirent des expressions et des définitions qu'ils avaient condamnées dans la bouche des sectaires [2]. Après l'édit de tolérance, qui rendit la paix aux chrétiens, la controverse des Trinitaires se ranima dans le berceau de l'école platonicienne, la savante, riche et tumultueuse ville d'Alexandrie; et la flamme de la discorde religieuse se communiqua rapidement des écoles au clergé, au peuple, à la province, et dans tout l'Orient. On agita les questions abstraites de l'éternité du *Logos*, dans les conférences ecclésiastiques et dans les sermons. Le zèle d'Arius et celui de ses adversaires rendirent bientôt publiques ses opinions hétérodoxes [3]. Ses antagonistes les plus violens rendaient hommage à son érudition et à la pureté de ses mœurs. Ce célèbre ecclésiastique s'était présenté, dans une élection, pour obtenir l'épiscopat, et il y avait renoncé, peut-être par générosité [4]. Son concurrent Alexandre devint son juge. On plaida la cause devant lui, et, après avoir hésité quelque temps, le prélat prononça la sentence finale comme un article de foi essentielle [5]. L'indocile Arius osa résister à l'autorité de son évêque irrité, et fut banni de la communion de l'église; mais son orgueil se soutint par la faveur d'un parti nombreux. Il comptait au nombre de ses partisans deux évêques de l'Égypte, sept prêtres, douze diacres, et, ce qui paraîtra peut-être incroyable, sept cents vierges. La majeure partie des évêques d'Asie paraissait favoriser ses opinions. Ils avaient à leur tête Eusèbe de Césarée, le plus savant des prélats chrétiens, et Eusèbe de Nicomédie, qui avait acquis une grande réputation comme homme d'état, sans avoir rien perdu de celle d'un saint. Les synodes de la Palestine et de la Bithynie combattaient les synodes de l'Égypte. Cette dispute théologique attira l'attention du prince et celle du peuple, et fut soumise, au bout de six ans [1], au jugement du concile général de Nicée.

On peut observer que, lorsqu'on eut l'imprudence d'exposer les mystères de la foi chrétienne aux discussions du public, l'intelligence humaine était déjà capable de se former trois systèmes différens sur la nature de la divine Trinité: on prononça qu'aucun des trois n'était absolument exempt d'erreur et d'hérésie [2]. Selon la première hypothèse, soutenue par Arius et par ses disciples, le *Logos* était une production dépendante et spontanée, créée de rien par la volonté du père éternel; le fils, par lequel toutes choses ont été faites [3], avait été engendré avant la création du monde,

[1] Mosheim (p. 425, 680, 714) explique clairement les hérésies de Praxeas, Sabellius, etc. Praxeas, qui vint à Rome à la fin du second siècle, abusa quelque temps de la bonhomie de l'évêque, et fut réfuté par Tertullien.

[2] Socrate assure que le désir de soutenir une opinion absolument opposée au sentiment de Sabellius donna naissance à l'hérésie d'Arius.

[3] Épiphane (t. I, *Hæresi.*, l. XIX, 3, p. 729) donne une description très-intéressante de la personne et des mœurs d'Arius, du nombre et du caractère de ses premiers disciples: on ne peut que regretter qu'il ait tout-à-fait sacrifié l'historien au controversiste.

[4] Voyez Philostorge (l. I, c. 3; et le Commentaire de Godefroy). Cependant Philostorge, entaché d'arianisme, paraît suspect aux yeux des orthodoxes et des critiques judicieux, à raison de sa partialité, de ses préjugés, et de son ignorance.

[5] Sozomène, (l. I, c. 15) prétend qu'Alexandre ne prit aucune part au commencement de la controverse, dont il n'avait pas même connaissance; et Socrate (l. I, c. 5) assure, au contraire, que la ridicule curiosité de ses spéculations théologiques donna naissance à cette dispute. Le docteur Jortin, dans ses remarques sur l'Histoire ecclésiastique, a blâmé la conduite d'Alexandre avec sa liberté ordinaire. Προς οργην εξαπτεται.... ομοιως φρονειν εκελευσε.

[1] Le feu de l'arianisme a pu couver quelque temps en secret; mais il y a lieu de croire qu'il fit explosion dès l'année 319. (Tillemont, Mém. Ecclés., t. VI, p. 774-780.)

[2] *Quid credidit? Certe, aut tria nomina audiens tres Deos esse credidit, et idololatra effectus est; aut in tribus vocabulis trinominem credens Deum, in Sabellii hæresim incurrit: aut edoctus ab Arianis, unum esse verum Deum patrem, filium et spiritum sanctum credidit creaturas. Aut extra hæc quid credere potuerit nescio.* (*Hieronym. advers. Luciferianos.*) Jérôme réserve pour le dernier le système orthodoxe, qui est plus compliqué et plus difficile.

[3] Comme la doctrine absolue d'une création faite de rien s'introduisit peu à peu parmi les chrétiens (Beausobre, t. II, p. 165-215), la dignité de l'ouvrier participa naturellement à celle de l'ouvrage.

et les plus longues périodes astronomiques n'étaient qu'une seconde, si on les comparait à la durée de son existence; cette durée n'était cependant pas infinie [1], et un laps de temps avait précédé l'ineffable génération du *Logos*. Le père Tout-Puissant avait transmis à ce fils unique toute l'amplitude de son esprit et tout l'éclat de sa gloire. Image visible de la perfection invisible, il voyait au-dessous de lui, à une distance incommensurable, les trônes des archanges. Il ne brillait cependant que d'une lumière réfléchie, et, comme les fils des empereurs romains décorés du titre de césar ou d'auguste [2], il gouvernait le monde en obéissant aux volontés de son père et son maître. Dans la seconde hypothèse, le *Logos* possédait toutes les perfections inhérentes et incommunicables que la religion et la philosophie attribuent au Dieu suprême. Trois esprits ou substances distinctives et infinies, trois êtres égaux et éternels composaient l'essence divine [3]; et il y aurait eu contradiction, si un des trois avait eu un commencement ou avait dû avoir une fin [4]. Les partisans d'un système qui semblait établir trois divinités indépendantes s'efforçaient de conserver l'unité d'une première cause si visible dans le dessein et dans l'ordre de l'univers, par l'accord perpétuel de leur administration et la conformité nécessaire de leurs volontés. On peut apercevoir une faible ressemblance de cette unité d'action dans la société des hommes et même des animaux. Les causes qui troublent leur harmonie viennent de l'inégalité ou de l'imperfection de leurs facultés. Mais la toute-puissance, guidée par une sagesse et une bonté infinies, ne peut pas manquer de choisir les mêmes moyens pour accomplir les mêmes fins.

Dans la troisième supposition, trois êtres, existant nécessairement par eux-mêmes, possédant tous les attributs divins dans le degré le plus parfait éternels en durée, infinis en espace, intimement présens l'un pour l'autre et pour tout l'univers, impriment dans l'imagination étonnée l'idée d'un seul et même être [1], qui, par l'économie de la grâce et celle de la nature, peut se manifester sous différentes formes, et être considéré sous différens aspects. Par cette hypothèse, une trinité réelle et substantielle est réduite à une trinité de noms et de modifications abstraites, qui n'existent que dans l'esprit de celui qui les conçoit. Le *Logos* n'est plus une personne, mais un attribut, et ce n'est que dans un sens figuré que l'épithète de fils peut être appliquée à la sagesse éternelle, qui était avec Dieu depuis le commencement, et par laquelle, mais non pas par qui, toute choses ont été faites. L'incarnation du *Logos* n'est plus qu'une simple inspiration de la sagesse divine, qui inspirait l'âme et dirigeait toutes les actions du mortel Jésus. Après avoir ainsi parcouru tout le cercle théologique, on s'aperçoit avec surprise que le système des Sabelliens finit où celui des Ébionites commence, et que ce mystère incompréhensible, qui entraîne notre adoration, échappe à la curiosité de nos recherches [2].

Si les évêques du concile de Nicée [3].

[1] Le docteur Clarke (*Écriture, Trinité*, p. 276-280) adopte une génération éternelle provenant d'une cause infinie.

[2] Plusieurs des premiers pères employèrent cette comparaison profane et absurde, particulièrement Athénagore, dans son apologie à l'empereur Marc-Aurèle et à son fils; et Bull lui-même la cite sans la blâmer. (Voyez *Defens. Fid. Nicen.*, c. 3, n° 5, n° 4.)

[3] Voyez Cudworth (Système intellectuel, p. 559-579). Cette dangereuse hypothèse fut soutenue par les deux Grégoires de Nissa et de Naziance, par Cyrille d'Alexandrie, et par Jean de Damas, etc. (Voyez Cudworth, p. 603; Le Clerc, Bibliothèque universelle, t. 18, p. 97-105.)

[4] Augustin semble envier la liberté des philosophes. *Liberis verbis loquuntur philosophi... Nos autem non dicimus duo vel tria principia, duos vel tres Deos.* (*De Civit. Dei*, x, 23.)

[1] Boëce, qui était fort versé dans la philosophie de Platon et d'Aristote, explique l'unité de la Trinité par la non *différence* des trois personnes. (Voyez les Remarques judicieuses de Le Clerc, Bibliothèque choisie, t. xvi, p. 225, etc.)

[2] Si les Sabelliens furent révoltés de cette conclusion, ils tombèrent dans une autre erreur, en confessant que le Père était né d'une vierge, qu'il avait souffert sur la croix; et leurs adversaires les désignèrent par le surnom odieux de *Patri-passians*. (Voyez les satires de Tertullien contre Praxeas, et les réflexions modérées de Mosheim, p. 423-681; et Beausobre, t. i, l. iii, c. 6, p. 533.)

[3] Les anciens rapportent les transactions du concile de Nicée d'une manière non-seulement partiale, mais très-imparfaite. On ne retrouve point de tableaux tels qu'en aurait faits Fra Paolo; mais on peut voir dans Tillemont (Mém. Ecclés., t. 6, p. 669-759) et dans Le Clerc (Bibliothèque univers., t. x, p. 453-454) les ébauches grossières tracées par la bigoterie et la raison.

avaient eu la liberté d'obéir aux mouvemens de leur conscience, Arius et ses partisans n'auraient pas pu se flatter d'obtenir la majorité des suffrages en faveur d'une hypothèse si directement contraire aux deux opinions le plus généralement adoptées par le monde catholique. Les Ariens sentirent le danger de leur situation, et se revêtirent prudemment des vertus modestes dont la pratique n'est guère suivie ou même recommandée que par le parti le plus faible, dans la fureur des discussions civiles ou religieuses. Ils prêchaient la modération et l'exercice de la charité chrétienne ; ils appuyaient sur la nature incompréhensible de la question, et, rejetant tous les termes ou les définitions qui ne se trouvaient pas dans les saintes Écritures, ils offraient de satisfaire leurs antagonistes par de très-fortes concessions, sans cependant renoncer tout à fait à leurs principes. La faction victorieuse recevait leurs propositions avec une méfiance hautaine, et tâchait de découvrir quelque article de différence inadmissible qui pût constater l'hérésie et les suites dangereuses de l'arianisme. On lut publiquement et on déchira avec mépris une lettre dans laquelle Eusèbe de Nicomédie, le protecteur des Ariens, avouait ingénument que l'admission de l'*homoousion* ou consubstantialité, expression familière aux platoniciens, était incompatible avec leur système de théologie. Les évêques, qui faisaient la loi dans le concile, saisirent avidement cette heureuse occasion; et, suivant l'énergique expression d'Ambroise[1], ils se servirent, pour abattre la tête du monstre redouté, du glaive que l'hérésie avait elle-même tiré du fourreau. La consubstantialité du Père et du Fils fut établie par le concile de Nicée ; et elle a été unanimement reçue comme un article fondamental de loi chrétienne, par le consentement des églises grecques, latines, orientales, et des églises protestantes. Mais, si le même mot n'eût pas servi également à rendre les hérétiques odieux et à unir les catholiques, il n'aurait pas rempli le but du plus grand nombre de ceux qui l'avaient adopté comme un article de foi. Ils étaient divisés en deux partis, dont l'un penchait pour les opinions des Trithéistes, et l'autre pour celles des Sabelliens. Mais, comme ces deux extrêmes semblaient saper ou la religion naturelle ou la révélation, ils convinrent mutuellement de mitiger la rigueur de leurs principes, et de désavouer les conséquences justes, mais odieuses, que leurs adversaires pouvaient en tirer. Ils se rassemblèrent contre l'ennemi commun. Une tolérance salutaire calma leur animosité, et leurs disputes furent suspendues par le moyen du mystérieux *homoousion* que les deux partis avaient la liberté d'expliquer conformément à leurs opinions particulières. L'interprétation des Sabelliens, qui avait obligé, cinquante ans auparavant, le concile d'Antioche[1] à proscrire l'usage de cette expression fameuse, la rendait précieuse à ceux d'entre les théologiens qui inclinaient secrètement pour une Trinité purement de nom; mais l'intrépide Athanase, le savant Grégoire de Naziance, et les autres piliers de l'église, qui défendaient avec succès la doctrine de Nicée, semblaient regarder le nom de *substance* comme le synonyme de *nature*, et ils essayaient d'en expliquer la signification en affirmant que trois hommes étaient consubstantiels ou *homoousiens* l'un à l'autre, puisqu'ils étaient de la même espèce[2]. Cette égalité distincte fut tempérée d'une part par la connexion interne et par la pénétration spirituelle qui unit indissolublement les personnes divines[3], et de l'autre, par la prééminence du Père, que l'on reconnaissait en tant qu'elle était compatible avec l'indépendance du Fils[4]. Telles étaient

[1] Nous sommes redevables à Ambroise (*De Fide*, l. III, *cap. ult.*) de la connaissance de cette anecdote curieuse. *Hoc verbum posuerunt Patres, quod viderunt adversariis esse formidini; ut tanquam evaginato ab ipsis gladio, ipsum nefandæ caput hereseos amputarent.*

[1] Voyez Bull (*Defens. Fid. Nicen.*, *sect.* 2, c. 1, p. 25, 36). Il pense que son devoir l'oblige à réconcilier les deux synodes orthodoxes.

[2] Selon Aristote, les étoiles étaient homoousiennes l'une à l'autre. Pétau a prouvé qu'homoousien signifie d'une même substance. C'est aussi l'opinion de Curcellæus, Cudworth, Le Clerc, etc., et de vouloir le prouver serait *actum agere*. Cette remarque judicieuse est du père Jortin (vol. II, p. 212), qui examine la controverse arienne avec autant de candeur que d'érudition et de sagacité.

[3] Voyez Pétau (*Dogm. Theolog.*, t. II, l. IV, c. 16, p. 453, etc.); Cudworth (p. 559); Bull (sect. 4, p. 285-290, édit. Grab.). La Περιχώρησις ou Circumincessio est peut-être l'endroit le plus profond et le plus obscur de l'abîme théologique.

[4] La troisième section de la Défense de Bull pour la foi

les bornes dans lesquelles les orthodoxes devaient se renfermer. De tel côté qu'ils en sortissent, ils s'exposaient aux embûches des hérétiques et des démons. Mais, comme les degrés de haine théologique dépendent beaucoup plus des motifs de rivalité que de l'importance de la question, les hérétiques qui refusaient au fils quelques attributs étaient plus odieux et plus sévèrement traités que ceux qui niaient son existence. Athanase passa sa vie à combattre la *rage* impie des ariens [1]; mais il défendit pendant vingt ans le sabellianisme de Marcellus d'Ancyre ; et, après avoir été forcé d'abandonner son parti, il parla toujours en termes ambigus des excusables erreurs de son respectable ami [2].

L'autorité d'un concile général auquel les Ariens furent eux-mêmes forcés de se soumettre, imprima sur les bannières du parti orthodoxe le caractère mystérieux du mot *homoousion*, qui contribua, nonobstant quelques débats obscurs et quelques combats nocturnes, à maintenir et à perpétuer l'uniformité de la foi, ou du moins de son langage. Les consubstantialistes, dont les succès avaient obtenu exclusivement le titre de catholiques, se glorifiaient de leur persévérance et de la simplicité de leurs principes : ils insultaient à la variabilité de leurs adversaires, dont la foi était toujours flottante et incertaine. La sincérité ou les ruses des chefs ariens, la crainte des lois ou des hommes, leur vénération pour le Christ, leur haine pour Athanase, toutes les causes sacrées et profanes qui déterminent et dérangent les projets d'une faction religieuse, introduisirent parmi les sectaires un esprit de discorde et d'inconstance qui donna naissance, en peu d'années, à dix-huit différens systèmes de religion [3], et vengea l'autorité de l'église qu'ils avaient bravée. L'ardent Hilaire [1], que la rigueur de sa propre situation disposait plus à dissimuler les erreurs du clergé d'Orient, qu'à les exagérer, déclare que, dans la vaste étendue des dix provinces d'Asie, dans laquelle il était exilé, on trouvait un très-petit nombre de prélats qui conservassent la connaissance du vrai Dieu [2]. Les persécutions qu'il avait éprouvées, les désordres dont il était le témoin et la victime, calmèrent passagèrement l'impétuosité de son ame ; et dans le discours suivant, dont je vais transcrire quelques lignes, l'évêque de Poitiers conserve le style sage d'un philosophe chrétien. « C'est, dit Hilaire, une chose aussi » déplorable que dangereuse, qu'il y ait au» tant de confessions de foi que d'opinions » parmi les hommes, autant de doctrines » que d'inclinations, et autant de sources » de blasphème qu'il y a d'erreurs parmi » nous, parce que nous faisons arbitraire» ment des symboles, et que nous les expli» quons arbitrairement. L'*homoousion* est suc» cessivement rejeté, reçu et expliqué dans » différens conciles. La ressemblance totale ou » partielle du Père et du Fils devient un sujet » de dispute dans ces temps malheureux. » Chaque année, chaque mois, nous inven» tons de nouveaux symboles pour expliquer » des mystères invisibles. Nous nous repen» tons de ce que nous avons fait, nous ana» thématisons ce que nous avons défendu ; » nous condamnons la doctrine des autres » parmi nous, et notre doctrine chez les au» tres ; et, en nous déchirant avec une fureur

de Nicée, que quelques-uns de ses antagonistes traitent de platitude, et d'autres d'hérésie, est consacrée à la suprématie du Père.

[1] Athanase et ses disciples avaient coutume d'appeler les ariens *Ariomanites*.

[2] Épiphane, t. I, *Hæres.*, l. XXII, 4, p. 837. Voyez les aventures de Marcellus dans Tillemont, Mém. ecclés., t. VII, p. 880-889. Eusèbe répondit par trois livres qui existent encore à son ouvrage en un seul livre sur l'unité de Dieu. Après un examen long et soigné, Pétau (t. II, l. I, c. 14, p. 78) a prononcé à regret la condamnation de Marcellus.

[3] Athanase, dans son épître relative aux synodes de Séleucie et de Rimini (t. I, p. 886-905), a donné une ample liste des symboles ariens, qui a été augmentée et perfectionnée par les travaux de l'infatigable Tillemont. (Mém. Ecclés., t. 6, p. 477.)

[1] Érasme a tracé avec beaucoup de justesse et de liberté le caractère d'Hilaire. Les Bénédictins se sont occupés, dans leur édition, à reviser le texte, à composer les annales de sa vie, et à justifier ses sentimens et sa conduite.

[2] *Absque episcopo Eleusio et paucis cum eo, ex majore parte Asianæ decem provinciæ, inter quas consisto, vere Deum nesciunt. Atque utinam penitus nescirent ! cum procliviore enim venia ignorarent, quam obtrectarent.* (Hilar., *de Sidonis, sive de Fide Orientalium*, c. 63, p. 1186, édit. Benedict.) Dans le célèbre parallèle entre l'athéisme et la superstition, l'évêque de Poitiers argumente quelquefois en philosophe, comme auraient pu faire Bayle et Plutarque.

» réciproque, nous avons travaillé à notre » ruine mutuelle[1]. »

On n'attend pas de moi, on trouverait peut-être mauvais que j'enflasse cette digression théologique par un examen minutieux des dix-huit symboles ou confessions de foi différentes dont les auteurs ont presque tous désavoué le nom odieux de l'arianisme dans lequel ils avaient pris naissance. On peut prendre plaisir à tracer les formes de la végétation d'une plante bizarre; mais le détail fastidieux de feuilles sans fleurs, de branches sans fruit, épuiserait bientôt la patience sans satisfaire la curiosité. Je citerai cependant une des questions qui s'élevèrent dans la controverse arienne, parce qu'elle produisit et servit à distinguer trois sectes qui n'étaient unies ensemble que par leur aversion commune pour l'*homoousion* du concile de Nicée. I. Leur demandait-on si le fils était semblable au père? Les hérétiques qui suivaient les principes d'Arius, et même les disciples de la philosophie, répondaient négativement sans hésiter, et faisaient une grande différence entre le Créateur et la plus parfaite de ses créatures. Ce raisonnement, facile à comprendre, fut soutenu par Ætius[2], que ses adversaires ont surnommé l'athée. Son génie actif et entreprenant lui avait fait essayer de tous les métiers. Il a été successivement esclave, ou du moins manouvrier, chaudronnier ambulant, orfèvre, médecin, maître d'école, théologien, et enfin apôtre de la nouvelle église, qui se multiplia par l'habileté de son disciple Eumonius[3]. Armé des textes de la sainte écriture, et des syllogismes captieux de la logique d'Aristote, le subtile Ætius avait acquis la réputation d'un argumentateur invincible, qu'il était impossible de convaincre ou d'abuser. Ce talent lui valut l'amitié des évêques ariens; mais ils furent obligés d'abandonner et même de persécuter un allié dangereux dont les argumens adroits et serrés rendaient leur cause odieuse au peuple, et offensaient les plus dévots de leurs prosélytes. II. La toute-puissance du Créateur suggéra une espèce de solution respectueuse de la parité du Père et du Fils, et la foi devait adopter humblement ce que la raison ne pouvait se dispenser d'admettre. Un Dieu suprême avait sans doute la puissance de communiquer ses perfections infinies, et de créer un être semblable à lui[1]. Les Ariens étaient puissamment défendus par le génie et les talens de leurs chefs, qui avaient remplacé Eusèbe, et qui occupaient les principaux siéges de l'Orient; ils détestaient ou affectaient de détester l'impiété d'Ætius; ils faisaient profession de croire, ou sans réserve, ou conformément aux saintes écritures, que le Fils était très-différent de toutes les autres créatures, et qu'il était semblable au Père seulement; mais ils niaient qu'il fût ou de la même ou d'une semblable substance. Ils soutenaient quelquefois hardiment ce désaveu, et dans d'autres occasions ils bataillaient sur le mot substance, qui semble renfermer une notion complète ou du moins distincte de la nature de la divinité. III. La secte qui soutenait la doctrine d'une substance semblable était la plus nombreuse, au moins dans les provinces de l'Asie; et, quand les chefs des deux partis se trouvèrent assemblés au concile de Séleucie[2], leur opinion, si elle eût été mise en discussion, aurait prévalu par une majorité de cent cinq évêques contre quarante-trois. Le mot grec que l'on choisit pour

1 Hilarius, *ad Constantinum*, l. II, c. 4, p. 1227, 5-1228. Ce passage remarquable a mérité l'attention de Locke, qui l'a transcrit (vol. III, p. 470) dans son nouveau modèle de *souvenirs*.

2 Dans Philostorge (l. III, c. 15), le caractère et les aventures d'Ætius paraissent fort singuliers, quoique adoucis par une main amicale. L'éditeur Godefroy (p. 153), qui était plus attaché à son sentiment qu'à son auteur, a rassemblé toutes les circonstances odieuses que ses ennemis ont conservées ou inventées.

3 Au jugement d'un homme qui respectait ces deux sectaires, Ætius avait plus de génie, et Eunome plus d'éloquence et d'érudition. (Philostorge, l. VIII, c. 18.) La confession et l'apologie d'Eunome est du très-petit nombre des ouvrages hérétiques qui ont échappé. (Fabricius, *Biblioth. Græc.*, t. VIII, p. 258-305.)

1 Cependant, selon Ætius et Bull, il y a un pouvoir, celui de la création, que Dieu ne peut pas communiquer à une créature. Ætius, qui fixe si hardiment les limites de la toute-puissance, était Hollandais de naissance et théologien de son métier. (Dupin, Bibliothèque Ecclés., t. XVII, p. 45.)

2 Sabinus (*ap. Socrat.*, l. II, c. 39) avait copié les actes; athanase et Hilaire ont expliqué les divisions de ce synode Arien; Baronius, et Tillemont, ont soigneusement rassemblé toutes les autres circonstances qui y sont relatives.

exprimer cette mystérieuse ressemblance a une si grande affinité avec le symbole orthodoxe, que les profanes de tous les siècles ont trouvé ridicules les querelles violentes dont une seule diphthongue avait été la source entre les *homousians* et les *homoiousians*. Comme il arrive souvent que les sons et les caractères qui ont ensemble le plus de rapport servent à représenter les idées les plus opposées, l'observation paraîtrait ridicule si l'on pouvait découvrir quelque différence réelle et sensible entre la doctrine de ceux qu'on appelait improprement semi-ariens, et la doctrine des catholiques. L'évêque de Poitiers, qui, dans la Phrygie, où il était exilé, travaillait sagement à concilier les deux partis, cherche à prouver que, par une interprétation pieuse et fidèle[1], on peut réduire l'*homoiousion* au sens de *consubstantiel*. Il avoue cependant que ce mot a quelque chose d'obscur et de suspect; et, comme si l'obscurité était attachée essentiellement aux querelles théologiques, les semi-ariens, qui touchaient aux portes de l'Église, les assaillirent avec une fureur implacable.

Les provinces de l'Égypte et de l'Asie, qui avaient adopté la langue et les mœurs des Grecs, étaient infectées de l'hérésie d'Arius. L'étude familière du système de Platon, un penchant naturel pour la discussion, un idiome harmonieux et abondant, fournissaient abondamment le peuple et le clergé de mots et de distinctions; et, dans la chaleur de la dispute, ils oubliaient également le doute recommandé par la philosophie et la soumission exigée par la religion. Les peuples de l'Occident étaient d'un caractère moins curieux. Des objets invisibles avaient peu de prise sur leurs passions; ils exerçaient rarement leur imagination à l'art dangereux de la dispute; et telle était l'heureuse ignorance de l'église gallicane, que, plus de trente ans après le premier concile général, Hilaire lui-même n'avait point encore connaissance du symbole de Nicée[1]. Les Latins n'avaient reçu les lumières de la science divine que par le moyen faible, obscur et douteux, d'une traduction. La sécheresse et la pauvreté de leur langue manquaient souvent d'équivalens pour les termes grecs et pour les mots techniques de la philosophie platonicienne[2], qui avaient été consacrés, par l'Évangile ou par l'église, à exprimer les mystères de la foi chrétienne. Un seul mot défectueux aurait pu introduire dans la théologie latine une longue suite d'erreurs et de perplexités[3]. Mais, comme les provinces occidentales avaient eu le bonheur de puiser leur religion dans une source orthodoxe, elles conservèrent avec constance la doctrine qu'elles avaient reçue avec docilité; et elles étaient munies, par les soins paternels du pontife romain, du préservatif efficace de l'homoousion, avant que la contagion de l'arianisme se fût étendue jusqu'à leurs frontières. Leurs caractères et leurs sentimens se firent connaître dans le synode mémorable de Rimini, plus nombreux que le concile de Nicée, puisqu'il rassembla plus de quatre cents évêques d'Italie, d'Afrique, d'Espagne, des Gaules, de la Bretagne et de l'Illyrie. Après les premiers débats, le parti arien se trouva composé de quatre-vingts évêques, quoique tous affectassent d'anathématiser le nom et la mémoire d'Arius. Mais l'infériorité du nombre fut compensée par les avantages de l'adresse, de l'expérience et de la conduite. Ursace et Valens dirigeaient la minorité; ces deux prélats avaient passé leur vie dans les conciles et dans les intrigues des cours, et s'étaient formés sous le savant Eusèbe dans les guerres religieuses de l'O-

[1] *Fideli et pia intelligentia*...... (*De Synod.*, c. 77, p. 1193.) Dans ses remarques courtes et apologétiques, publiées pour la première fois par les Bénédictins d'après un manuscrit de Chartres), il remarque qu'il se servait de cette expression mesurée, *qui intelligerem et impiam* (p. 1206. Voyez p. 1146.) Philostorge, qui voyait les mêmes objets dans un jour différent, incline à oublier la différence de l'importante diphtongue. (Voyez VIII, 17; et Godefroy, p. 352.)

[1] *Testor Deum cœli atque terræ mecum neutrum audissem, semper tamen utrumque sensisse... Regeneratus pridem et in episcopatu aliquantisper manens, fidem Nicenam nunquam nisi exsulaturus audivi.* (Hilaire, *de Sinodis*, c. 96, p. 1205.) Les Bénédictins sont persuadés qu'il gouverna le diocèse de Poitiers plusieurs années avant son exil.

[2] Sénèque (*Epist.*, 58) se plaint de ce que ni le τὸ ὄν des Platonistes, ni le *ens* des théologiens plus hardis, ne pouvaient s'exprimer par un mot latin.

[3] La préférence que le quatrième concile de Latran donna à la fin à une unité numérique sur l'unité générique fut favorisée par l'idiome latin. (Voyez Pétau, t. II, l. IV, c. 13, p. 424.) Τριας semble donner l'idée de substance, et *Trinitas* celle de qualités.

rient. A force d'argumens et de négociations, ils embarrassèrent, étourdirent et trompèrent l'honnête franchise des évêques latins, qui se laissèrent enlever le palladium de la foi, plus par ruse et par importunité que par violence. Ils n'obtinrent la permission de quitter le concile de Rimini qu'après avoir imprudemment signé une confession de foi captieuse, dans laquelle on inséra, en place de l'*homoousion*, quelques expressions susceptibles d'un sens d'hérésie. Selon S. Jérôme, ce fut dans cette occasion que l'univers s'étonna de se trouver arien[1]. Mais les évêques des provinces latines, à peine arrivés dans leurs diocèses, s'aperçurent de leur erreur, se repentirent de leur faiblesse et désavouèrent avec horreur leur ignominieuse capitulation. L'*homoousion*, dont les fondemens n'avaient été qu'ébranlés, se trouva plus solidement établi que jamais dans toutes les églises de l'Occident[2].

Tels furent la naissance, les progrès et les révolutions des disputes théologiques qui troublèrent la paix de la chrétienté sous les règnes de Constantin et de ses fils. Mais comme ces princes prétendaient étendre leur despotisme sur les opinions comme sur la fortune et sur la vie de leurs sujets, le poids de leur suffrage entraînait souvent la balance ecclésiastique, et les prérogatives du roi du ciel étaient fixées, changées ou modifiées dans le cabinet d'un roi de la terre.

Quoique le funeste esprit de discorde qui avait pénétré dans toutes les provinces de l'Orient interrompit le triomphe de Constantin, l'empereur vit d'abord l'objet de la dispute avec indifférence. Ignorant encore que les querelles théologiques fussent si difficiles à apaiser, il écrivit avec douceur aux deux antagonistes, Alexandre et Arius[3]; et il paraît avoir plutôt suivi dans sa lettre les maximes d'un politique ou d'un soldat, que les principes ou les suggestions de ses conseillers ecclésiastiques. Constantin attribue l'origine de cette controverse à une question subtile et frivole sur le sens incompréhensible d'une loi mystérieuse. Il blâme également l'indiscrétion du prélat qui a fait cette question, et l'imprudence du prêtre qui a voulu la résoudre. Il leur représente sagement que des chrétiens qui adorent le même Dieu, qui ont la même religion et la même doctrine, ne doivent pas se désunir pour de si pitoyables distinctions, et il recommande sérieusement au clergé d'Alexandrie l'exemple des philosophes de la Grèce, qui défendaient leurs opinions sans colère et sans haine contre ceux qui ne les adoptaient pas. L'indifférence dédaigneuse du souverain aurait peut-être anéanti la dispute, si l'enthousiasme du peuple se fût communiqué moins rapidement, ou si Constantin lui-même avait pu conserver cette froideur prudente au milieu du fanatisme et des factions. Mais ses ministres ecclésiastiques parvinrent à éveiller le zèle de leur prosélyte. Irrité des insultes faites à ses statues, alarmé d'un danger réel ou imaginaire, il perdit tout espoir de paix et de réunion du moment où il eut assemblé le premier concile. La présence du monarque donnait une nouvelle importance aux débats; son attention multipliait les argumens, et sa patience animait l'orgueilleuse obtination des deux partis. On a fort exalté l'éloquence et la sagacité de Constantin[1]. Cependant un général romain, dont la religion était encore douteuse, et dont l'esprit n'était ni inspiré ni éclairé par l'étude, paraît peu propre à discuter, en langue grecque, une question métaphysique ou un article de foi. Mais le crédit d'Osius, son favori, qui paraît avoir présidé au concile de Nicée, pouvait disposer Constantin en faveur du parti orthodoxe, et l'animer contre les hérétiques, en lui faisant observer adroitement que ce même Eusèbe de Nicomédie, qui se

[1] *Ingemuit totus orbis, et arianum se esse miratus est.* (Hiéron., *advers. Lucifer.*, t. I, p. 145.)

[2] Sulpice Sévère (*Hist. Sacra*, l. II, p. 419-430, *edit. Lugd. Bat.*, 1647) raconte en style éloquent l'histoire du concile de Rimini. On la trouve aussi dans le dialogue de saint Jérôme contre les Lucifériens. Le dessein de ce dernier est d'excuser la conduite des évêques latins qui se laissèrent tromper et s'en repentirent.

[3] *Euseb.*, *in Vit. Const.*, l. II, c. 64-72. Baronius est fort offensé des principes de tolérance et d'indifférence religieuse contenus dans cette épître; Tillemont n'en est pas moins scandalisé. Ils supposent que l'empereur avait autour de lui quelque conseiller pervers, ou Satan, ou Eusèbe. (Voyez les Remarques de Jortin, t. II, p. 183.)

[1] *Eusebius*, *in Vit. Const.*, l. III, c. c. 15.

déclarait alors leur protecteur, avait précédemment favorisé l'usurpateur durant la guerre civile[1]. Constantin ratifia le symbole de Nicée, et réduisit les opposans au silence, en déclarant que ceux qui résisteraient au jugement divin du concile pouvaient se préparer à l'exil. De dix-sept évêques qui protestaient, le nombre fut immédiatement réduit à deux. Eusèbe de Césarée se laissa vaincre et donna un consentement équivoque à l'*homoousion*[2], et enfin la conduite faible et incertaine d'Eusèbe de Nicomédie ne servit qu'à retarder d'environ trois mois sa disgrâce et son exil[3]. On bannit Arius dans le fond de l'Illyrie, et ses disciples furent flétris par la loi, sous la dénomination odieuse de Porphyriens. On brûla publiquement ses écrits, et il fut défendu, sous peine de la vie, d'en conserver aucun. Enfin l'empereur, se livrant à l'animosité de la controverse, tâcha, par des édits pleins de sarcasmes et d'invectives, d'inspirer au peuple la haine qu'il ressentait sans doute contre les ennemis du Christ[4].

Mais, soit que Constantin eût sévi plus par colère que par principe, ou qu'il se fût laissé gagner par les sollicitations de celle de ses sœurs qu'il aimait le plus et qui protégeait secrètement la secte proscrite, trois ans après le concile de Nicée il rappela les exilés, et Eusèbe de Nicomédie, reprenant bientôt son ascendant sur l'esprit de Constantin, fut remis en possession de son évêché. Arius lui-même reçut à la cour les honneurs et les respects dûs à l'innocence opprimée. Le synode de Jérusalem approuva sa doctrine, et l'empereur parut empressé de réparer son injustice en le faisant admettre, par un ordre absolu, à la communion publique dans la cathédrale de Constantinople. Arius mourut le jour même où il devait jouir de son triomphe. Les étonnantes et horribles circonstances de sa mort ont donné à penser que les saints orthodoxes avaient contribué plus immédiatement que par des prières à délivrer l'église du plus formidable de ses ennemis[1]. D'après différentes accusations, Athanase d'Alexandrie, Eustache d'Antioche et Paul de Constantinople, principaux chefs du parti catholique, furent jugés et déposés sur les sentences de plusieurs conciles. Constantin les relégua dans les provinces les plus éloignées de sa cour, et dans ses derniers momens, il reçut le sacrement de baptême des mains de l'évêque arien de Nicomédie. On ne peut pas justifier le gouvernement ecclésiastique de Constantin du reproche de faiblesse et de légèreté; mais le monarque crédule et peu au fait des stratagèmes de l'esprit de parti peut s'être laissé séduire par les protestations modestes et trompeuses des hérétiques, dont il ne comprit jamais parfaitement les opinions. Tout en protégeant Arius et persécutant Athanase, il n'en regardait pas moins le concile de Nicée comme le rempart de la foi chrétienne et la gloire particulière de son règne[2].

Les fils de Constantin ont sans doute été admis dès leur enfance au nombre des catéchumènes; mais ils différèrent leur baptême

[1] Théodoret (l. I, c. 20) a conservé une lettre de Constantin au peuple de Nicomédie dans laquelle le monarque se déclare publiquement l'accusateur d'un de ses sujets. Il appelle Eusèbe ὁ της τυραννικης ὠμοτητος συμμυστης, et se plaint de sa conduite hostile pendant la guerre civile.

[2] Voyez dans Socrate (l. I, c. 8), ou plutôt dans Théodoret (l. I, c. 12), une lettre originale d'Eusèbe de Césarée, dans laquelle il tâche de se justifier d'avoir acquiescé à l'*homoousion*. La façon de penser d'Eusèbe a toujours été très-problématique; mais ceux qui ont lu la seconde Lettre critique de Le Clerc (*Ars Critica*, t. III, p. 30-69) doivent avoir fort mauvaise opinion de l'orthodoxie et de la sincérité de l'évêque de Césarée.

[3] Athanase, t. I, p. 727; Philostorg., l. I, c. 10; et les Commentaires de Godefroy, p. 41.

[4] Socrate, l. I, c. 9. Dans les Lettres circulaires qu'il adressa aux différentes villes, Constantin employa contre les hérétiques les armes du ridicule et de la raillerie.

[1] Nous avons tiré l'histoire originale d'Athanase, t. I, p. 670. Il laisse apercevoir un peu de répugnance à ridiculiser la mémoire des morts. Il est possible qu'il ait exagéré; mais la correspondance continuelle entre Alexandrie et Constantinople ne lui aurait pas permis d'inventer. Ceux qui croient au récit littéral de la mort d'Arius, et que ses boyaux lui sortirent du corps lorsqu'il était sur une fosse de commodité, n'ont d'autre alternative que celle du miracle ou du poison.

[2] On peut suivre le changement graduel des sentimens de Constantin dans Eusèbe (*Vit. Constant.*, l. III, c. 23; l. IV, c. 41); dans Socrate (l. I, c. 23-39); Sozomène (l. II, c. 16-34); Theodoret, (l. I, c. 14-34); et Philostorge (l. II, c. 1-17). Mais le premier de ces écrivains était trop près de la scène de l'action, et les autres en étaient trop éloignés. Il est assez extraordinaire que la continuation de l'histoire de l'église ait été abandonnée à deux laïques et à un hérétique.

à l'exemple de leur père, et prétendirent prononcer, comme lui, leur jugement sur des mystères dans lesquels ils n'avaient été que très-imparfaitement initiés[1]. Le sentiment de Constance, qui hérita des provinces de l'Orient, et qui réunit enfin tout l'empire sous un seul maître, décida, en quelque façon, du sort des trinitaires. Le prêtre ou évêque arien qui lui remit le testament secret de Constantin profita de cette occasion pour s'introduire dans la familiarité d'un prince dont les domestiques favoris dirigeaient les conseils. Les eunuques et les esclaves répandaient le poison spirituel dans le palais; les femmes de l'impératrice le communiquaient aux gardes, et l'empereur le recevait de l'impératrice elle-même[2]. Le penchant que Constance avait toujours eu pour la faction d'Eusèbe fut cultivé avec succès par l'habileté des chefs de ce parti; et la victoire que l'empereur remporta sur Magnence lui donna de nouveaux moyens de protéger efficacement l'arianisme. Tandis que les deux armées combattaient dans la plaine de Mursa, et que le sort des rivaux dépendait encore de la victoire, le fils de Constantin, prosterné au pied des autels dans l'église des Martyrs, était en proie aux plus vives inquiétudes. Son consolateur spirituel, Valens, évêque arien du diocèse, prenait des précautions pour s'assurer sa faveur, en lui annonçant le premier son triomphe, ou en lui ménageant les moyens de fuir s'il était vaincu. Une chaîne secrète de messagers agiles et sûrs lui rendait compte à chaque instant des vicissitudes du combat; et, tandis que l'empereur tremblait au milieu de ses pâles et mornes courtisans, l'évêque lui apprit, d'un ton de prophète, que les légions de la Gaule étaient vaincues, et qu'un ange lui avait révélé ce glorieux événement. Le monarque reconnaissant attribua le succès de la journée et la miraculeuse protection du ciel à l'intercession du pieux évêque de Mursa[1]. Les Ariens, qui partageaient la victoire de Constance, préférèrent sa gloire à celle de son père[2]. Cyrille, évêque de Jérusalem, donna immédiatement après la bataille, la description d'une croix céleste environnée d'un brillant arc-en-ciel. Il prétendit qu'au jour de la Pentecôte, environ à la troisième heure, cette croix avait paru au-dessus du mont des Olives, à la grande édification des pèlerins et du peuple de la sainte cité[3]. On augmenta peu à peu l'étendue de ce météore. L'évêque arien affirma hardiment que les deux armées l'avaient aperçue des plaines de la Pannonie, et que l'usurpateur de la Gaule, qu'il traite à dessein d'idolâtre, avait pris la fuite devant ce signe favorable de la foi chrétienne[4].

Le sentiment d'un judicieux étranger, qui a considéré impartialement les progrès de la discorde civile et religieuse, mérite notre attention. Quelques lignes d'Ammien, qui servait dans les armées de Constantin, et qui avait étudié le caractère de l'empereur, nous instruiront plus que des pages d'invectives scolastiques. « Constance, dit l'écrivain, a défiguré par ses rêveries et ses superstitions » la religion chrétienne, qui, en elle-même, » est claire et simple. Au lieu d'employer son » autorité à réconcilier les deux partis, il a » encouragé et propagé par des disputes de » mots les différences ridicules qui excitaient » sa curiosité. Les grands chemins étaient

[1] *Quia etiam tum catechumenus sacramentum fidei merito videretur potuisse nescire.* (Sulpice Sévère, *Hist. Sacra*, l. II, p. 410.)

[2] Socrate, l. II, c. 2; Sozomène, l. III, c. 18; Athanase, t. I, p. 813-834. Il remarque que les eunuques sont naturellement les ennemis du *Fils*. Comparez les remarques de Jortin sur l'Hist. Ecclésiast., (vol. IV, p. 3), avec une certaine généalogie dans Candide, c. 4, et qui finit avec un des premiers compagnons de Christophe Colomb.

[1] Sulpice Sévère, *in Hist. Sacra*, l. II, p. 405, 406.

[2] Cyrille (*ap. Baron.* A. D. 353, n° 26) remarque que, sous le règne de Constantin, la croix avait été trouvée dans les entrailles de la terre, mais qu'elle parut sous le règne de Constance au milieu des airs. Cette opposition prouve évidemment que Cyrille ignorait le miracle auquel on attribue la conversion de Constantin; et cette ignorance est d'autant plus surprenante, qu'il n'y avait que douze ans que ce prince était mort lorsque Cyrille fut sacré évêque de Jérusalem par le successeur immédiat d'Eusèbe de Césarée. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. VIII, p. 785.)

[3] Il est possible que l'ingénuité de Cyrille ait été trompée par l'apparition d'un cercle solaire.

[4] Philostorge (l. III, c. 26) est suivi par l'auteur de la Chronique d'Alexandrie, par Cedrenus et par Nicéphore. (Voyez Godefroy, *Dissertat.*, p. 188.) Ils ne pouvaient pas refuser un miracle, même annoncé de la main d'un ennemi.

» constamment couverts d'une troupe d'évê-» ques qui galopaient d'une province à une » autre, pour se rendre à des assemblées » qu'on appelle *synodes*, et ces orgueilleux » prélats épuisaient l'établissement des pos-» tes par les courses rapides et multipliées » qu'ils faisaient pour réduire toute la secte à » leur opinion particulière[1]. » La connaissance que nous avons des transactions ecclésiastiques du règne de Constantin fournirait un ample commentaire à cet extrait, et justifierait l'inquiétude du grand Athanase. « Il craignait, disait-il, que l'activité turbulente du clergé, au lieu de découvrir la vérité de la foi dans leurs courses, n'y rencontrât le rire et le mépris des infidèles[2]. » Dès que l'empereur se vit délivré des terreurs d'une guerre civile, il occupa son loisir dans ses quartiers d'Arles, de Milan, de Sirmium, et de Constantinople, aux travaux, ou plutôt aux passe-temps de la controverse. Le glaive du magistrat et souvent du tyran appuya les argumens du théologien. Après sa condamnation des décrets du concile de Nicée, il fut généralement accusé d'ignorance et de présomption[3]. Les eunuques, les femmes et les évêques qui gouvernaient le faible Constance, lui avaient inspiré une aversion invincible pour l'*Homoousion*, mais sa conscience timide redoutait l'impiété d'Ætius. On soupçonnait cet athée d'avoir été l'ami de Gallus, et ce dernier crime ne paraissait pas le moins odieux ; on l'accusait même d'avoir contribué, par des suggestions et des sophismes, à faire massacrer à Antioche les ministres impériaux. L'esprit de Constance, incapable de se laisser fixer par la foi ou modérer par la prudence, se précipitait aveuglément dans l'extrême opposé à celui qui l'épouvantait. Il embrassait et condamnait successivement les mêmes opinions; tantôt il exilait, et tantôt il rappelait les chefs des factions ariennes et semi-ariennes[1]; durant la saison des affaires et des fêtes publiques, il passait les jours et même les nuits à choisir des mots et à peser des syllabes pour en composer les articles incertains de sa foi, qu'il méditait jusque dans son sommeil, et l'on recevait ses songes extravagans comme des visions célestes. Constance acceptait avec complaisance le titre d'évêque des évêques, dont les ecclésiastiques, qui oubliaient leur devoir en faveur de leur intérêt, amusaient sa ridicule vanité. Le projet d'établir une uniformité de doctrine, pour laquelle il assembla tant de conciles dans les Gaules, dans l'Italie, dans l'Asie et dans l'Illyrie, fut déconcerté par sa propre inconstance, par les dissensions des Ariens, et par la résistance des catholiques. Il résolut enfin de faire un dernier effort pour fixer impérieusement les articles de foi par la décision d'un concile général. Le tremblement de terre de Nicomédie, la difficulté de trouver un lieu convenable, et peut-être des motifs secrets de politique, firent changer les arrangemens. Les évêques de l'Orient reçurent ordre de s'assembler à Séleucie en Isaurie, et ceux de l'Occident tinrent leurs séances à Rimini, sur la côte de la mer Adriatique. Au lieu de ne demander à chaque province que deux ou trois députés, l'empereur convoqua le corps entier des évêques. Après quatre jours de débats violens, le concile d'Orient se sépara sans rien décider. Celui d'Occident continua pendant sept mois. Taurus, préfet du prétoire, avait ordre de ne laisser partir les prélats que quand ils auraient unanimement adopté la même opinion; il était autorisé à exiler quinze des plus indociles, et avait la promesse du consulat, en cas qu'il fît réussir cette entreprise. Ses sollicitations et ses menaces, l'autorité du souverain, les sophismes de Valens et d'Ur-

1 Un passage si curieux mérite d'être transcrit. « Christianam religionem absolutam et simplicem, anili superstitione confundens; in qua scrutenda perplexius, quam componenda gravius excitaret dissidia plurima; quæ progressa fusius aluit concertatione verborum, ut catervis antistitum jumentis publicis ultro citroque discurrentibus, per synodos, quas appellant, dum ritum omnem ad suum trahere conantur (Valesius lit *conatur*) rei vehiculariæ concideret nervos. » (Ammien, XXI, 16.)

2 Athanase, t. I, p. 870.

3 Socrate, l. II, c. 35-47; Sozomène, l. IV, c. 12-30; Théodoret, l. II, c. 18-32; Philostorge, l. IV, c. 4-12; l. V, c. 1-4; l. VI, c. 1-5.

1 Sozomène, l. IV, c. 23; Athan., t. I, p. 831. Tillemont (Mém. Ecclésiast., t. VII, p. 947) a rassemblé, des traités détachés de Lucifer de Cagliari, différens traits du fanatisme de Constance Le seul titre de ces traités inspire le zèle et la terreur. (*Moriendum pro Dei Filio; De regibus apostaticis; De non conveniendo cum hæretico; De non parcendo in Deum delinquentibus.*)

sace, le malaise, le froid, la faim, et la crainte de l'exil, arrachèrent enfin le consentement des évêques de Rimini. Les députés de l'Orient et de l'Occident se rendirent à Constantinople, dans le palais de l'empereur, et il eut la satisfaction de donner à l'univers une profession de foi qui établissait la *ressemblance* sans exprimer la *consubstantialité* du fils de Dieu[1]. Mais le triomphe de l'arianisme avait été précédé de la démission du clergé orthodoxe, qu'on ne put ni corrompre ni intimider; et la persécution injuste et inutile du grand Athanase déshonora le règne de Constance.

On a rarement l'occasion de remarquer, soit dans la vie active, soit dans la vie spéculative, les effets que le génie d'un seul homme peut produire, et les obstacles qu'il est capable de surmonter quand il s'applique invariablement à un seul objet. Le nom immortel d'Athanase[2] sera toujours étroitement lié à la doctrine catholique de la trinité, à la défense de laquelle il consacra tous les momens de sa vie et toutes les facultés de son être. Élevé dans la famille d'Alexandre, il s'était vigoureusement opposé à l'hérésie arienne dès ses commencemens. Il avait rempli, pendant la vieillesse de ce prélat, les fonctions de son secrétaire, et les vertus naissantes du jeune diacre frappèrent les pères du concile de Nicée de surprise et de respect. Dans les momens de danger, les réclamations de l'âge et du rang sont quelquefois réduites au silence; et, cinq mois après son retour de Nicée, le diacre Athanase obtint le siége archiépiscopal d'Alexandrie. Il l'occupa pendant quarante-six ans; et cette longue administration se passa en combats contre l'arianisme. Banni six fois de son gouvernement, il consuma vingt ans de sa vie dans l'exil et dans les dangers; et presque toutes les provinces de l'empire furent successivement témoins de son mérite et des persécutions que lui attira son vif et respectueux attachement pour l'*Homoousion*. Il faisait de sa défense le plaisir et l'affaire de sa vie; il croyait que son devoir l'y obligeait, et que sa gloire en dépendait. Assailli par la persécution, l'évêque d'Alexandrie se montra patient dans ses travaux, jaloux de sa réputation, et indifférent pour les dangers; et, quoiqu'il ne fût pas tout-à-fait exempt d'enthousiasme, Athanase déploya une grandeur d'âme et des talens supérieurs qui le rendaient plus digne que les fils dégénérés de Constantin de gouverner une grande monarchie. Eusèbe de Césarée avait une érudition plus profonde et plus étendue; Basile et Grégoire le surpassaient en éloquence; mais lorsqu'Athanase était appelé à défendre sa conduite ou ses sentimens, il écrivait et parlait, sans préparation, avec une véhémence et une clarté qui entraînaient la persuasion. L'église orthodoxe l'a toujours considéré comme un de ses plus sages professeurs de théologie, et il avait la réputation d'être versé dans deux sciences profanes moins convenables à un prélat; dans la jurisprudence[1] et dans la divination[2]. Ses partisans attribuèrent à l'inspiration divine, et ses ennemis imputèrent à une magie infernale, quelques conjectures justes qu'il fit sur l'avenir, et dont, en raisonnant avec impartialité, on aurait dû faire honneur à l'expérience et au jugement d'Athanase.

Mais comme le primat d'Égypte avait continuellement à combattre les passions et les préjugés des hommes de tous les états, depuis le moine jusqu'à l'empereur, la connaissance du cœur humain fut sa première étude et la plus importante de ses acquisitions. Au

1 Sulpice Sévère, *Hist. Sacra*, l. II, p. 418-430. Les historiens grecs étaient fort mal instruits des affaires de l'Occident.

2 Nous pouvons regretter que Grégoire de Naziance ait composé le panégyrique et non pas la vie d'Athanase; mais nous pouvons tirer des matériaux authentiques de ses propres Epîtres et de ses Apologies (t. I, p. 670-951.) Je n'imiterai pas l'exemple de Socrate (l. II, c. 1), qui publia la première édition de son Histoire sans consulter les écrits d'Athanase. Cependant Socrate, Sozomène et le savant Théodoret, lient la Vie d'Athanase à l'Hist. Ecclés. L'activité de Tillemont (t. VIII) et des éditeurs bénédictins a conservé tous les faits et examiné toutes les difficultés.

1 Sulpice Sévère (*Hist. Sacra*, l. II, p. 396) l'appelle un chicaneur, un jurisconsulte. On ne découvre ce caractère ni dans la vie ni dans les écrits d'Athanase.

2 *Dicebatur enim fatidicarum sortium fidem, quæve augurales portenderent alites scientissimè callens aliquoties prædixisse futura.* (Ammien, XV, 7.) Sozomène raconte une prophétie, ou plutôt une plaisanterie (l. IV, c. 10) qui prouve évidemment, si les corbeaux parlent latin, qu'Athanase comprenait le langage des corb

milieu des troubles et des embarras, il suivait ses vues avec la même présence d'esprit, ou ne manquait jamais de saisir ces momens décisifs dont les génies médiocres ne sentent le prix que quand ils les ont irrévocablement perdus. L'archevêque d'Alexandrie savait distinguer quand il fallait commander ou quand il fallait séduire; combien de temps il pouvait combattre l'autorité, et quand il était prudent de fuir sa colère. Tout en dirigeant les foudres de l'église contre l'hérésie, il conservait au milieu de son parti la douceur et le sang-froid d'un pasteur prudent et paisible. L'élection d'Athanase n'a point échappé aux reproches de précipitation et d'irrégularité[1]; mais la décence et la pureté de sa conduite le rendirent cher au peuple et au clergé. Les habitans d'Alexandrie voulaient prendre les armes pour la défense de leur éloquent et généreux prélat. L'attachement invariable de son clergé lui servit de consolation dans ses malheurs, et les cent évêques de l'Égypte défendirent toujours sa cause avec intrépidité. Avec la suite modeste et l'humble extérieur que recommandaient également la politique et la vanité, Athanase visitait souvent son diocèse, depuis les bouches du Nil jusqu'aux confins de l'Ethiopie : il conversait familièrement avec les derniers du peuple, et saluait avec humilité les ermites et les saints du désert[2], et ce n'était pas seulement dans les assemblées ecclésiastiques, ou parmi ses égaux, qu'Athanase déployait les ressources de son génie; il se présentait dans la cour des princes avec une aisance respectueuse; et dans les vicissitudes de sa bonne et de sa mauvaise fortune, il ne perdit jamais ni la confiance de ses amis, ni l'estime de ses adversaires.

[1] Dans les conciles tenus relativement à Athanase, on attaqua l'irrégularité de son ordination. (Voyez Philostorge, l. II, c. 11; et Godefroy, p. 71.) Mais on ne peut guère supposer que l'assemblée des évêques de l'Égypte ait attesté solennellement une fausseté reconnue. (Athan., t. I, p. 726.)

[2] Voyez l'histoire des Pères du Désert, publiée par Rosweide, et Tillemont, (Mém. Ecclésiast., t. VII dans les Vies d'Antoine, de Pacôme, etc.) Athanase lui-même, qui ne dédaigna pas d'écrire la vie de son ami Antoine, a soigneusement observé que ce saint moine avait souvent annoncé et déploré les désordres de l'hérésie arienne.

Dans sa jeunesse, le primat d'Égypte résista au grand Constantin, qui lui avait ordonné plusieurs fois d'admettre Arius à la communion catholique[1]. L'empereur respecta l'inflexible opposition d'Athanase, et la lui aurait peut-être pardonnée; mais la faction qui le regardait comme son plus formidable ennemi, se voyant forcée à dissimuler sa haine, prépara de loin une attaque odieuse. Ils répandirent des soupçons et des bruits calomnieux ; on représenta l'archevêque comme un tyran domestique et barbare; on l'accusa d'avoir violé le traité conclu dans le concile de Nicée avec les disciples schismatiques de Mélèce[2]. Athanase désapprouvait ouvertement cette paix ignominieuse; et l'empereur se laissa persuader que le primat abusait de son autorité civile et ecclésiastique, pour persécuter des sectaires qui lui étaient odieux ; qu'il avait brisé d'une main sacrilége un calice dans une de leurs églises de Maræotis; qu'il avait fait fouetter ou mettre en prison six de leurs évêques; et que, dans l'excès de sa fureur, il avait assassiné ou mutilé Arsène, prélat du même parti[3]. Ces accusations attaquaient l'honneur et la vie d'Athanase; Constance les remit à son frère Dalmatius le censeur, qui se rendait à Antioche. On assembla successivement des synodes à Tyr et à Césarée, et les évêques de l'Orient eurent ordre de juger le primat avant de procéder à la consécration de la nouvelle église de la Résurrection

[1] Constantin, dans les commencemens, menaça de paroles; mais, dans ses lettres, il avait recours à la prière, και αγραφως μεν ηπειλει, γραφων δε, ηξιου. Insensiblement elles prirent le ton menaçant. Mais, en même temps qu'il exigeait que l'église fût ouverte à *tous*, il évitait de spécifier le nom odieux d'Arius. Athanase remarqua habilement toutes ces nuances (t. I, p. 788), et elles lui fournirent quelques moyens d'excuse et de délai.

[2] Les Mélétiens d'Égypte, de même que les Donatistes d'Afrique, prirent naissance dans une querelle épiscopale, produite par l'esprit de persécution. Je n'ai pas le loisir de suivre une controverse obscure, qui semble avoir été défigurée par la partialité d'Athanase et l'ignorance d'Épiphane. (Voyez l'Hist. générale de l'Église, par Mosheim, vol. I, p. 201.)

[3] Sozomène (l. II, c. 25) détaille la manière dont les six évêques furent traités. Mais Athanase, si diffus sur le sujet d'Arsène et du calice, ne fait pas la moindre réponse à cette grave accusation.

à Jérusalem. Athanase pouvait bien être sûr de sa propre innocence; mais il ne comptait pas sur l'équité de ses juges. Persuadé que la haine qui avait dicté l'accusation dicterait aussi les procédures et la sentence, il déclina prudemment le tribunal de ses ennemis, méprisa les ajournemens du synode de Césarée, et se soumit enfin, après de longs délais, à l'ordre absolu de l'empereur, qui menaçait de punir sa désobéissance s'il refusait de comparaître devant le concile de Tyr[1]. Athanase, avant de quitter Alexandrie, à la tête de cinquante prélats d'Egypte, s'était sagement assuré le secours des Mélétiens, et Arsène lui-même, victime imaginaire et ami du primat, l'accompagnait secrètement. Eusèbe de Césarée présidait au concile de Tyr, et se conduisait avec une irrégularité violente, qu'on n'aurait point attendue de son génie et de son expérience. Sa faction nombreuse faisait retentir la salle des noms d'homicide et de tyran, et les clameurs étaient encouragées par la patience dAthanase, qui attendait en silence le moment de présenter Arsène à l'assemblée. Il ne pouvait pas répondre d'une manière si évidente et si victorieuse aux autres accusations; cependant l'archevêque était en état de prouver que, dans le village où on l'accusait d'avoir brisé un calice, il n'avait jamais existé ni église, ni autel, ni calice. Les Ariens, résolus de trouver leur ennemi coupable et de le condamner, déguisèrent cependant leur injustice sous une apparence de formalités judiciaires. Le synode chargea six évêques de faire des informations sur les lieux; et cette démarche, à laquelle les évêques d'Égypte s'opposèrent, ouvrit de nouvelles scènes de violence et de calomnie[2]. Lorsque les députés furent revenus d'Alexandrie, la majorité du concile prononça contre Athanase une sentence définitive d'exil et de dégradation. Après avoir

[1] Athan., t. I, p. 788; Socrate, l. I, c. 28; Sozomène, l. II, c. 25. L'empereur, dans sa lettre de convocation (*Euseb.*, *in Vit. Constant.*, l. IV, c. 42) semble préjuger quelques membres du clergé; et il était plus que probable que les évêques du synode appliqueraient ces reproches à Athanase.

[2] Voyez particulièrement la seconde apologie d'Athanase, t. I, p. 763-808; et ses Épîtres aux Moines, p. 808-866.

dicté un décret plein de fiel, de fureur et de perfidie, qu'ils présentèrent à l'empereur, et qu'ils publièrent dans l'église catholique, les prélats reprirent le maintien dévot qui convenait au pélerinage du Saint-Sépulcre[1].

Mais Athanase, loin de se soumettre à l'injustice de ses juges, ne parut pas même devant eux, et, sans attendre qu'ils prononçassent leur sentence, l'intrépide primat, résolu d'essayer si le trône était accessible à la vérité, se jeta dans une barque prête à partir pour la ville impériale. Craignant que l'empereur ne refusât ou n'éludât une audience s'il la lui demandait, il tint son arrivée secrète, et, guettant Constantin au moment où il rentrait à cheval dans la ville, l'archevêque se présenta devant lui dans une des rues de Constantinople. Le souverain, surpris et irrité de cette étrange apparition, donna ordre à ses gardes d'éloigner l'importun. Mais un respect involontaire arrêta son ressentiment, et sa fierté céda au courage du suppliant, qui réclamait sa justice[2]. Constantin écouta les plaintes d'Athanase avec l'air de l'attention et de l'indulgence : il fit sommer les juges de lui rendre compte de leurs procédés; et la faction d'Eusèbe aurait eu le dessous sans le secours d'une nouvelle calomnie qui chargeait le primat d'un crime odieux. On l'accusa d'avoir retenu à Alexandrie la flotte chargée de grains pour l'approvisionnement de Constantinople[3]. L'empereur jugea qu'il était prudent d'assurer la paix de l'Egypte par l'absence d'un chef factieux; mais il refusa de nommer à son archevêché;

[1] *Euseb.*, *in Vit. Constant.*, l. IV, c. 41-47.

[2] Athanase, t. I, p. 804. Dans une église dédiée à saint Athanase, le tableau de cette circonstance de sa vie aurait été plus intéressant que la plupart des miracles et des martyres.

[3] Athanase, t. I, p. 729; Eunape (*in Vit. Sophist.*, p. 36, 37, édit. Commelin) a raconté un singulier trait de la crédulité et de la cruauté de Constantin dans une circonstance semblable. L'éloquent Sopater, philosophe syrien, était aimé de l'empereur; mais il eut le malheur de déplaire à Abluvius, préfet du prétoire. La flotte chargée de grains fut retenue par des vents contraires, et le peuple de Constantinople murmura. Sopater eut la tête tranchée, pour avoir, disait la sentence, arrêté les vents par une puissance magique. Suidas ajoute que Constantin voulait prouver, par cette exécution, qu'il avait absolument renoncé à la superstition des gentils.

et lorsque, après avoir hésité long-temps, il confirma sa sentence, ce fut plutôt un ostracisme jaloux qu'un exil ignominieux. Athanase fut relégué pendant vingt-huit mois dans les Gaules; mais il passa ce temps à la cour de Trèves. La mort de Constantin changea la face des affaires. L'indulgence d'un nouveau règne rétablit Athanase sur son siége archiépiscopal, et le jeune Constantin reconnut par un édit le mérite et l'innocence de son vénérable protégé [1].

La mort de ce prince exposa de nouveau le primat d'Égypte à la persécution; et le faible Constance, souverain de l'Orient, devint bientôt le complice secret du parti d'Eusèbe. Quatre-vingt-dix évêques de cette faction s'assemblèrent à Antioche, sous le prétexte spécieux de dédier la cathédrale. Ils composèrent une profession de foi en termes obscurs, mêlés d'une teinte de semi-arianisme, et vingt-cinq canons qui servent encore de règle à la discipline des Grecs orthodoxes [2]. On décida, avec une apparence d'équité, qu'un évêque dépossédé par un synode ne pouvait être remis en possession de son évêché que par un second synode composé du même nombre d'ecclésiastiques; et on appliqua immédiatement cette loi à la cause d'Athanase. Le concile d'Antioche prononça ou plutôt confirma sa dégradation : un étranger, nommé Grégoire, prit possession de son archevêché; et Philagrius, préfet d'Égypte [3], eut ordre de soutenir l'autorité du nouveau primat de toute la puissance civile et militaire de la province. Victime de la conspiration des prélats de l'Asie, Athanase se retira d'Alexandrie, et subit un exil de trois ans [1], durant lequel il fit assidûment sa cour au primat de Rome. Par son ardente assiduité à s'instruire dans la langue latine, il se mit bientôt en état de négocier avec le clergé d'Occident [2]. L'orgueilleux Jules se laissa séduire par ses louanges, et diriger par ses conseils. Athanase persuada au pontife romain que la gloire de son siége était intéressée à recevoir son appel. Son innocence fut unanimement reconnue dans un concile composé de cinquante évêques d'Italie. Au bout de trois ans, le primat fugitif revint à Milan, à la sollicitation de Constans, qui conservait au milieu de ses déréglemens un zèle sincère pour la foi orthodoxe. L'or vint à l'appui de l'équité [3], et les ministres de Constans conseillèrent à leur souverain de convoquer une assemblée ecclésiastique qui pût agir comme représentant de l'église catholique. Quatre-vingt-quatorze évêques de l'Occident et soixante-seize de l'Orient se trouvèrent ensemble à Sardica, sur les confins des deux empires, mais dans les états du protecteur d'Athanase. Leurs débats firent bientôt place à des contestations particulières et à des injures personnelles. Les évêques d'Orient, se croyant en danger, cherchèrent précipitamment leur sûreté à Philippopolis

[1] En revenant, il vit deux fois Constance à Viminiacum et à Césarée en Cappadoce. (Athanase, t. I, p. 676.) Tillemont prétend que Constantin le présenta à ses deux frères dans la Pannonie. (Mém. Ecclés., t. VIII, p. 69.)

[2] Voyez Beveridge, Pandect., t. I, p. 429-452, et t. II, notes, p. 182; Tillemont, Mém. Ecclésiast., t. VI, p. 310-324.) Saint Hilaire de Poitiers a parlé de ce synode d'Antioche d'une manière beaucoup trop favorable et trop respectueuse.

[3] Grégoire de Nazianze fait un grand éloge (t. I, *Orat.*, 21, p. p. 390, 391) de ce magistrat si odieux à Athanase:

Sæpe premente deo fert deus alter opem.

« J'aime à trouver, pour l'honneur du genre humain, quelques bonnes qualités chez les hommes que la faction opposée représentait comme des tyrans et des monstres. »

[1] Valesius (*Observat. ad calcem*, t. 2; Hist. Ecclés., l. I, c. 1-5) et Tillemont (Mém. Ecclés., t. VIII, p. 674, etc.) ont discuté les doutes chronologiques dont la résidence d'Athanase à Rome est obscurcie. J'ai suivi le sentiment de Valesius, qui n'admet qu'un seul voyage après l'intrusion de Grégoire.

[2] Je ne puis résister à l'envie de transcrire une observation judicieuse de Weisten (Prolegomen. N. T., p. 19) : « Si tamen historiam ecclesiasticam velimus consulere, » patebit jam inde à seculo quarto, cùm, ortis controversiis, ecclesiæ Græciæ doctores in duas partes scinderentur, ingenio, eloquentiâ, numero, tantùm non » æquales, eam partem quæ vincere cupiebat Romam » confugisse, majestatemque pontificis comiter coluisse, » eoque pacto oppressis per pontificem et episcopos latinos adversariis prævaluisse, atque orthodoxiam in conciliis stabilivisse. Eam ob causam, Athanasius, non sine » comitatu. Romam petiit, pluresque annos ibi hæsit. »

[3] Philostorge, l. III, c. 12. En supposant que le saint ait employé les moyens de séduction en faveur de la religion, l'avocat d'Athanase aurait pu justifier ou au moins excuser sa conduite par l'exemple de Caton et de Sidney, dont le premier est accusé d'avoir donné, et l'autre d'avoir reçu de l'or pour défendre la liberté publique.

dans la Thrace, et les deux conciles foudroyèrent réciproquement leurs ennemis, qu'ils appelaient pieusement les ennemis du vrai Dieu. Leurs décrets furent publiés et ratifiés dans leurs provinces respectives. Athanase était en même temps révéré comme un saint dans l'Occident, et abhorré comme un scélérat dans l'Orient [1]. Le concile de Sardica découvrit les premiers symptômes de schisme et de discorde entre les églises grecque et latine. Une différence accidentelle dans leurs opinions religieuses, et la distinction permanente de leur langage les a séparées sans retour.

Durant son second exil en Occident, Athanase fit fréquemment sa cour à l'empereur dans les différentes villes de Capoue, Milan, Vérone, Padoue, Aquilée, et Trèves. L'évêque du diocèse l'accompagnait ordinairement dans ces entrevues, et le *grand-maître des offices* restait toujours devant le voile ou rideau qui masquait l'appartement du souverain. Le primat donne ces témoins respectables pour garans de la circonspection avec laquelle il parlait de Constance [2]. La prudence devait suffire pour lui faire conserver le respect et la modération, qui conviennent à un sujet et à un ecclésiastique. Dans ces conversations familières avec le monarque de l'Occident, Anathase se bornait sans doute à déplorer l'aveuglement de Constance; mais ne ménageant ni les eunuques, ni les prélats ariens, qu'il accusait hardiment de la division de l'église et du danger auquel la foi catholique se trouvait exposée, il excitait Constans à imiter le zèle et à mériter la gloire de son père. L'empereur déclara qu'il était résolu à employer les forces militaires et les trésors de l'Europe à soutenir la foi orthodoxe, et fit savoir à son frère Constance, dans une lettre hautaine, que s'il ne consentait pas à remettre immédiatement Athanase en possession de sa place et de ses droits, il irait lui-même, suivi d'une flotte et d'une armée, l'installer sur son siége archiépiscopal d'Alexandrie [1]. Mais la condescendance de Constance prévint cette guerre religieuse et dénaturée, et l'empereur d'Orient daigna faire des avances de réconciliation à un de ses sujets qu'il avait persécuté. Athanase reçut avec une noble fierté trois lettres consécutives de son souverain. Elles étaient remplies de protestations d'estime et d'assurances de protection, et l'invitaient à se rendre dans son archevêché. Constance ajoutait l'humiliante précaution de faire attester par ses ministres la sincérité de ses intentions; il la manifesta, en outre, en faisant rappeler en Égypte tous les amis et les adhérens d'Athanase; il leur rendit leurs places et leurs priviléges, et fit biffer des registres publics les procédures illégales de la faction d'Eusèbe. Après avoir obtenu toutes les sûretés et la satisfaction que la justice et l'honneur pouvaient désirer, l'archevêque traversa lentement les provinces de la Thrace, de l'Asie et de la Syrie, et reçut dans sa route l'hommage perfide des évêques orientaux, qui excitaient son mépris sans obtenir sa confiance [2]. Il vit à Antioche l'empereur Constance, et reçut les embrassemens de son maître avec une assurance modeste. Il éluda la proposition d'accorder une église aux Ariens d'Alexandrie, en demandant une égale tolérance pour ceux de son parti, dans les autres villes de l'empire. Cette réponse aurait pu paraître juste et modérée dans la bouche d'un prince indépendant. L'entrée de l'archevêque dans sa capitale fut une procession triomphale. Son absence et ses malheurs l'avaient rendu cher aux ha-

[1] Le canon qui accorde l'appel aux pontifes romains a presque élevé le synode de Sardica au rang des conciles généraux, et on a confondu, ou par adresse, ou par ignorance, ses actes avec ceux du concile de Nicée. (Voyez Tillemont, t. VIII, p. 789; et le Traité de Geddes, vol. II, p. 419-460.)

[2] Comme Athanase répandait secrètement des invectives contre Constance, tandis qu'il l'assurait personnellement de son profond respect (voyez l'Épître aux moines), nous pourrions raisonnablement nous défier des protestations de l'archevêque (t. I, p. 677).

[1] Malgré le silence d'Athanase et la fausseté manifeste de la lettre insérée par Socrate, ces menaces se trouvent constatées par le témoignage de Lucifer de Cagliari et de Constance lui-même. (Voyez Tillemont, t. VIII, p. 693.)

[2] J'ai toujours eu des doutes sur la rétractation d'Ursace et de Valens. (Athanas., t. I, p. 776.) Leurs épîtres à Jules, évêque de Rome, et à Athanase, ont une tournure et un style si différens, qu'elles ne peuvent sortir de la même source; l'une parle le langage de criminels qui confessent leur crime et leur infamie, et l'autre celui d'ennemis qui demandent à se réconcilier sous des conditions honorables.

bitans d'Alexandrie. L'autorité qu'il exerçait avec rigueur se trouva plus solidement établie, et sa gloire se répandit dans tout le monde chrétien, depuis la Bretagne jusque dans l'Éthiopie[1].

Mais le sujet qui force son souverain à dissimuler ne doit pas compter sur une réconciliation sincère ou durable. La mort tragique de Constans priva bientôt Athanase d'un protecteur puissant et généreux. La guerre civile entre l'assassin et le seul frère existant de Constans déchira pendant trois ans l'empire, et donna quelques instans de repos à l'église catholique. Les deux rivaux ménagèrent l'amitié d'un prélat qui, par son autorité personnelle, pouvait fixer la résolution incertaine d'une province importante. Il donna audience aux ambassadeurs de Magnence, avec lequel on l'accusa depuis d'avoir conservé une correspondance secrète[2]; et Constance assura le vénérable Athanase, en l'appelant son père chéri, que tant qu'il gouvernerait l'empire, le primat d'Égypte n'aurait point à regretter la protection de Constans, et qu'il serait toujours son ami zélé, en dépit des envieux et des faux bruits débités par leurs ennemis communs[3]. La reconnaissance et l'humanité faisaient sans doute un devoir à l'archevêque d'abhorrer Magnence, l'assassin de son jeune et malheureux protecteur. Mais, comme Athanase était convaincu qu'il devait l'indulgence de Constance au danger de sa situation, peut-être ne faisait-il pas des vœux bien ardens pour ses succès. Dès que la puissance de Constance fut solidement établie, il cessa de dissimuler; et, dans le quartier d'hiver qu'il passa dans la ville d'Arles après sa victoire, l'empereur déclara publiquement sa haine pour Athanase, et sa résolution de se venger[4] d'un ennemi plus odieux que le rival qui venait de succomber.

Si le caprice du souverain eût exigé la mort du citoyen le plus illustre et le plus vertueux de la république, la violence ouverte de ses satellites, et la perfide complaisance des magistrats, se seraient empressées à l'envi de le satisfaire. Les précautions et les délais que la condamnation d'un évêque entraîna, les difficultés qu'éprouva son exécution, apprirent à l'univers que les priviléges de l'église ranimaient, dans le gouvernement romain, le sentiment de l'ordre et de la liberté. La sentence prononcée par le synode de Tyr, et souscrite par la majorité des évêques d'Orient, n'avait pas été formellement annulée, et l'autorité qu'Athanase exerçait dans son diocèse, quoique dégradé par ses confrères, pouvait être regardée comme illégale et même criminelle. Mais Constance voulut d'abord ôter au primat la ressource puissante qu'il avait trouvée dans l'attachement du clergé d'Occident, et s'assurer le consentement des évêques latins, avant de hasarder l'exécution de la sentence. Deux années se passèrent en négociations ecclésiastiques; la cause de l'empereur contre un de ses sujets fut solennellement débattue dans le synode d'Arles, et peu de temps après dans le concile de Milan[1] en présence de trois cents évêques. Leur probité se laissa séduire peu à peu par les argumens de la faction arienne, par les artifices des eunuques, et par les pressantes sollicitations d'un souverain qui sacrifiait sa dignité à sa vengeance. Il eut recours à la corruption, indice infaillible de la liberté constitutionnelle; il répandit de l'or, paya le suffrage des évêques par des présens, des honneurs et des priviléges[2], et fit adroitement regarder l'expul-

[1] Les circonstances de ce second retour peuvent se tirer d'Athanase lui-même. (T. I, p. 769, 822, 843; Socrate, l. II, c. 18; Sozomen., l. III, c. 19; Théodoret, l. II, c. 11, 12; Philostorge, l. II, c. 12.)

[2] Athanase (t. I, p. 677, 678) défend son innocence par des plaintes pathétiques, des assertions et des argumens spécieux. Il convient qu'on a forgé des lettres en son nom; mais il demande qu'on questionne ses secrétaires et ceux du prince et que l'on constate si les uns les ont écrites, et si les autres les ont reçues.

[3] Athanase, t. I, p. 825-844.

[4] Athanase, t. I, p. 861; Théodoret, l. II, c. 16. L'empereur annonçait qu'il avait plus à cœur de dompter Athanase, qu'il n'avait désiré de vaincre Magnence ou Sylvanus.

[1] Les écrivains grecs ont raconté avec si peu de clarté ou de fidélité les affaires du concile de Milan, que nous sommes fort heureux d'avoir pour ressource quelques lettres d'Eusèbe tirées de Baronius, des Archives de l'église des Verceli, et d'une ancienne Vie de Denys-le-Tyran, publiée par Bollandus. (Voyez Baronius, A. D. 355; et Tillemont, t. VII, p. 1415.)

[2] Les honneurs, les présens et les fêtes qui séduisaient

sion du primat comme le seul moyen de pacifier et de réunir l'église catholique. Les amis d'Athanase ne l'abandonnèrent pas. Avec une véhémence que la sainteté de leur caractère rendait moins dangereuse, ils défendirent la cause de la justice et de la religion, dans les débats publics, et dans leurs conférences particulières avec l'empereur. Ils lui déclarèrent que ni l'espoir de sa faveur, ni la crainte de sa colère ne les feraient consentir à condamner un confrère absent, innocent et respectable [1]. Ils affirmèrent avec une apparence de raison que le décret illégal du concile de Tyr était annulé depuis long-temps par les édits de l'empereur lui-même, par la réinstallation honorable de l'archevêque d'Alexandrie, et par la rétractation ou le silence de ses plus bruyans adversaires. Ils alléguèrent que son innocence avait été unanimement attestée par tous les évêques de l'Egypte, et reconnue dans les conciles de Rome et de Sardica [2] par la sentence de l'église latine; et ils déplorèrent la situation rigoureuse d'Athanase, qui, après avoir joui si long-temps de sa dignité, d'une grande réputation, et de la confiance apparente de son souverain, se trouvait exposé de nouveau à se justifier d'accusations fausses et extravagantes. Leurs raisons paraissaient justes, et leur conduite était respectable; mais dans ce débat long et opiniâtre, qui fixait tous les yeux de l'empire sur un particulier, les deux factions ecclésiastiques qui défendaient ou accusaient le primat étaient réciproquement disposées à sacrifier la justice et la vérité à leur principal objet. Les Ariens dissimulaient encore leur dessein et leurs véritables sentimens; mais les évêques orthodoxes, soutenus de la faveur du peuple et du décret d'un concile général, insistèrent dans toutes les occasions, et particulièrement à Milan, sur la tache d'hérésie dont leurs adversaires devaient nécessairement se laver, avant d'être reçus à juger la conduite du grand Athanase [1].

Mais la voix de la raison, en supposant qu'elle fût du côté d'Athanase, fut réduite au silence par les clameurs d'une majorité factieuse et vénale; et les conciles d'Arles et de Milan ne se séparèrent qu'après avoir solennellement condamné et déposé l'archevêque d'Alexandrie par la double sentence du clergé d'Orient et de celui d'Occident. On requit les évêques opposans de la souscrire, et de s'unir en une seule communion religieuse avec les chefs suspects de leurs adversaires. Des messagers d'état portaient une formule de consentement aux évêques absens; et l'empereur, sous le prétexte d'exécuter les décrets de l'église catholique, bannissait immédiatement ceux qui refusaient de soumettre leur opinion particulière à la sagesse inspirée des conciles d'Arles et de Milan. Parmi le grand nombre de prélats qui furent exilés, on distingue particulièrement Liberius de Rome, Osius de Cordoue, Paulin de Trèves, Denys de Milan, Eusèbe des Vercelli, Lucifer de Cagliari, et Hilaire de Poitiers. Le rang distingué de Liberius qui gouvernait la capitale de l'empire, le mérite personnel et la longue expérience du vénérable Osius, l'ancien favori du grand Constantin, et le père de la foi de Nicée, plaçaient ces évêques à la tête de l'église latine, et leur exemple, soit de résistance ou de soumission, pouvait entraîner une foule de prélats. Mais toutes les tentatives de l'empereur pour séduire ou pour intimider les évêques de Rome et de Cordoue furent long-temps inutiles. L'espagnol déclara qu'il était prêt à souffrir sous Constance ce qu'il avait éprouvé soixante ans avant sous son grand-père Maxi-

tant de prélats sont cités par les évêques dont la probité ou la fierté n'avait point succombé à ces tentations. Nous combattons, disait Hilaire, évêque de Poitiers, contre Constance l'Ante-Christ, *qui non dorsa cædit, sed ventrem palpat*. (Hilarius, *contra Constant.*, c. v, p. 1240.)

[1] Ammien, qui n'avait qu'une connaissance très-superficielle de l'histoire ecclésiastique, parle de cette opposition (xv, 7). « Liberius.... perseveranter renitebatur, nec » visum hominem, nec auditum damnare nefas ultimum » sæpe exclamans; aperte scilicet recalcitrans imperatoris » arbitrio. Id enim ille Athanasio semper infestus, etc. »

[2] Plus particulièrement par le parti orthodoxe du concile de Sardica. Si les évêques avaient donné de bonne foi leurs suffrages, la division se serait trouvée de quatre-vingt-quatorze à soixante-seize. M. de Tillemont (t. VIII, p. 1147-1158) est étonné avec raison qu'une si faible majorité ait procédé avec tant de vigueur contre ses adversaires, dont le principe fut immédiatement déposé.

[1] Sulp. Severus, *in Hist. Sacra*, l. II, p. 412.

mien. Le Romain défendit avec chaleur, en présence de son souverain, l'innocence d'Athanase, et la liberté de sa propre conscience. Lorsqu'on l'exila à Bæra, dans la Thrace, il renvoya une somme considérable d'argent, qui lui avait été donnée pour fournir aux besoins de son voyage, et se permit d'insulter la cour de Milan, en observant que l'empereur et ses eunuques pourraient avoir besoin de cet or pour acheter des soldats ou des évêques [1]. La fermeté d'Osius et de Liberius ne tint cependant pas contre la gêne et les incommodités de leur exil. Le pontife romain acheta son retour par des concessions criminelles, dont il eut un juste repentir. On employa successivement la persuasion et la violence pour arracher la signature de l'évêque de Cordoue, vieillard centenaire, dont les forces étaient épuisées, et dont le grand âge avait probablement affaibli les forces intellectuelles. Quelques membres de l'église orthodoxe, irrités du triomphe insultant des Ariens, ont jugé trop sévèrement un vieillard respectable qui s'était montré précédemment le plus ferme appui de l'église [2].

La faiblesse de Liberius et d'Osius donna du prix à la résistance des évêques qui restèrent fidèles à la cause d'Athanase et de leur conscience. En les éloignant les uns des autres, les eunuques avaient eu soin de les placer dans les cantons les plus sauvages de l'empire [3]. Ils éprouvèrent bientôt que les déserts de Libye et de Cappadoce offraient un séjour plus tranquille et moins dangereux

[1] Ammien (xv, 7) parle de l'exil de Liberius. (Voyez Théodoret, l. II, c. 16; Athanase, t. I, p. 834-837; Hilaire, *Fragment.*, I.)

[2] Tillemont (t. VIII, p. 524-561) a recueilli la Vie d'Osius. Il commence par lui prodiguer les louanges les plus extravagantes et finit par le condamner. Au milieu de leurs lamentations sur la chute de l'évêque de Cordoue, on distingue aisément la prudence d'Athanase du zèle aveugle et indiscret de saint Hilaire.

[3] Les confesseurs de l'Occident furent successivement bannis dans les déserts de l'Arabie et de Thébaïs, entre les rochers du mont Taurus, et dans les cantons les plus sauvages de la Phrygie. Ætius l'hérétique ayant été trop bien reçu à Mopsueste, où il était exilé, Acace le fit transporter à Amblada, dont les environs, habités par des sauvages, étaient en proie aux horreurs de la guerre et de la peste (Philostorge, l. V, c. 2.)

que les villes brillantes dans lesquelles un évêque arien pouvait satisfaire impunément les transports de sa haine théologique [1]. Ils trouvaient leur consolation dans la droiture de leur conduite, dans leur indépendance, dans les applaudissemens, les visites, les lettres, les contributions libérales de leurs partisans [2], et dans les dissensions qui ne tardèrent pas à diviser les adversaires de la foi de Nicée. Tels étaient le caprice ridicule de Constance et son attachement littéral à sa règle de foi imaginaire, qu'il persécutait avec un zèle égal ceux qui affirmaient la consubstantialité, ceux qui croyaient à l'unité de substance, et ceux qui niaient l'égalité du Père et du Fils.

La disgrâce et l'exil des évêques orthodoxes de l'Occident servirent de prélude à la chute d'Athanase [3]. Vingt-six mois s'écoulèrent, durant lesquels la cour impériale mit en usage toutes sortes d'artifices pour l'éloigner d'Alexandrie, et le priver des secours que les citoyens s'empressaient de lui donner. Mais quand le primat d'Egypte, abandonné du clergé latin, se trouva dépourvu de tout secours étranger, Constance fit partir deux de ses secrétaires chargés verbalement d'annoncer le bannissement d'Athanase, et de le faire exécuter. Comme cette sentence était publiquement souscrite par tout le clergé, l'empereur ne pouvait avoir d'autre motif pour ne pas donner ses ordres par écrit, que la crainte de l'événement, et le danger auquel la seconde ville de l'empire et une de ses plus florissantes provinces se trouveraient exposées, si le peuple s'obstinait à défendre par

[1] Voyez la cruauté et l'obstination d'Eusèbe dans ses propres lettres, publiées par Baronius (A. D. 356, n° 92-102).

[2] « Cæterum exules satis constat, totius orbis studiis » celebratos, pecuniasque eis in sumptum affatim congestas legationibus quoque eos plebis catholicæ ex omnibus » fere provinciis frequentatos. » Sulp. Sever., *Hist. Sacra*, p. 414; Athanase, t. 1, p. 836-840.)

[3] On peut trouver tous les détails de cette nouvelle persécution dans les ouvrages d'Athanase lui-même. (Voyez son Apologie, adressée à Constance, t. I, p. 673; la première Apologie de sa fuite, p. 701; sa longue Epître aux solitaires, p. 808; et l'original des protestations des Alexandriens contre les violences commises par Syrianus, p. 866.) Sozomène (l. IV, c. 9) a inséré dans son récit deux ou trois circonstances lumineuses et importantes.

la force des armes l'innocence de leur père spirituel. Cette précaution fournit au primat un prétexte de méconnaître un ordre si contraire à l'équité et aux protestations du souverain. Les magistrats ne purent lui persuader de quitter la ville, et, se trouvant trop faibles pour l'y contraindre, ils firent une convention avec les chefs du peuple, par laquelle il fut stipulé que toute hostilité serait suspendue jusqu'au moment où l'empereur ferait connaître plus évidemment sa volonté. Cette apparence de modération mit les catholiques dans une fausse sécurité, tandis que les légions de la Haute-Égypte et de la Libye s'avançaient à grandes journées pour assiéger ou surprendre une capitale accoutumée aux séditions et enflammée de l'enthousiasme religieux[1]. La position d'Alexandrie, entre la mer et le lac Maréotis, facilitait l'approche et l'entrée des troupes; et elles s'emparèrent de la ville avant qu'on eût fait aucun mouvement pour fermer les portes, ou pour occuper les postes susceptibles de défense. Environ à minuit, vingt-trois jours après la signature de la convention, Syrianus, duc d'Égypte, à la tête de cinq mille soldats armés et préparés à un siége, investit inopinément l'église de Saint-Théonas, où l'archevêque, avec une partie de son clergé, faisait, en présence du peuple, des cérémonies de dévotions nocturnes. Les portes furent rapidement enfoncées, le sang coula dans l'église, et, dans cet affreux tumulte les troupes se permirent toutes sortes de violences; mais les corps des soldats poignardés et leurs armes brisées attestaient encore le lendemain de cette scène horrible que les catholiques s'étaient vengés du sacrilége. Les autres églises de la ville essuyèrent le même sort, et, durant quatre mois, une armée licencieuse, excitée par les ecclésiastiques du parti opposé, épuisa sur les malheureux citoyens tous les excès de la fureur et de l'obscénité. Un grand nombre de fidèles perdirent la vie; des évêques et des prêtres essuyèrent les traitemens les plus ignominieux. On dépouilla des vierges consacrées, et elles éprouvèrent les plus cruels outrages. Les maisons des riches citoyens furent pillées; et, sous le masque du zèle religieux, la débauche, la cupidité, la haine et la vengeance exercèrent leurs fureurs avec impunité, et obtinrent des applaudissemens. Les païens d'Alexandrie, qui formaient encore un parti nombreux et mécontent, consentirent sans peine à abandonner un évêque qu'ils estimaient et redoutaient également. L'espérance de quelques grâces particulières, et la crainte d'être enveloppé dans le châtiment de la révolte, les engagèrent à promettre de soutenir le successeur désigné d'Athanase, le fameux Georges de Cappadoce. L'usurpateur, après avoir été consacré dans le synode arien, se plaça sur le trône archiépiscopal avec le secours de Sébastien, nommé comte d'Egypte pour exécuter cette expédition. Georges ne respecta pas plus les lois dans l'exercice que dans l'acquisition de sa puissance; il méprisa également la religion, la justice et l'humanité; les scènes de scandale et de violence, qui avaient eu lieu dans la capitale, affligèrent plus de quatre-vingt-dix villes épiscopales de l'Égypte. Constance, encouragé par ces barbares succès, ne rougit point d'approuver la vengeance de ses ministres. Il fit publier une lettre, dans laquelle, après s'être félicité d'avoir délivré Alexandrie d'un tyran dangereux, qui séduisait le peuple par la magie de son éloquence, il exalte les vertus et la piété du nouveau prélat, et aspire, comme patron et bienfaiteur de la ville, à surpasser la gloire et la renommée d'Alexandre. Mais il déclare l'inébranlable résolution de poursuivre de toute sa puissance les adhérens séditieux du criminel Athanase, qui a suffisamment constaté ses forfaits en se dérobant à la justice et à la mort ignominieuse qu'il a si souvent méritée[1].

Athanase s'était mis à l'abri du danger le plus pressant, et les aventures de cet homme

[1] Athanase avait mandé récemment Antoine et une bande de moines choisis; ils descendirent de leurs montagnes, annoncèrent aux Alexandriens la sainteté d'Athanase, et furent honorablement reconduits par l'archevêque jusqu'à la porte de la ville. (Athanas., t. II, p. 491, 492. Voyez aussi Rufin, III, 164, *in Vit. Patr.*, p. 524.)

[1] Athanase, t. I, p. 694. A travers le ressentiment de l'empereur, ou de ses secrétaires ariens, on voit percer la crainte et l'estime qu'Athanase leur inspirait.

extraordinaire méritent de fixer un instant notre attention. Dans la nuit fatale où Syrianus, à la tête de ses troupes, avait investi l'église de Saint-Théonas, l'archevêque, assis tranquillement sur son trône, y attendait la mort avec intrépidité. Tandis que des cris de rage et de terreur interrompaient les cérémonies de la dévotion publique, Athanase encourageait son clergé tremblant à exprimer sa pieuse confiance par le chant d'un psaume de David, qui célèbre le triomphe du Dieu d'Israël sur le tyran impie de l'Égypte. Les soldats brisèrent les portes, et lancèrent une grêle de traits; leurs armes brillantes réfléchissaient de loin la lumière qui éclairait les autels[1]; ils s'élancèrent l'épée à la main jusque dans le sanctuaire. Les prêtres pressaient l'archevêque de sauver une vie qui leur était si précieuse; mais le courageux prélat refusa de quitter son siége avant qu'ils se fussent tous mis en sûreté. Le tumulte et l'obscurité de la nuit favorisèrent sa fuite. Perçant avec peine une foule effrayée qui l'écrasait, jeté à terre et foulé aux pieds, il ne perdit ni le courage ni la présence d'esprit; et les soldats cherchèrent inutilement Athanase, dont les chefs ariens avaient mis la tête à prix, en leur persuadant que l'empereur récompenserait avec libéralité un présent si agréable. Depuis ce moment, le primat de l'Égypte disparut, et resta six ans couvert d'une obscurité impénétrable[2].

La puissance despotique de son implacable ennemi s'étendait dans tout le monde romain, et le monarque furieux écrivit une lettre pressante aux princes chrétiens d'Ethiopie, pour lui fermer cet asile éloigné. Des comtes, des préfets, des tribuns et des armées entières furent successivement employés à poursuivre un évêque fugitif, et de nombreux édits animèrent la vigilante activité des officiers civils et militaires. On promit de fortes récompenses à celui qui présenterait Athanase mort ou vif, et l'on menaça des châtimens les plus sévères ceux qui protégeraient l'ennemi public[1]. Mais les déserts de la Thébaïde étaient peuplés d'une race de fanatiques, qui respectaient plus les ordres de leur abbé que ceux de l'empereur. Les nombreux disciples d'Antoine et de Pacôme reçurent Athanase comme leur père. Ils admiraient la patience et l'humilité avec lesquelles le primat suivait strictement les règles austères de leur institution, et ils recueillaient toutes ses paroles comme une émanation de la sagesse divine. Les dangers qu'ils couraient pour défendre l'innocence et la vérité leur paraissaient plus méritoires que les prières, les veilles et les jeunes[2]. Les monastères de l'Égypte étaient situés dans des cantons déserts et isolés, sur les sommets des montagnes et dans des îles du Nil, et le son connu de la trompette sacrée de Tabenne rassemblait en un instant des milliers de moines robustes et déterminés, autrefois cultivateurs, pour la plupart, des pays circonvoisins. Lorsque des forces militaires entraient à main armée dans leurs retraites obscures, ils se présentaient en silence au fer de leurs bourreaux, et fidèles au caractère de leur nation, ils bravaient les tortures et la mort sans se laisser arracher le secret qu'ils avaient résolu de ne point trahir[3]. L'archevêque d'Alexandrie, habillé comme eux, était confondu dans une multitude d'hommes déterminés à le défendre au péril de leur vie. Quand le danger devenait trop pressant, les moines le transportaient d'une retraite dans une autre, et il parvint à ces formidables déserts que la sombre et crédule superstition a peuplés de démons et de monstres féroces.

[1] Ces détails sont curieux parce qu'ils sont transcrits littéralement et tirés des protestations qui furent présentées publiquement trois jours après par les catholiques d'Alexandrie. (Voyez Athanase, t. I, p. 867.)

[2] Les jansénistes ont souvent comparé Athanase et Arnauld, et se sont étendus avec satisfaction sur la foi, le zèle, le mérite et les souffrances de ces célèbres docteurs. L'abbé de la Bletterie a très-adroitement conduit ce parallèle. (Vie de Jovien, t. I, p. 130.)

[1] « Hinc jam toto orbe profugus Athanasius, nec ullus » ei tutus ad latendum supererat locus. Tribuni, præfecti, » comites, exercitus quoque, ad pervestigandum eum moventur edictis imperialibus: præmia delatoribus proponuntur, si quis eum vivum, si, id minus, caput certe » Athanasii detulisset. » Rufin, l. I, c. 16.)

[2] Greg. Nazianc., t. I, *Orat.* XXI, p. 384, 385. Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. VII, p. 176-410, 820-880.

[3] « Et nulla tormentorum vis inveniri adhuc potuit, » quæ obdurato illius tractûs latroni invito elicere potuit, ut nomen proprium dicat. (Ammien, XXII, 16; et Valesius, *ad locum*.)

Athanase n'eut pour société, dans la retraite où il passa deux ans, que les moines qui lui servirent, avec la plus exacte fidélité, de gardes, de secrétaires et de messagers. Mais dès que l'activité des poursuites fut un peu ralentie, l'envie d'entretenir une liaison plus intime avec le parti catholique le ramena dans Alexandrie, où il confia sa personne à la discrétion de ses amis et de ses adhérens, et ses différentes aventures fourniraient la matière d'une histoire intéressante. Il resta caché dans une citerne qui était à sec, et, au moment où il en sortit, il venait d'être trahi par une fille esclave[1]. Athanase choisit une fois un asile encore plus extraordinaire, la maison d'une vierge, âgée au plus de vingt ans, et célèbre par sa beauté. A minuit, comme elle le raconta plusieurs années après, elle aperçut avec surprise l'archevêque vêtu très-négligemment, qui s'avançait vers elle avec précipitation. Il la supplia de lui accorder l'hospitalité, qu'une vision céleste l'avait averti de venir chercher dans sa maison. La pieuse vierge accepta, et conserva soigneusement le dépôt sacré que le ciel daignait confier à sa prudence. Sans en faire part à qui que ce fût, elle conduisit Athanase dans sa chambre sacrée, et veilla sur la sûreté du prélat avec la tendresse d'une amie et l'exactitude d'une esclave. Tant que le danger dura, elle lui fournit des vivres et des livres, lui lava régulièrement les pieds, lui servit de secrétaire et sut adroitement cacher aux yeux perçans du soupçon un commerce familier et solitaire entre un saint dont le caractère exigeait la chasteté la plus évidente, et une jeune fille dont les charmes pouvaient exciter les plus dangereuses émotions[2]. Durant six années d'exil et de persécution, Athanase rendit plusieurs visites à sa belle et fidèle compagne; nous sommes forcés, par la déclaration qu'il en a faite depuis lui-même, de croire qu'il se trouva aux conciles de Rimini et de Séleucie[1]. L'avantage de négocier en personne avec ses amis, et de fomenter les divisions de ses adversaires, peut justifier, dans un politique habile, l'audacieuse entreprise d'Athanase. Alexandrie, l'entrepôt du commerce et de la navigation, entretenait des relations avec tous les ports de la Méditerranée. Du fond de sa retraite inaccessible, l'intrépide primat faisait sans cesse une guerre offensive au protecteur des Ariens; et ses éloquens écrits, diligemment répandus et lus avec avidité, contribuaient à réunir et à animer le parti orthodoxe. Dans les apologies publiques qu'il adressait à l'empereur, il affectait quelquefois de préconiser la modération, tandis que, se livrant lui-même aux plus violentes invectives, il représentait Constance comme un prince faible et corrompu, le bourreau de sa famille, le tyran de la république et l'Ante-Christ de l'église. Au faîte de la prospérité, le monarque victorieux, qui avait puni les vices de Gallus et éteint la révolte de Sylvanus, qui avait déposé l'empereur Vétranion et vaincu la formidable armée de Magnence, recevait des blessures profondes d'une main invisible, sans pouvoir ni s'en garantir ni s'en venger; et le fils de Constantin fut le premier des princes chrétiens qui éprouva la force de ces principes qui, en matière de religion, résistent aux plus puissans efforts de l'autorité civile[2].

La persécution d'Athanase et de tant d'évêques respectables qui ont souffert pour la cause de la vérité, ou du moins pour les sentimens de leur conscience, enflammait de colère et d'indignation tous les chrétiens qui

[1] Rufin, l. I, c. 18; Sozomène, l. IV, c. 10. Cette histoire et la suivante paraîtront impossibles si nous supposons qu'Athanase habita toujours l'asile qu'il avait ou choisi ou accepté par hasard.

[2] Palladius, *Hist. Lausiac.*, c. 136, *in Vit. Patrum*, p. 776. L'auteur de cette anecdote avait conversé avec cette demoiselle qui se souvenait encore, dans sa vieillesse, de cette intimité pieuse. Baronius, Valesius, Tillemont, etc., rejettent cette histoire comme indigne de la gravité de l'histoire ecclésiastique.

[1] Athanase, t. I, p. 867. Je conviens avec Tillemont (t. VIII, p. 1197) que ces expressions annoncent qu'il visita les synodes, sans doute secrètement.

[2] L'Épître d'Athanase aux moines est remplie de reproches dont le public doit sentir la vérité (vol. I, 834-856); et, par honnêteté pour ses lecteurs, il fait la comparaison de Pharaon, d'Ahab et de Belshazzar, etc. La hardiesse d'Hilaire l'exposait à moins de danger, s'il est vrai qu'il publia ses invectives dans la Gaule, après la révolte de Julien. Mais Lucifer envoya ses libelles à Constance, et semblait rechercher l'honneur du martyre. (Voy. Tillemont, t. VII, p. 905.)

n'étaient pas aveuglément dévoués à la faction de l'arianisme. Le peuple regrettait la perte de ses respectables pasteurs, dont le bannissement était ordinairement suivi de l'intrusion d'un étranger dans la chaire pontificale [1]. Il se plaignait qu'on avait violé les droits d'élection, et qu'on l'obligeait d'obéir à des usurpateurs mercenaires, dont les personnes lui étaient inconnues et les principes suspects. Les catholiques avaient deux moyens de prouver qu'ils ne participaient pas à l'hérésie de leur chef ecclésiastique, en faisant une opposition publique, ou en renonçant absolument à sa communion. Antioche donna l'exemple du premier, et le succès en répandit l'usage dans toute la chrétienté. La doxologie, ou hymne sacrée qui célèbre la gloire de la sainte trinité, est susceptible de beaucoup d'inflexions très-délicates, mais très-importantes, et la substance d'un symbole orthodoxe ou hérétique peut s'exprimer par la différence d'une particule copulative ou disjonctive. Flavius et Diodore, deux laïques dévots et très-attachés à la foi de Nicée, introduisirent des réponses alternatives dans une psalmodie plus régulière [2]. Sous leur conduite, un essaim de moines sortirent du désert voisin; des troupes de chanteurs instruits remplirent la cathédrale d'Antioche. Ils chantaient en chorus la gloire DU PÈRE, DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT [3]; et les catholiques insultèrent par la pureté de leur doctrine, l'évêque arien qui avait usurpé le siége d'Eustathe. Le même zèle qui inspirait ces chants engagea des membres plus scrupuleux de l'église orthodoxe à former des assemblées particulières, qui furent gouvernées par des prêtres jusqu'à ce que la mort de leur pasteur exilé permît d'en élire et d'en consacrer un autre [1]. Les intrigues de la cour multipliaient le nombre des prétendans, et, sous le règne de Constance, deux, trois ou quatre évêques se disputèrent souvent le gouvernement spirituel d'une ville. Ils exerçaient leur juridiction religieuse sur leurs partisans, et perdaient et regagnaient alternativement les possessions temporelles de l'église. L'abus du christianisme fournit de nouveaux sujets de tyrannie et de sédition au gouvernement romain. Les violences des factions religieuses rompirent tous les liens de la société civile; et le citoyen obscur, qui regardait avec indifférence la chute ou l'élévation des empereurs, imaginait et éprouvait que sa vie et sa fortune se trouvaient liées avec les intérêts du chef ecclésiastique qu'il avait choisi. L'exemple des deux capitales peut servir à nous donner une idée de l'état de l'empire et du caractère des hommes sous le règne des fils de Constantin.

1° Lorsqu'un pontife romain remplissait ses fonctions et observait exactement ses principes, il était efficacement protégé par le zèle et l'attachement d'un grand peuple, et il pouvait rejeter avec dédain les prières, les menaces et les offres d'un prince hérétique. Quand les eunuques eurent secrètement ordonné l'exil de Liberius, les craintes fondées d'une révolte les obligèrent à n'entreprendre l'exécution de cette sentence qu'avec les plus grandes précautions. On investit la ville de tous côtés, et le préfet reçut ordre de se saisir de l'évêque par force ou par adresse. Il obéit. Liberius, avec bien de la peine, fut enlevé précipitamment à minuit, et éloigné des Romains avant que le désespoir eût succédé à leur consternation. Dès qu'ils eurent appris que leur évêque était relégué au fond de la Thrace, on convoqua une assemblée générale, et le clergé de Rome s'engagea par

[1] Athanase (t. I. p. 811) blâme en général cette pratique, dont il cite ensuite un exemple (p. 861) dans la prétendue élection de Felix. Trois eunuques représentaient le peuple romain; et trois prélats, qui suivaient la cour, firent les fonctions des évêques des provinces.

[2] Thomassin (Discipline de l'Église, t. I, l. II, c. LXXII, LXXIII, p. 966-984) a rassemblé des faits curieux relatifs à l'origine et aux progrès du chant des églises, dans l'Orient et dans l'Occident.

[3] Philostorge, l. III, c. 13. Godefroy a examiné ce sujet avec beaucoup d'exactitude (p. 147, etc.). Il y avait trois formules hétérodoxes : Au Père *par* le Fils *et* dans le Saint-Esprit.... : Au Père *et* au Fils *dans* le Saint-Esprit.... : Au Père *dans* le Fils *et* le Saint-Esprit.

[1] Après l'exil d'Eustathe, sous le règne de Constantin, le parti le plus rigide des orthodoxes se sépara des autres, et forma enfin un schisme qui dura quatre-vingts ans. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. VII, p. 35-54, 1137-1158; t. VIII, p. 573-632, 1314-1332). Dans beaucoup d'églises, les Ariens et les Homoousiens, qui rejetaient réciproquement la communion l'un de l'autre, continuèrent cependant quelque temps à prier ensemble. (Philostorge, l. III, c, XIV.)

un serment public et solennel, à ne jamais abandonner le parti de leur prélat, et à ne jamais reconnaître Félix, qui avait été irrégulièrement élu par l'influence des eunuques, et consacré dans l'enceinte d'un palais profane. Au bout de deux ans, leur pieuse obstination subsistait encore dans toute sa force; et, lorsque Constance visita Rome, les sollicitations du peuple l'assaillirent de tous côtés. Les Romains conservaient encore, pour tout reste de leur ancienne liberté, le droit de parler à leur empereur avec une familiarité indécente. Les femmes d'un grand nombre de sénateurs et de citoyens distingués, auxquelles on persuada que cette commission serait moins dangereuse entre leurs mains, et peut-être mieux reçue, se chargèrent de demander à l'empereur le rappel de Libérius. Constance reçut avec complaisance ces députés féminins, dont les habits et la parure magnifiques attestaient le rang et l'opulence. Il fut frappé de la ferme résolution qu'elles annoncèrent de suivre leur vénérable pasteur jusqu'à l'extrémité de la terre, et il consentit que les deux évêques, Libérius et Félix, gouvernassent en paix chacun leur congrégation. Mais les idées de tolérance étaient si opposées à la pratique et même aux inclinations de ces temps, que, lorsqu'on lut publiquement la réponse de Constance dans le cirque de Rome, ce projet d'accommodement raisonnable n'excita que le mépris, et fut rejeté unanimement. Le Cirque retentit des cris répétés de : « Un Dieu, un Christ, un évêque. » Le zèle du peuple romain pour la cause de Libérius ne s'en tint pas à des paroles. La dangereuse et sanglante sédition qui éclata peu de temps après le départ de Constance détermina ce prince à recevoir favorablement la soumission du prélat, et à lui rendre sans partage le gouvernement de la capitale. Après une résistance faible et inutile, le parti victorieux chassa de la ville le rival de Libérius avec la permission tacite de l'empereur. Les partisans de Félix furent inhumainement égorgés dans les rues, dans les places publiques, dans les bains, et même dans les églises; et Rome, au retour de son pieux évêque, renouvela les massacres de Marius et les proscriptions de Sylla[1].

II. Quoique les chrétiens se fussent rapidement multipliés, sous le gouvernement de la race flavienne, Rome, Alexandrie, et les autres grandes villes de l'empire contenaient encore une nombreuse et puissante faction d'infidèles, qui enviaient la prospérité de l'église chrétienne, et se moquaient publiquement, sur leurs théâtres, des questions théologiques. Constantinople jouissait seule de l'avantage d'être née dans le sein de l'église, et de n'avoir jamais été souillée par le culte des idoles; et tous les habitans étaient fortement imbus des vertus et de l'enthousiasme qui distinguaient les chrétiens de ce siècle de tout le reste de l'univers. Après la mort d'Alexandre, Paul et Macédonius se disputèrent le siége épiscopal. Ils en étaient dignes l'un et l'autre par leur zèle et par leurs talens; et, si Macédonius l'emportait par la pureté des mœurs, son concurrent avait sur lui l'avantage d'une élection antérieure et d'une doctrine plus orthodoxe. L'inviolable attachement à la foi de Nicée, qui l'a placé au rang des saints et des martyrs, l'exposa au ressentiment des Ariens. Dans un espace de quatorze ans, il fut cinq fois chassé de son siége, et réinstallé plus souvent par la révolte du peuple que par l'indulgence du souverain. La mort de Paul pouvait seule assurer à Macédonius la possession tranquille de son évêché. On traîna l'infortuné Paul, accablé sous le poids des chaînes, depuis les déserts de la Mésopotamie jusqu'aux repaires sauvages du mont Taurus[2]. On le tint enfermé dans un donjon obscur, où il resta six jours sans subsistance; et il fut enfin étranglé par l'ordre de Philippe, un des principaux ministres de Constance[3]. Les querelles

[1] Voyez, pour la révolution ecclésiastique de Rome, Ammien, xv, 7; Athanase, t. I, p. 843-861; Sozomène, l. IV, c. XV; Théodoret, l. II, c. XVII; Sulpice Sévère, *Hist. Sacra*, l. II, p. 413; Jérôme, Chronique; Marcellin et Faustin, Libell., p. 3, 4; Tillemont, Mém. Ecclés., t. VI, p. 336.

[2] Cumes fut son dernier séjour; il y trouva la mort et la fin de ses souffrances. La position de cette ville solitaire, sur les confins de la Cappadoce, de la Cilicie et de la Petite Arménie, a occasioné quelques doutes géographiques; mais la voie romaine de Césarée à Anazarbe nous donne la position certaine. (Voyez Cellarii *Geograph.*, t. II, p. 213; Wesseling., *ad Itinerar.*, p. 179, 703.)

[3] Athanase (t. I, p. 703, 813, 814) affirme que Paul

religieuses firent couler, pour la première fois, le sang dans la nouvelle capitale; et un grand nombre de citoyens des deux partis perdirent la vie dans des émeutes violentes et opiniâtres. Hermogènes, maître général de la cavalerie, chargé de mettre à exécution la sentence qui condamnait Paul au bannissement, fut la victime de sa commission. Les catholiques accoururent à la défense de leur évêque; ils réduisirent en cendres le palais d'Hermogènes, traînèrent par les talons ce premier officier militaire de l'empire dans toutes les rues de Constantinople, et son corps inanimé éprouva tous les outrages d'une populace en fureur [1]. Le malheur d'Hermogènes servit de leçon à Philippe, préfet du Prétoire, et lui apprit à se conduire avec plus de circonspection dans la même entreprise. Il fit demander à Paul une entrevue amicale dans les bains de Zeuxippe, qui communiquaient au palais et à la mer. Entraîné dans un vaisseau qui attendait au bas de l'escalier du jardin, tout prêt à mettre à la voile, le prélat était déjà en route pour Thessalonique, que le peuple ignorait encore son enlèvement. Les portes du palais s'ouvrirent, et l'usurpateur Macédonius parut assis à côté du préfet, dans un char élevé, accompagné d'un nombreux cortége de gardes, l'épée nue à la main. Cette procession militaire s'avançait vers la cathédrale; les catholiques et les Ariens couraient pour s'en emparer. Cette sanglante émeute coûta la vie à trois mille cent cinquante habitans de Constantinople, et Macédonius, soutenu par des troupes régulières, remporta la victoire; mais son gouvernement fut continuellement troublé par des séditions et des clameurs. Des objets qui n'avaient aucun rapport au fond de la dispute suffisaient pour nourrir et enflammer la discorde. La chapelle dans laquelle on avait déposé le corps du grand Constantin tombait en ruines, et le prélat fit transporter les vénérables restes de l'empereur dans l'église de Saint-Acace. Cette pieuse et sage précaution passa pour une profanation aux yeux du parti qui suivait la doctrine de l'*Homoousion*. Les deux factions prirent les armes; le terrain consacré servit de champ de bataille; et un historien ecclésiastique a observé comme un fait réel, et non pas par figure de rhétorique, que le puits situé en face de l'église fut rempli de sang, qui en débordait et coulait dans les cours et dans les portiques des environs. L'historien qui n'imputerait ces fureurs qu'à un principe religieux annoncerait bien peu de connaissance du cœur humain. Il faut avouer cependant que le motif qui aveuglait le zèle, et le prétexte qui déguisait le dérèglement des passions, éteignaient le remords, et qu'en toute autre occasion il se serait fait vivement sentir aux chrétiens de Constantinople [1].

Les inclinations cruelles et despotiques de Constance n'attendaient pas toujours, pour se montrer, le crime ou la résistance. L'empereur apprit avec la plus violente colère le tumulte de sa capitale, et l'audace d'une faction qui insultait la religion et l'autorité de son souverain. Ce fut sur elle que tombèrent les peines de mort, d'exil et de confiscation; et les Grecs vénèrent encore la mémoire d'un clerc et d'un sous-diacre qui eurent la tête tranchée aux portes de Constantinople comme assassins d'Hermogènes. Par un édit contre les catholiques, qu'on n'a pas cru digne de tenir une place dans le code de Théodose, Constance condamna tous ceux qui refuseraient de communier des mains d'un évêque arien, et particulièrement de Macédonius, à perdre les priviléges d'ecclésiastiques et de chrétiens. On les chassa de leurs églises, et on leur défendit sévèrement de s'assembler dans la ville. Le zélé Macé-

fut assassiné, et il en appelle non-seulement à l'opinion publique, mais au témoignage irrécusable de Philagre, un des persécuteurs ariens. Cependant il avoue que les hérétiques prétendirent que l'évêque de Constantinople était mort de maladie. Socrate (l. II, c. 26) copie servilement Athanase; mais Sozomène (l. IV, c. 2) laisse percer des doutes.

[1] Ammien (XIV, 10) nous renvoie à son propre récit de cet événement tragique; mais nous n'avons plus cette partie de son Histoire.

[1] Voyez Socrate, l. 6, 7, 12, 15, 16, 26, 27, 38; et Sozomène, l. III, c. 3, 4, 7, 9; l. IV, c. 2, 21). Les Actes de saint Paul de Constantinople, dont Photius a fait un extrait (Phot., Bibliothèque, p. 1419-1430), sont une assez mauvaise copie de ces historiens. Mais un Grec moderne, qui a pu écrire la vie d'un saint sans y ajouter des fables et des miracles, mérite quelques louanges.

donius fut chargé de faire exécuter cette loi injuste dans la Thrace et dans l'Asie-Mineure. Les ministres de la puissance civile et militaire eurent ordre de lui obéir, et les horribles cruautés que ce tyran semi-arien exerça, sous le prétexte de soutenir la foi homoousienne, déshonorèrent le règne de Constance. On administrait de force les sacremens à ceux qui s'en défendaient, et qui abhorraient les principes de Macédonius. On arrachait les femmes et les enfans des bras de leurs parens et amis, pour leur conférer le baptême. On tenait la bouche ouverte aux communians avec des bâillons, et on leur enfonçait le pain consacré dans le gosier. On brûlait le sein des jeunes vierges avec des coquilles d'œufs rougies au feu, ou on leur serrait inhumainement la tête entre deux planches [1]. Le ferme attachement des Novatiens de Constantinople à la doctrine homoousienne doit les faire admettre au nombre des catholiques. Macédonius, informé qu'un canton considérable de la Paphlagonie [2] était presque entièrement habité par ces sectaires, résolut de les convertir ou de les exterminer; et, comme il comptait peu, dans cette occasion, sur l'influence d'une mission ecclésiastique, il fit marcher un corps de quatre mille légionnaires contre les rebelles, et lui ordonna de soumettre tout le territoire à son obéissance spirituelle. Les paysans novatiens, animés par le désespoir et la fureur religieuse, repoussèrent cette féroce mission, et une multitude d'hommes, sans discipline et sans autres armes que les instrumens de leurs travaux, vengèrent la mort d'un grand nombre de leurs compatriotes par le massacre de quatre mille soldats, dont un très-petit nombre échappa à la mort par une fuite ignominieuse. Le successeur de Constance a peint d'une manière énergique et concise une partie des malheurs dont les querelles théologiques affligèrent l'empire, et principalement les provinces orientales, sous le règne d'un prince esclave de ses propres passions et de celles de ses eunuques. « On » empoisonnait, on persécutait, et l'on bannissait les infortunés citoyens ; on a égorgé » particulièrement à Cyzique et à Samosate » des multitudes d'hommes, qu'on appelait » *hérétiques* : en Paphlagonie, en Bithynie » et en Galatie, on voyait des villes et des » villages entiers sans habitans et tout-à-fait » détruits [1]. »

Tandis que les fureurs des Ariens déchiraient le cœur de l'empire, des ennemis particuliers désolaient les provinces de l'Afrique, sous le nom de Circoncelliens. Ces fanatiques féroces étaient à la fois la force et la honte du parti des Donatistes [2]. L'exécution sévère des lois de Constantin avait excité l'esprit de haine et de révolte ; et la haine mutuelle, première cause de la séparation, était envenimée par les efforts vigoureux de son fils Constans pour opérer la réunion de l'église. Les moyens de force et de corruption employés par les commissaires impériaux, Paul et Macaire, fournissaient aux schismatiques le prétexte d'un contraste odieux entre les maximes des apôtres et la conduite de leurs prétendus successeurs [3]. Les villages de Nu-

[1] Voyez Socrate, l. II, c. 37, 38; Sozomène, l. IV, c. 21. Macédonius eut pour principaux aides, dans les travaux de la persécution, les deux évêques de Nicomédie et de Cizique, dont on estimait généralement les vertus et surtout la charité. Je ne puis m'empêcher de rappeler au lecteur que la différence de l'Homoousion à l'Homoiousion est presque imperceptible, même aux yeux de la plus fine théologie.

[2] Nous ignorons la position exacte de Mantinium. En parlant de ces quatre troupes de légionnaires, Socrate, Sozomène et l'auteur des Actes de saint Paul, se servent des termes vagues de αριθμοι, φαλαγγες, ταγματα, que Nicéphore traduit par *mille*. (Valesius, *ad Socrat.*, l. II, c. 38.)

[1] Julian., *Epistol.*, l. II, p. 436, edit. Spanheim.

[2] Voyez Optat, évêque de Milève (III, 4), l'Histoire des Donatistes par M. Dupin, et les pièces originales à la fin de l'édition. Les détails qu'Augustin donne de la fureur des Circoncelliens contre les autres et contre eux-mêmes ont été recueillis par Tillemont (Mém. Ecclésiast., t. VII, p. 147-165); et il a souvent rapporté, sans dessein, les insultes qui enflammaient la colère de ces fanatiques.

[3] Il est assez amusant de comparer le langage des différentes factions en parlant du même homme ou des mêmes événemens. Gratus, évêque de Carthage, commence par se féliciter de la tenue d'un synode orthodoxe. « *Gratias Deo omnipotenti et Christo Jesu......* » *qui imperavit religiosissimo Constanti imperatori*, » *ut votum gerere unitatis, et mitteret ministros* » *sancti operis*, famulos Dei, *Paulum et Macarium.* » (*Monument. Vet. ad calcem Optati*, p. 313.) « *Ecce* » *subito* (dit l'auteur donatiste de la passion de Malculus) *de* » *Constantis regis tyrannica domo.... pollutum Ma-* » *carianæ persecutionis murmur increpuit, et duabus*

midie et de Mauritanie étaient peuplés d'une race d'hommes féroces, peu soumis à l'autorité des lois romaines, et imparfaitement convertis à la foi chrétienne, mais enflammés d'un zèle et d'un enthousiasme violens pour la cause de leurs prédicateurs donatistes. Ils voyaient avec indignation leurs évêques exilés, leurs églises démolies, et leurs assemblées interrompues. Les vexations des officiers de justice, soutenues le plus souvent par une garde militaire, étaient quelquefois repoussées avec violence, et la mort de plusieurs ecclésiastiques massacrés dans des émeutes enflammait ces féroces prosélytes du désir de venger leurs martyrs. Les ministres de la persécution succombaient souvent, victimes de leur propre imprudence, et le crime d'un tumulte involontaire précipitait les coupables dans le désespoir et dans la révolte. Chassés des villages où ils avaient pris naissance, les paysans donatistes s'assemblèrent en troupes formidables sur les confins des déserts de Gétulie. Ils abandonnèrent volontiers les travaux d'une vie pénible pour se livrer à l'oisiveté et au brigandage qu'ils exerçaient au nom de la religion, et que leurs docteurs condamnaient faiblement. Les chefs des Circoncelliens prenaient le titre de Capitaines des Saints. Peu fournis de lances et d'épées, ils se servaient ordinairement d'une forte massue qu'ils appelaient une *Israélite*; et leur célèbre cri de guerre, *loué soit Dieu*, répandait la consternation dans toutes les provinces désarmées de l'Afrique. Le manque de subsistance fut le prétexte de leurs premières déprédations; mais leurs dévastations excédèrent bientôt leurs besoins; et, s'abandonnant à la débauche et à la cupidité, ils incendièrent les villages après les avoir pillés, et régnèrent en tyrans absolus sur toute la campagne. L'agriculture et l'administration de la justice étaient interrompues; et, comme les Circoncelliens prétendaient rétablir l'égalité primitive du genre humain, et réformer les abus de la société civile, ils offraient un asile aux esclaves et aux débiteurs, qui accouraient en foule sous leurs drapeaux sacrés. Lorsqu'on ne leur résistait pas, ils se contentaient ordinairement de piller; mais la moindre opposition était suivie de meurtres et de violences; et ils firent souffrir les tortures les plus affreuses à quelques prêtres catholiques qui avaient voulu signaler imprudemment leur zèle. Les Circoncelliens n'avaient pas toujours affaire à des ennemis désarmés; ils attaquèrent souvent et mirent quelquefois en fuite les troupes militaires de la province. A la sanglante affaire de Bagai, ils tombèrent avec impétuosité, mais sans succès, au milieu d'une plaine, sur un détachement de la cavalerie impériale. On traitait en bêtes féroces les Donatistes pris les armes à la main, et ils le méritèrent bientôt par leurs forfaits; on les faisait périr par l'épée, par la hache ou par le feu, et leurs sanglantes représailles, en aggravant et multipliant les horreurs de la révolte, ne laissaient point d'espoir de réconciliation. Au commencement de notre siècle, on a vu renaître les Circoncelliens dans la persécution, l'intrépidité, les crimes et l'enthousiasme des Camisards; et, quoique les fanatiques du Languedoc surpassassent ceux de la Numidie dans les talens militaires, les Africains soutinrent leur féroce indépendance avec plus de courage et de fermeté [1].

De tels désordres sont les effets naturels de la tyrannie religieuse; mais la fureur des Donatistes était enflammée par une frénésie d'une espèce extraordinaire, et dont il n'y a jamais eu d'exemple en aucun pays, s'il est vrai qu'ils l'aient poussée au degré d'extravagance qu'on leur attribue. Une partie de ces fanatiques détestaient la vie, et désiraient vivement recevoir le martyre. Il leur importait peu par quel supplice ou par quelles mains ils périssaient, pourvu que leur mort fût sanctifiée par l'intention de se dévouer à la gloire de la foi, et à l'espérance d'un bon-

» bestiis *ad Africam missis, eodem scilicet Macario* » *et Paulo exsecrandum prorsus ac dirum ecclesiæ* » *certamen idictum est; ut populus christianus ad* » *unionem cum traditoribus faciendam, nudatis mi-* » *litum gladiis et draconum præsentibus signis, et tu-* » *barum vocibus cogeretur.*» (Monument., p. 304.)

[1] L'Histoire des Camisards, en trois vol. in-12, Villefranche, 1760, est exacte et impartiale. Il est assez difficile de deviner la religion de l'auteur.

heur éternel [1]. Ils allaient quelquefois insulter les païens au milieu de leurs fêtes et jusque dans leurs temples, dans l'espérance que la colère des idolâtres les porterait à venger l'honneur de leurs divinités. D'autres venaient braver les juges, et les faisaient trembler sur leur tribunal, en se dénonçant eux-mêmes, et en demandant avec véhémence qu'on les conduisît au supplice. Ils arrêtaient souvent les voyageurs sur les grands chemins, et les forçaient à leur infliger le martyre, en leur promettant une récompense s'ils consentaient à les immoler, et en les menaçant de leur donner la mort s'ils leur refusaient ce singulier service. Lorsque toutes ces ressources leur manquaient, ils annonçaient un jour, où, en présence de leurs amis et de leurs parens, ils se précipiteraient du haut d'un rocher; et on montrait plusieurs précipices devenus fameux par le nombre de ces suicides. Dans la conduite et dans les actions violentes de ces enthousiastes, admirés par un parti comme les martyrs de la foi, et abhorrés par l'autre comme les victimes de Satan, un philosophe impartial découvre aisément l'influence ou l'abus de l'inflexibilité d'esprit attachée originairement au caractère et aux principes de la nation juive.

Le simple récit des divisions intestines qui troublèrent la paix de l'église et déshonorèrent son triomphe confirmera la remarque d'un historien du paganisme, et justifiera les plaintes d'un évêque respectable. L'expérience avait convaincu Ammien que les animaux les plus féroces sont moins à craindre pour les hommes que les chrétiens ne l'étaient réciproquement les uns pour les autres [2], et Grégoire de Nazianze déplore pathétiquement que le royaume du ciel soit converti en chaos [3], et présente le spectacle affreux des discordes de l'enfer. Les fougueux écrivains de ces temps, qui dans leur partialité ne reconnaissent que des vertus à leurs partisans, et accusent leurs adversaires de tous les crimes, nous représentent la guerre des démons contre les anges; mais la raison rejette également l'idée d'un mortel parfaitement vertueux, ou tout-à-fait pervers, et, en les consultant, nous demeurerons persuadés que les factions qui s'accusaient mutuellement d'hérésie, et prétendaient chacune être la seule orthodoxe, ont alternativement déployé des vices et des vertus. Elles avaient été élevées dans la même religion, dans la même société civile, dans les mêmes craintes et les mêmes espérances pour cette vie et pour celle qui doit la suivre. De quelque côté que fût l'erreur, elle était peut-être innocente. La foi pouvait être sincère, et la pratique vertueuse ou corrompue. Les opinions métaphysiques des disciples d'Arius ou d'Athanase ne changeaient pas leur caractère moral, et ils étaient également animés par l'esprit d'intolérance qu'ils avaient tous puisé dans les maximes pures, mais mal interprétées, de l'Évangile.

Un écrivain moderne, qui a eu la juste confiance de donner à ses œuvres l'épithète honorable de politiques et philosophiques [1], accuse Montesquieu d'une réserve timide, parce qu'au nombre des causes qui ont entraîné la décadence de l'empire il n'a pas compris une loi de Constantin qui supprimait absolument le culte du paganisme, et laissait une grande partie de ses peuples sans prêtres, sans temples, et sans religion publique. Le zèle de cet écrivain philosophique pour les droits de l'humanité l'a fait acquiescer au témoignage équivoque des ecclésiastiques qui ont trop légèrement attribué à leur héros favori le mérite d'une persécution générale [2]. Sans aller chercher une loi imaginaire, qui, si elle eût existé, se trouverait en tête des codes im-

[1] Les Donatistes alléguaient, pour justifier leurs suicides l'exemple de Razias qui est rapporté dans le quatorzième chapitre du deuxième livre des Macchabées.

[2] *Nullas in festas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique christianorum expertus.* (Ammian, XXII, 5.)

[3] Greg. Nazianz., *Orat.*, p. 33. Voyez Tillemont, t. VI, p. 501, édit. in-4°.

[1] Histoire politique et philosophique des Établissemens des Européens dans les deux Indes, t. I, p. 9.

[2] Selon Eusèbe (*in Vit. Constantin.*, l. II, c. 45), l'empereur défendit dans les villes et dans les campagnes les pratiques abominables de l'idolâtrie, τα μυσαρα... της ειδωλολατρειας. Socrate (l. I, c. 17) et Sozomène (l. II, c. 4, 5) ont représenté la conduite de Constantin avec la vérité qui convient à l'histoire; mais elle a été fort négligée par Théodoret (l. V, c. 21) et par Orose (VII, 28). *Tum deinde*, dit le dernier, *primus Constantinus* justo *ordine et* pio *vicem vertit edicto; siquidem statuit, citra ullam hominum cædem, paganorum templa claudi.*

périaux, nous pouvons nous en rapporter à la lettre originale de Constantin, que cet empereur adressait aux sectateurs de l'ancienne religion, dans un temps où il ne déguisait plus sa conversion, et où son trône était affermi par la chute de tous ses rivaux. Il invite et exhorte, dans les termes les plus pressans, tous les sujets de l'empire romain à imiter l'exemple de leur souverain ; mais il déclare que ceux dont l'aveuglement résistera à la lumière céleste jouiront en paix de leurs temples et du culte de leurs faux dieux. La suppression totale des cérémonies du paganisme est formellement démentie par l'empereur lui-même, qui motive sagement sa modération sur la puissance invincible de l'habitude, des préjugés et de la superstition [1]. Sans violer sa promesse, sans alarmer les païens, le monarque adroit enlevait peu à peu la charpente usée et irrégulière du polythéisme; et, quoique son zèle pour la foi chrétienne fût sans doute le motif secret de la sévérité qu'il exerçait dans des occasions particulières, il avait soin de la colorer d'un prétexte plausible de justice et d'utilité publique ; et tout en ébranlant sourdement les fondemens de l'ancienne religion, Constantin prétendait n'en vouloir réformer que les abus. A l'exemple de ses plus sages prédécesseurs, il condamna à des peines rigoureuses l'art impie de la divination, qui donnait des espérances illusoires et encourageait quelquefois les entreprises criminelles d'hommes inquiets ou mécontens de leur état. Il imposa silence aux oracles, dont on avait reconnu publiquement la fraude et la fausseté, et supprima les prêtres efféminés du Nil. Constantin remplit honorablement les fonctions de censeur romain quand il fit démolir les temples de Phénicie, dans lesquels on pratiquait dévotement, en plein jour, toutes les espèces de prostitutions en l'honneur de Vénus [2]. La ville impériale de Constantinople s'éleva, en quelque façon, aux dépens des temples de la Grèce et de l'Asie, et s'embellit de leurs riches dépouilles ; on confisqua leurs possessions, et les statues des dieux et des héros furent transportées chez un peuple qui ne les regardait que comme des objets de simple curiosité. L'or et l'argent rentra dans la circulation ; et les magistrats, les évêques et les eunuques, saisirent l'heureuse occasion de satisfaire à la fois leur zèle, leur avarice et leur vengeance. Mais ces déprédations n'attaquaient qu'une très-petite partie du monde romain, et ces provinces étaient accoutumées depuis longtemps à les supporter de la part des princes et des proconsuls, auxquels on ne pouvait pas soupçonner le dessein de détruire la religion qu'ils professaient [1].

Les fils de Constantin suivirent les traces de leur père avec plus de zèle et moins de discrétion, et multiplièrent les prétextes de vexation et de rapine [2]. Les chrétiens étaient toujours sûrs de l'indulgence; le moindre doute servait de preuve contre les païens, et on célébra la démolition de leurs temples comme le plus heureux présage pour le règne de Constance et de Constans [3]. Constance autorisa de son nom une loi qui semblait rendre les défenses particulières superflues. « Nous » ordonnons expressément qu'au reçu de la » présente, tous les temples soient immédia-

[1] Voyez Eusèbe, *in Vit. Constantin.*, l. II, c. 56-60. Dans le sermon que l'empereur prononça devant l'assemblée des saints, lorsque sa dévotion fut confirmée par les années, il déclare aux idolâtres (c. 11) qu'il leur permet d'offrir leurs sacrifices et d'exercer librement toutes les pratiques de leur religion.

[2] Voyez Eusèbe, *in Vit. Constantin.*, l. III, c. 54-58; et l. IV, c. 23, 25. Ces actes d'autorité peuvent se comparer à la suppression des bacchanales et à la démolition du temple d'Isis par les magistrats de Rome païenne.

[1] Euseb., *in Vit. Constant.*, l. III, c. 54; et Libanius, *Orat. pro Templis*, p. 9, 10, édit. Gothofred. Ils racontent tous deux le pieux sacrilége de Constantin, qu'ils voyaient dans un jour fort différent. Le dernier déclare positivement qu'il se saisit de l'argent et des richesses sacrées, mais qu'il ne toucha point au culte des temples, qui furent, à la vérité, appauvris, mais où l'on ne célébrait pas moins les cérémonies ordinaires de l'ancienne religion. (Témoignages des Juifs et des Païens recueillis par Lardner, vol. IV, p. 140.)

[2] Ammien parle de quelques eunuques de cour qui furent *spoliis templorum pasti*. Libanius dit (*Orat. pro Templ.*, p. 23) que l'empereur faisait souvent cadeau d'un temple comme il aurait pu faire d'un chien, d'un cheval, d'un esclave ou d'une coupe d'or; mais le pieux philosophe a grand soin de faire observer que ces favoris sacriléges finissaient presque toujours malheureusement.

[3] Voyez Gothofred, Cod. Théodos., t. VI, p. 262; Liban., *Orat. Parental.*, c. 10; *in Fabric.*, *Bibl. Græc.*, t. VII, p. 235.

» tement fermés et gardés avec soin, afin » qu'aucun de nos sujets n'ait l'occasion de se » rendre coupable en y allant. Nous leur or- » donnons à tous de s'abstenir des sacrifices; » et, si quelqu'un d'eux continuait à en offrir » malgré notre défense, nous voulons qu'il paie » son crime de sa vie, et que ses biens soient » confisqués au profit du public. Nous con- » damnons aux mêmes peines les gouverneurs » des provinces qui négligeront de punir les » criminels[1]. » Mais nous avons de fortes raisons de croire que ce formidable édit n'a point été publié, ou au moins qu'il n'a pas eu d'exécution. Des faits connus et des monumens de cuivre et de marbre, qui existent encore, prouvent que l'exercice de la religion païenne fut toléré jusqu'à la fin du règne des fils de Constantin. On laissa subsister un grand nombre de temples dans les villes et dans les campagnes de l'Orient et de l'Occident; et la multitude dévote put encore jouir de la pompe des sacrifices, des fêtes et des processions, sous la protection ou par l'indulgence du gouvernement civil. Quatre ans après la date supposée de ce sanglant édit, Constance visita Rome; et un auteur païen célèbre la conduite décente du souverain dans cette occasion comme un exemple digne d'être imité par ses successeurs. « Cet empereur, dit Symmaque, » conserva respectueusement les priviléges » des vestales. Il conféra les dignités sacer- » dotales aux nobles de Rome, accorda les » sommes ordinaires pour les frais des fêtes » et des sacrifices publics; et, quoiqu'il eût » embrassé une nouvelle religion, il n'entre- » prit jamais de priver les sujets de l'empire » du culte sacré de leurs ancêtres[1]. » Le sénat conservait l'usage de consacrer, par des décrets publics, la mémoire *divine* des empereurs; et Constantin lui-même fut associé, après sa mort, aux dieux qu'il avait désavoués et insultés durant sa vie. Sept empereurs chrétiens acceptèrent consécutivement le titre, les décorations et les priviléges de grand pontife, dignité instituée par Numa et adoptée par Auguste. Ces princes eurent une autorité plus absolue sur la religion qu'ils avaient abandonnée que sur celle qu'ils professaient[2]. Les divisions religieuses des chrétiens suspendirent la ruine du paganisme[3]. Les princes et les

[1] « Placuit omnibus locis atque urbibus universis claudi » protinus templa, et accessu vetitis omnibus licentiam » delinquendi perditis abnegari. Volumus etiam cunctos à » sacrificiis abstinere. Quod si quis aliquid forte hujusmodi » perpetraverit, gladio sternatur: facultates etiam per- » empti fisco decernimus vindicari: et similiter adfligi rec- » tores provinciarum, si facinora vindicare neglexerint. » (Cod. Théod., l. XVI, tit. 10, loi 4.) On a découvert une contradiction chronologique dans la date de cette loi extravagante, la seule peut-être qui ait jamais puni la négligence des magistrats par la mort et la confiscation de leurs biens. M. de la Bastie (Mém. de l'Acad., t. XV, p. 98) conjecture, avec une apparence de raison, que cette loi prétendue n'était réellement qu'un projet de loi qui fut trouvé parmi les papiers de Constance et inséré depuis, comme un heureux modèle, dans le Code de Théodose.

[1] Symmaque, *Epist.* X, 54

[2] La quatrième Dissertation de M. de la Bastie sur le souverain pontificat des empereurs romains dans les Mémoires de l'Académie (XV, 75-144), est très-savante et très-judicieuse. Elle présente l'état et prouve la tolérance du paganisme depuis Constantin jusqu'à Gratien. L'assertion de Zosime, que Gratien fut le premier qui refusa la robe pontificale est prouvée démonstrativement; et les murmures du bigotisme à ce sujet sont réduits au silence.

[3] Comme je me suis servi librement des mots de païens et de paganisme, je vais donner au lecteur les significations successives de ces expressions. 1° Πάγη, en dialecte dorique, familier aux Italiens, signifie une fontaine; et les campagnards du voisinage qui visitaient la fontaine tiraient leur dénomination de Pagus et païens. (Festus, *sub voce;* et Servius *ad Virgil. Georgic.* II, 382.) 2° Par une extension du mot, païen et campagnard devinrent presque synonymes. (Plin., *Hist. natur.* XXVIII, 5.) On donna ce nom au bas peuple des campagnes, et il a été changé en celui de paysans par les nations modernes de l'Europe. 3° L'augmentation excessive de l'ordre militaire amena la nécessité d'une dénomination corrélative (Essais de Hume, vol. I, p. 555), et tous ceux qui ne s'enrôlaient point au service du prince étaient désignés par l'épithète dédaigneuse de païens. (Tacit., *Hist.*, 3-24-43-77; Juvénal, *Satir.* 16; Tertullien, *de Palleio*, c. 4). 4° Les chrétiens étaient des soldats de Jésus-Christ; leurs adversaires qui refusaient le sacrement ou le serment militaire du baptême pouvaient mériter la dénomination métaphorique de païens, et ce reproche se trouve consigné, dès le règne de Valentinien, A. D. 365, dans des lois impériales (Cod. Théodos., l. XVI, tit. II, loi 18) et dans les écrits théologiques. 5° Les villes de l'empire furent peu à peu remplies de chrétiens. L'ancienne religion, du temps de Prudence (*adversus Symmachum, l.* I, *ad Fin.*, et Orose, *in Præfat. Hist.*), se retirait et languissait dans les villages. Le mot de païen, avec sa nouvelle signification, retourna à sa première origine, et les païens devinrent des paysans. 6° Depuis l'extinction du culte de Jupiter et de sa famille, on a donné le nom de païens à tous les idolâtres ou polythéistes anciens et modernes. 7° Des chrétiens latins le donnaient sans scrupule à leurs ennemis les Mahométans, et les Unitaires n'échappaient point au reproche injuste de paganisme et

évêques effrayés des crimes et des révoltes de leur parti, poussaient moins vigoureusement leur sainte guerre contre les infidèles. L'intolérance, établie comme une maxime, pouvait justifier la destruction de l'hérésie[1]. Mais les sectes ennemies, qui dominaient alternativement à la cour, craignirent toujours d'aliéner et de pousser à bout une faction encore puissante, quoique humiliée et affaiblie. Tous les motifs d'autorité, de mode, de raison et d'intérêt, militaient en faveur du christianisme; mais deux ou trois générations s'écoulèrent sans que leur influence victorieuse se fît généralement sentir. Un peuple nombreux, plus attaché à ses anciennes habitudes qu'à des opinions spéculatives, révérait encore une religion établie depuis si long-temps dans l'empire. Constantin et Constance distribuèrent indifféremment à tous leurs sujets les honneurs civils et militaires; et parmi ceux qui professaient le polythéisme, il se trouvait beaucoup d'hommes savans, riches et courageux. Les superstitions du sénateur et du paysan, du poète et du philosophe, avaient une source différente; mais tous se réunissaient avec une égale dévotion dans les temples de leurs dieux. Le triomphe insultant d'une secte proscrite enflamma peu à peu leur zèle, et leur espoir se ranima par la confiance bien fondée que l'héritier présomptif de l'empire, le jeune et vaillant héros qui avait délivré la Gaule des barbares, avait secrètement embrassé la religion de ses ancêtres.

d'idolâtrie. (Voyez Gérard Vossius, *Etymologicon Linguæ latinæ* dans ses ouvrages, t. I. p. 420; Commentaires de Godefroy sur le code de Théodose, t. VI, p. 250; et Ducange, *mediæ et infimæ latinitat. Glossar.*)

[1] Dans le langage pur de l'Ionie et d'Athènes, ειδωλον et λατρεια étaient des mots anciens et familiers. Le premier signifiait une ressemblance, une apparition (Odyssée d'Homère, XI, 601, une représentation, une image inventée par l'art ou par l'imagination. Le second désignait toute espèce de *service* ou d'esclavage. Les Juifs de l'Égypte qui traduisirent les écritures hébraïques restreignirent l'usage de ces mots (Exod. XX, 4, 5) au culte religieux d'une image. L'idiome particulier des Hellénistes ou Juifs grecs a été adopté par les historiens ecclésiastiques et sacrés, et le reproche d'idolâtrie (ειδωλολατρεια) s'est étendu à cette pratique superstitieuse.

CHAPITRE XXII.

Julien est déclaré empereur par les légions de la Gaule. — Sa marche et ses succès. — Mort de Constance. — Administration de Julien.

Tandis que les Romains languissaient sous la honteuse tyrannie des eunuques, tout l'empire, excepté le palais de Constance, retentissait des louanges de Julien. Les barbares de la Germanie, humiliés par ses victoires, redoutaient la valeur du jeune césar. Ses soldats partageaient l'honneur de ses succès. Les provinces, heureuses et tranquilles, jouissaient de ses bienfaits avec reconnaissance. Mais ses vertus effrayaient les favoris qui s'étaient opposés à son élévation. Ils regardaient avec raison l'ami du peuple comme le plus dangereux ennemi de la cour. Jusqu'au moment où sa gloire leur en imposa, les bouffons du palais s'exercèrent à en faire des portraits ridicules. Ils avaient aisément remarqué que son ingénuité n'était pas exempte d'affectation, et ils ne désignaient le philosophe guerrier que par les sobriquets insultans de sauvage velu, de singe revêtu de la pourpre. Ses modestes dépêches passaient pour les fables ampoulées d'un pédant verbeux, pour les inventions d'un soldat pacifique, qui avait étudié l'art de la guerre dans les jardins de l'Académie d'Athènes[1]. L'éclat de ses victoires et les acclamations du peuple leur imposa silence. Le vainqueur des Francs et des Allemands ne pouvait plus être un objet de mépris. Mais l'empereur eut la vile ambition de dérober à son lieutenant l'honorable récompense de ses travaux. Dans les lettres ornées de lauriers qu'il était d'usage d'adresser aux provinces, on omit exprès le nom de Julien. Elles annonçaient que Constance avait fait en personne les dispositions du combat,

[1] « Omnes qui plus poterant in palatio, adulandi professores jam docti, recte consulta, prosperèque completa » vertebant in ridiculum : talia sine modo strepentes insulse, in odium venit cum victoriis suis; capella, non » homo; ut hirsutum Julianum carpentes, appellantesque » loquacem talpam, et purpuratam simiam, et litterionem » græcum; et his congruentia plurima, atque vernacula » principi resonantes, audire hæc taliaque gestienti, virtutes ejus obruere verbis impudentibus conabantur, et segnem incessentes et timidum et umbratilem, gestaque » secus verbis comptioribus exornantem. » (Ammian., XVII, 11.)

et signalé sa valeur dans les premiers rangs. La victoire était le fruit de son intelligence, et le roi captif des barbares lui avait été présenté sur le champ de bataille, dont il était cependant à plus de quarante jours de marche au moment du combat [1]. Une fable si ridicule ne pouvait ni tromper le public, ni satisfaire la vanité de l'empereur. Secrètement convaincu que la gloire de Julien lui avait acquis la faveur et le vœu des Romains, l'esprit inquiet du faible Constance se trouvait disposé à recevoir les impressions des flatteurs, qui cachaient leurs desseins perfides sous l'extérieur de l'attachement et de la fidélité pour leur souverain [2]. Loin de dissimuler les brillantes qualités de Julien, ils exagéraient sa réputation, ses talens et ses services, mais en insinuant que le brave et vertueux césar pouvait en un instant devenir un ennemi criminel et dangereux, si le peuple inconstant sacrifiait son devoir à son enthousiasme, ou si le désir de la vengeance et d'une autorité indépendante se faisait sentir au général d'une armée victorieuse. Le conseil de Constance décorait les craintes personnelles du souverain du nom respectable de sollicitude paternelle pour la tranquillité publique, tandis que l'empereur, s'avouant intérieurement ses terreurs, essayait à se déguiser, sous le nom moins odieux du soin de sa sûreté, la haine et la jalousie que les vertus de Julien imprimaient dans son cœur.

La tranquillité apparente des Gaules, et les dangers qui menaçaient les provinces de l'Orient offraient un prétexte spécieux aux ministres impériaux d'exécuter le dessein qu'ils avaient adroitement concerté. Ils résolurent de désarmer le césar, de lui enlever les fidèles compagnons de ses victoires, et d'employer à la guerre de Perse les intrépides vétérans qui venaient de dompter, sur les bords du Rhin, les belliqueuses nations de la Germanie. Tandis que Julien passait laborieusement à Paris son quartier d'hiver à rendre la justice aux peuples qu'il avait délivrés des barbares, on lui annonça l'arrivée d'un secrétaire impérial et d'un tribun. Ils présentèrent au césar l'ordre de l'empereur, qui lui défendait de s'opposer à ce qu'ils exécutassent la commission dont ils étaient spécialement chargés. Quatre légions entières, les Celtes, les Hérules, les Pétulans et les Bataves, devaient immédiatement quitter les drapeaux de Julien, et on faisait dans toutes les autres un choix de trois cents des plus jeunes et des plus vigoureux soldats. Ce nombreux détachement, la force de l'armée des Gaules, était sommé de se mettre en marche sans perte de temps, et d'user de la plus grande diligence pour arriver sur les frontières de la Perse avant l'ouverture de la campagne [1]. Le césar prévit et déplora les suites de cet ordre funeste. La plupart des auxiliaires s'étaient engagés volontairement, sous la condition expresse qu'on ne leur ferait jamais traverser les Alpes. La foi publique et l'honneur personnel de Julien avaient été les cautions de ce traité militaire. Une si violente perfidie ne pouvait que détruire la confiance et exciter le ressentiment des guerriers indépendans de la Germanie, qui regardaient la bonne foi comme la première des vertus, et la liberté comme le bien le plus précieux. Les légionnaires, qui jouissaient du nom et des priviléges de Romains, étaient enrôlés pour servir partout à la défense de l'empire; mais ces troupes mercenaires entendaient prononcer avec indifférence les noms de Rome et de république. Attachés, par la naissance ou par l'habitude, aux mœurs et au climat des Gaules, ils chérissaient et respectaient le victorieux Julien, ils mépri-

[1] Ammien, XVI, 12. L'orateur Themistius croyait à tout ce que contenaient les lettres impériales adressées au sénat de Constantinople. Aurelius Victor, qui a publié son Abrégé dans la dernière année du règne de Constance, attribue les victoires remportées sur les Germains au génie de l'empereur et au courage du jeune césar. Cependant cet historien fut bientôt après redevable à l'estime ou à la protection de Julien des honneurs d'une statue de cuivre, de la dignité de consulaire de la seconde Pannonie et de préfet de la ville. (Ammien, XXI, 10.)

[2] *Callido nocendi artificio, accusatoriam diritatem laudum titulis peragebant....... Hæc voces fuerunt ad inflammanda odia probris omnibus potentiores.* (Voyez Mamertin, *in Actione gratiarum, in Vet. Panegyr.*, XI, 5, 6.)

[1] Le court intervalle que l'on peut supposer entre l'*hieme adulta* et le *primo vere* d'Ammien (XX, 1-4.), loin de suffire à une marche de mille lieues, ferait paraître les ordres de Constance aussi extravagans qu'ils étaient injustes. Les troupes de la Gaule n'auraient pas pu arriver en Syrie avant la fin de l'automne. Ou la mémoire d'Ammien était infidèle, ou il s'est mal expliqué.

saient et haïssaient peut-être l'empereur, et ils redoutaient une marche pénible, les traits des Persans et les déserts brûlans de l'Asie. Les soldats regardaient comme leur patrie le pays qu'ils avaient sauvé, et s'excusaient de leur défaut de zèle sur le devoir plus sacré de défendre leurs parens et leurs amis. Les habitans s'opposaient au départ des légions, en représentant que tout le sang qu'elles avaient versé devenait inutile, si leur absence exposait les provinces à la vengeance inévitable des barbares ; qu'aussitôt que les Gaules n'auraient plus de forces respectables à leur opposer, les Germains rompraient sans scrupule un traité que la crainte seule leur avait fait accepter ; et que, malgré la valeur et les talens militaires de Julien, le général d'une armée dont il n'existerait plus que le nom se trouverait, après une faible résistance, prisonnier dans le camp des barbares, ou serait accusé et peut-être puni à la cour, des malheurs dans lesquels l'imprudence de l'empereur l'aurait précipité. En obéissant à Constance, Julien souscrivait à sa propre destruction et à celle d'une nation qui méritait son attachement. Mais un refus positif était un acte de rébellion et une déclaration de guerre. L'orgueilleuse jalousie de l'empereur, son ordre absolu, et peut-être insidieux, n'admettaient ni excuse ni interprétation, et l'autorité précaire du jeune césar lui permettait à peine le délai ou la délibération. Dans cette situation difficile, Julien se trouvait livré à lui-même ; les artificieux eunuques avaient éloigné Salluste, son sage et fidèle ami. Il ne pouvait pas consulter ses ministres, qui auraient refusé d'approuver la destruction des Gaules ; on avait d'ailleurs choisi le moment où Lupicinius [1], général de la cavalerie, était occupé en Bretagne à repousser les incursions des Pictes et des Ecossais ; et Florentius était allé à Vienne pour y recueillir les tributs. Ce dernier, vil et rusé politique, refusait de se rendre auprès de Julien, malgré les lettres réitérées par lesquelles le prince lui représentait que, dans toutes les affaires importantes, le préfet devait indispensablement assister au conseil. D'un autre côté, les messagers de l'empereur persécutaient le césar de leurs sollicitations, et lui représentaient qu'en attendant le retour de ses ministres, il se trouverait coupable du délai, et leur ferait honneur de tout le mérite de l'obéissance. N'osant pas résister à un ordre qu'il désapprouvait, Julien déclara publiquement sa résolution de quitter la pourpre qu'il ne pouvait plus porter avec gloire, mais à laquelle il était dangereux de renoncer.

Après un combat pénible, Julien fut forcé de s'avouer que son devoir était d'obéir, et que le souverain devait seul décider de l'intérêt public. Il signa l'ordre de l'empereur, et les troupes se mirent en marche. Les détachemens des différentes garnisons s'avancèrent vers le lieu de l'assemblée. Ils perçaient avec peine la foule des citoyens tremblans et consternés. On n'entendait de toutes parts que des sanglots et des gémissemens ; les femmes des soldats accouraient, portant leurs enfans dans leurs bras, et tâchaient de retenir leurs maris en se livrant alternativement à l'expression violente de leur tendresse et de leur indignation. Cette scène de douleur affectait la sensibilité de Julien. Il accorda un grand nombre de chariots pour transporter les femmes et les enfans [1], et tâcha d'adoucir la rigueur d'un ordre dont il sentait tout le danger. Mais plus les soldats avaient à se louer de sa générosité, et plus ils faisaient éclater de mécontentement et de répugnance à se séparer de leur général. La douleur d'une multitude armée se change aisément en fureur. Les murmures se convertirent bientôt en clameurs, et, parcourant rapidement toutes les tentes, elles préparèrent les esprits à la plus audacieuse sédition. Les tribuns facilitèrent la publicité d'un libelle qui peignait des plus vives couleurs l'humiliation du césar, les malheurs de l'armée, et les vices méprisables du tyran de l'Asie. Le

[1] Ammien, xx, 1. Il reconnaît la valeur et les talens militaires de Lupicinius, quoiqu'il affecte d'accuser ce général d'un orgueil ridicule et d'une cruauté presque égale à son avarice. Les Pictes et les Écossais menaçaient si sérieusement la Bretagne, que Julien fut un instant tenté d'y passer lui-même.

[1] Il leur accorda ce que l'on nommait *cursus clavularis* ou *clabularis*. Ces chariots de poste sont souvent cités dans le Code, et passaient pour porter chacun quinze cents livres pesant. (Voyez Vales., *ad Ammian.*, xx, 4.)

progrès de cette rumeur frappa de crainte et d'étonnement les messagers de Constance. Ils pressèrent le prince de hâter le départ de l'armée; mais ils rejetèrent imprudemment l'avis que Julien leur donna, de ne pas faire passer les troupes par la ville de Paris, en leur expliquant les conséquences qui pourraient en résulter.

Aussitôt qu'on annonça leur arrivée, Julien alla au-devant d'elles, et monta sur un tribunal qu'il avait fait élever devant les portes de la ville. Après avoir donné des louanges particulières aux officiers et aux soldats qui méritaient cette distinction, Julien s'adressa, dans un discours étudié, à la multitude qui l'environnait. Il exalta leur valeur et leurs exploits, et les félicita de l'honneur qu'ils auraient bientôt de servir sous les yeux d'un monarque puissant et généreux, auquel ils devaient obéir avec autant de joie que de promptitude. Les soldats, ne voulant ni offenser leur général par des clameurs indécentes, ni démentir leurs sentimens par de fausses acclamations, gardèrent un morne silence, et retournèrent quelques instans après dans leurs quartiers. Julien traita les principaux officiers, et leur témoigna, dans les termes les plus obligeans, le chagrin de ne pouvoir récompenser comme il le désirait les braves compagnons de ses victoires. Ils se retirèrent de cette fête pleins de douleur et d'incertitude, et déplorèrent les rigueurs du destin qui, en les arrachant de leur pays natal, les séparait d'un général si digne de leur affection. Le seul expédient qui pouvait le leur conserver fut proposé et unanimement adopté. La conspiration se trama régulièrement; les esprits échauffés exagérèrent les sujets de plaintes; le vin et la liberté dont les soldats jouissaient à la veille de leur départ achevèrent de les enflammer. A minuit, cette impétueuse multitude, armée d'épées, de torches et de bouteilles, s'élança dans les faubourgs, environna le palais[1], et, oubliant les dangers, fit retentir la place du cri fatal et irrévocable de *Julien auguste*. Ce prince, dont les tristes réflexions avaient été interrompues par leurs acclamations tumultueuses, fit barricader ses portes, et, aussi long-temps qu'il lui fut possible, il déroba sa dignité aux événemens d'un désordre nocturne. Mais, au point du jour, les soldats, dont le zèle était irrité par sa résistance, entrèrent de force dans le palais; et, saisissant l'objet de leur choix avec une respectueuse violence, ils le portèrent sur le tribunal d'où il les avait harangués, et le saluèrent comme leur empereur, en répétant à grands cris les mots de *Julien auguste*. La prudence et la fidélité lui prescrivaient également de désavouer cette trahison, et de ménager à sa vertu l'excuse de la violence. S'adressant alternativement à la multitude et à quelques officiers, tantôt il les conjurait de renoncer à une entreprise criminelle, et tantôt il leur reprochait avec indignation leur perfidie. Enfin il alla jusqu'à leur promettre que, s'ils rentraient à l'instant dans le devoir, il se chargeait non-seulement d'obtenir leur pardon de l'empereur, mais encore de faire révoquer l'ordre du départ. Mais les soldats connaissaient toute l'étendue de leur faute, et comptaient plus sur la reconnaissance de Julien, que sur la clémence de Constance. Leur zèle se changea en impatience, et leur impatience en fureur. L'inflexible césar résista jusqu'à la troisième heure du jour à leurs instances, à leurs reproches et à leurs menaces; et il ne céda qu'aux clameurs réitérées, qui lui apprirent qu'il fallait ou mourir ou régner. On l'éleva sur un bouclier, aux acclamations de toute l'armée. Un riche collier militaire tint

[1] Probablement le palais des bains (*Thermarum*) dont il subsiste encore une salle dans la *rue de la Harpe*. Les bâtimens occupaient une grande partie du quartier connu aujourd'hui sous le nom de quartier de l'Université, et les jardins, sous les rois Mérovingiens, communiquaient avec l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Les injures du temps et les ravages des Normands ont réduit en un tas de ruines, dans le douzième siècle, ce palais antique, dont l'intérieur obscur était destiné aux jouissances de l'amour.

Explicat aula sinus, montemque amplectitur alis,
Multiplici latebrâ scelerum tersura ruborem.
.... percuntis sæpe pudoris
Celatura nefas, Venerisque accommoda *furtis*,

Ces vers sont tirés d'Architrenius (l. IV, c. 8.), ouvrage poétique de Jean de Hauteville ou Hauville, moine de Saint-Albans, vers l'an 1190. (Voyez l'Histoire de la poésie anglaise par Warton, vol. 1, Dissertat. 2.) De pareils vols étaient moins funestes à la tranquillité du genre humain que les disputes théologiques que la Sorbonne a agitées depuis sur le même terrain. (Bonamy, Mém. de l'Ac. t. XV, p. 678-682.)

lieu de diadème [1]; la promesse d'une gratification modeste [2] termina la cérémonie, et le nouvel empereur, accablé d'une douleur ou réelle ou simulée, se retira dans l'intérieur de ses appartemens secrets [3].

La douleur de Julien pouvait venir de son innocence; mais son innocence paraîtra douteuse [4] à ceux qui connaissent assez le caractère général des princes pour se méfier de leurs motifs et de leurs protestations. Son âme active et véhémente était accessible aux différentes impressions de crainte et d'espoir, de reconnaissance et de vengeance, du devoir et de l'ambition, de l'amour de la gloire et de la crainte du reproche. Mais il est impossible de calculer le degré d'influence que chacun de ces sentimens eut sur Julien; il ne distingua pas sans doute lui-même tous les mouvemens qui déterminèrent et dirigèrent sa conduite. Ses ennemis tâchaient de séduire les soldats; et leur violence était l'effet naturel de leur inquiétude et de leur ressentiment. Si Julien eût entrepris de cacher un si grand dessein sous l'apparence du hasard, il se serait inutilement imposé une multitude de soins et d'embarras, et l'habitude consommée de la plus fine hypocrisie aurait été probablement insuffisante pour lui assurer le succès. Il déclara solennellement, en présence de Jupiter, du Soleil, de Mars, de Minerve, et de toutes les autres divinités, que jusqu'à la fin du jour qui précéda celui de son élévation il ignora le dessein de l'armée [1]; et il serait peu généreux de révoquer en doute l'honneur d'un héros, et la véracité d'un philosophe. Cependant, si Julien était assez superstitieux pour croire sincèrement que Constance était l'ennemi des dieux, dont il se flattait d'être lui-même le favori, peut-être se permit-il de désirer, de solliciter, et même de hâter le moment de son règne, pour venger leur injure et rétablir leur culte presque abandonné. Quand la conspiration eut éclaté, Julien se livra pour quelques instans au sommeil; et, quand il revit ses amis, il leur raconta que le génie de l'empire s'était présenté à sa porte, et lui avait reproché son défaut de courage et d'ambition [2]. Surpris et agité, il s'était mis en prières, et le grand Jupiter, à qui il les adressait, lui avait manifesté par un signe favorable l'ordre de se soumettre à la volonté des dieux et aux désirs de l'armée. Une conduite qui ne peut être appréciée par les maximes ordinaires de la raison excite nos soupçons, et nous laisse dans l'incertitude. Quand le crédule et artificieux fanatisme s'empare d'une âme généreuse, il en bannit la vérité et toutes les vertus.

Le nouvel empereur employa les premiers jours de son règne à modérer le zèle de son parti, à sauver la vie à ses ennemis [1], et à déconcerter leurs entreprises. Quoique déterminé à conserver le titre qu'il venait de prendre, il aurait voulu éviter les calamités d'une guerre civile, ne pas se commettre contre les

[1] Dans ces momens de tumulte, Julien ne voulut point déroger aux formes des cérémonies superstitieuses, et il refusa obstinément de se servir d'un collier de femme ou d'un collier tel qu'on les portait à cheval, et dont les soldats voulaient qu'il fît usage faute de diadème.

[2] Une somme proportionnelle d'or et d'argent, cinq pièces d'or et une livre d'argent; le tout montait à peu près à la valeur de cinq livres sterlings et dix schellings, à peu près cent quarante francs.

[3] Nous trouvons le récit détaillé de cette révolte dans les ouvrages de Julien (*ad S. P. Q. Atheniensem*, p. 282, 283, 284), Libanius (*Orat. Parental. c.* 44-48), dans Fabricius (*Bibliot. Græc., t.* VII, p. 269-273), Ammien (XX, 4) et Zosime (l. III, p. 151, 152, 153), qui, pour le règne de Julien, semble avoir suivi l'autorité plus respectable d'Eunape. Avec de pareils guides, nous avons pu nous passer des abrégés de l'Histoire ecclésiastique.

[4] Eutrope, témoin irrécusable, se sert de cette expression vague, « *consensu militum* » (X, 15). Grégoire de Naziance, dont l'ignorance pourrait excuser le fanatisme, accuse l'Apostat de présomption, d'extravagance, et donne à son élévation l'épithète de rebellion impie, *αυθαδεια, απονοια, ασεβεια* (*Orat.* III, p. 67).

[1] *Julian*, *ad S. P. Q. Athen.*, p. 284. Le pieux abbé de la Bletterie (Vie de Julien, p. 159) paraît tenté de respecter les pieuses protestations d'un païen.

[2] Ammian., XX, 5 avec la Note de Lindenbruch sur le Génie de l'empire. Julien lui-même, dans une lettre familière à Oribase, son médecin et son ami (*Epist.* XVII, p. 384), parle d'un songe antérieur à l'événement dont il fut frappé, d'un grand arbre renversé, et d'une petite plante qui poussait en terre une racine forte et profonde. L'imagination de Julien était sans doute agitée de craintes et d'espérances jusque dans son sommeil. Le récit de Zosime (l. III, p. 155) se rapporte à un songe postérieur.

[3] Tacite (*Hist.*, I, 80-85.) peint éloquemment la situation dangereuse du prince d'une armée rebelle. Mais Othon était plus coupable et moins habile que Julien.

forces supérieures de Constance, et conserver une réputation exempte du reproche d'ingratitude et de perfidie. Décoré des ornemens impériaux et environné de la pompe militaire, il se montra dans le champ de Mars aux soldats, qui contemplèrent avec enthousiasme dans leur empereur leur élève, leur général, et leur ami. Il récapitula leurs victoires, se montra sensible à leurs peines, applaudit à leur courage, contint leur impétuosité, et ne rompit l'assemblée qu'après leur avoir fait solennellement promettre de renoncer à toute conquête, et de se contenter de la paisible possession des Gaules, si l'empereur de l'Orient consentait à un traité équitable. D'après cet arrangement, il écrivit une lettre au nom de l'armée et au sien [1]. Deux ambassadeurs, Pentadius, grand-maître des offices, et Euthérius, grand-chambellan, furent chargés de la remettre à Constance, d'examiner ses dispositions, et de rapporter sa réponse. La lettre de Julien est signée modestement du nom de césar, mais il réclame la confirmation du titre d'auguste, et, en avouant l'irrégularité de son élection, il tâche d'excuser le mécontentement et la violence des soldats qui ont arraché son consentement. Il reconnaît la supériorité de son frère Constance, et s'engage à lui envoyer annuellement des chevaux d'Espagne, de recruter tous les ans son armée d'une troupe choisie de jeunes barbares, et de recevoir un préfet du prétoire de son choix. Mais il se réserve la nomination de tous les autres officiers civils et militaires, le commandement des armées, les revenus et la souveraineté des provinces au-delà des Alpes. Il invite Constance à consulter les lois de la justice, à se méfier des flatteurs qui ne subsistent que de la discorde des princes, et à accepter la proposition d'un traité honorable, également avantageux pour les peuples et pour la maison de Constantin. Dans cette négociation, Julien ne réclamait que ce qu'il possédait d'avance. La Gaule, l'Espagne et la Bretagne reconnaissaient, sous le nom indépendant d'auguste, l'autorité qu'il exerçait depuis long-temps sur ces provinces, avec le titre subordonné de césar. Les soldats et les peuples se félicitaient d'une révolution qui n'avait pas même été teinte du sang de ceux qui s'y étaient opposés. Florentius avait pris la fuite, Lupicinius était prisonnier; on s'était assuré des personnes mal intentionnées pour le nouveau gouvernement, et les places vacantes avaient été accordées au mérite et aux talens, par un prince qui méprisait les intrigues de la cour et les clameurs des soldats [1].

De vigoureuses préparations de guerre accompagnèrent et soutinrent les propositions de paix. Les derniers désordres de l'empire aidèrent à recruter et à augmenter l'armée que Julien tenait prête à marcher. La cruelle persécution exercée contre la faction de Magnence avait rempli la Gaule de vagabonds et de proscrits. Ils acceptèrent avec joie une amnistie générale, se soumirent à la discipline militaire, et ne retinrent de leurs fureurs qu'une haine implacable pour la personne et le gouvernement de Constance [2]. Aussitôt que la saison permit à Julien d'entrer en campagne, il se mit à la tête de ses légions, jeta un pont sur le Rhin auprès de Clèves, et courut châtier la perfidie des Attuaires, tribu des Francs, qui avait cru pouvoir profiter des dissensions de l'empire pour ravager impunément les frontières. La gloire et la difficulté de cette expédition consistaient dans une marche dangereuse et pénible, et Julien fut vainqueur dès qu'il eut pénétré dans un pays que plusieurs princes avaient jugé inaccessible. Après avoir accordé la paix aux barbares, l'empereur visita soigneusement les forts le long du Rhin, depuis Clèves jusqu'à Bâle, et examina avec une attention particulière les cantons dont il avait expulsé les Allemands. Il passa par Besan-

[1] A cette lettre ostensible, il en ajouta, dit Ammien, de particulières, *objurgatorias et mordaces*, que l'historien n'a pas vues, qu'il n'aurait pas publiées, et qui n'ont peut-être jamais existé.

[1] Voyez les premières transactions de son règne (*in Julian, ad S. P. Q. Athen.*, p. 285, 286; Ammien, XX, 5, 8; Liban., *Orat. Parent.*, c. 49, 50, p. 273-275.)

[2] Libanius, *Orat. Parent.*, c. 50, p. 275, 276.) Étrange désordre, puisqu'il dura pendant plus de sept ans. Dans les factions des républiques grecques, les exilés montèrent au nombre de vingt mille; et Isocrate assure sérieusement Philippe qu'il serait plus aisé de former une armée des vagabonds que des habitans des villes. (Voyez les Essais de Hume, t. I, p. 426-427.)

çon [1] qu'ils avaient ravagé, et marqua son quartier à Vienne pour l'hiver suivant. Après avoir réparé les fortifications de la barrière des Gaules, et en avoir ajouté de nouvelles, il se flatta que les Germains seraient contenus, pendant son absence, par le souvenir de ses victoires et par la terreur de son nom. Vadomair était [2] le seul prince des Allemands qui méritât l'estime de Julien, et qui pût lui donner de l'inquiétude. Tandis que le rusé barbare feignait d'observer fidèlement les traités, le succès de ses opérations militaires menaçait d'une guerre dont les circonstances augmentaient le danger. Dans cette situation critique, Julien ne dédaigna point d'imiter la conduite de son ennemi. Au milieu d'une fête où Vadomair s'était rendu imprudemment, à l'invitation des gouverneurs romains, il fut saisi et envoyé prisonnier dans le fond de l'Espagne. Sans attendre que les barbares sortissent de leur étonnement, l'empereur parut sur les bords du Rhin à la tête de son armée, et, après l'avoir traversé, il renouvela dans leur pays l'impression de terreur qu'il y avait répandue par ses quatre expéditions précédentes [3].

Julien avait ordonné à ses ambassadeurs d'exécuter leur commission avec la plus grande diligence. Mais les gouverneurs d'Italie et d'Illyrie inventèrent différens prétextes pour retarder leur marche. On les conduisit à petites journées de Constantinople à Césarée en Cappadoce, et, lorsqu'ils furent enfin admis en la présence de Constance, il était déjà instruit et prévenu défavorablement contre Julien et contre l'armée de la Gaule. L'empereur écouta la lecture de la lettre avec impatience, et renvoya les ambassadeurs avec mépris; ses regards, ses gestes et ses discours emportés attestaient le désordre de son âme et son indignation. La princesse Hélène, femme de Julien, aurait peut-être contribué à calmer la colère de son frère Constance; mais, après plusieurs couches toujours fatales à ses enfans, elle venait de périr elle-même dans la dernière [1]; et depuis la mort de la princesse Eusébia, qui avait conservé jusqu'au dernier moment pour Julien la tendre amitié qu'elle poussait jusqu'à la jalousie, l'empereur était abandonné à ses propres passions et aux artifices de ses eunuques. Mais le danger pressant d'une invasion étrangère lui fit suspendre le châtiment de son ennemi personnel. Il continua à marcher vers les frontières de la Perse, et crut qu'il suffisait de dicter à son cousin et à ses coupables partisans les conditions qui pourraient leur obtenir la clémence de leur souverain. Il exigeait que le présomptueux césar renonçât immédiatement au titre et au rang d'auguste qu'il avait accepté des rebelles, et qu'il redescendît au poste de ministre docile et subordonné; qu'il rendît les emplois civils et militaires aux officiers choisis par la cour impériale, et qu'il se fiât de sa sûreté aux assurances de pardon qui lui seraient données par Epictète, évêque arien de la Gaule, et l'un des favoris de Constance. Les deux empereurs, à mille lieues l'un de l'autre, continuèrent pendant plusieurs mois, de Paris à Antioche, une négociation inutile. Convaincu que sa respectueuse modération ne servait qu'à irriter l'orgueil de son implacable rival, Julien résolut courageusement de confier sa fortune et sa vie aux hasards d'une guerre civile. Il donna audience au questeur Léonas, et on lut publiquement la lettre impérieuse de Constance. Julien protesta qu'il était prêt à quitter le titre d'auguste, si ceux

[1] Julien (*Epist.*, XXXVIII, p. 414) donne une description abrégée de Vesontio ou Besançon, une péninsule pierreuse presque environnée par le Doubs, jadis ville magnifique, remplie de temples et réduite aujourd'hui à une petite ville sortie de ses ruines.

[2] Vadomair entra au service des Romains, et d'un roi barbare ils firent un duc de Phénicie. Vadomair conserva toujours la duplicité de son caractère. (Voyez Ammien, XXI, 4.) Mais sous le règne de Valens, il signala sa valeur dans la guerre d'Arménie.

[3] Ammien, XX, 10; XXI, 3, 4; Zosime, l. III, p. 155.

[1] Ses restes furent envoyés à Rome, et enterrés près de ceux de sa sœur Constantina, dans le faubourg de *Via Nomentana*. (Ammien, XXI, 1.) Libanius a composé une apologie très-faible, pour justifier son héros d'une accusation très-absurde, d'avoir empoisonné sa femme, et récompensé son médecin en lui donnant les bijoux de sa mère. (Voyez la septième des dix-sept nouvelles Oraisons publiées à Venise, 1754 d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Marc, p. 117127.) Elpidius, le préfet du prétoire de l'Orient, au témoignage duquel l'accusateur de Julien en appelle, est traité par Libanius d'*efféminé* et d'*ingrat*. Cependant Jérôme a loué la piété d'Elpidius (t. I, p. 243), et Ammien a fait l'éloge de son humanité (XXI, 6).

qui l'avaient forcé de le prendre voulaient y consentir. Cette proposition peu sincère fut suivie d'une clameur générale; le peuple et les soldats répétèrent unanimement : « Julien » auguste, continuez à régner, par le vœu de » l'armée, du peuple et de l'état que vous » avez sauvés. » On continua la lecture de la lettre, dans laquelle l'empereur se plaignait de l'ingratitude de Julien, qu'il avait élevé avec soin, et revêtu des honneurs de la pourpre; il déclamait avec véhémence contre la perfidie d'un misérable orphelin qu'il avait sauvé lorsqu'il ne lui restait aucun secours. « Quoi! » dit vivement Julien en saisissant l'occasion de se justifier et de se livrer à la colère qu'il ne pouvait plus retenir, « l'assassin » de mon père, de mes frères et de toute ma » famille ose encore me reprocher que je » suis resté orphelin? Il me rappelle ses cri» mes, et veut me forcer à venger des inju» res que je tâchais depuis long-temps d'ou» blier. » On quitta l'assemblée; et Léonas, qu'il avait été difficile de mettre à l'abri de la fureur du peuple, retourna vers son maître avec une lettre, dans laquelle Julien peignait à Constance, avec toute l'énergie de l'éloquence enflammée par la colère, les sentimens de haine et de mépris qu'une dissimulation forcée nourrissait depuis vingt ans dans son âme. Après ce message, qui équivalait à la déclaration d'une guerre implacable, Julien, qui, quelques semaines auparavant, avait célébré la fête de l'Épiphanie [1], déclara publiquement qu'il confiait le soin de sa vie aux dieux immortels, et renonça avec la même publicité à la religion et à l'amitié de Constance [2].

La situation de Julien demandait des mesures promptes et vigoureuses. Il avait découvert, par des lettres interceptées, que son rival, sacrifiant l'intérêt de l'état à celui du monarque, excitait les barbares à envahir les provinces de l'Occident. La position de deux magasins, l'un sur les bords du lac de Constance, et l'autre au pied des Alpes-Cottiennes, semblait indiquer la marche de deux armées, et six cent mille muids de farine contenus dans chacun de ces magasins [1] annonçaient les forces et le nombre effrayant d'ennemis qui se préparaient à l'environner. Mais les légions impériales étaient encore dans leurs quartiers d'Asie; le Danube était faiblement gardé, et, si Julien pouvait s'emparer par une incursion rapide des importantes provinces de l'Illyrie, il y avait lieu de présumer que les peuples et les soldats suivraient ses drapeaux, et qu'il disposerait à son gré des mines fertiles d'or et d'argent pour soutenir les frais de la guerre civile. Il assembla son armée, et proposa cette audacieuse entreprise. Après avoir animé la confiance des soldats par le souvenir de leurs exploits, Julien leur recommanda de soutenir leur brillante réputation, de se montrer toujours terribles pour les ennemis, humains pour les citoyens paisibles, et dociles à leurs officiers. Son discours animé fut suivi d'une acclamation générale; et les mêmes troupes qui venaient de prendre les armes contre Constance, parce qu'il avait voulu les faire sortir de la Gaule, déclarèrent qu'elles étaient prêtes à suivre Julien aux extrémités de l'Europe ou de l'Asie. Les soldats firent le serment de fidélité, frappant à grand bruit sur leurs boucliers, et tournant la pointe de leurs épées nues contre leur poitrine, ils se

[1] *Feriarum die quem celebrantes mense Januario, Christiani Epiphania dictitant, progressus in eorum ecclesiam, solemniter numine orato, discessit* (Ammien, XXI, 2). Zonare observe que ce fut le jour de Noël; et cette assertion paraît assez juste, puisque les églises d'Égypte, d'Asie, et peut-être de la Gaule, célébraient le même jour, le 6 de janvier, la nativité et le baptême de Jésus-Christ. Les Romains, aussi ignorans que leurs confrères, de la véritable date de sa naissance, fixèrent la fête au 25 de décembre, les *Brumalia*, ou solstice d'hiver, époque à laquelle les païens célébraient tous les ans la naissance du soleil. (Voyez Bingham, Antiquités de l'Église chrétienne, l. XX, c. 4; et Beausobre, Histoire critiq. du Manichéisme, t. II, p. 690-700.)

[2] On peut extraire les négociations publiques et secrètes entre Constance et Julien, de Julien lui-même, avec quelque précaution (*Orat. ad S. P. Q. Athen.*, p. 286), de Libanius (*Orat. Parent.*, c. 51, p. 276), Ammien (XX, 9), Zosime (l. III, p. 154), et même de Zonare (t. II, l. XIII, p. 20, 21, 22), qui semble avoir trouvé et employé dans cette occasion quelques bons matériaux.

[1] Trois cents myriades ou trois millions de *medimni*, mesure de grains en usage chez les Athéniens, et qui contenait six *modii* romains. Julien explique en soldat et en politique le danger de sa situation, et la nécessité et l'avantage d'une guerre offensive (*ad S. P. Q. Athen.*, p. 286-287.)

dévouèrent, avec d'horribles imprécations, au service du libérateur de la Gaule et du vainqueur des Germains [1]. Nebridius, nommé récemment préfet du Prétoire, fut le seul qui ne partagea point l'enthousiasme de l'armée. Ce fidèle ministre, sans autre secours que son courage, défendit les droits de Constance au milieu des armes d'une multitude irritée, dont il aurait été la victime honorable et inutile sans la protection de celui qu'il avait offensé. Après avoir perdu une de ses mains sous le tranchant des épées, il se proterna aux pieds de Julien, qui le couvrit de son manteau impérial, lui sauva la vie et le renvoya chez lui avec une indifférence que la vertu du préfet n'aurait pas dû lui inspirer [2]. Salluste remplaça Nebridius; et les Gaules, soulagées des taxes qui les accablaient, jouirent, sous l'équitable administration du mentor de Julien, des vertus que son élève l'encourageait à exercer [3].

Julien comptait moins sur le nombre de ses troupes que sur la célérité de ses mouvemens. Dans l'exécution d'une entreprise hasardeuse, ce prince n'oublia aucune des précautions que la prudence pouvait lui suggérer, et il se fia du reste à sa valeur et à sa fortune. Il assembla son armée, et la divisa dans les environs de Bâle [4]. Nevitta, général de la cavalerie, conduisit un corps de dix mille hommes à travers le cœur des provinces de Rhétie et de Norique. Une autre division, sous les ordres de Jovien et Jovinien, suivit les chemins tortueux qui traversent les Alpes et les frontières septentrionales de l'Italie. Des instructions claires et précises enjoignaient à ces généraux de marcher avec diligence et en colonnes serrées, qui pouvaient toujours se changer en ordre de bataille selon les dispositions du terrain de se défendre des surprises nocturnes par des postes avancés et par des gardes vigilantes, de prévenir la résistance par une arrivée imprévue, d'éluder la curiosité en précipitant le départ, d'exagérer les forces de leur parti, de répandre la terreur du nom de Julien, et de joindre le plus tôt possible leur empereur sous les murs de Sirmium. Julien s'était réservé la tâche la plus difficile. Suivi de trois mille volontaires braves et agiles, et qui avaient renoncé, comme leur chef, à tout espoir de retraite, il s'enfonça dans l'épaisseur de la forêt noire qui recèle les sources du Danube [1]; et, pendant bien des jours, le sort de Julien fut ignoré de l'univers. Le secret de sa marche, sa diligence et sa vigueur surmontèrent tous les obstacles. Il traversait les montagnes et les marais, s'emparait des ponts ou traversait les rivières à la nage, et suivait toujours son chemin en ligne directe [2], sans examiner si c'était sur le territoire des Romains ou sur celui des barbares. Il parut enfin devant Vienne et Ratisbonne, dans l'endroit où il se proposait d'embarquer son armée sur le Danube. Par un stratagème bien concerté, il s'empara d'une flotille de brigantins [3] qui étaient à l'ancre, et d'une provision de vivres grossiers, mais suffisans pour satisfaire l'appétit vorace et peu délicat d'une armée de Gaulois qui s'a-

[1] Voyez sa harangue et la conduite des troupes dans Ammien (XXI, 5.)

[2] Il refusa durement sa main au préfet suppliant, et le fit partir pour la Toscane. (Ammien, XXI, 5.) Libanius, avec une fureur digne d'un sauvage, insulte Nebridius, approuve les soldats, et blâme presque l'humanité de Julien. (*Orat. Parental.*, c. 53, p. 278.)

[3] Ammien, XXI, 8. Dans cette promotion, Julien obéissait à la loi qu'il s'était publiquement imposée. *Neque civilis quisquam judex, nec militaris rector, alio quodam præter merita suffragante, ad potiorem veniat gradum.* (Ammien, XX, 5.) L'absence ne diminua point son estime pour Salluste, et il crut honorer le consulat en y nommant son ami. (*A. D.* 363.)

[4] Ammien (XXI, 8) prétend qu'Alexandre et d'autres généraux célèbres se conduisirent de même, d'après le même raisonnement.

[1] Ce bois faisait partie de la forêt Hercynienne, qui, du temps de César, s'étendait depuis le pays des Rauraci jusque dans les contrées les moins connues du Nord. (Voy. Cluvier, *Germania antiqua*, l. III, c. 47.)

[2] Comparez Libanius (*Orat. Parental.*, c. 53, p. 278, 279) avec Greg. de Naziance (*Orat.*, III, p. 68). Le saint est forcé d'admirer le secret et la rapidité de cette marche. Un théologien moderne pourrait appliquer à Julien des vers faits pour un autre apostat.

> . . . . So eagerly the fiend,
> O'er bog, or steep, through strait, rough, dense, or rare,
> With head, hands, wings, or feet, pursues his way,
> And swims, or sinks, or wades, or creeps, or flies.

[3] Dans cet intervalle, *la Notitia* place deux ou trois flottes, la *Lauriacensis* à Lauriacum ou Lorsch, l'*Arlapensis*, la *Maginensis*, et fait mention de cinq légions ou cohortes de Liburniens, qui devaient être des espèces de marins (*Sect.* LVIII, édit. Labb.).

bandonnèrent audacieusement au cours du Danube. La vigueur active des rameurs, aidée d'un vent favorable, porta la flotte à sept cents milles en onze jours [1]; et Julien débarqua ses troupes à Bononia, qui n'est éloigné de Sirmium que de dix-neuf milles, avant que les ennemis pussent avoir aucun avis certain de son départ de la Gaule. Dans le cours de sa longue et rapide navigation, Julien ne s'écarta jamais de son objet principal. Il reçut les députations de quelques villes, qui s'empressèrent de mériter sa faveur par une soumission volontaire; mais il passa devant les ports ennemis qui bordaient le Danube sans être tenté de faire preuve d'une valeur inutile et mal placée. Une foule de spectateurs rassemblés sur les deux bords du fleuve contemplaient la pompe militaire, anticipaient sur la réussite de l'entreprise, et répandaient dans les pays voisins la gloire d'un jeune héros qui était accouru avec une rapidité plus qu'humaine des bords du Rhin, à la tête d'une armée formidable. Lucilien, général de cavalerie, qui commandait les forces militaires d'Illyrie, fut alarmé et étourdi de rapports qu'il n'osait révoquer en doute, et qu'il avait cependant peine à croire. Il avait déjà fait quelques dispositions lentes pour rassembler ses troupes, lorsqu'il fut surpris par Dagalaiphus, officier actif, que Julien, aussitôt après son débarquement, envoya en avant avec un corps d'infanterie légère. On fit monter sur un cheval le général captif et tremblant; on le conduisit en présence de Julien, et l'empereur, le relevant avec affabilité, dissipa la terreur et l'étonnement qui engourdissaient toutes ses facultés. Mais Lucilien, à peine rendu à lui-même, eut l'indiscrétion de faire observer à Julien qu'il s'était imprudemment hasardé avec une si faible escorte au milieu de ses ennemis. « Réservez, » lui dit Julien avec un sourire de mépris, » vos timides remontrances pour votre maî» tre Constance; en vous donnant le bas de » ma robe à baiser, je ne vous ai pas reçu » comme un conseiller, mais comme un sup» pliant. » Convaincu que le succès pouvait seul justifier son entreprise, et que le succès dépendait de son intrépidité, Julien attaqua immédiatement, à la tête de trois mille soldats, la ville la plus forte et la plus peuplée de la province d'Illyrie. Lorsqu'il traversa le long faubourg de Sirmium, le peuple et les soldats le reçurent avec des cris de joie; ils jonchèrent son passage de fleurs, et le conduisirent avec des torches allumées jusqu'au palais impérial, et le reconnurent pour leur souverain. L'empereur se livra pendant deux jours à la joie et aux fêtes publiques; il assista aux jeux du Cirque. Mais, le troisième jour, il partit de grand matin pour s'emparer du passage étroit de Succi, dans les défilés du mont Hémus, qui, situé à une distance à peu près égale de Sirmium et de Constantinople, sépare les provinces de la Thrace et de la Dacie, et, présentant du côté de la première une descente escarpée, se termine, du côté de l'autre, en une pente douce et facile [1]. La défense de ce poste important fut confiée au brave Nevitta, qui, ainsi que les autres généraux de la division italienne, avait exécuté avec succès la marche et la jonction si habilement combinées [2] par leur souverain.

Les craintes ou l'inclination des peuples étendirent l'autorité de Julien bien au-delà de ses conquêtes militaires [3]. Taurus et Florentius gouvernaient les préfectures d'Italie et d'Illyrie, et réunissaient cet important emploi au vain titre de consuls. Ces magistrats s'étaient retirés précipitamment à la cour d'Asie; et Julien, qui ne pouvait pas toujours cacher la légèreté de son caractère, leur imprimait un ridicule en ajoutant, dans tous les actes, l'épithète de fugitif aux noms des deux consuls. Les provinces qu'ils avaient aban-

[1] Zosime est le seul qui rapporte cette circonstance intéressante. Mamertin (*in Panegyr. Vet.*, XI, 6, 7, 8), qui accompagnait Julien comme comte des sacrées largesses, décrit ce voyage d'un style fleuri et d'une manière pittoresque; il défie Triptolème, les Argonautes, etc., etc.

[1] La description d'Ammien donne la situation précise des *Angustiæ Succorum*, ou défilés des Succi. M. d'Anville, d'après la ressemblance des noms, les a placés entre Sardica et Naissus. Pour ma propre justification, je suis obligé de relever la seule erreur que j'aie jamais aperçue dans les cartes de cet habile géographe.

[2] A quelques circonstances près, que nous tirons d'autres auteurs, nous suivons, pour le fond du récit Ammien, (XXI, 8, 9, 10).

[3] Ammien, XXI, 9, 10; Libanius, *Orat. Parental.*, c. 54, p. 279, 280; Zosime, l. III, p. 156, 157.

données reconnurent pour leur empereur un prince qui, unissant les qualités d'un soldat à celles d'un philosophe, se faisait également admirer dans les camps d'Illyrie et dans les académies de la Grèce. De son palais, ou, pour mieux dire, de son quartier-général de Sirmium et de Naissus, il fit distribuer, dans les principales villes de l'empire, une apologie adroite de sa conduite, dans laquelle il eut soin d'insérer les dépêches secrètes de Constance, et de soumettre au jugement du public le choix de deux princes, dont l'un hasardait sa vie pour chasser les barbares, tandis que l'autre avait la perfidie de les appeler et de favoriser leurs dévastations [1]. Julien redoutait vivement le reproche d'ingratitude, et n'était pas moins avide de défendre sa cause par la force des argumens que par celle des armes. Dans sa lettre adressée au sénat et au peuple d'Athènes [2], il soumet sa conduite et ses motifs à cette nation dégénérée avec une déférence aussi respectueuse que s'il eût plaidé, du temps d'Aristide, devant le tribunal imposant de l'aréopage. Sa démarche auprès du sénat de Rome ne flatta pas moins cette compagnie, qui s'arrogeait encore le droit de ratifier les élections des empereurs. Tertullus, préfet de la ville, convoqua une assemblée. On lut la lettre de Julien; et, comme il était pour le moment le maître de l'Italie, sa demande fut admise sans réclamation. Mais les sénateurs n'approuvèrent pas ses satires sur les innovations de Constantin, et la peinture odieuse que le nouvel empereur faisait de Constance déplut généralement. Ils s'écrièrent tous d'une voix, comme si Julien eût été présent : « Ah! respectez, de grâce, l'auteur de votre fortune [1]. » Cette exclamation équivoque était susceptible d'être expliquée comme un reproche d'ingratitude, si l'usurpateur succombait; et, dans le cas contraire, elle pouvait signifier qu'en contribuant à l'élévation de Julien, Constance réparait tout le mal qu'il avait fait précédemment à l'empire.

Constance fut informé de l'entreprise et des succès de Julien au moment où la retraite de Sapor suspendait la guerre de Perse et permettait de s'occuper des rebelles. Déguisant l'angoisse de son âme sous l'extérieur du mépris, le fils de Constantin annonça son retour en Europe, et le dessein de châtier les mutins de la Gaule. Il ne parlait jamais de cette expédition que comme d'une partie de chasse [2]; et, quand il en fit part à l'armée dans le camp d'Hiérapolis, il assura ses soldats que, si le fantôme d'empereur et sa poignée de Gaulois avaient l'audace de paraître dans la plaine, le cliquetis des armes et les cris de guerre suffiraient pour les anéantir. L'armée d'Orient applaudit au discours de l'empereur; et Théodote, président du conseil d'Hiérapolis, pria Constance de permettre que la tête du rebelle Julien servît d'ornement à la porte de sa ville [3]. Un détachement choisi partit dans des chariots de poste, pour occuper, s'il en était temps encore, le passage des Succi. Les recrues, les armes et les magasins destinés pour les frontières de la Perse furent employés contre les Gaulois, et les succès que Constance avait eus dans toutes les guerres civiles laissèrent ses courtisans sans inquiétude. Un magistrat, nommé Gaudentius, s'étant assuré des provinces d'Afrique au nom de Constance, arrêta les approvisionnemens destinés pour Rome, et cette ville manqua de subsistance. L'embarras de Julien fut encore augmenté

[1] Julien (*ad S. P. Q. Athen.*, p. 286) assure positivement qu'il intercepta les lettres de Constance aux barbares; et Libanius affirme qu'il les lut aux troupes et dans les villes où il passait. Cependant Ammien (xxi, 4) emploie l'expression du doute : « *Si famæ solius admittenda est fides.* » Il cite cependant une lettre interceptée de Vadomair à Constance, qui annonce une correspondance intime : « *Cæsar tuus disciplinam non habet.* »

[2] Zosime fait mention de ses épîtres aux Athéniens, aux Corinthiens et aux Lacédémoniens. C'était probablement toujours la même, à quelques changemens près. L'épître aux Athéniens existe encore (p. 268-287), et nous y avons puisé des instructions intéressantes. Elle a mérité le suffrage de l'abbé de la Bletterie (Préf. de l'Histoire de Jovien, p. 24, 25), et est un des meilleurs manifestes qui existent dans aucune langue.

[1] *Auctori tuo reverentiam rogamus.* (Ammien, xxi, 10.) Il est assez amusant d'examiner la conduite des sénateurs, qui flottaient entre la crainte et l'adulation. (Voy. Tacite, *Hist.* I, 85.)

[2] *Tanquam venaticam prædam caperet : hoc enim ad leniendum suorum metum subinde prædicabat.* (Ammien, xxi, 7.)

[3] Voyez la harangue et les préparatifs dans Ammien (xxi, 13). Théodote implora et obtint son pardon de l'indulgent empereur, qui déclara qu'il voulait diminuer le nombre de ses ennemis, et augmenter celui de ses amis (xxii, 14).

par un événement imprévu, qui aurait pu avoir les suites les plus funestes. Deux légions et une colonne d'archers, cantonnées auprès de Sirmium, s'étaient enrôlées sous les drapeaux de Julien; mais la faveur dont elles jouissaient auprès de Constance inspira de la méfiance à son rival; et, sous le prétexte de défendre les frontières de la Gaule, il les éloigna du théâtre de la guerre, dans la crainte qu'au moment d'un combat elles ne passassent du côté de l'ennemi. Ce petit corps d'armée avança en murmurant jusqu'aux frontières de l'Italie. Les fatigues d'une longue marche, et la férocité des Germains qu'ils allaient combattre, achevèrent de les aliéner, et les tribuns profitèrent de leur mécontentement pour les ramener à leur devoir. Ils s'arrêtèrent à Aquilée, et arborèrent les drapeaux de Constance sur les murs de cette ville imprenable. Julien aperçut d'un coup d'œil toute l'étendue du danger, et la nécessité d'y remédier avec promptitude. Jovinien retourna, par ses ordres, en Italie avec une partie de l'armée; il commença immédiatement le siége d'Aquilée, et le poursuivit avec la plus grande vigueur. Mais les légionnaires défendirent la place avec autant d'intrépidité que d'intelligence, invitèrent toute l'Italie à imiter leur courage et leur fidélité, et menacèrent de couper la retraite de Julien, s'il était forcé de céder à la supériorité du nombre[1]. Mais Julien ne fut point réduit à la cruelle nécessité qu'il déplore si pathétiquement. Le sang de ses sujets ne cimenta point sa puissance, et la mort de Constance préserva l'empire romain des calamités d'une guerre civile. Impatient de goûter le plaisir de la vengeance, il était parti d'Antioche à l'approche de l'hiver, avec une petite fièvre, causée sans doute par l'agitation de son esprit. Les fatigues de la route l'augmentèrent, et Constance fut obligé de séjourner dans la petite ville de Mopsucrène, à douze milles en deçà de Tharse, où il expira après une courte maladie, dans la quarante-cinquième année de son âge et la vingt-quatrième de son règne[1]. Son caractère, que nous avons suffisamment fait connaître dans le récit des événemens civils et ecclésiastiques, était un composé de faiblesse et d'orgueil, de superstition et de cruauté. Un long abus de la puissance en avait fait un objet redoutable aux yeux de ses contemporains; mais, comme le mérite personnel a seul le droit d'intéresser la postérité, nous nous bornerons à remarquer que le dernier fils de Constantin hérita de tous les défauts de son père, et qu'il n'eut aucune de ses bonnes qualités. On dit qu'avant de mourir il nomma Julien pour son successeur; et il paraît assez probable que son inquiétude pour une jeune épouse qu'il aimait tendrement, et qu'il laissait enceinte, l'ait emporté dans les derniers momens de sa vie sur des sentimens de haine et de vengeance. Eusèbe et ses coupables associés firent une faible tentative pour prolonger le règne des eunuques, par l'élection d'un autre empereur; mais l'armée rejeta leurs intrigues et toute idée de guerre civile. Deux de leurs principaux officiers partirent sur-le-champ pour assurer Julien que tous les soldats de l'empire étaient prêts à marcher sous ses drapeaux. Les dispositions militaires de ce prince devinrent inutiles; il cessa les trois différentes attaques qu'il dirigeait contre la Thrace; et, sans verser le sang de ses sujets, sans courir le hasard des combats, il obtint tous les avantages de la victoire. Impatient de visiter le lieu de sa naissance et la nouvelle capitale de l'empire, il s'avança de Naissus à travers les montagnes d'Hémus et les villes de la Thrace. Quand il eut atteint Héraclée, Julien trouva toute la route

[1] Ammien, XXI, 7, 11, 12. Il raconte avec exactitude les opérations du siége d'Aquilée, qui conserva, dans cette occasion, la réputation d'imprenable. Grégoire de Naziance (*Orat.* III, p. 68) attribue cette révolte accidentelle à la sagesse de Constance, dont il annonce d'avance la victoire. *Constantio quem credebat procul dubio fore victorem: nemo enim omnium tunc ab hac constanti sententia discreperat.* (Ammien, XXI, 7.)

[1] Ammien fait un tableau fidèle de sa mort et de son caractère (XXI, 14, 15, 16), et on ne peut se défendre d'un sentiment de haine et de mépris en lisant la calomnie absurde de Grégoire (*Orat.* III, p. 68), qui accuse Julien d'avoir tramé la mort de son bienfaiteur. Le repentir que l'empereur montra dans l'intimité d'avoir épargné et élevé Julien (p. 69, et *Orat.* XXI, p. 39) est assez probable, et n'est point incompatible avec son testament verbal et public, que des raisons de prudence peuvent lui avoir dicté dans les derniers instans de sa vie.

couverte des habitans de Constantinople, qui venaient de soixante milles pour jouir un peu plus tôt du plaisir de le voir, et il fit son entrée triomphale au milieu des acclamations du peuple, des soldats et du sénat. La foule l'environnait, et voyait peut-être avec étonnement la petite taille et l'air commun d'un jeune héros dont les premiers exploits avaient été la défaite des Germains, et qui venait de traverser, dans une expédition heureuse, tout le continent de l'Europe depuis les bords de la mer Atlantique jusqu'à ceux du Bosphore [1]. Peu de jours après, lorsqu'on débarqua les restes de Constance dans le port, les sujets de Julien applaudirent à la sensibilité réelle ou affectée de leur souverain. A pied, sans diadème, et vêtu d'un habit de deuil, il accompagna le convoi jusqu'à l'église des Saints-Apôtres, où le corps fut déposé. Si cette démarche respectueuse peut être regardée comme un hommage rendu par la vanité au rang et à la naissance de son prédécesseur et de son parent, les larmes qu'on vit répandre à Julien dans le cours de cette cérémonie lugubre prouvèrent qu'oubliant les crimes de Constance, il ne se rappelait que les services et les faveurs qu'il en avait reçus [2]. Dès que les légions d'Aquilée eurent appris avec certitude la mort de l'empereur, elles ouvrirent les portes de la ville, et, par le sacrifice de quelques chefs coupables, obtinrent aisément leur pardon de l'indulgence ou de la prudence de Julien, qui, dans la trente-deuxième année de son âge, acquit la possession paisible de tout l'empire [3].

Julien avait appris de la philosophie à comparer les jouissances de la retraite à celles d'une vie active; mais l'éclat de sa naissance et les événemens ne lui avaient jamais laissé la liberté du choix. Il aurait peut-être sincèrement préféré les jardins de l'Académie et la société d'Athènes; mais forcé d'abord par la volonté de Constance et ensuite par son injustice à exposer sa personne et sa réputation aux dangers de la grandeur impériale, et de se rendre responsable envers l'univers et la postérité du bonheur de plusieurs millions d'hommes [1], Julien se ressouvint avec frayeur d'une des pensées de Platon [2]. Ce philosophe observe que le soin de notre bétail et de nos troupeaux est confié à des êtres qui leur sont supérieurs en intelligence, et que le gouvernement des hommes et des nations exigerait l'intelligence et le pouvoir céleste des dieux et des génies. En partant de ce principe, il conclut que l'homme qui a l'ambition de régner doit aspirer à une perfection plus qu'humaine; qu'il doit purifier son âme de toute la partie terrestre et mortelle, éteindre ses appétits, régler ses passions et vaincre l'animal sauvage qui, selon la vive expression d'Aristote [3], manque rarement de monter sur le trône du despote. Celui de Julien, auquel la mort de Constance venait de donner une base solide et indépendante, fut le siége de la raison, de la vertu et peut-être de la vanité. Ce prince méprisa les honneurs, renonça aux plaisirs, et remplit avec la plus grande exactitude tous les devoirs d'un souverain. Il se trouvait peu d'hommes parmi ses sujets

[1] Dans la description du triomphe de Julien Ammien, (XXII, 1, 2), prend le ton de l'orateur et du poète, tandis que Libanius (*Orat. Parental.*, c. 56, p. 281) se renferme dans la grave simplicité de l'historien.

[2] On trouve la description de la pompe funèbre de Constance dans Ammien (XXI, 16), Grégoire de Naziance (*Orat.* IV, p. 119), Mamertin (*in Panegyr. Vet.*, XI, 27), Libanius (*Orat. Parent.*, c. 56, p. 283); Philostorge (l. VI, c. 6), et les Dissertations de Godefroy (p. 265). Ces écrivains et leurs partisans, païens, catholiques, ariens, etc., voyaient avec des yeux bien différens le nouvel empereur, et celui qu'on venait de perdre.

[3] On ne sait pas bien exactement le jour ni l'année de la naissance de Julien. Le jour est probablement le 6 de novembre, et l'année doit être ou 331 ou 332. (Tillemont, Hist. des Emper., t. IV, p. 693; Ducang., *Fam. Bizantin.*, p. 50.) J'ai préféré la première de ces deux dates.

[1] Julien (p. 253-267) a expliqué lui-même ses idées philosophiques avec beaucoup d'éloquence et un peu d'affectation, dans une épître très-soignée qu'il adressait à Themistius. L'abbé de la Bletterie (t. II, p. 146-193), qui en a donné une traduction fort élégante, incline à croire que c'est le célèbre Themistius dont les Oraisons existent encore.

[2] Julien et Thémist., p. 258. Pétau (not. p. 95) remarque que ce passage est tiré du quatrième livre *de Legibus*; mais ou Julien citait de mémoire, ou ses manuscrits étaient différens des nôtres. Xénophon commence la Cyropédie par une réflexion semblable.

[3] Ο δε ανθρωπον κελευων αρχειν, προστιθησι και θηριον. (Aristot., *apud Julien.*, p. 261.) Le manuscrit de Vossius, peu satisfait d'un seul animal, y supplée en écrivant θηρια, et semble être autorisé par l'expérience du despotisme.

qui eussent consenti à le décharger du poids de son diadème s'il avait fallu qu'ils soumissent leur temps et leurs actions aux lois rigoureuses que leur empereur s'était imposées. Un de ses plus intimes amis[1], qui partageait souvent la frugalité de sa table, a remarqué que ses mets légers, et peu abondans, lui laissaient toujours la liberté de corps et d'esprit nécessaire aux différentes occupations d'un auteur, d'un pontife, d'un magistrat, d'un général et d'un monarque. Dans un même jour, il donnait audience à plusieurs ambassadeurs; il dictait et écrivait un grand nombre de lettres aux magistrats civils, à ses généraux, à ses amis particuliers et aux différentes villes de son empire. Il écoutait la lecture des mémoires qu'on lui présentait, réfléchissait sur les demandes et dictait ses réponses plus promptement qu'aucun secrétaire ne pouvait les écrire en abrégé. Il avait une si extrême flexibilité d'esprit, une attention si facile et si soutenue, que tout en écrivant sur une affaire, il en écoutait une autre et en dictait une troisième sans jamais hésiter ni les confondre. Lorsque ses ministres se reposaient, il volait d'un travail à un autre. Après un repas court et succinct, il se retirait dans sa bibliothèque, et se livrait à l'étude jusqu'à l'heure qu'il avait indiquée dans l'après-midi pour reprendre les affaires publiques. Le souper de l'empereur était un diminutif de son faible dîner. Son sommeil n'était jamais appesanti par les vapeurs de la digestion, et, si l'on en excepte le court intervalle d'un mariage auquel la politique présida plutôt que l'amour, le chaste Julien n'admit jamais de compagnes dans son lit[2]. Ses secrétaires se relevaient; ceux qui avaient dormi la veille se présentaient chez l'empereur de très-grand matin, et ses domestiques veillaient alternativement, tandis que leur infatigable maître ne se reposait guère qu'en changeant d'occupations. Les prédécesseurs de Julien, son oncle, son frère, son cousin, s'amusaient des jeux du cirque, sous le prétexte spécieux de déférence pour les goûts du peuple, et ils passaient souvent la plus grande partie de la journée, spectateurs oisifs et faisant eux-mêmes partie du spectacle, jusqu'au moment où les vingt-quatre courses ordinaires fussent terminées[1]. Aux jours de fêtes solennelles, Julien, qui ne cherchait point à cacher sa répugnance pour ces frivoles passe-temps, avait la complaisance de paraître dans le cirque. Mais, après avoir jeté quelques regards d'indifférence sur cinq ou six courses, il se retirait précipitamment, avec l'impatience d'un philosophe qui regardait comme perdus tous les momens qu'il n'employait pas aux affaires publiques ou à la culture de son esprit[2]. Par cette sévère économie de temps, il allongea en quelque façon la courte durée de son règne, et, si les dates étaient moins certaines, nous ne pourrions pas croire qu'il ne s'est passé que seize mois entre la mort de Constance et le départ de son successeur pour la guerre de Perse. L'histoire ne peut conserver que le souvenir de ses actions;

[1] Libanius (*Orat. Parent.*, c. 84, 85, p. 310, 311, 312) a donné ce détail intéressant de la vie privée de Julien. Ce prince (*in Misopogon*, p. 350) parle lui-même de sa frugalité, et déclame contre la voracité sensuelle des habitans d'Antioche.

[2] Lectulus..... *Vestalium toris purior*.... (Mamertin, *Panegyr. Vet.*, XI, 13) adresse cette louange à Julien lui-même. Libanius affirme que Julien n'eut de familiarité avec aucune femme, ni avant son mariage, ni après la mort de sa femme. (*Orat. Parent.*, c. 88, pag. 313.) La chasteté de Julien est confirmée par le témoignage impartial d'Ammien (XXV, 4), et par le silence des chrétiens. Cependant Julien relève ironiquement le reproche que lui faisait le peuple d'Antioche de presque toujours ὡς ἐπίπαν, coucher seul. (*In Misopogon*, p. 345.) L'abbé de la Bletterie (Hist. de Jovien, t. II, p. 103-109) explique cette expression avec ingénuité.

[1] Voy. Saumaise et Suétone (*in Claud.*), c. 21. On ajouta une vingt-cinquième course, ou *missus*, pour compléter le nombre de cent chariots, distingués par quatre différentes couleurs, vingt-cinq de chacune. La course ou carrière était de quatre qui partaient ensemble, un de chacune des quatre couleurs.

Centum quadrijugos agitabo ad flumina currus.

Il paraît qu'ils couraient cinq ou sept fois en tournant autour de la borne ou *meta*. (*Suet. in Domitian.*, c. 4.) Et, d'après la mesure du *Circus maximus* de Rome et de l'hippodrome de Constantinople, la course devait être environ de quatre milles.

[2] Julien, *in Misopogon*, p. 350. Jules César avait offensé le peuple romain en lisant des dépêches au moment de la course. Auguste se conforma à leur goût, ou suivit le sien; mais il prêta toujours la plus grande attention aux jeux du cirque, et affecta constamment de les regarder avec le plus grand plaisir. (Suéton., *in August.*, c. 45.)

mais ce qui existe encore de ses volumineux écrits atteste son application et l'étendue de son génie. Le Misopogon, les Césars, plusieurs de ses discours et son ouvrage savant et rédigé avec soin sur la religion chrétienne, furent composés pendant les longues nuits de deux hivers, dont il passa le premier à Constantinople, et l'autre à Antioche.

La réforme de la cour impériale fut un des premiers actes et des plus nécessaires du gouvernement de Julien[1]. Peu après son entrée dans le palais de Constantinople, il eut besoin du service d'un barbier. Un officier magnifiquement vêtu se présenta respectueusement. « C'est un barbier que je demande, s'écria le prince avec une feinte » surprise, et non pas un receveur général » des finances[2] ». Il lui demanda en quoi consistaient les profits de son emploi, et il apprit qu'en outre d'un salaire considérable et de gros profits, le barbier avait encore la subsistance de vingt valets et d'autant de chevaux. L'abus d'un luxe inutile et ridicule avait créé mille charges de barbiers, mille chefs de gobelets, mille cuisiniers, et le nombre des eunuques ne pouvait se comparer qu'aux insectes que l'on voit voltiger dans les jours de l'été[3]. Le monarque, qui cédait volontiers à ses sujets la supériorité de mérite et de vertu, se distinguait par la désastreuse magnificence de ses habits, de sa table, de ses palais, et de ses esclaves. Les palais construits par Constantin et par ses fils étaient décorés de toutes les différentes espèces des marbres les plus rares, et d'ornemens d'or massif. Les mets les plus recherchés servaient moins à satisfaire leur goût que leur vanité : des oiseaux des climats les plus éloignés, des poissons de l'extrémité des mers, des fruits hors de leur saison, et, comme le dit Mamertin, des roses d'hiver, et des neiges dans la canicule[1]. La dépense des domestiques du palais surpassait celle des légions ; et il n'y en avait qu'une faible partie qui servît à l'utilité ou à la magnificence du trône. La plupart de ces charges vénales, la honte du prince et la ruine des peuples, n'étaient qu'honorifiques, et les plus vils de la nation pouvaient acheter avec leur argent le droit de vivre dans l'aisance et dans l'oisiveté, aux dépens du revenu public. Les dégâts d'une maison si nombreuse, les supplémens de profits et de gratifications furent bientôt réclamés comme un droit, et les dons qu'ils arrachaient également de ceux qui craignaient leur haine, et de ceux qui réclamaient leur faveur, enrichissaient promptement ces valets audacieux. Ils dissipaient leurs richesses sans réfléchir à la misère dont ils venaient de sortir, et dans laquelle ils pouvaient encore retomber ; et l'indécence de leur avidité ne pouvait se comparer qu'à celle de leurs dissipations. Ils portaient des robes de soie brodées d'or ; leurs tables étaient servies avec délicatesse et profusion ; les maisons construites pour leur servir d'habitation occupaient plus de terrain que le patrimoine d'un ancien consul ; et les citoyens les plus distingués étaient forcés de descendre de leurs chevaux pour saluer respectueusement les eunuques qu'ils rencontraient sur les grands chemins. Le luxe du palais excita le mépris et l'indignation de Julien, qui couchait habituellement sur le plancher, qui satisfaisait à peine les besoins indispensables de la nature, et qui plaçait sa vanité, non pas dans l'imitation, mais dans le mépris du faste de la royauté. Par la suppression totale d'un abus dont l'opinion publique exagérait l'étendue, Julien se proposait de diminuer les impôts et d'apaiser les murmures des peuples, qui sup-

[1] La réforme du palais est décrite par Ammien (XXII, 4), Libanius (*Orat. Parent.*, c. 62, p. 288, etc.) ; Mamertin (*in Panegyr. Vet.*, XI II), Socrate (l. III, c. 1), et Zonare (t. II, l. XIII, p. 24).

[2] *Ego non* rationalem *jussi, sed tonsorem acciri*. Zonare substitue, au lieu de *financier*, le mot *sénateur*, qui paraît moins naturel ; cependant un financier très-opulent pouvait désirer et obtenir l'entrée du sénat.

[3] *Μαγειρους μεν χιλιους, κουρεας δε ουκ ελαττους, οινοχοους δε πλειους, σμηνη τραπεζοποιων, ευνουχους υπερ τας μυιας παρα τοις ποιμεσιν εν ηρι*. Telles sont les expressions de Libanius, que je transcris fidèlement, pour ne pas être soupçonné d'avoir exagéré la honte de la famille royale.

[1] Mamertin s'exprime avec force et vivacité. « Quin » etiam prandiorum et cænarum laboratas magnitudines » romanus populus sensit ; cum quæsitissimæ dapes non » gustu, sed difficultatibus æstimarentur : miracula avium, » longinqui maris pisces, alieni temporis poma, æstivæ » nives, hybernæ rosæ. »

portent plus docilement le poids des taxes quand ils sont convaincus que le fruit de leur industrie est appliqué au service de l'état. Mais on accuse Julien d'avoir exécuté ce changement salutaire avec trop de précipitation et de sévérité. Par un seul édit, il fit du palais de Constantinople un vaste désert, et renvoya ignominieusement les esclaves et les serviteurs [1], sans exemption, et sans égards pour l'âge, les services ou la pauvreté des fidèles domestiques de la famille impériale. Tel était, à la vérité, le caractère de Julien. Il oubliait souvent la maxime d'Aristote qui place la véritable vertu à une distance égale entre les deux vices opposés. Julien rejeta constamment la parure fastueuse et efféminée des Asiatiques, la frisure, le fard, les bracelets, et les colliers, qui avaient couvert de ridicule le grand Constantin; mais, en s'éloignant d'une élégance efféminée, Julien semblait renoncer à se vêtir décemment, et s'enorgueillir de sa malpropreté. Dans un écrit satirique, et destiné à être lu par le peuple, l'empereur appuie avec complaisance, et même avec un orgueil cynique, sur la longueur de ses ongles, et sur l'encre dont ses mains sont toujours tachées; il proteste que, quoiqu'il ait presque tout le corps velu, jamais le rasoir n'a passé que sur sa tête, et il fait avec satisfaction l'éloge de sa barbe longue et épaisse, qu'il chérit, à l'imitation des philosophes de la Grèce [2]. Si Julien eût suivi les principes du bon sens, il aurait également dédaigné l'orgueil de Diogène et la vanité de Darius. Mais l'ouvrage de la réforme publique serait resté imparfait, si, en corrigeant le règne précédent, Julien eût négligé d'en punir les crimes. « Nous sommes » enfin délivrés, dit ce prince dans une lettre » à un de ses amis familiers, nous sommes » miraculeusement délivrés de la gueule de » l'hydre dévorante [1]. Ce n'est point mon » frère Constance que je prétends désigner » par cette épithète. Il n'est plus, et puissent » ses cendres reposer en paix ! mais ses per- » fides et barbares favoris passaient leur vie » à tromper et à irriter un prince, dont il se- » rait difficile d'excuser l'indulgence sans se » rendre coupable d'adulation. Mon dessein » n'est cependant pas que ceux-là mêmes » soient punis illégalement; on les accuse, » ils jouiront du juste droit de se défendre; » ils seront jugés publiquement et avec im- » partialité. » Julien nomma, pour faire les informations, six juges d'un rang distingué dans l'état et dans l'armée, et, pour éviter le reproche d'avoir condamné lui-même ses ennemis personnels, il plaça ce tribunal extraordinaire en Chalcédoine, sur la rive asiatique du Bosphore, et autorisa les commissaires à prononcer et à exécuter leurs sentences finales sans appel et sans délai. Le vénérable préfet d'Orient, un second Salluste, occupa la place de président [2]. Ses vertus lui conciliaient également l'estime des philosophes grecs et celle des prélats chrétiens; il avait pour adjoint l'éloquent Mamertin [3], un des deux consuls élus, et d'un mérite supérieur, si nous nous en rapportons aux louanges qu'il se donne publiquement à lui-même. Mais la sage équité des deux magistrats civils était contre-balancée par la

[1] Cependant Julien fut accusé d'avoir fait présent de villes entières à des eunuques. (*Orat.*, VII, contre Polyclet, p. 117-127.) Libanius se contente de nier froidement le fait, qui, à la vérité, semble plutôt convenir à Constance. Cette accusation est probablement motivée sur quelque circonstance qui nous est inconnue.

[2] Dans le *Misopogon* (p. 338, 339), il fait un singulier portrait de lui-même, αυτος προσεθεικα τον βαθυν τουτονι πωγωνα..... ταυτα τοι διαθεοντων ανεχομαι των φθειρων ὥσπερ εν λοχμη των θηριων. Les amis de l'abbé de la Bletterie le conjurèrent, au nom de la nation française, de ne pas traduire ce passage, qui offensait trop fortement sa délicatesse. (Hist. de Jovien, t. II, p. 94.) J'ai usé de la même discrétion, et me suis contenté d'une expression plus modeste.

[1] Julien, épître XXIII, page 389. Il se sert des mots πολυκεφαλον ὑδραν en écrivant à son ami Hermogènes, à qui les poètes grecs étaient familiers.

[2] On doit distinguer avec attention les deux Sallustes, l'un préfet de la Gaule, et l'autre préfet de l'Orient. (Hist. des Emper., t. IV, p. 696.) Je me suis servi de l'épithète commode de *secundus*. Le second Salluste obtint l'estime même des chrétiens; et Grégoire de Naziance, qui condamnait sa religion, a célébré ses vertus. (*Orat.*, III, p. 90.) Voy. une note curieuse de l'abbé de la Bletterie (Vie de Julien, p. 363.)

[3] Mamertin loue l'empereur (XI, 1) d'avoir confié les emplois de trésorier et de préfet à un homme sage, ferme et intègre comme lui-même. Ammien le classe modestement dans le nombre des ministres de Julien, *merita quorum nôrat et fidem.*

violence féroce des quatre généraux, Névitta, Agilo, Jovinus, et Arbetio. Arbetio, que le public aurait vu avec moins d'étonnement sur la sellette que sur un tribunal, passait pour avoir le secret de la commission. Les chefs armés et furieux des bandes Jovienne et Herculienne environnaient le tribunal, et les juges obéissaient alternativement aux règles de la justice et aux clameurs d'une faction [1].

Le chambellan Eusèbe, qui avait abusé si long-temps de la faveur de Constance, expia par une mort ignominieuse l'insolence, la corruption et les fureurs de son règne. Les exécutions de Paul, et d'Apodème, dont le premier fut brûlé vif, passèrent pour une faible réparation aux yeux des veuves et des orphelins dont ils avaient trahi et assassiné les pères ou les maris. Mais la justice elle-même, si nous pouvons faire usage de l'expression d'Ammien [2], pleura sur le sort d'Ursule, trésorier de l'empire; et sa mort est une tache dans la vie de Julien, que cet intrépide et vertueux ministre avait libéralement secouru dans ses besoins. La fureur des soldats irrités d'une démarche indiscrète du trésorier fut la cause de sa mort, et lui servit d'excuse. L'empereur, profondément blessé par ses propres remords et par les reproches du public, offrit quelques consolations à la famille d'Ursule, en leur restituant sa fortune. Avant la fin de l'année dans laquelle ils obtinrent les honneurs de la préfecture et du consulat [3], Florentius et Taurus se virent réduits à implorer la clémence de l'inexorable tribunal de Chalcédoine, qui condamna le premier à perdre la vie, et bannit l'autre à Verceilles en Italie. Un prince sage aurait récompensé le crime que l'on reprochait à Taurus; ce fidèle ministre, ne pouvant plus résister aux forces de l'usurpateur, s'était réfugié à la cour de son légitime souverain. Mais Florentius méritait toute la sévérité de ses juges, et sa fuite fournit à Julien l'occasion de montrer sa générosité, en imposant silence au zèle intéressé d'un délateur qui voulait lui indiquer la retraite de ce méprisable fugitif [1]. Quelques mois après l'extinction du redoutable tribunal de Chalcédoine, le substitut du préteur d'Afrique, le magistrat Gaudentius, et Artemius [2], duc d'Égypte, furent exécutés à Antioche. Artemius avait long-temps pillé et tyrannisé une grande province; Gaudentius avait long-temps pratiqué l'art ténébreux de la calomnie contre les innocens, contre les citoyens vertueux, et contre Julien lui-même. Cependant on conduisit si maladroitement leur procès et leur jugement, que ces hommes pervers passèrent dans l'opinion publique pour les victimes honorables de la fidélité qu'ils devaient à Constance. Une amnistie générale fut accordée à tous les autres serviteurs, et ils purent jouir avec impunité des dons qu'ils avaient obtenus, soit pour défendre ou pour accabler les malheureux. Cette grâce, qui, considérée politiquement, peut mériter notre approbation, s'exécuta d'une manière qui semblait dégrader la majesté du trône. Une multitude d'importuns, la plupart Égyptiens, assiégeaient Julien sans relâche, et redemandaient hautement des dons obtenus frauduleusement ou accordés par imprudence. L'empereur, prévoyant une longue suite de procès sans fin, donna aux Égyptiens sa parole, qui devrait toujours être sacrée, que, s'ils voulaient se rendre en Chalcédoine, il irait lui-même écouter et juger leurs demandes; mais à peine furent-ils arrivés au rendez-vous, que Julien publia une défense

[1] Ammien rend compte des formes judiciaires de cette chambre de justice (XXII, 3); et Libanius en fait l'éloge (*Orat. Parent.*, c. 74, p. 299-300).

[2] *Ursuli vero necem ipsa mihi videtur flesse justitia.* Libanius, qui accuse les soldats de sa mort, tâche d'inculper le comte des largesses.

[3] On respectait encore les noms vénérables et les dignités de la république; et le peuple fut surpris et indigné de voir dénoncer Taurus comme criminel durant son consulat. On différa probablement jusqu'au commencement de l'année suivante le procès de son collègue.

[1] Ammien, XX, 7.

[2] Relativement aux crimes et à la punition d'Artemius, voy Julien (épître X, p. 379), Ammien (XXII, 6), et Vales. (*ad loc.*) Les églises grecque et latine ont été tentées d'honorer Artemius comme martyr, parce qu'il eut le courage de démolir les temples des païens, et qu'il fut condamné à mort par un apostat. Mais, comme l'Histoire Ecclésiastique atteste qu'Artémius était non-seulement un tyran, mais un hérétique arien, il ne serait pas aisé de justifier une promotion si indiscrète. (Tillemont, Mém. Ecclés., t. VII, p. 1319.)

absolue à tous les mariniers de transporter aucun Égyptien à Constantinople, et laissa en Asie ses cliens trompés, jusqu'au moment où, leur bourse et leur patience étant également épuisées, ils retournèrent dans leur patrie avec des murmures d'indignation [1]. Julien congédia la nombreuse armée d'espions, d'agens et de délateurs, que Constance avait enrôlée pour assurer le repos d'un seul homme, aux dépens de celui de tous les citoyens de l'empire. Son généreux successeur était lent dans ses soupçons et modéré dans ses punitions ; Julien dédaignait la trahison par un mélange de jugement, de courage et de vanité. Intérieurement convaincu de la supériorité de son propre mérite, il n'imaginait pas qu'aucun de ses sujets osât se soulever ouvertement contre lui, attenter à sa vie en particulier, ni même s'asseoir sur son trône en son absence. Le philosophe savait excuser les saillies du mécontentement, et le héros méprisait des projets ambitieux qui surpassaient la fortune et l'habileté des conspirateurs. Un citoyen de la ville d' Ancyre portait une robe pourpre, et son ennemi personnel vint avertir Julien de cette indiscrétion, qui, sous le règne de Constance, aurait été regardée comme un crime capital [2]. Le monarque, après s'être informé du rang et du caractère de son rival, lui envoya, par l'officieux délateur, une paire de pantoufles pourpres, pour compléter la magnificence de son vêtement impérial. Dix de ses gardes tramèrent une conspiration plus dangereuse, et formèrent le projet d'assassiner Julien à Antioche, dans l'endroit où l'on exerçait les troupes. Ils trahirent leur secret dans l'ivresse, et ils furent conduits chargés de chaînes en présence de l'empereur. Julien, après leur avoir vivement fait sentir le crime et l'imprudence de leur entreprise, au

[1] Voyez Ammien, XXII, 6 ; et Vales., *ad loc.* ; le Code de Théodos., l. II, tit. 39, loi I, p. 218, *ad locum.*

[2] Le président de Montesquieu, Considérations sur la Grandeur, etc., des Romains, c. 14. Il excuse cette tyrannie (t. III, p. 448-449) en supposant que les actions qui nous paraissent indifférentes aujourd'hui pouvaient paraître dangereuses et coupables aux Romains ; et il soutient cette étrange apologie par une méprise plus étrange encore des lois anglaises, « chez une nation...... où il est » défendu de boire à la santé d'une certaine personne. »

lieu des tortures et de la mort qu'ils méritaient, et qu'ils attendaient, prononça une sentence de bannissement contre les deux principaux coupables. La seule occasion dans laquelle Julien semble s'être écarté de sa clémence ordinaire est l'exécution d'un jeune imprudent qui, d'une main faible et impuissante, voulut saisir les rênes de l'empire. Mais ce jeune ambitieux était fils de Marcellus le général de cavalerie, qui, dans la première campagne contre les Gaulois, avait déserté les drapeaux du césar et le parti des Romains. Julien pouvait punir le fils rebelle d'un père criminel, sans être soupçonné de vouloir venger son injure personnelle. Mais il fut touché de la douleur de Marcellus, et l'empereur tâcha d'adoucir par ses libéralités la blessure que le général avait reçue de la main sévère de la justice [1].

Julien n'était point insensible aux avantages de la liberté publique [2]. Il s'était imbu, dans ses études, de l'esprit des sages et des héros ; sa fortune et sa vie avaient dépendu long-temps du caprice d'un tyran ; et, quand il monta sur le trône, son orgueil souffrit souvent, en réfléchissant que des esclaves, qui n'osaient pas blâmer ses défauts, n'étaient pas dignes d'applaudir à ses vertus [3]. Il abhorrait le système du despotisme oriental, que Dioclétien, Constantin, et l'habitude de quatre-vingts années, avaient établi dans l'empire. Un motif de superstition l'empêcha d'exécuter le projet qu'il avait formé d'abdiquer [4]. Mais il refusa toujours le titre de *Dominus* ou *Maître* [5], dénomination devenue

[1] La relation de la clémence de Julien, et de la conspiration qui fut formée contre sa vie, se trouve dans Ammien (XXII, 9-10 ; et Vales. *ad loc* ; Libanius, *Orat. Parent.*, c. 99, p. 323).

[2] Selon quelques-uns, dit Aristote cité par Julien et Thémist., p. 261, la forme d'un gouvernement absolu, *παμβασιλεια*, est contraire à la nature. Cependant le prince et le philosophe jugèrent à propos d' envelopper adroitement cette vérité éternelle d'une profonde obscurité.

[3] Ce noble sentiment se trouve presque exprimé dans les paroles de Julien même. (Ammien, XXII, 10.)

[4] Libanius (*Orat. Parent.*, c. 95, p. 320), qui rend compte du désir et du dessein de Julien, insinue en langage mystérieux (*θεων, ιτω γνοντων... αλλ' ην αμεινων κωλυων*) que l'empereur en fut détourné par une révélation.

[5] Julien, *in Misopogon*, p. 343. Comme il n'abolit

si familière aux Romains, qu'ils ne se rappelaient plus son origine servile et humiliante. Ce prince, à qui les débris de la république inspiraient un sentiment de respect, chérissait le nom de consul; il adopta par choix et par inclination la conduite qu'Auguste avait suivie par prudence. Aux calendes de janvier, les nouveaux consuls Mamertin et Nevitta vinrent, dès le point du jour, présenter leurs respects à l'empereur. Quand on l'eut informé de leur approche, il descendit de son trône, alla au devant d'eux, et força les magistrats embarrassés de recevoir les démonstrations de sa respectueuse déférence. Du palais il les suivit au sénat; l'empereur à pied marchait entre leurs litières; et la foule du peuple étonné contemplait l'image des anciens temps, ou blâmait peut-être une humilité qui dégradait à leurs yeux l'éclat de la pourpre [1]. Mais Julien soutint cette conduite dans toutes les occasions. Tandis qu'il assistait un jour aux jeux du cirque, il affranchit, ou par inadvertance, ou peut-être à dessein, un esclave en présence du consul. Dès qu'on l'eût averti qu'il empiétait sur la juridiction d'un autre magistrat, il se condamna lui-même à payer une amende de dix livres d'or, et saisit cette occasion de prouver qu'il était, comme tous les citoyens, soumis aux lois et même aux formes de la république [2]. Les vues d'administration, et son respect pour le lieu de sa naissance, déterminèrent Julien à conférer au sénat de Constantinople les honneurs, les priviléges et l'autorité dont le sénat de Rome jouissait encore exclusivement [1]. On supposa que la moitié du conseil national était passée en Orient; et cette opinion acquit insensiblement une autorité légale. Les successeurs despotiques de Julien acceptèrent le titre de sénateur, et se reconnurent membres d'un corps respectable, qui conservait le droit de représenter la majesté du nom romain. L'attention du monarque ne se borna pas à Constantinople; elle s'étendit sur les conseils municipaux des provinces. Il supprima par des édits les exemptions injustes et pernicieuses qui éloignaient une foule de citoyens oisifs du service de leur pays; et par une distribution égale des charges publiques, il rendit la force et l'éclat, ou, pour nous servir de la brillante expression de Libanius [2], il rendit l'âme et la vie aux villes expirantes de l'empire. La vénérable antiquité de la Grèce inspirait à Julien une tendresse respectueuse, qui éclatait en transports aux souvenirs des dieux, des héros et des hommes supérieurs aux héros et aux dieux, qui avaient légué à la dernière postérité les monumens de leur génie ou l'exemple de leurs vertus. Par ses soins paternels, les villes d'Épire et de Péloponnèse [3] furent soulagées, et reprirent une partie de leur ancienne splendeur. Athènes le reconnaissait pour son bienfaiteur, et Argos avouait qu'elle lui était redevable de sa délivrance. L'orgueilleuse Corinthe, sortant de ses ruines avec le titre honorable de colonie romaine, exigeait rigoureusement un tribut des républiques voisines, pour défrayer les

jamais par une loi publique les orgueilleuses dénominations de *despote* ou *dominus*, elles existaient encore sur ses médailles (Ducange, *Fam. Byzantin.*, p. 38-39); et la répugnance qu'il affectait en particulier ne servait qu'à donner une tournure différente à la basse adulation des courtisans. L'abbé de la Bletterie (Hist. de Jovien, t. II, p. 99-102) a suivi d'une manière curieuse le mot *dominus* depuis son origine, à travers toutes les différentes significations qu'il eut successivement sous le gouvernement impérial.

[1] Ammien, XXII, 7. Le consul Mamertin (*in Panegyr. vet.*, XI, 28, 29, 30) célèbre cet heureux jour comme un esclave étonné de l'indulgence de son maître.

[2] Les lois des Douze-Tables condamnaient les satires personnelles.

> Si male condideris in quem quis carmina, jus est,
> Judiciumque.

Julien, dans son *Misopogon* (pag. 337), s'avoue lui-même soumis à la loi; et l'abbé de la Bletterie (Hist. de Jovien, t. II, p. 92) a saisi avidement une déclaration si favorable à son propre sentiment et au véritable esprit de a constitution impériale.

[1] Zosime, l. III, p. 158.

[2] Η της βουλης ισχυς ψυχη πολεως εστιν. (Voy. Libanius, *Orat. Parent.*, c. 71, p. 296; Ammien, 22, 9; et le Cod. Théod., liv. XII, titre I, loi 50-55; les Commentaires de Godefroy, t. IV, p. 390-402.) Cependant tout le sujet des *Curiæ* est encore, malgré de très-amples matériaux, la partie la plus obscure de l'Histoire de l'Empire.

[3] « Quæ paulo ante arida et siti anhelantia visebantur, » ea nunc perlui, mundari, madere; fora, deambulacra, » gymnasia, lætis et gaudentibus populis frequentari; » dies festos, et celebrari veteres, et novos in honorem » principis consecrari. » (Mamertin, XI, 9.) Il rétablit particulièrement la ville de Nicopolis, et les jeux actiaques, institués par Auguste.

jeux de l'isthme qui se célébraient dans leur amphithéâtre par une chasse d'ours et de panthères. Les villes d'Élis, de Delphes et d'Argos, chargées par leurs ancêtres de perpétuer les jeux olympiques, les jeux pythiens et ceux de Némée, réclamaient avec justice l'exemption du tribut. Les Corinthiens respectèrent les priviléges d'Élis et de Delphes; mais la pauvreté d'Argos essuya toute la violence de la persécution, et la sentence du magistrat de la province, qui ne consultait que l'intérêt de la capitale où il faisait sa résidence, imposa silence aux plaintes des timides députés. Sept ans après cette sentence, Julien en admit l'appel[1] au tribunal supérieur, et il employa son éloquence, probablement avec succès, à défendre la capitale d'Agammenon[2], qui avait donné à la Macédoine une race de héros et de conquérans[3].

Julien exerçait ses talens dans les travaux de l'administration civile et militaire, qui se multipliait en proportion de l'étendue de l'empire, et il faisait en outre les fonctions de juge[4] et d'orateur[5], à peine connu des souverains de l'Europe moderne. L'art de la persuasion, si cultivé par les premiers césars, fut négligé par l'ignorance guerrière et par l'orgueil asiatique de leurs successeurs; et, s'ils daignaient haranguer des soldats redoutables, ils gardaient un silence dédaigneux avec les sénateurs dont ils méprisaient l'impuissance. Julien regardait les assemblées du sénat, que Constance avait évitées, comme le lieu le plus propre à faire briller son esprit républicain et la force de son éloquence. Il s'y exerçait comme dans une école de déclamation, sur différens sujets de panégyriques, de satires, et d'exhortations. Son ami Libanius a remarqué que l'étude d'Homère lui avait appris à imiter le style concis de Ménélas, l'abondance de Nestor, et l'éloquence pathétique et victorieuse d'Ulysse. Julien se livrait non-seulement par devoir, mais par amusement, aux fonctions de juge, qui sont quelquefois incompatibles avec celles de souverain; et, quoique ses préfets du Prétoire méritassent sa confiance, souvent, assis auprès d'eux, il écoutait leurs jugemens. La vive pénétration de son esprit se plaisait à découvrir les ruses et à déconcerter les chicanes des avocats, qui tâchaient de déguiser la vérité des faits, ou de corrompre l'esprit de la loi. Il dérogeait quelquefois à la majesté de son rang, en hasardant des questions indiscrètes et déplacées, et trahissait l'impétuosité de ses passions par les éclats de sa voix, ou par la vivacité de ses gestes, quand il soutenait un avis contraire à celui des juges, des avocats ou de leurs cliens. Mais connaissant le vice de son propre caractère, il encourageait, il ordonnait même à ses amis et à ses ministres de l'en avertir; et, quand ils hasardaient d'arrêter les écarts de sa vivacité, les spectateurs apercevaient avec satisfaction la honte et la reconnaissance de leur souverain. Julien fondait presque toujours ses décrets sur des principes de justice, et il résista constamment aux deux plus dangereuses tentations qui assiégent le tribunal d'un monarque sous la forme

[1] Julien, épît. xxv, p. 407-411. Cette lettre, qui jette une grande lumière sur le déclin de la Grèce, a été omise par l'abbé de la Bletterie, et singulièrement défigurée par le traducteur latin, qui, en rendant ἀτέλεια par *tributum*, et ἰδιῶται par *populus*, fait dire à l'auteur précisément le contraire.

[2] Il régnait à Mycène, éloigné d'Argos d'environ cinquante stades ou six milles. Ces villes, alternativement célèbres, ont été confondues par les poètes grecs. (Strabon, l. viii. p. 579, edit. Amstel. 1707.)

[3] Marsham, Canon. Chron., p. 421. Cette généalogie, qui remontait jusqu'à Hercule, peut être suspecte; cependant elle fut reconnue, après des recherches exactes, par les juges des jeux olympiques (Hérodot., l. v, c. 22), dans un temps où les rois de Macédoine ne jouissaient pas d'une grande considération chez les Grecs. Quand la ligue achéenne se déclara contre Philippe, on fit retirer les députés d'Argos. (Tit.-Liv., xxxii, 22.)

[4] Libanius (*Orat. Parent.*, c. 75, 76, p. 300, 301) célèbre son éloquence. Socrate (l. iii, c. 1) a faussement assuré que Julien était le seul prince qui eût harangué le sénat depuis Jules César. Tous les prédécesseurs de Néron et une partie de ses successeurs possédèrent le talent de parler en public; et on pourrait prouver, par plusieurs exemples, qu'ils l'exercèrent souvent dans le sénat.

[5] Ammien (xxii, 10) a établi avec impartialité les avantages et les défauts de ces formes judiciaires. Libanius (*Orat. Parent.*, c. 90, 91, p. 315) n'a vu que le beau côté; mais son tableau, en flattant la personne du prince, établit du moins les devoirs du juge. Grégoire de Nazianze (*Orat.*, iv, p. 120), qui omet les vertus et exagère les faibles défauts de l'Apostat, demande, d'un ton ironique, si un pareil juge est digne de siéger entre Minos et Rhadamante dans les Champs-Élysées?

séduisante de justice et de compassion. Il jugeait les causes sans égard aux facultés des parties, et, quoique disposé à soulager le pauvre, il le condamnait sans hésiter, quand la demande de son adversaire riche était équitable. Il distinguait avec soin le juge du législateur[1]; et, quoiqu'il méditât une réforme nécessaire dans la jurisprudence romaine, il prononçait ses sentences conformément au sens strict et littéral des lois établies, qui devaient servir de règle aux magistrats et aux citoyens.

Si l'on dépouillait quelques princes de leur rang et de leurs richesses, si on les abandonnait sans aucun secours à leur propre industrie, ils tomberaient à l'instant dans la dernière classe, sans espoir de se tirer jamais de l'obscurité. Mais le mérite personnel de Julien était indépendant de sa fortune. Quelque état qu'il eût embrassé, l'intrépidité de son courage, la vivacité de son esprit, et la constance de son application, lui auraient obtenu, ou au moins lui auraient mérité les premiers honneurs de sa profession. Julien aurait pu s'élever, par son génie, au rang de ministre ou de général, dans un pays où il serait né simple citoyen. Si la jalousie capricieuse de l'autorité eût trompé ses espérances, s'il se fût éloigné sagement des sentiers de la grandeur; l'exercice de ces mêmes talens, dans une studieuse solitude, aurait mis hors de l'atteinte des rois le bonheur de sa vie et l'immortalité de sa gloire. Quand on examine le portrait de Julien avec une attention minutieuse ou peut-être malveillante, quelque chose semble manquer à l'ensemble et à la perfection de la figure. Son génie était moins vaste et moins sublime que celui de César, et il n'égalait point Auguste en prudence. Les vertus de Trajan paraissent plus sûres et plus naturelles, et la philosophie de Marc-Aurèle est plus simple et plus suivie. Cependant Julien a soutenu courageusement l'adversité, et il a joui de sa fortune avec modération. Après un intervalle de cent vingt ans, depuis la mort d'Alexandre Sévère, les Romains possédèrent un empereur qui ne connaissait pas d'autres plaisirs que ses devoirs, qui travaillait à soulager les malheureux et à ranimer le courage de ses sujets, qui tâchait d'associer toujours le mérite à l'autorité, et de donner le bonheur à la vertu. Toutes les factions, même la faction religieuse, ont été forcées de rendre hommage à la supériorité de son génie dans la paix et dans la guerre, et d'avouer, en soupirant, que Julien-l'Apostat chérissait ses sujets et méritait l'empire de l'univers[1].

[1] Dans le nombre des lois que Julien promulgua durant un règne de seize mois, cinquante-quatre ont été admises dans les Codes de Théodose et de Justinien. (Gothofred., *Chron. legum*, p. 64-67.) L'abbé de la Bletterie (t. II, p. 329-336) a choisi une de ces lois pour donner une idée de la latinité de Julien. Son style est nerveux et soigné; mais il écrivait plus purement en grec.

[1] .... Ductor fortissimus armis;
Conditor et legum celeberrimus; ore manuque
Consultor patriæ; sed non consultor habendæ
Religionis; amans tercentûm millia divûm.
Perfidus ille Deo, sed non et perfidus orbi.
(Prudent., *Apotheosis*, 450, etc.)

Un sentiment généreux semble avoir élevé le poète chrétien au-dessus de sa médiocrité ordinaire.

CHAPITRE XXIII.

La religion de Julien. — Tolérance universelle. — Ce prince veut rétablir et réformer le paganisme. — Il essaie de reconstruire le temple de Jérusalem. — Artifice qu'il mit dans sa persécution des chrétiens. — Zèle et injustice des deux partis.

L'apostasie de Julien a fait tort à sa réputation; et le fanatisme, en cherchant à obscurcir ses vertus, a exagéré la grandeur réelle et apparente de ses fautes. On le regarde, d'après d'autres préventions, comme un monarque philosophe, qui voulait protéger également les factions religieuses de l'empire, et calmer la fièvre théologique dont le peuple fut saisi depuis les édits de Dioclétien jusqu'à l'exil de saint Athanase. Un examen plus soigné de son caractère et de sa conduite donnera une opinion moins favorable d'un prince qui fut entraîné par la contagion de son siècle. Nous avons l'avantage de pouvoir comparer les portraits que nous ont laissés de lui ses admirateurs les plus zélés, et ses ennemis les plus ardens. Un historien judicieux et plein de candeur, qui a été le spectateur impartial de sa vie et de sa mort, raconte avec fidélité ses actions. Les déclarations publiques et particulières de l'empereur lui-même confirment le témoi-

gnage unanime de ses contemporains; et ses divers écrits annoncent la teneur uniforme de ses opinions religieuses, sur lesquelles la politique devait lui inspirer de la réserve plutôt que de l'affectation. Un dévot attachement pour les dieux d'Athènes et de Rome formait sa passion dominante. Des préjugés superstitieux [1] égaraient et corrompaient les forces de son esprit éclairé, et des fantômes, qui n'existaient que dans son imagination, eurent une influence pernicieuse sur le gouvernement de l'empire. Le zèle des chrétiens, qui méprisaient le culte et qui renversaient les autels de ces divinités fabuleuses, le mit dans un état de haine irréconciliable avec une partie nombreuse de ses sujets; et le désir de la victoire, et la honte de la défaite, l'excitèrent quelquefois à violer les lois de la prudence et même celles de la justice. Le triomphe du parti qu'il abandonna et qu'il combattit a jeté une sorte d'infamie sur son nom, et un torrent de pieuses invectives, dont le signal fut donné par la trompette sonore [2] de Grégoire de Naziance [3], accable aujourd'hui l'apostat qui ne put accomplir ses desseins. Il y eut, pendant le règne très-court de ce monarque actif, une foule d'événemens qui sont de nature à inspirer un grand intérêt. Nous les raconterons en détail; et ses motifs, ses conseils et ses actions, et ce qui a rapport à l'histoire de la religion, seront le sujet de ce chapitre.

On peut attribuer la cause de son étrange et funeste apostasie à ses premières années, durant lesquelles il fut abandonné aux assassins de sa famille. Les noms de Christ et de Constance, de religion et d'esclavage, s'associèrent alors dans son imagination susceptible des impressions les plus vives. On confia le soin de son enfance à Eusèbe, évêque de Nicomédie [1], et son parent du côté de sa mère, et, jusqu'à l'âge de vingt ans, il reçut de ses précepteurs chrétiens l'éducation, non pas d'un héros, mais celle d'un saint. L'empereur, moins jaloux des couronnes du ciel que d'un trône de ce monde, se contentait du mérite imparfait de catéchumène, tandis qu'il procurait les avantages du baptême [2] aux neveux de Constantin [3]. On les admit aux fonctions subalternes de l'ordre ecclésiastique, et Julien lut les saintes Écritures dans l'église de Nicomédie. L'étude de la religion, dont ils s'occupèrent avec assiduité, eut d'heureux succès, et ils montrèrent beaucoup de foi et même de dévotion [4]. Ils priaient, ils jeûnaient, ils distribuaient des aumônes aux pauvres, et des largesses au clergé; ils portaient des offrandes sur le tombeau des martyrs, et le beau monument de saint Mamas à Césarée fut élevé, ou du moins commencé par le zèle réuni de Gallus et de Ju-

1 Je transcrirai quelques expressions d'un petit discours très-religieux que composa l'empereur pontife sur l'impiété d'un cynique : Αλλ' ομως υτω δη τι τυς θευς πεφρικα, και φιλω, και σεβω, και αζομαι, και πανθ' απλως τα τοιαυτα πασχω, ωσπερ αν τις και οια προς αγαθυς δεσποτας, προς διδασκαλυς, προς πατερας, προς κηδεμονας. (*Orat.* VII, p. 212.) La variété et l'abondance de la langue grecque ne suffisent pas même à la ferveur de sa dévotion.

2 Cet orateur a quelquefois de l'éloquence, mais il a toujours de l'enthousiasme et beaucoup de vanité. Il adresse son discours au ciel et à la terre, aux hommes et aux anges, aux vivans et aux morts, et surtout au grand Constance. Il ne craint pas d'assurer, en finissant, qu'il a élevé un monument aussi durable et plus portatif que les colonnes d'Hercule. (Voyez Grég. de Naziance, *Orat.* III, p. 50; IV, p. 134.)

3 Voyez cette longue invective, qu'on a mal à propos divisée en deux discours dans les ouvrages de Grégoire de Nazianze (t. I, p. 49-134, Paris, 1630). Elle fut publiée par Grégoire et par Basile, son ami (IV, p. 133), environ six mois après la mort de Julien, dont les restes avaient été portés à Tarse (IV, p. 120). Mais Jovien était encore sur le trône (III, p. 54; IV, p. 117). J'ai profité d'une version française, publiée à Lyon en 1735, avec des remarques.

1 *Nicomediæ ab Eusebio educatus episcopo, quem genere longius contingebat.* (Ammien, XXII, 9.) Julien ne montre nulle part de la reconnaissance pour ce prélat arien; mais il donne des éloges à son précepteur l'eunuque Mardonius, et il décrit son système d'éducation, qui inspira au jeune élève une admiration passionnée pour le génie et peut-être pour la religion d'Homère. (*Misopogon*, p. 351, 352.)

2 Grég. de Nazianze, III, p. 70. On reproche à Julien d'avoir voulu effacer cette sainte marque dans le sang: il s'agit peut-être d'un taurobole. (Baronius, Annal. Ecclés. A. D. 361, n° 3, 4.)

3 Julien (*Epist.* V, p. 454) assure les habitans d'Alexandrie qu'il avait été chrétien jusqu'à l'âge de vingt ans. Il pouvait dire qu'il avait été un chrétien fervent.

4 Voyez son éducation chrétienne et même ecclésiastique, dans les écrits de saint Grégoire (III, p. 58), dans ceux de Socrate (l. III, c. 1), et dans ceux de Sozomène (l. V, c. 2). Il manqua d'être évêque, et, s'il le fût devenu, il serait vraisemblablement un saint.

lien[1]. Ils conversaient respectueusement avec ceux des évêques qui se distinguaient par leur sainteté, et ils sollicitaient les bénédictions des moines et des ermites qui avaient introduit dans la Cappadoce les rigueurs volontaires de la vie ascétique[2]. Lorsque les deux princes approchèrent de l'âge d'homme, ils découvrirent dans leurs opinions religieuses la différence de leurs caractères. L'esprit dur et obstiné de Gallus embrassa la doctrine chrétienne, qui n'influa jamais sur sa conduite, et qui jamais ne modéra ses passions. Le caractère plus doux de son jeune frère convenait mieux aux préceptes de l'Évangile, et un système de théologie, qui explique l'essence mystérieuse de la divinité, et qui offre dans l'avenir une perspective sans bornes de mondes invisibles, pouvait satisfaire sa vive curiosité; mais son esprit indépendant refusa de se soumettre à l'obéissance passive que les ministres impérieux de l'église exigeaient au nom de la religion. Ils érigeaient en lois positives leurs opinions personnelles; ils y ajoutaient les menaces d'un éternel châtiment, et, en dictant le rigoureux formulaire des pensées, des paroles et des actions de Julien, en faisant taire ses scrupules, et en réprimant, d'une manière sévère, la liberté de ses recherches, ils l'indisposèrent contre l'autorité de ses guides ecclésiastiques. Il fut élevé dans l'Asie-Mineure, au milieu des scandales de la querelle suscitée par Arius[3]. Les disputes violentes des évêques de l'Orient, les variations continuelles de leurs symboles, les motifs profanes qui semblaient les animer, lui persuadèrent insensiblement qu'ils ne comprenaient pas, qu'ils ne croyaient point cette religion pour laquelle ils combattaient avec tant d'impétuosité. Au lieu d'écouter les preuves du christianisme avec cette attention favorable qui donne aux témoignages un nouveau poids, il écoutait avec défiance, et il contestait avec obstination et subtilité une doctrine qui lui inspirait une aversion invincible. Lorsqu'on obligeait les jeunes princes à faire des déclamations sur les controverses du temps, Julien se chargeait toujours de la cause du paganisme, sous le spécieux prétexte qu'en défendant la cause la plus faible il exercerait et développerait mieux ses connaissances et son esprit.

Dès que Gallus fut revêtu de la pourpre, on permit à Julien de respirer l'air de la liberté, de la littérature et du paganisme[1]. Les sophistes, que son goût et sa libéralité attirèrent en foule, avaient établi une alliance rigoureuse entre la littérature et la religion de la Grèce; et, au lieu d'admirer les poésies d'Homère comme les productions du génie de l'homme, ils les attribuaient sérieusement à l'inspiration céleste d'Apollon et des Muses. Les divinités de l'Olympe, telles que les décrit le poète immortel, frappent l'esprit le moins crédule. Notre familiarité avec leur nom et leurs caractères, avec leurs formes et leurs attributs, semble donner une existence réelle à ces êtres chimériques, et l'enchantement qu'ils nous causent produit un imparfait et passager assentiment de l'imagination aux fables qui répugnent le plus à notre raison et à notre expérience. Au siècle de Julien, tout concourait à prolonger et à fortifier l'illusion : les magnifiques temples de la Grèce et de l'Asie, les chefs-d'œuvre des peintres et des statuaires, qui avaient rendu sur la toile ou sur le marbre les divines conceptions du poète, la pompe des fêtes et des sacrifices, l'artifice souvent heureux des devins, les traditions populaires des oracles et des prodiges, et l'habitude des

[1] La portion d'ouvrage dont Gallus était chargé fut promptement achevée. Mais saint Grégoire dit (III, p. 59, 60, 61) que la terre rejeta et renversa opiniâtrément tout ce que fit la main sacrilége de Julien.

[2] Le *philosophe* (ancien fragment, p. 288) tourne en ridicule les chaînes de fer que ces solitaires portaient. (Voy. Tillemont, Mém. Ecclés., t. IX, p. 661, 662.) L'auteur païen suppose que ces solitaires, ayant renoncé aux dieux, étaient possédés de méchans démons qui les tourmentaient.

[3] Voyez Julien (*apud Cyrill.*, l. VI, p. 206; l. VIII, p. 253, 262). « Vous persécutez, dit-il, ces hérétiques qui » ne pleurent pas les morts précisément de la manière que » vous approuvez. » Il se montre en cela un très-bon théologien; mais ensuite il soutient que la doctrine de saint Paul, de Jésus, et de Moïse, n'enseigne pas la Trinité des chrétiens.

[1] Libanius, *Orat. Parentalis*, c. 9, 10, p. 232, etc.; Grégoire de Nazianze, *Orat.* III, p. 61; Eunapius, *Vit. Sophist. in Maximo*, p. 68, 69, 70, édit. Commelin.

peuples, qui remontait à une antiquité de deux mille ans. Les prétentions modérées des polythéistes excusaient à quelques égards la faiblesse de leur système, et la dévotion des païens permettait le scepticisme le plus licencieux[1]. Loin de former un système régulier et indivisible, qui subjuguât toutes les facultés de l'esprit, la mythologie des Grecs était composée de mille parties flexibles qui n'avaient pas entre elles un rapport exact, et le serviteur des dieux pouvait fixer le degré et la mesure de sa foi. Le symbole qu'adopta Julien lui laissait beaucoup de liberté, et, par une étrange contradiction, il dédaignait le joug salutaire de l'Évangile, tandis qu'il faisait le sacrifice volontaire de sa raison sur les autels d'Apollon et de Jupiter. Un de ses discours est consacré à Cybèle, la mère des dieux, qui exigeait de ses lâches prêtres l'odieux hommage que l'insensé Atys ne craignait pas de lui offrir. Le pieux empereur raconte sans rougir, ou sans sourire, le voyage de la déesse, des côtes de Pergame à l'embouchure du Tibre, et ce miracle singulier, qui convainquit le sénat et le peuple de Rome, que le morceau d'argile, apporté par leurs ambassadeurs, avait de la vie, du sentiment et une puissance divine[2]. Il en appelle aux monumens publics de la capitale sur la vérité de ce prodige, et il censure avec aigreur le goût dépravé et faux des hommes qui ridiculisaient avec irrévérence les traditions sacrées de leurs ancêtres[3].

[1] Un philosophe moderne a comparé avec esprit l'effet du théisme et du polythéisme, relativement au doute ou à la conviction qu'ils produisent dans l'esprit humain. (Voyez *Hume's Essays*, vol. III, p. 444-457, in-8°, édit. 1757.)

[2] Cybèle débarqua en Italie, vers la fin de la seconde guerre punique. Le miracle de la vestale Claudia, qui prouva sa vertu en portant atteinte à la modestie des dames romaines, est attesté par une foule de témoins. Drakenborch (*ad Silium Italicum*, XVII, 33) a recueilli ces témoignages. On peut observer que Tite-Live (XXIX, 14) glisse sur cet événement avec une obscurité discrète.

[3] Je ne puis m'empêcher de transcrire les expressions emphatiques de Julien : *εμοι δε δοκει ταις πολεσι πιςευειν μαλλον τα τοιαυτα, ἡ τυτοισι τοις κομψοις, ὧν το ψυχαριον δριμυ μεν, υγιες δε υδε ἐν βλεπει.* (*Orat.* V, p. 161.) Il déclare aussi sa ferme croyance aux *Ancilia* ou boucliers sacrés qui tombèrent du ciel sur le mont Quirinal ; et il a pitié de l'étrange aveuglement des chrétiens, qui préféraient la croix à ces trophées célestes. (*Apud Cyrill.*, l. VI, p. 194.)

Mais le dévot philosophe, qui adoptait sincèrement et qui encourageait avec chaleur la superstition du peuple, se réservait le privilége d'une libre interprétation ; et, du pied des autels, il se retirait en silence dans le sanctuaire du temple. L'extravagance de la mythologie grecque semble indiquer que le pieux sectaire, loin d'être révolté ou satisfait du sens littéral, devait chercher avec soin la sagesse que la prudence des anciens avait cachée sous le masque de la folie et de la fable [1]. Les philosophes de l'école de Platon [2], Plotin, Porphyre, et le divin Jamblique, étaient admirés comme les plus habiles maîtres de cette science allégorique, qui voulait adoucir et accorder les traits difformes du paganisme. Julien lui-même, guidé dans ses recherches mystérieuses par Ædèse, digne successeur de Jamblique, aspirait à la possession d'un trésor qu'il estimait plus que l'empire du monde, si nous en croyons ses sermens solennels[3]. C'était sans doute un trésor qui tirait sa valeur de l'opinion ; et quiconque se flattait d'avoir séparé l'or précieux des matières grossières qui l'environnaient, s'arrogeait le droit de lui donner l'empreinte et le nom les plus propres à flatter son imagination. Porphyre avait déjà expliqué la fable d'Atys et de Cybèle ; mais ses travaux ne firent qu'exciter le zèle de Julien, qui inventa et publia avec emphase une allégorie nouvelle. Cette liberté d'interprétation, qui pouvait satisfaire l'orgueil des Platoniciens, montrait la vanité de leur art. Pour se former une juste idée des allusions bizarres, des étymologies forcées, des pompeuses minuties et de l'obscurité impénétrable de ces sages, qui avaient la prétention de dévoiler

[1] Voyez les principes de l'allégorie dans les Oraisons de Julien (VII, p. 216-222). Son raisonnement n'est pas aussi mauvais que celui des écrivains qui disent qu'une doctrine extravagante ou contradictoire *doit* être divine, parce que personne n'a pu l'inventer.

[2] Eunape a fait une histoire partiale et fanatique de ces sophistes, et le savant Brucker (Hist. Philos., t. II, p. 217-303) s'est donné beaucoup de peine pour jeter du jour sur leur vie obscure, et sur leurs systèmes incompréhensibles.

[3] Julien (*Orat.* VII, p. 222). La dévotion la plus fervente et la plus enthousiaste lui dicte des sermens, et il tremble qu'en dévoilant un trop grand nombre de ces saints mystères on ne les expose à la dérision des impies.

le système de l'univers, le lecteur moderne serait obligé de suivre des détails ennuyeux. Les traditions de la mythologie païenne n'étant pas uniformes, les interprètes sacrés pouvaient choisir les éditions qui leur convenaient le plus; et, comme ils traduisaient un chiffre arbitraire, ils étaient les maîtres de tirer de quelque fable que ce fût le sens qui convenait le mieux à leur système favori de philosophie ou de religion. Ils mettaient leur esprit à la torture, pour découvrir dans la nudité lascive de Vénus un précepte moral ou une vérité physique; et l'hommage forcené d'Atys annonçait la révolution du soleil entre les deux tropiques, ou l'âme qui se détache du vice et de l'erreur [1].

Il paraît que le système théologique de Julien contenait les grands principes de la religion naturelle. Mais, la foi, qui ne repose pas sur la révélation manquant d'un ferme appui, le disciple de Platon retomba dans les habitudes de la superstition vulgaire; et il semble avoir confondu dans la pratique, dans ses écrits et dans ses idées, la notion populaire et la notion philosophique de la Divinité [2]. Il reconnaissait et il adorait la cause éternelle de l'univers; il lui attribuait toutes les perfections d'une nature infinie, invisible aux yeux, et inaccessible à l'intelligence des faibles mortels. D'après son système, le dieu suprême avait créé, ou plutôt, dans la langue des Platoniciens, il avait engendré la chaîne graduelle des esprits subordonnés les uns aux autres, des dieux, des démons, des héros et des hommes, et chacun des êtres qui tirait son existence immédiate de la première cause avait reçu l'immortalité. « Afin que d'indignes objets ne partagent pas un avantage si précieux, le Créateur, disait-il, a confié à l'habileté et à la puissance des dieux inférieurs le soin de former le corps de l'homme, et de disposer la belle harmonie des trois règnes; il a délégué à la conduite de ses ministres divins le gouvernement temporel de notre monde subalterne; mais leur administration imparfaite n'est pas exempte de discorde et d'erreur. Ils partagent entre eux le soin de la terre et de ses habitans, et on peut découvrir les caractères de Mars ou de Minerve, de Mercure ou de Vénus, dans les lois et les mœurs de leurs sectaires particuliers. Tant qu'une prison mortelle renferme nos âmes, il est de notre intérêt et de notre devoir de solliciter la faveur et de conjurer la colère des puissances du ciel, dont l'orgueil se plaît à voir la dévotion des hommes, et il y a lieu de croire que la partie la plus grossière de leur être tire sa nourriture de la fumée des sacrifices [1]. La condescendance des divinités inférieures est telle, qu'elles daignent quelquefois animer les statues et habiter les temples qu'on leur a consacrés; elles visitent la terre de temps en temps; mais c'est dans les cieux qu'on voit leur trône et toute la pompe de leur gloire.» Julien tirait de l'ordre invariable qu'observent le soleil, la lune et les étoiles, une preuve de leur durée *éternelle;* et cette éternité seule lui démontrait qu'ils étaient l'ouvrage, non pas d'une divinité inférieure, mais du roi tout-puissant. Dans la théorie des Platoniciens, le monde visible est le type du monde invisible. Les corps célestes, animés de l'esprit divin, sont les plus dignes objets du culte religieux. Le soleil, dont l'heureuse chaleur pénètre et soutient l'univers, réclame à juste titre l'adoration du genre humain, puisqu'il représente le *Logos* avec tant d'éclat, et qu'il est l'image animée et bienfaisante du Père intellectuel [2].

[1] Voyez le cinquième discours de Julien. Mais toutes les allégories inventées par l'école de Platon ne valent pas le petit morceau de Catulle sur Atys.

[2] On peut juger de la véritable religion de Julien d'après les Césars (p. 308), avec les notes et les éclaircissemens de Spanheim, d'après les fragmens qu'on trouve dans Cyrille (l. II, p. 57, 58), et surtout d'après le discours théologique (*in Solem Regem*, p. 130-158) adressé au préfet Salluste, dans la confiance de l'amitié.

[1] Julien adopte cette idée grossière en l'attribuant à son favori Marc-Aurèle (*Cæsares*, p. 333). Les Stoïciens et les Platoniciens hésitaient entre l'analogie des corps et la pureté des esprits; mais les plus graves philosophes semblaient disposés à prendre au sérieux la plaisanterie d'Aristophane et de Lucien, qu'une génération d'incrédules pourrait affamer les dieux immortels. (Voyez les observations de Spanheim, p. 288, 444, etc.)

[2] Ηλιον λεγω, το ζων αγαλμα και εμψυχον, και ευνȣν, και αγαθοεργον τȣ νοητȣ πατρος (Julien, épît. XLI.) Dans un autre endroit (*apud Cyrill.*, l. II, p. 69) il donne au soleil le nom de dieu, et il l'appelle le trône de Dieu. Il croyait à la trinité des Platoniciens, et il blâme seule-

Les illusions de l'enthousiasme et l'art de l'imposture suppléent dans tous les siècles au défaut d'une véritable inspiration. Si, à l'époque de Julien, les prêtres du paganisme eussent seuls employé ces supercheries pour le soutien d'une cause qui se perdait, l'intérêt et les habitudes de l'ordre sacerdotal inspireraient peut-être quelque indulgence; mais on est surpris et scandalisé que les philosophes eux-mêmes aient abusé de la crédulité des hommes [1], et qu'ils aient cherché à soutenir les mystères grecs par la magie et par la théurgie des Platoniciens. Leur audace voulait contrôler l'ordre de la nature, pénétrer les secrets de l'avenir, commander aux démons inférieurs, jouir de la vue et de la conversation des dieux célestes, et, en dégageant l'âme de ses liens matériels, la réunir à l'esprit divin.

La curiosité dévote de Julien offrait aux philosophes une conquête aisée, qui, d'après le rang du jeune prosélyte, pouvait avoir les suites les plus heureuses. Ædesius, qui venait d'établir à Pergame son école errante et persécutée, enseigna au prince les premiers élémens de la doctrine des Platoniciens. Mais les forces de ce vieillard ne pouvant suffire à l'ardeur, au zèle et à la conception rapide de son élève, il se fit remplacer par Chrysante et Eusèbe. Il paraît que ces habiles philosophes se distribuèrent les rôles, et, qu'après avoir excité l'impatient espoir du novice par des mots obscurs et des disputes simulées, ils le mirent entre les mains de leur associé Maxime, le plus effronté et le plus adroit de tous les maîtres de théurgie [2]. Julien, âgé alors de vingt ans, fut instruit à Éphèse des mystères de la secte. Sa résidence à Athènes confirma cette alliance monstrueuse de la philosophie et de la superstition. On voulut bien l'initier solennellement aux mystères d'Éleusis, qui, au milieu de la décadence générale de l'idolâtrie, conservaient encore quelques vestiges de leur première sainteté; et tel était son zèle, qu'il appela ensuite le pontife d'Éleusis à la cour des Gaules, uniquement pour achever, par des cérémonies et des sacrifices, le grand ouvrage de sa sanctification. Comme les cérémonies se faisaient au fond des cavernes et dans le silence de la nuit, et que la discrétion des initiés n'en violait jamais le secret, je ne me permettrai pas de décrire l'épouvantable bruit et les feux terribles qu'on offrait aux sens ou à l'imagination du crédule prosélyte [1], jusqu'au moment de la lumière et du bonheur [2]. Un enthousiasme profond, inaltérable et sincère, pénétra l'esprit de Julien dans les cavernes d'Éphèse et d'Éleusis; mais ensuite il montra ces alternatives de fraude pieuse et d'hypocrisie, qu'on remarque, ou du moins qu'on soupçonne chez les fanatiques qui semblent avoir le plus de bonne foi. Dès cet instant, il consacra sa vie au service des dieux, et, lorsque l'étude et les travaux de la guerre et de l'administration réclamèrent tous ses instans, il eut soin de consacrer quelques heures de la nuit à ses dévotions particulières. La sobriété qui ornait en lui les mœurs du guerrier et du philosophe, était rigoureusement assujettie à des règles frivoles d'abstinence religieuse; et, afin de plaire à Pan ou à Mercure, à Hécate ou à Isis, il se privait certains jours de divers alimens qu'il croyait odieux à ces divinités tutélaires. Par ces jeûnes, il préparait ses sens et son esprit aux visites fréquentes

ment les chrétiens de préférer le *logos* mortel à un *logos* immortel.

[1] Les sophistes d'Eunape font autant de miracles que les saints du désert; mais leur imagination est moins sombre. Au lieu de ces diables qui ont des cornes et des queues, Jamblique évoquait les fontaines voisines, les génies de l'amour: *Eros* et *Anteros*, deux jolis enfans, sortaient du sein des eaux, l'embrassaient comme leur père, et se retiraient au premier mot de sa bouche (p. 26, 27).

[2] Eunape décrit avec naïveté l'habile manége des sophistes, qui se renvoyaient l'un à l'autre le crédule Julien. L'abbé de la Bletterie a très-bien saisi le plan de toute cette comédie, et il l'expose avec netteté. (Vie de Julien, p. 61-67.)

[1] Julien, dans un moment de frayeur, fit le signe de la croix, et les démons disparurent, dit Grégoire de Nazianze. (*Orat.* III, p. 71.) Il suppose que la frayeur saisit les démons; mais les prêtres du paganisme déclarèrent que les démons étaient indignés.

[2] Dion Chrysostôme, Themistius, Proclus, et Stobée, nous laissent apercevoir les terreurs et les joies de l'initiation. Le savant auteur de la *Divine légation* (v. I, p. 239, 247, 248, 280, édit. de 1765) rapporte leurs paroles, qu'il emploie habilement et avec énergie à l'appui de son système.

et familières dont les puissances célestes l'honoraient. Malgré son modeste silence, nous savons de l'orateur Libanius, son fidèle ami, qu'il vivait dans un commerce habituel avec les dieux et les déesses; que ces divinités descendaient sur la terre pour jouir de la conversation de leur favori; qu'elles venaient interrompre doucement son sommeil en touchant ses mains ou ses cheveux; qu'elles l'avertissaient de tous les dangers dont il se trouvait menacé; que leur sagesse infaillible le guidait dans chacune des actions de sa vie; et qu'enfin il était si familiarisé avec elles, qu'il distinguait sur-le-champ la voix de Jupiter de celle de Minerve, et la figure d'Apollon de la forme d'Hercule [1]. Ces visions, effets ordinaires de l'abstinence et de la superstition, mettent l'empereur presque au niveau d'un moine égyptien; mais ces vaines occupations absorbaient la vie entière d'Antoine et de Pacôme. Julien, au contraire, marchait au combat à la fin d'une de ses rêveries; et, après avoir vaincu les ennemis de Rome, il se retirait dans sa tente, il y dictait des lois sages et salutaires, ou il exerçait son goût plus délicat dans les travaux de la littérature et de la philosophie.

Il confia le secret important de son apostasie à ceux des initiés qu'il crut attachés à lui par les liens sacrés de l'amitié et de la religion [2]. Les partisans de l'ancien culte furent instruits avec précaution de cette agréable nouvelle, et, dans toutes les provinces de l'empire, la future grandeur du jeune prince devint l'objet des espérances, des prières et des prédictions des païens. Le zèle et les vertus de leur loyal prosélyte leur faisaient attendre avec confiance la guérison de tous leurs maux, et le retour de tous les biens, et, au lieu de

[1] La modestie de Julien n'a laissé échapper que des mots obscurs sur cet objet; mais Libanius s'arrête avec plaisir sur les jeûnes et les visions du héros religieux. (*Legat. ad Julian*, p. 157; et *Orat. Parenta.l*, c. 83, p. 309, 310.)

[2] Libanius (*Orat. Parent.*, c. 10, p. 233, 234). Gallus eut quelque raison de soupçonner la secrète apostasie de son frère; et, dans une lettre qu'on peut regarder comme authentique, il l'exhorte à demeurer attaché à la religion de leurs *ancêtres;* conseil qui était un peu prématuré. (Voyez *Juliani Op.*, p. 454; et Histoire de Jovien, t. II, p. 141.)

désapprouver la vivacité de leurs désirs, leur protecteur avouait ingénument qu'il désirait atteindre à un état où il pourrait être utile à son pays et à sa religion. Mais le successeur de Constantin, dont les passions capricieuses sauvèrent et menacèrent tour à tour la vie de Julien, était contraire à cette religion. Le gouvernement, qui, malgré son despotisme, avait la faiblesse de craindre les arts de la magie et de la divination, venait de les défendre; et, comme on avait eu peine à laisser aux païens l'exercice de leurs superstitions, Julien se trouvait excepté, par son rang, de la tolérance générale. L'apostat devint bientôt l'héritier présomptif de la monarchie, et sa mort seule pouvait calmer les justes appréhensions des chrétiens [1]. Mais, aspirant à la gloire d'un héros plutôt qu'à celle d'un martyr, il dissimula ses principes religieux, et le caractère facile du polythéisme lui permit de prendre part au culte public d'une secte qu'il méprisait au fond de son cœur. Cette hypocrisie paraît digne d'éloges à Libanius. « L'aimable » vérité, dit cet orateur, rentra dans l'esprit » de Julien après qu'on l'eut purifié des » erreurs et des folies de son éducation, ainsi » qu'on replace dans un temple magnifique » les statues des dieux, souillées autrefois » par des ordures. Ses opinions n'étaient » plus les mêmes; mais, comme il eût été » dangereux de les avouer, il ne changea » pas de conduite. Bien différent de l'âne » d'Esope, qui se cachait sous la peau » d'un lion, notre lion fut contraint de se » couvrir de la peau d'un âne, et, quoique at- » taché aux maximes de la raison, d'obéir » aux lois de la prudence et de la nécessité [2]. »

La dissimulation de Julien dura plus de dix ans, depuis son initiation secrète à Éphèse jusqu'au commencement de la guerre civile; à cette époque il se déclara tout-à-coup l'ennemi implacable du Christ et de Constance. Cet état de gêne donna peut-être une nouvelle force à sa dévotion, et, après

[1] Grégoire (III, p. 50) a le zèle inhumain de reprocher à Constance d'avoir épargné le jeune apostat (κακῶς σωθέντα). Son traducteur français (p. 265) a soin de faire observer que ces expressions ne doivent pas être prises à la lettre.

[2] Libanius, *Orat. Parental.*, c. 9, p. 233.

s'être montré aux jours solennels dans les assemblées des chrétiens, il allait, avec l'impatience de l'amour, brûler de l'encens sur les autels domestiques de Jupiter et de Mercure. Mais toute espèce de dissimulation est pénible à un caractère qui a de la franchise, et Julien n'en eut que plus d'aversion pour une religion qui opprimait la liberté de son esprit et le forçait à un déguisement contraire à la sincérité et au courage, les plus nobles attributs de la nature humaine.

Il préférait les dieux d'Homère et des Scipions à la nouvelle foi que son oncle avait établie dans l'empire, et de laquelle il avait reçu lui-même le sacrement du baptême. Il crut, en qualité de philosophe, devoir justifier son opinion contre le christianisme, qui se trouvait défendu par un grand nombre de prosélytes, par la chaîne des prophéties, l'éclat des miracles et l'imposante autorité d'une foule de témoignages. L'ouvrage soigné [1], qu'il fit au milieu des préparatifs de la guerre de Perse, contenait la substance des argumens qu'il avait long-temps méditées. L'impétueux Cyrille d'Alexandrie [2], son adversaire, en a transcrit et conservé quelques morceaux, et ils offrent un singulier mélange d'esprit et de savoir, de subtilité et de fanatisme. L'élégance du style et la dignité de l'auteur recommandaient ses écrits à l'attention publique [3], et le mérite et la réputation de ce prince surpassèrent le renom célèbre de Porphyre dans la liste des ennemis du christianisme. Il séduisit, scandalisa, ou alarma les fidèles, et les païens qui osèrent s'engager dans la même dispute tirèrent du livre populaire de leur noble missionnaire un fonds inépuisable d'objections trompeuses. Mais en se livrant à ces études avec assiduité, l'empereur des Romains contracta les préventions et les passions peu généreuses d'un théologien polémique, et se crut dès lors obligé de soutenir et de propager ses opinions religieuses. S'applaudissant en secret de la force et de la dextérité avec lesquelles il maniait les armes de la controverse, Julien soupçonnait la sincérité de ses antagonistes, ou méprisait la faiblesse de leur intelligence lorsqu'ils résistaient obstinément au pouvoir de son éloquence.

Les chrétiens, qui voyaient l'apostasie de Julien avec indignation, redoutaient plus son pouvoir que ses argumens. Les païens, instruits de la ferveur de son zèle, avaient peut-être compté qu'on persécuterait les ennemis des dieux, et que la haine ingénieuse du prince inventerait quelque mort ou quelque torture nouvelle inconnue à la fureur grossière et inexpérimentée de ses prédécesseurs. Mais l'adroite humanité d'un empereur [1] qui s'occupait de sa réputation, de la paix publique et des droits du genre humain, trompa l'espoir et la crainte des factions religieuses. Instruit par l'histoire et la réflexion, Julien croyait que, si une violence salutaire guérit quelquefois les maladies du corps, le fer et le feu ne peuvent arracher de l'esprit les opinions erronées. Il est aisé en effet de traîner une victime aux pieds des autels ; mais son cœur continue à abhorrer et à repousser l'empire sacrilége de la force. La tyrannie irrite et fortifie l'opiniâtreté religieuse, et dès que la persécution se calme, ceux qui ont cédé rentrent dans leur secte avec toutes les marques du repentir, et ceux qui ont résisté sont honorés comme des saints et des mar-

[1] Fabricius (*Biblioth. Græc*, l. v, c. 8, p. 88-90) et Lardner (*Heathen Testimonies*, v. IV, p. 44-47) ont compilé avec soin tout ce qui reste aujourd'hui de l'ouvrage de Julien contre le christianisme.

[2] Environ soixante-dix ans après la mort de Julien, il remplit une tâche qu'avait osé entreprendre Philippe de Sidon, écrivain prolixe et méprisable. L'ouvrage de Cyrille n'a pas satisfait complètement même les juges les plus favorables; et l'abbé de la Bletterie (Préface de l'Histoire de Jovien, p. 30-32) désire qu'un *théologien philosophe* (ce qu'on ne rencontre pas aisément) se charge de réfuter Julien.

[3] Libanius (*Orat. Parental.*, c. 87, p. 313), qu'on soupçonne d'avoir aidé son ami, préfère cet ouvrage (*Orat.* IX, *in necem Juliani*, p. 255, édit. de Morel) aux écrits de Porphyre. Socrate (l. III, c. 3) conteste ce jugement; mais, si la prévention égara Libanius, on ne peut l'accuser de flatterie envers un prince qui ne vivait plus.

[1] Libanius (*Orat. Parental.*, c. 58, p. 283, 284) a développé avec éloquence les principes tolérans et la conduite de l'empereur son ami. Dans une épître remarquable qu'il adressa au peuple de Bostra, Julien lui-même (*Epist.* 52) parle de sa modération, et laisse apercevoir son zèle, qui est avoué par Ammien, et commenté par Grégoire de Nazianze (*Orat.* III, p. 72).

tyrs. Julien savait qu'en adoptant la cruauté infructueuse de Dioclétien et de ses collègues il flétrirait sa mémoire et augmenterait le triomphe de l'église catholique, à qui la rigueur des magistrats païens avait donné de la force et des prosélytes. Pénétré de ces maximes, et craignant de troubler le repos d'un règne mal affermi, il étonna le monde romain par une loi digne d'un homme d'état et d'un philosophe. Julien accorda une tolérance universelle à tous les sujets de l'empire, et la seule gêne qu'il imposa aux chrétiens fut de leur ôter le pouvoir de tourmenter ceux de leurs concitoyens auxquels ils donnaient l'odieux nom d'idolâtres et d'hérétiques. On permit, ou plutôt on ordonna aux païens d'ouvrir tous leurs temples [1], et on les affranchit des lois oppressives et des vexations arbitraires qui les avaient accablés sous le règne de Constantin et de ses fils. Les évêques et les ecclésiastiques, que le monarque arien avait bannis furent rappelés et rétablis dans leurs églises; les Donatistes, les Novatiens, les Macédoniens, les Eunomiens et ceux dont le sort plus heureux adhérait à la doctrine du concile de Nicée, partagèrent la même faveur. L'empereur, qui comprenait leurs discussions théologiques, et qui s'en moquait, invita au palais les chefs des sectes ennemies, afin de jouir du spectacle de leurs violentes altercations, et il s'écria plusieurs fois au milieu du bruit des combattans : « Ecoutez-moi! les Francs, les » Allemands eux-mêmes m'ont écouté. » L'empereur s'aperçut bientôt qu'il avait affaire à des hommes plus obstinés et plus implacables, et, quoiqu'il déployât toutes les ressources de l'éloquence pour leur inspirer la concorde ou du moins la paix, il fut convaincu, avant de les congédier, qu'il n'avait rien à craindre de l'union des chrétiens. L'impartial Ammien attribue cette clémence affectée au désir de fomenter les divisions intestines de l'église; et le projet insidieux de miner les fondemens du christianisme se trouvait lié avec le zèle que Julien annonçait pour remettre en vigueur l'ancienne religion de l'empire [1].

Dès l'instant où Julien monta sur le trône, il prit, selon l'usage de ses prédécesseurs, le titre de souverain pontife, non comme le complément des dignités impériales, mais comme le symbole d'un emploi sacré, dont il voulait remplir les devoirs avec des soins pieux. Les affaires de l'état ne lui permettant pas d'assister chaque jour aux cérémonies religieuses de ses sujets, il dédia une chapelle domestique au soleil, sa divinité tutélaire; ses jardins étaient remplis de statues et d'autels consacrés aux dieux, et chaque appartement du palais paraissait un temple magnifique. Tous les matins il offrait un sacrifice au père de la lumière; il versait le sang d'une autre victime lorsque le soleil se plongeait au-dessous de l'horizon; et son infatigable dévotion prodiguait ensuite, à différentes heures, des honneurs particuliers à la lune, aux étoiles, et aux génies de la nuit. Aux fêtes solennelles, il ne manquait pas d'aller au temple du dieu et de la déesse dont on célébrait la fête, et tâchait d'animer, par l'exemple de son zèle, la religion du peuple et des magistrats. Loin de chercher à maintenir le pompeux appareil d'un monarque distingué par l'éclat de la pourpre et le cortége brillant de ses gardes, il sollicitait avec respect les derniers emplois, dès qu'ils pouvaient concourir à honorer le culte des dieux. Au milieu de cette foule sacrée, mais licencieuse, de prêtres, de ministres inférieurs, et de danseuses, dévoués au service divin, l'empereur ne dédaignait pas d'apporter le bois, d'allumer le feu, d'égorger la victime, de plonger ses mains sanglantes dans les entrailles de l'animal, d'en tirer le cœur ou le foie, et d'y lire avec toute l'habi-

[1] Dans la Grèce, les temples de Minerve furent ouverts par l'ordre exprès de Julien, avant la mort de Constance (Libanius, *Orat. Parental.*, c. 55, p. 280); et il déclare lui-même, dans son manifeste public aux Athéniens, qu'il est idolâtre. Cette preuve sans réplique détruit l'assertion précipitée d'Ammien, qui semble supposer que ce fut à Constantinople que Julien découvrit son attachement pour les dieux du paganisme

[1] Ammien, XXII, 5; Sozomène, l. V, c. 5. *Bestia moritur, tranquillitas redit.... omnes episcopi qui de propriis sedibus fuerant exterminati, per indulgentiam novi principis ad ecclesias redeunt.* (Jérôme, *adversus Luciferianos*, t. II, p. 143). Optatus reproche aux Donatistes de devoir leur sûreté à un apostat (l. II, c. 16, p. 36, 37, édit de Dupin).

leté d'un aruspice les présages imaginaires des événemens futurs. Les hommes sages, parmi les païens eux-mêmes, blâmaient une extravagante superstition qui affectait de se montrer supérieure aux lois de la prudence et de la bienséance. Sous le règne d'un prince qui pratiquait rigoureusement les maximes de l'économie, les dépenses du culte religieux consumaient une grande partie du revenu public. Les climats les plus éloignés envoyaient sans cesse des oiseaux rares, qu'on immolait sur les autels. Julien sacrifia souvent cent bœufs en un jour, et on ne tarda pas à dire que, s'il revenait triomphant de la guerre de Perse, il éteindrait la race des bêtes à cornes. Ces frais eux-mêmes paraîtront peu considérables si on les rapproche des magnifiques présens qu'il distribua de sa main et qu'il adressa à tous les lieux de dévotion célèbres dans l'empire romain, ou des sommes employées à la réparation et à l'embellissement des anciens temples, que les ravages du temps ou les rapines des chrétiens avaient endommagés. Les villes et les familles, excitées par l'exemple, les sollicitations et la libéralité du souverain, reprenaient l'usage de leurs cérémonies. « Toutes les parties du » monde, s'écrie Libanius avec transport, étalaient le triomphe de la religion. On jouis» sait partout de l'agréable coup d'œil des au» tels où brulait le feu sacré, des victimes qui » versaient leur sang, de la fumée de l'encens, » et du cortége pompeux des prêtres et des » prophètes qui n'avaient plus de crainte, et » qui ne couraient plus de danger. La voix de » la prière et le son de la musique frappaient » les oreilles sur le sommet des plus hautes » montagnes, et le même bœuf qu'on offrait » aux dieux en holocauste servait à la table de » leurs joyeux sectaires [1]. »

Mais l'empereur, avec tout son génie et toute sa puissance, ne pouvait pas rétablir une religion dénuée de principes, de morale et de discipline, qui tombait en ruines et s'anéantissait, et qui enfin ne comportait aucune réforme solide. La juridiction du souverain pontife, surtout après qu'on eut réuni cet emploi à la dignité impériale, embrassait toute l'étendue de l'empire romain. Julien nomma pour ses vicaires, dans les diverses provinces, les prêtres et les philosophes qu'il croyait les plus propres à l'exécution de son grand dessein; et ses lettres pastorales [1], si l'on peut les nommer ainsi, offrent une esquisse curieuse de ses desseins et de ses intentions. Il veut que dans chaque ville l'ordre sacerdotal soit composé, sans distinction de naissance et de fortune, de ceux qui montrent le plus d'amour pour les dieux, et de charité pour les hommes. « S'ils sont cou» pables, continue-t-il, d'un délit scandaleux, » le pontife supérieur doit les censurer, ou » les dégrader; mais, tant qu'ils gardent leur » dignité, ils méritent le respect des magis» trats et du peuple. Il faut que la simplicité » de leur habit domestique annonce leur hu» milité, et que l'éclat de leurs vêtemens sa» crés montre l'importance de leurs fonctions. » Lorsqu'ils servent à l'autel, ils doivent, pen» dant la durée de leurs services, ne pas » s'éloigner de l'enceinte du temple, et faire » chaque jour les prières et les sacrifices » qu'ils sont obligés d'offrir pour la prospé» rité de l'état et des individus. La sainteté » de leur ministère exige une pureté sans » tache, d'esprit et de corps; et même en quit» tant le temple pour reprendre les occupa» tions de la vie ordinaire, ils doivent observer » encore plus de décence et de vertu que le » reste de leurs concitoyens. Le prêtre des » dieux ne doit jamais paraître aux théâtres » ou dans les tavernes; sa conversation doit » être chaste, son régime frugal, et ses amis » de bonne réputation. S'il va quelquefois » au Forum ou au palais, ce doit être pour y

[1] Le rétablissement du culte païen est décrit par Julien (*Misopogon*, p. 346), par Libanius (*Orat. Parental.*, c. 60, p. 286, 287; et *Orat. consular. ad Julian.*, p. 245, 246, édit. de Morel), par Ammien (XXII, 12), et par Grégoire de Nazianze (*Orat.* IV, p. 121). Ces écrivains s'accordent sur les faits qui sont importans, et même sur ceux qui ne le sont pas; mais leurs diverses manières d'envisager l'extrême dévotion de Julien annoncent les gradations diverses du contentement de l'amour-propre, de l'admiration passionnée, des reproches modérés, et des invectives partiales.

[1] Voyez Julien (Epît. 49, 62, 63), et un long morceau qui est curieux, quoique nous n'ayons ni le commencement ni la fin (p. 288-305). Le souverain pontife s'y moque de l'histoire de Moïse et de la discipline des chrétiens; il préfère les poètes grecs aux poètes hébreux, et il pallie avec l'astuce d'un jésuite le culte *relatif* des images.

» défendre ceux qui ont imploré vainement » la justice ou la clémence du prince ou des » magistrats. Ses études doivent être analogues à la sainteté de sa profession. Les » contes licencieux, les comédies ou les satires doivent être bannis de sa bibliothèque, » qu'il est important de réduire à des ouvrages d'histoire ou de philosophie, ou » même à des histoires qui respectent la vérité, » et à des écrits philosophiques qui aient du » rapport avec la religion. Les systèmes impies d'Épicure et des sceptiques méritent » son aversion et son mépris [1]; mais il doit » étudier avec soin ceux de Pythagore, de » Platon et des Stoïciens, qui enseignent » d'une voix unanime qu'il y a des dieux; que » leur providence gouverne le monde; que » nous devons à leur bonté tous les avantages temporels, et qu'ils ont préparé à l'âme » humaine un état futur de récompense ou » de châtiment. » L'empereur prêche en pontife, et de la manière la plus persuasive, les devoirs de la bienveillance et de l'hospitalité; il exhorte le clergé inférieur à recommander la pratique universelle de ces vertus, promet de donner aux prêtres indigens les secours du trésor public, et annonce la résolution d'établir dans toutes les villes des hôpitaux où les pauvres seront reçus sans distinction de pays et de religion. Julien voit avec envie les règlemens sages et humains de l'église, et ne craint pas de déclarer qu'il veut priver les chrétiens des éloges que leur a valu la pratique exclusive de la charité et de la bienfaisance [2]. Il aurait pu, dans les mêmes vues, adopter plusieurs institutions des chrétiens, dont le succès faisait sentir l'importance. Mais, s'il eût réalisé ces plans de réforme imaginaire, sa copie imparfaite et forcée aurait été moins utile au paganisme qu'honorable à ses ennemis [1]. Les gentils, qui suivaient en paix les usages de leurs ancêtres, furent plus surpris que charmés de l'introduction des mœurs étrangères, et durant la courte durée de son règne, Julien eut souvent occasion de se plaindre du défaut de ferveur de son parti [2].

Son fanatisme le portait à protéger les amis de Jupiter comme ses amis personnels; et quoique, dans sa prévention, ce prince fit peu de cas de la constance des chrétiens, il admirait et récompensait la noble persévérance des idolâtres, qui préféraient la faveur des dieux à celle d'un empereur [3]. Ceux qui étaient en même temps disciples de la littérature et de la religion des Grecs avaient un titre de plus à son amitié, car Julien plaçait les muses au nombre de ses divinités tutélaires. Les mots de piété et de littérature étaient presque synonymes dans son système de religion [4]; et une foule de prêtres, de rhéteurs et de philosophes se rendirent en hâte à la cour impériale, pour y remplir les places des évêques qui avaient séduit la crédulité de Constance. Son successeur estimait plus les liens de l'initiation que ceux de la parenté; il choisit ses favoris parmi les prétendus sages qui connaissaient les sciences occultes de la magie et de la divination; et tout imposteur, qui avait la prétention de révéler les secrets de l'avenir, était sûr d'arriver à l'instant même aux honneurs et à la fortune [5]. Entre tous les

1 Julien jouait le rôle d'un pontife lorsqu'il se réjouissait (p. 301) de l'extinction de ces sectes impies et de leurs ouvrages; mais il était indigne d'un philosophe de vouloir dérober aux hommes les opinions et les argumens qui contrariaient son système.

2 Il insinue toutefois que les chrétiens, sous le masque de la charité, enlevaient des enfans à la religion et aux familles païennes; qu'ils les conduisaient à bord d'un vaisseau, et qu'après les avoir transportés dans un pays lointain, ils les dévouaient à la pauvreté ou à la servitude (p. 305). Si ce délit était prouvé, il devait non pas en faire la matière d'une vaine plainte, mais celle d'un châtiment.

1 Grégoire de Nazianze emploie tour à tour, sur cet objet, la plaisanterie, la sagacité de son esprit, et la dialectique. (*Orat.* III, p. 101, 102, etc.) Il tourne en ridicule la folie de cette vaine imitation, et il s'amuse à examiner quelles leçons de morale et de théologie on pourrait tirer des fables grecques.

2 Il accuse un de ses pontifes d'une secrète confédération avec les évêques et les prêtres chrétiens (Epît. 62), et il revient sur cette accusation dans l'épître 63.

3 Il loue la fidélité de Callixène, prêtresse de Cérès, qui avait été deux fois aussi constante que Pénélope; et, pour la récompenser, il la nomme prêtresse de la déesse de Phrygie à Pessinus. (Julien, Epît. 21.) Il donne des éloges à la fermeté de Sopater de Hiérapolis, dont Constance et Gallus avaient sollicité l'apostasie à diverses reprises.

4 *Ο δε νομιζων αδελφα λογυς τε και θεον ιερα.* (*Orat. Parental.*, c. 77, p. 302.) Julien, Libanius, et les autres écrivains de leur parti, disent souvent la même chose.

5 Ammien expose sans réticence la curiosité et la crédu-

philosophes, Maxime obtint la première place dans l'amitié de son auguste disciple, qui, au milieu de l'incertitude inquiétante de la guerre civile, lui communiqua sans réserve ses actions, ses sentimens et ses desseins sur la religion [1]. Dès que Julien fut établi dans le palais de Constantinople, il appela auprès de lui Maxime, qui résidait alors à Tarse, ville de Lydie, et Chrysante, qui partageait les études et les honneurs de Maxime. Le prudent et superstitieux Chrysante ne voulut pas faire un voyage sur lequel les règles de la divination annonçaient des présages très-funestes; mais son compagnon, dont le fanatisme était plus hardi, continua d'interroger le ciel jusqu'à ce qu'il eût arraché des dieux une approbation équivoque de ses projets et de ceux de l'empereur. Sa vanité philosophique eut lieu d'être satisfaite; lorsqu'il traversa les villes de l'Asie, les magistrats s'efforcèrent à l'envi d'accueillir honorablement l'ami de leur souverain. Julien prononçait un discours au sénat, lorsqu'on l'instruisit de l'arrivée de Maxime. Il s'arrêta sur-le-champ, alla à la rencontre du philosophe, et, après l'avoir embrassé avec tendresse, le conduisit par la main au milieu de l'assemblée, et déclara en public tout ce qu'il devait à ses instructions. Les tentations de la cour corrompirent peu à peu le philosophe [2], qui ne tarda pas à obtenir la confiance de l'empereur, et à influer sur les conseils de l'empire. Il s'habilla d'une manière plus brillante, son maintien prit de la fierté, et, sous le règne suivant, il eut l'humiliation de voir commencer des recherches sur les moyens que le disciple de Platon avait employés pour amasser une fortune si considérable, pendant la courte durée de sa faveur. Dans le nombre des autres philosophes que le caprice du prince ou les succès de Maxime avaient attirés dans la résidence impériale, peu parvinrent à conserver leur innocence et leur réputation [1]. L'argent, les terres et les maisons qu'on leur prodiguait ne satisfirent pas leur avarice; le souvenir de leur pauvreté et de leurs protestations de désintéressement excitait avec justice l'indignation du peuple. Il était impossible de tromper toujours la sagacité de Julien; mais son caractère ne le portait point à mépriser les hommes dont il estimait les talens; voulant échapper au double reproche de légèreté et d'inconstance, il craignit de dégrader aux yeux des profanes la gloire des lettres et de la religion [2].

La faveur de Julien se partageait d'une manière presque égale entre les païens qui avaient eu la fermeté de tenir au culte de leurs ancêtres, et ceux des chrétiens qui embrassaient la religion de leur souverain. En acquérant de nouveaux prosélytes [3], il satisfaisait sa superstition et sa vanité, ses passions dominantes; et ce prince déclara un jour, avec l'enthousiasme d'un missionnaire, que s'il pouvait rendre chaque individu plus opulent que Midas, et chaque ville plus grande que Babylone, il ne se croirait pas le bienfaiteur du genre humain, s'il n'avait fait cesser en même temps la révolte impie de ses sujets contre les dieux immortels [4]. Un prince

lité de Julien, qui essayait toutes les méthodes de l'art de la divination.

[1] Julien (Epît. 38). Il adresse au philosophe Maxime trois autres lettres (15, 16, 29), où l'on retrouve le même épanchement de confiance et d'amitié.

[2] Eunape (*in Maximo*, p. 77, 78, 79; et *in Chrysanthio*, p. 147, 148) raconte avec scrupule ces anecdotes, qui lui paraissent les événemens les plus importans de son siècle. Au reste, il ne cache pas la fragilité de Maxime. Libanius (*Orat. Parental.*, c. 86, p. 301) et Ammien (XXII, 7) décrivent sa réception à Constantinople.

[1] Chrysanthe, qui n'avait pas voulu quitter la Lydie, fut nommé grand-prêtre de cette province. L'usage circonspect et modéré qu'il fit de son pouvoir assura sa tranquillité après la révolution, et il vécut en paix, tandis que les ministres chrétiens persécutèrent Maxime, Priscus, etc. Brucker a recueilli les aventures de ces sophistes fanatiques (t. II, p. 281-293).

[2] Voyez Libanius (*Orat. Parental.*, c. 101, 102, p. 324, 325, 326), et Eunapius (*Vit. Sophist. in Proæresio*, p. 126). Quelques élèves, qui avaient conçu des espérances mal fondées ou extravagantes, furent éloignés par des dégoûts. (Grég. de Naz., *Orat.* IV, p. 120.) Il est fâcheux qu'il y ait de la vérité dans le titre d'un des chapitres de Tillemont (Hist. des Empereurs, t. IV, p. 960). « La cour » de Julien est pleine de philosophes et de gens perdus. »

[3] Il y a eu, sous le règne de Louis XIV, des années où ses sujets, de tous les rangs, aspiraient au titre de *convertisseurs*. Cette expression désignait le zèle et le succès de ceux qui essayaient de ramener des protestans dans le sein de l'église. Le mot et l'idée paraissent être tombés en désuétude.

[4] Voyez les expressions énergiques qu'emploie Libanius : c'était vraisemblablement celles de Julien lui-même (*Orat. Parental.*, c. 59, p. 285.)

qui étudiait la nature humaine, et qui possédait les trésors de l'empire romain, adaptait sans peine à toutes les classes de chrétiens ses argumens, ses promesses et ses récompenses [1]; et le mérite de la conversion suppléait, dans son esprit, aux défauts du candidat, et expiait même le délit du criminel. Comme les armées sont l'agent le plus énergique de l'autorité absolue, Julien eut un soin particulier de corrompre la religion de ses troupes, sans le secours desquelles toutes ses mesures seraient devenues dangereuses et inutiles; et, par la disposition naturelle des soldats, cette conquête ne fut pas difficile. Les légions de la Gaule se dévouèrent à la foi ainsi qu'à la fortune de leur chef; et même, avant la mort de Constance, il eut la satisfaction d'annoncer à ses amis qu'elles assistaient avec une dévotion fervente et un appétit vorace aux hécatombes de bœufs gras qu'il offrait à diverses reprises dans son camp [2]. Les armées de l'Orient, disciplinées sous l'étendard de la croix et sous celui de Constance, exigèrent une méthode plus adroite et plus dispendieuse. Aux fêtes solennelles, l'empereur recevait l'hommage et récompensait le mérite de ses guerriers. Les enseignes militaires de Rome et de la république environnaient son trône; on avait effacé sur le *Labarum* le saint nom du Christ; et les symboles de la guerre, de la majesté du prince et de la superstition païenne, se trouvaient tellement confondus, que le sujet fidèle paraissait coupable d'idolâtrie lorsqu'il saluait respectueusement la personne ou l'image de son souverain. Aux revues, chaque soldat recevait un don proportionné à son rang et à ses services; mais on exigeait auparavant qu'il jetât des grains d'encens dans le feu qui brûlait sur l'autel. Quelques chrétiens résistèrent, d'autres se repentirent; mais le plus grand nombre, séduit par la vue de l'or, et intimidé par la présence de l'empereur, contractait l'engagement criminel, et toutes les considérations possibles de devoir et d'intérêt assuraient leur persévérance dans le culte des dieux. Julien, en usant souvent de ces artifices, et en prodiguant des sommes qui auraient payé le service de la moitié des peuples de la Scythie, acquit à son armée la protection imaginaire des dieux, et se donna le ferme appui des légions romaines [1]. Il est vraisemblable que le rétablissement du paganisme et la faveur qu'on lui accordait firent connaître une multitude de prétendus chrétiens, qui, dans des vues temporelles, s'étaient soumis à la religion du règne précédent, et retournèrent ensuite, avec la même flexibilité de conscience, au culte qu'embrassèrent les successeurs de Julien.

En même temps que le monarque s'occupait sans relâche du rétablissement et de la propagation de la religion de ses aïeux, il forma le dessein de relever le temple de Jérusalem. Dans une épître adressée aux Juifs [2] dispersés dans les provinces de l'empire, il plaint leur infortune, condamne leurs oppresseurs, loue leur constance, déclare qu'il les protégera, et leur fait espérer qu'à son retour de la guerre de Perse, on pourra adorer le Tout-Puissant dans sa sainte ville de Jérusalem. La superstition aveugle et la servitude abjecte de ces infortunés proscrits pouvaient exciter le mépris d'un empereur philosophe; mais leur haine implacable pour les disciples du Christ leur valut l'amitié de Julien. La stérile synagogue abhorrait et enviait la fécondité de l'église rebelle; le pouvoir des Juifs n'égalait pas leur méchanceté, mais

[1] Lorsque saint Grégoire de Nazianze veut faire valoir la fermeté du chrétien Cesarius, médecin de la cour impériale, il avoue que Cesarius disputait avec un adversaire formidable. Πολυν εν οπλοις, και μεγαν εν λογων δεινοτητι. Dans ses invectives, il accorde à peine de l'esprit et du courage à l'Apostat.

[2] Julien (Epît. 38; Ammien, XXII, 12.) « Adeo ut » in dies pene singulos milites carnis distentiore sagina » victitantes incultius, potûsque aviditate correpti, hume» ris impositi transeuntium per plateas, ex publicis ædi» bus..... ad sua diversoria portarentur. » Le prince dévot et l'historien indigné décrivent la même scène, et les mêmes causes durent produire les mêmes effets dans l'Illyrie ou à Antioche.

[1] Saint Grégoire, *Orat.* III, p. 74, 75, 83-86; et Libanius, *Orat. Parental.*, c. 81, 82, p. 307, 308. Le sophiste avoue et justifie les dépenses de ces conversions militaires.

[2] Cette épître de Julien est la vingt-cinquième. Alde (*Venet.* 1499) dit d'elle γνησιος, mais Pétau et Spanheim, qui sont venus après lui, font disparaître avec raison ce doute. Sozomène (l. V, c, 22) parle de cette lettre; et Saint Grégoire (*Orat.* IV, p. 3) et Julien lui-même (Fragmens., p. 295) en rappellent l'objet.

leurs rabbins les plus graves approuvaient le meurtre secret d'un apostat [1], et leurs clameurs séditieuses avaient souvent éveillé l'indolence des magistrats païens. Devenus, sous le règne de Constantin, sujets de leurs enfans révoltés, ils ne tardèrent pas à éprouver toute la dureté de la tyrannie domestique. Les princes chrétiens annulèrent peu à peu les immunités civiles que Sévère avait accordées ou confirmées aux Juifs, et une espèce d'émeute, que se permirent ceux de la Palestine [2], semblait justifier les vexations lucratives qu'inventèrent les évêques et les eunuques de la cour de Constance. Le patriarche juif, qui exerçait toujours une juridiction précaire, résidait à Tibérias [3]; et les autres villes de la Palestine étaient habitées par les restes d'un peuple qui demeurait attaché à la terre promise. Mais on renouvela l'édit d'Adrien; on lui donna une nouvelle force; ils virent de loin les murs de la sainte cité profanés à leurs yeux par le triomphe de la croix et la dévotion des chrétiens [4].

Jérusalem était placée au milieu d'un pays stérile et plein de roches; ses murs [5] renfermaient les deux montagnes de Sion et d'Acra, et formaient un ovale d'environ trois milles d'Angleterre [6]. La partie supérieure de la ville et la forteresse de David se trouvaient au sud, sur la pente escarpée de la montagne de Sion; au côté septentrional, les bâtimens de la ville basse se montraient sur le sommet spacieux du mont Acra; le temple majestueux de la nation juive couvrait une partie de la colline qu'on nommait Moriah, et que l'industrie de l'homme avait abaissée. Après la destruction totale du temple par les armes de Titus et d'Adrien, la charrue passa sur le terrain sacré, en signe d'une interdiction perpétuelle. La montagne de Sion fut déserte, et l'emplacement de la ville basse fut rempli par les édifices publics et privés de la colonie Ælienne, qui se répandit sur la colline adjacente du Calvaire. Des monumens d'idolâtrie souillèrent ces lieux révérés, et, soit à dessein, soit par hasard, on dédia une chapelle à Vénus, à l'endroit même que la mort et la résurrection de Jésus-Christ avaient sanctifié [1]. Environ trois siècles après, la chapelle de Vénus fut démolie par ordre de Constantin, et on rendit le saint-sépulcre à la vue des fidèles. Le premier empereur chrétien y éleva une magnifique église, et sa pieuse libéralité s'étendit sur tous les lieux qu'avait consacrés la présence des patriarches, des prophètes, et du fils de Dieu [2].

Le désir de contempler les monumens de notre rédemption amenait à Jérusalem une foule successive de pélerins, qui venaient des bords de l'Océan Atlantique et des pays de l'Orient les plus éloignés [3];

[1] La Misnah prononçait la peine de mort contre ceux qui abandonnaient la religion judaïque. Marsham (Canon. Chron., p. 161, 162, édit. in-fol. Londres, 1672) et Basnage (Histoire des Juifs, t. 8, p. 120), expliquent comment on jugeait du zele. Constantin fit une loi pour protéger ceux des Juifs qui embrasseraient le christianisme. (Cod. Théodos., l. XVI. tit. 8; loi 1, Godefroy, t. 6, p. 215.)

[2] *Et interea* (durant la guerre civile de Magnence) *Judæorum seditio, qui patricium nefariè in regni speciem sustulerunt, oppressa.* (Aurelius Victor, *in Constantio*, c. 42. Voyez Tillemont, Histoire des empereurs, t. 4, p. 379, in-4°.)

[3] Reland décrit la ville et la synagogue de Tibérias (Palestin., t. 2, p. 1036-1042), et sa description est curieuse.

[4] Basnage a très-bien éclairci l'état des Juifs sous Constantin et ses successeurs. (T. 8, c. 4, p. 111-153.)

[5] Reland (Palestin., l. 1, p. 309, 310; l. III, p. 838) a mis de la netteté et du savoir dans sa description de Jérusalem et du pays adjacent.

[6] J'ai consulté un traité rare et curieux de M. d'Anville (sur l'ancienne Jérusalem; Paris, 1747, p. 75). La circonférence de l'ancienne ville (Eusèbe, Préparation évangélique, l. IX, c, 36) était de vingt-sept stades ou deux mille cinq cent cinquante toises. Un plan levé sur les lieux n'en donne que dix-neuf cent quatre-vingts à la ville moderne. Des bornes naturelles, qu'on ne peut enlever ou qu'on ne peut confondre avec d'autres objets, en déterminent le circuit.

[1] Voyez deux passages curieux de saint Jérôme (t. 1, p. 102; t. 6, p. 315), et les nombreux détails de Tillemont (Histoire des empereurs, t. 1, p. 569; t. 2, p. 289, 294, édit. in-4°).

[2] Eusèb., *in. Vit. Constantini*, l. III, c. 25-47, 51-53. L'empereur bâtit aussi des églises à Bethléem, sur la montagne des Oliviers, près du chêne de Mambré. Sandys (*Travels*, p. 125-133) décrit le saint-sépulcre, dont le Bruyn (Voyage au Levant, p. 288-289) a donné le plan.

[3] L'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem fut composé pour l'usage des pélerins, en 333; Jérôme (t. I, p. 126) dit que les Bretons et les Indiens faisaient le voyage de Jérusalem. Wesseling y a ajouté une préface judicieuse et savante, où il discute les causes de cette épidémie superstitieuse. (*Itinerar.*, p. 537-545.)

et l'exemple de l'impératrice Hélène, qui paraît avoir réuni la crédulité de son siècle, à la ferveur d'une nouvelle convertie, autorisait leur piété. Les sages et les héros qui ont visité le théâtre de la sagesse et de la gloire des anciens, ont senti que le génie de ces lieux les inspirait [1]; et le chrétien, qui s'agenouillait devant le saint-sépulcre, attribuait la vivacité de sa foi et la ferveur de sa dévotion à l'influence plus immédiate de l'esprit de Dieu. Le zèle, peut-être la cupidité du clergé de Jérusalem, excitait et multipliait ces voyages utiles. D'après une tradition, qu'on disait incontestable, les prêtres catholiques indiquaient l'endroit où s'était passé chaque événement digne de souvenir. Ils montraient les instrumens de la passion de Jésus-Christ; les clous et la lance qui percèrent ses mains, ses pieds et son côté; la couronne d'épines qu'on mit sur sa tête; la colonne où il fut battu de verges, et particulièrement cette croix où il expira, qu'on avait tirée du milieu des décombres, sous le règne de l'un des princes qui placèrent le symbole du christianisme sur la bannière des légions romaines [2]. Les miracles qui semblaient nécessaires pour expliquer comment elle s'était conservée, et comment on l'avait découverte, se propageaient sans opposition. L'évêque de Jérusalem avait la garde de la vraie croix; il la montrait solennellement le jour de Pâques, et lui seul pouvait satisfaire la dévotion et la curiosité des pélerins en leur distribuant de petits morceaux de ce bois qu'ils garnissaient d'or et de pierreries, et qu'ils portaient en triomphe dans leur patrie. Mais comme cette cette branche utile de commerce se serait bientôt épuisée, on crut devoir supposer que le bois merveilleux avait une force de végétation secrète, et que sa substance, diminuée chaque jour, demeurait toujours entière [1]. On serait peut-être tenté de croire que l'influence des lieux et la conviction d'un miracle perpétuel dût avoir de salutaires effets sur la morale, ainsi que sur la foi du peuple. Toutefois les plus respectables des écrivains ecclésiastiques se sont vus contraints d'avouer que non-seulement on voyait, dans les rues de Jérusalem, le tumulte des affaires et des plaisirs [2], mais que les habitans de la cité sainte étaient familiarisés avec tous les crimes, avec l'adultère, le vol, l'idolâtrie, le meurtre et l'empoisonnement [3]. La richesse et la prééminence de l'église de Jérusalem excitèrent l'ambition des Ariens, Ainsi que des orthodoxes; et les vertus de Cyrille, qu'on a depuis honoré du nom de saint, se déployèrent plus dans l'exercice de la dignité épiscopale que dans les moyens qu'il employa pour y parvenir [4].

Julien eut la prétention de rendre au temple de Jérusalem [5] son antique gloire. Les

[1] Cicéron (*de Finibus*, t. I) a exprimé d'une manière heureuse cet effet de l'imagination.

[2] Baronius (Annal. Ecclés. A. D. 328, n° 42-50) et Tillemont (Mémoires Ecclés., t. 7, p. 8-16) racontent et défendent l'*invention* miraculeuse de la croix, sous le règne de Constantin. Parmi les témoignages qu'ils produisent, les plus anciens sont ceux de Paulin, de Sulpice Sévère, de Rufin, d'Ambroise, et peut-être de Cyrille de Jérusalem. Le silence d'Eusèbe et de l'Itinéraire de Bordeaux satisfait ceux qui pensent, et il embarrasse ceux qui croient. (Voyez les Remarques judicieuses de Jortin, vol. 2, p. 238-248.)

[1] Paulinus assure que cette reproduction avait lieu. (*Epist.* 36. Voyez Dupin, Biblioth. Ecclés., t. III. p. 149.) Il paraît avoir déduit un fait réel d'une fleur de rhétorique de Cyrille. Il faut que le même miracle se soit renouvelé en faveur du lait de la Sainte Vierge (*Erasmi Opera*, t. I, p. 778. *Lugd. Batav*, 1703, *in Colloq. de Peregrinatione religionis ergo*), des têtes des saints, et d'autres reliques qu'on fait voir dans un si grand nombre d'églises différentes.

[2] Jérôme (t. I, p. 103), qui résidait à Bethléem, village voisin, décrit la corruption de Jérusalem, d'après la connaissance personnelle qu'il en avait.

[3] *Gregor. Nyssen. apud Wesseling*, p. 539. L'épître entière qui condamne la pratique ou l'abus des pélerinages religieux, fait de la peine aux théologiens catholiques, tandis que les polémiques protestans la citent avec complaisance.

[4] Il abjura l'ordination orthodoxe qu'il avait reçue; il officia comme diacre, et il fut condamné une seconde fois par les prêtres ariens. Mais il changea ensuite avec le temps et il eut la prudence de se conformer au symbole de Nicée. Tillemont (Mém. Ecclés., t. VIII), qui montre de l'attachement et du respect pour sa mémoire, a placé ses vertus dans le corps de son discours, et, après avoir couvert ses fautes d'une obscurité décente, il les a rejetées dans les notes à la fin du volume.

[5] *Imperii sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare.* (Ammien, XXIII, I.) Le temple de Jérusalem avait été célèbre, même parmi les Gentils. Les païens avaient plusieurs temples dans chaque ville (on en comptait cinq à Sichem, huit à Gaza, et quatre cent vingt-quatre à Rome); mais la richesse et la religion du peuple

chrétiens étant fermement convaincus qu'un arrêt de destruction avait à jamais frappé tout l'édifice de la loi de Moïse, il voulait tirer du succès de son entreprise contre un argument spécieux contre la foi due aux prophéties et la vérité de la révélation [1]. Le culte spirituel de la synagogue lui déplaisait; mais il approuvait les institutions de Moïse, qui n'avait pas dédaigné d'adopter plusieurs des rites et des cérémonies de l'Égypte [2]. Un polythéiste qui désirait multiplier le nombre des dieux, adorait sincèrement la divinité locale et nationale des Juifs [3]; et tel était le goût de Julien pour les sacrifices, qu'il aurait voulu égaler la piété de Salomon, qui, lors de la dédicace du temple, immola vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille moutons [4].

Ces considérations purent influer sur ses desseins; mais la perspective d'un imposant et immédiat avantage, ne permit pas à l'impatient monarque d'attendre l'événement éloigné et incertain de la guerre de Perse. Il résolut d'élever sans délai, sur la colline de Moriah, un temple magnifique, qui éclipsât la splendeur de l'église de la Résurrection, placée sur le Calvaire; de créer un ordre de prêtres qui fussent intéressés à dévoiler l'artifice et à arrêter l'ambition des chrétiens leurs rivaux, et d'y établir une nombreuse colonie de Juifs, dont le fanatisme opiniâtre serait toujours prêt à seconder et même à devancer les hostilités du gouvernement païen.

Il met lui-même à la tête de ses amis le savant et vertueux Alypius [1], si toutefois les noms d'empereur et d'ami peuvent aller ensemble. Une justice rigoureuse et une mâle fermeté tempéraient l'humanité d'Alypius; et tout en exerçant ses talens dans l'administration de la Bretagne, il imitait dans ses compositions poétiques la douceur et l'harmonie des odes de Sapho. Ce ministre, à qui Julien communiquait ses fantaisies les plus légères et ses desseins les plus graves, fut chargé de rebâtir le temple de Jérusalem, et de lui rendre sa beauté primitive; et Alypius demanda et obtint un ordre qui enjoignait au gouverneur de la Palestine de lui donner tous les secours possibles. Les Juifs accoururent de toutes les provinces de l'empire sur la montagne sainte, et leur triomphe insolent alarma et irrita les chrétiens qui se trouvaient à Jérusalem. Le désir de reconstruire le temple avait toujours été, depuis sa destruction, la passion dominante des enfans d'Israël. Dans ce fortuné moment, les hommes oublièrent leur cupidité, et les femmes leur délicatesse. La vanité des riches se servit de bêches et de pioches d'argent, et on vit porter des décombres dans des manteaux de pourpre et de soie. Toutes les bourses s'ouvrirent, chacun prit part à ces pieux travaux, et un peuple entier exécuta avec enthousiasme les ordres d'un grand monarque [2].

Mais dans cette occasion les efforts réunis du pouvoir et de l'enthousiasme ne réussirent point, et l'emplacement du temple juif, occupé aujourd'hui par une mosquée musulmane [3], présenta toujours l'édifiant spectacle

juif se trouvaient, pour ainsi dire, concentrées dans un seul endroit.

[1] Le savant et dogmatique Warburton a relevé les intentions secrètes de Julien. Il trace ingénieusement les motifs qui durent l'animer, et la conduite que dut tenir l'Être suprême. Son discours, intitulé *Julien* (deuxième édition, Londres 1751), annonce bien toutes les prétentions qu'on reproche à son école.

[2] Je puis citer ici Maimonides, Marsham, Spencer, Leclerc, Warburton, etc., qui ont tourné en ridicule les craintes, la sottise et les mensonges de quelques théologiens superstitieux. (Voyez *Legation divine*, t. IV, p. 25, etc.)

[3] Julien (Fragment, p. 295) la nomme respectueusement μεγας Θεος, et il en parle ailleurs (*Epist.* 63) avec encore plus de respect. Il condamne doublement les chrétiens, pour avoir cru et pour avoir renoncé à la religion des Juifs. Il croit que leur dieu est un dieu *véritable*, mais non pas le *seul*. (*Apud Cyril.*, l. IX, p. 305-306.)

[4] Premier livre des Rois, VIII, 63; second des Chroniques, VII, 5, Josephe, Antiquit. jud, l. VIII, c. 4, p. 431, édit. d'Havercamp. Comme le sang et la fumée de tant d'hécatombes devaient être incommodes, Lightfoot les fait disparaître par un miracle. Le Clerc (*ad loc.*) ose soupçonner la fidélité des Nombres.

[1] Julien, *Épist.* XXIX, 30. La Bletterie a négligé de traduire la seconde de ces épîtres.

[2] Voyez le zèle et l'impatience des Juifs dans saint Grég. de Nazianze (*Orat.* IV, p. 3), et dans Théodoret (l. III, c. 30).

[3] Cette grande mosquée a été bâtie par Omar, le second calife qui mourut A. D. 644. Elle couvre tout le terrain de l'ancien temple des Juifs, et elle forme presque un carré de sept cent soixante toises, ou d'un mille romain de circonférence. (Voyez la Jérusalem de d'Anville, p. 45.)

de la ruine et de la désolation. L'absence et la mort de l'empereur, et les nouvelles maximes d'un règne chrétien, expliquent peut-être l'interruption d'un ouvrage difficile, commencé seulement six mois avant la mort de Julien [1]. Mais les chrétiens avaient l'espérance bien naturelle que, dans cette lutte remarquable, un miracle signalé vengerait l'honneur de la religion. Des témoins qui vivaient alors, et dont le témoignage est d'ailleurs imposant, attestent, avec quelques différences dans leur récit, qu'un tremblement de terre et des tourbillons de feu renversèrent et dispersèrent les nouveaux fondemens du temple [2]. Cet événement a été décrit par saint Ambroise, évêque de Milan [3], dans une lettre à l'empereur Théodose, qui doit provoquer toute l'animadversion [4] des Juifs ; par l'éloquent Chrysostôme, qui pouvait interpeller la mémoire des vieillards de son église d'Antioche ; et par Grégoire de Nazianze [5], qui publia une relation du miracle avant la fin de la même année. Le dernier déclare hardiment que les infidèles ne contestaient pas cet événement surnaturel ; et, quelque étrange que paraisse son assertion, elle est confirmée par le témoignage irrécusable d'Ammien

[1] Ammien indique les consuls de l'année 363, avant de rapporter les pensées de Julien. *Templum........ instaurare sumptibus cogitabat immodicis.* Warburton a le secret désir de faire remonter ce dessein plus haut ; mais il aurait dû comprendre que l'exécution d'un pareil ouvrage demandait plusieurs années.

[2] Les témoins postérieurs, Socrate, Sozomènes, Théodoret, Philostorgius, etc., ajoutent des contradictions à ce récit, plutôt qu'ils ne lui donnent un nouveau poids. Comparez les objections de Basnage (Hist. des Juifs, t. VIII, p. 157-168) avec les réponses de Warburton (Julien, p. 174-258). L'évêque a ingénieusement expliqué, par les effets naturels de l'éclair, les croix miraculeuses qu'on crut voir.

[3] Saint Ambroise, t. II, épit. IV, p. 946, édit. des Bénédictins. Il composa cette lettre, pleine de fanatisme (A. D. 388), pour justifier un évêque qui avait brûlé une synagogue, et qui avait été condamné par le magistrat civil.

[4] Chrysostôme, t. I, p. 580, *adversus Judæos et Gentes*, t. II, p. 574 ; *de S. Babylâ*, édition de Montfaucon. J'ai adopté la supposition commune et naturelle ; mais le savant bénédictin, qui assigne à ces sermons la date de 383, est persuadé qu'ils ne furent jamais prononcés.

[5] Grég. de Nazianze, *Orat.* IV, p. 110-113.

Marcellin [1]. Ce guerrier philosophe, qui aimait les vertus de son maître sans adopter ses préjugés, a raconté, dans l'histoire judicieuse et pleine de candeur qu'il nous a donnée de son temps, les obstacles extraordinaires qui arrêtèrent le rétablissement du temple de Jérusalem. « Tandis qu'Alypius, dit-il, aidé » du gouverneur de la province, pressait les » travaux avec ardeur, de redoutables globes » de feu sortirent du milieu des fondemens ; ils » éclatèrent fréquemment sur les ouvriers ; ils » les blessèrent, ils leur rendirent quelquefois » le terrain inaccessible ; et ce feu vainqueur » continuant ainsi comme avec obstination à » repousser les travailleurs, on abandonna » l'entreprise. » Une pareille autorité doit satisfaire le croyant, et étonner l'incrédule ; mais le philosophe demandera, de plus, le témoignage authentique d'un spectateur intelligent et impartial. Au milieu de cette crise importante, tout phénomène singulier de la nature prenait l'apparence et produisait les effets d'un véritable prodige. Le pieux artifice du clergé de Jérusalem et la crédulité du peuple ne tardèrent pas à embellir et à exagérer cette glorieuse délivrance ; et, vingt ans après, un historien de l'empire, qui ne songeait pas aux disputes des théologiens, a pu orner son ouvrage d'un prodige spécieux et éclatant [2].

Le rétablissement du temple juif avait une liaison secrète avec la ruine de l'église chrétienne. Julien continuait à maintenir la liberté du culte religieux, sans laisser deviner si cette tolérance universelle venait de sa bonté ou de sa justice. Il affectait de plaindre les malheureux chrétiens qui se méprenaient

[1] Ammien, XXIII, I. « Cum itaque rei fortiter instaret » Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi » flammarum, prope fundamenta crebris assultibus erumpentes fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo elemento destinatius repellente, » cessavit inceptum. » Warburton s'efforce (p. 60-90) d'arracher un aveu du miracle de la bouche de Julien et de celle de Libanius ; et il cite le témoignage d'un rabbin qui vivait au quinzième siècle. De pareils témoignages ne peuvent être admis que par un juge très-favorable.

[2] Le docteur Lardner est peut-être le seul de tous les critiques chrétiens qui ose douter de la vérité de ce célèbre miracle. (*Jewish and Heaten Testimonies*, vol. 4 p. 47-84.) Le silence de saint Jérôme ferait soupçonner que la même histoire, célébrée au loin, était méprisée sur les lieux.

sur l'objet le plus important de la vie; mais son mépris faisait tort à sa compassion, et la haine aigrissait son mépris; il exprimait ses opinions par des sarcasmes qui causent une blessure profonde et mortelle, quand ils sortent de la bouche d'un souverain. Sachant que les chrétiens se glorifiaient du nom de leur rédempteur, il autorisa, et peut-être il ordonna le surnom moins honorable de *Galiléens* [1]. Il déclara que la folie des Galiléens, qu'il peignait comme des fanatiques dignes du mépris des hommes et de la haine des dieux, avait mis l'empire sur le bord de sa ruine; et il insinue dans un de ses édits, qu'une salutaire violence guérit quelquefois un malade frénétique [2]. Dans ses sentimens et dans sa conduite il adopta la distinction peu généreuse, que, selon la différence de leurs opinions religieuses', une partie de ses sujets méritait sa faveur et son amitié, tandis que l'autre avait droit seulement aux avantages ordinaires, que sa justice ne pouvait refuser à des sujets soumis [3]. D'après ce principe, source féconde de vexations et d'abus, il transféra aux pontifes de sa religion l'administration des parties considérables du revenu public, que la piété de Constantin et de ses fils avait accordée à l'Eglise. L'orgueilleux système des immunités et des honneurs du clergé, qu'on avait élevé avec tant d'artifice et de travaux, fut anéanti; la rigueur des lois mit fin aux espérances qu'on formait sur la libéralité des mourans, et les prêtres du christianisme se virent confondus avec la dernière et la plus ignominieuse classe du peuple. La sagesse d'un prince orthodoxe adopta, bientôt après, ceux de ces règlemens qui parurent nécessaires pour réprimer l'ambition et la cupidité des ecclésiastiques. Les distinctions particulières que la politique ou la superstition a prodiguées à l'ordre sacerdotal, ne doivent regarder que les prêtres qui professent la religion de l'état. Mais les préjugés et la passion dominaient le législateur, et les insidieuses combinaisons de Julien avaient pour objet de priver les chrétiens de tous les honneurs et de tous les avantages temporels qui les faisaient paraître respectables aux yeux du genre humain [1].

On a critiqué sévèrement et avec raison, la loi qui défendit aux chrétiens d'enseigner les arts de la grammaire et de la rhétorique [2]. Les motifs que donne l'empereur pour justifier cette disposition tyrannique ont pu, durant sa vie, déterminer le silence des esclaves et l'applaudissement des flatteurs. Il abuse du sens ambigu d'un mot qu'on pouvait appliquer indifféremment à la langue et à la religion des Grecs. Il observe avec dédain que les hommes qui exaltent le mérite d'une foi implicite, sont hors d'état de réclamer ou de se procurer les avantages de la science : il dit que s'ils refusent d'adorer les dieux d'Homère et de Démosthène, ils doivent se contenter d'exposer les évangiles de Luc et de Mathieu dans les églises des Galiléens [3]. Dans toutes les villes de l'empire romain, l'éducation de la jeunesse était confiée à des maîtres de grammaire et de rhétorique,

1 Grég. de Nazianze (*Orat.* III, p. 81). Cette loi fut confirmée par l'usage invariable de Julien lui-même. Warburton fait observer avec justesse (p. 35) que les Platoniciens croyaient à la vertu mystérieuse des morts, et que l'aversion de Julien pour le nom de Christ, pouvait être un effet de sa superstition, aussi bien que de son mépris.

2 Fragment de Julien, p. 288. Il tourne en ridicule la *μορια Γαλιλαιων* (*Epist.* VII), et il perd tellement de vue les principes de la tolérance, que, dans la lettre XLIII il désire *ακονταςιασθαι*.

3 *Ου γαρ μοι θεμις εςι κομιζεμεν η ελεαιρειν*
Ανδρας, οι κε θεοισιν απεχθωντ' αθανατοισιν.

Ces deux vers, dont Julien a perverti le sens d'après les principes du fanatisme (*Epist.* 49), sont tirés des discours d'Éole au moment où il refuse d'accorder encore des vents à Ulysse. (Odyssée, x, 73.) Libanius (*Orot. Parental.*, c. 59, p. 286) entreprend de justifier une interprétation si partiale; et, dans cette apologie, la persécution se montre sous le masque de la candeur.

1 On retrouve ces lois qui intéressaient le clergé, dans les mots que laisse échapper Julien lui-même (*Epist.* 52); dans les déclamations vagues de Grégoire (*Orat.* III, p. 86, 87), et dans les assertions positives de Sozomènes (c. v, c. 5.)

2 *Inclemens...perenni obruendum silencio* (Ammien XXII, 10; XXV, 5).

3 On peut comparer l'édit qui subsiste encore dans les épîtres de Julien (42) avec les invectives de saint Grégoire (*Orat.* III, p. 96). Tillemont (Mém. Ecclés., t. VII, p. 1291-1294) a indiqué les différences qui semblent se trouver sur ce point chez les anciens et les modernes. Il est facile de les accorder. On avait fait aux chrétiens la défense *directe* de donner des leçons, et on leur avait défendu indirectement de s'instruire, puisqu'ils ne voulaient pas fréquenter les écoles des païens.

nommés par les magistrats, payés par le public, et distingués par d'honorables et d'utiles priviléges. L'édit de Julien paraît comprendre les médecins et les professeurs de tous les arts libéraux; et le prince, qui se réservait l'approbation des candidats, était autorisé par les lois à corrompre ou à punir la persévérance religieuse des plus savans d'entre les chrétiens [1]. Dès que la démission des maîtres les plus obstinés [2] eut établi l'empire des sophistes gentils, l'empereur invita la génération naissante à fréquenter les écoles publiques, bien persuadé que la jeunesse recevrait les impressions de la littérature et de l'idolâtrie des Grecs. Lorsque les scrupules des jeunes chrétiens ou de leurs parens les empêchaient de se livrer à cette méthode dangereuse d'instruction, ils se voyaient contraints de renoncer aux avantages d'une bonne éducation. L'empereur avait lieu de croire qu'en peu d'années l'église retomberait dans sa simplicité primitive, et que les théologiens, qui avaient le savoir et l'éloquence de leur siècle, seraient remplacés par une génération d'aveugles et d'ignorans fanatiques, incapables de défendre la vérité de leurs principes, et d'exposer les sottises nombreuses du polythéisme [3].

Julien avait sans doute le désir et le projet de priver les chrétiens des avantages que donnent les richesses, les lumières et l'autorité; mais leur injuste exclusion de toutes les charges utiles et de tous les emplois de confiance, paraît avoir été le résultat de son système général, plutôt que la suite d'aucune

[1] *Codex Theodos.*, l. XIII, tit. 3, *de Medicis et Professoribus*, *leg.* 5 (publiée le 17 juin, et admise à Spolette en Italie, le 25 juillet, A. D. 363), avec les éclaircissemens de Godefroy, t. V, p, 31.

[2] Orosius donne des éloges à leur noble résolution : *Sicut à majoribus nostris compertum habemus, omnes ubique propemodum.... officium quam fidem deserere maluerunt.* (VII, 30.) Proæresius, sophiste chrétien, refusa d'accepter la faveur partiale de l'empereur. (*Hyeronim*, *in Chron.*, p. 185, édit. Scaliger. *Eunapius*, *in Proæresio*, p. 126.)

[3] Ils avaient recours à l'expédient de composer des livres pour leurs écoles. Apollinaris publia des imitations chrétiennes d'Homère (une Histoire sacrée en vingt-quatre livres), de Pindare, d'Euripide, et de Ménandre; et Sozomènes est convaincu qu'ils égalaient ou même qu'ils surpassaient leurs modèles.

loi positive [1]. Le mérite supérieur obtenait peut-être une exception; mais la plupart des officiers chrétiens furent insensiblement privés de leurs emplois dans l'administration, dans l'armée, et dans les provinces. Les espérances de la jeunesse chrétienne furent étouffées par la partialité du prince qui les avertit malignement qu'il n'était pas permis à un chrétien de se servir du glaive de la justice ou de la guerre, et fit environner le camp et les tribunaux des bannières de l'idolâtrie. Il confiait les pouvoirs du gouvernement à des païens qui montraient un zèle ardent pour la religion de leurs ancêtres; et comme les règles de la divination dirigeaient souvent son choix, les favoris qu'il préférait comme les plus agréables aux dieux n'obtenaient pas toujours l'approbation publique [2]. Les chrétiens eurent beaucoup à souffrir, et plus encore à craindre sous le règne de leur ennemi. Julien abhorrait la cruauté par caractère, et le soin de sa réputation, exposée aux yeux de l'univers, ne permettait plus au monarque philosophe de violer les lois de la justice, qu'il avait lui-même établies récemment. Mais ceux qui exerçaient son autorité dans les provinces, se trouvaient moins sous les regards du public. Revêtus d'une autorité arbitraire, ils suivaient les désirs plutôt que les ordres de leur souverain; ils ne craignaient pas de se permettre une tyrannie secrète contre des sectaires à qui on ne voulait pas laisser la gloire du martyre; et lorsque l'empereur ne pouvait plus faire semblant d'ignorer les injustices qu'on se permettait en son nom, des reproches modérés et de grandes récompenses trahissaient son opinion sur la conduite de ses officiers [3].

[1] Telle était l'instruction de Julien à ses magistrats (*Epist.* 7). *Προτιμασθαι μεν τοι τις θεοσεβεις και πανυ φημι δειν.* Ce que disent Sozomènes (l. V, c. 18) et Socrate (l. III. c. 13) doit être réduit aux assertions de Grégoire (*Orat.* III, p. 94), qui n'était pas moins porté à l'exagération, mais qui ne s'y livrait pas autant, parce qu'il connaissait le bon goût de ses contemporains.

[2] *Δικο θεων και διδως και μη διδως.* (Libanius, *Orat. Parental.*, c. 88, p. 314.)

[3] Grég. de Nazianze (*Orat.* III, p. 74, 91, 92. Socrate, l. III, c. 15. Théodoret, l. III, c. 6.) Il faut cependant diminuer quelque chose en raison de la violence de leur zèle, non moins partial que celui de Julien.

La loi qui obligeait les chrétiens à réparer les dommages causés par la destruction des temples, qu'ils s'étaient permise sous le règne précédent, se trouvait le plus efficace moyen de tyrannie dont ils fussent armés. Le zèle de l'église triomphante n'avait pas toujours attendu la sanction de l'autorité publique; et les évêques, sûrs de l'impunité, avaient souvent attaqué et démoli, à la tête de leur congrégation, les forteresses du prince des ténèbres. Chacun connaissait les terres sacrées qui avaient enrichi le patrimoine du souverain ou celui du clergé; et leur restitution ne fut pas difficile; mais les chrétiens avaient bâti des églises sur ces terres et sur les ruines des temples païens; et, comme il fallait démolir l'église avant de pouvoir rebâtir le temple, l'un des partis applaudissait à la justice et à la piété de l'empereur, tandis que l'autre déplorait et abhorrait sa violence sacrilége[1]. Lorsque le terrain était libre, le rétablissement des majestueux édifices qu'on avait rasés, et des ornemens précieux qu'on avait convertis à l'usage des chrétiens, donnait lieu à un long chapitre de dommages et intérêts. Ceux qui avaient fait le mal n'avaient ni les moyens ni la volonté de le réparer; et un législateur impartial aurait montré de la sagesse en prononçant d'une manière équitable et modérée sur les plaintes et les réclamations. Les téméraires édits de Julien jetèrent tout l'empire, et l'Orient en particulier, dans la confusion; et les magistrats gentils, excités par le fanatisme et la vengeance, abusèrent du rigoureux privilége que leur donnait la loi romaine, qui substitue à la propriété la personne du débiteur insolvable. Sous le dernier règne, Marc, évêque d'Aréthuse[2], avait employé pour la conversion de son peuple des armes plus efficaces que celles de la persuasion[1]. Les magistrats réclamèrent la valeur entière d'un temple qu'avait détruit son zèle; mais, bien instruits de sa pauvreté, ils voulaient seulement amener son caractère inflexible à la promesse d'une légère compensation. Ils firent saisir le vieux prélat; on le battit de verges, on lui arracha la barbe, et son corps, nu et couvert de miel, fut suspendu en l'air dans un filet, et exposé à la morsure des insectes et aux rayons du soleil brûlant de la Syrie[2]. Dans cette affreuse position, Marc continua toujours de se glorifier de son crime et d'insulter à la rage impuissante de ses persécuteurs. A la fin, arraché des mains de ses bourreaux par le peuple, il jouit de tout l'honneur de son triomphe. Les Ariens célébrèrent la vertu de leur pieux confesseur; les catholiques sollicitèrent son alliance[3], et les païens, susceptible de honte et de remords, craignirent désormais de se permettre des cruautés inutiles[4]. Julien lui laissa la vie; mais si, comme on le dit, l'évêque d'Aréthuse

[1] Si on compare les expressions douces de Libanius (*Orat. Parental*, c. 60, p. 286) avec les exclamations passionnées de Grégoire (*Orat.*, III, p. 86, 87), on aura peine à croire que les deux orateurs parlent des mêmes événemens.

[2] Restan ou Aréthuse, située entre Emesa (Hems) et Epiphania (Hamath), à seize milles de ces deux endroits, fut fondée par Seleucus Nicator, ou du moins elle en reçut son nom. Des médailles de la ville font remonter sa fondation à l'an de Rome 685. Lors de la ruine de l'empire des Séleucides, Emesa et Aréthuse tombèrent au pouvoir de l'Arabe Sampsiceramus, dont la postérité, vassale de Rome, subsistait encore sous le règne de Vespasien. (Voyez les cartes et la géographie ancienne de d'Anville, t. II, p. 134. Wesseling, *Itineraria*, p. 188, et Noris, *Epoch. Syro-Macedon.*, p. 80, 481, 482.)

[1] Sozomènes, l. v, c. 4. On est étonné que Grégoire et Théodoret suppriment une circonstance qui devait augmenter à leurs yeux le mérite religieux du confesseur.

[2] Le témoignage involontaire et irrécusable de Libanius (*Epist.* 730, p. 350, 351, édit. de Wolf, Amsterd., 1738) atteste le supplice et la constance de Marc, que saint Grégoire a peint d'une manière si pathétique. (*Orat.* III, p. 88-91.) Μαρκος εκεινος κρεμαμενος και μαστιγυμενος, και τυ πωγωνος αυτω τιλλομενυ παντα ενεγκων ανδρειως νυν ισοθεος εστι ταις τιμαις, και αν που φανη περιμαχητος ευθυς.

[3] περιμαχητος, *certatim eum sibi (christiani) vindicant.* C'est ainsi que La Croze et Wolf (*ad loc.*) ont expliqué un mot grec, dont les premiers interprètes, et même le Clerc (Bibliothèque ancienne et moderne, t. III, p. 371), avaient mal saisi le véritable sens. Tillemont est bien embarrassé (Mém. Ecclés., t. VII, p. 1309), lorsqu'il examine comment Grégoire et Théodoret ont pu prendre un évêque demi-arien pour un saint.

[4] Voyez l'avis que donnait Salluste sur ce point (Grég. de Nazianze, *Orat.* III, p. 90, 91). Libanius intercède pour un homme coupable du même délit; il dit qu'on doit craindre de trouver un grand nombre de *Marcs*, il convient toutefois que si Orion avait soustrait les richesses consacrées aux dieux, il méritait d'être puni du supplice de Marsyas, c'est-à-dire, d'être écorché vif. (*Epist.* 730, p. 349-351)

avait sauvé l'enfance de Julien [1], la postérité condamnera l'ingratitude de l'empereur, au lieu de donner des éloges à sa clémence.

Les rois macédoniens de Syrie avaient consacré à Apollon un lieu de dévotion qui se trouvait à cinq lieues d'Antioche, et qui était un des plus agréables du monde païen [2]. On y voyait un magnifique temple en l'honneur du dieu du jour. Sa statue colossale [3] remplissait presque en entier le vaste sanctuaire, qu'embellissaient l'or, les pierres précieuses et le talent des artistes grecs. Le dieu avait le corps plié; il tenait une coupe d'or à la main, et il versait de l'eau sur la terre; il semblait supplier cette vénérable mère de rendre à ses embrassemens la belle et froide Daphné; car l'imagination des poètes de Syrie avait transporté ce conte d'amour des bords du Pénée à ceux de l'Oronte. La colonie royale d'Antioche suivait les anciens rites de la Grèce. La fontaine de Daphné, d'après une propriété analogue à la fontaine de Castalie, faisait des prédictions [4] qui rivalisaient en exactitude et en réputation avec celles de l'oracle de Delphes. On éleva un stade dans les champs voisins, d'après un privilége particulier qu'on acheta d'Elis [5]. Les jeux olympiques se célébrèrent aux dépens de la ville, et trente mille livres sterling furent employées chaque année aux plaisirs du public [1]. L'abord continuel des pélerins et des curieux forma insensiblement, aux environs du temple, le village de Daphné, qui, par sa population et son éclat, ressemblait à une ville de province. Le temple et le village étaient cachés dans un bosquet de lauriers et de cyprès qui avait une circonférence de dix milles, et qui, dans les chaleurs de l'été, offrait un asile plein de fraîcheur et impénétrable aux rayons du soleil. Mille courans de l'eau la plus pure, qui sortaient de chaque colline, conservaient la verdure du sol et la température de l'air; des sons harmonieux et des odeurs aromatiques y ravissaient les sens; et la santé et la joie, le plaisir et l'amour habitaient ce bocage paisible. Le jeune homme ardent y poursuivait, comme Apollon, l'objet de ses désirs; et le sort de Daphné avertissait les jeunes filles de ne pas affecter inutilement de la réserve. Le soldat et le philosophe évitaient sagement les tentations de ce lieu de délices [2], où le plaisir, prenant le caractère de la religion, amollissait peu à peu la fermeté des mâles vertus. Le bocage de Daphné obtint, durant plusieurs siècles, la vénération des naturels du pays et des étrangers; la munificence des empereurs augmenta les priviléges de ce réduit sacré, et chaque génération y ajouta de nouveaux ornemens [3].

Lorsque Julien se mit en route pour aller rendre hommage à l'Apollon de Daphné dont

[1] Grégoire (*Orat.* III, p. 90) paraît convaincu qu'en sauvant l'apostat, Marc méritait plus de cruautés encore qu'on ne lui en fit souffrir.

[2] Strabon (l. XVI, p. 1089, 1090, édit. Amst. 1707), Libanius (*Nænia*, p. 185-188; *Antiochia Orat.*, XI, p. 380, 381), et Sozomènes (l. 5, c. 109), décrivent le bocage et le temple de Daphné. Wesseling (*Itiner*, p. 581), et Casaubon (*ad Hist. Aug.* p. 64), jettent du jour sur ce point curieux).

[3] *Simulacrum in eo Olympiani Jovis imitamenti æquiparans magnitudinem.* (Ammien, XXII, 13.) Le Jupiter Olympien avait soixante pieds de hauteur, et sa surface était égale à celle de cent hommes. (Voyez un Mémoire curieux de l'abbé Gedoyn, Acad. des Inscrip. t. 9. p. 198).

[4] Adrien lut sa fortune à venir sur une feuille plongée dans cette fontaine; supercherie qu'il était aisé de produire avec une préparation chimique, comme le dit Vandale (*de Oracul*, p. 281, 282). L'empereur ferma la source de ces connaissances dangereuses; mais elle fut rouverte pas le superstitieux Julien.

[5] Le privilége fut acheté A. D. 44, l'an 92 de l'ère d'Antioche (Noris. *Epoch. Syro-Macedon*, p. 139-174) pour un terme de quatre-vingt-dix olympiades. Mais les jeux olympiques d'Antioche ne se célèbrèrent pas régulièrement avant le règne de Commode. (Voyez des détails curieux dans la Chronique de Jean Malala (t. I, p. 290, 320, 372, 381), écrivain qui n'a de mérite et de poids que sur les objets relatifs à sa patrie.

[1] Quinze talens d'or légués par Sosibius, qui mourut sous le règne d'Auguste. On a comparé dans l'*Expositio totius Mundi*, p. 6 (Hudson, *Géograph. Minor.*. t. III), les spectacles des différentes villes de Syrie dans le siècle de Constantin.

[2] *Avidio Cassio Syriacas legiones dedi luxuria diffluentes et* DAPHNICIS *moribus*. Ce sont les expressions de l'empereur Marc-Aurèle, dans une lettre originale, conservée par son biographe (*in Hist. Aug.*, p. 41). Cassius renvoyait ou punissait tous les soldats qu'on voyait à Daphné.

[3] *Aliquantum agrorum Daphnensibus dedit* (Pompée) *quo lucus ibi spatiosior fieret; delectatus amœnitate loci et aquarum abundantia.* (Eutrope, VI, 14. Sextus Rufus, *de Provinciis*, c. 16).

on célébrait la fête, sa dévotion se monta au dernier degré de la ferveur. Sa vive imagination entrevoyait déjà toute la pompe des victimes, des libations et des cérémonies du temple; une longue procession de jeunes garçons et de jeunes filles, revêtus de robes blanches, symbole de leur pureté, et le concours tumultueux d'un peuple innombrable. Mais le zèle d'Antioche s'était porté ailleurs depuis le règne du christianisme. Au lieu des hécatombes de bœufs gras, sacrifiés par les tribus d'une riche communauté, il se plaint de n'avoir trouvé qu'une oie, fournie par un prêtre, pâle et solitaire habitant de ce temple tombé en ruines[1]. L'autel était abandonné, l'oracle ne parlait plus, et les cérémonies funéraires du christianisme profanaient aux yeux de Julien cette terre sacrée. Le corps de Babylas[2] (évêque d'Antioche, qui mourut en prison lors de la persécution de Décius), après avoir reposé près d'un siècle dans son tombeau, fut transporté au milieu du bocage de Daphné, par l'ordre du césar Gallus. On y éleva une belle église; une portion des terres consacrées à Apollon, fut appliquée à l'entretien du clergé et aux funérailles des chrétiens d'Antioche, qui voulaient être enterrés aux pieds de leur évêque, et les prêtres du dieu du jour se retirèrent avec leurs sectaires, remplis d'indignation et d'effroi. Lorsqu'une autre révolution sembla rétablir la fortune du paganisme, on démolit l'église de Saint-Babylas, et on ajouta de nouveaux bâtimens à l'édifice à demi ruiné qu'avait fait construire la piété des rois de Syrie. Mais l'un des premiers soins de Julien, et celui dont il s'occupa le plus, fut de délivrer son dieu chéri de l'odieuse présence des chrétiens morts ou vivans, qui avaient éteint la voix de l'imposture et de l'enthousiasme[3]. Il purifia ce lieu d'infection d'après les lois des anciens rituels; on enleva les corps avec décence, et on permit aux ministres de l'église de porter les restes de saint Babylas dans les murs d'Antioche, d'où on les avait tirés. Le zèle des chrétiens dédaigna l'humble conduite qui aurait pu calmer la jalousie d'un gouvernement mal intentionné. Une multitude innombrable accompagna ou suivit le char élevé qui transportait les ossemens de saint Babylas. Elle chantait à haute voix ceux des psaumes de David qui expriment avec le plus d'énergie le mépris des idoles et des idolâtres. Le retour du saint fut un triomphe, et ce triomphe était une insulte à la religion de l'empereur, dont l'orgueil dissimulait le ressentiment. Le temple de Daphné brûla durant la nuit qui termina cette procession indiscrète; la statue d'Apollon fut consumée, et il ne resta plus que les murs dégradés de l'édifice qu'on y voyait la veille. Les chrétiens d'Antioche assurèrent hardiment que l'intercession de saint Babylas avait dirigé la foudre sur ce temple odieux. Réduit à l'alternative de supposer un crime ou un miracle, Julien, sans hésiter, sans entendre de témoins, mais avec quelque apparence de probabilité, imputa l'incendie au zèle des Galiléens[1]. Leur délit, s'il fut prouvé, justifia la clôture de la cathédrale d'Antioche, et la confiscation de ses richesses, que l'empereur ordonna bientôt après. On mit plusieurs ecclésiastiques à la torture, afin de découvrir les auteurs de la sédition, du feu et du pillage[2], et le comte de l'Orient fit décapiter

[1] Julien (*Misopogon*, p. 361, 362) découvre son caractère avec cette naïveté, avec cette simplicité sans apprêt qui dévoile toujours le fond du cœur.

[2] Babylas est nommé par Eusèbe dans la liste des évêques d'Antioche (Hist. Ecclés., l. VI, c. 29, 30); Chrysostôme (t. II, p. 536-579, édit. de Montfaucon) donne de grands éloges à son triomphe sur deux empereurs, dont l'un est fabuleux. Tillemont (Mém. Ecclés., t. III, part. 2, p. 287-302-459-465) devient presque un sceptique.

[3] Julien (*Misopogon*, p. 361) et Libanius (*Nænia*, p. 185) disent qu'Apollon fut troublé par le voisinage d'*un* mort; et les critiques ecclésiastiques citent cet aveu avec plaisir. Cependant d'après le récit d'Ammien (XXII, 12), on procéda à la purification du terrain avec toutes les cérémonies employées par les Athéniens dans l'île de Délos.

[1] Julien (*Misopogon*, p. 361) insinue leur crime, plutôt qu'il ne l'affirme. Ammien (XXII, 13) traite l'imputation de *levissimus rumor*, et il raconte le fait avec une candeur singulière.

[2] *Quo tam atroci casu repente consumpto, ad id usque imperatoris ira provexit, ut quæstiones agitare juberet solito acriores* (cependant Julien blâme la douceur des magistrats d'Antioche), *et majorem ecclesiam Antiochiæ claudi.* Cette clôture se fit d'une manière bien profane, et l'abbé de la Bletterie raconte avec beaucoup de complaisance les détails de la mort de l'oncle de Julien, d'un comte de l'Orient qui fut le principal agent des vengeances de l'empereur. (Vie de Julien, p. 362-369.)

un prêtre appelé Théodoret. Mais Julien blâma cet arrêt précipité; il témoigna des regrets sincères ou affectés de ce que le zèle imprudent de ses ministres ternissait l'éclat de son règne par une persécution[1].

Il réprima sur-le-champ leur ardeur; mais, lorsque le maître d'un pays se déclare chef d'une faction, il lui est difficile de contenir ou de punir avec équité la licence de la fureur populaire. Julien, par un écrit qui fut rendu public, applaudit à la dévotion et à la loyauté des villes de la Syrie, dont les habitans avaient détruit au premier signal les sépulcres des Galiléens; et il se plaint faiblement de ce qu'ils ont vengé les injures des dieux avec moins de modération qu'il ne l'avait recommandé[2]. On peut, d'après ce fait, croire, ainsi que, le disent les historiens ecclésiastiques, que dans les villes de Gaza, d'Ascalon, de Césarée, d'Héliopolis, etc., les païens abusèrent, sans sagesse et sans remords, d'un instant de prospérité; que la mort seule enleva aux tortures les malheureuses victimes de leur cruauté; qu'on traîna leurs corps dans les rues; que les cuisiniers et les femmes, transportés de rage, les percèrent avec des broches et des quenouilles; qu'enfin, après avoir porté à leur bouche les entrailles des prêtres et des vierges, ces forcenés les entremêlèrent d'orge, et les livrèrent aux animaux immondes de la cité[3]. Ces traits de frénésie religieuse inspirent une sorte de mépris et d'aversion pour la nature humaine; mais le massacre d'Alexandrie attire encore plus l'attention, par la certitude du fait, le rang des victimes et la splendeur de cette capitale de l'Égypte.

George[4], que l'origine de sa famille et le lieu de son éducation ont fait surnommer de Cappadoce, était né dans l'atelier d'un foulon, à Épiphanie, ville de Cilicie. C'est par les mœurs d'un parasite qu'il parvint à la fortune, malgré son origine obscure et même servile. Ses protecteurs, qu'il flattait assidument, lui procurèrent une commission lucrative: on le chargea de fournir aux troupes du porc salé. L'emploi était ignoble; il le rendit infâme. Il accumula des richesses par les plus vils moyens que puissent inspirer la fraude et la corruption; et ses malversations devinrent si notoires, qu'il s'enfuit pour échapper aux recherches de la justice. Après cette aventure, dans laquelle il paraît avoir sauvé sa fortune aux dépens de son honneur, George embrassa l'arianisme de bonne foi, ou par hypocrisie. Aimant les lettres, ou affectant un goût qu'il n'avait pas, il rassembla une collection précieuse de livres d'histoire, de rhétorique, de philosophie et de théologie[1], et la faction dominante le porta sur le trône de saint Athanase. La cruauté et l'avarice souillèrent chaque instant de son épiscopat. Les catholiques d'Alexandrie et de l'Égypte furent abandonnés à un tyran, que son naturel et son éducation rendaient propre au rôle de persécuteur; et les divers habitans de son vaste diocèse eurent à lui reprocher des vexations. Le primat de l'Égypte étala bientôt le faste et l'insolence de sa dignité; mais il laissa toujours apercevoir les vices de sa basse extraction. Le monopole presque universel du nitre, du sel, du papier, des funérailles, etc., qu'il vint à bout d'obtenir, appauvrit les marchands de sa capitale, et le père spirituel d'un grand peuple eut la bassesse de

[1] Outre les historiens ecclésiastiques, qui sont plus ou moins suspects, nous pouvons citer la passion de saint Théodoret, dans les *Acta sincera* de Ruinart (p. 591). Les expressions de Julien semblent annoncer de la bonne foi.

[2] Julien, *Misopogon*, p. 361.

[3] Voyez Grég. de Naz., *Orat.* III, p. 87. Sozomène peut être regardé comme un témoin original, mais il manque d'impartialité. Il était né à Gaza; il avait connu Zenon, évêque de Maiuma, qui vécut jusqu'à cent ans (l. VII, c. 28). Philostorgius (l. VII, c. 4, avec les Dissertations de Godefroy, p. 284) dit que des chrétiens furent *réellement* immolés sur les autels des dieux, etc.

[4] Ammien (XXII, 11), Grégoire de Nazianze (*Orat.* XXI, p. 382, 385, 389, 390) et Epiphane (*Hæres.* 76) racontent la vie et la mort de George de Cappadoce. Les invectives des deux saints exciteraient la défiance, si un infidèle, qui ne semble être ni passionné, ni partial, ne rapportait pas les mêmes faits.

[1] Après le massacre de George, Julien demanda à diverses reprises sa bibliothèque, et il ordonna de mettre à la torture les esclaves qu'on soupçonnerait d'avoir caché quelques livres. Il donne des éloges à cette collection, dont il avait emprunté et fait transcrire plusieurs manuscrits lorsqu'il étudiait en Cappadoce. Il désirait, il est vrai, que les livres des Galiléens fussent anéantis; mais il voulait une liste exacte des volumes de théologie, de peur qu'on ne confondît des traités précieux avec les ouvrages qui lui semblaient inutiles. (Julien, épît. IX, 36.)

remplir les fonctions de délateur. Les habitans d'Alexandrie ne purent jamais oublier ni pardonner l'impôt sur toutes les maisons de la ville dont il donna l'idée, sous prétexte que le fondateur avait transmis la propriété du sol aux Ptolémées et aux césars ses successeurs. Les Gentils, qui s'étaient flattés de l'espoir de la liberté et de la tolérance, excitèrent sa cupidité; et leurs riches temples furent pillés et insultés par le fier prélat, qui s'écriait d'une voix élevée et menaçante : « Jusqu'à quand laissera-t-on subsister ces » sépulcres? » La fureur, ou plutôt la justice du peuple le chassa du trône épiscopal sous le règne de Constance; et l'autorité civile et militaire de l'état ne put le rétablir, ni satisfaire sa vengeance, qu'après de longs efforts. L'envoyé qui proclama dans Alexandrie l'avénement de Julien annonça la chute de l'archevêque. George et deux de ses ministres, le comte Diodore et Dracontius, maîtres de la monnaie, furent traînés en prison, et chargés de fers; vingt-quatre jours après, une multitude superstitieuse, impatiente des délais d'une procédure, força leur prison. Les trois ennemis de Dieu et des hommes expirèrent sous ses coups; le corps de l'archevêque et ceux de ses complices furent portés en triomphe sur le dos d'un chameau au milieu des rues, et on regarda l'inactivité du parti de saint Athanase comme un exemple frappant de patience évangélique [1]. On les jeta dans la mer, et les chefs de l'émeute déclarèrent qu'ils voulaient tromper ainsi la dévotion des chrétiens, et prévenir les honneurs du martyre qu'on avait envie de leur rendre [2]. Les craintes des Gentils étaient bien fondées, et leurs précautions furent inefficaces. La mort de l'archevêque fit oublier sa vie. Les Ariens aimaient et révéraient le rival de saint Athanase, et la conversion apparente de ces sectaires introduisit son culte dans le sein de l'église catholique [1]. George joua, au lit de la mort, le rôle d'un martyr, d'un saint et d'un héros chrétien [2], et il paraît qu'on en a fait [3] le saint George d'Angleterre, patron des armes, de la chevalerie et de la jarretière [4].

Vers le temps où Julien fut instruit de la sédition d'Alexandrie, on lui manda d'Édesse, que la riche et orgueilleuse faction d'Arius insultait les faibles Valentiniens, et commettait des désordres qu'on doit punir dans un état bien réglé. Sans s'asservir aux formes lentes de la justice, le prince irrité envoya aux magistrats d'Édesse[1] un ordre qui prononçait la confiscation de toutes les propriétés de l'église. On distribua l'argent aux soldats, on réunit les terres aux domaines, et la plus cruelle ironie accompagna cet acte d'oppression. « Je » me montre, dit l'empereur, le véritable ami » des Galiléens : leur *admirable* loi a promis » le royaume des cieux aux pauvres; et ils » feront plus de progrès dant le chemin de » la vertu et du salut éternel, quand je les » aurai soulagés du poids des biens de ce » monde. Prenez garde, continuait le monar» que d'un ton plus sérieux, prenez garde

[1] Philostorgius a la malice d'insinuer que ce parti était coupable. Και τυ Αθανασιυ γνωμην ϛρατηγησαι της πραξεως (l. VII, c. 2; Godefroy, p. 267).

[2] « Cineres projecit in mare, id metuens, ut clamabat, » ne, collectis supremis, ædes illis extruerent; ut reli» quis, qui deviare à religione compulsi, pertulêre cru» ciabiles pænas, adusque gloriosam mortem intermerata » fide progressi, et nunc *Martyres* appellantur. » (Ammien, XXII, 11.) Épiphane prouve aux Ariens que George n'est pas un martyr.

[1] Quelques Donatistes (voyez Optatus Milev., p. 60, 303, edit. Dupin; et Tillemont, Mém. Ecclés., tom. VI. p. 713, in-4°), et des Priscillianistes (Tillemont, Mém. Ecclés., t. VIII, p. 517) ont usurpé de la même manière les honneurs de saints et de martyrs dans l'église catholique.

[2] Les véritables saints de la Cappadoce, Basile et les deux Grégoires, ne savaient pas que George fût un saint comme eux. Le pape Gélase (A. D., 494), le premier catholique qui ait reconnu saint George, le met au rang des martyrs : « *Qui Deo magis quam hominibus noti sunt.* » Il rejette ses *actes*, qu'il attribue à des hérétiques. Quelques-uns de ces actes, qui ne sont peut-être pas les plus anciens, existent encore; et, au milieu de toutes les fables qu'on y trouve, nous pouvons encore distinguer le combat que soutint saint George de Cappadoce contre le *magicien Athanase*, en présence de la reine Alexandria.

[3] Je ne donne pas cette transformation comme absolument sûre, mais elle est *extrêmement* probable.

[4] On peut tirer du docteur Heylin (History of s. George, 2e édit. London, 1633, in-4°, p. 429), et des Bollandistes (*Acta Sanctorum*, *mens. april.*, t. III, p. 100-163), une histoire curieuse des hommages rendus à saint George en qualité de saint, depuis le sixième siècle, époque où on le révérait déjà dans la Palestine, dans l'Arménie, à Rome, et à Trèves dans la Gaule. Sa réputation en Europe, et surtout en Angleterre, vient des croisades.

[5] Julien, épître 43.

» de pousser à bout ma patience et ma douceur : si ces désordres continuent, je vengerai les crimes du peuple sur les magistrats, et vous aurez lieu de craindre, non pas seulement la confiscation et l'exil, mais le fer et le feu [1]. » Les émeutes d'Alexandrie étaient sans doute plus sanguinaires et plus dangereuses; mais les Gentils avaient égorgé un évêque chrétien, et la lettre publique de Julien donne une preuve bien sensible de la partialité de son administration. Ses reproches aux citoyens d'Alexandrie sont entremêlés d'expressions d'estime et de tendresse, et il regrette que dans cette occasion ils se soient écartés de la douceur et de la générosité qui attestent leur extraction grecque. Il censure d'un air grave le délit qu'ils ont commis contre les lois de la justice et de l'humanité, et récapitule avec complaisance tout ce qu'ils ont souffert de la tyrannie sacrilége de George de Cappadoce. Il admet le principe, qu'un administrateur sage et ferme doit châtier l'insolence du peuple; toutefois, en considération d'Alexandre leur fondateur, et de Sérapis leur divinité tutélaire, il pardonne à la ville coupable, et, après avoir annoncé ce pardon, il témoigne à ses habitans l'affection d'un frère [2].

Lorsque l'émeute d'Alexandrie fut apaisée, Athanase remonta, au milieu des acclamations publiques, sur le trône d'où son indigne compétiteur avait été précipité ; et, comme la discrétion tempérait le zèle de l'archevêque, il eut soin, de faire servir son autorité, non à enflammer le peuple, mais à le calmer. Sa vigilance pastorale ne se borna pas à l'enceinte étroite de l'Égypte. Son esprit vaste et actif embrassait le monde chrétien, et son âge, son mérite et sa réputation lui permirent d'exercer, dans un moment de danger, l'emploi de dictateur de l'église [3]. Trois ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis que la pluralité des évêques d'Orient avaient souscrit la confession de Rimini, par ignorance, ou contre leur gré. Ils se repentaient, ils adhéraient à la doctrine de l'église catholique; mais ils craignaient la rigueur déplacée des orthodoxes ; on sentit que leur orgueil devenant plus actif que leur foi, ils pourraient se jeter dans les bras des Ariens, afin d'échapper à la honte d'une pénitence publique, qui devait dégrader leur dignité cléricale. Les docteurs catholiques discutaient alors avec chaleur les questions sur l'union et la distinction des personnes divines, et cette controverse métaphysique semblait annoncer une division publique et durable de l'église grecque et de l'église latine. La sagesse d'un synode choisi, auquel le nom et la présence d'Athanase donnèrent l'autorité d'un concile général, admit à la communion de l'église, sans autre condition que celle de souscrire le symbole de Nicée, les évêques que leur imprudence avait jetés dans l'erreur: on n'exigea d'eux ni une reconnaissance de leurs fautes, ni des détails sur ce qu'ils pensaient des diverses opinions de l'école. Les conseils du primat de l'Égypte avaient déjà préparé à cet expédient salutaire le clergé de la Gaule, de l'Espagne, de l'Italie et de la Grèce ; et, malgré l'opposition de quelques esprits ardens [1], la crainte de l'ennemi commun ramena l'harmonie et la paix parmi les chrétiens [2].

Les édits de Julien vinrent interrompre la paix que les soins et l'habileté d'Athanase avaient rétablie [3]. L'empereur, qui méprisait les chrétiens, honorait Athanase d'une haine particulière. Il l'avait en vue, lorsqu'il in-

[1] Voyez les Épîtres de Julien.

[2] Julien, épît. x, et Ammien, xxii, 11.

[3] Voyez Athanas *ad Rufin.*, t. ii, p. 40, 41 ; et Grég. de Naz. (*Orat.* iii, p. 395-396), qui dit avec raison que le zèle tempéré du primat fut aussi méritoire que ses prières, ses jeûnes, et les persécutions qu'il essuya, etc.

[1] Je n'ai pas le temps de suivre l'aveugle obstination de Lucifer de Cagliari. Voyez ses aventures dans Tillemont (Mém. Ecclés., t. vii, p. 900-926), et observez comment sa narration change peu à peu, à mesure que le confesseur devient schismatique.

[2] *Assensus est huic sententiæ Occidens, et, per tam necessarium concilium, Satanæ faucibus mundus ereptus.* Le dialogue vif et adroit de Jérôme contre les Lucifériens (t. ii, p. 135-155) nous peint la politique ecclésiastique de ces temps.

[3] Tillemont, qui suppose que George fut massacré au mois d'août, accumule, dans un court intervalle, les actions d'Athanase. (Mémoire Ecclés., t. viii, p. 360.) Un fragment original, tiré de la bibliothèque du chapitre de Vérone, et publié par le marquis Maffei (*Osservazioni letterarie*, t. iii, p. 60-92), donne plusieurs dates importantes qu'on reconnaît pour exactes d'après le calcul des mois égyptiens.

troduisit une distinction arbitraire, qui ne s'accordait pas avec l'esprit de ses déclarations antérieures. Il soutint qu'en rappelant les Galiléens de l'exil, cette faveur générale ne leur rendait pas les siéges de l'église; et il parut étonné qu'un criminel, condamné à diverses reprises par les empereurs, osât insulter à la majesté des lois, et usurper le trône archiépiscopal d'Alexandrie, sans attendre les ordres de son souverain. Pour punir Athanase d'un délit imaginaire, Julien le bannit de nouveau, et jugea à propos de supposer que cet acte de justice devait être fort agréable à ses sujets. Les sollicitations pressantes du peuple lui montrèrent bientôt que le plus grand nombre des habitans d'Alexandrie étaient chrétiens, et la plupart fermemement attachés à la cause de leur primat. Mais, quand il fut instruit de ces dispositions, loin de révoquer son décret, Julien relégua Athanase hors de l'enceinte de l'Égypte. Le zèle de la multitude le rendit encore plus inexorable : il craignit de laisser un chef populaire et entreprenant à la tête d'une ville soulevée; et les paroles que lui dicta son ressentiment découvrent l'opinion qu'il avait de la fermeté et des talens du primat. L'exécution de l'arrêt était différée, par la circonspection ou la prudence d'Ecdicius, préfet de l'Égypte, qu'une sévère réprimande éveilla enfin de sa léthargie. « Quoique vous » négligiez de m'écrire sur d'autres sujets, » lui dit Julien, vous devez au moins m'in» struire de votre conduite à l'égard d'A» thanase, l'ennemi des dieux. Il y a long» temps que vous savez mes intentions. Je » jure, par le grand Sérapis, que si, aux » calendes de décembre, cet évêque n'est pas » hors d'Alexandrie, et même de l'Égypte, » les officiers de votre gouvernement paie» ront une amende de deux cents marcs d'or. » Vous me connaissez; je ne me hâte pas de » condamner, mais je pardonne avec encore » plus de lenteur. » Un *post-scriptum* de la main de l'empereur ajoutait : « Le mépris » qu'on annonce pour les dieux me cause » de la douleur et de l'indignation : je ne » verrai rien, je n'apprendrai rien avec plus » de plaisir que l'expulsion d'Athanase hors » de l'Égypte. Le misérable! le baptême de » plusieurs femmes grecques du rang le plus » élevé a été l'effet de ses persécutions [1]. » Il n'ordonnait pas *expressément* la mort de saint Athanase; mais le préfet de l'Égypte sentit bien qu'il était plus sûr d'excéder que de négliger les ordres d'un maître irrité. L'archevêque se retira sagement dans les monastères du désert : il évita les piéges de l'ennemi avec son habileté ordinaire, et il vécut pour triompher sur les cendres d'un prince qui avait osé dire qu'il voudrait que tout le venin de l'école galiléenne fût dans la seule personne d'Athanase [2].

J'ai tâché de développer fidèlement le système artificieux par lequel Julien voulait arriver aux effets de la persécution, sans paraître coupable. Mais si le fanatisme corrompait le cœur et l'intelligence de ce prince vertueux, il faut avouer aussi que les passions humaines et l'enthousiasme religieux exagérèrent et enflammèrent les maux des Chrétiens. La douceur et la résignation qui avaient distingué les premiers disciples de l'Évangile furent l'objet des applaudissemens, plutôt que de l'imitation de leurs successeurs. L'exercice du gouvernement civil et ecclésiastique, depuis plus de quarante années, leur avait donné les vices de la prospérité [3], et l'habitude de croire que les saints méritaient seuls de régner sur la terre. Lorsque le clergé fut dépouillé par Julien des priviléges dont Constantin l'avait revêtu, il s'en plaignit comme de la tyrannie la plus cruelle; et la tolérance accordée aux idolâtres et aux hérétiques devint un sujet de douleur et de scandale pour les orthodoxes [4]. Le peuple se

[1] *Τον μιαρον, ος ετολμησεν Ελληνιδας, επ' εμου, γυναικας των επισημων βαπτισαι διωκεσθαι.* J'ai conservé le sens ambigu des derniers mots. Il montre l'adresse d'un tyran qui désirait trouver et créer des crimes.

[2] Les trois épîtres de Julien qui développent ses intentions et sa conduite à l'égard d'Athanase doivent être placées ainsi, 16, 10, 6. (Voyez aussi Grég. de Naz., XXI, p. 393; Sozomène, liv. V, c. 15; Socrate, l. III, c. 14; Théodoret. l. III, 69; et Tillemont, Mém. Ecclés., t. VIII, p. 361-368, qui s'est servi des matériaux fournis par les Bollandistes.)

[3] Grégoire en convient franchement. (*Orat.*, III, p. 61, 62.)

[4] Écoutez les plaintes que la fureur et la déraison dictent à Optatus. (*De Schismat. Donatist.*, liv. II, c. 16, 17.)

permettait toujours des actes de violence, qui n'étaient plus autorisés par les magistrats. L'autel de Cybèle à Pessinunte fut renversé presque sous les yeux de l'empereur, et une émeute populaire détruisit le temple de la Fortune à Césarée, ville de Cappadoce, le seul qu'on y eût laissé aux païens. Dans ces occasions, un monarque zélé pour l'honneur des dieux ne se sentait pas disposé à interrompre le cours de la justice; et ce fut pour lui un nouveau sujet d'irritation que de voir proclamer martyrs des fanatiques qu'on avait punis comme incendiaires [1]. Les sujets de l'empire qui professaient le christianisme ne doutaient pas de la haine de leur souverain, et tout ce qu'il faisait excitait leur mécontentement ou leurs soupçons. Dans l'administration ordinaire des lois, on devait souvent condamner des chrétiens, puisqu'ils formaient une grande partie du peuple. Leurs frères présumaient leur innocence sans examen; ils embrassaient leur cause, et attribuaient la sévérité du juge à l'esprit de persécution [2]. Ils représentaient ces malheurs, assez grands par eux-mêmes, comme le prélude des autres calamités qui les menaçaient. Julien leur paraissait un tyran cruel et plein d'astuce, qui suspendait sa vengeance jusqu'à son retour de la guerre de Perse; ils comptaient qu'après avoir triomphé de ses ennemis au dehors, il déposerait le masque pénible de la dissimulation; que le sang des ermites et des évêques inonderait les amphithéâtres, et que les chrétiens, inébranlables dans leur foi, se verraient dépouillés des droits de la nature humaine et de la société [3]. La crainte et la haine de ses adversaires adoptaient avec crédulité toutes les calomnies [1] qui pouvaient nuire à la réputation de l'apostat; et leurs clameurs indiscrètes aigrissaient un souverain qu'ils devaient respecter, et qu'il était de leur intérêt de flatter. Ils déclaraient toujours qu'ils n'avaient que des prières et des larmes contre le tyran impie dont ils dévouaient la tête à la justice du ciel; mais ils insinuaient avec le ton du désespoir, qu'il ne fallait plus attribuer leur soumission à la faiblesse, et que, d'après l'imperfection des vertus humaines, la patience fondée sur les meilleurs principes peut être épuisée par la persécution. Il est impossible de dire jusqu'où le fanatisme de Julien l'aurait emporté sur son humanité et sur sa raison; mais, si on pense au pouvoir et à la fermeté de l'église, on sera convaincu que l'empereur aurait plongé son pays dans les horreurs d'une guerre civile avant d'éteindre la religion chrétienne [2].

1 Grég. de Naz., *Orat.* III, p. 91; IV, p. 133. Il loue les habitans de Césarée qui excitèrent l'émeute. (Voy. Sozomène, l. v, IV, II.) Tillemont (Mém. Ecclés., t. VII, p. 649, 650) avoue que leur conduite n'était pas *dans l'ordre commun;* mais il ne lui reste aucun doute sur leur innocence, parce que le grand saint Basile célébra toujours la fête de ces martyrs.

2 Julien fit appeler en justice la nouvelle ville chrétienne fondée à Maiuma, port de Gaza. Elle fut condamnée, et, quoiqu'on puisse attribuer cet arrêt au fanatisme, il ne fut pas révoqué par les successeurs de Julien. (Sozomène, l. v, c. 3; Reland, Palestine, t. II, p. 791.)

3 Grégoire (*Orat.* III, p. 93, 94, 95; *Orat.* IV, p. 114) dit qu'il parle d'après le témoignage des confidens de Julien, qu'Orose ne pouvait pas connaître. (Orose, VII, 30)

1 Grégoire (*Orat.*, III, p. 91) accuse l'apostat d'avoir sacrifié secrètement de petits garçons et de petites filles; et il assure positivement que leurs corps furent jetés dans l'Oronte. (Voyez Théodoret, l. III, c. 26, 27; et la candeur équivoque de l'abbé de la Bletterie, Vie de Julien, p. 351, 352.) Toutefois la haine des *contemporains* n'imputait pas à Julien, surtout en Occident, cette troupe de martyrs que Baronius adopte si avidement, et que Tillemont rejette d'une manière si faible. (Mém. Ecclés., t. VII, p. 1295-1315.)

2 Grégoire (*Orat.* IV, p. 123, 124) annonce une résignation édifiante. Toutefois l'officier de Julien, qui voulut saisir l'église de Nazianze, aurait perdu la vie, s'il n'avait pas cédé au zèle de l'évêque et du peuple. (*Orat.* XIX, p. 308.) (Voyez les réflexions de Chrysostôme, telles que Tillemont les rapporte, Mém. Ecclésiast., tom. VII, p. 575.)

CHAPITRE XXIV.

Résidence de Julien à Antioche. Son expédition contre les Perses d'abord heureuse. Passage du Tigre. Retraite et mort de Julien. Élection de Jovien. Il sauve l'armée romaine par un traité déshonorant.

La fable philosophique *des Césars* [3] que

3 Cette fable ou cette satire se trouve dans l'édition de Leipsick des œuvres de Julien, p. 306-336. La traduction française du savant Ézéchiel par Spanheim (Paris, 1683) est d'un style grossier et lâche, mais elle est exacte; il a tellement accumulé les preuves, les notes, les éclaircissemens, etc., qu'ils forment cinq cent cinquante-sept pages in-4° d'un petit caractère. L'abbé de la Bletterie (Vie de

Julien composa, est une des productions les plus agréables et les plus instructives de l'esprit des anciens [1]. Au milieu de la liberté et de l'égalité des saturnales, Romulus a préparé un banquet pour les dieux de l'Olympe qui l'ont adopté, et pour les princes de Rome qui ont donné des lois à son peuple guerrier, et aux autres nations de la terre. Les immortels sont placés sur un trône, chacun à leur rang; et la table des césars est servie au dessous de la lune, dans la région supérieure de l'air. L'inexorable Némésis précipite dans le Tartare les tyrans qui auraient déshonoré ce festin. Les autres césars prennent successivement leurs places; et, à mesure qu'ils s'avancent, le vieux Silène, moraliste jovial, qui cachait la sagesse d'un philosophe sous le masque d'un disciple de Bacchus, fait des observations malignes sur les vices, les défauts et les taches de leurs différens caractères [2]. A la fin du repas, Mercure déclare, par ordre de Jupiter, qu'une couronne céleste sera la récompense du mérite supérieur. Il s'agit de choisir les candidats, et on désigne surtout Jules-César, Auguste, Trajan, et Marc-Aurèle; l'efféminé Constantin [3] n'est pas exclu de cette honorable lice, et on exhorte Alexandre à se mêler aux héros romains, pour disputer le prix de la gloire. Chacun des candidats développe le mérite de ses exploits; mais les dieux trouvent que le modeste silence de Marc-Aurèle parle mieux en sa faveur, que les discours travaillés de ses orgueilleux rivaux. Lorsque les juges viennent à examiner le cœur et à scruter les motifs des actions de tous ces princes, la supériorité du stoïcien impérial se montre d'une manière encore plus décisive et plus éclatante [1]. Alexandre et César, Auguste, Trajan et Constantin, avouent que la réputation, la puissance, ou le plaisir, ont été l'objet de leurs travaux; et les dieux eux-mêmes contemplent avec respect et avec amour un mortel vertueux qui a pratiqué sur le trône les leçons de la philosophie, et qui, malgré notre imperfection, n'a pas craint d'aspirer aux qualités morales de l'Être suprême. Le rang de l'auteur donne un nouveau prix à cet ouvrage agréable; un prince qui parle librement des vices et des vertus de ses prédécesseurs prend à chaque ligne l'engagement d'éviter ce qui peut mériter la censure, de rechercher ce qui mérite l'approbation.

Dans les momens de réflexion paisible, Julien préférait les vertus utiles et bienfaisantes de Marc-Aurèle; mais la gloire d'Alexandre enflammait son ambition, et il recherchait, avec une égale ardeur, l'estime des sages et les applaudissemens de la multitude. A cette époque de la vie, où les forces de l'esprit et du corps ont le plus de vigueur, l'empereur, instruit par l'expérience et animé par le succès de la guerre des Germains, résolut de signaler son règne par des exploits plus brillans et plus mémorables. Des ambassadeurs de l'Orient, du continent de l'Inde et de l'île de Ceylan [2], étaient venus saluer, avec respect, la pourpre romaine [3]. Les na-

Jovien, t. I, p. 241-393) a exprimé d'une manière plus heureuse l'esprit et le sens de l'original, qu'il éclaircit par des notes qui sont brèves et curieuses.

[1] Spanheim (dans sa préface) a discuté, d'une manière savante, l'étymologie, l'origine, le rapport, et la différence des *satires* grecques, espèce de drames qu'on jouait après la tragédie, et des *satires* latines (du mot *satura*), espèce de *mélanges* qu'on écrivait en vers ou en prose. Mais les *Césars* de Julien ont un caractère si original, qu'il ne sait dans quelle classe il faut les ranger.

[2] La sixième églogue de Virgile peint très-bien ce caractère de Silène.

[3] Le lecteur impartial doit remarquer et condamner la partialité de Julien contre son oncle Constantin, et contre la religion chrétienne.

[1] Julien avait une disposition secrète à préférer les Grecs aux Romains; mais, lorsqu'il rapprochait sérieusement un héros d'un philosophe, il sentait que le genre humain doit plus à Socrate qu'à Alexandre. (*Orat. ad Themistium*, p. 264.)

[2] *Inde nationibus indicis certatim cum donis optimates mittentibus.... ab usque Divis et Serendivis.* (Ammien, XX, 7.) Cette île, qu'on a successivement appelée Taprobane, Serendil et Ceylan, est un exemple qui prouve combien les Romains connaissaient peu les noms et les terres situés à l'est du cap Comorin. 1° Sous le règne de Claude, un affranchi qui tenait à ferme les douanes de la mer Rouge fut jeté par les vents sur cette côte inconnue; il passa six mois avec les naturels du pays, et il persuada au roi de Ceylan, qui entendait parler pour la première fois de la puissance et de la justice de Rome, d'envoyer une ambassade à l'empereur. (Pline, Hist. Nat., VI, 24.) 2° Les géographes (et Ptolomée lui-même) ont donné quinze fois trop d'étendue à ce nouveau monde, qu'ils prolongeaient jusqu'à l'équateur et aux environs de la Chine.

[3] Ces ambassades avaient été envoyées à Constance. Ammien, qui tombe par mégarde dans une grossière flat-

tions de l'Occident estimaient et craignaient Julien dans la paix et dans la guerre. Il méprisait les trophées d'une victoire sur les Goths [1], et croyait que la terreur de son nom, et les nouvelles fortifications élevées sur les frontières de la Thrace et de l'Illyrie, empêcheraient les barbares du Danube de violer désormais la foi des traités. Le successeur de Cyrus et d'Artaxerxès lui parut le seul rival digne de sa valeur; il se décida à conquérir la Perse, et à châtier la puissance orgueilleuse qui avait si long-temps résisté et insulté à la majesté de Rome [2]. Dès que le monarque persan fut instruit qu'un prince bien supérieur à Constance occupait le trône, il daigna ouvrir une négociation de paix simulée ou peut-être sincère. Mais la fermeté de Julien étonna l'orgueil de Sapor. Le premier déclara nettement qu'il ne tiendrait jamais de conférence amicale au milieu des flammes et des ruines des villes de la Mésopotamie; et il ajouta, avec un sourire de mépris, qu'ayant résolu d'aller incessamment à la cour de Perse, il était inutile de traiter par des ambassadeurs. Son impatience pressa les préparatifs militaires. Il nomma les généraux, et leur donna une armée formidable; il partit lui-même de Constantinople, traversa les provinces de l'Asie mineure, et arriva à Antioche, environ huit mois après la mort de son prédécesseur. Quoique Julien désirât vivement pénétrer au centre de la Perse, il fut arrêté par l'indispensable nécessité de régler l'état de l'empire, par son zèle pour le culte des dieux, et par les conseils de ses amis, qui lui représentèrent qu'il était indispensable d'accorder du repos durant l'hiver aux légions de la Gaule et aux troupes de l'Orient, et de rétablir leur discipline. On le détermina à demeurer à Antioche, jusqu'au printemps, au milieu d'un peuple malin, disposé à tourner en ridicule la précipitation, et à censurer la lenteur de leur maître [1].

Si Julien s'était flatté que son séjour dans la capitale de l'Orient amènerait des relations agréables entre lui et le peuple, il avait mal jugé son caractère et les mœurs d'Antioche [2]. La chaleur du climat disposait les habitans à tous les plaisirs du luxe et de l'oisiveté; et ils unissaient la corruption joyeuse des Grecs à la mollesse efféminée des Syriens. Ils ne suivaient d'autres lois que la mode; le plaisir était leur seule occupation, et l'éclat des vêtemens et des meubles, la seule distinction qui excitât leur envie. Ils honoraient les arts du luxe; ils tournaient en ridicule les vertus mâles et courageuses; et le mépris de la modestie des femmes et de la vieillesse annonçait une dépravation universelle. Les Syriens aimaient passionnément les spectacles; ils appelaient tous ceux qui s'y distinguaient par leur adresse [3]. Ils employaient aux amusemens publics une partie considérable du revenu de la ville, et la magnificence des jeux du théâtre et du cirque était regardée comme le bonheur et la gloire d'Antioche. Les mœurs rustiques d'un prince qui dédaignait une pareille gloire, et qui paraissait insensible à un bonheur de ce genre, ne convenaient pas à la délicatesse de ses sujets, qui ne pouvaient ni admirer ni imiter la simplicité sévère que Julien montrait toujours, et qu'il affectait quelquefois. Il ne déposait sa gravité philosophique que dans les jours de fête consacrés à l'honneur des dieux par un ancien usage; et c'étaient les seuls jours de l'année où les Syriens d'Antioche ré-

terie, paraît avoir oublié la longueur du chemin et la brièveté du règne de Julien.

1 « Gothos sæpe fallaces et perfidos; hostes quærere se » meliores aiebat: illis enim sufficere mercatores Galatas » per quos ubique sine conditionis discrimine venumdan- » tur. » En moins de quinze ans, ces esclaves goths menacèrent et subjuguèrent leurs maîtres.

2 Dans la satire des Césars (p. 324), Alexandre rappelle à César, qui atténuait la gloire et le mérite d'une victoire sur des Asiatiques, que Crassus et Antoine avaient senti les traits des Persans, et que les Romains, après une guerre de trois siècles, n'avaient pas encore subjugué la province de Mésopotamie ou d'Assyrie.

1 Ammien (XXII, 7, 12); Libanius (*Orat. Parent.*, c. 79, 80, 305, 306), Zosime (l. III, p. 158), et Socrate (l. III, c. 19) indiquent le plan de la guerre de Perse.

2 La satire de Julien et les homélies de saint Chrysostôme offrent le même tableau des mœurs d'Antioche. La miniature que l'abbé de la Bletterie en a tirée (Vie de Julien, p. 332) a de la précision et de l'exactitude.

3 Laodicée leur fournissait des conducteurs de chars; Tyr et Beryte, des comédiens; Césarée, des pantomimes; Héliopolis, des chanteurs; Gaza, des gladiateurs; Ascalon, des lutteurs, et Castaballa, des danseurs de corde. (Voyez l'*Expositio totius mundi*, p. 6, dans le troisième tome des *Geographi minores* de Hudson.)

sistassent aux attraits du plaisir. La plupart d'entre eux professaient le christianisme, nom inventé par leurs ancêtres [1]. S'ils n'en pratiquaient pas la morale, ils avaient un attachement scrupuleux pour les dogmes de cette religion. Le schisme et l'hérésie troublaient l'église d'Antioche; mais une sainte haine animait également, contre l'empereur, les Ariens, les partisans d'Athanase, et ceux de Meletius et de Paulinus [2].

Ils avaient la plus forte prévention contre un apostat, l'ennemi et le successeur d'un prince qui mérita l'affection d'une secte nombreuse, et l'enlèvement des restes de saint Babylas les remplit de fureur. Le peuple, dominé par ses idées superstitieuses, disait hautement que la famine avait suivi les traces de l'empereur, de Constantinople à Antioche, et le moyen peu judicieux qu'on employa dans cette disette acheva d'irriter des hommes que la faim tourmentait. L'inclémence de la saison [3] avait nui aux récoltes de la Syrie, et augmenté le prix du pain dans la capitale de l'Orient, en proportion de la disette du blé. Mais l'avide monopole changea bientôt la juste proportion établie par le cours naturel des choses. Au milieu de cette lutte inégale, où un parti réclamait les productions de la terre comme une propriété exclusive, contre un second qui voulait s'enrichir de la misère publique, tandis qu'un troisième les demandait pour sa subsistance journalière, le bénéfice des agens intermédiaires retombait en entier sur les infortunés consommateurs. Leur précipitation et leurs inquiétudes augmentèrent encore la détresse, et la crainte d'une disette causa peu à peu l'apparence d'une famine. Lorsque les citoyens voluptueux d'Antioche se plaignirent du haut prix de la volaille et du poisson, Julien déclara qu'une ville frugale devait être satisfaite dès qu'on lui fournissait du vin, de l'huile et du pain. Il avoua toutefois qu'un souverain est obligé de pourvoir à la nourriture de son peuple; il adopta ensuite l'expédient dangereux et meurtrier de fixer la valeur du blé, qu'il ordonna, dans un temps de disette, de vendre à un prix qu'on n'avait guère connu dans les années les plus abondantes; et, pour fortifier ses lois de son exemple, il envoya au marché quatre cent vingt mille modii ou mesures, qu'il fit venir des greniers de Hiérapolis, de Chalcis et même de l'Égypte. Il n'était pas difficile de prévoir les suites de cette opération, et on ne tarda pas à les sentir. Les riches négocians achetèrent le blé de l'empereur; les propriétaires, ou les accapareurs n'approvisionnèrent plus la ville, et le peu de grains qu'on y amena se vendait au-dessus du prix fixé. Julien s'applaudissait de son expédient: il accusa d'ingratitude le peuple qui murmurait, et prouva aux habitans d'Antioche qu'il avait hérité de l'obstination de son frère Gallus, sans y joindre sa cruauté [1]. Les remontrances du corps municipal aigrirent son esprit inflexible. Il croyait, peut-être avec raison, que les sénateurs d'Antioche, qui possédaient des terres et faisaient le commerce, avaient contribué aux malheurs de leur pays, et il attribuait leur hardiesse peu respectueuse, non pas au sentiment de leur devoir, mais à des vues d'intérêt. Deux cents des plus nobles et des plus riches citoyens formaient le sénat: ils furent mis en prison,

[1] Χριστον δε αγαπωντες, εχετε πολιουχον αντι του Διος. Le peuple d'Antioche professait ingénument son attachement au X (Krist) et au K (Konstance). (Julien, *Misopogon*, p. 357).

[2] L'indiscrète ordination de Paulinius pendant le séjour de Julien à Antioche irrita les schismatiques d'Antioche, qui subsistèrent quatre-vingt-cinq ans (A. D., 330-415). Voy. Tillemont (Mém. Ecclés., t. VII, p. 803, édit. in-4°. Paris, 1701) que je citerai désormais.

[3] Julien dit qu'avec une pièce d'or on achetait cinq, dix et quinze *modii* de blé, selon les divers degrés de l'abondance et de la disette (*Misopogon*, p. 369) D'après ce fait et quelques autres pareils, je pense que sous les successeurs de Constantin, le prix ordinaire des grains était d'environ trente-deux schellings le quartier anglais; c'est-à-dire qu'il était égal au prix moyen des soixante-quatre premières années de ce siècle. (Voyez les Tables des monnaies, des poids et des mesures d'Arbuthnot, p. 88, 89; Mém. de l'Acad. des Inscr., t. XXVIII, pag. 718-721; les Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations, par Smith, vol. I, p. 246 de l'original, livre que je suis fier de citer, comme le livre d'un age et de l'un de mes amis.

[1] *Nunquam à proposito declinabat, Galli similis fratris licet incruentus.* (Ammien, XXII, 14.) Il ne faut pas juger avec trop de rigueur l'ignorance, sur ces matières, des princes les plus éclairés; mais la manière dont Julien s'est défendu lui-même (*in Misopogon*, p. 368), et son Apologie par Libanius, (*Orat. Parent.*, c. 97, p. 321), ne sont nullement satisfaisantes.

mais on leur permit, avant la fin du jour, de retourner chez eux[1]. Après cet acte de despotisme, l'empereur ne put obtenir le pardon qu'il avait accordé si aisément. La disette excitait toujours des plaintes, que l'esprit et la légèreté des Grecs de Syrie répandaient soigneusement. Durant la liberté des saturnales, on chanta dans tous les quartiers de la ville des couplets qui tournaient en ridicule les lois, la religion, la conduite personnelle et même la barbe de l'empereur : la connivence des magistrats et les applaudissemens de la multitude annoncèrent clairement l'opinion que la ville d'Antioche avait de Julien[2]. Les insultes populaires affectèrent vivement le disciple de Socrate; mais le monarque, doué d'une sensibilité très-vive, et revêtu d'un pouvoir absolu, ne se permit pas la vengeance. Un tyran aurait arraché aux citoyens, sans distinction, la fortune et la vie, et réduit les pacifiques Syriens à se soumettre aux violences et à la rapacité des légions de la Gaule. Julien pouvait du moins dépouiller la capitale de l'Orient des honneurs et des priviléges dont elle jouissait, et ses courtisans, peut-être même ses sujets, auraient donné des éloges à un acte de justice, qui vengeait la dignité du magistrat suprême de la république[3]. Mais au lieu d'abuser ou de se servir de l'autorité de l'état pour venger ses injures personnelles, il se contenta d'une espèce de vengeance innocente, et que peu de princes seraient en état d'employer. Des satires et des libelles l'avaient outragé, et, sous le titre de *l'Ennemi de la Barbe*, il écrivit une confession ironique de ses fautes, et une satire amère des mœurs licencieuses et efféminées d'Antioche. Cette réponse fut exposée publiquement aux portes du palais, et le Misopogon[4], ce singulier monument de la colère, de l'esprit, de la douceur et de l'indiscrétion de Julien, est arrivé jusqu'à nous. Quoiqu'il affectât de rire, il ne pouvait pardonner[1]. Il témoigna son mépris, et accorda peut-être encore cette petite satisfaction à sa vengeance, en donnant à Antioche un gouverneur[2] digne de pareils sujets; et, abandonnant pour jamais cette ville ingrate, il annonça sa résolution de passer l'hiver suivant à Tarse en Cilicie[3].

Antioche comptait parmi ses citoyens un homme dont le génie et les vertus pouvaient expier, aux yeux de Julien, les vices et les sottises des autres habitans. Le sophiste Libanius avait reçu le jour dans la capitale de l'Orient : il professa publiquement les arts de la rhétorique et de la déclamation à Nicée, à Nicomédie, à Constantinople, à Athènes, et, sur la fin de sa carrière, à Antioche. Les jeunes Grecs fréquentaient assidûment son école : ses disciples, quelquefois au nombre de plus de quatre-vingts, vantaient leur incomparable maître; et la jalousie de ses rivaux, qui le persécutaient d'une ville à l'autre, confirmait l'opinion de la supériorité de son mérite, que le sophiste lui-même vantait sans modestie. Les précepteurs de Julien lui avaient arraché une assurance solennelle de ne jamais assister aux leçons de leur adversaire. Cette promesse réprimait et augmentait la curiosité du jeune prince; il se procura secrètement les écrits de ce dangereux sophiste, et imita peu à

[1] Libanius ne dit qu'un mot léger sur l'emprisonnement du sénat. (*Orat. Parent.*, c. 98, p. 322, 323.

[2] Libanius (*ad Antiochenos de imperatoris irâ*, c. 17, 18, 19, *in Fabric.*, *Biblioth. Græca*, tom. VII, p. 221-223) se montre un habile avocat. Il critique avec sévérité la sottise du peuple, qui porta la peine du crime d'un petit nombre d'ivrognes obscurs.

[3] Libanius (*in Antiochen.*, c. 7, p. 213) rappelle à Antioche la punition récente de Césarée; et Julien (*in Misopogon*, pag. 355) laisse entrevoir comment Tarente expia l'insulte faite aux ambassadeurs romains.

[4] Voyez sur le *Misopogon* Ammien, XXII, 14; Libanius, *Orat. Parent.*, c. 99, p. 323; Grég. de Naz., *Orat.* IV, p. 133; et la Chronique d'Antioche, par Jean Malala, t. II, p. 15, 16. Je dois beaucoup à la traduction et aux notes de l'abbé de la Bletterie, Vie de Jovien, t. II, p. 1-138.)

[1] Ammien remarque avec beaucoup de justesse, que, *Coactus dissimulare pro tempore, ira sufflabatur interna.* La pénible ironie de Julien finit par des invectives sérieuses et directes.

[2] « Ipse autem Antiochiam egressurus, Heliopoliten » quemdam Alexandrum syriacæ jurisdictioni præfecit, » turbulentum et sævum; dicebatque non illum meruisse, » sed Antiochensibus avaris et contumeliosis hujusmodi » judicem convenire. » (Ammien, XXIII, 2.) Libanius (*Epist.* 722, p. 346, 347), qui avoue à Julien lui-même qu'il avait partagé le mécontentement général, prétend toutefois qu'Alexandre fut un réformateur utile, mais un peu sévère, des mœurs et de la religion d'Antioche.

[3] Julien, *in Misopogon*, p. 364; Ammien, XXIII, 2, et Valesius *ad loc.*, Libanius, dans un discours qu'il lui adresse sur ce sujet, l'engage à retourner à Antioche, qui montrait de la loyauté et du repentir.

peu si parfaitement son style, qu'il surpassa les plus laborieux des élèves de Libanius[1]. Lorsqu'il monta sur le trône, il parut très-empressé d'embrasser et de récompenser le sophiste de Syrie, qui, dans un siècle dégénéré, avait maintenu la pureté du goût, des mœurs et de la religion des Grecs. L'orgueil adroit du philosophe accrut et justifia la prévention de l'empereur. Au lieu de se rendre au palais de Constantinople avec la foule, Libanius attendit tranquillement l'arrivée du prince à Antioche, et se retira de la cour aux premiers symptômes de froideur et d'indifférence; il déclara qu'il n'y retournerait que dans les occasions où il y serait appelé, et il donna à son souverain cette leçon importante : qu'on peut ordonner à un sujet l'obéissance, mais qu'il faut mériter l'affection d'un ami. Les sophistes de tous les siècles méprisent ou affectent de mépriser les distinctions de naissance et de fortune[2] que donne le hasard, et ils réservent leur estime pour les qualités supérieures de l'esprit dont ils se croient doués. Si Julien dédaignait les acclamations d'une cour vénale qui adorait la pourpre, il était flatté des éloges, des avis, de la liberté et de la jalousie d'un philosophe indépendant, qui refusait ses faveurs, aimait sa personne, célébrait son mérite, et devait un jour honorer sa mémoire. Les volumineux écrits de Libanius subsistent encore ; la plupart offrent les vaines compositions d'un orateur qui cultivait la science des mots, ou les productions d'un penseur solitaire, qui, au lieu d'étudier ses contemporains, avait les yeux toujours fixés sur la guerre de Troie ou la république d'Athènes. Au reste, le sophiste d'Antioche ne se tenait pas toujours à cette élévation imaginaire : il écrivit une foule de lettres, où l'on aperçoit le travail[3]; il loua les vertus de son siècle; il jugea avec hardiesse les vices et les abus, et il plaida éloquemment la cause d'Antioche contre la juste colère de Julien et de Théodose. Outre les maux ordinaires de la vieillesse[1], il eut la douleur de survivre à la religion et aux sciences auxquelles il avait consacré son génie. L'ami de Julien vit avec indignation le triomphe du christianisme; et son esprit superstitieux, qui obscurcissait pour lui le spectacle du monde visible, ne le soutenait pas par les vives espérances de la gloire et du bonheur célestes[2].

Julien, dominé par son ardeur guerrière, se mit en campagne dès la fin de l'hiver. Après une marche laborieuse de deux jours, il renvoya, avec des reproches et des marques de mépris, les sénateurs d'Antioche, qui l'accompagnèrent au delà des bornes de leur territoire[3]. Il séjourna le troisième à Bérée ou Alep, où il eut le déplaisir de trouver un sénat composé presque en entier de chrétiens, qui ne répondirent que par un froid respect à l'éloquent discours de l'apôtre du paganisme. Le fils de l'un des plus illustres citoyens de cette ville embrassa, par intérêt ou par persuasion, la religion de l'empereur, et il fut déshérité. Julien invita le père et le fils à la table impériale, et, se plaçant au milieu d'eux, il recommanda, sans succès, cette tolérance qu'il pratiquait lui-même; il

[1] Libanius, *Orat. Parent.*, c. 7, p. 230, 231.

[2] Eunapius dit que Libanius ne voulut point accepter le rang de préfet du Prétoire, qui lui parut moins illustre que le titre de sophiste. (*In Vit. Sophist.*) Les critiques ont remarqué le même sentiment dans une des épîtres de Libanius lui-même (XVIII, édit. de Wolf).

[3] Il nous reste environ deux mille de ses lettres, genre d'ouvrage où Libanius avait la réputation d'exceller. Les critiques donnent des éloges à leur concision élégante; cependant le docteur Bentley (Dissertation sur Phalaris, p. 487) observe avec raison, mais sans politesse, « qu'en » lisant ces lettres inanimées et vides de choses, on s'a- » perçoit bien qu'on converse avec un rêveur pédant; qui » a le coude appuyé sur son bureau. »

[1] On fixe à l'année 314 l'époque de sa naissance. Il parle de la soixante-seizième année de son âge (A. D., 390), et il semble faire allusion à des événemens postérieurs.

[2] Libanius a écrit l'histoire minutieuse et prolixe, mais curieuse, de sa vie (tom. II, p. 1-84, édit. Morell.); et Eunapius (p. 130-135) nous a laissé sur ce point des détails concis et défavorables. Parmi les modernes, Tillemont (Mém. Ecclés., tom. IV, p. 571-576), Fabricius (*Biblioth. Græc.*, t. VII, p. 378-314) et Lardner (*Heathen Testimonies*, t. IV, p. 127-163) ont jeté du jour sur le caractère et les écrits de ce célèbre sophiste.

[3] D'Antioche à Litarbe sur le territoire de Chalcis, le chemin qui traversait des collines et des marais était très-mauvais, et les pierres mal affermies de la voie ne tenaient l'une à l'autre que par du sable (Julien, épît. 27.) Il est assez singulier que les Romains aient négligé la grande communication d'Antioche à l'Euphrate. (Voyez Wesseling, *Itinerar.*, p. 190; Bergier, Hist. des grands chemins, t. II, p. 100.)

souffrit, avec un calme simulé, le zèle indiscret du vieux chrétien, qui paraissait oublier les sentimens de la nature et les devoirs d'un sujet; et, se tournant à la fin vers le jeune homme affligé : « Puisque vous avez perdu » un père par attachement pour moi, lui dit- » il, c'est à moi de vous en tenir lieu [1] ». Il fut reçu d'une manière plus conforme à ses désirs, à Batna, petite ville agréablement située dans un bocage de cyprès, à environ vingt milles d'Hiérapolis. Les habitans, qui semblaient attachés au culte d'Apollon et de Jupiter, leurs divinités tutélaires, avaient préparé toute la pompe d'un sacrifice; mais le bruit de leurs applaudissemens blessa sa piété modeste; il crut voir que l'encens qu'on brûlait sur les autels était l'encens de la flatterie plutôt que celui de la dévotion. L'ancien et magnifique temple qui avait rendu la ville d'Hiérapolis [2] célèbre si long-temps, ne subsistait plus; et les riches propriétés, qui nourrissaient plus de trois cents prêtres, avaient peut-être hâté sa chute. Au reste, Julien eut la satisfaction d'embrasser un philosophe et un ami qui avait eu la fermeté de résister aux sollicitations multipliées de Constance et de Gallus, toutes les fois qu'ils logèrent chez lui, dans leur passage à Hiérapolis. Il paraît qu'au milieu des préparatifs militaires et des épanchemens d'un commerce familier, Julien montra toujours le même zèle pour sa religion. Il avait entrepris une guerre importante et difficile; inquiet sur son issue, il était plus attentif à observer et à noter les moindres présages d'où l'on pouvait tirer quelque connaissance de l'avenir, d'après les règles de la divination [3]. Il instruisit Libanius des détails de son voyage jusqu'à Hiérapolis par une lettre qui annonce la facilité et la grâce de son esprit, et sa tendre amitié pour le sophiste d'Antioche [1].

Les troupes romaines se réunirent à Hiérapolis, située presque sur les bords de l'Euphrate [2], et passèrent aussitôt ce fleuve sur un pont de bateaux qui les attendait [3]. Si Julien avait eu les inclinations de son prédécesseur, il aurait perdu la belle saison dans le cirque de Samosate, ou dans les églises d'Edesse. Ayant choisi, non pas Constance, mais Alexandre pour son modèle, il se rendit sans délai à Carrha [4], ville très-ancienne de la Mésopotamie, à quatre-vingts milles d'Hiérapolis. Le temple de la lune excita sa dévotion : il s'y arrêta quelques jours, et acheva d'y régler les immenses préparatifs de la guerre de Perse. Julien avait caché jusqu'alors le secret de l'expédition; mais, Carrha se trouvant au point de séparation des deux grandes routes, il ne pouvait plus dissimuler son dessein d'attaquer les domaines de Sapor du côté de l'Euphrate ou du Tigre. Il détacha trente mile hommes, sous les ordres de Procope son allié, et de Sébastien qui avait été duc de l'Égypte. Il leur enjoignit de marcher vers Nisibis, et, avant de traverser le Tigre, de mettre la frontière à l'abri des incursions de l'ennemi. Il abandonna à ses généraux le soin des opérations subséquentes; il espérait qu'après avoir ravagé les fertiles cantons de la Médie et de l'Adiabène, ils arriveraient sous les murs de Ctésiphon, à peu près au temps où, s'avançant lui-même le long de l'Euphrate, il commencerait le siége de la capitale de la Perse. Le succès de ce plan bien calculé dépendait en grande partie du zèle et des secours du roi d'Armé-

[1] Julien fait allusion à cet incident (épît. XXVII), et Théodoret (l. III, c. 22) le raconte plus nettement. Tillemont (Hist. des Empereurs. t. IV, p. 534), et même la Bletterie (Vie de Julien, p. 413) donnent des éloges à l'intolérance du père.

[2] Voyez le Traité curieux *de Dea Syria*, inséré parmi les ouvrages de Lucien (t. III, p. 451-490, édit. Reitz). La singulière dénomination de *Ninus Vetus* (Ammien, XIV, 8) peut faire soupçonner que Hiérapolis avait été la résidence des rois d'Assyrie.

[3] Julien, (épît. XXVIII) note avec soin tous les présages heureux; mais il supprime les présages défavorables qu'Ammien (XXIII, 2) s'est donné la peine de conserver.

[1] Julien (épître XXVII, p. 399-402.)

[2] Je m'empresse de déclarer que je dois beaucoup à la *Géographie de l'Euphrate et du Tigre*, que vient de publier M. d'Anville (Paris, 1780, in-4°), et qui jette beaucoup de jour sur l'expédition de Julien.

[3] On peut passer l'Euphrate en trois endroits, situés à peu de milles l'un de l'autre : 1° Zeugma, célèbre chez les anciens; 2° Bir, fréquenté par les modernes; 3° le pont de Menbigz ou d'Hiérapolis, qui se trouve à quatre parasanges de la ville.

[4] Haran ou Carrha fut jadis la résidence des Sabéens et d'Abraham. (Voyez l'*Index Geographicus* de Schultens *ad calcem Vit. Saladin.*, ouvrage dont j'ai tiré beaucoup de lumières sur la Géographie ancienne et moderne de la Syrie et des contrées voisines.)

nie, qui, sans exposer la sûreté de ses états, pouvait fournir aux Romains quarante mille hommes de cavalerie et vingt mille fantassins [1]. Mais le faible Arsace Tiranus [2], qui gouvernait l'Arménie, était encore plus loin que son père Chosroès des mâles vertus du grand Tiridate. Ce monarque pusillanime redoutait les entreprises dangereuses, et cachait sa timide mollesse sous le masque de la religion et de la reconnaissance. Il témoignait un pieux attachement pour la mémoire de Constance, qui lui avait donné en mariage Olympias, fille du préfet Ablavius; et il s'enorgueillisait d'avoir épousé une femme destinée à l'empereur Constance [3]. Tiranus professait le christianisme; il régnait sur un peuple de chrétiens, et sa conscience et son intérêt l'empêchèrent de contribuer à une victoire qui devait achever la ruine de l'église. L'indiscrétion de Julien, qui traita le roi d'Arménie comme un esclave et comme l'ennemi des dieux, irrita son esprit d'ailleurs mal disposé. Le style fier et menaçant des lettres de l'empereur [4] excita l'indignation secrète d'un prince qui, malgré l'humiliation de sa dépendance, se souvenait que les Arsacides, ses ancêtres, avaient été les maîtres de l'Orient, et les rivaux de la puissance romaine.

L'habile Julien avait combiné ses préparatifs de manière à tromper les espions, et à détourner l'attention de Sapor. Les légions semblaient marcher vers Nisibis et le Tigre. Tout-à-coup elles se replièrent à droite; elles traversèrent la plaine de Carrha, et le troisième jour elles arrivèrent aux bords de l'Euphrate, où la ville bien fortifiée de Nicephorium ou Callinicum avait été bâtie par les rois macédoniens. L'empereur fit ensuite plus de quatre-vingts milles le long des rivages sinueux de l'Euphrate, et après une route d'un mois depuis son départ d'Antioche, il découvrit les tours de Circesium, dernière place de son empire. Son armée, la plus nombreuse de celles que les césars avaient envoyées dans la Perse, contenait soixante-cinq mille soldats bien disciplinés. On avait choisi dans les différentes provinces, parmi les Romains et parmi les barbares, les vétérans de la cavalerie et de l'infanterie; et les robustes Gaulois, qui gardaient le trône et la personne de leur monarque chéri, étaient d'une fidélité et d'une valeur à toute épreuve. Julien disposait en outre d'un corps formidable de Scythes auxiliaires, venus d'un autre climat et presque d'un autre monde, pour envahir un pays éloigné dont ils avaient ignoré jusqu'alors la position, et même le nom. L'amour du pillage et de la guerre attira sous ses drapeaux plusieurs tribus de Sarrasins ou d'Arabes errans, auxquels il avait ordonné de marcher à sa suite en même temps qu'il leur refusait nettement les subsides accoutumés. Une flotte de onze cents navires, qui devaient suivre les mouvemens et fournir aux besoins de son armée, remplissait le canal de l'Euphrate [1]. Cette flotte avait cinquante galères armées, accompagnées d'un égal nombre de bateaux à fonds plats, qu'on pouvait réunir et employer comme des ponts. Les autres navires, dont plusieurs étaient couverts de peaux crues, offraient un magasin presque inépuisable d'armes et de machines de guerre, d'ustensiles et de munitions. L'empereur, qui s'occupait de la santé de ses soldats, avait fait embarquer une grande provision de vi-

[1] Voyez Xénophon (Cyropédie, l. III, p. 189, édit. de Hutchinson). Artavasdes fournit à Marc-Antoine seize mille cavaliers armés et disciplinés à la manière des Parthes. (Plutarque, Vie de Marc-Antoine.)

[2] Moïse de Chorène (*Hist. Armeniæ*, l. III, c. 2, p. 242) dit qu'il monta sur le trône (A. D. 354) la septième année du règne de Constance.

[3] Ammien, XX, 11. Athanase (t. I, p. 856) dit en termes généraux, que Constance donna la veuve de son frère τοῖς βαρβάροις, expression qui convenait plus à un Romain qu'à un disciple du Christ.

[4] Ammien (XXIII, 2) emploie l'expression *monuerat*. Muratori (Fabricius, *Bib. Græc.*, t. VII, p. 86) a publié une épître de Julien au satrape Arsaces: cette épître est d'un style violent et commun, et, quoiqu'elle ait trompé Sozomène (l. VI, c. 5), elle ne paraît pas authentique. La Bletterie (Hist. de Jovien, t. II, p. 339) la traduit et la rejette.

[1] *Latissimum flumen Euphratem artabat* (Ammien, XXIII, 3). Un peu plus haut, aux gués de Thapsacus, la largeur de la rivière est de quatre stades ou huit cents verges, c'est-à-dire d'environ un demi-mille d'Angleterre. (Xénophon, *Anabasis*, l. I, p. 41, édit. de Hutchinson, avec les Observations de Foster, p. 29, etc., dans le second volume de la traduction de Spelman.) Si la largeur de l'Euphrate à Bir et à Zeugma n'est pas de plus de cent trente verges (Voyages de Niebuhr, t. II, p. 335), cette différence énorme doit venir surtout de la profondeur du canal.

maigre et de biscuit; mais il défendit à ses troupes l'usage du vin, et renvoya impitoyablement une longue file de chameaux superflus qui suivaient les derrières de l'armée. Le Chaboras tombe dans l'Euphrate à Circesium [1], et au premier signal de la trompette, les Romains passèrent cette petite rivière qui séparait les deux empires. Julien, d'après un ancien usage, devait prononcer un discours militaire, et il ne négligeait pas les occasions de déployer son éloquence. Il excita l'ardeur des légions, en leur rappelant le courage intrépide et les glorieux triomphes de leurs ancêtres : il excita leur fureur par le tableau de l'insolence des Perses ; il les exhorta à imiter sa ferme résolution de détruire cette nation perfide, ou de mourir pour la république. Il augmenta l'effet de son discours, par le don de cent trente pièces d'argent à chaque soldat. On abattit à l'instant le pont du Chaboras, afin de convaincre les troupes qu'elles ne devaient plus placer leur espoir que dans leur succès. La prudence de Julien l'engagea cependant à s'occuper d'une frontière éloignée, toujours exposée aux incursions des Arabes. Il laissa à Circesium un détachement de quatre mille soldats, ce qui porta à dix mille hommes les troupes régulières de cette forteresse importante [2].

Du moment où les Romains entrèrent sur le territoire [3] d'un ennemi célèbre par son activité et par ses ruses, ils marchèrent sur trois colonnes [4]. L'infanterie était au centre, sous les ordres de Victor, maître général de cette armée. Le brave Nevitta menait le long de l'Euphrate, et presque à la vue de la flotte, une colonne formée de plusieurs légions. La cavalerie protégeait le flanc gauche de l'armée. Hormisdas et Arintheus obtinrent le commandement de la cavalerie, et les singulières aventures du premier [1] méritent d'être remarquées. Il était Persan, et prince du sang royal des Sassanides. Emprisonné durant les troubles de la minorité de Sapor, il avait brisé ses fers et cherché un asile à la cour de Constantin. Hormisdas excita d'abord la compassion, et finit par acquérir l'estime de ses bienfaiteurs ; sa valeur et sa fidélité l'élevèrent aux premiers rangs dans la carrière des armes ; et, quoique chrétien, il eut peut-être un secret plaisir à montrer à son ingrate patrie qu'un sujet opprimé devient souvent un ennemi dangereux. Voici quelle était la disposition des trois colonnes principales : Lucilianus, avec un petit corps de quinze cents hommes armés à la légère, couvrait le front et les flancs de l'armée ; il observait tout ce qui se montrait au loin, et il se hâtait d'instruire les généraux de l'approche de l'ennemi. Dagalaiphus et Secondinus, duc de l'Osrhoène, conduisaient l'arrière-garde ; le bagage marchait en sûreté dans les intervalles des colonnes ; et pour laisser plus d'action aux soldats, ou pour grossir leur nombre aux yeux des spectateurs, les rangs étaient si peu serrés, qu'ils se prolongeaient sur un espace d'environ dix milles. Julien se plaçait ordinairement à la tête de la colonne du centre ; mais il préférait les devoirs du général à la pompe du monarque, et il se portait avec rapidité, suivi d'une petite escorte de cavalerie légère, à l'avant, à l'arrière-garde, sur les flancs, et partout où sa présence pouvait animer ou protéger ses troupes. Le pays qu'il traversa, du Chaboras aux terres cultivées de l'Assyrie, doit être regardé comme une portion de ce désert de l'Arabie, dont les plus puissans efforts de l'industrie humaine ne parviendraient pas à vaincre la stérilité. Il parcourut le terrain où s'était trouvé le jeune Cyrus sept siècles auparavant, et qui est décrit par un

[1] *Monumentum tutissimum et fabrè politum, cujus mœnia Abora.* (Les Orientaux aspirent la première lettre de Chaboras ou Chabour), *et Euphrates ambiunt flumina, velut spatium insulare fingentes.* (Ammien, XXIII, 5.)

[2] Julien lui-même (épit. XXVII) décrit son entreprise et son armement. (Voyez aussi Ammien Marcellin, XXIII, 3, 4, 5; Libanius, *Orat. Parental.*, 108, 109, p. 332, 333; Zosime, l. III, p. 160, 161, 162; Sozomène, l. VI, c. 1; et Jean Malala, t. II, p. 17.)

[3] Ammien, avant de conduire son héros sur le territoire de Perse, décrit (XXIII, 6, p. 396-419, édit. Gronov. in-4°) les dix-huit grandes satrapies ou provinces (jusqu'aux frontières de la Sérique ou de la Chine) qui étaient soumises aux Sassanides.

[4] Ammien (XXIV, 1) et Zosime (l. III, p. 162, 163) ont décrit la marche avec exactitude.

[1] Zosime (l. II, p. 100-102), et Tillemon (Hist. des Empereurs, t. IV, p. 198) racontent les aventures de Hormisdas, et ils y mêlent quelques fables.

des soldats de son expédition, le sage et héroïque Xénophon [1]. « Le pays offrait de tous » côtés une plaine aussi unie que la mer, et » remplie d'absinthe; les arbrisseaux et les » roseaux qu'on y trouvait d'ailleurs avaient » une odeur aromatique; mais on n'y voyait » aucune espèce d'arbres. Les outardes et les » autruches, les gazelles et les onagres [2] » semblaient être les seuls habitans, et les » plaisirs de la chasse diminuaient la fatigue » de la route. » Le sable du désert, élevé par le vent, formait des tourbillons de poussière, et un ouragan subit renversait tout-à-coup les soldats et les tentes d'une partie de l'armée.

Les plaines sablonneuses de la Mésopotamie étaient abandonnées aux gazelles et aux onagres du désert; mais des villes très-peuplées et de jolis villages couvraient les bords de l'Euphrate et les îles que forme ce fleuve. La ville d'Annah ou Anatho [3], résidence actuelle d'un émir arabe, est composée de deux longues rues; son enceinte, que la nature elle-même a fortifiée, renferme une petite île et un terrain fertile et assez considérable sur l'un et l'autre côté de l'Euphrate. Les braves habitans d'Anatho montraient quelques dispositions à arrêter la marche de Julien; mais la douceur et les remontrances du prince Hormisdas, la vue de la flotte et de l'armée qui s'approchait, les détournèrent de ce fatal dessein. Ils implorèrent la clémence de l'empereur; Julien les établit d'une manière avantageuse près de Chalcis en Syrie, et il donna à Pusæus, leur gouverneur, une place distinguée dans son service et dans son mitié. Mais la forteresse de Thiluta, qu'on croyait imprenable, dédaignait la menace d'un siége, et l'empereur se contenta de dire avec fierté que, lorsqu'il aurait subjugué les provinces intérieures de la Perse, Thiluta ne refuserait plus d'honorer son triomphe. Les habitans des villes ouvertes, hors d'état de faire résistance, et ne voulant pas céder, s'enfuirent avec précipitation. Les soldats romains occupèrent leurs maisons, pleines de richesses et de provisions, et ils massacrèrent impunément quelques femmes. Durant la marche, le surenas, ou général persan, et Malek Rodosaces, fameux émir de la tribu de Gassan [1], rôdèrent autour de l'armée impériale; ils prenaient tous les traîneurs; ils attaquaient tous les détachemens, et le vaillant Hormisdas eut peine à leur échapper; mais enfin on les repoussa. Le pays devenait chaque jour moins favorable aux opérations de la cavalerie, et, quand l'armée arriva à Macepracta, on aperçut les ruines de la muraille qu'avaient construite les anciens rois d'Assyrie, pour mettre leurs domaines à l'abri des incursions des Mèdes. Les commencemens de l'expédition de Julien paraissent avoir employé quinze jours, et on peut compter environ trois cents milles de la forteresse de Circesium au mur de Macepracta [2].

La fertile province d'Assyrie [3], qui se prolongeait au-delà du Tigre jusqu'aux montagnes de la Médie [4], formait une étendue d'en-

1 Voyez le premier livre de l'Anabasis (p. 45, 46). Cet ouvrage plein d'agrément est authentique; mais la mémoire de Xénophon, qui écrivait peut-être bien des années après l'expédition, l'a trahi quelquefois, et il paraît qu'il a exagéré les distances.

2 M. Spelman, qui a traduit l'Anabasis en anglais, confond (vol. I, p. 51) la gazelle avec le chevreuil, et l'onagre avec le zèbre.

3 Voyez les Voyages de Tavernier (part. I, l. III, p. 163); et surtout les *Viaggi di Pietro della Valle* (t. I, let. 17, p. 671, etc.). Il ignorait l'ancien nom et l'ancien état de Hannah. Il est rare que nos voyageurs aient cherché à s'instruire à l'avance des pays qu'ils vont parcourir. Shaw et Tournefort méritent une exception qui leur fait honneur.

1 *Famosi nominis latro*, dit Ammien, et c'est un grand éloge pour un Arabe. La tribu de Gassan était établie sur les bords de la Syrie; elle donna des lois à Damas, sous une dynastie de trente-un rois ou émirs, depuis le temps de Pompée jusqu'à celui du calife Omar. (D'Herbelot. Bibliothèque orientale, p. 360; Pocock, *Specimen, Hist. Arabiæ*, p. 75-78.) Le nom de Rodosaces ne se trouve pas dans la liste.

2 Voyez Ammien, XXIV, 1, 2; Libanius, *Orat. Parent.*, c. 110, 111, p. 334; Zosime, l. III, p. 164-168.

3 On trouve une description de l'Assyrie dans Hérodote (l. I, c. 192, etc.) qui écrit quelquefois pour les enfans et quelquefois pour les philosophes; dans Strabon (l. XVI, p. 1070-1082; et dans Ammien (l. XXIII, c. 6). Les plus utiles des voyageurs modernes sont Tavernier (part. I, l. II, p. 226-288), Otter (t. II, p. 35-69 et 189-224), et Niebuhr (t. II, p. 172-288). Mais je regrette beaucoup qu'on n'ait pas traduit l'*Irak Arabi* d'Abulfeda.

4 Ammien remarque que l'Assyrie, qui comprenait primitivement Ninus (*Niniveh*) et Arbèle, avait pris la dénomination plus récente d'Adiabène; et il paraît indiquer Tere-

viron quatre cents milles, de l'ancien mur de Macepracta au territoire de Basra, où l'Euphrate et le Tigre réunis ont leur embouchure dans le golfe Persique [1]. Tout ce territoire peut réclamer le nom de Mésopotamie, puisque les deux fleuves, qui ne sont jamais éloignés de plus de cinquante milles, ne se trouvent, entre Bagdad et Babylone, qu'à vingt-cinq milles de distance. Une foule de canaux creusés sans beaucoup de travail dans une terre molle, établissaient la communication des deux rivières, et coupaient la plaine d'Assyrie. Ils servaient à plusieurs usages importans : ils conduisaient les eaux superflues d'une rivière dans l'autre, à l'époque de leurs inondations respectives; divisés et subdivisés en un grand nombre de petites branches de diverses grandeurs, ils arrosaient les terres sèches, et ils suppléaient à la pluie; ils facilitaient la culture et les opérations du commerce; et, comme on pouvait en un moment briser les écluses, ils offraient au désespoir des habitans le moyen d'arrêter, par une inondation, les progrès de l'ennemi. La nature avait refusé au sol et au climat de l'Assyrie la vigne, l'olivier, le figuier, et quelques autres de ses dons les plus précieux; mais elle y produisait avec une fertilité inépuisable tout ce qui est nécessaire à la subsistance de l'homme, et en particulier le froment et l'orge; et il n'était pas rare de voir chacun des grains semés par le cultivateur en rapporter deux cents et même trois cents. D'innombrables palmiers y offraient une multitude de bocages [2], et les naturels du pays célébraient en vers et en prose les trois cent soixante usages qu'on faisait du tronc, des branches, des feuilles, du suc et du fruit de cet arbre si utile. Plusieurs manufactures, et surtout celles de cuirs et de toiles, occupaient l'industrie d'un peuple nombreux, et fournissaient des matières précieuses au commerce, dont il semble toutefois que les étrangers s'étaient emparés. On avait converti en un parc Babylone; mais, près des ruines de l'ancienne capitale; de nouvelles villes s'étaient formées successivement, et la multiplicité des bourgs et des villages, bâtis avec des briques séchées au soleil et du bitume, productions particulières au canton, annonçaient la population du pays. Sous le règne des successeurs de Cyrus, la province d'Assyrie ne cessa d'approvisionner seule, durant quatre mois de l'année, la voluptueuse abondance de la table et de la maison du grand roi. Ses chiens de l'Inde absorbaient les revenus de quatre gros villages; on entretenait aux dépens du pays huit cents étalons et seize mille jumens pour les écuries du prince; le tribut journalier qu'on payait au satrape équivalait à un boisseau d'Angleterre rempli d'argent, et on peut évaluer le revenu de l'Assyrie à plus de douze cent mille livres sterling [1].

Julien livra les champs de l'Assyrie aux malheurs de la guerre; et le philosophe se vengea sur des sujets innocens des actes de rapine et de cruauté que leur maître orgueilleux s'était permis dans les provinces romaines. Les Assyriens épouvantés appelèrent les fleuves à leur secours, et ils achevèrent, de leurs propres mains, la ruine de leur pays; ils rendirent les chemins impraticables; ils inondèrent le camp ennemi, et durant plusieurs jours, les troupes de l'empereur eurent

don, Vologesia et Apollonia comme les *dernières* villes de la province d'Assyrie, telle qu'elle était de son temps.

1 Les deux fleuves se réunissent à Apamée ou Corna, à cent milles du golfe de Perse, où ils ne forment plus que le large courant du Pastigris ou Shat-ul-Arab. L'Euphrate arrivait autrefois à la mer par un canal séparé, que les citoyens d'Orchoé obstruèrent et détournèrent environ vingt milles au sud de la moderne Bassora. (D'Anville, Mém. de l'Acad. des Incriptions, t. XXX, p. 170-191.)

2 Le savant Kempser a traité à fond, comme botaniste, comme antiquaire, et comme voyageur, tout ce qui regarde les palmiers. (*Amœnitat. exoticæ, fascicul.* IV, p. 660-764.)

1 L'Assyrie payait chaque jour au satrape de Perse un *artaba* d'argent. La proportion bien connue des poids et des mesures (Voyez les laborieuses recherches de l'évêque Hooper), la pesanteur spécifique de l'or et de l'argent, et la valeur de ce métal, donneront, après un calcul peu difficile, le revenu annuel que j'ai indiqué. Cependant le grand roi ne tirait pas de l'Assyrie plus de mille talens de l'Eubée ou de Tyr (252,000 livres sterling). La comparaison de deux passages d'Hérodote (l. I, c. 192; l. III, c. 89-96) fait voir une différence importante entre la contribution générale et le produit *net* du revenu de la Perse, entre les sommes payées par la province, et l'or et l'argent qui arrivaient au trésor royal. Le monarque pouvait économiser chaque année trois millions six cent mille livres sur les dix-sept ou dix-huit millions sterling qu'il levait sur son peuple.

à lutter contre les embarras les plus fâcheux. Mais la persévérance des légionnaires, habitués à la fatigue ainsi qu'aux dangers, et animés par le courage de leur chef, surmonta tous les obstacles. Ils réparèrent le dommage peu à peu; ils firent rentrer les eaux dans leurs lits, abattirent des bosquets de palmiers, dont ils placèrent les débris sur les parties du chemin qui avaient été rompues; et lorsque l'armée voulut traverser les canaux les plus larges et les plus profonds, elle se servit de radeaux flottans, soutenus par des vessies. Deux villes d'Assyrie osèrent résister, et leur témérité fut sévèrement punie. Perisabor ou Anbar, située à cinquante milles de la résidence royale de Ctésiphon, tenait le second rang dans la province; elle était grande, peuplée, bien fortifiée et environnée d'un double mur, que baignait presque en son entier une branche de l'Euphrate; elle avait d'ailleurs une nombreuse garnison. Elle traita avec mépris Hormisdas, qui l'exhortait à se rendre; elle reprocha à ce prince persan d'oublier sa naissance, et de conduire une armée d'étrangers contre son prince et sa patrie. Sa défense fut habile et vigoureuse; mais un coup de bélier ayant fait une grande brèche, et brisé un des angles de la muraille, les habitans et la garnison gagnèrent la citadelle à la hâte. Les soldats de Julien se précipitèrent dans la ville : après avoir satisfait tous les désirs qu'éprouvent les troupes en pareille occasion, ils réduisirent Perisabor en cendres, et ils établirent sur les ruines fumantes des maisons, les machines qui devaient foudroyer la citadelle. Une grêle continuelle d'armes, de traits, prolongea le combat : l'avantage du terrain, qu'avaient les assiégés, contre-balançait la supériorité que pouvaient tirer les Romains de la force de leurs balistes et de leurs catapultes; mais dès que les assiégeans eurent achevé un *hélépolis* qui les mettait au niveau des plus hautes murailles, l'aspect de cette tour mobile, qui ne laissait plus d'espoir de résistance ou de pardon, réduisit les défenseurs de la citadelle à une humble soumission; et, lorsque la place se rendit, Julien n'était arrivé sous les murs que depuis deux jours. Deux mille cinq cents personnes des deux sexes, faibles restes d'une grande population, eurent la permission de se retirer : les riches magasins de blé, d'armes, ou d'équipages de guerre, furent distribués aux troupes, ou réservés pour le service public. On brûla ou on jeta dans l'Euphrate les munitions inutiles, et la ruine totale de Perisabor vengea les malheurs d'Amida.

La ville, ou plutôt la forteresse de Maogamalcha, était défendue par seize tours élevées, un fossé profond et deux gros murs de brique et de bitume, et il paraît qu'on l'avait construite pour garantir la capitale de la Perse, dont elle se trouvait éloignée de onze milles. L'empereur, ne voulant pas laisser une place si importante sur ses derrières, en entreprit aussitôt le siége; et il forma à cet effet trois divisions de l'armée romaine. Victor, à la tête de la cavalerie et d'un corps d'infanterie pesamment armé, eut ordre de balayer le pays jusqu'aux bords du Tigre et aux faubourgs de Ctésiphon. Julien se chargea de l'attaque; et, tandis qu'il semblait placer toute sa confiance dans les machines qu'on élevait contre les murailles, il calculait une méthode plus sûre, celle d'introduire secrètement ses troupes dans la ville. On ouvrit les tranchées à une distance considérable, sous la direction de Nevitta et de Dagalaiphus, et on les conduisit peu à peu jusqu'au bord du fossé. On combla ce fossé en peu de temps; et les mineurs, qui travaillèrent sans relâche, arrivèrent bientôt sous les murs de la ville. Les soldats de trois cohortes choisies traversèrent un à un et sans bruit ce dangereux passage; et leur intrépide chef fit avertir l'empereur qu'ils allaient déboucher dans la place. Julien réprima leur ardeur, afin d'assurer leur succès; et, sans perdre un instant, il détourna l'attention des assiégés par le tumulte et les cris d'un assaut général. Les Perses, qui du haut de leurs murs voyaient avec dédain les efforts des assiégeans, chantaient en triomphe la gloire de Sapor, et ils ne craignirent pas d'assurer l'empereur qu'il monterait à la demeure étoilée d'Ormusd, avant de se rendre maître de Maogamalcha. Alors la place était prise. L'histoire nous a transmis le nom d'un simple soldat qui, sortant de la mine, monta le premier dans une tour, où il ne rencontra personne. Ses camarades se précipitèrent

avec une valeur intrépide, et agrandirent l'ouverture : quinze cents Romains se trouvaient au milieu des ennemis. La garnison étonnée abandonna les murs, et ne conserva plus d'espoir. Bientôt on enfonça les portes; les troupes massacrèrent indistinctement quiconque leur tomba sous la main; et la débauche et la cupidité suspendirent seules la vengeance. Le gouverneur, qui avait mis bas les armes sur une promesse de pardon, fut accusé de tenir des propos peu respectueux contre le prince Hormisdas, et on le brûla vif peu de jours après. On rasa les fortifications, et on détrusisit de fond en comble Maogamalcha. Trois magnifiques palais, où l'on avait rassemblé avec peine tout ce qui pouvait satisfaire le luxe et l'orgueil d'un monarque d'Orient, embellissaient les environs de la capitale de la Perse. La symétrie des platebandes de fleurs, des fontaines et des promenades couvertes, ajoutaient aux charmes des jardins placés sur les bords du Tigre; et de grands parcs, enclos de murs, renfermaient des ours, des lions et des sangliers qu'on entrenait avec beaucoup de frais pour les plaisirs du roi. On abattit les murs de ces parcs, on livra les animaux aux traits des soldats, et on brûla les palais de Sapor. Julien ne connaissait pas, ou il ne voulut point observer ici les lois de douceur qu'ont établies, au milieu des horreurs de la guerre, la prudence et la civilisation. Au reste, ces ravages ne doivent pas plus exciter la colère et la pitié, que tant d'autres dégâts moins fâcheux en apparence : une seule statue d'un artiste grec est plus précieuse que les monumens grossiers et dispendieux de l'art des barbares; et si la ruine d'un palais nous affecte plus que l'incendie d'une chaumière, notre humanité s'est fait une idée bien fausse des maux de la vie humaine [1].

Julien était un objet de terreur et de haine pour les Persans; et les peintres de cette nation le représentaient sous l'emblème d'un lion furieux, qui vomit de sa bouche un feu dévorant [1]. Le héros philosophe paraissait dans un jour plus favorable aux yeux de ses amis et de ses soldats, et jamais ses vertus ne se montrèrent mieux que dans cette dernière période, la plus active de sa vie. Il avait, sans effort et presque sans mérite, de la tempérance et de la sobriété. Fidèle aux principes de cette sagesse raisonnée qui exerce un empire absolu sur l'esprit et le corps, il combattait obstinément ses penchans les plus naturels [2]. Malgré la chaleur du climat de l'Assyrie, qui portait à la débauche [3], le jeune conquérant garda sa chasteté. Ses belles captives [4], loin de résister à ses fantaisies, se seraient disputé l'honneur de ses caresses. Il n'eut pas même la curiosité de les voir; il soutint les travaux de la guerre avec la fermeté qu'il opposa aux charmes de l'amour. Lorsque l'armée traversait des terrains inondés, il marchait à pied à la tête des légions; il partageait leur fatigue, et il excitait leur ardeur. Toutes les fois qu'il s'agissait d'un service pressé, il mettait la main à l'ouvrage, et la pourpre impériale était humide et salie, ainsi que le vêtement grossier du dernier soldat. Les deux siéges lui donnèrent plusieurs occasions de signaler une valeur que les généraux prudens ne peuvent guère déployer, quand l'art militaire est parvenu à un certain degré de perfection. Il se tint devant la citadelle de Perisabor, sans songer aux dangers qu'il courait. Tandis qu'il encourageait son

[1] Les opérations de la guerre d'Assyrie sont racontées en détail par Ammien (XXIV, 2, 3, 4, 5), par Libanius (*Orat. Parental.*, c. 112-123, p. 335-347), par Zosime (l. III, p. 168-180), et par Grégoire de Nazianze (*Orat.* IV, p. 113-144). Tillemont, son fidèle esclave, copie dévotement les critiques du saint sur des points de l'*Art de la guerre*.

[1] Libanius, *de ulciscenda Juliani nece*, c. 13, p. 162.

[2] Les traits fameux qu'on cite de la continence de Cyrus, d'Alexandre et de Scipion, étaient des actes de justice : celle de Julien fut volontaire, et il en remplit les devoirs parce qu'il la croyait méritoire.

[3] Salluste (*apud Vet. Scholiast.*, *Juvenal. Satir.*, I, 104) observe que *nihil corruptius moribus*. Les matrones et les vierges de Babylone se livraient aux hommes au milieu de la licence des festins, et, à mesure qu'elles éprouvaient l'ivresse du vin et de l'amour, elles se dépouillaient de leurs vêtemens, et elles finissaient par se montrer nues. *Ad ultimum ima corporum velamenta projiciunt.* (Quinte-Curce, V, I.)

[4] *Ex virginibus autem, quæ speciosæ sunt captæ, et in Perside, ubi fœminarum pulchritudo excellit, nec contrectare aliquam voluit, nec videre* (Ammien, XXIV, 4.) La race des Persans est petite et laide, mais le mélange continuel du sang de Circassie l'a embellie. (Hérod., l. III, c. 97; Buffon, Hist. Nat., t. 3, p. 420.)

armée à forcer les portes de fer, il fut presque terrassé par les armes de trait et les grosses pierres qu'on dirigeait sur sa personne. Au siége de Maogamalcha, il examinait les fortifications extérieures de la place, lorsque deux Persans qui se dévouaient pour leur pays, tombèrent sur lui; il se couvrit adroitement de son bouclier, qui reçut leurs cimeterres, et d'un seul coup d'épée il tua l'un des assaillans. L'estime d'un souverain qui possède les vertus auxquelles il donne des éloges est la plus belle récompense d'un sujet, et l'autorité que tirait Julien de son mérite personnel facilita le rétablissement de l'ancienne discipline. Il punit de mort ou dégrada les soldats de trois cohortes de cavalerie qui avaient montré de la faiblesse en perdant un de leurs étendards dans une escarmouche contre le surenas, et il distribua des couronnes *obsidionales* [1] aux soldats qui entrèrent les premiers dans la ville de Maogamalcha. Après le siége de Perisabor, l'armée osa dire qu'on récompensait ses services par un misérable don de cent pièces d'argent. L'empereur indigné répondit aux soldats avec la noblesse et la gravité des premiers Romains : « Les richesses sont-elles l'objet de vos désirs; il » y a des richesses dans les mains des Perses, » et, pour prix de votre valeur et de votre discipline, on vous offre les dépouilles de leur » fertile contrée. Croyez-moi, ajouta-t-il, la » république romaine, qui jadis possédait » d'immenses trésors, se trouve dans le besoin et la détresse, depuis que des ministres » faibles et intéressés ont persuadé à nos » princes d'acheter avec de l'or la tranquillité des barbares. Les dépenses absorbent » les revenus; les villes sont ruinées, et la » population diminue dans les provinces. » Pour moi, le seul héritage que j'aie reçu de » mes aïeux, est une âme inaccessible à la » crainte; et, bien convaincu que les qualités » de l'esprit sont le seul avantage réel, je ne » rougirai pas d'avouer une pauvreté honorable, qui, aux jours de l'antique vertu, faisait la gloire de Fabricius. Vous pouvez » partager cette gloire et cette vertu, si vous » écoutez la voix du ciel et celle de votre général. Mais si vous ne mettez pas fin à vos » témérités, si vous voulez renouveler ces » honteuses et funestes séditions qu'on vit autrefois, continuez. — Je suis disposé à mourir » debout et donnant des ordres, ainsi qu'il convient à un empereur, et je dédaigne une vie » précaire, qu'un accès de fièvre nous enlève » en un moment. Si je me suis montré indigne » de l'autorité, il y a parmi vous (et je le » dis avec orgueil et avec plaisir), il y a » parmi vous plusieurs chefs qui ont assez » de talens et d'expérience pour conduire la » guerre la plus difficile. Tel est mon caractère, et telle a été ma modération, que je » puis rentrer sans regret et sans crainte » dans l'obscurité d'une condition privée [1]. » Sa modeste résolution fut suivie des applaudissemens unanimes, et de l'obéissance empressée des Romains; ils déclarèrent tous qu'ils comptaient sur la victoire tant qu'ils suivraient les drapeaux de ce héros. Il répétait souvent : « Puissé-je réduire ainsi les » Persans sous le joug! Puissé-je rétablir ainsi » la force et la splendeur de la république! » et ces propos, qui lui tenaient lieu de serment rallumaient leur courage. L'amour de la gloire était sa passion dominante; mais ce ne fut qu'après avoir marché sur les ruines de Maogamalcha, qu'il se permit de dire : « Nous » avons rassemblé quelques matériaux pour » le sophiste d'Antioche [2]. »

Son heureuse valeur avait jusqu'ici triomphé de tous les obstacles; mais la réduction, ou même le siége de la capitale de la Perse, étaient encore éloignés; et on ne peut juger mérite de cette campagne sans connaître le le pays qui servait de théâtre à ses hardies et savantes opérations [3]. Les voyageurs ont ob-

[1] *Obsidionalibus coronis donati.* (Ammien, XXIV, 4.) Julien ou son historien était un mauvais antiquaire. Il fallait dire des couronnes *murales*. On donnait la couronne *obsidionale* au général qui avait délivré une ville assiégée. (Aulu-Gelle, Nuits Attiques, v. 6.)

[1] Ce discours me paraît authentique. Ammien a pu l'entendre, il a pu le copier, et il était incapable de l'imaginer. Je me suis permis quelques libertés, et je l'ai terminé par la phrase la plus énergique.

[2] Ammien, XXIV, 3. Libanius, *Orat. Parent.* c. 122, p. 346.

[3] M. d'Anville (Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. XXVIII p. 246-259) a déterminé la position de Babylone, de Séleucie, de Ctésiphon, de Bagdad, etc., et leurs distances respectives. Pietro della Valle est celui qui semble avoir

servé à vingt milles au sud de Bagdad, et sur la rive orientale du Tigre, les ruines des palais de Ctésiphon, ville grande et très-peuplée à l'époque où vivait Julien. Le nom et la gloire de Séleucie, située aux environs, n'existaient plus; et les restes de cette colonie grecque avaient pris, avec la langue et les mœurs de l'Assyrie, l'ancienne dénomination de Coche. Coche se trouvait sur la rive occidentale du Tigre; mais on la regardait comme le faubourg de Crésiphon, et on peut croire qu'un pont de bateaux la réunissait à cette ville. Aussi les Orientaux appelaient-ils *Al modain* (les cités), la cité où les Sassanides faisaient leur résidence pendant l'hiver : enfin Ctésiphon, capitale de la Perse, était défendue de tous côtés par les eaux du fleuve, par des murs élevés, et par des marais impénétrables. L'armée de Julien campait près des ruines de Séleucie, et un fossé et un rempart la garantissaient des sorties de la nombreuse garnison de Coche. Cette contrée agréable et fertile offrait en abondance de l'eau et des fourrages aux Romains, et plusieurs forts, qui auraient embarrassé les mouvemens des troupes, se soumirent après quelque résistance. La flotte passa de l'Euphrate dans une branche artificielle de la rivière qui se joint au Tigre, un peu au-dessous de la capitale. Si les navires eussent suivi le canal qui portait le nom de Nahar-Malcha [1], et qui avait été construit par les rois du pays, Coche, située dans l'intervalle, aurait séparé la flotte et l'armée des Romains : en voulant remonter le Tigre, et pénétrer ainsi au milieu d'une capitale ennemie, on aurait causé la perte de toutes les embarcations. Julien vit le danger, et il chercha le remède. Il avait étudié soigneusement les opérations de Trajan sur le même terrain; il se souvint que ce prince avait ouvert un nouveau canal, qui, laissant Coche à droite, versait les eaux du Nahar-Malcha dans le Tigre, un peu au-dessus de Ctésiphon. A l'aide de quelques paysans, il suivit les traces de cet ancien ouvrage, que le temps ou la prévoyance des ministres de Perse avaient presque effacées. Ses infatigables soldats ouvraient bientôt un large et profond canal aux eaux de l'Euphrate; on éleva une forte digue pour interrompre le courant du Nahar-Malcha : les flots se précipitèrent avec impétuosité dans leur nouveau lit; les navires romains arrivèrent en triomphe au milieu du Tigre, et insultèrent aux vaines barrières que les habitans de Ctésiphon avaient voulu leur opposer.

Comme il était nécessaire de conduire l'armée le long du Tigre, il fallut se livrer à un autre travail, moins pénible, mais plus dangereux. Le lit du fleuve était large et profond; ses bords escarpés et difficiles, et la rive opposée garnie d'une nombreuse armée de cuirassiers dont l'armure était difficile à percer, d'habiles archers, et d'éléphans qui, selon l'hyperbole extravagante de Libanius, pouvaient fouler à leurs pieds, avec la même aisance, un champ de blé ou une légion de Romains [1]. Il n'y avait aucun moyen de construire un pont devant l'ennemi; et l'intrépide Julien, qui saisit le seul expédient praticable, cacha son dessein aux Barbares, à ses troupes et à ses généraux eux-mêmes, jusqu'à l'instant de l'exécution. On déchargea peu à peu quatre-vingts navires, sous prétexte d'examiner l'état des magasins, et un corps d'élite qui paraissait destiné à une expédition secrète eut ordre de prendre les armes au premier signal. L'empereur dissimulait son inquiétude et montrait de la confiance et de la joie. Pour distraire et insulter les nations ennemies, il ordonna des jeux militaires sous les murs de Coche. Cette journée fut consacrée au plaisir : dès que l'heure du repas du soir fut écoulée, il manda les généraux dans sa tente, et il déclara qu'il voulait passer le Tigre durant la nuit. Frappés de sur-

examiné cette fameuse province avec le plus de soin. Il connaît les auteurs anciens; mais il a une vanité et une prolixité insupportables.

[1] Le canal royal (*Nahar-Malcha*) a pu être réparé, changé, partagé, etc., à différentes époques (Cellarius, *Géograph. antiqu.*, t. II, p. 453), et ces changemens peuvent expliquer les contradictions qui paraissent se trouver dans les anciens auteurs. Au temps de Julien, il devait tomber dans l'Euphrate, *au-dessous* de Ctésiphon.

[1] *Και μεγεθεσιν ελεφαντων, οις ισον εργον δια σταχυων ελθειν, και φαλαγγος.* *Rien n'est beau que le vrai:* cette maxime devrait être gravée sur le bureau de tous les rhéteurs.

prise, le respect les rendit d'abord muets; mais, le vénérable Salluste ayant profité, pour dire son avis, des droits de son âge et de son expérience, les autres chefs appuyèrent ses sages objections [1]. La réponse de Julien fut très-courte; il dit que la conquête de la Perse et la sûreté des troupes exigeaient cette entreprise; que le nombre des ennemis, loin de diminuer, s'augmenterait par des renforts successifs; qu'un plus long délai ne diminuerait pas la largeur du fleuve, et n'abaisserait point la hauteur de ses bords. Ayant tout de suite fait donner le signal, les plus impatiens des légionnaires sautèrent sur les cinq navires qui se trouvèrent près de la rive; et, comme ils manièrent la rame avec une extrême ardeur, on ne tarda pas à les perdre de vue. On aperçut des flammes sur le rivage opposé; et l'empereur, qui devina très-bien que les Perses avaient mis le feu à ses premiers navires, tira habilement de leur extrême danger un présage de la victoire. « Nos camarades, s'écria-t-il, sont » déjà maîtres du rivage ennemi : voyez, ils » font le signal convenu; hâtons-nous d'éga- » ler et d'aider leur courage. » Le mouvement égal et rapide de toutes les embarcations rompit la force du courant, et le tiers de l'armée arriva sur la côte orientale assez tôt pour éteindre les flammes, et sauver ceux des Romains qui se trouvaient en péril. Il fallait gravir une côte escarpée et d'une assez grande hauteur, et la pesanteur des armes du soldat et l'obscurité de la nuit accrurent les difficultés. Une grêle de dards, de pierres et de matières enflammées incommodaient les assaillans, qui, après une pénible lutte, arborèrent le drapeau de la victoire au haut des remparts. Julien avait conduit l'attaque à la tête de son infanterie légère [2]; et, dès qu'il se vit dans une position aussi avantageuse que celle de l'ennemi, il régla le plan de la bataille. Selon les préceptes d'Homère [1], il plaça au front et sur les derrières ses soldats les plus courageux, et toutes les trompettes sonnèrent la charge. Les Romains, après avoir poussé les cris de guerre, s'avancèrent en mesurant leurs pas sur une musique martiale; ils lancèrent leurs formidables javelines, et ils se précipitèrent, l'épée à la main, afin d'attaquer les barbares corps à corps, et les priver ainsi de leurs armes de trait. On se battit durant plus de douze heures; à la fin, la retraite graduelle des Persans devint une fuite en désordre, dont les principaux chefs et le surenas lui-même donnèrent le honteux exemple. Ils furent poussés jusqu'aux portes de Ctésiphon, et les vainqueurs seraient entrés dans la ville où régnait l'épouvante [2], si Victor, l'un des généraux, ne les avait pas conjurés, malgré sa blessure dangereuse, d'abandonner une entreprise fatale, si elle ne réussissait pas complètement. S'il faut en croire les Romains, ils ne perdirent que soixante-quinze hommes, et les barbares laissèrent sur le champ de bataille deux mille cinq cents, ou, selon d'autres versions, six mille de leurs plus braves guerriers. Le butin fut tel qu'on pouvait l'espérer de la richesse et du luxe d'un camp d'Asiatiques : on y trouva une quantité considérable d'or et d'argent, de magnifiques armes et des équipages brillans, des lits et des tables d'argent massif. L'empereur distribua des couronnes civiques, murales et navales, que lui, et peut-être lui seul, estimait plus que les trésors de l'Asie. Il offrit un sacrifice solennel au dieu de la guerre; mais les entrailles des victimes annoncèrent de funestes présages; et les historiens ont la crédulité de dire que les signes les moins équivoques annoncèrent

[1] Libanius indique celui des généraux qui avait le plus de poids. Je me suis permis de nommer Salluste. Ammien dit de tous les chefs : *Quod acri metu territi duces concordi precatu fieri prohibere tentarent.*

[2] *Hinc imperator*......... dit Ammien, *ipse cum levis armaturæ auxiliis per prima prostremaque discurrens, etc.* Mais, si l'on en croit Zosime, qui d'ailleurs lui est favorable, il ne passa la rivière que deux jours après la bataille.

[1] *Secundum Homericam dispositionem.* On attribue la même disposition au sage Nestor, dans le quatrième livre de l'Illiade; et les vers d'Homère étaient toujours présens à l'esprit de Julien.

[2] « Persas terrore subito miscuerunt, versisque agminibus totius gentis, apertas Ctesiphontis portas » victor miles intrâsset, ni major prædarum occasio fuisset, quàm cura victoriæ. » (Sextus Rufus, *de Provinciis*, c. 28). Leur cupidité les disposa peut-être à écouter l'avis de Victor.

bientôt qu'il était au terme de sa prospérité [1].

Le surlendemain de la bataille, les gardes domestiques, les joviens, les herculiens, et le reste des troupes, qui formaient à peu près les deux tiers de l'armée, passèrent le Tigre sans accident [2]. Tandis que les habitans de Ctésiphon examinaient, du haut de leurs murs, la dévastation des alentours de la ville, Julien jetait des regards vers le Nord : ayant pénétré en vainqueur jusqu'aux portes de la capitale, il comptait que Sébastien et Procope ses lieutenans, déployant le même courage et la même activité, ne tarderaient pas à le joindre. Ses espérances furent trompées par la trahison du roi d'Arménie, qui permit et qui vraisemblablement ordonna la désertion des troupes qu'il avait données comme auxiliaires aux Romains [3], et par la mésintelligence des généraux qui ne purent s'accorder sur la formation ou l'exécution des plans. Lorsqu'il n'espéra plus voir arriver ce renfort important, il assembla un conseil de guerre; et, chacun ayant donné librement son avis, il approuva l'opinion de ceux de ses généraux à qui le siége de Ctésiphon paraissait une opération impossible et dangereuse. Il n'est pas aisé de concevoir par quel progrès dans l'art de fortifier les places, une ville, assiégée et prise trois fois par les prédécesseurs de Julien, était devenue imprenable à une armée de soixante mille Romains, que commandait un général expérimenté et brave, qui avait à sa suite une flotte et des vivres, des machines de siége et des munitions de guerre en abondance; mais il paraît sûr, d'après l'amour de Julien pour la gloire, et d'après son mépris pour le danger, que des obstacles faibles ou imaginaires ne le découragèrent point [1]. A l'époque même où il craignit d'entreprendre le siége de Ctésiphon, il rejeta avec indignation et avec mépris la négociation d'une paix avantageuse qu'on lui offrit. Sapor, long-temps accoutumé aux lenteurs de Constance, et surpris de l'intrépide activité de son successeur, ordonna aux satrapes de toutes ses provinces, jusqu'aux confins de l'Inde et de la Scythie, d'assembler les troupes, et de venir sans délai au secours de leur monarque. Ils ne mirent aucune diligence dans leurs préparatifs; et ce monarque n'avait point encore d'armée, lorsqu'il apprit la triste nouvelle de la dévastation de l'Assyrie, de la ruine de ses palais, et du massacre de l'élite de ses troupes, qui défendait le passage du Tigre. L'orgueil de la royauté fut confondu; le despote prit ses repas assis sur la terre, et le désordre de ses cheveux annonça les peines et les inquiétudes de son esprit. Peut-être n'eût-il pas refusé de payer de la moitié de son royaume, la sûreté du reste; peut-être eût-il été satisfait de se déclarer, dans un traité de paix, l'allié fidèle et soumis du conquérant romain. Un ministre distingué, qui avait sa confiance, partit sous le prétexte d'une affaire particulière, vint se jeter aux pieds de Hormisdas, et demanda en suppliant qu'on lui permît de voir l'empereur. Le prince sassanien, soit qu'il écoutât la voix de l'orgueil ou celle de l'humanité, soit qu'il fût entraîné par le sentiment de la patrie, ou par les devoirs de sa position, favorisa une mesure salutaire qui devait terminer les malheurs de la Perse et assurer le triomphe de Rome : il fut étonné de l'inflexible fermeté d'un héros, qui malheureusement se souvint qu'Alexandre avait toujours rejeté

[1] Ammien (XXIV, 5, 6), Libanius (*Orat. Parental.* c. 124-128, p. 347-353), Grégoire de Nazianze (*Orat.* IV, p. 115), Zosime (l. III, p. 181-183), et Sextus Rufus (*de Provinciis*, c. 8), décrivent les travaux du canal, le passage du Tigre, et la victoire de Julien.

[2] Les navires et l'armée formaient trois divisions; la première seulement avait passé durant la nuit. (Ammien, XXIV, 6). Le πασι δορυφορια, à qui Zosime fait passer le fleuve le troisième jour, était peut-être composé des *protecteurs*, parmi lesquels servaient l'historien Ammien, et Jovien, qui devint ensuite empereur, de quelques *écoles* de domestiques, et des joviens et des herculiens qui faisaient souvent le service des gardes.

[3] Moïse de Chorène (*Hist. Armen.*, l. III, c. 15, p. 246) rapporte une tradition nationale et une lettre supposée. Je n'y ai pris que le principal fait, qui est d'accord avec la vérité, avec la vraisemblance, et avec Libanius. (*Orat. Parent.*, c. 131, p. 355.)

[1] *Civitas inexpugnabilis, facinus audax et importunum.* (Ammien, XXIV, 7.) Eutrope, qui l'accompagna dans cette guerre, élude la difficulté qui se présente ici; il se contente de dire : *Assyriamque populatus, castra apud Ctesiphontem stativa aliquandiu habuit : remeansque victor, etc.* X, 16. Zosime est artificieux ou ignorant, et Socrate inexact.

les propositions de Darius. Julien, sachant que l'espoir d'une paix sûre et honorable ralentirait l'ardeur des troupes, pressa Hormisdas de renvoyer le ministre du roi de Perse, et de cacher aux troupes son arrivée, dont la connaissance pouvait être une tentation dangereuse [1].

La gloire et l'intérêt de Julien ne lui permettaient pas de perdre son temps sous les murs invincibles de Ctésiphon; et, toutes les fois qu'il appela dans la plaine les barbares qui défendaient la ville, ils répondirent sagement que, s'il voulait exercer sa valeur, il pouvait chercher l'armée du grand roi. Cette réponse le blessa, et il profita du conseil. Au lieu d'asservir sa marche aux rives de l'Euphrate et du Tigre, il résolut d'imiter la hardiesse d'Alexandre, et de pénétrer dans les provinces de l'intérieur, jusqu'au moment où il forcerait son rival à une bataille qui déciderait de l'empire de l' Asie. Sa magnanimité fut applaudie et trahie par un noble persan, qui, pour sauver son pays, eut la générosité de se soumettre à un rôle plein de danger, de dissimulation et de honte [2]. Ce Persan était arrivé au camp de Julien avec un cortége de fidèles soldats; il fit un conte spécieux, il raconta les injustices qu'il avait essuyées; il exagéra la cruauté de Sapor, le mécontentement du peuple et la faiblesse de la monarchie, et il offrit aux Romains de servir d'otage et de guide. La sagesse et l'expérience de Hormisdas exposèrent sans effet tout ce qui devait donner des soupçons. Le crédule empereur, accueillant le traître, prit une résolution précipitée, qui démentait sa prudence et compromettait sa sûreté; il détruisit en une heure ses navires, qui avaient fait une route de cinq cents milles, qui avaient occasioné tant de fatigues et coûté beaucoup de trésors et de soldats, et il ne réserva que douze ou au plus vingt-deux petites embarcations qui devaient suivre l'armée sur des voitures et servir de pont lorsqu'il faudrait passer des rivières. On ne garda des vivres que pour vingt jours; et le reste des magasins et les onze cents navires qui mouillaient dans le Tigre, furent abandonnés aux flammes. Saint Grégoire et saint Augustin se moquent de la folie de l'apostat, qui exécuta lui-même un décret de la justice divine. Leur autorité, faible d'ailleurs sur une question de l'art militaire, se trouve appuyée du jugement plus calme d'un guerrier qui vit brûler la flotte, et qui ne put désapprouver le murmure des troupes [1]. Toutefois on ne manquerait pas de raisons spécieuses et peut-être assez solides, s'il fallait justifier cette résolution. L'Euphrate n'a jamais été navigable au-dessus de Babylone, ni le Tigre au-dessus d'Opis [2]. Opis était peu éloignée du camp des Romains, et Julien aurait renoncé bientôt à la vaine entreprise de faire remonter une grande flotte contre le courant d'un fleuve rapide [3], que des cataractes naturelles ou artificielles embarrassaient en plusieurs endroits [4]. La force des voiles et des rames ne suffisait pas; il eût fallu remorquer les navires : ce pénible travail aurait épuisé vingt mille soldats; et, si les Romains eussent continué leur marche sur les bords du fleuve, ils auraient pu seulement espérer de revenir

[1] Libanius *Orat. Parent.*, c. 130, p. 354; c. 139, p. 361; Socrate, l. III, c. 21. L'historien ecclésiastique dit qu'on refusa la paix, d'après l'avis de Maxime. Un pareil avis était indigne d'un philosophe; mais ce philosophe s'adonnait de bonne ou de mauvaise fois à la magie, et il flattait les espérances et les passions de son maître.

[2] Le témoignage des deux abréviateurs (Sextus Rufus et Victor), les mots que laissent échapper Libanius (*Orat. Parent.*, c. 134, p. 557), et Ammien (XXIV, 7), semblent prouver l'artifice de ce nouveau Zopire. (Grég. de Naz., *Orat.*, IV, p. 115, 116). Une lacune, qui se trouve dans le texte d'Ammien, interrompt ici l'histoire authentique de Julien.

[1] Voyez Ammien, XXIV, 7; Libanius, *Orat. Parental.*, c. 132, 133, p., 356 357; Zosime, l. III, p. 183; Zonaras, t. II, l. XIII, p. 26; Grégoire de Nazianze, *Orat.* IV, p. 116; Augustin, *de Civitate Dei*, l. IV, c. 29; l. V, c. 21. De tous ces écrivains, Libanius est le seul qui essaie de justifier son héros, lequel, selon Ammien, prononça lui-même sa condamnation, puisqu'il essaya trop tard et en vain d'éteindre les flammes.

[2] Consultez Hérodote, l. I, c. 194; Strabon, l. XVI, p. 1074; et Tavernier, p. 1, l. II, p. 152.

[3] *A celeritate Tigris incipit vocari, ita appellant Medi sagittam.* (Plin., Hist. Nat. VI, 31).

[4] Tavernier (part. 2, l. II, p. 226) et Thévenot (part. 2, l. I. p. 193) parlent d'une digue qui produit une cascade ou cataracte artificielle. Les Perses et les Assyriens travaillaient à interrompre la navigation du fleuve. (Strabon, l. XV, p. 1075; D'Anville, l'Euphrate et le Tigre, p. 98, 99.)

en Europe, mais sans avoir rien fait de digne du génie ou de la fortune de leur chef. En supposant au contraire qu'il fût avantageux de pénétrer dans l'intérieur des états du roi de Perse, la destruction de la flotte et des magasins se trouvait le seul moyen d'enlever ce butin précieux aux troupes nombreuses et actives qui pouvaient sortir tout-à-coup des portes de Ctésiphon. Si les armes de Julien avaient été victorieuses, nous admirerions la prudence et le courage d'un héros, qui, ôtant à ses soldats l'espoir de la retraite, ne leur laissait que l'alternative de vaincre ou de mourir [1].

Les Romains ne connaissaient presque pas ce train embarrassant d'artillerie et de chariots qui retardent les opérations de nos armées [2]. Mais, dans tous les siècles, la subsistance de soixante mille hommes doit avoir été un des premiers soins d'un général prudent. Quand Julien aurait pu maintenir sa communication avec le Tigre, quand il aurait pu garder les places de l'Assyrie dont il venait de faire la conquête, une province dévastée eut été hors d'état de lui fournir de grands secours, et d'une manière régulière, à une époque de l'année où l'Euphrate inondait les terres [3], et où des millions d'insectes obscurcissaient une atmosphère malsaine [4]. L'intérieur du pays offrait plus d'avantages; des villages et des villes remplissaient l'espace qui se trouve entre le Tigre et les montagnes de la Médie, et une culture perfectionnée y aidait le sol fertile presque partout. Julien avait lieu de croire qu'avec du fer et de l'or, ces deux grands moyens de persuasion, un vainqueur obtiendrait des vivres en abondance, de la crainte ou de la cupidité des naturels. Cette agréable perspective s'évanouissait à l'approche de ses troupes. Dès qu'on les voyait paraître, les habitans abandonnaient les villages et se réfugiaient dans les villes fortifiées : ils emmenaient leur bétail, mettaient le feu aux prairies et aux champs de blé; et à la fin de l'incendie, qui interrompait la marche des soldats, l'empereur n'apercevait qu'un pays fumant et dévasté. Ce moyen désespéré, mais efficace, ne peut être employé que par l'enthousiasme d'un peuple qui met l'indépendance au-dessus des richesses, ou par la rigueur d'un gouvernement absolu, qui s'occupe de la sûreté publique, sans consulter les dispositions de ses sujets. Le zèle et l'obéissance des Persans secondèrent en cette occasion les ordres de Sapor, et bientôt Julien n'eut que peu de vivres. Une marche rapide et bien dirigée devait le conduire, avec ce qu'il en restait, aux portes des villes riches et peu guerrières d'Ecbatane et de Suse [1]. Mais comme il ne savait pas les chemins, et qu'il fut trompé par ses guides, cette dernière ressource lui manqua. Ses troupes errèrent plusieurs jours à l'orient de Bagdad; le déserteur persan, après les avoir amenés dans le piége, échappa à leur fureur, et les soldats de sa suite, mis à la torture, avouèrent le secret de la conspiration. Les conquêtes imaginaires de l'Hyrcanie et de l'Inde, qui avaient si longtemps amusé l'esprit de Julien, le tourmentaient alors. Sentant bien que son imprudence avait causé son malheur, il examina avec inquiétude, et sans obtenir une réponse satisfaisante des dieux ou des hommes, ce qui

[1] On peut se souvenir de la hardiesse heureuse et applaudie d'Agatocles et de Cortès, qui brûlèrent leurs flottes sur la côte d'Afrique et sur celle du Mexique.

[2] Voyez les réflexions judicieuses de l'auteur de l'Essai sur la tactique (t. II, p. 287-353), et les savantes remarques que fait M. Guichart (Nouveaux Mémoires militaires, t. I. p. 351-382) sur le bagage et la subsistance des armées romaines.

[3] Les eaux du Tigre s'enflent au sud et celles de l'Euphrate au nord des montagnes de l'Arménie. L'inondation du premier fleuve arrive au mois de mars, et celle du second au mois de juillet. Une dissertation géographique de Forster, insérée dans l'expédition de Cyrus (édit. de Spelman, t. II, p. 26), explique très-bien ces détails.

[4] Ammien (XXIV, 8) décrit les incommodités de l'inondation, de la chaleur, et des insectes, qu'il avait éprouvées. Malgré la misère et l'ignorance du cultivateur, les terres de l'Assyrie, opprimées par les Turcs, et ravagées par les Kurdes ou les Arabes, donnent encore une récolte, dix, quinze et vingt fois plus considérable que la semence. (Voyages de Niebuhr, t. II, p. 279-285.)

[1] Isidore de Charax (*Mansion. Parthic.*, p. 5, 6, dans Hudson, *Geograph. Min.*, t. II,) compte cent vingt-neuf schaeni de Séleucie à Ecbatane; et Thevenot (part. I, l. I, II, p. 209-245) dit qu'il y a cent vingt-huit heures de marche de Bagdad à la même ville. Ces deux mesures ne peuvent excéder un parasange ordinaire, ou trois milles romains.

avait rapport à la sûreté de son armée et à ses succès. Il adopta enfin le seul expédient praticable; il résolut de marcher vers les bords du Tigre, dans l'intention d'arriver par une marche forcée sur les confins de la Corduène, province fertile qui reconnaissait la souveraineté de Rome. Lorsqu'on donna aux troupes découragées le signal de la retraite, il ne s'était écoulé que soixante-dix jours depuis qu'elles avaient passé le Chaboras, bien convaincues qu'elles renverseraient le trône de la Perse[1].

A mesure que l'armée s'avança dans le pays, sa marche fut harcelée par différens corps de cavalerie persane, qui, se montrant quelquefois en bandes détachées, et d'autres fois en troupes réunies, escarmouchèrent contre l'avant-garde. Mais des forces plus considérables soutenaient ces détachemens, et, du moment où les colonnes tournèrent vers le Tigre, on vit un nuage de poussière s'élever sur la plaine. Les Romains, qui ne songeaient plus qu'à se retirer à la hâte et sans accident, tâchèrent de se persuader qu'une troupe d'onagres, ou l'approche d'une tribu d'Arabes amis, occasionait cette poussière. Ils s'arrêtèrent, dressèrent leurs tentes, fortifièrent leur camp, et découvrirent à la pointe du jour qu'une armée de Persans les environnait. Cette armée, qui n'était encore que l'avant-garde des barbares, fut bientôt suivie d'un immense corps de cuirassiers, d'archers et d'éléphans, que commandait Meranes, général d'une grande réputation. Il était accompagné de deux fils du roi et des principaux satrapes, et la renommée et la crainte exagérèrent la force du reste des troupes, qui s'avançaient lentement sous la conduite de Sapor. Les Romains s'étant remis en marche, leur longue ligne, obligée de se plier ou de se diviser, selon que l'exigeait le terrain, offrit souvent des occasions heureuses à l'ennemi. Les Persans attaquèrent avec fureur à diverses reprises; les Romains les repoussèrent toujours avec fermeté, et au combat de Maronga, qui mérite presque le nom de bataille, Sapor perdit un grand nombre de satrapes, et, ce qui avait peut-être à ses yeux le même prix, un grand nombre d'éléphans. Julien, pour obtenir ces succès, perdait à peu près autant de monde que l'ennemi; plusieurs officiers de distinction furent tués ou blessés, et l'empereur, qui, dans tous les périls, inspirait et guidait la valeur de ses troupes, exposa sa personne et déploya tout son courage. Le poids des armes offensives et défensives des Romains, qui faisait leur force et leur sûreté, ne leur permettait pas de poursuivre long-temps l'ennemi après l'action, et les cavaliers de l'Orient, habitués à lancer au galop et dans toutes les directions possibles[1] leurs javelines et leurs traits, ne se montraient jamais plus formidables qu'au moment d'une fuite. Du côté des Romains, la perte du temps était irréparable: les vétérans, accoutumés au climat froid de la Gaule et de la Germanie, étaient accablés par la chaleur brûlante de l'été d'Assyrie; des marches et des combats perpétuels épuisaient leur vigueur; et les précautions qu'exigeait une retraite dangereuse devant un ennemi actif ralentissaient leur marche. Chaque jour, chaque heure augmentait la valeur et le prix des vivres dans le camp[2]. Julien, qui se contentait d'une nourriture qu'un soldat aurait dédaignée, distribuait à ses troupes les provisions destinées à sa suite, et tout ce qu'il pouvait épargner sur les subsistances des tribuns et des généraux; mais ce faible secours faisait mieux sentir la détresse générale; et la douloureuse pensée qu'avant d'arriver aux frontières de l'empire les Romains périraient

[1] Ammien (xxiv, 7, 8), Libanius (*Orat. Parent.*, c. 134, p. 357), et Zosime (l. iii, p. 183), racontent en détail, mais sans netteté, la retraite de Julien depuis les murs de Ctésiphon. Les deux derniers paraissent ignorer que leur conquérant se retirait, et Libanius a l'absurdité de le supposer sur les bords du Tigre, lorsqu'il est environné par l'armée persane.

[1] Chardin, le plus judicieux des voyageurs modernes, décrit (t. iii, p. 57, 58, édit. in-4°) l'éducation et la dextérité des cavaliers persans. Brissonius (*de Regno persico*, p. 650-661, etc.) a recueilli les témoignages de l'antiquité sur ce point.

[2] Lors de la retraite de Marc-Antoine, un chænix de blé se vendait cinquante drachmes, ou, en d'autres mots, une livre de farine coûtait douze ou quatorze schellings. Il est impossible de lire les détails intéressans que donne Plutarque sans remarquer que les mêmes ennemis et la même détresse poursuivirent Marc-Antoine et Julien.

tous par la famine ou par le glaive des barbares troubla les esprits[1].

A cette époque où Julien luttait contre les insurmontables difficultés de sa situation, il donnait encore à l'étude et à la méditation les heures silencieuses de la nuit. Lorsqu'il fermait les yeux pour se livrer quelques momens à un sommeil interrompu, des angoisses pénibles agitaient ses esprits; et il ne faut pas s'étonner qu'il ait cru voir sa tête et sa corne d'abondance revêtues d'un voile funèbre par le génie de l'empire. Le monarque, que cette vision troublait, quitta sa couche; et, voulant se promener à l'air, il aperçut un météore de feu qui, après avoir coupé le ciel en travers, s'évanouit au même instant. Il disait avoir remarqué la figure terrible du dieu de la guerre[2]. Les aruspices toscans qu'il rassembla[3] prononcèrent d'une voix unanime qu'il ne devait pas livrer de combat; mais la raison et la nécessité l'emportèrent sur la superstition, et, à la pointe du jour, les trompettes sonnèrent la charge. L'armée s'avança sur un terrain plein de collines, dont les Persans s'étaient rendus maîtres. Julien conduisait l'avant-garde avec l'habileté et l'attention d'un général consommé : on vint l'avertir que l'ennemi tombait sur son arrière-garde; la chaleur l'ayant déterminé à quitter sa cuirasse, il arracha un bouclier des mains de l'un de ses soldats, et il mena tout de suite un renfort au lieu du combat. La tête de l'armée, attaquée bientôt, le rappela, et au moment où il traversait au galop les intervalles des colonnes, le centre de la gauche fut assailli et presque écrasé par l'impétuosité de la cavalerie et des éléphans. Une évolution de l'infanterie légère, qui fit tomber adroitement ses traits sur le dos des cavaliers et les jambes des éléphans, ne tarda pas à mettre en déroute cette masse effrayante de guerriers et d'animaux. Les barbares prirent la fuite; et Julien, qui se montrait toujours à l'endroit le plus dangereux, excitait ses troupes, de la voix et du geste, à la poursuite des Persans. Ses gardes, dispersés ou pressés par la foule des amis et des ennemis, avertirent leur intrépide souverain qu'il n'avait point d'armure, et lui crièrent de se soustraire au péril qui le menaçait[1]. A l'instant même les escadrons en déroute firent pleuvoir une grêle de dards et de traits, et une javeline, après avoir rasé le bras de l'empereur, lui perça les côtes, et se logea dans la partie inférieure du foie. Julien essaya d'arracher de ses flancs le trait mortel, mais le tranchant de l'acier lui coupa les doigts, et il tomba de cheval sans connaissance. On vola à son secours, et on le porta du milieu de l'action dans une tente voisine. Cette affreuse nouvelle se répandit de rang en rang; la douleur des Romains leur donna une valeur invincible, et leur inspira le désir de la vengeance. Les deux armées se battirent avec fureur jusqu'aux derniers rayons du jour. Les Persans tirèrent quelque gloire de l'avantage qu'ils obtinrent contre l'aile gauche, où Anatolius, maître des offices, fut tué, et où le préfet Salluste manqua de périr. Mais l'issue de la journée fut contraire aux barbares; ils abandonnèrent le champ de bataille; ils y laissèrent Meranes et Nohordates[2], leurs deux généraux, cinquante nobles ou satrapes et une multitude de leurs plus braves soldats; et, si Julien eût survécu, ce succès des Romains aurait pu avoir les suites d'une victoire décisive.

[1] Ammien, xxiv, 8; xxv, 1; Zosime, l. iii, p. 184, 185, 186; Libanius, *Orat. Parental.*, 134, 135, p. 357, 358, 359. Le sophiste d'Antioche paraît ignorer que la disette régnait parmi les troupes.

[2] Ammien xxv, 2. Julien avait juré dans un moment de colère : *Nunquam se Marti sacra facturum.* Ces bizarres querelles étaient assez communes entre les dieux et leurs sectaires. Le sage Auguste lui-même, ayant vu sa flotte faire naufrage deux fois, ôta à Neptune les honneurs du culte public. (Voyez les réflexions philosophiques de Hume sur ce sujet, Essais, vol. ii, p. 418.)

[3] Ils conservaient le monopole de la science vaine mais lucrative qu'on avait inventée en Étrurie, et ils faisaient profession de tirer leurs connaissances, les signes et les présages, d'après les anciens livres de Tarquitius, l'un des sages de l'Étrurie.

[1] *Clamabant hinc inde* Candidati (voyez la note de Valésius) *quos disjecerat terror, ut fugientium molem tanquam ruinam male compositi culminis declinaret.* (Ammien, xxv, 3.)

[2] Sapor déclara aux Romains que, pour consoler les familles des satrapes qui mouraient dans un combat, il était dans l'usage de leur envoyer en présent les têtes des gardes et des officiers qui n'avaient pas été tués à côté de leur maître. (Libanius, *de nece Juliani ulciscenda*, c. 13, p. 163.)

Les premiers mots que prononça Julien lorsqu'il fut revenu de l'évanouissement occasioné par la perte de son sang, annoncèrent sa valeur. Il demanda son cheval et ses armes, et il voulait se jeter de nouveau au milieu des combattans. Ce pénible effort acheva de l'épuiser; et les chirurgiens, qui examinèrent sa blessure, découvrirent les symptômes d'une mort très-prochaine. Il employa ses derniers momens avec la tranquillité d'un héros et d'un sage. Les philosophes qui l'avaient suivi dans cette fatale expédition comparèrent sa tente à la prison de Socrate, et ceux que le devoir, l'attachement ou la curiosité, avaient rassemblés autour de sa couche, écoutèrent avec une douleur respectueuse ses dernières paroles[1]. « Mes amis et mes camarades, leur dit-il, la nature me redemande ce qu'elle m'a prêté; je le lui rends avec la joie d'un débiteur qui s'acquitte, et non point avec la douleur ni les remords que la plupart des hommes croient inséparables de l'état où je suis. La philosophie m'a convaincu que l'âme n'est vraiment heureuse que lorsqu'elle est affranchie des liens du corps, et qu'on doit plutôt se réjouir que s'affliger lorsque la plus noble partie de nous-mêmes se dégage de celle qui la dégrade et qui l'avilit. Je fais aussi réflexion que les dieux ont souvent envoyé la mort aux gens de bien comme la plus grande récompense dont ils pussent couronner leur vertu[2]. Je la reçois à titre de grâce; ils veulent m'épargner des difficultés qui m'auraient fait succomber sans doute ou commettre quelque action indigne de moi. Je meurs sans remords, parce que j'ai vécu sans crime, soit dans les temps de ma disgrâce, lorsqu'on m'éloignait de la cour, et qu'on me confinait dans des retraites obscures et écartées, soit depuis que j'ai été élevé au pouvoir suprême. J'ai regardé le pouvoir dont j'étais revêtu comme une émanation de la puissance divine : je crois l'avoir conservée pure et sans tache, en gouvernant avec douceur les peuples confiés à mes soins, et ne déclarant ni ne soutenant la guerre que par de bonnes raisons. Si je n'ai pas réussi, c'est que le succès ne dépend en dernier ressort, que du bon plaisir des dieux. Persuadé que le bonheur des sujets est la fin unique de tout gouvernement équitable, j'ai détesté le pouvoir arbitraire, source fatale de la corruption des mœurs et des états. J'ai toujours eu des vues pacifiques, vous le savez; mais, dès que la patrie m'a fait entendre sa voix, et m'a commandé de courir aux dangers, j'ai obéi avec la soumission d'un fils aux ordres absolus d'une mère. J'ai considéré le péril d'un œil fixe, je l'ai affronté avec plaisir. Je ne vous dissimulerai point qu'on m'avait prédit, il y a longtemps, que je mourrais d'une mort violente. Ainsi je remercie le Dieu éternel de n'avoir pas permis que je périsse ni par une conspiration, ni par les douleurs d'une longue maladie, ni par la cruauté d'un tyran. J'adore sa bonté sur moi, de ce qu'il m'enlève du monde par un glorieux trépas, au milieu d'une course glorieuse; puisqu'à juger sainement des choses, c'est une lâcheté égale de souhaiter la mort lorsqu'il serait à propos de vivre, et de regretter la vie lorsqu'il est temps de mourir. Mes forces m'abandonnent; je ne puis plus vous parler. — Quant à l'élection d'un empereur, je n'ai garde de prévenir votre choix; le mien pourrait mal tomber, et perdrait peut-être, si on ne le suivait pas, celui que j'aurais désigné. Mais, en bon citoyen, je souhaite d'être remplacé par un digne successeur. » Après ce discours, il disposa, dans un testament militaire[1], de sa fortune particulière. Ayant ensuite demandé pourquoi il ne voyait pas Anatolius, Salluste répondit qu'il était tombé sous les coups des Persans;

[1] Le caractère et la position de Julien font soupçonner qu'il avait composé d'avance le discours travaillé qu'Ammien entendit, et qu'il a transcrit dans son ouvrage.

[2] Hérodote (l. I, c. 31) a exposé cette doctrine dans un conte agréable. Mais Jupiter, qui (au seizième livre de l'Iliade) déplore avec des larmes de sang la mort de Sarpédon, son fils, avait une idée très-imparfaite du bonheur et de la gloire qu'on trouve au-delà du tombeau.

[1] Les soldats qui faisaient à l'armée leur testament verbal ou nuncupatif (*in procinctu*) étaient affranchis des formalités de la loi romaine. (Voyez Heineccius, *Antiquit. Jur. roman.*, t. I, p. 504; et Montesquieu, Esprit des Lois, l. XXVII.)

et l'empereur, par une inconséquence qui avait quelque chose d'aimable, regretta la perte de son ami. Il se plaignit en même temps de la douleur immodérée des spectateurs, et il les conjura de ne pas avilir, par des larmes de faiblesse, la mort d'un prince qui, en peu de momens, se trouverait uni au ciel et aux étoiles[1]. Chacun garda alors le silence, et, Julien entama une conversation de métaphysique sur la nature de l'âme avec les philosophes Priscus et Maxime. Ses efforts durant cette discussion | abrégèrent probablement sa vie de quelques heures. Sa blessure se rouvrit, et donna du sang en abondance; le gonflement des veines embarrassa la respiration; il demanda de l'eau froide, et, dès qu'il eut cessé de boire, il expira sans douleur vers le milieu de la nuit. Ainsi mourut cet homme extraordinaire, à l'âge de trente-deux ans, après avoir régné vingt mois depuis la mort de Constance son collègue. Il déploya dans ses dernier instans, peut-être avec un peu d'ostentation, l'amour de la vertu et de la gloire, qui avaient été ses passions dominantes[2].

En négligeant d'assurer, par le choix opportun et judicieux d'un successeur, l'exécution future de ses desseins, Julien contribua en quelque sorte au triomphe du christianime et aux calamités de l'empire. Il se trouvait le dernier de la famille royale de Constance Chlore; et, s'il est vrai qu'il voulut revêtir de la pourpre le plus digne d'entre les Romains, la difficulté du choix, la jalousie du pouvoir, la crainte de l'ingratitude, et la présomption qu'inspirent la santé, la jeunesse et la fortune, éloignèrent l'effet de cette résolution. Sa mort inattendue laissa l'empire sans maître et sans héritier, dans un embarras et dans un danger où il ne s'était pas trouvé depuis l'élection de Dioclétien, c'est-à-dire depuis quatre-vingts ans. On faisait peu de cas de la supériorité de la naissance sous un gouvernement qui avait presque oublié les distinctions de la noblesse; les prétentions que donnaient les emplois étaient précaires et accidentelles; et ceux qui sollicitaient le trône vacant ne pouvaient compter que sur leur mérite personnel, ou sur la faveur populaire. Mais la situation des troupes romaines, qui manquaient de vivres, et qu'une armée de barbares environnait de tous les côtés, abrégea les délibérations. Au milieu de cette inquiétude et de cette détresse, on embauma le corps de Julien, ainsi qu'il l'avait ordonné, et, à la pointe du jour, les généraux convoquèrent un sénat militaire, où les chefs des légions et les officiers de cavalerie et d'infanterie furent invités. On avait cabalé durant les trois ou quatre dernières heures de la nuit, et, lorsqu'on proposa l'élection d'un empereur, l'esprit de faction se montra dans l'assemblée. Victor et Arinthæus réunirent ceux des guerriers qu'on avait vus à la cour de Constance; les amis de Julien s'attachèrent à Dagalaiphus et Nevitta, deux chefs gaulois; et on avait lieu de craindre les suites les plus funestes de la mésintelligence de deux partis si opposés par leur caractère et leur intérêt, par leurs maximes de gouvernement, et peut-être par leurs principes de religion. Les vertus éminentes de Salluste pouvaient seules écarter la discorde et réunir les suffrages; et ce respectable préfet eût été sur-le-champ déclaré successeur de Julien s'il n'eût pas représenté avec bonne foi et avec modestie que son âge et ses infirmités ne lui laissaient plus la force de soutenir le poids du diadème. Les généraux, surpris et embarrassés de son refus, parurent disposés à suivre l'avis salutaire d'un officier inférieur[1], qui leur conseilla de faire ce qu'ils feraient dans l'absence de l'empereur, de mettre en œuvre tous les moyens pour tirer l'armée de

[1] Cette union de l'âme humaine avec la substance éthérée et divine de l'univers est l'ancienne doctrine de Pythagore et de Platon. Elle paraît exclure l'immortalité personnelle. (Voyez les observations savantes et judicieuses de Warburton sur ce point, Divine Légation, vol. II, p. 199-216.)

[2] La mort de Julien est racontée par le judicieux Ammien (XXV, 3), qui en fut le spectateur. Libanius, qui détourne les yeux de cette scène, nous a pourtant fourni plusieurs détails. (*Orat. Parent.*, c. 136-140, p. 359-362.) Nous ne nous arrêterons pas sur ce qu'on lit dans les écrits de saint Grégoire, et dans les légendes de quelques saints qui sont venus après lui.

[1] *Honoratior aliquis miles :* ce fut peut-être Ammien lui-même. Cet historien modeste et judicieux décrit l'élection à laquelle il assista sûrement. (XXV, 5.)

la situation effrayante où elle se trouvait, et, s'ils avaient le bonheur de gagner les confins de la Mésopotamie, de procéder alors avec maturité et de bonne intelligence à l'élection d'un souverain légitime. Dans le cours des débats, un petit nombre de voix saluèrent des noms d'empereur et d'auguste Jovien, qui n'était que le premier des domestiques [1]. Cette acclamation tumultueuse fut répétée au même instant par les gardes qui environnaient la tente, et, en peu de minutes, elle se répandit jusqu'aux extrémités du camp. Jovien, étonné de sa fortune, et revêtu à la hâte du costume impérial, reçut le serment de fidélité de ces généraux dont il sollicitait la veille la faveur et la protection. Il dut en grande partie son élévation au mérite de son père, le comte Varronien, qui jouissait, dans une glorieuse retraite, du fruit de ses longs services. Son fils, n'espérant sortir jamais d'une condition privée, s'était livré à son goût pour le vin et pour les femmes; il montrait d'ailleurs les vertus d'un chrétien [2] et d'un soldat. Sans aucune de ces qualités brillantes qui excitent l'admiration et l'envie des hommes, sa figure agréable, la gaîté de son humeur, et la vivacité de son esprit, lui avaient acquis l'attachement de ses camarades; et les généraux des deux partis consentirent d'autant plus volontiers à une élection approuvée de l'armée, qu'elle n'était point la suite des artifices du parti opposé à celui qu'ils soutenaient. L'orgueil de ce succès inattendu fut tempéré par la juste crainte qu'éprouva le nouvel empereur de voir le même jour terminer sa vie et son règne. On obéit sans délai à la voix pressante de la nécessité, et les premiers ordres qu'il donna peu d'heures après la mort de son prédécesseur furent de continuer une marche qui seule pouvait sauver les Romains [1].

La joie d'un ennemi, lors de sa délivrance, indique d'une manière assez exacte le degré de sa crainte. L'heureuse nouvelle de la mort de Julien, qu'un déserteur porta au camp de Sapor, donna au monarque découragé la confiance subite de la victoire. Il ordonna tout de suite à la cavalerie royale, peut-être aux dix mille immortels [2], de poursuivre les Romains; et, avec le reste de ses forces, il tomba sur leur arrière-garde. Cette arrière-garde fut mise en désordre; les éléphans enfoncèrent et foulèrent à leurs pieds les légions célèbres qui avaient montré tant de valeur sous Dioclétien et son collègue; et trois tribuns perdirent la vie en voulant arrêter la fuite de leurs soldats. La bravoure opiniâtre des Romains rétablit le combat. Les Persans furent repoussés; ils perdirent un grand nombre de guerriers et d'éléphans; et l'armée, après avoir marché ou combattu depuis le matin jusqu'au soir d'un long jour de l'été, arriva le soir à Samara, sur les bords du Tigre, environ cent milles au-dessus de Ctésiphon [3]. Le lendemain, les barbares, au lieu de harasser la marche de Jovien, attaquèrent son camp, qui se trouvait placé dans une vallée profonde. Du haut des collines, les archers persans insultèrent et chargèrent les légionnaires fatigués; et un corps de cavalerie, qui

[1] Le *Primus*, ou *Primicerius*, jouissait des mêmes dignités que les sénateurs, et, quoiqu'il ne fût que tribun, il avait le rang des ducs militaires. (Cod. Théodos., l. VI, tit. 24.) Au reste, ces priviléges sont peut-être postérieurs au règne de Jovien.

[2] Les historiens ecclésiastiques, Socrate (l. III, c. 22), Sozomène (l. VI, c. 3), et Théodoret (l. IV, c. I), attribuent à Jovien le mérite d'un confesseur sous le règne précédent; et leur piété va jusqu'à supposer qu'il n'accepta la pourpre que lorsque l'armée se fut écriée, d'une voix unanime, qu'elle était chrétienne. Ammien, qui continue tranquillement sa narration, détruit ce fait par ces mots : *Hostiis pro Joviano extisque inspectis, pronunciatum est*, etc. (XXV, 6.)

[1] Ammien (XXV, 10) fait un portrait de Jovien qui est impartial. Le jeune Victor y a ajouté quelques traits remarquables. L'abbé de la Bletterie (Histoire de Jovien, t. I, p. 1-238) a publié une histoire de ce règne si court. Cette histoire agréable est remplie de discussions qui méritent des éloges; mais on y trouve trop de préventions religieuses.

[2] *Regius equitatus*. Il paraît, d'après Procope, que les Sassanides avaient rétabli le corps des immortels, si célèbres sous Cyrus et ses successeurs. (Brisson, *de Regno Persico*, p. 268, etc.)

[3] On ignore aujourd'hui le nom des villages de l'intérieur du pays, et on ne peut dire à quel endroit Julien fut tué; mais M. d'Anville a déterminé la position de Sumare, de Carche et de Dura, situés sur les bords du Tigre. (Voyez sa Géographie ancienne, t. II, p. 248, et l'Euphrate et le Tigre, p. 95-97.) Au neuvième siècle, Sumere ou Samara devint la résidence des califes de la maison d'Abbas.

tous les obatscles ; et la mémorable retraite des dix mille montre la faiblesse de la monarchie des Persans [1].

Pour prix de ses honteuses concessions, Jovien demanda peut-être qu'on envoyât des vivres dans son camp [2], et qu'on lui permît de passer le Tigre sur le pont qu'avaient construit les Perses. Mais, si Jovien hasarda ces demandes justes en elles-mêmes, l'orgueilleux monarque de l'Orient ne voulut point les écouter; il crut que sa clémence avait assez fait en pardonnant à des hommes qui étaient venus envahir ses états. Durant la marche des Romains, les Sarrasins interceptèrent quelquefois les traîneurs; mais les généraux et les troupes de Sapor ne manquèrent point à la cessation d'hostilités, et on permit à l'empereur de chercher l'endroit le plus commode pour le passage du fleuve. On se servit des petits navires qu'on avait sauvés lors de l'incendie de la flotte. Ils transportèrent d'abord le prince et ses favoris, et après eux, en différens voyages, la plus grande partie de l'armée. Mais les soldats, ayant de l'inquiétude sur leur sûreté personnelle, et craignant de se voir abandonnés sur une côte ennemie, au lieu d'attendre leur tour, se jetèrent sur de légères claies ou sur des peaux enflées que traînaient leurs chevaux. Leur tentative fut plus ou moins heureuse. Plusieurs furent engloutis par les vagues; d'autres, qu'entraînait le courant, devinrent une proie facile pour les farouches Arabes; et la perte de l'armée, lors du passage du Tigre, ne fut pas inférieure à celle d'un jour de bataille. Dès que les Romains eurent débarqué sur la rive occidentale, ils ne furent plus harcelés; mais une marche de deux cents milles sur les plaines de la Mésopotamie leur fit souffrir les dernières extrémités de la faim et de la soif. Ils se virent obligés de parcourir un désert sablonneux, qui, dans un espace de soixante-dix milles, n'offrait ni un brin d'herbe, ni un filet d'eau douce, ni rien qui annonçât le séjour des hommes. Si quelques personnes du camp avaient de la farine, on s'empressait de leur donner dix pièces d'or pour vingt livres de cette farine [1]. Les bêtes de somme servaient de nourriture; on trouvait dispersés çà et là les armes et le bagage des soldats romains, qui, par leurs vêtemens déchirés et leurs maigres visages, faisaient assez connaître leurs souffrances passées et la misère qui les accablait encore. Un petit convoi de provisions arriva au château d'Ur, et ce secours fut d'autant plus agréable qu'il attestait la fidélité de Sébastien et de Procope. L'empereur reçut à Thilsaphata [2] les généraux de l'armée de Mésopotamie; et les restes de ces troupes florissantes qui avaient suivi Julien dans la Perse se reposèrent enfin sous les murs de Nisibis. Les députés de Jovien avaient déjà annoncé, avec les éloges de la flatterie, son élection, son traité, et son retour; et le nouveau souverain avait pris les mesures les plus efficaces pour assurer l'obéissance des armées et des provinces de l'Europe, en plaçant l'autorité dans les mains des officiers qui, par intérêt ou par inclination, devaient soutenir avec fermeté la cause de leur bienfaiteur [3].

Les amis de Julien avaient prédit avec confiance le succès de son expédition. Ils espéraient que les dépouilles de l'Orient

[1] La Cyropédie est vague et languissante ; l'*Anabasis* est précise et animée. C'est la différence qu'il y aura toujours entre la fiction et la vérité.

[2] Selon Rufin, le traité stipula qu'on donnerait tout de suite des vivres aux Romains ; et Théodoret assure que les Persans remplirent fidèlement cette condition. Ce fait n'a rien d'invraisemblable; mais il est incontestablement faux. (Voyez Tillemont, Histoire des Empereurs, t. IV, p. 702.)

[1] L'armée de César éprouva la même détresse en Espagne ; et Lucain (Pharsale, IV, 95) la décrit ainsi :

> Sæva fames aderat. . . . .
> Miles eget : toto censu non prodigus emit
> Exiguam cererem. Proh lucri pallida tabes !
> Non deest prolato jejunus venditor auro.

Voyez Guichard (Nouveaux Mémoires militaires, t. I, p. 379-382). Son analyse des deux campagnes de César en Espagne et en Afrique est le plus beau monument qu'on ait jamais élevé à la gloire de cet usurpateur.

[2] M. d'Anville (voyez ses Cartes, et l'Euphrate, et le Tigre, p. 92, 93) trace leur marche et détermine la véritable position de Hatra, Ur, et Thilsaphata, dont Ammien a fait mention. Il ne se plaint pas du samiel, ce vent mortel et brûlant, que Thévenot (Voyages, part. II, l. I, p. 192) redoute si fort.

[3] Ammien (XXV, 9), Libanius (*Orat. Parent.*, c. 143, p. 365), et Zosime (l. III, p. 194), décrivent la retraite de Jovien.

enrichiraient les temples des dieux; que la Perse, devenue une province tributaire[1], serait gouvernée par les lois et les magistrats de Rome; que les barbares adopteraient l'habit, les mœurs et le langage du conquérant, et que la jeunesse d'Ecbatane et de Suze étudierait l'art de la rhétorique sous des maîtres grecs[1]. L'empereur pénétra si avant, qu'il perdit sa communication avec l'empire; et, du moment où il eut passé le Tigre, ses sujets ignorèrent sa destinée et sa fortune. Tandis que leur imagination calculait des triomphes chimériques, ils apprirent la triste nouvelle de sa mort, et ils continuèrent à la révoquer en doute, lors même qu'ils ne pouvaient plus la nier[2]. Les émissaires de Jovien répandirent que la paix avait été nécessaire, et qu'elle était sage. La voix de la renommée, plus forte et plus sincère, révéla la honte de l'empereur et les conditions de l'ignominieux traité. Le peuple éprouva de l'étonnement et de la douleur, de l'indignation et de la crainte, lorsqu'il apprit que l'indigne successeur de Julien abandonnait les cinq provinces conquises par Galère, et rendait aux barbares l'importante ville de Nisibis, qui servait de boulevard aux provinces de l'Orient[3]. Chacun discutait librement jusqu'où l'on doit observer la foi publique quand elle est contraire à la sûreté de l'état, et l'on eut une sorte d'espoir que l'empereur ferait oublier sa conduite pusillanime par une infraction éclatante du traité. L'inflexible sénat de Rome avait toujours rejeté les conditions inégales qu'on imposait de force à ses armées captives; et, si, pour satisfaire l'honneur de la nation, il eût fallu livrer aux barbares le général criminel, la plupart des sujets de Jovien auraient adopté avec joie un moyen dont l'antiquité avait donné l'exemple[1].

Mais l'empereur, quelques bornes que mît d'ailleurs la constitution à son autorité, se trouvait le maître absolu des forces de l'état, et les motifs qui l'avaient contraint à signer le traité de paix le pressaient d'en remplir les conditions. Il désirait avec ardeur s'assurer un empire aux dépens de quelques provinces, et il cachait son ambition et ses craintes sous le masque de la religion et de l'honneur. Malgré les sollicitations respectueuses des habitans, la décence et la sagesse ne lui permirent pas de loger dans le palais de Nisibis: le lendemain de son arrivée, Binèses, l'ambassadeur de Perse, entra dans la place, arbora sur les murs de la citadelle l'étendard du grand roi, et annonça en son nom la cruelle alternative de l'exil ou de la servitude. Les principaux citoyens de la ville, qui, jusqu'à ce fatal moment, avaient compté sur la protection de leur souverain, se jetèrent à ses pieds, et le conjurèrent de ne pas abandonner, ou du moins de ne pas livrer, une colonie fidèle, à la fureur d'un tyran barbare, irrité par les trois défaites qu'il avait éprouvées successivement sous les murs de Nisibis. Ils avaient encore des armes et du courage; ils se bornèrent à lui demander la permission de s'en servir: ils dirent qu'après avoir assuré leur indépendance, ils viendraient implorer la faveur d'être admis de nouveau au rang de ses sujets. Leurs raisons, leur éloquence, leurs larmes ne purent rien obtenir. Jovien fit valoir la sainteté des sermens; et la répugnance avec laquelle il avait accepté une couronne d'or ne leur laissant plus d'espoir, Sylvanus, l'un des orateurs du peuple, s'écria indigné: « Empereur, puissiez-vous être ainsi couronné par toutes les villes de vos domaines! » Jovien, qui en

[1] Libanius, *Orat. Parental.*, c. 145, p. 366. Tels étaient les vœux et les espérances d'un rhéteur.

[2] Les habitans de Carrha, ville dévouée au paganisme, enterrèrent les funestes messagers sous un monceau de pierres. (Zosime, l. III, p. 196.) Libanius, en apprenant cette funeste nouvelle, jeta les yeux sur son épée; mais il se souvint que Platon condamne le suicide, et qu'il devait vivre pour composer le panégyrique de Julien. (Libanius, *de Vita sua*, t. II, p. 45, 46.)

[3] On peut admettre Ammien et Eutrope comme des témoins sincères et dignes de foi des propos et de l'opinion du public. Le peuple d'Antioche se récria contre une paix ignominieuse, qui l'exposait aux coups des Persans sur une frontière sans défense (*Excerpta. Valesiana*, p. 845, *ex Joanne Antiocheno.*)

[1] Quoique l'abbé de la Bletterie soit un casuiste sévère, il a prononcé (Hist. de Jovien., t. I, p. 212-227) que Jovien n'était pas obligé de tenir sa promesse, puisqu'il ne *pouvait* ni démembrer l'empire, ni transférer à un autre, sans l'aveu de son peuple, le serment de fidélité que lui avaient prêté ses sujets. Je n'ai jamais trouvé ni instruction ni plaisir dans toute cette métaphysique politique.

peu de semaines avait déjà pris les mœurs d'un prince [1], fut choqué de la hardiesse et de la vérité du propos ; et, comme il voyait que le mécontentement des habitans pourrait bien les porter à se soumettre au roi de Perse, un édit leur ordonna, sous peine de mort, de sortir de la ville dans trois jours. Ammien a peint leur désespoir avec énergie, et il paraît qu'ils excitèrent sa compassion [2]. La jeunesse, pleine de bravoure, abandonna des murs qu'elle avait défendus d'une manière si glorieuse ; d'autres versaient une dernière larme sur la tombe d'un fils ou d'un mari, qui allait être profanée par les barbares ; et le vieillard baisait le seuil et les portes de la maison où il avait passé les jours fortunés de son enfance. Une multitude effrayée remplissait les grands chemins ; les distinctions de rang, de sexe et d'âge, s'évanouissaient au milieu de la consternation générale. Chacun d'eux s'efforçait d'emporter quelques débris de sa fortune ; et, ne pouvant se procurer un nombre convenable de chevaux et de chariots, ils étaient réduits à laisser la plus grande partie de leurs richesses. Il semble que la barbare insensibilité de Jovien aggrava les peines de ces infortunés. On les établit cependant dans un quartier d'Amida, nouvellement reconstruit ; et, avec les restes d'une grande colonie, cette ville recouvra bientôt son antique splendeur, et devint la capitale de la Mésopotamie [3]. L'empereur expédia des ordres pareils sur l'évacuation de Singara et du château des Maures, et sur la restitution des cinq provinces situées au-delà du Tigre ; et cette paix ignominieuse a été regardée, avec raison, comme une époque mémorable dans la décadence et la chute de l'empire romain. Les prédécesseurs de Jovien avaient quelquefois renoncé à des provinces éloignées et peu utiles ; mais, depuis la fondation de Rome, le génie de cette ville, le dieu *Terminus*, qui gardait les biens de la république, n'avait jamais reculé devant le glaive d'un ennemi victorieux [1].

[1] Il le montra bien à Nisibis. Un brave officier qui portait le même nom que lui, et qu'on avait cru digne de la pourpre, fut enlevé au milieu d'un souper, jeté dans un puits, et tué à coups de pierres, sans aucune forme de procès, et sans que rien prouvât qu'il était coupable. (Ammien, XXV, 8.)

[2] Voyez XXV, 9 ; et Zosime, l. III, p. 194, 195.

[3] Chron. Paschal., p. 300. On peut consulter les *Notitiæ Ecclesiasticæ*.

Lorsque Jovien eut rempli ce traité, que les cris de son peuple le disposèrent peut-être à enfreindre, il s'éloigna de la scène de son déshonneur, et il alla avec toute sa cour jouir des plaisirs d'Antioche [2]. Il n'écouta point les inspirations du fanatisme religieux, et l'humanité et la reconnaissance l'engagèrent à rendre les derniers honneurs à son souverain [3] ; mais, sous le prétexte de charger des funérailles Procope, qui déplorait de bonne foi la mort de l'empereur, on lui ôta le commandement de l'armée. Le corps de Julien fut transporté de Nisibis à Tarse. Le convoi, qui marchait lentement, employa quinze jours à faire ce chemin ; et, lorsqu'il traversa les villes de l'Orient, les factions ennemies l'accueillirent par des cris de douleur ou par des outrages. Les païens plaçaient déjà le héros au rang de ces dieux dont il avait rétabli le culte, tandis que les chrétiens dévouaient son âme aux enfers [4]. Un parti déplorait la ruine du paganisme, et l'autre célébrait la délivrance miraculeuse de l'église. Les chrétiens applaudissaient à la vengeance céleste suspendue si long-temps sur la tête coupable de Julien. Ils soutenaient qu'au moment où le tyran expira au-delà du Tigre, sa mort fut *révélée* aux saints de l'Égypte, de la Syrie et de la Cappadoce [5] ; et,

[1] Zosime, (l. III, p. 192, 193 ; Sextus Rufus, *de Provinciis*, c. 29 ; Augustin, *de Civitate Dei*, l. IV, c. 29. Il ne faut admettre cette assertion générale qu'avec précaution.

[2] Ammien, XXV, 9 ; Zosime, l. III, p. 196. Il pouvait être *edax, et vino Venerique indulgens* ; mais je rejette avec la Bletterie (t. I, p. 148-154) le sot conte d'une orgie (*ap. Suidam*) célébrée à Antioche par l'empereur, sa *femme*, et une troupe de concubines.

[3] L'abbé de la Bletterie (t. I, p. 156-209) se plaint avec bonne foi du fanatisme brutal de Baronius, qui aurait voulu jeter aux chiens le corps de l'empereur apostat. *Ne cespititia quidem sepultura dignus.*

[4] Comparez le sophiste et le saint. (Libanius Monod., t. II, p. 251 ; et *Orat. Parental.*, c. 145, p. 367 ; c. 156, p. 377 ; et Grégoire de Nazianze, *Orat.* IV, p. 125-132.) L'orateur chrétien exhorte faiblement à la modestie et au pardon des injures ; mais il est bien convaincu que les souffrances de Julien excèdent de beaucoup les tourmens fabuleux d'Ixion et de Tantale.

[5] Tillemont (Hist. des Empereurs, t. IV, p. 549) rap-

au lieu de convenir qu'il avait perdu la vie par le dard d'un Persan, leur indiscrétion attribuait ce grand exploit à la main obscure d'un champion mortel ou immortel de la foi[1]. La jalousie ou la crédulité de leurs adversaires adopta une déclaration si imprudente[2]. Ceux-ci insinuèrent secrètement ou assurèrent avec confiance que les chefs de l'église avaient excité ou dirigé la main d'un assassin domestique[3]. Seize ans après la mort de Julien, on fit valoir l'accusation avec appareil et avec véhémence dans un discours public qu'adressa Libanius à l'empereur Théodose. Le sophiste d'Antioche ne cite point de faits; il ne donne pas de bonnes raisons, et on ne peut estimer que son zèle généreux en faveur de la mémoire abandonnée de son ami[4].

D'après un ancien usage, la voix de la satire et du ridicule se mêlait à celle des éloges dans les cérémonies des funérailles et du triomphe des Romains. Au milieu de cette pompe éclatante, qui montrait la gloire des vivans et des morts, on dévoilait leurs imperfections à l'univers[5]. C'est ce qu'on vit à l'enterrement de Julien. Les comédiens, se souvenant de son aversion et de son mépris pour le théâtre, représentèrent et exagérèrent, avec l'applaudissement des chrétiens, les fautes et les bizarreries de cet empereur. Les inconséquences de son caractère et la singularité de ses manières ouvrirent un vaste champ à la plaisanterie et au ridicule[1]. Dans l'exercice de ses talens extraordinaires, il dégrada souvent la majesté de la pourpre. Alexandre s'était transformé en Diogène, et le philosophe devint un prêtre du pagananisme. Son excessive vanité gâtait ses vertus; ses superstitions troublèrent la paix et compromirent la sûreté d'un vaste empire; et ses saillies irrégulières avaient d'autant moins de droits à l'indulgence, qu'on y voyait les laborieux efforts de l'art et même ceux de l'affectation. Son corps fut enterré à Tarse en Cilicie; mais le magnifique tombeau qu'on lui éleva sur les bords du froid et limpide Cydnus[2] déplaisait à ceux de ses amis qui chérissaient et respectaient sa mémoire. Le philosophe témoignait le désir bien raisonnable de voir le disciple de Platon reposer au milieu des bocages de l'Académie[3]; et le guerrier, s'écriait, avec plus de hardiesse, qu'on devait placer les cendres de Julien à côté de celles de César, dans le champ de Mars, et parmi les anciens monumens de la valeur romaine[4]. Il est rare d'entendre de pareilles réclamations à la mort des princes.

porte ces visions. On assure qu'un saint, ou un ange, fit pendant la nuit un voyage secret, etc.

1 Sozomènes (l. VI, 2) applaudit à la doctrine des Grecs sur le *tyrannicide;* mais le président Cousin a supprimé le passage entier, qu'un jésuite n'aurait pas craint de traduire.

2 Immédiatement après la mort de Julien, il se répandit un bruit sourd, *telo cecidisse romano.* Des déserteurs portèrent cette nouvelle au camp des Perses, et Sapor et ses sujets reprochèrent aux Romains d'avoir assassiné leur empereur. (Ammien, XXV, 6; Libanius, *de ulciscenda Juliani nece*, c. 13, p. 162, 163.) On alléguait comme une preuve décisive qu'aucun Persan ne se présenta pour obtenir la récompense qu'avait promise le roi. (Libanius, *Orat. Parent.*, c. 141, p. 363.) Mais le cavalier qui, en fuyant, lança la funeste javeline, put ignorer le coup qu'elle avait porté; peut-être qu'il fut ensuite tué lui-même dans le combat. Ammien ne paraît avoir aucun soupçon sur ce point.

3 Ος τις εντολην πληρων τω σφων αυτων αρχοντι. Ces mots équivoques et obscurs peuvent avoir rapport à Athanase, qui se trouvait incontestablement le premier des prêtres chrétiens. (Libanius, *de ulcis. Jul. nece*, c. 5, p. 149; la Bletterie, Hist. de Jovien, t. I, p. 179.)

4 L'orateur (Fabricius, *Biblioth. Græc.*, t. VII, p. 145-179) jette des soupçons, demande une enquête, et insinue qu'on pourra obtenir des preuves. Il dit que les Huns ont eu des succès parce qu'on n'a pas vengé la mort de Julien.

5 Aux funérailles de Vespasien, le comédien qui jouait le rôle de cet empereur économe demanda avec inquiétude combien coûterait sa sépulture; et lorsqu'on lui eut répondu quatre-vingt mille livres sterlings (*centies*): « Donnez-moi, dit-il, la dixième partie de cette somme, » et jetez mon corps dans le Tibre. » (Suéton. *in Vesp.*, c. 19, avec les notes de Casaubon et de Gronovius.)

1 Grégoire (*Orat.* IV, p. 119, 120) compare cette *ignominie* et ce *ridicule* aux honneurs que reçut Constance au moment de ses funérailles, où un chœur d'anges chanta ses louanges sur le mont Taurus.

2 Quinte Curce, l. III, c. 4. On a souvent critiqué le luxe de ses descriptions; mais l'historien pouvait décrire une rivière dont les eaux avaient manqué d'être si funestes à Alexandre.

3 Libanius, *Orat. Parent.*, c. 156, p. 377. Il convient cependant avec reconnaissance de la libéralité des deux frères du sang royal, qui décorèrent le tombeau de Julien. (*De ulciscenda Jul. nece*, c. 7, p. 152.)

4 « Cujus suprema et cineres, si qui tunc juste consu- » leret, non Cydnus videre deberet, quamvis gratissimus » amnis et liquidus: sed ad perpetuandam gloriam recte » factorum præterlambere Tiberis, intersecans urbem

CHAPITRE XXV.

Gouvernement et mort de Jovien. — Élection de Valentinien. — Il associe son frère Valens au trône. — Dernière division des empires d'Orient et d'Occident. — Révolte de Procope. — Administration civile et militaire. — L'Allemagne, la Bretagne, aujourd'hui Angleterre, l'Afrique, l'Orient, le Danube. — Mort de Valentinien. — Ses deux fils, Gratien et Valentinien, succèdent à l'empire d'Occident.

Les affaires publiques de l'empire se trouvèrent, à la mort de Julien, dans une situation précaire et dangereuse. Jovien sauva l'armée romaine au moyen d'un traité honteux, mais peut-être nécessaire [1], et il consacra les premiers instans de la paix à rendre la tranquillité à l'état et à l'église. La conduite de son prédécesseur, loin d'adoucir l'animosité des factions, avait enflammé la violence des querelles religieuses par des alternatives de crainte et d'espoir. L'une se fondait sur une longue possession, et l'autre sur la faveur du souverain. Les chrétiens oubliaient tout-à-fait le véritable esprit de l'Évangile, et l'esprit de l'église était passé chez les païens. La fureur aveugle du zèle et de la vengeance avait anéanti chez les particuliers tous les sentimens de la nature. On corrompait, on violait les lois; le sang coulait dans les provinces d'Orient, et l'empire n'avait pas de plus redoutables ennemis que ses propres citoyens.

Jovien, élevé dans les principes et dans l'exercice de la foi chrétienne, fit déployer l'étendard de la croix à la tête des légions, dans sa marche de Nisibis à Antioche; et le Labarum de Constantin annonça aux peuples les sentimens religieux du nouvel empereur. Dès qu'il eut pris possession du trône, Jovien fit passer aux gouverneurs de toutes les provinces une lettre circulaire, dans laquelle il confessait les vérités de l'Évangile, et qui assurait l'établissement légal de la religion chrétienne. Les édits insidieux de Julien furent abolis, les immunités ecclésiastiques furent rétablies et étendues, et Jovien déplora le malheur des circonstances qui obligeaient à retrancher une partie des aumônes publiques [1]. Les chrétiens chantaient unanimement les louanges du pieux successeur de Julien; mais ils ignoraient encore quel symbole ou quel concile le souverain choisirait pour règle fondamentale de la foi orthodoxe; et les querelles religieuses, suspendues par la persécution, se rallumèrent avec une nouvelle fureur. Les évêques des partis opposés se hâtèrent d'arriver à la cour d'Édesse ou d'Antioche, convaincus par l'expérience qu'un soldat ignorant se déterminait par les premières impressions, et que leur sort dépendait de leur activité. Les chemins des provinces orientales étaient couverts de prélats homoousiens, ariens, semi-ariens et eunomiens, qui tâchaient réciproquement de se devancer; ils remplissaient les appartemens du palais de leurs clameurs, et fatiguaient l'empereur étonné d'un mélange d'argumens métaphysiques et d'invectives personnelles [2]. Jovien leur recommandait l'union et la charité. Sa modération passait chez les fougueux prélats pour une preuve de son indifférence; mais ils découvrirent bientôt son attachement à la foi de Nicée par le profond respect qu'il montra pour les vertus célestes du grand Athanase [3], âgé de soixante-dix ans. Cet intrépide défenseur de la foi était sorti de sa retraite dès qu'il avait appris la mort de son persécuteur. Il était remonté sur son siége archiépiscopal aux acclama-

» æternam, divorumque veterum monumenta præstringens. » (Ammien, XXV, 10.)

[1] On avait frappé des médailles où Jovien était représenté couronné des lauriers de la victoire et d'ennemis captifs. (Du Cange, *Famil. Byzant.*, p. 52.) La flatterie ressemble au suicide extravagant qui se déchire de ses propres mains.

[1] Jovien rendit à l'église τον αρχαιον κοσμον; expression forte et intelligible. (Philostorgius, l. VIII, c. 5; Dissertations de Godefroi, p. 329; Sozomène, l. VI, c. 3.) La nouvelle loi, qui condamnait le rapt ou le mariage des religieuses (Cod. Théod., liv. IX, tit. XXV, loi 2) est exagérée par Sozomène, qui suppose qu'un regard amoureux, l'adultère du cœur, était puni de mort par le législateur évangélique.

[2] Comparez Socrate (liv. III, c. 25) et Philostorge (l. VIII, c. 6) avec les Dissertations de Godefroi (p. 330).

[3] Le mot céleste exprime faiblement l'adulation impie et extravagante de Jovien vis-à-vis d'Athanase της προς τον θεον τον ολων ομοιωσεως. (Voyez la Lettre originale dans Athanase, t. II, p. 33.) Greg. de Naziance (*Orat.*, XXI, p. 392) célèbre l'amitié mutuelle de Jovien et d'A-

tions du peuple, et avait accepté ou prévenu l'invitation de Jovien. La figure vénérable d'Athanase, son courage tranquille et son éloquence persuasive, soutinrent la réputation qu'il avait successivement acquise à la cour de quatre souverains [1]. Après s'être assuré de la confiance et de la foi de l'empereur chrétien, il retourna glorieusement dans son diocèse d'Alexandrie, qu'il gouverna pendant dix ans avec sa sagesse et sa fermeté ordinaires [2]. Avant de quitter Antioche, il assura Jovien qu'un règne long et tranquille serait la récompense de sa dévotion orthodoxe. Le prélat était persuadé, sans doute, que, dans le cas où des événemens contraires lui ôteraient le mérite de la prédiction, il lui resterait toujours celui d'un vœu dicté par la reconnaissance [3].

Jovien eut le bonheur ou la prudence d'embrasser les opinions religieuses les plus accréditées par le nombre et le zèle d'une faction puissante [4]. Le christianisme obtint, sous son règne, une victoire longue et durable, et le paganisme disparut dès qu'il ne fut plus encouragé par la faveur de Julien. On ferma ou on déserta les temples de la plupart des villes; et les philosophes, qui avaient abusé d'une faveur passagère, crurent qu'il était prudent de raser leur longue barbe et de déguiser leur profession. Les chrétiens se mirent à même de pardonner ou de venger les insultes qu'ils avaient souffertes sous le règne précédent [1]. Mais Jovien dissipa les terreurs des païens par un édit sage, qui, en proscrivant l'art sacrilége de la magie, accorda à tous ses sujets l'exercice libre du culte et des cérémonies de l'ancienne religion. L'orateur envoyé par le sénat de Rome pour rendre hommage au nouvel empereur a conservé le souvenir de cette loi de tolérance. Il représente la clémence comme un des plus beaux attributs de la nature divine, et l'erreur comme inséparable de l'humanité. Il réclame l'indépendance des sentimens, la liberté de la conscience, et plaide éloquemment en faveur d'une tolérance philosophique, dont la superstition elle-même ne dédaigne point d'invoquer le secours dans des momens d'impuissance. Il observe, avec raison, que, dans leur changement de fortune, les deux religions ont été également déshonorées par d'indignes prosélytes, par de vils adulateurs du souverain, qui passaient avec indifférence et sans rougir du temple de Jupiter à la communion des chrétiens [2].

Dans le cours de sept mois, les troupes romaines qui arrivaient à Antioche avaient éprouvé, durant une route de quinze cents milles, toutes les infortunes de la guerre, toutes les rigueurs de la famine et d'un climat brûlant. Malgré leurs services, leurs fatigues, et l'approche de l'hiver, l'impatient Jovien n'accorda aux hommes et aux chevaux que six semaines pour se reposer. L'empereur souffrait avec peine les railleries mordantes et indiscrètes des habitans d'Antioche [3]. Il était très-pressé d'arriver à Con-

thanase. Les moines d'Égypte encouragèrent le primat à faire le voyage. (Tillemont, Mém. Ecclésiast., tom. VIII, pag. 221.)

[1] Athanase est peint avec esprit par la Bletterie, pendant son séjour à la cour d'Antioche. (Hist. de Jovien, t. I, p. 121-148.) Il traduit les conférences de l'empereur avec le primat d'Égypte et les députés des Ariens. L'abbé n'est pas satisfait des plaisanteries grossières de Jovien; mais il regarde sa partialité pour Julien comme une justice.

[2] La date de sa mort est incertaine (Tillemont, Mém. Ecclésiast., t. VIII, p. 719-723); mais la date anno D. 373, mai 2, qui s'accorde mieux avec la raison et avec l'histoire, est constatée par l'histoire authentique de sa vie. (*Maffei Osservazioni letter.*, t. III, p. 81.)

[3] Voyez les observations de Valesius et de Jortin., Remarques sur l'Histoire Ecclésiastique, t. IV, p. 38, sur la Lettre originale d'Athanase, conservée par Théodoret, l. IV, c. 3. Dans quelques-uns des manuscrits, cette promesse indiscrète est supprimée peut-être par des catholiques jaloux de la réputation de leur chef.

[4] Athanase (*apud Theodoret.*, l. IV, c. 3) exagère le nombre des orthodoxes, qui composaient la totalité des habitans. Cette assertion s'est vérifiée dans la révolution de trente ou quarante ans.

[1] Socrate (l. III, c. 24), Grég. de Nazianze (*Orat.* IV, p. 131) et Libanius (*Orat. Parentalis*, c. 148, p. 369) expliquent les véritables sentimens de leur faction respective.

[2] Themistius, *Orat.* V, p. 63-71, édit. Hardouin, Paris, 1684. L'abbé de la Bletterie remarque judicieusement (Hist. de Jovien, t. I, p. 199) que Sozomène a omis de parler de la tolérance générale, et que Thémistius a passé sous silence l'établissement de la religion catholique. Chacun d'eux a rejeté ce qui lui était désagréable, et supprimé la partie de l'édit qu'il regardait comme moins honorable pour l'empereur Jovien.

[3] Οι δε Αντιοχεις ουχ ἡδεως διεκειντο προς αυτον; αλλ' επισκωπτον αυτον ωδοις και παρωδιαις, και τοις καλλμε-

stantinople, de prendre possession du palais, et d'éviter que quelque compétiteur ne s'emparât de l'Europe. Mais il eut bientôt la satisfaction d'apprendre que l'on reconnaissait unanimement son autorité depuis le Bosphore de Thrace jusqu'à l'océan Atlantique. Par ses premières lettres expédiées de son camp de Mésopotamie, il avait confié le commandement militaire de la Gaule et de l'Illyrie à Malarich, brave et fidèle officier de la nation des Francs, et à son beau-père le comte Lucilien, qui s'était distingué à la défense de Nisibis. Malarich refusa une commission qu'il jugeait au-dessus de ses talens, et Lucilien fut massacré à Reims dans une révolte imprévue des cohortes bataves[1]. Mais la prudente modération de Jovin, maître général de la cavalerie, apaisa le tumulte, et rassura la fidélité chancelante des soldats. Sa conduite mérite d'autant plus d'éloges, que Jovin n'ignorait pas les soupçons de l'empereur, et le dessein qu'il avait eu de le disgracier. Les soldats firent leur serment au nom de Jovien, avec des acclamations de joie, et les députés des armées d'Occident[2] saluèrent leur nouveau souverain lorsqu'il descendait du mont Taurus, dans la ville de Tyane en Cappadoce. De Tyane il descendit à Ancyre, capitale de la province de Galatie, où Jovien prit avec son fils, encore enfant, le nom de consul et les ornemens du consulat[3]. Dadastana[4], petite ville obscure, à une égale distance de Nice et d'Ancyre, fut le terme fatal du voyage et de la vie de l'empereur. Il alla se coucher après un souper, peut-être trop copieux, et on le trouva le lendemain matin mort dans son lit. La cause de cette mort donna lieu à différentes versions. Les uns l'attribuèrent à une indigestion occasionée par la quantité de vin qu'il avait bue, ou par la qualité des champignons dont il avait beaucoup mangé dans la journée; d'autres prétendirent qu'il avait été suffoqué durant son sommeil par la vapeur du charbon et par les exhalaisons des murs nouvellement crépis[1]. Les soupçons de poison[2] et d'assassinat n'eurent d'autre motif que le peu de recherches qui furent faites sur la mort d'un prince dont le règne et la personne furent bientôt oubliés. On transporta le corps de Jovien à Constantinople, dans les tombeaux de ses prédécesseurs. Chariton, son épouse, fille du comte Lucilien, rencontra sur sa route cette lugubre procession. Elle pleurait encore la mort violente de son père, et se flattait de sécher ses larmes dans les embrassemens de son auguste époux. La sollicitude maternelle vint ajouter à sa douleur et à ses regrets. Six mois avant la mort de l'empereur, son fils, placé, quoique enfant, dans la chaire curule, avait obtenu le titre de nobilissime, avec les vaines décorations du consulat. La fortune de ce jeune prince s'était évanouie avant qu'il fût en âge de la sentir, et il porta, comme son grand-père, le nom de Varronien. Mais la jalousie inquiète du gouvernement lui rappela qu'il était fils d'un empereur. A l'âge de seize ans il en était déjà puni par la perte d'un œil, et sa malheureuse mère tremblait qu'on ne vînt l'arracher de ses bras pour tranquilliser par sa mort les soupçons du prince régnant[3].

τοις φαμωσσοις. (*Famosis Libellis*, Johan. Antiochus *in Excerpt.*; *Valesian.*, p. 845.) Les libelles d'Antioche ne peuvent être admis que comme une autorité fort douteuse.

1 Comparez Ammien (xxv, 10), qui omet le nom des Bataves, avec Zosime (l. III, p. 197), qui transporte la révolte de Reims à Sirmium.

2 *Quos capita scholarum ordo castrensis appellat.* (Ammian, xxv, 10, et Vales. *ad locum.*)

3 *Cujus vagitus, pertinaciter reluctantis, ne in curuli sella veheretur ex more, id quod mox accidit, protendebat.* Auguste et ses successeurs sollicitèrent respectueusement une dispense d'âge pour les fils ou les neveux qu'ils élevèrent au consulat; mais la chaire curule du premier Brutus n'avait jamais été profanée par un enfant.

4 L'Itinéraire d'Antonin place Dadastana à cent vingt-cinq milles romains de Nice, et à cent dix-sept d'Ancyre. (Itinéraire de Wesseling, p. 142.) Le pèlerin de Bordeaux réduit la distance entière de deux cent quarante-deux à cent quatre-vingt-un milles. (Wesseling, p. 574.)

1 Voyez Ammien (xxv, 10); Eutrope (x, 18), qui pouvait aussi être présent; Jérôme (t. I, p. 26), *ad Heliodorum*; Orosius (VII, 31); Sozomène (l. VI, c. 6); Zosime, (l. III, p. 97-198), et Zonaras (t. II, l. XIII, p. 28, 29.)

2 Ammien, dérogeant à sa candeur et à son bon sens ordinaire, compare la mort du débonnaire Jovien à celle du second Africain, qui excita la crainte et le ressentiment de la faction populaire.

3 Chrysostôme, t. I, p. 336-344, édit. Montfaucon. L'orateur chrétien essaie de consoler Chariton, veuve de Jovien, par l'exemple des illustres infortunés. Il remarque que, de neuf empereurs qui avaient régné de son temps, en y

Après la mort de Jovien, le trône resta[1] dix jours sans maître. Les ministres et les généraux tenaient toujours les conseils, et exerçaient les fonctions dont ils étaient spécialement chargés. Ils maintinrent l'ordre public, et conduisirent paisiblement l'armée à Nice en Bithynie, où se devait faire l'élection[2].

Dans une assemblée solennelle, les officiers civils et militaires de l'empire offrirent unanimement, pour la seconde fois, le diadème à Salluste, qui eut encore la gloire de le refuser; et, lorsque, pour rendre hommage aux vertus du père, on proposa de nommer son fils, le préfet déclara aux électeurs, avec la fermeté d'un citoyen zélé, que le grand âge de l'un, et la jeunesse sans expérience de l'autre, étaient également incapables des travaux pénibles du gouvernement. On proposa plusieurs prétendans, dont, après examen, aucun ne fut jugé digne d'être accepté. Mais, au nom de Valentinien, tous les suffrages se réunirent à celui de Salluste en faveur de ce brave officier. Valentinien[3] était fils du comte Gratien, né à Cibalie en Pannonie, qui, par sa force extraordinaire et ses rares talens, était parvenu d'un état obscur au commandement militaire de l'Afrique et de la Bretagne, d'où il s'était retiré avec une immense fortune et une probité fort suspecte. Le rang et les services de Gratien contribuèrent cependant à l'avancement de son fils, et lui procurèrent l'occasion de déployer ses talens et sa supériorité sur tous ses compagnons d'armes. Valentinien avait la taille haute, la figure noble et agréable. Le feu de ses regards annonçait l'intrépidité de son âme; ils frappaient ses ennemis de crainte, et ses amis d'admiration. Le courage de Valentinien était secondé par une force de corps et de constitution dont il avait hérité de son père. Chaste et frugal par habitude, il conservait, par l'exercice de ses vertus, sa vigueur, sa propre estime et celle du public. Élevé dans les camps, au milieu du tumulte des armes, ayant eu peu de loisir pour se livrer à la littérature, il ignorait la langue grecque et les règles de l'éloquence ; mais son courage, que rien ne pouvait étonner, lui donnait la facilité d'exprimer son opinion dans toutes les occasions avec autant de clarté que d'assurance. Valentinien n'avait étudié que les lois de la discipline militaire, et il se fit bientôt distinguer par son infatigable activité, et par la sévérité inflexible avec laquelle il exigeait des soldats l'exactitude dont il donnait l'exemple. Sous le règne de Julien, il s'était audacieusement exposé à sa colère par le mépris qu'il montrait publiquement pour la religion de cet empereur[1]. L'examen de sa conduite postérieure donne lieu de penser que son indiscrétion fut plutôt l'effet de la violence militaire que de la dévotion chrétienne. Julien lui pardonna, et continua d'employer un homme dont il estimait le mérite[2]. La réputation que Valentinien avait acquise sur les bords du Rhin prit un nouvel éclat dans les événemens variés de la guerre de Perse. La rapidité et le succès avec lesquels il exécuta une commission importante lui valurent la faveur de Jovien, et le commandement de la seconde compagnie de ses gardes. Parti d'Antioche avec l'armée, Valentinien était ar-

comprenant Gallus, Constantin et Constance étaient les seuls qui eussent terminé leur vie par une mort naturelle. De telles consolations n'ont jamais eu le pouvoir de sécher une seule larme.

1 Dix jours paraissent à peine suffisans pour la marche et pour l'élection; mais on peut observer 1° que les généraux avaient le droit de servir des postes pour eux, pour leur suite et pour leurs commissions; 2° que les troupes, pour le soulagement des villes, marchaient en plusieurs divisions, et que l'avant-garde pouvait être arrivée à Nice tandis que l'arrière-garde était encore à Ancyre.

2 Ammien, XXVI, 1; Zosime, l. III, p. 198; Philostorge, l. VIII, c. 8, et Godefroi, Dissert., p. 334. Philostorge, qui semble avoir rassemblé des détails curieux et authentiques, attribue le choix de Valentinien au préfet Salluste, au maître général Arynthène, à Dagalaiphus, comte des domestiques, et au patricien Datianus.

3 Ammien (XXX, 7-9) et Victor-le-Jeune ont donné le portrait de Valentinien, qui précède naturellement et éclaircit l'histoire de son règne.

1 A Antioche, ayant été obligé d'accompagner Julien au temple, il frappa un prêtre qui voulut le purifier avec l'eau lustrale. (Sozomène, l. VI, c. 6; Théodoret, l. III, c. 15.) Cette fierté pouvait convenir à Valentinien ; mais elle ne méritait pas la délation du philosophe Maxime, qui suppose quelque offense plus personnelle. (Zosime, liv. IV, p. 200-201.)

2 Socrate, l. IV. Il parle d'un exil à Mélitène ou à Thébaïs; le premier est possible. (Voy. Sozomène, l. VI, c. 6; et Philostorge, l. VIII, c. 7; les Dissertations de Godefroi, p. 293.)

rivé dans ses quartiers d'Ancyre sans prévoir la fortune qui l'attendait, et sans faire aucune démarche pour l'obtenir. Il fut appelé au trône de l'empire dans la quarante-troisième année de son âge, sans crime et sans intrigue. Le vœu des ministres et des généraux aurait eu peu de valeur s'il n'eût pas été confirmé par l'approbation de l'armée. Le vénérable Salluste, qui avait été souvent témoin des cabales et des dissensions de ces nombreuses assemblées, proposa de défendre, sous peine de mort, à tous ceux dont le rang militaire pouvait former un parti, de se présenter à la cérémonie de la prochaine inauguration. Telle était cependant encore l'influence de l'ancienne superstition, qu'on différa d'un jour dans ces pressantes circonstances, parce que le jour qu'on avait choisi tombait sur l'intercalaire de l'année bissextile[1]. Quand le moment fut jugé favorable, Valentinien parut du haut d'un tribunal. L'assemblée applaudit à un choix si judicieux, et l'empereur reçut le diadème aux acclamations de toute l'armée, qui l'environnait. Mais, quand il annonça, par un geste de sa main, qu'il allait haranguer les soldats, un murmure s'éleva dans tous les rangs ; d'impérieuses clameurs se firent bientôt entendre, et pressèrent le nouveau monarque de se nommer un collègue. L'intrépide sang-froid de Valentinien obtint de la multitude un respectueux silence, et il lui adressa le discours suivant : « Camarades, vous étiez encore les » maîtres, il y a peu d'instans : de ne point » m'élever à l'empire : vous avez jugé, par » l'examen de ma vie, que j'étais digne du » trône; et c'est à moi dorénavant à m'occu» per de l'intérêt et de la sûreté du monde » romain. Je ne me dissimule point combien » cette tâche est au-dessus des forces d'un » faible mortel. Je connais les bornes de mon » intelligence, et je sais que ma vie est in» certaine. La demande que vous m'avez faite » d'un collègue est conforme à mon inten» tion ; mais, quand la discorde peut être fu» neste, on ne doit se déterminer dans le » choix d'un ami sincère qu'après de mûres » délibérations, et c'est à moi seul à les faire. » Allez vous reposer et vous tranquilliser » dans vos quartiers. Vous pouvez compter » sur la gratification d'usage à l'avénement » d'un nouvel empereur[1]. » Les soldats, frappés d'un mélange de surprise, de crainte et de satisfaction, obéirent à la voix de leur maître, et Valentinien, accompagné des aigles des légions, des étendards de la cavalerie, et des drapeaux du reste de l'armée, marcha vers le palais impérial. Le nouvel empereur, sentant combien il était important de prévenir une démarche imprudente de la part des soldats, assembla les chefs, et Dagalaiphus, chargé de déclarer à Valentinien leurs véritables sentimens, lui dit avec une noble franchise : « Prince, si vous préférez à » tout l'avantage de votre famille, vous avez » un frère qui doit fixer votre choix ; mais, si » l'intérêt public l'emporte dans votre âme, » cherchez le plus digne d'entre les Romains[2]. » L'empereur, dissimulant le déplaisir qu'il ressentait d'un avis auquel il ne voulait point déférer, se rendit, à petites journées, de Nice à Nicomédie, et enfin à Constantinople[3]. Dans un des faubourgs de cette capitale, trente jours après sa propre élévation, il donna le titre d'auguste à son frère Valens. Les patriotes les plus hardis se soumirent respectueusement à sa volonté, convaincus qu'en s'y opposant ils sacrifieraient leur vie, sans être de la moindre utilité à leurs concitoyens. Valens était dans la trente-

[1] Ammien, dans une digression longue, parce qu'elle est déplacée (XXVI, 1, et Valésius *ad locum*), suppose assez légèrement qu'il comprend une question astronomique à laquelle ses lecteurs n'entendent rien. Censorinus (*de Die natali*, c. 20), et Macrob (*Saturnal.*, l. I, c. 12-16), traitent ce sujet avec plus de sens et de jugement. La dénomination de *bissextile*, qui marque l'année funeste, est dérivée de la répétition du sixième jour des calendes de mars. (Augustin, *ad Januarium*, *epist.* 119.)

[1] Le premier discours de Valentinien est diffus dans Ammien (XXVI, 2), concis et sentencieux dans Philostorgie (liv. VIII, c. 8).

[2] *Si tuos amas, imperator optime, habes fratrem. Si rempublicam, quære quem vestias.* (Ammien, XXVI, 4.) Dans le partage de l'empire, Valentinien conserva pour lui ce sincère conseiller (c. 6).

[3] *In suburbano* (Ammien, XXVI, 4). Le fameux Hebdomon ou Champ de Mars était à sept stades ou à sept milles de Constantinople. (Voyez Valésius et son frère, *ad loc.*, et Ducange, Court, l. II, p. 140, 141, 172, 173.)

sixième année de son âge; mais ses talens n'avaient jamais eu aucune occasion de s'exercer dans les emplois civils ou militaires, et son caractère personnel ne laissait pas de grandes espérances. Il avait cependant une qualité qui le rendit cher à Valentinien, et conserva la paix intérieure de l'empire. Sa reconnaissance et son attachement pour son bienfaiteur furent toujours invariables. Valens reconnut docilement, dans toutes les circonstances de sa vie, la supériorité du génie et de l'autorité de son frère [1].

Avant de partager les provinces, Valentinien voulut réformer l'administration de l'empire. Il invita les sujets qui avaient été ou opprimés ou molestés sous le règne de Julien, de quelque classe qu'ils fussent, à présenter publiquement leurs accusations. Un silence général rendit hommage à la vertu de Salluste [2], et attesta l'intégrité sans tache de ce préfet. Valentinien refusa d'accepter la démission de ses emplois, et le retint à la cour par les plus honorables protestations d'estime et d'amitié. Mais, parmi les favoris du dernier empereur, plusieurs avaient abusé de sa crédulité ou de sa superstition, et ils ne pouvaient plus espérer ni l'appui de la faveur, ni celui de la justice [3]. On destitua la plus grande partie des ministres du palais et des gouverneurs de province; mais Valentinien sut distinguer de la foule coupable les officiers qui s'étaient fait remarquer par leur mérite; et il paraît que, malgré les clameurs du zèle et du ressentiment, cette réforme fut conduite avec sagesse et modération [4]. Les réjouissances du nouveau règne éprouvèrent une interruption passagère par l'indisposition soudaine et suspecte des deux empereurs. Dès que leur santé fut rétablie, ils quittèrent Constantinople au commencement du printemps, et terminèrent solennellement le partage de l'empire dans le château ou palais de Médiana, à trois mille de Naissus [1]. Valentinien céda à son frère la riche préfecture de l'Orient, depuis le bas Danube jusqu'aux confins de la Perse, et réserva pour lui les préfectures guerrières de l'Illyrie, de l'Italie et de la Gaule, depuis l'extrémité de la Grèce jusqu'au mur Calédonien, et depuis le mur Calédonien jusqu'au pied du mont Atlas. L'administration provinciale conserva son ancienne base; mais deux cours et deux conseils obligeaient de doubler les ministres et les généraux. On eut égard dans la répartition aux mérites et à la situation particulière et on créa sept maîtres généraux de cavalerie et d'infanterie. Après avoir paisiblement terminé cette affaire importante, Valentinien et Valens s'embrassèrent pour la dernière fois. L'empereur de l'Occident fixa sa résidence principale à Milan, et le souverain de l'Orient partit pour Constantinople, chargé du gouvernement de cinquante provinces dont il n'entendait pas la langue [2].

La tranquillité de l'Orient ne tarda pas à être troublée par une révolte, et la puissance de Valens fut menacée par l'entreprise audacieuse d'un rival qui n'avait d'autre mérite qu'une alliance avec Julien [3], dont on lui faisait un crime. Procope s'était rapidement élevé du poste obscur de tribun et de notaire au commandement de l'armée de Mésopotamie, et le public le regardait déjà comme le successeur d'un prince qui n'avait point d'héritiers. Ses amis, ou plutôt ses ennemis, répandaient que Julien l'avait secrètement revêtu de la pourpre à Carrhes, dans le temple de la Lune [4].

[1] *Participem quidem legitimum potestatis; sed in modum apparitoris morigerum, ut progrediens aperiet textus.* (Ammien, XXVI, 4.)

[2] Malgré l'autorité de Zonaras, de Suidas, et de la Chronique Pasc., M. de Tillemont (Hist. des Emper., t. V, p. 671) désire révoquer en doute des histoires si avantageuses pour un païen.

[3] Eunape célèbre et exagère les souffrances de Maxime (p. 82, 83). Cependant il convient que ce sophiste ou magicien, favori coupable de Julien, et ennemi personnel de Valentinien, ne fut condamné qu'à une légère amende.

[4] L'accusation d'une réforme générale (Zosime, l. IV, p. 201) est réfutée par Tillemont (t. V, p. 21).

[1] Ammien, XXVI, 5.

[2] Ammien dit en termes vagues : *Subagrestis ingenii, nec bellicis, nec liberalibus studiis eruditus.* (Ammien, XXXI, 14.) L'orateur Thémistius, avec la vanité ordinaire à sa nation, déclara désirer, pour la première fois, pouvoir parler la langue latine, parce qu'elle est l'idiome de son souverain, *την διαλεκτον κρατυσαι*. (*Orat.* VI, p. 71.)

[3] Ce degré incertain d'alliance ou de consanguinité est exprimé par *ανεψιος*, *cognatus*, *consobrinus*. (Voyez Valesius, *ad Ammian.*, XXIII, 3.) La mère de Procope pouvait être sœur de Basilina et du comte Julien, la mère et l'oncle de l'apostat. (Ducange, Fam. Bysant., p. 49.)

[4] Ammien, XXIII, 3; XXVI, 6. Il raconte ce fait en hésitant : *Susurravit obscurior fama; nemo enim dicti*

Il tâcha de désarmer la jalousie de Jovien par une conduite docile et soumise; et, après avoir quitté sans résistance son commandement militaire, il alla, suivi de sa mère et de sa famille, cultiver l'ample patrimoine qu'il possédait dans la province de Cappadoce. L'apparition d'un officier et d'une troupe de soldats vint le troubler cruellement dans ses innocentes occupations. Ils étaient chargés par Valens et Valentinien d'arracher l'infortuné Procope des bras de ses parens, et de le conduire ou à une prison perpétuelle ou à une mort ignominieuse. Sa présence d'esprit lui conserva pendant quelque temps la vie, et lui procura une mort moins obscure. Sans faire la moindre résistance à l'ordre des empereurs, il demanda le délai de quelques momens pour embrasser et consoler sa famille; et, tandis qu'il endormait la vigilance de ses gardes par un repas copieusement fourni des meilleurs vins, il gagna adroitement la côte de la mer Noire, d'où il passa dans la province du Bosphore. Dans cette région éloignée il resta plusieurs mois exposé à tous les tourmens de l'exil, de la solitude et du besoin, aigrissant ses peines par la mélancolie naturelle à son caractère, et craignant sans cesse que les barbares ne découvrissent son nom et ne violassent, sans scrupule, les lois de l'hospitalité. Dans un moment d'impatience et de désespoir, il s'embarqua sur un vaisseau marchand qui cinglait pour Constantinople, et forma le projet audacieux de disputer le trône à ses persécuteurs, puisqu'ils ne voulaient pas le laisser vivre en paix dans la classe de leurs sujets. Après avoir rôdé furtivement dans les villages de la Bithynie, changeant souvent de nom, d'habits et de retraite[1], il se hasarda enfin à entrer dans la capitale, et à confier son sort et sa vie à la fidélité de deux amis, un sénateur et un eunuque, qui lui donnèrent quelques espérances fondées sur le désordre des affaires publiques, et sur le mécontentement général. On regrettait l'intelligence et l'équité de Salluste, à qui Valens avait imprudemment ôté la préfecture de l'Orient; et l'empereur se faisait généralement mépriser par une brutalité sans vigueur, et par une faiblesse dépourvue d'humanité. Les peuples craignaient l'influence de son beau-père Pétronius, patricien et ministre avide, qui exigeait rigoureusement tous les arrérages des tributs qui étaient dus depuis le règne de l'empereur Aurélien. Toutes les circonstances favorisaient les desseins d'un usurpateur. Valens était retenu en Syrie par les préparatifs et les hostilités des Persans. Du Danube à l'Euphrate, les soldats marchaient de tous côtés, et la capitale se remplissait successivement des troupes qui traversaient le Bosphore. Les conspirateurs séduisirent deux cohortes de Gaulois, par la promesse d'une forte gratification; et leur vénération pour Julien les fit aisément consentir à défendre les droits de son parent opprimé. Au point du jour, ils se rangèrent en bataille près des bains d'Anastase; et Procope, vêtu d'un habit de pourpre, plus convenable à un histrion qu'à un souverain, sembla sortir du sein de la mort au milieu de Constantinople. Les soldats, préparés à sa réception, saluèrent leur prince tremblant avec des cris de joie et des sermens de fidélité. Leur nombre s'accrut de vigoureux paysans qu'on rassembla dans les villages des environs; et Procope fut successivement conduit, sous leur protection, au tribunal, au sénat et au palais impérial. Durant les premiers instans de ce règne tumultueux, le morne silence des citoyens surprit et épouvanta l'usurpateur. Ils ignoraient la cause du tumulte, ou ils en craignaient l'événement. Mais la force militaire de Procope était supérieure à tout ce qu'on pouvait lui opposer. Les mécontens accouraient sous ses drapeaux; les pauvres étaient encouragés par l'espoir, les riches étaient intimidés par la crainte d'un pillage général; et la multitude crédule se laissait encore abuser par les avantages que les rebelles leur annonçaient. On saisit les magistrats; on enfonça les prisons et les arsenaux; on s'empara du port et des portes de la

auctor extitit verus. C'est au moins une preuve que Procope était païen. Cependant sa religion ne semble avoir eu aucune influence ou favorable ou contraire à ses prétentions.

[1] Il prit pour retraite la maison de campagne d'Eunomius l'hérétique, dans l'absence du maître, qui n'en fut point instruit, et qui échappa cependant avec peine à une sentence de mort. Il fut banni dans la partie la plus lointaine de la Mauritanie. (Philostorg., l. IX, c. 5-8; et Godefroi, *Dissert.* p. 369-378.)

ville ; et, dans peu d'heures, Procope se trouva maître absolu mais éphémère dans la capitale de l'empire. L'usurpateur profita avec adresse et courage d'un succès si peu espéré. Il fit répandre les bruits les plus favorables à ses intérêts ; et tandis qu'il trompait le peuple, en recevant les ambassadeurs imaginaires des nations les plus éloignées, les corps d'armée, portés dans les villes de la Thrace et dans les forteresses du bas Danube, se laissaient insensiblement entraîner à la révolte. Les princes des Goths fournirent au souverain de Constantinople le secours formidable de plusieurs milliers d'auxiliaires. Ses généraux passèrent le Bosphore, et soumirent, sans efforts, les provinces riches et désarmées de l'Asie et de la Bithynie. Après une défense honorable, la ville et l'île de Cisique se rendirent à ses armes. Les légions renommées des Joviens et des Herculiens embrassèrent la cause de l'usurpateur, qu'elles avaient l'ordre d'anéantir; et, comme les vétérans étaient sans cesse recrutés par des levées nouvelles, Procope parut bientôt à la tête d'une armée dont le nombre et la valeur n'étaient point au-dessous de son entreprise. Le fils d'Hormisdas [1], jeune prince plein de valeur et d'intelligence, se déclara en sa faveur contre le souverain légitime de l'Orient, et l'usurpateur le revêtit du titre et de l'autorité des anciens proconsuls. Faustine, veuve de l'empereur Constance, épousa Procope, et lui confia sa personne et celle de sa fille : cette auguste alliance donna du lustre au parti des rebelles, et le rendit plus respectable aux yeux du peuple. La princesse Constantia, âgée d'environ cinq ans, suivait dans une litière la marche de l'armée ; son père adoptif parcourait les rangs en la portant dans ses bras, et sa vue enflammait l'enthousiasme des soldats [2]. Ils se rappelaient la gloire de la maison de Constantin, et ils jurèrent tous de défendre, jusqu'à la dernière goutte de leur sang, le tendre rejeton de cette race royale [1].

Valentinien reçut avec inquiétude les avis incertains sur ce qui se passait dans l'empire d'Orient. Une irruption des Germains le forçait à s'occuper principalement de la sûreté de ses propres états. Les ennemis s'étaient emparés de toutes les communications, et faisaient adroitement répandre que la défaite et la mort de Valens avaient rendu Procope paisible possesseur de toutes les provinces de l'Orient. Valens n'était pas mort ; mais, en apprenant à Césarée la première nouvelle de la révolte, il désespéra lâchement de sa fortune et de sa vie, proposa de traiter avec l'usurpateur, et n'eut pas honte d'avouer le dessein d'abdiquer la pourpre et l'empire. La fermeté de ses ministres et l'habileté de ses généraux sauvèrent malgré lui le timide monarque. Dans un temps de paix, Salluste avait quitté son emploi sans murmure ; mais, dès que la sûreté publique fut attaquée, il eut la noble ambition de contribuer à la rétablir. En lui rendant la préfecture d'Orient, Valens satisfit les peuples, et ramena les esprits qu'il avait aliénés. Le parti de Procope semblait commander à des provinces soumises et à de puissantes armées ; mais la plupart des principaux officiers civils et militaires s'étaient retirés du tumulte de la révolte, ou guettaient le moment de trahir l'usurpateur. Lupicinus accourait avec les légions de Syrie au secours de Valens. Arinthéus qui, pour la force, la valeur et la beauté, surpassait tous les héros de son âge, attaqua un corps nombreux de rebelles avec la petite troupe qu'il commandait. Quand il reconnut parmi eux les soldats qui avaient servi sous ses drapeaux, il leur cria d'une voix de tonnerre de saisir et de lui livrer leur prétendu commandant ; et tel était l'ascendant de son génie, qu'ils lui obéirent sans hésiter [2]. Arbétion, respectable vétéran du

[1] *Hormisdæ maturo juveni Hormisdæ regalis illius filio, potestatem proconsulis detulit ; et civilia, more veterum, et bella, recturo.* (Ammien, XXVI, 8.) Le prince de Perse s'en tira honorablement, et fut rétabli (an. D. 380) dans le même office de proconsul de la Bithynie. (Tillemont, Hist. des Emper., t. V, p. 204.) J'ignore si la race de Sassan se perpétua. Je trouve (an. D. 514) un pape du nom d'Hormisdas ; mais il était né à Frusino, en Italie. (Pagi, *Brev. Pontific.*, t. I, p. 247.)

[2] La jeune rebelle fut ensuite mariée à l'empereur Gratien ; mais elle mourut peu de temps après, et sans laisser d'enfans. (V. Ducange, Famil. Bysantin., p. 48-59.)

[1] *Sequimini culminis summi prosapiam*, dit Procope, qui affectait de mépriser la naissance obscure et l'élévation subite fortuite du parvenu pannonien. (Ammien, XXVI, 7.)

[2] *Et dedignatus hominem superare certamine des-*

grand Constantin et ancien consul, se rendit aux sollicitations, et quittant sa paisible retraite, accepta le commandement d'une armée. Dans le fort du combat, il ôta froidement son casque, et, découvrant sa figure vénérable et ses cheveux blancs, salua les soldats de Procope, en les appelant ses enfans et ses compagnons; il les exhorta à ne pas partager plus long-temps le crime d'un usurpateur méprisable, et à se réunir au vieux général qui les avait si souvent conduits à l'honneur et à la victoire. Les troupes de Procope, séduites par les conseils et par l'exemple de leurs officiers, l'abandonnèrent dans les deux combats de Thyatire[1] et de Narcosie. Après avoir erré dans les bois et les montagnes de Phrygie, il fut trahi par ses compagnons découragés qui le traînèrent dans le camp impérial, où on lui abattit sur-le-champ la tête. Procope partagea le sort ordinaire des usurpateurs vaincus; mais les horribles cruautés que son vainqueur exerça sous les formes de la justice firent naître l'indignation et la pitié dans tous les cœurs[2].

Telles sont à la vérité les suites naturelles du despotisme et de la révolte. Mais on regarda comme le symptôme funeste de la colère du ciel ou de la dépravation des hommes[3] les recherches vigoureuses que Valens et Valentinien firent durant leur règne sur le crime de magie[1]. N'hésitons pas à regarder comme la gloire de notre siècle, le mépris avec lequel tous les pays éclairés de l'Europe rejettent un préjugé odieux et cruel, adopté autrefois dans tous les systèmes d'opinions religieuses[2]. Toutes les nations et les sectes qui composaient l'empire romain admettaient avec autant de crédulité que d'horreur la réalité de cet art infernal[3], et le croyaient également capable d'arrêter le cours des astres et de confondre la raison des humains. Tous les peuples redoutaient la puissance mystérieuse des sortiléges et des enchantemens, des herbes et des cérémonies ridicules qui pouvaient ôter ou rendre la vie, enflammer les passions de l'âme, anéantir les œuvres de la création, et arracher aux démons la connaissance de l'avenir. Ils étaient assez inconséquens pour croire que cette suprême puissance sur le ciel, la terre et les enfers, était exercée par de vieilles sorcières ambulantes, qui passaient leur vie méprisable dans la misère et l'obscurité[4]. Les lois de Rome et l'opinion publique condamnaient également l'art de la magie; mais comme elle tendait à satisfaire

picabilem, auctoritatis et celsi fiduciâ corporis, ipsis hostibus jussit, suum vincire rectorem: atque ita turmarum antesignanus umbratilis comprensus suorum manibus. Saint Basile célèbre la force et la beauté d'Arinthéus, nouvel Hercule, et il suppose que Dieu l'a créé comme un modèle inimitable de la perfection humaine. Les peintres ni les sculpteurs ne parvinrent jamais à saisir sa ressemblance, et les historiens paraissaient fabuleux lorsqu'ils racontaient ses exploits. (Ammien, XXVI, et Vales., *ad locum.*)

[1] Ammien place le champ de bataille en Lycie, et Zosime à Thyatire; ce qui fait une différence de cent cinquante milles; mais Thyatira *alluitur Lyco* (Pline, Hist. Nat., V., 31; Cellarius, *Geogr. Antiq.*, t. II, p. 79); et les copistes ont pu convertir une petite rivière en une grande province.

[2] Les aventures, l'usurpation et la chute de Procope sont racontées régulièrement par Ammien (XXVI, 6, 10), et par Zosime (l. IV, p. 203-210). Ils s'éclairent réciproquement, et se trouvent rarement en contradiction. Themistius (*Orat.* VII, p. 91, 92) ajoute quelques louanges serviles, et Eunape quelques satires malignes (p. 83, 84).

[3] Libanius, *de ulciscend: Julian. nece*, c. 9, p. 158, 159. Le philosophe déplore la frénésie publique; mais il n'attaque point après leur mort la justice des empereurs.

[1] Les jurisconsultes anglais et français de notre siècle croient à la *théorie*, mais nient la *pratique* de la magie. (Denisart, Recueil de Décisions de Jurisprudence, au mot *sorciers*, t. IV, p. 553; Comment. de Blackstone, t. IV, p. 60.) Comme la saine raison va toujours plus loin que la sagesse publique, le président rejette tout-à-fait l'existence de la magie. (Montesquieu, Esprit des lois, l. XII, c. 56.)

[2] Voyez les OEuvres de Bayle, t. III, p. 567-589. Le sceptique de Rotterdam déploie, selon sa coutume, beaucoup d'esprit et de vivacité, mais beaucoup d'incertitude dans ses connaissances.

[3] Les païens distinguaient la bonne et la mauvaise magie par les dénominations de Théurgique et de Gœtique (Hist. de l'Acad., etc., t. VII, p. 25); mais ils n'auraient pu défendre cette distinction obscure contre la logique serrée de Bayle. Dans le système des Juifs et des chrétiens, tous les démons sont des esprits infernaux, et tout commerce avec eux est un crime digne de mort et de damnation éternelle.

[4] La Canidia d'Horace (l. V, Od. 5, et les notes de Dacier et de Sanadon) est une magicienne connue. L'Hericthо de Lucain (Pharsale, l. VI, 430-830) est souvent ennuyeuse et même dégoûtante, mais quelquefois sublime. Elle reproche aux furies leur délai, et les menace de les appeler par leurs véritables noms, de révéler les secrets d'Hécate, et d'invoquer les puissances secrètes qui habitent au-dessous des enfers.

les plus impétueuses passions du cœur humain, on la pratiquait malgré les défenses et les châtimens[1]. Une cause imaginaire produit souvent les plus funestes effets. On prédisait la mort d'un empereur, ou le succès d'une conspiration pour animer l'espoir de l'ambition et rompre les liens de la fidélité; et le crime d'intention, puni par les lois contre la magie, était aggravé par les crimes réels de sacrilége et de trahison[2]. Ces vaines terreurs troublaient la paix de la société et le bonheur des citoyens. La flamme qui fondait naturellement une figure de cire pouvait devenir très-dangereuse en effrayant l'imagination de celui que cette figure était destinée à représenter[3]. De l'infusion des herbes auxquelles on supposait une influence surnaturelle, on passa bientôt à l'usage de poisons plus actifs; et l'imbécillité des hommes servit de masque et d'instrument aux crimes les plus atroces. Dès que les ministres de Valens et de Valentinien eurent encouragé le zèle des délateurs, ils se trouvèrent forcés de recevoir l'accusation d'un crime trop souvent uni aux désordres de la vie domestique, auquel la pieuse et excessive rigueur de Constantin avait infligé la peine de mort[4]. Ce dangereux mélange de trahison et de magie, d'empoisonnement et d'adultère, présentait des gradations infinies de crime et d'innocence, que la violence et la corruption des juges semblent avoir confondues. Ils découvrirent aisément que la cour impériale n'estimerait leur adresse et leur intelligence qu'en proportion du nombre des sentences capitales émanées de leurs tribunaux. Ne se déterminant à absoudre qu'avec la plus grande répugnance, ils admettaient le témoignage d'hommes précédemment convaincus de parjure, et condamnaient, sur des aveux arrachés par les tortures, les citoyens les plus estimés, quoique accusés des crimes les moins probables. Les délateurs fournissaient tous les jours de nouveaux sujets de poursuite criminelle, et quand leur imposture était découverte, ils se retiraient avec impunité; mais la malheureuse victime qui trahissait ses complices réels ou prétendus obtenait rarement la vie pour prix de son infamie. On traînait de l'extrémité de l'Italie et de l'Asie les vieillards et les enfans enchaînés au tribunal de Rome ou d'Antioche; les sénateurs, les matrones et les philosophes expiraient dans les tortures et dans les supplices les plus ignominieux. Les soldats chargés de garder les prisons déclaraient, avec des murmures d'indignation et de pitié, qu'ils n'étaient point assez nombreux pour s'opposer à la fuite ou à la résistance de la multitude des citoyens qu'on y entassait. Les amendes et les confiscations ruinaient les familles les plus opulentes. Les citoyens les plus innocens tremblaient pour leur vie; et nous pouvons nous faire une idée de l'étendue du désordre, par l'assertion exagérée d'un ancien écrivain, qui prétend que les exilés, les prisonniers et les fugitifs composaient la plus forte partie des habitans[1].

Lorsque Tacite décrit la mort des citoyens illustres et innocens que les premiers césars sacrifièrent à leur vengeance, l'éloquence de l'historien ou le mérite des victimes nous fait éprouver vivement les sentimens de la pitié, de la terreur et de l'admiration. Ammien a dessiné ses tableaux sanglans avec une exactitude fastidieuse et rebutante; mais

[1] *Genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax, quod in civitate nostra et vetabitur semper et retinebitur.* (Tacit., *Hist.* I, 22). (Voyez Augustin, *de Civitate Dei*, l. VIII, c. 19, et le Code de Théodose, l. IX, tit. XVI, avec les commentaires de Godefroi.)

[2] Une consultation criminelle causa la persécution d'Antioche. On rangea les vingt-quatre lettres de l'alphabet autour d'un trépied magique, et un grand anneau placé dans le centre désigna, en balançant, les quatre lettres Θ, Ε, Ο, Δ. Théodore fut exécuté peut-être avec beaucoup d'autres, qui avouèrent les syllabes fatales. Lardner (Témoignage des Païens, vol. IV, p. 353-372) a examiné très-minutieusement ce fait obscur du règne de Valens.

[3] Limus ut hic durescit, et hæc ut cera liquescit
Uno eodemque igni.
(Virgil., *Bucolic.*; VIII, 89.)
Devovit absentes, simulacraque cerea figit.
(Ovid., *Epist. Hypsil. ad Jason.*, 91.)
Ces enchantemens ridicules pouvaient affecter l'imagination, et augmenter la maladie de Germanicus. (Tacit., *Annal.* II, 69.)

[4] Voyez Heineccius, *Antiquitat. Juris romani*, t. II, p. 353; Code de Théod., l. IX, tit. 7; et les Comment. de Godefroi.

[1] Ammien (XXVIII, 1; XXIX, 1, 2; et Zosime, l. IV, p. 216-218) décrivent et exagèrent probablement la persécution de Rome et d'Antioche. On accusa le philosophe Maxime de magie avec une apparence de justice (Eunape, *in Vit. Sophist.*, p. 88, 89); et le jeune Chrysostôme, qui trouva par hasard un de ces livres proscrits, se crut perdu (Tillemont, Hist. des Emper., t. V, p. 340.)

notre attention n'étant plus soutenue par le contraste de la servitude et de la liberté, de la grandeur récente et de la misère du moment, nous détournons les yeux avec horreur de la multitude d'exécutions qui déshonorèrent à Rome et à Antioche les règnes de deux empereurs [1]. Valens était timide [2], et Valentinien était emporté [3]. Valens avait pour premier principe d'administration de tout sacrifier au soin de sa sûreté personnelle. Confondu dans la classe des citoyens, il baisait en tremblant la main du tyran. Placé sur le trône, il voulut assurer la docilité des peuples par la terreur qui avait subjugué son âme. Les favoris de Valens obtenaient, par la rapine et par les confiscations, des richesses que son économie leur aurait refusées [4]. Ils employaient leur éloquence à lui persuader que, dans les cas de trahison, les soupçons équivalaient à une preuve, que la faculté de se rendre criminel en supposait l'intention, que l'intention était aussi punissable que l'action, et que tout citoyen méritait la mort, dès que sa vie menaçait la sûreté ou troublait le repos de son souverain. On trompait souvent Valentinien, on abusait de sa confiance; mais le sourire du mépris aurait imposé silence aux délateurs, s'ils eussent entrepris d'effrayer l'empereur par l'annonce du danger. Ils faisaient l'éloge de son amour pour la justice; mais, en pratiquant cette vertu, Valentinien était souvent tenté de regarder la clémence comme une faiblesse, et la sévérité comme une vertu. Tant qu'il

1 Consultez les six derniers livres d'Ammien, et plus particulièrement les portraits des deux augustes frères (xxx, 8, 9; xxxi, 14). Tillemont a rassemblé (t. v, p. 12-18; p. 127-133) ce qui s'est dit des vertus et des vices de l'antiquité.

2 Victor-le-Jeune assure qu'il était *valdè timidus*. Cependant il montra une grande apparence de fermeté à la tête des armées. Le même historien ajoute que sa colère n'était point dangereuse; mais Ammien remarque avec plus de franchise et de jugement, *incidentia crimina ad contemptam vel læsam principis amplitudinem trahens, in sanguinem sæviebat*.

3 *Cum esset ad acerbitatem naturæ calore propensior...... Pœnas per ignes augebat et gladios*. (Ammien, xxx, 8. Voy. xxvii, 7.)

4 J'ai rejeté sur les ministres de Valens le reproche d'avarice qu'on lui fait personnellement; cette passion semble plus naturelle aux ministres qu'aux souverains, chez lesquels l'avarice doit s'éteindre par la facilité de posséder.

lutta avec ses égaux dans la carrière d'une vie ambitieuse, on lui fit peu d'injustices, et jamais on ne l'insulta impunément. On blâmait son imprudence, mais on applaudissait à son courage, et les généraux les plus fiers et les plus absolus craignaient d'allumer le ressentiment d'un officier chez lequel la crainte n'avait jamais d'accès. Il oublia malheureusement sur le trône du monde que la valeur est inutile où l'on n'a point de résistance à craindre. Au lieu d'écouter la voix de la raison et de la générosité, il se livrait à des violences déshonorantes pour lui, et fatales aux impuissantes victimes de ses fureurs. Dans l'administration de sa maison et dans celle de son empire, une faute légère, une offense imaginaire, une réponse vive, une omission accidentelle, ou un délai involontaire, étaient immédiatement punis par une sentence de mort; et l'empereur d'Occident se servait familièrement de ces phrases. « Qu'on lui tranche la tête; qu'on le brûle » vif; qu'il expire sous le bâton [1]. » Ses plus intimes favoris s'aperçurent bientôt qu'en hasardant d'éluder, ou même de suspendre l'exécution de ses ordres sanguinaires, ils couraient risque de partager le crime et le châtiment de la désobéissance. Par la répétition de ses féroces jouissances, Valentinien endurcit son âme contre les remords et contre la pitié : il contemplait avec une satisfaction barbare les agonies de la torture et de la mort; et les serviteurs dociles, dont le caractère lui semblait analogue au sien, possédaient exclusivement sa faveur. Maximin répandit à Rome le sang des plus illustres citoyens; l'empereur lui donna pour récompense la préfecture de la Gaule. Deux ours féroces et énormes connus l'un sous le nom de l'*Innocence*, et l'autre sous celui de *Mica aurea*, méritaient seuls de partager dans le cœur du monarque la faveur de Maximin [2].

1 Il prononçait quelquefois une sentence de mort du ton de la plaisanterie. *Abi, comes, et muta ei caput, qui sibi mutari provinciam cupit*. Un enfant qui avait lâché trop tôt un levrier, un armurier qui avait poli une cuirasse, et l'avait rendue trop légère de quelques grains, relativement au poids convenu, etc., furent les victimes de sa cruauté.

2 Les innocens de Milan furent un agent et trois appariteurs que Valentinien fit exécuter pour avoir signifié

Valentinien avait fait placer leurs cages auprès de sa chambre à coucher, et il se plaisait à voir déchirer et dévorer les membres palpitans des malfaiteurs qu'on leur abandonnait. L'empereur des Romains présidait à leur entretien et à leurs exercices, et, après un cours de longs services, l'*Innocence* obtint la liberté; on le reconduisit respectueusement dans la forêt d'où on l'avait tiré [1].

Mais lorsque les terreurs de Valens et les fureurs de Valentinien faisaient place à des sentimens plus calmes, les tyrans de l'empire devenaient les pères de leur patrie. L'empereur d'Occident était alors susceptible d'apercevoir d'un coup d'œil ce qui convenait à ses intérêts ou à ceux du public, et d'y travailler diligemment. Le souverain d'Orient, qui imitait docilement la bonne et la mauvaise conduite de son frère, se laissait quelquefois guider par le sage et vertueux Salluste. Ces deux princes conservaient sous la pourpre la chaste et frugale simplicité de leur vie privée; et, sous leur règne les citoyens n'eurent ni à gémir ni à rougir des plaisirs de la cour. Ils réformèrent peu à peu les abus du règne de Constance; et, en perfectionnant le système de Julien et de son successeur, ils établirent une législation qui pourrait donner à la postérité la plus avantageuse opinion de leur caractère et de leur gouvernement. Ce n'est pas du maître de l'*Innocence* que nous devrions espérer un tendre intérêt pour la conservation de ses sujets. Cependant Valentinien condamna l'exposition des enfans nouvellement nés [2], et plaça dans quatorze quartiers de Rome quatorze médecins savans, auxquels il accorda un revenu et des priviléges. Le bon sens d'un soldat ignorant sentit la nécessité de faciliter l'éducation de la jeunesse, et l'étude des sciences qu'on commençait à négliger. Valentinien fonda une école publique, et la dota libéralement [1]. Il voulut qu'on enseignât les règles de la grammaire et de l'éloquence, en grec et en latin, dans les capitales de toutes les provinces; et comme on accordait aux différentes écoles un local et des priviléges en proportion de la grandeur des villes où elles étaient situées, les académies de Rome et de Constantinople réclamèrent une juste prééminence. Les fragmens des édits de Valentinien peuvent nous donner une idée de l'école de Constantinople, qui fut perfectionnée peu à peu par de nouveaux règlemens. Cette école consistait en trente et un professeurs, destinés à des instructions différentes; un pour la philosophie, deux pour la jurisprudence, cinq sophistes et dix grammairiens pour la langue grecque; trois orateurs et dix grammairiens pour la langue latine, outre sept scribes ou antiquaires, comme on les appelait alors, dont les plumes actives fournissaient aux bibliothèques publiques des copies nettes et exactes de tous les auteurs classiques. Les règles de conduite prescrites aux étudians sont curieuses, en ce qu'elles présentent l'esquisse de la première discipline de nos universités modernes. On exigeait de chaque étudiant une attestation du magistrat de sa province natale; son nom, sa profession, sa demeure étaient exactement inscrits sur le registre public. On prenait grand soin que la jeunesse destinée à l'étude ne perdit pas son temps dans les fêtes et les spectacles; et le terme final de leur éducation était fixé à l'âge de vingt ans. Le préfet de la ville exerçait son autorité sur les étudians; il avait le droit de punir les indociles et les paresseux par des châtimens ou par l'expulsion, et il fai-

des sommations légales. Ammien (xxvii, 7) prétend que les chrétiens honoraient comme martyrs tous ceux qui étaient condamnés injustement. Son silence impartial ne nous laisse point présumer que le chambellan Rhodanus ait été brûlé vif pour des actes de tyrannie. (Chron., p. 302).

[1] *Ut bene meritam in sylvas jussit abire* Innoxiam. (Ammien, xxix, 3; et Vales. *ad locum*.)

[2] Voyez le code de Justinien, l. viii, tit. 52, loi 2. *Unusquisque sobolem suam nutriat. Quod si exponendam putaverit animadversioni quæ constituta est subjacebit.* Je n'entreprendrai point ici de décider entre Noodt et Binkershoek, depuis quand et jusqu'à quel point cette odieuse pratique était condamnée ou abolie par les lois, la philosophie, et les progrès de la société civilisée.

[1] Le code de Théodose explique ces institutions salutaires (l. xiii, tit. 3, *de professoribus et medicis; et* l. xiv, tit. ix, *de studiis liberalibus urbis Romæ*). Outre Godefroi, notre guide ordinaire, nous pouvons consulter Giannone (*Istoria di Napoli*, t. i, p. 105-111), qui a traité ce sujet intéressant avec le zèle et l'attention d'un homme de lettres qui étudie l'histoire de son pays.

sait tous les ans son rapport au grand-maître des offices sur l'exactitude et les talens des écoliers, afin que l'on pût les employer utilement au service public. Valentinien maintint l'abondance et la tranquillité par l'institution de soixante-deux *Défenseurs* [1] des villes, élus par le peuple pour lui servir de tribuns ou d'avocats, pour défendre ses droits, pour porter ses plaintes devant les tribunaux et jusqu'au pied du trône. Accoutumés pendant une grande partie de leur vie à l'économie sévère qu'une fortune médiocre exige, les deux empereurs suivaient avec soin l'administration des finances; mais en examinant avec attention le gouvernement des deux empires, on apercevait entre eux une différence dans la recette et dans la dépense des revenus. Valens était persuadé que la libéralité d'un monarque entraîne inévitablement l'oppression de ses sujets ; et il ne fut jamais tenté de sacrifier leur bonheur présent à leur grandeur future. Loin d'augmenter le poids des taxes qu'on avait insensiblement doublées dans la révolution de quarante ans, il supprima, dès les premières années de son règne, un quart des tributs de l'Orient [2]. Valentinien paraît avoir été moins sensible aux peines de ses peuples, et moins attentif à les soulager. Ses réformes s'étendirent sur quelques abus de l'administration fiscale; mais il exigea toujours sans scrupule une forte partie de la propriété publique, convaincu que le superflu du luxe serait employé plus avantageusement à la défense et à l'amélioration de l'état. Les sujets de Valens applaudissaient à une indulgence dont ils retiraient tout l'avantage ; et le mérite plus solide et moins brillant de Valentinien ne fut senti et avoué que par la génération suivante [3].

Mais c'est principalement par sa constante impartialité dans un siècle de controverses et de factions religieuses, que le caractère de Valentinien mérite des louanges. Son jugement sain n'était ni éclairé, ni corrompu par l'étude, et il refusa toujours avec une respectueuse indifférence d'écouter les questions subtiles des débats théologiques. Le gouvernement de la terre demandait tous ses soins, et satisfaisait son ambition. En se rappelant qu'il était un disciple de l'église, il n'oubliait jamais qu'il était le souverain du clergé. Son zèle pour le christianisme avait éclaté sous le règne d'un apostat ; il accordait à tous ses sujets le même privilége; et ses peuples pouvaient jouir sans inquiétude d'une tolérance générale, accordée par un prince violent, mais incapable de crainte et de dissimulation [1]. La protection des lois mettait également à l'abri du pouvoir arbitraire et des insultes du peuple les Juifs, les païens et toutes les différentes sectes comprises sous la dénomination de chrétiens. Valentinien permettait tous les cultes, et ne défendait que les pratiques criminelles qui cachaient des vices et des désordres sous le masque de la religion. L'art de la magie était poursuivi rigoureusement et puni avec sévérité. Mais, par une distinction particulière, l'empereur admettait l'ancienne méthode de divination approuvée par le sénat et exercée par les aruspices de Toscane. Il avait proscrit la licence des sacrifices nocturnes, avec le consentement des païens les plus raisonnables ; mais il conserva aux Grecs la célébration des mystères d'Eleusis, sur la représentation de Prœtextatus, proconsul de l'Achaïe, qui l'assura que la vie leur paraîtrait insupportable si on les en privait. La philosophie prétend que sa voix douce et sa main bien-

[1] Code de Théodose (l. I, tit. XI), et le Paratitlon de Godefroi, qui recueille soigneusement tout ce qui se trouve dans le reste du code.

[2] Trois lignes d'Ammien (XXXI, 14) en disent plus que l'Oraison entière de Themistius (VIII, p. 101-120). Elle est remplie d'adulation, de pédantisme, et de lieux communs de moralité. L'éloquent M. Thomas (t. I, p. 366-396) s'est amusé à célébrer les vertus et le génie de Themistius, qui était bien digne du siècle dans lequel il a vécu.

[3] Zosime, l. IV, p. 262; Ammien, XXX, 9. En réformant les abus dispendieux, il a pu mériter le titre de *in provinciales admodum parcus, tributorum ubique molliens sarcinas*. Sa frugalité a été taxée quelquefois d'avarice. (Jérôme, Chron., p. 186.)

[1] *Testes sunt leges a me in exordio imperii mei datæ : quibus unicuique quod animo imbibisset, colendi libera facultas tributa est.* (Code de Theod., l. IX, tit. 16, loi 9.) Nous pouvons ajouter à cette déclaration de Valentinien les différens témoignages d'Ammien (XXX, 9); de Zosime (l. IV, p. 204); et de Sozomène (l. VI, c. 7, 21). Baronius devait sûrement blâmer cette prudente tolérance. (Annal. Eccles., an. D. 370, n° 129-132; an. D. 376, n° 3, 4.)

faisante sont seules capables de déraciner les principes antiques et barbares du fanatisme; cependant cette trève de douze ans, que sut faire observer le gouvernement sage et ferme de Valentinien, adoucit les mœurs et diminua l'aigreur des factions religieuses, en les forçant à suspendre la répétition de leurs insultes réciproques.

Le protecteur de la tolérance était malheureusement trop éloigné de la scène où la controverse exerçait ses fureurs avec le plus de violence. Dès que les chrétiens de l'Occident eurent échappé aux embûches du concile de Rimini, ils se reposèrent paisiblement dans le sein de l'église orthodoxe; et les faibles restes du parti d'Arius, qui existaient encore à Milan ou à Sirmium, excitèrent plus de mépris que de ressentiment. Mais dans les provinces d'Orient, depuis l'Euxin jusqu'à l'extrémité de la Thébaïde, la force et le nombre des factions ennemies étaient plus balancés; et cette égalité, qui aurait dû conserver la paix, ne servait qu'à perpétuer les horreurs de la guerre religieuse. Les moines et les évêques soutenaient leurs argumens par des invectives, et des invectives ils passaient souvent à la violence. Athanase gouvernait toujours Alexandrie; des évêques ariens occupaient les siéges d'Antioche et de Constantinople, et chaque vacance épiscopale était suivie d'une émeute populaire. La réconciliation de cinquante-neuf évêques macédoniens ou semi-ariens, avait fortifié le parti des Homoousiens; mais leur secrète répugnance à confesser la divinité du St-Esprit, obscurcissait la gloire de ce triomphe; et la déclaration de Valens qui, dans les premières années de son règne, avait imité la conduite impartiale de son frère, fut une victoire importante en faveur de l'arianisme. Les deux empereurs s'étaient contentés de la qualité de catéchumène; mais le pieux Valens voulut recevoir le sacrement de baptême avant d'exposer sa personne aux dangers d'une guerre contre les Goths. Il s'adressa naturellement à Eudoxe [1], évêque de la ville impériale; et, si le prélat arien instruisit le monarque ignorant dans les principes d'une théologie hétérodoxe, il fut seul coupable de l'erreur de son auguste disciple. Mais quels qu'aient été les motifs qui déterminèrent le choix de Valens, il n'en fut pas moins odieux à une grande partie de ses sujets, les chefs des Homoousiens et des Ariens étant également persuadés qu'on leur faisait une violente injure et une injustice cruelle, en les empêchant de faire la loi. Après cette démarche décisive, il lui fut très-difficile de conserver ou la vertu, ou la réputation d'impartialité. Il n'aspirait pas, comme Constance, à passer pour un profond théologien; mais, ayant reçu les dogmes d'Eudoxe avec une docilité respectueuse, il soumit aveuglément sa conscience à ses guides ecclésiastiques, et employa l'influence de son autorité à réunir les hérétiques athanasiens au corps de l'église catholique. L'empereur déplora d'abord leur aveuglement. Leur obstination enflamma peu à peu sa colère, et il finit par haïr les sectaires dont il était détesté [1]. Le faible Valens se laissait toujours gouverner par ceux qui conversaient familièrement avec lui; et dans une cour despotique, l'exil ou l'emprisonnement d'un citoyen sont les faveurs les plus faciles à obtenir. Les chefs du parti homoousien en furent souvent les victimes; l'opinion publique accusa la cruauté préméditée de l'empereur et de ses ministres ariens, du désastre de quatre-vingts ecclésiastiques de Constantinople, qui périrent, peut-être accidentellement, dans l'incendie du vaisseau sur lequel ils étaient embarqués. Dans toutes les contestations, les catholiques payaient pour leurs fautes et pour celles de leurs adversaires. Les candidats ariens obtenaient la préférence dans toutes les élections; et, quand la majorité du peuple s'y opposait, le magistrat civil venait à leur secours, et se servait, au besoin, de la force militaire. Les ennemis d'Athanase essayèrent de verser de l'amertume sur les dernières années de sa vie; et on

[1] Eudoxe était d'un caractère doux et timide. Il devait être fort vieux lorsqu'il baptisa Valens (An. D. 367), puisqu'il avait fait sa théologie cinquante-cinq ans avant, sous Lucien, pieux et savant martyr. (Philostorg., l. II, c. 14-16, l. IV, c. 4; et Godefroi, p. 82-206; Tillemont, Mém. Ecclés., t. 5, p. 474-480, etc.)

[1] Grég. de Naziance (*Orat.* XXV, p. 432) déclame contre les Ariens, et leur reproche le zèle funeste de la persécution comme une marque infaillible d'erreur et d'hérésie.

a célébré comme un cinquième exil, la retraite passagère de ce vénérable prélat au sépulcre de son père. Mais le zèle ardent d'un peuple nombreux qui prit précipitamment les armes, intimida le préfet; et l'archevêque eut la liberté de terminer en paix sa glorieuse vie, après un règne de quarante-sept ans. La mort d'Athanase fut le signal de la persécution d'Égypte. Le ministre païen de Valens plaça, par la force, l'indigne Lucius sur le siége archiépiscopal d'Alexandrie, et acheta la faveur de la faction dominante par la persécution et par le sang des autres chrétiens. Ils se plaignaient amèrement de la tolérance accordée au culte des juifs et des païens, tolérance qu'ils regardaient comme la plus cruelle humiliation du christianisme, et le plus grand crime du tyran impie de l'Orient[1].

Le parti orthodoxe, après sa victoire, a imprimé sur la mémoire de Valens, la tache d'une violente persécution; et le caractère d'un prince, dont les vices et les vertus tiraient également leur source d'un esprit faible et pusillanime, mérite peu qu'on cherche à l'excuser. Il y a cependant lieu de présumer que ses ministres ecclésiastiques allèrent souvent au-delà des ordres et même de l'intention de leur maître, et que les faits ont été fort exagérés par les déclamations véhémentes et par la crédulité docile de ses antagonistes[2]. I. Le silence de Valentinien semble prouver que les actes de sévérité personnelle qu'on exerça dans les provinces au nom de son collègue, ne furent que quelques exceptions peu considérables, qui blessaient, mais qui ne détruisaient pas le système de tolérance universelle de toutes les religions : et le judicieux historien qui a donné des louanges à la constante impartialité du frère aîné, ne parle point de la persécution de l'Orient, dont il aurait naturellement formé un contraste avec la tranquillité des états de Valentinien[3]. II. Quelque crédit que les rapports vagues d'un temps éloigné puissent mériter, on peut juger sainement du caractère, ou du moins de la conduite de Valens, par sa transaction particulière avec l'éloquent Basile, archevêque de Césarée, que les Trinitaires choisirent pour leur chef après la mort d'Athanase[1]. L'histoire de cette négociation a été écrite par les amis et les admirateurs de Basile; cependant, après avoir élagué les ornemens de rhétorique et les miracles, on demeure tout étonné de l'indulgence inattendue du tyran arien, qui admira la fermeté de l'archevêque. On craignit de faire révolter toute la province de Cappadoce en employant la violence[2]. L'archevêque, qui soutenait la dignité de son rang et la vérité de ses opinions avec un orgueil inflexible, conserva paisiblement sa liberté de conscience et la possession de son archevêché. L'empereur assista dévotement au service divin dans la cathédrale, et, au lieu d'une sentence de bannissement, souscrivit une donation considérable en faveur d'un hôpital que Basile avait fondé récemment dans les environs de Césarée[3]. III. Je n'ai pas pu découvrir que Valens ait publié, contre les disciples d'Athanase, de loi équivalente à celle que Théodose promulgua depuis contre les

[1] Cette esquisse du gouvernement ecclésiastique de Valens est tirée de Socrate, l. IV; de Sozomène, l. VI; de Théodoret, l. IV; et des immenses compilations de Tillemont, particulièrement des tomes VI, VIII et IX.

[2] Jortin, dans ses Remarques sur l'Histoire Ecclésiastique (vol. IV, p. 78), a déjà conçu et fait sentir ce soupçon.

[3] Cette réflexion est si forte et si claire, qu'Orose (l. VII, c. 32, 33) retarde la persécution jusqu'après la mort de Valentinien. D'un autre côté, Socrate suppose (l. III, c. 32) qu'elle fut apaisée par un discours philosophique que Themistius prononça dans l'année 374 (*Orat.* XII, p. 154). Toutes ces contradictions affaiblissent les preuves, et réduisent la durée de la persécution de Valens.

[1] Tillemont, que je transcris et que j'abrège, a extrait (Mém. Ecclésiast., t. VIII, p. 153-167) les circonstances les plus authentiques des panégyriques des deux Grégoires, le frère et l'ami de Basile. Les lettres de Basile lui-même ne présentent point le tableau d'une persécution violente. (Dupin, Biblioth. Ecclésiast., t. II, p. 155-180.)

[2] *Basilius, cæsariensis episcopus, Cappadociæ clarus habetur..... Qui multa continentiæ et ingenii bona uno superbiæ malo perdidit.* Ce passage, peu respectueux, est tout-à-fait dans le style et dans le caractère de saint Jérôme; on ne le trouve point dans l'édition que Scaliger a fait de sa chronique; mais Vossius l'a trouvé dans quelque manuscrit ancien que les moines n'ont pas corrigé.

[3] Cette noble et charitable fondation, qui formait presque une seconde ville, surpassait sinon en grandeur, du moins en mérite, les vaines pyramides et les murs de Babylone; elle fut destinée particulièrement à recueillir les lépreux. (Grég. de Naz., *Orat.*, XX, p. 439.)

Ariens, et l'édit qui excita les plus violentes clameurs ne paraît pas fort répréhensible. L'empereur avait observé qu'un grand nombre de ses sujets, se livrant à la paresse, s'associaient, sous prétexte de dévotion, aux moines d'Égypte; il chargea le comte de l'Orient d'aller les tirer de leur désert, et de forcer ces déserteurs de la société à renoncer à leurs possessions temporelles, ou à remplir les devoirs publics d'hommes et de citoyens[1]. Les ministres de Valens étendirent le sens de cette loi pénale, puisqu'ils se permirent d'enrôler les moines jeunes et vigoureux dans l'armée impériale. Un détachement de trois mille hommes, composé de cavalerie et d'infanterie, marcha d'Alexandrie dans le désert voisin de Nitrie[2], où cinq mille moines s'étaient retirés. Des prêtres ariens servaient de guides aux soldats, et l'histoire rapporte qu'il fut fait un grand carnage dans les monastères qui voulurent résister aux ordres de leur souverain[3].

L'empereur Valentinien donna le premier exemple des règlemens sévères, au moyen desquels la sagesse des législateurs modernes a mis des bornes à l'opulence et à l'avarice du clergé. On lut publiquement, dans les églises de la ville, un édit adressé à Damase, évêque de Rome[4], par lequel le monarque recommandait aux moines et aux ecclésiastiques de ne point fréquenter la demeure des veuves et des vierges, et chargeait les magistrats civils de l'informer des désobéissances. Le directeur n'eut plus la liberté de recevoir des dons, des legs ou des successions entières de la libéralité de ses pénitens. Tout testament contraire à cet édit était déclaré nul; on confisquait la donation illégale au profit du trésor. Un règlement postérieur semble comprendre les religieuses et les évêques; toute personne attachée à l'ordre ecclésiastique devint inhabile à recevoir des dons testamentaires, et fut bornée aux droits d'une succession légitime. Comme gardien du bonheur et de la vertu de ses sujets, Valentinien appliqua ce remède au désordre qui commençait à se faire sentir. Dans la capitale de l'empire, les filles des familles nobles et opulentes, héritaient d'une propriété considérable et indépendante. Un grand nombre de ces prosélytes dévotes avait embrassé la doctrine chrétienne, non pas avec la conviction tranquille du discernement, mais avec l'enthousiasme de la passion, et peut-être aussi de la mode. Elles sacrifiaient les plaisirs du luxe et de la parure; et le désir de passer pour chastes, les faisait renoncer aux douceurs de la vie conjugale. Elles choisissaient quelque ecclésiastique d'une sainteté réelle ou apparente, pour diriger leur conscience timorée, et apaiser la tendre inquiétude d'un cœur désœuvré. Mais la confiance illimitée qu'elles accordaient trop légèrement était souvent trahie par des enthousiastes ou par des hypocrites, qui accouraient de l'extrémité de l'Orient pour jouir, sur un théâtre plus brillant, des priviléges de la profession monastique. En renonçant aux plaisirs du monde, ils en obtenaient les plus précieux avantages : le vif attachement d'une femme peut-être jeune et belle, la jouissance d'une table abondante et délicate, et l'hommage respectueux des esclaves, des affranchis et des cliens d'une famille de sénateurs. Les dames romaines dissipèrent insensiblement leurs fortunes immenses en aumônes inconsidérées et en pélerinages dispendieux; et le moine rusé qui s'assurait, dans le testament de sa fille spirituelle, une partie et quelquefois la totalité de sa fortune, osait encore déclarer avec la fausse douceur de l'hypocrisie, qu'il n'était que l'instrument de la charité et

[1] Code de Théodose, l. XII, tit. I, loi 63. Godefroi (t. IV, p. 409-413) fait en même temps le métier de commentateur et d'avocat. Tillemont (Mém. Ecclésiast., t. VIII, p. 808) *suppose* une seconde loi, afin d'excuser ses amis orthodoxes qui avaient défiguré l'édit de Valens, et supprimé la liberté du choix.

[2] Voyez d'Anville, Description de l'Egypte, p. 74. J'examinerai dans la suite les institutions monastiques.

[3] Socrate, l. IV, c. 24, 25; Orose, l. VII, c. 33; Jérôme, *in Chron.*, p. 189, et t. II, p. 212. Les moines d'Egypte opérèrent un grand nombre de miracles qui démontrent la sincérité de leur foi. Cela est vrai, dit Jortin (dans ses remarques, vol. IV, p. 79), mais quelle preuve avons-nous de la vérité de ces miracles?

[4] Code de Théod., l. XVI, tit. 2, loi 20. Godefroi (t. VI, p. 49) rassemble impartialement, à l'exemple de Baronius, tout ce que les Pères ont dit au sujet de cette loi importante, dont l'esprit a été ranimé long-temps après par l'empereur Frédéric II, Edouard premier d'Angleterre, et d'autres princes chrétiens qui ont régné depuis le douzième siècle.

l'intendant des pauvres. Le métier[1] lucratif et honteux que les ecclésiastiques exerçaient pour dépouiller les héritiers naturels enflamma l'indignation dans un siècle superstitieux. Deux des plus respectables évêques latins avouèrent que l'ignominieux édit de Valentinien était juste et nécessaire, et que les prêtres chrétiens avaient mérité de perdre un privilége conservé aux comédiens, aux baladins et aux prêtres des idoles. Mais la sagesse et l'autorité du législateur remportent rarement la victoire sur la vigilante adresse de l'intérêt personnel; et Jérôme ou Ambroise pouvaient acquiescer patiemment à l'équité d'une loi ou impuissante ou salutaire. Si les ecclésiastiques se trouvaient arrêtés dans la poursuite de leurs acquisitions pécuniaires, ils pouvaient travailler à augmenter la gloire de l'église par une industrie plus respectable, et cachaient ainsi leur avidité sous le manteau du patriotisme et de la piété [2].

Damase, évêque de Rome, ayant été forcé de publier la loi par laquelle Valentinien châtiait l'avidité du clergé, eut l'adresse ou le bonheur d'attirer dans son parti le savant et zélé Jérôme, dont la reconnaissance a célébré le mérite et le caractère très-suspect du prélat romain [3]. Mais les vices fastueux de l'église de Rome sont détaillés d'une manière curieuse par Ammien, qui en donne le détail suivant. « Le préfet Juventius faisait » jouir ses provinces de l'abondance et de la » paix; mais la tranquillité de son gouverne» ment fut bientôt troublée par la sédition » sanglante d'une multitude d'insensés. Da» mase et Ursin se disputèrent avec fureur » le siége épiscopal, et la violence de leurs » efforts excéda la mesure ordinaire de l'am» bition humaine. Leurs fanatiques partisans » prirent les armes, et massacrèrent impi» toyablement leurs adversaires. Le préfet, » ne pouvant ni les apaiser ni leur résister, » se réfugia dans les faubourgs. Après un » combat opiniâtre, la faction de Damase ob» tint une victoire complète. On trouva le » lendemain cent trente-sept corps [1] morts » dans la basilique de Sicinius [2], où les chré» tiens tiennent leurs assemblées; et la fer» mentation des esprits tarda long-temps à se » calmer. Quand je considère la splendeur de » la capitale, je ne suis point surpris qu'une » acquisition si précieuse enflamme les dé» sirs des hommes ambitieux, et qu'ils la » poursuivent avec fureur. Le candidat qui » réussit est sûr d'être enrichi par la libéra» lité des matrones [3]. Il sait que dès qu'il aura » orné sa personne d'une parure élégante, il » pourra parcourir orgueilleusement les rues » de Rome dans un char pompeux, et que » sa table l'emportera en délicatesse et en » profusion sur celle d'un empereur [4]. Ces » pontifes jouiraient d'un bonheur bien plus » pur, ajoute l'honnête païen, si, au lieu » d'alléguer la grandeur de la ville pour ex-

[1] Les expressions dont je me suis servi sont faibles et très-modérées, en comparaison des violentes invectives de saint Jérôme (t. I, p. 13, 45, 1, 4, etc.) On lui reproche les fautes qu'il avait reprochées lui-même aux moines, ses confrères, et le *sceleratus*, le *versipellis* fut accusé publiquement d'être l'amant de sainte Paule (t. II, p. 363). Il était, à la vérité, tendrement aimé de la mère et de la fille; mais il affirme qu'il ne s'est jamais servi de son influence pour satisfaire aucun désir sensuel.

[2] « Pudet dicere, sacerdotes idolorum, mimi et aurigæ, » et scorta, hœreditates capiunt : solis *clericis* ac *mona-* » *chis* hac lege prohibetur. Et non prohibetur à persecu» toribus, sed a principibus christianis. Nec de lege » queror; sed doleo cur *meruerimus* hanc legem.» Jérôme (t. I, p. 13) insinue discrètement la politique secrète de son patron Damase.

[3] Trois mots de Jérôme, *sanctæ memoriæ Damasus*, (t. II, p. 119), le justifient de toutes les inculpations, et en imposent au pieux Tillemont. (Mém. Ecclés., t. VIII, p. 386-424.)

[1] Jérôme lui-même est forcé d'avouer, *crudelissimæ interfectiones diversi sexus perpetratæ* (*in Chron.*, p. 186). Mais l'original d'un libelle, ou la requête de deux prêtres du parti adverse, a échappé. Ils affirment que les portes de la basilique furent brûlées, et que la voûte fut découverte; que Damase fit son entrée à la tête de son clergé, des fossoyeurs et d'un nombre de gladiateurs qu'il avait loués; qu'aucun de son parti ne perdit la vie, et qu'on trouva cent soixante corps morts. Le père Sirmond a publié cette requête dans le premier volume de ses ouvrages.

[2] La basilique de Sicinius ou Liberius est probablement l'église de Sainte-Marie-Majeure, sur le mont Esquilin. (Baronius, An. D. 367, n° 3; et Donat, *Roma antiqua et nova*, l. IV, c. 8, p. 462.)

[3] Les ennemis de Damase l'appelaient *auriscalpius matronarum*, cure-oreille des femmes.

[4] Gregoire de Nazianze (*Orat.* XXXII, p. 526), peint le luxe et l'orgueil des prélats des villes impériales, leurs chars dorés, leurs chevaux fougueux, et leur suite nombreuse, etc. La foule s'en éloignait comme de bêtes féroces.

» cuse de leurs mœurs, ils imitaient la mo-
» destie et la sobriété de quelques évêques
» des provinces, dont l'humble extérieur et
» les regards baissés attestent la pureté de
» l'âme, et une modération qui plaît à la di-
» vinité, et qui entraîne le respect de ses vé-
» ritables adorateurs [1]. » Le schisme d'Ursin et de Damase fut éteint par l'exil du premier; et la sagesse du préfet Prætextatus rétablit la tranquillité [2]. Prætextatus était un philosophe païen plein d'érudition, de goût et de politesse. Il fit à Damase une plaisanterie qui cachait un reproche, en lui offrant de se faire chrétien, s'il consentait à se dépouiller en sa faveur de son évêché, et à le lui faire obtenir. Il est douteux que le préfet eût voulu acheter à ce prix sa conversion [3]. Ce tableau de l'opulence et du luxe des papes, dans le quatrième siècle, est d'autant plus digne d'attention, qu'il représente le degré intermédiaire entre la pauvreté du pêcheur apostolique et la puissance royale d'un prince temporel, dont les états s'étendent depuis les confins de Naples jusqu'aux rives du Pô.

Lorsque le suffrage des généraux et de l'armée confia le sceptre de l'empire à Valentinien, ils eurent pour motif de ce choix judicieux, sa brillante réputation, sa science militaire, son expérience et son attachement sévère pour les formes et pour l'esprit de l'ancienne discipline; et la situation des affaires publiques justifiait la demande que les troupes firent d'un second empereur. Valentinien sentait lui-même que l'homme le plus habile et le plus actif ne pouvait pas suffire à repousser les invasions de frontières vastes et très-éloignées les unes des autres. Dès que la mort de Julien eut délivré les barbares de la terreur de son nom, les nations de l'Orient, du Nord et du Midi, se livrèrent à l'espoir du pillage et de la conquête. Leurs incursions, toujours fatigantes, étaient souvent formidables; mais, durant les douze années du règne de Valentinien, sa vigilante fermeté défendit ses propres états, et l'influence de son génie sembla diriger la conduite du faible Valens. Peut-être la méthode chronologique peindrait-elle plus vivement les embarras pressans et séparés des deux empereurs; mais l'attention du lecteur serait trop fréquemment distraite par le changement d'objets et par des récits sans liaison. Un tableau séparé des cinq grands théâtres de la guerre, I l'Allemagne, II la Bretagne ou Angleterre, III l'Afrique, IV l'Orient et V le Danube, donnera une idée plus juste de l'état militaire de l'empire sous les règnes de Valens et de Valentinien.

1° Ursace, grand-maître des offices [1], avait offensé les ambassadeurs des Allemands, en diminuant, par une économie mal placée, les présens qu'ils se croyaient autorisés à réclamer, soit à titre d'usage ou de convention, à l'avénement d'un nouvel empereur. Ils ne dissimulèrent point leur mécontentement d'une insulte qu'ils regardaient comme nationale, et dont ils firent part à leurs compatriotes. Le soupçon du mépris enflamma l'âme irascible des chefs, et la jeunesse guerrière courut aux armes. Avant que Valentinien eût pu traverser les Alpes, les villages de la Gaule furent la proie des flammes; et les Allemands avaient mis les captifs et les dépouilles en sûreté dans leurs forêts, avant que le général Dagalaiphus pût parvenir à les joindre. Au commencement de l'année suivante, les forces militaires de toute la nation s'assemblèrent et passèrent le Rhin durant le froid le plus rigoureux de l'hiver. Les deux comtes ro-

[1] Ammien (XXVII, 3.) *Perpetuo Numini, verisque ejus cultoribus*. Singulière complaisance d'un polythéiste!

[2] Ammien, qui fait un tableau brillant de sa préfecture (XXXVIII), l'appelle *præclaræ indolis gravitatisque senator* (XXII, 7; et Vales. *ad loc.*) Une inscription curieuse (Gruter MCII, n° 2) relate, sur deux colonnes, les dignités religieuses et civiles dont il fut successivement revêtu. Sur l'une, on trouve qu'il fut grand-prêtre du soleil et de Vesta, augure, quinzième hiérophante, etc., etc. Sur l'autre sont les titres de questeur, probablement titulaire; 2, préteur; 3, correcteur de la Toscane et de l'Ombrie; 4, consulaire de Lusitanie; 5, proconsul d'Achaïe; 6, préfet de Rome; 7, préfet du prétoire d'Italie; 8, de l'Illyrie; 9 consul élu; mais il mourut avant le commencement de l'année 385. (Voyez Tillemont, Hist. des Empereurs, t. V, p. 241-736.)

[3] *Facite me Romanæ urbis episcopum; et ero protinus christianus.* (Jérôme, t. II, p. 165.) On peut présumer que Damase n'aurait pas voulu acheter sa conversion à ce prix.

[1] Ammien (XXVI, 5). Valesius ajoute une note longue et intéressante sur le maître des offices.

mains furent défaits et mortellement blessés; et l'étendard des Hérules et des Bataves resta entre les mains des Allemands, qui au milieu des cris et des insultes firent parade de ce trophée de leur victoire. On reprit l'étendard; mais la honte des Bataves subistait encore aux yeux de leur juges sévères. Valentinien était persuadé que ses soldats, avant de parvenir à mépriser leurs ennemis, devaient apprendre à redouter leur commandant. Il fit assembler ses troupes, et les Bataves se virent avec effroi environnés de toute l'armée impériale. L'empereur monta sur son tribunal, et, dédaignant de punir des lâches par la mort, il imprima une tache d'ignominie indélébile sur les officiers qui avaient été les premiers auteurs de cette défaite honteuse. On dégrada les Bataves de leur rang, on leur ôta leurs armes, et il furent condamnés à être vendus comme esclaves au dernier enchérisseur. A cette épouvantable sentence, les coupables se prosternèrent, tâchèrent de fléchir l'indignation de leur souverain, et promirent de se montrer dignes du nom de Romain, si on daignait leur accorder encore une épreuve. Valentinien feignit d'y consentir avec répugnance; les Bataves reprirent leurs armes avec la ferme résolution de laver leur honneur dans le sang des Allemands [1]. Dagalaiphus refusa de commander en chef; et cet habile officier, qui avait représenté, peut-être avec trop de prudence, la difficulté de l'entreprise, eut, avant la fin de la campagne, la mortification de voir vaincre toutes ces difficultés par son rival Jovinus, qui eut un avantage décisif sur les forces dispersées des barbares. A la tête d'une armée bien disciplinée, composée d'infanterie, de cavalerie et de troupes légères, Jovinus avança rapidement, mais avec précaution, sur Scarponna [2], dans le territoire de Metz, où il surprit une forte division des Allemands, avant qu'ils eussent le temps de courir aux armes, et anima ses soldats par l'espoir de vaincre sans danger. Une autre division, ou plutôt une autre armée, se reposait sur les bords de la Moselle, après avoir dévasté tous les pays d'alentour. Jovinus, qui avait examiné attentivement le terrain, s'avança en silence, et couvert par un bois, jusqu'à ce qu'il pût distinctement apercevoir l'indolente sécurité des Germains. Les uns baignaient leurs grands corps dans la rivière, d'autres peignaient leurs longs cheveux blonds, ou avalaient de copieuses rasades des vins délicieux qu'ils avaient arrachés aux paisibles citoyens. Tout-à-coup la trompette romaine se fit entendre, et les légions s'élancèrent dans leur camp. La surprise produisit le désordre; et le désordre fut suivi de la déroute et de l'épouvante. Une multitude de braves guerriers tomba sans défense sous les épées et les traits de leurs ennemis. Ceux qui prirent la fuite se réfugièrent à la troisième et principale armée, dans les plaines Catalauniennes, près la ville de Châlons en Champagne : on fit précipitamment rentrer tous les détachemens; et les chefs des barbares, alarmés et avertis par le désastre de leurs compagnons, se préparèrent à combattre, dans une bataille générale et décisive, les forces victorieuses du lieutenant de Valentinien. Ce combat sanglant et opiniâtre se soutint, durant toute une journée d'été, avec une valeur égale et des succès alternatifs. Les Romains perdirent douze cents hommes, et furent enfin vainqueurs. Les Allemands laissèrent six mille morts sur le champ de bataille, et quatre mille furent blessés dangereusement. Le brave Jovinus, après avoir chassé les restes de cette multitude jusque sur les bords du Rhin, revint à Paris jouir des applaudissemens de son souverain, et recevoir la dignité de consul pour l'année suivante [1]. Les Romains déshonorèrent leur triomphe par le traitement indigne qu'ils firent essuyer à un roi captif. Ils le pendirent à un gibet, à l'insu de leur général. Après cette action honteuse, dont on

[1] Ammien xxvii, 1; Zosime, l. iv, p. 208. Le soldat contemporain passe sous silence la honte des Bataves, par égard pour l'honneur militaire, qui ne pouvait intéresser un rhéteur grec du siècle suivant.

[2] Voyez d'Anville, notice de l'ancienne Gaule, p. 587. Mascou (Hist. des anciens Germains, vii, 2) désigne clairement la Moselle, qu'Ammien ne nomme pas.

[1] On trouve la description de ces batailles dans Ammien (xxvii, 2), et dans Zosime (l. iv, p. 209). Ce dernier suppose que Valentinien y était en personne.

pouvait accuser la fureur du soldat, on massacra de sang-froid Withicab, fils de Vadomair, prince allemand, d'une constitution faible et valétudinaire, mais d'une valeur ardente et redoutable. Un assassin domestique commit ce crime à l'instigation des Romains [1]. Cet oubli des lois de la justice et de l'humanité découvrait leur crainte secrète de la faiblesse et du déclin de l'empire. On recourt bien rarement à l'usage du poignard dans les conseils publics, tant que l'on conserve encore quelque confiance dans la force de l'épée.

Tandis que les Allemands paraissaient humiliés de leurs revers, l'orgueil de Valentinien reçut une mortification dans la surprise de Mogontiacum ou Mayence, la principale ville de la Haute-Allemagne. Au moment où les chrétiens célébraient une de leurs fêtes, Rando, chef habile et hardi, qui avait médité son entreprise, passa subitement le Rhin, entra dans la ville, dépourvue de tout moyen de défense, et emmena une multitude d'esclaves des deux sexes. Valentinien résolut de tirer une vengeance sanglante de tout le corps de la nation. Le comte Sébastien reçut ordre d'entrer dans le pays avec les bandes d'Italie et d'Illyrie, probablement du côté de la Rhétie. L'empereur, accompagné de son fils Gratien, passa le Rhin à la tête d'une puissante armée, dont les deux ailes étaient commandées par Jovinus et par Sévère, maîtres généraux de la cavalerie et de l'infanterie de l'Occident. Dans l'impuissance de s'opposer à la destruction de leurs villages, les Allemands campèrent sur la cime d'une montagne presque inaccessible, dans le duché moderne de Wirtemberg, et attendirent courageusement l'attaque des Romains. L'intrépide curiosité avec laquelle Valentinien persistait à découvrir quelque sentier sans défense, pour y faire monter ses soldats, pensa lui coûter la vie. Une troupe de barbares sortit précipitamment de son embuscade, et l'empereur, obligé de fuir de toute la vitesse de son cheval dans une descente raide et glissante, laissa derrière lui celui qui portait son armure et son casque enrichi d'or et de pierres précieuses. Au signal de l'assaut, les Romains environnèrent la montagne de Solicinium, et montèrent de trois côtés. En gagnant du terrain, ils redoublaient d'ardeur et jetaient l'épouvante chez les ennemis. Lorsque toutes leurs forces eurent occupé le plateau, ils précipitèrent les barbares en bas du côté du nord, où le comte Sébastien était posté pour couper leur retraite. Après cette brillante victoire, Valentinien retourna dans ses quartiers d'hiver à Trèves, où il satisfit à la joie publique par la magnifique représentation des jeux triomphaux [1]. Mais le sage monarque, au lieu d'entreprendre la conquête de l'Allemagne, réserva toute son attention pour la défense des frontières de la Gaule, contre un ennemi dont les forces étaient sans cesse recrutées par une foule d'intrépides volontaires qui accouraient du fond du Nord [2]. Depuis les sources du Rhin jusqu'au détroit de l'Océan, l'empereur fit construire, sur les bords de ce fleuve, une chaîne de forts et de tours; il inventa de nouvelles fortifications et de nouvelles armes. Les nombreuses levées de Romains et de jeunes barbares furent sévèrement disciplinées, et soigneusement instruites dans tous les exercices militaires. Malgré l'opposition des barbares, dont quelques-uns se contentèrent de représentations modestes, tandis que d'autres cherchaient à l'arrêter par les armes, Valentinien acheva la barrière du Rhin, qui assura la tranquillité de la Gaule, durant les neuf dernières années de son règne [3].

L'empereur, qui avait adopté les habiles maximes de Dioclétien, fomentait et encourageait les dissensions des peuples de l'Allema-

[1] *Studio sollicitante nostrorum, occubuit.* (Ammien, XXVII, 10.)

[1] Ammien raconte l'expédition de Valentinien (XXVII, 10) et Ausone la célèbre (Mosell. 421, etc). Il suppose ridiculement que les Romains ne connaissaient pas les sources du Danube.

[2] *Immanis enim natio, jam inde ab incunabulis primis varietate casuum imminuta; ita sæpiùs adolescit, ut fuisse longis sæculis æstimetur intacta.* (Ammien, XXVIII, 5). Le comte de Buat (Hist. des peuples de l'Europe, t. IV, p. 370) attribue la population des Allemands à la facilité avec laquelle ils adoptaient des étrangers.

[3] Ammien XXVIII, 2; Zosime, l. 4, p. 214. Victor-le-Jeune fait l'éloge de l'intelligence que l'empereur Valentinien avait pour la mécanique. *Nova arma meditari; fingere terra seu limo simulachra.*

gne. Au milieu du quatrième siècle, les Bourguignons errans, peuple nombreux et descendant des Vandales [1], occupaient sur les deux rives de l'Elbe des contrées qui répondent probablement à la Lusace et à la Thuringe. Leur faible tribu forma insensiblement un puissant royaume dont la postérité occupe aujourd'hui une riche province. Le contraste du gouvernement civil et de la constitution religieuse, est la particularité la plus remarquable dans les usages des anciens Bourguignons. Leur roi ou général était connu sous la dénomination d'*Hendinos*, et leur grand-prêtre portait le nom de *Sinistus*. La personne du grand-prêtre était sacrée, et sa dignité perpétuelle; mais le roi n'exerçait qu'une autorité très-précaire. Si les événemens étaient malheureux, on en accusait son défaut de courage, et on le déposait. L'injustice de ses sujets allait jusqu'à le rendre responsable de la fertilité de la terre et de la régularité des saisons, qui semblent plutôt appartenir au département sacerdotal [2]. Les Allemands et les Bourguignons avaient des contestations fréquentes sur la possession litigieuse de quelques marais salans [3]: les derniers se laissèrent facilement tenter par les sollicitations secrètes, et par les offres libérales de l'empereur. L'origine fabuleuse qui les faisait descendre des soldats romains employés à la garde des forteresses de Drusus, fut adoptée de part et d'autre avec une crédulité d'autant plus docile, que cette opinion favorisait leur intérêt mutuel [4]. Une armée de quatre-vingt mille Bourguignons ne tarda pas à paraître sur les bords du Rhin, et réclama impatiemment le secours et les subsides promis par Valentinien : mais l'empereur prétexta des excuses et des délais jusqu'au moment où, après une expédition infructueuse, ils furent contraints de se retirer. Les forteresses et les garnisons du Rhin mirent les frontières de la Gaule à l'abri de leur juste ressentiment; et le massacre de leurs prisonniers ne servit qu'à envenimer la haine héréditaire des Bourguignons et des Allemands. En changeant quelques circonstances, on peut aisément expliquer la conduite du sage Valentinien. Son dessein était probablement d'intimider les Allemands, et non pas de les écraser; puisque la destruction de l'une ou de l'autre de ces deux nations aurait détruit la balance qu'il voulait conserver en les contenant l'une par l'autre. Parmi les princes allemands, Macrianus, qui, avec un nom romain, possédait dans un degré éminent les talens politiques et militaires, inspirait seul de l'estime et de l'inquiétude à Valentinien. L'empereur passa lui-même le Rhin à la tête d'un corps de troupes lestes et choisies, et se serait inévitablement saisi de Macrianus, si l'impatience des soldats n'eût pas rompu toutes ses mesures. Ce prince allemand fut admis depuis à l'honneur d'une conférence particulière avec l'empereur; et les faveurs qu'il en reçut en firent jusqu'à sa mort le plus fidèle allié des Romains [1].

Les fortifications de Valentinien défendaient l'intérieur du continent; mais les côtes maritimes de la Gaule et de la Grande-Bretagne étaient toujours exposées aux ravages des Saxons. Ce nom célèbre, auquel nous devons prendre un vif intérêt, a échappé à l'attention de Tacite; et dans les cartes de Ptolémée, cette nation n'occupe que le col étroit

[1] *Bellicosos et pubis immensæ viribus affluentes; et ideo metuendos finitimis universis.* (Ammien, XXVIII, 5.)

[2] Je suis toujours disposé à soupçonner les historiens et les voyageurs d'avoir converti des faits particuliers en lois générales. Ammien prétend qu'une certaine coutume était familière à l'Égypte, et les Chinois l'attribuaient au Tatsin ou empire romain. (De Guignes, Hist. des Huns, t. II, part. I, p. 79.)

[3] *Salinarum finiumque causa, Alemannis sæpe jurgabant.* (Ammien, XXVIII, 5.) Ils disputaient peut-être la possession de la *Sala*, rivière qui produit du sel, et qui avait fait le sujet d'une ancienne contestation. (Tacite, Annal., XIII, 57, et Lipsius *ad loc.*)

[4] *Jam inde temporibus priscis sobolem se esse Romanam Burgundii sciunt;* et cette tradition vague prit peu à peu une forme plus régulière. (Oros. l. VII, c. 32). Elle est détruite par l'autorité irrécusable de Pline, qui servit dans la Germanie, et composa l'Histoire de Drusus. Pline, *Epist.* III, 5. moins de soixante ans après la mort de ce héros. *Germanorum genera quinque Vindili, quorum pars Burgundiones, etc.* (Hist. Natur., IV 28)

[1] On trouve les guerres et les négociations relatives aux Allemands et aux Bourguignons clairement détaillées par Ammien Marcellin (XXVIII, 5; XXIX, 4; XXX, 3), Orose (l. VII, c. 32); et les Chroniques de Jérôme et de Cassiodore fixent les dates et ajoutent quelques circonstances.

de la Péninsule Cimbrique, et les trois petites îles vers l'embouchure de l'Elbe [1]. Ce territoire étroit, aujourd'hui le duché de Sleswick, ou peut-être de Holstein, n'aurait pas pu fournir les inépuisables essaims de Saxons qui s'ouvrirent l'Océan, remplirent la Grande-Bretagne de leur langage, de leurs lois et de leurs colonies, et défendirent si longtemps la liberté du Nord contre les armées de Charlemagne [2]. On aperçoit aisément la solution de cette difficulté, dans la ressemblance des mœurs et de la constitution incertaine des tribus de l'Allemagne, qui se trouvaient confondues ensemble par les moindres événemens de guerre ou d'alliance. La position des véritables Saxons les encouragea à embrasser les professions périlleuses de pêcheurs et de pirates, et le succès de leurs premières entreprises excita naturellement l'émulation des plus braves de leurs compatriotes, qui se déplaisaient dans la triste solitude des montagnes et des forêts. Chaque marée pouvait descendre sur l'Elbe des flottes de canots remplis d'intrépides guerriers, avides de contempler le vaste Océan, et de partager les richesses d'un monde qui leur était inconnu. Il paraît probable cependant que les nations qui habitaient le long des côtes de la mer Baltique, fournissaient aux Saxons la plus grande partie de leurs auxiliaires. Ils possédaient des armes et des vaisseaux, l'art de la navigation, et l'expérience des combats maritimes ; mais la difficulté de passer au nord les colonnes d'Hercule [3], où la mer est fermée par les glaces durant plusieurs mois de l'année, retenait leur courage et leur activité dans les limites d'un lac très-spacieux. Le bruit des armemens qui étaient sortis avec succès de l'embouchure de l'Elbe les enhardit bientôt à traverser le petit isthme de Sleswick, et à lancer leurs vaisseaux dans la grande mer. Les différentes troupes de pirates et d'aventuriers qui combattaient sous le même drapeau, s'unirent insensiblement dans une société permanente, d'abord de brigandage, et ensuite de gouvernement. Une confédération militaire forma peu à peu un corps de nation par les mariages et par la parenté ; et les tribus voisines, qui sollicitaient leur alliance, reçurent le nom et les lois des Saxons. Si le fait n'était pas appuyé de preuves incontestables, on nous soupçonnerait de vouloir tromper la crédulité de nos lecteurs, en donnant la description des vaisseaux dans lesquels les pirates saxons se hasardaient sur l'Océan d'Allemagne, sur la Manche et dans la baie de Biscaye. La quille de leurs grands bateaux à fond plat était construite de bois mince ; mais ils fabriquaient les flancs et tout ce qui était à fleur d'eau avec de l'osier [1]. Durant le cours de leurs longues et lentes navigations, ils coururent les plus grands périls, et éprouvèrent dans les naufrages de nombreuses pertes d'hommes et d'embarcations sur les côtes de Gaule et de Bretagne ; mais ces pirates intrépides méprisaient le danger, sur la terre et sur les mers. L'habitude des entreprises éclaira leur intelligence ; les derniers de leurs matelots savaient manier une rame, hisser une voile et conduire un vaisseau ; et les Saxons se rejouissaient à l'approche d'une tempête qui cachait leur expédition et dispersait les flottes de leurs ennemis [2]. Quand ils eurent acquis une con-

[1] Επι τον αυχενα της Κιμβρικης χερσονησου, Σαξονες. Ptolémée place les restes des Cimbres à l'extrémité septentrionale de la péninsule, le promontoire cimbrique de Pline (IV, 27). Il remplit l'intervalle qui séparait les Cimbres des Saxons, de six tribus obscures qui s'étaient réunies dès le sixième siècle sous la dénomination commune de *Danois*. (Voyez Cluvier, *German. Antiq.*, l. III, c. 21, 22, 23.)

[2] M. d'Anville, Établissement des états de l'Europe, a marqué les vastes limites de la Saxe de Charlemagne.

[3] La flotte de Drusus n'avait pu réussir à passer, ou même à approcher le détroit du Sund, appelé, d'après la ressemblance, les colonnes d'Hercule, et cette entreprise navale fut abandonnée sans retour. (Tacit., *de Moribus German.*, c. 34.) La connaissance que les Romains acquirent de la mer Baltique, fut due aux voyages qu'ils firent par terre pour chercher de l'ambre.

[1] Quin et Aremoricus piratam Saxona tractus
Sperabat ; cui pelle salum sulcare Britannum
Ludus ; et assuto glaucum mare findere lembo.
Sidon., *in Panegyr. Avit.*, 360.

Le génie de César imita pour un usage particulier ces vaisseaux grossiers, mais légers, dont les habitans de la Bretagne se servaient aussi. (*Comment. de Bell. Civil.*, I, 51; et Guichart, Nouveaux Mém. militaires, t. II, p. 41, 42.) Les vaisseaux anglais étonneraient aujourd'hui le génie de César.

[2] Les meilleurs guides originaux, relativement aux pirates saxons, se trouvent dans Sidonius Appollinar., (l. VIII, épît. 6, p. 223, édit. Sirmond) ; et le meilleur commentaire est celui de l'abbé Dubos (Hist. critique de

naissance exacte des provinces maritimes de l'Occident, ils étendirent la scène de leurs brigandages, et les pays les plus reculés n'en étaient pas à l'abri. Leurs bateaux tiraient si peu d'eau, qu'ils s'avançaient aisément à quatre-vingts et à cent milles dans les grandes rivières : ils étaient si légers, qu'on les transportait sur des charriots d'une rivière à une autre ; et les pirates, qui entraient par l'embouchure de la Seine ou du Rhin, pouvaient descendre le cours rapide du Rhône jusqu'à la Méditerranée. Sous le règne de Valentinien, les Saxons ravagèrent les provinces maritimes de la Gaule. Le comte militaire, chargé de défendre cette côte, appelée limite armoricaine, trouva ses forces ou ses talens au-dessous de cette entreprise, et demanda du secours à Sévère, maître général de l'infanterie. Les Saxons, environnés et vaincus par le nombre, abandonnèrent leurs dépouilles, et donnèrent une partie de leur plus belle jeunesse pour servir dans les armées impériales, sous la condition qu'on leur accorderait la liberté de se retirer paisiblement. Le général romain, qui méditait la plus lâche trahison [1], accepta, sans balancer, cette capitulation. L'impétuosité de l'infanterie, qu'on avait secrètement postée dans une vallée profonde, trahit l'embuscade ; et les Romains auraient peut-être été victimes de leur propres perfidie, si un corps de cuirassiers, alarmé par le bruit du combat, ne fût pas venu précipitamment secourir leurs camarades et accabler les Saxons. On épargna quelques prisonniers, destinés à périr plus honteusement dans l'amphithéâtre ; et l'orateur Symmaque ne rougit point de regretter que la mort de vingt-neuf de ces malheureux, qui s'étaient étranglés de leurs propres mains, ait diminué les plaisirs de ses féroces compatriotes. Et cependant les citoyens polis et éclairés de Rome se sentaient saisis d'horreur quand on leur disait que les Saxons sacrifiaient à leurs dieux la dixième partie des prisonniers, et qu'ils tiraient au sort les victimes de ce barbare sacrifice [1].

II. La lumière des sciences et de la philosophie a fait oublier peu à peu les colonies fabuleuses des Égyptiens et des Troyens, des Scandinaves et des Espagnols, qui flattaient la vanité de nos ancêtres, et plaisaient à leur crédulité [2]. On reconnaît assez généralement dans notre siècle que les îles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ont été successivement peuplées par les habitans de la Gaule. Depuis les côtes de Kent, à l'extrémité de Kaithnesse et d'Ulster, on aperçoit distinctement les traces de l'origine celtique, dans le langage, dans les mœurs et dans la religion. Le caractère particulier de quelques tribus de Bretons peut s'attribuer naturellement à l'influence de causes locales et accidentelles [3]. Les Romains réduisirent leur province à un état de servitude policée et paisible. La Calédonie conserva seule les droits d'une liberté sauvage. Dès le règne de Constantin, les deux grandes tribus des Pictes et des Écossais, dont la fortune a été si différente depuis, partagèrent entre eux cette contrée septentrionale [4]. Les victorieux Écossais ont anéanti plus

la Monarchie française, etc., t. I, l. I, c. 16, p. 148-153 ; voyez aussi p. 77, 78.)

[1] Ammien (XXVIII, 5) justifie ce manque de foi à des pirates et des brigands ; et Orose (l. VII, c. 32) exprime plus clairement leur crime réel : *Virtute atque agilitate terribiles*.

[1] Symmaque, liv. II, épît. 46, ose encore prononcer les noms sacrés de Socrate et de la philosophie. Sidonius, evêque de Clermont, condamnait (l. VIII, épît. 6) avec moins d'inconséquence, les sacrifices humains des Saxons.

[2] Au commencement du dernier siècle, le savant Cambden, armé d'un scepticisme respectueux, détruisit le roman de Brutus, enseveli aujourd'hui dans l'oubli, ainsi que Scota, fille de Pharaon, et sa nombreuse postérité. On assure qu'il se trouve encore en Irlande des rejetons de la *Colonie Milésienne*. Un peuple mécontent de sa situation présente saisit avidement les fables de sa gloire passée.

[3] Tacite, ou plutôt Agricola, son beau-père, a pu remarquer le teint des Germains ou des Espagnols chez quelques tribus bretonnes ; mais leur opinion était cependant que : *In universum tamen æstimanti Gallos vicinum solum occupasse credibile est. Eorum sacra deprehendas..... sermo haud multum diversus.* (*In vit. Agricolæ*, c. 11.) César avait remarqué qu'ils professaient la même religion. (*Comment. de Bello gallico* VI, 13.) Et de son temps, l'émigration de la Gaule Belgique était un événement récent, ou au moins constaté par l'histoire (V, 10.) Cambden, le Strabon de la Bretagne, a établi avec modestie nos véritables antiquités. (*Britannia*, vol. I, introd., p. II XXXI.)

[4] Dans l'obscurité des antiquités calédoniennes, j'ai pris pour guides deux montagnards savans et ingénieux, dont la naissance et l'éducation peuvent inspirer de la confiance. (Voyez les Dissertations critiques sur l'origine,

tard par leurs succès la puissance et presque jusqu'à la mémoire des Pictes, leurs rivaux; et, après avoir maintenu durant plusieurs siècles la dignité de royaume indépendant, ils ont ajouté à l'honneur du nom anglais par une union égale et volontaire. La main de la nature avait marqué la distinction des Pictes et des Écossais. Les premiers cultivaient les plaines, et les derniers habitaient sur les montagnes. On peut considérer la côte orientale de la Calédonie comme une vaste plaine unie et fertile, qui, sans de grands travaux, pouvait produire beaucoup de grains; et l'épithète de cruitnich ou mangeurs de grains, exprimait le mépris ou l'envie des montagnards carnassiers. La culture des terres a pu introduire une séparation plus exacte des propriétés, et l'habitude d'une vie sédentaire; mais le brigandage et la guerre étaient la passion favorite des Pictes, et les Romains distinguaient leurs guerriers, qui combattaient tout nus, par les couleurs saillantes et par les figures ridicules dont ils peignaient leurs corps. La partie occidentale de la Calédonie est hérissée de montagnes escarpées, peu susceptibles de payer le laboureur de ses peines, et très-propres à servir de pâture à des troupeaux. Les montagnards n'avaient pas d'autre occupation que celle de chasseurs et de bergers; et, comme ils se fixaient rarement dans une habitation, on leur donna la dénomination expressive de *Scots*, qui signifie en langue celtique, errans ou vagabonds. Les habitans d'une terre stérile étaient forcés de chercher dans la mer un supplément de nourriture. Les lacs et les baies qui occupent leur pays sont très-abondans en poissons; et ils s'enhardirent peu à peu à jeter leurs filets dans l'Océan. Le voisinage des Hébrides semées le long de la côte occidentale de l'Écosse tenta leur curiosité et augmenta leur intelligence. Ils acquirent insensiblement l'art de conduire leurs bateaux dans une tempête, et de se diriger durant la nuit par la position des étoiles. Les deux pointes occidentales de la Calédonie atteignent presque à la côte d'une île spacieuse, dont la brillante végétation mérita le nom de *Green*, qui signifie verte, et elle a conservé, avec un léger changement, celui d'*Erin*, ou Ierne, ou Ireland. Il est probable qu'à quelque époque fort ancienne une colonie d'Ecossais affamés descendit dans les plaines fertiles d'Ulster, et que ces septentrionaux, qui avaient osé combattre les légions romaines, étendirent leurs conquêtes dans une île peuplée d'un petit nombre de sauvages pacifiques. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au temps du déclin de l'empire romain, la Calédonie, l'Irlande et l'île de Man étaient habitées par des Ecossais, et que leurs tribus, qui s'associaient souvent dans des entreprises militaires, prenaient mutuellement le plus vif intérêt l'une à l'autre. Ils entretinrent long-temps l'opinion d'une origine commune; et les missionnaires de l'île des Saints, qui répandirent le christianisme dans le nord de la Bretagne, persuadèrent aux habitans que leurs compatriotes irlandais étaient en même temps les véritables ancêtres et les pères spirituels de la race écossaise. Cette tradition incertaine a été conservée par le vénérable Bède, qui a répandu un peu de lumière sur l'obscurité du huitième siècle. Les moines et les bardes, espèces d'hommes qui abusent également du privilége de la fiction, ont accumulé les fables sur ce faible fondement. La nation écossaise a reconnu avec un orgueil mal entendu son origine irlandaise, et les annales d'une longue suite de rois imaginaires, ont été ornées de toute l'imagination de Boëtius et de l'élégance classique de Buchanan [1].

l'antiquité, etc., des Calédoniens, par le docteur Jean Macpherson, Londres, 1768, in-4°; et l'Introduction à l'histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, par Jacques Macpherson, Londres, 1773, in-4°, troisième édition.) Le docteur Macpherson était ministre dans l'île de Sky; et c'est une circonstance honorable pour notre siècle, qu'un ouvrage plein de saine critique et d'érudition ait été composé dans la plus éloignée des îles solitaires des Hébrides.

1 L'opinion presque oubliée, qui faisait tirer aux Écossais leur origine de l'Irlande, s'est ranimée dans ces derniers temps, et a été soutenue par le révérend M. Witaker (Hist. de Manchester, vol. 1, p. 430, 431, et dans l'Histoire originale des Bretons, p. 154-293.) Il avoue cependant, 1° que les Écossais dont parle Ammien-Marcellin (A. D. 348) étaient déjà établis dans la Calédonie, et que les auteurs romains ne parlent point de leur émigration d'un autre pays; 2° que toutes ces émigrations attestées par des bardes irlandais, des historiens écossais ou les antiquaires anglais, Buchanan, Campden, Usher, Stillingfleet, sont entièrement fabuleuses; que trois des

Six ans après la mort de Constantin, les incursions funestes des Pictes et des Écossais avaient exigé la présence du plus jeune de ses fils, qui régnait sur l'empire d'Occident. Constans visita la Grande-Bretagne; nous pouvons juger de l'importance de ses exploits par le langage de son panégyriste, qui ne célèbre que son triomphe sur les élémens, ou, pour parler sans métaphore, son passage heureux sur une mer tranquille depuis Boulogne jusqu'au port de Sandwich [1]. L'administration corrompue des eunuques de Constance aggrava les calamités d'une province déchirée par des guerres étrangères et des divisions intestines. Les vertus de Julien ne la soulagèrent que passagèrement; son absence et sa mort lui enlevèrent bientôt son bienfaiteur. L'avarice des commandans militaires retenait les tributs levés avec peine, et destinés au paiement des soldats; on vendait publiquement des exemptions de service militaire; les troupes qui ne recevaient ni solde, ni subsistance, désertaient en foule et les grands chemins étaient infestés de voleurs [2]. L'oppression des bons citoyens et l'impunité des scélérats contribuaient également à répandre dans l'île l'esprit de mécontentement et de révolte; et tout sujet ambitieux, tout exilé sans ressource pouvait aisément renverser le gouvernement faible et odieux de la Bretagne. Les audacieuses tribus du nord, qui détestaient l'orgueil et la puissance des Romains, suspendirent leurs dissensions particulières; et les brigands de la terre et de la mer, les Pictes, les Écossais et les Saxons, étendirent leurs ravages furieux et rapides depuis le mur d'Antonin jusqu'à la côte maritime de Kent. La province riche et fertile de la Bretagne [1] possédait abondamment tous les objets de luxe et de jouissance que ces barbares ne pouvaient se procurer ni par le commerce, ni par leur propre industrie. En déplorant la discorde éternelle des humains, on sera, je crois, forcé de convenir que l'avidité du butin est un motif de guerre plus raisonnable que la vanité de la conquête. Depuis le siècle de Constantin jusqu'à celui des Plantagenets, les Calédoniens, pauvres et audacieux, firent leur principale occupation du brigandage; et le même peuple dont la généreuse humanité inspirait les chants ossianiens, se déshonorait par une ignorance sauvage des vertus pacifiques et des lois de la guerre. Les Pictes et les Écossais ont [2] troublé long-temps la tranquillité de leurs voisins méridionaux, qui ont peut-être exagéré leurs déprédations; et les Attacotes [3], une de leurs tribus guerrières, d'abord ennemis, et ensuite soldats de Valentinien, sont accusés de s'être nourris de chair humaine. Quand ils cherchaient une proie dans les bois, le berger leur paraissait un régal plus succulent que ses troupeaux; et ils choisissaient les parties les plus charnues des hommes et des femmes, pour en faire leurs repas abominables [4] S'il a réellement

tribus irlandaises, citées par Ptolémée (A. D. 150), sont d'extraction calédonienne; 3° qu' une branche cadette des princes calédoniens de la maison de Fingal acquit et posséda la monarchie d'Irlande. D'après ces concessions, il ne reste plus qu'un très-mince différend entre M. Witaker et ses adversaires. L'histoire originale qu'il donne d'un Fergus, cousin d'Ossian, qui fut transplanté (A. D. 320) d'Irlande en Calédonie, est bâtie sur un supplément conjectural de poésie Perse, et sur l'autorité suspecte de Richard de Cirencester, moine du quatorzième siècle. La vivacité d'esprit de cet ingénieux et savant antiquaire lui a fait oublier la nature de la question qu'il discute avec tant de véhémence, et qu'il décide d'un ton si absolu.

[1] « Hyeme tumentes ac sævientes undas calcastis Oceani » sub remis vestris ;..... insperatam Imperatoris faciem » Britannus expavit. (Julius Firmicus Maternus, *de Errore » Profan. Relig.*, p. 464, édit. Gronov., *ad calcem Minuc. Fel.* Voyez Tillemont, Histoire des Emper., t. IV, p. 336.)

[2] Libanius (*Orat. Parent.*, c. 39, p. 264.) Ce passage curieux a échappé aux recherches de nos antiquaires anglais.

[1] Les Calédoniens admiraient et enviaient l'or, les chevaux, les arts, etc. des étrangers. (Voyez la dissertation du docteur Blair sur Ossian, vol. II, p. 343, et l'introduction du docteur Macpherson, p. 242-286.)

[2] Lord Lyttleton a raconté dans le plus grand détail (Hist. de Henri II, vol. I p, 182), et le chevalier David Dalrymple (Annales de l'Écosse, vol. I, p. 69) a cité d'une manière peu affirmative une invasion des Écossais, qui fut accompagnée d'actes de férocité (A. D. 1137), dans un siècle où les lois, la religion et la société devaient avoir adouci leurs mœurs primitives.

[3] *Attacotti bellicosa hominum natio.* (Ammien, XXVII, 8.) Cambden (p. CLII de son introduction) a replacé le véritable nom dans le texte de Jérôme. Les bandes d'Attacotti, que Jérôme avait vues dans la Gaule, furent placées depuis en Italie et dans l'Illyrie. (Notitia, S. VIII, XXXIX, XL.)

[4] « Cum ipse adolescentulus in Gallia viderim Attacotos » *ou* Scottos. Gentem britannicam humanis vesci carnibus,

existé une race d'anthropopnages dans les environs de la ville commerçante et littéraire de Glascow, nous pouvons trouver dans l'histoire de l'Écosse les deux extrêmes de la vie sauvage et de la vie civilisée. Ces réflexions servent à étendre le cercle de nos idées, et à nous faire espérer que la Nouvelle-Zélande produira peut-être dans quelques siècles à venir un Hume de cet hémisphère méridional.

Tous ceux qui pouvaient s'échapper en traversant le canal apportaient à Valentinien les nouvelles les plus alarmantes. L'empereur apprit bientôt que les deux commandans militaires de cette province avaient été surpris et massacrés par les barbares. Il y envoya, mais rappela précipitamment Sévère, comte des domestiques. Les représentations de Jovinus ne servirent qu'à faire connaître à la cour de Trèves l'étendue du danger. Après de longues délibérations, Valentinien chargea le brave Théodose du soin de défendre, ou plutôt de recouvrer la Bretagne. Les historiens de ce siècle ont célébré les exploits de ce général, qui fut la tige d'une suite d'empereurs; mais ses brillantes qualités méritaient leur éloge, et la nouvelle de sa nomination fut reçue de la province et de l'armée comme un présage heureux de la victoire. Il saisit un moment favorable pour s'embarquer, et aborda sans accident en Bretagne, suivi des nombreux vétérans qui composaient les bandes des Hérules, des Bataves, des Joviens et des Victors. Dans sa marche de Sandwich à Londres, Théodose défit plusieurs troupes de barbares, rendit la liberté à une multitude de captifs, et, après avoir distribué une petite partie des dépouilles à ses soldats, il établit sa réputation de générosité en restituant le reste aux propriétaires légitimes. Les citoyens de Londres, qui commençaient à désespérer de leur délivrance, ouvrirent leurs portes; et, dès que Théodose eut obtenu de la cour de Trèves le secours nécessaire d'un lieutenant et d'un magistrat civil, il exécuta avec sagesse et vigueur l'entreprise difficile de délivrer la Bretagne. Les soldats errans furent rappelés à leurs drapeaux; une amnistie générale dissipa leurs terreurs; le général, en donnant lui-même l'exemple, fit supporter plus patiemment la sevérité de la discipline militaire. La dispersion des troupes de barbares en différens corps, qui exerçaient leurs ravages sur terre et sur mer, ne lui permit pas de remporter des victoires éclatantes; mais l'habile général déploya la supériorité de ses talens dans les opérations de deux campagnes consécutives, et, délivra par sa prudence et son activité, la province entière de ses barbares ennemis. Les fortifications diligemment réparées rendirent aux villes la sûreté et leur première splendeur; la main ferme de Théodose repoussa les Calédoniens sur la pointe septentrionale de l'île, et perpétua la gloire de Valentinien par la constitution d'une nouvelle province qu'il nomma Valentie [1]. Les poètes et les panégyristes ont pu ajouter, avec une apparence de vérité, que les régions inconnues de Thule furent teintes du sang des barbares, que les vagues de l'Océan hyperboréen blanchirent sous les rames des galères romaines, et que Théodose remporta une victoire navale sur les pirates saxons dans le voisinage des Orcades [2]. Il est constant qu'il quitta la province avec une réputation brillante et sans tache, et que l'empereur Valentinien, incapable d'envier le mérite qu'il admirait, récompensa les services de Théodose, en l'élevant au grade de maître-général de la cavalerie. Décoré de ce titre, le libérateur de la Bretagne défit, sur

» et cùm per silvas porcorum greges, et armentorum
» pecudumque reperiant, pastorum nates et feminarum
» papillas solere abcindere; et has solas ciborum deli-
» cias arbitrari. » Tel est le témoignage de Jérôme, t. II, p. 75, dont je ne trouve aucune raison de soupçonner la véracité.

1 Ammien a raconté d'une manière concise (XX, 1; XXVI, 4; XXVII, 8; XXVIII, 3) toute l'histoire de la guerre de Bretagne.

2 Horrescit..... ratibus..... impervia Thule.
Ille.... nec falso nomine Pictos
Edomuit, scotumque vago mucrone secutus.
Fregit Hyperboreas remis audacibus undas.
CLAUDIEN *in* III, *Consul. Honor*, vers. 53, *etc.*
........Maduerunt Saxone fuso.
Orcades: incaluit Pictorum sanguine Thule.
Scotorum cumulos flevit glacialis Ierne.
In IV. *Consul. Honor*. vers. 31, *etc.*

Voyez aussi Pacatus, *in Panegyr*. Vet., XII, 5. Mais il est difficile d'apprécier au juste les métaphores et la valeur intrinsèque de l'adulation. Comparez les victoires de Bolanus (Statius, *Silv.*, V, 2) avec son caractère (Tacit. *in vit. Agricol.*, c. 15.)

le haut Danube, les armées des Allemands, avant qu'on l'eût choisi pour apaiser la révolte de l'Afrique.

III. Le prince qui refuse de punir ses ministres coupables passe pour leur complice dans l'esprit des peuples. Le comte Romanus avait exercé long-temps en Afrique le commandement militaire, et ses talens n'étaient point indignes de son emploi. Mais, comme la plus sordide avarice déterminait toujours sa conduite, il se montrait souvent l'ennemi de sa province, et le protecteur des barbares du désert. Les trois villes florissantes d'Oea, de Leptis et de Sabrata, qui formaient depuis long-temps une confédération sous le nom de Tripoli [1], se trouvèrent pour la première fois forcées de se mettre à l'abri d'un invasion en fermant leurs portes. Les sauvages de Gétulie surprirent et massacrèrent plusieurs de leurs plus honorables citoyens; ils pillèrent les villages et les faubourgs des villes, et arrachèrent par méchanceté les vignes et les arbres fruitiers. Les habitans consternés implorèrent le secours de Romanus; mais ils éprouvèrent que leur gouverneur n'était ni moins cruel ni moins avide que les barbares. Avant de marcher contre les ennemis, Romanus exigea des Tripolitains quatre mille chameaux et une somme d'argent exorbitante, qu'ils n'étaient point en état de fournir. Cette demande équivalait à un refus, et on pouvait le regarder justement comme l'auteur de la calamité publique. Dans l'assemblée suivante de leurs trois villes, qui avait lieu tous les ans, ils choisirent deux députés, qu'ils chargèrent de porter à Valentinien le don annuel d'une victoire d'or massif, et de lui représenter en même temps ce qu'ils avaient souffert de l'ennemi et de la perfidie de leur gouverneur. Si la sévérité de l'empereur avait été clairvoyante, elle serait tombée sur la tête du coupable Romanus; mais le comte, qui connaissait depuis long-temps par expérience l'influence de l'or, s'assura la faveur vénale de Remigius, grand-maître des offices, dont les artifices trompèrent le conseil impérial et l'attente des Tripolitains. Une seconde incursion les ayant obligés de renouveler leurs plaintes, la cour de Trèves envoya Palladius examiner l'état de l'Afrique et la conduite de Romanus; mais le gouverneur séduisit aisément le commissaire. Une partie du trésor qu'il avait apporté pour payer les troupes fut le prix de sa perfidie; et dès qu'il eut commis ce crime il attesta l'innocence de Romanus, et déclara l'accusation des Tripolitains fausse et calomnieuse. Palladius retourna de Trèves en Afrique, avec une commission spéciale pour chercher et punir les auteurs d'une conspiration contre les représentans du souverain. Les informations se firent avec tant d'adresse et de succès, que les habitans de Leptis, qui venaient de soutenir un siége de huit jours, se dédirent et blâmèrent la conduite de leurs députés. Valentinien condamna injustement à mort le président du conseil de Tripoli, qui avait osé gémir sur les malheurs de la province, et on l'exécuta publiquement à Utique, avec quatre des principaux citoyens, qui passèrent pour ses complices; deux autres eurent la langue arrachée par ordre de l'empereur; et Romanus conserva son commandement militaire jusqu'au moment où les Africains, poussés à bout par ses vexations, entrèrent dans la révolte du Maure Firmus [1].

Son père Nabal était un des plus puissans princes maures qui reçussent la loi des Romains. Il avait laissé en mourant de ses femmes et concubines une postérité nombreuse, qui se disputa sa riche succession; et Zamma, l'un de ses fils, fut tué dans une querelle par son frère Firmus. Le zèle avec lequel Romanus poursuivit la vengeance de ce meurtre ne peut guère s'attribuer qu'à des motifs d'avarice ou de haine personnelle; mais son entreprise était juste, et sa puissance lui donnait les moyens de l'exécuter. Firmus, réduit a l'alternative de porter sa tête à la hache du bourreau, ou d'appeler au peuple et à son épée de la sentence du conseil impérial, prit le der-

[1] Ammien cite souvent le *Concilium annuum*, *legitimum*, et Leptis et Sabrata sont détruites depuis long-temps, mais la ville d'Oea, patrie d'Apulée, est encore florissante sous le nom de Tripoli. (Voyez Cellarius, Géogr. Antiq., t. II, p. 181; d'Anville, Géographie ancienne, t. III, p. 71, 72; et Marmol, Afrique, t. II, p. 562.)

[1] Ammien, XVIII, 6. Tillemont (Hist. des emper., t. V, p. 25, 676,) a discuté les difficultés chronologiques de l'histoire du comte Romanus.

nier parti, et on le reçut comme le libérateur de son pays [1]. Dès que les Africains s'aperçurent que Romanus n'était formidable que dans une province soumise, le tyran devint l'objet du mépris général. Firmus réduisit Césarée en cendres, et apprit aux autres villes qu'il était dangereux de lui résister. Il commandait aux provinces de Numidie et de Mauritanie, et douta un moment s'il prendrait le diadême d'un roi maure, ou la pourpre d'un empereur romain. Mais les Africains reconnurent bientôt que leur imprudente entreprise était au-dessus de leurs forces et de l'habileté de leur chef. Ils ignoraient encore le choix d'un général que des vaisseaux de transports attendaient à l'embouchure du Rhône, lorsque le grand Théodose débarqua près d'Igilgilis ou de Gigeri, sur la côte d'Afrique, suivi d'un corps de vétérans. La terreur de son nom fit perdre tout espoir au timide Firmus; et, quoiqu'il lui restât des troupes et des trésors, il eut recours aux artifices employés par Jugurtha dans le même pays et dans une situation semblable. L'usurpateur essaya de tromper la vigilance du général romain par une soumission apparente, de séduire ses troupes, et de traîner la guerre en longueur, en engageant successivement les tribus indépendantes d'Afrique à épouser sa querelle, ou à faciliter sa fuite. Théodose imita la conduite et obtint le succès de son prédécesseur Métellus. Lorsque Firmus, d'un ton de suppliant, vint déplorer sa propre imprudence, et solliciter humblement la clémence de l'empereur, le lieutenant de Valentinien le reçut amicalement, et ne s'opposa point à sa retraite; mais il exigea des preuves évidentes de son repentir, et les insidieuses protestations du prince maure ne lui firent pas ralentir un seul instant ses opérations militaires. Théodose découvrit par sa vigilance cette conspiration, et il satisfit sans répugnance l'indignation du peuple qu'il avait secrètement excitée. On abandonna, selon la coutume, une partie des complices de Firmus à la fureur des soldats; d'autres eurent les deux mains coupées, et servirent à inspirer la crainte et l'horreur. Au milieu des plaines immenses de Gétulie et des nombreuses vallées du mont Atlas, il était impossible d'éviter la fuite de Firmus, et, si l'usurpateur avait pu lasser la patience de son adversaire, il aurait pu se cacher dans la profondeur de quelque solitude, en attendant une révolution plus heureuse. Mais la persévérance de Théodose ne se démentit point, et il poursuivit sans relâche la résolution de terminer la guerre par la mort du rebelle et le châtiment de toutes les tribus d'Afrique qui partageaient son crime. A la tête d'un petit corps de troupes qui excédait rarement trois mille cinq cents hommes, le général romain s'avança dans le cœur du pays, et unissant la prudence à l'intrépidité, il repoussa quelquefois des armées de vingt mille Maures. L'impétuosité de ses attaques les frappait de terreur, et l'habileté de ses retraites les déconcertait. Les ressources inconnues de l'art militaire déjouaient tous leurs plans, et ils furent forcés de reconnaître la supériorité du chef d'une nation civilisée. Lorsque Théodose entra dans les vastes états d'Igmazen, roi des Isaflenses, le sauvage arrogant lui demanda d'un ton de mépris son nom et l'objet de son expédition. « Je suis, lui répondit le comte, d'un ton fier » et dédaigneux, je suis le général de Va» lentinien, le monarque de l'univers; il » m'envoie ici pour poursuivre et punir un » scélérat déterminé. Livre-le à l'instant, et » sois sûr que, si tu n'obéis pas au comman» dement de mon invincible souverain, toi et » ton peuple, vous serez bientôt exterminés. » Dès qu'Igmazen fut persuadé que son ennemi avait des forces suffisantes pour exécuter sa menace, il consentit à acheter une paix nécessaire par le sacrifice du fugitif. Les gardes placés pour s'assurer de Firmus lui ôtaient tout espoir de s'échapper; mais le Maure rebelle, après avoir banni la crainte de la mort par l'ivresse, évita le triomphe insultant des Romains, en s'étranglant pendant la nuit. Son cadavre était le seul présent qu'Igmazen pût faire au général. On le jeta sur un

[1] La chronologie d'Ammien est vague et obscure; et Orose (l. VII, c. 33, p. 551, édit Havercamp) semble placer la révolte de Firmus après la mort de Valentinien et de Valens. Tillemont (Hist des Emper., t. V, p. 691) tâche de faire son chemin à travers les ténèbres. Les mules des Alpes marchent d'un pied sûr sur les passages les plus glissans et les plus escarpés.

chameau, et Théodose reconduisit ses troupes victorieuses à Sitifi, où le reste de son armée le reçut avec des acclamations de joie et de fidélité [1].

Les vices de Romanus avaient fait perdre l'Afrique, les vertus de Théodose la rendirent aux Romains; et la conduite que la cour impériale tint avec ces deux généraux, peut servir de leçon en satisfaisant la curiosité. En arrivant en Afrique, Théodose suspendit l'autorité du comte Romanus; il fut mis, jusqu'à la fin de la guerre, sous une garde sûre, mais traité avec distinction. On avait les preuves les plus incontestables de ses crimes, et le public attendait avec impatience qu'on le livrât à la sévérité de la justice; mais la protection puissante de Mellobaudes lui facilita les moyens d'embarrasser ses juges, et d'obtenir des délais qui lui donnèrent le temps de se procurer des témoins favorables, et de couvrir sa conduite criminelle par des mensonges et des calomnies. A peu près dans le même temps, on trancha ignominieusement, à Carthage, la tête du libérateur de la Bretagne et de l'Afrique, sous le prétexte odieux que ses services et sa réputation le rendaient suspect. Valentinien n'existait plus; et on peut imputer aux ministres qui abusaient de l'inexpérience de ses fils, la mort de Théodose et l'impunité de Romanus [2].

Si Ammien eût heureusement employé son exactitude géographique à décrire les exploits de Théodose dans l'Afrique, nous aurions détaillé avec satisfaction toutes les circonstances de sa marche et de ses victoires; mais la fastidieuse énumération des tribus inconnues de l'Afrique peut se réduire à la remarque générale qu'elles étaient toutes de la race noire des Maures, qu'elles habitaient, sur les derrières des provinces de Numidie et de Mauritanie, le pays que les Arabes ont nommé depuis la patrie des dattiers et des sauterelles [3], et que, comme la puissance des Romains déclinait en Afrique, la culture des terres et les mœurs civilisées y diminuaient en proportion. Au-delà des limites des Maures, le vaste désert du sud s'étend à plus de trois cent cinquante lieues jusqu'aux bords du Niger. Les anciens, qui connaissaient très-imparfaitement la grande péninsule d'Afrique, ont cru long-temps que la zone torride n'était point susceptible d'être habitée par des hommes [1], et ils la peuplaient, au gré de leurs imaginations, de monstres et d'êtres fantastiques [2], de satyres [3], de centaures [4] et de pygmées humains qui faisaient la guerre aux grues [5]. [Les Carthaginois auraient tremblé, s'ils avaient su que le pays coupé par l'équateur recelait des deux côtés une multitude de nations qui ne différaient des hommes ordinaires que par la couleur; et les Romains auraient pu craindre que les

[1] Ammien, XXIX, 5. Le texte de ce long chapitre de quatorze pages in-4° est corrompu et défiguré, et le récit est obscurci, faute de jalons géographiques et de renseignemens chronologiques.

[2] Ammien, XXVIII, 4; Orose, l. VII, c. 33, p. 551, 552; Jérôme, dans sa chronique, p. 187.

[3] Leo Africainus, dans les *Viaggi de Ramusio* (t. I, p. 78-83), a fait une description curieuse des peuples et du pays, que Marmol (Afrique, t. III, p. 1, 54) décrit d'une manière encore beaucoup plus détaillée.

[1] Les progrès de l'ancienne géographie réduisirent peu à peu cette zone inhabitable de quarante-cinq à vingt-quatre, ou même à seize degrés de latitude. (Voyez une note savante du docteur Robertson, Hist. d'Amérique. vol. I, p. 426.)

[2] *Intra, si credere libet, vix jam homines et magis semiferi... Satyri, Blemmyes, etc.* (Pomponius Mela, I, 4, p. 26, édit. Voss., in-8°.) Pline explique philosophiquement les irrégularités de la nature, que sa crédulité avait admises (V. 8.)

[3] Si le satyre était le même que l'orang-outang, ou singe de la grande espèce (Buffon, Hist. Nat., t. XIV, p. 43, etc.), il est possible qu'on en ait vu un à Alexandrie sous le règne de Constantin. Il reste cependant toujours un peu de difficulté relativement à la conversation que saint Antoine eut avec un de ces pieux sauvages dans le désert de la Thébaïde. (Jerom., *in Vit. Paul. eremit.*, (t. 1, p. 238.)

[4] Saint Antoine rencontra aussi un de ces monstres dont l'empereur Claude affirme sérieusement l'existence. Le public s'en moquait; mais son préfet d'Égyte eut l'adresse d'envoyer, d'après une préparation artificieuse, le soi-disant corps embaumé d'un hippocentaure, que l'on conserva durant plus d'un siècle dans le palais impérial. (Voyez Pline, Hist. Nat., VII, 3, et les Observat. judicieuses de Freret, Mém. de l'Acad., t. VII, p. 321, etc.)

[5] La fable des pygmées est aussi ancienne qu'Homère. (Iliade, III, 6). Les pygmées de l'Inde et de l'Éthiopie, Trispithami, n'avaient que vingt-sept pouces de hauteur, et, dès le commencement du printemps, leur cavalerie, montée sur des béliers, se mettait tous les ans en campagne pour détruire les œufs des grues. *Aliter*, dit Pline, *futuris gregibus non resisti*. Ils construisaient leurs maisons de boue, de plumes et de coquilles d'œufs. (Voy. Pline, VI, 35; VII, 2; et Strabon, l. II, p. 121.)

sauvages habitans du Midi ne vinssent bientôt appuyer les ravages des barbares du Nord. Une connaissance plus particulière du génie des Africains aurait sans doute anéanti ces vaines terreurs. On ne doit, à ce qu'il me semble, attribuer l'inaction des nègres, ni à leur vertu ni à leur pusillanimité. Ils se livrent, comme tous les hommes, à leurs passions et à leurs appétits, et les tribus voisines se font fréquemment la guerre [1]. Mais leur ignorance grossière n'a jamais cherché à perfectionner les armes pour l'attaque ou pour la défense. Ils paraissent également incapables de former un plan vaste de conquête ou de gouvernement ; et les nations des zones tempérées abusent cruellement de l'infériorité reconnue de leurs facultés intellectuelles. On embarque annuellement sur la côte de Guinée soixante mille noirs, qui ne reviennent jamais dans leur patrie. On les charge de chaînes [2], et cette émigration continuelle, qui, dans le cours de deux siècles, aurait pu fournir des armées susceptibles de subjuguer l'univers, atteste les crimes de l'Europe et la faiblesse de l'Afrique.

IV. Les Romains observèrent fidèlement le traité ignominieux qui avait sauvé l'armée de Jovien; et leur renonciation solennelle à l'alliance de l'Arménie et de l'Ibérie exposa ces deux royaumes aux entreprises du monarque persan [3]. Sapor entra dans l'Arménie à la tête d'un corps formidable de cuirassiers, d'archers et d'infanterie mercenaire. Mais ce prince s'était fait une habitude de mêler les négociations aux opérations militaires, et de considérer le parjure et la trahison comme le plus précieux instrument de la politique des souverains. Il affecta de donner des louanges à la conduite prudente et modérée du roi d'Arménie ; et le crédule Tirane, trompé par ses fausses démonstrations d'amitié, confia sa personne et sa vie à son perfide ennemi. Au milieu d'une fête brillante, on le garrotta de chaînes d'argent, par respect pour le sang des Arsacides ; et, après avoir langui quelque temps dans la tour d'oubli à Ecbatane, il fut délivré de la vie, ou par sa propre main, ou par celle d'un assassin. Le royaume d'Arménie devint une province de Perse. Sapor, après en avoir partagé l'administration entre un satrape estimé et un de ses eunuques favori, marcha, sans perdre de temps, contre les belliqueux Ibériens. Ses forces supérieures expulsèrent Sauromaces, qui régnait en Ibérie, sous la protection des empereurs ; et, pour insulter à la majesté de Rome, le roi des rois donna la couronne à l'ignoble Aspacuras. Dans toute l'Arménie, la ville d'Artogerasse [1] osa seule résister aux armes de Sapor. Le trésor déposé dans cette forteresse tentait l'avarice du Persan; mais l'infortune d'Olympias, femme ou veuve du roi d'Arménie, excitait la compassion publique, et animait la valeur des citoyens et des soldats. Les Persans furent surpris et repoussés sous les murs d'Artogerasse, dans une sortie audacieuse et bien concertée ; mais les troupes de Sapor se renouvelaient et s'augmentaient sans cesse ; la garnison épuisée perdait courage ; un assaut emporta la place ; et le vainqueur, après avoir détruit la ville par le fer et par la flamme, emmena captive une reine qui, dans des temps plus heureux, avait été destinée à épouser le fils de Constantin [2]. Sapor triompha facilement des deux royaumes; mais il eut bientôt lieu d'apercevoir qu'une conquête est toujours mal assurée quand les sentimens de haine et de vengeance restent dans le cœur des citoyens. Les satrapes qu'il était forcé d'employer saisirent la première occasion de regagner la confiance de leurs

[1] Les troisième et quatrième volumes de l'excellente Histoire des voyages décrivent l'état actuel des nègres. Le commerce des Européens a civilisé les habitans des côtes maritimes, et les colonies des Maures ont amélioré l'intérieur du pays en s'y répandant.

[2] Hist. Philosoph. et Polit., etc., t. IV, p. 192.

[3] L'autorité d'Ammien est décisive (XXVII, 12). Moïse de Chorène (l. III, c. 17, p. 249, et c. 34, p. 269) et Procope (*de Bell. persic.*, l. I, c. 5, p. 17, édit. du Louvre) ont été consultés. Mais ces historiens, qui confondent des faits différens, répètent les mêmes événemens, et font d'étranges histoires. On ne doit leur donner confiance qu'avec beaucoup de restriction et de circonspection.

[1] Peut-être Artagère ou Ardis, sous les murs de laquelle Caïus, petit-fils d'Auguste, fut blessé. Cette forteresse était située au-dessus d'Amida, près de l'une des sources du Tigre (Voyez d'Anville, Géograph. ancienne, t. II, p. 106.)

[2] Tillemont (Hist. des Emper., t. V, p. 701) prouve, par la chronologie, qu'Olympias devait être la mère de Para.

compatriotes, et de signaler leur haine implacable contre les Persans. Les Arméniens et les Ibériens depuis leur conversion avaient toujours regardé les chrétiens comme les favoris de l'Être suprême, et les mages comme ses ennemis. L'influence du clergé sur des peuples superstitieux fut toujours favorable aux Romains. Tant que les successeurs de Constantin disputèrent à ceux d'Artaxercès la possession des provinces intermédiaires de leurs états, la parité des opinions religieuses donna un avantage décisif aux prétentions de l'empire. Une faction nombreuse et active reconnut Para, fils de Tirane, pour le légitime souverain de l'Arménie, et ses droits au trône étaient consacrés par une succession de cinq cents ans. Du consentement unanime des Ibériens, les deux princes rivaux partagèrent également les provinces; et Aspacuras, placé sur le trône par le choix de Sapor, déclara que ses enfans, en otage chez le roi de Perse, étaient la seule considération qui l'empêchait de renoncer ouvertement à son alliance. L'empereur Valens, qui craignait, en manquant aux conditions de son traité, d'envelopper l'Orient dans une guerre dangereuse, mit beaucoup de lenteur et de précautions dans les secours qu'il donnait en Arménie et en Ibérie aux partisans des Romains. Douze légions établirent l'autorité de Sauromaces sur les rives du Cyrus; et la valeur d'Arinthéus défendit les bords de l'Euphrate. Une puissante armée, sous les ordres du comte Trajan et de Vadomair, roi des Allemands, établit son camp sur les confins de l'Arménie; mais on leur enjoignit sévèrement de ne pas briser le traité en commençant les hostilités; et telle fut la stricte obéissance du général romain, qu'il essuya patiemment une grêle de traits en faisant sa retraite, et attendit l'attaque des Persans, pour se venger par une victoire légitime. Cependant ces apparences de guerre se terminèrent en négociations. Les Romains et les Persans s'accusèrent mutuellement d'ambition et de perfidie; et il y a lieu de croire que le traité avait été rédigé d'une manière bien obscure, puisqu'on fut obligé d'en appeler au témoignage des généraux qui avaient assisté aux négociations [1]. L'invasion des Huns et des Goths, qui ébranlèrent peu de temps après les fondemens de l'empire romain, exposa les provinces d'Asie aux entreprises de Sapor. Mais la vieillesse du monarque, et peut-être ses infirmités, lui firent adopter des maximes de modération. Il mourut en 380, après un règne de soixante-dix ans, et tout changea à la cour et dans les conseils. Les Persans s'occupèrent de troubles intérieurs, et d'une guerre sur les frontières de la Caramanie [1]. Le souvenir des anciennes injures s'éteignit dans les jouissances de la paix. Les royaumes d'Arménie et d'Ibérie reprirent leur neutralité, du consentement mutuel et tacite des deux empires. Dans les premières années du règne de Théodose, un ambassadeur persan vint à Constantinople désavouer la conduite violente du dernier règne, et offrir comme un tribut d'amitié, et même de respect, un magnifique présent de pierres précieuses, d'étoffes de soie, et d'éléphans des Indes [2].

Les aventures de Para forment le trait le plus saillant dans le tableau général des affaires de l'Orient, sous le règne de Valens. Ce jeune prince s'était échappé, à la sollicitation de sa mère Olympias, à travers la multitude de Persans qui assiégeaient Artogerasse, et avait imploré le secours de l'empereur d'Orient. Le timide Valens prit la défense de Para, le soutint, le rappela, le rétablit, et le trahit alternativement; et ses ministres lui persuadèrent qu'il serait à l'abri du reproche de Sapor, tant que son protégé ne posséderait ni le trône, ni le titre de roi; les espérances des Arméniens se soulevèrent par la présence de leur souverain naturel. Mais ils se repentirent bientôt de leur imprudence. Le mo-

[1] Ammien (xxvii, 12; xxix, 1; xxx, 1, 2) a décrit les événemens de la guerre de Perse, sans donner aucune date. Moïse de Chorène (Hist. d'Arménie, l. iii, c. 28, p. 261; c. 31, 266; c. 35, p. 271) ajoute quelques faits; mais il n'est pas facile de distinguer la vérité noyée dans des fables.

[1] Artaxercès fut le successeur du grand Sapor. Il était son frère ou *cousin-germain*, et tuteur de son fils Sapor III. (Agathias, l. iv, p. 136. Voyez l'Hist. Univ., vol. ii, p. 86, 161.) Les auteurs de cet ouvrage inégal ont compilé la dynastie des Sassanides; mais c'est un mauvais arrangement que de vouloir diviser la partie romaine et la partie orientale en deux histoires différentes.

[2] Pacatus, *in Panegyr. Vet.*, xii, 22, et Orose, l. vii, c. 34. *Ictumque tum fœdus est, quo universus Oriens usque ad nunc* (A. D. 416) *tranquillissime fruitur.*

narque persan éclata en menaces, et Para lui-même leur donna de grands sujets de méfiance. Il sacrifiait, au moindre soupçon, la vie de ses plus fidèles domestiques, et tenait secrètement une correspondance odieuse avec l'assassin de son père et l'ennemi de son pays. Sous le prétexte de se consulter avec l'empereur sur les intérêts communs, on persuada à Para de descendre des montagnes d'Arménie, où son parti était en armes, et de mettre son destin et sa vie à la discrétion d'une cour perfide. Les gouverneurs des provinces le reçurent à son passage, et lui prodiguèrent les honneurs jusqu'à Tarse en Cilicie, où on arrêta sa marche sous différens prétextes. On guettait toutes ses démarches avec la vigilance la plus respectueuse. Enfin il s'aperçut qu'il était le prisonnier des Romains. Dissimulant avec soin ses craintes et son indignation, il prépara sa fuite, et partit accompagné d'un corps de trois cents hommes de sa cavalerie. L'officier de garde à la porte de sa chambre avertit le commandant militaire de Cilicie, qui l'atteignit dans le faubourg, et lui représenta inutilement l'imprudence et le danger de son entreprise. On envoya une légion à sa poursuite; mais une légion ne pouvait pas inquiéter la fuite d'un corps de cavalerie légère, et à la première décharge de leurs traits, elle revint sous les murs de Tarse. Après une marche de deux jours et de deux nuits, Para et ses Arméniens arrivèrent au bord de l'Euphrate, dont le passage, qu'ils opérèrent à la nage, leur occasiona du retard et la perte de quelques-uns de leurs compagnons. On avait donné l'alerte à toutes les troupes, et les deux chemins, qui n'étaient séparés que par un intervalle de trois milles, étaient fermés par un corps de mille archers à cheval, sous les ordres d'un comte et d'un tribun. Para aurait inévitablement cédé à la supériorité du nombre, sans le hasard d'un voyageur qui l'instruisit du danger et du moyen d'y échapper. La troupe d'Arméniens s'enfonça dans le sentier presque impraticable d'un petit bois, et laissa derrière elle le comte et le tribun, qui attendaient patiemment leur arrivée sur le grand chemin. Ils retournèrent très-honteux à la cour impériale, et assurèrent hardiment que le prince avait certainement eu recours à la magie pour se transformer, lui et ses cavaliers, de manière à passer sans être aperçus. Arrivé dans son royaume, Para affecta d'être toujours l'allié et l'ami des Romains; mais ils l'avaient insulté trop violemment pour lui rendre leur confiance, et sa mort était déjà secrètement décidée dans le conseil de Valens. La conduite de cette perfidie fut confiée au comte Trajan; et il eut l'adresse de s'insinuer assez dans la confiance d'un prince crédule, pour se procurer l'occasion de l'assassiner. Para fut invité à une fête préparée avec tout le faste et toute la sensualité de l'Orient. Tandis que les convives, échauffés par le vin, s'amusaient d'une musique militaire dont la salle retentissait, le comte Trajan disparut; il rentra l'épée nue à la main, et donna le signal du massacre. Un barbare vigoureux s'élança sur le roi d'Arménie; et, quoiqu'il défendît courageusement sa vie avec la première arme qui lui tomba sous la main, il succomba, et la table du général romain fut teinte du sang royal d'un convive et d'un allié. Telles étaient les maximes faibles et odieuses de l'administration des Romains; pour suivre le fil incertain d'un intérêt politique, ils violaient inhumainement les lois des nations et les droits sacrés de l'hospitalité [1].

V. Durant un intervalle de paix de trente années, les Romains fortifièrent leurs frontières, et les Goths étendirent leurs conquêtes. Les victoires du grand Hermanric [2], roi des Ostrogoths, et le plus noble de la race des Amali, ont été comparées, par l'enthousiasme de ses compatriotes, aux exploits d'Alexandre, avec cette différence singulière et presque incroyable, que le génie martial du héros gothique, au lieu d'être soutenu par la vigueur de la jeunesse, n'éclata que dans l'hiver de sa vie, depuis l'âge de quatre-vingts ans jusqu'à celui de cent dix. Les tribus indépendantes reconnurent de force ou de gré le roi des

1 Voyez dans Ammien (xxx, 1) les aventures de Para. Moïse de Chorène le nomme Tiridate, et raconte de son fils Gnélus une histoire longue et assez probable: il séduisit le peuple d'Armenie, et alluma la jalousie du roi régnant (l. III, c. 21, etc.; p. 253, etc.)

2 Le récit succinct du règne et des conquêtes d'Hermanric me paraît un des meilleurs fragmens que Jornandès ait tiré des histoires des Goths d'Ablavius et de Cassiodore

Ostrogoths pour le souverain de la nation gothique. Les chefs des Visigoths et des Thervingiens renoncèrent au titre de roi, et se contentèrent de la dénomination plus modeste de juges. Parmi ces juges, Athanaric, Fritigern et Alavivus étaient les plus illustres, par leur mérite personnel et par leur proximité des provinces romaines. Ces conquêtes domestiques augmentaient la puissance militaire d'Hermanric, et étendaient les vues de son ambition. Il envahit les pays situés au nord de ses états; et douze nations, dont les noms et les limites ne sont pas exactement connus, cédèrent successivement à l'effort de ses armes [1]. Les Hérules, qui habitaient des terres marécageuses près le lac Méotis, étaient renommés par leur force et leur agilité, et les Romains se servaient utilement de leur infanterie légère contre les barbares. Mais les infatigables Goths subjuguèrent à la fin les Hérules; et, après une action sanglante, dans laquelle leur roi fut tué, les restes de cette tribu guerrière passèrent dans le camp d'Hermanric. Il tourna ses armes contre les Vénèdes, formidables par leur nombre, mais peu accoutumés à la guerre; ils occupaient les vastes plaines de la Pologne moderne. Les Goths ne leur étaient pas inférieurs en nombre; la discipline et l'habitude des combats leur donnèrent la victoire. Après avoir soumis les Vénèdes, Hermanric s'avança, sans trouver de résistance, jusqu'aux confins des Estiens [2], peuple ancien, dont le nom s'est perpétué dans la province d'Estonie. Ces peuples, situés à quelque distance de la mer Baltique, exerçaient l'agriculture, faisaient le commerce d'ambre, et adoraient particulièrement la mère des dieux. Mais la rareté du fer obligeait les guerriers estiens à combattre avec des massues de bois, et Hermanric eut moins besoin de valeur que de prudence pour les asservir. Ses états, qui s'étendaient depuis le Danube jusqu'à la mer Baltique, comprenaient les premiers établissemens des Goths et toutes leurs conquêtes. Il régnait sur la plus grande partie de l'Allemagne et de la Scythie, avec l'autorité d'un conquérant, et quelquefois avec la cruauté d'un tyran. Mais il commandait à une multitude d'hommes inhabiles à perpétuer et à illustrer la mémoire de leurs héros. Le nom d'Hermanric est presque oublié; ses exploits sont imparfaitement connus, et les Romains semblèrent ignorer eux-mêmes les succès de son ambition qui menaçait la liberté du Nord et la tranquillité de l'empire [1].

Les Goths étaient héréditairement affectionnés à la maison de Constantin, dont la puissance et la libéralité leur avaient rendu tant de services. Ils respectaient la foi des traités; et, s'il arrivait à quelques-unes de leurs bandes de passer les frontières romaines, ils s'excusaient, de bonne foi, sur l'impétuosité indocile de la jeunesse barbare. Leur mépris pour deux princes obscurs nouvellement élevés sur le trône, par l'élection du peuple, éveilla leur ambition, et leur fit concevoir le dessein d'attaquer l'empire avec toutes les forces réunies de leur nation [2]. Dans ces dispositions, ils consentirent volontiers à embrasser le parti de Procope, et à fomenter les discordes civiles des Romains. Le traité public ne stipula que dix mille auxiliaires; mais le zèle ardent des chefs des Visigoths rassembla une armée de trente mille hommes, avec laquelle ils passèrent le Danube [3]. Ils marchèrent dans la confiance que leur valeur invincible déciderait du sort de l'empire; et les champs de la Thrace furent couverts de barbares qui déployaient l'arrogance d'un maître et la fureur d'un ennemi. Mais la débauche, qui satisfaisait leurs passions, arrêta

[1] M. de Buat (Histoire des peuples de l'Europe, t. VI, p. 311-320), recherche avec plus de soin que de succès les nations soumises par les armes d'Hermanric. Il nie l'existence des *Vasinobroncæ*, à cause de la longueur de leur nom. Cependant l'envoyé de France à Ratisbonne ou à Dresde doit avoir traversé le pays des *Mediomatrici*.

[2] On trouve le nom d'*Æstri* dans l'édition de Grotius (Jornandès, p. 642); mais le bon sens et le manuscrit de la bibliothèque Ambroisienne ont replacé celui d'*Æstii*, dont Tacite a peint les mœurs et la situation. (*Germania*, c. 45.)

[1]. Ammien (XXXI, 3) observe en termes généraux : *Ermenrichi..... nobilissimi regis, et, per multa variaque fortiter facta, vicinis gentibus formidati, etc.*

[2] *Valens..... docetur relationibus ducum, gentem Gothorum, ea tempestate intactam ideoque sævissimam, conspirantem in unum, ad pervadendam parari collimitia Thraciarum.* (Ammien, XXVI, 6.)

[3] M. de Buat (Hist. des peuples de l'Europe, t. 6, p. 332) a constaté le véritable nombre de ces auxiliaires. Les trois mille d'Ammien et les dix mille de Zosime ne formaient que les premières divisions de l'armée des Goths.

leurs progrès, et, avant d'avoir appris la défaite et la mort de Procope, ils aperçurent, par les dispositions militaires, que l'autorité était repassée dans les mains de son rival. Une chaîne de postes et de fortifications, placés avec intelligence par Valens ou par ses généraux, arrêta leur marche ooupa leur retraite et intercepta leurs subsistances. La férocité des barbares ne tint point contre la faim; ils déposèrent leurs armes aux pieds du vainqueur, qui leur offrit des vivres et des chaînes. Valens distribua cette multitude de captifs dans toutes les villes de l'Orient; et les provinciaux, se familiarisant bientôt avec leur figure sauvage, essayèrent leurs forces contre ces adversaires formidables, dont le nom avait été si long-temps un objet de terreur. Le roi des Scythes fut consterné et irrité de cette perte nationale. Ses ambassadeurs se plaignirent hautement à la cour de Valens de l'infraction d'une alliance ancienne et solennelle, qui subsistait depuis si long-temps entre les Goths et les Romains. Ils représentèrent qu'ils n'avaient fait que remplir leurs devoirs en secourant le parent et le successeur de Julien, et exigèrent la restitution immédiate de leurs concitoyens captifs. Un de leurs moyens de défense est d'une espèce singulière : ils prétendirent que leurs généraux, traversant et ravageant l'empire, à la tête de leurs soldats indisciplinés, devaient être considérés comme des ambassadeurs, et jouir de leurs priviléges. Le refus de ces demandes extravagantes leur fut annoncé par Victor [1], maître général de la cavalerie, qui leur exposa, avec autant de fermeté que de modération, les justes griefs de l'empereur de l'Orient. La négociation fut interrompue, et les mâles conseils de Valentinien encouragèrent son timide frère à venger la majesté de l'empire [2].

[1] On trouve dans les fragmens d'Eunape (*Excerpt. Legat.*, p. 18, édit. du Louvre) l'histoire de la marche et des négociations qui suivirent. Les provinciaux trouvèrent, en se familiarisant avec les barbares, qu'ils n'étaient pas d'une force si redoutable qu'ils se l'étaient imaginé. Ils avaient la taille haute, mais les jambes peu agiles, et les épaules étroites.

[2] *Valens enim, ut consulto placuerat fratri, cujus regebatur arbitrio, arma concussit in Gothos, ratione justa permotus.* Ammien (xxvii, 4) continue à décrire, non pas le pays des Goths, mais la province paisible et soumise de la Thrace, qui ne prit point part à la guerre.

Un historien de ce siècle a célébré l'importance et l'éclat de cette guerre des Goths [1], dont les événemens ne méritent l'attention de la postérité, que comme les avants-coureurs du déclin et de la chute de l'empire. Au lieu de conduire lui-même ses soldats scythes et allemands sur les bords du Danube ou aux portes de Constantinople, le monarque, succombant sous le poids des années, chargea le brave Athanaric de la gloire et du danger d'une guerre défensive, contre un ennemi qui tenait d'une main faible les rênes d'un vaste empire. On établit un pont de bateaux sur le Danube; la présence de Valens anima les troupes, et l'empereur suppléa à son ignorance de l'art de la guerre par sa valeur personnelle, et par sa déférence aux sages conseils de Victor et d'Arinthéus, maîtres généraux de la cavalerie et de l'infanterie. Ils conduisirent habilement les opérations de la campagne, mais sans pouvoir chasser les Visigoths des forts qu'ils occupaient sur les montagnes; et les Romains, manquant de subsistances dans les plaines qu'ils avaient dévastées, repassèrent le Danube à l'approche de l'hiver. Les pluies continuelles ayant enflé prodigieusement le cours de ce fleuve, occasionèrent une suspension d'armes tacite, et retinrent Valens durant tout l'été suivant dans son camp de Marcianapolis. La troisième année de la guerre fut plus avantageuse aux Romains, et plus funeste pour les Goths. La cessation du commerce privait les barbares des objets de luxe que l'habitude leur rendait déjà nécessaires ; et le dégât d'une portion considérable de leur pays les menaçait des horreurs d'une famine. Athanaric se décida ou fut forcé à risquer une bataille, qu'il perdit dans la plaine; et la cruelle précaution que prirent les généraux victorieux, de promettre une forte gratification pour chaque tête de Goth présentée dans le camp impérial, rendit la défaite et la poursuite plus sanglantes. La soumission des barbares apaisa Valens et son conseil. L'empereur écouta fa-

[1] Eunape, *in Excerpt. Legat.*, p. 18, 19. Le sophiste grec a sûrement considéré comme une seule guerre toute la suite de l'histoire des Goths, jusqu'aux victoires et à la paix de Théodose.

vorablement les remontrances éloquentes et flatteuses du sénat de Constantinople, qui prit part pour la première fois aux délibérations publiques; et on chargea les généraux Victor et Arinthéus, qui avaient conduit si heureusement la guerre, de régler les conditions de la paix. La liberté du commerce, dont les Goths jouissaient précédemment, fut restreinte à deux villes situées sur le Danube. Leurs chefs payèrent leur imprudence par la perte des subsides et de leurs pensions; et l'exception stipulée en faveur du seul Athanaric fut plus avantageuse qu'honorable au juge des Visigoths. Athanaric, qui, dans cette occasion, semble avoir consulté son intérêt personnel, sans attendre les ordres de son souverain, soutint sa propre dignité et celle de sa nation, lorsque les ministres de Valens lui proposèrent une entrevue. Il persista dans son refus, en observant qu'il ne pouvait pas mettre le pied sur les terres de l'empire, sans se rendre coupable de parjure et de trahison; et il est plus que probable que les perfidies récentes des Romains contribuèrent à lui faire observer religieusement son serment. On choisit pour le lieu de la conférence, le Danube, qui séparait les états de deux nations indépendantes. L'empereur de l'Orient et le juge des Visigoths, accompagnés d'un nombre égal de gens armés, s'avancèrent chacun dans un grand bateau jusqu'au milieu du fleuve. Après avoir ratifié le traité et reçu les otages, Valens retourna en triomphe à Constantinople, et les Goths restèrent paisibles environ six ans, jusqu'à l'époque où une multitude de Scythes, descendus des régions glacées du Nord, les chassa de leurs foyers, et les précipita dans les provinces romaines [1].

En cédant à son frère le gouvernement du bas Danube, l'empereur de l'Occident s'était réservé la défense des provinces de Rhétie et d'Illyrie. La politique active de Valentinien s'occupait sans cesse d'assurer les frontières par de nouvelles fortifications; mais l'abus de cette politique excita le juste ressentiment des barbares. Les Quades représentèrent que la forteresse commencée était située sur leur terrain, et ils se plaignirent avec tant de raison et de modération, qu'Equitius, maître général de l'Illyrie, consentit à suspendre l'ouvrage, en attendant qu'il eût instruit l'empereur. Maximin, préfet, ou plutôt tyran de la Gaule, saisit avidement l'occasion de nuire à son rival, et d'avancer la fortune de son propre fils. L'impétueux Valentinien souffrait difficilement qu'on lui résistât; il se laissa persuader par son favori que, si son fils Marcellinus était chargé du gouvernement de Valérie et de la conduite de l'ouvrage, les barbares ne l'importuneraient plus de leurs audacieuses remontrances. Les Romains et les Allemands souffrirent également de l'arrogance d'un jeune présomptueux, qui regardait sa rapide élévation comme une récompense et une preuve de la supériorité de son mérite. Il feignit cependant de recevoir avec considération la requête modeste de Gabinius, roi des Quades; mais sa complaisance couvrait le projet d'une trahison atroce, et le prince crédule accepta la funeste invitation de Marcellinus. Il est pénible d'avoir si souvent à faire le récit monotone et fatigant des mêmes crimes; d'être obligé de dire que, dans le cours de la même année, deux généraux romains firent inhumainement massacrer en leur présence et à leur table deux rois alliés qu'ils y avaient attirés par leur caresses perfides. Gabinius et Para eurent le même sort; mais les fiers Allemands n'endurèrent pas cet outrage avec l'indifférence des serviles Arméniens. Les Quades étaient déchus de la puissance formidable qui, au temps de Marc-Aurèle, avait semé la terreur jusqu'aux portes de Rome; mais ils ne manquaient ni de valeur, ni de soldats; l'indignation anima leur courage, et les Sarmates leur fournirent le contingent ordinaire de cavalerie. L'assassin Marcellinus avait choisi imprudemment, pour commettre son crime, le moment où la révolte de Firmus te-

[1] La description de la guerre des Goths se trouve dans Ammien (XXVII, 5); dans Zosime (l. IV, p. 211-214); et chez Themistius (*Orat.* X, p. 129-141). Le sénat de Constantinople députa l'orateur Themistius pour féliciter l'empereur de sa victoire, et le servile orateur compare Valens sur le Danube, à Achille sur le Scamandre. Jornandès passe sous silence une guerre particulière aux Visigoths, et peu glorieuse pour la nation gothique. (Mascou, Hist. des Germains, VII, 3.)

nait éloignées les plus braves troupes de ses vétérans; et la province, presque sans défense, se trouvait exposée à la vengeance des barbares. Ils entrèrent dans la Pannonie au temps de la moisson, démolirent les fortifications, et brûlèrent sans pitié tout ce qu'ils ne purent pas emporter. La princesse Constantia, fille de l'empereur Constance, et petite-fille du grand Constantin, n'échappa qu'avec peine à leurs fureurs. Cette princesse, protectrice innocente du malheureux Procope, était destinée à épouser l'héritier de l'empire d'Occident. Elle traversait la province paisible avec une suite brillante et désarmée. Le zèle actif de Messala, gouverneur général de la province, la sauva du danger. Ayant appris que les barbares environnaient le village où la princesse s'était arrêtée pour dîner, il l'enleva précipitamment dans son propre char, et fit, avec la plus rapide diligence, un trajet de vingt-six milles jusqu'aux portes de Sirmium. Cette retraite aurait été peu sûre, si les Quades et les Sarmates eussent profité, pour s'en emparer, de la consternation du peuple et des magistrats. Mais leur lenteur donna le temps à Probus, préfet prétorien, de rasseoir ses esprits, et de ranimer le courage des citoyens. Il se hâta de réparer les fortifications, et augmenta la garnison d'une compagnie d'archers. Arrêtés par les murs de Sirmium, les barbares tournèrent leurs armes contre le maître général de la frontière, qu'ils accusaient injustement du meurtre de leur souverain. Equitius n'avait sous ses ordres que deux légions; mais elles étaient composées des vétérans de la Mœsie et de la Pannonie. L'obstination avec laquelle ils se disputèrent les vains honneurs du rang, fut la cause de leur défaite. La cavalerie des Sarmates les attaqua successivement avant leur jonction, et en fit un grand carnage. Ces succès excitèrent l'émulation des tribus voisines; et la province de Mésie aurait été perdue infailliblement, si le jeune Théodose, duc ou commandant militaire, n'eût pas signalé, par la défaite des barbares, un génie et une intrépidité dignes de son illustre père et de la haute fortune qui l'attendait [1].

Valentinien, alors à Trèves, profondément affligé des malheurs de l'Illyrie, et violemment irrité contre les barbares, attendait avec impatience que le printemps lui permît d'exécuter ses projets de vengeance. Il partit des bords de la Moselle, suivi de presque toutes les forces de la Gaule, et répondit aux ambassadeurs des Sarmates, qui vinrent au-devant de lui, qu'il voulait examiner le désastre sur les lieux, avant de prononcer. Arrivé à Sirmium, il donna audience aux députés des provinces d'Illyrie, qui se félicitaient hautement du gouvernement de Probus, préfet du prétoire [1]. Valentinien, flatté de leurs protestations de reconnaissance et de fidélité, demanda au député de l'Épire, philosophe cynique, incapable de déguiser la vérité [2], s'il avait été envoyé par le vœu de sa province. « Je suis venu, lui répondit le véridique Iphi» clès, à travers ses larmes et ses sanglots ; » je suis venu contre le gré d'un peuple mal» heureux. » L'empereur garda un morne silence; mais l'impunité persuadait aux ministres qu'ils pouvaient opprimer les peuples sans léser le souverain. Un examen sévère de leur conduite aurait apaisé le mécontentement public, et la punition du meurtre de Gabinius pouvait seule rétablir la confiance des barbares et l'honneur du nom romain. Mais le monarque présomptueux n'avait pas assez de grandeur d'âme pour avouer sa faute. Il ne voulut voir que celle des barbares, et poursuivit sa vengeance implacable dans le sang et dans les villes embrasées de ses ennemis; persuadé sans doute que leur

[1] Ammien (XXIX, 6) et Zosime (l. IV, p. 219, 220) marquent soigneusement l'origine et les progrès de la guerre des Sarmates et des Quades.

[1] Ammien (XXX, 5), qui reconnaît le mérite de Petronius Probus, blâme, avec justice, son administration tyrannique. Lorsque Jérôme traduisit et continua la Chronique d'Eusèbe, A. D., 380 (voyez Tillemont, Mém. Eccl.), il déclara la vérité, ou au moins l'opinion publique de son pays dans les termes suivans : *Probus P. P. Illyrici iniquissimis tributorum exactionibus ante provincias quas regebat, quam à barbaris vastarentur, erasit.* (*Chron.*, édit. de Scaliger, p. 187 ; *Animadvers*, p. 259). Le saint se lia depuis d'une amitié très-intime avec la veuve de Probus, et, sans beaucoup d'injustice, le nom du comte Equitius fut substitué dans son texte.

[2] Julien (*Orat.* VI, p. 198) représente son ami Iphiclès comme un homme vertueux et rempli de mérite, qui s'était rendu ridicule en adoptant les manières et l'habillement des philosophes cyniques.

exemple autorisait ses horribles dévastations[1]. Telles furent la discipline des Romains et la consternation des barbares, que Valentinien repassa le Danube sans perdre un seul de ses soldats. Comme il avait résolu d'achever la destruction des Quades dans une seconde campagne, il prit ses quartiers d'hiver à Brégétio, sur le Danube, dans les environs de Presbourg, capitale de la Hongrie. Tandis que la rigueur de la saison suspendait les horreurs de la guerre, les Quades essayèrent d'apaiser, par leurs soumissions, la colère de l'empereur, qui reçut leurs ambassadeurs dans son conseil, à la sollicitation d'Equitius. Ils se prosternèrent humblement aux pieds du trône, et affirmèrent, sans oser se plaindre du meurtre de leur roi, que la dernière invasion était le crime de scélérats désavoués et détestés de la nation. La réponse de l'empereur leur laissa peu d'espoir de compassion ou de clémence. S'abandonnant à l'impétuosité de son caractère, il leur reprocha leur bassesse, leur ingratitude et leur insolence. Sa voix, ses gestes et ses regards attestaient la situation violente de son âme : mais tandis qu'il se livrait à l'excès de sa colère, et qu'il était dans les convulsions de la fureur, un vaisseau se rompit dans sa poitrine, et le monarque tomba dans les bras de ses serviteurs, qui tachèrent, en l'environnant, de cacher sa situation. Il expira au bout de quelques instans dans les plus cruelles souffrances, et conserva sa présence d'esprit jusqu'au dernier soupir, sans pouvoir cependant faire connaître ses intentions aux généraux et ministres qui l'entouraient. Valentinien avait à sa mort environ cinquante-quatre ans, et avait régné près de douze ans[2].

Un auteur ecclésiastique atteste sérieusement la polygamie de Valentinien[3]. Il raconte que l'impératrice Sévéra ayant admis à sa familiarité la belle Justine, fille d'un gouverneur d'Italie, fut frappée vivement à la vue de ses charmes, qu'elle avait souvent l'occasion d'admirer dans le bain, et qu'elle en fit imprudemment l'éloge devant l'empereur, qui s'en assura la possession en l'épousant, et permit par un édit, à tous les sujets de son empire, de prendre une seconde femme, à l'exemple de leur souverain. Mais nous pouvons assurer, sur l'autorité de l'histoire et de la raison, que Valentinien, avant d'épouser Justine, se servit de la liberté du divorce, que les lois romaines autorisaient encore, quoique condamné par l'église. Sévéra était mère de Gratien, qui semblait réunir tous les droits à la succession à l'empire d'Occident. Fils aîné d'un empereur dont le règne glorieux avait confirmé le choix libre de ses compagnons d'armes, il était, sous le titre d'auguste depuis l'âge de neuf ans, revêtu de la pourpre et du diadème. L'élection avait été solennellement ratifiée par les acclamations des armées de la Gaule[1]. Dans tous les actes publics postérieurs à cette cérémonie, le nom de Gratien se trouvait après ceux de Valentinien et de Valens, et, par son mariage avec la petite-fille de Constantin, il réunissait tous les droits héréditaires de la maison Flavienne, consacrée par une suite de trois générations d'empereurs, par la religion et par la vénération des peuples. A la mort de son père, le jeune prince entrait dans sa dix-septième année, et ses vertus justifiaient déjà les espérances favorables des peuples et des soldats. Mais tandis que Gratien restait sans inquiétude dans le palais de Trèves, son père, éloigné de lui de plusieurs centaines de milles, expirait subitement dans le camp de Brégétio. Les passions et les cabales supendues longtemps par la présence de l'empereur reparu-

[1] Ammien (xxx, 5). Jérôme, qui exagère le malheur de Valentinien, lui refuse la consolation de la vengeance. *Genitali vastato solo et inultam patriam derelinquens* (t. I, p. 26).

[2] Voyez, relativement à la mort de Valentinien, Ammien (xxx, 6), Zosime (l. IV, p. 221). Victor (*in Epit.*), Socrate (l. IV, c. 31), et Jérôme (*in Chron.*, p. 187, et t. I, p. 26, *ad Heliodorum*). Ils ne s'accordent point dans les circonstances, et Ammien exerce son éloquence à écrire des absurdités.

[3] Socrate (l. IV, c. 31) atteste seul cette histoire peu croyable, et si opposée aux lois et aux mœurs des Romains, qu'elle ne méritait pas la savante dissertation de M. Bonami (Mém. de l'Acad., t. XXX, p. 394-405). Cependant je voudrais conserver la circonstance naturelle du bain, au lieu de suivre Zosime, qui représente Justine comme une femme âgée et veuve de Magnence.

[1] Ammien (XXVII, 6) décrit l'élection militaire, et l'investiture de l'*auguste*. Il ne paraît pas que Valentinien ait consulté ou même informé le sénat de Rome.

rent à sa mort avec violence dans le conseil impérial. Equitius et Mellabaudes, qui commandaient les bandes italiennes et illyriennes, exécutèrent avec adresse le dessein ambitieux de régner au nom d'un enfant. En annonçant qu'il fallait éteindre, par une démarche hardie et décisive, les espérances des ennemis étrangers et intérieurs, ils trouvèrent un prétexte honorable d'éloigner les chefs et les troupes de la Gaule, qui auraient pu défendre les droits de leur souverain légitime. L'impératrice Justine, laissée dans un palais à cent milles de Brégétio, fut respectueusement invitée à se rendre dans le camp avec le second fils de l'empereur. Six jours après la mort de Valentinien, ce jeune prince, du même nom, et âgé seulement de quatre ans, parut devant les légions dans les bras de sa mère, et reçut solennellement le diadème au bruit des acclamations militaires. La prudente modération de Gratien évita les horreurs d'une guerre civile, en ratifiant le choix de l'armée, et déclarant qu'il regardait le fils de Justine comme son frère, et non pas comme son rival. Il engagea l'impératrice à fixer, avec son fils Valentinien, sa résidence à Milan, dans la province paisible de l'Italie, tandis qu'il se chargerait du gouvernement plus pénible des provinces au-delà des Alpes. Gratien dissimula son ressentiment contre les auteurs de la conspiration, jusqu'au moment où il pourrait les punir ou les éloigner sans danger; et quoiqu'il montrât toujours la même tendresse pour son jeune collègue, il confondit insensiblement, dans l'administration de l'empire d'Occident, l'autorité d'un empereur avec celle d'un tuteur. Le gouvernement du monde romain s'exerçait aux noms réunis de Valens et de ses deux neveux. Mais le faible empereur d'Orient, qui succéda au rang de son frère aîné, n'obtint jamais la moindre influence dans les conseils de l'Occident[1].

[1] Ammien, xxx, 10; Zosime, l. IV, p. 222, 223. Tillemont a prouvé (Histoire des Empereurs, t. V, p. 707-709) que Gratien régna sur l'Italie, sur l'Afrique et sur l'Illyrie. J'ai tâché d'exprimer son autorité sur les états de son frère en termes ambigus, tels qu'il s'en sert lui-même.

CHAPITRE XXVI.

Mœurs des nations pastorales. — Marche des Huns de la Chine en Europe. — Défaite des Goths; ils passent le Danube. — Guerre des Goths. — Défaite et mort de Valens. — Gratien élève Théodose sur le trône de l'Empire d'Orient. — Son caractère et ses succès. — Paix et établissement des Goths.

Dans la seconde année du règne de Valentinien et de Valens, le vingt-un du mois de juillet, pendant la matinée, un tremblement de terre violent et destructeur ébranla presque toute la surface du globe occupée par l'empire romain. Le mouvement se communiqua aux mers; les rives baignées ordinairement par la Méditerranée restèrent à sec; on prit à la main une quantité immense de poissons. Un grand nombre de vaisseaux se trouvèrent enfoncés dans la bourbe, et on put voir à découvert[1] des montagnes et des vallées qui, depuis la formation du monde, n'avaient jamais été exposées aux rayons du soleil. Mais, au retour de la marée, les eaux s'élancèrent avec une impétuosité et un poids irrésistibles, qui causèrent les plus grands désastres sur les côtes de la Sicile, de la Dalmatie, de la Grèce et de l'Égypte. De grands bateaux furent entraînés et jetés sur les toits des maisons, ou à deux milles du rivage ordinaire; les maisons englouties disparurent avec leurs habitans, et la ville d'Alexandrie perpétua, par une cérémonie annuelle, le souvenir de l'inondation funeste qui coûta la vie à cinquante mille de ses citoyens. Cette calamité, dont le récit était exagéré en passant d'une province à l'autre, frappa les Romains d'étonnement et d'épouvante. Ils se rappelaient les tremblemens de terre précédens, qui avaient détruit les villes de la Palestine et de la Bithynie, et ils les regardaient comme l'annonce funeste de malheurs encore plus affreux. Leur vanité timide confondait les symptômes du déclin de leur empire, avec ceux de la fin du monde[2]. On

[1] Tel est le mauvais goût d'Ammien (XXVI, 10) qu'il est difficile de distinguer ses faits de ses métaphores. Il affirme cependant avoir vu la carcasse pourrie d'un vaisseau, *ad secundum lapidem*, à Méthone ou Modon, dans le Péloponèse.

[2] On trouve des descriptions différentes des tremblemens et des inondations, dans Libanius (*Orat. de ulciscenda Juliani nece*, c. X), dans Fabricius (*Bibliot.*

avait alors pour habitude d'attribuer tous les événemens extraordinaires à la volonté immédiate de la divinité. Tous les phénomènes de la nature se trouvaient liés, par une chaîne invisible, aux opinions morales ou métaphysiques de l'esprit humain; et les plus profonds théologiens décidaient, relativement à l'espèce de leurs préjugés, que la tolérance de l'hérésie était la cause du tremblement de terre, ou que l'inondation était la suite inévitable de l'erreur et de l'impiété. Sans prétendre discuter la probabilité de ces sublimes spéculations, nous nous contenterons d'observer, sur l'autorité de l'expérience, que les passions des hommes sont plus funestes au genre humain que les convulsions passagères des élémens[1]. Les effets destructeurs d'un tremblement de terre, d'une tempête, d'une inondation ou de l'éruption d'un volcan, sont très-peu de chose, comparées aux calamités ordinaires de la guerre, adoucies même comme elles le sont actuellement par la prudence ou par l'humanité des souverains de l'Europe, qui amusent leurs loisirs ou exercent le courage de leurs sujets par la pratique de l'art militaire. Les mœurs et les lois de l'Europe moderne protégent la vie et la liberté du soldat vaincu; et le citoyen paisible a rarement à se plaindre que sa personne, ou même sa fortune, ait eu à souffrir des malheurs de la guerre. Mais à l'époque désastreuse de la chute de l'empire romain, que nous pouvons dater du règne de Valens, la sûreté de tous les citoyens était personnellement attaquée. Les arts et les travaux qui n'avaient été perfectionnés que dans la succession de plusieurs siècles, disparaissaient sous les mains féroces des barbares d'Allemagne et de Scythie. L'invasion des Huns précipita les Goths sur les provinces de l'Occident: en moins de quarante ans, ils envahirent depuis les bords du Danube jusqu'à l'océan Atlantique, et facilitèrent par leurs succès les incursions des hordes encore plus sauvages. Les vastes et distantes contrées du Nord recélaient le principe de cette grande commotion; et l'examen de la vie pastorale des Scythes[1] et des Tartares[2] jettera du jour sur la cause cachée de ces funestes émigrations.

On peut attribuer les différens caractères des nations civilisées à l'usage et à l'abus de la raison qui modifient d'une manière si différente et si compliquée les mœurs et les opinions d'un Européen et celles d'un Chinois: mais l'opération de l'instinct est plus sûre et plus simple que celle de la raison. Il est beaucoup plus aisé de connaître les appétits d'un quadrupède, que de comprendre les argumens d'un philosophe; et plus les hordes de sauvages approchent de l'état des animaux, plus le caractère d'un individu est constamment le même, et plus il a de rapport à celui de tous. La stabilité des mœurs est une suite de l'imperfection des facultés. Tous les hommes réduits à un état semblable ont les mêmes besoins, les mêmes désirs et les mêmes jouissances; et l'influence de la nourriture ou du climat, qu'un si grand nombre de causes morales arrêtent ou détruisent dans un état de société plus civilisée, contribuent puissamment à former et conserver le caractère national des barbares. Dans tous les siècles, les plaines immenses de la Scythie ou Tartarie ont été habitées par des tribus errantes de pasteurs et de chasseurs, dont la paresse se refuse à cultiver la terre,

Græc., t. VII, p. 458), et les Notes savantes d'Olearius; dans Zosime (l. IV, p. 221), Sozomène (l. VI, c. 2), Cedrenus (p. 310-314), et Jérôme (*in Chron.*. p. 186, et t. I, p. 250), dans la Vie d'Hilarion. Epidaure aurait été engloutie, si ses citoyens n'eussent pas envoyé prudemment saint Hilarion, moine égyptien, sur le rivage. Il fit le signe de la croix, et les eaux se retirèrent en le saluant.

[1] Dicéarque péripatéticien de Messine composa un traité pour prouver cette vérité, que l'expérience a suffisamment démontrée, et qui n'est pas une des plus honorables pour la race humaine. (Ciceron, *de Officiis*, II, 5.)

[1] Les Scythes primitifs d'Hérodote (l. IV, c. 47-57, 99-101) étaient resserrés, par le Danube et les Palus-Méotides, dans un carré d'environ quatre mille stades ou quatre cents milles romains. (Voyez Danville, Mém. de l'Académie, t. XXXV, p. 571-573-591.) Diodore de Sicile (t. I, l. II, p. 155, édit. Wesseling,) a observé les progrès successifs du nom et de la nation.

[2] Les Tatares ou Tartares étaient originairement une tribu, d'abord rivale, puis sujette des Mongoux. Les Tartares formaient l'avant-garde des armées de Gengiskhan et de ses successeurs, et on appliqua à la nation entière le nom qui avait été connu le premier des étrangers. Freret, (Hist. de l'Acad., t. XVIII, p. 60), en parlant des pâtres septentrionaux de l'Europe et de l'Asie, fait indifféremment usage des noms de Scythes et de Tartares.

et dont l'esprit inquiet dédaigne la gêne d'une vie sédentaire. Dans tous les siècles, les Scythes et les Tartares ont été renommés par leur courage intrépide et par leurs rapides conquêtes. Les pasteurs du nord ont renversé plusieurs fois les trônes de l'Asie, et leurs armées victorieuses ont répandu la terreur et la dévastation dans les climats les plus fertiles et les plus belliqueux de l'Europe[1]. Dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, l'historien se trouve forcé de renoncer à une agréable chimère, et d'avouer que les mœurs pastorales, ornées par l'imagination des attributs de la paix et de l'innocence, s'adaptent beaucoup plus naturellement à l'habitude féroce d'une vie guerrière. A l'appui de cette observation, je considérerai trois articles principaux dans la vie des nations pastorales et guerrières. I. Leur nourriture. II. Leurs habitations. III. Leurs occupations. L'expérience des temps modernes a confirmé les récits de l'antiquité[2], et les bords du Volga, du Séringa et du Borysthène, nous présenteront le spectacle uniforme des mêmes mœurs et des mêmes habitudes[3].

I. Le blé ou même le riz, qui constitue la nourriture principale des nations civilisées, ne s'obtient que par les travaux constans des cultivateurs. Les peuplades de sauvages heureux, qui habitent entre les deux tropiques, trouvent une substance facile dans la

[1] *Imperium Asiæ ter quæsivere, ipsi perpetuo ab alieno imperio, aut intacti, aut invicti mansère.* Depuis le temps de Justin, ils ont augmenté ce calcul. Voltaire (t. x, p. 64 de son Hist. générale, . 156) abrège les conquêtes des Tartares.

Oft. o'er the trembling nations from afar,
Has Scythia breath'd the living cloud of war.

[2] Le quatrième livre d'Hérodote offre un portrait des Scythes, curieux quoique imparfait. Parmi les modernes qui se copient les uns et les autres, le khan de Khowarasin, Abulghazi-Bahadur, s'exprime d'une manière naturelle; et les éditeurs français et anglais ont copieusement commenté son Histoire généalogique des Tartares. Carpin Ascelin et Rubruquis (Hist. des Voyages, t. VII), peignent les Mongoux du quatorzième siècle. A ces guides j'ai ajouté Gerbillon et d'autres jésuites. Description de la Chine par du Halde (t. IV), qui a examiné avec soin la Tartarie chinoise, et l'intelligent et véridique Bell, d'Antermoine (2 v. in-4°, Glascow, 1763).

[3] Les Usbecs sont ceux qui ont le plus dérogé à leurs mœurs primitives, 1° en embrassant la religion mahométane, et 2° par la possession des villes et des moissons de la Grande-Bucharie.

libéralité de la nature; mais, dans les climats du nord, une nation de pasteurs est réduite à ses troupeaux. Je laisse à décider aux habiles praticiens de l'art médical, jusqu'à quel point une nourriture animale ou végétale peut influer sur le caractère des hommes, et si la cruauté attachée par l'opinion à la vie carnassière, doit être regardée autrement que comme un préjugé innocent, et peut-être salutaire au genre humain[1]. Cependant, s'il est vrai que le sentiment de la compassion s'affaiblit insensiblement par le spectacle et par l'habitude de la cruauté domestique, nous pouvons observer que la tente d'un pasteur tartare expose aux regards, dans leur plus dégoûtante simplicité, les objets affreux que la délicatesse de l'Europe leur a déguisés. Chez eux les bœufs et les moutons sont égorgés par la main qui les a nourris, et leur meurtrier considère sans émotion sur sa table les membres sanglans des animaux qui obéissaient la veille à sa voix, et paraissaient sensibles à ses soins. Dans la profession militaire, et principalement dans la marche d'une armée nombreuse, il paraît très-avantageux de faire subsister les soldats de viandes, exclusivement à toute autre nourriture. Les provisions de grains sont sujettes à se gâter; elles se transportent lentement et demandent de vastes magasins : mais les troupeaux qui accompagnent les armées tartares, offrent toujours une provision suffisante de lait et de viandes fraîches. L'herbe croît très-vîte et très-abondamment dans presque tous les terrains incultes, et il y a peu de contrées assez stériles pour que les troupeaux ne trouvent pas à y pâturer : d'ailleurs, les Tartares se réduisent aisément, dans le besoin, à une très-petite quantité de nourriture. Ils mangent également les animaux tués par eux, et ceux qui sont morts de maladie; ils ont un goût de préférence pour

[1] Il est certain que les grands mangeurs de viande sont en général cruels et féroces plus que les autres hommes. Cette observation est de tous les lieux et de tous les temps. La barbarie anglaise est connue, etc. (Rousseau, Emile, t. I, p. 274). Quoi que nous puissions penser de ces observations générales, nous n'admettons pas facilement la vérité de son exemple. La pitié bienveillante de Plutarque et les lamentations pathétiques d'Ovide séduisent notre raison sans exciter notre sensibilité.

la chair du cheval, proscrite dans tous les temps par les nations civilisées de l'Europe et de l'Asie; et ce goût particulier facilite leurs expéditions militaires. Dans leurs incursions les plus rapides et les plus éloignées, chaque cavalier scythe mène toujours avec lui un second cheval, et ces relais servent dans l'occasion ou à hâter la marche, ou à apaiser la faim des barbares. Lorsque la disette du fourrage se fait sentir dans leur camp, ils égorgent la plus grande partie de leurs troupeaux, et conservent la viande qu'ils font enfumer ou sécher au soleil. Dans la nécessité imprévue d'une marche rapide, ils font provision d'une quantité de boules de fromage, ou plutôt de lait caillé durci, qu'ils délayent dans de l'eau, et cette faible nourriture suffit long-temps à conserver la vie et le courage du patient et vigoureux Tartare. Après avoir souffert sans murmure cet excès d'abstinence, digne de l'approbation d'un stoïque et de l'envie d'un ermite, ils se livrent ordinairement à toute la voracité de leur appétit. Les vins des climats plus fortunés sont le présent le plus agréable que l'on puisse leur faire, et ils n'ont encore exercé leur industrie qu'à extraire du lait de jument une liqueur fermentée très-enivrante. Semblables aux animaux de proie, les sauvages de l'ancien et du nouveau monde éprouvent les vicissitudes de la famine et de l'abondance, et leurs estomacs endurcis souffrent sans inconvéniens les extrêmes opposés de l'intempérance et de l'inanition.

II. Dans les siècles de simplicité rustique et martiale, un peuple de soldats laboureurs se disperse sur la vaste étendue d'un pays qu'il cultive, et il a fallu sans doute du temps pour assembler la jeunesse guerrière de la Grèce ou de l'Italie sous les mêmes drapeaux, soit pour défendre leurs propres frontières, ou pour attaquer celles de leurs voisins. Le progrès des manufactures et du commerce rassemble peu à peu un grand nombre d'hommes dans une même ville; mais ces citoyens ne sont plus des soldats; et les arts, qui perfectionnent la société civile, anéantissent l'esprit militaire. Les mœurs pastorales des Scythes semblent réunir les différens avantages de la simplicité et du progrès intellectuel. Les individus de la même tribu sont constamment rassemblés; mais ils sont rassemblés dans un camp, et l'intrépidité naturelle des pasteurs est animée par le secours et l'émulation mutuels. Les maisons des Tartares ne sont que des petites tentes froides et malpropres, de forme ovale, dans lesquelles les femmes et les enfans des deux sexes couchent ensemble sans distinction. Au lieu de palais, les riches ont des huttes de bois d'une grandeur assez médiocre pour être facilement transportées sur de grands chariots, attelés de vingt ou trente bœufs; les bestiaux, après avoir trouvé pendant le jour leur pâture dans les champs adjacens, se retirent, à l'approche de la nuit, sous la protection du camp. La nécessité d'éviter une confusion dangereuse dans ce concours perpétuel d'hommes et d'animaux, introduit nécessairement dans la distribution et dans la garde l'ordre et la vigilance, rudimens de l'art militaire. Dès que le fourrage d'un district est consommé, la tribu, ou plutôt l'armée de pasteurs, marche régulièrement vers de nouveaux pâturages, et acquiert, par ce moyen, dans les occupations ordinaires de la vie pastorale, la connaissance pratique des plus importantes opérations de la guerre. La différence des saisons règle le choix des terrains. Dans l'été, les Tartares s'avancent au nord, et placent leurs tentes sur le bord d'une rivière ou dans le voisinage de quelque ruisseau; mais, dans l'hiver ils reviennent au midi, et appuient leur camp derrière une montagne, à l'abri des vents, qui deviennent rigoureux en passant sur les régions glacées de la Sibérie. Ces mœurs sont très-propres à répandre chez les tribus errantes l'esprit de conquête et d'émigration. Leur attachement pour un territoire est si faible, que le moindre accident suffit pour les en éloigner. Ce n'est point le pays, c'est son camp qui est la patrie du Tartare; il y trouve toujours sa famille, ses compagnons, et toutes ses possessions. Dans ses plus longues marches, il est sans cesse environné d'objets chers, précieux ou familiers à sa vue. L'avidité du brigandage, la crainte ou le ressentiment d'une injure, l'impatience de la servitude, ont suffi dans tous

les temps pour précipiter les tribus de la Scythie dans des pays inconnus, où ils espéraient trouver l'abondance ou éviter la tyrannie. Les révolutions du Nord ont souvent donné des fers au Midi. Dans ce conflit des nations, les vainqueurs et les vaincus ont été alternativement poursuivans et poursuivis des confins de la Chine jusqu'à ceux de l'Allemagne [1]. Ces grandes émigrations, exécutées quelquefois avec une rapidité presque incroyable, étaient facilitées par la nature du climat. On sait que le froid est plus rigoureux dans la Tartarie, qu'il ne devrait être naturellement au milieu d'une zone tempérée : on en donne pour raison la hauteur des plaines, qui s'élèvent, principalement du côté de l'Orient, à plus d'un demi-mille au-dessus du niveau de la mer, et la grande quantité de salpêtre dont le sol est rempli [2]. Dans l'hiver, les rivières larges et rapides qui déchargent leurs eaux dans l'Euxin, dans la mer Caspienne et dans la mer Glaciale, sont gelées profondément. Les terres sont couvertes de neiges, et les tribus victorieuses et fugitives traversent sans danger la surface ferme et unie de cette vaste plaine, avec leurs chariots, leurs familles et leurs troupeaux.

III. La vie pastorale, comparée aux travaux de l'agriculture et des manufactures, est sans contredit une vie oisive, surtout pour les principaux pasteurs de la race tartare, qui chargent leurs esclaves du soin de leurs troupeaux, et s'occupent très-rarement eux-mêmes de cette surveillance servile. Ce n'est pas toutefois aux douces jouissances de l'amour et de l'harmonie qu'ils consacrent leurs loisirs, mais à l'exercice violent et sanguinaire de la chasse. Les plaines de la Tartarie nourrissent une nombreuse race de chevaux, faciles à dresser pour la chasse et pour la guerre. Les Scythes ont été connus dans tous les temps pour d'excellens cavaliers. L'habitude leur donne tant d'aisance et de fermeté sur leurs chevaux, qu'on a prétendu qu'ils prennent leurs repas et se livrent au sommeil sans en descendre. Ils se servent, avec beaucoup d'adresse et de vigueur, de la lance et d'un arc fort long, dont la flèche manque rarement le but qu'ils se sont proposé. Ils en font souvent usage contre les timides animaux du désert, qui multiplient dans leur absence, contre le lièvre, la chèvre, le chevreuil, le daim, le cerf, l'élan et la gazelle. Les fatigues de la chasse exercent continuellement la patience des hommes et des chevaux, et l'abondance du gibier contribue à la subsistance et même au luxe des camps tartares. Mais les chasseurs de la Scythie ne bornent pas leurs exploits à la destruction de ces animaux paisibles ; ils attaquent le sanglier, lorsqu'animé par la vengeance, il revient sur ceux qui le poursuivent. Ils excitent la colère de l'ours, et la fureur du tigre endormi dans les bois. On peut acquérir de la gloire partout où il y a du danger ; et l'habitude de la chasse, qui donne les occasions de faire preuve d'adresse et de courage, doit être considérée comme l'image et l'école de la guerre. Les chasses générales dans lesquelles les princes tartares ont à cœur de se distinguer, servent d'exercice instructif à leur nombreuse cavalerie. Ils environnent une enceinte de plusieurs lieues de circonférence, dans laquelle le gibier se trouve renfermé, et les troupes qui forment le cordon avancent lentement et régulièrement vers un centre marqué, où les animaux captifs et entourés de tous côtés, tombent sous les flèches et les traits des chasseurs. Dans cette poursuite, qui dure souvent plusieurs jours, la cavalerie est obligée de gravir les montagnes, de passer les rivières à la nage, et de traverser la profondeur des vallées, sans déranger l'ordre de sa marche. Ils acquièrent l'habitude de diriger leurs regards et leurs pas vers un objet éloigné, de conserver leurs distances, de suspendre ou d'accélérer leur course, d'a-

[1] La découverte de ces émigrations de Tartares est due à M. de Guignes (Hist. des Huns, t. 1, 2). Ce savant et laborieux interprète de la langue chinoise a ouvert des scènes nouvelles et importantes dans l'Histoire du genre humain.

[2] Les missionnaires ont découvert dans la Tartarie chinoise, à quatre-vingts lieues du grand mur, une plaine élevée de trois mille pas géométriques au-dessus du niveau de la mer. Montesquieu, qui a usé et abusé des relations des voyageurs, a motivé les révolutions de l'Asie sur cette circonstance importante, que le froid et le chaud, la force et la faiblesse se trouvent contigus, sans qu'il y ait une zone tempérée qui les sépare. (Esprit des Lois, l. XVII, c.3.)

près les mouvemens des troupes qui sont sur leur droite ou sur leur gauche; de guetter et de répéter les signaux de leurs commandans. Les chefs apprennent, dans cette pratique, la plus importante leçon de l'art militaire, le discernement prompt du terrain, de la distance et du temps. Le seul changement nécessaire au moment de la guerre, est d'employer contre l'ennemi la même patience et la même valeur, la même intelligence et la même discipline; et les amusemens de la chasse peuvent servir de prélude à la conquête d'un empire [1].

La société politique des anciens Germains n'était qu'une alliance volontaire de guerriers indépendans. Les tribus de la Scythie, connues sous la dénomination moderne de hordes, descendaient toutes d'une même famille, qui s'est multipliée dans le cours de plusieurs siècles. Les plus pauvres et les plus ignorans des Tartares conservent leur généalogie précieusement; et malgré la distinction de rang, introduite par la possession d'une propriété plus ou moins abondante, ils se respectent eux-mêmes et les autres comme les descendans du fondateur de leur tribu. La coutume qu'ils conservent encore, d'adopter les plus braves de leurs prisonniers, peut justifier l'opinion de ceux qui regardent la multiplication extraordinaire de cette famille comme illusoire. Mais un préjugé utile, consacré par le temps et par l'opinion, produit l'effet de la vérité. Les barbares obéissaient volontairement au chef de leur famille; et leur commandant, ou *mursa*, exerçait, comme représentant de leur premier ancêtre, l'autorité d'un juge en temps de paix, et celle d'un chef en temps de guerre. Dans les premiers temps du monde pastoral, chaque mursa, si nous pouvons nous servir de ce nom moderne, agissait comme chef indépendant d'une famille séparée, et les limites de leurs territoires particuliers se fixaient insensiblement par la supériorité de la force ou par le consentement mutuel. Mais l'influence de différentes causes contribuèrent à réunir les hordes errantes en communauté nationale, sous le commandement d'un chef suprême. La faiblesse désirait du secours, et la force était ambitieuse de commander. La puissance, qui est le résultat de l'union, opprima les tribus voisines, et leur imposa la loi; et, comme on admettait les vaincus à partager les avantages de la victoire, les plus vaillans chefs se rangèrent volontairement, avec toute leur suite, sous l'étendard formidable de la confédération générale; et le plus estimé ou le plus puissant des princes tartares prit le commandement militaire. Il fut élevé au trône aux acclamations de ses égaux, et reçut le nom de *khan*, qui exprime, dans le langage du nord de l'Asie, la toute-puissance de la royauté. Les descendans du fondateur de la monarchie conservèrent long-temps un droit exclusif à la succession, et les *khans* qui règnent aujourd'hui depuis la Crimée jusqu'au mur de la Chine, descendent tous en droite ligne du fameux Gengis [1]. Mais, comme le premier devoir d'un souverain tartare est de conduire en personne ses sujets aux combats, on a souvent peu d'égards aux droits d'un enfant, et quelque prince du sang royal, distingué par sa valeur et par son expérience, prend l'épée et le sceptre de son prédecesseur. On lève régulièrement sur les tribus deux taxes différentes et séparées; l'une, pour soutenir la dignité du monarque national, et l'autre pour le chef particulier de la tribu; et chacune de ces taxes monte à la dîme de la propriété de chaque sujet, et des dépouilles qui lui tombent en partage. Un souverain tartare jouit de la dixième partie des richesses de ses sujets; et comme ses troupeaux nombreux se multiplient dans une plus grande proportion, il est en état de suffire abondamment au luxe peu recherché de sa cour, de récompenser ses

[1] Petit de la Croix (Vie de Gengiskhan, l. III, c. 7) représente toute l'étendue et la pompe d'une chasse des Mongoux. Les jésuites Gerbillon et Verbiest suivaient l'empereur Kamhi dans ses chasses en Tartarie. Du Halde (Descr. de la Chine, t. IV, p. 81-290, etc., éd. in-fol.) Son petit-fils Kienlong, qui a réuni la discipline tartare à l'érudition chinoise, décrit (Éloge de Moukden, p. 273-285) comme poète les plaisirs dont il avait joui comme chasseur.

[1] Voyez le second volume de l'Histoire généalogique des Tartares, et la liste des khans, à la fin de la Vie de Gengiskhan. Sous le règne de Timur ou Tamerlan, un de ses sujets, descendant de Gengis, portait encore le titre de khan, et le conquérant de l'Asie se contentait du nom d'émir ou sultan. (Abulghazi, part. V, 4.; D'Herbel., Biblioth. Orient., p. 878.)

favoris, et de maintenir, par la séduction des présens, une obéissance qu'il n'obtiendrait peut-être pas toujours de sa seule autorité. Les mœurs des Tartares, accoutumés, comme leur *khan*, au meurtre et au brigandage, peuvent excuser quelques actes de tyrannie particulière; mais le pouvoir arbitraire d'un despote n'a jamais été reconnu dans les déserts de la Scythie. La juridiction immédiate du *khan* est restreinte à sa propre tribu, et on a modéré l'exercice de ses prérogatives par l'ancienne institution d'un conseil national. Les *coroultai* [1], ou diètes de Tartares, se tenaient régulièrement, dans le printemps et dans l'automne, au milieu d'une vaste plaine, où les princes de la famille régnante et les *mursas* des différentes tribus se trouvaient à cheval, suivis de tous leurs guerriers: le monarque ambitieux, qui voyait les forces d'un peuple armé, devait naturellement consulter son inclination. On aperçoit, dans la constitution politique des Tartares, les principes du gouvernement féodal; mais le conflit perpétuel de ces peuples turbulens s'est terminé quelquefois par l'établissement du pouvoir despotique. Le conquérant, enrichi par les tributs, et soutenu par les armes de plusieurs rois indépendans, a étendu ses conquêtes dans l'Europe et dans l'Asie. Les pasteurs du Nord se sont assujettis aux arts, aux lois, et à la gêne de résider dans des villes. Le luxe a donné des chaînes à la liberté, et a ébranlé peu à peu les fondemens du trône [2].

Le souvenir des événemens ne se conserve pas long-temps chez une nation ignorante et sujette à de fréquentes émigrations. Les Tartares modernes ignorent les conquêtes de leurs ancêtres [3]; et nous avons puisé

[1] Voyez les diètes des anciens Huns, de (Guignes, t. II, p. 26) et une description curieuse de celle de Gengiskhan, (l. I, c. 6; l. IV, c. 11.) Ces assemblées sont fréquemment citées dans l'Histoire Persane de Timur, quoiqu'elles ne servissent qu'à donner force aux volontés de leur maître.

[2] Montesquieu se donne la torture pour expliquer une différence qui n'a jamais existé, entre la liberté des Arabes et l'esclavage perpétuel des Tartares. (Esprit des Lois, l. XVII, c. 5; XVIII, c. 17, etc.)

[3] Albughazi-Khan, dans les deux premières parties de son Histoire généalogique, raconte les fables ridicules et les traditions des Tartares Usbecks, concernant les temps qui précédèrent le règne de Gengis.

notre connaissance de l'histoire des Scythes dans leurs relations avec les nations civilisées du Sud, les Grecs, les Chinois et les Persans. Les Grecs, qui naviguaient sur l'Euxin et envoyaient des colonies sur les bords de la mer, firent à la longue la découverte imparfaite de la Scythie, depuis le Danube et les confins de la Thrace, jusqu'aux Palus-Méotides, siége d'un éternel hiver, et jusqu'au Caucase, que les poètes regardaient comme les bornes de l'univers. Les Grecs célébrèrent avec une aveugle crédulité les vertus de la vie pastorale [1], et conçurent des craintes plus raisonnables du nombre et de la valeur des barbares [2], qui détruisirent l'immense armement de Darius, fils d'Hystaspe [3]. Les monarques persans avaient poussé leurs conquêtes jusqu'aux rives du Danube et aux confins de la Scythie européenne. Leurs provinces orientales étaient exposées aux incursions des barbares qui habitaient les plaines au-delà de l'Oxus et du Jaxarte, deux larges rivières dont le cours se dirige vers la mer Caspienne. La querelle longue et mémorable d'Iran et de Touran sert encore de sujet à l'histoire et aux romans. La valeur fameuse et peut-être fabuleuse des héros persans, Rustan et Asfendiar, se signala par la défense de leur pays contre les Afrasiab du Nord [4]; et le courage indomptable des mêmes barbares résista, sur le même terrein, aux armées victorieuses de Cyrus et d'Alexandre [5]. Aux yeux des Grecs et des

[1] Dans le treizième livre de l'Iliade, Jupiter détourne les yeux des plaines sanglantes de Troie, vers celles de la Thrace et de la Scythie. Ce changement d'objet ne lui aurait pas présenté des scènes plus paisibles ou plus innocentes.

[2] Thucydide (l. II, c. 97).

[3] Voyez le quatrième livre d'Hérodote. Lorsque Darius s'avança dans le désert de la Moldavie, entre le Danube et le Niester, le roi des Scythes lui envoya une souris, une grenouille, un oiseau, et cinq flèches. Cette allégorie présente une image effrayante.

[4] Ces guerriers et ces héros se trouvent sous différens titres ou dénominations dans la Bibliothèque Orientale de d'Herbelot; ils ont été célébrés dans un poème épique de soixante mille couplets rimés par Ferdusi, l'Homère de la Perse. (Voyez l'histoire de Nadir-Shah, p. 145-165.) Le public doit regretter que M. Jones ait suspendu trop tôt l'étude de l'érudition orientale.

[5] L'Examen Critique des historiens d'Alexandre, qui compare la véritable géographie aux erreurs produites par

Persans, l'étendue réelle de la Scythie était bornée à l'orient par les montagnes d'Immaüs ou de Caf, et ils avaient les idées les plus ridicules et les plus fabuleuses de l'extrémité inaccessible de l'Asie. Mais ces contrées inaccessibles sont l'ancienne résidence d'une nation puissante et civilisée [1], qui remonte, par une tradition vraisemblable, à quarante siècles [2], et qui peut justifier d'une filiation de deux mille ans, par le témoignage d'historiens exacts et contemporains [3]. Les annales de la Chine [4] éclaircissent l'état et les révolutions des tribus pastorales, qu'on peut toujours distinguer sous la dénomination vague de Scythes ou de Tartares, successivement vassaux, ennemis et conquérans d'un grand empire, dont la politique habile a toujours résisté à la valeur impétueuse des barbares du Nord. De l'embouchure du Danube à la mer du Japon, la longitude de la Scythie s'étend à peu près à cent dix degrés, qui comprennent dans cette direction plus de dix-sept cents lieues. Il n'est pas aussi facile de déterminer la latitude de ces immenses déserts; mais depuis le quarantième degré, qui touche au mur de la Chine, nous pouvons avancer à trois cent trente lieues vers le nord, où nous serons arrêtés par le froid excessif de la Sibérie. Dans cet affreux climat, au lieu du portrait animé d'un camp tartare, on aperçoit sortir de la terre, ou plutôt des neiges dont elle est couverte, la fumée qui annonce les demeures souterraines des Tongoux et des Samoïèdes. Des rennes et des gros chiens leur tiennent imparfaitement lieu de bœufs et de chevaux, et les conquérans de l'univers sont insensiblement transformés en une race de sauvages chétifs et difformes, que le bruit des armes fait trembler [1].

Les Huns qui menaçaient l'empire romain sous le règne de Valens, avaient long-temps avant semé la terreur dans l'empire de la Chine [2]. Ils occupaient anciennement, et peut-être originairement, une vaste étendue de pays aride et stérile au nord du grand mur. Cette contrée est occupée aujourd'hui par quarante-neuf hordes de Mongoux, nation pastorale, composée d'environ deux cent mille familles [3]. Mais la valeur des Huns

la vanité et l'ignorance des Grecs, décrit avec soin la mer Caspienne avec ses rivières et les tribus fixées dans ses environs.

[1] La première habitation de ces nations semble avoir été au nord-ouest de la Chine, dans les provinces de Chensi ou Chansi. Sous les deux premières dynasties, la principale ville était encore un camp sujet à changer de position. Les villages étaient clair-semés, et les pâturages étaient beaucoup plus étendus que les terres cultivées. On recommandait l'exercice de la chasse, pour détruire les animaux sauvages. Petcheli, ou le terrain que Péking occupe aujourd'hui, était désert, et les provinces méridionales n'étaient peuplées que d'Indiens sauvages. La dynastie des Han, 206 ans avant Jésus-Christ, donna à l'empire sa forme et son étendue actuelle.

[2] L'ère de la monarchie chinoise a été fixée à des époques différentes, depuis 2952 jusqu'à 2132 années avant Jésus-Christ, et l'année 2637 a été adoptée légalement par l'autorité du présent empereur, comme celle de l'époque véritable. Les difficultés naissent de l'incertitude de la durée des deux premières dynasties, et de l'intervalle qui les a séparées jusqu'aux temps réels ou fabuleux de Fohi ou Hoangti. Sematsien date sa chronologie authentique depuis l'an 841. Les trente-six éclipses de Confucius, dont on a vérifié trente-une, furent observées entre les années 722 et 480 avant Jésus-Christ. La période historique de la Chine ne remonte pas plus haut que les olympiades des Grecs.

[3] Après plusieurs siècles d'anarchie et de despotisme, la dynastie des Han, 206 ans avant Jésus-Christ, fut l'époque de la renaissance des sciences. On restaura les fragmens de l'ancienne littérature; on perfectionna et l'on fixa les caractères, et l'on assura la conservation future des livres par les inventions de l'encre, du papier, et de l'art d'imprimer. Sematsien publia la première histoire de la Chine quatre-vingt-dix ans avant Jésus-Christ; une suite de cent quatre-vingts historiens continuèrent et perfectionnèrent ses travaux. Les extraits de leurs ouvrages existent encore, et la plus grande partie se trouve aujourd'hui déposée dans la bibliothèque du roi de France.

[4] Les travaux des Français, les missionnaires à Péking, et MM. Fréret et de Guignes à Paris nous ont fait connaître la Chine. Les trois notes précédentes m'ont été fournies par le *Chou-King*, avec la préface et les notes de M. de Guignes, Paris, 1770. (Voyez le *Tong-Kien-Kan-Mou*, traduit par le père de Mailla, sous le nom d'Histoire générale de la Chine, t. I, p. 49-200; les Mémoires sur la Chine, Paris, 1776, etc., t. I, p. 1-323; t. II, p. 5-364; l'Histoire des Huns, t. I, p. 131; t. 5, p. 345-362, et les Mémoires de l'Acad. des Inscript., t. X, p. 377-402; t. XV, p. 495-564; t. XVIII, p. 178-295; tom. XXXVI, p. 164-238.)

[1] Voyez l'Histoire générale des Voyages, t. XVIII, et l'Histoire généalogique, vol. II, p. 620-664.

[2] M. de Guignes (t. II, p. 1-124) a donné l'histoire originale des anciens Hiong-nou ou Huns. La géographie chinoise de leur pays semble comprendre une partie de leurs conquêtes.

[3] Voyez dans du Halde (t. 4, p. 18-65, une description

recula les limites de leurs états; et leurs chefs, connus sous le nom de *Tanjoux*, furent successivement les conquérans et les souverains d'un empire formidable. Vers l'Orient, l'Océan seul put arrêter l'effort de leurs armes, et les tribus clair-semées entre l'Amour et l'extrémité de la péninsule de Corée, suivirent malgré elles les drapeaux des Huns victorieux. Du côté de l'occident, à la pointe de l'Irtis et des vallées de l'Imaüs, ils trouvèrent un pays plus vaste et des ennemis plus nombreux. Un des lieutenans du Tanjou subjugua dans une seule expédition vingt-six nations. Les Igours[1], distingués entre les Tartares par l'usage des lettres, étaient du nombre de ses vassaux; et, par une étrange liaison des événemens, la fuite d'une de ces tribus errantes rappela les Parthes victorieux de l'invasion de la Syrie[2]. Au nord, l'Océan bornait encore les états des Huns. Sans ennemis pour leur résister, sans témoins pour contrarier leur vanité, ils pouvaient exécuter à leur gré la conquête réelle ou imaginaire des régions glacées de la Sibérie, et ils fixèrent à l'Océan du Nord la dernière borne de leur empire. Mais le nom de cette mer, sur les rives de laquelle le patriote Sovou embrassa la vie de pasteur et d'exilé [3], peut s'appliquer avec plus de probabilité au Baikal, vaste bassin d'environ trois cent milles de longueur, qui dédaigne la dénomination modeste de lac[4], et qui communique aujourd'hui avec la mer du Nord, par le long cours de l'Angara, du Tonguska et du Jéniscea. La conquête d'un si grand nombre de nations éloignées pouvait flatter la vanité du Tanjou; mais la valeur des Huns ne pouvait être satisfaite que par la jouissance des richesses et du luxe de l'empire du Sud. On avait élevé, dans le troisième siècle avant l'ère chrétienne, un mur de quinze cents milles de longueur, pour défendre les frontières de la Chine contre leurs incursions[1]; mais ce mur immense, qui tient une place considérable sur la carte du monde, ne contribua jamais à la sûreté d'une nation pacifique. Le Tanjou rassemblait souvent trois cent mille hommes de cavalerie, redoutables par leur adresse à manier leurs arcs et leurs chevaux, par leur patience à supporter les rigueurs des saisons, et par l'incroyable rapidité de leur marche. Ils traversaient, sans hésiter, les torrens et les précipices, les montagnes les plus escarpées et les rivières les plus profondes. Ils se répandirent tous à la fois sur la surface du pays, et leur impétueuse célérité déconcerta la tactique grave et compassée des Chinois. L'empereur Kaoti, soldat de fortune[2], élevé sur le trône par son mérite personnel, marcha contre les Huns avec les troupes de vétérans qui avaient servi dans les guerres civiles de la Chine. Mais les barbares l'environnèrent de tous côtés, et, après un siége de sept jours, le monarque n'ayant aucun espoir d'être secouru, acheta sa liberté par une capitulation ignominieuse. Les successeurs de Kaoti, occupés des arts pacifiques, et livrés aux délices de leurs palais, se soumirent à une humiliation plus durable. Ils perdirent toute confiance dans leurs troupes et dans leurs fortifications. Persuadés qu'au seul bruit de l'approche des Huns, qui s'annonçaient en portant de tous côtés la dévastation,

circonstanciée du pays des Mongoux, avec une carte exacte.

[1] Les Igours ou Vigours étaient partagés en trois classes, les chasseurs, les pâtres et les laboureurs; et les deux dernières classes méprisaient la première. (Voyez Abulghazi, part. II, c. 7.)

[2] Mém. de l'Académie des Inscript. (t. XXV, p. 17-33). M. de Guignes a déployé l'étendue de ses lumières en comparant ces événemens éloignés.

[3] On célèbre encore à la Chine la renommée de Sovou ou So-ou, son mérite et ses aventures extraordinaires. (Voyez l'Éloge de Moukden, p. 20, et les notes, p. 241-247, et les Mém. sur la Chine, t. III, p. 317-360.)

[4] Voyez Isbrand Ives dans la collection de Harry, vol. II, p. 931; les Voyages de Bell, v. I, p. 247-254; Gmelin, dans l'Histoire générale des Voyages, t. XVIII, p. 283-329. Ils font tous la remarque, adoptée par la crédulité du peuple, que la sainte mer s'irrite et menace d'une tempête lorsqu'on lui donne le nom de lac. Cette délicatesse grammaticale occasione souvent des querelles entre les mariniers superstitieux et les voyageurs follement obstinés.

[1] Du Halde (t. II, p. 45) et de Guignes (t. II, p. 59) parlent l'un et l'autre de la construction du grand mur de la Chine.

[2] Voyez la Vie de Lieoupang ou Kaoti, dans l'Histoire de la Chine, publiée à Paris en 1777, etc. (t. I, p. 442-522). Cet ouvrage volumineux du père de Mailla est une traduction du Tong-Kien-Kang-Mou, l'abrégé de la grande Histoire de Semakouang, A D 1084, et de ses continuateurs.

les soldats chinois, qui dormaient le casque en tête et la cuirasse sur le dos, usaient leur vigueur et leur courage par des travaux et des marches inutiles [1], ils stipulèrent un paiement annuel d'argent et d'étoffes de soie pour se procurer une tranquillité précaire; et le méprisable expédient de déguiser un tribut réel, sous la dénomination d'un don et d'un subside, fut également adopté par les empereurs de Rome et par ceux de la Chine. Mais le tribut de ceux-ci comprenait un article encore plus honteux, qui révoltait les sentimens de la nature et de l'humanité. Les fatigues d'une vie sauvage, qui détruisent dans leurs premières années les enfans nés avec une constitution faible, mettent une disproportion sensible dans le nombre des deux sexes. Les Tartares sont généralement laids, et même difformes: et, tout en réservant à leurs femmes le fardeau de tous les travaux domestiques, leurs désirs ne s'en portent pas moins vers la beauté des formes. Les Chinois étaient obligés de livrer tous les ans aux Huns un nombre fixé de leurs plus belles filles [2], et ils se maintenaient dans l'alliance des orgueilleux Tanjoux au moyen de leurs mariages avec les filles véritables ou adoptives de la famille impériale, qui tâchaient en vain d'échapper à cet odieux sacrifice. Une princesse de la Chine a décrit en vers l'infortune de ces victimes désolées. Elle peint pathétiquement la douleur qu'elle ressent d'être condamnée à un exil perpétuel, de partager la couche d'un barbare, d'être réduite pour boisson à du lait aigre, à de la viande crue pour nourriture, et de n'avoir qu'une tente pour palais. Elle termine son élégie ou sa romance par le vœu naïf d'être transformée en petit oiseau, pour fuir la tyrannie et s'envoler dans sa chère patrie, l'objet de son regret perpétuel [1].

Les tribus pastorales du Nord avaient fait deux fois la conquête de la Chine. Les forces des Huns n'étaient point inférieures à celles des Mongoux ou des Mantcheoux, et leur ambition pouvait se flatter des mêmes succès; mais les armes et la politique de Vouti [2], cinquième empereur de la puissante dynastie des Hans, humilièrent leur orgueil et arrêtèrent leurs progrès. Durant son long règne de cinquante-quatre ans (141 ans av. J.-C.) les barbares des provinces méridionales se soumirent aux lois des Chinois; ils adoptèrent leurs mœurs, et les anciennes limites de l'empire, qui se terminait à la grande rivière de Kiane, s'étendirent jusqu'au port de Canton. Au lieu de se borner aux opérations d'une guerre défensive, ses lieutenans pénétrèrent dans le cœur du pays des Huns. Ces vastes déserts n'offraient aucune ressource pour la subsistance des troupes; il était difficile d'y transporter une quantité de provisions suffisante; et les armées de Vouti eurent souvent à souffrir de la disette autant que de la fatigue. De cent quarante mille soldats avec lesquels les généraux chinois étaient entrés en campagne, ils n'en ramenèrent que trente mille à leur empereur; mais cette perte était compensée par des succès brillans et décisifs. Ils avaient profité habilement de la supériorité que leur donnaient leur discipline, leurs chariots de guerrre, et le secours des Tartares auxiliaires. Le camp du Tanjou fut surpris dans le désordre et le sommeil. Le monarque des Huns s'ouvrit courageusement un chemin au milieu des ennemis; mais il laissa quinze mille des siens sur le champ de bataille. Cependant cette grande victoire, précédée et suivie de plusieurs combats sanglans, contribua moins à détruire la puissance des Huns que la politique adroite dont Vouti fit usage pour détacher les nations tributaires de leur obéissance. Intimidées par les armées de l'empereur chinois, ou séduites par ses promesses, elles rejetèrent l'autorité du Tanjou (79 ans av. J.-C.):

[1] Voyez un mémoire fort long et très-ferme, présenté par un mandarin à l'empereur Venti, en l'an 180 avant Jésus-Christ. Dans Du Halde (t. II, p. 412-426), d'après une collection de papiers officiels, marqués d'un crayon rouge de la main de Kamhi lui-même (p. 384-612). Un second mémoire du ministre de la guerre, Kang-Mou (t. II, p. 555), fournit quelques anecdotes curieuses sur les mœurs des Huns.

[2] On trouve souvent parmi les articles du traité le tribut d'un nombre de femmes, qui semble être une des conventions ordinaires. (Hist. de la Conquête de la Chine par les Tartares Mantchoux, t. I, p. 186, 187, avec des notes de l'éditeur.)

[1] De Guignes (Hist. des Huns, t. II, p. 62).

[2] Voyez le règne de l'empereur Venti, dans le Kang-Mou (t. 3, p. 1-98). Son caractère inconstant et inconséquent paraît être peint avec impartialité.

quelques-unes se reconnurent alliées ou vassales de l'empire ; toutes devinrent les plus implacables ennemies des Huns ; et dès que ce peuple barbare se trouva réduit à ses propres forces, sa grandeur disparut, et son nombre aurait suffi à peine pour peupler une grande ville de l'empire des Chinois [1]. La désertion de ses sujets, et les fatigues d'une guerre civile, obligèrent le Tanjou à renoncer lui-même au titre de souverain indépendant. On le reçut à Sigan (51 ans av. J.-C.), alors capitale de la monarchie ; les troupes, les mandarins, et l'empereur lui-même, lui firent tous les honneurs qui pouvaient déguiser son humiliation et l'orgueil du conquérant [2]. On le logea dans un palais magnifique, il eut le pas avant tous les princes de la famille royale, et on épuisa la patience du roi barbare dans un banquet à huit services, durant lequel on exécuta neuf différens morceaux de musique : mais il rendit à genoux un respectueux hommage à l'empereur, prononça, en son nom et pour tous ses successeurs, un serment de fidélité perpétuelle, et reçut du victorieux Vouti un sceau qui portait l'emblème de sa nouvelle dépendance. Depuis cette soumission humiliante, le Tanjou manqua quelquefois à son serment de fidélité, et saisit l'instant favorable pour exercer son brigandage ; mais la monarchie des Huns déclina peu à peu, et des dissensions civiles divisèrent enfin ces barbares en deux nations séparées et ennemies. Un de leurs princes se retira vers le sud avec huit hordes, qui se composaient de quarante à cinquante mille familles. (48 ans av. J.-C.) Il obtint, avec le titre de Tanjou, un territoire commode sur les frontières des provinces chinoises, et la constance de son attachement pour l'empire fut maintenue par sa faiblesse et par le désir de se venger de ses anciens alliés. Depuis le moment de cette séparation, les Huns du nord continuèrent à languir environ cinquante ans, jusqu'au moment où ils furent attaqués par des ennemis étrangers et domestiques. Une colonne [1], élevée sur une haute montagne, apprit à la postérité que les armées chinoises s'étaient victorieusement avancées à sept cents milles dans le pays des barbares. Les Sienpi [2], tribu des Tartares orientaux, vengèrent sur les Huns les injures que leurs ancêtres en avaient reçues ; et la puissance des Tanjoux, après un règne de treize cents ans, fut entièrement détruite, avant l'expiration du premier siècle de l'ère chrétienne [3]. (93 de J.-C.)

Les Huns, vaincus et dispersés, éprouvèrent différentes fortunes [4]. Cent mille des plus pauvres et des moins courageux restèrent dans leur pays natal, renoncèrent à leur nom, et se mêlèrent à la victorieuse nation des Sienpi. Cinquante-huit hordes, ou environ deux cent mille hommes, se retirèrent au sud, et préférèrent la protection de l'empereur chinois, qui leur confia la garde des frontières de la province de Chansi et du territoire d'Ortous : mais les tribus les plus puissantes des Huns et les plus belliqueuses, conservèrent dans leurs revers l'intrépidité de leurs ancêtres. Ils tournèrent leurs regards vers l'Occident, et résolurent d'y chercher, sous la conduite de leurs chefs héréditaires, un pays inaccessible aux fureurs de Sienpi et aux lois rigoureuses de la Chine [5]. Ils passèrent tous ensemble

[1] On trouve cette expression dans le mémoire présenté à l'empereur Venti. (Du Halde, t. II, p. 417.) Sans adopter les exagérations de Marco Polo et d'Isaac Vossius, nous pouvons raisonnablement supposer que Peking renferme deux millions d'habitans. Les villes du sud, où les manufactures de Peking sont placées, ont une population encore supérieure.

[2] Voyez le Kang-Mou (t. III, p. 150) et la suite des événemens chacun sous son année particulière. Cette fête remarquable est célébrée dans l'éloge de Moukden, et expliquée dans une note du Père Gaubil (p. 89, 90).

[1] Cette inscription fut composée au moment par Pankou, président du tribunal de l'Histoire. (Kang-Mou, t. III, p. 392.) On a découvert des monumens semblables dans différens endroits de la Tartarie. (Histoire des Huns, t. II, p. 122.)

[2] M. de Guignes (t. I, p. 189) a inséré un article court sur les Sienpi.

[3] L'ère des Huns est placée par les Chinois 1210 ans avant Jésus-Christ ; mais la suite de leurs rois ne commence que dans l'année 230. (Histoire des Huns, tom. II, p. 21-123.)

[4] Kang-Mou (t. III, p. 88, 91, 95, 139, etc.) raconte les différentes circonstances de la chute et de la fuite des Huns. On peut expliquer le petit nombre dont il compose chaque horde par leurs pertes et par leurs divisions.

[5] M. de Guignes a suivi habilement les traces des Huns

les montagnes de l'Immaüs, s'éloignèrent des limites de la Chine, et deux nombreuses divisions de ces formidables exilés dirigèrent leur marche, l'une vers l'Oxus, et l'autre vers le Volga. La première de ces colonies s'établit dans les plaines vastes et fertiles de la Sogdiane, sur la rive orientale de la mer Caspienne, où ils conservèrent le nom de Huns, avec le surnom d'Eutalites ou Nephtalites. Leurs mœurs, et jusqu'aux traits de leur visage, s'adoucirent insensiblement sous un climat tempéré et dans une province [1] florissante qui conservait encore quelques arts de la Grèce [2]. Les Huns blancs, nom qu'ils prirent d'après le changement de leur couleur, abandonnèrent bientôt la vie pastorale. Gorgo, qui jouit d'une splendeur passagère sous le nom de Carizme, devint la capitale de leurs états; leur roi y fixa sa résidence, et régna paisiblement sur un peuple docile. Les travaux des Sogdiens fournissaient à leur luxe, et les Huns ne conservèrent de leur ancienne barbarie que la coutume odieuse d'enterrer vivans, à la mort d'un prince ou d'un citoyen opulent, dans sa fosse, jusqu'au nombre de vingt de ceux qui avaient partagé ses bienfaits durant sa vie [3].

Le voisinage des frontières de la Perse exposait souvent les Huns à de sanglans combats; mais ils respectaient en temps de paix la foi des traités, et les lois de l'humanité en temps de guerre. Leur victoire mémorable sur Perose ou Firuz fait autant d'honneur à la modération qu'à la valeur des barbares. La seconde division des Huns, leurs compatriotes, qui avança vers le nord-ouest, rencontra plus d'obstacles, et se fixa sous un climat plus rigoureux. La nécessité leur fit changer les soies de la Chine pour les fourrures de la Sibérie. Leur notion imparfaite de la vie civilisée fut oubliée totalement, et ils ajoutèrent à leur férocité naturelle celle des tribus voisines, qu'on a comparées, avec assez de justice, aux animaux sauvages du désert. Leur fierté indocile rejeta bientôt la succession héréditaire des Tanjoux; et, tandis que chaque horde était gouvernée par son mursa particulier, leur conseil tumultueux dirigeait les entreprises de la nation. Le nom de la grande Hongrie [1] a attesté jusqu'au treizième siècle leur résidence sur les rives orientales du Volga. Dans l'hiver, ils descendaient avec leurs troupeaux vers l'embouchure de cette grande rivière, et ils poussaient leurs excursions dans l'été jusqu'à la latitude de Saratoff, on peut-être jusqu'au confluent du Kama. Telles sont du moins les récentes limites des Calmoucks noirs [2], qui restèrent environ cent ans sous la protection de la Russie, et qui sont retournés depuis dans leur ancienne patrie, sur les frontières de la Chine. Le départ et le retour de ces Tartares errans, dont le camp réuni composait cinquante mille familles, jette du jour sur les anciennes émigrations des Huns [3].

Il est impossible de remplir l'intervalle obscur du temps qui s'est écoulé depuis que les Huns disparurent des environs de la Chine jusqu'au moment où ils se montrèrent sur les frontières des Romains. Quoi qu'il en soit, on

à travers les vastes déserts de la Tartarie (t. II, p. 123, 277 et 325, etc.).

[1] Mohammed, sultan de Carizme, régnait dans la Sogdiane lorsqu'elle fut envahie (A. D. 1218) par Gengiskan et ses Mongoux. (Voyez les écrivains orientaux.) D'Herbelot, Petit de la Croix, etc., célèbrent les villes florissantes qu'il dépeupla, et les pays fertiles qu'il ravagea. Dans le siècle suivant, Abulféda, Hudson (Géograph. Minor., t. III), a décrit ces mêmes provinces de Chorasmia et de Mawaralnarh. On peut voir leur misère actuelle dans l'Histoire généalogique des Tartares (p. 423-469).

[2] Justin (XII., 6) a laissé un Abrégé sur les rois grecs de la Bactriane. Je suppose que ce fut leur industrie qui ouvrit un nouveau commerce en transportant les marchandises des Indes en Europe par la voie extraordinaire de l'Oxus, de la mer Caspienne, du Cyrus, du Phase et de la mer Noire. Les Séleucides et les Ptolémées étaient les maîtres de toutes les autres routes par terre et par mer. (Voy. l'Esprit des lois, l. XXI.)

[3] Procope, *de Bello Persico*, l. I, c. 3, p. 9.

[1] Dans le treizième siècle, le moine Rubruquis, qui traversa la plaine immense de Kipsak, en allant à la cour du grand khan, observa le nom remarquable de Hongrie, et des traces du langage et l'origine de ce pays. (Hist. des Voyages, t. VII, p. 269.)

[2] Bell (vol. I, p. 29-34), et les éditeurs de l'Hist. généalog. (p. 539), ont décrit les Calmouks du Volga au commencement de notre siècle.

[3] Cette grande transmigration de trois cent mille Calmouks ou Torgouts se fit en l'année 1771. Les missionnaires de Peking ont traduit le récit original de Kienlong, empereur régnant de la Chine, qui fut destiné à servir d'inscription à une colonne. (Mém. sur la Chine, tom. I, p. 401-418.) L'empereur affecte le langage charitable d'un Fils de Dieu et d'un père des peuples.

peut raisonnablement croire qu'ils furent poussés jusque sur les confins de l'Europe par les mêmes adversaires qui les avaient chassés de leur pays natal. La puissance des Sienpi, leurs ennemis implacables, qui s'étendait à plus de mille lieues d'orient en occident[1], doit les avoir insensiblement éloignés par la terreur de leur voisinage; et la fuite des tribus de la Scythie augmenta les forces des Huns en resserrant leur territoire. Les noms barbares et peu connus de ces différentes hordes blesseraient l'oreille du lecteur, sans faciliter son intelligence; mais je ne puis pas me dispenser d'observer que le nombre des Huns du Nord fut considérablement augmenté par la ruine de la dynastie du Sud, qui, dans le cours du troisième siècle, se soumit au gouvernement des Chinois, que les guerriers suivirent les traces de leurs compatriotes libres et fugitifs, et qu'ils oublièrent, dans les revers communs de leur infortune, l'antipathie qui les avait divisés durant leur prospérité[2]. Les Huns avec leurs troupeaux, leurs femmes, leurs enfans, leur suite et leurs alliés, se transportèrent sur la rive occidentale du Volga, et s'avancèrent audacieusement sur les terres des Alains, peuple pastoral, qui occupait une vaste étendue des déserts de la Scythie. Les Alains couvraient de leurs tentes les plaines situées entre le Tanaïs et le Volga; mais leurs noms et leurs mœurs s'étendaient à toutes leurs conquêtes; et les tribus des Agathyrses et des Gélons étaient du nombre de leurs vassaux. Ils avaient pénétré au nord, dans les régions glacées de la Sibérie, parmi les sauvages affamés, qu'on accuse de manger de la chair humaine; et au sud ils poussaient leurs incursions jusqu'aux frontières de la Perse et de l'Inde. Le mélange des races sarmates et germaines avait un peu rectifié les traits des Alains; ils étaient moins basanés, et leurs cheveux tiraient sur la couleur blonde, qu'il est rare de rencontrer chez les Tartares. Moins difformes et moins sauvages que les Huns, ils ne leur cédaient point pour la valeur et pour l'amour de la liberté, et rejetèrent toujours l'usage de l'esclavage domestique. Les Alains regardaient le pillage et les combats comme la gloire et la félicité du genre humain. Un cimeterre nu, fiché en terre, était le seul objet de leur culte religieux. Ils caparaçonnaient leurs chevaux avec les crânes de leurs ennemis, et regardaient avec mépris les guerriers pusillanimes qui attendaient patiemment les infirmités de l'âge, ou qui supportaient les douleurs d'une longue maladie[1]. Sur les bords du Tanaïs, les Huns et les Alains combattirent avec une valeur égale, mais avec un succès différent. Les Huns l'emportèrent; le roi des Alains perdit la vie, et les restes de la nation vaincue eurent recours à la fuite ou à la soumission[2]. Une colonie de ces exilés trouva un refuge dans les montagnes du Caucase, entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, où ils conservèrent encore leur nom et leur indépendance. Une autre colonie s'avança avec plus d'intrépidité jusqu'à la mer Baltique, s'associa aux tribus septentrionales de l'Allemagne, et partagea les dépouilles de l'empire romain, la Gaule et l'Espagne. Mais la plus nombreuse partie des Alains accepta une alliance honorable et avantageuse avec ses vainqueurs; et les Huns, qui estimaient la valeur de leurs ennemis vaincus, s'avan-

[1] Le Kang-Mou (t. III, p. 446) donne à leurs conquêtes une étendue de quatorze mille *lis*. Selon la présente évaluation, deux cents, ou plus rigoureusement cent quatre-vingt treize *lis*, sont égales à un degré de latitude, et un mille anglais contient par conséquent plus de terrain que trois milles chinois; mais il y a de fortes raisons de croire que les anciennes *lis* faisaient à peine une moitié des modernes. (Voyez les laborieuses recherches de M. d'Anville, géographe, qui n'est étranger dans aucun siècle ni aucun climat du globe; Mém. de l'Acad, t. II, p. 125-502; Mesures itinéraires, p. 154, 167.)

[2] Voyez l'Histoire des Huns (t. II, p. 125-144.) L'histoire suivante (p. 145-277) de trois ou quatre dynasties des Huns, prouve avec évidence que leur long séjour à la Chine n'avait point amolli leur courage.

[1] « Utque hominibus quietis et placidis otium est voluptabile, ita illos pericula juvant et bella. Judicatur ibi beatus qui in prælio profuderit animam : senescentes etiam et fortuitis mortibus mundo digressos, ut degeneres et ignavos conviciis atrocibus insectantur. » Nous devons nous faire une grande opinion des vainqueurs de pareils hommes.

[2] Relativement aux Alains (voyez Ammien, XXXI, 2, Jornandès, *de Rebus Geticis*. c. 24; M. de Guignes, hist. des Huns, t. II, p. 279, et l'Hist. généaolog. des Tartares, t. II, p. 617).

qèrent avec leurs forces réunies pour envahir l'empire des Goths.

Le grand Hermanric, dont les états s'étendaient depuis la mer Baltique jusqu'au Pont-Euxin, jouissait, sur la fin de sa vie, du fruit de ses victoires et d'une brillante réputation, quand il fut alarmé par l'approche d'une multitude d'ennemis inconnus [1], auxquels ses sujets, peu civilisés, pouvaient sans injustice donner le nom de barbares. Le nombre des Huns, la rapidité de leurs mouvemens, et leur inhumanité, jetèrent la terreur chez les Goths, qui voyaient leurs villages en flammes et leurs champs ensanglantés. A ces motifs d'épouvante se joignaient la surprise et l'horreur de la voix aigre, des gestes sauvages et de la taille difforme des Huns. On a comparé les sauvages de la Scythie, et avec assez de vérité, aux quadrupèdes que l'on ferait marcher gauchement, sur deux jambes, et aux statues appelées Termes, dont on ornait les ponts de l'antiquité. Ils différaient des autres races d'hommes par la largeur de leurs épaules, par leurs nez épatés, et leurs petits yeux noirs, profondément enfoncés dans la tête. Comme ils étaient sans barbe, ils n'avaient jamais ni les grâces de la jeunesse, ni l'air vénérable de l'âge avancé [2]. On leur assignait une origine digne de leur forme et de leur figure. Les sorcières de la Scythie ayant été, dit-on, bannies de la société des hommes pour leurs forfaits, s'étaient accouplées avec les esprits infernaux, et les Huns avaient été le produit de cette association monstrueuse [3]. Cette fable horrible et absurde fut avidement adoptée par la haine crédule des Goths, et elle augmenta leur terreur. Ils supposèrent que la postérité des sorcières et des démons devait hériter d'une partie de la puissance et de la méchanceté surnaturelle de leurs ancêtres malfaisans. Hermanric se préparait à réunir toutes les forces de son royaume contre ses ennemis; mais il découvrit bientôt que les tribus de ses vassaux, irritées de ses vexations, étaient plus disposées à seconder qu'à repousser l'invasion. Un des chefs des Roxolans [1] avait déserté précédemment les drapeaux d'Hermanric; et le tyran cruel s'était vengé sur son épouse innocente en la faisant écarteler par des chevaux sauvages. Les frères de cette victime infortunée saisirent le moment de la vengeance, et blessèrent dangereusement d'un coup de poignard le monarque, affaissé sous le poids de l'âge. Ses infirmités retardaient les opérations de la guerre, et les conseils de la nation étaient agités par la discorde et par la jalousie. A sa mort, qu'on attribue à son propre désespoir, les rênes du gouvernement se trouvèrent entre les mains de Withimer, qui, avec le secours suspect d'une troupe de Scythes mercenaires, résista quelque temps aux Huns et aux Alains. Il fut vaincu et perdit la vie dans une bataille décisive. Les Ostrogoths se soumirent à leur sort; et la race des Amali se trouvera désormais parmi les sujets du barbare Attila. Mais l'activité d'Alathée et de Saphrax, deux guerriers d'une fidélité et d'une valeur éprouvées, sauva l'enfance du roi Witheric. Ils conduisirent, par des marches prudentes, les restes des Ostrogoths indépendans sur les bords du Danaste ou Niester, qui sépare aujourd'hui les états ottomans de l'empire de la Russie. Athanaric, plus occupé de sa propre sûreté que de la défense du royaume, avait placé son camp sur les rives du Niester, résolu de se défendre contre les barbares victorieux, qu'il ne croyait pas devoir attaquer. La célérité or-

[1] Comme nous sommes en possession de l'Histoire authentique des Huns, il serait ridicule de répéter ou de réfuter les fables qui défigurent leur origine et leurs exploits, leur passage des marais ou de la mer Méotide pour poursuivre un bœuf ou un cerf. Les Indes qu'ils avaient découvertes, etc. (Zosime, l. IV, p. 224.; Sozomène, l. VI, c. 37; Procope, Hist. Miscell., c. V; Jornandès, c. 24; Grandeur et Décadence des Romains, c. 17.)

[2] *Prodigiosæ formæ, et pandi, ut bipedes existimes bestias; vel quales in commarginandis pontibus, effigiati stipites dolantur incompti.* (Ammien, XXXI, 1.) Jornandès (c. 24) fait une longue caricature de la figure d'un Calmouk. *Species pavenda nigredine.... quædam deformis offa, non facies; habensque magis puncta quam lumina.* (Voy. Buffon, Hist. Nat., t. III, 380.)]

[3] Cette odieuse origine que Jornandès décrit avec la rancune d'un Goth peut se tirer d'une fable plus agréable des Grecs. (Hérod., l. IV, c. 9, etc.)

[1] Les Roxolans peuvent être les ancêtres des ρωϛ ou Russes (D'Anville, Empire de Russie, p. 1-10), dont la résidence (A. D. 862) aux environs de Novogorod Veliki ne peut pas être fort éloignée du lieu que le géographe de Ravenne assigne, en 886, aux Roxolans (I, 12; IV, 46; V. 28-30).

dinaire des Huns fut retardée par l'embarras des dépouilles et des esclaves ; mais ils n'en surprirent pas moins l'armée d'Athanaric, qu'ils manquèrent de détruire. Un corps nombreux de cavalerie passa la rivière dans un endroit guéable, au clair de la lune, environna et attaqua le juge des Wisigoths, qui défendait les bords du Niester; et ce ne fut qu'à force de courage, d'intelligence, qu'il parvint à se retirer sur les hauteurs. L'intrépide général avait déjà formé un nouveau plan de guerre défensive ; et les lignes qu'il commençait à construire entre les montagnes, le Pruth et le Danube, auraient sauvé la vaste et fertile contrée connue aujourd'hui sous le nom de Valachie [1]; mais la timide impatience de ses compatriotes trompa son espoir et déconcerta ses projets. Persuadés que le Danube était la seule barrière qui pût les mettre à l'abri de la rapide poursuite des barbares de Scythie, le corps entier de la nation s'avança vers les bords de cette grande rivière, sous les ordres de Fritigern et d'Alavivus [2], et implora humblement la protection de l'empereur romain de l'Orient. Athanaric, craignant sans doute encore le reproche d'un parjure, ne voulut point entrer sur les terres des Romains. Il se retira, suivi d'une troupe fidèle, dans le pays montagneux de Caucaland, défendu par l'impénétrable forêt de Transylvanie [3].

Après avoir terminé la guerre des Goths avec une apparence de gloire et de succès, Valens traversa ses provinces d'Asie, et fixa sa résidence dans la capitale de Syrie. Il employa le séjour de cinq ans [4] qu'il fit à Antioche à veiller, sans s'exposer de trop près, sur les entreprises du monarque persan, à repousser les incursions des Sarrasins et des Isauriens [1], à faire triompher la théologie arienne par des argumens plus irrésistibles que ceux de l'éloquence et de la raison, et à tranquilliser son âme timide et soupçonneuse par la destruction générale des coupables et des innocens. Mais l'attention de l'empereur fut bientôt plus sérieusement occupée de l'avis important que lui donnèrent les officiers civils et militaires chargés de la défense du Danube. Ils lui apprenaient que le Nord était agité par une tempête qui menaçait les frontières de l'empire; que l'irruption des Huns, race inconnue de sauvages difformes et intrépides, avait chassé les Goths de leurs vastes états; que cette nation fugitive couvrait un espace de plusieurs lieues sur les bords du fleuve, d'où ils imploraient la compassion et la clémence de l'empereur, et le suppliaient de leur permettre de cultiver les déserts de la Thrace, protestant qu'ils n'oublieraient jamais ce bienfait, qu'ils observeraient avec exactitude les lois de l'empire, et qu'ils seraient à l'avenir les plus zélés défenseurs de ses frontières. Ces promesses furent confirmées par les ambassadeurs des Goths, qui attendaient impatiemment de Valens une réponse qui décidât du sort de leurs infortunés compatriotes. Valentinien était mort à la fin de l'année précédente. Sa sagesse et son autorité ne dirigeaient plus les conseils de l'empereur d'Orient; et, comme la situation des Goths n'admettait pas de délai dans la résolution de Valens, il se trouvait privé de la ressource favorite des âmes faibles et timides qui regardent les délais et les réponses équivoques comme l'effort de la prudence la plus consommée. Tant que les passions et les intérêts des hommes subsisteront, les questions de paix et de guerre qui ont été débattues dans les conseils de l'antiquité seront fréquemment le sujet de nouvelles délibérations ; mais le plus habile ministre de l'Europe n'a jamais eu à considérer l'avantage ou le danger d'admettre ou de repousser une multitude de barbares, contraints par la faim

[1] Le texte d'Ammien paraît imparfait ou falsifié; mais la nature du terrain explique et définit presque le rempart des Goths. (Mém. de l'Académie, etc., t. 28, pages 444-462.)

[2] M. de Buat, Histoire des Peuples de l'Europe (t. VI, p. 407), a conçu l'étrange idée qu'Alavivus était le même qu'Ulphilas, l'évêque goth, et qu'Ulphilas, petit-fils d'un esclave de Cappadoce, devint un prince temporel des Goths.

[3] Ammien (XXI, 3) et Jornandès (*de Reb. Get.*, c. 24) décrivent la destruction de l'empire des Goths par les Huns.

[4] La Chronologie d'Ammien est obscure et imparfaite. Tillemont a tâché d'éclaircir et d'arranger les Annales de Valens.

[1] Zosime, l. IV, p. 223; Sozomène, l. VI, c. 38. Les Isauriens infestaient, durant tous les hivers, les routes de l'Asie-Mineure, jusqu'aux environs de Constantinople. (Basil. Epît. Ecclés., *ap.* Tillemont, Hist. des Emper., t. V, p. 106.)

et par le désespoir à solliciter un établissement sur les terres d'une nation civilisée. L'examen d'une proposition si intimement liée avec la sûreté publique embarrassa et divisa le conseil de Valens ; mais ils adoptèrent tous bientôt le sentiment qui satisfaisait la vanité, l'indolence et l'avarice de leur souverain. Les esclaves, décorés du titre de préfet ou de général, méprisaient ou dissimulaient le danger d'une émigration nationale, si complètement différente des colonies qu'on avait reçues accidentellement sur les frontières de l'empire. Mais ils se félicitaient hautement de l'heureux destin qui amenait des extrémités du globe une multitude de guerriers intrépides pour défendre le trône de Valens, qui pourrait désormais ajouter à ses trésors les sommes immenses que les provinciaux donnaient pour se dispenser du service militaire. La cour impériale accepta le service des Goths, et accorda leur demande. On envoya immédiatement des ordres aux gouverneurs civils et militaires du diocèse de Thrace de faire les préparatifs nécessaires pour le passage et la subsistance des barbares, en attendant qu'on eût choisi un terrain suffisant pour leur future résidence. L'empereur mit à sa libéralité deux conditions rigoureuses, que la prudence pouvait suggérer aux Romains, mais que la situation désastreuse des Goths pouvait seule leur faire accepter. Avant de traverser le Danube, ils devaient tous livrer leurs armes, et en outre leurs enfans, pour être répandus dans les provinces de l'Asie, civilisés par l'éducation, et servir en même temps d'otages à la fidélité de leurs parens.

Durant le cours d'une négociation lente et douteuse, les Goths impatiens firent quelques tentatives pour passer le Danube sans l'aveu du gouvernement dont ils avaient imploré la protection. Les troupes postées le long de la rivière veillaient sur tous leurs mouvemens, et taillèrent en pièces leurs premiers détachemens. Mais telle était la pusillanimité des conseils de Valens, que les braves officiers qui avaient rempli leur devoir en défendant leur pays perdirent leur emploi, et sauvèrent difficilement leur vie. On reçut enfin l'ordre impérial de faire passer le Danube à toute la nation des Goths[1]; mais l'exécution n'en était pas facile : des pluies continuelles avaient prodigieusement augmenté le cours du Danube, large à peu près d'un mille[2] dans ces environs, et un grand nombre de Goths perdirent la vie dans le passage. Des vaisseaux, des bateaux et des canots passaient et repassaient nuit jour d'un rivage à l'autre, et les officiers de Valens travaillaient assidûment à transporter dans le sein de l'empire jusqu'au dernier homme de la nation qui devait le renverser. On essaya de prendre une liste exacte du nombre des émigrans ; mais ceux qui en furent chargés renoncèrent à une tâche si impraticable[3]; et le principal historien de ce siècle affirme sérieusement que la multitude innombrable des Goths pouvait faire croire aux armées de Darius et de Xercès, qu'on regardait comme des fables de l'antiquité. Un dénombrement qui paraît assez probable fait monter les guerriers des Goths à deux cent mille hommes : en ajoutant une juste proportion de femmes, d'enfans et d'esclaves, l'émigration totale peut être évaluée à un million de personnes de tout sexe et de tout âge. On conduisit sans délai tous les enfans, ou du moins ceux des personnages au-dessus du commun, dans les différens endroits choisis pour leur résidence et leur éducation ; et, en traversant des villes, ces nombreux otages ou captifs excitaient par leurs parures riches et brillantes, par leurs figures robustes et martiales, l'étonnement et l'envie des provinciaux. Mais la clause la plus humiliante pour

[1] On trouve le récit du passage du Danube dans Ammien (XXI, 3, 4; Zosime, l. IV, p. 223, 224; Eunape, *in Excerpt. Legat.*, p. 19, 20, et Jornandès, c. 25, 26). Ammien déclare (c. 5) qu'il n'entend seulement que *ipsas rerum digerere summitates*. Mais il se trompe souvent sur leur importance, et son inutile prolixité est désagréblement balancée par une concision mal placée.

[2] Chischull, voyageur curieux, a observé la largeur du Danube, qu'il traversa au sud de Bucharest, près du confluent de l'Argish (p. 77). Il admire la beauté et la fertilité de la Mésie et de la Bulgarie.

[3] Quem si scire velit, Libyci velit æquoris idem
Scire quam multæ Zephyro truduntur arenæ.

Ammien a inséré dans sa prose ces vers de Virgile (Géorgiq., liv. II), destinés originairement par le poète à exprimer l'impossibilité de calculer les différentes sortes de vins. (Voyez Pline, Hist. Nat., l. XIV.)

les barbares, et la plus importante pour les Romains, fut honteusement éludée. Les Goths, croyant leur gloire et leur sûreté également intéressées à la conservation de leurs armes, consentirent à les racheter en prostituant leurs femmes et leurs filles aux officiers chargés de s'en emparer, et les méprisables inspecteurs sacrifièrent leur devoir et la sûreté publique pour satisfaire leur brutalité. Quelques-uns, plus susceptibles d'avarice, acceptaient de l'argent, des bijoux, des troupeaux ou des esclaves pour prix de leur perfide indulgence[1]. Les Goths passèrent dans les bateaux les armes à la main, et, quand ils se trouvèrent tous rassemblés sur le bord opposé du fleuve, l'aspect menaçant de leur camp qui couvrait la plaine et les hauteurs de la Basse-Mésie semblait menacer l'empire de destruction. Les chefs des Ostrogoths, Saphrax et Alathée, qui avaient sauvé leur jeune roi, parurent peu de temps après sur la rive septentrionale du Danube, et envoyèrent immédiatement leurs ambassadeurs à Valens, pour le prier de les recevoir aux mêmes conditions qu'il avait faites aux Visigoths. Mais le refus de l'empereur découvrit le repentir, les craintes et les soupçons de son conseil.

Une nation de barbares, sans asile et sans discipline, exigeait les mesures les plus fermes et les plus sages. On ne pouvait suffire à la subsistance d'un million de nouveaux sujets, que par une prévoyance active, que le moindre accident ou la moindre méprise était susceptible de déranger. Il était également dangereux d'exciter, par l'apparence de la crainte ou du mépris, l'insolence ou l'indignation des Goths, et le salut de l'état dépendait de la prudence et de l'intégrité des généraux de Valens. Dans cette circonstance difficile, Maxime et Lupicinus exerçaient le gouvernement militaire de la Thrace. Leurs âmes vénales, saisissant avec avidité la moindre perspective d'avantage personnel, s'occupaient faiblement de l'intérêt public, et leur incapacité servait à leur dissimuler les pernicieuses conséquences de leur coupable administration. Au lieu d'obéir aux ordres de l'empereur, et d'accorder libéralement aux barbares leurs demandes raisonnables, ils se firent un revenu de leurs besoins, et au moyen d'une taxe odieuse dont ils tiraient le profit, les vivres les plus communs se vendirent à un prix exorbitant; on remplissait les marchés de chair de chiens et d'autres animaux morts de maladie. Pour obtenir une livre de pain, un Goth sacrifiait souvent la possession d'un esclave utile qu'il ne pouvait pas nourrir, et une très-petite quantité de viande s'évaluait jusqu'à dix livres d'argent[1]. Quand ils eurent épuisé tous les autres moyens, ils vendirent, pour subsister, leurs enfans des deux sexes, et malgré leur attachement à la liberté, les Goths adoptèrent pour maxime, qu'il valait mieux que leurs enfans fussent nourris dans la servitude, que de les laisser mourir de faim dans l'indépendance. La tyrannie des bienfaiteurs excite une juste indignation quand ils exigent encore de la reconnaissance, après avoir détruit l'effet de leurs services, et les avoir effacés par des injures. Les barbares irrités représentèrent tout ce qu'ils avaient souffert jusque-là sans murmures, et se plaignirent vivement du traitement cruel et odieux que les Romains infligeaient à leurs nouveaux alliés, auxquels ils faisaient endurer toutes les horreurs de la famine au milieu d'une province abondante en toutes sortes de provisions. Mais les Goths opprimés avaient entre les mains la ressource de la vengeance, et c'était à l'avarice de leurs tyrans qu'ils devaient la conservation de leurs armes. Les clameurs d'une multitude peu accoutumée à déguiser ses sentimens annoncèrent les premiers symptômes de la résis-

[1] Eunape et Zosime citent soigneusement ces preuves du luxe et de la richesse des Goths. Cependant on peut présumer que ces produits des manufactures avaient été acquises par les Goths parmi les dépouilles de la guerre, ou achetées dans les temps de paix et de commerce.

[1] *Decem libras*. Il faut sous-entendre le mot d'*argent*. Jornandès laisse percer les passions et les préjugés d'un Goth. Les méprisables Grecs, Eunape et Zosime, déguisent la tyrannie des Romains, et parlent avec horreur de la perfidie des barbares. Ammien, historien patriote, passe légèrement sur ces circonstances odieuses. Jérôme, qui écrivit presque dans le temps de l'événement, est franc et clair, quoique concis. *Per avaritiam maximi ducis, ad rebellionem fame coacti sunt. (In Chron.)*

tance, et jetèrent l'épouvante dans l'âme timide et criminelle de Maxime et de Lupicinus. Ces ministres méprisables, qui substituaient la ruse d'expédiens momentanés à la sagesse d'un plan général, essayèrent d'éloigner les Goths des frontières de l'empire, et de les disperser dans l'intérieur des provinces. Convaincus que leur bassesse méritait peu le respect ou l'obéissance des barbares, ils rassemblèrent à la hâte des troupes qui pussent leur en imposer et hâter leur départ avant qu'ils entreprissent ouvertement de se révolter. Mais les généraux de Valens, uniquement occupés du ressentiment des Visigoths, eurent l'imprudence de désarmer les vaisseaux et les forts qui défendaient le passage du Danube. Saphrax et Alathée saisirent ce moment favorable d'échapper à la poursuite des Huns. A l'aide des bateaux et des radeaux qu'ils purent rassembler, les chefs des Ostrogoths transportèrent, sans opposition, leur jeune roi et leur armée, et déployèrent audacieusement leurs tentes sur les terres de l'empire[1].

Sous le nom de juges, Alavivus et Fritigern gouvernaient les Visigoths en temps de guerre et en temps de paix; et l'autorité qu'il devaient à leur naissance était sanctionnée par le libre consentement de leur nation. En temps de paix leur pouvoir était égal aussi bien que leur rang. Mais, dès que leurs compatriotes affamés résolurent de recourir aux armes, les talens militaires de Fritigern obtinrent la préférence. Il suspendit l'impétuosité des Visigoths jusqu'au moment où les insultes de leurs oppresseurs pourraient dans l'opinion publique justifier la résistance : mais, ne voulant point sacrifier à cette délicatesse des avantages importans, il cultiva secrètement l'amitié des Ostrogoths; et, tout en affectant d'obéir aveuglément aux ordres des généraux romains, il avança lentement avec son armée jusqu'à Marcianopolis, capitale de la Basse-Mésie, environ à soixante-dix milles du Danube, et ce fut là que l'explosion de la discorde et de la haine mutuelle éclata dans une révolte générale. Lupicinus avait invité les chefs des Goths à un superbe festin, et leur suite guerrière restait sous les armes à la porte du palais; mais les portes de la ville étaient exactement gardées, et les barbares se trouvaient exclus d'un marché abondant, auquel ils croyaient avoir droit comme alliés et comme sujets de l'empire romain. On rejeta leurs instances avec hauteur et dérision; et, comme leur patience était épuisée, les bourgeois, les soldats et les Goths se prirent de querelle : des injures ils en vinrent aux coups, et une épée imprudemment tirée dans cette dispute accidentelle répandit le premier sang qui devint le signal funeste d'une guerre longue et destructive. Au milieu du bruit et du tumulte, Lupicinus apprit, par un avis secret, que plusieurs de ses soldats avaient perdu leurs armes et la vie. Echauffé par l'intempérance de la fête, le général romain ordonna de les venger par le massacre des gardes de Fritigern et d'Alavivus. Les clameurs et les gémissemens avertirent Fritigern du danger. Il sentit qu'il était perdu s'il donnait le moment de la réflexion à celui qui venait de lui faire une si cruelle injure, et, conservant l'intrépidité tranquille d'un héros : « Il semble, dit-il aux Romains avec douceur, qu'il s'est élevé quelque dispute entre les deux nations. Pour en éviter les suites, il faut l'apaiser sur-le-champ; il suffira de m'y montrer, et j'y cours. » A ces mots, Fritigern et ses compagnons tirèrent leurs épées et s'ouvrirent un chemin à travers la foule qui remplissait les cours du palais, les rues, et jusqu'aux portes de la ville, où ils montèrent précipitamment à cheval, et disparurent aux yeux des Romains. Arrivés au camp, l'armée les reçut avec des acclamations de joie. La guerre fut immédiatement résolue, et commencée sans délai. Ils déployèrent l'étendard national, selon la coutume de leurs ancêtres, et l'air retentit du son perçant et lugubre de la trompette des barbares[1]. Le

[1] Ammien, XXXI, 4, 5.

[1] *Vexillis de more sublatis, auditisque tristè sonantibus classicis.* (Ammien, XXXI, 5.) Ce sont les *rauca cornua* de Claudien (*in Rufin.*, II, 57), les longues cornes des *uri* ou taureaux sauvages, telles que celles dont les cantons suisses d'Uri et d'Underwald se sont servis plus récemment. Simler (*de Republ. Helvet.*, l. II, p. 201, édit. Fuselin. Tigur., 1734.) On trouve une description de leur cornet militaire dans la Relation de la

faible et coupable Lupicinus, qui avait laissé échapper un ennemi redoutable justement irrité, et qui feignait encore de le mépriser, marcha contre les Goths à la tête des forces militaires qu'il put rassembler dans cette circonstance pressante. Les barbares l'attendaient à neuf milles de Marcianopolis; et, dans cette occasion, les talens du général l'emportèrent sur les armes et sur la discipline de ses ennemis. Le génie de Fritigern dirigea si habilement la valeur des Goths, que, par une attaque serrée et impétueuse, ils rompirent les légions romaines. Lupicinus abandonna ses armes, ses drapeaux, ses tribuns et ses plus braves soldats; leur courage inutile ne servit qu'à faciliter la fuite ignominieuse de leur commandant. « Ce jour » heureux mit fin aux malheurs des barba- » res et à la sécurité des Romains. Dès ce » jour, les Goths, ne se regardant plus » comme des étrangers fugitifs, jouirent des » droits de citoyens et de conquérans. Ils » exercèrent un empire indépendant sur les » possesseurs des terres, et furent maîtres » absolus dans les provinces septentrionales » bornées par le Danube. » Telles sont les expressions d'un historien des Goths[1], qui célèbre la gloire de ses compatriotes; mais le gouvernement des barbares n'était qu'un exercice du brigandage. Les ministres de Valens avaient privé les Goths des jouissances de la vie et des droits de l'humanité. Cette nation irritée se vengea cruellement de leur injustice sur les sujets de l'empire; et les crimes de Lupicinus furent expiés par la ruine des paisibles laboureurs de la Thrace, par l'incendie de leurs villages, par le massacre ou la captivité de familles innocentes. La nouvelle de la victoire des Goths se répandit en peu de temps; et, tandis qu'elle frappait les Romains d'épouvante, le conseil

bataille de Nanci (ann. D. 1477.) « Attendant le combat, » ledit cor fut corné par trois fois, tant que le vent du » corneur pouvait durer; ce qui abattit fort M. de Bour- » gogne; *car déjà à Morat l'avait ouy.* » (Voyez les pièces justificatives dans la quatrième édition de Philippe de Commines, t. III, p. 493.)

[1] Jornandès, *de Reb. Geticis*, c. 26, p. 648, édit. Grot. Ces *splendidi panni* sont probablement tirés des histoires plus complètes de Priscus, Ablavius, et Cassiodore.

de l'empereur contribua, par son imprudence à augmenter les forces de Fritigern et les calamités de la province. Un peu avant la grande émigration, une nombreuse colonie de Goths, conduite par Suéride et Colias, avait été admise au service, et sous la protection de l'empire[1]. Ils campaient sous les murs d'Adrianople; mais les ministres de Valens désiraient leur faire passer l'Hellespont, et les éloigner de leurs compatriotes, dans la crainte que la proximité et le succès de la révolte ne les entraînassent sous les drapeaux de Fritigern. La soumission respectueuse avec laquelle ils reçurent l'ordre de leur départ, peut être regardée comme une preuve de leur fidélité; ils ne demandèrent que deux jours de délai, et les rations nécessaires pour la route. Mais le premier magistrat d'Adrianople, irrité de quelques désordres qu'ils avaient commis dans sa maison de campagne, refusa durement leur demande; et, armant contre eux les citoyens et les manufacturiers, il leur ordonna de partir sur-le-champ, en menaçant de les y forcer. Les barbares étonnés gardèrent le silence et souffrirent quelque temps les insultes et les hostilités de la populace. Mais, dès que leur patience dédaigneuse fut épuisée, ils s'élancèrent sur cette foule indisciplinée, qui prit aussitôt la fuite. Les barbares les poursuivirent à grands coups de sabre, et les dépouillèrent des riches armures[2] qu'ils étaient indignes de porter. La conformité de griefs et de ressentiment les réunit aux Visigoths victorieux. Les troupes de Colias et de Suéride attendirent l'arrivée du grand Fritigern, se rangèrent sous ses drapeaux, et signalèrent leur valeur au siége d'Adrianople; mais la résistance de la garnison apprit aux barbares que l'impétuosité du courage suffit rarement pour emporter des fortifications régulières. Leur général avoua sa faute, leva le siége, déclara qu'il faisait la paix avec les remparts[3], et se vengea de cette humilia-

[1] *Cum populis suis longè antè suscepti.* Nous ignorons la date précise et les circonstances de leur émigration.

[2] Il y avait une manufacture d'armes établie à Adrianople; les *fabricenses* ou ouvriers se mirent à la tête de la populace. (Val. *ad Ammian.*, XXXI, 4.)

[3] *Pacem sibi esse cum parietibus memorans.* (Amm., XXXI, 7.)

tion sur toutes les campagnes voisines. Les ouvriers qui exploitaient les mines d'or de la Thrace[1], sous la verge et au profit de maîtres inhumains[2], se joignirent à Fritigern, et lui furent d'un grand secours. Ces nouveaux associés conduisirent les barbares par des sentiers secrets, dans les endroits où les habitans avaient caché leurs grains et leurs troupeaux. A l'aide de ces guides, ils pénétraient partout : la résistance devenait impossible; la fuite était impraticable, et la patiente soumission de la faible innocence excitait rarement la compassion des barbares victorieux. Ils retrouvèrent et reprirent, dans le cours de ces déprédations, un grand nombre des enfans qu'ils avaient vendus dans le temps de leur misère. Mais leur vue, qui aurait pu les rappeler à des sentimens d'humanité, ne servit qu'à envenimer leur haine et leur colère. Ces enfans leur racontèrent ce qu'ils avaient eu à souffrir de la débauche et de la cruauté de leurs maîtres, et les parens indignés s'en vengèrent par de semblables excès sur les fils et les filles des Romains[3].

Valens et ses ministres avaient commis une grande imprudence, en introduisant une nation ennemie dans le cœur de l'empire; mais les Visigoths pouvaient encore être rappelés à l'obéissance par l'aveu des fautes passées, et par une conduite plus équitable à l'avenir. Cette politique prudente et modérée semblait convenir au caractère timide du monarque de l'Orient. Mais dans cette seule occasion Valens s'avisa d'être brave, et cette valeur déplacée fut également fatale à l'empereur et à ses sujets. Valens annonça la résolution de conduire son armée d'Antioche à Constantinople, pour anéantir la révolte ; et, comme il redoutait les difficultés de cette entreprise, il demanda du secours à son neveu l'empereur Gratien, qui disposait de toutes les forces de l'Occident. On rappela précipitamment les vétérans qui défendaient l'Arménie ; on abandonna cette importante frontière à la discrétion de Sapor, et la conduite de la guerre contre les Goths fut confiée, dans l'absence de Valens, à ses lieutenans, Trajan et Profuturus, deux généraux dont l'incapacité égalait presque la présomption. Richomer, comte des domestiques, les joignit à leur arrivée dans la Thrace, avec les auxiliaires qui marchaient sous ses drapeaux. Ils étaient composés des légions Gauloises, très-affaiblies, à la vérité, par la fréquente désertion. Dans un conseil de guerre, moins dirigé par la prudence que par la présomption, on résolut de chercher et d'attaquer les barbares qui campaient dans de vastes prairies, près de la plus méridionale des six embouchures du Danube[1]. Leur camp était environné, à l'ordinaire, de tous leurs chariots, et ils jouissaient tranquillement, dans cette vaste enceinte[2], du fruit de leur valeur et des dépouilles de la province. Au milieu de leurs débauches, le vigilant Fritigern examinait les mouvemens et pénétrait les desseins de ses ennemis. Il voyait toujours le nombre des Romains s'augmenter; et comme il ne doutait point qu'ils n'eussent l'intention de tomber sur son arrière-garde, lorsque la disette du fourrage l'obligerait à lever son camp, il rappela tous les détachemens qui battaient

[1] Ces mines étaient dans le pays des *Bessi*, sur la cime des montagnes de Rhodope, qui s'étendent entre Philippi et Philippopolis, deux villes de Macédoine qui tirent leur nom et leur origine du père d'Alexandre. De ces mines il tirait tous les ans, non pas le poids, mais la valeur de mille talens, deux cent mille livres sterlings. Ce revenu servait à payer la phalange, et à corrompre les orateurs de la Grèce. (Voyez Diodore de Sicile, tom. II, liv. XVI, p. 88, edit. Wessel.; les Commentaires de Godefroi sur le Code de Théodose, t. III, p. 493; Cellarius, *Geograph. antiq.*, t. I, p. 676-857; d'Anville, Géograph. ancienne, t. I, p. 336.)

[2] Comme ces malheureux ouvriers prenaient souvent la fuite, Valens avait publié des lois sévères pour les arracher de leur retraite. (Code Théod., liv. X, tit. XIX, lois 5, 7.)

[3] Voy. Ammien, XXXI, 5, 6. L'historien de la guerre des Goths perd son temps à récapituler inutilement les anciennes incursions des barbares.

[1] L'itinéraire d'Antonin (p. 226, 227, édit. Wesseling) marque la position du champ de bataille environ à soixante milles au nord de Tomi, où Ovide fut exilé, et le nom de *Salices* ou *Saules* explique la nature du terrain.

[2] Cette enceinte de chariots, *Carrago*, était la fortification ordinaire des barbares. (Vegetius, *de Re militari*, l. III, c. 10; Valesius, *ad Ammian.*, XXXI, 7.) Leurs descendans en conservèrent le nom et l'usage jusqu'au quinzième siècle. Le *charroi* qui environnait l'armée doit être une phrase familière à ceux qui ont lu Froissart ou Commines.

le pays. Dès qu'ils aperçurent les torches flamboyantes [1], ils obéirent précipitamment au signal de leur commandant. Le camp se remplit d'une foule de guerriers ; leurs clameurs impatientes demandèrent la bataille, et les chefs intrépides animèrent encore les soldats par leurs applaudissemens. La nuit approchait, et les deux armées se préparèrent en silence à fondre l'une sur l'autre au point du jour. Tandis que les trompettes faisaient entendre le signal du combat, les Goths se firent réciproquement le serment de fidélité. Dès que les deux armées s'ébranlèrent, la plaine retentit des cris des Goths, et des chansons qui célébraient les exploits de leurs ancêtres. Les Romains y répondirent par l'harmonie de leurs cris militaires. Fritigern s'empara habilement d'une hauteur voisine; mais la mêlée sanglante, commencée avec l'aurore, ne se termina qu'à la nuit, et les deux armées montrèrent la même valeur et le même acharnement. Les légions d'Arménie soutinrent leur réputation; mais elles furent écrasées par le nombre. Les barbares rompirent l'aile gauche des Romains, et jonchèrent la plaine de morts et de mourans. Cet échec était compensé d'un autre côté par des succès; et lorsque la nuit fit cesser le massacre et rentrer les deux armées dans leur camp, elles se retirèrent l'une et l'autre sans avoir obtenu ni les honneurs ni l'avantage de la victoire. La perte se fit sentir plus douloureusement aux Romains, relativement à l'infériorité de leur nombre. Mais les barbares furent si épouvantés de cette résistance vigoureuse et peut-être inattendue, qu'ils restèrent sept jours sans sortir de leur camp. On enterra les principaux officiers aussi honorablement que les circonstances le permirent; les corps des soldats restèrent étendus sur le champ de bataille, et servirent de pâture aux oiseaux de proie, qui, dans ce siècle féroce, jouissaient souvent de ces affreux repas. Plusieurs années après, les ossemens qui couvraient encore la plaine, présentèrent aux yeux d'Ammien un effroyable monument de la bataille de Salice [1].

[1] *Statim ut accensi malleoli.* Je me suis servi du sens littéral de torches; mais je soupçonne que c'est une de ces métaphores outrées, un de ces ornemens ridicules qui défigurent perpétuellement le style d'Ammien.

L'événement douteux de cette journée funeste arrêta les progrès des Goths; et les généraux de l'empire, dont l'armée aurait été anéantie par la répétition d'une bataille si meurtrière, conçurent le projet plus raisonnable d'affamer les barbares. Ils se préparèrent à les enfermer sur une langue de terre étroite, entre le Danube, les déserts de la Scythie et les montagnes de l'Hémus, jusqu'à ce que le besoin de subsistance eut épuisé leurs forces et leur courage. Cette entreprise fut conduite avec habileté et succès. Les barbares avaient consumé presque tous leurs magasins et les moissons du pays; les fortifications des Romains s'avançaient et se resserraient par les soins de Saturnin, maître général de la cavalerie; mais une nouvelle alarmante vint interrompre ses travaux : il apprit qu'un nouvel essaim de barbares avait passé le Danube, et qu'il avançait pour secourir Fritigern ou pour l'imiter. Craignant avec raison d'être bloqué lui-même, et peut-être écrasé par les armes d'une nation inconnue, Saturnin abandonna le siége du camp des Visigoths, et les barbares, délivrés de leurs entraves, rassasièrent leur faim et satisfirent leur vengeance par la dévastation du pays fertile qui s'étend à cent milles depuis les bords du Danube jusqu'au détroit de l'Hellespont [2]. Fritigern, enfermé par ses ennemis, s'était adressé avec succès à ses barbares alliés, dont l'avidité pour le pillage et la haine contre les Romains avaient secondé ou même prévenu l'éloquence de ses ambassadeurs. Il cimenta une union avec le corps principal de sa nation, qui obéissait à Saphrax et à Alathée, comme tuteurs du jeune roi. Les tribus rivales suspendirent, en faveur de l'intérêt commun, leur ancienne animosité, et se rangèrent sous le même

[1] *Indicant nunc usque albentes ossibus campi.* (Ammien, XXXI, 7.) L'historien peut avoir traversé ces plaines comme soldat ou comme voyageur; mais sa modestie a supprimé les aventures qui lui sont arrivées personnellement depuis les guerres de Constance et de Julien contre les Persans. Nous ignorons dans quel temps il quitta le service et se retira à Rome, où il paraît qu'il a composé l'histoire de son siècle.

[2] Ammien, XXXI, 8.

étendard. Il paraît même que les chefs des Ostrogoths cédèrent le commandement à la supériorité de mérite reconnu du général des Visigoths. Il obtint le secours des Taifales, dont la réputation militaire était déshonorée par l'infamie de leurs mœurs publiques. Tout jeune homme de cette nation, à son entrée dans le monde, s'attachait à un des guerriers de la tribu par les liens de l'amitié et par une soumission qui révolte la nature; et il ne pouvait se rédimer de cet esclavage honteux, qu'après avoir prouvé sa virilité, en abattant, sans aucun secours, un ours énorme ou un sanglier de la forêt [1]. Mais les Goths tirèrent leurs plus formidables auxiliaires du camp des ennemis qui les avaient chassés de leur patrie. L'indiscipline et la trop grande étendue de leurs possessions retardaient les conquêtes des Huns et des Alains et jetaient de la confusion dans leurs conseils. Un grand nombre de leurs hordes, séduites par les promesses de Fritigern, joignirent ses drapeaux. Les Sarmates, qui détestaient le successeur de Valentinien, jouirent de la confusion générale et l'augmentèrent; et une irruption des Allemands dans la Gaule réclama l'attention de l'empereur de l'Occident [2], et divisa ses forces.

On sentit vivement, dans cette circonstance, l'inconvénient auquel on s'était exposé en admettant des étrangers dans l'armée et jusque dans le palais impérial. Un des gardes du corps de Gratien était né chez les Allemands, dans la tribu des Lentienses, qui habitait au delà du lac de Constance. Quelques affaires de famille l'obligèrent à demander un congé, et, dans la courte visite qu'il fit à ses parens et à ses amis, on lui fit des questions. Le jeune soldat succomba à la tentation de se donner l'air d'un homme de cour, en paraissant instruit des desseins de l'empereur et des secrets de l'état. En leur apprenant que Gratien se disposait à conduire toutes les forces militaires de la Gaule et de l'Occident au secours de son oncle Valens, il dévoila le moment favorable pour une invasion, et les Allemands résolurent d'en profiter. Quelques détachemens, qui passèrent dans le mois de février sur les glaces du Rhin, furent le prélude d'une guerre plus sérieuse. L'espoir du pillage, et peut-être de la conquête, fit taire toutes les considérations de la prudence et de la foi nationale. De chaque forêt, de chaque ville, il sortait des bandes d'aventuriers audacieux; et la grande armée des Allemands, qu'on estima d'abord à quarante mille hommes, fut portée, après leur défaite, à soixante-dix mille, par l'adulation servile des courtisans de la cour impériale. On rappela précipitamment à la défense de la Gaule les légions qui venaient de partir pour la Pannonie. Nanienus et Mellobaudes partagèrent le commandement militaire; et, quoique le jeune empereur respectât la sagesse et l'expérience du premier, il se sentait plus disposé à adopter l'ardeur martiale et les conseils violens de son collègue, qui réunissait les deux qualités incompatibles de comte des domestiques et de roi des Francs. Priarius, roi des Allemands, se laissait diriger par des guerriers également présomptueux. Les deux armées, animées par l'impétuosité de leurs chefs, se cherchèrent, s'aperçurent, et se chargèrent près la ville d'Argentaria ou Colmar [1], dans les plaines de l'Alsace. La discipline des Romains, leurs savantes évolutions et leurs traits redoutables eurent tout l'honneur de la victoire. Les Allemands conservèrent long-temps leur terrain, et y furent impitoyablement massacrés. Environ cinq mille barbares échappèrent à la mort,

[1] « Hanc Taifalorum gentem turpem, et obscœnæ vitæ » flagitiis ita accipimus mersam, ut apud eos nefandi con» cubitûs fœdere copulentur mares puberes, ætatis viri» ditatem in eorum pollutis usibus consumpturi. Porro, » si qui jam adultus aprum exceperit solus, vel interemit » ursum immanem, colluvione liberatur incesti. » (Ammien, XXXI, 9.) Parmi les Grecs, principalement chez les Crétois, les liens de l'amitié se confirmaient et se déshonoraient par cet amour contre nature.

[2] Ammien, XXXI, 8, 9. Jérôme (t. I, p. 26,) fait le dénombrement des nations, et observe une suite de calamités qui durèrent vingt ans. Cette épître à Héliodore fut composée en 397. (Tillemont, Mém. Eccles. t. XII, p. 645.)

[1] M. d'Anville, notice de l'ancienne Gaule (p. 96-99) fixe exactement le champ de bataille, *Argentaria* ou *Argentovaria*, à trente-trois lieues gauloises ou trente-quatre milles et demi romain au sud de Strasbourg. La ville de Colmar s'est élevée presque sur ses ruines.

en fuyant dans les bois et dans les montagnes. Priarius, mort glorieusement sur le champ de bataille, évita les reproches du peuple, toujours disposé à blâmer une guerre malheureuse. Après cette victoire, qui assura la paix de la Gaule et la gloire des armes romaines, l'empereur partit pour son expédition orientale. Mais quand il fut près des confins des Allemands, le monarque fit prendre sur la gauche, passa le Rhin, et avança dans le cœur de leurs habitations. Les barbares défendirent l'entrée de leur pays avec courage, mais sans succès. Ils se retirèrent successivement d'une montagne à une autre, et les Romains les poursuivirent sans relâche jusque dans leur dernier refuge. L'empereur accepta la soumission des barbares, non comme un gage de leur repentir, mais comme une preuve de leur détresse, et il choisit parmi leur jeunesse un bon nombre de vigoureux soldats, qu'il emmena pour servir de garans à la conduite future de leurs compatriotes. Les Romains avaient éprouvé trop souvent l'audace et l'infidélité des Allemands, pour attendre de cette expédition une tranquillité durable ; mais elle fournit à leur jeune monarque l'occasion de déployer des vertus qui annonçaient la gloire et la prospérité de son règne. Lorsque les légions gravirent les montagnes et escaladèrent les fortifications des barbares, la valeur du jeune Gratien se distingua dans les premiers rangs ; et plusieurs de ses gardes eurent leur armure percée et brisée à côté de leur souverain. A l'âge de dix-neuf ans, le fils de Valentinien faisait admirer ses talens politiques et militaires, et son armée regarda la défaite des Goths comme un présage certain de sa victoire sur les Allemands [1].

Tandis que Gratien jouissait des justes applaudissemens de ses sujets, Valens, qui avait enfin quitté Antioche, suivi de sa cour et de son armée, fut reçu à Constantinople comme l'auteur des calamités publiques. A peine s'était-il reposé dix jours dans cette capitale, que des clameurs insultantes le pressèrent de marcher contre les barbares qu'il avait appelés dans ses états. Les citoyens, toujours braves loin du danger, demandèrent à grands cris qu'on leur donnât des armes, et assurèrent qu'ils étaient en état de nettoyer leur province des bandits qui la ravageaient, sans le secours de l'empereur ou de son armée [1]. L'arrogante présomption d'une multitude ignorante hâta la chute de l'empire. Les reproches des citoyens blessèrent la vanité de Valens, et les succès de ses lieutenans lui persuadèrent qu'il triompherait facilement des Goths, réunis par les soins de Fritigern dans les environs d'Adrianople. Le vaillant Frigerid avait coupé le chemin aux Taifales; le roi de ces barbares était tombé sans vie sur le champ de bataille, et son armée captive cultivait en Italie les terres abandonnées des territoires de Parme et de Modène [2]. Les exploits de Sébastien [3], nouvellement admis au service de l'empereur, et élevé au rang de maître général de l'infanterie, étaient encore plus honorables pour lui et plus utiles à l'empire. Ayant obtenu la permission de choisir trois cents hommes dans chaque légion, il fit bientôt reprendre à ce détachement séparé l'esprit de discipline et l'exercice des armes, presque entièrement oubliés sous le règne de Valens. Le brave et vigilant Sébastien surprit un corps nombreux de Goths dans leur camp, et la quantité de dépouilles qu'il recouvra remplit la ville d'Adrianople et la plaine voisine. Le superbe récit que le général fit de ses propres exploits donna de l'inquiétude et de la jalou-

[1] L'épitome de Victor, la chronique de Jérôme, et l'histoire d'Orose (l. VII, c. 333, p. 552, édit. Haverscamp), peuvent servir de supplément utile au récit impartial d'Ammien, (XXXI, 10.)

[1] *Moratus paucissimos dies, seditione popularium levium pulsus.* (Ammien, XXXI, II.) Socrate (l. IV, c. 38,) ajoute les dates et quelques circonstances.

[2] *Vivosque omnes circa Mutinam, Regiumque, et Parmam, Italica oppida, rura culturos, exterminavit.* (Ammien, XXXI, 9.) Dix ans après la colonie des *Taifales*, ces villes et ces districts paraissent dans la plus grande misère. (Voy. Muratori, *Dissertazioni sopra le antichità Italiane*, t. I. Dissert. XXI, p. 354.)

[3] Ammien, XXXI, 2; Zosime, l. IV, p. 228-230. Le dernier s'étend sur les exploits de Sébastien, et raconte en deux lignes l'importante bataille d'Adrianople. Selon les critiques ecclésiastiques qui haïssent Sébastien, les louanges de Zosime sont déshonorantes. (Tillemont, Hist. des Emp., t. V, p. 121.) Son ignorance et ses préjugés en font un juge très-peu compétent du mérite.

sie à la cour impériale ; et quand il voulut indiquer les précautions que la guerre des Goths demandait, on loua sa valeur, mais on rejeta ses avis ; et Valens, aveuglé par les suggestions flatteuses des eunuques de son palais, s'empressa de recueillir lui-même la gloire d'une conquête qu'on lui peignait comme sûre et facile. Un corps nombreux de vétérans joignit son armée ; et sa marche de Constantinople jusqu'à Adrianople fut conduite avec tant d'intelligence, qu'il prévint l'activité des barbares qui projetaient d'occuper les défilés intermédiaires, et d'arrêter l'armée ou d'intercepter leurs convois. Valens plaça son camp sous les murs d'Adrianople, le fortifia, selon l'usage des Romains, d'un fossé et d'un rempart, et assembla le conseil qui devait décider du destin de l'empereur et de l'empire. Victor, né chez les Sarmates, mais dont l'expérience avait tempéré l'impétuosité, soutint le parti de la raison, et conseilla de temporiser, tandis que Sébastien, en courtisan docile, se conformait aux inclinations de la cour, et représentait toutes les précautions qui pouvaient indiquer le doute de la victoire comme au-dessous de la majesté de leur invincible monarque. Les artifices de Fritigern et les avis prudens de l'empereur d'Occident précipitèrent la ruine de Valens. Le général des barbares connaissait parfaitement l'avantage de mêler les négociations aux opérations de la guerre. Il envoya un ecclésiastique chrétien, comme ministre de paix, pour pénétrer et diviser, s'il était possible, le conseil de ses ennemis. L'ambassadeur fit une peinture vraie et touchante des cruautés et des injures dont la nation des Goths avait à se plaindre, et protesta, au nom de Fritigern, qu'il était encore disposé à quitter les armes, et à ne s'en servir que pour la défense de l'empire, si on voulait accorder à ses compatriotes un établissement paisible dans les contrées incultes de la Thrace, et une quantité suffisante de grains et de bétail. Il ajouta secrètement, et comme en confidence, que les barbares irrités accepteraient peut-être difficilement ces conditions raisonnables, et que Fritigern ne se flattait pas de pouvoir conclure un traité si désirable, à moins que le voisinage d'une armée impériale n'ajoutât le sentiment de la crainte à l'influence de ses sollicitations. A peu près dans le même temps, le comte Richomer arriva de l'Occident, et annonça la défaite et la soumission des Allemands. Il apprit à Valens que son neveu avançait à grandes journées à la tête des vétérans et des légions victorieuses de la Gaule, et le pria, au nom de Gratien, de suspendre toute entreprise hasardeuse jusqu'au moment où le succès serait assuré par la jonction des deux armées et des deux empereurs. Mais les illusions de la jalousie et de la vanité aveuglaient le faible monarque de l'Orient. Dédaignant la sagesse de ce conseil, et un secours qui lui paraissait humiliant, il comparait en lui-même son règne sans gloire, ou peut-être honteux, à la réputation brillante d'un prince adolescent. Agité par ces cruelles réflexions, Valens courut aux armes, et se hâta d'élever, avant l'arrivée de son neveu, un trophée dont son collègue ne partagerait point la gloire,

Le 9 du mois d'août, jour qui a dû être marqué au nombre des plus funestes sur le calendrier des Romains[1], l'empereur Valens, après avoir laissé sous une forte garde son bagage et son trésor militaire, partit d'Adrianople pour attaquer les Goths qui campaient à douze milles de cette cité[2]. Par quelque méprise d'ordre, ou faute de connaître suffisamment le terrain, la cavalerie qui formait l'aile droite se trouva en vue de l'ennemi, tandis que la gauche en était encore considérablement éloignée. Les soldats précipitèrent leur marche dans la plus grande chaleur de l'été, et la ligne de bataille se forma avec lenteur et confusion. La cavalerie des Goths fourrageait dans les environs, et

[1] Ammien (XXXI, 12, 13) est presque le seul qui parle des conseils et des évènemens qui furent terminés par la funeste bataille d'Adrianople. Nous pourrions critiquer les défauts de son style et l'obscurité de son récit ; mais, au moment de perdre le secours de cet historien impartial, nos reproches sont arrêtés par le regret que nous cause cette perte difficile à réparer.

[2] La différence des huit milles d'Ammien aux douze milles d'Idacius ne peut embarrasser que les critiques (Vales. *ad loc.*) qui regardent une grande armée comme un point mathématique qui n'a ni espace ni dimensions.

Fritigern eut recours à ses artifices ordinaires. Il envoya plusieurs officiers porter des paroles de paix; il fit des propositions, demanda des otages et retarda l'attaque de plusieurs heures, durant lesquelles les Romains restaient exposés, après une marche précipitée, à la faim, à la soif et aux rayons d'un soleil insupportable. L'empereur consentit à envoyer un ambassadeur au camp des Goths, et on applaudit au zèle de Richomer, qui seul eut le courage d'accepter cette commission dangereuse. Le comte des domestiques, décoré des marques de sa dignité. était déjà en chemin quand il fut rappelé précipitamment par l'alerte de la bataille. Bacurius l'Ibérien, qui commandait un corps d'archers, avait commencé imprudemment l'attaque, et, comme ils s'étaient avancés en désordre, ils prirent honteusement la fuite et furent fort maltraités. En ce moment, les rapides escadrons de Saphrax et d'Alathée descendirent comme un tourbillon des montagnes voisines, traversèrent la plaine, et appuyèrent la charge irrésistible des barbares. L'événement de la bataille d'Adrianople, si fatale aux Romains et à leur empire, peut se décrire en peu de mots. La cavalerie des Romains prit honteusement la fuite; l'infanterie fut abandonnée, entourée et taillée en pièces. Les plus savantes évolutions, et la valeur la plus ferme, suffisent rarement pour sauver un corps d'infanterie environnée dans une plaine par une cavalerie supérieure en nombre. Mais les troupes de Valens, serrées par les ennemis, se trouvaient entassées sur un terrain étroit où il était impossible d'étendre les rangs, et où elles pouvaient à peine se servir de l'épée et du javelot. Au milieu du tumulte, du carnage et du désespoir, l'empereur, abandonné de ses gardes, et blessé, dit-on, par un dard, chercha sa sûreté dans les rangs des lanciers et des mattiaires, qui conservaient encore leur terrain avec fermeté. Ses fidèles généraux Victor et Trajan, le voyant en danger, crièrent à haute voix que tout était perdu si l'on ne parvenait pas à sauver l'empereur. Quelques troupes accoururent à son secours : elles ne trouvèrent qu'un monceau de membres épars et de cadavres sanglans, sans pouvoir découvrir leur souverain ni parmi les vivans, ni au nombre des morts, et leur recherche devait nécessairement être inutile, si on peut ajouter foi au récit des historiens qui racontent les circonstances de sa mort. Les serviteurs de Valens l'avaient transporté du champ de bataille dans une cabane des environs, où ils essayèrent de panser sa blessure et de pourvoir à sa sûreté. Mais une troupe d'ennemis environna bientôt cette humble retraite. Ils tâchèrent d'en forcer la porte; mais, irrités de la résistance et de quelques traits lancés du comble de la cabane, les barbares mirent le feu à une pile de bois sec, et Valens périt dans les flammes avec sa suite. Un jeune Romain, qui tomba de la fenêtre, se sauva seul, et apprit aux Goths le rang du prisonnier qu'ils avaient perdu par leur imprudente cruauté. Un grand nombre d'officiers distingués périrent à la bataille d'Adrianople, dont la perte fut égale à celle de la défaite de Cannes, et dont les suites entraînèrent des malheurs infiniment plus funestes[1]. On trouva parmi les morts deux maîtres généraux de la cavalerie et de l'infanterie, deux grands-officiers du palais et trente-cinq tribuns. Sébastien, auteur du désastre public, en fut aussi la victime. L'armée romaine, réduite à moins d'un tiers, regarda comme un grand bonheur que l'obscurité de la nuit favorisât la fuite de la multitude dispersée, et la retraite de Victor et de Richomer, qui conservèrent seuls un peu de courage et de discipline[2]. Tandis que l'impression récente de la crainte et de la dou-

[1] *Nec ulla, annalibus, præter Cannensem pugnam, ita ad internecionem res legitur gesta.* (Ammien, XXXI, 13.) Selon le grave Polybe, il n'échappa du champ de bataille de Cannes que trois cent soixante-dix cavaliers et trois mille soldats d'infanterie; dix mille furent faits prisonniers, et le nombre des morts monta à cinq mille six cent trente cavaliers ou chevaux, et soixante-dix mille fantassins. (Polyb., l. III, p. 371, édit. Casaubon, édit. in-8°.) Tite-Live (22, 49) est un peu moins sanglant; il ne compte parmi les morts que deux mille sept cents chevaux, et quarante mille hommes d'infanterie. L'armée romaine consistait, à ce que l'on suppose, en quatre-vingt-sept mille deux cents hommes effectifs. (XXI, 36.)

[2] J'ai tiré quelques faibles lumières de Jérôme (t. I, p. 25) et de sa chronique (p. 188), de Victor (*in Epitom.*), Orose (l. VII, c. 33, p. 554), Jornandès (c. 27), Zosime (l. IV, p. 230); de Socrate (l. IV, p. 38), de Sozomène (l. VI, c. 40) et d'Idacius (*in Chron.*). Mais toutes ces autorités réunies ne peuvent balancer celle d'Ammien.

leur agitait encore l'imagination des Romains, les plus célèbres orateurs du siècle composèrent l'oraison funèbre d'une armée vaincue, et d'un empereur détesté du peuple, dont le trône était déjà occupé par un étranger. « Nous ne manquons pas, dit Libanius, » de censeurs qui attribuent nos désastres à » l'imprudence de l'empereur ou à l'indiscipline et à la lâcheté de nos troupes ; pour » moi, je respecte le souvenir de leurs victoires précédentes ; je respecte le courage » avec lequel ils ont reçu la mort ; je respecte » le champ de bataille teint de leur sang et » de celui des barbares. Les pluies ont déjà » effacé ces traces honorables ; mais les ossemens des généraux, ceux des centurions et » des braves soldats, sont un monument plus » durable. L'empereur lui-même a succombé » dans les premiers rangs : en vain on lui » présenta les chevaux les plus rapides qui » l'eussent porté hors de l'atteinte de l'ennemi, en vain on le conjura de conserver sa vie pour venger ou pour sauver l'empire ; il déclara qu'il ne voulait » point survivre à tant de vaillans guerriers, » à tant de sujets fidèles, et il tomba honorablement sur un monceau de morts. N'imputons pas la victoire des barbares à la » terreur, à la faiblesse ou à l'imprudence » des troupes romaines. Les chefs et les soldats avaient tous la valeur de leurs ancêtres ; ils les égalaient en discipline et dans » la science militaire. L'amour de la gloire » animait leur noble intrépidité ; ils combattirent à la fois contre les rayons d'un soleil » brûlant, contre les angoisses d'une soif dévorante, et contre le fer et la flamme des » ennemis ; enfin ils préférèrent une mort » honorable à une fuite ignominieuse. L'indignation des dieux a seule causé nos malheurs et le succès des barbares. » L'impartialité de l'histoire dément une partie de ce panégyrique, où l'on ne reconnaît ni le caractère de Valens, ni les circonstances de la bataille. Mais on ne peut trop louer l'éloquence, et surtout la générosité de l'orateur d'Antioche[1].

Cette victoire mémorable enfla l'orgueil des Goths ; mais leur avarice souffrit cruellement, quand ils apprirent qu'on avait sauvé dans Adrianople la plus riche partie du trésor impérial. Ils se hâtèrent d'arriver à cette dernière récompense de leurs travaux ; mais ils furent arrêtés par les restes de l'armée vaincue, dont le courage était animé par le désespoir et par la nécessité de conserver la ville, pour sauver leur vie. Ils avaient garni les murs d'Adrianople, et les remparts du camp qui y était appuyé, de machines de guerre. Elles lançaient des pierres d'un poids énorme, et effrayaient plus les barbares par le bruit et la rapidité de leur décharge, que par le dommage réel qu'elles leur causaient. Les soldats et les citoyens, les provinciaux et les domestiques du palais, se réunirent tous pour la cause commune ; ils repoussèrent l'attaque des barbares, et éventèrent tous leurs stratagèmes. Après un combat de plusieurs heures, les Goths se retirèrent dans leurs tentes, convaincus, par cette nouvelle expérience, de l'inutilité de leurs efforts contre les villes fortifiées, et de la sagesse du serment que Fritigern avait fait de les laisser en paix. Après avoir fait massacrer très-impolitiquement trois cents déserteurs, dont la mort ne pouvait être utile qu'à la discipline des Romains, les Goths levèrent le siége d'Adrianople. Le théâtre du tumulte et de la guerre devint une vaste et silencieuse solitude ; les fugitifs tremblans sortirent des bois et des montagnes où ils s'étaient réfugiés pour trouver un abri dans les villes d'Illyrie et de Macédoine, et les fidèles partisans de la maison de Valens cherchèrent leur empereur, dont ils ignoraient la mort. Les Goths, maîtres de la campagne, passèrent sous les murs de Constantinople. Ils admirèrent l'extérieur magnifique de la capitale de l'Orient, la hauteur et l'étendue de ses murs, les milliers d'habitans assemblés sur les remparts, et la double perspective de la terre et de la mer. Tandis qu'ils contemplaient avec envie les beautés inaccessibles de Constantinople, un parti de Sarrasins[1], que Valens avait heureusement

[1] Libanius, (*de ulciscend. Julian. nece*, c. 3. Fabricius Bibl. Græc., t. VII, p. 146-148.

[1] Valens avait obtenu ou plutôt acheté l'amitié des Sarrasins dont les irruptions continuelles désolaient la Phénicie, la Palestine et l'Égypte. La foi chrétienne avait été récemment introduite chez un peuple destiné à établir et propager dans la suite une autre religion. (Tille-

pris à son service, fit une sortie. La cavalerie des Scythes ne tint point contre la vitesse étonnante et l'impétuosité martiale des chevaux arabes. Leurs cavaliers étaient très-exercés aux attaques irrégulières, et la férocité des barbares du Sud fit frémir les barbares du Nord. Un Arabe, qui venait de tuer un soldat goth d'un coup de poignard, appliqua ses lèvres à la plaie; et ce sauvage, presque nu, parut savourer délicieusement le sang de son ennemi[1]. L'armée des Goths, après avoir pillé les riches faubourgs de Constantinople et tous les environs, s'achemina lentement du Bosphore aux montagnes qui bornent la Thrace du côté de l'Occident. La terreur ou l'incapacité de Maurus leur livra le passage de Succi, et, n'ayant plus de résistance à craindre des armées de l'Orient vaincues et dispersées, les Goths se répandirent sur la vaste surface d'un pays fertile et cultivé, jusqu'aux confins de l'Italie et de la mer Adriatique[2].

Les Romains, qui racontent avec tant de sang-froid et de concision les actes de justice exercés par les légions[3], réservent leur compassion et leur éloquence pour les maux dont ils furent affligés eux-mêmes, lorsque les barbares victorieux envahirent et saccagèrent leurs provinces. Le récit circonstancié de la ruine d'une seule ville, ou des excès commis dans une seule ville[1], présenterait un tableau instructif des mœurs et du caractère des hommes. Mais une répétition fastidieuse de complaintes vagues et déclamatoires fatiguerait l'attention du lecteur le plus patient. On peut en quelque façon faire le même reproche aux écrivains sacrés et profanes de ce siècle malheureux, dont l'imagination, enflammée par la sensibilité ou par l'animosité religieuse, exagère ou défigure tous les faits et toutes leurs circonstances. Le véhément Jérôme[2] peut déplorer avec raison les horreurs commises par les Goths et par leurs alliés barbares dans la Pannonie, sa patrie, et dans toute l'étendue des provinces depuis les murs de Constantinople jusqu'aux pieds des Alpes Juliennes, les viols, les meurtres, les incendies, et, par-dessus tout, la profanation des églises, que les barbares convertirent en écuries, et des saintes reliques des martyrs. Mais saint Jérôme a sûrement outre-passé les limites de l'histoire et de la raison, lorsqu'il affirme « que, dans ces contrées désertes, il ne resta » rien que le ciel et la terre; qu'après la des- » truction des villes et de la race humaine, » le sol se couvrit de ronces impénétrables » et d'épaisses forêts, et que la rareté des » animaux, des oiseaux, et même des pois- » sons, accomplissait la désolation univer- » selle annoncée par le prophète Sophonie. » Jérôme prononça ces complaintes environ vingt ans après la mort de Valens, et les provinces de l'Illyrie, où les barbares passaient et repassaient sans cesse, fournirent encore, après dix siècles de calamités, des alimens au pillage et à la dévastation. Quand on pourrait supposer qu'un pays très-vaste serait resté sans culture et sans habitans, les conséquen-

mont, Hist. des Emp, t. v, p. 104, 106, 141; Mém. Eccl., t. vii, p. 593.)

[1] *Crinitus quidam, nudus omnia præter pubem, subraucum et lugubre strepens.* (Ammien, xxxi, 16, et Vales, *ad loc*). Les Arabes combattaient souvent tout nus, et on peut attribuer cette coutume autant à la chaleur du climat qu'à leur valeur fanfaronne. La description de ce sauvage inconnu est le portrait frappant de Derar, dont le nom sema si souvent la terreur parmi les chrétiens de Syrie. (Voyez Ockley, Hist. des Sarrasins, vol. 1, p. 72, 84, 87.)

[2] On peut encore suivre le fil des événemens dans les dernières pages d'Ammien (xxxi, 15. 16). Zosime (l. iv, p. 227, 231), que nous sommes forcés de consulter, place mal à propos l'irruption des Arabes avant la mort de Valens. Eunap. *in Excerpt. Legation.* (p. 20), parle de la Thrace et de la Macédoine comme de pays très-fertiles, etc.

[3] Observez avec quelle indifférence César raconte, dans ses Commentaires de la guerre des Gaules, qu'il fit périr tout le sénat des Vénetes, qui s'était rendu à discrétion, (iii, 16); qu'il fit son possible pour extirper toute la nation des Eburons, (vi, 31); que ses soldats exercèrent à Bourges une juste vengeance, et massacrèrent quarante mille personnes, sans distinction, de sexe ni d'âge (vii, 27, etc.).

[1] Tel est le récit que les ecclésiastiques et les pêcheurs firent du siége de Magdebourg, et que M. Harte a inséré dans l'Histoire de Gustave-Adolphe, non sans frayeur de violer la dignité de l'histoire (v, i, p. 313-320).

[2] « Et vastatis urbibus, hominibusque interfectis, solitu- » nem et raritatem bestiarum quoque fieri, et volatilium, » pisciumque: testis Illyricum est, testis Thracia, testis in » quo ortus sum solum (Pannonia), ubi præter cælum » et terram, et crescentes vepres, et condensa sylvarum » cuncta perierunt. » (T. vii, p. 250, *ad i*, cap. Sophonias, et t. i, p. 26.)

ces n'auraient pas été si funestes aux autres productions animées de la nature ; les races faibles d'animaux nourris par la main de l'homme auraient pu périr privées de sa protection; mais les bêtes sauvages des forêts, ennemies ou victimes de l'homme, devaient multiplier en paix dans leur domaine solitaire. Les habitans de l'air ou des eaux ont encore moins de relation avec le sort de l'espèce humaine, et il est très-probable qu'un brochet vorace aurait causé plus de dommage et de terreur aux poissons du Danube que les incursions d'une armée de barbares.

Quelle qu'ait été la véritable mesure des calamités de l'Europe, on pouvait craindre avec raison qu'elles ne s'étendissent bientôt aux paisibles contrées de l'Asie. On avait distribué judicieusement les fils des Goths dans toutes les villes de l'Orient, et employé avec soin la culture de l'éducation à vaincre la férocité de leur caractère. Dans l'espace de douze ans, leur nombre s'était considérablement augmenté, et les enfans de la première émigration, placés au-delà de l'Hellespont, possédaient déjà la force et le courage de la virilité [1]. Il était impossible de leur cacher les événemens de la guerre des Goths, et ces audacieux adolescens, qui ne pratiquaient point encore le langage de la dissimulation, trahirent leur envie, et peut-être leur dessein de partager la gloire de leurs pères. Les malheurs de l'empire justifiaient l'inquiétude et les soupçons des provinciaux; et ces soupçons furent admis comme une preuve évidente que les Goths d'Asie avaient formé secrètement une conspiration contre la sûreté publique. La mort de Valens laissait l'Orient sans souverain ; et Julius, maître général des troupes, renommé par ses talens, crut devoir consulter le sénat, qu'il regardait comme le représentant de la nation pendant la vacance du trône. Dès qu'il eut obtenu de cette assemblée la liberté de prendre les mesures qu'il croirait les plus avantageuses au bien public, il réunit les principaux officiers, et concerta avec eux les moyens les plus propres à faire réussir son projet sanglant. On publia immédiatement un édit, qui ordonnait à tous les jeunes Goths de s'assembler, à un jour fixé, dans la capitale de la province qu'ils habitaient, et, par un avis débité adroitement, on leur persuada que l'intention était de leur faire une distribution de terres et d'argent. Cette insidieuse espérance calma la violence de leur ressentiment, et suspendit peut-être leurs desseins ambitieux. Au jour marqué, toute cette jeunesse désarmée fut rassemblée soigneusement dans la place ou le forum ; les troupes romaines occupaient les rues et les avenues, et les toits des maisons étaient couverts d'archers et de frondeurs. A la même heure, on donna dans toutes les villes de l'Orient le signal du massacre; et la prudence barbare de Julius délivra les provinces de l'Asie d'un ennemi domestique, qui, quelques mois plus tard, aurait peut-être porté le fer et le feu des rives de l'Hellespont aux bords de l'Euphrate [1]. Le danger pressant de la sûreté publique peut sans doute autoriser à violer les lois établies; mais j'espère ignorer toujours, si elle existe, la doctrine odieuse qui prescrit dans cette occasion, ou dans toute autre, d'oublier les droits naturels de la justice et de l'humanité.

L'empereur Gratien était fort avancé dans sa marche, lorsqu'il apprit d'abord par le bruit public, et ensuite par le récit circonstancié de Victor et de Richomer, que son collègue impatient avait perdu la bataille et la vie, et que les deux tiers de l'armée romaine avaient péri avec lui. Quoique l'imprudente vanité de son oncle méritât son ressentiment, l'âme généreuse de Gratien fut émue de douleur et de compassion ; mais ces sentimens furent distraits par l'effrayante considération du danger où le royaume de Valens se trouvait exposé. Gratien n'était plus à temps pour secourir; il était trop

[1] Eunape (*in excerpt. Legat.* p. 20) suppose ridiculement que les jeunes Goths avaient grandi avec une rapidité surnaturelle, et il introduit les hommes armés de Cadmus qui sortaient des dents de dragons. Telle était dans ce temps-là l'éloquence grecque.

[1] Ammien approuve évidemment cette exécution. *Efficacia velox et salutaris* (XXXI, 16, où se termine son ouvrage). Zosime (l. IV, p. 223-236), se trompe sur la date, et se fatigue à chercher la raison qui a empêché Julius de consulter l'empereur Théodose qui n'était point encore placé sur le trône de l'Orient.

faible pour venger son malheureux collègue, et ce prince vaillant et modeste ne se crut point en état de soutenir seul un monde chancelant. Une irruption de barbares de la Germanie semblait prête à fondre sur la Gaule, et le jeune empereur se trouvait suffisamment occupé de l'administration de l'Occident. Dans cette crise funeste, le gouvernement de l'Orient et la conduite de la guerre des Goths demandaient l'attention exclusive d'un prince également habile dans les sciences de la politique et de la guerre. Un sujet, revêtu d'un commandement si étendu, ne serait pas resté long-temps fidèle à son bienfaiteur éloigné, et le conseil impérial adopta la sage résolution de se faire un ami pour éviter un rival. Gratien voulait faire de la pourpre la récompense de la vertu; mais, à l'âge de dix-neuf ans, il n'est pas facile à un prince né sur les marches du trône de connaître le véritable caractère de ses ministres et de ses généraux. Il essayait de peser d'une main impartiale leur mérite et leurs défauts, et trouvait une confiance trop imprudente dans les uns, et dans les autres une prudence trop timide. Cependant, comme chaque instant de délai diminuait la puissance et les ressources du futur empereur de l'Orient, Gratien se hâta de faire un choix, et il tomba sur un exilé dont le père avait souffert, trois ans avant, une mort injuste et ignominieuse sous la sanction de son autorité, dont les ministres abusaient pendant son enfance. Le grand Théodose, nom célèbre dans l'histoire et cher à l'église [1] catholique, reçut ordre de se rendre à la cour impériale, qui s'était insensiblement retirée des confins de la Thrace dans la ville plus sûre de Sirmium. Cinq mois après la mort de Valens, Gratien présenta aux troupes assemblées son collègue et leur maître, qui, après une résistance modeste et peut-être sincère, fut forcé d'accepter, au milieu des acclamations unanimes, la pourpre, le diadême, et le titre d'Auguste [1]. Il eut en partage les provinces de Thrace, d'Asie et d'Égypte, gouvernées précédemment par Valens. Mais, comme il était spécialement chargé de la guerre des Goths, on démembra la préfecture d'Illyrie; et les deux vastes diocèses de la Dacie et de la Macédoine appartinrent à l'empire d'Orient [2].

La province, et peut-être la ville [3] qui avait fourni au trône les vertus de Trajan et les talens d'Adrien, fut aussi la patrie d'une autre famille d'Espagnols dont les descendans possédèrent, durant près de quatre-vingts ans, le trône de l'empire romain dans les temps moins heureux de sa décadence [4]. Le génie actif de Théodose, père de l'empereur, les fit sortir de l'obscurité des honneurs municipaux. Les exploits de ce général, en Afrique et dans la Grande-Bretagne, forment une des plus brillantes parties des annales de Valentinien. Le fils du général, qui portait le même nom, reçut pendant sa jeunesse une excellente éducation sous la direction de maîtres habiles; mais il apprit l'art de la guerre sous la conduite et la sévère discipline de son père [5]. Avec un pareil mentor, le jeune Théodose chercha la gloire

[1] On a composé dans le dernier siècle, Paris, 1679, une Vie de Théodose, in-4°; en 1680, in-12, pour inspirer au jeune dauphin le zèle de la foi catholique. Fléchier, auteur de cette histoire, et depuis évêque de Nîmes, a orné son ouvrage en prédicateur éloquent; mais il a pris les faits chez Baronius, et ses principes dans saint Ambroise et saint Augustin.

[1] On trouve la description de la naissance, du caractère et de l'élévation de Théodose, dans Pacatus (*in Panegyr. vet.*, XII, 10, 11, 12), Themistius (*Orat*, XIV, p. 182), Zosime (l. IV, p. 231), Augustin (*de Civitat Dei*, V, 25), Orose (l. VII, c. 34), Sozomène (l. VII, c. 2), Socrate (l. V, 2), Théodoret (l. V, c. 5). Philostorge (l. IX, c. 17), et Godefroi (p. 393), l'épitome de Victor et les chroniques de Prosper, d'Idacius et de Marcellin, dans le *Thesaurus Temporum* de Scaliger.

[2] Tillemont, Hist. des Emper., t. V, p. 716, etc.

[3] *Italica*, que Scipion fonda pour les vétérans infirmes de l'*Italie*. On en voit encore les ruines à une lieue de Séville, mais sur la rive opposée de la rivière. (Voyez l'Hispania Illustrata de Nonius, ouvrage utile, quoique court.)

[4] Je suis de l'avis de Tillemont, qui (Hist. des Emp., t. V, p. 726), regarde comme suspecte l'origine royale, qui fut un secret jusqu'au moment où Théodose monta sur le trône; et, même après cet événement, le silence de Pacatus l'emporte sur le témoignage vénal de Themistius, de Victor et de Claudien, qui allient la famille de Théodose à celles de Trajan et d'Adrien.

[5] Pacatus compare et par conséquent préfère l'éducation de Théodose à celle d'Alexandre, d'Annibal et du second Africain, qui avaient servi comme lui sous leurs pères (XII, 8).

et l'instruction dans toutes les provinces où la guerre lui en donna l'occasion. Il endurcit sa constitution dans les différentes saisons et dans les différens climats, rendit sa valeur célèbre dans les combats de terre et de mer, et examina soigneusement les usages militaires des Écossais, des Maures et des Saxons. Son mérite personnel et la recommandation du conquérant de l'Afrique lui obtinrent un commandement supérieur; et, dans le poste distingué de duc de la Mœsie, il défit une armée de Sarmates, sauva la province, mérita la confiance des soldats, et s'attira l'envie de la cour [1]. La disgrâce et l'exécution de son père détruisirent ses espérances, et Théodose obtint comme une faveur la permission de se retirer dans sa patrie. La facilité avec laquelle il se conforma en Espagne à la vie d'un simple particulier fit l'éloge de la modération et de la fermeté de son caractère. Moitié de l'année à la ville, et le reste à la campagne, il se livrait alternativement aux devoirs de la société et aux soins que demandait son humble patrimoine [2], situé entre Valladolid et Ségovie, au milieu d'un canton fertile, et encore renommée aujourd'hui par la beauté de la laine de ses moutons [3]. De l'administration obscure de ses fermes, Théodose fut transporté en moins de quatre mois sur le trône de l'empire d'Orient; et l'histoire du monde entier n'offre pas peut-être un second exemple d'une élévation si pure et si honorable. Les princes qui héritent paisiblement du sceptre de leur père jouissent d'un droit d'autant plus sûr, qu'il est indépendant de leur mérite personnel. Les sujets qui, soit dans une monarchie, soit dans une république, arrivent à la possession du pouvoir suprême peuvent s'en être frayé le chemin par leur mérite ou par leurs vertus; mais ils sont rarement exempts d'ambition, et leur succès est souvent souillé par le crime d'une conspiration, ou par les horreurs d'une guerre civile. Dans les gouvernemens qui autorisent le monarque régnant à se nommer un collègue ou un successeur, ses passions peuvent le diriger vers un objet indigne de son choix. Mais l'envie la plus soupçonneuse ne peut supposer à Théodose, au fond de sa retraite, ni les artifices, ni les désirs, ni même les espérances d'un politique ambitieux. On eût oublié depuis longtemps à la cour impériale le nom d'un exilé relégué à Caucha, si ses talens et ses vertus n'eussent pas laissé une impression profonde. On le négligea dans des temps de prospérité; mais, dans la crise du danger, son mérite fut senti et avoué universellement. Quelle confiance ne dut-on pas avoir dans les vertus d'un homme que Gratien crut capable de pardonner le meurtre de son père pour l'amour de sa patrie, et dans l'habileté d'un général qu'on jugeait seul en état de délivrer et de rétablir l'empire déchiré de l'Orient! Théodose monta sur le trône dans la trente-troisième année de son âge. Le peuple admirait sa figure noble et sa taille majestueuse, qu'il se plaisait à comparer aux portraits et aux médailles de Trajan, tandis que les observateurs attentifs découvraient dans son cœur et dans son esprit une ressemblance plus précieuse avec le plus grand et le meilleur des empereurs romains.

C'est avec le regret le plus sincère que je me vois privé d'un guide exact et impartial, qui a écrit l'histoire de son siècle sans se livrer aux passions et aux préjugés dont un contemporain se garantit difficilement. Ammien Marcellin, qui a terminé son estimable ouvrage par la défaite et la mort de Valens, recommande l'histoire glorieuse du règne suivant à l'éloquence vigoureuse de la génération naissante [1]. Mais cette génération né-

[1] Ammien (XXIX, 6) raconte cette victoire: *Theodosius junior, Dux Mœsiæ, prima etiam tum lanugine juvenis, princeps postea perfectissimus*. Themistius et Zosime attestent le fait; mais Théodoret (l. V, c. 5), qui y ajoute quelques circonstances intéressantes, le place dans le temps de l'interrègne.

[2] Pacatus (*in Panegyr. vet.* XII, 9) préfère la vie rustique de Théodose à celle de Cincinnatus. L'une était l'effet de l'inclination, et l'autre de la pauvreté.

[3] M. d'Anville (Géograph. ancien. t. I, p. 25) a fixé la position de Caucha ou Coca dans la province de la vieille Galice, où Zosime et Idacius ont placé la naissance ou le patrimoine de Théodose.

[1] Ecoutons Ammien lui-même: « Hæc ut miles quondam et Græcus, a principatu Cæsaris Nervæ exorsus, » adusque Valentis interitum, pro virium explicavi mensura: nunquam, ut arbitror, sciens, silentio ausus cor-

gligea son avis, et n'imita point son exemple [1]; et dans la recherche du règne de Théodose, nous sommes forcés de suppléer aux récits tronqués de Zosime par des annales et des fragmens obscurs, par le langage outré ou figuré des panégyriques ou de la poésie, et par le secours suspect des écrivains ecclésiastiques, qui, dans la chaleur des factions religieuses, négligent souvent les vertus profanes de modération et de sincérité. Convaincu de ces désavantages, et de l'obscurité qui continuera d'envelopper une partie du déclin et de la chute de l'empire romain, je n'avancerai désormais qu'armé du doute et de la précaution. Je puis toutefois assurer hardiment que Théodose ne se vengea de la bataille d'Adrianople par aucune victoire signalée ou décisive sur les barbares, et le silence de ses panégyristes est confirmé par l'examen des temps et des circonstances. La constitution d'un vaste empire, élevé par les travaux et la prospérité d'une longue suite de siècles, n'aurait pas été détruite par l'infortune d'un seul jour, si les terreurs de l'imagination n'avaient pas exagéré l'étendue de cette calamité. Quarante mille Romains qui périrent dans les plaines d'Adrianople n'avaient pas épuisé les provinces peuplées de l'Orient qui contenaient tant de millions d'habitans. Le courage des soldats est de toutes les qualités de l'espèce humaine la plus commune et la moins chère; et les centurions qui avaient survécu à la défaite auraient bientôt suffisamment formé les recrues pour combattre des barbares indisciplinés. Si les Goths s'étaient emparés des chevaux et des armes de leurs ennemis vaincus, les haras d'Espagne et de Cappadoce, et les trente-quatre arsenaux de l'empire étaient encore abondamment pourvus, et les richesses de la paisible Asie pouvaient fournir des fonds suffisans pour la guerre. Mais la bataille d'Adrianople avait également enflammé la confiance des barbares, et abattu le courage des Romains. Un chef des Goths disait avec un sang-froid insultant qu'il était las d'immoler les timides Romains; mais qu'il ne pouvait pas concevoir comment des hommes qui fuyaient devant lui comme un troupeau de moutons prétendaient encore disputer la possession de leurs trésors et de leurs provinces [2]. Les Romains tremblaient au nom des Goths comme les Goths avaient tremblé au nom des Huns [2]. Si Théodose, rassemblant précipitamment ses forces dispersées, les eût conduites contre un ennemi victorieux, les frayeurs de son armée auraient suffi pour la dissiper; et le hasard du combat n'aurait pas excusé son imprudence. Mais Théodose le Grand mérita cette épithète honorable dans une circonstance si dangereuse, et se montra le gardien soigneux et fidèle de ses états chancelans. Il prit ses quartiers à Thessalonique, capitale du diocèse de la Macédoine [3], d'où il veillait sur les mouvemens des barbares, et dirigeait les opérations de ses lieutenans depuis les murs de Constantinople jusqu'aux rives de la mer Adriatique. Les fortifications et les garnisons des villes furent augmentées; les troupes reprirent insensiblement l'esprit de la discipline et le sentiment de la confiance. On les faisait sortir fréquemment de leurs forteresses, pour attaquer des partis de barbares qui infestaient les environs. L'attention qu'on avait de leur ménager toujours l'avantage du nombre et du terrain, faisait le plus souvent réussir leurs expéditions, et les soldats se convainquirent bientôt par l'expérience de la possibilité de vaincre des ennemis qu'ils croyaient invinci-

» rumpere vel mendacio. Scribant reliqua potiores ætate, » doctrinisque florentes. Quos id, si libuerit, aggressuros » procudere linguas ad majores moneo stylos. » (Ammien, XXXI, 16). Les treize premiers livres, qui contenaient une revue abrégée de deux cent cinquante-sept ans, sont perdus; il ne reste que les dix-huit derniers, qui comprennent le court espace de vingt-cinq années, et offrent l'histoire complète et authentique du temps où vivait l'auteur.

[1] Ammien fut le dernier sujet de Rome qui composa une histoire profane en langue latine. L'Orient produisit dans le siècle suivant quelques historiens déclamateurs, Zosime, Olympiodore, Malchus, Candidus, etc. (Voyez Vossius, *de Historicis græcis*, c. 18; *de Historicis latinis*, l. II, c. 10, etc.)

[1] Chrysostôme, t. I, p. 344, édit. de Montfaucon. J'ai examiné et vérifié ce passage; mais, sans le secours de Tillemont, je n'aurais jamais découvert une anecdote historique dans l'amas confus d'exhortations morales et mystiques adressées à une jeune veuve par le prédicateur d'Antioche. (Tillem., t. V, p. 152.)

[2] Eunape, *in Excerpt. Legat.*, p. 21.

[3] Voy. la Chronologie des lois par Godefroi. (Codex Théod. t. I, *Prolegomen.*, p. 99-104.)

bles. Les détachemens des différentes garnisons se rassemblèrent et formèrent de petits corps d'armée. Les mêmes précautions s'observèrent dans un plan étendu d'opérations bien concertées. Les événemens augmentèrent chaque jour les forces et le courage des Romains; et l'adresse avec laquelle l'empereur faisait répandre le bruit de ses succès militaires, contribuait à diminuer l'orgueil des barbares, et à ranimer l'espoir de ses sujets. Si, au lieu de cette faible esquisse, nous pouvions présenter au lecteur le récit circonstancié des dispositions et des actions de Théodose dans le cours de quatre campagnes, tous les militaires admireraient sans doute les ressources de son génie. Le sage Fabius avait sauvé précédemment la république en temporisant; et, tandis que les yeux de la postérité fixent avec surprise les lauriers brillans que Scipion cueillit dans la plaine de Zama, les campemens et les marches savantes du dictateur sur les montagnes de la Campanie réclament à plus juste titre la renommée d'une gloire solide et indépendante, qu'il ne partagea ni avec la fortune, ni avec ses soldats. Tel fut aussi le mérite du grand Théodose; et les infirmités d'une maladie longue et dangereuse ne purent ni diminuer la vigueur de son génie, ni distraire son attention du service public [1].

La délivrance et la tranquillité des provinces romaines [2] furent moins l'ouvrage de la valeur, que celui de la prudence de Théodose. La fortune la seconda; l'empereur ne manqua jamais de saisir l'occasion favorable, et d'en tirer tout l'avantage. Tant que le génie de Fritigern conserva l'union parmi les barbares et dirigea leurs opérations, leur puissance ne fut point au-dessous de la conquête d'un grand empire. La mort de ce héros, prédécesseur et maître du célèbre Alaric, délivra la multitude indocile de la contrainte et de la discipline. Ils se livrèrent à tous les excès de leurs passions, et à l'inconstance de leur caractère. L'armée des conquérans se morcela et se sous-divisa en bandes de voleurs féroces et sans ordre, dont la furie ne fut pas moins pernicieuse à eux-mêmes qu'à leurs ennemis : ils brisaient ou détruisaient tout ce qu'ils ne pouvaient pas emporter, ou dont ils ne savaient pas jouir, et brûlaient souvent, dans leurs aveugles fureurs, les moissons ou provisions de grains, dont ils manquaient bientôt pour leur subsistance. Un esprit de discorde divisa les tribus indépendantes, et les nations qui s'étaient réunies par une alliance volontaire. Les Huns et les Alains insultaient à la fuite des Goths, qui n'étaient pas disposés à user avec modération de la prospérité. L'ancienne jalousie des Ostrogoths et des Visigoths se réveilla, et les chefs orgueilleux se rappelèrent les injures qu'ils s'étaient faites réciproquement lorsqu'ils habitaient tous au-delà du Danube. Le progrès de leurs haines particulières affaiblit leur aversion pour le nom romain; et les officiers de Théodose achetèrent, par des dons et des promesses, la retraite ou le service des partis mécontens. La séduction de Modar, prince du sang royal des Amales, procura aux Romains un partisan hardi et fidèle; il obtint le rang de maître général, et un commandement de confiance. L'illustre déserteur des Goths surprit une armée de ses compatriotes plongée dans le sommeil à la suite de la débauche et de l'ivresse. Après en avoir massacré la plus grande partie, il revint au camp impérial [1], chargé d'immenses dépouilles, et suivi de quatre mille chariots enlevés aux barbares. Dans les mains d'un politique habile, des moyens différens s'appliquent avec succès à la même fin; et la délivrance de l'empire, commencée par la division des Goths, fut achevée par leur réunion. Athanaric, qui avait contemplé de loin les succès des Goths sans y prendre part, se trouva forcé, par le sort des armes, d'aban-

[1] La plupart des écrivains insistent sur la maladie et le long séjour de Théodose à Thessalonique; Zosime, pour diminuer sa gloire, Jornandès, pour favoriser les Goths, et les ecclésiastiques pour amener son baptême.

[2] Comparez Themistius (*Orat.* XIV, p. 181) avec Zosime (l. IV, p. 232), Jornandès (c. XXVII, p. 649), et le long Commentaire de M. de Buat (*Hist. des Peuples*, etc., t. VI, p. 477-552). Les Chroniques d'Idacius et de Marcellin font allusion en termes généraux à *magna certamina, magna multaque prœlia*. Ces deux épithètes ne se concilient pas aisément.

[1] Zosime (l. IV, p. 232) le traite de Scythe; les Grecs plus modernes semblent avoir donné ce nom aux Goths.

donner sa retraite des bois de Cauca. Il n'hésita plus à traverser le Danube ; et une grande partie des sujets de Fritigern, qui sentaient déjà tous les maux de l'anarchie, reconnurent volontiers pour roi un juge de leur nation dont ils respectaient la naissance, et dont ils avaient souvent éprouvé l'habileté; mais l'âge avait refroidi l'audace d'Athanaric, et, au lieu de conduire ses soldats aux combats et à la victoire, il écouta prudemment la proposition d'un traité avantageux. Théodose, qui connaissait le mérite et la puissance de son nouvel allié, alla au-devant de lui à plusieurs milles de Constantinople, et le traita dans la ville impériale avec la confiance d'un ami et la magnificence d'un empereur. Le prince barbare examinait avec attention tous les objets qui frappaient ses regards, et cédant à l'impulsion de sa surprise : « Je vois aujourd'hui, » dit-il d'un ton animé, ce que je n'ai jamais » voulu croire; je contemple l'éclat de cette » étonnante capitale. » Il admirait successivement la position de la ville, la force de ses murs, la beauté des édifices publics, la vaste étendue de son port rempli de vaisseaux de toutes les nations, les armes et la discipline des troupes. « Un empereur romain, ajouta » Athanaric, est un dieu sur terre, et le mortel » présomptueux, qui ose l'attaquer, devient » homicide de lui-même [1]. » Le roi des Goths ne jouit pas long-temps de cette brillante réception; et, comme la sobriété n'était point une des vertus de sa nation, on peut soupçonner que la maladie dont il mourut fut la suite des excès auxquels il se livra dans les repas somptueux de l'empereur. Mais la politique de Théodose tira de sa mort plus d'avantages que son allié n'aurait pu lui en procurer en le servant fidèlement durant une longue vie. On fit de magnifiques obsèques à Athanaric, dans la capitale de l'Orient ; on éleva un superbe monument à sa mémoire ; et son armée, gagnée par les libéralités et par la douleur apparente de Théodose, passa toute entière sous les drapeaux de l'empereur des Romains [1]. La soumission d'un corps de Visigoths si considérable. produisit les effets les plus salutaires, et l'influence de la raison, de la force et de la séduction, prit chaque jour une nouvelle étendue. Tous les chefs indépendans se hâtèrent de faire séparément leur traité, dans la crainte qu'un plus long délai ne les exposât seuls et sans secours à la vengeance de l'empereur. La capitulation générale, ou plutôt finale des Goths, peut être datée à quatre ans un mois et vingt-cinq jours après la défaite et la mort de Valens [2].

La retraite volontaire de Saphrax et d'Alathée avait déjà délivré les provinces du Danube des Grunthungiens ou Ostrogoths. L'esprit inquiet et turbulent de ces deux chefs leur fit chercher dans d'autres climats une nouvelle scène de gloire et de brigandage. Leur course destructive se dirigea vers l'Occident ; mais nous n'avons qu'une connaissance très-obscure et très-imparfaite de leurs expéditions. Les Ostrogoths repoussèrent plusieurs tribus des Germains jusque dans les provinces de la Gaule; ils conclurent et violèrent bientôt un traité avec l'empereur Gratien, s'avancèrent dans les régions inconnues du Nord, et revinrent, après un intervalle de quatre ans, avec des forces plus nombreuses, sur les rives du bas Danube. Ils avaient recruté leur armée des plus féroces guerriers scythes et germains ; et les soldats, ou du moins les historiens de l'empire, ne reconnurent plus le nom ni la contenance de leurs anciens ennemis [3]. Le général qui com-

[1] Le lecteur ne sera pas fâché de trouver les expressions de Jornandès, ou de l'auteur qu'il a copié. « Regiam » urbem ingressus est; miransque, En, inquit, cerno » quod sæpe incredulus audiebam, famam videlicet tantæ » urbis. Et huc illuc oculos volvens, nunc situm urbis » commeatumque navium, nunc mænia clara prospectans, miratur ; populosque diversarum gentium, quasi » fonte in uno e diversis partibus scaturiente unda, sic » quoque militem ordinatum aspiciens. Deus, inquit, est, » sine dubio, terrenus imperator, et quisquis adversus » eum manum moverit, ipse sui sanguinis reus existit. » Jornandès (c. 28, p. 650) continue à raconter sa mort et les cérémonies de ses funérailles.

[1] Jornandès, c. XXVIII, p. 650; Zosime lui-même (l. IV, p. 246) est forcé d'applaudir à la générosité de Théodose, si honorable pour le prince et si avantageuse pour les sujets.

[2] Les passages courts, mais authentiques, des *Fasti* d'Idacius (Chron. Scaliger, p. 52) sont défigurés par l'esprit de parti. La quatorzième oraison de Themistius est un compliment adressé au consul Saturninus sur la paix. (A. D. 383.)

[3] Εθνος το Σκυθικον πασιν αγνωστον. (Zosime, l. IV, p. 252).

mandait les forces navales et militaires de la frontière de Thrace présuma que sa supériorité pourrait être désavantageuse au bien du service, et que les barbares, tenus en respect par le spectacle imposant de la flotte et des légions, différaient le passage du fleuve jusqu'à l'hiver. L'adresse des espions qu'il envoya dans leur camp attira les Ostrogoths dans le piége qu'il leur tendait. Ils leur persuadèrent que, par une irruption soudaine, ils pourraient surprendre, dans l'obscurité de la nuit, l'armée romaine endormie ; et cette multitude crédule s'embarqua précipitamment dans trois mille canots [1]. Les plus braves des Ostrogoths formaient l'avant-garde. Le corps de la flotte portait le reste des hommes et des soldats ; et les femmes, avec les enfans, suivaient à l'arrière-garde. Ils avaient choisi, pour l'exécution de leur dessein, une nuit très-obscure ; et ils étaient au moment d'arriver à la rive méridionale du Danube, dans la confiance qu'ils trouveraient les gardes du fleuve et du camp dans le plus profond sommeil. Mais un obstacle inattendu leur coupa le passage ; une triple chaîne de vaisseaux solidement liés l'un avec l'autre, formait une chaîne impénétrable de deux milles et demi le long de la rivière. Tandis que, dans un combat très-inégal, ils tâchaient de forcer le passage, leur aile droite fut écrasée par l'attaque irrésistible d'une flotte de galères qui descendait le fleuve par la double impulsion des rames et du courant. Le poids et la rapidité de ces bâtimens de guerre brisa, coula à fond et dispersa les faibles canots des barbares, et leur valeur ne leur fut d'aucun secours. Alathée, roi ou général des Ostrogoths, périt avec les plus braves de ses troupes, ou dans les eaux du fleuve, ou par l'épée des Romains. La dernière division de cette malheureuse flotte aurait pu regagner le rivage d'où elle était partie ; mais la terreur et le désordre ne leur laissait ni la faculté d'agir, ni la liberté de penser ; ils se rendirent à discrétion, en implorant la clémence des vainqueurs. Dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, il n'est pas facile de concilier les passions et les préjugés des écrivains du siècle de Théodose. Ceux qui se plaisent à blâmer ou défigurer toutes [1] les actions de son règne affirment que le lieutenant Promotus avait assuré la déroute des barbares par sa valeur et son intelligence, avant que l'empereur hasardât de paraître sur ses vaisseaux. Le poète complaisant qui célébrait, à la cour d'Honorius, la gloire du père et celle du fils, attribue tout l'honneur de la victoire à l'intrépidité de Théodose, et il insinue même qu'il tua dans le combat le roi des Ostrogoths [2]. La vérité de l'histoire se trouverait peut-être en adoptant un juste milieu entre ces deux récits opposés. L'original du traité qui fixa l'établissement des Goths, assura leurs priviléges et stipula leurs obligations, éclaircirait l'histoire de Théodose et celle de ses successeurs ; on n'a conservé que très-imparfaitement l'esprit ou la substance de cette convention [3]. Les ravages de la guerre et de la tyrannie avaient laissé beaucoup de terres incultes à la disposition des barbares qui pouvaient daigner les cultiver. On plaça dans la Thrace une nombreuse colonie de Visigoths, et l'on transporta les restes des Ostrogoths dans la Phrygie et dans la Lydie. Ils obtinrent tous une distribution de bétail et de grains, et l'exemption de tout tribut durant un certain nombre d'années. Les barbares auraient mérité d'être les victimes de la

[1] La raison et l'exemple m'autorisent à appliquer ce nom indien aux μονοξυλα des, barbares, bateaux creusés dans un seul arbre, πληθει μονοξυλων εμβιβασαντες. (Zosime, l. IV, p. 253.)

> Ausi Danubium quondam tranare Gruthungi,
> In lintres fregere nemus : ter mille ruebant
> Per fluvium plenæ cuneis immanibus alni.
>
> Claudien, IV, *Consul.* Hon., 623.

[1] Zosime, l. IV, p. 252, 255. Il montre souvent son peu de jugement et de goût en défigurant une histoire sérieuse par des circonstances ridicules, peu intéressantes et incroyables.

[2] . . . . . . Odothœi regis opima
Retulit. . . . . *Ver.* 632.

Les opima étaient les dépouilles qu'un général ne pouvait acquérir qu'après avoir tué de sa propre main le roi ou le général de l'ennemi, et les siècles brillans de Rome n'en offrent que trois exemples.

[3] Voy. Themistius (*Orat.* XVI, p. 211). Claudien à Eutrope (l. II, 152) parle d'une colonie phrygienne :

> . . . . Ostrogothis colitur mistisque Gruthungis
> Phryx ager. . . . .

Et nomme ensuite les rivières de Lydie, le Pactole et l'Hermus.

politique perfide de la cour impériale, s'ils eussent souffert qu'on les dispersât dans différentes provinces; mais ils exigèrent la possession entière des villages et des districts choisis pour le lieu de leur résidence; ils conservèrent leurs mœurs et leur langage, assurèrent dans le sein du despotisme l'indépendance de leur gouvernement particulier, et reconnurent la souveraineté de l'empereur sans se soumettre à la juridiction inférieure des lois et des magistrats romains. Les chefs commandaient toujours leur tribu en temps de paix et en temps de guerre; mais la dignité royale fut abolie, et l'empereur pouvait à son gré nommer et destituer les généraux. Il entretenait un corps de quarante mille Goths pour la défense de l'empire d'Orient, et ces troupes audacieuses, qui prenaient le nom de *fœderati* ou alliés, étaient distinguées par des colliers d'or, une paie considérable et d'amples priviléges. Ils réglèrent leur courage national par l'usage des armes et l'esprit de discipline; et, tandis que les forces suspectes des barbares gardaient ou menaçaient l'empire, les dernières étincelles du génie militaire s'éteignaient dans l'âme des Romains [1]. Théodose eut l'adresse de persuader à ses alliés que les conditions de paix arrachées à sa prudence par la nécessité, étaient l'expression sincère de son amitié pour la nation des Goths [2]. Mais il faisait une réponse bien opposée aux plaintes du peuple, qui blâmait hautement ces concessions humiliantes et dangereuses [3]. Ses ministres peignirent les calamités de la guerre de la manière la plus pathétique, et ils exagérèrent les premiers symptômes du retour de l'ordre, de l'abondance et de la sûreté publique. Les avocats de Théodose affirmaient, avec une apparence de vérité, qu'il était impossible d'extirper un si grand nombre de tribus guerrières réduites au désespoir par la perte de leur pays natal, et que les provinces épuisées se trouveraient recrutées de soldats et de laboureurs. Les barbares conservaient toujours leur air féroce et menaçant; mais l'expérience du passé pouvait faire espérer qu'ils prendraient l'habitude de l'obéissance et de l'industrie; que leurs mœurs s'adouciraient par l'influence de l'éducation et de la religion chrétienne, et que leur postérité se confondrait insensiblement avec la grande masse du peuple romain [1].

Malgré ces argumens spécieux et ces espérances illusoires, il était facile de prévoir que les Goths conserveraient long-temps leur haine contre les Romains, et qu'ils deviendraient peut-être bientôt les conquérans de leur empire. Ils montraient dans toutes les occasions le plus insolent mépris pour les citoyens et les provinciaux, qu'ils insultaient impunément [2]. Théodose était redevable à la valeur des barbares du succès de ses armes; mais on ne pouvait pas compter sur le secours d'une nation perfide, qui abandonnait ses drapeaux dans le moment où l'on avait le plus grand besoin de ses services, et l'empereur en fit plusieurs fois la fâcheuse expérience. Durant la rébellion de Maxime, un grand nombre de déserteurs goths se retirèrent dans les marais de la Macédoine, dévastèrent les environs, et obligèrent le monarque intrépide à hasarder sa personne pour étouffer le feu de cette révolte naissante [3]. L'alarme

[1] Comparez Jornandès (c. xx) qui rend compte de l'état et du nombre des Goths, *Fœderati*, avec Zosime (l. iv, p. 258) qui cite leurs colliers d'or, et Pacatus (*in Panegyr. Vet.*, xii, 37) qui applaudit ou semble applaudir follement à leur bravoure et à leur discipline dangereuses.

[2] *Amator pacis generisque Gothorum*. Tel est le langage de l'historien des Goths (c. xxix); il représente sa nation comme douce, paisible, patiente à souffrir, et lente à se livrer à la colère. A en croire Tite-Live, les Romains n'ont conquis l'univers que pour se défendre.

[3] Outre les invectives partiales de Zosime, toujours mécontent des princes chrétiens, voyez les représentations que Synèse adresse à l'empereur Arcadius (*de Regno*, p. 25, 26, édit. Petau). L'évêque de Cyrène était assez près pour bien juger, et assez loin pour ne point craindre et ne point flatter.

[1] Themistius (*Orat.* xvi, p. 211, 212) compose une apologie sensée, mais qui n'est cependant pas exempte des puérilités ordinaires de l'éloquence grecque. Orphée ne put enchanter que les animaux sauvages de la Thrace; mais Théodose enchante les hommes et les femmes dans un pays où Orphée fut mis en pièces, etc.

[2] On priva Constantinople de la moitié d'une des distributions journalières de pain accordé au peuple pour expier la mort d'un soldat goth κινυντες το Σκυθικον, était le crime du peuple. (Libanius, *Orat.* xii, p. 394, édit. de Morel.)

[3] Zosime, l. iv, p. 267-271. Il raconte une histoire longue et ridicule de ce prince qui courait, dit-il, le pays avec cinq ou six cavaliers pour toute suite, et qui décou-

du public était d'autant plus vive, qu'il regardait cette révolte accidentelle, comme le résultat d'un projet vaste et prémédité. On croyait que les Goths avaient signé insidieusement leur traité de paix, que leurs chefs s'étaient engagés d'avance, par un serment secret, à regarder toujours comme nuls tous les engagemens pris avec les Romains, et à saisir toutes les occasions de pillage, de conquête et de vengeance. Mais les barbares n'étaient pas tous inaccessibles au sentiment de la reconnaissance, et plusieurs de leurs chefs se dévouèrent loyalement au service de l'empire, ou du moins de l'empereur. Toute la nation se divisa insensiblement en deux factions opposées, qui débattaient avec chaleur dans leurs assemblées la préférence due à l'un ou à l'autre des sermens. Les Goths, qui se regardaient comme les défenseurs de Rome et de la paix, avaient pour chef le jeune et vaillant Fravitta, distingué de ses compatriotes par l'urbanité de ses mœurs, par la générosité de ses sentimens, et par les vertus paisibles de la vie civilisée. Mais le perfide Priulf était à la tête du parti le plus nombreux; il animait les passions de ses compagnons d'armes, et soutenait leur indépendance. Invités dans un jour de fête à la table de Théodose, les deux chefs, échauffés par le vin, oublièrent le respect qu'ils devaient à l'empereur, et trahirent indiscrètement l'objet de leurs débats et de leur animosité. Théodose, désagréablement frappé d'une dispute si extraordinaire, dissimula sa surprise, ses craintes et son ressentiment, et rompit, quelques instans après, cette assemblée tumultueuse. Fravitta, alarmé et irrité de l'insolence de son rival, dont le départ pouvait devenir le signal de la guerre civile, suivit audacieusement Priulf, et, lui plongeant son épée dans le sein, l'étendit mort à ses pieds. Les compagnons des deux chefs coururent aux armes, et le fidèle Fravitta aurait succombé sans le secours des gardes impériales[1]. Telles étaient les fureurs et les scènes sanglantes qui souillaient le palais et la table de l'empereur romain; et comme il fallait toute la fermeté et toute la modération de Théodose pour contenir l'indocilité des Goths, la sûreté publique semblait dépendre de la vie et des talens d'un seul homme[1].

vrit un espion dans la chaumière d'une vieille femme L'espion fut fouetté et exécuté, etc., etc.

[1] Comparez Eunape (*in Excerpt. Legat.*, p. 21, 22) avec Zosime (l. IV, p. 279). Malgré la différence des noms et des circonstances, on ne peut douter que ce ne soit la même histoire. Fravitta ou Travitta fut depuis consul. (A. D. 401), et continua à servir fidèlement le fils aîné de Théodose. (Tillemont, Hist. des Emper., t. V, p. 467.)

[1] Les Goths ravagèrent tout, depuis le Danube jusqu'au Bosphore, exterminèrent Valens et son armée, et ne repassèrent le Danube que pour abandonner l'affreuse solitude qu'ils avaient faite. (OEuvres de Montesquieu, t. III, p. 479. Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, c. 17). Le président de Montesquieu semble ignorer que, depuis la défaite de Valens, les Goths ne sortirent plus du territoire de l'empire romain. Il y a à présent trente ans, dit Claudien (*de Bell. Getic.*, 166, etc. A. D. 404),

> Ex quo jam patrios gens hæc oblita triones,
> Atque istrum transvecta semel vestigia fixit
> Threicio funesta solo. . . . .

L'erreur est inexcusable, puisqu'elle déguise la cause immédiate et principale de la chute de l'empire des Romains dans l'Occident.

CHAPITRE XXVII.

Mort de Gratien. Destruction de l'arianisme. Saint Ambroise. Première guerre civile contre Maxime. Caractère, administration et pénitence de Théodose. Mort de Valentinien II. Seconde guerre civile contre Eugène. Mort de Théodose.

Avant d'avoir accompli sa vingtième année, Gratien jouissait d'une réputation égale à celle des princes les plus célèbres. Sa douceur et sa bonté le rendaient cher à ses amis; le peuple aimait son affabilité; les gens de lettres, qui jouissaient de ses libéralités, célébraient son goût et son éloquence. Les soldats applaudissaient à sa valeur et à ses talens militaires, et le clergé regardait la piété de Gratien comme la première et la plus brillante de ses vertus. La victoire de Colmar avait délivré l'Occident d'une invasion formidable; et les provinces de l'Orient attribuaient tout le mérite de Théodose à l'auteur de son élévation. Gratien ne survécut que quatre ou cinq ans à ces événemens mémorables; mais il survécut à sa gloire, et quand il tomba victime de la rébellion, il avait déjà perdu en grande partie le respect et la confiance du monde romain.

On ne peut attribuer le changement de sa conduite et de son caractère, ni aux artifices des flatteurs, ni à l'impétuosité des passions, dont ce jeune prince ne paraissait pas susceptible. Un examen plus approfondi de la vie de Gratien nous fera peut-être découvrir la cause qui anéantit les espérances du public. Ses vertus apparentes au lieu d'avoir été acquises à l'école de l'expérience et de l'adversité, n'étaient que les fruits précoces de sa première éducation. La tendre sollicitude de son père s'était occupée à lui procurer des talens qu'il estimait, d'autant plus qu'il en sentait la privation; et les plus habiles maîtres dans toutes les sciences et tous les arts, avaient contribué à former et embellir l'esprit et le corps du jeune Gratien [1]. Son caractère doux et docile recevait facilement l'impression de leurs sages préceptes; on répandait avec ostentation le récit de ses progrès, et l'absence des passions passait pour l'effort d'une raison prématurée. Ses précepteurs, élevés insensiblement au rang de ministres d'état [2], dissimulèrent aux yeux du public l'autorité qu'ils conservaient sur leur pupille; et, par leur secours secret, le jeune souverain parut agir, dans toutes les circonstances de sa vie et de son règne, avec autant de prudence que de fermeté; mais l'influence de leurs instructions ne fit qu'une impression peu profonde; et les habiles instituteurs qui dirigeaient si judicieusement la conduite de Gratien, ne purent pas donner à son âme indolente le principe d'activité, qui rend la poursuite de la gloire nécessaire au bonheur d'un héros, et même à son existence. Dès que le temps ou les événemens eurent éloigné de son trône ces fidèles conseillers, l'empereur de l'Orient redescendit insensiblement au niveau de son génie naturel. Il abandonna les rênes du gouvernement aux mains ambitieuses qui tâchaient de s'en saisir, et consuma ses loisirs dans les occupations les plus frivoles. Les méprisables ministres de son autorité, dont on ne pouvait pas sans sacrilége [1] désavouer le mérite, vendaient publiquement leurs faveurs et leurs injustices à la cour et dans les provinces. Des saints ou des évêques [2] dirigeaient la conscience du crédule Gratien; et ils en obtinrent un édit qui condamnait à la peine capitale la violation, la négligence et même l'ignorance de la loi divine [3]. Parmi les exercices dont le monarque s'était occupé pendant sa jeunesse, ceux du cheval, de l'arc et du javelot avaient particulièrement attiré son attention; mais il appliqua ces talens, utiles à un soldat, aux vains plaisirs de la chasse. De vastes parcs furent enclos de murs, et abondamment peuplés de toutes sortes d'animaux sauvages. Gratien négligeant les devoirs et la dignité de son rang, passait des journées entières à déployer sa vigueur et ses talens pour la chasse. La vanité que l'empereur mettait à exceller dans un art où le plus vil de ses esclaves aurait pu lui disputer le prix rappelait aux spectateurs le souvenir de Néron et de Commode. Mais Gratien était exempt de leurs vices odieux, et sa main ne se teignit jamais que du sang des animaux [4].

La conduite qui dégradait Gratien aux

[1] Valentinien était plus indifférent sur la religion de son fils, puisqu'il confia l'éducation de Gratien à Ausone qui faisait publiquement profession de paganisme, (Mém. de l'Acad. des Inscript). t. xv, p. 125-138. La réputation qu'Ausone obtint comme poète donne une mince idée du goût de son siècle.

[2] Ausone fut successivement préfet du prétoire de l'Italie (A. D. 377) et de la Gaule (A. D. 378), et obtint enfin le consulat (A. D. 379). Il publia sa reconnaissance dans un panégyrique insipide (*Actio gratiarum*, p. 699-736), qui a survécu à des productions beaucoup plus estimables.

[1] *Disputare de principali judicio non oportet. Sacrilegii enim instar est dubitare, an is dignus sit, quem imperator elegerit.* (*Codex Justinian*, l. ix, tit. xxix, Loi 3). Après la mort de Gratien, la cour de Milan rappela et promulgua de nouveau cette loi commode.

[2] Ambroise composa pour son instruction un traité théologique sur la sainte Trinité, et Tillemont attribue (Hist. des Emper., t. v, p. 158-169) les lois intolérantes de Gratien à l'archevêque, dont le zèle lui paraît très-méritoire.

[3] *Qui divinæ legis sanctitatem, nesciendo omittunt aut negligendo violant, et offendunt, sacrilegium committunt.* (Codex Justinian, l ix, tit. xxix, leg. 1). Théodose peut réclamer une partie du mérite de cette loi.

[4] Ammien (xxxi 10,) et Victor-le-Jeune, conviennent des vertus de Gratien, et déplorent son mauvais goût. Le parallèle odieux de Commode est adouci par *licet incruentus;* et peut-être Philostorge (l. x, c, 10,) et Godefroi, p. 412, avaient mis quelque réserve pareille dans la comparaison avec Néron.

yeux de ses sujets, n'aurait pas troublé la tranquillité de son règne, s'il n'eût point excité le ressentiment de son armée par des insultes particulières. Tant qu'il fut guidé par les instructions de ses sages instituteurs, le jeune monarque se déclara l'ami et l'élève de ses soldats. Il causait dans le camp familièrement avec eux des heures entières, et semblait s'occuper principalement de leur santé, de leurs besoins, de leurs récompenses, et de tous leurs intérêts. Mais dès que Gratien fut livré à son ardente passion pour la chasse, il n'eut plus de relation qu'avec ceux dont l'adresse pouvait contribuer à ses plaisirs favoris. Il admit un corps d'Alains au service militaire et domestique du palais; et ils exercèrent, dans les bornes étroites des parcs impériaux, la dextérité surprenante qu'ils avaient déployée précédemment dans les plaines immenses de la Scythie. Gratien admirait les talens et les usages de ses gardes favoris, et leur confiait exclusivement la sûreté de sa personne; et, comme s'il eût voulu insulter à l'opinion publique, il se montrait souvent vêtu et armé à la manière des Scythes, d'un grand arc et d'un carquois, et vêtu d'un habit fourré. La vue d'un prince romain, qui renonçait à l'habillement et aux usages de son pays, enflammait les troupes romaines de colère et d'indignation[1]. Les Germains eux-mêmes, qui composaient en grande partie les armées de l'empire, affectaient de mépriser l'accoutrement des sauvages du Nord, qui, dans le cours de peu d'années, avaient poussé leurs courses vagabondes depuis le Volga jusqu'aux bords de la Seine. Des murmures licencieux s'élevèrent dans les camps et dans les garnisons de l'Occident; et comme l'indolent Gratien négligea d'arrêter ces rumeurs dans leur commencement, l'influence de la crainte ne suppléa point au manque de respect et de fidélité. Mais un gouvernement établi ne se renverse pas sans difficultés. L'empire de l'habitude, la sanction des lois, la religion et la balance adroite des puissances civiles et militaires introduite par Constantin, protégeaient le trône de Gratien. Il n'est pas fort important de savoir quelle cause amena la révolte de la Grande-Bretagne. Le hasard est souvent la source du désordre; les semences de la révolte tombèrent sur un sol qu'on regardait comme plus fertile qu'aucun autre en tyrans et en usurpateurs[1]. Les légions de cette île se distinguaient depuis long-temps par leur arrogante présomption[2]; et le nom de Maxime fut proclamé par les voix tumultueuses, mais unanimes; des soldats et des provinciaux. L'empereur ou le rebelle, car la fortune n'avait point encore fixé son titre, était Espagnol, compatriote, compagnon d'armes et rival de Théodose, dont il n'avait pas vu l'élévation sans quelques mouvemens d'envie et de ressentiment. Les événemens de sa vie le fixaient depuis plusieurs années en Bretagne; et j'aurais trouvé, avec plaisir, la preuve de son mariage, contracté, dit-on, avec la fille d'un seigneur opulent du Caernavonshire[3]. Mais son rang dans cette île peut être raisonnablement considéré comme un état d'exil et d'obscurité; et si Maxime y occupait un poste civil ou militaire, ce n'était ni celui de gouverneur, ni celui de général[4]. Son habileté et même son intégrité, sont reconnues par tous les écrivains du siècle, et il

[1] Zosime (l. IV, p. 247) et le jeune Victor attribuent la révolution à la faveur qu'il accordait aux Alains et au ressentiment des troupes romaines. *Dum exercitum negligeret, et paucos ex Alanis, quos ingenti auro ad se transtulerat, anteferret veteri ac romano militi.*

[1] *Britannia, fertilis provincia Tyrannorum*, est une expression remarquable, dont Jérôme se servit dans la controverse de Pélage, et que nos antiquaires ont expliquée dans leurs disputes fort différemment l'un de l'autre. Les révolutions du dernier siècle semblent justifier l'image du sublime Bossuet: « Cette île plus orageuse que les » mers qui l'environnent.

[2] Zosime dit des soldats bretons, των αλλων απαντων πλεον αυθαδεια και θυμωνικωμενους.

[3] Hélène, fille d'Eudda. On peut encore voir sa chapelle à Caer-Segont, aujourd'hui Caer-Narvon. (Hist. d'Angleterre par Carte, vol, I, p. 168,) tiré de Mona Antiqua de Rowland. Le lecteur n'aura peut-être pas grande confiance dans cette autorité galloise.

[4] Cambden (vol. I, Introd. p. cj,) en fait un gouverneur de la Bretagne, et ses dociles successeurs ont suivi aveuglément le père de nos antiquités. Pacatus et Zosime ont fait quelques efforts pour détruire cette erreur ou cette fable, et je m'appuierai de leur autorité. *Regali habitu exulem suum; illi exules orbis induerunt.* (*In Panegyr. Vet.* XII, 23, et l'historien grec d'une manière encore moins équivoque αυτος (Maximus) δε ουδε εις αρχην εντιμον ετυχε προελθων. (l. IV, p. 248.)

fallait sans doute que son mérite fût incontestable, pour arracher cet aveu en faveur de l'ennemi vaincu de Théodose. Le sentiment de l'envie pouvait engager Maxime à blâmer la conduite de son souverain, et à encourager, peut-être sans aucune vue d'ambition, les murmures des troupes. Mais au moment du tumulte il refusa modestement ou artificieusement de monter sur le trône, et il paraît qu'on n'hésita pas de croire à la déclaration positive du nouveau césar, qui protestait avoir accepté malgré lui le dangereux présent de la pourpre impériale [1].

Mais il n'était pas moins dangereux de refuser l'empire; et, dès le moment que Maxime eût violé la fidélité qu'il devait à son souverain, il ne pouvait se flatter ni de régner, ni même de conserver la vie, s'il bornait son ambition à la possession de la Bretagne. Il résolut donc intrépidement et sagement de prévenir Gratien. Toute la jeunesse de l'île accourut en foule sous ses étendards, et il conduisit dans la Gaule une armée et une flotte dont on parla long-temps comme de l'émigration d'une partie considérable de la nation [2]. L'empereur, dans sa paisible résidence de Paris, fut alarmé de l'approche des rebelles. Les dards qu'il lançait contre les ours et contre les lions auraient été employés plus utilement contre ses ennemis; mais la faiblesse de ses efforts annonça son manque de courage et d'espoir, et le priva des ressources qu'il aurait encore pu trouver dans le secours de ses sujets et de ses alliés. Les armées de la Gaule, loin de fermer le passage à Maxime, le reçurent avec des acclamations de joie et des protestations de fidélité; et la honte de la désertion rejaillit du peuple sur l'empereur. Les troupes qui étaient plus immédiatement employées au service du palais, abandonnèrent l'étendard de Gratien, la première fois qu'on le déploya dans les environs de Paris. L'empereur s'enfuit à Lyon avec un petit corps de trois cents chevaux; et les villes situées sur sa route, où il espérait trouver un refuge ou au moins un passage, lui apprirent, en fermant leurs portes, qu'il ne s'en trouve jamais d'ouvertes pour les malheureux. Il aurait encore pu parvenir sans danger aux états de son frère, et revenir avec toutes les forces de l'Italie et de l'Orient, s'il ne se fût pas laissé tromper par le gouverneur perfide de la province Lyonnaise. Le crédule Gratien accorda sa confiance à des protestations de fidélité suspecte, et aux promesses d'un secours qui ne pouvait être qu'insuffisant. L'arrivée d'Andragathius, général de la cavalerie de Maxime, le tira de son erreur. Cet audacieux officier exécuta sans remords les ordres ou les intentions de l'usurpateur. On livra Gratien, au sortir de son souper, entre les mains de l'assassin et son frère Valentinien fit en vain les instances les plus pressantes pour obtenir son corps [1]. La mort de l'empereur fut bientôt suivie de celle de son général Mellobaudes, roi des Francs, qui conserva jusqu'à la fin de sa vie une réputation équivoque, juste récompense de sa politique intrigante et ténébreuse [2]. Ces exécutions pouvaient être nécessaires à la tranquillité publique; mais l'heureux usurpateur, dont l'autorité était reconnue par toutes les provinces de l'Occident, eut le mérite et la satisfaction de se vanter, que, excepté ceux qui périrent par le ha-

[1] Sulpice Sévère, Dialogue II, 7; Orose, l. VII, c. 34, p. 556. Ils conviennent l'un et l'autre (Sulpice avait été son sujet) de son mérite et de son innocence. Il est assez singulier que Maxime ait été traité moins favorablement par Zosime, l'ennemi juré de son rival.

[2] L'archevêque Usher (*Antiquit. Britann. Ecclés.*, p. 107, 108) a rassemblé avec soin toutes les légendes de l'île et du continent. L'émigration totale consistait en trente mille soldats et cent mille plébéiens qui s'établirent dans la Bretagne. Leurs épouses futures, sainte Ursule, onze mille vierges nobles et soixante mille plebéiennes, firent fausse route, et abordèrent à Cologne où les Huns les massacrèrent impitoyablement. Mais les plébéiennes n'ont point participé aux honneurs du martyre; et Jean Trithème a eu la hardiesse de citer la postérité de ces vierges bretonnes.

[1] Zosime (l. IV, p. 248, 249) a transporté la mort de Gratien de Lugdunum (Lyon) en Gaule à Singidunum en Mœsie. On peut tirer quelques faibles lumières des chroniques, et découvrir plus d'un mensonge dans Sozomène (l. VII, c. 13) et dans Socrate (l. V, 2). L'autorité d'Ambroise est la plus authentique (t. I. *Enarrat. in Psalm.* LXI, p. 961, t. II, *Epit.* XXIV, p. 888, etc. et *de obitu Valentin. consolat.*, n. 28, p. 1182.)

[2] Pacatus (XII, 28) fait l'éloge de sa fidélité, tandis que la chronique de Prosper atteste sa perfidie, et l'accuse de la perte de Gratien. Ambroise, qui sentait le besoin de se disculper lui-même, se borne à blâmer la mort de Vallio, fidèle domestique de Gratien (t. II, *Epit.* XXIV, p. 291. Edit. Benedict.).

sard des combats, son triomphe ne coûta la vie à aucun de ses sujets [1].

Cette révolution avait été terminée avec tant de rapidité, que Théodose apprit la fuite et la mort de son bienfaiteur avant qu'il lui fût possible de marcher à son secours. Tandis que l'empereur se livrait encore à sa douleur fausse ou jouée[1] il apprit l'arrivée du premier chambellan de Maxime; et le choix d'un vieillard vénérable, pour un poste ordinairement occupé par un eunuque, annonça à Constantinople la prudence et la modération de l'usurpateur. L'ambassadeur daigna justifier ou excuser la conduite de son maître, et protester que le meurtre de Gratien avait été commis sans ses ordres et contre son intention, par le zèle emporté des soldats: mais il ajouta d'un ton ferme et tranquille que Maxime offrait à Théodose le choix de la paix ou de la guerre; et il acheva son discours en déclarant que, quoique son maître préférât, comme Romain et comme père de ses sujets, d'employer ses forces militaires à la défense commune, il était cependant prêt à disputer l'empire dans une bataille décisive, si Théodose rejetait ses propositions de paix et d'amitié. Maxime exigeait une réponse prompte et claire. Mais, dans cette circonstance, il était difficile à Théodose de satisfaire les sentimens de son âme ou l'attente du public. La voix de la reconnaissance et de l'honneur criait vengeance. Il devait le diadème à la libéralité de Gratien, et la patience de Théodose pouvait faire présumer qu'il était plus sensible aux anciennes injures qu'aux services récens, et l'ami d'un assassin pouvait paraître partager son crime. L'impunité de Maxime devait blesser également les lois de la justice et l'intérêt de la société; et le succès d'un usurpateur tendait à détruire l'édifice du gouvernement, et à replonger l'empire dans les calamités du siècle précédent. Mais les sentimens d'honneur et de reconnaissance qui doivent régler invariablement la conduite des citoyens sont quelquefois contraints de céder, dans l'âme d'un monarque, à des devoirs supérieurs; et les lois de la justice et de l'humanité tolèrent l'impunité d'un criminel, lorsque sa punition entraîne inévitablement la perte d'un grand nombre d'innocens. L'assassin de Gratien avait usurpé le trône; mais il commandait aux provinces les plus belliqueuses de l'empire. L'Orient était épuisé par les revers et même par le succès de la guerre des Goths; et il y avait lieu de craindre qu'après avoir consumé le reste des forces du monde romain dans une guerre destructive et douteuse, le vainqueur ne devînt bientôt la proie des barbares du Nord. Ces puissantes considérations forcèrent Théodose à dissimuler son ressentiment, et à accepter l'alliance de Maxime. Mais il stipula que le nouvel empereur se contenterait des provinces au-delà des Alpes, et que le frère de Gratien conserverait la souveraineté de l'Italie, de l'Afrique et de l'Illyrie occidentale. On inséra dans le traité quelques conditions honorables en faveur de la mémoire et des lois du dernier empereur [1]. Les portraits des trois augustes collègues furent exposés, selon la coutume, à la vénération des peuples, et on ne doit pas supposer légèrement qu'au moment de cette réconciliation solennelle Théodose méditât secrètement des projets de vengeance et de perfidie [2].

Le mépris de Gratien pour les troupes romaines l'avait exposé aux funestes effets de leur ressentiment. Sa vénération profonde pour le clergé chrétien reçut sa récompense dans les louanges d'un ordre puissant, qui a réclamé dans tous les siècles le privilége de distribuer les honneurs sur la terre et dans le ciel[3]. Les évêques orthodoxes déplorèrent sa mort et leur perte irréparable; mais ils s'en consolèrent en découvrant que Gratien

[1] Il protesta que, *nullum ex adversariis nisi in acie occubuisse*. (Sulpice Sévère, *Vit. : Martini*, c. 23.) L'orateur de Théodose donne, malgré lui, à sa clémence des louanges qui ne peuvent pas paraître suspectes. *Si cui ille, pro cæteris sceleribus suis, minus crudelis fuisse videtur*. (*Panegyr. Vct.* XII, 28).

[1] Ambroise cite les lois de Gratien : *Quas non abrogavit hostis* (tom. II. *Epit.* XVII. p. 827).

[2] Zosime, l. IV, p. 252. Nous pouvons rejeter ses odieux soupçons, mais non pas le traité de paix que les amis de Théodose ont tout-à-fait oublié, ou sur lequel ils passent du moins fort légèrement.

[3] Leur oracle, l'archevêque de Milan, assigne à Gratien son pupille, une place distinguée dans le paradis (t. II, *de Obit. Val. Consol.*, p. 1133.

avait confié le sceptre de l'Orient à un prince dont la foi docile et le zèle ardent étaient soutenus par un génie plus vaste et un caractère plus vigoureux. Parmi les bienfaiteurs de l'église, la gloire de Théodose a rivalisé avec celle de Constantin. Si Constantin eut l'avantage d'élever l'étendard de la croix, son successeur subjugua l'hérésie arienne, et détruisit le culte des idoles dans tout le monde romain. Théodose fut le premier des empereurs baptisés dans la foi orthodoxe de la trinité. Quoique né d'une famille chrétienne, il retarda, selon les maximes ou l'usage du siècle, la cérémonie de son initiation, jusqu'au moment où une maladie, qui mit sa vie en péril, sur la fin de la première année de son règne, lui fit sentir le danger du retard. Avant de rentrer en campagne contre les Goths, il reçut le sacrement du baptême[1] d'Acholius, évêque orthodoxe de Thessalonique[2]. Tandis que l'empereur était encore animé du pieux sentiment de sa régénération, il dicta un édit qui publiait les règles de sa foi, et fixait la religion de ses sujets. « C'est » notre bon plaisir, tel est le style impérial, » que tous les peuples gouvernés par notre clé- » mence et notre modération adhèrent stric- » tement à la religion que saint Pierre en- » seigna aux Romains, dont la tradition, » conservée avec soin, est professée aujour- » d'hui par le pontife Damase et par Pierre » d'Alexandrie, évêque d'une sainteté apo- » stolique. Conformément à la discipline des » apôtres et à la doctrine de l'Évangile, nous » devons croire à la seule divinité du Père, » du Fils et du Saint Esprit, sous une majesté » égale et dans une pieuse trinité. Nous au- » torisons les disciples de cette doctrine à » prendre le titre de chrétiens catholiques ; » et, comme nous jugeons que tous les autres » sont des aveugles et des insensés, nous les » flétrissons du nom odieux d'hérétiques, et » nous défendons à leurs assemblées d'usur- » per désormais le nom vénérable d'églises. » Indépendamment de la condamnation di- » vine, ils doivent s'attendre à souffrir tous » les châtimens que notre autorité, guidée » par la sagesse céleste, jugera à propos de » leur infliger[1]. » La croyance d'un soldat est plus communément le fruit de l'instruction que celui de l'examen. Mais, comme l'empereur se renfermait dans les bornes de l'orthodoxie, qu'il avait prudemment fixées, ses opinions religieuses ne furent jamais ébranlées par les textes spécieux, les argumens subtiles, ou les symboles équivoques des docteurs ariens. Il eut une seule fois l'envie de s'entretenir avec le savant et éloquent Eunomius, qui habitait une retraite dans les environs de Constantinople ; mais les instances de l'impératrice Flaccille évitèrent cette entrevue dangereuse ; elle tremblait pour le salut de Théodose, et l'empereur fut irrévocablement confirmé dans son opinion par un argument à portée de l'intelligence la plus grossière. Il avait récemment revêtu Arcadius, son fils aîné, de la pourpre et du titre d'auguste ; et les deux princes, placés sur un trône magnifique, recevaient l'hommage de leurs sujets. Amphilochius, évêque d'Iconium, s'approcha des empereurs, et, après avoir salué Théodose avec le respect dû à un souverain, il causa familièrement avec son fils, comme il aurait pu le faire avec l'enfant d'un plébéien. Irrité de cette insolence, le monarque ordonna que l'on fît sortir l'évêque de sa présence ; mais, pendant que les gardes l'entraînaient à la porte, l'adroit théologien eut le temps d'exécuter son projet, en s'écriant d'une voix forte : « Tel est le traite- » ment, ô empereur ! que le roi du ciel ré- » serve aux hommes impies qui feignent » d'adorer le père en refusant de reconnaître » la majesté divine et égale de son fils. » L'empereur embrassa tendrement l'évêque d'Iconium, et n'oublia jamais la leçon qu'il lui avait donnée par cette parabole[2].

Constantinople était le siége principal de

[1] Pour le baptême de Théodose, voyez Sozomène, l. VII c. 4.; Socrate, l. V, c. 6, et Tillemont, Hist. des Emper. t. V, p. 728.

[2] Ambroise honora Ascolius ou Acholius de ses louanges et de son amitié; il le nomme *Murus fidei atque sanctitatis* (tome II, *Epit.* XV, p. 820), et fait ensuite un grand éloge de la rapidité avec laquelle il courut à Constantinople, en Italie, etc. (*Epit.* XVI, p. 822). Cette rapidité ne convient ni à un mur ni à un évêque.

[1] *Codex Theod.*, l. XVI, tit. I, loi. II, et les commentaires de Godefroi, t. VI, p. 579. Baronius prodigua des louanges à cet édit. *Auream sanctionem*, *edictum pium et salutare*. Sic itur ad astra.

[2] Sozomène, l. VII, c. 6. ; Théodoret, l. V, c. 16.

l'arianisme, et les écoles de Rome et d'Alexandrie avaient constamment rejeté, durant une révolution de quarante ans [1], la foi des princes et des évêques qui gouvernaient la capitale de l'Orient. Le siége archiépiscopal de Macédoine, souillé d'une si grande quantité de sang chrétien, avait été successivement occupé par Eudoxe et par Damophile. Leur diocèse était ouvert aux opinions vicieuses ou erronées de toutes les provinces de l'empire. La poursuite ardente de la controverse religieuse offrait une occupation à l'oisiveté turbulente de la métropole, et nous pouvons en croire l'observateur intelligent qui décrit d'une manière assez plaisante les effets de leur zèle verbeux. « Cette ville, dit-il, est pleine d'esclaves et de gens de métiers qui sont tous de profonds théologiens, et qui prêchent dans les boutiques et dans les rues. Priez un homme de vous changer une pièce d'argent; il vous apprendra en quoi le Fils diffère du Père. Demandez à un autre le prix d'un pain; il vous répondra que le Fils est inférieur au Père. Informez-vous si le bain est prêt; on vous dira que le Fils a été créé de rien [2]. » Les hérétiques de toutes dénominations vivaient en paix sous la protection des Ariens de Constantinople, qui tâchaient de s'affectionner ces sectes obscures, en même temps qu'ils abusaient, avec la plus violente sévérité, de leur victoire sur les partisans du concile de Nicée. Sous les règnes de Constance et de Valens, les faibles restes des Homoousiens étaient privés de l'exercice public et particulier de leur religion; et l'on a observé, en style pathétique, que ce troupeau, dispersé sans berger dans les montagnes, était abandonné à la voracité des loups [1]. Mais comme leur zèle, loin de se laisser vaincre par la tyrannie, semblait y puiser une nouvelle vigueur, ils saisirent le premier instant de liberté imparfaite que la mort de Valens leur procurait, pour former une congrégation régulière sous la conduite d'un évêque. Basile et Grégoire de Nazianze, tous deux nés en Cappadoce [2], se distinguaient, de tous leurs contemporains [3], par l'union de l'éloquence profane à la piété orthodoxe. Ces orateurs, qui ont été comparés, quelquefois par eux-mêmes, et quelquefois par le public, aux plus célèbres des anciens Grecs, semblaient liés par l'amitié la plus solide. Ils suivirent, avec la même ardeur, leurs études dans les écoles d'Athènes. Ils se retirèrent ensemble, avec une dévotion égale, dans la solitude du Pont; et l'âme de Basile et de Grégoire paraissait également incapable de tous mouvemens d'envie ou de jalousie. Mais l'exaltation de Basile sur le siége archiépiscopal de Césarée découvrit au public, et peut-être au prélat lui-même, l'orgueil de son caractère. La première faveur qu'il accorda à son ami fut reçue et peut-être proposée comme une cruelle insulte [4]. Au lieu d'employer les talens supérieurs de Nazianze dans un poste utile et brillant, il choisit, dans le nombre de cinquante évêchés, appartenant

Tillemont (Mém. Ecclés.) est scandalisé des termes d'*évêque rustique, cité obscure*. Cependant je réclame pour moi la liberté de croire qu'Iconium et Amphilochius n'étaient considérés dans l'empire que comme des villes fort médiocres.

[1] Sozomène, l. VII., c. 5.; Socrate, l. V, c. 7.; Marcellin, *in chron*. L'histoire des quarante années doit dater de l'élection ou de l'instruction d'Eusèbe, qui troqua fort adroitement l'évêché de Nicomédie contre la chaire archiépiscopale de Constantinople.

[2] Voyez les remarques de Jortin sur l'Hist. Ecclés. t. IV, p. 71. Les trente-trois Oraisons de Grégoire de Nazianze contiennent, à la vérité, des idées semblables ou même encore plus ridicules. Mais je n'ai jamais pu découvrir les expressions de ce passage remarquable, que j'admets sur le témoignage d'un savant très-distingué.

[1] Voyez la troisième Oraison de Grég. de Nazianze, et l'histoire de sa propre vie, qu'il composa en vers ïambiques, au nombre de dix-huit cents.

[2] J'ai trouvé de très-grands secours dans les deux Vies de Grég. de Nazianze, composées dans des vues fort différentes l'une de l'autre, par Tillemont (Mém. Ecclés., t. IX, p. 305-560, 692-731), et par le Clerc (Bibioth. univers., t. XVIII, p. 1-128.)

[3] A moins que Grégoire de Nazianze ne se soit trompé lui-même de trente ans sur son âge, il doit être né, ainsi que son ami Basile, vers l'année 329. On a adopté la chronologie absurde de Suidas, pour dissimuler le scandale qu'avait donné le père de saint Grégoire, qui, quoique saint lui-même, n'en a pas moins eu des enfans depuis son élévation au pontificat. (Tillem., Mém. Ecc., t. IX, p. 693-698.)

[4] On trouve dans le poëme de Grégoire, sur sa propre vie, quelques vers d'une très-grande beauté qui semblent partir du cœur, et expriment fortement la douleur de l'amitié trahie :

. . . . πονοι κοινοι λογων,
Ομοστεγος τε και συνεστιος βιος,
Νους εις εν αμφοιν. . . . . .
Διεσκεδασται παντα, ερριπται χαμαι,
Αυραι φερουσι τας παλαιας ελπιδας.

à son vaste diocèse, le misérable village de Sasime[1], sans eau, sans verdure, sans société, et placé à la jonction de trois grands chemins, où il était sans cesse importuné par le bruit et les clameurs des rouliers. Grégoire se soumit avec chagrin à cet exil humiliant, et fut ordonné évêque de Sasime; mais il proteste solennellement qu'il ne consomma jamais son mariage avec cette effrayante épouse. Il consentit ensuite à gouverner l'église de Nazianze, sa ville natale [2], dont son père avait été évêque durant plus de quarante-cinq ans; mais il se sentait digne d'un autre théâtre et d'un autre auditoire, et il accepta l'invitation honorable du parti orthodoxe de Constantinople. A son arrivée dans la capitale, un parent pieux et charitable le reçut dans sa maison; on consacra la chambre la plus vaste aux cérémonies de la religion, et on choisit le nom d'Anastasie pour exprimer la résurrection de la foi de Nicée. Cette assemblée particulière se convertit dans la suite en une église magnifique; et la crédulité du siècle suivant adopta sans peine les miracles et les visions qui attestaient la présence de la mère de Dieu, ou au moins sa protection [3]. La chaire d'Anastasie fut le théâtre des travaux et des triomphes de Grégoire, et, dans l'espace de deux ans, il éprouva toutes les révolutions spirituelles qui constituent les succès et les revers d'un missionnaire[4]. Les Ariens, irrités de son entreprise, l'accusèrent de prêcher trois divinités égales et distinctes, et excitèrent la populace à s'opposer, par des attroupemens et des violences, à l'assemblée des hérétiques athanasiens. « Une troupe de » mendians, qui n'obtenaient plus d'aumônes, » des moines qui ressemblaient à des boucs » ou à des satyres, et des femmes, plus » violentes que des Jézabel, sortirent pêle-» mêle de la cathédrale de Sainte-Sophie. » Ils enfoncèrent les portes d'Anastasie, et y firent beaucoup de dégât à coups de pierres et de bâtons. Un homme ayant perdu la vie dans cette bagarre, Grégoire fut appelé le lendemain devant le juge, et il eut la satisfaction de supposer que cet homme avait rendu publiquement hommage au nom de Jésus-Christ. Débarrassé de la crainte des ennemis extérieurs, Grégoire de Nazianze eut le chagrin de voir déshonorer son église par des dissensions. Un étranger, qui portait le nom de Maxime[1] et le manteau d'un philosophe cynique, s'insinua dans la confiance de Grégoire, et en abusa. Il entretint des relations secrètes avec quelques évêques, et tâcha, au moyen d'une ordination clandestine, de supplanter son protecteur, et d'obtenir le siége épiscopal de Constantinople. Ces mortifications pouvaient bien faire regretter quelquefois au missionnaire sa solitude obscure et paisible; mais il oubliait ses peines en voyant augmenter tous les jours l'éclat de sa gloire et le nombre de sa congrégation; il observait avec satisfaction que la plus grande partie de ses nombreux auditeurs, frappés de son éloquence [2], se retiraient convaincus de l'irrégularité de leurs pratiques et de leurs principes religieux [3].

Le baptême et l'édit de Théodose animèrent la confiance des catholiques de Constan-

On peut leur comparer la plainte qu'Hélène adresse à Hermie, son amie dans le songe d'une nuit d'été :

Is all the counsel that we two have shared
The sister's vows, etc.

Shakespeare n'avait point lu les poèmes de Grégoire. Il ne savait point le grec; mais la nature s'exprime de même dans toutes les langues.

[1] Ce portrait défavorable de Sasime est de Grégoire de Nazianze (t. IX *De Vita sua*, p. 718.) On trouve dans l'Itinéraire d'Antonin (p. 144, édit. Wesseling) la position exacte de cette ville, à quarante-neuf milles d'Archilaïs, et à trente-deux de Thyane.

[2] Grégoire a immortalisé le nom de Nazianze. Cependant Pline (VI, 3), Ptolémée et Hiéroclès (*Itinerar.* Wesseling, p. 709) citent la ville natale de Grégoire sous le nom grec ou romain de *Diocæsarea*, que lui donne Tillemont (Mém. Ecclés., t. IX, p. 692). Il paraît qu'elle était située sur les frontières de l'Isaurie.

[3] Voyez du Cange, *Constant. christiana*, l. IV, p. 141-142. Le θεια δυναμις de Sozomène (l. VII, c. 5) est interprété comme signifiant la Vierge Marie.

[4] Tillemont (Mém. Ecclés., t. IX, p. 432, etc.) rassemble, commente et explique tous les passages oratoires et poetiques de Grégoire

[1] Il prononça une oraison (t. I, *Orat.* XXIII, p. 409) à sa louange; mais après leur querelle il substitua au nom de Maxime celui de Héron. (Voyez Jérôme, t. I, du Catalogue des Ecriv. Ecclés., p. 301.) Je passe légèrement sur ces rixes personnelles et obscures.

[2] Sous l'emblème modeste d'un songe, Grégoire (t. II, chant IX, p. 78) décrit avec complaisance ses propres succès. Cependant ses conversations familières avec Jérôme (t. I, Epît. à Népotien, p. 14) donnent lieu de penser que le prédicateur savait apprécier les applaudissemens du peuple à leur juste valeur.

[3] *Lachrymæ auditorum laudes tuæ sint.* C'est le conseil sage et expressif de saint Jérôme.

tinople, et ils attendirent l'effet de ses gracieuses promesses avec impatience. Leur espoir ne tarda pas à se réaliser. Dès que l'empereur eut terminé les opérations de la campagne, il fit son entrée publique dans la capitale, à la tête de son armée victorieuse. Le lendemain de son arrivée, il manda Damophile, et offrit à cet évêque arien la dure alternative de souscrire à la foi de Nicée, ou de céder sur-le-champ à des ecclésiastiques orthodoxes son palais épiscopal, la cathédrale de Sainte-Sophie et toutes les églises de Constantinople. Le zèle de Damophile, qui eût été louable dans un catholique orthodoxe, choisit sans hésiter l'exil et la pauvreté [1], et aussitôt après son départ on fit la cérémonie de la purification de la ville. Les Ariens se plaignaient de ce qu'une congrégation peu nombreuse s'emparait de cent églises qu'elle ne pouvait point remplir, tandis que tout le reste des citoyens se trouvait privé de l'exercice public de son culte religieux. Théodose fut inexorable: mais comme les anges qui protégeaient le parti des catholiques n'étaient visibles qu'aux yeux de la foi, il ajouta prudemment à ces légions célestes le secours profane, mais efficace des soldats romains, et un corps nombreux de ses gardes occupa l'église de Sainte-Sophie. Si Grégoire était susceptible d'orgueil, il dut éprouver une satisfaction bien vive, lorsque l'empereur le conduisit en triomphe dans les rues, et le plaça respectueusement lui-même sur le trône archiépiscopal de la cathédrale de Constantinople. Mais ce saint, qui n'était point encore dépouillé de toutes les faiblesses de l'humanité, s'aperçut avec douleur que son entrée dans le sacré bercail ressemblait plus à celle d'un loup qu'à celle d'un pasteur; qu'il ne devait la sûreté de sa vie qu'au cliquetis des armes qui l'environnaient, et qu'il était l'objet des imprécations d'un parti nombreux, qui, comme hommes et comme citoyens, ne pouvaient pas lui paraître méprisables. Les rues, les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons, étaient couverts d'une grande multitude des deux sexes et de tous les âges. On n'entendait de tous côtés que des cris d'étonnement, de fureur et de désespoir; enfin Grégoire avoue naïvement qu'au jour mémorable de son installation, la capitale de l'Orient offrait le spectacle affreux d'une ville surprise par une armée de barbares [1]. Environ six semaines après, Théodose annonça la résolution d'expulser de toutes les églises de son royaume les évêques et les ecclésiastiques qui refuseraient de professer la doctrine de Nicée. Il chargea de cette commission Sapor, son lieutenant, qui, muni d'une autorité suffisante, et suivi d'un nombreux corps de troupes [2], l'exécuta avec tant de sagesse et de modération, que la religion de l'empereur se trouva, sans tumulte et sans effusion de sang, établie dans toutes les provinces de l'Orient. Si les écrits des Ariens eussent été conservés [3], nous y trouverions sans doute la relation lamentable de la persécution de l'église sous le règne de Théodose, et les tribulations de leur clergé exciteraient peut-être la compassion de quelque lecteur impartial. Il y a cependant lieu de présumer que le défaut de résistance offrit peu d'exercice au zèle et à la vengeance, et que, dans leur adversité, les Ariens déployèrent moins de fermeté que le parti orthodoxe n'en avait montré sous les règnes de Constance et de Valens. Les deux sectes ennemies semblaient avoir les mêmes principes naturels et religieux, la même conduite et le même caractère moral; mais on peut découvrir dans leurs opinions théologiques une différence qui tendait à donner au parti orthodoxe la supériorité du zèle et de la confiance. Dans l'école et dans l'église,

[1] Socrate (l. v, c. 7) et Sozomène. (l. vii, c. 5) rapportent la conduite et les réponses de Damophile, sans daigner y ajouter un seul mot d'approbation. Il considérait, dit Socrate, qu'il est difficile de résister à la puissance; mais il était facile et il lui aurait été profitable de se soumettre.

[1] Voyez Grégoire de Nazianze, t. ii, *de Vitâ suâ*, p. 21, 22. Pour l'édification de la postérité, le prélat raconte un prodige presque incroyable. Au mois de novembre, le ciel était nébuleux dans la matinée; mais le soleil perça les nuages, et le ciel s'éclaircit lorsque la procession entra dans l'église.

[2] Théodoret est le seul des trois historiens ecclésiastiques qui cite (l. v, c. 2) cette importante commission de Sapor, que Tillemont (Hist. des Empereurs, t. v, p. 728) déplace judicieusement du règne de Gratien pour la replacer sous celui de Théodose.

[3] Je ne compte point Philostorge, quoiqu'il cite l'expulsion de Damophile. Les ouvrages de cet historien ont été épurés soigneusement par des éditeurs orthodoxes.

l'une et l'autre reconnaissaient et adoraient la majesté du Christ; mais, comme les hommes sont toujours disposés à supposer à la Divinité leurs sentimens et leurs passions, il devait paraître plus prudent et plus respectueux d'exagérer que de restreindre les perfections du fils de Dieu. Le disciple d'Athanase se flattait sans doute de mériter la faveur divine, et celui d'Arius était peut-être tourmenté par la crainte de commettre une offense impardonnable, en honorant, d'une manière indigne de lui, le juge et le sauveur du monde. Les préceptes de l'arianisme pouvaient satisfaire une imagination froide et contemplative; mais la doctrine de Nicée, dont la foi et la dévotion étaient plus vives et plus étendues, devait obtenir la préférence dans un siècle de ferveur religieuse.

L'empereur, persuadé que l'assemblée du clergé orthodoxe serait animée de l'esprit de sagesse et de vérité, convoqua dans sa capitale un synode composé de cent cinquante prélats, qui complétèrent sans grande difficulté le système théologique précédemment établi par le concile de Nicée. Les disputes violentes du quatrième siècle avaient eu principalement pour objet la nature du Fils de Dieu, et les différentes opinions adoptées relativement à la seconde personne de la Trinité s'étaient naturellement étendues par analogie à la troisième[1]. Cependant les adversaires victorieux de l'arianisme jugèrent à propos d'expliquer le langage équivoque de quelques docteurs, de confirmer la foi des catholiques, et de condamner celle d'une secte de Macédoniens, qui, en admettant que le Fils était substantiel avec le Père, semblaient craindre d'avouer l'existence d'un troisième Dieu. Une sentence finale et unanime décida que le Saint-Esprit était également Dieu. Cette doctrine mystérieuse a été reçue de toutes les nations chrétiennes et de toutes leurs églises, et leur reconnaissance respectueuse a placé l'assemblée des évêques réunis par Théodose au second rang des conciles généraux[1]. Leur connaissance de la vérité religieuse peut s'être conservée par tradition, ou leur avoir été inspirée; mais la circonspection de l'histoire ne peut pas accorder un grand degré de confiance à l'autorité personnelle des évêques de Constantinople. Dans un siècle où les ecclésiastiques avaient renoncé scandaleusement à la pureté apostolique, les plus indignes et les plus corrompus étaient les plus assidus à suivre et à troubler les assemblées épiscopales. La fermentation et le conflit de tant d'intérêts opposés, de tant de caractères différens, enflammaient les passions des prélats, et leurs passions principales étaient l'or et la controverse. Un grand nombre des évêques, qui applaudissaient alors à la piété orthodoxe de Théodose, avaient changé plusieurs fois de symbole et d'opinion, et, dans les différentes révolutions de l'état et de l'église, la religion du souverain servait toujours de règle à leur conscience. Dès que l'empereur suspendait son influence, le synode turbulent se livrait aux impulsions de la haine, du ressentiment et de la vengeance. Durant la tenue du concile de Constantinople, la mort de Mélèce offrit un moyen facile de terminer le schisme d'Antioche, en permettant à Paulin, son rival fort âgé, d'occuper paisiblement jusqu'à sa mort le siége épiscopal. La foi et les vertus de Paulin étaient irréprochables; mais les églises de l'Occident avaient pris sa défense, et les évêques du synode préférèrent perpétuer la discorde par l'ordination précipitée d'un indigne candidat[2], plutôt que de déroger à la dignité de l'Orient, illustré par la naissance

[1] Le Clerc a donné (Biblioth. Univ., t. XVIII, p. 91-105) un extrait fort curieux des sermons que Grégoire de Nazianze prêcha à Constantinople contre les Ariens, les Eunomiens, les Macédoniens, etc. Il dit aux Macédoniens qui reconnaissaient la divinité du Père et du Fils, et rejetaient celle du Saint-Esprit, qu'autant vaut être trithéistes que dithéistes. Grégoire était lui-même un peu trithéiste, et sa monarchie du ciel ressemble fort à une aristocratie bien ordonnée.

[1] Le premier concile général de Constantinople triomphe aujourd'hui dans le Vatican; mais les papes ont hésité long-temps, et leurs doutes embarrassent et font presque chanceler le pieux Tillemont (Mém. Ecclésiast., t. IX, p. 409, 580).

[2] Avant la mort de Mélèce, sept ou huit de ses ecclésiastiques les plus aimés du peuple avaient renoncé, pour l'amour de la paix, à l'évêché d'Antioche. (Sozomène, l. VII, c. 3, 11; Socrate, l. V, c. 5.) Tillemont croit devoir rejeter cette histoire; mais il avoue que plusieurs circonstances de la vie de Flavien paraissent peu dignes des louanges de Chrysostôme et du caractère d'un saint.

et par la mort de J.-C. Des procédés si irréguliers et si injustes furent désapprouvés par les plus sages du concile. Ils se retirèrent, et la bruyante majorité qui resta maîtresse du champ du bataille ne pouvait se comparer qu'à des guêpes ou à des pies, à une volée de grues, ou à une troupe d'oies [1].

On pourrait peut-être soupçonner que ce portrait des synodes ecclésiastiques est l'ouvrage partial de quelque païen ou d'un hérétique endurci. Mais le nom de l'historien véridique qui a transmis cette leçon instructive à la postérité imposera silence aux murmures impuissans du fanatisme et de la superstition. Il était à la fois l'évêque le plus pieux et le plus éloquent de son siècle, le fléau de l'arianisme et le pilier de la foi orthodoxe. L'église le révère comme un saint, et comme le plus éclairé de ses docteurs. Il tint une place distinguée dans le concile de Constantinople, où il fit les fonctions de président après la mort de Mélèce; en un mot, c'est Grégoire de Nazianze. Le traitement injurieux qu'il éprouva lui-même [2], loin de nuire à l'authenticité de son témoignage, atteste l'esprit qui dirigeait les délibérations du concile. Leurs suffrages unanimes avaient confirmé les droits que l'évêque de Constantinople tirait du choix du peuple et de l'approbation de l'empereur. Mais Grégoire devint bientôt la victime de l'envie. Les évêques de l'Orient, ses adhérens les plus zélés, furent irrités de sa modération, relativement aux affaires d'Antioche, et l'abandonnèrent à la faction des Égyptiens, qui disputaient la validité de son élection; ils se fondaient sur un canon peu respecté, qui défendait à un prélat de passer d'un siége épiscopal à un autre. L'orgueil ou l'humilité de Grégoire lui fit décliner une contestation qu'on aurait pu imputer à son avarice ou à son ambition; il offrit publiquement de quitter le gouvernement d'une église restaurée et presque créée par ses travaux. Le concile accepta sa résignation, et l'empereur lui-même y consentit avec plus de facilité que le prélat ne semblait le prévoir. Au moment où il pouvait espérer de jouir des fruits de sa victoire, le sénateur Nectarius prit possession de son archevêché, et on fut obligé de retarder la cérémonie de sa consécration, pour donner d'abord le sacrement de baptême au nouvel archevêque, qui, par un hasard heureux, réunissait un caractère conciliant à une figure vénérable [1]. Après cette triste expérience de l'ingratitude du prince et des prélats, Grégoire de Nazianze rentra paisiblement dans sa retraite de Cappadoce, où il employa le reste de sa vie, environ huit ans, à des œuvres de poésie et de dévotion. On a décoré son nom du titre de saint: la sensibilité de son âme et l'élégance de son génie [2] suffiraient pour faire chérir sa mémoire.

Théodose ne se contenta point d'anéantir le règne des Ariens, et de venger les injures que le zèle de Constance et de Valens avait fait souffrir aux catholiques. L'empereur regardait les hérétiques comme rebelles à la double puissance du ciel et de la terre. Les décrets du concile de Constantinople avaient fixé les préceptes de la foi, et les ecclésiastiques qui dirigeaient la conscience de Théodose lui suggérèrent des moyens de persécution efficace. Dans l'espace de quinze années, il publia au moins quinze édits rigoureux contre les hérétiques [3], et principa-

[1] Consultez Grégoire de Nazianze, *de Vitâ suâ*, t. II, p. 25-28. On peut connaître, par ses vers et par sa prose, son opinion générale et particulière sur le clergé et sur ses assemblées (t. I, *Orat.* I, p. 33; épît. LV, p. 814; t. II, chant X, p. 81). Tillemont ne parle qu'obscurément de ces passages, que Le Clerc cite franchement.

[2] Voyez Grégoire, t. II, *de Vitâ suâ*, p. 28-31. Les quatorzième, vingt-septième et trente-deuxième oraisons furent prononcées à différentes époques de cette discorde. La péroraison de la dernière (t. I, p. 528) dans laquelle il prend congé des hommes et des anges, de la ville et de l'empereur, de l'Orient et de l'Occident, etc., est pathétique et presque sublime.

[1] Sozomène (l. VII, c. 8) atteste la ridicule ordination de Nectarius. Mais Tillemont observe (Mém. Ecclés., t. IX, p. 719): « Après tout, ce narré de Sozomène est si » honteux pour tous ceux qu'il y mêle, et surtout pour » Théodose, qu'il vaut mieux travailler à le détruire qu'à » le soutenir. » On doit admirer une maxime de critique si judicieuse.

[2] On supposera bien, sans que j'en avertisse, qu'en faisant l'éloge de son cœur et de sa sensibilité, je veux parler de son caractère naturel, lorsqu'il n'était ni endurci, ni enflammé par le zèle religieux. Il exhorte, du fond de sa retraite, Nectarius à persécuter les hérétiques de Constantinople.

[3] Voy. le Code de Théodose (l. XVI, tit. V, loi 6-23) et

lement contre ceux qui rejetaient la doctrine de la Trinité. Pour leur ôter toute ressource et tout espoir, l'empereur déclara que, si on alléguait en leur faveur quelque édit ou quelque mandat, il voulait que les juges les regardassent comme abusifs et de nulle valeur. Il détailla les différentes punitions destinées aux ministres, aux assemblées et aux personnes des hérétiques, et le législateur annonça sa colère par la violence de ses expressions. I. Les prédicateurs hérétiques qui usurpaient audacieusement le titre d'évêque ou de prêtre, étaient non-seulement exclus des priviléges et des émolumens accordés au clergé orthodoxe avec tant de libéralité, mais ils encouraient les peines d'exil et de confiscation s'ils se hasardaient à prêcher la doctrine ou à pratiquer les cérémonies de sectes maudites. Celui qui recevait, conférait ou même facilitait une ordination hérétique, devait payer une amende de dix livres d'or, environ quatre cents livres sterlings, ou à peu près neuf mille francs. On pouvait raisonnablement espérer que quand il n'y aurait plus de pasteurs, les troupeaux rentreraient d'eux-mêmes dans le bercail de l'église. II. On étendit avec soin la défense des assemblées à toutes les occasions possibles, dans lesquelles les hérétiques pourraient tenter de se réunir, avec l'intention de célébrer le culte de Dieu ou du Christ, selon les principes de leur foi et de leur conscience. Leurs conventicules publics ou secrets, de jour ou de nuit, dans les villes ou dans les campagnes, furent également proscrits par les édits de Théodose, et le bâtiment ou le terrain qui avait servi à cet usage criminel était confisqué au profit du domaine impérial. III. On supposait que l'erreur des hérétiques ne pouvait venir que d'une obstination qui méritait la punition la plus sévère. On fortifia l'anathème de l'église d'une espèce d'excommunication civile, qui les séparait de leurs concitoyens par une tache d'infamie particulière, et cette flétrissure du juge tendait à encourager, ou au moins à excuser les insultes d'une populace fanatique. Les sectaires furent successivement exclus de tout emploi honorable ou lucratif, et Théodose crut faire un acte de justice quand il ordonna que les eunomiens, qui distinguaient la nature du Père de celle du Fils, seraient privés du droit de tester et de recevoir aucun don testamentaire. L'hérésie des Manichéens parut si criminelle, que la mort du coupable pouvait seule l'expier ; on condamna aussi à une peine capitale les audiens ou quartodécimans [1], qui avaient la coupable audace de déplacer la fête de Pâques, et de la célébrer à une époque différente. Tous les citoyens pouvaient faire une accusation publique ; mais l'office d'inquisiteur de la foi, dont le nom est si justement abhorré, prit naissance sous le règne de Théodose. Cependant nous croyons pouvoir assurer que ces lois pénales furent rarement exécutées à la rigueur, et que le pieux monarque avait moins le dessein de punir que de corriger ou d'effrayer ses sujets opiniâtres [2].

les Commentaires de Godefroi sur chaque loi, et son sommaire général ou *paratitlon* (t. VI, p. 104-110).

La théorie de la persécution fut établie par Théodose, dont les saints de l'église ont loué la justice et la piété. Mais il était réservé à Maxime, son collègue et son rival, d'en exercer la pratique dans toute son étendue, et d'être le premier des empereurs chrétiens qui versèrent le sang de leurs sujets pour des opinions religieuses. On transféra, par appel, du synode de Bordeaux au consistoire impérial de Trèves, la cause des Priscillianistes [3], nouvelle secte d'hérétiques qui troublaient la tranquillité des provinces de l'Espagne. La sentence du préfet prétorien condamna sept personnes à la torture et à la mort. On exécuta d'abord Priscillien [4], évê-

[1] Ils célébraient la fête de Pâques comme les Juifs, le quatorzième jour de la première lune après l'équinoxe du printemps, et s'opposaient obstinément l'église romaine, qui faisait, ainsi que le synode de Nicée, tomber d'une manière fixe la fête de Pâques à un dimanche. (Antiquités de Bingham, l. XX, c. 5, vol. II, p. 309, édit. in-fol.)

[2] Sozomène, l. VII, c. 12.

[3] Voyez l'Histoire sacrée de Sulpice Sévère, liv. II, p. 437-452, *édit. Lugd. Bat.*, 1647 ; les Probabilités du docteur Lardner, etc., part. II, vol. IX, p. 256-350. Il a traité cet article avec érudition, jugement et modération.

[4] Sulpice parle de l'archi-hérétique avec estime et compassion. *Felix profecto, si non pravo studio corrupisset optimum ingenium! Prorsùs multa in eo animi*

que d'Avila, en Espagne[1], également distingué par sa naissance et par sa fortune, par son éloquence et par son érudition. Deux prêtres et deux diacres l'accompagnèrent au supplice, qu'ils regardaient comme un martyre glorieux. La scène sanglante finit par le supplice de Latronien, poète célèbre, dont la réputation égalait celle des anciens les plus estimés, et par Euchrocia, noble matrone de Bordeaux, et veuve de l'orateur Delphidius[2]. On condamna à l'exil deux évêques qui avaient adopté les opinions de Priscillien, et les coupables obscurs qui montrèrent quelque repentir[3] obtinrent leur grâce. Si l'on pouvait ajouter foi aux aveux arrachés par la terreur et par les tourmens aux accusations vagues de la calomnie et de la crédulité, on demeurerait convaincu que l'hérésie des Priscillianistes réunissait toutes les abominations de la magie, de la débauche et de l'impiété[4]. Priscillien, qui courut le monde accompagné de ses sœurs spirituelles, fut accusé de prêcher tout nu au milieu de sa congrégation, et d'autres ajoutaient qu'il avait détruit par des moyens odieux et punissables les fruits de son commerce criminel avec la fille d'Euchrocia. Mais un examen approfondi, ou plutôt impartial, prouvera que si les Priscillianistes violèrent les lois de la nature, ce ne fut pas par la licence, mais par l'austérité de leur vie. Ils condamnaient l'intimité du lit nuptial, et il en résulta des séparations indiscrètes qui troublèrent la paix des familles. Ils ordonnaient ou recommandaient l'abstinence totale de la chair des animaux, et leurs prières continuelles, leurs jeûnes et leurs vigiles composaient une règle de dévotion pure et sévère. Ils avaient puisé dans le sytème des Gnostiques et des Manichéens leurs opinions relativement à la personne du Fils de Dieu et à la nature de l'âme. Cette philosophie ridicule, transportée d'Égypte en Espagne, convenait peu aux esprits grossiers des Occidentaux. Les disciples obscurs de Priscillien souffrirent, languirent et disparurent insensiblement. Le peuple et le clergé rejetèrent ses préceptes; mais sa mort entraîna une controverse longue et violente. Les uns applaudissaient à l'équité de sa sentence, et les autres la regardaient comme une injustice tyrannique. C'est avec plaisir que nous citons ici Ambroise, évêque de Milan[1], et Martin, évêque de Tours[2], deux saints révérés dans l'église, qui en cette occasion défendirent la cause de la tolérance. Ils eurent pitié des malheureux exécutés à Trèves, et refusèrent toute relation avec les évêques qui les avaient condamnés. Si Martin s'écarta ensuite de cette résolution généreuse, ses motifs étaient louables, et sa pénitence fut exemplaire. Les évêques de Tours et de Milan prononçaient sans hésiter la damnation éternelle des hérétiques; mais le spectacle sanglant de leur mort temporelle faisait horreur à ces prélats respectables; les préceptes de la théologie n'effaçaient pas de leur âme les sentimens de la nature, et l'irrégularité scandaleuse des procédures faites contre Priscillien et ses adhérens ranima encore leur humanité. Les ministres civils et ecclésiastiques avaient exercé leur autorité hors des limites de leur juridiction. Le juge séculier reçut un appel, et prononça une sentence définitive, qui, en matière de foi, appartient à la justice ecclésiastique[3], et les évêques se déshonorèrent

et corporis bona cerneres. (*Hist. Sacr.*, l. II, p. 439) Le même Jérôme (t. I, *In Script. Eccles.*, p. 302), parle avec modération de Priscillien et Latronien.

[1] Cet évêché de la Vieille Castille vaut annuellement au prélat vingt mille ducats. (Géographie de Busching, v. II, p. 308.) Un pareil revenu est un excellent antidote contre l'hérésie.

[2] *Exprobabatur mulieri viduæ nimia religio, et diligentius culta Divinitas.* (Pacat., *in Panegyr.*, *Vet.*, XII, 29.) Telle était l'idée d'un polythéiste humain, quoique ignorant.

[3] L'un d'eux fut envoyé *in Syllinam insulam quæ ultra Britanniam est.*

[4] Les invectives outrées d'Augustin, du pape Léon, etc., que Tillemont adopte docilement, et que Lardner réfute avec force, font naître des soupçons en faveur des anciens Gnostiques.

[1] Ambroise, t. II, épît. XXIV, p. 891.

[2] Dans l'Histoire Sacrée et la Vie de saint Martin, Sulpice Sévère est fort circonspect; mais il s'exprime avec plus de liberté dans les Dialogues (III 15). Cependant Martin fut vigoureusement tancé par un ange et par le cri de sa propre conscience, et perdit en grande partie le don des miracles.

[3] Sulpice Sévère, prêtre catholique (l. II, p. 448), et Pacatus, orateur païen (*Panegyr. Vet.*, XII, 29), condamnent avec une indignation égale le caractère et la conduite d'Ithacius.

en se portant pour accusateurs dans une poursuite criminelle. La cruauté d'Ithacius, qui sollicita la mort des hérétiques, et fut témoin de leurs tortures, enflamma le public d'indignation, et les vices de cet évêque corrompu servirent de preuve à la bassesse de ses motifs. Depuis la mort de Priscillien, l'exercice de la persécution a pris une forme plus régulière sous le non de saint office, qui distribue leurs différentes fonctions aux justices ecclésiastiques et séculières. Le prêtre livre sa victime au magistrat, le magistrat la remet à. l'exécuteur, et la sentence inexorable de l'église, qui atteste le crime spirituel du coupable, est énoncée en termes qui semblent n'exprimer que la pitié et l'intercession.

Parmi les ecclésiastiques qui ont illustré le règne de Théodose, Grégoire de Nazianze se distingua par ses talens pour la chaire : le don des miracles ajouta, dans l'opinion des hommes, un grand éclat aux vertus monastiques de Martin de Tours [1]; mais la vigueur et l'habileté de l'intrépide Ambroise obtinrent, à juste titre, la palme épiscopale [2]. Il descendait d'une famille de Romains nobles : son père avait occupé le poste distingué de préfet du prétoire de la Gaule; son fils reçut une éducation brillante, et parvint, par les gradations ordinaires, des honneurs civils au rang de consulaire de la Ligurie, dans laquelle la résidence de Milan se trouvait enclavée. Ambroise, âgé de trente-quatre ans, n'avait point encore reçu le sacrement de baptême, lorsqu'à sa grande surprise et à celle du public, de gouverneur d'une province il se trouva transformé en archevêque. Sans cabale et sans intrigue, à ce que l'histoire rapporte, le peuple le nomma d'une voix unanime à l'épiscopat. L'accord et la persévérance de leurs acclamations passa pour une impulsion surnaturelle, et le magistrat fut contraint d'accepter un gouvernement spirituel, auquel les habitudes et les occupations de sa vie passée le rendaient tout-à-fait étranger. Mais la vigoureuse activité de son génie le rendit bientôt propre à exercer, avec zèle et prudence, les devoirs de la juridiction ecclésiastique; et, renonçant avec joie au faste imposant de la grandeur temporelle, il daigna, pour l'avantage de l'église, diriger la conscience des empereurs, et contrôler l'administration de l'empire. Gratien l'aimait et le révérait comme son père, et Ambroise composa son traité sur la foi de la trinité pour l'instruction de ce jeune prince. Après sa mort tragique, et au moment où l'impératrice Justine tremblait pour sa propre sûreté et pour celle de son fils Valentinien, elle chargea l'archevêque de Milan de deux ambassades successives à la cour de Trèves. Il déploya une intelligence et une fermeté égales dans ses fonctions politiques et ecclésiastiques, et contribua peut-être par son éloquence et par son autorité à suspendre les desseins ambitieux de Maxime, et à conserver la paix de l'Italie [1]. Ambroise avait dévoué sa vie et ses talens au service de l'église. Plein de mépris pour les richesses, il abandonna son patrimoine particulier, et vendit, sans hésiter, l'argenterie sacrée pour le rachat des captifs. Le peuple et le clergé de Milan chérissaient leur archevêque, qui jouissait de l'estime de ses souverains, sans solliciter leur faveur et sans redouter leur disgrâce.

Le gouvernement de l'Italie et la tutelle du jeune prince échurent naturellement à la princesse Justine, sa mère, également distinguée par son courage et par sa beauté, mais qui, au milieu d'un peuple orthodoxe, suivait malheureusement la doctrine hérétique d'Arius. Justine, persuadée qu'un empereur romain avait le droit d'autoriser dans ses états l'exercice public de sa propre religion, fit à Ambroise la demande modeste d'une seule église, soit dans la ville, soit dans les faubourgs de Milan. Mais le pieux archevêque se conduisait

[1] La Vie de saint Martin et les Dialogues relatifs à ses miracles contiennent des faits adaptés à la plus grossière ignorance, dans un style qui n'est point indigne du siècle d'Auguste. L'alliance du bon sens et du bon goût est si naturelle que ce contraste me surprend toujours.

[2] La Vie abrégée de saint Ambroise, par le diacre Paulin (Appendix à l'édit. des Bénédict., p. 1-15) a le mérite d'être une autorité originale. Tillemont (Mém. Ecclés., t. x, p. 78-306), et les édit. Bénédict. (p. 31-63) ont employé leurs soins et leur diligence ordinaires.

[1] Ambroise lui-même (t. II, épit. XXIV, p. 888-891) fait à l'Empereur un récit très-brillant de sa propre ambassade.

par des principes différens [1]. Il reconnaissait que les palais de la terre appartiennent au souverain; mais il considérait les églises comme le sanctuaire de Dieu, dont il prétendait, comme successeur des apôtres, être le seul ministre dans toute l'étendue de son diocèse. Les vrais croyans devaient jouir exclusivement des priviléges spirituels du christianisme, et le prélat regardait ses opinions théologiques comme la règle essentielle et invariable de l'orthodoxie et de la vérité. Il refusa toute conférence ou négociation avec les disciples de Satan, et déclara qu'il souffrirait plutôt le martyre que de consentir à un sacrilége. Justine, offensée d'un refus qui lui paraissait une insulte, résolut d'avoir recours à l'autorité impériale. Elle manda l'archevêque dans son conseil, quelques jours avant la fête de Pâques, où elle désirait faire publiquement ses dévotions. Ambroise obéit respectueusement; mais le peuple le suivit en foule, sans son aveu, et assiégea, en murmurant, les portes du palais. La frayeur saisit les ministres de Valentinien; et, au lieu de prononcer une sentence d'exil contre l'archevêque, ils le supplièrent d'interposer son autorité pour protéger le souverain, et rendre la tranquillité à la capitale. Mais les promesses que l'on fit à Ambroise, et qu'il communiqua aux citoyens, furent bientôt violées par une cour perfide, et tous les désordres du fanatisme régnèrent dans la capitale durant les six jours solennels que la piété chrétienne a destinés aux cérémonies de la dévotion. Les officiers du palais préparèrent d'abord l'église Portienne, et ensuite la nouvelle basilique, pour la réception de l'empereur et de la princesse sa mère, et la décorèrent à la manière accoutumée; mais il fallut les faire accompagner d'une forte garde militaire, pour éviter les insultes de la populace. Les ecclésiastiques ariens, qui hasardaient de paraître dans les rues, couraient risque de la vie, et Ambroise eut le mérite et la gloire de sauver ses ennemis personnels des mains d'une multitude en fureur.

Mais, tandis qu'il tâchait de contenir la violence de leur zèle, la véhémence pathétique de ses sermons continuait à enflammer les dispositions séditieuses du peuple de Milan. Il appliquait indécemment à la mère de l'empereur les allusions aux personnages d'Eve, de la femme de Job, de Jézabel et d'Hérodiade; et il assimilait la demande d'une église pour les Ariens aux plus cruelles persécutions que les chrétiens eussent endurées sous le règne du paganisme. Les précautions de la cour ne servirent qu'à faire connaître sa frayeur. On imposa une amende de deux cents livres d'or sur les communautés des marchands et des manufacturiers. On ordonna, au nom de l'empereur, à tous les officiers et aux suppôts inférieurs de la justice, de rester renfermés dans leurs maisons jusqu'à la fin des troubles de la capitale; et les ministres de Valentinien eurent l'imprudence d'avouer publiquement, que les citoyens les plus respectables de Milan étaient attachés au parti de l'archevêque. On le sollicita encore de rendre la paix à son pays, par sa condescendance aux volontés de son souverain. Ambroise fit sa réponse en termes humbles et respectueux, mais qu'on pouvait regarder comme une déclaration de guerre civile. Elle portait: « que l'empereur » pouvait disposer de son sort et de sa vie; » mais qu'il ne trahirait jamais l'église de » Jésus-Christ; qu'il ne dégraderait point la » dignité du caractère épiscopal; que, pour » cette cause, il était prêt à souffrir tous les » supplices que la malice du démon pourrait » suggérer; et qu'il ne désirait que de mourir » en présence de son fidèle troupeau et sur » les marches des autels; qu'il n'avait pas » contribué à exciter la fureur du peuple, et » que Dieu seul pouvait l'apaiser. Il priait » l'Être suprême de détourner les scènes de » sang et de confusion qui paraissaient prêtes » à commencer; et il espérait ne point sur» vivre à la destruction d'une ville florissante, » qui entraînerait peut-être la désolation de » toute l'Italie [1]. » La bigoterie opiniâtre de

[1] Le tableau qu'il fait lui-même de ses principes et de sa conduite (t. II, épît. XX, XXI, XXII, p. 852-880) est un des plus curieux monumens de l'antiquité ecclésiastique. On y trouve deux lettres adressées à sa sœur Marcellina, une requête à Valentinien, et le sermon *de Basilicis non tradendis*.

[1] Le cardinal de Retz reçut de la reine un message semblable: elle le priait d'apaiser les troubles de Paris. Il répondit qu'il n'en était plus le maître; « et à quoi j'a-

Justine aurait hasardé l'empire de son fils, si, dans cette contestation avec l'église et le peuple de Milan, elle avait pu compter sur l'obéissance active des troupes du palais. Un corps considérable de Goths s'était mis en marche pour s'emparer de la basilique, qui faisait l'objet de la dispute, et on pouvait présumer que des étrangers mercenaires, qui réunissaient des mœurs barbares et des principes ariens, exécuteraient sans scrupule les ordres les plus sanguinaires. L'archevêque les attendait à la porte de l'église, et, fulminant contre eux une sentence d'excommunication, il leur demanda, du ton d'un père et d'un maître, si c'était pour envahir la maison de Dieu qu'ils avaient imploré la protection hospitalière des Romains. Saisis d'étonnement et de respect, les Goths accordèrent un délai de quelques heures; et, dans cet intervalle, les plus sages conseillers de l'impératrice la déterminèrent à laisser aux catholiques de Milan la paisible possession de toutes leurs églises, et à dissimuler ses projets de vengeance en attendant des circonstances plus favorables. La mère de Valentinien ne pardonna jamais ce triomphe à Ambroise; et le jeune empereur se plaignit en termes violens de la lâcheté de ses serviteurs, qui lui faisaient subir le joug honteux d'un prêtre insolent. Les lois de l'empire, dont quelques-unes étaient souscrites par Valentinien, condamnaient l'hérésie arienne, et semblaient excuser la résistance des catholiques. A la sollicitation de Justine, on publia un édit de tolérance dans toutes les provinces qui dépendaient de la cour de Milan. Ceux qui suivaient la foi du concile de Rimini obtinrent l'exercice public de leur religion, et l'empereur déclara que tous ceux qui enfreindraient ce règlement salutaire seraient punis de mort comme perturbateurs du repos public [1]. D'après le caractère de l'archevêque de Milan et la liberté de ses expressions, on peut soupçonner que sa conduite ne tarda pas à fournir aux ministres ariens, qui le guettaient, un motif réel ou un prétexte spécieux de l'accuser de désobéissance à une loi qu'il nommait assez injustement une loi de sang et une tyrannie. Le conseil de Valentinien prononça contre Ambroise une sentence de bannissement bien modérée, puisqu'on lui permit de choisir le lieu de son exil et le nombre de ses compagnons. Mais le danger de l'église fit oublier au prélat les maximes des saints, qui ont prêché et pratiqué l'obéissance passive au souverain. Il refusa fièrement d'obéir; et le peuple applaudit unanimement à son refus[1]. Les citoyens gardèrent tour à tour leur archevêque; ils barricadèrent fortement les portes de la cathédrale et du palais épiscopal, et les troupes qui l'environnaient craignirent de risquer l'attaque de cette forteresse. La multitude de pauvres que la libéralité d'Ambroise faisait subsister, saisit cette occasion de signaler son zèle et sa reconnaissance; et, pour que la patience de ses partisans ne s'épuisât pas par la longueur et la monotonie des vigiles nocturnes, il introduisit, dans l'église de Milan, l'usage de psalmodier régulièrement et à haute voix. Tandis que l'archevêque soutenait un siége dans son église, un songe l'avertit de faire creuser la terre dans l'endroit où on avait enterré, depuis plus de trois siècles, les restes des deux martyrs Gervais et Protais [2]. Immédiatement, sous le pavé de l'église, on trouva deux corps entiers, dont les têtes étaient séparées, et qui versèrent beaucoup de sang [3]. Ces saintes reliques furent présentées en grande pompe à la vénération du peuple, et toutes les circonstances de cette heureuse découverte vinrent à l'appui du projet d'Ambroise. On supposa que les os

joutai tout ce que vous pouvez imaginer de respect, de douleur, de regret et de soumission. » Je ne prétends sûrement pas comparer ni les temps ni les hommes; cependant le coadjuteur semble avoir eu quelque envie d'imiter saint Ambroise.

[1] Sozomène est le seul (l. VII, c. 13) qui jette de l'obscurité sur ce fait lumineux.

[1] *Excubabat pia plebs in ecclesiâ mori parata cum episcopo suo.... Nos adhuc frigidi excitabamur tamen civitate attonita atque turbata.* (Augustin, *Confess.*, l. IX, c. 7.)

[2] Tillemont, Mém. Ecclés., t. II, p. 78-498. Un grand nombre des églises de l'Italie, de la Gaule, etc., furent dédiées à ces martyrs inconnus; mais saint Gervais semble avoir été plus favorisé que son compagnon.

[3] *Invenimus miræ magnitudinis viros duos, ut prisca ætas ferebat* (t. II, épît. XXII, p. 875). Ces squelettes étaient heureusement ou adroitement adaptés au préjugé populaire, qui suppose que depuis Homère la taille des hommes a diminué sensiblement dans chaque siècle.

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.

des martyrs, leur sang, et même leurs vêtemens, étaient doués d'une vertu salutaire, et qu'ils communiquaient leur influence surnaturelle aux objets les plus éloignés, sans rien perdre de leur efficacité. La cure extraordinaire d'un aveugle[1], et les aveux de plusieurs possédés qui semblaient les faire malgré eux, disposaient à croire aux préceptes et à la sainteté de l'archevêque; et ces miracles sont attestés par Ambroise lui-même, par Paulin son secrétaire, et par son disciple, le célèbre Augustin, qui professait alors la rhétorique à Milan. La philosophie de notre siècle approuvera sans doute l'incrédulité de Justine et de la cour arienne, qui se moquait de ces comédies, représentées par les intrigues et aux frais de l'archevêque[2]. Quoi qu'il en soit, leur effet sur l'imagination du peuple n'en fut pas moins rapide et irrésistible; et le faible souverain de l'Italie céda malgré lui au favori du ciel. Les puissances de la terre se réunirent aussi en sa faveur. Le conseil désintéressé de Théodose était dicté par la dévotion et par l'amitié, et l'usurpateur de la Gaule cachait les projets de son ambition sous le masque du zèle religieux[3].

Maxime aurait pu régner en paix jusqu'à la fin de sa vie, s'il se fût contenté de la possession des vastes contrées qui composent aujourd'hui les trois plus florissans royaumes de l'Europe. Mais le spectacle de ses forces militaires lui inspira des projets de conquête, qui n'étaient soutenus ni par l'amour de la gloire, ni par le mépris du danger, et ses premiers succès entraînèrent rapidement sa destruction. Il opprimait la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne[4], pour entretenir une nombreuse armée de barbares, composée des plus féroces nations de l'Allemagne, avec laquelle il se préparait à envahir l'Italie, et à dépouiller un prince encore enfant dont le gouvernement était détesté par des sujets catholiques. Mais le lâche Maxime, ayant à cœur de s'emparer sans résistance du passage des Alpes, fit à Domninus, ambassadeur de Valentinien, la réception la plus hypocrite, et lui offrit le secours d'un corps considérable de troupes, pour servir son maître dans la guerre de Pannonie. La pénétration d'Ambroise avait découvert le piége à travers les protestations d'amitié[1]; mais Domninus se laissa tromper ou corrompre par les libéralités de la cour de Trèves, et le conseil de Milan rejeta obstinément le soupçon du danger, avec une confiance aveugle, qui était moins l'effet du courage que celui de la terreur. L'ambassadeur dirigea la marche des auxiliaires, et on les admit sans difficulté dans les forteresses des Alpes; mais le perfide Maxime les suivit précipitamment avec le reste de son armée; et, comme il avait soigneusement intercepté tous les avis qu'on aurait pu avoir de sa marche, la réverbération du soleil réfléchie par les armes et la poussière qu'élevait la cavalerie, annoncèrent seules l'ennemi aux portes de Milan. Dans cette extrémité, Justine et son fils ne pouvaient accuser que leur imprudence et la perfidie de Maxime; ils n'eurent ni le temps ni le courage de résister à une armée de Germains. Une capitale remplie de sujets mécontens offrait un asile peu sûr; la fuite était leur seule ressource, et Aquilée leur seul refuge. Maxime ne daignait plus dissimuler la perversité de son caractère, et le frère de Gratien pouvait craindre le même sort que lui. L'usurpateur entra dans Milan en triomphe; et, quoique l'archevêque de Milan ait eu la prudence de refuser toute relation avec lui, il peut avoir contribué indirectement au succès de ses armes en prêchant aux citoyens la nécessité de la soumission et le danger de la résistance[2]. L'infortunée Justine arriva sans

[1] Ambroise, tom. II, épît. XXII, p. 875; Augustin, *Confess.*, liv. IX, c. 7; *De Civit. Dei*, liv. XXII, c. 8); Paulin, *in Vit. Ambrosii*, c. 14; *in Append. Benedict.*, p. 4. L'aveugle se nommait Sévère : en touchant la sainte robe il fut guéri, et dévoua le reste de sa vie, environ vingt-cinq ans, au service de l'église.

[2] Paulin., *in Vit. sanct. Ambros.*, c. 5; *in Append. Benedict.*, p. 5.

[3] Tillemont, Mém. Ecclés., t. X, p. 190-750. Il admet la médiation de Théodose, et rejette celle de Maxime, quoiqu'elle soit attestée par Prosper, Sozomène et Théodoret.

[4] La censure modeste de Sulpicius (Dialog. III, 15) est infiniment plus efficace que les faibles déclamations de Pacatus (XII, 25, 26).

[1] *Esto tutior adversus hominem, pacis involucro tegentem.* Tel fut l'avis prudent d'Ambroise au retour de sa seconde ambassade.

[2] Baronius (A. D. 387, n. 63) applique à ces temps de

accident à Aquilée; mais les fortifications lui parurent faibles. Elle craignit un siége, et résolut d'aller implorer la protection du grand Théodose, dont on célébrait la puissance et les vertus dans toutes les provinces de l'Occident. Elle fit approvisionner en secret un vaisseau pour transporter la famille impériale, s'embarqua précipitamment dans un petit port de l'Istrie, traversa toute l'étendue de la mer Adriatique et de la mer d'Ionie, doubla le promontoire du Péloponèse et entra heureusement dans le port de Thessalonique, après une longue navigation. Tous les sujets de Valentinien abandonnèrent le parti d'un prince dont l'abdication les dispensait de la fidélité; et, sans la résistance d'Emone, petite ville d'Italie, Maxime aurait conquis tout l'empire d'Occident sans tirer l'épée.

Au lieu d'inviter ses augustes réfugiés à venir le joindre à Constantinople, Théodose fixa, par quelques motifs secrets, leur résidence à Thessalonique. Ce ne fut ni par mépris, ni par indifférence, puisqu'il se hâta de les y aller trouver, suivi d'une partie de sa cour et du sénat. Après les avoir assurés de son zèle et de son attachement, Théodose observa pieusement à l'impératrice, que le crime d'hérésie était quelquefois puni dans ce monde, et qu'en consentant à adopter publiquement la foi de Nicée elle faciliterait la restauration de son fils, et attirerait sur elle et sur lui les bénédictions de la terre et du ciel. L'empereur remit à son conseil le choix important de la paix ou de la guerre. La justice et l'honneur faisaient entendre une voie plus haute encore depuis la mort de Gratien. A la persécution de la famille impériale à laquelle Théodose devait l'empire, Maxime avait ajouté de nouvelles injures. Ni traités, ni sermens n'arrêtaient son ambition; et, loin de conserver la paix en temporisant, l'Orient se trouverait exposé à une invasion, si l'on ne prévenait pas les desseins ambitieux d'un perfide usurpateur. Les barbares du Danube, convertis depuis peu en soldats et en citoyens, conservaient encore une partie de leur férocité nationale; en exerçant leur valeur à la guerre, on en diminuerait le nombre, et on soulagerait les provinces où ils commettaient beaucoup de désordres. Malgré tous ces raisonnemens, approuvés par la majorité du conseil, Théodose hésitait encore à prendre les armes pour une cause qui n'admettait plus de réconciliation; et sa grande âme pouvait sans honte être émue d'inquiétude pour des peuples épuisés, et pour la sûreté de ses propres enfans. Tandis que le doute d'un seul homme suspendait le destin de l'empire, les charmes de la princesse Galla plaidaient en faveur de son frère Valentinien [1]. Un héros ne résiste point aux larmes de la beauté, et le cœur de Théodose ne put pas se défendre des charmes de la jeunesse et de l'innocence. L'impératrice Justine sut profiter habilement de sa passion, et la célébration de son mariage fut le gage et le signal de la guerre civile. Les critiques insensibles, qui regardent la faiblesse de l'amour comme une tache indélébile sur la mémoire d'un grand homme, et surtout d'un empereur orthodoxe, rejettent en cette occasion l'autorité suspecte de Zosime. Pour moi, j'avoue naïvement que je me plais à trouver et même à chercher dans les sanglantes révolutions de ce monde quelques traces des sentimens moins funestes et plus doux de la vie domestique. Dans la foule des conquérans ambitieux et sanguinaires, je distingue avec satisfaction le héros sensible qui reçoit ses armes des mains de l'amour. On assura par un traité l'alliance du roi de Perse. Les barbares consentirent à respecter les frontières, ou à suivre les drapeaux d'un monarque qu'ils révéraient, et les préparatifs de guerre se firent avec ardeur dans tous les états de Théodose, depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Adriatique. L'habileté des dispositions semblait multiplier les forces de l'Orient, et partageait l'attention de Maxime. Il avait lieu de craindre qu'un corps de troupes choisies et commandées par l'intrépide Arbogaste

calamités publiques quelques-uns des sermons pénitentiaux de l'archevêque.

[1] Zosime (l. IV, p. 263, 264) raconte la fuite de Valentinien et l'amour de Théodose pour sa sœur. Tillemont, à l'appui de quelques autorités faibles et équivoques, antidate le second mariage de Théodose (Hist. des Emper., t. V, p. 740), et tâche de réfuter les contes de Zosime, qui seraient trop contraires, dit-il, à la piété de Théodose

ne dirigeât sa marche le long du Danube, et ne pénétrât à travers la Rhétie dans le cœur de la Gaule. On équipa une flotte puissante dans les ports de la Grèce et de l'Epire; le dessein apparent était de conduire Valentinien et sa mère en Italie, dès qu'une victoire navale aurait ouvert le passage, de les conduire sans délai à Rome, et de les mettre en possession du siége principal de l'empire et de la religion. Dans le même temps, Théodose lui-même, à la tête d'une armée nombreuse et disciplinée, s'avançait à la rencontre de son indigne rival, qui, après le siége d'Emone, avait assis son camp dans les environs de Siscie, ville de Pannonie, fortement défendue par le cours large et rapide de la Save.

Les vétérans, qui se rappelaient la longue résistance et les ressources successives du tyran Magnence, se préparaient sans doute aux travaux de deux ou trois campagnes sanglantes. Mais l'expédition contre le successeur qui avait usurpé comme lui le trône de l'Occident ne dura que deux mois [1]. Le génie de l'empereur d'Orient devait naturellement prévaloir contre le faible Maxime, qui ne montra dans cette crise fatale ni courage ni talens militaires. L'avantage d'une nombreuse cavalerie seconda puissamment l'habileté de Théodose. Les Huns et les Alains, et les Goths à leur exemple, formèrent des escadrons d'archers qui combattaient à cheval, et rompaient les rangs des Gaulois et des Germains par la rapidité de leurs évolutions. Après une longue marche, et dans la plus forte chaleur de l'été, ils s'élancèrent sur leurs chevaux, couverts d'écume, dans les eaux de la Save, passèrent la rivière à la nage en présence de l'ennemi, chargèrent les troupes qui défendaient la rive opposée, et les mirent en fuite. Marcellinus, frère de l'usurpateur, accourut à leur secours avec des cohortes choisies, qu'il regardait comme l'espoir et la ressource de son armée. Le combat, interrompu par l'approche de la nuit, recommença dès le point du jour, et, après une défense opiniâtre, les plus braves soldats de Maxime posèrent leurs armes aux pieds de l'empereur. Sans perdre de temps à écouter les acclamations des habitans d'Emone, Théodose continua sa marche pour terminer la guerre par la mort ou la captivité de l'usurpateur, qui fuyait devant lui avec toute la rapidité de la terreur. Du sommet des Alpes Juliennes, il fit une telle diligence, qu'il arriva le même jour à Aquilée, et Maxime, environné de toutes parts, eut à peine le temps d'en fermer les portes; mais elles ne pouvaient pas résister long-temps aux efforts d'un ennemi victorieux; l'indifférence, le mécontentement et le désespoir du peuple et des soldats hâtèrent la chute de Maxime. Arraché violemment de son trône et dépouillé des ornemens impériaux, il fut traîné dans le camp de Théodose, environ à trois milles d'Aquilée. Loin d'insulter à son infortune, l'empereur parut touché de compassion, et disposé à quelque indulgence, pour un homme qui n'avait jamais été son ennemi personnel, et qui ne lui inspirait que du mépris. Les malheurs auxquels nous sommes exposés excitent plus aisément notre sensibilité, et Théodose ne pouvait pas voir son rival prosterné à ses pieds, sans faire des réflexions sérieuses sur l'inconstance de la fortune et de la victoire. Mais la mort de Gratien, et le respect pour la justice, bannirent bientôt la faible impression d'une pitié involontaire. Théodose abandonna Maxime à la vengeance des soldats, qui l'emmenèrent de sa présence et lui tranchèrent la tête. Victor, fils de l'usurpateur, que son père avait décoré du titre d'auguste, périt par l'ordre, et peut-être par la main d'Arbogaste, et toutes les dispositions de Théodose furent couronnées du succès. Dès qu'il eut ainsi terminé une guerre civile qu'il avait supposé devoir être plus sanglante et plus difficile, l'empereur de l'Orient s'occupa, durant plusieurs mois de résidence à Milan, de rétablir l'ordre dans les provinces; et, au commencement du printemps, il fit son entrée triomphale dans la ville de Rome, à l'exemple de Constantin et de Constance [1].

[1] Voyez la Chronologie des Lois, par Godefroi, Cod. Théodos., t. I, p. 119.

[1] En outre des passages que l'on peut recueillir dans les Chroniques et dans l'Histoire Ecclésiastique (Zosime,

L'orateur qui peut sans danger garder le silence peut aussi louer Théodose sans répugnance et sans difficulté [1]. La postérité avouera sans doute que le caractere de ce prince [2] offrait le sujet abondant d'un juste panégyrique. La sagesse de ses lois et le succès de ses armes faisaient respecter son administration de ses sujets et de ses ennemis. Il aimait et pratiquait les vertus de la vie domestique, qui habitent rarement les palais des rois. Théodose était sobre et chaste ; il jouissait sans excès des plaisirs de la table, et la passion des femmes ne le détournait jamais de ses devoirs. Décoré des titres fastueux de la grandeur impériale, il aimait encore à mériter les tendres noms d'époux fidèle et de père indulgent. Il traita toujours comme un second père son oncle, qui méritait sa plus parfaite estime. Théodose reçut comme ses propres enfans ceux de son frère et de sa sœur, et ses soins s'étendirent à ses parens les plus éloignés. C'était dans le nombre de ceux qu'il avait vus sans masque avant de monter sur le trône qu'il choisissait ses amis particuliers; sa grande âme méprisait la distinction accidentelle de la pourpre et du diadême, et sa conduite prouva qu'il savait oublier les injures pour ne se souvenir que des bienfaits. Il avait l'attention obligeante de conformer le ton léger ou sérieux de sa conversation à l'âge, au rang et au caractère de ceux de ses sujets qu'il admettait dans sa société; et l'affabilité de ses manières était la peinture naïve de son âme. Théodose respectait la probité des hommes vertueux, et récompensait avec libéralité tous les talens utiles. En exceptant les hérétiques, qu'il persécuta peut-être avec une haine trop implacable, on peut dire que sa bienfaisance active s'étendait sur tout le genre humain. Le gouvernement d'un grand empire suffit sans doute pour occuper le temps et tous les talens d'un mortel. Cependant ce prince actif, sans aspirer à la réputation d'un savant, réservait toujours quelques momens de son loisir à des lectures instructives; l'histoire était son étude favorite. Les annales de Rome lui présentaient, dans la longue révolution de onze siècles, des tableaux variés et frappans de la fortune et de la vie des hommes, et on observait avec plaisir que les cruautés de Cinna, de Marius ou de Sylla, lui arrachaient une exclamation d'horreur pour ces fléaux des hommes et de la liberté. Son opinion impartiale des événemens passés servait de règle à sa conduite, et il eut le mérite rare d'étendre ses vertus en proportion de sa fortune. Le moment de la prospérité était pour lui celui de la modération. Il fit admirer sa clémence après les dangers et les succès de la guerre civile. Dans les premiers tumultes de la victoire, on avait massacré une partie des Mores qui composaient la garde de l'usurpateur, et livré quelques-uns des plus criminels au glaive de la justice. Mais l'empereur se montra plus empressé de sauver les innocens, que de punir les coupables. Les infortunés citoyens de l'Occident, qui se seraient crus trop heureux d'obtenir la restitution de leurs terres, reçurent avec étonnement une somme d'argent équivalente à leurs pertes, et le vainqueur pourvut libéralement à l'entretien de la mère et à l'éducation des filles de Maxime [1]. Tant de vertus excusent en quelque façon la supposition de l'orateur Pacatus, qui affirme avec enthousiasme que, si l'ancien Brutus revenait sur la terre, il abjurerait aux pieds de Théodose la haine de la royauté [2].

Cependant l'œil perçant du fondateur de la république aurait aperçu sans doute en lui

(l. IV, p. 259-267), Orose (l. VII, c. 35), et Pacatus (*in Panegyr. Vet.*, XII, 30-47), suppléent à la disette des matériaux de la guerre civile. Ambroise (tom. II, épît. XL, p. 952, 953) fait allusion d'une manière assez obscure aux événemens connus, d'un magasin enlevé, d'une action à Pétovio, et d'une victoire navale sur la mer de Sicile, etc. Ausone (p. 256, edit. Toll.) félicite Aquilée de sa bonne fortune, et fait l'éloge de la conduite de ses habitans.

[1] *Quam promptum laudare principem, tam tutum siluisse de principe.* (Pacat, *in Panegyr. Vet.*, XII, 2.) Latinus Pacatus Drepanius, né dans la Gaule, prononça cette oraison à Rome A. D. 388. Il fut nommé depuis consul d'Afrique ; et son ami Ausonius compare ses poésies à celles de Virgile. (Voyez Tillemont, Hist. des Emper., t. V, p. 303.)

[2] Voyez le portrait que Victor-le-Jeune fait de Théodose. Les traits sont bien frappés : l'éloge de Pacatus est trop vague, et Claudien semble craindre toujours d'élever la gloire de Théodose au-dessus de celle de son fils.

[1] Ambr., t. II, épît. XL, p. 955. Pacatus, faute de courage ou d'intelligence, néglige cette circonstance glorieuse.

[2] Pacat., *in Panegyr. Vet.*, XII, 20.

deux défauts essentiels et susceptibles de détruire son goût récent pour le despotisme. L'indolence de Théodose affaiblissait souvent l'activité [1] de ses vertus, et il se livrait quelquefois à l'impétuosité de sa colère [2]. Dans la poursuite d'un objet important, son courage devenait capable des plus grands efforts; mais, après la réussite d'une entreprise, après la crise d'un danger, le héros retombait dans une apathie honteuse; et, oubliant que son temps appartenait à ses sujets, il se livrait aux plaisirs innocens, mais frivoles, d'une cour fastueuse. Théodose était naturellement impatient et colère; et dans un rang où personne ne pouvait lui résister, où peu d'hommes osaient lui faire des représentations, le monarque sensible craignait également le danger de ses faiblesses et celui de sa puissance. Il travaillait sans cesse à vaincre, ou du moins à modérer l'impétuosité de ses passions; et le succès de ses efforts augmentait le mérite de sa clémence. Mais la vertu pénible qui exige toujours un combat n'est pas toujours sûre de la victoire, et le règne d'un prince sage et clément fut souillé par un acte de cruauté qu'on attendrait à peine d'un Néron ou d'un Domitien. L'historien de Théodose, après avoir transmis avec plaisir à la postérité le pardon généreux que ce prince accorda aux citoyens d'Antioche, a la douleur d'avoir à raconter, moins de trois ans après, le massacre inhumain des habitans de Thessalonique.

Le caractère inquiet du peuple d'Antioche n'était jamais content de sa propre situation, ni du gouvernement de ses souverains. Les sujets ariens de Théodose déploraient la perte de leurs églises; trois évêques rivaux se disputèrent le siége d'Antioche, et la sentence qui décida de leurs prétentions excita les murmures des deux congrégations qui succombaient. Les besoins de la guerre contre les Goths, et la dépense inévitable que le traité de paix entraîna, avaient obligé l'empereur à augmenter les impôts; et la province d'Asie, qui n'avait point souffert des malheurs de l'Europe, contribuait avec répugnance à les soulager. La dixième année de son règne approchait, et la fête d'usage à cette époque était plus agréable aux soldats qui recevaient une gratification considérable, qu'aux citoyens dont les dons volontaires avaient été convertis depuis long-temps en taxes accablantes. Les édits bursaux mirent la ville d'Antioche en alarme; le tribunal du magistrat fut assiégé par une foule suppliante, qui sollicitait en termes pathétiques et respectueux la réformation des abus. L'arrogance des commissaires, qui traitaient les plaintes de résistance criminelle, enflamma peu à peu la colère du peuple; des satires et des invectives se firent entendre de toutes parts, d'abord contre les ministres subordonnés du gouvernement, et insensiblement contre l'empereur lui-même; leur fureur, animée par la faiblesse des moyens que l'on prit pour la calmer, se déchargea sur les portraits de la famille impériale, qu'on avait exposés à la vénération publique dans les plus belles places de la ville. Les statues de Théodose, celles de son père, de Flaccille son épouse, et de ses deux fils Arcadius et Honorius, furent abattues, brisées en pièces, et traînées ignominieusement dans les rues. L'arrivée d'un corps d'archers fit cesser presque sur-le-champ le tumulte, et les habitans d'Antioche eurent le temps de réfléchir sur l'énormité de leur faute et sur le danger du châtiment [1]. Le gouverneur de la province rendit à la cour un compte exact de toutes les circonstances de l'émeute; et les citoyens tremblans chargèrent Flavien, leur

[1] Zosime, l. IV, p. 271, 272. Son témoignage porte dans cette occasion l'empreinte de la candeur et de la vérité. Il observe cette alternative d'indolence et d'activité, non pas comme un vice, mais comme une singularité du caractère de Théodose.

[2] Victor avoue et excuse cette disposition à la colère. *Sed habes*, dit Ambroise à son souverain en termes fermes et respectueux, *naturæ impetum, quem si quis lenire velit, citò vertes ad misericordiam : si quis stimulet, in magis exsuscitas, ut eum revocare vix possis* (t. II, *epist.* l. I, p. 998). Théodose (*Claud. in* IV, *Cons. Honor.* 266, etc.) exhorte son fils à modérer son penchant à la colère.

[1] Les chrétiens et les païens crurent unanimement que la sédition avait été excitée par les démons. Une femme d'une taille gigantesque, dit Sozomène, se promenait dans les rues un fouet à la main; un vieillard, dit Libanius (*Orat.* XII, p. 396) se transforma d'abord en jeune homme, et ensuite en petit enfant, etc.

évêque, d'y porter l'aveu de leur crime et l'assurance de leur repentir. Ils lui donnèrent pour collègue Hilaire, l'ami et probablement le disciple de Libanius; et le génie de ce sénateur éloquent fut d'un grand secours à sa patrie dans cette triste circonstance[1]. Une distance de huit cents milles séparait Antioche de Constantinople; et, malgré la diligence des postes impériales, la ville coupable eut long-temps à souffrir le doute effrayant de la réponse. La moindre rumeur excitait la crainte ou l'espérance des citoyens d'Antioche. Ils entendaient avec frayeur annoncer que l'empereur, violemment irrité des insultes faites à ses statues, et plus encore des indignités commises sur celles de son épouse bien-aimée, avait résolu de raser la ville, et de massacrer, sans distinction d'âge ou de sexe, tous les habitans[2], dont une partie chercha un refuge dans les montagnes de Syrie et dans le désert voisin. Enfin, après vingt-quatre jours d'attente et d'inquiétude, le général Hellebicus et Césarius, maîtres des offices, prononcèrent les ordres de l'empereur et la sentence d'Antioche. Cette orgueilleuse capitale fut dégradée de son rang, et perdit le nom et les droits de cité. On dépouilla la métropole d'Orient de ses terres, de ses priviléges et de ses revenus, et on l'assujettit, sous la dénomination humiliante de village, à la juridiction de Laodicée [3]; on ferma les bains, le cirque et les théâtres; et, pour la priver en même temps des plaisirs et de l'abondance, Théodose fit supprimer la distribution de grains qu'on y faisait annuellement. Ses délégués procédèrent ensuite aux informations contre les particuliers qui avaient détruit les statues, et contre ceux qui ne s'y étaient point opposés. Hellebicus et Césarius siégeaient au milieu du Forum, sur leur tribunal, environné de soldats. Les citoyens d'Antioche, les plus distingués par leur naissance et leurs richesses, parurent chargés de chaînes; on leur fit souffrir la torture, et les deux magistrats prononcèrent ou suspendirent, de leur seule autorité, la sentence des criminels. On vendit leurs maisons; leurs femmes et leurs enfans tombèrent de l'opulence dans l'excès de la misère, et le peuple s'attendait à voir terminer, par les plus sanglantes exécutions [1], un jour de calamités que le prédicateur de l'Orient, l'éloquent Chrysostôme, a représenté comme un tableau frappant du jugement de l'univers. Mais les ministres de Théodose exécutaient avec répugnance sa cruelle commission. La désolation du peuple leur arracha des larmes, et ils écoutèrent avec respect les sollicitations des ermites et des moines qui descendaient en foule des montagnes [2]. Hellebicus et Césarius consentirent à suspendre l'exécution de la sentence; le premier resta à Antioche, tandis que l'autre fit avec la plus grande diligence le voyage de Constantinople pour implorer la miséricorde du souverain. La colère de Théodose était déjà calmée; les députés du peuple, l'évêque et l'orateur avaient obtenu une audience favorable, et les reproches de l'empereur furent plutôt les plaintes de la tendresse offensée, que les menaces de l'orgueil et de la puissance. Les citoyens d'Antioche reçurent le pardon de leur crime; on ouvrit les portes des prisons; les sénateurs, qui n'attendaient plus qu'une mort ignominieuse, recouvrèrent leurs maisons et leurs fortunes; et la capitale de l'Orient reprit son éclat et la jouissance de tous ses priviléges. Théodose donna publiquement des louanges au sénat de Constantinople, qui avait intercédé en faveur de leurs con-

[1] Zosime se trompe sûrement dans son récit partiel et tronqué, lorsqu'il envoie Libanius en personne à Constantinople. Ses propres oraisons prouvent qu'il resta à Antioche.

[2] Libanius (*Orat.* I, p. 6, *edit. Venet.*) déclare que sous un pareil règne la crainte du massacre était absurde, surtout pendant l'absence de l'empereur; car sa présence, selon cet éloquent esclave, aurait pu légitimer la vengeance la plus violente.

[3] Laodicée, sur le bord de la mer, à soixante-cinq milles d'Antioche. (Voyez Noris Epoch., Syro-Maced., *Dissert.* III, p. 230.) Les habitans d'Antioche trouvèrent mauvais que la ville de Seleucie, qui dépendait de leur capitale, eût la présomption d'intercéder en leur faveur.

[1] Comme on ne peut pas fixer au juste la date des jours où le tumulte eut lieu, parce que la fête de Pâques est mobile, on ne peut déterminer précisément que l'année. Après des recherches pénibles, Tillemont (Hist. des Emp., t. V, p. 741-744) et Montfaucon (Chrysostôme, t. XIII, p. 105-110) ont préféré l'année 387.

[2] Chrysostôme compare leur courage, qui ne courait pas grand danger, à la fuite honteuse des cyniques.

frères; il récompensa l'éloquence d'Hilaire en le nommant gouverneur de la Palestine, et assura l'évêque d'Antioche, à son départ, de son estime et de sa reconnaissance. Théodose vit élever mille statues à sa clémence; son cœur ratifiait les applaudissemens de ses sujets, et l'empereur avoua que, si la justice était le devoir le plus sacré des souverains, la bienfaisance était aussi leur plus délicieuse jouissance [1].

On attribue la sédition de Thessalonique à une cause plus honteuse, et les suites en furent plus funestes. Cette grande ville, la métropole de toutes les provinces de l'Illyrie, avait été préservée du ravage des Goths par des fortifications redoutables et une garnison nombreuse. Botheric, général de ces troupes, avait, dans le nombre de ses esclaves, un jeune garçon dont la beauté excita les désirs impurs d'un des cochers du cirque. Botheric punit par la prison son insolente brutalité, et rejeta les clameurs de la multitude, qui, dans une représentation des jeux publics, demandait avec obstination l'élargissement de leur favori. Quelques disputes, accidentellement élevées à ce sujet, enflammèrent le ressentiment du peuple, et la garnison, affaiblie par le nombreux détachement employé à la guerre d'Italie, et par la désertion, ne put pas sauver son général de leur fureur; ils assassinèrent inhumainement Botheric et plusieurs de ses principaux officiers. Leurs corps furent mutilés, et traînés ignominieusement dans les rues, et la nouvelle en parvint bientôt à l'empereur, qui résidait alors à Milan. Le juge le plus modéré aurait puni sévèrement les auteurs de ce désordre, et le mérite de Botheric pouvait contribuer à augmenter l'indignation de Théodose. Le monarque fougueux, trouvant les formalités de la justice trop lentes au gré de son impatience, résolut de venger la mort de son lieutenant par le massacre de ses assassins. Cependant son âme flottait encore entre la clémence et la vengeance. Le zèle des évêques lui avait presque arraché la promesse d'un pardon général; mais Ruffin, son ministre, ranima sa colère; et l'empereur, après avoir expédié ses ordres sanglans, se repentit lorsqu'il était trop tard pour en prévenir les suites funestes. On confia le châtiment d'une ville romaine à la fureur aveugle des barbares, et l'exécution fut tramée avec tous les artifices perfides d'une conjuration. On se servit du nom du souverain pour inviter les habitans de Thessalonique aux jeux du cirque; et telle était leur avidité pour ces amusemens, que les spectateurs n'eurent ni crainte ni soupçon. Dès que l'assemblée fut complète, les soldats qui environnaient secrètement le cirque, reçurent l'ordre de destruction générale. Le carnage continua pendant trois heures, sans distinction de citoyen ou d'étranger, d'âge ou de sexe, de crime ou d'innocence. Les relations les plus modérées portent le nombre des morts à sept mille, et quelques écrivains affirment que l'on sacrifia quinze mille victimes aux mânes de Botheric. Un marchand étranger, qui n'était pas probablement à Thessalonique au moment de la révolte, et qui n'était conséquemment pas coupable, offrit sa propre vie et toute sa fortune pour sauver un de ses deux fils; mais, tandis que ce père infortuné balançait auquel il donnerait la préférence, les barbares lui évitèrent la douleur de condamner un de ses enfans, en les immolant tous deux. Les assassins donnaient pour excuse de leur inhumanité un motif qui rend la vengeance combinée de Théodose encore plus odieuse: ils assuraient que l'empereur avait fixé le nombre de têtes que chacun d'eux devait présenter. L'ordre du monarque parut d'autant plus féroce, qu'il faisait souvent de longs séjours à Thessalonique. La situation de cette ville infortunée, ses rues, ses maisons, et jusqu'à l'habillement et aux traits de ses habitans, étaient familiers à Théodose, et l'existence du peuple qu'il faisait massacrer devait frapper vivement son imagination [1].

[1] Deux orateurs également distingués par leur mérite, quoique d'opinions différentes, ont décrit la sédition d'Antioche en style presque dramatique. (Voyez Libanius, *Orat.* XIV, XV, p. 389-420, édit. de Morel; *Orat.* I, p. 1-14, *Venet.*, 1754, et les vingt oraisons de saint Jean Chrysostôme, *de Statuis*, t. II, p. 1-225, édit. de Montfaucon.) Je connais peu les ouvrages de Chrysostôme; mais Tillemont (Hist. des Empereurs, t. V, p. 263-283) et Hermant (Vie de saint Chrysostôme, t. I, p. 137-214) annoncent qu'ils ont lu ses œuvres avec une pieuse curiosité.

[1] Ambroise (t. II, épit. I. I, p. 998), Augustin (*de Civi-*

L'attachement respectueux de l'empereur pour le clergé orthodoxe le disposait à aimer et à admirer le caractère d'Ambroise, qui réunissait au plus haut degré toutes les vertus épiscopales. Les ministres et les amis de Théodose imitaient l'exemple de leur souverain, et il apercevait avec plus de surprise que de ressentimemt que l'archevêque était immédiatement instruit de tout ce qui se passait dans son conseil. Le prélat jugeait que toutes les opérations du gouvernement civil pouvaient intéresser la gloire de Dieu ou de sa religion. Les moines et la populace de Callinicum, petite ville sur les frontières de la Perse, animés par leur fanatisme ou par celui de leur évêque, avaient incendié un conventicule de Valentiniens, et une synagogue de Juifs. Le magistrat condamna le séditieux prélat à rétablir la synagogue, ou à payer le dommage, et l'empereur confirma cette sentence modérée; mais l'archevêque de Milan n'y donna pas son approbation [1]. Il dicta une lettre de censure et pleine de reproches amers, tels que l'empereur aurait pu les mériter s'il eût reçu la circoncision et renoncé au baptême. Ambroise y considère la tolérance du judaïsme comme la persécution de la catholicité; il déclare audacieusement que, comme fidèle croyant, il envie à l'évêque de Callinicum le mérite de l'action et la palme du martyre, et il déplore, en termes pathétiques, le tort que cette sentence doit faire à la gloire et au salut de Théodose. Cet avertissement particulier n'ayant pas produit l'effet qu'il en attendait, l'archevêque s'adressa, du haut de sa chaire [2], à l'empereur sur son trône [1], et refusa obstinément de faire l'oblation de l'autel jusqu'au moment où Théodose assura, par une promesse solennelle, l'impunité de l'évêque et des moines de Callinicum. La rétractation [2] de Théodose était sincère, et, durant sa résidence à Milan, son attachement pour Ambroise s'augmenta dans les entrevues fréquentes et les conversations familières qu'il eut avec lui.

Lorsqu'Ambroise apprit le massacre de Thessalonique, son âme se remplit d'horreur et d'indignation. Il se retira à la campagne pour s'y livrer à sa douleur, et éviter la présence de Théodose; mais, dédaignant un silence timide, qui pourrait passer pour une approbation tacite du crime, il écrivit une lettre à l'empereur, dans laquelle il lui en peignit l'énormité, en l'avertissant qu'il ne pourrait l'effacer que par les larmes de la pénitence. Ambroise, joignant la prudence à la fermeté, au lieu d'excommunier publiquement l'empereur [3], se contenta de lui mander qu'il avait été averti dans une vision de ne plus présenter l'oblation de l'église en présence ou au nom de Théodose; il lui conseillait de se livrer à la prière et de ne point penser à s'approcher des autels pour recevoir la sainte eucharistie avec des mains impures, encore teintes du sang d'un peuple innocent. L'empereur, profondément affecté des reproches de l'archevêque, et déchiré de ses propres remords, contemplait avec frayeur les suites irréparables de sa fougueuse cruauté. Après avoir gémi quelque temps sur son crime, il se disposa, comme de coutume, à faire ses dévotions dans la cathédrale de Mi-

tat. Dei., v, 26) et Paulin (*in Vit. Ambros.*, c. 24) expriment en termes vagues leur horreur et leur compassion. On peut y ajouter l'autorité de Sozomène (l. VII, c. 25), Théodoret (l. v, c. 17), Théophane (*Chronograp.*, p. 62), Cedrenus (p. 317) et Zonare (t. II, l. XIII, p. 34). Le seul Zosime, l'ennemi juré de Théodose, passe sous silence la plus condamnable de toutes ses actions.

[1] Voyez toute la transaction dans Ambroise (t. II, épît. XL, XLI, p. 946-956) et le biographe Paulin (c. 23). Bayle et Barbeyrac (Morales des Pères, c. 17, p. 325, etc.) ont justement condamné l'archevêque.

[2] Son sermon est une bizarre allégorie à la verge de Jérémie, à l'amandier, à la femme qui lava et oignit les pieds du Christ, etc.; mais la péroraison est directe et personnelle.

[1] *Hodie, episcope, de me proposuisti.* Ambroise l'avoua modestement; mais il réprimande sévèrement Timasius, général de la cavalerie et de l'infanterie, qui avait eu l'audace de dire que les moines de Callinicum méritaient punition.

[2] Cependant, cinq ans après, dans l'absence de son guide spirituel, Théodose toléra les Juifs, et défendit la destruction de leurs synagogues. (Cod. de Théod., l. XVI, t. VIII, loi 9, et les Commentaires de Godefroi, t. VI, p. 225.)

[3] Ambroise, t. II, épît. LI, p. 997-1001. Son épître est une mauvaise rapsodie sur un sujet qui méritait d'être traité plus dignement. Ambroise savait mieux agir qu'écrire. Ses compositions manquent de goût et de génie. Il n'a ni le feu de Tertullien, ni l'élégante abondance de Lactance, ni la vivacité de Jérôme, ni la grave énergie d'Augustin.

lan. L'intrépide archevêque arrêta son souverain sous le portique, et prenant le ton et le langage d'un envoyé du ciel, il lui déclara que le repentir ne suffisait pas pour expier un crime public et apaiser la justice d'un Dieu tout-puissant. Théodose lui représenta avec humilité que s'il s'était rendu coupable d'homicide, David, le mortel chéri de Dieu, avait non-seulement commis le meurtre, mais encore l'adultère. « Vous avez imité » David dans son crime, lui répondit le cou» rageux archevêque, imitez-le dans son re» pentir. » Théodose accepta respectueusement les conditions qui lui furent imposées; et sa pénitence publique est regardée comme un des événemens les plus honorables pour l'église. Selon les règles les plus modérées de la discipline ecclésiastique établie dans le quatrième siècle, le crime d'homicide exigeait une pénitence de vingt ans [1]; et, comme le cours de la plus longue vie humaine ne suffisait pas pour expier le meurtre multiplié des habitans de Thessalonique, l'assassin devait être exclu durant toute sa vie de la sainte communion. Mais l'archevêque, suivant les maximes de la politique religieuse, accorda un peu d'indulgence à un pénitent illustre, qui, renonçant à l'orgueil du diadème, consentait à jouer le rôle d'un suppliant, et l'édification publique était un motif d'abréger la durée de la pénitence. Il suffisait que l'empereur des Romains se présentât dans l'église d'un air humble et dépouillé de toutes les marques de la royauté, et qu'au milieu de la cathédrale de Milan il sollicitât le pardon de ses péchés par ses soupirs et par ses larmes [2]. Ambroise employa sagement, dans cette cure spirituelle, un mélange de douceur et de sévérité. Après un délai d'environ huit mois, Théodose fut admis à la communion des fidèles; et l'édit qui ordonne de différer de trente jours l'exécution des sentences doit être regardé comme le fruit salutaire de son repentir [1]. La postérité a applaudi à la pieuse fermeté de l'archevêque, et l'exemple de Théodose démontre l'utilité des principes qui forcèrent un monarque absolu, que la justice humaine ne pouvait pas atteindre, à respecter les lois et les ministres d'un juge invisible. « Le prince, dit Montesquieu, qui aime » la religion et qui la craint, est un lion qui » cède à la main qui le flatte, ou à la voix qui » l'apaise [2]. » Les forces de ce puissant animal sont conséquemment à la disposition de celui qui a acquis sur lui cette autorité dangereuse; et le prêtre qui dirige la conscience d'un souverain peut enflammer ou contenir ses passions sanguinaires, au gré de son inclination ou de son intérêt. Ambroise a défendu alternativement la cause de l'humanité et celle de la persécution avec véhémence et avec succès.

Après la défaite et la mort de l'usurpateur de la Gaule, Théodose fut maître absolu dans toute l'étendue du monde romain; il régnait sur les provinces de l'Orient par le choix de Gratien, et sur celles de l'Occident par le droit de conquête. Le vainqueur employa utilement trois années de séjour en Italie à rétablir l'autorité des lois, et à réformer les abus qui s'étaient introduits sous l'administration de Maxime et sous la minorité de Valentinien. Les actes publics portaient toujours le nom de Valentinien; mais la faiblesse de son jeune âge et sa foi suspecte exigeaient toute la prudence d'un tuteur orthodoxe. Théodose aurait pu lui ôter l'administration de ses états, ou le renverser du trône sans s'exposer à des combats, ou même à des murmures, s'il avait écouté la voix de la politique ou de l'intérêt personnel. Mais, dans cette occasion séduisante, la générosité de

[1] Selon la discipline de saint Basile (canon LVI), l'homicide volontaire devait porter quatre ans le deuil, passer les cinq autres années dans le silence, rester prosterné jusqu'à la fin des sept années suivantes, et se tenir debout durant les quatre dernières. J'ai entre les mains l'original. (Beveridge, Pandecte, t. II, p. 47-151) et une traduction (Chardon, Hist. des Sacremens, t. IV, p. 219-277) des épîtres canoniques de saint Paul.

[2] La pénitence de Théodose est attestée par Ambroise (t. VI, *de Obit. Theod.*, c. 34, p. 1207), Augustin (*de Civitat. Dei*, V, 26) et Paulin (*in Vit. Ambros.*, c. 24). Socrate n'en est point instruit; Sozomène (l. VII, c. 25) est fort concis, et il faut se défier du récit prolixe de Théodoret (l. V, c. 18).

[1] Codex Theod., l. IX, t. XL, loi 13. La date et les circonstances de cette loi paraissent fort peu authentiques; mais je me sens porté à favoriser les efforts de Tillemont (Hist. des Empereurs, t. V, p. 271) et Pagi (*Critica*, t. I, p. 578).

[2] Esprit des Lois, l. XXIV, c. 2.

sa conduite a arraché les applaudissemens de ses plus implacables ennemis. Il replaça Valentinien sur le trône de Milan, rendit au prince détrôné toutes les provinces enlevées par Maxime, sans se réserver aucune clause avantageuse, soit pour le présent ou pour l'avenir, et y ajouta le don magnifique de tous les pays au-delà des Alpes, dont il avait acquis la propriété par le succès de ses armes contre l'usurpateur[1]. Satisfait d'avoir vengé son bienfaiteur, et délivré l'Occident de la tyrannie, l'empereur retourna gouverner paisiblement ses états, et retomba bientôt dans sa nonchalance ordinaire; mais la postérité qui admire la gloire de son élévation doit applaudir à l'usage généreux qu'il fit de la victoire.

L'impératrice Justine ne survécut pas long-temps à son retour en Italie, et Théodose, après sa victoire, ne lui permit point de diriger l'administration de Valentinien[1]. Une éducation orthodoxe effaça bientôt les principes d'hérésie arienne qu'elle lui avait donnés par son exemple et par ses instructions. Son zèle naissant pour la foi de Nicée, son respect pour le caractère et pour l'autorité d'Ambroise, faisaient concevoir aux catholiques la plus favorable opinion du jeune empereur de l'Occident[3]. Ils applaudissaient à sa chasteté, à sa sobriété, à son mépris pour les plaisirs, à son application aux affaires et à sa tendresse pour ses deux sœurs, en faveur desquelles il ne se permettait cependant pas la plus faible injustice contre le moindre de ses sujets. Mais un caractère si aimable n'arrêta point les complots de la perfidie : le jeune Valentinien, avant d'avoir accompli la vingtième année de son âge, tomba victime de la trahison, et l'empire se trouva de nouveau exposé aux horreurs de la guerre civile. Arbogaste[1], soldat vaillant de la nation des Francs, tenait le second rang dans le service de Gratien. A la mort de son maître, il passa sous les drapeaux de Théodose, et contribua, par sa valeur et par ses talens militaires, à la défaite de Maxime. Après la victoire, l'empereur le nomma maître général des armées de la Gaule. Son mérite réel et sa fidélité apparente avaient gagné la confiance du prince et de ses sujets. Il séduisit les troupes par ses largesses; et, tandis qu'on le regardait comme la colonne de l'état, le rusé barbare faisait secrètement le projet de monter sur le trône de l'Occident, ou de le renverser. Les Francs, ses compatriotes, occupaient tous les postes importans dans l'armée; les créatures d'Arbogaste obtenaient tous les honneurs et tous les emplois du gouvernement civil. Le progrès de la conspiration éloignait tous les sujets fidèles de la présence du jeune empereur, et Valentinien, sans autorité et sans génie, n'était plus qu'un captif couronné[2]. On peut également attribuer l'impatience qu'il laissait paraître, ou à l'imprudente vivacité de la jeunesse, ou au ressentiment d'un prince qui se sentait digne de régner. Il engagea secrètement l'archevêque de Milan à entreprendre le rôle de médiateur, et parvint à instruire l'empereur de l'Orient de sa situation humiliante. Valentinien déclarait à Théodose que, s'il ne pouvait pas marcher promptement à son secours, il serait forcé de fuir de son palais, ou plutôt de sa prison, de Vienne en Gaule, où il avait imprudemment fixé sa résidence au milieu de ses ennemis personnels. Mais, dans l'attente de secours éloignés et douteux, l'empereur éprouvait chaque jour d'Arbogaste quelque nouveau sujet d'animosité. Dépourvu de vigueur et de conseil, le monarque irrité résolut trop précipitamment de rompre avec un si puissant rival. Assis sur

[1] *Τυτο περι τῦς ευεργετας καθηκον εδοξεν ειναι.* Telle est la louange chétive de Zosime (l. IV, p. 267). Augustin se sert d'une expression plus heureuse : *Valentinianum...... misericordissimâ veneratione restituit.*

[2] Sozomène, l. VII, c. 14. Sa chronologie est fort incertaine.

[3] Voyez Ambroise, t. II, *de Obit. Valentinian.*, c. 17, etc., p. 1178; c. 36, etc., p. 1184. Tandis que le jeune empereur donnait un festin, il jeûnait lui-même. Il refusa de voir une actrice dont on vantait la beauté, etc. D'après l'ordre qu'il donna de tuer les animaux sauvages qu'il réservait pour les plaisirs de la chasse, il est peu raisonnable de lui reprocher un penchant pour cet amusement.

[1] Zosime (l. IV, p. 275) fait l'éloge de l'ennemi de Théodose; mais il est abhorré de Socrate (l. V, c. 25) et d'Orose (l. VII, c. 35).

[2] Grégoire de Tours (l. II, c. 9, p. 165), dans le second volume des Historiens de France, a conservé un fragment curieux de Sulpice Alexandre, historien fort supérieur à Grégoire.

stacles de la nature et de l'art, qui s'opposaient à ses efforts, l'empereur fit attaquer le camp des ennemis ; et, en donnant aux Goths le poste honorable du danger, il désirait secrètement que cette sanglante journée diminuât le nombre et l'orgueil de ces conquérans. Dix mille de ces auxiliaires, et Bacurius qui les commandait, périrent sur le champ de bataille ; mais leur valeur ne fut pas couronnée de la victoire. Les Gaulois tinrent ferme et l'approche de la nuit favorisa la fuite ou la retraite tumultueuse des Romains. Théodose, retiré sur les montagnes, passa la nuit dans l'inquiétude, sans provisions et sans autre espoir [1] que cette force d'âme qui, dans les occasions désespérées, fait mépriser la fortune et la vie. Tandis que les troupes d'Eugène se livraient dans leur camp à la joie et à la débauche, le vigilant Arbogaste fit occuper les passages des montagnes par un corps nombreux, pour couper l'arrière-garde des ennemis, et Théodose aperçut au point du jour tout le danger de sa situation. Mais les chefs de ce corps firent bientôt cesser les craintes de l'empereur, en lui envoyant offrir de passer sous ses drapeaux. Théodose accorda sans hésiter toutes les récompenses honorables et lucratives qu'ils exigeaient pour prix de leur perfidie ; et, au défaut d'autres ustensiles qu'il n'était pas facile de se procurer, il écrivit sur ses propres tablettes la ratification du traité. Un renfort si nécessaire ranima le courage de ses soldats ; ils retournèrent avec confiance pour surprendre dans son camp un usurpateur abandonné de ses troupes et de ses principaux officiers. Au fort de la mêlée, il s'éleva du côté de l'orient une de ces tempêtes dont les Alpes sont fréquemment tourmentées [2]. L'armée de Théodose était garantie, par sa position, de l'impétuosité des vents, et les Gaulois, aveuglés par la poussière, ne pouvaient ni se servir de leurs armes, ni lancer les javelots qui échappaient de leurs mains. La superstition acheva la déroute des Gaulois ; ils cédèrent aux puissances invisibles qui semblaient combattre pour leur pieux ennemi. La victoire de l'empereur fut décisive, et le sort de ses deux rivaux ne différa que par le genre de leur mort. Le rhétoricien Eugène descendit humblement de son trône pour implorer la clémence de Théodose, et les soldats lui abattirent la tête tandis qu'il était prosterné. Arbogaste, après la perte de la bataille, où il s'était acquitté des devoirs d'un général et d'un soldat, voltigea pendant quelques jours sur les montagnes. Convaincu qu'il n'avait plus de ressource, et que sa fuite était impossible, l'intrépide barbare imita l'exemple des anciens Romains, et se perça de sa propre épée. Le sort du monde romain se décida dans un coin de l'Italie. Le successeur légitime de la maison de Valentinien embrassa l'archevêque de Milan, et reçut la soumission des provinces d'Occident. Elles étaient toutes complices de la rébellion. L'intrépide Ambroise avait seul résisté aux sollicitations et aux succès de l'usurpateur, et rejeté la correspondance et les dons d'Eugène avec un dédain qui aurait été fatal à tout autre qu'à lui. Il s'était retiré de Milan pour éviter sa rencontre, et il osa même prédire sa chute en termes équivoques. Le vainqueur applaudit au mérite d'Ambroise, qui lui assurait l'attachement du peuple par l'influence de la religion, et on attribue la clémence de Théodose à l'intercession de l'archevêque [1].

Après la défaite et la mort d'Eugène, tous les habitans du monde romain se soumirent

[1] Théodoret affirme que saint Jean et saint Philippe apparurent à l'empereur éveillé ou endormi, montés sur des chevaux, etc. C'est la première apparition de la cavalerie apostolique, qui se renouvela souvent en Espagne et dans les croisades.

[2] Te propter, gelidis Aquilo de monte procellis
Obruit adversas acies ; revolutaque tela
Vertit in auctores, et turbine reppulit hastas.
O nimium dilecte Deo, cui fundit ab antris
Æolus armatas hyemes ; cui militat Æther,
Et conjurati veniunt ad classica venti !

Ces fameux vers de Claudien (*in* III *Consul. Honor.*, 93, etc., A. D. 396) sont cités par ses contemporains et Orose, qui suppriment la divinité païenne d'Eole, et quelques autres circonstances. Quatre mois après cette victoire, Ambroise la compara aux victoires miraculeuses de Moïse et de Josué.

[1] Ambroise (l. II, épît. LXII, p. 1022) a fourni les événemens de la guerre civile aux différens historiens. Paulin (*in Vit. Ambros.*, c. 26-34) ; Augustin (*de Civitat. Dei*, v. 25) ; Orose (l. VII, c. 35) ; Sozomène (l. VII, c. 24). Théodoret (l. V, c. 24) ; Zosime (l. IV, p. 281, 282). Claudien (*in* III *Cons. Honor.*, 63-105 ; *in* IV *Cons. Honor.*, 70-117) et les Chroniques publiées par Scaliger.

avec joie à l'autorité de Théodose. Sa conduite jusqu'à cette époque donnait les espérances les plus flatteuses pour la suite de son règne; son âge, qui n'excédait pas cinquante ans, laissait encore la perspective d'une longue félicité, et sa mort, arrivée quatre mois après cette victoire, fut regardée comme le plus affreux malheur qui pût affliger la génération naissante. Les jouissances du luxe et l'inaction avaient affaibli la constitution de Théodose [1]; il ne put pas résister aux fatigues de la route et de la campagne; et des symptômes effrayans d'hydropisie annoncèrent qu'on allait perdre l'empereur. L'opinion, et peut-être l'intérêt du public, avait confirmé la nécessité de partager l'empire entre deux souverains. Arcadius et Honorius, déjà revêtus du titre d'Auguste, étaient destinés à occuper les trônes de Rome et de Constantinople. Théodose ne leur avait pas permis de partager la gloire et les dangers de la guerre civile [2]; mais, dès que l'empereur eut triomphé de ses rivaux, Honorius, son second fils, vint jouir du fruit de la victoire, et recevoir le sceptre de l'Occident des mains de son père expirant. On célébra l'arrivée d'Honorius à Milan par une magnifique représentation des jeux du cirque, où Théodose voulut contribuer par sa présence à la joie publique. Mais l'effort pénible qu'il fit pour assister aux jeux du matin épuisa le reste de ses forces. Honorius tint sa place pendant le reste de la journée, et l'empereur expira dans la nuit suivante. Les animosités de la guerre civile n'empêchèrent point qu'il ne fût unanimement regretté. Les barbares, qu'il avait vaincus, et le clergé, dont il subissait respectueusement la loi, lui prodiguèrent à l'envi des louanges, et célébrèrent chacun les vertus auxquelles ils donnaient la préférence.

[1] Socrate (l. v, c. 26) impute cette maladie aux fatigues de la guerre; mais Philostorge (l. xi, c. 2) la considère comme la suite de l'intempérance et de la voracité; et Photius lui donne fort malhonnêtement le démenti. (Dissert. de Godefroi, p. 438.)

[2] Zosime suppose qu'Honorius, encore enfant, accompagna son père (l. iv, p. 280). Cependant le *quanto flagrabant pectora voto* est la seule flatterie qu'un poëte contemporain se soit permise. Il dit clairement que l'empereur le refusa, et qu'Honorius n'alla le joindre qu'après la victoire. (Claudian., *in* III *Cons.*, 78-125.)

Les dangers d'une administration faible et divisée épouvantaient les Romains, et chaque événement funeste des règnes d'Arcadius et d'Honorius leur rappela la perte irréparable du grand Théodose.

Dans le tableau fidèle des vertus de cet empereur, nous n'avons point dissimulé ses imperfections, son indolence habituelle, et le trait de cruauté qui a imprimé une tache ineffaçable sur la gloire du plus grand des princes romains. Un historien, acharné à déchirer sa mémoire, a exagéré ses vices et leurs suites pernicieuses. Il assure que les sujets de toutes les classes imitèrent les manières efféminées de leur souverain; qu'ils se livraient à toutes sortes de débauches, et que les faibles efforts de la police ne suffisaient point pour arrêter les progrès de la corruption, qui sacrifiait sans rougir toute considération de décence, de devoir ou d'intérêt, à la poursuite de leurs appétits vicieux et déréglés [1]. Il y a très-peu d'observateurs qui se soient fait une idée juste et claire des révolutions de la société; peu d'entre eux sont capables de découvrir les ressorts secrets et délicats qui donnent une direction uniforme aux passions aveugles et capricieuses d'une multitude d'individus. S'il est vrai qu'on puisse affirmer, avec une apparence de raison, que le luxe et les mœurs des Romains aient été plus honteux et plus corrompus sous le règne de Théodose que du temps de Constantin ou d'Auguste, ce changement ne put pas provenir d'une augmentation d'opulence nationale. Une longue suite de pertes et de calamités avait arrêté l'industrie et diminué l'aisance du peuple. Leurs profusions étaient sans doute le résultat d'un mélange d'indolence et de désespoir; ils jouissaient du moment, et craignaient de penser à l'avenir. La possession précaire de leurs propriétés décourageaient les sujets de Théodose, et les détournait des entreprises utiles qui exigeaient de la dépense et des travaux pénibles, et qui n'offraient qu'une perspective d'avantages éloignés. Les exemples fréquens de ruine et de désolation les engageaient à ne pas ménager les restes d'un

[1] Zosime, l. iv, p. 244.

patrimoine qui pouvait à tout instant devenir la proie des barbares; et la prodigalité extravagante à laquelle les hommes se livrent dans la confusion d'un naufrage, peut expliquer les progrès du luxe au milieu des alarmes d'un peuple qui prévoit sa prochaine destruction.

Les villes adoptèrent le luxe efféminé de la cour; il s'introduisit jusque dans le camp des légions; et un écrivain militaire, qui a soigneusement étudié les premiers principes de l'ancienne discipline des Romains, marque l'époque de leur corruption. Végétius observe que, depuis la fondation de Rome jusqu'au règne de Gratien, l'infanterie romaine avait toujours été couverte d'une armure. Dès que l'on eut laissé perdre aux soldats l'esprit de la discipline et l'habitude des exercices, ils furent moins propres et moins disposés à supporter les fatigues du service. Les légions se plaignaient du poids insupportable d'une armure qu'elles portaient rarement, et elles obtinrent successivement la permission de quitter leurs casques et leurs cuirasses. Les armes pesantes de leurs ancêtres, la courte épée et le formidable pilum qui avait subjugué l'univers, échappèrent insensiblement de leurs mains impuissantes; et, comme l'usage de l'arc est incompatible avec celui du bouclier, ils s'exposaient avec répugnance dans la plaine à être criblés de blessures, ou à les éviter par la fuite, et ils étaient toujours disposés à préférer l'alternative la plus ignominieuse. La cavalerie des Huns, des Goths et des Alains sentit l'avantage d'une armure défensive, et en adopta l'usage. Comme leurs soldats excellaient dans l'art de lancer des javelots, ils mettaient aisément en déroute les légions tremblantes et presque nues, dont la tête et la poitrine étaient percées sans défense par les traits des barbares. La perte des armées, la destruction des villes, et le déshonneur du nom romain, sollicitèrent inutilement les successeurs de Gratien de rendre le casque et la cuirasse à l'infanterie. Les soldats énervés négligèrent leur propre défense et celle de la patrie, et leur indolence pusillanime peut être considérée comme la cause immédiate de la destruction de l'empire [1].

[1] *Vegetius, de Re Militari*, l. I, c. 10. La suite de calamités dont il parle, nous donne lieu de penser que le héros à qui il dédie son livre est le dernier et le plus méprisable des Valentiniens.

CHAPITRE XVIII.

Destruction totale du paganisme.—Introduction du culte des saints et des reliques parmi les chrétiens.

La ruine du paganisme, dans le siècle de Théodose, est peut-être l'exemple unique de l'extinction totale d'une superstition ancienne et généralement adoptée, et on peut la considérer comme un événement remarquable dans l'histoire de l'esprit humain. Les chrétiens, et principalement le clergé, avaient souffert avec impatience les sages délais de Constantin et la tolérance du premier Valentinien. Ils regardaient leur victoire comme précaire et peu sûre tant que leurs adversaires auraient la permission de subsister. Ambroise et ses confrères employèrent leur influence sur la jeunesse de Gratien, et sur la piété de Théodose, à inspirer des maximes de persécution à leurs augustes prosélytes. On établit deux principes spécieux de jurisprudence religieuse, d'où les prélats tirèrent une conclusion stricte et rigoureuse contre tous les sujets de l'empire qui persévéraient encore dans les cérémonies du culte de leurs ancêtres: 1° Que les magistrats sont en quelque façon coupables des crimes qu'ils négligent de prévenir ou de punir; 2° que l'idolâtrie des divinités fabuleuses et des démons est le crime le plus offensant pour la majesté du Créateur. Le clergé s'autorisait des lois de Moïse et de l'histoire des Juifs [1], et les appliquait sans doute d'une manière erronée au règne universel du christianisme [2]. Ils enflammèrent le zèle des empereurs, et tous les temples du monde romain furent détruits soixante ans après la conversion de Constantin.

Depuis le règne de Numa jusqu'à celui de

[1] Saint Ambroise, t. II, *de Obit. Theodos.*, p. 1208), fait l'éloge du zèle de Josiah dans la destruction de l'idolatrie. Julius Firmicus Maternus s'explique sur le même sujet avec une pieuse inhumanité. (*De Errore prof. Religionum*, p. 467, édit. Gronov.) *Nec filio jubet* (la loi mosaïque) *parci, nec fratri, et per amatam conjugem gladium vindicem ducit, etc.*

[2] Bayle (t. II, p. 406) justifie, dans son commentaire philosophique, ces lois intolérantes, et les borne au règne de Jehovah sur les Juifs. L'entreprise est louable.

Gratien, les Romains conservèrent toujours les différens colléges de l'ordre sacerdotal [1]. Quinze pontifes exerçaient leur juridiction suprême sur toutes les personnes et toutes les choses consacrées au service des dieux; et leur tribunal sacré décidait toutes les questions qui pouvaient s'élever relativement au système traditionnel de leurs opinions religieuses. Quinze augures examinaient le cours des astres, et en imposaient aux conquérans par le vol des oiseaux. Quinze conservateurs des livres sibyllins, nommés *quindecemvirs*, consultaient l'histoire de l'avenir et sans doute des événemens douteux. Six *vestales* dévouaient leur virginité à la garde du feu sacré et des dieux tutélaires de Rome, qu'il n'était pas permis à un mortel de contempler [2]. Sept *épules* préparaient la table des dieux, conduisaient la procession, et réglaient les cérémonies de la fête annuelle. On regardait les trois *flamens* de Jupiter, de Mars et de Quirinus, comme les ministres particuliers des trois plus puissantes divinités qui veillaient sur le destin de Rome et de l'univers. Le roi des sacrifices représentait la personne de Numa et de ses successeurs dans les fonctions religieuses qui ne pouvaient être exercées que par le souverain. Les cérémonies ridicules que les confréries des *Saliens*, des Lupercales, etc., pratiquaient pour obtenir la protection des dieux immortels auraient arraché le sourire du mépris à tout homme de bon sens. L'établissement de la monarchie et le déplacement du siége de l'empire anéantirent peu à peu l'autorité des prêtres romains dans les conseils; mais les lois et les mœurs protégeaient la dignité de leur caractère, et leur personne était toujours sacrée. Dans la capitale, et quelquefois dans les provinces, ils exerçaient encore, et principalement le collége des pontifes, leur juridiction civile et ecclésiastique. Leurs robes pourpres, leurs chars brillans et leurs festins somptueux, excitaient l'admiration du peuple. Les terres consacrées et les fonds publics fournissaient abondamment au faste de la prêtrise et à tous les frais du culte religieux. Comme le service des autels n'était point incompatible avec le commandement des armées, les Romains, après leurs consulats et leurs triomphes, aspiraient à la place de pontife ou d'augure. Les plus illustres des sénateurs occupaient, dans le quatrième siècle, les siéges de Pompée et de Cicéron [1]; et l'éclat de leur naissance ajoutait à celui du sacerdoce. Les quinze prêtres qui composaient le collége des pontifes jouissaient d'un rang d'autant plus distingué, qu'ils étaient censés les compagnons du souverain; et les empereurs chrétiens daignaient encore accepter la robe de pontife suprême et les ornemens attachés à cette dignité. Mais, lorsque Gratien monta sur le trône, ce prince, plus scrupuleux ou plus éclairé, rejeta les symboles profanes [2], appliqua les revenus des prêtres et des vestales au service de l'état ou de l'église, abolit leurs honneurs et leurs priviléges, et détruisit tout l'édifice de la superstition romaine, consacrée par l'opinion et par onze cents ans d'habitude. Le paganisme était cependant la religion dominante du sénat: la statue et l'autel de la Victoire ornaient encore le temple dans lequel il s'assemblait [3]. On y voyait cette déesse sous la forme d'une femme majestueuse, placée de-

[1] Voyez la hiérarchie romaine dans Cicéron (*de Legibus*, II, 7, 8), Tite-live (I, 20), Denys d'Halicarnasse, (l. II, p. 119-129, édit. Hudson), Beaufort (Républ. Rom. t. I, p. 1-90) et Moyle (vol. I, p. 10-55). Le dernier ouvrage annonce autant le whig anglais, que l'antiquaire romain.

[2] Ces symboles mystiques et peut-être imaginaires ont été l'origine de plusieurs fables et de différentes conjectures. Il paraît que le palladium était une petite statue d'environ trois coudées et demie de hauteur, qui représentait Minerve portant une lance et une quenouille, qu'elle était ordinairement renfermée dans un *seria* ou baril, et qu'il y avait à côté un second baril tout-à-fait semblable pour dérouter la curiosité ou éviter le sacrilége. (Voyez Mezeriac, Comment. sur les Epit. d'Ovide, t. I, p. 60-66; et Lipse, t. III, p. 610, *de Vesta*, etc., 10.)

[1] Cicéron (*ad Atticum*, l. II, *epist.* V; *ad Familiar.*, l. XV, *epist.* 4) avoue franchement ou indirectement que la place d'augure est l'objet de son ambition. Pline veut suivre les traces de Cicéron (l. IV, épit. 8); et l'histoire et les marbres pourraient continuer la chaîne de la tradition.

[2] Zosime, l. IV, p. 249, 250. J'ai supprimé le jeu de mots ridicule sur *Pontifex* et *Maximus*.

[3] Cette statue fut transportée de Tarente à Rome, placée dans la *Curia Julia* par César, et décorée par Auguste des dépouilles de l'Égypte.

bout sur un globe, vêtue d'une robe flottante, les ailes déployées, le bras tendu, et tenant à la main une couronne de lauriers [1]. Les sénateurs faisaient serment sur son autel d'obéir aux lois de l'empereur et de l'empire; et, dans toutes les délibérations publiques, ils commençaient par présenter une offrande de vins et d'encens à la déesse de la Victoire [2]. La suppression de cet ancien monument fut la seule injure que Constance fit à la superstition des Romains. Julien rétablit l'autel de la Victoire, Valentinien le toléra, et le zèle de Gratien [3] le fit disparaître pour la seconde fois; mais l'empereur laissa subsister les statues des dieux exposés à la vénération publique: quatre cent vingt-quatre temples ou chapelles, ouvertes dans les différens quartiers de Rome à la dévotion des habitans, offensaient la piété des chrétiens par le spectacle continuel de l'idolâtrie [4].

Mais les chrétiens ne composaient à Rome qu'une faible partie du sénat [5], et ils ne pouvaient déclarer que par leur absence une opposition aux actes légaux, quoique profanes, de la majorité païenne. Le fanatisme ranima pour un instant, dans cette compagnie, le sentiment de la liberté expirante. Elle vota et fit successivement partir pour la cour impériale [6] quatre députations respectables, chargées de représenter les griefs des prêtres et du sénat, et de solliciter la restauration de l'autel de la Victoire. Symmaque, sénateur riche et éloquent, fut chargé de cette commission importante [1]. Il réunissait aux caractères sacrés de pontife et d'augure, les dignités civiles de proconsul d'Afrique et de préfet de Rome. Symmaque était enflammé du zèle le plus ardent pour la cause du paganisme, et ses pieux adversaires déploraient l'usage qu'il faisait de son génie, et l'inutilité de ses vertus morales [2]. L'orateur, dont la requête à Valentinien existe encore, sentait la difficulté et le danger de son entreprise. Il évite avec soin toutes les réflexions qui auraient pu offenser la religion du souverain; il déclare humblement que les prières et les instances sont ses seules armes, et argumente avec adresse moins en philosophe qu'en rhétoricien. Symmaque tâche de séduire l'imagination du jeune monarque par l'étalage pompeux des attributs de la victoire. Il insinue que la confiscation des revenus consacrés au service des autels est indigne de son caractère généreux, et soutient que les sacrifices des Romains perdraient leur force et leur influence, s'ils ne se célébraient plus aux dépens et au nom du public. L'orateur se sert même du septicisme pour excuser la superstition. Le mystère incompréhensible de l'univers élude, dit-il, la curiosité des faibles humains, et on peut déférer à l'empire de l'habitude dans les occasions où la raison n'est d'aucun secours. L'attachement de toutes les nations pour les opinions consacrées par une longue suite de siècles paraît dicté par les règles de la prudence. Si ces siècles ont été couronnés par la gloire, s'ils ont joui de la prospérité, si la dévotion des peuples a obtenu des dieux les faveurs qu'ils sollicitaient sur leurs autels, tout engage à persister dans des pratiques salutaires, et à éviter des malheurs dont les innovations pourraient être la cause. Symmaque applique

[1] Prudentius (l. II, *in initio*) a fait un étrange portrait de la Victoire; mais le lecteur curieux sera plus satisfait des antiquités de Montfaucon (t. I, p. 341).

[2] Voyez Suétone (*in August.*, c. 35) et l'exorde du Panégyrique de Pline.

[3] Ces faits sont avoués unanimement par les deux avocats, Symmaque et Ambroise.

[4] La *Notitia urbis*, plus récente que Constantin, ne trouve pas une seule des églises chrétiennes digne d'être nommée au nombre des édifices de la ville. Ambroise (t. II, Epit. 17, p. 825) déplore le scandale public de Rome, qui incommodait continuellement les yeux, les oreilles et l'odorat des fidèles.

[5] Ambroise affirme, contre toute probabilité, que les chrétiens avaient la majorité dans le sénat. (OEuvres de Moyle, vol. II, p. 147.)

[6] La première (A. D. 382) à Gratien, qui refusa l'audience; la seconde (A. D. 384) à Valentinien, au moment de la dispute entre Symmaque et Ambroise; la troisième, (A. D. 388) à Théodose; et la quatrième (A. D. 392) à Valentinien. (Lardner, Témoignages des Païens, vol. IV, p. 372-379), décrit clairement toute la transaction.

[1] Symmaque, qui était revêtu de tous les honneurs civils et sacerdotaux, représentait l'empereur comme *Pontifex Max.* et comme *princeps Senatûs.* (Voyez ses titres orgueilleusement étalés à la tête de ses ouvrages.

[2] Comme si, dit Prudence (*in Symmaq.* I, 639), on devait fouiller dans la boue avec un instrument d'or et d'ivoire. Les saints traitent eux-mêmes cet adversaire avec politesse et même avec respect.

ce raisonnement à la religion et aux succès de Numa; et, en introduisant sur la scène Rome elle-même ou le génie céleste qui présidait à sa conservation, il le fait parler ainsi devant le tribunal des empereurs : « Très-excellens » princes, dit la matrone vénérable, pères au» gustes de la patrie, ayez un peu de respect » et de considération pour mon grand âge, » dont la durée a été sans interruption un » cours de pieuse ferveur. Puisque je n'ai » pas lieu de m'en repentir, laissez-moi con» tinuer des pratiques que je révère; puisque » je suis née libre, laissez-moi jouir de mes » institutions. Ma religion a soumis l'univers » à mon empire. Mes pieuses cérémonies ont » chassé Annibal de mes portes, et les Gau» lois du Capitole. Ferez-vous à ma vieillesse » cette cruelle injure? Je ne connais point le » système que vous me proposez, mais je » sais qu'en voulant corriger la vieillesse, on » entreprend une tâche ingrate et peu glo» rieuse [1]. » Les terreurs du peuple suppléèrent à ce que l'orateur avait discrètement supprimé; et les païens imputèrent unanimement à l'établissement de la religion de Constantin tous les maux qui affligeaient ou menaçaient l'empire.

La résistance terme et adroite de l'archevêque de Milan détruisit les espérances de Symmaque, et prémunit les empereurs contre l'éloquence séduisante de l'avocat des Romains. Dans cette controverse, Ambroise daigne emprunter le langage de la philosophie, et demander avec mépris pourquoi il serait nécessaire d'attribuer à un être invisible et imaginaire des victoires que le courage et la discipline des légions explique suffisamment. Il relève avec raison le ridicule d'un respect aveugle pour les institutions de l'antiquité, qui tend à décourager le progrès des arts, et à replonger la race humaine dans son ancienne barbarie. S'élevant ensuite peu à peu à un style plus noble et plus théologique, il prononce que le christianisme est la doctrine unique du salut et de la vérité, et que tous les autres cultes conduisent ses prosélytes à travers les sentiers de l'erreur, dans l'abîme profond de la perdition éternelle [1]. Ces argumens, prononcés par un prélat favori, furent suffisans pour prévenir la restauration des autels de la Victoire; mais ils eurent bien plus d'influence dans la bouche d'un conquérant, et Théodose traîna publiquement les dieux de l'antiquité attachés aux roues de son char [2]. Dans une assemblée complète du sénat, l'empereur proposa pour question importante à résoudre, selon les anciennes formes de la république, laquelle des deux religions du Christ ou de Jupiter serait désormais celle des Romains. La crainte et l'espoir inspirés par la présence du monarque détruisirent la liberté des suffrages qu'il affectait d'accorder; et l'exil récent de Symmaque avertissait ses confrères qu'il serait dangereux de contrarier la volonté du souverain. Jupiter fut condamné par une majorité considérable, et il est étonnant qu'aucun des membres du sénat aient eu l'audace de déclarer dans leurs discours ou dans leurs suffrages un reste d'attachement pour une divinité proscrite par l'empereur [3]. On ne

[1] Voyez la cinquante-quatrième Épître du dixième livre de Symmaque. Dans la forme et la disposition de ses dix livres d'Épîtres, il imite Pline-le-Jeune, dont ses amis lui persuadaient qu'il égalait ou surpassait l'élégance et la richesse du style. (Macrob., Saturnal, l. v, c. 1.) Mais le luxe de Symmaque consiste en feuilles stériles sans fruits et même sans fleurs. On trouve aussi peu de faits que de sentiment dans sa volumineuse correspondance.

[1] Voyez Ambroise, t. II, épît. XVIII, p. 825-833. La première est un avertissement concis, et la dernière une réponse en forme à la requête ou au libelle de Symmaque. Les mêmes idées se trouvent exprimées plus en détail dans les poésies de Prudence, en supposant qu'elles méritent ce nom. Il composa deux livres contre Symmaque, (A. D. 404) durant la vie de ce sénateur. Il est assez extraordinaire que Montesquieu (Considérations, etc., c. 19, t. III, p. 487) néglige les deux principaux antagonistes de Symmaque, et s'amuse à rassembler les réfutations indirectes d'Orose, saint Augustin et Salvien.

[2] Voyez Prudence (*in Symmach.* l. I, p 545) etc. Le chrétien, d'accord avec le païen Zosime (l. IV, p. 283), place la visite de Théodose après la seconde guerre civile. *Germini bis victor cæde tyranni*, l. I, 410. Mais le temps et les circonstances semblent mieux convenir à son premier triomphe.

[3] Prudence, après avoir prouvé que le bon sens du sénat a été prouvé par une majorité légale, ajoute p. 609, etc.

> Adspice quam pleno subsellia nostra senatu
> Decernant infame Jovis pulvinar, et omne
> Idolium longè purgatâ ab urbe fugandum
> Quâ vocat egregii sententia principis, illuc
> Libera, cum pedibus, tum corde, frequentia transit.

peut attribuer la conversion précipitée du sénat qu'à une impulsion surnaturelle ou à des motifs d'intérêt personnel; et une partie d'entre eux, trahit, dans toutes les circonstances favorables, une disposition secrète à dépouiller le masque odieux de l'hypocrisie : mais ils se confirmèrent dans la nouvelle religion, lorsque la destruction de l'ancienne parut inévitable. Ils cédèrent à l'autorité de l'empereur, à l'usage des temps et aux sollicitations de leurs femmes et de leurs enfans, dont le clergé de Rome et les moines de l'Orient gouvernaient la conscience [1]. Presque toute la noblesse imita l'exemple édifiant de la famille ancienne : les Bassi, les Paulini et les Gracques embrassèrent la religion chrétienne. « Les flambeaux de l'univers, la vénérable assemblée des Catons, telles sont » les expressions de Prudence, se hâtaient » de quitter leurs habits pontificaux, de se » dépouiller de la peau du vieux serpent, » pour se revêtir de la robe blanche de l'innocence baptismale, et humilier l'orgueil » des faisceaux consulaires sur la tombe des » martyrs [2]. » Les citoyens qui subsistaient du fruit de leur industrie, la populace qui vivait de la libéralité publique, accoururent en foule dans les églises de Latran et du Vatican. Le consentement général des Romains [3] ratifia les décrets du sénat, qui proscrivaient le culte des idoles; la magnificence du Capitole s'obscurcit, et les temples déserts furent abandonnés à la ruine et au mépris [4]. Rome se soumit au joug de l'Evangile, et son exemple entraîna les provinces conquises, qui n'avaient pas encore perdu tout respect pour son nom et pour son autorité.

La piété des empereurs les engageait à procéder avec douceur à la conversion de la cité où leur empire avait pris naissance; mais ils n'eurent pas la même indulgence pour les préjugés des villes de leurs provinces. Le zélé Théodose reprit avec ardeur et exécuta complètement les travaux pieux, suspendus durant plus de vingt ans après la mort de Constance [1]. Tandis que ce prince guerrier combattait encore contre les Goths, moins pour la gloire que pour le salut de l'empire, il hasarda d'offenser une grande partie de ses sujets, par quelques entreprises qui pouvaient peut-être mériter la protection du ciel, mais que la prudence humaine ne saurait approuver. Les succès de ses premiers efforts contre les païens, l'encouragèrent à réitérer ses édits de proscription, et à les faire exécuter à la rigueur. Les lois originairement publiées pour les villes de l'Orient s'étendirent, après la défaite de Maxime, dans toutes les provinces de l'empire d'Occident, et chaque victoire de Théodose fut un nouveau triomphe pour l'église catholique [2]. Il attaqua la superstition jusque dans ses fondemens, en proscrivant l'usage des sacrifices, qu'il déclara criminels et infâmes; et, quoique ses édits condamnassent plus particulièrement la curiosité impie qui examine les entrailles des victimes [3], toutes les interprétations postérieures tendirent à envelopper généralement dans ce crime l'acte d'immolation qui

Zosime attribue aux pères conscrits une vigueur païenne, dont peu d'entre eux étaient jugés capables.

[1] Jérome cite le pontife Albinus, dont la famille, les les enfans et petits-enfans étaient en si grand nombre, qu'ils auraient suffi pour convertir Jupiter lui-même. Étrange prosélyte ! (t. I, *ad Lætam*, p. 54.)

[2] Exsultare patres videas, pulcherrima mundi
Lumina, conciliumque senûm gestire Catonum,
Candidiore togâ niveum pietatis amictum
Sumere, et exuvias deponere pontificales.

L'imagination de Prudence est échauffée par le sentiment de la victoire.

[3] Prudence, après avoir décrit la conversion du peuple et du sénat, demande avec confiance et un peu de raison :

Et dubitamus adhuc Romam, tibi Christe, dicatam,
In leges transisse tuas?

[4] Jérome se réjouit de la désolation du Capitole et des autres temples de Rome (t. I, p. 54, t. II, p. 95.)

[1] Libanius (*Orat. pro Templis*, p. 10, Genev. 1634, publiée par Jacques Godefroi, et très-rare aujourd'hui) accuse Valens et Valentinien d'avoir défendu les sacrifices. L'empereur d'Orient peut avoir donné quelques ordres particuliers; mais le silence du Code et le témoignage de l'histoire ecclésiastique attestent qu'il ne publia point de loi générale.

[2] Voyez ses lois dans le Code de Théodose, l. XVI, tit. 10, lois 7-11.

[3] Les sacrifices d'Homère ne sont accompagnés d'aucunes recherches dans les entrailles des victimes. (Voyez Feithius *Antiquitat. Homer.*, l. I, c. 10, 16. Les Toscans, qui fournirent les premiers aruspices, imposèrent cette pratique aux Grecs et aux Romains. (Ciceron, *de Divinatione*, II, 23.)

constituait essentiellement la religion des païens. Les temples étaient principalement destinés à célébrer les sacrifices, et la bienfaisance du prince l'engageait à éloigner l'occasion de transgresser les lois qu'il avait établies. Théodose chargea, par une commission spéciale, d'abord Cynegius, préfet du prétoire de l'Orient, et ensuite les comtes Jovius et Gaudentius, deux officiers d'un rang distingué dans l'empire d'Occident, de fermer les temples, de s'emparer de tous les instrumens de l'idolâtrie, et de les détruire, d'abolir les priviléges des prêtres, et de confisquer les terres consacrées, au profit de l'empereur, de l'église catholique, ou de l'armée [1]. On pouvait s'en tenir là, et sauver des mains destructrices du fanatisme les édifices magnifiques qu'on n'employait plus au culte de l'idolâtrie. Une grande partie de ces temples étaient des chefs-d'œuvre de l'architecture grecque, et l'intérêt personnel de l'empereur lui défendait de détruire l'ornement de ses villes, et de diminuer la valeur de ses propriétés. On pouvait laisser subsister ces superbes monumens comme autant de trophées de la victoire du christianisme. Dans le déclin des arts, on les aurait convertis utilement en magasins, en manufactures, ou en places d'assemblée publique. Peut-être, lorsque les murs des temples se seraient trouvés suffisamment purifiés par le temps et par des cérémonies pieuses, le culte du vrai Dieu aurait pu effacer le souvenir de l'idolâtrie. Mais aussi long-temps qu'ils subsistaient, les païens se flattaient secrètement que quelque heureuse révolution, qu'un second Julien rétablirait peut-être les autels de leurs dieux ; et les pressantes sollicitations dont ils importunaient le souverain [2] décidèrent les réformateurs chrétiens à extirper sans ménagement les racines de la superstition. Il paraît par quelques édits des empereurs qu'ils adoptèrent des sentimens moins violens [1] ; mais ce fut avec une froideur et une indifférence qui les rendirent inutiles, et n'opposèrent qu'une barrière impuissante contre le torrent de l'enthousiasme et de l'avidité, dirigé tel qu'il l'était par les chefs de l'église. Martin, évêque de Tours [2], parcourait la Gaule à la tête de ses moines, et détruisait les idoles, les temples et les arbres consacrés dans toute l'étendue de son vaste diocèse ; et le lecteur de sa vie peut juger s'il dut ses succès à la puissance des miracles, ou à celle du glaive temporel. En Syrie, l'évêque Marcellus [3], que Théodoret surnomme le pieux et le divin, résolut de raser tous les temples du diocèse d'Apamée. Celui de Jupiter était si solidement construit, qu'il résista d'abord à toutes les attaques. Ce temple, situé sur une éminence, avait quatre façades, soutenues chacune par quinze colonnes massives de seize pieds de circonférence, et toutes les pierres qui les composaient, étaient fortement engrenées ensemble avec du fer et du plomb. On le fit miner, et ce superbe édifice s'écroula dès que le feu eut consumé les étançons au moyen desquels on avait creusé sous ses fondemens. Les difficultés de cette entreprise sont décrites sous l'allégorie d'un démon qui, ne pouvant pas en empêcher le succès, tâchait du moins de le retarder. Fier de cette victoire, Marcellus se mit lui-même en campagne, pour triompher des démons, suivi d'une bande nombreuse de soldats et de gladiateurs sous l'étendard de l'évêque, et il attaqua successivement les villages et les temples répandus dans les campagnes du diocèse d'Apamée. Dans les occasions où la résistance annonçait du danger, le champion

[1] Zosime, l. IV, p. 245-249 ; Théodoret, l. V, c. 21 ; Idacius, *in Chron. Prosper. Aquitan.*, l. III, c. 38. *ap.* Baron., Annal. Ecclés. A. D. 389, n° 52 ; Libanius *pro Templis*, p. 10, tâche de prouver que les ordres de Théodose n'étaient ni pressans ni positifs.

[2] Code de Théodose, l. XVI, tit. 10, lois. 8, 18. Il y a lieu de croire que ce temple d'Edesse, que Théodose voulait conserver pour servir à quelque autre usage, ne fut bientôt qu'un monceau de ruines. (Libanius, *pro Templis*, p. 26, 27 ; et les notes de Godefroi, p. 50.)

[1] Voyez la curieuse Oraison de Libanius (*pro Templis*) prononcée ou plutôt composée vers l'année 390. J'ai consulté avec fruit la traduction et les remarques du docteur Lardner. (Témoignages des païens, vol. IV, p. 135-163.)

[2] Voyez la Vie de Martin, par Sulpice-Sévère, c. 9-14. Le saint se trompa une fois comme Don Quichotte, et, prenant un enterrement pour une procession païenne, il opéra imprudemment un miracle.

[3] Comparez Sozomène (l. VII, c. 15) avec Théodoret, (l. V, c. 21). Ils racontent entre eux deux la croisade et la mort de Marcellus.

de la foi, qu'une paralysie des jambes empêchait également de fuir et de combattre, se plaçait hors de la portée des traits; mais cette précaution lui réussit mal; des paysans en fureur le surprirent et le massacrèrent; et le synode de la province prononça sans hésiter que saint Marcellus avait sacrifié sa vie au service de la foi. Les moines, qui sortaient en foule du désert, secondaient puissamment ces pieuses entreprises, et leur zèle ressemblait beaucoup à la fureur ou plutôt à la férocité. Ils méritèrent la haine des païens, et ne furent point exempts du reproche d'avarice et d'intempérance. Ces saints destructeurs satisfaisaient l'une en pillant les ennemis de leur religion, et l'autre aux dépens des insensés qui admiraient leurs vêtemens en lambeaux, leurs chants lugubres et leur pâleur artificielle [1]. Le goût, la prudence, ou peut-être la vénalité de quelques gouverneurs de province, sauva un petit nombre de temples. Celui de Vénus à Carthage formait une enceinte d'environ deux milles de circonférence; on en fit une église [2], et une consécration semblable a conservé le magnifique Panthéon de Rome [3]. Mais dans presque toutes les provinces du monde romain, une armée de fanatiques sans discipline et sans autorité assaillaient les paisibles paysans; et les ruines des plus beaux monumens de l'antiquité attestent encore les ravages de ces barbares, qui avaient seuls le loisir et la volonté d'exécuter des destructions si pénibles.

Dans cette scène de dévastation générale, le spectateur peut distinguer les ruines du fameux temple de Sérapis à Alexandrie [4]. Sérapis ne paraît pas être du nombre des dieux ou des monstres enfantés par la fertile superstition des Égyptiens [1]. Le premier des Ptolémées avait reçu en songe l'ordre d'apporter ce mystérieux étranger de la côte du Pont, où les habitans de Sinope l'adoraient depuis long-temps. Mais son règne et ses attributs étaient si obscurs, que l'on disputa long-temps pour savoir s'il représenterait la brillante lumière du jour, ou le monarque ténébreux des régions souterraines [2]. Les Égyptiens, attachés inviolablement à la religion de leurs ancêtres, refusèrent d'admettre dans l'enceinte de leur ville cette divinité étrangère [3]. Mais les prêtres, séduits par la libéralité de Ptolémée, se soumirent sans résistance. On fit au dieu du Pont une généalogie honorable, et on l'introduisit dans le temple et sur le trône d'Osiris [4], le mari d'Isis, et le monarque céleste de l'Égypte. Alexandrie, qui était particulièrement sous sa protection, se glorifiait de porter le nom de la ville de Sérapis. Son temple [5], dont la magnificence égalait celle du Capitole, s'élevait sur le vaste sommet d'une montagne artificielle qui dominait toute la ville. On montait cent marches pour y arriver, et la cavité intérieure, soutenue fortement par un grand

[1] Libanius (*pro Templis* p. 10-13.) Il se moque de ces hommes vêtus de robes noires, les moines chrétiens, qui mangent plus que des éléphans... Pourquoi les comparer aux éléphans, les plus tempérans de tous les animaux?

[2] *Prosper.*, *Aquitan.*, l. III, c. 38; *ap. Baron.*, Annal. Ecclés., A. D. 389, n° 58, etc. Le temple avait été fermé pendant quelque temps, et le sentier qui y conduisait était rempli de broussailles.

[3] Donat., *Roma Antiq. et Nov.*, l. IV, c. 4, p. 468. Ce fut le pape Boniface IV qui célébra cette consécration. J'ignore quel concours de circonstances heureuses avait pu conserver le Panthéon plus de deux siècles apres le règne de Théodose.

[4] Sophronius composa peu de temps après une histoire séparée (Jérom., *in Scrip. Eccl.*, t. I, p. 303), qui a fourni des matériaux à Socrate (l. V, c. 16), Théodoret (l. V, c. 22), et Rufin (l. II, c. 22). Cependant ce dernier, qui avait été à Alexandrie avant et après l'événement, peut en quelque façon passer pour témoin oculaire.

[1] Gérard Vossius (*Oper.* t. V, p. 80, et *de Idololatriâ*, l. I, c. 29) tâche de défendre l'étrange opinion des Pères, qu'on adorait en Egypte le patriarche Joseph, comme le bœuf Apis et le dieu Sérapis.

[2] *Origo Dei nondum nostris celebrata, Egyptiorum antistites* sic *memorant*, etc. (Tacit., Hist., IV, 83.) Les Grecs qui avaient voyagé en Égypte, ignoraient aussi l'existence de cette nouvelle divinité.

[3] Macrob., *Saturnal.*, l. I, c. 7. Ce fait atteste évidemment son extraction étrangère.

[4] On avait réuni à Rome Isis et Sérapis dans le même temple. La préséance que la reine conservait pourrait indiquer son alliance obscure avec l'étranger venu du Pont. Mais la supériorité du sexe féminin était en Égypte une institution civile et religieuse. (Diodore de Sicile, t. I, l. I, p. 31, édit. Wesseling.) On observe le même ordre dans le traité de Plutarque sur Isis et *Osiris*, qu'il identifie avec Sérapis.

[5] Ammien, XXII, 16; l'*Expositio totius mundi*, p. 8, Géog. d'Hudson, *Minor.*, t. III; Rufin (l. 22) célèbre le *Serapeum* comme une des merveilles du monde.

nombre d'arches, formait des caves et des appartemens souterrains. Un portique quadrangulaire environnait les bâtimens consacrés ; la magnificence des salles et des statues déployait le triomphe des arts, et la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, sortie de ses cendres avec une nouvelle splendeur, recélait les trésors de l'ancienne érudition [1]. Quoique les édits de Théodose eussent déjà défendu sévèrement toute espèce de sacrifice, on les tolérait encore dans la ville et dans le temple de Sérapis, et on donna imprudemment pour motif de cette singulière indulgence les terreurs superstitieuses des chrétiens. Ils semblaient craindre eux-mêmes d'abolir des cérémonies anciennes, qui pouvaient seules assurer les inondations régulières du Nil, les moissons de l'Égypte, et la subsistance de Constantinople [2].

Théophile [3], homme audacieux et pervers, l'ennemi perpétuel de la paix et de la vertu, toujours affamé d'or et altéré de sang, occupait alors le siége archiépiscopal d'Alexandrie [4]. Les honneurs du dieu Sérapis excitèrent son indignation; et les insultes qu'il fit à l'ancienne chapelle de Bacchus avertirent les païens de l'entreprise plus importante qu'il méditait. Le sujet le plus léger suffisait pour donner lieu à une guerre civile dans la tumultueuse cité d'Alexandrie. Les adorateurs de Sérapis, fort inférieurs en nombre et en force à leurs adversaires, prirent les armes, à l'instigation du philosophe Olympius [5], qui les exhortait à mourir pour la défense de leurs dieux. Ces païens fanatiques se fortifièrent dans le temple de Sérapis, repoussèrent les assiégeans par des sorties et par une défense vigoureuse, et commirent sur leurs prisonniers chrétiens toutes sortes de cruautés pour dernière vengeance de leur désespoir. Les efforts prudens des magistrats obtinrent enfin une trève jusqu'au moment où Théodose aurait disposé, par ses ordres, du destin de Sérapis. Les deux partis s'assemblèrent sans armes dans la place principale de la ville, où l'on lut à haute voix le mandat de l'empereur. Dès que la sentence de destruction fut prononcée contre les idoles d'Alexandrie, les bruyantes acclamations des chrétiens se firent entendre, et les païens consternés se retirèrent précipitamment, pour éviter le triomphe et les insultes de leurs ennemis. Théophile exécuta la démolition du temple, sans autre difficulté que celle du poids et de la solidité des matériaux; mais cet obstacle insurmontable obligea l'ardent archevêque à laisser les fondemens, et à se contenter d'avoir fait du bâtiment un vaste amas de ruines et de décombres. On en déblaya par la suite une partie, pour construire sur le terrain une église en l'honneur des saints martyrs. La précieuse bibliothèque d'Alexandrie fut pillée et détruite, et, près de vingt ans après, les cases vides excitaient le regret et l'indignation des spectateurs dont les préjugés n'obscurcissaient pas tout-à-fait le bon sens [1]. Les œuvres des anciens génies, dont un si grand nombre sont irrévocablement perdues, auraient pu être exceptées de la ruine de l'idolâtrie, pour l'amusement et pour l'instruction de la postérité. Le zèle ou l'avarice du prélat [2] devaient être satisfaits des riches dépouilles, qui furent le

[1] Voyez les Mém. de l'Acad. des Inscript., t. IX, p. 397-416. L'ancienne bibliothèque des Ptolémées fut consumée totalement dans l'expédition de César contre Alexandrie. Marc-Antoine donna la collection entière de Pergame à Cléopâtre (deux cent mille volumes) comme les fondemens de la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie.

[2] Libanius (*pro Templis*) irrite indiscrètement ses princes chrétiens par cette remarque insultante.

[3] Tillemont, Mém. Ecclés., t. II, p. 441-500. La situation équivoque de Théophile. que Jérôme a peint comme un saint, et Chrysostôme comme un diable, produit une sorte d'impartialité ; cependant, à tout résumer, le résultat semble lui être défavorable.

[4] Nous pouvons choisir entre la date de Marcellin (A. D. 389,) et celle de Prosper (A. D. 391.) Tillemont (Hist. des Empereurs, t. V, p. 310-756) préfère la première ; et Pagi choisit la dernière.

[5] Lardner (Témoignages des Païens, vol. IV, p. 411,) a cité un fort beau passage, tiré de Suidas ou plutôt de Damascus, qui représente le vertueux Olympius, non pas sous les traits d'un guerrier, mais sous ceux d'un prophète.

[1] *Nos vidimus armaria librorum, quibus direptis, exinanita ea a nostris hominibus, nostris temporibus memorant.* (Oros. l. VI, c. 15, p. 422, édit. Havercamp) Quoique bigot et amateur de controverse, Orose paraît un peu honteux.

[2] Eunape, dans les Vies d'Antonin et d'Edesius, parle avec horreur du brigandage sacrilége de Théophile. Tillemont (Mém. Ecclés., t. XIII, p. 453,) cite une épître d'Isidore de Pelusium, qui reproche au primat le culte idolâtre de l'or, *auri sacra fames.*

prix de sa victoire. Tandis que l'on fondait avec soin les vases et les petites statues d'or et d'argent, tandis que l'on brisait les autres et qu'on les traînait ignominieusement dans les rues, Théophile tâchait de démontrer les fraudes et les vices des ministres des idoles, leur adresse à se servir de la pierre d'aimant, leurs méthodes secrètes d'introduire une créature humaine dans une statue concave, et l'abus criminel qu'ils faisaient de la confiance des époux pieux et des femmes crédules [1]. Ces accusations sont trop conformes à l'esprit fourbe et intéressé de la superstition pour ne pas mériter quelque degré de croyance; mais il faut se méfier de ce même esprit, quand il s'efforce d'insulter et de calomnier son ennemi vaincu; et on doit réfléchir qu'il est bien plus facile d'inventer une histoire scandaleuse, que de pratiquer long-temps une fraude avec succès. La statue colossale de Sérapis [2] fut enveloppée dans la ruine du temple et de la religion. Un grand nombre de plaques de différens métaux joints ensemble composaient la figure majestueuse de la divinité, qui touchait des deux côtés aux murs du sanctuaire. Sérapis, assis et un sceptre à la main, ressemblait beaucoup aux représentations ordinaires de Jupiter, dont il n'était distingué que par le panier ou boisseau placé sur sa tête, et par l'emblème du monstre qu'il portait dans sa main droite ; la tête et le corps d'un serpent qui se terminait par trois queues terminées elles-mêmes par trois têtes, l'une d'un chien, l'autre d'un lion, et la troisième d'un loup. On affirmait avec confiance que si la main d'un mortel impie osait profaner la majesté du dieu redoutable, le ciel et la terre rentreraient à l'instant dans le chaos. Un soldat, animé par le zèle, et muni de sa hache d'armes, monte à l'échelle, et les chrétiens eux-mêmes n'étaient pas sans inquiétude sur l'événement de l'entreprise [1]. Le soldat frappa un coup violent sur la joue de Sérapis; elle tomba par terre; le tonnerre ne gronda point, les cieux et la terre conservèrent leur ordre et leur tranquillité. Le soldat victorieux continua de frapper; l'énorme idole fut réduite en morceaux, et la populace traîna ses membres dans les rues d'Alexandrie. On brûla sa carcasse dans l'amphithéâtre; et un grand nombre de citoyens donnèrent l'impuissance reconnue de leur dieu tutélaire pour le motif de leur conversion. Les religions qui offrent au peuple un objet matériel et visible de leur culte ont l'avantage de s'adapter et de se familiariser aux sens des hommes; mais cet avantage est contrebalancé par les accidens inévitables auxquels la foi de l'idolâtrie est exposée. Il est presque impossible qu'il puisse conserver, dans toutes les situations d'esprit, un respect implicite pour les idoles que le tact et la vue ne sauraient distinguer des productions ordinaires de l'art ou de la nature; et si, au moment du danger, leur vertu secrète et miraculeuse est impuissante pour leur propre conservation, le prosélyte détrompé méprise les vaines excuses des prêtres et se moque avec raison de l'objet ridicule de son ancienne superstition [2]. Après la destruction de Sérapis, les païens crurent quelque temps que le Nil refuserait son influence bienfaisante aux habitans impies de l'Égypte ; un retard extraordinaire de l'inondation semblait annoncer la colère de la divinité du fleuve ; mais les eaux s'élevèrent rapidement à une si grande hauteur, que le parti mécontent se flatta d'être vengé par le retour du déluge,

[1] Rufin nomme le prélat de Saturne, qui, en jouant le rôle du dieu, conversait familièrement avec un grand nombre de dévotes de la première qualité, mais qui, dans un moment de transport, oublia de contrefaire sa voix. Le récit authentique et impartial d'Eschine prouve que ces fraudes amoureuses se pratiquaient souvent avec succès. (Voyez Bayle, Diction. Crit., Scamandre, et l'aventure de Mundus; Joseph. *Antiquitat. Judaïc.*, l. XVIII, c. 3, p. 877, édit. Havercamp.)

[2] Voyez les images de Sérapis dans Montfaucon, t. II, p. 297. Mais la description de Macrobe (Saturnal., l. I, c. 20) est plus pittoresque et plus satisfaisante.

[1] Sed fortes tremuêre manus, motique verenda
Majestate loci, si robora sacra ferirent,
In sua credebant redituras membra secures.

(Lucain, III, 429.) Est-il vrai, dit Auguste, à un vétéran chez lequel il soupait, que celui qui frappa le premier la statue d'or d'Anaïtis fut à l'instant privé de la vue, et mourut presque au même moment? C'est moi, répondit le vétéran dont la vue était excellente, qui suis celui dont vous parlez, et c'est du produit d'une jambe de la déesse que vous soupez aujourd'hui. (Pline, Hist. Natur., XXXIII, 24.)

[2] L'histoire de la conversion offre de fréquens exemples du passage soudain de la superstition au mépris.

jusqu'au moment où la rivière se réduisit paisiblement au degré salutaire de seize coudées nécessaires à la fertilité [1].

Les temples de l'empire romain étaient déserts ou abattus ; mais la superstition des païens tâchait encore d'éluder les lois sévères de Théodose contre toutes sortes de sacrifices. Les habitans de la campagne, qui étaient moins exposés aux regards de la curiosité malveillante, déguisaient leurs assemblées religieuses sous l'apparence de fêtes champêtres. Ils se réunissaient, aux jours de fêtes, sous le feuillage épais des arbres consacrés ; ils immolaient et rôtissaient des bœufs et des agneaux, brûlaient de l'encens et chantaient des hymnes en l'honneur de leurs divinités; mais comme on ne faisait d'offrande d'aucune partie des animaux, comme il n'y avait ni autel pour recevoir le sang des victimes, ni oblations préliminaires de gâteaux salés, et que la cérémonie des libations était supprimée soigneusement, ils croyaient éluder le crime et la punition des sacrifices [2]. Mais le dernier édit de Théodose anéantit la ressource de ces vains subterfuges [3] et porta le dernier coup aux superstitions des payens. Les termes de cette loi prohibitive sont clairs et absolus : « C'est » notre plaisir et notre volonté, dit l'em» pereur [4], de défendre à tous nos sujets, » magistrats et citoyens, depuis la première » classe jusqu'à la dernière inclusivement, » d'immoler désormais, soit dans une ville, » soit dans tout autre endroit, aucune vic» time innocente en l'honneur d'une idole » inanimée. » L'acte du sacrifice et la pratique de la divination par les entrailles des victimes sont déclarés, sans égard au motif des crimes de haute trahison contre l'état, qui ne peuvent s'expier que par la mort du coupable. On abolit les cérémonies païennes qui paraissaient moins cruelles et moins odieuses, comme injurieuses à l'honneur de la seule et véritable religion. L'édit défend nommément les lumières, les guirlandes, les encensemens, les libations de vins et comprend jusqu'au culte du génie domestique et des dieux pénates dans l'arrêt de la proscription. Celui qui se rendait coupable de quelqu'une de ces cérémonies profanes perdait la propriété de la maison ou du terrain où elle avait été exécutée, et si, pour éluder la confiscation, il faisait, de la maison d'un autre, le théâtre de son impiété, l'édit le condamnait à une amende de vingt-cinq livres d'or, environ mille livres sterling, ou à peu près vingt-cinq mille francs. Il punissait par la même amende la connivence des ennemis secrets de la religion, qui, négligeant les fonctions de leurs emplois, ne révélaient ni ne punissaient le crime de l'idolâtrie. Tel était l'esprit persécuteur des lois de Théodose, que ses fils et ses petits-fils exercèrent souvent avec rigueur et aux applaudissemens unanimes du monde chrétien [1].

Sous les règnes barbares de Dèce et de Dioclétien, le christianisme avait été proscrit comme une révolte contre la religion dominante de l'empire. L'union inséparable de l'église catholique, et la rapidité de ses conquêtes justifiaient en quelque sorte les soupçons et le danger d'une faction obscure qui se multipliait dans le sein de l'état. Mais les

[1] Sozomène, l. VII, c. 28. J'ai suppléé à la mesure. La même évaluation de l'inondation, et conséquemment la même coudée, a subsisté invariablement depuis le temps d'Hérodote. (Voyez Fréret, Mém. de l'Acad. des Inscrip., t. XVI, p. 344-353 ; les mélanges de Greave, vol. I, p. 233, La coudée d'Égypte contient environ vingt-deux pouces, mesure anglaise.

[2] Libanius (*pro Templis*, p. 15, 16, 17) plaide leur cause d'une manière spécieuse et séduisante. De temps immémorial ces fêtes étaient d'usage dans le pays, et celles de Bacchus avaient produit le théâtre d'Athènes. (Géorgiques, II 380. Voyez Godefroi, *ad. loc. Liban.*, et le Code de Théod., t. VI, p. 284.)

[3] Honorius toléra ces fêtes rustiques, A. D. 399. *Absque ullo sacrificio, atque ulla superstitione damnabili.* Mais, neuf ans après, il crut devoir réitérer et exiger les mêmes conditions. (Codex Theod. l. XVI, tit. 10, leg. 17, 19.)

[4] Cod. Theod., l. XVI, tit. 10, loi 12. Jortin (Remarques sur l'Hist. Ecclés., vol. IV, p. 134) blâme avec raison la teneur et le style de cette loi tyrannique.

[1] On ne doit pas hasarder légèrement une pareille accusation, mais elle paraît suffisamment fondée sur l'autorité de saint Augustin, qui s'adresse ainsi aux Donatistes: « Quis nostrum, quis vestrum non laudat leges ab impe» ratoribus datas adversus sacrificia Paganorum ? Et certe » longe ibi pœna severior constituta est; illius quippe im» pietatis capitale supplicium est. » (Épît. XCIII, n° 10, cité par le Clerc, Biblioth. choisie, t. VIII, p. 277, qui ajoute quelques remarques judicieuses sur l'intolérance des chrétiens victorieux.)

empereurs chrétiens qui violèrent les lois de l'Évangile et de l'humanité ne pouvaient alléguer ni l'excuse de la crainte, ni celle de l'ignorance. La faiblesse et la folie du paganisme étaient prouvées par l'expérience de plusieurs siècles; les lumières de la raison et de la foi avaient suffisamment démontré l'impuissance et le ridicule des idoles, et on pouvait accorder sans inquiétude aux restes de cette secte expirante la permission de suivre en paix et dans l'obscurité les coutumes religieuses de leurs ancêtres. Si les païens eussent été animés par le zèle indomptable de leurs ancêtres, leur sang aurait inévitablement souillé le triomphe de l'église, et les martyrs de Jupiter et d'Apollon, méprisant la fortune et la vie, se seraient dévoués avec ardeur aux pieds de leurs autels. L'apathie indolente du polythéisme n'admettait pas un zèle si obstiné; et les païens évitèrent les rigueurs du code de Théodose par la docilité de leur obéissance [1]. Au lieu de prétendre que l'autorité des dieux devait l'emporter sur celle de l'empereur, ils firent à peine entendre quelques murmures, en renonçant aux cérémonies que le souverain condamnait. S'ils s'échappaient quelquefois dans l'espérance de n'être point découverts, à satisfaire leur superstition favorite, l'humilité du repentir désarmait la sévérité des magistrats chrétiens, et les païens refusaient rarement d'expier leur imprudence par une soumission apparente aux préceptes de l'Évangile. Les églises se remplissaient d'une multitude de faux prosélytes, qui, en imitant la posture dévote des chrétiens, et en récitant leurs prières par des vues d'intérêt personnel, invoquaient au fond de leur cœur les dieux de leurs ancêtres [2]. Les païens souffraient impatiemment, mais ils n'avaient pas le courage de résister, et les milliers d'idolâtres qui déploraient la ruine de leurs temples subirent sans efforts la loi de leurs adversaires.

[1] Orose, l. VII, c. 28. p. 537, Augustin (*Enarrat. in Psalm.* CXL, *apud* Lardner, Témoignages des païens, vol. IV, p. 458) déclame contre leur lacheté. « Quis eorum » comprehensus est in sacrificio, cùm his legibus ista pro» hiberentur, et non negavit? »

[2] Libanius (*pro Templis*, p. 17, 18) cite, sans la blâmer, cette hypocrisie comme une scène de comédie.

Le nom et l'autorité de l'empereur [1] suffit pour désarmer les paysans de Syrie et la populace d'Alexandrie, qui s'étaient opposés aux entreprises de leur archevêque. Les païens de l'Occident ne contribuèrent point à l'élévation d'Eugène, mais leur attachement pour cet usurpateur rendit sa cause et sa personne odieuses. Le clergé fit entendre ses clameurs, et lui reprocha d'ajouter le crime d'apostasie à celui de la rébellion; d'avoir laissé rétablir l'autel de la Victoire, et de déployer dans ses armées les symboles idolâtres de Jupiter et d'Hercule contre l'invincible étendard de la croix. Mais la défaite d'Eugène anéantit bientôt l'espoir des païens, et ils restèrent exposés à la vengeance d'un conquérant qui tâchait de mériter la faveur du ciel par la destruction de l'idolâtrie [2].

Une nation esclave applaudit toujours à la clémence de son maître, quand il ne pousse pas l'injustice et l'oppression jusqu'à la dernière extrémité. Théodose pouvait sans doute proposer à ses sujets païens l'alternative du baptême ou de la mort; et l'éloquent Libanius donne des louanges à la modération d'un prince absolu qui ne contraignit jamais ses sujets, par une loi positive, à embrasser la religion de leur souverain [3]. Il n'était pas indispensablement nécessaire de professer le christianisme, pour jouir des droits de la société civile; il n'y avait point de punition particulière prononcée contre ceux dont la crédulité adoptait les fables d'Ovide et rejetait les miracles de l'Évangile. Un grand nombre de païens zélés occupaient des places dans le palais, dans les écoles, dans les armées et dans le sénat; ils obtenaient sans distinction tous les honneurs civils et militaires de l'empire. Théodose témoigna son estime pour le génie et pour la vertu, en décorant Symmaque [4]

[1] Libanius conclut son apologie (p. 32) en déclarant à l'empereur qu'à moins qu'il n'ordonne expressément la destruction des temples, les propriétaires défendront leurs lois et leurs priviléges. *Ισθι τυς των αγρων δεσποτας, και αυτοις, και τω νομω βοηθησοντας*

[2] Paulin, dans la vie d'Ambroise; c. 26; Augustin, *de Civitate Dei*, l. V, c. 26; Théodoret, l. V, c. 24.

[3] Libanius suggère la forme d'un édit de persécution que Théodose aurait pu publier (*pro Templis*, p. 32). La plaisanterie était imprudente, le prince pouvait suivre son avis.

[4] Denique pro meritis terrestribus æque rependens.

de la dignité consulaire, et par son attachement particulier pour Libanius [1]. L'empereur n'exigea jamais de ces deux apologistes éloquens du paganisme qu'ils changeassent ou dissimulassent leurs opinions religieuses. Les païens jouissaient du droit de dire et d'écrire leurs sentimens avec la plus grande liberté. Les fragmens historiques et philosophiques d'Eunapius, de Zosime[2] et des prédicateurs fanatiques de l'école de Platon, sont remplis des plus violentes invectives contre les principes et contre la conduite de leurs adversaires. Si ces libelles étaient publics, nous devons applaudir à la sagesse des princes chrétiens, qui méprisaient le désespoir et les derniers efforts de la superstition[3]; mais ils faisaient exécuter à la rigueur les lois qui proscrivaient les sacrifices et les cérémonies du paganisme, et chaque jour contribuait à détruire une religion plus soutenue par l'habitude que par des argumens. La dévotion d'un poète ou d'un philosophe peut se nourrir par la prière, l'étude et la méditation; mais les opinions religieuses du peuple paraissent uniquement fondées sur l'exercice du culte public, et sur l'influence de l'habitude et de l'imitation. La privation de cet exercice public est susceptible d'opérer dans un petit nombre d'années l'œuvre important d'une révolution nationale. Le souvenir des opinions théologiques ne se conserve pas long-temps, privé du secours artificiel des prêtres, des temples et des lectures[4]. Le vulgaire ignorant, dont l'imagination conserve aveuglément les terreurs et les espérances de la superstition, se laissera facilement persuader par ses supérieurs de diriger ses vœux vers les dieux du siècle; et son zèle s'enflammera insensiblement pour la défense et la propagation de la nouvelle doctrine qu'il avait acceptée d'abord avec répugnance. L'église catholique attira sans peine la génération qui vint au monde après la promulgation des lois impériales, et la chute du paganisme fut en même temps si douce et si rapide, que vingt-huit ans après la mort de Théodose ses faibles restes n'étaient plus sensibles aux yeux du législateur[1].

La ruine de la religion païenne est décrite par les sophistes comme un prodige effrayant qui couvrit la terre de ténèbres et rétablit l'ancien règne du chaos et de la nuit. Ils racontent, en style pathétique, que les temples se convertirent en sépulcres, et que les domiciles sacrés des statues des dieux furent déshonorés par les reliques des martyrs chrétiens. « Les moines, » dit Eunapius qui refuse à cette race « d'animaux immondes » jusqu'au nom d'hommes, « sont les auteurs de la nou-
» velle doctrine qui a substitué les plus mé-
» prisables esclaves aux divinités que l'intel-
» ligence humaine conçoit si bien. Les têtes
» salées et marinées de ces malfaiteurs, qui
» ont été punis de leurs crimes par une mort
» ignominieuse, leurs corps où l'on voit en-
» core les traces des fouets et des tortures
» ordonnées par les magistrats; tels sont,
» ajoute Eunapius, les dieux que la terre
» produit de nos jours; tels sont les mar-
» tyrs, les suprêmes arbitres des prières et
» des vœux que nous adressons à la divini-
» té, et dont on respecte aujourd'hui les
» tombes comme des objets de la vénéra-
» tion des peuples [2]. » Sans approuver les

Munera, sacricolis summos impertit honores.
. . . .
Ipse magistratum tibi consulis, ipse tribunal
Contulit.

Prudence, *dans Symmaque*, 1, 617, etc.

[1] Libanius (*pro Templis*, p. 32) se félicite de ce que l'empereur Théodose a revêtu de cette dignité un homme qui ne craignait pas de jurer par Jupiter en présence de son pieux souverain. Cependant sa *présence* n'est probablement qu'une figure de rhétorique.

[2] Zosime, qui se qualifie du titre de comte et d'ancien avocat du trésor, diffame indécemment les princes chrétiens, et même le père de son souverain. Il est probable que cet ouvrage se distribuait avec précaution, puisqu'il échappa à la censure des historiens ecclésiastiques qui précédèrent Évagrius (l. III, c. 40-42) qui vivait à la fin du sixième siècle.

[3] Cependant les païens d'Afrique se plaignaient de ce que les préjugés ne leur permettaient pas de répondre avec liberté à la Cité de Dieu. Saint Augustin (v, 26,) en convient.

[4] Les Maures d'Espagne, qui professèrent secrètement pendant plus d'un siècle la religion mahométane sous la verge de l'inquisition, possédaient le Coran et parlaient la langue arabe. (Voyez l'Histoire impartiale et curieuse de leur expulsion dans les Mélanges de Geddes, vol. I, p. 1-198.)

[1] *Paganos qui supersunt, quanquam jam nullos esse credamus*, etc. (Cod. Theod., l. XVI, tit. 10, loi 22, A. D. 423.) Le second Théodose convint dans la suite qu'il avait jugé un peu légèrement.

[2] Voyez Eunape, dans la Vie du Philosophe Ædesius. Dans celle d'Eustathe, il prédit la ruine du paganisme

invectives et l'animosité du sophiste, il est assez naturel de partager sa surprise d'une révolution dont il fut le témoin, et qui éleva les victimes obscures des lois romaines au rang de protecteurs célestes de l'empire romain. Les temps et les succès convertirent en adoration la respectueuse reconnaissance des chrétiens pour les martyrs de la foi, et on accorda les mêmes honneurs aux plus illustres des saints et des prophètes. Cent cinquante ans après les morts glorieuses de saint Pierre et de saint Paul, les tombes, ou plutôt les trophées de ces héros spirituels [1], décorèrent le Vatican et la voie d'Ostie. Dans le siècle qui suivit la conversion de Constantin, les empereurs, les consuls et les généraux des armées, visitaient dévotement les sépulcres d'un faiseur de tentes et d'un pêcheur [2]; et l'on déposa respectueusement leurs os sur les autels du Christ, où les évêques de la ville impériale faisaient tous les jours à Dieu l'offrande de leur sacrifice [3]. La nouvelle capitale de l'Orient, n'ayant pas trouvé chez elle de ces glorieux trophées, s'appropria les dépouilles des provinces. Les corps de saint André, de saint Luc et de saint Thimothée, avaient reposé près de trois cents ans dans des tombeaux obscurs, d'où on les transporta en pompe à l'église des Saints-Apôtres, fondée par Constantin sur les rives du Bosphore de Thrace [4]. Environ cinquante ans après, on conduisit au même lieu Samuel, juge et prophète d'Israël. Les évêques se passèrent de mains en mains ses cendres déposées dans un vase d'or et couvertes d'un voile de soie. Le peuple reçut les reliques de Samuel avec autant de joie et de respect qu'il aurait pu en montrer au prophète vivant. La foule des spectateurs formait une procession continuelle depuis la Palestine jusqu'aux portes de Constantinople. L'empereur Arcadius, suivi des plus illustres membres du clergé et du sénat, vint à la rencontre de cet hôte extraordinaire qui, durant sa vie, avait réclamé et mérité l'hommage des souverains [1]. L'exemple de Rome et de Constantinople confirma la foi et la discipline du monde catholique. Les honneurs des saints, après quelques murmures faibles et inutiles de la raison profane [2], s'établirent universellement; et, dans le siècle d'Ambroise et de Jérôme, il semblait manquer quelque chose à la sainteté d'une église, jusqu'à ce qu'elle eût été consacrée par une parcelle de saintes reliques qui pussent fixer et enflammer la dévotion des fidèles.

Dans la longue période de douze cents ans qui s'écoulèrent entre le règne de Constantin et la réformation de Luther, le culte des saints et des reliques corrompit la simplicité pure et parfaite de la religion chrétienne, et on peut observer quelques symptômes de dépravation chez les premières générations qui adoptèrent cette innovation.

1° Le clergé, convaincu que les reliques des saints avaient plus de valeur que l'or et les pierres précieuses [3], s'efforça d'augmenter

και τι μυτωδες και ασιδες σκοτος τυραννησει τα επι γης καλλιστα.

1 Caïus, *ap. Euseb.*, Hist. Ecclésiast., l. II, c. 25, prêtre romain, qui vivait du temps de Zephirinus (A. D. 202-219), fut témoin de cette pratique superstitieuse.

2 Chrysostôme, *quod Christus sit Deus*, t. I, nouv. édit, n° 9. La lettre pastorale de Benoît XIV sur le Jubilé de l'année 1750 m'a fourni cette citation. (Voyez les Lettres intéressantes de M. Chais, t. III.)

3 « Male facit ergo romanus episcopus, qui super » mortuorum hominum, Petri et Pauli, secundum nos, » ossa veneranda....... offert Domino sacrificia, et » tumulos eorum Christi arbitratur altaria. » (Jérôme, t. II, *advers. Vigilant.*, p. 153.)

4 Jérôme (t. II, p. 122) atteste ces translations, que les écrivains ecclésiastiques ont négligées. On trouve la passion de saint André à Patras décrite dans une Épître du clergé de l'Achaïe, que Baronius voudrait admettre (Annal. Ecclés., A. D. 60, n° 34), et que Tillemont se trouve forcé de rejeter. Saint André fut adopté comme le fondateur spirituel de Constantinople. (Mémoires Ecclésiastiques, t. I, p. 317-323, 588-594.)

1 Jérôme (t. II, p. 122) décrit pompeusement la translation de Samule, qui se trouve citée dans toutes les chroniques du temps.

2 Le prêtre Vigilantius, le protestant de son siècle, rejeta toujours avec fermeté, mais inutilement, les superstitions des moines, les reliques, les saints, les jeûnes, etc.; et Jérôme le compare à l'hydre, à Cerbère, aux centaures, etc. Il le regarde comme l'organe des démons (t. II, p. 120-126). Quiconque lira la controverse de Jérôme et de Vigilantius, et le récit que fait saint Augustin des miracles de saint Étienne, acquerra promptement une idée juste des sentimens des Pères.

3 M. de Beausobre (Hist. du Manichéisme, tom. II, p. 648) a attribué un sens profane à la pieuse observation du clergé de Smyrne, qui conservait précieusement les reliques du martyr saint Polycarpe.

les trésors de l'église. Sans beaucoup d'égard pour la vérité ou même pour la probabilité, on donna des noms aux squelettes, et on inventa des actions pour ces noms. Des fictions religieuses obscurcirent la gloire des apôtres et des saints imitateurs de leurs vertus; on ajouta au nombre des martyrs véritables une multitude de héros imaginaires qui n'ont jamais existé que dans la fantaisie de quelques légendaires rusés ou crédules. Il y a même lieu de soupçonner que le diocèse de Tours n'est pas le seul où l'on ait adoré sous le nom d'un saint les os d'un malfaiteur [1]. Une pratique superstitieuse, qui tendait à multiplier les tentations de la fraude et de la crédulité, éteignit insensiblement la lumière de l'histoire et de la raison dans le monde chrétien.

2° Mais les progrès de la superstition auraient été moins rapides, si on ne se fût pas servi du secours des miracles et des visions pour constater l'authenticité et la vertu des reliques suspectes. Sous le règne de Théodose, Lucien, prêtre de Jérusalem et curé du village de Caphargamala [2], environ à sept lieues de la ville, raconta un songe singulier qu'il avait eu dans la nuit pendant trois samedis consécutifs. Une figure vénérable s'était présentée devant lui, portant une longue barbe, vêtue d'une robe blanche, et tenant une verge d'or dans sa main. Ce fantôme s'annonça sous le nom de Gamaliel, et apprit au prêtre que son corps, celui de son fils Abibas, de son ami Nicodème, et enfin celui de l'illustre Étienne, le premier martyr du christianisme, avaient été enterrés secrètement dans le champ voisin. Il ajouta d'un ton d'impatience, qu'il était temps de le tirer, lui et ses compagnons, de leur retraite obscure; que leur apparition dans le monde détournerait les malheurs dont il était menacé, et qu'ils choisissaient Lucien pour avertir l'évêque de Jérusalem de leur situation et de leurs désirs. De nouvelles visions éclaircirent les doutes et facilitèrent l'exécution de cette entreprise importante; le prélat fit creuser la terre devant le peuple qui s'était rassemblé pour en être témoin. On trouva les tombes de Gamaliel, de son fils et de son ami, à côté l'une de l'autre; mais, dès que l'on eut retiré la quatrième, qui contenait les précieux restes de saint Étienne, la terre trembla, et il se répandit une exhalaison aussi délicieuse que celle du Paradis, et dont l'influence bienfaisante rendit la santé à soixante-treize spectateurs. On laissa les compagnons d'Étienne dans leur paisible demeure de Caphargamala; mais les reliques du premier des martyrs furent transportées processionnellement dans l'église construite en son honneur sur la montagne de Sion; et presque toutes les provinces de l'empire romain proclamèrent généralement que la plus petite parcelle de ces reliques, une goutte de sang [1], ou les râclures d'un os, possédaient une vertu miraculeuse. Le savant Augustin [2], à qui la puissance de son esprit ne laisse guère l'excuse de la crédulité, atteste les prodiges nombreux opérés en Afrique par les reliques de saint Étienne; et ce récit merveilleux a été inséré dans l'ouvrage de la Cité de Dieu, que l'évêque d'Hippone a rédigé pour servir de monument à la vérité du christianisme. Augustin affirme qu'il ne parle que des miracles certifiés publiquement par ceux qui en ont éprouvé l'influence ou qui en ont été les spectateurs; on omit ou l'on oublia beaucoup de prodiges. Hippone fut traité moins libéralement que les autres villes de la province; et son évêque détaille cependant plus de soixante-dix miracles en moins de deux

[1] Martin de Tours (voyez sa vie, c. 8, par Sulpice Sévère) arracha cet aveu de la bouche d'un mort. On convient que l'erreur est naturelle, et la découverte est supposée miraculeuse. Laquelle des deux doit arriver le plus fréquemment ?

[2] Lucien composa en grec son récit; Avitus le traduisit, et Baronius le publia (Annal. Ecclés., A. D. 415, n° 7-16). Les éditeurs bénédictins de saint Augustin ont donné, à la fin de l'ouvrage *De Civitate Dei*, deux différens textes, accompagnés de nombreuses variantes. C'est le caractère du mensonge d'être vague et incertain. Tillemont (Mém. Ecclés., t. II, p. 9, etc.) a adouci les parties de la légende qui choquent le plus le bon sens.

[1] Une fiole du sang de saint Étienne se liquéfia tous les ans à Naples, jusqu'au moment où il fut remplacé par saint Janvier (Ruinart, *Hist. Persecut. Vandal.*, p. 529.)

[2] Augustin composa les vingt-deux Livres *De Civit. Dei*, en treize ans de travail; A. D. 413-426. (Tillemont, Mém. Ecclés., t. XIV, p. 608, etc.) Il emprunte trop souvent son érudition, et raisonne trop souvent d'après lui-même; mais la totalité de l'ouvrage a le mérite d'un dessin vaste, exécuté avec vigueur et quelque intelligence.

ans, dans les limites de son diocèse, au nombre desquels il y eut trois morts ressuscités[1]. En portant nos regards sur tous les diocèses et tous les saints du monde chrétien, nous serons convaincus de l'impossibilité qu'il y aurait de calculer le nombre de fables et de versions puisées à cette inépuisable source. On peut se permettre d'avancer qu'une grande partie des miracles opérés dans ces siècles d'ignorance et de superstition n'en méritaient pas le nom, puisqu'ils s'écartaient à peine du cours ordinaire de la nature.

3° La multiplicité des miracles dont les tombes des martyrs étaient continuellement le théâtre, révélaient aux pieux croyans la constitution et l'état actuel du monde invisible, et leurs spéculations religieuses paraissaient fondées sur la base solide des faits et de l'expérience. Quel que pût être le sort des âmes communes depuis l'instant de la dissolution de leurs corps jusques à celui de leur résurrection, il était évident que les esprits supérieurs des saints et des martyrs ne passaient pas ce long intervalle dans un sommeil honteux et inutile[2]. On était convaincu, quoique sans pouvoir déterminer le lieu de leur habitation, ni la nature de leur félicité, qu'ils jouissaient du sentiment de leur bonheur, de leur vertu et de leur puissance, et qu'ils étaient déjà assurés d'une récompense éternelle. Leurs facultés intellectuelles surpassaient évidemment celles des mortels, puisque l'expérience démontrait qu'ils pouvaient entendre et comprendre, dans le même instant, les vœux qu'on leur adressait dans toutes les parties du monde[3]. Les fidèles fondaient leur confiance sur la persuasion que les saints, qui régnaient avec le Christ, s'intéressaient vivement à la prospérité de l'église catholique, qu'ils jetaient sur la terre des regards de compassion, et qu'ils honoraient principalement de leurs faveurs ceux qui se distinguaient par la sincérité de leur foi et de leurs vertus. La bienfaisance des martyrs daignait quelquefois admettre des motifs moins purs : ils avaient une affection particulière pour le lieu de leur naissance et pour celui qu'ils avaient habité; pour celui de leur mort et de leur enterrement, et enfin pour l'endroit qui possédait leurs saintes reliques. Les passions mesquines de l'orgueil, de l'avarice et de la vengeance n'étaient pas jugées indignes de ces cœurs célestes. Ils daignaient témoigner leur approbation à ceux qui leur offraient des dons avec libéralité, et frappaient des châtimens les plus sévères les impies qui dérobaient quelque ornement à la magnificence de leur chasse, ou qui révoquaient en doute leur puissance surnaturelle[1]. Il aurait fallu, à la vérité, être bien endurcis dans l'incrédulité, pour rejeter les preuves d'une influence divine à laquelle les élémens, la nature entière, et même les opérations invisibles de l'âme humaine étaient forcés d'obéir[2]. L'effet salutaire ou pernicieux qui était la suite immediate des prières ou des offenses, ne laissait aucun doute aux chrétiens de la haute faveur dont les saints jouissaient auprès de l'Être-Suprême; et ils crurent inutile de savoir si ces puissans protecteurs étaient forcés d'intercéder continuellement pour tous les humains, ou s'ils avaient

[1] Voyez August., *de Civit. Dei*, liv. xxii, c. 22; et l'Appendice qui contient deux Livres des miracles de saint Étienne, par Évodius, évêque d'Uzalis. Freculphe (*apud* Basnage, Hist. des Juifs, t. viii, p. 249) a cité un proverbe gaulois ou espagnol : « Quiconque prétendra avoir » lu tous les miracles de saint Étienne, mentira. »

[2] Burnet (*de Statu Mortuorum*, p. 56-84) recueille les opinions des Pères, qui affirment le sommeil ou le repos des âmes jusqu'au jour du jugement. Il expose ensuite les inconvéniens qui pourraient arriver s'ils conservaient une existence sensible et active.

[3] Vigilantius plaçait les âmes des prophètes et des martyrs dans le sein d'Abraham, *in loco refrigerii*, ou sous l'autel de Dieu. *Nec posse suis tumulis, et ubi voluerunt, adesse præsentes.* Mais Jérôme (t. ii, p. 122), réfute sévèrement ce blasphème. « Tu Deo leges pones? » Tu apostolis vincula injicies, ut usque ad diem judicii » teneantur custodià, nec sint cum Domino suo; de quibus » scriptum est : Sequuntur Agnum quocunque vadit. Si » Agnus ubique, ergo, et hi, qui cum Agno sunt, ubique esse credendi sunt. Et cùm Diabolus et Demones » toto vagentur in orbe, etc., etc. »

[1] Fleuri, Discours sur l'Hist. Ecclés., iii, p. 80.

[2] A Minorque, les reliques de saint Étienne convertirent en huit jours cinq cent quarante Juifs, avec le secours cependant de quelques petites sévérités salutaires, comme de brûler les synagogues, et de chasser les opiniâtres dans les rochers, où ils mouraient de faim, etc. (Voyez la Lettre de Sévère, évêque de Minorque, *ad calcem*; saint Augustin, *de Civit. Dei*, et les remarques judicieuses de Basnage, t. viii, p. 245-251.)

la liberté d'exercer leur ministère subordonné au gré de leur justice et de leur bienveillance. La contemplation et le culte d'une cause universelle exigeaient de l'imagination un effort pénible, et elle saisissait avec avidité des objets inférieurs de son adoration, plus proportionnés à l'imperfection de ses facultés. La théologie simple et sublime des premiers chrétiens se corrompit insensiblement, et la monarchie du ciel, déjà surchargée de subtilités métaphysiques, fut totalement défigurée par l'introduction d'une mythologie populaire, qui tendait à rétablir le règne du polythéisme [1].

4° Comme les objets de dévotion n'eurent bientôt plus d'autre règle que l'imagination, on introduisit des cérémonies capables de frapper les sens du vulgaire. Si, au commencement du cinquième siècle [2], Tertullien ou Lactance [3] fussent sortis du sein des morts pour assister à la fête d'un saint ou d'un martyr [4], ils auraient contemplé avec autant de surprise que d'indignation le spectacle profane qui avait succédé au culte pur et simple d'une congrégation chrétienne. Dès que les portes de l'église se seraient ouvertes, leur odorat aurait été offensé par le parfum de l'encens et des fleurs, et ils auraient sans doute regardé comme sacrilége la clarté inutile et ridicule que les lampes et les cierges répandaient en plein midi. On ne pouvait arriver à la balustrade de l'autel qu'à travers une foule prosternée, et composée en plus grande partie d'étrangers et de pélerins qui accouraient à la ville la veille des fêtes, et qui étaient déjà dans l'enthousiasme du fanatisme et peut-être de l'ivresse. Ils imprimaient dévotement des baisers sur les murs et sur le pavé de l'église, et leurs prières ferventes s'adressaient, quelles que fussent les paroles du service divin, aux os, au sang ou aux cendres du saint couvert ordinairement d'un voile de soie. Les chrétiens visitaient les tombes des martyrs, dans l'espérance d'obtenir, par leur puissante intercession, toutes sortes de faveurs, et principalement des avantages temporels. Ils priaient pour la conservation ou pour le rétablissement de leur santé, pour la fécondité de leurs femmes, pour la vie et le bonheur de leurs enfans. Lorque les dévots entreprenaient un voyage long ou dangereux, ils suppliaient les saints martyrs d'être leurs guides et leurs protecteurs dans la route ; et s'ils revenaient sans avoir essuyé d'accident, les tombes des martyrs recevaient encore leur visite et les vœux de leur reconnaissance. Tous les murs étaient garnis des symboles de leurs faveurs. Des yeux, des jambes et des bras d'or et d'argent représentaient les services rendus aux fidèles ; et des tableaux édifians, qui devinrent bientôt l'objet d'un culte indiscret, offraient aux yeux le saint et le nombre prodigieux de ses miracles. Dans tous les âges et dans tous les pays, ces superstitions parlèrent toujours le même langage [1]. On ne peut disconvenir que les ministres de la religion catholique n'aient imité le modèle qu'ils étaient impatiens de détruire. Les plus respectables prélats se sont persuadés que des paysans grossiers renonceraient plus facilement au paganisme, s'ils trouvaient quelque resemblance, quelque compensation dans les cérémonies du christianisme. La religion de Constantin acheva en moins d'un siècle la conquête de tout l'empire romain; mais elle se laissa bientôt corrompre par les artifices de ceux qu'elle avait voulu convertir [2].

[1] M. Hume (Essais, vol. II, p. 434) observe en philosophe le flux et le reflux du théisme et du polythéisme.

[2] D'Aubigné (Voyez ses Mémoires, p. 156-160) offrit, avec le consentement des ministres protestans, de prendre pour règle de foi celle des quatre premiers siècles du christianisme. Le cardinal du Perron voulait ajouter quarante ans ; cependant aucun des deux partis n'aurait trouvé son compte dans cet extravagant marché.

[3] Le culte pratiqué et prêché par Tertullien, Lactance, Arnobe, etc., est si pur et si spirituel, que leurs déclamations contre les Païens rejaillissent quelquefois jusque sur les cérémonies des Juifs.

[4] Faustus le Manichéen accuse les Catholiques d'idolâtrie. *Vertitis idola in martyres.... quos votis similibus colitis.* M. de Beausobre (Hist. Crit. du Manichéisme, t. II, p. 629-700), philosophe protestant, a représenté avec candeur et érudition l'introduction de l'idolâtrie chrétienne dans les quatrième et cinquième siècles.

[1] On peut trouver dans les diverses superstitions, depuis le Japon jusqu'à Mexico, des ressemblances qui n'ont pu être le fruit de l'imitation. Warburton a saisi cette idée qu'il a dénaturée en la rendant trop générale et trop absolue. (Div. légat., t. IV, p. 26, etc.)

[2] M. Middleton traite de l'imitation du paganisme, dans sa Lettre écrite à Rome. Les observations de Warburton l'obligèrent de lier ensemble (vol. III, p. 120-132)

CHAPITRE XXIX.

Division finale de l'empire romain entre les fils de Théodose. — Règne d'Arcadius et d'Honorius. — Administration de Rufin et de Stilicon. — Révolte et défaite de Gildon en Afrique.

Le génie de Rome disparut à la mort de Théodose, le dernier des successeurs d'Auguste et de Constantin qui parut à la tête des armées, et dont l'autorité fut universellement reconnue dans toute l'étendue de l'empire. Cependant la jeunesse et l'inexpérience de ses deux fils furent protégées quelque temps par le souvenir de sa gloire et de ses vertus. Après la mort de leur père, Arcadius et Honorius obtinrent les suffrages unanimes, comme empereurs de l'Orient et de l'Occident. Tous les ordres de l'état, toutes les classes de citoyens, les sénats de l'ancienne et de la nouvelle Rome, le clergé, les magistrats, les soldats et le peuple, prononcèrent avec zèle le serment de fidélité. Arcadius, alors âgé d'environ dix-huit ans, était né en Espagne dans l'humble habitation d'un simple citoyen; mais il reçut une éducation convenable à sa nouvelle fortune dans le palais de Constantinople, où il passa honteusement sa méprisable vie, et d'où il sembla régner sur les provinces de la Thrace, de l'Asie-Mineure, de la Syrie et de l'Égypte, depuis le Bas-Danube jusqu'aux confins de la Perse et de l'Éthiopie. Le jeune Honorius son frère fut décoré, dans la onzième année de son âge, du titre d'empereur de l'Italie, de l'Afrique, de la Gaule, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne. D'un côté les Maures, et, de l'autre, les Calédoniens bornaient les frontières de son royaume. Les deux princes partagèrent entre eux la préfecture vaste et guerrière de l'Illyrie : les provinces de Norique, de Pannonie et de Dalmatie appartinrent à l'empire d'Occident ; mais les deux grands diocèses de Dacie et de Macédoine, confiés par Gratien à la valeur de Théodose, furent irrévocablement réunis à l'empire de l'Orient. Les bornes en Europe étaient à peu près les mêmes qui séparent aujourd'hui les Turcs des Allemands. Dans cette division finale et durable de l'empire romain, on pesa de bonne foi et l'on compensa les différens avantages de territoire, de richesses, de population et de forces militaires. Le sceptre héréditaire des enfans de Théodose paraissait être le don de la nature et le droit légitime de leur père ; les généraux et les ministres étaient accoutumés à regarder les jeunes princes comme leurs maîtres futurs ; les droits et les prétentions du peuple et des soldats n'avaient point été réveillés par l'exemple dangereux d'une élection récente. Les preuves qu'Arcadius et Honorius donnèrent successivement de leur faiblesse et de leur incapacité n'effacèrent point les impressions anciennes et profondes de la fidélité. Les sujets de Rome respectaient encore la personne ou le nom de leurs souverains ; ils détestaient également les rebelles qui attaquaient l'autorité de leur monarque, et les ministres assez perfides pour en abuser.

l'histoire des deux religions, et de prouver l'antiquité de la copie chrétienne.

Théodose a terni la gloire de son règne par l'élévation de Rufin, qui, dans un siècle de factions civiles et religieuses, a été généralement reconnu par tous les partis pour un scélérat, coupable des plus grands crimes. Poussé par l'avarice et par l'ambition [1], Rufin, né dans un coin obscur de la Gaule [2], quitta son pays natal pour chercher fortune dans la capitale de l'Orient. Le talent naturel d'une élocution vive et prompte [3] lui facilita des succès au barreau, et les succès lucratifs de cette profession lui servirent de marchepied pour s'élever aux premiers emplois de l'état. Il parvint, par les gradations ordinaires, à la charge de maître des offices, et dans l'exercice de ses nombreuses fonctions, liées si essentiellement avec tout le système du gouvernement civil, il acquit la confiance d'un souverain qui découvrit en peu de temps sa diligence et sa capacité dans les affaires, et ignora long-temps la fausseté, l'orgueil et

[1] Alecton, envieuse de la félicité publique, convoque un synode infernal ; Mégère lui recommande Rufin son pupille, et l'excite à exercer toute sa noirceur, etc., etc. ; mais il y a autant de différence entre la fureur de Claudien et celle de Virgile qu'entre les caractères de Turnus et de Rufin.

[2] Tillemont, Hist. des Emper., t. v, p. 770. Il est évident, quoique de Marca paraisse honteux de son compatriote, que Rufin est né à Éluse, capitale de la Novempopulanie, à présent un petit village de Gascogne. (D'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, p. 289.)

[3] Philostorge, l. xi, c. 3 ; et la Dissertation de Godefroi, p. 440.

l'avidité de son favori. Il déguisait soigneusement ses vices sous le masque de la plus profonde dissimulation [1], et ses passions se conformaient à celles de son maître. Cependant, dans le massacre odieux de Thessalonique, le barbare Rufin enflamma la colère de Théodose, et n'imita point son repentir. Ce ministre insolent regardait le reste des humains avec une indifférence dédaigneuse, ne pardonnait jamais la plus faible apparence d'une injure et croyait que tous ceux qui étaient assez hardis pour l'offenser, ou assez malheureux pour lui déplaire, perdaient tout le mérite de leurs services passés. Promotus, maître général de l'infanterie, avait sauvé l'empire en repoussant l'invasion des Ostrogoths, mais il souffrait avec indignation la prééminence d'un ministre dont il méprisait le caractère et la profession. Le fougueux soldat, irrité de l'arrogance du favori, eut la hardiesse de le frapper au milieu du conseil. On représenta cet acte de violence à l'empereur comme une insulte personnelle, que sa dignité ne lui permettait pas de laisser impunie. La disgrâce de Promotus lui fut signifiée avec ordre de se retirer sans délai dans une station militaire sur le Danube. La mort de ce général, quoique tué dans une escarmouche avec les barbares, a été imputée à la perfidie de Rufin [2] Le sacrifice d'un héros satisfit sa vengeance, et les honneurs du consulat augmentèrent encore sa vanité; mais sa puissance lui paraissait imparfaite et précaire, aussi long-temps que Tatien [3] et son fils Proculus occupaient les préfectures importantes de l'Orient et de Constantinople, et balançaient par leur autorité réunie l'ambition et la faveur du maître des offices. Les deux préfets furent accusés de fraude et de concussion dans l'administration des lois et des finances, et l'empereur institua une commission spéciale, afin de partager entre plusieurs juges le crime et le reproche de l'injustice; mais le président eut seul le droit de prononcer la sentence, et ce président était Rufin lui-même. Le père, dépouillé de sa préfecture, fut jeté dans un donjon; mais le fils prit la fuite, convaincu que peu de ministres peuvent compter sur le triomphe de leur innocence, quand ils ont pour juge un ennemi personnel. La haine de Rufin n'aurait été qu'à moitié satisfaite si le despotisme n'avait pas eu la bassesse d'employer le plus odieux des sacrifices. On conserva dans la poursuite du procès une apparence de modération et d'équité, qui donnèrent à Tatien les espérances les plus favorables sur l'événement. Le président augmenta sa confiance par des protestations et des sermens perfides. Il alla même jusqu'à abuser du nom sacré de l'empereur, et le père infortuné consentit enfin à rappeler son fils, par une lettre particulière. Dès son arrivée, Proculus fut arrêté, examiné, condamné et exécuté dans un des faubourgs de Constantinople, où il eut la tête tranchée avec une précipitation qui semblait redouter la clémence de l'empereur. Sans aucun respect pour la douleur d'un sénateur consulaire, les barbares juges de Tatien l'obligèrent d'assister au supplice de son fils : il avait au cou le cordon fatal; mais au moment où il attendait, où il souhaitait peut-être la fin de ses malheurs, on lui permit de traîner les restes de sa vie dans l'exil et dans la pauvreté [1]. La punition des deux préfets peut trouver une excuse peut-être dans les fautes ou les imprudences de leur conduite; l'esprit jaloux de l'ambition peut pallier la haine de leur persécuteur; mais Rufin poussa la vengeance à un excès aussi contraire à la prudence qu'à l'équité, en dégradant la Lycie, leur patrie, du rang de province romaine, en imprimant une ta-

[1] Le passage de Suidas peint sa profonde dissimulation βατυγνωμων ανθρωποσ καὶ κρυψινος

[2] Zosime, liv. IV, p. 272, 273.

[3] Zosime, qui raconte la chute de Tatien et de son fils (l. IV, p. 273, 274) garantit leur innocence, et même son témoignage suffit pour l'emporter sur les accusations de ses ennemis (Cod. Théod., t. IV, p. 589), qui prétendent que ces deux préfets avaient opprimé les *Curies*. La liaison de Tatien avec les Ariens dans sa préfecture d'Égypte dispose Tillemont à le croire coupable de tous les crimes. (Hist. des Empereurs, t. V, p. 360; Mém. Ecclés., t. VI, p. 589.)

[1] . . . . Juvenum rorantia colla
Ante patrum vultus strictâ cecidere securi.
Ibat grandævus nato moriente superstes
Post trabeas exsul.

In Rufin., I, 248.

Les *faits* de Zosime expliquent les allusions de Claudien; mais ses traducteurs classiques n'avaient aucune connaissance du quatrième siècle. J'ai trouvé le *fatal cordon* avec le secours de Tillemont, dans un sermon de saint Asterius, évêque d'Amase.

che d'ignominie sur des citoyens innocens, et en déclarant les compatriotes de Tatien et de Proculus incapables à jamais d'occuper un emploi avantageux ou honorable dans le gouvernement de l'empire [1]. Le nouveau préfet de l'Orient, car Rufin succéda immédiatement aux honneurs de son rival abattu, ne fut point distrait, par ses poursuites criminelles, de ses pratiques de dévotion, qui passaient alors pour indispensables au salut. Il avait bâti dans un faubourg de Chalcédoine, surnommé le Chêne, une magnifique maison de campagne, à laquelle il joignit pieusement une superbe église consacrée aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et sanctifiée par les prières et la pénitence continuelles d'une communauté de moines. On convoqua un synode nombreux et presque général des évêques de l'Orient, pour célébrer en même temps la dédicace de l'église et le baptême du fondateur. La plus grande pompe régna dans cette double cérémonie; et lorsque les eaux saintes eurent purifié Rufin de tous les péchés ou les crimes qu'il avait commis, un vénérable ermite se présenta imprudemment comme caution d'un ministre plein d'orgueil et d'ambition [2].

Le caractère du vertueux Théodose imposait à son ministre la nécessité de l'hypocrisie, qui déguisait souvent et retenait quelquefois l'abus de sa puissance. Rufin redoutait le réveil d'un prince indolent, mais encore capable d'exercer ses talens et les vertus qui l'avaient élevé à l'empire [3]. L'absence, et bientôt après la mort de ce grand prince, confirmèrent l'autorité absolue de Rufin sur la personne et sur les états d'Arcadius, prince faible et sans expérience, que l'orgueilleux préfet regardait plutôt comme son pupille que comme son souverain. Indifférent pour l'opinion publique, il se livrait à ses passions sans remords et sans résistance, et son cœur avide et pervers rejetait tous les sentimens qui auraient pu contribuer à sa propre gloire ou au bonheur des citoyens. L'avarice [1], qui semble avoir été sa passion dominante, lui faisait employer tout l'art de l'iniquité, pour dépouiller les enfans des étrangers ou des ennemis de la succession légitime de leurs pères, par des taxes oppressives, de faux testamens, des confiscations injustes et mille autres vexations odieuses, dans le but d'accumuler entre ses mains toutes les richesses de l'Orient; enfin il vendait publiquement la justice et la faveur dans le palais de Constantinople. L'ambitieux candidat pouvait acheter aux dépens d'une partie de son patrimoine les honneurs lucratifs d'un gouvernement de province; la vie et la fortune des malheureux habitans étaient abandonnées au dernier enchérisseur. Pour apaiser les cris du public, on sacrifiait de temps en temps quelque coupable dont le châtiment n'était profitable qu'au préfet, qui devenait son juge après avoir été son complice. Si l'avarice n'était pas la plus aveugle des passions, les motifs de Rufin pourraient exciter notre curiosité; nous serions peut-être tentés d'examiner dans quelles vues il sacrifiait tous les principes de l'honneur et de l'humanité à l'acquisition d'immenses trésors qu'il ne pouvait ni dépenser sans extravagance, ni conserver sans danger. Peut-être se flattait-il de travailler pour sa fille unique, de la marier à son auguste pupille et d'en

[1] Cette loi odieuse fut rapportée et révoquée par Arcadius (A. D. 396), dans le Code de Théodose (l. IX, tit. 38, loi 9). Le sens, tel que Claudien l'explique (*in Rufin.*, I, 234), et Godefroi (t. III, p. 279) est parfaitement clair.

> . . . . Exscindere cives
> Funditùs, et nomen gentis delere laborat.

Les scrupules de Pagi et de Tillemont ne peuvent naître que de leur zèle pour la gloire de Théodose.

[2] *Ammonius.... Rufinum propriis manibus suscepit sacro fonte mundatum.* (Voyez Rosweyde, *Vitæ Patrum*, p. 947.) Sozomène (l. VIII, c. 17) parle de l'église et du monastère; et Tillemont (Mém. Ecclés., t. IX, p. 593) cite ce Synode, dans lequel saint Grégoire de Nisse joue un grand rôle.

[3] Montesquieu (Esprit des lois, l. XII, c. 12) fait l'éloge d'une des lois de Théodose adressée au préfet Rufin (l. IX, tit. 4, *leg. unic.*), pour proscrire l'usage des termes qui offensaient la religion ou l'autorité du prince. Une loi tyrannique prouve toujours l'existence de la tyrannie; mais un édit louable ne peut contenir que les protestations spécieuses et les vœux inutiles du prince ou de ses ministres; c'est là une juste quoique affligeante règle de critique.

[1] . . . . Fluctibus auri
> Expleri ille calor nequit. . . . .
> . . . .
> Congestæ cumulantur opes, orbisque rapinas
> Accipit una domus . . . .

Ce caractère (Claudien dans Rufin, I, 184-220) est confirmé par Jérôme, témoin désintéressé (*Dedecus insatiabilis avaritiæ*, t. I, *ad Heliodor.*, p. 26), par Zosime (l. V, p. 286) et par Suidas qui a copié l'histoire d'Eunapius.

faire l'impératrice de l'Orient. Il est possible que son avarice ne fût que l'instrument de son ambition, et qu'il eût l'intention de placer sa fortune sur une base solide, indépendante du caprice du jeune empereur. Cependant il négligeait maladroitement de se concilier l'amour du peuple et des soldats, en leur distribuant une partie des richesses qu'il amassait à force de crimes et d'intrigues. L'extrême avarice de Rufin ne lui valut que le reproche et l'envie d'une opulence mal acquise. Ses serviteurs lui obéissaient, mais ils ne l'aimaient pas; et la terreur qu'inspirait sa puissance arrêtait seule les entreprises de la haine universelle dont il était l'objet. Le sort de Lucien apprit à tout l'Orient que, quoique Rufin eût perdu une partie de son activité pour les affaires, il était encore infatigable quand il s'agissait de poursuivre sa vengeance. Lucien, fils du préfet Florentius, oppresseur de la Gaule et ennemi de Julien, avait employé une partie de son héritage, fruit de la rapine et de la corruption, à acheter l'amitié de Rufin, et le poste important de comte de l'Orient. Mais le nouveau magistrat eut l'imprudence de renoncer aux maximes de la cour et du temps, d'offenser son bienfaiteur par le contraste frappant d'une administration équitable et modeste, et de se refuser à un acte d'injustice qui aurait pu devenir profitable à l'oncle de l'empereur. Arcadius se laissa facilement persuader de punir cette insulte supposée, et le préfet de l'Orient résolut d'exécuter en personne l'affreuse vengeance qu'il méditait contre l'ingrat à qui il avait délégué une partie de sa puissance. Rufin partit de Constantinople, fit sept à huit cents milles avec une rapidité incroyable, arriva à Antioche au milieu de la nuit, et répandit une consternation universelle chez un peuple qui ignorait ses desseins, mais qui connaissait son caractère. On traîna le comte de quinze provinces de l'Orient, comme un vil malfaiteur, devant le tribunal de Rufin. Malgré les preuves les plus évidentes de son intégrité, quoiqu'il ne se présentât pas un seul accusateur, Lucien fut condamné, presque sans débat, à souffrir un supplice ignominieux. Les ministres du tyran, par l'ordre et en présence de leur maître, le frappèrent sur le cou, à coups redoublés, de longues courroies garnies de plomb à leur extrémité, et lorsque l'infortuné Lucien tomba sans connaissance sous la main de ses bourreaux, on l'emporta dans une litière bien fermée, pour dérober ses derniers gémissemens à l'indignation des citoyens. Dès que ce barbare ministre eut assouvi sa vengeance et son inhumanité, seul objet de son voyage, il partit d'Antioche pour retourner à Constantinople, au milieu des malédictions d'un peuple timide qui n'osait les proférer, et sa diligence fut accélérée par l'espoir de célébrer en arrivant le mariage de sa fille avec l'empereur de l'Orient[1].

Mais Rufin éprouva bientôt qu'un ministre ambitieux et prudent, qui tient un monarque enchaîné par les liens invisibles de l'habitude, ne doit jamais s'en éloigner, et que dans son absence il doit peu compter sur le mérite de ses services, et moins encore sur la faveur d'un prince faible et capricieux. Tandis que le préfet rassasiait à Antioche sa vengeance implacable, le grand chambellan Eutrope, à la tête des eunuques favoris, travaillait secrètement à détruire sa puissance dans le palais de Constantinople. Ils découvrirent qu'Arcadius n'avait point d'inclination pour la fille de Rufin, et que ce n'était point de son aveu qu'elle lui était destinée pour épouse. Les eunuques substituèrent à sa place la belle Eudoxie, fille de Bauto[2], général des Francs, au service de Rome, qui avait été élevée, depuis la mort de son père, dans la famille des fils de Promotus. Le jeune empereur, dont la chasteté était encore intacte, grâce aux soins vigilans d'Arsène[3], son gouverneur, écoutait avec l'émo-

1 .... Cætera segnis;
Ad facinus velox; penitùs regione remotas
Impiger ire vias.

L'allusion de Claudien (*in Ruf.*, I, 241) est encore expliquée par le récit circonstancié de Zosime (l. V, p. 289).

2 Zosime (l. IV, p. 243) fait l'éloge de la valeur, de la prudence et de l'intégrité du Franc Bauto. (Voyez Tillemont, Hist. des Empereurs, t. V, p. 771.)

3 Arsène s'échappa du palais de Constantinople, et vécut cinquante-cinq ans de la manière la plus austère dans les monastères de l'Egypte. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. XIV, p. 676-702, et Fleuri, Hist. Ecclés., t. V, p. 1, etc.). Mais le dernier, au défaut de matériaux plus authentiques, a trop accordé de confiance à la légende de Métaphraste.

tion du désir les descriptions séduisantes des charmes d'Eudoxie. Son portrait acheva de l'enflammer, et le faible Arcadius sentit la nécessité de cacher ses desseins amoureux à un ministre intéressé à les combattre. Peu de jours après l'arrivée de Rufin, la cérémonie du mariage de l'empereur fut annoncée au peuple de Constantinople qui se prépara à célébrer, par de vives et mensongères acclamations, les noces de la fille de Rufin. Une suite brillante d'eunuques et d'officiers sortit des portes du palais, portant à découvert le diadème, les robes et les ornemens précieux destinés à l'impératrice. Les rues où cette procession pompeuse devait passer étaient ornées de guirlandes et remplies de spectateurs; mais quand elle fut vis-à-vis de la maison des fils de Promotus, le premier eunuque y entra respectueusement, revêtit la belle Eudoxie de la robe nuptiale, et la conduisit en triomphe au palais et au lit d'Arcadius[1]. Une conspiration tramée contre Rufin avec tant de secret, et exécutée avec un si grand succès, imprima un ridicule indélébile sur le caractère d'un ministre qui s'était laissé tromper dans un poste où la ruse et la dissimulation constituent le mérite essentiel. Il contemplait, avec un mélange de crainte et d'indignation, la victoire de l'eunuque audacieux qui l'avait supplanté dans la faveur de son maître; et l'affront fait à sa fille, dont l'intérêt était inséparablement lié avec le sien, blessa la tendresse ou au moins l'orgueil de Rufin. Au moment où il se flattait de devenir la tige d'une longue suite de monarques, une fille obscure et étrangère, élevée dans la maison de ses ennemis les plus implacables, se trouvait introduite dans le palais et dans le lit de l'empereur; et Eudoxie déploya bientôt une supériorité de courage et de talent qui assura l'ascendant qu'elle avait acquis par sa beauté. Rufin sentit avec effroi qu'elle pourrait aisément disposer son faible époux à haïr, à craindre et à détruire un sujet puissant qu'il avait outragé; et le souvenir de ses crimes ne lui laissait point l'espoir de trouver la paix ou la sûreté dans la retraite d'une vie privée; mais il était encore en état de défendre sa dignité, et d'exterminer peut-être tous ses ennemis. Le préfet jouissait de toute son autorité sur les gouvernemens civils et militaires de l'Orient; et ses trésors, s'il se déterminait à s'en servir, pouvaient faciliter l'exécution des desseins les plus hardis que l'orgueil, l'ambition et la vengeance pussent suggérer à son désespoir. Le caractère de Rufin semblait justifier les imputations de ses ennemis. On l'accusait d'avoir conspiré contre la personne de son souverain, pour s'emparer du trône après sa mort, et invité, pour augmenter la confusion publique, les Huns et les Goths à envahir les provinces de l'empire. Le rusé préfet, qui avait passé sa vie dans les intrigues du palais, combattit à armes égales les artifices d'Eutrope son rival. Mais l'âme timide de Rufin fut épouvantée à l'approche d'un ennemi plus formidable, du grand Stilicon, général ou plutôt maître de l'empire de l'Occident [1].

Stilicon a joui, dans un plus haut degré que le déclin des arts et du génie ne semblait le permettre, du don divin qu'Achille a obtenu et qu'Alexandre enviait, celui de trouver un poète digne de célébrer les actions des héros. La muse de Claudien [2], dévouée à son service, était toujours prête à couvrir de ridicule et d'infamie Eutrope et Rufin ses rivaux, et à chanter les victoires et les vertus de son bienfaiteur. Dans l'examen d'une période assez mal fournie de matériaux authentiques, nous sommes forcés d'éclaircir les annales d'Honorius par les satires ou les panégyriques d'un auteur contemporain; mais comme Claudien paraît avoir usé amplement des priviléges du poète et du courtisan, nous aurons besoin de toute notre attention pour réduire le langage de la fiction ou de l'exagération à la simple vérité

[1] Cette histoire (Zosime, l. v, p. 290) prouve que les cérémonies nuptiales de l'antiquité se pratiquaient encore, sans idolâtrie, chez les chrétiens de l'Orient. On conduisait de force l'épousée, de la maison de ses parens à celle de son mari. Nos usages exigent, avec moins de délicatesse, le consentement formel de la mariée.

[1] Zosime, l. v, p. 290; Orose, l. vii, c. 37; et la chronique de Marcellin. Claudien (*in Rufin.*, ii, 7-100) peint très-énergiquement la détresse et les crimes du préfet.

[2] Stilicon sert toujours, ou directement ou indirectement, de texte à Claudien. On trouve dans le poème de son premier consulat l'histoire de sa jeunesse et de sa vie privée assez vaguement décrite (35-140).

qu'exige un récit historique. Son silence sur la famille de Stilicon peut être regardé comme une preuve que son protecteur n'avait point ou n'aimait point à se vanter d'une longue suite d'illustres aïeux, et la mention qu'il fait en passant de son père, officier de cavalerie barbare au service de Valens, semble confirmer que Stilicon, qui commanda si long-temps les armées romaines, descendait de la race sauvage et perfide des Vandales[1]. Si ce général n'eût pas possédé les avantages de la taille et de la force, l'adulation n'aurait pas été jusqu'à dire devant des milliers de spectateurs, qu'il surpassait la taille des demi-dieux de l'antiquité, et que quand il passait dans les rues de la capitale, le peuple étonné faisait place à un étranger qui, sous l'extérieur d'un simple particulier, présentait la majesté imposante d'un héros. Dès sa plus tendre jeunesse, il embrassa la profession des armes. Sa prudence et sa valeur le firent bientôt distinguer. Les cavaliers et les archers de l'Orient admiraient la supériorité de son adresse; et, à chaque grade militaire où il fut élevé, le jugement du public prévint et approuva le choix du souverain. Théodose le chargea de la ratification d'un traité avec le roi de Perse. Dans cette ambassade importante, il soutint la dignité du nom romain, et, après son retour à Constantinople, il obtint pour récompense une alliance honorable avec la famille impériale. Le sentiment respectable de l'amitié fraternelle avait engagé Théodose à adopter la fille de son frère Honorius. Toute la cour admirait les talens et la beauté de Sérène[2], et Stilicon obtint la préférence sur une foule de rivaux qui ambitionnaient la main de la princesse et la faveur de son père adoptif[3]. L'espérance d'assurer la fidélité du mari de Sérène en l'approchant du trône, engagea Théodose à élever la fortune et à exercer les talens du sage et intrépide Stilicon. Il passa successivement du grade de maître de la cavalerie et de comte des domestiques au rang distingué de maître-général de toute la cavalerie et infanterie de l'empire romain, ou du moins de l'empire d'Occident[1]; et ses ennemis avouaient qu'il avait toujours préféré l'honneur aux richesses, et dédaigné de frustrer les soldats de la paie ou des gratifications qu'ils obtenaient de la libéralité du gouvernement[2]. La valeur et l'habileté dont il donna depuis des preuves, dans la défense de l'Italie contre les armes d'Alaric et de Radagaise, peut justifier la renommée de ses premiers exploits; et, dans un siècle moins susceptible que le nôtre du sentiment de l'honneur ou de la vanité, les généraux romains pouvaient céder la prééminence du rang à la supériorité du génie[3]. Stilicon déplora et vengea le meurtre de Promotus, son rival et son ami; et le massacre de plusieurs milliers de Bastarnes est représenté par le poète comme un sacrifice sanglant que l'Achille romain offrait aux mânes d'un second Patrocle. Les vertus et les victoires de Stilicon éveillèrent la jalousie et la haine de Rufin, et les artifices de la calomnie auraient peut-être prévalu, si la vigilante Sérène n'avait pas protégé son mari contre ses ennemis personnels, tandis qu'il repoussait ceux de l'empire[4]. Théodose conserva toujours un indigne ministre à qui il confiait le gouverne-

[1] *Vandalorum, imbellis, avaræ, perfidæ, et dolosæ gentis, genere editus.* Orose, l. VII, c. 38. Jérôme (t. I, *ad Gerontiam*, p. 93) l'appelle un demi-barbare.

[2] Claudien a fait un portrait avantageux et peut-être flatté de la princesse Sérène, dans un poème qui n'est point achevé. Cette nièce favorite de Théodose était née, ainsi que sa sœur Thermantia, en Espagne, d'où elles furent conduites honorablement, dès leur tendre jeunesse, dans le palais de Constantinople.

[3] On ne peut pas bien décider si cette adoption fut faite légalement, ou si elle n'est que métaphorique. (Voyez Ducange, Fam. Byzant., p. 75.) Une ancienne inscription donne à Stilicon le titre de *progener divi Theodosii.*

[1] Claudien (*Laus Serenæ*, 190-193) exprime en langage poétique le « *Dilectus equorum*, » et le « *gemino mox idem culmine duxit agmina.* » L'inscription ajoute, « comte des Domestiques; » poste important que Stilicon, au faîte de sa grandeur, a pu prudemment conserver.

[2] Les superbes vers de Claudien (*in* I *Cons. Stilich.* II, 113) annoncent son génie. Mais l'intégrité invariable de Stilicon dans l'administration militaire est bien mieux constatée par le témoignage que Zosime semble donner malgré lui. (Voy. l. V p. 345.)

[3] . . . . Si bellica moles
Ingrueret, quamvis annis et jure minori,
Cedere grandævos equitum peditumque magistros
Adspiceres . . . .
Claudien, *Laus Seren.*, p. 196, etc.

Un général moderne regarderait leur soumission ou comme un héroïque patriotisme, ou comme une servilité méprisable.

[4] Comparez le poème sur le premier consulat (I, 95-115) avec *Laus Serenæ* (227-237) où il finit malheureusement. On aperçoit aisément la haine invétérée de Rufin.

ment de son palais et de tout l'Occident; mais quand il marcha contre Eugène, le sage empereur associa son fidèle général aux travaux glorieux de la guerre civile, et dans les derniers instans de sa vie le monarque expirant lui recommanda le soin de ses deux fils et la défense de l'empire[1]. Le génie et le talent de Stilicon méritaient cette confiance, et il réclama la régence des deux empires durant la minorité d'Arcadius et d'Honorius[2]. La première démarche de son administration, ou plutôt de son règne, annonça la vigueur et l'activité d'un génie fait pour commander. Il passa les Alpes au cœur de l'hiver, descendit le Rhin depuis le fort de Bâle jusqu'aux marais de la Batavie, examina l'état des garnisons, arrêta les entreprises des Germains; et, après avoir assuré sur les bords du fleuve une paix honorable et solide, il retourna au palais de Milan[3] avec une rapidité incroyable. Honorius et sa cour obéissaient au maître-général de l'Occident, et les armées et les provinces de l'Europe reconnaissaient sans hésiter une autorité légale, exercée au nom de leur jeune souverain. Il ne restait que deux rivaux, dont l'un disputait les droits de Stilicon, et l'autre provoquait sa vengeance. En Afrique, le maure Gildon soutenait une insolente et dangereuse indépendance, et le ministre de Constantinople prétendait à des droits égaux aux siens dans l'empire d'Orient.

L'impartialité que Stilicon voulait montrer dans sa qualité de tuteur des deux monarques, l'engagea à régler un partage égal des armes, des bijoux et des meubles magnifiques de l'empereur défunt[1]; mais l'objet le plus important de la succession consistait dans les légions, les cohortes et les escadrons nombreux de Romains et de barbares que les succès de la guerre civile avaient réunis sous l'étendard de Théodose. Les peuples de l'Europe et de l'Asie, aigris par des animosités récentes, cédèrent à l'autorité d'un seul homme, et la sévère discipline de Stilicon mit à l'abri les citoyens et leurs possessions de la licence et de l'avidité des soldats[2]. Impatient toutefois de débarrasser l'Italie d'hôtes formidables qui ne pouvaient être utiles que sur les frontières de l'empire, il écouta les représentations des ministres d'Arcadius, déclara son intention de reconduire en personne les troupes de l'Orient, et profita habilement des rumeurs d'une incursion des Goths, pour couvrir ses desseins et faciliter sa vengeance personnelle[3]. Le coupable Rufin fut alarmé de l'approche d'un guerrier et d'un rival dont il méritait la haine; il voyait avec terreur s'approcher la fin de sa grandeur et de sa vie, et, comme un dernier espoir de salut, il employa pour l'arrêter le nom et l'autorité d'Arcadius. Stilicon, qui paraît avoir dirigé sa marche le long des bords de la mer Adriatique, n'était pas éloigné de la ville de Thessalonique, quand il reçut les ordres de l'empereur qui rappelaient les troupes de l'Orient, et lui signifiait que, s'il avançait plus loin, la cour de Byzance regarderait sa démarche comme un acte d'hostilité. L'obéissance prompte et inattendue du général de l'Occident fut, dans l'opinion du peuple, un garant de sa fidélité et de sa modération.

1 Il .... Quem fratribus ipse
Discedens, clypeumque defensoremque dedisti.

Cependant la nomination (IV, *Cons. Honor.*, 432) ne fut point publique, et pouvait par conséquent paraître suspecte (III, *Cons. Honor.*, 142): *cunctos discedere... jubet.* Zosime et Suidas donnent également à Stilicon et à Rufin le titre de Επιτροποι, tuteurs ou fondés de procurations.

2 La loi romaine distingue deux minorités; l'une cesse à l'âge de quatorze ans, et l'autre à vingt-cinq. La première était sujette à obéir personnellement à un tuteur ou gardien de la personne; l'autre n'avait qu'un curateur ou sauvegarde de la fortune. (Heineccius, *Antiquitat. Rom., ad Jurisprudent. pertinent.*, l. I, tit. 22, 23, p. 218-232.) Mais ces idées légales ne furent jamais adoptées exactement dans la constitution d'une monarchie élective.

3 Voyez Claudien, I *Cons. Stilich.*, I, 188-242. Mais c'est trop peu de quinze jours pour aller et revenir de Milan à Leyde, et de Leyde à Milan.

1 Premier consulat de Stilicon II, 88-94. Non-seulement la garde-robe consistant en habillemens, et les diadèmes du défunt empereur, mais ses casques, cuirasses, épées, baudriers, etc., étaient tous enrichis de perles, de diamans, et d'émeraudes

2 Tantoque remoto
Principe, mutatas orbis non sensit habenas.

Ce bel éloge (I *Consul. Stilich.*, I, 149) peut être justifié par les craintes de l'empereur au moment de sa mort (*de Bell. Gildon.*, 292-301), et par la paix et le bon ordre qui régnèrent après sa mort (I *Consul. Stilich.*, I, 105-168).

3 La marche de Stilicon et la mort de Rufin sont décrites par Claudien (*in Rufin.*, l. II, 101-453; Zosime, l. V, p. 296, 297; Sozomène, l. VIII, c. 1; Socrat. l. VI, c. 1; Philostorge, l. XI, c. 3; Godefroy, p. 441, et la Chronique de Marcellin.

Mais comme il avait déjà réussi à s'affectionner les troupes de l'Orient, il remit à leur zèle l'exécution du projet sanglant qui pouvait s'accomplir en son absence avec moins de reproche et de danger. Stilicon céda le commandement des troupes de l'Orient à Gaïnas le Goth, dont la fidélité ne lui était point suspecte; il était sûr du moins que l'audacieux barbare ne serait arrêté dans son entreprise ni par la crainte, ni par le remords. Les soldats consentirent facilement à immoler l'ennemi de Stilicon et de l'empire; et l'odieux Rufin était tellement l'objet de la haine générale, que le secret funeste, confié à des milliers de soldats, fut fidèlement gardé durant une longue marche, depuis Thessalonique jusques aux portes de Constantinople. Dès qu'ils eurent résolu sa mort, ils ne refusèrent pas de flatter son orgueil. Le préfet ambitieux se laissa persuader que ces formidables auxiliaires se détermineraient peut-être à le décorer du diadème; et la multitude indignée reçut, moins comme un don que comme une insulte, les trésors qu'il répandit d'une main tardive et forcée. Les troupes firent halte à environ un mille de la capitale, dans le Champ-de-Mars, et en face du palais d'Hebdomon. L'empereur et son ministre s'avancèrent pour saluer respectueusement, selon l'ancienne coutume, la puissance qui soutenait le trône. Tandis que Rufin passait le long des rangs, et déguisait avec soin son arrogance sous un air d'affabilité, les ailes se serrèrent de droite et de gauche, et la victime dévouée se trouva environnée d'un cercle d'ennemis armés. Sans lui laisser le temps de réfléchir sur le danger de sa position, Gaïnas donna le signal du meurtre; un soldat féroce et empressé plongea son épée dans le cœur du coupable préfet; Rufin tomba en gémissant, et expira aux pieds du monarque effrayé. Si la douleur d'un moment pouvait expier les crimes de toute une vie, si les horreurs commises sur un corps inanimé pouvaient être un objet de compassion, notre humanité souffrirait peut-être de raconter les affreuses circonstances qui suivirent l'assassinat de Rufin. Son corps déchiré fut abandonné à la fureur de la populace des deux sexes, qui sortait en foule de tous les quartiers de Constantinople pour fouler aux pieds le ministre impérieux, dont, quelques heures avant, un clin d'œil les faisait trembler. Sa main droite abattue fut portée dans les rues de la capitale, pour demander, par une dérision barbare des contributions au nom du tyran avare, dont la tête portée sur le fer d'une lance servit de spectacle au public [1]. Selon les maximes sauvages des républiques grecques, la famille innocente aurait partagé le châtiment de ses crimes. La femme et la fille de Rufin y échappèrent par l'influence de la religion. Son sanctuaire leur servit d'asile, et les défendit des outrages d'une populace en fureur. Elles obtinrent la liberté de passer le reste de leur vie dans les exercices de la dévotion chrétienne, et dans la retraite paisible de Jérusalem [2].

Le panégyriste servile de Stilicon applaudit avec une joie féroce à cet acte de barbarie, qui, aux yeux de l'équité, violait les lois de la nature et de la société, profanait la majesté du prince, et renouvelait les exemples dangereux de la licence militaire. En contemplant l'ordre et l'harmonie de l'univers, Claudien était convaincu de l'existence d'un Dieu créateur; mais le triomphe du vice lui paraissait en contradiction avec les attributs de la divinité; et le sort de Rufin fut le seul événement qui pût faire cesser les doutes du poète [3]. La mort du préfet vengea peut-être la justice du ciel, mais contribua peu au bonheur de la terre. Les peuples apprirent, environ trois mois après, à connaître les maximes de la nouvelle administration, par la publication d'un édit qui confisquait la dépouille entière de Rufin au

[1] La dissection de Rufin, dont Claudien s'acquitte avec le sang-froid d'un anatomiste (*in Rufin*. II, 405-415), est aussi rapportée par Zosime et Jérôme (t. I, p. 26).

[2] Le païen Zosime fait mention du sanctuaire et du pèlerinage. La sœur de Rufin, Sylvania, qui passa sa vie à Jérusalem, est célèbre dans l'histoire monastique: 1° La studieuse vierge avait lu avec attention et plusieurs fois les Commentaires de la Bible, Origène, Grégoire, Basile, etc., etc., jusqu'au nombre de cinq millions de lignes; 2° à l'âge de soixante ans, elle pouvait se vanter de n'avoir jamais lavé ses mains, son visage, ni aucune partie de son corps, excepté le bout de ses doigts pour recevoir la communion (Voyez *Vitæ Patrum*, p. 779-977.)

[3] Voyez le superbe exorde de sa satire contre Rufin, que l'incrédule Bayle a soigneusement discutée. (Dictionnaire critique, Rufin, note E.)

profit du trésor impérial, et imposait silence, sous peine de punition exemplaire, à toutes les réclamations des victimes de sa tyrannie [1]. Stilicon lui-même ne tira point du meurtre de son rival l'avantage qu'il s'en était proposé. Il satisfit sa vengeance; mais son ambition fut trompée. Sous le nom de favori, la faiblesse d'Arcadius avait besoin d'un maître; mais il préféra naturellement la complaisante bassesse de l'eunuque Eutropius, à qui il donnait sa confiance par habitude; et le génie sévère du général étranger n'inspira au monarque que de la crainte et de l'aversion. Jusqu'au moment où la jalousie de la puissance les divisa, l'épée de Gaïnas et l'influence de la beauté d'Eudoxie soutinrent la faveur du grand-chambellan; mais le perfide Goth, devenu maître général de l'Orient, trahit sans hésiter son bienfaiteur, et employa les troupes qui avaient massacré récemment l'ennemi de Stilicon à maintenir contre lui l'indépendance du trône de Constantinople. Les favoris d'Arcadius fomentèrent une guerre secrète et irréconciliable contre un héros qui aspirait à gouverner et à défendre les deux empires de Rome et les deux fils de Théodose. Ils employèrent sans relâche les plus odieux artifices pour lui enlever l'estime du prince, le respect du peuple et l'amitié des barbares. Des assassins, séduits par l'appât de l'or, attentèrent plusieurs fois à la vie de Stilicon; un décret du sénat de Constantinople le déclara l'ennemi de l'état, et confisqua ses vastes possessions dans les provinces de l'Orient. Dans un temps où une union constante et des secours mutuels pouvaient seuls retarder la ruine du nom romain, Arcadius et Honorius apprirent à leurs sujets à regarder chacun des deux empires comme tout-à-fait séparés, ou même comme le rival de l'autre, a se réjouir mutuellement de leurs calamités, et à traiter comme des alliés fidèles les barbares qui faisaient des invasions sur le territoire de leurs compatriotes [2]. Les Italiens affectaient de mépriser les Grecs efféminés de Byzance, qui prétendaient imiter l'habillement et usurper la dignité de sénateurs romains [1]; et les Grecs conservaient encore une partie de la haine dédaigneuse que leurs ancêtres policés avaient eue si long-temps pour les habitans grossiers de l'Occident. La distinction de deux gouvernemens, qui sépara bientôt tout-à-fait les deux nations, m'autorise à suspendre un moment le cours de l'histoire de Byzance, pour suivre sans interruption le règne honteux, mais mémorable, de l'empereur Honorius. Le sage Stilicon, au lieu de persister à contraindre l'inclination du prince, et des peuples, qui rejetaient son gouvernement, abandonna Arcadius à ses indignes favoris; et sa répugnance à entraîner les deux empires dans une guerre civile prouva la modération d'un ministre qui avait signalé si souvent sa valeur et ses talens militaires. Mais si Stilicon eût souffert plus long-temps la révolte de l'Afrique, il aurait exposé la capitale et la majesté de l'empereur d'Occident aux insolences capricieuses du maure rebelle. Gildon [2], frère du tyran Firmus, avait obtenu et conservé, pour récompense de sa fidélité apparente, les immenses patrimoines confisqués pour cause de trahison. Ses services longs et distingués dans les armées de Rome l'élevèrent à la dignité de comte militaire. La politique imprudente de Théodose adopta le dangereux expédient de soutenir un gouvernement légal par l'influence d'une famille puissante; et le frère de Firmus obtint le commandement de l'Afrique. L'ambitieux Gildon usurpa bientôt sans opposition l'administration arbitraire de la justice et des finances, et se maintint pendant douze ans dans la possession d'une autorité dont on ne

[1] Voyez Cod. de Théod., l. IX, tit. 42, loi 14, 15. Les nouveaux ministres, par un mouvement d'avarice inconséquent, essayèrent de se saisir des dépouilles de leurs prédécesseurs, et de s'assurer l'impunité.

[2] Voyez Claudien (1 *Cons. Stilich.*, l. I, 275-292-296; l. II, 83) et Zosime (l. V, p. 302).

[1] Le consulat de l'eunuque Eutropius fait faire à Claudien une réflexion sur l'avilissement de la nation.

> Plaudentem cerne senatum,
> Et Byzantinos proceres, Graiosque, Quirites.
> O patribus plebes, ô digni consule patres.

Les premiers symptômes de jalousie et de schisme entre l'ancienne et la nouvelle Rome, entre les Grecs et les Latins, méritent l'attention d'un observateur.

[2] Claudien peut avoir exagéré les vices de Gildon; mais son extraction mauresque, ses actions connues, et les plaintes de saint Augustin justifient en quelque façon les invectives du poète. Baronius (Annal. Ecclés., A. D. 398, n° 35-56) a traité de la révolte de l'Afrique avec autant d'intelligence que d'érudition.

pouvait pas le dépouiller sans courir les risques d'une guerre civile. Durant ces douze années, les provinces de l'Afrique gémirent sous la puissance d'un tyran, qui semblait réunir l'indifférence d'un étranger au ressentiment partial d'une faction domestique. L'usage du poison remplaçait souvent les formes de la loi; et lorsque les convives tremblans, que Gildon invitait à sa table, osaient exprimer leur crainte, ce soupçon insolent excitait sa fureur, et les ministres de la mort accouraient à sa voix. Gildon satisfaisait alternativement son avarice et sa lubricité [1]; et, si ses jours étaient l'effroi des riches, ses nuits n'étaient pas moins fatales au repos et à l'honneur des pères et des maris. Le tyran rassasiait ses désirs avec les plus belles de leurs femmes et de leurs filles, qu'il abandonnait ensuite à la brutalité d'une troupe féroce de barbares et d'assassins, noirs habitans du désert, que Gildon croyait seuls dignes d'être les gardiens de son trône. Durant la guerre civile entre Eugène et Théodose, le comte, ou plutôt le souverain de l'Afrique, maintint une neutralité hautaine et suspecte, refusa également aux deux partis tout secours de troupes et de vaisseaux, et attendit paisiblement que la fortune eût désigné celui qu'il devait reconnaître nominalement pour son souverain. Cette conduite méritait la vengeance du vainqueur. Mais Théodose mourut; la faiblesse et la discorde de ses fils confirmèrent la puissance du Maure, qui daigna prouver sa modération en s'abstenant de prendre le diadème, et en fournissant à Rome le tribut ou plutôt le subside de grains ordinaire. Dans tous les partages de l'empire, les cinq provinces de l'Afrique avaient toujours appartenu à l'Occident, et Gildon consentit à gouverner ce vaste pays au nom d'Honorius; mais sa connaissance du caractère et des desseins de Stilicon l'engagea bientôt à adresser son hommage à un souverain plus faible et plus éloigné. Les ministres d'Arcadius embrassèrent la cause d'un rebelle perfide; et l'espérance illusoire d'ajouter les nombreuses villes de l'Afrique à l'empire de l'Orient les engagea dans une entreprise injuste qu'ils n'étaient point en état de soutenir par les armes [1].

Stilicon, après avoir fait une réponse ferme et décisive aux prétentions de la cour de Byzance, accusa solennellement le tyran de l'Afrique devant le tribunal qui jugeait précédemment les rois et les nations du monde entier; et l'image de la république, oubliée depuis long-temps, reparut sous le règne d'Honorius. L'empereur présenta au sénat un détail long et circonstancié des plaintes des provinces, et des crimes de Gildon, et requit les membres de cette vénérable assemblée de prononcer la sentence du rebelle. Leur suffrage unanime le déclara ennemi de la république, et le décret du sénat ajouta une sanction légitime aux armes des Romains [2]. Un peuple qui se souvenait encore que ses ancêtres avaient été les maîtres du monde aurait sans doute applaudi avec une noble fierté à cette représentation de ses anciens priviléges, s'il n'eût pas été accoutumé depuis long-temps à préférer une subsistance assurée à des visions passagères de grandeur et de liberté; cette subsistance dépendait des moissons de l'Afrique, et il était évident que le signal de la guerre serait aussi celui de la famine. Le préfet Symmaque, qui présidait aux délibérations du sénat, observa au ministre qu'aussitôt que le Maure vindicatif aurait défendu l'exportation des grains, la tranquillité et peut-être la sûreté de la capitale serait menacée par les fureurs d'une multitude turbulente et affamée [3]. La prudence de Stilicon conçut et exécuta sans délai le moyen le plus propre à tranquilliser le peuple de Rome. Il fit acheter une grande quantité de grains dans les pro-

1 Instat terribilis vivis, morientibus hæres,
Virginibus raptor, thalamis obscænus adulter.
Nulla quies : oritur prædâ cessante libido,
Divitibusque dies, et nox metuenda maritis.
. . . . Mauris Clarissima quæque
Fastidita datur . . . .

Baronius condamne l'incontinence de Gildon avec d'autant plus de sévérité, que sa femme et sa fille étaient des exemples de chasteté. Les empereurs sévirent par une de leurs lois contre les adultères des soldats africains.

1 Inque tuam sortem numerosas transtulit urbes.

Claudien (*de Bell. Gildonico*, 230-324) a parlé avec une circonspection politique des intrigues de la cour de Bysance, rapportées aussi par Zosime (l. v, p. 302).

2 Symmaque (l. IV, épit. 4) décrit les formes judiciaires du sénat; et Claudien (1 *Cons. Stilich.*, l. I, 325, etc.) semble être animé de l'esprit d'un Romain.

3 Claudien décrit éloquemment les plaintes de Symmaque dans un discours de la divinité tutélaire de Rome, devant le trône de Jupiter (*de Bell. Gildon.*, 28-128).

vinces intérieures de la Gaule ; on les embarqua sur le Rhône, et une navigation facile les conduisit du Rhône dans le Tibre. Durant toute la guerre d'Afrique, les greniers de Rome furent toujours pleins ; sa dignité fut délivrée d'une dépendance humiliante, le spectacle d'une heureuse abondance dissipa l'inquiétude de ses nombreux habitans [1].

Stilicon confia la cause de Rome et la guerre d'Afrique à un général actif, et animé du désir de venger sur le tyran des injures personnelles. L'esprit de discorde qui regnait dans la maison de Nabal avait excité une querelle violente entre deux de ses fils, Gildon et Mascezel [2]. L'usurpateur poursuivit avec une fureur implacable son jeune frère, dont il redoutait le courage et les talens ; et Mascezel, forcé de céder à la supériorité des forces, chercha un refuge à la cour de Milan, où il apprit bientôt la mort de ses deux jeunes enfans, que leur oncle avait impitoyablement massacrés. L'affliction paternelle fut suspendue par la soif de la vengeance. Le vigilant Stilicon rassemblait déjà les forces maritimes et militaires de l'Occident, dans l'intention de marcher en personne contre le tyran, si Gildon rendait l'événement douteux en résistant aux premières attaques. Mais, comme l'Italie exigeait sa présence, comme il était dangereux de dégarnir les frontières, le ministre d'Honorius chargea Mascezel de cette entreprise hasardeuse, à la tête d'un corps choisi de vétérans gaulois, qui avaient servi sous les étendards d'Eugène. Ce corps destiné à prouver au monde qu'il pouvait renverser aussi bien que défendre le trône d'un usurpateur, était composé des Joviens, des Herculiens, et des légions augustaines, des auxiliaires Nerviens, des soldats qui portaient pour symbole un lion sur leurs drapeaux, et des troupes distinguées par les noms de fortunées et d'invincibles. Mais telle était la faible organisation de ces différens corps, ou la difficulté de les recruter, que ces sept troupes, d'un rang et d'une réputation distingués dans les armées romaines [1], ne montaient qu'à cinq mille hommes effectifs [2]. Les galères et les bâtimens de transport sortirent par un temps orageux du port de Pise en Toscane, et gouvernèrent sur l'île de Capraria, qui prit ce nom des chèvres sauvages, ses premiers habitans, et occupée alors par une nouvelle colonie d'un aspect féroce et bizarre. « Toute l'île, dit un ingénieux » voyageur de ce siècle, est remplie ou plutôt souillée d'hommes qui fuient la clarté du » jour. Ils prennent le nom de moines ou de » solitaires, parce qu'ils vivent seuls et ne » veulent point de témoins de leurs actions. » Ils rejettent les richesses, dans la crainte » de les perdre, et, pour éviter de devenir » malheureux, ils se livrent volontairement » à la misère. Quel comble d'extravagance et » d'absurdité de craindre les maux de cette » vie sans savoir en goûter les jouissances ! » Ou cette humeur mélancolique est l'effet » d'une maladie, ou les remords de leurs » crimes obligent ces malheureux à exercer » sur eux-mêmes les châtimens que la main » de la justice inflige aux esclaves fugitifs [3]. »

Tel était le mépris du profane magistrat pour les moines de Capraria, révérés par le pieux Mascezel comme les serviteurs chéris du Tout-Puissant [4]. Quelques-uns d'eux se laissèrent persuader de monter sur les vaisseaux ; et l'on observe, à la louange du gé-

[1] Voy. Claudien, *in Eutrop.*, l. I, 401, etc. ; I *Consul. Stilich.*, l. I, 306, etc. ; 2 *Consul. Stilich.*, 91, etc.

[2] Il était d'un âge mûr, puisqu'il avait précédemment servi (A. D. 373) contre son frère Firmus. (Ammien, XXIX, 5.) Claudien, qui connaissait l'esprit de la cour de Milan, appuie plus sur les griefs de Mascezel, que sur son mérite. (*De Bell. Gild.*, 389-414.) Cette guerre mauresque n'était digne ni d'Honorius, ni de Stilicon, etc.

[1] Claudien, *Bell. Gild.*, 415-423. La nouvelle discipline leur permettait de se servir indifféremment des noms de *legio*, *cohors*, *manipulus*. (Voyez la *Notitia Imperii*, s. 38-40.)

[2] Orose (l. VII, c. 36, p. 565) met dans ce récit l'expression du doute (*ut aiunt*), qui est peu conforme au δυναμεις αδρας de Zosime (l. V, p. 303.) Cependant Claudien, après un peu de déclamation relative aux soldats de Cadmus, avoue naïvement que Stilicon n'envoya qu'une faible armée, de peur que le rebelle ne prît la fuite, *ne timeare times*. (1 *Cons. Stilich.*, l. I, 314, etc.)

[3] Claud., Rutil., Numatian., *Itinerar.*, I, 439-448. Ensuite (515-526) il fait mention d'un pieux insensé dans l'île de Gorgone. Choqué de ces remarques profanes, le commentateur Barthius appelle Rutilius et ses complices, *rabiosi canes diaboli*. Tillemont (Mém. Ecclés., t. XII, p. 471) observe avec plus de modération que le poëte incrédule fait un éloge en croyant faire une satire.

[4] Orose, l. VII, c. 36, p. 564. Augustin fait l'éloge de deux de ces saints sauvages de l'île des Chèvres (Epît. 81 *apud* Tillemont, Mém. Ecclés., t. XIII, p. 317 ; et Baronius, Annal. Ecclés., A. D., 398, n° 51).

néral romain, qu'il passait les jours et les nuits à prier, jeûner, et à chanter des psaumes. Le dévot conducteur, qui, avec un pareil renfort, semblait compter sur la victoire, évita les rochers de la Corse, longea les côtes orientales de la Sardaigne, et mit ses vaisseaux en sûreté contre la violence des vents du sud, en jetant l'ancre dans le port vaste et sûr de Cagliari, à la distance de cent quarante milles des côtes de l'Afrique [1].

Gildon avait préparé toutes les forces de l'Afrique pour repousser l'invasion. Il tâcha de s'assurer par des dons et par des promesses la fidélité suspecte des soldats romains, tandis qu'il attirait sous ses drapeaux les tribus éloignées de Gétulie et d'Éthiopie. Après avoir passé en revue une armée de soixante-dix mille hommes, l'orgueilleux usurpateur se vantait, avec une folle présomption qui est presque toujours l'avant-coureur d'un revers, que sa nombreuse cavalerie foulerait aux pieds de ses chevaux la petite troupe de Mascezel, et ensevelirait dans un nuage de sable brûlant cette poignée de Gaulois et de Germains [2]. Mais le Maure qui commandait les légions d'Honorius connaissait trop bien le caractère et les usages de ses compatriotes, pour craindre une multitude confuse de barbares presque nus, dont le bras gauche, au lieu de bouclier, n'était couvert que d'un manteau, qui se trouvaient totalement désarmés dès qu'ils avaient lancé leur javelot, et dont les chevaux, aussi indisciplinables que les cavaliers, suivaient leur impétuosité sans pouvoir être rappelés ou contenus par le moyen de la bride. Il campa avec ses cinq mille vétérans devant la nombreuse armée de ses ennemis, et, après avoir laissé reposer ses soldats pendant trois jours, il donna le signal du combat [3]. Mascezel, s'étant avancé à la tête de ses légions pour offrir le pardon

[1] Ici se termine le premier livre de la guerre de Gildon. Le reste du poëme de Claudien a été perdu, et nous ignorons où et comment l'armée a abordé en Afrique.

[2] Orose est responsable de ce récit. Claudien (1 *Cons. Stilich.*, l. I, 345-355) donne un grand détail de la présomption de Gildon, et de la multitude de barbares qu'il avait sous ses drapeaux.

[3] Saint Ambroise, mort environ un an avant, révéla dans une vision le temps et le lieu de la victoire. Mascezel raconta depuis son rêve à Paulin, par qui il put facilement venir à la connaissance d'Orose.

et la paix, rencontra un porte-étendard des Africains qui voulut lui résister. Le général le frappa sur le bras de son sabre; l'étendard tomba, et cet acte de soumission imaginaire fut imité à l'instant par tous les porte-drapeaux de la ligne. Les cohortes mal affectionnées proclamèrent aussitôt le nom de leur souverain légitime. Les barbares, surpris de la défection des troupes romaines, prirent la fuite en désordre, et se dispersèrent selon leur coutume. Mascezel obtint une victoire facile, complète, et presque sans effusion de sang [1]. L'usurpateur s'échappa du champ de bataille, gagna le bord de la mer, et se jeta dans un petit vaisseau, espérant atteindre en sûreté un port de l'empire de l'Orient. Mais l'opiniâtreté du vent contraire le repoussa dans le port de Tabraca [2], qui s'était soumise, avec le reste de la province, à la domination d'Honorius et à l'autorité de son lieutenant. Les habitans, pour prouver leur repentir et leur fidélité, saisirent Gildon et le jetèrent dans un donjon. Mais son désespoir lui sauva le tourment insupportable d'être conduit dans la présence d'un frère victorieux et mortellement offensé [3].

Les esclaves et les dépouilles furent déposés aux pieds de l'empereur. Stilicon, dont la modération ne se faisait jamais mieux admirer que dans la prospérité, voulut encore suivre les lois de la république, et référa au sénat et au peuple romain le jugement des principaux criminels [4]. Leur procès se fit publiquement; mais les juges, dans l'exercice de cette juridiction précaire, étaient impa-

[1] Zosime (v, p. 303) suppose un combat opiniâtre; mais le récit d'Orose paraît contenir un fait vrai sous l'apparence d'un miracle.

[2] Tabraca était située entre les deux Hippones. (Cellarius, t. II, p. 112; d'Anville, t. III, p. 84.) Orose a nommé clairement le champ de bataille; mais notre ignorance ne nous permet pas d'en fixer la situation précise.

[3] La mort de Gildon est rapportée par Claudien (1 *Cons. Stilich.*, l. 357) et par Zosime et Orose, ses meilleurs interprètes.

[4] Claudien (2 *Cons. Stilich.*, 99-119) donne une description de leur procès. *Tremuit quos Africa nuper, cernunt rostra reos;* et il applaudit au rétablissement de l'ancienne constitution. C'est ici qu'il place cette sentence si familière aux partisans du despotisme.

.... Nunquam libertas gratior exstat,
Quam sub rege pio.............

Mais la liberté qui dépend de la piété d'un roi n'en mérite guère le nom.

tiens de punir les magistrats d'Afrique qui avaient privé le peuple romain de sa subsistance. La province riche et coupable éprouva toute la rigueur des ministres impériaux, qui trouvaient un avantage personnel à multiplier les complices de Gildon. Un édit d'Honorius sembla vouloir imposer silence aux délateurs; mais dix ans après l'empereur en publia un autre qui ordonnait de continuer et de renouveler les poursuites des offenses commises dans le temps de la révolte générale [1]. Les adhérens de l'usurpateur, qui échappèrent à la première fureur des soldats et des juges, apprirent sans doute avec satisfaction le destin et la mort de son frère, qui ne put jamais se faire pardonner les services qu'il avait rendus. Après avoir terminé dans un seul hiver une guerre importante, Mascezel fut reçu à la cour de Milan avec des applaudissemens, une feinte reconnaissance et une secrète jalousie [2]; et sa mort, peut-être l'effet d'un accident, a été imputée à la perfidie de Stilicon. En traversant un pont, le prince maure, qui accompagnait le maître général de l'Occident, fut renversé de son cheval dans la rivière. Un sourire perfide de Stilicon arrêta ceux qui s'empressaient de le secourir, et, tandis qu'ils balançaient, l'infortuné Mascezel perdit la vie [3].

Les réjouissances de la défaite d'Afrique se trouvèrent heureusement liées à celles du mariage de l'empereur Honorius avec Marie, sa cousine et fille de Stilicon; et cette illustre alliance sembla donner au ministre les droits d'un père à la soumission de son auguste pupille. La muse de Claudien ne garda point le silence dans cette circonstance glorieuse [4]: il chanta le bonheur des époux couronnés, et la gloire d'un héros, auteur de leur union et soutien de leur trône. Les fables de l'ancienne Grèce, qui avaient cessé d'être les objets de la foi religieuse, furent sauvées de l'oubli par le génie de la poésie. Le tableau du Verger de Cypris, le Siége de l'Amour et de l'Harmonie, Vénus sortant des ondes et venant répandre la douceur de son influence dans la cour de Milan, présentent à tous les siècles les sentimens du cœur dans le langage séduisant de la fiction allégorique; mais l'impatience amoureuse que Claudien suppose au jeune monarque [1], prêtait probablement à rire aux courtisans, et la beauté de son épouse (en admettant qu'elle fût belle) n'avait pas beaucoup à craindre ou à espérer de la passion d'Honorius, qui n'était encore que dans sa quatorzième année. Sérène, mère de son épouse, parvint, par adresse ou par persuasion, à différer la consommation du mariage. Marie mourut vierge, dix ans après ses noces; et la froideur ou la faiblesse de la constitution de l'empereur contribua sans doute à conserver sa chasteté [2]. Ses sujets, qui étudiaient soigneusement le caractère de leur jeune souverain, découvrirent qu'Honorius n'avait ni passions ni talens, et qu'il était également incapable de remplir les devoirs de son rang et de jouir des plaisirs de son âge. Dans les premières années de sa jeunesse, il se livrait avec ardeur aux exercices de l'arc et du cheval; mais il renonça bientôt à ces fatigantes occupations. Le soin et la nourriture des volailles devint la principale affaire du monarque de l'Occident [3], qui remit dans les mains fermes et sages de Stilicon les rênes de son gouvernement. L'histoire de sa vie autorise à soupçonner que ce prince, né sous la pourpre, reçut une plus mauvaise éducation que le dernier paysan de ses états; et que son ministre ambitieux le

[1] Voyez le code de Théodose, l. IX, tit. 39, loi 3; tit. 40, loi 19.

[2] Stilicon, qui prétendait avoir eu également part aux victoires de Théodose et de son fils, assure que l'Afrique fut recouvrée par la sagesse de ses conseils. (Voyez l'inscription citée par Baronius.)

[3] J'ai adouci le récit de Zosime, qui, rendu littéralement, paraîtrait presque incroyable (l. V, p. 303.) Orose voue le général à une damnation éternelle (p. 538) pour avoir violé les droits sacrés du sanctuaire.

[4] Claudien, en qualité de poète lauréat, composa un grave épithalame de trois cent quarante vers, outre quelques poésies fescennines, qui furent chantées d'un ton plus libre la première nuit du mariage.

[1] . . . . Calet obvius ire
Jam princeps, tardumque cupit discedere solem.
Nobilis haud aliter *sonipes*.

De Nuptiis Honor. et Mariæ, 287; et plus librement dans les poésies fescennines, 112-126.

Dices, ô *quoties!* hoc mihi dulcius
Quàm flavos *decies* vincere Sarmatas.
. . . .
Tum victor madido prosilias toro
Nocturni referens vulnera prælii.

[2] Voyez Zosime, l. V, p. 333.

[3] Procope, *de Bell. Gothico*, l. I, c. 2. J'y ai pris en général la conduite d'Honorius sans adopter le conte singulier et très-peu probable que fait l'historien grec.

laissa parvenir à l'âge viril sans essayer d'exciter son courage ou d'éclairer son jugement[1]. Les prédécesseurs d'Honorius avaient coutume d'animer la valeur des légions par leur exemple, ou au moins par leur présence; et les dates de leurs lois attestent qu'ils parcouraient avec activité toutes les provinces du monde romain. Mais le fils de Théodose passa sa honteuse vie captif dans son palais, étranger dans son pays, et spectateur presque indifférent de la ruine de son empire, qui fut attaqué de toutes parts, et enfin renversé par les efforts des barbares. Dans le cours d'un règne de vingt-huit ans, et très-fécond en grand événemens, il sera rarement nécessaire de nommer l'empereur Honorius.

CHAPITRE XXX.

Révolte des Goths. — Ils pillent la Grèce. — Deux grandes invasions de l'Italie par Alaric et Radagaise. — Ils sont repoussés par Stilicon. — Les Germains s'emparent de la Gaule. — Usurpation de Constantin en Occident. — Disgrâce et mort de Stilicon.

Si les sujets de Rome avaient pu ignorer ce qu'ils devaient au grand Théodose, la mort de cet empereur leur aurait bientôt appris avec combien de peine, de courage et d'intelligence, il était parvenu à soutenir l'édifice chancelant de la république. Il cessa de vivre au mois de janvier, et, avant la fin de l'hiver de la même année, toute la nation des Goths avait pris les armes[2]. Les auxiliaires barbares déployèrent leur étendard indépendant, et avouèrent hautement le dessein que leur férocité méditait depuis long-temps. Au premier son de la trompette, leurs compatriotes, que le dernier traité condamnait à vivre en paix de leurs travaux rustiques, abandonnèrent les fermes, et reprirent leur épée qu'ils avaient posée avec répugnance. Les barrières du Danube furent forcées; les sauvages guerriers de la Scythie sortirent de leurs forêts, et l'extrême rigueur de l'hiver donna occasion au poète de dire, « qu'ils » traînaient leurs énormes chariots sur les » glaces du fleuve indigné[1]. » Les habitans infortunés des provinces au sud du Danube se soumirent à des calamités avec lesquelles vingt-deux années d'habitude les avaient presque familiarisés. Des troupes de barbares, qui tiraient vanité du nom de Goths, se répandirent désordonnément depuis les côtes de la Dalmatie jusqu'aux portes de Constantinople[2]. L'interruption, ou du moins la diminution du subside accordé aux Goths par la prudente libéralité de Théodose, servit de prétexte à leur révolte. Cet affront les irrita d'autant plus, qu'ils méprisaient les timides fils de cet empereur; et ils furent encouragés dans leur ressentiment par la faiblesse ou par la trahison du ministre d'Arcadius. Les fréquentes visites que Rufin faisait au camp des barbares, son affectation à imiter leur appareil de guerre, parurent une preuve suffisante de sa correspondance criminelle, en même temps que les ennemis de la nation, soit par reconnaissance ou par politique, exceptaient avec attention de la dévastation générale les domaines du préfet. Les Goths, au lieu d'obéir aveuglément aux passions violentes de leurs différens chefs, se laissaient diriger par le génie adroit et profond d'Alaric. Ce général célèbre descendait de la noble race des Balti[3], qui ne le cédait en dignité qu'à l'illustration royale des Amali. Il avait sollicité le commandement des armées romaines, et le refus de la cour impériale l'excita à lui en faire sentir la folie. Il résolut d'employer contre les Romains

[1] Les leçons de Théodose, ou plutôt Claudien (IV, *Cons. Honor.*, 214-418), pourraient faire un excellent traité d'éducation pour le prince futur d'une nation libre. Il était fort au-dessus d'Honorius et de ses sujets dégénérés.

[2] Claudien parle clairement de la révolte des Goths et du blocus de Constantinople (*in Rufin.*, liv. II, 7-100); Zosime, liv. V, p. 292; et Jornandès, *de Rebus geticis*, c. 29.

[1] . . . . Alii per terga ferocis
Danubii solidata ruunt; expertaque remis
Frangunt stagna rotis.

Claudien et Ovide amusent souvent leur imagination par des métaphores, en substituant des glaces épaisses à des eaux liquides.

[2] Jérôme, t. I, p. 26. Il tâche de consoler son ami Héliodore, évêque d'Altinum, de la perte de son neveu Népotien, en lui faisant un détail curieux de tous les malheurs publics et particuliers de ces temps. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. XII, p. 200, etc.)

[3] *Baltha* ou *bold*, en français *hardi*: Origo mirifica, dit Jornandès, c. 29. Cette race illustre fut long-temps célèbre en France, dans la province gothique de Septimanie ou Languedoc, sous la dénomination corrompue de Baux; et une branche de cette famille forma depuis un établissement dans le royaume de Naples (Grotius, *in Prolegom. ad Hist. Gothic.*, p. 53.) Les seigneurs de Baux, près d'Arles, et de soixante-dix terres qui en relevaient, étaient indépendans des comtes de Provence. (Longuerue, Description de la France, t. I, p. 357.)

les talens dont ils s'étaient volontairement privés. Quelque espoir qu'eût Alaric de se rendre maître de Constantinople, ce judicieux général abandonna bientôt cette entreprise impraticable. Au milieu d'une cour divisée et d'un peuple mécontent, l'empereur Arcadius tremblait à la vue d'une armée de Goths; mais les fortifications de la ville suppléaient au manque de valeur et de génie. Du côté de la terre et de la mer, la capitale pouvait aisément braver les traits impuissans des barbares. Alaric dédaigna d'opprimer plus long-temps les peuples soumis et ruinés de la Thrace et de la Dacie, et il alla chercher la gloire et l'abondance dans une province échappée jusqu'alors aux ravages de la guerre [1].

Le caractère des officiers civils et militaires auxquels Rufin avait confié le gouvernement de la Grèce confirma les soupçons publics; et l'on ne douta plus qu'il n'eût le dessein de livrer au chef des Goths l'ancienne patrie des sciences et de la liberté. Le proconsul Antiochus était le fils indigne d'un père respectable, et Gerontius, qui commandait les troupes provinciales, semblait plus propre à exécuter les ordres tyranniques d'un despote, qu'à défendre avec courage et intelligence un pays admirablement fortifié par les mains de la nature. Alaric traversa sans résistance les plaines de Macédoine et de Thessalie, jusqu'au pied du mont Œta, qui forme une chaîne de montagnes escarpées, dont le sommet, couvert de bois serrés, était presque impénétrable à sa cavalerie. Elles s'étendaient d'Orient en Occident jusqu'aux bords de la mer, et ne laissaient entre le précipice et le golfe Malien qu'un intervalle de trois cents pieds, qui se réduisaient dans quelques endroits à une route étroite où il ne pouvait passer qu'une seule voiture [2]. Un général habile aurait facilement arrêté et peut-être détruit l'armée des Goths dans cette gorge étroite des Thermopyles, où Léonidas, et trois cents Spartiates, avaient glorieusement dévoué leur vie; et peut-être la vue de ce sol sacré aurait-elle ranimé quelques étincelles d'ardeur militaire dans le cœur des Grecs dégénérés. Les troupes qui occupaient le détroit des Thermopyles se retirèrent, conformément à l'ordre qu'on leur avait donné, sans entreprendre d'arrêter Alaric ou de retarder son passage [1]. Les plaines fertiles de la Phocide et de la Béotie furent bientôt couvertes d'une multitude de barbares qui massacraient tous les hommes en état de porter les armes, et entraînaient avec eux les plus belles femmes et les troupeaux à travers les flammes dont ils incendiaient leurs villages. Les voyageurs qui visitèrent long-temps après la Grèce distinguèrent encore les traces de la marche des Goths; et la ville de Thèbes dut moins sa conservation à ses sept portes, qu'à l'empressement qu'Alaric avait de s'emparer d'Athènes et du port du Pirée. La même impatience l'engageait à éviter le retard et le danger d'un siége en offrant une capitulation; et, dès que les Athéniens entendirent la voix de son héraut, ils consentirent à livrer la plus grande partie de leurs richesses pour racheter la ville de Minerve et ses habitans. Le traité fut ratifié par des sermens solennels, et observé réciproquement avec fidélité. Le prince des Goths entra dans la ville, accompagné d'un petit nombre de troupes choisies. Il y prit le rafraîchissement du bain, accepta un repas splendide chez le magistrat, et affecta de montrer qu'il n'était point étranger aux usages des nations civilisées [2]. Mais tout le territoire de l'Attique, depuis le promontoire de Sunium jusqu'à la ville de Mégare, fut la proie des flammes et de la destruction; et, si nous pouvons nous servir de la comparaison d'un philosophe contemporain, Athènes elle-

[1] Zosime (l. v, p. 293-295) est le meilleur guide pour la conquête de la Grèce; mais les passages et les allusions de Claudien sont autant de traits de lumière pour l'Histoire.

[2] Comparez Hérodote (vii, c. 176) et Tite-Live (xxxvi, 15). Ce passage étroit, qui défendait la Grèce, a probablement été élargi successivement par tous les envahisseurs successifs.

[1] Il passa, dit Eunapius (*in Vit. Philosoph.*, p. 93, édit. Commelin, 10596), à travers le détroit des Thermopyles. δια των πυλων παρηλθεν, ωςπερ δια ςαδιου και ιπποκροτου πεδιου τρεχων.

[2] Pour me conformer à Jérôme et à Claudien (*in Rufin.*, l. ii, 191), j'ai chargé un peu le récit de Zosime, qui cherche à adoucir les calamités de la Grèce.

Nec fera cecropias traxissent vincula matres.

Synesius (*Epist.* clvi, p. 272, édit. Petav.) observe qu'Athènes, dont il impute les malheurs à l'avarice du proconsul, était plus fameuse alors par son commerce de miel, que par ses écoles de philosophie.

même ressemblait à la peau vide et sanglante d'une victime offerte en sacrifice. La distance de Mégare à Corinthe n'excédait guère trente milles; mais *la mauvaise route,* dénomination expressive qu'elle porte encore chez les Grecs, aurait été facilement rendue impraticable pour une armée d'ennemis. Les bois épais et obscurs du mont Cithéron couvraient l'intérieur du pays. Les rochers Scironiens, qui bordaient le rivage, semblaient suspendus sur le sentier étroit et tortueux, dans une longueur d'environ six milles, le long des côtes de la mer [1]. L'isthme de Corinthe terminait le passage de ces rochers si détestés dans tous les siècles; et un petit nombre de braves soldats auraient facilement défendu un retranchement temporaire de cinq ou six milles, entre la mer d'Ionie et la mer Œgée. Les villes du Péloponèse, se fiant à leur rempart naturel, avaient négligé le soin de leurs murs antiques, et l'avarice des gouverneurs romains trahit cette malheureuse province après l'avoir épuisée [2]. Argos, Sparte, Corinthe, cédèrent sans résistance aux armes des Goths, et les plus heureux des habitans furent ceux qui, premières victimes de la fureur, évitèrent le spectacle affreux de leurs maisons en cendres et de leurs familles dans les fers [3]. Dans le partage des vases et des statues, les barbares considérèrent plus la valeur de la matière que le prix de la main-d'œuvre. Les femmes captives se soumirent aux lois de la guerre; la possession de la beauté servit de récompense à la valeur, et les Grecs ne pouvaient pas raisonnablement se plaindre d'un abus justifié par l'exemple des temps héroïques [1]. Les descendans de ce peuple fameux, qui avait considéré la valeur et la discipline comme les meilleures fortifications de Sparte, ne se rappelaient plus la réponse courageuse d'un de leurs ancêtres à un guerrier plus redoutable qu'Alaric: « Si » tu es un dieu, tu n'opprimeras point ceux » qui ne t'ont pas offensé; si tu n'es qu'un » homme, avance, et tu trouveras des hom» mes qui ne te cèdent ni en force ni en cou» rage [2]. » Depuis les Thermopyles jusqu'à Sparte, le chef des Goths continua sa marche victorieuse, sans rencontrer un seul ennemi armé; mais un des prosélytes du paganisme expirant assure avec confiance que la déesse Minerve, armée de sa redoutable égide, et l'ombre menaçante d'Achille [3], défendirent les murs d'Athènes, et que l'apparition des divinités de la Grèce épouvanta le hardi conquérant. Dans un siècle fécond en miracles, il serait peut-être injuste de priver Zosime de cette ressource commune; cependant on ne peut pas se dissimuler que l'imagination d'Alaric était mal préparée à recevoir, soit éveillé, soit en songe, les visions de la superstition grecque. Le barbare ignorant n'avait probablement jamais entendu parler ni des chants d'Homère, ni de la renommée d'Achille; et la foi chrétienne qu'il professait dévotement lui enseignait à mépriser les divinités imaginaires de Rome et d'Athènes. L'invasion des Goths, loin de servir à relever les autels du paganisme, contribua, au moins accidentellement, à en anéantir les dernières traces; et les mystères de Cérès, qui subsis-

1 . . . . Vallata mari Scironia rupes,
Et duo continuo connectens æquora muro
Isthmos.

Claudien, *de bell. Getico*, 188. Pausanias a décrit les rochers Scironiens (l. I, c. 4, p. 107, édit. Kuhn.), et nos voyageurs modernes, Wheeler (p. 436) et Chandler (p. 298), en ont aussi donné une description. Adrien rendit la route praticable pour deux voitures de front.

2 Claudien (*in Rufin.*, l. II, 186, *et de Bell. getico*, 611, etc.) peint vaguement, mais pathétiquement, cette scène de dévastation.

3 Τρις μακαρες Δαναοι και τετρακις, etc. Ces superbes vers d'Homère (Odyss., l. V, 306), ont été transcrits par un des jeunes captifs de Corinthe; et les larmes de Mummius peuvent servir à prouver que si le grossier conquérant ignorait la valeur d'un portrait original, il n'en possédait pas moins la véritable source du bon goût, un cœur bienfaisant. (Plutarque, *Symposiac.*, l. IX, t. 2, p. 737, édit. Wechel).

1 Homère parle sans cesse de la patience exemplaire des femmes captives, qui livrèrent leurs charmes et donnèrent même leurs cœurs aux meurtriers de leurs frères, de leurs pères, etc. Racine a représenté, avec un art admirable, une passion semblable dans le caractère d'Eriphile éprise d'Achille.

2 Plutarque (*in Pyrrho*, t. II, p. 471, édit. Brian.) donne la réponse littérale dans l'idiome laconique. Pyrrhus attaqua Sparte avec vingt-cinq mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux et vingt-quatre éléphans, et la défense de cette ville sans fortifications fait un bel éloge des lois de Lycurgue, même au moment de leur déclin.

3 Tel peut-être qu'Homère l'a si noblement représenté (Iliade, XX, 164).

taient depuis dix-huit cents ans, ne survécurent point à la destruction d'Éleusis et aux calamités de la Grèce [1].

Un peuple qui n'attendait plus rien de ses armes, de ses dieux, ni de son souverain, plaçait son unique et dernier espoir dans la puissance et la valeur du général de l'Occident; Stilicon, à qui l'on n'avait pas permis de repousser les destructeurs de la Grèce, s'avança pour la délivrer [2]. Il équipa une flotte nombreuse dans les ports de l'Istrie, et ses troupes, après une navigation heureuse sur la mer d'Ionie, débarquèrent sur l'isthme auprès des ruines de Corinthe. Les bois et les montagnes de l'Arcadie devinrent le théâtre d'un grand nombre de combats douteux entre deux généraux dignes l'un de l'autre. La persévérance et le génie du romain l'emportèrent; et les Goths, fort diminués par les maladies et par la désertion, se retirèrent lentement sur la haute montagne de Pholoé, près des sources du Pénée et des frontières de l'Elide, pays sacré qui n'avait point encore éprouvé les calamités de la guerre [3]. Stilicon assiégea le camp des barbares, détourna le cours de la rivière [4]; et, tandis qu'ils souffraient les maux insupportables de la soif et de la faim, le général romain, pour prévenir leur fuite, fit entourer leur camp d'une forte ligne de circonvallation; mais, comptant trop sur la victoire, après avoir pris ces précautions, il alla se délasser de ses fatigues en assistant aux jeux des théâtres grecs et à leurs danses lascives. Ses soldats quittèrent leurs drapeaux, se répandirent dans le pays de leurs alliés, et les dépouillèrent de ce qui était échappé à l'avidité des Barbares. Il paraît qu'Alaric saisit ce moment favorable pour exécuter une de ces entreprises hardies dans lesquels l'habileté d'un général se déploie avec plus d'éclat que dans le tumulte d'un jour de bataille. Pour se tirer de sa prison du Péloponèse, il fallait forcer les retranchemens dont son camp était environné, exécuter une marche difficile et dangereuse de trente milles jusqu'au golfe de Corinthe, et transporter ses troupes, ses captifs et ses dépouilles de l'autre côté d'un bras de mer, qui, dans l'endroit le plus étroit, entre Rhium et la côte opposée, est large d'environ un demi-mille [1]. Ces opérations furent sans doute secrètes, prudentes et rapides, puisque le général romain apprit avec la plus grande surprise que les Goths, après avoir éludé tous ses efforts, étaient en pleine et paisible possession de l'importante province d'Épire. Ce malheureux délai donna le temps à Alaric de conclure le traité qu'il négociait secrètement avec les ministres de Constantinople. La lettre hautaine de ses rivaux, et la crainte d'une guerre civile, forcèrent Stilicon à se retirer des états d'Arcadius, et à respecter, dans l'ennemi de la république, le caractère honorable d'allié et de serviteur de l'empereur d'Orient.

Un philosophe grec [2], qui visita Constantinople peu de temps après la mort de Théo-

1 Eunapius (*in vit. Philosoph.*, p. 90-93) parle d'une troupe de moines qui trahirent la Grèce et suivirent l'armée des Goths.

2 Pour la guerre de Stilicon en Grèce, comparez le récit impartial de Zozime (l. v, p. 295, 296), avec le récit rempli d'adulation de Claudien (I *Consul. Stilich.*, l. I, 172-186; IV *Cons. Honor.*, 459-487). Comme l'événement ne fut pas glorieux, il est traité avec une obscurité fort adroite.

3 Les troupes qui traversaient l'Élide mirent bas leurs armes. Cette sécurité enrichit les Éléens qui s'adonnaient à l'agriculture. Les richesses amenèrent l'orgueil; ils dédaignèrent leurs priviléges et en furent punis. Polybe leur conseille de retourner dans leur cercle magique. Voyez un discours savant et judicieux que M. West a mis en tête de sa traduction de Pindare.

4 Claudien (*in* IV *Cons. Hon.*, 480) fait allusion à ce fait, sans nommer la rivière, peut-être l'Alphée (I *Cons. Stilich.*, l. I, 185).

. . . . . Et Alpheus geticis angustus acervis
Tardior ad siculos etiamnum pergit amores.

Je supposerais cependant plutôt le Pénée, dont le cours faible roule dans un lit vaste et profond à travers l'Élide et se jette dans la mer au-dessous de Cyllène. Il avait été joint à l'Alphée, pour nettoyer les étables d'Augias. (Cellarius, t. I, p. 760; Voyages de Chandler p. 286).

1 Strabon, l. VIII, p. 517; Pline, Hist. Natur., IV, 3; Wheeler, p. 308; Chandler, p. 275. Ils mesurèrent de différens points l'intervalle des deux côtes.

2 Synesius passa trois ans (A. D. 397-400) à Constantinople, comme député de Cyrène à l'empereur Arcadius. Il lui présenta une couronne d'or, et prononça devant lui ce discours instructif (*de Regno*, p. 1-32, édit. Petav. Paris, 1612). Le philosophe fut fait évêque de Ptolémaïs, A. D. 410, et mourut à peu près en 430. (Voyez Tillemont Mém. Ecclés., t. XII., p. 499-554, 683-685.)

dose, a publié des opinions libérales sur les devoirs des souverains, et sur l'état de la république romaine. Synesius observe et déplore l'abus funeste que l'imprudente bonté de l'empereur défunt avait introduit dans le service militaire. Les citoyens et les sujets achetaient, pour une somme d'argent fixe l'exemption du devoir indispensable de défendre la patrie, dont la sûreté se trouvait confiée à des barbares mercenaires. Les fugitifs de la Scythie possédaient et déshonoraient une partie des plus illustres dignités de l'empire. Leur jeunesse féroce, qui dédaignait le joug salutaire des lois, s'occupait plus des moyens d'acquérir rapidement des richesses, que d'imiter les arts d'un peuple qu'elle haïssait et méprisait également; et la puissance des Goths, semblable à la pierre de Tantale perpétuellement suspendue, menaçait toujours la paix et la sûreté de l'état. Les moyens que Synesius recommande annoncent les sentimens d'un patriote hardi et zélé. Il exhorte l'empereur à ranimer la valeur de ses sujets par l'exemple de ses vertus et de sa fermeté, à bannir le luxe de la cour et des camps, à substituer à la place des barbares mercenaires une armée d'hommes intéressés à défendre leurs lois et leurs propriétés, à tirer, dans ce moment de crise générale, l'ouvrier de sa boutique et le philosophe de son école, à réveiller le citoyen indolent du songe de ses plaisirs, et à armer, pour la protection de l'agriculture, les mains rustiques des robustes laboureurs. Il excite le fils de Théodose à se mettre à la tête d'une telle armée, qui mériterait le nom de romaine et en déploierait le courage; à attaquer la race des barbares qui n'ont d'autre valeur qu'une impétuosité peu durable, et à ne point quitter les armes qu'il ne les ait repoussés dans les déserts de la Scythie, ou réduits dans l'état de servitude où les Lacédémoniens tenaient précédemment les Ilotes[1]. La cour d'Arcadius loua le zèle, applaudit à l'éloquence et négligea l'avis de Synesius. Peut-être le philosophe, en adressant à l'empereur de l'Orient un discours vertueux et sensé qui aurait pu convenir à un roi de Sparte, avait-il négligé de rendre son projet praticable dans les circonstances où se trouvait un peuple dégénéré. Peut-être la vanité des ministres, qui prennent rarement la peine de réfléchir, rejeta-t-elle, comme ridicule et insensé tout ce qui excédait la mesure de leur intelligence, ou s'éloignait des formes et des préjugés établis. Tandis que le discours de Synesius et la destruction des barbares faisaient le sujet de la conversation publique, un édit publié à Constantinople déclara la promotion d'Alaric au rang de maître général de l'Illyrie orientale. Les provinciaux romains, et les alliés qui avaient respecté la foi des traités, virent avec une juste indignation récompenser si libéralement le destructeur de la Grèce et de l'Épire. Le barbare victorieux fut reçu en qualité de magistrat légal par les villes qu'il avait récemment pillées. Les pères dont il avait massacré les fils, les maris dont il avait violé les femmes, furent soumis à son autorité, et le succès de sa révolte encouragea l'ambition de tous les chefs des étrangers mercenaires. L'usage qu'Alaric fit de son nouveau commandement annonce l'esprit ferme et judicieux de sa politique. Il envoya immédiatement aux quatre magasins ou manufactures d'armes offensives et défensives, Margus, Ratiaria, Naissus et Thessalonique, l'ordre de fournir à ses troupes une provision extraordinaire de boucliers, de casques, de lances et d'épées. Les infortunés provinciaux furent contraints de forger les instrumens de leur propre destruction; et les barbares virent disparaître l'obstacle qui avait quelquefois rendu inutiles les efforts de leur courage[1]. La naissance d'Alaric, la renommée de ses exploits, et la connaissance de son ambition, réunirent insensiblement sous ses étendards tout le corps de la nation des Goths. Du consentement unanime des chefs barbares, le maître général de l'Illyrie fut élevé sur un

[1] Synesius, *de Regno*, p. 21-26.

[1] . . . . Qui fœdera rumpit
Ditatur: qui servat, eget; vastator Achivæ
Gentis, et Epirum nuper populatus inultum,
Præsidet Illyrico: jam, quos obsedit, amicos
Ingreditur muros; illis responsa daturus
Quorum conjugibus potitur, natosque peremit.

Claudien, *in Eutrop.*, l. II, 212. Alaric applaudit à sa propre politique (*de Bell. Getic.* 533-543), dans l'usage qu'il fit de son autorité en Illyrie.

bouclier, selon l'ancienne coutume, et proclamé solennellement roi des Visigoths [1]. Armé de cette double autorité, et posté sur les limites de deux empires, il vendait alternativement ses trompeuses promesses aux cours des deux souverains [2]; mais enfin, las de dissimuler, Alaric osa déclarer et exécuter l'audacieuse résolution d'envahir l'empire de l'Occident. Les provinces d'Europe, qui appartenaient à l'Orient, étaient épuisées; celles de l'Asie étaient inaccessibles; et Constantinople avait bravé tous ses efforts. L'opulente contrée de l'Italie, qu'il avait visitée deux fois, tenta son avidité; il se flatta d'arborer ses étendards sur les murs de Rome, et d'enrichir son armée des dépouilles que trois cents triomphes y avaient rassemblées [3].

Le petit nombre de faits [4] constatés, et l'incertitude des dates [5], ne nous permettent point de donner des détails sur la première invasion d'Alaric en Italie. Sa marche, sans doute depuis Thessalonique jusqu'aux pieds des Alpes Juliennes, à travers les provinces ennemies et belliqueuses de la Pannonie, son passage à travers ces montagnes fortifiées par des troupes et des retranchemens, le siége d'Aquilée et la conquête de l'Istrie et de la Vénétie, semblent lui avoir coûté beaucoup de temps. Si ses opérations n'avaient pas été conduites avec lenteur et circonspection, la longueur de l'intervalle donnerait à penser que le roi des Goths se retira vers les bords du Danube, et recruta son armée d'un nouvel essaim de barbares, avant de pénétrer dans le cœur de l'Italie. Puisque les principaux événemens publics échappent aux récherches de l'historien, on lui permettra de contempler un moment l'influence des armes d'Alaric sur la fortune de deux particuliers obscurs, un prêtre d'Aquilée et un laboureur de Vérone. Le savant Rufin, sommé par ses ennemis de comparaître devant un synode romain [1], préféra sagement les dangers d'une ville assiégée, dans l'espérance qu'il éviterait parmi les barbares la sentence exécutée sur un autre hérétique, qui, à la requête des mêmes évêques, venait d'être fouetté publiquement et condamné à un exil perpétuel dans une île déserte [2]. Le vieillard [3], accoutumé à une vie simple et innocente dans les environs de Vérone, n'avait pas la moindre notion des querelles des rois ni des évêques. Ses désirs, son savoir et ses plaisirs étaient renfermés dans le cercle étroit de la petite ferme qu'il tenait de son père; et il marchait à l'aide d'un bâton sur le même sol où il avait gambadé durant son enfance. Mais sa félicité humble et rustique, que Claudien décrit avec autant de naïveté que de sentiment, ne fut point à l'abri des calamités de la guerre. Ses arbres, ses vieux contempo-

[1] Jornandès, c. 29, p. 651. L'historien des Goths ajoute avec une énergie qui lui est peu ordinaire : *Cum suis deliberans, suasit suo labore quærere regna, quam alienis per otium subjacere.*

[2] . . . . Discors odiisque anceps civibus orbis
Non sua vis tutata diu, dum fœdera fallax
Ludit, et alternæ perjuria venditat aulæ.
Claudien, *de Bell. Get.*, 365.

[3] *Alpibus Italiæ ruptis penetrabis ad* urbem. Cette prédiction authentique fut annoncée par Alaric, ou au moins par Claudien (*de Bell. Getico*, 547.) sept ans avant l'événement; mais elle ne fut pas accomplie à l'époque qu'on avait imprudemment fixée. Les traducteurs se sont sauvés à l'aide d'un sens ambigu.

[4] Nos meilleurs matériaux sont neuf cent soixante-dix vers de Claudien dans le poème *de Bell. Getico*, et au commencement de celui qui célèbre le sixième consulat d'Honorius. Zosime garde le plus profond silence, et nous sommes réduits aux parcelles que nous pouvons tirer d'Orose et des Chroniques.

[5] Malgré les fortes erreurs de Jornandès, qui confond les guerres d'Alaric en Italie (c. 29), sa date du consulat de Stilicon et d'Aurélien mérite confiance. Il est certain, d'après Claudien (Voyez Tillemont, Hist. des Empereurs t. v, p. 804), que la bataille de Pollentia se donna A. D., 403; mais nous ne pouvons pas aisément remplir l'intervalle.

[1] *Tantum romanæ urbis judicium fugis, ut magis obsidionem barbaricam, quam pacatæ urbis judicium velis sustinere.* (Jérôme, t. II, p. 239.) Rufin sentit son danger personnel. La ville paisible était échauffée par la furieuse Marcella et le reste de la faction de Jérôme.

[2] Jovien, l'ennemi des jeûnes et du célibat, qui fut persécuté et insulté par le violent Jérôme. Remarques de Jortin, vol. IV, p. 104; etc. (Voyez l'édit original de son bannissement dans le code de Théodose, l. XVI, tit. 5 leg. 43.)

[3] Cette épigramme (*de Sene Veronensi, qui suburbium nusquam egresssus est*), est une des premières et des plus agréables compositions de Claudien. L'imitation de Cowley (édit. de Hurd., II, p. 241) présente quelques traits heureux et naturels; mais elle est fort inférieure au tableau original, qui est évidemment fait d'après nature.

rains[1], pouvaient se trouver enveloppés dans l'incendie général du canton. Un détachement de cavalerie barbare pouvait anéantir d'un moment à l'autre sa famille et sa chaumière; et Alaric avait la puissance de détruire un bonheur dont il ne savait pas jouir, et qu'il ne pouvait pas procurer. « La renommée, dit » le poète, déployant ses ailes avec terreur, » annonça au loin la marche de l'armée bar- » bare, et remplit l'Italie de consternation. » Les frayeurs de chaque individu augmentèrent en proportion de sa fortune; et les plus timides, embarquant d'avance leurs effets, méditaient de se retirer en Sicile ou sur la côte d'Afrique. Les craintes et les reproches de la superstition ajoutaient à la détresse publique[2]. On apprenait tous les jours quelque horrible histoire, quelque malheur funeste : les païens déploraient qu'on eût négligé les augures et supprimé les sacrifices; mais les chrétiens mettaient leur espoir dans la puissante intercession des saints martyrs[3].

L'empereur ne se distinguait pas moins de ses sujets par l'excès de sa frayeur, que par la supériorité de son rang. Élevé dans le faste de la royauté, son orgueil ne lui avait jamais permis de soupçonner qu'un mortel fût assez audacieux pour troubler le repos du successeur d'Auguste. Ses flatteurs lui dissimulèrent le danger jusqu'au moment où Alaric approcha du palais de Milan; mais, lorsque le son de la trompette blessa les oreilles du jeune monarque, au lieu de courir aux armes avec le courage ou l'impétuosité de son âge, il montra le plus grand empressement à suivre l'avis des courtisans timides, qui lui proposaient de se retirer avec ses fidèles serviteurs dans une des villes du fond de la Gaule. Stilicon[1] eut seul le courage et l'autorité de s'opposer à une démarche honteuse qui aurait abandonné Rome et l'Italie aux barbares; mais comme les troupes du palais avaient été détachées récemment sur la frontière de Rhétie, comme la ressource des nouvelles levées n'offrait qu'un secours tardif et précaire, le général de l'Occident ne put faire d'autre promesse que celle de reparaître dans très-peu de temps avec une armée suffisante pour repousser Alaric, si la cour de Milan consentait à y attendre son retour. Sans perdre un seul moment dans une circonstance où ils étaient tous si intéressans pour la sûreté publique, le brave Stilicon s'embarqua sur le lac Larien, gravit les montagnes couvertes de neiges et de glace dans le milieu d'un hiver rigoureux, et obtint, par son apparition inattendue, la soumission des ennemis qui troublaient la tranquillité de la Rhétie[2]. Les barbares, peut-être quelques tribus des Allemands, respectèrent la fermeté d'un chef qui leur parlait encore du ton d'un commandant, et regardèrent comme une preuve d'estime et de confiance le choix qu'il fit d'un nombre de guerriers parmi leur plus brave jeunesse. Les cohortes fournies par les barbares des environs joignirent sur-le-champ l'étendard impérial; et Stilicon envoya aux troupes les plus éloignées de l'Occident l'ordre de s'avancer à grandes journées pour défendre Honorius et l'Italie. Les forts du Rhin furent abandonnés, et la Gaule n'eut pour garant de sa sûreté que la bonne foi des Germains et la terreur du nom romain : on rappela même la légion stationnée dans la Grande-Bretagne, pour défendre le mur qui la séparait des Calédoniens du Nord[3]; et un

1 Ingentem meminit parvo qui germine quercum.
Æquævumque videt consenuisse nemus.

A neighbouring wood born with himself he sees,
And loves his old contemporary trees.

Cowley.

Dans ce passage, Cowley est peut-être supérieur à son original; et le poète anglais, qui était grand botaniste, a déguisé les *chênes* sous une dénomination plus générale.

2 Claudien, *de Bell. Get.*, 199-266. Il peut paraître prolixe; mais les terreurs et la superstition occupaient une place considérable dans l'imagination des Italiens.

3 D'après les passages de Paulin, que Baronius a produits (*Annal. Ecclesias.* A. D. 403, n° 51); il paraît évident que l'alarme s'était répandue dans toute l'Italie, jusqu'à Nole en Campanie, où le célèbre pénitent avait fixé sa résidence.

1 *Solus erat Stilicon, etc.*, est la seule louange que Claudien lui donne, sans excepter l'empereur (*de Bell. Get.* 267). Qu'Honorius devait paraître méprisable, même dans sa propre cour!

2 La consternation générale et la hardiesse de Stilicon sont supérieurement décrites, *de Bell. Getic.*, 340-363.

3 Venit et extremis legio prætenta Britannis,
Quæ Scoto dat frena truci.

De Bell. Get., 416.

Cependant la marche la plus rapide d'Édimbourg ou de

corps nombreux de la cavalerie des Alains consentit à s'engager au service de l'empereur, qui attendait avec anxiété le retour de son général. La prudence et l'énergie de Stilicon brillèrent dans cette occasion critique; qui annonçaient à la fois la faiblesse et la chute de l'empire. Les légions romaines, dégénérées peu à peu de la discipline et de la valeur de leurs ancêtres, avaient été exterminées dans les guerres civiles et dans celles des Goths, et il parut impossible de rassembler une armée pour la défense de l'Italie sans épuiser et exposer les provinces.

En abandonnant son souverain sans défense dans son palais de Milan, Stilicon avait, sans doute, calculé le terme de son absence, la distance de l'ennemi, et les obstacles qui devaient retarder sa marche. Il comptait principalement sur la difficulté du passage des rivières d'Italie, l'Adige, l'Oglio, le Mincio et l'Adda, qui enflent prodigieusement en hiver par la fonte des neiges et par les pluies dans le printemps [1], et deviennent des torrens impétueux; mais le hassard voulut que la saison fût très-sèche, et les Goths traversèrent sans peine des lits vastes et pierreux où il ne coulait qu'un faible filet d'eau. Un fort détachement de leur armée s'empara du pont, et assura le passage de l'Adda; et lorsqu'Alaric approcha des murs, ou plutôt des faubourgs de Milan, il eut le plaisir de voir fuir devant lui l'empereur des Romains. Honorius, accompagné de ses ministres et de ses eunuques, traversa rapidement les Alpes avec le dessein de se réfugier dans la ville d'Arles, dont ses prédécesseurs avaient souvent fait leur résidence; mais il avait à peine passé le Pô [2], qu'il fut atteint par la cavalerie des barbares [1]. Un danger si pressant l'obligea de chercher une retraite dans les fortifications d'Asti, ville de la Ligurie ou du Piémont, située sur les bords du Tanaro [2]. Le roi des Goths forma immédiatement et pressa sans relâche le siége d'une petite place qui contenait une si riche capture, et qui ne semblait pas susceptible de faire une longue résistance. Lorsque l'empereur assura depuis qu'il n'avait jamais éprouvé l'impression de la peur, cette fanfaronnade n'obtint pas probablement la confiance même de ses courtisans [3] A la dernière extrémité, et après que les barbares lui eurent fait l'offre insultante d'une capitulation, Honorius fut délivré de ses craintes et de sa captivité par l'approche et bientôt par la présence du héros si longtemps attendu. A la tête d'une avant-garde choisie, Stilicon passa l'Adda à la nage, pour économiser le temps qu'il aurait perdu à l'attaque du pont. Le passage du Pô présentait moins de difficultés et de danger; et l'heureuse audace avec laquelle il força les retranchemens des ennemis pour s'introduire dans Asti ranima l'espoir et vengea l'honneur des Romains. Au lieu de jouir du fruit de ses victoires, le général des barbares fut peu à peu investi de tous côtés par les troupes de l'Occident, qui débouchaient successivement par tous les passages des Alpes. Il vit avec dépit resserrer ses quartiers et enlever ses convois; et les Romains commencèrent avec activité à former une ligne de fortifications dans lesquelles l'assiégeant se trouvait lui-même assiégé. Les chefs des Goths tinrent conseil, et, après avoir pesé la

Newcastle à Milan aurait demandé plus de temps que Claudien n'en accorde pour toute la durée de la guerre des Goths.

[1] Tout voyageur doit se rappeler l'aspect de la Lombardie (Voyez Fontenelle, t. v, p. 279), qui est si souvent tourmentée par les crues abondantes et irrégulières des eaux. Les Autrichiens devant Genès campèrent dans le lit de la Polcevera qui était à sec. « Ne sarebbe, dit Muratori, » mai passato per mente a que buoni Allemanni, che quel » picciolo torrente potesse, per cosi dire un instante, can» giarsi in un terribil gigante. » (*Annal. d'Ital.*, t. xvi, p. 443, Milan, 1753, édit. in-8°.)

[2] Claudien n'éclaircit pas cette question : où était Honorius lui-même? Cependant la fuite est prouvée par la poursuite; et mes opinions sur la guerre des Goths sont justifiées par les critiques italiens, *Sigonius* (t. i, p. ii, p. 369, *de Imp. Occident.*, l. x) et Muratori (*Annal. d'Italia*, t. iv, p. 45).

[1] On peut trouver une des routes dans les Itinéraires, (p. 98-228-294, avec les notes de Wesseling). Asti était située à quelques milles sur la droite.

[2] Asta ou Asti, colonie romaine, est à présent la capitale d'un très-beau comté qui passa dans le seizième siècle aux ducs de Savoie. (Léandro Alberti, *Descrizzione d'Italia*, p. 382.

[3] *Nec me timor impulit ullus.* Il pouvait tenir ce langage fanfaron à Rome l'année suivante, lorsqu'il était à cinq cent milles de la scène du danger. (vi *Consul. Honor.*, 449.)

gloire de persister dans leur entreprise, et l'avantage de mettre leurs dépouilles en sûreté, les plus braves opinèrent pour la retraite. Dans cet important débat, Alaric déploya le courage et le génie du conquérant de Rome. Après avoir rappelé à ses compagnons leurs exploits et leurs desseins : « C'est » en Italie, leur dit-il avec véhémence, que je » suis résolu de trouver une couronne ou un » tombeau [1]. »

L'indiscipline des Goths les exposait continuellement à des surprises ; mais, au lieu de choisir le moment où ils se livraient aux excès de l'intempérance, Stilicon résolut d'attaquer les dévots barbares, tandis qu'ils célébraient pieusement la fête de Pâques [2]. L'exécution de ce stratagème, que le clergé traita de sacrilége, fut confiée à Saül, barbare et païen, qui avait cependant servi avec distinction parmi les généraux vétérans de Théodose. La charge impétueuse de la cavalerie impériale jeta le désordre et la confusion dans le camp des Goths, qu'Alaric avait assis dans les environs de Pollentia [3] ; mais le génie de leur intrépide général rendit en un instant à ses soldats un ordre et un champ de bataille ; et, après le premier instant de la surprise, les barbares, persuadés que le Dieu des chrétiens aiderait à venger son injure, combattirent avec une confiance qui ajoutait à leur valeur ordinaire. Dans ce combat, long-temps soutenu avec un courage et un succès égal, le chef des Alains, dont la petite taille et l'air sauvage recelaient une âme magnanime, prouva son zèle et sa fidélité par les efforts de son courage, et sacrifia sa vie pour servir les Romains. Claudien a conservé imparfaitement dans ses vers la mémoire de ce vaillant barbare dont il célèbre la gloire, sans nous apprendre son nom. En le voyant tomber, les escadrons qu'il commandait prirent la fuite, et la défaite de l'aile droite de la cavalerie romaine aurait pu décider la victoire en faveur d'Alaric, si Stilicon ne fût pas promptement arrivé à la tête de toute l'infanterie. Le génie du général et la valeur des soldats surmontèrent tous les obstacles; et, sur le soir de cette sanglante journée, les Goths se retirèrent du champ de bataille ; les retranchemens de leur camp furent forcés, et les barbares essuyèrent dans cette occasion tous les maux dont ils avaient affligé les provinces de l'empire [1]. Les vétérans de l'Occident s'enrichirent des dépouilles magnifiques de Corinthe et d'Argos ; et l'épouse captive d'Alaric, qui comptait, d'après les promesses de son mari, sur des bijoux précieux et sur des esclaves patriciennes [2], se vit réduite à implorer la clémence de ses ennemis. Des milliers de prisonniers, échappés de leurs chaînes, se dispersèrent dans toutes les villes de l'Italie, et chantèrent les louanges de leur libérateur. On comparait le triomphe de Stilicon [3] à celui de Marius, qui, dans le même canton de l'Italie, avait attaqué et détruit une armée des barbares du Nord. La postérité pouvait aisément confondre la défaite des Cimbres avec celle des Goths, et élever un trophée commun aux deux illustres vainqueurs des plus formidables ennemis de Rome [4].

1 Hanc ego vel victor regno, vel morte tenebo
Victus, humum.

Les harangues (*de Bell. Get.*, 479-640) du Nestor et de l'Achille des Goths, sont parfaitement adaptées à leurs caractères et aux circonstances.

2 Orose (l. VII, c. 37) est irrité de l'impiété des Romains qui attaquèrent de si pieux chrétiens le dimanche de Pâques. On offrait cependant des prières à la châsse de saint Thomas d'Edesse, pour obtenir la destruction du brigand arien. Voyez Tillemont (Hist. des Empereurs, t. V, p. 529) qui cite une homélie attribuée mal à propos à saint Chrysostôme.

3 Les vestiges de Pollentia se trouvent à vingt-cinq milles au sud-est de Turin. *Urbs*, dans les mêmes environs, était une forêt royale, où les rois de Lombardie prenaient le plaisir de la chasse, et une petite rivière excusait la prédiction : « *Penetrabis ad Urbem.* » (Cluver. Ital., Antiq., t. I, p. 83-85.)

1 Orose cherche, par des expressions ambiguës, à faire entendre que les Romains furent vaincus. « *Pugnantes vicimus, victores victi sumus.* » Prosper (*in Chron.*) en fait une bataille sanglante et douteuse ; mais les écrivains des Goths, Cassiodore (*in Chron.*) et Jornandès (*de Reb. Get.*, c. 29), prétendent à une victoire décisive.

2 Demens Ausonidum gemmata monilia matrum,
Romanasque alta famulas cervice petebat.
De Bell. Get. 627.

3 Claudien (*de Bell. Get.* 580-647) et Prudence (*in Symmach.*, l. II, 694-719), célèbrent clairement la victoire de Pollentia gagnée par les Romains. Ils sont poètes et écrivains de parti ; cependant les témoins les plus suspects méritent quelque confiance, quand ils sont retenus par la notoriété récente des faits.

4 La péroraison de Claudien est vive et élégante ; mais il

Claudien a célébré [1] la bataille de Pollentia avec son enthousiasme ordinaire, comme le jour le plus glorieux de la vie de son héros; mais sa muse partiale ne peut pas cependant refuser des louanges au génie de son rival. Quoique le poète de Stilicon donne au roi des barbares les épithètes de pirate et de brigand, il est forcé d'avouer qu'Alaric possédait cette grandeur d'âme qui, toujours supérieure à la fortune, tire de nouvelles ressources du sein de l'adversité. Après la défaite totale de son infanterie, il s'échappa ou plutôt se retira du champ de bataille avec presque toute sa cavalerie, qui avait peu souffert. Sans perdre le temps à déplorer la perte irréparable de tant de braves compagnons, il laissa aux ennemis victorieux la satisfaction d'enchaîner son image [2], et résolut de traverser les passages abandonnés des Alpes, et de vaincre ou mourir aux portes de Rome. L'activité infatigable de Stilicon sauva la capitale; mais il respecta le désespoir de son ennemi; et, au lieu d'exposer le salut de l'état au hasard d'une seconde bataille, il proposa de payer la retraite des barbares. Le généreux et intrépide Alaric aurait rejeté avec mépris la permission de se retirer et l'offre d'une pension; mais il n'exerçait qu'une autorité limitée et précaire sur les chefs indépendans, qui, pour l'intérêt commun, l'avaient élevé au-dessus de ses égaux. Ces chefs n'étaient plus disposés à suivre un général malheureux, et plusieurs d'entre eux inclinaient à traiter personnellement avec le ministre d'Honorius. Le monarque se rendit au vœu de ses peuples, ratifia le traité avec l'empire d'Occident, et repassa le Pô avec les restes de l'armée florissante qu'il avait conduite en Italie. Une partie considérable des troupes romaines veilla sur ses mouvemens; et Stilicon, qui entretenait une correspondance secrète avec quelques chefs des barbares, fut instruit ponctuellement des desseins formés dans le camp et dans les conseils d'Alaric. Le roi des Goths, jaloux de signaler sa retraite par quelque coup de main hardi et avantageux, avait résolu de s'emparer de la ville de Vérone, qui sert de clef au principal passage des Alpes Rhétiennes, et d'envahir la Gaule, en dirigeant sa marche à travers le territoire des tribus germaines, dont l'alliance pouvait réparer les pertes de son armée. Ne se doutant point qu'il était trahi, Alaric s'avança vers les passages des montagnes, déjà occupés par les troupes impériales, et dans le même instant son armée fut attaquée de front, sur les flancs, et sur les derrières. Dans cette action sanglante, à une très-petite distance des murs de Vérone, les Goths firent une perte égale à celle de la défaite de Pollentia; et leur intrépide commandant, qui dut son salut à la vitesse de son cheval, aurait inévitablement été pris mort ou vif, si l'impétuosité indisciplinable des Alains n'eût déconcerté les précautions du général romain. Alaric rallia les débris de son armée sur les rochers voisins, et se prépara courageusement à soutenir un siége contre les troupes qui l'environnaient de toutes parts. Mais il ne put pas parer au besoin impérieux de subsistances, ni éviter la désertion continuelle de ses barbares. Réduit à cette extrémité, il trouva encore des ressources dans son courage; et sa retraite fut regardée comme la délivrance de l'Italie [1]. Cependant le peuple et même le clergé, également incapables de juger de la nécessité de la paix ou de la guerre, blâmèrent hautement la politique de Stilicon, qui laissait échapper un ennemi dangereux qu'il avait vaincu si souvent, tant de fois envi-

faut entendre l'identité du champ de bataille des Cimbres et de celui des Goths, selon la géographie vague et peu certaine des poètes. Vercelli et Pollentia sont à soixante milles l'une de l'autre; et la distance est encore plus grande, si les Cimbres furent vaincus dans la plaine vaste et stérile de Vérone. (Maffei, *Verona Illustra*, p. I, p. 54-62.)

[1] Il est indispensable de suivre Claudien et Prudence avec circonspection, pour réduire leur exagération, et extraire de ces poètes le sens historique.

[2] Et, gravant en airain ses frêles avantages,
De mes états conquis enchaînait les images.

Cet usage d'exposer en triomphe les images des rois et des provinces était très-familier aux Romains. Le buste de Mithridate, haut de douze pieds, était d'or massif. (Freinshem., supplément de Tite-Live, III, 47.)

[1] La guerre Gétique et le sixième Consulat d'Honorius lient ensemble assez obscurément les défaites et la retraite d'Alaric.

ronné et ensuite laissé échapper. Au premier moment de sa délivrance, le peuple fait habituellement éclater sa reconnaissance et son admiration ; mais ces sentimens s'évaporent bientôt, et sont remplacés par l'ingratitude et la calomnie [1].

L'approche d'Alaric avait effrayé les citoyens de Rome, et l'activité avec laquelle ils travaillèrent à réparer les murs de la capitale annonça leurs craintes et le déclin de l'empire. Après la retraite des barbares, Honorius daigna recevoir l'invitation respectueuse du sénat, et célébrer dans la ville impériale l'époque heureuse de la défaite des Goths et de son sixième consulat [2]. Depuis le pont Milvien jusqu'au mont Palatin, les rues et les faubourgs étaient remplis par la foule pressée d'un peuple qui, depuis cent ans, n'avait joui que trois fois de l'honneur de contempler son souverain. En fixant leurs regards sur le char dans lequel Stilicon accompagnait son auguste pupille, ils applaudissaient sincèrement à la magnificence d'un triomphe qui n'était point souillé de sang romain comme celui de Constantin ou de Théodose. La procession passa sous un arc fort élevé, et construit exprès pour cette cérémonie. Mais, moins de sept ans après, les Goths, vainqueurs de Rome, purent lire sur ce monument la fastueuse inscription qui attestait la défaite et la destruction totale de leur nation [3]. L'empereur résida plusieurs mois dans la capitale, et eut soin de se conduire toujours de manière à captiver l'affection du clergé, du sénat, et du peuple romain. Le clergé fut édifié de ses fréquentes visites et de la libéralité de ses dons aux châsses des saints apôtres. Le sénat fut dispensé de précéder à pied, selon l'usage, le char de l'empereur durant la marche triomphale, et il obtint toutes les marques du respect que Stilicon affectait de montrer pour cette assemblée. Le peuple parut flatté de l'affabilité d'Honorius, et de la complaisance avec laquelle il assista aux jeux du cirque, dont le spectacle magnifique n'était pas indigne d'un monarque. Dès que le nombre de courses fixées pour les chars était accompli, la décoration changeait ; une chasse d'animaux sauvages offrait une nouvelle scène d'amusemens, et se terminait par une danse militaire, qui, d'après la description de Claudien, paraît ressembler aux tournois modernes.

Dans ces jeux célébrés par Honorius, le sang [1] des gladiateurs souilla pour la dernière fois l'amphithéâtre de Rome. Le premier des empereurs chrétiens eut la gloire de publier le premier édit qui condamnait cet amusement sanguinaire [2] ; mais cette loi bienfaisante, en annoncant les vœux du prince, ne réforma pas un abus antique qui dégradait une nation civilisée. Plusieurs centaines, peut-être des milliers de victimes offraient tous les ans dans les grandes villes, et particulièrement dans le mois de décembre, aux yeux des citoyens enchantés, le spectacle sanglant de la fureur, de l'agonie et de la mort. Tandis que la victoire de Pollentia excitait les transports de la joie publique, un poète chrétien exhorta l'empereur à détruire un usage barbare qui s'était perpétué malgré les cris de la religion et de l'humanité [3]. Les représentations pathétiques de Prudence furent moins efficaces que la généreuse audace de Télémaque, moine asiatique, dont la mort rendit plus de services au genre humain que sa vie [4]. Les Romains s'irritèrent de voir interrompre

[1] *Taceo de Alarico.... sæpe victo, sæpe concluso, semperque dimisso.* (Orosius, l. VII, c. 37, p. 567) Claudien (VI *Consul. Honor.*, 320) termine son récit en présentant une fort belle image.

[2] Le reste du poème de Claudien sur le sixième consulat d'Honorius donne la description du voyage, du triomphe, et des jeux (330-660.)

[3] Voyez l'inscription dans l'Histoire des anciens Germains, par Mascow (VIII, 12). Les expressions sont positives et indiscrètes : *Getarum nationem in omne ævum domitam*, etc.

[1] Sur le curieux et horrible sujet des gladiateurs, consultez les deux livres des Saturnales de Lipse, qui, en sa qualité d'antiquaire, est disposé à excuser les usages de l'antiquité (t. III, p. 403-545).

[2] Code Théodos., l. XV, tit. 12, loi 1. Le commentaire de Godefroi offre une grande abondance de matériaux (t. V, p. 396) pour l'histoire des gladiateurs.

[3] Voyez la péroraison de Prudence (*in Symmach.*, l. II, 1121-1131), qui avait sans doute lu la satire éloquente de Lactance (*Divin. institut.*, l. VI, c. 20). Les apologistes chrétiens n'ont pas épargné les jeux sanglans qui faisaient partie des fêtes religieuses du paganisme.

[4] Théodoret, l. V, c. 26. J'aurais grand plaisir à croire l'histoire de saint Télémaque ; cependant on n'a point dé-

leurs plaisirs, et écrasèrent sous une grêle de pierres le moine imprudent qui était descendu dans l'arène pour séparer les gladiateurs. Mais le peuple rougit bientôt de sa barbarie; il respecta la mémoire de Télémaque qui avait mérité les honneurs du martyre, et se soumit sans murmure à la loi par laquelle Honorius bannissait pour toujours les sacrifices humains des amphithéâtres. Les citoyens qui chérissaient les usages de leurs ancêtres pouvaient peut-être alléguer que les derniers restes de l'ardeur martiale se conservaient dans cette école d'intrépidité, qui accoutumait les Romains à la vue du sang et au mépris de la mort. Vain et cruel préjugé si honorablement réfuté par la valeur de l'ancienne Grèce et de l'Europe moderne[1].

Le danger récent que l'empereur avait couru dans son palais de Milan le décida à choisir pour retraite quelque forteresse inaccessible de l'Italie, où il pût résider sans craindre les entreprises d'une foule de barbares qui battaient la campagne. Sur la côte de la mer Adriatique, environ à dix ou douze milles de la plus méridionale des sept embouchures du Pô, les Thessaliens avaient fondé l'ancienne colonie de Ravenne [2], qu'ils cédèrent depuis aux natifs de l'Ombrie. Auguste, ayant remarqué la commodité de cette place, fit construire, à trois milles de l'ancienne ville, un port susceptible de contenir deux cent cinquante vaisseaux de guerre. Cet établissement naval, qui comprenait des arsenaux, des magasins, des casernes pour les troupes, et des logemens pour les ouvriers, tire son origine et son nom de la station permanente de la flotte romaine. Les places vides se remplirent bientôt de bâtimens et d'habitans; et les trois quartiers vastes et peuplés de Ravenne contribuèrent insensiblement à former une des plus importantes villes de l'Italie. Le principal canal d'Auguste conduisait à travers la ville une partie des eaux du Pô, jusqu'à l'entrée du port; ces mêmes eaux se répandaient dans des fossés profonds qui environnaient les murs. Elles se distribuaient, par le moyen d'un grand nombre de petits canaux, dans tous les quartiers de la ville, qu'ils divisaient en autant d'îles séparées, et qui n'avaient de communication que par des ponts ou des bateaux. Les maisons de Ravenne, bâties sur pilotis comme celles de Venise, présentaient à peu près le même aspect. La campagne environnante, pendant plusieurs milles, était remplie de marais inabordables; et on pouvait aisément défendre ou détruire, à l'approche d'une armée ennemie, la route artificielle qui joignait Ravenne au continent. L'intervalle des marais était cependant parsemé de vignes; et, quoique le sol fût épuisé par quatre ou cinq récoltes, on trouvait plus facilement à se procurer en abondance le vin que l'eau douce [1]. L'air, au lieu d'être imprégné des vapeurs malignes et presque pestilentielles qui sortaient des marais voisins, avait, comme celui des environs d'Alexandrie, la réputation d'être pur et salubre; on attribuait cet avantage aux marées régulières de la mer Adriatique, qui balayaient les canaux, et amenaient tous les jours les vaisseaux des pays voisins jusqu'au milieu de Ravenne. La mer s'est retirée insensiblement à quatre milles de la ville moderne. Dès le cinquième ou sixième siècle de l'ère chrétienne, le port d'Auguste se trouvait converti en vergers, et une plantation isolée de pins occupait l'endroit où les vaisseaux des Romains avaient

dié d'église, on n'a point élevé d'autel au seul moine qui soit mort martyr de la cause de l'humanité.

[1] *Crudele gladiatorum spectaculum et inhumanum* nonnullis *videri solet : et* haud scio *an ita sit, ut nunc fit.* (Cicero, *Tusculan.*, II. 17.) Il blâme légèrement l'abus, et défend chaudement l'usage de ces spectacles : *Oculis nulla poterat esse fortior contrà dolorem et mortem disciplina.* Sénèque (*Epist.* VII) montre la sensibilité d'un homme.

[2] Cette description de Ravenne est tirée de Strabon (l. V, p 327), Pline (III,20), Étienne de Byzance (au mot Ραβεννα, p. 651, édit. Berkel.), Claudien (*in VI Consul. Honor.*, 494, etc.), Sidonius Apollinaris (l. I, *Epist.* V, 8,) Jornandès (*de Reb. get.*, c. 29), Procop. (*de Bell. gothic.*, l. I, c. 1, p. 309, édit. Louvre), et Cluverius (*Ital. antiq.*, t. I, p. 301-307). Il me manque cependant encore un antiquaire local et une bonne carte topographique.

[1] Martial (Épigramme, III, 56, 57) plaisante sur le tour qu'on lui joua en lui livrant du vin au lieu de l'eau qu'il avait achetée. Mais il assure très-sérieusement qu'une bonne citerne est plus précieuse à Ravenne qu'une bonne vigne. Sidonius se plaint de ce que la ville manque de fontaines et d'aquéducs, et compte au nombre de ses incommodités locales le défaut d'eau douce, le croassement des grenouilles et les piqûres des insectes, etc

jadis jeté l'ancre[1]. Cette révolution contribua encore à rendre l'accès de Ravenne plus difficile et le peu de profondeur des eaux suffisait pour arrêter les vaisseaux des ennemis. Ces fortifications naturelles étaient perfectionnées par les travaux de l'art : et, dans la vingtième année de son âge, l'empereur de l'Occident, uniquement occupé de sa sûreté personnelle, se confina pour toujours entre les murs et les marais de Ravenne. Les faibles successeurs d'Honorius imitèrent son exemple. Les rois des Goths et les exarques, qui depuis occupèrent le trône et le palais des empereurs, firent de Ravenne, jusqu'au milieu du huitième siècle, le siége du gouvernement et la capitale de l'Italie[2].

Les craintes d'Honorius étaient fondées, et ses précautions nécessaires. Tandis que l'Italie se réjouissait d'être délivrée des Goths, il s'élevait une tempête violente parmi les nations de la Germanie. Elles cédèrent à l'impulsion irrésistible qui paraît s'être communiquée successivement depuis l'extrémité orientale du continent de l'Asie. Les annales de la Chine, dont l'industrieuse érudition de ce siècle nous a donné connaissance, peuvent aider utilement à découvrir les causes secrètes et éloignées qui entraînèrent la chute de l'empire romain. Après la fuite des Huns, les Sienpi victorieux occupèrent leur vaste territoire au nord du grand mur. Tantôt ils se répandaient en tribus indépendantes, et tantôt ils se rassemblaient sous un seul chef, jusqu'à l'époque où, sous le nom de Topa ou de maîtres de la terre, ils acquirent une consistance plus solide et une puissance plus formidable. Les Topa forcèrent bientôt les nations pastorales du désert oriental à reconnaître la supériorité de leurs armes. Ils envahirent la Chine dans un moment de faiblesse et de discorde intestine; et ces heureux Tartares, adoptant les lois et les mœurs du peuple vaincu, fondèrent une dynastie impériale qui régna près de soixante ans sur les provinces septentrionales de cette monarchie. Quelques générations avant qu'ils se fussent emparés du trône de la Chine, un des princes Topa avait enrôlé dans sa cavalerie un esclave nommé Moko, renommé par sa valeur, mais qui, pour éviter quelque punition, déserta ses drapeaux et s'enfonça dans le désert, suivi d'une centaine de ses compagnons. Cette troupe de brigands proscrits, journellement recrutée par d'autres, forma d'abord un camp, ensuite une tribu, et enfin un peuple nombreux, connu sous le nom de Geougen; et leurs chefs héréditaires, descendans de l'esclave Moko, prirent rang parmi les monarques de la Scythie. La jeunesse de Toulun, le plus célèbre de ses successeurs, fut formée à l'école des héros, ou de l'adversité. Il détruisit la puissance orgueilleuse des Topa, devint le législateur de sa nation, et le conquérant de la Tartarie. Ses troupes étaient distribuées en bandes de cent et de mille guerriers. Les lâches périssaient par le supplice de la lapidation, et la valeur obtenait pour récompense les honneurs les plus magnifiques. Toulun, assez instruit pour mépriser l'érudition chinoise, n'adopta que les arts et les institutions favorables à l'esprit militaire de son gouvernement. Il campait durant l'été dans les plaines fertiles qui bordent le Sélinga, et se retirait à l'approche de l'hiver dans des contrées méridionales. Ses conquêtes s'étendaient depuis la Corée jusque fort au-delà de la rivière Irtis. Il vainquit, au nord de la mer Caspienne, la nation des Huns; et le surnom de Khan ou Chagan annonça l'éclat et la puissance qu'il tira de cette victoire mémorable[1].

Depuis le passage du Volga jusqu'à celui de la Vistule, la chaîne des événemens se trouve interrompue, ou du moins cachée dans l'intervalle obscur qui sépare les dernières limites de la Chine de celles de la géographie romaine. Cependant le caractère de ces barbares, et l'expérience des émigra-

[1] La fable de Théodose et d'Honoria, que Dryden a tirée de Boccace et traitée si supérieurement (*Giornata*, III, *novell.* 8), se passait dans le bois de *Chiassi*, corruption du mot *Classis*, station navale qui, avec la route ou le faubourg intermédiaire, la *via Cæsaris*, composait la triple cité de Ravenne.

[2] Depuis l'année 404, les lois du Code Théodosien sont toujours datées de Constantinople ou de Ravenne. (Voyez Godefroy, Chronologie des lois, t. I, p. 148, etc.)

[1] Voyez M. de Guignes, Hist. des Huns, t. I, p. 179-189; t. II, p. 295-334-338.

tions précédentes autorisent à croire que les Huns, après avoir été vaincus par les Geougen, quittèrent bientôt le voisinage des vainqueurs. Des tribus de leurs compatriotes occupaient déjà les environs de l'Euxin ; et leur fuite, qu'ils changèrent bientôt en une attaque hardie, dut naturellement se diriger vers les plaines fertiles qui bordent la Vistule, jusqu'à l'endroit où elle se jette dans la mer Baltique. L'invasion des Huns doit avoir encore alarmé et agité le Nord; et les nations qu'ils chassaient devant eux, ont sans doute reflué avec violence sur les confins de la Germanie [1]. Les habitans des régions où les anciens placent les Suèves, les Vandales et les Bourguignons, purent prendre la résolution d'abandonner aux Sarmates fugitifs leurs bois et leurs marais, ou du moins de rejeter le superflu de leur population sur les provinces de l'empire romain [2]. Environ quatre ans après que le victorieux Toulun eut pris le titre de khan des Geougen, un autre barbare, le fougueux Rhadagaste ou Radagaise [3]. marcha, de l'extrémité septentrionale de la Germanie, presque jusqu'aux portes de Rome, et laissa en mourant les restes de son armée, composés d'une multitude de Suèves, de Vandales et de Bourguignons, pour achever la destruction de l'empire d'Occident. Les Alains ajoutèrent un corps formidable de cavalerie légère à la pesante infanterie des Germains; et les Goths indépendans joignirent les drapeaux de Radagaise en si grand nombre que quelques historiens lui ont donné le titre de roi des Goths. L'avant-garde était conduite par un corps de douze mille guerriers distingués par leur naissance et par leurs exploits [1]; et l'armée entière, forte de deux cent mille combattans, peut s'évaluer, en y ajoutant les femmes et les enfans, à quatre cent mille personnes. Cette effrayante émigration descendait de cette même côte de la mer Baltique, d'où des myriades de Cimbres et de Teutons avaient fondu sur Rome et sur l'Italie dans les temps glorieux de la république. Après le départ de ces barbares, leur pays natal, où ils laissaient des vestiges de leur grandeur, de vastes remparts et des moles gigantesques [2], ne fut, durant plusieurs siècles, qu'une immense et effrayante solitude. Le genre humain s'y renouvela peu à peu, et les déserts se remplirent de nouveaux habitans. Les nations qui occupent aujourd'hui une étendue de terrain qu'elles ne peuvent pas cultiver trouveraient bientôt du secours dans la pauvreté industrieuse de leurs voisins, si les gouvernemens de l'Europe ne défendaient pas les droits du souverain et la propriété des particuliers.

La correspondance entre les nations était si imparfaite et si précaire dans ce siècle, que la cour de Ravenne put ignorer les révolutions du Nord jusqu'au moment où la tempête, formée sur les côtes de la mer Baltique, vint éclater avec violence sur les bords du haut Danube. Le monarque de l'Occident, si ses ministres daignèrent lui faire part du nouveau danger, se contenta d'être l'objet et le spectateur de la guerre [3]. Rome confia sa sûreté à la valeur et au génie de Stilicon. Mais tels étaient la faiblesse et l'épuisement de l'empire, qu'il fut impossible de réparer les fortifications du Danube, ou de prévenir l'invasion des Germains par un effort vigoureux [4].

[1] Procope (*de Bell. vandal.*, l. I, c. 3, p. 182) a fait mention d'une émigration des Palus-Méotides, qu'il attribue à une famine. Mais ses idées sur l'histoire ancienne sont étrangément obscurcies par l'erreur et par l'ignorance.

[2] Zozime (l. V, p. 331) se sert de la qualification générale des nations au-delà du Danube et du Rhin. Leur situation géographique, et par conséquent leurs noms, sont faciles à deviner, ne fût-ce que par les épithètes que chaque auteur ancien leur donne dans l'occasion.

[3] Le nom de Rhadagast était celui d'une divinité locale des Obotribes (dans le Mecklenbourg). Un héros pouvait prendre le nom de sa divinité tutélaire; mais il n'est pas probable que les barbares adorassent un héros malheureux. (Voyez Mascow Hist. des Germains, VIII, 14.)

[1] Olympiodore (*apud Phocium*, p. 180) se sert du mot grec Οπτιματοι, qui ne donne pas une idée claire. J'imagine que cette troupe était composée de princes, de nobles et de leurs fidèles compagnons, des chevaliers et de leurs écuyers, comme on aurait pu les dénommer quelques siècles plus tard.

[2] Tacite, *de Moribus Germanorum*, c. 37.

[3] . . . . Cujus agendi
Spectator vel causa fui.

Claudien, VI *Consul. Honor.*, 439. Tel est le modeste langage d'Honorius en parlant de la guerre des Goths qu'il avait vue d'un peu plus près.

[4] Zosime (l. V, p. 331) transporte la guerre et la victoire de Stilicon au-delà du Danube; étrange erreur qu'on répare imparfaitement en lisant Αρτον pour Ιστρον. (Tille-

Toute l'autorité du ministre d'Honorius se tourna vers la défense de l'Italie. Il abandonna une seconde fois les provinces, rappela les troupes, pressa les nouvelles levées, exigées à la rigueur, et éludées avec pusillanimité, employa les moyens les plus efficaces pour arrêter ou ramener les déserteurs, et offrir la liberté et deux pièces d'or à tout esclave qui consentait à s'enrôler [1]. Ce fut à l'aide de ces ressources humiliantes, que Stilicon parvint à rassembler, parmi les sujets d'un grand empire, une armée de trente ou quarante mille hommes, que les seuls citoyens de Rome auraient fournis volontairement [2] dans les temps de Scipion ou de Camille. A ces trente légions, le général romain ajouta un corps nombreux d'auxiliaires. Les fidèles Alains lui étaient personnellement affectionnés, et la jalousie animait les Goths, qui, sous la conduite de leurs princes légitimes, Huldin et Sarus, avaient pour but de s'opposer aux entreprises et aux succès de Radagaise. Le roi des Germains confédérés passa sans résistance les Alpes, le Pô et l'Apennin, laissant d'un côté le palais inaccessible d'Honorius, et de l'autre le camp de Stilicon qui avait pris ses quartiers à Ticinum ou Pavie, et qui évitait probablement une bataille décisive, jusqu'à ce qu'il eût rassemblé les forces éloignées qu'il attendait. Un grand nombre des villes de l'Italie furent détruites ou pillées; et le siége de Florence [3] par Radagaise est un des premiers événemens rapportés dans l'histoire de cette fameuse république, dont la fermeté arrêta quelque temps la maladroite impétuosité des barbares. Quoiqu'ils fussent encore à cent quatre-vingts milles de Rome, le peuple et le sénat se livraient à la terreur, et comparaient en tremblant le danger dont ils venaient d'être délivrés, avec celui qui les menaçait. Alaric était chrétien, et conduisait une armée disciplinée; il connaissait les lois de la guerre, et respectait la foi des traités; il s'était souvent trouvé familièrement avec les sujets de l'empire dans leurs camps et dans leurs églises. Mais le sauvage Radagaise n'avait pas la moindre notion des mœurs, de la religion, ni même du langage des nations civilisées du midi; une superstition barbare ajoutait à sa férocité naturelle; et on croyait généralement qu'il s'était engagé, par un vœu solennel, à réduire la ville en cendres, et à sacrifier les plus illustres sénateurs sur l'autel de ses dieux, que le sang humain pouvait seul apaiser. Le danger pressant, qui aurait dû éteindre toutes les animosités intestines développa au contraire la manie incurable des factions religieuses. Les adorateurs de Jupiter et de Mercure respectaient, dans l'implacable ennemi de Rome, le caractère d'un païen zélé; ils déclaraient hautement craindre moins ses armes que ses sacrifices, et se réjouissaient secrètement d'une calamité qui détruirait le culte de leurs adversaires [1].

Florence fut réduite à la dernière extrémité, et le courage épuisé de ses citoyens n'était plus soutenu que par l'autorité de saint Ambroise qui leur annonça en songe leur prompte délivrance [2]. Peu de jours après, ils aperçurent, du haut de leurs murs,

mont, Hist. des empereurs, t. v, p. 807.) Nous sommes forcés, en bonne politique, de nous servir de Zozime quoique nous ne lui accordions ni estime ni confiance.

[1] Code Théodos., l. vii, tit. 13, loi 16). La date de cette loi (A. D. 406, mai 18) obtient ma confiance comme elle a obtenu celle de Godefroi (t. ii, p. 387); et je la regarde comme la véritable époque de l'invasion de Radagaise. Tillemont, Pagi et Muratori préfèrent l'année précédente; mais ils ne peuvent se dispenser d'un peu de respect et de reconnaissance pour saint Paulin de Nole.

[2] Peu de temps après que les Gaulois se furent emparés de Rome, le sénat leva dix légions, trois mille hommes de cavalerie, et quarante mille hommes d'infanterie, effort que la capitale n'aurait pas pu faire du temps d'Auguste. (Tite-Live, vii, 25.) Cette assertion peut étonner un antiquaire; mais Montesquieu en explique clairement la raison.

[3] Machiavel a expliqué, au moins en philosophe, l'origine de Florence, que les bénéfices du commerce entraînèrent insensiblement des rochers de Fæsule aux bords de l'Arno (Voyez l'Histoire de Florence, t. i, l. ii, dans notre collection). Les triumvirs envoyèrent une colonie à Florence, qui, sous le règne de Tibère (Tacit. *Annal.*, i, 79), mérita le nom et la réputation d'une ville florissante. (Voyez Cluverius, *Ital. Antiquit.* t. i, p. 507, etc.)

[1] Cependant le Jupiter de Radagaise, qui adorait Thor et Woden, était fort différent des Jupiters Olympique ou Capitolin. Le caractère conciliant du polythéisme pouvait s'accommoder de toutes ces divinités différentes; mais les véritables Romains abhorraient les sacrifices humains de la Gaule et de la Germanie.

[2] Paulin (*in vit. Ambros.*, c. 50.) raconte cette histoire qu'il tient de Pansophia, pieuse matrone de Florence. Ce-

les étendards de Stilicon, qui s'avançait à la tête de toutes ses forces réunies, au secours de la ville, et qui rendit bientôt ses environs célèbres par la défaite des barbares.

Sans faire beaucoup de violence à leurs opinions respectives, on peut concilier aisément les contradictions apparentes des écrivains qui ont raconté différemment la défaite de Radagaise. Orose et Augustin, intimement liés par l'amitié et par la dévotion, attribuent cette victoire miraculeuse à la protection du ciel, bien plus qu'à la valeur des hommes [1]. Ils affirment qu'il n'y eut ni combat, ni sang répandu; que les Romains, oisifs dans leur camp, où ils jouissaient de l'abondance, virent les barbares affamés expirer lentement sur les rochers de Fæsule qui dominent la ville de Florence. Il serait ridicule de croire que l'armée chrétienne ne perdit pas un seul soldat, et qu'aucun d'eux ne périt de la main des barbares; mais le récit d'Orose et d'Augustin s'accorde avec les circonstances et avec le caractère de Stilicon. Convaincu qu'il commandait la dernière armée de la république, il n'eut pas l'imprudence de l'exposer aux hasards d'une bataille décisive; mais, se servant avec habileté du moyen qu'il avait déjà employé deux fois avec succès contre le roi des Goths, le général enferma ses ennemis dans une forte ligne de circonvallation. Le moins instruit des Romains ne pouvait ignorer l'exemple de César et les fortifications de Dyrrachium, qui, liant ensemble vingt-quatre forts par un fossé et un rempart de quinze milles de circonférence, présentaient le modèle d'un retranchement susceptible de contenir et d'affamer la plus nombreuse armée [2]. Les troupes romaines n'avaient pas autant perdu de l'habileté que de la valeur de leurs ancêtres; et, si les travaux serviles et pénibles blessaient la vanité des soldats, la Toscane pouvait fournir des milliers de paysans plus disposés à travailler qu'à combattre pour le salut de leur patrie. Le manque de subsistance, les horreurs de la famine, servirent sans doute plus que l'épée des Romains à détruire la multitude d'hommes et de chevaux enclos par Stilicon [1]; mais, durant le progrès d'une fortification si étendue, les Romains furent exposés aux fréquentes attaques des ennemis. Les barbares affamés firent sans doute les plus violens efforts pour arrêter ou détruire les travaux commencés. Stilicon céda peut-être quelquefois à l'ardeur de ses braves auxiliaires, qui demandaient à grands cris l'assaut du camp des barbares; et ces entreprises réciproques ont pu donner lieu aux combats sanglans et opiniâtres qui ornent le récit de Zozime et les chroniques de Prosper et de Marcellin [2]. Florence reçut un secours d'hommes et de provisions; et l'orgueilleux Radagaise, le chef de tant de nations belliqueuses, après avoir vu languir et périr une partie de ses meilleurs guerriers, fut réduit à se fier à la foi d'une capitulation ou à la clémence de son vainqueur [3]. Mais la mort de cet illustre captif, ignominieusement décapité, déshonora le triomphe de Rome et du christianisme; et le court délai de son exécution suffit pour flétrir le général victorieux de l'accusation de cruauté réfléchie [4]. Les Germains

pendant l'archevêque cessa bientôt de se mêler des affaires de ce monde, et ne devint jamais un saint populaire.

[1] Augustin, *de civitate Dei*, v, 23; Orose, l. VII, c. 37, p. 567-571. Les deux amis écrivirent en Afrique dix ou douze ans après la victoire, et leur autorité est implicitement suivie par Isidore de Séville (*in Chron.*, p. 713, édit. Grot.). Combien de faits intéressans Orose aurait pu insérer dans l'espace qu'il remplit de pieuses inutilités!

[2] Franguntur montes, planumque per ardua Cæsar
Ducit opus : pandit fossas, turritaque summis
Disponit castella jugis, magnoque recessû
Amplexus fines : saltus nemorosaque tesqua
Et sylvas, vastâque feras indagine claudit.

Cependant le simple récit de la vérité (César, *de Bell. civil.*, III, 44) est fort au-dessus des amplifications de Lucain (*Pharsal.*, l. VI, 29-63).

[1] Les expressions d'Orose : « *in arido et aspero montis jugo*, » « *in unum et parvum verticem*, » ne conviennent guère au camp d'une grande armée. Mais le quartier général de Radagaise pouvait être placé à Fæsule ou Fiésole, à trois milles de Florence, et devait être environné par les fortifications des Romains, comme le reste de l'armée.

[2] Voyez Zozime, l. v, p. 331, et les Chroniques de Prosper et de Marcellin.

[3] Olympiodore (*apud Phocium*, p. 180) emploie l'expression de προσεταιρίσατο, qui semble annoncer une alliance solide et amicale, et rendrait Stilicon encore plus coupable. Le *paulisper detentus*, *deindè interfectus* d'Orose, est déjà suffisamment odieux.

[4] Orose, dévotement barbare, sacrifie le roi et le peuple, Agag et les Amalécites, sans le moindre mouvement de compassion. Le brigand qui commet un crime me paraît

qui échappèrent à la fureur des auxiliaires, furent vendus comme esclaves au vil prix d'une pièce d'or par tête. Mais la différence de climat et de nourriture fit périr le plus grand nombre de ces malheureux étrangers; et les inhumains qui les avaient achetés, au lieu de profiter du fruit de leurs travaux, eurent à payer les frais de leurs funérailles. Stilicon informa l'empereur et le sénat de ses nouveaux succès, et mérita une seconde fois le titre glorieux de libérateur de l'Italie [1].

La renommée de cette victoire, et plus particulièrement de ce miracle, a fait croire assez généralement que l'armée entière, ou plutôt toute la nation des Germains, descendue des côtes de la mer Baltique, avait été anéantie sous les murs de Florence. Tel fut effectivement le sort de Radagaise, de ses braves et fidèles compagnons et de plus d'un tiers de la multitude de Suèves, d'Alains, de Vandales et de Bourguignons qui suivaient les drapeaux de ce général [2]. La réunion d'une pareille armée pourrait nous surprendre; mais les causes de la séparation sont claires et frappantes : l'orgueil de la naissance, la fierté de la valeur, la jalousie du commandement, l'impatience de toute subordination, et le conflit opiniâtre des opinions, des intérêts et des passions, parmi tant de princes et de guerriers aussi peu disposés à céder qu'à obéir. Après la défaite de Radagaise, deux des parties de l'armée germaine, qui devaient composer plus de cent mille combattans, étaient encore sous les armes entre les Alpes et les Apennins, ou entre les Alpes et le Danube. On ne sait point s'ils cherchèrent à venger la mort de leur général; mais il paraît certain que Stilicon usa de son activité ordinaire pour arrêter leur marche dévastatrice et favoriser leur retraite. Le grand objet du général d'Honorius était de sauver Rome et l'Italie, et il sacrifiait avec trop d'indifférence les richesses et la tranquillité des provinces éloignées [1]. Les barbares acquirent de quelques déserteurs pannoniens la connaissance du pays et des routes; et l'invasion de la Gaule, projetée par Alaric, fut exécutée par les restes de l'armée de Radagaise [2].

Cependant, s'ils avaient conçu l'espérance d'obtenir le secours des Germains qui habitaient les bords du Rhin, elle ne se réalisa pas. Les Allemands conservèrent strictement la neutralité, et les Francs firent briller leur valeur et leur zèle pour la défense de l'empire. Stilicon s'était occupé avec attention des moyens d'assurer l'alliance de cette nation guerrière, et d'éloigner les ennemis irréconciliables de la paix et de la république. Marcomir, un de leurs rois, ayant été publiquement convaincu, devant le tribunal du magistrat romain, d'avoir violé la foi des traités, fut exilé dans la province de Toscane; et cette dégradation de la royauté excita si peu le ressentiment de ses sujets, qu'ils punirent de mort le turbulent Sunnon, qui voulait entreprendre de venger son frère, et obéirent avec fidélité au prince placé sur le trône par le choix de Stilicon [3]. Lorsque l'émigration septentrionale arriva sur les con-

moins odieux que l'écrivain qui l'approuve dans le calme de la réflexion.

[1] Et la muse de Claudien, qu'était-elle devenue? dormait-elle, ou avait-elle été mal récompensée? Il me semble que le septième consulat d'Honorius (A. D. 407) aurait pu fournir le sujet d'un beau poëme, avant qu'on eût découvert qu'il n'était plus possible de sauver l'état. Stilicon, après Romulus, Camille et Marius, aurait pu être surnommé le quatrième fondateur de Rome.

[2] Un passage lumineux des Chroniques de Prosper, « *in tres partes, per diversos principes, divisus exercitus,* » réduit un peu le miracle, et lie ensemble l'histoire de l'Italie, de la Gaule et de la Germanie.

[1] Orose et Jérôme l'accusent d'avoir suscité l'invasion, « *Excitatæ à Stilichone gentes*, etc. » Leur intention était sans doute d'ajouter *indirectement*. Il sauva l'Italie en sacrifiant la Gaule.

[2] Le comte de Buat assure que l'invasion de la Gaule se fit par les deux tiers restant de l'armée de Radagaise. (Voyez l'histoire ancienne des peuples de l'Europe, t. VII, p. 87-121. Paris, 1772); ouvrage savant que je n'ai eu l'avantage de lire que dans l'année 1777.) Dès 1771, j'ai trouvé la même idée dans une ébauche de mon histoire, et depuis dans Mascow (VIII, 15); un pareil concert de sentiment sans communication peut donner un peu de valeur à notre opinion commune.

[3] . . . . Provincia missos
Expellet citius fasces, quàm Francia reges
Quos dederis.

Claudien (I *Consul. Stilich.*, l. I, 2-35, etc.) est clair et satisfaisant. Ces rois des Francs sont inconnus à Grégoire de Tours; mais l'auteur des *Gesta Francorum* parle de Sunnon et de Marcomir, et désigne le dernier comme père de Pharamond (t. II, p. 543). Il semble avoir écrit d'après de bons guides qu'il ne comprenait pas.

fins de la Gaule et de la Germanie, les Francs attaquèrent avec impétuosité les Vandales, qui, oubliant les leçons de l'adversité, s'étaient encore séparés de leurs alliés. Ils payèrent cher leur imprudence, dont Godigisclus, leur roi, et vingt mille guerriers furent les victimes. Toute la nation aurait probablement été détruite, si les escadrons des Alains ne fussent pas accourus à son secours. L'infanterie des Francs, ne pouvant tenir contre les efforts de cette impétueuse cavalerie, fit sa retraite après une honorable résistance. Les alliés victorieux continuèrent leur route; et le dernier jour de l'année, dans une saison où les eaux du Rhin étaient probablement glacées, ils entrèrent sans opposition dans les provinces de la Gaule. Ce passage mémorable des Suèves, des Vandales, des Alains et des Bourguignons, qui ne se retirèrent plus de cette contrée, peut être considéré comme la chute de l'empire romain dans les pays au-delà des Alpes; et, dès ce moment, les barrières qui avaient séparé si long-temps les peuples sauvages des nations civilisées furent anéanties pour toujours [1].

Tandis que la fidélité des Francs et la neutralité des Allemands semblaient assurer la paix de la Germanie, les sujets de Rome, sans méfiance des calamités qui allaient fondre sur eux, jouissaient d'une douce sécurité, à laquelle la Gaule était peu accoutumée. Leurs troupeaux paissaient librement sur le terrain des barbares, et les chasseurs s'enfonçaient sans crainte et sans dangers dans l'obscurité de la forêt hercinienne [2]. Les bords du Rhin étaient, comme ceux du Tibre, couverts de maisons élégantes et de fermes bien cultivées; et, si un poète eût descendu cette rivière, il aurait pu demander lequel des deux côtés appartenait aux Romains [1]. Cette scène de paix et d'abondance fut tout-à-coup changée en un désert, et l'affreux aspect des ruines fumantes distinguait seul la désolation de l'homme de la désolation de la nature. La florissante ville de Mayence fut surprise et détruite, et des milliers de chrétiens furent inhumainement égorgés dans l'église. Worms succomba après un long siége; Strabourg, Spire, Reims, Tournai, Arras, Amiens, éprouvèrent tour à tour les fureurs des Germains; et le feu dévorant de la guerre s'étendit des bords du Rhin dans les dix-sept provinces de la Gaule. Les barbares se répandirent dans cette vaste et opulente contrée jusqu'à l'Océan, aux Alpes et aux Pyrénées: chargés des dépouilles des maisons et des autels, ils chassaient devant eux les hommes, les filles, les évêques et les sénateurs [2]. Les ecclésiastiques, qui nous ont laissé la description vague des calamités publiques, saisirent cette occasion pour exhorter les chrétiens à se repentir des péchés qui attiraient la vengeance du Tout-Puissant, et à renoncer aux jouissances précaires d'un monde trompeur et corrompu. Mais, comme la controverse de Pélage [3], qui prétend sonder le mystère de la grâce et de la prédestination, devint bientôt la plus sérieuse affaire du clergé latin, la Providence, qui avait ordonné, prévu ou permis cette suite de calamités, fut citée audacieusement au tribunal de la raison; la faible et trompeuse intelligence des mortels osa juger les décrets incompréhensibles du créateur de l'univers. Les peuples, aigris par les malheurs, comparaient leurs souffrances et leurs crimes à

[1] Voyez Zosime, l. VI, p. 373; Orose, l. VII, c. 40, p. 576, et les Chroniques. Grégoire de Tours (l. II, c. 9, p. 165, dans le second volume des historiens de France) a conservé un fragment précieux de Renatus Profuturus Frigeridus, dont les trois noms annoncent le chrétien, le sujet romain, et le demi-barbare.

[2] Claudien (I *Cons. Stilich.*, l. I, 221, et t. II, 186) fait le tableau de la paix et du bonheur des frontières de la Gaule. L'abbé Dubos (Hist. crit., etc., t. I, p. 174) voudrait substituer *Alba* (ruisseau inconnu des Ardennes) au lieu d'*Albis*, et appuie sur les dangers que les troupeaux de la Gaule auraient courus en paissant sur les bords de l'Elbe. La remarque est suffisamment ridicule. En style poétique, l'Elbe ou la forêt Hercinienne signifient tous les bois ou rivières de la Germanie. Claudien n'est pas de force à supporter le rigoureux examen de nos antiquaires.

[1] . . . . Geminasque viator
Cum videat ripas quæ sit romana requirat.

[2] Jérôme, t. I, p. 93. (Voyez le premier volume des historiens de France, p. 777-782; les extraits exacts du *Carm. de Provid. divin.*; et Salvien.) Le poète anonyme était lui-même captif avec son évêque et ses concitoyens.

[3] La doctrine de Pélage, qui fut discutée pour la première fois (A. D. 405), fut condamnée, dans un intervalle de dix ans, à la fois à Rome et à Carthage. Saint Augustin combattit et triompha. Mais l'église grecque fut favorable à son adversaire; et, ce qui est assez particulier, le peuple ne prit aucune part à une dispute qu'il ne comprenait pas.

ceux de leurs ancêtres, et blâmaient la justice divine, qui souffrait que la destruction générale s'étendît sur la faiblesse et sur l'innocence, qui n'en préservait pas même les enfans. Ces raisonneurs aveugles oubliaient que les lois invariables de la nature ont attaché la paix à l'innocence, l'abondance à l'industrie, et la sûreté à la valeur. La politique timide de la cour de Ravenne pouvait rappeler les troupes palatines pour la protection de l'Italie. Le reste des troupes stationnaires aurait été sans doute insuffisant pour la défendre, et les auxiliaires barbares pouvaient préférer la licence illimitée du brigandage, à la rétribution modique d'une paie régulière; mais les provinces de la Gaule étaient remplies d'une race nombreuse d'hommes jeunes, robustes et hardis, qui, s'ils avaient osé braver la mort, auraient mérité de vaincre en défendant leurs maisons, leurs familles et leurs autels. La connaissance du pays leur aurait constamment fourni des obstacles insurmontables à opposer aux progrès des usurpateurs; et les barbares, manquant également d'armes et de discipline, ôtaient aux Gaulois le seul prétexte qui pourrait excuser leur soumission à une armée si inférieure en nombre. Lorsque Charles-Quint fit une invasion en France, il demanda d'un ton présomptueux à un prisonnier combien on comptait de journées de la frontière à Paris : « douze au moins, » lui répondit fièrement le soldat, « si votre majesté les compte » par les batailles [1]. » Telle fut la réponse hardie qui rabattit l'orgueil de ce monarque ambitieux. Les sujets d'Honorius et ceux de François I[er] étaient animés d'un esprit bien différent. En moins de deux ans, les sauvages des côtes de la mer Baltique, dont le nombre paraîtrait méprisable s'il était bien connu, pénétrèrent sans combattre jusqu'aux pieds des Pyrénées, quoiqu'ils eussent divisé leurs troupes.

Dans les premières années du règne d'Honorius, la vigilance de Stilicon avait défendu avec succès l'île de la Grande-Bretagne contre ses ennemis perpétuels, de l'Océan, des montagnes et de la côte d'Irlande [2]. Mais ces barbares inquiets ne négligèrent pas l'occasion de la guerre des Goths, dès que les troupes romaines eurent abandonné la province. Lorsque quelque légionnaire obtenait la liberté de revenir de l'expédition d'Italie, ce qu'il racontait de la cour et du caractère d'Honorius devait naturellement affaiblir le sentiment du respect et de la soumission, et enflammer le caractère séditieux de l'armée bretonne. La violence capricieuse des soldats ranima l'esprit de révolte qui avait troublé le règne de Galien, et les candidats infortunés et peut-être ambitieux, qu'ils honoraient de leur choix fatal, devenaient les instrumens et enfin les victimes de leurs fureurs [1]. Marcus eut le funeste avantage d'être le premier qu'ils placèrent sur le trône, comme légitime empereur de la Bretagne et de l'Occident. Les soldats violèrent bientôt, en lui donnant la mort, le serment de fidélité qu'ils s'étaient imposé volontairement, et leur prompt repentir est favorable à la mémoire de Marcus. Gratien fut le second qu'ils revêtirent de la pourpre et du diadème; et, moins de quatre mois après, Gratien éprouva le sort de son prédécesseur. Le souvenir du grand Constantin, que les légions de la Bretagne avaient donné à l'église et à l'empire, donna lieu à la troisième élection. Elles découvrirent dans leurs rangs un simple soldat qui portait le nom de Constantin, et leur enthousiasme impétueux le plaça sur le trône, avant d'avoir aperçu son incapacité à soutenir la gloire d'un si beau nom [2]. Cependant Constantin eut une

[1] Voyez les Mémoires de Guillaume du Bellay, l. VI.

[2] Claudien, I *Cons. Stilich.*, l. II, 250. On suppose que les Ecossais, alors fixés en Irlande, firent une invasion par mer, et occupèrent toute la côte occidentale de l'île de la Bretagne; et on peut accorder quelque confiance même à Nennius et aux traditions irlandaises. (Carte, Histoire de l'Angleterre, vol. I, p. 169; Histoire des Bretons, par Witaker, p. 199.) Les soixante-six vies de saint Patrice, qui existaient dans le neuvième siècle, devaient contenir autant de milliers de mensonges. Cependant nous pouvons croire que, dans une de ces excursions des Irlandais, le futur apôtre fut emmené captif. (Usher, *Antiquit. Eccles. Britan.*, p. 431, et Tillemont, Mém. Ecclés., t. XVI, p. 456-782, etc.)

[1] Les usurpateurs bretons sont cités par Zosime (l. VI, p. 371-375), Orose (l. VII, c. 40, p. 576, 577), Olympiodore (*apud Photium*, p. 180, 181), les historiens ecclésiastiques, et les Chroniques. Les Latins ne parlent point de Marcus.

[2] *Cùm in Constantino* inconstantiam *execrarentur* ! (Sidonius Appollinaris, l. V, épît. 9, p. 139, *edit. secund. Sirmond.*) Cependant Sidonius a pu être tenté de saisir

autorité moins précaire et plus de succès que ses deux prédécesseurs. Les exemples récens de l'élévation et de la chute de Marcus et de Gratien, lui firent sentir le danger de laisser ses soldats dans l'inaction d'un camp deux fois souillé par la sédition et le sang, et il résolut d'entreprendre la conquête des provinces de l'Occident. Après avoir traversé le canal, Constantin prit terre à Boulogne, suivi d'un petit nombre de troupes; il somma les villes de la Gaule, échappées au joug des barbares, de reconnaître leur souverain légitime; et elles obéirent sans résistance. L'abandon de la cour de Ravenne les relevait suffisamment du serment de fidélité. Leur triste situation les disposait à accepter sans crainte tous les changemens, et les peuples pouvaient espérer que les troupes, l'autorité, ou même le nom d'un empereur romain qui fixait sa résidence dans la Gaule, défendraient le pays de la fureur des barbares. La voix docile de l'adulation exagéra les premiers succès de Constantin contre quelques partis de Germains; mais l'audace des ennemis les réduisit bientôt à leur juste valeur. A force de négociations, il obtint une trève courte et précaire; et si quelques tribus des barbares, séduites par ses dons et ses promesses, consentirent à entreprendre la défense du Rhin, ces traités incertains et ruineux, au lieu de rendre la sûreté aux frontières de la Gaule, ne servirent qu'à avilir la majesté du souverain, et à épuiser les restes du trésor public. Enorgueilli toutefois par ce triomphe imaginaire, le soi-disant libérateur de la Gaule s'avança dans les provinces méridionales, pour parer à un danger plus pressant et plus personnel. Sarus, le Goth, reçut l'ordre d'apporter la tête de Constantin aux pieds de l'empereur Honorius; et cette querelle intestine consuma les forces de la Bretagne et de l'Italie. Après la mort de ses deux plus braves généraux, Justinien et Nevigastes, dont le premier perdit la vie sur le champ de bataille, et l'autre par trahison dans une entrevue, le nouveau monarque d'Occident se retira dans les fortifications de Vienne. L'armée impériale l'attaqua sept jours de suite sans succès, et fut honteusement forcée de payer aux brigands et aux aventuriers des Alpes la liberté de se retirer avec précipitation [1]. Ces montagnes séparaient alors les états des deux monarques rivaux; et les fortifications des deux frontières étaient gardées par les troupes de l'empire, qui auraient été employées plus utilement à chasser les Scythes et les Germains des provinces romaines.

Du côté des Pyrénées, la proximité du danger pouvait justifier l'ambition de Constantin; mais sa puissance se trouva bientôt affermie par la conquête, ou plutôt par la soumission de l'Espagne, qui se laissa aller aux habitudes de la subordination, et reçut les lois et les magistrats de la préfecture de la Gaule. La seule opposition qu'éprouva son autorité ne vint ni des gouverneurs ni des peuples, mais du zèle et de l'intérêt personnel de la famille de Théodose. Quatre frères [2], parens de l'empereur défunt, avaient obteun, par sa faveur, un rang honorable et d'amples possessions dans leur pays natal; et ces jeunes gens reconnaissans étaient déterterminés à employer ses bienfaits au service de son fils. Après des efforts inutiles pour repousser l'usurpateur avec le secours des troupes stationnées en Lusitanie, ils se retirèrent dans leurs domaines, où ils levèrent et armèrent à leurs dépens un corps considérable de paysans et d'esclaves, avec lesquels ils s'emparèrent des passages et des postes fortifiés des Pyrénées. Le souverain de la Gaule et de la Bretagne, alarmé de cette révolte, soudoya une armée de barbares auxiliaires, pour achever la conquête de l'Espagne. On les distinguait par la dénomination d'Honoriens, qui semblait devoir leur rappeler la fidélité due au souverain légitime [3]; et

cette occasion pour noircir un prince qui avait dégradé son grand-père.

1 *Bagaudæ* est le nom que Zosime leur donne; peut-être en méritaient-ils un moins odieux. (Voyez Dubos, Histoire Critique, t. 1, p. 203; et cette Histoire, vol. 1, p. 429, troisième édition.) Nous aurons encore occasion d'en parler.

2 Verinianus, Didyme, Théodose et Lagodius, qui, dans nos cours modernes, seraient décorés du titre de princes du sang, n'étaient distingués ni par le rang, ni par les priviléges, au-dessus de leurs concitoyens.

3 Ces *Honoriani* ou *Honoriaci* consistaient en deux bandes d'Ecossais ou *Attacotti*, deux de Maures, deux de Marcomans, les *Victores*, les *Ascarii*, et les *Gallicanti*

si l'on peut supposer que les Écossais furent entraînés par un sentiment de partialité pour un prince breton, les Maures et les Marcomans n'avaient pas cette excuse; mais ils cédèrent aux profusions de l'usurpateur, qui distribuait également aux barbares les honneurs civils et militaires de l'Espagne. Les neuf bandes d'Honoriens n'excédaient pas le nombre de cinq mille, et cependant cette force peu redoutable suffit pour terminer une guerre qui avait menacé la puissance et la sûreté de Constantin. L'armée rustique de la famille de Théodose fut cernée et détruite dans les montagnes des Pyrénées. Deux des frères eurent le bonheur de se réfugier par mer en Italie ou en Orient. Les deux autres perdirent publiquement la vie à Arles, après quelque délai. Si Honorius pouvait être insensible aux calamités publiques, il ne dut pas sans doute voir avec indifférence les malheurs particuliers de sa généreuse famille. Tels furent les faibles moyens qui décidèrent de la possession des provinces occidentales de l'Europe, depuis le mur d'Antonin jusqu'aux colonnes d'Hercule. Les événemens de la guerre et de la paix ont sans doute été tronqués par l'ignorance des écrivains de ces temps, qui ne connaissaient ni les causes ni les effets de ces importantes révolutions. Mais l'anéantissement des forces nationales avait détruit la dernière ressource du despotisme, et le revenu des provinces épuisées ne pouvait plus acheter le service militaire d'un peuple pusillanime et mécontent.

Le poète adulateur qui a attribué les victoires de Pollentia et de Vérone à l'intrépidité des Romains, représente Alaric fuyant hors de l'Italie, et poursuivi par une armée de spectres imaginaires, tels que pouvait les enfanter l'esprit troublé des barbares, exténués par les fatigues[1], la famine et les maladies qui en sont les suites. Dans le cours de cette expédition malheureuse, le roi des Goths dut éprouver une perte considérable; il lui fallut du temps pour recruter ses soldats harassés, et pour ranimer leur confiance. L'adversité avait donné autant d'éclat que d'exercice au génie d'Alaric, et la renommée de sa valeur amenait sous ses drapeaux les plus braves guerriers des barbares, qui, depuis les bords de l'Euxin jusqu'à ceux du Rhin, étaient enflammés du désir de la conquête et du brigandage. Alaric avait mérité l'estime de Stilicon, et accepta bientôt son amitié. Renonçant au service d'Arcadius, il conclut avec la cour de Ravenne un traité de paix et d'alliance, par lequel l'empereur le déclarait maître-général de toute la préfecture d'Illyrie, telle que le ministre d'Honorius la réclamait selon les limites anciennes et véritables[1]. L'irruption de Radagaise semble avoir suspendu l'exécution de ce dessein ambitieux, stipulé ou au moins sous-entendu dans les articles du traité; et l'on pourrait comparer la neutralité du roi des Goths à l'indifférence de César, qui, dans la conjuration de Catilina, refusa son secours et pour et contre l'ennemi de la république. Après la défaite des Vandales, Stilicon renouvela ses prétentions sur les provinces de l'Orient, nomma des magistrats civils pour l'administration de la justice et des finances, et déclara qu'il lui tardait de conduire l'armée des Romains et des Goths réunis aux portes de Constantinople. Cependant la prudence de Stilicon, son aversion pour les guerres civiles, et sa parfaite connaissance de la faiblesse de l'état, portent à croire que sa politique avait plus en vue de conserver la paix intérieure que de faire des conquêtes, et que son but principal était d'éloigner les forces d'Alaric de l'Italie. Ce dessein n'échappa pas long-temps à la pénétration du roi des Goths, qui, continua d'entretenir une correspondance suspecte ou peut-être perfide avec la cour de Constantinople, et en mercenaire mécontent laissa languir ses opérations en Épire et dans la Thessalie, et revint promptement demander des récompenses extravagantes pour des services imaginaires. De son camp, près d'Œ-

(*Notitia imperii*, sect. 38, édit. Lab.) Ils faisaient partie des soixante-cinq *auxilia palatina*, et sont proprement dénommés εν τῃ αυλῃ ταξεις par Zosime, l. VI, p. 374.

[1] . . . . Comitatur euntem
Pallor, et atra fames; et saucia lividus ora
Luctus; et inferni stridentes agmine morbi.
Claudien, *in VI Cons. Honor.*, 321, etc.

[1] Le comte de Buat a examiné ces transactions obscures (Hist. des Peuples de l'Europe, t. VII, c. 3-8, p. 69-208) et sa laborieuse exactitude peut fatiguer quelquefois un lecteur superficiel.

mona[1] sur les frontières de l'Italie, il fit passer à l'empereur de l'Occident une longue liste de promesses, de dépenses et de demandes, exigea une prompte satisfaction sur ces objets et fit sentir nettement les conséquences du refus. Cependant, si sa conduite était hostile, ses expressions étaient décentes et respectueuses. Alaric se déclarait l'ami de Stilicon, le soldat d'Honorius, offrait de marcher sans délai à la tête de toutes ses troupes contre l'usurpateur de la Gaule, et sollicitait pour sa nation quelque canton vacant dans les provinces de l'Occident.

Les négociations de deux habiles politiques, qui cherchaient à se tromper réciproquement et à imposer au public, auraient été enveloppées d'un voile impénétrable, et enterrées dans le secret du cabinet, si les débats de l'assemblée nationale n'eussent pas jeté quelques rayons de lumière sur la correspondance d'Alaric et de Stilicon. La nécessité de soutenir par quelque expédient un gouvernement qui, à raison non pas de sa modération, mais de sa faiblesse, se trouvait réduit à traiter avec ses propres sujets, avait ranimé insensiblement l'autorité du sénat de Rome ; et le ministre d'Honorius consulta respectueusement le conseil législatif de la république. Stilicon assembla les sénateurs dans le palais des césars, représenta dans un discours étudié l'état actuel des affaires, exposa les propositions du roi des Goths, et soumit à leur décision le choix de la paix ou de la guerre. Les pères conscrits, comme s'ils se fussent réveillés d'une léthargie de quatre cents ans, parurent inspirés dans cette importante occasion plutôt par le courage que par la sagesse de leurs prédécesseurs. Ils déclarèrent avec une fierté unanime, soit par des discours élaborés, soit par des acclamations tumultueuses, qu'il était indigne de la majesté de Rome d'acheter une trêve honteuse d'un roi barbare, et qu'un peuple magnanime devait toujours préférer le hasard de sa destruction à la certitude du déshonneur. Le ministre, dont les intentions pacifiques n'étaient approuvées que par quelques-unes de ses vénales et serviles créatures, essaya de calmer la fermentation générale par l'apologie suivante de sa propre conduite et des demandes d'Alaric. « Le paiement du subside, qui semble exciter l'indignation de cette auguste assemblée, ne » devrait pas être considéré, disait-il, sous » l'aspect odieux d'un tribut ni d'une rançon » arrachée par les menaces d'un ennemi barbare. Alaric a fidèlement soutenu les justes prétentions de la république sur les » provinces usurpées par les Grecs de Constantinople. Il ne demande qu'à stipuler » une récompense de ses services ; et, s'il » s'est désisté de poursuivre son entreprise, » sa retraite est une nouvelle preuve de son » obéissance aux ordres particuliers de l'empereur lui-même ; et je ne dois point dissimuler que ces ordres contradictoires ont » été obtenus par l'intercession de Sérène. » La discorde des deux augustes frères affectait vivement son âme, et les sentimens » de la nature l'ont emporté, trop facilement » peut-être, sur ceux de l'intérêt public. » L'autorité de Stilicon appuya des raisons spécieuses qui déguisaient faiblement les intrigues obscures de la cour de Ravenne, et, après un long débat, il obtint du sénat une sanction accordée avec répugnance. La voix du courage et de la liberté fut étouffée, et l'on vota sous le nom de subside une somme de quatre mille livres d'or, pour assurer la paix de l'Italie et conserver l'alliance du roi des Goths. Le seul Lampadius, un des plus illustres membres de l'assemblée, persista dans son refus, et après s'être écrié avec véhémence : « Ceci n'est point un traité de » paix, mais un pacte d'esclavage[1], » il évita le danger d'une si audacieuse opposition par une retraite précipitée dans le sanctuaire d'une église chrétienne.

Mais le règne de Stilicon tirait à sa fin, et le ministre orgueilleux pouvait apercevoir les premiers symptômes de sa disgrâce pro-

[1] Voyez Zosime, l. v, p. 334, 335. Il suspend son récit peu satisfaisant pour raconter la fable d'OEmona et du vaisseau d'Argos, qui fut traîné sur terre jusqu'à la mer Adriatique. Sozomène (l. VIII, c. 25 ; l. IX, c. 4), et Socrate (l. VII, c. 10) jettent une faible lumière ; et Orose (l. VII, c. 38, p. 571) est horriblement partial.

[1] Zosime, l. v, p. 338, 339. Il répète les expressions de Lampadius dans la langue où elles furent prononcées : « *Non est ista pax, sed pactio servitutis ;* » et ensuite il les traduit en grec, pour la commodité de ses lecteurs.

chaine. On avait admiré la résistance courageuse de Lampadius, et le sénat, quoique résigné depuis long-temps à la servitude, rejetait avec dédain une liberté honteuse et imaginaire. Les troupes qui, sous le nom de légions romaines, en possédaient encore les priviléges, voyaient avec colère la prédilection de Stilicon pour les barbares, et le peuple imputait à la politique odieuse du ministre les malheurs dont sa propre corruption était la suite naturelle. Cependant Stilicon aurait pu continuer à braver les clameurs du peuple, et même des soldats, s'il eût conservé soigneusement la confiance de son auguste pupille. Mais le respectueux attachement d'Honorius s'était changé en crainte, en soupçons et en haine. Le perfide Olympius[1], qui cachait ses vices sous le masque de la piété chrétienne, avait sourdement déchiré le bienfaiteur dont il tenait sa place dans le palais impérial. L'indolent Honorius, qui accomplissait sa vingt-cinquième année, apprit d'Olympius avec étonnement qu'avec le nom d'empereur il n'en possédait ni l'autorité ni la considération. Le courtisan rusé alarma adroitement la timidité de son maître par un tableau animé des desseins de Stilicon, qui méditait, disait-il, la mort de son souverain, dans l'espérance de placer le diadème sur la tête de son fils Euchérius. Le nouveau favori engagea l'empereur à prendre le ton de l'indépendance et de la dignité; et le ministre vit avec surprise adopter à la cour et dans les conseils des desseins opposés à ses intérêts ou à ses intentions. Au lieu de rester dans le palais de Rome, Honorius déclara qu'il voulait se renfermer dans sa forteresse de Ravenne. Dès qu'il apprit la mort de son frère Arcadius, il résolut de partir pour Constantinople, et d'administrer, en qualité de tuteur, les provinces de Théodose encore dans l'enfance[1]. Des représentations sur les dépenses et sur la difficulté de cette expédition lointaine réprimèrent cette étrange saillie d'activité; mais il suivit obstinément le projet de se montrer aux troupes romaines du camp de Pavie, toutes composées des ennemis de Stilicon et de ses auxiliaires barbares. Justinien, célèbre avocat de Rome et confident du ministre, pressa son protecteur de détourner un voyage si dangereux pour sa gloire et pour sa sûreté; mais Olympius triompha de tous ses efforts, et le prudent jurisconsulte abandonna son patron, dont la ruine lui paraissait inévitable.

Dans le passage de l'empereur à Bologne, Stilicon apaisa une sédition des gardes que sa politique l'avait engagé à exciter sourdement. Il annonça aux soldats la sentence qui les condamnait à être décimés, et se fit un mérite vis-à-vis d'eux d'en avoir obtenu la révocation. Lorsque ce tumulte eut cessé, Honorius embrassa pour la dernière fois le ministre qu'il ne considérait plus que comme un tyran, et poursuivit sa route vers Pavie, où il fut reçu aux acclamations de toutes les troupes rassemblées pour secourir la Gaule. Le quatrième jour, le monarque prononça, en présence des soldats, une harangue militaire, composée par Olympius, qui les avait disposés d'avance à exécuter sa sanglante expédition. Au premier signal, ils massacrèrent les amis de Stilicon, qui étaient les officiers les plus distingués de l'empire, les deux préfets du prétoire de l'Italie et de la Gaule, les deux maîtres-généraux de la cavalerie et de l'infanterie, le maître des offices, le questeur, le trésorier et le comte des domestiques. Un grand nombre de citoyens perdirent la vie, beaucoup de maisons furent pillées, et le tumulte dura jusqu'à la nuit. Le monarque épouvanté, qu'on avait vu dans les rues de Pavie, sans diadème et vêtu comme un particulier, obéit à ses favoris, condamna la mémoire des victimes, et reconnut publiquement l'innocence et la fidélité des assassins. La

[1] Il venait de la côte de l'Euxin, et exerçait un emploi distingué, λαμπρας δε στρατειας εν τοις βασιλειοις αξιωμενος. Ses actions justifient le caractère que lui donne Zosime, qui semble le diffamer avec satisfaction. Augustin révérait la piété d'Olympius, qu'il appelle un vrai fils de l'église. (Baronius, Annal. Ecclés. A. D. 408, n° 19, etc.; Tillemont, Mém. Ecclés., t. XIII, p. 467, 468.) Mais les louanges que le saint d'Afrique prostitue si mal à propos venaient peut-être autant de son ignorance que de son adulation.

[1] Zosime, l. V, p. 338, 339; Sozomène, l. IX, c. 4. Stilicon offrit de faire le voyage de Constantinople, pour détourner Honorius de cette vaine entreprise. L'empire d'Orient n'aurait point obéi, et il n'était pas en état d'en faire la conquête.

nouvelle du massacre de Pavie remplit l'âme de Stilicon de tristes et justes appréhensions. Il assembla sur-le-champ dans le camp de Bologne un conseil des chefs confédérés, attachés à sa personne et exposés à partager son sort. Ils crièrent tous impétueusement : Aux armes! à la vengeance! et voulurent marcher sans délai sous les étendards d'un héros qui les avait si souvent conduits à la victoire, pour surprendre, saisir et exterminer le perfide Olympius et ses méprisables Romains, peut-être pour placer le diadème sur la tête de leur général. Au lieu d'exécuter une résolution qui pouvait être justifiée par le succès, Stilicon hésita jusqu'au moment où sa perte devint inévitable. Il ignorait encore le sort de l'empereur, se méfiait de son propre parti, et considérait avec horreur le danger d'armer une multitude de barbares indisciplinables contre les soldats et les peuples de l'Italie. Les chefs, impatientés de ses doutes et de ses délais, se retirèrent frappés de crainte et enflammés d'indignation. A minuit, Sarus, guerrier de la nation des Goths, et renommé, même parmi eux, par sa force et par son intrépidité, entra dans le camp de son bienfaiteur à la tête d'un corps nombreux et déterminé, pilla le bagage, tailla en pièces les fidèles Huns qui lui servaient de gardes, et pénétra jusque dans la tente où le ministre, inquiet et pensif, réfléchissait aux dangers de sa situation. Stilicon échappa avec difficulté à la fureur des assassins, et, après avoir fait publier un généreux et dernier avis à toutes les villes d'Italie de fermer leurs portes aux barbares, sa confiance ou son désespoir le conduisit à Ravenne, déjà occupée par ses ennemis. Olympius, qui exerçait déjà toute l'autorité de l'empereur, apprit bientôt que son rival avait embrassé en suppliant l'autel d'une église chrétienne. Également incapable de remords et de compassion, il conserva son caractère d'hypocrisie, et tâcha d'éluder les priviléges d'un asile qu'il feignait de respecter. Le comte Héraclien, suivi d'une troupe de soldats, parut au point du jour devant les portes de l'église, et l'évêque se contenta du serment par lequel le comte affirma que l'empereur ne lui avait ordonné que de s'assurer de la personne de Stilicon; mais, dès que l'infortuné ministre eut passé le seuil de la porte, le commandant perfide montra sa sentence de mort. Stilicon souffrit avec tranquillité les noms injurieux de traître et de parricide, réprima généreusement le zèle inutile de sa suite prête à mourir pour le sauver, et tendit le cou au glaive avec une fermeté digne du dernier général des Romains[1].

La foule servile du palais, qui avait si long-temps adoré la fortune de Stilicon, affecta d'insulter à son malheur; et la liaison la plus éloignée avec le grand-maître de l'Occident, considérée peu de jours avant comme un titre pour parvenir, devint un motif d'exclusion ou même de persécution. Sa famille, unie par une triple alliance à celle de Théodose, se voyait réduite à envier le sort du citoyen le plus obscur. Son fils Eucherius fut arrêté dans sa fuite, et la mort de ce jeune homme innocent suivit de près le divorce de Thermantia, qui avait pris la place de Marie, et qui conserva comme elle sa virginité dans le lit impérial[2]. L'implacable Olympius persécuta tous les amis de Stilicon échappés au massacre de Pavie, et employa les plus cruelles tortures pour leur arracher l'aveu d'une conspiration. Ils moururent en silence. Leur fermeté justifie le choix[3] de leur protecteur, et prouve peut-être son innocence; et le despotisme qui, après lui avoir ôté la vie sans examen, a flétri sa mémoire sans preuves, n'a aucun droit au suffrage impartial de la postérité[4]. Les services

[1] Zosime (l. v, p. 336-345) a très-longuement, mais très-obscurément, raconté la disgrâce et la mort de Stilicon. Olympiodorus (*apud Phot.*, p. 177.), Orose (l. vii, c. 38, p. 571, 572), Sozomène (l. ix, c. 4) et Philostorge (l. xi, c. 3; l. xii, c. 2) y suppléent un peu dans leurs différens passages.

[2] Zosime, l. v, p. 333. Le mariage d'un prince chrétien avec deux sœurs scandalise Tillemont (Hist. des Empereurs, t. v, p. 557), qui prétend que le pape Innocent I aurait dû faire quelque démarche relative à une dispense ou à une opposition.

[3] Zosime parle honorablement de deux de ses amis (l. v, p. 346), Pierre, chef de l'école des notaires, et le grand-chambellan Deuterius. Stilicon s'était assuré un refuge dans la chambre à coucher, et il est étonnant que, sous un prince faible, cet asile ne l'ait point sauvé.

[4] Orose (l. vii, c. 38, p. 571, 572) semble copier les manifestes faux et violens que la nouvelle administration répandait dans les provinces.

de Stilicon sont grands et manifestes; ses crimes, vaguement énoncés par la voix de la haine ou de l'adulation, sont obscurs et peu probables. Quatre mois après sa mort, un édit publié au nom d'Honorius rétablit entre les deux empires la communication si long-temps interrompue par l'*ennemi public*[1]. On accusait le ministre, dont la gloire et la fortune étaient liées avec la prospérité publique, d'avoir livré l'Italie aux barbares qu'il vainquit successivement à Pollentia, à Vérone et sous les murs de Florence. Son prétendu dessein de placer le diadème sur la tête de son fils Eucherius ne pouvait pas se conduire sans complices et sans préparations; et un père ambitieux, avec de semblables vues, n'aurait pas laissé jusqu'à sa vingtième année, dans le poste obscur de tribun des notaires, un jeune homme destiné à l'empire. Pour rendre la mémoire de Stilicon complètement odieuse, Olympius le fit accuser d'irréligion; et le clergé, en célébrant dévotement le jour heureux qui en avait délivré presque miraculeusement l'église, assura que si Eucherius eût régné, le premier acte de sa puissance aurait été de rétablir le culte des idoles et de persécuter l'église. Le fils de Stilicon avait cependant été élevé dans le sein du christianisme, dont son père s'était toujours montré le prosélyte et le zélé défenseur[2]. Le magnifique collier de Sérène venait de la déesse Vesta[3], et les païens abhorraient la mémoire d'un ministre sacrilége qui avait livré aux flammes les livres prophétiques de la sibylle[4]. La puissance et l'orgueil de Stilicon firent tout son crime. Sa généreuse répugnance à verser le sang de ses concitoyens a contribué au succès de son indigne rival; et la postérité ne pouvait pas donner une plus forte preuve de son mépris pour le caractère d'Honorius, qu'en dédaignant de remarquer sa basse ingratitude pour le fidèle gardien de sa jeunesse et le soutien de son empire.

Dans le nombre de ses protégés, dont le rang et la fortune ont mérité l'attention de leur siècle, nous ne pouvons nous défendre d'un mouvement de curiosité pour le célèbre poète Claudien, qui, après avoir joui de la faveur de Stilicon, fut entraîné dans la chute de son bienfaiteur. Les titres de tribun et de notaire lui donnaient un rang à la cour impériale. Par la puissante influence de Sérène, il épousa une héritière opulente d'une province d'Afrique[1]; et la statue de Claudien, élevée dans le Forum de Trajan, atteste le goût et la libéralité du sénat de Rome[2]. Lorsque l'éloge de Stilicon devint un crime, Claudien se trouva exposé à la vengeance d'un courtisan puissant, qui ne pardonnait pas à l'esprit du poète de s'être exercé à ses dépens. Il avait comparé dans une épigramme les caractères opposés de deux préfets du prétoire de l'Italie, et fait contraster le repos innocent du philosophe qui donne quelquefois au sommeil, ou peut-être à l'étude, des heures consacrées aux affaires publiques, avec l'activité funeste d'un ministre avide et infatigable dans l'exercice de sa rapacité. « Que les peuples de l'Italie, dit Claudien, se-

[1] Voyez Cod. Théod., l. VII, tit. 16, loi 1; l. IX, tit. 42, loi 22. Stilicon est désigné par le nom de *prædo publicus*, qui employait ses richesses *ad omnem ditandam, inquietandamque barbariem*.

[2] Augustin lui-même est satisfait des lois promulguées par Stilicon contre les hérétiques et les idolâtres, lesquelles existent encore dans le code. Il s'adresse à Olympius seulement pour en obtenir la confirmation. (Baronius, Annal. Ecclés., A. D., 408, n° 19.)

[3] Zosime, l. V, p. 351. Nous pouvons observer comme une preuve du mauvais goût de ce siècle les ornemens dont ils décoraient leurs statues.

[4] Voyez Rutilius Numantianus (*Itinerar.*, l. II, 41-60), à qui l'enthousiasme religieux avait dicté quelques vers élégans et expressifs. Stilicon dépouilla aussi les portes du Capitole des lames d'or dont elles étaient ornées, et lut une sentence qui était gravée au-dessous. Ces histoires sont ridicules; cependant l'accusation d'impiété peut aider à obtenir la confiance pour l'éloge que Zosime semble faire involontairement des vertus de ce ministre.

[1] Aux noces d'Orphée (la comparaison est modeste), toutes les parties de la nature animée contribuèrent de quelques dons; et les dieux eux-mêmes enrichirent leur favori. Claudien n'avait ni troupeaux, ni vignes, ni oliviers. L'opulente héritière possédait tous ces biens. Mais il porta en Afrique une lettre de recommandation de la part de Sérène, sa Junon, et il obtint l'héritière et sa fortune. (Epît. 2, *ad Serenam*.)

[2] Claudien a pour cet honneur la sensibilité d'un homme qui le mérite (*In præfat. Bell. Get.*). L'inscription sur marbre fut trouvée à Rome dans le quinzième siècle et dans la maison de Pomponius Lætus. La statue d'un poète infiniment supérieur à Claudien aurait dû être élevée, durant sa vie, par les hommes de lettres ses compatriotes et ses contemporains, c'était un noble dessein.

» raient heureux, si Mallius veillait sans cesse, » et si Adrien dormait toujours [1] ! » Cette plaisanterie amicale ne troubla point le repos de Mallius; mais la vigilance d'Adrien guetta l'occasion de se venger, et obtint sans peine des ennemis de Stilicon le faible sacrifice d'un poète indiscret. Claudien se tint caché durant le tumulte de la révolution; et, consultant plus les règles de la prudence que les lois de l'honneur, il envoya au préfet offensé un humble et suppliant désaveu en forme d'épître. Claudien déplore tristement son imprudente folie, et, après avoir présenté pour exemples à son adversaire les actes de clémence des dieux, des héros et des lions, il ose espérer que le magnanime Adrien dédaignera d'écraser un infortuné obscur, suffisamment puni par la disgrâce et la pauvreté, et profondément affligé de l'exil, des tortures et de la mort de ses amis les plus intimes [2]. Quel qu'ait été le succès de cette prière humiliante, ou les accidens de sa vie future, peu d'années établirent l'égalité du tombeau entre le ministre et le poète. Mais le nom d'Adrien est presque inconnu, et on lit encore Claudien avec plaisir dans tous les pays qui ont conservé ou acquis la connaissance de l'idiome latin. Après avoir balancé son mérite et ses défauts avec impartialité, nous devons avouer que Claudien ne satisfait ni ne subjugue notre raison. Il serait difficile de trouver dans ses œuvres un passage qui mérite l'épithète de sublime ou de pathétique. On n'y rencontre point de ces vers qui pénètrent l'âme ou agrandissent l'imagination. Nous chercherions en vain, dans les poèmes de Claudien, l'invention heureuse, ou la conduite ingénieuse d'une fable intéressante, ou la peinture juste et frappante des caractères et des situations de la vie réelle. Il publia, en faveur de Stilicon, beaucoup de panégyriques et de satires, et le dessein de ces compositions serviles le faisait toujours sortir des bornes de la vérité et de la nature. Ces imperfections toutefois sont compensées par les talens poétiques de Claudien. Il avait l'art d'ennoblir le sujet le plus ignoble, d'orner le plus sec, et de varier le plus monotone. Son coloris, surtout dans les descriptions, est brillant et doux; et il échappe rarement l'occasion de déployer, souvent même jusqu'à l'abus, les avantages d'un esprit orné, d'une imagination féconde, d'une expression facile et quelquefois puissante, et enfin d'une versification harmonieuse. A cet éloge, indépendant des accidens de temps et de lieu, nous devons ajouter le mérite particulier d'avoir su vaincre les circonstances défavorables de sa naissance. Claudien était né en Egypte [1], dans le déclin des arts et de l'empire. Après avoir reçu une éducation grecque, il acquit dans la maturité de son âge la connaissance familière et l'usage de la langue latine [2], s'éleva au-dessus de ses faibles contemporains, et se plaça, après un intervalle de trois cents ans, au nombre des poètes de l'ancienne Rome [3].

[1] Voyez Epigramme 30.

> Mallius indulget somno noctesque diesque:
> Insomnis Pharius sacra, profana, rapit.
> Omnibus, hoc, Italæ gentes, exposcite votis;
> Mallius ut vigilet, dormiat ut Pharius.

Adrien était un pharien d'Alexandrie. (Voyez sa vie dans Godefroy, Cod. Théod., t. vi, p. 364.) Mallius ne dormait pas toujours; il a composé des dialogues écrits avec élégance sur les systèmes grecs dans les sciences naturelles. (Claud., *in Mall. Theodor. Consul.*, 61-112.)

[2] Voyez la première épître de Claudien. Elle trahit la répugnance qu'il voudrait cacher. L'ironie et l'indignation semblent percer dans quelques passages.

[1] La vanité nationale en a fait un Florentin ou un Espagnol. Mais la première épître de Claudien atteste qu'il est né à Alexandrie. (Fabricius, *Biblioth. Latin.*, t. iii, p. 191-202, édit. Ernest.)

[2] Ses premiers vers latins furent composés sous le consulat de Probinus, A. D., 395.

> Romanos bibimus primum, te consule, fontes
> Et latiæ cessit Graia Thalia togæ.

Outre ses épigrammes qui existent encore, le poète latin a composé en grec les antiquités de Tharse, d'Anazarbe, de Beryte, et de Nice, etc. Il est plus aisé de remplacer la perte d'une belle poésie, que celle d'une histoire authentique.

[3] Strada (*Prolusion*, v, vi) le place en concurrence entre Lucrèce, Virgile, Ovide, Lucain, et Statius. Balthasar Castiglione est son grand admirateur. Ses partisans sont très-nombreux et fort passionnés; cependant les critiques sévères lui reprochent une abondance de métaphores, d'ornemens et de fleurs de rhétorique, peu convenable au dialecte latin.

CHAPITRE XXXI.

Invasion de l'Italie par Alaric. — Mœurs du peuple et du sénat romain. — Rome est assiégée trois fois, et enfin pillée par les Goths. — Mort d'Alaric. — Les Goths évacuent l'Italie. — Chute de Constantin. — Les Barbares occupent la Gaule et l'Espagne. — Indépendance de la Grande-Bretagne.

Les dissensions et l'incapacité d'un gouvernement faible produisent souvent l'apparence et les effets d'une intelligence coupable avec l'ennemi public. Les ministres d'Honorius [1] firent à peu près tout ce que le roi des Goths aurait pu leur dicter pour son propre avantage, s'il eût été admis dans leurs conseils; peut-être même le généreux Alaric aurait-il conspiré avec répugnance contre le général qui l'avait chassé deux fois de la Grèce et de l'Italie. Mais la cour de Ravenne prévint ses désirs, et la haine active des favoris de l'empereur ne s'arrêta qu'après s'être baignée dans le sang du grand Stilicon. La valeur de Sarus, sa réputation militaire et son influence héréditaire ou personnelle sur les barbares confédérés, avaient obtenu l'estime et la confiance des citoyens qui méprisaient la pusillanimité de Turpilion, de Varance et de Vigilantius. Mais, quoique ces généraux se fussent rendus indignes du nom de soldat [2], les favoris d'Honorius leur donnèrent le commandement de la cavalerie, de l'infanterie et des troupes du palais. Le roi des Goths aurait souscrit avec plaisir l'édit que le fanatisme d'Olympius fit publier au nom d'Honorius. Le pieux empereur exclut de tous les emplois de l'état ceux qui n'étaient pas reconnus pour de fidèles catholiques, rejeta obstinément les services de tous ceux dont les opinions n'étaient point conformes au sentiment de l'église orthodoxe, et se priva follement d'un grand nombre de militaires braves et intelligens, attachés au culte des païens ou aux erreurs de l'arianisme [3]. Alaric aurait approuvé et conseillé peut-être des dispositions si favorables aux ennemis de l'empire; mais on peut douter que le prince barbare eût consenti, pour servir ses projets, à l'expédition absurde et inhumaine qui fut exécutée par la connivence des ministres impériaux. Les auxiliaires étrangers déploraient la mort de Stilicon, leur protecteur; mais de justes craintes pour la sûreté de leurs femmes et de leurs enfans, retenus comme otages dans les forteresses de l'Italie, où ils avaient aussi déposé leurs effets précieux, suspendaient l'effet de leur vengeance. A la même heure, et comme au même signal, les villes d'Italie furent souillées par un massacre et un pillage qui accomplirent la destruction générale des familles et des fortunes des barbares. Les Goths, poussés à bout par cette odieuse trahison, désertèrent en foule les drapeaux romains, se rendirent au camp d'Alaric, et jurèrent tous une haine et une guerre implacables à la nation perfide qui violait si bassement les lois de l'hospitalité. Par cette conduite inconcevable, les ministres d'Honorius perdirent non-seulement trente mille des plus braves soldats de leur armée, mais ce corps formidable, qui aurait pu déterminer l'événement de la guerre en leur faveur, passa sous les drapeaux de leur ennemi.

Le roi des Goths conserva également sa supériorité dans les négociations et dans les opérations militaires, sur des ennemis qui, n'ayant ni desseins, ni plans fixes, variaient sans cesse dans leurs résolutions. De son camp placé sur les frontières d'Italie, Alaric observait attentivement les révolutions du palais, guettait les progrès des factions et des intrigues; et, déguisant avec soin ses projets ambitieux, se déclarait l'ami, l'allié et le vengeur du grand Stilicon. Il payait sans peine un tribut de louanges et de regrets aux vertus d'un héros dont il n'avait plus rien à redouter. L'invitation des mécontens, qui le pressaient d'entrer en Italie, s'accordait parfaitement avec le désir de venger sa propre injure. Alaric pouvait se plaindre avec une

[1] Zosime est le seul qui rende compte des événemens qui se passèrent depuis la mort de Stilicon jusqu'à l'arrivée d'Alaric aux portes de Rome (l. v, p. 347-350).

[2] L'expression de Zosime est forte et vive, καταφρονησιν εμποιησαι τοις πολεμιοις αρχοντας; c'était assez pour exciter le mépris des barbares.

[3] « Eos qui catholicæ sectæ sunt inimici, intra pala» tium militare prohibemus. Nullus nobis sit aliqua » ratione conjunctus, qui a nobis fide et religione discor» dat. » Cod. Théod. (l. xvi, tit. 5, loi 42), et le Commentaire de Godefroy (t. vi, p. 164.) On donna à cette loi la plus grande extension, et elle fut exécutée à la rigueur. (Zosime, l. 5, p. 364.)

apparence de justice, que les ministres d'Honorius éloignaient et éludaient même le paiement de quatre mille livres d'or accordées par le sénat de Rome, pour payer ses services ou arrêter ses entreprises. Il fit ses demandes avec un air de modération qui contribua au succès de ses desseins. Le monarque des Goths demandait avec fermeté une satisfaction légitime; mais il promettait en même temps de se retirer aussitôt qu'il l'aurait obtenue. Alaric refusa de s'en fier au serment des Romains, à moins qu'ils ne lui livrassent pour otage Œtius et Jason, fils des deux premiers officiers de l'empire; mais il offrit de donner en échange plusieurs des jeunes gens les plus distingués de sa nation. Les ministres de Ravenne regardèrent la modération d'Alaric comme une preuve évidente de sa faiblesse; ils ne daignèrent ni entrer en négociation, ni assembler une armée, et négligèrent également le moment de faire la paix et celui de se préparer à la guerre. Tandis que, se dissimulant le danger, les ministres d'Honorius s'attendaient tous les jours à voir les barbares évacuer l'Italie, Alaric passa les Alpes et le Pô, pilla les villes d'Aquilée, d'Altinum, de Crémone et de Concordia, qui se rendirent à discrétion. Il recruta son armée de trente mille auxiliaires, et s'avança, sans rencontrer le moindre obstacle, jusqu'aux marais qui environnaient la résidence inattaquable de l'empereur d'Occident. Trop sage pour perdre son temps et consumer ses forces en assiégeant une ville qu'il ne se flattait point d'emporter, il avança jusqu'à Rimini, continua ses ravages sur les côtes de la mer Adriatique, et médita une seconde fois la conquête de l'ancienne maîtresse du monde. Les barbares respectèrent dans cette occasion le zèle et la sainteté d'un ermite italien, qui vint au-devant du monarque victorieux, et lui dénonça l'indignation du ciel contre les oppresseurs de la terre. Mais Alaric embarrassa beaucoup le saint, en lui déclarant qu'il était entraîné presque malgré lui aux portes de Rome par une impulsion inconnue et surnaturelle. Le roi des Goths sentait sa fortune et son génie capables d'exécuter les entreprises les plus difficiles, et l'enthousiasme qu'il inspirait aux barbares effaça insensiblement leur antique vénération pour la majesté du nom romain. Ses troupes, animées par l'espoir d'immenses dépouilles, suivirent la voie flaminienne, occupèrent les passages abandonnés de l'Apennin [1], descendirent dans les plaines fertiles de l'Ombrie, et purent se rassasier, en campant sur les bords du Clitumnus, des bœufs sacrés, dont la race blanche comme la neige était réservée, depuis plusieurs siècles, à l'usage des sacrifices par lesquels on célébrait les triomphes [2]. La position escarpée de la ville de Narni, un orage et le tonnerre qui grondait avec violence, sauvèrent cette petite ville. Le roi des Goths dédaigna de s'arrêter pour une proie si faible; et après avoir passé sous les superbes arcs de triomphe ornés des dépouilles des barbares, il déploya ses tentes sous les murs de Rome [3].

Durant le long espace de six cent quatre-vingt-dix ans, la capitale du monde romain n'avait jamais été souillée par la présence d'une armée ennemie. L'expédition malheureuse d'Annibal [4] ne servit qu'à faire briller la courageuse énergie du peuple et du sénat de Rome; d'un peuple qui possède, disait l'ambassadeur de Pyrrhus, les ressources intarissables de l'hydre [5], d'un sénat qu'on eût dégradé plutôt qu'ennobli en le comparant à

[1] Addison (voyez ses ouvrages, vol. II, p. 54, édit. Baskerville), a donné une description très-pittoresque de la route qui traverse l'Apennin. Les Goths ne s'amusèrent point à admirer les beautés de cette perspective; mais ils virent avec satisfaction que le passage étroit, pratiqué dans le rocher par Vespasien, était tout-à-fait abandonné. (Cluvier, *Italia Antiq.* t. I, p. 618.)

[2] Hinc albi Clitumni greges, et maxima Taurus
Victima; sæpe tuo perfusi flumine sacro,
Romanos ad templa deum duxère triumphos.

Outre Virgile, la plupart des poètes latins, Properce, Lucain, Silius Italicus, Claudien, etc., dont les passages se trouvent dans Cluvier et dans Addison, ont célébré les victimes triomphales de Clitumnus.

[3] Le voyage d'Honorius, qui fit le même trajet, nous a fourni quelques détails sur la marche d'Alaric. (Voyez Claudien, in 6 Consul. Hon. 494-522.) La distance entre Ravenne et Rome était de 254 milles romains. (*Itinerar.* Wesseling, p. 126.)

[4] Tite-Live (l. XXVI, c. 7, 8, 9, 10, 11), décrit la marche d'Annibal, et présente au lecteur la scène la plus intéressante.

[5] Cyneas, conseiller de Pyrrhus, se servit de ces comparaisons au retour de l'ambassade durant laquelle il avait soigneusement étudié les mœurs et la discipline des Romains. (Voyez Plutarque, *in Pyrrho*, t. II, p. 459.)

une assemblée de rois. Tout sénateur, au temps de la guerre punique, avait accompli le terme de service militaire, soit dans un poste supérieur ou dans des emplois subordonnés; et le décret qui assignait un commandement passager aux censeurs, aux consuls et aux dictateurs, à l'expiration de leur dignité, fournissait continuellement à la république le secours actif d'un grand nombre de généraux braves et expérimentés. Au commencement de la guerre, le peuple romain comprenait deux cent cinquante mille citoyens d'âge à porter les armes[1]. Cinquante mille avaient déjà sacrifié leur vie à la défense de leur pays; et les différens camps de l'Italie, de la Grèce, de la Sardaigne, de la Sicile et de l'Espagne, formant vingt-trois légions, exigeaient environ cent mille hommes. Mais il en restait encore autant dans Rome et dans les environs, tous animés du même courage, et accoutumés, dès leur plus tendre jeunesse, aux exercices et à la discipline du soldat. Annibal vit avec étonnement la fermeté du sénat, qui, sans lever le siége de Capoue, sans rappeler les forces répandues, attendait tranquillement l'approche de l'armée carthaginoise. Ce général campa sur les bords de l'Anio, environ à trois milles de Rome; sa surprise augmenta, quand il apprit que le terrain sur lequel sa tente était placée, venait d'être vendu dans une enchère au prix ordinaire, et qu'on avait fait sortir de la ville, par la porte opposée, un corps de troupes qui allait joindre les légions d'Espagne[1]. Annibal conduisit ses Africains aux portes de cette orgueilleuse capitale, et trouva trois armées rangées en bataille et prêtes à le recevoir. L'Africain craignit l'issue d'une bataille dont il ne pouvait sortir victorieux sans immoler jusqu'aux derniers de ses ennemis, et sa retraite précipitée prouva que le courage des Romains avait ébranlé l'intrépidité d'Annibal.

Depuis l'époque de la guerre punique, la succession non interrompue des sénateurs conservait encore l'image et le nom de la république, et les sujets dégénérés d'Honorius prétendaient tirer leur origine des héros qui avaient repoussé Annibal et soumis toutes les nations de la terre. Jérôme, qui dirigeait la conscience de la dévote Paula[2], et qui a écrit son histoire, a récapitulé soigneusement tous les honneurs et les titres dont cette sainte hérita, et dont elle faisait peu de cas. La généalogie de son père Rogatus remontait jusqu'à Agamemnon. Sa mère Blœsile comptait Paule-Emile, les Scipions et les Gracques au nombre de ses ancêtres; et Toxotius, le mari de Paula, descendait d'Énée, tige de la race Julienne. Les citoyens opulens voulaient être nobles, et satisfaisaient leur vanité par ces hautes prétentions. Encouragés par les applaudissemens de leurs parasites, ils imposaient aisément à la crédulité du peuple, et l'ancienne coutume d'adopter le nom de son patron, qui avait toujours été suivie par les cliens et les affranchis des familles illustres, favorisait en quelque façon cette supercherie. La plupart de ces anciennes familles avaient graduellement succombé à l'action de la violence extérieure ou de la dégénération intérieure; et l'on aurait trouvé

[1] Dans les trois recensemens qui furent faits du peuple romain dans le temps de la seconde guerre punique, on trouva les nombres dont voici le détail (Voyez Tite-Live, Épitom., l. XX; Hist., l. XXVII, 36; XXIX, 37), 270,213; 137,108; 214,000. La diminution considérable du second, et l'augmentation du troisième, ont paru si extraordinaires, que malgré le témoignage unanime des MSS, plusieurs critiques ont soupçonné quelque erreur dans le texte de Tite-Live. (Voyez Drakenborch, *ad* XXVII, 36, et Beaufort, République Romaine, t. I, p. 325.) Ils ne considéraient pas que le second recensement ne comprenait que ce qui se trouvait dans Rome, et que le nombre des citoyens était diminué non-seulement par la mort, mais aussi par l'absence d'un grand nombre de soldats. Tite-Live affirme que, dans le troisième recensement, les légions furent comptées, et que le dénombrement en fut fait par des commissaires particuliers. Du nombre que porte la liste, il faut toujours déduire un douzième d'hommes au-dessus de soixante ans, et incapables de porter les armes. (Voyez Population de la France, p. 72.)

[1] Tite-Live considère ces deux incidens comme les effets du hasard et du courage; mais je soupçonne qu'ils furent conduits tous deux par l'admirable politique du sénat.

[2] Voyez Jérôme (t. I, p. 169, 170, *ad Eustochium*). Il donne à Paula le titre de race des Gracques: *Soboles Scipionum, Pauli hæres, cujus vocabulum trahit, Martiæ papyriæ, matris Africani vera et germana propago.* Cette description particulière suppose un titre plus solide que le surnom de Jules que Toxotius portait comme un millier d'autres familles des provinces de l'Occident. (Voyez l'index de Tacite des Inscriptions de Gruter, etc.)

plus aisément sans doute une filiation de vingt générations dans les montagnes des Alpes ou dans les contrées paisibles de l'Apulie, que sur un théâtre sujet à tant de révolutions. Sous chaque règne, une foule d'aventuriers accouraient de toutes les provinces dans la capitale; ceux qui faisaient fortune par leurs vices ou par leurs talens, occupaient les palais de Rome, usurpaient les titres, les honneurs, et opprimaient ou protégeaient les humbles restes des familles consulaires qui ignoraient peut-être l'ancienne illustration de leurs ancêtres [1].

Du temps de Jérôme et de Claudien, les sénateurs cédaient unanimement la préséance à la famille Anicienne; et un abrégé de leur histoire fera apprécier l'ancienneté des familles nobles qui ne réclamaient que le second rang [2]. Durant les cinq premiers siècles de la république, le nom des Anicius fut tout-à-fait inconnu. Il paraît qu'ils étaient originaires de Préneste, et ces nouveaux citoyens se contentèrent long-temps des honneurs plébéiens accordés aux tribuns du peuple [3]. Cent soixante-huit ans avant l'ère chrétienne, cette famille fut anoblie par les honneurs du prétoriat conférés à Anicius qui avait terminé glorieusement la guerre d'Illyrie par la captivité du roi et la conquête de la nation [4]. Après le triomphe de ce général, trois consulats à une époque éloignée

[1] Tacite (Annal., III, 55), affirme qu'entre la bataille d'Actium et le règne de Vespasien le sénat se remplit peu à peu de nouvelles familles des villes municipales et des colonies de l'Italie.

[2] Nec quisquam procerum tentet (licet aere vetusto.)
Floreat, et claro cingatur Roma senatu,
Se jactare parem; sed prima sede relicta
Auchenils, de jure licet certare secundo.
Claud., in Prob. et Olybr, Coss. 18.

Un tel hommage rendu au nom obscur des Auchenii, a fort étonné les critiques; mais ils conviennent tous que, quel que soit le véritable texte, on ne peut appliquer le vers de Claudien qu'à la famille des Anicius.

[3] La plus ancienne date des annales de Pighius et celle de M. Anicius Gallus, Trib. Pl. A. U. C. 506; un autre tribun, Q. Anicius, A. U. C. 508, est distingué par le surnom de Prædestinus. Tite-Live (XLV, 43) place les Aniciens au-dessous des familles illustres de Rome.

[4] Tite-Live (XLIV, 30-31; XLV, 3, 26, 43.) Il apprécie impartialement le mérite d'Anicius, et observe que la gloire du triomphe de l'Illyrie fut obscurcie par celui de la Macédoine, qui venait de le précéder.

l'un de l'autre, marquèrent la filiation des Anicius [1]. Depuis le règne de Dioclétien jusqu'à la destruction totale de l'empire d'Occident, l'éclat de leur nom ne le céda pas, dans l'opinion du peuple, à la pourpre impériale [2]. Les différentes branches qui le portèrent, réunirent ou par des mariages, ou par des successions, les honneurs et les richesses des familles Annienne, Pétronienne et Olybrienne, et, à chaque génération, le nombre des consulats se multiplia par une espèce de droit héréditaire [3]. La famille Anicienne était très-pieuse et très-opulente; ils furent les premiers du sénat qui embrassèrent le christianisme: on peut supposer qu'Anicius Julien, depuis consul et préfet de Rome, expia le crime d'avoir suivi le parti de Maxence, par sa prompte docilité à accepter la religion de Constantin [4]. Probus, chef de la maison des Anicius, augmenta par son industrie l'opulence de la famille. Il eut l'honneur d'être nommé consul conjointement avec l'empereur Gratien, et occupa quatre fois le poste distingué de préfet du prétoire [5]. Ses vastes possessions étaient répandues

[1] Les dates des trois consulats sont A. U. C. 593, 818, 967. Les deux derniers sous les règnes de Néron et de Caracalla. Le second de ces consuls ne se distingua que par la bassesse à toute épreuve avec laquelle il faisait servilement sa cour. (Tacite, Annal., XV, 74.) Mais les maisons nobles admettent sans répugnance la bassesse et même le crime dans leur généalogie, pourvu qu'ils puissent servir à en démontrer l'ancienneté.

[2] Dans le sixième siècle (Cassiodore, Variar. l. 10, Ep. 10-12), un ministre d'un roi goth d'Italie parle avec le plus grand respect de la noblesse des Anicius.

[3] . . . . Fixus in omne
Cognatos procedit honos; quemcumque requiras
Hac de stirpe virum, certum est de consule nasci.
Per fasces numerantur avi, semperque renata
Nobilitate virent, et prolem fata sequuntur.

Claudien, *in prob et Olyb. consulat.* 12. etc. Les Anniens, dont le nom se changea ensuite en celui d'Aniciens, se retrouvent dans les fastes, illustrés par plusieurs consulats, depuis le temps de Vespasien jusqu'au quatrième siècle.

[4] Le titre de premier des sénateurs chrétiens est justifié par l'autorité de Prudence (*in Symmach.* I, 553), et par le ressentiment des païens contre la famille Anicienne. (Voyez Tillemont, Hist. des Empereurs, t. IV, p. 183, 5, p. 44; Baron. Annal. A. D. 312, n° 78, A. 322, n° 2.

[5] « Probus......... claritudine generis, et potentia, et » opum magnitudine, cognitus orbi Romano, per quem » universum pœne patrimonia sparsa possedit, juste an » secus non judicioli est nostri. » (Ammien Marcellin, XVII, II). Ses enfans et sa veuve lui élevèrent un superbe

dans toutes les provinces de l'empire romain ; et, quoique le public blâmât peut-être les moyens dont il s'était servi pour les acquérir, la magnificence et la générosité de cet heureux ministre obtinrent la reconnaissance de ses cliens et l'admiration des étrangers [1]. Les Romains avaient une si grande vénération pour la mémoire de Probus, qu'à la requête du sénat, ses deux fils, encore très-jeunes, occupèrent conjointement les deux places de consuls; les annales de Rome n'offrent point d'exemple d'une pareille distinction [2].

Les marbres du palais Anicien passèrent en proverbe pour exprimer le faste et l'opulence [3]. Les nobles et les sénateurs s'efforçaient d'imiter la magnificence de cette famille illustre. La description de Rome, faite avec soin sous le règne de Théodose, contient l'énumération de dix-sept cent quatre-vingts maisons habitées par des citoyens opulens [4]. Une partie de ces superbes bâtimens excusent l'exagération du poète, qui prétend que Rome renferme un grand nombre de palais, dont un seul est aussi grand qu'une petite ville. On trouvait effectivement dans leur enceinte tous les objets de luxe et d'utilité ; des marchés, des hyppodromes, des temples, des fontaines, des bains, des portiques, des bocages et des volières [5]. L'historien Olympiodore, qui donne la description de Rome [1] au moment où les Goths l'assiégèrent, observe qu'un grand nombre des riches sénateurs tiraient de leur patrimoine un revenu de quatre mille livres pesant d'or, ou cent soixante mille livres sterling, environ quatre millions de francs, sans compter leur provision de blé et de vins, qu'on peut évaluer à un tiers de la somme précédente. En comparaison de ces fortunes énormes, un revenu de mille ou quinze cents livres pesant d'or pouvait paraître comme suffisant à peine à la dignité de sénateur, qui exigeait beaucoup de dépenses publiques et de représentation. On cite plusieurs exemples de nobles qui, sous le règne d'Honorius, célébrèrent l'anniversaire de leur préture par une fête, dont la durée était de sept jours, et la dépense de cent mille livres sterlings [2]. Les domaines des sénateurs romains, qui excédaient si considérablement les bornes des fortunes modernes, n'étaient pas toujours situés en Italie; ils s'étendaient au-delà de la mer Ionienne et de la mer Égée, dans les provinces les plus reculées de l'empire. La ville de Nicopolis, fondée par Auguste comme un monument durable de la victoire d'Actium, appartenait à la dévote Paula [3] ; et Sénèque observe que les rivières qui avaient séparé des nations en-

mausolée dans le Vatican, qui fut démoli du temps du pape Nicolas V, pour faire place à la nouvelle église de saint Pierre. Baronius, qui déplore la destruction de ce monument du christianisme, a conservé avec soin les bas-reliefs et les inscriptions. (Voyez Annal. Ecclés. A. D. 395, n° 5-17.)

[1] Deux satrapes persans firent le voyage de Milan et de Rome, pour entendre saint Ambroise et voir Probus. Paulin (*in vit. Ambros.*), Claudien (*in consul. Probi et Olybr.*, 30-60) semblent manquer de termes pour décrire la gloire de Probus.

[2] Voyez le poème de Claudien adressé aux deux jeunes consuls.

[3] Secundinus le Manichéen, *apud*. Baron. (Annal Ecclés. A. D. 390, no 34.)

[4] Voyez Nardini, *Roma antica*, p. 89, 498, 500.

[5] Quid loquar inclusas inter laquearia sylvas;
Vernula quæ vario carmine ludit avis.

Claudien, *Rutil. Numitian. Itinerar.*, *ver.* 3. Le poète vivait dans le temps de l'invasion des Goths. Un palais médiocre aurait couvert la ferme de Cincinnatus, laquelle ne contenait que quatre arpens. (Val. Max., IV, 4) *In laxitatem ruris excurrunt*, dit Sénèque, Epit. 114. (Voyez la note judicieuse de M. Hume dans ses Essais, vol. I, p. 562, dernière édit. in-8°.)

[1] On trouve cette description de Rome au temps d'Honorius, dans un fragment de l'historien Olympiodore, *apud Photium.*, p. 197.

[2] Les fils d'Alipius, de Symmaque et de Maxime, dépensèrent, durant le temps de leur préture, douze ou vingt ou quarante *centenaires*, ou cent livres pesant d'or. (Voyez Olympiodore, *apud Phot.* p. 297.) Cette estimation populaire admet quelque restriction ; mais il est assez difficile d'expliquer une loi du Code de Théodose (l. VI, leg. 5), qui fixe la dépense du premier préteur à 25,000 folles, celle du second à 20,000, et celle du troisième à 15,000. Le nom de *follis* (Voyez Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XXVIII, p. 727), s'appliquait également à une bourse de cent vingt-cinq pièces d'argent, et à une petite monnaie de cuivre de la valeur de la $\frac{1}{2625}$ partie de cette bourse. Dans le premier sens, les vingt-cinq mille folles auraient été égales à 150,000 l. sterl.; dans le dernier, elles n'auraient valu que cinq ou six livres sterling. Le premier serait extravagant, et le second ridicule. Il faut qu'il ait existé quelque valeur moyenne, désignée ici sous le nom de folles; mais l'ambiguité est une faute inexcusable dans la rédaction d'une loi.

[3] *Nicopolis...... in Actiaco littore sita possessionis*

nemies, coulèrent ensuite entre les champs d'un même particulier [1]. Une partie des Romains faisaient cultiver leurs titres par des esclaves, et d'autres les donnaient à bail à un fermier. Les économistes de l'antiquité recommandent la première de ces deux manières de faire valoir comme la meilleure, lorsqu'elle est praticable; mais, si à raison de l'éloignement ou de l'étendue, le propriétaire ne pouvait point y veiller lui-même, ils conseillent de préférer un fermier héréditaire qui s'attache au sol et qui est intéressé à la récolte, à un intendant mercenaire, souvent négligent et quelquefois infidèle [2].

L'opulente noblesse d'une ville immense, peu avide de la gloire militaire, et s'occupant encore moins du gouvernement civil, devait naturellement se livrer aux plaisirs de la vie privée. Les Romains méprisèrent toujours le commerce; mais les sénateurs des premiers siècles de la république augmentaient leur patrimoine, et multipliaient leurs cliens par la pratique lucrative de l'usure. L'intérêt et l'inclination des deux parties concouraient à éluder ou à violer des lois antiques et oubliées [3]. Il devait y avoir toujours à Rome une très-grande quantité de métaux, soit en monnaie courante au coin de l'empire, ou en vaisselle d'or et d'argent, et, du temps de Pline, on aurait trouvé dans le buffet d'un seul particulier, plus d'argent massif que Scipion n'en avait rapporté de Carthage [1]. La majeure partie des nobles qui dissipaient leurs fortunes en profusion, se trouvaient pauvres au milieu des richesses et désœuvrés au milieu d'un cercle perpétuel d'amusemens. Des milliers de bras travaillaient en vain à satisfaire leurs fantaisies; ils avaient à leurs ordres une nombreuse suite d'esclaves que la crainte du châtiment rendait actifs, et une multitude d'ouvriers et de marchands excités par le désir et l'espérance de s'enrichir. Les anciens manquaient d'une grande partie des commodités que nous possédons, et les progrès de l'industrie qui ont rendu le linge et le verre d'un usage général, procurent aux habitans de l'Europe des jouisances infiniment préférables à toutes celles que les sénateurs de Rome tiraient de leur fastueuse profusion [2]. Leur luxe et leurs mœurs ont été l'objet de recherches très-exactes et très-détaillées; mais, comme elles m'éloigneraient trop du plan de cet ouvrage, je présenterai au lecteur une description authentique de Rome et de ses habitans, qui a plus de relation avec l'époque de l'invasion des Goths. Ammien Marcellin, qui fixa sagement sa résidence dans la capitale comme plus convenable à l'homme qui voulait écrire l'histoire de son siècle, a mélangé le récit des événemens publics au tableau animé de scènes particulières dont il était tous les jours témoin. Le lecteur judicieux n'approuvera pas toujours l'amertume de sa censure, le choix des

vestræ nunc pars vel maxima est. (Jérôm. *in præfat. Comment. ad Epistol. ad Titum*, t. IX, p. 243). M. de Tillemont suppose, je ne sais sur quel fondement, qu'elle faisait partie de la succession d'Agamemnon. (Mém. Eccles., t. XII, p. 85.)

[1] Sénèque, épist. 89. Son discours est dans le genre déclamatoire; mais il était difficile de trouver des expressions qui pussent exagérer l'avarice et le luxe des Romains. Le philosophe n'a pas été lui-même exempt de reproche, s'il est vrai que la rentrée de *quadragenties*, qui excédait la somme de trois cent mille livres sterlings, et qu'il exigea rigoureusement de ceux auxquels il les avait prêtés à gros intérêt, ait excité une révolte en Bretagne. (Dion Cassius, l. LXII, p. 1003.) Selon la conjecture de Gale, dans son Itinéraire d'Antonin (*in Britann.* p. 72), le même Faustus possédait un domaine dans la province de Suffolk près Buri, et un autre dans le royaume de Naples.

[2] Volusius, riche sénateur (Tacit. Annal., III, 30), préférait toujours pour fermiers ceux qui étaient nés sur ses terres. Columelle, qui adopta de lui cette maxime, raisonne très-pertinemment sur ce sujet. (*De Re rustica*, l. I, c. 7, p. 408, édit. Gesner, Leipsick, 1735.)

[3] Valesius (*ad Ammian.*, XIV, 6), a prouvé par le témoignage de Chrysostôme et d'Augustin, qu'il était défendu aux sénateurs de prêter leur argent à usure. Cependant il paraît, par le Code Théodosien (Voyez Godefroi, *ad* l. II, tit. 33, t. I, p. 230-289), qu'il leur était permis de prendre six pour cent, ou une moitié de l'intérêt légal; et, ce qu'il y a de particulier, c'est que cette permission fut accordée aux *jeunes* sénateurs.

[1] Pline, *Hist. Natur.*, XXXIII, 50. Il fixe la masse d'argent à 4,380 livres, que Tite-Live porte jusqu'à 100, 023 (XXX, 45.) La première estimation paraît fort au-dessous d'une ville opulente, et la seconde est beaucoup trop considérable pour le buffet d'un particulier.

[2] Le savant Arbuthnot (Table des anciennes monnaies, etc., p. 153) a observé plaisamment, et sans doute avec vérité, qu'Auguste n'avait point de vitres à ses croisées, et qu'il ne possédait pas une seule chemise. Dans les siècles suivans, l'usage du linge et du verre devinrent un peu plus communs.

circonstances et des expressions, et découvrira peut-être les préjugés et les animosités personnelles qui aigrissaient le caractère d'Ammien ; mais il verra sûrement avec plaisir le tableau original et intéressant des mœurs de Rome [1].

« La grandeur de Rome, dit Ammien, était » fondée sur l'alliance rare et presque in- » croyable de l'opulence et de la vertu. La » longue période de son enfance se passa en » efforts contre les tribus de l'Italie, voisi- » nes et ennemies d'une ville naissante. Dans » la vigueur de sa jeunesse, elle se livra avec » ardeur aux travaux et aux périls de la » guerre ; elle porta ses armes victorieuses » au-delà des montagnes, des fleuves et des » mers, et rapporta des lauriers cueillis dans » toutes les parties du globe. Déclinant enfin » vers sa vieillesse, et triomphant encore » quelquefois par la terreur de son nom elle » chercha les douceurs du repos. La vénéra- » ble cité qui avait foulé les têtes orgueil- » leuses des nations les plus fières, et établi » un code de lois pour protéger à jamais la » justice et la liberté, abandonna, en mère » sage et puissante, aux césars, ses enfans » favoris, le soin de gouverner ses immen- » ses possessions [2]. Une paix solide et pro- » fonde, qui rappelait le règne heureux » de Numa succéda aux révolutions sanglan- » tes de la république. Rome était toujours » adorée comme la reine de l'univers, et les » nations vaincues respectaient encore la di- » gnité du peuple et la majesté du sénat. Mais » cette splendeur native, ajoute Ammien, » est ternie par la corruption d'une partie des » nobles, qui, oubliant et leur propre gloire » et celle de leur pays, se livrent sans pu- » deur aux plus méprisables excès du vice et » de l'extravagance. Se disputant sans cesse » des surnoms et des vains titres, ils choisis- » sent ou inventent des noms sonores, Rebur- » rus, ou Fabunius, Pagonius, ou Tarrasius[1], » afin de frapper la foule crédule d'étonne- » ment et de respect. Dans la vaine espérance » de perpétuer leur mémoire, ils multiplient » leurs statues en bronze et en marbres, et ne » sont point contens que ces monumens de » leur vanité ne soient couverts de lames » d'or; distinction honorable que le consul A- » cilius obtint après avoir détruit, par sa va- » leur et son génie, la puissance du monar- » que Antiochus. L'ostentation avec laquelle » ils exposent aux regards et enflent peut- » être la liste de leurs domaines situés dans » toutes les provinces de l'Orient et de l'Oc- » cident, excite l'indignation, lorsqu'on se » rappelle la valeur et la pauvreté de leurs » ancêtres, qui ne se distinguaient du simple » soldat ni par la nourriture, ni par l'habil- » lement ; mais nos nobles modernes calcu- » lent leur rang et leur considération par l'é- » lévation de leur char [2], et par la pesante » magnificence de leurs vêtemens. Leurs lon- » gues robes de pourpre et de soie flottent au » gré du vent, et laissent apercevoir ou par » adresse, ou par hasard, de riches tuniques

[1] Il convient que j'avertisse des changemens que j'ai pris la liberté de faire au texte d'Ammien : 1° j'ai fondu ensemble le sixième chapitre du quatorzième livre, et le quatrième chapitre du vingt-huitième livre ; 2° j'ai mis un peu d'ordre et de liaison dans ces matériaux épars ; 3° j'ai adouci quelques hyperboles extravagantes, et supprimé quelques superfluités de l'original ; 4° j'ai développé des observations qui n'étaient indiquées que d'une manière vague. En admettant ces licences, on trouvera une version, non pas littérale, mais exacte et fidèle.

[2] Claudien, qui semble avoir lu l'histoire d'Ammien parle de cette grande révolution d'un ton plus sévère.

> Postquam jura ferox in se communia Cæsar
> Transtulit ; et lapsi mores, desuetaque priscis
> Artibus, in gremium pacis servile recessi.
>
> *De Bell. Gildonico*, 49.

[1] Les recherches les plus exactes des antiquaires ont été insuffisantes pour vérifier ces noms inconnus. Je suis persuadé qu'ils ont été inventés par l'historien lui-même, pour éviter toute application de satire personnelle. Toujours est-il vrai que les Romains adoptèrent l'usage d'ajouter à leur nom propre, quatre, cinq, et même jusqu'à sept surnoms, comme par exemple, Marcus, Mæcius, Mæmmius, Furius, Balburius, Cæcilianus, Placidus. (Voyez Noris *Cenotaph. Pisan. Dissert.*, IV, p. 438.)

[2] Les *Carrucæ*, ou voitures des Romains, étaient souvent d'argent massif ciselé ou gravé. Les harnais des mules ou des chevaux étaient relevés d'or en bosse. Cette magnificence continua depuis le règne de Néron jusqu'à celui d'Honorius ; et la voie Appienne fut couverte de magnifiques équipages qui allèrent à la rencontre de sainte Mélanie quand elle revint à Rome, six ans avant le siége des Goths. (Sénèque, *Epistol.* 87 ; Plin. *Hist. natur.* XXXIII, 49 ; Paulin Nolan., *apud Baron.* Annal. Ecclés. A. D. 397, n. 5.) Cependant le faste est bien remplacé par la commodité, et un carrosse uni, suspendu sur de bons ressorts, vaut infiniment mieux que les charrettes d'argent et d'or dont les anciens faisaient usage, et qui, portant à plomb sur l'essieu, étaient ordinairement découverts et exposés à toutes les injures de l'air.

» ornées d'une broderie qui représente différens animaux [1]. Escortés d'une suite de » cinquante valets, leurs chars ébranlent » les pavés et les maisons, en parcourant » les rues avec autant de rapidité que s'ils » couraient la poste. Les matrones et les » dames romaines imitent l'exemple des sénateurs, et leurs chars couverts sont sans » cesse en course dans la ville et dans les faubourgs. Si quelqu'un de cette classe brillante daigne entrer dans un bain public, il » donne ses ordres d'un ton impérieux, et » approprie insolemment à son usage exclusif toutes les commodités destinées au public. S'il y rencontre par hasard quelque méprisable agent de ses plaisirs, une tendre » accolade exprime aussitôt sa satisfaction, » tandis qu'il évite orgueilleusement le salut » de ses concitoyens, auxquels il permet à » peine d'aspirer à lui basier la main ou les » genoux. En sortant du bain, ces fastueux » personnages reprennent leurs bagues, leurs » bijoux, et les marques de leur dignité; ils » choisissent dans une garde-robe particulière garnie du plus beau linge, et suffisante pour une douzaine de personnes, les » vêtemens qui flattent le plus leur fantaisie, et conservent jusqu'au départ un maintien arrogant, qu'on aurait à peine excusé » dans le grand Marcellus après la conquête » de Syracuse. Quelquefois à la vérité ces » héros entreprennent des expéditions plus » hardies; ils visitent leurs domaines en Italie, et sont témoins d'une chasse dont leurs » esclaves prennent tout le soin et la fatigue [2]. » Si par hasard, et surtout par un soleil brûlant, ils ont le courage de faire dans leurs » galères dorées le trajet du lac Lucrin [3] aux » magnifiques maisons de campagne qui bordent la côte maritime de Pouzzole ou de » Gaète [1], ils comparent ces pénibles travaux aux marches de César et d'Alexandre. » Si une mouche traverse leurs rideaux de » soie, si un pli mal fermé admet un rayon » du soleil, ils déplorent le malheur de leur » situation, se lamentent, dans un langage » affecté, de n'être point nés dans le pays » des Cimmériens [2], séjour d'éternelle obscurité. Quand ils partent pour la campagne, le maître est suivi de toute sa » maison [3]; et de même que, dans la marche d'une armée, les généraux font les dispositions pour la cavalerie et pour l'infanterie, pour l'avant et l'arrière-garde, les officiers domestiques qui portent une baguette » en main comme symbole de leur autorité, » distribuent et rangent la nombreuse suite » de serviteurs et d'esclaves. Le bagage et la » garde-robe marchent en tête, ensuite une » foule de cuisiniers avec tous leurs subordonnés. Le corps de bataille est composé » des esclaves entremêlés de plébéiens oisifs » ou de cliens. Une bande d'eunuques choisis

[1] M. de Valois a découvert, dans une homélie d'Asterius, évêque d'Amasia (*ad Ammian.*, XIV, 6), que c'était une mode nouvelle de représenter en broderie des ours, des loups, des lions et des tigres, et des parties de chasse; et que les élégans plus dévots y substituaient la figure ou la légende de leur saint favori.

[2] Voyez les épîtres de Pline (I, 6). Trois énormes sangliers furent attirés et pris dans les filets sans distraire le chasseur philosophe de son étude.

[3] Le changement du mot *Averne*, qui se trouve dans Ammien, est de peu de conséquence. Les deux lacs Averne et Lucrin se communiquaient, et furent conduits, par le moyen du mole d'Agrippa, dans le port de Julien, dont l'entrée étroite donnait dans le golfe de Pouzzole. Virgile, qui demeurait sur les lieux, a décrit (*Georgic.*, II, 161) cet ouvrage, et donné la date de son exécution. Ses commentateurs, principalement Catrou, ont tiré beaucoup de lumières de Strabon, de Suétone et de Dion. Des tremblemens de terre et des volcans ont changé la face du pays, et le mont Nuovo a pris depuis 1538 la place du lac Lucrin. Voyez Camillo Pellegrino (*Discorsi della Campania felice*, p. 239-244, etc.; *Antoni Sanfelicii Campania*, p. 13-88.)

[1] Les *Regna Cumana et Puteolana; loca cætero-qui valde expetenda, interpellantium autem multitudine pæne fugienda.* (Cic., *ad Attic.*, XVI, 17.)

[2] L'expression proverbiale d'obscurité cimmérienne fut originairement prise dans une description d'Homère, onzième livre de l'Odyssée, qu'il applique à une contrée fabuleuse sur les rives éloignées de l'Océan. Voyez *Adagia Erasmi*, dans ses œuvres (t. II, p. 593, édition de Leyde.)

[3] Sénèque rapporte trois circonstances curieuses, relativement aux voyages des Romains (Epit. CXXIII). 1° ils étaient précédés d'une troupe de cavalerie Numide, qui annonçait un grand seigneur par une nuée de poussière, 2° on chargeait sur des mules non-seulement les vases précieux, mais encore les ustensiles casuels de cristal et de *murra*. Le savant traducteur français de Sénèque (t. III, p. 402-422) a presque démontré que *murra* signifiait des porcelaines de la Chine et du Japon; 3° on enduisait d'une espèce d'onguent les belles figures des jeunes esclaves, pour les mettre à l'abri des effets du soleil ou du grand froid.

» forment l'arrière-garde, rangés par ordre » d'âge, depuis les plus vieux jusqu'aux plus » jeunes. Leur nombre et leur difformité » font éprouver un mouvement d'horreur et » d'indignation ; et les spectateurs maudis- » sent la mémoire de Sémiramis qui inventa » l'art cruel de mutiler la nature, et de dé- » truire, dès sa naissance, l'espoir de la gé- » nération suivante. Dans l'exercice de la ju- » ridiction domestique, les nobles de Rome » montrent une sensibilité extrême pour la » plus faible injure qui leur est personnelle, » et une indifférence dédaigneuse pour tout le » reste de l'espèce humaine. Demandent-ils » un vase plein d'eau chaude? si l'esclave tarde » à l'apporter, trois cents coups de fouet le » corrigent de sa lenteur; mais si ce même » esclave commet un meurtre, son maître » l'avertit avec tranquillité qu'il est un fort » mauvais sujet, et que, s'il récidive, il le » fera punir comme il le mérite. Les Romains » exerçaient autrefois la vertu de l'hospitalité; » tout étranger avait droit à leur bienfai- » sance; ils récompensaient le mérite et sou- » lageaient l'infortune. Qu'on introduise au- » jourd'hui un étranger, même d'un rang » respectable, chez un de nos riches séna- » teurs, il sera à la vérité bien reçu à sa pre- » mière visite, et même avec de si vives » protestations d'amitié et des questions si » obligeantes, qu'il se retirera enchanté de l'af- » fabilité de son illustre ami, et désolé peut- » être d'avoir différé si long-temps son voyage » à la capitale, centre de la politesse et du » bon goût. Assuré d'une réception gracieuse, » il répète le lendemain sa visite, et s'aper- » çoit avec surprise que le sénateur a déjà ou- » blié sa personne, son pays et jusqu'à son » nom. Si sa patience lui permet de persévé- » rer, il se trouve insensiblement classé dans » le nombre des cliens, et obtient la stérile » permission de faire assidûment et inutile- » ment sa cour à un patron également in- » capable de reconnaissance et d'amitié, qui » daigne à peine remarquer sa présence, son » départ ou son retour. Lorsque les hommes » opulens préparent une fête publique [1], » lorsqu'ils célèbrent avec une profusion fu- » neste leurs banquets particuliers, le choix » des convives est l'objet d'une longue délibé- » ration. Les citoyens sobres, savans ou modes- » tes, obtiennent rarement la préférence; » et les nomenclateurs, qui ont presque tou- » jours des motifs particuliers, insèrent adroi- » tement les noms des plus méprisables ci- » toyens dans la liste de l'invitation. Mais les » compagnons les plus familiers des grands, » ceux qu'ils chérissent le plus, sont ces para- » sites obscurs qui pratiquent effrontément le » plus séduisant de tous les artifices, celui de » l'adulation; qui applaudissent avec vivacité » à chaque action, à chaque parole de leur » patron; qui contemplent avec ravissement » les colonnes de marbre et jusqu'aux pavés » des appartemens, et qui font continuelle- » ment l'éloge d'un faste et d'une élégance » que le riche considère comme une partie » de son mérite personnel. Aux tables des » Romains, les oiseaux, les loirs [1] ou les » poissons dont la taille excède la grandeur » ordinaire excitent la plus sérieuse atten- » tion : on apporte des balances pour s'assu- » rer du poids; et, tandis que les convives » plus sensés détournent leurs regards de » cette fastidieuse répétition, des notaires

[1] *Distributio solemnium sportularum*. Les *sportulæ* ou *sportellæ* étaient de petits paniers qui étaient supposés contenir une quantité de provisions chaudes de la valeur de cent quadrantes, ou environ vingt-cinq sous. On les rangeait avec ostentation dans la première salle, et on les distribuait à la foule affamée qui assiégeait la porte. Les satires de Juvénal et les épigrammes de Martial font souvent mention de cette coutume fastueuse et peu délicate. Voyez aussi Suétonius (*in Claud.*, c. XXI; *in Neron.*, c. XVI; *in Domitian.*, c. IV-VII). Ces paniers de provisions furent ensuite convertis en larges pièces d'or et d'argent monnayées, ou de vaisselles qui dans les occasions solennelles de mariage ou de consulats, etc., étaient réciproquement données et acceptées par les citoyens du premier rang. (voyez Symmaque, *Epist.* IV, 55, IX, 124; et *Miscell.* p. 256).

[1] En latin *glis* et *loir* en français. Ce petit animal habite les bois, et paraît privé de mouvement dans les froids rigoureux. (Voyez Pline, Histoire Naturelle, t. VIII, p. 81; Buffon, Hist. Natur., t. VIII, p. 158; et l'Abrégé de Pennant sur les quadrupèdes, p. 289.) On s'occupait dans les maisons de campagne d'élever et d'engraisser une grande quantité de *glis* ou loirs, et on en faisait un article d'économie très-lucratif. (Varron, *de Re Rusticâ*, III, 15.) Ce mets fut plus recherché sur les tables somptueuses, depuis la défense ridicule des censeurs. On assure qu'on en fait encore grand cas aujourd'hui à Rome, et que les princes de la maison des Colonna en font souvent des présens. (Voyez Brotier, dernier éditeur de Pline, t. II, p. 458, *apud Barbou*, 1779.)

» sont mandés et viennent dresser un procès-» verbal de ce merveilleux événement. La » profession de joueur est encore un moyen » sûr de s'introduire dans la familiarité des » grands. Les confédérés sont unis par un » lien indissoluble d'attachement, ou plutôt » de piraterie ; et un degré de science supé-» rieure dans l'art tessérarien, ou jeu de » trictrac [1], est un moyen sûr d'acquérir de » l'opulence et de la réputation. Un maître » de cet art sublime, qui, dans un souper ou » dans une assemblée, se trouverait placé au-» dessous d'un magistrat, manifesterait la » même surprise et la même indignation qu'a » pu éprouver Caton, lorsqu'un peuple capri-» cieux lui refusa son suffrage pour la préture. » L'envie de s'instruire tourmente rarement » des nobles, qui abhorrent toute espèce de fa-» tigue et méprisent tous les avantages de » l'étude. Les satires de Juvénal, les verbeu-» ses et fabuleuses histoires de Marius Maxi-» mus [2] sont les seuls livres qu'ils daignent » lire. Les bibliothèques dont ils ont hérité » de leurs pères sont fermées comme des sé-» pulcres, et le jour n'y pénètre jamais [3] ; » mais ils sont toujours environnés d'instru-» mens de théâtre, de flûtes, d'énormes lyres, » et d'orgues hydrauliques; et leurs palais » retentissent sans cesse de la voix des chan-» teurs et du son des instrumens. Dans ces » palais, on préfère le son au bon sens, et » on s'occupe beaucoup plus du corps que » de l'esprit. On y adopte pour maxime, que » le plus léger soupçon d'une maladie conta-» gieuse est une excuse qui dispense les plus » intimes amis de se rendre visite : et si, dans » ces occasions, l'on envoie un domestique s'in-» former des nouvelles, il ne rentre dans la mai-» son qu'après s'être purifié par un bain. Ce-» pendant l'avarice l'emporte sur cette crainte » efféminée. Dès qu'il y a quelque chose à ga-» gner, le sénateur le plus goutteux ira jus-» qu'à Spolète. L'espoir d'une succession ou » même d'un legs fait disparaître l'arrogance » et la fierté. Un citoyen riche et sans enfans » est le plus respecté, le plus caressé des Ro-» mains. Ils sont très-experts dans l'art d'ob-» tenir la signature d'un testament favorable, » et même de hâter le moment de la jouis-» sance. Il est arrivé que, dans la même mai-» son, le mari et la femme ont appelé séparé-» ment chacun son notaire dans un apparte-» ment séparé, et, dans la louable intention de » se survivre l'un à l'autre, ont fait au même » instant des dispositions tout-à-fait oppo-» sées. La détresse, qui est la suite et la pu-» nition d'un luxe extravagant, réduit sou-» vent ces nobles orgueilleux aux plus hon-» teux expédiens. S'agit-il d'emprunter ? ils » deviennent bas et rampans comme l'esclave » dans la comédie, mais, quand le malheu-» reux créancier réclame son argent, ils » prennent le ton tragique et impérieux des » petits-fils d'Hercule ; si le demandeur les » importune, ils obtiennent aisément d'un » des vils agens de leurs plaisirs une accu-» sation de poison ou de magie contre le » créancier insolent, qui sort rarement de » prison sans avoir donné quittance. Aux vi-» ces honteux dont les Romains sont infectés, » se joint une superstition ridicule, qui fait » honte au bon sens. Ils écoutent avec crédu-» lité les prédictions des aruspices, qui pré-» tendent lire dans les entrailles d'une vic-» time les signes de leur grandeur future et » de leur prospérité ; et un grand nombre » d'entre eux n'oserait ni prendre le bain, ni » dîner, ni paraître en public avant d'avoir

[1] Ce jeu, qu'on peut nommer trictrac, était le passe-temps favori des plus graves Romains, et le vieux jurisconsulte Mutius Scævola avait la réputation de le jouer très-savamment. On le nommait *ludus duodecim scriptorum*, en raison des douze *scripta* ou lignes qui partageaient également l'*alveolus* ou table. On plaçait régulièrement les deux armées, l'une blanche et l'autre noire, sur cette table, et chaque armée consistait en quinze soldats ou *calculi* que l'on remuait conformément aux règles du jeu, et aux chances ou hasards des *tesseræ* ou dés. Le docteur Hyde, qui détaille soigneusement l'histoire et les variations du *nerdiludium*, nom tiré de la langue persane, depuis l'Irlande jusqu'au Japon, prodigue sur ce sujet peu intéressant une abondance d'érudition classique et orientale. (Voyez *Syntagma*, *Dissertat.*, t. 2, p. 217-405.)

[2] *Marius Maximus, homo omnium verbosissimus, qui et mythistoricis se voluminibus implicavit.* (Vopiscus, *in Hist. August.*, p. 242.) Il a écrit la vie des empereurs depuis Trajan jusqu'à Alexandre Sévère. (Voyez Gérard Vossius, *de Historicis latin.*, l. II, c. 3, dans ses œuvres, vol. IV, p. 57.)

[3] Il y a probablement de l'exagération dans cette satire. Les Saturnales de Macrobe et les Épîtres de Jérôme prouvent d'une manière satisfaisante qu'un grand nombre de Romains des deux sexes et du premier rang cultivaient la littérature classique et la théologie chrétienne.

» consulté, selon les règles de l'astrologie, » la position de Mercure, et l'aspect de la » lune [1]. Il est assez plaisant de découvrir » cette crédulité chez un sceptique impie, » qui ose nier ou révoquer en doute l'existence d'un Dieu tout-puissant. »

Dans les villes très-peuplées, où fleurissent le commerce et les manufactures, la classe moyenne, qui tire sa subsistance du travail de ses mains, se reproduit en plus grand nombre que les autres, est la plus utile, et en ce sens la plus respectable de la société civile. Mais les plébéiens de Rome, qui dédaignaient les arts serviles et sédentaires, avaient été écrasés, dès les premiers temps de la république, sous le poids des dettes et de l'usure; et le laboureur était forcé d'abandonner la culture de ses champs pendant son service militaire [2]. Les terres de l'Italie, originairement partagées entre des propriétaires libres et indigens, passèrent insensiblement dans les mains avides de la noblesse romaine, qui tantôt les achetait et tantôt les usurpait; et, dans le siècle qui précéda la destruction de la république, on ne comptait que deux mille citoyens qui possédassent une fortune indépendante [3]. Cependant, tant que les suffrages du peuple conférèrent les dignités de l'état, le commandement des légions, et l'administration des provinces, ce précieux privilége servit à adoucir les rigueurs de la pauvreté, et le nécessiteux trouvait une ressource dans l'ambitieuse libéralité des candidats, qui voulaient s'assurer une majorité de suffrages des trente-cinq tribus ou des cent quatre-vingt-treize centuries dont le peuple de Rome était composé. Mais, lorsque les communes eurent aliéné leur puissance et celle de leur postérité, elles furent réduites en peu de temps sous les empereurs à une vile populace qui aurait été bientôt anéantie, si elle n'eût pas été recrutée à chaque génération par la manumission des esclaves et le concours des étrangers. Dès le temps d'Adrien, les Romains se plaignaient que la capitale renfermait tous les vices de l'univers et les mœurs des nations les plus opposées. L'intempérance des Gaulois, la ruse et l'inconstance des Grecs, l'obstination des Juifs et des Égyptiens, la basse soumission des Asiatiques, et la prostitution efféminée des Syriens, se trouvaient mélangées dans une multitude d'hommes qui, sous la vaine et fausse dénomination de Romains, dédaignaient leurs concitoyens et même leurs monarques, parce qu'ils n'habitaient point dans l'enceinte de *la cité éternelle* [1].

Cependant on prononçait encore le nom de Rome avec respect; on souffrait les tumultes passagers de ses habitans avec indulgence; et les successeurs de Constantin, au lieu d'anéantir les faibles restes de la démocratie par le despotisme de la puissance militaire, adoptèrent la politique adroite d'Auguste, et s'occupèrent de soulager l'indigence et de distraire l'oisiveté du peuple de la capitale [2].

[1] Macrobe, ami familier de ces nobles Romains, considère les étoiles comme la cause, ou au moins comme l'indice certain des événemens futurs. (*De Somn. Scipion.*, l. I, c. 19, p. 68.)

[2] Les histoires de Tite-Live (voy. particulièrement, VI, 36) parlent sans cesse des extorsions des riches et de la misère des débiteurs indigens. La triste histoire d'un brave et vieux soldat (Denys d'Hal., l. VI, c. 26, p. 347, édit. Hudson, et Tite-Live, II, 23) doit s'être répétée fréquemment dans ces premiers temps dont on a fait mal à propos l'éloge.

[3] *Non esse in civitate duo millia hominum qui rem haberent.* (Cicero, *de Offic.*, II, 21; et *Comment. Paul. Manut.*, *in edit. Græv.*) Philippe, tribun du peuple, inséra ce dénombrement vague dans son discours (A. V. C., 649); et son objet, ainsi que celui des Gracques, était de déplorer et d'exagérer la misère du peuple. (Voyez Plutarque.)

[1] Voyez la troisième satire (60-125) de Juvénal qui se plaint avec indignation,

. . . . . Quamvis quota portio fæcis Achæi!
Jampridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes;
Et linguam, et mores, etc.

Sénèque tâche de consoler sa mère, en lui faisant observer que presque tous les hommes passent leur vie dans l'exil, et lui rappelle que la plupart des habitans de Rome ne sont point nés dans cette capitale. (Voyez *Consolat. ad Helv.*, c. VI.)

[2] On trouve dans le quatorzième livre du Code de Théodose presque tout ce qui a rapport au pain, à la viande, à l'huile et au vin. Il traite particulièrement de la police des grandes villes. (Voyez les tit. 3, 4, 15, 16, 17, 24.) Il paraît inutile de transcrire les témoignages secondaires qui se trouvent dans le commentateur Godefroi. D'après une loi de Théodose, qui apprécie en argent la ration militaire, une pièce d'or d'environ treize livres tournois était la valeur de quatre-vingts livres de lard, ou de quatre-vingts livres d'huile, ou de douze modii ou mesures de sel. (Cod. Théod. l. VIII, tit. 4, loi 17.) Cette évaluation, comparée à une autre de soixante-dix livres de lard pour une *amphora* (Cod. Théod. l. XIV, tit. 4, loi 4), fixe le prix du vin environ à huit sous la bouteille.

1°. Pour la commodité des plébéiens paresseux, on substitua aux distributions de grains qui se faisaient tous les mois une ration de pain que l'on délivrait tous les jours. Un grand nombre de fours furent construits et entretenus aux frais du public; et à l'heure fixée, chaque citoyen, muni d'un billet, montait l'escalier qui avait été assigné à son quartier ou à sa division; et recevait, ou gratis, ou à très-bas prix, un pain du poids de trois livres pour la subsistance de sa famille. 2°. Les forêts de la Lucanie, dont les glands servaient à engraisser du gros bétail et des porcs sauvages [1], fournissaient, en manière de tribut, une abondance de viande saine et à bas prix. Durant cinq mois de l'année, on faisait aux citoyens pauvres une distribution régulière de lard; et la consommation annuelle de la capitale, dans un temps où elle était déjà fort déchue de son ancienne splendeur, fut fixée et assurée, par un édit de Valentinien III, à trois millions six cent vingt-huit mille livres [2]. 3°. Les usages de l'antiquité faisaient de l'huile un besoin indispensable pour la lampe et pour le bain; et la taxe annuelle imposée sur l'Afrique au profit de Rome montait au poids de trois millions de livres. 4°. Le soin qu'Auguste avait pris d'approvisionner sa capitale d'une quantité de grains suffisante, ne s'était étendu à aucun autre article de subsistance; et, lorsque le peuple se plaignait de la cherté du vin, l'empereur publiait une déclaration, dans laquelle il rappelait à ses sujets qu'aucun d'eux ne pouvait se plaindre raisonnablement de la soif dans une ville où les aquéducs d'Agrippa distribuaient de tous côtés une si grande quantité d'eau pure et salutaire [3]. Cette sobriété sévère se relâcha insensiblement; et, quoique le dessein d'Aurélien [1] n'ait pas été exécuté, à ce qu'il paraît, dans toute son étendue, on facilita beaucoup l'usage général du vin. Un magistrat d'un rang distingué avait l'administration des caves publiques, et une très-grande partie des vendanges de la Campanie était réservée pour les habitans de la capitale.

Les admirables aquéducs, si justement célébrés par Auguste, amenaient l'eau dans les les *thermæ*, ou bains construits dans tous les quartiers de la ville, avec une magnificence impériale. Les bains de Caracalla, qui étaient ouverts à des heures fixes pour le service des sénateurs et du peuple, contenaient plus de seize cents siéges de marbre, et on en comptait plus de trois mille dans les bains de Dioclétien [2]. Les murs des appartemens étaient couverts de mosaïques qui imitaient la peinture par l'élégance du dessin et par la variété des couleurs. On y voyait le granit d'Égypte ingénieusement incrusté de marbre vert de Numidie. Le réservoir d'eau chaude coulait sans cesse dans de vastes bassins à travers de larges embouchures d'argent massif; et le plus obscur des Romains pouvait, pour une petite pièce de cuivre, se procurer tous les jours la jouissance d'un luxe fastueux, qui aurait pu exciter l'envie d'un monarque asiatique [3] On voyait fréquemment sortir de ces superbes palais des bandes de plébéiens déguenillés, sans manteau et sans souliers, qui rôdaient toute la journée dans les rues ou dans le Forum pour apprendre des nouvelles ou pour s'y quereller, qui perdaient au jeu ce qui aurait dû faire subsister leur famille, et passaient la nuit dans des tavernes ou dans des lieux infâmes livrés aux excès des plus sales débauches [4].

Mais les amusemens les plus chers à la

[1] L'auteur anonyme de la Description du monde (p. 14, t. III, *Geograph. minor.*, Hudson) observe sur la Lucanie, dans son latin barbare, *Regio obtima et ipsa omnibus habundans, et lardum multum foràs emittit Propter quod est in montibus, cujus æscam animalium variam*, etc.

[2] Voyez *Novell. ad calcem, Cod. Theod. D. Valent.*, l. I, tit. XV. Cette loi fut publiée à Rome, A. D. 452, le 29 du mois de juin.

[3] Sueton., *in August.*, c. 42. La plus forte débauche de cet empereur, avec son vin favori de Rhétie, n'excéda jamais un *sextarius* ou demi-pinte. (Id. c. 77; Torrentius, *ad loc.*, et les tables d'Arbuthnot, p. 86.)

[1] Son dessein était de planter des vignes tout le long de la côte d'Étrurie (Vopiscus, *in Hist. August.*, p. 225), les stériles et malsaines *maremmes* de la Toscane moderne.

[2] Olympiodor., *apud Phot.*, p. 197.

[3] Sénèque (*Epist.*, l. XXXVI) compare les bains de Scipion l'Africain, dans sa maison de campagne à Liternum, aux bains publics de Rome.

[4] Ammien (l. XIV, c. 6, et l. XXVIII, c. 4), après avoir décrit le luxe et l'orgueil des nobles Romains, déclame avec la même indignation contre les vices et l'extravagance du peuple.

multitude oisive étaient les jeux du cirque et les spectacles. La piété des princes chrétiens avait supprimé les combats des gladiateurs; mais le peuple romain regardait encore le cirque comme sa demeure, comme son temple, et comme le siége de la république. La foule impatiente se levait avant le jour pour s'assurer une place; et quelques-uns passaient la nuit sous les portiques des environs. Depuis le lever de l'aurore jusqu'à la nuit, trois ou quatre cent mille spectateurs, peu sensibles à la pluie ou à l'ardeur du soleil, restaient les yeux fixés avec attention sur les chars et sur leurs conducteurs, et l'âme alternativement agitée de crainte et d'espérance pour le succès de la couleur à laquelle ils s'attachaient. A les voir, on aurait pu penser que l'événement d'une course devait décider du destin de la république [1]. Ils n'étaient pas moins impétueux dans leurs clameurs et dans leurs applaudissemens, soit qu'on leur donnât une chasse d'animaux sauvages ou quelque pièce de théâtre. Dans les capitales modernes, les représentations théâtrales peuvent être considérées comme l'école du bon goût, et quelquefois de la vertu; mais la muse tragique et comique des Romains, qui n'aspirait guère qu'à une imitation servile du génie attique [2], était presque condamnée au silence depuis la chute de la république [3] : on n'entendit plus sur la scène que des farces indécentes et de la musique efféminée. Les pantomimes [1], qui soutinrent leur réputation depuis le temps d'Auguste jusqu'au sixième siècle, exprimaient, sans le secours de la parole, les différentes fables des dieux de l'antiquité; et la perfection de leur art, qui désarmait quelquefois la gravité du philosophe, excitait toujours les applaudissemens et l'admiration du peuple. Les vastes et magnifiques théâtres de Rome avaient toujours à leurs gages trois mille danseuses et autant de chanteuses, avec les maîtres de différens chœurs. Telle était la faveur dont elles jouissaient, que, dans un temps de disette, le mérite d'amuser le peuple les fit excepter d'une loi qui bannissait tous les étrangers de la capitale, et qui fut si strictement exécutée, que les professeurs des arts libéraux ne purent pas obtenir d'en être dispensés [1].

On prétend qu'Elagabale eut l'extravagance de vouloir juger du nombre des habitans de Rome par la quantité des toiles d'araignée. Il eût été digne des plus sages empereurs d'employer à cette recherche des moyens moins ridicules. Ils auraient pu facilement résoudre une question si importante pour le gouvernement romain, et si intéressante pour la postérité. On enregistrait exactement la mort et la naissance de tous les habitans; et si un des écrivains de l'antiquité avait daigné faire mention du résultat d'une année ou des listes de vérifications particulières, nous pourrions présenter un calcul qui détruirait probablement les assertions exagérées des critiques, et confirmerait peut-être les conjectures plus modestes et plus pro-

[1] Juvénal, Satire XI, 191, etc. Les expressions de l'historien Ammien ne sont ni moins fortes ni moins animées que celles du poète satirique; et l'un et l'autre peignaient d'après nature. Le nombre de spectateurs que le cirque pouvait contenir est tiré des *Notitiæ* de la ville. Les différences que l'on y rencontre prouvent qu'elles ne se copiaient pas; et cette multitude paraîtra moins incroyable, si l'on considère que dans ces occasions tous les habitans de la campagne accouraient en foule dans la capitale.

[2] Ils composaient à la vérité quelquefois des pièces originales.

. . . . Vestigia Græca
Ausi deserere et celebrare domestica facta.

(Horace (*Epist. ad Pisones*, 285), et la savante et obscure note de Dacier, qui aurait pu accorder le nom de tragédies au Brutus et au Décius de Pacuvius, ou au Caton de Maternus). L'Octavie, attribuée à un des Sénèques, existe encore, et ne donne pas grande opinion de la tragédie romaine.

[3] Du temps de Pline et de Quintilien, un poète tragique fut réduit à la triste ressource de louer une grande salle pour y lire sa pièce à l'assemblée qu'il y avait invitée. (Voyez *Dialog. de Oratoribus*, c. IX, 11, et Pline, *Epist.* VII, 17.)

[1] Voyez le dialogue de Lucien, intitulé *de Saltatione*, t. II, p. 265-317, édit. Reitz. Les pantomimes obtinrent le nom honorable de χειρόσοφοι, et on exigeait qu'elles eussent une teinture de tous les arts et de toutes les sciences. Burette (dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. I, p. 127, etc.) a donné une histoire abrégée de l'art des pantomimes.

[2] Ammien, l. XIV, c. 6. Il se plaint de ce que les rues de Rome sont pleines de filles qui auraient pu donner des enfans à l'état et qui n'ont d'autre occupation que celle de friser leurs cheveux; *et jactari volubilibus gyris, dùm exprimunt innumera simulacra, quæ finxère fabulæ theatrales.*

bables des philosophes[1]. Les meilleures recherches à cette occasion sont fondées sur les preuves suivantes, qui, toutes faibles qu'elles paraissent, peuvent cependant éclairer jusqu'à un certain point la question de la population de l'ancienne Rome. 1° Lorsque la capitale de l'empire fut assiégée par les Goths, le mathématicien Ammien mesura exactement l'enceinte de Rome, et trouva que la circonférence était de vingt-un milles[2]. On ne doit pas oublier que le plan de la ville formait presque un cercle, et que cette figure géométrique est celle qui contient le plus d'espace dans une circonférence donnée. 2° L'architecte Vitruve, qui vivait du temps d'Auguste, et dont l'autorité a un grand poids dans cette occasion, observe que les habitations du peuple romain se seraient étendues fort au-delà des limites de la ville, et que le manque de terrain, probablement resserré de tous côtés par des jardins et des maisons de campagne, suggéra la pratique ordinaire, quoique incommode, d'élever les maisons à une hauteur considérable[3] : mais l'élévation de ces bâtimens, souvent construits à la hâte et avec de mauvais matériaux, occasiona des accidens fréquens et funestes, et les édits d'Auguste et de Néron défendirent plusieurs fois d'élever les maisons des particuliers, dans l'enceinte de Rome, à plus de soixante-dix pieds du niveau des fondemens[4]. 3°. Juvénal déplore, probablement par sa triste expérience, les souffrances des citoyens mal aisés auxquels il conseille de

[1] (Lipse t. III., p. 423, *de Magnitudine romaná*, l. III, c. 3), et Isaac Vossius (*Observat. Var.*, p. 26-34), adoptent l'étrange idée de quatre, huit, et même quatorze millions d'habitans à Rome. M. Hume, dans ses Essais (vol. I, p. 450-457), montre, à travers beaucoup de bon sens et de scepticisme, une envie secrète de rabaisser la population des anciens temps.

[2] Olympiodore, *apud Phot.*, p197. (Voyez Fabricius, (*Bibl. Græc.*, t. IX, p. 400.)

[3] « In eâ autem majestate urbis, et civium infinitâ frequentiâ innumerabiles habitationes opus fuit explicare. Ergo cùm recipere non posset area plana tantam multitudinem in urbe, ad auxilium altitudinis ædificiorum res ipsa coëgit devenire. » (Vitruv., II, 8.) Ce passage, dont je suis redevable à Nonius, est fort clair et concis.

[4] Les témoignages successifs de Pline, Aristide, Claudien, Rutilius, etc. prouvent que les édits ne suffisent point pour arrêter l'abus. (Voyez Lipse, *de Magnitudine romaná*, l. III, c. 4.)

s'éloigner au plus vite de la fumée de Rome[1], et d'acheter, dans quelque petite ville de l'Italie, une maison commode, dont le prix n'excédera pas celui qu'ils paient annuellement pour occuper un galetas dans la capitale. Les loyers y étaient donc excessivement chers. Les riches sacrifiaient des sommes immenses à l'acquisition du terrain où ils construisaient leurs palais et leurs jardins ; mais le peuple romain se trouvait entassé dans un petit espace, et les familles des plébéiens se partageaient, comme à Paris et dans beaucoup d'autres villes, les différens étages et les appartemens d'une même maison. 4° On trouve dans une description exacte de Rome, faite sous le règne de Théodose, que la totalité des maisons montait à quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-deux[2]. Les deux classes de domiciles comprenaient, sous les noms de *domus* et d'*insulæ*, toutes les habitations de la capitale, depuis le superbe palais des Aniciens avec des nombreux logemens pour les affranchis et les esclaves inclusivement, jusqu'à la petite maison borgne où le poète Codrus occupait avec sa femme un coin de grenier sous les tuiles. En adoptant le calcul appliqué à la ville de Paris[3], et en ac-

[1] . . . . . Tabulata tibi jàm tertia fumant,
Tu nescis ; nam si gradibus trepidatur ab imis,
Ultimus ardebit, quem tegula sola tuetur
A pluviâ.

Juvénal, *satire* III, 199.

Lisez la troisième satire entière, mais particulièrement 166, 223, etc. La description de la foule entassée dans une *insula* ou auberge (Voyez Pétrone, c. 95, 97) justifie les complaintes de Juvénal ; et Heineccius (*Hist. Juris Roman.*, c. IV, p. 181) dont l'autorité n'est pas récusable, nous apprend que du temps d'Auguste les différens *cœnacula*, ou appartemens d'une *insula*, produisaient ordinairement un revenu de quarante mille sesterces, entre trois et quatre cents livres sterling (*Pandect.*, l. XIX, tit. 11, n. 30), somme qui prouve à la fois l'étendue et la valeur de ces logemens.

[2] Cette somme totale est composée de mille sept cent quatre-vingts *domus* ou maisons principales, et de quarante-six mille six cent deux *insulæ* ou habitations du peuple (voyez Nardini, *Roma Antica*, l. III, p. 88) ; et ce dénombrement est justifié par la conformité des textes des différentes *notitiæ*. (Nardini, l. VIII, p. 498-500.)

[3] Lisez les Recherches de M. de Messance, écrivain exact, sur la population (p. 175-197). Il assigne à Paris, d'après des calculs sûrs ou probables, vingt-trois mille cinq cent soixante-cinq maisons, soixante-onze mille cent quatorze familles, et cinq cent soixante-seize mille six cent trente habitans.

cordant vingt-cinq personnes par maison de toute espèce, nous évaluerons les habitans de Rome à douze cent mille; et ce nombre ne peut pas paraître incroyable pour la capitale d'un empire immense, quoiqu'il excède la population des plus grandes villes de l'Europe moderne[1].

Tel était l'état de Rome sous le règne d'Honorius, au moment où les Goths en formèrent le siége ou plutôt le blocus[2]. Par une disposition habile de sa nombreuse armée, qui attendait avec impatience le moment de l'assaut, Alaric environna toute l'enceinte de la capitale, masqua les douze portes, intercepta toute communication avec le pays voisin, et, fermant soigneusement la navigation du Tibre, priva les Romains de la seule ressource qui pouvait maintenir l'abondance et leur procurer de nouvelles provisions. La noblesse et le peuple romain éprouvèrent un mouvement de surprise et d'indignation, en apprenant qu'un barbare avait l'audace d'assiéger la capitale du monde; mais le malheur abattit bientôt leur fierté. Trop lâches pour entreprendre de repousser un ennemi armé, ils exercèrent leurs fureurs sur une victime innocente et sans défense. Peut-être les Romains auraient-ils dû respecter dans la personne de Sérène la nièce du grand Théodose, la tante et la mère adoptive de l'empereur régnant; mais la veuve de Stilicon leur faisait horreur, et ils adoptèrent avec autant de plaisir que de crédulité la calomnie qui accusait cette princesse d'entretenir une correspondance criminelle avec le monarque des Goths. Les sénateurs, séduits ou entraînés malgré eux par la frénésie populaire, prononcèrent l'arrêt de sa mort, sans exiger aucune preuve de son crime. Sérène fut ignominieusement étranglée, et la multitude aveuglée ne pouvait concevoir comment cette action barbare n'avait pas encore opéré la délivrance de Rome et la retraite des barbares. La disette commençait à se faire sentir dans la capitale, et ses malheureux habitans éprouvèrent bientôt toutes les horreurs de la famine. La distribution du pain fut réduite de trois livres à une demi-livre, ensuite à un quarteron et enfin à rien ; et le blé monta peu à peu à un prix où les citoyens indigens ne pouvaient point atteindre. Privés de tout moyen de subsister, ils sollicitaient humblement les secours de l'opulence. L'humanité de Læta, veuve de l'empereur Gratien, qui avait fixé sa résidence à Rome, soulagea quelque temps la misère publique, et répandit sur l'indigence l'immense revenu que les sucesseurs de son mari payaient à la veuve de leur bienfaiteur[1]. Mais ces charités, quelque considérables qu'elles fussent, ne suffirent pas long-temps à la populace affamée d'une ville où les vivres devenaient tous les jours plus rares et plus chers, et la calamité publique s'étendit jusque dans le palais des sénateurs. Ceux à qui l'éducation et l'habitude avaient fait du luxe un besoin indispensable, apprirent combien peu de chose il fallait pour satisfaire la nature; et ils répandirent leurs trésors pour obtenir quelques alimens grossiers, dont ils auraient détourné dédaigneusement leurs regards dans des temps plus heureux. Les Romains se disputaient avec acharnement, s'arrachaient avec fureur et dévoraient avec avidité la nourriture la plus dégoûtante et la plus malsaine. Le bruit se répandit alors que quelques malheureux, devenus féroces par le désespoir, avaient massacré d'autres hommes pour se nourrir secrètement de la chair de leurs victimes : et tel dut être le combat affreux des deux plus puissans instincts de la nature, que même des mères avaient égorgé leurs propres enfans pour en faire un horrible repas[2]! Des milliers

[1] Ce calcul ne diffère pas beaucoup de celui que M. Brotier, dernier éditeur de Tacite (t. II, p. 380), a fait d'après les mêmes principes, quoiqu'il semble prétendre à une précision qui n'est ni possible, ni fort importante.

[2] Relativement aux événemens du premier siége de Rome, que l'on confond souvent avec le second et avec le troisième, voyez Zozime (l. V, p. 350-354), Sozomène (l. IX, c. 6), Olympiodor. (*apud Phot.*, p. 180), Philostorge (l. XII, c. 3), et Godefroi (*Dissertat.*, p. 467-475).

[1] La mère de Læta portait le nom de Pinumena. On ignore le pays, la famille et le nom de son père. (Ducange *Fam. Byzant.*, p. 59.)

[2] *Ad nefandos cibos erupit esurientium rabies, et sua invicem membra laniârunt dùm mater non parcit lactanti infantiæ; et recipit utero, quem paulo antè effuderat* (Jérôme, *ad Principiam*, t. I, p. 121.) On raconte les mêmes horreurs du siége de Jérusalem et de celui de Paris. Relativement au dernier, comparez le dixième livre de la Henriade avec le Journal de Henri IV,

de Romains expirèrent d'inanition dans leurs maisons et dans les rues. Comme les cimetières publics, situés hors de la ville, étaient au pouvoir de l'ennemi, la puanteur qui s'exhalait d'un si grand nombre de cadavres restés sans sépulture infecta l'air; et une maladie contagieuse et pestilentielle augmenta les horreurs de la famine. Les assurances que la cour de Ravenne donna plusieurs fois d'un prompt et puissant secours soutinrent quelque temps l'espérance dans le cœur des timides Romains. Privés de tout secours humain, ils acceptèrent l'offre d'une délivrance surnaturelle. Des magiciens toscans avaient persuadé à Pompéianus, préfet de la ville, que, par la force mystérieuse de charmes et de sacrifices, ils pouvaient extraire la foudre des nuages, et lancer ces feux célestes dans le camp des barbares [1]. On communiqua ce secret important à Innocent, évêque de Rome, et le successeur de saint Pierre est accusé, peut-être légèrement, de s'être relâché, en faveur de la sûreté publique, de la sévérité des règles du christianisme. Mais lorsqu'on agita cette question dans le sénat, lorsqu'on exigea comme condition essentielle que les sacrifices fussent célébrés dans le Capitole en présence et sous l'autorité des magistrats, la majeure partie de cette respectable assemblée, craignant d'offenser ou Dieu ou l'empereur, refusa de participer à une cérémonie qui paraissait équivalente à la restauration du paganisme [2].

Il ne resta de ressource aux Romains que dans la clémence ou du moins dans la modération du roi des Goths. Le sénat, qui, dans ces tristes circonstances, avait pris les rênes du gouvernement, lui envoya deux ambassadeurs. On confia cette commission importante à Basilius, Espagnol d'extraction, qui s'était distingué dans l'administration des provinces, et à Jean, le premier tribun des notaires, également propre à cette négociation par sa grande habileté dans les affaires, et par son ancienne intimité avec le prince barbare. Après avoir été admis en sa présence, ils déclarèrent avec plus de hauteur que leur humble situation ne semblait le permettre, que les Romains étaient résolus de maintenir leur dignité, soit en paix, soit en guerre; et que, si Alaric refusait de leur accorder une capitulation honorable, il pouvait donner le signal et se préparer à combattre une multitude de guerriers exercés aux armes et animés par le désespoir. « Plus l'herbe » est serrée, et mieux la faux y mord, » leur répondit laconiquement le roi des Goths, en accompagnant cette réponse d'un éclat de rire insultant, qui annonçait son mépris pour les menaces d'un peuple énervé par le luxe et épuisé par la famine. Il condescendit à stipuler la rançon qu'il exigeait pour se retirer des portes de Rome; tout l'or et l'argent qui se trouvait dans la ville, sans distinction de ce qui appartenait à l'état et aux particuliers, tous les meubles de prix et tous les esclaves, barbares de naissance ou d'origine. Les députés du sénat se permirent de lui demander d'un ton modeste et suppliant : « O roi, si telles sont vos intentions, » que comptez-vous donc laisser aux Ro» mains? » — « La vie, répliqua l'orgueilleux » vainqueur. » Avant leur départ, on convint cependant d'une courte suspension d'armes, qui facilita une négociation moins rigoureuse. Alaric se radoucit, et rabattit beaucoup de sa première demande; il consentit enfin à lever le siége aussitôt qu'il aurait reçu cinq mille livres pesant d'or et trente mille livres pesant d'argent, quatre mille robes de soie,

(t. I, p. 47-83); et vous observerez qu'un simple récit de ces faits est infiniment plus pathétique que les descriptions les plus recherchées d'un poème épique.

[1] Zosime (l. v, p. 355, 356) parle de ces cérémonies comme un Grec qui n'avait aucune connaissance des superstitions romaines ou toscanes. Je soupçonne qu'elles consistaient en deux parties, l'une secrète et l'autre publique. La première était probablement une imitation des enchantemens, au moyen desquels Numa avait fait descendre Jupiter, armé de la foudre, sur le mont Aventin.

. . . Quid agant laqueis, quæ carmina dicant,
Quâque trahant superis sedibus arte Jovem,
Scire nefas homini.

Les *ancilia* ou boucliers de Mars, les *pignora Imperii* que l'on portait en procession aux calendes de mars, tiraient leur origine de cet événement mystérieux. (Ovid. *Fast.* III, 259-398.) Le dessein était probablement de rétablir cette ancienne fête, que Théodose avait supprimée. En ce cas-là, nous retrouvons une date chronologique que l'on n'a point encore observée.

[2] Sozomène (l. IX, c. 6) insinue que cette expérience fut tentée sans succès; mais il ne parle point d'Innocent, et Tillemont (Mém. Ecclés., t. 10, p. 645) est décidé à ne point croire qu'un pape ait été capable de participer à une cérémonie aussi impie.

trois mille pièces de fin drap écarlate et trois mille livres de poivre[1]. Mais le trésor public était épuisé et les calamités de la guerre interceptaient les revenus de tous les grands domaines de l'Italie et des provinces. Durant la famine, on avait échangé l'or et l'argent contre les alimens les plus grossiers; l'avarice des citoyens s'obstinait à cacher les trésors, et il ne resta de ressource à la ville, pour éviter sa destruction, que dans les dépouilles consacrées. Dès que les Romains eurent satisfait aux demandes d'Alaric, ils commencèrent à jouir, en quelque façon, de la paix et de l'abondance. On ouvrit avec précaution plusieurs portes de la ville. Les barbares laissèrent passer sans opposition les provisions sur la rivière et sur les chemins, et les citoyens coururent en foule au marché, qui tint trois jours de suite dans les faubourgs. Tandis que les marchands s'enrichissaient à ce commerce lucratif, on assurait la subsistance future de la ville, en remplissant de vastes magasins publics et particuliers. Alaric maintint dans son camp une discipline plus exacte qu'on ne pouvait l'espérer; et le prudent barbare prouva sa fidélité pour les traités par le châtiment sévère d'un parti de Goths, qui avait insulté des citoyens de Rome sur le chemin d'Ostie. Son armée, enrichie des contributions de la capitale, s'avança lentement dans la fertile province de Toscane, où il se proposait de prendre ses quartiers d'hiver. Quarante mille esclaves barbares, délivrés de leurs chaînes, se réfugièrent sous ses drapeaux, et aspirèrent à se venger, sous la conduite de leur libérateur, des souffrances de leur servitude. Il reçut en même temps un renfort plus honorable de Goths et de Huns, qu'Adolphe[2], frère de sa femme, lui amenait, d'après ses pressantes invitations, des bords du Danube sur ceux du Tibre, et qui s'étaient frayé un passage, avec un peu de perte et de difficulté, à travers un nombre bien supérieur des troupes de l'empire. Un chef victorieux, qui joignait à l'audace d'un barbare, l'art et la discipline d'un général romain, se trouvait à la tête de cent mille combattans, et le nom formidable d'Alaric inspirait dans toute l'Italie un sentiment de terreur et de respect[1].

Après une révolution de quatorze siècles, nous devons nous contenter de raconter les exploits militaires des conquérans de Rome, sans prétendre discuter les motifs de leur conduite politique. Alaric sentait peut-être, au milieu de sa prospérité, quelque faiblesse cachée, quelque vice intérieur qui menaçait sa puissance, ou peut-être sa modération apparente ne tendait-elle qu'à désarmer les ministres d'Honorius en trompant leur crédulité. Alaric déclara plusieurs fois qu'il voulait être l'ami de la paix et des Romains. Trois sénateurs se rendirent, à sa requête, comme ambassadeurs à la cour de Ravenne, pour solliciter l'échange des otages et la ratification d'un traité; et les conditions qu'il proposa clairement durant le cours des négociations, ne pouvaient faire soupçonner sa sincérité que par l'excès de leur modération. Alaric aspirait encore au rang de maître général des armées de l'Occident. Il stipula un subside annuel en grains et en argent, et choisit les provinces de Dalmatie, de Norique et de Vénétie, pour l'arrondissement de son nouveau royaume, qui l'aurait rendu maître de la communication importante entre l'Italie et le Danube. Alaric paraissait disposé, en cas que ces demandes modestes fussent rejetées, à renoncer au subside pécuniaire, et à se contenter même de la possession de la Norique, province dévastée, appauvrie et continuellement exposée aux incursions des Germains[2]. Mais l'espérance de la paix fut anéantie par l'obstination aveu-

[1] Le poivre était l'ingrédient favori de la cuisine la plus recherchée des Romains, la meilleure espèce se vendait communément vingt deniers, ou environ douze francs la livre. Voyez Pline (*Hist. Natur.*, XII, 14). On l'apportait des Indes, et le même pays, la côte du Malabar, en fournit encore abondamment. Mais le commerce et la navigation ont multiplié la quantité et diminué le prix. (Voyez Hist. polit. et philosoph., etc., t. I, p. 457.)

[2] Ce chef des Goths est nommé par Jornandès et par Isidore, *Athaulphe*, par Zosime et Orose, *Ataulphe*, et par Olympiodore, *Adoulphe*. Je me suis servi du nom plus connu d'Adolphe, adopté par les Suédois, frères ou fils des anciens Goths.

[1] Le traité entre Alaric et les Romains, etc., est tiré de Zosime (l. V, p. 354, 355, 358, 359, 362, 363). Le reste des circonstances n'est pas assez intéressant pour exiger d'autre citation.

[2] Zosime, l. V, p. 367, 368, 369.

gle, ou par les vues intéressées du ministre Olympius. Sans écouter les sages remontrances du sénat, il renvoya les ambassadeurs avec une escorte militaire, trop nombreuse comme suite d'honneur, et trop faible comme armée défensive. Six mille Dalmatiens, la fleur des légions impériales, marchèrent de Ravenne à Rome à travers un pays ouvert, occupé par des myriades de barbares. Ces braves légionnaires payèrent de leur vie l'imprudence du ministre : Valens, leur général, échappa du champ de bataille suivi de cent soldats; et un des ambassadeurs, qui n'était plus autorisé à réclamer la protection de la loi des nations, se vit réduit à racheter sa liberté au prix de trente mille pièces d'or. Cependant Alaric, au lieu de s'offenser de cette hostilité impuissante, renouvela ses propositions de paix; et la seconde ambassade du sénat romain, à laquelle Innocent donnait du poids et de la dignité par sa présence, évita les dangers de la route par la protection d'un détachement de l'armée des barbares[1].

Olympius[2] aurait peut-être encore insulté long-temps au juste ressentiment d'un peuple qui l'accusait hautement d'être l'auteur des calamités publiques; mais les intrigues secrètes du palais minaient sourdement sa puissance. Les eunuques favoris confièrent le gouvernement d'Honorius et de l'empire à Jovius, préfet du prétoire, serviteur indigne et méprisable, qui ne compensa point par la fidélité de son attachement les fautes et les malheurs de son administation. L'exil ou la fuite du coupable Olympius l'exposa à de nouvelles vicissitudes de fortune; il mena quelque temps la vie errante d'un aventurier, remonta ensuite au faîte des grandeurs, tomba une seconde fois dans la disgrâce, eut les oreilles coupées et expira sous les coups de fouet, à la grande satisfaction des amis de Stilicon, qui regardèrent son supplice ignominieux comme le plus doux des spectacles. Après la retraite d'Olympius, dont un des vices était le fanatisme religieux, les hérétiques et les païens furent délivrés de la proscription impolitique qui les excluait de toutes les dignités de l'état. Le brave Gennerid, soldat d'extraction barbare[1], qui suivait encore le culte de ses ancêtres, avait été forcé de quitter le baudrier militaire; et quoique l'empereur l'eût assuré plusieurs fois lui-même que les hommes de son rang et de son mérite ne devaient point se regarder comme compris dans la loi, il refusa toute dispense particulière, et persévéra dans une disgrâce honorable, jusqu'au moment où il arracha un acte de justice générale à l'embarras du gouvernement romain. La conduite de Gennerid dans la place importante de maître-général de la Dalmatie, de la Pannonie, de la Norique et de la Rhétie, à laquelle il fut élevé, et qu'il avait peut-être occupée précédemment, sembla ranimer la discipline et l'esprit de la république. Les troupes oisives et manquant de tout, reprirent leurs exercices et eurent une subsistance assurée; et sa générosité suppléa souvent aux récompenses que l'avarice ou la pauvreté de la cour de Ravenne leur refusait. Les barbares voisins redoutaient la valeur de Gennerid. Il défendit efficacement la frontière d'Illyrie, et ses soins vigilans procurèrent à l'empire un renfort de dix mille Huns, qui vinrent des confins de l'Italie, suivis de troupeaux de bœufs et de moutons, en si grand nombre, qu'ils auraient suffi non-seulement pour la marche d'une armée, mais pour l'établissement d'une colonie. La cour et les conseils d'Honorius offraient toujours le spectacle de la faiblesse, de l'ignorance, de la corruption et de l'anarchie. Les gardes, excités par le préfet Jovius, se révoltèrent, et demandèrent la tête de deux généraux et

[1] Zosime, l. v, p. 360, 361, 362. L'évêque évita, en restant à Ravenne, les calamités dont la ville fut la victime. (Orose, l. VII, c. 39, p. 573.)

[2] Relativement aux aventures d'Olympius et de ses successeurs au ministère, voyez Zosime (l. v, p. 334, 365, 366); et Olympiodore (*ap. Phot.*, p. 180, 181).

[1] Zosime (l. 5, p. 364) raconte cette circonstance avec une satisfaction visible, et célèbre le caractère de Gennerid, comme le dernier qui fit honneur au paganisme expirant. Le concile de Carthage n'était pas de cette opinion, lorsqu'il députa quatre évêques à la cour de Ravenne pour se plaindre d'une loi nouvellement publiée, qui exigeait que toutes les conversions au christianisme fussent libres et volontaires. (Voyez Baronius, Annal. Ecclés., A. D., 409, n° 12; A. D., 410, n° 47, 48.)

des deux principaux eunuques. Les généraux, trompés par une promesse perfide de leur sauver la vie, s'embarquèrent, et furent exécutés secrètement, tandis que les vils eunuques obtinrent la sûreté dans un exil commode à Milan et à Constantinople. L'eunuque Eusèbe et le barbare Allobich succédèrent au commandement de la chambre et des gardes, et ces ministres subordonnés périrent tous deux victimes de leur jalousie mutuelle. Par les ordres du comte des domestiques, le grand-chambellan expira sous les coups de bâton en présence de l'empereur étonné; et, lorsque peu de temps après Allobich fut assassiné au milieu d'une procession publique, Honorius fit paraître pour la première fois quelques lueurs de courage et de ressentiment. Avant de succomber, Eusèbe et Allobich contribuèrent à la chute de l'empire, en arrêtant la conclusion du traité que Jovius avait négocié avec Alaric, par des motifs personnels et peut-être coupables, dans une entrevue sous les murs de Rimini. Durant l'absence de Jovius, l'empereur voulut prendre un ton de hauteur et de dignité qui ne convenait ni à sa situation ni à son caractère. Il fit expédier en son nom au préfet du prétoire une lettre, qui lui accordait la permission de disposer des richesses publiques, mais par laquelle Honorius refusait dédaigneusement de prostituer les honneurs militaires de l'empire au chef orgueilleux des barbares. On communiqua imprudemment cette lettre à Alaric; et le roi des Goths, qui s'était comporté avec décence et modération durant tout le cours de la négociation, exhala, dans les termes les plus outrageans, la violence de son ressentiment de l'insulte faite si gratuitement à sa personne et à sa nation. Les conférences de Rimini cessèrent immédiatement, et le préfet Jovius se vit forcé, à son retour de Ravenne, d'adopter et même d'encourager les opinions favorites de la cour. Entraînés par son avis et par son exemple, les principaux officiers de l'état et de l'armée jurèrent que, sans égard aux circonstances, sans écouter aucune condition de paix, ils continueraient une guerre perpétuelle et implacable contre l'ennemi de la république. Cette convention imprudente mit un obstacle insurmontable à toute nouvelle négociation. On entendit déclarer aux ministres d'Honorius que, s'ils n'avaient invoqué dans leur serment que le nom de la divinité, ils pourraient encore consulter l'intérêt de la sûreté publique et se confier à la miséricorde du Tout-Puissant; mais qu'ayant juré par la tête sacrée de l'empereur, qu'ayant touché de la main, dans une cérémonie solennelle, le siége auguste de la sagesse et de la majesté, ils s'exposeraient, en violant leur engagement, aux peines temporelles du sacrilége et de la rébellion[1].

Tandis que l'orgueil aveugle de l'empereur et de la cour se soutenait à l'abri des fortifications et des marais impénétrables de Ravenne, ils abandonnaient Rome sans défense au ressentiment d'Alaric. Le prince barbare, conservant encore une modération réelle ou affectée, envoya, tout en conduisant son armée sur la voie Flaminienne, plusieurs évêques des villes d'Italie, conjurer l'empereur de sauver Rome et ses habitans de la fureur des barbares[2]. La ville évita cette affreuse calamité, non pas par la sagesse d'Honorius, mais par la prudence ou par l'humanité du roi des Goths, qui se servit, pour s'emparer de Rome, d'un moyen plus doux mais non moins efficace. Au lieu d'assaillir la capitale, il dirigea ses efforts contre le port d'Ostie, un des plus étonnans ouvrages de la magnificence romaine[3]. Les accidens aux-

[1] Zosime, l. v, p. 367, 368, 369. Cet usage de jurer par la tête, la vie, la sûreté ou le génie du souverain, était très-ancien en Egypte et en Scythie. (Genèse., XLII, 15.) L'adulation le fit bientôt passer chez les Césars; et Tertullien se plaint de ce que, dans son temps, ce serment était le seul pour lequel les Romains conservaient du respect. Voyez l'élégante dissertation de l'abbé Massieu sur les sermens de l'antiquité (Mém. de l'Acad. des Inscr., t. I, p. 208, 209.)

[2] Zosime, l. v, p. 368, 369. J'ai adouci les expressions d'Alaric, qui s'étend trop pompeusement sur l'histoire de Rome.

[3] Voyez Suétone (*in Claud.*, c. 20); Dion Cassius, (l. LX, 949, édit. Reimar), et la description de Juvénal (*Satir.* XII, 76, etc.). Dans le seizième siècle, tandis que les restes du port d'Auguste étaient encore visibles, les antiquaires en esquissèrent le plan (Voyez d'Anville, Mém. de l'Acad. des Inscript., t. 30, p. 198); et ils déclarèrent avec enthousiasme que tous les monarques de l'Europe réunis ne parviendraient point à exécuter un pareil ouvrage. (Bergier, Hist. des grands chemins des Romains, t. II, p. 356.)

quels la subsistance précaire de la capitale était exposée, suggérèrent au premier des Césars un dessein qui s'exécuta sous le règne de l'empereur Claude. Le môle artificiel, qui en formait la passe étroite, s'avançait dans la mer et repoussait victorieusement la violence des vagues; tandis que les plus gros vaisseaux étaient en sûreté à l'ancre dans trois bassins vastes et profonds, qui recevaient la branche septentrionale du Tibre à environ deux milles de l'ancienne colonie d'Ostie [1]. Le port des Romains devint insensiblement une ville épiscopale [2], où l'on déposait les grains de l'Afrique dans de vastes greniers pour l'usage de la capitale. Dès qu'Alaric se fut rendu maître de cette place importante, il somma les Romains de se rendre à discrétion, en leur déclarant que sur leur refus, ou même sur leur délai, il ferait détruire les magasins dont la subsistance de leur ville dépendait. L'orgueil du sénat fut contraint de céder aux clameurs du peuple et à la terreur de la famine. Il consentit à placer un nouvel empereur sur le trône du méprisable Honorius, et le suffrage du victorieux Alaric donna la pourpre à Attale, préfet de la ville. Ce monarque reconnaissant nomma son protecteur maître-général des armées de l'Occident. Adolphe, avec le rang de comte des domestiques, obtint la garde de la personne du nouvel empereur; et les deux nations semblèrent réunies par l'alliance et par l'amitié [1].

Les portes de la ville s'ouvrirent, et Attale se rendit, environné d'un corps de barbares, au palais d'Auguste et de Trajan. Après avoir distribué à ses favoris les honneurs civils et militaires, le nouveau monarque convoqua une assemblée du sénat, où il annonça, dans un discours pompeux, le dessein de rétablir la majesté de la république, et de réunir les provinces de l'Égypte et de l'Orient, auxquelles Rome avait si long-temps donné des lois. Ces promesses extravagantes, faites par un usurpateur sans expérience et sans talens pour la guerre, excitèrent le mépris de tous les citoyens sensés, qui regardaient son élévation comme l'injure la plus humiliante que l'arrogance des barbares eût encore osé faire à la république. Mais la populace applaudissait, avec sa légèreté ordinaire, à ce changement de maître, et le mécontentement public favorisait le rival d'Honorius. Les sectaires, persécutés par ses édits, espéraient trouver un peu plus d'indulgence chez un prince né en Ionie, élevé dans la religion païenne, et qui avait reçu le baptême des mains d'un évêque arien [2]. Les commencemens du règne d'Attale s'annoncèrent d'une manière favorable. On envoya un officier de confiance avec un faible corps de troupes, pour assurer l'obéissance de l'Afrique. Presque toute l'Italie se soumit à la puissance des barbares; et, malgré la résistance opiniâtre de Bologne, le peuple de

[1] Ostia Tyberina (voyez Cluver., *Italia Antiq.*, l. III, p. 870-879). Les deux bouches du Tibre étaient séparées par l'île sacrée, triangle équilatéral dont les deux côtés étaient évalués à la distance d'environ deux milles. La colonie d'Ostie fut fondée entre la branche gauche ou méridionale de la rivière, et le port au-dessus de la branche droite ou septentrionale; et la distance entre leurs restes, selon la carte de Cingolani, est d'un peu plus de deux milles. Du temps de Strabon, le sable et la vase avaient presque obstrué le port d'Ostie; le progrès de cette même cause a augmenté l'étendue de l'île Sainte, et insensiblement Ostie et le port se sont trouvés à une distance considérable du rivage. Les canaux à sec, *fiumi morti*, et les vastes excavations, *stagno di ponente*, *di levante*, marquent les retraites de la rivière et les efforts de la mer. Consultez l'excellente carte de l'état ecclésiastique par les mathématiciens de Benoît XIV, une vue de l'état présent des *Agro romano* en six cartes par Cingolani, qui contient cent treize mille huit cent dix-neuf *rubbia*, environ cinq cent soixante-dix mille acres, et les huit cartes topographiques d'Ameti.

[2] Dès le troisième siècle (Lardner, Vérités de l'Evangile, part. 2, vol. 3, p. 89-92), ou du moins dès le quatrième (*Carol. a sancto Paulo, Notit. Eccles.*, p. 47), le port de Rome était devenu une ville épiscopale, qui a été démolie, à ce qu'il paraît, dans le neuvième siècle, par le pape Grégoire IV, au temps où les Arabes faisaient leurs incursions. Elle se trouve aujourd'hui réduite à une auberge, une église, et une maison ou palais de l'évêque, qui est un des six cardinaux de l'église romaine. (Voyez Eschinard, *Descrizione di Roma*, et *dell' Agro Romano*, p. 328.)

[1] Relativement à l'élévation d'Attale, consultez Zosime (l. VI, p. 377-380), Sozomène (l. IX, c. 8, 9), Olympiodore (*ap. Phot.*, p. 180, 181), Philostorge (l. XII, c. 3), et Godefroy (*Dissertat.*, p. 470).

[2] Nous pouvons admettre le témoignage de Sozomène relativement au baptême arien d'Attale, et celui de Philostorge relativement à son éducation païenne. La joie visible de Zosime et le mécontentement de la famille Anicienne dont il rend compte, ne font pas présumer favorablement du christianisme du nouvel empereur.

Milan, irrité peut-être de l'absence d'Honorius, accepta le choix du sénat. A la tête d'une armée formidable, Alaric conduisit son captif couronné presque jusqu'aux portes de Ravenne; et une ambassade des principaux ministres, de Jovius, préfet du prétoire, de Valens, maître de la cavalerie et de l'infanterie, du questeur Potamius et de Julien, chef des notaires, se rendit au camp des Goths. Ils consentirent, au nom de leur souverain, à reconnaître l'élection de son compétiteur pour légitime, et à partager les provinces de l'Italie et de l'Occident entre les deux empereurs. Leurs propositions furent rejetées avec mépris; et Attale, affectant une clémence plus insultante que le refus, daigna promettre que, si Honorius avait la sagesse de renoncer volontairement à la pourpre, il lui permettrait de passer tranquillement le reste de sa vie dans quelque île éloignée [1]. La situation du fils de Théodose paraissait si désespérée à ceux qui connaissaient le mieux ses forces et ses ressources, que Jovius et Valens, son ministre et son général, trahirent sa confiance, désertèrent honteusement le parti de leur bienfaiteur, et passèrent au service de son rival. Effrayé de cette trahison, Honorius tremblait à l'approche de tous ses serviteurs, craignant sans cesse de rencontrer des ennemis dans sa capitale, dans son palais, et jusque dans sa chambre; il tenait des vaisseaux prêts dans le port de Ravenne, pour le transporter au besoin dans les états de son neveu, l'empereur de l'Orient.

Mais il existe, dit l'historien Procope, une Providence [2] qui protège la faiblesse et la sottise; et elle ne pouvait raisonnablement refuser son secours à Honorius. Au moment où, incapable d'une entreprise sage ou hardie, il prenait dans son désespoir le parti d'abandonner ses états, un renfort de quatre mille vétérans entra dans le port de Ravenne.

[1] Il porta l'insolence jusqu'à déclarer qu'il ferait mutiler Honorius avant de l'envoyer en exil. Mais cette assertion de Zosime est contredite par le témoignage plus impartial d'Olympiodore. Il impute cette proposition odieuse au perfide Jovius, et assure qu'elle fut absolument rejetée par Attale.

[2] Procop., *de Bell Vandal.*, l. I, c. 2.

L'empereur confia la garde des murs et des portes de la ville à ces braves étrangers, dont la fidélité n'était point corrompue par les intrigues de cour; et son âme timide se tranquillisa sur le danger dont le menaçaient ses ennemis domestiques. Les nouvelles favorables qui arrivèrent d'Afrique changèrent l'opinion publique et l'état des affaires. Les troupes et les officiers, envoyés par Attale dans cette province, furent défaits et massacrés. Le zèle actif d'Héraclien maintint l'obéissance des peuples soumis à son gouvernement. Il envoya une somme d'argent considérable pour assurer la fidélité des gardes impériales. Par sa vigilance à arrêter l'exportation d'huile et de grains, Rome éprouva la famine, et le mécontentement du peuple fit naître le tumulte et les séditions. Le mauvais succès de l'expédition d'Afrique devint la source de plaintes mutuelles et de récriminations entre les partisans d'Attale. Son protecteur se dégoûta insensiblement d'un prince qui manquait de talens pour commander, et de docilité pour obéir. Il adoptait les mesures les plus imprudentes sans en donner connaissance à Alaric, ou même contre son avis; et le refus que le sénat fit d'admettre cinq cents barbares au nombre des troupes qui s'embarquèrent, annonça une méfiance imprudente dans la circonstance. Jovien, nouvellement élevé au rang de patrice, enflamma par ses artifices le ressentiment du roi des Goths, et voulut ensuite excuser cette double perfidie en assurant qu'il n'avait feint d'abandonner le service d'Honorius que pour détruire plus facilement le parti de son rival. Dans une vaste plaine, auprès de Rimini, et en présence d'une multitude de Romains et de barbares, Attale fut publiquement dépouillé de la pourpre et du diadème. Alaric envoya ces ornemens de la royauté au fils de Théodose, en signe de paix et d'amitié [1]. Les officiers qui rentrèrent dans le devoir reprirent leurs em-

[1] Voyez la cause et les circonstances de la chute d'Attale, dans Zosime (l. VI, p. 380-383), Sozomène (l. IX, c. 8), Philostorg. (l. XII, c. 3). Les deux amnisties (Cod. Théod., l. IX, tit. 38, loi 11, 12) qui furent publiées le 12 de février et le 8 d'août (A. D., 410), sont évidemment relatives à cet usurpateur.

plois, et le repentir le plus tardif ne resta point sans récompense. Mais l'empereur dégradé, moins sensible à la honte qu'au désir de conserver sa vie, demanda la permission de se mettre à la suite du roi Goth[1].

La déposition d'Attale faisait cesser le seul obstacle réel qui pût s'opposer à la conclusion de la paix; et Alaric s'avança jusqu'à trois milles de Ravenne, pour fixer l'irrésolution des ministres impériaux, dont le retour de la fortune avait ranimé l'insolence. Il apprit avec indignation que Sarus, un des chefs des Goths, ennemi personnel d'Adolphe et le rival héréditaire de la maison des Balti, était reçu dans le palais. A la tête de trois cents guerriers, ce fougueux barbare sortit des portes de Ravenne, surprit et tailla en pièces un nombreux corps de Goths, rentra dans la ville en triomphe, et obtint la permission d'insulter son adversaire par un héraut, qui annonça publiquement que le crime d'Alaric le rendait irrévocablement indigne de l'alliance et de l'amitié de l'empereur[2]. Les calamités de Rome expièrent, pour la troisième fois, les fautes et l'extravagance de la cour de Ravenne. Le roi des Goths ne dissimulant plus le désir du pillage et de la vengeance, parut sous les murs de Rome à la tête de son armée, et le sénat se prépara, sans espoir de secours, à retarder du moins la destruction de la capitale. Mais leurs soins furent impuissans contre la perfidie de leurs esclaves et de leurs domestiques, que la naissance ou l'intérêt attachait au parti des barbares. A minuit, ils ouvrirent sans bruit la porte Salarienne, et les habitans se réveillèrent au bruit redouté de la trompette des Goths. Onze cent soixante-trois ans après la fondation de Rome, cette cité impériale, qui avait soumis et policé la plus grande partie de la terre, fut livrée à la fureur des Scythes et des Germains[1].

[1] *In hoc, Alaricus, imperatore, facto, infecto, refecto, ac defecto.... Mimum risit, et ludum spectavit imperii.* (Orose, l. VII, c. 42, p. 582.)

[2] Zosime (l. VI, p. 384), Sozomène (l. IX, c. 9), Philostorge (l. XII, c. 3). Dans cet endroit le texte de Zosime se trouve mutilé, et nous avons perdu le reste de son sixième et dernier livre, qui finissait par le sac de Rome. Quoique cet historien puisse être accusé de partialité et de crédulité, nous ne nous en voyons point privés sans quelque regret.

Cependant, avant d'entrer dans la ville Alaric fit voir qu'il n'était point dépourvu des sentimens de religion et d'humanité. Il recommanda à ses soldats d'épargner la vie des citoyens désarmés, et de respecter les églises des saints apôtres, de saint Pierre et de saint Paul, comme des asiles et des sanctuaires inviolables. Au milieu des horreurs d'un tumulte nocturne, plusieurs Goths firent admirer le zèle de leur conversion récente; et les écrivains ecclésiastiques rapportent et exagèrent peut-être un grand nombre d'exemples de leur piété et de leur modération[2]. Tandis que les barbares parcouraient la ville pour satisfaire leur avidité, un de leurs chefs força la maison d'une vierge âgée, qui avait dévoué sa vie au service des autels. Il lui demanda, sans lui faire aucune insulte, tout l'or et l'argent qu'elle possédait, et fut étonné de la complaisance avec laquelle cette vierge le conduisit à un trésor plein de métaux précieux et de bijoux du travail le plus exquis. Le barbare, saisi de joie et d'admiration, contemplait en silence la riche proie qu'il venait d'acquérir; mais la vénérable gardienne l'avertit que ces vases consacrés appartenaient à saint Pierre. « Si vous y » touchez, lui dit-elle, c'est sur vous que » tombera le sacrilége : quant à moi, je n'ose » point garder ce que je ne suis pas en état » de défendre. » Le capitaine des Goths,

[1] *Adest Alaricus, trepidam Romam obsidet, turbat, irrumpit.* (Orose, l. VII, c. 39, p. 573.) Il raconte cet événement en sept mots; mais il remplit des pages entières de la dévotion des Goths. J'ai tiré, d'une histoire douteuse de Procope, les circonstances qui m'ont paru les plus probables. (Procop., *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 2.) Il suppose que la ville fut surprise tandis que les sénateurs dormaient après leur dîner; mais Jérôme assure que ce fut dans la nuit : *Nocte Moab capta est; nocte cecidit murus ejus.* (T. I, p. 121, *ad Principiam*).

[2] Orose (l. VII, c. 39, p. 573-576) applaudit à la piété des Goths chrétiens, sans réfléchir que le plus grand nombre était de la secte d'Arius. Jornandès (c. 30, p. 653) et Isidore de Séville (*Chron.*, p. 714, édit. Grot.), qui étaient fort attachés au parti des Goths, ont répété et embelli ces histoires édifiantes. Selon Isidore, on entendit dire à Alaric lui-même qu'il faisait la guerre aux Romains et non pas aux saints apôtres. Tel était le style du septième siècle. Deux cents ans plus tôt, le mérite et la gloire étaient attribués au Christ et non pas à ses apôtres.

frappé d'étonnement et de respect, fit savoir à son roi ce qu'il venait de découvrir, et Alaric ordonna de transporter sans dommage et sans délai tous les vases et tous les ornemens consacrés dans l'église de saint Pierre. Un nombreux détachement de Goths escortèrent en ordre de bataille leurs pieux compagnons, qui portaient sur leurs têtes les richesses du saint apôtre; et cette espèce de procession, où les cris de guerre étaient mêlés à la psalmodie religieuse, marcha dévotement depuis l'extrémité du mont Quirinal jusqu'au quartier du Vatican. Une foule de chrétiens sortait des maisons voisines pour suivre cette édifiante cérémonie, et des fugitifs de tout âge, de tous les rangs, et peut-être de toutes les sectes, eurent le bonheur de se sauver dans le sanctuaire du Vatican. Saint Augustin composa son savant ouvrage sur la Cité de Dieu, pour justifier les moyens dont la providence s'était servie pour détruire la puissance des Romains. Il célèbre avec une complaisance particulière ce mémorable triomphe du Christ, et insulte ses adversaires, en les provoquant à lui citer un exemple d'une ville prise d'assaut, où les divinités fabuleuses de l'antiquité aient pu se sauver elle-mêmes, ou protéger leurs crédules prosélytes [1]. En même temps que les barbares se livraient au pillage, ils donnèrent quelques exemples de vertu dignes d'être admirés. Mais l'enceinte du Vatican et les églises des apôtres ne pouvaient contenir qu'une petite portion du peuple romain. Des milliers de soldats, et principalement les Huns, qui suivaient les drapeaux d'Alaric, ne connaissaient ni la foi, ni peut-être le nom du Christ; et nous pouvons présumer, sans manquer à la charité, que les Goths chrétiens ne se conduisirent pas tous selon les préceptes de l'Évangile, dans ces momens de licence et de désordre, où les passions enflammées avaient la force et le droit de se satisfaire. Les écrivains les plus disposés à exagérer leur clémence, avouent qu'un grand nombre de Romains furent massacrés [2], et que les rues étaient remplies de cadavres qui restèrent sans sépulture jusqu'à la fin du tumulte. Le désespoir des citoyens se changeait quelquefois en fureur; et lorsque les barbares éprouvaient la moindre résistance, le châtiment s'étendait jusque sur le faible et sur l'innocent. Quarante mille esclaves exercèrent leur vengeance personnelle sans pitié et sans remords, et lavèrent dans le sang de leurs maîtres les injures et les mauvais traitemens qu'ils en avaient reçus. Les matrones et les vierges de Rome essuyèrent des insultes plus affreuses, aux yeux de la chasteté, que la mort; et l'historien ecclésiastique raconte, pour l'édification de la postérité, la manière courageuse avec laquelle une de ces femmes sut défendre sa pudeur [1]. Une dame romaine, d'une dévotion fervente et d'une grande beauté, avait enflammé par sa vue les désirs impétueux d'un jeune barbare, que Sozomène a grand soin de nous faire connaître pour un prosélyte zélé de l'arianisme. Irrité de sa résistance, il tira son sabre, et lui fit au cou une blessure légère. L'héroïne vit couler son sang, mais n'en continua pas moins à braver le ressentiment et à repousser les entreprises de son ravisseur, qui, frappé d'admiration pour son courage et sa vertu, cessa ses efforts criminels, et la conduisit respectueusement dans le sanctuaire du Vatican : il donna même six pièces d'or aux gardes de l'église, et leur commanda de la rendre à son mari sans lui faire la moin-

[1] Voyez saint Augustin (*de Civitate Dei*, l. I, c. 1-61. Il cite les exemples de Troie, de Syracuse et de Tarente.

[2] Jérôme, t. I, p. 121, *ad Principiam*. Il applique au sac de Rome les expressions énergiques de Virgile.

Quis cladem illius noctis, quis funera fando,
Explicet, etc.

Procope (l. I, c. 2) affirme que les Goths massacrèrent un grand nombre de Romains. Augustin (*de Civit. Dei*, l. I, c. 12, 13) offre aux chrétiens des motifs de se consoler de la mort de ceux dont les cadavres, *multa corpora*, restèrent sans sépulture, *in tantâ strage*. Baronius a tiré des écrits de différens Pères de l'église, quelques lumières sur le pillage de Rome. (Annal. Ecclés., A. D., 410, n° 16-44.)

[1] Sozomène, l. IX, c. 10. Saint Augustin (*de Civit. Dei*, l. I, c. 17) assure que quelques vierges ou matrones se donnèrent la mort pour éviter d'être violées; et, quoiqu'il admire leur courage, les opinions théologiques le forcent à blâmer leur présomptueuse imprudence. Peut-être le bon évêque d'Hippone crut-il trop facilement à des actions d'héroïsme qu'il blâmait avec trop de sévérité. Les vingt vierges, supposé qu'elles aient existé, qui se jetèrent dans l'Elbe lorsque Magdebourg fut pris d'assaut, ont été multipliées au nombre de douze cents. (Voyez l'Histoire de Gustave Adolphe, par Harte, v. I, p. 308.)

dre insulte. Ces traits de courage et de générosité ne furent pas sans doute très-nombreux. Les féroces soldats satisfirent leurs appétits sensuels sans s'embarrasser des devoirs et de l'inclination de leurs captives, et les casuistes agitèrent sérieusement une question assez singulière. Il s'agissait de décider si les victimes violées, malgré leurs efforts pour s'en défendre, avaient perdu la glorieuse couronne de la virginité par un crime commis sans leur consentement [1]. Les Romains essuyèrent des pertes d'une autre espèce et d'un intérêt plus général. On ne peut pas supposer que tous les barbares fussent continuellement disposés au crime du viol ; et le manque de jeunesse, de beauté, ou de chasteté mettait beaucoup de Romaines à l'abri de la violence. Mais l'avarice est une passion universelle et insatiable, dont les succès peuvent procurer toutes les sortes de jouissances que les hommes sont susceptibles de désirer. Dans le pillage de Rome, l'or et les diamans obtinrent une juste préférence, comme contenant une plus grande valeur que tous les autres objets relativement au poids ou au volume. Mais lorsque les plus diligens eurent enlevé ces richesses portatives, les autres se partagèrent tous les meubles et les ornemens des palais. Ils empilaient dans le même chariot l'argenterie et les robes de pourpre et de soie, brisaient et morcelaient les chefs-d'œuvre de l'art, fondaient les vases et les statues, ou les rompaient avec leurs haches d'armes. L'acquisition de ces richesses enflammait l'avarice des barbares, et ils employaient les menaces et les tortures pour forcer les citoyens à découvrir l'endroit qui recélait leurs trésors [2]. Une maison richement meublée leur faisait supposer une grande fortune, et ils attribuaient l'apparence de la pauvreté à l'avarice ou à l'économie. L'obstination avec laquelle quelques Romains avaient souffert les traitemens les plus cruels avant de trahir le dépôt de leur richesses, devint funeste à des malheureux que les barbares faisaient expirer sous les coups de fouet, pour les forcer à déclarer des trésors imaginaires. Les Goths détruisirent ou mutilèrent quelques édifices de Rome; mais le dommage a été fort exagéré. En entrant par la porte Salarienne, ils mirent le feu aux premières maisons, pour éclairer leur marche et distraire l'attention des citoyens. Les flammes, que personne ne s'occupait d'éteindre, consumèrent pendant la nuit des bâtimens publics et particuliers; et les ruines du palais de Salluste [1] offraient encore, du temps de Justinien, un triste monument des fureurs et de l'incendie des Goths [2]. Cependant un historien de ce siècle a remarqué que le feu pouvait difficilement consumer des couvertures et des poutres de cuivre massif, et que les efforts des hommes étaient insuffisans pour détruire les fondemens des anciens édifices. Peut-être sa dévote assertion n'est-elle pas tout-à-fait dénuée de vérité, lorsqu'il affirme que la colère du ciel suppléa à

[1] Voyez saint Augustin, *de Civit. Dei*, l. I, c. 16-18. Il traite ce sujet avec beaucoup d'attention, et, après avoir admis qu'il ne peut point y avoir de crime sans consentement, il ajoute : « Sed quia non solum quod ad dolorem, » verum etiam quod ad libidinem pertinet, in corpore » alieno perpetrari potest, quicquid tale factum fuerit, et » si retentam constantissimo animo pudicitiam non excu- » tit, pudorem tamen incutit, ne credatur factum, cum » mentis etiam voluntate, quod fieri fortasse sine carnis » aliquâ voluptate non potuit. » Dans le chapitre XVIII, il fait quelques distinctions curieuses entre la virginité morale et physique.

[2] Marcella, Romaine également distinguée par son rang, par son âge, et par sa piété, fut renversée à terre et inhumainement battue et fouettée : *Cœsam fustibus stagellisque, etc.* (Jérôme, t. I, p. 121, *ad Principiam.*) Voyez saint Augustin (*de Civitat. Dei*, l. I, c. 10). Le moderne *Sacco di Roma* (p. 208) donne une idée des différentes tortures que l'on faisait souffrir aux prisonniers pour découvrir leur trésor.

[1] L'historien Salluste, qui pratiquait utilement les vices qu'il a censurés avec éloquence, employa les dépouilles de la Numidie à embellir son palais et ses jardins sur le mont Quirinal. L'endroit où il était situé est occupé aujourd'hui par l'église de Sainte-Susanne, séparée par une seule rue des bains de Dioclétien, et peu éloignée de la porte Salarienne. Voyez Nardini (*Roma antica*, p. 192, 193), et le grand plan de Rome moderne, par Nolli.

[2] Les expressions de Procope sont claires et modérées (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 2). La chronique de Marcellin paraît exagérée, *partem urbis Romæ cremavit;* et les expressions de Philostorge, εν ερειπιοις δε της πολεως κειμενης (l. XII, c. 3) donnent une idée fausse et gigantesque. Bargæus a composé une dissertation particulière, pour prouver que les édifices de Rome ne furent point détruits par les Goths et par les Vandales.

la faiblesse des barbares, et que la foudre réduisit en poussière le Forum de Rome et les statues dont il était décoré [1].

Quel que puisse être le nombre des citoyens de toutes les classes qui perdirent la vie dans le massacre de Rome, on assure qu'un seul sénateur périt par le fer des barbares [2]. Mais il n'est pas aisé de calculer la multitude d'hommes qui, d'un état aisé et honorable, furent réduits en un instant à la situation cruelle de captifs et d'exilés. Comme les barbares avaient plus besoin d'argent que d'esclaves, ils fixèrent à un prix modique la rançon de leurs prisonniers indigens; leurs amis, et souvent des étrangers, la payaient par bienfaisance [3]. Des captifs vendus en plein marché ou par convention auraient ainsi repris légalement leur liberté, qu'un citoyen ne pouvait ni perdre ni aliéner [4]; mais comme on sentit qu'en usant de ce droit les Romains courraient le risque de la vie, et que les Goths, en perdant l'espoir de vendre des prisonniers qui leur étaient inutiles, pourraient être tentés de les massacrer, un règlement sage dans la circonstance ordonna qu'ils seraient esclaves durant cinq ans pour acquitter par leurs travaux le prix de leur rançon [1]. Les nations qui envahirent l'empire romain avaient chassé devant elles en Italie une multitude de provinciaux affamés et tremblans qui redoutaient plus la famine que l'esclavage. Les calamités de Rome et de l'Italie dispersèrent les habitans dans les refuges qui semblaient les plus sûrs, parce qu'ils étaient les plus solitaires. Tandis que la cavalerie des Goths répandait la terreur et la dévastation sur les côtes de la Campanie et de la Toscane, la petite île d'Igilium, séparée par un canal étroit du promontoire Argentarien, repoussait ou éludait les attaques; et, à une si petite distance de Rome, un grand nombre de citoyens trouva sa sûreté dans les forêts de ce canton écarté [2]. Les vastes patrimoines qu'un grand nombre de sénateurs possédaient en Afrique offrirent un asile à ceux qui eurent le temps et la prudence de s'éloigner de la scène de désolation. La plus illustre parmi ces fugitifs fut la noble et pieuse Proba [3], veuve du préfet Petronius. Après la mort de son mari, le plus puissant sujet de Rome, elle resta à la tête de la famille Anicienne, et défraya de sa fortune particulière les dépenses du consulat de ses trois fils. Lors-

[1] Orose, l. II, c. 19, p. 143. Il semble désapprouver toutes sortes de statues; *vel Deum vel hominem mentiuntur*. Elles représentaient les rois d'Albe et de Rome depuis Enée, les Romains qui s'étaient illustrés par les armes ou par les arts, et les Césars qu'on avait mis au rang des dieux. Le nom de *Forum*, dont il se sert, est un peu équivoque; puisqu'il en existait cinq principaux; mais, comme ils étaient tous contigus les uns aux autres dans la plaine qui est environnée par les monts Capitolin, Quirinal, Esquilin et Palatin, on peut les regarder comme ne faisant qu'un seul forum. (Voyez la *Roma Antica* de Donat, p. 162-201, et la *Roma Antica* de Nardini, p. 212-273.) La première est plus utile pour les anciennes descriptions, et la seconde pour la topographie actuelle.

[2] Orose (l. II, c. 19, p. 142) compare la cruauté des Gaulois à la clémence des Goths. *Ibi vix quemquam inventum senatorem qui vel absens evaserit; hic vix quemquam requiri, qui fortè ut latens perierit.* Mais cette antithèse n'a point un air de vérité; et Socrate (l. VII, c. 10) affirme, peut-être tout aussi faussement, qu'un grand nombre de sénateurs furent massacrés après avoir souffert les plus cruelles tortures.

[3] *Multi....... christiani in captivitatem ducti sunt* (saint Augustin, *de Civitate Dei*, l. I, c. 14); et les chrétiens n'éprouvèrent aucun mauvais traitement.

[4] Voyez Heineccius, *Antiquitat. Juris Roman.*, t. I, p. 96.

[1] Appendix, Cod. Théod. XVI, *in Sirmond. Opera*, t. I, p. 735. Cet édit fut publié le 11 décembre (A. D., 408) et annonce plus de sagesse qu'on ne pouvait en attendre des ministres d'Honorius.

[2] Eminus Igilii sylvosa cacumina miror;
Quem fraudare nefas laudis honore suæ,
Hæc proprios nuper tutata est insula saltus;
Sive loci ingenio, seu Domini genio.
Gurgite cum modico victricibus obstitit armis,
Tanquam longinquo dissociata mari.
Hæc multos lacerâ suscepit ab urbe fugatos,
Hic fessis posito certa timore salus.
Plurima terreno populaverat æquora bello,
Contra naturam classe timendus eques,
Unum, mira fides, vario discrimine portum!
Tam propè Romanis, tam procul esse Getis.
Rutilius, *in Itinerar.*, l. I, 325.

L'île est connue aujourd'hui sous le nom de Giglio. (Voyez Cluver., *Ital. Antiquit.*, l. II, p. 502.)

[3] Comme les aventures de Proba et de sa famille sont liées avec la vie de saint Augustin, Tillemont s'empresse d'en rendre compte (Mém. Ecclés., t. XIII, p. 620-635). Quelque temps après leur arrivée en Afrique, Demétrias prit le voile, et fit vœu de virginité. On regarda cet événement comme très-intéressant pour Rome et pour le monde chrétien. Tous les saints écrivirent à Demétrias des lettres de félicitation. Celle de saint Augustin existe encore. C'est un mélange de raisonnemens faibles, de déclamations véhémentes, et de faits assez curieux, dont quelques-uns sont relatifs au siége et au pillage de Rome.

que les Goths assiégèrent et emportèrent la capitale, Proba, supportant avec résignation la perte de ses richesses immenses, s'embarqua dans un petit vaisseau, et vit, en naviguant, les flammes qui consumaient son magnifique palais. Elle se réfugia sur la côte d'Afrique, accompagnée de sa fille Lœta et de sa petite-fille, vierge célèbre, connue sous le nom de Demétrias. La générosité avec laquelle cette respectable matrone distribua les productions et les revenus de ses domaines, adoucit l'infortune des exilés et des captifs. Mais la famille de Proba ne fut point à l'abri de l'oppression du comte Héraclien, qui vendit les plus illustres des jeunes Romaines aux désirs ou aux vues intéressées des marchands de Syrie. Les Italiens fugitifs se dispersèrent dans les provinces le long des côtes de l'Egypte et de l'Asie, jusqu'à Constantinople et Jérusalem; et le village de Bethléem, résidence solitaire de saint Jérôme et de ses nouvelles converties, se trouva rempli d'illustres mendians des deux sexes et de tous les âges qui excitaient la compassion par le souvenir de leur ancienne opulence [1]. L'affreuse catastrophe de Rome répandit dans tout l'empire la crainte et la douleur. Le contraste touchant de la grandeur et de la misère disposait le peuple à exagérer le malheur de la reine des cités. Le clergé, qui appliquait aux événemens récens les brillantes métaphores de la prophétie orientale, était quelquefois tenté de confondre la destruction de la capitale avec la dissolution du globe.

Il existe chez tous les hommes un penchant à se grossir les malheurs du temps où ils vivent, et à s'en dissimuler les avantages. Cependant, lorsque le calme fut un peu rétabli, les contemporains savans et judicieux estimèrent le dommage réel fait par les Goths fort au-dessous de celui que Rome avait souffert dans son enfance, lorsque les Gaulois s'en étaient emparés [2]. L'expérience de onze siècles a fourni à la postérité un parallèle bien plus singulier, et elle peut affirmer avec confiance que les ravages des barbares qu'Alaric conduisit des bords du Danube en Italie, furent beaucoup moins désastreux que les hostilités exercées dans cette même ville par les troupes de Charles-Quint, qui s'intitulait prince catholique et empereur des Romains [1]. Les Goths évacuèrent la ville au bout de six jours; mais Rome fut, durant neuf mois, la victime des impériaux, et chaque jour, chaque heure était marquée par quelque acte de cruauté, de débauche ou de rapine. L'autorité d'Alaric mettait des bornes à la licence des barbares, qui le reconnaissaient pour leur chef et leur monarque; mais le connétable de Bourbon perdit la vie à l'attaque des murs, et la mort du général anéantit toute idée de discipline dans une armée composée de trois nations différentes, d'Italiens, d'Allemands et d'Espagnols. Au commencement du seizième siècle, les mœurs de l'Italie présentèrent le tableau frappant de la corruption du genre humain, on y voyait les crimes sanguinaires des nations sauvages unis aux vices qui naissent de l'abus du luxe et des arts. Les aventuriers qui, oubliant tous les sentimens de religion et de patriotisme, assaillirent le palais du pontife romain, doivent être considérés comme les plus scélérats des Italiens. A cette même époque, les Espagnols étaient la terreur de l'ancien et du nouveau monde; mais l'avarice et la cruauté ternissaient l'éclat de leur valeur. Infatigables à poursuivre l'or et la renommée, ils avaient perfectionné, par la pratique, les méthodes les plus féroces de tortu-

[1] Voyez les lamentations pathétiques de saint Jérôme (t. v, p. 400) dans sa préface au second livre de ses commentaires sur le prophète Ezéchiel.

[2] Orose établit cette comparaison sans pouvoir cependant se dépouiller de toute partialité théologique (l. II, c. 19, p. 142; l. VII, c. 39, p. 575). Mais, dans l'histoire de la prise de Rome par les Gaulois, tout est incertain et peut-être fabuleux. (Voyez Beaufort, sur l'Incertitude, etc. de l'histoire romaine, p. 356, et Melot, Mém. de l'Acad. des Inscrip., t. XV, p. 1-21.)

[1] Le lecteur qui désire connaître les circonstances de ce fameux événement peut lire l'excellent récit du docteur Robertson (Hist. de Charles V, vol. I, de notre édition); ou consulter *gli Annali d'Italia*, du savant Muratori (t. XIV, p. 230-244, édit. in-8°). S'il veut examiner les originaux, il peut avoir recours au dix-huitième livre de la grande histoire de Guicciardini. L'ouvrage qui mérite le mieux le titre d'authentique et d'original est un petit livre intitulé : *Il Sacco di Roma*, composé environ un mois après le pillage de la ville, par le frère de l'historien Guicciardini, qui paraît avoir été magistrat habile et écrivain impartial.

rer leurs prisonniers. Parmi les Castillans qui pillèrent Rome, il se trouvait sans doute des familiers de la sainte inquisition, et peut-être quelques volontaires nouvellement arrivés du Mexique. Les Allemands étaient moins corrompus que les Italiens, et moins cruels que les Espagnols; et l'aspect sauvage de ces guerriers ultramontains déguisait souvent un caractère doux et compatissant. Mais, dans la première ferveur d'une réformation récente, ils avaient adopté la fougue en même temps que les préceptes religieux de Luther. Les Allemands se plaisaient à insulter les catholiques, et à détruire les objets consacrés aux cérémonies de leur religion; ils se livraient sans remords et sans pitié à leur haine contre le clergé de toutes les classes et de toutes les dénominations, qui compose une si grande partie des habitans de Rome moderne; et leur zèle fanatique aspirait peut-être à renverser le trône de l'antechrist, pour purifier par le feu et par le sang les abominations de la Babylone spirituelle [1].

La retraite des Goths victorieux, qui quittèrent Rome le sixième jour [2], pouvait être motivée par la prudence; mais elle ne fut pas probablement l'effet de la crainte [3]. A la tête d'une armée chargée de dépouilles riches et pesantes, Alaric s'avança le long de la voie Appienne dans les provinces méridionales de l'Italie, détruisant tout ce qui s'opposait à son passage, et se contentant de piller le pays qui ne lui résistait pas. Nous ignorons quel fut le sort de Capoue, capitale de la Campanie qui, quoique fort déchue de son ancienne grandeur, passait encore pour la huitième ville de l'empire [4]; mais Nola, située dans ses environs [1], a été illustrée dans cette occasion par la sainteté de Paulin [2], qui passa sucessivement du rang de consul à l'obscurité monastique, et enfin à la dignité de l'épiscopat. A l'âge de quarante ans, il renonça aux richesses et aux honneurs, pour embrasser une vie de solitude et de pénitence; et les applaudissemens du clergé l'encouragèrent à mépriser les reproches de ses amis, qui attribuaient une conduite si extraordinaire à quelque indisposition du corps ou de l'esprit [3]. Son ancien attachement pour la ville de Nola le détermina à fixer son humble résidence dans ses faubourgs, près de la tombe miraculeuse de saint Félix, que la dévotion publique avait déjà environnée de cinq églises vastes et peuplées. Paulin dévoua les restes de sa fortune et de son intelligence au service du glorieux martyr. Il ne manquait jamais de célébrer le jour de sa fête par une hymne. Il fit construire une sixième église plus magnifique que les autres, et ornée d'un grand nombre de tableaux dont le sujet était tiré de l'ancien et du nouveau Testament. Un zèle si assidu lui assura la faveur de ce saint [4], ou au moins celle du peuple. Après quarante ans de retraite, on força le consul romain à accepter l'évêché de Nola, peu de mois avant l'époque où cette ville fut investie par les troupes d'Alaric. Durant le siége, quelques dévots se persuadèrent qu'ils avaient aperçu en songe ou en vision la figure divine

1 Bossuet (Hist. des variations des églises protestantes, l. I, p. 20-36) a attaqué vigoureusement le fougueux esprit de Luther, fruit de son tempérament et de l'enthousiasme; et Seckendorf (Commentaire du Luthéranisme) l'a défendu faiblement (l. I, n° 78, p. 120, et l. III, n° 122, p. 556).

2 Marcellin, dans sa chronique. Orose (l. VII, c. 39, p. 575) assure qu'il quitta Rome le troisième jour; mais cette différence peut aisément être conciliée par les mouvemens successifs des différens corps d'une grande armée.

3 Socrate (l. VII, p. 10) prétend, sans aucune apparence de vérité ou de raison, qu'Alaric se retira à la hâte en apprenant que les armées de l'empire d'Orient étaient en marche pour venir l'attaquer.

4 Ausonius, *de Claris Urbibus*, p. 233, édit. Toll. Le luxe de Capoue avait surpassé celui de Sybaris. (V. Athenœus, *Deiphnosophist.*, l. XII, p. 528, édit. Casaubon.)

1 Quarante-huit ans après la fondation de Rome, environ huit cents ans avant l'ère chrétienne, les Toscans bâtirent Capoue et Nola, à la distance de vingt-trois milles l'une de l'autre; mais la dernière ne sortit jamais de la médiocrité.

2 Tillemont (Mém. Ecclés., t. XIV, p. 1-146) a compilé avec son activité ordinaire tout ce qui a rapport à la vie ou aux écrits de Paulin, dont la retraite est célébrée dans ses propres écrits, et par les louanges de saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, et Sulpice Sévère, ses contemporains et ses amis.

3 Voyez les Lettres d'Ausone (épît. 19-25, p. 650-698, édit. Toll.) à son collègue, son ami et son disciple Paulin. La religion d'Ausone est encore un problème (Voyez les Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XV, p. 123-138.) Je crois qu'elle n'était pas moins un problème durant sa vie, et conséquemment qu'il était païen dans le cœur.

4 L'humble Paulin eut une fois la présomption d'avouer qu'il croyait être aimé de saint Félix, au moins comme un homme aime son petit chien.

de leur saint protecteur. Cependant l'événement prouva que Félix manquait ou de pouvoir ou de volonté pour sauver son ancien troupeau. Nola essuya sa part de la dévastation générale [1], et son évêque captif ne dut son salut qu'à sa réputation d'innocence et de pauvreté. Depuis l'invasion d'Italie par Alaric jusqu'à la retraite volontaire des Goths sous la conduite d'Adolphe son successeur, ils furent, durant plus de quarante ans, les maîtres de l'Italie, et régnèrent despotiquement sur un pays qui, au jugement des anciens, réunissait tous les avantages de la nature et toutes les perfections de l'art. Le degré de prospérité auquel l'Italie était parvenue dans le siècle heureux des Antonins avait, à la vérité, décliné avec la gloire de l'empire. Les fruits d'une longue paix périrent sous la main destructive des barbares, peu susceptibles de goûter les jouissances du luxe efféminé des habitans de l'Italie. Tout soldat réclamait une ample portion de grain, de troupeaux, d'huile et de vin, qu'on arrachait tous les jours aux malheureux provinciaux; les chefs de troupe allaient piller les maisons de campagne et les jardins situés sur la délicieuse côte de Campanie, précédemment habitée par Lucullus ou par Cicéron. Leurs captifs tremblans, fils et filles des sénateurs romains, versaient le vin de Falerne aux barbares; dans des vases d'or enrichis de pierreries, tandis qu'ils reposaient à l'ombre des platanes [2] entrelacés, pour se garantir du soleil. Telles étaient leurs plus douces jouissances. Le souvenir de leurs dangers et de leurs travaux, la comparaison avec les pays stériles et rigoureux de la Scythie et les bords glacés de l'Elbe, les faisait jouir délicieusement du climat de l'Italie [1]. Quel qu'ait été l'objet d'Alaric, la gloire, la conquête, ou les richesses, il le poursuivit avec une ardeur infatigable, sans se rebuter des revers ou se laisser amollir par les succès. A peine eut-il atteint l'extrémité de l'Italie, qu'il tourna ses regards sur l'île fertile et paisible qui en est voisine. Le roi des Goths ne considérait cependant la possession de la Sicile que comme le premier pas vers l'expéditiou qu'il méditait déjà contre l'Afrique. Le détroit de Messine [2] a douze milles de longueur, et environ un mille et demi de largeur dans le passage le plus étroit, les monstres fabuleux, les rochers de Scylla, et le gouffre de Charybde, ne pouvaient effrayer que les plus timides et les plus ignorans des marins. Cependant, après l'embarquement de la première division des Goths, il s'éleva une tempête qui dispersa et engloutit une partie des bâtimens de transport. Les dangers de ce nouvel élément étonnèrent le courage des barbares; la mort prématurée d'Alaric, après une courte maladie, déconcerta l'entreprise et termina ses conquêtes. Les Goths se livrèrent à toute leur férocité dans les honneurs funèbres qu'ils rendirent à un héros dont ils célébrèrent la valeur et les succès par leurs applaudissemens lugubres. A force de travaux, leurs nombreux captifs détournèrent le cours du Busentin, petite rivière qui baigne les murs de Consentia. Après avoir construit au milieu de son lit, mis à sec, le sépulcre de leur général, orné des dépouilles et des trophées de Rome, ils y firent rentrer les eaux; et, pour que l'endroit qui recélait le corps du victorieux Alaric fût à jamais un secret, ils

[1] Voyez Jornandès (*de Reb. Get.*, c. 30, p. 653); Philostorge (l. XII, c. 3); Augustin (*de Civitat. Dei*, l. I, c. 10); Baronius (Annal. Ecclés., A. D., 410, n° 45, 46).

[2] Le platane ou plane était l'arbre favori des anciens; ils le multiplièrent, à raison de son ombrage, depuis l'Orient jusque dans la Gaule. Pline (Hist. Natur., XII, 3, 4, 5) en cite plusieurs d'une taille énorme, un, entre autres, dans une maison de campagne impériale à Velitræ, que Caligula appelait son nid. Ses branches mettaient à l'abri une vaste table et toute la suite de l'empereur, que Pline nomme finement *pars umbræ*, expression qui pouvait aussi bien convenir à Alaric.

[1] The prostrate south to the destroyer yields
Her boasted titles, and her golden fields:
With grim delight the brood of winter view
A brighter day, and skies of azure hue;
Scent the new fragrance of the opening rose,
And quaff the pendent vintage as it grows.

(Voyez les poëmes de Gray, publiés par M. Masson, p. 197.) Au lieu de compiler des tables chronologiques et d'histoire naturelle, pourquoi M. Gray n'a-t-il pas employé son génie à achever ce poëme philosophique, dont il nous a laissé un si délicieux échantillon?

[2] La meilleure description du détroit de Messine, de Charybde et de Scylla, se trouve dans Cluvier (*Ital. Ant.*, l. IV, p. 1293; et *Sicil. Antiq.*, l. I, p. 60-76.) Il a soigneusement étudié les anciens, et examiné l'état actuel du pays avec exactitude.

massacrèrent inhumainement tous les prisonniers qu'ils avaient employés à l'exécution de cet ouvrage [1]. L'embarras du moment suspendit les animosités personnelles et les rivalités héréditaires des barbares; ils placèrent, d'une voix unanime, le brave Adolphe sur le trône de son beau-frère Alaric. Rien ne peut donner au lecteur une idée plus juste du caractère et du système politique de ce nouveau roi des Goths, que sa conversation avec un des premiers citoyens de Narbonne, qui, dans un pélerinage qu'il fit à la Terre-Sainte, la rapporta à saint Jérôme en présence de l'historien Orose. « Encouragé par la » valeur et la victoire, dit Adolphe, j'ai conçu » autrefois le projet de changer la face de » l'univers, d'en effacer le nom des Ro- » mains, d'élever le royaume des Goths sur » leurs ruines, et de devenir, comme Auguste, » le fondateur d'un nouvel empire. Mais l'ex- » périence m'a peu à peu convaincu qu'il faut » des lois pour maintenir la constitution d'un » état, et que le caractère indocile et féroce » des Goths n'est point susceptible de se sou- » mettre à la contrainte salutaire d'un gou- » vernement civil. Dès ce moment, je me » suis fait un autre plan de gloire et d'ambi- » tion, et j'ai aujourd'hui le désir sincère de » mériter la reconnaissance de la postérité, » en employant la valeur des Goths, non pas » à renverser, mais à défendre l'empire ro- » main et à maintenir sa prospérité [2]. » D'après ces vues pacifiques, le nouveau monarque des Goths suspendit les opérations de la guerre, et négocia sérieusement un traité d'alliance avec la cour impériale. Les ministres d'Honorius, qui se trouvaient dégagés de leur vœu absurde par la mort d'Alaric, avaient le plus grand intérêt à délivrer l'Italie de l'oppression des Goths, qui consentirent avec joie à servir contre les tyrans et les barbares dont les provinces au delà des Alpes étaient infestées [3]. Adolphe, devenu général des Romains, dirigea sa marche de l'extrémité de la Campanie vers les provinces méridionales de la Gaule. Ses troupes occupèrent de gré ou de force les villes de Narbonne, de Toulouse, et de Bordeaux; et, quoique repoussées des murs de Marseille par le comte Boniface, elles étendirent bientôt leurs quartiers depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan. Les provinciaux se plaignaient avec raison que ces prétendus alliés leur enlevaient le peu qui était échappé à la cupidité des ennemis. Cependant on ne manquait jamais de quelque prétexte spécieux pour pallier ou même pour justifier les violences des Goths. Les villes de la Gaule qu'ils attaquaient pouvaient être considérées comme rebelles au gouvernement d'Honorius. Adolphe avait toujours pour excuse de ses usurpations apparentes les articles du traité ou les instructions secrètes de la cour impériale; et on imputait à l'indocilité indisciplinable des barbares les actes d'hostilité irrégulière qui n'étaient point légitimés par le succès. Le luxe de l'Italie avait moins servi à adoucir la férocité des Goths, qu'à amollir leur courage; ils avaient adopté les vices des nations civilisées, sans en imiter les arts ou les institutions [1].

Les protestations d'Adolphe étaient probablement sincères, et l'ascendant qu'une princesse romaine prit sur le cœur et sur l'esprit du monarque des Goths devint un garant de sa fidélité pour les intérêts de l'empire. Placidie [2], fille du grand Théodose et de sa seconde femme Galla, avait été élevée dans le palais de Constantinople; mais les événemens de sa vie se trouvent liés avec les révolutions qui agitèrent l'empire d'Occident sous le règne de son frère Honorius.

[1] Jornandès, *de Reb. Get.*, c. 30, p. 654.

[2] Orose, l. VII, c. 43, p. 584, 585. Saint Augustin l'envoya, en 415, d'Afrique en Palestine, visiter saint Jérôme, et le consulter relativement à la controverse de Pélage.

[3] Jornandès suppose, sans beaucoup de probabilité, qu'Adolphe revint à Rome, et la pilla une seconde fois, *more locustarum erasit*. Il convient cependant avec Orose, que le roi des Goths conclut un traité avec Honorius. (Voyez Orose, l. VII, c. 43, p. 584, 585; Jornandès, *de Reb. Get.*, c. 31, p. 654, 655.)

[1] La retraite des Goths hors de l'Italie, et leurs premières opérations dans la Gaule, sont obscures et douteuses. J'ai tiré beaucoup de secours de Mascou (Hist. des anciens Germains, l. VIII, c. 29, 35, 36, 37). Il a éclairci et lié les chroniques interrompues et les fragmens de ces temps-là.

[2] Voyez le portrait de Placidie dans Ducange (*Fam. Byzant.*, p. 72), et Tillemont (Hist. des Empereurs, t. V, p. 260-386, etc., t. VI, p. 240).

Lorsque Rome fut investie pour la première fois par Alaric, Placidie, âgée d'environ vingt ans, habitait la capitale; et la facilité avec laquelle cette princesse consentit à la mort de Sérène, sa cousine, pourrait la faire soupçonner d'ingratitude et de cruauté [1]. Les barbares retinrent la sœur d'Honorius en captivité ou en otage [2]. Mais, quoique forcée de parcourir l'Italie avec l'armée des barbares, elle fut toujours traitée avec les égards et le respect dus à son sexe et à son rang. Jornandès fait l'éloge de la beauté de Placidie; mais le silence des courtisans de cette princesse peut faire douter raisonnablement des grâces de sa figure. Cependant sa haute naissance, sa jeunesse et l'affabilité de ses manières, firent une impression profonde dans le cœur d'Adolphe; et le monarque des Goths eut l'ambition de devenir le frère de l'empereur. Les ministres d'Honorius rejetèrent dédaigneusement la proposition d'une alliance si honteuse pour la vanité romaine, et exigèrent la liberté de Placidie pour premier article du traité de paix. Mais la fille de Théodose se soumit sans résistance aux désirs d'un conquérant jeune et intrépide, qui, ne le cédant à Alaric que par la taille et la force du corps, l'emportait sur son prédécesseur par les avantages séduisans des grâces et de la beauté. Le mariage d'Adolphe et de Placidie [3] fut consommé avant que les Goths évacuassent l'Italie; et ils célébrèrent la fête ou peut-être l'anniversaire de leur union dans la maison d'Igenuus, un des plus illustres citoyens de Narbonne. La princesse, vêtue comme une impératrice, s'assit sur un

[1] Zosime, l. v, p. 350.

[2] Zosime, l. vi, p. 383; Orose, l. vii, c. 40, p. 576. Les chroniques de Marcellin et d'Idacius semblent supposer que les Goths n'emmenèrent Placidie qu'après le dernier siége et le sac de Rome.

[3] Voyez les portraits d'Adolphe et de Placidie, et le détail de leur mariage dans Jornandès, *de Reb. Get.*, c. xxxi, p. 654, 655. Quant à l'endroit où cette union fut contractée, célébrée, ou consommée, les MSS. de Jornandès ne sont point d'accord, et ils nomment deux villes voisines l'une de l'autre, Forli et Imola, Forum Livii et Forum Cornelii. Il est aisé de concilier l'historien des Goths avec Olympiodore. (Voyez Mascou, l. viii, c. 36). Mais Tillemont prend de l'humeur, et prétend qu'il est inutile de chercher à concilier Jornandès avec des auteurs dignes de foi.

trône; et le roi des Goths, habillé dans cette cérémonie à la romaine, se plaça à côté d'elle sur un siége moins élevé. Les dons qu'il devait présenter à son épouse, selon l'usage des barbares, étaient composés des plus magnifiques dépouilles du pays de Placidie [1]. Cinquante jeunes hommes de la plus belle figure, et vêtus de robes de soie, portaient un bassin dans chaque main; l'un était rempli de pièces d'or, et l'autre de diamans d'une valeur inestimable. Attale, si long-temps le jouet de la fortune et des Goths, conduisait le chœur des musiciens. Les barbares jouissaient de leur triomphe, et les provinciaux se félicitaient d'une alliance qui semblait adoucir, par l'influence de l'amour et de la raison, la fierté du conquérant [2].

Les cent bassins remplis d'or et de diamans que Placidie reçut lors de la fête nuptiale, n'étaient qu'une très-petite partie des trésors des Gohts sur lesquels l'histoire des successeurs d'Adolphe offre quelques particularités assez extraordinaires. On trouva dans leur palais de Narbonne, lorsque les Francs le pillèrent dans le sixième siècle, soixante gobelets ou calices, quinze patènes pour l'usage de la communion, vingt boites ou coffres pour conserver les saintes écritures, tous d'or massif, enrichis de pierres d'un grand prix. Le fils de Clovis distribua ces richesses sacrées [3] aux églises de ses états; et sa pieuse

[1] Les Visigoths, sujets d'Adolphe, mirent depuis des bornes à la prodigalité de l'amour conjugal. Un mari ne pouvait pas légalement faire des dons ou des constitutions au profit de sa femme dans la première année de son mariage, et sa libéralité ne pouvait, dans aucun temps, passer la dixième partie de sa fortune. Les Lombards furent un peu plus indulgens. Ils permettaient le *morgingcap* le lendemain de la consommation du mariage; et ce don, la récompense flatteuse de la virginité, pouvait être du quart de la fortune du mari. Quelques épousées prenaient à la vérité la précaution de stipuler la veille un présent qu'elles savaient ne pas mériter. (Voyez Montesquieu, Esprit des Lois, l. xix, c. 25; Muratori, *delle Antichita Italiane*, t. i, *dissertazion.* xx, p. 243)

[2] Nous devons le détail de cette fête nuptiale à l'historien Olympiodore (*ap. Photium*, p. 185-188).

[3] Voyez dans la grande collection des historiens de France, par dom Bouquet, t. ii; Grégoire de Tours, l. iii, c. 10, p. 191; *Gesta Regum Francorum*, c. 23, p. 557. L'écrivain anonyme suppose, avec une ignorance digne de son siècle, que ces instrumens du culte des chrétiens avaient appartenu au temple de Salomon.

libéralité semble inculper les Goths de quelque sacrilége. Ils conservèrent avec moins de remords le fameux *missorium*, plat d'une grandeur extraordinaire, d'or massif, du poids de cinq cents livres, destiné à l'usage de la sainte table, et d'une valeur inestimable par la main-d'œuvre et les diamans dont il était incrusté, et par la tradition qui le faisait regarder comme un présent du patrice Ætius, offert à Torismond, roi des Goths. Un des successeurs de Torismond acheta le secours du roi des Francs par la promesse de ce don magnifique. Lorsqu'il eut pris possession du trône d'Espagne, le prince goth le remit aux ambassadeurs de Dagobert, mais le fit reprendre sur la route; et, après avoir long-temps négocié pour convenir d'une rançon, il donna la somme, relativement très-modique, de deux cents livres d'or, et conserva le *missorium* comme le plus glorieux ornement de son trésor [1]. Lorsque les Arabes conquirent l'Espagne et pillèrent ce trésor, ils trouvèrent une curiosité encore plus précieuse qui les frappa d'admiration; c'était une table fort grande, formée d'une seule émeraude [2], entourée de trois rangs de perles, soutenue par soixante-cinq pieds d'or massif, incrustée de diamans, et estimée à la valeur de cinq cent mille pièces d'or [3]. Une partie des trésors du roi des Goths pouvait provenir des dons de l'amitié ou des tributs de l'obéissance; mais la principale avait sans doute été le fruit de la guerre, et consistait en dépouilles arrachées à l'empire et peut-être à Rome.

Lorsque les Goths eurent évacué l'Italie, quelque ministre s'occupa, au milieu des factions du palais, de soulager les maux des provinces dévastées. Un règlement sage [1] affranchit pour cinq ans la Campanie, la Toscane, le Picenum ou Pisan, le Samnium, l'Apulie ou la Pouille, la Calabre, le Bruttium et la Lucanie ou Basilicate. On réduisit le tribut ordinaire à un cinquième, destiné à rétablir et à défrayer l'institution utile des postes publiques. Une autre loi accorda avec une diminution de taxe, aux voisins ou aux étrangers qui voudraient les occuper, la possession des terres restées sans culture et sans habitans, et on les mit à l'abri des réclamations futures des propriétaires fugitifs. A peu près dans le même temps, les ministres d'Honorius publièrent en son nom une amnistie générale qui abolissait la mémoire de toutes les offenses involontaires commises par les sujets durant les désordres et les calamités publiques. On travailla particulièrement à rétablir la capitale, en encourageant les citoyens à reconstruire les édifices détruits ou endommagés par l'incendie, et en faisant venir des secours extraordinaires de grains des côtes de l'Afrique. L'espoir de l'abondance et des plaisirs rappela bientôt la foule qui s'était sauvée des mains des barbares. Albinus, préfet de Rome, instruisit la cour qu'il avait pris note dans un seul jour de l'arrivée de quatorze mille étrangers [2]. En moins de sept ans, il ne resta presque plus de vestiges de l'invasion des Goths, et Rome avec la tranquillité reprit son ancienne splendeur; elle replaça sur sa tête la couronne de

[1] Consultez les témoignages originaux dans les historiens de France, t. II, *Fredegarii Scholastici Chron.*, c. 73, p. 441; *Fredegar Fragment.*, III, p. 463; *Gesta regis Dagoberti.*, c. XXIX, p. 587. L'accession de Sisenand au trône de l'Espagne date A. D. 631. Dagobert employa les deux cent mille pièces d'or à la fondation de l'église de Saint-Denis.

[2] Le président Goguet (Origine des Lois, etc., t. II, p. 239) pense que ces émeraudes d'une grandeur si extraordinaire, les statues et les colonnes que l'antiquité prétend avoir existé en Égypte, à Cadix, et à Constantinople, n'étaient que des compositions de cristal coloré. Le fameux plat d'émeraude que l'on montre à Gênes semble appuyer ce soupçon.

[3] Elmacin, *Hist. Saracenica*, l. I, p. 85; Roderic de Tolède, *Hist. Arab.*, c. IX; Cardone, Hist. de l'Afrique et de l'Espagne sous les Arabes,, t. I, p. 83. On l'appelait la table de Salomon, selon la coutume des Orientaux, qui attribuent à ce prince tous les ouvrages savans ou magnifiques de l'antiquité.

[1] Ces trois lois sont insérées dans le Code de Théodose (l. XI, tit. 28, loi 7; l. XIII, tit. 11, loi 12; l. XV, tit. 14, loi 14). Les expressions de la dernière sont d'autant plus remarquables, qu'elles contiennent non-seulement un pardon, mais une apologie.

[2] Olympiodorus, *apud Photium*, p. 188. Philostorge (l. XII, c. 5) observe que, quand Honorius fit son entrée triomphale, il encouragea les Romains de la main et de la voix, χειρι και γλωττη, à rebâtir leur cité et la Chronique de Prosper fait l'éloge d'Héraclien, *qui in Romanæ urbis reparationem strenuum exhibuerat ministerium.*

lauriers qu'elle avait perdue pendant le tumulte de la guerre, et, écoutant avec confiance de vaines prophéties, fit, jusqu'au moment de sa chute, des projets de vengeance, de victoire et de domination [1].

La révolte du pays dont Rome dépendait pour sa subsistance troubla bientôt cette apparence de tranquillité. Héraclien, qui semblait avoir donné des preuves évidentes de sa fidélité pour Honorius dans les circonstances les plus critiques, démentit, dans l'année de son consulat, sa conduite précédente, prit audacieusement le caractère de rebelle et le titre d'empereur, et se prépara à envahir l'Italie à la tête de toutes les forces maritimes qu'il put rassembler dans les ports de l'Afrique. Lorsqu'il jeta l'ancre à l'embouchure du Tibre, sa flotte surpassait celle de Xercès et d'Alexandre, s'il est vrai que ses bâtimens fussent au nombre de trois mille deux cents, en y comprenant depuis la galère qu'il montait jusqu'aux plus faibles bateaux [2]. Cependant cet armement, capable de renverser ou de rétablir le plus vaste empire de l'univers, ne procura que de faibles succès à l'usurpateur de l'Afrique. Dans sa marche, depuis le port, sur la route qui conduit aux portes de Rome, les généraux de l'empire l'attaquèrent et le mirent en fuite. Le chef de cette puissante armée désespéra de sa fortune, abandonna ses amis, et disparut avec un seul vaisseau [3]. Lorsqu'Héraclien aborda dans le port de Carthage, la province, pleine de mépris pour un chef si pusillanime, était rentrée sous l'obéissance d'Honorius. Le rebelle eut la tête tranchée dans l'ancien temple de la Mémoire; son consulat fut aboli [1], et on accorda le reste de sa fortune, qui ne montait qu'à quatre mille livres pesant d'or, au brave Constantius, qui défendait déjà le trône qu'il parvint depuis à partager avec son faible souverain. Honorius regardait avec indifférence les calamités de Rome et de l'Italie [2]; mais les révoltes d'Attale et d'Héraclien, qui attaquaient sa sûreté personnelle, le tirèrent pour un moment de son indolence habituelle. Il n'était probablement informé ni des causes ni des événemens qui l'avaient délivré de ces dangers; et l'Italie, se trouvant débarrassée de ses ennemis étrangers et domestiques, il végétait paisiblement dans le palais de Ravenne, tandis que ses lieutenans poursuivaient les usurpateurs, et remportaient des victoires au-delà des Alpes et au nom de l'indigne fils du grand Théodose [3]. Occupé d'un récit intéressant et compliqué, il serait possible que j'oubliasse d'annoncer l'époque de sa mort; et je prendrai d'avance la précaution d'avertir qu'il ne survécut qu'environ treize ans au dernier siége de Rome.

L'usurpateur Constantin, revêtu de la pourpre par les légions de la Bretagne, avait eu des succès qui semblaient devoir être durables. On reconnaissait sa puissance depuis le mur d'Antonin jusqu'aux colonnes d'Her-

[1] La date du voyage de Claudius Rutilius Numatianus est chargée de beaucoup d'obscurités; mais Scaliger prétend prouver par des caractères astronomiques qu'il quitta Rome le 24 septembre, et s'embarqua à Porto le 9 octobre, A. D. 416. (Voyez Tillemont, Hist. des Emp. t. v, p. 820.) Dans cet itinéraire poétique, Rutilius (l. 1, 115, etc.) adresse à Rome ses félicitations.

Erige crinales lauros, seniumque sacrati
Verticis in virides, Roma, recinge comas, etc.

[2] Orose composa son histoire en Afrique, deux ans après l'événement. Cependant l'improbabilité suffit pour contrebalancer son autorité. La Chronique de Marcellinus suppose à Héraclien sept cents bâtimens de trois mille hommes. Ce dernier nombre est ridiculement altéré, mais le premier me paraît beaucoup plus raisonnable.

[3] La Chronique d'Idacius affirme, sans la plus légère apparence de probabilité, qu'il s'avança jusqu'à Otriculum dans l'Umbrie, et qu'il fut défait dans une bataille avec perte de cinquante mille hommes.

[1] Voyez Code Théod., l. xv, tit. 14, loi 13. Les actes les plus réguliers de son autorité furent déclarés nuls, et jusqu'à la manumission des esclaves qu'on obligea à se faire affranchir une seconde fois.

[2] J'ai dédaigné de raconter une histoire absurde et probablement fausse. Procope (*de Bell. Vandal.*, l. i, c. 2) assure qu'Honorius fut alarmé de la perte de Rome jusqu'au moment où il s'assura qu'il ne s'agissait point d'un pigeon favori auquel il donnait ce nom, mais qu'il n'était question que de la capitale de son empire. Cependant ce conte prouve l'opinion publique.

[3] J'ai tiré tous mes éclaircissemens sur la vie de ces différens usurpateurs de six historiens contemporains, deux latins et quatre grecs, Orose (l. vii, c. 42, p. 581, 582, 583), Renatus Profuturus Frigeridus (*apud Gregor. Turon.*, l. ii, c. 9) dans les Historiens de France, t. ii, p. 165, 166) Zosime (l. vi, p. 370, 371); Olympiodore (*apud Phot.*, p. 180, 181, 184, 185); Sozomen, (l. vi, c. 12, 6); Dissertations de Godefroy (p. 477-481); et les quatre Chroniques de Prosper Tyro, Prosper d'Aquitaine, Idacius, et Marcellin.

cule; et, au milieu des désordres publics, il partageait le pillage de la Gaule et de l'Espagne avec les barbares, dont les entreprises n'étaient plus arrêtées ni par le Rhin ni par les Pyrénées. Taché du sang d'un parent d'Honorius, il obtint de la cour de Ravenne, avec laquelle il tenait une correspondance secrète, l'approbation de son crime et de ses prétentions. Constantin, s'étant engagé par serment à délivrer l'Italie des Goths, s'avança jusqu'aux rives du Pô; et après avoir donné plus d'alarmes que de secours à son allié pusillanime, il se retira précipitamment dans le palais d'Arles pour célébrer par un luxe déréglé son triomphe inutile. Mais sa prospérité passagère fut bientôt troublée et détruite par la révolte du comte Gerontius, le plus brave de ses généraux, qui, durant l'absence de son fils Constans, prince déjà revêtu de la pourpre impériale, commandait dans les provinces de l'Espagne. Au lieu de se placer lui-même sur le trône, Gerontius, par des raisons dont nous ne sommes pas instruits, disposa du diadème en faveur de son ami Maxime, qui fixa sa résidence à Tarragone, tandis que son général traversait les Pyrénées pour surprendre les deux empereurs, Constantin et Constans, avant qu'ils fussent préparés à se défendre. Le fils fut pris à Vienne et aussitôt mis à mort; et ce jeune infortuné eut à peine le loisir de déplorer la funeste élévation de sa famille, qui l'avait pressé ou forcé de commettre un sacrilége, en quittant la paisible obscurité de la vie monastique. Le père s'enferma dans Arles et y soutint un siége; mais la ville aurait infailliblement été prise par Gerontius, si une armée d'Italie ne fût pas promptement venue à son secours. Le nom d'Honorius et la proclamation de l'empereur légitime effraya également les deux rebelles ennemis. Gerontius, abandonné de ses troupes, s'enfuit sur les frontières d'Espagne, et sauva son nom de l'oubli, par le courage tout romain qu'il fit paraître dans ses derniers momens. Au milieu de la nuit, un corps de ses soldats perfides attaquèrent sa maison, qu'il avait fortement barricadée. N'ayant avec lui que sa femme, un intrépide Alain de ses amis et quelques esclaves fidèles, il se servit avec tant de courage et d'adresse d'une provision de dards et de flèches, que trois cents des assaillans perdirent la vie. Au point du jour, toutes les armes étant épuisées, ses esclaves prirent la fuite. Gerontius aurait pu les suivre, s'il n'eût été retenu par l'amour conjugal. Les soldats, irrités d'une défense si opiniâtre, mirent le feu aux quatre coins de la maison. Dans cette extrémité funeste, il se rendit aux pressantes instances du brave Alain son ami, et lui abattit la tête. La femme de Gerontius le supplia de la délivrer d'une vie de misère et d'ignominie, et présenta la poitrine à son glaive. Cette scène tragique fut terminée par la mort du comte, qui, après s'être frappé trois fois de son épée, tira son poignard et se l'enfonça dans le cœur[1]. Maxime, abandonné de son protecteur, n'eut obligation de la vie qu'à sa faiblesse et à son incapacité. Le caprice des barbares qui ravageaient l'Espagne plaça une seconde fois ce fantôme impérial sur le trône; mais ils l'abandonnèrent bientôt à la vengeance d'Honorius; et l'usurpateur Maxime, après avoir servi de spectacle à la populace de Ravenne et de Rome, fut exécuté publiquement.

Le général Constantius, dont l'approche fit lever le siége d'Arles et dissipa les troupes de Gerontius, était né romain. Cette observation prouve que les sujets de l'empire avaient bien dégénéré de leur ancien esprit militaire. Sa force et son air majestueux le faisaient regarder par un peuple timide comme digne du trône, où il monta par la suite[2]. Ses manières étaient affables dans la société; il se livrait volontiers à la gaîté, et ne dédaignait pas de jouter, dans la joie d'un festin, avec les pantomimes les plus célèbres; mais quand la trompette guerrière l'appelait aux armes, lorsque, penché sur le cou de son cheval, Constantius parcourait rapidement

[1] Les louanges que Sozomène a données à cet acte de désespoir sont déplacées dans la bouche d'un ecclésiastique. Il observe (p. 379) que la femme de Gérontius était chrétienne, et que sa mort fut digne de sa religion et de la gloire éternelle.

[2] Ειδος αξιον τυραννιδος est l'expression d'Olympiodore, qu'il paraît avoir tirée d'*Eole*, tragédie d'Euripide, dont les fragmens existent encore. (Euripid. Barnes, t. II, p. 443, vers 38.) Cette allusion annonce que les Grecs du cinquième siècle lisaient encore les anciens poètes tragiques.

la plaine, la fierté de son maintien et le feu de ses regards semaient la terreur chez ses ennemis, et ses soldats encouragés ne doutaient plus de la victoire. La cour de Ravenne l'avait chargé de faire rentrer les provinces rebelles de l'Occident dans la soumission; et l'usurpateur fut assiégé une seconde fois dans sa capitale par un ennemi plus formidable. Cependant l'intervalle de ces deux siéges lui donna le temps de négocier un traité avec les Francs et les Allemands; et Edobic, son ambassadeur, revint bientôt à la tête d'une armée pour délivrer Arles et l'empereur prétendu. Le général romain, au lieu d'attendre qu'on l'attaquât dans ses lignes, se détermina hardiment et peut-être sagement à passer le Rhône et à prévenir les barbares. Ses dispositions furent conduites avec tant de secret et d'intelligence, que, tandis que l'infanterie de Constantius les attaquait en tête, son lieutenant Ulphilas, qui avait gagné en silence un poste avantageux sur leurs derrières, les environna avec sa cavalerie, en fit un grand carnage et détruisit toute leur armée. Les restes de cette armée sauvèrent leur vie par la fuite ou par la soumission, et leur général Edobic trouva la mort dans la maison d'un ami perfide, qui se flattait d'obtenir du général de l'empire un présent magnifique pour récompense de sa trahison. Constantius se conduisit dans cette occasion avec la magnanimité d'un vrai Romain. Dédaignant tout sentiment de jalousie, il reconnut devant l'armée le mérite et le service important d'Ulphilas; mais il détourna ses regards avec horreur de l'assassin d'Edobic et ordonna d'un ton sévère que l'on fît sur-le-champ sortir de son camp un misérable qui avait violé les lois de l'honneur et de l'hospitalité. L'usurpateur, qui, du haut des murs d'Arles, voyait anéantir sa dernière espérance, résolut de confier sa vie à un vainqueur si généreux. Après avoir exigé sûreté pour sa personne, et s'être fait donner, par l'imposition des mains, le caractère sacré d'ecclésiastique, il ouvrit les portes d'Arles. Mais Constantin éprouva bientôt que les principes d'honneur et d'intégrité qui dirigeaient la conduite ordinaire de Constantius étaient subordonnés aux préceptes flexibles de la moralité politique. Le général romain dédaigna de souiller ses lauriers du sang d'un rebelle; mais il fit partir, sous une forte garde, Constantin et son fils Julien pour l'Italie; et, avant d'arriver à Ravenne, ils rencontrèrent les ministres de la mort.

Dans un temps où l'on convenait généralement qu'il se trouvait à peine un seul citoyen dans tout l'empire dont le mérite personnel ne fût pas supérieur à celui du prince que le hasard de la naissance avait placé sur le trône, une foule d'usurpateurs se succédaient rapidement, sans réfléchir sur le sort de leurs prédécesseurs. Ce désordre se faisait particulièrement sentir dans les provinces de la Gaule et de l'Espagne, où les ravages de la guerre et l'esprit de révolte avaient anéanti tous les principes d'ordre et d'obéissance. Durant le quatrième mois du siége d'Arles, avant que Constantin eût quitté la pourpre, on apprit dans le camp impérial que Jovinus, couronné à Mayence dans la Haute-Germanie, à l'instigation de Goar, roi des Alains, et de Guntiarius, roi des Bourguignons, s'avançait des bords du Rhin vers ceux du Rhône à la tête d'une nombreuse armée de barbares. La courte histoire du règne de Jovinus est extraordinaire et obscure dans toutes ses circonstances. On devait naturellement supposer qu'un général habile et courageux, à la tête d'une armée victorieuse, saurait faire valoir sur le champ de bataille les droits légitimes d'Honorius. On pourrait peut-être justifier par de fortes raisons la retraite précipitée de Constantius; mais il abandonna sans nécessité la possession entière de la Gaule; et Dardanus, préfet du prétoire, est cité comme le seul magistrat qui refusa de se soumettre à l'usurpateur [1]. Lorsque les Goths, deux ans après le siége de Rome, établirent leurs quartiers dans la Gaule, on

[1] Sidonius Apollinaris, l. v, *epist.* 9, p. 139; et les Notes de Sirmond, p. 58. Après avoir raillé l'*inconstance* et la *docilité* de Jovinus, et la perfidie de Gerontius, il remarque que les vices de tous ces usurpateurs se trouvaient réunis dans la personne de Dardanus. Cependant ce préfet conserva une réputation honorable dans le monde et même dans l'église. Il entretint une pieuse correspondance avec saint Jérôme et avec saint Augustin; et le premier lui donna les épithètes de *christianorum nobilissime* et de *nobilium christianissime*.

pouvait croire que leurs affections ne seraient partagées qu'entre l'empereur Honorius dont ils étaient récemment devenus les alliés, et Attale, monarque dégradé, qu'ils réservaient dans leur camp pour y jouer, selon l'occasion, le personnage d'empereur ou de musicien. Cependant, dans un moment d'humeur dont on ne découvre ni la date ni la cause, Adolphe entra en pourparler avec l'usurpateur de la Gaule, et chargea Attale de la commission humiliante de négocier un traité qui confirmait sa propre ignominie. Nous lisons encore avec étonnement, qu'au lieu de considérer l'alliance des Goths comme le plus ferme appui de son trône, Jovinus fit une réponse obscure et ambiguë à l'officieuse importunité d'Attale; que, méprisant les avis de son puissant allié, il revêtit son frère Sébastien de la pourpre, et qu'il accepta très-imprudemment les services de Sarus, lorsque ce brave soldat d'Honorius quitta, dans un mouvement de colère, la cour d'un prince qui ne savait ni punir ni récompenser. Adolphe, élevé parmi une race de guerriers qui regardaient la vengeance comme le plus doux des plaisirs et le plus sacré des devoirs, s'avança, suivi de dix mille Goths, à la rencontre de l'ennemi héréditaire de la maison des Balti, et le surprit, accompagné pour toute escorte d'une vingtaine de ses intrépides compagnons. Unie par l'amitié, animée par le désespoir et écrasée par la multitude, cette petite troupe de héros mérita l'estime de ses ennemis, sans obtenir leur compassion; et dès que le lion fut pris dans les filets, on lui arracha la vie [1]. La mort de Sarus rompit l'alliance incertaine qu'Adolphe entretenait avec les usurpateurs de la Gaule. Il écouta la voix de l'amour et de la prudence, et promit au frère de Placidie de lui porter bientôt à Ravenne les têtes de Jovinus et de Sébastien. Le roi des Goths exécuta sa promesse sans délai et sans difficulté. Les deux frères sans amis et sans mérite personnel virent déserter tous leurs auxiliaires barbares; et Valence, une des plus belles villes de la Gaule, expia, par sa ruine, sa courte résistance. L'empereur choisi par le sénat de Rome, après avoir été successivement élevé sur le trône, dégradé, insulté, rétabli et dégradé une seconde fois avec ignominie, fut enfin abandonné à son triste sort. Lorsque le roi des Goths lui retira totalement sa protection, le mépris ou la pitié l'empêcha de faire aucune violence au malheureux Attale. Ce fantôme d'empereur, sans alliés et sans sujets, s'embarqua dans un port de l'Espagne, pour se réfugier dans quelque retraite solitaire; mais il fut pris en mer, traîné en présence d'Honorius, conduit en triomphe dans les rues de Rome et de Ravenne et publiquement exposé sur la seconde marche du trône aux regards de la multitude. Attale subit le châtiment dont on l'accusait d'avoir menacé Honorius dans ses jours de prospérité. Après lui avoir coupé deux doigts de la main, on le condamna à un exil perpétuel dans l'île de Lipari, où il reçut du gouvernement une honnête subsistance. Il n'y eut plus de révolte durant le reste du règne d'Honorius; et on peut observer que, dans le court espace de cinq ans, sept usurpateurs avaient été terrassés par la fortune d'un prince, également incapable d'agir et de commander.

La situation de l'Espagne, séparée de tous côtés des ennemis de Rome par des mers ou des montagnes et par des provinces intermédiaires, avait conservé long-temps sa tranquillité, et nous pouvons remarquer, comme une preuve de son bonheur, que, durant un espace de quatre siècles, l'Espagne a fourni très-peu de matériaux à l'histoire de l'empire romain. Le retour de la paix effaça rapidement les traces des barbares qui franchirent les Pyrénées sous le règne de Galien, et dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne on comptait les villes d'Eméritia ou Mérida, de Cordoue, de Bracara et de Séville, au nombre des plus belles et des plus riches du monde romain. L'habileté d'un peuple industrieux employait aux usages de la vie, et dans ses nombreuses manufactures, ses belles races d'animaux et les richesses végétales et minérales de son sol fécond; et l'a-

[1] On peut prendre l'expression presque à la lettre; Olympiodore a dit : μολις σακκοις εζωγρησαν. Σακκος ou σακος peut signifier un sac ou un habit flottant; et cette manière d'embarrasser un ennemi, ou de s'en rendre maître, se pratiquait souvent chez les Huns. (Ammien, XXXI, 2.) Il fut pris vivant avec des filets; c'est ainsi que le traduit Tillemont (Hist. des emper., t. V, p. 608).

vantage particulier des productions nécessaires à la marine contribuait à soutenir un commerce lucratif et très-étendu[1]. Les arts et les sciences florissaient sous la protection des empereurs ; et le courage des Espagnols, un peu affaibli par l'habitude de la paix et de la servitude, sembla se ranimer lorsque les Germains répandirent la terreur depuis les bords du Rhin jusqu'aux Pyrénées. Tant que la fidèle milice du pays conserva la garde de ces montagnes, ils repoussèrent avec succès toutes les entreprises des barbares. Mais dès que les troupes nationales furent forcées de remettre leurs postes aux bandes Honoriennes qui combattaient pour Constantin, ces troupes perfides livrèrent les barrières de l'Espagne aux ennemis, environ dix mois avant le sac de Rome par les Goths[2]. Coupables de rébellion contre leur souverain légitime, affamées de pillage, les gardes mercenaires des Pyrénées appelèrent, après la mort de Constantin, les Suèves, les Alains et les Vandales, et, se mêlant à ces hordes de barbares, elles semèrent le ravage et la mort depuis les frontières de la Gaule jusqu'à la mer d'Afrique. Un des plus éloquens historiens de l'Espagne a décrit les malheurs de sa patrie dans un discours concis, où il a rassemblé les déclamations violentes et peut-être exagérées des auteurs contemporains[3]. « L'irruption de ces peuples fut suivie des » plus affreuses calamités. Les barbares pil» laient et massacraient indifféremment les » Romains et les Espagnols, et ravageaient » avec la même fureur les villes et les campa» gnes. La famine réduisit les malheureux » habitans à se nourrir de chair humaine ; et » les animaux sauvages qui se multipliaient » sans obstacle, rendus plus furieux par l'ha» bitude du sang et par la faim, poursui» virent les hommes pour les dévorer. La » peste, suite inévitable de la famine, vint » bientôt mettre le comble à la désola» tion; la plus grande partie des habitans » en fut la victime, et la vue des mourans » n'excitait que l'envie de ceux qui leur » survivaient. Enfin les barbares, rassasiés » de meurtres et de brigandages, et at» teints eux-mêmes de la maladie contagieuse » dont ils étaient les funestes auteurs, se ren» fermèrent dans le pays qu'ils avaient dé» peuplé. Les Suèves et les Vandales se par» tagèrent l'ancienne Galice, où le royaume » de la Vieille-Castille se trouvait enclavé. Les » Alains se répandirent dans les provinces de » Carthagène et de Lusitanie, depuis la Mé» diterranée jusqu'à l'océan Atlantique. Les » Selinges, branche de la nation des Vandales, » s'emparèrent du territoire fertile de la Béti» que. Après avoir réglé ce partage, les con» quérans contractèrent avec leurs nouveaux » sujets quelques engagemens réciproques » d'obéissance et de protection. Les villes et les » villages se remplirent peu à peu d'un peu» ple de captifs, et les terres furent insensi» blement cultivées. Une partie des Espa» gnols préféra la misère de sa nouvelle » situation aux anciennes vexations du gou» vernement romain ; mais un grand nombre, » et particulièrement dans les montagnes » de la Galice, refusèrent de se soumettre au » joug des barbares[1]. »

La mort de Jovinus et de Sébastien et la soumission de la Gaule avaient démontré l'attachement d'Adolphe pour son beau-frère Honorius. La paix était incompatible avec le caractère du monarque des Goths ; il accepta avec joie la proposition de tourner ses armes victorieuses contre les barbares de l'Espagne,

[1] Sans recourir à des auteurs plus anciens, je citerai trois témoignages respectables du quatrième et du septième siècle : *Expositio totius mundi*, p. 16, dans le troisième volume des Géographes de Hudson ; Ausone, *de Claris Urbibus*, p. 242, édit. Toll. ; Isidore de Séville, Préface de la Chronique, *ap. Grotium, Hist. Goth.*, p. 707. On peut trouver beaucoup de particularités relatives au commerce d'Espagne dans Nonnius (*Hispania illustrata*) ; et dans Huet (Hist. du commerce des Anciens, c. 30. p. 228-234).

[2] La date est fixée soigneusement dans les *Fasti* et dans les Chroniques d'Idacius. Orose (l. VII, c. 40, p. 578) assure que la trahison des Honoriens livra l'Espagne ; mais Sozomène (l. IX, c. 12) ne les accuse que de négligence.

[3] Idacius voudrait appliquer les prophéties de Daniel à ces calamités publiques, et il tâche d'arranger les événemens d'une manière conforme aux termes de la prédiction.

[1] Mariana, *de Rebus Hispanicis*, l. V, c. I, t. I, p. 48, *Hag. Comit.*, 1773. Il avait lu dans Orose (l. VII, c. 41, p. 579) que les barbares avaient quitté l'épée pour conduire la charrue, et qu'une grande partie des provinciaux préféraient *inter barbaros pauperem libertatem, quam inter Romanos tributariam sollicitudinem sustinere.*

Les troupes de Constantius lui coupèrent toute communication avec les ports de la Gaule, et hâtèrent sa marche vers les Pyrénées. Il franchit ces montagnes, et s'empara de Barcelone au nom de l'empereur[1]. Le temps et la possession ne diminuaient point la tendresse d'Adolphe pour Placidie, et la naissance d'un fils qu'il nomma Théodose, par vénération pour son illustre aïeul, semblait lier son intérêt avec celui de l'empire. La mort de cet enfant, inhumé dans une église auprès de Barcelone, fut un sujet d'affliction pour ses parens; mais les soins de la guerre parvinrent aisément à distraire le roi des Goths de sa douleur, et une trahison domestique mit bientôt un terme à ses victoires. Il avait imprudemment reçu à son service un des compagnons de Sarus. Cet audacieux barbare cherchait secrètement l'occasion de venger la mort de son général, et son nouveau maître réveillait sans cesse son ressentiment, en le plaisantant sur la petitesse de sa taille. Adolphe fut assassiné dans le palais de Barcelone. Une faction tumultueuse viola les lois de la succession[2]; un prince d'une maison étrangère, Singeric, frère de Sarus, s'empara du trône d'Adolphe et de son diadème. Il commença son règne par le meurtre inhumain de six enfans que son prédécesseur avait eus d'un premier mariage, et qu'il arracha sans pitié des bras d'un vénérable évêque[3]. L'infortunée Placidie, au lieu de la respectueuse compassion qu'elle avait droit d'attendre, essuya des traitemens barbares et ignominieux. La fille de l'empereur Théodose, confondue dans une foule de vils captifs, fut forcée de faire à pied un trajet de plus de douze milles, devant le cheval d'un barbare, assassin de son mari qu'elle avait toujours tendrement aimé[4].

Mais Placidie ne tarda pas à jouir du plaisir de la vengeance. Les indignités qu'on lui faisait souffrir irritèrent peut-être les barbares contre leur nouveau monarque. Quoi qu'il en soit, après sept jours de règne, Singeric éprouva le sort d'Adolphe; et le choix libre de la nation plaça sur le trône Wallia, dont le caractère hardi et ambitieux donna dans les commencemens beaucoup d'inquiétude à l'empire. Il conduisit son armée de Barcelone aux côtes de l'océan Atlantique, que les anciens révéraient et redoutaient comme les bornes de l'univers. Mais, quand il fut arrivé au promontoire méridional de l'Espagne[1], et que, du haut du rocher où Gilbraltar est situé aujourd'hui, il eut contemplé les côtes fertiles de l'Afrique, Wallia reprit le projet de conquête que la mort d'Alaric avait suspendu. Les vents et les vagues s'opposèrent encore à l'entreprise des Goths, et ce nouvel essai, suivi de tempêtes et de naufrages, en détourna des peuples livrés à la superstition. Le successeur d'Adolphe écouta les propositions de l'ambassadeur romain, et se laissa déterminer par la nouvelle de l'approche réelle ou supposée d'une armée conduite par Constantius. Le traité fut conclu, et Placidie retourna dans le palais de son frère. Les Goths[2] reçurent six cent mille mesures de grains, et Wallia fit le serment de n'employer ses armes qu'au service de l'empire. Dans ces circonstances, une guerre sanglante éclata entre les barbares de l'Espagne. On prétend que les princes rivaux écrivirent à l'empereur d'Occident, et lui envoyèrent des ambassadeurs et des otages, pour l'engager à ne point se mêler de leur querelle, dont l'issue ne pouvait qu'être avantageuse aux

[1] Ce mélange de force et de persuasion acquiert une forte probabilité par la comparaison d'Orose et de Jornandès, historiens, l'un des Goths, et l'autre des Romains.

[2] Selon le système de Jornandès (c. XXXIII, p. 650), le véritable droit héréditaire au sceptre des Goths passait dans la maison des Amali; mais ces princes, vassaux des Huns, commandaient les tribus des Ostrogoths dans quelque canton de la Germanie ou de la Scythie.

[3] Olympiodore raconte le meurtre, mais le nombre des enfans est tiré d'une épitaphe suspecte.

[4] On célébra à Constantinople la mort d'Adolphe par une exhibition des jeux du cirque et une illumination. (Voyez Chron. Alexandrin.) On ne sait pas bien si les Grecs furent excités dans cette occasion par la haine des barbares ou des Latins.

[1] Quod *Tartessiacis* avus hujus Vallia *terris*
Vandalicas turmas, et juncti Martis Alanos
Stravit et occiduam texêre cadavera *Calpen*.

(Sidon. Apollinaris, *in Panegyric. Anthem.*, 363, p. 300, édit. Sirmond.)

[2] Ce secours leur était très-nécessaire. Les Vandales de l'Espagne donnaient aux Goths l'épithète insultante de *Turli*, parce que, durant la disette, ils avaient donné une pièce d'or pour une *turla*, environ une demi-livre de farine. (Olympiodor., *ap. Phot.*, p. 189.)

Romains, par le massacre et l'affaiblissement de leurs ennemis [1]. La guerre d'Espagne continua durant trois campagnes avec fureur et avec des succès variés; et Wallia y acquit la réputation d'un héros. Il extermina les Silinges, qui avaient ruiné la fertile province de la Bétique ou Andalousie ; il tua de sa propre main le roi des Alains dans une bataille; et les Scythes errans, qui échappèrent au fer du vainqueur, au lieu de choisir un nouveau chef, se réfugièrent sous les drapeaux des Vandales, avec lesquels ils restèrent confondus. Les Vandales eux-mêmes et les Suèves cédèrent aux efforts irrésistibles des Goths. Les restes de tous ces barbares furent forcés dans leur retraite, et chassés jusque dans les montagnes de Galice, où ils continuèrent à occuper le coin d'un canton aride, et à se livrer à leurs querelles et à leurs fureurs. Au faîte de la gloire et de la prospérité, Wallia n'oublia point ses engagemens. Il remit ses conquêtes d'Espagne sous l'obéissance d'Honorius ; et la tyrannie des officiers de l'empire fit bientôt regretter aux peuples le joug des barbares. Tandis que l'événement de la guerre était encore douteux, les premiers succès de Wallia engagèrent les ministres de Ravenne à décerner les honneurs du triomphe à leur faible souverain. Il entra dans Rome comme les anciens conquérans; et si les vils monumens de la flatterie n'avaient pas été ensevelis depuis long-temps dans l'oubli qu'ils méritent, nous trouverions sans doute encore en vers et en prose les ouvrages des poètes, des orateurs, des magistrats et des évêques qui applaudirent à la fortune, à la sagesse et au courage invincible d'Honorius [2].

Ce triomphe aurait pu être décerné avec justice à l'allié de Rome, si Wallia eût anéanti les semences de la guerre d'Espagne avant de repasser les Pyrénées. Ses Goths victorieux, quarante-trois ans après avoir passé le Danube, obtinrent, conformément aux articles du traité, la possession de la seconde Aquitaine, province maritime entre la Loire et la Garonne, et soumise à la jurisprudence civile et ecclésiastique de Bordeaux. Cette capitale, avantageusement située pour le commerce de l'Océan, était bâtie sur un plan régulier, et ses habitans nombreux se distinguaient du reste des Gaulois par leurs richesses, leur érudition, et l'affabilité de leurs manières. Tout le pays des environs jouit d'un sol fertile et d'un climat tempéré. On rencontrait partout les inventions de l'art et les fruits de l'industrie; et les Goths, se reposant de leurs travaux glorieux, se rassasiaient délicieusement des excellens vins de l'Aquitaine [1]. Leurs limites s'étendirent par le don de quelques diocèses voisins; et les sucesseurs d'Alaric fixèrent la résidence de leur cour à Toulouse, qui comprenait dans l'enceinte de ses murs cinq villes ou quartiers très-peuplés. A peu près au même temps, et dans les dernières années du règne d'Honorius, les Goths, les Francs et les Bourguignons obtinrent un établissement fixe et indépendant dans les provinces de la Gaule. L'empereur légitime confirma la concession de l'usurpateur Jovinus aux Bourguignons ses alliés. Les terres de la Première ou de la Haute Germanie devinrent la propriété de ces barbares formidables, qui occupèrent insensiblement, par droit de conquête ou par convention, les deux provinces connues depuis sous le nom de duché et de comté de Bourgogne [2]. Les Francs, ces vaillans et fidèles

3 Orose donne une copie de ces lettres prétendues. « Tu, cum omnibus pacem habe, omniumque obsides » accipe; nos nobis confligimus, nobis perimus, tibi vincimus; immortalis vero quæstus erat reipublicæ tuæ, » si utrique pereamus. » L'idée est juste, mais je ne puis pas croire qu'elle ait été sentie et avouée par les barbares.

1 *Romam triumphans ingreditur*. Telle est l'expression de Prosper dans sa Chronique. Les faits relatifs à la mort d'Adolphe et aux exploits de Wallia se trouvent dans Olympiodore (*apud Phot.*, p. 188); Orose (l. VII, c. 43, p. 584-587); Jornandès (*de Reb. Get.*, c. 31, 32); et dans les Chroniques d'Idacius et d'Isidore.

1 Ausone (*de Claris Urbibus*, p. 257-262) fait l'éloge de Bordeaux avec tout l'enthousiasme d'un citoyen qui célèbre sa ville natale. Voyez dans (Salvien, *de Gubern. Dei*, p. 228, Paris, 1608) une description éloquente des provinces d'Aquitaine et de Novempopulanie.

2 Orose (l. VII, c. 32, p. 550) fait l'éloge de la douceur et de la modération des Bourguignons, qui traitaient leurs sujets gaulois comme des frères chrétiens. Mascou a éclairci l'origine de leur royaume, dans les quatre premières notes qui se trouvent à la fin de son Histoire des anciens Germains. (Vol. II, p. 555-572 de la traduction anglaise.)

alliés de Rome, se laissèrent bientôt tenter d'imiter les usurpateurs auxquels ils avaient résisté si courageusement. Leurs tribus indépendantes pillèrent la ville de Trèves, capitale de la Gaule; et la faible colonie qu'ils conservaient depuis si long-temps dans le district de Toxandrie, enclavée dans le Brabant, se multiplia peu à peu sur les bords de la Meuse et de l'Escaut, au point qu'ils occupèrent toute l'étendue de la Seconde ou Basse Germanie. Ces faits sont sufisamment prouvés par le témoignage de l'histoire; mais la fondation de la monarchie française par Pharamond, ses conquêtes, et même son existence, ont été révoqués en doute avec justice par la sévérité impartiale des critiques modernes [1].

On peut dater la ruine des plus riches provinces de la Gaule du moment où elle devint la résidence de ces barbares, dont l'alliance était dangereuse et oppressive, et qui ne respectaient jamais la paix publique, lorsque leur intérêt ou leur caprice les disposait à la troubler. Ils exigèrent une forte rançon de tous les provinciaux dont ils épargnèrent la vie, s'emparèrent des terres les plus fertiles et des demeures les plus commodes pour leurs familles, leurs esclaves et leurs troupeaux. Les malheureux habitans s'éloignaient en soupirant, et cédaient sans résistance à ces avides étrangers leurs biens et leurs maisons paternelles. Les Romains avaient exercé la même injustice, non-seulement sur leurs conquêtes, au temps de leur orgueil et de leurs victoires, mais sur leurs propres sujets dans les circonstances funestes de leurs discordes civiles. Les triumvirs proscrivirent dix-huit colonies florissantes, toutes situées en Italie, et distribuèrent les terres et les maisons aux vétérans qui vengèrent la mort de César, et donnèrent des fers à la république. Deux poètes, dont la réputation est bien différente, ont déploré, dans des circonstances semblables, la perte de leur patrimoine. Mais les légionnaires d'Auguste semblent avoir surpassé l'injustice et la violence des barbares qui envahirent la Gaule sous le règne d'Honorius. Virgile eut bien de la peine à sauver sa vie des fureurs du centurion qui s'empara de sa ferme de Mantoue [1]; et Paulin de Bordeaux reçut du Goth qui s'établit dans sa maison une somme d'argent qu'il accepta, avec autant de joie que de surprise, quoiqu'elle fût très-inférieure au prix de son bien. La violence se déguisait sous le masque de la modération et de l'équité [2]. Le nom redoutable de conquérans se changeait dans la dénomination plus douce d'hôtes des Romains; et les barbares de la Gaule, particulièrement les Goths, déclaraient constamment qu'ils étaient attachés aux peuples par les lieus de l'hospitalité, et à l'empereur par ceux du devoir et de l'obéissance militaire. On reconnaissait, on respectait encore le titre d'Honorius et de ses successeurs; leurs lois et leurs magistrats civils étaient reconnus dans les provinces de la Gaule cédées aux barbares; et les rois, qui exerçaient une autorité indépendante sur leurs sujets, sollicitaient comme un honneur le rang de maître-général des armées de l'empire [3]. Telle était la vénération involontaire que le nom de Romain inspirait aux farouches guerriers qui avaient pillé le Capitole.

Tandis que les Goths ravageaient l'Italie, et que de faibles usurpateurs opprimaient successivement les provinces au-delà des Alpes, l'île de la Grande-Bretagne secoua le joug du gouvernement romain. On avait retiré peu à

[1] Voyez Mascou, l. VIII, p. 43, 44, 45. A l'exception d'une ligne suspecte de la Chronique de Prosper (t. I, p. 638), on ne trouve nulle part le nom de Pharamond avant le septième siècle. L'auteur des *Gesta Francorum* (t. II, p. 543) suppose, avec assez de probabilité, que Marcomir, père de Pharamond, exilé en Toscane, engagea les Francs à faire choix de son fils ou du moins d'un roi.

[1] O Lycida! vivi pervenimus: advena nostri
(Quod nunquam veriti sumus) ut possessor agelli
Diceret: Hæc mea sunt; veteres migrate coloni.
Nunc victi, tristes, etc.

Voyez la neuvième églogue tout entière, avec le commentaire de Servius. On assigna aux vétérans quinze milles du territoire de Mantoue, avec une réserve de trois milles autour de la ville en faveur des habitans. Alfenus Varus, fameux jurisconsulte, et l'un des commissaires nommés pour cette occasion, parvint à diminuer la réserve en y faisant comprendre huit cents pas d'eau et de marais.

[2] Voyez le passage remarquable de l'*Eucharisticon* de Paulin, 575, *ap. Mascou*, l. VIII, c. 42.

[3] Cette importante vérité est prouvée par Tillemont (Hist. des Emper.), et par l'abbé Dubos (Histoire de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules, t. I, p. 259).

peu toutes les forces régulières qui gardaient cette province éloignée; et la Grande Bretagne se trouvait abandonnée sans défense aux pirates saxons et aux sauvages de la Calédonie. Les Bretons, réduits à cette extrémité, ne comptèrent plus sur le secours tardif et douteux d'une monarchie expirante. Ils prirent les armes, repoussèrent les barbares, et se réjouirent d'avoir essayé si heureusement leurs propres forces [1]. Les mêmes calamités inspirèrent le même courage aux provinces armoricaines, qui comprenaient, sous cette dénomination, les côtes maritimes de la Gaule entre la Seine et la Loire [2]. Les habitans chassèrent les magistrats romains qui commandaient sous l'autorité de l'usurpateur Constantin, et établirent un gouvernement libre chez un peuple qui obéissait depuis si long-temps au despotisme d'un maître. Honorius, empereur légitime de l'Occident, confirma l'indépendance de la Bretagne et de l'Armorique; et les lettres que le fils de Théodose écrivit à ces nouveaux états, et dans lesquelles il les abandonnait à leur propre défense, peuvent être considérées comme une renonciation formelle aux droits et à l'exercice de la souveraineté. L'événement justifia, en quelque sorte, cette interprétation. Lorsque tous les usurpateurs eurent succombé, l'empire reprit la possession des provinces maritimes; mais leur soumission fut toujours imparfaite et précaire. Le caractère vain et inconstant de ces peuples, et leurs dispositions turbulentes, étaient également incompatibles avec la servitude et avec la liberté [3]. L'Armorique ne put pas conserver long-temps la forme d'une république [1]; mais elle fut sans cesse agitée de révoltes et de factions, et la Bretagne fut perdue sans retour [2]. Mais, comme les empereurs consentirent sagement à l'indépendance de cette province éloignée, la séparation n'entraîna le reproche ni de rébellion, ni de tyrannie; et les services volontaires de l'amitié nationale succédèrent aux devoirs de l'obéissance et de la protection [3].

Cette révolution détruisit tout l'édifice du gouvernement civil et militaire, et, durant une période de quarante ans, la Bretagne se gouverna jusqu'à la descente des Saxons, sous l'autorité du clergé, des nobles et des villes municipales [4]. 1° Zosime, le seul qui ait conservé la mémoire de cette transaction, remarque que les lettres d'Honorius étaient adressées aux villes de la Bretagne [5]. Quatre-vingt-dix cités considérables avaient pris naissance dans cette vaste province sous la protection des Romains; et, dans ce nombre, trente-trois jouissaient de priviléges très-avantageux [6].

[1] Zosime (l. VI, p. 376-383) raconte en peu de mots la révolte de la Bretagne et de l'Armorique. Nos antiquaires, et le grand Camden lui-même, ont été entraînés dans de grandes erreurs, faute d'une connaissance suffisante de l'histoire du continent.

[2] MM. de Valois et d'Anville, géographes nationaux, fixent les limites de l'Armorique dans leurs *Notitia* de l'ancienne Gaule. Le pays connu sous ce nom eut d'abord une grande étendue et plus tard elle en eut une beaucoup moins considérable.

[3] Gens inter geminos notissima clauditur amnes,
Armoricana priùs veteri cognomine dicta.
Torva, ferox, ventosa, procax, incauta, rebellis,
Inconstans, disparque sibi novitatis amore;
Prodiga verborum, sed non et prodiga facti.

(Erricus Monach., *in vit. sancti Germani*, l. V, *ap. Vales.*, *Notit. Galliarum*, p. 43). Valois rapporte, pour confirmer ce caractère, plusieurs témoignages auxquels j'ajouterai celui du prêtre Constantin, A. D., 488. Dans la vie de saint Germain, il appelle les Armoriques rebelles « *mobilem et indisciplinatum populum.* » (Voyez les Historiens de France, t. I, p. 643.)

[1] J'ai cru devoir faire ma protestation contre cette partie du système de l'abbé Dubos, contre lequel Montesquieu s'est élevé si fortement. Voyez l'Esprit des Lois (l. XXX, c. 24.)

[2] Βρεταννιαν μεντοι Ρωμαιοι ανασωσασθαι ουκετι εχον, sont les expressions de Procope (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 2, p. 181, édit. Louvre) dans un passage qui a été trop négligé. Bède lui-même (*Hist. Gent. Anglic.*, l. I, c. 12, p. 50, édit. Smith) convient que les Romains abandonnèrent tout-à-fait la Bretagne sous le règne d'Honorius. Cependant nos historiens modernes et nos antiquaires ne sont point de cette opinion; et quelques-uns prétendent qu'il ne se passa que peu de mois entre la retraite des Romains et l'invasion des Saxons.

[3] Bède n'a point omis le secours passager des légions contre les Pictes et les Ecossais; et nous présenterons, comme une preuve plus authentique, la levée de douze mille hommes que les Bretons indépendans fournirent à l'empereur Anthemius pour la guerre de la Gaule.

[4] Je me dois à moi-même et à la vérité de l'histoire de déclarer que quelques circonstances de ce paragraphe ne sont fondées que sur des analogies et des conjectures.

[5] Προς τας εν Βρεταννια πολεις. (Zosime, l. VI, p. 383.)

[6] Deux villes de la Bretagne étaient *municipia*, neuf *colonies*, dix *latii jure donatæ*, douze *stipendiariæ*. Ce détail est tiré de Richard de Cirencester (*de situ Britanniæ*, p. 36); et, quoiqu'on puisse douter qu'il ait écrit d'après le MSS. d'un général romain, il montre

Chacune de ces villes formait, comme dans les autres provinces de l'empire, une administration municipale qui réglait la police intérieure, et l'autorité de ce gouvernement se partageait entre des magistrats annuels, un sénat choisi et l'assemblée du peuple, conformément au modèle de la constitution romaine[1]. Ces petites républiques administraient le revenu public, exerçaient la juridiction civile et criminelle, et décidaient sur les intérêts politiques ; et lorsqu'elles défendaient leur indépendance, la jeunesse de la ville et des environs accourait sous l'étendard du magistrat. Mais le désir aveugle d'obtenir tous les avantages de la société civile, sans s'asservir à aucune des charges qu'elle impose, est une source inépuisable de troubles et de discorde; et nous ne pouvons pas raisonnablement supposer que l'indépendance de la Bretagne ait été exempte de tumulte et de factions. Les citoyens méconnaissaient fréquemment la supériorité du rang et de la fortune ; les nobles se plaignaient d'être devenus les sujets de leurs anciens serviteurs[2], et regrettaient souvent le gouvernement arbitraire des empereurs. 2° Les possessions territoriales des sénateurs leur donnaient sur le pays voisin une autorité, qui maintenait la juridiction de la ville. Les villages et les propriétaires des campagnes reconnaissaient l'autorité de ces républiques naissantes, afin d'y trouver, dans l'occasion, leur sûreté. Mais les seigneurs héréditaires de vastes possessions, qui n'étaient point gênés par le voisinage d'une grande ville, aspiraient au rang de princes indépendans, et exerçaient les droits de paix et de guerre au gré de leur caprice ou de leur intérêt. Les jardins et les maisons de campagne, dans lesquels on cherchait à imiter l'élégance italienne, se convertirent bientôt en forteresses, où les habitans des environs se réfugiaient dans les momens de danger[3]. Du produit de la terre, on achetait des armes et des chevaux pour soutenir des forces militaires composées d'esclaves, de paysans et d'aventuriers. Le chef exerçait dans son domaine l'autorité d'un magistrat civil. Une partie de ces chefs bretons tiraient peut-être leur origine d'anciens rois; un plus grand nombre encore prétendait à cette distinction honorable, et réclamait des droits héréditaires suspendus par l'usurpation des césars[1]. Les circonstances et leur ambition les disposaient à se vêtir à la manière de leurs ancêtres, à en imiter les mœurs et le langage. Si les *princes* de la Bretagne retombèrent dans la barbarie, tandis que les *villes* conservaient soigneusement les mœurs et les lois des Romains, l'île entière dut insensiblement se diviser en deux partis subdivisés eux-mêmes en un nombre infini de différentes factions, tantôt par l'intérêt, et tantôt par le ressentiment. Les forces publiques, au lieu de se réunir contre un ennemi étranger, se consumaient en querelles intestines ; le mérite personnel, qui plaçait un chef heureux à la tête de ses égaux, lui facilitait les moyens d'étendre sa tyrannie sur les villes voisines, et de réclamer un rang parmi les tyrans[2] qui opprimèrent la Bretagne après la dissolution du gouvernement romain. 3° L'église bretonne était composée de trente ou quarante évêques[3], et d'un nombre proportionné de clergé inférieur. Leur pauvreté[4] devait les en-

une connaissance de l'antiquité très-rare chez un moine du quatorzième siècle.

[1] Voyez Maffei, *Verona illustrata*, p. I, l. V, p. 83-106.

[2] .... Leges restituit, libertatemque reducit,
Et servos famulis non sinet esse suis.
Itinerar. Rutil., l. I, c. 215.

[3] Une inscription (*apud Sirmond. Not. ad Sidon. Apollinar.*, p. 59) décrit un château, *cum muris et portis, tuitioni omnium*, construit par Dardanus dans ses terres près de Sisteron, dans la seconde Narbonnaise, et qu'il avait nommé Théopolis.

[1] L'établissement de leur autorité n'aurait pas souffert de grandes difficultés, si l'opinion d'un savant antiquaire était fondée. Il suppose que les chefs des tribus bretonnes continuèrent toujours de régner, quoiqu'avec un pouvoir limité, depuis le règne de Claude jusqu'à celui d'Honorius. (Voyez l'Histoire de Manchester, par Whitaker, vol. I, p. 247-257.)

[2] Αλλήυσα υπο τυραννοις απ'αυτυ εμενε. (Procope, *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 2, p. 181.) *Britannia, fertilis provincia tyrannorum*. Telle fut l'expression de Jérôme en 415 (t. II, p. 255, *ad Ctesiphont.*). Le moine de Bethléem recevait les nouvelles les plus récentes et les plus circonstanciées, par le moyen des pèlerins qui visitaient tous les ans la Terre-Sainte.

[3] Voyez les antiquités ecclésiastiques de Bingham, vol. I, c. 6, p. 394.

[4] L'histoire rapporte que les *trois* évêques de la Bretagne qui assistèrent au concile de Rimini (A. D. 359), *tam pauperes fuisse ut nihil haberent*. (Sulpice Sévère,

gager à mériter l'estime publique par l'exemple des vertus. L'intérêt et l'inclination du clergé tendaient à maintenir la paix et à réunir les différens partis. Ils répandaient souvent des leçons salutaires dans leurs instructions publiques, et les synodes des évêques étaient les seuls conseils qui pussent prétendre à l'autorité d'une assemblée nationale. On débattait également les affaires de l'église et celles de l'état dans ces assemblées, où les princes et les magistrats siégeaient indistinctement avec les évêques. On conciliait les différens, on contractait des alliances, on imposait des contributions, et l'on y formait souvent des projets sages, qui étaient même quelquefois exécutés. Il y a lieu de croire que dans les dangers pressans les Bretons choisissaient un *Pendragon* ou dictateur. Ces soins pastoraux, si dignes du caractère épiscopal, furent suspendus par le zèle de la superstition; et le clergé de la Bretagne s'occupa exclusivement à déraciner l'hérésie de Pélage, qu'il abhorrait, et qu'il considérait comme la honte particulière de sa patrie [1].

Nous ferons observer, quoique cet événement paraisse assez naturel, que la révolte de la Bretagne et de l'Armorique introduisit une apparence de liberté dans les provinces soumises de la Gaule. Dans un édit [2] rempli des plus fortes assurances de l'affection paternelle, dont la plupart des princes emploient le langage sans en connaître le sentiment, l'empereur Honorius publia son intention de convoquer tous les ans une assemblée des *sept provinces;* dénomination particulière à l'Aquitaine et à l'ancienne Narbonnaise, d'où les arts utiles et agréables de l'Italie avaient fait disparaître depuis long-temps la grossièreté sauvage des Celtes, leurs premiers habitans [3]. Arles, siége du commerce et du gouvernement, fut choisi pour le lieu de l'assemblée, qui tenait régulièrement tous les ans ses séances durant vingt-huit jours, depuis le 15 d'août jusqu'au 13 septembre. Elle était composée du préfet du prétoire des Gaules, des sept gouverneurs des provinces, d'un consulaire et six présidens, des magistrats, et sans doute des évêques d'environ soixante villes, et d'un nombre suffisant et non fixé des plus honorables et des plus opulens propriétaires de terres, qu'on pouvait raisonnablement considérer comme les représentans de leur nation. Ils étaient autorisés à interpréter et à communiquer les lois du souverain, à exposer les griefs et les demandes de leurs constituans, à modérer ou à répartir également les impôts, et à délibérer sur tous les objets d'intérêt local ou national qui pouvait tendre à maintenir la paix et la prospérité des sept provinces. Si cette institution, qui accordait aux peuples une influence sur leur gouvernement, eût été établie par Trajan ou par les Antonins, ces semences de sagesse et de vertu publique auraient pu germer et se multiplier dans l'empire des Romains. Les priviléges des sujets auraient soutenu le trône des monarques; l'interposition des assemblées nationales aurait arrêté ou corrigé les abus d'une administration arbitraire; et des citoyens attachés à une constitution si satisfaisante auraient défendu leur patrie avec courage contre l'invasion d'un ennemi étranger. Sous la généreuse et bénigne influence de la liberté, l'empire romain fût resté peut-être toujours invincible; ou, si sa trop vaste étendue et l'instabilité des choses humaines se fussent opposées à la conservation de son ensemble, ses parties séparées auraient pu conserver leur indépendance et leur vigueur. Mais dans la caducité de l'empire, lorsque ses forces et son courage étaient également épuisés, ce remède tardif ne pouvait plus être salutaire. L'empereur Honorius s'étonna de la répugnance avec laquelle les provinces accep-

Hist. Sacra, l. II, p. 420.) Quelques-uns de leurs confrères jouissaient cependant d'un sort plus doux.

[1] Consultez Usher, *de Antiq. Eccles. Britanniæ*, c. 8-12.

[2] Voyez le texte exact de cet édit, tel que Sirmond l'a publié. (*Not. ad Sidon. Apollinar.*, p. 147.) Hincmar, qui assigne une place aux évêques, avait probablement vu dans le neuvième siècle une copie plus parfaite. (Dubos, Hist. Crit. de la Monarchie Française, t. I, p. 241-255.)

[3] Les *Notitia* prouvent évidemment que les sept provinces étaient le Viennois, les Alpes maritimes, la première et la seconde Narbonnaise, la Novempopulanie, et la première et la seconde Aquitaine. Au lieu de la première Aquitaine, l'abbé Dubos, sur l'autorité de Hincmar, veut substituer la première Lyonnaise.

taient un privilége qu'elles auraient dû solliciter. Il fut obligé d'imposer une amende de cinq livres pesant d'or aux représentans qui ne se présenteraient pas à l'assemblée, et il paraît qu'ils regardèrent ce don imaginaire d'une constitution libre, comme la dernière et la plus cruelle insulte que pussent leur faire leurs oppresseurs.

CHAPITRE XXXII.

Arcadius, empereur d'Orient. — Administration et disgrâce d'Eutrope. — Révolte de Gaïnas. — Persécution de Saint-Jean Chrysostôme. — Théodose II, empereur d'Orient. — Sa sœur Pulchérie. — Sa femme Eudoxie. — Guerre de Perse, et partage de l'Arménie.

Le partage du monde romain entre les fils de Théodose fixa les bornes de l'empire d'Orient, qui subsista mille cinquante-huit ans dans un état de faiblesse et de décadence prématurées, depuis le règne d'Honorius jusqu'à l'époque où les Turcs s'emparèrent de Constantinople. Le souverain de cet empire prit et conserva obstinément le titre vain et bientôt illusoire d'empereur des Romains. Les surnoms brillans de César et d'Auguste annonçaient toujours qu'il était le successeur du premier monarque qui avait régné sur toutes les nations. Le palais de Constantinople égalait ou surpassait peut-être ceux de la Perse en magnificence; et[1] saint Chrysostôme, tout en blâmant le luxe de la capitale, a célébré dans ses sermons la pompe fastueuse du règne d'Arcadius. « L'empereur, dit-il, » porte sur sa tête ou un diadème, ou une » couronne d'or enrichie de pierres précieu- » ses d'une valeur inestimable. Ces orne- » mens et les vêtemens teints en pourpre » sont réservés à sa personne sacrée. Ses ro- » bes de soie sont ornées d'une broderie d'or » qui représente des dragons. Son trône est » d'or massif; il ne paraît en public qu'envi- » ronné de ses courtisans, de ses gardes et » de ses serviteurs. Leurs lances, leurs bou- » cliers, leurs cuirasses, les brides et les har- » nais de leurs chevaux sont d'or, ou en ont » au moins l'apparence. La large plaque d'or » qui brille au centre de leur bouclier est en- » tourée de plus petites, qui représentent la » forme d'un œil. Les deux mules attelées » au char de l'empereur sont parfaitement » blanches, et toutes couvertes d'or. Le char » d'or pur et massif excite l'admiration des » spectateurs; ils contemplent les rideaux de » pourpre, la blancheur des tapis, le volume » des diamans et les plaques d'or qui jettent » l'éclat le plus vif lorsqu'elles sont agitées » par les mouvemens du char. Les portraits » de l'empereur sont blancs sur un fond » bleu. Le monarque est représenté assis sur » son trône avec ses armes; ses chevaux et » ses gardes à ses côtés, et ses ennemis vain- » cus à ses pieds. » Les successeurs de Constantin fixèrent leur résidence dans la ville impériale qu'il avait construite sur les frontières de l'Europe et de l'Asie. Inaccessibles aux menaces de leurs ennemis, et peut-être aux plaintes de leurs sujets, ils recevaient à chaque souffle de vent les productions et le tribut de tous les climats, et les fortifications de leur capitale bravèrent, durant une longue suite de siècles, toutes les entreprises des barbares. Leurs vastes états s'étendaient depuis le Tigre jusqu'à la mer Adriatique; et l'intervalle de vingt-cinq jours de navigation qui séparait les glaces de la Scythie de la brûlante l'Ethiopie[1], se trouvait enclavé dans les limites de l'empire d'Orient. Ces contrées délicieuses, remplies d'une population immense, étaient le siége des sciences et des

[1] Le père Montfaucon, forcé par ses supérieurs bénédictins (Voyez Longuerue, t. I, p. 205) de rédiger la volumineuse édition de saint Chrysostôme, en 13 vol. in-fol., Paris, 1738, s'est amusé à extraire de cette immense collection quelques antiquités curieuses qui peignent les mœurs du siècle de Théodose. (Voy. Chrysostôme, *Opera*, t. XIII, p. 192-196, et sa dissertation française, dans les Mém. de l'Acad. des Inscrip. t. XIII, p. 474-490.)

[1] En calculant qu'un vaisseau pouvait faire par un bon vent à peu près mille stades ou cent vingt-cinq milles en vingt-quatre heures, Diodore de Sicile compte dix jours depuis les Palus Méotides jusqu'à l'île de Rhodes, et quatre jours de Rhodes à Alexandrie. La navigation du Nil depuis Alexandrie jusqu'à Sienne, sous le tropique du Cancer, exigeait dix jours, parce qu'il fallait remonter le fleuve. (Diodore de Sicile, t. I, l. III, p. 200, édit Wesseling). Il pouvait, sans grande erreur, mesurer l'extrême chaleur depuis le commencement de la zone torride; mais il parle des Méotides situées au quarante-septième degré de latitude moderne, comme si elles étaient enclavées dans le cercle polaire.

arts, du luxe et de l'opulence, et les habitans qui avaient adopté le langage et les mœurs de la Grèce se regardaient, avec quelque apparence de justice, comme la portion la plus civilisée et la plus éclairée de l'espèce humaine. La forme du gouvernement était absolument monarchique; les provinces latines conservaient seules le nom de république romaine, et la vaine tradition de l'ancienne liberté. Les souverains de Constantinople ne mesuraient leur grandeur que par l'obéissance servile de leurs sujets. Ils ignoraient combien cette soumission abjecte énerve et dégrade toutes les facultés de l'âme. Des hommes qui avaient aveuglément soumis leurs volontés à tous les caprices d'un maître étaient également incapables de défendre leur vie et leur fortune contre les barbares, et de préserver leur raison des terreurs de la superstition.

Les premiers événemens du règne d'Arcadius et d'Honorius sont liés si intimement, que la révolte des Goths et la chute de Rufin ont déjà occupé une place dans l'histoire de l'empire d'Occident. On a observé qu'Eutrope [1], un des principaux eunuques du palais de Constantinople, succéda au ministre dont il avait précipité la chute, et dont il imita bientôt les vices. Tous les ordres de l'état se prosternaient devant le nouveau favori, et leur bassesse l'encourageait non-seulement à mépriser les lois, mais encore les mœurs et l'opinion publiques, ce qui est infiniment plus difficile et plus dangereux. Sous le plus faible des prédécesseurs d'Arcadius, le règne des eunuques était secret et presque invisible. Ils s'insinuaient dans la confiance de leur maître; mais leurs fonctions ostensibles se renfermaient dans le service domestique de la garde-robe et de la chambre impériale. Ils dirigeaient sans doute secrètement les conseils publics, et détruisaient, par leurs manœuvres perfides, la fortune et la réputation des plus illustres citoyens. Mais ils n'avaient jamais osé se montrer à la tête du gouvernement et profaner les dignités de l'état[1]. Eutrope fut le premier de cette espèce dégradée qui ne craignit point de couvrir sa turpitude du caractère respectable de général et de magistrat[2]. Quelquefois, en présence du sénat indigné, il montait sur le tribunal pour prononcer ou des jugemens ou des harangues. Dans d'autres occasions, le timide eunuque paraissait sur son cheval à la tête des légions, vêtu et armé comme un héros. Le mépris de la décence et des usages décèle toujours un esprit faible et déréglé; et il ne paraît pas qu'Eutrope ait compensé l'extravagance de ses entreprises par un mérite supérieur, ou par l'habileté de l'exécution. Les occupations de sa vie ne lui avaient permis ni l'étude des lois, ni les exercices militaires; ses essais gauches excitaient le mépris des spectateurs. Les Goths se félicitaient de voir un tel général commander les armées romaines, et le nom du ministre était chargé d'un ridicule, plus dangereux que la haine pour la réputation d'un homme public. Les sujets d'Arcadius se rappelaient avec indignation que cet eunuque décrépit[3], qui voulait singer l'homme, était né dans la servitude; qu'avant d'entrer dans le palais impérial, il avait été successivement acheté et

[1] Barthius, qui révérait son auteur avec l'aveuglement d'un commentateur, donne la préférence aux deux livres que Claudien composa contre Eutrope sur tous ses autres productions. (Baillet, Jugemens des savans, t. IV, p. 227.) On peut les considérer comme une satire très-vive et très-éloquente: elle serait plus utile à l'histoire, si les reproches étaient moins vagues et plus modérés.

[1] Après avoir déploré l'ascendant que les eunuques prennent de plus en plus dans le palais, et avoir désigné les fonctions qui leur conviennent, Claudien ajoute:

. . . . . A fronte recedant
Imperii.

In Eutrop., I, 422.

Cependant il ne paraît pas que l'eunuque ait occupé nominativement aucune des dignités de l'empire, puisque, dans l'édit de son bannissement, il est dénommé, *præpositus sacri cubiculi.* (Voyez Cod. Théod., l. IX, tit XI, leg. 17.)

[2] Jamque oblita sui, nec sobria divitiis mens
In miseras leges hominumque negotia ludit:
Judicat eunuchus. . . . . .
Arma etiam violare parat . . . .

Claudien (I. 229-270) avec ce mélange de raillerie et d'indignation qui plaît toujours dans une satire, décrit l'extravagance de l'eunuque, la honte de l'empire et la joie des Goths.

. . . . Gaudet, cum viderit hostis,
Et sentit jam deesse viros.

[3] La description que le poète fait de sa difformité (I, 110-125) est confirmée par le témoignage de Chrysostôme (t. III, p. 384, édit. Montfaucon), qui observe que, lorsque le visage d'Eutrope n'était point fardé, il était cent fois plus laid et plus ridé qu'une vieille femme. Claudien remarque (I, 469) que chez les eunuques on ne remarquait presque point d'intervalle entre la jeunesse et la décrépitude; et sa remarque était sans doute fondée sur l'expérience.

revendu par plusieurs maîtres, qui avaient employé ses forces et sa jeunesse dans les emplois les plus bas et les plus infâmes, et dont le dernier l'avait rendu dans sa vieillesse à la liberté et à la misère[1]. En même temps que ces détails honteux et peut-être exagérés faisaient le sujet de la conversation publique, on prodiguait à la vanité du favori les honneurs les plus extraordinaires. Dans le sénat, dans la capitale et dans les provinces, on élevait à Eutrope des statues en marbre et en bronze ; elles étaient décorées des symboles de ses vertus civiles et militaires, et de pompeuses inscriptions lui donnaient le surnom de troisième fondateur de Constantinople. Il obtint le rang de patrice, mot qui dans son acception populaire et même légale commençait à signifier le père de l'empereur, et la dernière année du quatrième siècle offrit le honteux spectacle du consulat d'un eunuque et d'un esclave. Cette étrange et inexplicable innovation[2] éveilla cependant le ressentiment des Romains. L'Occident rejeta le vil consul comme une tache indélébile dans les annales de la république ; et, sans invoquer les ombres de Brutus et de Camille, le collègue d'Eutrope, magistrat respectable[3], et distingué par ses talens, faisait assez connaître la différence des maximes qui dirigeaient les deux administrations.

L'âme fière et hardie de Rufin avait montré plus de disposition à la vengeance et à la cruauté ; mais l'avarice de l'eunuque n'était pas moins infatigable que celle du préfet[1]. Tant qu'il se contenta d'arracher les dépouilles du peuple à ses oppresseurs, il put satisfaire son avidité sans qu'on eût beaucoup à se plaindre de son injustice ; mais Eutrope attaqua bientôt la fortune des plus respectables citoyens. La succession la plus légitime, le fruit de l'industrie la plus louable, n'étaient point à l'abri de sa voracité. Il augmenta et perfectionna les moyens de vexation ; et Claudien nous a laissé un tableau original et frappant de la vente publique de l'état à l'enchère. « L'impuissance de l'eunuque, dit ce poète satirique, ne sert qu'à enflammer son avarice. » La main qui s'est essayée par de petits vols » dans le coffre de son maître se saisit aujourd'hui des richesses de l'univers, et cet » infâme brocanteur de l'empire met à prix, » morcèle et vend toutes les provinces romaines, depuis le Tigre jusqu'au mont » Hœmus. L'un obtient le proconsulat de » l'Asie en échange de sa magnifique maison » de campagne ; l'autre achète la Syrie avec » les diamans de sa femme. Un troisième se » plaint d'avoir sacrifié son patrimoine pour » parvenir au gouvernement de la Bithynie. » On trouve sur une grande liste, publiquement exposée dans l'antichambre d'Eutrope, le prix fixé pour toutes les provinces. Les différentes valeurs du Pont, de la » Galatie, et de la Lydie, y sont soigneusement énoncées. Le prix de la Lycie n'est » que de quelques milliers de pièces d'or ; » mais l'opulente Phrygie exige une somme » beaucoup plus considérable. L'eunuque » cherche à cacher sa propre turpitude dans » l'ignominie générale ; et, comme il a été » vendu souvent lui-même, il voudrait vendre à son tour toute l'humanité. La concurrence des acheteurs tient quelquefois longtemps suspendues les balances qui contiennent le sort d'une province et la fortune de » ses habitans, et le juge impartial attend » avec impatience qu'on ajoute assez d'or

[1] Eutrope était né, à ce qu'il paraît, dans l'Arménie ou l'Assyrie. Les trois esclavages que Claudien détaille particulièrement furent ceux ci-après. 1° Il passa plusieurs années au service de Ptolémée, palefrenier ou soldat des écuries impériales ; 2° Ptolémée le donna au vieux général Aryntheus, qu'il servit avec beaucoup d'intelligence en qualité de proxénète ; 3° Aryntheus en fit présent à sa fille, lorsqu'il la maria ; et l'emploi du consul futur était de lui peigner les cheveux, de lui présenter l'aiguière, de la laver et de l'éventer durant la chaleur. (Voyez l. I, 31-137.)

[2] Claudien (l. I, *in Eutrop*, I, 22), après avoir rapporté un grand nombre de prodiges, tels que la naissance des monstres, des animaux qui parlaient, des pluies de sang ou de cailloux, un double soleil, etc. ajoute :

Omnia cesserunt eunucho consule monstra.

Le premier livre finit par un superbe discours de la divinité de Rome, adressé à Honorius, son favori, à qui elle se plaint de la nouvelle ignominie qu'elle venait d'éprouver.

[3] Fl. Mallius Théodorus, dont Claudien a célébré, dans un très-beau panégyrique, les honneurs civils et les ouvrages philosophiques.

[1] *μεθυων δε ηδη τω πλυτω*, enivré de richessses, est le terme expressif dont Zosime fait usage (l. V, p. 301). Suidas, dans son Lexicon, et Marcellin, dans sa Chronique, détestent également l'avarice d'Eutrope. Chrysostôme avait averti souvent le favori du danger auquel de grandes richesses exposent leur possesseur (t. III, p. 381.)

» pour les faire pencher[1]. Tels sont, ajoute » le poète avec indignation, tels sont les » fruits de la valeur des Romains, de la dé- » faite d'Antiochus et des triomphes de Pom- » pée. » Cette prostitution vénale des honneurs publics assurait l'impunité des crimes futurs; mais les richesses qu'Eutrope tirait des confiscations étaient déjà souillées par l'injustice. On accusait sans honte, et on condamnait sans remords tous les riches propriétaires dont il était impatient de saisir les dépouilles. Le sang de plusieurs nobles citoyens coula sous la main des bourreaux, et les contrées les plus sauvages de l'empire se peuplèrent d'illustres exilés. Parmi les consuls et les généraux de l'Orient, Abundantius[2] devait s'attendre à essuyer le premier les effets du ressentiment d'Eutrope. Il avait à se reprocher le crime impardonnable de l'avoir introduit dans le palais de Constantinople; et on peut accorder quelque sorte d'éloges à un favori ingrat et puissant qui se contente de la disgrâce de son bienfaiteur. Abundantius fut dépouillé de sa fortune par un mandat de l'empereur, et banni à Pityus, dernière frontière des Romains sur la mer Noire, où il subsista de la charité des barbares jusqu'à la mort de son persécuteur, après laquelle cet infortuné obtint un exil moins rigoureux à Sidon, en Phénicie. La chute de Timase[3] exigea plus d'adresse et de temps. Maître-général des armées sous le règne de Théodose, il avait signalé sa valeur par la défaite des Goths en Thessalie; mais, imitant l'indolence de son maître dans les loisirs de la paix, Timase abandonnait sa confiance à des flatteurs perfides, et, méprisant les clameurs du public, il donna le commandement d'une cohorte à un officier inférieur généralement méprisé, qui l'en punit bientôt par son ingratitude. A l'instigation secrète de l'eunuque favori, Bargus accusa son protecteur d'une conspiration contre le souverain. Le général fut cité devant le tribunal d'Arcadius, et le premier eunuque, placé à côté du trône, suggérait à l'empereur les demandes et les réponses. Mais, comme cette manière de procéder aurait pu paraître partiale et arbitraire, on remit la plus ample information des crimes de Timase à Saturnin, consulaire, et à Procope, beau-père de l'empereur Valens, qui jouissait encore des respects dus à cette illustration, La probité de Procope maintint l'apparence de l'impartialité dans l'instruction, mais il se laissa entraîner malgré lui par l'adresse perfide de son collègue, qui prononça la sentence du malheureux Timase. On confisqua son immense fortune au nom de l'empereur et au profit du favori, et le maître-général fut condamné à un exil perpétuel à Oasis, au milieu des déserts de la Libye[1]. Séquestré de toute société, ce brave général disparut pour toujours. Les circonstances du reste de sa vie ont été racontées de différentes manières. Les uns prétendent qu'Eutrope envoya secrètement des assassins pour lui ôter la vie[2]; d'autres disent que Timase périt d'inanition dans

1 . . . Certantum sæpe duorum
Diversum suspendit onus : cum pondere Judex
Vergit, et in geminas nutat provincia lances.

Claudien (1, 192-209) détaille si originalement les circonstances de cette vente, qu'elles semblent toutes appartenir à des anecdotes particulières.

2 Claudien (I, 154-170) parle du crime et de l'exil d'Abundantius. Il ne pouvait pas se dispenser de citer à cette occasion l'artiste qui fit le premier essai du taureau de bronze et présenté par lui à Phalaris. (Voyez Zosime, l. V, p. 302; Jérôme, t. p. 76. Il est difficile de concilier la différence qui existe entre ces deux auteurs sur le lieu d'exil d'Abundantius, mais l'autorité décisive d'Astérius d'Amasée (Tillemont, Hist. des Empereurs, t. V, 435) doit faire pencher la balance en faveur de Pityus.

3 Suidas a probablement tiré de l'histoire d'Eunapius le portrait défavorable qu'il fait de Timase. Le rapport de son accusateur, les juges, le procès, etc. tout est parfaitement conforme aux usages des cours anciennes et modernes. (Voyez Zosime, l. V, p. 298, 299, 300.) Je suis presque tenté de citer le roman d'un grand maître, Fielding (t. IV, p. 49, etc. édit. in-8°), qui peut être considéré comme l'histoire de la nature humaine.

1 Le grand Oasis était un de ces cantons enclavés dans les sables de la Libye, et qui, arrosés de sources, sont propres à produire du froment, de l'orge et des palmiers. Du nord au sud il fallait environ trois jours pour le traverser, et du levant au couchant à peu près une demi-journée. Il était à cinq jours de marche à l'occident d'Abydus, situé sur les bords du Nil. (Voyez d'Anville, Description de l'Égypte, p. 186, 187, 188.) Zosime, en comparant Oasis au désert stérile qui l'environnne, admire sa fertilité, et lui donne l'épithète d'île fortunée. (Zosime, l. V, p. 300; Hérodote, III, 26.)

2 Claudien, *in Eutrop.*, l. I, p. 180.

Marmoricus claris violatur cædibus Hammon.

Ce vers fait évidemment allusion à la mort de Timase, dont le poète paraît convaincu.

le désert, en essayant de se sauver d'Oasis, et que l'on trouva son corps dans les sables de la Libye[1]; et d'autres assurent que son fils Syagrius, après avoir rassemblé une bande de brigands de l'Afrique, avec lesquels il éluda la poursuite des agens et des émissaires de la cour, délivra Timase de son exil et qu'on n'entendit plus parler ni de l'un ni de l'autre[2]. Mais le perfide Bargus ne jouit pas long-temps de sa trahison; Eutrope ne tarda pas à briser l'instrument de son crime.

La haine publique et le désespoir des particuliers menaçaient ou semblaient menacer la sûreté personnelle d'Eutrope et des individus attachés à son service ou élevés par sa faveur. Il inventa, pour la défense commune, une loi qui violait les principes de justice et d'humanité[3]. I. Il est ordonné, au nom et par l'autorité d'Honorius, que tous ceux qui, soit sujets ou étrangers, conspireront contre une des personnes reconnues par l'empereur comme membres de sa maison, seront punis par la perte de la vie et la confiscation de leurs biens. Cette loi contre la trahison était si étendue, qu'elle protégeait non-seulement les premiers officiers de l'état et de l'armée qui siégeaient dans le conseil impérial, mais aussi les principaux domestiques du palais, les sénateurs de Constantinople, les commandans militaires et les magistrats civils des provinces, que les successeurs de Constantin comprenaient tous d'une manière vague dans le nombre de leurs ministres subordonnés. II. Cette extrême sévérité aurait pu paraître équitable, si elle n'eût tendu qu'à défendre les représentans du souverain contre les violences dont ils pouvaient être menacés dans l'exercice de leurs fonctions. Mais tous les serviteurs du palais réclamaient ce privilége, ou plutôt cette impunité qui les mettait à l'abri, dans tous les momens de leur vie, du ressentiment souvent légitime de leurs concitoyens; et, par une étrange absurdité de la loi, une querelle particulière et une trahison préméditée contre l'empereur ou contre l'état encouraient la même punition, comme également criminelles. Le ridicule édit d'Arcadius déclare positivement qu'en matière de trahison les *pensées* doivent être punies avec autant de sévérité que les *actions;* que la connaissance d'un projet criminel, lorsqu'il n'est pas révélé à l'instant, devient aussi punissable que l'intention [1]; et que les imprudens qui solliciteront le pardon des traîtres seront eux-mêmes flétris d'une infamie publique et indélébile. « III. Quant aux fils des traîtres, ajoute » l'empereur, quoiqu'ils dussent être compris » dans le châtiment de leurs pères, parce » qu'il est très-probable qu'ils ont au moins eu » connaissance du crime, et qu'on ne doit » pas compter sur leur fidélité pour l'avenir; » cependant, par un mouvement de notre » indulgence impériale, nous leur faisons » grâce de la vie; mais nous les déclarons » inhabiles à hériter, soit du côté de leur » père ou de leur mère, ou à recevoir par » testament aucun don ou legs d'un parent » ou d'un étranger. Couverts d'une infamie » héréditaire, privés de tout espoir d'acquérir des honneurs ou de la fortune, puissent-ils souffrir toutes les horreurs du mépris et de la misère, détester la vie, et » désiser la mort comme leur seule ressource! » C'est dans ces termes si propres à insulter à tous les sentimens de l'humanité, que l'empereur, ou son favori, applaudit à la modération d'une loi qui comprend

[1] Sozomène, l. VIII, c. 7. Il parle par ouï dire, ως τινος επυθομεν.

[2] Zosime, l. V, p. 300. Cependant il semble soupçonner que ce bruit a été répandu par les émissaires d'Eutrope.

[3] Voyez Code Théod., l. IX, tit. 14, *ad legem Corneliam de Sicariis*, leg. 3; et le code de Justinien (l. IX, tit. 8, *ad legem Juliam de majestate*, leg. 5.) Le changement du terme de *meurtre* en celui de *trahison*, est une subtilité de Tribonien. Godefroi, dans une dissertation qu'il a insérée dans son commentaire, éclaircit cette loi d'Arcadius, et explique tous les passages obscurs qui ont été défigurés ou corrompus par les jurisconsultes des siècles antérieurs. (Voy. t. III, p. 88-111.)

[1] Bartole entend, une connaissance pure et simple sans aucun signe d'approbation. En récompense d'une aussi abominable opinion, dit Baldus, il grille aujoud'hui dans les enfers. Quant à moi, ajoute le discret Heineccius, (*Element. Jur. Civil.*, l. IV, p. 411), je suis forcé d'approuver la théorie de Bartole; mais dans la pratique j'inclinerais pour le sentiment de Baldus. Cependant les commissaires du cardinal de Richelieu citèrent gravement Bartole, et le méprisable Eutrope fut en quelque façon cause de la mort du vertueux de Thou.

dans un châtiment injuste et inhumain les enfans de tous ceux qui ont favorisé ou qui n'ont pas découvert ces conspirations prétendues. Un grand nombre des plus sages règlemens de la jurisprudence romaine sont ensevelis dans l'oubli; mais on a soigneusement inséré dans les codes de Théodose et de Justinien cet odieux instrument de la tyrannie ministérielle, et les mêmes maximes ont été adoptées, dans des temps plus modernes, pour protéger les électeurs de l'Allemagne et les cardinaux de l'église romaine [1].

Cependant ces lois sanguinaires, qui répandaient la terreur parmi des peuples timides et désarmés, ne purent arrêter l'entreprise audacieuse de Tribigild l'Ostrogoth [2]. La colonie de cette nation guerrière, placée par Théodose dans un des plus fertiles cantons de la Phrygie [3], comparait impatiemment les bénéfices faibles et lents des travaux de l'agriculture, aux rapines heureuses et aux récompenses libérales qu'on obtenait sous les drapeaux d'Alaric ; et leur chef était offensé de la manière désobligeante dont il avait été reçu dans le palais de Constantinople. Une province pacifique et opulente, située au centre de l'empire, entendit avec étonnement le cliquetis des armes, et le vassal, dédaigné tant qu'il fut fidèle, devint respectable dès qu'il eut repris les armes. Les vignes et les campagnes, situées entre le Marsias et le Méandre [4], furent dévorés par le feu. Les murs des villes achevèrent de crouler aux premiers coups de l'ennemi; les habitans effrayés se sauvèrent sur les rives de l'Hellespont : presque toute l'Asie-Mineure ressentit les fureurs de Tribigild et de ses Ostrogoths. Les paysans de la Pamphylie arrêtèrent un moment les progrès de cette invasion. Les Ostrogoths, attaqués dans un passage étroit, entre la ville de Selge [1], un marais profond et les roches escarpées du mont Taurus, perdirent les plus braves de leurs soldats. Mais ce revers n'effraya point l'intrépide général. Son armée se recrutait sans cesse de barbares et de malfaiteurs qui cherchaient à exercer leur brigandage, sous le nom plus honorable de guerre et de conquête. La crainte et l'adulation déguisèrent dans les commencemens les succès de Tribigild. Mais ils alarmèrent bientôt la cour et la capitale, on exagérait tous les événemens malheureux ; on ne s'entretenait que des desseins des rebelles et on s'effrayait à l'idée seule de telles entreprises. Lorsque Tribigild avançait dans l'intérieur du pays, les Romains lui supposaient l'intention de franchir le mont Taurus et d'envahir la Syrie; s'il descendait du côté de la mer, ils craignaient qu'il ne s'emparât de la flotte qui était dans les ports de l'Ionie, et qu'il ne s'en servît pour étendre la dévastation sur toute la côte maritime depuis les bouches du Nil jusqu'au port de Constantinople. L'approche du danger et l'obstination de Tribigild, qui refusait toutes les offres de conciliation, forcèrent Eutrope à assembler un conseil de guerre [2]. Après avoir réclamé pour lui le privilége d'un vétéran, il confia la

[1] Godefroi, t. III, p. 89. On soupçonne cependant que cette loi si contraire aux maximes de la liberté germanique a été frauduleusement ajoutée à la Bulle d'or.

[2] Zozime nous détaille, dans un récit diffus et circonstancié, qu'il aurait pu réserver pour un événement plus intéressant (l. V, p. 304-312), la révolte de Tribigild et de Gaïnas. (Voyez aussi Socrate, l. VI, c. 6. et Sozomène, l. VII, c. 4.) Le second livre de Claudien est un très-beau morceau d'histoire, quoiqu'imparfait.

[3] Claudien (*in Eutrop.*, l. II, 237-250) observe très-judicieusement que le nom de l'ancienne Phrygie s'étendit au loin de tous les côtés, jusqu'au terme où elle fut resserrée par les colonies des Bithyniens de Thrace, des Grecs, et enfin des Gaulois. Sa description (II, 257-272), de la fertilité de la Phrygie et des quatre rivières qui charrient de l'or, est juste et pittoresque.

[4] Xenophon, *Anabasis*, l. I, p. 11-12, édit. Hutc. l. XII; Strabon, p. 865, *edit. Amstel;* Quint. Curt. l. III, c. 1. Claudien compare la jonction du Marsias et du Méandre à celle de la Saône et du Rhône, avec cette différence cependant, que la plus petite des rivières de Phrygie, au lieu d'être accélérée, se trouve retardée dans son cours par la plus grande.

[1] Selgæ, colonie des Lacédémoniens, contenait autrefois une population de vingt mille citoyens. Mais, du temps de Zosime, elle était réduite à être une πολιχνη ou petite ville. (Voyez Cellarius, *Geograp. Antiq.*, t. II, p. 117.)

[2] Le conseil d'Eutrope, dans Claudien, peut être comparé à celui de Domitien dans la quatrième satire de Juvenal. Les principaux membres du premier étaient *juvenes protervi, lascivique senes*. L'un d'eux avait été cuisinier, l'autre cardeur de laine. Le langage de leur première profession jette du ridicule sur leur nouvelle dignité ; et leur conversation sur la comédie, les actrices, les danseurs, etc. est rendu plus ridicule encore par la chaleur qu'ils mettaient dans ces débats.

garde de la Thrace et de l'Hellespont à Gaïnas le Goth, et il donna à Léon, son favori, le commandement de l'armée d'Asie. Ces deux généraux favorisèrent l'un et l'autre le succès des rebelles, mais d'une manière différente. Léon [1], qu'à raison de sa taille massive et de son esprit lourd on surnommait l'Ajax de l'Orient, avait quitté son premier métier de cardeur de laine, pour exercer, avec moins d'intelligence et de succès, la profession militaire. Incertain dans ses opérations, il se décidait par caprice, et entreprenait sans prévoir les difficultés de l'exécution et sans en apercevoir les avantages. Les Ostrogoths s'étaient engagés imprudemment dans une position dangereuse entre les rivières de Mélas et d'Eurymédon, où ils furent presque cernés par les paysans de la Pamphilie. Mais l'arrivée d'une armée impériale, loin de les détruire, servit à leur délivrance et à leur triomphe. Tribigild surprit le camp des Romains dans l'obscurité de la nuit, séduisit la plus grande partie des auxiliaires barbares, et dissipa sans peine des troupes amollies dans la capitale par le luxe et par l'indiscipline. Gaïnas, qui avait si adroitement concerté et si audacieusement exécuté le meurtre de Rufin, était irrité contre Eutrope, et jaloux de sa fortune. Il accusait de bassesse honteuse sa longue patience sous le règne d'un vil eunuque, et l'ambitieux barbare fut convaincu, au moins dans l'opinion publique, d'avoir fomenté la révolte de Tribigild, son compatriote et son allié [2]. Lorsque Gaïnas passa l'Hellespont pour réunir sous ses drapeaux les restes des troupes de l'Asie, il conforma tous ses mouvemens aux désirs des Ostrogoths : tantôt il se retirait du pays qu'ils voulaient envahir, et tantôt il s'approchait des ennemis pour faciliter la désertion des auxiliaires barbares. Le perfide Goth exagérait dans ses lettres à la cour impériale la valeur, le génie et les ressources de Tribigild, et avouait qu'il manquait de moyens et de talens pour soutenir une guerre aussi difficile. Gaïnas obtint la permission de négocier avec son adversaire. Tribigild dicta impérieusement les conditions de la paix, et la demande de la tête d'Eutrope, exigée pour préliminaires, révéla l'auteur et le dessein de la conspiration.

L'écrivain qui, dans ses satires, a satisfait son ressentiment par la censure outrée des empereurs chrétiens, offense moins la vérité que la dignité de l'histoire, lorsqu'il compare le fils de Théodose à un de ces animaux doux et timides qui sentent à peine qu'ils appartiennent au berger qui les conduit. Deux sentimens, la crainte et l'amour conjugal, éveillèrent un moment l'âme indolente d'Arcadius. Les menaces du rebelle victorieux l'effrayèrent, et il se laissa toucher par les prières de l'impératrice Eudoxie, qui, tout en larmes et portant son enfant dans ses bras, vint demander justice d'une insulte réelle ou imaginaire dont elle accusait l'audacieux eunuque [1]. L'empereur signa l'arrêt d'Eutrope, et rompit le talisman qui retenait depuis quatre ans le prince et ses sujets sous la puissance d'un esclave. Les échos qui répétaient de toutes parts les louanges du favori puissant, l'éloge de son mérite et de ses vertus, ne firent plus entendre que le reproche des vices de l'eunuque disgracié, la liste de ses crimes et la demande réitérée de son supplice. Eutrope n'eut d'autre asile, dans sa détresse, que le sanctuaire de l'église, dont il avait essayé, sacrilégement ou sagement, de limiter les priviléges. Le plus éloquent de tous les saints, Jean Chrysostôme, eut la gloire de protéger un ministre disgracié, auteur de sa fortune et de son élévation sur le siége archiépiscopal de Constantinople. Le prélat prononça du haut de sa chaire un discours pathétique sur l'instabilité des choses humaines, en présence de la foule

[1] Claudien (l. II, p. 376-461) le peint comme un misérable, et Zosime, quoique beaucoup plus modéré dans ses expressions, confirme tous les reproches de Claudien (l. V, p. 305).

[2] La conspiration de Gaïnas et de Tribigild, que l'historien grec atteste, n'était pas parvenue à la connaissance de Claudien, qui attribue la révolte de l'Ostrogoth à sa passion pour la guerre et aux avis de sa femme.

[1] Cette anecdote, que Philostorge a conservée (l. XI, c. 6, et Gothofred. (*Dissertat.*, p. 451-456), est curieuse et intéressante, en ce qu'elle lie la révolte des Goths avec les intrigues du palais. Ces deux auteurs sont les seuls qui en fassent mention.

immense qui remplissait la cathédrale, et la vue du favori autrefois si redoutable, étendu alors, pâle et tremblant, sous la table de l'autel, présentait un spectacle frappant et instructif. L'orateur, qu'on accusa depuis d'avoir insulté au malheur d'Eutrope, cherchait peut-être à exciter le mépris du peuple pour tempérer sa fureur [1]. L'humanité, la religion et l'éloquence l'emportèrent. L'impératrice, retenue par ses propres préjugés ou par ceux de ses sujets, n'entreprit point de violer le sanctuaire de l'église, et Eutrope consentit à en sortir après qu'on lui eut promis par serment de lui laisser la vie [2]. Sans égard pour la dignité de leur souverain, les nouveaux ministres du palais déclarèrent, par un édit, que l'ancien favori avait déshonoré les noms de consul et de patrie; ils renversèrent ses statues, confisquèrent toutes ses richesses, et le condamnèrent à un exil perpétuel dans l'île de Chypre [3]. Un eunuque, disgracié et flétri par les années, n'inspirait point de craintes à ses ennemis; mais il n'était plus susceptible de goûter les biens qui lui restaient encore, la tranquillité, la solitude et la beauté du climat. Leur haine implacable le poursuivit jusqu'au dernier moment de sa vie. A peine Eutrope était arrivé dans l'ile de Chypre, qu'ils le rappelèrent précipitamment, dans l'espérance d'éluder, par le changement de lieu, l'obligation du serment. L'impératrice fit transférer de Constantinople au faubourg adjacent de Chalcédoine le jugement et l'exécution. Le consul Aurélien prononça la sentence; et les griefs sur lesquels il la motiva font connaître la jurisprudence d'un gouvernement despotique. Les attentats d'Eutrope, les fortunes envahies, le sang des citoyens injustement répandu, suffisaient pour justifier sa mort; mais le crime principal dont il est inculpé est d'avoir attelé à son propre char les animaux *sacrés* dont la race et la couleur étaient exclusivement réservés au service du souverain [1].

Tandis que cette révolution se consommait, Gaïnas se révolta ouvertement, réunit ses forces avec celles de Trigibild à Thyatire en Lydie, et conserva toujours l'ascendant de la supériorité sur le chef rebelle des Ostrogoths [2]. Les armées confédérées s'avancèrent sans obstacle jusqu'au détroit de l'Hellespont et du Bosphore; et Arcadius, pour éviter la perte de l'Asie, consentit à remettre sa personne et son autorité entre les mains des barbares. On choisit pour le lieu de l'entrevue l'église de Sainte-Euphémie, située sur une éminence près de Chalcédoine [3]. Gaïnas, après s'être prosterné respectueusement aux pieds de l'empereur, exigea le sacrifice d'Aurélien et de Saturnin, deux ministres consulaires, qui virent le glaive suspendu sur leur tête et prêt à les frapper, jusqu'au moment où l'audacieux rebelle daigna leur accorder un sursis honteux et précaire. Conformément aux articles du traité, les Goths passèrent sur-le-champ d'Asie en Europe; leur chef victorieux, revêtu du titre de maître-général des armées romaines, remplit Constantinople de ses troupes, et distribua parmi ses

[1] Voyez l'homélie de saint Chrysostôme (t. III, p. 381-386), dont l'exorde est d'une grande beauté; Socrate (l. VI, c. 5); Sozomène (l. VIII, c. 7). Montfaucon dans sa vie de Chrysostôme (t. XIII, p. 135), suppose un peu légèrement que Tribigild était alors à Constantinople, et que ce fut lui qui donna l'ordre aux soldats de se saisir d'Eutrope. Claudien lui-même, poète païen (préface, *ad lib.* II, *in Eutrop.*, 27), parle de la fuite de l'eunuque dans le sanctuaire.;

Suppliciterque pias humilis prostratus ad aras,
Mitigat iratas voce tremente nurus.

[2] Chrysostôme, dans une autre homélie (t. III, p. 386), assure qu'Eutrope n'aurait pas été pris s'il ne fût pas sorti de l'église. Zosime (l. V, p. 313) prétend au contraire que ses ennemis l'arrachèrent du sanctuaire, ἐξαρπάσαντες αὐτόν. Cependant la promesse est la preuve d'une convention; et le témoignage de Claudien, dans la préface de son second livre, p. 46:

Sed tamen exemplo non feriêre tuo,

est sûrement la preuve de quelque promesse.

[3] Cod. Theod, l. IX, tit. XL, leg. 17. Cette loi est mal à propos datée du 17 de janvier 399, puisque la disgrâce d'Eutrope n'a pu arriver que dans l'automne de cette année. (Voyez Tillemont, Hist. des Empereurs, t. V, p. 780.)

[1] Zosime, l. V, p. 323, Philostorge, l. XI, c. 6.

[2] Zosime (l. V, p. 313-323.) Socrate (l. VI, c. 4), Sozomène (l. VIII, c. 4), et Théodoret (l. V, c. 32, 33), racontent, avec quelques différences dans les circonstances, la conspiration, la défaite et la mort de Gaïnas.

[3] Zosime lui-même fait usage de l'expression ὁσίας Εὐφημίας μαρτύριον, sans faire attention qu'il emploie le langage des chrétiens. Evagrius décrit (l. II, c. 3), l'architecture, la situation, les reliques et les miracles de cette église célèbre, dans laquelle se tint depuis le concile de Chalcédoine.

créatures les honneurs et les richesses de l'empire. Dans sa jeunesse, Gaïnas avait passé le Danube en fugitif, et s'était présenté en suppliant. Il devait son élévation à sa valeur, secondée de la fortune ; et l'imprudence ou la perfidie de sa conduite précipita rapidement sa destruction. Malgré la vigoureuse opposition de l'archevêque, il réclama obstinément la possession d'une église particulière pour ses barbares ariens ; et l'orgueil des catholiques s'offensa de voir tolérer publiquement l'hérésie [1]. Les murmures, le tumulte et le désordre éclataient dans tous les quartiers de Constantinople ; les barbares contemplaient avec des yeux avides les boutiques des joailliers, et l'or qui couvrait les comptoirs des banquiers. On jugea qu'il était prudent de les éloigner de ces objets de tentation. Irrités de cette précaution injurieuse, les Goths essayèrent de mettre le feu au palais pendant la nuit [2]. Dans ces dispositions mutuelles de soupçon et d'animosité, les gardes et le peuple de Constantinople fermèrent les portes et prirent les armes pour prévenir la conspiration des Goths, ou pour s'en venger. Dans l'absence de Gaïnas, ses troupes furent surprises, et sept mille barbares perdirent la vie dans ce massacre. Les catholiques, animés d'un saint zèle, découvrirent les toits de l'église arienne, où leurs adversaires s'étaient réfugiés, et les écrasèrent en leur lançant des poutres enflammées. Gaïnas avait ignoré l'entreprise des Goths, ou en avait espéré trop légèrement le succès. Il apprit avec étonnement que la fleur de son armée avait péri sans gloire, qu'il était déclaré lui-même ennemi de l'empire, et que son compatriote Fravitta, général habile et affectionné à la cour impériale, commandait les armées de terre et de mer. Gaïnas attaqua plusieurs villes de la Thrace ; mais il les trouva toutes préparées à une défense vigoureuse, et ses soldats, manquant de subsistance, furent réduits à se nourrir de l'herbe qui croissait autour des remparts. Regrettant trop tard l'abondance des provinces de l'Asie, le chef des rebelles résolut, dans son désespoir, de forcer le passage de l'Hellespont. Il manquait de vaisseaux ; mais les forêts de la Chersonnèse offraient abondamment de quoi construire des radeaux ; et les intrépides barbares étaient prêts à braver tous les dangers. Mais Fravitta guettait attentivement l'instant de leur entreprise, et, dès qu'il les vit au milieu du canal, les galères romaines [1], serrées l'une contre l'autre, s'élancèrent avec toute l'impétuosité des rameurs, du courant, et d'un vent favorable. L'Hellespont fut couvert en un instant des débris des radeaux et des cadavres flottans des barbares. Après avoir vu périr ses plus braves soldats, Gaïnas, forcé de renoncer à ses espérances, et n'aspirant plus à gouverner ni à vaincre les Romains, conçut le projet de reprendre la vie errante et sauvage. Un corps de cavalerie barbare, débarrassée de son infanterie et des gros bagages, pouvait aisément faire en huit ou dix jours le trajet de cent lieues qui sépare l'Hellespont du Danube [2] : les garnisons de cette frontière importante avaient été peu à peu réduites à rien ; le fleuve était glacé profondément, et la Scythie offrait une vaste perspective à l'ambition de Gaïnas. Il communiqua secrètement son dessein aux troupes de sa nation, qui consentirent à suivre le sort de leur chef ;

[1] Théodoret parle beaucoup des pieuses remontrances de Chrysostôme, dont ce saint n'a point cependant laissé de traces dans ses écrits. Mais c'est à tort que Théodoret prétend qu'elles eurent du succès, puisque les faits démontrent le contraire. Tillemont (Hist. des Empereurs, t. v, p. 383), a découvert que, pour satisfaire aux demandes de Gaïnas, l'empereur fut obligé de fondre l'argenterie de l'église des apôtres.

[2] Les historiens ecclésiastiques, qui tantôt dirigent et tantôt suivent l'opinion publique, assurent que Constantinople était gardé par une légion d'anges.

[1] Zosime (l. v, p. 319) donne à ces galères le nom de *Liburniennes*, et observe qu'elles égalaient par la rapidité de leur course les galères à cinquante rameurs ; mais il n'en explique point la différence. Il convient cependant qu'elles n'égalaient pas celles qu'on nommait *Trirèmes*, dont on ne faisait plus usage depuis long-temps. Il ajoute, en citant le témoignage de Polybe, qu'on avait construit dans les guerres puniques des vaisseaux beaucoup plus grands. Depuis l'établissement de l'empire romain sur la Méditerranée, la construction des grands vaisseaux fut négligée comme inutile, et bientôt tout-à-fait oubliée.

[2] Voyages de Chishull, p. 61-63-72-76. Il alla de Gallipoli par Andrinople jusqu'au Danube en quinze jours. Il était de la suite de l'ambassadeur d'Angleterre, dont la bagage consistait en soixante-dix chariots. Ce savant voyageur a le mérite d'avoir tracé une route curieuse et peu fréquentée.

mais, avant de donner le signal du départ, ils massacrèrent tous les provinciaux auxiliaires soupçonnés de quelque attachement pour leur pays natal. Les Goths s'avancèrent par des marches rapides à travers les plaines de la Thrace, et la vanité de Fravitta leur ôta bientôt toute crainte d'être poursuivis. Au lieu d'achever d'éteindre la révolte, il retourna précipitamment à Constantinople, pour jouir des applaudissemens du peuple et des paisibles honneurs du consulat. Mais un allié formidable vengea les Romains, et défendit la paix et la liberté de la Scythie [1]. Les forces supérieures d'Uldin, roi des Huns, arrêtèrent la marche de Gaïnas; et un pays ennemi et ruiné s'opposa à sa retraite. Le général des Goths dédaigna de capituler. Après avoir inutilement tenté plusieurs fois de s'ouvrir un chemin dans les rangs des ennemis, il périt sur le champ de bataille avec ses intrépides compagnons. Onze jours après la bataille navale sur l'Hellespont, l'empereur reçut à Constantinople la tête de Gaïnas, comme un présent inestimable, et avec la plus vive expression de reconnaissance. On célébra la mort du rebelle par des fêtes et des illuminations; les victoires d'Arcadius devinrent le sujet de poèmes épiques [2]; et le monarque, délivré de ses terreurs, subit nonchalamment le joug paisible et absolu de la belle et artificieuse Eudoxie, qui avait terni sa gloire par la persécution de saint Jean Chrysostôme.

Après la mort de l'indolent Nectarius, successeur de Grégoire de Nazianze, l'église de Constantinople fut déchirée par la rivalité de deux candidats, qui n'avaient pas rougi d'employer l'or et la séduction pour obtenir les suffrages du peuple et du favori. Eutrope semble avoir dérogé, dans cette occasion, à ses maximes ordinaires; le mérite supérieur d'un étranger avait fixé son choix. Il avait eu récemment l'occasion, en voyageant dans l'Orient, d'entendre les sermons éloquens de Jean, prêtre et natif d'Antioche, dont le nom a été distingué par l'épithète de Chrysostôme ou bouche d'or [1]. On expédia un ordre particulier au gouverneur de Syrie; et, comme le peuple aurait pu s'opposer au départ de leur prédicateur favori, on le transporta secrètement dans un chariot de poste d'Antioche à Constantinople. Le consentement unanime de la cour, du clergé et du peuple, ratifia le choix fait d'un prélat qui n'avait rien sollicité, et dont les vertus et l'éloquence surpassèrent tout ce que le public en attendait. Né dans la capitale de la Syrie, d'une famille noble et opulente, Chrysostôme avait été élevé par une mère tendre, sous la conduite des maîtres les plus habiles. Il fit son cours de rhétorique à l'école de Libanius; et ce philosophe célèbre, qui découvrit bientôt les talens de son disciple, déclara que Jean aurait été digne de lui succéder, s'il ne se fût pas laissé séduire par les chrétiens. Sa piété le disposa de bonne heure à recevoir le sacrement de baptême, à renoncer à la profession honorable et lucrative de la jurispru-

[1] Le récit de Zosime, qui conduit Gaïnas en delà du Danube, est contredit par Socrate et par Sozomène, qui assurent qu'il fut tué dans la Thrace, et par les dates précises et authentiques de la chronique Alexandrienne ou Paschal., (p. 307.) La victoire navale de l'Hellespont est datée du mois appelleus, le 10 des calendes de janvier (décembre 23), et la tête de Gaïnas fut apportée à Constantinople, le 3 des nones de janvier (3 janvier), dans le mois andynæus.

[2] Eusebius Scholasticus acquit de la réputation par son poème sur la guerre des Goths, contre lesquels il avait servi. Environ quarante ans après, Ammonius récita un poème sur le même sujet, en présence de l'empereur Théodose. (Voyez Socrate, l. VI, c. 6.)

[1] Le sixième livre de Socrate, le huitième de Sozomène et le cinquième de Théodoret, offrent des matériaux curieux et authentiques pour la vie de Chrysostôme. En outre de ces historiens, j'ai pris pour guides les quatre principaux biographes de ce saint : 1° L'auteur de la Défense partiale de l'archevêque de Constantinople composée en forme de dialogue et sous le nom de son partisan zélé, l'évêque d'Hélénopolis (Tillemont, Mém. Ecclés., t. XI, p. 500-533). Elle est insérée dans les ouvrages de Chrysostôme (t. XIII, p. 1-90, édit. Montfaucon). 2° Le modeste Erasme (t. III, épist. MCL, p. 1331-1347, édit. Lugd. Bat). Sa vivacité et la justesse de son jugement lui appartiennent; ses erreurs doivent être attribuées à l'obscurité des antiquités ecclésiastiques. 3° Le savant Tillemont (Mém. Ecclésiastiques, t. XI. p, 1-405-547-626, etc., etc.) Il compile la vie des saints avec une patience incroyable et la plus dévote attention. Il a scrupuleusement examiné les ouvrages volumineux de Chrystôme lui-même. 4° Le père Montfaucon, qui a lu ces ouvrages avec toute l'exactitude d'un éditeur, a découvert plusieurs nouvelles homélies, et a revu et composé une seconde vie de Chrysostôme (*Opera Chrysostom.*, t. XIII, p. 91-117).

dence, et à s'enfoncer dans le désert voisin, où il dompta la fougue de ses sens par une pénitence austère de six années. Ses infirmités le ramenèrent malgré lui dans le monde, et l'autorité de Méletius dévoua ses talens au service de l'église. Mais au milieu de sa famille, et ensuite sur le siége archiépiscopal, Chrysostôme pratiqua toujours les vertus monastiques. Il employa à fonder des hôpitaux les revenus que ses prédécesseurs dissipaient en luxe inutile; et la multitude qui subsistait de ses charités préférait les discours édifians de l'éloquent archevêque aux jeux du cirque et aux amusemens du théâtre. Les monumens de cette éloquence, qu'on admira pendant plus de trente ans à Antioche et à Constantinople, ont été soigneusement conservés; et la possession de plus de mille sermons ou homélies a mis les critiques des siècles suivans [1] en état d'apprécier le mérite de Chrysostôme. Ils reconnaissent unanimement dans l'orateur chrétien, l'abondance et l'élégance de l'élocution; la sagacité à cacher les avantages qu'il tirait de la rhétorique et de la philosophie; un fonds inépuisable de métaphores, d'idées et d'images qui varient et embellissent les sujets les plus simples et les plus communs; enfin l'art heureux de faire servir les passions à la vertu, et de démontrer la honte et l'extravagance du vice avec toute l'énergie et la vérité d'une représentation dramatique.

Les travaux pieux du prélat de Constantinople irritèrent et réunirent peu à peu contre lui des ennemis de deux espèces différentes: le clergé, qui enviait ses succès; et les pécheurs endurcis, que ses reproches offensaient. Lorsque Chrysostôme tonnait dans la chaire de Sainte-Sophie contre la corruption des chrétiens, il attaquait le vice en général, sans tracer de portrait particulier; lorsqu'il déclamait contre les vices de l'opulence, la pauvreté éprouvait peut-être une consolation passagère; mais le grand nombre des coupables servait à les déguiser, et le reproche était même adouci par quelques idées de grandeur et de supériorité. Mais plus il portait haut ses regards, et moins ils embrassaient d'objets. Les magistrats, les ministres, les eunuques favoris, les dames de la cour [1], et l'impératrice Eudoxie elle-même, sentaient vivement des personnalités qui ne pouvaient tomber que sur un petit nombre. Les auditeurs, convaincus par leur propre conscience, s'en faisaient eux-mêmes l'application; et le zélé prédicateur usait du privilége dangereux de dévouer l'offense et le coupable à l'exécration publique. Le ressentiment secret de la cour encouragea celui du clergé et des moines de Constantinople, dont le zèle de leur archevêque avait entrepris trop précipitamment la réforme. Il s'était élevé en chaire contre les femmes qui servaient le clergé de la capitale sous le nom de domestiques ou de sœurs, usage qu'il regardait comme une occasion continuelle de péché ou de scandale. Chrysostôme accordait une protection particulière aux solitaires qui se séquestraient du monde; mais il censurait avec aigreur, et méprisait comme la honte de leur profession, les moines qui, attirés par des motifs de plaisir ou de profit, remplissaient sans cesse les rues de Constantinople. A la voix de la persuasion, le prélat fut obligé de joindre celle de son autorité; et son ardeur dans l'exercice de la juridiction ecclésiastique ne fut pas toujours exempte de passion, ni guidée par la prudence. Chrysostôme, d'un caractère naturellement emporté [2], tâchait

[1] Comme je n'ai qu'une connaissance fort légère des ouvrages volumineux de Chrysostôme, j'ai donné ma confiance aux écrivains ecclésiastiques dans lesquels j'ai cru trouver le plus d'impartialité et de modération: Erasme t. III, p. 1344, et Dupin, Bibliot. Ecclésiast., t. III, p. 38. Cependant le bon goût du premier est corrompu quelquefois par l'excès de son attachement pour l'antiquité; et le bon sens du second est toujours retenu par des considérations de prudence.

[1] Les femmes de Constantinople se distinguaient par leur haine ou par leur attachement pour Chrysostôme. Trois veuves nobles et opulentes, Marse, Castricie et Eugraphie, étaient à la tête de la persécution. (Pallad. *Dialog.*, t. XIII, p. 14.) Elles ne pouvaient pas pardonner à un prédicateur qui leur reprochait de chercher à masquer leur âge et leur laideur par la parure et la multiplicité des ornemens. (Pallad., p. 27.) Le même zèle, déployé pour une cause plus pieuse, valut à Olympias le titre de sainte. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. II, p. 416-440.)

[2] Sozomène, et plus particulièrement Strabon, ont dépeint le caractère de Chrysostôme avec une liberté qui a offensé ses admirateurs. Ces historiens, qui paraissent sans passion, faisaient partie de la génération qui succéda aux contemporains du saint archevêque, et ils eurent occasion

de se soumettre aux préceptes de l'Évangile, en aimant ses ennemis personnels ; mais il se livrait sans résistance à la haine des ennemis de Dieu et de l'Église, et s'exprimait quelquefois avec trop de violence dans la parole et dans le maintien. Par des motifs de santé, ou peut-être d'abstinence, l'archevêque conservait son ancienne coutume de prendre ses repas en particulier, et cette habitude [1], que ses ennemis attribuaient à l'orgueil, contribuait au moins à nourrir son humeur insociable. Renonçant en quelque façon à toute communication avec les hommes, il mettait sa confiance dans le diacre Sérapion, et se servait rarement de ses connaissances spéculatives de la nature humaine pour approfondir le caractère de ses égaux ou de ses subordonnés. Se fiant à la pureté de ses intentions, ou peut-être à la supériorité de son génie, l'archevêque de Constantinople étendit la juridiction de la ville impériale, et en même temps celle de ses soins épiscopaux. Cette conduite, que les profanes imputaient à l'ambition, paraissait à Chrysostôme un devoir sacré et indispensable. En visitant les provinces d'Asie, il déposa treize évêques de Lydie et de Phrygie, et déclara indiscrètement que l'esprit de débauche et de simonie infectait tout l'ordre épiscopal [2]. La condamnation rigoureuse de ces évêques, en supposant qu'ils fussent innocens, dut exciter leur juste indignation ; et, en supposant, au contraire, qu'ils fussent coupables, la plupart de ceux qui craignaient d'éprouver le même sort, sentirent bientôt que leur sûreté ne pouvait s'établir que sur la ruine de l'archevêque, qu'ils tâchaient de représenter comme le tyran de l'Église.

Théophile [1], archevêque d'Alexandrie, prélat actif et ambitieux, qui dissipait fastueusement le fruit de ses rapines, conduisit la conspiration ecclésiastique. Sa vanité nationale lui inspirait de l'aversion pour une ville dont la grandeur naissante le faisait descendre du second au troisième rang dans le monde chrétien ; et quelques querelles personnelles avaient achevé de l'irriter contre Chrysostôme [2]. D'après l'invitation secrète de l'impératrice, Théophile débarqua dans le port de Constantinople, accompagné d'une nombreuse troupe de matelots, pour dissiper la populace, et d'une longue suite d'évêques ses suffragans, pour s'assurer la majorité des voix dans le synode [3]. On assembla ce synode dans le faubourg de Chalcédoine, surnommé le Chêne, où Rufin avait construit une église et un monastère. Les séances continuèrent durant quatorze jours. Un évêque et un diacre se portèrent pour accusateurs de l'archevêque de Constantinople ; mais les quarante-sept articles des griefs frivoles ou improbables qu'ils présentèrent contre ce prélat peuvent être considérés comme une preuve évidente de son innocence. Chrysostôme fut cité quatre fois à comparaître ; mais il refusa toujours de confier sa personne ou sa réputation à la haine implacable de ses ennemis, qui abandonnèrent prudemment l'examen des accusations, et le condamnèrent à être déposé comme rebelle et contumace. Le synode du *Chêne* fit demander immédiatement à l'empereur la ratification de la sen-

de converser familièrement avec différentes personnes qui avaient été témoins de ses vertus et de ses imperfections.

[1] Palladius (t. XIII, p. 40, etc.) défend très-sérieusement l'archevêque. 1° Il ne buvait jamais de vin. 2° La faiblesse de son estomac exigeait une diète particulière. 3° Les affaires, l'étude ou la dévotion, le faisaient souvent jeûner jusqu'au coucher du soleil. 4° Il détestait le bruit et les conversations oiseuses des grands repas. 5° Il épargnait sur la dépense de sa table, pour secourir les pauvres. 6° Il craignait dans une ville comme Constantinople d'accepter des invitations qui pouvaient le rendre suspect à quelque faction.

[2] Chrysostôme (t. IX, Hom. III, *in act. Apostol.*, p. 29) déclare que le nombre des évêques qui seront sauvés est relativement très-petit, en comparaison de ceux qui seront condamnés à la damnation éternelle.

[1] Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. XI, p. 441-500.

[2] J'ai cru devoir omettre la controverse qui s'éleva parmi les moines de l'Égypte concernant les opinions d'Origène et l'anthropomorphisme ; la dissimulation et la violence de Théophile ; son adresse à séduire Epiphane ; la persécution et la fuite des frères dits *les Longs* ou les *grands* : le secours douteux qu'ils reçurent de Chrysostôme à Constantinople, etc., etc.

[3] Photius (p. 53-60) a conservé les actes originaux du synode du *Chêne*, et ils prouvent qu'on a mal à propos prétendu que Chrysostôme n'avait été condamné que par trente-six évêques, dont vingt-neuf étaient égyptiens. Quarante-cinq évêques souscrivirent la sentence. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. XI, p. 595.)

tence, et insinua charitablement qu'on pouvait punir comme coupable de haute trahison le prédicateur insolent qui avait insulté l'impératrice Eudoxie sous le nom odieux de Jésabel. Un officier du palais s'empara de Chrysostôme, le traîna ignominieusement dans les rues de la capitale, et le descendit, après une courte navigation, à l'entrée de l'Euxin, d'où, moins de deux jours après, on le rappela glorieusement.

Dans le premier instant de sa surprise, le peuple était resté muet et immobile; mais il se livra bientôt à l'impétuosité de sa fureur. Théophile s'échappa; mais les moines et les matelots d'Égypte furent impitoyablement massacrés dans les rues de Constantinople [1]. Un tremblement de terre, qui augmenta la terreur et la confusion, semblait annoncer l'interposition du ciel en faveur de l'archevêque, et le peuple irrité approchait des portes du palais. L'impératrice, agitée par la crainte, et peut-être par le remords, se jeta aux pieds de l'empereur, et avoua que le rappel de Chrysostôme pouvait seul apaiser la révolte. Un nombre infini de vaisseaux couvrirent le Bosphore; on illumina sur les côtes de l'Europe et de l'Asie; et les acclamations d'un peuple victorieux accompagnèrent l'archevêque depuis le port jusqu'à la cathédrale. Le prélat consentit indiscrètement à reprendre l'exercice de ses fonctions, avant que sa sentence eût été révoquée par un synode ecclésiastique. Ignorant ou méprisant le danger, Chrysostôme suivit l'ardeur de son zèle, ou peut-être de son ressentiment; il déclama avec violence contre les vices des femmes, et condamna les honneurs profanes qu'on accordait à la statue de l'impératrice, presque dans l'enceinte de Sainte-Sophie. Ses ennemis profitèrent de cette imprudence pour irriter l'orgueilleuse Eudoxie, en lui rapportant ou en inventant l'exorde d'un sermon. « Hérodiade » reprend sa fureur, Hérodiade recommence à » danser; elle demande une seconde fois la » tête de Jean. » Comme femme et comme souveraine, elle ne pouvait pardonner cette insolente allusion [1]. Durant le court intervalle d'une trêve perfide, on concerta des moyens plus sûrs pour consommer sans retour la ruine de l'archevêque. Un concile nombreux d'évêques de l'Orient, dirigés par les instructions de Théophile, confirma la validité de la première sentence, sans en examiner la justice; et un détachement de soldats barbares entra dans la ville pour comprimer les murmures du peuple. La veille de Pâques, l'arrivée des soldats interrompit indécemment les cérémonies du baptême; et leur présence alarma la pudeur des catéchumènes, en exposant leur nudité aux regards profanes, et en violant les mystères du christianisme. Arsace occupa l'église de Sainte-Sophie et le trône archiépiscopal. Les catholiques se réfugièrent dans les bains de Constantin, et ensuite dans la campagne, où les gardes, les évêques et les magistrats continuèrent à les poursuivre et à les insulter. Le jour funeste du second et dernier exil de Chrysostôme fut marqué par l'incendie de la cathédrale, du palais où le sénat s'assemblait, et des bâtimens voisins. On imputa cette calamité sans preuve, mais non pas sans vraisemblance, au désespoir de la faction persécutée [2].

Cicéron mérita quelque reconnaissance de sa patrie [3], si son exil volontaire lui conserva la tranquillité; mais la soumission de Chrysostôme était le devoir indispensable d'un sujet et d'un chrétien. Il demanda inutilement la permission d'habiter Nicomédie; l'impératrice le fit transporter à Cucusus, dans

[1] Palladius avoue (p. 30) que, si les habitans de Constantinople avaient rencontré Théophile, ils l'auraient jeté dans la mer. Socrate fait le récit (l. VI, c. 17) d'un combat entre la populace et les matelots d'Alexandrie, où il y eut beaucoup de monde tué ou blessé. Zosime est le seul qui parle du massacre des moines (l. IV, p. 324); il convient de l'habileté de Chrysostôme à conduire une multitude ignorante et grossière: *ην γαρ ο ανθρωπος αλογον οχλον υπαγαγεσθαι δεινος.*

[1] Voyez Socrate, l. VI, c. 18; Sozomène, l. VIII, p. 20. Zosime (l. V, p. 324-327) parle en termes vagues de ses invectives contre l'impératrice Eudoxie. L'homélie qui commence par ces expressions fameuses est rejetée comme une invention des ennemis de Chrysostôme. (Montfaucon, t. XIII, p. 151; Tillemont, Mém. Ecclés., t. XI, p. 603.)

[2] Nous devions naturellement atttendre de Zosime une pareille accusation (l. V, p. 327); mais elle devrait être confirmée par Socrate (l. VI, c. 18), et par la Chronique de Paschal (p. 307).

[3] Il fait parade de ces motifs spécieux, *post reditum* (c. 13, 14), dans le style d'un orateur et d'un politique.

la Petite-Arménie, au milieu des rochers du mont Taurus. On espérait que l'archevêque ne résisterait point à une marche pénible de soixante-dix jours, pendant les plus grandes chaleurs de l'été, à travers l'Asie-Mineure, et continuellement exposé aux attaques des Isauriens et à la fureur implacable des moines. Cependant Chrysostôme arriva sans accident au lieu de son exil: et les trois années qu'il passa à Cucusus et dans la ville voisine d'Arabissus furent les dernières et les plus glorieuses de sa vie. La persécution et l'absence augmentèrent la vénération publique; les fautes de son administration furent oubliées; on ne se souvint que du mérite et des vertus de Chrysostôme, et l'attention du monde chrétien se fixa sur un coin désert du mont Taurus. Du fond de sa solitude, l'archevêque, dont l'âme s'était fortifiée par l'infortune, entretint une correspondance régulière avec les provinces les plus éloignées [1]; il exhorta les membres de la congrégation chrétienne à persévérer dans leur fidélité; pressa la destruction des temples de Phénicie, et l'extinction de l'hérésie de l'île de Chypre; étendit son attention pastorale aux missions de Perse et de Scythie; négocia par des ambassadeurs avec le pontife romain et avec l'empereur Honorius, et en appela d'un synode partial au tribunal suprême d'un concile libre et général. Le génie de cet illustre exilé conservait son indépendance; mais son corps était à la merci de ses persécuteurs, qui ne cessaient point d'exercer leur vengeance en abusant du nom et de l'autorité d'Arcadius [2].

[1] Deux cent quarante-deux épîtres de Chrysostôme existent encore (*Opera*, t. III, p. 528-736). Elles sont adressées à un grand nombre de personnes différentes et déploient une fermeté d'âme fort supérieure à celle de Cicéron dans son exil. La quatorzième épître contient un détail curieux des dangers de sa route.

[2] Après l'exil de Chrysostôme, Théophile publia contre lui un volume *énorme* et *horrible*, dans lequel il répète souvent les expressions de *hostem humanitatis*, *sacrilegorum principem*, *immundum dæmonem*. Il assure que Jean Chrysostôme a livré son âme au diable, et il souhaite qu'on lui inflige quelque nouveau châtiment qui égale, s'il est possible, l'horreur de ses crimes. Saint Jérôme, à la requête de son ami Théophile, traduisit du grec en latin cet ouvrage édifiant. (Voyez Facundus Hermian., *Defens. pro* 3 *capitul.*, l. VI, c. V, publié par Sirmond., *Opera*, t. II, 595, 596, 597.)

On expédia un nouvel ordre de transférer sans délai Chrysostôme au fond du désert de Pityus; et ses gardes obéirent si fidèlement à leurs instructions, qu'avant d'atteindre la côte de l'Euxin le vertueux prélat mourut à Comana, ville du Pont, dans la soixantième année de son âge. La génération suivante reconnut son mérite et son innocence. Les archevêques de l'Orient, honteux sans doute d'avoir succédé aux ennemis de Chrysostôme, et encouragés par la fermeté du pontife romain, concoururent tous à réhabiliter la mémoire et les honneurs de ce nom vénérable [1]. Trente ans après la mort de Chrysostôme, à la pieuse sollicitation du peuple et du clergé de Constantinople, ses reliques furent transportées dans la ville impériale [2]. L'empereur Théodose alla les recevoir jusqu'en Chalcédoine, et, se prosternant sur le cercueil, il implora le pardon du saint, au nom d'Arcadius et d'Eudoxie [3].

On peut cependant douter qu'Arcadius eût transmis à son successeur la tache d'un crime héréditaire. Eudoxie, jeune et belle, méprisait son mari, et se livrait sans contrainte à ses passions. Le comte Jean jouissait au moins de la confiance intime de l'impératrice, et le public le désignait comme le père du jeune Théodose [4]. L'empereur n'en regarda

[1] Son nom fut inséré par son successeur Atticus dans les dyptiques de l'église de Constantinople (A. D. 418). Dix ans après, on le révéra comme un saint. Cyrille, qui hérita de la place et de la haine de son oncle Théophile, céda avec beaucoup de répugnance. (Voyez Facund. Hermian., l. IV, c. 1; Tillemont, Mém. Ecclés., t. XIV, p. 277-283.)

[2] Socrate, l. VII, c. 45, Théodoret, l. V, 3. 36. Cet événement ramena les Joannites qui avaient refusé de reconnaître ses successeurs. Durant sa vie, les Joannites étaient respectés des catholiques, comme la congrégation orthodoxe de Constantinople; leur obstination fut très-voisine du schisme.

[3] Selon quelques auteurs (Baronius, *Annal. Eccles.* A. D. 438, n. 9, 10), on ne transporta son corps, de Comana à la capitale, que lorsque l'empereur eut écrit une lettre d'excuse et d'invitation.

[4] Zosime, l, V, p. 315. Il paraît injuste d'attaquer la chasteté de l'impératrice, sans citer la moindre preuve de son inconduite; et il paraît encore plus étonnant que l'accusateur ait osé vivre et écrire dans les états d'un prince dont il révoquait en doute la légitimité. Cette histoire était probablement le libelle de quelque faction que les païens lisaient et se communiquaient secrètement. (Tillemont,

pas moins la naissance d'un fils comme l'événement le plus heureux pour lui, pour sa famille et pour l'empire; et l'auguste enfant, par une faveur sans exemple, fut revêtu des titres de césar et d'auguste. Environ quatre ans après, les suites d'une fausse-couche enlevèrent Eudoxie dans son printemps, et sa mort déconcerta la prophétie d'un saint évêque [1], qui, au milieu de la joie et des fêtes publiques, avait hasardé de prédire que l'impératrice serait témoin du règne long et glorieux de son fils Théodose. Les catholiques applaudirent à la justice du ciel, qui vengeait la persécution de Chrysostôme; et l'empereur fut peut-être le seul qui regretta sincèrement l'avide et impérieuse Eudoxie. Cette perte l'affecta plus que toutes les calamités publiques [2]. Des brigands isauriens ravageaient depuis le Pont jusqu'à la Palestine, et leur impunité prouvait la faiblesse du gouvernement. Les incendies, les tremblemens de terre, les sauterelles [3] et la famine désolaient l'empire; et le peuple mécontent imputait également tous ces fléaux à l'incapacité du monarque. Enfin, dans la trente-troisième année de son âge, et après avoir régné, si l'on peut abuser ainsi de cette expression, treize ans, trois mois et quinze jours, Arcadius mourut à Constantinople. Il est impossible de définir son caractère, puisque, dans un temps fertile en événemens, on ne découvre pas une seule action qui appartienne personnellement au fils du grand Théodose.

L'historien Procope [4] a découvert, à la vérité, dans l'esprit du monarque expirant, un rayon de prudence humaine ou de prévoyance céleste. Arcadius considérait avec inquiétude la situation dangereuse dans laquelle il laissait son fils Théodose, âgé de sept ans, les factions d'une minorité, et le caractère ambitieux de Jezdegerd, roi de Perse. Au lieu de s'assurer la fidélité de quelque sujet distingué par sa valeur et par son mérite, en l'admettant à partager les honneurs du rang suprême, il remit hardiment son empire et son fils entre les mains du monarque persan, et lui laissa par testament son autorité sur l'un et l'autre. Jezdegerd remplit avec fidélité les devoirs de tuteur de Théodose et de gardien de l'empire; les conseils et les armées de la Perse protégèrent l'enfance de l'empereur romain. Tel est l'étrange récit de Procope; et Agathias [1] en reconnaît la vérité, quoiqu'il ne soit pas de l'avis de Zosime et qu'il blâme l'empereur romain d'avoir confié si imprudemment, quoiqu'avec succès, son royaume à un étranger, un rival, et un païen. Après une distance de cent cinquante ans, on pouvait débattre cette question politique à la cour de Justinien. Mais un historien sage n'entreprendra point d'examiner les motifs d'Arcadius, avant de s'être assuré d'abord de l'existence de son testament. Comme l'histoire du monde entier n'offre rien de semblable, on peut raisonnablement exiger qu'un fait si extraordinaire soit attesté par les contemporains. L'événement qui excite nos doutes doit avoir attiré leur attention; et leur silence universel anéantit cette tradition recueillie dans le siècle suivant.

Si on eût suivi les maximes de la jurisprudence romaine dans les affaires publiques comme dans celles des particuliers, elles auraient donné à Honorius la régence et la tutelle de son neveu, au moins jusqu'à ce qu'il eût atteint sa quatorzième année. Mais la faiblesse d'Honorius et les calamités de son règne l'empêchèrent de réclamer ses droits; et les deux empires étaient si divisés d'intérêt et d'affection, que les habitans de

Hist. des Empereurs, t. v, p. 782, semble disposé à inculper Eudoxie.)

[1] Porphyre de Gaza. Son zèle éclata lorsqu'il reçut l'ordre de détruire huit temples païens de cette ville. (Voyez les détails curieux de sa vie, Baronius, A. D. 401, n. 17-51.) L'original a été écrit en grec, ou peut-être en syriaque, par un moine, son diacre favori.

[2] Philostorge, l. XI, c. 8, et Godefroi, *Dissertat*, p. 457.

[3] Jérôme (t. VI, p. 73-76) fait un tableau frappant de la marche destructive des sauterelles qui étendirent un nuage épais entre le soleil et la terre, et couvrirent les champs de la Palestine. Des vents heureux en poussèrent une partie dans la mer Morte et l'autre dans la Méditerranée.

[4] Procope, *de Bell. Persic.*, l. I, c. 2, p. 8, édit. Louv.

[1] Agath., l. IV, p. 136, 137. Quoiqu'il adopte la vérité de cette tradition, il assure que Procope est le premier qui en ait consacré la mémoire dans ses écrits. Tillemont (Hist. des Emper., t. VI, p. 597) évalue très-judicieusement cette fable. Sa critique n'était retenue par aucune autorité ecclésiastique. Procope et Agathias étaient l'un et l'autre à moitié païens.

Constantinople auraient obéi avec moins de répugnance aux ordres du monarque persan qu'au gouvernement de la cour de Ravenne. Sous un prince qui cache sa faiblesse sous l'extérieur d'un homme parvenu à l'âge de raison, les plus méprisables favoris peuvent se disputer secrètement l'empire du palais, et dicter aux provinces les ordres d'un maître qu'ils dirigent et qu'ils méprisent; mais les ministres d'un enfant incapable de les autoriser par sa sanction acquièrent et exercent nécessairement une autorité indépendante. Les grands-officiers de l'état et de l'armée, qui avaient été mis en place avant la mort d'Arcadius, formèrent une aristocratie, et chargèrent heureusement du gouvernement de l'empire le préfet Anthemius, qui conserva un ascendant durable sur ses égaux par la supériorité de son mérite [1]. Il prouva sa fidélité par le soin qu'il prit du jeune Théodose, et l'étendue de ses talens par la fermeté avec laquelle il conduisit l'administration difficile d'une minorité. Uldin campait au milieu de la Thrace avec une nombreuse armée, et rejetait insolemment toutes les propositions de paix « Les conquêtes des Huns ne se termi- » neront qu'avec le cours de cet astre, » dit Uldin aux ambassadeurs romains, en leur montrant du doigt le soleil. Mais ses confédérés, convaincus de la justice et satisfaits de la libéralité des ministres impériaux, l'abandonnèrent, et il repassa le Danube. La tribu des Scyrres, qui formaient son arrière-garde, fut presque entièrement détruite; et on dispersa plusieurs milliers de captifs dans les plaines de l'Asie [2], où ils servirent utilement aux travaux de l'agriculture. Au milieu de la victoire, Anthemius ne négligea point les précautions; il fit environner Constantinople d'un nouveau mur plus épais et plus élevé.

[1] Socrate, l. VII, c. I. Anthemius était petit-fils de Philippe, un des ministres de Constance, et grand-père de l'empereur de ce nom. Au retour de son ambassade de Perse, il fut désigné consul et préfet du prétoire de l'Orient dans l'année 405. Il conserva la préture environ dix ans. (Voyez son éloge dans Godefroi, Code Théod., t. VI p. 350; Tillemont, Histoire des Empereurs, t. VI, p. 1, etc.)

[2] Sozomène, l. IX, c. 5. Il vit quelques Scyrres qui travaillaient sur le mont Olympe, en Bithynie, et se plut à croire qu'ils étaient les derniers de leur nation.

Ses soins s'étendirent aux fortifications des villes d'Illyrie, et le projet sage d'établir une flotte de deux cent cinquante [1] vaisseaux toujours armés sur le Danube aurait défendu invinciblement le passage de ce fleuve en très-peu d'années.

Mais les Romains étaient accoutumés depuis si long-temps à l'autorité d'un monarque, que la première personne, même parmi les femmes de la famille impériale, qui montra un peu de courage et de capacité, put s'emparer facilement du trône de Théodose; et cette personne fut Pulchérie [2], sœur du jeune souverain, et son aînée de deux ans, qui obtint dans sa seizième année le titre d'augusta. Quoique le caprice ou l'intrigue ait quelquefois diminué passagèrement sa faveur, elle gouverna l'empire durant près de quarante années au nom de l'indolent Théodose. Après la mort de ce prince, elle continua à régner en son propre nom et sous celui de Marcien, qu'elle épousa, sous la clause qu'il n'userait jamais des droits de mari. Par des motifs de prudence ou de dévotion, Pulchérie fit vœu de virginité; et, malgré quelques soupçons vagues sur la chasteté de cette princesse [3], sa résolution, adoptée par ses deux sœurs, Arcadie et Marine, fut célébrée par les chrétiens comme le plus sublime effort de la piété. En présence du peuple et du clergé, les trois sœurs d'Arcadius [4] dédièrent à Dieu leur virginité; et ce vœu solennel fut inscrit sur des tablettes d'or enrichies de diamans, dont les princesses firent publiquement l'offrande dans la cathédrale de Constantinople. Le palais devint un monastère; et tous les hommes, excepté ceux qui dirigeaient la con-

[1] Cod. Théodos., l. VII, tit. XVII; l. XV, tit. I, loi 49.

[2] Sozomène a rempli trois chapitres du panégyrique de Pulchérie (l. IX, c. 1, 2, 3), et Tillemont (Mém. Ecclés., t. XV, p. 171-184) a consacré un article séparé aux louanges de sainte Pulchérie, vierge et impératrice.

[3] Suidas (*Excerpta*, p. 68, *in Script. Bysant.*) prétend, sur l'autorité des Nestoriens, que Pulchérie fut irritée contre leur fondateur, parce qu'il blâma sa familiarité avec le jeune Paulin, et son inceste avec son frère Théodose.

[4] Voyez Ducange, *Famil. Bysantin.*, p. 70. Flaccille, fille aînée de Théodose, mourut avant son frère Arcadius; ou, si elle vécut jusqu'à l'année 431, quelques infirmités du corps ou de l'esprit la privèrent probablement des honneurs dus à son rang.

science des princesses, et les saints qui avaient parfaitement oublié la différence des sexes, en furent scrupuleusement exclus. Pulchérie, ses deux sœurs, et une suite choisie de filles d'une naissance distinguée, formèrent une communauté religieuse, et renoncèrent aux plaisirs mondains de la parure. Malgré la frugalité de leur diète ordinaire, elles jeûnaient souvent, et employaient aux ouvrages de broderie le temps qu'elles ne passaient point en prières. Aux vertus d'une vierge chrétienne, Pulchérie joignait le zèle et la libéralité d'une souveraine. L'histoire ecclésiastique donne le détail des églises magnifiques que l'impératrice fit construire dans toutes les provinces de l'Orient, de ses fondations de bienfaisance en faveur des pauvres et des étrangers, des donations considérables qu'elle fit aux monastères, et de ses pieux efforts pour détruire les hérésies opposées d'Eutychès et de Nestorius. Tant de vertus semblaient mériter la faveur particulière de la Divinité[1]; et la pieuse impératrice obtint, en songe ou dans des visions, la découverte des saintes reliques des martyrs, et la connaissance d'une partie des événemens futurs. Cependant la dévotion n'empêchait point Pulchérie de veiller aux affaires du gouvernement; et cette princesse est la seule des descendans du grand Théodose qui semble avoir hérité d'une partie de son courage et de son génie. Elle avait acquis l'usage familier des langues grecque et latine, dont elle se servait avec grâce dans ses discours et dans ses écrits relatifs aux affaires publiques. La prudence présidait toujours à ses délibérations; son exécution était prompte et décisive. Dirigeant toutes les affaires de l'état sans bruit et sans ostentation, elle attribuait discrètement au génie de l'empereur la longue tranquillité de son règne. Dans les dernières années de sa paisible vie, l'Europe souffrit beaucoup de l'invasion d'Attila; mais la paix continua toujours à régner dans les vastes provinces de l'Asie; Théodose-le-Jeune ne fut jamais réduit à la cruelle nécessité de combattre ou de punir un sujet rebelle; et, quoique Pulchérie manquât peut-être de vigueur dans son administration, on n'en doit pas moins applaudir à sa douceur et à sa longue prospérité.

Le monde romain s'intéressait vivement à l'éducation de son maître. Son plan d'étude et d'exercices fut judicieusement disposé; les plus habiles maîtres s'empressèrent d'instruire leur auguste élève, qui reçut leurs leçons en commun avec plusieurs jeunes gens de la première qualité, introduits dans le palais pour animer l'empereur par l'influence de l'amitié et de l'émulation. Pulchérie se réserva le soin d'instruire son frère dans l'art de gouverner; mais ses préceptes autorisent à révoquer en doute l'étendue de sa capacité, ou la pureté de ses intentions. Elle lui apprit à conserver un maintien grave et imposant, à marcher, à porter sa robe avec grâce, à s'asseoir sur son trône avec majesté, à s'abstenir de rire, à écouter avec complaisance, à faire une réponse convenable, à prendre tour à tour l'air affable ou sérieux, et en un mot à représenter dans toutes les circonstances l'extérieur d'un monarque avec grâce et avec dignité. Mais on n'inspira point à Théodose[1] le désir de mériter son nom et d'en soutenir la gloire. Au lieu d'aspirer à égaler ses ancêtres, il dégénéra encore, si l'on peut mesurer jusque là les degrés de l'incapacité, de la faiblesse de son père et de son

[1] Elle fut avertie dans ses songes des endroits où les corps des quarante martyrs avaient été enterrés. La terre qui les recélait avait successivement fait partie de la maison et du jardin d'une dame de Constantinople, et d'un monastère de moines macédoniens, et était enfin occupée par une église de Saint-Thyrsus, élevée par Cesarius, qui fut consul (A. D., 397). Ces reliques étaient presque entièrement oubliées. Malgré le souhait charitable du docteur Jortin, on ne peut guère se dispenser de soupçonner Pulchérie d'avoir eu quelque part à cette fraude pieuse. L'impératrice devait être alors à peu près dans sa trente-cinquième année.

[1] Il y a une opposition remarquable entre les deux historiens ecclésiastiques, qui en général s'accordent dans la plupart de leurs relations. Sozomène (l. IX, c. I) assure que Pulchérie eut le gouvernement de l'empire, et dirigea l'éducation de son frère, dont il daigne à peine faire l'éloge. Socrate, affectant de renoncer à tout espoir de faveur et de célébrité, fait un long panégyrique de l'empereur, et ne parle point du tout du mérite de Pulchérie (l. VII, c. 22-42). Philostorge (l. XII, c. 7) parle de l'influence de Pulchérie en homme de cour. Τας βασιλικας σημειωσεις υπηρετουμενη και διευθυνουσα. Suidas (*Excerpt.* p. 53) peint le véritable caractère de Théodose, et j'ai suivi les traces de Tillemont (l. VI, p. 25) en tirant quelques traits des Grecs modernes.

oncle. Arcadius et Honorius avaient eu l'exemple et reçu les leçons du grand Théodose appuyé par l'autorité de père. Mais un prince né sur le trône n'entend jamais la voix de la vérité. Le fils d'Arcadius se trouvait condamné à passer sa vie dans une enfance perpétuelle, environné d'une troupe servile de femmes et d'eunuques. De futiles amusemens et des études inutiles remplissaient les heures d'oisiveté que lui laissait son éloignement de tout ce qui avait rapport aux devoirs essentiels de souverain. Théodose ne sortait du palais que pour se livrer aux plaisirs de la chasse. Mais il passait souvent une partie de la nuit à peindre ou à graver; et l'élégance avec laquelle l'empereur transcrivait les livres de dévotion, lui mérita le surnom de calligraphe, ou excellent écrivain. Séparé du monde par un voile impénétrable, le jeune monarque donnait sa confiance à ceux qui s'occupaient de flatter ses goûts et d'amuser son indolence; et, comme il ne lisait jamais les papiers où il mettait sa signature, on exécutait en son nom les injustices les plus opposées à son caractère. Théodose était chaste, sobre, libéral et compatissant; mais ces qualités, qui ne méritent le nom de vertus que quand elles sont soutenues par le courage et dirigées par la prudence, devenaient rarement utiles, et quelquefois funestes au genre humain. Une éducation défectueuse avait amolli son âme, et la superstition la dégradait encore. Il jeûnait, chantait des psaumes, et croyait aveuglément aux miracles et aux préceptes qui nourrissaient sa crédulité. Il croyait dévotement aussi aux saints morts et vivans de l'église catholique; et l'empereur des Romains refusa une fois de manger jusqu'à ce qu'un moine audacieux, qui avait excommunié son souverain, eût daigné guérir cette blessure spirituelle [1].

L'histoire d'une fille chaste, belle et vertueuse, élevée d'une classe obscure sur le trône impérial, passerait peut-être pour un roman, si elle n'était pas constatée par le mariage de Théodose. La célèbre Athénaïs [2], fille de Léonce, philosophe athénien, avait toutes les grâces de son sexe avec toute la solidité du nôtre. Son père l'éleva dans la religion des Grecs, et l'instruisit dans les belles-lettres et dans les sciences. Il en fit un philosophe, un grammairien et un rhéteur. Le vieillard crut qu'avec tant de talens joints à la beauté sa fille n'avait pas besoin de biens; il la déshérita, partagea sa fortune entre ses deux fils, et ne laissa qu'un legs de cent pièces d'or à Athénaïs. Après la mort de Léonce, elle voulut rentrer dans ses droits, mais ses frères les lui contestèrent. Athénaïs, se voyant sans ressource, alla à Constantinople porter sa plainte à Pulchérie. L'impératrice, charmée de son esprit et de sa beauté, l'écouta avec intérêt, et destina secrètement la fille du philosophe Léonce à devenir femme de Théodose et impératrice de l'Orient. Elle réussit facilement à exciter la curiosité d'un prince âgé de vingt ans, par une peinture intéressante des charmes d'Athénaïs dont elle vantait les grands yeux, le nez régulier, le beau teint, les cheveux blonds, la taille fine, la démarche gracieuse, l'intelligence cultivée par l'étude, la vertu éprouvée par le malheur. Théodose, caché derrière un rideau dans l'appartement de sa sœur, eut le plaisir de contempler la belle Athénienne, et déclara qu'il était résolu à l'épouser. Les noces furent célébrées au bruit des acclamations de la capitale et des provinces. Athénaïs renonça sans peine aux erreurs du paganisme, et reçut le baptême et le nom d'Eudoxie. Mais Pulchérie ne lui accorda le titre d'augusta qu'au moment où elle accoucha d'une fille, qui épousa, quinze ans après, l'empereur de l'Occident. Les frères d'Athénaïs, instruits de sa fortune, se cachèrent pour éviter sa vengeance. Eudoxie les fit chercher, et les éleva aux premières dignités de l'empire. Au faîte des gran-

[1] Théodoret, l. v, c. 37. L'évêque de Cyrrhe, un des hommes les plus respectables de son siècle par sa piété et par son érudition, applaudit à l'obéissance de Théodose aux lois divines.

[2] Socrate (l. vii, c. 21) nomme Athénaïs, fille d'un philosophe athénien. Il parle de son baptême, de son mariage, et de ses talens poétiques. Jean Malala est l'auteur le plus ancien qui ait parlé de cette histoire (part. 11, p. 20, 21, édit. Venet., 1733), et la Chronique Pasch. (p. 311, 312). Ces auteurs avaient probablement vu le portrait original de l'impératrice Eudoxie. Les Grecs modernes, Zonare, Cédrénus, etc., ont montré plus de penchant que de talent pour la fiction. J'ai hasardé de fixer son âge, sur l'autorité de Nicéphore. Un faiseur de roman n'aurait point imaginé qu'Athénaïs avait près de vingt-huit ans lorsqu'elle enflamma le jeune Théodose.

deurs, elle cultiva toujours les talens qui avaient contribué à son élévation, et les consacra sagement à sa religion et à son mari. Eudoxie composa une paraphrase poétique des huit premiers livres de l'Ancien-Testament et des prophéties de Daniel et de Zacharie; un centon des vers d'Homère, appliqués à la vie et aux miracles de Jésus-Christ; la légende de saint Cyprien et un panégyrique de Théodose, à l'occasion de sa victoire sur les armées persanes. Ses écrits, admirés par un peuple d'esclaves superstitieux, n'ont point paru méprisables aux critiques exempts de partialité [1]. Le temps et la possession n'affaiblirent point la tendresse de l'empereur, et, après le mariage de sa fille, Eudoxie obtint la permission de remplir le vœu de sa reconnaissance par un pélerinage à Jérusalem. Le faste avec lequel cette princesse traversa l'Orient s'éloigne un peu de l'humilité chrétienne. Elle prononça sur un trône d'or, enrichi de pierres précieuses, un discours éloquent dans le sénat d'Antioche, déclara l'intention d'élargir l'enceinte de la ville, fit un don de deux cents livres d'or pour rétablir les bains publics et accepta les statues que la reconnaissance des habitans offrit d'élever en son honneur. Dans la Terre-Sainte, ses aumônes et ses fondations pieuses surpassèrent la munificence de sainte Hélène; et, si le trésor public souffrit un peu de ses libéralités, elle jouit au moins de la satisfaction de rapporter à Constantinople les chaînes de saint Pierre, le bras droit de saint Etienne et le véritable portrait de la Vierge, peint par saint Luc [2]. Mais ce pélerinage marqua le terme fatal de la gloire et de la prospérité d'Eudoxie. Rassasiée d'une pompe fastidieuse et fatigante, oubliant peut-être les obligations qu'elle avait à la sœur de Théodose, elle eut l'ambition de gouverner l'empire. Le palais, en proie à la discorde, se divisa en deux factions; mais l'ascendant de Pulchérie décida la victoire. L'exécution de Paulin, maître des offices, et la disgrâce de Cyrus, préfet du prétoire de l'Orient, apprirent au public que la faveur d'Eudoxie ne suffisait pas pour protéger ses plus fidèles amis; et la beauté de Paulin fit soupçonner que son crime était celui d'un amant heureux [1]. Dès que l'impératrice s'aperçut qu'elle avait perdu irrévocablement la tendresse et la confiance de Théodose, elle demanda la permission de se retirer à Jérusalem. L'empereur la lui accorda; mais sa jalousie ou la vengeance de Pulchérie la poursuivit dans sa retraite; et Saturnin, comte des domestiques, eut ordre d'ôter la vie à deux ecclésiastiques très-aimés d'Eudoxie. Elle les vengea par la mort du comte; et l'excès de sa fureur dans cette occasion suspecte sembla justifier la sévérité de Théodose. L'impératrice fut ignominieusement dépouillée des honneurs de son rang, et déshonorée peut-être injustement dans l'opinion publique. Eudoxie passa dans l'exil et dans la dévotion les seize années qu'elle survécut à sa disgrâce [2]. L'approche de la vieillesse, la mort de Théodose, les infortunes de sa fille unique menée en captivité de Rome à Carthage et la société des saints moines de la Palestine, confirmèrent sa dévotion. Après avoir éprouvé toutes les vicissitudes de la vie humaine, la fille du philosophe Léonce mourut à Jérusalem dans la soixante-septième année de son âge, et protesta jusqu'à son dernier soupir qu'elle n'avait jamais dépassé les bornes de l'innocence et de l'amitié [3].

[1] Socrate, l. VII, c. 21; Photius, p. 413-420. Le centon d'Homère existe encore, et a été imprimé plusieurs fois; mais les critiques prétendent que cette insipide production n'est point d'Eudoxie. (Voy. Fabric., *Biblioth. Græc.*, t. I, p. 357). L'Ionia, ou Dictionnaire de fables et d'histoires, a été compilé par une autre impératrice du nom d'Eudoxie, qui vivait dans le onzième siècle, et l'ouvrage existe encore manuscrit.

[2] Baronius (Annal. Ecclés., A. D., 438, 439) est éloquent et abondant; mais on l'accuse de mêler indifféremment les faits apocryphes aux faits les plus authentiques.

[1] Dans ce récit abrégé de la disgrâce d'Eudoxie, j'ai imité la circonspection d'Evagrius (l. I, c. 21) et du comte Marcellinus (*in Chron.*, A. D., 440-444). Les deux dates authentiques fixées par le dernier détruisent une grande partie des fictions des Grecs; et la fameuse histoire de la pomme, etc., n'est propre qu'à figurer dans les Mille et une Nuits, où l'on trouve une histoire qui n'en diffère pas beaucoup.

[2] Priscus (*in Excerpt. Legat.*, p. 69), contemporain et homme de cour, la désigne sèchement par ses deux noms d'Athénaïs et d'Eudoxie, sans y ajouter aucun titre ou épithète honorable ou respectueuse.

[3] Relativement aux deux pélerinages d'Eudoxie, à sa longue résidence à Jérusalem, à sa dévotion, ses aumônes, etc., voyez Socrate (l. VII, c. 47) et Evagrius (l. I, c. 20, 21, 22). La chronique de Pasch. mérite quelquefois

L'ambition des conquêtes ou de la gloire militaire n'avait jamais agité l'âme languissante du paisible Théodose, et la faible alarme de la guerre de Perse interrompit à peine la tranquillité de l'Orient. Les motifs de cette guerre étaient aussi justes qu'honorables. Dans la dernière année du règne de Jezdegerd, tuteur supposé de Théodose, un évêque qui aspirait à la couronne du martyre détruisit à Suze un des temples du Feu[1]. Son zèle et son opiniâtreté attirèrent la vengeance sur tous les chrétiens; les mages irrités excitèrent une persécution violente, et Varanes ou Bahram, qui succéda au trône de Jezdegerd, hérita aussi de son ressentiment. Quelques chrétiens fugitifs s'étaient réfugiés sur les frontières des Romains ; ils furent réclamés avec hauteur, et généreusement refusés. Ce refus et des disputes de commerce firent bientôt éclater la guerre entre les deux empires; leurs armées couvrirent les montagnes de l'Arménie et les plaines de la Mésopotamie. Mais les opérations de deux campagnes ne produisirent que quelques combats douteux et quelques siéges sans succès. Les Romains essayèrent inutilement de reprendre Nisibis, et les Perses ne réussirent pas mieux devant une ville de Mésopotamie, défendue par son vaillant évêque, qui foudroyait les assiégeans au nom de l'apôtre saint Thomas. Cependant des courriers apportaient sans cesse à Constantinople la nouvelle de quelque victoire, toujours suivie de fêtes et de panégyriques. Les historiens du siècle ont pu puiser dans ces panégyriques[2] leurs récits extraordinaires et peut-être fabuleux, le défi d'un héros persan que le Goth Aréobinde tua, après l'avoir pris dans son filet, les dix mille *immortels* massacrés à l'attaque du camp des Romains, et les cent mille Arabes ou Sarrasins qui, frappés de terreur, se précipitèrent dans l'Euphrate. On peut révoquer en doute ou négliger de tels événemens; mais on ne doit point passer sous silence la charité d'Acacius, évêque d'Amida, dont le nom méritait une place dans le calendrier. Ce digne prélat, regardant les vases d'or et d'argent comme inutiles au culte de Dieu, vendit tous ceux qui appartenaient à son église, racheta du produit sept mille Persans captifs, leur fournit libéralement tout ce dont ils avaient besoin, et les renvoya dans leur patrie apprendre au monarque persan quel était le véritable esprit de la religion qu'il persécutait. Des actes de bienfaisance, exercés au milieu des fureurs de la guerre, réussissent presque toujours à diminuer l'animosité des nations ennemies; et j'aime à me persuader que la générosité d'Acacius contribua au rétablissement de la paix. Dans la conférence tenue sur les confins des deux empires, les ambassadeurs romains donnèrent une idée méprisable de leur souverain, en voulant exagérer l'étendue de sa puissance; ils conseillèrent sérieusement aux Persans de prévenir, par une prompte conciliation, la colère de Théodose, qui n'était pas encore instruit de cette guerre éloignée. Une trève de cent ans fut ratifiée solennellement; et, quoique la tranquillité publique ait été menacée par les révolutions de l'Arménie, cependant les successeurs d'Artaxercès et de Constantin respectèrent, durant près de quatre-vingts années, les conditions principales de ce traité.

Depuis le premier combat entre les Parthes et les Romains sur les bords de l'Euphrate, les puissans protecteurs de l'Arménie[1] l'opprimèrent tour à tour. Nous avons déjà rapporté dans le cours de cette histoire une partie

d'être consultée, et pour l'histoire d'Antioche l'autorité de Jean Malala n'est point à rejeter. L'abbé Guénée, dans un mémoire sur la fertilité de la Palestine, dont je n'ai vu qu'un extrait, évalue les dons d'Eudoxie à 20,488 liv. pesant d'or, environ vingt millions de francs.

[1] Théodoret, l. v, c. 39; Tillemont, Mém. Ecclés., t. XII, p. 356-364; Assemanni, Biblioth. Orient., t. III, p. 396; t. IV, p. 61. Théodoret blâme l'action d'Abdas, mais il loue sa constance à souffrir le martyre. Cependant je ne conçois pas bien clairement les principes qui défendent de réparer le dommage qu'on a commis illégalement.

[2] Socrate (l. VII, c. 18, 19, 20, 21) mérite la préférence relativement à la guerre de Perse. On peut encore consulter les trois chroniques, la Ch. Pasch. et celles de Marcellin et de Malala.

[1] Ce récit de la ruine et du partage du royaume d'Arménie est tiré du troisième livre de l'histoire d'Arménie, de Moïse de Chorène. Quoiqu'il n'ait aucune des qualités estimées dans un historien, ses connaissances locales, ses passions et ses préjugés indiquent suffisamment un habitant du pays et un contemporain. Procope (*de Ædificiis*, l. III, c. 1-5) raconte les mêmes faits d'une manière fort différente; j'ai extrait les circonstances les plus probables en elles-mêmes, et les moins opposées au récit de Moïse de Chorène.

des événemens qui contribuèrent tantôt à la guerre et tantôt à la paix. L'ambitieux Sapor avait acquis la possession de l'Arménie par un traité honteux pour ses rivaux, et la puissance de la Perse eut un moment la prépondérance. Mais les descendans d'Arsace obéissaient avec impatience à la postérité de Sassan; les nobles réclamaient et reprenaient souvent leur indépendance héréditaire, et les peuples conservaient encore de l'attachement pour les princes chrétiens de Constantinople. Au commencement du cinquième siècle, la guerre et les factions déchirèrent l'Arménie [1], et ces divisions intestines précipitèrent la chute de cette ancienne monarchie. Chosroès, vassal du monarque persan, régnait plus à l'est sur la vaste partie de ce royaume, et les provinces moins étendues de l'Occident étaient soumises à l'autorité d'Arsace et à la suprématie de l'empereur Arcadius. Après la mort d'Arsace, les Romains supprimèrent la monarchie nationale, et les alliés de l'empire devinrent ses sujets. On nomma un comte militaire de la frontière d'Arménie. La ville de Théodosiopolis [2], située avantageusement, fut construite et fortifiée sur un terrain élevé et dans un canton fertile, près des sources de l'Euphrate; et cinq satrapes gouvernèrent les provinces qui obéissaient aux Romains. Leur dignité fut indiquée par un vêtement particulier de pourpre et d'or. Le reste de nobles moins bien traités, qui regrettaient la perte de leur monarque et enviaient la faveur de leurs égaux, négocièrent leur paix à la cour de Perse, obtinrent leur pardon, retournèrent avec leur suite au palais d'Astaxata, et reconnurent Chosroès pour leur souverain légitime. Environ trente ans après, Artasire, neveu et successeur de Chosroès, perdit la confiance et l'affection de la noblesse capricieuse d'Arménie, et ils demandèrent, au lieu de leur roi, un gouverneur persan. La réponse de l'archevêque Isaac, dont ils sollicitaient le consentement, peint parfaitement le caractère d'un peuple superstitieux. Il déplore les vices évidens et inexcusables d'Artasire, « et n'hésiterait pas, disait-il, à » l'accuser devant le tribunal d'un empereur » chrétien, qui le châtierait sans le détruire. » « Notre roi, ajoutait Isaac, se livre à des » plaisirs obscènes; mais il a été purifié par » les saintes eaux du baptême. Il aime les » femmes, mais il n'adore ni le feu ni les élé- » mens. On peut l'accuser de débauche; mais » il est évidemment catholique, et sa foi peut » être sincère, quoique ses mœurs soient cor- » rompues. Je ne consentirai jamais à livrer » mon troupeau à la voracité des loups; et » vous auriez bientôt lieu de vous repentir » d'avoir troqué les faiblesses d'un fidèle » contre les vertus apparentes d'un païen [1]. » La fermeté d'Isaac enflamma le ressentiment des nobles; ils dénoncèrent le roi et l'archevêque comme partisans secrets de l'empereur romain, et entendirent, avec satisfaction, Bahram prononcer lui-même la sentence. Les descendans d'Arsace furent dégradés de la dignité royale [2], qu'ils possédaient depuis plus de cinq cent soixante ans [3]; et les états du malheureux Artasire prirent la forme et l'administration de provinces sous la dénomination nouvelle et expressive de Persarménie. Cette usurpation excita la jalousie du gouvernement romain; mais le différend se termina bientôt à l'amiable, au moyen d'un partage

[1] Les Arméniens d'Occident se servaient des caractères et de la langue grecque dans leurs prières et dans les offices religieux. Mais les Perses avaient proscrit l'usage de cette langue dans les provinces de l'Orient. Ils se servirent de l'idiome syriaque jusqu'au commencement du cinquième siècle, où Mesrobes inventa les lettres arméniennes, et traduisit la Bible en langue arménienne. Cet événement affaiblit la liaison de l'église et de la nation avec Constantinople.

[2] Moïse de Chorène, l. III, c. 49, p. 309 et p. 558; Procop., *de Ædificiis*, l. III, c. 5. Théodosiopolis était située environ à trente-cinq milles, vers l'orient, d'Arzeroum la moderne, capitale de l'Arménie ottomane. (Voy. d'Anville, Géographie ancienne, t. II, p. 99, 100.)

[1] Moïse de Chorène, l. III, c. 63, p. 316. Selon l'institut de saint Grégoire, apôtre de l'Arménie, l'archevêque faisait toujours partie de la famille royale; circonstance qui corrigeait, en quelque façon, l'ascendant du caractère sacerdotal en unissant la mitre avec la couronne.

[2] Une branche de la maison royale des Arsaces continua d'exister, probablement avec le rang et l'autorité de satrapes. (Voyez Moïse de Chorène, l. III, c. 65, p. 321.)

[3] Immédiatement après la défaite d'Antiochus-Sidetes, Valarsace fut nommé roi de l'Arménie par son frère, monarque des Parthes (Moïse de Chorène, l. II, c. 2, p. 85), cent trente ans avant Jésus-Christ. Sans nous en rapporter aux époques incertaines du règne des derniers rois, nous pouvons regarder comme évident que le royaume d'Arménie ne fut détruit que postérieurement à la tenue du concile de Chalcédoine (A. D., 431, l. III, c. 61, p. 312), et sous le règne de Veramus ou de Bahram, roi de Perse

inégal de l'ancien royaume d'Arménie; et l'acquisition d'un faible territoire, qu'Auguste aurait méprisé, jeta un peu de lustre sur l'empire expirant du jeune Théodose.

CHAPITRE XXXIII.

Mort d'Honorius. — Valentinien III, empereur d'Occident. — Administration de sa mère Placidie. — Aétius et Boniface. — Conquête de l'Afrique par les Vandales.

L'empereur Honorius, durant un long et honteux règne de vingt-huit ans, vécut toujours en inimitié avec son frère Arcadius et avec son successeur Théodose. Constantinople contemplait les calamités de Rome avec une joie qu'elle déguisait sous l'extérieur de l'indifférence. Les étranges aventures de Placidie renouvelèrent peu à peu et cimentèrent l'alliance des deux empires. La fille du grand Théodose, alternativement captive et reine des Goths, avait perdu un mari qui la chérissait, s'était vue traîner en esclavage et maltraitée par son assassin, avait goûté ensuite les douceurs de la vengeance, et avait été échangée en vertu du traité de paix qui avait stipulé six cent mille mesures de froment pour sa rançon. Après son retour d'Espagne en Italie, Placidie éprouva une nouvelle persécution dans le sein de sa famille. Elle vit avec répugnance les nouveaux liens qu'on lui préparait sans la consulter. Le brave Constance reçut, pour prix de ses services, la veuve d'Adolphe de la main d'Honorius. Mais la résistance de la princesse finit avec la cérémonie des noces. Placidie fut mère d'Honoria et de Valentinien, et prit sur son nouveau mari l'empire le plus absolu. Le général romain, accoutumé à partager sa vie entre le service militaire et les plaisirs de la société, reçut avec docilité des leçons d'ambition et d'avarice; il obtint le titre d'auguste, et le serviteur d'Honorius partagea l'empire d'Occident avec son maître. La mort de Constance, arrivée dans le septième mois de son règne, loin de diminuer la puissance de Placidie, sembla au contraire l'augmenter. Ses familiarités[1] qui pouvaient n'être, après tout, que des preuves d'une affection enfantine avec son frère, passèrent dans l'opinion publique pour la preuve d'un commerce incestueux. Les intrigues obscures d'une nourrice et d'un intendant firent succéder un ressentiment irréconciliable à cette tendresse excessive. Les querelles violentes d'Honorius et de Placidie ne furent pas renfermées long-temps dans le secret du palais; les troupes, composées en grande partie de Goths, défendaient la cause de leur ancienne reine. Chaque jour était marqué à Ravenne par des tumultes et des meurtres, et le désordre ne put être apaisé qu'après le départ forcé ou volontaire de Placidie et de ses enfans. Ces augustes exilés arrivèrent à Constantinople peu de temps après le mariage de Théodose, tandis qu'on célébrait les réjouissances des victoires remportées sur les Persans. On les reçut avec autant d'affabilité que de magnificence; mais, comme la cour de Constantinople avait rejeté les statues de l'empereur Constance, sa veuve ne pouvait pas décemment être reconnue pour augusta. Peu de mois après l'arrivée de Placidie, un député vint annoncer la mort d'Honorius. Avant de publier cette nouvelle, on fit avancer un corps considérable de troupes sur la côte maritime de la Dalmatie. Les boutiques et les portes de Constantinople restèrent fermées durant sept jours; et on affecta, à la mort d'un prince qu'on ne pouvait ni regretter ni estimer, toutes les démonstrations de douleur que peut inspirer une calamité publique.

Tandis que les ministres de Constantinople délibéraient, un étranger s'emparait du trône d'Honorius. Jean était le nom de l'ambitieux usurpateur. Il occupait le poste de *primicerius* ou premier secrétaire; et l'histoire lui accorde des vertus qui paraissent

(l. III, c. 64, p. 317), qui régna depuis l'année 420 jusqu'en 440. (Voy. Assemanni, Bibliot. Orient., t. III p. 396.)

[1] Τα συνεχη κατα στομα φιληματα. Telles sont les expressions d'Olympiodore (*ap. Phot.*, p. 197). Il veut sans doute faire allusion aux caresses dont Mahomet honorait sa fille Fatime. *Quando*, dit le prophète lui-même, *quando subit mihi desiderium paradisi, osculor eam, et ingero linguam meam in os ejus.* Mais les miracles et les mystères excusaient ces plaisirs sensuels. Cette anecdote a été communiquée au public par le révérend père Maracci, dans sa traduction et réfutation du Koran (t. I, p. 32).

incompatibles avec la violation du plus sacré des devoirs. Encouragé par la soumission de l'Italie et l'espoir d'une alliance avec les Huns, Jean eut la hardiesse d'insulter, par une ambassade, à la majesté du monarque de l'Orient. Mais, lorsqu'il apprit que ses agens avaient été bannis, emprisonnés et enfin chassés avec ignominie, il se prépara à soutenir par les armes l'injustice de ses prétentions. En pareille occasion, le petit-fils du grand Théodose aurait dû sans doute conduire lui-même son armée; mais les médecins impériaux le détournèrent aisément d'une entreprise si dangereuse; et Théodose-le-Jeune confia prudemment cette expédition au brave Ardaburius et à son fils Aspar, qui avait déjà signalé sa valeur contre les Persans. On décida qu'Ardaburius s'embarquerait avec l'infanterie, tandis qu'Aspar, à la tête de la cavalerie, conduirait Placidie et son fils Valentinien le long des côtes de la mer Adriatique. La marche rapide de la cavalerie eut le plus grand succès : ils surprirent la ville d'Aquilée sans éprouver la moindre résistance. Mais les espérances d'Aspar s'anéantirent lorsqu'il apprit qu'une tempête avait dispersé la flotte impériale, et que son père, n'ayant plus que deux galères, était tombé entre les mains des ennemis et avait été mené prisonnier à Ravenne. Cependant cet accident, très-funeste en apparence, facilita la conquête de l'Italie. Ardaburius se servit ou abusa de la liberté qu'on lui laissait pour ranimer dans les troupes le sentiment de la reconnaissance et de la fidélité; et, dès qu'il aperçut le succès de la conspiration, le général envoya à son fils des messagers, qui le pressèrent de s'approcher de Ravenne. Un berger, dont la crédulité a fait un ange, conduisit la cavalerie d'Orient par une route secrète et qui passait pour impraticable, à travers les marais du Pô. Les portes de Ravenne s'ouvrirent après une courte résistance, et l'usurpateur abandonné fut livré à la vengeance, ou plutôt à la cruauté des vainqueurs. On lui coupa d'abord la main droite; et, après avoir été promené dans les rues de Ravenne monté sur un âne, Jean eut la tête tranchée dans le cirque d'Aquilée. Lorsque l'empereur Théodose apprit la nouvelle de la victoire, il interrompit les courses, et conduisit le peuple en chantant des psaumes dans les rues, depuis l'Hippodrome jusqu'à la cathédrale, où il passa le reste de la journée en dévotion [1].

Dans une monarchie qui, selon les différentes circonstances, avait été considérée tantôt comme élective et tantôt comme héréditaire et patrimoniale, il n'était pas facile de définir bien clairement [2] les prétentions diverses des lignes féminines et collatérales; et Théodose, par les droits de sa naissance ou par la force de ses armes, aurait pu se faire aisément reconnaître pour le seul héritier du monde romain. Peut-être en fut-il tenté un moment; mais l'indolence de son caractère le ramena bientôt à une politique plus modeste et plus prudente. Satisfait de posséder l'empire d'Orient, Théodose ne voulut point s'imposer la tâche pénible de soutenir au-delà des Alpes une guerre dangereuse contre les barbares, et de veiller sans cesse sur la soumission de l'Afrique et de l'Italie, aliénées depuis long-temps par la différence du langage et des intérêts. Au lieu d'écouter la voix séduisante de l'ambition, il résolut d'imiter la modération de son aïeul, et de placer son cousin Valentinien sur le trône de l'Occident. Le prince enfant fut d'abord nommé à Constantinople *Nobilissimus*. Avant de quitter Thessalonique, il eut le rang et le titre de césar; et après la conquête de l'Italie le patricien Hélion, par l'autorité de Théodose et en présence du sénat, salua Valentinien III du titre d'Auguste, et le revêtit solennellement de la pourpre et du diadème [3].

[1] Consultez, pour les révolutions de l'empire d'Occident, Olympiodor. (*ap. Phot.*, p. 192, 193-196, 197-200); Sozomène (l. IX, c. 16); Socrate (l. VII, c. 23, 24); Philostorge (l. XII, c. 10, 11); Godefroi (*Dissert.*, p. 486); Procope (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 3, p. 182, 183); Théophanes (*in Chronograph.*, p. 72, 73); et les chroniques.

[2] Voyez Grotius, *de Jure Belli et Pacis*, l. II, c. 7. Il a travaillé inutilement à former un système raisonnable de jurisprudence, d'après les changemens contradictoires que la succession à l'empire avait éprouvés en différentes circonstances par le temps, la fraude, la violence, etc.

[3] Les écrivains contemporains ne disent point si Valentinien III reçut le diadème à Ravenne ou à Rome. (Voyez Muratori, *Annali d'Italia*, t. IV, p. 139.) Dans cette incertitude, je me plais à croire que l'on montra quelque considération pour le sénat de Rome.

Les trois sœurs qui gouvernaient le monde chrétien fiancèrent le fils de Placidie avec Eudoxie, fille de Théodose et d'Athénaïs; et, dès que l'un et l'autre eurent atteint l'âge de puberté, cette alliance s'accomplit fidèlement. En même temps, et probablement en compensation des frais de la guerre, l'Illyrie occidentale cessa d'appartenir au royaume d'Italie, et fit partie de l'empire d'Orient [1]. Théodose acquit la riche province maritime de Dalmatie et la souveraineté dangereuse de la Pannonie et de la Norique, désolées depuis plus de vingt ans par les invasions continuelles des Huns, des Ostrogoths, des Vandales et des Bavarois. Théodose et Valentinien respectèrent toujours les obligations de leur alliance publique et personnelle; mais l'unité de gouvernement du monde romain fut tout-à-fait anéantie; et un édit unanime des deux gouvernemens déclara qu'à l'avenir les lois nouvelles ne seraient reconnues que dans les états du prince qui les aurait promulguées, à moins qu'il ne jugeât à propos de les communiquer, signées de sa propre main, à son collègue [2] indépendant qui serait libre de les accepter.

Valentinien reçut le titre d'auguste à l'âge de six ans, et sa mère, qui avait quelques droits personnels à l'empire, gouverna durant la longue minorité de son fils. Placidie enviait, sans pouvoir les égaler, la réputation et les talens de la femme et de la sœur de Théodose. Le génie et l'éloquence d'Eudoxie, la sagesse et les succès du gouvernement de Pulchérie, une autorité dont l'exercice était au-dessus de ses forces, excitaient sa jalousie [3]. Elle régna trente-cinq ans au nom de Valentinien; et la conduite de ce méprisable empereur autorisa à soupçonner que Placidie avait énervé sa jeunesse en le livrant à une vie dissolue, et en l'éloignant avec soin de toute occupation honorable et digne d'un homme [1]. Aétius et Boniface [2] commandaient les armées, dont l'esprit militaire déclinait rapidement. Ces deux généraux habiles, qu'on peut regarder avec raison comme les derniers des Romains, auraient pu soutenir encore l'empire chancelant, en réunissant leurs efforts; la perte de l'Afrique fut la suite funeste de leur jalousie et de leurs divisions. Aétius s'est immortalisé par la défaite d'Attila; et, quoique le temps ait jeté un voile sur les exploits de son rival, la défense de Marseille et la conquête de l'Afrique attestent les talens militaires du comte Boniface. Dans les batailles, dans les rencontres, et même tête-à-tête, sa force et sa valeur étaient redoutées des barbares; le clergé, et particulièrement saint Augustin, admirèrent la piété chrétienne qui avait donné un moment à Boniface la tentation de se retirer du monde. Le peuple estimait son intégrité, et les soldats craignaient l'inflexibilité de sa justice, dont nous pouvons citer un exemple. Un paysan accusa sa femme, au tribunal de Boniface, d'un commerce criminel avec un soldat barbare : on le remit à l'audience du lendemain. Dans l'après-midi le comte, qui s'était soigneusement informé de l'heure et du lieu du rendez-vous, fit rapidement un trajet de dix milles, surprit les coupables, condamna le soldat à la mort, et imposa le lendemain si-

[1] Le comte de Buat (Histoire des Peuples de l'Europe, t. VII, p. 292-300) a établi la réalité, expliqué les motifs, et observé les conséquences de cette cession.

[2] Voyez la première déclaration de Théodose, par laquelle il ratifie et publie (A. D., 438) le Code de Théodose-le-Grand. Environ quarante ans avant cette époque, l'unité de législation avait été prouvée par une exception. Les Juifs, qui étaient fort nombreux dans les villes de la Pouille et de la Calabre, produisirent une loi de l'Orient, qui les exemptait des offices municipaux (Cod. Théod., l. XVI, tit. 8, loi 13), et l'empereur fut obligé de déroger à cette loi par un édit. *Quam constat meis partibus esse damnosam*. (Cod. Théod., l. XI, t. 1, loi 158.)

[3] Cassiodore (*Variat.*, l. XI, épît. 1, p. 238) a comparé les régences de Placidie et d'Amalasuntha. Il condamne la faiblesse de la mère de Valentinien, et exalte les vertus de la reine des Ostrogoths.

[1] Philostorge (l. XII, c. 12) et la Dissertat. de Godefroi (p. 493, etc.), Renatus Frigeridus (*ap. Gregor. Turon.*, l. II, c. 8, et t. II, p. 163). Aétius était fils de Gaudentius, citoyen illustre de la province de Scythie, et maître-général de la cavalerie. Sa mère était italienne, d'une famille noble et opulente. Aétius avait eu des liaisons avec les barbares dès sa plus tendre jeunesse, comme soldat et comme otage.

[2] Voyez le caractère de Boniface dans Olympiodore (*ap. Phot.*, 196), et dans saint Augustin (*ap.* Tillemont, Mém. Ecclés., t. XIII, p. 712-715-886). L'évêque d'Hippone déplore la chute de son ami, qui, après avoir fait solennellement le vœu de chasteté, épousa en secondes noces une femme de la secte arienne, et qui était en outre soupçonné d'avoir des concubines dans sa maison.

lence au mari, en lui présentant la tête de celui qui l'avait offensé. Placidie aurait pu employer utilement les talens d'Aétius et de Boniface dans des expéditions séparées; mais l'expérience de leur conduite passée aurait dû suffire pour lui indiquer celui des deux qui méritait sa confiance. Durant son exil, Boniface s'était toujours montré le plus fidèle de ses partisans, et avait employé efficacement les troupes et les trésors de l'Afrique à l'extinction de la révolte. Aétius fomentait cette révolte, et l'usurpateur était redevable à son zèle du secours de soixante mille Huns accourus des bords du Danube aux frontières de l'Italie. La mort imprévue de Jean le força d'accepter un traité avantageux; mais ses nouveaux engagemens avec Valentinien ne l'empêchèrent point d'entretenir une correspondance suspecte et peut-être criminelle avec les barbares, dont on n'obtint la retraite qu'à force de présens et de promesses. Aétius jouissait d'un avantage précieux sous le règne d'une femme; il était présent; il faisait assidûment sa cour, et déguisait ses desseins ambitieux sous le masque de l'attachement et de la fidélité : il parvint à tromper à la fois et sa souveraine présente et son rival absent, par une double trahison qu'une femme faible et un honnête homme ne pouvaient pas aisément soupçonner. Aétius engagea Placidie[1] à rappeler Boniface de son gouvernement d'Afrique, et conseilla secrètement à Boniface de désobéir aux ordres de l'impératrice. Il faisait considérer à Boniface son rappel comme une sentence de mort, et peignait à Placidie la désobéissance du gouverneur comme l'indice certain d'une révolte. Lorsque le crédule Boniface eut armé pour défendre sa vie, Aétius se fit un mérite vis-à-vis de l'impératrice d'avoir prévu un événement amené par sa propre perfidie. En faisant demander à Boniface le motif de sa conduite, l'impératrice aurait aisément découvert l'intrigue, désarmé l'Afrique, et tranquillisé le gouverneur. Mais les artifices d'Aétius s'opposèrent à cette explication; il continua de trahir et d'irriter; et le comte, poussé à bout, prit une résolution violente que lui inspira son désespoir. Le succès avec lequel il évita ou repoussa les premières attaques ne l'aveuglèrent point sur l'impossibilité de résister avec quelques Africains indisciplinés aux forces de l'Occident, commandées par un rival dont il connaissait les talens militaires. Oubliant, dans cette extrémité, son devoir et la prudence, Boniface envoya au camp de Gonderic, roi des Vandales, un ami sûr, chargé de lui proposer une alliance, et de lui offrir un établissement avantageux et solide.

Après la retraite des Goths, Honorius avait repris la possession précaire de l'Espagne, en exceptant toutefois la province de la Galice où les Suèves et les Vandales s'étaient fortifiés séparément et se faisaient encore la guerre. Les Vandales furent victorieux; ils tenaient leurs rivaux assiégés dans les montagnes entre Léon et Oviedo, lorsque l'approche du comte Asterius transporta la scène de la guerre dans la Bétique. Il fallut bientôt de plus puissans secours pour s'opposer aux progrès des Vandales, et Castinus, maître-général, amena une armée de Goths et de Romains. Vaincu en bataille rangée par un ennemi inférieur, Castinus s'enfuit honteusement jusqu'à Tarragone, et sa défaite fut l'effet de son ignorance et de sa présomption [1]. Séville et Carthagène tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Les vaisseaux qu'ils trouvèrent dans le port de Carthagène auraient pu les transporter facilement aux îles de Majorque et de Minorque, où les Espagnols fugitifs avaient rassemblé leurs familles et caché leurs trésors; le danger de la navigation les arrêta sans doute. L'espérance d'envahir l'Afrique fit accepter aux Vandales les propositions de Boniface, et la mort de Gonderic hâta l'entreprise. Au lieu

[1] Procope (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 3, 4, p. 182-186) raconte la fourberie d'Aétius, la révolte de Boniface, et la perte de l'Afrique. Cette anecdote, confirmée par d'autres témoignages (voyez Ruinart, *Hist. Persecut. Vandal.*, p. 420, 421), paraît assez conforme aux intrigues des cours anciennes et modernes, et a été constatée par le repentir de Boniface.

[1] Voyez les Chroniques de Prosper et d'Idacius. Salvien (*de Gubernat. Dei.*, l. VII, p. 246, Paris, 1608) attribue la victoire des Vandales à leur piété. Ils jeûnaient, priaient, et portaient une Bible à la tête de leur armée.

d'un prince d'une constitution faible et d'une intelligence médiocre, ils eurent pour chef son frère illégitime, le terrible Genseric [1], dont le nom mérite d'être placé auprès de ceux d'Alaric et d'Attila dans l'histoire de la destruction de l'empire romain. On représente le roi des Vandales comme d'une taille moyenne, et boitant d'une jambe qui avait été brisée par une chute de cheval. Il s'exprimait avec lenteur et circonspection, et laissait rarement pénétrer ses desseins. Genseric dédaignait d'imiter le luxe des nations qu'il avait vaincues; mais il se livrait aveuglément aux mouvemens de sa colère, et la vengeance était le plus doux de ses plaisirs. Son ambition ne connaissait ni bornes ni scrupules; le guerrier barbare savait mêler la politique aux combats, soit pour se procurer des alliés utiles, soit pour semer la discorde et la division chez ses ennemis. A l'instant de son départ, il apprit qu'Hermanric, roi des Suèves, avait osé ravager le canton de l'Espagne qu'il s'était décidé à abandonner. Irrité de cette insulte, Genseric poursuivit les Suèves jusqu'à Mérida, précipita leur chef et leur armée dans la rivière d'Anas, et revint tranquillement embarquer ses troupes victorieuses. Les vaisseaux dans lesquels les Vandales traversèrent le détroit de Gibraltar, large d'environ douze milles, furent équipés par les Espagnols, qui désiraient ardemment leur départ, et par le gouverneur d'Afrique qui les attendait avec impatience [2].

Notre imagination, accoutumée à exagérer et à multiplier les essaims de barbares qui semblaient tous sortir du Nord, sera étonnée sans doute du petit nombre de combattans que Genseric débarqua sur les côtes de la Mauritanie. Les Vandales, qui, dans le cours de vingt ans, avaient pénétré depuis l'Elbe jusqu'au mont Atlas, se trouvaient réunis sous le commandement de leur roi. Son autorité s'étendait sur les Alains, dont la génération existante était passée des régions glacées de la Scythie sous le climat brûlant de l'Afrique. Des aventuriers goths, attirés par l'espoir du pillage, accouraient sous ses drapeaux, et des provinciaux ruinés et poussés au désespoir s'enrôlaient, dans l'intention de réparer leur fortune par les mêmes moyens qui la leur avaient enlevée. Cependant l'armée de Genseric ne montait qu'à cinquante mille hommes effectifs; et, quoiqu'il tâchât d'en augmenter l'apparence en nommant quatre-vingts chiliarques ou commandans de mille soldats, le supplément illusoire des vieillards, des enfans et des esclaves, n'aurait pas suffi pour porter la totalité à quatre vingt mille hommes [1]. Mais l'adresse du général et les troubles de l'Afrique lui procurèrent bientôt une multitude d'alliés. Les cantons de la Mauritanie qui bordent le grand désert et l'Océan Atlantique fourmillaient d'une race d'hommes hardis, dont le caractère sauvage avait été plus aigri que corrigé par la terreur des armes romaines. Les Maures [2] errans hasardèrent peu à peu de s'approcher du camp des Vandales; ils considéraient avec surprise les armes, les vêtemens, l'air martial et la discipline de ces étrangers. La figure blanche et les yeux bleus

[1] « Gizericus, statura mediocris, et equi casu claudicans, animo profondus, sermone rarus, luxuriæ contemptor, irâ turbidus, habendi cupidus, ad sollicitandas gentes providentissimus, semina contentionum jacere, odia miscere paratus. » (Jornandès, *de Rebus geticis*, c. 33, p. 657.) Ce portrait, fait avec intelligence et beaucoup de vérité, doit avoir été copié de l'histoire des Goths par Cassiodore.

[2] Voyez la chronique d'Idacius. Cet évêque, Espagnol et contemporain, date le passage des Vandales du mois de mai de l'année d'Abraham, qui commence en octobre 2444. Cette date, qui se rapporte à l'année 429 de Jésus-Christ, est confirmée par un autre évêque, aussi nommé Isidore; et cette opinion paraît préférable à celle des écrivains qui ont placé cet événement dans les deux années précédentes. (Voyez *Pagi Critica*, t. II, p. 205, etc.)

[1] Comparez Procope (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 5, p. 190), et Victor Vitensis (*de Persecutione Vandal.*, l. I, c. 1, p. 3, edit. Ruinart). Idacius assure que Genseric évacua l'Espagne, *cum Vandalis omnibus eorumque familiis.* Et Possidius (*in Vit. Augustin.*, c. 28, *apud Ruinart.*, p. 427) représente son armée comme *manus ingens immanium gentium Vandalorum et Alanorum, commixtam secum habens Gothorum gentem, aliarumque diversarum personas.*

[2] Relativement aux mœurs des Maures, voy. Procope, *de Bell. Vandal.*, l. II, c. 6, p. 249; pour leur figure et leur couleur, M. de Buffon, Hist. Natur., t. III, p. 430. Procope dit en général que les Maures s'étaient joints aux Vandales avant la mort de Valentinien (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 5, p. 190); et il est probable que les tribus indépendantes n'embrassèrent pas toutes ce système de politique.

des guerriers germains devaient, à la vérité, former un constraste bien frappant avec la couleur olivâtre et les yeux noirs des voisins de la zone torride. Lorsque les Vandales eurent vaincu les premières difficultés qui naissent de l'ignorance mutuelle d'un langage inconnu, les Maures embrassèrent sans hésiter l'alliance des ennemis de Rome; une foule de sauvages nus sortirent de leurs forêts et des vallées du mont Atlas, pour rassasier leur vengeance sur les tyrans civilisés qui les avaient chassés de leur pays natal.

La persécution des Donatistes [1] ne favorisa pas moins l'entreprise de Genseric. Dix-sept ans avant sa descente en Afrique, on tint une conférence publique à Carthage sous l'autorité du magistrat; les catholiques déclarèrent que les schismatiques ne pouvaient se refuser à l'évidence de leur raison que par une obstination volontaire et inexcusable; et Honorius se laissa persuader d'infliger les plus rigoureux châtimens à une faction qui abusait depuis si long-temps de sa douceur et de sa patience. On arracha trois cents évêques [2] et des milliers d'ecclésiastiques inférieurs de leurs églises; ils furent dépouillés de toutes leurs possessions, bannis dans les îles, et proscrits par la loi, en cas qu'ils osassent se cacher dans les provinces de l'Afrique. Leurs nombreuses congrégations perdirent tous les droits de citoyen, et tout exercice du culte religieux. On imposa des amendes minutieusement graduées depuis dix livres d'or jusqu'à deux cents, en proportion du rang et de la fortune, sur tous ceux qui seraient convaincus d'avoir assisté à un conventicule des schismatiques; et celui qui s'exposait à payer cinq fois l'amende sans se corriger encourait l'indignation de la cour impériale, qui prononçait une sentence arbitraire [3]. Ces rigueurs, fort approuvées par saint Augustin [1], ramenèrent un grand nombre de Donatistes dans le sein de l'Église. Mais les fanatiques qui persistèrent dans leur hérésie furent poussés à tout l'emportement du désespoir. Ce n'était de tous côtés que tumulte et que sang répandu; les Circoncellions armés exerçaient leurs fureurs sur eux-mêmes et sur leurs adversaires; et la légende des martyrs fut considérablement augmentée de part et d'autre [2]. Dans ces circonstances, les Donatistes regardèrent Genseric qui était chrétien, mais opposé à la foi orthodoxe, comme un libérateur puissant dont ils pouvaient raisonnablement espérer la révocation des édits vexatoires des Romains [3]. L'animosité des factions facilita la conquête de l'Afrique; les outrages qu'on accusa les Vandales d'avoir commis sur le clergé et dans les églises peuvent être imputés plus naturellement au fanatisme de leurs alliés; et l'esprit intolérant qui déshonora le triomphe du christianisme fit perdre la plus importante province de l'Occident [4].

Le peuple et la cour étaient étonnés qu'un

[1] Voy. Tillemont (Mém. Ecclés., t. XIII, p. 516-558), et tout le cours de la persécution dans les monumens originaux publiés par Dupin à la fin d'Optatus (p. 323-515).

[2] Les évêques donatistes, à la conférence de Carthage, étaient au nombre de deux cent soixante-dix-neuf, et ils assurèrent que leur nombre total s'élevait à plus de quatre cents. Les catholiques en avaient deux cent quatre-vingt-six présens; cent vingt étaient absens, soixante-quatre évêchés étaient vacans.

[3] Le cinquième titre du seizième livre du code de Théodose contient un grand nombre de lois publiées par les empereurs contre les Donatistes, depuis l'an 400 jusqu'à l'année 428. La plus sévère et la plus efficace est celle qu'Honorius publia A. D., 414.

[1] Saint Augustin changea d'opinion relativement à la manière dont on devait traiter les hérétiques; et M. Locke a inséré dans ses Essais (vol. III, p. 469) la déclaration pathétique que le saint fait de sa compassion et de son indulgence pour les Manichéens. Le célèbre Bayle a réfuté (t. II, p. 445-496) les argumens que l'évêque d'Hippone employa dans sa vieillesse pour justifier la persécution des Donatistes. Dans une cause si claire, les talens et l'éloquence de Bayle étaient superflus.

[2] Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. XIII, p. 586, 592, 806. Les Donatistes se vantaient de compter parmi eux des milliers de ces martyrs volontaires. Augustin assure, et probablement avec vérité, qu'ils en exagéraient beaucoup le nombre; mais il ajoute qu'il vaut mieux qu'il y ait quelques hommes brûlés dans ce monde, que tous dans l'autre.

[3] Selon saint Augustin et Théodoret, les Donatistes accordaient une préférence aux principes, ou au moins au parti des Ariens que Genseric soutenait. (Tillemont, Mém. Ecclés., t. VI, p. 68.)

[4] Voyez Baronius, *Annal. Eccles.*, A. D., 428, n° 7, A. D., 439, n° 35. Le cardinal, quoiqu'incliné à chercher la cause des grands événemens tant dans le ciel que sur la terre, a observé la liaison apparente des Vandales et des Donatistes. Sous le règne des barbares, les schismatiques de l'Afrique jouirent, dans l'obscurité, d'une paix de cent ans, au bout desquels de nouvelles persécutions les tirèrent de l'oubli. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. VI, p. 192, etc.)

héros vertueux, après avoir rendu tant de services et reçu tant de faveurs, eût trahi sa foi, et invité les barbares à détruire la province confiée à ses soins. Les amis de Boniface, convaincus que sa conduite devait avoir quelque motif excusable, sollicitèrent, durant l'absence d'Aétius, une conférence avec le gouverneur d'Afrique; et Darius, officier de distinction, se chargea de cette ambassade [1]. Le mystère s'éclaircit à Carthage dès la première entrevue; on produisit et l'on compara les lettres d'Aétius, et sa perfidie fut évidente. Placidie et Boniface déplorèrent leur erreur mutuelle. Le comte eut assez de grandeur d'âme pour se fier à sa souveraine, ou pour braver le danger de son ressentiment. Ardent et sincère dans son repentir, il s'aperçut bientôt avec douleur que le mal est plus facile à faire qu'à réparer. Carthage et les garnisons romaines rentrèrent avec leur général sous l'obéissance de Valentinien; mais la guerre et les factions déchiraient toujours le reste de l'Afrique; et l'inexorable roi des Vandales, dédaignant toute espèce de composition, refusa durement d'abandonner sa proie. Boniface, à la tête de ses vétérans et de quelques levées faites à la hâte, perdit une bataille et presque tous ses plus braves soldats. Les barbares victorieux se répandirent dans le pays, et Carthage, Hippone et Cyrta parurent seules à l'abri de leurs ravages.

La côte d'Afrique était couverte des monumens de l'art et de la magnificence des Romains, et l'on pouvait calculer avec justesse les degrés de l'opulence, de la culture et de la civilisation, par la distance de Carthage et de la Méditerranée. Une réflexion simple suffira pour donner au lecteur une idée de la culture et de la fertilité. Le pays était très-peuplé; les habitans se réservaient une subsistance abondante, et ils exportaient tous les ans une si grande quantité de grains, et particulièrement de froment, que l'Afrique mérita le surnom de grenier de Rome et de l'univers. En un instant l'armée des Vandales couvrit les sept provinces, depuis Tanger jusqu'à Tripoli. Peut-être leurs ravages ont-ils été exagérés par le zèle religieux et par l'animosité; mais si la guerre, même dans sa forme la plus loyale, entraîne inévitablement la violation presque continuelle de la justice et de l'humanité, qu'on juge ce que doivent être les hostilités des barbares, enflammés de cet esprit ingouvernable et furieux qui, même dans les temps de paix, trouble incessamment leur tranquillité intérieure. Les Vandales faisaient rarement quartier où ils trouvaient de la résistance, et vengeaient la mort de leurs compatriotes par la destruction des villes devant lesquelles ils avaient perdu la vie. Leurs soldats avides exerçaient sur leurs captifs, sans distinction de sexe, d'âge ou de rang, toutes sortes de tortures et d'indignités pour en arracher la découverte d'un trésor souvent imaginaire. L'exemple de Genseric encourageait ces cruelles exécutions. Emporté par la violence de ses passions, il ne pouvait pas toujours s'opposer à celles des autres, et les calamités de la guerre étaient augmentées par la férocité des Maures et par le fanatisme des Donatistes. Cependant j'ai peine à croire que les Vandales aient arraché tous les oliviers et les autres arbres à fruit d'un pays où ils avaient l'intention de se fixer. Je ne puis pas non plus me persuader que leur stratagème ordinaire fût de massacrer un grand nombre de prisonniers au pied des murs des villes qu'ils assiégeaient, dans l'intention d'infecter l'air, et de produire une maladie pestilentielle dont ils auraient été les premières victimes [1].

Le cœur généreux du comte Boniface était déchiré par le spectacle affreux d'une ruine

[1] Saint Augustin, sans parler de la faute de Boniface, ou des motifs qui l'ont occasionée, écrit à son ami, et l'exhorte pieusement à remplir les devoirs de chrétien et de sujet, de se tirer sans délai de la situation dangereuse et coupable où il se trouve, et de tâcher d'obtenir de sa femme la permission de passer le reste de sa vie dans le célibat et la pénitence. (Tillemont, Mém. Ecclès., t. XIII, p. 890.) L'évêque était intime ami de Darius, qui avait été l'instrument de la réconciliation. (*Id.*, t. XIII, p. 928.)

[1] On trouve les lamentations originales sur les malheurs de l'Afrique : 1° dans une lettre de Capréolus, évêque de Carthage, pour servir d'excuse à son absence du concile d'Ephèse (*ap. Ruinart.*, p. 429); 2° dans la Vie de saint Augustin par son collègue Possidius (*ap. Ruinart.*, p. 427); 3° dans l'histoire de la persécution des Vandales par Victor Vitensis (l. I, c. 1, 2, 3, edit. Ruinart.). Le dernier tableau, tracé soixante ans après l'événement, fait mieux connaître les passions de l'auteur que la vérité des faits.

due à sa révolte et dont il ne pouvait arrêter les rapides progrès ; après sa défaite il se retira dans la ville d'Hippo-Regius, où il fut immédiatement assiégé par les vainqueurs, qui le regardaient comme le seul boulevart de l'Afrique. La colonie maritime d'Hippone[1], éloignée d'environ deux cents milles à l'occident de Carthage, avait été surnommée royale, parce que les rois de Numidie en faisaient leur résidence; et cette ville, sous la dénomination moderne de Bonne, conserve encore des restes de son commerce et de sa population. La conversation édifiante de saint Augustin [2] adoucissait les chagrins de son ami Boniface, et l'encourageait dans ses travaux militaires. Mais le saint rendit son âme à Dieu, et fut délivré des calamités de son pays et des misères de ce monde, dans le troisième mois du siége, et dans la soixante-seizième année de sa vie. La jeunesse de saint Augustin n'avait pas été exempte de vices et d'erreurs ; mais, depuis sa conversion jusqu'à sa mort, ses mœurs furent toujours pures et austères, et il se distingua par son zèle ardent contre les hérésies de toutes les dénominations, particulièrement contre celle de Pélage. Lorsque les Vandales brûlèrent la ville, quelques mois après la mort de saint Augustin, on sauva heureusement la bibliothèque qui contenait ses volumineux écrits; deux cent trente-deux Livres ou Traités sur différents sujets théologiques, une explication complète des Psaumes et des Évangiles, et un copieux magasin d'Épîtres et d'Homélies [3]. Au jugement des critiques les plus judicieux, l'érudition superficielle de saint Augustin se bornait à la connaissance de la langue latine [1]. Son style, quoique animé quelquefois par l'éloquence du sentiment, était surchargé de métaphores et d'antithèses souvent déplacées. Mais il possédait parfaitement l'art de la controverse, et faisait retentir victorieusement les mots de grâce, de prédestination, de libre arbitre, et de péché originel. L'Église latine [2] a prodigué des applaudissemens peut-être peu sincères au système de christianisme rigide qu'il a institué ou rétabli[3], et qu'elle a conservé jusqu'à nos jours.

L'habileté de Boniface ou l'ignorance des Vandales fit traîner le siége d'Hippone durant quatorze mois. La mer était toujours libre, et, lorsque les campagnes voisines eurent été épuisées par le brigandage des Vandales, la famine força bientôt les assiégeans à abandonner leur entreprise. La régente de l'Occident sentait vivement l'importance et le danger de l'Afrique ; Placidie implora le secours de Théodose, et Aspar amena de Constantinople un puissant secours de troupes et de

[1] Voyez Cellarius (*Geograph. antiq.*, t. II, part. 2, p. 112); Léon l'Africain (*in Ramusio*, t. I, f° 70); l'Afrique de Marmol (t. II, p. 434-437); les Voyages de Shaw (p. 46, 47). L'ancien Hippo-Regius fut totalement détruit par les Arabes dans le septième siècle; mais avec ses matériaux on bâtit une nouvelle ville à la distance de deux milles de l'ancienne; et elle contenait, dans le seizième siècle, environ trois cents familles de manufacturiers industrieux, mais très-turbulens. Le territoire voisin est renommé par la pureté de l'air, la fertilité du sol, et l'abondance de ses fruits exquis.

[2] La Vie de saint Augustin, par Tillemont, remplit un volume in-4° (Mém. Ecclés., t. XIII) de plus de mille pages. Le savant auteur s'est étendu avec plaisir sur les louanges d'un des piliers du jansénisme.

[3] Tel est au moins le récit de Victor Vitensis (*de persecut. Vandal.*, l. I, c. 3), quoique Gennadius semble douter qu'aucun homme ait jamais lu ou même rassemblé tous les ouvrages de saint Augustin. (Voyez les OEuvres de Jérôme, t. I, p. 319, *in Catalog. Scriptor. Eccles.*) Ils ont été imprimés plusieurs fois; et Dupin (Biblioth. Ecclés., t. III, p. 158-247) en a donné un extrait très-satisfaisant, tiré de l'édition des Bénédictins. Je n'ai lu de ses OEuvres que ses *Confessions et la Cité de Dieu.*

[1] Dans sa jeunesse (*Confess.*, I, 14), saint Augustin négligea l'étude du grec, pour laquelle il avait de la répugnance; et il avoue naïvement qu'il n'a lu les platonistes que dans une version latine (*Confess.*, VII, 9). Quelques critiques modernes ont pensé que son ignorance de la langue grecque le rendait peu propre à expliquer les saintes écritures, et Cicéron ou Quintilien aurait exigé la connaissance de cette langue dans un professeur de rhétorique.

[2] Ces questions furent rarement agitées depuis le temps de saint Paul jusqu'à celui de saint Augustin. J'ai appris que les patriarches grecs adoptent les sentimens des semi-Pélagiens, et que l'orthodoxie de saint Augustin est tirée de l'école des Manichéens.

[3] L'église de Rome a canonisé saint Augustin et foudroyé Calvin. Cependant, comme la différence de leurs opinions est imperceptible, même à l'aide d'un microscope théologique, les Molinistes sont écrasés par l'autorité du saint, et les Jansénistes sont déshonorés par leur ressemblance avec un hérétique; tandis que les Arméniens protestans se tiennent à l'écart et rient de la perplexité mutuelle des disputans. (Voyez une curieuse collection de controverses par Le Clerc, Biblioth. Univers., t. XIV, p. 144-398.) Peut-être un philosophe encore plus impartial rirait-il à son tour en lisant un commentaire arménien sur l'épître aux Romains.

vaisseaux. Dès que les forces des deux empires furent réunies sous les ordres de Boniface, ce général malheureux attaqua les Vandales avec confiance, et la perte d'une seconde bataille confirma irrévocablement la perte de l'Afrique. Les Romains s'embarquèrent avec la précipitation du désespoir, et les habitans d'Hippone obtinrent la permission d'occuper dans les vaisseaux la place des soldats dont le plus grand nombre avaient été tués ou faits prisonniers par les Vandales. Le comte, dont l'erreur avait fait une plaie incurable à sa patrie, se présenta sans doute devant sa souveraine avec inquiétude; mais le sourire de Placidie dissipa ses craintes. Boniface accepta le rang de patrice; mais il devait rougir en se voyant représenté dans les médailles avec les attributs de la victoire[1]. La découverte de sa trahison, le ressentiment de l'impératrice et la faveur dont son rival jouissait, irritèrent l'ambitieux et perfide Aétius. Il revint précipitamment de la Gaule en Italie, avec une suite ou plutôt une armée de barbares; et telle était la faiblesse du gouvernement, que les deux généraux décidèrent leur querelle particulière dans une bataille sanglante. Boniface gagna la victoire et perdit la vie: il revint mortellement blessé de la main d'Aétius, et ne vécut que peu de jours. On prétend qu'il poussa les sentimens de charité et d'humanité chrétienne, dans ses derniers momens, jusqu'à presser sa femme, riche héritière d'Espagne, d'accepter Aétius pour son second mari. Mais Aétius ne tira pas alors grand avantage de la générosité de son ennemi. Placidie le fit déclarer rebelle. Après avoir inutilement essayé de se défendre dans les forteresses qu'il avait construites dans ses domaines, il se retira en Pannonie, dans le camp des Huns; et l'empire d'Orient perdit, par leur discorde, le secours de ses deux plus braves généraux[2].

On pourrait naturellement imaginer qu'après la retraite de Boniface les Vandales achevèrent la conquête de l'Afrique sans obstacle et sans délai. Cependant huit années s'écoulèrent depuis l'évacuation d'Hippone jusqu'à la réduction de Carthage. Dans cet intervalle, Genseric, au faîte de la prospérité, négocia un traité de paix, donna son fils Hunneric pour otage, et consentit à laisser l'empereur d'Occident paisible possesseur des trois Mauritanies[1]. On ne peut guère faire honneur de cette modération à l'équité du conquérant, et on ne doit l'attribuer qu'à sa politique. Genseric était environné d'ennemis personnels, qui méprisaient la bassesse de sa naissance et respectaient les droits légitimes de ses neveux, fils de Gonderic. L'usurpateur sacrifia la vie de ses neveux à sa propre sûreté, et fit précipiter leur mère, veuve du roi défunt, dans la rivière d'Ampsague; mais le ressentiment public se manifesta par des conspirations fréquentes, et le tyran est accusé d'avoir fait répandre plus de sang vandale sur l'échafaud que dans les batailles[2]. Les troubles de l'Afrique favorisèrent son invasion, mais ils nuisaient à l'établissement de sa puissance. Les révoltes des Maures, des Germains, des Donatistes et des Catholiques ébranlaient ou menaçaient sans cesse l'enfance d'un gouvernement mal assuré. Pour attaquer Carthage, il lui fallut retirer ses troupes des provinces occidentales, et la côte maritime se trouva exposée aux entreprises des Romains de l'Espagne et de l'Italie. Dans le cœur de la Numidie, la ville

[1] Ducange, *Fam. Bysant.*, p. 67. D'un côté la tête de Valentinien, et sur le revers Boniface dans un char de triomphe, attelé de quatre chevaux, tenant un fouet dans une main et une palme dans l'autre. Dans quelques médailles le char est attelé de quatre cerfs, et cet emblème pouvait prêter à la plaisanterie. Je ne crois pas que l'on puisse citer un second exemple de la représentation d'un sujet sur le revers de la médaille d'un empereur. (Voyez Science des Médailles, par le père Jobert, t. I, p. 132-150, édit. de 1739, par le baron de la Bastie.)

[2] Procop. (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 3, p. 185) ne continue l'histoire de Boniface que jusqu'à son retour en Italie. Prosper et Marcellinus parlent de sa mort, et le dernier observe que, dès la veille du combat, Aétius avait préparé une lance plus longue que celle dont il avait coutume de se servir; cette circonstance annoncerait presque un combat singulier.

[1] Voyez Procope, *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 4, p. 186. Valentinien publia plusieurs lois humaines en faveur de ses sujets de Numidie et de Mauritanie. Il les exempta du paiement de la plus grande partie de leurs dettes, réduisit leur tribut à un huitième, et leur donna le droit d'appeler de la sentence de leur magistrat au préfet de Rome. (Cod. Théod., t. VI, *Novell.*, p. 11, 12.)

[2] Victor Vitensis, *de persecut. Vandal.*, l. II, c. 5, p. 26. La chronique de Prosper (A. D., 442) détaille et peint fortement les cruautés que Genseric exerçait sur ses sujets.

de Corta défendait encore avec succès son indépendance[1]. Employant tour à tour la force et la ruse, Genseric triompha peu à peu de tous les obstacles par son courage, par sa persévérance et par sa cruauté. Il conclut un traité, dans le dessein de profiter de sa durée et de l'instant où il pourrait le rompre avec avantage. Déguisant adroitement ses projets par des protestations d'amitié, le roi des Vandales s'approcha insensiblement de Carthage, et la surprit, cinq cent quatre-vingt-cinq ans après la destruction de cette ville et de cette république par Scipion le jeune[2].

Une nouvelle ville sortit de ses ruines avec le titre de colonie romaine ; et quoique Carthage ne possédât ni les prérogatives de Constantinople, ni peut-être le commerce d'Alexandrie ou la splendeur d'Antioche, elle passait cependant pour la seconde de l'Occident, et les contemporains la nommaient la Rome d'Afrique[3]. Cette riche capitale présentait encore, quoique asservie, l'image d'une république florissante. Carthage contenait les armes, les manufactures et les trésors de six provinces. Une subordination régulière d'honneurs civils s'élevait depuis les commissaires des rues et des quartiers, jusqu'au tribunal du premier magistrat, qui, avec le titre de proconsul, jouissait du rang et de la dignité d'un consul de l'ancienne Rome. Des écoles gymnastiques étaient ouvertes à la jeunesse, et on enseignait publiquement les arts libéraux, la grammaire, la rhétorique et la philosophie en langues grecque et latine. Les bâtimens de Carthage se faisaient admirer par leur magnificence et par leur uniformité. Un bois épais, planté au centre de la ville, servait à la promenade et à la salubrité. Un port vaste et sûr facilitait le commerce des citoyens, et attirait celui de l'étranger ; la réputation des Carthaginois n'était pas aussi brillante que celle de leur ville ; le reproche fait à la foi punique convenait encore à la finesse et à la duplicité de leur caractère[1]. L'esprit du commerce et l'habitude du luxe avaient corrompu leurs mœurs ; mais les vices les plus odieux, contre lesquels Salvien, prédicateur de ce siècle[2], s'élève avec véhémence, sont le mépris coupable des moines, et la pratique criminelle du péché contre nature. Le roi des Vandales réprima sévèrement les déréglemens de ce peuple voluptueux, et l'ancienne, noble et franche liberté (ce sont les expressions de Victor), fut réduite à une servitude ignominieuse. Après avoir donné à ses troupes le loisir de satisfaire leur avarice et leurs fureurs, Genseric ordonna par un édit que tous les habitans, sans distinction, remissent sans fraude et sans délai aux officiers préposés pour les recevoir, tout l'or, l'argent, les bijoux et les meubles précieux qu'ils possédaient ; ceux qui entreprenaient d'en réserver la plus faible partie étaient irrévocablement livrés à la torture et à la mort, comme coupables de haute trahison. Genseric distribua à ses barbares les terres de la province proconsulaire qui formait le district immédiat de Carthage, et conserva, comme son domaine particulier, le territoire fertile de Bysantium, et les cantons adjacens de la Numidie et de la Gétulie[3].

Il était naturel que Genseric haït ceux qu'il avait offensés. La noblesse et les sénateurs

[1] Possidius, *in Vit. Augustin.*, c. 28 ; *ap. Ruinart.*, p. 428.

[2] Voyez les Chroniques d'Idacius, d'Isidore, de Prosper et de Marcellin ; elles datent la surprise de Carthage de la même année, mais ne s'accordent pas sur le jour de cet événement.

[3] La description de Carthage, telle qu'elle était dans les quatrième et cinquième siecles, est tirée de l'*Expositio totius Mundi* (p. 17, 18 dans le troisième volume des petits géographes), d'Ausone (*de claris Urbibus*, p. 228, 229) et principalement de Salvien (*de Gubernatione Dei*, l. VII, p. 257, 258). Je suis surpris que la *Notitia* ne place à Carthage ni arsenal, ni hôtel des monnaies, mais seulement un *gynicæum* ou atelier de femmes.

[1] L'auteur anonyme de l'*Expositio totius Mundi* compare dans son latin barbare le pays avec les habitans, et, après avoir reproché à ceux-ci leur manque de bonne foi, il ajoute froidement, *difficile autem inter eos invenitur bonus, tamen in multis pauci boni esse possunt* (p. 18).

[2] Il assure que les vices particuliers de tous les pays se trouvent rassemblés à Carthage (l. VII, p. 257). Les Africains s'enorgueillissaient de la pratique de leur vice favori. *Et illi se magis virilis fortitudinis esse credebant, qui maxime viros fœminei usus probrositate fregissent* (p. 268). On rencontrait dans les rues de Carthage des misérables débauchés qui affectaient le maintien, la mise et l'air d'une femme (p. 264). Si un moine paraissait dans les rues, on le poursuivait et on l'insultait publiquement ; *detestantibus ridentium cachinnis* (p. 289).

[3] Comparez Procope (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 5, p. 189, 190), et Victor Vitensis (*de Persecut. Vandal.*, l. I, c. 4).

de Carthage éprouvèrent sa jalousie et son ressentiment. Tous ceux qui refusèrent les conditions ignominieuses que l'honneur ou la religion leur défendaient d'accepter, furent condamnés à quitter leur patrie pour toujours. Rome, l'Italie et les provinces d'Orient se remplirent d'une foule de fugitifs, d'exilés et d'illustres captifs qui demandaient publiquement l'aumône; et les épitres du sensible Théodoret ont conservé la mémoire des malheurs de Célestien et de Marie[1]. L'évêque de Syrie plaint le sort de Célestien, qui, dépouillé du rang de sénateur et d'une fortune opulente, se vit réduit avec sa famille à demander sa subsistance dans un pays étranger; mais il applaudit à la pieuse résignation de cet exilé, et à sa philosophie, qui lui conservait au milieu de ses infortunes une tranquillité d'âme et une gaîté dont on jouit rarement au sein de la prospérité. L'histoire de Marie, fille du magnifique Eudæmon est intéressante et singulière. Au moment du sac de Carthage, les Vandales la vendirent à des marchands de Syrie, qui la revendirent dans leur pays. Une des servantes de Marie, prise et vendue avec elle, se trouvait sur le même vaisseau, et fut achetée par le même maître en Syrie. Sensible aux malheurs de sa maîtresse, elle lui continua, par attachement, les soins qu'elle lui avait rendus précédemment par respect et par obéissance. Cette conduite fit connaître le rang de Marie; et dans l'absence de l'évêque de Cyrrhus, elle dut sa délivrance à la générosité de quelques soldats de la garnison. A son retour, Théodoret fournit libéralement à son entretien; Marie, après avoir passé dix mois parmi les chanoinesses de l'église, apprit que son père, heureusement échappé du massacre de Carthage, exerçait un emploi honorable dans une province de l'Occident. Théodoret seconda l'impatience qu'elle avait de rejoindre Eudæmon; et, dans une lettre qui existe encore, il la recommanda à l'évêque d'Ægée, ville maritime de la Cilicie, que les vaisseaux de l'Occident fréquentaient tous les ans durant la foire. L'évêque de Cyrrhus priait son confrère de traiter Marie avec les égards dus à sa naissance, et de ne la confier qu'à des marchands capables de regarder comme une récompense suffisante le plaisir de rendre à un père affligé une fille qu'il devait croire à jamais perdue[1].

Parmi les insipides légendes de l'histoire ecclésiastique, je trouve l'histoire fabuleuse des sept dormans, dont la date correspond au règne de Théodose-le-Jeune, et à la conquête de l'Afrique par les Vandales[2]. Durant la persécution de l'empereur Decius contre les chrétiens, sept jeunes nobles d'Éphèse se cachèrent dans une caverne spacieuse au pied d'une montagne, dont le tyran, résolu de les faire périr, fit boucher solidement l'entrée par un massif épais de pierres très-pesantes. Ces jeunes gens tombèrent dans un profond sommeil, qui fut prolongé miraculeusement durant une période de cent-quatre-vingt-sept ans. Au bout de ce temps, les esclaves d'Adolius, alors propriétaire de la montagne, enlevèrent les pierres pour les employer à la construction d'un bâtiment. Dès que les rayons du soleil pénétrèrent dans la caverne, les sept dormeurs s'éveillèrent, persuadés que leur sommeil n'avait été que de quelques heures. Pressés par la faim, ils chargèrent Jamblichus, un des sept, de retourner à la ville, et d'acheter du pain pour ses camarades. Le jeune homme, si on peut l'appeler ainsi, ne reconnut point son pays natal, et sa surprise augmenta quand il vit une grande croix élevée sur la principale porte d'Éphèse. La singularité de ses vête-

[1] Ruinart (p. 444-457) a tiré de Théodoret et de quelques autres auteurs les aventures réelles ou fabuleuses des habitans de Carthage.

[1] Dans une fable, le choix des circonstances est peu important; cependant j'ai suivi exactement le récit qui a été traduit du syriaque par les soins de Grégoire de Tours (*de Gloriâ Martyrum*, l. I, c. 95; *in maxim. Bibl. Patrum*, t. II, p. 856); par les actes grecs de leurs martyres (*ap. Phot*, p. 1400, 1401), et les annales du patriarche Euthymius (t. I, p. 391-531-532-535, *vers. Pocock.*).

[2] Deux écrivains syriaques, cités par Assemanni (Bibl. Orient., t. I, p. 336, 338) placent la résurrection des sept dormans dans l'année 736 (A. D. 425) ou 748 (A. D. 437). Les actes grecs que Photius a lus donnent pour date la trente-huitième année du règne de Théodose, qui peut se rapporter à A. D. 439 ou 446. Le temps qui s'est écoulé depuis la persécution de Decius est facile à vérifier, et il fallait toute l'ignorance de Mahomet et des faiseurs de légendes, pour supposer un intervalle de trois ou quatre cents ans.

mens, son langage vieilli, et la médaille de Décius qu'il offrait comme monnaie courante, parurent fort extraordinaires au boulanger, et Jamblichus, soupçonné d'avoir trouvé un trésor, fut traîné devant le juge. Leurs questions mutuelles découvrirent la miraculeuse aventure, et il parut constant que près de deux cents ans s'étaient écoulés depuis que Jamblichus et ses amis avaient échappé aux persécutions du tyran païen. L'évêque d'Éphèse, le clergé, les magistrats, le peuple et l'empereur Théodose lui-même, à ce que l'on assure, s'empressèrent de visiter la caverne merveilleuse des sept dormans, qui donnèrent leur bénédiction, racontèrent leur histoire et expirèrent aussitôt après. On ne peut pas attribuer l'origine de cette fable à la fraude pieuse ou à la crédulité des Grecs modernes, puisque la tradition remonte jusqu'à environ un demi-siècle après l'événement de ce miracle supposé. Jacques de Sarug, évêque de Syrie, né deux ans après la mort de Théodose-le-Jeune, a fait l'éloge des dormans d'Éphèse [1] dans une des deux cent trente homélies qu'il a composées. Leur légende fut traduite de syriaque en latin, avant la fin du sixième siècle, par les soins de Grégoire de Tours. Les communions de l'Orient en conservent la mémoire avec la même vénération, et les noms des dormans sont honorablement inscrits dans les calendriers des Romains, des Russes [2] et des Abyssiniens. Leur renommée a passé les limites du monde chrétien. Mahomet a placé dans le Koran comme une révélation divine ce conte, qu'il apprit sans doute en conduisant ses chameaux à la foire de Syrie [1]. L'histoire des sept dormans d'Éphèse a été adoptée depuis le Bengale jusqu'à l'Afrique par toutes les nations qui professent la religion de Mahomet [2], et on découvre quelques vestiges d'une tradition semblable dans les extrémités les plus reculées de la Scandinavie [3]. On peut attribuer la crédulité générale au mérite ingénieux de cette fable en elle-même; nous avançons insensiblement de l'enfance à la vieillesse sans observer le changement successif, mais continuel, de toutes les affaires. En embrassant même la plus longue expérience de l'histoire, l'imagination s'accoutume, par une suite perpétuelle de causes et d'effets, à réunir les révolutions les plus éloignées. Mais si l'on pouvait anéantir l'intervalle de deux époques mémorables, s'il était possible d'exposer la scène du monde nouveau aux yeux d'un spectateur qui, après un sommeil de deux ou trois cents ans, conserverait l'impression vive de cette ancienne époque, sa surprise et ses réflexions fourniraient le sujet intéressant d'un roman philosophique. On ne pouvait pas placer cette scène plus avantageusement qu'entre les deux siècles qui s'écoulèrent entre le règne de Decius et celui de Théodose-le-Jeune. Ce fut entre ces deux époques que le siége du gouvernement fut transporté de Rome dans une ville nouvelle sur les rives du Bosphore; et l'abus de l'esprit militaire avait été anéanti par un nouveau système d'obéissance cérémonieuse et servile. Le trône de Decius, per-

[1] Jacques, un des pères orthodoxes de l'église syriaque, est né A. D. 452. Il commença à composer des sermons A. D. 474. Il fut fait évêque de Batna dans le district de Sarug et dans la province de Mésopotamie A. D. 519, et mourut A. D. 521. (Assemanni, t. I, p. 289). (Pour l'homélie *de Pueris Ephesinis*, voyez p. 335-339.) J'aurais voulu qu'Assemanni eût traduit le texte de Jacques de Sarug, au lieu de répondre aux objections de Baronius

[2] Voyez *Acta Sanctorum* des Bollandistes (mensis Julii) t. VI, p. 375-397. Cet immense calendrier de saints, fait en cent vingt-six ans (1644-1770) et en cinquante volumes in-folio, n'a pas été poussé plus loin que le 7 d'octobre. La suppression des jésuites a probablement fait abandonner une entreprise où, à travers beaucoup de fables et de fanatisme, on ne laissait pas d'apercevoir des traits historiques et philosophiques fort intéressans.

[1] Voyez Maracci, Alcoran, Sura, XVIII, t. II, p. 420-427; et t. I, part. IV, p. 103. La manière dont Mahomet rhabille ce conte n'annonce ni goût ni intelligence; il a inventé le chien des sept dormans (*al Rachim*), le respect du soleil, qui se dérangeait deux fois par jour de son cours ordinaire pour ne pas éclairer la caverne; et le soin de Dieu même, qui retournait de temps en temps les dormans du côté droit sur le gauche, pour empêcher leurs corps de se putréfier.

[2] Voy. d'Herbelot, Biblioth. Orient., p. 139, et Renaudot, *Hist. Patriarch. Alexandrin.*, p. 39, 40.

[3] Paul, diacre d'Aquilée (*de Gestis Langobardorum*, l. I, c. 4, p. 745, 746, édit. Grot.), qui vécut vers la fin du huitième siècle, a placé dans une caverne, sous un rocher et sur les bords de l'Océan, les sept dormans du Nord, dont le long sommeil fut respecté par les barbares. Leurs habits annonçaient qu'ils étaient Romains, et le doyen suppose que la Providence les destinait à opérer la conversion de ces peuples incrédules.

sécuteur des chrétiens, était occupé depuis long-temps par une succession de princes orthodoxes occupés à effacer le souvenir des divinités fabuleuses de l'antiquité; et la dévotion publique s'empressait à élever les saints et les martyrs de l'église catholique sur les autels de Diane et d'Hercule. L'union de l'empire romain était dissoute, son antique majesté dans la poussière; et des essaims de barbares inconnus, sortis des régions glacées du Nord, avaient établi victorieusement leur empire dans les plus belles provinces de l'Europe et de l'Afrique.

CHAPITRE XXXIV.

Caractère, conquêtes et cour d'Attila, roi des Huns. — Mort de Théodose-le-Jeune. — Élévation de Marcien sur le trône de l'Orient.

Les Goths et les Vandales, chassés par les Huns, avaient envahi l'empire d'Occident. Mais les Huns vainqueurs ne s'étaient pas distingués par des exploits dignes de leur puissance et de leurs succès. Ces hordes, répandues entre le Danube et le Volga, obéissaient à leurs chefs. La discorde régnait parmi eux, et les forces de la nation se consumaient en combats sanglans et inutiles. Leurs entreprises se bornaient à un brigandage obscur, et l'espoir du pillage les faisait souvent passer sous les drapeaux des ennemis qu'ils avaient vaincus. Sous le règne d'Attila [1], les Huns redevinrent la terreur de l'univers. Je vais décrire ici le caractère et les exploits de ce redoutable barbare, qui attaqua et envahit alternativement l'Orient et l'Occident, et hâta la chute de l'empire romain.

Dans ce torrent d'émigrations successives qui se précipitaient impétueusement des confins de la Chine sur ceux de la Germanie, on remarque que les tribus les plus puissantes occupaient les pays voisins des provinces romaines. Des barrières artificielles arrêtèrent quelque temps la violence de leurs efforts. Les concessions et les libéralités des empereurs excitaient l'insolence et l'avidité des barbares qui avaient goûté les jouissances de la vie civilisée. Les Hongrois, qui comptent Attila au nombre de leurs rois, peuvent affirmer à la vérité que les hordes qui obéissaient à ses oncles, Roas et Rugilas, ont campé dans les limites de la Hongrie moderne [1], et occupé un pays fertile, qui fournissait abondamment aux besoins d'un peuple de pâtres et de chasseurs. Dans cette situation avantageuse, Rugilas et ses frères ajoutaient continuellement à leur puissance et à leur réputation; ce monarque menaçait sans cesse les deux empires, et leur dictait toujours les conditions de la paix. Son amitié pour le célèbre Aétius cimenta l'alliance qu'il conclut avec les Romains de l'Occident. Aétius trouvait toujours dans le camp des barbares un asile sûr et un secours puissant. Ce fut à sa sollicitation que soixante mille Huns s'avancèrent vers l'Italie, pour soutenir la cause de l'usurpateur Jean, et firent payer cher à l'état et leur marche et leur retraite. Par reconnaissance pour ses fidèles alliés, Aétius leur abandonna la possession de la Pannonie.

Les Romains de l'Orient ne redoutaient pas moins les entreprises de Rugilas, qui menaça leurs provinces, et même leur capitale. Quelques écrivains ecclésiastiques ont employé la foudre [2] et la peste à détruire les

[1] On peut trouver des matériaux authentiques pour l'histoire d'Attila dans Jornandès (*de Rebus Geticis*, c. 34-50, p. 660-668, édit. Grot.) et Priscus (*Excerpta de Legationibus*, p. 33-76. Paris, 1648). Je n'ai pas lu les Vies d'Attila composées par Juvencus Cæcilius Calanus Dalmatinus, dans le douzième siècle, et par Nicolas Olaüs, archevêque d'Upsal, dans le seizième (Voy. l'Histoire des Germains, par Mascou, IX, 23, et *Osservazioni Litterarie* de Maffey, t. I, p. 88, 89.) Tout ce que les Hongrois modernes ont ajouté est probablement fabuleux; et ils ne paraissent pas fort intelligens dans l'art de la fiction. Ils supposent que lorsqu'Attila envahit la Gaule et l'Italie, lorsqu'il épousa un grand nombre de femmes, etc., il était âgé de cent vingt ans. (Thwrocz, Chroniq., p. 1-22, *in Script. Hungar.*, t. I, p. 76.)

[1] La Hongrie a été occupée successivement par trois colonies de Scythes : 1° Les Huns d'Attila; 2° les Arabes dans le sixième siècle; et 3° (A. D. 889) les Turcs ou Magiars, véritables ancêtres des Hongrois modernes, dont les relations avec les deux autres sont très-obscures et très-incertaines. Le Prodrome et la *Notitia* de Matthieu Bel sont remplis de détails très-curieux concernant l'histoire ancienne et moderne de la Hongrie; j'en ai vu les extraits dans la Bibliothèque Ancienne et Moderne (t. XXII, p. 1-51), et dans la Bibliothèque Raisonnée (t. XVI, p. 127-175).

[2] Socrate l. VII, c. 43; Théodoret l. V, c. 36. Tillemont, qui s'en rapporte toujours à l'autorité des auteurs ecclésiastiques, dit qu'il ne s'agissait ni de la même

barbares; mais Théodose fut contraint d'avoir recours à un expédient plus modeste, et de stipuler un paiement annuel de trois cent cinquante livres pesant d'or; tribut dont il déguisa la honte en donnant le titre de général romain au roi des Huns, qui daigna l'accepter. L'indocilité des barbares, et les intrigues perfides de la cour de Byzance, troublèrent fréquemment la tranquillité publique. Quatre nations, parmi lesquelles nous pouvons compter les Bavarois, secouèrent le joug des Huns; et les Romains encouragèrent cette révolte par leur alliance. Mais le formidable Rugilas fit entendre efficacement ses réclamations par la voix d'Eslaw, son ambassadeur. Le sénat désirait la paix; l'empereur ratifia son décret, et on nomma deux ambassadeurs, le général Plinthas, Scythe d'extraction, mais ayant le rang de consulaire, et le questeur Epigènes, politique habile et expérimenté, que l'ambitieux Plinthas avait demandé pour collègue.

La mort de Rugilas suspendit les négociations. Ses deux neveux, Attila et Bleda, qui succédèrent au trône de leur oncle, consentirent à une entrevue avec les ambassadeurs de Constantinople; et, sans daigner descendre de cheval, ils traitèrent au milieu d'une vaste plaine, dans les environs de Margus, ville de la Haute-Mœsie. Les rois des Huns eurent tout l'avantage et l'honneur de cette négociation. Ils dictèrent les conditions de la paix, toutes honteuses pour l'empereur des Romains. Outre la franchise d'un marché sûr et abondant sur les bords du Danube, ils exigèrent que la contribution annuelle fût portée de trois cent cinquante à sept cents livres pesant d'or; que tous les captifs romains qui s'étaient échappés payassent à leurs maîtres barbares une amende ou rançon de huit pièces d'or par tête; que l'empereur renonçât à tout traité d'alliance avec les ennemis des Huns; et que tous les fugitifs qui s'étaient réfugiés à sa cour ou dans ses provinces fussent rendus sans délai à la justice de leur maître offensé. Cette justice fut rigoureusement exécutée sur plusieurs jeunes princes d'extraction royale, qui furent crucifiés sur les terres de l'empire, par les ordres d'Attila. Après avoir imprimé chez les Romains la terreur de son nom, le roi des Huns leur accorda une tranquillité précaire, tandis qu'il domptait les provinces rebelles ou indépendantes de la Scythie et de la Germanie [1].

Attila, fils de Mundzuk, tirait son origine illustre, et peut-être royale [2], des anciens Huns qui avaient combattu contre les empereurs de la Chine. Ses traits, au rapport d'un historien des Goths, portaient l'empreinte de son ancienne origine. Le portrait d'Attila présente toute la difformité naturelle d'un Calmouk [3]; une large tête, un teint basané, de petits yeux renfoncés, un nez aplati, quelques poils au lieu de barbe, de larges épaules, une taille courte et carrée, et un ensemble plein de force et de vigueur, quoique mal proportionné. La démarche fière et le maintien du roi des Huns annonçaient le sentiment de sa supériorité sur le reste du genre humain; et il avait l'habitude de rouler les yeux d'un air féroce comme s'il eût aimé à voir la terreur qu'il inspirait. Cependant ce héros sauvage n'était point inaccessible à la pitié; les ennemis supplians pouvaient avoir confiance dans sa parole de paix et de pardon; et les sujets d'Attila le regardaient comme un maître équitable et indulgent. La guerre faisait ses délices; mais quand il monta sur le trône, à un âge mûr, la conquête du Nord fut plus l'ouvrage de son génie que de son bras; et il fit succéder utilement la prudente habileté d'un général à l'aveugle intrépidité d'un soldat. La valeur personnelle obtient de si faibles succès partout ailleurs que dans les romans ou dans la poésie, que la victoire, même chez les barbares, doit dépendre du degré d'intelligence avec laquelle un seul homme sait exciter et diriger les passions violentes

guerre, ni des mêmes personnages. (Hist. des Emper., t. VI, p. 136-607.)

[1] Voyez Priscus, p. 47, 48, et l'Hist. des Peuples de l'Europe, t. VII, c. 13, 14, 15.

[2] Priscus, p. 39. Les Hongrois modernes le font descendre de Cham, fils de Noé, en remontant au trente-cinquième degré de filiation, et cependant ils ignorent le vrai nom de son père. (De Guignes, Hist. des Huns, t. II, p. 297.)

[3] Comparez Jornandès (c. 35, p. 661) avec Buffon (Hist. Natur., t. III, p. 380). Le premier observait, avec raison, *originis suæ signa restituens*. Le caractère et le portrait d'Attila sont probablement tirés de Cassiodore.

de la multitude. Les conquérans de la Scythie, Attila et Gengis-Khan, étaient moins supérieurs à leurs compatriotes par le courage que par le génie; et on peut observer que les monarchies des Huns et des Mongoux furent élevées par leurs fondateurs sur la base de la superstition populaire. La conception miraculeuse, attribuée par l'artifice et par la crédulité à la Vierge, mère de Gengis, l'éleva au-dessus du reste des mortels; et le prophète qui lui donna l'empire de la terre, au nom de la Divinité, inspira aux Mongoux un enthousiasme irrésistible [1]. Les supercheries religieuses, employées par Attila, n'étaient pas moins adroitement adaptées à l'esprit de son siècle et de son pays. Il était assez naturel que des Scythes eussent une vénération de préférence pour le dieu des combats; mais, incapables de s'en former une idée abstraite ou une représentation figurée, ils adoraient leur Divinité tutélaire sous le symbole d'un cimeterre [2]. Un pâtre des Huns, ayant aperçu qu'une de ses génisses s'était blessée au pied, suivit avec attention la trace du sang, et découvrit, à travers les herbes, la pointe d'une épée, qu'il tira de terre, et qu'il offrit à Attila. Le prince artificieux reçut ce présent céleste avec des démonstrations de pieuse reconnaissance; et, comme possesseur légitime de l'épée de Mars, il réclama ses droits divins et incontestables à l'empire de l'univers [3]. Si les Scythes pratiquèrent leurs cérémonies dans cette occasion, on dut

[1] Abulpharag., *Dynast.*, vers. Pocock., p. 281; Hist. généalogique des Tartares, par Abulghazi Bahader-Khan, part. III, c. 15; part. IV, c. 3; Vie de Gengis-Khan, par Petis de la Croix, l. I, c. 1, 6. Les relations des missionnaires qui ont visité la Tartarie dans le treizième siècle, (voyez le septième volume de l'Histoire des Voyages) peignent l'opinion et le langage du peuple. Gengis est appelé le fils de Dieu, etc., etc.

[2] « Nec templum apud eos visitur, aut delubrum, ne » tugurium quidem culmo tectum cerni usquam potest; » sed gladius, barbarico ritu, humi figitur nudus, eumque » ut Martem regionum quas circumcircant præsulem verecundius colunt. » (Ammian. Marcellin., XXXI, 2, et les notes savantes de Lindembroge.)

[3] Priscus raconte cette histoire dans son propre texte (p. 65) et dans sa citation de Jornandès (c. 35, p. 662). Il aurait pu expliquer la tradition ou fable qui caractérisait cette fameuse épée, et en même temps le nom et les attributs de la divinité de Scythie, dont il a fait le Mars des Grecs et des Romains.

élever un autel, ou plutôt une pile de fagots, de deux cents verges de longueur et de largeur, dans une vaste plaine, et placer l'épée de Mars sur cet autel, arrosé tous les ans du sang des troupeaux, des chevaux, et du centième captif [1]. Soit qu'Attila répandît le sang humain dans ses sacrifices, ou qu'il se conciliât la faveur du dieu de la guerre par les victimes qu'il lui offrait sans cesse sur les champs de bataille, le favori de Mars acquit bientôt un caractère sacré, qui facilitait ses conquêtes et semblait les légitimer; et les princes barbares assurèrent, ou par dévotion, ou par flatterie, que leurs yeux ne pouvaient soutenir la majesté éclatante du roi des Huns [2]. Bléda, son frère, qui régnait sur une grande partie de la nation, perdit le sceptre et la vie; et ce meurtre dénaturé passa pour une impulsion surnaturelle [3]. La vigueur avec laquelle Attila maniait l'épée de Mars persuadait aux peuples qu'elle avait été destinée à son bras invincible [3]: mais il ne nous reste pas d'autres monumens du nombre et de l'importance de ses victoires, que la vaste étendue de ses états; et, quoique le roi des Huns fît peu de cas des sciences et de la philosophie, il regretta peut-être que la barbare ignorance de ses sujets fût incapable de perpétuer le souvenir de ses exploits.

En tirant une ligne de séparation entre les climats sauvages et les nations civilisées, entre les habitans des villes qui cultivaient les terres, et les hordes de pâtres et de chasseurs qui vivaient sous des tentes, on peut donner légitimement à Attila le titre de monarque universel de tous les barbares [4]. Il

[1] Hérodote, l. IV, c. 62. Dans les sacrifices humains, ils abattaient l'épaule et rompaient le bras de la victime; ils les jetaient en l'air, et tiraient leurs présages par la manière dont ces membres retombaient sur la pile.

[2] Priscus, p. 55. Un héros plus civilisé, Auguste lui-même aimait à faire baisser la vue à ceux qui le regardaient, et à se persuader qu'ils ne pouvaient supporter le feu divin qui brillait dans ses yeux. (Suétone, *in August.*, c. 79.)

[3] Le comte de Buat (Hist. des Peuples de l'Europe, t. VII, p. 428, 429) essaie de justifier Attila du meurtre de son frère, et paraît vouloir récuser les témoignages de Jornandès et des chroniques contemporaines.

[4] *Fortissimarum gentium dominus, qui, inauditâ ante se potentiâ, solus scythica et germanica regna possedit.* (Jornandès, c. 49, p. 684; Priscus, p. 64, 65.)

est le seul des conquérans anciens et modernes qui ait réuni sous sa puissance les vastes royaumes de la Scythie et de la Germanie; et ces dénominations vagues, lorsqu'on les applique au temps de son règne, peuvent s'entendre dans le sens le plus étendu. Attila comptait au nombre de ses provinces la Thuringe, qui n'était bornée alors que par les rives du Danube. Les Francs le regardaient comme un voisin redoutable, dont ils respectaient la puissance; et un de ses lieutenans châtia ou extermina les Bourguignons qui habitaient sur les bords du Rhin. Il soumit les îles de l'Océan et les royaumes de la Scandinavie, séparés par les eaux de la mer Baltique. Les Huns pouvaient tirer un tribut de fourrures de ces contrées septentrionales, défendues jusqu'alors contre l'avidité des conquérans par le courage des habitans et par la sévérité du climat. Du côté de l'Orient, il est difficile d'assigner une limite à l'autorité d'Attila sur les déserts de la Scythie; nous pouvons cependant affirmer qu'elle était reconnue sur les bords du Volga; que ces peuples redoutaient le monarque des Huns comme guerrier et comme magicien [1]; qu'il attaqua et vainquit le khan des Geougen, et qu'il envoya des ambassadeurs à la Chine pour y négocier un traité d'alliance. Dans le nombre des nations qui obéissaient au roi des Huns, on compte les Gépides et les Ostrogoths, distingués par leur nombre, leur valeur et le mérite personnel de leurs chefs. Le célèbre Ardaric, roi des Gépides, fut toujours le conseiller sage et fidèle du monarque, qui estimait autant l'intrépidité de son génie, qu'il aimait les vertus paisibles et modestes de Walamir, roi des Ostrogoths. La foule de rois obscurs, les chefs de tribus guerrières qui servaient sous les drapeaux d'Attila, se rangeaient autour de lui dans l'humble qualité de gardes ou de domestiques. Attentifs à tous ses regards, ils tremblaient au moindre signe de mécontentement, et au premier signal ils exécutaient ses ordres les plus sévères sans se permettre un murmure. En temps de paix, un certain nombre de princes dépendans se rendaient successivement sous ses drapeaux, et formaient la garde de son camp avec leurs troupes nationales; mais lorsqu'Attila rassemblait toutes ses forces militaires, son armée se trouvait composée de cinq, ou, selon d'autres, de sept cent mille barbares [1].

Les ambassadeurs des Huns pouvaient réveiller l'attention de Théodose, en lui rappelant qu'ils étaient ses voisins en Europe et en Asie, et qu'ils s'étendaient d'un côté jusqu'au Danube, et de l'autre jusqu'au Tanaïs. Sous le règne de son père Arcadius, une troupe de Huns aventuriers avaient ravagé les provinces de l'Orient, d'où ils s'étaient retirés avec d'immenses dépouilles et une multitude de captifs [2]. Ils s'avancèrent, par un chemin secret, le long des côtes de la mer Caspienne, traversèrent les montagnes de l'Arménie, passèrent le Tigre, l'Euphrate et le Halys, recrutèrent leur cavalerie d'excellens chevaux de Cappadoce, occupèrent les hauteurs de la Cilicie, et pénétrèrent jusqu'aux portes d'Antioche. Leur approche fit trembler l'Égypte; les moines et les pèlerins de la Terre-Sainte se hâtèrent de s'embarquer, pour éviter leurs fureurs. Les Orientaux se souvenaient encore avec terreur

M. de Guignes a acquis, par ses connaissances sur la Chine, des lumières sur l'empire et l'histoire d'Attila.

[1] Voyez l'Histoire des Huns, t. II, p. 296. Les Geougen croyaient que les Huns pouvaient, quand ils le voulaient, faire tomber la pluie, exciter les vents et les tempêtes. On attribuait ce phénomène à la pierre *gezzi;* et les Tartares mahométans du quatorzième siècle attribuèrent la perte d'une bataille au pouvoir magique de cette pierre. (Voy. Cherefeddin-Ali, Hist. de Timur-Bec, t. I, p. 82-83.)

[1] Jornandès, c. 35, p. 661; c. 37, p. 667. (Voy. Tillemont, Hist. des Emper., t. VI, p. 129-138.) Corneille a peint la manière hautaine avec laquelle Attila traitait les rois ses sujets.

> Ils ne sont pas venus nos deux rois! qu'on leur die
> Qu'ils se font trop attendre, et qu'Attila s'ennuie.

Les deux rois sont peints comme de profonds politiques et de tendres amans; et toute la pièce ne présente que les défauts du poète sans en montrer le génie.

[2] > . . . . Alii per caspia claustra
> Armeniasque nives, inopino tramite ducti
> Invadunt Orientis opes: jam pascua fumant
> Cappadocum, volucrumque parens Argæus equorum
> Jam rubet altus Halys, nec se defendit iniquo
> Monte Cilix; Syriæ tractus vastantur amœni;
> Assuetumque choris et læta plebe canorum,
> Proterit imbellem sonipes hostilis Orontem.
>
> Claud., *in Rufin.*, l. II, 28-35.

(Voyez aussi Eutrope, l. I, 243-251, et la description de Jérôme, qui écrivait d'après sa propre manière de sentir. t. I, p. 26, *ad Heliodor.*, p. 200, *ad Ocean.*) Philostorge (l. IX, c. 8) parle de cette invasion.

de cette invasion. Les sujets d'Attila pouvaient exécuter avec des forces supérieures l'entreprise de ces audacieux aventuriers; et on fut bientôt dans l'inquiétude de savoir si la tempête fondrait sur les Persans ou sur les Romains. Quelques-uns des grands vassaux du roi des Huns étaient allés, par ses ordres, ratifier un traité d'alliance et une société d'armes avec l'empereur, ou plutôt avec le général de l'Occident. Ils racontèrent, durant leur séjour à Rome, les circonstances d'une de leurs expéditions récentes dans l'Orient. Après avoir passé le désert et un marais, que les Romains supposèrent être le lac Méotis, ils traversèrent les montagnes, arrivèrent au bout de quinze jours sur les confins de la Médie, et s'avancèrent jusqu'aux villes inconnues de Basic et de Cursic. Ils rencontrèrent l'armée des Persans dans les plaines d'Arménie; et, selon leur propre expression, l'air fut obscurci par un nuage de traits. Les Huns cédèrent à la supériorité du nombre; leur retraite pénible se fit par différens chemins; ils perdirent la plus grande partie de leurs dépouilles, et se retirèrent enfin dans le camp national, avec la connaissance du pays et le désir de la vengeance. Dans la conversation familière des ambassadeurs impériaux, qui discutèrent à la cour d'Attila le caractère de ce prince et les vues de son ambition, les ministres de Constantinople se flattèrent que ses forces seraient long-temps occupées dans une guerre difficile et douteuse contre les princes de la maison de Sassan; mais les Italiens plus pénétrans avertirent leurs frères d'Orient de la folie et du danger d'une telle espérance, et les convainquirent que les Mèdes et les Persans ne pourraient pas résister aux Huns et que cette conquête facile augmenterait la puissance et l'orgueil du vainqueur, qui, au lieu de se contenter d'une faible contribution et du titre de général de Théodose, imposerait des conditions dures et honteuses aux Romains, qu'il tiendrait enfermés de toutes parts [1].

Tandis que les puissances de l'Europe et de l'Asie cherchaient à détourner le danger qui les menaçait, l'alliance d'Attila maintenait les Vandales dans la possession de l'Afrique. Les cours de Ravenne et de Constantinople avaient réuni leurs forces pour recouvrer cette province précieuse, et les ports de la Sicile étaient déjà remplis de préparatifs navals et militaires. Mais le rusé Genseric prévint cette entreprise, en excitant le roi des Huns à envahir l'empire d'Orient; et un événement de peu d'importance devint le motif ou le prétexte d'une guerre sanglante [1]. En conséquence du traité de Margus, on avait ouvert un marché franc sur le côté septentrional du Danube, sous la protection d'une forteresse romaine, nommée Constantia. Une troupe de barbares violèrent la sûreté du commerce, tuèrent ou dispersèrent les marchands, et détruisirent totalement la forteresse. Les Huns représentèrent cet outrage comme un acte de représailles, et alléguèrent que l'évêque de Margus s'était saisi sur leur territoire du trésor d'un de leurs rois. Ils exigèrent qu'on leur restituât le trésor, et qu'on leur livrât le prélat et les sujets fugitifs qui s'étaient dérobés à la justice d'Attila. Le refus de la cour de Byzance fut le signal de la guerre. Les habitans de la Mœsie applaudirent d'abord à la généreuse fermeté de leur souverain; mais, dès que la destruction de Viminiacum et des villes voisines les eurent avertis de leur propre danger, ils adoptèrent une morale plus relâchée, et prétendirent qu'on pouvait sacrifier justement un citoyen innocent et respectable à la sûreté de son pays. L'évêque de Margus, qui n'aspirait point à la couronne du martyre, soupçonna leur dessein, et résolut de le prévenir. Il traita personnellement avec le prince des Huns, s'assura, par des sermens, de son pardon et d'une récompense, posta secrètement un corps nombreux de barbares sur les bords du Da-

[1] Voyez l'original de la conversation dans Priscus, p. 64, 65.

[1] Priscus, p. 331. Son histoire contient un récit détaillé de la guerre. Evagrius, l. I, c. 17 : il ne nous est resté que les extraits qui ont rapport aux ambassades. Mais les écrivains dont nous tirons cette notion imparfaite avaient consulté l'ouvrage original : Jornandès, Théophane, le comte Marcellinus, Prosper Tyro et l'auteur de la chronique d'Alexandrie. M. de Buat (Hist. des Peuples de l'Europe, t. VII, c. 15) a examiné la cause, les événemens et la durée de cette guerre, et prétend qu'elle fut terminée avant la fin de l'année 444.

nube, et ouvrit de sa propre main les portes de la ville, à une heure convenue. Cet avantage, obtenu par une trahison, servit de prélude à des victoires plus honorables et plus décisives. Une ligne de châteaux ou forteresses défendait les frontières de l'Illyrie; et, quoique la plupart ne consistassent que dans une tour et une faible garnison, elles suffisaient ordinairement pour repousser ou arrêter les incursions d'ennemis qui manquaient également d'intelligence pour faire un siége régulier, et de patience pour l'entreprendre. Mais l'effrayante multitude des Huns fit bientôt disparaître ces faibles obstacles[1]. Ils réduisirent en cendres les villes de Sirmium et de Singidunum, de Ratiaria et de Marcianopolis, de Naissus et de Sardica; des myriades de barbares, conduits par Attila, envahirent et ravagèrent à la fois toute l'étendue de l'Europe, dans un espace d'environ cinq cent milles, depuis le Pont-Euxin jusqu'à la mer Adriatique. Cependant ce danger pressant ne put ni distraire Théodose de ses amusemens ou de ses pratiques de dévotion, ni le déterminer à paraître à la tête des légions romaines; mais il rappela promptement les troupes qu'il avait envoyées en Sicile, pour attaquer l'usurpateur de l'Afrique; il épuisa les garnisons des frontières de la Perse, et rassembla en Europe une armée dont le nombre et la valeur auraient été formidables, si les généraux eussent su commander, et les soldats obéir. Ces armées furent vaincues dans trois batailles successives; les deux premières se donnèrent sur les bords de l'Utus et sous les murs de Marcianopolis, dans les vastes plaines qui séparent le Danube du mont Hémus. Les Romains, pressés par l'ennemi victorieux, se retirèrent imprudemment vers la Chersonnèse de Thrace, et essuyèrent, sur cette péninsule étroite, une troisième défaite totale et irréparable. Par la destruction de cette armée, Attila devint maître absolu de tout le pays, depuis l'Hellespont jusqu'aux Thermopyles et aux faubourgs de Constantinople. Il ravagea, sans obstacle et sans pitié, les provinces de la Thrace et de la Macédoine. Les villes d'Héraclée et d'Adrianople échappèrent peut-être à cette formidable invasion; mais les auteurs anciens assurent que soixante-dix villes de l'empire d'Orient furent détruites et disparurent entièrement[1]. Les murs de Constantinople protégèrent Théodose, sa cour et ses timides habitans. Cependant ils avaient été ébranlés récemment par un tremblement de terre; et la chute de cinquante-huit tours présentait une brèche effrayante. On répara promptement le dommage; mais les terreurs de la superstition aggravèrent le danger de cet accident; le peuple imagina que le ciel lui-même livrait la ville impériale aux pâtres de la Scythie, qui ne connaissaient ni les lois, ni le langage, ni la religion des Romains[2].

Dans toutes les invasions des empires du midi, les pâtres de la Scythie ont déployé leur esprit sauvage et destructeur. Les lois de la guerre, qui s'opposent au meurtre et aux brigandages, sont fondées sur deux principes d'intérêt personnel : le bénéfice que l'on peut tirer de la conquête, en faisant un usage modéré de la victoire, et la juste appréhension que l'ennemi n'use de représailles lorsqu'il en trouve l'occasion. Mais ces considérations de crainte et d'espérance étaient presque inconnues aux nations pastorales. On peut comparer sans injustice les Huns d'Attila aux Mongous et aux Tartares, avant que leurs mœurs primitives eussent été modifiées par le luxe et par la religion; et le témoignage de l'histoire de l'Orient peut jeter quelques lumières sur les annales imparfaites et tronquées des Romains. Après avoir subjugué toutes les provinces septentrionales de la Chine, les Mongous proposèrent sérieusement, non pas dans la première violence de la colère et de la victoire, mais dans le calme de la réflexion, d'exterminer tous les habi-

[1] Procop., *de Ædificiis*, l. IV, c. 5. Ces forteresses furent rétablies et perfectionnées par l'empereur Justinien, mais détruites bientôt après par les Arabes, qui succédèrent à la puissance et aux possessions des Huns.

[1] *Septuaginta civitates*, dit Prosper Tyro, *deprædatione vastatæ*. Le langage du comte Marcellinus est encore plus expressif. *Penè totam Europam, invasis excisisque civitatibus atque castellis, conrasit.*

[2] Tillemont (Hist. des Emp., t. VI, p. 106, 107) parle beaucoup de ce tremblement de terre, qui se fit sentir depuis Constantinople jusqu'à Antioche et à Alexandrie, et a été attesté par tous les écrivains ecclésiastiques. Dans les mains d'un prédicateur populaire un tremblement de terre est un ressort d'un effet admirable.

tans, et de convertir le pays en désert et en pâturages pour leurs troupeaux. La fermeté d'un mandarin chinois [1], qui fit goûter à Gengis-Khan quelques principes de politique plus saine, l'empêcha d'exécuter cet horrible dessein; mais dans les villes de l'Asie, dont les Mongous se rendirent les maîtres, ils exercèrent le plus affreux abus de la victoire avec une espèce de méthode et de régularité dont on peut raisonnablement, quoique sans preuve authentique, soupçonner les Huns. Tous les habitans d'une ville rendue à discrétion, étaient obligés de se réunir dans quelque plaine adjacente; là on séparait les vaincus en trois classes. La première consistait dans les soldats de la garnison et les hommes d'âge à porter les armes, dont le sort se décidait à l'instant; ils avaient l'alternative de s'enrôler parmi les Mongous, ou d'être massacrés sur-le-champ par les troupes qui les environnaient de toutes parts avec les arcs tendus et la lance en arrêt. La seconde classe, composée des femmes et filles jeunes et belles, des artisans, des ouvriers de toutes les classes et de toutes les professions, et de tous les citoyens dont on pouvait espérer une rançon, se partageait entre les barbares, ou par parties égales, ou en lots proportionnés à leur rang dans l'armée. Le reste, dont la vie ou la mort était également indifférente aux vainqueurs, obtenait la liberté de retourner dans la ville, d'où on avait enlevé tout ce qui paraissait utile ou précieux. Ces infortunés habitans, privés de leurs amis, de leurs parens et de toutes les commodités de la vie, payaient encore un tribut pour pouvoir respirer leur air natal. Telle était la conduite des Mongous, quand ils ne croyaient pas devoir user de la dernière rigueur [2]. Mais un faible sujet de ressentiment, un caprice ou un motif de convenance, suffisaient pour les déterminer à envelopper tout un peuple, sans distinction, dans un massacre général; et ils exécutèrent la destruction de plusieurs villes florissantes avec tant de fureur et de persévérance, que, selon leur propre expression, un cheval pouvait galoper sans broncher sur le terrain où ces villes avaient existé. Les armées de Gengis-Khan détruisirent les trois grandes capitales du Khorasan, Maru, Neisabour et Hérat; et le dénombrement exact des habitans qui perdirent la vie s'élevait à quatre millions trois cent quarante mille [1]. Tamerlan, né dans un siècle moins barbare, et élevé dans la religion mahométane, ne fut pas moins féroce qu'Attila [2]; et, si ce dernier a égalé Timur en meurtres et en destructions [3], l'épithète de *fléau de Dieu* pourrait convenir également à l'un et à l'autre.

On peut affirmer avec plus d'assurance que les Huns dépeuplèrent les provinces de l'empire par le grand nombre de Romains qu'ils emmenèrent en captivité. Entre les mains d'un législateur habile, cette industrieuse colonie aurait répandu les sciences et les arts dans les déserts de la Scythie; mais ces captifs se trouvaient dispersés dans toutes les hordes qui composaient l'empire d'Attila;

[1] Il représenta à l'empereur des Mongous que les quatre provinces, Petchell, Changton, Chansi, et Leaotong, qu'il possédait déjà, pouvaient produire annuellement, sous une administration douce, cinq cent mille onces d'argent, quatre cent mille mesures de riz, et huit cent mille pièces de soie. (Gaubil., Hist. de la Dynastie des Mongous, p. 58, 59.) Yelutchousay, c'était le nom de ce mandarin, fut un sage et vertueux ministre, qui sauva son pays et civilisa les conquérans. (Voy. p. 102, 103.)

[2] Les exemples particuliers seraient sans fin; mais le lecteur curieux peut consulter la Vie de Gengis-Khan, par Petis de la Croix, l'Histoire des Mongous, et le quinzième livre de l'Histoire des Huns.

[1] A Maru, 1,300,000, à Hérat 1,600,000, à Neisabour 1,747,000. (D'Herbelot, Biblioth. Orient., p. 380, 381.) Je suis littéralement les dénombremens de d'Anville; mais on doit observer que les Persans étaient disposés à exagérer leurs pertes, et les Mongous leurs exploits.

[2] Cherefeddin-Ali, son panégyriste, nous en présente d'horribles exemples. Dans son camp devant Delhi, Timur massacra cent mille Indiens prisonniers, parce qu'ils avaient témoigné de la joie en voyant paraître l'armée de leurs compatriotes. (Histoire de Timur-Bec, t. III, p. 90.) Le peuple d'Ispahan fournit soixante-dix mille crânes humains pour la construction de plusieurs tours. (*Id.*, t. I, p. 434.) On leva aussi cette horrible taxe sur les révoltés de Bagdad (t. III, p. 370); et le dénombrement que Cherefeddin ne put obtenir des officiers est calculé par un autre historien (Ahmed Arabsiada, t. II, p. 175, vers. Manger) à quatre-vingt-dix mille têtes.

[3] Les anciens (Jornandès, Priscus, etc.) n'ont pas connaissance de cette épithète. Les Hongrois modernes ont imaginé qu'elle avait été appliquée à Attila par un ermite de la Gaule, et que le roi des Huns, à qui elle plut, l'inséra dans ses titres. (Mascou, IX, 23; et Tillem., Hist. des Emper., t. VI, p. 143.)

et les barbares ne connaissaient de valeur dans un esclave que la force, la jeunesse, la beauté, ou l'espoir d'une rançon. Ils se connaissaient peu au mérite d'un théologien profondément versé dans les controverses sur la trinité et l'incarnation; mais ils respectaient les ministres de toutes les religions; et le zèle actif des missionnaires chrétiens travailla avec succès à la propagation de l'Évangile, sans approcher de la personne ou du palais des souverains [1]. Des pâtres, qui n'avaient pas même l'idée du partage, devaient mépriser ou même détester la jurisprudence et ceux qui en faisaient leur profession [2]. Les Huns et les Goths, continuellement mêlés ensemble, se communiquaient réciproquement la connaissance de leurs idiomes; et tous les barbares voulaient parler la langue latine, parce qu'elle était la langue militaire, même dans l'empire de l'Orient [3]. Mais ils dédaignaient le langage et les sciences des Grecs. L'orgueil du sophiste ou du philosophe, accoutumé aux applaudissemens des écoles, devait souffrir de voir donner la préférence à un robuste valet, compagnon de sa captivité. Dans le nombre des arts mécaniques, les Huns n'estimaient et n'encourageaient que ceux qui servaient à leurs besoins. Onegesius, un des favoris d'Attila, fit construire un bain par un architecte, son esclave; mais ce fut un exemple peut-être unique d'un luxe particulier; et les barbares employaient généralement les serruriers, les charpentiers, les armuriers, etc., à fabriquer des ustensiles pour la paix, et des armes pour la guerre. Les médecins étaient particulièrement l'objet de leur vénération. Quoique les Huns méprisassent la mort, ils craignaient les maladies et la douleur, et la fierté du vainqueur disparaissait devant un captif à qui il supposait le pouvoir de lui sauver ou de lui prolonger la vie [1]. Un barbare pouvait maltraiter, dans un moment de colère, l'esclave dont il était le maître absolu; mais les mœurs des Huns n'admettaient pas un système suivi d'oppression, et ils récompensaient souvent par le don de la liberté le courage ou l'activité de leur captif. L'historien Priscus [2], dont l'ambassade offre une source féconde d'instructions, fut accosté dans le camp d'Attila par un étranger qui le salua en langue grecque, mais dont la figure et l'habillement annonçaient un riche habitant de la Scythie. Au siége de Viminiacum, il avait perdu, comme il le raconta lui-même, sa fortune et sa liberté. Onegesius, dont il devint l'esclave, récompensa les services qu'il lui rendit contre les Romains et contre les Acatzires en l'élevant au rang des guerriers nés parmi les Huns, auxquels il s'était attaché par les liens du mariage et de la paternité. La guerre lui avait rendu avec usure la fortune qu'elle lui avait enlevée; son maître l'admettait à sa table, et l'apostat grec bénissait une captivité devenue la source de son bonheur. Son récit fut suivi de réflexions sur les avantages et sur les défauts du gouvernement romain, que l'apostat censurait avec véhémence, et que Priscus défendit faiblement. L'affranchi d'Onegesius peignit des plus vives couleurs les vices d'un empire chancelant, vices dont il avait été si long-temps la victime: la cruelle absurdité des empereurs, qui, trop faibles pour protéger leurs sujets, leur re-

[1] Les missionnaires de saint Chrysostôme avaient converti un grand nombre de Scythes qui vivaient au-delà du Danube sans autre habitation que des tentes et des chariots. (Théodoret, l. v, c. 31; Photius, p. 1517.) Les mahométans, les nestoriens et les chrétiens latins se croyaient sûrs de gagner les fils et les petits-fils de Gengis-Khan, qui traitaient avec douceur les missionnaires, leurs rivaux.

[2] Les Germains, qui exterminèrent Varus et ses légions, avaient été particulièrement offensés des lois romaines, et irrités contre leurs jurisconsultes. Un des barbares, après avoir coupé la langue d'un avocat et lui avoir cousu la bouche, ajouta, d'un air de satisfaction, que le serpent ne pouvait plus siffler. (Florus, IV, 18.)

[3] Priscus, p. 59. Il semble que les Huns préféraient la langue des Goths et celle des Latins à leur propre idiome, qui était sans doute pauvre et dur.

[1] Philippe de Commines, dans son excellent tableau des derniers momens de Louis XI (Mém., l. VI, c. 12), représente l'insolence de son médecin, qui, en moins de cinq mois, arracha de l'avarice du tyran cinquante mille écus et un riche évêché.

[2] Priscus (p. 61) exalte l'équité des lois romaines, qui protégeaient la vie des esclaves. *Occidere solent*, dit Tacite en parlant des Germains, *non disciplinâ et severitate, sed impetu et irâ, ut inimicum, nisi quod impunè.* (*De Moribus Germ.*, c. 25.) Les Hérules, sujets d'Attila, réclamèrent et exercèrent le droit de vie et de mort sur leurs esclaves. (Voyez un exemple frappant dans le second livre d'Agathias.)

fusaient des armes pour se défendre; le poids excessif des contributions, rendu encore plus insupportable par les abus d'une perception oppressive; l'obscurité d'une foule de lois qui se détruisaient mutuellement; les formalités lentes et ruineuses de la justice, et la corruption générale, qui augmentait l'influence du riche et aggravait l'infortune du pauvre. Un sentiment de sympathie patriotique se ranima un instant dans le cœur de cet heureux expatrié; et il déplora, en versant un torrent de larmes, le crime ou la faiblesse des magistrats qui avaient perverti les institutions les plus sages et les plus salutaires [1].

La politique timide et égoïste des Romains de l'Occident avait abandonné l'empire d'Orient à la vengeance des Huns [2]. Le génie du monarque ne suppléait point à la perte des armées, et au défaut de courage et de discipline. Théodose, qui prenait sans doute encore le titre d'Auguste et d'Invincible, fut réduit à solliciter la clémence d'Attila, qui dicta impérieusement les conditions d'une paix ignominieuse : 1° L'empereur d'Orient cédait, par une convention expresse ou tacite, un vaste territoire qui s'étendait le long des rives méridionales du Danube, depuis Singidunum ou Belgrade jusqu'à Novæ, dans le diocèse de la Thrace. La largeur fut énoncée vaguement par l'expression de quinze jours de marche. Mais la proposition que fit Attila de changer le lieu du marché national prouva bientôt qu'il comprenait les ruines de Naissus dans les limites de ses nouveaux états. 2° Le roi des Huns exigea et obtint que le tribut annuel de sept cents livres pesant d'or serait porté à deux mille cent livres; et il stipula le paiement immédiat de six mille livres d'or pour l'indemniser des frais de la guerre, ou remplacer le vol qui en avait été le prétexte. On imaginerait peut-être que l'empire d'Orient acquitta sans peine une demande qui égalait à peine la fortune de certains particuliers; mais la difficulté de réaliser cette faible somme offrit une preuve frappante du dépérissement ou du désordre des finances. Une grande partie des contributions qu'on arrachait au peuple était interceptée par les manœuvres les plus coupables, et n'arrivait pas dans le trésor impérial. Théodose dissipait son revenu avec ses favoris, en profusions et en faste inutile, toujours déguisé sous le nom de *magnificence impériale*, ou de *charité chrétienne*. Les subsides extraordinaires avaient été épuisés par la nécessité imprévue de préparatifs militaires. On ne put trouver d'autre expédient, pour satisfaire sans délai l'avidité et l'impatience d'Attila qu'une contribution personnelle et rigoureuse sur l'ordre des sénateurs, et elle fut imposée arbitrairement. La pauvreté des nobles les contraignit d'exposer en vente les bijoux de leurs femmes et les ornemens de leurs palais [1]. 3° Il paraît que le roi des Huns établissait pour principe de jurisprudence nationale, qu'il ne pouvait jamais perdre la propriété des personnes qui avaient une fois cédé de gré ou de force à son autorité. D'après ce principe, il concluait, et les conclusions d'Attila étaient des lois irrévocables, que les Huns pris à la guerre devaient être renvoyés sans rançon et sans délai; que tout captif romain fugitif paierait douze pièces d'or pour jouir de sa liberté, et que tous les déserteurs de ses drapeaux seraient rendus sans condition ni promesse de pardon. Pour l'exécution de ce traité honteux les officiers de l'empire furent amenés à massacrer des déserteurs d'une naissance illustre, qui ne voulaient point se dévouer à des supplices certains; et les Romains perdirent sans retour la confiance de tous les peuples de la Scythie, en prouvant qu'ils manquaient ou de bonne foi, ou de force pour protéger les

[1] Voyez la conversation entière dans Priscus, p. 59-62.

[2] *Nova iterum Orienti assurgit ruina...... quùm nulla ab Occidentalibus feruntur auxilia.* Prosper Tyro composa cette chronique dans l'Occident, et son observation semble renfermer une satire.

[1] Si l'on en croit la description ou plutôt la satire de Chrysostôme, une vente des meubles de luxe, communs à Constantinople, devait produire des sommes considérables. Il y avait, dans toutes les maisons des citoyens opulens: une table en fer à cheval, d'argent massif, que deux hommes auraient eu peine à porter; un vase d'or massif, du poids de quarante livres, des gobelets, des plats, etc. du même métal.

suppliants qui avaient embrassé le trône de Théodose [1].

La fermeté d'une petite ville, si obscure que les historiens ni les géographes ne l'ont nommée dans aucune autre occasion, fit sentir toute la faiblesse de l'empereur et de l'empire. Azimus ou Azimuntium, dans la Thrace et sur les confins de l'Illyrie [2], s'était distinguée par l'esprit martial de sa jeunesse, par l'habileté des chefs qu'elle avait choisis, et par leurs exploits contre l'armée des barbares. Au lieu d'attendre leur approche, les Azimontins firent de fréquentes sorties, attaquèrent les Huns, qui se retirèrent insensiblement de ce dangereux voisinage, leur enlevèrent une partie de leurs dépouilles et de leurs captifs, et recrutèrent leurs forces militaires par l'association des fugitifs et des déserteurs. Après la conclusion du traité, Attila menaça l'empire d'une nouvelle guerre, si l'on n'obligeait pas les Azimontins à remplir les conditions acceptées par leur souverain. Les ministres de Théodose avouèrent avec une humble franchise qu'ils ne pouvaient plus prétendre à aucune autorité sur des hommes qui avaient défendu si courageusement leur indépendance; et le roi des Huns consentit à négocier un échange avec les citoyens d'Azimus. Ils demandèrent la restitution de quelques pâtres qui s'étaient laissé surprendre avec leurs troupeaux. La recherche fut accordée, et fut infructueuse : mais ils obligèrent les Huns à faire serment qu'ils ne retenaient point d'Azimontins parmi leurs prisonniers, avant de rendre deux barbares qu'ils avaient conservés pour garans de la vie de leurs compatriotes.

Attila, de son côté, voulut bien s'en rapporter à leurs protestations. Les citoyens d'Azimus affirmèrent qu'ils avaient immolé le reste de leurs prisonniers, et qu'ils étaient dans l'usage de renvoyer sur-le-champ tous les Romains et les déserteurs qui se réfugiaient sous leur protection. Les casuistes blâmeront ou excuseront ce mensonge officieux, en proportion de ce qu'ils inclineront plus ou moins pour les opinions rigides de saint Augustin, ou pour les sentimens plus doux de saint Jérôme ou de saint Chrysostôme [1]. Mais tout militaire et tout homme d'état doit convenir que, si l'on eût encouragé et multiplié la race guerrière des Azimontins, les Barbares auraient été bientôt forcés de respecter la majesté de l'empire.

On ne pouvait pas espérer qu'en renonçant à l'honneur Théodose obtînt la paix, et que sa timidité le mît à l'abri de nouvelles insultes. Il reçut successivement cinq ou six ambassades [2], et les ministres d'Attila pressèrent par des menaces la pleine et entière exécution du traité. Ils produisirent les noms des fugitifs et des déserteurs qui se trouvaient encore sous la protection de l'empire, et déclarèrent que, si leur souverain n'obtenait pas promptement satisfaction, il lui serait impossible d'arrêter le ressentiment de ses tribus. Outre les motifs d'orgueil et d'intérêt qui engageaient le roi des Huns à continuer cette suite de négociations, il n'était point insensible au plaisir d'enrichir ses courtisans aux dépens de ses ennemis. On épuisait le trésor impérial, pour gagner les ambassadeurs et les principaux de leur suite, dont le rapport favorable pouvait contribuer à la conservation de la paix. Le roi des Huns était flatté de la réception ho-

[1] Les articles du traité, énoncés sans beaucoup d'ordre ou de précision, se trouvent dans Priscus (p. 34, 35, 36, 37, 53, etc.). Le comte Marcellinus prétend tirer quelque consolation : 1° de ce qu'Attila sollicitait lui-même la paix et des présens qu'il avait précédemment refusés; 2° que dans ce même temps les ambassadeurs de l'Inde avaient fait présent d'un fort beau tigre à l'empereur Théodose.

[2] Priscus, p. 35, 36. Parmi les cent quatre-vingt-deux châteaux ou forteresses de la Thrace cités par Procope (*de Ædificiis*, l. IV, c. 11, t. II, p. 92, édit. Paris), il y en a un qu'il nomme *Esimontou*, dont la position est vaguement fixée dans le voisinage d'Anchialus et de la Mer-Noire. Le nom et les murs d'Azimuntium pouvaient encore subsister du temps de Justinien; mais la jalousie timide des princes romains avait soigneusement extirpé la race de ses défenseurs.

[1] La dispute de saint Jérôme et de saint Augustin, qui tâchèrent d'apaiser, par des moyens différens la querelle apparente de saint Pierre et de saint Paul, a pour objet la solution d'une question importante (OEuvres de Middleton, vol. II, p. 5-10), qui a été souvent agitée par des théologiens catholiques et protestans, et même par des jurisconsultes et des philosophes dans tous les siècles.

[2] Montesquieu (Considérations sur la Grandeur, etc., c. 19) a tracé d'un crayon hardi et facile quelques exemples de l'orgueil d'Attila et de la bassesse des Romains; on doit le louer l'avoir lu les fragmens de Priscus, qu'on avait toujours trop négligés.

norable que l'on faisait à ses ambassadeurs ; il calculait avec satisfaction la valeur et la magnificence des présens qu'ils obtenaient ; il exigeait rigoureusement l'exécution de toutes les promesses qui devaient leur procurer quelque avantage, et traita comme une affaire d'état le mariage de Constance, son secrétaire [1]. Cet aventurier gaulois, qu'Aétius avait recommandé au roi des Huns, s'était engagé à favoriser les ministres de Constantinople, à condition qu'ils lui feraient épouser une femme riche et d'un rang distingué. La fille du comte Saturnin fut choisie pour acquitter l'engagement de son pays. La répugnance de la victime, quelques troubles domestiques, et l'injuste confiscation de sa fortune, refroidirent l'ardeur de l'avide Constance; mais il réclama, au nom d'Attila, une alliance équivalente; et, après bien des détours, des excuses et des délais inutiles, la cour de Byzance se trouva forcée de sacrifier à cet insolent étranger la veuve d'Armatius, que sa naissance, ses richesses et sa beauté plaçaient au premier rang des matrones romaines. En retour de ces importunes et onéreuses ambassades, Attila voulut qu'à son tour l'empereur d'Orient lui envoyât des ambassadeurs ; et, pesant avec orgueil le rang et la réputation des envoyés, il daigna promettre qu'il viendrait recevoir jusqu'à Sardica, tout ministre qui serait revêtu de la dignité consulaire. Le conseil de Théodose éluda cette proposition, en représentant la misère et la désolation de Sardica; il hasarda même d'observer que tout officier de l'armée ou du palais impérial avait un titre suffisant pour traiter avec le plus puissant prince de la Scythie. Maximin, courtisan sage et respectable [2], qui avait occupé long-temps avec éclat des emplois civils et militaires, accepta à regret la commission désagréable, et peut-être dangereuse, d'apaiser le ressentiment du roi des Huns. L'historien Priscus, son ami [1], saisit cette occasion d'examiner le héros barbare dans le sein de la paix et de la vie domestique; mais le secret fatal et criminel de l'ambassade ne fut confié qu'à l'interprète Vigilius. Les deux derniers ambassadeurs des Huns, Oreste, d'une famille noble de la Pannonie, et Edecon, vaillant chef de la tribu des Scyrres, retournèrent en même temps de Constantinople au camp d'Attila. Leurs noms obscurs acquirent bientôt de l'illustration par la fortune extraordinaire de leurs fils. Les deux serviteurs d'Attila devinrent pères du dernier empereur de l'Occident, et du premier roi barbare de l'Italie.

Les ambassadeurs, suivis d'un train nombreux d'hommes et de chevaux, firent leur première halte à Sardica, environ à trois cent cinquante milles, ou treize jours de marche de Constantinople. Comme les ruines de Sardica se trouvaient sur les terres de l'empire, les Romains remplirent les devoirs de l'hospitalité. Les provinciaux fournirent une quantité suffisante de bœufs et de moutons, et les Huns furent invités à un repas plus abondant que splendide. Mais la vanité et l'indiscrétion des deux partis introduisirent bientôt la dissension parmi les convives. Les ambassadeurs romains soutinrent avec chaleur la majesté de Théodose et de l'empire; et les Huns maintinrent avec une hauteur insultante la supériorité de leur monarque victorieux. L'adulation déplacée de Vigilius enflamma la dispute; il rejetait dédaigneusement la comparaison d'un mortel, quel qu'il pût être, avec le divin Théodose; et ce fut avec beaucoup de difficulté que Priscus et Maximin parvinrent à changer de conversation, et à calmer la colère des bar-

[1] Voyez Priscus, p. 69, 71, 72, etc. Je me plaisais à croire que cet aventurier avait été crucifié depuis par l'ordre d'Attila, sur le soupçon de perfidie; mais Priscus a clairement distingué deux différentes personnes qui portaient le nom de Constance, et que la similitude des événemens de leur vie pouvait faire aisément confondre.

[2] Dans le traité de Perse conclu en 422, le sage et éloquent Maximin avait été l'assesseur d'Ardaburius. (Socrate, l. VII, c. 20.) Lorsque Marcien monta sur le trône, il fit Maximin grand-chambellan, et dans un édit public on lui donna le rang d'un des quatre principaux ministres d'état. (*Novell. ad calc. Cod.*, p. 31.) Il exécuta une commission civile et militaire dans les provinces orientales, et les sauvages d'Éthiopie, dont il repoussa les incursions, déplorèrent sa mort. (Voy. Priscus, p. 40, 41.)

[1] Priscus était né à Panium, dans la Thrace, et mérita, par son éloquence, une place parmi les philosophes de son siècle. Son Histoire de Byzance, relative au temps où il vivait, est composée de sept livres. (Voyez Fabricius, *Bibliot. Græc.*, t. VI, p. 235, 236.) Malgré le jugement charitable des critiques, je soupçonne que Priscus était païen.

bares. Lorsqu'ils quittèrent la table, les ambassadeurs romains offrirent à Edecon et à Oreste des robes de soie et des perles des Indes, qu'ils acceptèrent avec reconnaissance. Oreste observa cependant qu'on ne l'avait pas toujours traité avec tant d'égards et de libéralité. La distinction offensante de son emploi civil avec le rang héréditaire de son collègue, semble avoir fait d'Edecon un ennemi suspect, et d'Oreste un ennemi irréconciliable.

Après leur départ de Sardica, ils firent une route de cent milles avant d'arriver à Naissus. Cette ville florissante, patrie du grand Constantin, n'existait plus; ses murs et ses maisons ne formaient plus qu'un amas de décombres; les habitans avaient été détruits ou dispersés, et quelques malades, qui se traînaient sur les ruines des églises, augmentaient l'horreur de cet affreux spectacle. Les environs étaient couverts d'ossemens humains, tristes restes des malheureux qui avaient été égorgés. Les ambassadeurs, qui dirigeaient leur marche vers le nord-ouest, furent obligés de traverser les montagnes de la moderne Servie, avant de descendre dans la plaine marécageuse qui conduit aux rives du Danube. Les Huns, étaient maîtres de ce beau fleuve. Leur navigation se faisait dans de grands canots creusés dans un tronc d'arbre. Les ministres de Théodose descendirent sans accident sur le bord opposé, et les barbares qui les accompagnaient précipitèrent leur marche vers le camp d'Attila, destiné tantôt aux dangers de la guerre, et tantôt aux plaisirs de la chasse. A peine Maximin avait-il laissé le Danube à deux milles derrière lui, qu'il éprouva toute l'insolence des vainqueurs. Ils lui défendirent durement de déployer ses tentes dans une vallée qui présentait un aspect agréable, de peur de manquer, quoique de fort loin, au respect dû à la demeure du monarque. Les ministres d'Attila le pressèrent de leur communiquer les instructions qu'il ne voulait déclarer qu'en présence du souverain. Lorsque Maximin représenta d'un ton calme que chaque nation avait ses usages, il apprit avec la plus grande surprise que les résolutions du conseil, « ces secrets, dit Priscus, qu'on ne devrait pas révéler même aux dieux, » étaient déjà connus de l'ennemi. Sur son refus de traiter d'une manière si honteuse, on lui commanda de partir à l'instant. L'ordre fut révoqué et répété une seconde fois; les Huns essayèrent encore de vaincre la patience et la fermeté de Maximin. Enfin, par l'entremise de Scotta, frère d'Onegesius, dont on avait obtenu la faveur à force de présens, l'ambassadeur de Théodose obtint une audience d'Attila; mais, au lieu de lui donner une réponse décisive, on lui fit entreprendre un long voyage vers le nord, pour procurer au roi des Huns l'orgueilleuse satisfaction de recevoir dans le même camp les ambassadeurs des empires d'Orient et d'Occident. Des guides dirigeaient sa marche, et l'obligeaient de la hâter, de la déranger ou de l'arrêter, conformément à celle qu'il plaisait au monarque de tenir. Les Romains, qui parcoururent les plaines de la Hongrie, crurent avoir traversé plusieurs rivières navigables; mais il y a lieu de présumer que le cours tortueux du Tibiscus ou la Théyss se présenta plusieurs fois devant eux sous différens noms. Les villages voisins leur fournissaient abondamment des provisions, de l'hydromel au lieu de vin, du millet en guise de pain, et une certaine liqueur nommée *camus*, qui, au rapport de Priscus, se tirait de l'orge distillée[1]. Ces vivres devaient paraître bien grossiers à des hommes accoutumés au luxe de Constantinople; mais, dans leur disette passagère, ils reconnurent les vertus paisibles et hospitalières des barbares, dont ils n'avaient encore éprouvé que la violence et les fureurs. Les ambassadeurs étaient campés sur les bords d'un marais; un ouragan, accompagné de tonnerre et de pluie, renversa leurs tentes, inonda leur bagage, l'entraîna dans le marais, et dispersa leur suite dans l'obscurité de la nuit. Ils étaient incertains de la route, et redoutaient quelque

[1] Les Huns continuaient à mépriser les travaux de l'agriculture; ils abusaient des priviléges d'une nation victorieuse; et les Goths, leurs sujets industrieux, qui cultivaient la terre, redoutaient leur voisinage, et les regardaient comme autant d'animaux féroces et voraces. (Priscus, p. 45.) C'est ainsi que les Sartes et les Tadgics travaillent pour leur subsistance et pour celle des Tartares Usbecs, leurs avides et paresseux souverains. (Voyez l'Histoire généalogique des Tartares, p. 423-445.)

nouveau danger; mais, ayant réveillé par leurs cris les habitans d'un village voisin, qui appartenait à la veuve de Bléda, ils accoururent avec des torches allumées, firent du feu avec des roseaux pour sécher les Romains, et leur fournirent tout ce qui pouvait leur être nécessaire dans la circonstance; ils furent même, à ce qu'il paraît, un peu embarrassés de la politesse singulière de la veuve de Bléda, qui, à ses autres attentions pour eux, ajouta le don, ou plutôt le prêt, d'un nombre suffisant de jeunes filles, aussi complaisantes que belles. Ils s'occupèrent le lendemain à rassembler et sécher le bagage, et à reposer les hommes et les chevaux. Avant de se mettre en route, les ambassadeurs prirent congé de la dame du village, et la remercièrent de sa générosité par des présens de vases d'argent, de fruits secs, de toisons teintes en rouge et de poivre des Indes. Après cette aventure, ils rejoignirent la suite d'Attila, dont ils étaient séparés depuis six jours, et continuèrent lentement leur route jusqu'à la capitale d'un empire où ils n'avaient pas rencontré une seule ville dans un espace de plusieurs milliers de milles.

Autant que nous en pouvons juger, d'après la relation vague et obscure de Priscus, cette capitale paraît avoir été située entre le Danube, la Théyss et les montagnes Carpathiennes dans la haute Hongrie, et probablement dans les environs de Jazberin, d'Agria ou Tokay[1]. Elle eut sans doute pour origine un camp que les longues et fréquentes résidences d'Attila convertirent en un vaste village, où le roi des Huns habitait avec ses femmes, ses favoris, ses gardes, ses domestiques et toute la suite de ses esclaves[2]. On n'y voyait d'autre édifice en pierre que les bains d'Onegesius, dont les matériaux étaient tirés de la Pannonie; et, comme on ne trouvait pas dans les environs de bois propre à la charpente, nous pouvons présumer que les habitans de la classe inférieure construisaient leurs demeures de paille, de boue et de treillis. Les maisons des Huns distingués étaient toutes de bois et ornées avec une magnificence grossière, en proportion du rang, de la fortune ou du goût des propriétaires. Elles étaient, à ce qu'il paraît, distribuées dans un certain ordre et même dans une certaine symétrie, et censées d'autant plus honorables, qu'elles étaient plus rapprochées de la résidence du souverain. Le palais d'Attila, fort supérieur à toutes les autres habitations, était entièrement construit en bois, et couvrait une vaste étendue de terrain. Le mur ou enceinte extérieure consistait en une palissade faite de bois uni et carré, entremêlée de hautes tourelles, moins propre à la défense qu'à servir d'ornement. Ce mur, qui enclavait la pente d'une montagne dans son enceinte, renfermait un grand nombre d'édifices construits en bois. Les nombreuses épouses d'Attila occupaient un bâtiment séparé; et, loin d'être astreintes à la retraite rigoureuse imposée par les Asiatiques, elles recevaient familièrement les ambassadeurs romains, même à leurs repas, et leur permettaient même de les embrasser en public. Lorsque Maximin offrit ses présens à Cerca, la principale reine, il admira la singulière architecture de sa maison, la hauteur des colonnes rondes et la beauté des bois, les uns polis, les autres tournés ou ciselés. Les ornemens lui semblèrent distribués avec goût, et les proportions assez bien observées. Après avoir traversé une haie de gardes, les ambassadeurs furent introduits dans l'appartement intérieur de Cerca. L'épouse d'Attila reçut les ambassadeurs assise ou couchée sur un lit moelleux; des tapis couvraient le plancher; les domestiques de la reine formaient un cercle autour d'elle, et ses filles d'honneur, assises

[1] Il est évident que Priscus passa le Danube et la Théyss, mais qu'il n'alla pas jusqu'au pied des montagnes Carpathiennes. Agria, Tokay et Jazberin sont situées dans les plaines circonscrites par cette description. M. de Buat (Hist. des Peuples, etc., t. VII, p. 461) a choisi Tokay. Otrokosci (p. 180, *apud Mascou*, IX, 23), savant hongrois, a préféré Jazberin, à environ trente-six milles à l'ouest de Bude et du Danube.

[2] Le village royal d'Attila peut se comparer à la ville de Karacorum, résidence des successeurs de Gengis-Khan. Quoiqu'il paraisse que Karacorum ait été une habitation plus stable, elle n'égalait ni en grandeur ni en beauté la ville et l'abbaye de Saint-Denis, dans le treizième siècle. (Voyez Rubruquis, dans l'Histoire générale des Voyages, t. VII, p. 286). Le camp d'Aurengzeb, tel que Bernier le dépeint (t. II, p. 217-235), est un mélange des mœurs de la Scythie et de la magnificence de l'Indostan.

sur le tapis, s'occupaient à broder les parures des guerriers barbares. Les Huns aimaient à faire voir publiquement les richesses qui étaient en même temps la preuve et la récompense de leurs victoires. Ils paraient les harnais de leurs chevaux, leurs armes et jusqu'à leurs chaussures, de plaques d'or incrustées de pierres précieuses ; on voyait profusément épars sur leurs tables de la vaisselle et des vases d'or et d'argent travaillés par la main des artistes grecs. Le seul Attila mettait son orgueil à imiter la simplicité des Scythes ses ancêtres. Son habit, ses armes, les harnais de ses chevaux étaient unis, sans ornemens et d'une seule couleur. Sa table était de bois, ainsi que ses coupes et ses plats; il ne se nourrissait que de viande, et regardait le pain comme un luxe indigne du conquérant du nord.

Lorsqu'Attila donna audience aux ambassadeurs romains sur les bords du Danube, sa tente était environnée d'une garde formidable. Le monarque avait, au lieu de trône, une chaise de bois. Ses regards sévères, ses gestes d'impatience et sa voix menaçante étonnèrent la fermeté de Maximin. Mais Vigilius eut bientôt des motifs plus réels de trembler, lorsqu'il entendit le roi des Huns dire d'un ton de colère que, s'il ne respectait pas les lois des nations, il ferait clouer à une croix le perfide interprète, et livrerait son corps aux vautours. Le monarque barbare démontra, par une liste exacte, l'audacieux mensonge de Vigilius, qui prétendait n'avoir pu trouver que dix-sept déserteurs, et déclara fièrement qu'il méprisait les efforts impuissans des traîtres auxquels Théodose avait confié la défense de ses provinces, mais qu'il ne voulait pas s'abaisser à combattre des esclaves fugitifs. « Où est la forteresse, » ajouta le fougueux Attila, où est la ville de » tout l'empire romain, quelque imprenable » qu'elle se croie, qui puisse espérer rester » debout si notre volonté est de la faire dis» paraître de la surface de la terre? » Il renvoya cependant l'interprète, qui retourna précipitamment à Constantinople annoncer les réclamations d'Attila : la demande d'une restitution complète et d'une ambassade plus honorable. La colère du roi des Huns s'apaisa peu à peu, et les plaisirs de son nouveau mariage avec la fille d'Eslaw, qu'il avait célébré dans sa route, adoucirent la violence de son caractère. Son entrée dans le village royal fut précédée d'une cérémonie assez extraordinaire. Une nombreuse troupe de femmes alla au-devant du monarque, et marcha devant lui distribuée en deux files. L'intervalle des files était rempli de voiles blancs, de toile fine, soutenus des deux côtés par ces femmes qui les tenaient, et formaient ainsi une espèce de dais, sous lequel un chœur de jeunes vierges chantaient des hymnes et des chansons dans le langage des Scythes. La femme de son favori Onegesius, accompagnée de ses suivantes, vint le saluer à la porte de sa maison, qui se trouvait sur le chemin du palais, et lui offrit son respectueux hommage, selon la coutume du pays, en priant Attila de goûter le vin et la viande qu'elle avait préparés pour le recevoir. Dès que le monarque eut accepté son présent, ses domestiques élevèrent une petite table d'argent à la hauteur de son cheval. Attila toucha la coupe du bord des lèvres, salua l'épouse d'Onegesius, et continua sa marche. Les jours que le roi des Huns passa dans sa capitale ne s'écoulèrent pas dans l'oisiveté d'un sérail. Pour conserver sa dignité, Attila n'était pas réduit à cacher sa personne ; il assemblait fréquemment ses conseils, donnait audience aux ambassadeurs des différentes nations; et, à des heures fixes, son peuple pouvait approcher de son tribunal qu'il tenait devant la principale porte de son palais, suivant l'ancien usage des princes de la Scythie. Les Romains de l'Orient et de l'Occident furent invités à deux banquets, où le roi des Huns régala les princes et les nobles de son pays. Mais Maximin et ses collègues n'obtinrent la permission de passer le seuil de la porte, qu'après avoir bu ou fait semblant de boire à la santé et à la prospérité d'Attila. Après cette cérémonie, on les conduisit à la place qui leur était destinée. La table et le lit de l'empereur étaient élevés de plusieurs pas au milieu de la salle et couverts de tapis et de linge fin. Son oncle, un de ses fils et peut-être un roi en faveur, furent admis à partager son simple et frugal

repas. On avait dressé des deux côtés une rangée de petites tables, chacune desquelles contenait trois ou quatre convives. Le côté droit était le plus honorable. Les Romains conviennent qu'on les plaça du côté gauche, et que Beric, chef inconnu sans doute de quelque tribu des Goths, eut la préséance sur les représentans de Théodose et de Valentinien. Le monarque barbare reçut de son échanson une coupe pleine de vin, et but poliment à la santé du plus distingué des convives, qui se leva de son siége, et but à son tour, après avoir offert au prince ses vœux et son respect. Tous les convives, ou au moins les plus illustres, s'acquittèrent successivement de la même cérémonie, et elle doit avoir duré long-temps, puisqu'elle fut répétée trois fois à chacun des services. Quand les mets disparurent, on garnit les tables de vins, et les Huns continuèrent de s'abandonner à leur intempérance long-temps après que les ambassadeurs des deux empires, habitués à plus de décence et de sobriété, se furent retirés de ce banquet nocturne. Cependant, avant de le quitter, ils eurent l'occasion rare d'observer les mœurs de cette nation dans les amusemens de ses festins. Deux Scythes, debout devant le lit d'Attila, récitèrent les vers qu'ils avaient composés pour célébrer sa valeur et ses victoires. Un profond silence régnait dans la salle, et l'attention des convives était enchaînée par des chansons qui rappelaient et perpétuaient le souvenir de leurs exploits. Une ardeur martiale brillait dans les yeux des jeunes guerriers, et les larmes des vieillards exprimaient leur généreux regret de ne pouvoir plus partager la gloire et le danger des combats [1]. A ce délassement, qui peut être regardé comme une école de vertus militaires, succéda une farce tout-à-fait dégradante pour la nature humaine. Deux bouffons', l'un Maure et l'autre Scythe, excitèrent la gaîté des spectateurs par leur figure difforme, leur habillement grotesque, leurs gestes et leurs discours ridicules, et le mélange inintelligible des langues des Scythes, des Goths et des Latins. Au milieu des bruyans éclats de rire dont la salle retentissait, Attila conserva seul son inflexible gravité jusqu'à l'arrivée d'Irnac, le plus jeune de ses fils. Il l'embrassa en souriant, lui caressa doucement la joue, et décela sa préférence pour un enfant que ses prophètes assuraient devoir être un jour le soutien de sa famille et de l'empire. Les ambassadeurs reçurent le surlendemain une seconde invitation, et eurent lieu de se louer de la politesse et des égards d'Attila. Le roi des Huns conversa long-temps familièrement avec Maximin; mais cette affabilité fit bientôt place aux reproches hautains et aux menaces violentes; le monarque soutint avec un zèle peu décent les réclamations personnelles de son secrétaire Constance. « L'empereur, dit Attila, lui a promis » depuis long-temps une épouse opulente; » Constance ne saurait être trompé dans ses » espérances, et un empereur romain ne doit » pas s'exposer à mériter le titre de menteur. » Trois jours après, les ambassadeurs reçurent leur congé. A leur considération, on accorda la liberté de plusieurs captifs pour une faible rançon; et, outre les présens que les ministres impériaux reçurent du roi, chacun des nobles leur fit, avec la permission d'Attila, l'utile cadeau d'un excellent cheval. Maximin retourna par la même route à Constantinople, et, quoique accidentellement brouillé avec Beric, nouvel ambassadeur d'Attila, il se flatta d'avoir contribué, par son voyage long et pénible, à confirmer la paix et l'alliance des deux nations [1].

Mais l'ambassadeur romain ignorait le dessein perfide qu'on avait couvert du masque de la foi publique. La surprise et la satisfaction qu'Édecon fit paraître en contemplant la splendeur de Constantinople, avait encouragé l'interprète Vigilius à lui procurer une entrevue secrète avec l'eunuque Chrysa-

[1] Si nous pouvons en croire Plutarque (*in Demetrio*, t. v, p. 24), c'était la coutume chez les Scythes, lorsqu'ils se livraient aux plaisirs de la table, de réveiller leur valeur martiale en faisant résonner la corde de leurs arcs.

[1] On peut trouver dans Priscus (p. 49-70) le récit de cette ambassade, qui exigeait peu d'observations, et qui n'est appuyé du témoignage d'aucun autre témoin. Je ne me suis pas astreint au même ordre, et j'ai commencé par extraire les circonstances historiques qui étaient moins intimement liées avec le voyage et avec les affaires politiques des ambassadeurs romains.

phius [1], qui gouvernait l'empereur et l'empire. Après quelques conversations préliminaires et le serment mutuel du secret, l'eunuque, à qui les sentimens de son propre cœur et son expérience n'inspiraient pas un grand respect pour les vertus d'un ministre, hasarda de proposer la mort d'Attila comme un service important, au moyen duquel Édecon obtiendrait une part considérable dans les richesses qu'il admirait. L'ambassadeur des Huns prêta l'oreille à cette offre séduisante, accepta la commission perfide, et répondit du succès. On fit part de ce dessein au maître des offices, et le dévot Théodose consentit au meurtre d'un ennemi qu'il n'osait pas combattre. Mais la dissimulation ou le repentir d'Édecon fit échouer ce lâche dessein; et, bien que peut-être la trahison qu'on lui avait proposée ne lui eût pas inspiré d'abord autant d'horreur qu'il le prétendait, il sut du moins se donner tout le mérite d'un aveu prompt et volontaire. Si l'on se rappelle en ce moment l'ambassade de Maximin et la conduite d'Attila, on sera forcé d'admirer un barbare qui, respectant les lois de l'hospitalité, reçoit et renvoie généreusement le ministre d'un prince qui a conspiré contre sa vie. Mais l'imprudence de Vigilius paraîtra bien plus extraordinaire; s'aveuglant sur son crime et sur le danger, il revint au camp des Huns, accompagné de son fils et chargé de la bourse d'or que l'eunuque avait fournie pour satisfaire Édecon et corrompre la fidélité des gardes. A l'instant de son arrivée l'interprète fut saisi et traîné devant le tribunal d'Attila, où il soutint son innocence avec fermeté, jusqu'au moment où la menace d'immoler son fils à ses yeux lui arracha l'aveu de toute la conspiration. Sous le nom de rançon ou de confiscation, l'avide monarque des Huns accepta deux cents livres d'or, pour prix de la vie d'un misérable qu'il ne daignait pas punir. Mais il dirigea toute son indignation contre un coupable d'un plus haut rang. Ses ambassadeurs Eslaw et Oreste partirent sur-le-champ pour Constantinople avec des instructions dont il leur était défendu de s'écarter, sous peine de la vie. Ils se présentèrent hardiment devant Théodose, avec la bourse fatale pendue au cou d'Oreste, qui demanda à l'eunuque Chrysaphius, placé à côté du trône, s'il reconnaissait et avouait son crime. Son collègue, Eslaw, était chargé des reproches adressés à l'empereur. « Théodose, lui dit-il gravement, est » fils d'un père illustre et respectable. Attila » descend aussi d'une noble race; et il a soutenu par ses actions la dignité que son père » Mundzuk lui a transmise. Mais Théodose » s'est rendu indigne du rang de ses ancêtres; et, en consentant à payer un tribut, il » est descendu à la condition d'esclave. Son » devoir est donc de respecter celui que le mérite et la fortune ont placé au-dessus de lui, » au lieu de conspirer comme un esclave perfide contre la vie de son maître. » Le fils d'Arcadius, accoutumé au langage des flatteurs, entendit avec surprise la voix sévère de la vérité; il rougit, trembla, et n'osa point refuser la tête de Chrysaphius, qu'Eslaw et Oreste avaient ordre de demander. Théodose fit partir sur-le-champ de nouveaux ambassadeurs, pour apaiser la colère d'Attila, dont la vanité fut flattée du choix de Nomius et d'Anatolius, tous deux consulaires et patrices, l'un grand-trésorier, et l'autre maître-général des armées de l'Orient. Il daigna venir au-devant de ces ministres jusque sur les bords de la rivière de Drenco; et le ressentiment qu'il voulut d'abord faire paraître ne tint point contre leur éloquence et leur libéralité. Attila pardonna à l'empereur, à l'eunuque et à l'interprète, s'obligea par serment à observer les conditions de la paix, rendit un grand nombre de prisonniers, abandonna les fugitifs et les déserteurs à leur sort, et renonça à un vaste territoire au midi du Danube, dont il avait tout enlevé, jusqu'aux habitans. Mais avec ce qu'il en coûta pour obtenir ce traité, on aurait pu entreprendre une guerre vigoureuse, et la terminer glorieusement. Les malheureux sujets de Théodose furent écrasés de nouvelles

[1] M. de Tillemont a donné l'énumération des chambellans qui régnèrent successivement sous le nom de Théodose. Chrysaphius fut le dernier, et, selon les témoignages unanimes de l'histoire, le plus pervers de ses favoris. (Voyez Hist. des Emper., t. VI, p. 117-119; Mém. Ecclés., t. XV, p. 438.) Sa partialité pour son beau-père, l'hérétique Eutichès, l'engagea à persécuter le parti orthodoxe.

taxes, pour sauver la vie d'un indigne favori dont ils auraient payé plus volontiers la mort[1].

L'empereur Théodose ne survécut pas long-temps à la circonstance la plus flétrissante de sa honteuse vie. En revenant de la chasse aux environs de Constantinople, son cheval le désarçonna, et le jeta dans la rivière de Lycus. Violemment blessé à l'épine du dos, Théodose expira peu de jours après des suites de sa chute, dans la cinquantième année de son âge, et dans la quarante-troisième de son règne[2]. Sa sœur Pulchérie, dont l'influence avait été contrariée dans l'administration des affaires civiles et ecclésiastiques, par la pernicieuse influence des eunuques, fut unanimement proclamée impératrice de l'Orient; et les Romains se soumirent pour la première fois au sceptre d'une femme. Aussitôt que Pulchérie fut placée sur le trône elle satisfit, par un acte de justice, son ressentiment personnel et celui du public. Sans formalité ni procédure, on exécuta l'eunuque Chrysaphius devant les portes du palais; et les richesses immenses que cet avide favori avait accumulées ne servirent qu'à hâter et à justifier son châtiment[3]. Au milieu des acclamations générales du peuple et du clergé, l'impératrice ne se dissimula pas le désavantage auquel les préjugés exposent son sexe, et résolut de prévenir les murmures par le choix d'un collègue qui respectât toujours la chasteté et la supériorité de son épouse. Elle donna sa main à Marcien, sénateur, âgé d'environ soixante ans; et, avec le nom de son mari, il reçut le don de la pourpre impériale. Le zèle de Marcien pour la foi orthodoxe, telle qu'elle était établie par le concile de Chalcédoine, aurait suffi pour enflammer la reconnaissance et obtenir les applaudissemens des catholiques; mais sa conduite dans la vie privée, et ensuite sur le trône, font présumer qu'il était en état de ranimer un empire presque anéanti par la faiblesse successive de deux de ses monarques héréditaires. Né dans la Thrace, et élevé dans la profession des armes, Marcien avait éprouvé dans sa jeunesse les maux cuisans de l'infortune et de la pauvreté; et toutes ses ressources, en arrivant à Constantinople, consistaient en deux cents pièces d'or qu'un ami lui avait prêtées. Il passa dix-neuf ans au service domestique et militaire d'Aspar et de son fils Ardaburius, suivit ces généraux dans les guerres de Perse et d'Afrique, et obtint par leur protection le rang de tribun et de sénateur. Son mérite le fit estimer de ses patrons; et la modestie de son caractère le mit à l'abri de leur jalousie. Il avait vu, et peut-être senti personnellement, les abus d'une administration vénale et oppressive; et son propre exemple donna du poids et de l'énergie aux lois qu'il promulgua pour réformer les mœurs[1].

[1] On peut trouver les détails de cette conspiration et de ses suites dans les Fragmens de Priscus (p. 37, 38, 39, 54, 70, 71, 72). Cet historien ne donne pas de dates précises; mais toutes les négociations entre Attila et l'empire d'Orient doivent avoir été renfermées dans les trois ou quatre années qui précédèrent la mort de Théodose (A. D.; 450).

[2] Théodore le lecteur (voy. Vales., Hist. Ecclés., t. III, p. 563), et la Chronique Pasch., parlent de la chute et point de la blessure : mais comme cette circonstance est probable, et qu'il n'est pas probable qu'on l'ait inventée, nous pouvons raisonnablement en croire Nicéphore Calliste, Grec du quatorzième siècle.

[3] *Pulcheriæ nutu*, dit le comte Marcellinus, *sua cum avaritia interemptus est.* Elle abandonna l'eunuque à la pieuse vengeance d'un fils dont le père avait été la victime des intrigues de ce ministre.

[1] Procope, *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 4; Evagrius, l. II c. 1; Théophane, p. 90, 91; *Novell. ad calcem*, Code de Théodose, t. VI, p. 30. Les louanges que saint Léon et les catholiques ont prodiguées à Marcien ont été soigneusement transcrites par Baronius, pour l'encouragement des princes futurs.

CHAPITRE XXXV.

Invasion de la Gaule par Attila. — Il est repoussé par Aétius et les Visigoths. — Attila envahit et évacue l'Italie. — Mort d'Attila, d'Aétius et de Valentinien III.

L'empereur Marcien pensait qu'il fallait éviter la guerre, lorsqu'on pouvait conserver honorablement une paix solide; mais il pensait aussi que la paix ne pouvait être ni solide ni honorable, quand un souverain montrait pour la guerre une aversion pusillanime. Telles étaient les maximes qui dictèrent sa réponse au roi des Huns, lorsqu'il demanda insolemment le paiement du tribut annuel.

« Ce n'est plus le temps, dit Marcien aux ambassadeurs, où l'on pouvait insulter impunément la majesté de l'empire en parlant de tribut; je récompenserai toujours avec libéralité mes fidèles alliés; mais ceux qui entreprendront de troubler la paix, trouveront des soldats qui ne manquent ni de fer ni de courage pour les repousser. » Apollonius, envoyé au camp des Huns, y tint à peu près le même langage, refusa de remettre les présens avant d'avoir été admis à l'audience du monarque, et se conduisit avec une fermeté qu'Attila ne s'attendait pas à trouver dans les Romains dégénérés [1]. Le fougueux barbare menaça de châtier le successeur de Théodose; mais il balançait en lui-même lequel des deux empires il attaquerait le premier. Tandis que les peuples de l'Orient et de l'Occident attendaient avec inquiétude que le formidable Attila eût fixé son choix, il fit partir des envoyés pour les cours de Ravenne et de Constantinople; et ces ministres adressèrent aux deux empereurs la même harangue insultante : « Attila, mon maître et le » tien, t'ordonne de faire préparer sans dé» lai un palais pour le recevoir [2]. » Mais comme le monarque des Huns méprisait ou affectait de mépriser les Romains de l'Orient, qu'il avait vaincus tant de fois, il déclara sa résolution de différer cette conquête facile, jusqu'au moment où il aurait achevé une entreprise plus importante et plus glorieuse. Dans les mémorables invasions de la Gaule et de l'Italie, les Huns furent naturellement excités par la richesse et par la fertilité de ces provinces; mais on ne peut expliquer les motifs personnels d'Attila que par l'état de l'empire d'Occident sous le règne de Valentinien, ou, pour parler plus correctement, sous l'administration d'Aétius [3].

[1] Voyez Priscus, p. 39-72.

[2] La Chronique d'Alexandrie ou Pasch., qui rend compte de cet insolent message, peut avoir anticipé la date, en la plaçant sous le règne ou avant la mort de Théodose; mais ce grave annaliste n'aurait pas trouvé dans son imagination le style caractéristique d'Attila.

[3] Le second livre de l'Histoire critique de l'établissement de la monarchie française (t. 1, p. 189-424) jette une grande clarté sur l'état de la Gaule, lorsqu'elle fut envahie par Attila. Mais l'ingénieux auteur, l'abbé Dubos, se perd trop souvent dans les systèmes et les conjectures.

Après la mort de Boniface, son rival, Aétius s'était retiré prudemment dans le camp des Huns, et il était redevable à l'amitié des barbares de sa sûreté présente et de sa grandeur future. Au lieu d'employer le langage suppliant d'un exilé coupable, Aétius sollicita son pardon à la tête de soixante mille de ses protecteurs; et la résistance inutile de Placidie prouva qu'elle cédait plus à la crainte qu'à la clémence. L'impératrice se mit elle-même, ainsi que son fils Valentinien et l'empire, sous la tutelle d'un sujet arrogant, et ne conserva pas même assez d'autorité pour protéger le gendre de Boniface, le fidèle et vertueux Sébastien, contre un ennemi implacable, dont la vengeance le poursuivit partout, jusqu'au moment où il perdit obscurément la vie au service des Vandales [1]. L'heureux Aétius, après avoir obtenu le rang de patrice et trois fois les honneurs du consulat, prit le titre de maître général de la cavalerie et de l'infanterie, et s'empara de toute l'autorité militaire. Les écrivains de son temps le nomment quelquefois le *duc* ou *général des Romains de l'Occident*. Ce ne fut point à la vertu d'Aétius, mais à sa prudence, que le petit-fils du grand Théodose dut la conservation de la pourpre et du vain nom d'empereur. Valentinien jouissait en paix des délices de l'Italie, tandis que le patrice se montrait dans tout l'éclat d'un héros et d'un patriote qui, durant vingt années, avait soutenu les ruines d'un empire prêt à s'écrouler. L'historien des Goths avoue qu'Aétius fut le sauveur de la république [2]; et le portrait suivant, quoique flatté, contient cependant plus de vérité que d'adulation. « Sa mère était italienne, d'une famille

[1] Victor Vitensis (*de Persecut. Vandal.*, l. I, c. 6, p. 8, édit. Ruinart) le nomme, *acer consilio et strenuus in bello*. Mais, quand il tomba dans l'infortune, son courage ne fut plus considéré que comme l'aveuglement du désespoir, et Sébastien fut surnommé *præceps*. (Sidon., Apollinar., *Carmen.* IX, 181.) Les Chroniques d'Idacius et de Marcellinus font une légère mention de ses aventures dans la Sicile, la Gaule, l'Espagne et l'Afrique. Il était toujours accompagné, dans sa fuite, d'une troupe nombreuse, puisqu'il ravagea l'Hellespont et la Propontide, et s'empara de la ville de Barcelone.

[2] « Reipublicæ romanæ singulariter natus, qui superbiam Suevorum, Francorumque barbariem immensis » cædibus servire imperio romano coegisset. » (Jornandès, *de Rebus Geticis*, c. 34, p. 660.)

» noble et opulente ; et son père Gaudentius, » qui tenait un rang distingué dans la province » de Scythie, s'éleva graduellement d'un » poste de domesticité militaire au rang de » maître-général de la cavalerie. Son fils, » placé dans les gardes presque dès son en- » fance, fut donné comme otage, d'abord à » Alaric, et ensuite aux Huns. Il obtint suc- » cessivement les honneurs civils et militaires » du palais, dont la supériorité de son mérite » le rendait tout-à-fait digne. Il avait la figure » noble et agréable ; sa taille était moyenne, » mais merveilleusement proportionnée pour » la force, la beauté et l'agilité. Il excellait » dans les exercices militaires, tels que de ma- » nier un cheval, de tirer de l'arc, et de lan- » cer le javelot. Patient dans ses entreprises, » il supportait sans murmurer les veilles et » le manque de nourriture ; son corps et son » âme étaient capables des plus pénibles ef- » forts. Aétius méprisait les dangers et dé- » daignait les injures, et il était impossible » de tromper, corrompre ou intimider la no- » ble fermeté de son âme [1]. » Les barbares qui s'étaient fixés dans les provinces de l'Occident s'accoutumèrent peu à peu à respecter la valeur et la bonne foi d'Aétius. Il calmait leur pétulance, caressait leurs préjugés, balançait leurs intérêts, et mettait un frein à leur ambition. Un traité conclu à propos avec Genseric arrêta les Vandales prêts à entrer en Italie ; les Bretons indépendans implorèrent son secours : l'autorité impériale fut rétablie par lui en Espagne et dans la Gaule ; et, après avoir vaincu les Suèves et les Francs, il les força d'employer leurs armes à la défense de la république.

Par politique autant que par reconnaissance, Aétius cultivait assidûment l'amitié des Huns. Durant son séjour dans leur camp, comme otage ou comme exilé, il vécut familièrement avec Attila, neveu de son bienfaiteur ; et ces célèbres adversaires semblent avoir été liés d'une intimité qu'ils confirmèrent dans la suite par des présens mutuels et par de fréquentes ambassades. Carpilion, fils d'Aétius, fut élevé dans le camp d'Attila. Par des protestations d'attachement et de reconnaissance, le patrice cherchait à déguiser ses craintes à un conquérant dont les armées formidables menaçaient les deux empires. Il satisfaisait à ses demandes, ou tâchait de les éluder. Lorsqu'il réclama, comme dépouilles d'une ville prise d'assaut, quelques vases d'or frauduleusement détournés, les gouverneurs de la Norique furent aussitôt envoyés pour lui donner satisfaction [1] ; et il est évident, d'après leur conversation avec Maximin et Priscus dans le village royal, que la prudence et la valeur d'Aétius n'avaient pas pu éviter aux Romains de l'Occident la honte d'un tribut. Sa politique adroite prolongeait les avantages d'une paix nécessaire ; et il employait à la défense de la Gaule une nombreuse armée de Huns et d'Alains, qui lui étaient personnellement attachés. Il avait judicieusement placé deux colonies de ces barbares sur les territoires de Valence et d'Orléans [2], et leur cavalerie active gardait fidèlement les passages du Rhône et de la Loire. Ces alliés sauvages étaient à la vérité presque aussi redoutables pour les sujets de Rome que pour ses ennemis. Ils prirent possession du canton qui leur avait été accordé avec toute la violence licencieuse de la conquête, et les provinces où ils passaient éprouvaient toutes les calamités d'une invasion [3]. Indifférens pour l'em-

[1] Ce portrait est de Renatus Profuturus Frigeridus, auteur contemporain, connu seulement par quelques extraits que Grégoire de Tours a conservés (l. II, c. 8, t. II, p. 163.) Il était sans doute du devoir, ou au moins de l'intérêt de Renatus, d'exagérer les vertus d'Aétius ; mais il eût été plus adroit de ne point parler de sa clémence.

[1] L'ambassade était composée du comte Romulus, de Promotus, président de la Norique, et de Romanus, duc militaire : ils étaient accompagnés de Tatullus, illustre citoyen de Petovio, dans la même province, et père d'Oreste, qui avait épousé la fille du comte Romulus. (Voyez Priscus, 57-65.) Cassiodore (*Variat.*, I, 4) fait mention d'une autre ambassade, composée de son père et de Carpilion, fils d'Aétius ; et, comme Attila n'existait plus, il pouvait exagérer impunément l'intrépidité de leur conduite en présence du roi des Huns.

[2] *Deserta Valentinæ urbis rura Alanis partienda traduntur.* (Prosper, *Tyronis Chroniq.*, dans les historiens de France, t. I, p. 639.) Quelques lignes après, Prosper observe qu'on assigna des terres aux Alains dans la Gaule ultérieure. Sans admettre la correction de Dubos (t. I, p. 300), la supposition très-probable de deux colonies ou garnisons d'Alains confirmera ses argumens et détruira ses objections.

[3] Voyez Prosper Tyro, p. 639. Sidonius (*Panegyr.*

pereur et pour l'empire, les Alains de la Gaule étaient aveuglément dévoués à servir l'ambitieux Aétius ; et, quoiqu'il pût craindre que dans une guerre contre Attila ils ne repassassent sous les drapeaux de leur monarque national, le patrice travailla plus à calmer qu'à exciter leur ressentiment contre les Goths, les Francs et les Bourguignons.

Le royaume fondé par les Visigoths dans les provinces méridionales de la Gaule avait insensiblement acquis de la force et de la solidité ; et la conduite de ces ambitieux barbares, en temps de paix et en temps de guerre, exigeait la vigilance continuelle d'Aétius. Après la mort de Wallia, Théodoric, fils du grand Alaric, hérita du trône [1], et un règne heureux de plus de trente ans sur un peuple inconstant et indocile autorise à penser que sa prudence était soutenue d'une vigueur extraordinaire de corps et d'esprit Resserré dans des limites trop étroites, Théodoric aspirait à la possession de la ville d'Arles, centre du commerce et siége du gouvernement, mais l'approche d'Aétius sauva la place ; et le roi des Goths, après avoir levé le siége avec quelque perte et un peu de honte, consentit, moyennant un subside convenable, à diriger la valeur de ses sujets contre l'Espagne. Cependant Théodoric guettait et saisit habilement l'occasion de renouveler son entreprise. Les Goths assiégèrent Narbonne, tandis que les Bourguignons faisaient une invasion dans les provinces belgiques, et l'intelligence évidente des ennemis de Rome menaçait de toutes parts sa sûreté. L'activité d'Aétius et sa cavalerie scythe opposaient partout une résistance insurmontable. Vingt mille Bourguignons périrent les armes à la main ; et le reste de cette nation accepta humblement un petit canton dans les montagnes de la Savoie [1]. Les béliers ébranlaient déjà les murs de Narbonne, et les habitans étaient réduits à la plus cruelle famine, lorsque le comte Litorius, approchant en silence avec un corps nombreux de cavalerie, dont chaque homme portait deux sacs de farine sur son cheval, pénétra dans la ville à travers les retranchemens des ennemis. Les Goths levèrent le siége, et perdirent huit mille hommes dans une bataille, dont la victoire décisive est attribuée aux dispositions et à la conduite personnelle d'Aétius. Mais, dans l'absence du patrice, que quelque affaire publique ou particulière rappela précipitamment en Italie, le comte Litorius succéda au commandement, et sa présomption fit bientôt sentir qu'il ne suffit pas de savoir conduire un corps de cavalerie, pour diriger habilement les opérations d'une guerre importante. A la tête d'une armée de Huns, il avança imprudemment jusqu'aux portes de Toulouse, sans daigner prendre de précautions contre un ennemi dont les revers avaient éveillé la prudence, et que sa situation pouvait réduire au désespoir. Les prédictions des augures inspiraient à Litorius une confiance profane. Convaincu qu'il devait entrer en vainqueur dans la capitale des Goths, il refusa toutes les offres de paix que les évêques vinrent plusieurs fois lui faire au nom de Théodoric. Le roi des Goths montra dans cette circonstance dangereuse le contraste édifiant de la piété chrétienne et de la modération, et ne quitta la haire et les cendres que quand tout fut préparé pour le combat. Ses soldats, enflammés d'un pieux enthousiasme, assaillirent le camp de Litorius. Le combat

Avit., 246) se plaint au nom de l'Auvergne, sa patrie.

> Litorius styth'cos equites tunc forte subacto
> Celsus Armorico, geticum rapiebat in agmen
> Per terras, Averne, tuas, qui proxima quæque
> Discursu, flammis, ferro, feritate, rapinis
> Delebant; pacis fallentes nomen inane.

Un autre poète, Paulin du Périgord, confirme cette plainte.

> Nam socium vix ferre queas qui durior hoste.

Voyez Dubos, t. I, p. 330.

[1] Théodoric II, fils de Théodoric premier, déclare à Avitus sa résolution de réparer ou d'expier la faute que son grand-père avait commise.

> Quæ noster peccavit avus, quem fuscat id unum,
> Quod te, Roma, capit. . . . . . .
>
> Sidon., *Panegyr. Avit.*, 505.

Cette circonstance, qui n'est applicable qu'au grand Alaric, établit la filiation des rois des Goths, et on avait jusqu'à présent négligé cette observation.

[1] On trouve dans Ammien Marcellin le nom de *Sapaudia*, dont celui de Savoie est dérivé; et la *Notitia* constate l'existence de deux postes militaires dans cette province. Une cohorte était placée à Grenoble, en Dauphiné; et il y avait à Ebredunum, ou Iverdun, une flotte de petits vaisseaux qui défendaient le lac de Neufchâtel. (Voyez Valesius, *Notit. Galliarum*, p. 503; d'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, p. 284-779.)

fut opiniâtre, et la perte considérable des deux côtés. Après une défaite totale, dont il ne pouvait accuser que son ignorance et sa témérité, le général romain traversa les rues de Toulouse, non pas en conquérant, comme il s'en était flatté, mais prisonnier, à la suite de son vainqueur; et la misère qu'il éprouva, dans sa longue et ignominieuse captivité, excita même la compassion des barbares [1]. Une perte si considérable, dans un pays dont les finances et le courage étaient épuisés depuis long-temps, pouvait difficilement se réparer; et les Goths, animés par l'ambition et par la vengeance, auraient planté leurs étendards victorieux sur les bords du Rhône, si le retour d'Aétius n'eût pas rétabli les forces et la discipline des Romains [2]. Les deux armées attendaient le signal d'une action décisive; mais les généraux, qui se craignaient réciproquement, remirent prudemment leur épée dans le fourreau sur le champ de bataille, et leur réconciliation fut sincère et durable. Il paraît que Théodoric, roi des Visigoths, mérita l'amour de ses sujets, la confiance de ses alliés, et l'estime de ses ennemis. Six vaillans fils environnèrent son trône. Leur éducation n'avait pas été bornée aux exercices militaires; les fils de Théodoric firent leurs études dans les écoles de la Gaule; l'étude de la jurisprudence romaine leur fit connaître, du moins par théorie, la justice et les lois; et la lecture de l'harmonieux Virgile contribua sans doute à adoucir la rudesse de leurs mœurs nationales [3]. Les deux filles du roi des Goths épousèrent les fils aînés du roi des Suèves et de celui des Vandales, qui régnaient en Espagne et en Afrique. Mais ces alliances illustres furent fécondes en crimes et en discordes. La reine des Suèves eut à pleurer la mort de son mari assassiné par son frère, et la princesse des Vandales éprouva le traitement le plus odieux du tyran auquel elle avait donné le nom de père. Le barbare Genseric soupçonna la femme de son fils du dessein de l'empoisonner pour placer son mari sur le trône. Sur ce seul soupçon il lui fit couper le nez et les oreilles; et la fille infortunée de Théodoric fut ignominieusement renvoyée à son père dans cet état affreux. Le spectacle de cette horrible cruauté, qui paraît incroyable à un siècle civilisé, arracha des larmes de tous les yeux; mais Théodoric, éprouvant à la fois la douleur d'un père et l'indignation d'un monarque, résolut de tirer vengeance de cette injure irréparable. Les ministres impériaux, intéressés à fomenter les discordes des barbares, auraient fourni au roi des Goths de l'or, des armes et des vaisseaux pour porter la guerre en Afrique, et la cruauté de Genseric lui serait peut-être devenue fatale, si l'artificieux Vandale n'eût pas réussi à se procurer le secours formidable des Huns. Ses présens et ses instances enflammèrent l'ambition d'Attila, et l'invasion de la Gaule arrêta l'entreprise d'Aétius et de Théodoric [1].

Les Francs, dont la monarchie était encore renfermée dans les environs du Bas-Rhin, avaient sagement accordé à la noble famille des Mérovingiens le droit exclusif de succéder à la couronne [1]. On élevait ces princes

[1] Salvien a essayé d'expliquer le gouvernement moral de la Divinité, tâche très-facile à remplir, en supposant que les calamités des méchans sont des châtimens, et que les malheurs qui assiégent l'homme vertueux sont des épreuves.

[2] . . . . Capto terrarum damna patebant
Litorio, in Rhodanum proprios producere fines,
Theudoridæ fixum; nec erat pugnare necesse,
Sed migrare Getis; rabidam trux asperat iram
Victor; quod sensit Scythicum sub mœnibus hostem
Imputat, et nihil est gravius, si forsitan unquam
Vincere contingat, trepido . . . .
Panegyr. Avit., 300, etc.

Sidonius continue ensuite son rôle de panégyriste, en attribuant tout le mérite d'Aétius à son ministre Avitus.

[3] Théodoric II révérait dans Avitus son ancien précepteur.

. . . . Mihi Romula dudum
Per te jura placent; parvumque ediscere jussit
Ad tua verba pater docili quo prisca Maronis
Carmine molliret scythicos mihi pagina mores.
Sidon., *Panegyr. Avit.*, 495, etc.

[1] Nos autorités pour le règne de Théodoric Ier sont, Jornandès (*de Rebus Geticis*, c. 34-36), les Chroniques d'Idacius et les deux Prosper, insérés dans les historiens de France (t. I, p. 612-640), et en outre Salvien (*de Gubernatione Dei*, l. VII, p. 243, 244, 245), et le panégyrique d'Avitus par Sidonius.

[2] *Reges crinitos se creavisse de prima, et, ut ita dicam, nobiliori suorum familia.* (Grég., de Tours, l. II, c. 9, p. 166, du second des Historiens de France.) Grégoire ne fait pas mention du nom de *Mérovingien;* mais jusqu'au commencement du septième siècle ce nom paraît avoir été la dénomination distinctive de la famille royale, et même des monarques français. Un critique ingénieux a fait descendre les Mérovingiens du grand Maroboduus; et il a prouvé avec évidence que ce prince qui donna son

sur un bouclier, symbole du commandement militaire[1], et les longs cheveux étaient la marque de la naissance et de la dignité royale. Leur chevelure blonde, qu'ils peignaient et arrangeaient avec grand soin, flottait en boucles sur leurs épaules. La loi ou l'usage obligeait le reste de la nation à se raser le derrière de la tête, à relever les cheveux sur le front, et à se contenter de deux moustaches[2]. La haute taille des Francs et leurs yeux bleus annonçaient leur origine germaine; leurs habits serrés laissaient voir la forme de leurs membres; ils portaient une épée pesante suspendue à un large baudrier, et un grand bouclier qui les couvrait presque tout entiers. Ces barbares apprenaient dès l'enfance à courir, à sauter, à nager, à lancer le javelot ou la hache d'armes, à attaquer sans hésiter un ennemi supérieur en nombre, et à soutenir jusqu'à la mort la réputation invincible de leurs ancêtres[3]. Clodion, le premier de leurs rois chevelus dont l'histoire fasse connaître le nom et les actions d'une manière authentique, faisait sa résidence à Dispargum[4], village ou forteresse dont on peut assigner la position entre Bruxelles et Louvain.

nom à la première race, était plus ancien que le père de Childéric. (Voyez les Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XX, p. 52-90; t. XXX, p. 557-587.)

[1] Cet ancien usage des Germains, dont on peut suivre la trace depuis Tacite jusqu'à Grégoire de Tours, fut enfin adopté par les empereurs de Constantinople. D'après un manuscrit du dixième siècle, Montfaucon a représenté une cérémonie semblable, que l'ignorance du siècle appliquait à David. (Voyez Monumens de la monarchie française, t. I, Discours préliminaire.)

[2] *Cæsaries prolixa . . . . . crinium flagellis per terga dimissis*, etc. (Voyez la préface du troisième volume des historiens de France, et l'abbé le Bœuf, Dissert., t. III, p. 47-79.) Cet usage particulier des Mérovingiens est constaté par les écrivains nationaux et étrangers; par Priscus (t. I, p. 608), par Agathias (t. II, p. 49) et par Grégoire de Tours (l. III, 18; VI, 24; VIII, 10; t. II, p. 196-278-316.)

[3] Voyez un portrait original de la figure, de l'habillement, des armes et du caractère des anciens Francs, dans Sidonius Apollinaris (Panegyr. de Majorien, 238-254). De tels portraits ont une valeur réelle quoique grossièrement dessinés. Le père Daniel (Histoire de la Milice Française, t. I, p. 2-7) a éclairci cette description.

[4] Dubos, Hist. crit., etc., t. I, p. 271, 272. Quelques auteurs ont placé Dispargum de l'autre côté du Rhin. (Voyez une note des éditeurs bénédictins aux Historiens de France, t. II, p. 166.)

Le roi des Francs apprit par ses espions que la seconde Belgique était presque sans défense, et qu'il lui serait facile de s'en emparer. Il pénétra audacieusement à travers les bois et les marais de la forêt Carbonnaire[1], s'empara de Cambrai et de Tournai, les deux seules villes qui existassent dans le cinquième siècle, et étendit ses conquêtes jusqu'à la rivière de Somme dans un pays désert, dont la culture et la population sont les suites d'une industrie plus moderne[2]. Tandis que Clodion campait dans les plaines de l'Artois[3], et célébrait avec une sécurité imprudente un mariage, sans doute celui de son fils, l'arrivée d'Aétius, qui avait passé la Somme à la tête de sa cavalerie légère, interrompit désagréablement la fête nuptiale. Les tables dressées derrière une montagne, sur le bord d'un ruisseau, furent impétueusement renversées; les Francs n'eurent le temps de reprendre ni leur rangs, ni leurs armes, et leur valeur leur devint funeste. Les Romains se saisirent des chariots qui suivaient l'armée. La nouvelle épouse, ses compagnes et leurs suivantes se soumirent aux lois de la guerre avec docilité. Cet avantage, dû à l'activité d'Aétius, obscurcit un peu la gloire militaire de Clodion; mais le roi des Francs répara bientôt sa faute, et rétablit sa réputation en se maintenant dans la possession de ses états depuis les bords du Rhin jusqu'à ceux de la Somme[4]. Trèves, Mayence et Cologne éprouvèrent sous son règne, et probablement par l'esprit

[1] La forêt Carbonnaire ou Carbonnienne était cette partie de la grande forêt des Ardennes, qui est située entre l'Escaut, et la Meuse. (Vales., *Notit. Gall.*, p. 126.)

[2] Grég. de Tours, l. II, c. 9, t. II, p. 166, 167; Fredegar., *Epitom.*, c. 9, p. 395; *Gesta, Reg. Francor.*, c. 5, t. II, p. 544; *Vit. sanct. Remig. ab Hincmar*, t. III, p. 373.

[3] . . . . . Francus qua Cloio patentes
Atrebatum terras pervaserat . . . . . .
Panegyr. Majorian., 212.

L'endroit exact était une ville ou un village appelé *Vicus Helena*, et des géographes modernes ont découvert le nom et la place à Lens. (Voy. Vales., *Notit Gall.*, p. 246; Longuerue, Description de la France, t. II, p. 88.)

[4] Voyez un récit vague de cette action dans Sidonius, (Panég. de Majorien, 212-230.) Les critiques français, impatiens d'établir leur monarchie dans la Gaule, ont tiré un argument très-fort du silence de Sidonius, qui ne dit point que les Francs aient été forcés de repasser le Rhin après leur défaite. (Dubos, t. I, p. 322.)

entreprenant de ses sujets, tout ce que l'avarice et la cruauté peuvent inspirer à des vainqueurs. Cologne eut le malheur de rester sous la puissance de ces barbares, qui évacuèrent les ruines de Trèves; et Trèves, qui, dans un espace de quarante ans, avait été quatre fois prise et pillée, cherchait encore à oublier ses anciennes calamités dans les vains amusemens du cirque[1]. Après un règne de vingt ans, la mort de Clodion livra son royaume à la discorde de deux fils ambitieux[2]. Mérovée, le plus jeune, implora la protection de Rome. Valentinien le reçut comme son allié et le fils adoptif du patrice Aétius; il le renvoya dans son pays avec des présens magnifiques et les plus fortes assurances de secours et d'amitié. Tandis qu'il était absent, son aîné avait sollicité avec non moins d'ardeur la formidable assistance d'Attila; et le roi des Huns accepta avec plaisir une alliance qui lui facilitait le passage du Rhin, et fournissait un prétexte honorable à l'invasion qu'il projetait de faire dans la Gaule[3].

Lorsqu'Attila annonça publiquement la résolution de secourir les Francs et les Vandales, ce héros sauvage, saisi comme d'un esprit de chevalerie, se déclara aussi l'amant de la princesse Honoria. La sœur de Valentinien avait été élevée dans le palais de Ravenne; et, comme le mari d'Honoria aurait pu donner de l'inquiétude à l'empire, on éleva la princesse au rang d'augusta[1], pour anéantir l'espérance des sujets les plus présomptueux. Mais la belle Honoria avait à peine atteint l'âge de seize ans, qu'elle détesta la grandeur importune, dont l'orgueil insensé prétendait la priver pour toujours des douceurs d'un amour légitime. Une pompe insipide et monotone ne satisfaisait point son cœur; elle obéit à la voix impérieuse de la nature, et se jeta dans les bras d'Eugène son chambellan. Des signes de grossesse trahirent bientôt ce que, dans l'absurde langage d'un sexe impérieux, on appelle son crime et sa honte, et le public en fut instruit par l'imprudence de l'impératrice Placidie, qui fit partir sa fille pour Constantinople, après l'avoir tenue long-temps dans une captivité ignominieuse. La malheureuse Honoria passa douze ou quinze ans dans la triste société des sœurs de Théodose et de leurs chastes compagnes. La fille de Placidie ne pouvait plus prétendre à leur mérite, et se conformait avec répugnance aux pratiques pieuses des prières, des jeûnes et des vigiles. L'impatience d'un célibat qui lui paraissait tous les jours plus insupportable lui fit entreprendre la démarche la plus extraordinaire. Le nom redouté d'Attila se représentait à chaque instant dans les conversations familières des habitans de Constantinople; et ses ambassades fréquentes entretenaient une correspondance presque continuelle entre son camp et le palais impérial. Sacrifiant les préjugés et la décence aux plaisirs de l'amour ou à celui de la vengeance, la princesse offrit de se remettre elle-même dans les bras d'un prince barbare dont elle ignorait le langage, qui avait à peine la figure humaine, et dont elle abhorrait les mœurs et la religion. Par le moyen d'un eunuque de confiance, elle fit remettre à Attila une bague pour garant de sa foi, et le conjura de la réclamer comme sa légitime épouse, avec laquelle il avait été uni secrètement. Le monarque reçut avec dédain ces avances indécentes, et continua de multiplier le nombre de ses épouses

[1] Salvien (*de Gubernat. Dei.*, l. VI) a raconté en style vague et déclamatoire les calamités de ces trois villes, qui sont distinctement constatées par le savant Mascou (Hist. des anciens Germains, IX, 21).

[2] Priscus, en racontant la contestation, ne nomme pas les deux frères dont il avait vu un à Rome, et qu'il dépeint comme un adolescent, sans barbe et avec de longs cheveux flottans. (Historiens de France, t. I, p. 607, 608.) Les éditeurs bénédictins penchent à croire qu'ils étaient les fils de quelque roi inconnu des Francs, dont le royaume était situé sur les bords du Necker; mais les argumens de M. de Foncemagne (Mém. de l'Académie, t. VIII, p. 464) semblent prouver que les deux fils de Clodion disputèrent sa succession, et que Mérovée, le plus jeune, fut le père de Childéric.

[3] Sous la race mérovingienne, le trône était héréditaire; mais tous les fils du monarque défunt étaient autorisés également à partager ses trésors et ses états. (Voyez les Dissertations de M. de Foncemagne dans les sixième et huitième volumes des Mém. de l'Académie.)

[1] Il existe encore une médaille de la belle Honoria; elle porte le titre d'augusta, et sur le revers on lit la légende, assez déplacée, de *Salus Reipublicæ*, autour du monogramme du Christ. (Voyez Ducange, *Famil. Byzantin.*, p. 67-73).

jusqu'au moment où l'avarice et l'ambition affaiblirent sa passion pour les plaisirs de l'amour. Avant d'entrer dans la Gaule, il voulut justifier son invasion, en demandant qu'on lui remît la princesse Honoria, et sa part du patrimoine impérial. Ses prédécesseurs, les anciens Tanjous, avaient souvent demandé les princesses de la Chine avec la même arrogance, et les prétentions d'Attila n'étaient pas moins offensantes pour la majesté de Rome. On fit à ses ambassadeurs un refus ferme, mais sans aigreur. Malgré les exemples récens de Pulchérie et de Placidie, on déclara que les femmes n'avaient aucun droit à la succession de l'empire; et, à la demande qu'il fit d'Honoria, on opposa les engagemens indissolubles qu'elle venait de contracter [1]. Dès le moment où l'on avait eu connaissance de sa correspondance avec le roi des Huns, la coupable Honoria avait été enlevée de Constantinople, comme un objet d'horreur, et releguée au fond de l'Italie. On lui avait fait grâce de la vie, mais on lui avait imposé les conditions d'un mariage avec un homme obscur, qui ne fut mari que de nom, et on l'enferma dans une prison perpétuelle, pour pleurer des crimes et des malheurs auxquels elle eût pu échapper, si elle ne fût pas née la fille d'un empereur [2].

Un Gaulois contemporain, le savant et éloquent Sidonius, qui occupa depuis le siége épiscopal de Clermont, s'était engagé vis-à-vis d'un de ses amis à écrire l'histoire de la guerre d'Attila. Si la modestie de Sidonius ne l'eût pas détourné d'un ouvrage si intéressant [3], l'historien aurait exposé avec la simplicité de la vérité les faits mémorables dont le poète ne traite que d'une manière concise, vague et métaphorique [1]. Les rois et les nations de la Scythie et de la Germanie, depuis le Volga jusqu'au Danube, accouraient aux ordres d'Attila. Du village royal dans les plaines de la Hongrie, ses étendards s'avancèrent vers l'Occident, et, après une marche de sept ou huit cents milles, il arriva au confluent du Rhin et du Necker, où il fut rejoint par les Francs, qui obéissaient à l'aîné des fils de Clodion. Une troupe de barbares alertes, et conduits par l'espoir du butin, aurait peut-être préféré l'hiver, afin de pouvoir traverser le fleuve sur les glaces. Mais l'innombrable cavalerie des Huns exigeait des fourrages et des provisions qu'il était impossible de se procurer dans cette saison. On trouva dans la forêt Hercinienne les bois nécessaires pour construire un pont de bateaux, et cette effrayante multitude se précipita sur les provinces belgiques [2]. La consternation fut universelle dans la Gaule; et la tradition, qui nous a transmis l'histoire de ses malheurs, n'a point oublié les miracles et les martyrs dont furent honorées plusieurs de ses villes [3]. Troyes dut sa conservation aux mérites de saint Loup. La Providence enleva

[1] Voyez Priscus, p. 39, 40. On pouvait alléguer que, si les femmes avaient eu des prétentions au trône, Valentinien, qui était l'époux de la fille et de l'héritière de Théodose-le-Jeune, aurait réclamé ses droits sur l'empire d'Orient.

[2] Jornandès (*de successione Regn.*, c. 97, et *de Reb. Getic.*, c. 42, 674), les Chroniques de Prosper, et Marcellin, racontent très-imparfaitement les aventures d'Honoria; mais il est impossible de les rendre croyables ou probables, à moins de séparer par un intervalle de temps et de lieu son intrigue avec Eugène de son invitation à Attila.

[3] « Exegeras mihi, ut promitterem tibi, Attilæ bellum » stylo me posteris intimaturum....... Cæperam scribere, » sed operis arrepti fasce perspecto, tæduit inchoasse. » (Sidon, Apoll., l. VIII, épit. 15, p. 246.)

[1] . . . . Subito cum rupta tumultu
Barbaries totas in te transfuderat arctos,
Gallia. Pugnacem Rugum comitante Gelono,
Gepida trux sequitur; Scyrum Burgundio cogit:
Chunus, Bellonotus, Neurus, Basterna, Toringus,
Bructerus, ulvosa vel quem Nicer abluit unda
Prorumpit Francus. Cecidit cito secta bipenni
Hercynia in lintres, et Rhenum texuit alno,
Et jam terrificis diffuderat Attila turmis
In campos se Belga tuos . . . . .

Panegyr. Avit., 319, etc.

[2] On trouve dans Jornandès le récit le plus authentique et le mieux détaillé que nous ayons de cette guerre (*de Rebus Geticis*, c. 36-41, p. 662-672). Il a quelquefois abrégé et quelquefois transcrit littéralement l'histoire de Cassiodore. Nous dirons une fois pour toutes, que Grégoire de Tours (l. II. c. 5, 6, 7), les chroniques d'Idacius, Isidore et les deux Prosper, peuvent servir à corriger et à éclaircir Jornandès. Toutes les anciennes autorités sont rassemblées et insérées dans les Historiens de France; mais le lecteur doit se mettre en garde contre un extrait supposé de la Chronique d'Idacius, parmi les fragmens de Frédégaire (t. II, p. 462), qui contredit souvent le véritable texte de l'évêque gaulois.

[3] Les anciennes légendes méritent quelque considération en ce que les fables s'y trouvent liées à l'histoire du temps. (Voyez les vies de saint Loup, de saint Anian, les évêques de Metz, sainte Geneviève, etc., dans les Historiens de France (t. I, p. 645, 644, 649; t. III, p. 369).

saint Servat de ce monde, pour lui éviter la douleur de contempler la ruine de Tongres; et les prières de sainte Geneviève détournèrent Attila des environs de Paris. Mais les Huns assaillirent et emportèrent un grand nombre de villes qui ne pouvaient leur opposer ni saints ni soldats; et le triste sort de Metz[1] atteste que ces barbares commirent dans la Gaule toutes les atrocités qu'ils regardaient comme le droit de la guerre. Ils massacrèrent, sans distinction, les prêtres à l'autel et les enfans au berceau; les flammes dévorèrent et détruisirent la ville; et une petite chapelle solitaire, dédiée à saint Étienne, est le seul bâtiment qui existe aujourd'hui, sur le terrain que Metz occupait alors. Des bords de la Moselle, Attila s'avança dans le cœur de la Gaule, passa la Seine à Auxerre et campa, après une longue marche, sous les murs d'Orléans. Il voulait assurer ses conquêtes par la possession d'un poste avantageux, qui le rendit maître du passage de la Loire; et il se fiait à l'invitation de Sangiban, roi des Alains, qui lui avait promis de trahir les Romains, de lui livrer la ville et de passer sous ses drapeaux. Mais on découvrit heureusement cette conspiration. Les fortifications d'Orléans avaient été nouvellement réparées et augmentées, et les soldats qui défendaient la place repoussèrent courageusement tous les assauts des barbares. L'évêque Anianus, prélat également recommandable par sa prudence consommée et par sa sainteté, employa toutes les ressources de la politique religieuse pour soutenir le courage des habitans jusqu'à l'arrivée du secours qu'il attendait. Après un siége opiniâtre, les béliers commencèrent à ébranler les murs; les Huns occupaient déjà les faubourgs, et ceux qui n'étaient point en état de porter les armes étaient prosternés dans les églises. Anianus, qui comptait les jours et les heures, envoya sur le rempart un homme de confiance examiner s'il n'apercevait rien dans l'éloignement. Le messager revint deux fois sans lui rapporter la moindre espérance; mais à la troisième, il déclara qu'il avait cru entrevoir un faible nuage à l'extrémité de l'horizon. « C'est le secours de la Providence! » s'écria le prélat d'un ton de confiance; et le peuple répéta après lui : « C'est le secours de la Providence » L'objet éloigné sur lequel tous les yeux se fixaient s'agrandissait à chaque instant, et devenait plus distinct. On aperçut enfin les étendards des Goths et des Romains; et, un coup de vent ayant dissipé la poussière, offrit clairement à la vue les escadrons d'Aétius et de Théodoric, qui accouraient au secours d'Orléans.

La politique insidieuse d'Attila servit autant que la terreur de ses armes à le faire pénétrer sans obstacle dans le cœur de la Gaule. La dureté de ses déclarations publiques était adroitement adoucie par des assurances particulières. Il les caressait et les menaçait tour à tour. Les Romains et les Goths et les cours de Ravenne et de Toulouse, se méfiant réciproquement l'une de l'autre, attendaient avec indifférence l'approche de l'ennemi commun. Aétius veillait seul à la sûreté de la république; mais ses plus sages mesures étaient déconcertées par une faction qui dominait dans le palais depuis la mort de l'impératrice Placidie. La jeunesse de l'Italie tremblait au bruit des armes, et les barbares qui penchaient pour Attila, par crainte ou par inclination, tenaient une conduite équivoque en attendant l'issue de la guerre. Le patrice passa les Alpes avec un corps de troupes qui méritait à peine le nom d'armée[1]. Mais en arrivant à Arles ou à Lyon, il apprit que les Visigoths refusaient d'entreprendre la défense de la Gaule, et qu'ils étaient résolus d'attendre sur leur territoire l'ennemi qu'ils affectaient de

[1] On ne peut concilier les doutes du comte de Buat avec aucuns principes de raison ou de saine critique. Grégoire de Tours n'affirme-t-il pas la destruction de Metz en termes positifs? Est-il possible qu'à peine un siècle après l'événement Grégoire et tout le peuple se trompassent sur le sort d'une ville où résidaient alors leurs souverains, les souverains d'Austrasie? Le savant comte, qui semble avoir entrepris l'apologie d'Attila et des barbares, en appelle au faux Idacius *parcens civitatibus Germaniæ et Galliæ*, et oublie que le véritable Idacius a clairement affirmé, *plurimæ civitates effractæ*, au nombre desquelles il compte Metz.

[1] . . . . Vix liquerat Alpes
Aetius, tenue, et rarum sine milite ducens
Robur, in auxiliis Geticum male credulus agmen
Incautum propriis præsumens adfore castris.

Panégyr. Avit., 328, etc.

mépriser. Atterré par cette nouvelle, le général romain eut recours au sénateur Avitus, qui, après avoir exercé honorablement l'office de préfet du prétoire, s'était retiré dans ses domaines en Auvergne. Le ministre consentit à se charger d'une ambassade à la cour de Toulouse, et l'exécuta avec succès. Il représenta à Théodoric qu'on ne pouvait résister au tyran ambitieux qui voulait tout envahir, qu'en réunissant ses forces par une alliance solide et sincère. Avitus anima le ressentiment des Goths par la description de tous les maux que les Huns avaient fait souffrir à leurs ancêtres, et de la fureur avec laquelle ils poursuivaient leur postérité depuis le Danube jusqu'aux Pyrénées. Il leur représenta que tous les chrétiens devaient contribuer à sauver les églises et les reliques des saints; qu'il était de l'intérêt personnel de tous les barbares fixés dans la Gaule de défendre, contre les pâtres de la Scythie, des terres et des vignes cultivées à leur profit. Théodoric se rendit à l'évidence de la vérité, adopta les mesures les plus sages et les plus honorables, et déclara que, comme fidèle allié d'Aétius et des Romains, il était prêt à exposer sa vie et ses états pour la défense de la Gaule [1]. Les Visigoths, enorgueillis de leurs derniers succès, prirent les armes avec joie, et s'assemblèrent sous l'étendard de leur monarque, qui résolut de commander lui-même sa valeureuse armée avec les deux aînés de ses fils, Torismond et Théodoric. L'exemple des Goths détermina des tribus et des nations qui balançaient encore entre les Huns et les Romains. L'infatigable Aétius rassembla les guerriers de la Gaule et de la Germanie, qui, après s'être long-temps reconnus sujets et soldats de la république, prétendaient alors au rang d'alliés indépendans, et réclamaient les récompenses dues à un service volontaire. Les Læti, les Armoricains, les Bréones, les Saxons, les Bourguignons, les Sarmates ou Alains, les Ripuaires, et les Francs qui obéissaient à Mérovée : telle était la composition de l'armée, qui, sous la conduite d'Aétius et de Théodoric, s'avançait pour délivrer Orléans, et livrer bataille à la multitude formidable accourue avec Attila [1].

A leur arrivée, le roi des Huns leva le siége, et fit rappeler une partie de ses troupes qui pillaient une ville voisine [2] dans laquelle elles étaient déjà entrées. Attila, don la valeur était toujours guidée par la prudence, sentit ce qu'il aurait à craindre s'il essuyait une défaite au cœur de la Gaule. Le roi des Huns repassa la Seine, et attendit les ennemis dans les plaines de Châlons, où sa nombreuse cavalerie pouvait manœuvrer avec avantage. Mais, dans sa retraite précipitée, l'avant-garde des Romains et de leurs alliés pressait et attaquait fréquemment les troupes qui formaient l'arrière-garde d'Attila; et un combat sanglant des Francs et des Gépides, dans lequel quinze mille barbares [3] perdirent la vie, fut le prélude d'une action générale et décisive. Les champs Catalauniens [4], qui environnent la ville de Châlons, s'étendent, selon la mesure vague de Jornandès, à cent cinquante milles en longueur,

[1] Le panégyrique d'Avitus et le 56e chapitre de Jornandès donnent une idée imparfaite de la politique d'Attila, d'Aétius, et des Visigoths. Le poète et l'historien se laissent entraîner l'un et l'autre par leurs préjugés personnels et nationaux. Le premier exalte le mérite et les actions d'Avitus :

Orbis, Avite, salus, etc.

et l'autre s'attache à présenter la conduite des Goths sous le jour le plus avantageux. Cependant, en les interprétant exactement, leur accord est souvent une preuve de leur véracité.

[1] Jornandès (c. 36, p. 664, édit. Grot., t. II, p. 23), des Historiens de France, et les notes de l'éditeur bénédictin, donnent le détail de l'armée d'Aétius. Les Læti étaient une race mêlée de barbares nés ou naturalisés dans la Gaule. Les Ripaires ou Ripuaires tiraient leur nom du lieu de leur résidence sur les rives des trois rivières, le Rhin, la Meuse et la Moselle. Les Armoricains occupaient les villes indépendantes entre la Seine et la Loire. Il y avait une colonie de Saxons dans le diocèse de Bayeux; les Bourguignons habitaient la Savoie, et les Bréones étaient une tribu des Rhétiens à l'orient du lac Constance.

[2] *Aurelianensis urbis obsidio, oppugnatio, irruptio, nec direptio*, (t. V, Sidon. Apollinar, l. VIII, *Epist.* 15, p. 246.) Il était facile de convertir la délivrance d'Orléans en miracle obtenu et annoncé par le pieux évêque.

[3] On trouve dans la plupart des éditions XCM; mais nous avons l'autorité de quelques manuscrits, et toute autorité est presque suffisante pour faire donner la préférence au nombre de XVM.

[4] Châlons, ou Duro Catalaunum, et depuis Catalauni, avait fait précédemment partie du territoire de Reims. (Voyez Vales., *Notit. Gall.*, p. 136; d'Anville, Notice de l'ancienne Gaule, p. 212, 279.)

et à cent milles en largeur, dans le pays connu aujourd'hui sous le nom de Champagne [1]. Dans cette vaste plaine il se trouvait cependant quelque inégalité de terrain, et les deux généraux se disputèrent une éminence qui commandait le camp d'Attila. Le jeune et vaillant Torismond s'en empara le premier, et les Goths en précipitèrent les Huns qui montaient du côté opposé. La possession de ce poste avantageux donna aux généraux et aux soldats une espérance fondée de victoire. Attila inquiet consulta les aruspices; on assure qu'après avoir examiné les entrailles des victimes, ils lui annoncèrent sa défaite et la mort de son plus redoutable ennemi, et que le barbare, en acceptant cette compensation, témoigna involontairement son estime pour le mérite supérieur d'Aétius; mais le découragement qu'Attila aperçut parmi les Huns l'engagea à user de l'expédient si familier aux généraux de l'antiquité, d'animer leurs troupes par une harangue militaire; et il leur parla comme un héros qui avait souvent combattu et vaincu à leur tête [2]. Le roi des Huns leur représenta leurs anciens exploits, le danger présent, et leurs espérances pour l'avenir. La même fortune qui leur avait fait ouvrir les déserts et les marais de la Scythie, presque sans combats, et qui les avait fait triompher de tant de nations guerrières, leur réservait la joie de cette journée mémorable comme complément de leurs victoires. Il peignit habilement les précautions de ses ennemis, leur ferme alliance, les postes avantageux dont ils s'étaient assurés, comme l'effet de la crainte, et non pas de la prudence. Les Visigoths faisaient, disait-il, toute la force de leur armée, et les Huns n'avaient rien à craindre des timides Romains, dont les bataillons serrés annonçaient la frayeur, et qui ne savaient supporter ni les fatigues ni les dangers d'une bataille. Le monarque barbare se servit habilement de la doctrine de la prédestination, si favorable à la vertu martiale. « Les guer» riers protégés par le ciel, disait-il, sont » invulnérables au milieu des combats, et le » destin saisit ses victimes au sein d'une paix » sans gloire. Je lancerai le premier dard, et » le lâche qui refuserait d'imiter son souve» rain est dévoué à une mort inévitable. » La présence et la voix d'Attila ranimèrent le courage des barbares, et l'intrépide général, cédant à leur impatience, rangea son armée. A la tête de ses braves et fidèles Huns, il conduisit le corps de bataille. Les nations dépendantes de son empire, les Rugiens, les Hérules, les Thuringiens, les Francs et les Bourguignons couvraient des deux côtés la vaste plaine catalaunienne. La droite était commandée par Ardaric, roi des Gépides; et les trois frères qui régnaient sur les Ostrogoths étaient placés sur la gauche pour s'opposer aux tribus des Visigoths sortis de la même race qu'eux. Les alliés avaient fait des dispositions différentes. Singiban, l'infidèle roi des Alains, était placé au centre, où l'on pouvait veiller sur tous ses mouvemens et punir à l'instant sa perfidie. Aétius prit le commandement de l'aile gauche, et Théodoric de la droite, tandis que Torismond continuait à occuper les hauteurs qui s'étendaient sur le flanc et peut-être jusque sur les derrières de l'armée d'Attila. Toutes les nations depuis le Volga jusqu'à l'Atlantique étaient rassemblées dans les plaines de Châlons; mais une partie de ces nations avait été divisée par les factions, par la conquête ou par des émigrations, et la ressemblance des enseignes et des armes des deux armées présentait l'image d'une guerre civile.

La discipline et la tactique des Grecs et des Romains formaient une partie intéressante de leurs mœurs nationales. L'étude attentive des opérations militaires de Xénophon, de César ou de Frédéric, quand elles sont décrites par le même génie qui les a conçues et exécutées, peut tendre à perfectionner (si jamais un tel perfectionnement peut être désirable) l'art funeste de détruire

[1] Grégoire de Tours cite souvent le nom de Campania ou Champagne. Cette grande province, dont Reims était la capitale, était sous le commandement d'un duc. (Vales., *Notit.* p. 120-123.)

[2] Je ne me dissimule pas que la plupart de ces harangues sont composées par les historiens. Cependant les anciens Ostrogoths qui avaient servi sous Attila ont pu rendre son discours à Cassiodore. Les idées et les expressions ont une tournure barbare; et j'ai peine à croire qu'un Italien du sixième siècle ait imaginé *hujus certaminis gaudia*.

l'espèce humaine; mais la bataille de Châlons ne peut exciter notre curiosité que par la grandeur de l'objet, puisqu'elle fut décidée par l'aveugle impétuosité des barbares, et a été transmise à la postérité par des écrivains partiaux, que leur profession civile ou ecclésiastique éloignait de toute connaissance de l'art militaire. Cassiodore a cependant conversé familièrement avec des Goths qui s'étaient trouvés à cette bataille; et ils la lui représentèrent comme sanglante, opiniâtre, et telle qu'on n'en avait point vu ni depuis ni dans les siècles précédens. Le nombre des morts monta, selon les uns, à cent soixante-deux mille, et, selon d'autres, à trois cent mille [1]. Ces exagérations peu croyables supposent toujours une assez grande perte, pour prouver, comme le remarque judicieusement un historien, que des générations entières peuvent être englouties dans un jour par l'extravagance des souverains. Après la décharge mutuelle et répétée des flèches et des javelots, dans laquelle les archers de la Scythie purent signaler la supériorité de leur adresse, la cavalerie et l'infanterie des deux armées se joignirent, et combattirent corps à corps. Les Huns, animés par la présence d'Attila, percèrent le centre des alliés, séparèrent les deux ailes, et, se tournant sur la gauche avec rapidité, dirigèrent tous leurs efforts contre les Visigoths. Tandis que Théodoric galopait devant les rangs pour animer ses soldats, il tomba de son cheval mortellement blessé d'un javelot lancé par Andage, Ostrogoth d'une naissance illustre. Le monarque blessé fut abandonné dans le tumulte, et foulé aux pieds des chevaux de sa propre cavalerie; et sa mort servit à justifier l'oracle ambigu des aruspices. Attila comptait déjà sur la victoire, lorsque le vaillant Torismond descendit des hauteurs, et réalisa le reste de la prédiction. Les Visigoths, qui avaient été mis en désordre par la fuite ou la désertion des Alains, reprirent peu à peu leur ordre de bataille; et les Huns furent évidemment vaincus, puisque Attila fut forcé de se retirer. Il s'était exposé avec la témérité d'un soldat; mais les intrépides barbares qui composaient son corps de bataille dépassèrent de beaucoup le reste de la ligne; n'étant point soutenus, leurs flancs se trouvèrent à découvert, et ils furent assaillis de tous côtés. L'approche de la nuit sauva les conquérans de la Scythie et de la Germanie d'une défaite totale. Ils se firent un rempart de leurs chariots. La cavalerie mit pied à terre, et se prépara à un genre de combat qui ne convenait ni à ses armes, ni à ses habitudes. L'issue du combat était incertaine; mais Attila s'était assuré une dernière et honorable ressource. Il fit faire une pile funéraire des selles et des riches harnais des chevaux, et l'intrépide barbare résolut, si son camp était forcé, d'y mettre le feu, de s'y précipiter, et de priver les ennemis de la gloire d'avoir Attila en leur puissance, ni durant sa vie, ni après sa mort [2].

Mais ses ennemis ne passèrent pas la nuit plus tranquillement. La valeur imprudente de Torismond lui fit continuer la poursuite jusqu'au moment où il se trouva avec un très-petit nombre des siens au milieu des charriots des Scythes. Dans le tumulte d'un combat nocturne, il fut jeté en bas de son cheval, et le fils de Théodoric aurait éprouvé le sort de son père, si sa vigueur et le zèle de ses soldats ne l'eussent tiré de cette dangereuse situation. Sur la gauche, Aétius, séparé de ses alliés, incertain de la victoire, et inquiet de leur sort, rencontra et évita des troupes d'ennemis répandues dans la plaine de Châlons. Il atteignit enfin le camp des Goths, qu'il ne put garnir que d'un petit nombre de

[1] Les expressions de Jornandès, ou plutôt de Cassiodore sont très-fortes. « Bellum atrox, multiplex, immane, per- » tinax; cui simili nulla usquam narrat antiquitas: ubi » talia gesta referuntur, ut nihil esset quod in vita sua » conspicere potuisset egregius, qui hujus miraculi priva- » retur aspectu. » Dubos (Hist. crit., t. I, p. 392, 393) tâche de concilier les 162,000 hommes de Jornandès avec les 300,000 d'Idacius et d'Isidore, en supposant que le plus fort de ces deux nombres comprenait tous ceux qui avaient péri dans cette guerre, soldats ou citoyens, etc., par les armes, les maladies, les fatigues, etc.

[2] Le comte de Buat (Hist. des Peuples, t. VII, p. 554-573), s'en rapportant toujours au faux Idacius, et rejetant toujours le véritable, a prétendu qu'Attila avait été défait dans deux grandes batailles, l'une près d'Orléans, et l'autre dans les plaines de Champagne; que dans l'une Théodoric perdit la vie, et que dans l'autre il fut vengé.

soldats, en attendant le point du jour. Le général romain ne tarda pas à être certain de la défaite d'Attila, qui restait enfermé dans ses retranchemens; et, en contemplant le champ de bataille, il aperçut avec satisfaction que la plus forte perte était du côté des barbares. On trouva le corps de Théodoric percé d'honorables blessures sous un monceau de cadavres. Ses sujets le pleurèrent comme leur roi et comme leur père; mais leurs larmes étaient mêlées des chants de la victoire, et ses obsèques furent célébrées à la face d'un ennemi vaincu. Les Goths, en faisant retentir leurs armes, élevèrent sur un bouclier son fils aîné Torismond, à qui ils attribuaient avec raison tout l'honneur de la journée; et, en recevant la couronne de son père, le nouveau roi contracta solennellement l'obligation de le venger. Cependant les Goths hésitaient à attaquer leur intrépide adversaire. Leur historien a comparé le roi des Huns à un lion dans sa caverne, environné de chasseurs effrayés à son aspect. Les rois et les nations qui auraient pu songer à l'abandonner au jour du malheur, savaient bien que le plus imminent et le plus inévitable des dangers pour eux était de s'exposer à déplaire à leur maître. Tous les instrumens de musique militaire faisaient sans cesse entendre des sons de défiance et de guerre, et les premières troupes qui entreprirent de forcer ses retranchemens essuyèrent de toutes parts une grêle de traits qui les arrêta ou les anéantit. On résolut, dans un conseil de guerre, d'assiéger le roi des Huns, d'intercepter ses convois, et de le forcer à accepter ou un traité honteux, ou un combat inégal; mais l'impatience des barbares dédaigna la lenteur de ces mesures, et le prudent Aétius craignit que la destruction des Huns ne rendît l'orgueil et la puissance des Goths trop redoutables. Il employa l'ascendant de la raison et de l'autorité, pour arrêter l'entreprise que Torismond regardait comme un devoir. Le patrice lui représenta du ton de l'amitié le danger de son absence, et lui conseilla de déconcerter, par un prompt retour à Toulouse, les desseins ambitieux de ses frères, qui pouvaient usurper son trône et s'emparer de ses trésors [1]. Après le départ des Goths et la séparation des alliés, Attila fut surpris du profond silence qui régnait dans la plaine de Châlons. La crainte de quelque stratagème le contint plusieurs jours dans l'enceinte de ses chariots, et sa retraite au-delà du Rhin attesta la dernière des victoires remportées au nom de l'empereur d'Occident. Mérovée et ses Francs, se tenant à une distance prudente, et cherchant à ajouter à l'idée qu'on pouvait avoir de leurs forces par les feux nombreux qu'ils allumaient chaque nuit, continuèrent à suivre l'arrière-garde des Huns jusqu'à ce qu'elle eût atteint les confins de la Thuringe. Les Thuringiens servaient dans l'armée d'Attila; ils traversèrent le territoire des Francs dans leur marche et dans leur retour; et ce fut peut-être alors qu'ils exercèrent les horribles cruautés dont quatre-vingts ans après le fils de Clovis tira vengeance. Les Thuringiens massacrèrent leurs otages et leurs prisonniers; dans leur rage insatiable, ils firent périr deux cents jeunes filles dans les tortures les plus atroces; ils firent écarteler les unes par des chevaux sauvages, et écraser les autres sous le poids des chariots, et leurs membres épars sur la route servirent de pâture aux chiens et aux vautours. Tels étaient nos ancêtres féroces dont les vertus imaginaires ont obtenu les louanges et excité quelquefois l'envie des siècles civilisés [2].

Le mauvais succès de l'expédition de la Gaule n'altéra ni les forces, ni le courage, ni même la réputation d'Attila. Dans le prin-

[1] Jornandès, *de Rebus Geticis*, c. 41, p. 671. La politique d'Aétius et la conduite de Torismond paraissent fort naturelles; et le patricien, selon Grégoire de Tours (l. II, c. 7, p. 163), renvoya le prince des Francs, en lui inspirant la même crainte. Le faux Idacius prétend qu'Aétius fit dans la nuit une visite au roi des Huns et à celui des Visigoths, et qu'ils lui donnèrent chacun une bourse de dix mille pièces d'or pour ne pas les inquiéter dans leur retraite.

[2] Ces cruautés, que Théodoric, fils de Clovis, déplore (Grég. de Tours, l. III, c. 10, p. 190), paraissent convenir au temps et aux circonstances de l'invasion d'Attila. Son séjour dans la Thuringe a été long-temps attesté par la tradition populaire, et l'on prétend qu'il y tint un *couroultai* ou diète dans les environs d'Eisenach. (Voyez Mascou, IX, 30, qui décrit avec la plus scrupuleuse attention l'ancienne Thuringe, dont il assure que le nom est dérivé des Thervinges, tribu des Goths.)

temps suivant, il fit une seconde demande de la princesse Honoria, et des trésors qui lui appartenaient. Sa demande fut encore rejetée ou éludée; et le fougueux amant reprit les armes, passa les Alpes, envahit l'Italie, et assiégea Aquilée avec une armée aussi nombreuse que la première. Les barbares n'entendaient rien à la conduite d'un siége, qui même chez les anciens exigeait quelque théorie, ou au moins quelque pratique des arts mécaniques; mais les travaux de plusieurs milliers de provinciaux et de captifs, dont on sacrifiait la vie sans pitié, pouvaient exécuter les ouvrages les plus pénibles et les plus dangereux; et les artistes romains vendaient peut-être leur secours aux destructeurs de leur pays. Les Huns se servirent contre les murs d'Aquilée des béliers, des tours roulantes, et des machines qui lançaient des pierres, des dards et des matières enflammées [1]. Le roi des Huns employait tour à tour l'influence de l'espoir, de la crainte, de l'émulation, et de l'intérêt personnel, pour détruire la seule barrière qui retardât la conquête de l'Italie. Aquilée était alors une des plus riches, des plus populeuses et des plus fortes villes maritimes de la côte de la mer Adriatique. L'intrépidité des Goths auxiliaires, commandés par leurs princes nationaux, Alaric et Antala, se communiquait aux citoyens qui se rappelaient encore la glorieuse résistance de leurs ancêtres contre le barbare inexorable qui avait déshonoré la majesté de la pourpre romaine. Après trois mois d'un siége inutile, le manque de subsistances et les clameurs de l'armée contraignirent Attila de renoncer à son entreprise, et il donna à regret l'ordre du départ pour le lendemain; mais, tandis que le monarque des Huns contemplait avec indignation les murs d'Aquilée, il aperçut une cigogne qui, suivie de ses petits, s'envolait d'une tour et semblait abandonner son nid. Saisissant en habile politique l'occasion que le hasard lui présentait : « Cet oiseau domestique, s'écria-t-il, ne quitterait point » son ancien asile, s'il n'était pas destiné à » être bientôt détruit [1]. » Cet heureux présage inspira l'assurance de la victoire; on recommença le siége, et il fut poussé avec vigueur. Les Huns assaillirent la partie du mur d'où la cigogne avait pris son vol, ouvrirent une large brèche, s'y précipitèrent avec une furie irrésistible, et la génération suivante pouvait à peine découvrir les ruines d'Aquilée [2]. Après cette affreuse vengeance, Attila continua sa marche, et réduisit en cendres Altinum, Padoue et Concordia. Vicence, Vérone et Bergame éprouvèrent le même sort. Pavie et Milan se soumirent sans résistance à la perte de leur puissance et applaudirent à la clémence inusitée qui sauva des flammes les bâtimens publics et particuliers et épargna la vie d'une multitude de captifs. Les traditions populaires de Comum, Turin et Modène, paraissent suspectes; mais elles concourent avec des autorités plus authentiques à prouver qu'Attila étendit ses ravages jusque dans les plaines de la Lombardie, qui sont séparées par le Pô, et bornées par les Alpes et l'Apennin [3]. En entrant dans le palais de Milan, le monarque barbare aperçut avec indignation un tableau qui représentait l'empereur des Romains assis sur son trône, et les princes de Scythie prosternés à ses pieds. La vengeance que prit Attila de ce monument de la vanité romaine fut ingénieuse et inoffensive.

1 *Machinis constructis, omnibusque tormentorum generibus adhibitis.* (Jornandès, c. 42, p. 673). Dans le 13e siècle, les Mongous se servirent, pour renverser les murs des villes de la Chine, de machines construites par les mahométans ou les chrétiens qui servaient dans leur armée. Ces machines lançaient des pierres qui pesaient de cent cinquante à trois cents livres. Les Chinois employèrent pour leur défense la poudre à canon et même des bombes, plus de cent ans avant qu'elles fussent connues en Europe, et cependant toutes ces armes célestes, ou plutôt infernales, ne purent sauver une nation pusillanime. (Voyez Gaubill. Hist. des Mongous, p. 70, 71, 153-155, etc.)

1 Jornandès et Procope (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 4, p. 187, 188) racontent la même histoire, et il n'est pas aisé de décider lequel des deux est l'original. Mais l'historien grec a commis une erreur inexcusable en plaçant le siége d'Aquilée après la mort d'Aétius.

2 Jornandès, environ un siècle après le siége, affirme qu'Aquilée était si complètement détruite, *ita ut vix ejus vestigia, ut appareant, reliquerint.* (Voyez Jornandès, *de Reb. Geticis*, c. 42, p. 673; Paul Diacre, l. II, c. 14, p. 785; Luitprand, Hist., l. III, c. 2.) On donnait quelquefois le nom d'Aquilée au Forum Julii, *Cividad del Friuli*, la capitale plus moderne de la province vénitienne.

3 Dans la description de cette guerre d'Attila, si fameuse

Il fit venir un peintre, lui ordonna d'effacer ce atbleau, et de peindre sur la même toile le roi de Scythie sur son trône [1], et les empereurs romains s'en approchant d'un air humble, pour déposer à ses pieds des sacs d'or, symbole du tribut auquel ils s'étaient assujettis [2]. Les spectateurs approuvèrent sans doute la vérité du changement, et se rappelèrent peut-être à cette occasion la dispute de l'homme et du lion [3].

Il était digne de l'orgueilleux Attila de dire que l'herbe ne croissait jamais où son cheval avait passé. Cependant ce destructeur sauvage donna involontairement naissance à une république, qui ranima en Europe, dans le siècle de la féodalité, l'esprit et l'art du commerce et de l'industrie. Le nom célèbre de Venise ou *Venetia* comprenait autrefois une vaste et fertile province de l'Italie, depuis les frontières de la Pannonie jusqu'à la rivière de l'Adda, et depuis le Pô jusqu'aux Alpes Rhétiennes et Juliennes. Avant l'irruption des barbares, cinquante villes vénitiennes jouissaient de la paix et de la prospérité. Aquilée était une des plus magnifiques; mais l'agriculture et les manufactures soutenaient l'ancienne dignité de Padoue; et les possessions de cinq cents citoyens qui jouissaient du rang de chevaliers romains s'élevaient, à la plus faible évaluation, à un million sept cent mille livres sterling. Un grand nombre des familles d'Aquilée, de Padoue et des villes des environs, après avoir échappé à la fureur des Huns, trouvèrent un humble mais sûr asile dans les îles voisines [1]. A l'extrémité du golfe où les marées de l'Océan se font faiblement sentir dans la mer Adriatique, on trouve une centaine de petites îles séparées du continent par des eaux fort basses, et défendues contre les vagues par la pente du terrain, où les vaisseaux pénètrent par des passes fort étroites [2]. Jusqu'au milieu du cinquième siècle, ces îles à peine habitées restèrent sans culture et presque sans nom; mais les mœurs des Vénitiens fugitifs, leurs arts et leur gouvernement prirent peu à peu une forme régulière dans leurs nouvelles habitations; et on peut considérer une des épîtres de Cassiodore, dans laquelle il décrit leur situation [3] comme le premier monument de république. Le ministre de Théodoric les compare, dans son style déclamatoire et de mauvais goût, à des poules d'eau qui ont fait leur nid au milieu des vagues. « Un grand nombre de familles nobles habitaient, dit-il, autrefois dans les provinces vénitiennes; mais elles sont aujourd'hui toutes réduites à l'égalité par la misère. On ne s'y nourrit que de poisson : le sel fait toute la richesse; les habitans le tirent de la mer, et le portent dans les marchés voisins.

et si imparfaitement connue, j'ai pris pour guides deux savans Italiens qui ont traité ce sujet avec quelques avantages particuliers, Sigonius (*de Imperio Occidentali*, l. XIII, dans ses ouvrages, t. I, p. 495-502), et Muratori (*Annali d'Italia*, t. IV, p. 229, 236, édition-8°).

[1] Cette anecdote se trouve dans deux différens articles μεδιολανον et κορυκος de la compilation de Suidas.

[2] Leo respondit : humana hoc pictum manu;
Videres hominem dejectum, si pingere leones scirent.
Appendix ad Phædrum, fable XXV.

Dans Phèdre, le lion en appelle assez gauchement du tableau aux amphithéâtres, et j'ai observé avec plaisir que le goût naturel de La Fontaine lui a fait rejeter cette mauvaise conclusion.

[3] Paul Diacre (*de Gestis Langobard.*, l. II, c. 4, p. 784), donne la description des provinces de l'Italie environ vers la fin du huitième siècle. *Venetia non solum in paucis insulis quas nunc Venetias dicimus, constat; sed ejus terminus à Pannoniæ finibus usque Adduam fluvium protelatur.* L'histoire de cette province jusqu'au siècle de Charlemagne forme la première et la plus intéressante partie de *Verona illustrata* (p. 1-388), dans laquelle le marquis Scipion Maffey s'est montré également capable des plus grandes vues et des détails les plus minutieux.

[1] Cette émigration n'est attestée par aucun contemporain; mais le fait est prouvé par l'événement, et la tradition a pu en conserver les circonstances. Les citoyens d'Aquilée se retirèrent dans l'île de Gradus, ceux de Padoue à Rivus Altus où Rialto, où la ville de Venise a été bâtie dans la suite, etc.

[2] La topographie et les antiquités des îles vénitiennes depuis Gradus jusqu'à Clodia ou Chioggia sont exactement décrites dans la dissertation géographique *de Italia medii ævi*, p. 151-155.

[3] Cassiodore, *Variar.*, l. XII, épît. 24. Maffey (*Verona illustrata*, part. I, p. 240-254), a traduit et expliqué cette lettre curieuse avec le génie d'un savant antiquaire et d'un sujet fidèle qui regardait les Vénitiens comme les seuls descendans légitimes de la république romaine. Il fixe la date de l'épître, et par conséquent de la préfecture de Cassiodore, A. D. 523; et l'autorité du marquis a d'autant plus de poids, qu'il avait préparé une édition de ses ouvrages, et a publié une dissertation sur la véritable orthographe de son nom. Voyez *Osservazioni Litterarie*, t. II, p. 290, 339.)

au lieu d'or ou d'argent. Un peuple dont les habitations semblaient flotter dans la mer se familiarisa bientôt avec cet élément; et les désirs de l'avarice succédèrent à ceux du besoin. Les insulaires, qui depuis Grado jusqu'à Chiozza vivaient ensemble dans la plus grande intimité, pénétrèrent dans le cœur de l'Italie par la navigation pénible, mais peu dangereuse, des canaux et des rivières. Leurs vaisseaux, dont ils augmentaient continuellement le nombre et la grandeur, visitaient tous les ports du golfe; et Venise a contracté dès son enfance le mariage qu'elle célèbre tous les ans avec la mer Adriatique. Cassiodore, préfet du prétoire, adresse son épître aux tribuns maritimes, et les exhorte à ranimer le zèle de leurs compatriotes pour le service public. Il s'agissait de transporter les magasins de vin et d'huile de la province d'Istrie dans la ville de Ravenne. On sait par tradition que le peuple élisait tous les ans douze de ces tribuns ou juges dans les douze îles principales. L'existence de la république de Venise sous le gouvernement des rois Goths de l'Italie est constatée par la même autorité qui anéantit ses prétentions à une indépendance originaire et perpétuelle [1].

Les Italiens, qui avaient renoncé depuis long-temps au métier des armes, apprirent avec terreur, après quarante ans de paix, l'approche d'un barbare formidable, qu'ils abhorraient comme l'ennemi de leur pays et de leur religion. Au milieu de la consternation générale, le seul Aétius conservait son sang-froid. Mais, malgré sa valeur et ses talens, Aétius, seul et sans secours, ne pouvait exécuter aucun exploit digne de sa réputation. Les barbares qui avaient défendu la Gaule refusaient obstinément de marcher en Italie, et les secours de l'empereur d'Orient étaient éloignés et peu certains. Le patrice, à la tête de ses troupes domestiques, continuait à tenir la campagne, fatiguant et retardant sans cesse la marche d'Attila, et il ne se montra jamais plus grand qu'au moment où un peuple ignorant et ingrat blâmait hautement sa conduite [1]. Si l'âme de Valentinien eût été susceptible de quelques sentimens généreux, il aurait pris ce brave général pour exemple et pour guide. Mais le timide petit-fils de Théodose, au lieu de partager le danger, fuyait le bruit des armes; et sa retraite précipitée de Ravenne à Rome, d'une forteresse imprenable dans une ville ouverte et sans défense, annonçait clairement l'intention d'abandonner l'Italie dès que l'ennemi s'approcherait assez pour menacer sa sûreté personnelle. Cependant l'esprit de doute et de délai qui règne toujours dans les conseils des lâches et en neutralise parfois la première tendance, suspendit cette honteuse abdication. L'empereur de l'Occident, le sénat et le peuple de Rome embrassèrent la résolution salutaire d'apaiser la colère d'Attila par une ambassade.

On chargea de cette commission importante Avienus, qui, par sa naissance et ses richesses, sa dignité consulaire, le nombre de ses cliens et ses talens personnels, tenait le premier rang dans le sénat de Rome. Le caractère artificieux d'Avienus [2] convenait parfaitement à une négociation d'intérêt public ou particulier. Son collègue Trigelius avait occupé la place de préfet du prétoire en Italie et Léon, évêque de Rome, consentit à hasarder sa vie pour sauver son troupeau. Léon a exercé et déployé son génie [3] dans les

[1] Voyez dans le second volume d'Amelot de la Houssaye, Histoire du gouvernement de Venise, une traduction du fameux *Squittinio*. Ce livre, dont on a fait un éloge beaucoup trop pompeux, trahit à chaque ligne le manque de sincérité et l'esprit de parti; mais on y trouve les preuves pour et contre, le vrai et le faux, et le lecteur les discernera facilement.

[1] Sirmond (*Not. ad Sidon. Apollinar.*, p. 19) a publié un passage curieux tiré de la Chronique de Prosper. « Attila, redintegratis viribus, quas in Gallia amiserat, » Italiam ingredi per Pannonias intendit; nihil duce nostro » Aetio secundum prioris belli opera prospiciente, etc. » Il reproche à Aetius d'avoir négligé la garde des Alpes, et d'avoir eu le dessein d'abandonner l'Italie. Mais cette accusation est au moins contrebalancée par les témoignages favorables d'Isidore et d'Idacius.

[2] Voyez les portraits originaux d'Avienus et de son rival Basile, dans les épît. 1, 9, p. 22, de Sidonius. Il avait étudié le caractère des deux chefs du sénat, et il s'attacha à Basile comme l'ami le plus sincère et le plus désintéressé.

[3] On peut découvrir le caractère et les principes de Léon dans cent quarante-une de ses épîtres originales, qui expliquent toute l'histoire ecclésiastique de son long pontificat, depuis A. D. 440 jusqu'en 461. (Voyez Dupin, Biblioth. Ecclés., t. III, part. 2, p. 120-165.)

calamités publiques, et il a mérité le nom de Grand par le zèle heureux avec lequel il parvint à établir ses opinions sous les noms révérés de foi orthodoxe et de discipline ecclésiastique. Attila était campé avec sa cavalerie à l'endroit où le Mincius au cours lent et tortueux vient se perdre dans les ondes fumantes du lac Benacus [1], et foulait aux pieds de ses chevaux les fermes de Catulle et de Virgile [2]. Il reçut les ambassadeurs romains dans sa tente, et les écouta avec attention et même avec faveur. La délivrance de l'Italie fut achetée au prix de l'immense rançon ou douaire de la princesse Honoria. L'état où était son armée contribua sans doute à faciliter le traité, et à hâter sa retraite. Les jouissances du luxe et la chaleur du climat avaient énervé leur valeur. Les pâtres du nord, dont la nourriture ordinaire consistait en lait et en viandes crues, s'étaient livrés avec excès au luxe du pain, du vin, et de la viande préparée et assaisonnée à la manière des Romains, et les progrès de cette maladie commencèrent la vengeance de l'Italie [3]. Lorsque Attila déclara sa résolution de conduire son armée victorieuse aux portes de Rome, ses amis et ses ennemis concoururent à l'en détourner, en lui rappelant qu'Alaric n'avait pas survécu long-temps à la conquête de la ville *Éternelle*. Son âme intrépide, que les dangers réels n'avaient pu émouvoir, ne fut pas à l'abri d'une terreur imaginaire; et il n'échappa point à l'influence de la superstition dont il s'était habilement servi pour le succès de ses desseins [1]. L'éloquence pressante de Léon, son aspect majestueux, et ses habits pontificaux, inspirèrent au prince barbare un sentiment de vénération pour le père spirituel des chrétiens. L'apparition des deux apôtres saint Pierre et saint Paul, qui menacèrent le conquérant d'une mort subite s'il rejetait la prière de leur successeur, est une des plus belles légendes de la tradition ecclésiastique. Le destin de Rome pouvait mériter l'interposition du ciel, et on doit quelque indulgence à une fable qui a été représentée par le pinceau de Raphaël et par le ciseau d'Algardi [2].

Avant de quitter l'Italie, le roi des Huns menaça d'y revenir plus terrible encore, si on ne remettait pas la princesse Honoria entre les mains de ses ambassadeurs avant le terme convenu par le traité. Il consola toutefois ses tendres anxiétés, en ajoutant à la liste sans fin de ses épouses une jeune beauté, nommée Ildico [3]. Après avoir célébré son mariage dans le palais du village royal au-delà du Danube, par toutes les fêtes et les pompes usitées chez ces peuples barbares. Attila, accablé de vin et de sommeil, quitte fort tard les plaisirs de la table pour

1 . . . . Tardis ingens ubi flexibus errat
Mincius, et tenera prætexit arundine ripas
. . . .
Anne lacus tantos, te Lari maxime, teque
Fluctibus, et fremitu assurgens Benace marino.

2 Le marquis Maffei (*Verona Illustrata*, part. I, p. 95-129-221; part. II, p. 11, 6) a expliqué avec beaucoup de goût et d'érudition son intéressante topographie. Il place l'entrevue d'Attila et de saint Léon près d'Ariolica ou Ardelica, aujourd'hui Peschiera, au conflux du lac et de la rivière Mincius. Il marque l'endroit qu'occupait la maison de Catulle, dans la péninsule de Sirmione, et découvre les Andes de Virgile, dans le village de Bandes, précisément où *se subducere colles incipiunt*, où les hauteurs du Véronèse s'abaissent dans la plaine de Mantoue.

3 « Si statim infesto agmine urbem petiissent, grande » discrimen esset : sed in Venetia quo fere tractu Italia » mollissima est, ipsa solis cælique clementia robur elan- » guit. Ad hoc panis usu carnisque coctæ, et dulcedine » vini mitigatos, etc. » Ce passage de Florus est plus applicable aux Huns qu'aux Cimbres, et il peut servir de commentaire à la peste envoyée du ciel, dont Idacius et Isidore prétendent que les soldats d'Attila furent attaqués.

1 L'historien Priscus a positivement affirmé l'effet que cette représentation fit sur l'esprit d'Attila. (Jornandès, c. 42, p. 673.)

2 Le tableau de Raphaël est dans le Vatican, et le bas-relief d'Algardi sur un des autels de Saint-Pierre. (Voyez Dubos, Réflexions sur la poésie et sur la peinture, t. I, p. 519, 520.) Baronius (Annal. Ecclés., A. D. 452, n° 57, 58) soutient hardiment la vérité de l'apparition, qui est rejetée toutefois par les plus savans et les plus pieux catholiques.

3 « Attila, ut Priscus historicus refert, extinctionis suæ » tempore, puellam Ildico nomine, decoram valde, sibi » matrimonium post innumerabiles uxores.... socians. » (Jornandès, c. 49, p. 683, 684.) Il ajoute ensuite (c. 50, p. 686) : *Filii Attilæ, quorum per licentiam libidinis pæne populus fuit.* Dans tous les siècles la polygamie fut admise chez les Tartares. Le rang des épouses parmi le peuple dépend de leur beauté; et la matrone surannée arrange sans murmurer le lit destiné à sa jeune rivale. Mais parmi les princes, les fils nés de la fille du khan ont le premier droit à la succession de leur père. (Voy. l'histoire généalogique, p. 406, 407, 408.)

se livrer à ceux de l'amour. Dans la crainte de troubler ses plaisirs ou son repos, ses domestiques n'osaient entrer le lendemain dans son appartement; mais, la plus grande partie du jour s'étant passée sans que ceux qui attendaient à sa porte entendissent le moindre bruit, l'inquiétude l'emporta sur le respect; leurs cris répétés n'ayant pas réussi à éveiller le monarque, ils se précipitèrent dans la chambre nuptiale, et trouvèrent sa nouvelle épouse assise à côté du lit, le visage couvert de son voile, déplorant le danger de sa propre situation et la perte d'Attila. Une de ses artères s'était rompue pendant la nuit, et, comme il était couché, le sang qui ne pouvait trouver une issue par les narines avait engorgé les poumons et l'estomac, et l'avait étouffé [1]. On exposa son corps au milieu de la plaine, sous un pavillon de soie, et des escadrons de Huns en firent plusieurs fois le tour en cérémonie et en chantant des hymnes funéraires en l'honneur d'un héros invincible jusqu'à sa mort, père de son peuple, fléau de ses ennemis, et terreur de l'univers. Suivant leur coutume nationale, les barbares coupèrent une partie de leurs cheveux, se déchirèrent le visage par de hideuses blessures, et honorèrent leur vaillant chef d'une manière appropriée à ses habitudes, non pas par les larmes, mais par le sang des guerriers. Le corps d'Attila, renfermé dans trois cercueils, le premier d'or, le second d'argent, et le dernier de fer, fut mis en terre sans pompe pendant la nuit. On ensevelit dans la même tombe les dépouilles des nations qu'il avait vaincues. Les captifs qui ouvrirent la fosse furent impitoyablement massacrés; et les Huns terminèrent cette scène de douleur en se livrant autour du sépulcre à tous les excès de la joie et de la débauche. On prétendit à Constantinople que, dans la nuit de sa mort, Marcien avait vu en songe l'arc d'Attila se briser. Cette tradition pourrait servir à prouver que le roi des Huns occupait souvent l'imagination des empereurs romains [1].

La révolution qui détruisit l'empire des Huns assura la gloire du monarque qui seul avait pu soutenir un édifice si vaste et si peu solidement assemblé. Après sa mort, les chefs les plus intrépides aspirèrent au rang de rois; les rois les plus puissans refusèrent de plier sous un maître, et les fils, qu'il avait eus de tant de mères différentes, se divisèrent, et disputèrent, comme la succession d'un particulier, le commandement des nations de la Scythie et de la Germanie. L'audacieux Ardaric comprit et fit comprendre la honte de ce partage. Les Gépides, ses sujets, et les Ostrogoths, sous la conduite de trois vaillans frères, encouragèrent leurs alliés à revendiquer les droits de l'indépendance de la royauté. Dans une bataille sanglante et décisive, sur les bords de la rivière de Netad en Pannonie, on vit la lance des Gépides, l'épée des Goths, la flèche des Huns, l'infanterie des Suèves, les armes légères des Hérules et les glaives pesans des Alains se confondre et s'entrechoquer pour s'attaquer et se détruire les uns les autres. La victoire d'Ardaric coûta trente mille hommes à ses adversaires. Ellac, l'aîné des fils d'Attila, perdit la couronne et la vie dans la mémorable bataille de Netad. Sa valeur et la victoire l'avaient placé fort jeune sur le trône des Acatzires, peuple de Scythie, qu'il avait subjugué; et Attila, qui aimait la gloire, aurait rendu hommage au mérite ou envié la mort de son fils Ellac [2]. Son frère Dengisich, suivi d'une armée de Huns, encore formidable après sa défaite, se

[1] La nouvelle de son crime passa bientôt jusqu'à Constantinople, où on lui donna un nom fort différent, et Marcellin observe que l'usurpateur de l'Europe fut assassiné dans la nuit par la main et par le couteau d'une femme. Corneille, qui a suivi dans sa tragédie la vérité de l'histoire, décrit l'hémorragie de son sang, et fait dire à Attila avec une fureur ridicule:

> . . . . S'il ne veut s'arrêter,
> (Dit-il) on me paîra ce qu'il va m'en coûter.

[1] Jornandès (c. 49, p. 684, 685) raconte les circonstance sintéressantes de la mort et des funérailles d'Attila, et il y a lieu de croire que Priscus les a copiées.

[2] Voy. Jornand., *de Reb. Getic.*, c. 50, p. 685, 686, 687, 688. Sa distinction des armes nationales est très-curieuse. « Nam ibi admirandum reor fuisse spectaculum, » ubi cernere erat cunctis pugnantem Gothum ense furentem, Gepidam in vulnere suorum cuncta tela frangentem, Suevum pede, Hunnum sagitta præsumere, » Alanum gravi, Herulum levi armatura, aciem instruere. » Je ne sais point avec précision où la rivière de Netad est située.

défendit durant quinze années sur les bords du Danube. Le palais d'Attila et l'ancienne Dacie, depuis les montagnes Carpathiennes jusqu'à la mer Noire, devint le siége d'une nouvelle puissance, fondée par Ardaric, roi des Gépides. Les Ostrogoths occupèrent les conquêtes faites en Pannonie, depuis Vienne jusqu'à Sirmium; et les divers établissemens de tribus, qui venaient de reconquérir aussi vaillamment leur liberté, furent irrégulièrement distribuées, chacune en proportion de sa force. Environné et opprimé par les esclaves de son père, Dengisich ne possédait d'autre empire que l'enceinte de ses chariots; son courage déterminé le porta à envahir l'empire d'Orient; il perdit la vie dans une bataille, et sa tête, exposée dans l'hippodrome, amusa la curiosité du peuple de Constantinople. Attila s'était superstitieusement persuadé qu'Irnac, le plus jeune de ses fils, était destiné à soutenir la gloire de sa race. Le caractère de ce prince, qui tâcha vainement de modérer l'impétuosité de son frère Dengisich, convenait mieux à la chancelante fortune des Huns. Irnac, suivi des hordes qui lui obéissaient, se retira dans le cœur de la petite Scythie. Ils en furent bientôt chassés par une multitude de barbares qui suivirent le même chemin que leurs ancêtres avaient découvert. Les *Geougen*, ou Avares, que les écrivains grecs placent sur les côtes de l'Océan, poussèrent les tribus voisines jusqu'à ce qu'enfin les Igours du Nord, sortant des régions glacées de la Sibérie, se répandirent dans le désert jusqu'au Borysthène et à la mer Caspienne, et détruisirent totalement l'empire des Huns [1].

Cette révolution aurait pu contribuer à la sûreté de l'empire d'Orient, si le monarque eût su se concilier l'amitié des barbares sans se rendre indigne de leur estime. Mais le faible Valentinien, parvenu à sa trente-cinquième année, sans acquérir ni jugement ni courage, abusa de sa sécurité apparente pour saper les fondemens de sa propre puissance, en assassinant de sa propre main le patrice Aétius. Il haïssait, par un instinct de basse jalousie, le héros qu'on célébrait universellement comme la terreur des barbares et le soutien de l'empire; et l'eunuque Héraclius, son nouveau favori, tira l'empereur d'une léthargie qui, durant la vie de l'impératrice, pouvait se déguiser sous le nom de respect filial [1]. La réputation brillante d'Aétius, ses richesses, ses dignités, la troupe nombreuse et guerrière de barbares dont il était toujours suivi, ses créatures, qui remplissaient tous les emplois civils, et les espérances qui s'attachaient à l'avenir de son fils Gaudentius, déjà fiancé à Eudoxie, fille de l'empereur, l'élevaient au-dessus du rang d'un sujet. Les desseins ambitieux dont on l'accusa secrètement excitèrent la crainte et le ressentiment de Valentinien. Aétius lui-même, encouragé par le sentiment de son mérite, de ses services, et peut-être de son innocence, semble s'être conduit avec une imprudente hauteur. Le patrice offensa son souverain par une déclaration hostile; et il aggrava l'offense en le forçant à ratifier par un serment solennel un traité d'alliance et de réconciliation. Aétius proclama ses soupçons, et négligea sa propre sûreté. Persuadé que son ennemi était incapable même d'un crime qui demandait de la hardiesse, il se rendit imprudemment au palais de Rome. Tandis qu'il pressait l'empereur, peut-être avec trop de véhémence, de conclure le mariage de son fils, Valentinien, tirant pour la première fois son épée, la plongea dans le sein d'un général qui avait sauvé l'empire. Ses eunuques et ses courtisans s'empressèrent d'imiter leur maître, et Aétius, percé de coups, expira en sa présence. Au même instant, on assassinait Boëthius, préfet du prétoire; et, avant que la nouvelle pût en être répandue, les principaux amis du patrice furent mandés au palais, et massacrés

[1] Deux historiens modernes ont jeté une grande lumière sur la ruine et la division de l'empire d'Attila. M. de Buat (t. VIII, p. 3-31-68-94), par ses recherches exactes, et M. de Guignes, par sa connaissance de la langue et des auteurs chinois. (Voyez Hist. des Huns, t. II, p. 315-319.)

[1] Placidie mourut à Rome le 27 novembre (A. D. 450); on l'enterra à Ravenne, où son sépulcre et même son corps, assis sur une chaise de bois de cyprès, a été conservé durant plusieurs siècles. Le clergé orthodoxe complimenta souvent l'impératrice et saint Pierre Chrysologue, et l'assura que son zèle pour la Sainte-Trinité avait été récompensé par une auguste trinité d'enfans. (Voyez Tillemont, Histoire des Empereurs, t. VI, p. 240.)

les uns après les autres. L'empereur, déguisant cette action atroce sous le nom de justice ou de nécessité, en fit part à ses soldats, à ses sujets et à ses alliés. Les nations étrangères au destin d'Aétius, ou qui le redoutaient comme ennemi, déplorèrent généreusement son sort. Les barbares qui avaient été personnellement attachés à son service dissimulèrent leur douleur et leur ressentiment; et le mépris public, dont Valentinien avait été si long-temps l'objet, se convertit en une horreur profonde et universelle. Ces sentimens osent rarement se montrer à découvert dans les palais; cependant l'empereur fut forcé d'entendre, avec confusion, la réponse ferme d'un Romain, dont il n'avait pas dédaigné de solliciter l'approbation. « J'ignore, » lui dit-il, quels ont été vos griefs, mais je » sais que vous avez agi comme un homme » qui se sert de sa main gauche pour couper » sa main droite [1]. »

Les plaisirs de Rome semblent avoir attiré les visites longues et fréquentes de Valentinien, qui, par cette raison, était plus méprisé à Rome qu'en aucun autre endroit de ses états. Les sénateurs, dont l'autorité et même les secours devenaient nécessaires au soutien d'un gouvernement faible, avaient repris insensiblement l'esprit républicain; les manières impérieuses d'un monarque héréditaire offensaient leur vanité, et les plaisirs de Valentinien troublaient la paix et blessaient l'honneur des familles les plus distinguées. La naissance de l'impératrice Eudoxie était égale à celle de son mari; sa tendresse et ses charmes méritaient de recevoir les preuves d'amour que l'inconstance de l'empereur offrait chaque jour à quelque nouvelle beauté. Petronius Maximus, riche sénateur de la famille Anicienne, qui avait été deux fois consul, possédait une femme jeune et belle. Sa résistance ne servit qu'à irriter les désirs de Valentinien, qui résolut de les satisfaire par force ou par stratagème. Le gros jeu était un des vices de la cour. L'empereur, par hasard ou par quelque artifice, gagna une somme considérable à Maximus, et, lui ayant demandé indélicatement sa bague en gage, il l'envoya à sa femme par un messager sûr, et lui fit ordonner de la part de son mari de se rendre sur-le-champ auprès de l'impératrice. L'épouse de Maximus, n'ayant aucun soupçon de la supercherie, se fit conduire dans sa litière au palais impérial. Les émissaires de son amant l'introduisirent dans une chambre solitaire, où Valentinien viola sans remords les lois de l'honneur et de l'hospitalité. A son retour, ses larmes, sa douleur, et ses reproches à son mari, qu'elle regardait comme complice de sa honte, enflammèrent Maximus du désir d'une juste vengeance; et ce désir de vengeance reçut de son ambition un nouvel aiguillon. Maximus pouvait raisonnablement espérer que les suffrages du peuple et du sénat le porteraient sur le trône d'un méprisable et odieux rival. Valentinien, qui, jugeant d'après son cœur, ne croyait ni à l'amitié ni à la reconnaissance, avait imprudemment conservé parmi ses gardes des domestiques et des soldats d'Aétius. Deux de ces barbares se laissèrent aisément persuader qu'ils rempliraient un saint et honorable devoir en ôtant la vie à l'assassin de leur ancien maître, et leur courage intrépide n'attendit pas long-temps un moment favorable pour l'exécution. Tandis que Valentinien s'amusait dans le champ de Mars du spectacle de quelques jeux militaires, ils s'élancèrent sur lui, immolèrent le coupable Héraclius, et plongèrent dans le sein de l'empereur leurs épées encore fumantes du sang de son favori, sans la moindre opposition de sa suite qui parut même se réjouir de la mort du tyran. Tel fut le sort de Valentinien [1], le dernier empereur

[1] *Aetium Placidus mactavit semivir amens,* dit Sidonius (*Panegyr. Avit.*, 359). Le poète n'était point disposé à flatter un ministre qui avait insulté ou disgracié Avitus et Majorien, dont Sidonius a fait successivement le panégyrique.

[1] Relativement à la cause et aux circonstances de la mort d'Aétius et de Valentinien, nous n'avons que des renseignemens obscurs et imparfaits. Procope (*de Bell. Vandal.*, l. 1, c. 4, p. 186, 187, 188) raconte fabuleusement tout ce qui est antérieur à son siècle; il est donc indispensable d'y suppléer, et de le corriger par le secours de cinq ou six chroniques dont aucune n'a été composée à Rome ni en Italie, et qui ne peuvent rendre compte que des bruits publics à mesure que les nouvelles vraies ou fausses arrivaient en Espagne, en Afrique, à Constantinople, ou à Alexandrie.

de la famille de Théodose. Il eut toute la faiblesse de son cousin et de ses deux oncles, sans y joindre la douceur, la pureté et l'innocence qui font tolérer en eux le manque de courage et d'intelligence. Valentinien était moins excusable, puisqu'il avait des passions sans le contrepoids d'aucune vertu. Sa religion même était suspecte; et, quoiqu'il n'ait jamais embrassé les erreurs de l'hérésie, les chrétiens furent scandalisés de son attachement pour les pratiques profanes de la magie et de la divination.

Dès le temps de Cicéron et de Varron, les augures romains prétendaient que les douze vautours aperçus par Romulus représentaient les douze siècles fixés par le destin pour la durée de sa ville [1]. Cette prophétie, qui, dans les siècles de vigueur et de prospérité, paraissait peut-être méprisable, inspirait des alarmes sérieuses au moment où allait expirer le douzième siècle marqué par tant de calamités [2]; et la postérité n'a pas pu sans doute se défendre de quelque surprise, en voyant vérifier par la chute de l'empire d'Occident l'interprétation arbitraire d'une circonstance accidentelle ou fabuleuse. Mais cette chute fut annoncée par des présages plus clairs et plus sûrs que le vol des vautours. Le gouvernement romain devenait tous les jours plus odieux à ses sujets [3], et moins formidable à ses ennemis. Les impôts se multipliaient avec les malheurs publics; plus l'économie devenait nécessaire, plus on la négligeait; les riches rejetaient leur fardeau sur le peuple, et le privaient de toutes les douceurs qui auraient pu alléger passagèrement sa misère. L'inquisition sévère qui confisquait leurs biens, et exposait souvent leurs personnes aux tortures, décida les sujets de Valentinien à préférer la tyrannie moins compliquée des barbares, à se réfugier dans les bois et dans les montagnes, ou à embrasser l'état avilissant de la domesticité mercenaire. Ils rejetaient avec horreur le nom de citoyen romain, si respecté, si envié de leurs ancêtres. Les provinces armoricaines de la Gaule et la plus grande partie de l'Espagne, entraînées par la confédération des Bagaudes, vivaient dans un état d'indépendance et d'anarchie; et les ministres impériaux employaient inutilement des troupes et des lois de proscription à réduire des nations qu'ils avaient jetées dans la révolte et dans le désespoir [1]. La destruction totale des barbares n'aurait pas suffi pour rétablir l'empire d'Occident. Rome existait encore; mais elle survivait à sa liberté, à son honneur, et à sa vertu.

CHAPITRE XXXVI.

Sac de Rome par Genseric, roi des Vandales. — Ses déprédations navales. — Succession des derniers empereurs de l'Occident, Maximus, Avitus, Majorien, Sévère, Anthémius, Olybrius, Glycerius, Nepos, Augustule. — Extinction totale de l'empire d'Occident. — Règne d'Odoacre, premier roi barbare de l'Italie.

La perte ou la dévastation des provinces, depuis l'Océan jusqu'aux Alpes, obscurcirent la gloire et diminuèrent la puissance de Rome; la séparation de l'Afrique avait totalement détruit sa prospérité intérieure. Les Vandales confisquèrent toutes les pos-

[1] Cette interprétation de Vettius, célèbre augure, fut citée par Varron dans le dix-huitième livre de ses antiquités. (Censorinus, *de Die natali*, c. 17, p. 91, édit. Havercamp.)

[2] Selon Varron, le douzième siècle devait expirer, A. D. 447; mais l'incertitude de l'époque véritable de la fondation de Rome peut permettre un peu de délai ou d'anticipation. Les poètes du siècle attestent cette opinion populaire, et leur témoignage n'est pas récusable.

> Jam reputant annos, interceptoque volatu
> Vulturis, incidunt properatis sæcula metis.
> . . . .
> Jam propè fata tui bissenas vulturis alas
> Implebant; scis namque tuos, scis, Roma, labores.
> (Voyez Dubos, t. I, p. 340-346.)

[3] Le premier livre de Salvien est rempli de lamentations pathétiques et d'invectives véhémentes. Sa liberté hardie prouve également la faiblesse et la corruption du gouvernement romain. Il publia son livre après la perte de l'Afrique (A. D. 439) et avant la guerre d'Attila (A. D. 451).

[1] Les Bagaudes d'Espagne livrèrent plusieurs batailles aux troupes romaines. Idacius en parle dans plusieurs articles de ses chroniques. Salvien a décrit très-énergiquement leurs souffrances et leur révolte. « Itaque nomen » civium romanorum. . . . . nunc ultro repudiatur ac » fugitur, nec vile tamen sed etiam abominabile pene » habetur. . . . . Et hinc est ut etiam hi qui ad barbaros » non confugiunt, barbari tamen esse coguntur, scilicet » ut hæc pars magna Hispanorum, et non minima Gallorum. . . . . De Bagaudis nunc mihi sermo est, qui per » malos judices et cruentos spoliati, afflicti, necati, postquam jus romanæ libertatis amiserant, etiam honorem » romani nominis perdiderunt. . . . . Vocamus rebelles, » vocamus perditos quos esse compulimus criminosos. » (*De Gubernatione Dei*, l. v, p. 158, 159.)

sessions des sénateurs, et arrêtèrent les subsides qui servaient, avant leurs conquêtes, à soulager l'indigence des plébéiens, et à encourager leur oisiveté. Une attaque imprévue aggrava bientôt les malheurs des Romains, et la province fertile et fidèle qui avait long-temps fourni à leur subsistance s'arma pour les attaquer, sous la conduite d'un barbare ambitieux. Les Vandales et les Alains, qui suivaient les drapeaux victorieux de Genseric, avaient acquis un riche territoire, qui s'étendait depuis Tanger jusqu'à Tripoli; mais ce territoire, d'environ quatre-vingt-dix jours de marche le long de la côte, était étroitement serré d'un côté par le désert, et de l'autre par la Méditerranée. La découverte ou la conquête des noirs habitans de la zone torride ne pouvait pas tenter l'ambition du prudent Genseric; mais il jeta ses regards vers la mer, résolut de créer une puissance maritime, et exécuta cette grande entreprise avec autant de persévérance que d'activité. Les bois du mont Atlas offraient des matériaux inépuisables. Ses nouveaux sujets étaient également instruits dans l'art de la construction et dans celui de la navigation. Il excita ses Vandales à embrasser un genre de guerre qui leur livrerait l'entrée de tous les pays maritimes. L'espoir du pillage tenta les Maures et les Africains; et, après un intervalle de six siècles, les flottes qui sortaient de Carthage revendiquèrent de nouveau l'empire de la Méditerranée. Les succès des Vandales, la conquête de la Sicile, le sac de Palerme, et les descentes réitérées sur les côtes de la Lucanie, alarmèrent la mère de Valentinien et la sœur de Théodose. Elles formèrent des alliances, et préparèrent des armemens dispendieux et inutiles, pour détruire l'ennemi commun, qui réservait son courage pour résister aux dangers que sa politique ne pouvait ni prévenir ni éluder. Tous les projets des Romains devaient devancer ses délais, ses promesses équivoques et ses concessions apparentes; et l'invasion de son formidable confédéré, le roi des Huns, rappela les empereurs de la conquête de l'Afrique au soin de leur propre sûreté. Les révolutions du palais, qui laissèrent l'empire d'Orient sans défenseur et sans prince légitime, dissipèrent les craintes de Genseric, et excitèrent son avarice. Il équipa promptement une nombreuse flotte de Maures et de Vandales, et jeta l'ancre à l'entrée du Tibre, environ trois mois après la mort de Valentinien et l'élévation de Maximus sur le trône impérial.

La vie privée du sénateur Pétronius Maximus [1] a été souvent citée comme un exemple rare de la félicité humaine. Sa naissance était noble et illustre, puisqu'il descendait de la famille Anicienne; il possédait une fortune immense en terres et en argent, et ajoutait à ces avantages l'instruction, les talens et les manières séduisantes qui ornent ou imitent les dons inestimables du génie et de la vertu. Il faisait avec grâce les honneurs de sa table et des plaisirs de son palais. Maximus ne paraissait en public qu'environné d'une foule de cliens [2], parmi lesquels il comptait peut-être quelques amis sincères. Considéré du prince et du sénat, il avait été élevé trois fois au poste de préfet du prétoire d'Italie, deux fois au consulat et enfin au rang de patrice. Ces emplois civils n'étaient pas incompatibles avec la jouissance du loisir et du repos. Toutes ses heures étaient, à l'aide du clepsydre, régulièrement distribuées entre les plaisirs et les affaires; et cette économie de temps annonce que Maximus savait jouir de son heureuse situation. L'injure qu'il avait reçue de Valentinien pouvait seule excuser la plus sanglante vengeance. Cependant un philosophe aurait pu réfléchir que, si la résistance de sa femme avait été sincère, sa chasteté était intacte, et que rien ne pouvait lui rendre sa pureté, si elle avait consenti aux désirs de son corrupteur. Un patriote aurait hésité à plonger lui-même et son pays dans les calamités qui devaient être les suites inévitables de l'extinction de la maison impériale. Maximus négligea imprudemment ces consi-

[1] Sidonius Apollinaris composa la treizième épître de son second livre pour réfuter le paradoxe de son ami Serranus, qui conservait pour le dernier empereur une admiration bizarre quoique généreuse. Cette épître, élégamment écrite, aide à développer le caractère de Maximus.

[2] *Clientum, prævia, pedisequa, circumfusa populositas.* C'est ainsi que Sidonius lui-même dépeint la suite qui environnait un autre sénateur de rang consulaire (l. I, épît. 9).

dérations; il satisfit son ambition et sa vengeance; il vit expirer à ses pieds le coupable Valentinien, et fut séduit par la voix du peuple et du sénat qui l'appelaient à l'empire; mais son bonheur finit avec la cérémonie de son inauguration. « Emprisonné dans son palais, dit Sidonius, après y avoir vainement cherché le sommeil, il se leva en soupirant d'avoir atteint le but de tous ses désirs, et n'aspira plus qu'à descendre de cette dangereuse élévation. » Fatigué du poids du diadème, il confia ses tristes réflexions à Fulgentius, son ami et son questeur; et se rappelant les plaisirs sereins de sa vie passée : « O fortuné Damoclès [1], s'écriait l'empereur, ton règne a du moins fini dans le même repas où il avait commencé : » allusion connue, que Fulgentius publia depuis comme une leçon instructive pour les souverains et pour leurs sujets.

Trois mois terminèrent le règne de Maximus. Le souvenir de son crime, le remords et la terreur partageaient tous ses momens, dont il n'avait plus la disposition, et son trône chancelant était continuellement ébranlé par les séditions des soldats, des peuples et des barbares confédérés. Le mariage de son fils Palladius avec la fille du dernier empereur pouvait tendre à assurer la succession héréditaire dans sa famille; mais la violence qu'il fit à l'impératrice Eudoxie ne peut être attribuée qu'à une impulsion aveugle de vengeance ou de brutalité. La mort avait frappé à propos sa femme, cause innocente de la révolution, et la veuve de Valentinien fut forcée de violer la décence du deuil, et peut-être le sentiment de sa douleur, et de passer dans les bras de l'usurpateur, qu'elle soupçonnait du meurtre de son mari. Ce soupçon fut bientôt justifié par l'aveu indiscret que Maximus fit lui-même de son crime, et il alluma ainsi une haine implacable dans le cœur de son épouse qui se rappelait le sang impérial dont elle était sortie. Eudoxie n'avait point de secours à attendre de l'Orient, son père et sa tante Pulchérie étaient morts. Sa mère languissait à Jérusalem dans un ignominieux exil; et le sceptre de Constantinople était entre les mains d'un étranger. Dans ce dénûment, elle tourna ses regards vers Carthage, et demanda secrètement le secours du roi des Vandales; elle l'engagea à profiter d'une si belle occasion pour déguiser ses desseins avides sous les noms de pitié, d'honneur et de justice [1]. Quelque intelligence que Maximus eût montrée dans les emplois subordonnés, il en manqua pour l'administration d'un empire; et, quoiqu'il pût être aisément instruit des préparatifs qui se faisaient sur la côte d'Afrique, le faible empereur attendit dans l'inaction l'approche de l'ennemi, sans adopter aucun plan de défense, de négociation ou de retraite. Lorsque Genseric débarqua avec ses Vandales sur les bords du Tibre, les clameurs d'un peuple épouvanté et furieux tirèrent Maximus de sa honteuse léthargie. La seule ressource qui se présenta à son esprit abattu fut une fuite précipitée, et il engagea les sénateurs à imiter l'exemple de leur souverain. Mais Maximus n'eut pas plus tôt paru dans la rue, qu'il fut assailli d'une grêle de pierres. Un soldat romain ou bourguignon prétendit à l'honneur de le frapper le premier. Son corps déchiré fut jeté dans le Tibre. Le peuple romain se félicita d'avoir puni l'auteur des calamités publiques; et les domestiques d'Eudoxie signalèrent leur zèle à la venger [2].

Trois jours après ce tumulte, Genseric, suivi de ses Vandales, s'avança du port d'Ostie aux portes de Rome, et, au lieu d'une foule de jeunes Romains armés pour la dé-

[1] Districtus ensis cui super impia
Cervice pendet, non siculæ dapes
Dulcem elaborabunt saporem :
Nam avium citharæque cantus
Somnum reducent.
Horat., *Carmen.*, III, 1.

Sidonius termine sa lettre par l'histoire de Damoclès, que Cicéron (*Tusculan.*, v, 20, 21) a racontée d'une manière si inimitable.

[1] Malgré le témoignage de Procope, Evagrius, Idacius, Marcellin, etc., le savant Muratori (*Annali d'Italia*) ne croit point à la réalité de cette invitation. *Non si puo dir quanto sia facile il popolo a sognare e spacciar voci false.* Mais son argument de l'intervalle du temps et du lieu est extrêmement faible. Des figues récoltées près de Carthage furent présentées au sénat trois jours après avoir été cueillies.

[2] . . . . Infidoque tibi Burgundio ductu
Extorquet trepidas mactandi principis iras.
Sidonius, *in Panegyr. Avit.*, 442.

Ce vers donne à penser que Rome et Maximus furent trahis par les Bourguignons mercenaires.

fendre, on en vit sortir processionnellement le vénérable Léon à la tête de son clergé [1]. La fermeté du prélat, son éloquence et son autorité adoucirent pour la seconde fois la férocité d'un conquérant barbare. Le roi des Vandales promit d'épargner les citoyens désarmés, d'interdire les incendies, et d'exempter les captifs de la torture; et, quoique ces ordres n'aient été ni sévèrement donnés, ni strictement obéis, la médiation de Léon fut glorieuse pour lui et utile à son pays. Mais Rome et ses habitans n'en furent pas moins la proie des Maures et des Vandales, et les nouveaux habitans de Carthage vengèrent ses anciennes injures. Le pillage continua durant quatorze jours et quatorze nuits; et Genseric fit soigneusement transporter sur ses vaisseaux les richesses publiques et celles des particuliers et les trésors sacrés aussi bien que profanes. Parmi les dépouilles, les ornemens précieux de deux temples, ou plutôt de deux religions, offrirent un exemple mémorable de la vicissitude des choses humaines et divines. Depuis l'abolition du paganisme on avait abandonné le Capitole; mais on respectait encore les statues des dieux et des héros, et la magnifique voûte de bronze doré était comme réservée aux mains avides de Genseric [2]. Les instrumens sacrés du culte des Juifs [3], la table d'or, le chandelier d'or à sept branches, originairement construit d'après les instructions de Dieu lui-même, et qui étaient placés dans le sanctuaire de son temple, avaient été offerts avec ostentation en spectacle aux Romains dans le triomphe de Titus, et déposés ensuite dans le temple de la Paix. Après quatre siècles, les dépouilles de Jérusalem furent transportées de Rome à Carthage par un barbare qui tirait son origine des côtes de la mer Baltique. Ces anciens monumens peuvent mériter l'attention de la curiosité, aussi justement que celle de l'avarice. Les églises chrétiennes, ornées et enrichies par la dévotion de ces temps, offrirent une proie abondante aux mains sacriléges, et la pieuse libéralité du pape Léon, qui fondit six vases d'argent donnés par le grand Constantin, chacun du poids de cent livres, est une preuve de la perte qu'il tâchait de réparer. Dans les quarante-cinq ans qui s'étaient écoulés depuis l'invasion des Goths, Rome avait presque repris sa première magnificence, et il était difficile de tromper ou de rassasier l'avarice d'un conquérant qui avait le loisir d'enlever les richesses de la capitale, et des vaisseaux pour les transporter. Les ornemens du palais impérial, les meubles, la garde-robe, la vaisselle, tout fut entassé sans distinction. L'or et l'argent s'élevèrent à plusieurs milliers de talens, et les barbares ne négligèrent cependant ni le cuivre ni l'airain. Eudoxie elle-même paya chèrement son imprudence. On la dépouilla de ses bijoux; au moment où elle venait au devant de son libérateur et de son allié. L'impératrice et ses deux filles, seuls restes de la famille du grand Théodose, furent forcées de suivre comme captives le sauvage Vandale, qui mit aussitôt à la voile, et rentra dans le port de Carthage après une heureuse navigation [1]. Les barbares entraînèrent sur leurs vaisseaux des milliers de Romains des deux sexes, dont la figure ou les talens pouvaient contribuer aux plaisirs de leurs maîtres; et, dans le partage des captifs, les maris furent impitoyablement séparés de leurs

[1] Prosper et l'*Historia Miscellan.*, attestent le succès apparent du pape Léon; mais l'opinion peu probable de Baronius, qui suppose que Genseric respecta les trois églises apostoliques, n'est pas même soutenue du témoignage suspect du *Liber Pontificalis*.

[2] La profusion de Catullus, qui dora le premier la voûte du Capitole, ne fut pas généralement approuvée. (Plin., *Hist. Natur.*, XXXIII, 18.) Mais un empereur la surpassa, et la dorure extérieure du temple coûta à Domitien douze mille talens (deux millions quatre cent mille liv. sterling). Les expressions de Claudien et de Rutilius, *Luce metalli æmula..... fastigia astris*, *confunduntque vagos delubra micantia visus*, prouvent évidemment que cette magnifique couverture ne fut enlevée ni par les chrétiens ni par les Goths. (Voyez Donat, *Roma antiqua*, l. II, c. 6, p. 125.) Il paraît assez probable que la voûte dorée était ornée de statues dorées et de chariots attelés de quatre chevaux.

[3] Le lecteur curieux peut consulter le traité savant d'Adrien Reland, *de spoliis templi Hierosolymitani in arcu titiano Romæ conspicuis*. (*Trajecti ad Rhenum*, in-12, 1716).

[1] Le vaisseau qui transportait les reliques du Capitole fut le seul qui fit naufrage. Si un païen eût parlé de cet accident, il aurait sans doute témoigné sa joie de ce que cette cargaison sacrilége avait été engloutie dans la mer.

femmes, et les pères de leurs enfans. Ils ne trouvèrent de secours et de consolation que dans la charité de Deogratias, évêque de Carthage [1]. Il vendit généreusement les vases d'or et d'argent de son église, racheta les uns, adoucit l'esclavage des autres, soigna les malades, et fournit aux différens besoins d'une multitude dont la santé avait beaucoup souffert dans le passage d'Italie en Afrique. Le digne prélat convertit deux vastes églises en hôpitaux, y plaça commodément tous les malades, et se chargea de leur procurer tous les médicamens nécessaires à leur état. Deogratias, quoique d'un âge très-avancé, les visitait exactement le jour et la nuit. Son courage lui prêtait des forces, et sa tendre compassion ajoutait un prix inestimable à ses services. Comparons cette scène avec les champs de Cannes, et jugeons entre Annibal et le successeur de saint Cyprien [2].

La mort d'Aétius et de Valentinien avait relâché les liens qui contenaient les barbares de la Gaule. Les Saxons infestèrent la côte maritime; les Allemands et les Francs avancèrent des bords du Rhin sur ceux de la Seine; et l'ambition des Goths semblait méditer des conquêtes plus solides et plus étendues. L'empereur Maximus s'était débarrassé de ces soins éloignés par un choix judicieux. Fermant l'oreille aux sollicitations de ses amis, il avait écouté la voix publique, et élevé un étranger au commandement général des forces de la Gaule. Avitus [3], dont le mérite fut si glorieusement récompensé, descendait d'une famille riche et honorée du diocèse d'Auvergne. Il s'était également distingué dans les postes civils et militaires, où les troubles des temps l'avaient successivement placé; et son activité infatigable mêlait l'étude de la littérature et de la jurisprudence à l'exercice de la chasse et des armes. Occupé pendant trente ans du service public, il avait déployé alternativement son talent pour la guerre et pour les négociations; et le soldat d'Aétius, après s'être acquitté avec succès des plus importantes ambassades, fut élevé à la dignité de préfet du prétoire de la Gaule. Soit que le mérite d'Avitus ait excité l'envie, ou qu'il ait désiré lui-même goûter les plaisirs de l'indépendance et de la tranquillité, il se retira dans les domaines qu'il possédait aux environs de Clermont en Auvergne. Une source abondante qui formait une cascade naturelle, en se précipitant du haut d'une montagne, déchargeait ses eaux dans un lac de deux milles de longueur, et sa maison de campagne était agréablement située sur les bords du lac. Avitus y avait construit des bains, des portiques, des appartemens d'hiver et d'été [1], et tout ce qui pouvait contribuer aux jouissances du luxe ou à la commodité. Environné dans sa retraite de la perspective riante des bois et des prairies, Avitus occupait ses loisirs de la lecture, des plaisirs champêtres, de l'agriculture, et dans la société de quelques amis [2], lorsqu'il reçut le diplôme de l'empereur, qui l'élevait au rang de maître-général de toutes les forces militaires de la Gaule. Dès qu'il eut pris le commandement, les barbares suspendirent leurs

[1] Voyez Victor Vitensis, *de Persecut. Vandal.*, l. I, c. 8, p. 11, 12, edit. Ruinart. Deogratias n'occupa que trois ans le siége pontifical de Carthage; et, si l'on n'eût pas pris la précaution de l'enterrer secrètement, les habitans l'auraient dévotement mis en morceaux pour se partager ses reliques.

[2] On trouve la mort de Maximus et le sac de Rome par les Vandales attestés par Sidonius (*Panegyr. Avit.*, 441-450), Procop. (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 4, 5, 188, 189, et l. II, c. 5, p. 255), Evagrius (l. II, c. 7), Jornandès (*de Rebus Geticis*, c. 45, p. 677), et dans les Chroniques d'Idacius, Prosper, Marcellinus et Théophane sous la même date.

[3] On est réduit à tirer l'histoire de la vie privée et de l'élévation d'Avitus du panégyrique prononcé par Sidonius Apollinaris, son sujet et son gendre, qu'on ne doit suivre qu'avec circonspection.

[1] D'après l'exemple de Pline-le-Jeune, Sidonius (l. II, c. 2) a fait une description pompeuse, obscure et prolixe, de sa maison de campagne, nommée *Avitacium*, et qui avait appartenu à Avitus. On n'en connaît pas au juste la position. On peut cependant consulter les notes de Savaron et de Sirmond.

[2] Sidonius (l. II, épît. 9) donne la description de la manière dont vivaient les nobles de la Gaule, d'après une visite qu'il fit à un de ses amis dans les environs de Nismes. La matinée se passait à la paume, *sphæristerium*, ou dans leur bibliothèque, qui était garnie d'auteurs latins, profanes et sacrés, les premiers à l'usage des hommes, et les autres pour le beau sexe. On se mettait deux fois à table, à dîner et à souper, et les repas consistaient en viandes chaudes rôties et bouillies, et en vins. Dans l'intervalle des deux repas, on dormait, on se promenait à cheval, ou l'on prenait des bains chauds.

déprédations, et, quels que soient les moyens qu'il ait employés, les concessions qu'il ait été contraint de faire, il procura du moins aux peuples les douceurs de la paix. Mais le sort de la Gaule dépendait des Visigoths; et le général romain, plus attaché au bien public qu'à sa propre dignité, ne dédaigna point de se rendre à la cour de Toulouse en qualité d'ambassadeur. Théodoric, roi des Goths, le reçut favorablement, et, tandis qu'Avitus posait les fondemens d'une alliance solide avec cette nation puissante, il apprit la mort de Maximus, et le pillage de Rome par les Vandales. Un trône vacant, où il pouvait monter sans danger et sans crime, tenta son ambition[1]; et les Visigoths consentirent sans peine à soutenir ses prétentions de leurs suffrages. Les barbares aimaient Avitus; ils respectaient ses vertus, et n'étaient point insensibles à la gloire et à l'avantage de disposer du trône de l'Occident. On approchait alors de l'époque où les sept provinces tenaient annuellement leur assemblée à Arles. La présence de Théodoric et de ses frères influa peut-être sur les délibérations de l'assemblée; mais leur choix devait naturellement tomber sur le plus illustre de leurs compatriotes. Après une résistance peu sincère, Avitus accepta le diadème, et les acclamations des barbares et des provinciaux ratifièrent son élection. Il sollicita et obtint le consentement de Marcien, empereur de l'Orient; mais le sénat de Rome et l'Italie, quoique humiliés par des calamités récentes, se soumirent en murmurant à un Gaulois assez présomptueux pour usurper l'empire.

Théodoric, à qui Avitus était redevable de la pourpre, avait acquis le sceptre par le meurtre de son frère aîné Torismond; et il se justifia de son crime en accusant son prédécesseur d'avoir voulu rompre son alliance avec l'empire[2]. Un tel crime n'était pas peut-être incompatible avec les vertus d'un barbare; mais Théodoric avait des mœurs douces et humaines; et nous pouvons présenter au lecteur le portrait original d'un roi des Goths, que Sidonius a soigneusement examiné au milieu des plaisirs paisibles de la société et de la conversation. Dans une épître datée de la cour de Toulouse, l'orateur satisfait la curiosité d'un de ses amis par la description suivante[1]. « Par la majesté de sa » personne, Théodoric obtiendrait le respect » de ceux qui ne connaîtraient pas son mérite; » et, né prince, ce mérite suffirait pour le faire » distinguer dans une situation privée. Il est » d'une taille moyenne; il a de l'embonpoint, » sans être trop épais; et la juste proportion » de ses membres réunit la force à l'agilité[2]. » En le détaillant, vous lui trouvez le front » élevé, des sourcils épais, un nez aquilin, » des lèvres minces, deux rangées de dents » très-belles, et un teint fort blanc, plus » fréquemment animé par la modestie que » par la colère. Voici, autant que le public peut en juger, la manière dont il dis- » tribue son temps. Théodoric, accompagné » d'un très-petit nombre de ses domestiques, » se rend avant le jour dans la chapelle de » son palais, desservie par le clergé arien; » mais ceux qui prétendent pénétrer ses véritables sentimens ne considèrent cette » assiduité de dévotion que comme un effet » de l'habitude et de la politique. L'administration de son royaume occupe le reste de » sa matinée. Son siége est environné de » quelques officiers militaires. La foule » bruyante de ses gardes reste dans la salle » d'audience, et n'entre point dans la chambre du conseil. On introduit successivement les ambassadeurs étrangers. Théo-

[1] Trois lignes d'un historien véridique (*romanum ambiisset imperium*, Grég. de Tours, l. II, c. 11, t. II, p. 168) anéantissent soixante vers du panégyr. (505-575) qui décrit les efforts de Théodoric et des Gaulois pour vaincre la modeste répugnance d'Avitus.

[2] Isidore, archevêque de Séville, qui était lui-même de la famille royale des Goths, avoue et excuse presque (*Hist. Goth.*, p. 718) le crime que leur esclave Jornandès avait bassement dissimulé (c. 43, p. 673).

[1] Cette description soignée était sans doute dictée par quelque motif de politique. Elle était destinée au public; et les amis de Sidonius l'avaient répandue avant qu'on l'insérât dans la collection de ses Épîtres. Le premier livre fut publié séparément. (Voyez Tillemont, Mém. Ecclés., t. XVI, p. 264.)

[2] J'ai supprimé dans le portrait de Théodoric plusieurs circonstances minutieuses et des termes techniques qui ne sont supportables ou même intelligibles que pour ceux qui, comme les contemporains de Sidonius, fréquentaient les marchés où les esclaves étaient exposés nus en vente. (Dubos, Hist. critique, t. I, p. 404.)

» doric écoute avec attention, répond en » peu de mots, et, selon la nature des af- » faires, le monarque annonce ou diffère sa » dernière résolution. A la seconde heure, » environ huit heures, il visite son trésor ou » ses écuries. Lorsqu'il part pour la chasse » ou pour se promener à cheval, un de ses » favoris porte son arc; mais, dès que la chasse » commence, Théodoric le tend lui-même, et » manque rarement le but où il a visé. Comme » roi, il dédaigne de porter les armes dans » une guerre si peu honorable; mais comme » soldat il rougirait d'accepter un service » militaire qu'il peut exécuter. Dans les jours » ordinaires, ses repas ne diffèrent point de » ceux du simple citoyen; mais tous les sa- » medis il invite à sa table un grand nombre » d'illustres convives, et elle est servie dans » ces occasions avec l'élégance de la Grèce, » l'abondance de la Gaule, et le bon ordre et » la diligence de l'Italie [1]. La vaisselle d'or et » d'argent est moins remarquable par son » poids que par la main-d'œuvre. Les mets » flattent le goût sans qu'on soit obligé d'a- » voir recours à un luxe étranger et dispen- » dieux. Le nombre et la grandeur des verres » sont réglés par les lois d'une sage tempé- » rance, et le silence n'est jamais interrompu » que par une conversation grave et instruc- » tive. Après le dîner, Théodoric se livre » quelquefois un moment au sommeil, et à » son réveil on lui apporte une table et des » dés. Alors il engage ses amis à oublier le » monarque, et se plaît à leur voir exprimer » librement l'impression que les incidens du » jeu leur font éprouver. Dans ce jeu, que » Théodoric aime comme l'image de la guerre, » on découvre alternativement sa vivacité, sa » patience et sa gaîté. Il rit toujours quand » il perd; mais lorsqu'il gagne il garde un » modeste silence. Cependant, malgré cette » indifférence apparente, ses courtisans sai- » sissent le moment où il est victorieux pour » solliciter des faveurs, et j'ai eu moi-même » quelquefois lieu de me féliciter de mes » pertes [2]. A la neuvième heure, environ » trois heures, Théodoric reprend les affaires » jusqu'à la fin du jour; on annonce le sou- » per du roi, et la foule des plaideurs et des » supplians se retire. Durant le souper, repas » où on jouit de plus de familiarité, on intro- » duit quelquefois des pantomimes et des » bouffons pour divertir la compagnie, et » non pour l'offenser par leurs saillies im- » pertinentes; mais les chanteuses et toute » musique langoureuse ou efféminée sont » sévèrement bannies. Les airs qui peuvent » animer la valeur sont les seuls qui plaisent » à Théodoric. Lorsqu'il sort de table, les » gardes prennent aussitôt leurs postes de » nuit à la porte du trésor, du palais et des » appartemens. »

Lorsque le roi des Visigoths encouragea Avitus à se revêtir de la pourpre, il lui offrit sa personne et son armée comme fidèle allié de la république [1]. Les exploits de Théodoric prouvèrent bientôt qu'il n'avait pas dégénéré de la valeur de ses ancêtres. Après l'établissement des Goths dans l'Aquitaine, et le passage des Vandales en Afrique, les Suèves, qui s'étaient fixés dans la Galice, aspiraient à la conquête de l'Espagne, et menaçaient d'anéantir les faibles restes de la domination romaine. Les provinciaux de Tarragone et de Carthagène, désolés par une invasion, représentèrent leurs craintes et leurs souffrances. Le comte Fronton s'y rendit au nom de l'empereur Avitus, et fit des offres avantageuses de paix et d'alliance. Théodoric interposa sa médiation, et déclara que, si son beau-frère, le roi des Suèves, ne se retirait pas sans délai, il se verrait contraint d'armer en faveur de Rome et de la justice. « Dites-lui, répon- » dit le présomptueux Rechiarius, que je » méprise ses armes et son amitié; et que j'é- » prouverai bientôt s'il a le courage d'attendre » mon arrivée aux portes de Toulouse. » Ce

[1] « Videas ibi elegantiam græcam, abundantiam galli- » canam, celeritatem italam, publicam pompam, priva- » tam diligentiam, regiam disciplinam. »

[2] *Tunc etiam ego aliquid obsecraturus feliciter vincor, et mihi tabula perit ut causa salvetur.* Sidonius d'Auvergne n'était pas sujet de Théodoric; mais il fut peut-être obligé de solliciter la justice ou la faveur de la cour de Toulouse.

[1] Théodoric a fait lui-même une promesse solennelle et volontaire de fidélité, dont on avait connaissance en Gaule et en Espagne.

. . . . . . Romæ sum, te duce, Amicus
Principe te, miles.

Sidon., *Panegyr. Avit.*, 511.

défi décida Théodoric à prévenir les desseins de son ennemi : il passa les Pyrénées à la tête des Visigoths. Les Francs et les Bourguignons suivirent ses étendards ; et, quoiqu'il combattit au nom d'Avitus, le prince barbare stipula secrètement qu'il conserverait, pour lui et pour ses successeurs, la possession absolue de ses conquêtes d'Espagne. Les deux armées parurent en présence l'une de l'autre sur les bords de la rivière Urbicus, à environ douze milles d'Astorga, et la victoire décisive des Goths anéantit pour quelque temps la puissance et le nom des Suèves. Du champ de bataille, Théodoric s'avança sur Braga, leur capitale, qui conservait encore une partie de son commerce et de sa magnificence [1]. Le sang ne souilla point l'entrée du roi des Visigoths, et ses soldats respectèrent la chasteté de leurs captives, particulièrement des vierges consacrées. Mais une grande partie du peuple et du clergé fut réduite en esclavage, et le pillage s'étendit jusqu'aux églises et aux autels. L'infortuné roi des Suèves avait gagné un des ports de l'Océan ; mais les vents s'opposèrent à sa fuite : il fut livré à son rival ; et Rechiarius, qui ne désirait ni n'espérait point de grâce, reçut avec courage la mort qu'il aurait probablement infligée s'il eût été victorieux. Après avoir fait ce sacrifice à la politique ou au ressentiment, Théodoric conduisit son armée jusqu'à Mérida, capitale de la Lusitanie, sans rencontrer d'autre obstacle que la puissance miraculeuse de sainte Eulalie. Mais il fut arrêté dans ses succès, et rappelé précipitamment de l'Espagne, avant d'avoir pu assurer la conservation de ses conquêtes. Dans sa retraite, il se vengea de ce contre-temps sur le pays qu'il traversait ; et, dans le sac d'Astorga et de Pollentia, sa conduite fut celle d'un allié infidèle et d'un ennemi barbare. Tandis que le roi des Visigoths combattait et remportait des victoires signalées au nom d'Avitus, le règne de cet empereur était déjà terminé ; et le malheur d'un ami, qu'il avait placé sur le trône, blessa également les intérêts et l'orgueil de Théodoric [1].

Séduit par les sollicitations pressantes du peuple et du sénat, Avitus avait consenti à fixer sa résidence à Rome, et accepté le consulat pour l'année suivante. Au premier de janvier, son gendre Sidonius Apollinaris célébra ses louanges dans un panégyrique de six cents vers ; mais cette composition, quoique récompensée d'une statue d'airain [2], fait peu d'honneur à son génie et à sa véracité. Le poète, s'il est permis d'abaisser ainsi ce nom sacré, exagère le mérite de son père et son souverain ; et l'événement ne tarda pas à démentir sa prédiction d'un règne long et glorieux. Dans un temps où la dignité impériale était presque réduite à une supériorité de travaux et de dangers, Avitus se livrait aux jouissances du luxe et de la volupté de l'Italie ; jeune encore, il s'abandonnait à ses passions sans retenue, et on prétend qu'après avoir séduit ou violé les Romaines, il se plaisait à railler et à insulter leurs maris [3]. Les Romains n'étaient disposés ni à excuser ses vices, ni à reconnaître ses vertus. Les divisions des différentes parties de l'empire se multipliaient tous les jours, et le Gaulois était pour le peuple un objet de haine et de mépris. Le sénat réclamait son droit légitime d'élire les empereurs ; et l'autorité qu'il tirait originairement de l'ancienne constitution se fortifia de toute la faiblesse d'une monarchie expirante. Cependant cette monarchie, telle qu'elle était, aurait eu peu à craindre d'un sénat désarmé, si le comte Ricimer, principal commandant des troupes barbares, qui formaient presque toute la défense mili-

1 Quæque sinu pelagi jactat se Bracara dives.
Auson., *de Claris Urbibus*, p. 245.

Le dessein du roi des Suèves prouve que la navigation des ports de la Galice dans la Méditerranée était déjà connue et pratiquée. Les vaisseaux de Bracara ou Braga naviguaient le long des côtes, sans oser se hasarder dans l'océan Atlantique.

1 La guerre des Suèves est la partie la plus authentique de la Chronique d'Idacius, qui, comme évêque d'Iria Flavia, en fut le témoin et la victime. Jornandès (c. 44, p. 675, 676, 677) s'est étendu avec plaisir sur la victoire des Goths.

2 Dans un des portiques ou galeries de la bibliothèque de Trajan, parmi les statues des écrivains et des orateurs célèbres. (Sidon. Apoll., l. IX, épît. 16, p. 284, *Carm.*, VIII, p. 350.)

3 *Luxuriosè agere volens, à senatoribus projectus est*, dit laconiquement Grégoire de Tours (l. II, c. 2, t. II, p. 168.) Une ancienne chronique (t. II, p. 649) raconte une plaisanterie indécente d'Avitus, qui semble plus applicable à Rome qu'à Trèves.

taire de l'Italie, n'eût appuyé leur mécontentement. La fille de Wallia, roi des Visigoths, était la mère de Ricimer; mais du côté paternel il descendait de la nation des Suèves [1]. Les malheurs de ses compatriotes réveillaient son patriotisme, ou blessaient peut-être sa vanité, et il obéissait avec répugnance à un empereur qu'on avait élu sans le consulter. Ses services importans le rendaient redoutable [2]. Après avoir détruit sur la côte de Corse une flotte de Vandales, composée de six galères, Ricimer revint triomphant avec le surnom de Libérateur de l'Italie. Il fit choix de cet instant, pour annoncer à Avitus que son règne était fini; et le faible empereur, éloigné de ses alliés les Visigoths, fut contraint d'abdiquer la pourpre après une faible résistance. Par clémence ou par mépris, Ricimer permit au monarque déposé d'occuper le siége épiscopal de Placentia; mais l'implacable ressentiment des sénateurs en voulait à sa vie [3]. Avitus prit précipitamment la fuite vers les Alpes, sans espoir d'armer les Visigoths en sa faveur; mais dans le dessein de se mettre en sûreté avec ses trésors dans le sanctuaire de Julien, un des saints tutélaires de l'Auvergne [4]. Il périt sur la route, ou de maladie, ou de la main du bourreau. Cependant ses restes furent transportés avec décence à Brives ou Brioude, dans sa province, et déposés aux pieds de son saint patron [5]. Avitus ne laissa qu'une fille mariée à Sidonius Apollinaris, qui hérita du patrimoine de son beau-père, en se lamentant de voir anéantir ses espérances publiques et personnelles. Son ressentiment lui fit joindre, ou du moins le poussa à soutenir le parti des rebelles de la Gaule, et le poète commit quelques fautes qu'il lui devint nécessaire d'expier par un nouveau tribut d'adulation en l'honneur du monarque suivant [1].

Le successeur d'Avitus présente la découverte heureuse d'un grand et héroïque caractère, tel qu'on en voit naître quelquefois dans les siècles corrompus pour relever l'honneur du genre humain. L'empereur Majorien a mérité les louanges de ses contemporains et celles de la postérité, et nous les trouvons exprimées d'une manière énergique et concise par un historien judicieux et impartial. « Adoré de ses sujets et redouté de ses en-» nemis, il a surpassé dans toutes les vertus » tous les princes qui ont régné avant lui sur » les Romains [2]. » Cet éloge au moins justifie le panégyrique de Sidonius, et il paraît constant que, quoique le complaisant orateur eût flatté de même sans honte le monarque le plus méprisable, le mérite de celui-ci l'a contraint de se renfermer dans les bornes de la vérité [3]. Majorien tirait son nom de son grand-père maternel, qui avait commandé les troupes de la frontière d'Illyrie sous le règne du grand Théodose. Il donna sa fille

[1] Sidonius (*Panegyr. Anthem.*, 302, etc.) fait un grand éloge de la haute naissance de Ricimer, qu'il suppose le légitime héritier des royaumes des Goths et des Vandales.

[2] Voyez la chronique d'Idacius. Jornandès (c. 44, p. 676) l'appelle, avec une apparence de raison, *Virum egregium, et penè tunc in Italiâ ad exercitum singularem*.

[3] *Parcens innocentiæ Aviti*. C'est ainsi que Victor Tunnunensis (*in Chron.* ap. Scaliger Euseb.) s'exprime d'un ton de compassion dédaigneuse. Dans un autre endroit, il le nomme *Vir totius simplicitatis*. Cette louange est plus modeste, mais plus vraie et plus sincère que celle de Sidonius.

[4] Il fut martyrisé, dit-on, sous le règne de Dioclétien. (Tillemont, Mém. Ecclés., t. v, p. 279, 606.) Grég. de Tours, qui lui était particulièrement dévoué, a dédié à la gloire de Julien, martyr, un livre entier (*de Gloria martyrum*, l. II, *in Max. Biblioth. Patrum*, t. II, p. 861-871), dans lequel il raconte cinquante miracles opérés par ses reliques.

[5] Grég. de Tours (l. II, c. 11, p. 168) est concis, mais exact, en parlant du règne de son compatriote. L'expression d'Idacius (*Caret imperio, caret et vitâ*) semble annoncer que sa mort fut violente; mais il faut qu'elle ait été secrète, puisqu'Evagrius a pu supposer qu'il est mort de la peste.

[1] Après en avoir appelé modestement à l'exemple de ses confrères, Virgile et Horace, Sidonius reconnaît humblement sa faute, et promet de la réparer.

Sic mihi diverso nuper sub Marte cadenti,
Jussisti placido Victor ut essem animo.
Serviat ergo tibi servati lingua poetæ,
Atque meæ vitæ laus tua sit pretium.

Sidon. Apollinar., *Carmen*, IV, p. 308. (Voyez Dubos, Hist. crit., t. I, p. 448, etc.)

[2] Les termes de Procope méritent d'être transcrits.

[3] Ce panégyrique fut prononcé à Lyon avant la fin de l'année 458, tandis que l'empereur était encore consul. On y trouve plus d'art que de génie, et plus de travail que d'art. Les ornemens sont ou faux ou de mauvais goût; l'expression est faible et prolixe, et Sidonius manquait d'intelligence pour fixer habilement l'attention sur son principal personnage. La vie privée de Majorien est renfermée dans deux cents vers (107-305).

en mariage au père de Majorien, officier respectable, qui administrait les revenus de la Gaule avec autant d'intégrité que d'intelligence, et qui préféra généreusement l'amitié d'Aétius aux offres insidieuses de la cour. Son fils, le futur empereur, après avoir été élevé dans la profession des armes, fit admirer, dès sa plus tendre jeunesse, un courage intrépide, une prudence prématurée, et une libéralité qui n'était bornée que par la modicité de sa fortune. Il suivit les drapeaux d'Aétius, contribua à ses succès, partagea et éclipsa quelquefois sa gloire, et excita enfin la jalousie du patrice, ou du moins de sa femme, qui le contraignit à se retirer du service [1]. Après la mort d'Aétius, Majorien fut rappelé et employé; et son intimité avec le comte Ricimer lui fraya le chemin qui le conduisit jusque sur le trône de l'Occident. Durant l'interrègne qui suivit l'abdication d'Avitus, le barbare ambitieux, que sa naissance excluait de la dignité impériale, gouverna l'Italie sous le titre de patrice, céda à son ami le poste brillant de maître-général de la cavalerie et de l'infanterie, et consentit, au bout de quelques mois, à satisfaire les vœux unanimes des Romains, dont Majorien venait de solliciter les suffrages en remportant une victoire complète sur les Allemands [2]. Il reçut la pourpre à Ravenne, et sa lettre, adressée au sénat, peut nous donner une idée de ses sentimens et de sa situation. « Votre élection, » pères conscrits, et la volonté de l'armée, » m'ont fait votre empereur [3]. Puisse la » Toute-Puissance diriger les entreprises et » les événemens de mon administration à votre » avantage et à celui du public! Je n'ai point » sollicité le trône, mais je me suis soumis à » y monter, et je me serais rendu indigne du » nom de Romain, si j'avais eu la lâcheté de » refuser une tâche pénible que la républi» que m'a jugé digne de remplir. Aidez-moi » de vos conseils; partagez les devoirs que » vous m'imposez; et puissent nos efforts » réunis ramener la prospérité d'un empire » que je reçois de vos mains! Soyez sûrs qu'à » l'avenir la justice reprendra son ancienne » vigueur, et que la vertu redeviendra, non » pas seulement innocente, mais méritoire. » Les délations [1] ne seront plus à craindre » que pour leurs auteurs. Comme citoyen, je » les avais en horreur, et je les punirai sévè» rement comme souverain. Notre vigilance » et celle de notre père le patrice Ricimer » régleront les opérations militaires, et pour» voiront à la sûreté du monde romain que » nous avons défendu contre ses ennemis » étrangers et domestiques [2]. Telles sont les » maximes de mon gouvernement, et vous » pouvez compter sur l'attachement solide et » sincère de l'ancien compagnon de vos dan» gers, qui se glorifiera toujours du nom de » sénateur, et tâchera de ne point vous lais» ser repentir du décret que vous avez pro» noncé en sa faveur [3]. » L'empereur, qui, sur les débris du monde romain, rappelait l'ancien langage des lois et de la liberté que Trajan n'aurait pas désavoué, doit avoir trouvé ces sentimens généreux dans son cœur, puisqu'ils ne lui étaient suggérés ni

[1] Elle voulait sa mort, et fut peu satisfaite de sa disgrâce; il semble qu'Aétius se laissait gouverner par sa femme comme Bélisaire et Marlborough, et, quoiqu'elle fût d'une piété assez exemplaire pour opérer des miracles, sa dévotion se conciliait avec la bassesse et la cruauté.

[2] Les Allemands avaient passé les Alpes Rhétiennes, et furent défaits dans les *Campi Canini*, ou vallée de Bellinzona, dans laquelle coule le Tésin, en descendant du mont Adule ou Saint-Gothard, dans le lac Majeur. (Cluvier, *Italia antiq.*, t. I, p. 100, 101.) Cette victoire tant vantée, remportée sur neuf cents barbares (Panégyr. de Majorien 373) prouve l'extrême faiblesse de l'Italie.

[3] *Imperatorem me factum P. C. electionis vestræ arbitrio, et fortissimi exercitûs ordinatione agnoscite.* (*Novell. Majorian.*, tit. III, p. 34; *ad calcem Cod. Theod.*) Sidonius annonce les acclamations unanimes de tout l'empire.

> . . . . Postquam ordine vobis
> Ordo omnis regnum dederat; plebs, curia, miles
> Et collega simul . . . . 386.

[1] On pourrait lire *dilationes* comme *delationes;* mais, ce dernier mot offrant un sens plus satisfaisant, je lui ai donné la préférence.

[2] *Ab externo hoste et à domesticâ clade liberavimus.* Par la dernière, Majorien ne peut entendre que la tyrannie d'Avitus, dont il avouait conséquemment la mort comme une action méritoire. A cette occasion, Sidonius est obscur et embarrassé. Il parle des douze césars, des nations de l'Afrique, etc., pour éviter de prononcer le nom d'Avitus (205, 369).

[3] Voyez l'édit entier ou l'épître de Majorien au sénat. (*Novell.*, tit. IV, p. 34.) Cependant les mots *Regnum nostrum* portent un peu l'empreinte du siècle, et ne cadrent pas trop bien avec celui de *respublica*, qu'il répète souvent.

par l'usage de son temps, ni par l'exemple de ses prédécesseurs.

On n'a qu'une connaissance imparfaite des actions publiques et privées de Majorien; mais ses lois, toutes remarquables par l'originalité de la pensée et de l'expression, peignent fidèlement le caractère d'un souverain qui aimait ses peuples et qui partageait leurs peines; qui avait étudié les causes de la décadence de l'empire, et qui était capable de remédier aux désordres publics autant qu'on pouvait raisonnablement l'espérer[1]. Tous ses réglemens relatifs aux finances, tendaient évidemment à faire cesser, ou du moins à diminuer les vexations. 1° Dès le premier instant de son règne, il s'occupa à soulager les provinciaux dont les fortunes étaient épuisées, ce sont ses propres expressions, par le poids intolérable des indictions et des superindictions[2]; et, pour y parvenir, il accorda une amnistie générale, et une quittance finale et absolue de tous les arrérages de tributs, et de toutes les dettes quelconques que les officiers du fisc pouvaient exiger des peuples. Cet abandon sage de réclamations cruelles et inutiles rouvrit bientôt les sources du revenu public; les sujets, débarrassés d'un fardeau qui les jetait dans le désespoir, purent travailler avec reconnaissance et avec courage pour eux et pour leur pays. 2° Dans l'imposition et la collecte des taxes, Majorien rétablit la juridiction ordinaire des magistrats provinciaux, et supprima les commissions extraordinaires établies au nom de l'empereur et de ses préfets du prétoire. Les domestiques favoris qui obtenaient cette autorité illégale se conduisaient avec arrogance, et imposaient arbitrairement. Ils affectaient de mépriser les tribunaux subalternes, et n'étaient point contens si leurs profits ne montaient pas au double de la somme qu'ils daignaient remettre dans le trésor. Le fait suivant paraîtrait peut-être incroyable, si le législateur ne l'attestait pas lui-même. Les collecteurs exigèrent tout le payement en or; mais ils refusèrent la monnaie courante de l'empire, et n'acceptaient que les anciennes, marquées du nom de Faustine ou des Antonins. Les particuliers qui n'avaient point de ces médailles avaient recours à l'expédient de composer avec leurs avides persécuteurs; ou, s'ils réussissaient à s'en procurer, leur imposition se trouvait doublée, eu égard au poids et à la valeur de la monnaie des anciens temps[1]. 3° « On doit, » dit l'empereur, considérer les communautés municipales, que les anciens appelaient, » avec raison, de petits sénats, comme l'âme » des villes et le nerf de la république; et » cependant elles ont été si maltraitées par » la jalousie des magistrats et par la vénalité » des collecteurs, que la plupart de leurs » membres, renonçant à leur dignité et à » leur pays, se sont réfugiés dans les provinces éloignées. » Il les presse, il leur ordonne même de revenir dans leurs villes; mais il fait cesser toutes les vexations qui les avaient contraints d'abandonner les fonctions municipales. Majorien les charge de la levée des tributs sous l'autorité des magistrats provinciaux; mais, au lieu d'être garans de toute la somme imposée sur leur district, ils doivent seulement donner une liste exacte des paiemens qu'ils ont reçus, et de ceux qui n'ont pas satisfait à leur part de l'imposition. 4° Majorien n'ignorait point que ces communautés n'étaient que trop disposées à se venger des injustices et des vexations qu'on leur avait fait souffrir, et il rétablit l'ancien office de *défenseur* des villes. Il exhorte le peuple à choisir, dans une assemblée libre et générale, un citoyen d'une prudence et d'une intégrité reconnues, qui ait la fermeté de défendre leurs priviléges, de représenter leurs sujets de plainte, de protéger les pau-

[1] Voyez les lois de Majorien; elles sont au nombre de neuf, très-longues et très-compliquées, à la fin du Code de Théod. (*Novell.*, l. IV, p. 32, 37.) Godefroi n'a fait aucun commentaire sur ces dernières pièces

[2] « Fessas provincialium varia atque multiplici tributorum exactione fortunas, et extraordinariis fiscalium solutionum oneribus attritas, etc. » (*Novell. Major.*, tit. I, p. 329.)

[1] Le savant Greaves (vol. I, p. 329, 330, 331) a découvert, à force de recherches, que les *aurei* des Antonin pesaient cent dix-huit grains, et que ceux du cinquième siècle n'en pesaient que soixante-huit. Majorien donna cours à toutes les pièces d'or, en exceptant le *solidus* des Gaulois, non pas relativement à son poids, mais à son titre.

vres contre la tyrannie des riches, et d'informer l'empereur des abus qui se commettent sous la sanction de son nom et de son autorité.

Le spectateur, qui contemple tristement les ruines de l'ancienne Rome, est tenté d'accuser les Goths et les Vandales d'un dégât qu'ils n'ont eu ni le temps ni peut-être l'envie d'exécuter. Les fureurs de la guerre pouvaient bien renverser quelques tours; mais la destruction qui mina les fondemens de ces vastes édifices s'opéra lentement durant une période de dix siècles. L'empereur Majorien réprima sévèrement ceux qui, par des motifs d'intérêt, la continuaient de son temps sans honte et sans obstacle. La dépopulation de la capitale avait diminué l'utilité d'une partie des monumens publics. Le cirque et les amphithéâtres subsistaient encore, plutôt pour éveiller le désir des spectacles que pour le satisfaire, car on y donnait rarement des représentations. Les temples qui avaient échappé au zèle des chrétiens n'étaient plus habités ni par les dieux, ni par les hommes, et les faibles restes du peuple romain se perdaient dans l'espace immense des bains et des portiques. Les vastes bibliothèques et les salles d'audience devenaient inutiles à une génération indolente qui s'occupait rarement d'étude ou d'affaires. Les monumens de la grandeur impériale ou consulaire n'étaient plus révérés comme la gloire de la capitale; on ne les estimait que comme une mine de matériaux inépuisables, moins chers et plus commodes que ceux qu'il aurait fallu tirer d'une carrière éloignée. Les magistrats romains accordaient, sous le prétexte le plus léger, la permission d'arracher des pierres ou des briques; on mutilait et on défigurait des chefs-d'œuvre d'architecture pour construire ou pour réparer quelque bâtiment obscur, et les Romains dégénérés démolissaient d'une main sacrilége les monumens de leurs ancêtres et ne songeaient qu'à s'enrichir de leurs dépouilles. Majorien, qui avait souvent contemplé ce désordre avec douleur, l'arrêta par une ordonnance sévère [1]; il réserva au prince et au sénat la connaissance exclusive des circonstances qui pourraient nécessiter la destruction d'un ancien édifice, condamna à une amende de cinquante livres d'or, ou environ 50,000 francs, tout magistrat qui prendrait sur lui d'en accorder la permission, et menaça de châtier la complicité des officiers inférieurs par l'amputation des deux mains. On trouvera peut-être qu'entre le crime et cette dernière peine le législateur n'observa point de proportion; mais son zèle partait d'un sentiment généreux, et Majorien avait à cœur de protéger les monumens des siècles dans lesquels il aurait désiré et mérité de vivre. L'empereur sentit qu'il était de son intérêt de multiplier le nombre de ses sujets, et que son devoir lui prescrivait de conserver la pureté du lit nuptial; mais il employa, pour y réussir, des moyens douteux, et peut-être condamnables; on défendit aux vierges, qui consacraient à Dieu leur virginité, de prendre le voile avant l'âge de quarante ans. Les veuves, au-dessous de cet âge, furent forcées de contracter un second mariage dans le terme de cinq ans, sous peine d'abandonner moitié de leur fortune à leur plus proche héritier; on condamna et on annula même les mariages d'âges disproportionnés. La confiscation et l'exil parurent trop faibles pour punir les adultères, et Majorien permit, par une déclaration, de leur donner la mort s'ils rentraient en Italie [1].

Tandis que Majorien travaillait assidûment à rappeler chez les Romains le bonheur et la vertu, il eut à combattre Genseric, le plus

[1] L'édit entier (*Novell. Majorian.*, tit. VI, p. 35) est très-curieux. « Antiquarum ædium dissipatur speciosa » constructio; et, ut aliquid reparetur, magna diruuntur. » Hinc jam occasio nascitur, ut etiam unusquisque privatum ædificium construens, per gratiam judicum. . . . . » præsumere de publicis locis necessaria, et transferre » non dubitet, etc. » Pétrarque répéta les mêmes plaintes dans le quatorzième siècle avec autant de zèle, mais avec moins de puissance et de succès. (Vie de Pétrarque, t. I, p. 326, 327.) Si je continue cette histoire, je n'oublierai point la décadence et la destruction de la ville de Rome, objet intéressant auquel j'avais borné mon premier plan.

[1] L'empereur réprimande Rogatien, consulaire de Toscane, et le blâme de sa douceur, d'un ton d'aigreur qui ressemble au ressentiment personnel. (*Novell.*, tit. IX, p. 37.) La loi qui punissait l'obstination des veuves fut révoquée par Sévère, successeur de Majorien.

formidable de leurs ennemis, par son génie, ses forces et sa situation. Une flotte de Maures et de Vandales aborda à l'entrée du Liris ou Garigliano; mais les troupes impériales surprirent les barbares chargés des dépouilles de la Campanie, en massacrèrent le plus grand nombre, et forcèrent le reste à regagner leurs vaisseaux. Le beau-frère de Genseric, qui commandait l'expédition, fut trouvé dans le nombre des morts [1]. Cette vigilance annonçait l'esprit du nouveau règne; mais la plus rigoureuse vigilance, les forces les plus nombreuses n'auraient pas suffi pour défendre la côte étendue de l'Italie contre les déprédations d'une guerre navale. On attendait du génie de Majorien une entreprise plus hardie, et plus avantageuse pour l'empire. C'était de lui seul que Rome osait espérer la restitution de l'Afrique; et le dessein qu'il forma d'attaquer les Vandales dans leurs nouvelles possessions était le résultat d'une politique judicieuse et hardie. Si l'intrépide empereur eût pu inspirer une partie de son courage à la jeunesse de l'Italie, s'il eût pu ranimer la pratique des exercices du Champ-de-Mars, dans lesquels il avait toujours surpassé ses rivaux, il aurait attaqué Genseric à la tête d'une armée de Romains. Une génération naissante pourrait adopter cette réforme des mœurs nationales; mais un prince qui travaille à reculer la décadence d'une monarchie chancelante est presque toujours forcé, pour obtenir quelque avantage immédiat ou détourner quelque danger pressant, de tolérer et même de multiplier les abus les plus pernicieux. Majorien fut réduit, comme le plus faible de ses prédécesseurs, à l'expédient honteux de remplacer ses timides sujets par des barbares auxiliaires; et il ne put prouver la supériorité de ses talens que par l'adresse avec laquelle il sut conduire un instrument dangereux, si susceptible de blesser la main qui l'emploie. Outre les confédérés qui étaient déjà enrôlés au service de l'empire, la réputation de sa valeur et de sa probité attira les barbares du Danube, du Borysthène, et peut-être du Tanaïs. Les plus braves soldats

[1] Sidonius, *Panegyr. Majorian.*, 385-440.

d'Attila, les Gépides, les Ostrogoths, les Rugiens, les Bourguignons, les Suèves et les Alains s'assemblèrent par milliers dans les plaines de la Ligurie; mais leurs forces redoutables étaient balancées par leurs animosités mutuelles [1]; ils passèrent les Alpes pendant un hiver très-rude. L'empereur à pied marchait à leur tête, couvert d'une armure complète; il sondait avec un bâton la profondeur de la glace ou de la neige, et encourageait les Scythes, qui se plaignaient du froid, en leur promettant avec gaîté qu'ils auraient lieu d'être satisfaits de la chaleur de l'Afrique. Les citoyens de Lyon avaient osé fermer leurs portes; mais ils implorèrent et éprouvèrent bientôt la clémence de Majorien. Après avoir remporté une victoire complète sur Théodoric, il accepta l'alliance et l'amitié d'un roi qu'il n'avait pas trouvé indigne de ses armes. La force ou la persuasion réunirent pour un moment la plus grande partie de l'Espagne et de la Gaule [2]; et les Bagaudes indépendans, qui avaient échappé ou résisté à la tyrannie des règnes précédens, cédèrent avec confiance aux vertus de Majorien. Son camp était rempli d'alliés barbares : le zèle et l'amour des peuples mettaient son trône en sûreté; mais l'empereur avait prévu qu'il était impossible d'entreprendre la conquête de l'Afrique sans une force maritime. Dans la première guerre punique, la république avait fait des efforts si incroyables, que, soixante jours après qu'on eut abattu le premier arbre de la forêt, une flotte de cent soixante galères se trouvait à l'ancre, et prête à faire voile [3]. Dans des circonstances moins

[1] La revue de l'armée et le passage des Alpes occupent la partie la moins médiocre du panégyrique (470-552). M. de Buat (Hist. des Peuples, etc., t. VIII, p. 55) est infiniment plus satisfaisant dans son commentaire que Savaron et Sirmond.

[2] Priscus (*Excerpt. Legat.*, p. 42) s'exprime en ces termes : Τα μεν οπλοις, τα δε λογοις, dans un fragment qui jette beaucoup de lumière sur la vie de Majorien. Jornandès supprime la défaite et l'alliance des Visigoths, qui furent publiées dans la Galice, et sont relatées dans la chronique d'Idacius.

[3] Florus, l. II, c. 2. Il exerce sa verve poétique, en supposant que les arbres furent métamorphosés en vaisseaux; et le fait, tel qu'il est raconté par Polybe, s'éloigne trop de la marche ordinaire des choses.

favorables, Majorien égala le courage et l'activité des anciens Romains. On abattit les bois de l'Apennin; on rétablit les arsenaux et les manufactures de Misenum et de Ravenne. L'Italie et la Gaule contribuèrent à l'envi, et la flotte impériale, composée de trois cents galères, avec une proportion convenable de batimens de transport et de moindres navires, se rassembla dans le vaste et excellent port de Carthagène en Espagne [1]. Les soldats de Majorien, animés par l'intrépidité de leur général, ne doutaient plus de la victoire; et, si l'on peut en croire l'historien Procope, l'empereur se laissait quelquefois emporter par son courage au-delà des bornes de la prudence. Curieux d'examiner lui-même la situation des Vandales, il hasarda, après s'être déguisé, d'entrer dans Carthage sous le nom de son ambassadeur; et Genseric, lorsqu'il en fut instruit, regretta vivement d'avoir laissé échapper l'empereur des Romains. Cette anecdote peut être rejetée par l'histoire comme une fiction improbable; mais c'est une fiction qui ne peut avoir été imaginée que pour un héros [2].

Genseric n'avait pas besoin d'une entrevue pour apprécier le génie et les desseins de son adversaire. Lorsqu'il eut épuisé sans succès ses ruses ordinaires, il s'occupa sérieusement de conclure un traité de paix; mais l'inflexible Majorien, fidèle à l'ancienne maxime, croyait que le salut de Rome dépendait de la destruction de Carthage. Le roi des Vandales n'osait plus compter sur la valeur de ses sujets nationaux, énervés par le luxe du Midi [3]; il soupçonnait la fidélité d'un peuple vaincu, qui le détestait comme un tyran arien; et la précaution violente qu'il prit de faire un désert de la Mauritanie [1] n'arrêta point l'empereur romain, qui pouvait choisir le lieu de sa descente sur toute la côte d'Afrique : mais la perfidie de quelques sujets puissans, envieux des succès de leur maître, délivra Genseric du danger. Par le moyen de cette intelligence, il surprit la flotte dans la baie de Carthagène; une partie des vaisseaux furent pris, coulés à fond ou brûlés, et un seul jour vit détruire les travaux de trois années [2]. Après cet événement, les deux rivaux se montrèrent supérieurs à leur fortune. Le Vandale, au lieu de s'enorgueillir d'une victoire accidentelle, renouvela ses propositions de paix. L'empereur de l'Occident, capable de former de vastes desseins et de supporter de grands revers, consentit à un traité, ou plutôt à une suspension d'armes, convaincu qu'avant d'avoir pu rétablir sa flotte il ne manquerait pas d'un sujet légitime pour justifier une seconde guerre. Majorien retourna en Italie s'occuper du bonheur de ses sujets, et son âme vertueuse et tranquille ne soupçonna pas sans doute la conspiration qui menaçait son trône et sa vie. L'événement de Carthagène ternissait la gloire dont l'éclat avait frappé les yeux de la nation; tous les officiers civils et militaires étaient irrités contre le réformateur des abus qui leur étaient personnellement avantageux, et le patrice Ricimer tâchait d'aliéner les barbares d'un prince qu'il estimait et haïssait également. Les vertus de Majorien ne purent apaiser la sédition qui éclata dans le camp, près de Tortone, aux pieds des Alpes. Il fut contraint d'abdiquer la pourpre; cinq jours après on annonça que Majorien était mort d'une dyssenterie [3], et l'humble tombeau qui couvrit les

1 Interea duplici texis dum littore classem
Inferno superoque mari, cedit omnis in æquor
Silva tibi, etc. . . . . .
Sidonius, *Panégyrique de Majorien*, 441-461.

Le nombre de vaisseaux que Priscus fixe à trois cents est comparé vaguement aux flottes de Xercès, d'Agamemnon, et d'Auguste.

2 Procop., *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 8, p. 194. Lorsque Genseric introduisit cet inconnu dans l'arsenal de Carthage, les armes résonnèrent sans qu'on les touchât. Majorien avait teint en noir ses cheveux blonds.

3 . . . . . Spoliisque potitus
Immensis, robur luxu jam perdidit omne,
Quo valuit dum pauper erat. 330.
Panegyr. de Majorien.

Il charge ensuite Genseric, assez injustement, de tous les vices de ses sujets.

1 Il brûla les villages et empoisonna les eaux. (Priscus, p. 42.) Dubos (Hist. Crit., t. I, p. 475) observe que les magasins que les Maures enterraient pouvaient échapper aux recherches. Ils creusent deux ou trois cents siloes dans le même champ, et chaque trou contient au moins quatre cents boisseaux de blé. (Voyages de Shaw, p. 139.)

2 Idacius, qui était dans la Galice à l'abri du pouvoir de Ricimer, déclare avec franchise et hardiesse, *Vandali per proditores admoniti*, etc. Il ne nomme cependant pas l'auteur de la trahison.

3 Procop., *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 8, p. 194. Le té-

restes de ce grand homme est consacré par la reconnaissance et par le respect de la postérité [1]. Le caractère de Majorien inspirait l'amour et le respect. La satire et la calomnie l'enflammaient d'indignation ; mais elles n'excitaient que son mépris lorsqu'il en était l'objet. Il encourageait cependant la liberté de la conversation ; et, dans les heures que l'empereur donnait à la société, il satisfaisait son goût pour la plaisanterie, sans jamais déroger à la majesté de son rang [2].

Ce ne fut peut-être pas sans regret que Ricimer sacrifia son ami à l'intérêt de son ambition ; mais il résolut d'éviter, dans un second choix, de se donner un supérieur dont le mérite et la vertu pussent lui faire ombrage. Le sénat, docile à ses ordres, accorda le titre d'empereur à Libius Severus, qui monta sur le trône de l'Occident sans sortir de l'obscurité d'une condition privée. A peine l'histoire a-t-elle daigné citer son nom, son caractère ou sa mort. Severus cessa d'exister dès que sa vie put devenir incommode à son protecteur [3], et il serait inutile de chercher à fixer le règne de ce fantôme d'empereur dans la vacance de six ans, qui commença à la mort de Majorien, et ne finit qu'à l'époque où Anthemius monta sur le trône. Jusqu'alors Ricimer fut seul maître du gouvernement, et quoique le barbare, dans sa modestie, ne se fit pas donner la qualification de roi, il accumulait des trésors, avait une armée à lui, faisait des traités particuliers, et exerçait en Italie l'autorité indépendante et despotique qu'eurent depuis successivement Odoacre et Théodoric. Mais les Alpes bornaient ses états ; deux généraux romains, Marcellinus et Ægidius, demeurèrent fidèles à la république, et rejetèrent dédaigneusement le fantôme qu'il décorait du nom d'empereur. Marcellinus suivait l'ancienne religion ; et les païens dévots, qui désobéissaient en secret aux lois de l'église et de l'état, respectaient sa science dans l'art de la divination : mais il possédait les qualités plus estimables du courage, de la science et de la vertu [1] ; il avait perfectionné son goût par l'étude de la littérature latine, et ses talens militaires lui acquirent l'estime du grand Aétius, dans la ruine duquel il fut enveloppé. Il évita par la fuite la fureur de Valentinien, et maintint hardiment son indépendance au milieu des révolutions de l'empire d'Occident. Majorien récompensa la soumission volontaire ou forcée de Marcellinus, en lui confiant le gouvernement de la Sicile et le commandement d'une armée placée dans cette île pour attaquer ou arrêter les Vandales ; mais, à la mort de Majorien, les intrigues de Ricimer et ses libéralités amenèrent une révolte parmi ses soldats. A la tête d'une petite troupe choisie qui se dévoua à sa fortune, Marcellinus s'empara de la Dalmatie, prit le titre de patrice de l'Occident, mérita l'attachement de ses sujets par un règne équitable, et construisit une flotte qui donnait la loi sur la mer Adriatique, et menaçait alternativement les côtes d'Afrique et d'Italie [2].

moignage d'Idacius paraît impartial. « Majorianum de » Galliis Romam redeuntem, et romano imperio, vel no- » mini, res necessarias ordinantem ; Ricimer, livore per- » citus, et *invidorum* consilio fultus, fraude interficit » circumventum. » Quelques-uns lisent *Suevorum ;* et je voudrais n'effacer ni l'un ni l'autre de ces mots, parce qu'ils font connaître les différens auteurs de la conspiration qui précipita Majorien du trône.

[1] Voyez l'épigramme d'Ennodius, n° 135 (*inter Sirmond. Opera*, t. I, p. 1903) ; elle est plate et obscure ; mais Ennodius fut fait évêque de Pavie cinquante ans après la mort de Majorien, et ses louanges méritent quelque confiance.

[2] Sidonius fait longuement le récit (l. I, épît. XI, p. 25-31) d'un souper à Arles, où il fut invité par Majorien peu de temps avant sa mort. Il n'avait point l'intention de louer un empereur qui n'existait plus ; mais une observation accidentelle : *Subrisit Augustus, ut erat, auctoritate servatâ, cùm se communioni dedisset, joci plenus*, prouve plus en faveur de l'empereur que les six cents vers de son vénal panégyrique.

[3] Sidonius (*Panegyr. Anthem.*, 317) l'envoie pieusement dans le ciel.

> Auxerat Augustus, naturæ lege, Severus
> Divorum numerum.

On trouve dans une ancienne liste des empereurs, composée du temps de Justinien, les louanges de la piété de Severus, dont la résidence était, suivant cette liste, fixée à Rome. (Sirmond, *Not. ad Sidon.*, p. 111, 112.)

[1] Tillemont, que les vertus des infidèles chagrinent toujours, attribue ce portrait avantageux de Marcellinus, que Suidas a conservé, au zèle partial des auteurs païens. (Hist. des Emper., t. VI, p. 330.)

[2] Procop., *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 6, p. 191. Dans plusieurs circonstances de la vie de Marcellinus, il n'est pas aisé de concilier les historiens grecs avec les chroniques de ces temps

Ægidius, maître-général de la Gaule, qui égalait ou imitait les héros de l'ancienne Rome[1], déclara son ressentiment implacable contre les assassins d'un prince qu'il chérissait. Une armée nombreuse et choisie suivait ses drapeaux; et, quoique les artifices de Ricimer et les forces des Visigoths lui fermassent le chemin de Rome, il maintint au-delà des Alpes sa souveraineté indépendante et la fit respecter. Les Francs, qui avaient puni par l'exil les folies de la jeunesse de Childéric, placèrent le général romain sur le trône. Cet honneur singulier flatta plus sa vanité que son ambition; et, quatre ans après, lorsque la nation se repentit de son injustice pour la famille des Mérovingiens, il consentit à rendre le trône au prince légitime. Ægidius maintint sa puissance jusqu'à sa mort; les Gaulois, désespérés de sa perte, accusèrent Ricimer de l'avoir hâtée par le poison ou par la violence, et son caractère connu justifiait les soupçons de leur crédulité passionnée[2].

L'empire d'Occident, réduit peu à peu au royaume d'Italie, fut continuellement dévasté sous le règne de Ricimer par les descentes et les incursions des pirates vandales[3]. Au printemps de chaque année, ils équipaient une flotte nombreuse dans le port de Carthage; et Genseric, quoique d'un âge très-avancé, commandait lui-même les expéditions les plus importantes. Il couvrait ses desseins d'un voile impénétrable jusqu'au moment de mettre à la voile. Lorsque le pilote lui demandait quelle direction il devait prendre: « Suivez celle des vents, répondait Genseric » d'un ton de pieuse confiance; ils nous conduiront sur la côte dont les habitans criminels ont offensé la justice divine. » Mais, lorsque le roi des Vandales faisait le choix lui-même, les nations les plus riches lui paraissaient toujours les plus coupables. Les barbares désolèrent successivement les côtes de l'Espagne, de la Ligurie, de la Toscane, de la Campanie, de la Lucanie, du Bruttium, de la Pouille, de la Calabre, de la Vénétie, de la Dalmatie, de l'Epire, de la Grèce et de la Sicile. La situation avantageuse de la Sardaigne, située au centre de la Méditerranée, les tenta d'y former un établissement, et ils répandirent les ravages et la terreur depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux bouches du Nil. Moins jaloux de gloire que de butin, ils attaquaient rarement les villes fortifiées ou les troupes régulières. Mais la rapidité de leurs mouvemens les mettait à même de menacer, presque au même instant, des endroits fort éloignés les uns des autres; et, comme ils embarquaient toujours un nombre suffisant de chevaux, dès l'instant qu'ils avaient atteint la côte, leur cavalerie se répandait dans le pays épouvanté. Cependant, quoique leur souverain donnât l'exemple, les Vandales et les Alains se dégoûtèrent bientôt du pénible et dangereux métier de la piraterie. L'intrépide génération des premiers conquérans n'existait plus; leurs fils, nés en Afrique, jouissaient des délices des bains et des jardins, des douceurs du climat que leur avait conquis la valeur de leurs pères. Ils furent remplacés par des multitudes de Maures, de Romains, de captifs et de brigands; et ces furieux, proscrits pour la plupart de leur patrie, étaient les premiers à commettre sans pitié les horreurs qui déshonorèrent les vic-

[1] Je crois devoir appliquer à Ægidius les louanges que Sidonius (Panég. de Majorien, 553) donne à un maître-général qu'il ne nomme pas, mais qui commandait l'arrière-garde de Majorien. Idacius loue sa piété, d'après l'opinion publique; et Priscus parle de ses talens militaires (p. 42).

[2] Grég. de Tours, l. II, c. 12, dans le tome II, p. 168. Le P. Daniel a fait quelques objections contre l'histoire de Childéric (Hist. de France, t. I, préface histor., p. 78, etc.); mais Dubos y a répondu d'une manière victorieuse (Hist. Crit., t. I, p. 460-510), ainsi que deux auteurs qui ont disputé le prix de l'académie de Soissons (p. 131-177, 310-339). Relativement à la durée de l'exil de Childéric, il est indispensable ou de prolonger la vie d'Ægidius au-delà de la date fixée par la Chronique d'Idacius, ou de corriger le texte de Grégoire, en lisant *quarto anno* au lieu d'*octavo*.

[3] Priscus décrit la bataille navale de Genseric (*Excerpt. Legation.*, p. 42); et Procope (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 5, p. 189, 190, et c. 22, p. 228); Victor Vitensis (*de Persec. Vandal.*, l. I, c. 17); Ruinart (p. 467-481); outre trois panégyriques de Sidonius, dont l'ordre chronologique a été ridiculement transposé dans les éditions de Savaron et de Sirmond. (*Avit. carm.*, VII, 441-451; *Majorian. carm.*, V, 327-350, 385-440; *Anthem. carm.*, II, 348-386.) Dans un passage, le poète semble être animé par son sujet, et il exprime sa pensée par une image saillante.

> Hinc Vandalus hostis
> Urget; et in nostrum numerosa classe quotannis
> Militat excidium; conversoque ordine fati
> Torrida caucaseos infert mihi Byrsa furores.

toires de Genseric. Il épargnait quelquefois ses captifs par un sentiment d'avarice, et il les sacrifiait, dans d'autres occasions, au plaisir de satisfaire sa cruauté. Le massacre de cinq cents citoyens nobles de Zante ou Zacynthus, dont il fit jeter les corps mutilés dans la mer, a fait passer l'indignation publique jusqu'à sa dernière postérité.

Aucun prétexte n'autorisait ces crimes odieux; mais la guerre dont Genseric menaça bientôt l'empire avait un motif raisonnable. La veuve de Valentinien, Eudoxie, entraînée captive de Rome à Carthage, était la seule héritière de la maison de Théodose. Sa fille aînée Eudoxie avait été forcée d'épouser Huneric, fils du roi des Vandales. Genseric réclama aussitôt, d'une manière impérieuse, qu'on mît son fils en possession de la part qui revenait à sa femme dans le patrimoine impérial : il était difficile de lui résister. Pour assurer une paix nécessaire, l'empereur d'Orient lui offrit un équivalent convenable; Eudoxie, et Placidie sa seconde fille, furent rétablies à Constantinople dans tous leurs honneurs, et les Vandales bornèrent leurs déprédations aux limites de l'empire d'Occident. Les Italiens, dépourvus d'une marine qui pouvait seule défendre leurs côtes, implorèrent humblement le secours des nations plus heureuses d'Orient, qui autrefois, dans la paix comme dans la guerre, avaient formellement reconnu la suprématie de Rome; mais des divisions continuelles avaient aliéné depuis long-temps les deux empires : on objecta le traité récent, et, au lieu d'armes et de vaisseaux, les Romains de l'Occident n'obtinrent qu'une médiation froide et inutile. L'orgueilleux Ricimer, ne pouvant soutenir plus long-temps le fardeau qu'il s'était imposé, fut enfin forcé de s'adresser au monarque de Constantinople avec le langage modeste d'un sujet; et l'Italie, pour prix de la sécurité que lui donnait cette alliance, reçut un maître choisi par l'empereur d'Orient[1]. L'objet de ce chapitre, ni même de ce volume, n'est point de suivre l'histoire de Byzance; mais un coup d'œil rapide sur le règne et sur le caractère de l'empereur Léon peut servir à faire apprécier les derniers efforts que l'on tenta pour sauver l'empire d'Occident[1].

Depuis la mort de Théodose-le-Jeune, la tranquillité de Constantinople n'avait été interrompue ni par des guerres étrangères, ni par des factions domestiques. Le modeste et vertueux Marcien reçut la main de Pulchérie et le sceptre de l'Orient; il respecta le rang et la chasteté de son épouse, et l'empereur donna le premier, lorsqu'il la perdit, l'exemple du culte dû à la mémoire de cette sainte impératrice[2]. Occupé du bonheur de ses sujets, Marcien semblait contempler les malheurs de Rome avec indifférence; et on attribua le refus que faisait un prince actif et courageux de tirer l'épée contre les Vandales à une promesse secrète que Genseric lui avait arrachée lorsqu'il était son captif[3]. Après un règne de sept ans, la mort de Marcien aurait exposé l'empire au danger d'une élection populaire, si l'autorité d'une seule famille n'eût pas suffi pour placer sur le trône le candidat dont elle soutenait les prétentions. Le patrice Aspar se serait facilement emparé du diadème, s'il eût voulu accepter publiquement la foi de Nicée[4]. Depuis trois générations, son père, lui et son fils Ardaburius commandaient les armées de l'Orient. Sa nombreuse garde de barbares en imposait au palais et à la capitale, et les immenses trésors, qu'il répandait avec profusion lui assuraient le vœu de la multi-

[1] Le poète est forcé d'avouer l'embarras de Ricimer.

> Præterea invictus Ricimer quem publica fata
> Respiciunt, proprio solus vix Marte repellit
> Picatam per rura vagum.

L'Italie adresse ses plaintes au Tibre; et Rome, à la sollicitation du fleuve divinisé, se transporte à Constantinople, renonce à ses anciennes prétentions, et implore le secours d'Aurore, déesse de l'Orient. Telles sont les plates ressources auxquelles la muse de Sidonius est réduite.

[1] Les auteurs originaux des règnes de Marcien, Léon et Zénon, sont réduits à quelques fragmens; et il faut suppléer aux lacunes par les compilations plus récentes de Théophane, Zonare et Cedrenus.

[2] Sainte Pulchérie mourut (A. D. 453) quatre ans avant son mari titulaire; et les Grecs modernes célèbrent sa fête le 10 de septembre. Elle légua son immense patrimoine aux pauvres, ou du moins à l'église. (Voy. Tillemont, Mém. Ecclés., t. XV, p. 181-184.)

[3] Voy. Procop., *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 4, p. 185.

[4] On peut inférer de l'obstacle qui empêcha Aspar de monter sur le trône, que la tache d'hérésie était perpétuelle et indélébile, tandis que celle de *barbarie* disparaissait à la seconde génération.

tude. Il osa présenter un homme obscur, Léon de Thrace, tribun militaire, et principal intendant de sa maison; et le sénat ratifia cette nomination par ses suffrages unanimes. Le domestique d'Aspar reçut la couronne impériale des mains du patriarche ou évêque, à qui l'on permit d'annoncer, par cette cérémonie inusitée, le suffrage de la divinité [1]. On a donné à cet empereur, le premier du nom de Léon, le titre de *grand*, ce qui prouve que les souverains de Constantinople avaient rendu les Grecs fort peu exigeans sur l'étendue des vertus héroïques ou royales. La fermeté que Léon opposa à la tyrannie de son bienfaiteur montra cependant qu'il connaissait son devoir et son autorité. Aspar vit avec étonnement qu'il n'avait plus la liberté de nommer un préfet de Constantinople. Il osa reprocher à son souverain de manquer à ses engagemens; et secouant insolemment sa robe pourpre: « Il ne convient pas, lui dit-il, qu'un » homme, revêtu de cette robe, fausse sa pa» role. » — « Il ne convient pas non plus, ré» pondit Léon, qu'un prince soit forcé de sou» mettre son propre jugement et l'intérêt » public au caprice d'un de ses sujets [2]. » Après cette scène, il était impossible d'espérer une réconciliation sincère ou durable entre l'empereur et le patrice. Léon leva secrètement une armée d'Isauriens [3], qu'il introduisit dans Constantinople; et, tandis qu'il minait sourdement la puissance d'une famille dont il méditait la ruine, son air modeste et circonspect tranquillisait Aspar, et le détournait des mesures violentes qui auraient entraîné sa perte ou celle de ses ennemis. Cette révolution changea tout le système politique de l'empire. Tant qu'Aspar avait dégradé, par sa tyrannie, la majesté du trône, des motifs secrets d'intérêt et de religion l'engageaient à favoriser Genseric. Mais, dès que Léon fut délivré de cette servitude ignominieuse, il écouta les plaintes des Italiens, résolut de chasser les Vandales de l'Afrique, et déclara son alliance avec Anthemius, qu'il avait placé sur le trône de l'Occident.

On a peut-être exagéré les vertus d'Anthemius, aussi bien que l'illustration de son origine, que l'on faisait remonter à une suite d'empereurs, quoique l'usurpateur Procope soit le seul de ses ancêtres qui ait été honoré de la pourpre [1]; mais le mérite de ses derniers parens, leurs dignités et leurs richesses plaçaient Anthemius au nombre des plus illustres sujets de l'Orient. Procope, son père, avait obtenu, au retour de son ambassade en Perse, le rang de général et de patrice; le nom d'Anthemius venait de son grand-père maternel, le célèbre préfet qui gouverna l'empire avec tant de sagesse et de succès durant l'enfance de Théodose. Le petit-fils du préfet sortit en quelque façon de la classe des sujets par son mariage avec Euphémie, fille de l'empereur Marcien. Cette alliance illustre, qui aurait pu suppléer au défaut de mérite, hâta l'élévation d'Anthemius aux dignités successives de comte, de maître-général, de consul et de patrice, et ses talens ou la fortune lui valurent l'honneur d'une victoire qu'il remporta sur les Huns, près des bords du Danube. Le gendre de Marcien pouvait espérer d'être un jour son successeur, sans être accusé d'une ambition extravagante; mais Anthemius soutint avec un courage modeste la perte de cette espérance; et son élévation sur le trône de l'Occident eut l'approbation universelle du peuple, qui l'en jugea digne jusqu'au moment où il y fut placé [2]. L'empereur de l'Occident partit de Constantinople, suivi de plusieurs comtes de la première distinction, et d'une garde dont le nombre équivalait presque à

[1] Théophane, p. 95. Cette cérémonie semble avoir été l'origine de celle que tous les princes chrétiens ont adoptée depuis, et de laquelle le clergé a tiré de si dangereuses conséquences.

[2] Cedrenus (p. 345, 346) a conservé les expressions d'Aspar.

[3] La puissance des Isauriens agita l'empire d'Orient sous les deux règnes suivans de Zénon et d'Anastase; mais ces troubles finirent par la destruction de ces barbares, qui avaient défendu leur liberté et maintenu leur indépendance durant deux cent trente années.

[1] Tali tu civis ab urbe
Procopio genitore micas; cui prisca propago
Augustis venit à proavis.
Sidonius, *Panegyr. Anthem.*, 67-306.

Le poète continue ensuite à raconter la vie privée et les aventures du futur empereur, dont il était probablement fort mal informé.

[2] Sidonius avoue, avec assez d'ingénuité, que la modération d'Anthemius ajouta un nouveau lustre (210, etc.) aux vertus de ce prince, qui refusa un trône, et n'accepta l'autre qu'avec répugnance (c. 22, etc.).

une armée. Il entra dans Rome en triomphe, et le choix de Léon fut unanimement confirmé par le sénat, par le peuple et par les barbares confédérés de l'Italie [1]. Après la cérémonie de son inauguration, Anthemius célébra le mariage de sa fille avec le patrice Ricimer; cet événement paraissait assurer l'union de l'empire et sa prospérité. On donna des fêtes brillantes, et un grand nombre de sénateurs consommèrent orgueilleusement leur ruine pour déguiser leur pauvreté. Toutes les affaires furent suspendues, les salles d'audience furent fermées; les rues de Rome, les théâtres et les places publiques retentirent du bruit des danses et des chants de l'hyménée, et on conduisit pompeusement la princesse dans le palais de Ricimer, qui avait quitté son costume militaire, pour la recevoir en habit de sénateur et de consul. Dans cette occasion, Sidonius, dont l'ambition avait été sitôt déçue, parut, comme orateur de l'Auvergne, parmi les députés des provinces qui venaient adresser, au nouveau souverain, leurs plaintes ou leurs félicitations [2]. On approchait des calendes de janvier, et le poète vénal, qui avait aimé Avitus et estimé Majorien, célébra, à la sollicitation de ses amis, en vers héroïques, le mérite, le bonheur, le second consulat et les triomphes futurs de l'empereur Anthemius. Sidonius prononça, avec autant de succès que de confiance, un panégyrique qui existe encore; et, quels que fussent les défauts du sujet ou de la composition, le flatteur n'en obtint pas moins, pour récompense, la préfecture de Rome. Cette dignité le plaça au nombre des plus illustres sujets de l'empire, jusqu'au moment où il la quitta pour l'évêché de la ville d'Auvergne, connue aujourd'hui sous le nom de Clermont, où il mourut en odeur de sainteté [3].

[1] Le poète célèbre encore l'unanimité de tous les ordres de l'état (15-22), et la chronique d'Idacius atteste les forces dont sa marche fut accompagnée.

[2] « Interveni autem nuptiis patricii Ricimeris, cui » filia perennis Augusti in spem publicæ securitatis copu» labatur. » Le voyage de Sidonius depuis Lyon, et les fêtes de Rome, sont décrits assez agréablement (l. I, épît. 5, p. 13; épît. 9, p. 21.)

[3] Sidonius (l. I, épit 9, p. 23, 24), déclare nettement son motif, son travail, et sa récompense. *Hic ipse panegyricus, si non judicium, certè eventum, boni operis accepit*. Il passa à l'évêché de Clermont, A. D. 471. (Tillemont, Mém. Ecclés., t. XVI, p. 750.)

Les Grecs exaltent la foi et la piété de l'empereur qu'ils donnèrent à l'Occident; et ils ont soin de remarquer qu'en quittant Constantinople Anthemius fit, de son palais, des fondations pieuses, des bains, une église et un hôpital pour les vieillards [1]. Cependant quelques apparences suspectes ternissent la réputation théologique de ce souverain. Il avait puisé des maximes de tolérance dans la conversation de Philotée, moine de la secte des Macédémoniens; et les hérétiques de Rome auraient pu tenir impunément leurs assemblées, si la censure véhémente que le pape Hilaire prononça dans l'église de Saint-Pierre, n'eût obligé le monarque à abjurer son impopulaire indulgence [2]. Les païens eux-mêmes, débris faible et obscur, fondaient quelques vaines espérances sur l'indifférence ou même la faveur d'Anthemius. Ils attribuèrent à un dessein secret de rétablir l'ancien culte [3] l'amitié dont il honorait le philosophe Severus, qu'il revêtit de la dignité de consul. Les idoles renversées traînaient dans la poussière, et la mythologie, autrefois si respectée des anciens, était devenue un mot si vide, que les poètes chrétiens pouvaient s'en servir sans causer de scandale et sans se rendre suspects [4]. Il restait cependant quelques vestiges de superstition, et on célébrait encore

[1] Le palais d'Anthemius était situé sur les rives de la Propontide. Dans le neuvième siècle, Alexis, gendre de l'empereur Théophile, obtint la permission d'acheter le terrain, et finit ses jours dans un monastère qu'il y fonda. (Ducange, *Constantinopolis Christiana*, p. 117-152.)

[2] « Papa Hilarius...... apud beatum Petrum Apostolum, » palam ne id fieret, clarâ voce constrinxit, in tantum ut » non ea facienda cum interpositione juramenti, idem pro» mitteret imperator. » (*Gelas. Epist. ad Andronic. ap. Baron*. A. D. 467, n. 3.) Le cardinal observe avec complaisance qu'il était beaucoup plus difficile d'introduire une hérésie à Rome qu'à Constantinople.

[3] Damacius, dans la vie du philosophe Isidore *apud Photium*, p. 1049. Damascius, qui vivait sous le règne de Justinien, composa un autre ouvrage de cinq cent soixante-dix histoires extraordinaires d'âmes, de démons et d'apparitions, etc.

[4] Dans les œuvres poétiques de Sidonius, qu'il condamna dans la suite (l. IX, épit. 16, p, 285), les principaux auteurs sont des divinités fabuleuses. Si les anges corrigèrent sévèrement Jérôme pour avoir lu Virgile, cette imitation servile devait valoir à l'évêque de Clermont une correction encore plus sévère de la part des muses.

sous le règne d'Anthemius les fêtes lupercales, dont l'origine était antérieure à la fondation de Rome. Les simples cérémonies de cette fête annonçaient l'état sauvage des nations avant l'invention des arts et de l'agriculture. Les divinités qui présidaient aux travaux et aux plaisirs champêtres, Pan, Faune et leur suite de Satyres, étaient tels que l'imagination de pâtres pouvait les inventer : gais, pétulans et lascifs. Leur puissance était fort limitée et leur malice inoffensive. Une chèvre semblait être l'offrande la mieux adaptée à leur caractère et à leurs attributs. On rôtissait la chair de la victime sur des bâtons ; les jeunes gens bruyans qui venaient en foule à la fête, couraient tout nus dans les champs, une lanière de cuir à la main, et avaient la réputation de rendre fécondes toutes les femmes qui s'en laissaient toucher [1]. L'autel du dieu Pan fut peut-être élevé par l'arcadien Évandre, dans quelque endroit solitaire du mont Palatin, au milieu d'un bocage arrosé par une source d'eau vive. La tradition qui enseignait que, dans ce même endroit, une louve avait nourri Romulus et Remus de son lait, le rendait encore plus respectable et plus cher aux Romains. Il fut insensiblement entouré des superbes édifices du Forum [2]. Après la conversion de Rome, les chrétiens continuèrent à célébrer tous les ans, dans le mois de février, la fête des Lupercales, à laquelle ils attribuaient une influence secrète et mystérieuse sur la fertilité du genre animal et végétal. Les évêques de Rome désiraient abolir cette coutume profane, si contraire à l'esprit du christianisme; mais leur zèle n'était point appuyé par l'autorité du magistrat civil. Cet abus invétéré subsista jusqu'à la fin du cinquième siècle, et le pape Gélase, qui purifia la capitale de ce reste d'idolâtrie, fut obligé d'apaiser, par une apologie, les murmures du peuple et du sénat [1].

[1] Ovid. (*Fast.* l. II, 267-452) a donné une charmante description des folies de l'antiquité, qui inspiraient encore un si grand respect, qu'un grave magistrat qui courait tout nu les rues n'excitait ni le mépris ni la surprise.

[2] Voyez Denys d'Halicarn., l. I, p. 25-65, édit. Hudson. Les antiquaires romains, Donat., (l. II, c. 18, p. 173, 174), et Nardini (p. 386, 387), ont travaillé à découvrir la position exacte du Lupercal.

Dans toutes ses déclarations publiques, l'empereur prend vis-à-vis d'Anthemius le ton d'autorité d'un père, et y ajoute les protestations du plus vif attachement pour le fils avec lequel il a partagé l'administration de l'univers [2]. Son caractère, et peut-être les circonstances, détournèrent Léon de s'exposer personnellement aux fatigues et aux dangers de la guerre d'Afrique ; mais il se servit avec vigueur de toutes les ressources de l'empire d'Orient, pour délivrer l'Italie et la Méditerranée de la tyrannie des Vandales ; et Genseric, qui ravageait depuis long-temps l'une et l'autre, se vit à son tour menacé d'une invasion formidable. Le préfet Héraclius ouvrit la campagne par une entreprise qui eut un plein succès [3]. Les troupes d'Égypte et de Libye s'embarquèrent sous ses ordres ; et les Arabes, avec le secours d'un grand nombre de chevaux et de chameaux, ouvrirent les routes du désert. Héraclius débarqua à Tripoli, surprit et soumit les villes de cette province, et entreprit, à l'exemple de Caton [4], de joindre par une

[1] Baronius a publié, d'après les manuscrits du Vatican, l'épître du pape Gélase (A. D. 496 ; n. 28-45), qui a pour titre : *Adversus Andromachum senatorem, cæterosque Romanos, qui Lupercalia, secundum morem pristinum, colenda constituebant.* Gélase suppose toujours que ses adversaires ont au moins le nom de chrétiens et, pour ne pas leur céder en préjugés absurdes, il impute toutes les calamités du siècle à la célébration de cette fête indifférente.

[2] « Itaque nos quibus totius mundi regimen commisit » superna provisio..... Pius et triumphator semper Au» gustus filius noster Anthemius, licet divina majestas « et nostra creatio pietati ejus plenam imperii commiserit « potestatem, etc.... » Tel est le ton de dignité que prend Léon ; et Anthemius le nomme respectueusement, *Dominus et pater meus princeps sacratissimus Leo.* (Voyez *Novell. Anthem.*, tit. II, III, p. 38, *ad calcem. Cod. Theod.*)

[3] L'expédition d'Héraclius est obscurcie d'un grand nombre de difficultés. (Tillemont, Hist. des Emper., t. VI, p. 640); et il faut user avec circonspection des circonstances fournies par le récit de Théophane, pour ne pas contrarier l'autorité plus respectable de Procope.

[4] La marche de Caton depuis Bérénice, dans la province de Cyrène, était beaucoup plus longue que celle d'Héraclius depuis Tripoli. Caton traversa les sables du désert en trente jours de marche, et il lui fallut s'approvisionner, en outre des nécessités ordinaires, d'un grand nombre d'ou-

marche pénible, l'armée impériale sous les murs de Carthage. La nouvelle de ses succès arracha de Genseric quelques propositions de paix insidieuse ; mais son inquiétude redoubla, lorsqu'il apprit la réconciliation du comte Marcellinus avec les deux empires. Le patrice, renonçant à son indépendance, s'était déterminé à reconnaître l'autorité d'Anthemius, qu'il avait accompagné à Rome. Les flottes de Dalmatie furent reçues dans les ports d'Italie ; la valeur active de Marcellinus expulsa les Vandales de la Sardaigne ; et les efforts de l'empire d'Occident, tout languissans qu'ils fussent, ajoutèrent cependant quelques forces aux préparatifs immenses des Romains orientaux. On a fait l'évaluation exacte de l'armement naval que Léon envoya contre les Vandales d'Afrique, et elle nous donnera une idée de l'opulence de l'empire au moment de sa décadence. Les domaines de l'empereur fournirent dix-sept mille livres pesant d'or, et les préfets du prétoire levèrent sur les provinces sept cent mille livres d'argent. Mais les villes furent réduites à la plus extrême pauvreté ; et le calcul des amendes et des confiscations, considérées comme une partie importante du revenu, ne donne pas une grande idée de la douceur et de l'équité de l'administration. Toutes les dépenses de la campagne d'Afrique, de quelque moyen qu'on se soit servi pour les défrayer, montèrent à la somme de cent trente mille livres d'or, environ cinq millions deux cent mille livres sterling, dans un temps où, à en juger par le prix de comparaison des grains, l'argent devait avoir un peu plus de valeur que dans le siècle présent [1]. La flotte qui cingla de Constantinople à Carthage était composée de onze cent trente vaisseaux, et le nombre des matelots et des soldats excédait celui de cent mille. On en confia le commandement à Basiliscus, frère de l'impératrice Vorine. Sa sœur, femme de Léon, avait exagéré le mérite de ses anciens exploits contre les Scythes ; mais la guerre d'Afrique fit connaître sa perfidie ou son incapacité ; et ses amis furent réduits, pour sauver sa réputation militaire, à convenir qu'il s'était entendu avec Aspar pour épargner Genseric et trahir la dernière espérance de l'empire d'Occident.

L'expérience a démontré que le succès d'une invasion dépend presque toujours de la vigueur et de la célérité des opérations. Le moindre délai peut devenir de la plus funeste conséquence. Le courage et la santé des soldats déclinent sous un climat étranger ; leur ardeur se ralentit, et les forces rassemblées par un effort pénible et peut-être irréparable se consument inutilement. Chaque instant perdu en négociations accoutume l'ennemi à contempler de sang-froid ce que la première impression lui avait peint comme irrésistible. La flotte formidable de Basiliscus atteignit sans accident la côte d'Afrique. Il débarqua ses troupes au cap Bonne, ou sur le promontoire de Mercure, à environ quarante milles de Carthage [1]. L'armée d'Héraclius et la flotte de Marcellinus joignirent ou secondèrent le général de l'empereur, et les Vandales furent vaincus par terre et par mer, partout où ils voulurent s'opposer à eux [2]. Si Basiliscus eût saisi le moment de la consternation pour marcher sur la capitale, Carthage se serait nécessairement rendue, et le royaume des Vandales était anéanti. Genseric considéra le danger en homme de courage, et l'éluda avec sa vieille habileté. Il offrit respectueusement de soumettre sa personne et ses états à la

tres pleines d'eau, et de plusieurs *psylli*, auxquels on supposait l'art de guérir, en les suçant, les blessures des serpens de leur pays. (Voyez Plutarque, *in Caton Uticens*, t. IV, p. 275; Strabon, *Géograph.*, l. XVII, p. 1193.)

[1] La somme totale est clairement énoncée par Procope (*de Bell. Vandal.*, l. I, c. 6, p. 191). Les parties séparées dont elle était formée, et que Tillemont (Hist. des Emper., t. VI, p. 396) a péniblement extraites des écrivains de Byzance, sont moins authentiques et moins intéressantes. L'historien Malchus déplore la misère publique (*Excerpt. ex Suidâ in corp. Hist. Byzant.*, p. 58), mais c'est sûrement à tort qu'il accuse Léon d'avoir entassé dans son trésor les sommes qu'il avait arrachées au peuple.

[1] Ce promontoire est à quarante milles de Carthage (*Procop.*, l. I, c. 6, p. 192,) et à vingt lieues de la Sicile. (Voyage de Shaw, p. 89.) Scipion aborda plus avant dans la baie au promontoire Blanc. (Voyez la description de Tite-Live, XXIX, 26, 27.)

[2] Théophane (p. 100) affirme que plusieurs vaisseaux des Vandales coulèrent bas. On doit entendre dans un sens très-modifié le témoignage de Jornandès, lorsqu'il assure que Basiliscus attaqua Carthage. (Jornandès *de successione regn.*)

discrétion de l'empereur; mais il demanda une trêve de cinq jours pour stipuler les articles de sa soumission ; et sa libéralité, si l'on peut en croire l'opinion universelle de ce siècle, lui fit aisément obtenir le succès de cette demande insidieuse. Au lieu de se refuser avec fermeté aux sollicitations de son ennemi, le coupable ou crédule Basiliscus consentit à cette trêve funeste, et se conduisit avec aussi peu de précautions que s'il eût été déjà le maître de l'Afrique. Dans ce court intervalle, les vents devinrent favorables aux desseins de Genseric. Il fit monter sur ses plus grands vaisseaux de guerre les plus déterminés de ses soldats; ils touèrent après eux de grandes barques remplies de matières combustibles, et, après y avoir mis le feu, ils les dirigèrent pendant la nuit au milieu de la flotte ennemie sur laquelle le vent les portait. Les Romains furent éveillés par la vue des flammes qui consumaient leurs vaisseaux; et, comme ils étaient serrés les uns contre les autres, le feu s'y communiquait avec rapidité. L'obscurité, le bruit des vents, le craquement des bois, les cris des matelots et des soldats qui ne savaient ni obéir ni commander, augmentaient le désordre et la terreur des Romains. Tandis qu'ils tâchaient de s'éloigner des brûlots, et de sauver une partie de la flotte, les galères de Genseric les assaillirent de tous côtés, et une partie des vaisseaux sauvés des flammes devinrent la proie des Vandales. Au milieu des événemens de cette nuit désastreuse, Jean, un des principaux officiers de Basiliscus, a su par son courage héroïque, ou plutôt désespéré, arracher son nom de l'oubli. Lorsque le vaisseau qu'il avait bravement défendu fut presque consumé par les flammes, il refusa la pitié et l'estime de Genso, fils de Genseric; et, se précipitant tout armé dans la mer, il s'écria, en disparaissant sous les vagues, « qu'il ne voulait point tomber vivant dans les mains de ces misérables impies. » Mais le méprisable Basiliscus, étranger à ce noble courage et placé au poste le plus éloigné de tout danger, prit honteusement la fuite dès le commencement du combat, retourna précipitamment à Constantinople après avoir perdu moitié de sa flotte et de son armée, et se réfugia dans le sanctuaire de Sainte-Sophie, où il attendit que sa sœur eût obtenu par ses prières et ses larmes le pardon de l'empereur indigné. Héraclius fit sa retraite à travers le désert; Marcellinus se retira en Sicile, où il fut assassiné par l'un de ses propres officiers, à l'instigation sans doute de Ricimer, et le roi des Vandales apprit avec surprise et satisfaction que les Romains s'empressaient eux-mêmes de le débarrasser de ses plus formidables adversaires [1]. Après le mauvais succès de cette grande expédition, Genseric reprit l'empire des mers, et les côtes de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie, éprouvèrent tour à tour les fureurs de sa vengeance et de son avidité. La Sardaigne et Tripoli rentrèrent sous son obéissance; il ajouta la Sicile à ses provinces, et vit avant la fin de sa longue et glorieuse vie la destruction totale de l'empire d'Occident [2].

Durant tout le cours de son règne, le monarque africain cultiva soigneusement l'amitié des barbares de l'Europe, dont il se servait habilement pour faire des diversions contre les deux empires. Après la mort d'Attila, il renouvela son alliance avec les Visigoths de la Gaule; et les fils du premier Théodoric, qui régnèrent successivement sur cette nation guerrière, oublièrent aisément par des vues d'intérêt l'affront cruel que leur sœur [3] avait reçu de Genseric. La mort de l'empereur Majorien délivra le second Théodoric des liens de la crainte et peut-être de l'honneur; il viola le traité récemment conclu avec les Romains, et sa perfidie lui valut

[1] *Damascius in Vit. Isidor. apud Phot.*, p. 1048. En comparant les trois courtes chroniques de ces temps, il semble résulter que Marcellinus combattit près de Carthage, et qu'il fut tué en Sicile.

[2] Pour la guerre d'Afrique, voyez Procope (*de Bell. Vandal*, l. I, c. 6, p. 191, 192, 193); Théophane (pag. 99, 100, 101); Cedrenus (p. 349, 350), et Zonare (t. II, l. 14, p. 50, 51). Montesquieu (Considérations sur la grandeur, etc., c. 20, t. III, p. 497) a fait une observation judicieuse sur le mauvais succès de cet armement naval.

[3] Jornandès est le meilleur guide pour les règnes de Théodoric II et d'Euric. (*De Rebus Geticis*, c. 44 47, p. 675-681.) Idacius finit trop tôt, et Isidore est trop réservé sur les affaires d'Espagne, dont il aurait pu rendre compte. L'abbé Dubos (dans son troisième livre de l'Hist. crit. t. I, p. 424-620), a éclairci les événemens relatifs à la Gaule.

le vaste territoire de Narbonne, qu'il réunit à ses états. Par une politique méprisable, Ricimer l'encourageait à envahir les provinces qui obéissaient à son rival Ægidius. Mais l'activité du comte défendit Arles, remporta une victoire à Orléans, sauva la Gaule, et arrêta, tant qu'il vécut, les progrès des Visigoths. Leur ambition ne tarda pas à se rallumer, et le dessein d'arracher la Gaule et l'Espagne au gouvernement romain fut conçu et presque entièrement exécuté sous le règne d'Euric, qui assassina son frère Théodoric, et déploya avec plus de férocité de très-grands talens politiques et militaires. Il passa les Pyrénées à la tête d'une armée nombreuse, soumit les villes de Saragosse et de Pampelune, vainquit, en bataille rangée, la noblesse guerrière de la province tarragonaise, porta ses armes victorieuses jusqu'au cœur de la Lusitanie, et laissa jouir les Suèves de la possession tranquille de la Galice, sous l'autorité de la monarchie des Goths d'Espagne [1]. Les entreprises d'Euric ne furent pas moins vigoureuses et n'eurent pas moins de succès dans la Gaule; et, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône et à la Loire, l'Auvergne et le Berri furent les seuls diocèses qui refusaient de le reconnaître pour maître [2]. Dans la défense de Clermont, chef-lieu du pays, les Auvergnats souffrirent avec intrépidité les fatigues de la guerre et les fléaux de la peste et de la famine. Les Visigoths, forcés d'abandonner le siége, renoncèrent pour le moment à cette conquête. La jeunesse de la province était animée par la valeur héroïque et presque incroyable d'Ecdicius, fils de l'empereur Avitus [3]. Suivi de dix-huit cavaliers, il osa sortir de la ville et braver l'armée des Goths; et, après avoir escarmouché quelques instans, il se retira sans perte dans les murs de Clermont. Sa générosité était égale à son courage; il nourrit quatre mille pauvres dans un temps de disette, et leva à ses propres dépens une armée de Bourguignons pour la défense de l'Auvergne. Les sujets fidèles de la Gaule n'attendaient plus leur délivrance et leur liberté que de son courage; mais ce courage ne suffisait pas pour sauver de sa ruine prochaine un pays dont les habitans attendaient son exemple et son autorité pour savoir lequel ils devaient préférer de l'exil ou de la servitude [1]. La confiance publique était perdue, les ressources de l'état étaient épuisées, et les Gaulois avaient trop de raisons de croire qu'Anthemius, qui régnait en Italie, était incapable de protéger ses sujets au-delà des Alpes. Le faible empereur ne put lever pour leur défense qu'un corps de douze mille Bretons auxiliaires. Riothamus, un des rois ou chefs indépendans de cette île, consentit à transporter ses troupes dans la Gaule; il remonta la Loire, et établit ses quartiers dans le Berri, où les peuples eurent beaucoup à se plaindre de ces alliés sauvages jusqu'au moment où les Visigoths les détruisirent ou les dispersèrent [2].

Le procès et la condamnation du préfet Arvandus sont un des derniers actes d'autorité que le sénat romain ait exercée sur les sujets de la Gaule. Sidonius, qui se félicitait de vivre sous un règne où il était permis de plaindre et de consoler un criminel d'état, avoue avec franchise les indiscrétions et les fautes de son ami [3]. Les périls auxquels Arvandus avait échappé, lui inspirèrent moins de sagesse que de présomption, et il se conduisit dans toutes les occasions avec

1 Voyez Mariana, *Hist. Hispan.* t. I, l. v, c. 5, p. 162.

2 On trouve un tableau imparfait de la Gaule, et principalement de l'Auvergne, dans Sidonius, qui, comme sénateur et ensuite comme évêque, s'intéressait vivement au sort de son pays. (Voy. l. v, épît. I, v, IX, etc.)

3 Sidonius, l. III, épît, 3, p. 65-68; Grég. de Tours l. II, c. 24, du t. II, p. 174; Jornandès, c. 45, p. 675. Ecdicius n'était peut-être que le beau-fils d'Avitus, et né d'un premier mariage de la femme de cet empereur.

1 *Si nullæ a republicà vires, nulla præsidia, si nullæ, quantum rumor est; Anthemii principis opes, statuit, te auctore, nobilitas seu patriam dimittere seu capillos.* (Sidon, l. II, épît I, p. 33.) Ces derniers mots (not., p. 25) peuvent signifier la tonsure cléricale, dont Sidonius fit choix lui-même.

2 On peut suivre l'histoire de ces Bretons dans Jornandès (c. 45, p. 678), Sidonius (l. III, épît. 9, p. 73, 74), et Grég. de Tours (l. II, c. 18, du t. 2, p. 170). Sidonius qui appelle ces troupes mercenaires, *die argutos armatos, tumultuosos, virtute, numero, contubernio, contumaces*, prend, en parlant de leur général, le ton de l'estime et de l'amitié.

3 Voyez Sidonius (l. I, épît. 7, p. 15-20) et les notes de Sirmond. Cette lettre fait autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit. La prose de Sidonius, quoiqu'un peu défigurée par l'affectation et le mauvais goût, est infiniment préférable à ses vers insipides.

tant d'imprudence, qu'on doit moins s'étonner de sa chute que de ses succès. La seconde préfecture qu'il obtint après le terme de cinq ans effaça tout le mérite de sa première administration. Son caractère facile fut corrompu par la flatterie et exaspéré par l'opposition. Forcé de dépouiller sa province pour apaiser ses propres créanciers, il offensa les nobles de la Gaule par l'insolence de sa tyrannie, et succomba sous le poids de la haine publique. Le mandat impérial qui le révoquait lui ordonnait en même temps de se justifier devant le sénat; et il passa la mer de Toscane avec un vent favorable, qu'il regarda comme le présage de ses succès. On conservait encore du respect pour le rang de préfet. Arvandus, en arrivant à Rome, fut confié plutôt aux soins qu'à la garde de Flavius Asellus, comte des sacrées largesses, qui demeurait dans le Capitole [1]. Les quatre députés de la Gaule, ses accusateurs, distingués par leur naissance, leurs dignités et leur éloquence le poursuivirent vigoureusement. Ils intentèrent une action civile et criminelle au nom d'une grande province, et selon les formes ordinaires de la jurisprudence romaine, avec la demande de restitutions équivalentes aux pertes des particuliers, et d'une punition qui pût satisfaire la justice. Les chefs d'accusation étaient violens et en grand nombre; mais les adversaires d'Arvandus fondaient leur principale espérance sur une lettre qu'ils avaient interceptée, et dont le témoignage de son secrétaire l'accusait d'être l'auteur. Dans cette lettre, on détournait le roi des Visigoths de faire la paix avec l'empereur grec; on conseillait l'attaque contre les Bretons sur les bords de la Loire, et on recommandait de partager la Gaule, selon les lois des nations, entre les Visigoths et les Bourguignons [2]. Ces projets dangereux, qu'on ne pouvait pallier que par l'aveu de vanité et d'indiscrétion, étaient susceptibles d'une interprétation très-criminelle; et les députés étaient convenus de ne produire cette pièce irrécusable qu'au moment décisif. Mais le zèle de Sidonius découvrit leur intention. Il avertit sur-le-champ le criminel de son danger, et le blâma, du ton obligeant de l'intérêt, d'avoir toujours rejeté avec hauteur les conseils de ses amis les plus sincères. Avant d'être instruit de ce qui le menaçait, Arvandus se montrait dans le Capitole en robe de candidat, saluait d'un air de tranquillité, acceptait les offres de services, examinait les boutiques des marchands, les soieries et les pierres précieuses, tantôt de l'œil indifférent d'un spectateur, et tantôt avec l'attention d'un homme qui voulait acheter, se plaignant toujours des temps, du sénat, du prince, et des délais de la justice. Il n'eut pas long-temps lieu de s'en plaindre. On annonça le jour de son jugement, et Arvandus parut avec ses accusateurs devant la nombreuse assemblée du sénat romain. La contenance triste des députés intéressait les juges en leur faveur, et ils étaient scandalisés de l'air libre et de l'habillement magnifique de leur adversaire. Lorsque le préfet Arvandus et le premier des députés de la Gaule furent conduits à leurs places, sur le banc des sénateurs, on remarqua le même contraste d'orgueil et de modestie dans leur maintien. Dans ce jugement, image de l'ancienne république, les Gaulois exposèrent avec force et liberté les griefs de la province; et, lorsque l'audience parut suffisamment animée contre le préfet, ils firent la lecture de la fatale lettre. Arvandus fondait sa présomption opiniâtre sur ce qu'on ne pouvait pas, disait-il, convaincre de trahison un sujet qui n'avait ni conspiré contre le souverain, ni tenté d'usurper la pourpre. A la lecture de la lettre, il déclara d'une voix haute et à plusieurs reprises qu'il en était bien réellement l'auteur, et sa surprise égala son effroi, lorsque, d'une voix unanime, les sénateurs le déclarèrent coupable de haute trahison. Le décret le dégrada du rang de préfet à celui de plébéien, et des esclaves le traînèrent ignominieusement en prison. Après un délai de quinze jours, le sénat s'assembla une seconde fois pour pro-

[1] Quand le Capitole cessa d'être un temple, on en fit la demeure des magistrats civils, et il est encore la résidence du sénateur romain. On permettait aux bijoutiers, etc., etc., d'étaler leurs marchandises sous les portiques.

[2] « Hæc ad regem Gothorum charta videbatur emitti, » pacem cum græco imperatore dissuadens, Britannos » super Ligerim sitos impugnari oportere demonstrans, » cum Burgundionibus jure gentium Gallias dividi debere confirmans. »

noncer sa sentence de mort. Mais, tandis qu'il attendait douloureusement dans l'île d'Esculape l'expiration des trente jours accordés par une ancienne loi aux plus vils malfaiteurs [1], ses amis agirent auprès de l'empereur ; Anthemius s'apaisa, et le préfet de la Gaule en fut quitte pour l'exil et la confiscation. Les fautes d'Arvandus pouvaient mériter quelque indulgence ; mais l'impunité de Seronatus fut la honte de la justice romaine, jusqu'au moment où les plaintes des Auvergnats le firent condamner et exécuter. Ce ministre perfide, le Catilina de son siècle et de son pays, était en correspondance avec les Visigoths pour trahir la province qu'il tyrannisait. Son avarice inventait chaque jour de nouveaux impôts et découvrait d'anciens crimes ; et ses vices extravagans auraient inspiré le mépris, s'ils n'eussent pas fait naître un sentiment de crainte et d'horreur [2].

De tels coupables n'étaient pas hors de l'atteinte de la justice ; mais, quels que fussent les crimes de Ricimer, ce puissant barbare pouvait ou résister, ou négocier avec le souverain dont il avait daigné devenir le gendre. La discorde et le malheur troublèrent bientôt le règne heureux et paisible qu'Anthemius avait fait espérer à l'Occident. Ricimer, las de voir un supérieur dont il se méfiait peut-être, quitta Rome, et fixa sa résidence à Milan, dont la position avantageuse lui facilitait les moyens d'appeler ou de repousser les barbares qui habitaient entre les Alpes et le Danube [3]. L'Italie se trouva insensiblement divisée en deux royaumes indépendans et jaloux ; et les nobles de la Ligurie, qui prévoyaient l'approche funeste d'une guerre civile, supplièrent humblement le patrice d'avoir compassion de leur pays. « Je suis encore » disposé, répondit Ricimer du ton d'un in» solente modération, à vivre en bonne ami» tié avec le Galatien [1] : mais qui osera en» treprendre de calmer sa colère ou d'appri» voiser son orgueil, que notre soumission » ne fait qu'augmenter ? » Ils lui indiquèrent Epiphane, évêque de Pavie [2], qui joignait, disaient-ils, la prudence du serpent à l'innocence de la colombe, et paraissaient certains que l'éloquence d'un tel ambassadeur triompherait de tous les obstacles que pourraient lui opposer les intérêts et les passions. Ricimer se rendit à leur opinion ; et, investi des fonctions bienveillantes de médiateur, Épiphane partit sur-le-champ pour Rome, où il fut reçu avec les honneurs dus à son mérite et à sa réputation. On imaginera facilement le discours d'un évêque en faveur de la paix ; il prouva que dans toutes sortes de circonstances le pardon des injures était nécessairement un acte de bonté, de grandeur d'âme ou de prudence, et il représenta sérieusement à l'empereur qu'une guerre contre un barbare emporté ne pourrait être que ruineuse pour ses états, et peut-être funeste pour lui-même. Anthemius reconnaissait la vérité de ces maximes ; mais la conduite de Ricimer excitait vivement son indignation, et la colère lui inspira de l'éloquence et de l'énergie. « Quelles faveurs, » s'écria-t-il, avons-nous refusées à cet in» grat ? Combien d'insultes n'avons-nous pas » dissimulées ? N'ai-je pas dérogé pour lui » à la majesté impériale ; et, en lui donnant » ma fille, n'ai-je pas sacrifié mon propre » sang à la tranquillité de la république ? Les » libéralités qui auraient dû m'attacher éter-

[1] *Senatus-consultum Tiberianum.* (Sirmond., *Not.*, p. 17.) Mais cette loi n'admettait que dix jours entre la sentence et l'exécution ; ce fut Théodose qui ajouta les vingt autres.

[2] *Catilina sæculi nostri.* (Sidonius, l. II, épît. I, p. 33, l. V, épît. 13, p. 143 ; l. VII, épît. 7, p. 185). Il parle avec horreur des crimes de Seronatus, et applaudit à sa mort, peut-être avec l'indignation d'un citoyen vertueux et peut-être avec la haine secrète d'un ennemi personnel.

[3] Ricimer défit, sous le règne d'Anthemius, et tua de sa propre main Beorgor, roi des Alains, dans une bataille. (Jornand. c. 45, p. 678). Sa sœur épousa le roi des Bourguignons, et il conserva toujours des liaisons avec la colonie de Suèves établis dans la Norique et la Pannonie.

[1] *Galatam concitatum.* Sirmond, dans ses notes sur Ennodius, applique cette expression à Anthemius lui-même. L'empereur était probablement né dans la Galatie, dont on accusait les habitans de réunir les vices des peuples sauvages à ceux des nations civilisées et corrompues.

[2] Epiphane occupa trente ans le siége épiscopal de Pavie, A. D. 467-497. (Voy. Tillem., Mém. Ecclés., t. XVI, p. 788.) Son nom et ses actions seraient demeurés inconnus à la postérité, si Ennodius, un de ses successeurs, n'avait pas écrit sa vie, (Sirmond, *Opera*, t. I, 1647-1692), dans laquelle il le représente comme un des plus grands génies de son siècle.

» ternellement Ricimer, n'ont servi qu'à l'ir-
» riter contre son bienfaiteur. Combien de
» guerres n'avait-il point suscitées à l'empire?
» Combien de fois n'a-t-il pas secondé la fureur
» des ennemis? Dois-je encore accepter ses
» protestations d'amitié perfides ? Et puis-je
» espérer qu'après avoir manqué à tous les
» devoirs d'un fils, il respectera la foi d'un traité ? » Mais le ressentiment d'Anthemius s'évapora avec ses plaintes. Il céda insensiblement aux demandes d'Épiphane, et le préfet retourna dans son diocèse avec la satisfaction d'avoir rendu la paix à l'Italie par une réconciliation [1], dont on pouvait raisonnablement révoquer en doute la durée et la sincérité. L'empereur pardonna par faiblesse, et Ricimer suspendit ses desseins ambitieux pour préparer en secret les moyens de renverser le trône d'Anthemius. Se dépouillant alors du masque de la modération, il augmenta son armée d'un corps nombreux de Bourguignons et de Suèves orientaux, refusa toute soumission à l'empereur grec, marcha de Milan aux portes de Rome, et campa sur les bords de l'Anio, en attendant l'arrivée d'Olybrius, dont il voulait faire un nouvel empereur.

Olybrius, descendant de la famille Anicienne, pouvait se regarder comme l'héritier légitime de l'empire d'Occident. Il avait épousé Placidie, la plus jeune des filles de Valentinien, après son retour d'Afrique, ou Genseric retenait encore sa sœur Eudoxie, femme ou plutôt esclave de son fils Hunneric. Le roi des Vandales menaça de soutenir les droits de son allié, et allégua pour motif de la guerre le refus que le peuple et le sénat romain faisaient de reconnaître leur prince légitime, et la préférence qu'ils avaient donnée injustement à un étranger [2]. La protection de l'ennemi public augmentait sans doute l'aversion des Italiens pour Olybrius; mais, en méditant la ruine d'Anthemius, Ricimer s'était assuré

[1] Ennodius (p. 1659-1664) rend compte de l'ambassade d'Epiphane, et son récit, tout verbeux et ampoulé qu'il est, éclaircit quelques circonstances intéressantes de la chute de l'empire d'Occident.

[2] Priscus. *Excerpt. Legation.*; p. 74, *Procop.*, *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 6, p. 191. Après la mort de Majorien, Eudoxie et sa fille obtinrent la liberté. Peut-être accorda-t-on les honneurs du consulat à Olybrius, comme présent de noces.

d'un candidat dont le nom illustre et l'alliance auguste pussent pallier la perfidie de sa révolte. Le mari de Placidie, élevé à la dignité consulaire comme la plupart de ses ancêtres, aurait pu jouir paisiblement de son opulence à Constantinople; et il ne semble pas qu'il fût doué d'un de ces génies trop vastes ou trop actifs, pour ne pouvoir s'occuper d'autre chose que de l'administration d'un empire. Cependant Olybrius céda aux sollicitations de ses amis, peut-être aux importunités de sa femme, se précipita inconsidérément dans les dangers d'une guerre civile, et accepta, avec l'approbation secrète de l'empereur Léon, un diadème qu'un barbare donnait et reprenait au gré de son caprice. Genseric, maître de la mer, fit débarquer sans obstacle le mari de Placidie à Ravenne ou au port d'Ostie, et l'empereur futur se rendit au camp de Ricimer, où il fut reçu comme le monarque de l'Occident [1].

Le patrice, qui avait étendu ses postes depuis l'Anio jusqu'au pont de Milvius, était déjà le maître de deux quartiers de Rome, le Janicule et le Vatican, que le Tibre séparait du reste de la ville [2]; et on peut conjecturer qu'une assemblée d'un petit nombre de sénateurs proclamèrent Olybrius, en imitant les formes ordinaires de la république. Mais le peuple et le corps du sénat restèrent fidèles à Anthemius; et le secours d'une armée de Visigoths prolongea durant trois mois son règne et les calamités publiques, qui furent accompagnées de la peste et de la

[1] La durée du règne d'Olybrius fixe la date de son arrivée, quoi qu'en puisse dire Pagi; Théophane et la Chronique Pasch. conviennent du consentement de l'empereur Léon. Nous ignorons quels étaient ses motifs, et notre ignorance s'étend à presque tous les faits publics et intéressans de ces temps obscurs.

[2] Des quatorze quartiers dont Rome était composée du temps d'Auguste, d'après la division que ce prince en avait faite, il n'y en avait qu'un sur le côté toscan du Tibre, et c'était le Janicule; mais dans le cinquième siècle le faubourg du Vatican formait une partie considérable de la ville; et dans la distribution ecclésiastique nouvellement faite par Simplicius, pape régnant, deux des sept paroisses de Rome dépendirent de l'église de Saint-Pierre. (Voyez Nardini, *Roma Antica*, p. 67.) Je serais forcé de faire une dissertation aussi fastidieuse que longue, si je voulais indiquer exactement toutes les circonstances où je travaille à ne point m'écarter de la topographie de ce savant Romain.

famine. Enfin Ricimer fit attaquer vigoureusement le pont d'Adrien ou de Saint-Ange, et les Goths le défendirent avec intrépidité jusqu'à la mort de leur chef Gilimer. Après avoir abattu la barrière, les troupes victorieuses pénétrèrent jusque dans le cœur de la ville, et Rome, dit un pape contemporain, fut saccagée par les fureurs civiles de Ricimer et d'Anthemius [1]. On arracha l'infortuné Anthemius de sa retraite; et il fut inhumainement massacré par l'ordre de son beau-fils, qui ajouta ainsi par sa mort un troisième ou peut-être un quatrième empereur au nombre de ses victimes. Les soldats, qui réunissaient les fureurs de citoyens factieux à la férocité des nations barbares, se rassasièrent impunément de meurtres et de pillage. La foule des esclaves et des plébéiens, qui ne prenaient point d'intérêt à l'événement, ne pouvait que gagner au désordre; et le tumulte de Rome présentait l'étrange contraste d'une cruauté réfléchie et d'une licence effrénée [2]. Quarante jours après cet événement funeste, une maladie douloureuse délivra l'Italie du tyran Ricimer, qui légua le commandement de son armée à son neveu Gundobald, un des princes bourguignons. Dans la même année, tous les principaux acteurs de cette révolution disparurent de la scène, et le règne d'Olybrius, dont la mort paraît avoir été naturelle, se trouve renfermé dans le cours de sept mois. Il laissa une fille de son mariage avec Placidie, et la famille du grand Théodose, transplantée d'Espagne à Constantinople, se propagea du côté maternel jusqu'à la huitième génération [3].

[1] *Nuper Anthemii et Ricimeris civili furore subversa est.* (Gelas., *in Epist. ad Andromach.*, *apud Baron.*, A. D. 496, n. 42.) Sigonius (t. I, l. 14, *de occidentali Imperio*, p. 542, 543) et Muratori (*Annali d'Italia*, t. IV, p. 308, 309) ont éclairé cette scène sanglante et obscure avec le secours d'un manuscrit moins imparfait de l'*Histor*, *Miscell.*

[2] Telle avait été la *sæva ac deformis urbe totâ facies*, lorsque Rome fut assaillie et emportée par les soldats de Vespasien. (Voy. Tacit., *Hist.*, III, 82, 83, et toutes les espèces de désordre avaient acquis depuis beaucoup d'activité. Tous les siècles présentent à peu près les mêmes calamités, mais ils ne produisent pas tous des Tacites pour les décrire.

[3] Voyez Ducange, *Familiæ Byzantin.*, p, 74. 75. Arcobinde qui paraît avoir épousé la nièce de l'empereur Justinien, était le huitième descendant du premier Théodose.

Tandis que l'Italie, sans maître, était abandonnée aux fureurs des barbares [1], le conseil de Léon s'occupait sérieusement de l'é ection d'un nouveau collègue. L'impératrice Vérine, jalouse d'élever sa propre famille, avait marié une de ses nièces à Julius Nepo , qui régnait sur la Dalmatie depuis la mort de son oncle Marcellinus; et cette possession paisible valait infiniment mieux que le titre d'empereur d'Occident qu'on le força d'accepter. Mais la cour de Byzance agissait avec tant de lenteur et d'irrésolution, que plusieurs mois s'écoulèrent après la mort d'Anthemius et même d'Olybrius, sans que celui qui devait leur succéder pût se montrer à ses sujets d'Italie avec des forces imposantes. Dans cet intervalle, Gundobald revêtit de la pourpre un de ses soldats, nommé Glycerius; mais le prince bourguignon manqua de moyens ou de volonté pour allumer une guerre civile en faveur de son protégé. Son ambition personnelle le rappela au-delà des Alpes [2], et son client troqua le diadème d'empereur de l'Occident pour la mitre d'évêque de Salone. Après s'être défait de son compétiteur, Nepos fut reconnu par les Italiens, par le sénat, et par les provinces de la Gaule. On célébra ses vertus morales et ses talens millitaires; et ceux qui tiraient quelque avantage de son gouvernement annoncèrent hardiment le retour de la prospérité publique [3]. En moins d'une année leurs espérances, en supposant qu'ils en eussent, furent complétement dé-

[1] Théophane (p. 102) donne une idée imparfaite des dernières révolutions de l'empire d'Occident, ainsi que Jornandès (c. 45, p. 679.), la chronique de Marcellinus et les fragmens d'un auteur anonyme, publiés par Valois à la fin d'Ammien (p. 716, 717.) Si Photius n'eût pas été si concis, nous aurions pu tirer de grands secours des histoires contemporaines de Malchus et de Candidus.

[2] Voyez Grég. de Tours, l. II, c. 28, du tome II, p. 175; Dubos, Hist. critiq. t. I, p. 613. Par la mort ou par le meurtre de ses deux frères, Gundobald acquit la possession entière du royaume de Bourgogne, dont la discorde hâta la destruction.

[3] *Julius Nepos armis pariter summus augustus ac moribus.* Sidonius (l. V, épît. 16, p. 146.). Nepos donna à Ecdicius le titre de patrice qu'Anthemius lui avait promis. *Decessoris Anthemii fidem absolvit.* (Voy. l. VIII, Ep. 7, p. 224.)

truites, et son règne court et honteux n'offre pour tout événement qu'un traité de paix qui cédait l'Auvergne aux Visigoths. L'empereur d'Italie sacrifia les plus fidèles sujets de la Gaule à sa sûreté personnelle [1]; mais son repos n'en fut pas moins troublé par la révolte des barbares confédérés, qui partirent de Rome sous la conduite d'Oreste, leur commandant, pour l'assiéger dans Ravenne. Au lieu de mettre sa confiance dans la force de la place, Nepos s'enfuit précipitamment sur ses vaisseaux, et se retira dans la principauté de Dalmatie, sur la côte opposée de la mer Adriatique. Au moyen de cette honteuse abdication, il traîna sa vie, ou plutôt son exil, durant cinq années, jusqu'au moment où le perfide Glycérius, évêque de Salone, l'assassina, et fut élevé, peut-être pour prix de son crime, au siége archiépiscopal de Milan [2].

Les nations qui avaient maintenu leur indépendance depuis la mort d'Attila étaient établies, par droit de conquête ou de possession, dans les vastes pays situés au nord du Danube ou dans les provinces romaines entre ce fleuve et les Alpes. Mais leur plus brave jeunesse suivait les drapeaux des confédérés qui deféndaient et opprimaient l'Italie [3]; et leurs bandes étaient composés en majeure partie d'Hérules, de Scyrres, d'Alains, de Turcilinges, et de Rugiens. Oreste [4], fils de Tatullus et père du dernier empereur de l'Occident, suivit l'exemple de ses compatriotes. Oreste, dont nous avons déjà eu occasion de parler dans cette histoire, n'avait jamais trahi son pays. La naissance et la fortune le plaçaient au nombre des plus illustres sujets de la Pannonie. Lorsque les Romains cédèrent cette province aux Huns, il entra au service d'Attila, son souverain légitime, devint son secrétaire, et fut envoyé plusieurs fois en ambassade à Constantinople, où il représenta la personne et déclara les ordres de son impérieux monarque. La mort du conquérant lui rendit la liberté; et Oreste put honorablement refuser de suivre les fils d'Attila dans les déserts de la Scythie, et d'obéir aux Ostrogoths, qui avaient envahi la Pannonie. Il aima mieux servir les successeurs de Valentinien. Ses talens, sa valeur et son expérience lui frayèrent un chemin rapide dans la profession militaire, et il dut à la faveur de Nepos les dignités de patrice et de maître-général des armées. Elles étaient accoutumées depuis long-temps à respecter la personne et l'autorité d'Oreste, qui affectait leurs manières, parlait leur langue, et vivait en intimité avec tous leurs chefs. Ils prirent les armes, et se révoltèrent, à sa sollicitation, contre Nepos, Grec obscur qui réclamait leur obéissance, et lorsque le secrétaire d'Attila refusa, par quelque motif secret, de prendre lui-même la pourpre, les barbares consentirent avec la même docilité à reconnaître son fils Augustule pour empereur de l'Occident. L'abdication de Nepos remplissait complétement les vues ambitieuses d'Oreste; mais il aperçut, avant la fin de l'année, qu'un rebelle est toujours tôt ou tard la victime des leçons d'ingratitude et de perfidie qu'il a données, et que le souverain précaire de l'Italie n'avait qu'à choisir entre les rôles d'esclave ou de victime de ses tyrans mercenaires. La dangereuse alliance des barbares avait annéanti les faibles restes de la grandeur et de la liberté des Romains. A chaque révolution ils obtenaient une augmentation de paie et de nouveaux priviléges; mais leur insolence parvint à un degré plus extravagant encore. Jaloux des succès de leurs compatriotes, dont les armes victorieuses avaient acquis des établissemens héréditaires en Espagne, en Afrique et dans la Gaule, ils exigèrent qu'on partageât sans

[1] Nepos envoya Épiphane commme ambassadeur chez les Visigoths, pour fixer *fines imperii italici*. (Ennodius *in Sirmond.*, t. 1, p. 1665-1669.) Son discours pathétique déguisa le secret honteux qui excita depuis les reproches amers et justes de l'évêque de Clermont.

[2] Malchus *ap. Phot.*, p. 172; Ennodius; Epigr. LXXXII, *in Sirmond. Opera*, t. 1, p. 1879. On pourrait cependant élever quelques doutes sur l'identité de l'empereur et de l'archevêque.

[3] Relativement aux mercenaires qui renversèrent l'empire d'Occident, nous suivons Procope, *de Bell. Gothico* l. 1, c. 1, p. 308. L'opinion générale et quelques écrivains très-modernes représentent mal à propos Odoacre comme un monarque étranger qui envahit l'Italie avec une armée de ses sujets naturels.

[4] *Orestes, qui eo tempore, quando Attila ad Italiam venit, se illi junxit, et ejus notarius factus fuerat.* (Anonym. Vales., p. 716.) Il se trompe sur la date; mais son opinion paraît fondée, lorsqu'il assure que le secrétaire d'Attila fut le père d'Augustule.

délai entre eux le tiers des terres de l'Italie. Oreste, dont le courage mérite notre estime, malgré son infidélité, préféra braver une multitude armée, plutôt que de souscrire à la ruine d'un peuple innocent. Il rejeta la demande, et son refus favorisa l'ambition d'Odoacre. Cet audacieux barbare assura les mécontens que, s'ils voulaient le suivre, il leur ferait bientôt rendre la justice qu'on leur avait refusée. Les confédérés sortirent en foule de tous les camps et de toutes les garnisons de l'Italie, pour se ranger sous ses drapeaux, et le patrice abandonné se retira dans la forteresse de Pavie, siége épiscopal de saint Epiphanite, où il fut immédiatement assiégé par les confédérés. Ils emportèrent d'assaut les fortifications, pillèrent la ville, et, malgré les efforts que le saint prélat fit pour sauver les richesses de son église et la chasteté des captives, le tumulte ne cessa qu'après l'exécution sanglante de l'infortuné Oreste [1]. Son frère Paul perdit la vie dans un combat près de Ravenne; et Augustule implora la clémence du meurtrier de son père.

Le barbare vainqueur était fils d'Edécon, qui avait été le collègue d'Oreste et l'ambassadeur d'Attila dans des circonstances dont nous avons traité dans le chapitre précédent. L'honneur d'un ambassadeur devrait être à l'abri du reproche, et Edécon s'était rendu suspect dans une conspiration tramée contre la vie de son souverain. Mais son mérite ou son repentir effacèrent le soupçon du crime; il conserva la faveur de son maître, et les troupes qu'il commandait étaient composées de Scyrres, ses sujets héréditaires, qui gardaient à leur tour le village royal qu'habitait Attila.

Lorsque les nations se révoltèrent après la mort d'Attila, les Scyrres suivirent le sort des Huns, et le nom dEdécon tient une place honorable dans l'histoire de la guerre contre les Ostrogoths, qui fut terminée par deux batailles sanglantes, et la défaite totale et la dispersion des Scyrres [1]. Leur chef ne survécut pas aux malheurs de sa nation: il laissa deux fils, Onulf et Odoacre, qui n'eurent pour héritage que leur valeur, et le pillage ou le service étranger, pour faire subsister les compagnons de leur exil. Onulf se dirigea vers Constantinople, où il déshonora la gloire de ses armes par le meurtre de son bienfaiteur. Son frère Odoacre mena quelque temps une vie errante parmi les barbares de la Norique; l'intrépidité de son caractère et sa situation le disposaient à tenter les entreprises les plus hardies. Lorsqu'il eut fait un choix, il visita pieusement la grotte de saint Severin, saint du canton, pour solliciter sa bénédiction. La porte était basse, et Odoacre fut forcé de se courber; mais à travers l'humilité apparente de cette attitude le saint aperçut les signes de sa grandeur future. « Poursuis ton dessein, » lui dit-il; va en Italie; tu y troqueras bientôt ces fourrures grossières pour des vêtemens plus magnifiques, et ta fortune sera » digne de la grandeur de ton âme [2]. » Le barbare, dont l'audace accepta et ratifia cette prédiction, fut admis au service de l'empire d'Occident, et obtint bientôt un poste distingué dans les gardes. Ses mœurs s'adoucirent, ses talens militaires se perfectionnèrent, et les confédérés de l'Italie n'auraient pas choisi Odoacre pour général, si ses exploits n'eussent pas établi sa réputation de valeur et de capacité [3]. Ses compagnons lui donnèrent d'une voix unanime le titre de roi; mais il s'abstint, durant tout son règne, de l'usage

[1] Voyez Ennodius *in Vit. Epiph.*; Sirmond., t. I, p. 1669, 1670. Il confirme le récit de Procope; cependant on peut douter que le diable ait suscité le siége de Pavie pour vexer l'évêque et son troupeau

[1] Jornandès, c. 53, 54, p. 692-695. M. de Buat (Hist. des peuples de l'Europe, t. VIII, p. 221-228) a expliqué clairement l'origine et les aventures d'Odoacre. Je suis porté à croire que ce fut lui qui pilla Angers, et qui commandait la flotte des pirates saxons sur l'Océan. (Grég. de Tours, l. II, c. 18, du t. II, p. 170.)

[2] *Vade ad Italiam, vade vilissimis nunc pellibus coopertis: sed multis cito plurima largiturus.* (Anonym. Vales., p. 717.) Il cite la vie de saint Severin, qui nous a été conservée, et contient des particularités très-curieuses de l'histoire. Elle fut composée par son disciple Eugippe (A. D. 511), trente ans après sa mort. (Voy. Tillemont, Mém. Ecclés., t. XVI, p. 168-181.)

[3] Théophane, qui lui donne le nom de Goth, assure qu'il fut élevé, *allaité*, τραφεντος, en Italie, p. 102; et comme cette expression ne peut soutenir une interprétation littérale, on doit présumer qu'elle signifie un très-long service dans les gardes impériales.

de la pourpre et du diadème [1], pour ne point éveiller la jalousie des princes, dont les sujets avaient formé par leur réunion une armée que le temps et un gouvernement sage pouvaient convertir en une grande nation.

Les barbares aimaient la royauté par habitude, et les peuples de l'Italie étaient disposés à reconnaître l'autorité qu'il consentirait à exercer comme vice-gérant ou vice-roi de l'empereur d'Occident; mais Odoacre avait résolu d'abolir ce titre inutile; et telle est la force des anciens préjugés, qu'il lui fallut de l'audace et de la pénétration pour concevoir la facilité de cette entreprise. On fit servir le faible Augustule d'instrument à sa propre disgrâce; il signifia sa résignation au sénat, et cette assemblée affecta encore, dans son dernier acte d'obéissance à un prince romain, le courage, la liberté et les formes de l'ancienne constitution. Par un décret unanime, les sénateurs adressèrent une lettre à l'empereur Zénon, gendre et successeur de Léon, qui, à la suite d'une révolte passagère, venait d'être rétabli sur le trône de Constantinople. Les pères conscrits y désavouent la nécessité et même le désir de prolonger plus long-temps la succession impériale en Italie, et déclarent qu'un seul monarque suffit pour gouverner et défendre l'Orient et l'Occident. Ils consentent, au nom du peuple et du sénat, à transférer le siége universel de l'empire à Constantinople, et renoncent hautement au droit de se choisir un maître, seul vestige de l'autorité qui avait imposé des lois à l'univers. Prononçant encore sans rougir le nom antique et respectable de la république, ils assurent que les vertus civiles et militaires d'Odoacre méritent toute leur confiance, et supplient l'empereur de lui accorder le titre de patrice, et le gouvernement du diocèse d'Italie. On reçut les députés du sénat à Constantinople avec quelques marques de déplaisir et d'indignation, et, lorsqu'ils furent admis à son audience, Zénon leur reprocha le sort des deux empereurs, Anthemius et Nepos, que le monarque d'Orient avait successivement envoyés en Italie d'après leurs sollicitations. « Vous avez assassiné le premier, leur dit-il d'un ton sévère, et vous avez chassé l'autre; mais il existe encore, et jusqu'à sa mort il sera votre souverain légitime. » La prudence de Zénon ne lui permit toutefois pas de soutenir long-temps la cause de son collègue; sa vanité fut flattée du titre d'empereur unique et des statues élevées à Rome en son honneur; il entretint une correspondance amicale, mais douteuse, avec le patrice Odoacre, et accepta les enseignes impériales, les ornemens du trône et du palais, dont le prince barbare n'était pas fâché de dérober la vue au peuple, dans l'espérance de lui en faire perdre le souvenir [1].

Depuis la mort de Valentinien, neuf empereurs avaient successivément passé du trône à la mort; et le fils d'Oreste, dont la jeunesse et la beauté constituaient tout le mérite, aurait eu peu de droits au souvenir de la postérité, si son règne, qui consomma l'extinction de l'empire d'Occident, n'était point lié à une époque mémorable [2]. Le patrice Oreste avait épousé la fille du comte Romulus, de Pétovio en Norique. Malgré la jalousie des empereurs, on faisait à Aquilée un usage familier du surnom d'Auguste, et le dernier successeur des césars réunissait, par un hasard extraordinaire, les deux noms du fondateur de la ville et de celui de la royauté [3]. Le fils d'Oreste porta et déshonora les noms de Romulus Augustus; mais les Grecs chan-

[1] *Nomen regis Odoacer assumpsit, cum tamen neque purpura nec regalibus uteretur insignibus.* (Cassiodore, *in Chron.*, A. D. 476.) Il paraît qu'il prit le titre vague de roi, sans y attacher le nom d'aucune nation ni d'aucun pays.

[1] Malchus, que nous perdons avec regret, a conservé, (*in Excerp.*, p. 93) cette ambassade extraordinaire du sénat à Zénon; les Fragmens d'un Anonyme, p. 717, et l'extrait de Candidus (*apud. Phot.* p. 176), sont aussi de quelque utilité.

[2] On ne peut pas fixer avec exactitude l'année qui vit consommer la destruction de l'empire d'Occident. Les chroniques authentiques semblent avoir adopté l'an de Jésus-Christ 476. Mais les deux dates de Jornandès (c. 46, p. 680) éloigneraient cet événement jusqu'en 479, et, quoique M. de Buat méprise son autorité, il rapporte (t. VIII. p. 271-283) différentes preuves à l'appui de cette opinion.

[3] Voyez ses médailles dans Ducange (*Famil. Byzantin.* p. 81), Priscus (*Excerpt. Legat.*, p. 46), Maffei (*Osservazioni litterari*, t. II, p. 314). Les sujets les plus obscurs de l'empire romain prenaient souvent le nom de Patrice, qui s'est communiqué à toute une nation par la conversion de l'Irlande.

Lorsque les Vandales répandirent la terreur sur les côtes de la mer, la maison de Lucullus, située sur le promontoire de Misène, prit insensiblement la forme et le nom d'une forteresse qui servit de retraite ou de prison au dernier empereur de l'Occident. Environ vingt ans après, on en fit une église et un monastère, pour y déposer les restes de saint Séverin, et, parmi les trophées brisés des victoires sur les Cimbres et sur les Arméniens, ils y reposèrent en sûreté jusqu'au commencement du dixième siècle. Les habitans de Naples détruisirent alors cette forteresse, de peur qu'elle ne servît de repaire aux Sarrasins [1].

Odoacre fut le premier prince barbare qui régna en Italie sur un peuple dont presque tout l'univers avait subi la loi. La chute des Romains excite encore un sentiment de respect, et nous partageons l'indignation imaginaire de leur méprisable postérité. Mais les calamités de l'Italie éteignirent peu à peu tout sentiment de gloire et de liberté. Aussi long-temps, que la vertu romaine subsista, toutes les provinces étaient soumises aux armes, tous les citoyens aux lois de la république. Une fois que ces lois eurent été anéanties par les discordes civiles de Rome, les provinces devinrent l'humble propriété d'un usurpateur. Le temps et la violence anéantirent les formes de la constitution, qui adoucissaient ou déguisaient la honte de l'esclavage; les Italiens se plaignaient alternativement de l'absence et de la présence de leurs souverains, objet de leur crainte ou de leurs mépris; et cinq siècles successifs amenèrent insensiblement les maux funestes de la licence militaire, du despotisme, et de

magnifiques à Baies, à Naples, à Tusculum, etc. Il se vantait de changer de climat avec les grues et les cigognes. (Plutarque, *in Lucull.*, t. III, p. 193.)

[1] Saint Séverin mourut dans la Norique, A.D. 482. Six ans après, son corps fut transporté en Italie par ses disciples, et opéra dans la route une suite continuelle de miracles. Une dame napolitaine remplaça dévotement Augustule par saint Severin; le premier n'existait probablement plus. (Voy. Baronius, *Annal. Ecclés.*, A. D. 496, n. 50, 51, et Tillemont, Mém. Ecclés., t. XVI, p. 178-181, d'après la Vie originale, par Eugipius). Le récit de la translation du saint à Naples est aussi une pièce authentique.

la tyrannie. Durant cette période, les barbares sortirent de leur obscurité; les guerriers scythes et germains furent reçus dans les provinces, d'abord comme les serviteurs, ensuite comme les alliés, et enfin comme les maîtres des Romains qu'ils défendaient et insultaient tour à tour. La timidité des peuples imposait silence à leur aversion; ils respectaient la valeur des chefs revêtus des dignités de la république, et le sort de Rome dépendit long-temps de ces formidables étrangers. L'orgueilleux Ricimer, qui donnait et reprenait à son gré le diadème impérial, avait exercé l'autorité d'un roi sans en prendre le titre: et les Romains s'accoutumèrent insensiblement à reconnaître pour souverains Odoacre et ses successeurs.

Le premier roi de l'Italie n'était point indigne du haut rang où le placèrent sa valeur et la fortune. Il avait dépouillé dans la société la rudesse de ses mœurs, et, bien que conquérant et barbare, il respecta les institutions et les préjugés de ses sujets. Après un intervalle de sept ans, Odoacre rétablit le consulat de l'Occident, et refusa, par orgueil ou par modestie, d'accepter un titre que les empereurs de l'Orient ne dédaignaient point encore de porter; mais la chaire curule fut successivement occupée par onze des plus illustres sénateurs [1], parmi lesquels on trouve le nom du respectable Basilius, dont les vertus obtinrent l'amitié et les louanges de son client Sidonius [2]. On fit exécuter sévèrement les lois des empereurs, et l'administration civile de l'Italie continua d'être exercée par un préfet du prétoire et par ses officiers. Odoacre imposa aux magistrats romains la tâche odieuse de lever les impôts publics, et se réserva exclusivement le droit de faire grâce ou d'accorder des faveurs [1]. Elevé, comme la plupart des barbares, dans les principes de l'arianisme, il respecta toujours le caractère épiscopal ou monastique; et le silence des catholiques suffit pour attester la liberté dont Odoacre les laissa jouir. La tranquillité de la ville exigea l'interposition de son préfet Basilius dans le choix d'un pontife romain. La défense faite au clergé d'aliéner ses terres fut un acte de bienfaisance pour le peuple, dont la dévotion se croyait tenue de réparer les pertes de l'église [2]. Le conquérant de l'Italie en devint le défenseur, et il fit respecter ses frontières par les barbares de la Gaule et de la Germanie, qui insultaient depuis si long-temps les faibles descendans du grand Théodose. Odoacre passa la mer Adriatique pour châtier les assassins de Nepos, et envahir en même temps la province maritime de Dalmatie. Il traversa les Alpes, attaqua Fava ou Feletheus, roi des Rugiens, qui s'était emparé des restes de la Norique. Feletheus perdit la bataille, et fut fait prisonnier. Odoacre ramena en Italie une colonie nombreuse de sujets et de captifs; et Rome, après une longue suite de défaites, dut à son roi barbare le spectacle d'un triomphe [3].

Malgré la prudence et les succès d'Odoacre, son royaume offrait de toutes parts la misère et la désolation. Dès le siècle de Tibère, on s'était plaint en Italie de la décadence de l'agriculture; et les Romains, forcés de tirer leur subsistance des provinces éloignées, la voyaient avec inquiétude dépendre des accidens de la mer et des vents [4]. Mais lorsque

[1] On peut trouver les Fastes consulaires dans Pagi ou dans Muratori. Il paraît que les consuls nommés par Odoacre, ou peut-être par le sénat, étaient reconnus dans l'empire d'Orient.

[2] Sidonius Apollinar. (l. I. Épit. 9, p. 22, édit. Sirmond) a comparé les deux chefs des sénateurs de son temps (A. D. 468), Gennadius Avienus, et Cæsina Basilius. Il peint le premier comme doué de qualités brillantes, et accorde au second le rare assemblage des vertus publiques et domestiques; un Basilius, probablement son fils, fut consul dans l'année 480.

[1] Epiphane intercéda pour le peuple de Pavie; le roi accorda d'abord une exemption de cinq ans, et les délivra ensuite de la tyrannie du préfet Pélage. (Ennodius, *in vit. S. Epiphan.*, *Opera Sirmond.*, t. I, p. 1670-1672.)

[2] Voyez Baronius, *Annal. Ecclés.* A. D. 483, n. 10, 15. Seize ans après, le pape Symmaque condamna dans un synode romain la conduite irrégulière du préfet Basilius.

[3] On trouve un récit abrégé des guerres d'Odoacre dans Paul Diacre (*de Gestis Lungobard.*, l. I, c. 19, p. 757, édit. Grot.) et dans les deux chroniques de Cassiodore et de Cuspinien. La vie de S. Séverin par Eugipius, que le comte de Buat (Hist. des Peuples, etc. t. VIII, c. I 4, 8, 9) a soigneusement étudiée, éclaircit les événemens, relatifs à la perte de la Norique et les antiquités de la Bavière.

[4] Tacit., *Annal.*, III, 53. Les recherches sur l'administration des terres chez les Romains (p. 351-361) donnent un tableau suivi de cette révolution.

dans le déclin et la division de l'empire, l'Afrique et l'Egypte lui furent enlevées, les habitans de Rome diminuèrent avec les moyens de subsistance, et la population fut engloutie par les fléaux de la guerre, de la peste et de la famine [1]. Saint Ambroise a déploré la ruine d'un district florissant, qui comptait Bologne, Modène, Regium et Placentia, au nombre de ses villes [2]; le pape Gélase, sujet d'Odoacre, affirme que l'Æmilie, la Toscane et les provinces voisines étaient presque entièrement dépeuplées [3]. Les plébéiens de Rome, accoutumés à recevoir leur subsistance des empereurs, périrent ou disparurent dès que cette libéralité fut supprimée. Le déclin des arts réduisit les citoyens industrieux à l'oisiveté et à la misère; et les sénateurs, qui auraient peut-être contemplé la destruction de leur patrie avec indifférence, ne s'accoutumèrent point à la perte de leurs richesses personnelles. De ces vastes domaines, considérés comme la cause originaire de la ruine de l'Italie [4], un tiers passa entre les mains des conquérans. Aux injustices on ajoutait un mépris plus insupportable encore. La crainte de l'avenir aggravait les maux présens; et, comme on accordait des terres à tous les nouveaux essaims de barbares, les sénateurs tremblaient d'y voir comprendre ou leurs fermes ou leurs maisons de campagne. Les moins malheureux étaient sans doute ceux qui savaient s'accommoder aux circonstances. Puisque l'amour de la vie l'emportait chez eux sur toute autre considération, ils devaient une certaine reconnaissance au conquérant qui leur permettait d'exister; et, puisqu'il était le maître absolu de leur fortune, la portion qu'il ne leur enlevait pas devait être considérée comme un don de sa générosité [1]. Odoacre s'était solennellement engagé, pour prix de son élévation, à satisfaire aux demandes de ses soldats; mais sa prudence adoucit le sort de l'Italie. Les rois des barbares furent souvent peu obéis, et fréquemment même déposés ou assassinés, par leurs sujets naturels; et les bandes d'Italiens mercenaires, qui s'assemblaient sous un chef de leur choix, réclamaient une plus large part de dépouilles et de licence. Une monarchie sans union nationale et sans droit héréditaire tendait rapidement vers sa dissolution. Après un règne de quatorze ans, Odoacre fut forcé de céder à la supériorité du génie de Théodoric, roi des Ostrogoths. Ce héros possédait les talens militaires et les vertus d'un législateur; il ramena des jours de paix et de prospérité, et son nom excite et mérite également l'attention de la postérité.

CHAPITRE XXXVII.

Origine, progrès et effets de la vie monastique. — Conversion des barbares au christianisme et à l'arianisme. — Persécution des Vandales en Afrique. — Extinction de l'arianisme parmi les Barbares.

La liaison indissoluble qui existe entre les affaires civiles et ecclésiastiques m'impose le devoir de raconter les progrès, les persécutions, l'établissement, le triomphe, et enfin la corruption du christianisme. J'ai différé à dessein toute réflexion sur deux événemens religieux fort intéressans dans l'étude de l'esprit humain, et qui ont eu une grande influence sur la décadence et sur la chute de l'empire romain. Je veux parler 1° de l'institution de la vie monastique [2], et 2° de la conversion des barbares du Nord.

[1] Un poëte français a décrit éloquemment en prose et en vers la famine qui affligea l'Italie lorsqu'elle fut envahie par Odoacre, roi des Hérules. (Les Mois, t, II, p. 174-206, édit. in-12.) J'ignore où il a puisé ses autorités; mais je suis convaincu qu'une partie des faits qu'il raconte sont incompatibles avec la vérité de l'histoire.

[2] Voyez la trente-neuvième Épître de saint Ambroise, telle qu'elle est citée par Muratori (*soprà le antichità italiane*, t. I, dissertat. XXI, p. 354).

[3] *Æmilia, Tuscia, cæteræque provinciæ in quibus hominum prope nullus existit.* (Gelasius, *Epist. ad Andromachum, ap. Baronium, Annal. Eccles.* A. D. 496, n. 36.)

[4] *Verumque confitentibus, latifundia perdidère Italiam.* (Pline, *Hist. natur.*, XVIII, 7.)

[1] Tels sont les motifs de consolation, ou plutôt de patience, que Cicéron (*ad Familiares*, l. IX, Epit 17,) offre à son ami Papirius Pætus, sous le despotisme militaire de César. Cependant l'argument de *Vivere pulcherrimum duxi*, convient mieux à un philosophe romain qui pouvait choisir à son gré entre la vie et la mort.

[2] Thomassin (Discipline de l'Eglise, t. I, p. 1419-1426), et Hélist (Hist. des ordres monastiques, t. I, p. 1-66) ont discuté savamment l'institution monastique. Ces auteurs sont très-instruits et assez impartiaux, et leur différence d'opinions sert à jeter sur ce sujet un nouveau jour. Cependant les protestans qui n'oseraient prendre pour guide un écrivain papiste peuvent consulter le septième livre des Antiquités chrétiennes de Bingham.

1°. La paix et la prospérité introduisirent la distinction de simples chrétiens et de chrétiens ascétiques [1]. La multitude se contentait d'une pratique froide et relâchée. Le prince, le magistrat, le militaire et le marchand accommodaient leur foi et leur zèle à l'exercice de leurs professions et à la poursuite de leurs intérêts ou de leurs passions. Mais les ascétiques, qui suivaient à la rigueur les principes de l'Évangile dont ils abusaient, se représentaient, dans leur enthousiasme sauvage, l'homme comme un criminel, et dieu comme son tyran. Ils renonçaient aux affaires et aux plaisirs, rejetaient l'usage du vin, de la viande et de l'union entre les deux sexes, mortifiaient leurs corps et leurs affections, et se résignaient à une vie de misère, dont le prix devait être une félicité éternelle. Sous le règne de Constantin, les ascétiques se retirèrent d'un monde dégénéré dans une solitude perpétuelle ou dans le sein de sociétés religieuses. A l'exemple des chrétiens de Jérusalem [2], ils abandonnèrent l'usage ou la propriété de leurs possessions mondaines ou temporelles, instituèrent des communautés d'un seul sexe, et prirent les noms d'ermites, de moines, ou d'anachorètes, noms qui exprimaient leur retraite solitaire dans un désert naturel ou artificiel. Ils obtinrent bientôt le respect du monde qu'ils méprisaient; et on prodigua des applaudissemens à une philosophie divine [3], qui, sans le secours de la science ou de l'étude, surpassait toutes les vertus des philosophes de la Grèce. Les moines

[1] Voyez Eusèbe, Démonstrat. évangél., l. I, p. 20, 21, *edit. græc. Rob. Stephani*, Paris, 1545, dans son Histoire ecclésiastique, publiée douze ans après la Démonstration, Eusèbe (l. II, c. 17) défend le christianisme des Thérapeutes, mais il semble ignorer qu'il y avait alors une institution semblable dans l'Égypte.

[2] Cassian. (Collat. XVIII, 5) rapporte l'origine de *cénobite* à cette institution, qui dégénéra insensiblement jusqu'au moment où elle fut rétablie par saint Antoine et par ses disciples.

[3] *Ωφελιμωτατον γαρ τι χρημα εις ανθρωπυς ελθυσα παρα Θευ ἡ τοιαυτη φιλοσοφια*. Ce sont les expressions de Sozomène, qui décrit agréablement (l. I, c. 12, 13, 14) l'origine et les progrès de cette philosophie monastique. (Voy. Suicer., *Thes. Eccles.*, t. II, p. 1441.) Quelques auteurs modernes, Lipsius (t. IV, p. 448), *Manuduct. ad Philos. stoïc.* (III, 13), et la Motte le Vayer, (t. IX, de la vertu des Païens, p. 228-262) ont comparé les carmélites aux disciples de Pythagore, et les cyniques aux capucins.

pouvaient, à la vérité, le disputer aux stoïciens pour le mépris de la fortune, de la douleur et de la mort. On vit ressusciter dans cette rude discipline le silence et la soumission des disciples de Pythagore; et les moines surpassèrent les cyniques dans le mépris des usages et de la décence sociale. Mais les prosélytes de cette philosophie divine aspiraient à imiter un modèle plus pur et plus parfait. Ils marchaient sur les traces des prophètes, qui s'étaient retirés dans le désert [1], et ils ramenèrent la vie de dévotion contemplative, instituée par les Esséniens dans l'Égypte et dans la Palestine. L'œil philosophique de Pline avait contemplé avec étonnement un peuple de solitaires qui habitaient parmi les palmiers de la mer Morte, subsistaient sans argent, se perpétuaient sans femmes, et que le dégoût ou le repentir des hommes recrutait continuellement de nouveaux associés [2].

L'Égypte, mère féconde de toutes les superstitions, donna l'exemple de la vie monastique [3]. Antoine, né dans la Basse-Thébaïde, et dont l'éducation [4] avait été très-

[1] Les carmélites tirent leur origine du prophète Élie. (Voyez les Thèses de Béziers, A. D. 1682; dans Bayle, Nouvelles de la république des Lettres, OEuvres, t. I, p. 82, etc., et la longue satire des ordres monastiques, OEuvres, t. I, p. 1-433, Berlin, 1751.) Rome et l'inquisition d'Espagne imposèrent silence à la critique profane des Jésuites de Flandre (Hélyot, Hist. des ordres monastiques, t. I, p. 282-300); et la statue d'Élie le carmélite a été élevée dans l'église de Saint-Pierre. (Voyage du P. Labat, t. III, p. 87.)

[2] Pline, Hist. Nat., v, 15. « Gens sola et in toto orbe » præter cæteras mira, sine ulla femina, omni venere ab- » dicata, sine pecunia, socia palmarum. Ita per seculorum » millia, incredibile dictu, gens æterna est in qua nemo » nascitur. Tam fœcunda illis aliorum vitæ pœnitentia » est. » Il les place à une distance suffisante du lac, pour être à l'abri de ses exhalaisons malsaines, et nomme Engaddi et Masada comme les villes les plus prochaines. Le monastère de Saint-Sabas n'était pas vraisemblablement fort éloigné de cet endroit. (Voyez Reland., Palest., t. I, p. 295; t. II, p. 763-874-880-890.)

[3] Voyez Athanase, *Op.*, t. II, p. 450-505, et *Vit. Patrum*, p. 26-74, avec les notes de Rosweyde. La première est l'original grec, la dernière une version latine très-ancienne, par Evagrius, ami de saint Jérôme.

[4] *Γραμματα μεν μαθειν υκ ηνεσχετο*. (Athanase, t. II, *in Vit. sanct. Anton.*, p. 452), et l'opinion de son ignorance a éte adoptée par un grand nombre d'auteurs anciens et modernes: mais Tillemont (Mém. ecclés., t. VIII, p. 666) démontre, par quelques argumens plausibles,

négligée, distribua son patrimoine [1], abandonna très-jeune sa famille et son pays, et exécuta sa pénitence monastique avec toute l'intrépidité et la singularité du fanatisme. Après un noviciat long et pénible au milieu des tombeaux et dans les ruines d'une tour, il s'avança hardiment pendant trois jours dans le désert, à l'orient du Nil, découvrit un endroit solitaire, ombragé par quelques arbres et arrosé par un ruisseau, et fixa sa dernière résidence sur le mont Colzim, aux environs de la mer Rouge, où un ancien monastère conserve encore le nom et la mémoire de saint Antoine [2]. La dévotion et la curiosité des chrétiens le poursuivirent dans le désert; et lorsque le saint fut obligé de paraître à Alexandrie, il soutint sa réputation avec autant de dignité que de modestie. Le paysan égyptien jouit de la familiarité d'Athanase, dont il approuvait la doctrine, et refusa respectueusement l'invitation du grand Constantin. Le vénérable patriarche, car Antoine atteignit l'âge de cent cinq ans, eut la satisfaction de contempler la foule des disciples formés par son exemple et ses leçons. Les colonies de moines se multipliaient rapidement dans les sables de la Libye, sur les rochers de la Thébaïde, et dans les villes voisines du Nil. Au sud d'Alexandrie, la montagne et le désert adjacent de Nitria étaient habités par cinq mille anachorètes, et les voyageurs peuvent apercevoir encore les ruines de cinquante monastères élevés sur ce sol stérile par les disciples de saint Antoine [3]. Pacôme et quatorze cents de ses frères occupaient l'île de Tabenne, dans la Haute-Thébaïde [1]. Ce saint abbé fonda successivement neuf communautés d'hommes et une de femmes; et il s'y rassemblait quelquefois aux fêtes de Pâques cinquante mille religieux ou religieuses qui suivaient la règle de sa discipline angélique [2]. La ville riche et populeuse d'Oxyrinchus, siége de l'orthodoxie chrétienne, avait consacré ses temples, ses édifices publics, et même ses remparts, à des usages de dévotion et de charité; et l'évêque pouvait y prêcher dans douze églises, et y comptait dix mille femmes et vingt mille hommes attachés à la profession monastique [3]. Les Égyptiens, qui se félicitaient de cette pieuse révolution, aimaient à croire que le nombre des moines était égal à celui du reste de la population [4]; et la postérité put répéter le proverbe qu'on avait appliqué auparavant aux animaux sacrés du pays, qu'il était plus facile de trouver un dieu qu'un homme en Égypte.

Athanase introduisit à Rome la connaissance et la pratique de la vie monastique; et les disciples d'Antoine, qui accompagnèrent leur primat au seuil sacré du Vatican, ouvrirent une école de cette nouvelle philosophie. L'extérieur burlesque et sauvage de

qu'Antoine savait lire et écrire dans sa propre langue, mais qu'il ne connaissait pas les caractères grecs Le philosophe Synésius (p. 51) avoue que l'esprit naturel d'Antoine n'avait pas besoin du secours de l'étude.

[1] *Arurœ autem erant ei trecentœ uberes et valdè optimæ*. Si l'*arura* est une mesure carrée de cent coudées d'Égypte (Rosweyde, *Onomasticon ad Vit. Patrum*, p. 1014, 1015) et que la coudée égyptienne de tous les temps soit égale à vingt-deux pouces anglais (Greaves, vol. I, p. 233), l'*arura* fera à peu près les deux tiers d'un acre anglais.

[2] Jérôme (t. I, p. 248, 249) et le P. Sicard (Missions du Levant, t. V, p. 122-200) donnent la description de ce monastère. Leurs récits ne peuvent pas toujours s'accorder. Jérôme peignait d'après son imagination et le jésuite d'après son expérience.

[3] Jérôme, t. I, p. 146, *ad Eustochium*; *Hist. Lausiac.*, c. 7, *in Vit. Patrum*, p. 712. Le père Sicard (Missions du Levant, t. II, p. 29-79) a visité et décrit ce désert qui contient aujourd'hui quatre monastères et vingt ou trente moines. (Voyez d'Anville, Description de l'Égypte, p. 74.)

[1] Tabenne est une petite île du Nil, dans le diocèse de Tantira ou Dendera, entre la ville moderne de Girge et les ruines de l'ancienne Thèbes. (D'Anville, p. 194.) M. de Tillemont doute qu'il y ait jamais eu une île; mais je puis conclure, d'après les faits qu'il rapporte lui-même, que le nom primitif a été transporté dans la suite au grand monastère de Bau ou Pabau. (Mém. Eccl. t. VII, p. 678-688.)

[2] Voyez dans le *Codex Regularum*, publié par Lucas Holstenius, Rome, 1661, une préface de saint Jérôme, en tête de sa traduction latine de la règle de Pacôme (t. I, p. 61).

[3] Rufin., c. 5. *in Vit. Patrum*, p. 459. Il la nomme *Civitas ampla*, *valdè populosa*, et y compte douze églises. Strabon (l. XVII, p. 1166) et Ammien (XXII, 16) parlent avantageusement d'Oxyrinchus, dont les habitans adoraient un petit poisson dans un temple vaste et magnifique.

[4] « Quanti populi habentur in urbibus, tantæ pene » habentur in desertis multitudines monachorum. » (Rufin., c. 7, *in Vit. Patrum*, p. 461.) Il se félicite de cette heureuse révolution.

ces Égyptiens excita d'abord l'horreur et le mépris; mais on ne tarda pas à les applaudir et à les imiter. Les sénateurs, et principalement les matrones, convertirent leurs palais et leurs maisons de plaisance en monastères; et l'institution des six vestales fut bientôt éclipsée par le grand nombre de couvens élevés sur les ruines des temples et au milieu du Forum romain [1]. Excité par l'exemple d'Antoine, un jeune Syrien, nommé Hilarion [2], se retira sur une langue de terre entre la mer et un marais, à environ sept milles de Gaza. La pénitence austère dans laquelle il persista durant quarante-huit ans multiplia le nombre des enthousiastes, et le saint homme était suivi de deux ou trois mille anachorètes toutes les fois qu'il visitait les nombreux monastères de la Palestine.

Basile s'est fait une réputation immortelle dans l'histoire du monachisme de l'Orient [3]. Avec un génie orné de l'éloquence et de l'érudition d'Athènes, et une ambition que l'archevêché de Césarée put à peine satisfaire, Basile se retira dans une solitude sauvage du Pont, et daigna diriger quelque temps les colonies spirituelles qu'il avait répandues sur les côtes de la mer Noire. Dans l'Occident, Martin de Tours [4], soldat, ermite, évêque et saint, établit les monastères de la Gaule. Deux mille de ses disciples suivirent son enterrement, et son éloquent

1 Jérôme cite par occasion (t. I, p. 119, 120, 199) l'époque où la vie monastique s'introduisit à Rome et dans l'Italie.

2 Voyez la vie d'Hilarion par saint Jérôme, t. I, p. 241, 252. Le même auteur a parfaitement écrit les histoires de Paul, Hilarion et Malchus: on est fâché, en lisant ces agréables compositions, qu'elles ne s'accordent ni avec la vérité ni avec la raison.

3 Sa première retraite fut dans un petit village sur les bords de l'Iris, près de Néo-Césarée; il eut à vaincre de longs et fréquens obstacles durant les dix ou douze années de sa vie monastique. Quelques critiques ont disputé l'authenticité de ses règles de discipline; mais les preuves existantes sont irrécusables, et attestent un enthousiasme réel ou affecté. (Voy. Tillemont, Mém. Ecclés., t. IX, p. 636-644; Hélyot, Hist. des Ordres monastiques, t. I, pag. 175-181.)

4 Voyez sa vie et trois dialogues de Sulpice Sévère, qui affirme (Dialogue I, XVI,) que les libraires de Rome se félicitaient de la facilité qu'ils trouvaient à vendre ses ouvrages.

historien défie les déserts de la Thébaïde produire, sous un climat plus favorable, rival orné des mêmes vertus. Le mo chisme se multiplia aussi rapidement aussi universellement que le christianism toutes les provinces de l'empire, et à la toutes les villes se remplirent d'une mul tude de moines, dont le nombre augment sans cesse. Les anachorètes choisirent l îles désertes de la mer de Toscane, entre L rins et Lipari, pour le lieu de leur exil v lontaire. La communication était facile continuelle par terre et par mer, entre l différentes provinces de l'empire; et la v d'Hilarion est une preuve de la facilité av laquelle un ermite indigent de la Palesti pouvait traverser l'Égypte, s'embarqu pour la Sicile, fuir dans l'Épire, et s'étab enfin dans l'île de Chypre [1]. Les chrétie latins embrassèrent les institutions religie ses de Rome. Les pélerins qui visitaient J rusalem imitèrent avec zèle dans les clim les plus éloignés le modèle de la vie mona tique. Les disciples d'Antoine se répandire au-delà du tropique dans tout l'empire chr tien de l'Éthiopie [2]. Le monastère de Ba gore, dans le Flintshire, contenait deux mi moines [3]; il envoya une colonie de missio naires chez les barbares de l'Irlande [4]; Iona, une des Hébrides peuplée par les m nes irlandais, fit parvenir dans les régio du Nord quelques lueurs de science et u forte dose de superstition [5].

1 Lorsque Hilarion s'embarqua à Parætonium pour cap Pachinus, il offrit pour paiement de son passage livre des évangiles. Posthumien, moine gaulois, qui av visité l'Égypte, trouva un vaisseau marchand qui part d'Alexandrie pour Marseille, et fit le voyage en tre jours. (Sulp. Sever., Dialogue I.) Athanase, qui envoy sa vie de saint Antoine aux moines étrangers, fut obl de hâter son ouvrage, afin qu'il fut prêt pour le départ flotte (t. II, p. 451).

2 Voyez Jérôme, t. I, p. 126; *Assemanni*, *Bibli Orient.*, t. IV, p. 92, p. 857-919, et Geddes, Hist. de l glise d'Éthiopie (p. 29, 30, 31). Les moines de l'Abyssi suivent encore rigoureusement l'institution primitive.

3 Britannia de Camden, vol. I, p. 666, 667.

4 L'archevêque Uscer, dans ses Antiquités des égli britanniques, a rapporté tout ce qu'il est possible d'extra du fatras de ces temps obscurs.

5 L'île d'Iona, petite, mais fertile, nommée Hy Columbkill, a deux milles de longueur sur environ

Ces malheureux exilés de la vie sociale se livraient à l'impulsion de leur génie mélancolique et superstitieux; leur persévérance se soutenait par l'exemple d'une multitude des deux sexes, de tous les âges et de tous les rangs. Tout prosélyte qui entrait dans un monastère croyait être sur la route pénible, mais certaine, de la félicité éternelle[1]. Ces motifs agissaient toutefois avec plus ou moins de force, relativement au caractère et à la situation. La raison rejetait quelquefois leur influence, et les passions l'emportaient souvent sur le fanatisme. Il étendait principalement son empire sur les âmes tendres, sur les esprits faibles des femmes et des enfans. Des événemens malheureux et des remords secrets contribuaient à peupler les retraites, et le zèle des solitaires n'était pas toujours dépouillé des considérations d'intérêt ou de vanité. On supposait naturellement que des moines humbles et pieux, qui avaient renoncé au monde pour accomplir l'œuvre du salut, étaient propres à diriger le gouvernement spirituel des chrétiens, et l'ermite, arraché de sa cellule, allait habiter modestement un palais archiépiscopal. Les monastères de l'Égypte, de la Gaule et de l'Orient, fournissaient une succession abondante de saints et d'évêques; et l'ambition découvrit bientôt la route qui conduisait aux richesses et aux honneurs[2]. Les moines les plus populaires, sur lesquels la réputation de leur ordre versait une partie de son reflet, travaillaient assidûment à multiplier le nombre de leurs confrères[1]. Ils s'insinuaient dans la familiarité des citoyens distingués par la naissance ou par la fortune, et ne négligeaient ni artifices ni séduction pour s'assurer des prosélytes qui devaient ajouter à l'aisance ou à la dignité de la profession monastique. Le père se voyait enlever son fils unique; la fille crédule se laissait entraîner par sa vanité à violer les lois de la nature; et la matrone renonçait aux vertus et aux devoirs de la vie domestique, pour parvenir à une perfection imaginaire[2]. Paule, séduite par l'éloquence persuasive de Jérôme, et par le titre profane de belle-mère de Dieu[3], consacra la virginité de sa fille Eustochie. Par les conseils et sous la conduite de son guide spirituel, Paule abandonna Rome et son fils encore dans l'enfance, se retira dans le village de Bethléem, fonda un hôpital et quatre monastères, et acquit, par sa pénitence et ses aumônes, une grande renommée dans l'église catholique. On célébrait ces exemples illustres comme la gloire de leur siècle; mais les monastères étaient remplis d'une foule de plébéiens indigens[4], qui trouvaient dans le cloître beaucoup plus qu'ils n'avaient sacrifié en

mille de largeur; elle a été distinguée 1° par le monastère de saint Colomban, fondé A. D. 566, dont l'abbé exerçait une juridiction extraordinaire sur les évêques de Calédonie; 2° par une bibliothèque classique où on espérait retrouver un Tite-Live entier; 3° par les tombeaux de soixante rois écossais, irlandais ou norwégiens, qui y reposent en terre sainte. (Voyez Usher, p. 311-360-370, et Buchanan, *Rerum Scot.*, l. II, p. 15, édit. Ruddiman.)

[1] Chrysostôme, dans le premier tome de l'édition des bénédictins, a consacré trois livres à la louange et à la défense de la vie monastique; et l'arche d'alliance lui paraît un motif suffisant pour croire que les élus, *les moines*, seront seuls sauvés (l. I, p. 55, 56). A la suite il devient cependant un peu plus humain (l. III, p. 83, 84), et il admet différens degrés de gloire, comme le soleil, la lune, les étoiles. Dans sa comparaison d'un roi à un moine, il suppose, je ne sais pas pourquoi, que le roi sera récompensé d'une manière moins brillante, et puni avec plus de sévérité.

[2] Thomassin, Discipline de l'église, t. I, p. 1426-1469), et Mabillon, OEuvres posthumes, t. II, p. 115-158. Les moines furent admis peu à peu dans la hiérarchie ecclésiastique.

[1] Le docteur Middleton (v, I, p. 110), critique fortement la conduite et les écrits de Chrysostôme, un des plus éloquens défenseurs de la vie monastique.

[2] L'éloge de la dévotion de ces disciples femelles, occupe une grande partie des ouvrages de saint Jérôme, entre autres le panégyrique de sainte Paule; l'exorde en est un peu ampoulé. « Si tous les membres de mon corps se » changeaient en langues, s'ils avaient tous la faculté de » parler, il me serait encore impossible de, etc.» (Epît. de Paule, t. I, p. 169-172.)

[3] *Socirus Dei esse cœpisti.* (Jérôm., t, I, p. 140, *ad Eustochium*. Rufinus (*in Hieronim., Oper.*, t. IV, p. 223), justement scandalisé de cette expression, demande à son adversaire dans quel poète païen il l'a prise.

[4] « Nunc autem veniunt *plerumque* ad hanc professionem servitutis Dei, et ex conditione servili, vel etiam » liberati, vel propter hoc a Dominis liberati sive liberandi; et ex vita rusticana, et ex opificum exercitatione, » et plebeio labore. » (Augustin, *de Oper. Monach.*, c. 22; *ap. Thomassin.*, Discipline de l'église, t. V, p. 1094.) L'Egyptien qui blâma Assenius avouait que la vie d'un moine était préférable à celle d'un pâtre. (Voy. Tillemont, Mém. Ecclés., t. XIV, p. 679.)

se séparant du monde. Des paysans, des esclaves et des artisans s'empressaient de quitter des travaux obscurs et pénibles, pour passer dans une profession tranquille et respectée, dont les peines apparentes étaient adoucies par l'habitude, par les applaudissemens publics, et par le relâchement secret de la discipline [1]. Les sujets de Rome, qu'on surchargeait d'impôts, échappaient à la tyrannie du gouvernement, et une partie des jeunes hommes préférait les rigueurs de la vie monastique aux dangers du service militaire. Les timides provinciaux de toutes les classes qui fuyaient à la vue des barbares y trouvaient une retraite et une subsistance; des légions entières s'enterraient dans ces asiles religieux, et la même cause qui adoucissait le sort de quelques particuliers détruisait peu à peu les forces et les ressources de l'empire [2].

La profession monastique des anciens était un acte de dévotion volontaire [3]; le fanatique inconstant qui abandonnait la divinité était menacé de sa vengeance éternelle; mais les portes du monastère s'ouvraient librement au repentir, et les moines, dont la passion ou la raison fortifiaient la conscience contre les terreurs religieuses, pouvaient reprendre le caractère d'homme et de citoyen; les épouses même du Christ passaient légalement dans les bras d'un époux mortel [4]. Quelques exemples de scandale, et le progrès de la superstition, firent naître l'idée d'employer la contrainte pour les retenir. Après une épreuve suffisante, on s'assura de la fidélité du novice par un vœu solennel et perpétuel; et les lois de l'état et de l'église ratifièrent cet engagement irrévocable. Les fugitifs furent déclarés criminels, poursuivis, arrêtés et reconduits dans leur prison perpétuelle; et l'interposition de l'autorité civile, en détruisant la liberté d'action qui faisait le mérite de l'état monastique, arracha à la servitude abjecte de la discipline monacale le seul adoucissement qui pût la faire supporter [1]. Les actions d'un moine, ses paroles, ses pensées même furent asservies à une règle sévère et inflexible [2], ou au caprice d'un supérieur. Les moindres fautes étaient punies par la prison, par des humiliations, des jeûnes, ou des flagellations. La plus légère désobéissance, un murmure ou un délai, passaient pour des péchés odieux [3]. La principale vertu des moines égyptiens consistait dans une obéissance aveugle à leur abbé, quelqu'absurdes ou même criminels que fussent ses ordres. Leur patience était souvent mise à l'épreuve par les ordres les plus extravagans; on leur faisait déplacer des roches énormes, arroser pendant trois ans un bâton

[1] Un moine dominicain, qui logeait à Cadix dans un couvent de son ordre, s'aperçut bientôt qu'on ne se rendait point aux prières nocturnes, quoiqu'on ne laissât pas de sonner pour l'édification du peuple. (Voyages du P. Labat. t. I, p. 10.)

[2] Voyez une préface très-sensée de Lucas Holstenius au *Codex Regularum*. Les empereurs tâchèrent de faire valoir l'obligation des devoirs publics et particuliers: mais ces faibles digues furent bientôt renversées par le torrent du fanatisme; et Justinien favorisa les moines au-delà de leurs espérances. (Thomassin, t. I, p. 1782-1799; et Bingham, l. VII, c. 3, p. 253.)

[3] Quatre voyageurs dévots ont décrit les institutions monastiques, et particulièrement celles de l'Égypte, vers l'an 400 : Rufin (*Vit. Patrum*, l. II, III, p. 424-536); Posthumien (*Sulp. Sever.*), dialogue I; Palladius (*Hist. Lausiac.*, *in Vit. Patrum.*, p. 709-863), et Cassien. (Voy. t. VII, *Biblioth. Max. Patrum*, ses quatre premiers livres des instituts, et les vingt-quatre conférences.)

[4] L'exemple de Malchus (Jérôme, t. I, p. 256) et le dessein de Cassien et de son ami (Conférence XXIV) sont des preuves incontestables de leur liberté, qu'Érasme a décrite éloquemment dans sa Vie de saint Jérôme. (Voyez Chardon, Hist. des Sacremens, t. VI, p. 279-300.)

[1] Voyez les lois de Justinien (*Novell.* CXXIII, n° 42) et de saint Louis dans les historiens de France (t. VI, p. 427), et la jurisprudence actuelle de France dans Denisart (Décisions, etc., t. IV, p. 855, etc.)

[2] L'ancien *Codex Regularum*, recueilli par saint Benoît, réformateur des moines au commencement du neuvième siècle, et publié dans le dix-septième par Lucas Holstenius, contient trente différentes règles pour des communautés d'hommes et de femmes. Sept furent composées en Egypte, une en Orient, une en Cappadoce, une en Italie, une en Afrique, quatre en Espagne, huit en Gaule ou en France, et une en Angleterre.

[3] La règle de Colomban, si suivie dans l'Occident, inflige cent coups de discipline pour les fautes les plus légères. (*Cod. Reg.*, part. II, p. 174.) Avant le règne de Charlemagne, les abbés se permettaient de mutiler leurs moines et de leur arracher les yeux. Cette punition barbare était encore moins affreuse que le *vade in pace*, sépulcre ou souterrain qu'ils inventèrent depuis. (Voyez l'excellent Discours du savant Mabillon, OEuvres posthumes, t. II, p. 321-336.) Il paraît animé dans cette occasion par le génie de l'humanité, et on peut, en faveur de cet effort, lui pardonner sa défense de la sainte larme de Vendôme (p. 361-399).

planté en terre, qui, au bout de ce temps, devait pousser des racines et produire une tige, marcher sur des brasiers ardens, ou jeter leur enfant dans un canal profond. Un grand nombre de saints ou d'insensés se sont immortalisés dans l'histoire du monachisme par cette résignation ridicule[1]. L'habitude de la soumission et de la crédulité détruisait la liberté de l'âme, source de tous les sentimens raisonnables ou généreux; et le moine contracta tous les vices de l'esclave, en se soumettant dévotement à la foi et aux passions de son despote ecclésiastique. La paix de l'église de l'Orient fut continuellement troublée par des troupes de fanatiques, aussi incapables de crainte que dépourvus de raison et d'humanité; et les légions impériales avouaient qu'elles redoutaient moins l'attaque des barbares les plus féroces[2].

La superstition a inventé et consacré les vêtemens bizarres des moines[3]; mais leur singularité apparente vient souvent de leur attachement à un modèle primitif que les révolutions de la mode ont rendu ridicule. Le fondateur des Bénédictins rejette toute idée de préférence ou de mérite dans le choix de l'habillement; il exhorte sagement ses disciples à adopter les vêtemens simples et grossiers du pays qu'ils habitent[4]. Les habits monastiques des anciens variaient selon les climats et la manière de vivre; ils se couvraient indifféremment de la peau de mouton des paysans de l'Égypte, ou du manteau des philosophes de la Grèce. Les moines faisaient usage du linge en Égypte, où il était à bon marché, à raison du grand nombre de

[1] Sulp. Sév., Dialog. I, XII, XIII, p. 532, etc.; Cassien, *Instit.*, l. IV, c. 26, 27. *Præcipua ibi virtus et prima est obedientia.* Parmi les *verba Seniorum* (*in Vit. Patrum*, l. v, p. 617), le quatorzième discours traite de l'obéissance, et le jésuite Rosweyde, qui publia cet énorme volume pour l'usage des couvens, a rassemblé tous les passages épars dans ses deux index.

[2] Le docteur Jortin (Remarques sur l'histoire ecclés., vol. IV, p. 161) cite la valeur dont lès moines de Cappadoce firent preuve à l'époque du bannissement de saint Jean-Chrysostôme.

[3] Cassien a donné un grand détail de l'habillement des moines d'Egypte (*Institut.*, l. I) auquel Sozomène (l. III, c. 14) attribue un sens allégorique et des vertus secrètes.

[4] *Regul. Benedict.*, n° 55, *in Cod. Regul.*, part. II, p. 51.

manufactures; mais dans l'Occident ils renonçaient à ce luxe étranger et dispendieux[1]. Leur usage général était de se couper ou raser les cheveux, et de couvrir leur tête d'un capuchon, pour se dérober la vue des objets profanes. Ils allaient les pieds et les jambes nus, excepté dans les grands froids, et aidaient d'un bâton leur marche lente et mal assurée. L'aspect d'un véritable anachorète était horrible et dégoûtant. Toute sensation pénible ou désagréable pour l'homme passait pour agréable à Dieu. La règle de Tabenne défendait de se laver ou de s'oindre d'huile[2]. Les moines austères couchaient sur le plancher, sur un paillasson, ou sur une couverture grossière, et une botte de feuilles de palmier leur servait de siége durant le jour, et d'oreiller pour la nuit. Leurs cellules primitives étaient de petites huttes construites de matériaux peu solides, dont la distribution régulière formait des rues et un village dans lequel il se trouvait une église, un hôpital, et peut-être une bibliothèque, un jardin, et une fontaine ou un réservoir d'eau pure. Trente ou quarante moines composaient une famille qui vivait en communauté sous la discipline de sa règle particulière, et les grands monastères de l'Égypte renfermaient trente ou quarante familles.

Plaisir et crime étaient synonymes en langage monastique; et l'expérience apprit bientôt aux solitaires que rien ne mortifiait la chair et n'éteignait aussi efficacement les désirs impurs que les jeûnes fréquens et la sobriété habituelle[3]. Les règles d'abstinence qu'ils s'imposaient et pratiquaient n'é-

[1] Voyez la règle de Ferréol, évêque d'Uzès, n° 31 (*in Cod. Regul.*, part. II, p. 136), et d'Isidore, évêque de Séville, n° 13 (*in Cod. Regul.*, part. II, p. 214).

[2] On accordait quelque indulgence pour les mains et les pieds. « Totum autem corpus nemo unguet, nisi causa » infirmitatis; nec lavabitur aqua nudo corpore, nisi lan» guor perspicuus sit. » (*Regul.*, *Pachom.*, XCII, part. I, p. 78.)

[3] Saint Jérôme fait l'éloge des jeûnes en termes expressifs, mais indiscrets : « Non quod Deus universitatis » creator et Dominus intestinorum nostrorum rugitu, et » inanitate ventris pulmonisque ardore delectetur, sed » quod aliter pudicitia tuta esse non possit. » (*Op.*, t. I, p. 137, *ad Eustochium.*) (Voy. la douzième et la vingt-deuxième conférence de Cassien, *de Castitate et de illusionibus nocturnis*.

taient cependant ni perpétuelles ni uniformes; mais les réjouissances de la Pentecôte trouvaient une ample compensation dans les privations sévères du carême. La ferveur des nouveaux monastères se relâcha insensiblement; et l'appétit vorace des Gaulois ne put se faire à la tempérance patiente des Égyptiens [1]. Les disciples d'Antoine et de Pacôme se contentaient pour pitance journalière [2] de douze onces de pain, ou plutôt de biscuit [3], dont ils faisaient deux minces repas, l'un après midi et l'autre le soir. C'était un mérite et presque un devoir de s'abstenir des légumes bouillis destinés pour le réfectoire; mais l'indulgence de l'abbé allait quelquefois jusqu'à leur accorder du fromage, du lait, des fruits, de la salade, et même des poissons secs du Nil [4]. On y ajouta peu à peu une plus ample proportion de poisson de mer et de rivière; mais on ne tolérait l'usage de la viande que pour les malades et pour les voyageurs; et, lorsque les monastères moins rigides de l'Europe adoptèrent cette nourriture, ils introduisirent une distinction assez extraordinaire; et les oiseaux sauvages ou domestiques furent déclarés moins profanes que la viande plus grossière des quadrupèdes. Les premiers moines n'avaient que de l'eau pour boisson, et le fondateur des bénédictins déclame contre l'intempérance du siècle, qui le forçait d'accorder un demi-setier de vin par

[1] *Edecitas in Græcis gula est, in Gallis natura.* (Dialog., I, c. 4, p. 521.) Cassien avoue qu'il est impossible d'observer strictement l'abstinence dans la Gaule, et il en donne pour raison : *Aerum intemperies, et qualitas nostræ fragilitatis.* (Institut., IV, 11.) La règle de Colomban est la plus austère dans le pays pauvre de l'Irlande, dont la frugalité et l'austérité ne le cédaient point à celles de l'Egypte. La règle d'Isidore est la plus douce; elle permet de manger de la viande les jours de fêtes.

[2] Ceux qui ne boivent que de l'eau et ne se permettent aucune liqueur nourrissante doivent avoir au moins une livre et demie de pain par jour, *vingt-quatre onces.* (Etat des prisons, par M. Howard, p. 40.)

[3] Voyez Cassien, *Collat.*, l. II, 19, 20, 21. On avait donné aux pains qui pesaient six onces, le nom de *praximacia* (Rosweyde, *Onomasticon*, p. 1045). Pacôme accorda une augmentation de nourriture à ses moines; mais il les faisait travailler en proportion. (Pallad., *in Hist. Lausiac.*, c. 38, 39; *in Vit. Patrum*, l. VIII, p. 736, 737.)

[4] Voyez le repas auquel Cassien (*Collat.*, VIII, 1) fut invité par Serenus, abbé d'Egypte.

jour à chaque religieux [1]. Les vignes de l'Italie pouvaient aisément fournir cette modique provision; et les nombreux disciples de saint Benoît qui passèrent les Alpes, le Rhin ou la mer Baltique, exigèrent, au lieu de vin, une portion de cidre ou de bière forte.

Le candidat qui aspirait à la vertu de pauvreté évangélique abjurait, en entrant dans une communauté, l'idée et même le nom de toute possession exclusive ou particulière [2]; les frères vivaient en commun du fruit de leurs travaux; le travail leur était recommandé comme pénitence, comme exercice, et comme le moyen le plus estimable d'assurer leur subsistance [3]. Les moines cultivaient soigneusement les jardins et les terres qu'ils avaient défrichés dans les forêts, ou desséchés dans des marais. Ils exécutaient sans répugnance toutes les œuvres serviles des domestiques et des esclaves, et l'enceinte des grands monastères contenait tous les métiers nécessaires à la confection de leurs habits, de leurs ustensiles et de leurs cellules. Les études monastiques ont plus contribué à épaissir qu'à éclaircir les ténèbres de la superstition. Le zèle et la curiosité de quelques savans solitaires ont cultivé les sciences ecclésiastiques et profanes; et la postérité doit avouer avec reconnaissance qu'on leur doit la conservation des monumens de la littérature grecque et latine [4]: mais le plus grand nom-

[1] Voyez la règle de saint Benoît, n. 39, 40, *in Cod. Regul.*, part. II, p. 41, 42. « Licet legamus virum omnino » monachorum non esse, sed quia nostris temporibus » id monachis non persuaderi potest. » Il leur accorde une *hemina* romaine, mesure qui peut être évaluée avec le secours des tables d'Arbuthnot.

[2] Les expressions de *mon* livre, *mon* manteau, *mes* souliers, etc., étaient rigoureusement interdites chez les moines de l'Occident (*Cod. Regul.*, part. II, p. 174-235-288), et la règle de Colomban les punissait de six coups de discipline. L'auteur des ordres monastiques, qui plaisante sur les usages des couvens modernes, semble ignorer que les anciens n'étaient pas moins ridicules.

[3] Deux grands maîtres de la science ecclésiastique, le P. Thomassin (Discipline de l'Eglise, t. III, p. 1090-1139) et le P. Mabillon (Etudes monastiques, t. I, p. 116-155) ont examiné sérieusement les travaux et les ouvrages mécaniques des moines, que le premier considère comme méritoires, et le second comme un devoir qu'ils remplissaient.

[4] Mabillon (Etudes monastiques, t. I, p. 47, 55) a rassemblé plusieurs faits curieux pour démontrer l'utilité des

bre des moines, surtout en Égypte, ne s'occupaient qu'à faire des sandales de bois, des paniers et des paillassons de feuilles de palmier; ils vendaient le superflu pour subvenir aux besoins de la commuuauté. Les bateaux de Tabenne et des autres monastères de la Thébaïde descendaient le Nil jusqu'à Alexandrie; et, dans un marché de chrétiens, la sainteté des ouvriers pouvait augmenter la valeur intrinsèque de l'ouvrage.

Mais le travail des mains devint bientôt inutile. La pernicieuse indulgence des lois permettait non-seulement au novice de disposer de sa fortune en faveur des saints avec lesquels il devait passer sa vie, mais encore de recevoir des legs ou des successions après son entrée dans le monastère [1]. Mélanie vendit sa vaisselle d'argent, du poids de trois cents livres, et sainte Paule contracta une dette très-considérable pour soulager ses moines favoris, qui la récompensèrent de ses libéralités en l'associant au mérite de leurs prières [2]. L'opulence des monastères s'accrut insensiblement, et, dans le premier siècle de leur institution, le païen Zozime a observé malignement que, sous le prétexte de secourir les pauvres, les moines chrétiens avaient réduit un grand nombre de familles opulentes à la plus extrême pauvreté [3]. Tant qu'ils conservèrent leur première ferveur, ils se montrèrent les fidèles et judicieux dispensateurs des charités qui leur étaient confiées. Mais leur discipline se relâcha dans la prospérité. La vanité fut une suite de l'opulence, et le faste une suite de la vanité. On pouvait excuser la magnificence du culte religieux, et le luxe des bâtimens destinés à une société toujours renaissante; mais l'église a déclamé, dès les premiers siècles, contre la corruption des moines, qui, oubliant l'objet de leur institution, se livraient aux plaisirs du monde, auxquels ils avaient renoncé [1], et abusaient scandaleusement des richesses acquises par les vertus austères de leurs fondateurs [2]. L'œil d'un philosophe verra sans surprise et sans colère des vertus pénibles et dangereuses faire place aux vices ordinaires de l'humanité.

La vie des anciens moines se passait dans la solitude et dans la pénitence, sans être jamais interrompue par les diverses occupations qui remplissent les heures et excitent les facultés de tout être raisonnable, actif et social. Un religieux ne sortait jamais de son couvent sans être accompagné d'un de ses frères; ils se servaient ainsi mutuellement d'espions l'un à l'autre, et devaient, à leur retour, oublier ou taire ce qu'ils avaient vu ou entendu dans le monde. Tout étranger qui professait la foi orthodoxe pouvait recevoir l'hospitalité dans les monastères; mais ils n'étaient admis que dans un appartement

travaux littéraires de ses prédécesseurs dans l'Orient et dans l'Occident. On faisait de fort belles copies des livres dans les anciens monastères de l'Egypte. (Cassien, *Instit.*, l. IV, c. 12.) Les disciples de saint Martin se livrèrent aussi à ce genre de travail. (Sulp. Sévèr., *in Vit. Martin.*, c. 7, p. 473.) Cassiodore a accordé une grande latitude aux études des moines, et nous ne devons pas être scandalisés de voir leur plume quitter quelquefois Augustin et Chrysostôme pour Homère et Virgile.

1 Thomassin (Discipline de l'Eglise, t. III, p. 118-145, 146-171-179) a examiné les révolutions de la loi civile et canonique. La France moderne a confirmé la mort civile que les moines se sont infligée eux-mêmes, et les prive avec raison du droit de recevoir des successions.

2 Voy. Jérôme, t. I, p. 176-183. Le moine Pambo fit une réponse sublime à Mélanie, qui désirait faire l'évaluation de ce qu'elle donnait à l'église. « Est-ce à moi ou à » Dieu que vous l'offrez? Si c'est à Dieu, celui qui pèse » l'univers dans sa balance n'a pas besoin que vous lui ap» preniez la valeur de votre argent. » (Pallad., *Hist. Laus.*, c. 10; *in Vit. Patrum*, l. VIII, p. 715.)

3 Το πολυ μερος της γης ωκειωσωντο, προφασει των μεταδιδοναι παντα πτοχοις, παντας (ως ειπειν) πτωχης καταςησαντες. (Zosime, l. V, p. 325.) L'opulence des bénédictins surpassait de beaucoup encore celle des moines de l'Orient.

1 Le sixième concile général, le *Quinisext. in Trullo*, canon XLVII (dans Beveridge, t. I, p. 213), défend aux femmes de passer la nuit dans un couvent d'hommes, et réciproquement aux couvens de femmes de donner l'hospitalité nocturne à des hommes. Le septième concile général, le second de Nicée, canon XX (dans Beveridge, t. I, p. 325), défend l'institution de monastères composés des deux sexes; mais il paraît, d'après Balsamon, que cette défense fut inefficace. (Voyez Thomassin, t. III, p. 1334-1368, relativement aux dépenses et aux irrégularités du clergé et des moines.)

2 J'ai lu, ou entendu raconter quelque part, la confession naïve d'un abbé de l'ordre des bénédictins. « Mon » vœu de pauvreté m'a valu cent mille écus de rente; mon » vœu d'obéissance m'a élevé au rang de prince souve» rain. » Je ne me rappelle pas ce que lui a valu son vœu de chasteté.

séparé, et on n'exposait aux dangers de leur conversation mondaine que d'anciens religieux d'une prudence et d'une discrétion éprouvées. L'esclave cloîtré ne recevait qu'en leur présence la visite de ses amis ou de sa famille ; et c'était une action très-méritoire que d'affliger ou une sœur affectueuse, ou un vieux père, du refus d'un mot ou d'un regard [1]. Rassemblés par hasard dans une prison où ils étaient retenus par la force ou par le préjugé, les religieux n'avaient aucun attachement personnel. Des solitaires fanatiques avaient peu d'idées ou de sentimens à se communiquer. L'abbé fixait par une autorisation particulière l'heure et la durée des visites qu'ils se rendaient ; et dans leurs repas silencieux, ils ne se présentaient qu'enveloppés d'un capuce, et presque invisibles les uns aux autres [2]. L'étude est la ressource de la solitude ; mais les paysans et les artisans, dont les couvens étaient remplis, n'avaient été ni préparés, ni disposés par leur éducation, à l'étude des sciences ou des belles-lettres : ils auraient pu travailler de leurs mains ; mais la vanité leur persuada bientôt que le travail altérait les vertus contemplatives et la perfection spirituelle, et l'industrie n'a jamais beaucoup d'activité lorsqu'elle n'est point aiguillonnée par l'intérêt personnel [3].

Selon l'ardeur de leur foi ou de leur zèle, les moines employaient à des oraisons vocales ou mentales le temps qu'ils passaient pendant le jour dans leurs cellules ; ils s'assemblaient le soir et se relevaient dans la nuit pour célébrer le culte public du monastère. On connaissait l'heure par la position des étoiles, que les nuages obscurcissent rarement en Egypte, et une sorte de trompette ou cornet rustique interrompait deux fois dans les vingt-quatre heures le vaste silence du désert ; on leur mesurait jusqu'au sommeil, dernier refuge des malheureux ; les heures de loisir, vides de plaisirs ou d'affaires, marchaient pesamment et lentement, et le moine, ennuyé de son existence, accusait vingt fois par jour la lenteur du soleil [1]. Dans cette situation désolante, la superstition poursuivait encore ses victimes [2]. Le repos qu'elles avaient cherché dans le cloître était troublé par des repentirs tardifs, des doutes profanes et des désirs criminels. Considérant toute impulsion de la nature comme un péché impardonnable, ils se croyaient toujours prêts à tomber dans un abîme dévorant et sans fond. La mort seule ou quelquefois l'aliénation d'esprit, suite de leur désespoir, pouvaient terminer les combats pénibles que leur livraient la maladie ou le désespoir ; et, dans le sixième siècle, on fonda à Jérusalem un hôpital pour recevoir les pénitens austères qui avaient perdu la raison [3]. Mais avant de tomber dans l'excès d'un délire constaté, leurs visions ont fourni des matériaux abondans à l'histoire des prodiges et des miracles. Ils se persuadaient qu'une multitude d'ennemis invisibles, de démons innombrables, voltigeaient sans cesse autour d'eux, et que, prenant à leur gré toutes sortes de formes, ces êtres malfaisans guettaient l'occasion de les épouvanter et de tenter ou de surprendre leur vertu. L'illusion du fanatisme agissait violemment sur leurs sens et sur leur imagination ; et l'hermite qui

[1] Pior, moine égyptien, reçut la visite de sa sœur ; mais il tint les yeux fermés tout le temps qu'elle resta avec lui. (Voy. *Vit. Patrum*, l. III, p. 504.) On pourrait citer beaucoup d'autres exemples de ce genre.

[2] Les 7, 8, 29, 30, 31, 34, 57, 60, 86 et 95 articles de la règle de Pacôme imposent le silence et la mortification les plus sévères.

[3] Cassien détaille longuement, dans les troisième et quatrième livres de ses institutions, les prières que les moines faisaient jour et nuit, et il donne la préférence à la liturgie qu'un ange avait dictée aux monastères de Tabenne.

[1] Cassien décrit, d'après sa propre expérience, l'*acedia* ou engourdissement de corps et d'esprit auquel un moine était exposé dans l'ennui de sa solitude. « Sæpiùsque » egreditur et ingreditur cellam, et solem velut ad occa- » sum tardius properantem crebriùs intuetur. » (*Institut.*, x, I.)

[2] Le jeune Stagirius fit confidence à son ami saint Chrysostôme de ses souffrances et de ses tentations. (Voyez les Œuvres de Middleton, vol. I, p. 107-210.) On trouve quelque chose de semblable au commencement de la vie de presque tous les saints ; et le fameux Inigo ou Ignace, fondateur des jésuites, peut servir d'exemple. (Vie d'Ignace de Guipuscoa, t. I, p. 29-38.)

[3] Fleuri, *Hist. Eccles.*, t. VII, p. 46. J'ai lu dans la vie des Pères, mais je ne me rappelle pas dans quel endroit, que plusieurs moines qui n'osèrent pas révéler leurs tentations à leur abbé se rendirent criminels de suicide.

sommeillait malgré lui en récitant ses prières nocturnes, croyait souvent avoir vu pendant son réveil les fantômes horribles ou séduisans qui lui étaient apparus en songe [1].

On distinguait les moines en deux espèces; les cénobites, qui suivaient en communauté la même règle, et les anachorètes, qui vivaient seuls et suivaient librement l'impulsion de leur fanatisme insocial et indépendant [2]. Les plus dévots ou les plus ambitieux renonçaient aux couvens comme au monde. Les monastères de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie étaient environnés d'une *laura* [3], nom donné à un certain nombre de grottes ou cellules qui formaient une chaîne à quelque distance autour du couvent. Les applaudissemens des religieux excitaient les austérités extravagantes des ermites [4]; ils se chargeaient le corps, le cou, les bras et les jambes, de croix, de chaînes et de liens de fer d'un poids énorme. Quelques-uns d'eux renonçaient à tous autres vêtemens; et on a admiré des saints des deux sexes, dont la nudité n'était couverte que par la longueur de leurs cheveux. Ils semblaient jaloux de se réduire à cet état sauvage et misérable, qui assimile l'homme au reste des animaux. Une nombreuse secte d'anachorètes de la Mésopotamie tira son nom de l'habitude qu'ils avaient de brouter dans les champs avec les troupeaux [1]. Ils s'emparaient de la retraite d'une bête sauvage, et s'efforçaient de lui ressembler. On trouve encore dans les carrières de la Thébaïde des blocs de marbre dont les inscriptions servent de monumens à leur pénitence [2]. La perfection des ermites consistait à se passer plusieurs jours de nourriture, à se priver du sommeil, et à garder le silence durant plusieurs années. Et une gloire certaine attendait l'homme (si le nom d'homme peut être donné à de tels êtres) assez ingénieux pour imaginer une cellule qui, dans la posture la plus gênante, pût l'exposer en tout temps à la rigueur des saisons.

Parmi les héros de la vie monastique, Siméon Stylite a immortalisé son nom par l'invention d'une pénitence extraordinaire [3]. A l'âge de treize ans, le jeune pâtre de Syrie quitta son métier, et se renferma dans un monastère. Après un noviciat long et pénible, pendant lequel il n'échappa qu'avec beaucoup de peine à un pieux suicide, il établit sa résidence sur une montagne, à trente ou quarante milles à l'orient d'Antioche. Dans l'enceinte d'une *mandara* ou cercle de pierres où il s'attacha lui-même avec une chaîne pesante, Siméon monta sur une colonne qui fut successivement élevée de neuf pieds à la hauteur de soixante [4]. Ce fut dans ce lieu élevé que l'anachorète syrien passa trente années exposé à l'ardeur brûlante des étés et aux froids rigoureux de l'hiver. L'habitude et la pratique lui apprirent à se maintenir sans crainte ni vertiges dans ce poste difficile, et à y prendre

[1] Voyez les septième et huitième conférences de Cassien, qui examine gravement pourquoi les démons sont moins nombreux et moins malfaisans que du temps de saint Antoine. L'Index de Rosweyde (*Vit. Patrum*) indique un grand nombre de scènes infernales. Les diables étaient toujours plus à craindre quand ils paraissaient sous la forme d'une femme.

[2] Pour la distinction des cénobites et des ermites, principalement en Egypte, voyez Jérôme (t. I, p. 45, *ad Rusticum*) le premier dialogue de Sulpice Sévère, Rufin (c. 22, *in Vit. Patrum*, l. VIII, p. 712-758) et par-dessus tout les dix-huitième et dix-neuvième conférences de Cassien. Ces écrivains, en comparant la vie du citoyen et celle du solitaire, découvrent l'abus et le danger de la dernière.

[3] Suicer., *Thesaur. Eccles.* t. II, p. 205, 218. Thomassin (Discipline de l'Eglise, t. I, p. 1501, 1502) donne une description de ces cellules. Quand Gérasimus fonda son monastère dans le désert du Jourdain, il fut environné d'une *laura* de soixante-dix cellules.

[4] Théodoret, dans un énorme volume, le Philothée (*in Vit. Patrum*, l. IX, p. 793-863), a rassemblé la vie et les miracles de trente anachorètes. Evagrius (l. I, c. 12) fait un éloge plus concis des ermites de la Palestine.

[1] Sozomen., l. VI, c. 33. Le grand saint Ephrème fait le panégyrique de ces moines βοσκοί, ou moines broutans. (Tillemont, Mém. Ecclés., t. VIII, p. 292.)

[2] Le père Sicard (Missions du Levant, t. II, p. 217-233) a examiné les cavernes de la Basse-Thébaïde avec autant de surprise que de dévotion. Les inscriptions sont en caractères syriaques, dont les chrétiens de l'Abyssinie faisaient usage.

[3] Voy. Théodoret, *in Vit. Patrum*, l. IX, p. 848-854; Antoine, *in Vit. Patrum*, l. I, p. 170-177; Cosme, *in Asseman.*, Biblioth. Oriental., t. I, p. 239-253; Evagrius, l. I, c. 13, 14; et Tillemont, Mém. Ecclés., t. XV, p. 347-392.

[4] La circonférence étroite de deux coudées ou trois pieds qu'Evagrius donne au sommet de la tour ne s'accorde ni avec le bon sens, ni avec les règles de l'architecture; ceux qui la voyaient d'en bas pouvaient aisément se tromper.

différentes postures de dévotion. Il priait quelquefois debout, et les bras tendus en forme de croix. Mais son exercice le plus ordinaire était de courber et de redresser alternativement son corps décharné, en baissant sa tête presque jusqu'à ses pieds. Un spectateur curieux, après avoir compté jusqu'à douze cent quarante-quatre répétitions de ce geste, n'eut pas la patience de pousser plus loin son calcul. Les suites d'un ulcère [1] à la cuisse abrégèrent la vie de Siméon Stylite, mais n'interrompirent point sa singulière pénitence, et il mourut patiemment sans bouger de dessus sa colonne. Un prince dont le caprice infligerait de pareilles tortures, passerait pour le plus cruel des tyrans; mais il serait au-dessus de toute sa puissance de prolonger de force la misérable existence de sa victime. Ce martyre volontaire avait sans doute détruit peu à peu la sensibilité du corps et de l'âme; il ne serait pas raisonnable de supposer que des fanatiques si cruels pour eux-mêmes fussent susceptibles d'affection pour les autres. L'insensibilité a été le caractère distinctif des moines dans tous les temps et dans tous les pays; mais leur âme froide et inaccessible au sentiment de l'amitie s'enflammait aisément d'une haine religieuse, et leur zèle impitoyable n'a jamais manqué au saint office de l'inquisition.

Les saints moines, qui n'excitent que la pitié et le mépris des philosophes, obtenaient la vénération et presque l'adoration des peuples et des souverains. Des multitudes de pélerins venaient de la Gaule et des Indes se prosterner devant le pilier de Siméon. Des tribus de Sarrasins se disputaient par les armes l'honneur de sa bénédiction; les reines de Perse et d'Arabie rendaient hommage à ses vertus surnaturelles; et le jeune Théodose consulta le pieux ermite sur les affaires les plus importantes de l'état et de l'église. Le patriarche, le maître-général de l'Orient, six évêques, vingt-un comtes ou tribuns, et six mille soldats, transportèrent processionnellement les restes de Siméon, de la montagne de Télénisse dans la ville d'Antioche, qui les révéra comme son plus glorieux ornement et sa forteresse la plus inexpugnable.

Les anachorètes éclipsèrent peu à peu la renommée des apôtres et des martyrs; le monde chrétien se prosterna devant leurs reliques, et les miracles attribués à leurs restes précieux surpassèrent en nombre et en durée les exploits spirituels de leur vie. Mais leurs légendes [1] ont été surchargées de faits apocryphes par la politique ou par la crédulité de leurs confrères, et un siècle crédule s'est laissé persuader que la volonté d'un moine d'Égypte ou de Syrie suffisait pour interrompre l'ordre éternel de l'univers. Les favoris du ciel étaient habitués à guérir les malades les plus désespérés, en les touchant de la main, quelquefois même avec une parole, ou par un message lorsqu'ils se trouvaient trop éloignés. Ils forçaient les démons les plus opiniâtres à sortir ou des âmes ou des corps dont ils s'étaient emparés; ils abordaient familièrement les lions et les serpens du désert et leur imposaient des ordres. Ils passaient le Nil sur le dos d'un crocodile, et se rafraîchissaient dans une fournaise ardente. Ces contes extravagans, qui ressemblent à des fictions poétiques dépourvues de génie, corrompirent la raison, la foi et la morale des chrétiens. Leur crédulité dégrada et vicia les facultés de leur âme; ils falsifiaient le témoignage de l'histoire, et les erreurs de la superstition éteignirent peu à peu les lumières des sciences et de la philosophie. La révélation ou la sanction divine vint à l'appui de toutes les pratiques religieuses introduites par les saints et de toutes les doctrines mystérieuses qu'ils adoptaient; et sous le règne des moines on vit disparaître le pa-

[1] Je ne dois point taire une ancienne accusation relative à l'ulcère de Siméon Stylite: on raconte que le diable, ayant pris la forme d'un ange, invita le saint à monter comme Élie dans un chariot de feu. Stylite leva trop précipitamment le pied, et Satan saisit cette occasion de le punir de sa vanité.

[1] Je ne sais comment choisir ou indiquer les miracles contenus *in Vit. Patrum* de Rosweyde, dont le nombre excède celui de mille pages de cet ouvrage. On en trouvera un extrait dans les dialogues de Sulpice Sévère, et dans la Vie de saint Martin. Il révère les moines de l'Egypte; mais il fait souvent une remarque insultante, c'est qu'ils ne ressuscitèrent jamais des morts, tandis que l'évêque de Tours en a rappelé trois à la vie.

triotisme et les vertus des citoyens. S'il était possible de mesurer l'intervalle entre les écrits philosophiques de Cicéron et la légende de Théodoret, entre le caractère de Caton et celui de Siméon Stylite, nous apprécierions peut-être la révolution que l'empire romain éprouva dans une période de cinq cents ans.

II. Le christianisme remporta successivement deux victoires glorieuses et décisives; la première, sur les citoyens éclairés et civilisés de l'empire romain; et l'autre, sur les barbares de la Scythie et de la Germanie, qui renversèrent l'empire et embrassèrent la religion des Romains. Parmi ces sauvages prosélytes, les Goths furent les premiers qui donnèrent l'exemple, et la nation fut redevable de sa conversion à un compatriote, ou du moins à un sujet digne d'être mis au rang de ces inventeurs des arts utiles qui ont mérité le souvenir et la reconnaissance de la postérité. Les Goths qui ravagèrent l'Asie sous le règne de Galien avaient emmené un grand nombre de provinciaux en captivité. Parmi ces captifs il se trouvait beaucoup de chrétiens et d'ecclésiastiques; et ces missionnaires forcés travaillèrent avec succès à la conversion de leurs maîtres dans les villages de la Dacie où ils étaient dispersés. Les germes de la doctrine de l'Évangile qu'ils avaient semés se propagèrent insensiblement; et en moins d'un siècle, cette pieuse entreprise fut achevée par les travaux d'Ulphilas, dont les ancêtres avaient été transportés d'une petite ville de Cappadoce au-delà du Danube.

Ulphilas, évêque et apôtre des Goths [1], mérita le respect et l'affection des barbares par sa vie exemplaire et son zèle infatigable. Ils reçurent avec confiance la doctrine de la vertu et de la vérité qu'il prêchait, et dont il donnait l'exemple. Ulphilas exécuta la tâche pénible de traduire l'Écriture sainte dans leur langue, dialecte de la langue germaine ou teutonique; mais il supprima prudemment les quatre livres des Rois, qui auraient pu exciter et autoriser le zèle féroce des barbares. Son génie perfectionna le raide et imparfait idiome de pâtres et de soldats, idiôme si peu propre à communiquer des idées métaphysiques. Avant de travailler à sa traduction, Ulphilas fut forcé de composer un nouvel alphabet de vingt-quatre lettres, pour exprimer des sons inconnus dans la prononciation grecque et latine [1]; mais la guerre et les dissensions civiles troublèrent bientôt la paix de l'église des Goths; et les chefs, divisés par l'intérêt, le furent aussi par la religion. Fritigern, allié des Romains, devint le prosélyte d'Ulphilas, tandis que le fougueux Athanaric rejetait l'alliance de l'empire et le joug de l'Évangile. La persécution qu'il excita servit à éprouver la foi des nouveaux convertis. On fit promener sur un chariot l'image de Thor ou de Woden dans toutes les rues du camp, et on brûla dans leurs tentes, avec toutes leurs familles, ceux qui refusèrent d'adorer le dieu de leurs ancêtres. Le mérite d'Ulphilas lui acquit l'estime de la cour d'Orient, où il parut deux fois comme ministre de paix. Le respectable prélat plaida la cause des Goths, qui imploraient la protection de Valens; et on donna le surnom de Moïse à ce guide spirituel qui conduisit son peuple à travers les eaux profondes du Danube, dans les terres qui leur étaient promises [2]. Les pâtres, attachés à sa personne, et dociles à sa voix, s'établirent aux pieds des montagnes de la Mœsie, dans un pays de bois et de pâturages qui fournissaient une nourriture abondante aux troupeaux, et procuraient les moyens d'acheter le blé et le vin des provinces voisines.

[1] Relativement à Ulphilas et à la conversion des Goths voyez Sozomène, l. VI, c. 37; Socrate, l. IV, c. 33; Théodoret, l. IX, c. 37; Philostorge, l. II, c. 5. L'hérésie de Philostorge semble lui avoir procuré des sources d'instruction plus certaines.

[1] On publia, A. D., 665, un fragment de la traduction des quatre évangiles dans la langue gothique, et on le regarde comme le plus ancien monument de la langue teutonique, quoique Westein entreprenne, sur des conjectures frivoles, d'enlever à Ulphilas le mérite d'avoir composé cet ouvrage. Deux des quatre lettres expriment, l'une le *W*, et l'autre le *th* des Anglais. (Voy. Simon, Hist. Crit. du Nouveau Testament, t. II, p. 219-223. *Mill. Prolegom.* p. 151, édit Kusteri; Westein Prolegom., t. I, p. 114.)

[2] Philostorge place mal à propos leur passage sous le règne de Constantin; mais je suis tenté de croire qu'il précéda la grande émigration.

Ces barbares se multiplièrent en paix dans la foi de l'Évangile [1].

Les belliqueux Visigoths, leurs compatriotes, adoptèrent universellement la religion des Romains, avec lesquels ils entretenaient des relations continuelles de guerre, d'alliance ou de conquête. Dans leur marche longue et victorieuse depuis le Danube jusqu'à l'océan Atlantique, ils convertirent leurs alliés, et instruisirent la génération naissante : la dévotion qui régnait dans le camp d'Alaric et à la cour de Toulouse aurait pu servir d'exemple et de leçon aux palais de Rome et de Constantinople [2]. Vers la même époque, tous les barbares qui s'établirent sur les ruines de l'empire d'Occident, embrassèrent le christianisme : les Bourguignons dans la Gaule, les Suèves en Espagne, les Vandales en Afrique, les Ostrogoths en Pannonie, et les différentes bandes de mercenaires qui placèrent Odoacre sur le trône de l'Italie. Les Francs et les Saxons persévéraient dans les erreurs du paganisme; mais les Francs obtinrent la monarchie de la Gaule par leur soumission, à l'exemple de Clovis; et les missionnaires de Rome éclairèrent la superstition sauvage des conquérans saxons de la Bretagne. Ces prosélytes barbares déployèrent avec succès leur zèle pour la propagation de la foi; les rois Mérovingiens et leurs successeurs, Charlemagne et les Othons, étendirent l'empire de la croix par leurs lois et par leurs victoires; l'Angleterre produisit l'apôtre de la Germanie, et la lumière de l'Évangile se répandit insensiblement depuis les bords du Rhin jusqu'aux nations voisines de l'Elbe, de la Vistule, et de la mer Baltique [3].

[1] Nous avons l'obligation à Jornandès, (*de Reb Get.*) du tableau concis et intéressant de cette tribu des Goths. *Gothi minores, populus immensus cum suo pontifice ipsoque primate Wulfilâ.* Les derniers mots, s'ils ne sont point une répétition inutile, indiquent quelque espèce de juridiction temporelle.

[2] « At non ità Gothi, non ità Vandali; malis licet doctoribus instituti, meliores tamen etiam hac parte quam » nostri. » (Salvien, *de Gubernat. Dei*, l. VII, p. 243.)

[3] Mosheim a donné une esquisse des progrès du christianisme dans le nord, depuis le quatrième siècle jusqu'au quatorzième. Ce sujet offrirait des matériaux suffisans pour une histoire ecclésiastique, et même pour une histoire philosophique.

Il n'est pas aisé d'établir les différens motifs soit de raison, soit de passion, qui contribuèrent à la conversion des barbares; le caprice, un accident, un songe, un présage, ou le rapport d'un miracle, l'exemple d'un prêtre ou d'un héros, les charmes d'une épouse pieuse, et plus encore le succès d'une prière ou d'un vœu adressé au Dieu des chrétiens dans le moment du danger [1]. Le torrent de l'habitude et de la société effaça insensiblement les préjugés de l'enfance et de l'éducation; les vertus extravagantes des moines soutinrent les préceptes moraux de l'Évangile, et la théologie spirituelle se maintint par la puissance visible des reliques et la pompe du culte religieux. Mais les missionnaires qui travaillaient à la conversion des infidèles, pouvaient employer quelquefois un moyen de persuasion ingénieux et sensé, qui fut suggéré à un saint par un évêque saxon [2]. « Admettez, disait-il, toutes les » fables qu'ils racontent de la généalogie de » leurs dieux, engendrés les uns par les au- » tres; partez de ce principe pour démontrer » l'imperfection de leur nature et leurs infir- » mités humaines, pour prouver qu'ils ont » commencé à exister en naissant, et qu'il est » probable qu'ils mourront. Dans quel temps, » par quel moyen, par quelle cause le plus » ancien de leurs dieux a-t-il été produit? » Continuent-ils, ou ont-ils cessé d'engen- » drer? S'ils n'engendrent plus, sommez » votre adversaire de vous rendre raison d'un » changement si extraordinaire. S'ils engen- » drent encore, le nombre des dieux doit se » multiplier à l'infini : et ne risque-t-on pas » d'exciter le ressentiment du Dieu supé- » rieur, en adorant indiscrètement une di- » vinité impuissante? Le ciel, la terre, et » tout le système de l'univers, peuvent être » conçus par l'imagination, comme créés ou

[1] C'est à cette cause que Socrate (l. VII, c. 30) attribue la conversion des Bourguignons, dont Orose a célébré la piété chrétienne (l. VII, c. 19).

[2] Voyez une épître originale et curieuse de Daniel, premier évêque de Winchester (Beda, Hist. Eccles., Angl. l. V, c. 18. p. 203. Edit. Smith), à S. Boniface, qui prêcha l'Évangile aux sauvages de la Hesse et de la Thuringe. (*Epistol. Bonifacii*, LXVII. *In maxima Bibliotheca Patrum.*, t. XIII, p. 93.)

» comme éternels. S'ils ont été créés, où et » comment les dieux pouvaient-ils exister » avant la création? Si au contraire l'univers » est éternel, comment les dieux ont-ils pu » donner des lois à un monde qui existait » avant eux? Servez-vous de ces argumens » avec modération ; faites sentir dans les oc» casions favorables la vérité et la beauté de » la révélation chrétienne; et tâchez de con» fondre les incrédules sans exciter leur co» lère. » Ce raisonnement métaphysique et trop raffiné, peut-être, pour des barbares de la Germanie, fut fortifié par l'argument plus puissant du consentement public. La fortune, avec tous ses avantages temporels, avait abandonné la cause des païens, et avait passé du côté du christianisme; les Romains eux-mêmes, la nation la plus puissante et la plus éclairée du globe, avaient renoncé à leurs anciennes superstitions. Si les ruines de l'Empire semblaient accuser l'impuissance de la nouvelle religion, la conversion des Goths victorieux détruisait toute la valeur de cet argument. Les barbares qui envahirent l'empire d'Occident offrirent tous successivement le même exemple édifiant. Avant le siècle de Charlemagne, les nations chrétiennes de l'Europe pouvaient se vanter de posséder seules tous les climats tempérés, et les pays fertiles qui produisent l'huile, les blés et les vins, tandis que les idolâtres et leurs impuissantes idoles se trouvaient renfermés dans les régions glacées du Nord [1].

Le christianisme, qui ouvrit les portes du ciel aux barbares, opéra une grande révolution dans leur situation morale et politique. Ils acquirent l'usage des lettres, si essentiel à une religion dont la doctrine est contenue dans des livres, et, tout en étudiant les vérités divines, leur imagination s'enrichissait des connaissances de l'histoire, de la nature, des arts, et de la société. La traduction des Ecritures dans leur langue nationale, après avoir facilité leur conversion, donna sans doute à leur clergé l'envie de lire le texte original, de comprendre la liturgie de l'église, et d'examiner dans les écrits des Pères la chaîne de la tradition ecclésiastique. Ces dons spirituels se conservaient dans les langues grecque et latine, qui recélaient aussi les monumens précieux des connaisseurs de l'antiquité. Les productions immortelles de Virgile, de Cicéron et de Tite-Live, qui devinrent accessibles aux chrétiens barbares, furent transmises silencieusement de génération en génération, depuis le règne d'Auguste jusqu'au temps de Clovis et de Charlemagne. Le souvenir des temps passés alluma l'émulation des hommes, et la lumière de la science se conserva pour animer et éclairer un jour dans leur maturité les nations de l'Occident. Quelque corrompu qu'ait été leur christianisme, les barbares trouvaient dans la loi des principes d'équité, et dans l'Évangile des préceptes de charité et d'indulgence; et si la connaissance de leur devoir ne suffisait pas pour diriger leurs actions ou régler leurs passions, ils étaient retenus quelquefois par la conscience, et souvent punis par le remords. Mais l'autorité immédiate de la religion avait moins d'empire sur eux que la confraternité qui les unissait avec tous les chrétiens. L'influence de ce sentiment contribuait à maintenir leur fidélité au service ou à l'alliance des Romains, à alléger les horreurs de la guerre, à modérer les rigueurs de la conquête, et à conserver, dans la chute de l'Empire, le respect du nom et des institutions de Rome. Pendant les jours de prospérité du paganisme, les prêtres de la Gaule et de la Germanie avaient commandé au peuple, et contrôlé la juridiction des magistrats; les prosélytes zélés poussèrent encore plus loin l'obéissance pour les pontifes de la foi chrétienne. Le caractère sacré des évêques était encore relevé par la possession des biens temporels. Ils avaient une place honorable dans les assemblées législatives des soldats et des hommes libres; et il était de leur intérêt autant que de leur devoir d'adoucir par leurs conquêtes pacifiques la férocité des barbares. La correspondance continuelle entre les membres du clergé latin, les pélerinages fréquens de Rome et de Jé-

[1] L'épée de Charlemagne ajouta du poids à l'argument; mais lorsque Daniel écrivit cette épître (A. D. 723), les Mahométans, dont les possessions s'étendaient depuis l'Inde jusqu'en Espagne, auraient pu le rétorquer contre les chrétiens.

rusalem, et l'autorité naissante des papes, cimentèrent l'union de la république chrétienne, et produisirent insensiblement l'unité de morale et de jurisprudence qui a distingué les nations indépendantes et souvent hostiles de l'Europe moderne du reste du genre humain.

Mais ces causes produisirent lentement leur effet, et un hasard malheureux versa long-temps un poison mortel dans la coupe du salut. Quels qu'aient été les premiers sentimens d'Ulphilas, ses liaisons avec l'empire et avec l'église s'étaient formées durant le règne de l'arianisme. L'apôtre des Goths signa la confession de foi de Rimini, soutint publiquement que le *fils* n'était ni égal, ni consubstantiel au *père* [1], communiqua cette erreur au peuple et au clergé, et infecta les barbares d'une hérésie [2] que le grand Théodose avait proscrite et éteinte chez les Romains. Le caractère et l'intelligence des nouveaux prosélytes les rendaient peu propres à s'occuper des subtilités métaphysiques; mais ils défendaient avec fermeté les principes qu'ils avaient reçus pieusement comme la véritable doctrine du christianisme. L'avantage de prêcher et d'interpréter les saintes Écritures en langue teutonique facilita les succès apostoliques d'Ulphilas et de ses successeurs; et ils ordonnèrent un nombre suffisant d'évêques et de prêtres pour instruire les tribus de leurs compatriotes. Les Ostrogoths, les Bourguignons, les Suèves et les Vandales préférèrent les leçons plus intelligibles de leurs prédicateurs nationaux, à l'éloquence du clergé latin [1]; et les guerriers établis sur les ruines de l'empire d'Occident adoptèrent l'arianisme pour leur foi nationale. Cette différence de religion était une source perpétuelle de haine et de jalousie; on ajoutait au nom de barbare l'épithète plus odieuse d'hérétique; les héros du Nord, après avoir eu beaucoup de peine à croire que leurs ancêtres païens étaient condamnés à des supplices éternels [2], apprirent avec autant d'indignation que de surprise, qu'ils n'avaient rien fait eux-mêmes, que prendre un autre chemin pour arriver au même but. Au lieu des louanges et des applaudissemens que les rois chrétiens sont accoutumés à recevoir de leurs loyaux prélats, les évêques et le clergé orthodoxe étaient toujours en contestation avec les cours ariennes. Leur opposition indiscrète devenait souvent criminelle, et quelquefois dangereuse [3]. Les chaires, organes privilégiés de la sédition, retentissaient des noms de Pharaon et d'Holopherne [4]. L'espérance ou la promesse d'une délivrance glorieuse enflammait le ressentiment du peuple, et les prélats séditieux travaillaient eux-mêmes au succès de leurs prédictions. Malgré ces violences, les catholiques de l'Espagne, de la Gaule et de l'Italie, jouissaient, sous le règne des Ariens, de l'exercice libre de leur religion. Leurs maîtres hautains respectaient le zèle d'un peuple nombreux, déterminé à mourir aux pieds de ses autels, et les barbares admiraient et imitaient eux-mêmes la constance de leur dévotion. Les vainqueurs

[1] Les opinions d'Ulphilas et des Goths inclinaient vers le semi-arianisme, puisqu'ils ne convenaient pas que le fils fût une *créature*, quoiqu'ils reçussent dans leur communion ceux qui maintenaient cette doctrine. Leur apôtre représenta toute cette controverse comme une question indifférente qui avait été élevée par la fureur de disputer (l. IV, c. 37.)

[2] On a imputé l'hérésie des Goths à l'empereur Valens. *Itaque justo dei judicio ipsi eum vivum incenderunt, qui propter eum etiam mortui, vitio erroris arsuri sunt.* (Orose, l. VII, c. 33, p. 554.) Cette sentence cruelle est confirmée par Tillemont (Mém. Ecclés., t. VI, p. 604-610) qui dit froidement: « Un seul homme entraîna dans » l'enfer un nombre infini de septentrionaux, etc. » Salvien (*de Gubern. Dei*, l. V, p. 150, 151) plaint et excuse cette erreur involontaire.

[1] Orose affirme, dans l'année 416 (l. VII, c. 41, p. 580), que les églises chrétiennes, c'est-à-dire des catholiques, étaient remplies de Huns, de Suèves, de Vandales et de Bourguignons.

[2] Radbod, roi des Frisons, fut si irrité de cette déclaration qu'un missionnaire lui fit imprudemment, qu'il se retira sur-le-champ des fonts baptismaux où il venait d'entrer. (Voyez Fleury, Hist. Ecclés. t. IX, p. 167.)

[3] Les épîtres de Sidonius, évêque de Clermont sous les Visigoths, et d'Avitus, évêque de Vienne sous les Bourguignons, donnent quelques notions imparfaites de la conduite générale des catholiques. L'histoire de Clovis et de Théodoric fournira quelques faits particuliers.

[4] Genseric sembla avouer la justesse de la comparaison, par la rigueur avec laquelle il punit ces allusions indiscrètes. (Victor Vitensis, l. VII, p. 10.)

déguisèrent leurs craintes, en attribuant leur indulgence à un sentiment d'humanité ; et, en affectant le langage du véritable christianisme, ils en prirent insensiblement le véritable esprit.

L'indiscrétion des catholiques et l'impatience des barbares interrompirent quelquefois la paix de l'église. Mais les écrivains orthodoxes ont fort exagéré la sévérité et les injustices du clergé arien. On peut accuser du crime de persécution Euric, roi des Visigoths, qui suspendit l'exercice des fonctions ecclésiastiques, ou du moins celles des évêques, et qui punit le zèle des prélats de l'Aquitaine par la prison, l'exil et la confiscation [1]. Mais les seuls Vandales eurent l'imprudence et la cruauté de vouloir forcer les opinions religieuses d'une nation entière. Genseric avait renoncé dès sa jeunesse à la communion orthodoxe : irrité d'éprouver dans les églises et dans les synodes la résistance des Africains qu'il avait vu fuir dans la plaine, ce chef féroce, également incapable de crainte et de pitié, prononça contre ses sujets catholiques les lois les plus intolérantes et les punitions les plus arbitraires. Son langage furieux, et ses intentions connues, autorisaient à donner à ses actions l'interprétation la plus défavorable. On fit un crime aux Ariens du sang qui souilla les états et le palais du tyran. Son fils Hunneric, qui n'hérita que de ses vices, exerça contre les catholiques les mêmes fureurs qui avaient été funestes à son frère, à ses neveux, aux amis et aux favoris de son père, et même au patriarche arien, qui avait été inhumainement brûlé vif au milieu de Carthage. Une trève insidieuse précéda et prépara la guerre de religion ; la persécution devint la principale affaire de la cour de Carthage, et la mort d'Hunneric vengea les injures de l'église sans contribuer à sa délivrance. Le trône d'Afrique fut successivement occupé par deux neveux d'Hunneric, Gundamond, qui régna environ douze ans, et Transimond, qui gouverna les Africains pendant vingt-sept années. Le parti orthodoxe eut également à souffrir de ces deux administrations. Gundamond sembla d'abord prétendre à surpasser son oncle en cruauté ; et lorsqu'il se repentit, et qu'il rappela les évêques et rendit la liberté à la doctrine d'Athanase, sa mort fit perdre tout le fruit de cette clémence tardive. Son frère Trasimond, le plus accompli des rois vandales, fut célèbre par sa beauté, sa prudence et sa grandeur d'âme ; mais son fanatisme et les moyens insidieux qu'il employa pour le satisfaire ternirent ses qualités brillantes. Au lieu de menaces et de tortures, il eut recours à la puissance plus efficace de la séduction. Les dignités, les richesses, et les faveurs étaient la récompense assurée de l'apostasie ; en renonçant à leur foi, les catholiques obtenaient le pardon de tous les crimes ; et toutes les fois que Trasimond méditait quelques mesures de rigueur, il attendait que ses adversaires lui en fournissent le prétexte par quelque indiscrétion. Fanatique jusqu'à sa dernière heure, il fit faire à son successeur le serment de ne jamais tolérer les disciples d'Athanase. Mais Hilderic, prince sage et compatissant, quoique fils du sauvage Hunneric, préféra les devoirs de la justice et de l'humanité à l'obligation d'un vœu impie, et son règne ramena la paix et la liberté universelles. Son cousin Gelimer, arien zélé, usurpa le trône de ce souverain, faible et vertueux. Mais Bélisaire l'en fit descendre, et détruisit la monarchie des Vandales, avant que leur nouveau souverain eût pu jouir ou abuser de son pouvoir ; et ce fut le tour du parti orthodoxe de faire sentir à ses adversaires les souffrances dont ils l'avaient accablé [1].

[1] Telles sont les plaintes de Sidonius, évêque de Clermont, et contemporain (l. VII, c. 6, p. 182, etc., édit. Sirmond). Grégoire de Tours, qui cite cette épître (l. II, c. 25 du t. II, p. 174) donne pour preuve neuf évêchés vacans dans l'Aquitaine, et dont la plupart des titulaires avaient souffert le martyre.

[1] Les monumens originaux de la persécution des Vandales sont conservés dans cinq livres de l'histoire de Victor Vitensis, *de persecutione vandalica* (cet évêque avait été exilé par Hunneric), dans la Vie de saint Fulgence, qui se distingua dans la persécution de Trasimond, (*in Biblioth. Max. Patrum*, t. IX, p. 4-16), et dans le premier livre de la guerre des Vandales, par Procope (c. 7, 8, p. 196, 198, 199.) Dom Ruinart, dernier éditeur de Victor, a éclairci tout ce sujet par des notes très-savantes, et par un supplément (Paris, 1664).

Les déclamations violentes des catholiques, les seuls qui aient écrit l'histoire de cette persécution, ne présentent ni le tableau suivi des causes et des événemens, ni le portrait impartial des caractères particuliers. Les faits qui méritent la confiance ou l'attention peuvent se réduire aux articles suivans. 1° dans la loi originale qui nous a été conservée [1], Hunneric déclare, et cette déclaration paraît conforme à la vérité, n'avoir fait que transcrire littéralement les règlemens et les punitions prononcés par les édits impériaux contre les assemblées des hérétiques, et contre le clergé et les sujets qui rejetaient la religion établie. Si les droits de la conscience eussent pu se faire entendre, les catholiques auraient été forcés de condamner leur propre conduite passée, ou d'approuver la sévérité dont ils étaient les victimes : mais ils réclamaient une indulgence qu'ils refusaient d'accorder. Quoique tremblans sous la verge de la persécution, ils prodiguaient des louanges à la sévérité d'Hunneric contre les Manichéens, dont plusieurs furent brûlés vifs [2], et refusaient avec horreur l'offre de laisser jouir les disciples d'Arius et d'Athanase d'une liberté égale et réciproque dans les états des Romains et des Vandales [3].

II. On se servit, contre les catholiques, de l'usage des conférences si souvent employées par eux-mêmes pour insulter ou punir l'obstination de leurs adversaires [4]. Hunneric fit assembler quatre cent soixante-six évêques orthodoxes à Carthage; mais, en entrant dans la salle d'audience, ils eurent la mortification d'apercevoir Cyrille l'arien, assis sur le trône patriarcal. Les deux partis se séparèrent après s'être reproché mutuellement, comme à l'ordinaire, et leurs bruyantes clameurs et leurs réticences, et leurs délais et leur précipitation, et leur emploi de la force militaire et des clameurs populaires.

On choisit parmi les évêques orthodoxes un martyr et un confesseur. Vingt-huit prirent la fuite, et quatre-vingt-huit cédèrent. Quarante-six allèrent en Corse travailler dans les forêts pour le service de la marine royale; trois cent deux furent bannis dans différens cantons de l'Afrique, exposés aux insultes de leurs ennemis, et privés soigneusement de tous secours spirituels et temporels [1]. Les souffrances de dix ans d'exil réduisirent sans doute leur nombre; et, s'ils eussent observé la loi de Thrasimond, qui défendait les consécrations épiscopales, l'église orthodoxe de l'Afrique aurait expiré avec ses membres. Ils désobéirent, et deux cent trente huit évêques exilés en Sardaigne, expièrent cette nouvelle désobéissance. Après y avoir langui quinze ans, ils durent leur délivrance à l'avénement du bienveillant Hildéric [2]. Ces deux îles avaient été bien choisies par la haine des Ariens. Sénèque a déploré, d'après sa propre expérience, et exagéré probablement la misère de la Corse [3]; et l'air malsain de la Sardaigne contrebalançait sa fertilité [4].

[1] Victor, IV, 2, p. 65. Hunneric refuse le nom de catholique aux Homoousiens. Il présente comme les véritables *Divinæ majestatis cultores* son propre parti, qui professait une foi approuvée par plus de mille évêques, dans les synodes de Rimini et de Séleucie.

[2] Victor, II, p. 121, 122. *Laudabilior......videbatur.* Dans les manuscrits qui omettent ce mot, le passage devient inintelligible. (Voy. Ruinart, Not., p. 164.)

[3] Victor, II, 2, p. 22, 23. Le clergé de Carthage appelait ces conclusions *periculosæ*, et elles semblent à la vérité avoir été proposées pour faire tomber les évêques catholiques dans le piége.

[4] Voyez le récit de cette conférence, et la manière dont les évêques furent traités dans Victor (11, 13, 18, p. 35-42), et tout le quatrième livre (p. 63-171). Le troisième livre (p. 42-62,) ne contient que leur apologie et leur confession de foi.

[1] Voyez la liste des évêques africains dans Victor (p. 117-140) et les notes de Ruinart (p. 215-397). Le nom schismatique de *Donatus* se trouve souvent répété; et ils paraissent avoir adopté ; comme nos fanatiques du dernier siècle, les pieux surnoms de *Deodatus*, *Deogratias*, *Quidvultdeus*, *Habetdeum*, etc.

[2] Fulgence, *Vit.*, c. 16-29. Thrasimond aimait à entendre louer sa modération et son érudition, et Fulgence dédia au tyran arien trois livres de controverses, en lui donnant le titre de *piissime rex* (*Bibliot. max. Patrum*, t. IX, p. 41). Dans la vie de Fulgence, le nombre des évêques exilés n'est porté qu'à soixante. Victor de Tunone et Isidore en comptent cent vingt. Mais l'*Historia Miscella*, et une chronique authentique de ces temps fixent le nombre à deux cent vingt. (Voyez Ruinart, p. 570, 571.)

[3] Voyez les épigrammes plates et insipides de Sénèque; le disciple du stoïcisme ne supporta pas l'exil plus courageusement qu'Ovide. La Corse ne produisait peut-être ni grains, ni vins, ni huile; mais elle produisait de l'herbe et ne manquait pas d'eau, et on pouvait y faire du feu.

[4] *Si ob gravitatem cœli interissent, vile damnum.* (Tacit., *Annal.*, II, 85.) Dans cette application, Thrasi-

III. Le zèle de Genseric et de ses successeurs pour la conversion des catholiques devait les rendre plus jaloux de conserver la doctrine arienne dans toute sa pureté. Avant que les églises fussent absolument fermées, c'était un crime d'y paraître en habit de barbare, et on en chassait ignominieusement ceux qui négligeaient de se conformer à l'ordre du souverain [1]. Les officiers palatins qui refusaient d'embrasser la religion de leur prince perdaient leur rang et leur emploi; on les bannissait dans les îles de Sardaigne ou de Sicile, ou on les condamnait à travailler dans les champs d'Utique avec les paysans et les esclaves. L'exercice de la religion catholique était plus strictement défendu dans les districts particulièrement assignés aux Vandales; la punition tombait également sur le missionnaire et le prosélyte. Ces précautions maintinrent le zèle des barbares; ils faisaient dévotement le métier d'espion, de délateur et de bourreau; et lorsque leur cavalerie entrait en campagne, ils insultaient par plaisir les églises et le clergé des catholiques qui se trouvaient sur leur route [2]. IV. Par un raffinement de cruauté, on livrait aux Maures du désert les citoyens accoutumés au luxe des provinces romaines. Hunneric fit arracher de leur demeure et chasser de leur pays natal un grand nombre d'évêques, de prêtres et de diacres, et quatre mille quatre-vingt-seize habitans dont le crime n'est pas bien connu. Durant la nuit, on les entassait comme un troupeau dans leur propre ordure: dans le jour ils continuaient leur marche vers les sables brûlans du désert; et, lorsque, épuisés de chaleur et de fatigue, ils s'arrêtaient ou ralentissaient leur marche, on les chassait à coups de fouet, ou on les traînait jusqu'à ce qu'ils expirassent entre les mains de leurs persécuteurs [3]. Lorsque ces malheureux exilés atteignirent les huttes des Maures, ils excitèrent sans doute la compassion d'un peuple, dont l'humanité n'était ni perfectionnée par le raisonnement ni corrompue par le fanatisme. Mais, s'ils échappaient aux fatigues et aux dangers de la route, ils avaient à endurer ensuite la misère d'une vie sauvage. V. Avant d'entreprendre une persécution, les princes devraient se demander sérieusement s'ils sont résolus à la soutenir jusqu'à la dernière extrémité: ils excitent la flamme en cherchant à l'éteindre, et sont bientôt forcés de châtier la désobéissance du coupable à la nouvelle loi avec autant de sévérité que son crime. L'amende qu'il est hors d'état ou qu'il refuse de payer expose sa personne à la rigueur de la loi, et l'inefficacité des punitions plus légères amène la nécessité d'une peine capitale. A travers le voile des fictions et des déclamations outrées, on aperçoit distinctement que les catholiques éprouvèrent les traitemens les plus ignominieux, principalement sous le règne d'Hunneric [1]. Des citoyens respectables, des matrones d'une naissance illustre, des vierges consacrées, furent hissés tout nus à des poulies avec des poids suspendus à leurs pieds. Dans cette pénible attitude on leur déchirait le corps à coups de fouet, et on leur brûlait les parties les plus sensibles avec des fers rouges. Les Ariens poussèrent la cruauté envers les catholiques jusqu'à leur faire couper les oreilles, le nez, la langue et la main droite; et, quoiqu'on ne puisse pas assurer précisément le nombre de leurs victimes, il est évident qu'ils en firent beaucoup, et l'on cite un évêque [2] et un proconsul [3] parmi ceux qui purent réclamer la couronne du martyre. On accorde le même honneur à la mémoire du comte Sébastien, qui professa la foi de Nicée avec une constance inébranlable. Gen-

mond aurait adopté volontiers la variante de quelques critiques, qui lisent *utile damnum*.

[1] Lisez le prélude d'une persécution *générale* dans Victor (II, 3, 4, 7), et les deux édits d'Hunneric (l. II, p. 35; l. IV, p. 64).

[2] Voy. Procope, *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 7, p. 197, 198. Un prince maure s'efforça d'apaiser le dieu des chrétiens, en effaçant les traces des sacriléges commis par les Vandales.

[3] Voyez cette Histoire dans Victor (II. 8-12, p. 30-34). Victor raconte le malheur de ces victimes, comme en ayant été le témoin occulaire.

[1] Voyez le premier livre de Victor; la justice de ses plaintes est confirmée par le témoignage impartial de Procope, et par la déclaration publique de Justinien. (Cod., (l. I, t. 27.

[2] Victor, II, 18, p. 41.

[3] Victor, V, 4, p. 74, 75. Il se nommait Victorianus, né à Adrumetum, d'une famille opulente; il jouissait de la faveur du monarque, qui lui procura l'office, ou au moins le titre de proconsul d'Afrique.

seric poursuivait peut-être comme hérétique le brave et ambitieux fugitif dont il redoutait la rivalité[1]. VI. Les ministres ariens employèrent un nouveau moyen de conversion, qui pouvait subjuguer la faiblesse et alarmer la timidité. Ils faisaient administrer le sacrement du baptême par force ou par ruse, et punissaient les catholiques comme apostats, lorsqu'ils désavouaient une cérémonie qui violait la liberté de la volonté et l'unité du sacrement[2]. Les deux partis avaient reconnu précédemment la validité du baptême conféré par leurs adversaires, et on ne peut imputer l'innovation des Ariens qu'aux conseils et à l'exemple des donatistes. VII. Le clergé arien surpassait Genseric et ses Vandales en cruauté religieuse; mais les ecclésiastiques de cette secte n'étaient pas assez nombreux pour desservir le culte religieux qu'ils voulaient envahir. Un patriarche[3] pouvait s'asseoir sur le trône de Carthage; quelques évêques, dans les principales villes, pouvaient usurper la place de leurs rivaux, mais leur petit nombre et leur ignorance de la langue latine[4] les rendaient pour la plupart peu propres à remplir les fonctions de l'église. Après la perte de leurs pasteurs orthodoxes, les Africains furent privés de l'exercice public du christianisme. VIII. Les empereurs protégeaient la doctrine homoousienne; et les peuples de l'Afrique, comme catholiques et comme Romains, préféraient leur souveraineté légitime au gouvernement des hérétiques barbares. Durant un intervalle de paix, Hunneric rétablit la cathédrale de Carthage à la sollicitation de Zénon, qui régnait en Orient, et de Placidie, dernière postérité des empereurs, et sœur de la reine des Vandales[1]. Mais il se lassa bientôt de ces égards, et prouva publiquement son mépris pour la religion de l'empire, en plaçant à dessein les preuves sanglantes de la persécution dans toutes les rues que l'ambassadeur devait traverser pour se rendre au palais[2]. Hunneric exigea des évêques qui s'assemblèrent à Carthage un serment de conserver le trône à son fils Hilderic, et de renoncer à toute correspondance avec les étrangers et au delà des mers. Les plus prudens de l'assemblée refusèrent, sous le prétexte qu'il ne convenait pas à un chrétien de jurer[3]. Cet engagement ne présente cependant rien de contraire à la morale, ni aux devoirs de la religion; et une pareille excuse dut exciter le ressentiment d'un tyran soupçonneux.

Les catholiques, opprimés par l'autorité royale et par la force militaire, étaient fort supérieurs à leurs antagonistes en nombre et en érudition. Les armes dont les pères grecs et romains s'étaient servis contre les disciples de l'arianisme leur servaient à réduire au silence ou à terrasser les ignorans successeurs d'Ulphilas[4]. Le sentiment de leur supériorité aurait dû leur faire mépriser les artifices et la supercherie; cependant les écrivains orthodoxes eurent la faiblesse de composer des fictions auxquelles on ne peut guère donner d'autre nom que celui de fraude et d'imposture. Ils attribuaient leurs propres ouvrages polémiques aux plus respectables écrivains de l'antiquité. Vigilius et ses disciples contrefirent assez maladroitement les noms d'Atha-

[1] Victor, I, 6, p. 8, 9. Après avoir raconté la résistance courageuse et la réponse du comte Sébastien, il ajoute : *Quare alio generis argumento posteà bellicosum virum occidit.*

[2] Victor V, 12, 13. Tillemont, Mem. Eclés., t. VI, p. 609.

[3] *Primat* était plus proprement le titre de l'évêque de Carthage; mais les sectes et les nations donnèrent le nom de *patriarche* à leur premier ecclésiastique. (Voyez Thomassin, Discipline de l'église, t. I, p. 155-158.)

[4] Le patriache Cyrille déclara publiquement qu'il n'entendait pas le latin. (Victor, II, 18, p. 42.) *Nescio latinè*, et il était possible qu'il se servît de cette langue pour la conversation, sans être en état de prêcher et d'argumenter en latin. Le clergé vandale était encore plus ignorant, et il ne pouvait donner beaucoup de confiance aux Africains qui avaient déserté le parti des catholiques.

[1] Victor II, I, 2, p. 22.

[2] Victor, V, 7, p. 77. Il en appelle à l'ambassadeur lui-même : son nom était Uranius.

[3] *Astutiores*, Victor, IV, 4, p. 70. Il donne clairement à entendre que leur citation de l'Évangile, *Non jurabitis in toto,* servit de prétexte pour éluder le serment qu'on leur demandait. Les quarante-six évêques qui refusèrent furent bannis en Corse; les trois cent deux qui firent le serment se partagèrent les provinces de l'Afrique.

[4] Fulgence, évêque de Russie, descendait d'une famille de sénateurs, et avait reçu une éducation soignée : il savait Homère et Ménandre par cœur avant qu'on lui permît d'apprendre le latin, langue de son pays. (*Vit. Fulgent.*, c. 1.) Il est probable qu'un grand nombre des évêques africains entendaient le grec, et ils traduisirent de grec en latin une grande quantité d'ouvrages théologiques.

nase et de saint Augustin [1], et leur école est fortement soupçonnée [2] d'avoir composé le fameux symbole qui explique si clairement les mystères de la trinité et de l'incarnation ; ils osèrent même falsifier les Écritures. Le texte mémorable par lequel est affirmée l'unité des *trois* qui rendent témoignage dans le ciel [3], a été condamné par le silence universel des pères orthodoxes, par les anciennes traductions et par les manuscrits authentiques [4]. Les évêques catholiques qu'Hunneric appela à la conférence de Carthage, furent les premiers qui le citèrent [5]. Une interprétation allégorique, en forme peut-être de note marginale, passa dans le texte des Bibles latines qui ont été revues et corrigées durant une période obscure de dix siècles [6]. Après l'invention de l'imprimerie [1], les éditeurs du Testament grec cédèrent ou à leurs propres préjugés, ou à ceux de leur temps [2]; et la fraude pieuse que Rome et Genève embrassèrent avec un zèle égal, se répandit dans tous les pays et dans toutes les langues de l'Europe moderne.

L'exemple de la fraude excite naturellement le soupçon, et l'on peut attribuer avec plus de raison à l'industrie des catholiques d'Afrique, qu'à la protection du ciel, les miracles qu'ils citèrent à l'appui de la justice et de la vérité de leur cause. Cependant l'historien qui examine cette querelle religieuse d'un œil impartial peut se permettre de citer un événement surnaturel qui édifiera les dévots et étonnera les incrédules. Les habitans de Tipasa [3], colonie maritime de Mauritanie, environ à seize milles de Césarée, s'étaient distingués dans tous les temps par leur zèle pour la foi orthodoxe ; ils avaient bravé la fureur des Donatistes [4], et repoussé ou éludé la tyrannie des Ariens. Tous abandonnèrent la ville à l'arrivée d'un évêque hérétique; ceux qui purent se procurer des vaisseaux passèrent sur les côtes d'Espagne, et les restes in-

[1] Comparez les deux préfaces au dialogue de Vigile de Thapsus, p. 118, 119, édit. Chiflet; il aurait pu amuser son lecteur d'une fiction innocente; mais le sujet était trop sérieux, et les Africains trop ignorans.

[2] Le père Quesnel annonça le premier cette opinion, qui fut reçue favorablement : mais les trois vérités suivantes, toutes surprenantes qu'elles puissent paraître, sont universellement reconnues aujourd'hui. (Gérard Vossius, t. VI, p. 516-552; Tillemont, Mém. Ecclés., t. VIII, p. 667-671.) 1° Saint Athanase n'est point l'auteur du symbole qui se lit si souvent dans nos églises; 2° il ne paraît avoir existé qu'un siècle après la mort du saint prélat; 3° il a été composé originairement en latin, et par conséquent dans les provinces d'Occident. Gennadius, patriarche de Constantinople, fut si scandalisé de cet ouvrage extraordinaire, qu'il prononça hardiment que c'était l'ouvrage d'un homme ivre. (Petau, *Dogmat. Theologica*, t. II, l. VII, c. 8, p. 687.)

[3] Jean, V, 7. Voyez Simon (Hist. crit. du Nouveau Testament, part. I, c. 18, p. 203-218; et part. II, c. 9, p. 99-121) et la savante préface avec les notes du docteur Mill et de Wetstein, à leurs éditions du Testament grec. En 1689, Simon le catholique voulut être libre; en 1707, Mill, protestant, désira être esclave; en 1751, Wetstein l'arménien profita de la liberté de sa secte et de son siècle.

[4] De tous les manuscrits qui existent, il y en a plus de quatre-vingts, dont plusieurs ont au moins douze cents ans (Wetstein, *ad loc.*). Les copies orthodoxes du Vatican, des éditeurs complutensiens, de Robert Etienne, sont devenues invisibles, et les deux manuscrits de Dublin et de Berlin ne sont pas dignes de faire exception. (Voy. les OEuvres d'Emlyn, vol. II, p. 227-255, 269-299, et les quatre lettres ingénieuses de M. de Missy, t. VIII et IX du Journal Britannique.)

[5] Ou plus proprement, les quatre évêques qui composèrent et publièrent la profession de foi au nom de leurs confrères. Ils appellent ce texte *luce clarius*. (Victor Vitensis, *de Persecut. Vandal.*, l. III, c. 2, p. 54.) Il est cité immédiatement après par Vigilius et Fulgence.

[6] Dans les onzième et douzième siècles, les Bibles ont été corrigées par Lanfranc, archevêque de Cantorbery, et par Nicolas, cardinal et bibliothécaire de l'église de Rome, *secundum orthodoxam fidem* (Wetstein, *Prolegomen.*, p. 84, 85). Malgré ces corrections, ce passage manque encore dans vingt-cinq manuscrits latins (Wetstein, *ad loc.*) les plus anciens et les plus beaux, deux qualités qui s'unissent rarement, excepté dans les manuscrits.

[1] L'art que les Allemands avaient inventé fut employé en Italie pour les écrits des écrivains profanes de Rome et de la Grèce. L'original grec du Testament fut publié à peu près dans le même temps (A. D. 1514, 1516, 1520) par l'industrie d'Erasme et la libéralité du cardinal de Ximenès. Le Polyglotte Complutensien coûta au cardinal 50,000 ducats. (Voy. Mattaire, Annal. Typograph., t. II, p. 2, 8, 125-133; et Wetstein, *Prolegomena*, p. 116-127.)

[2] Les trois témoins ont été établis dans nos testamens grecs par la prudence d'Érasme, la dévotion excessive des éditeurs complutensiens, la fraude typographique ou l'erreur de Robert Étienne, qui a placé une virgule, et la fausseté méditée ou l'étrange méprise de Théodore de Bèze.

[3] Pline, *Hist. Natur.*, V, 1, *Itiner Wesseling*, p. 15; Cellarius, *Geograp. antiq.*, t. II, part. 2, p. 127. Il ne faut pas confondre cette ville de Tipasa avec une autre du même nom, située en Numidie; celle dont il est question devait être une ville un peu considérable, puisque Vespasien lui accorda les priviléges du Latium.

[4] Optat. de Milève, *de Schis. Donatist.*, l. II, p. 38.

fortunés, refusant de reconnaître l'usurpateur, continuèrent à tenir leurs assemblées pieuses mais illégales. Cette désobéissance enflamma la colère du barbare Hunneric. Un comte militaire partit de Carthage pour Tipasa; il rassembla les catholiques dans le forum, et fit couper la main droite et la langue aux coupables; mais les saints confesseurs continuèrent de parler après cette exécution inhumaine; et ce miracle est attesté par Victor, évêque africain, qui publia une histoire de la persécution deux ans après l'événement[1]. « Si quelqu'un, dit Victor, révoque ce fait en doute, qu'il aille à Constantinople, il entendra parler distinctement Restitutus, sous-diacre, qui fut une de ces glorieuses victimes, et qui habite en ce moment le palais de l'empereur Zénon, où il jouit de la vénération de la pieuse impératrice. » Constantinople nous offre l'attestation d'un second témoin sans passion, désintéressé, savant et irrécusable. Énée de Gaza, philosophe de la secte de Platon, a décrit clairement ses observations sur les martyrs d'Afrique: « Je les ai vus de mes yeux, dit-il, je les ai entendus parler; je me suis informé soigneusement de ce qui pouvait produire des sons articulés sans le secours de la langue, et je me suis servi de mes yeux pour confirmer le témoignage de mes oreilles. J'ai ouvert leur bouche, et je me suis assuré que la langue avait été totalement arrachée jusqu'à la racine, opération que les médecins assurent être toujours mortelle[2]. »

Le récit d'Énée de Gaza est confirmé par un édit de l'empereur Justinien, par la chronique du comte Marcellinus, et par le pape Grégoire premier, qui avait résidé à Constantinople en qualité de ministre du pontife romain[3]. Ils vécurent tous dans le siècle qui fut témoin de ce prodige, et tous l'attestent comme témoins oculaires, ou comme en ayant la certitude par la notoriété publique. Ces miracles, dont il y eut plusieurs exemples successifs, se passèrent sur le théâtre le plus vaste du monde, et furent soumis durant plusieurs années à l'examen des incrédules. Ce don surnaturel des confesseurs africains qui parlaient, quoique privés de l'organe de la parole, entraînera sans doute la conviction de ceux, mais de ceux seulement qui croient que leur langage était aussi pur qu'orthodoxe; mais l'esprit des infidèles tient toujours devant soi, comme un rempart, les soupçons secrets. L'arien ou socinien, qui a rejeté la doctrine de la trinité, résistera toujours aux miracles les plus évidens, opérés par les disciples d'Athanase.

Les Vandales et les Ostrogoths persévérèrent dans l'hérésie d'Arius jusqu'à la destruction totale des royaumes qu'ils avaient fondés en Afrique et en Italie. Les barbares de la Gaule se soumirent à la puissance des Francs et embrassèrent leur doctrine orthodoxe; et la conversion volontaire des Visigoths rétablit la foi catholique en Espagne.

Cette révolution salutaire fut hâtée par l'exemple d'un martyr illustre, qu'on pourrait, en ne consultant que la froide raison, accuser de révolte et d'ingratitude[1]. Léogivild, qui régnait sur les Goths d'Espagne, méritait l'estime de ses ennemis et l'amour de ses sujets. Les catholiques jouissaient dans ses états de la plus grande tolérance, et les synodes ariens tâchèrent, sans beaucoup de succès, de réconcilier les deux partis en supprimant la cérémonie d'un second baptême. Herménégild, son fils aîné, à qui il avait donné le titre de roi, et la souverai-

[1] Victor Vitensis, v, 76, p. 6; Ruinart, p. 483-487.

[2] Æneas Gazœus, *in Theophrasto* (*in Bibliot. Patrum*, t. VIII, p. 664-665.) Il était chrétien, et composa ce dialogue, le Théophraste, sur l'immortalité de l'âme et la résurrection du corps, outre vingt-six épîtres encore existantes. (Voy. Cave, *Hist. Litteraria*, p. 297; et Fabricius, *Biblioth. Græc.*, t. I, p. 4.)

[3] *Justinian. Codex*, l. I, tit. 27; Marcellin, *in Chroniq.*, p. 45; *in Thesaur. Temporum* Scaliger; Procop., *de Bell. Vandal.*, l. I, c. 7, p. 196; Greg. Magnus, *Dialog.*, III, 32. Aucun de ces témoins n'a donné le nombre de ces confesseurs. Un ancien Martyrologe (*ap. Ruinart*, p. 486) le fixe à soixante. Deux d'entre eux perdirent le don de la parole en commettant le péché de fornication; la circonstance la plus singulière de ces prodiges est un enfant qui n'avait jamais parlé avant qu'on lui coupât la langue.

[1] Voyez les deux histoires générales de l'Espagne, Mariana, *Hist. de Rebus Hispaniæ*, t. I, l. V, c. 12-15, p. 182-194; et Ferreras, traduction française, t. II, p. 206-247. Mariana semble oublier sa qualité de jésuite pour prendre le style et l'esprit d'un littérateur romain. Ferreras examine ses faits et rectifie sa chronologie.

neté de la Bétique ou Andalousie, épousa la fille de Sigebert, roi d'Austrasie, et de la fameuse Brunehaut. La belle Ingundis, de race mérovingienne, et attachée à la foi orthodoxe, passa, dès l'âge de treize ans, à la cour arienne de Tolède, où elle fut reçue, aimée et persécutée. Goisvintha, reine des Goths et grand'mère maternelle d'Ingundis, abusa de sa double autorité, et se servit alternativement des caresses et de la violence[1]. Irritée de la pieuse résistance de cette jeune princesse, Goisvintha la saisit par ses longs cheveux, la terrassa, la mit toute en sang à force de coups, et termina cette scène de fureur par l'ordre inhumain de dépouiller Ingundis et de la plonger dans un étang[2]. L'amour et l'honneur excitèrent sans doute Herménégild à venger l'injure de son épouse; il se persuada insensiblement qu'elle avait souffert pour la cause de la vérité. Les plaintes touchantes de la princesse, et les argumens de Léandre, archevêque de Séville, achevèrent sa conversion : l'héritier de la couronne des Goths embrassa la foi de Nicée, et y fut initié par la cérémonie de la confirmation [3]. Le jeune prince, emporté par son zèle, et peut-être par l'ambition, oublia le devoir de fils et de sujet, et les catholiques d'Espagne, quoiqu'ils n'eussent point à se plaindre de la persécution, applaudirent à sa pieuse rébellion contre un père hérétique. La guerre civile fut prolongée par les siéges de Séville, de Mérida et de Cordoue, villes qui soutenaient vivement le parti d'Herménégild. Il invita les barbares orthodoxes, les Suèves et les Francs, à envahir ses états héréditaires; il sollicita le secours dangereux des Romains, qui possédaient l'Afrique et une partie des côtes maritimes de l'Espagne; et l'archevêque Léandre, son pieux ambassadeur, négocia personnellement avec la cour de Byzance. Mais l'activité du monarque, qui disposait des forces et des trésors de l'Espagne, anéantit l'espoir des catholiques; et le coupable Herménégild, après avoir essayé successivement de résister et de fuir, fut forcé de se rendre et d'implorer la clémence d'un père justement irrité. Léovigild n'avait point encore oublié que le rebelle était son fils; il se contenta de le dépouiller du rang et du titre de souverain, et lui permit de continuer à professer sa religion dans un exil éloigné ; mais de nouvelles perfidies enflammèrent l'indignation du monarque ; et la sentence de mort qu'il prononça enfin contre son fils fut exécutée en secret dans la tour de Séville. La constance inflexible avec laquelle ce prince refusa de sauver sa vie en acceptant la communion arienne peut excuser les honneurs que l'on rendit à la mémoire de saint Herménégild. Les Romains retinrent sa femme et son fils dans une captivité ignomineuse, et cette calamité domestique ternit la gloire et rendit fort amers les derniers momens de Léovigild.

Recarède, son second fils, son successeur, et le premier roi catholique de l'Espagne, avait adopté les principes religieux de son frère, mais il les soutint avec plus de prudence et de succès. Au lieu de se révolter contre son père, Recarède attendit patiemment le moment de sa mort. Bien loin de condamner sa mémoire, il supposa pieusement que le monarque expirant avait abjuré les erreurs de l'arianisme, et recommandé à son fils de travailler à convertir ses sujets. Recarède convoqua une assemblée du clergé arien et de la noblesse, déclara publiquement qu'il était catholique, et les pressa d'imiter l'exemple de leur souverain. L'interprétation de textes douteux, et la recherche d'argumens métaphysiques, auraient élevé une controverse interminable ; le monarque n'en présenta que deux, substantiels et visibles, près de son ignorant auditoire, le témoignage de la terre et du ciel. La terre entière s'était soumise au

[1] Goisvintha épousa successivement deux rois des Visigoths. Athanigild, dont elle eut Brunehaut, mère d'Ingundis, et Leovigild, dont les deux fils, Herménégild et Recarède, étaient nés d'un premier mariage.

[2] « Iracundiæ furore succensa, adprehensam per comam capitis puellam in terram conlidit, et diu calcibus » verberatam, ac sanguine cruentatam, jussit expoliari, » et piscina immergi. » (Greg. Turon., l. v, c. 39 du t. II, p. 255.) Grégoire est une de nos meilleures autorités pour cette portion de l'histoire.

[3] Les catholiques, qui reconnaissaient la validité du baptême des hérétiques, répétaient la cérémonie, ou, comme on l'appela par la suite, le sacrement de la confirmation, à laquelle ils attribuaient des prérogatives mystiques, visibles et invisibles. (Voyez Chardon, Hist. des Sacremens, t. I, p. 405-452.)

synode de Nicée ; les Romains, les barbares et les habitans de l'Espagne le professaient unanimement ; et les Visigoths résistaient presque seuls au vœu du monde chrétien. Dans un siècle de superstition, on pourrait révérer comme témoignage du ciel les cures surnaturelles effectuées pas la vertu ou par l'adresse du clergé : les fonts baptismaux d'Osset en Bétique [1] remplis exactement chaque année la veille de Pâques [2] ; et la châsse de Saint-Martin de Tours, qui avait déjà converti le souverain des Suèves et les peuples de la Galice [3]. Le roi catholique ne réussit point sans peine à réformer la religion nationale. La reine douairière conspira contre sa vie, et deux comtes excitèrent une révolte dangereuse dans la Gaule Narbonnaise ; mais Recarède désarma les conspirateurs, défit les rebelles, et exerça une vengeance que les Ariens auraient pu traiter à leur tour de persécution. Huit évêques, dont les noms attestent l'origine barbare, abjurèrent leur erreur, et les livres de théologie arienne furent réduits en cendres avec le bâtiment où ils étaient rassemblés. Les Suèves et les Visigoths adoptèrent unanimement, ou feignirent d'adopter la doctrine orthodoxe ; la foi de la génération naissante fut fervente et sincère ; et les barbares de l'Espagne enrichirent les églises et les monastères de leurs libéralités. Soixante-dix évêques assemblés dans le concile de Tolède, reçurent la soumission de leurs vainqueurs, et le zèle des Espagnols perfectionna le symbole de Nicée, en déclarant que le Saint-Esprit procédait également du Père et du Fils. Ce point de

[1] Osset, ou Julia Constantia, était située vis-à-vis de Séville, sur la rive septentrionale du fleuve Bœtis, aujourd'hui Guadalquivir. (Pline, *Hist. Natur.*, III, 3.) Le témoignage de Grégoire de Tours (*Hist. Francorum*, l. VI, c. 43, p. 288) mérite plus de confiance que le nom de Lusitania (*de Gloriâ Martyr.*, c. 24), adopté par la vanité superstitieuse des Portugais. (Ferreras, Hist. d'Espagne, t. II, p. 166.)

[2] Ce miracle s'exécutait adroitement. Un roi qui suivait la doctrine d'Arius fit mettre son sceau sur les portes, et creuser un fossé profond autour de l'église, et les fonts baptismaux ne furent pas moins remplis à l'ordinaire la veille de Pâques.

[3] Ferreras (t. II, p. 168-175, A. D. 550) a éclairci les difficultés relatives au temps et aux circonstances de la conversion des Suèves. Léovigild les avait récemment réunis à la monarchie des Goths en Espagne.

doctrine important produisit long-temps après le schisme des églises grecque et latines [1]. Après ce succès, le monarque des Visigoths consulta le pape Grégoire, surnommé le Grand, prélat pieux et savant, qui eut le bonheur de convertir sous son règne les infidèles et les hérétiques. Les ambassadeurs de Recarède lui offrirent respectueusement de l'or et des pierres précieuses, et acceptèrent en échange quelques cheveux de saint Jean-Baptiste, une croix où était renfermé un morceau de la croix de Jésus-Christ et une clef qui contenait quelques limailles des chaînes de saint Pierre [2].

Le même Grégoire, après avoir converti la Bretagne, encouragea la pieuse Théodelinde, reine des Lombards, à répandre la foi de Nicée parmi les sauvages victorieux, dont le christianisme récent était souillé par l'hérésie d'Arius. Ses pieux travaux laissèrent encore cependant la carrière ouverte aux travaux et aux triomphes des missionnaires futurs, et les évêques des deux partis se disputèrent encore plusieurs villes de l'Italie. Mais l'influence de la vérité, de l'exemple et de l'intérêt, anéantit insensiblement la doctrine arienne ; et les Lombards d'Italie terminèrent par leur conversion, après une guerre de trois cents ans, la controverse dont l'Égypte avait puisé les principes dans l'école de Platon [3].

Les premiers missionnaires qui prêchèrent l'Évangile aux barbares en appelèrent au témoignage de la raison, et réclamèrent les lois naturelles de la tolérance [4] ; mais, dès

[1] Cette addition au Symbole de Nicée, ou plutôt de Constantinople, fut d'abord proposée et exécutée dans le huitième concile de Tolède (A. D. 633) ; mais elle était conforme à la doctrine adoptée par le peuple. (Gérard Vossius, t. VI, p. 527, *de Tribus Symbolis*.)

[2] Voy. Grég. Magn., l. VII, épist. 126 ; *ap. Baronium*, Annal. Ecclés., A. D. 599, n. 25, 26.

[3] Paul Warnefrid (*de Gesis Langobard.*, l. IV, c. 44, p. 853, édit. Grot.) avoue que l'arianisme prévalait encore sous le règne de Rotharis (A. D. 536-552). Le pieux diacre ne donne point la date précise de la conversion nationale, qui fut toutefois accomplie avant la fin du septième siècle.

[4] « Quorum fidei et conversioni ita congratulatus esse » rex perhibetur, ut nullum tamen cogeret ad christia- » nismum.... Didicerat enim à doctoribus, auctoribusque » suæ salutis, servitium Christi voluntarium non coacti- » tium esse debere. » (Bède, *Hist. Eccles.*, l. I, c. 26, p. 62, édit. Smith.)

que leur autorité spirituelle fut établie, ils exhortèrent les rois chrétiens à extirper sans miséricorde les restes des superstitions romaines et barbares. Les successeurs de Clovis condamnèrent les paysans qui refusaient de détruire leurs idoles à recevoir cent coups de verge ou de courroie. Les Anglo-Saxons punirent les sacrifices aux démons par l'emprisonnement et la confiscation ; et le sage Alfred adopta lui-même la rigueur des lois mosaïques[1] comme un devoir indispensable. Mais le crime et la punition disparurent peu à peu chez les peuples chrétiens. L'ignorance suspendit les querelles théologiques, et l'esprit d'intolérance ne trouvant plus ni d'hérétiques ni d'idolâtres à persécuter, exerça contre les Juifs son activité barbare. Cette nation exilée avait fondé quelques synagogues dans les villes de la Gaule ; mais, depuis le règne d'Adrien, l'Espagne était remplie de leurs nombreuses colonies[2]. Les richesses produites par le commerce et par l'administration des finances excitèrent la pieuse avarice de leurs maîtres, et ceux-ci purent opprimer impunément un peuple qui avait perdu l'usage et jusqu'au souvenir des armes. Sisebut, roi des Goths, qui régnait au commencement du septième siècle, commença la persécution par le dernier excès de la rigueur[3]. On força quatre-vingt-dix mille Juifs à recevoir le sacrement du baptême ; ceux qui refusèrent furent depouillés de leur fortune ; on leur fit souffrir la torture, et il paraît qu'ils n'obtinrent pas la liberté de sortir de leur pays. Le zèle de Sisebut était si excessif, que le clergé d'Espagne voulut le modérer, et prononça la sentence la plus inconséquente. On ne devait pas, disaient-ils, forcer à recevoir les sacremens ; mais il fallait, pour l'honneur de l'église, que les Juifs qui avaient été baptisés persévérassent dans la pratique extérieure d'une religion qu'ils croyaient fausse, et qui leur était odieuse. Leurs fréquentes apostasies déterminèrent un des successeurs de Sisebut à bannir la nation entière de ses états ; et le décret d'un concile de Tolède prononça que tous les rois des Goths feraient serment de maintenir l'exécution de cet édit salutaire. Mais les tyrans ne consentirent ni à éloigner les victimes qu'ils se plaisaient à persécuter, ni à se priver d'esclaves industrieux, dont l'oppression satisfaisait leur avarice. Les Juifs restèrent en Espagne sous la verge des lois civiles et ecclésiastiques, qui ont été fidèlement transcrites dans le code de l'inquisition. Les rois des Goths et les évêques éprouvèrent enfin que l'injustice et les injures engendrent la haine, et que la haine saisit avidement l'occasion de se venger. La nation ennemie du christianisme se multiplia dans l'esclavage ; et les intrigues des Juifs facilitèrent la conquête rapide des Arabes[1].

L'hérésie d'Arius fut anéantie dès que les barbares cessèrent de la soutenir ; mais les Grecs conservèrent leur penchant pour la controverse. L'établissement d'une doctrine obscure suggéra de nouvelles questions et de nouvelles disputes ; un évêque ambitieux ou un moine fanatique réussirent toujours aisément à troubler la paix de l'église et de l'état. L'historien de l'empire peut mépriser des disputes qui furent renfermées dans l'obscurité des écoles et des synodes. Les Manichéens, qui voulaient réconcilier la religion du Christ et celle de Zoroastre, s'étaient introduits secrètement dans les provinces ; mais ces sectaires étrangers furent enveloppés dans la proscription des Gnostiques, et la haine publique se chargea de l'exécution des lois impériales. Les opinions plus raisonnables des Pélagiens se répandirent de

1 Voyez les historiens de France, t. IV, p. 114, et Wilkins, *Leges Anglo-Saxonicæ*, p. 11-31. *Si quis sacrificium immolaverit præter Deo soli, morte moriatur.*

2 Les Juifs prétendent qu'ils furent introduits en Espagne par les flottes de Salomon et les armes de Nabuchodonosor ; qu'Adrien transporta quarante mille familles de la tribu de Juda, et dix mille de celle de Benjamin, etc. (Basnage, Histoire des Juifs, t. VII, c. 9, p. 240-256.)

3 Isidore, alors évêque de Séville, félicite Sisebut de son zèle, et cependant le désapprouve. (*Chron. Goth.*, p. 728.) Baronius (A. D. 614, n° 41) fixe le nombre sur l'autorité d'Aimoin (l. IV, c. 22). Mais cette autorité est faible ; et il ne m'a pas été possible de vérifier la citation des Historiens de France (t. III, p. 127).

1 Basnage (t. VIII, c. 13, p. 388-400) représente fidèlement la situation des Juifs ; mais il aurait pu ajouter aux canons des conciles espagnols et aux lois des Visigoths des circonstances curieuses et essentielles à son sujet, quoiqu'elles soient étrangères au mien.

la Grande-Bretagne à Rome, dans l'Afrique et dans la Palestine, et expirèrent silencieusement dans un siècle de superstition. Mais les controverses d'Eutichès et de Nestorius déchirèrent l'Orient. En cherchant à expliquer le mystère de l'incarnation, ils hâtèrent la ruine du christianisme dans le pays qui lui avait servi de berceau. Ces controverses s'agitèrent dès le règne du second Théodose; mais les événemens qui en furent les suites m'entraîneraient fort au-delà des bornes que je me suis proposées dans ce volume. La chaîne des argumens métaphysiques, les contestations d'un clergé ambitieux, et son influence politique sur le déclin de l'empire d'Orient, peuvent fournir des matériaux à une histoire intéressante et instructive, depuis les conciles généraux d'Éphèse et de Chalcédoine, jusqu'à la conquête d'Orient par les successeurs de Mahomet.

CHAPITRE XXXVIII.

Règne et conversion de Clovis. — Ses victoires sur les Allemands, les Bourguignons et les Visigoths. — Établissement de la monarchie française dans la Gaule. — Lois des barbares. — Situation des Romains. — Les Visigoths d'Espagne. — Conquête de la Bretagne par les Saxons.

Les Gaulois [1], qui supportaient impatiemment le joug des Romains, reçurent une leçon mémorable d'un des lieutenans de Vespasien, dont Tacite [2] nous a transmis le discours d'un sens profond, rendu plus puissant encore par la force du génie de l'écrivain. « La » protection de la république a délivré la » Gaule des discordes civiles et des invasions » étrangères. En perdant votre indépen» dance nationale, vous avez acquis le nom » et les priviléges de citoyens romains; vous » jouissez en commun avec nous des avanta» ges durables du gouvernement civil; et » votre éloignement vous met à l'abri des dés» ordres accidentels de la tyrannie. Au lieu » d'exercer les droits de la conquête, nous » n'avons imposé que des tributs indispensa» bles pour suffire aux dépenses qu'exige vo» tre sûreté. La paix ne se maintient que par » le secours des armées, et il faut que le » peuple paie les armées qui le protégent. » C'est pour vous, et non pour nous, que » nous défendons les barrières du Rhin con» tre les féroces Germains qui ont si souvent » tenté et qui désirent toujours d'échanger » leurs bois et leurs marais contre le terrain » riche et fertile de la Gaule. La chute de » Rome serait fatale à vos provinces; vous » seriez ensevelis sous les débris de l'édifice » élevé par la sagesse et la valeur de huit » siècles. Un maître sauvage insulterait et op» primerait la liberté dont vous êtes si jaloux, » et l'expulsion des Romains vous exposerait » aux hostilités continuelles des conquérans » barbares. [1] » Les Gaulois reçurent favorablement cet avis salutaire, et cette étrange prophétie s'accomplit. Dans l'espace de quatre cents ans, les Gaulois, qui avaient combattu courageusement contre César se confondirent insensiblement dans la masse générale des citoyens et des sujets. L'empire d'Occident fut anéanti, les Germains passèrent le Rhin, entrèrent en vainqueurs dans la Gaule, et excitèrent le mépris ou l'horreur de ses habitans pacifiques et policés. Séduits par ce sentiment de vanité que les jouissances du luxe, la culture des arts et la supériorité de lumières manquent rarement d'inspirer, les Gaulois regardaient avec dédain les géans sauvages du Nord, et tournaient en ridicule leurs manières grossières, leur joie bruyante, leur appétit vorace, leur aspect dégoûtant, et leur odeur insupportable. On cultivait encore les belles-lettres dans les écoles d'Autun et de Bordeaux, et la jeunesse gauloise parlait familièrement la lan-

[1] Dans ce chapitre, je tirerai mes citations du Recueil des historiens des Gaules et de la France, Paris, 1737-1768, en onze volumes *in-folio*. Dom Bouquet et d'autres bénédictins ont placé tous les témoignages authentiques et originaux dans l'ordre chronologique jusqu'à l'année 1060, et y ont ajouté des notes savantes. Cet ouvrage national doit se continuer jusqu'à l'année 1500 et devrait exciter notre émulation.

[2] Tacit., Hist., IV, 73, 74, du tom. I, p. 445. Ce serait une présomption impardonnable de vouloir abréger Tacite; mais il peut m'être permis de choisir les idées générales qu'il applique aux révolutions présentes et futures de la Gaule.

[1] « Eadem semper causa Germanis transcendendi in » Gallias libido atque avaritiæ et mutandæ sedis amor; » ut relictis paludibus et solitudinibus suis fecundissi» mum hoc solum vosque ipsos possiderent...... Nam pul» sis Romanis, quid aliud quàm bella omnium inter se » gentium existent? »

gue de Cicéron et de Virgile. Le dialecte des Germains frappait désagréablement leur oreille, et ils disaient ingénieusement que la voix rauque d'un Bourguignon faisait fuir les muses épouvantées. Les Gaulois possédaient tous les dons de la nature et de l'art; mais ils manquaient de courage pour se défendre; ils furent justement condamnés à obéir et ils se virent forcés de flatter des barbares victorieux, de la clémence desquels dépendaient leur fortune et leur vie [1].

Dès qu'Odoacre eut renversé l'empire d'Occident, il rechercha l'amitié des plus puissans barbares. Le nouveau souverain de l'Italie fit à Euric, roi des Visigoths, l'abandon de toutes les conquêtes des Romains au-delà des Alpes jusqu'au Rhin et à l'Océan [2]. En ratifiant ce don magnifique, le sénat pouvait faire parade de son pouvoir sans diminuer la puissance ou le revenu de l'état. Les succès d'Euric légitimèrent ses prétentions, et les Goths purent espérer, sous son règne, d'envahir les monarchies de l'Espagne et de la Gaule. Arles et Marseille se soumirent; il se rendit maître de l'Auvergne, et l'évêque exilé consentit à mériter son rappel par un tribut de louanges justes, mais forcées. Sidonius attendit le monarque devant la porte de son palais, parmi une foule d'ambassadeurs et de supplians, dont les différentes négociations à la cour de Bordeaux attestaient la puissance et la renommée du roi des Visigoths. Les Hérules venaient des côtes de l'Océan implorer sa protection, et les Saxons respectaient les provinces maritimes d'un prince dépourvu de vaisseaux. Les Bourguignons se soumirent à l'autorité d'Euric, et il ne rendit la liberté aux Francs qu'il tenait captifs, qu'après leur avoir fait accepter un traité de paix onéreux. Les Vandales de l'Afrique cultivaient son amitié; et son alliance protégeait les Ostrogoths de la Pannonie contre l'ambition des Huns leurs voisins. « D'un coup d'œil, dit énergiquement le poète, Euric agitait ou apaisait le Nord; le puissant monarque de la Perse consultait l'oracle de l'Occident, et la divinité antique du Tibre était protégée par le génie de la Garonne [1]. » Le hasard a souvent décidé du sort des nations; et la France peut attribuer ses succès et sa gloire à la mort prématurée du roi des Goths, au moment où son fils Alaric était dans l'enfance, et que Clovis [2], son adversaire, entrait dans l'âge où le corps et l'esprit jouissent de leur plus grande activité.

Tant que Childéric vécut exilé dans la Germanie, le roi et la reine des Thuringiens le traitèrent avec distinction. Lorsqu'il fut rétabli sur son trône, Basine quitta son époux pour suivre son amant, et déclara que, si elle eût rencontré un homme plus beau, plus spirituel et plus vigoureux, elle lui aurait accordé la préférence [3]. Clovis dut la naissance à cette union, et la mort de son père le mit dès l'âge de quinze ans à la tête de la tribu des Francs saliens. Son royaume était composé [4], de l'île des Bataves et de l'ancien diocèse d'Arras et de Tournai [5]. Au moment où Clovis reçut le baptême, le nombre de ses guerriers n'excédait pas celui de cinq mille. Les autres tribus des Francs, qui habitaient les bords de l'Escaut, de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, obéissaient

1 Sidonius Apollinaris plaisante, sur l'embarras de sa situation, d'un ton de gaîté qui ne paraît point naturelle.

2 Voyez Procope, *de Bello Gothico*, l. I, c. 12 du tome II, p. 31. La réputation de Grotius me fait penser qu'il n'a pas substitué le *Rhin* au *Rhône* (*Hist. Gothorum*, p. 175) sans l'autorité de quelque manuscrit.

1 Sidonius, l. VIII, épît. 3, 9, t. I, p. 800. Jornandès (*de Rebus Geticis*, c. 47, p. 680), justifie en quelque façon le portrait du monarque des Goths.

2 Je fais usage du nom de Clovis adopté généralement, et tiré du latin *Chlodovechus* ou *Chlodovæus*; mais le *ch* n'exprime que l'aspiration des Germains, et le véritable nom diffère peu de celui de *Luduin* où *Louis*. (Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. XX, p. 68.)

3 Greg. de Tours, l. II, c. 12, du tom. I, p. 168. Basine parle le langage de la nature : les Francs qui l'avaient vue dans leur jeunesse purent connaître Grégoire dans leur vieillesse et le lui raconter. L'évêque de Tours n'avait aucun intérêt à entacher la mémoire de la mère du premier roi catholique.

4 L'abbé Dubos (Hist. critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules, t. I, p. 630-650) a le mérite de donner la description exacte du royaume primitif de Clovis, et de déterminer le nombre de ses sujets nationaux.

5 « Ecclesiam incultam, ac negligentiâ civium paganorum prætermissam, veprium densitate oppletam, etc. (*Vit. sancti Vedasti*, t. III, p. 372.) » Cette description suppose que les païens possédaient Arras fort long-temps avant le baptême de Clovis.

à des rois indépendans, de race Mérovingienne, les égaux, les alliés, et quelquefois les ennemis du prince salien. Mais les Germains, soumis en temps de paix à la juridiction de leurs chefs, avaient la liberté de suivre à la guerre un général de leur choix, et le mérite de Clovis entraîna sous ses drapeaux toute leur confédération. En entrant en campagne, ils manquaient également d'argent et de subsistances [1]; mais Clovis imita l'exemple de César, qui dans le même pays s'était procuré des richesses avec son épée, et des soldats avec le fruit de ses victoires. Après chaque bataille ou expédition heureuse, on faisait une masse des dépouilles; chaque guerrier recevait une part proportionnée à son rang. Le monarque se soumit comme les autres à la loi militaire, et apprit aux barbares à connaître les avantages d'une discipline régulière [2]. A la revue générale du mois de Mars, on faisait soigneusement l'inspection de leurs armes, et lorsqu'ils traversaient un pays neutre, il leur était défendu d'arracher une pointe d'herbe. Inexorable dans sa justice, Clovis condamnait à mort sur-le-champ les soldats négligens ou indociles. Il serait superflu de parler de la valeur d'un Franc; mais la valeur de Clovis était toujours dirigée par une prudence froide et consommée [3]. Il calculait, dans toutes les occasions, les passions, l'intérêt et l'opinion, et ses mesures étaient quelquefois adaptées aux mœurs sanguinaires des Germains, et quelquefois à la modération de Rome et du christianisme. Il fut arrêté dans sa carrière de victoires par la mort qui le frappa dans la quarante-cinquième année de son âge; mais, dans un règne de trente ans, il avait déjà accompli l'établissement solide de la monarchie française dans les Gaules.

[1] Grégoire de Tours (l. v, c. 1, t. II, p. 232) fait contraster la pauvreté de Clovis avec l'opulence de ses successeurs. Cependant Rémi (t. IV, p. 52) parle de ces *paternas opes*, comme suffisantes pour le rachat des captifs.

[2] Voyez Grégoire, l. II, c. 27, 37, du tom. II, p. 175, 181, 182. La fameuse histoire du vase de Soissons explique le caractère et la puissance de Clovis. Comme point de controverse, elle a été étrangement défigurée par Dubos, Boulainvilliers, et d'autres antiquaires.

[3] Le duc de Nivernais, homme d'état distingué qui a conduit des négociations importantes et délicates, explique ingénieusement le système politique de Clovis. (Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. XX, p. 147-184.)

La défaite de Syagrius, fils d'Ægidius, fut le premier exploit de Clovis; et il est probable que le ressentiment personnel enflamma cette querelle publique. La gloire du père était un outrage pour la famille des Mérovingiens et il est possible que le pouvoir du fils excitât la jalousie ambitieuse du roi des Francs. Syagrius avait hérité de la ville et du diocèse de Soissons. Les restes de la seconde Belgique, Reims, Troyes, Amiens, et Beauvais, avaient probablement reconnu le patrice pour maître [1], et, après la chute de l'empire d'Occident, il pouvait régner avec le titre ou au moins avec l'autorité de roi des Romains [2]. Comme Romain, l'étude des belles-lettres et de la jurisprudence faisait partie de son éducation; mais il s'était attaché, par hasard ou par politique, à parler familièrement l'idiome des Germains. Les barbares indépendans venaient en foule au tribunal d'un étranger, qui possédait le talent d'expliquer dans leur langue les règles de la raison et de l'équité. La diligence et l'affabilité de leur juge le rendaient cher aux peuples; ils se soumettaient sans murmure à la sagesse impartiale de ses ordonnances; et le règne de Syagrius sur les Francs et sur les Bourguignons semblait faire renaître l'institution primitive de la société civile [3]. Au milieu de ces occupations paisibles, il reçut et accepta le défi de Clovis, qui, à la manière et à peu près dans le style de la chevalerie, lui envoyait le gage de bataille, en lui laissant le choix du jour et du lieu [4].

[1] M. Biet, dans une dissertation qui mérita le prix de l'académie de Soissons (p. 178-226) a soigneusement détaillé l'état et l'étendue du royaume de Syagrius et de son père Ægidius; mais il s'en rapporte trop légèrement à l'autorité de Dubos (t. II, p. 54-57) lorsqu'il prive le patrice d'Amiens et de Beauvais.

[2] Je ferai observer que Frédégaire, dans son Epitome de Grégoire de Tours (t. II, p. 398) a prudemment substitué le nom de *Patricius* au titre peu croyable de *Rex Romanorum*.

[3] Sidonius (l. v, *Epist.* 5, t. I, p. 794) qui le nomme le Solon, l'Amphion des barbares, emploie, en s'adressant à ce roi imaginaire, le style de l'amitié et de l'égalité. Ce fut ainsi que Déjocès, premier roi des Mèdes, s'éleva au trône par la sagesse de ses jugemens. (Hérodote, l. I, c. 96-100.)

[4] *Campum sibi parari jussit.* M. Biet (p. 226-251)

Dès le temps de César, Soissons aurait pu fournir cinquante mille cavaliers, et les armer complètement dans ses trois arsenaux [1]; mais le nombre et le courage de la jeunesse gauloise étaient épuisés depuis long-temps, et les volontaires ou mercenaires qui suivirent les drapeaux de Syagrius ne résistèrent point à l'impétuosité des Francs. Il serait injuste de condamner la fuite de Syagrius, sans connaître ses forces ou ses ressources. Après la perte de la bataille, il courut se réfugier à la cour de Toulouse. La faible minorité d'Alaric ne put ni le secourir, ni le protéger. Les Goths pusillanimes [2] se laissèrent intimider par les menaces de Clovis, et le roi des Romains fut livré à l'exécuteur. Les villes de la Gaule-Belgique se soumirent au roi des Francs, et Clovis réunit à ses états, du côté de l'Orient, le vaste diocèse de Tongres [3], dont il s'empara dans la dixième année de son règne.

On a mal à propos attribué l'origine du nom des Allemands à leur établissement imaginaire sur les bords du lac Léman [4]. Cet heureux district, depuis le lac Avenche jusqu'au mont Jura, était occupé par les Bourguignons [5]. Les Allemands avaient envahi à la vérité la partie septentrionale de l'Helvétie, mais ils détruisirent de leurs propres mains le fruit de leur conquête. Une province, embellie et civilisée par les Romains, redevint déserte et sauvage. On aperçoit encore dans la vallée d'Aar quelques vestiges de la ville de Vindonisse [1]. Depuis les sources du Rhin jusqu'au confluent du Mein et de la Moselle, les Allemands occupaient les deux rives du fleuve par le droit de possession ancienne ou de victoire récente. Ils s'étaient répandus dans les provinces connues aujourd'hui sous les noms d'Alsace et de Lorraine, et l'invasion du royaume de Cologne appela le prince salien au secours de ses alliés, les Francs ripuaires. Clovis attaqua les usurpateurs de la Gaule dans la plaine de Tolbiac, à vingt milles environ de Cologne; et les deux plus belliqueuses nations de la Germanie s'animèrent au combat par la mémoire de leurs exploits passés, et par l'espérance de leur grandeur future. Après une résistance opiniâtre, les Francs cédèrent, et les Allemands les poursuivirent dans leur retraite en poussant des cris de victoire. Mais le génie, la valeur, et peut-être la piété de Clovis ranimèrent ses troupes; il rengagea le combat, et décida pour toujours l'alternative de l'empire et de la servitude. Le dernier roi des Allemands perdit la vie sur le champ de bataille; ses peuples vaincus et poursuivis mirent bas les armes, et implorèrent la clémence du vainqueur. Le défaut de discipline leur ôtait les moyens de se rallier; ils avaient détruit dédaigneusement les murs et les fortifications qui auraient pu leur servir

assure que la bataille se donna à Nogent, abbaye des Bénédictins, éloignée de Soissons d'environ dix milles vers le nord. Le champ de bataille était environné d'un cercle de sépultures païennes, et Clovis fit présent des terres voisines de Leuilli et de Couci à l'église de Reims.

1 Voyez les Commentaires de César, *de Bell. Gallic.*, II, 4, t. I, p. 220; et la *Notitia*, t. I, p. 126. Les trois fabriques de Soissons étaient *Scutaria*, *Balistaria*, et *Clinabaria*. La dernière fournissait l'armure complète des cuirassiers.

2 Cette épithète ne peut convenir qu'à la circonstance, et l'histoire ne peut pas justifier le préjugé français de Grégoire, l. II, c. 27, t. II, p. 175, *ut Gothorum pavere mos est*.

3 Dubos me démontre (t. I, p. 277-286) que Grégoire de Tours, ses copistes ou ses lecteurs, ont tous confondu le royaume de *Thuringia* au-delà du Rhin, et la ville de *Tongria* sur la Meuse, anciennement patrie des Éburons, et plus récemment diocèse de Liége.

4 *Populi habitantes juxta Lemanum lacum Alemanni dicuntur.* (Servius, *ad Virgilii, Georgic.* IV, 278.) Dom Bouquet (t. I, p. 817) n'a cité que le texte plus récent et moins fidèle d'Isidore de Séville.

5 Grégoire de Tours envoie saint Lupicinus *inter illa Jurensis deserti secreta, quæ, inter Burgundiam Alamanniamque sita, Aventicæ adjacent civitati* (t. I, p. 648). M. de Wateville (Hist. de la confédération helvétique, t. I, p. 9, 10) a décrit les limites du duché d'Allemagne et de la Bourgogne transjurane; elles comprenaient les diocèses de Constance, d'Avenche ou de Lausanne, et se distinguent encore dans la Suisse d'aujourd'hui par l'usage des langues française ou allemande.

1 Voyez Guillemain, *de Rebus Helveticis*, l. I, c. 3, p. 11, 12. Dans l'enceinte des murs de l'ancienne Vindonisse, on a vu s'élever successivement le château d'Habsbourg, l'abbaye de Konigsfield, et la ville de Bruck. Le voyageur philosophe peut comparer les monumens de la conquête des Romains, de la tyrannie féodale des Autrichiens, de la superstition monastique, et ceux de l'industrieuse liberté. S'il est réellement philosophe, il sentira le mérite et le bonheur de son siècle.

d'asile, et l'ennemi, qui ne leur cédait ni en valeur ni en activité, les suivit jusqu'au fond de leurs forêts. Le grand Théodoric félicita de ses succès le victorieux Clovis, dont la sœur avait récemment épousé Alboflèda, roi d'Italie; mais il intercéda, de concert avec son frère, en faveur des supplians et des fugitifs qui implorèrent sa protection. Le conquérant s'empara des territoires de la Gaule, occupés par les Allemands. La nation fière et indocile, que les Romains n'avaient pas pu dompter, reconnut la souveraineté des rois mérovingiens, et conserva ses usages et ses institutions particulières sous l'administration de gouverneurs, et dans la suite de ducs héréditaires. Après la conquête des provinces occidentales, les Francs conservèrent seuls leur ancien établissement au delà du Rhin. Ils conquirent et civilisèrent peu à peu toutes les nations jusqu'à l'Elbe et aux montagnes de la Bohême, et la soumission de la Germanie assura la paix de l'Europe [1].

Clovis adora les dieux de ses ancêtres jusqu'à l'âge de trente ans [2]. Ses doutes ou son indifférence pour le christianisme pouvaient l'encourager à piller avec moins de scrupule les églises d'une nation ennemie; mais ses sujets de la Gaule jouirent de l'exercice libre de leur religion, et les évêques conçurent un espoir plus favorable de l'idolâtre que des hérétiques. Le prince mérovingien avait épousé Clotilde, nièce du roi de Bourgogne. Élevée dans la foi catholique, au milieu d'une cour arienne, son intérêt et son devoir [3] l'engageaient également à essayer de convertir son mari; et la voix de l'amour disposa peu à peu Clovis à écouter celle de la religion. Il consentit à faire baptiser son fils aîné; mais cette clause fut peut-être stipulée avant son mariage. Quoique la mort subite de ce jeune prince excitât quelques craintes superstitieuses, on fit encore l'expérience du baptême sur son frère. A la bataille de Tolbiac, les troupes de Clovis ayant commencé à plier, le monarque invoqua à haute voix le dieu de Clotilde et des chrétiens. La victoire le disposa à écouter, avec une respecteuse reconnaissance, l'éloquent [1] Remi, archevêque de Reims [2], qui sut faire valoir tous les avantages temporels et spirituels qu'apporterait au roi des Francs sa conversion. Le roi se déclara convaincu de la vérité de la foi catholique, et les raisons politiques, qui avaient pu suspendre sa profession publique, cédèrent aux légales et pieuses acclamations des Francs, qui se montrèrent préparés à suivre leur chef partout où il voudrait les conduire, que ce fût au champ de bataille ou aux fonts de baptême. Cette imposante cérémonie eut lieu dans la cathédrale de Reims, avec toute la magnificence et la solennité capables d'inspirer aux nouveaux prosélytes un sentiment de respect pour la religion [3]. Le nouveau Constantin fut immé-

[1] Grégoire de Tours, l. II, 30, 37 du tom. II, p. 176, 177, 182. Les *Gesta Francorum*, t. II, p. 551, et l'épître de Théodoric. Cassiodore (*Variar*, l. II, c. 41, t. IV, p. 4) décrit la défaite des Allemands. Quelques-unes de leurs tribus s'établirent dans la Rhétie, sous la protection de Théodoric, dont les successeurs cédèrent la colonie et leur pays au petit-fils de Clovis. On peut s'instruire de la situation des Allemands sous les rois mérovingiens, dans Mascou (Hist. des anciens Germains, XI, 8, etc., note 36); et Guillemain (*de Rebus Helveticis*, l. II, c. 10, 12, p. 72-80.

[2] Clotilde ou plutôt Grégoire suppose que Clovis adorait les dieux de la Grèce et de Rome; le fait est incroyable et prouve seulement qu'en moins d'un siècle la religion nationale des Francs fut abolie et complètement oubliée.

[3] Grégoire de Tours raconte le mariage et la conversion de Clovis (l. II, c. 28, 31; t. II, p. 175-178); Frédégaire lui-même (t. II, p. 398-408), ainsi que l'auteur des *Gesta Francorum* (t. II, p. 548-552) et Aimoin (t. I, c. 13; t. III, p. 37-40) ne doivent pas être tout-à-fait rejetés. La tradition peut avoir conservé long-temps quelques circonstances curieuses de ces événemens importans.

[1] Un voyageur qui retournait de Reims en Angleterre a dérobé au secrétaire ou au libraire du modeste archevêque une copie de ses discours. (Sidonius Apollinar., l. IX, épît. 7). On a conservé quatre épîtres de saint Remi, qui existent encore (t. IV, p. 51, 52, 53). Elles ne répondent point aux louanges et à l'admiration de Sidonius.

[2] Hincmar, l'un des successeurs de saint Remi, A. D. 845-882, a composé une histoire de sa vie (t. III, p. 373-380). L'autorité des anciens manuscrits de l'église de Reims pourrait inspirer quelque confiance; mais les fictions ridicules d'Hincmar la détruisent. Saint Remi fut consacré à l'âge de vingt-deux ans, A. D. 457, et occupa la chaire épiscopale durant soixante-quatorze ans. (Pagi *critica*, *in Baron*. t. II, p. 384-572.)

[3] Une fiole d'huile sainte, ou plutôt céleste, connue sous le nom de sainte-ampoule, fut apportée par une colombe pour le baptême de Clovis, et on s'en sert encore

diatement baptisé avec trois mille de ses braves compagnons. Leur exemple fut bientôt imité par le reste de ces dociles barbares qui, cédant aux ordres du prélat victorieux, adorèrent la croix qu'ils avaient brûlée, et brûlèrent les idoles qu'ils avaient adorées [1]. L'imagination de Clovis était susceptible d'une ferveur passagère; le récit pathétique de la passion et de la mort de Jésus-Christ excita sa colère, et, au lieu de réfléchir aux suites salutaires de ce divin sacrifice, il s'écria, avec une fureur indiscrète : « Que n'étais-je là, à la tête » de mes invincibles Francs, j'aurais bien su » venger son injure [2]. » Mais le conquérant sauvage des Gaules était hors d'état d'examiner les preuves d'une religion, qui exigeaient une recherche longue et pénible de faits historiques et de théologie spéculative. Il pouvait encore moins goûter la modération des préceptes de l'Évangile, qui persuadent et purifient l'âme d'un prosélyte sincèrement converti. Son règne fut une violation continuelle des lois du christianisme et de l'humanité. Ses mains furent toujours teintes de sang, au sein de la paix comme au milieu de la guerre. A peine avait-il congédié un synode de l'église gallicane, qu'il faisait assassiner tous les princes mérovingiens [3]. Cependant le roi des Francs pouvait adorer sincèrement le Dieu des chrétiens comme un être plus puissant que ses divinités nationales; et la victoire de Tolbiac encouragea Clovis à se confier dans l'avenir à la protection du Dieu des armées. Saint Martin, le plus renommé des saints, avait rempli l'Occident du bruit des miracles que son sépulcre opérait continuellement à Tours; il accorda son secours visible ou invisible à un prince orthodoxe et libéral; et, quoique Clovis ait dit lui-même que l'amitié du saint était un peu coûteuse [1], cette observation n'a nullement les symptômes d'un scepticisme permanent et rationnel. La terre se félicita aussi bien que le ciel de la conversion des barbares. En sortant des fonts baptismaux, Clovis se trouva le seul des rois chrétiens qui méritât le nom et les priviléges de prince catholique. L'empereur Anastase avait adopté quelques erreurs relatives à la nature de la divine incarnation; et les barbares d'Italie, d'Espagne, de l'Afrique et de la Gaule, étaient imbus de l'hérésie d'Arius. Le fils aîné, ou plutôt le fils unique de l'église, fut reconnu par le clergé comme son souverain légitime et son libérateur; et les armes de Clovis trouvèrent de grands secours dans le zèle du parti catholique [2].

Sous l'empire romain, l'opulence et la juridiction des évêques, leur caractère sacré, l'inamovibilité de leur office, le nombre de leurs subordonnés, leur éloquence et leurs assemblées provinciales, les rendaient toujours respectables, et souvent dangereux. Le progrès de la dévotion augmenta leur influence; et on peut attribuer en quelque façon l'établissement de la monarchie française à l'alliance d'une centaine de prélats, qui commandaient dans les villes révoltées ou indépendantes des Gaules. Les fondemens fragiles de la république armoricaine avaient été fréquemment ébranlés ou plutôt renversés; mais les peuples conservaient encore leur liberté domestique; ils soutenaient la dignité du nom romain, et

au couronnement des rois de France. Hincmar, qui aspirait à devenir primat des Gaules, est le premier auteur de cette fable (t. III, p. 377). L'abbé de Vertot (Mém. de l'Acad. des Inscrip., t. II, p. 619-633) en a détruit les fondemens fragiles avec autant d'adresse que de circonspection.

[1] *Mitis depone colla, Sicamber: adora quod incendisti, incende quod adorasti.* (Grég. de Tours, l. II, c. 31, du tom. II, p. 177.)

[2] *Si ego ibidem cum Francis meis fuissem, injurias ejus vindicassem.* Grégoire a gardé prudemment le silence sur cette exclamation; mais elle est citée comme une effusion de zèle et de piété, par Frédégaire (Epitom., c. 21, du tom. II, p. 400), par Aimoin (l. I, c. 16, t. III, p. 40), et par les chroniques de saint Denis (l. I, c. 20, t. III, p. 171).

[3] Grégoire (l. II, c. 40, t. II, p. 183-185), après avoir raconté froidement les crimes de Clovis et ses remords affectés, termine, peut-être sans intention, par une leçon que l'ambition n'écoutera jamais: « *His ita transactis.... obiit.* »

[1] Après la victoire remportée sur les Goths, Clovis fit de riches offrandes à saint Martin de Tours. Il voulut racheter son cheval de bataille par le don de cent pièces d'or; mais un enchantement retint le coursier dans l'écurie, et il ne put en sortir que lorsque le roi eut doublé le prix de sa rançon.

[2] Voyez l'épître du pape Anastase au monarque converti, (t. IV, p. 50, 51.) Avitus, évêque de Vienne, félicite Clovis à la même occasion (p. 49); et la plupart des évêques latins s'empressèrent de lui témoigner leur joie et leur attachement.

repoussaient courageusement les incursions et les attaques régulières de Clovis, qui cherchait à étendre ses conquêtes de la Seine à la Loire. Le succès de leur résistance leur obtint une adjonction honorable. Les Francs estimaient la valeur des Armoricains[1], qui se réconcilièrent avec les Francs, aussitôt après la conversion de ces derniers au christianisme. Les forces militaires, qui protégeaient les Gaules, étaient composées de cent différentes troupes d'infanterie et de cavalerie; et, quoiqu'elles prétendissent au nom et aux priviléges de soldats romains, la jeunesse barbare servait depuis long-temps à les recruter. Leur courage indomptable défendait encore les dernières fortifications et les débris de l'empire; mais leur retraite fut interceptée, et leur jonction devint impraticable. Abandonnés des princes grecs de Constantinople, ils rejetèrent toute communication avec les usurpateurs ariens de la Gaule, et acceptèrent, sans honte et sans répugnance, la capitulation avantageuse offerte par un héros catholique. Cette postérité légitime ou illégime des légions romaines n'en fut pas moins distinguée dans le siècle suivant par ses armes, ses enseignes, son habillement et ses institutions particulières. Ces accessions volontaires augmentaient les forces nationales, et les peuples voisins des Francs redoutaient leur nombre autant que leur intrépidité. Au lieu de s'opérer rapidement, par l'effet d'une seule victoire, la réduction des provinces septentrionales de la Gaule s'opéra lentement, tantôt par la guerre, et tantôt par les traités. Clovis n'obtint les différens objets de son ambition que par des efforts ou par des concessions proportionnées à leur valeur. Son caractère féroce et les vertus de Henri IV présentent les idées les plus opposées; on aperçoit cependant quelque ressemblance dans la situation de deux princes qui conquirent la France par leur courage, par leur politique et par le mérite d'une conversion faite à propos[1].

Le royaume de Bourgogne, borné par la Saône et le Rhône, s'étendait depuis la forêt des Vosges jusqu'aux Alpes et à la mer de Marseille[2]. Gondebaut occupait le trône; ce prince ambitieux s'en était frayé le chemin par le meurtre de deux de ses frères, dont l'un était le père de Clotilde[3]. Godégésil, le plus jeune, vivait encore, et Gondebaut lui abandonnait le gouvernement subordonné de la principauté de Genève. Le monarque arien fut justement alarmé de la joie et des espérances dont la conversion de Clovis semblait animer ses peuples et son clergé; et Gondebaut convoqua, dans la ville de Lyon, une assemblée de ses évêques pour concilier, s'il était possible, les querelles politiques et religieuses. La conférence entre les deux factions fut sans résultat utile. Les Ariens reprochèrent aux catholiques d'adorer trois dieux, et les catholiques se défendirent par des distinctions théologiques. Les demandes, les objections et les réponses se firent avec les clameurs et l'obstination ordinaires, jusqu'au moment où le monarque révéla ses craintes par une question claire et concise, qu'il adressa aux évêques orthodoxes. « Si

[1] Au lieu de Αρϐορυχοι, peuple inconnu, dont le nom se trouve dans le texte de Procope, Adrien de Valois a replacé le nom véritable Αρμορυχοι, et cette correction a été presque universellement approuvée. Cependant un lecteur qui ne serait pas prévenu imaginerait que Procope parle d'une tribu de Germains alliés de Rome, et non pas d'une confédération des villes de la Gaule qui avaient secoué le joug de l'empire.

[1] Une digression de Procope (*de Bell. Gothic.* l. I, c. 12; t. II. p. 29-36) éclaircit l'origine de la monarchie française; cependant je dois observer 1° que l'historien grec montre une ignorance inexcusable de la géographie de l'Occident; 2° que ces traités et ces priviléges, dont il devrait rester quelques traces, ne se trouvent ni dans Grégoire de Tours, ni dans les Lois saliques, etc.

[2] *Regnum circà Rhodanum aut Ararim cum provinciâ Massiliensi retinebant.* (Greg Tur., l. II, c. 32, du tom. II, p. 178.) La province de Marseille jusqu'à la Durance fut cédée par la suite aux Ostrogoths; et la signature de vingt-cinq évêques est supposée représenter le royaume de Bourgogne, A. D. 519. (Concile épaon., t. IV, p. 104, 105.) Cependant j'en voudrais excepter Vindonisse. L'évêque, qui vivait sous le gouvernement d'Allemands qui professaient le paganisme, devait naturellement se rendre aux synodes des royaumes chrétiens et voisins. Mascou, dans sa quatrième remarque, a expliqué plusieurs circonstances relatives au royaume de Bourgogne.

[3] Mascou (Hist. des Germains, XI, 10) se méfie avec raison de Grégoire de Tours, et a produit un passage d'Avitus, épit. 5, pour prouver que Gondebaut affectait de déplorer les événemens tragiques que ses sujets feignaient d'approuver.

» vous professez véritablement la religion » chrétienne, pourquoi ne retenez-vous pas » le roi des Francs? Il m'a déclaré la guerre; » il fait des alliances avec mes ennemis, et » médite avec eux ma destruction. Une âme » avide et sanguinaire n'annonce point une » pieuse conversion. Qu'il prouve la sincérité » de sa foi par l'équité de sa conduite. » Avitus, évêque de Vienne, répondit au nom de ses confrères, du ton et de l'air d'un ange. « Nous ignorons les motifs et les in- » tentions du roi des Francs; mais l'Écriture nous apprend que les royaumes qui aban- » donnent la loi divine ne tardent pas à être » détruits; et que ceux qui se déclarent les » ennemis de Dieu trouvent de toutes parts » des ennemis à combattre. Retournez ainsi » que vos peuples à la loi de Dieu, il vous » donnera la paix et la sécurité. » Le roi de Bourgogne n'étant point disposé à accepter cette condition, que les catholiques considéraient comme essentielle au traité, différa et enfin congédia l'assemblée ecclésiastique, après avoir reproché à ses évêques que Clovis, leur ami et leur prosélyte, avait tâché secrètement de faire révolter son frère [1].

La fidélité de son frère était déjà séduite, et l'obéissance que Godégésil fit paraître en joignant l'étendard royal avec les troupes de Genève, contribua au succès de la conspiration. Tandis que les Francs et les Bourguignons combattaient avec une valeur égale, sa désertion décida l'événement de la journée; et, comme Gondebaut était faiblement soutenu par les Gaulois peu affectionnés, il céda aux armes de Clovis, et se retira précipitamment du champ de bataille, situé, à ce qu'il semble, entre Langres et Dijon. Dijon ne lui parut point assez sûre, quoique environnée de deux rivières, d'un mur de trente pieds de hauteur et de quinze pieds d'épaisseur, fermé par quatre portes, et garni de trente-trois tours [2]. Gondebaut laissa Clovis maître d'attaquer Lyon et Vienne, et s'enfuit jusqu'à Avignon, éloignée d'environ deux cent cinquante milles du champ de bataille. Un long siége, appuyé d'une habile négociation, fit sentir au roi des Francs le danger et la difficulté de cette entreprise. Il imposa un tribut au prince bourguignon, l'obligea à pardonner à son frère et à récompenser sa perfidie; et retourna glorieusement dans ses états avec les dépouilles et les captifs des provinces méridionales. Son triomphe fut bientôt troublé par la nouvelle que Gondebaut, oubliant ses nouveaux engagemens, avait surpris et massacré son frère Godégésil dans la ville de Vienne, où il était resté avec une garnison de cinq mille Francs [1]. Un pareil affront aurait enflammé la colère du souverain le plus pacifique; cependant le conquérant des Gaules dissimula cette injure, renonça au tribut, et accepta l'alliance et le service militaire du roi de Bourgogne. Clovis ne possédait plus les avantages qui avaient assuré le succès de la guerre précédente; et son rival, instruit par l'adversité, s'était créé de nouvelles ressources en gagnant l'affection de ses peuples. Les Romains et les Gaulois chérissaient la douceur et l'impartialité des lois de Gondebaut, qui leur procuraient un sort presque égal à celui des conquérans. Le monarque adroit gagna les évêques, en les flattant de l'espoir prochain de sa conversion; et, quoiqu'il en ait différé l'accomplissement jusqu'à sa mort, sa modération maintint la paix et différa la ruine du royaume de Bourgogne [2].

[1] Voyez l'original de la conférence (t. IV, p. 99-102). Avitus, principal acteur, et probablement secrétaire de l'assemblée, était évêque de Vienne. On peut trouver quelques détails sur sa personne et sur ses ouvrages dans Dupin (Bibliot. Ecclésiastique, t. V, p. 5-10).

[2] Grégoire de Tours (l. III, c. 19, t. II, p. 197) se livre à son imagination, ou copie quelque écrivain plus éloquent dans la description qu'il fait de Dijon, château qui méritait déjà le nom de cité. Dijon dépendit des évêques de Langres jusqu'au douzième siècle, et devint ensuite la capitale des ducs de Bourgogne. (Longuerue, descrip. de la France, part. I, p. 280.)

[1] L'abréviateur de Grégoire de Tours a suppléé à son auteur en fixant le nombre des Francs; mais il suppose légèrement que Gondebaut les tailla en pièces. Le prudent Bourguignon épargna les soldats de Clovis, et les renvoya au roi des Visigoths, qui leur donna un établissement dans le territoire de Toulouse.

[2] J'ai suivi dans cette guerre de Bourgogne l'autorité de Grégoire de Tours (l. II, c. 32, 33, tom. II, p. 178, 179). Son récit paraît si incompatible avec celui de Procope (*de Bell. Goth.*, l. I, c. 12, du tom. II, p. 31, 32), que quelques critiques ont supposé deux guerres différentes. L'abbé Dubos (Hist. crit., etc., t. II, p. 126-162) a présenté les causes et les événemens avec clarté.

Je suis impatient d'achever l'histoire de ce royaume, qui fut détruit sous le règne de Sigismond, fils de Gondebaut. Le pieux Sigismond a obtenu les honneurs de saint et de martyr [1]; mais cet auguste saint teignit ses mains du sang d'un fils innocent, qu'il sacrifia au ressentiment et à la vanité de sa belle-mère. Il découvrit bientôt son erreur, et déplora cette perte irréparable. Tandis que Sigismond pleurait sur le corps inanimé de son malheureux fils, il reçut un avertissement sévère d'un de ses officiers : « O roi, lui dit-il, ce » n'est point le sort de votre fils, mais le vôtre qui doit inspirer de la douleur et de la » compassion! » Le monarque coupable tâcha d'apaiser le cri de sa conscience par les libéralités qu'il fit au monastère d'Agaunum ou de Saint-Maurice dans le Valais, qu'il avait fondé lui-même en l'honneur des martyrs imaginaires de la légion thébaine [2]. Sigismond y institua une psalmodie de prières continuelles; il pratiquait les dévotions austères des moines, et suppliait le maître du monde de le punir de ses péchés avant sa mort. Une armée de Francs envahit ses provinces, et sa prière fut exaucée. Après la perte d'une bataille, Sigismond, qui voulait conserver sa vie pour prolonger sa pénitence, se cacha dans le désert sous un habit religieux; mais ses sujets découvrirent sa retraite, et le livrèrent à leurs nouveaux maîtres. On transporta à Orléans le monarque captif avec sa femme et deux enfans; les fils de Clovis, dont la cruauté peut tirer quelque excuse des maximes et des exemples de ce siècle barbare, firent enterrer tout vifs dans un puits Sigismond et les siens. Leur ambition, qui les poussait à s'assurer la conquête, fut enflammée et déguisée par la piété filiale; et Clotilde, dont la sainteté ne consistait pas dans le pardon des injures, les pressa de venger la mort de son père sur la famille de son assassin. Quoique les Bourguignons eussent essayé de rompre leur chaîne, on leur laissa leurs lois nationales, sous la redevance d'un tribut et du service militaire; et les princes mérovingiens régnèrent paisiblement sur une nation conquise par la valeur de Clovis [1].

La première victoire de Clovis avait humilié l'orgueil des Goths. Ses succès rapides leur inspirèrent un sentiment de terreur et de jalousie; et la renommée du jeune Alaric se trouva obscurcie par la supériorité de son rival. Quelques contestations inévitables s'élevèrent sur les confins des deux royaumes, et, après des délais et des négociations inutiles, les deux rois proposèrent et acceptèrent une entrevue. Clovis et Alaric tinrent cette conférence dans une petite île de la Loire, près d'Amboise. Ils s'embrassèrent, conversèrent familièrement, mangèrent ensemble, et se séparèrent avec des protestations mutuelles de paix et d'amitié. Mais cette réconciliation apparente cachait, sous l'air de la confiance, des soupçons réciproques d'ambition et de perfidie. Les deux monarques sollicitèrent, éludèrent et rejetèrent également un arrangement final. De retour à Paris, dont il faisait déjà le siége de son gouvernement, Clovis annonça, devant une assemblée de princes et de guerriers, ses motifs de déclarer la guerre aux Goths. « Je ne puis souffrir, » leur dit-il, de voir des Ariens posséder la » plus belle partie de la Gaule. Marchons » contre eux avec l'aide de Dieu; et quand » nous aurons vaincu les hérétiques, nous » partagerons et posséderons leurs fertiles » provinces [2]. » Les Francs, pleins de zèle et

[1] Voyez sa vie ou sa légende, t. III, p. 402. Un martyr! On a changé bien étrangement le sens de ce mot, qui signifiait dans son origine un simple témoin. Saint Sigismond avait la réputation de guérir de la fièvre.

[2] Avant la fin du cinquième siècle, l'église de saint Maurice et sa légion thébaine avaient fait d'Agaunum un lieu de pélérinage. L'établissement du monastère régulier de Sigismond abolit, A. D. 515, quelques pratiques introduites par une ancienne communauté des deux sexes. Cinquante ans après, les moines, que Sigismond appelait ses anges de lumière, firent une sortie nocturne, dans le dessein de massacrer l'évêque et son clergé. (Voyez dans la Bibliothèque raisonnée, t. XXXVI, p. 435-438, les savantes remarques de l'écrivain de Genève.)

[1] Marius, évêque d'Avenche (*Chron.*, t. II, p. 15) a marqué les dates authentiques; et Grégoire de Tours (l. III, c. 5, 6, t. II, p. 188, 189) a expliqué les faits principaux de la vie de Sigismond et de la conquête de la Bourgogne. (Procope, t. II, p. 34; et Agathias, t. II, p. 49.)

[2] Grégoire de Tours (l. 2, c. 37, t. II, p. 181) insère le discours persuasif et concis de Clovis. *Valdè molestè fero quod hi Ariani partem teneant Galliarum.* L'auteur des *Gesta Francorum* (t. II, p. 553) ajoute l'épi-

de valeur, applaudirent au dessein de leur monarque, promirent de vaincre ou de mourir, et firent le vœu de laisser croître leur barbe jusqu'à ce qu'ils eussent remporté la victoire. Les instances publiques et secrètes de Clotilde hâtèrent l'exécution de l'entreprise; elle représenta au roi des Francs combien quelques fondations pieuses pouvaient l'aider à obtenir la bénédiction de Dieu, et de ses serviteurs. Le héros chrétien, lançant d'un bras nerveux sa hache de bataille : « Je » promets, dit-il, d'élever dans l'endroit où » ma *francisque* [1] tombera, une église en » l'honneur des saints apôtres. » Cette ostentation de piété confirmait et justifiait en quelque façon l'attachement des catholiques avec lesquels il entretenait secrètement une correspondance; et le vœu des dévots se convertit insensiblement en une conspiration formidable. Les peuples de l'Aquitaine étaient justement alarmés des reproches indiscrets des Goths, qui les accusaient de préférer le gouvernement des Francs; et leur partisan, Quintianus, évêque de Rhodez [2], prêchait plus hardiment dans son exil qu'il n'avait fait dans son diocèse. Pour résister à ses ennemis domestiques et étrangers, Alaric rassembla ses forces militaires, infiniment supérieures en nombre à celles de Clovis. Les Visigoths reprirent l'exercice des armes, qu'ils avaient négligé durant une longue paix [3]. Une troupe d'esclaves choisis se mit

thète d'*optimam*. *Eamus cum Dei adjutorio, et, superatis eis, redigamus terram in ditionem nostram.*

[1] *Tunc rex projecit à se in directum bipennem suam quod est francisca*, etc. (*Gest. Franc.*, t. II, p. 554.) La forme et l'usage de cette arme ont été décrites par Procope (t. II, p. 37). On peut trouver dans le Glossaire de Ducange, et dans le grand Dictionnaire de Trévoux, des exemples de sa dénomination nationale en latin et en français.

[2] Il est assez singulier de trouver plusieurs faits importans et authentiques dans une vie de Quintianus, composée en vieux patois du Rouergue, et en vers. (Dubos, Hist. crit., etc., t. II, p. 179.)

[3] « Quamvis fortitudini vestræ confidentiam tribuat » parentum vestrorum innumerabilis multitudo; quamvis » Attilam potentem reminiscamini Visigotharum viribus » inclinatum; tamen quia populorum ferociâ corda longa » pace molescunt, cavete subito in aleam mittere, quos » constat tantis temporibus exercitia non habere. » Tel fut le salutaire avis que lui donna inutilement Théodoric. (Cassiodore, l. 3, épît. 2.)

en campagne à la suite de leurs maîtres [1], et les villes de la Gaule fournirent avec répugnance leur contingent. Théodoric, roi des Ostrogoths, qui régnait en Italie, maintenait, par sa médiation, la tranquillité de la Gaule. Mais les conquêtes de Clovis l'alarmèrent, et il résolut de soutenir les Goths dans leur guerre nationale et religieuse.

Les prodiges accidentels ou artificiels qui accompagnèrent l'expédition de Clovis passèrent, dans un siècle de superstition, pour une preuve évidente de la faveur divine. Il partit de Paris, et voulut, en traversant le diocèse de Tours, consulter saint Martin, oracle de la Gaule. Ses envoyés eurent ordre d'être attentifs aux paroles du psaume que l'on chanterait lorsqu'ils entreraient dans l'église; ces paroles exprimaient heureusement la valeur et la victoire des champions du ciel, et il fut aisé d'en faire l'application au nouveau Josué qui allait combattre les ennemis du Seigneur [2]. Orléans assurait aux Francs un pont sur la Loire; mais à environ quarante mille de Poitiers, la crue extraordinaire des eaux de la Vienne leur ferma le passage, et les Visigoths campaient sur la rive opposée. Les délais sont toujours funestes pour des barbares qui saccagent les pays où ils passent; et, lors même que Clovis aurait eu le loisir et des matériaux, il paraissait impraticable de construire un pont, ou de forcer le passage en présence d'un ennemi supérieur. Mais les paysans, qui regardaient les Francs comme leurs libérateurs, indiquèrent un gué, et l'interposition utile de la fraude et de la fiction rehaussa le mérite de cette découverte. Une biche blanche, remar-

[1] Montesquieu (Esprit des Lois, l. XV, c. 14) cite et approuve la loi des Visigoths (l. IX, tit. II, t. IV, p. 425) qui obligeait tous les maîtres à armer et à envoyer ou conduire à l'armée la dixième partie de leurs esclaves.

[2] Cette manière d'augurer, en acceptant pour présage les premiers mots qui se présentaient à l'œil ou qui frappaient l'ouïe, était tirée de la coutume des païens. On substitua le psautier ou la Bible aux poëmes d'Homère et de Virgile. Depuis le quatrième jusqu'au quatorzième siècle, ces *sortes sanctorum*, comme on les appelait alors, furent condamnés plusieurs fois par les conciles, et pratiqués malgré les défenses par les rois, les évêques, et les saints. (Voy. une Dissertation curieuse de l'abbé du Resnel, dans les Mém. de l'Acad., t. XIX, p. 287-310.)

quable par sa taille et par sa beauté, sembla conduire et animer l'armée des catholiques. Le trouble et l'irrésolution régnaient dans le conseil des Visigoths. Une foule de guerriers impatiens et présomptueux, et dédaignant de fuir devant les brigands de la Germanie, excitèrent Alaric à soutenir la gloire du sang et du nom de l'ancien conquérant de Rome. Les plus prudens des chefs l'engageaient à éluder la première impétuosité des Francs, et à attendre dans les provinces méridionales de la Gaule les vieilles bandes des victorieux Ostrogoths, que le roi d'Italie avait fait partir pour joindre son armée. Les momens décisifs se passaient en vaines délibérations : les Goths abandonnèrent peut-être trop tôt une position avantageuse; ils perdirent, par leurs manœuvres lentes et incertaines, l'occasion d'opérer sûrement leur retraite. Lorsque Clovis eut passé le gué, nommé le Gué du Cerf, il avança rapidement et fièrement pour prévenir la fuite de l'ennemi; un météore enflammé, suspendu au-dessus de la cathédrale de Poitiers, dirigeait sa marche pendant la nuit; et ce signal, qui pouvait avoir été concerté avec le successeur orthodoxe de saint Hilaire, fut comparé à la colonne de feu qui guidait les Israélites dans le désert. A la troisième heure du jour, à environ dix milles au-dessus de Poitiers, Clovis atteignit et attaqua sans délai l'armée des Goths, dont la terreur et la confusion préparaient la défaite. Ils se rallièrent cependant au fort du combat, et les jeunes guerriers qui avaient demandé la bataille ne voulurent point survivre à la honte d'une fuite. Les deux rois se rencontrèrent, et Alaric périt de la main de son rival. La bonté de sa cuirasse et la vigueur de son cheval sauvèrent le victorieux Clovis de la poursuite de deux cavaliers Goths, qui voulaient venger la mort de leur souverain. L'expression vague d'une montagne de morts indique du moins un grand carnage; mais Grégoire n'oublie pas d'observer que son vaillant compatriote, Apollinaris, fils de Sidonius, perdit la vie à la tête des nobles de l'Auvergne. Peut-être ces catholiques suspects furent-ils exposés exprès à la première fureur de l'ennemi, et peut-être l'attachement personnel ou l'honneur militaire[1] l'emportèrent-ils sur l'influence de la religion.

Tel est l'empire du hasard, s'il nous est permis de déguiser sous ce nom notre ignorance, qu'il paraît également difficile de prévoir les événemens de la guerre et d'en expliquer les différens effets. Une victoire sanglante et complète n'a souvent fait perdre que le champ de bataille, et la perte de dix mille hommes a quelquefois suffi pour détruire en un jour l'ouvrage de plusieurs siècles. La conquête de l'Aquitaine fut le prix de la bataille de Poitiers. Alaric laissait, en mourant, un fils dans l'enfance, un bâtard ambitieux pour lui disputer le trône, une noblesse factieuse, et des peuples perfides. Les forces qui restaient aux Goths étaient ou abattues par la consternation, ou divisées par les discordes civiles. Le roi des Francs assiégea Angoulême sans perdre de temps. Au son de sa trompette, les murs de la ville imitèrent l'exemple de Jéricho, et tombèrent de toutes parts. On pourrait réduire ce brillant miracle, à la supposition que quelques clercs firent le métier d'ingénieurs, et minèrent les fondemens du rempart[2]. Bordeaux se soumit sans résistance; Clovis y établit ses quartiers d'hiver, et y transporta prudemment le trésor royal qui était déposé à Toulouse, capitale de la monarchie. Le conquérant pénétra jusqu'aux confins de l'Espagne[3], rétablit

[1] Après avoir corrigé le texte ou excusé la méprise de Procope, qui place la défaite d'Alaric près de Carcassonne, nous pouvons conclure, sur l'autorité de Grégoire, de Fortunatus et de l'auteur des *Gesta Francorum*, que la bataille se donna *in campo Vocladensi*, sur les bords du Clain, environ à dix milles au sud de Poitiers. Clovis atteignit et attaqua les Visigoths près de Vivonne, et la victoire se décida dans les environs d'un village appelé encore aujourd'hui Champagné-Saint-Hylaire. (Voyez les Dissertations de l'abbé le Bœuf, t. I, p. 304-331.)

[2] Angoulême est sur la route de Poitiers à Bordeaux; et quoique Grégoire diffère le siége, j'aime mieux croire qu'il a dérangé l'ordre historique, que d'imaginer que Clovis ait négligé les règles de la guerre.

[3] *Pyrenæos montes usque Perpinianum subjecit*, dit Roricon, qui trahit sa date récente, puisque Perpignan n'existait point avant le dixième siècle. (*Marca Hispanica*, p. 458.) Ce brillant et fabuleux écrivain, peut-être moine d'Amiens (voyez l'abbé le Bœuf, Mém. de l'Acad., t. XVII, p. 228-245) raconte, sous le personnage allégorique d'un berger, l'histoire générale de ses compatriotes les Francs; mais son récit finit à la mort de Clovis.

les honneurs de l'église catholique, plaça une colonie de Francs [1] dans l'Aquitaine, et remit à ses lieutenans la tâche facile de soumettre ou de détruire les Visigoths. Mais le monarque de l'Italie protégeait cette nation vaincue. Tant que la balance parut égale, Théodoric retarda peut-être la marche des Ostrogoths ; mais à leur arrivée ils repoussèrent l'ambitieux Clovis; et l'armée des Francs et des Bourguignons leva honteusement le siége d'Arles avec perte, dit-on, de trente mille hommes. Ce revers disposa Clovis à 'accepter un traité de paix avantageux. Les Visigoths conservèrent la Septimanie, dont le territoire étroit s'étend le long des côtes de la mer, depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées ; mais la province d'Aquitaine, depuis ces montagnes jusqu'à la Loire, fut indissolublement unie au royaume de France.[2]

Après le succès de la guerre des Goths, Clovis accepta les honneurs du consulat romain. L'empereur Anastase décora politiquement de cette dignité le plus puissant rival de Théodoric. Cependant, par quelque raison inconnue, le nom de Clovis ne se trouve inscrit ni dans les fastes de l'Orient, ni dans ceux de l'Occident [3]. Dans un jour de solennité, le monarque de la Gaule plaça lui-même son diadème sur sa tête, et se laissa revêtir d'une tunique et d'un manteau de pourpre. Après cette cérémonie, il se rendit à cheval à la cathédrale de Tours, sema de sa propre main dans les rues des pièces d'or et d'argent en profusion, et jouit des acclamations de la populace, qui, en les ramassant, répétait à grands cris les noms de consul et d'auguste. La dignité consulaire ne pouvait rien ajouter à l'autorité légale ou réelle de Clovis. Ce n'était qu'un vain titre ; et, si le conquérant eût réclamé les priviléges de ce brillant office, ils auraient cessé en moins d'une année. Mais les Romains révéraient dans la personne de leur maître ce titre antique que les empereurs ne dédaignaient pas de porter ; le barbare sembla contracter l'obligation de respecter la majesté de la république ; et les successeurs de Théodose, en recherchant son amitié, pardonnèrent tacitement et ratifièrent en quelque façon l'usurpation de la Gaule.

Vingt-cinq ans après la mort de Clovis, cette importante concession fut déclarée plus formellement dans un traité entre ses fils et l'empereur Justinien. Les Ostrogoths de l'Italie, ne pouvant pas défendre leurs acquisitions éloignées, cédèrent aux Francs les villes d'Arles et de Marseille. Arles était encore le siége du préfet du prétoire, et Marseille jouissait des avantages de la navigation [1] et d'un commerce florissant. L'autorité impériale confirma cette transaction ; et Justinien, en cédant aux Francs la souveraineté des provinces au-delà des Alpes qu'ils possédaient déjà, dispensa généreusement les provinciaux de leur serment de fidélité, et donna une base plus légitime, mais non pas plus solide, au trône des Méro-

[1] L'auteur des *Gesta Francorum* affirme positivement que Clovis établit une colonie de Francs dans la Saintonge et dans le Bordelais; et Roricon est avec raison de son sentiment : *Electos milites atque fortissimos, cum parvulis atque mulieribus.* Cependant il est probable qu'ils furent confondus avec les Romains de l'Aquitaine, jusqu'au temps où Charlemagne y conduisit une seconde colonie plus nombreuse. (Dubos, Hist. crit., t. II, p. 215.)

[2] En écrivant la guerre des Goths, je me suis servi des matériaux suivans avec la circonspection nécessaire pour les réduire à leur valeur : quatre épîtres de Théodoric, roi d'Italie, Cassiodore, l. III, épît. 1-4, p. 3-5; Procope, *de Bell. Goth.*, l. I, c. 12, t. II, p. 32, 33; Grégoire de Tours, l. II, c. 35, 36, 37, du tome II, p. 181, 183; Jornandès, *de Rebus Geticis*, c. 58, du tome II, p. 28; Fortunatus, *in Vit. S. Hilarii*, t. III, p. 380; Isidore, *in Chron. Goth.*, t. II, p. 702; l'Abrégé de Grégoire de Tours, t. II, p. 401; l'auteur des *Gesta Francorum*, t. II, p. 553-555; les Fragmens de Frédégaire, t. II, p. 463; Aimoin, l. I, c. 20, t. III, p. 41, 42; et Roricon, l. IV, t. III, p. 14-19.

[3] Les fastes de l'Italie pouvaient rejeter le nom d'un consul ennemi de leur souverain; mais toutes les raisons ingénieuses qui pourraient expliquer le silence de Constantinople et de l'Egypte sont détruites par le silence gardé aussi par Marius, évêque d'Avenche, qui composa ses fastes dans le royaume de Bourgogne. Si l'autorité de Grégoire de Tours était moins respectable ou moins positive (l. II, c. 38, t. II, p. 183), je croirais que Clovis reçut, comme Odoacre, le titre de patrice. (Pagi, *Critica*, t. II, p. 474-492.)

[1] Sous les rois mérovingiens, Marseille tirait encore de l'Orient du papier, du vin, de l'huile, de la toile, des soieries, des pierres précieuses, des épices, etc. Les Gaulois ou les Francs commerçaient en Syrie, et les Syriens s'établissaient dans la Gaule. (Voyez M. de Guignes, Mém. de l'Académie, t. XXXVII, p. 471-475.)

puis cette époque, ils jouirent
lébrer les jeux du cirque dans
s ; et, par un privilége particu-
de Perse n'avait pas pu obte-
ie d'or, frappée à leur coin et à
tait reçue dans toutes les pro-
ipire[2]. Un historien grec a loué
ibliques et privées des Francs
usiasme dont on ne trouve point
ı dans leurs annales[3]. Il célèbre
e et leur urbanité, la régularité
ernement, et l'orthodoxie de
; et assure hardiment qu'on ne
guer ces barbares des sujets de
ar le langage et l'habillement.
Francs annonçaient-ils déjà ces
ociales, ces grâces et cette vi-
ns tous les siècles, ont déguisé
t souvent caché leur mérite na-
tre, Agathias et les Grecs furent-
ar les succès rapides de leurs
r l'éclat de leur empire. Depuis
le la Bourgogne, toute la Gaule,
la province de Septimanie oc-
es Goths, obéissait aux fils de
avaient envahi le royaume de
t leur puissance s'étendait au-
n jusqu'au fond des forêts, leurs
abitations. Les Allemands et les Bavarois, établis dans les provinces romaines de Rhétie et de Norique, au fond du Danube, se reconnaissaient vassaux des Francs, et la faible barrière des Alpes était incapable de résister à leur ambition. Lorsque le dernier des fils de Clovis réunit l'héritage et les conquêtes des Mérovingiens, son royaume excédait de beaucoup les limites de la France moderne : tels ont été cependant les progrès des arts et de la politique, que la France moderne surpasse de beaucoup en richesse, en puissance et en population, les vastes et sauvages états de Clotaire et de Dagobert [1].

Les Francs ou les Français sont le seul peuple de l'Europe dont l'origine remonte, par une succession non interrompue, jusqu'aux conquérans de l'empire d'Occident ; mais la conquête de la Gaule fut suivie de dix siècles d'ignorance et d'anarchie. A la renaissance des lettres, les érudits, formés dans les écoles de Rome et d'Athènes, dédaignèrent leurs barbares ancêtres ; et il fallut de grands travaux et beaucoup de temps pour rassembler des matériaux qui pussent satisfaire ou exciter la curiosité de siècles plus éclairés [2]. Enfin l'œil de la critique et de la philosophie se dirigea sur les antiquités de la France ; mais les philosophes eux-mêmes n'ont pas été exempts de passions et de préjugés. On a inventé et défendu avec une chaleur égale les deux systèmes opposés sur la servitude personnelle des Gaulois, et sur leur alliance volontaire et égale avec les Francs. Les deux partis se sont accusés mutuellement de conspirer contre les prérogatives de la couronne et la dignité de la noblesse, ou contre la liberté des peuples. Ce-

ει φοντο Γαλλιας ξυν τῳ ασφαλει κεκτησθαι
αυτοκρατορος το εργον ἐπισφραγισαντος
léclaration de Procope (*de Bell. Goth.*,
ιι, p. 41) suffirait presque pour justifier

qui exploitèrent probablement les mines
yon et d'Arles, imitèrent la monnaie de
isant vingt-deux *solidi* ou pièces d'une
comme les Francs n'établissaient qu'une
ıple entre l'or et l'argent, on peut évaluer
r à dix schellings. C'était le prix de l'a-
e chez les barbares. Il contenait quarante
es d'argent de six sous ; douze de ces de-
ın solidus ou schelling, la vingtième partie
livre numérique, et du poids d'une livre
ı été si étrangement réduite dans la France
yez Le Blanc, Traité historique des Mon-
e, p. 37-43, etc.)
:. ıı, p. 47. Grégoire de Tours présente un
férent. Peut-être ne serait-il pas facile de
'histoire d'un même nombre d'années plus
ıs de vertus ; on est continuellement choqué
étrange de mœurs sauvages et de mœurs

[1] M. de Foncemagne a tracé, dans une dissertation correcte et élégante (Mém. de l'Acad., t. VIII, p. 505-528), l'étendue et les limites de la monarchie française.

[2] L'abbé Dubos (Hist. crit., t. I, p. 29-36) a représenté agréablement et avec vérité le progrès lent de ces études ; et il observe que Grégoire de Tours ne fut imprimé que vers l'an 1560. Heineccius (*Opera*, t. III, sylloge 3, p. 248, etc.) se plaint que l'Allemagne recevait avec mépris les codes de lois barbares qui furent publiés par Heroldus et Lindenbrog, etc. Ces mêmes lois, au moins celles qui sont relatives à la Gaule, à l'histoire de Grégoire de Tours, et aux monumens de la race mérovingienne, se trouvent aujourd'hui publiées d'une manière fort correcte dans les quatre premiers volumes des Historiens de France.

pendant cette controverse a exercé utilement le génie de l'érudition ; et chaque antagoniste, alternativement vainqueur ou vaincu, dissipait quelques anciennes erreurs, et établissait quelques vérités intéressantes. Un étranger impartial, instruit par leurs découvertes, par leurs disputes, et même par leurs fautes, est aujourd'hui en état, avec le secours de ces matériaux, de présenter l'état des provinces romaines après la conquête de la Gaule par les rois mérovingiens [1].

La société humaine, même dans l'état le plus servile ou le plus grossier, adopte quelques règles générales de conduite. Lorsque Tacite étudia la simplicité primitive des Germains, il y découvrit quelques maximes ou coutumes permanentes relatives à la vie publique et privée, qui se conservèrent par tradition jusqu'au temps où ils acquirent l'usage de l'écriture et de la langue romaine [2]. Avant l'élection des rois mérovingiens, la puissante nation ou tribu des Francs nomma quatre de ses chefs pour composer les lois saliques [3]. Le peuple revit et approuva leurs travaux dans trois assemblées successives. Après avoir reçu le baptême, Clovis réforma différens articles qui paraissaient incompatibles avec le christianisme : ses fils corrigèrent encore la loi salique ; et Dagobert fit réviser et publier le code dans la forme actuelle, cent ans après l'établissement de la monarchie française. Vers la même époque, les Ripuaires écrivirent et promulguèrent leurs coutumes. Charlemagne lui-même, législateur de son pays et de son siècle, avait étudié avec attention les deux lois nationales, toujours en vigueur parmi les Francs [1]. Ils prirent le même soin de leurs vassaux ; et les institutions grossières des Allemands et des Bavarois furent rédigées et ratifiées par l'autorité des rois mérovingiens. Les Visigoths et les Bourguignons, dont les conquêtes dans la Gaule précédèrent celle des Francs, montrèrent moins d'empressement d'atteindre à cet avantage principal de la société civilisée. Euric fut le premier roi des Goths qui fit rédiger par écrit les usages et coutumes de son peuple, et la politique présida plus que la justice à la composition des lois des Bourguignons. Ils sentirent la nécessité d'adoucir la situation de leurs sujets gaulois, et de regagner leur affection [2]. Ainsi, par un concours de circonstances extraordinaires, les Germains formèrent leurs simples institutions à une époque où le système compliqué de la jurisprudence romaine était arrivé à sa dernière perfection. En comparant les lois saliques aux Pandectes de Justinien, on peut distinguer les élémens primitifs de la vie sociale et la pleine maturité de la sagesse civile ; et, quels que soient les préjugés en faveur des barbares, la réflexion accordera toujours aux Romains les avantages non-seulement de la science et de la raison, mais aussi de la justice et de l'humanité. Cependant les lois des barbares étaient adaptées à leurs besoins et à leurs désirs, à leurs occupations et à leur intelligence ; elles contribuaient à maintenir la paix et à perfectionner la société à l'usage de laquelle on les avait originairement établies. Au lieu d'imposer

[1] Dans un espace de trente ans (1728-1765), ce sujet a été traité par le comte de Boulainvilliers (Mém. historiques sur l'état de la France, particulièrement t. I, p. 15-49); par l'abbé Dubos (Hist. crit. de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules, 2 vol. in-8°); par le président de Montesquieu (particulièrement liv. XVIII, XXX, XXXI); et par l'abbé de Mably (Observations sur l'Histoire de France, 2 vol. in-12).

[2] J'ai tiré de grandes instructions de deux savans ouvrages d'Heineccius, l'*Histoire* et les *Elémens* de la loi germanique. Dans sa préface judicieuse des Elémens, il considère et tâche d'excuser les défauts de cette jurisprudence barbare.

[3] Il paraît que la loi salique fut originairement rédigée en latin, et composée probablement au commencement du cinquième siècle (A. D. 421) avant le règne réel ou fabuleux de Pharamond. La préface cite les quatre cantons qui fournirent les quatre législateurs ; et plusieurs provinces, la Franconie, la Saxe, le Hanovre, et le Brabant, les ont réclamés comme leur appartenant. (Voyez une excellente dissertation d'Heineccius, *de Lege Salicâ*, t. III, Sylloge 3, p. 247-267.)

[1] Eginhard, *in Vit. Caroli Magni*, c. 29, t. V, p. 100. Par ces deux lois, la plupart des critiques entendent la Salique et la Ripuaire ; la première s'étendait à tout le pays depuis la forêt Carbonnaire jusqu'à la Loire (t. IV, p. 151); et l'autre était en vigueur depuis cette même forêt jusqu'au Rhin (t. IV, p. 222).

[2] Consultez les préfaces anciennes et modernes des différens codes, dans le quatrième volume des Historiens de France. Le prologue à la loi salique, quoique dans un idiome étranger, peint plus fortement le caractère des Francs, que dix volumes de Grégoire de Tours.

une règle de conduite uniforme à tous leurs sujets, les princes mérovingiens permettaient à chaque peuple, à chaque famille de leur empire, de conserver librement ses institutions domestiques[1]; et les Romains n'étaient point exclus de cette tolérance légale[2]. Les enfans suivaient la loi de leurs parens; la femme, celle de son mari; l'affranchi, celle de son patron; et, dans toutes les causes où les parties appartenaient à une nation différente, le plaignant ou accusateur était forcé de plaider devant le tribunal du défendeur, qui avait toujours pour lui la présomption du droit et de l'innocence. On poussa plus loin l'indulgence, s'il est vrai que chaque citoyen fut libre de déclarer, en présence du juge, la loi sous laquelle il préférait vivre, et la société nationale à laquelle il désirait appartenir. Mais cette liberté aurait anéanti les avantages de la victoire; et les provinciaux romains devaient supporter patiemment les désagrémens de leur situation, puisqu'il aurait dépendu d'eux de conserver les priviléges des barbares s'ils avaient eu le courage d'en adopter les habitudes guerrières[3].

Lorsque la loi condamne irrémissiblement le meurtrier à la mort, chaque citoyen considère la loi et le gouvernement comme les garans de la sûreté personnelle; mais, dans la société licencieuse des Germains, la vengeance était toujours honorable et souvent méritoire. Tout guerrier indépendant châtiait de sa propre main l'ennemi dont il avait à se plaindre, ou qu'il avait lui-même offensé, sans craindre d'autre danger que le ressentiment des fils ou des parens de ceux qu'il avait sacrifiés à ses passions. Le magistrat, sans autorité, n'osant entreprendre de punir, tâchait de réconcilier, et se trouvait heureux lorsqu'il pouvait obtenir du meurtrier une réparation pécuniaire, comme prix du sang versé, et la faire accepter[1]. Le caractère fougueux et indocile des Francs ne se serait point soumis à une sentence plus rigoureuse, et des punitions légères n'étaient pas susceptibles de les arrêter. Lorsque le luxe de la Gaule eut corrompu la simplicité de leurs mœurs, la tranquillité publique fut continuellement troublée par des actes de violence et par des crimes prémédités. Dans tous les gouvernemens équitables, la même peine pour le meurtre est infligée, ou au moins imposée, au prince et au paysan. Mais l'inégalité établie par les Francs, dans leur procédure criminelle, fut la dernière insulte et le plus cruel abus de la victoire[2]. Ils prononcèrent solennellement, dans le calme de la réflexion, et arrêtèrent légalement que la vie d'un Romain était moins précieuse que

[1] La loi Ripuaire déclare et explique cette indulgence en faveur du plaignant (tit. 31, t. IV, p. 240), et la même tolérance est exprimée ou sous-entendue dans tous les codes, excepté dans celui des Visigoths d'Espagne. « Tanta diversitas legum (dit Agobard dans le neuvième » siècle) quanta non solum in regionibus, aut civitatibus, » sed etiam in multis domibus habetur. Nam plerumque » contingit ut simul eant aut sedeant quinque homines, » et nullus eorum communem legem cum altero habeat » (t. VI, p. 356). Il propose d'introduire l'uniformité de loi comme de religion.

[2] *Inter Romanos negotia causarum romanis legibus præcipimus terminari.* Telles sont les expressions de la constitution générale promulguée par Clotaire, fils de Clovis, et seul monarque des Francs (t. IV, p. 116, vers l'an 560).

[3] M. de Montesquieu (Esprit des Lois, l. XXVIII, 2) s'est adroitement fondé sur une constitution de Lothaire I, pour prouver cette liberté de choix. (*Leg. Langobard.*, l. II, tit. 57 du code de Lindenbrog, p. 664.) Mais cet exemple est trop récent. D'après une variante de la loi salique (tit. 44) l'abbé de Mably a conjecturé que les barbares eurent d'abord seuls le droit de suivre la loi salique, et qu'insensiblement elle devint commune à tous, et par conséquent aux Romains. Je suis fâché de contredire cette ingénieuse conjecture, en observant que le sens est exprimé strictement dans la copie corrigée du temps de Charlemagne par le mot *barbarum*, et qu'il est confirmé par le manuscrit royal et celui de Wolfenbuttel. L'interprétation plus vague d'*hominem* n'est autorisée que par le manuscrit de Fulde, où Héroldus publia son édition. (Voyez les quatre textes originaux de la loi salique, t. IV, p. 147, 173, 196, 200.)

[1] Dans les temps héroïques de la Grèce, le meurtre s'expiait par une satisfaction pécuniaire offerte aux parens du mort. (Feithius, *Antiquitat. Homericæ*, l. II, c. 8.) Heineccius, dans sa préface des Elémens de la loi germanique, remarque qu'à Rome et à Athènes l'homicide n'était puni que de l'exil. Le fait est vrai; mais l'exil était une peine capitale pour les citoyens de Rome et d'Athènes.

[2] Cette proportion est fixée par la loi salique (tit. 44, t. IV, p. 147) et dans la Ripuaire (tit. 7, 11, 36, t. IV, p. 237). Mais la dernière n'observe aucune différence entre les Romains de toutes les classes. Cependant l'ordre du clergé est placé au-dessus des Francs eux-mêmes, et les Bourguignons sont placés, conjointement avec les Allemands, entre les Francs et les Romains.

celle d'un barbare. L'antrustion[1], dont le nom annonçait la naissance ou la dignité la plus illustre parmi les Francs, fut apprécié à une somme de six cents pièces d'or; et on pouvait assassiner, en payant trois cents pièces, le noble de province que les rois admettaient à leur table; deux cents pièces expiaient le meurtre d'un simple Franc; mais la vie d'un Romain des dernières classes était peu garantie par la faible amende de cent ou même cinquante pièces. Si l'équité ou la raison avait pu se faire entendre dans la rédaction de ces lois, la protection publique aurait dû augmenter en proportion de la faiblesse et du danger des citoyens; mais le législateur pesait dans la balance de la politique, et non pas de la justice, la perte d'un guerrier et celle d'un esclave. La tête d'un barbare avide et arrogant était assurée par une amende considérable, tandis que la vie d'un sujet faible et pacifique n'obtenait qu'une insignifiante protection. Après un certain temps, les vaincus devinrent moins dociles, et les vainqueurs moins orgueilleux. L'expérience apprit aux plus fiers d'entre eux que l'impunité dont ils profitaient quelquefois les exposait à des dangers continuels. A mesure que les Francs devinrent moins féroces, leurs lois devinrent plus sévères et les rois mérovingiens essayèrent d'introduire dans leurs états la rigueur impartiale des Visigoths et des Bourguignons[2]. Sous le règne de Charlemagne, le meurtre

[1] Les *Antrustiones*, *qui in truste dominicâ sunt*, *leudi*, *fideles*, représentent évidemment la première classe des Francs; mais on ne sait si leur dignité était personnelle ou héréditaire. L'abbé de Mably (t. I, p. 334-347) n'est pas fâché de mortifier l'orgueil des nobles (Esprit, l. XXX, c. 25) en ne faisant remonter l'origine de la noblesse française qu'au règne de Clotaire II (A. D. 615).

[2] Voyez les lois bourguignones (tit. 2, t. IV, p. 257); le code des Visigoths (l. VI, tit. 5, t. IV, p. 384); et la constitution de Childebert, non pas de Paris, mais très-évidemment d'Austrasie (t. IV, p. 112). Leur sévérité prématurée fut quelquefois imprudente et excessive. Childebert condamnait à mort non-seulement les assassins, mais les voleurs: *Quomodo sine lege involavit, sine lege moriatur;* et le juge négligent se trouvait enveloppé dans la même sentence. Les Visigoths abandonnaient un chirurgien qui n'avait pu guérir son malade aux parens du défunt: *Ut quod de eo facere voluerint habeant potestatem* (l. XI, tit. 1, t. IV, p. 435).

fut universellement puni de mort, et les peines capitales se multiplièrent depuis avec excès dans la jurisprudence de l'Europe moderne[1].

Les Francs réunirent les professions civiles et militaires que Constantin avait séparées. On substitua les titres latins de duc, de comte et de préfet aux dénominations barbares de la langue teutonique; et le même officier fut chargé, dans son district, du commandement des troupes et de l'administration de la justice[2]. Mais la plupart de ces chefs illettrés et fougueux étaient peu capables d'exercer les fonctions de juge qui exigent toutes les lumières d'un esprit philosophique, laborieusement cultivées par l'expérience et par l'étude, et leur grossière ignorance les força de recourir à quelque méthode simple qui pût distinguer visiblement la vérité du mensonge. Dans tous les temps et dans toutes les religions, les hommes ont recours au témoignage de la divinité pour faire triompher la vérité ou punir le mensonge. Mais la simplicité des législateurs germains abusa de ce puissant moyen. L'accusé pouvait se justifier, en présentant un certain nombre de témoins qui déclarassent solennellement, devant le tribunal, qu'ils étaient sûrs ou même persuadés de son innocence. Plus l'accusation était grave, et plus il fallait de ces témoins à décharge appelés *compurgatores*. Il fallait soixante-douze voix pour disculper un incendiaire ou un assassin; et, dans une circonstance où la chasteté d'une reine de France parut suspecte, trois cents nobles jurèrent sans hésiter que l'enfant dont elle était accouchée appartenait légitimement au défunt Chilpéric[3]. La fréquence et le scandale de parjures

[1] Voyez dans le sixième volume des Œuvres d'Heineccius, *Elementa Juris Germanici*, l. II, p. 2, n° 261, 262, 280, 283. Cependant on trouve dans la Germanie, jusqu'au seizième siècle, des traces de la composition pécuniaire pour le meurtre.

[2] Heineccius (*Element. Jur. Germanic.*) a traité fort en détail des juges de la Germanie et de leur jurisdiction (l. III, n° 1-72). Je n'ai trouvé aucune preuve qui m'autorise à croire que les *scabini* ou assesseurs fussent choisis par le peuple.

[3] Greg. de Tours, l. VIII, c. 9, t. II, p. 316. Montesquieu remarque (Esprit des Lois, l. XXVIII, c. 13) que la

manifestes déterminèrent les magistrats à faire cesser ces dangereuses tentatives et à suppléer au défaut des témoignages humains par les fameuses épreuves du feu et de l'eau. Ces étranges procédures étaient si arbitrairement combinées que, dans beaucoup d'occasions, le crime, et dans d'autres l'innocence, ne pouvait pas se découvrir sans le secours d'un miracle. La fraude et la crédulité y pourvurent bientôt. Les causes les plus obscures se décidaient par cette méthode facile et jugée infaillible; et les barbares indisciplinés, qui auraient dédaigné la sentence d'un magistrat, se soumettaient docilement au jugement de Dieu [1].

Mais les épreuves du combat singulier obtinrent bientôt une confiance et une autorité supérieure chez un peuple qui ne croyait pas que l'homme vaillant pût être coupable, et que le lâche méritât de vivre [2]. En matière civile et criminelle, le plaignant ou accusateur, le défenseur et même le témoin s'exposaient à recevoir un défi à mort de l'adversaire qui n'avait point de preuves légales à offrir; et ils étaient forcés, ou d'abandonner leur cause, ou de soutenir publiquement leur honneur en champ clos. Ils combattaient à pied ou à cheval, selon l'usage de leur nation [3]; et la décision de la lance ou de l'épée était ratifiée par la sanction du ciel, du magistrat et du peuple. Les Bourguignons introduisirent dans la Gaule cette loi sanguinaire; et Gondebaut [1], leur législateur, daigna répondre aux plaintes et aux objections d'Avitus son sujet: « N'est-il pas vrai, » dit le roi de Bourgogne au prélat, que » Dieu dirige l'événement des guerres natio» nales et des combats particuliers, et qu'il » accorde la victoire au parti le plus juste? » A l'aide de ces argumens spécieux, l'usage absurde et barbare des duels judiciaires, pratiqués originairement par quelques tribus sauvages de la Germanie, s'introduisit et s'établit dans toutes les monarchies de l'Europe, depuis la Sicile jusqu'à la mer Baltique. Après dix siècles, le règne de la violence légale n'était pas encore totalement anéanti; et les censures inutiles des saints, des papes et des synodes, semblent prouver que l'influence de la superstition finit par s'affaiblir et par céder à la voix de la raison et de l'humanité. Les tribunaux furent teints du sang des citoyens respectables et peut-être innocens; la loi, qui favorise aujourd'hui l'opulence, se taisait alors devant la force; les vieillards, les faibles et les infirmes étaient contraints d'abandonner leurs droits évidens et leurs possessions, ou de s'exposer aux dangers d'un combat inégal [2], ou bien de confier la défense de leur fortune, de leur honneur et de leur vie, au zèle suspect d'un champion mercenaire. Cette jurisprudence tyrannique fut imposée aux provinciaux de la Gaule, qui se plaignaient d'avoir été lésés dans leur personne ou dans leur fortune. Quels que fussent en général la force et le courage des particuliers, les conquérans barbares excellaient dans l'exercice des armes, dont ils faisaient leur plaisir et leur unique

loi salique n'admettait point les preuves négatives si universellement établies dans les codes des barbares. Cependant Frédégonde, cette concubine obscure, qui devint la femme du petit-fils de Clovis, suivait sans doute la loi salique.

[1] Muratori, dans les Antiquités d'Italie, a donné deux dissertations (38, 39) sur les *Jugemens de Dieu*. On supposait que le *feu* ne brûlerait point l'innocent, et que, l'*eau* ne voulant point recevoir un coupable, il devait y surnager sans aller à fond.

[2] Montesquieu (Esprit des Lois, l. XXVIII, c. 17) a entrepris d'expliquer et d'excuser la manière de penser de nos pères au sujet des combats judiciaires. Il suit cette étrange institution depuis le siècle de Gondebaut jusqu'à celui de saint Louis, et le philosophe s'égare quelquefois au milieu des recherches de l'antiquaire.

[3] Dans un duel mémorable à Aix-la-Chapelle (A. D. 820) en présence de l'empereur Louis-le-Débonnaire. Son biographe observe, *secundum legem propriam, utpote quia uterque Gothus erat, equestri pugnâ congressus est.* (*Vit. Lud. Pii*, c. 33, t. VI, p. 103.) Ermoldus Nigellus (l. III, 543-628, t. VI, p. 48-50), qui décrit le duel, admire *l'art nouveau* de combattre à cheval, inconnu jusqu'alors aux Francs.

[1] Dans l'original de son édit, publié à Lyon (A. D. 501), Gondebaut établit et justifie l'usage du combat judiciaire (*Leg. Burgund.*, tit. 45, t. II, p. 267, 268). Trois cents ans après, Agobard, évêque de Lyon, sollicita Louis-le-Débonnaire d'abolir la loi d'un tyran arien (t. VI, p. 356-358). Il raconte la conversation de Gondebaut et d'Avitus.

[2] « Accidit, dit Agobard, ut non solum valentes viri» bus, sed etiam infirmi et senes lacessantur ad pugnam, » etiam pro vilissimis rebus. Quibus foralibus certamini» bus contingunt homicidia injusta, et crudeles ac per» versi eventus judiciorum. » Il supprime, en habile rhéteur, le privilége de louer ou payer un champion.

occupation ; et il était injuste de faire répéter au Romain une épreuve personnelle et sanglante, suffisamment décidée par le sort de toute leur nation [1].

Une armée de cent vingt mille Germains avait anciennement passé le Rhin, sous la conduite d'Arioviste; ils s'étaient partagé la troisième partie des terres fertiles occupées par les *Sequani*, et le conquérant exigea bientôt l'abandon d'un second tiers, pour le distribuer à une nouvelle colonie composée de vingt-quatre mille barbares qui venaient, à sa sollicitation, partager les richesses de la Gaule [2]. Cinq cents ans après, les Visigoths et les Bourguignons, qui vengèrent la défaite d'Arioviste, exigèrent aussi la concession de deux tiers des terres de leur conquête. Mais cette distribution, au lieu de s'étendre à toute la province, n'eut lieu probablement que dans les districts particuliers qui furent choisis par le peuple victorieux ou par la politique de son général. Dans ces districts, chaque barbare était attaché par les liens de l'hospitalité à quelque provincial romain qui était forcé d'abandonner à cet hôte incommode les deux tiers de son patrimoine. Mais le Germain pâtre ou chasseur pouvait se contenter d'un grand bois ou d'une vaste pâture, et céder la portion moins étendue, mais plus précieuse, à l'industrie du laboureur [3]. Le silence des écrivains de l'antiquité autorise à croire que les Francs ne modérèrent ni ne déguisèrent leurs usurpations par aucune formalité légale de partage ; qu'ils se répandirent dans les provinces de la Gaule au gré de leur caprice, et que chaque tyran victorieux mesurait ses nouvelles possessions avec son épée, à raison de ses besoins, de ses forces, ou de son avidité. Les barbares, qui se trouvaient éloignés de leur souverain, pouvaient exercer ces vexations arbitraires ; mais la politique ferme et habile de Clovis n'aurait point souffert un désordre qui, en aggravant la misère des vaincus, tendait à détruire la discipline et l'union des vainqueurs. Le fameux vase de Soissons est un garant et un monument de la régularité que Clovis observait dans la distribution des dépouilles. Son devoir et son intérêt l'obligeaient de pourvoir aux récompenses d'une armée victorieuse et à l'établissement d'un peuple nombreux, sans exercer une tyrannie atroce et inutile contre les catholiques de la Gaule qui lui étaient affectionnés. L'acquisition légitime du patrimoine impérial, des terres vacantes et des usurpations des Goths, diminuait la nécessité des confiscations, et les provinciaux devaient supporter plus patiemment leurs pertes lorsqu'ils les voyaient distribuées avec égalité et régularité [4].

La richesse des princes mérovingiens consistait dans l'étendue de leurs domaines particuliers. Après avoir conquis la Gaule, ils aimèrent à conserver l'antique simplicité de leurs ancêtres. Les villes dépeuplées tombaient en ruines; et leurs monnaies, leurs édits et leurs synodes portent tous le nom de quelque maison de campagne ou de quelque palais agreste où ils résidèrent successivement. On comptait dans les différentes provinces qui composaient le royaume cent soixante de ces palais, mot qui n'entraîne

[1] Montesquieu (Esprit des lois, XXVIII, c. 14), qui comprend pourquoi le duel judiciaire fut admis par les Bourguignons, les Ripuaires, les Allemands, les Bavarois, les Lombards, les Thuringiens, les Frisons et les Saxons, assure, et Agobard semble confirmer cette assertion, que le combat n'était point autorisé par la loi salique. Cependant cet usage, au moins dans le cas de trahison, est cité par Ermoldus Nigellus (l. III, 543, t. VI, p. 48) et par le biographe anonyme de Louis-le-Débonnaire (c. 46, t. VI, p. 112) comme « *mos antiquus Francorum*, *more Francis solito*. » Ces expressions sont trop générales pour exclure la plus glorieuse et la plus noble de leurs tribus.

[2] Cæsar, *de Bell. Gall.*, l. I, c. 31, t. I, p. 213.

[3] Le président de Montesquieu a expliqué savamment (Esprit des lois, l. XXX, c. 7, 8, 9) les citations obscures dans la division des terres qui se trouvent dans les lois des Bourguignons (Tit. Liv., n° 1, 2, t. IV, p. 271, 272) et des Visigoths (l. X, tit. I, n° 8, 9, 16, t. IV, p. 428, 429, 430). J'ajouterai seulement que, parmi les Goths, le partage semble avoir été constaté par le jugement des voisins; que les barbares s'emparaient souvent du tiers restant, et que les Romains pouvaient réclamer leur droit en justice, à moins qu'il n'y eût une prescription de cinquante ans.

[4] Il est assez singulier que le président de Montesquieu (Esprit des lois, l. XXX, c. 7) et l'abbé de Mably (Observations, t. I, p. 21, 22) adoptent l'un et l'autre l'étrange supposition d'une rapine arbitraire et individuelle. Le comte de Boulainvilliers (Etat de la France, t. I, p. 22, 23)

avec soi aucune idée d'art ni de luxe. Quelques-uns pouvaient passer pour des forteresses; mais la plupart n'étaient que de riches fermes, environnées de basses-cours et d'étables pour nourrir des volailles et enclore des troupeaux. Les jardins né contenaient que des légumes utiles; et des serviteurs gagés exerçaient les différens métiers et travaux de l'agriculture, et même la pêche et la chasse au profit du souverain. Les magasins des rois chevelus étaient remplis de blés et de vins; ils vendaient le surplus de leur consommation; et toute l'administration était réglée par les plus strictes maximes de l'économie domestique [1]. Ces vastes domaines fournissaient à l'abondance de la table de Clovis et de ses successeurs, et servaient à récompenser la fidélité des braves compagnons qui, en temps de paix comme en temps de guerre, se dévouaient à leur service personnel. Au lieu d'un cheval ou d'une armure, chaque compagnon recevait à raison de son rang, de son mérite ou de la faveur du prince, un *bénéfice*, nom primitif et forme la plus simple des possessions féodales. Le souverain pouvait le reprendre quand bon lui semblait, et ses faibles prérogatives tiraient leur plus grande force de l'influence de sa libéralité. Mais l'indépendance et l'avidité de la noblesse française abolit [2] insensiblement cette mouvance précaire, et elle obtint la propriété perpétuelle et héréditaire des bénéfices. Cette révolution fut avantageuse à l'agriculture, qui avait été négligée par des maîtres précaires [1]. Indépendamment de ces bénéfices royaux, une grande partie des terres de la Gaule étaient divisées en saliques et en allodiales, exemptes de tout tribut les unes et les autres; les terres saliques se partageaient en portion égale entre les descendans mâles des Francs [2].

Pendant les discordes sanglantes et la décadence de la race mérovingienne, une nouvelle espèce de tyrans parut dans les provinces : sous la dénomination de *seniores* ou seigneurs, ils usurpèrent le droit de gouverner ou plutôt d'opprimer les habitans de leur territoire particulier. La résistance d'un égal pouvait restreindre quelquefois leur ambition; mais les lois étaient sans vigueur, et les barbares sacriléges, qui ne craignaient point de provoquer la vengeance d'un saint ou d'un évêque [3], respectaient rarement les bornes territoriales d'un voisin faible et obscur. Les droits naturels, tels qu'ils ont toujours été définis par la jurisprudence romaine [4], furent exposés à de fréquens empiètemens sous les conquérans germains, tyranniquement jaloux de la chasse, qu'ils aimaient avec passion. L'empire que l'homme s'est arrogé sur les sauvages habitans de la terre, de l'air et des eaux, n'appartenait qu'à quelques individus fortunés de l'espèce humaine. De vastes forêts reparurent sur la surface de la Gaule, et les animaux, réservés pour l'usage ou le plaisir d'un seigneur oisif, pouvaient ravager impunément les champs de ses vassaux industrieux. La chasse devint le privilége sacré des nobles et de leurs domestiques. La loi les

déploie une intelligence rare, au milieu d'un brouillard épais d'ignorance et de préjugés.

[1] Voyez l'édit ou plutôt le code de Charlemagne, qui contient soixante-dix règlemens (t. v, p. 652-657). Il exige le compte des cornes et des peaux des chevaux, ordonne que l'on vende son poisson, et qu'on nourrisse dans chacun de ses plus grands manoirs, *capitaneæ*, cent poules et trente oies, et dans les plus petits, *mansionales*, cinquante poules et douze oies. Mabillon (*de Re Diplomaticâ*) a fait des recherches sur les noms, le nombre et la situation des maisons de plaisance mérovingiennes.

[2] D'après un passage de la loi des Bourguignons (t. I, n° 4; t. IV, p. 257), il est évident qu'un fils qui s'en montrait digne pouvait espérer de conserver les terres que son père tenait de la libéralité de Gondebaut. Les Bourguignons voulurent sans doute conserver leurs priviléges, et leur exemple encouragea peut-être les bénéficiers de France.

[1] L'abbé de Mably a soigneusement défini les révolutions des fiefs et des bénéfices, et sa distinction des temps lui donne à cet égard une supériorité à laquelle Montesquieu lui-même n'a point atteint.

[2] Voyez la loi salique, tit. 62, t. IV, p. 156. L'origine et la nature de ces terres saliques, parfaitement connues dans les temps d'ignorance, embarrassent aujourd'hui nos critiques les plus instruits et les plus intelligens.

[3] La plupart des 206 miracles de saint Martin de Tours furent destinés à punir les sacriléges (Grég. de Tours, *in maxima Bibliotheca Patrum*, t. XI, p. 896-932). *Audite hæc omnes*, s'écrie l'évêque de Tours, *potestatem habentes*, après avoir raconté comment quelques chevaux, arrachés de ses saintes prairies, étaient devenus enragés.

[4] Heineccius, *Element. Jur. German.*, l. II, p. I, n° 8.

autorisait à punir d'un certain nombre de coups de bâton, ou à emprisonner les plébéiens assez hardis pour partager leurs plaisirs [1]; et, dans un siècle qui admettait une faible rétribution pécuniaire comme une compensation pour le meurtre d'un citoyen, c'était un crime capital de tuer un cerf ou un taureau sauvage dans l'enceinte des forêts royales [2].

Selon les anciennes lois de la guerre, le vainqueur devenait le maître légitime et absolu de l'ennemi qu'il avait vaincu, ou dont il avait eu la vie à sa disposition [3]. Les hostilités perpétuelles des barbares indépendans ressucitèrent et multiplièrent les motifs lucratifs de la servitude personnelle, abolie par le paisible gouvernement de Rome. Au retour d'une expédition heureuse, le Goth, le Bourguignon ou le Franc traînait après lui une longue suite de bœufs, de moutons, de femmes et d'hommes, qu'il traitait tous avec le même mépris ou la même brutalité. Ils réservaient pour leur service personnel les jeunes gens des deux sexes, qui se faisaient remarquer par leur beauté ou leurs agrémens, et qui, dans cette situation douteuse, étaient alternativement exposés au malheur de plaire ou de déplaire à des maîtres violens. Les ouvriers de toute espèce, serruriers, charpentiers, tailleurs, cordonniers, cuisiniers, jardiniers, teinturiers, orfèvres, travaillaient de leur métier au profit de leur maître; et il condamnait, sans égard pour leur rang, les captifs romains qui n'avaient point d'industrie, à soigner ses troupeaux ou à travailler dans ses terres. Le nombre des esclaves héréditaires attachés aux terres gauloises s'accroissait continuellement par de nouvelles recrues, et le sort de ces malheureux dépendait de la situation et du caractère d'un maître, qui tantôt les élevait, par une indulgence momentanée, à une condition meilleure, et le plus souvent les accablait de son despotisme capricieux. Il exerçait à son gré sur eux le pouvoir absolu de vie et de mort [1], et, lorsqu'il mariait sa fille, il lui donnait pour présent de noces un certain nombre d'esclaves qui la suivaient, retenus par des chaînes à ses chariots, pour qu'ils ne pussent s'échapper [2]. La majesté des lois romaines protégeait le citoyen contre les effets des malheurs ou du désespoir; mais les sujets des rois mérovingiens pouvaient vendre leur liberté personnelle; et cet acte de suicide, qui se pratiquait légalement, est énoncé dans les termes les plus affligeans et les plus honteux pour la dignité de la nature humaine [3]. L'exemple des pauvres, qui rachetaient la vie au prix de tout ce qui peut rendre la vie désirable, fut insensiblement imité par les faibles et par les dévots. Dans les temps de troubles, ils couraient lâchement s'enfermer dans la forteresse d'un chef ou dans l'enceinte de quelque

[1] Jonas, évêque d'Orléans, A. D. 821-826. Cave (*Hist. Litteraria*, p. 443) blâme la tyrannie légale des nobles. « Pro feris, quas cura hominum non aluit, sed Deus in » commune mortalibus ad utendum concessit, pauperes a » potentioribus spoliantur, flagellantur, ergastulis detru- » duntur, et multa alia patiuntur. Hoc enim qui faciunt, » *lege mundi* se facere justè posse contendant. » (*De Institut. laïcorum*, l. II, c. 23, *apud* Thomassin, Discipline de l'Eglise, t. III, p. 1348.)

[2] Sur un simple soupçon, Chundo, chambellan de Gontran, roi de Bourgogne, fut lapidé. (Grég. de Tours, l. X, c. 10, t. II, p. 369.) Jean de Salisbury (*Polycrat.*, l. I, c. 4) défend les droits de la nature, et se récrie contre a pratique cruelle du douzième siècle. (Voyez Heineccius, *Element. Jur. German.*, t. II, p. 1, n° 51-57.)

[3] L'usage de réduire les prisonniers en esclavage fut tout-à-fait aboli dans le treizième siècle par l'influence bienfaisante du christianisme. Mais on peut prouver par un grand nombre de passages de Grégoire de Tours qu'on le pratiquait sous les rois mérovingiens sans encourir de censure. Grotius lui-même (*de Jure Belli et Pacis*, l. III, c. 7), et Barbeyrac, son commentateur, ont tâché de prouver qu'il ne blessait ni les lois de la raison, ni celles de la nature.

[1] On trouve un détail de l'état et des professions des esclaves germains, italiens et gaulois, dans Heineccius (*Element. Jur. German.*, l. I, n° 28-47), Muratori (Dissertation., 14, 15), Ducange (*Gloss. sub voce Servi*), et l'abbé de Mably (Observations, t. II, p. 3, etc., p. 237, etc.)

[2] Greg. de Tours (l. VI, c. 45, t. II, p. 289) cite un exemple dans lequel Chilpéric abusa des droits de maître. Il fit transporter de force en Espagne plusieurs familles qui appartenaient à ses *domus fiscales*, situées dans les environs de Paris.

[3] « Licentiam habeatis mihi qualemcunque volueritis » disciplinam ponere, vel venumdare, aut quod vobis » placuerit de me facere. » (Marculf., *Formul.*, l. II, 28, t. IV, p. 497.) La formule de Lindenbrog (p. 559) et celle d'Anjou (p. 565) servaient au même objet. Grég. de Tours (l. VII, c. 45, t. II, p. 331) cite plusieurs citoyens qui se vendirent pour obtenir du pain dans un temps de famine.

sanctuaire révéré. Les patrons spirituels ou temporels recevaient leur soumission, et cette transaction absurde imposait l'esclavage jusqu'à leur dernière postérité. Depuis le règne de Clovis, les lois et les mœurs de la Gaule tendirent, durant cinq siècles consécutifs, à multiplier la servitude personnelle et à en assurer la durée. Le temps et la violence anéantirent tous les rangs intermédiaires de la société, et ne laissèrent qu'un espace vide entre le noble et l'esclave. L'orgueil et les préjugés ont converti cette division arbitraire en distinction nationale, établie universellement par les armes et par les lois des mérovingiens. Les nobles, qui prétendaient tirer leur origine, vraie ou fabuleuse, des Francs indépendans et victorieux, ont fait valoir jusqu'à l'abus le droit de conquête sur une foule d'esclaves et de plébéiens, auxquels ils imputaient l'ignominie imaginaire d'une extraction romaine ou gauloise.

L'exemple particulier d'une province, d'un diocèse ou d'une famille sénatoriale, pourra donner une idée de l'état général et des révolutions de la France, qu'on appela ainsi du nom de ses conquérans. L'Auvergne avait anciennement obtenu une juste prééminence parmi les villes et les états indépendans de la Gaule; ses braves et nombreux habitans avaient conservé un remarquable trophée, c'était l'épée que César avait perdue lorsqu'il fut repoussé devant les murs de Gergovie [1]. Comme descendans des Troyens, ils réclamaient l'alliance fraternelle des Romains [2]; et, si chaque province eût imité le courage et la loyauté de l'Auvergne, elles auraient évité ou au moins différé la chute de l'empire d'Occident. Les Auvergnats conservèrent fidèlement aux Visigoths la foi qu'ils leur avaient jurée avec répugnance; mais, leur plus brave jeunesse ayant succombé à la bataille de Poitiers, ils acceptèrent sans résistance pour souverain un prince catholique donné par la victoire. Théodoric, roi d'Austrasie et fils aîné de Clovis, acheva cette conquête; mais elle se trouvait séparée de ses états par les royaumes intermédiaires de Paris, d'Orléans et de Soissons, qui composaient, à la mort de leur père, l'héritage de ses trois fils. Le voisinage et la beauté de l'Auvergne tentèrent Childebert, roi de Paris [1]. La Haute-Auvergne, qui s'étend au sud jusqu'aux montagnes des Cévennes, offrait une riche perspective de bois et de pâturages; les flancs des montagnes étaient plantés de vignes, et chaque coteau était couronné d'un manoir ou château. Dans la Basse-Auvergne, la rivière d'Allier traverse la belle et vaste plaine de Limagne, et la fertilité inépuisable du sol fournissait et fournit encore tous les ans des moissons abondantes sans aucun intervalle de repos [2]. Trompé par un faux rapport qui annonçait que leur légitime souverain avait été tué dans la Germanie, le petit-fils de Sidonius Apollinaris livra la ville et le diocèse d'Auvergne. Childebert jouit de cette victoire peu glorieuse, et les guerriers indépendans de Théodoric menacèrent de quitter ses drapeaux, s'il s'occupait de sa vengeance particulière avant la fin de la guerre contre les Bourguignons. Mais les Francs d'Austrasie cédèrent aisément à l'éloquence persuasive de leur souverain. « Suivez-moi, » leur dit Théodoric, suivez-moi en Auver- » gne, je vous conduirai dans une province » où vous trouverez de l'or, de l'argent, des » troupeaux, des esclaves, et des richesses de » toute espèce. Je vous engage ma parole de » vous abandonner les peuples et tous leurs

[1] Lorsque César la vit, il se mit à rire. (Plutarque, *in Cæsar.*, t. I, p. 409.) Cependant il raconte le mauvais succès du siége de Gergovie avec moins de franchise qu'on n'aurait droit d'en attendre d'un héros accoutumé à la victoire; mais il avoue qu'il perdit sept cents hommes et quarante-sept centurions à une seule attaque. (*De Bell. Gallic.*, l. VI, c. 44, 53, t. I, p. 270-272.)

[2] *Audebant se quondam fratres Latio dicere, et sanguine ab Iliaco populos computare.* (Sidon. Apollinar., l. VII, épît. 7, t. I, p. 799.) Je ne suis point instruit des degrés ou des circonstances de cette fabuleuse parenté.

[1] Dans le premier ou dans le second partage des fils de Clovis, Childebert avait eu le Berri (Grég. de Tours, l. III, c. 12, t. II, p. 192). *Velim*, dit-il, *Arvernam* Lemanem, *quæ tanta jucunditatis gratiâ refulgere dicitur*, *oculis cernere.* (l. III, c. 9, p. 191.) Un brouillard épais cachait la vue du pays, lorsque le roi de Paris fit son entrée dans Clermont.

[2] Voyez Sidonius pour la description de l'Auvergne, l. IV, épît. 21, t. I, p. 793, avec les notes de Savaron et de Sirmond, p. 279, et 51 de leurs éditions. (Boulainvilliers, État de la France, t. II, p. 242-268; et l'abbé de Longuerue, Description de la France, part. I, p. 132-139.)

» biens; vous les transporterez, si vous vou-» lez, dans votre pays. » Par l'exécution de cette promesse, Théodoric perdit tous ses droits sur un peuple qu'il dévouait à la destruction. Ses troupes, secondées d'un corps composé des plus féroces barbares de la Germanie, semèrent la désolation dans la fertile Auvergne [1]. Une forteresse et un sanctuaire échappèrent seuls à leurs fureurs licencieuses. Le château de Meroliac [2] était situé sur un rocher élevé de cent pieds au-dessus de la plaine. Il renfermait dans l'enceinte de ses fortifications un vaste réservoir d'eau vive, et quelques terres labourables. Les Francs contemplèrent avec dépit cette forteresse imprenable; mais, ayant surpris cinquante traîneurs, et se trouvant embarrassés du nombre de leurs prisonniers, ils offrirent de les rendre pour une faible rançon, et se préparèrent à les massacrer en cas que la garnison refusât de les racheter. Un autre détachement pénétra jusqu'à Brive ou Brioude, dont les habitans s'étaient réfugiés, avec leurs effets les plus précieux, dans le sanctuaire de Saint-Julien. Les portes de l'église résistèrent à leurs efforts; mais un soldat audacieux entra par une fenêtre du chœur, et ouvrit un passage à ses camarades. Le peuple et le clergé, les dépouilles profanes et sacrées, tout fut arraché des autels, et le partage sacrilége se fit dans les environs de Brioude. Mais le pieux fils de Clovis punit sévèrement cette violence impie; les plus coupables l'expièrent par leur mort : leurs complices secrets furent abandonnés à la violence de Saint-Julien; il relâcha les captifs, rendit le butin et étendit le droit de sanctuaire à cinq milles autour du sépulcre des saints martyrs [3].

Avant de rappeler l'armée austrasienne de l'Auvergne, Théodoric exigea des gages de la fidélité future d'un peuple dont la haine ne pouvait plus être contenue que par la terreur, et emmena les fils des plus illustres sénateurs comme otages et garans de la foi de Childebert et de la province. Au premier bruit de guerre, on condamna ces jeunes infortunés à la plus humiliante servitude; et l'un d'eux, Attale [1], dont les aventures sont plus particulièrement connues, fut réduit à garder les chevaux de son maître dans le diocèse de Trèves. Après l'avoir cherché long-temps, les émissaires de son grand-père, Grégoire, évêque de Langres, le découvrirent dans cette vile occupation; mais son maître avide, se refusant à toutes les offres raisonnables, exigea dix livres d'or pour prix de sa rançon. Léon, esclave et cuisinier de l'évêque de Langres [2], se servit d'un stratagème pour le délivrer : un agent inconnu présenta Léon au barbare, qui l'acheta au prix de dix pièces d'or, et apprit avec joie qu'il avait servi dans les cuisines délicates d'un évêque. « Diman-» che, lui dit le Franc, j'inviterai mes pa-» rens et mes amis. Exercez vos talens, et fai-» tes-leur avouer qu'ils n'ont rien mangé de » si bon, même à la table du roi. » Léon promit qu'il aurait satisfaction, si on lui fournissait une quantité de volaille suffisante. La vanité du barbare s'appropria toutes les louanges prodiguées à son cuisinier, et Léon obtint

[1] *Furorem gentium, quæ de ulteriore Rheni amnis parte venerant, superare non poterat.* (Grég. de Tours, l. IV, c. 50, t. II, p. 229.) Ce fut cette même excuse dont un autre roi d'Austrasie se servit, lorsque les troupes qu'il commandait ravagèrent les environs de Paris.

[2] D'après le nom et la position, les éditeurs bénédictins de Grégoire de Tours (t. II, p. 192) placent cette forteresse dans un endroit nommé *castel Merliac*, à deux milles de Mauriac dans la Haute-Auvergne. Dans cette description, je traduis *infra* comme s'il y avait *intra*. Grégoire ou ses copistes confondent à tout instant ces deux prépositions, et le sens doit toujours décider.

[3] Voyez les révolutions et les guerres de l'Auvergne, dans Grégoire de Tours, l. III, c. 37, t. II, p. 183; et l. III, c. 9, 12, 13, t. II, p. 191, 192. (*De Miraculis sancti Juliani*, c. 12, t. II, p. 466.) Il laisse souvent apercevoir sa partialité pour son pays.

[1] L'Histoire d'Attale se trouve dans Grégoire de Tours, l. III, c. 16, t. II, p. 193-195. Son éditeur, le père Don Ruinart, confond cet Attale encore *enfant*, *puer*, dans l'année 532, avec un ami de Sidonius du même nom, et qui était comte d'Autun cinquante ou soixante ans plus tôt. Une telle bévue, qui ne peut être imputée à l'ignorance, est si grossière qu'elle en devient inoffensive.

[2] Ce Grégoire, l'aïeul de Grégoire de Tours (t. II, p. 197, 490) vécut quatre-vingt-douze ans; il fut quarante ans comte d'Autun, et trente-deux ans évêque de Langres. Si l'on peut en croire le poète Fortunatus, Grégoire fit admirer également son mérite dans ces deux postes distingués.

Nobilis antiqua decurrens prole parentum,
Nobilior gestis, nunc super astra manet.
Arbiter ante ferox, dein pius ipse sacerdos,
Quos domuit judex, fovet amore patris.

bientôt sa confiance et l'administration de toute sa maison. Après avoir resté patiemment une année entière dans cette situation, il instruisit Attale de son projet, et lui recommanda de se préparer à partir la nuit suivante. A l'heure de minuit, les convives intempérans quittèrent la table, et le gendre du Franc, que Léon accompagnait à son appartement avec la potion qu'il avait l'habitude de lui préparer pour la nuit, le plaisanta sur la facilité avec laquelle il pourrait trahir sa confiance. L'intrépide esclave, après avoir fort bien soutenu cette raillerie dangereuse, entra dans la chambre à coucher de son maître, cacha sa lance et son bouclier, tira deux des meilleurs chevaux de l'écurie, ouvrit les portes pesantes et pressa Attale de sauver sa liberté et sa vie par une prompte fuite. La crainte les obligea à laisser leurs chevaux sur les bords de la Meuse [1]; ils passèrent la rivière à la nage, et errèrent pendant trois jours dans la forêt voisine, où ils seraient morts de besoin sans un prunier qu'ils trouvèrent par hasard. Cachés dans l'épaisseur du bois, les deux fugitifs aperçurent avec terreur leur maître qui s'était mis à leur poursuite, et lui entendirent déclarer que, s'il parvenait à les atteindre, l'un serait haché en morceaux, et l'autre pendu à un gibet. Attale et son fidèle Léon arrivèrent à Reims chez un ecclésiatique, qui rappela leurs forces avec un peu de pain et de vin, les mit à l'abri des recherches de leur ennemi, et les conduisit sans accident au delà des limites du royaume d'Austrasie jusque dans le palais épiscopal de Langres. Grégoire pleura de joie en embrassant son petit-fils; il affranchit Léon et toute sa famille, et lui fit présent d'une ferme où il pût finir ses jours dans la paix et dans l'aisance. Peut-être cette aventure extraordinaire, dont les circonstances portent l'empreinte de la vérité, fut-elle racontée par Attale lui-même à son cousin ou son neveu, le premier historien des Francs. Grégoire de Tours [2] était né environ soixante ans après la mort de Sidonius Apollinaris, et leurs situations eurent beaucoup de ressemblance; ils prirent tous deux naissance en Auvergne, et furent successivement l'un et l'autre sénateurs et évêques. La différence de leur style et de leurs sentimens peut par conséquent servir à prouver la décadence de la Gaule, et combien l'esprit humain perdit en peu de temps de son énergie et de sa grâce [1].

Nous sommes enfin autorisés à rejeter les faux exposés qui ont diminué ou exagéré les vexations que les Romains de la Gaule ont souffertes sous le règne des Mérovingiens. Les conquérans ne publièrent jamais d'édits de servitude ou de confiscation *générale*; mais un peuple dégénéré, qui déguisait sa faiblesse sous les noms de paix et d'urbanité, se trouvait exposé aux lois et même au caprice des barbares qui insultaient dédaigneusement ses possessions, ses franchises et sa liberté; mais ces injures étaient personnelles et illégales, et le corps des Romains ne succomba point dans cette révolution. Ils conservèrent toujours les propriétés et les priviléges de citoyens. Les Francs envahirent une partie de leurs terres, mais celles qui leur restèrent furent exemptes de tributs [2]; et la violence qui détruisit les arts et les manufactures de la Gaule, anéantit aussi tout le système ingénieux et dispendieux du despo-

[1] Comme M. de Valois et le père Ruinart veulent obstinément substituer *Mosa* à *Mosella* qui se trouve dans le texte, je dois me conformer à ce changement : cependant, après un examen de la topographie, il m'a semblé que je pouvais justifier le *Mosella* du texte.

[2] Les parens de Grégoire (Gregorius Florentius Georgius) étaient nobles d'extraction, *natalibus.... illustres*, et possédaient d'amples patrimoines, *latifundia*, en Auvergne et en Bourgogne. Il naquit en 539, fut consacré évêque de Tours en 573, et mourut en 593-595, peu de temps après qu'il eut fini son histoire. (Voyez sa Vie par Odon, abbé de Cluni, t. II, p. 129-135, et une nouvelle Vie dans les Mém. de l'Acad., etc. t. XXVI, p. 598-637.)

[1] *Decedente atque immo potius pereunte ab urbibus gallicanis liberalium cultura litterarum*, etc. (*In Præfat.*, t. II, p. 137.) Telles sont les plaintes de Grégoire lui-même, qu'il justifie par ses propres ouvrages. Son style manque également d'élégance et de simplicité. Dans un rang distingué il fut toujours étranger à son siècle et à son pays; et dans un ouvrage prolixe, dont les cinq derniers livres ne contiennent que l'espace de dix années, il a omis presque tout ce qui peut exciter la curiosité des générations suivantes. J'ai acquis, par un examen long et fastidieux, le droit de prononcer ce jugement défavorable.

[2] L'abbé de Mably (t. I, p. 247-267) a confirmé cette opinion du président de Montesquieu (Esprit des Lois, l. XXX, c. 13).

tisme impérial. Les provinciaux déplorèrent souvent sans doute la jurisprudence sauvage des lois saliques et ripuaires ; mais le code de Théodose régla toujours leurs mariages, leurs testamens et leurs successions ; un Romain mécontent de son état pouvait aspirer ou descendre au rang de barbare. Les honneurs de l'État étaient accessibles à son ambition. Le caractère et l'éducation des Romains les rendaient plus propres aux fonctions du gouvernement civil : et, dès que l'émulation eut ranimé leur ardeur militaire, on les reçut dans les rangs et même à la tête des victorieux Germains. Je n'essayerai point de calculer le nombre des généraux et de magistrats dont les noms [1] attestent la politique généreuse des Mérovingiens. Trois Romains exercèrent successivement le commandement en chef de la Bourgogne avec le titre de patrice ; Mummolus, le dernier et le plus puissant [2], tantôt le sauveur et tantôt le perturbateur de la monarchie, avait supplanté son père dans le poste de comte d'Autun, et laissa dans son trésor trente talens en or et trois cent cinquante talens en argent. Les barbares sauvages et ignorans furent exclus durant plusieurs générations des dignités, et même des ordres ecclésiastiques [3]. Le clergé de la Gaule était composé presque entièrement d'indigènes provinciaux. L'orgueil des Francs s'humiliait aux pieds de leurs sujets décorés du caractère épiscopal ; et la dévotion restitua peu à peu aux Romains les richesses et la puissance dont le sort des armes les avait dépouillés [4]. Dans les affaires temporelles, le code de Théodose était universellement la loi du clergé ; mais la jurisprudence barbare avait libéralement pourvu elle-même à leur sûreté personnelle. Un sous-diacre était évalué comme deux Francs, le prêtre comme un anstrustion, et l'on appréciait la vie d'un évêque, comme fort au-dessus de toute autre, à la somme de neuf cents pièces d'or [1]. Les Romains communiquèrent aux conquérans la connaissance du christianisme et de la langue latine [2] ; mais leur langage avait autant dégénéré de la simplicité élégante du siècle d'Auguste que leur religion de la pureté du siècle des apôtres. Les progrès de la barbarie et du fanatisme s'étendirent universellement et avec rapidité. Le culte du Dieu des chrétiens se trouva dérobé aux yeux du vulgaire sous le culte des saints ; l'idiome et la prononciation teutonique corrompirent le dialecte grossier des paysans et des soldats. Cependant les communications sociales et religieuses effacèrent les préjugés de naissance et de conquête ; et toutes les nations de la Gaule furent insensiblement confondues sous le nom et le gouvernement des Francs.

En s'unissant aux Gaulois, les Francs auraient pu leur faire un présent bien précieux : l'esprit et le système d'une constitution libre. Sous une monarchie héréditaire, mais limitée, les chefs et les ministres auraient pu tenir leurs conseils à Paris, dans le palais des césars. La plaine voisine, où les empereurs faisaient la revue de leurs légions mercenaires, aurait servi de lieu d'assemblée législa-

[1] Voyez Dubos, Hist. crit. de la monarchie française, t. II, l. VI, c. 9, 10. Les antiquaires français posent pour principe que les Romains et les barbares sont faciles à distinguer par leurs noms. Leurs noms sont sans doute une présomption ; cependant, en lisant Grégoire de Tours, j'ai observé Gondulfus d'extraction romaine ou sénatoriale (l. VI, c. 2, t. II, p. 273) et Claudius qui était barbare (l. VII, c. 29, p. 303).

[2] Ennius Mummolus est cité à différentes fois par Grégoire de Tours, depuis le quatrième livre (c. 42, p. 224) jusqu'au septième (c. 40, p. 310). Le calcul par talent est assez extraordinaire ; mais si Grégoire attachait un sens à ce mot inusité, les trésors de Mummolus devaient excéder cent mille livres sterling.

[3] Voyez Fleury, Discours 3, sur l'Hist. Ecclés.

[4] L'évêque de Tours a consigné lui-même dans ses écrits les plaintes de Chilpéric, petit-fils de Clovis. « Ecce » pauper remansit fiscus noster ; ecce divitiæ nostræ ad » ecclesias sunt translatæ : nulli penitus nisi soli episcopi » regnant » (l. VI, c. 46, t. II, p. 291).

[1] Voyez le Code Ripuaire (tit. 36, t. IV, p. 241). La loi salique ne pourvoit point à la sûreté du clergé, et nous pouvons supposer, à l'honneur de la tribu la plus civilisée, qu'elle ne prévoyait pas qu'on pût pousser l'impiété jusqu'au meurtre d'un prêtre. Cependant Prétextat, archevêque de Rouen, fut assassiné aux pieds des autels par l'ordre de Frédégonde. (Grég. de Tours, l. VIII, c. 31, t. II, p. 326.)

[2] M. Bonami (Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XXIV, p. 582-670) a prouvé l'existence de la *lingua romana rustica* qui, après être devenue la langue romance, s'est polie peu à peu et est devenue la langue française actuelle. Sous la race carlovingienne, les princes et les nobles de France comprenaient encore l'ancien dialecte de leurs ancêtres germains.

tive aux citoyens et aux guerriers, et le modèle grossier qui avait été ébauché dans les forêts de la Germanie [1] aurait été perfectionné par la sagesse et l'expérience des Romains. Mais les barbares insoucians, assurés d'une indépendance personnelle, dédaignèrent les travaux du gouvernement; les assemblées annuelles du mois de mars tombèrent insensiblement en désuétude, et la conquête de la Gaule servit à désunir et, en quelque façon, à dissoudre la nation victorieuse [2]. La monarchie resta sans établissement régulier de justice, de finances et de forces militaires. Les successeurs de Clovis manquèrent du courage nécessaire pour s'emparer du pouvoir législatif que le peuple avait abandonné, ou de force pour l'exercer. Les prérogatives royales se bornaient à un privilége plus étendu de meurtre et de rapine; et l'amour de la liberté, si souvent ranimé et déshonoré par l'ambition personnelle, se réduisit, parmi les Francs, au mépris de l'ordre et au désir de l'impunité. Soixante-quinze ans après la mort de Clovis, son petit-fils Gontran, roi de Bourgogne, envoya une armée pour envahir les possessions des Goths du Languedoc et de la Septimanie. L'avidité du butin attira les troupes de la Bourgogne, du Berri, de l'Auvergne, et des contrées voisines. Elles marchèrent sans discipline sous les ordres des comtes gaulois ou germains, attaquèrent mollement, et furent repoussées. Mais les provinces amies et ennemies furent indistinctement ravagées; les moissons, les villages, et même les églises, furent la proie des flammes; les habitans furent ou massacrés ou traînés en esclavage, et cinq mille de ces destructeurs féroces périrent dans leur retraite, victimes de la faim ou de la discorde. Lorsque Gontran, après avoir reproché aux chefs leur crime ou leur négligence, menaça de les faire exécuter sur-le-champ sans jugement et sans formalité, ils s'excusèrent sur les vices et l'indocilité des peuples. « Aucun » d'eux, dirent-ils, ne redoute ni ne respecte » plus son roi, son duc ou son comte; chacun se plaît à faire le mal, et satisfait sans » scrupule ses inclinations criminelles. La » punition la plus modérée entraîne une sé» dition; et le magistrat téméraire qui veut » blâmer ou entreprendre d'arrêter leurs fu» reurs échappe rarement à leur ven» geance [1]. » Il était réservé à la même nation de faire connaître par ses désordres jusqu'où peuvent aller les abus de la liberté, et de suppléer à la perte de la liberté par des sentimens d'honneur et d'humanité qui allègent et honorent aujourd'hui sa soumission à un monarque absolu.

Les Visigoths avaient cédé à Clovis la plus grande partie de leurs possessions dans la Gaule; mais cette perte fut amplement confirmée par la conquête aisée et la jouissance tranquille des provinces de l'Espagne. La monarchie des Goths, qui comprit bientôt les Suèves de la Galice, inspire encore un sentiment de vanité aux Espagnols modernes : mais rien ne force ni n'invite l'historien de l'empire romain à fouiller dans la stérile obscurité de leurs annales [2]. Les Goths de l'Espagne étaient séparés du reste du genre humain par la chaîne escarpée des Pyrénées. Nous avons déjà fait connaître leurs mœurs et leurs institutions en parlant des tribus de la Germanie. J'ai anticipé dans le chapitre précédent sur les événemens religieux, la chute de l'arianisme, et la persécution des Juifs; et il ne me reste à observer que quelques circonstances relatives à la constitution civile et ecclésiastique du royaume d'Espagne.

[1] « Ce beau système a été trouvé dans les bois. » (Montesquieu, Esprit des lois, l. XI, c. 6.)

[2] Voyez l'abbé de Mably, Observations, etc., t. I, p. 34-56. Il semblerait que cette institution d'assemblées nationales, dont l'origine en France est aussi ancienne que la nation, n'a jamais convenu au génie des Français.

[1] Grégoire de Tours (l. VIII, c. 30, t. II, p. 325, 326) raconte avec beaucoup d'indifférence les crimes, le reproche et l'apologie. « Nullus regem metuit, nullus ducem, » nullus comitem reveretur; et si fortassis alicui ista dis» plicent, et ea, pro longævitate vitæ vestræ, emendare » conatur, statim seditio in populo, statim tumultus exo» ritur, et in tantum unusquisque contra seniorem, sæva » intentione grassatur, ut vix se credat evadere, si tandem » silere nequiverit. »

[2] L'Espagne a été particulièrement malheureuse dans ces siècles d'obscurité. Les Francs avaient un Grégoire de Tours, les Saxons ou Angles un Bède, les Lombards un Paul Warnefrid, etc.; mais on ne trouve l'histoire des Visigoths que dans les chroniques concises et imparfaites d'Isidore de Séville et de Jean de Biclar.

Lorsque les Francs et les Visigoths eurent renoncé à l'idolâtrie et enfin à l'hérésie de l'arianisme, ils se montrèrent également disposés à subir les mœurs inhérentes à la superstition, et à profiter des avantages accidentels qu'elle peut offrir. Mais, long-temps avant l'extinction de la race mérovingienne, les prélats de France n'étaient plus que des chasseurs et des guerriers barbares. Ils dédaignaient l'usage antique des synodes, oubliaient les règles de la tempérance et de la chasteté, et préféraient les jouissances du luxe et de l'ambition personnelle à l'intérêt général du sacerdoce [1]. Les évêques d'Espagne se respectèrent, et conservèrent la vénération des peuples. Leur union déguisait leurs vices et confirmait leur autorité ; et la régularité de leur discipline introduisit la paix, l'ordre et la stabilité, dans le gouvernement de l'état. Depuis le règne de Recarède, premier roi catholique, jusqu'à celui de Witiza, prédécesseur immédiat de l'infortuné Roderic, seize conciles nationaux s'assemblèrent successivement. Les six métropolitains de Tolède, Séville, Mérida, Braga, Tarragone et Narbonne, présidaient, suivant leur rang d'ancienneté ; l'assemblée était composée de leurs évêques suffragans. Ils y paraissaient en personne ou par procureur, et il y avait une place assignée pour les abbés distingués par la piété ou par l'opulence. Pendant les trois premiers jours de l'assemblée, on n'agitait que des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique, et les laïques étaient soigneusement exclus de ces débats, qui se passaient cependant avec une solennité décente. Mais dès le matin du quatrième jour on ouvrait les portes et on admettait les grands-officiers du palais, les ducs, les comtes, les nobles, les juges des villes ; et le consentement du peuple ratifiait les jugemens du ciel. Les mêmes règles s'observaient dans les assemblées provinciales ou conciles annuels, chargés de recevoir les plaintes et de redresser les abus ; le gouvernement légal avait pour appui l'influence victorieuse du clergé. Les évêques, dont l'usage était, dans toutes les révolutions, de flatter les vainqueurs et d'insulter les malheureux, travaillèrent avec succès à rallumer les flammes de la persécution, et à élever la mitre au-dessus de la couronne. Cependant les conciles nationaux de Tolède, dans lesquels la politique épiscopale dirigea et tempéra l'esprit indocile des barbares, établirent quelques lois sages, également avantageuses pour les rois et pour leurs sujets. Lorsque le trône vaquait, le choix d'un monarque appartenait aux évêques et aux palatins ; et, après l'extinction de la race d'Alaric, ils conservèrent au sang des Goths le droit exclusif de succession à la couronne. Le clergé, qui sacrait le prince légitime, recommandait toujours au peuple, et pratiquait quelquefois le devoir de l'obéissance ; et les foudres de l'église éclataient sur la tête des sujets impies qui conspiraient contre leur souverain, qui résistaient à son autorité, ou qui violaient la chasteté de sa veuve par une union indécente. Mais, de son côté, en montant pour la première fois sur son trône, le monarque faisait à Dieu et aux peuples le serment de gérer fidèlement l'important dépôt qui lui était confié. Une aristocratie redoutable se réservait le droit de contrôler les fautes réelles ou imaginaires de son administration ; et une loi fondamentale assurait aux évêques et aux palatins le privilége de n'être ni emprisonnés ni dégradés, ni mis à la torture, ni punis de mort ou même d'exil, sans avoir été jugés publiquement et librement par leurs pairs [1].

Un des conciles législatifs de Tolède examina et ratifia le code de lois, composé sous une succession de princes goths, depuis le règne du féroce Euric jusqu'à celui du pieux Égica. Tant que les Visigoths conservèrent

[1] Telles sont les plaintes de saint Boniface, apôtre de la Germanie et réformateur de la Gaule (t. IV, p. 94). Les quatre-vingts ans de licence et de corruption qu'il déplore semblent annoncer que les barbares furent admis dans le clergé vers l'année 660.

[1] Les transactions des conciles de Tolède sont encore aujourd'hui les actes les plus authentiques de l'église et de la constitution de l'Espagne. Les passages suivans sont particulièrement importans. (III, 17, 18 ; IV, 75 ; V, 2, 3, 4, 5, 8 ; VI, 11, 12, 13, 14, 17, 18 ; VII, 1 ; XII, 2, 3, 6.) J'ai trouvé des renseignemens très-utiles dans Mascou, Hist. des anciens Germains, XV, 29, et les Notes 26 et 27 ; et dans Ferreras, Hist. gén. de l'Espagne, t. II.

les mœurs simples et antiques de leurs ancêtres, ils laissèrent à leurs sujets de l'Espagne et de l'Aquitaine la liberté de suivre les usages des Romains. Le progrès des arts, de la politique, et enfin de la religion, les engagea à supprimer ces institutions étrangères, et à composer sur leur modèle un code de jurisprudence civile et criminelle, à l'usage général des nations qui composaient la monarchie espagnole ; elles obtinrent toutes les mêmes priviléges, et contractèrent les mêmes obligations. Les conquérans renoncèrent insensiblement à l'idiome teutonique, se soumirent aux gênes salutaires de la justice, et firent partager aux Romains les avantages de la liberté. La situation de l'Espagne sous les Visigoths ajoutait au mérite de cette administration impartiale. Les souverains attachés à l'arianisme étaient séparés depuis long-temps de leurs sujets par la différence irréconciliable de religion. Depuis que la conversion de Recarède avait fait cesser les scrupules des catholiques, l'empereur d'Orient, qui possédait encore les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, encourageait secrètement les peuples à secouer le joug des barbares, et à soutenir la dignité du nom romain. La fidélité de sujets suspects n'est en effet jamais mieux assurée que quand ils craignent de perdre dans une révolte plus qu'ils ne peuvent gagner par une révolution. Mais il a toujours paru si naturel d'opprimer ceux qu'on hait ou que l'on redoute, que la maxime contraire doit obtenir le titre de sagesse et de modération [1].

Tandis que les Francs et les Visigoths assuraient leurs établissemens de la Gaule et de l'Espagne, les Saxons achevèrent la conquête de la Bretagne, troisième grande préfecture de l'Occident. Comme elle était séparée depuis long-temps de l'empire romain, je pourrais négliger sans scrupule une histoire connue du moins instruit comme du plus savant de mes lecteurs. Les Saxons, habiles à ramer et à combattre, ignoraient l'art qui pouvait seul transmettre leurs exploits à la postérité. Les provinciaux, retombés dans la barbarie, ne pensèrent point à décrire la révolution qui les y avait replongés, et la tradition fort suspecte était presque éteinte lorsque les missionnaires de Rome y reportèrent la lumière des sciences et du christianisme. Les déclamations de Gildas, les fragmens ou fables de Nennius, les lambeaux obscurs et tronqués des lois saxonnes et des chroniques, et les contes ecclésiastiques du vénérable Bède [1], ont été rassemblés soigneusement, et quelquefois embellis par l'imagination d'une succession d'écrivains que je n'entreprendrai ni de censurer ni de transcrire [2]. Cependant l'historien de l'empire peut être tenté de suivre les révolutions d'une province romaine jusqu'à ce qu'elles échappent à sa vue, et il est pardonnable à un Anglais de vouloir tracer l'établissement des barbares dont il tire son nom, ses lois et peut-être son origine.

Environ quarante ans après la dissolution du gouvernement romain, Vortigern paraît avoir obtenu le gouvernement suprême, mais précaire, des princes et des villes de la Bretagne. On a condamné presque unanimement la politique faible et funeste de ce monarque infortuné [3], qui invita des étrangers

[1] Dom Bouquet a publié correctement (t. IV, p. 273-460). le code des Visigoths, divisé en douze livres. Le président de Montesquieu (Esprit des lois, l. XXVIII, c. 1) l'a traité avec une sévérité excessive. Le style m'en déplaît, et je hais la superstition ; mais je ne crains point de dire que cette jurisprudence civile annonce une société plus policée et plus éclairée que celle des Bourguignons ou même des Lombards.

[1] Voyez Gildas, *de Excidio Britanniæ*, c. 11-25, p. 4-9, édit. Gale; *Hist. Britonum* de Nennius, c. 28-35-66, p. 105-115, édit. Gale; Hist. Eccles. de Bède. *Gentis Anglorum*, l. I, c. 12-16, p. 49-53; c. 22, p. 58, édit. Smith.; *Chron. Saxonicum*, p. 11-23, etc., édit. Gibson. Les lois des Anglo-Saxons ont été publiées par Wilkins, Londres, 1731, in-folio ; et les *Leges Wallicæ*, par Wotton et Clarke, Londres, 1730, in-folio.

[2] Le laborieux M. Carte et l'ingénieux M. Whitaker sont les deux historiens modernes qui m'ont été le plus utiles dans mes recherches. L'historien particulier de Manchester embrasse, sous ce titre obscur, un sujet presque aussi étendu que l'histoire générale d'Angleterre.

[3] Witikind, moine saxon du dixième siècle, a composé une histoire suivie de cette invitation, que les expressions vagues de Gildas et de Bède pourraient en quelque façon justifier. (Voyez Cousin, Hist. de l'Empire d'Occident, t. II, p. 356.) Rapin et Hume lui-même se sont servis trop légèrement de cette autorité suspecte, sans égard pour le témoignage précis et probable de Nennius. « Interea veneront tres chiulæ a Germania *in exilio pulsæ*, in quibus erant Horsa et Hengist. »

formidables à venir le défendre contre les entreprises de ses ennemis nationaux. Les plus graves historiens racontent qu'il envoya des ambassadeurs sur la côte de Germanie, qu'ils adressèrent un discours pathétique à l'assemblée générale des Saxons, et que ces audacieux barbares résolurent d'aider d'une flotte et d'une armée les habitans d'une île éloignée et inconnue. Si la Bretagne eût été réellement inconnue aux Saxons, la mesure de ses calamités aurait été moins complète. Mais le gouvernement romain manquait de forces suffisantes pour défendre constamment cette province maritime contre les pirates de la Germanie. Les états indépendans et divisés étaient souvent exposés à leurs attaques, et les Saxons pouvaient quelquefois se réunir avec les Pictes et les Écossais, par une alliance expresse ou tacite de rapine et de destruction. Vortigern ne pouvait que balancer les différens périls qui menaçaient de toutes parts son trône et son pays ; et il est peut-être injuste de blâmer ce prince d'avoir préféré, dans une situation si difficile, l'alliance de barbares que leurs forces navales pouvaient rendre ou ses plus dangereux ennemis ou ses amis les plus utiles. Hengist et Horsa parcouraient alors la côte orientale de l'île avec trois vaisseaux : ils furent invités, par la promesse d'une ample récompense, à entreprendre la défense de la Bretagne ; et leur intrépidité la délivra bientôt des usurpateurs de la Calédonie. Ces Germains auxiliaires obtinrent dans l'île de Thanet une résidence tranquille et un district fertile. On satisfit aux conventions en leur accordant, avec libéralité, des vêtemens et des subsistances. Cette réception favorable attira cinq mille nouveaux guerriers avec leurs familles ; ils arrivèrent dans dix-sept vaisseaux, et la puissance naissante d'Hengist se trouva consolidée par ce renfort. Vortigern se laissa persuader par le rusé barbare qu'il lui serait avantageux d'établir une colonie d'alliés fidèles dans le voisinage des Pictes ; et une troisième flotte, composée de quarante vaisseaux, partit dès côtes de la Germanie, sous la conduite du fils et du neveu d'Hengist, ravagea les îles d'Orkney, et débarqua sur la côte de Northumberland ou Lothian, à l'extrémité opposée de ce malheureux pays. Il était aisé de prévoir, mais impossible de prévenir les malheurs qui devaient en résulter. La jalousie divisa bientôt les deux nations ; les Saxons exagérèrent leurs services et ce qu'ils avaient souffert pour la défense d'un peuple ingrat ; et les Bretons regrettèrent des récompenses dont la libéralité n'avait pas pu satisfaire l'avarice des barbares du Nord. La crainte d'un côté, et de l'autre la haine, allumèrent entre eux une querelle irréconciliable. Les Saxons coururent aux armes ; et, s'il est vrai qu'ils aient profité de la sécurité d'une fête pour exécuter un massacre, cette perfidie détruisit sans doute irrévocablement cette confiance réciproque sans laquelle aucune alliance sûre ne peut subsister entre les nations ni pendant la paix ni pendant la guerre [1].

Hengist, qui aspirait à la conquête de la Bretagne, exhorta ses compatriotes à saisir l'occasion. Il leur peignit la fermeté du sol, la richesse des villes, la timidité des habitans, et l'avantage de la situation de cette île vaste et solitaire, accessible de tous côtés aux flottes des Saxons. Les colonies, qui, dans l'espace d'un siècle, partirent successivement de l'Elbe, du Weser et du Rhin, pour s'établir dans la Bretagne, étaient principalement composées des trois plus vaillantes tribus de la Germanie, les Jutes, les Angles, et les anciens Saxons. Les Jutes, qui suivaient particulièrement les drapeaux d'Hengist, eurent le mérite de conduire leurs compatriotes à la gloire, et de fonder, dans la province de Kent le premier royaume indépendant. On attribua l'honneur de cette entreprise aux Saxons primitifs ; et on donna aux lois et au langage des conquérans le nom du peuple qui produisit, au bout de quatre siècles les premiers souverains de la Bretagne méridionale. Les Angles, distingués

[1] Nennius accuse les Saxons d'avoir massacré trois cents chefs des Bretons. Ce crime ne paraît pas fort éloigné de leurs mœurs sauvages ; mais nous ne sommes pas obligés de croire que Stonehenge est leur monument, que les géans avaient anciennement transporté d'Afrique en Irlande, et qui fut rapporté en Bretagne par l'ordre d'Ambroise et l'art de Merlin. (Voyez Geoffroy de Montmouth, l. VIII, c. 9, 12.)

par leur nombre et par leurs succès, eurent l'honneur de donner leur nom au pays dont ils occupaient la plus vaste partie. Les pirates et les brigands du Nord, qui cherchaient fortune sur terre et sur mer, se joignirent insensiblement à cette triple confédération. Les Frisons, que le voisinage de la Bretagne avait tentés, balancèrent quelque temps les forces et la réputation des Saxons indigènes. Les Rugiens, les Danois et les Prussiens sont indiqués d'une manière obscure; et quelques aventuriers huns, errans dans les environs de la mer Baltique, purent aussi s'embarquer sur les vaisseaux des Germains pour conquérir un pays qui leur était inconnu [1]; mais l'exécution de cette entreprise exigeait indispensablement l'union des barbares, et cette union n'existait pas. Chaque chef rassemblait ses compagnons, dont le nombre dépendait de ses moyens et de sa réputation; il équipait une flotte de trente, quelquefois de soixante navires, choisissait le lieu de l'attaque, et dirigeait le reste de ses opérations suivant les événemens de la guerre, ou conformément à ses intérêts particuliers. Dans l'invasion de la Bretagne, un grand nombre de héros, alternativement vainqueurs et vaincus, furent enfin victimes de leur ambition. Sept chefs victorieux prirent le titre de rois, et le conservèrent. Les conquérans fondèrent l'heptarchie saxonne, composée de sept trônes indépendans, et de sept familles, dont l'une s'est perpétuée par les femmes jusqu'au souverain actuel de l'Angleterre, et qui prétendaient toujours tirer leur origine de Woden, dieu de la guerre. On a prétendu que cette république de rois était présidée par un conseil général et un magistrat suprême; mais ce système de politique compliquée est trop opposé au génie grossier et turbulent des Saxons. Leurs lois n'en parlent point, et leurs annales obscures ne présentent que le spectacle de la discorde et de la violence [2].

Un moine, qui, malgré sa profonde ignorance des affaires du monde, n'a pas craint de se charger de l'office d'historien, défigure d'une étrange manière l'état de la Bretagne au moment où elle se sépara de l'empire d'Occident. Gildas [1] fait en style fleuri un tableau brillant des progrès de l'agriculture, du commerce étranger que chaque marée amenait dans la Saverne et dans la Tamise, et de la construction solide et hardie des édifices publics et particuliers : il blâme le luxe des Bretons, peuple qui, selon le même auteur, ne pouvait, sans le secours des Romains, ni élever des murs de pierre ni fabriquer des armes pour défendre ses foyers [2]. Sous la longue domination des Romains, la Bretagne était insensiblement devenue une province policée et servile, dont la défense dépendait d'une puissance éloignée. Les sujets d'Honorius contemplèrent leur liberté récente avec un mélange de surprise et de terreur. Il les abandonna, dépourvus de toute constitution civile ou militaire; et ses chefs incertains manquaient également de courage, d'intelligence et d'autorité, pour diriger les forces publiques contre l'ennemi commun. L'arrivée des Saxons décela leur faiblesse, et dégrada le caractère du prince et des sujets. La consternation exagéra le danger, la désunion diminua les ressources, et la fureur des factions civiles se montra plus ardente à déclamer contre les malheurs dont elles accusaient la mauvaise conduite de leurs adversaires qu'à y porter remède. Cependant les Bretons n'ignoraient pas, et ne pouvaient pas même ignorer, l'usage des armes, et l'art de les fabriquer. Les attaques successives et mal dirigées des Saxons leur donnèrent le temps de revenir de leur frayeur; et les événemens heureux ou malheureux de la guerre devaient

[1] Bède parle clairement de toutes ces tribus (l. I, c. 15, p. 52; l. V, c. 9, p. 190), et, après avoir examiné les remarques de M. Whitaker (Hist. de Manchester, vol. II, p. 538-543), je ne vois point qu'il y ait d'absurdité à supposer que les Frisons, etc., se mêlèrent aux Anglo-Saxons.

[2] Bède a compté sept rois, deux saxons, un jute et quatre angles, qui acquirent successivement dans l'heptarchie une supériorité de puissance et de renommée. Mais leur règne était fondé sur la conquête et non pas sur la loi. Il remarque que l'un d'eux soumit les îles de Man et d'Anglesey, et qu'un autre imposa un tribut aux Pictes et aux Écossais. (Hist. Ecclés., l. II, c. 5, p. 83.)

[1] Voyez Gildas, *de Excidio Britanniæ*, c. I, p. 1, édit. Gale.

[2] M. Whitaker (Hist. de Manchester, vol. II, p. 503-516) a démontré habilement cette absurdité frappante, que la plupart des historiens ont négligée pour s'occuper de faits plus intéressans.

ajouter à leur valeur naturelle et à leur expérience.

Tandis que les continens d'Europe et d'Afrique cédaient sans résistance aux barbares, la Bretagne, seule et sans secours, soutint long-temps avec vigueur une guerre dans laquelle il lui fallut à la fin céder à des pirates formidables, qui attaquaient presque au même instant les côtes maritimes de l'Orient, du Nord et du Midi. Les villes qui avaient été fortifiées avec intelligence se défendirent avec résolution; les habitans profitèrent de tous les avantages du terrain, des montagnes, des bois et des marais, et le silence prudent des annalistes atteste fortement la défaite des Saxons. Hengist put espérer d'achever la conquête de la Bretagne; mais, durant un règne actif de trente-cinq ans, la possession de Kent fit tout le succès de son ambition, et la nombreuse colonie qu'il avait placée dans le Nord fut extirpée par la valeur des Bretons. Les efforts et la persévérance de trois générations martiales fondèrent la monarchie des Saxons occidentaux. Cerdic, un des plus braves descendans de Woden, passa toute sa vie à la conquête du Hampshire et de l'île de Wight; et ses pertes à la bataille de Mont-Badon le réduisirent à une inaction honteuse. Son fils Kenric entra dans le Wiltshire, assiégea Salisbury, située alors sur une éminence, et défit une armée qui venait au secours de la ville. Quelque temps après, à la bataille de Marlborough [1], les Bretons déployèrent leurs talens militaires. Leur armée formait trois lignes, chacune composée de trois corps différens; et la cavalerie, les piquiers et les archers, furent rangés selon les principes de la tactique des Romains. Les Saxons, rassemblés en une seule colonne serrée, fondirent vaillamment avec leurs courtes épées sur les longues lances des Bretons, et soutinrent jusqu'à la nuit un combat inégal. Deux victoires décisives, la mort de trois rois bretons, et la réduction de Cirencester, Glocester et Bath, assurèrent la gloire et la puissance de Ceaulin, petit-fils de Cerdic, qui porta ses armes victorieuses jusque sur les bords de la Saverne.

Après une guerre de cent ans, les Bretons indépendans possédaient encore toute l'étendue de la côte occidentale, depuis le mur d'Antonin jusqu'au promontoire de Cornwall; et les principales villes de l'intérieur du pays résistaient encore aux barbares. Mais la résistance devint plus molle en proportion de l'audace et du nombre des assaillans, qui augmentaient sans cesse. Gagnant insensiblement du terrain par de lents et pénibles efforts, les Saxons, les Angles et leurs confédérés, s'avancèrent à pas lents, du Nord, de l'Orient et du Midi, jusqu'au moment où ils réunirent leurs armées victorieuses au centre de l'île. Au-delà de la Saverne, les Bretons maintenaient toujours leur indépendance nationale, qui survécut à l'heptarchie et même à la monarchie des Saxons. Les guerriers qui préféraient l'exil à l'esclavage trouvèrent un asile dans les montagnes de Galles: le Cornwall ne se soumit qu'après plusieurs siècles de résistance [1], et une troupe de fugitifs obtint un établissement dans la Gaule, soit par leur épée, soit par la libéralité des rois mérovingiens [2]. L'angle occidental de l'Armorique prit la nouvelle dénomination de Cornwall et de Petite-Bretagne; et les terres vacantes des Osismiens se peuplèrent d'étran-

[1] A Beran-Birig, ou château de Barbury près de Marlborough. La chronique saxonne cite le nom et la date. Cambden (*Britannia*, vol. I, p. 128) fixe le lieu, et Henri d'Huntingdon (*scriptores post Bedam*, p. 314) raconte les circonstances de cette bataille. Elles paraissent probables, et les historiens du douzième siècle ont pu consulter des autorités qui n'existent plus.

[1] Le Cornwall fut totalement soumis (A. D. 927-941) par Athelstan, qui établit une colonie anglaise à Exeter, et repoussa les Bretons au-delà de la rivière de Tamar. (Voyez William de Malmesbury, l. II, dans les *scriptores post Bedam*, p. 50.) La servitude dégrada l'esprit des chevaliers de Cornwall, et il paraît, par le roman de Tristan, que leur lâcheté était passée en proverbe.

[2] L'établissement des Bretons dans la Gaule au sixième siècle est attesté par Procope, Grég. de Tours, le second concile de Tours, A. D. 567, par la moins suspecte des chroniques et des vies des saints. La signature d'un évêque breton au premier concile de Tours, A. D. 461 ou plutôt 481, l'armée de Riotamus, et les déclamations vagues de Gildas, *alii transmarinas petebant regiones*, c. 25, p. 8, semblent constater une émigration dès le milieu du cinquième siècle. Avant cette époque, on ne trouve les Bretons de l'Armorique que dans les romans, et je suis surpris que M. Whitaker (Histoire des Bretons, p. 214-221) copie si fidèlement la méprise impardonnable de Carte, dont il a si rigoureusement relevé des erreurs peu importantes.

gers, qui, sous l'autorité de leurs comtes et évêques, conservèrent les lois et le langage de leurs ancêtres. Les Bretons de l'Armorique refusèrent de payer le tribut de convention aux faibles descendans de Clovis et de Charlemagne : ils envahirent les diocèses voisins de Vannes, Rennes et Nantes, et formèrent un état puissant, quoique subordonné, qui fut réuni dans la suite à la couronne de France [1].

Dans un siècle de guerres perpétuelles, ou au moins implacables, il fallait beaucoup de valeur et d'intelligence pour défendre la Bretagne. Au reste, on regrettera peu que les exploits de ses guerriers soient ensevelis dans l'oubli, si on daigne réfléchir que les siècles les plus dépourvus de sciences et de vertus ont produit cependant une foule de héros renommés et sanguinaires. La tombe de Vortimer, fils de Vortigern, fut élevée sur les bords de la mer, comme une borne formidable contre les Saxons, qu'il avait vaincus trois fois dans les plaines de Kent. Ambroise Aurélien descendait d'une famille noble de Romains [2]. Sa modestie égalait sa valeur, que le succès couronna jusqu'à l'action funeste dans laquelle il perdit la vie [3]. Mais les noms les plus célèbres de la Bretagne disparaissent devant celui de l'illustre Arthur [4], prince des Silures, au sud de la province de Galles, et roi ou général élu par la nation. Au rapport des écrivains les plus modérés, il vainquit les Angles et les Saxons de l'Occident dans douze batailles successives; mais la vieillesse de ce héros fut empoisonnée par l'ingratitude populaire et les malheurs domestiques. Les événemens de sa vie sont moins intéressans que les révolutions singulières de sa renommée. Durant un espace de cinq cents ans, la tradition de ses exploits se conserva, et fut grossièrement embellie par les fictions des bardes obscurs du pays de Galles et de l'Armorique, espèce de poètes, abhorrés des Saxons et inconnus du reste du genre humain. L'orgueil et la curiosité des conquérans normands les portèrent à examiner l'ancienne histoire de la Bretagne. Leur crédulité adopta avidement le conte d'Arthur, et ils prodiguèrent leurs louanges au mérite d'un prince qui avait triomphé des Saxons, leurs ennemis communs. Son roman, écrit en mauvais latin, par Geoffroy de Montmouth, et traduit ensuite dans la langue familière de ces temps, fut enrichi des ornemens incohérens et bizarres qui pouvaient être assortis aux lumières, à l'érudition et à l'imagination du douzième siècle. La fable d'une colonie phrygienne, transportée des bords du Tibre sur ceux de la Tamise, s'ajustait facilement à celle de l'Énéide. Ce fut de Troie que les augustes ancêtres d'Arthur tirèrent leur origine, et ils se trouvèrent ainsi les alliés des césars. Ses trophées furent décorés de provinces conquises et de titres impériaux; et ses victoires sur les Danois devinrent en quelque façon une vengeance anticipée des injures de son pays. La superstition et la galanterie du héros breton, ses fêtes, ses tournois et l'institution de ses chevaliers de la Table Ronde, sont calqués fidèlement sur le modèle de la chevalerie, qui florissait alors; et les exploits fabuleux du fils d'Uther paraissent moins incroyables que les entreprises

[1] Les antiquités de Bretagne, qui ont fourni le sujet d'une contestation politique, ont été éclaircies par Adrien de Valois (*Notitia Galliarum, sub voce Britannia cismarina*, p. 98-100); M. d'Anville (Notice de l'ancienne Gaule, *Corisopiti, Cursiolites, Osismii, Vorganium*, p. 248, 258, 508, 720; et États de l'Europe, p. 76-80); Longuerue (Description de la France, t. I, p. 84-94), et l'abbé de Vertot (Hist. critique de l'établissement des Bretons dans la Gaule, 2 vol in-12, Paris 1720). Je puis prétendre au mérite d'avoir examiné les autorités originales qu'ils ont citées.

[2] Bède, qui dans sa Chronique (p. 28), place Ambroise sous le règne de Zénon (A. D. 474-491), remarque que ses parens avaient été « *purpurâ induti* », ce qu'il explique dans son Histoire ecclésiastique par « *regium nomen et insigne ferentibus* » (l. I, c. 16, p. 53.) L'expression de Nennius (c. 44, p. 110, édit Gale) est encore plus singulière : « *Unus de consulibus gentis romanicæ*, » *est pater meus.* »

[3] La conjecture unanime mais suspecte de nos antiquaires confond Ambroise avec Natanleod, qui périt avec cinq mille de ses sujets, A. D. 508, dans une bataille contre les Saxons occidentaux (*ad* Cerdic. Chron. Saxon., p. 17, 18).

[4] Comme les Bardes, Myrdhin, Llomarch et Taliessin ne sont parfaitement inconnus, je fonde ma confiance, relativement à l'existence et aux exploits d'Arthur, sur le témoignage simple et circonstancié de Nennius (Hist. Britann., c. 62, 63, p. 114). M. Whitaker (Hist. de Manchester, vol. II, p. 31-71) a composé une histoire intéressante et même probable des guerres d'Arthur; mais il est impossible d'admettre la réalité de la Table Ronde.

exécutées par la valeur des Normands. Les pélerinages et les guerres saintes introduisirent en Europe les miracles de la magie arabe. Des fées, des géans, des dragons volans et des palais enchantés, se mêlèrent aux fictions plus simples de l'Occident; et on fit dépendre le sort de la Bretagne de l'art et des prédictions de Merlin. Toutes les nations reçurent et ornèrent le roman d'Arthur et de la Table Ronde: la Grèce et l'Italie célébrèrent son nom, et les contes volumineux de sire Tristan et de sire Lancelot devinrent la lecture favorite des princes et des nobles qui dédaignaient les véritables héros et les historiens de l'antiquité. Enfin la lumière des sciences et de la raison se ralluma. Le talisman fut brisé, l'édifice imaginaire s'évanouit dans les airs; et, par un retour aussi injuste qu'ordinaire à l'opinion publique, notre siècle rejette non-seulement l'histoire d'Arthur, mais incline même à douter de son existence[1].

La résistance qui n'arrête pas la conquête ne peut qu'en aggraver les calamités, et jamais la conquête n'offrit un spectacle plus sanglant que dans les mains des Saxons, qui détestaient la valeur de leurs ennemis, dédaignaient la foi des traités, et violaient sans remords les objets les plus sacrés du culte des chrétiens. Des monceaux d'ossemens indiquaient dans chaque district les champs de bataille. Les fragmens des tours abattues nageaient dans le sang; tous les Bretons, sans distinction de sexe ou d'âge, furent massacrés[2] sur les ruines d'Anderida[3]; et ces atrocités se répétèrent fréquemment sous l'heptarchie saxonne. Les arts et la religion, le langage et les lois que les Romains avaient cultivés en Bretagne avec tant de soin, disparurent sous leurs barbares successeurs. Après la destruction des principales églises, ceux des évêques qui n'ambitionnaient pas la couronne du martyre se retirèrent avec les saintes reliques dans le pays de Galles ou dans l'Armorique. Les restes de leur troupeau furent privés de tous les secours spirituels. Les peuples oublièrent insensiblement les pratiques et jusqu'au souvenir du christianisme; et le clergé breton tira peut-être quelque consolation de la damnation inévitable de ces idolâtres. Les rois de France maintinrent les priviléges de leurs sujets romains; mais les féroces Saxons anéantirent les lois de Rome et des empereurs. Les formes de la justice civile et criminelle, les rangs de la société, et jusqu'aux droits de mariage, de testament et de succession, furent totalement supprimés. Cette foule d'esclaves nobles ou plébéiens n'eut d'autre loi que les coutumes conservées par tradition chez les pâtres et les pirates de la Germanie. La langue des sciences, des affaires et de la conversation, que les Romains avaient introduite, se perdit au milieu de la désolation générale. Les Germains adoptèrent un petit nombre de mots celtiques ou latins, suffisans pour exprimer leurs nouvelles idées et leurs nouveaux besoins[1]; mais ces païens ignorans conservèrent et établirent l'usage de leur idiome national[2]. Presque tous les noms des dignitaires de l'église, ou de l'état annoncent une origine teutonique[3]; et la

[1] M. Thomas Warton a éclairci avec le goût d'un poète et l'exactitude active d'un antiquaire les progrès des romans et l'état des sciences dans le moyen âge. J'ai tiré des instructions qui m'ont été fort utiles des deux savantes dissertations qui se trouvent à la tête de son premier volume de l'Histoire de la poésie anglaise.

[2] « Hoc anno (490), Ælla et Cissa obsederunt Andredes-» Ceaster; et interfecerunt omnes qui id incoluerunt; » adeo ut *ne unus* Brito ibi superstes fuerit. » (Chron. Saxon., p. 15.) La simplicité de cette expression est plus effrayante que toutes les lamentations du Jérémie de la Bretagne.

[3] Andredes-Ceaster ou Andérida était située, selon Camden (*Britannia*, vol. I, p. 258) à Newenden, dans les terres marécageuses de Kent, qui furent peut-être jadis couvertes des eaux de la mer, et sur le bord d'une vaste forêt (Anderida) qui couvrait une grande partie de Sussex et du Hampshire.

[1] Le docteur Johnson affirme qu'un très-petit nombre de mots anglais tirent leur origine de la langue bretonne. M. Whitaker, qui entend le breton, en a découvert plus de trois mille, et en a fait un catalogue (vol. II, p. 235-329). Il est possible, à la vérité, qu'une partie de ces mots aient été transportés de la langue latine ou saxonne dans l'idiome de la Bretagne.

[2] Au commencement du septième siècle, les Francs et les Anglo-Saxons entendaient mutuellement leurs langages dérivés du dialecte teutonique. (Bède, l. I, c. 25, p. 60.)

[3] Après la première génération de missionnaires écossais ou italiens, les dignités de l'église furent remplies par des prosélytes saxons.

géographie d'Angleterre fut universellement inscrite de noms et de caractères étrangers. On trouverait difficilement un autre exemple d'une révolution si rapide et si complète; elle peut faire raisonnablement supposer que les arts des Romains n'avaient pas poussé en Bretagne des racines aussi profondes qu'en Espagne ou dans la Gaule, et que l'ignorance et la rudesse de ses habitans n'étaient couvertes que d'un mince vernis de mœurs italiennes.

Cette surprenante métamorphose a persuadé aux historiens que les provinciaux de la Bretagne avaient été totalement exterminés, et que les terres vacantes furent repeuplées successivement de colonies germaines. On fait monter à trois cent mille le nombre des Saxons qui se rendirent à l'appel d'Hengist [1]. L'émigration entière des Angles était constatée du temps de Bède par la solitude de leur pays natal [2]; et l'expérience a démontré que les hommes se multiplient rapidement sur un sol désert et fertile, où ils jouissent de la liberté et d'une subsistance abondante. Les royaumes saxons ressemblaient à un pays nouvellement découvert et cultivé. Les villes étaient petites, les villages éloignés, la culture languissante et mal dirigée. Le prix de quatre moutons équivalait à celui d'un acre de la meilleure terre [3]. Les bois et les marais étaient abandonnés à la nature; et l'évêché moderne de Durham, le territoire entier depuis la Tyne jusqu'à la Tèce, ne présentait plus qu'une vaste forêt [4]. Des colonies anglaises ont pu suppléer, dans le cours de quelques siècles, à cette faible population. Mais ni le bon sens ni les faits connus ne peuvent autoriser à croire que les Saxons firent un désert du pays qu'ils avaient conquis. Après avoir assuré leur supériorité et satisfait leur vengeance, l'intérêt personnel engagea sans doute les barbares à conserver les paysans et les troupeaux. Dans chaque révolution successive, les animaux domestiques devenaient la propriété utile de leurs nouveaux maîtres, et les nécessités mutuelles ratifiaient tacitement le pacte salutaire des travaux et de la subsistance. Wilfrid, apôtre de Sussex [1], reçut, en présent du prince qu'il convertit, la péninsule de Selsey, près de Chichester, avec la propriété de quatre-vingt-sept familles qui l'habitaient. Ce saint personnage les affranchit sur-le-champ de toute servitude spirituelle et temporelle ; et deux cent cinquante esclaves des deux sexes reçurent le baptême des mains de leur respectable maître. Le royaume de Sussex, qui s'étendait depuis la mer jusqu'à la Tamise, contenait sept mille familles : on en comptait deux cents dans l'île de Wight; et, en suivant ce calcul vague, il paraîtra probable qne l'Angleterre était cultivée par un million de serfs ou *villains*, attachés aux terres de leurs maîtres despotiques. Les barbares indigens se vendaient souvent, eux et leurs enfans, même à des étrangers, en servitude perpétuelle [2]. Cependant les exemptions accordées aux esclaves nationaux [3] annoncent qu'ils étaient moins nombreux que les étrangers et les captifs qui avaient perdu la liberté ou changé de maître par les hasards de la guerre. Lorsque le temps et la religion eurent adouci la férocité des Anglo-Saxons, les lois encouragèrent la pratique de la manumission ; et leurs sujets, d'extrac-

[1] Histoire d'Angleterre par Carte, vol. I, p. 195. Il cite les historiens bretons; mais je soupçonne que Geoffroy de Monmouth est sa seule autorité, l. VI, c. 15.

[2] Bède, Hist. Ecclés., l. I, c. 15, p. 52. Le fait est probable et bien attesté; cependant tel était le mélange confus des tribus germaines, que nous trouvons dans une période suivante la loi des Angles et des Warins de la Germanie. (Lindenbrog, *Codex*, p. 479-486.)

[3] Voyez la savante histoire de la Grande-Bretagne par le docteur Henri, vol. II, p. 388.

[4] « Quicquid, dit Jean de Tinemouth, inter Tynam et » Tesam fluvios extitit sola eremi vastitudo tunc temporis » fuit, et idcirco nullius ditioni servivit, eo quod sola in- » domitorum et sylvestrium animalium spelunca et habi- » tatio fuit. » (Apud Carte, vol. I, p. 195.) L'évêque Nicholson m'apprend (Biblioth. Histor. Anglaise, p. 65, 98) que l'on conserve dans les bibliothèques d'Oxford, Lambeth, etc., de très-belles copies des collections volumineuses de Jean de Tinemouth.

[1] Voyez la mission de Wilfrid, etc., dans Bède (Hist Ecclés., l. IV, c. 13, 16, p. 16, p. 155, 156, 159).

[2] D'après le témoignage unanime de Bède (l. II, c. 1, p. 78) et de Guillaume de Malmesbury (l. III, p. 102), il paraît que les Anglo-Saxons persévérèrent depuis le premier siècle jusqu'au dernier dans cette pratique qui offense la nature. Ils vendaient publiquement leurs enfans dans les marchés de Rome.

[3] Selon les lois d'Ina, ils ne pouvaient pas se vendre légitimement pour passer au-delà des mers.

tion galloise ou cambrienne, possédèrent, avec le titre honorable d'hommes libres, des terres, et tous les priviléges de la société civile [1]. Cette politique humaine était propre à leur assurer la fidélité du peuple fier et indocile qui habitait les confins du pays de Galles et de Cornouailles, et qu'ils avaient soumis récemment. Ina, le sage législateur de Vessex, réunit les deux nations par les liens de l'alliance domestique; et quatre seigneurs bretons du Sommersetshire parurent avec distinction à la cour du monarque Saxon [2].

Les Bretons indépendans retombèrent, à ce qu'il paraît, dans l'état de barbarie primitive dont ils étaient imparfaitement sortis. Séparés du reste du genre humain par leurs ennemis, ils devinrent bientôt un objet de scandale et d'horreur pour le monde catholique [3]. Les montagnards du pays de Galles professaient encore le christianisme; mais ces schismatiques indociles rejetaient avec opiniâtreté les mandats du pontife romain, relativement à la forme de la tonsure de leurs clercs et à la célébration du jour de Pâques. L'usage de la langue latine, les sciences et les arts, que l'Italie avait communiqués aux Bretons, furent abolis insensiblement : le pays de Galles et l'Armorique conservèrent et propagèrent la langue celtique, ancien idiome de l'Occident; et par les lois d'Élisabeth, les bardes, anciens compagnons des druïdes, se trouvaient encore, dans le seizième siècle, sous la protection du gouvernement. Leur chef, officier respectable de la cour de Pengwern, d'Aberfraw ou de Caermathaen, accompagnait les domestiques du roi à la guerre. Les vers qu'il chantait à la tête de l'armée tendaient à exciter le courage des soldats, et à justifier leurs déprédations; et le chanteur obtenait pour récompense la plus belle génisse qu'on pouvait trouver parmi les dépouilles. Les maîtres et les disciples de musique vocale et instrumentale, qui lui étaient subordonnés, visitaient successivement dans leur arrondissement les palais du roi, les maison des nobles et celles des plébéiens, et les bardes fatiguaient de leurs demandes importunes des peuples déjà épuisés par les besoins du clergé. Les bardes subissaient des examens; on fixait leur rang à raison de leur mérite, et l'opinion générale d'une inspiration surnaturelle excitait le génie de ces poëtes et la confiance de leurs auditeurs [1]. L'extrémité septentrionale de la Bretagne et de la Gaule, dernier refuge de la liberté celtique, était moins propre à l'agriculture qu'aux pâturages : les richesses des Bretons consistaient en troupeaux. Ils faisaient du lait et de la chair des animaux leur nourriture ordinaire, et regardaient ou rejetaient même le pain comme un luxe étranger. L'amour de la liberté peupla les montagnes du pays de Galles et les marais de l'Armorique; mais la malignité attribua leur population rapide à l'usage de la polygamie, et supposa que chaque barbare avait dans sa maison dix ou douze femmes et une cinquantaine d'enfans [2]. Naturellement étourdis et colères, ils parlaient avec chaleur, et combattaient avec intrépidité [3]. Étrangers

[1] La vie d'un *vallus* ou *cambricus homo*, qui possédait une quantité de terre fixée, était appréciée par la même loi d'Ina à cent vingt schellings (tit. XXII, *in leg. Anglo-Saxon.*, p. 20). Elle accorde deux cents schellings pour un Saxon libre, et douze cents pour un seigneur saxon ou un officier du monarque. (Voyez aussi *leg. Anglo-Saxon.*, p. 71.) Nous pouvons observer aussi que les Saxons occidentaux et les Marciens continuèrent leurs conquêtes dans la Bretagne après avoir embrassé le christianisme. Les lois de quatre rois de Kent ne daignent pas même indiquer l'existence de leurs sujets bretons.

[2] Voyez Carte (Hist. d'Angleterre, vol. I, p. 278).

[3] A la fin de son histoire (A. D, 731), Bède décrit l'état ecclésiastique de l'île, et blâme la haine implacable, quoique impuissante, des Bretons contre les Anglais et l'église catholique (l. v, c. 23, p. 219).

[1] La tournée de M. Pennant dans le pays de Galles (p. 426-449) m'a fourni une anecdote très-intéressante sur les bardes gallois. Dans l'année 1568, on tint à Caerwys une session par l'ordre particulier de la reine Élisabeth, et cinquante-cinq chanteurs ou ménestrels y reçurent régulièrement leurs grades; la famille de Mostyn, qui présidait, adjugea pour prix une harpe d'argent.

[2] « Regio longe lateque diffusa, milite, magis quam » credibile sit, referta. Partibus equidem in illis miles » unus quinquaginta generat, sortitus more barbaro denas » aut amplius uxores. » Ce reproche de Guillaume de Poitiers, dans les historiens de France (t. II, p. 88), est rejeté ou nié par les éditeurs bénédictins.

[3] Giraldus Cambrensis n'accorde ce don d'une éloquence prompte et hardie qu'aux Romains, aux Français et aux Bretons. Le malicieux Gallois insinue que la taciturnité

: jouissances de la paix, ils
aisirs de la guerre étrangère
On redoutait la cavalerie de
es lanciers de Gand, et les
ioneth; mais l'indigence leur
ment de se procurer des
boucliers; d'ailleurs ces ar-
raient diminué leur agilité,
idité de leurs opérations. Un
oria un des plus grands mo-
gleterre de satisfaire sa curio-
it aux mœurs de la Bretagne;
lui affirmer, d'après sa pro-
que le pays de Galles était
race d'hommes qui combat-
, et attaquaient hardiment
ouverts d'armes défensives [1].
de la Bretagne diminua l'é-
ices et de l'empire. L'épaisse
s découvertes des Phéniciens
éclaircie, et que les victoires
out-à-fait disparaître, s'éten-
ur les côtes de la mer Atlan-
province romaine se trouva
le nombre des îles inconnues
nt cinquante ans après le
s, le plus grave historien de
onte les prodiges [2] d'une île
a partie orientale est séparée
lent par un mur antique, qui
entre la vie et la mort, ou,
proprement, entre la fiction
trouve à l'orient un beau
abitans civilisés, un air sain,
et abondantes, un sol fertile
occident, au-delà du mur,
né de vapeurs mortelles, la
te de serpens. Cette solitude
l'habitation aux âmes des morts, qui y sont transportées dans des bateaux par des rameurs vivans. Quelques familles de pêcheurs, sujets des Francs, sont exempts de tribut, en considération de l'office mystérieux que ces Carons de l'Océan exécutent. Chacun d'eux veille à son tour pendant la nuit, entend la voix et même les noms des ombres, s'aperçoit de leur poids, et se sent entraîné par une puissance irrésistible. A la fin de ce rêve de l'imagination, nous lisons avec surprise qu'on nomme cette île Brittia; qu'elle est située dans l'Océan en face de la bouche du Rhin, et à moins de trente milles du continent; qu'elle appartient à trois nations différentes, aux Frisiens, aux Angles, et aux Saxons, et qu'on a vu quelques Angles à Constantinople, dans la suite des ambassadeurs français. Ce fut peut-être de ces ambassadeurs que Procope apprit une anecdote qui annonce plus de courage que de délicatesse chez une héroïne anglaise. Elle avait été fiancée à Radiger, roi des Varnes, ou d'une tribu des Germains qui habitaient les environs du Rhin et de l'Océan; mais son amant perfide préféra, sans doute par des raisons de politique, épouser la veuve de son père, sœur de Théodebert, roi des Francs [1]. La princesse des Angles, au lieu de déplorer son abandon, résolut de venger son injure. Ses sujets, quoique belliqueux, ne connaissaient point la manière de combattre à cheval, et n'avaient même, dit-on, aucune idée d'un pareil animal: elle embarqua une armée de cent mille hommes sur une flotte de quatre cents vaisseaux, partit hardiment de la Bretagne, et prit terre vers l'embouchure du Rhin. Radiger, après la perte d'une bataille et de sa liberté, implora la clémence de sa victorieuse épouse, qui lui pardonna généreusement, renvoya sa rivale, et fit remplir fidèlement au roi vaincu les conventions et

n être l'effet de leur esclavage sous le
ormands.
mœurs du pays de Galles et de l'Ar-
iraldus (*Descrip. Cambriæ*, c. 6-15,
den., p. 886-891) et des auteurs
Vertot (Hist. crit., t. II, p. 259-

de Bell. Goth., l. IV, c. 20, p. 620-
paraît si confondu des prodiges qu'il
vainement de distinguer les îles de
c, qu'il a identifiées d'avance par tant
parables.

[1] Théodebert, roi d'Austrasie et petit-fils de Clovis, était le prince le plus puissant et le guerrier le plus renommé de son siècle; et on peut placer cette aventure extraordinaire entre les années 534 et 547, époques du commencement et de la fin de son règne. Sa sœur Theudechilde se retira dans la ville de Sens, où elle fonda des monastères et distribua des aumônes. (Voyez les notes des éditeurs bénédictins, t. II, p. 216.) Si nous en croyons l'éloge de Fortunatus (l. VI, carm. 5, t. II, p. 507), Radiger perdit la plus estimable des femmes.

les devoirs du mariage [1]. Il paraît que cet exploit galant fut la dernière entreprise navale des Anglo-Saxons. Ces barbares négligèrent bientôt l'art de la navigation, qui leur avait valu la possession de la Bretagne et l'empire des mers, et abandonnèrent insensiblement les avantages du commerce et de leur situation. Sept royaumes indépendans s'élevèrent; ils furent continuellement agités par la discorde, et n'eurent que de très-faibles relations avec le continent [1].

[1] Elle était peut-être sœur d'un prince ou chef des Angles, qui descendirent, en 527 et dans les années suivantes, entre l'Humber et la Tamise, et qui fondèrent les royaumes de Mercie et d'Est-Anglie. Les écrivains anglais paraissent ignorer leurs noms et leur existence; mais Procope peut avoir suggéré à M. Rowe le caractère et la situation de Rodogune dans le Royal Converti.

[1] On ne trouve aucune trace, dans la volumineuse histoire de Grégoire de Tours, d'aucune liaison d'amitié entre la France et l'Angleterre, si l'on excepte le mariage de la fille de Caribert roi de Paris. *Quam regis cujusdam in Cantiâ filius matrimonio copulavit*, l. IX, c. 26, t. II, p. 348. L'évêque de Tours finit son histoire et sa vie presque immédiatement avant la conversion de la province de Kent.

J'ai enfin terminé le récit pénible de la décadence et de la chute de l'empire romain, depuis le siècle heureux de Trajan et des Antonins jusqu'à son extinction totale dans l'Occident, environ cinq cents ans après le commencement de l'ère chrétienne. A cette époque funeste, les Saxons luttaient avec violence contre les habitans de la Bretagne, et travaillaient avec persévérance à s'y établir. La Gaule et l'Espagne étaient partagées entre les deux puissantes monarchies des Francs et des Visigoths, et les royaumes dépendans des Suèves et des Bourguignons. L'Afrique gémissait sous les outrages des Mores et les cruelles persécutions des Vandales; Rome et l'Italie étaient devenues la proie d'une armée de barbares mercenaires, dont la tyrannie fut remplacée par le despotisme de Théodoric, roi des Ostrogoths. Tous les sujets de l'empire, qui, par l'usage de la langue latine, méritaient de préférence le nom et les priviléges de citoyens romains, subissaient l'humiliation et les calamités de la conquête; et les peuples victorieux de la Germanie établissaient dans l'Europe occidentale des mœurs nouvelles et un nouveau système de gouvernement. Les princes de Constantinople représentaient imparfaitement la majesté de Rome et les faibles successeurs d'Auguste. Cependant ils régnaient encore sur l'Orient depuis les rives du Danube jusqu'aux bords du Nil et du Tigre. L'empereur Justinien renversa les trônes des Goths et des Vandales en Italie et en Afrique; et l'histoire de l'empire grec peut encore fournir une longue suite de leçons instructives et de révolutions intéressantes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN DANS L'OCCIDENT.

Les Grecs, lorsque leur patrie eut été réduite au rang de province romaine, attribuèrent les triomphes de la république à sa fortune plus qu'à sa force. La déesse inconstante qui distribue et reprend si aveuglément ses faveurs a enfin consenti, disait l'Envie, à descendre du ciel, à quitter ses ailes, et à établir pour toujours son trône sur les bords du Tibre [1]. Un Grec plus judicieux, qui a composé philosophiquement l'histoire mémorable de son siècle, détruisit cette vaine illusion de ses compatriotes, en leur démontrant les fondemens profonds et solides de la grandeur des Romains [2]. Les préceptes de l'éducation et les préjugés de la religion confirmaient la fidélité réciproque des citoyens et leur dévouement à la patrie. La république avait également pour principe le sentiment de l'honneur et celui de la vertu. Les citoyens brûlaient du désir de mériter les honneurs d'un triomphe, et l'ardeur de la jeunesse romaine se convertissait en une noble émulation à la vue des portraits de ses ancêtres [3]. Les débats des patriciens et des plébéiens établirent enfin dans la constitution une balance égale, qui réunissait la liberté des assemblées du peuple, l'autorité d'un sénat, et la puissance exécutrice d'un magistrat suprême. Lorsque le consul déployait l'étendard de la république, tout citoyen contractait par serment l'obligation de combattre pour son pays, jusqu'à ce qu'il eût accompli les dix années que durait le service militaire. Cette sage constitution rassemblait sous les drapeaux les générations naissantes de citoyens et de soldats ; et leur nombre s'augmenta insensiblement des puissans états de l'Italie, qui, après une résistance courageuse, cédèrent à la valeur des Romains, ou embrassèrent leur alliance. L'historien dont le génie encouragea la vertu du dernier des Scipions, et qui contempla les ruines de Carthage [1], a décrit soigneusement leur système militaire, leurs levées, leurs armes, les exercices, la subordination, les marches, les campemens, et la forme de l'invincible légion si supérieure en force et en activité à la phalange macédonienne de Philippe et d'Alexandre. C'est à ces sages institutions de paix et de guerre que Polybe attribuait le caractère et les succès d'un peuple incapable de crainte et ennemi du repos. Le vaste projet de conquête, que les nations auraient pu déconcerter en se réunissant à temps contre les Romains, fut entrepris et terminé avec succès ; et les vertus politiques de la valeur et de la prudence leur permirent de continuer à violer impunément la justice et l'humanité. Les armées de la répu-

[1] Telles sont les expressions figurées de Plutarque (*Opera*, t. II, p. 318, édit. Wechel.), à qui, sur l'autorité de son fils Lampsias (Fabricius, *Biblioth. Græc.*, t. III, p. 341), j'attribuerai hardiment la déclamation maligne, περι της Ρωμαιων τυχης. Les mêmes opinions ont prévalu chez les Grecs deux cent cinquante ans avant Plutarque ; et Polybe (Hist., l. I) annonce publiquement l'intention de les réfuter.

[2] Voyez les restes inestimables du sixième livre de Polybe, et différens autres passages de son histoire générale, particulièrement une digression de son dix-septième livre, dans laquelle il compare la phalange et la légion.

[3] Salluste prétend avoir entendu les généreuses exclamations de P. Scipion et de Q. Maximus, *de Bell. Jugurth.*, c. 4. Cependant ces deux illustres frères étaient morts bien des années avant la naissance de Salluste ; mais l'historien latin avait lu et a probablement copié Polybe, leur contemporain et leur ami.

[1] Tandis que les flammes réduisaient Carthage en cendres, Scipion répéta deux vers de l'Iliade qui expriment la destruction de Troie, et avoua à Polybe son ami et son précepteur (Polyb., *in Excerpt. de Virtut.* et *Vit.*, t. II, p. 1455-1465) qu'en réfléchissant sur les vicissitudes humaines, il pressentait les calamités futures de Rome.

blique, vaincues dans quelques batailles, mais toujours victorieuses à la fin de la guerre, s'avancèrent avec rapidité vers l'Euphrate, le Danube, le Rhin, et l'Océan; et les images d'or, d'argent ou de cuivre, qui servaient à représenter les rois et leurs nations, furent brisées successivement par le fer de la monarchie romaine [1].

L'élévation d'une ville qui devint un empire mérite, par sa singularité presque miraculeuse, d'exercer les réflexions d'un esprit philosophique; mais la décadence de Rome fut l'effet naturel et inévitable de l'excès de sa grandeur. Sa prospérité alimenta le principe de sa décadence, les causes de destruction se multiplièrent avec l'étendue de ses conquêtes, et, dès que le temps ou les événemens eurent détruit ses supports artificiels, cet énorme édifice succomba sous son propre poids. L'histoire de sa ruine est simple, et facile à concevoir; ce n'est point la destruction de Rome, mais la durée de son empire, qui a droit de nous étonner. Les légions victorieuses, qui contractèrent dans des guerres éloignées les vices des étrangers et des mercenaires, opprimèrent d'abord la liberté de la république, et violèrent ensuite la majesté de la pourpre. Les empereurs, occupés de leur sûreté personnelle et de la tranquillité publique, furent forcés d'avoir recours au funeste expédient de corrompre la discipline; ce qui rendit les armées aussi redoutables à leur souverain qu'aux ennemis. Le gouvernement militaire perdit de sa vigueur; les institutions partiales de Constantin l'anéantirent, et le monde romain devint la proie d'une multitude de barbares.

On a souvent avancé que l'éloignement du siége de l'empire en avait relâché les ressorts et causé la ruine; mais j'ai déjà démontré dans cette histoire que la puissance du gouvernement fut divisée et non transférée. Tandis que les empereurs de Constantinople régnaient en Orient, l'Occident eut une suite de souverains qui faisaient leur résidence en Italie, et partageaient également les provinces et les légions. Cette innovation diminua les forces et augmenta les vices d'un double règne. Les instrumens d'un système arbitraire et tyrannique se multiplièrent, et l'émulation funeste du luxe et non pas du mérite fut introduite et encouragée par les méprisables successeurs du grand Théodose. L'extrême danger qui réunit un peuple vertueux et libre envenime les factions d'une monarchie qui penche vers sa ruine. Les perfides favoris d'Honorius et d'Arcadius livrèrent la république à ses ennemis; et la cour de Constantinople vit avec indifférence l'humiliation de Rome, les malheurs de l'Italie, et la perte de l'Occident. Sous les règnes suivans, les deux empires renouvelèrent leur alliance; mais les secours des Romains orientaux furent tardifs, suspects et inutiles; et la différence de langage, de mœurs, d'intérêts, et même de religion, confirma le schisme national des Grecs et des Latins. L'événement démontra cependant en quelque façon la sage prévoyance de Constantin. Durant une longue période de faiblesse, l'imprenable Byzance repoussa les armées victorieuses des barbares, protégea les riches contrées de l'Asie, et défendit avec succès le détroit qui joint la mer Noire à la Méditerranée. Constantinople contribua beaucoup plus à la conservation de l'Orient qu'à la ruine de l'Occident.

Comme le principal objet de la religion est le bonheur d'une vie future, on peut remarquer sans scandale et sans surprise que l'introduction, ou au moins l'abus du christianisme, eut quelque influence sur la décadence et sur la chute de l'empire romain. Le clergé prêchait avec succès la doctrine de la patience et de la pusillanimité. Les vertus actives qui donnent la vie à une société furent découragées, et les derniers débris de l'esprit militaire s'ensevelirent dans les cloîtres. Une grande partie des richesses du public et des particuliers furent consacrées aux spécieuses demandes de la charité et de la dévotion, et on prodigua la paie des soldats à

[1] Voyez Daniel, II, 31-40. « Et le quatrième royaume » aura la force et la dureté *du fer*, et le fer vient à bout de » tout briser et de tout dompter. » Le reste de la prophétie, le mélange de fer et d'argile, fut accompli, selon saint Jérôme, dans le temps où il vivait. « Sicut enim in » principio nihil romano imperio fortius et durius, ita in » fine rerum nihil imbecillius : quum et in bellis civilibus » et adversus diversas nationes, aliarum gentium barba- » rarum auxilio indigemus. » (*Opera*, t. v, p. 572.)

une multitude oisive des deux sexes, qui n'avaient d'autres vertus que celles de l'abstinence et de la chasteté. La foi, le zèle, la curiosité et les passions plus mondaines de l'ambition et de l'envie, enflammèrent les discordes théologiques. L'église et l'état furent déchirés par les factions religieuses, dont les querelles étaient quelquefois sanglantes et toujours implacables. L'attention des empereurs abandonna les camps pour s'occuper des synodes ; une nouvelle espèce de tyrannie opprima le monde romain, et les sectes persécutées devinrent les ennemis secrets de leur patrie. Cependant l'esprit de parti, quoique absurde et pernicieux, tend à réunir les hommes aussi bien qu'à les diviser. Les évêques faisaient retentir, du haut de dix-huit cents chaires, les préceptes d'une soumission passive à l'autorité d'un souverain orthodoxe et légitime ; leurs assemblées fréquentes et leur correspondance continuelle maintenaient l'union des églises éloignées ; et l'alliance spirituelle des catholiques soutenait l'influence bienfaisante de l'Évangile. Un siècle servile et efféminé adopta facilement l'oisiveté monastique ; mais, si la superstition ne leur eût pas ouvert cet asile, les Romains auraient déserté l'étendard de la république par des motifs plus condamnables. Les prosélytes de toute religion obéissent sans peine à des préceptes religieux qui encouragent et sanctifient leurs inclinations ; mais on peut suivre et admirer la véritable influence du christianisme dans les effets salutaires, quoique imparfaits, qu'il produisit sur les barbares du nord. Si la conversion de Constantin précipita la chute de l'empire, elle en diminua du moins la violence en adoucissant la férocité des conquérans.

Cette effrayante révolution peut s'appliquer utilement à l'instruction de notre siècle : un patriote doit sans doute préférer et chercher exclusivement l'intérêt et la gloire de son pays natal ; mais il est permis à un philosophe d'étendre ses vues, et de considérer l'Europe entière comme une république dont tous les habitans ont atteint à peu près au même degré de culture et de perfection. La prépondérance continuera de passer successivement d'une puissance à l'autre, et la prospérité de notre patrie ou des royaumes voisins peut alternativement s'accroître ou diminuer. Mais ces faibles révolutions n'influeront pas profondément sur le bonheur général ; elles ne détruiront point le système des arts, des lois et des mœurs, qui distinguent si avantageusement les Européens et leurs colonies. Les peuples sauvages sont les ennemis communs de toutes les sociétés civilisées ; nous allons examiner si l'Europe peut craindre encore une répétition des calamités qui renversèrent l'empire de Rome et anéantirent ses institutions. La même réflexion servira peut-être à expliquer les causes qui contribuèrent à la ruine de ce puissant empire, et celles qui motivent aujourd'hui notre sécurité.

I. Les Romains ignoraient l'étendue de leur danger et le nombre de leurs ennemis. Au-delà du Danube et du Rhin, les pays septentrionaux de l'Europe étaient remplis d'innombrables tribus de pâtres et de chasseurs, pauvres, voraces et turbulens, intrépides dans les combats, et avides de s'emparer des fruits de l'industrie. La rapide impulsion de la guerre agita le monde barbare, et les révolutions de la Chine entraînèrent celles de la Gaule et de l'Italie. Les Huns, qui fuyaient devant un ennemi victorieux, dirigèrent leur marche vers l'Occident, et le torrent s'augmenta par l'accession des captifs et des alliés. Les tribus fugitives qui cédaient aux Huns entreprirent à leur tour des conquêtes. Le poids accumulé d'une multitude de barbares qui se précipitaient les uns sur les autres fondit avec impétuosité sur l'empire romain ; à peine les premiers étaient-ils détruits, que d'autres occupaient leur place et présentaient de nouveaux assaillans. On ne voit plus sortir du nord ces émigrations formidables ; et le long repos qui a été attribué au décroissement de la population est la suite heureuse des progrès des arts et de l'agriculture. Au lieu de quelques villages placés de loin en loin, au milieu des bois et des marais, l'Allemagne compte aujourd'hui deux mille trois cents villes environnées de murs. Les royaumes chrétiens du Danemarck, de la Suède et de la Pologne se sont élevés successivement ; les négocians anséatiques et les

chevaliers teutoniques ont étendu leurs colonies le long des côtes de la mer Baltique jusqu'au golfe de Finlande. Depuis le golfe de Finlande jusqu'à l'Océan oriental, la Russie prend aujourd'hui la forme d'un empire puissant et civilisé. On voit sur les bords du Volga, de l'Obi et du Lena, le laboureur conduire sa charrue, le tisserand travailler à son métier, et le forgeron battre le fer sur son enclume ; les plus féroces des Tartares ont appris à craindre et à obéir. Les barbares indépendans n'occupent plus qu'un bien petit espace ; et les restes des Calmouks et des Usbeks ne peuvent pas inquiéter sérieusement la grande république d'Europe [1]. Cependant cette sécurité apparente ne doit pas nous faire oublier qu'un peuple obscur, à peine visible sur la carte du monde, peut nous présenter de nouveaux ennemis et des dangers imprévus. Les Arabes ou Sarrasins, qui étendirent leurs conquêtes depuis l'Inde jusqu'en Espagne, languissaient dans l'indigence et dans l'obscurité, lorsque Mahomet anima leurs corps sauvages du souffle de l'enthousiasme.

II. L'empire de Rome était solidement établi sur la parfaite union de toutes ses parties. Les peuples, devenus ses sujets, renoncèrent à l'espoir et même au désir de l'indépendance, et se trouvèrent honorés du titre de citoyens romains. Forcées de céder aux barbares, les provinces de l'Occident se virent avec douleur séparées de leur mère patrie [2] ; mais elles avaient acheté cette union par la perte de la liberté nationale et de l'esprit militaire. Renonçant à tout sentiment de vigueur et d'activité, les provinces asservies attendaient leur salut de troupes mercenaires et de gouverneurs dirigés par les ordres d'une cour éloignée. Le bonheur de cent millions d'individus dépendait du mérite personnel d'un ou de deux hommes, peut-être de deux enfans, dont l'éducation, le luxe et le despotisme avaient corrompu le caractère et les inclinations. Ce fut sous les minorités des fils et des petits-fils de Théodose que l'empire éprouva les plus funestes calamités; et, lorsque ces princes méprisables eurent atteint l'âge de la virilité, ils abandonnèrent l'église aux évêques, l'état aux eunuques, et les provinces aux barbares. Aujourd'hui l'Europe est divisée en douze royaumes puissans, quoique inégaux, trois républiques respectables, et un grand nombre d'autres souverainetés plus petites, mais indépendantes. Les chances de talens dans les rois et les ministres sont au moins multipliées en raison du nombre des souverains ; et un Julien et une Sémiramis peuvent régner dans le nord en même temps qu'un Arcadius et un Honorius sommeilleront sur les trônes du sud. L'influence de la crainte et la honte arrêtent l'abus de la tyrannie. Les républiques ont acquis de l'ordre et de la stabilité ; les monarchies ont adopté des maximes de liberté, ou au moins de modération ; et les mœurs générales du siècle ont introduit quelques sentimens d'honneur et de justice dans les constitutions les plus défectueuses. En temps de paix, l'émulation active de tant de rivaux accélère les progrès des sciences et de l'industrie ; en temps de guerre, des contestations passagères et peu décisives exercent les forces militaires de l'Europe. Si un conquérant sauvage sortait des déserts de la Tartarie, il faudrait qu'il vainquît successivement les paysans robustes de la Russie, les nombreuses armées de l'Allemagne, la vaillante noblesse de France, et les intrépides citoyens de la Bretagne, que la défense commune pourrait peut-être réunir. En supposant que les barbares victorieux portassent l'esclavage et la désolation jusqu'à l'Océan atlantique, dix mille vaisseaux mettraient les restes de la société civilisée à l'abri de leurs poursuites, et l'Europe renaîtrait et fleurirait en Améri-

[1] Les éditeurs français et anglais de l'Histoire généalogique des Tartares y ont joint une description curieuse, mais imparfaite, de l'état de ces peuples. Nous pourrions révoquer en doute l'indépendance des Calmouks ou Eluths, puisqu'ils ont été vaincus récemment par les Chinois, qui soumirent, en 1759, la Petite-Bucharie, et avancèrent dans le pays de Badakshan, près des sources de l'Oxus. (Mém. sur les Chinois, t. I, p. 325-400.) Mais ces conquêtes sont précaires, et je ne m'aventurerais point à cautionner la sûreté de l'empire de la Chine.

[2] Le lecteur jugera combien cette proposition générale perd de sa probabilité par la révolte des Isauriens, l'indépendance de la Bretagne et de l'Armorique, les tribus maurесques, ou les Bagaudes de la Gaule et de l'Espagne.

que, où elle a déjà fait passer ses institutions avec ses nombreuses colonies[1].

III. Le froid, la pauvreté, l'habitude des dangers et de la fatigue entretiennent les forces et le courage des peuples barbares. Dans tous les siècles, ils ont fait la loi aux nations paisibles et policées de la Chine, de l'Inde, et de la Perse, qui négligeaient et négligent encore de suppléer à ces avantages naturels par les ressources de l'art militaire. Les nations guerrières de l'antiquité, de la Grèce, de la Macédoine et de Rome, élevaient une race de soldats, exerçaient leurs corps, disciplinaient leur courage, multipliaient leurs forces par des évolutions régulières, et convertissaient le fer en armes utiles pour l'attaque et pour la défense. Mais la corruption de leurs mœurs et de leurs lois fit disparaître insensiblement cette supériorité. La politique faible de Constantin et de ses successeurs arma et instruisit la valeur indisciplinée des mercenaires barbares qui renversèrent l'empire. L'invention de la poudre a produit une grande révolution dans l'art militaire, en soumettant au pouvoir de l'homme l'air et le feu, les deux plus redoutables agens de la nature. Les mathématiques, la chimie, la mécanique, et l'architecture, ont appliqué leurs découvertes au service de la guerre; et les combattans emploient aujourd'hui les méthodes les plus savantes et les plus compliquées pour l'attaque et pour la défense. Les historiens peuvent observer avec indignation qu'avec l'argent dépensé pour les préparatifs d'un siége on établirait et entretiendrait une colonie florissante [2]; mais on n'en regardera pas moins comme une chose heureuse que la destruction d'une ville soit une entreprise difficile et dispendieuse, ou qu'un peuple industrieux fasse servir à sa défense les arts qui survivent et suppléent à la valeur militaire. Le canon et les fortifications forment une barrière impénétrable à la cavalerie des Tartares, et l'Europe n'a plus à redouter une irruption de barbares, puisqu'il serait indispensable qu'ils se civilisassent avant de pouvoir conquérir. Leurs découvertes dans la science de la guerre seraient nécessairement accompagnées, comme l'exemple de la Russie le démontre, de progrès proportionnés dans les arts paisibles et dans la politique civile; ils mériteraient alors d'être comptés au nombre des nations civilisées qu'ils auraient soumises.

Si ces réflexions paraissaient insuffisantes, il nous resterait encore une source plus humble d'espoir ou de sécurité. Les découvertes des navigateurs anciens et modernes, et l'histoire domestique ou la tradition des nations les plus éclairées, représentent l'homme sauvage comme également dépouillé de vêtement et d'imagination, privé de lois, d'arts, d'idées, et presque de langage qui puisse les exprimer [1]. De cette situation abjecte, peut-être l'état primitif et universel de l'homme, il est parvenu à dompter les animaux, à fertiliser la terre, à traverser l'Océan, et à mesurer les cieux. Ses progrès dans le développement et dans l'usage des facultés physiques et intellectuelles ont été très-lents dans le principe, et se sont multipliés dans la suite avec

[1] L'Amérique contient aujourd'hui environ six millions d'Européens de naissance ou d'origine, et leur nombre, au moins dans le Nord, augmente sensiblement. Quelles que soient les révolutions de leur système politique, ils conserveront les mœurs de l'Europe, et la langue anglaise sera probablement répandue sur un continent immense et populeux.

[2] On avait fait venir pour le siége de Turin cent quarante pièces de canon, et il est à remarquer que chaque gros canon monté revient environ à deux mille écus; il y avait cent dix mille boulets, cent six mille cartouches d'une espèce, et trois cent mille d'une autre; vingt et un mille bombes, vingt-sept mille sept cents grenades, quinze mille sacs à terre, trente-mille instrumens pour le pionage, et douze cent mille livres de poudre : ajoutez à ces munitions, le plomb, le fer, le fer-blanc, les cordages, et tout ce qui sert aux mineurs, le soufre, le salpêtre, les outils de toute espèce. Il est certain que les frais de tous ces préparatifs de destruction suffiraient pour fonder et faire fleurir la plus nombreuse colonie. (Voltaire, Siècle de Louis XIV, c. 20, t. II de ses OEuvres, p. 391.)

[1] Il serait aussi aisé que fastidieux de citer les autorités des poètes, des philosophes et des historiens; et je me contenterai d'en appeler au témoignage authentique et décisif de Diodore de Sicile (t. I, l. I, p. 11, 12; l. III, p. 184, etc., édit. Wesseling.) Les Ichtyophages, qui erraient de son temps sur les côtes de la mer Rouge, ne peuvent se comparer qu'aux sauvages de la Nouvelle-Hollande. (Voyage de Dampier, vol. I, p. 464-469. L'imagination, ou peut-être la raison, peut supposer un état d'ignorance fort au-dessous de celui de ces sauvages qui avaient acquis quelques arts et quelques outils.

rapidité[1]; mais une chute subite a souvent détruit en un instant les travaux pénibles de plusieurs siècles, et tous les climats de la terre ont éprouvé successivement les vicissitudes de la lumière et de l'obscurité. Cependant l'expérience de quatre mille ans doit diminuer nos craintes et encourager nos espérances. Nous ne pouvons pas fixer le degré de perfection auquel le genre humain peut parvenir ; mais on peut présumer raisonnablement, qu'à moins d'une révolution générale qui bouleverse la face du globe, aucun des peuples qui l'habitent ne retombera dans sa barbarie originelle. Nous envisagerons les progrès de la société sous trois aspects : 1° Le poète et le philosophe éclairent leur pays et leur siècle par les efforts d'un seul génie. Mais ces prodiges de raison ou d'imagination sont des productions rares et spontanées. Le génie d'Homère, de Cicéron, ou de Newton exciterait moins d'admiration, s'il pouvait être créé par les ordres d'un prince ou par les leçons d'un précepteur ; 2° les avantages des lois, de la politique, du commerce, des manufactures, des sciences et des arts, sont plus solides et plus durables; l'éducation et l'instruction peuvent rendre un grand nombre d'hommes des différentes classes utiles à l'intérêt général; mais cette discipline est l'effet du travail et de l'intelligence ; le temps peut dégrader cette machine compliquée, et la violence peut la détruire ; mais les arts les plus utiles, ou du moins les plus nécessaires, peuvent, heureusement pour le genre humain. s'exercer sans talens supérieurs et sans subordination nationale, sans le génie d'un *seul*, ou l'union *d'un grand nombre*. Un village, une famille, ou même un individu, aura toujours l'intelligence et la volonté de perpétuer l'usage du feu[2] et des métaux, la propagation et le service des animaux domestiques. La chasse, la pêche, les premiers principes de la navigation, la culture imparfaite du blé ou de quelque graine nourrissante, et la pratique simple des arts mécaniques et grossiers, l'industrie publique et le génie des particuliers pourront disparaître ; mais ces plantes solides et hardies survivront à la tempête, et pousseront des racines profondes dans le sol le plus ingrat. Un nuage épais d'ignorance éclipsa les jours brillans d'Auguste et de Trajan ; les barbares anéantirent les lois et les palais de Rome ; mais la faux, invention ou emblème de Saturne[1], continua à abattre les moissons de l'Italie, et ce repas odieux où les Lestrigons[2] se nourrissaient de chair humaine ne s'est jamais renouvelé sur les côtes de la Campanie.

Depuis la premiere découverte des arts, la guerre, le commerce, et le zèle religieux, ont répandu ces dons inestimables parmi les habitans sauvages de l'ancien et du nouveau monde ; ils se sont propagés, et ne seront jamais totalement perdus. Nous pouvons donc conclure avec confiance, que, depuis le commencement du monde, chaque siècle a augmenté les richesses réelles, le bonheur, l'intelligence, et peut-être les vertus de la race humaine[3].

[1] Voyez l'ouvrage savant et judicieux du président Goguet, de l'Origine des lois, des arts et des sciences. Il cite quelques faits, et propose des conjectures (t. I, p. 147-337, édit. in-12) sur les premiers pas de l'invention humaine, qui furent sans doute les plus difficiles.

[2] Il est certain, quoique ce fait soit fort extraordinaire, que plusieurs peuples ont ignoré l'usage du feu. Les ingénieux habitans d'Otahiti, qui manquent de métaux, n'ont inventé aucun ustensile de terre susceptible de supporter l'action du feu, et de communiquer la chaleur aux liquides qu'ils contiennent.

[1] Plutarque, *Quæst. Rom.*, t. II, p. 275; Macrob., *Saturnal.*, l. I, c. 8, p. 152, édit. Londres. L'arrivée de Saturne dans un vaisseau peut indiquer que la côte sauvage du Latium fut originairement découverte et civilisée par les Phéniciens.

[2] Dans les neuvième et dixième livres de l'*Odyssée*, Homère a embelli les contes des matelots timides et crédules qui transformèrent en géans les Cannibales de Sicile et d'Italie.

[3] L'avarice, le fanatisme et la cruauté ont trop souvent effacé le mérite des découvertes, et la communication entre les nations a répandu des maladies et des préjugés. Nous devons faire une exception juste en faveur de notre siècle et de notre patrie. Les cinq grands voyages, entrepris successivement par les ordres du roi actuel de l'Angleterre, n'avaient d'autre but que le goût de Sa Majesté pour les sciences et son amour de l'humanité. Ce même prince, adaptant ses bienfaits aux différentes classes de la société, a fondé une école de peinture dans sa capitale, et a introduit dans les îles de la mer du Sud les végétaux et les animaux les plus utiles au genre humain.

TABLE

DES CHAPITRES ET DES MATIÈRES.

DU PREMIER VOLUME ET DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE.

A. D. Pages.

CHAPITRE I.

Étendue et force militaire de l'empire dans le siècle des Antonins.

CHAPITRE II.

De l'union et de la prospérité intérieure de l'empire romain dans le siècle des Antonins.

CHAPITRE III.

De la Constitution de l'empire romain dans le siècle des Antonins.

CHAPITRE IV.

Cruautés, folies et meurtre de Commode. — Élection de Pertinax. Le prince entreprend de réformer le sénat. — Il est assassiné par les gardes prétoriennes.

CHAPITRE V.

Les Prétoriens vendent publiquement l'empire à Didius-Julianus. Clodius-Albinus en Bretagne, Pescennius-Niger en Syrie, et Septime-Sévère en Pannonie, se déclarent contre les meurtriers de Pertinax. Guerres civiles et victoires de Sévère sur ses trois rivaux. Nouvelles maximes de gouvernement.

CHAPITRE VI.

Mort de Sévère.—Tyrannie de Caracalla. — Usurpation de Macrin. — Folies d'Eliogabale. — Vertus d'Alexandre Sévère.—Licence des troupes. —Etat général des finances des Romains.

CHAPITRE VII.

Élévation et tyrannie de Maximin. — Rébellion en Afrique et en Italie, sous l'autorité du sénat. — Guerres civiles et séditions. — Mort violente de Maximin et de son fils, de Maxime et de Balbin, et des trois Gordiens. — Usurpation et jeux séculaires de Philippe.

CHAPITRE VIII.

De l'état de la Perse après le rétablissement de cette monarchie par Artaxerxès.

CHAPITRE XIII.

Règne de Dioclétien et de ses trois associés, Maximien, Galère et Constance. — Rétablissement général de l'ordre et de la tranquillité. — Guerre de Perse. — Victoire et triomphe des empereurs romains. — Nouvelle forme d'administration. — Abdication de Dioclétien et de Maximien.

CHAPITRE XIV.

Troubles après l'abdication de Dioclétien. — Mort de Constance. — Élévation de Constantin et de Maxence. — Six empereurs dans le même temps. - Mort de Maxence et de Galère. — Victoires de Constantin sur Maximien et sur Licinius. — Réunion de l'empire sous l'autorité de Constantin.

CHAPITRE XV.

Progrès de la religion chrétienne. — Sentimens, mœurs, nombre et condition des premiers chrétiens.

CHAPITRE XVI.

Conduite du gouvernement romain envers les chrétiens, depuis le règne de Néron jusqu'à celui de Constantin.

CHAPITRE XVII.

Fondation de Constantinople. — Système politique de Constantinople. — Système politique de Constantin et de ses successeurs. — De la discipline militaire. — De la cour et des finances.

CHAPITRE XVIII.

Caractere de Constantin. — Guerre des Goths. — Mort de Constantin. — Partage de l'empire entre ses trois fils. — Mort tragique de Constantin-le-Jeune et de Constans. — Usurpation de Magnence. — Guerre civile. — Victoire de Constance.

CHAPITRE XXIV.

Résidence de Julien à Antioche. — Son expédition contre les Perses d'abord heureuse. — Passage du Tigre. — Retraite et mort de Julien. — Élection de Jovien. — Il sauve l'armée romaine par un traité déshonorant.

CHAPITRE XXV.

Gouvernement et mort de Jovien. — Élection de Valentinien. — Il associe son frère Valens au trône. — Dernière division des empires d'Orient et d'Occident. — Révolte de Procope. — Administration civile et militaire. — L'Allemagne, la Bretagne, aujourd'hui Angleterre, l'Afrique, l'Orient, le Danube. — Mort de Valentinien. — Ses deux fils, Gratien et Valentinien succèdent à l'empire d'Occident.

CHAPITRE XXVI.

Mœurs des nations pastorales. — Marche des Huns de la Chine en Europe. — Défaite des Goths; ils passent le Danube. — Guerre des Goths — Défaite et mort de Valens. — Gratien élève Théodose sur le trône de l'empire d'Orient.— Son caractère et ses succès. — Paix et établissement des Goths.

CHAPITRE XXVII.

Mort de Gratien. — Destruction de l'Arianisme. — Saint Ambroise. — Première guerre civile contre Maxime. — Caractère, administration et pénitence de Théodose- — Mort de Valentinien II. Seconde guerre civile contre Eugène. — Mort de Théodose.

[T]RES.

[PR]EMIER VOLUME.